DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 11

TROISIÈME SESSION DU ONZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1911



VOLUME XLV

Voir aussi la liste numérique, page 9.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

DU

PARLEMENT DU CANADA

TROISIEME SESSION, ONZIEME PARLEMENT, 1911

A

Accidents sur les chemins de fer.. 145
Accidents sur l'Intercolonial.. .. .. 83, 83*a*
Actionnaires des banques autorisées.. .. 6
Acton-Vale, Bureau de poste à.. 86
Affaires des Sauvages, rapport annuel.. 27
Affaires extérieures, rapport annuel des. 29*b*
Agriculture, Rapport annuel de l'.. 15
Alberta et Saskatchewan, Contrôle des terres de l'.. .. ..106, 106*a*
Alberta et Saskatchewan, Vente des terres dans l'.. 133
Allemagne, Relations commerciales avec l'.. .. .. 10*a*
Allocations de retraite.. 45
Arpenteur général, Rapport de l'.. 25
Association des banquiers canadiens, règlements, etc.. 153
Assurances, Rapport annuel.. 8
Assurances, Sommaire.. 9
Astronome-chef, Rapport de l'.. .. .. .. 25*a*
Atlantic, Quebec and Western Railway.. .. ..89, 128, 128*b*
Aubains à l'emploi de l'Etat.. 198
Auditeur général, Rapport annuel.. .. 1
Australie, Commerce de réciprocité avec l'.. 109

B

Baie de Miramichi, Dragage dans la.... 93*a*
Baie Mahone, Renvoi du sous-percepteur à.. 161
Banques autorisées.. 6
Banques—Soldes non payés dans les.. .. 7
Barnhill, Le major J. L.. 185
Beurre et œufs, importés, et prix du.. .. ..179, 179*a*, 179*b*
Bibliothèque du parlement, Rapport annuel.. 33
Blé exporté du Canada.. 119
British Canadian Loan and Investment Company.. 164
Bryce, Dr P. H., Rapport du.. .. .. .. 25*c*
Budgets.. .. ..3*a*, 4, 5, 5*a*, 5*b*, 5*c*
Bureau de poste d'Athol, vente postale. 105

C

Canada et Antilles, relations commerciales.. 38
Canadiens acceptés dans la marine.. .. 56*a*
Canadian Light, Heat & Power Co.. .. 98*a*
Canal de Beauharnois, Eclairage du.. .. 98*a*
Canal de Beauharnois, sommes payées par les concessionnaires.. .. ..98*b*, 98*c*
Canal de la Baie Georgienne.. .. .. ..98, 98*c*
Canal de Newmarket, correspondance, etc.. 204
Canal de la vallée de la Trent, Affermages des forces hydrauliques sur le. 98*b*
Canal Welland, agrandissement.. .. ..98, 98*c*
Carrier et Lainé, Lévis, Expropriation de la propriété de.. ..87, 87*a*, 87*b*, 87*c*, 87*d*
Chambre des Communes—
Economie interne.. 46
Elections partielles.. 18
Employés pendant la session.. 103

Chambre de commerce de Québec, Résolutions par la.. 122
Charing Cross Bank.. 189
Chemin de fer Canadien du Pacifique—
Décrets de l'exécutif, etc., etc.. .. 55
Pont à Lachine.. 80
Terres vendues par le.. .. .. 55*a*
Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel.. 20
Chemin de fer Intercolonial, Accidents aux convois du.. .. ..83, 83*a*
Chemin de fer Intercolonial, Compte de l'entretien.. .. .. 83*b*
Chemin de fer Intercolonial, Renouvellement de l'équipement.. .. .. 83*b*
Chemin de fer Intercolonial, trafic à destination de l'Est et de l'Ouest.. 203
Chemin de fer Intercolonial, Traverses pour le.. .. .. 83*c*
Chemins de fer possédés ou exploités aux Etats-Unis par des chemins de fer canadiens.. 186
Chemin de fer Transcontinental, contrat pour ponts.. .. ..77, 77*a*
Chemin de fer Transcontinental National—
Bilan employé dans la construction. 77*f*
Classification excessive ou allocation excessive.. .. .. 77*n*
Contrats à Winnipeg et à Saint-Boniface.. .. .. 77*m*
Contrat pour les ponts.. 77
Coût approximatif, coût réel.. .. .. 77*i*
Coût des structures.. .. .. 77*c*
Division de l'Est, Dépense dans cette.. .. .. 77*d*
Henry Quinlan & Robertson, Contrat de.. .. .. 77*a*
Kelliher et Gordon, Convention entre.. .. .. 77*h*
Longueur en milles dans chaque division, de Moncton à Winnipeg.. 77*l*
Paiements aux entrepreneurs.. .. .. 77*e*
Personnel des ingénieurs.. .. .. .. 77*a*
Quantités de chaque sorte d'excavation.. .. .. 77*b*
Rameau allant à Québec.. .. .. .. 77*p*
Rapport provisoire des commissaires. 77*k*
Remblais faits au moyen de traction mécanique.. .. .. 77*d*
Sixième rapport des commissaires.. 37
Total des dépenses sur le.. .. .. .. 77*j*
Chrysler, F. H., C.R., Deniers payés à. 118
Chutes de Burk, Quai aux.. 111
Commerce.. 10
Commerce, commerce canadien.. .. .. 10*c*
Commerce avec le Royaume-Uni et les pays étrangers.. .. .. 10*b*
Commerce avec les pays étrangers.. .. 10*f*
Commerce de réciprocité avec l'Australie.. 109
Commission de conservation, etc.. 52
Commission de géographie.. .. .. 21*a*
Commission d'embellissement d'Ottawa, Rapport de la.. 138
Commission des champs de bataille nationaux.. .. ..58, 58*a*, 58*b*, 58*c*
Commission des champs de bataille—
Médailles frappées par la.. .. .. .. 58*d*
Mémoire concernant les finances de la.. 58
Nomination des membres de la.. .. 58*c*
Rapport de la.. .. .. 58*a*
Rapport fait à l'Etat.. .. .. 58*b*
Commission des frontières de l'Alaska, Rapport de la.. 139
Commission des pêcheries, Alberta, Rapport provisoire.. 211
Commission des pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan.. 211
Commission des pêcheries, Manitoba, Rapport de la.. 174
Commissaires des chemins de fer, Rapport des.. .. .. 20*c*
Commissaires du chemin de fer Transcontinental.. .. ..37, 77*k*
Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques.. .. .. 15*a*
Commissaires de ports.. 23
Commission géologique, Rapport de la.. 26
Compagnie du chemin de fer Grand-Tronc, grève.. .. ..72*a*, 72*b*
Compagnie Martineau, Deniers payés à la.. .. .. 74*g*
Comptes publics, Rapport annuel.. 2
Concession d'irrigation de Percy Aylwin.. 192
Conférence à Washington, *re* Pêcheries.. .. ..97, 98*a*
Conférence impériale, conférences de l'Amirauté.. .. ..208*a*, 208*b*, 208*c*
Conférence impériale, conférence militaire.. .. .. 208*d*
Conférence impériale, Procès-verbaux de la.. 208
Conférence impériale, secrétariat, etc.. 176
Conférence navale internationale.. .. ..56*m*
Conseil de conciliation.. 202

Conseil de la milice, Rapport annuel.. 35
Conseil de la milice, Rapport provisoire. 35*c*
Consuls des Etats-Unis au Canada.. .. 101
Contrat pour ponts.. 77
Contrebande de l'opium sur la côte du Pacifique.. 207
Contrôle des terres des provinces, etc.106, 106*a*
Coquette, trawler.. 85
Cour de l'amirauté dans la Nouvelle-Ecosse.. 107
Creighton, W. O., délégué des cultivateurs.. .. .. 76*g*
Cumberland Coal and Railway Co.. .. 72
Curran, R. E., courrier de la malle sur chemin de fer.. 160

D

Daily Telegraph, Québec, deniers payés au.. 147
Davis, M. P., entrepreneur.. .. .. .. 137*a*
Débats, publication et distribution des.. .. ..115, 115*a*
Déclarations à la douane à Vancouver. 102
DeCourcy, M., Montants payés à.. ..74*j*, 74*c*
Décrets de l'exécutif *re* loi des arpentages fédéraux.. 60
Deep Brook, N.-E., Quai à.. 193
Délégation des cultivateurs.. 113
Dépenses imprévues.. 44
Dickie Martin, Nomination de.. 185
Directeur général des Postes, Rapport annuel.. 34
Directeur général vétérinaire, Rapport du.. .. .. 15*b*
Divers, dépenses imprévues.. 44
Dividendes impayés aux banques.. 7
Division des arpentages topographiques.. .. .. 25*b*
Divorces accordés par le parlement, etc.. .. ..116, 168
Dragueur *International*, Travaux exécutés par le.. .. .. 93*d*
Droit *ad valorem*.. 75
Drolet, Jean, Montants payés à.. .. .. 74*h*
Dussault et Lemieux, Montants payés à.. .. .. 93*d*
Dutch Loan Company.. 95

E

Eclipse Manufacturing Co., Deniers payés à l'.. 180
Economie interne.. 46
Edifice Seybold, Coût des changements et réparations à l'.. 154
Elections, Chambre des Communes.. .. 18
Elections partielles.. 18
Emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa, Rapport sur les progrès, etc. 19*a*
Emplacement des casernes à Toronto.. 126
Employés, pendant la session, Chambre des Communes.. .. .. 103*a*
Enquête, impressions et papeterie publiques.. 39
Erié, lac, et réseau des grands lacs.. .. 54
Essex Record, Deniers payés à l'.. .. 74*m*
Etats-Unis, Relations avec les.. .. .. .. 10*a*
Exposition de Paris, Dépenses pour l'.. 206

F

Facteurs à New-Westminster.. 166
Falsification des substances alimentaires.. 14
Farmers' Bank, Documents concernant la.. .. ..110, 110*a*
Ferme Stadacona, Achat de la.. 191
Fonctionnaires dans les affaires municipales.. .. ..195, 195*a*
Fonctionnaires des douanes, Montréal.. 69
Fonctionnaires à Montréal.. .. .. 69*d*
Fonctionnaires des pêcheries, noms, appointements et fonctions des.. 165
Formation de la glace sur le Saint-Laurent.. .. .. 21*b*
Formes-blocs pour chaussures.. 66
Fournitures achetées des maisons de commerce de Kingston.. 156
Frais de voyages des ministres, etc..175*a*, 175*b*
France, Relations commerciales avec la. 10*a*
Fraudes chinoises sur la côte du Pacifique.. 207
French, général sir John, Rapport du. 35*a*
Frontières du Manitoba.. 57

G

Gardiens de phares sur le Saint-Laurent.. .. ..94, 94*a*
Gardiens des pêcheries dans le comté de Victoria, N.-E.. .. .. 165*a*
Gaz, Inspection du.. 13
Gaz naturel, sur la terre des Six-Nations.. .. .. 71*c*
Gazette du Travail, Liste des abonnés par la poste, de la.. 92
Gendarmerie, Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.. 28
Glace-Bay, Association de boitte de.. .. 177
Godleib Said, Détention de, à la Grosse-Ile.. 167

Greenway, Thomas, Correspondance avec.. .. .. 96*b*
Grey-sud, Nominations dans.. .. .. ..120, 120*a*
Guysborough Times, privilèges postaux. 187

H

Haney, Quinlan & Robertson.. .. .. .. 77*a*
Herald, Montréal, Montants payés au.. 74*a*
Hickman, W. A., agent d'immigration. 76*h*
Holmes, Très révérend Geo., D.D.. .. 130*a*
Houille bitumineuse, importée.. 205
Houillères du nord de l'Atlantique.. .. 155

I

Ile du Prince-Edouard, steamers pendant l'hiver.. 159
Ile du Prince-Edouard, tunnel.. 188
Immigrants japonais.. 76
Immigration—
Immigrants japonais.. 76
Agents spéciaux.. .. .. 76*a*
Nombre d'arrivages.. .. .. 76*b*
Demandes des restaurateurs.. .. .. 76*c*
Plaintes contre J. Déry.. .. .. 76*d*
Plaintes contre les restaurateurs.. .. 76*e*
Lettre de M. L. Stein.. .. .. 76*f*
Paiements à W. O. Creighton.. .. .. 76*g*
Paiements à W. A. Hickman.. .. .. 76*h*
Immigration, Rapport de l'Intérieur, Partie II.. .. .. 25*c*
Importations des Etats-Unis.. .. ..131, 131*a*
Importations et exportations, 1846 à 1876.. .. .. 109*c*
Impressions et papeterie publiques.. .. 32
Impressions et papeterie publiques, enquête.. 39
Impressions, etc., de l'Etat.. 74
Imprimerie de l'Etat, Employés de l'.. 190
Insectes destructeurs et autres fléaux.. 51
Inspection des bateaux à vapeur.. .. .. 23*a*
Installation électrique à Québec.. 117
Intérieur, Rapport annuel.. 25
Irwin, Fanny Louise, Bois sur le homestead de.. 132

J

Japon, Traité avec le.. .. ..95*d*, 9
Jetté, Son Honneur le juge, administrateur de Québec.. 114
Journaux, Distribution des.. .. .. .. 115*b*
Journaux, Sommes payées aux.. 64
Juges, Nomination des.. 199
Juges, Résidences des, dans la province de Québec.. 170
Justice, Rapport annuel.. 34

K

Kelliher et Gordon, convention *re* N.T.R. 77*h*
Krenzer, J., Correspondance avec.. .. 96*b*

L

Lac à la Truite, route postale.. 171
Lake, général sir P. H. N., Rapport du. 35*b*
Laliberté, J. B., Montants payés à.. .. 146
La Patrie, Montants payés à.. .. .. .. 74*d*
La Presse, Montants payés à.. .. .. .. 74*e*
La Vigie, Montants payés à.. .. .. .. 74*c*
Le Canada, Montants payés à.. .. ..74*f*, 74*k*
Le Soleil, Montants payés à.. .. .. .. 74*b*
Levé de la rivière Nelson.. 196
Letourneau, Louis, Montants payés à.. 148
Liste des navires.. .. .. 21*c*
Loi concernant le tarif des douanes.70, 75, 102*a*
Loi de l'Assurance du service civil.. .. 43
Loi des pêcheries, Modifications à la.. .. 97*a*
Loi des réserves forestières.. 61
Loi des Subsides, 1910.. 207
Loi des territoires du Nord-Ouest, chapitre 62.. 79
Long-Saut, Travaux exécutés au.. ..157, 157*a*
Louage de voitures et billets de tramway à Ottawa.. 175
Louisbourg, Réfrigérateurs de boëtte à. 177*a*
Lumière électrique, Inspection de la.. .. 13

M

Malbœuf, Jos. William, scrip de métis, émis en faveur de.. 130
Manchester Engineer, Echouement du.. 182
Mandats du Gouverneur général.. 42
Maisons de commerce de Kingston, Fournitures achetée de ces.. 156
Manitoba and South-Eastern Railway Co.. 196
Marine, Rapport annuel.. 21
Marines des possessions autonomes, Etat des.. 208
Mesures, Inspection des.. 13
Milice, ordres généraux.. 41
Mines, Rapport du ministère des.. .. .. 26*a*
Ministère des Douanes, Rapport annuel du.. 11
Ministères, qui doivent présenter des rapports au parlement.. 127

Ministres de la couronne, frais de voyages.. 172
Monnaie, Opérations de la.. 73
Montcalm, Voyages faits par le steamer. 169
Montréal, Fonctionnaires de l'Etat à.. 69*a*
Montreal Herald, Montants payés au.. 74*a*

Mc

McDougall, Révérend John.. 71*a*

N

Navires, Liste des.. 21*c*
Netherland Loan Co.. ..95, 95*a*, 95*b*, 95*c*
New-Westminster, Pénitencier de.. 112
North-Bay, Recettes provenant du quai de.. 111

O

Obligations et valeurs.. 49
Office Specialty Manufacturing Co., deniers payés à la.. 180
Ordonnance à l'effet de rescinder l'ordonnance du Yukon.. 78
Ordres généraux, milice.. 41
Ostréiculture.. 67
Ouverture et fermeture du parlement.. 104

P

Parlement, Ouverture et fermeture du.. 104
Parrsboro, Edifice du bureau de poste à.. 86*a*
Pêche dans les baies, Droits de.. 62
Pêcheries, Rapport annuel des.. 22
Pêcheries de l'Atlantique, sentence arbitrale du tribunal de La Haye.. 97*b*
Pêcheries de la côte de l'Atlantique nord.. 97
Pêcheurs dans l'Atlantique canadien.... 84
Pelletier, sir Pantaléon, Congé d'absence de.. ..88, 88*a*
Pénitenciers, Rapport annuel.. 34
Pénitencier de New-Westminster.. 112
Pension de retraite, etc.. 45
Percy Alwyn, Concession d'irrigation.. 192
Peseur, Nomination d'un—à Montréal.. 134
Phœnix Bridge Co., Paiement par la.. 82
Picard, O., et Fils, Deniers payés à.. 75*i*
Poids et mesures, etc.. 13
Police fédérale.. 81
Poisson apporté à terre par les pêcheurs. 84
Ports et rivières, Montants dépensés dans les.. 184
Powassan à Nipissing, route postale.. 171
Preston, W. T. R.. ..95, 95*a*, 95*b*, 95*c*
Primes de pêche, Noms des personnes qui les reçoivent.. ..158, 158*a*
Prix comparatifs Canada et Etats-Unis. 33*b*
Proclamation mettant en vigueur la "Loi modifiant la loi des chemins de fer".. 108
Producteurs de fruits et de légumes, Délégation des.. 113*a*
Produits agricoles et autres.. 173
Propriétaires d'établissements de salaisons (Meat Packers) d'Ontario et de Québec, Mémoire présenté par les.. 113*b*
Propriété dite "Baby Farm", Correspondance concernant la.. 126

Q

Quart sud-ouest de la section 10, township 38.. 96
Quebec Bridge Co., Existence légale de la.. ..125, 125*a*
Québec, Employés temporaires à.. 120*a*
Québec, Extension des frontières du .. 65
Quebec Oriental Railway..89, 128, 128*a*, 128*b*
Québec, pont de, Correspondance, ministère du Travail *re*.. 137*c*
Québec, pont de, Correspondance *re* plans pour le nouveau pont.. 137*d*
Québec, pont de, ingénieurs nommés.. 137*b*
Québec, pont de, Soumissions, etc., pour le.. ..137, 137*a*

R

Rapports des curateurs sur les banques.. ..152, 152*a*
Recensement, Méthodes de faire le..189, 189*b* 189*c*
Recensement, tableaux et formules.. 189*a*
Réception vice-régale, Correspondance *re*. 63
Réciprocité avec les Etats-Unis..De 59 à 59*s*
Reconnaissance de la rivière Nelson.. 19*b*
Règlements concernant le pétrole et le gaz.. 53
Règlements de la cour de l'Echiquier.. 197
Règlements des pêcheries du homard.. 48
Règlements des pêcheries, Infractions des.. ..91, 91*a*
Relations commerciales, Canada et Antilles.. 38
Relations douanières avec les Etats-Unis.. ..109*a*, 109*b*
Relevé hydrographique.. 25*a*

Rentes viagères de l'Etat.. 47
Réserves des Sauvages, Pétrole sur les.. 53
Réserve sauvage de Saint-Pierre. ..71, 71*a*, 71*b*
Réserve des Six-Nations, gaz naturel sur la.. .. .. 71*c*
Revenu de l'Intérieur, Rapport annuel du.. 12
Rivière à l'Ours, N.-E., Champs de tir de la.. 183
Rivière des Prairies, Travaux de dragage exécutés.. .. ..93*b*, 93*c*
Rivière du Coude, Source de puissance hydraulique sur la.. .. ..123, 123*a*
Rivière Napanee, Dragage de la.. 93
Rivière Winnipeg, Droits de source de puissance hydraulique sur la.. 144
Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.. 28
Royaume-Uni, Relations commerciales avec le.. .. .. 10*a*

S

Saint-Pie, Bureau de poste à.. 86
Salles d'exercices ou salles d'armes, Contributions aux.. 129
Samson et Filion, Québec, Deniers payés à.. 124
Secrétaire d'Etat, Rapport annuel 29
Sénat, Coût du.. 100
Sentence aribtrale du tribunal de La Haye.. .. .. 97*b*
Septième district militaire, plainte contre le commandant.. 178
Service civil—
- Nominations et promotions, rapport annuel des commissaires.. 31
- Liste du.. 30
- Loi de l'Assurance du.. 43
- Fonctionnaires à Ottawa.. 135

Service naval du Canada—
- Allocations aux sous-officiers de marine, etc.. .. .. 56*f*
- Augmentations des gages autorisées. 56*g*
- Canadiens acceptés dans la marine. 56*n*
- Conférence navale Internationale à Londres.. .. .. 56*l*
- Conférence navale Internationale, correspondance.. .. .. 56*m*
- Décrets de l'exécutif, allocations de voyage.. .. .. 56*k*
- Demandes d'admission dans le.. .. 56*c*
- Noms des employés dans le.. .. .. 56*c*
- Nom, tonnage, etc., de chaque navire.. .. .. 56*j*

Service naval du Canada—*Fin.*
- Pétitions pour la remise de l'adoption de la loi du.. .. .. 56*i*
- Règles et règlements du.. .. .. .. 56*h*
- Règlements *re* admission des médecins.. .. .. 56*o*
- Règlements *re* taux de la solde dans le.. 56
- Règlements *re* habillements.. .. .. 56*a*
- Sous-ministre et autres officiers dans le.. .. .. 56*d*

Service rapide de l'Atlantique.. 200
Sherwin-Williams Paint Co., Montants payés à la.. 124
Sociétés d'avocats, Montants payés à des. 99
Soldes non réclamés dans les banques.. 7
Stations agronomiques.. 16
Station de sauvetage de Clayoquet.. .. 68
Stations de télégraphie sans fil.. 90
Statistique criminelle.. 7
Statistique des canaux.. .. .. 20*a*
Statistique des chemins de fer.. .. .. 20*b*
Statistique des grains.. .. .. 10*d*
Steamers *Minto*, *Stanley* et *Earl Grey*, Houille achetée pour les.. .. .. ..136, 136*b*
Steamers subventionnés.. .. .. 10*e*
Substances alimentaires, falsification des.. 14

T

Tanguay, Georges, Deniers payés à.. .. 150
Tanguay, Georges, louage d'une propriété de l'Etat.. 140
Tarif préférentiel, marchandises importées en vertu du.. 142
Taschereau, C. E., Québec, Deniers payés à.. 150
Terres fédérales.. .. ..96, 96*a*, 96*b*
Terres fédérales, arpentages.. .. ..60, 60*a*, 60*b*
Terres publiques, Disposition des.. ..141, 141*a*
Territoires du Nord-Ouest, Commissaire pour les.. 181
Traité de chasse aux phoques à fourrures pélagique.. 210
Traité de commerce, etc., avec le Japon.. .. ..95*d*, 95*e*
Travail, ministère du, Correspondance *re* pont de Québec.. .. .. 137*c*
Travail, Rapport annuel.. 36
Travaux publics, Rapport annuel.. .. 19

U

Unions commerciales.. 50
Université de la Saskatchewan, Concession de terres pour l'.. 143

V

Vancouver, Déclarations de douanes à.. 102
Vancouver Dry Dock Company.. 162
Vannutelli, cardinal, Garde et escorte pour le.. 121
Voies navigables internationales.. .. ..54, 54a
Votants, liste des, Impression de la.. .. 209

W

Wentworth, comté de, Nominations dans le.. .. .. 120c
Western Coal Operators' Association.. 202
Winnipeg, Emplacement du parlement à.. .. ..194, 194a
Wren, le trawler.. 85
Walsh, E. J., I.C., Correspondance avec. 204
Wanda, Estimation de la.. 163

Y

Yukon, ordonnances du conseil, 1909.. .. 40
Yukon, ordonnances du conseil, 1910.. .. 40a
Yukon, ordonnances rescindées.. 78

Voir aussi l'Index Alphabétique, page 1.

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique, avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du Parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

(Ce volume est relié en deux parties.)

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Volume I, parties A à P et volume II, parties Q à Y. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présentés le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 2 décembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 6 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 16 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*a*. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 8 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*b*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1911. Présenté le 3 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*c*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 9 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5*d*. Autre budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1912. Présenté le 17 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

6. Liste des actionnaires des banques chartrées du Canada, à la date du 31 décembre 1910. Présentée le 10 avril 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 3.

7. Rapport des dividendes restant impayés, des soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées dans les banques chartrées du Canada, pendant cinq ans et plus, avant le 31 décembre 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 4.

8. Rapport du surintendant des assurances pour l'année finissant le 31 décembre 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Relevé des états des compagnies d'assurances du Canada, pour l'année finissant le 31 décembre 1910. Présenté le 27 avril 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution.

VOLUME 5.

10. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie I. Commerce du Canada. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*a*. Rapport du ministère du Commerce. Partie II. Commerce du Canada avec la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*b*. Rapport du ministère du Commerce. Partie III.—Commerce du Canada avec les pays étrangers, autres que la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 6.

10*c*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie IV.—Commerce du Canada. Renseignements divers. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*d*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie IV.—Statistiques des céréales, y compris la saison de la récolte terminée le 31 août 1910, et la saison de navigation terminée le 6 décembre 1910. Présenté le 12 mai 1911, par l'honorable William Patterson.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10*e*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie VI.—Services de paquebots subventionnés. Présenté le 20 avril 1911, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

10*f*. Rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Partie VII.—Commerce des pays étrangers, et traités et conventions. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 7.

11. Rapport du ministère des Douanes, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1909, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 8.

13. Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

14. Rapport sur la falsification des substances alimentaires, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15*a*. Rapport du Commissaire de la laiterie et des installations frigorifiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 12 janvier 1911, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

15*b*. Rapport du directeur général vétérinaire et du commissaire du bétail M. J. G. Rutherford, M.V., pour l'exercice clos le 31 mars 1909.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires

VOLUME 9.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher

17. Statistiques criminelles, pour l'année expirée le 30 septembre 1909. Présentées le 21 novembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 10.

18. Relevé des élections partielles (onzième parlement) de la Chambre des communes, 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18. (1908). Relevé de la onzième élection générale pour la Chambre des communes du Canada, tenue les 19 et 26 octobre 1908.. .. ..*Réimprimé.*

VOLUME 11.

19. Rapport du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19*a*. Rapport sur les progrès des levés et des travaux exécutés concernant l'emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa, pour l'exercice 1909-1910. (ajoutant aux investigations se rattachant au projet du canal maritime de la baie Georgienne), Présenté le 6 mars 1911, par l'honorable William Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 12.

19*b*. Rapport sur la reconnaissance hydrographique de la rivière Nelson, septembre-octobre 1909. Présenté le 16 février 1911, par l'honorable William Pugsley.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20. Rapport du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 12 novembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

20*a*. (1909). Statistique des canaux, pour la saison de navigation de 1909. Présentée le 21 mars 1910, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*b*. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1910. Présentée le 10 avril 1911, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

20*c*. Statistique des chemins de fer, pour l'année expirée le 30 juin 1910. Présentée le 16 décembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 13.

20*d*. Le cinquième rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

20*c*. Rapport sur les études du tracé du chemin de fer de la baie d'Hudson. Présenté le 13 décembre 1909, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Marine, 1910). Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21*a*. Rapport de la Commission de géographie du Canada, renfermant toutes ses décisions jusqu'au 30 juin 1910.. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 14.

21*b*. Rapport sur la formation de la glace dans le fleuve Saint-Laurent, et rapport sur l'influence des banquises sur la température de la mer, tel qu'indiqué par l'usage du microthermomètre lors d'un voyage fait dans le détroit et la Baie-d'Hudson, en juillet 1910, par M. H. T. Barnes, D.Sc., F.R.S.C. Présenté le 16 mai 1911, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

21*c*. Liste des navires publiée par le ministère de la Marine et des Pêcheries, étant une liste des navires inscrits sur les livres d'enregistrement du Canada le 31 décembre 1910. Présentée le 19 juillet 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries. (Pêcheries), 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 15.

23. Rapport des commissaires des Ports, etc., au 31 décembre 1910.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

23*a*. Rapport du Président de la Commission de l'Inspection des bateaux à vapeur, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

24. Rapport du ministre des Postes, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 16.

25. Rapport du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 17.

25*a*. Rapport de l'Astronome en chef, ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1910.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

25*b*. Rapport annuel de la division du Service topographique, ministère de l'Intérieur, 1909-10. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable Frank Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25*c*. Rapport du Dr P. H. Bryce, médecin en chef. Annexe du rapport du surintendant de l'immigration. Présenté le 9 décembre 1910, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 18.

25*d*. Rapport du levé hydrographique (jaugeage de certains cours d'eau). Ministère de l'Intérieur.. .. ..*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

26. Rapport sommaire de la division de géologie du ministère des Mines, pour l'année civile 1910. Présenté le 19 janvier 1911, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26a. (1909). Rapport sommaire de la division des mines du ministère des Mines, pour l'année civile 1909. Présenté le 26 janvier 1911, par l'honorable William Templeman.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.
Ce document est relié dans le Volume XVI, 1910.

VOLUME 19.

27. Rapport du département des Affaires des sauvages, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable F. Oliver.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, 1910. Présenté le 2 décembre 1910, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 20.

29. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

29 (Pas de publication).

29b. Rapport du département des Affaires extérieures pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Liste du service civil du Canada, 1910. Présentée le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.*

VOLUME 21.

31. Deuxième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour la période comprise entre le 1er septembre 1909 et le 31 août 1910. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1910. Présenté le 17 novembre 1910, par l'Orateur.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice clos le 31 mars 1909. Présenté le 30 novembre 1910, par l'honorable A. B. Aylesworth.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport du conseil de la milice, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35a. Rapport du général sir John French, G.C.B., G.C.O.V., C.C.M.G., inspecteur général des forces impériales, sur son inspection des forces de la milice canadienne. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35b. Rapport sur la meilleure méthode de mettre à exécution les recommandations du général sir John French au sujet de la milice canadienne, par le major général sir P. H. N. Lake, C.C.M.G., C.B., inspecteur général. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35c. Rapport intérimaire du conseil de la milice pour le Canada concernant l'entraînement de la milice durant la saison de 1910. Présenté le 31 mars 1911, par l'honorable sir Frederick Borden.. .. .. *..Imprimé pour la distribution.*

36. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice clos le 31 mars 1910, y compris le rapport sur les procédures en vertu de la loi des enquêtes en matière de différends industriels, 1907. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable W. L. MacKenzie King.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

VOLUME 22.

36a. Rapport sur les différends industriels au Canada jusqu'au 31 mars 1911.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

36b. Prix comparatifs, Canada et Etats-Unis, 1906-1911. (Produits agricoles, des pêcheries, du bois et des mines. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable W. L. Mackenzie King.. .. .. *..Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.*

37. Sixième rapport des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable G. P. Graham.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

38. Rapport de la Commission Royale sur les relations commerciales entre le Canada et les Antilles, ainsi que Partie II—Preuve faite en Canada et appendices; Partie III—Preuve faite dans les Antilles et appendices; et Partie IV—Preuve faite à Londres et appendices. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.
Imprimé pour les documents parlementaires.

39. Rapport de l'honorable secrétaire d'Etat sur l'enquête faite au sujet des affaires du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, ainsi que copie de la preuve, etc., faite à la dite enquête. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. .. *..Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

VOLUME 23.

40. Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon en 1909. Présenté le 21 novembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. .. *..Pas imprimées.*

40a. Ordonnances du Territoire du Yukon, décrétées par le conseil du Yukon, en l'année 1910. Présentées le 4 avril 1911, par l'honorable Charles Murphy.. .. *..Pas imprimées.*

41. Ordres généraux de la milice entre le 1er novembre 1909 et le 18 octobre 1910. Présentés le 22 novembre 1910, par l'honorable sir Frederick Borden.. .. .. *..Pas imprimés.*

42. Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, à compte de l'exercice 1910-11. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Patterson.. .. .. *..Pas imprimé.*

43. Relevé conforme à l'article 17 de la Loi d'assurance du service civil, pour l'exercice clos le 31 mars 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.
Pas imprimé.

44. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er avril 1910 au 17 novembre 1910, conformément à la Loi des subsides, 1910. Présenté le 22 novembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. .. *..Pas imprimé.*

45. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1910. Présenté le 22 novembre 1911, par l'honorable William Paterson.. .. .. *..Pas imprimé.*

46. Procès-verbaux de la Commission d'économie interne, pour l'année écoulée, conformément à la règle 9 de la Chambre. Présentés le 1er décembre 1910, par l'Orateur.
Imprimés pour les documents parlementaires.

VOLUME N° 23—*Suite.*

47. Etat conforme à l'article 16 de la Loi des rentes viagères, servies par l'Etat, 1908, contenant un relevé des transactions faites pendant l'exercice expiré le 31 mars 1910. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour les documents parlementaires.

48. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 1er décembre 1910. Copie des règlements existants concernant la pêche du homard adoptés par arrêté du conseil du 30 septembre 1910. Présentée le 1er décembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimée pour les documents parlementaires.

49. Etat détaillé des obligations et effets enregistrés dans le département du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier état du 25 novembre 1909, soumis au parlement du Canada en vertu de l'article 32, chapitre 19, des Statuts Revisés du Canada, 1906. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

50. Rapport annuel en vertu du chapitre 125 des Statuts Revisés du Canada, 1906, concernant les unions commerciales. Présenté le 1er décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimé.*

51. Règlements en vertu de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux. Présentés le 1er décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Pas imprimés.*

52. Premier rapport annuel de la Commission de la conservation des ressources naturelles, 1910. Présenté le 5 décembre 1910, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour les documents parlementaires.

53. Règlements établis par ordre en conseil, le 17 mai 1910, pour la disposition du pétrole et du gaz sur les réserves sauvages des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan et dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentés le 5 décembre 1910, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimés.*

54. Rapport de la Commission internationale des voies navigables et discussion sur le régime des eaux du lac Erié et des grands lacs. Présenté le 7 décembre 1910, par l'honorable William Pugsley.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

54*a*. Réponse à adresse de la Chambre des communes en date du 12 décembre 1910,—Copie de tous les arrêtés du conseil ou autres autorisations nommant les membres de la section canadienne de la Commission conjointe des eaux navigables internationales, y compris tous rapports, recommandations et correspondance soumis au gouvernement ou à l'un de ses départements par la dite section canadienne, ou l'un de ses membres; de plus, un état des dépenses totales de cette section canadienne jusqu'à date, y compris les détails. Présentée le 8 mai 1911. M. Macdonell.. .. ..*Pas imprimée.*

55. Relevé en tant que le ministère de l'Intérieur est concerné de copie de tous les arrêtés du conseil, plans, documents et correspondance, qui doivent être présentés à la Chambre des Communes, en vertu d'une résolution passée le 20 février 1882,—depuis la date de la dernière production de documents, en vertu de la dite résolution. Présenté le 9 décembre 1910, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

55*a*. Etat indiquant les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien, pendant l'année expirée le 31 octobre 1910. Présenté le 4 mai 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

56. Règlements établis par le département du Service de la Marine au sujet de la solde,—en conformité de l'article 47 de la Loi du Service de la Marine. Présentés le 9 décembre 1910, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimés.*

56*a*. Règlements établis par le département du Service de la Marine au sujet de la distribution des habillements,—en conformité de l'article 47 de la Loi du Service de la Marine. Décret à l'exécutif au 30 septembre 1910. Présentés par l'honorable M. L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimés.*

56*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 5 décembre 1910,—Etat indiquant les dépenses faites jusqu'à date à même la somme votée par la Chambre au sujet

VOLUME N° 23—*Suite.*

de la nouvelle marine, et spécifiant dans chaque cas le montant payé, à qui, et l'objet de la dépense. Présentée le 16 décembre 1910.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 14 décembre 1910,—Etat donnant le nombre de demandes reçues de citoyens du Canada pour servir dans la marine canadienne projetée en qualité d'officiers et en qualité de marins expérimentés, respectivement; le nombre d'officiers et de marins, respectivement, de la marine anglaise qui ont demandé du service dans la marine canadienne. Présentée le 11 janvier 1911.—M. Jameson.. .. ..*Pas imprimée.*

56*d*. Réponse à adresse du Sénat, du 24 novembre 1910, demandant,—1. Le département du Service de la Marine créé par la législation de la dernière session a-t-il été régulièrement constitué et mis en fonction? 2. Qui a été nommé sous-ministre par le Gouverneur en conseil? 3. Quels sont les autres fonctionnaires et commis nécessaires à l'administration convenable des affaires du nouveau département qui ont été nommés par le Gouverneur en conseil? 4. Quels sont parmi ces fonctionnaires et ces commis ceux qui ont été transférés du ministère de la Marine et des Pêcheries au département du Service de la Marine? 5. Parmi ces fonctionnaires et ces commis quels sont ceux qui viennent d'ailleurs? 6. Quel est le salaire de chacun des fonctionnaires? Présentée le 11 janvier 1911.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée.*

56*e*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Tableau faisant connaître,—1. Les noms de toutes les personnes engagées, à ce jour, par le gouvernement en rapport avec le nouveau département de la Marine, soit pour service sur mer, soit pour travail se rattachant au département, tant dans le service extérieur que dans le service intérieur. 2. Le domicile antérieur de ces personnes, leur emploi antérieur, rang ou grade dans la marine britannique, ou ailleurs, et le chiffre de leur solde ou rémunération antérieures. 3. Les fonctions, rang ou occupation dans le service du Canada, ainsi que leurs soldes et allocations actuelles. Présentée le 18 janvier 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*f*. Copie d'un décret du conseil, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 22 décembre 1910, autorisant l'octroi de certaines gratifications aux sous-officiers et marins du service de la Marine. Présentée le 19 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimée.*

56*g*. Copie d'un décret du conseil, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 22 décembre 1910, et publié dans la *Gazette du Canada* le 14 janvier 1911, autorisant une augmentation de gages pour certains services à bord des navires du service de la Marine. Présentée le 19 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. ..*Pas imprimée.*

56*h*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes règles et règlements passés par le Gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la Loi du service de la marine adoptée à la dernière session du Parlement. Présentée le 26 janvier 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*i*. Réponse à ordre du Sénat en date du 24 novembre 1910,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes: 1. Le nom de la division électorale; 2. Celui de la paroisse, canton, ville ou cité; 3. Le nom du premier signataire et mention du nombre additionnel des signataires de chacune des requêtes présentées au cours de la dernière session, soit à la Chambre des Communes soit au Sénat, demandant la remise de l'adoption du projet de loi de la marine de guerre jusqu'à ce que le peuple eut eu l'occasion de manifester sa volonté par voie de plébiscite; 4. La date de la présentation de chacune de ces requêtes; 5. Le nom pour chacune de ces requêtes du député ou du sénateur qui l'a présentée. Présentée le 30 novembre 1910.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée.*

56*j*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes: 1. Le nom de tous les navires qui composent aujourd'hui la flotte au service du Canada; 2. Le tonnage de chacun de ces navires; 3. L'âge actuel de chaque vaisseau;

VOLUME N° 23—*Suite.*

4. Le prix d'achat, ou de construction, ou à leur défaut, la valeur actuelle de chacun de ces navires; 5. La force en chevaux-vapeur de chacun d'eux; 6. Leur mode de propulsion, par aubes, hélices ou voiles; 7. Le nombre de personnes composant l'équipage de chacun de ces navires; 8. Le coût d'entretien annuel de chacun de ces navires avec les équipages; 9. L'emploi de chacun de ces vaisseaux, spécifiant si c'est pour la garde des côtes, la protection des pêcheries ou pour quel autre usage; 10. Dans quelles eaux se meut chacun de ces navires—est-ce dans les eaux de l'Atlantique, dans celles du Pacifique, sur les grands lacs, dans les eaux du golfe et du fleuve Saint-Laurent ou ailleurs? Avec un résumé indiquant le nombre et le tonnage global des vaisseaux servant sur les grands lacs, des vaisseaux stationnés sur les rives de la Colombie-Britannique et des vaisseaux sillonnant les eaux de l'est de notre partie du continent américain. Présentée le 14 février 1911.—L'honorable M. Landry.. .. ..*Pas imprimée*

56*k*. Copie des décrets de l'exécutif publiés dans la *Gazette du Canada*, le 11 février 1911: N° 83-146. Règlements pour l'entrée des instructeurs de la marine. No 91-146. Echelle revisée des salaires pour les électriciens. No 86-146. Allocation revisée pour dépenses de voyages. Présentée le 23 février par le très honorable sir Richard Cartwright. *Pas imprimée.*

56*l*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 6 février 1911,—Copie du protocole ou arrangement final conclu à la Conférence navale internationale tenue à Londres en décembre 1908-février 1909, et du rapport général présenté à la dite conférence navale au nom de son comité de rédaction, et de toute correspondance échangée entre le gouvernement impérial et celui du Canada à ce sujet. Présentée le 10 mars 1911.—M. Monk.. .. ..*Pas imprimée.*

56*m*. Correspondance et documents concernant la Conférence navale internationale, tenue à Londres en décembre 1908-février 1909. 2. Correspondance concernant la déclaration de Londres. 3. Décision finale de la seconde conférence de la paix tenue à La Haye en 1907, et conventions et déclarations y annexées. Présentée le 23 mars 1911, par le très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimée.*

56*n*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître,—1. Combien de Canadiens ont été admis pour faire partie de la marine canadienne. 2. Quels sont les noms et le lieu de résidence des aspirants acceptés. Présentée le 24 mars 1911.—M. Taylor (Leeds).. .. ..*Pas imprimée.*

56*o*. Copie d'un décret de l'exécutif approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 31 mars 1911, et publié dans la *Gazette du Canada* le 15 avril 1911: No 358. Règlements revisés pour l'entrée de chirurgiens dans le service naval. Présentée le 24 avril 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimée.*

57. Réponse à ordre de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada, ou le très honorable premier ministre, et le gouvernement du Manitoba, ou le premier ministre de cette province au sujet de la demande, par la province du Manitoba, d'un accroissement de territoire et de subvention. Présentée le 14 décembre 1910.—M. Staples. *Imprimée pour les documents parlementaires.*

58. Mémoire concernant les finances de la Commission des champs de bataille nationaux de Québec, à la date du 31 mars 1910. Présenté le 15 décembre 1910, par l'honorable William Paterson.. .. ..*Imprimé pour les documents parlementaires.*

58*a*. Rapport de la Commission des champs de bataille nationaux de Québec. Présenté le 15 décembre 1910, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

58*b* Réponse à adresse du Sénat du 24 janvier 1911,—Copie du dernier rapport fait au gouvernement par les membres de la Commission des champs de bataille de Québec. Présentée le 10 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

58*c*. Réponse à ordre du Sénat du 12 janvier 1911,—Copie de tous ordres en conseil relativement à la nomination des membres de la Commission des champs de bataille de la province de Québec, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes reçues par la dite commission, leur provenance, l'intérêt sur icelles, les dépenses encourues, la nature de telles dépenses, distinguant ce qui a été payé pour acquisition de terrains, la balance en mains et le coût approximatif avec la nature des dépenses à encourir pour atteindre le but que s'est proposé la commission. Présentée le 21 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

58*d*. Réponse à un ordre du Sénat en date du 23 février 1911,—Etat du nombre de médailles en or, en argent ou en bronze que la Commission des champs de bataille de Québec a fait frapper en commémoration du trois centième anniversaire de la fondation de Québec, le coût de chacune de ces séries de médailles, les noms des personnes ou des institutions auxquelles l'on a donné des médailles en or, en argent ou en bronze. Présentée le 28 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

59. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910.—Présentée le 15 décembre 1910.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*a*. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*b*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 3 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*c*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 8 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*d*. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réci-

VOLUME N° 23—*Suite.*

procité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*e*. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*f*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 14 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*g*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 22 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*h*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présenté le 27 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*i*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59*j*. Réponse supplémentaire additionnelle à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

59*k*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 31 mars 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

59*l*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910.—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou la désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 7 avril 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

59*m*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

59*n*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée*

59*o*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 2 mai 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

59*p*. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 5 mai 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

59*q*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 avril 1911,—Relevé faisant connaître les droits imposés par l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la France, la Suède, la Suisse, l'Autriche-Hongrie, le Japon, l'Argentine, le Venezuela et la Russie, respectivement, sur chacun des articles compris dans la convention douanière

VOLUME N° 23—*Suite.*

entre les Etats-Unis et le Canada; aussi, en 1910, quels ont été les quantités et les prix d'importations sur lesquelles des droits ont été perçus, quant aux articles suivants: beurre, œufs, fromage, bœuf salé, lard fumé et jambons, mouton, agneau, lard salé et autres produits de viande (en détail), orge, fèves, avoine, pois, blé, foin, graine de lin, pommes vertes, et animaux importés des pays ci-dessus nommés. Présentée le 8 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59r. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mai 1911, pour un relevé, basé sur le dernier rapport annuel du Commerce et de la Navigation des Etats-Unis, faisant connaître en quoi le Canada sera plus favorisé sur le marché américain que ses principaux compétiteurs par suite de l'interprétation donnée le 10 avril 1911 à Washington par la cour d'appel des Etats-Unis en matières douanières au sujet de la clause de la nation la plus favorisée,—laquelle interprétation ne reconnaît pas aux compétiteurs du Canada sur le marché américain les mêmes privilèges que ceux accordés au Canada par la convention douanière en ce qui concerne l'importation aux Etats-Unis des articles suivants, savoir:—(*a*) Maquereau, mariné ou salé (*b*) hareng, mariné; (*c*) morue, aigrefin, merluche et merlan, séchés, fumés, salés ou en conserve; (*d*) tous autres poissons salés ou en conserves; (*e*) huiles de poisson ;(*f*) beurre; (*g*) fromage; (*h*) bêtes à cornes; (*i*) chevaux; (*j*) avoine; (*k*) coke; (*l*) eaux minérales; (*m*) feuilles de fer ou d'acier laminées, étamées en zinc, en étain ou autre métal; (*n*) mica; (*o*) graine de lin; (*p*) fèves et pois desséchés; (*q*) oignons; (*r*) pommes de terre; (*s*) autres végétaux à l'état naturel.—Montrant de plus (1) le taux de droit actuel dans les Etats-Unis sur les articles ci-dessus énumérés; (2) le taux de droit, sous le régime de la convention douanière projetée, sur les dits articles; (3) la valeur des artitcles (4) le montant des droits perçus sur les articles importés des dits compétiteurs pour le commerce de la dite année, et qui seront admis francs de droit, s'ils sont importés du Canada, en vertu de la dite convention douanière. Présentée le 16 mai 1911.—*M. Sinclair.* *Pas imprimée.*

59s. Autre réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les pétitions, les mémoires et les résolutions émanant de particuliers, des chambres de commerce ou d'autres corporations favorisant ou demandant un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, comme aussi de tous documents de même genre protestant contre un tel traité ou le désapprouvant, et copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, touchant la question de réciprocité avec les Etats-Unis, depuis le 1er janvier 1910. Présentée le 19 mai 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

59t. Etat indiquant quelles ont été chacune des six dernières années, les importations en Canada (quantité et valeur) des produits ci-après énumérés provenant respectivement de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Danemark, de la Hollande, de la Belgique, de la France, de la République Argentine et des Etats-Unis, savoir: blé, avoine, chevaux, bêtes à cornes, moutons, agneaux, viande de bœuf et de mouton, œufs, beurre, fromage, volailles, légumes et fruits; quel a été, à Londres, Angleterre, pendant les derniers cinq ans, le prix moyen du beurre et des œufs comparé au prix (a) dans les provinces de l'est, (b) à Montréal, (c) à Toronto, (d) à Minnéapolis, (e) à Chicago, (f) à Détroit, (g) à Buffalo, (h) à Boston, et (i) à New-York. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable S. A. Fisher.. .. ..*Pas imprimé.*

60. Relevé des décrets de l'exécutif passés entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi des arpentages fédéraux, chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver. *Pas imprimé.*

60a. Décrets du conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie-Britannique*, entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, sous le régime des dispositions du paragraphe (d) de l'article 38 des Règlements concernant l'arpentage, l'ad-

VOLUME N° 23—*Suite.*

ministration, la disposition et la gérance des terres publiques du Canada, dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 11 janvier 1811, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimés.*

60b. Etat exigé par l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20 des Statuts de 1908, lequel est comme suit: " 77. Les règlements établis par le Gouverneur en conseil en vertu des dispositions de la présente loi, et les décrets du Gouverneur en conseil autorisant la vente d'une étendue de terre ou la concession de quelque intérêt dans cette étendue de terre n'auront de vigueur et d'effet qu'après avoir été publiés, pendant quatre semaines consécutives, dans la *Gazette du Canada;* et tous ces décrets ou règlements doivent être déposés devant les deux Chambres du parlement dans les quinze jours de la session qui suit leur date, et ces règlements resteront en vigueur jusqu'au jour suivant immédiatement celui de la prorogation de cette session du parlement, et pas davantage, à moins qu'au cours de cette session ils n'aient été approuvés par résolution des deux Chambres du parlement ". Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

61. Relevé des décrets de l'exécutif passés entre le 1er novembre 1909 et le 30 septembre 1910, conformément aux dispositions de la Loi des réserves forestières fédérales, articles 7 et 13 du chapitre 56 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 11 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

62. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie du mémoire de sir John Thomson relativement aux droits de pêche dans les baies de l'Amérique Britannique du Nord préparé pour les plénipotentiaires britanniques a Washington en 1888, et copie du traité consenti et approuvé par le président. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster.*
Imprimée pour les documents parlementaires.

63. Réponse à adresse de la Chambre des Communes en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous mémoranda, correspondance, etc., entre Son Excellence le Gouverneur général et le bureau colonial, ou entre l'un des membres du gouvernement et les consuls généraux des pays étrangers en Canada, au sujet du rang que doivent occuper ces derniers dans les fonctions officielles, telles que la réception du soir vice-royale. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Sproule.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

64. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 décembre 1910,—Etat indiquant quels journaux ou compagnies publiant des journaux dans les cités de Montréal et de Québec ont directement ou indirectement reçu du gouvernement du Canada des sommes en solde d'impression, de lithographie, de reliure ou d'autre ouvrage, entre le 31 mars et le 15 novembre 1910; aussi, indiquant durant la période précitée, la somme totale payée à chacun des dits journaux ou à chacune des dites compagnies. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Monk.. .. ..Pas imprimée.*

65. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous arrêtés du conseil, correspondance, papiers, cartes ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres et le gouvernement de Québec ou quelqu'un de ses membres ou autres personnes agissant en son nom, ou entre le gouvernement du Canada et celui de l'Ontario ou quelqu'un de ses membres concernant l'extension des limites de la province de Québec, tel que mentionné dans un arrêté du conseil du 8 juillet 1896 établissant une limite conventionnelle y spécifiée. Aussi, copie de toute correspondance, papiers, documents, etc., qui ont pu être échangés entre les susdits gouvernements ou quelques-uns de leurs membres au sujet de l'adoption d'une loi en 1898 à l'effet de ratifier la limite conventionnelle actuelle. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Sproule.. .. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

66. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat donnant les noms des manufacturiers canadiens qui préparent des " formes " de cordonnier en érable étuvé dégrossies à la machine et des formes-blocs pour chaussures ",

VOLUME N° 23—*Suite.*

destinées à la fabrication de formes finies pour bottines et souliers. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Hughes*.. .. ..*Pas imprimée.*

67. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de toute correspondance, rapports, mémoires, explorations et autres papiers en la possession du gouvernement et non encore déposés sur la Table, concernant l'industrie huîtrière en Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports et autres papiers concernant la propriété et le contrôle des bancs d'huîtres, et la concentration de la propriété et du contrôle des dits bancs en vue d'en laisser la réglementation et le contrôle au gouvernement du Canada. Aussi, copie de toute correspondance, rapports, recommandation et autres papiers concernant la location ou la vente des dits bancs ou d'une partie d'iceux pour y cultiver les huîtres. Aussi, copie de toute correspondance et rapports concernant la culture et la conservation des huîtres et autres mollusques. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Warburton.*
Imprimée pour les documents parlementaires.

68. Ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de tous rapports, dépositions, correspondance et autres documents se rapportant à l'enquête sur les irrégularités survenues à la station de sauvetage de Clayoquot, dont il est fait mention à la page 353 du rapport du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1909-1910. (Doc. parlementaire, No 22). Présenté le 11 janvier 1911.—*M. Bernard..Pas imprimé.*

69. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant combien de fonctionnaires de l'hôtel des douanes à Montréal ont quitté le service depuis le 1er jour 1896 jusqu'à ce jour; quels sont leurs noms, et quels étaient leurs appointements, leurs fonctions et leur âge respectivement à la date à laquelle ils ont quitté le service; aussi, les noms, l'âge, les appointements et les fonctions de ceux qui les ont remplacés, la date de leur entrée dans le service et leurs appointements actuels. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Wilson (Laval)*.. .. ..*Pas imprimée.*

69*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Etat donnant les noms et prénoms des employés permanents ou temporaires nommés à Montréal depuis le 1er janvier 1904, dans le ministère des Postes, dans celui des Douanes, du Revenu de l'Intérieur et des Travaux publics; l'âge et le lieu de résidence de ces employés au moment de leur nomination; les dates et la nature des permutations, promotions ou augmentations de salaires accordées à ces employés depuis leur nomination. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Gervais*.. .. ..*Pas imprimée.*

70. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Sommaire des conventions conclues avec des pays étrangers par le Gouverneur en conseil sous le régime du tarif des douanes, 1907, sans en référer au parlement. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée*

71. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé de la dépense totale se rapportant à la rétrocession de la réserve sauvage de Saint-Pierre, y compris le transport des sauvages sur la nouvelle réserve, et les frais de la vente des terres, ainsi que toutes dépenses nécessitées pour la rétrocession. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

71*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance échangée avec le révérend John McDougall et de toutes instructions à lui données relativement à la réserve des sauvages de Saint-Pierre; aussi, du rapport du révérend John McDougall sur l'enquête faite par lui concernant la dite réserve. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

71*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé de la dépense totale se rapportant à la rétrocession de la réserve sauvage de Saint-Pierre, y compris le transport des sauvages sur la nouvelle réserve, et les frais de la vente des terres ainsi que toutes les dépenses nécessitées pour la rétrocession. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Bradbury*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME No 23—*Suite.*

71c. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous rapports, arrêtés du conseil, correspondance, offres, conventions, archives, règlements ou autres documents, se rapportant à la concession ou abandon à un nommé Merrill, ou à quelque autre personne ou corporation du droit de creuser un puits pour atteindre et se procurer du gaz naturel soit dans, soit sous la réserve sauvage des Six-Nations, à ou près Brantford, Ont.;—aussi, un relevé de toutes les sommes qui ont été payées pour telle concession ou droit, et de toutes les sommes reçues subséquemment par ces tribus, ou par le gouvernement pour le compte de ces tribus en rapport avec la dite concession ou droit. Présentée le 2 février 1911.—*M. Osler.. ..Pas imprimée*

72. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Copie de tous rapports, documents et correspondance, non encore produits, se rapportant à la grève des employés de la Cumberland Coal and Railway Company, Limited. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Rhodes.. .. ..Pas imprimée.*

72a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de la convention en règlements de la dernière grève entre la compagnie du Grand-Tronc et les conducteurs et serre-freins,—ainsi que de toute la correspondance et des documents qui se rapportent à cette grève ou qui en ont été la conséquence, échangés entre les parties en cause, ou entre l'une d'elles et toutes personne ou personnes autorisées ou se déclarant autorisées à représenter l'une ou l'autre des dites parties, ou encore entre le gouvernement, ou l'un des ministres ou des sous-ministres, ou toute autre personne représentant le gouvernement, ou entre ces dites personnes, ou l'une quelconque d'entre elles, ou toute personne autorisée ou se déclarant autorisée à agir en leur nom, ou au nom de l'une quelconque d'entre elles, avant, durant, et depuis la dite grève. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Northrup. .. ..Pas imprimée.*

72b. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance, documents se rapportant à la dernière grève du Grand-Tronc entre la compagnie du Grand-Tronc et les conducteurs et employés en grève, ou entre l'une quelconque de ces personnes ou toute personne ou toutes personnes autorisées ou se prétendant autorisées à agir au nom de l'une ou l'autre des parties, ou tout ministre, ou sous-ministre, ou qui que ce soit en leur nom, et l'une ou l'autre de ces personnes, ou toute personne se déclarant autorisée à agir au nom des uns ou des autres, depuis le 29 novembre 1910, et spécialement de tous les documents, correspondance et conventions se rapportant à la réinstallation dans leur emploi de l'un quelconque des grévistes et la nomination du juge Barron. Présentée le 2 février 1911.—*M. Northrup..Pas imprimée.*

73. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat complétant, pour l'année 1910, les renseignements fournis par la réponse à un ordre de la Chambre en date du 19 janvier 1910 concernant les opérations de la Monnaie. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

74. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 novembre 1909,—Etat indiquant le montant total payé par le gouvernement, chaque année, depuis 1896, pour impressions, annonces et lithographies exécutées en dehors du bureau de l'imprimerie du gouvernement; le montant total ainsi payé, chaque année, par chaque département du gouvernement pour les dits objets; les noms et domiciles de chaque personne, maison ou corporation auxquelles des sommes ont été ainsi payées et le montant total payé, chaque année, à chacune de ces personnes, maisons ou corporations depuis 1896; la partie des dites sommes, s'il en est, qui ont été ainsi payées après annonces publiques, soumissions et contrats; à qui les contrats ont été accordés et si c'est au plus bas soumissionnaire, dans chaque cas; et aussi, quelle partie des dites sommes a été dépensée autrement qu'à la suite d'annonces publiques, de soumissions et de contrats, et à qui elle a été payée dans chaque cas. Présentée le 11 janvier 1911.—*M. Armstrong.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

74*a*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *The Montreal Herald* par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*b*. Réponse à ordre du Sénat du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Le Soleil*, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*c*. Réponse à ordre du Sénat du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, les sommes d'argent payées au journal *La Vigie*, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays, depuis la fondation de ce journal jusqu'à ce jour. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*d*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *La Patrie*, de Montréal, par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*e*. Réponse à ordre du Sénat du 1er février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *La Presse*, de Montréal, par les différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*f*. Réponse à ordre du Sénat du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Le Canada*, de Montréal, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*g*. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à la compagnie Martineau par les différents ministères du pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

74*h*. Réponse à ordre du Sénat du 31 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Jean Drolet, de Québec, par les différents ministères de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée*

74*i*. Réponse à ordre du Sénat du 3 février 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à O. Picard et Fils, de Québec, par les différents ministères de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée*

74*j*. Réponse à ordre du Sénat du 24 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. DeCourcy, de Québec, entrepreneur, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*k*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 février 1911,—Relevé faisant connaître quelles sommes, depuis le 31 mars dernier, ont été payées par le gouvernement au journal *Le Canada* à Montréal, ou à ses éditeurs,—(*a*) pour annonces ou impressions; (*b*) pour lithographie ou autres ouvrages; (*c*) directement ou indirectement pour des copies du journal; si actuellement, le dit journal exécute quelque ouvrage, de quelque nature que ce soit, pour le gouvernement; si des soumissions ont été demandées publiquement pour l'un quelconque des ouvrages faits par le dit journal pour le gouvernement au cours de l'année dernière. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*l*. Réponse supplémentaire à un ordre du Sénat en date du 24 janvier 1911,—Relevé indiquant pour chaque année du 1er juillet 1896 à date les montants payés à M. Courcy,

VOLUME N° 23—*Suite.*

entrepreneur, par chacun des ministères du pays. Présentée le 27 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

74*m*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mai 1911,—Relevé des sommes payées par l'Etat aux propriétaires ou éditeurs du *Record*, d'Essex, journal quotidien et hebdomadaire publié à Windosr, Ontario, pour impressions et annonces, au cours des exercices clos le 31 mars 1907, 1908, 1909, 1910 et 1911. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Boyce*.. .. ..*Pas imprimée.*

75. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Etat donnant, pour 1896 et 1910, respectivement, la valeur moyenne imposable de l'unité de chaque article ou produit énuméré dans les tableaux de la Loi des douanes sur lequel un droit *ad valorem* était payable, chacune des deux années ci-dessus. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Borden (Halifax)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant toutes les demandes faites au gouvernement pendant la durée de l'arrangement conclu avec le Japon concernant les immigrants japonais, en vue d'admettre ces immigrants pour des fins spéciales. Aussi, copie de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Taylor (New Westminster)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant la liste des agents spéciaux d'immigration nommés par le gouvernement depuis le 31 mars 1909, spécifiant dans quelles parties de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, du continent européen ou autre pays ils sont stationnés, et faisant connaître leurs domiciles actuels et où ils résidaient lors de leur nomination, la date de la nomination dans chaque cas, leurs salaires et dépenses respectives, et, le montant de toutes commissions qui ont pu être payées à chacun ou à quelqu'un d'entre eux depuis leur nomination. Présentée le 12 janvier 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître le nombre d'immigrants arrivés en Canada depuis le 31 mars dernier jusqu'à ce jour; les contrées de leur origine; le nombre venant de chaque contrée; le nombre du sexe masculin et du sexe féminin en chaque cas; le nombre d'immigrants âgés de moins de quatorze ans; entre quatorze et vingt et un ans; entre vingt et un ans et quarante ans; et entre quarante et soixante ans en chaque cas; leur occupation avant de venir en Canada; leur religion; l'endroit vers lequel ils se dirigeaient dans ce pays; leur occupation une fois rendus à cet endroit; aussi, le nombre d'immigrants auxquels on a refusé de débarquer, et le nombre de ceux qui ont été renvoyés à leur port d'embarquement. Présentée le 6 février 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington).* *Pas imprimée.*

76*c*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 24 janvier 1911 demandant de produire les comptes et réclamations en détail produits au ministère de l'Intérieur ou au bureau d'immigration de Québec, par M. Jacques Déry, restaurateur, au cours de la saison de navigation de 1910. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*..*Pas imprimée.*

76*d*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 20 janvier 1911, demandant la production du rapport reçu par la division de l'immigration au sujet des plaintes portées contre M. Jacques Déry, le restaurateur occupant les hangars d'immigration à Québec; aussi la correspondance échangée et l'enquête tenue par l'agent d'immigration relativement aux prix excessifs demandés par le restaurateur et du remboursement qu'il a dû faire aux immigrants du prix obtenu pour vivres de mauvaise qualité. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*e*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 janvier 1911, pour la production d'une plainte, signée par un grand nombre de personnes employées au bureau de l'immigration et aux hangars d'immigration, à Québec, et adressée à l'agent du ministère à cet endroit, contre M. Jacques Déry, le restaurateur, et aussi la réponse de ce dernier. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

76*f*. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 25 janvier 1911, pour la production d'une lettre en date du 1er janvier 1910, écrite par M. Stein, de Québec, et adressée à M. W. D. Scott, le surintendant de l'immigration. Présentée le 10 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*g*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Etat donnant les comptes détaillés, pièces justificatives, déclarations, rapports et autres papiers concernant le salaire et les dépenses de W. O. Creighton, qui a visité la Grande-Bretagne en 1910 en qualité de fermier-délégué, ainsi que les paiements qui lui ont été faits. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

76*h*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Etat donnant les comptes détaillés, pièces justificatives, déclarations, rapports et autres papiers concernant le salaire de W. A. Hickman, agent d'immigration dans la Grande-Bretagne en 1902 et 1903, ainsi que les paiements qui lui ont été faits. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Stanfield*.. .. ..*Pas imprimée.*

77. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat faisant connaître:—1. La quantité estimative de chaque classe de matériaux requis pour la construction; 2. Les taux ou prix convenus, et le coût estimatif de chaque classe de matériaux d'après les taux de la soumission acceptée; 3. Le coût total estimatif basé sur ces quantités et taux de chacun des différents ponts dont le contrat a été adjugé au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1910, et mentionnés pages 3 et 4 du sixième rapport annuel des commissaires du Transcontinental; 4. Copie du devis et du contrat, en chaque cas, le numéro du contrat et le nom de l'entrepreneur; 5. Le nombre de ponts qui restent à construire par contrat, le site et la description, et la quantité estimative des différentes classes de matériaux en chaque cas; 6. Pourquoi les contrats n'ont pas été adjugés pour la construction de ces ponts, et la date probable à laquelle ils le seront; 7. Les ponts pour lesquels des contrats ont été adjugés avant le 31 mars 1909, avec mention du site, du nom de l'entrepreneur et du numéro du contrat; le coût estimatif de chacun de ces ponts, à la date de l'adjudication du contrat, d'après les prix du contrat, les changements faits dans les plans, le devis ou le contrat, s'il en est, et les réclamations produites à la suite de ces changements, ou pour ouvrages additionnels, s'il en est; la proportion de l'ouvrage exécuté, les paiements faits à ce jour, le chiffre des retenues, et la somme reconnue nécessaire, ou estimative, pour terminer l'entreprise en chaque cas; 8. Les ponts qui ont été complétés, avec les notes descriptives comme ci-dessus; le coût estimatif au moment de l'adjudication du contrat, la nature de l'étendue des changements dans les plans, le devis ou le contrat, s'il en est, l'augmentation ou la diminution du coût qui en a résulté, le coût total réel définitif de chacun de ces ponts. Présentée le 13 janvier 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910:—(*a*) Copie de la soumission et du contrat de Haney, Quinlan et Robertson, pour la construction d'un atelier à locomotives et d'autres ateliers, à environ 6 milles à l'est de Winnipeg, et du coût estimatif total basé sur les prix du contrat; (*b*) Copie des diverses autres soumissions reçues et un relevé du coût estimatif total basé sur chacune de ces soumissions calculé selon l'échelle des prix détaillés à la date où le contrat a été adjugé. Présentée le 13 janvier 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chaque section des travaux du chemin de fer National-Transcontinental entre Moncton et Winnipeg, (*a*) quelle a été la première approximation départementale de la quantité respective du roc solide, de la pierre désagrégée, de la terre, du sable, etc.; (*b*) les quantités d'excavation pour chacune des classes de matériaux ci-dessus et qui ont été payées jusqu'ici. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

77*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant, dans le cas où les structures parachevées du Transcontinental ont différé matériellement des plans originaux dans une mesure représentant une différence de plus de $10,000 dans le coût. Le coût estimatif primitif de la structure; Le coût d'après les plans modifiés; La nature du changement; Le nom de l'ingénieur local, et de l'entrepreneur ou sous-entrepreneur; La raison (s'il en est) donnée pour la modification des plans; Copie de la correspondance échangèe à ce sujet entre le personnel du bureau principal et l'ingénieur en charge. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

77*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant, dans le contrat-modèle pour travaux de construction du Transcontinental, la clause relative aux remblais faits au moyen de traction mécanique, et les montants payés jusqu'à date pour cet objet, et à qui. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

77*e*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant quels montants ont été payés jusqu'à date pour supplément de travaux à chacun des entrepreneurs de la ligne du Transcontinental, ainsi que le district où ces travaux ont eu lieu. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

77*f*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat faisant connaître tous les cas où, dans la construction des travaux du Transcontinental, un mélange de ciment plus riche que celui mentionné dans le devis a été employé (jusqu'à un montant augmentant le coût des travaux de $5,000 ou plus); aussi, le coût estimatif primitif et le coût réel dans chacun de ces cas. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

77*g*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Liste des membres du personnel technique qui ont été révoqués ou qui ont démissionné ou qui ont quitté le service de la Commission du Transcontinental depuis 1904, avec indication de la position précédemment occupée, de la date à laquelle le service a été quitté, et de la cause assignée dans chaque cas. Présentée le 7 février 1911.—*M. Ames.* *Pas imprimée.*

77*h*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, relativement à ces cas pour lesquels une entente a été conclue l'automne dernier entre M. Killiher et M. Gordon, quant à la quantité excessive de déblai (*over break*) dans la division de l'est du Transcontinental, quelles quantités de matériaux, de quelle classe et quelles sommes ont été retranchées des décomptes progressifs ou y ont été ajoutées; là où des mesurements devaient être faits, s'ils l'ont été, et quel a été le résultat. Présentée le 17 février 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

77*i*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, en ce qui regarde les parties des travaux sur la ligne du chemin de fer National-Transcontinental où l'on s'est départi des devis primitifs,—(*a*) le coût estimatif des travaux d'après le plan original; (*b*) le coût réel ou estimatif d'après le plan modifié; (*c*) le nom de l'entrepreneur et celui de l'ingénieur résident, ainsi que les raisons alléguées par ce dernier à l'appui des changements apportées. Présentée le 24 février 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

77*j*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quel sera, au 31 décembre 1910, le total de la dépense pour la construction du chemin de fer National-Transcontinental, et pour tout ce qui se rapporte à cette voie ferrée ou qui en découle; et à quelle somme on estime ce que coûteront le parachèvement et l'équipement de cette voie entre Winnipeg et Moncton. Présentée le 27 février 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

77*k*. Rapport intérimaire des Commissaires du chemin de fer Transcontinental, pour les neuf mois expirés le 31 décembre 1910. Présenté le 27 février 1911, par l'honorable G. P. Graham.. .. ..*Pas imprimé.*

77*l*. Réponse à ordre du Sénat du 18 janvier 1911,—Etat indiquant: A. En ce qui concerne la ligne principale du Transcontinental:

1. La longueur respective, en milles, de chacune des divisions du Transcontinental, dénommées division A, division B, etc., depuis Moncton jusqu'à Winnipeg et spécifiant dans quelle province se trouve chacune de ces divisions;

2. Le coût estimatif, au début, de la construction du chemin dans chacune de ces divisions;

3. Le coût réel payé au 15 janvier pour la confection de la voie ferrée, y compris gares, voies d'évitement, ponts et autres travaux nécessaires, dans chacune de ces divisions;

4. Ce que coûtera, approximativement, dans chacune des divisions du Transcontinental ce qui reste à construire pour y parfaire le chemin.

B. En ce qui concerne les embranchements du Transcontinental:—

1. La longueur respective de chacun des dits embranchements, spécifiant la division et la province dans lesquelles se trouve chaque embranchement;

2. Le coût estimatif, au début, de la construction de chacun de ces embranchements;

3. Le coût réel, au 15 janvier courant, de la confection de tels embranchements;

4. Le coût probable des travaux à faire sur chacun de ces embranchements;

5. L'indication de la clause spéciale de la loi sous l'autorité de laquelle chaque embranchement a été construit;

6. La mention de tout autre embranchement que se proposerait de construire la Commission du chemin de fer Transcontinental ou le gouvernement, avec indication de sa longueur et de son coût probable. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.*
Pas imprimée.

77*m*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 février 1911,—Etat faisant connaître, à part les contrats numéros 1 à 21, inclusivement, quel contrat a été accordé pour la construction, sur la ligne du Transcontinental à Winnipeg ou à Saint-Boniface, de ponts, gare, dépendances, hangars à marchandises, hangars, remises à locomotives, tables tournantes, réservoirs, logements de cantonniers, ateliers ou autres bâtiments, structures ou outillage; si ces divers contrats ont été accordés après annonces et sur soumissions; quel est le coût ou le coût estimatif d'après les listes de prix ou d'après les prix d'ensemble mentionnés dans les soumissions dans chaque cas, et quel est l'entrepreneur dans chaque cas; si on a demandé en même temps des soumissions avec listes de prix et avec prix d'ensemble, et d'après quel système le contrat a été accordé, et pour quelle raison dans chaque cas; quels changements ont été faits dans aucuns des travaux depuis l'adjudication du contrat, et quelle est l'augmentation ou la diminution du coût. Présentée le 9 mars 1911.—*M. White (Renfrew)*.. ..*Pas imprimée.*

77*n*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie du rapport des ingénieurs qui ont fait une enquête sur la classification excessive, surplus de déblai, ou autres prétendues allocations excessives accordées sur les estimations de progrès ou finales, dans la division est du Transcontinental, de la preuve faite ou autres données recueillies, et de toutes lettres, instructions, arrangeements, plans, dessins, photographies, mémoires et écrits expédiés, donnés ou employés concernant la dite enquête qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre; avec mention de la réponse antérieure contenant certains de ces papiers; aussi, copie du rapport antérieur fait par MM. Schreiber, Kelliher et Lumsden immédiatement avant la démission de ce dernier. Présentée le 16 mars 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

77*o*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1911,—Etat préparé en conformité du document parlementaire N° 46*i* du 26 avril 1909 concernant la divi-

VOLUME N° 23—*Suite.*

sion est du Transcontinental, indiquant la dépense réelle faite au sujet de chaque item inscrit sur les listes de chacun des 21 contrats pour la construction de cette province, jusqu'à la date de la dernière estimation faite sur chaque contrat, et la quantité estimative des travaux à faire et de matériaux à fournir pour chacun de ces item, et le coût estimatif pour compléter le contrat dans chaque cas. Présentée le 10 avril 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

77*p*. Réponse à adresse du Sénat du 23 mars 1911,—Copie de l'ordre en conseil, en date du 23 juin 1910, transférant du gouvernement aux commissaires du chemin de fer Transcontinental-National, le tronçon de chemin de fer entre le pont de Québec et la cité du même nom. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Landry..Pas imprimée.*

78. Pour approbation par la Chambre des Communes en vertu de l'article 17 de la loi du Yukon, chapitre 63 des Statuts revisés du Canada, 1906, copie d'une ordonnance décrétée par Son Excellence le Gouverneur général en conseil sous le régime des dispositions de l'article du dit chapitre 63, le neuvième jour de décembre 1909, et intitulée: "Ordonnance à l'effet de rappeler une ordonnance concernant l'imposition d'une taxe sur l'ale, le porter, la bière ou lager importés dans le Territoire du Yukon". Présentée le 13 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimée.*

79. Etat en conformité de l'article 88 de la Loi des Territoires du Nord-Ouest, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada. Présenté le 16 janvier 1911, par l'honorable Frank Oliver.. .. ..*Pas imprimé.*

80. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de toute correspondance échangée entre lui-même et toutes autres personnes, corporations, corps municipaux ou autres corps publics et le ministère des Chemins de fer et Canaux au sujet de la reconstruction et modification du pont de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien qui traverse le fleuve Saint-Laurent à Lachine, Qué. Présentée le 16 janvier 1911.—*M Monk.. .. ..Pas imprimée.*

81. Rapport du commissaire de la police fédérale, pour 1910. Présenté le 17 janvier 1911, par sir Allen Aylesworth.. .. ..*Pas imprimé.*

82. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et la Phœnix Bridge Company au sujet du paiement par la dite compagnie de la somme de $100,000 en règlement des réclamations en rapport avec son contrat. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

83. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1910,—Etat indiquant le nombre des accidents arrivés aux convois sur la ligne de l'Intercolonial pendant les dix mois écoulés entre le 1er avril et le 31 décembre 1908; le nombre des personnes tuées ou blessées lors de chacun de ces accidents pendant la même période; le coût de chacun de ces accidents pour réparations, propriété détruite, indemnités aux voyageurs ainsi qu'aux expéditeurs de marchandises et de bagages. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 mars 1910,—Etat indiquant le nombre des accidents survenus aux convois de l'Intercolonial, entre le 1er avril 1909 et ce jour, avec mention de l'endroit où l'accident est arrivé, et les détails de chaque accident; le nombre de personnes tuées ou blessées lors de chacun de ces accidents; les dépenses causées par chacun de ces accidents, sous les chapitres suivants, respectivement: réparations; propriétés détruites; compensation aux voyageurs, et compensation aux expéditeurs de marchandises et de bagages. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

83*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—(*a*) Copie de toutes les données, estimations, déclarations, recommandations et rapports, se rapportant à un compte de renouvellement d'équipement de l'Intercolonial, quant à l'introduction et aux opérations de ce compte jusqu'à ce jour; (*b*) de toute la corres-

VOLUME N° 23—*Suite.*

pondance échangée avec l'Auditeur général et d'autres personnes à ce sujet; (*c*) de toute la correspondance, recherches et enquêtes de la part de l'Auditeur général ou en son nom quant à la nécessité de ce compte, à la suffisance ou non suffisance des sommes portées à ce compte, et à l'application des dites sommes; (*d*) Les renseignements analogues au sujet du maintien du compte des rails; (*e*) Les renseignements de même nature quant au maintien du compte des ponts, et quant à l'un quelconque des autres item de l'entretien, comme aussi toute recommandation touchant l'introduction des dits comptes. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Barker.. .. ..Pas imprimée.*

83*c*. Réponse à ordre du Sénat du 4 mai 1910, demandant la production de documents répondant aux questions suivantes:

1. Des soumissions ont-elles été demandées en 1908 et 1909, relativement à l'achat des traverses de chemin de fer, pour l'usage de l'Intercolonial, et les contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire?

2. Qui a eu ces contrats, et quel est le nom de chaque soumissionnaire, ainsi que le montant de chaque soumission?

3. Le ministère des Chemins de fer et Canaux a-t-il, en 1908 et 1909, accordé des contrats quelconques relativement à l'achat des dites traverses et quel prix a été payé à chaque entrepreneur, et qui a eu ces contrats?

4. En 1908 et 1909, le ministère des Chemins de fer et Canaux a-t-il demandé des soumissions pour acheter des traverses faites d'épinette blanche, grise et jaune, ainsi qu'en bouleau, frêne, peuplier, etc.

5. Qui a acheté ces traverses en épinette, bouleau, frêne, peuplier, etc., et qui a en 1908 et 1909, et le ministère se propose-t-il de continuer ce système d'achat de ces sortes de bois?

6. Qui a acheté ces traverses en épinette, bouleau, frêne, peuplier, etc., et qui a donné les ordres de recevoir ces sortes de traverses, qui les a reçues et estampées pour l'Intercolonial?

7. En 1909 le ministère a-t-il demandé des soumissions pour des traverses en cèdre, cyprès et pruche? Si oui, qui a eu ces contrats et ces contrats ont-ils été accordés au plus bas soumissionnaire, et quelles quantités sont actuellement fournies par chaque entrepreneur?

8. Quelle quantité de dormants a été fournie jusqu'à cette date, (*a*) par les entrepreneurs du Nouveau-Brunswick, (*b*) par les entrepreneurs de la Nouvelle-Ecosse et de la province de Québec, respectivement?

9. Le gouvernement, par ordre en conseil, a-t-il autorisé MM. Pottinger, Burpee ou M. Taylor, de Moncton, d'acheter des traverses en épinette de toutes sortes et dimensions, et de faire distribuer ces sortes de traverses dans le district de Québec, et notamment de la Rivière-du-Loup à l'Ile-Verte?

10. Quel prix le ministère a-t-il payé pour les traverses d'épinette, pruche, cèdre, bouleau et peuplier, etc.? Qui en est l'entrepreneur? Qui a reçu et inspecté les dites traverses?

11. Le ministère sait-il que ces dormants sont absolument impropres à être employés dans un chemin de fer, et que ces dormants sont actuellement distribués le long de l'Intercolonial pour être employés sur la voie principale?

12. Combien coûte le transport par char de traverses expédiées du Nouveau-Brunswick dans le district de Québec? Présentée le 3 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

84. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant les quantités respectives des diverses espèces de poissons de consommation ordinaire débarqués par les pêcheurs canadiens de l'Atlantique, annuellement, depuis 1870, et leur valeur annuelle respective. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Jameson.*

Pas imprimée.

VOLUME N° 23—*Suite.*

85. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes lettres, correspondance, résolutions, mémoires, rapports et tous autres documents, en la possession du gouvernement, et non encore produits, en ce qui concerne la pêche à la loutre, au castor ou aux traîneaux à vapeur, et les opérations des chalutiers à vapeur *Wren* et *Coquette* dans les eaux du détroit de Northumberland, ou ailleurs, en Nouvelle-Ecosse. Présentée le 16 janvier 1911.—*M. Chisholm (Antigonish).* *Pas imprimée.*

86. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant les recettes des bureaux de poste d'Acton-Vale, Upton et Saint-Pie, comté de Bagot, province de Québec, depuis l'année 1903 jusqu'à 1910 inclusivement. Présentée le 17 janvier 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

86*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier,—Copie de toutes les instructions ou communications de la part du ministère des Travaux publics, ou de l'un quelconque de ses fonctionnaires, ou du ministre des Travaux publics à l'architecte en chef ou à tout autre architecte relativement à la préparation des plans ou à la construction d'un hôtel des postes à Parrsboro, N.-E., et de tous autres bureaux de poste ou édifices publics devant être utilisés en tout ou en partie par le ministère des Postes, et pour lesquels des crédits ont été votés durant la période écoulée entre le 1er janvier 1908 et le 31 décembre 1910. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

87. Réponse à adresse du Sénat en date du 22 avril 1910, demandant—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copie de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement par rapport à telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

VOLUME N° 23—*Suite.*

87*a*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat en date du 22 avril 1910, demandant:—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copie de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

2. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 18 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87*b*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat, du 22 avril 1910, demandant—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de tout correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908;

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copies de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et le "People's Bank of Halifax" en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal

VOLUME N° 23—*Suite.*

en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 27 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87*c*. Réponse supplémentaire à adresse du Sénat, en date du 22 avril 1910, demandant:—

1. Copies de tous ordres en conseil ou de tout ordre du ministère de la Justice et du ministère des Travaux publics et de toute la correspondance échangée entre le gouvernement, les ministères de la Justice et des Travaux publics, la Banque de Montréal, la maison Carrier et Lainé, de Lévis, et toutes autres personnes, au sujet:—

(*a*) de l'acquisition par le gouvernement de la propriété de la maison Carrier et Lainé, lors de la vente de cette propriété par le shérif en 1908.

(*b*) de l'expropriation subséquente pour fins d'utilité publique de cette même propriété tombée entre les mains de la Banque de Montréal;

(*c*) de son achat définitif de la Banque de Montréal par le gouvernement;

(*d*) de la nomination d'un agent devant représenter le gouvernement à la vente par le shérif;

(*e*) de la nomination des experts devant procéder à l'expropriation des terrains en question.

2. Copies de tous les rapports produits directement ou indirectement au gouvernement ou en sa possession, par les experts ci-dessus mentionnés ou par l'arbitre auquel la Banque de Montréal et la maison Carrier et Lainé avaient soumis leurs différends, ou par les différents avocats et agents agissant au nom et dans l'intérêt du gouvernement.

3. Copies des différents contrats intervenus entre la Banque du Peuple et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, entre le gouvernement et la Banque de Montréal en 1909, entre le gouvernement et M. Ernest Caron, devenu le locataire du gouvernement pour une période de trente ans des terrains et des bâtiments, autrefois la propriété de Carrier et Lainé.

4. Copies de tous documents quelconques et de toute correspondance relatifs aux différentes transactions ci-dessus, ainsi qu'un état indiquant toutes les sommes d'argent payées par le gouvernement en rapport avec telles transactions, avec les noms des personnes à qui telles sommes ont été payées et le montant payé à chacune d'elles et pour quel objet particulier. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*

Pas imprimée.

87*d*. Réponse à ordre du Sénat du 9 mars 1911,—Copie du contrat intervenu entre la Banque de Montréal et la People's Bank, d'Halifax, en 1905, au sujet de la situation financière et des obligations de la maison Carrier et Lainé, contrat dont copie a été passée au gouvernement lors des transactions financières intervenues entre la Banque de Montréal et le gouvernement en 1909. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée*

88. Réponse à adresse du Sénat du 24 novembre 1910, demandant copie de tous ordres en conseil, mémoires ou correspondance quelconque au sujet de la démission du lieutenant-gouverneur actuel de la province de Québec et de la nomination de son remplaçant, ainsi que de la demande d'un congé d'absence et de la nomination d'un administrateur pendant l'absence du pays de Son Honneur sir Pantaléon Pelletier. Présentée le 11 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

88*a*. Réponse à adresse du Sénat, du 8 février 1911,—Copie de l'ordre en conseil prolongeant de deux mois le congé d'absence déjà obtenu par sir Pantaléon Pelletier; ainsi

VOLUME N° 23—*Suite.*

que copies de toute la correspondance échangée à ce sujet entre le gouvernement, Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec et l'administrateur actuel de la même province. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.*
Pas imprimée.

89. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et documents de quelque nature que ce soit, entre les liquidateurs de la Charing Cross Bank, ou A. W. Carpenter, ou de qui que ce soit agissant en leur nom, et tout membre du cabinet ou fonctionnaire de l'Etat, en ce qui concerne les affaires du chemin de fer Atlantic, Quebec and Western; le Québec Oriental, ou la New Canadian Company, Limited. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

90. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant le nombre de postes de télégraphie sans fil possédés par le gouvernement; où ils sont situés; le coût de chacun, et le revenu qui en provient; aussi, faisant connaître si quelques-uns de ces postes sont loués, à qui ils le sont, le loyer annuel, et la durée du bail. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Armstrong*.. .. ..*Pas imprimée.*

91. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 mars 1910,—Relevé faisant connaître les noms de toutes les personnes qui ont été condamnées à l'amende à cause des transgressions des règlements des pêcheries dans les eaux côtières des comtés de Pictou et de Cumberland, dans la Nouvelle-Ecosse, et de Westmoreland, Nouveau-Brunswick, au cours des années 1907, 1908 et 1909;—aussi, liste complète des amendes imposées, des argents perçus, et des amendes ou parties d'amendes remises, s'il en est, en chaque cas. De plus, copie de toutes les instructions émises, des rapports, documents et correspondance se rattachant à cette matière. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

91*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat donnant les noms de toutes personnes qui ont payé l'amende pour infraction aux règlements des pêcheries sur le littoral de l'Ile du Prince-Edouard depuis 1900 jusqu'à date, le montant des amendes imposées, les deniers perçus et les amendes ou parties d'amendes remises dans chaque cas. Aussi, copie de toutes instructions émises et de tous rapports, correspondance et documents s'y rapportant en quelque manière. Présentée le 6 mars 1911.—*M. Fraser*.. .. ..*Pas imprimée.*

92. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de la liste donnant les noms de tous ceux à qui le ministère du Travail a adressé par la malle ou autrement des exemplaires de la *Gazette du Travail*, en 1910; aussi, liste des noms des correspondants qui envoient au ministère des articles sur les questions ouvrières pour servir à la *Gazette du Travail*. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Currie (Simcoe)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toute correspondance et autres papiers et documents échangés entre le gouvernement et toutes autres personne ou personnes au cours de l'an dernier au sujet du dragage de la rivière Napanee, et de toutes instructions données par le ministre à ce sujet. Présentée le 18 janvier 1911.—*M. Wilson (Lennox et Addington)*.. .. .. ..*Pas imprimée.*

93*a*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Copie de toute la correspondance, les devis, les soumissions, les arrêtés du conseil et les autres documents se rapportant à un contrat ou à des contrats donnés par le ministère des Travaux publics pour le dragage dans la baie Miramichi, N.-B., depuis la fin du dernier exercice financier. Présentée le 13 février 1911.—*M. Crocket*..*Pas imprimée.*

93*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Rapport sommaire sur l'état des travaux de creusage exécutés dans la rivière des Prairies jusqu'à ce jour, faisant spécialement connaître la longueur, la profondeur et la largeur

VOLUME N° 23—*Suite.*

du chenal creusé jusqu'à date, et le montant dépensé pour ce travail. Présentée le 22 mars 1911.—*M. Wilson (Laval)*.. .. ..*Pas imprimée.*

93c. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie du rapport de l'ingénieur qui a fait l'exploration et préparé l'évaluation du coût des travaux à la Back River ou Rivières-des-Prairies, entre l'extrémité est de l'île de Montréal et le lac des Deux-Montagnes, dans la province de Québec, en vertu du projet de dragage et de creusement de la dite rivière; (2) relevé des détails des travaux et des dépenses encourues à ce jour, par rapport à cette entreprise; (3) coût estimatif des travaux qui restent à faire, et spécialement pour cette partie qui s'étend de Bord-à-Plouffe au lac des Deux-Montagnes. Présentée le 22 mars 1911.—*M. Monk.* *Pas imprimée.*

93d. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat indiquant quelles sommes ont été payées au cours de la saison d'ouvrage des années de 1904 à 1910, inclusivement, à MM. Dussault et Lemieux, entrepreneurs de dragage, pour ouvrage accompli par l'*International*, drague du gouvernement louée par les dits entrepreneurs, en tant que les dites sommes peuvent être constatées. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

94. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant la date de la première nomination de tous les gardiens de phares le long du fleuve et dans le golfe Saint-Laurent entre Québec et l'océan; aussi, leurs salaires actuels, avec indication, dans chaque cas, des articles qu'ils sont tenus de fournir pour le service des phares ou signaux, et le montant de l'indemnité qui leur est accordée pour cette fourniture. Aussi, les règles ou règlements qui pourvoient à l'augmentation régulière de leur salaire. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Monk.. ..Pas imprimée.*

94a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant les noms des gardiens des phares sur le Saint-Laurent, entre Québec et Montréal, depuis le 12 avril 1887, et le salaire annuel qui leur a été payé, respectivement, depuis cette même date du 12 avril 1887. Présentée le 27 février 1911.—*M. Blondin.* *Pas imprimée.*

95. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie d'un rapport de M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce en Hollande, au sujet de l'établissement en Canada d'une compagnie appelée Netherlands Loan Company; copie de toutes communications échangées entre le ministère du Commerce ou tout autre ministère de l'administration et M. Preston au sujet de la question traitée dans ce rapport; copie de la correspondance entre M. Preston et toute personne ou toutes personnes en Hollande au sujet des transactions qu'une compagnie dite "Dutch Loan Company" se propose de faire en Canada; et copie de toutes correspondance ou communications de quelque autre nature que ce soit entre le gouvernement ou l'un de ses ministères et toutes autres personnes à ce sujet. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, requêtes, rapports et observations écrites, en la possession du gouvernement, ou de l'un quelconque de ses ministères au sujet de la mission commerciale au Japon de W. T. R. Preston, en sa qualité de commissaire canadien du commerce, et des rapports du dit commissaire, en même temps que de tous autres rapports et dépêches reçus par le gouvernement touchant l'accomplissement de la dite mission. Présentée le 6 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95b. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 22 novembre 1909,—Copie de toute correspondance, requêtes, rapports et observations écrites, en la possession du gouvernement, ou de l'un quelconque de ses ministères au sujet de la mission commerciale au Japon de W. T. R. Preston, en sa qualité de commissaire canadien du commerce, et des rapports du dit commissaire, en même temps que de tous

VOLUME N° 23—*Fin.*

autres rapports et dépêches reçus par le gouvernement touchant l'accomplissement de la dite mission. Présentée le 13 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

95*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre quelque ministère du gouvernement et M. W. T. R. Preston, commissaire du commerce en Hollande, au sujet de la Netherlands Loan Company, depuis la date de la dernière résolution adoptée par cette Chambre à ce sujet à cette session. Aussi, copie du document officiel émis par le gouvernement concernant la haute opinion des principales compagnies de prêt, de placement en ce qui concerne les terres agricoles de l'Ouest. Présentée le 23 février 1911.—*M. Monk.*
Pas imprimée.

VOLUME 24.

95*d*. Copie du traité de commerce et navigation entre la Grande-Bretagne et le Japon, signé à Londres le 3 avril 1911.—Présentée le 20 avril 1911 par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

95*e*. Documents se rapportant au traité avec le Japon. Présentés le 17 mai 1911, par l'honorable W. S. Fielding.. .. ..*Imprimés pour les documents parlementaires.*

96. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes demandes, rapports, dossiers, correspondance, etc., concernant l'inscription ou la cancellation de la section 10 ¼ S.-O., township 38, rang 15, à l'ouest du 2me méridien. Présentée le 19 janvier 1911.—*M. Lake*.. .. ..*Pas imprimée.*

96*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes demandes, correspondance et autres documents se rapportant aux sections 11, 12, 14, 22, 24, 28, 30, 32, 34 et 36, township 10, rang 22, à l'ouest du 4me méridien. Présentée le 1er février 1911.—*M. Wallace*.. .. ..*Pas imprimée.*

96*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Copie de toutes lettres, télégrammes et correspondance entre le ministre de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires, et M. J. Krenzer ou son procureur, ou un monsieur Wolf, et de tous rapports des fonctionnaires du dit ministère concernant la moitié sud de la section 28, township 27, rang 18, à l'ouest du 2me méridien principal; et aussi, de toute correspondance, lettres et télégrammes entre le ministère et un nommé Thomas Greenway ou son frère au sujet des dites terres, et de toute correspondance entre le ministère et ses fonctionnaires concernant les dites terres; et aussi, de tous papiers, rapports, correspondance et documents placés dans les archives du ministère depuis le 1er avril, au sujet du différend entre le dit Krenzer et le dit Greenway. Présentée le 22 février 1911.—*M. Staples*.. .. ..*Pas imprimée.*

97. Procès-verbaux de la conférence tenue à Washington les 9, 10, 11 et 12 janvier 1911, concernant l'application de la sentence arbitrale, rendue le 7 septembre 1910, au sujet des pêcheries côtières de l'Atlantique-nord, aux règlements existants du Canada et de Terre-Neuve. Présentés le 19 janvier 1911, par sir Allen Aylesworth.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

97*a*. Copie d'un décret de l'exécutif en date du 21 janvier 1911, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général en conseil, au sujet de changements dans les règlements de pêche faits en vertu de l'article 54 de la loi des Pêcheries, chapitre 45 des Statuts revisés du Canada, 1906, en conformité de la convention intervenue à la conférence tenue à Washington en janvier 1911. Aussi, copie de la dépêche de M. Boyce à lord Grey. Présentée le 25 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.
Imprimée pour la distribution et les documents parlementaires.

97*b*. (1) Copie de la sentence arbitrale du Tribunal de La Haye touchant les pêcheries de l'Atlantique, rendue le 7 septembre 1910.

(2) Extraits des règlements spéciaux de la province de Québec, concernant les pêcheries.

VOLUME N° 24—*Suite.*

(3) Le protocole 30 contenant les dispositions des lois de Terre-Neuve et du Canada objectées par les autorités des Etats-Unis.

Sur motion de M. Brodeur, il est ordonné,—Que la règle soit suspendue et que les documents qui précèdent, par rapport à la sentence arbitrale du Tribunal de La Haye soient imprimés immédiatement et ne forment qu'une seule brochure avec les documents dont l'impression a été ordonnée à la séance de la Chambre du 25 janvier 1911. Présentée le 27 janvier 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.

Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

98. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, requêtes et demandes reçus par le gouvernement depuis la dernière session, en faveur de l'agrandissement du canal Welland, ainsi que de tous mémoires, requêtes et résolutions, etc., en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne. Présentée le 20 janvier 1911.—*M. Hodgins*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie du bail passé entre le gouvernement et la Canadian Light and Power Company au sujet du canal de Beauharnois. Présentée le 20 janvier 1911.—*M. Lortie.* *Pas imprimée.*

98*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat faisant connaître: (1) toutes les sommes payées par les concessionnaires du canal Beauharnois à titre de loyer ou droits à la Couronne pour les privilèges à eux cédés par le gouvernement sur le dit canal, ou payées par leurs ayants cause durant la jouissance des dits privilèges depuis la concession; (2) toutes les sommes payées ou dépensées par le gouvernement par rapport au dit canal depuis la date de la dite concession; (3) toutes les sommes maintenant dues à la Couronne par les concessionnaires ou leurs ayants cause pour l'usage du dit canal, ou à son sujet. Présentée le 7 février 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*c*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911.—Copie de tous mémoires, requêtes et demandes reçus par le gouvernement depuis la dernière session, en faveur de l'agrandissement du canal Welland, ainsi que de tous mémoires, requêtes et résolutions, etc., en faveur de la construction du canal de la baie Georgienne. Présentée le 10 février 1911.—*M. Hodgins*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*d*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er février 1911,—Copies de tous baux, conventions et contrats conclus avec toute personne, personnes, compagnie ou corporation, concédant par bail ou autrement des pouvoirs hydrauliques sur ou le long du canal de la vallée de la Trent, et aussi, de toute correspondance à ce sujet. Présentée le 9 mars 1911.—*M. Roche*.. .. ..*Pas imprimée.*

98*e*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance concernant l'affermage ou l'aliénation du canal de Beauharnois, de tous rapports demandés par le gouvernement et fournis, au sujet de la dite aliénation, par des experts, fonctionnaires des ministères ou autres, de tous décrets du conseil concernant la dite aliénation, et de l'acte ou des actes entre la Couronne et les concessionnaires au sujet du dit affermage ou aliénation comme aussi de tous transferts de leurs droits et privilèges par les concessionnaires primitfs. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Monk*.. .. ..*Pas imprimée.*

99. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 12 décembre 1910,—Relevé des sommes payées par les différents ministères de l'administration, depuis le 1er janvier 1908, aux sociétés légales qui suivent, ou à l'un des membres des dites sociétés, avec mention de la nature des services professionnels rendus en chaque instance: MM. Dandurand, Hibbard et Cie, Montréal; Stewart, Cox et MvKenna, Montréal; Smith, Markay et Cie, Montréal; Hibbard, Boyer et Gosselin, Montréal. Présentée le 23 janvier 1911.—*M. Reid (Grenville)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

100. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quel a été le coût du Sénat du Canada, chaque année depuis l'année fiscale 1896, sous les chapitres suivants; nombre des sénateurs, indemnité, frais de route, impressions, personnel et dépenses casuelles. Présentée le 2 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

101. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Etat donnant les noms des consuls des Etats-Unis, ou officiers consulaires, dans le Canada; le district sur lequel s'étend l'autorité consulaire de chacun d'eux; la liste des honoraires exigés par eux pour leurs certificats d'exportations aux Etats-Unis, et le nombre d'exportations de marchandises, certifiées par eux et expédiées sous le couvert de leurs certificats au cours de l'année 1910. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Rhodes.* *Pas imprimée.*

102. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de toutes les entrées de douane faites à Vancouver, C.-B., pour marchandises passées franc de droit par chacune des personnes suivantes durant chacune des années de 1901 à 1910, inclusivement:—1. Robert Kelly, lui-même, ou par un agent ou un courtier en douane en son nom; 2. Kelly, Douglas et Cie, ou un agent, ou un courtier en douane en leur nom; 3. L'un des ministères, ou tous les ministères de l'administration fédérale; 4. Toute autre personne, ou maison de commerce, ou société ou courtier, à qui il a été permis de faire des entrées de cette nature à Vancouver, C.-B., durant la période précitée, en alléguant que ces marchandises étaient destinées à l'administration fédérale. Présentée le 24 janvier 1911.—*M. Barnard*.. .. ..*Pas imprimée.*

102*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat faisant connaître la valeur moyenne imposable en 1896 et 1910, respectivement, (1) de chaque article ou produit énuméré dans les annexes de la loi des Douanes sur lesquels un droit *ad valorem* était exigible; (2) le taux des droits; (3) la somme sur laquelle les droits ont été payés; (4) les droits perçus chaque année, avec les totaux respectifs, dans les item (3) et (4). Présentée le 13 février 1911.—*L'honorable M. Foster.* *Pas imprimée.*

103. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Relevé contenant les noms, l'âge respectif, la date de nomination, et le salaire des employés de session de la Chambre des Communes. Présentée le 25 janvier 1911.—*M. Sproule.* *Pas imprimée.*

103*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1911,—Etat indiquant les noms et domiciles de tous les employés sessionnels dans la Chambre des Communes à dater de la session qui a suivi les élections de 1893 et pendant chaque année subséquente jusqu'à la présente session inclusivement; leurs domiciles permanents; leurs salaires; leur transfert, dans chaque cas, soit à d'autres fonctions dans le personnel sessionnel, soit à un emploi permanent dans quelque ministère; les dates de chacune de ces nominations ou transferts; sur quelle recommandation chacune de ces nominations a été faite; leur révocation (s'il en est), et le motif de la révocation. Présentée le 13 février 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

104. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat donnant la date de l'ouverture et de la prorogation du Parlement, chaque année depuis 1896 jusqu'à 1910, et le nombre de jours pendant lesquels la Chambre et le Sénat ont siégé pendant chacune des dites années. Présentée le 27 janvier 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

105. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toutes lettres, télégrammes, correspondance, requêtes et communications se rapportant en quelque manière que ce soit à l'établissement ou au maintien de la route postale entre le bureau de poste d'Athol et South-Athol, comté de Cumberland, N.-E. Présentée le 27 janvier 1911.—*M. Rhodes*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

106. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, télégrammes et correspondance échangés entre le gouvernement du Canada, ou l'un de ses membres, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan, ou l'un ou l'autre de ces gouvernements ou de leurs membres relativement au contrôle demandé par les dits gouvernements provinciaux concernant les terres, les forêts, les forces hydrauliques, les mines de charbon et autres mines, aussi bien que toute autre ressource naturelle actuellement comprise dans les limites respectives des dites provinces. Présentée le 27 janvier 1911.—*M. Herron.. ..Pas imprimée.*

106*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement fédéral, ou l'un de ses membres, et les gouvernements provinciaux de l'Alberta et de la Saskatchewan, ou l'un ou l'autre d'entre eux, ou l'un de leurs membres, au sujet de l'administration à être exercée par ces gouvernements provinciaux sur les terres, les forêts, les forces hydrauliques, le charbon et les autres minéraux, ou l'une quelconque des ressources naturelles, qui se trouvent dans les limites respectives des dites provinces, non compris les terres des écoles. Présentée le 20 février 1911.—*M. Lake.. .. ..Pas imprimée.*

107. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Justice et le procureur général de la Nouvelle-Ecosse au sujet du changement projeté dans la constitution de la cour d'Amirauté pour cette province. Présentée le 30 janvier 1911.—*M. McKenzie.*
Pas imprimée.

108. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Copie de la proclamation du Gouverneur en conseil établissant une date pour l'entrée en vigueur de la loi modifiant l'Acte des chemins de fer, 1903, chapitre 31 des Statuts du Canada de 1904, ainsi qu'il est édicté par l'article 2 de cette loi. Présentée le 30 janvier 1911.—*M. Lennox.. .. ..Pas imprimée.*

109. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat donnant (*a*) un précis historique des négociations relatives au commerce de réciprocité qui se sont poursuivies depuis 1900 entre le gouvernement du Canada et celui de l'Australie; (*b*) aussi, copie des télégrammes officiels sur le même sujet échangés entre les deux gouvernements, ou entre leurs représentants officiels, depuis la conférence impériale de 1907. Présentée le 31 janvier 1911.—*M. Ames.. .. ..Pas imprimée.*

109*a*. Correspondance officielle concernant la convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada, 1911. Présentée le 1er février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Pas imprimée.

109*b*. Correspondance et états se rattachant à la convention douanière entre les Etats-Unis et le Canada, 1911. Présentés le 6 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding.
Imprimés pour la distribution et pour les documents parlementaires.

109*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé montrant (*a*) le commerce total, (*b*) les importations et (*c*) les exportations pour chacune des années de 1846 à 1876, ces deux années comprises, entre les possessions de l'Amérique Britannique du Nord (à l'exception de Terre-Neuve) et (*a*) le Royaume-Uni, (*b*) les Etats-Unis d'Amérique et (*c*) les autres pays respectivement. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée.*

110. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère des Finances ou l'un de ses fonctionnaires ou l'un des membres du cabinet et toute personne ou corporation au sujet de l'incorporation de la Farmer's Bank, ou relativement à toute circonstance se rattachant à l'octroi de sa charte. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster.*
Pas imprimée

110*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement ou l'un de ses membres, ou l'un

VOLUME N° 24—*Suite.*

quelconque des fonctionnaires du ministère des Finances et toute personne ou association au sujet de la conduite et des affaires de la Farmers' Bank depuis la date de son organisation. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster..Pas imprimée.*

110*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie du rapport entier et des décisions du curateur de la Farmers' Bank, jusqu'au moment où il a été nommé, par les actionnaires, liquidateur de cette banque, et que le ministre des Finances a droit d'exiger en vertu de l'article 122 de la loi des Banques. Présentée le 1er février 1911.—*L'honorable M. Foster*
Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

110*c* Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de toutes demandes, pétitions, lettres, télégrammes et autres documents ou correspondance, ainsi que de tous décrets du conseil et certificats concernant ou se rapportant à l'établissement de la Farmers' Bank of Canada et ses opérations. Présentée le 1er février 1911.—*M. Taylor (Leeds).*
Imprimée pour la distribution et pour les documents parlementaires.

111. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat donnant le coût total jusqu'à date des quais à North-Bay, Burks-Falls et Maganawan, Ont., le nom, la date de la nomination et le salaire du gardien du quai dans chaque cas; la liste des honoraires exigés du public ou autre pour usage du quai dans chaque cas; et aussi, un état détaillé des recettes provenant de chaque quai en 1907, 1908 et 1909, avec les noms des personnes qui ont payé ces honoraires, et la raison de ces paiements. Présentée le 2 février 1911.—*M. Arthurs.. .. ..Pas imprimée.*

112. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute la correspondance échangée depuis le 1er janvier 1909 avec le ministère de la Justice ou les fonctionnaires de ce ministère demandant ou appuyant une demande d'augmentation de paie pour les employés du pénitencier de New-Westminster; aussi, de tous les rapports ou recommandations à ce sujet de la part de l'un quelconque des fonctionnaires du ministère; aussi, de tous les rapports faits, durant la période indiquée, par le grand jury à New-Westminster au sujet des conditions existant au dit pénitencier. Présentée le 3 février 1911.—*M. Taylor (New-Westminster).*
Pas imprimée

113. Compte rendu de la conférence entre la délégation des cultivateurs et le premier ministre et les membres du gouvernement tenue dans la Chambre des Communes le 16 décembre 1910, ainsi que la correspondance qui a précédé cette conférence. Présenté le 6 février, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

113*a*. Compte rendu des délibérations entre la députation des producteurs de fruits et de légumes et le premier ministre et les membres du cabinet, tenues à la Chambre des Communes le 10 février courant. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier..*Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.*

113*b*. Mémoire présenté par les propriétaires d'établissements de salaisons d'Ontario et de Québec, lors d'une entrevue avec les membres du cabinet, lundi, le 13 février 1911. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et pour les documents parlementaires.

114. Réponse à adresse du Sénat du 12 janvier 1911,—Copie de l'ordre en conseil nommant Son Honneur le juge Jetté, administrateur de la province de Québec, pendant l'absence de sir Pantaléon Pelletier, ainsi que copie de toute instruction quelconque en rapport avec telle nomination. Présentée le 19 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*
Pas imprimée.

115. Réponse à adresse du Sénat du 17 janvier 1911,—Demandant la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement de l'édition anglaise et de l'édition

VOLUME N° 24—*Suite.*

française des débats du Sénat et de la Chambre des Communes depuis l'année 1900 jusqu'à date. Présentée le 25 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

115*a*. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant année par année depuis l'année 1900 jusqu'à ce jour, la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement :—

1. De l'édition anglaise des Journaux du Sénat;
2. De l'édition française des mêmes;
3. De l'édition anglaise des Journaux de la Chambre des Communes;
4. De l'édition française des mêmes. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

115*b*. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant année par année depuis 1900 jusqu'à ce jour, la date de la publication et de la distribution aux membres du parlement :—

1. De l'édition anglaise des Journaux du Sénat;
2. De l'édition française des mêmes;
3. De l'édition anglaise des Journaux de la Chambre des Communes;
4. De l'édition française des mêmes. Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

116. Réponse à adresse du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant le nombre des demandes de divorce et des divorces accordés par le parlement du Canada de 1894 à 1910. Présentée le 24 janvier 1911.—*L'honorable M. McSweeney.. .. ..Pas imprimée.*

117. Réponse à une adresse du Sénat du 22 avril 1910,—Etat indiquant les dépenses encourues et la date de chacun des paiements faits par le gouvernement pour l'installation électrique dans chacune des pièces du bureau de l'immigration à Québec pendant les années 1908 et 1909. Présentée le 31 janvier 1911.—*L'honorable M. Landry.*
Pas imprimée.

118. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quelle somme d'argent a été payée entre mai 1896 et le 31 mars 1909, par le gouvernement à M. F. H. Chrysler, C.R., pour services professionnels, et quelle somme au cours de l'exercice financier terminé le 31 mars 1910; quelle somme depuis le 31 mars 1910; si le gouverneemnt doit quelque chose actuellement à M. Chrysler, et combien il lui doit; si M. Chrysler est employé actuellement par le gouvernement, en sa qualité professionnelle, de quelles causes ou transactions il est chargé. Présentée le 6 février 1911.—*M. Blair.. .. ..Pas imprimée.*

119. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Relevé faisant connaître :—

1. Quelle quantité de blé a été exportée du Canada au cours des années expirées le 31 d'août 1908, 1909, 1910.

2. Quelle quantité de blé a été exportée du Canada par des ports des Etats-Unis en 1908, 1909, 1910; quels sont ces ports et quelle est la quantité exportée de chaque port.

3. Combien d'élévateurs à grain se trouvent aux points terminaux de Port-Arthur et de Fort-William, et quel est le nom de chacun.

4. Quelle quantité de grain a été expédiée de chacun des élévateurs à Port-Arthur et à Fort-William en 1908, 1909, 1910, et quel est le nom de chaque élévateur.

5. Quelle quantité de blé exportée du Canada en 1908, 1909, 1910, n'a pas été expédiée par les élévateurs à Port-Arthur et Fort-William.

6. Combien d'hommes sont employés par le gouvernement aux élévateurs de Port-Arthur et de Fort-William, et quel est le chiffre total des gages payés à ces hommes par année. Présentée le 7 février 1911.—*M. Schaffner.*
Imprimée pour les documents parlementaires

VOLUME N° 24—*Suite.*

120. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant, depuis 1904, combien de personnes venant du comté de Grey-sud ont été nommées par le gouvernement, avec mention des noms, des postes confiés et des appointements. Présentée le 9 février 1911.—*M. Blain.. .. ..Pas imprimée.*

120*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1911,—Etat donnant les noms et prénoms des employés permanents ou temporaires nommés à Québec depuis le 1er janvier 1905, dans le ministère des Postes, dans celui des Douanes, du Revenu de l'Intérieur et des Travaux publics; l'âge et le lieu de résidence de ces employés au moment de leur nomination; les dates et la nature des permutations, promotions ou augmentations de salaires accordées à ces employés depuis leur nomination. Présentée le 15 février 1911.—*M. Lachance.. .. ..Pas imprimée.*

120*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant, depuis 1904, combien de personnes venant du comté de Grey-sud ont été nommées par le gouvernement, avec mention des noms, des postes confiés et des appointements. Présentée le 2 février 1911.—*M. Blain.. .. ..Pas imprimée.*

120*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat indiquant combien de nominations de personnes du comté de Wentworth ont été faites depuis 1904, les noms de ces personnes, leur emploi et le salaire ou rémunération de chacune d'elles. Présentée le 27 février 1911.—*M. Blain.. .. ..Pas imprimée.*

121. Réponse à adresse du Sénat du 24 novembre 1910.—Copie de tous ordres en conseil, de toutes décisions rendues par le conseil militaire ou par quelqu'un de ses membres et de toute correspondance quelconque au sujet de la garde et de l'escorte d'honneur demandées en août et septembre derniers à l'occasion de la visite à Québec et à Montréal de Son Eminence le cardinal Vannutelli. Présentée le 10 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

122. Réponse à adresse du Sénat du 1er février 1911,—Copie des requêtes présentées par la chambre de commerce de Québec ou des résolutions adoptées par elle dans le cours de novembre et de décembre derniers et transmises au très honorable premier ministre de ce pays ainsi que de la correspondance échangée au sujet de ces résolutions. Présentée le 7 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

123. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Copie de toutes lettres, arrangements, télégrammes ou mémoires au sujet de demandes pour pouvoirs hydrauliques sur la rivière du Coude, à l'ouest de Calgary. Présentée le 13 février 1911.—*M. McCarthy.. .. ..Pas imprimée*

123*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement, ou l'un de ses membres, et le conseil municipal de Calgary, ou l'un de ses membres, au sujet du contrôle restrictif du débit de l'eau de la rivière du Coude au-dessus de la prise établie par la dite ville relativement à son aqueduc. Présentée le 16 février 1911.—*M. McCarthy..Pas imprimée.*

124. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat indiquant quelles sommes ont été payées par les différents ministères à la Sherwin Williams Company, pour peinture et autres marchandises au cours des années 1906, 1907, 1908, 1909 et 1910. Présentée le 14 février 1911.—*M. Bryce.. .. ..Pas imprimée.*

125. Réponse à ordre du Sénat du 18 janvier 1911,—Etat répondant aux questions suivantes:—

1. En 1884, un statut fédéral (47 Vic., ch. 78) a-t-il consacré l'existence légale de la Compagnie du pont de Québec?

2. En 1901, un autre statut fédéral (1 Ed. VII, ch. 81), n'a-t-il pas également donné le jour à une compagnie connue sous le nom de "Compagnie de terminus et de chemin de fer de Québec".

3. En 1903, après avoir été pendant deux ans complètement distinctes l'une de l'autre, les deux compagnies précitées ne se fusionnèrent-elles pas l'une dans l'autre

VOLUME N° 24—*Suite.*

pour constituer une compagnie nouvelle à laquelle un statut fédéral (3 Ed. VII, ch. 177) donna le nom de " Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec ".

4. N'est-ce pas pendant cette même année de 1903 que furent signées entre le gouvernement et la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, ces conventions qui donnèrent au gouvernement le pouvoir de se substituer à la Compagnie du pont et de parfaire à un moment donné la colossale entreprise de la construction d'un pont sur le Saint-Laurent, près de Québec?

5. Cette substitution du gouvernement à une compagnie privée ne fut-elle pas consacrée par une législation fédérale en 1908 lors de l'adoption par le parlement du chapitre 59 de la 7-8 Edouard VII?

6. En vertu de cette dernière législation, le Gouverneur en conseil a-t-il adopté un arrêté stipulant qu'il s'emparait de la totalité de l'entreprise, de l'actif, des biens et des concessions de la dite compagnie du pont et du chemin de fer de Québec?

7. Quand cet arrêté en conseil a-t-il été adopté?

8. De quoi se compose la totalité de l'entreprise, l'actif, les biens et les concessions de la dite compagnie dont parle la loi?

9. Est-ce qu'une partie quelconque de cette totalité de l'entreprise, de l'actif, des biens et des concessions de la compagnie a été transportée à la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique ou à la Commission du Transcontinental-National?

10. Quelle est la partie ainsi transportée?

11. Comprend-elle le pont ou quelques-unes des lignes des chemins de fer partant du pont et aboutissant à la cité de Québec ou à quelque endroit du parcours du chemin de fer Pacifique-Canadien au nord et du chemin du Grand-Tronc au sud du fleuve?

12. La construction du pont et des lignes de chemin de fer partant du pont, du nord et au sud du fleuve Saint-Laurent, n'est-elle pas plutôt du ressort exclusif du gouvernement qui en a gardé l'entier contrôle? Présentée le 14 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

125a. Réponse à adresse du Sénat du 22 février 1911.—Copie de l'ordre en conseil en date du 17 août 1908, autorisant le transfert au gouvernement du pont de Québec et de tous les biens, franchises et privilèges alors la propriété de la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec. Présentée le 8 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.. ..Pas imprimée.*

126. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Copie de tous papiers, rapports, évaluations, plans, documents, contrats, annonces, soumissions, offres et lettres concernant la vente et la disposition de la propriété appelée Ferme Baby, achetée par le gouvernement pour y ériger des casernes à Toronto, et récemment vendue par le gouvernement,—et plus particulièrement copie de toute correspondance, évaluations ou opinions quant à la valeur de la dite propriété et à la manière d'en disposer. Aussi, copie des annonces publiées, y compris le nombre des insertions et les noms des journaux qui les ont publiées, en la possession du ministère de la Milice ou de tout autre ministère du gouvernement. Présentée le 10 février 1911.—*M. Macdonell.*
Pas imprimée.

127. Réponse à ordre du Sénat du 17 janvier 1911,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes:—

1. Les noms de tous les départements de ministères tenus par la loi de déposer devant le parlement des rapports de leurs opérations annuelles;

2. La date fixée par la loi pour le dépôt de tels rapports;

3. La date du dépôt de tels rapports pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1910, mentionnant si c'est l'édition anglaise ou l'édition française qui a été ainsi déposée;

4. La date de la publication et de la distribution de l'édition française de tels rapports;

VOLUME N° 24—*Suite.*

5. Les titres des rapports qui, au 15 janvier 1911, neuf mois et demi après l'exercice financier se terminant le 31 mars 1910, n'ont pas encore été publiés en français;

6. Les titres des rapports qui au 15 janvier 1911, vingt et un mois et demi après l'exercice financier se terminant le 31 mars 1909, n'ont pas encore été publiés en français. Présentée le 16 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

128. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, les dates des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés, et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les montants payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles d l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 17 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

128*a*. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, la date des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés, et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les montants payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles de l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 17 mars 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

128*b*. Réponse supplémentaire à ordre du 23 janvier 1911,—Etat donnant, en ce qui concerne la Compagnie du chemin de fer Atlantique, Québec et Occidental, la Compagnie du chemin de fer de Québec et Oriental et la New Canadian Company, la date de la charte, et copie de la charte et de ses divers amendements subséquents, de toutes pétitions, correspondance, demandes et autres papiers ou données concernant l'octroi de subventions; aussi, tous contrats pour construction, les subventions accordées, les divers paiements à compte de ces subventions, la date des paiements et les noms des personnes en faveur desquelles des chèques ont été émis; copie des rapports et certificats d'ingénieurs en vertu desquels les paiements ont été autorisés dans chaque cas; le nombre de milles complétés, le nombre de milles actuellement exploités, le nombre de milles à terminer, le coût total jusqu'à date et le coût estimatif des travaux lorsque complétés,

VOLUME N° 24—*Suite.*

et la condition actuelle du chemin. Aussi, les noms des actionnaires, directeurs et officiers de chacune des dites compagnies, le capital souscrit et versé par chaque souscripteur, les mandats payés chaque année aux directeurs et aux officiers à titre d'honoraires ou de salaires, et le montant payé pour promouvoir les intérêts de chacune des dites compagnies, et toutes autres dépenses en détail. Aussi, les recettes et dépenses annuelles de l'exploitation de ces lignes, s'il en est. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Foster*.. .. ..*Pas imprimée.*

129. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 janvier 1910.—Etat indiquant en ce qui concerne la construction de salles d'exercices, ou de salles d'armes et la location de sites pour camps d'instruction, en combien de cas, et lesquels, des municipalités, des régiments ou des particuliers ont contribué à leur coût, depuis 1904, soit par voie de concession, de sites ou d'argent, et jusqu'à quel montant. Présentée le 20 février 1911.—*M. Worthington*.. .. ..*Pas imprimée.*

130. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance avec le ministère de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires au sujet des scrips pour métis, numéros A 8931 et A 9970, émis en faveur de Joseph William Malbœuf, et de tous documents se rapportant en quelque manière aux dits scrips. Présentée le 20 février 1911.—*M. Martin (Régina)*.. .. ..*Pas imprimée.*

130*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Copie de toute correspondance, rapports, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le très révérend George Holmes, D.D., du Petit-lac-de-l'Esclave, ou en son nom, et le ministre de l'Intérieur, ou quelque fonctionnaire ou employé temporaire du gouvernement, au sujet de l'émission ou de demande de scrip en faveur de métis. Présentée le 22 février 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

131. Réponse à ordre du Sénat du 9 février 1911.—Etat indiquant l'importation des Etats-Unis, par le Canada, durant l'année 1910, des produits suivants:—

1. Bœuf et bétail sur pied. 2. Moutons. 3. Volailles. 4. Jambons. 5. Porcs. 6. Bacon. 7. Farine. 8. Blé. 9. Orge.

Ainsi que la valeur de ces deux articles.

Indiquant aussi l'importation correspondante de ces produits, du Canada aux Etats-Unis, avec leur valeur comparée. Présentée le 22 février 1911.—*L'honorable M. Macdonald (C.-B.)*.. .. ..*Imprimée pour les documents parlementaires.*

131*a*. Réponse à ordre du Sénat du 10 février 1910,—Etat indiquant dans autant de colonnes distinctes pour chacune des cinq dernières années écoulées, avec en outre une colonne additionnelle contenant la moyenne d'icelles:—

I. La quantité et la valeur de chacun des produits suivants:—

1. Animaux vivants. 2. Porcs et bacon. 3. Pommes de terre. 4. Œufs. 5. Beurre. 6. Fromage. 7. Sucre d'érable. 8. Fruits. 9. Produits maraîchers. 10. Foin. 11. Blé. 12. Farine. 13. Avoine. 14. Autres produits naturels 15. Instruments aratoires.

De provenance canadienne, exportés:— (*a*) Aux Etats-Unis. (*b*) Sur le marché anglais. (*c*) Aux autres pays.

II. La quantité et la valeur des mêmes articles ci-dessus énumérés, avec en outre le montant des droits perçus sur chacun d'eux, importés dans le pays pour la consommation et venant:—(*a*) Des Etats-Unis. (*b*) Des Iles Britanniques. (*c*) Des autres pays. Présentée le 14 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

132. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance entre le ministère de l'Intérieur ou quelqu'un de ses fonctionnaires et toutes autres personnes concernant le bois situé sur le homestead de Fanny Louise Irwin, dans le district de Chilliwack, C.-B., et de toutes instructions données à des avocats d'émettre un bref en cour d'échiquier pour l'annulation des droits de coupe non réservés dans la concession de ce homestead par la Couronne. Présentée le 20 février 1911.—*M. Taylor (New Westminster)*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

133. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Relevé faisant connaître la superficie totale (en acres) des terres des écoles vendues dans les provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan au cours de chacune des années 1906, 1907 et 1908, avec le prix moyen des ventes; aussi, un relevé des ventes de ces terres dans chacune de ces provinces depuis le 1er janvier 1909 à ce jour, avec mention de l'endroit et de la date des dites ventes; la description de la terre vendue, la mise à prix, et le prix réalisé; la superficie du terrain, dans chaque township, où se trouvent ces terres des écoles, qui était en culture au moment où il a été décidé de vendre les terres des écoles qui s'y trouvaient. Présentée le 20 février 1911.—*M. McCarthy.. ..Pas imprimée.*

134. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 décembre 1909,—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, documents, pétitions, rapports et correspondance au sujet de la nomination par le gouvernement d'un peseur à Montréal. Présentée le 20 février 1911.—*M. Armstrong.. .. ..Pas imprimée.*

135. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 28 février 1910,—Relevé donnant le nombre de personnes à l'emploi de chaque ministère de l'administration publique, au cours de l'année 1909, aux chapitres suivants:—(*a*) Fonctionnaires civils à Ottawa; (*b*) fonctionnaires civils en dehors d'Ottawa; (*c*) en emploi défini et régulier, mais non compris dans la loi du Service Civil, en les classifiant par groupes distincts quant au service; (*d*) ceux qui ont été employés temporairement ou d'une manière intermittente, avec mention de l'ouvrage distinct de chaque groupe. Aussi, la somme totale payée pour chacune des classes susdites. Présentée le 20 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Pas imprimée.*

136. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chaque année de la période durant laquelle le steamer *Minto* a été employé au service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quelle a été la quantité totale de charbon livré à bord du navire à Pictou, et quel en a été le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût total du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

136*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chacune des années pendant lesquelles le steamer *Earl Grey* a fait le service entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quel a été la quantité totale de charbon livré à bord du navire à Pictou, et quel en a été le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M. Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

136*b*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître, pour chacune des années pendant lesquelles le steamer *Stanley* a été employé pour le service d'hiver entre l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse:—(*a*) quelle a été la quantité totale de charbon livré au steamer à Pictou, et le coût; (*b*) quel a été le coût total du chargement du charbon à bord; (*c*) quelle a été la quantité du fret chargé et déchargé à Pictou; (*d*) quel a été le coût total du maniement de ce fret. Présentée le 21 février 1911.—*M .Stanfield.. .. ..Pas imprimée.*

137. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie de la dernière annonce demandant des soumissions, et des devis et du contrat ou contrat projeté pour la construction du pont de Québec. Présentée le 21 février 1911.—*M. Lennox. Pas imprimée.*

137*a*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—

1. Copie du contrat entre la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec et M. P. Davis, en date du 27 juillet 1903, pourvoyant à la construction des lignes ferrées reliant le pont de Québec à la cité de Québec et à certains autres chemins de fer, de la

VOLUME N° 24—*Suite.*

soumission sur laquelle est basé le contrat, et du coût estimatif, à l'époque du contrat, basé sur les séries de quantités et de prix;

2. Copie de l'arrangement transférant cette entreprise au gouvernement, de toute correspondance et documents s'y rapportant, et de l'arrêté du conseil du 16 février 1909, transférant l'entreprise aux commissaires du Transcontinental.

3. Et l'indication du nombre de milles des lignes de chemin de fer comprises dans ce contrat.

4. Etat indiquant les sommes payées à compte par la Compagnie du pont et du chemin de fer de Québec, et les raisons de ces paiements.

5. Les sommes dues ou réclamées par l'entrepreneur pour travaux exécutés ou matériaux fournis jusqu'à l'époque de la prise de possession de l'entreprise par le gouvernement et la date de la prise de possession; le montant payé par le gouvernement ou promis par lui à la compagnie ou à ses membres; le montant estimatif nécessaire à l'époque pour terminer les travaux; le montant payé depuis lors par le gouvernement ou les commissaires, et le montant estimatif restant encore à payer.

6. Avec indication des raisons pour lesquelles l'entreprise a été retirée des mains de la susdite compagnie et transférée aux commissaires;

7. Aussi, toutes autres sommes payées, allouées ou dont on s'est porté garant, pour le compte de cette compagnie ou de ses membres, et le compte pour lequel le paiement a été fait ou l'obligation entreprise. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Lennox..Pas imprimée*

137*b*. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie du décret du conseil nommant des ingénieurs chargés de préparer et choisir les plans et devis, et de surveiller la construction du pont de Québec; de toutes les instructions, correspondance, notes écrites et documents en rapport avec ces nominations, y compris celles des deux ingénieurs additionnels; avec, en sus, copie de tous les décrets du conseil subséquents, et de toutes instructions, correspondance, etc., se rapportant au refus de la part de l'un quelconque des ingénieurs de se charger de la mission offerte, ou de continuer à remplir ses fonctions, comme aussi à la démission de l'un ou l'autre d'entre eux, et de la substitution d'autres ingénieurs. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Lennox.* *Pas imprimée.*

137*c*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de toute correspondance échangée entre le ministère du Travail et diverses organisations ouvrières ou leurs officiers au sujet du pont de Québec. Présentée le 20 avril 1911. —*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

137*d*. Réponse à ordre du Sénat du 24 novembre 1910,—Production de la correspondance échangée entre le gouvernement ou quelqu'un de ses membres ou de ses employés et les ingénieurs nommés pour préparer les plans du nouveau pont destiné à remplacer celui qui s'est effondré devant Québec en l'année 1907. Présentée le 20 avril 1910.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

138. Rapport de la Commission d'embellissement d'Ottawa, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910. Présenté le 21 février 1911, par l'honorable W. S. Fielding. *Pas imprimée.*

139. Quatrième rapport conjoint des commissaires chargés de la démarcation du méridien du 141me degré de longitude ouest (frontière de l'Alaska), nommés en vertu du premier article de la convention entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, signée à Washington le 21 avril 1906. Présenté le 21 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier. *Imprimé pour les documents parlementaires.*

140. Réponse à adresse du Sénat du 20 janvier 1911,—Copie de tous les ordres en conseil et ordonnances et de toute la correspondance échangée entre les parties intéressées au sujet:—

1. Du loyer, avant 1896, à M. Georges Tanguay d'une propriété appartenant au gouvernement militaire et située sur la rue des Remparts à Québec;

VOLUME N° 24—*Suite.*

2. Des demandes faites par d'autres personnes à cette époque, pour l'achat ou le loyer de la propriété en question;

3. De la vente consentie par le présent gouvernement, vers 1897, de la même propriété au même Georges Tanguay. Présentée le 21 février 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

141. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat indiquant de quelle manière le gouvernement a disposé, l'an dernier, des terres publiques, des concessions forestières, des gisements de minéraux, des pouvoirs hydrauliques, et des droits de pêche. Présentée le 22 février 1911.—*M. Sharpe (Lisgar)*.. ..*Pas imprimée.*

141*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 7 décembre 1910,—Etat indiquant de quelle manière le gouvernement a disposé, l'an dernier, des terres publiques, des concessions forestières, des gisements de minéraux, des pouvoirs hydrauliques, et des droits de pêche. Présentée le 19 mai 1911.—*M. Sharpe (Lisgar).* *Pas imprimée.*

142. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 11 janvier 1911,—Etat faisant connaître quelles concessions ont été faites au Canada par des possessions britanniques dont les produits peuvent être importés en ce pays aux termes du tarif préférentiel. Présentée le 23 février 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

143. Décret du conseil, correspondance, etc., relativement à une résolution de l'assemblée législative de la province de la Saskatchewan, à l'effet qu'il est désirable que le parlement du Canada crée, à même le domaine public renfermé dans les limites de la province, une subvention adéquate en terres pour l'université de Saskatchewan. Présentés le 23 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimés.*

144. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Etat indiquant: (1) tous les octrois, baux, licences et concessions, actuellement en vigueur, donnés à des particuliers ou à des corporations pour des pouvoirs ou privilèges hydrauliques dans la rivière Winnipeg; (2) les noms et descriptions des sites de ces pouvoirs hydrauliques; (3) les termes et conditions d'occupation; (4) les dates auxquelles ces pouvoirs et privilèges ont été accordés respectivement; (5) ce que l'on entend par déchéance; (6) quels octrois, baux ou licences sont tombés en déchéance; (7) les règles et règlements généraux, s'il en est, qui gouvernent la concession et la jouissance des pouvoirs hydrauliques dans cette rivière; (8) la somme de développement effectuée par les concessionnaires ou les locataires respectivement; (9) quelle suprématie est réclamée par le gouvernement fédéral sur les eaux de la rivière, son lit et ses rives. Présentée le 24 février 1911.—*M. Haggart (Winnipeg)*.. .. ..*Pas imprimée.*

145. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 5 décembre 1910,—Etat indiquant (*a*) le nombre total d'accidents survenus sur les voies ferrées du Canada depuis le 1er avril 1909 jusqu'à date; (*b*) le nombre d'accidents qui se sont terminés fatalement; (*c*) le nombre d'accidents sur chaque voie ferrée; (*d*) leurs causes; (*e*) le nombre d'accidents terminés fatalement ou autrement sur les travaux de construction du Canadian-Northern et du Grand-Tronc-Pacifique, ainsi que leurs causes. Présentée le 24 février 1911.—*M. Smith (Nanaïmo)*.. .. ..*Pas imprimée.*

146. Réponse à ordre du Sénat du 24 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. J. B. Laliberté, de Québec, marchand, par chacun des différends ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

147. Réponse à ordre du Sénat, du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées au journal *Daily Telegraph*, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays.—Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

148. Réponse à ordre du Sénat, du 26 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Louis Letourneau, de Québec, ou à la Quebec Preserving Company, par chacun des différends ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.* *Pas imprimée.*

149. Réponse à ordre du Sénat, du 25 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896, jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à MM. Samson et Filion, de Québec, marchands, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

150. Réponse à ordre du Sénat, du 27 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. C. E. Taschereau, de Québec, notaire, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays. Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. ..Pas imprimée.*

151. Réponse à ordre du Sénat, du 27 janvier 1911,—Etat indiquant, année par année, depuis le 1er juillet 1896 jusqu'à ce jour, les sommes d'argent payées à M. Georges Tanguay, de Québec, par chacun des différents ministères du gouvernement de ce pays.—Présentée le 24 février 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

152. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie des rapports des curateurs dans le cas de toutes les banques pour lesquelles des curateurs ont été nommés. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster—Pas imprimée.*

152*a*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Copie des rapports des curateurs dans le cas de toutes les banques pour lesquelles des curateurs ont été nommés. Présentée le 2 mai 1911.—*L'honorable M. Foster.* *Pas imprimée.*

153. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie des règlements et règles de l'Association des Banquiers Canadiens, tels qu'approuvés par le conseil du Trésor, et qui sont en vigueur maintenant. Présentée le 27 février 1911.—*L'honorable M. Foster.. .. ..Imprimée pour les documents parlementaires.*

154. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Relevé faisant connaître quelle a été la somme totale dépensée, relativement à l'édifice Seybold, pour changements et réparations ou pour l'installation d'ascenseurs, appareil de chauffage et autre installations, par le gouvernement, au cours de la durée du présent bail, comme aussi au cours du bail antérieur alors que l'édifice a été occupé pour les fins du recensement. Les détails des dépenses et les noms des personnes à qui les diverses sommes ont été payées). Présentée le 6 mars 1911.—*M. Goodeve.* *Pas imprimée.*

155. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de toutes demandes, faites durant le dernier semestre par des employés des houillères North Atlantic pour un bureau de conciliation, et de toutes lettres, télégrammes, documents, relevés et autres papiers et documents à ce sujet ou s'y rapportant en quelque manière, y compris toute correspondance reçue par le gouvernement ou quelqu'un de ses ministères des susdites houillères North Atlantic ou de personnes y employées, sur le même sujet. Présentée le 27 février 1911.—*M. Maddin.. .. ..Pas imprimée.*

156. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 février 1911,—Relevé faisant connaître quelles sommes d'argent ont été payées pour provisions, fournitures, réparations, travaux ou autres services durant l'exercice clos le 31 mars 1910, aux maisons suivantes à Kingston: Elliott, Brothers; McKelvey & Birch; C. Livingstone & Bros.; R. Crawford; James Redden & Co.; R. Carson; et James Crawford. Présentée le 27 février 1911.—*M. Edwards.. .. ..Pas imprimée.*

157. Décrets du conseil, correspondance, etc., au sujet de toute proposition ou projet de loi concernant la construction de barrages, ou autres ouvrages analogues en travers du fleuve Saint-Laurent, ou en une partie quelconque de ce fleuve, à ou près le Long-Sault,

VOLUME N° 24—*Suite.*

ou dans les environs de cet endroit. Présentés le 27 février 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Imprimés pour les documents parlementaires.*

157*a*. Réponse partielle à adresse de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1911,—Copie de toute correspondance, mémoires, notes, rapports, mémoranda, plans, décrets du conseil, traités, conventions, ententes, documents de toutes sortes, concernant toute proposition ou bill à l'effet d'ériger des barrages ou autres travaux analogues à travers le Saint-Laurent, ou dans une partie du dit fleuve, à ou près le Long-Sault, ou dans les environs, y compris toutes les lois de l'état de New-York et des Etats-Unis d'Amérique, se rapportant à ce sujet, et tous les projets de loi actuellement devant le Congrès des Etats-Unis au sujet de cette même question, et toute procédure ou décision relative à ces lois et projets de loi. Présentée le 9 mars 1911.—*M. Borden.. .. ..Pas imprimée.*

158. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Etat indiquant quels sont les noms des personnes qui ont reçu des primes de pêche, et quel montant a été reçu par chacune à chacun des ports suivants: Bauline, Petite-Lorraine, Main-à-Dieu et Scatarie, tous dans le comté de Cap-Breton, N.-E. Présentée le 28 février 1911. —*M. Maddin.. .. ..Pas imprimée.*

158*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 avril 1911,—Liste des noms de toutes les personnes, dans le Nouveau-Brunswick, qui ont reçu des primes de pêche pendant l'année expirée le 31 mars 1911, et le montant reçu par chacune d'elles. Présentée le 2 mai 1911.—*M. Daniel.. .. ..Pas imprimée.*

159. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 janvier 1911,—Copie de tous les rapports, correspondance et documents, non déjà produits, y compris le rapport du relevé fait en 1909 dans le havre de Cap John et la baie de Tatamagouche, dans les comtés de Pictou et de Colchester, N.-E., relativement à la route des steamers d'hiver entre l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et à la recommandation de modifier la dite route et d'augmenter le nombre des voyages quotidiens de ces steamers d'hiver; aussi, copie de tous documents analogues, non déjà produits, relativement à la route des steamers d'été de la malle entre Charlottetown et la terre ferme, et à la proposition de modifier cette route et d'augmenter le nombre de voyages quotidiens, ainsi qu'à la recommandation de raccorder cette route avec un point sur l'Intercolonial; aussi, copie de tous documents analogues, s'il en est, se rapportant à la recommandation d'une route entre le cap Traverse, Ile-du-Prince-Edouard, et le cap Tourmente, sur la terre ferme, comme propre au service des steamers d'hiver et d'été; aussi, copie de tous les rapports, documents et correspondance touchant les améliorations à apporter à la navigation dans le havre de Charlottetown et à son entrée, ainsi que dans la baie et le havre de Tatamagouche. Présentée le 6 mars 1911.—*M. Warburton.. .. ..Pas imprimée.*

160. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de toute correspondance, recommandations, décrets du conseil ou autres documents concernant le cas de R. E. Curran, courrier sur chemin de fer, qui a été mortellement blessé dans un accident à Owen-Sound le 29 mai 1908, et au sujet duquel une demande a été faite pour une indemnité ou une gratuité à ses héritiers ou à sa famille. Présentée le 7 mars 1911.—*M. Macdonell.. .. ..Pas imprimée.*

161. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous décrets du conseil, rapports, correspondance, documents et papiers, concernant la destitution du sous-percepteur de douane à Mahone-Bay, N.-E. Présentée le 13 mars 1911.—*M. Taylor (Leeds).. .. ..Pas imprimée.*

162. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Etat faisant connaître (1) La nature de la subvention accordée à la Vancouver Dry Dock Company; et (2) Si la subvention est sous forme de paiement d'intérêt ou sous forme de garantie. Présentée le 13 mars 1911.—*M. Barnard.. .. ..Pas imprimée.*

VOLUME N° 24—*Suite.*

163. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1911,—Copie de tous papiers, rapports d'évaluateurs, lettres et correspondances concernant l'évaluation et la déclaration en douane le 20 octobre 1909, du navire *Wanda* qui est la propriété du nommé William R. Travers, de Toronto. Présentée le 14 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

164. Etat des affaires de la British Canadian Loan & Investment Company (Limited) au 31 décembre 1910. Aussi, liste des actionnaires au 31 décembre 1910, aux termes du chapitre 37, 39 Victoria. Présenté (au Sénat) le 14 mars 1911, par l'Orateur. *Pas imprimé.*

165. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître,—

1. Combien de gardes-pêche ont, au cours de l'année dernière, été nommés en rapport avec le service des pêcheries d'Ontario.

2. Quels sont leur noms, leur rang et l'étendue du territoire dont la surveillance est confiée à chacun d'eux.

3. Quel est le salaire de chacun d'eux. Quelle est la durée de ces emplois.

4. S'il y a des instances (et en ce cas combien d'instances) où leurs fonctions ne sont qu'une des fonctions remplies par des fonctionnaires analogues nommés par la législature d'Ontario.

5. Quelques mesures ont-elles été prises (et en ce cas quelles mesures) en vue de prévenir une telle ampliation de service.

6. Quel a été le revenu total dérivé, au cours des années 1909 et 1910, des pêcheries de la province d'Ontario, et quelle a été la dépense totale.

7. Quelle sera la dépense totale pour l'année 1911.

8. Si l'on a adopté une méthode définie quant à la nomination des préposés à ce service, en ce qui regarde l'aptitude; et s'il en est ainsi, quel est le mode suivi. Présentée le 17 mars 1911.—*M. Porter*.. .. ..*Pas imprimée.*

165*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 février 1911,—Relevé faisant connaître combien de gardiens des pêcheries ont été nommés dans le comté de Victoria, N.-E., entre juillet et décembre des années 1906 à 1910; quels sont leurs noms, et pendant combien de temps chacun d'eux a fait le service; quel était le salaire de chacun d'eux. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Maddin*.. .. ..*Pas imprimée.*

166. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de toute correspondance entre le ministère des Postes et quelques-uns de ses fonctionnaires ou autres personnes au sujet d'une allocation pour le transport des facteurs sur le réseau des tramways à New-Westminster. Présentée le 17 mars 1911.—*M. Taylor (New Westminster)*.. .. ..*Pas imprimée.*

167. Réponse à ordre du Sénat, du 23 février 1911,—Copie de tous les documents se rapportant au cas de choléra signalé en novembre dernier chez le Russe, Saïd Godlieb, à la mise en quarantaine de celui-ci et à sa détention jusqu'à ce jour sur la Grosse-Ile, avec un historique de la maladie, jour par jour jusqu'à date. Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

168. Réponse à adresse du Sénat, du 17 janvier 1911,—Nombre de demandes de divorce et des divorces accordés par le parlement du Canada, de 1894 à 1910, y compris le nombre des divorces accordés par les cours de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de la Colombie-Britannique; aussi, la population de chacune de ces provinces d'après le recensement de 1901; et la population totale d'Ontario, de Québec, du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, d'après le recensement de 1901.—Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Power*.. .. ..*Pas imprimée.*

169. Réponse à ordre du Sénat du 17 février 1911,—Correspondance échangée, du rapport fait par le capitaine et du loch tenu par lui, en ce qui concerne le voyage que vient de faire.

VOLUME N° 24—*Suite.*

le *Montcalm*, dans le bas du fleuve Saint-Laurent, à l'île d'Anticosti, à la baie des Sept-Iles, etc. Présentée le 16 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

170. Réponse à ordre du Sénat, du 10 mars 1911,—Etat indiquant:—

1. Quels sont parmi les juges de la cour Supérieure de la province de Québec ceux dont le lieu de résidence a été fixé dans la commission qui les nommait et quel est pour chacun de ces juges l'endroit ainsi indiqué.

2. Quels sont les juges dont le lieu de résidence a été fixé ou changé par ordre en conseil et quel est pour chacun de ces juges l'endroit maintenant assigné pour sa résidence.

3. Quels sont les juges dont le lieu de résidence n'a jamais été fixé ni dans la commission qui les nommait ni par aucun ordre en conseil ultérieur et quel est le district judiciaire pour lequel chacun d'eux a été nommé. Présentée le 21 mars 1911.—*L'honorable M. Landry.. .. ..Pas imprimée.*

171. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1911,—Copie de toutes annonces, lettres, contrats, rapports d'inspecteurs et correspondance concernant les routes postales de Trout-Creek à Loring et de Powassan à Nipissingue ou Restoule. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Arthur.. .. ..Pas imprimée.*

172. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Etat indiquant quels ministres ont voyagé à l'étranger en 1908, 1909 et 1910 pour affaires publiques, et la nature de ces affaires; les dépenses de chacun d'eux alors qu'ils s'occupaient des dites affaires; aussi, les noms des personnes, s'il en est, qui accompagnaient chacun des dits ministres, et dont les dépenses ont été payées par le gouvernement; et le montant des dépenses de chacune de ces personnes. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario).. .. ..Pas imprimée.*

173. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Relevé faisant connaître quelle a été, au cours des années 1909 et 1910, la valeur respective, par province, des produits suivants:—(*a*) Produits agricoles de toutes sortes, y compris les produits des champs de toutes sortes, les fruits, les légumes, le bétail, etc., les produits de la laiterie, etc.; (*b*) bois de toutes sortes; (*c*)minéraux de toutes sortes; (*d*) poissons de toutes sortes; (*e*) produits manufacturés de toutes sortes. Présentée le 24 mars 1911.—*M. Macdonald.. .. ..Pas imprimée.*

174. Rapport de la Commission des Pêcheries du Manitoba, 1910-11. Présenté le 24 mars 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..*Pas imprimé.*

175. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat faisant connaître quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le dernier exercice pour frais de voiture et de tramway dans la cité d'Ottawa pour les personnes suivantes, quels sont les noms de ces personnes et le montant soldé dans chaque cas: ministres de la Couronne; orateurs du Sénat et des Communes; employés civils de tous grades depuis sous-ministres en descendant; et toutes autres personnes employées en quelque manière par le gouvernement. Présentée le 27 mars 1911.—*M. Taylor (Leeds).. .. ..Pas imprimée.*

175*a*. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le dernier exercice pour frais de voyage des personnes suivantes, et les noms de ces personnes et le chiffre des dépenses dans chaque cas sous les chapitres suivants: chemins de fer, steamers et autres voies de transport; wagons privés; wagons Pullman; pourboires aux serviteurs; repas et frais d'hôtel pour ministres de la Couronne, employés civils de tous grades, agents d'immigration, et autres personnes employées par le gouvernement pour quelque travail spécial ou autre. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Taylor (Leeds). Pas imprimée.*

175*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant quels montants ont été payés par le gouvernement pendant le

VOLUME N° 24—*Suite.*

dernier exercice pour frais de voyage des personnes suivantes, et les noms de ces personnes et le chiffre des dépenses dans chaque cas sous les chapitres suivants: chemins de fer, steamers et autres voies de transport; wagons privés; wagons Pullman; pourboires aux serviteurs; repas et frais d'hôtel pour ministres de la Couronne, employés civils de tous grades, agents d'immigration, et autres personnes employées par le gouvernement pour quelque travail spécial ou autre. Présentée le 20 juillet 1911.—*M. Taylor (Leeds)*.. .. ..*Pas imprimée.*

176. Documents se rapportant à l'organisation d'un secrétariat, savoir:—

1. Dépêches aux gouverneurs des colonies autonomes au sujet de la réorganisation du Bureau coloonial.

2. Mémorandum touchant la visite à l'Australie, la Nouvelle-Zélande, et Fidji, en 1909, par sir Charles Lucas, K.C.M.G., C.-B., assistant sous-secrétaire d'Etat pour les colonies.

3. Rapport du département des Dominions du Bureau colonial, pour l'année 1909-1910.

4. Conférence impériale au sujet des droits d'auteur, 1910. Mémoire des procès-verbaux.

5. Correspondance ultérieure au sujet de la Conférence impériale.

6. Correspondance au sujet de la Conférence impérialefi 1911. Présentés le 28 mars 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimés.*

177. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1911,—Copie de la requête faite par l'Association de boitte de Glace-Bay, N.-E., ou en son nom, demandant une allocation en rapport avec l'établissement frigorifique pour l'emmagasinage de la boitte, à Glace-Bay, N.-E.; aussi, de toute correspondance échangée entre la dite association, ou toute personne agissant en son nom, et le gouvernement, l'un des ministères de l'administration, ou toute personne au nom du gouvernement, ou de l'un de ses ministères. Présentée le 28 mars 1911.—*M. Maddin*.. .. ..*Pas imprimée.*

177a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Copie de toute correspondance concernant la construction de réfrigérateurs de boitte à Louisbourg et Lingan, dans Cap-Breton sud. Présentée le 20 avril 1911.—*M. Mackenzie.* *Pas imprimée.*

178. Réponse à ordre du Sénat du 8 mars 1911,—Copie de la plainte formulée par le commandant du 61me régiment contre le commandant du 7me district militaire, de la réponse de ce dernier et de toute la correspondance échangée à ce sujet entre les autorités d'Ottawa et celles de Québec et de Montréal, et aussi une copie du rapport de l'inspecteur général à ce sujet. Présentée le 28 mars 1911.—*L'honorable M. Landry..Pas imprimée.*

179. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 mars 1911,—Relevé faisant connaître quel a été, à Londres, Angleterre, pendant les derniers cinq ans, le prix moyen du beurre et des œufs comparé au prix dans les provinces de l'est; à Montréal, à Toronto, à Minnéapolis, à Chicago, à Détroit, à Buffalo, à Boston, et à New-York. Présentée le 30 mars 1911.—*M. Sharpe (Ontario)*.. .. ..*Pas imprimée.*

179a. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1911,—Etat indiquant la quantité et la valeur des denrées ou provisions suivantes importées en Canada au cours des six mois terminés le 1er mars 1911, savoir: beurre, œufs, volailles, viandes réfrigérées ou gelées, bacon, graisse, pommes, légumes, blé, orge, bestiaux, chevaux et pommes de terre, les pays d'où sont venues ces exportations, et le total des droits perçus. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Middlebro*.. .. ..*Pas imprimée.*

179b. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 mars 1911,—Etat indiquant la quantité et la valeur des denrées ou provisions suivantes importées en Canada au cours des six mois terminés le 1er mars 1911, savoir: beurre, œufs, volailles, viandes réfrigérées ou gelées, bacon, grisse, pommes, légumes,

VOLUME N° 24—*Suite.*

blé, orge, bestiaux, chevaux et pommes de terre, les pays d'où sont venues ces importations, et le total des droits perçus. Présentée le 8 mai 1911.—*M. Middlebro.* *Pas imprimée.*

180. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Etat indiquant le total des sommes payées par le gouvernement à l'Eclipse Manufacturing Company, Limited, pour l'année 1909-10; les contrats accordés à la suite de soumissions demandées; le total des sommes payées par le gouvernement à l'Office Specialty Manufacturing Company au cours de l'année 1909-10; les contrats accordés à la suite d'une demande de soumissions; le total des sommes payées à MM. Ahearn & Soper au cours de l'année 1909-10, et la manière dont les contrats ont été accordés. Présentée le 3 avril 1911.—*M. Sharpe (Lisgar)*.. .. ..*Pas imprimée*

181. Réponse à ordre du Sénat, du 22 février 1911,—Copie de tous ordres en conseil et de tous décrets émanés du ministre de l'Intérieur, donnant de temps à autre au commissaire des Territoires du Nord-Ouest, depuis sa nomination comme tel, les instructions qu'il doit suivre dans l'exercice de ses pouvoirs exécutifs en ce qui concerne le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

182. Réponse à ordre du Sénat, du 16 mars 1911,—Copie de toute la correspondance relative à l'échouement en août 1910, du navire *Manchester Engineer* près du détroit de Belle-Ile et de l'enquête tenue à ce sujet à Québec dans le mois de septembre ou d'octobre dernier. Présentée le 4 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

183. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 15 février 1911,—Copie de toutes communications, télégrammes, lettres, pétitions ou plans reçus depuis janvier 1909, concernant le champ de tir à la cible à Bear-River, N.-E.

2. De qui ils ont été reçus, et à quelles dates respectives. Présentée le 5 avril 1911. —*M. Jameson*.. .. ..*Pas imprimée.*

184. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 décembre 1910,—Relevé des sommes totales dépensées annuellement, depuis 1880, dans chaque province, par le ministère des Travaux publics, au chapitre de "Havres, rivières", y compris le total de la dite dépense pour tout le Canada; aussi, préparation par le même ministère et dépôt sur la table de cette Chambre d'une carte pour chaque province, montrant les endroits où se trouvent tous les quais, toutes les jetées, les brise-lames, etc., construits ou achetés par le gouvernement fédéral, et qui appartiennent maintenant au Canada. Présentée le 6 avril 1911.—*M. Ames*.. .. ..*Pas imprimée.*

185. Réponse à ordre du Sénat, du 22 février 1911,—Demandant—

1. Copie des documents relatifs à la nomination de Martin Dickie au commandement du 76me régiment des comtés de Colchester et de Hants.

2. Copie des documents relatifs à la recommandation du major J. L. Barnhill, par le lieutenant-général Drury et autres, au commandement du dit régiment.

3. Copie de tous documents se rapportant de quelque manière que ce soit aux raisons ou causes pour lesquelles le dit major Barnhill, l'officier senior du dit régiment, n'aurait pas dû être nommé au commandement de ce régiment.

4. Copie de toute correspondance et autres papiers et documents relatifs à la récente réorganisation du 78me régiment de Highlanders de Colchester, Hants et Pictou. Présentée le 4 avril 1911—*L'honorable M. Lougheed*.. .. ..*Pas imprimée.*

186. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1911,—Etat indiquant le nombre de milles de voies ferrées que le Grand-Tronc, le Pacifique-Canadien et autres compagnies canadiennes de chemins de fer possèdent, contrôlent dans les Etats-Unis. Aussi, le nombre de milles que des corporations de chemins de fer des Etats-Unis possèdent, contrôlent ou exploitent en Canada. Présentée le 10 avril 1911.—*M. Rutan*.. .. ..*Pas imprimée*

VOLUME N° 24—*Suite.*

187. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 3 avril 1911,—Copie de toute correspondance, déclarations, télégrammes, listes d'abonnés à servir par la malle, et autres documents se rapportant à la demande de l'octroi des privilèges postaux statutaires à un journal publié à New-Glasgow, N.-E., appelé *The Guysboro Times.* Présentée le 10 avril 1911.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

188. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous mémoires, rapports, correspondance et documents en la possession du gouvernement et non encore soumis à la Chambre concernant l'étude d'un tracé pour un tunnel sous le détroit de Northumberland entre la province de l'Ile-du-Prince-Edouard et la terre ferme, et la construction du dit tunnel. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Richards.* *Pas imprimée.*

189. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous actes, règlements, documents, papiers et renseignements de toute autre nature indiquant ou faisant connaître le système ou la méthode suivie pour la confection du recensement dans le Royaume-Uni, les possessions britanniques et les pays étrangers, respectivement, et indiquant en quoi le système ou la méthode suivi dans les susdits pays diffère de celui ou celle que l'on se propose d'adopter pour le prochain recensement en Canada. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

189*a*. Tableaux et formules, etc., à employer dans le recensement qui devra être fait au cours de l'année 1911. Présentés le 21 avril 1911, par l'honorable S. A. Fisher. *Pas imprimés.*

189*b*. Réponse supplémentaire à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de tous actes, règlements, documents, papiers et renseignements de toute nature indiquant ou faisant connaître le système ou la méthode suivi pour la confection du recensement dans les Etats-Unis, les possessions britanniques et les pays étrangers, respectivement, et indiquant en quoi le système ou la méthode suivi dans les susdits pays diffère de celui ou celle que l'on se propose d'adopter pour le prochain recensement en Canada. Présentée le 10 mai 1911. –*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée.*

190. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1911,—Etat faisant connaître le nombre d'employés attachés au Bureau de l'Imprimerie en 1896;

Les noms des susdits employés qui ont été destitués entre 1896 et 1911, avec la date et la cause de la destitution dans chaque cas;

Les noms des susdits employés qui ont démissionnés ou sont décédés entre les années susdites, avec la date de la démission et du décès dans chaque cas; et

Les noms des personnes nommées à des positions au Bureau de l'Imprimerie entre 1896 et 1911, avec la date de la nomination dans chaque cas. Présentée le 12 avril 1911.—*M. Edwards*.. .. ..*Pas imprimée*

191. Réponse à adresse du Sénat, du 17 janvier 1911,—Copie des arrangements conclus par le gouvernement avec le ci-devant propriétaire de la ferme Stadacona à Saint-Félix du Cap-Rouge, au sujet de l'acquisition de cette ferme et de son exploitation à l'avenir comme ferme expérimentale, ainsi que de toute la correspondance échangée à ce double sujet. Présentée le 19 avril 1911.—*L'honorable M. Landry*.. .. ..*Pas imprimée.*

192. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1911,—Copie de toute correspondance, contrats, cessions et autres documents concernant ce qu'on est convenu d'appeler la " Concession d'irrigation " de Percy Aylwin à ce dernier accordée en vertu d'un décret du conseil en date du 1er septembre 1908. Présentée le 8 mai 1911.—*M. Campbell*.. .. ..*Pas imprimée*

193. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1911,—Copie de toutes lettres, papiers, télégrammes et documents, pièces justificatives et listes de paie, indiquant les noms de toutes personnes qui ont fourni des matériaux ou qui ont tra-

VOLUME N° 24—*Suite.*

vaillé, et les prix et taux de gages et les sommes payées à chacune, en ce qui concerne la construction d'un quai à Deep-Brook, N.-E. Présentée le 28 avril 1911.—*M. Jameson.* *Pas imprimée.*

194. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance concernant l'emplacement du parlement, dans la cité de Winnipeg, pour la province du Manitoba, y compris les réserves faites dans les concessions de la Couronne à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les réserves faites et le but pour lequel elles ont été faites; aussi, copie du décret du conseil du Canada en date du 23 janvier 1872, et de tous décrets du conseil et correspondance subséquents concernant le site pour les fins des autorités provinciales et fédérales. Présentée le 1er mai 1911.—*M. Haggart (Winnipeg)*.. .. ..*Pas imprimée.*

194*a*. Rapport supplémentaire à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 10 avril 1911,—Copie de tous papiers, documents, mémoires et correspondance concernant l'emplacement du parlement, dans la cité de Winnipeg, pour la province du Manitoba, y compris les réserves faites dans les concessions de la Couronne à la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les réserves faites et le but pour lequel elles ont été faites; aussi, copie du décret du conseil du Canada en date du 23 janvier 1872, et de tous décrets du conseil et correspondance subséquents concernant le site pour les fins des autorités provinciales et fédérales. Présenté le 20 juillet 1911.—*M. Haggart (Winnipeg).* *Pas imprimé.*

195. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous décrets du conseil, règlements et règles des divers ministères de l'administration concernant la participation des fonctionnaires civils aux affaires civiques ou municipales, et notamment leur incapacité de faire partie des conseils civiques ou municipaux, et de toute correspondance, tous documents depuis le 1er janvier 1900 touchant la mise en vigueur des dits décrets du conseil, règlements et règles. Aussi, une liste de tous les employés du gouvernement qui ont été élus ou qui ont fait partie de conseils de ville ou de municipalité durant la période écoulée entre le 1er janvier 1900 et l'époque actuelle, y compris tous ceux qui font actuellement partie de ces conseils, et ceux qui ont été empêchés par le gouvernement de remplir de telles fonctions. Présentée le 1er mai.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée*

195*a*. Réponse supplémentaire à adresse de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—Copie de tous décrets du conseil, règlements et règles des divers ministères de l'administration concernant la participation des fonctionnaires civils aux affaires civiques ou municipales, et notamment leur incapacité de faire partie des conseils civiques ou municipaux, et de toute correspondance, tous documents depuis le 1er janvier 1900 touchant la mise en vigueur des dits décrets du conseil, règlements et règles. Aussi une liste de tous les employés du gouvernement qui ont été élus ou qui ont fait partie de conseils de ville ou de municipalités durant la période écoulée entre le 1er janvier 1900 et l'époque actuelle, y compris tous ceux qui font actuellement partie de ces conseils, et ceux qui ont été empêchés par le gouvernement de remplir telles fonctions. Présentée le 3 mai 1911.—*M. Borden*.. .. ..*Pas imprimée*

196. Réponse à adresse à Son Excellence le gouverneur général du 3 avril 1911,—Copie de tous décrets du conseil, mémoires, papiers et documents concernant le transfert, ou concernant toutes négociations relatives au transfert de la charte d'une compagnie connue sous le nom de Manitoba and Southeastern Railway Company. Présentée le 2 mai 1911.—*M. McCarthy*.. .. ..*Pas imprimée*

197. Règle générale et ordre de la cour de l'Echiquier du Canada au sujet des sceaux. Présentée le 2 mai 1911, par l'honorable Charles Murphy.. .. ..*Pas imprimée.*

198. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 janvier 1911,—Etat indiquant le nombre d'aubains au service du gouvernement canadien qui demeurent hors

VOLUME N° 24—*Suite.*

du Canada, leurs noms, leur nationalité, la nature de leurs fonctions, leur durée de service, leur résidence et leur salaire.

2. Aussi, état donnant les renseignements correspondants relativement aux aubains qui demeurent maintenant en Canada, et qui ont été employés par le gouvernement canadien depuis trois ans ou plus, y compris la date du commencement et la durée de leur service.

3. Aussi, les mêmes renseignements compris dans les deux item ci-dessus à l'égard des aubains qui sont au service du gouvernement de l'une quelconque des provinces du Canada. Présentée le 9 mai 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

199. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er mai 1911,—Etat faisant connaître les noms des personnes nommées juges par le gouvernement actuel du Canada depuis son arrivée au pouvoir en 1896; où demeuraient ces personnes lors de leur nomination; quels postes leur ont été assignés respectivement, et, en chaque cas, s'il y avait un prédécesseur occupant le poste pour le temps durant lequel le siège a été vacant. Présentée le 11 mai 1911.—*M. Lennox*.. .. ..*Pas imprimée.*

200. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 16 janvier 1911,—Copie de tous les télégrammes, correspondance, rapports, contrats, documents, mémoires, entre les mains du gouvernement, et échangés au cours des quinze dernières années, au sujet de l'établissement d'un service transatlantique rapide entre le Canada et tout autre pays; aussi, relativement à un service de câble ou de télégraphe, désigné sous le nom de All Red Route, entre le Canada et tout autre pays. Présentée le 16 mai 1911.—*M. Armstrong*.. .. ..*Pas imprimée.*

201. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 18 mai 1911,—Copie de toute correspondance entre le gouvernement du Canada, ou l'un ou l'autre de ses membres, quant à la modification de la Loi de 1910 relative aux subventions accordées aux chemins de fer en ce qui concerne une subvention en faveur d'une voie ferrée entre Grand-Falls et la cité de Saint-Jean, dans la province du Nouveau-Brunswick. Présentée le 19 mai 1911.—*M. Carvell*.. .. ..*Pas imprimée.*

202. Copie d'un rapport du conseil de conciliation et d'enquête au sujet du différend entre la Western Coal Operators Association et ses employés. Présentée le 19 juillet 1911, par l'honorable W. L. Mackenzie King.. .. ..*Pas imprimée.*

203. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1911,—

1. Relevé faisant connaître la somme (par tonnes) du trafic dirigé vers l'est, et celui dirigé vers l'ouest, sur l'Intercolonial, au cours des cinq années terminées le 30 juin 1910.

2. Le nombre de milles de la ligne principale et des embranchements, respectivement, de l'Intercolonial, dans chaque province traversée par cette voie ferrée.

3. Le nombre de tonnes du trafic dirigé vers l'ouest mais qui a eu son point de départ dans chacune des Provinces Maritimes, au cours des cinq années terminées le 30 juin 1910. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Sinclair*.. .. ..*Pas imprimée.*

204. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1911,—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés durant les derniers douze mois entre M. E. J. Walsh, I.C., et le ministre des Chemins de fer et Canaux au sujet du canal de Newmarket. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Wallace*.. .. ..*Pas imprimée.*

205. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 avril 1911,—Relevé faisant connaître:—

1. La quantité de charbon bitumineux importé dans l'Ontario et réexpédié en d'autres provinces en 1910:

2. La quantité de charbon bitumineux importé, en 1910, dans l'Ontario par les différentes compagnies de chemin de fer;

3. Quelles ont été la quantité et la valeur de menu charbon importé dans l'Ontario en 1910. Quelle proportion de ce charbon a été réexpédiée sur d'autres provinces et

VOLUME N° 24—*Fin.*

quelle proportion a été importée par les voies ferrées. Présentée le 18 juillet 1911.—*M. Macdonell*.. .. ..*Pas imprimée*

206. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 24 avril,—Etat détaillé des dépenses encourues et payées à l'exposition de Paris en 1900 comme paiements du comité colonial sur compte d'espace, etc., $87,000 (rapport de l'Auditeur général, 1899-1900, page D-15). Présentée le 21 juillet 1911.—*M. Paquet*.. .. ..*Pas imprimée.*

207. Rapport de M. le juge Murphy, commissaire royal, nommé pour s'enquérir des prétendues fraudes chinoises et de la contrebande d'opium sur la côte du Pacifique, 1910-11, ainsi que copie des témoignages et des pièces produites devant ce commissaire. Présenté le 21 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

208. Procès-Verbaux de la Conférence impériale 1911. Présentés le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimés pour la distribution et les documents parlementaires.

208*a*. Dépêches, etc., se rapportant à la publication simultanée du mémoire de la conférence au sujet de l'état des marines des possessions autonomes. Présentées le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimées pour la distribution et les documents parlementaires.

208*b* et **208*c*.** Mémoire des conférences entre l'amirauté britannique et les représentants du Canada et de l'Australie; aussi copie d'une dépêche par câble de M. Harcourt à lord Grey. Présenté le 28 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

208*d*. Rapport d'un comité de la Conférence impériale convoqué pour discuter la défense (militaire), ministère de la Guerre, 14 et 17 juin 1911. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

209. Mémoire concernant l'impression des listes des votants. Présenté le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.. .. ..*Pas imprimé.*

210. Texte du Traité de la chasse aux phoques à fourrures pélagiques signé à Washington le 7 juillet 1911. Présenté le 27 juillet 1911, par le Très honorable sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour les documents parlementaires.

211. Rapport intérimaire, commission des pêcheries de l'Alberta et de la Saskatchewan, 1910. Présenté le 28 juillet 1911, par l'honorable L. P. Brodeur.. .. ..Pas imprimé.

CANADA

RAPPORT

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS SOUS SON CONTRÔLE

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1910

Soumis conformément aux prescriptions du chapitre 39, article 34 des Statuts revisés du Canada.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI.
1910

A Son Excellence le Très honorable sir Albert Henry George, comte Grey, G.C., M.G., etc., etc., Gouverneur général du Canada.

MILORD,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère des Travaux publics du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

J'ai l'honneur d'être,

de Votre Excellence,

le très obéissant serviteur,

WILLIAM PUGSLEY,

Ministre des Travaux publics.

OTTAWA, 15 octobre 1910.

SOMMAIRE

Partie I—RAPPORT DU SOUS-MINISTRE.
" II—RAPPORT DU COMPTABLE.
" III—RAPPORT DE L'ARCHITECTE EN CHEF.
" IV—RAPPORT DE L'INGENIEUR EN CHEF.
" V—RAPPORT DU SURINTENDANT GENERAL DU SERVICE TELEGRAPHIQUE.
" VI—RAPPORT DU PERCEPTEUR DU REVENU.
" VII—RAPPORTS DIVERS.

TABLE ALPHABÉTIQUE DU RAPPORT.

Localités, etc.	Page. 1er partie	Page. 2e partie	Page. 3e partie	Page. 4e partie	Page. 5e partie	Page. 6e partie	Page. 7e partie
A							
Abercrombie, Pointe, N.-E.		16		3			
Actes du Parlement							24
Acton Vale, P.-Q., édifice public		8, 33					
Agassiz, B.-C., ferme expérimentale		14, 39					
Agence, travaux publics, C.-B							
Alberta, édifices public			38				
" ponts				338			
Alberni-Cap-Beale, ligne télégraphiques		29			79		
" Clayoquot, ligne télégraphiques		29			79		
Alexandria, Ont., édifice public		10, 35					
Almonte, Ont., édifice public		10, 35					
Amaguadees, N.-E		16		10			
Amherst, P.Q		21		75			
Amherstburg, Ont		24		118			
" édifice public		10, 35					
Amherst, N.-S		16					
" N.-E., édifice public		7, 32	3				
Anderson's Hollow, N.-B		19		51			
" Cove, N.-E		16		4			
Andover, N.-B		19		68			
Annapolis, N.-E, édifice public		7, 32					
" brise-glace		16					
Anse à la Barbe, P.Q		21					
Anse à Beaufils, P.Q		21		75			
Anse du Cap, P.Q		21					
Anse à la Louise, P.Q		21					
Anse à la Grosse Roche, P.Q		21					
Anse à l'Eau, P.Q		21		117			
Anse à l'Islot, P.Q		21		86			
Anse aux Gascons, P.Q		21		75			
Anse St. Jean, P.Q		21		76			
Anticosti, P.Q., lignes télégraphiques		29			10, 64		
Antigonish, N.S., édifice public		7, 32					
Architecte en chef, rapport		1					
Arnprior, Ont., édifiice public		10, 35					
" quai		24		118			
Argyle Head, N.-E		16		5			
Arisaig, N.-E		16		6			
Arichat, N.-E., édifice public		7, 32					
Arpentages et inspections	10	30					
Ashcroft-Dawson, lignes télégraphiques		29			83		
Asylum Wharf, I.-P.-E				175			
Arthabaskaville, P.Q., édifice public		8					
Athabaska Landing, ligne télégraphiques	10						
Atlin, C.-B., bureau de poste		14, 38					
Avonport, N.-E		16		6			
Aylmer, Que., bureau de poste		8, 33					
" quai				219			
B							
Baddeck, N.-E., èdifice public		7, 32					
" quai		16		7			
Baie Georgienne, canal		30					
" Lavalliére, P.Q		21		219			
" St. Paul, P.Q.		21		77			
" St. Paul, lignes télégraphiques		29					
Bailey's Brook, N.-E		16					

Localités, etc.	Page 1e partie	Page 2e partie	Page 3e partie	Page 4e partie	Page 5e partie	Page 6e partie	Page 7e partie
B							
Banff, Alta.,							
" ponts				338			
Barachois de Malbaie, P.Q		21		77			
Barkers, N.-B		20		71			
Barrie, Ont		24		118			
" édifice public		10-35	16				
Basswood-Beach, N.-E		16					
Bassins de radoub				324		12	
" employés							41
Bathurst, N.-B., édifice public		8-32	5				
" havre		19		171			
Batiscan, Qué		21		223			
Battleford, Sask., édifice public		13-37					
" pont				338			
Baie de Fundy, télégraphes		29			9,63		
Baie St-Laurent, N.-E		16		7			
Beacon Bar, N.-B		20					
Beauport, P.Q		21		78			
Beaver-Brook, N.-B		19					
Beaver-Harbour, N.-B		19		68			
Beebe-Junction, P.Q., édiffce de la douane		8					
Beebe-Plains, P.Q., bâtisse d'immigration		8					
Belas, Bassin, N.-B		19					
Belleville, Ont		24		205			
" arsenal		10					
" bureau de poste		10-35	16				
Belleville et Prince-Edouard, ponts		28					
Belle-River, I.P.-E		18		46			
" Ont		24		118			
Benton, N.-B		20					
Berlin, Ont., édifice public		10-35	16				
Berthierville, P.Q		21		219			
" édifice public		8-33					
Berubi, N.-B		19		68			
Bewdley, Ont		24		118			
Bic, P.Q		21		77			
Biggar, Man., bâtisse d'immigration		13-37					
Black-Lake, P.Q		33					
Black-Rapids, Ont		24		205			
Black-Rock, N.-E		16		9			
Black-River, Ont		28		327			
Black-River, N.-B		19		52			
Blanchard, E., compensation		30					
Blanche (Rivière), Ont		24		215			
Blind-River, Ont		24		119			
Blue-Mount-Bend, N.-B		20		68			
Blue-Rocks, N.-E		16		8			
Bluff-Head, N.-E		16					
Bois carré. commerce du	4					4	
Boularderie-Centre, N.-E		16		8			
Bowmanville, Ont., édifice public		10-35					
" havre		24		120-205			
Bow-River, pont		28					
Brae, I.P.-E		18		48			
Brampton, Ont., édifice public		10-35	16				
Brandon, Man. "		13-37	34				
" pont				338			
Brantford, Ont., édifice public		10-35	16				
" monument		30					
Breton-Cove, N.-E		16		8			
Breton, François., gratuité		30					
Bridgeburg, Ont., édifice public		10-35	15				
Bridgewater, N.E., édifice public		7-32	3				
Broad-Cove, N.-E		16		22			
Brockville, Ont.,				120			
" édifice public		10-35					
Brokenhead, Man		26		303			
Brown, Hon. Geo., monument		30					
Brown's Flat, N.-B		20		71			

Localités, etc.	Page 1e partie	Page 2e partie	Page 3e partie	Page 4e partie	Page 5e partie	Page 6e partie	Page 7e partie
B							
Bruce-Mines, Ont		24		120			
Buckingham, P.-Q., édifice public		8					
Buctouche-Beach, N.-B		19		52			
" édifice public		8–32					
Burleigh Falls, Ont		25		121, 334			
Buell, Mme E., compensation		30					
Burlington Channel, Ont		25		121			
Burks Falls, Ont		25		120			
Burton, N.-B							
Burnt Church, N.-B		19		53			
Burton Court House, N.-B				71			
C							
Câbles sous-marins, S.S. *Tyrian*		29			11, 94		
Cacouna, P.-Q		21					
Calgary, Atla., édifices publics		13–37					
Campbell-River, C.-B., lignes télégraph		29					
Campbellton, N.-B., édifice public		8–32					
" quai		19		53, 171			
Campobello, N.-B		21					
Canada-Creek, N.-E		16		9			
Cannes de Roches, P.-Q		21					
Canning, N.-E., édifice public		7					
" quai		16		9			
Canso, N.-E., édifice dublic		7–32	3				
Canton Fabre, P.-Q		21		81			
Cap à l'Aigle. P.-Q		21		78			
Cap-Chatte, P.-Q		21		78			
Cap-Saint-Ignace, P.-Q		21					
Cap-Bald, N.-B		19		53			
Cap Breton, N.-E., lignes télégraphiques		29					
Cap-Croker, Ont		25			61		
Cap-Negro, N.-E		16		122			
Cap-Noir, P.-Q		21		78			
Cap-Nord, N.-E		16		10			
Cap-Ray, télégraphique		29					
Cap-St-Mary, N.-E		16					
Cap-Tormentine, N.-B		19		54			
Caplan, P.-Q		21		79			
Caraquet, N.-B		19		54, 172			
Caribou, Ile aux N.-E		16		21			
Carleton, P.-Q		21		79			
Carleton, N.-B		32					
Carleton-Place, Ont., édifice public		10–35					
Castle-Bay, N.-S		16		10			
Caughnawaga, P.-Q		21		219			
Cayuga, Ont., édifice public		10–35					
Ciment, laboratoire du				338			
Chantry, Ile, Ont				144			
Chapeau, pont, P.-Q		28		337			
Chapel, jetée, I.-P.-E		18		46			
Charbon, annonces des sommissions		15					
Charlottetown, I.-P.-E., édifice public		7–32	8				
" " havre		18		176			
Chase-Point, N.-B		20		71			
Chateau Richer, P.-Q		21					
Chatham, N.-B., édifice public		8–32	5				
" " havre				55, 172			
" Ont., édifice public		10–35	17				
" Ont				131			
Chaudières, ponts des, Ottawa		28		334			
Chauffage, edifices publics		32					
Ohebogue, N.-E		16		11			
Chenal Ecarté, Ont				216			
Chemins et pouts		28		334			
Chesley, Ont., édifice public		10					
Chéticamp, N.-E		16		157			

Localités, etc.	Page, 1e partie	Page, 2e partie	Page, 3e partie	Page, 4e partie	Page, 5e partie	Page, 6e partie	Page, 7e partie
C							
Cheverie, N.-E		16		11			
Chicoutimi, P.Q., édifice public		8-33					
" " havre		21		80			
" " ligne télégraphique					10,66		
Church-Point, N.-E		16		12			
Chilliwack, C.-B., bureau de poste		14					
Chutes-Cove, N.-E.		16		19			
Clarke's harbour, N.E.		16					
Clauston, Point, N.-B.		19					
Clifton, N.-B		19		172			
Clinton, Ont., édifice public		10,35	17				
Coaticook, P.Q., édifice public		8-33					
Cobalt, Ont., douane		10					
Cobourg, Ont., édifice public		10-35	17				
" havre		25		122			
Cocagne, N.-B		19		55			
Colborne, Ont.		19		123			
Collingwood, Ont		25		123			
" bassin de radoub		25					
Columbie, rivière, C.-B.		27		154			
Colombie-Britannique, dragage				310			
" " havres et rivières		27		153		1	
" " édifice publics,		14,38	38			1	
" " lignes télégraphiq.		29					
Conservation des eaux	9						
Commis des travaux, salaires des		15					5
Contrats adjugés							
Commission des eaux limitropes		30					
Comptable, rapport du		1					
" personnel du							
Contrecoeur, P.Q		21					
Cookshire, P.Q., édifices publics		8,33	9				
Coquitlam, rivière, C.-B.		27		154			
Cornwall, Ont., édifice public		10,35					
Correspondance							53
Coteau Landing, P.Q.		22		80			
Coulonge, rivière, P.Q.		28		327			
Courtney Bay, N.-B		21					
Cow Bay, N.-B		16		13			
" Run, N.-E.		16					
Crapaud, I.P.-E.		18					
Craven, barrage. Sask				150			
Cribbin's-Point, N.-E		16		14			
Cross Lake, N.-B		20		68			
Cumberland, Ont.		25		123			
" C.-B., édifice public		14,38					
Cummings Cove, N.-B				55			
Curtis Landing, Ont				123			
D							
Dalhousie, N.-B		19		172			
" édifice public		8-32					
Dartmouth, N.-E		7-32					
Dauphin, Man., édifice public		13-37	34				
Davidson, Sask		37					
Dawson, T.Y., édifice public		15					
" Point, Ont.				124			
Deer, île, N.B., lignes télégraphiques					9		
Delaps Cove, N.-E		16		14			
Delta, Man.				161			
Dépenses totales du ministère	3	31			79		
Denman Ile, B.-C., lignes télégraphiques		29					
Deseronto, Ont., édifice public		10-35					
Des Joachims, pont		25		138			
Detroit River, Ont		28		335			

Localités, etc.	Page. 1re partie	Page. 2e partie	Page. 3e partie	Page. 4e partie	Page. 5e partie	Page. 6e partie	Page. 7e partie
D							
Descousse, N.-E.		16		14			
Digby, N.-E.		16		15			
" édifice public		7-32					
Divers		30					
Dorchester, N.-B.		19		56			
Doucet's-Landing, P.Q		22		226			
Douglas-Harbour, N.-B.		20		71			
Douglastown, P.Q.		22		81			
Dover, N.-B.		19		56			
Dragage et outillage	6	27					
" Colombie-Britannique		27		310			
" Manitoba		27		303			
" Provinces Maritimes		27		157			
" Nouveau-Brunswick		19		171			
" Nouvelle-Ecosse		16		157			
" Territoires du N.-O.		27					
" Ontario		24, 27		205			
" mode d'operations				157			
" matériel, nom, etc				177, 315			
" Ile-du-P.-Edouard		18		175			
" Québec		21, 27					
Drummondville, P.Q., édifice public		8-33					
Dumoine, rivière, Ont		28		319			
Dundas, Ont., édifice public		10-35	17				
Dundee, P.Q., douane		8-33	9				
Durham, Ont., arsenal		10					
Dyer-Bay, Ont.		25					
E							
East-Berlin, N.-E.		16					
East-River, N.-E.		16		157			
" (Sheet-Harbour) N.-E.		16					
East-Templeton, P.Q.		22		81			
Eclairage, édifices publics		32					
Edifices publics, Alberta			38				
" Colombie-Britannique			38				
" Manitoba			34				
" Nouveau-Brunswick			5				
" Nouvelle-Ecosse			3				
" Ile-du-Prince-Edouard			8				
" Ontario			16				
" Québec			9				
" Saskatchewan			36				
" Yukon et en général	5		41				
Edifices loués, Ottawa		34					
Edmonton, Alta., édifices publics		13-37	38				
" " pont		28					
Elmwood, Man., édifice public		13					
Emerson, Man., édifice public		13	31	31			
Emersons-Falls, N.-B.		20		68			
Emmagasinement des eaux	9						
Employés, bassins de radoub							
" glissoires et estacades							
Escoumains, P.Q		22		88			
Escuminac, N.-B. lignes télégraphiques		29					
Esdale, Geo., gratuité		30					
Esquimalt, C.-B., bassin de radoub		27		324		13, 21	
" douannes		39					
Essex, Ont., édifice public		10					
Estevan, T.N.O., bureau des terres		13-38	32				
F							
Fabre, P.Q.				81			
Fairville, N.-B., bureau de poste		8					

Localité, etc.	Page, 1er partie	Page, 2e partie	Page, 3e partie	Page, 4e partie	Page, 5e partie	Page, 6e partie	Page, 7e partie
F							
Farnham. P.Q., édifice public		8-33	9				
Fenelon-Falls, Ont.				334			
Fergus, Ont., édifice public		10					
Fernie, C.-B., édifice public		14-38	38				
Flagg-Cove, N.-B.				61			
Fort-Dufferin, N.-B		21					
Fort-George Canyon, C.-B		27					
Fort-Lawrence, N.-E		16					
Fort-William, Ont	8	25		124, 206			
" bureau de poste		10, 35	17				
Fourchu, N.-E.		16		157			
Fox-Island, N.-E.		16					
Fraser, rivière, C.-B		27		155			37
Fraserville, P.Q., édifice pubilc		8, 33	8				
" " havre		22		223			
Fredericton, N.-B., édifice public		8, 32					
Frenchmans Baie, Ont		25		212			
French-Cross, N.-E		16		31			
" River, Ont				199			
" Village, N.-E		16					
Frudes-Point, N.-E		16					
G							
Galerie National des Arts, Ottawa	13	11, 36					28
Galt, Ont., édifice public		10, 35					
Gardiens, etc., etc							
Garden-Island, Ont				200			43
Gaspé, P.Q., ligne télégraphique					10		
" " quai		22					
Gaspareaux-River, N.-B.		19		174			
Gateway, C.-B., quarantains des animaux		14					
Gatineau-Point, P.Q		22		97			
" rivière, P.Q				103			
" " glissoires		28		326			
Gautreau, N.-B				36			
Georgetown, I.P.-E.		18		176			
" " édifice public		7, 32	8				
Georgeville, N.-E.		16		16			
" P.Q		22		82			
Glace-Bay, N.-E., édifice public		7, 32	3				
Glencoe, Ont., edifice public		10, 35	18				
Glissoires et estacadss		28				2, 15	
" " recsttes							
" " " non perçes						3	
" " employés						37	
Goderich, Ont		25		124, 207			
" " édlfice public		10, 35					
Golden-Windermere, C.-B., ligne télégr.		29				78, 80	
Graham, P.Q		22					
Graham's Pond, I.P.-E		18		47			
Granby, P.Q., édifice public		8,33					
Grand-Anse, N.-B		19		57			
Grand-Bend, Ont		25		126			
Grande-Entrée, P.Q		22					
Grand-Bras-d'Or, N.-E		16		17			
Grand-Etang, N.-E		16		17			
Grand-Falls, N.-B.,		20		68			
" " bureau de poste		8, 32					
Grand-Forks, C.-B., édifice public		14					
Grand-Marais, Man		26		303			
Grands- Rivière, P.Q		22		82			
Grand- River, N.-B		20		68			
Grand -River, point				337			
Grande-Vallée, P.O.,				82			
Grass-Cove, N.-E		16		18			
Gratuities payées		30					
Gravenhurst, Ont		25					

Localités, etc.	Page 1re partie	Page 2e partie	Page 3e partie	Page 4e partie	Page 5e partie	Page 6e partie	Page 7e partie
G							
Great-Salmon-River, N.-B.		19		64			
Great-Village, N.-E.		16		18			
Green-River, N.-B		20		68			
Grenadier-Island, Ont.				127			
Gretna,-Man., quarantaine des animaux		13					
Grenville, P.Q		22		220			
Grindstone, P.Q. (Ile-aux-Meules)		22		85			
Gros-Nez, N.-E.		16		19			
Grondines, P.Q		22		83			
Grondins, N.B		20		69			
Grosse-Ile, P.Q., station de quarantaine		8, 22	10				
Grosse-Ile, P.Q				83			
Grosse-Ile, P.Q., lignes télégraphiques		29			70		
Grosses-Roches, P.Q				83			
Guelph, Ont., édifices publics		10-35					
Grouard, Alta., bureau des terres		13					
Guerettes, N.-B.		20		69			
Guysboro' N.-E., édifice public		7-32					
Guimonds, N.-B		20		69			
Gypsumville, Man		26		303			
H							
Habitant rivière, N.-E.		16					
Haggerties, I.-P.-E.		18		47			
Haileybury, Ont.		25		126, 207			
Halifax, N.-E., bassin de radoub		16					
Halifax, N.-E., édifices publics		7-32	4				
Halls Harbour, N.-E.		16		19			
Hamilton, Ont		25					
" édifices publics		10-35	18				
Hampton, N. E		16		19			
" N.-B.		19		71, 170			
Havres et rivières, gcnéralement	8	27		1			
Harbour-au-Bouche, N.-E		16		20			
Harbourville, N.E		16		20			
Harrison, Ont., édifice public		11					
Harrow, Ont., préparation du tabac.		11					
Haulover, N.-E.		16		57			
Harvey Bank, N.-B		19					
Hawkesbury, Ont., édifice public		11-35					
Hawkesbury, Ont		25		207			
Hawkestone, Ont.		25		127			
Heatherton, N.-E		16		21			
Héron, Ile, N.-B.		19		58			
Herring-Cove, N.-B		19		57			
High-Falls, P.Q				84			
Hill, Albert, compensation		30					
Hilton, Ont		25		127			
Hog's-Back, Ont.		25		208			
Hochelaga, P.Q., édifice public		8-33	12				
Hudson, P.Q		22		220			44
Hull, P.Q., quai		22		220			44
" édifice public		8-33					
Humboldt, Sask., bureau des terres		13-38					
Huntingdon, C.-B., douanes		14					
Huntsville, Ont.		25		127			
I							
Ingénieurs, chauffeurs, etc.							
" personnel, salaires, etc		27					
Iberville, P.Q.		22					
" édifice public		33					
Icelandic rivière, Man		26		147, 304			
Ile-de-Grace, P.Q				220			
Indian Brook, N.-E				29			
Indian Head, Sask., ferme expérimentale		13-38	38				

Localités, etc.	Page 1e partie	Page 2e partie	Page 3e partie	Page 4e partie	Page 5e partie	Page 6e partie	Page 7e partie
I							
Ingénieur en chef, rapport				1,340			
Ingersoll, Ont., édifice public		11,135					
Ingonish, N.-E				158			
Inverness, N.-E		16		22			
" édifice public		7-32					
Iona, N.-E		16		18			
Irish Cove, N.-E		16		22			
Ile-aux-Coudres, P.Q		22		85			
" " lignes télégraphiques		29					
Iron Bound Cove, N.-B		20		72			
Iles de la Madeleine, P.Q., lignes télégr		29			10, 63		
Irwin, John, gratuité		30					
Ile-aux-Grues, lignes télégraphiques		22					
" lignes télégraphiques		29					
Ile-aux-Castors, P.Q				220			
Ile-aux-Noix, P.Q		22					
Ile d'Alma, P.Q		22		88			
Ile du Pas, P.Q		22					
Ile Madame, P.Q		22					
Ile Perrot, P.Q		22					
Ile Saint-Ignace, P.Q				226			
Ile Verte, P.Q		22-33		85			
Ile Saint-Paul, lignes télégraphiques		29					
J							
Jenkin's Cove, N.-B		19		72			
Jersey-Cove, P.Q		22					
Joliette, P.Q., édifice public		8-33	10				
Jones' Harbour, N.-E		16					
K							
Kaministiquia rivière, Ont				206			
Kamloops, C.-B., édifice public		14-38				13, 23	
" Okanagan, lignes télégra		29					
Kamouraska. P.Q		22			78		
Kelly's-Cove, N.-E		17		22			
Kemptville, Ont., bureau de postee		11					
Kenora, Ont., édifice public		11-35					
Kentville, N.-E., édifice public		7-32					
Kier's Shore, I.P.-E		18		47			
Kincardine, Ont		25		128, 209			
" édifice public		11-35	18				
Kingston, Ont		25					
" bassin dé radout		25		324			
" édifices publics		11-35	16				
Kingsville, Ont		25		209			
Knowlton, P Q., édifice public		8-33					
Kouchibougouac, N.-B		19		58			
L							
Lachine, P.Q., édifice public		8-33	10				
Lachute, P.Q., édifice public		8-33					
Lacombe, T.N.,O., ferme expérimentale		38					
Ladysmith, C.-B		27		153			
" édifice public		14-38					
La Have rivière, N.-E		17		38, 160			
Lac Dauphin, Man				305			
Lac Mégantic, P.Q				86			
" " bureau de poste		8					
Lac Nipissing, Ont		25					
Lac Saint Jean, P.Q		22		221			
Lac Timiskaming. P.Q		22, 23		228			
Lakevale, N.-E		17		42			
Lamb, Douglas, compensation		30					
Lamèque, N.-B		19		59			

Localités, etc.	Page. 1er part.	Page. 2e partie	Page. 3e partie	Page. 4e partie	Page. 5e partie	Page. 6e partie	Page. 7e partie
L							
Lancaster, Ont		25		192			
L'anse à la Grosse Roche, P.Q							
Lanoraie, P.Q.		22					
L'Anse aux Foins, P.Q		24		108			
Laprairie, P.Q., édifice public		9-33					
"		22		87			
La Salette, P.Q		22		221			
L'Assomption, P.Q., édifice public		9-33					
Last-Mountain lac, Sask		27		308			
La Tuque, P.Q		22		332			
Lawlor, île, N.-E.		7, 17					
Leamington, Ont., édifice public		25		130			
" quai		11	19				
Lefebvre, F. X., gratuité		30					
Leonardville, N.-B		19		59, 173			
Les Bergerronnes, P.Q				87			
Les Cuisses d'Alma, P.Q				88			
Les Eboulements, P.Q.		22		88			
Les Escoumains, P.Q		22		88			
Le petit lac des Esclaves, Sask., bur. des ter.		13					
" " " rivière		27		151			
L'Etète, N.-B		19		59			
Lethbridge, Alta., édifice public		13-38					
Lévis, P.Q., bassin de radoub				324		13, 22	
" havre	9	22					
" édifice public		9-33					
Lewis-Yukon Rivière		27					
Lievre Rivière du, P.Q				221, 325			
Lindsay, Ont., édifice public		11-35	19				
Lion's Head, Ont		25		130			
Liscombe, N.E		17					
Listowel, Ont., bureau de poste		11					
Little Current, Ont		25		209			
Little Narrows, N.-E		17		23			
Little River, N.-B		20		69			
Little River Est, N.-E		17					
" St. François, N.-B				69			
" Ouest, P.Q		22					
Liverpool, N.-E., édifice public		7-32					
" dragage		17		159			
Livres techniques et aut. liv. de référence		30			1		
Lignes télégraphique, côte nord, St. Laur'nt		29					
" en général	10	29					
" tarif des							
" rapport des							
" revenu des							
" personnel							
Livingstone's Cove, N.-E		17		24			
Lloydminster, Sask., édifice public		13-33					
Lobstock Rivière, Alta				152			
Loggieville, N.-B		19		173			
Locations des terrains							22
London, Ont., édifices publics		11-35	19				
Long Island (Rivière St.-Jean)		20		72			
Longueuil, P.Q., édifice public		9-33	10				
Long Sault, barrage P.Q		23		221			
L'Orignal, Ont., edifice public		35					
" Ont		25		131, 210			
Lorneville, N.-B		19		59			
Lotbinière, P.Q		22		89			
Louiseville, P.Q		22		223			
Lower-Caraquet, N.-B				55			
Lower-Jemseg, N.-B		20		72			
Lower-Jordan Bay, N.-E		17					
Lower-Newcastle, N.B		19		61			
Lower Washabuck, N.-E				24			
Loyers reçus							22

Localités, etc.	Page. 1re part.	Page. 2e part.	Page. 3e part.	Page. 4e part.	Page. 5e part.	Page. 6e part.	Page. 7e part.
M							
Loyers, payés		11					
Lunenburg, N.-E., édifice public		7-32					
Mc							
McAllisters, N.-B.		20		72			
McGowan (Sheffield), N.-B.		20					
McGregor's-Creek, Ont		25		131			
McNair's-Cove, N.-E		17		27			
McPherson's Cove, N.-E		17		28			
MacDonald, C. N., compensation		30					
M							
Mace's-Bay, N.-B.		19		60			
Macleod, Alta., édifice public		13-38					
Ma leod, Alta				151			
Madawaska, rivière, Ont., glissoires		28		327			
Magog, P.Q		22		92			
" édifice public		9-33	10				
Malbaie, P.Q		22		90			
Malignant-Cove, N.-E		17		25			
Mallorytown, Ont		25		131			
Manitoba, dragage		26		303			
" havres		26		146			
" édifices publics		13-37	34				
Maple-Creek, Sask., édifice public		13					
Marble-Mountain, N.-E		17		25			
Margaree, havre, N.-E		17		25			
" île, N.-E		17		26			
" rivière, N.-E		17		26			
Margaretville, N.-E		17		27			
Maria Cape, P. Q		22		90			
Marie, P.Q				90			
Marieville, P.Q., édifice public		9-33					
Markham, Ont., édifice public		11-35	19				
Marshall's Cove, N.-E		16		36			
Marysville, N.-B., édifice public		8-32					
Maskinongé, P.Q		22					
Masson, P.Q				91			
Matane, P.Q		22		91			
Mather, île, N.-B		20		72			
Matchedash Bay, Ont		25		218			
Maugerville, N.-B		20					
Mécaniciens, chauffeurs, etc							
" " salaire du personnel							
Medicine-Hat, Alta., édifices publics		13-38					
" pont				151			
Metapedia, pont		28					
" P.Q., bureau de poste		9					
Meteghan N.-E		17		28			
Michipicoten, Ont		25					
Middle, rivière, N.-E.		17		27			
Midland, Ont		25		210			
Midway, C.-B., quarantaine des animaux		14					
Mille Vaches, P.Q		22		92			
Milford, N.-B		20					
Mills Point, N.-B.		19		60			
Miminigash, I.P.-E.		18		47			
Minasville, N.-E		17		30			
Minudie, N.-E.		17					
Miramichi, Baie, N.-B		19		173			
" rivière, N.-B		19					
Mira, rivière, N.-E		17					
Mispec, N.-B		19					
Mission, rivière, Ont.				206			

Localités, etc.	Page. 1re part.	Page. 2e part.	Page. 3e part.	Page. 4e part.	Page. 5e part.	Page. 6e part.	Page. 7e part.
M							
Mistook, P.Q		22		92			
Mitchell, Ont., édifice public		11					
Moncton, N.-B		19		60			
" édifice public		8-32					
Monetville, Ont				132	8		
Money Point, ligne télégraphique							
Monk's Head, N.-E		17		30			
Montague, I.P.-E., édifice public		7-32	8				
Montebello, P.Q							
Montmagny, P. Q. public building		9-33					
" quai		22	11				
Montmorency, P.Q		22		104			
Montréal, rivière, Ont		25					
Montréal, P.Q. édifices publics		9-33	11				
Monuments érigés		30					
Moose Bay, P.Q		22		91			
Moose Harbour, N.-E		17					
Moosejaw, Alta., édifice public		13-38	38				
Morden, N.-E		17		29			
Moosy, rivière, Man		26		147			
Mount-Forest, Ont., édifices publics		11					
Mount-Stewart, I.P.-E.		18		48			
Mulgrave, N.-E		17		160			
N							
Naas, rivière, C.-B.		27		311			
Nanaïmo, C.-B		27		310			
Nanaïmo, C.-B., édifices publics		14-38	39				
Nanaïmo-Gabriola, lignes télégraphiques		29			80		
Nanaïmo-Comox, "		29			70		
Nappan, N.-E., ferme expérimentale		7					
Napanee, Ont		25		210			
Napanee, Ont., édifice public		11-35					
Natashquan, P.Q		22		92			
Naufrage-Pond, I.P.-E		18		48			
Nauwigewauk, N.-B				72			
Neepawa, Man., bureau de poste		13-37	35				
Negro-Point, N.-B		21		61			
Neguac, N.-B		19		61			
Nelson, rivière, Man	13			147			
Nelson, C.-B., édifice public		14-38	40				
Nepigon, rivière, Ont				216			
New-Carlisle, P.Q		22		93			
Newcastle, Ont., dragage		25		211			
" glissoires		28		334		12, 20	
Newcastle, N.-B., édifice public		8-33	6				
Newcastle-Creek, N.-B		20		73			
New-Edinburg, Ont		25		211			
New-Glasgow, N.-E., édifice public		7-32					
New-Haven, N.-E		17		31			
New-Liskeard, Ont		25		211			
New-London, I.P.-E		18		49			
New Mills, N.-B		19					
Newport, P.Q		22					
New-Richmond, P.Q				92			
New-Westminster, C.-B., édifice public		14-39	39				
" " quai				153			
Niagara-Falls, Ont., édifice public		11-35	19				
Niagara-on-the-Lake, Ont		25		211			
Nicolet, P.Q		22		93			
" édifice publics		9-34					
Nictau-Lake, N.-B		20		69			
Nigger-Island, Ont		26					
Nipigon, rivière, Ont		25		216			
Noël, N.-E		17		31			
Nominingue, P.Q., bâtisse d'immigration		9-34	13				
Noms des principaux officiers							33

Localités, etc.	Page. 1re part.	Page. 2e part.	Page. 3e part.	Page. 4e part.	Page. 5e part.	Page. 6e part.	Page. 7e part.
N							
Nouveau-Brunswick, dragage				171			
„ havres		19		51			
„ édifices publics		7-33	5				
„ lignes télégraphiques		29			9-63		
North-Battleford, Sask., édifice public		14-38					
North-Bay, Ont., édifice public		11-35	20				
North-Head, N.-B.		19		61			
North-Portal, Alta., quarant. des animaux		14					
North-Thompson, C.-B., lignes télégraphiq.		29					
Norway-Bay, P.Q.		22		93			
North-Wallace, N.-E.		17					
Notre-Dame du Laus, P.Q.		23		94			
Nouvelle-Ecosse, dragage		16		157			
„ havres		16		3			
„ édifices publics		7-32	3				
„ lignes télégraphiques		29			8-61		
O							
Oak-Point, N.-B.		19		61			
Oak-Point, Man		26		304			
Officiers du département							33
Okanagan, rivière, C.-B.		27		312			
Ontario, ponts				334			
„ dragage		24		203			
„ havres		24		118			
„ édifices publics		10-35					
„ lignes télégraphiques		29			12-72		
Orangeville, Ont., édifice public		11-35					
Orillia, Ont., édifice public		11-35					
Oromocto, N.-B		19, 20		73			
Oshawa, Ont		25		132			
Oshawa, Ont., édifice public		11-35					
Otallic stream, N.-B		20		69			
Otonabee, rivière, Ont		26		139			
Ottawa, Ont., édifices publics		11-35	20				
„ ferme expérimentale		11-35					30
„ galerie des arts		11-36					
„ édifices et terrains		11-36	30				
„ résidence du gouverneur		11	22				
„ bureau de poste		11-36	25				
„ imprimerie de l'Etat		11-36	26				
„ rivière	9	28		327			
„ hôtel des monnaies		11-36	28				
„ rivière, glissoires et estacades		28		325		3, 15	
„ chemins et ponts		28		324			
„ réparations des rues			26				
Outlook, Sask., ponts				151			
Owl's-Head, N.-E		17		32			
Owen-Sound, Ont		25		211			
„ édifice public		11-35					
Oyster-Pond, N.-E		17		32			
P							
Pacifique, tarif du câble					51		
Papineauville, P. Q.		23		222			
Papeterie et impressions		15					
Paris, Ont., édifice public		11-36					
Parkhill, Ont., édifice public		11-36	30				
Parrsboro', N.-E., édifices		7					
Partridge-Island, N.-B., quarantaine		8, 21	7	62			
Peace-River, lignes télégraphiques	10						
Paspébiac,, P. Q.		23					
Patterson, T. W. P., compensation		30					

Localités, etc.	Page. 1re part.	Page. 2e part.	Page. 3e part.	Page. 4e part.	Page. 5e part.	Page. 6e part.	Page. 7e part.
P							
Pelée, île, Ont., dragage		25		128-208			
" lignes télégraphiques		29					
Pembroke, Ont		25		132			
Pembroke, Ont., édifice public		11-36					
Penetanguishene, Ont		25		132			
Percé, P. Q		23		94			
Peribonka, P. Q., bâtisse d'immigration,		9-34					
Perth, Ont., bureau de poste		11					
Petewawa, Ont., glissoires		28		328			
Peterborough, Ont., édifices publics		12-36	30				
Petit de Grat, N.-E		17		159			
Petit-Barachois, N.-E							
Petit Bras d'Or, N.-E		17					
Phillips, Sask., bâtisse d'immigration		14-38					
Petit-Pabos, P.Q		22					
Petit-Rocher, N.-B		19		62			
Petrolea, Ont., édifice public		12-36	30				
Piché Pointe, P. Q		23		98			
Pickering, Ont		25		212			
Picton, Ont., édifice public		12-36					
Pictou, N.-E., édifices publics		7-32	4				
Pictou, N.-E		17		159			
Pictou, île, N.-E				33			
Pierreville, P.Q		23					
Pierreville, P.Q., édifices publics		9-34	13				
Pink-Rock, N.-B		19		62			
Pinette, I. P.-E		18		176			
Piopolis, P.Q		23		94			
Pleasant-Harbour, N.-E				33			
Pisarinco Cove, N.-B				59			
Plessisville, P.Q , bureau de poste		9-34	13				
Plymouth, N.-E		17		34			
Pointe-à-Brousseau, P.Q		23		95			
Pointe-à-Elie, P.Q		23		95			
Pointe-aux-Trembles, P.Q		23		95			
Pointe-au-Père, P.Q		22		95			
" " lignes télégraphiques		29					
" " bureau des ingénieurs		8					
Pointe-Claire, P.Q		23					
Pointe-du-Chêne, N.-B		19, 21		63			
Pointe-Fortune, P.Q		23		97			
Pointe-Platon, P.Q				96			
Pointe-Saint.Charles, P.Q., édifice public		9	11				
Pointe-Edouard, Ont		25		212			
Poltimore, P.Q		23		98			
Ponts et chemins		28		334			
Ports et Rivières généralement	8			1			
Portage-du-Fort, Ont., pont		28		337			
Portage-la-Prairie, Man., édifice public		13-37	35				
Port Arthur, Ont., draggage		25		133-212			
" " édifices publics		12-36					
Port Bruce, Ont		25		133			
Port Burwell, Ont		25		213			
Port Colborne, Ont., brise-lames		25		133			
" " édifice public		12-36					
Port Daniel, P.Q		23		98			
Port Dufferin, N.-E		17					
Port Elgin, N.-B		19		174			
Port Findlay, Ont		25		134			
Port Hastings, N.-E		17		34			
Port Hilford, N.-E		17					
Port Hill, I.-P.-E		18					
Port Hood, N.-E		17		35			
Port Hope, Ont., havre		25		134-214			
" " édifice public		12-36					
Port Lorne, N.-E		17		36			
Port Maitland, N.-E		17		37			

Localités, etc.	Page 1e partie	Page 2e partie	Page 3e partie	Page 4e partie	Page 5e partie	Page 6e partie	Page 7e partie
P							
Port Morien, N.-E.		16		13			
Port Mouton, N.-E.				160			
Port Rowan, Ont.		25		134			
Port Stanley, Ont.		25, 26					
Port Wade, N.-E.		17		37			
Port Williams, N.-E.		17					
Porter's Lake, N.-E.		17		36			
Portsmouth, Ont.		25		137			
Portuguese Cove, N.-E.		17					
Pouvoirs hydrauliques, loyers						26	
Poupore, P.Q.				325			
Pownal, I.P.-E.		18		49–177			
Prescott, Ont., édifices publics		12-36					
Prince-Albert, Sask.				151			
" " édifice public		14 38	37				
" " quai							
Prince-Edouard, Ile du, dragage				175			
" " havres		18		46			
" " édifices publics		7–32	8				
" " lignes télégraphiq		29					
Prince-Rupert, C.-B., bureau de poste		14					
" " lignes télégraphiq.		29					
Propriétes achetées et vendues							20
Prospect, N.-E.		17		38			
Providence-Bay, Ont.		26		137			
Provinces maritimes, lignes télégraphiques					8		
Pugwash, N.-E.		17					
Q							
Quaco, N.-B.		19		63			
Qu'Appelle, T.N.-O., lignes télégraphiq.		29					
Québec, dragage		21		219			
" ponts				334			
" havres		21		75			
" édifices publics		8-34	9				
" lignes télégraphiques		29			10		
" cité, édifices publics		9	13				
" havre	9	23 40		83			
Queenstown, N.-B.		20					
Quoddy, île, N.-E.		17		38			
R							
Rapport du sous-ministre	1						
Rainy-River, Ont.		26		216			
Ray's-Creek, N.-E.		17					
Récapitulation		31					
Red-Deer, Alta., édifices publics		14–38					
Red-Island, N.-E.				160			
Régina, Sask., édifices publics		14–38	37				
Renfrew, Ont., édifice public		12–36					
Repentigny, P.Q.		23		98			
Restoule-Bay, Ont.		26		214			
Revelstoke, C.-B.							
" écluse							
Revenu	4			154			
Richard's-Landing, Ont.		26		138			
Richelieu, rivière, P.Q.		28–34					
Richibuctou, N.-B.		19		63			
" édifice public		8–33					
Richmond, P.Q. "		9–34	14				
Rideau-Hall, Ottawa		11	22				
Rideau rivière, Ont.		25		208			
Rigaud, P.Q.		23		101-222			
" salle d'armes		9	14				
Rimouski, P.Q.		23		102-222			
" " édifice public		9–34	15				

Localités, etc.	Page. 1er partie	Page. 2e partie	Page. 3e partie	Page. 4e partie	Page. 5e partie	Page. 6e partie	Page. 7e partie
R							
Rivière à la Pipe, P.Q		23		100			
" Batiscan, P.Q		23		223			
" Berthier, P.Q				219			
" Blanche, P.Q		23		101			
" Bonaventure, P.Q		23		101			
" Caplan, P.Q		23		101			
" des Bergeronnes, P.Q		23					
" des Esclaves		27					
" du Lièvre		23, 28		102, 325			
" du Loup, P.Q		23		102, 222			
" du Sud, P.Q		23		102			
" Godefroy, P.Q		23					
" Kippewa, P.Q		23					
" L'Assomption, P.Q		23		222			
" Mistassini, P.Q		23					
" Otonabee, Ont		23		139			
" Ottawa, Ont	9	23					
" " glissoires		28		326			
" Ouelle, P.Q		23		102			
" des Quinze, P.Q		23					
Rouge		26		147, 305			
" Rigaud, P.Q				222			
" Richelieu, P.Q		23		224			
" Saguenay, P.Q		23		224			
" Sask., emmagasinement des eaux	11						
" Saguenay, glissores		28		333			
" Saskatchewan sud, Sask	10						
" " ouvrages	10						
" St-Charles, P.Q		23					
" St-Francis, P.Q		23		225			
" St-Jacques, P.Q		23					
" St-Jean, N.-B		19, 30		68			
" St-Louis, P.Q		23		219			
" St. Maurice, P.Q		23, 28		224			
" Thames, Ont		26		140			
Rive Nord du St-Laurent, lignes télégr							
Roberval, P.Q		23					
" P.Q., édifices publics		9, 34					
Roches-Point, Ont		26		140			
Rockland, Ont		26		215			
Rondeau, Ont		26		215, 140			
Roseneath, Ont		26					
Rosseau, Ont		26		141			
Ross-Ferry, N.-E		17		39			
Rossland, C.-B., édifice public		14, 39	41				
Rossport, Ont				142			
Rosthern, Sask., ferme expérimentale		14, 38					
Rothesay, N.-B		20		73			
Ruisseau à Sem, P.Q		23		103			
Rustico, I. P.-E		18		49			
St							
St-Alexis, P.Q		23					
St-Alphonse de Bagotville, P.Q		23		104			
St-André de Kamouraska, P.Q		23					
St-Andrews, N.-B		20		67			
St-André, Rapides, Man	12	26		148			
Ste-Angèle de Laval, P.Q		22		105, 226			
Ste-Anne de Bellevue, P.Q., édifice public		34					
Ste-Anne des Monts, P.-Q		23		105			
Ste-Anne de Sorel, P.-Q				226			
Ste-Anne du Saguenay, P.-Q		23		106			
St-Antoine, P.-Q				106			
St-Boniface, Man., bureau de poste		13-37					
St-Catharines, Ont., édifices public		12-36	30				
St-Césaire, P.-Q., préparations du tabac		9					
St-Charles Borromée, P.-Q		24		106			

Localités, etc.	Page 1e partie	Page 2e partie	Page 3e partie	Page 4e partie	Page 5e partie	Page 6e partie	Page 7e partie
St							
St-Charles de Caplan, P.-Q.		24		107			
St-Charles de Limoilou, P.-Q.		24					
Ste-Croix, P.-Q.		24					
Saint-Denis, P.-Q.		24		107			
Saint-Eloi, P.-Q.		24		107			
Sainte-Emélie, P.-Q.		24		108			
St-Eustache, P.-Q., édifice public		34					
Sainte-Famille, P.-Q.		24		108			
Saint-François d'Orléans, P.-Q.		24		109			
Saint-François du Lac, P.-Q.				109			
St-Fulgence, P.-Q.		24		108			
St-Gabriel de Brandon, P.-Q., b. de poste		9-34					
Saint-Gédéon, P.-Q.		24					
Saint-Georg N.-B.		20		67			
Saint-Henri, P.-Q., bureau de poste		9-34	12				
Saint-Hilaire, P.-Q.		24		109			
St-Hyacinthe, P.-Q., édifices publics		34	15				
Saint-Ignace de Loyola, P.-Q.		9		109			
Saint-Irénée, P.-Q.		24					
St-Jacques de l'Achigan, édifice public		34					
St-Jean des Chaillons, P.-Q.		24		110, 227			
St-Jean, d'Orléans, P.-Q.		9-34		110			
St-Jérome, P.-Q.		24					
St-Jérome, P.-Q., édifice public		9-34					
St-Jean, N.-B., édifices publics		8-33	6				
St-Jean, Rivière, commission		30					
St-Jean, N.-B., havre		20		67, 175			
" " rivière	9	19		68			
St-Jean, P.-Q., édifices publics		9-34					
St-Joseph de Letellier, P.-Q.		24		111			
StJ-oseph de Sorel, P.-Q.				227			
St-Laurent, fleuve, Ont.		26		143	10,66		
St-Laurent d'Orléans, P.-Q.		24		111			
St-Laurent, Man.		26					
St-Laurent, Pavillons, Ont.		26		143			
St-Léonard, N.-B., bâtisse d'immigration		8					
St-Louis du Mile End, P.-Q., b. de posté		10-34					
St-Ligouri, P.-Q.		24		111			
St-Louis, Rivière, N.-B.		21		67, 174			
St-Marc, P.-Q.				112			
St-Mary's, Ont., édifice public		12-36	31				
St-Mary's River, N..E.		17		161			
St-Mathias, P.-Q.		24		112			
St-Maurice Rivière, P.-Q., glissoires		28		332		11, 19	
St-Michel de Bellechasse, P.-Q.		24		112			
St-Michel d'Yamaska, P.-Q.		24		113			
St-Nicholas, P.-Q.		24		113			
St-Omer, P.-Q.		24					
St-Paul, N.-B., lignes télégraghiques					9		
" " quai		21					
St-Paul, de l'Ile aux Noix, P.-Q.				114			
St-Pierre les Becquets, P.-Q.		24		227			
St-Placide, P.-Q.		24		227			
St-Roch, P.-Q., bureau de poste			14				
St-Siméon, P.-Q.		24		114			
St-Stephen, N.-B., édifice public		8-33					
St Sulpice, P.-Q.		24		115			
Ste-Thérèse, P.-Q., édifice public		10					
St-Thomas, Ont., édifice public		12-36					
St-Zotique, P.-Q.		24		115			
S							
Sabrevois, P.,Q.		24		104			
Sackville, N.-B.		20					
Saguenay, P.-Q,, glissoires		28		333		12, 20	
" lignes télégraphiques		29			10,66		
" rivières		23		224			

Localités, etc.	Page, 1e partie	Page, 2e partie	Page, 3e partie	Page, 4e partie	Page, 5e partie	Page, 6e partie	Page, 7e partie
S							
Salmon, rivière, N.B.		20		64			
Salaires des commis des travaux		15, 27					
Sand Point, N.-B.	9	20		67			
Sandwich, Ont., édifice public		12-36					
Sandy Bay, P.Q		24		104			
Sarnia, Ont., édifice public.		12-36	30				
Saskatchewan, rivière nord, emmagasinement des eaux		27		152			
Saskatoon, Sask., édifices publics		14-38	38				
" ponts				152			
Saskatchewan, édifices publics		13	36				
" rivière, arpentage	11	27					
" lignes télégraphiques		29					
Saugeen, rivière, Ont		26		139			
Saulnierville, N.E		17		40			
Sault au Mouton, P.Q		24		104			
Sault Ste-Marie, Ont		26		142, 217			
" édifices publics		12-36					
Sault Montmorency, P.Q				104			
Scotchtown, N.-B		20,21		73			
Saw Pit, N.-E		17		40			
Scotch Cove, N.-E.		17		40			
Seaforth, Ont., édifice public		12					
Seal Cove, N.-B		21		65			
Seaside, N.-E.		17		41			
Selkirk, Man., quai		26					
" édifice public		13-37					
Serpentine Rivière, N.-B		20		69			
Severn, Rivière, Ont		26		139			
Shampers, N.-B.		21		73, 174			
Shédiac, N.-B.		21					
Sheguindah, Ont.		26		142			
Shelburne, N.-E., édifice public		7-32	5				
Sherbrooke. P.Q., édifice public		9-34	15				
Shippigan Gully, P.Q.		21		66			
Siglunes, Man		26		306			
Silver Centre, Ont		26		143			
Simcoe, Ont., édifice public.		12-36	31				
Sinclair, James, gratuite		30					
Sisson Brook, N.-B				69			
Skeena, Rivière, C.-B		27		312			
Skinner's Cove, N.-B		17		31			
Smith's-Falls, Ont., édifice public		12-36					
Sorel, P.Q., quai		24		115, 226			
" édifice public		9-34					
Souris, I.P.-E., édifice public		7-32					
" havre		18		50, 177			
Souris, Man.. bureau de poste		13					
Southampton, Ont		26		143			
South Ingonish, N.-E		18					
South Rustico, I.P. E				49			
South Nation. Rivière, Ont		26		139			
South Lake, N.-E		18		42			
South River, Ont		26					
Southwest Miramichi, N.-B				173			
Spanish River, Ont		28					
Spanish Ship Bay, N.-E.		18					
Springhill, N.S., édifice public		7-32	5				
Spry Bay, N.-E.		18		42			
Spry Harbour, N.-E		18		42			
Steeve's Landing, N.B				56			
Stonehaven, N.B		19			66		
Stratford, Ont., édifice public		12-36	31				
Strathcona, Alta., édifices publics		14-38					
Strathroy, Ont., édifices publics		12-36	31				
Streetsville, Ont., bureau de poste		12					
Sturgeon-Falls, Ont., éoifice public		12					
Sturgeon-Falls, Ont		26		217			

Localités, etc.	Page, 1re partie	Page, 2e partie	Page, 3e partie	Page, 4e partie	Page, 5e partie	Page, 6e partie	Page, 7e partie
S							
Sturgeon-Pier, I.-P.-E.		18					
Sturgeon, rivière, Ont.		26		51			
Sudbury, Ont., édifice public		12			1		
Surintendant des lignes Télégraphiques							
Summerside, I.-P.-E., édifice public		7-32	9				
" " havre		18		50, 177			
Surintendant des lignes télégraphiques							
Sussex, N.-B., édifice public		8-33	6				
Swan-Creek, Man.		26		307			
Swift-Current, Sask., bâtisse d'immigrat.		14-38					
Swims-Point, N.-E		18					
Sydenham rivière, Ont				216			
Sydney-nord, N.-E., édifice public		7-32					
" " quai		18		43, 161			
Sydney-Mines, N.-E., édifice public		7-32					
T							
Tabusintac, N.-B		21		175			
Tadousac, P.Q.		21, 24		117			
Tarif, lignes télégraphiques					49		
Telephones							
Telegraph et Nigger-Islands, Ont.		26			12		
Tenecape, N.-E.		18					
Terrebonne, P.Q., édifice public		10-34					
Tessier, Napoléon	15						
Terreneuve, lignes télégrapniques		29			8, 15		
Territoires du Nord-Ouest, ponts							
" " rivières		27					
" " lignes télegr.					12, 73		
Thames-River, Ont		26		140			
The Range, N.-B		20		74			
Thessalon, Ont		26		144			
Thetford-Mines, P.Q., édifice public		10-34					
Thompson, rivière, C.-B		27					
Tiffin, Ont.	8	26		210			
Tilsonburg, Ont., bureau de poste		12					
Tignish, I.-P.-E.		18		51			
Tiverton, N.-E.		18					
Tobermoray, Ont		26		43			
Toronto, Ont, havre	9	26		145			
Toronto, Ont., édifices publics		12-36	31				
Toronto jonction, Ont., bureau de poste		12	32				
Tracadie, N.-B., Lazaret		8-33	8				
Tracadie, N.-B		21		74			
Traverse, N.-B		21		175			
Treadwell, Ont.		26					
Trent et Newcastle glissoires		28		334			
Trent, rivière, N.-B.		20		69			
Truro, N.-E., édifice public		7-32					
Trenton, Ont., édifice public		12-37					
Trois-Rivières, P.Q., glissoires				332			
" " édifices publics		10-34					
Turner, George, compensation		30					
Turners, N.-B		20		70			
Tuck, D. C., compensation		30					
Tupperville, N.-E.		18		44			
Tweeddales, N.-B.		20		70			
Tyrian, vaisseau câble		29			12, 94		
U							
Union-Bay, C.-B		27		313			
Union-Bay, C.-B., douanes		14					
V							
Val des Bois, P.Q.				117			
Valleyfield, P.Q., édifice public		10,34					

Localité, etc.	Page, 1e partie	Page, 2e partie	Page, 3e partie	Page, 4e partie	Page, 5e partie	Page, 6e partie	Page, 7e partie
V							
Vancouver, C.-B., havre		27		312			
" " édifice public		14,39	41				
Vancouver-Salt-Spring, ligne télégraphiq		29			79		
Varennes, P.Q		24					
Vaudreuil, P.Q		24		228			
Vegreville, Sask		38					
Verdun, P. Q		24		228			
Vercheres, P.Q		24					
Vernon, C.-B., édifice public		14					
Vernon-River, I.P.-E.		18		61, 177			
Victoria, I.P.-E.		18					
" C.-B		27		156			
" " édifice public		14,39	40				
Victoria-Cape-Beal, ligne télégraphique		29			79		
Victoria-Williams-Head, ligne télégr.		29					
Victoria, Ont., havre	8	26		217			
Victoria-Beach, N.-E		17		35			
Victoriaville, P.Q., édifice public		10,34					
Ville-Marie, P.Q		24		117, 228			
Ville-Marie, P.Q., Rev. de l'Intérieur		10					
Virden, Man., bâtisse d'immigration		37					
Voglers-Cove, N.-E		18		44			
W							
Wainwright, Sask., bâtisse d'immigration.		14,38					
Walkerton, Ont., édifice public		12,37	33				
Walkerville, Ont., bureau de poste		12					
Wallace-Bridge, N.-E		18					
Wallaceburg, Ont		26		217			
Wannamakers, N.-B		21		175			
Wapskehegan, N.-B		20		70			
Worsfold C. C. compensation		30					
Washago, Ont		26		139			
Washabuck, N.-E		18					
Waterboro, N.-B		20					
Waterloo, Ont., édifice public		12					
Waubaushene, Ont		25		218			
Welchpool, N.-B		21		74			
Welland, Ont., édifice public		12,37	33				
Wendover, Ont		26		146			
West-Arichat, N.-E		18		5			
" Farnham, P.Q., édifice public		34					
" Head, N.-E		18					
Westmount, P.Q., bureau de poste		10					
Westville, N.-E., édifice public		732					
Wetaskiwin, Alta., édifice public		14.38					
Whitby, Ont., havre		26		218			
" édifice public		8,37	34				
Whitehead, N.-B		21		75			
White-Mud-River, Man.		27		306			
Williams Head, C.-B		15-27-39	39	313			
Willow-Creek, quarantaine des animaux		14					
Wilsons-Beach, N.-B		21					
Windsor, N.-E., édifice public		7,32	34				
" Ont., "		12,37					
Wingfield-Basin, Ont		26		218			
Wingham, Ont., édifice public		12-37					
Winnipeg, Man., "		13,37	35				
" Beach, Man		26					
Woodmans-Beach, P.Q				117			
Woodstock, Ont., édifice public		12,37	34				
" N.-B., "		8,33					
Wolfville N.-E		7					
Wrights, N.-B		20		70			

Localité etc.	Page, 1e partie	Page, 2e pertie	Page, 3e partie	Page, 4e partie	Page, 5e partie	Page, 6e partie	Page, 7e partie
Y							
Yamachiche, P.Q	......	24	......	225	......	......	
Yamaska rivière, P.Q	......	24	......	226	......	......	
" écluss ct barrage	......	24	......	325	......	......	
Yarmouth, N.-E.	......	18	......	45,181	......	......	
" édifice public	......	7,32	......	......	......	......	
Yonkers, bâtiesé d'immigration	......	14,38	......	......	......	......	
York, pont	......	28	......	337	......	......	
Yorkton, Sask., édifice public	......	14,38	38	......	......	......	
Youngs-Cove, N.-B	......	20	......	74	......	......	
Yukon, édifice public	......	15	41	......	......	......	
" rivières	......	27	......	......	......	......	
" ligne télégraphique	......	29	......	......	83	......	

PARTIE I

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS

1910

RAPPORT

DU

SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 18 octobre 1910.

A l'honorable WILLIAM PUGSLEY,
Ministre des Travaux publics du Canada,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Travaux publics pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910.

La crise financière universelle durant l'année de 1908 s'étant fait resssentir au Canada, ce pays eût à souffrir quelque peu d'une dépression générale des affaires, qui se manifesta par la diminution des revenus. Par prudence, le gouvernement décida de remettre à plus tard autant que possible l'exécution d'un grand nombre de travaux publics, et réduisit de près de sept millions ($7,000,000), les dépenses du ministère pour l'année actuellement en revue.

Cependant, le Canada s'est relevé promptement de cette dépression économique, et semble être le pays qui en a le moins souffert. En effet, cet embarras financier, qui avait été une cause d'abaissement dans les revenus du pays, n'a eu qu'une courte durée, le commerce et les industries ont repris un nouvel essor, leurs conditions sont tout à fait améliorées, et l'on constate dans toutes les lignes un développement qui s'accroit sans cesse.

DEPENSES.

Les dépenses totales des différentes divisions du ministère pour l'exercice de 1909-1910 se sont élevées au montant de $11,342,365.29, réparti de la manière suivante:—

Ports et rivières	$ 3,207,233 59
Dragage, outillage, etc.	3,669,030 18
Glissoires et estacades	159,654 64
Chemins et ponts	30,734 61
Edifices publics	3,478,508 07
Lignes télégraphiques	448,649 70
Divers	348,644 50
Total	$11,342,365 29

Ces montants démontrent que trois divisions du ministère dans le cours de la présente année, ont pratiquement dépensé à peu près la même somme d'argent chacune, et que pour le dragage le chiffre a beaucoup augmenté. En effet, en 1899, il avait été dépensé un montant de $680,093.31 pour les travaux de dragage, l'achat et l'entretien de l'outillage nécessaires à ces travaux, tandis qu'aujourd'hui il a fallu débourser la somme ci-dessus mentionnée. Ceci démontre bien clairement le progrès rapide du commerce dans le pays, et la nécessité de la part du ministère d'augmenter sans cesse la profondeur des voies d'eau fluviales pour correspondre au plus grand tirant d'eau des navires employés au trafic.

RECETTES.

Les recettes du ministère pour la présente année ont été de $515,421.55 et se divisent comme l'indique le tableau suivant:—

Glissoires et estacades	$ 93,640 15
Bassins de radoub	45,816 92
Locations	136,747 31
Recettes éventuelles	193,183 16
Total	$515,421 55

L'augmentation dans les recettes des glissoires et des estacades provient de ce que le flottage des billots a été plus considérable cette année, et qu'il comprend tout le bois qui n'a pu flotter l'année dernière à cause de l'eau trop basse, ou qui n'a pas été vendu parce que les prix offerts n'étaient pas favorables. On remarquera que les recettes des bassins de radoub ont diminué, mais ceci n'a rien de regrettable. Il y a une augmentation notable dans les recettes des lignes télégraphiques et dans les recettes éventuelles. Le montant élevé de ces dernières s'explique par les sommes considérables que la province de Saskatchewan a payées au gouvernemnt fédéral pour ds terres et des édifices que cette province a achetés.

Pendant que je traite le sujet des recettes, j'en profiterai pour mentionner d'une manière spéciale un article écrit par M. E. T. Smith, le percepteur du revenu des Travaux publics, et que l'on trouvera dans la partie VI de ce volume. Cet article donne une des meilleures esquisses historiques du commerce du bois carré, et qui intéressera d'une manière toute particulière les marchands de bois de la vallée d'Ottawa. M. Smith décrit ia politique du gouvernement au sujet du commerce de bois sous le régime français, et plus tard sous le régime anglais. Ces deux gouvernements, à cette époque reculée, n'ont paru estimer ces richesses forestières qu'en autant qu'elles fournissaient des matériaux pour construire des fortifications, des casernes, et des vaisseaux pour la Marine Royale. Ce n'est qu'en 1807 que commença le commerce de bois avec l'Angleterre, lorsque le gouvernement impérial donna aux entrepreneurs des chantiers royaux, des licenses de coupe de bois au Canada.

Au commencement du dix-neuvième siècle les pionniers de l'industrie du bois ont exploité les magnifiques forêts du district d'Ottawa, et cette exploitation sur la rivière Ottawa et ses tributaires fit de tels progrès qu'il fallut bientôt améliorer ces cours d'eau pour faire le flottage du bois. Les premières glissoires pour la descente du bois furent

construites par des particuliers, et plus tard le gouvernement s'occupa de ces travaux et donna toute l'aide nécessaire à cette industrie.

Dans son rapport, M. Smith décrit d'une manière très détaillée le flottage du bois carré jusqu'à Québec et son exportation par les navires. Cette cité, il y a une cinquantaine d'années, était le centre actif du commerce de bois. Les choses ont bien changé depuis; les anses à l'ouest de la ville, ainsi que les grèves où se faisaient les chargements de bois sont complètement désertes, et l'on peut dire aujourd'hui que le commerce du bois carré a disparu du district d'Ottawa. Le rapport de M. Smith mérite certainement d'être lu avec attention.

EDIFICES PUBLICS.

En conséquence de la diminution des crédits votés pour le ministère, un très petit nombre d'édifices a été donné à l'entreprise durant le cours de l'année savoir:—

Battleford, Sask., bâtisse des immigrants; Pierreville, Qué., édifice public (y compris l'achat et la construction); Prince-Albert, Sask., atelier du pénitencier; Rimouski, Qué., arsenal.

Cependant, plusieurs constructions qui étaient déjà commencées furent parachvées, et en voici la liste:—

Nouvelle-Ecosse.—Bridgewater, édifice public; Glace-Bay, édifice public; Shelburne, édifice public.

Ile-du-Prince-Edouard.—Georgetown, édifice public.

Ontario.—Glencoe, édifice public et arsenal; Kingston, étables de la cavalerie; Kincardine, édifice public; Markham, édifice public; Peterborough, salle d'exercices militaires; Strathroy, arsenal; Simcoe, édifice public; Toronto, observatoire.

Québec.—Cookshire, édifice public; Magog, édifice public; Plessisville, édifice public; Joliette, édifice public; Montréal, station postale "D"; Sherbrooke, salle d'exercices militaires.

Manitoba.—Dauphin, édifice public; Neepawa, édifice public.

Alberta.—Edmonton, édifice public; Yorkton, édifice public.

Colombie-Britannique.—Vancouver, édifice public.

Depuis la publication du dernier rapport annuel, on a changé l'emplacement du nouvel édifice des ministères qui sera construit sur la rue Sussex. L'intention première des plans était de prolonger cette bâtisse jusque dans le parc de la Côte du Major et occuper l'avenue Mackenzie. Mais depuis que la Commission d'Embellissement d'Ottawa a décidé de continuer son chemin de promenade sur l'avenue Mackenzie jusqu'à la pointe Nepean et en arrière de l'Hôtel des Monnaies, le nouvel édifice public sera construit en ligne avec le magasin Rea. Ces modifications ont nécessité certains changements dans les plans, mais on a lieu de croire que le tout sera prêt de manière à demander des soumissions vers la fin de l'année actuelle.

DRAGAGE.

Les travaux de dragage ont notablement augmenté, durant ces dernières années, afin de donner tout l'accomodement nécessaire aux grands vaisseaux modernes, pour lesquels chaque pouce de tirant d'eau additionnel signifie plusieurs tonneaux de plus dans leur cargaison. La méthode usuelle employée jusqu'à présent pour creuser les cours d'eau navigables a été le dragage, et on se sert encore exclusivement de cette méthode dans les ports maritimes. Cependant, dans les lacs et les rivières, à l'intérieur des terres, on a récemment porté une attention toute spéciale à un moyen plus économique, qui consiste à augmenter le volume des cours d'eau par le moyen de barrages, et d'ouvrages de contrôle, et à emmagasiner le surplus des eaux durant les crues du printemps; cette eau étant ensuite distribuée graduellement à la période de l'eau basse. Le ministère fait construire présentement plusieurs de ces barrages, et exécuter des travaux d'amélioration de cette nature.

Comme on peut le remarquer, les dépenses se rapportant au "dragage" comprennent environ un tiers du total des crédits votés pour le ministère. Ces montants incluent les entreprises de dragage, l'achat, l'entretien et la mise en opération par le ministère de tout l'outillage nécessaire à ces travaux.

Avant et jusqu'à l'année de 1870, on n'avait fait que très peu de dragage, et c'est en 1873 que l'on commença des opérations systématiques avec un montant initial de $40,000. Dans les années suivantes, l'augmentation de la population des centres manufacturiers et du commerce en général rendit nécessaires des routes fluviales plus profondes; et alors l'opinion publique réclama l'amélioration des cours d'eau navigables et le creusage des havres. En 1885, le ministère acheta et mit en opération 13 dragueurs et un arrache-pierre, et adjugea un contrat de dragage; les dépenses pour les travaux de cette année s'élevèrent à $113,000. En 1895, le ministère avait en sa possession sur les travaux 16 dragueurs, un arrache-pierre, et un arrache-souches, sans compter la flotte du chenal des navires; deux dragues et un remorqueur étaient aussi sur le chantier. Les dépenses de cette année ont atteint le chiffre de $214,000. En 1905, l'outillage du ministère comprenait 22 dragueurs, un arrache-souches et 5 remorqueurs; de plus, 33 dragueurs étaient en opération pour des travaux adjugés par contrat. Le montant dépensé s'était élevé à $1,000,000. En 1909-1910, la flotte du ministère se compose de 42 dragueurs, 6 arrache-pierre, un arrache-souches, 21 remorqueurs. Les dépenses pour les contrats et autres opérations de dragage par le ministère se montent au chiffre de $3,669,030.18; néanmoins, cette somme est presqu'un million de moins que l'année précédente, à cause des retranchements faits dans les crédits du présent exercice financier.

On a exécuté des travaux de dragage aux places suivantes:—

Nouvelle-Ecosse.—Chéticamp, Digby, rivière Pictou-est, Fourchu, Liverpool, Mulgrave, Sydney-nord, Petit de Gras, Pictou, Port Mouton, Red-Island, Skinner's-Cove, Ingonish-sud, St. Mary's-River, havre Sydney et Yarmouth.

Ile-du-Prince-Edouard.—Charlottetown, Georgetown, Pinette, Pownal, Souris, Summerside et rivière Vernon.

Nouveau-Brunswick.—Bathurst, Campbellton, Caraquet, Dalhousie, rivière Gaspereaux, Hampton, Ile Heron, Jenkins'-Cove. Leonardville, Loggieville, Miramichi, Oromocto, Saint-André, havre de Saint-Jean, Shampers, Tabucitac et Traverse.

Québec.—Aylmer, Berthierville, Caughnawaga, Doucet's-Landing, Grenville, Hudson, Ile du Pas, Ile Madame, lac Témiscamingue, Louiseville, Notre-Dame de la Salette, rivière Ottawa, Papineauville, Pierreville, havre de Québec, Rigaud, Rimouski, rivière Batiscan, rivière du Lièvre, rivière du Loup, rivière l'Assomption, rivière Richelieu, rivière Saint-François, rivière Saint-Maurice, Roberval, Saint-Jean des Chaillons, Saint-Michel de Bellechasse, Saint-Pierre les Becquets, Saint-Placide, rivière Saguenay, Sorel, Vaudreuil, Verdun, Ville Marie, Yamachiche et rivière Yamaska.

Ontario.—Belleville, Bowmanville, Brockville, Cobourg, Fort-William, baie des Français, Ile Garden, Goderich, Hamilton, Hawkesbury, Kincardine, Kingston, Kingsville, Little Current, L'Orignal, baie Matchedash, Midland, Napanee, Newcastle, New-Liskeard, Niagara, rivière Nipigon, rivière Ottawa, Owen-Sound, Ile Pelee, Point-Edward, Port-Arthur, Port-Burwell, Port-Colborne, Port-Hope, Port-Stanley, Rainy-River, baie Restoule, rivière Rideau, rivière Otonabee, fleuve Saint-Laurent, havre Rondeau, rivière Sainte-Claire, Sault-Sainte-Marie, Sturgeon-Falls, rivière Sturgeon, rivière Sydenham, Iles Telegraph et Nigger, Thessalon, Toronto, havre Victoria, Wallaceburg, Whitby et bassin Wingfield.

La longue liste qui précède donne une idée du grand nombre de demandes que le ministère reçoit pour des travaux de dragage, et démontre combien il lui est de plus en plus difficile chaque année de répondre à tous les besoins. Il y a quelques années, une profondeur de 14 pieds était comparativement suffisante pour les exigences de la navigation, tandis qu'aujourd'hui il faut creuser jusqu'à 20, 22 pieds et 25 pieds dans les grands havres, et tenir compte des sédiments et du limon qui s'accumulent sans cesse dans les ports et les rivières. D'un autre côté, il y a une augmentation constante dans le tirant d'eau des navires qui se construisent chaque année. Parmi les steamers océaniques, les " Empress " du Pacifique-Canadien ont 543 pieds de long, 65 pieds de large, 36 pieds de profond, et un tonnage brut de 14,189 tonneaux. Le steamer " Laurentic " de la compagnie " White Star ", a 550 pieds de long, 67 pieds de large, 41 pieds de profond, et un tonnage brut de 14,892 tonneaux. La ligne Allan a adjugé un contrat pour des nouveaux vaisseaux qui devront jauger 22,000 tonneaux.

Sur les Grands Lacs, le trafic du grain et du minerai de fer s'est développé d'une manière étonnante. En 1890, on trouvait qu'un vaisseau de 310 pieds de longueur et jaugeant 4,000 tonnes, était assez considérable, mais en 1900, il y avait eu déjà une augmentation notable dans les dimensions des navires, qui avaient une longueur de 474 pieds avec un tonnage de 9,000 tonneaux. En 1909, on constate sur les lacs des bateaux de 605 pieds de long, ayant un tonnage de 12,000 tonneaux et un tirant d'eau d'environ 19 pieds.

L'abaissement du niveau de l'eau sur les Grands Lacs, spécialement le lac Huron, a nécessité beaucoup de drague additionnel. Quoique l'on considère que cette diminution du débit de l'eau dépende jusqu'à un certain point du détournement causé par le Canal de Drainage de Chicago, il est probable que les travaux d'amélioration exécutés dans la rivière Détroit y contribuent pour une grande part.

Pendant l'hiver, une nouvelle drague à succion, appelée le "*Nereus*", a été mise en opération dans les Provinces maritimes. Cette drague a 159′ 3″ de longueur et 28 pieds de largeur, avec une capacité de 513 verges et un tirant d'eau de 13 et 14 pieds, lorsqu'elle est chargée. On a installé sur ce dragueur un système d'éclairage électrique complet, y compris un projecteur lumineux, pour le travail de nuit. Ce vaisseau a été acheté à Galveston, E.-U. A., mis en bon état à Halifax après son long voyage sur la mer, et envoyé à Bathurst, N.-B., où il est employé actuellement à améliorer l'entrée du port.

Parmi les endroits où des travaux de dragage sont poussés avec activité, on doit mentionner Fort-William, Victoria-Harbour et Tiffin.

A Fort-William, les vaisseaux peuvent actuellement aborder le nouvel élévateur à grain, de 3,500,000 minots, construit par le Grand-Tronc-Pacifique, et qui sera ouvert au trafic dans le cours de cet automne, lorsque les chemins de fer Transcontinental et le Grand-Tronc-Pacifique auront terminé leur ligne entre Edmonton et Fort-William.

L'élévateur du Pacifique-Canadien, à Victoria-Harbour, sera aussi complété cet automne et prêt à recevoir le grain. Un chenal de 125 pieds de large par 1,600 pieds de long sera alors creusé en temps pour arriver à cet élévateur.

Durant l'année dernière, l'élévateur du Grand-Tronc, à Tiffin, a reçu des chargements de grain, et on a continué le dragage, pendant toute la saison, afin de donner au chenal la profondeur et la largeur requises.

PORTS ET RIVIERES.

Les dépenses du ministère pour les ports et les rivières durant l'exercice financier, ont été de $3,669,030.16, et on a complété les travaux aux places suivantes:—

Nouvelle-Ecosse.—Blue-Rocks, brise-lames; cap Nord, brise-lames; Osbornes, brise-lames; Minasville, brise-lames; rivière Mira, quai; Owls-Head, quai; Port-Hastings, quai; havre Spry, quai; Sydney, quai, et Tupperville, quai.

Ile-du-Prince-Edouard.—Summerside, brise-lames; rivière Vernon, quai.

Nouveau-Brunswick.—Beaver-Harbour, quai; Lorneville, quai; North-Head, quai; Burton Court-House, quai; Lower-Jemseg, quai; Newcastle, quai; Saint-André, quai; Scotchtown, quai; The Range, qui; Youngs-Cove, quai; Seal-Cove, brise-lames; Welchpool, quai, et Whitehead, quai.

Québec.—Cap Saint-Ignace, quai; Point à Elie, quai et brise-lames; Pointe-aux-Trembles (en haut), quai; Saint-Denis, quai; Saint-Eloi, quai, et Saint-François du Lac, quai.

Ontario.—Arnprior, quai; Bewdley, quai.

Colombie-Britannique.—Baie Union, quai.

Les quais suivants, etc., sont en voie de construction:—

Nouvelle-Ecosse.—Rivière Annapolis, brise-glace; Voglers-Cove, quai.

Nouveau-Brunswick.—Cap Bald, quai; Cummings-Cove, quai; Gautreau, quai; débarcadère Steeves, quai; Harvey-Bank, quai; Leonardville, quai; Lower-Caraquet, quai; Saint-Jean, prolongement du quai jusqu'à Sand-Point.

Québec.—Chicoutimi, quai; Québec, quai.

Ontario.—Port-Arthur, brise-lames; rivière Mission, quai; Toronto, jetées à l'entrée de l'ouest.

A Québec, la compagnie Etienne Dussault a beaucoup avancé l'ouvrage du quai de la Pointe à Carcy. Avant longtemps il sera nécessaire, pour répondre aux besoins du trafic, de construire une série de plans inclinés le long de la rivière Saint-Charles.

Un contrat a été aussi adjugé à la compagnie ci-dessus mentionnée pour la construction d'un quai en eau profonde à Lévis, et les travaux sont actuellement en voie d'exécution.

A Saint-Jean, N.-B., on a continué à faire du dragage dans la partie ouest du havre, et l'on a commencé la construction de docks et bassins pour y accoster plusieurs navires. Le prolongement du quai de Sand-Point est presque terminé, et des soumissions ont été demandées pour l'érection de hangars à marchandises convenables, de manière à ce que tout soit prêt pour le trafic durant l'hiver prochain. Les apparences du commerce transatlantique sont des plus brillantes pour cette année.

Au mois de mai de 1908, un contrat de $495,000 fut donné à M. R. Waddell pour construire une nouvelle entrée à l'ouest du port de Toronto; l'ouvrage progresse d'une manière très satisfaisante. Ces travaux comprennent deux jetées parallèles, espacées de 400 pieds, et situées à environ 220 pieds au sud du chenal ouest actuel. La jetée du nord aura 2,200 pieds de longueur et celle du sud 2,500 pieds, le tout construit avec une substructure en caissons et une superstructure en béton. Le chenal entre les jetées aura une profondeur de 18 pieds francs.

Les citoyens de Toronto, depuis ces dernières années, portent un grand intérêt à l'amélioration de leur port, et s'efforcent surtout à y concentrer toutes les industries qui peuvent y progresser. Le devant du port actuel présente un aspect peu invitant et n'ajoute certainement rien au crédit de la cité. La majorité des quais appartient à des particuliers qui ne les entretiennent pas et les laissent aller plus ou moins en ruine. La cité a maintenant un projet en vue, consistant à préparer des emplacements dans la partie est du port pour des fins d'industrie. Déjà un de ces emplacements a été pris et la compagnie " National Iron Works " y a érigé ses usines qui sont en pleine opération. Il est très probable que la législature s'occupera avant longtemps de reconstituer la Commission du Havre afin de lui donner plus de facilités et de pouvoirs dans le but spécial d'améliorer le have d'une manière efficace.

EMMAGASINEMENT DES EAUX DE LA RIVIERE OTTAWA.

Dans le rapport de l'année dernière, il n'est fait mention que très brièvement de ce projet. Depuis, M. C. B. Coutlée, ingénieur en charge de ces travaux, a soumis un rapport détaillé, soigneusement revisé par M. Arthur Saint-Laurent, l'assistant sous-ministre, qui dans le commencement avait eu la direction générale de l'ouvrage. Cette étude traite particulièrement du débit des eaux et des conditions hydrauliques de la rivière Ottawa, ainsi que des lacs le long de sa course; elle donne aussi les traits caractéristiques du versant des eaux, les dimensions de son bassin, et une estimation de la quantité d'eau que l'on peut emmagasiner par des réservoirs à différents endroits de la rivière ou de ses tributaires.

Deux de ces réservoirs proposés, que l'on obtient au moyen de barrages, sont actuellement en voie de construction; l'un de ces barrages est situé au pied du lac Témiscamingue et l'autre sur le lac Kippewa, les travaux ont été donnés à l'entreprise. La lenteur dans l'exécution de l'ouvrage au lac Témiscamingue, a été un grand désappointement pour le ministère. D'un autre côté, le barrage de Kippewa se construit d'une manière satisfaisante. Les plans d'entreprise d'un troisième barrage sont maintenant prêts, et on se propose de le placer à Gordon-Creek, une autre décharge du lac Kippewa. On prépare aussi des plans pour le barrage des Quinze. Le coût relativement peu élevé d'un système d'emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa, et les bénéfices que l'on en retirera sont démontrés d'une manière bien évidente, en comparant un projet adopté en 1880 par le gouvernement des Etats-Unis pour des réservoirs sur le fleuve Mississipi. Cinq barrages furent construits dans le but d'emmagasiner une quantité de 70 à 90 billions de pieds cubes d'eau, et le prix total s'éleva à environ $1,200,000. Pour les quatre barrages ci-dessus mentionnés, dont deux sont déjà commencés, on estime que les dépenses seront d'environ $600,000; et la capacité des dits réservoirs sera de 168 billions de pieds cubes d'eau, c'est-à-dire le double de la quantité emmagasinée dans le Mississipi pour la moitié du prix payé par les Etats-Unis. Ces barrages seront toutes des structures permanentes en béton, avec des vannes pourvues de poutres d'arrêt. Il est bien certain que les avantages qu'on retirera de cet emmagasinement du surplus des eaux seront considérables à plusieurs points de vue. Il diminuera les effets des inondations, régularisera le débit de l'eau dont on aura besoin comme pouvoir, et en maintenant à un plus haut niveau les parties navigables de la rivière à l'époque des sécheresses, il gardera le trafic en activité et sera une source de progrès industriels nouveaux dans toute la vallée d'Ottawa.

LIGNES TELEGRAPHIQUES.

Durant le cours de l'exercice financier en revue, 31 milles de nouvelles lignes télégraphiques ont été construits au Cap-Breton, entre Enon et Gabanes, et 63½ milles, de Strathlorne à Whycocomagh. Dans la province de Québec, on a construit deux lignes courtes formant un total de 27 milles. Dans le Nord-Ouest, il a été construit 170 milles de lignes télégraphiques d'Athabaska-Landing en gagnant vers Peace-River-Landing, situé à 290 milles. Cette dernière ligne contourne la rive ouest du lac Petit Esclave sur une distance de 80 milles, et de là se dirige vers le nord-ouest sur un parcours de 90 milles. La ligne traverse des terrains très propres à la culture et des prairies fertiles dont les colons s'emparent rapidement.

Le ministère a actuellement sous son contrôle une longueur totale de 7,742½ milles de lignes télégraphiques construites sur des poteaux.

ARPENTAGES GEODESIQUES.

Le ministère a décidé récemment, d'étudier les moyens possibles d'établir des voies de transport par eau dans les trois provinces du Nord-Ouest. Jusqu'à présent les chemins de fer ont suffi à l'immigration des colons et sont le plus grand bienfait de cette partie du Canada. Principalement, lorsque le chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique sera complété avec ses embranchements, cette section du Dominion jouira de grands avantages.

A l'époque reculée des premiers pionniers, avant la construction d'aucun chemin de fer, un certain nombre de vaisseaux, du genre de ceux qui naviguent sur le Mississipi, à fonds plats, avec roues en arrière, servait comme voies de transport sur la rivière Saskatchewan et y entretenait un trafic considérable.

Parmi ces bateaux, on peut mentionner le "*North-West,*" de 200 pieds de long, 30 pieds de large; le "*Northcote*", de 175 pieds de long, 30 pieds de large; le "*Manitoba*", 175 pieds de long, 30 pieds de large; le "*Marquis*", 175 pieds de long, 30 pieds de large, et le "*Lily*", 100 pieds de long, 24 pieds de large. Ces bateaux naviguèrent depuis 1875 jusqu'en 1886, lorsqu'ils furent ensuite graduellement abandonnés; le trafic étant devenu moins cher en chemin de fer. Depuis cette époque, personne n'a beaucoup songé à utiliser et ouvrir au trafic des voies navigables dans le Nord-Ouest, à venir jusqu'à l'automne dernier, lorsque vous avez donné des instructions à l'effet d'étudier avec soin cette question, et de faire les arpentages et les explorations nécessaires pour connaître définitivement la possibilité et le coût approximatif d'une navigation dans cette contrée.

Il suffit de jeter un regard sur la carte du Canada-Ouest pour réaliser les avantages immenses que l'on peut retirer en améliorant la route fluviale naturelle qui se continue jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses. Cette voie étant parallèle aux chemins de fer Grand-Tronc-Pacifique, Pacifique-Canadien et Canadian-Northern établirait une concurrence dans les prix de transport, qui constitue le seul moyen réel de régulariser les taux du fret. eLs avantages naturels des voies navigables, pour le transport des matières premières pesantes, sont tellement reconnus aux Etats-Unis, qu'il s'y est formé dernièrement une Commission des Voies d'Eau Nationale pour étudier d'une manière très étendue la question d'améliorer la navigation dans les cours d'eau intérieurs. Des vaisseaux d'un tirant d'eau peu considérable sur la rivière Saskatchewan fourniraient au commerce une autre grande route de transport beaucoup plus importante au Canada que celle du Mississipi aux Etats-Unis, parce que ce dernier fleuve court à angle droit avec les chemins de fer, qui traversent le continent américain, et ne peut, dans le sens strict du mot, former une route de compétition.

Dans l'automne de 1909, une exploration préliminaire de la rivière Saskatchewan fut commencée sur un parcours de 146 milles, entre le lac Winnipeg et Le Pas, ce qui est supposé être la partie la plus difficile à améliorer. Dans les derniers 23 milles, il y a une chute de niveau de 180 pieds, qui nécessiterait la construction de 2 barrages et 5 écluses. On aurait par ce moyen un tirant d'eau de 9 pieds à l'eau basse jusqu'à l'extrémité du lac des Cèdres qui serait la tête de la navigation en eau profonde et le point de transfert. L'estimation approximative du coût de ces travaux est d'environ $3,000,000. Un fait important à noter en rapport avec ce projet, c'est qu'un des barrages proposés fournirait un pouvoir d'eau de 80,000 chevaux, que l'on pourrait utiliser pour des industries locales, tels que moulins à farine, pulperies, qui s'établiraient le long du futur chemin de fer de la baie d'Hudson.

Au commencement de cet été, l'exploration de la rivière Saskatchewan, en haut du Pas, a été continuée, et 7 partis d'arpenteurs se sont mis à l'œuvre sous la direction de M. L. R. Voligny. Un parti d'exploration générale parcourt la rivière entre Le Pas et Edmonton, soit une distance de 752 milles. Quatre (4) partis préposés au niveau, deux (2) partis préposés au transit, et un parti s'occupant de levés de contour, sont en-

gagés à ces travaux. Chaque parti préposé au niveau couvrira environ 180 milles de la rivière et établira, par des opérations de nivellement continu sur toute la distance entre Le Pas et Edmonton, la pente exacte de la rivière. Les partis en charge du transit feront les levés topographiques et géodésiques nécessaires dans les points de la rivière exigeant une considération spéciale. La plus grande partie des travaux à faire se trouvera aux chutes La Colle, 23 milles en bas de Prince-Albert, et se prolongera 12 milles en bas des Fourches, où se joignent les embranchements nord et sud de la Saskatchewan. Cette partie de la rivière est très courbée et étroite et contient au moins 15 rapides; c'est l'endroit où la navigation est la plus difficile et la plus dangereuse sur la Saskatchewan-nord.

Un arpentage détaillé était nécessaire pour se procurer les données exactes relativement aux améliorations de cette partie de la rivière, et au développement du pouvoir d'eau pour des fins industrielles. Les autres parties de la rivière qui nécessitent des travaux sont les rapides Cadotte, les rapides Nipawin et les rapides Tobin. L'ouvrage de la saison consistera à compléter le nivellement de 530 milles de la rivière et de faire des arpentages spéciaux de certaines localités pour connaître définitivement où des barrages à ailes, et d'autres structures seront nécessaires pour avoir un chenal navigable.

La rivière Saskatchewan coule sur un fond d'alluvion; son cours est rapide et souvent obstrué par des barrages de sable mouvant, ceux-ci sont le plus grand obstacle à la navigation. En haut du lac des Cèdres, la rivière paraît ne pouvoir s'adapter qu'a des vaisseaux d'un tirant de 4 à 5 pieds. Cependant, cette profondeur serait suffisante pour des bateaux à roues placées en arrière, et l'on croit qu'on pourrait rendre la rivière navigable pour cette sorte de vaisseaux sans qu'il en coûterait beaucoup.

Une partie très importante de cette route de navigation est déjà assez avancée par la construction du barrage et de l'écluse de Saint-André, sur la rivière Rouge, à 20 milles en bas de la cité de Winnipeg, et 28 milles en haut du lac Winnipeg. L'inauguration officielle de ce canal a été faite le 14 juillet dernier par le Très Honorable Premier Ministre du Canada. Cette écluse, pendant les périodes de l'extrême eau basse, offre l'avantage d'une navigation sans arrêt à des vaisseaux ayant un tirant maximum de 9 pieds, entre Winnipeg, et d'autres endroits sur le lac Winnipeg. Le succès complet de cet ouvrage a suscité l'idée de développer les ressourcs du lac Winnipeg, qui, soit dit en passant, a une superficie de 9,500 milles carrés, ce qui dépasse de beaucoup celle du lac Ontario. L'écluse du barrage de Saint-André a 200 pieds de longueur par 45 pieds de largeur, et peut contenir un bateau d'environ 1,600 tonneaux. Le maximum du sas de l'écluse est de 21 pieds, et on ne peut obtenir ce chiffre seulement qu'à l'extrême eau basse. L'écluse et le barrage ont été construits d'après les méthodes les plus modernes et avec toutes les améliorations les plus récentes; et d'après l'opinion de personnes compétentes, c'est un très beau spécimen d'une œuvre de génie civil. L'écluse est pourvue d'un outillage des mieux perfectionnés; les valves sont actionnées automatiquement, et ce système est mis en usage pour la première fois au Canada. Le sas est mis à une profondeur de 21 pieds au moyen d'un barrage mobile du type Caméré, qui consiste en une substructure fixe en béton, et une série de travées en acier reposant sur des piliers; dans ces travées sont insérés des panneaux sur lesquels montent ou baissent des rideaux, suivant le cas. Ce barrage mobile est le premier de cette sorte qui ait été construit sur le continent américain.

Lorsque la rivière Saskatchewan aura été améliorée de la manière ci-dessus mentionnée, le Canada possèdera une série de routes navigables uniques dans tous les pays du monde, comme voies de transport par eau. En effet, il aura une navigation de 30 pieds (et bientôt 35 pieds) de profondeur à partir de la mer jusqu'à Montréal, soit une distance de près de 1,000 milles; de 14 pieds, entre Montréal et Fort-William, c'est-à-dire un peu plus de 1,200 milles; de 9 pieds de profondeur depuis Winnipeg jusqu'à la tête du lac des Cèdres, et de 4 à 5 pieds ensuite jusqu'aux Montagnes Rocheuses, une distance de 1,100 milles, formant une longueur totale de 3,300 milles de navigation intérieure, à travers la plus grande partie de la moitié nord de ce continent. La seule interruption dans cette longue chaîne est le parcours des 400 milles qui séparent Fort-William de Winnipeg.

NAVIGATION SUR LA RIVIÈRE NELSON.

On a aussi fait une exploration pour déterminer la possibilité d'une voie navigable sur la rivière Nelson, entre le lac Winnipeg et la baie d'Hudson. Les rapports des ingénieurs démontrent que ce projet est possible, mais que ce serait une entreprise d'une très grande envergure. Un autre projet aussi grandiose est celui du canal de la baie Georgienne. Ce dernier aurait 440 milles de longueur avc une pente de 757 pieds, tandis que le canal de la rivière Nelson aurait 430 milles de longueur avec une pente de niveau de 700 pieds.

GALERIES DES ARTS.

A présent que l'édifice du Musée Victoria est presque terminé, il est à propos de faire mention ici du travail splendide opéré par le Conseil Aviseur des Arts, concernant la Galerie Nationale des Arts qui sera installée dans ce Musée.

Le 3 avril 1907, en vertu d'un arrêté du Gouverneur en Conseil, il a été appointé un Bureau ou Conseil Aviseur, composé de trois membres, pour aviser et assister l'honorable ministre des Travaux publics dans le choix et l'achat de tableaux de peintures à l'huile, d'aquarelles et d'autres objets d'art pour la Galerie Nationale. Sir George A. Drummond, sir Edmund Walker et l'honorable Arthur Boyer furent choisis pour constituer ce bureau. A la mort du premier de ces membres, au commencement de cette année, le Dr Francis E. A. Shepperd a été nommé à sa place. Pour ces messieurs, cette charge est entièrement une œuvre d'amour de l'art. Les services gratuits qu'ils rendent en consacrant une partie d'un temps précieux ont déjà produit un résultat splendide. Depuis que ce Conseil d'Aviseurs a été nommé, il y a eu certainement une amélioration notable dans la Galerie Nationale du Canada, et c'est un stimulus et un encouragement envers l'Art et la Sculpture dans ce pays.

Les peintures et autres ouvrages d'art achetés sur l'avis du conseil comprennent:—

PEINTURES.	ARTISTES.
"WILLOWS, EVENING"..	W. E. Atkinson, A.R.C.A.
"EVENING"..	James M. Barnsley.
"A DUTCH PEASANT"..	J. W. Beatty.
"THE CHESS PROBLEM"..	Muriel C. W. Bolton.
"A MIDSUMMER NIGHT"..	Archibald Brown.
"A MUSKOKA HIGHWAY"..	F. H. Brigden.
"DEPARTURE OF DAY"..	Harry Britton.

"MARGUERITE".. .. ..Harry Britton.
"A LITTLE PURITAN".. .. ..Franklin Brownell, R.C.A.
"CALVES".. .. ..Franklin Brownell, R.C.A.
"THE SMITHY".. .. ..Blair Bruce.
"EARLY MOONRISE IN SEPTEMBER".William Brymner, P.R.C.A.
"EVENING".. .. ..William Brymner, P.R.C.A.
"A MAY MORNING".. .. ..Elizaebth Stanhope Forbes.
"GRAY AND GOLD".. .. ..Miss Florence Carlyle.
"MORNING IN SPAIN".. .. ..W. H. Clapp.
"WINTER SCENE".. .. ..A. Suzor Côté.
"RT. HON. SIR. WILFRID LAURIER".A. Suzor Côté.
"THE FIRST SNOW".. .. ..Maurice Cullen, R.C.A.
"GENERAL BOOTH".. .. ..J. W. L. Forster, R.C.A.
"CANAL STREET, MORET-SUR-SOING"Clarence Gagnon.
"IGNATIUS SANCHO".. .. ..Thos. Gainsborough, R.A.
"PORT OF AUDIERNE, BRETAGNE".Fernand Le Gout-Gérard.
"LANDSCAPE".. .. ..J. L. Graham, A.R.C.A.
"A CORNER OF THE PASTURE".. ..J. L. Graham, A.R.C.A.
"OLD MILL".. .. ..J. S. Gordon.
"LANDING OF HIS ROYAL HIGHNESS THE DUKE OF CORNWALL AND YORK AT QUEBEC".. .. ..John Hammond, R.C.A.
"MAN IN ARMOUR".. .. ..Robert Harris, C.M.G., R.C.A.
"NOCTURNE".. .. ..Elizabeth McGillivray Knowles.
"THE WAYSIDE CROSS".. .. ..F. McGillivray Knowles.
"MARY IN GREEN".. .. ..John Lavery, R.S.A.
"IN THE MOOSE COUNTRY".. .. .. ..T. M. Martin, R.C.A.
"EVENING ON THE CONESTOGA"..C. M. Manly.
"LE QUAI DES GRANDS AUGUSTINS"J. W. Morrice.
"CAP TOURMENTE".. .. ..Edmund Morris, A.R.C.A.
"PORTRAIT".. .. ..A. Dickson, Patterson, R.C.A.
"ARRIVAL OF CHAMPLAIN AT QUEBEC".. .. ..George Agnew Reid, R.C.A.
"AFTERGLOW".. .. ..George Agnew Reid, R.C.A.
"LOOKING EAST".. .. ..Mrs. Mary Hester Reid, A.R.C.A.
"COL. CHARLES CHURCHILL".. .. ..Sir Joshua Reynolds.
"OMBRE ET LUMIERE".. .. ..Charles Dagnac-Rivière.
"MOTHER AND SON".. .. ..John Wentworth Russell.
"HUNDUS RETURNING WITH THEIR SPOIL".. .. ..Henry Sandham.
"FISHERMAN'S HOUSE AT TREPOT".Eugène Le Sidaner.
"OCTOBER ON THE FRASER RIVER".F. M. Bell. Smith, P.S.A., R.C.A.
"KAULKAVEN, DORDRECHT".. .. ..S. Stickland Tully.
"RT. HON. SIR JOHN MACDONALD".F. A. Verner, A.R.C.A.
"NUT GATHERERS IN THE FOREST".
"LLASSJE".. .. ..A. Curtis Williamson, R.C.A.
"THE MILL RACE".. .. ..Mary E. Wrinch.

AQUARELLES. ARTISTE.

"THE PROSPECTOR".. .. ..Charles W. Jeffreys.

SCULPTURE. ARTISTES.

"YOUNG INDIANS RUNNING".. .. ..Alfred Laliberté.
"BRONZE BUST OF MR. DEMONTI-Homer Warson, R.C.A.
GNY".. .. ..Alfred Laliberté.
"BUST OF DEMONTS".. .. ..Hamilton McCarthy, R.C.A.
"INDIAN WARRIOR".. .. ..A. Phimister Proctor.
"PROWLING PANTHER".. .. ..A. Phimister Proctor.
"STANDING PUMA".. .. ..A. Phimister Proctor.

Décorations de murs, etc., Walter Crane.

Gravures à l'eau forte, Clarence Gagnon.

Depuis plusieurs années la Galerie des Arts s'est trouvée dans une position très défavorable à cause du manque d'espace pour étaler convenablement ses trésors. L'encombrement des peintures dans l'étage supérieur de l'édifice, situé à l'angle des rues Queen et O'Connor, et le manque d'attraction sont probablement la raison du petit nombre de visiteurs durant ces dernières années. En 1905, on a compté jusqu'à 14,368 visiteurs pendant l'année, tandis qu'en 1910, ce chiffre a été réduit à 11,939. Cependant, ces faits seront relégués dans le passé lorsque le Musée Victoria aura été achevé et que la Galerie y aura été probablement installée dans les trois étages de l'aile de l'est. L'étage supérieur a été spécialement disposé pour l'étalage des peintures. De plus, en sus de la Galerie proprement dite, on a construit sur le côté est de l'édifice une série d'arches conduisant dans des alcôves où seront gardés des modèles des différentes Ecoles des Arts pour l'avantage des connaisseurs. Sur la recommandation du conseil, un conservateur a été dernièrement appointé, dans la personne de M. Eric Brown, qui arrive avec la réputation d'une autorité en matière de peinture et de statuaire. Dans ses nouveaux quartiers, la Galerie, à part de donner plus de ressources au Conseil Aviseur, deviendra avant longtemps le lieu de prédilection pour les amateurs canadiens des Beaux Arts et une place agréable pour le public en général.

C'est avec le plus vif chagrin (et chaque employé du ministère éprouve le même sentiment) que j'ai à vous faire part du décès de feu M. Napoléon Tessier, secrétaire du ministère; il est mort le 2 juin dernier. Pendant le court espace de temps qu'il a rempli cette lourde charge, il s'est montré consciencieux et très fidèle à ses devoirs, ayant toujours à cœur l'intérêt et la prospérité du ministère. Sa mort inattendue à la fleur de l'âge a été une surprise douloureuse pour tous; et ses confrères du ministère déplorent la perte d'un collègue respecté et estimé.

En terminant, je désire offrir mes sincères remerciements à tous les employés du ministère pour l'attention soutenue qu'ils ont apportée à leur ouvrage durant le dernier exercice financier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. B. HUNTER,

Sous-ministre.

PARTIE II

RAPPORT DU COMPTABLE EN CHEF

POUR

L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS

1910

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA,
BUREAU DU COMPTABLE,
OTTAWA, 19 octobre 1910.

M. R. C. DESROCHERS,
Secrétaire,
Ministère des Travaux Publics,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des dépenses encourues par le ministère pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910.

Comme dans les années précédentes, ce rapport se divise en trois états tabulaires, savoir:—

L'Etat A, indiquant les sommes déboursées pour chaque ouvrage, sous les différents titres suivants: (1) construction et améliorations, (2) réparations, (3) personnel et entretien des édifices publics. Comme cet état serait trop surchargé s'il donnait en détail le coû de l'entretien des édifices publics, ces dépenses ont été condensées dans un seul item pour chaque province, et les détails ont été réservés pour l'Etat B.

L'Etat B, donnant séparément pour chaque édifice, le coût des loyers, des salaires, du chauffage, de l'éclairage et de l'eau.

L'Etat C, démontrant les sommes avancées par le gouvernement pour la construction de certains travaux d'un caractère semi-public, en vertu d'actes spéciaux du parlement, et après examen par les officiers du ministère.

Le montant total des dépenses pour le présent exercice financier a été de $11,342,-365.29, soit une diminution de $3,442,224.10 sur celles de l'année 1908-1909.

Le travail fait par le personnel du bureau du cimptable, en 1908-1909, peut se résumer, brièvement comme suit:—

—	Nombre de chèques émis.	Montant.
		$ c.
Paiements directs par chèques du ministère—		
Emis par le bureau du comptable à Ottawa	52,886	4,212,909 46
" les agences du ministère	10,155	733,003 95
Total des chèques	63,041	4,945,913 41
Paiements faits par chèques émis par le receveur général pour travaux sous contrats, etc , faits sur demande du comptable à l'Auditeur général	1,120	6,396,451 88
Dépense totale		11,342,365 29

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. KINGSTON,
Comptable en chef et contrôleur.

ÉTAT DES DÉPENSES

DURANT

L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 1910

ETAT A.—Indiquant les sommes déboursées par le ministère des Travaux publics du Canada, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Désignations des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretient.	Total.
EDIFICES PUBLICS.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse.				
Amherst, bureau de poste etc	1,997 63	152 70		2,150 33
Annapolis "		1 60		1 60
Antigonish "		612 89		612 89
Arichat "		411 19		411 19
Baddeck "		13 76		13 76
Bridgewater "	3,552 60			3,552 60
Canning arsenal	29 38			29 38
Canso, bureau de poste, etc		1,205 44		1,205 44
Dartmouth "		935 95		935 95
Digby "		29 70		29 70
Glace Bay "	7,136 93	8 00		7,144 93
Guysboro "	1,673 96	45 33		1,719 29
Halifax, bureau de l'évaluateur		169 42		169 42
" bureau de l'assistant receveur général		4 00		4 00
" douane (nouvelle)	3,001 95	1,342 25		4,344 20
" bâtisse du pouvoir électrique			319 70	319 70
" bâtisse de détention	2,499 53	769 74		3,269 27
" Ile Lawlor, station de la quarantaine		1,023 86		1,023 86
" bureau de poste (aup. édifice fédéral)	38,993 69	545 23		39,538 92
Inverness, bureau de poste		353 25		353 25
Kentville "		81 16		81 16
Liverpool "		160 80		160 80
Lunenburg "	1,913 25	71 00		1,984 25
Nappan, ferme expérimentale	21 57	51 65		73 22
New Glasgow, bureau de poste, etc	1,457 88	15 61		1,473 49
North Sydney "		503 47		503 47
Parrsboro "		125 40		125 40
Pictou, douane		332 02		332 02
" bureau de poste		2,012 39		2,012 39
Shelburne "	11,915 02			11,915 02
Springhill "		835 79		835 79
Sydney "		287 18		287 18
Sydney Mines, bureau de poste, etc		203 47		203 47
Truro, arsenal	1,335 83			1,335 83
" bureau de poste, etc		114 50		114 50
Westville "	4,215 00	4 80		4,219 80
Windsor "		25 18		25 18
Wolfville "		138 10		138 10
Yarmouth "	125 00	1,053 57		1,178 57
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour tous les édifice de la Nouvelle-Ecosse (pour détails voir page 32)			50,425 30	50,425 30
Totaux, Nouvelle-Ecosse	79,869 22	13,640 40	50,745 00	144,254 62
Ile-du-Prince-Edouard.				
Charlottetown, édifices fédéraux	1,280 54	1,046 78		2,327 32
Georgetown, bureau de poste, etc	5,043 01	12 90		5,055 91
Montague "		63 46		63 46
Souris "		127 89		127 89
Summerside "		200 56		200 56
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour tous les édifices de l'Ile du Prince-Edouard (pour les dét. v. p. 32)			9,194 51	9,194 51
Totaux, Ile du Prince-Edouard	6,323 55	1,451 59	9,194 51	16,969 65

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
EDIFICES PUBLICS.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouveau-Brunswick.				
Bathurst, bureau de poste, etc.		177 88		177 88
Buctouche "		80 00		80 00
Campbellton "		270 51		270 51
Chatham, arsenal	6,668 32			6,668 32
" bureau de poste		240 72		240 72
" station de quarantaine		105 90		105 90
Dalhousie, bureau de poste, etc		39 56		39 56
Fairville "		84 70		84 70
Fredericton, arsenal		1 80		1 80
" bureau de poste, etc		1,556 04		1,556 04
Grand Falls "		67 66		67 66
Marysville "		2 50		2 50
Moncton "		419 24		419 24
Newcastle "		278 80		278 80
Richibucto "	200 00	102 00		302 00
Saint-Jean, douane	1,453 95	53 35		1,507 30
" quarantaine des bestiaux		32 06		32 06
" salle des Exercices Militaires	596 50			596 50
" batisse des immigrants		728 98		728 98
" bureau de l'ingénieur		215 95		215 95
" magasin militaire		522 62		522 62
" Partridge Island, station de quar.	6,168 72			6,168 72
" bureau de poste	1,873 31	361 19		2,234 50
" banque d'épargnes		274 20		274 20
" bureau de poste, ouest		1,948 76		1,948 76
St-Léonard, bâtisse des immigrants (Co. Victoria)		51 53		51 53
St-Stephens, bureau de poste, etc		55 38		55 38
Sussex "		242 32		242 32
Tracadie-Lazaret	1,346 44	127 36		1,473 80
Woodstock, bureau de poste		225 82		225 82
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour tous les édiffices du Nouveau-Brunswick (pour détails voir p. 33)			45,829 45	45,829 45
Totaux, Nouveau-Brunswick	18,307 24	8,266 83	45,829 45	72,403 52
Québec.				
Acton-Vale, bureau de poste		15 53		15 53
Arthabaskaville "		27 60		27 60
Aylmer "		830 75		830 75
Beebe-Jonction, douanne (Stanstead)		375 22		375 22
Beebe-Plain, bâtisse des immigrants (Stanstead)		34 00		34 00
Berthierville, bureau de poste		17 31		17 31
Buckingham "		81 62		81 62
Chicoutimi "		661 02		661 02
Cookshire "	9,118 12			9,118 12
Coaticook "		47 91		47 91
Drummondville "		192 75		192 75
Dundee, douane		94 40		94 40
Grosse-Isle, améliorations à la quarantaine	5,690 35			5,690 35
Farnham, bureau de poste, etc		614 99		614 99
Pointe-au-Père, bureau de l'iugénieur		29 20		29 20
Fraserville, bureau de poste		1,438 50		1,438 50
Granby "		73 02		73 02
Hochelaga "		50 44		50 44
Hull "		62 95		62 95
Joliette, arsenal	14,868 33			14,868 33
" bureau de poste, etc		517 25		517 25
Knowlton, arsenal	397 00			397 00
" bureau de poste, etc	5,239 21	1 20		5,240 41
Lachine "		45 04		45 04
Lachute "	3,640 83	4 28		3,645 11
Lac Mégantic "		98 60		98 60

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
ÉDIFICES PUBLICS—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Québec—Suite				
Laprairie, bureau de poste		65 02		65 02
L'Assomption, "		84 78		84 78
Lévis, arsenal	133 93			133 93
" bureau de poste, etc		1,933 59		1,933 59
Longueuil, bureau de poste, etc	195 00	404 12		599 12
Magog, "	11,475 07			11,475 07
Marieville, "		6 00		6 00
Métapedia, "		125 91		125 91
Montmagny, "		417 51		417 51
Montréal, douane		3,159 78		3,159 78
" station postale de l'est	9,409 35	3,017 97		12,427 32
" bureau de l'Ingénieur		126 32		126 32
" entrepôt de vérification (vieux)	6,600 11	1,524 41		8,124 52
" pouvoir pour l'ascenseur			2,565 63	2,565 63
" bureau d'immigration		843 36		843 36
" bureau du revenu de l'ingénieur		1,304 91		1,304 91
" nouvel entrepôt de vérification		19 00		19 00
" nouveaux magasins militaires	3,012 80			3,012 80
" système de tube pneumatique		541 40		541 40
" bureau de poste (central)	111,668 42	4,631 37		116,299 79
" pouvoir pour l'ascenseur			2,921 19	2,921 19
" station postale "B"		1,149 30		1,149 30
" " "C"		80 03		80 03
" bureau de la Commission des Chemins de Fer, bâtisse du Board of Trade		59 02		59 02
" bur. de l'insp. de grain, bât. du Board of T.		59 44		59 44
" bureau du commis des travaux, bâtisse Banque des Marchands		7 50		7 50
" Station Windsor, chambre de triage		968 00		968 00
Nicolet, bureau de poste		799 13		799 13
Nominingue, bâtisse d'immigration		55 72		55 72
Peribonca, "		304 71		304 71
Pierreville, bureau de poste	1,862 36	5 25		1,867 61
Plessisville. "	15,624 39			15,624 39
Pointe St. Charles, (nouvelle station postale)	38,511 10			38,511 10
Québec, Citadel, quartiers du Gouverneur Général		821 41		821 41
Québec, douane		630 00		630 00
" arsenal du dominion	3,617 92			3,617 92
" salle d'exercices militaires (école d'artillerie)	36,936 58			36,936 58
" entrepôt de virification	2,983 04	238 48		3,221 52
" revenu de l'intérieur		108 13		108 13
" agence de la Marine et des Pêcheries		21 25		21 25
" bâtisse des immigrants	6,497 06	1,325 00		7,822 06
" hôpital du trachoma	1,004 11	4 70		1,008 81
" observatoire		111 35		111 35
" bureau de poste	8,956 67	1,524 06		10,480 73
" pouvoir pour la machine à timbrer			913 00	913 00
" bureau de St. Roch, Québec-est	37,660 23		48 78	37,709 01
Richmond, bureau de poste, etc		602 16		602 16
Rigaud, arsenal	631 32			631 32
Rimouski, arsenal	327 44			327 44
" bureau de poste		590 90		590 90
Roberval, bâtisse des immigrants		39 20		39 20
" bureau de poste		24 30		24 30
Sherbrooke, salle d'exercices militaires	40,831 49			40,831 49
" bureau de poste		1,691 02		1,691 02
Sorel, "		734 50		734 50
St. Césaire, station de préparation du tabac	610 00			610 00
St. Gabriel de Brandon, bureau de poste, etc		130 00		130 00
St. Henri, bureau de poste		457 76		457 76
St. Hyacinthe, revenu de l'intérieur		20 35		20 35
" bureau de poste		587 78		587 78
St. Jacques de l'Achigan, bureau de poste		50 00		50 00

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Nom de l'ouvrage.	Construction et amé-liorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c
Québec—Fin.				
St. Jacques de l'Achigan, station de prép. du tabac	586 50			586 50
St. Jérôme, bureau de poste		79 95		79 95
St. Jean, "	2,591 47	363 80		2,955 27
St. Jean, édifices militaires, étables de la cavalerie	55 44			55 44
St. Louis du Mile End, bureau de poste		546 44		546 44
St. Thérèse, bureau de poste		71 35		71 35
Terrebonne "		43 49		43 49
Thetford Mines "		52 16		52 16
Trois-Rivières, douane		778 37		778 37
" salle d'exercices militaires et arsenal	55 55	134 40		189 95
" bureau de poste	10,563 83	1,053 06		11,616 89
Valleyfield, "	1,615 00	189 51		1,804 51
Ville-Marie, bureau du revenu de l'intérieur		25 00		25 00
Victoriaville, bureau de poste, etc		993 63		993 63
Westmount, "	14 00			14 00
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour tous les édsfices de Québec (pour détails, voir page 33)			158,061 00	158,061 00
Totaux, Québec	392,981 02	41,050 64	164,509 60	598,544 26
Ontario.				
Alexandria, arsenal	90 00			90 00
" bureau de poste, etc		35 85		35 85
Almonte, " "		1,100 97		1,100 97
Amherstburg. " "		27 71		27 71
Arnprior, " "		666 19		666 19
Barrie, " "		577 90		577 90
Belleville, arsenal	8,572 63			8,572 63
" bureau de poste. etc		724 87		724 87
Berlin, " "		700 64		700 64
Bowmanville, " "		35 24		35 24
Brampton, " "		214 52		214 52
Brantford, salle d'exercices militaires et arsenal	2,117 40	250 00		2,367 40
" bureau de poste		290 97		290 97
Bridgeburg, "		531 60		531 60
Brockville, "		928 60		928 60
Carleton Place, "		22 25		22 25
Cayuga, "		34 17		34 17
Chatham, arsenal	30 00			30 00
" bureau de poste. etc		714 10		714 10
Chesley, " "		35 57		35 57
Clinton, " "	107 00	113 64		220 64
Cobalt, douane		332 35		332 35
Cobourg, bureau de poste, etc		617 92		617 92
Cornwall, " "	2,772 63	99 93		2,872 56
Deseronto, " "		197 60		197 60
Dundas, " "		28 00		28 00
Durham. arsenal	5,803 35			5,803 35
Essex, bureau de poste. etc		27 92		27 92
Fergus, " "		45 64		45 64
Fort-William, "	10,568 88	100 65		10,669 53
Galt, " "		42 46		42 46
Gananoque, douane		10 00		10 00
" bureau de poste, etc		12 25		12 25
Glencoe, " "	22,826 84			22.826 84
Goderich, " "		29 07		29 07
Guelph, arsenal	9,932 91			9,932 91
" bureau de poste, etc		109 24		109 24
Hamilton, douane		129 31		129 31
" salle d'exercices militaires	18,894 91			18,894 91
" bureau de poste, etc		2,383 52		2,383 52

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario —Suite.				
Hamilton, pouvoir électrique pour les machines			36 00	36 00
" station postale "B"		698 53		698 53
Harriston, bureau de poste, etc		58 30		58 30
Harrow, station de préparation du tabac	2,336 30			2,336 30
Hawkesbury, bureau de poste, etc		63 83		63 83
Ingersoll " "		40 33		40 33
Kemptville " "		44 53		44 53
Kenora " "		168 89		168 89
Kincardine " "	10,718 07			10,718 07
Kingston, douane		1,255 97		1,255 97
" bureau du revenu de l'Intérieur		412 46		412 46
" bureau de poste, etc		2,310 29		2,310 29
Kingston, district militaire—				
Kingston, magasins de l'ordonnance	2,265 00	11 88		2,276 88
" collège M. R., annexe	31,653 96			31,653 96
" C. M. R., étables	9,568 81			9,568 81
Leamington, bureau de poste, etc	11,235 79			11,235 79
Lindsay " "		71 79		71 79
Listowel " "		75 05		75 05
London, douane		972 47		972 47
London, salle d'exercices militaires et arsenal	1,414 58			1,414 58
" édifices militaires	150 00			150 00
" bureau de poste, etc		1,404 05		1,404 05
Markham, bureau de poste, etc	2,949 39			2,949 39
Mitchell, "		36 87		36 87
Mount-Forest, édifice public		46 22		46 22
Napanee, bureau de poste, etc		246 85		246 85
Niagara-Falls, arsenal	54 80			54 80
" bureau de poste, etc		349 03		349 03
North-Bay "		2,642 28		2,642 28
Orangeville "		36 55		36 55
Orillia "		88 55		88 55
Oshawa "		37 99		37 99
Ottawa—observatoire astronomique	14,002 92	0 35		14,003 27
" " " pouvoir p. les mac.			215 40	215 40
" laboratoire de bactériologie		145 89		145 89
Ottawa, édifices des ministères				
Machines de l'ascenseur, édifice de l'ouest	3,696 68			3,696 68
Amélioration des lavabos	9,878 49			9,878 49
Ottawa, ferme expérimentale	13,974 07	4,520 87		18,494 94
" bâtisse de l'épr. des comb. (div. des mines)	15,001 39			15,001 39
" parc de la côte du Major			7,927 62	7,927 62
" magasins militaires	3,786 29			3,786 29
" galerie nationale des arts	9,413 20		720 00	10,133 20
" nouv. édifices des ministères, rue Sussex	89,889 80			89,889 80
" aile nouvelle, édifice du parlement	92,688 76			92,688 76
" bureau de poste, échelles de (sauvetage)	498 00			498 00
" " pouvoir pour l'ascenseur			839 08	839 08
" Rideau hall			24,630 57	24,630 57
" " terrains. . $ 9,440 94				
" " neige. 1,040 21			19,693 15	19,693 15
" " chauffage et écl. 8,522 00				
" " gardien de nuit. 660 00				
" hôtel des monnaies, affinerie	29,975 59			29,975 59
" préparation du tabac	310 00			310 00
" musée Victoria	215,032 30			215,032 30
" dép. générales, ameublement d'acier	49,999 07			49,999 07
" " terrains du parlement	8,601 45		11,999 26	20,600 71
" " pouvoir pour les ascenseurs			9,331 38	9,331 38
" " enlèvement de la neige			3,042 57	3,042 57
" " réparations et meubles		242,898 37		242,898 37
" " service du téléphone			17,783 77	17,783 77
Owen-Sound, bureau de poste, etc	13,464 95			13,464 95

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario—Suite.				
Paris, bureau de poste, etc		17 53		17 53
Park-Hill, bureau de poste, etc	15,729 75			15,729 75
Pembroke "		334 60		334 60
Perth "		97 67		97 67
Peterboro, arsenal	33,928 31			33,928 31
" douane		32 92		32 92
" bureau de poste, etc		291 20		291 20
Petrolea "		181 15		181 15
Picton "		113 62		113 62
Port-Arthur, bâtisse d'immigration		3 00		3 00
" bureau de poste, etc		123 44		123 44
Port-Colborne "		33 11		33 11
Port-Hope "		36 97		36 97
Prescott, douane		151 59		151 59
" bureau de poste, etc		1,775 71		1.775 71
Renfrew "	11,474 97	1 30		11,476 27
Sandwich "		10 50		10 50
Sarnia, arsenal	159 40			159 40
" bureau de poste, etc		948 16		948 16
Saut-Sainte-Marie, bureau de poste, etc		136 08		136 08
" bureaux d'immig. et des Douanes	510 38			510 38
Seaforth, bureau de poste, etc		57 07		57 07
Simcoe "	12,129 70			12,129 70
Smiths-Falls, bureau de poste, etc		2,641 65		2,641 65
Stratford, bureau de poste, etc		1,035 19		1,035 19
Strathroy, arsenal	499 00			499 00
" bureau de poste		117 83		117 83
Streetsville "		1 13		1 13
Sturgeon-Falls, édifice public		21 63		21 63
Sainte-Catherine, salle d'exercices militaires	5,442 00			5,442 00
" bureau de poste, etc		478 25		478 25
Sainte-Marie "		83 15		83 15
Saint-Thomas "		689 20		689 20
Sudbury "		36 07		36 07
Tilsonburg "		44 77		44 77
Toronto, bureau de l'assistant receveur général		333 49		333 49
" douane		701 28		701 28
" pouvoir pour l'ascenseur			171 42	171 42
" accomm. additionel à la salle d'exer. milit	1,801 48			1,801 48
" bureau de l'ingénieur de district		34 00		34 00
" entrepôt de vérification		777 02		777 02
" bureau du revenu de l'Intérieur		86 34		86 34
" observatoire metéorologique	42,917 93			42,917 93
" bâtisse militaire	567 00			567 00
" bureau de poste	2,124 27	1,953 74		4,078 01
" pouvoir pour l'ascenseur			396 10	396 10
" système pneumatique		768 80		768 80
" station postale "A"		639 64		639 64
" pouvoir pour les machines			213 64	213 64
" station postale "B"		14 05		14 05
" " "C"		387 45		387 45
" " "D"		630 85		630 85
" " "E"		770 41		770 41
" " "F"		572 73		572 73
" " "G"		79 69		79 69
Trenton, bureau de poste, etc		102 77		102 77
Walkertou, bureau de poste, etc		162 62		162 62
Walkerville "		1,000 00		1,000 00
Waterloo "		93 14		93 14
Welland "	22,841 13			22.841 13
Whitby "	20,390 18			20,390 18
Windsor "		624 02		624 02

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'ouvrage.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
EDIFICS PUBLICS—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario—Fin.				
Wingham, bureau de poste		158 89		158 89
Woodstock "		1,171 15		1,171 15
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour tous les édifices publics d'Ontario (pour détails voir page 35)			487,608 89	487,608 89
Totaux, Ontario	894,791 71	290,365 41	584,608 85	1,769,765 97
Manitoba.				
Brandon, salle d'exercices militaires	2,859 05			2,859 05
" ferme expérimentale	541 38	323 51		864 89
" bâtisse des immigrés		52 25		52 25
" bureau de poste, etc.		228 69		228 69
Dauphin "	12,089 45			12,089 45
Elmwood "		200 00		200 00
Emerson, station de quarantaine pour les bestiaux	2,441 80			2,441 80
" bureau de poste	28,656 76			28,656 76
Gretna, station de quarantaine pour les bestiaux		74 55		74 55
Neepawa, bureau de poste, etc	17,319 20			17,319 20
Portage La Prairie, arsenal	6,500 00			6,500 00
" bureau de poste, etc.		342 06		342 06
St-Boniface, bureau de poste, etc.		117 14		117 14
Selkirk, bureau de poste, etc.	1,915 32	1,348 16		3,263 48
Souris, "		188 72		188 72
Winnipeg, douane		909 60		909 60
" entrepôt de vérification		317 14		317 14
" nouvel entrepôt de vérification	112,048 27			112,048 27
" bâtisse d'immigration (nouvelle)		2,590 00		2,590 00
" pouvoir de la machine			84 20	84 20
" bâtisse d'immigration (vielle)		931 36		931 36
" bureau des terres		316 95		316 95
" bâtisses militaires, quartiers des sous officiers	3,065 95			3,065 95
" bureau de poste (vieux)	4,850 98	1,789 00		6,639 98
" pouvoir de la machine			435 60	435 60
" bureau de poste (neuf)		3,807 83		3,807 83
" station postale 'B'		831 81		831 81
" bureau de poste au nord du ch. de fer P.C.		11 80		11 80
" pouvoir de la machine			391 95	391 95
" bur. de l'insp., (bâtisse de la b. du grain)		207 40		207 40
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour tous les édifices publics de Manitoba (pour détails voir page 37)			54,126 42	54,126 42
Totaux, Manitoba	192,288 16	14,587 97	55,038 17	261,914 30
Saskatchewan et Alberta.				
Battleford, bâtisse des immigrants	2,321 50			2,321 50
" bureau des terres fédérales		210 00		210 00
Biggar, bâtisse des immigrants	2,654 00	76 40		2,730 40
Calgary, bureau des terres fédérales		83 71		83 71
" bureau de poste, etc	6,196 99	1,549 35		7,746 34
" pouvoir de la machine			421 44	421 44
Edmonton, bureau des terres fédérales, etc		1,467 03		1,467 03
" bâtisse des immigrants	5,950 82	56 75		6,007 57
" bureau de poste	49,491 45	42 33		49,533 78
" pouvoir de la machine			13 65	13 65
Estevan, bureau de poste, etc.	21,001 96			21,001 96
Grouard, bureau des terres fédérales		372 05		372 05
Humbolt "		1,225 00		1,225 00
Indian Head, ferme expérimentale	555 99	167 65		723 64
" station forestière		343 35		343 35

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'ouvrage.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Saskatchewan et Alberta—Fin.				
Lesser Slave Lake (Lac du Petit Esclave), bur. d. ter.		50 00		50 00
Lethbridge, arsenal	12 56			12 56
" bureaux de la douane et des terres féd.	644 02			644 02
" ferme expérimentale	47 05			47 05
" bâtisse des immigrants		119 75		119 75
" bureau de poste, etc		1,712 64		1,712 64
Lloydminster, arsenal	23 38			23 38
" bureau des terres fédérales		27 00		27 00
Macleod, bureaux de la douane		15 00		15 00
Maple Creek, bureau de post, etc	6,018 67			6,018 67
Medicine Hat, arsenal	1,501 48			1,501 48
" bureau de poste	8,001 09	80 85		8,081 94
Moosejaw, palais de justice et bureau des terres fed.		475 75		475 75
" bureau de poste, etc.		772 45		772 45
" bâtisse des immigrants	3,319 70	140 80		3,460 50
North Battleford, bâtisse des immigrants		478 55		478 55
North Portal, station de quarantaine pour les best.	13 000 00			13,000 00
Phillips, bâtisse des immigrants	2,733 00			2,733 00
Prince Albert, bureau des terres féd. et d'enregistr.		102 05		102 05
" bâtisse des immigrants		24 30		24 30
" pénitencier	24,467 88			24,467 88
" bureau de poste		1,308 61		1,308 61
Red Deer, palais de justice et bureau des terres féd.		451 30		451 30
Regina, bureau des terres fédérales		323 53		323 53
" bâtisse des immigrants	3,406 10	400 21		3,806 31
" bureau de poste et douane	9,654 57	1,083 41		10,737 98
Rosthern, ferme expérimentale	39 10			39 10
Saskatoon, bâtisse des immigrants		341 00		341 00
" bureau de poste, etc	32,302 06	452 65		32,754 71
Strathcona, arsenal	26 36			26 36
" édifices publics		655 45		655 45
" bâtisse des immigrants		317 80		317 80
Swift Current "		94 00		94 00
Wainright "		2,408 76		2,408 76
Wetaskiwin, bureau de poste, etc	4,069 63			4,069 63
Willow Creek, station de quarantaine pour les best.		75 00		75 00
Yonker, bâtisse des immigrants		2,654 20		2,654 20
Yorkton, bureau de poste	20,625 04			20,625 04
Chauff., éclair., eau, etc., pour tous les édif. pub. de Saskatchewan et d'Alberta (pour dét. voir p. 38).			60,973 41	60,973 41
Totaux, Saskatchewan et Alberta	218,064 40	20,158 68	61,408 50	299,631 58
Colombie-Britannique.				
Agassiz, ferme expérimentale	628 85	151 25		780 10
Atlin, bureau de poste, etc		48 00		48 00
Chilliwack "		23 20		23 20
Cumberland "	2,097 13	1 75		2,098 88
Fernie "	21,020 68			21,020 68
Gateway, station de quarantaine pour les bestiaux		400 00		400 00
Grand Forks " "		45 00		45 00
" douane		50 00		50 00
Huntingdon "		82 99		82 99
Kamloops, arsenal	84 90			84 90
" bureau de poste, etc		44 60		44 60
" bureau des terres fédérales		247 13		247 13
Ladysmith, bureau de poste, etc	8,499 18	13 40		8,512 58
Midway, station de quarantaine pou. les bestiaux		250 00		250 00
Nanaïmo, bureau de poste, etc		940 81		940 81
Nelson "		2,482 81		2,482 81
New Westminster, bur. des Pêch. et du rev. de l'Int.		91 30		91 30
" bureau de poste, etc		1,239 43		1,239 43

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Désignation de l'ouvrage.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total
EDIFICES PUBLICS.—*Fin.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Colombie Britannique.—Fin.				
Prince Rupert, bureau de poste, etc.		1,246 54		1,246 54
Rossland, quarantaine des bestiaux		19 25		19 25
" bureau de poste, etc		250 05		250 05
Union Bay, douane		338 00		338 00
Vancouver, hôpital des Chinois		574 00		574 00
" entrepôt de vérification		179 21		179 21
" bureau de poste (vieux)		382 70		382 70
" pouvoir de la machine			201 25	201 25
" bureau de poste (neuf)		1,521 93		1,521 93
" édifice public	59,999 08	424 00		60,423 08
Vernon, bureau de poste, etc		446 21		446 21
Victoria, quarantaine des bestiaux (quai extérieur)		171 00		171 00
" bâtisse des immigrants	37,435 08	50 00		37,485 08
" hôpital de la marine		14 62		14 62
" bureau de poste (nouveau)		2,179 45		2,179 45
" pouvoir de la machine			508 94	508 94
" bureau de poste (vieux)	5,193 48	197 56		5,391 04
" vieille douane		591 70		591 70
" pouvoir de la machine			49 12	49 12
Williams Head, station de la quarantaine	6,999 81	180 00		7,179 81
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour tous les édifices publics de la Colombie-Britannique (pour les détails voir page 39)			44,588 94	44,588 94
Totaux, Colombie-Britannique	141,958 19	14,877 89	45,348 25	202,184 33
Territoire du Yukon.				
Dawson, bureau des commissaires	10,580 13			10,580 13
Chauffage, éclairage, eau, etc., pour toutes les bâtisses du territoire du Yukon (voir détails page 39)			79,974 76	79,974 76
Totaux, Territoire du Yukon	10,580 13		79,974 76	90,554 89
Edifices publics en général.				
Annonces d. soumissions p. charbon, édifices fédéraux			3,464 85	3,464 85
Impressions, papeterie, instrum., frais de voyage, etc.			18,910 10	18,910 10
Salaires des commis des travaux			19,989 53	19,989 53
Totaux, édifices publics en général			42,364 48	42,364 48

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse.					
Abercrombie Point, quai		5,731 08			5,731 08
Amaguadees Pond			165 10		165 10
Amherst Point, quai			313 30		313 30
Anderson's Cove, brise-lames		999 97			999 97
Annapolis, brise-glace		25,919 86			25,919 86
Argyle Head, quai			99 90		99 90
Arisaig, brise-lames			1,108 74		1,108 74
Avonport, quai		1,999 66			1,999 66
Baddeck, quai		1,710 72			1,710 72
Baileys Brook, quai			100 00		100 00
Basswood Beach			50 00		50 00
Baie St-Laurent, havre des bateaux		706 25			706 25
Big Bras d'Or, quai			1,918 36		1,918 36
Blue Rocks		4,112 95			4,112 95
Bluff Head, brise-lames		81 21			81 21
Boularderie Centre			25 02		25 02
Breton Cove, ouvrage de protection		599 98			599 98
Canada Creek, brise-lames		3,372 92			3,372 92
Canning (Voir Habitant River)					
Cap Negro (The Haulover, Shelburne Co.)			590 21		590 21
Cap Nord, (quai à Sugar Loaf, baie d'Aspy nord		243 82			243 82
Cap St. Mary, brise-lames		615 00			615 00
Caribou, Ile aux, chaussée		1,215 36			1,215 36
Castle Bay, prolongement du quai		2,041 61			2,041 61
Chebogue, havre			47 75		47 75
Cheticamp, havre	39,043 10				39,043 10
Cheverie, prolongement du brise-lames		4,497 25			4,497 25
Church Point, réparations au quai			598 18		598 18
Clark's Harbour, ouvrage de protection			769 24		769 24
Cow Bay (Port Morien), amél. du havre		5,021 50			5,021 50
Cow Bay Run (brise-lames Osborne)		1,193 79			1,193 79
Cribbins Point, quai			1,633 18		1,633 18
Delaps Cove- brise-lames			59 76		59 76
Descousse, quai			633 00		633 00
Digby harbour—améliorations du havre	20,887 50	29,982 29			50,869 79
East Berlin			571 78		571 78
East River (Sheet Harbour)			116 74		116 74
East River (Pictou Co.)	27,525 81				27,525 81
Fort Lawrence		65 00			65 00
Fourchu	36,266 21				36,266 21
Fox Island, protection de la grève		79 24			79 24
French Village			132 04		132 04
Frudes Point			298 68		298 68
Georgeville, quai			783 16		783 16
Grand Etang, ouvrage de protection		875 58			875 58
Grass Cove (Iona) Lac Petit Bras d'Or—quai		2,288 17			2,288 17
Great Village, quai			306 48		306 48
Gros Nez, brise-lames		244 38			244 38
Habitant River (quai à Canning)		5,435 06			5.435 06
Halifax, bassin de radoub				10,000 00	10,000 00
Hall's Harbour			232 73		232 73
Hampton, brise-lames			100 39		100 39
Harbour Bouche, quai		349 97	47 67		397 64
Harbourville, brise-lames		2,045 49			2,045 49
Heatherton, ouvrage de protection		322 41			322 41
Irish Cove, ouvrage de protection		349 95	614 02		963 97
Inverness (Broad Cove Mines) améliorations du havre		2,031 31			2,031 31
Jones Harbour			162 33		162 33

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'ouvrage.	Dragage.	Construction et amélioration.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse—Fin.					
Kelly's Cove comté d'Yarmouth, prolongement du brise-lames		650 85			650 85
LaHave, rivière	21,483 22				21,483 22
Ile Lawlor, répar. à la Station de la quar.			2,333 24		2,333 24
Liscomb, brise-lames			30 42		30 42
Little Brass d'Or, (Petit Bras d'Or)	43 05				43 05
Little Narrows, Nord		3,471 45			3,471 45
Little River Harbour, quai		905 71			905 71
Liverpool	5,286 03				5,286 03
Livingston's Cove			200 00		200 00
Lower Jordan Bay, chenal		2,000 00			2,000 00
McNair's Cove		3,755 34	269 11		4,024 45
McPherson Cove (Gr. Bras d'Or), quai		4,550 50			4,550 50
Malignant Cove, ouvrage de protection		215 41			215 41
Marble Mountain, quai		967 92			967 92
Margaree harbour, améliorations		300 08			300 08
Margaree Island, quai		1.725 90			1,725 90
Margaree River barrage		245 56			245 56
Margaretville, brise-lames de l'est		288 04			288 04
Margaretville brise-lames de l'ouest			358 53		358 53
Meteghan River, quai			300 00		300 00
Middle River, (inf.) barrage		1,100 25			1,100 25
Middle River, barrage (Indian Brook)		700 00			700 00
Middle River (supérieure)		401 02			401 02
Minasville (Darlrymple Point)		8,187 50			8,187 50
Minudie			327 87		327 87
Mira, Rivière, quai (Grand Mira sud)			724 98		724 98
Monks Head, ouvrage de protection			211 97		211 97
Moose Harbour, brise-lames		1,799 54			1,799 54
Morden, brise-lames			399 83		399 83
Mulgrave (Guysboro)	1,947 38				1,947 38
New Haven, débarcatère		40 00			40 00
Noel, prolongement du quai		274 55			274 55
North Wallace, quai			589 00		589 00
Owls Head, quai		544 96			544 96
Oyster Pond brise-lames		1,999 85			1,999 85
Petit de Grat	6,575 88				6,575 88
Pictou, I. C. R., quai	3,862 01				3,862 01
Pictou Cove		350 04			350 04
Plymouth, quai			66 41		66 41
Portuguese Cove, brise-lames		1,229 34	5 00		1,234 34
Port Dufferin, brise-lames à pt. Smiley		186 60			186 60
Porters Lake		240 91			240 91
Port Hastings, quai		11,811 20	21 00		11,832 20
Port Hilford			10 00		10 00
Port Hood, havre, barrage de l'entrée nord		15,012 31			15,012 31
Port Hood, quai		1,392 80			1,392 80
Port Lorne, brise-lames		599 92			599 92
Port Maitland, brise-lames		4,800 73			4,800 73
Port Mouton	24,941 97		75 00		25,016 97
Port Wade—quai			200 00		200 00
Prospect, brise-lames			103 20		103 20
Pugwash harbour		2,002 95			2,002 95
Quoddy Island, quai		998 83			998 83
Rays Creek			68 79		68 79
Red Island	8,503 50				8,503 50
Ross Ferry, quai			549 21		549 21
Saulnierville, quai		99 75			99 75
Saw Pit, quai			50 87		50 87
Scotch Cove, brise-lames		311 28			311 28
Seaside, quai (comté d'Inverness)		692 85	41 10		733 95
Skinners Cove	2,822 19				2,822 19

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Nom de l'ouvrage.	Dragage.	Construction et amélioration.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Ports et Rivières—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse—Fin.					
South Ingonish	11,207 19				11,207 19
South Lake (Lakevale), ouvrage de protection, etc		2,017 93			2,017 93
Spanish Ship Bay			33 35		33 35
Spry Harbour, quai		748 16			748 16
Spry Bay, hangar à marchandises		275 40			275 40
St-Marys, Rivière	5,496 42				5,496 42
Swims Point, quai			155 57		155 57
Sydney Harbour (quai Whitney)		9,996 25			9,996 25
Sydney (Nord) N. S. Steel Co., quai	4,763 36				4,763 36
Sydney—Dominion Coal Co., quais	3,156 07				3,156 07
Tenecape, brise-lames			6 90		6 90
Tiverton, brise-lames		400 20			400 20
Tupperville, quai		1,997 49			1,997 49
Voglers Cove, quai		1,655 98			1,655 98
Wallace Bridge, quai		948 30			948 30
Washabuck—Inférieur		249 99			249 99
West Arichat, quai, hangar à marchan.		145 42			145 42
West Head (Ile Cap Sable)		792 05			792 05
Yarmouth, améliorations du havre	88,972 54	1,337 43			90,310 00
Dépenses générales	13,470 37			3,845 34	17,315 71
Totaux, Nouvelle-Ecosse	326,253 80	198,550 35	18,609 11	13,845 34	557,258 60
Ile du Prince-Edouard.					
Belle River, brise-lames		497 64			497 64
Brae Harbour, quai			300 61		300 61
Chapel, quai			596 26		596 26
Charlottetown (quai de la Marine et des Pêcheries)	542 24				542 24
Charlottetown (quai de la cie de navig.)	1,086 52				1,086 52
Charlottetown (quai de l'Asile)	1,391 37				1,391 37
Charlottetown (dock de Peake et Queens)	825 03				825 03
Georgetown	1,103 55				1,103 55
Graham's Pond, quai nord		1,003 77			1,003 77
Haggerty, quai et hangar		199 53	44 19		243 72
Kier's Shors, quai			46 33		46 33
Miminigash Harbour, prolongement du brise-lames nord		1,251 16			1,251 16
Mount Stewart, qnai		545 11			545 11
Naufrage Pond, protection du chenal d'entrée		13,424 10			13,424 10
New London, brise-lames		1,272 23			1,272 23
Pinette (Co. Queen)	2,703 74				2,703 74
Port Hill, quai		15 95			15 95
Pownal, quai	1,882 44		320 90		2,203 34
Rustico Harbour, brise-lames, côté nord		115 25			115 25
Rustico Harbour, brise-lames, côté sud	195 96	234 34			430 30
Souris Harbour	1,643 45	174 39			1,817 84
Sturgeon, quai		3,725 00			3,725 00
Summerside Harbour, brise-lames	5,143 06	24,622 00			29,765 06
Tignish, jetée de protection		65 00			65 00
Vernon River, quai (côté nord)	1,564 88	7,578 75			9,143 63
Victoria (*voir* Crapaud)					
Dépenses générales	5,909 27			479 12	6,388 39
Totaux, Ile du Prince-Edward	23,991 51	54,724 22	1,308 29	479 12	80,503 14

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Désignation des Travaux.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouveau-Brunswick.					
Andersons Hollow, quai			239 74		239 74
Bathurst	24,931 42				24,931 42
Beaver Harbour, quai		4,844 00			4,844 00
Belas Basin (*voir* Maces Bay)					
Black River, quai			111 92		111 92
Buctouche, Batture		2,564 35			2,564 35
Burnt Church, quai			596 38		596 38
Campbellton, quai	5,250 91	16,144 98			21,395 89
Cap Bald, brise-lames		14,928 69			14.928 69
Cap Tormentine, brise-lames		4,994 02			4,994 02
Caraquet, quai	13,292 64		133 30		13,425 94
Clauston Pointe, (Derby inférieur)	30 00				30 00
Clifton (Stonehaven), quai		1,031 33			1,031 33
Clifton (Co. King)	45 29				45 29
Cocagne, quai			275 80		275 80
Cummings Cove (Deer Island), quai		354 99			354 99
Dalhousie, havre	31,662 13				31,662 13
Dorchester, quai		851 66			851 66
Dover (Petitcodiac Rivière), quais		3,199 23			3,199 23
Gaspareaux, rivière	4,499 60				4,499 60
Grande Anse, brise-lames		973 34			973 34
Great Salmon River—éperon et brise-larmes		2,947 23			2,947 23
Hampton	1,642 25				1,642 25
Harvey Bank, (quai de Dow)		3,791 81	900 00		4,691 81
Heron Island. quai		2,424 45			2,424 45
Herring Cove, brise-lames			143 75		143 75
Jenkins Cove (Co. Kings)	1,269 60				1,269 60
Kouchibougouac, améliorations du havre		3,823 72			3,823 72
Lameque, quai		2,665 34			2,665 34
Leonardville, quai	3,713 60	2,663 87			6,377 47
L'Etêté, quai			189 86		189 86
Loggieville	2,156 12				2,156 12
Lorneville, brise-lames		28,998 98			28,998 98
Lower Newcastle, quai		202 63			202 63
Maces Bay, quai		393 76			393 76
Mills Pond, quai		3,490 00			3,490 00
Miramichi, baie de	40,966 90				40,966 90
Miramichi, rivière	1,248 10				1,248 10
Miramichi, S.O.	2,072 43				2,072 43
Mispec, brise-lames		152 00			152 00
Moncton, quai		7,045 16			7,045 16
Neguac			5 00		5 00
New Mills, quai		15 22			15 22
North Head, brise-lames, (Grand Manan)		8,447 51			8,447 51
Oak Point, quai			9 59		9 59
Oromocto	28,638 23				28,638 23
Petit Rocher, brise-lames		413 67			413 67
Pink Rock, quai, (Shepody Bay)		127 57			127 57
Pointe du Chene, brise-lames			5,000 71		5,000 71
Port Elgin	1,841 00				1,841 00
Quaco Harbour, prolongement du quai		34,928 75			34,928 75
l'est			3,188 56		3,188 56
Richibucto, aboards du quai (municipalité)		13 00			13 00
Richibucto Beach, brise-lames		4,658 41			4,658 41
Richibucto, Cap		2,488 26			2,488 26
Richibucto havre					
Rivière St. Jean et ses tributaires, améliorations—					
Andover $ 208 71					
Beaver Brook 270 25					
Bérubé, brise-lames de 191 31					

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Désignation des travaux.	Dradage.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*Suite.*	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.	$ cts.
Nouveau Brunswick—Suite.					
Rivière St-Jean et ses tributaires, améliorations—*Suite.*					
Blue Mountain Bend...... 384 12					
Cross Lake Rapid......... 196 50					
Emmerson's Falls......... 109 90					
Grand Falls.... .... 199 60					
Grande Rivière...... ..... 199 00					
Green River.............. 169 25					
Grondins...... ... . 76 35					
Guerette................. 201 45					
Petite Rivière............ 526 65					
Rivière St-Jean, inférieure—enlever les souches...... 917 59					
Maugerville 9 00					
Lac Nictau.......... .... 151 00					
Ottallic, cours d'eau. ... 81 25					
Rivière Serpentine....... . 300 76					
Sisson's Brook............ 100 00					
Trout River 99 50					
Turners......... ....$ 300 00					
Tweeddales, brise-lames... 399 78					
Wapskehegan. 569 75					
Wright............. ..... 296 55					
Dépenses générales.... ... 976 92	....	6,935 19	....	....	6,935 19
Rivière St-Jean,—la moitié du coût de la contribution au gouvernement local pour les quais—					
Brown's Flat, quai.........$ 998 50					
Douglas Harbour.......... 624 70					
Queenstown, quai à haut niveau.............. 803 75					
Waterboro, quai à bas niveau......... .... 442 50	....	2,869 45	.. . .	.. ..	2,869 45
Rivière St-Jean, contruction des quais—					
Barker's..... ....$ 2,889 04					
Benton, quai à bas niveau.. 1,659 34					
Chases Point............. 194 26					
Guimonds.. .... 61 05					
Iron Bound Cove..... .... 798 80					
Long Island 298 07					
Lower Jemseg..... ...... 2,389 93					
Mather's Island........... 473 59					
McAllisters'.............. 1,226 67					
McGowans (Sheffield)...... 29 75					
Milford......... .... 85 75					
Newcastle creek, quai.... 1,233 79					
Oromocto, quai à haut niveau................ .. . 1,312 49					
Rothesay 442 83					
Scotchtown............... 2,888 30					
Salmon River............. 50 00					
The Range............... 1,389 22					
Young's Cove, quai.. .... 2,801 44					
Dépenses générales........ 4 50	....	20,228 82	....	....	20,228 82
Rivière St-Jean, arpentage entre Fredericton et Woodstock...	....	3,356 33	....	....	3,356 33
St. André, quai.........................	11,574 87	14,982 00	....	....	26,556 87
St. George, quai.......................	....	1,424 16	....	.. ..	1,424 16
Sackville, quai...........	....	20 75	....	....	20 75

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouveau-Brunswick—Suite.					
St. Jean, havre, entrée	28,524 43				28,524 43
Sand Point	5,861 24	190,328 00			196,189 24
Foul ground	2,601 50				2,601 50
Beacon Bar	264,536 95				264,536 95
Ballast, quai	2,416 18	308 92			2,725 10
Partridge Island		6 75			6 75
Negro-Point brise-lames		20,397 63			20,397 63
Courtenay-Bay, forages d'essais		3,231 41			3,231 41
Fort-Dufferin		10 00			10 00
Winterport bassins	8,222 93				8,222 93
St. Louis, quai	444 58		555 37		999 95
St. Paul, (Lower Caraquet), quai		13,817 90			13,817 90
Scotchtown			13 17		13 17
Seal-Cove, quai-brise-lames (Ile Grand-Manan)		29,546 00			29,546 00
Shampers (comté de Kings)	5,303 76				5,303 76
Shediac, quai		282 11			282 11
Shippegan Gully		3,551 98			3,551 98
Stonehaven (*voir* Clifton)					
Tabucintac	2,058 45				2,058 45
Tracadie, ouvrage de protection, etc		664 41			664 41
Traverse (comté de Restigouche)	6,742 13				6,742 13
Wannamakers (comté de Kings)	109 02				109 02
Welchpool (Ile Campobello), quai		18,725 45			18,725 45
Whitehead (Ile Grand Manan), quai		5,196 75			5.196 75
Wilson's Beach (Campobello)			141 52		141 52
Dépenses générales	13,380 37			7,670 49	21,050 86
Totaux, Nouveau-Brunswick	515,036 63	498,650 50	8,316 11	7,670 49	1,029,673 73
Québec.					
Amherst (Iles de la Madeleine)		1,186 68			1,186 68
Anse à la Barbe, brise-lames		2,360 00			2,360 00
" à Beau—fils, prolong. du brise-lam.		2,707 41			2,707 41
" aux Gascons, quai		1,994 91			1,994 91
" à la Louise, enlèvement de rochers		100 30			100 30
" à l'Eau (*voir* Tadousac)			182 09		182 09
" à la Grosse Roche (Saguenay)			258 58		258 58
" à l'Islot, quai		2,146 01			2,146 01
" St. Jean, quai			23 30		23 30
" du Cap (Cape Cove) brise-lames			75 12		75 12
Aylmer (Lac Deschesne)	2,887 70				2,887 70
Baie Lavallière	605 82				605 82
Baie St. Paul, Cap aux Corbeaux, quai		2,894 22			2,894 22
Barachois de Malbaie, quai		1,936 26			1,936 26
Batiscan (R. & O., quai)			39 00		39 00
Beauport, quai		54 58			54 58
Berthierville	1,756 12				1,756 12
Bic (vieux quai)			199 85		199 85
Bic Harbour, quai à Pointe à Coté			50 00		50 00
Black Cape (Campbell's Beach, comté de Bonaventure)			253 87		253 87
Cacouna, quai		355 87			355 87
Cannes de Roches			28 01		28 01
Canton Fabre, quai (Lac Temiscaming)			179 57	6 55	186 12
Cap à l'Aigle			26 96		26 96
Cap Chatte (Anse Blanche) quai de dir.		2,031 50			2,031 50
Cap St. Ignace, quai		15,553 55			15,553 55
Caplan (grève de McMillan)			298 66		298 66
Carleton, quai		1,225 34			1,225 34
Caughnawaga	437 70				437 70
Chateau Richer, quai			3 87		3 87

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Québec—Suite.					
Chicoutimi, améliorations du havre	12,675 13	13,911 78			26,586 91
Contrecoeur, quai		45 00			45 00
Coteau Landing, quai			395 13		395 13
Ile-aux-Grues (côté nord)			12 50		12 50
Doucet's Landing, quai en pilotis	2,272 84	1,200 00			3,472 84
Douglastown, prolongement du quai		1,352 88			1,352 88
East Templeton, quai			18 50		18 50
Escoumains, prolongement du quai		4,040 63			4,040 63
Fraserville (*voir* R. du Loup en bas)					
Father Pt., (Pte aux Père) rép. au quai			993 85		993 85
Gaspé, quai en eau profonde		432 43			432 43
Georgeville, quai			40 45		40 45
Gatineau Point			101 55		101 55
Graham	339 97				339 97
Grande Entrée (Iles de la Madeleine)		50 55			50 55
Grande Rivière de Gaspé, réparations du quai			1,645 49		1,645 49
Grenville	688 90				688 90
Grindstone (Iles de la Madeleine)		1,576 29			1,576 29
Grondines, quai			20 00		20 00
Grosse Ile, quai, hopital de la stat. quar.			2,533 68		2,533 68
Hudson, quai	1,569 30		83 03		1,652 33
Hull, quai				202 25	202 25
Iberville			16 73		16 73
Ile aux Coudres, quai			509 23		509 23
Ile-aux-Noix (St Jean)			111 40		111 40
Ile d'Alma (Petite Décharge)		498 03			498 03
Ile-Perrot, quai, côté nord			342 72		342 72
Ile-du-Pads (comté de Berthier)	745 24				745 24
Ile-Verte, quai			1,000 54		1,000 54
Ile-Madame (comté de Berthier)	197 36				197 36
Jersey-Cove (comté de Gaspé)			75 04		75 04
Kamouraska, quai			12 25		12 25
Lac St-Jean, quais en général				1,032 53	1,032 53
Lac Témiskamingue	2,302 94				2,302 94
Lac Témiskamingue, bar. du Long-Sault	6,726 94				6,726 94
Lanoraie			29 08		29 08
Laprairie, brise-glace		853 00	382 27		1,235 27
La-Tuque, quai sur la rivière St-Maurice		622 24			622 24
Les Eboulements			1,647 41		1,647 41
Lévis, bassin de radoub				14,776 77	14,776 77
Lévis, quai en eau profonde, etc		350,195 93			350,195 93
Petit-Pabos			25 00		25 00
Petite-Rivière, est			211 70		211 70
Petite-Rivière, ouest			50 00		50 00
Lotbinière, quai		1,054 31			1,054 31
Louiseville (voir Rivière du Loup en haut)					
Magog, quai			356 28		356 28
Malbaie (Gaspé), abri des bateaux		25 30			25 30
Maria, Cap, protection de la gréve		1,160 10			1,160 10
Maskinongé (voir rivière Maskinongé)					
Matane, brise-lames		375 23			375 23
Mille-Vaches, enlèvement des cailloux		501 16			501 16
Mistook, quai			1,021 81		1,021 81
Montmagny, quai dans le bassin			120 35		120 35
Montmorency, quai			24 02		24 02
Moose-Bay, (Lac Mégantic)			80 83		80 80
Murray-Bay, (Malbaie) quai		5,453 23			5,453 25
Natashquan, brise-lames		1,998 80			1,998 82
New-Carlisle, quai			2,988 22		2,988 22
Newport			1 50		1 50
Nicolet, havre de			2,998 00		2,998 03
Norway-Bay, quai (Riv. Ottawa)		27 25			27 23
Notre Dame de la Salette	1,306 79			1,255 33	2,562 10

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Québec—Suite.					
Notre Dame du Laus				25 00	25 00
Papineauville	543 30				543 30
Paspébiac, brise-lames de l'est		170 15			170 15
Percé, quai (anse du nord)			21 57		21 57
Pierreville	1,408 42		9 60		1,418 02
Piopolis (Lac Mégantic)			103 19		103 19
Pointe à Brousseau, quai		1,261 65			1,261 65
Pointe à Elie (Iles de la Madeleine)		7,185 78			7,185 78
Pointe aux Trembles (en haut)		2,140 92			2,140 92
Pointe aux Trembles (Portneuf)			13 45		13 45
Pointe Fortune, quai			590 70		590 70
Pointe Claire			150 00		150 00
Pointe à Piché, quai (Témiskamingue)			1,208 64	5 00	1,213 64
Poltimore, quai			9 17		9 17
Port Daniel, quai			2,497 49		2,497 49
Port Daniel, centre			99 98		99 98
Québec, port de					
" Bassin Louise	1,635 04	6,351 36			7,986 40
" Rivière Saint-Charles, estuaire	1,024 98	261,833 48			262,858 46
Répentigny, quai		350 59			350 59
Rigaud, quai	5,222 80	1,495 58	16 50		6,734 88
Rimouski, quai	4,278 70	7,336 09		891 46	12,506 25
Rivière à la Pipe		1,667 50			1,667 50
Rivière Batiscan	5,873 80				5,873 80
Rivière Blanche, prolongement du quai		6,970 90			6,970 90
Rivière Bonaventure, quai de direction		8,350 07			8,350 07
Rivière Caplan, quai de protection			519 55		519 55
Rivière du Lièvre, écluse	2,613 60		1,612 88	1,805 77	6,032 25
Rivière des Bergeronnes		811 54			811 54
Rivière du Loup (Fraserville)	7,462 35		5,929 96		13,392 31
Rivière du Loup (Louiseville)	6,932 09		4 80		6,936 89
Rivière du Sud, mur de soutènement		1,547 55			1,547 55
Rivière Godefroy			4 00		4 00
" l'Assomption	4,570 59		150 00		4,720 59
Rivière Ottawa—					
Emmagasinage des eaux, barrages—					
Riv. Kippewa, barrage... $17,762 22					
Rivière Témiskamingue, barrage ... 35,824 25					
Rivière des Quinze, Rapides, exploration ... 10,983 23					
Insp. gén. du vers. des eaux 372 85					
		64,942 55			64,942 55
Rivière Mistassini (Lac Saint-Jean)			3 25		3 25
" Ouelle, quai		3,954 49			3,954 49
" Richelieu, améliorations	21,674 96	36,145 37		2,248 88	60,069 21
" Richelieu, St. Denis, quai		2,779 77			2,779 77
" Saguenay	27,736 71				27,736 71
" St. Charles (*voir* hav. de Québec.					
" St. François (St. Franç. du Lac)	4,832 12	4,195 15			9,027 27
" St. Jacques (*voir* Laprairie)					
Rivière St. Louis, améliorations	6,333 82				6,333 82
" St. Louis, porte de tête				110 00	110 00
" St. Maurice, chenal entre Grandes Piles et La Tuque	15,721 06				15,721 06
" St. Maurice (embouchure)	459 00				459 00
Roberval (Lac St. Jean)	4,920 04				4,920 04
Ruisseau à Sem, enlèvem. des cailloux		400 00			400 00
St. Alexis, Baie des Ha Ha, quai			313 59		313 59
St. Alphonse de Bagotville, prolongement du quai (côté sud)		21,091 36			21,091 36
St. André de Kamouraska			7 15		7 15
Ste. Anne du Saguenay, quai			2,498 97		2,498 97
" des Monts, améliorations du havre	508 48	2,652 91			3,161 39

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Désignation des travaux.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES.—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c
Québec—Suite.					
St. Charles de Borromée		439 44			439 44
" de Caplan			150 00		150 00
" de Limoilou			240 00		240 00
Ste. Croix			43 66		43 66
St. Denis (*voir* Rivière Richelieu)					
St. Eloi (Rivière à la Loupe), quai		999 15			999 15
Ste. Famille d'Orléans		262 57			262 57
St. François d'Orléans, quai		1,038 00			1,038 00
Ste. Emélie (Leclercville)			140 59		140 59
St. Fulgence, quai		1,017 55			1,017 55
St. Gédéon, quai			299 90		299 90
St. Ignace de Loyola, quai		999 37			999 37
St. Irénée, quai			26 89		26 89
St. Hilaire, quai (Rivière Richelieu)		1,113 29			1,113 29
St. Jean des Chaillons	170 04	1,752 78			1,922 82
St. Jean d'Orléans, quai			89 89		89 89
St. Joseph Letellier, quai, 7 Iles		1,998 44			1,998 44
St. Jérôme, quai			25 26		25 26
St. Laurent d'Orléans, quai			124 50		124 50
St. Liguori, brise-glace		1,207 50			1,207 50
St. Mathias, approche du quai		31 60			31 60
St. Michel de Bellechasse, quai	4,169 60		17 00		4,186 60
St. Michel d'Yamaska (*voir* Yamaska)					
St. Nicholas, quai			2,849 39		2,849 39
St. Omer, débarcadère		190 00			190 00
St. Pierre les Becquets	7,486 12				7,486 12
Ste. Placide	7,077 84				7,077 84
St. Siméon, quai			2,044 74		2,044 74
St. Sulpice, quai		1,169 75			1,169 75
St. Zotique, quai		245 61			245 61
Saut au Mouton			495 29		495 29
Sabrevois			280 24		280 24
Sandy-Bay			395 66		395 66
Sorel (Ste. Anne)			686 30		686 30
Sorel, port de	224 21	72,950 73	30 85		73,205 79
Tadousac, quai		1,342 67			1,342 67
Varennes, quai		440 00			440 00
Vaudreuil	2,690 63				2,690 63
Verchères, quai		339 99			339 99
Verdun	11,164 44		10 00		11,174 44
Ville Marie, quai (Témiskamingue)	861 93		123 02		984 95
Yamachiche	4,474 17		39 00		4,513 17
Yamaska, écluse et barrage			592 79	1,739 64	2,332 43
Yamaska, rivière	5,455 50				5,455 50
Yamaska, St. Michel, débarcadère		5,172 89			5,172 89
Dépenses générales	52,588 84			27,126 25	79,715 09
Totaux, Québec	254,627 93	956,266 86	43,936 85	51,225 43	1,306,057 07
Ontario.					
Amherstburg, quai		486 63			486 63
Arnprior, quai		4,905 97			4,905 97
Barrie, quai			25 00		25 00
Belle Rivière, quai			246 35		246 35
Belleville, havre	300 00				300 00
Bewdley, quai		1,244 68			1,244 68
Black-Rapids (Rivière Rideau)	1,040 63				1,040 63
Blanche-River, améliorations		5,941 01			5,941 01
Blind-River, reconstruction du quai, etc.		3,861 64			3,861 64
Bowmanville, havre	2,609 75				2,609 75
Bruce-Mines, quai, réparations			127 10		127 10

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Dragage.	Construction et améliora toins.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario—Suite.					
Burks Falls, améliorations du quai		441 03			441 03
Burleigh Falls, répartions du quai			545 70		545 70
Burlington, chenal,		38,851 84	142 09	2,483 43	41,477 36
Cap Croker, quai		1,408 34			1,408 34
Cobourg, havre	10,349 22	49,650 43			59,999 65
Collingwood, havre	91 00				91 00
Collingwood, bassin de radoub				15,000 00	15,000 00
Cumberland, quai			22 35		22 53
Detroit, riv., prot. du brise-lames de l'est		1,000 00			1,000 00
Dyer Bay, quai	17 54				17 54
Fort William (Rivière Kaministiquia)	734,141 84	95,636 34			829,778 18
Frenchman's Bay (Co. Ontario)	1,151 41				1,151 41
Goderich Harbour, réparation aux quais	15,405 10		5,020 57		20,425 67
Grand Bend, reconstruction d'approche		1,630 17			1,630 17
Gravenhurst (Lac Muskoka) quai		64 43			64 43
Haileybury (Lac Témiskamingue) quai			149 15	145 30	294 45
Hamilton, havre	2,007 89				2,007 89
Hawkestone, quai			62 16		62 16
Hawkesbury (Rivière Ottawa)	2,136 04				2,136 04
Hilton (Ile St. Joseph's) quai			1,797 03		1,797 03
Hogg's Back (Canal Rideau)	389 52				389 52
Huntsville, quai			53 00		53 00
Kincardine, havre	4,180 00		999 63		5,179 63
Kingston, havre	3,292 19				3,292 19
Kingston, bassin de radoub				7,222 64	7,222 64
Kingsville, havre	2,140 95				2,140 95
Lac Nipissing, baraages mob. aux déch.		5,407 82			5,407 82
Lancaster, quai			996 54		996 54
Leamington, quai			455 59		455 59
Lion's Head, quai		2,256 00			2,256 00
Little Current (chenal nord)	68,618 61				68,618 61
L'Orignal (Rivière Ottawa)	332 52	2,054 44			2,386 96
Mallorytown, reparations du quai			2,861 92		2,861 92
Matchedash Bay (chenal Fesserton et Waubashene)	14,810 17				14,810 17
McGregor's Creek, ouvrage de protection â Chatham			6,996 50		6,996 50
Michipicoten, quai (Lac Superieur)			10 00		10 00
Midland, améliorations du havre (Tiffin élévateurs à)	147,548 16				147,548 16
Montreal, Rivière (barrage Latchford)		2,565 85			2,565 85
Napanee, havre	2,990 25				2,990 25
Newcastle, havre	105 11				105 11
New Edinburg (Rivière Ottawa)	1,455 34				1,455 34
New Liskeard (Lac Temiskamingue)	1,892 32				1,892 32
Niagara Sur le Lac	5,340 17				5,340 17
Nipigon, Rivière	234 86				234 86
Oshawa, répar. aux hangars dans le hav.			583 28		583 28
Owen Sound, havre	750 00		50 00		800 00
Pelee Island, dock ouest		5,444 86			5,444 86
" dock nord	5,350 53		34 00		5,384 53
Pembroke, quai			280 39		280 39
Penetanguishene, réparages au quai			685 20		685 20
Point Edward (Rivière Ste. Clair)	14,998 52				14,998 52
Port Arthur, havre	86,783 51	108,437 75			195,221 26
Port Bruce, quai			399 56		399 56
Port Burwell, havre	20,853 51		1,038 51		21,892 02
Port Colborne, havre	103 50		346 45		449 95
Port Findlay, reparations au quai			1,213 79		1,213 79
Port Hope, havre	5,940 87		3,112 16		9,053 03
Port Rowan, quai			499 27		499 27
Portsmouth, réparations au brise-lames.			535 95		535 95
Port Stanley havre	4,332 09	35,933 88			40,265 97

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'ouvrage.	Dragage.	Construction et amélio-rations.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
PORTS ET RIVIÈRES—*Suite.*	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario—Fin.					
Port Stanley, éperon à l'entrée du port sur le côté est		7,226 19			7,226 19
Providence Bay, quai		200 00	306 53		506 53
Rainy River (embouchure)	350 15				350 15
Rastoule Bay (Lac Nipissing)	716 11				716 11
Richard's Landing, Ile St. Joseph, réparations au quai			1,700 60		1,700 60
Rivière Otonabee, quai à Peterboro	894 00	653 55			1,547 55
Rivière Thames, quai à l'embouc.		820 75			820 75
River St. Lawrence (fleuve St. Laurent), Mille Iles (Pavilions)		655 00			655 00
River St. Lawrence (fleuve St. Laurent) entre Kingston et Brockville	15,916 53				15,916 53
Roche's Point, quai		146 42			146 42
Rockland (Rivière Ottawa)	1,129 06				1,129 06
Rondeau, havre	11,550 99	24,616 64			36,167 63
Roseneath (Rice Lake) quai			25 00		25 00
Rosseau, quai			464 92		464 92
Saugeen Rivière, répar. d. quais, à l'emb.			498 54		498 54
Sault Ste. Marie, quai	69,443 04				69,443 04
Severn Rivière, Washago			39 98		39 98
Sheguindah, quai			500 39		500 39
Silver Centre (Lac Temiskamingue) quai		3,905 94		10 95	3,916 89
Southampton, prolongement et réparations au quai de la ville		5,723 33	341 67		6,065 00
Rivière de la Nation du Sud, améliora.		2,756 66			2,756 66
South River (voir village Nipissing.)					
Sturgeon Falls	1,951 28				1,951 28
" Rivière	3,014 40				3,014 40
Sydenham Rivière (Chenal Ecarté)	1,580 56		27 00		1,607 56
Telegraph et Nigger Islands (près Trenton)	17,678 80				17,678 80
Thessalon, havre	5,346 50		736 17		6,082 67
Tiffin Harbour, améliorations du havre (voir améliorations de Midland)					
Tobermory havre		2,211 98			2,211 98
Toronto, améliorations du havre	174,011 54	104,675 84			278,687 38
Treadwell, quai			54 27		54 27
Victoria, havre	185,688 35				185,688 35
Wallaceburg (rivière Sydenham	4,722 94				4,722 94
Washago (voir rivi4re Severn)					
Wendover, brise-glace		1,663 61			1,663 61
Whitby, havre	5,212 42		177 52		5,389 94
Wingfield, bassin	14,814 15				14,814 15
Dépenses générales	31,318 84			12,073 12	43,391 96
Totaux, Ontario	1,707,032 78	522,479 02	34,161 83	36,935 44	2,300,609 07
Manitoba.					
Brokenhead	3,552 35				3,552 35
Grand Marais	759 10				759 10
Gypsumville	410 10				410 10
Icelandic river	1,851 95				1,851 95
Mossy river (Winnipegosis)	1,064 34				1,064 34
Mossy river (Lac Dauphin)	3,423 30		20 95		3,444 25
Oak Point (Lac Manitoba)	2,030 30				2,030 30
Rivière rouge (à l'embouchure)		1,022 84			1,022 84
Rivière rouge, St. André Rapides	7,187 79	599,995 39			607,183 18
St. Laurent, ouvrage de protection		513 30			513 30
Selkirk quai	1,120 50	375 00			1,495 50
Siglunes	920 61				920 61
Swan Creek	758 69				758 69

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Nom de l'ouvrage.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Ports et rivières.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Manitoba—Fin.					
Rivière White Mud (embouchure)	781 82				781 82
Winnipeg, Beach harbour, quai		45 60			45 60
Dépenses générales	153 46			2,891 27	3,044 73
Totaux, Manitoba	24,014 31	601,952 13	20 95	2,891 27	628,878 66
Saskatchewan,, Alberta et Territoires du Nord-Ouest.					
Last Mountain, lac		73,785 24			73,785 24
Lesser Slave, rivière, améliorations		10,128 04			10,128 04
Rivière Saskatchewan-nord, vis-à-vis Prince-Albert	2,131 34	2,869 47			5,000 81
Dépenses générales				3,636 33	3,636 33
Totaux, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	2,131 34	86,782 75		3,636 33	92,550 42
Colombie-Britannique.					
Rivière Colombie— En haut de Golden, $5,233.22, à Revelstoke, $14,445.92	19,679 14				19,679 14
Rivière Coquitlam	1,484 57				1,484 57
Esquimalt, bassin de radoub				15,100 35	15,100 35
Fort George Canyon	2,597 56				2,597 56
Rivière Fraser, améliorations	68,175 94	22,965 51	1,999 75		93,141 20
Ladysmith, réparations du quai			1,962 16		1,962 16
Rivière Naas	2,768 21				2,768 21
Nanaïmo, havre	5,262 05				5,262 05
Rivière Okanagan, chenal entre Okanagan Lake et Dog Lake	9,324 36				9,324 36
Rivière Skeena, améliorations	6,962 33				6,962 33
Rivière Thompson, améliorations	8,069 92				8,069 92
Union Bay, quai		3,994 69			3,994 69
Vancouver, havre	4,618 79				4,618 79
Victoria, havre	57,374 32				57,374 32
Williams Head, station de quarantaine		4,985 20			4,985 20
Dépenses générales	607 40			5,043 11	5,650 51
Totaux, Colombie-Britannique	186,924 59	31,945 40	3,961 91	20,143 46	242,975 36
Territoire du Yukon.					
Rivières Lewis et Yukon, améliorations		2,186 70			2,186 70
Ports et rivières en général.					
Dépenses générales du personnel	2,113 72			6,553 73	8,667 45
Salaires des ingénieurs de district, des assistants, etc.				157,030 15	157,030 15
Totaux, havres et rivières en général	2,113 72			163,583 88	165,697 60
Dragueurs et outillage de dragage.					
Provinces maritimes		47,431 97	73,534 36		120,966 33
Ontario et Québec		185,212 69	98,052 02		283,264 71
Manitoba		40,202 83	3,793 55		43,996 38
Saskatchewan et Alberta		7,067 43			7,067 43
Colombie-Britannique		140,231 01	31,287 71		171,518 72
Totaux, dragueurs et outil. de dragage		420,145 93	206,667 64		626,813 57

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Glissoires et estacades.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Rivière Richelieu (Belœil)			120 00	120 00
Rivière Saguenay	5,040 50	962 71	5,265 63	11,268 84
Rivière Saint-Maurice	27,241 56		62,706 09	89,947 65
District d'Ottawa—				
Rivière noire		1,413 11		1,413 11
Rivière Coulonge		1,552 49		1,552 49
Rivière Dumoine		673 01		673 01
Rivière Gatineau	22 00	926 10		948 10
Rivière Madawaska		412 35		412 35
Rivière Ottawa		2,202 05	22,330 97	24,533 02
Rivière Petawawa		5,399 72		5,399 72
Rivière du Lièvre		22 71	7 70	30 41
District de Newcastle		366 77	150 00	516 77
Spanish River		45 26		45 26
Rivière de Saskatchewan-nord, barrage et emmagasinement des eaux	19,967 05			19,967 05
Perceptions des droits des glissoires et des estacades			2,736 86	2,736 86
Totaux, glissoires et estacades	52,271 11	13,976 28	93,317 25	159,564 64
Chemins et ponts.				
Pont interprovincial, Metapédia	14,537 98			14,537 98
Pont Des Joachims, rivière Ottawa		387 97		387 97
Pont Chapeau		983 65		983 65
Portage du Fort		458 35		458 35
Cité d'Ottawa, ponts et rues entretenus par le gouvernement—				
Chaudière, ponts et abords de la		2,263 37		2,263 37
Sapeurs et Dufferin, ponts des, et rue Wellington			6,854 51	6,854 51
Eclairage des ponts et rues ci-dessus mentionnés			1,518 50	1,518 50
Belleville et Prince-Edouard, ponts de		75 95		75 95
York, pont de (Grande-Rivière)		1,823 32		1,823 32
Provinces du Nord-O. et de la Col.-Britannique—				
Bow River et Spray River, ponts de		678 26		678 26
Edmonton, pont de		1,152 75		1,152 75
Totaux, chemins et ponts	14,537 98	7,823 62	8,373 01	30,734 61

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Désignation des travaux.	Construction et améliorations.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Terreneuve.				
Cap Ray (subside)			250 00	250 00
Nouvelle-Ecosse.				
Lignes du Cap-Breton	3,334 59		21,319 94	24,684 53
Ile du Prince-Edouard.				
Ile du Prince-Edouard et terre ferme (subside)			6,946 66	6,946 66
Nouveau-Brunswick.				
Ligne de la Baie de Fundy			2,387 98	2,387 98
Ligne d'Escuminac			676 23	676 23
Québec (terre ferme).				
Ligne de la Baie Saint-Paul-Saint-Placide			56 63	56 63
Pointe-au-Père (subside)			500 00	500 00
Rive nord du St-Laurent, à l'est de Bersimis			24,302 51	24,302 51
" " l'ouest "	50 50		16,984 59	17,035 09
Québec (îles).				
Ligne d'Anticosti			7,038 15	7,038 15
Grosse-Isle, câble et ligne aérienne	1,784 40		3,619 63	5,404 03
Ile aux Coudres (subside)			366 00	366 00
Ile aux Grues			5 00	5 00
Ile St-Paul			100 00	100 00
Ligne des iles de la Madeleine			4,830 48	4,830 48
Vaisseau-câble *Tyrian*			47,674 94	47,674 94
En général, golfe et Provinces maritimes			5,195 88	5,195 88
Ontario.				
Ile Pelée			488 30	488 30
Saskatchewan et Alberta.				
Qu'Appelle-Edmonton-Athabasca	12,144 81		38,179 37	50,324 18
Colombie-Britannique et Yukon.				
Alberni-Cap-Beale			1,787 30	1,787 30
Alberni-Clayoquot			4,773 39	4,773 39
Ashcroft-Dawson			199,988 24	199,988 24
Ligne de la rivière Campbell	85 00			85 00
Ligne des îles Denman et Hornby			10 66	10 66
Golden-Windermere			2,359 45	2,359 45
Kamloops-Okanagan	5,119 63		10,270 68	15,390 31
Nanaimo-Comox			6,219 91	6,219 91
Nanaimo-île Gabriola			1,115 31	1,115 31
Ligne Prince-Rupert-Port-Simpson	3,236 66			3,236 66
Ligne Vancouver-Salt-Spring-île Pender	228 15		1,111 31	1,339 46
Victoria-Cap Beale			10,567 50	10,567 50
En général, Colombie-Britannique			1,725 46	1,725 46
Service télégraphique en général			1,784 46	1,784 46
Totaux	25,983 74		422,665 96	448,649 70

PARTIE II.—ETAT A.—DÉPENSES—*Suite.*

Divers.	Construction et améliorations.	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
Levés et inspections.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Levé des rivières Richelieu-Yamaska	23,763 80			23,763 80
" de la Baie Georgienne à Montréal, route de navigation			18,266 74	18,266 74
" des Provinces Maritimes			17,981 19	
" de Québec			29,342 03	
" d'Ontario			16,681 24	
" du Manitoba			1,813 47	
" de la Saskatchewan et d'Alberta			4,277 43	
" de la Colombie-Britannique			7,542 80	
" en général			3,986 78	
				81,624 94
Livres techniques et autres livres de référence			288 84	288 84
Commission des voies d'eau limitrophes internationales			26,344 03	26,344 03
Commission internationale, rivière St-Jean, N.-B.			10,374 42	10,374 42
Monument Brantford, téléphone	5,000 00			5,000 00
Monument à la mémoire de feu Thos. D'Arcy McGee	824 88			824 88
" " l'hon. George Brown	824 87			824 87
Gratuité à la veuve de feu George Esdale			137 25	137 25
" " François Breton			250 00	250 00
" " John Irwin			66 67	66 67
" à la fille de feu J. Sinclair			125 00	125 00
Compensation à F. X. Lefebvre			126 38	126 38
" Mme Ebenezer Buell			800 00	800 00
" la veuve de feu Douglas Lamb			1,000 00	1,000 00
" " Edouard Blanchard			500 00	500 00
" C. C. Worsfold			116 75	116 75
" George Turner			233 00	233 00
" Albert J. Hill			77 25	77 25
" D. C. Tuck			28 50	28 50
" C. N. Macdonald			351 50	351 50
" T. W. P. Patterson			500 00	500 00
Totaux, divers	30,413 55		141,211 27	171,624 82

Partie II.—Etat A.—Dépenses—*Fin.*

Désignation des travaux.	Dragage.	Construction et améliorations.	Réparations et meubles.	Personnel et entretien.	Total.
RÉCAPITULATION.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Totaux, édifices publics—					
Nouvelle-Ecosse		79,869 22	13,640 40	50,745 00	144,254 62
Ile du Prince-Edouard		6,323 55	1,451 59	9,194 51	16,969 65
Nouveau-Brunswick		18,307 24	8,266 83	45,829 45	72,403 52
Québec		392,984 02	41,050 64	164,509 60	598,544 26
Ontario		894,791 71	290,365 41	584,608 85	1,769,765 97
Manitoba		192,288 16	14,587 97	55,038 17	261,914 30
Saskatchewan et Alberta		218,064 40	20,158 68	61,408 50	299,631 58
Colombie-Britannique		141,958 19	14,877 89	45,348 25	202,184 33
Yukon		10,580 13		79,974 76	90,554 89
Edifices publics, en général				42,364 48	42,364 48
Totaux, havres, rivières, etc.—					
Nouvelle-Ecosse	326,253 80	198,550 35	18,609 11	13,845 34	557,258 60
Ile du Prince-Edouard	23,991 51	54,724 22	1,308 29	479 12	80,503 14
Nouveau-Brunswick	515,036 63	498,650 50	8,316 11	7,670 49	1,029,673 73
Québec	254,627 93	956,266 86	43,936 85	51,225 43	1,306,057 07
Ontario	1,707,032 78	522,479 02	34,161 83	36,935 44	2,300,609 07
Manitoba	24,014 31	601,952 13	20 95	2,891 27	628,878 66
Saskatchewan et Alberta	2,131 34	86,782 75		3,636 33	92,550 42
Colombie-Britannique	186,924 59	31,945 40	3,961 91	20,143 46	242,975 36
Yukon		2,186 70			2,186 70
Havres et rivieres, etc., en général	2,113 72			163,583 88	165,697 60
Totaux, dragages et matériel		420,145 93	206,667 64		626,813 57
" glissoires et estacades		52,271 11	13,976 28	93,317 25	159,564 64
" chemins et ponts		14,537 98	7,823 62	8,373 01	30,734 61
" ligne de télégraphe		25,983 74		422,665 96	448,649 70
" divers		30,413 55		141,211 27	171,624 82
Grands totaux des dépenses	3,042,126 61	5,452,056 86	743,182 00	2,104,999 82	11,342,365 29

PARTIE II.—ETAT B.—Donnant le coût pour chaque édifice public, appartenant aux services suivants, etc. (Le coût total afférent à chaque province se trouve dans l'état A.)

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaires des mécaniciens, et fournitures.	Chauffage.	Eclairage.	Eau.	Total.
Nouvelle-Ecosse.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Amherst, bureau de poste, etc		463 36	320 99	881 22	96 00	1,761 57
Annapolis „		412 11	235 01	183 75	50 00	880 16
Antigonish „		452 61	173 82	259 83	30 00	916 97
Arichat „		151 25	186 25	17 41		354 27
Baddeck „		272 42	190 00	56 65		519 08
Bridgewater „		425 01	61 00	228 06	63 04	777 14
Canso „		467 74	359 00	268 00		1,094 71
Dartmouth „ etc.		262 66	105 62	204 17	30 00	602 45
Digby „		438 83	208 58	621 54	64 00	1,332 95
Glace-Bay „		411 40	111 00	4 95	24 50	551 85
Guysboro „		54 99	162 50	163 80		381 29
Halifax, bur. du recev, général adjoint.	1,210 00		70 55	126 48		1,407 03
„ bur. de l'évaluat. (ent. d'insp.).	750 00	776 50	258 84	83 47		1,868 81
„ (nouvel) édifice de la douane	28 20	3,337 23	761 53	4,810 97		8,937 93
„ édifice Dominion (bur. de poste)		2,190 25	226 70	88 80		2,505 75
„ salle d'exercices		1,200 00				1,200 00
„ hangar des immigrants		660 00	905 73	1,730 13		3,295 86
„ bâtim. de détention des immigrants (Trachoma)			360 97	247 35		608 32
Inverness, bureau de poste, etc		422 88	255 77	445 65	45 00	1,169 30
Kentville „		423 14	232 75	292 00	50 00	997 89
Liverpool „		417 83	139 90	249 79	18 00	825 52
Lunenburg „		418 25	208 75	329 23	59 00	1,015 23
New-Glasgow „		454 23	267 71	864 04	100 00	1,685 98
Sydney-nord „		399 96	253 00	1,169 93	40 00	1,862 89
„ bureau de l'ingénieur	55 00					55 00
Pictou, douane			225 12	71 63	100 00	396 75
„ bureau de poste		623 43	216 19	712 60	100 00	1,652 22
Shelburne „		33 33	142 22			175 55
Springhill „ etc		466 08	383 90	574 51	30 00	1,454 49
Sydney „		697 41	255 88	2,065 37	58 00	3,076 66
Sydney-Mines, bureau de poste, etc		412 49	193 00	942 08	30 00	1,577 57
Truro, bureau de poste, etc		435 28	286 63	580 09	30 00	1,332 00
Westville „		305 54	114 54	250 95	22 50	693 53
Windsor „		399 96	281 92	313 70	100 00	1,095 58
Yarmouth „		455 56	336 00	1,498 81	72 00	2,362 37
Totaux pour la Nouvelle-Ecosse.	2,043 20	18,341 73	8,491 37	20,336 96	1,212 04	50,425 30
Ile du Prince-Edouard.						
Charlottetown, édifice fédéral		2,597 51	975 34	2,258 01	225 00	6,055 86
„ ferme expérimentale			15 22	14 45		29 67
„ bureau de l'ingénieur	294 00					294 00
Georgetown, bureau de poste, etc	104 00	117 17	103 40	19 86		344 43
Montague „		177 05	185 49	89 85		452 39
Souris „		364 35	324 18	109 51		798 04
Summerside „		426 94	427 59	311 59	54 00	1,220 12
Totaux pour l'Ile du Pr.-Edouard.	398 00	3,683 02	2,031 22	2,803 27	279 00	9,194 51
Nouveau-Brunswick.						
Bathurst, bureau de poste, etc		456 96	306 80	1,702 33		2,466 09
Campbellton „		420 68	238 02	299 30	43 00	1,001 00
Carleton, St-Jean-Ouest, bur. poste, etc		399 96	145 21	117 92	10 50	673 59
Chatham, bureau de poste, etc		321 35	298 45	559 09	25 00	1,203 89
Dalhousie „		407 52	236 00	41 52	32 50	717 54
Frédéricton „		423 96	256 75	1,333 97	55 50	2,070 18
Gnard-Falls „	120 00					120 00
Mraysville „		150 00	161 24	53 06		364 30
Moonton „		476 30	311 50	781 69	167 50	1,736 99

PARTIE II.—ETAT B.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaires des méca-niciens, et four-nitures.	Chauffage.	éclairage.	Eau.	Total.
Nouveau-Brunswick—Fin.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c	$ c.	$ c.
Newcastle, bureau de poste, etc		407 86	320 13	454 35	35 00	1,217 34
Richibucto, "		419 71	302 08	411 37		1,133 16
St. Jean, douane	63 25	2,579 56	1,887 95	732 89	2,439 94	7.703 59
" quarantaine des bestiaux		337 00			448,95	785 95
" bur. de l'ing. banque du Com.	307 50					307 50
" hopital de détention	2,298 04	888 75	234 53	104 12	181 50	3,706 94
" bâtisse d'immigrants	1,052 66	1,219 00	1,079 06	330 27	181 34	3,862 33
" bureau de poste	10 00	2,689 15	763 30	3,093 94	2,178 64	8,735 03
" banque d'épargnes		0 15	286 22	93 24	37 83	417 44
" Partridge Island					765 49	765 49
Tracadie Lazaret		720 00	1,640 66			2,360 66
St. Stephen, bureau de poste, etc		629 02	170 75	765 60	80 00	1,645 37
Sussex, "		328 59	381 25	143 93	50 00	903 77
Woodstock, "		510 18	311 32	692 80	17 00	1,531 30
" salle d'exercices militaires		400 00				400 00
Totaux pour le Nouveau-Brunswick.	3,851 45	14,185 70	9,331 22	11,711 39	6,749 69	45,829 45
Québec.						
Acton Vale, bur. de poste		418 76	23 75	400 00	24 00	866 51
Aylmer, bur. de poste		118 95	279 32	302 04	41 25	741 56
Berthierville, bur. de poste,		6 67	72 00	115 55	30 25	224 47
Black Lake, bur. de poste	56 00					56 00
Buckingham, bur, de poste		130 65	195 11	192 45	37 20	555 41
Chicoutimi, bur. de poste, etc		551 60	344 88	506 50	375 00	1,777 98
" bur. du surt. du télégraphe	90 00					90 00
Coaticook, bur. de poste		417 36	258 75	329 28	50 00	1,055 39
Cookshire, "		150 52	149 37	19 13		319 02
Drummondville, "		425 93	142 98	140 20	22 00	731 11
Dundee, douane		33 85	12 50			46 35
(Pointe-au-Père,) bureau de l'ingénieur	30 00					30 00
Fraserville, bur. de poste,etc		467 25	566 80	196 36	200 00	1,430 41
Granby, bureau de poste, etc		307 53	220 40	124 84	150 00	802 77
Hochelaga, bur. de poste		203 22	196 95	214 80	68 87	683 84
Iberville, bur. de poste, etc		480 00	86 40	132 53	24 00	722 93
Hull, bureau de poste,		154 25	249 45	469 15	244 65	1,117 50
Isle Verte, bur. de l'ingénieur	49 00					49 00
Joliette, bur. de poste		416 77	255 55	138 00	108 00	918 32
Knowlton, "		138 42	244 21	123 50	12 00	518 13
Lachine, bureau de poste		120 16	168 20	240 05	28 68	557 09
Lachute, "		399 43	109 08	410 63		919 14
Laprairie, "		157 08	184 24	29 12	45 00	415 44
L'Assomption "		265 00	205 97	195 62	50 00	716 59
Lévis, bureau de poste, esc.		482 83	620 94	537 49	292 50	1,933 76
Marieville, "		6 00				6 00
Longueuil, "		341 10	102 25	151 81	41 14	636 30
Magog, "		315 12	178 71	100 00	26 17	620 00
Montmagny, "		425 12	181 50	305 34	50 00	961 96
" bureau de l'ingénieur	62 50					62 50
Montréal bur. des exam. du serv. civil						
" commission des ch. de fer	230 00			8 33	13 00	251 33
" douane	35 00	5,768 64	1,264 19	1,138 01	346 35	8,552 19
" " rue des Commissaires.				79 50		79 50
" édifices fédéraux	17 50	161 11		110 00		288 61
" douane, rue Colborne				11 90	3 88	15 78
" salle d'exercice militaire		914 70				914 70
" bur. de l'ingénieur, bâtisse de la banque des Marchands	1,136 50				35 89	1,172 39
" bur. du commis des travaux	196 00				11 06	207 06
" entrepôt de l'examinateur	55 00	13,114 16	1,245 96	3,979 39	1,223 75	19,618 26

PARTIE II.—ETAT B.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaires des mécaniciens, etc.	Chauffage.	Eclairage.	Eau.	Total.
Québec—Fin.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Montréal, b. des colis en d., r. d'Youville	....	1,547 45	694 55	657 47	36 92	2,936 39
" bureau d'immigration	1,538 25	5 75	372 12	207 79	159 32	2,283 23
" bureau du revenu de l'int	....	871 36	300 62	200 67	99 97	1,472 62
" magasins militaires	1,000 00	......	....	....	....	1,000 00
" bureau de poste (central)	137 06	21,082 10	4,901 55	18,867 98	1,304 30	46,292 99
" station A, rue Wellington	....	32 40	1 15	17 40	....	50 95
" station B, rue Ste-Catherine	....	1,336 58	416 29	1,056 26	262 93	3,072 06
" bureaux loués pour d'autres div., chambres de tirage, etc.	4,809 66	536 97	178 38	1,226 31	130 21	6,881 53
Nicolet, bureau de poste	....	523 36	199 79	33 56	61 00	817 71
Nominingue, bâtisse des immigrants	....	300 00	162 00	19 22	....	481 22
Plessisville, bureau de poste	....	10 00	187 50	....	....	197 50
Peribonka, bâtisse des immigrants	....	300 40	82 50	3 48	....	386 38
Pierreville, bureau de poste	....	16 00	108 75	9 60	....	134 35
Québec, bâtisse de la Citadelle	34 00	547 50	603 58	153 45	....	1,338 53
" bureau des mesureurs de bois	....	540 00	301 13	1 25	......	842 38
" douane	....	630 75	762 30	91 13	....	1,484 18
" bureau de l'ingénieur	181 50	55 50	....	....	....	237 00
" entrepôt de vérification	....	1,640 12	544 49	304 09	450 00	2,938 70
" bâtisse d'immigration	227 50	....	407 34	2,159 77	....	2,794 61
" observatoire	....	....	....	97 20	50 00	147 20
" bur. de poste	91 50	4,303 01	726 72	1,529 67	750 00	7,400 90
" " St-Roch	....	....	47 63	50 87	......	98 50
" bât. du quai du Roi (bur. de la marine, du serv. des signaux, mesur. de bois, de l'insp. du gaz, des poids et mesures	503 33	....	505 71	16 86	750 00	1,775 90
" bur. de poste, St-Sauveur	400 00	132 50	....	....	24 50	557 00
" hôpital du trachoma	....	....	340 45	341 84	....	682 29
Rivière Richelieu, bur. de l'ingénieur	....	....	....	7 50	....	7 50
Richmond, bureau de poste, etc.	....	459 63	414 10	423 48	25 00	1,322 21
Rimouski, "	....	158 00	393 43	243 14	75 00	869 57
" " de l'ingénieur	15 00	....	....	....	....	15 00
Roberval, bâtisse des immigrants	....	300 00	552 10	219 22	26 00	1,097 32
Sherbrooke, bureau de poste, etc	....	681 70	512 28	552 98	50 00	1,796 96
Sorel, " "	....	571 65	424 28	1,003 22	250 00	2,249 15
Ste-Anne de Bellevue, bur. de poste	100 00	....	....	....	......	100 00
St-Eustache, bureau de poste, etc	....	....	.....	70 08	....	70 08
St-Gabriel de Brandon, bur. de poste	200 00	....	45 00	27 00	....	272 00
St-Henri, bureau de poste, etc	....	14 50	116 11	61 40	30 80	222 81
St-Hyacinthe, "	....	633 14	165 29	531 92	225 00	1,555 35
" bur. du revenu de l'intér.	....	412 71	169 04	49 51	150 00	781 26
" salle d'exerc. militaires	....	400 00	....	....	....	400 00
St-Jean, bureau de poste, etc	....	241 62	250 65	162 35	50 00	704 62
St-Jérome, "	....	407 71	302 90	208 13	54 00	972 74
St-Jean, vieux bur. de poste, douane	....	369 58	120 47	155 65	75 00	720 70
St-Louis de Mile End, bur. de poste	....	637 96	226 29	267 36	42 66	1,174 27
Terrebonne, bureau de poste	....	327 51	143 76	188 24	30 00	689 51
Thetford Mines, bureau de poste, etc	....	162 49	213 27	283 46	13 00	672 22
Trois Rivières, salle d'exer. milit.	....	400 00	....	50 00	....	450 00
" bur. du commis des trav.	50 00	....	....	....	....	50 00
" douane	....	65 30	....	....	....	65 30
" bureau de l'ingénieur	146 00	....	....	....	....	146 00
" bureau de poste	....	754 05	83 00	732 75	55 64	1,625 44
" bur. du rev. de l'intér.	329 00	....	....	....	....	329 00
Valleyfield, bureau de poste, etc	....	436 99	365 27	135 58	90 00	1,027 84
Victoriaville, "	1 00	129 50	700 09	256 37	50 00	1,136 96
West Farnham, bureau de poste	....	310 10	105 70	131 97	20 00	567 77
Totaux pour Québec	11,721 30	69,178 07	24,707 04	43,508 70	8,945 89	158,061 00

PARTIE II.—ETAT B.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaires des mécaniciens, etc.	Chauffage	Lumière.	Eau.	Total.
Ontario.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Alexandria, bureau de poste		499 92	225 11	202 78	10 50	938 31
Almonte, bureau de poste		424 87	253 16	125 87	82 50	886 40
Amherstburg, bureau de poste		418 86	200 50	210 55	35 00	864 91
Arnprior, bureau de poste		492 94	363 20	805 06	32 41	1,693 61
Barrie, bureau de poste		422 15	215 25	426 56	50 00	1,113 96
Belleville, bureau de poste		686 62	646 20	2,241 78	83 25	3,657 85
Berlin, bureau de poste		449 96	385 36	515 73	27 87	1,378 92
Bowmanville, bureau de poste		399 96	182 25	118 45	10 00	710 66
Brampton, bureau de ppste		432 36	222 46	302 95	34 20	991 97
Brantford, bureau de poste		627 95	474 20	507 00	38 00	1,647 15
Bridgeburg, bureau de poste		321 48	186 00	83 43	20 00	610 91
Brockville, bureau de poste		587 17	425 22	634 10	170 00	1,816 49
Carleton Place, bureau de poste		312 25	163 35	189 08		664 68
Cayuga, bureau de poste		65 92	42 43	151 62	2 25	262 22
Chatham, salle d'exercices militaires		400 00				400 00
" bureau de poste		564 57	241 55	161 33	14 50	981 95
Clinton, bureau de poste		210 77	234 60	335 63	2 50	783 50
Cobourg, bureau de poste		426 88	287 25	749 50	56 88	1,520 51
Cornwall, bureau de poste		493 71	278 50	1,072 65	112 50	1,957 36
Deseronto, bureau de poste		450 51	276 00	675 14	39 00	1,440 65
Dundas, bureau de poste	500 00	49 92	133 00	80 00		762 92
Fort William, bureau de poste		477 75	474 25	402 05	90 00	1,444 05
" bureau de l'ingénieur	480 00					480 00
Galt, bureau de poste		425 04	221 90	86 00	52 71	785 65
Gananoque, douanes			159 60	105 00	39 62	304 22
" bureau de poste		18 69	109 95	141 00	29 16	298 80
Glencoe, bureau de poste			162 65			162 65
Goderich, bureau de poste		414 21	260 09	273 14	60 00	1,007 44
Guelph post office, &c		593 57	488 84	1,254 70	66 67	2,403 78
Hamilton, douane et entrepôt de vérif.		630 40		174 14	44 70	849 24
" bureau du revenu de l'intér.				68 77	31 45	100 22
" salle d'exercices militaires		746 25				746 25
" station B	980 00			30 83	10 50	1,021 33
" bureau de poste		2,686 45	1,095 97	2,315 79	1,018 20	7,116 41
Hawkesbury, bureau de poste		430 28	142 40	252 64	18 00	843 32
Ingersoll, bureau de poste		463 86	297 31	586 74	32 15	1,380 06
Kenora, bureau de poste		407 76	774 92	601 43	70 76	1,854 87
Kincardine, bureau de poste			218 38			218 38
Kingston, douane	440 50	223 50	357 80	137 15	59 15	1,218 10
" salle d'exercices militaires		600 00				600 00
" bureau du revenu de l'intér.	1,701 98	531 97	388 10	65 20	120 47	2,807 72
" collège militaire		3,660 00				3,660 00
" magasins de l'ordonnance	750 00					750 00
" bureau de poste		652 32	441 40	983 20	59 41	2,136 33
Lindsay, bureau de poste		421 93	266 36	130 35	37 50	856 14
London, douane		1,127 72	751 46	805 72	156 60	2,841 50
" salle d'exercices militaires		720 00				720 00
" bureau de l'ingénieur	457 00					457 00
" bureau de poste		1,449 96	1,091 70	2,049 48	70 00	4,661 14
L'Orignal, bureau de poste	127 50					127 50
Markham, bureau de poste		385 21	82 51			467 72
North Bay, bureau de poste		769 30	394 92	1,004 90	42 00	2,211 12
Napanee, bureau de poste		412 61	300 43	457 50	73 38	1,243 92
Niagara Falls, bureau de poste		428 01	260 93	487 50	35 25	1,211 69
Orangeville, bureau de poste		401 43	199 79	251 75	20 00	872 97
Orillia, bureau de poste		354 32	250 75	84 24	48 75	738 06
Oshawa, bureau de poste		410 29	218 92	340 05	22 42	991 68
Owen Sound, bureau de poste		316 49	318 86	20 75	50 00	706 10
Ottawa, édifice des archives		1,320 00	719 59	396 00		2,435 59
" observatoire astronomique		1,443 65	942 77	433 50		2,819 92
" laboratoire bactériologique			156 50	396 00		552 50
" ferme expérimentale			1,939 14	187 39		2,126 53

PARTIE II.—ETAT B.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaire des mécaniciens, et fournitures.	Chauffage.	Eclairage.	Eau.	Total.
Ontario—Suite.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Bâtisses des essais des combustibles (division des mines)		330 00	126 00			456 00
" musée géologique, rue Sussex		660 00	1,175 77	1,113 98		2,949 75
" serre d. parc, s. la côte d. major		330 00	420 00	16 50		766 50
" galerie nationale des arts, et musée des pêcheries			210 00	223 50		433 50
" édifices du Parlement et des Ministères		48,236 47	34,152 89	25,085 03		107,474 39
" bureau de poste		2,613 39	1,533 41	1,133 00		5,279 80
" imprimerie de l'Etat		7,492 26	9,953 42	3,008 64		20,454 32
" hôtel des monnaies		660 00	2,392 61	204 00		3,256 61
" cour suprême		1,050 00	1,049 67	524 00		2,623 67
" ateliers des travaux publics		330 00	1,270 00	387 00		1,987 00
" divers édifices loués	138,845 63	7,710 00	13,324 79	10,930 90		170,811 32
" édifice des magasins militaires				25 45		25 45
" musée Victoria (la partie employée comme magasins militaires			3,220 00			3,220 00
Renfrew, bureau de poste		176 29	321 98	87 85	6 25	592 37
Park Hill "			140 00			140 00
Paris " etc		412 71	159 75	111 83	73 00	757 29
Pembroke "		418 76	260 81	248 20	36 00	963 77
Peterboro, douane		300 00	251 48	196 80	50 00	798 28
" bureau de poste		483 76	299 29	294 80	75 00	1,152 85
Petrolea " etc		415 85	213 69	334 36	55 70	1,019 60
Picton "		436 24	236 40	237 37	27 00	937 01
Port Arthur "		412 36	424 50	576 48	115 64	1,528 98
" bâtisse des immigrants			93 45		10 00	103 45
" bureau de l'ingénieur	349 00			19 00		368 00
Port Colborne, bureau de poste		384 27	15 63	213 42	25 00	638 32
Port Burwell, bureau de l'ingénieur	60 00					60 00
Port Hope, bureau de poste, etc		403 16	293 30	562 40	13 06	1,271 92
Prescott, douane			124 00	58 32	75 00	257 32
" bureau de poste		470 76	192 00	220 86	75 00	958 62
Sandwich " etc		317 73	149 34	75 04	17 98	560 09
Sarnia "		549 92	313 33	503 75	44 00	1,411 00
Sault Ste-Marie, bâtisse des immigr	10 00		18 75	0 80		29 55
" bureau de poste, etc		644 51	1,331 62	520 50	45 34	2,541 97
Simcoe, bureau de poste			39 95	15 35	10 00	65 30
Smith's Falls, bureau de poste, etc		428 01	202 25	204 61	106 25	941 12
Stratford, arsenal		400 00				400 00
" bureau de poste, etc		679 60	389 99	492 56	112 50	1,674 65
Strathroy "		443 21	237 58	199 45	18 99	899 23
" arsenal		65 00				65 00
St. Catharines, salle d'exerc. militaires		400 00				400 00
" bureau de poste, etc	19 70	417 31	366 38	585 75	57 47	1,446 61
St. Mary's "		435 88	233 60	458 42	30 47	1,158 37
St-Thomas "		408 71	266 00	477 05	10 02	1,161 78
Toronto, bureau de l'ass. Rec.-général et du revenu de l'Intérieur		964 00	272 87	277 11	45 15	1,559 13
" douane		4,007 46	954 25	742 14	151 38	5,855 23
" salle d'exercices		2,290 40				2,290 40
" bureau de l'ingénieur	989 00			85 36		1,074 36
" entrepôt de vérification	30 00	5,116 67	1,591 60	575 95	67 70	7,381 92
" bâtisse d'immigration	1,000 00					1,000 00
" bur. des insp. d. bat. à vap.	640 00					640 00
" bureau de poste		9,018 32	1,596 36	5,633 37	899 25	17,147 30
" " station A	2,400 00	2,006 98		2,761 37		7,168 35
" " " B	1,000 00	167 05		273 01	23 76	1,463 82
" " " C		555 03	190 03	449 85	15 30	1,210 21
" " " D		518 89	341 79	419 15	7 80	1,287 63
" " " E	530 00			14 32		544 32
" " " F	22 24	616 78	393 73	414 40	30 27	1,477 42
" " " G	945 00	222 50	0 75	207 40		1,375 65

PARTIE II.—ETAT B.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaires des mécaniciens, et fournitures.	Chauffage	Eclairage.	Eau.	Total.
Ontario—Fin.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Trenton, bureau de poste		451 46	279 00	655 70	81 25	1,467 41
Walkerville "					6 00	6 00
Walkerton, bureau de poste, etc		407 71	257 94	345 13	31 00	1,041 78
Welland, bureau de poste			216 42			216 42
Whitby, bureau de poste, etc			198 00			198 00
Windsor, salle d'exercices milit		400 00				400 00
" bureau de poste, etc		943 21	428 52	1,449 89	103 58	2,925 20
Wingham, bureau de poste		199 92	240 98	238 86	23 15	702 91
Woodstock, arsenal		431 00				431 00
" bureau de poste, etc		506 45	337 35	509 84	35 20	1,388 84
Totaux pour Ontario	152,277 55	139,401 73	101,627 00	88,511 94	5,790 67	487,608 89
Manitoba.						
Brandon, ferme expérimentale			275 14	60 79		335 93
" bâtisse d'immigration			476 49	106 60	53 12	636 21
" bureau de poste, etc		838 24	946 41	1,013 77	58 42	2,856 84
Dauphin, station d'immigration			70 00			70 00
" bureau des terres et départ. des Affaires des Sauvages	390 00		70 00			460 00
" bureau de poste, etc		174 19	446 58	202 90		823 67
East Selkirk, bureau de poste		676 15	348 65	153 66	5 60	1,184 06
Selkirk, bureau de l'ingénieur	31 32					31 32
Neepawa, bureau de poste, etc		275 00	229 66	104 40		609 06
Portage la Prairie, bur. de poste, etc		592 05	530 83	399 51	18 70	1,541 12
St. Boniface, bureau de poste		675 65	469 67	61 85	35 95	1,243 12
Virden, bâtisse des immigrants	250 00		30 00			280 00
Winnipeg, douane		1,167 60	804 51	176 20	46 84	2,195 15
" bureau des colis	1,200 00			27 70		1,227 70
" bureau des terres fédérales		84 00	4 00	2 95		90 95
" bureau de l'ingénieur	780 80	6 75				787 55
" entrepôt de vérification		17 10	383 48	148 70	15 59	564 87
" bâtiment des immigrants			3,880 75	1,131 55	428 26	5,440 56
" bureau des poids et mesures	900 00					900 00
" " de poste (vieux)		3,213 79	2,788 57	364 05	275 36	6,641 77
" " de poste (nouveau)	31 00	6,570 17	3,352 43	3,262 63	835 20	14,051 43
" bureau de poste, salle de triage, station du Pac. Can.	31 00	3,717 00	1,456 90	3,287 90		8,492 80
" station postale A	2,050 00	43 75				2,093 75
" " B		734 30	237 82	94 10	11 69	1,077 91
" bureau de la Commission des chemins de fer	420 00	58 65		12 00		490 65
Totaux pour Manitoba	6,084 12	18,844 39	16,801 89	10,611 29	1,784 73	54,126 42
Saskatchewan et Alberta.						
Battleford, bureau des terres fédérales	625 00		112 00			737 00
" bâtiment des immigrants	90 00		252 00			342 00
Biggar " "			40 87			40 87
Calgary, douane	5,118 10			77 49		5,195 59
" bureau de l'ingénieur	754 60			7 32		761 92
" bâtiment des immigrants	1 00		194 76	30 38	40 00	266 14
" rev. de l'intér.—bât. Castello	110 32					110 32
" bureau de poste, etc		2,911 55	1,921 24	4,677 31	336 00	9,846 10
Davidson, bâtisse des immigrants			1 85			1 85
Lloydminster, salle des immigrants			30 00			30 00
Edmonton, bureau des terres fédérales et d'enregistrement		424 05	206 86	314 59	4 00	949 50
" hangar des immigrants			340 50	71 75	209 79	623 04
" bureau de poste, etc	2,700 00	1,704 43	858 47	1,179 30	92 16	6,534 36
" édifice du Crédit Foncier	426 00			9 25		435 25
Estevan, bureau des terres fédérales	440 00					440 00

PARTIE II.—ETAT B.—DÉPENSES—*Suite.*

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaires des mécaniciens, etc.	Chauffage.	Eclairage.	Eau.	Total.
Saskatchewan et Alberta—Suite.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Humboldt, bureau des terres fédérales.	360 00		172 95			532 95
Gull-Lake, immigration			17 08			17 08
Indian-Head, ferme expérimentale			402 27	136 87		539 14
" station forestière	325 00		766 73	5 41	59 17	1,156 31
Irvine, immigration	140 00					140 00
Lacombe, ferme expérimentale			170 78	48 84		219 62
Lethbridge, bâtisse d'immigration			436 25	81 74	100 00	617 99
" ferme expérimentale			137 50			137 50
" bureau de poste		507 05	120 50	87 62	52 50	767 67
Medicine-Hat, arsenal		56 00				56 00
" bureau de poste		746 15	117 72	108 31	20 48	992 66
Maple-Creek, bureau de poste		133 28	265 50			398 78
McLeod, douane			76 46	109 34	28 46	214 26
North-Battleford, bureau de poste	60 00		98 95			158 95
Moosejaw, bâtisse d'immigration			197 20	23 00		220 20
North-Battleford, bâtisse des immigr.	180 00					180 00
Moosejaw, bureau des terres	2,220 00					2,220 00
Moosejaw, bureau du revenu de l'intérieur	30 00					30 00
Prince-Albert, bâtisse des immigrants.	358 00		200 00	24 33		582 33
" bureau des terres et d'enrégistement		21 65		10 50		32 15
" bureau de poste		1,184 26	3,230 33	1,019 96	71 38	5,505 93
Red-Deer, édifice public, bureau des terres fédérales		605 00	327 77		26 00	958 77
Mortlache, bâtisse des immigrants	240 00		3 95			243 95
Moosejaw, édifice public		590 33	916 70	1,352 63	68 95	2,928 61
Philipps, bâtisse des immigrants			34 00			34 00
Regina, bureau du commis des travaux	92 50					92 50
" bureau de l'ingénieur	125 00	6 00				131 00
" bureau des terres fédérales et d'enréristrement		1,123 95	668 03	494 12	60 00	2,346 10
" bâtisse des immigrants		1 35	512 02	70 62	9 35	593 34
" bureau de poste, etc		1,315 27	1.548 91	2, 303 42	53 00	5,220 60
" " vieux		150 00	12 25	276 40		438 65
Rosthern, bureau des terres fédérales.	240 00					240 00
" ferme expérimental			167 61			167 61
Saskatoon, bâtisse de immigrant			251 75			251 75
" bureau des terres	900 00					900 00
" bureau de poste, etc		822 35	460 00	711 59	54 50	2,048 44
Strathcona, bâtisse des immigrants	108 00		485 76	29 90	25 45	649 11
Vegreville, bâtisse des immigrants	240 00		22 20			262 20
Vermilion, bâtisse des immigrants			142 50			142 50
Wetaskiwin, bâtisse des immigrants	90 00					90 00
Wainwright, bâtisse des immigrants			209 73			209 73
Wilkie, bâtisse des immigrants	7 00		76 30			83 30
Yonkers, bâtisse des immigrants			171 27			171 27
Yorkton, bureau des terres fédérales	900 00		451 95			1,351 95
Stettler, bâtisse des immigrants	200 00		116 02			316 02
Swift-Current, bâtisse des immigrants.	1 00		67 55			68 55
Totaux pour Sask. et Alberta.	17,082 52	12,302 67	17,015 04	13,261 99	1,311 19	60,973 41
Columbie-Britannique.						
Agassiz, ferme expérimentale			82 55			82 55
Atlin, bureau de poste		139 75	85 00	99 50		324 25
Cumberland, bureau de poste		350 15	29 00	140 93	40 00	560 08
Esquimalt, douane			16 00			16 00
Fernie, bureau de poste		88 06		10 95		99 01
Kamloops, bureau de poste		580 45	354 07	498 16	36 00	1,468 68
Ladysmith, bureau de poste		575 05	22 00	19 40	14 25	630 70
Nanaimo, bureau de poste, etc		688 80	317 00	490 21	36 00	1,532 01
Nelson, bureau de poste, etc		561 50	529 75	1,036 85	72 00	2,200 10

PARTIE II.—ETAT B.—DÉPENSES—*Fin.*

Nom de l'édifice.	Loyers.	Salaires des mécaniciens.	Chauffage.	Eclairage.	Eau.	Total.
Colombie Britannique—Fin.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
New-Westminster, bureaux des affaires d. sauvages et d. pêcheries	....	515 80	160 50	29 49	30 41	736 20
" bureau de l'ingénieur...	....	....	....	2 10	....	2 10
" bureau de poste, etc.....	....	689 77	520 00	654 75	81 28	1,945 80
Rossland, bureau de poste, etc.	....	574 75	539 12	939 12	91 85	2,144 84
Vancouver, entrepôt de vérification....	5,407 34	....	179 32	840 64	....	6,427 30
" bureau de poste, etc., et édifice public....	....	3,513 53	1,578 50	439 61	58 38	5,590 02
" bureau de poste (vieux)....	....	44 90	45 58	198 47	15 24	304 19
" bur. d'insp. d. bateaux à vap.	180 00	....	....	....	....	180 00
" bureau de poste....	....	125 80	374 50	2,811 46	110 78	3,422 54
" hôpital d'isolem. d. Chinois.	333 32	....	214 78	306 60	43 75	898 45
Victoria, bur. de la marine et d. affaires d. sauvages (vieille douane)	....	763 25	382 80	114 25	25 50	1,285 80
" hôpital des Chinois.........	499 98	....	....	....	....	499 98
" nouveau bureau de poste, etc.	126 00	3,458 40	1,253 20	2,215 60	60 75	7,113 95
" vieux bureau de poste.	....	220 00	....	....	56 95	276 95
" bureau du service hydrographique, hôpital..........	....	....	121 75	42 20	35 15	199 10
" hôpital des immigrants chinois ..	....	....	....	306 60	52 50	359 10
William's Head, station de quarantaine	....	....	6,289 24	....	....	6,289 24
Totaux p. la Colombie-Britanniq.	6,546 64	12,889 96	13,094 66	11,196 89	860 79	44,588 94
Dépenses générales	....	....	1,880 12	1,584 73	....	3,464 85

PARTIE II, ETAT C.—Indiquant les sommes prêtées par le gouvernement en vertu d'Actes spéciaux du Parlement, et garanties par les débentures de la corporation qui fait l'emprunt. Les travaux auxquels ces fonds sont appliqués sont d'une nature quasi-publique, et les différentes avances d'argent ont été payées sur la recommandation de l'honorable ministre des Travaux publics, et après l'inspection de l'ingénieur en chef.

Bénéficiaire du montant prêté.	Acte du parlement.	A quelles fins.	Montant.
			$ c.
Commissaires du havre de Québec..	62-63 Vic., ch. 34, sec. 34 .	Améliorations du bassin de la Princesse Louise	67,056 65

PARTIE III

RAPPORT DE L'ARCHITECTE EN CHEF

SUR LES

CONSTRUCTIONS EXÉCUTÉES SOUS SA DIRECTION DANS LE DOMINION DU CANADA

DURANT

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

1910

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA,
BUREAU DE L'ARCHITECTE EN CHEF,
OTTAWA, ...

M. R. C. DESROCHERS, secrétaire,
Ministère des Travaux publics.

MONSIEUR,—Je vous envoie ci-joint le rapport annuel concernant les constructions exécutées sous ma direction pendant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

D. EWART,
Architecte en chef.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

AMHERST.

ÉDIFICE PUBLIC.

Une horloge munie d'une lumière a été installée dans la tour, les tubes de la chaudière de l'appareil de chauffage ont été renouvelés et des réparations ont été faites au toit ainsi qu'à la menuiserie, etc.

Les travaux ont été faits sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics, à la Nouvelle-Ecosse.

BRIDGEWATER.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent, est terminé, a été emmenagé et muni d'un appareil de chauffage à l'eau chaude.

CANSO.

ÉDIFICE PUBLIC.

Une horloge munie d'une lumière a été installée dans la tour, sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics de la Nouvelle-Ecosse.

GLACE BAY.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est terminé et habité.

HALIFAX.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Des réparations ont été faites à la charpenterie, à la plomberie, aux faîtes du toit, ainsi qu'à l'ameublement.

Les travaux ont été surveillés par C. E. W. Dodwell, ingénieur-résident à Halifax, N.-E., et surveillant des édifiecs publics de la Nouvelle-Ecosse.

HALIFAX.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est en cours de construction.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

M. E. Keefe, entrepreneur pour l'érection de l'édifice.

G. A. Wooten & Co., entrepreneurs de l'appareil de chauffage.

Otis Fensom Co., entrepreneurs des ascenseurs.

J. et J. Taylor, entrepreneurs de la voûte à argent.

HALIFAX.

ÉDIFICE DES IMMIGRÉS.

Des améliorations et des réparations ont été faites à la charpenterie. Les enduits, la peinture, l'éclairage et la plomberie ont été réparés. Un boyau à incendie ainsi qu'un poêle à gaz ont été fournis.

Les travaux ont été surveillés par C. E. W. Dodwell, ingénieur-résident et inspecteur des édifices publics, à Halifax, N.-E.

HALIFAX.

STATION DE LA QUARANTAINE À L'ÎLE LAWLOR.

On a ajouté un tuyau à l'eau en fonte; des changements considérables ont été faits au quai.

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de C. E. W. Dodwell, ingénieur-résident et surintendant des édifices publics de la Nouvelle-Ecosse.

PICTOU.

BUREAU DE POSTE.

Une couverture en cuivre avec gouttières et tuyaux de descente a été fixée au toit; une grande partie de l'édifice, à l'intérieur, a été nettoyée, peinturée, colorée à l'eau et vernie, etc.

On a peinturé, imité et verni les portes d'entrées; du linoleum et des meubles ont été fournis et des réparations ont été faites à la boiserie, aux clôtures, barrières, planchers, à la maçonnerie dont les joints ont été pointés.

Les travaux ont été surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics de la Nouvelle-Ecosse.

PICTOU.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Un plancher avec soliveaux neufs a été posé dans une partie du soubassement; des réparations ont été faites à la tour, au briquetage, à la peinture, au vitrage et à la porte.

Les travaux ont été surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics de la Nouvelle-Ecosse.

SHELBURNE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est terminé.

SPRINGHILL.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des trottoirs en béton ont été construits autour de la propriété; la maçonnerie a été jointoyée, on a construit des barrières, ainsi que des garde-robes; le toit, les tuyaux d'égout, etc., ont été réparés.

Travaux exécutés sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics de la Nouvelle-Ecosse.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

BATHURST.

ÉDIFICE PUBLIC.

La maçonnerie a été jointoyée; un portique a été placé à l'entrée de l'édifice; des châssis doubles additionnels ont été fournis, le toit a été peinturé; la pompe et la fournaise, etc., ont été réparées.

Les travaux ont été surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

CHATHAM.

STATION DE LA QUARANTAINE DE MIDDLE-ISLAND.

Des réparations ont été faites à la résidence. Le toit a été couvert en bardeaux et peinturé; on a posé des planchers en bois dur; des réparations et améliorations ont été faites.

Les travaux ont été surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

ÉDIFICE PUBLIC.

La boiserie a été peinturée à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice. Des réparations ont été faites à la corniche du toit, aux tuyaux de descente et au mât du pavillon, etc.

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics, au Nouveau-Brunswick.

NEWCASTLE.

ÉDIFICE PUBLIC.

La surface de l'allée a été couverte en béton. On a construit une plate-forme au-dessus du puits; le vestibule public du bureau de poste a été peinturé et verni, une barrière en fer construite. La menuiserie, les planchers, les serrures, etc., ont été réparés.

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

SUSSEX.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a fourni un ameublement additionnel pour le bureau de poste. Des réparations ont été faites à la couverture en métal du toit, à l'horloge de la douane, à la clôture, etc.

Travaux faits sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

SAINT-JEAN.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Dans le soubassement, on a renouvelé une partie du plancher en béton qui était enfoncée et brisée; la boiserie de plusieurs salles et bureaux a été peinturée et vernie, des pièces ont été colorées à l'eau, la menuiserie extérieure peinturée et les radiateurs et serpentins des calorifères ont été bronzés; un mât de signaux et une girouette ont été fournis, la boule qui marque le temps a été réparée. Une nouvelle entrée de porte a été construite au bureau de la Marine; on a ajouté des fils pour l'éclairage électrique; des meubles nouveaux et du linoleum ont été fournis. Des travaux considérables de peinture, de vernis, de coloration à l'eau ont été exécutés; des réparations ont été faites au toit, au plâtrage, à la charpenterie, à la plomberie, à l'appareil de chauffage, au mécanisme de l'ascenseur, à l'ameublement, etc.

Travaux surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

BUREAU DE POSTE.

Une chambre lambrissée en fer à l'épreuve des rats, pourvue d'armoires en fer, a été construite dans le soubassement; et ailleurs dans la bâtisse, des compartiments et des tiroirs ont été doublés en ferblanc pour les protéger de l'invasion des rats. Des verres prismatiques ont été posés dans les châssis de la chambre de travail pour donner plus de lumière; des fils électriques et des communicateurs ont été posés; on a peinturé, coloré à l'eau et verni un grand nombre de pièces; les boîtes aux lettres des rues ont été peinturées; on a posé des plaques en cuivre pour les boîtes du bureau de poste et les réceptacles des journaux, et on a fourni des meubles, des machines à désinfecter, des boîtes à serrure, une nouvelle inscription, du linoleum, des tableaux pour bulletins et des ferrures. On a réparé et renouvelé les lavabos, l'ascenseur, la boiserie, l'ameublement, les planchers, la glissoire pour les journaux, les tisonniers, les garnitures, le vitrage, les tampons à timbrer et l'appareil de chauffage.

A la gare du chemin de fer Intercolonial, une chambre pour la malle a été pourvue de pupitre, tables, tablettes, etc.

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

SAINT-JEAN.

BÂTISSE DES IMMIGRANTS.

Les piliers et les supports du plancher du côté sud, ont été réparés et renforcés. On a posé un nouveau tuyau en fer pour la fumée à la cheminée de l'est; un comptoir, avec les accessoires nécessaires, a été installé pour le courtier de l'échange. Plusieurs vitres ont été posées et des réparations ont été faites aux cabinets d'aisance, éviers, plombage, poêles de cuisine, à la fournaise, au toit, aux gouttières, aux tuyaux de descente, etc.

Travaux surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

HÔPITAL DES IMMIGRANTS.

Au premier étage on a fait un plafond d'acier dans la chambre d'entrée; les clôtures ont été blanchies, des réparations générales ont été faites au vitrage et dans toute la bâtisse.

Travaux surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du publics du Nouveau-Brunswick.

BANQUE D'ÉPARGNES.

Les murs et les plafonds ont été colorés à l'eau; la boiserie a été peinturée, la maçonnerie a été réparée et jointoyée au ciment; les portes d'entrée ont été nettoyées, huilées et vernies; le puisard sur le gazon a été réparé; la rigole en asphalte et le renvoi d'eau ont été renouvelés; le mât de pavillon a été réparé et peinturé, les cordes du pavillon ont été renouvelées et des cordons neufs ont été posés aux châssis. Le puisard a été réparé; on a fait des réparations générales peu importantes.

L'ouvrage a été surveillé par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

STATION DE LA QUARANTAINE DE PARTRIDGE-ISLAND.

On a fait des améliorations et des réparations à la résidence du médecin; des tuyaux à gaz et des meubles ont été placés dans la résidence de l'intendant; la résidence du gardien a été peinturée et tapissée; un dévidoir avec boyaux à incendie a été fourni à la station; le tuyau de fumée a été renouvelé dans la maison de désinfection; des échelles ont été fournies, des réparations ont été faites à la passerelle du débarcadère, à l'ancien hôpital, à l'appareil du gaz, etc.

L'ouvrage a été surveillé par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

SAINT-JEAN—OUEST.

BUREAU DE POSTE.

Une horloge a été installée dans la tour qui a été réparée et dont le toit a été recouvert en cuivre; des gradins en béton ont été construits au réceptacle des lettres. Les marches en pierre de la façade et d'autres parties de la bâtisse ont été peinturées; les portes d'entrée ont été nettoyées, huilées et vernies; le vestibule du rez-de-chaus-

sée et la chambre de la distribution générale ont été nettoyés, peinturés, colorés à l'eau et vernis. Des réparations ont été faites au plâtrage, à la menuiserie, à la plomberie, à la couverture du toit, aux gouttières des toits et aux tuyaux de descente, aux barrières, etc.

Les travaux ont été surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices public du Nouveau-Brunswick.

TRACADIE.

LAZARET.

Les vieilles fournaises ont été enlevées et remplacées par quatre fournaises en fonte, faites par sections. Des réparations ont été faites à l'appareil de chauffage, à la pompe à vapeur, au toit de l'annexe et au plancher de la chambre de la fournaise.

Travaux surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

CHARLOTTETOWN.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

L'aménagement du bureau de poste a été changé, augmenté et arrangé de nouveau; on a fait quelques planchers en tuile; on a construit une chambre au premier étage, pour le ministère de la Marine; le plafond a été réparé dans le bureau du Revenu de l'Intérieur; on a ajouté et changé des fils pour l'éclairage électrique; un plafond a été fait dans le bureau du maître de poste; on a emménagé et fourni des meubles à la banque d'épargnes.

L'ouvrage a été surveillé par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

GEORGETOWN.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière est fini, pourvu d'un système de chauffage à l'eau chaude, et est occupé.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, M. D. McPhee.

Entrepreneur, B. D. Humphrey.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, Sterling, Shaw et Reardon.

MONTAGUE.

ÉDIFICE PUBLIC.

L'ameublement du bureau de poste a été changé et amélioré. De menues réparations générales ont été faites.

Travaux surveillés par D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

SUMMERSIDE.

ÉDIFICE PUBLIC.

L'ameublement a été augmenté; un plancher a été posé dans l'entrepôt de vérification et des réparations ont été faites à la maçonnerie, à la menuiserie, à la chaudière, aux planchers, etc.

Travaux exécutés sous la surveillance de D. H. Waterbury, surintendant des édifices publics du Nouveau-Brunswick.

PROVINCE DE QUEBEC.

COOKSHIRE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est terminé, chauffé avec un appareil à l'eau chaude et prêt à être habité.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Architecte résident, J. W. Grégoire.

Entrepreneurs, Simoneau et Dion.

Entrepreneur pour l'appareil de chauffage, E. G. E. Delorme.

Entrepreneurs de l'aménagement du bureau de poste, G. P. McGrath & Co.

DUNDEE.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Un portique permanent a été construit à l'entrée principale. Un système d'éclairage électrique, y compris la pose des fils, a été installé dans l'édifice.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

FARNHAM.

ÉDIFICE PUBLIC.

La disposition de l'aménagement a été modifiée, le nombre des boîtes à serrure a été augmenté; on a posé des planchers en bois dur, le rez-de-chaussée a été nettoyé, préparé à recevoir la peinture, et la porte d'entrée, au centre, renouvelée partiellement.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

FRASERVILLE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Les bureaux de la douane et du revenu de l'Intérieur, au premier étage, ont été plafonnés en métal; les plafonds, les murs et la boiserie ont été peinturés et tous les meubles nettoyés et vernis. On a fait dans cet édifice une installation nouvelle et complète du système d'éclairage électrique, et on a posé des fils neufs.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

GROSSE-ILE, P.Q.

STATION DE LA QUARANTAINE.

Une maison d'école en bois, comprenant un étage et un attique et mesurant d'après le plan, 36 pieds 6 pouces par 33 pieds a été construite sur une fondation de béton. En arrière, on a érigé une bâtisse de 23 pieds par 12 pieds, comprenant un étage pour servir de hangar à bois, et y placer des latrines. Le premier étage de la maison d'école comprend une salle de classe, de 30 pieds par 24 pieds et 6 pouces, une chambre à coucher, une cuisine et un vestibule. L'attique n'est pas divisé.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Les piliers soutenant les tuyaux à l'eau principaux ont été réparés et deux filtres Emond, de 4 pouces, ont été joints au tuyau à l'eau principal pour l'usage de deux réservoirs placés en face du quai est.

L'appartement de l'intendant de l'hôpital est terminé. Des divisions nouvelles ont été faites dans la bâtisse centrale et dans l'appartement des matelots afin de donner plus de logement pour les employés.

JOLIETTE.

ARSENAL.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière est construit, éclairé, chauffé, meublé et prêt à être habité.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Entrepreneurs, Simoneau et Dion.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, Tremblay et Francoine.

Entrepreneurs pour l'éclairage, Empire Electric Mfg. Co.

LONGUEUIL.

ÉDIFICE PUBLIC.

Une échelle de sauvetage a été construite en arrière de la bâtisse. On a adapté un filtre au tuyau à l'eau; et un trottoir en béton a été construit tout le long de la façade jusqu'à la porte d'entrée.

Travaux surveillés par G. S. Gingraas, Montréal P.Q.

LACHINE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Les portes d'entrée principales ont été réparées.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

MAGOG.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent, est à peu près terminé.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, A. J. Whitehead.

Entrepreneur pour construction de la bâtisse, R. Cameron.

Entrepreneur pour éclairage électrique, P. E. Marchand et Cie.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage, Albert Beauchêne.

MONTREAL.

STATION POSTALE "D" POINTE SAINT-CHARLES.

Cet édifice qui a été décrit dans mon rapport de l'année dernière est terminé.
Les plans et devis ont été préparés par le ministère.
Architecte surintendant, Alfred Piché.
Entrepreneurs, MM. Morssen et Cie.
Entrepreneur de l'appareil de chauffage, Alex. Mackay et Cie.
Entrepreneur pour système d'éclairage, Empire Electric Mfg. Co.
Entrepreneur pour aménagement, D. H. Langlois et Cie.

BUREAU DE POSTE CENTRAL, ANNEXE.

Cet ouvrage, qui a été décrit dans mon dernier rapport, est encore en cours de construction et devra être complété durant le prochain exercice financier.

On y a installé un appareil de chauffage à l'eau chaude ainsi qu'un système d'éclairage électrique.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Après l'explosion qui a eu lieu dans le port, on a réparé les fenêtres brisées et posé des vitres. Des changements ont été faits dans la grande chambre, une cloison vitrée a été posée au grand comptoir; les chariots automatiques des colis ont dû subir des réparations; des grillages ont été installés dans les bureaux du caissier; une chambre mezzanine a été construite au-dessus de la grande chambre, avec un plancher en bois dur, une cloison vitrée et un escalier. Une armoire montante pour les colis et la papeterie a été érigée; un lavabo, un robinet, un tuyau de renvoi, etc., ont aussi été installés. Le comptoir du "douanier" a été élargi et on y a fixé une nouvelle cloison vitrée avec grillage en cuivre aux guichets; l'intérieur de cette chambre a été complètement réparé et peinturé; des réparations ont été faites dans la grande chambre, dans le bureau des documents et autres chambres, aux lanternes du toit, au premier et au second étage, aux escaliers, etc. Tous les murs des chambres mentionnées plus haut, ont été parfaitement réparés et colorés à l'eau. Toutes les ouvertures à l'intérieur et toute la boiserie ont été peinturées de nouveau, la menuiserie en bois dur et les escaliers ont été revernis.

Trois tuyaux d'aération, à partir du plafond de la grande chambre avec trois capuchons sur le toit, ont été placés pour faciliter la ventilation. Un certain nombre d'armoires et de calorifères ont été installés; on a renouvelé le système d'éclairage, les fils électriques et le vitrage; des réparations ont été faites à l'appareil de chauffage, à la plomberie, au tuyau à gaz et au tuyau à l'eau.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

On a recouvert le toit en tôle galvanisée et une nouvelle lanterne a été placée au sommet de chaque monte-charge. Un arbre de couche vertical en acier avec une roue d'engrenage a été fixé pour actionner le contre-arbre de couche. Les murs et les plafonds ont été nettoyés, réparés, préparés à recevoir la peinture; la boiserie et l'ouvrage en fer ont été peinturés. Des réparations ont été faites à l'écoutille du toit, aux plates-formes, aux ascenseurs, à l'appareil de chauffage, au plombage, à la peinture, à la maçonnerie; on a pointé les joints des briques des fournaises.

ÉDIFICE DU BUREAU DES MESSAGERIES, PLACE D'YOUVILLE.

On a érigé un portique couvert en métal pour entrer les marchandises du côté de la rue McGill. Un système complet d'éclairage électrique a été installé; les escaliers ont été entourés afin d'éviter les courants d'air; des portes ont été percées dans les

murs entre les deux bâtisses; des cloisons et des comptoirs ont été changés d'endroit et des armoires à casiers ont été fournies. On a posé un lavabo ainsi que des urinoirs; cinq stores, plusieurs tabourets, chaises et pupitres ont été fournis.

Deux enseignes ont été posées à la bâtisse. Le toit a été souvent réparé.

Travaux surveillés par C. Desjardins, commis des travaux, Montréal.

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Tous les murs ont été lavés, réparés et préparés à recevoir la peinture; la boiserie a été nettoyée et peinturée, l'ouvrage en bois dur nettoyé et verni. Du linoleum a été placé dans le bureau de l'inspecteur. Le toit et les tuyaux de descente ont été réparés.

Des réparations ont été faites à l'appareil de chauffage, deux bassins à toilette ont été ajoutés, le plombage et l'appareil du gaz ont été inspectés et réparés ainsi que les urinoirs des cabinets d'aisance.

Les travaux ont été surveillés par C. Desjardins, commis des travaux, Montréal.

BUREAU DE POSTE CENTRAL, RUE SAINT-JACQUES.

Un nouveau tuyau de service d'eau principal a été installé ainsi qu'un tuyau de fumée. On a posé quelques cloisons temporaires; un certain nombre de chambres a été nettoyé et préparé à recevoir la peinture; des meubles et des tapis ont été fournis. On a fait des réparations aux ascenseurs, à l'appareil de chauffage, au plombage, à l'éclairage, etc. Les boîtes aux journaux et aux lettres des rues ont été peinturées.

C. Desjardins, commis des traaux, a surveillé une partie des travaux.

H. Lymburner, surintendant, Montréal, P.Q., a surveillé l'autre partie.

STATION POSTALE "B"—(SAINTE-CATHERINE-OUEST).

La ruelle en arrière de la bâtisse a été pavée en asphalte, une cloison a été faite dans la cave; les murs et les plafonds du bureau ont été nettoyés et préparés à recevoir la peinture; les colonnes ont été peinturées. On a fourni une nouvelle machine à timbrer; l'appareil de chauffage, le plombage et le système d'éclairage ont été modifiés, augmentés et réparés. Des chaises, des pupitres et des armoires ont été fournis.

Le travail a été surveillé par C. Desjardins, commis des travaux, Montréal.

STATION POSTALE "C"—(RUE AMHERST).

Des nattes de plancher en caoutchouc ont été fournies pour les planchers de la galerie d'observation. On a ajouté des lumières à gaz et des lumières électriques; des urinoirs et des meubles ont été fournis.

Travaux surveillés par C. Desjardins, commis des travaux, Montréal.

HOCHELAGA.

STATION POSTALE—(SAINTE-CATHERINE-EST).

Des réparations et des changements ont été faits au système d'éclairage; le plombage et l'appareil de chauffage ont été mis en bon état.

Le traail a été surveillé par C. Desjardins, commis des travaux, Montréal.

SAINT-HENRI.

STATION POSTALE.

Le toit de cet édifice a été réparé ainsi que la fournaise et les grilles.

Le système d'éclairage a été changé et augmenté; on a réparé le plombage.

Travaux surveillés par C. Desjardins, commis des travaux publics.

NOMININGUE.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a réparé toutes les portes et les fenêtres; des grilles ont été placées pour chauffer le premier étage.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

PIERREVILLE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, acheté récemment par le gouvernement, a été amélioré et réparé.

Le tuyau de drainage a été joint à l'égout de la rue; un bain, un cabinet d'aisance, deux lavabos et un évier ont été installés et mis en connexion; l'intérieur de la bâtisse a été nettoyé, peinturé; l'entrée principale a été agrandie, la galerie réparée et un trottoir en béton a été construit tou let long de la façade de la propriété.

Les travaux ont été surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

PLESSISVILLE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, qui a été décrit dans mon rapport de l'année dernière, est terminé.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, Alfred Mathieu.

Entrepreneurs, Paquet et Godbout.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage, F. Deroy.

Entrepreneurs du système d'éclairage, Standard Construction Co.

Entrepreneurs de l'aménagement intérieur, J. F. Schell Co.

QUEBEC.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Le 16 octobre 1909, le haut de cette bâtisse a été incendié; les meubles des employés, etc., ont été transportés à l'entrepôt de vérification qui a été aménagé en bureau de douane.

Le trottoir, situé dans les limites de la rue Saint-André, a été renouvelé.

MAGASINS MILITAIRES DE L'ARSENAL DU DOMINION.

Un mur en pierre, de 50 pieds de long, 8 pieds et 4 pouces de haut, a été construit; deux barrières en fer forgé, de 10 pieds 6 pouces de large par 7 pieds 7 pouces de haut, ont été posées. Dans la bâtisse on a installé une armoire en métal et huit lampes à consoles.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

Depuis l'incendie qui a détruit la partie supérieure de la bâtisse de la douane, les employés de la douane ont été installés au premier étage de l'entrepôt, et dans certaines parties du rez-de-chaussée où l'on a fait des cloisons, pour les disposer suivant les exigences. On y a installé des cabinets d'aisance, des lavabos, des calorifères, des lumières électriques, des meubles, un aménagement de bureau, des tapis, etc. Un certain nombre de calorifères ont été enlevés de la bâtisse de la douane et placés ici. L'ascenseur à vapeur a été ôté et remplacé par un monte-charge électrique.

BÂTISSE DE DÉTENTION, PARC SAVARD.

Trois cents pieds de boyau à incendie de 2½ pouces avec accouplements, etc., et du linolelum ont été fournis.

Des réparations ont été faites aux planchers, à l'appareil de chauffage, au plombage, à la charpenterie, etc. Cinq autres chambres ont été installées dans le vieux hangar.

BÂTISSE DES IMMIGRÉS—JETÉE PRINCESSE-LOUISE.

Douze ouvertures nouvelles ont été pratiquées dans le mur et un nombre égal de châssis et de fenêtres ont été posés dans le vieux hangar à bagage. On a érigé une bâtisse pour y installer deux rangées de cabinets d'aisance; 1 lit, 4 chaises, 1 miroir, 2 nattes pour les pieds et une garde-robe ont été fournis pour l'agent; un pupitre et une chaise pour l'assistant de l'agent; un lavabo et un tuyau pour l'eau dans le bureau du capitaine Lebel, ont été fournis. On a posé un plancher en bois dur dans une chambre; 5 lumières électriques additionnelles ont été posées; 450 pieds de boyau à incendie de 2½ pouces avec accouplements, avec des lances et un dévidoir en acier, une hache, un levier, un coffre d'outils, etc., ont été fournis.

Une cloison a été faite dans le bureau des billets du chemin de fer du Grand-Tronc; 3 poêles ont été réparés, on a fourni du linoleum, des stores pour les fenêtres et une horloge.

BUREAUX DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

On a loué un logement temporaire dans la bâtisse de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario.

Des meubles additionnels et une quantité d'articles nécessaires ont été fournis.

QUEBEC-EST (SAINT-ROCH).

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE.

Cet édifice, qui a été décrit dans mon rapport de l'année dernière est encore en voie de construction.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Architecte surintendant, René P. Lemay.

Entrepreneurs, MM. Jinchereau et Lamonde.

Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage à eau chaude, Vaudry et Matte.

Entrepreneurs pour l'éclairage à l'électricité, Empire Electric Mfg. Co.

RICHMOND.

ÉDIFICE PUBLIC.

Le plombage a été renouvelé; des planchers en bois dur ont été posés dans l'appartement du gardien et la fournaise à eau chaude a été réparée.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

RIGAUD.

SALLE D'ARMES.

On a installé un cabinet de toilette; un urinoir dans les cabinets d'aisance, et un évier ont été posés et mis en connexion.

Le travail a été surveillé par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

RIMOUSKI.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a posé des portiques permanents aux deux entrées principales de la bâtisse.
Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

ARSENAL.

Le 4 janvier 1910, un contrat a été passé pour la construction de cet édifice sur un terrain de 96 pieds de longueur sur la rue Saint-Jean-Baptiste, par 100 pieds de largeur.

Cet édifice comprend deux étages en brique, un soubassement en pierre mesurant 30 pieds de front par 38 pieds de profondeur. A l'exception du soubassement où le plancher est en béton et les cloisons en brique, les planchers, les cloisons, les escaliers et le toit sont en bois.

Le soubassement comprend un compartiment pour la fournaise, un autre pour le combustible, deux magasins et une entrée d'escalier. Au rez-de-chaussée se trouvent une chambre d'assemblée, 2 chambres du commandant des compagnies, 2 salles d'armes et 2 vestibules d'entrée; au premier étage il y a une salle de lecture, la chambre du commandant du régiment et le magasin du quartier-maître.

Les plans, etc., ont été préparés par le ministère.

Entrepreneurs, Dumont et McLean.

SAINT-HYACINTHE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Les bureaux de la bâtisse de la douane ont été nettoyés et peinturés; on a posé une nouvelle section à la fournaise et fait des réparations générales peu importantes.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

BUREAU DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Au premier étage du soubassement on a ajouté des calorifères à l'appareil de chauffage; la clôture de cour et les barrières ont été réparées.

Travaux surveillés par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

SHERBROOKE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Les bureaux de la douane ont été agrandis, nettoyés, peinturés et des planchers en bois dur ont été posés; un nouveau comptoir et une cloison ont été installés.

Le travail a été surveillé par G. S. Gingras, Montréal, P.Q.

MANÈGE MILITAIRE.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière est terminé et prêt à être habité.

Les plans, etc., ont été préparés par le ministère.

Architecte résident, J. W. Grégoire.

Entrepreneurs pour la construction de la bâtisse et l'appareil de chauffage, MM. Simoneau et Dion.

Entrepreneur pour le posage des fils électriques, A. E. Choquette.

Entrepreneurs pour l'appareil d'éclairage à l'électricité, MacCallum & Co.

PROVINCE D'ONTARIO.

BARRIE.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a peinturé, à l'extérieur, des ouvrages en pierre, en brique, en bois et en fer ainsi que les boîtes à lettres dans les rues; les gouttières et les tuyaux de descente ont été réparés, un cabinet d'aisance a été placé dans le logement du gardien.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

BELLEVILLE.

ÉDIFICE PUBLIC.

L'intérieur et l'extérieur de la bâtisse ont été nettoyés, peinturés, etc.

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de Thos. H. Hastings, commis des Travaux, Toronto, Ont.

BERLIN.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a construit une nouvelle clôture, un nouveau plancher dans l'attique et une plate-forme en béton. Les murs du soubassement ont été blanchis, l'appareil de chauffage a été raccordé avec la Central Heating Co. et des réparations ont été faites aux meubles et à l'ouvrage en brique.

Travaux surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

BRAMPTON.

ÉDIFICE PUBLIC.

Une chambre de bain a été placée dans le logement du gardien; on a installé un réservoir à l'eau chaude, adapté au poêle, ainsi qu'un évier dans la cuisine. Des réparations peu importantes ont été faites à la charpenterie, à la peinture, au système d'éclairage et aux boîtes à lettres.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

BRANTFORD.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des tuyaux nouveaux et des grilles ont été posés à la bouilloire et des réparations faites à l'ameublement.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

BRIDGEBURG.

ÉDIFICE PUBLIC.

Certaines chambres de l'édifice ont été garnies de papier de tenture, colorées à l'eau et peinturées; des casiers pour les documents ont été fournis au bureau de la douane.

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

CHATHAM.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des changements et des améliorations ont été faits à la cloison en treillis du bureau de poste.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

CLINTON.

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE.

On a amélioré le réservoir septique, une échelle de sauvetage et un balcon ont été construits.

L'ouvrage a été surveillé par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

COBOURG.

ÉDIFICE PUBLIC.

La bâtisse a été nettoyée, colorée à l'eau et peinturée.

Travaux surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

DUNDAS.

ÉDIFICE PUBLIC.

Deux bassins à toilette ont été installés dans cette bâtisse.

Travaux surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

DURHAM.

ARSENAL.

Cet édifice, décrit dans mon dernier rapport annuel, est encore en cours de construction.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, James Lenahen.

Entrepreneur, Hugh McDonald.

FORT-WILLIAM.

ÉDIFICE PUBLIC.

Le 19 novembre 1908, un contrat a été passé pour construire une allonge d'un étage en arrière et sur toute la longueur du bureau de poste—58 pieds par une largeur de 33 pieds. Dans la chambre de travail du bureau de poste, une partie du mur en arrière a été enlevée et le mur au-dessus soutenu par des poutres en fer, donnant ainsi plus d'espace et de facilités pour le travail du bureau de poste. L'allonge est finie et habitée.

Les plans, etc., préparés par le ministère.

Commis des travaux, W. J. Rankin.

Entrepreneur pour la construction de l'allonge, Chas. H. Sherwood.

Entrepreneur pour l'appareil de chauffage, The Bennett-Wright Co.

Entrepreneur pour la peinture et la coloration à l'eau, Alex. S. Ross.

Entrepreneur pour l'ameublement, the Ottawa Furniture Co.

Entrepreneur pour l'éclairage, The Western Electric Co.

GLENCOE.

ÉDIFICE PUBLIC—ARSENAL.

Cet édifice décrit dans mon rapport de l'année dernière est complété et prêt à être habité.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, J. E. Hull.

Entrepreneur, Geo. A. Proctor.

Entrepreneurs pour l'ameublement, The Chas. Rogers & Sons Co.

Entrepreneurs pour l'éclairage, The Commercial Electric Co.

Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage à eau chaude, Nagle et Mills.

HAMILTON.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des portes d'entrée et une balance d'une capacité de 3 tonnes ont été construites pour le bureau de poste; les câbles de suspension des ascenseurs renouvelés et renforcés.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

STATION POSTALE "B".

Des comptoirs, des cloisons à treillis, un coffre-fort, les fils électriques et des filets protecteurs en fil de fer ont été fournis. On a peinturé, verni et posé des plaques avec inscriptions.

L'ouvrage a été surveillé par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

KINCARDINE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent, est complété.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, Angus Kerr.

Entrepreneur pour la bâtisse, Wm Nicholson.

Entrepreneurs de l'aménagement, The Chas. Rogers Sons Co.

Entrepreneurs pour l'éclairage, Hall et Dollery.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, Keith et Fitzsimmons.

KINGSTON.

COLLÈGE MILITAIRE "ROYAL".

Dispositions des casernes pour les étables.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière est terminé et habité.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Architecte résident, H. B. Smith.

Entrepreneur. M. Sullivan.

LINDSAY.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a fait des réparations à l'appareil de chauffage, au plombage et aux papiers de tenture.

Travaux surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

LEAMINGTON.

ÉDIFICE PUBLIC

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est encore en voie de construction.

Les plans et devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, Samuel O. Roach.

Entrepreneurs, W. J. Leslie et W. A. Mitchell.

Entrepreneurs pour l'éclairage, The Commercial Electric Co.

LONDON.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Des auvents ont été posés à quatre fenêtres; on a réparé le plâtrage et le trottoir.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

MAGASIN MILITAIRE.

La latte en forme d'arête de poisson a été changée pour de la latte métallique. L'ascenseur a été réparé.

Tous les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

BUREAU DE POSTE.

Un plancher en érable a été posé dans le bureau principal et les colonnes ont été entourées de fer laminé. Une cloison à treillis, en chêne, a été construite pour faire un bureau au maître de poste, des meubles ont été fournis pour le bureau; on a construit un pilier en brique et en ciment sur lequel on a placé la machine a oblitérer les timbres. Des filets en fil de fer ont été posés à la lanterne du toit; les chaudières ont été réparées.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

MARKHAM.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, qui a été décrit dans mon rapport de l'année dernière, est terminé et habité.

NIAGARA-FALLS.

ÉDIFICE PUBLIC.

La cloison à treillis du bureau des mandats d'argent a été modifiée et agrandie; les allèges des fenêtres ont été renouvelées ainsi que le réservoir d'expansion, et le

réservoir du lavabo; les grilles de la fournaise ont aussi été renouvelées et la fournaise a été calfatée. On a réparé le toit, les cadres des fenêtres, la fournaise et la charpenterie.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

NORTH-BAY.

ÉDIFICE PUBLIC.

Tout l'ameublement pour l'intérieur de la bâtisse a été fourni; des changements ont été faits au plombage; on a réparé les portes, les fenêtres, les lanternes du toit et les ressorts des portes.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

OTTAWA.

LABORATOIRE BIOLOGIQUE, FERME EXPÉRIMENTALE (CENTRALE).

Le plombage et les tuyaux à gaz de la division de chimie du laboratoire ont été posés sous la surveillance du commis des travaux du ministère.

ÉDIFICE "CANADIAN".

Cet édifice, situé sur la rue Slater, est loué. Au ministère de l'Intérieur, deux bains pour les calques bleus "blue prints" ont été posés, l'un pour la division de l'industrie forestière et l'autre pour celle de l'immigration. Environ une douzaine d'éventails électriques ont été fournis; 111 lampes suspendues, 33 lampes en cou de cygne et 25 lustres de 3, 4 et 5 lumières, ont été fournis et posés; dans la division d'enregistrement, on a posé un système d'éclairage et un système de cloches d'appel ainsi que dans diverses autres divisions; les différents systèmes d'éclairage ont été beaucoup modifiés. On a fourni 11 garde-brise aux fenêtres, 5 écrans de foyer, 9 moustiquaires, 7 pupitres, 4 ventilateurs, 27 tables, 1 armoire contenant 84 tiroirs, 38 coussins de chaises, armoire pour les plans, 64 chaises, 9 escabeaux, 4 cadres de portes, 8 armoires à rayons, 3 portes couvertes en drap, 100 pieds de cloison vitrée. On a renouvelé les vitres des châssis.

ÉDIFICE DE L'EST.

Les cabinets d'aisance au ministère des Finances ont été entièrement renouvelés. Le corridor du ministère des Finances a été pavé en Doloment. Trois urinoirs, avec des réservoirs à chute, ont été placés dans le ministère des Finances et trois autres ont été placés au Conseil privé. Vingt-six chambres ont été nettoyées, peinturées et colorées à l'eau et leurs planchers ont été huilés. Dix de ces chambres se trouvent dans le ministère du Secrétariat d'Etat, 7 dans le ministère du Conseil privé, 4 dans le ministère des Finances, 3 dans le ministère du Secrétariat d'Etat et 2 dans le ministère de la Justice. Douze planchers en bois dur ont été posés, 4 dans le ministère du Secrétariat d'Etat, 3 au Conseil privé et 3 au bureau des Affaires des Sauvages, ainsi que 2 dans le ministère de la Justice. Vingt-six baguettes avec des rideaux ont été fournis—12 pour le ministère du Secrétariat d'Etat, 8 pour le ministère des Finances, 4 pour le bureau des Affaires des Sauvages et 2 pour le ministère de la Justice. Des cloisons avec des portes, etc., ont été construites—82 pieds linéaires pour le ministère du Secrétariat d'Etat, 81 pieds pour le ministère des Finances, 16 pieds pour la division de l'Auditeur général et 114 pieds pour le bureau des Affaires des

Sauvages; des bassins à toilette, avec les connexions du tuyau à l'eau, etc., ont été posés, 3 pour le ministère des Finances, 3 pour le ministère du Secrétariat d'Etat et 1 pour le ministère de la Justice; on a placé des tablettes dans six voûtes au ministère du Secrétariat d'Etat. Vingt-quatre pieds linéaires de tablettes ont été posées pour le ministère des Finances et 45 pieds pour la division de l'Auditeur général; 11 châssis avec cadres ont été posés, 6 dans le ministère du Secrétariat d'Etat et 5 dans le ministère des Finances, 2 châssis-doubles ont été posés au premier ministère mentionné et 4 garde-brise pour les fenêtres du dernier ministère. Quatorze armoires ont été fournies; 6 pour le bureau des Affaires des Sauvages, 4 pour le ministère de la Justice, 3 pour la division de l'Auditeur général et 1 pour le ministère du Conseil privé. Cinq armoires pour des livres ont été fournies—3 pour le ministère de l'Auditeur général et 2 pour le bureau des Affaires des Sauvages. Trente-deux tables ont été fournies, 10 pour le bureau des Affaires des Sauvages, 9 au ministère du Secrétariat d'Etat, 5 au ministère de la Justice, 4 au ministère des Finances et 4 chez l'Auditeur général. On a fourni 5 écrans de foyer, 3 au ministère du Secrétariat d'Etat et 2 dans la division de l'Auditeur général. Quatre planchers ont été huilés et vernis dans le ministère des Finances; 4 porte-cartes géographiques, 6 rangs de crochets pour chapeaux et habits, 2 escabeaux, 6 tréteaux, 2 pupitres et 3 tabourets ont été fournis au bureau des Affaires des Sauvages. Trois armoires à rayons, 3 coussins et 3 étagères ont été fournis au ministère de la Justice; 2 armoires à casiers et 12 porte-journaux ont été fournis au ministère du Conseil privé. Cinq portes couvertes en drap ont été posées dans le ministère du Secrétariat d'Etat. On a renouvelé 55 vitres aux châssis dans le ministère des Finances, 60 au ministère du Secrétariat d'Etat, 25 au ministère du Conseil privé, 7 chez l'Auditeur général, 79 au bureau des Affaires des Sauvages, 26 au ministère de la Justice et un grand nombre de vitres ont été posées dans les entrées et les corridors. Vingt-deux lampes pour pupitres ont été fournies, 14 dans la division de l'Auditeur général, 3 chacune au ministère du Secrétariat d'Etat et au bureau des Affaires des Sauvages, et 2 au ministère du Conseil privé; 41 lampes suspendues ont été posées, 20 au bureau des Affaires des Sauvages, 8 au ministère de la Justice, 5 dans la division de l'Auditeur général, 4 au ministère du Secrétariat d'Etat et 4 au ministère du Conseil privé. Un lustre à 8 lumières et un petit poêle électrique ont été fournis au Conseil privé; un lustre à 2 et 3 lumières a été fourni au ministère des Finances, 2 lampes "Meridian", 2 consoles et un serpentin au bureau des Affaires des Sauvages; 3 lustres de 3 lumières et 15 cadres au ministère de la Justice; les fils de trois horloges et d'un éventail électriques ont été renouvelés dans le même ministère, et 356 verges de boiserie ont été peinturées. On a fourni 5 tabourets pour la branche de l'Auditeur général et 5 meubles ont été placés dans le ministère du Secrétariat d'Etat. Un grand nombre de chaises ont été rembourrées et des réparations ont été faites aux cloches d'appel, au vitrage, etc.

On a fait de l'ouvrage peu important tel que des inscriptions sur les portes, du peinturage, des réparations générales, etc. Les châssis doubles et les persiennes ont été enlevés, placés en sûreté, nettoyés, replacés en temps convenable; on a enlevé la neige des toits, des sentiers et des chemins durant l'hiver.

Les travaux ont été faits sous la surveillance du ministère.

Surintendant, John Shearer, jr.

MUSÉE GÉOLOGIQUE, RUE SUSSEX.

On a installé 19 lampes suspendues, 9 lampes en cou de cygne et 12 lampes "Tungsten". Un certain nombre d'abat-jour et de manteaux de cheminée, etc., a été fourni. Les cloches ont été réparées et on a posé des vitres à 24 châssis.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.

On a renouvelé le trottoir sur une longueur de 137 pieds linéaires par 3 pieds et 6 pouces de large, 560 pieds linéaires de 3 pieds et 3 pouces de large ainsi qu'une passerelle de 10 pieds par 4 pieds. On a employé 2,900 pieds de madriers de 2 pouces M.P. pour réparer le trottoir. On a fait et peinturé des clôtures neuves sur une étendue de 116 pieds linéaires de 4 pieds de haut; 93 pieds de 6 pieds et 6 pouces de haut en planches brutes; 872 pieds de clôture de borne de 7 pieds de haut, de même que deux tourniquets, 2 barrières ont été peinturées, 2 poteaux de barrière, dressés, moulurés et peinturés; 18 nouveaux poteaux ont été posés pour une clôture en fil de fer; 200 pieds linéaires de planches à la base de la clôture avec 25 poteaux de clôture ont été peinturés. La vieille bâtisse aux légumes mesurant 66 pieds x 16 pieds x 7 pieds a été entièrement reconstruite. On y a posé un plancher en ciment, des tuyaux de ventilation, des doubles portes, des compartiments et des fils électriques. Une porte a été percée dans la fondation en béton de la chambre de la fournaise et des marches en béton ont été construites en dehors, le tout entouré de côtés en vitres et d'un toit en tôle galvanisée. La porte au bout de la serre aux pensées a été exhaussée de 18 pouces, et une allonge de 18 pieds para 16 pieds et 10 pieds a été ajoutée au compartiment réfrigérateur pour les fleurs. Une partie de la cave de la serre a été divisée en cloisons pour la culture des champignons. Dans la serre aux pensées, les plates-bandes ont été soulevées de 10 pouces, les tablettes ont été arrangées de nouveau et des tuyaux de chaleur principaux ont été posés. Dans les jardins, 6 couches-chaudes avec 18 châssis, une couche-chaude pour les azalées, 475 pieds linéaires de tuyaux en tuiles de 4 pouces et 12 tuyaux verticaux ont été mis en connexion; 42 poteaux pour les vignes, 400 boîtes pour semer les graines, 3 cloisons à treillis, 150 pieux de support, 150 piquets pour marquer les plates-bandes, 500 étiquettes pour marquer les plantes et 150 pieds de boyau de 1½ pouce, pour l'arrosage, ont été fournis.

Un terrain pour le jeu de tennis, mesurant 120 pieds par 95 pieds, a été disposé sur l'ancien terrain du jeu de boules; 8 pouces de terre ont été enlevés et remplacés par du gravier, de la terre et du gazon bien posé.

Dans la salle à manger de l'Hôtel, les corniches des plafonds, les architraves des portes et des fenêtres, les portes et les plinthes ont été enlevées et remplacées par de nouvelles corniches, de nouvelles architraves, des portes en acajou et des panneaux de lambris. Des fils électriques nouveaux ont été posés dans cette salle, on a fourni un petit poêle électrique ainsi que 2 tables. Le haut de la cheminée au-dessus du bureau de Son Excellence ayant été endommagé par l'humidité, on en a enlevé 5 pieds de hauteur et on l'a reconstruit en briques à feu.

Dans le hangar on a construit un plancher en ciment et fait des murs pour conserver les cendres de bois pour les jardins. Le dessus en ciment des murs extérieurs a été entièrement renouvelé et la partie inférieure peinturée. Les deux cabinets d'aisance et le lavabo attenant au corridor principal, ont été enlevés et on a fait un plancher neuf à cette chambre que l'on a réparée, peinturée et colorée à l'eau. On a fourni 26 moustiquaires, 6 escabeaux, 2 tables, 3 boîtes, 42 caisses à empaqueter, 1 mortier en marbre et 2 poêles "Québec".

A l'Hôtel on a fait 2,180 verges de peinturage de deux et trois couches; 1,089 verges de nettoyage et de coloration à l'eau, 210 verges de peinturage et de vernissage; 15 verges de tuyaux ont été bronzées; 108 rouleaux de papier à tenture ont été fournis et on a fait 188 pieds de vitrage. On a fait 1,275 verges de peinturage, de deux et trois couches, dans les serres, 350 verges de badigeonnage à la chaux, 22 verges de vernis à la laque, 448 pieds de vitrage et il a fallu un travail de 32 jours pour gratter et glacer les vitres.

Des réparations et des améliorations ont été faites aux meubles, à l'appareil de chauffage, au plombage, aux tuyaux à l'eau, au service des cloches, à la menuiserie, au plâtrage et au vitrage. On a fourni un réfrigérateur, 1 poêle à l'huile, 1 poêle, 12 lanternes, 2 machines à hacher la viande, 9 casseroles, 1 douzaine de couteaux, 1

douzaine de fourchettes et de cuillères; 2 râpes, 3 grils, 3 passoires, 18 plats en verre, 98 bols de faïence, 36 pots, 50½ douzaines de verres, 12 bols en porcelaine, 27 douzaines d'assiettes, 24 douzaines de tasses et soucoupes; 109 verges de tapis, 1 natte pour les pieds et 33½ verges de linoleum ont été posées. En fait de lingerie, on a fourni 12 nappes pour la cuisine et 12 linges pour la porcelaine. Douze douzaines de serviettes pour la cuisine et 6 douzaines de torchons pour les étables, ont été fournies.

Au *Cottage Rideau,* 27½ carrés de bardeaux ont été renouvelés, et sur la couverture du toit plat on a posé 3 carrés de tôle galvanisée et on a mis des noquets à 4 cheminées; 2½ carrés de plancher de 1½ pouce ont été renouvelés sur la galerie; un porche d'hiver a été construit à l'entrée d'en arrière; des châssis doubles ont été posés dans le soubassement; on a fait 914 verges de peinturage de deux et trois couches, 1,170 verges de nettoyage et de coloration à l'eau, 26 verges de peinturage émaillé. On a fourni 98 rouleaux de papier à tenture et on a fait les réparations nécessaires aux murailles. On a teint et verni les meubles et mis des étiquettes sur les caisses d'emballage. Tous les tapis ont été nettoyés et replacés. Les meubles suivants ont été achetés: 1 piano et un banc de piano, 1 lit en fer avec matelas et traversins, 1 table de toilette, une série de tiroirs, 3 chaises longues, 5 paires de rideaux, 2 tapis de table, 2 couvrepieds, 8 coussins et 1 écran. On a fourni 52½ verges de tapis Wilton, 57½ verges de tapis de Bruxelles, 84½ verges de tapis de velours et 26 verges de linoleum. Les vieux tapis ont été posés dans quatre chambres des serviteurs dans le soubassement. On a aussi fourni 50 pieds de boyau de ½ pouce et aussi un ameublement de chambre à coucher, 8 objets différents en faïence pour service à toilette; 1 soupière, 15 tasses, 15 soucoupes et 17 goblets et 17 verres.

Les serres ont été gardées en bon état, le foin a été coupé et rentré, les pelouses, les avenues, etc., ont été entretenues. On a placé la glace dans la glacière. La neige des toits, des sentiers, des glissoires, des patinoirs, etc., a été enlevée par les journaliers du ministère qui ont également tenu en bon état les terrains, les pelouses, les jardins et les bâtisses pour les plantes. Les ronds du curling et des patinoirs ont été couverts d'eau et entretenus et la glissoire a été gardée en bon état. Le nettoyage périodique, l'empaquetage et le dépaquetage ont été faits aux époques habituelles. A l'occasion des réceptions, des arrangements ont été faits pour avoir un personnel suffisant; les patinoirs, les glissoires, etc., ont été maintenus en bon état.

Les travaux ont été surveillés par Wm Hutchison, surintendant.

ÉDIFICE DE LA BANQUE "IMPÉRIAL", RUE WELLINGTON.

Cet édifice est loué. On y a installé les bureaux du secrétaire du ministère de l'Intérieur et la division des commis en loi qui étaient dans l'édifice Langevin. Toutes les chambres ont été nettoyées, colorées à l'eau, peinturées et les planchers huilés. On a écrit à la peinture un grand nombre d'inscriptions et les meubles ont été réparés. On a posé un nouveau tuyau d'égout et des réparations générales ont été faites à la maçonnerie, au briquetage, à la charpenterie, au plâtrage et un vieil escalier a été enlevé.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

ÉDIFICE LANGEVIN.

Dans le laboratoire de chimie de la section du tabac, on a placé 2 éviers, une armoire pour exhaler le gaz, un ventilateur, un réservoir à l'eau, et les tuyaux nécessaires pour le gaz et pour l'eau; un tuyau d'égout a été fourni et mis en connexion. Un nouveau bureau de poste a été aménagé pour le ministère de l'Agriculture, on y a placé des armoires à casiers et un comptoir; 3 machines à additionner ont été installées dans le ministère des Postes. Onze chambres ont été nettoyées, colorées à l'eau, peinturées et les planchers nettoyés—7 pour le ministère des Postes et 4 pour

le ministère de l'Agriculture. Seize portes nouvelles avec leurs cadres ont été fournies, 12 pour le ministère des Postes et 4 pour le ministère de l'Agriculture; 6 châssis avec leurs cadres ont été posés au ministère des Postes; 92 lampes suspendues ont été fournies, 57 pour le ministère de l'Agriculture et 35 pour le ministère des Postes; 15 lampes pour pupitres ont été fournies, 10 pour le ministère de l'Agriculture et 5 pour le ministère des Postes. On a fourni 9 baguettes avec rideaux pour le ministère de l'Agriculture; 21 coussins pour chaises ont été fournis, 14 pour le ministère de l'Agriculture et 7 pour le ministère des Postes; 6 casiers pour livres ont été fournis au ministère de l'Agriculture; 9 tables ont été fournies au ministère de l'Agriculture et 2 tables pour le ministère des Postes. On a fourni 6 escabeaux pour le ministère de l'Agriculture et 6 autres pour le ministère des Postes. On a placé 259 pieds linéaires de tablettes dans le ministère de l'Agriculture et 60 pieds au ministère des Postes. Deux calorifères ont été placés et mis en connexion dans le ministère de l'Agriculture et deux autres pour le ministère des Postes. On a placé 5 bassins pour cabinets d'aisance dans le ministère des Postes, de plus on a fourni 2 armoires, 12 coffres, 6 baguettes à rideaux, 2 boîtes à clairevoie, 16 lumières "Tungsten" ainsi que 12 panneaux en fil de fer aux cloisons et 2 panneaux en reps pour écrans. Six rouleaux de stores, 16 moustiquaires, un certain nombre de fers électriques et 50 pieds de cloison ont été fournis pour le ministère des Postes. On a réparé plusieurs meubles, posé des vitres aux fenêtres, des réparations peu importantes de toutes sortes, ont été faites.

Les corridors du premier étage, du second étage et de l'attique ont été nettoyés, colorés à l'eau et peinturés, 5,306 verges ont été lavées et colorées à l'eau, 1,295 verges ont été peinturées de deux couches, 4,109 pieds linéaires de tuyaux et 49 radiateurs, ainsi que 818 verges de la cage de l'ascenseur ont été peinturées avec de l'aluminium.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

John Shearer, surintendant.

PARC DE LA CÔTE DU MAJOR.

Les réparations ordinaires ont été faites; le gazon et les parterres bien entretenus. L'étalage des crysanthèmes et l'étalage du printemps comprenant 44,000 bulbes ont été un succès.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

Thomas Davis, jardinier.

ÉDIFICE DE LA MILICE, RUE SLATER.

Deux machines électriques pour les calques bleus " blue prints " ont été posées et mises en connexion. Quatre chambres ont été nettoyées, colorées à l'eau, peinturées, et les planchers huilés; des réparations ont été faites à l'ascenseur et au tuyau d'égout. On a fourni 4 armoires avec des casiers, 2 bibliothèques, 4 tables, 4 escabeaux, 4 casiers vitrés, 9 garde-brise pour fenêtres, 4 coussins pour chaises, 40 pieds de tablettes et une cloison d'un seul panneau; 2 foyers ont été briquetés et des réparations ont été faites à 26 chaises, 9 pupitres, 7 tables, aux serrures et aux ferrures; on a posé des vitres à 48 fenêtres; on a écrit à la peinture des inscriptions et les meubles ont été peinturés et vernis.

Les travaux ont été faits sous la surveillance du ministère.

Surintendant, John Shearer.

BUREAUX N° 98, WELLINGTON (ÉDIFICE NAGLE).

Cette bâtisse est louée. Quatre chambres ont été nettoyées, colorées à l'eau, et les planchers ont été réparés.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

ÉDIFICES DU PARLEMENT.

Dans la voûte située au-dessous de l'entrée principale, on a installé un appareil de fils électriques pour les téléphones, pour les cloches et l'éclairage. Les tuyaux ont été couverts avec de l'asbeste et on a posé des fils pour un grand nombre d'horloges électriques. Dans les bureaux du "hansard" on a placé un système de ventilation raccordé à celui de la Chambre des Communes; on y a posé un éventail à part pour pouvoir s'en servir indépendamment du système de la Chambre des Communes. Dans les bureaux de la Chambre des Communes, des éventails de ventilation ont été posés et les connexions des cloches ont été examinées, et à certains endroits les cloches ont été renouvelées. Dans l'appartement de l'Orateur, une chambre de toilette pour les dames a été construite; une porte a été percée pour faire une nouvelle entrée. On a fait une cloison en bois et maçonnerie, deux en terra-cotta, plâtrées, et une cloison à panneaux. On a fait un plancher en ciment au bas de l'ascenseur. Dans la Chambre des Communes, 28 pièces ont été nettoyées, les murs et les plafonds colorés à l'eau, la boiserie peinturée et les planchers ont été réparés. On a fait un travail semblable dans 3 pièces du Sénat. Douze nouveaux bassins à toilette ont été posés pour le personnel de la Chambre des Communes ainsi que 3 éviers, 1 glacière, 1 bûche pour foyer à gaz, 2 calorifères, 5 groupes d'appareils d'éclairage, 1 vibrateur pour le massage, 1 robinet, 10 nouvelles portes avec leurs cadres, 4 nouveaux planchers, 4 portes en fil de fer, 3 portes-moustiquaires, 73 armoires, 8 rangées de tablettes à rayons, 2 portes couvertes en tapis vert, 16 rangées de tablettes à rayons, 4 tables, 3 écrans de foyer, 485 pieds linéaires de moulures. On a fourni 6 escabeaux, 20 baguettes avec des rideaux, 109 porte-journaux, de la moulure à cadres dans 9 pièces et 3 bains pour douches. Des réparations ont été faites à 65 chaises, à 8 sofas, à 425 pieds de moulures, aux ventilateurs, au plâtrage, à la maçonnerie, etc. Plusieurs meubles ont été nettoyés, peinturés et vernis ainsi que des armoires, des châssis doubles, des portes, des enseignes, des porte-chapeaux, des chaises, des pupitres, des tables, des tablettes, des casiers et des divans. On a posé des vitres neuves à 231 châssis, unis ou de fantaisie, et les corridors ont été réparés. Au Sénat, on a renouvelé les vitres de 21 châssis, et partout dans la bâtisse on a réparé les serrures, les ferrures.

Les ouvrages en cuivre ont été réparés, nettoyés, en partie renouvelés et mis en bon état.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

TERRAINS DU PARLEMENT.

Neuf cent-trente-cinq pieds linéaires de la chaussée en gravier, qui a 32 pieds de largeur, ont été pavés avec une fondation en béton finie en asphalte. L'allonge des édifices du Parlement faisant dévier les allées, 406 pieds linéaires de trottoirs, 8 pieds de large, ont été construits de la même manière. Autour de cette allonge on a renouvelé 300 verges de terre à partir du chemin, 2,633 verges de pelouse ont été posées ainsi qu'une même quantité de verges de gazon. On a planté 1,800 arbres et arbrisseaux le long du chemin des Amoureux; 5 canons, capturés par le contingent Canadien pendant la guerre des Boers dans le Sud-Africain, ont été placés en arrière de la bibliothèque du Parlement.

On s'est servi de 49,000 bulbes pour l'étalage des fleurs au printemps.

Les travaux ont été surveillés par John Shearer, surintendant.

Thomas Davis, jardinier.

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE.

On a fait une addition à l'entrée du bureau de poste; des réceptacles pour les lettres ont été posés. L'ascenseur a été peinturé. Des galeries d'observation ont été érigées au rez-de-chaussée et au premier étage. On a fourni des filtres pour l'eau,

des auvents pour les fenêtres ainsi que plusieurs tapis et des meubles. Des changements ont été faits au plombage.

De nouvelles marches en pierre ont été construites aux réceptacles des lettres dans les rues. Dans le soubassement, au pied de l'ascenseur, on a fait une excavation, et démoli un mur en brique qui a été reconstruit. On a installé une rangée de cabinets d'aisance dans le soubassement et trois cabinets d'aisance et un lavabo ont été installés dans l'attique. Une pompe a été posée et raccordée au soubassement pour faire monter l'eau aux cabinets d'aisance de l'attique. On a construit une cloison dans l'attique et deux autres dans le soubassement. Les planchers du rez-de-chaussée ont été huilés neuf fois durant l'année; on a peinturé le bureau de l'échange et on a posé des vitres à 39 châssis.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, J. Shearer.

IMPRIMERIE DE L'ÉTAT.

Dans cinq nouveaux bureaux on a placé des bassins à toilette, un appareil de chauffage, un appareil d'éclairage, des cloches, etc. La chambre des impressions du parlement a été peinturée; le bureau du surintendant de l'imprimerie et la chambre où s'impriment les listes électorales ont été renouvelés. Le vitrage de cinquante fenêtres a été réparé; on a fourni 2 portes nouvelles avec leurs cadres, 12 coussins pour chaises, 1 banc de travail avec des tiroirs et des armoires, 14 lampes suspendues, 1 lampe pour pupitre, 10 lustres de 3 lumières et 5 lampes à arc.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

ÉDIFICE "REGAL", RUE O'CONNOR.

Cet édifice est loué. Le ministère du Travail qui était autrefois installé dans l'édifice de la banque Molson et dans l'édifice G. N. W. T., angle des rues Metcalfe et Sparks, occupe maintenant l'édifice "Regal". On a fourni plusieurs nouveaux meubles ainsi qu'un aménagement spécial pour une bibliothèque et des bureaux. On a installé un système complet de cloches d'appel, 2 lampes de pupitre, 2 lampes suspendues, 4 lustres de 3 lumières et six éventails électriques. On a fait installer, par les ouvriers du ministère, 16 pieds de comptoir avec tablettes, des portes, etc.; 3 armoires en bois de pin, 4 pupitres, 4 portes couvertes en drap, 8 baguettes avec des rideaux et 64 pieds linéaires de cloison.

Des réparations et des changements ont été faits aux meubles, aux moulures, aux portes, aux fenêtres et aux armoires. On a fourni des serrures, des clefs, etc.

Le bureau de l'O. C. D. n° 4 de la milice canadienne, qui se trouvait dans l'édifice de la banque Molson est maintenant au "Regal". On y a installé un système complet de lumières, de téléphones, de cloches, etc., ainsi que des meubles, tout un aménagement et des tapis.

La division d'assurance du ministère des Finances a été déménagée au dernier étage de cet édifice.

Tous les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

RÉPARATIONS DES RUES, ETC.

Le côté nord du pont Dufferin a été réparé.

Les chemins, les allées et les rues ont été grattés, nettoyés et réparés d'une manière générale, sous le contrôle du ministère. Les déchets, les rebuts et les cendres ont été enlevés de l'édifice de l'Est, de l'édifice de l'Ouest, de l'édifice Langevin, des édifices du parlement, des ateliers, du bureau de poste, du bureau de l'imprimerie, du musée, de l'édifice des archives, de l'édifice des magasins militaires, de l'hôtel des mon-

naies, des différents édifices loués, ainsi que des différentes rues, et ont été déposés sur la Pointe Nepean. On a rasé l'herbe, mis du fumier qu'on a ensuite enlevé, autour des édifices suivants: l'imprimerie de l'Etat, le carré Cartier, l'hôtel de la Monnaie, la rue Wellington, les deux ponts, le bureau des arpenteurs, le musée des pêcheries, l'édifice des archives et le musée géologique. Les cendres ont été enlevées des bâtisses où se trouvent les chaudières et les fournaises des différents édifices. La neige a été enlevée, durant l'hiver, des chemins, des trottoirs, des allées, des toits, des cours et on a mis du sable sur les allées.

Les travaux ont été surveillés par le personnel du ministère.

Surintendant, John Shearer.

ÉDIFICE SEYBOLD, ANGLE DES RUES SPARKS ET O'CONNOR.

Cet édifice est loué. Les tuyaux de renvoi ont été nettoyés; les portes d'entrée, les cloisons et la lanterne du toit ont été peinturées de nouveau. Au dernier étage, où se trouve le ministère de la Marine, les chambres ont été nettoyées, colorées à l'eau, peinturées, et on a posé un bassin à toilette et 3 radiateurs.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

RÉSIDENCE DE L'ASTRONOME EN CHEF.

Le 25 février 1909, on a passé un contrat pour la construction de cet édifice qui doit être érigé à la ferme expérimentale centrale. Cet édifice qui sera construit en brique comprendra deux étages, un toit en bois et un soubassement à façade de béton. A l'exception de la véranda et d'une partie saillante contenant l'escalier de la cave, l'édifice mesure en tout 47 pieds par 41 pieds et 3 pouces. Les cloisons du soubassement sont en brique et les planchers sont en partie faits en ciment; les autres planchers, les cloisons, les escaliers et le toit sont en bois. Dans le soubassement on fera une salle d'amusement pour les enfants, un compartiment pour la fournaise et le combustible, une buanderie, deux magasins et un cabinet d'aisance. Le rez-de-chaussée comprendra une salle à manger, un salon, une étude, une salle à déjeûner, une cuisine et deux garde-manger.

Le premier étage comprendra quatre chambres à coucher, un boudoir, une chambre à toilette, deux chambres de bain, un cabinet d'aisance, et une entrée d'escalier. L'attique comprendra cinq chambres à coucher, une chambre de bain, des cabinets d'aisance, etc. Un appareil de chauffage à l'eau chaude ainsi qu'un appareil d'éclairage électrique doivent être installés.

Les plans, etc., sont préparés et les travaux sont surveillés par le ministère.

Entrepreneurs pour la construction de la bâtisse, Doran et Devlin.

Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage, Martel et Langelier.

BÂTISSE D'AFFINAGE, HÔTEL DES MONNAIES.

Le 7 septembre 1909, un contrat a été passé pour la construction de cette bâtisse en pierre, à deux étages, et située sur l'emplacement de l'hôtel des Monnaies. Cette bâtisse, d'après le mode de construction, ressemble à l'édifice principal et mesure 60 pieds par 30 pieds d'après le plan. Le rez-de-chaussée comprend une chambre pour fondre les métaux, une voûte de sûreté, un bureau, une salle d'entrée, une chambre de bain et une chambre à toilette, une cabinet d'aisance, un ascenseur et une entrée d'escalier. Le premier étage comprend une cellule à l'argent, une cellule pour l'or, un laboratoire, un laminoir, une chambre où l'or est dissout, la chambre du générateur électrique et du tableau de distribution; une salle placée dans la partie supérieure et un cabinet d'aisance. Le chauffage se fait par la vapeur.

Les plans, etc., ont été préparés et les travaux ont été surveillés par le ministère.

J. Kennedy, commis des travaux.

Entrepreneur, John O'Leary.

HÔTEL DES MONNAIES.

Des puisards, des cheminées des soutes au charbon et des cabinets pour l'exhalation des gaz ont été construits. L'entrée de la barrière a été pavée en bloc de scories; des ventilateurs ont été posés.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

ÉDIFICE DE LA COUR SUPRÊME.

La chambre de toilette des dames et la salle à manger ont été entièrement nettoyées, colorées à l'eau, peinturées et les planchers ont été réparés; on a posé un nouveau cabinet d'aisance et un évier pour les eaux sales. On a posé des tuyaux de ventilation à quatre trappes des bassins. Les ouvriers ont fait 3 armoires, 3 armoires à casiers, 2 écrans, 2 tables et 25 pieds linéaires de moulure. On a écrit à la peinture plusieurs inscriptions; des réparations ont été faites aux armoires, aux pupitres, aux chaises, aux planchers, aux fenêtres, et 18 châssis ont été vitrés.

ÉDIFICE TRAFALGAR, ANGLE DES RUES BANK ET QUEEN.

Dans cet édifice on a loué plusieurs bureaux pour y placer la division du comptable du ministère de l'Intérieur, la Commission du service civil et la division des rentes viagères du ministère du Commerce. Treize pièces ont été colorées à l'eau et les planchers ont été huilés. Pour la commission du service civil, on a fourni 1 pupitre, 1 bibliothèque, 2 tables, 2 armoires, 2 baguettes avec des rideaux et quelques armoires et des boîtes ont été peinturées. Des réparations ont été faites à des pupitres, des tables, des chaises, des portes, des châssis, etc. Dix-sept châssis ont été vitrés. Les bureaux du sous-secrétaire d'Etat et des Affaires étrangères ont été déménagés de l'édifice de l'Est pour être installé dans cet édifice.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

ÉDIFICE DE L'OUEST.

La chambre des archives des Travaux publics du premier étage au nombre de trois, ont été converties en une seule chambre en enlevant les murs de séparation dont l'un traversait l'attique jusqu'au toit, et contenant une grande cheminée, ceci comprenant le support des planchers de l'attique sur des poutres d'acier et nécessitant un bon plâtrage, etc. Un aménagement complet a été fourni pour cette chambre.

Trente pièces ont été nettoyées, colorées à l'eau, peinturées et les planchers ont été réparés. Treize pièces au ministère des Travaux publics, 11 au ministère des Douanes, 6 au ministère du Revenu de l'Intérieur et 2 au ministère de la Marine; en même temps on a fait 766 verges de coloration à l'eau et 20 verges de peinture dans les corridors. Dans le ministère du Revenu de l'Intérieur on a remplacé une armoire qui renfermait un tuyau à gaz et un tuyau à l'eau, par une table ayant un système d'eau, de gaz et de drainage. Dix-huit planchers en bois dur ont été posés, 6 au ministère de la Marine, 3 au ministère des Travaux publics, 3 au ministère des Douanes et 2 pour le ministère du Commerce. Trente-sept nouveaux châssis, avec leurs cadres, ont été posés, 6 au ministère de la Marine, 5 au ministère des Travaux publics, 3 au ministère du Revenu de l'Intérieur, 2 à la division de la police à cheval et 21 au ministère des Douanes. Une cloche de téléphone a été installée au ministère du Revenu de l'Intérieur. Vingt-deux baguettes et des rideaux ont été fournis, 6 au ministère des Chemins de fer et Canaux et 6 au ministère du Revenu de l'Intérieur, 5 au ministère de la Marine et 5 au ministère des Douanes. Sept portes couvertes en drap ont été posées, 3 au ministère du Revenu de l'Intérieur, 2 au ministère des Chemins de fer et Canaux et 2 au ministère de la Marine. Trente et une tables ont été fournies, 13 au ministère de la Marine, 5 au ministère des Travaux publics, 11 au minis-

tère du Revenu de l'Intérieur, 6 au ministère des Chemins de fer et Canaux et 7 pour la Commission des chemins de fer. On a fourni des caisses d'emballage, 172 pour les Douanes, 26 pour le ministère de la Marine, 38 pour le ministère du Commerce, 16 pour les Chemins de fer et Canaux et 6 pour la Commission des chemins de fer. Quarante-quatre armoires ont été fournies, 10 au ministère des Douanes, 7 aux Chemins de fer et Canaux, 24 au ministère des Travaux publics et 3 au ministère de la Marine. Des tablettes ont été posées, dont 135 pieds linéaires au ministère des Douanes, 137 pieds linéaires au ministère du Commerce, 40 pieds linéaires au ministère du Revenu de l'Intérieur et 50 pieds linéaires au ministère de la Marine. Deux cloisons vitrées, avec des portes, ont été posées au ministère des Douanes, 20 pieds de cloison au ministère de la Marine, 35 pieds au ministère des Travaux publics, 80 pieds au ministère du Commerce et 15 pieds dans les bureaux de la Commission des chemins de fer. On a fourni 6 escabeaux, 3 au ministère des Douanes et 3 aux bureaux de la Commission des chemins de fer. On a fourni au ministère de la Marine 3 armoires à casiers et 4 boîtes pour les cartes marines. Des bassins à toilette ont été posés et raccordés, 2 au ministère des Travaux publics, 2 au ministère des Chemins de fer et Canaux, 2 au ministère de la Police à cheval et 1 au ministère du Revenu de l'Intérieur. On a fourni au ministère des Travaux publics, 1 pompe électrique, 1 bûche à gaz pour foyer, 1 armoire montante et 3 écrans de foyer. Cinq garde-brise pour les fenêtres et une lanterne de toit ont été placés. On a posé des moulures pour cadres dans trois chambres et 150 inscriptions ont été écrites à la peinture pour lt ministère des Douanes. Cent vingt-cinq lampes suspendues ont été installées, 17 au ministère des Travaux publics, 12 au ministère de la Police à cheval, 21 au ministère du Revenu de l'Intérieur, 12 au ministère des Douanes, 63 au ministère de la Marine et 9 au ministère des Chemins de fer et Canaux. On a fourni des lampes de pupitre, 6 au ministère des Douanes, 7 au ministère de la Marine, 5 au ministère des Chemins de fer et Canaux et 2 au ministère des Travaux publics. On a fourni 26 rouleaux pour cartes géographiques et 8 tabourets au ministère des Travaux publics ainsi que 3 appareils de téléphones nouveaux. On a installé 1 cabinet d'aisance et 3 ventilateurs au ministère des Chemins de fer et Canaux. Vingt et un lustres de 2, 3, 4 et 5 lumières ont été installés, 1 au ministère de la Police à cheval, 2 au ministère du Commerce, 5 au ministère des Chemins de fer et Canaux, 3 au ministère des Douanes, 8 au ministère des Travaux publics, et 2 au ministère du Revenu de l'Intérieur. On a fourni des pupitres, 12 au ministère du Revenu de l'Intérieur, 9 au ministère des Douanes et 2 au ministère du Commerce. Des éventails électriques ont été posées, 9 au ministère de la Marine, 4 au ministère des Travaux publics et 1 pour les bureaux de la Commission des chemins de fer. Trente lampes "Tungsten" ont été posées au ministère des Travaux publics, 5 au ministère de la Marine, 7 au ministère du Commerce, 2 dans les bureaux de la Commission des chemins de fer et 18 au ministère du Revenu de l'Intérieur. Sept radiateurs ont été fournis au ministère des Douanes, 2 au ministère du Revenu de l'Intérieur, 2 au ministère des Travaux publics et 1 au ministère de la Marine. Trois châssis doubles, 3 ventilateurs, 4 portes et 4 coussins pour les chaises ont été fournis au ministère de la Marine. Un écran de foyer a été fourni au ministère de la Police à cheval. On a fourni un coffre pour le ministère du Commerce et des vitraux ont été posés au-dessus de 3 portes dans les bureaux de la Commission des chemins de fer. Un grand nombre de plaques d'enseignes ont été écrites dans les différents ministères et des vitres ont été posées dans tous les ministères dont les meubles ont été réparés et revernis. Du linoleum a été posé dans les corridors. Les ornements en fer du toit ont été peinturés; des changements et des améliorations considérables ont faits aux appareils du téléphone, de la lumière et des cloches.

Des réparations ont été faites à un nombre considérable de meubles. On a fait des travaux peu importants de peinturage, d'inscriptions et de menuiserie. La neige a été enlevée des toits, des chemins et des allées. Les châssis doubles et les persiennes ont été nettoyés, posés, enlevés et placés en sûreté périodiquement.

Les travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

ÉDIFICES ET TERRAINS (EN GÉNÉRAL).

En plus des ouvrages susmentionnés, on a fait beaucoup de travaux de peu d'importance, à savoir: des réparations faites par les couvreurs de toit, les maçons, les plombiers, et ouvriers d'autres métiers, ces travaux exigeant chacun un certain nombre de jours de travail d'un ouvrier ainsi que les matériaux pour les accomplir. En outre de ces travaux faits aux différents édifices qui sont la propriété du gouvernement, les mêmes réparations de peinturage, d'aménagement, de coloration à l'eau, etc., ont été faites à certaines bâtisses louées par le gouvernement. On a réparé et renouvelé les hangars au charbon et autres, et fait des travaux d'utilité générale, tels que poser les porches d'hiver, les enlever et les placer en sûreté, recouvrir en planches les marches extérieurs pour la saison d'hiver, etc., etc.

Tous ces travaux ont été surveillés par le ministère.

Surintendant, John Shearer.

PARKHILL.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est encore en voie de construction.

Les plans et les devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux James Phelan.

Entrepreneurs, W. J. Leslie et W. A. Macheill.

Entrepreneurs pour l'éclairage, *The Commercial Electric Co.*

Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage, Macdonald et Curtis.

PETERBOROUGH.

ARSENAL.

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent, est terminé.

PETROLIA.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a installé une nouvelle chambre de bain avec des connexions au système de chauffage à l'eau chaude, et on a prolongé le tuyau de drainage.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

SARNIA.

ÉDIFICE PUBLIC.

L'intérieur de la bâtisse a été peinturé. On a posé des tablettes dans la bâtisse des douanes; on a fourni 6 stores pour les fenêtres, et un trottoir a été posé.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

SAINTE-CATHERINE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des lavabos ont été posés dans le bureau des colis postaux des douanes, situé dans l'entrepôt de vérification. On a fourni des auvents, des moustiquaires, ainsi que de nouveaux ornements en fer qui ont été posés au toit.

Dans le logement du gardien, du papier de tenture a été posé, des réparations peu importantes ont été faites dans tout l'édifice.

Tous les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

SAINTE-MARIE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des améliorations ont été faites à la cloison des boîtes à lettres et des persiennes nouvelles ont été posées.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

SAINT-THOMAS.

ÉDIFICE PUBLIC.

La charpenterie et l'ouvrage en fer de cet édifice ont été nettoyés et peinturés à l'intérieur, ainsi qu'à l'extérieur. Les murs et les plafonds ont été nettoyés et colorés à l'eau, à l'exception de deux pièces dans le logement du gardien où on a posé du papier de tenture. L'ouvrage en pierre a été jointoyé de nouveau; la clôture et le trottoir en ciment ont été reconstruits; le gravier du chemin a été renouvelé, et une nouvelle plaque en métal a été posée au récepteur des lettres du bureau de poste.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

STRATFORD.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a renouvelé le papier de tenture dans l'intérieur de l'édifice et on a peinturé de nouveau, etc. Des stores pour les fenêtres ont été fournis au bureau de poste et au bureau des douanes. Les portes d'entrée ont été nettoyées et des réparations ont été faites à la plomberie, à la charpenterie, à la menuiserie, au vitrage, aux ferrures, etc.

Tous les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

SIMCOE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice est terminé et habité.

STRATHROY.

SALLE D'ARMES DES COMPAGNIES.

Cet édifice, qui a été décrit dans un rapport précédent, est terminé.

TORONTO.

OBSERVATOIRE D'ASTRONOMIE.

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent, est terminé.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

On a fourni 2 pupitres, 1 bibliothèque, 2 casiers à sections (12 morceaux) et 1 chaise.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

De grandes améliorations ont été faites à l'ascenseur n° 3 dont les contre-poids ont été changés.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

MAGASIN DU VIEUX FORT YORK.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est terminé.

Les plans et les devis ont été préparés par le ministère.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

Entrepreneurs, A. C. Baker et Anders Joodahl.

BUREAU DE POSTE.

Trois éventails de ventilation ont été installés; 8 réceptacles aux colis ont été faits dans le bureau postal de la douane; 24 casiers en chêne pour les avis de mandats de poste ont été fournis; deux tiroirs de caisse pour le bureau de distribution de la malle, un comptoir dans le bureau postal de la douane, 65 boîtes à coulisse dans le bureau des lettres recommandées. On a aussi fourni une armoire pour les armes, une armoire à l'épreuve de la poussière, une armoire ordinaire, deux boîtes en chêne, deux boîtes en frêne, deux armoires pour les étiquettes et un ameublement de magasin; trois tables ont été changées. On a fait des réparations à l'aménagement, aux meubles, à l'ouvrage en cuivre, au vitrage, aux ferrures, etc.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

BUREAUX DU REVENU DE L'INTÉRIEUR ET DE L'ASSISTANT RECEVEUR GÉNÉRAL.

Les planchers ont été pavés en Doloment dans les salles et les corridors.

On a fourni des meubles, et des réparations habituelles et ordinaires, peu importantes, ont été faites.

Tous les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

ÉDIFICE MÉTÉOROLOGIQUE.

On a fourni six tables en chêne, une armoire, une bibliothèque, un certain nombre de chaises, des nattes pour les planchers, des tisonniers, des pelles et des pinces pour le foyer.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

STATION POSTALE "C".

On a peinturé et posé du papier de tenture dans le logement du gardien.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

STATION POSTALE "D" (TORONTO-OUEST).

On a fait un chemin, un trottoir avec bordure, et une clôture en fer a été posée, et de la terre a été fournie pour niveler les terrains.

Tous les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

STATION POSTALE "E".

On a fourni un coffre-fort ainsi qu'un ameublement nouveau.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

STATION POSTALE "F".

Un compartiment pour les vendeurs de timbres, avec un guichet en cuivre, a été installé. Le grillage en cuivre dans le bureau des lettres recommandées a été enlevé et on l'a remplacé par un volet.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

BUREAU DE POSTE.

Des améliorations et des changements ont été faits.

On a construit une allonge, dont une partie est d'un seul étage, et l'autre partie à deux étages, ayant le long du côté est jusqu'à la façade nord, 32 pieds de largeur par 156 pieds de longueur. On a construit un étage additionnel au-dessus de la partie d'un seul étage de la façade nord, de 68 pieds de longueur sur une profondeur de 80 pieds. L'allonge du côté de l'est a 55 pieds de la partie sud, construite à deux étages, et 29 pieds de la partie nord. Ces allonges sont de même hauteur et construites sur le même plan d'architecture que les constructions attenantes. Le soubassement est tout d'une pièce et n'est pas séparé du rez-de-chaussée de l'édifice. Le nouvel étage supérieur de la façade nord n'est pas divisé; l'étage supérieur de la partie sud de l'allonge de l'est est divisé en deux chambres, et celui de la partie nord comprend une salle à déjeûner et un lavabo.

Les plans, etc., ont été préparés par le ministère.

WALKERTON.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a posé du papier de tenture dans plusieurs pièces de logement du gardien. On a mis du prélart sur les planchers du bureau de poste; des réparations et des changements ont été faits à l'aménagement, aux meubles et aux ferrures.

WELLAND.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, qui a été décrit dans mon rapport de l'année dernière, est encore en cours de construction.

Les plans et les devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, Edgar Rounds.

Entrepreneurs, Nagle et Mills.

Entrepreneur pour le système d'éclairage, H. J. Breay.

Entrepreneur pour l'appareil de chauffage, S. P. Gourlay.

WHITBY.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon rapport de l'année dernière, est encore en voie de construction.

Les plans et les devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, W. H. Bradshaw.

Entrepreneurs, H. Gay et Fils.

Entrepreneur pour l'éclairage, W. J. Frick.

Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage, Martel et Langelier.

WINDSOR.

ÉDIFICE PUBLIC.

La couverture métallique du toit a été entièrement réparée. On a peinturé de nouveau les réceptacles aux journaux, les boîtes aux lettres et les poteaux. Une partie de l'intérieur de l'édifice a été peinturée, et des réparations peu importantes, ont été faites aux meubles, etc.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

WOODSTOCK.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des changements et des améliorations ont été faits à la cloison en treillis du bureau de poste. On a réparé le tuyau de fumée de la fournaise, etc.

Les travaux ont été surveillés par Thos. H. Hastings, commis des travaux, Toronto, Ont.

PROVINCE DU MANITOBA.

BRANDON.

ÉDIFICE PUBLIC.

On a fait un plancher en bois dur au rez-de-chaussée et des changements ont été faits à la cloison des boîtes à lettres du bureau de poste.

Les travaux ont été surveillés par Jos. Greenfield, surintendant résident, Winnipeg, Man.

DAUPHIN.

BUREAU DE POSTE, BUREAU DES TERRES ET BUREAU DE LA DOUANE.

Cet édifice, décrit dans mon dernier rapport annuel, a été complété durant l'exercice financier.

De plus, il a été nécessaire de mettre un nouveau puits, des cabinets d'aisance au dehors et des tuyaux de drainage pour l'eau du toit.

Les plans et les devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, W. Bessons.

Entrepreneur, S. Brown.
Entrepreneurs pour l'aménagement, *Oshawa Furniture Co.*
Entrepreneurs pour l'éclairage, *City of Dauphin.*

EMERSON.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon dernier rapport annuel, est encore en voie de construction.
Les plans et les devis ont été préparés par le ministère.
Commis des travaux, F. Smith.
Entrepreneur, S. Brown.
Entrepreneur pour l'aménagement, *Oshawa Interior Fittings Co.*

NEEPAWA.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice est terminé et habité.

PORTAGE-LA-PRAIRIE.

ÉDIFICE PUBLIC.

L'extérieur de l'édifice a été peinturé et les planchers ont été réparés, etc.
Les travaux ont été surveillés par Jos. Greenfield, surintendant résident, Winnipeg, Man.

WINNIPEG.

LES CASERNES DU FORT-OSBORNE.

Salle de garde, bureaux et magasins.

Cet édifice, qui a été décrit dans mon rapport de l'année dernière, est terminé. Des fils pour l'éclairage électrique ont été posés; on a posé un appareil de chauffage à l'eau chaude, des armoires en acier et autres; on a fourni des meubles, etc.

Logement des hommes mariés.

On a posé des stores aux fenêtres, des portes d'hiver et des vitraux au-dessus des portes. Des clôtures et des allées en ciment ont été faites.
Les travaux ont été surveillés par Jos. Greenfield, surintendant résident, Winnipeg, Man.

Nouvel entrepôt de vérification.

Il est probable que cet édifice, décrit dans un rapport précédent, sera terminé sous un court délai.

ÉDIFICE D'IMMIGRATION N° 1.

On a entièrement repeinturé cet édifice. Des réparations ont été faites au plombage, aux cheminées et au toit.
Les travaux ont été surveillés par Jos. Greenfield, surintendant résident, Winnipeg, Man.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION (VIEIL ÉDIFICE).

Des réparations ont été faites au plombage, à l'appareil de chauffage, à la charpenterie, etc.

Les travaux ont été surveillés par Jos. Greenfield, surintendant résident, Winnipeg, Man.

ÉDIFICE DE LA DOUANE.

Des réparations ont été faites au plombage, à la menuiserie et aux meubles.

Un ameublement de bureau a été fourni pour le bureau des évaluateurs et aussi pour le bureau aux colis de la douane.

Les travaux ont été surveillés par Jos. Greenfield, surintendant résident, Winnipeg, Man.

BUREAU DES TERRES.

Un nouveau coffre-fort à l'épreuve du feu a été fourni.

L'ouvrage a été surveillé par Jos. Greenfiled, surintendant résident, Winnipeg, Man.

PROVINCE DE SASKATCHEWAN.

BATTLEFORD.

BÂTISSE D'IMMIGRATION.

Une bâtisse pour les immigrés a été érigée par le ministère de l'Intérieur. Le ministère des Travaux publics a émis un chèque au ministère de l'Intérieur pour le coût de cette construction.

ESTEVAN.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans mon dernier rapport annuel, est encore en cours de construction.

Les plans, etc., ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, G. F. Faulkner.

Entrepreneurs, Snyder et Frères.

Entrepreneurs pour l'éclairage, *N.W. Electric Co.*

Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage, *Winnipeg Light, Heat and Power Co.*

INDIAN-HEAD.

FERME EXPÉRIMENTALE.

La bâtisse, où l'on fait sécher les graines, a été peinturée. Il a été fourni trois sections de casiers pour les dossiers et les documents.

Les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Sask. et Alta, Régina.

PRINCE-ALBERT, SASK.

ATELIERS DU PÉNITENCIER DE SASKATCHEWAN.

Le 7 septembre 1909, un contrat a été passé pour la construction et l'achèvement de cet édifice, y compris les systèmes de chauffage et d'éclairage électrique.

Cette bâtisse comprend la partie principale à trois étages avec soubassement; sa façade est de 35 pieds et 7 pouces sur une profondeur de 48 pieds; elle comprend de plus deux ailes latérales de 40 pieds de profondeur chacune par 120 pieds de longueur et à deux étages. Une aile contient les ateliers, et les trois autres étages comprennent chacun 44 cellules; à l'exception de 36 pieds contigus où il y a une cuisine au rez-de-chaussés et une chapelle au premier étage. Le soubassement de la partie principale de l'édifice contient une chambre pour la fournaise, un compartiment pour le combustible et une cave aux légumes. Le rez-de-chaussée comprend un vestibule, une salle pour la malle et un bureau pour l'assistant préfet. Au premier étage sont placés l'infirmerie, le bureau de chirurgie, etc. Les murs et les cloisons sont en brique, doublés en béton à l'intérieur et placés sur des murs de fondation en béton, et les autres matériaux de construction sont principalement en bois.

Les plans, etc., ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, F. W. Kerr.

Entrepreneurs, The Saskatchewan Building Construction Co.

REGINA.

BUREAU DE DISTRIBUTION DES GRAINES ET DU GRAIN.

On a loué et meublé plusieurs pièces pour la distribution des graines et du grain.

Les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Saskatchewan et Alberta, Régina.

BÂTISSE DE L'IMMIGRATION.

On a acheté un nouvel emplacement comprenant les lots 22 et 23 avec la bâtisse du nº 248, rue Saint-Jean, Régina, et l'on y a transporté cette bâtisse du site qu'elle occupait sur un terrain de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'angle des rues Broad et South Railway. On a creusé une cave et élevé la bâtisse sur une fondation en pierre. On a plâtré la cave et la cuisine d'été et on les a pavées en béton; la cheminée et les escaliers ont été prolongés jusqu'à la cave, un système de chauffage à l'air chaud a été installé et la bâtisse entière, ainsi que les hangars et les bâtiments extérieurs ont été peinturés et colorés à l'eau.

Tous les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Saskatchewan et Alberta, Régina, Sask.

BUREAU DES TERRES.

Les terrains ont été nivelés. On a peinturé et coloré les bureaux. On a construit une clôture et des marches en béton à l'entrée de l'édifice.

Les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Saskatchewan et Alberta, Régina, Sask.

DIVERS.

Les édifices fédéraux ont été décorés à l'occasion de la pose de la pierre angulaire des édifices du parlement de la Saskatchewan. Trente-cinq boîtes à lettres des rues ont été peinturées de nouveau.

Les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Saskatchewan et Alberta, Régina.

PROVINCE D'ALBERTA.

EDMONTON.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent est terminé. On y a installé un aménagement pour bureaux; on a fourni des meubles; on a placé un ascenseur, des fils pour l'éclairage électrique, un appareil de chauffage à l'eau chaude et une horloge dans la tour.

SASKATOON.

BUREAU DES TERRES.

On a fourni un comptoir avec guichets, etc., une certaine quantité de moulures, une armoire à rayons, une horloge, des horloges pour le gardien de nuit, du linoleum et des stores pour les fenêtres.

Les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Saskatchewan et Algerta, Régina.

YORKTON.

BUREAU DE POSTE, BUREAU DES TERRES ET BUREAU DE LA DOUANE.

Cet édifice, décrit dans mon dernier rapport annuel est terminé.

Les plans et les devis ont été préparés par le ministère.

Commis des travaux, J. W. Christie.

Entrepreneur, S. Brown.

Entrepreneurs pour l'éclairage. MacCallum & Co.

Entrepreneurs pour l'appareil de chauffage, Cotter et Frères.

MOOSE JAW.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice a été nettoyé, coloré à l'eau et peinturé; on a posé une girouette, et des meubles ont été fournis pour le bureau des terres.

Tous les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Saskatchewan et Alberta, Régina, Sask.

MOOSE JAW.

BÂTISSE D'IMMIGRATION.

Deux poêles et un certain nombre de meubles ont été fournis.

Les travaux ont été surveillés par W. S. Mollard, commis des travaux, Saswatchewan et Alberta, Régina Sask.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

FERNIE.

ÉDIFICE PUBLIC.

Cet édifice, décrit antérieurement, a été incendié le 1er août 1908. Il est maintenant reconstruit et habité.

WILLIAMS-HEAD.

STATION DE LA QUARANTAINE.

On a donné deux couches de peinture à l'extérieur de cet édifice, y compris les toits, les portes et les fenêtres en fils métalliques du laboratoire, l'étable du surintendant et le hangar, la bâtisse du réservoir, les bâtisses pour les Japonais et pour les Chinois, les deux bâtisses pour cabinets d'aisance, la glacière, la bâtisse à l'eau, les cuisines et magasins. On a aussi donné deux couches de peinture à l'intérieur de cet édifice, aux murs et plafonds de la principale bâtisse de détention, à l'hôpital, à la cuisine, au garde-manger et à la chambre à coucher du surintendant et aux résidences du capitaine et du gardien. Une fondation en béton a été construite pour la résidence du capitaine; la cheminée de la buanderie a été démolie et reconstruite; on a installé un nouvel appareil de désinfection; le réservoir de la bâtisse des Chinois a été démoli et reconstruit; un nouvel appareil pour souffler le bioxyde de soufre et une nouvelle salle de désinfection à la vapeur ont été installés; un régénérateur formaldehyde a été installé et raccordé aux salles de désinfection et on a fourni deux lavabos. En rapport avec les installations précédentes, on a posé, recouvert et peinturé, etc., des tuyaux à vapeur, des tuyaux de retour, des tuyaux à l'eau et des tuyaux condensateurs munis de valves; les tuyaux de drainage ont été allongés et améliorés; les tuyaux d'égout ont aussi été réparés, élargis et allongés. On a changé la position de la pompe; des barreaux ont été posés. On a fourni des poulies, des tasseaux et des poutres et les contre-poids ont été replacés. On a peinturé deux tuyaux de fumée et trois mâts de pavillon; des réparations ont été faites aux toits, à la charpenterie en général, aux serrures, aux pentures, aux gouttières et au plombage.

Les travaux ont été surveillés par Wm. Henderson, architecte résidant, Victoria.

NANAIMO.

ÉDIFICE PUBLIC.

Les cloisons dans le vieux bureau de télégraphe et dans l'entrepôt de vérification ont été enlevées. Des persiennes ont été fournies pour le bureaau du télégraphe du gouvernement. Des plaques de cuivre ont été posées au réceptacle des lettres et des réparations ont été faites aux gouttières du toit en ardoise, au toit plat, aux fils électriques, au plombage, à l'appareil du gaz, à la charpenterie, etc. Les boîtes aux lettres des rues ont été peinturées.

Tous les travaux ont été surveillés par Wm. Henderson, architecte résident, Victoria, C.-B.

NEW-WESTMINSTER.

ÉDIFICE PUBLIC.

Des casiers en acier pour les documents ont été fournis pour le bureau des Travaux publics et pour le bureau des terres de la Couronne; les échelles de sauvetage, le mât de pavillon et la clôture en fer ont été nettoyés et peinturés; le bureau des terres de la Couronne a été nettoyé et peinturé. On a fourni des meubles pour un certain nombre de bureaux; on a fait des changements à l'ameublement et des réparations ont été faites à l'appareil de chauffage, au plombage, etc.

Tous les travaux ont été surveillés par Wm. Henderson, architecte résident, Victoria, C.-B.

ÉDIFICE DES AFFAIRES DES SAUVAGES ET DES PÊCHERIES.

On a fourni une échelle; les cheminées ont été améliorées et des réparations ont été faites au plombage et à l'horloge.

Tous les travaux ont été surveillés par Wm. Henderson, architecte résident, Victoria, C.-B.

NELSON.

ÉDIFICE PUBLIC.

Une allée de sortie en pierre a été construite de la cour à la rue; un tuyau d'égout en fonte a été posé en dessous du trottoir; un trottoir en béton a été construit; un plancher en érable a été posé dans le bureau de poste. Les murs et les plafonds du vestibule et de l'escalier ont été peinturés. Les boîtes aux lettres des rues ont été réparées et peinturées. On a fourni des stores pour les fenêtres. Un certain nombre de murs et de plafonds ont été peinturés. On a réparé les planchers et une porte.

Tous les travaux ont été surveillés par Wm. Henderson, architecte résident, Victoria, C.-B.

VICTORIA.

HÔPITAL D'IMMIGRATION.

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent, est terminé.

ÉDIFICE DE LA MARINE (VIEIL ÉDIFICE DE LA DOUANE).

La clôture en fil métallique, à partir de la rue jusqu'au quai, a été reconstruite. Dans le bureau des Affaires des sauvages on a fait une cloison pour faire une chambre pour le gardien. On a fourni un aménagement pour la voûte de sûreté; on a fourni des tableaux, des pupitres, des casiers, des chaises, des tabourets et un lavabo. On a posé une nouvelle lanterne au toit. Des réparations ont été faites au toit, à l'appareil de chauffage, etc.

Tous les travaux ont été surveillés par Wm. Henderson, architecte résident, Victoria, C.-B.

VIEIL ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE.

Les planchers du premier étage ont été renouvelés. Dans les cabinets d'aisance dans la cour, on a fait des planchers en béton et fait un toit neuf.

Les travaux ont été surveillés par Wm Henderson, architecte résident, Vistoria, C.-B.

ÉDIFICE PUBLIC.

Dans mon rapport de l'année dernière, il a été question d'un contrat pour la construction d'une allonge à cet édifice. Cette allonge est maintenant terminée et on y a installé un appareil de chauffage, d'éclairage et un service d'eau. Des meubles et tout un aménagement ont été fournis.

Les boîtes aux lettres des rues ont été peinturées de nouveau. On a fourni un filtre pour le bureau de l'inspecteur du bureau de poste. La cloison du bureau des colis postaux, a été enlevée et reconstruite. L'aménagement de l'ancienne chambre a été installé dans le nouveau bureau. On a fourni un nouveau coffre-fort, ainsi que des chaises pour bureaux, des coussins, des tapis, des armoires à casiers, des stores pour fenêtres, des pupitres, un tableau noir, des rangées de crochets pour les chapeaux et les habits, des abat-jour et des tables. Le comptoir a été allongé.

Les travaux ont été surveillés par Wm Henderson, architecte résident, Vistoria, C.-B.

VANCOUVER.

ÉDIFICE PUBLIC (NOUVEAU).

Cet édifice, décrit dans un rapport précédent, est terminé. On y a installé un appareil de chauffage à l'eau chaude, des fils électriques pour l'éclairage, une horloge à sonnerie dans la tour, un aménagement de bureau, des meubles, etc.

LE VIEIL ÉDIFICE PUBLIC.

Un nouveau tuyau d'égout a été posé sur la rue Granville et raccordé à l'édifice. Les boîtes aux lettres des rues ont été peinturées. On a fourni cinq pupitres, six casiers pour classer les documents, cinq armoires à casiers, quatre tabourets et deux grilles pour les fournaises. Des réparations ont été faites au pavé de l'allée, aux sentiers, aux boîtes aux lettres des rues et du bureau de poste. Une lanterne du toit a été vitrée, le mât de pavillon a été peinturé à neuf et les inscriptions de quatre planches, de deux portes et d'un guichet ont été lettrées, plusieurs plaques d'enseigne ont été peinturées, des tapis ont été fournis et on a nettoyé les murs et les plafonds.

Tous les travaux ont été surveillés par Wm Henderson, architecte résident, Victoria, C.-B.

ROSLAND.

ÉDIFICE PUBLIC.

Le logement du gardien a été coloré à l'eau; le porche, l'entrée de l'édifice et le hangar où l'on reçoit la malle ont été peinturés. Des réparations ont été faites au plombage.

Les travaux ont été surveillés par Wm Henderson, architecte résident, Victoria, C.-B.

TERRITOIRE DU YUKON.

EDIFICES PUBLICS.

Des réparations générales ont été faites et on a tenu en bon état tous les édifices publics compris dans le territoire.

Les travaux ont été surveillés par S. A. Bertrand, surintendant des édifices publics, Territoire du Yukon.

LISTE DES ÉDIFICES PUBLICS DU YUKON.

Dawson, édifice de l'administration.
Dawson, hôtel du gouvernement (résidence du commissaire).
Dawson, bureau de poste.
Dawson, édifice de la douane.
Dawson, entrepôt du gouvernement.
Duncan-Creek, bureau des archives des mines (loué).
Glacier-Creek, bureau des archives des mines.
Carcross, bureau des archives des mines (loué).
Kluhane, bureau des archives des mines.
Indian River District, bureau (loué).

PARTIE IV

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF

SUR LES

TRAVAUX DANS LES HAVRES ET RIVIÈRES

Y COMPRIS

LES SERVICES DES BASSINS DE RADOUB ET DES DRAGUEURS,
DES CHEMINS, PONTS, ARPENTAGES ET LEVES
DE PLANS PAR TOUT LE CANADA.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA,
BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,
OTTAWA, 7 juillet 1910.

M. R. C. DESROCHERS,
Secrétaire du ministère des Travaux publics.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les divers travaux exécutés sous ma direction durant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Ces travaux comprennent la construction et la réparation de quais, jetées, brise-lames, barrages, déversoirs et ouvrages de protection des rives et des grèves; les travaux d'amélioration des havres et des rivières par le dragage, la construction, l'entretien et le service des dragueurs appartenant à l'Etat; la construction, l'entretien des bassins de radoub; la construction et l'entretien et le fonctionnement des glissoires et des estacades; la construction et l'entretien des ponts interprovinciaux et de leurs abords, et des ponts construits sur les voies publiques sous le soin du gouvernement fédéral, dans les Territoires du Nord-Ouest, ainsi que l'entretien des routes militaires; les études hydrographiques et les levés des plans et examens ordinaires, y compris les arpentages géodésiques et les nivellements de précision nécessaires pour la préparation des plans, rapports et estimations, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EUGENE D. LAFLEUR,
Ingénieur en chef.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

ABERCROMBIE (POINTE).

La Pointe Abercrombie, comté de Pictou, est située sur le côté sud du havre de Pictou, entre les entrées des rivières de l'Est et du Milieu, presque vis-à-vis la ville de Pictou.

Un quai fut construit par les commissaires du havre en 1888 et réparé par le ministère en 1891-2. Dans les commencements, il comprenait une structure en caissons et travées, de 20 pieds de largeur, avec une tête en forme de T, formant une longueur totale de 505 pieds. A la mer basse des grandes marées, il y avait quatre pieds d'eau à l'extrémité extérieure du quai, et la grève demeurait à sec jusqu'à 170 pieds de cette extrémité. Lorsqu'il fut reconstruit en 1908-09, il ne restait de cette structure qu'une approche en fascines et en pierre, de 77 pieds de longueur, et les débris des 13 piles en caissons, dont deux formaient le T.

Les grandes mers montent de six pieds, les mortes-mers de quatre pieds.

En 1908-09, la somme de $1,831.41 fut dépensée pour acheter tout le bois indigène et le fer nécessaires pour reconstruire l'ouvrage en caissons et en travées, moins les solives et le plancher, et refaire les quatre piles intérieures à partir du niveau du rivage.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $5,714.56 a été votée, dont $2,815.45 pour acheter le bois créosoté furent pris sur le montant destiné au "bois créosoté", et $2,899.13 pour reconstruire les neuf caissons extérieurs (deux à partir de trois pieds au-dessus du niveau de l'eau basse, quatre au niveau du fond, et trois à l'extrémité extérieure, à partir de deux pieds du niveau de l'eau basse), renouveler les solives, le plancher et les pièces de garde sur toute la longueur du quai, et réparer l'approche à sa jonction avec le premier caisson.

On a travaillé à cet ouvrage du 7 avril au 30, du 1er juin au 8 juillet, du 23 juillet au 28 août, du 7 septembre au 14, et du 4 octobre au 12.

Dépenses totales au 31 mars 1910: $8,410.19.

ANDERSON'S-COVE.

Anderson's-Cove, comté d'Annapolis, est une petite crique presqu'imperceptible dans la côte, sur la rive sud de la baie de Fundy, 16 milles à l'est de Digby-Cut, 2 milles à l'est de Letchfield, et 2 milles à l'ouest de Parker's-Cove. L'établissement, qui est appelé Hillsburn, comprend, dans un rayon d'un mille, une population de 150 habitants qui s'occupent presqu'exclusivement de pêche comme moyen de subsistance.

Afin de procurer un abri sûr à leurs bateaux, qui sont souvent brisés ou détruits à cause du manque de protection, le ministère, en 1905-6, a dépensé la somme de $1,813.29 pour construire un petit brise-lames de 162 pieds de longueur, de 7 à 13 pieds de hauteur et de 26 pieds de largeur.

En 1906-7, on a dépensé la somme de $1,000 pour prolonger le brise-lames par un caisson solidement construit, de 50 pieds de longueur, 26 pieds de largeur et de 12 à 15 pieds de hauteur.

En 1908-9, la somme de $2,998.57 fut votée pour prolonger le brise-lames d'une longueur additionnelle de 100 pieds; mais vu l'état avancé de la saison lorsque les travaux furent commencés, le 19 septembre 1909, et arrêtés le 30 novembre 1909, à cause des tempêtes, l'ouvrage n'a pu être complété dans le cours de l'exercice financier.

En 1909-1910, la somme de $999.97 a été dépensée pour terminer cet ouvrage. Le prolongement a 100 pieds de longueur, 26 pieds de largeur, et de 15 à 18 pieds de hauteur; il est solidement construit en caissons de bois rond, remplis de lest en pierre.

Les grandes mers montent d'environ 28 pieds.

L'ouvrage commença le 21 juin pour se terminer le 30 août 1909.

ANNAPOLIS.

Annapolis-Royale, comté d'Annapolis, est la plus ancienne ville de la province de la Nouvelle-Ecosse; sa fondation remonte jusqu'à 1605. Elle est magnifiquement située à la tête du bassin d'Annapolis, sur le côté sud de la rivière Annapolis. Sa population est d'environ 2,000 habitants; c'est le centre des districts les plus fertiles de la Nouvelle-Ecosse.

Plusieurs années se passèrent avant qu'il y eut un quai public ou débarcadère le long des rives en face de la ville. Le quai, qu'on appelait le quai de la Reine, situé à l'extrémité ouest de la ville, a été, croit-on, construit en premier lieu du temps des Français, au 17ème siècle. Il fut réparé et prolongé vers l'année 1868, de manière à servir de débarcadère au bateau à vapeur qui faisait le trajet entre Annapolis, Digby et Saint-Jean, N.-B., avant la construction du chemin de fer reliant Annapolis à Yarmouth. Le quai original et son prolongement étaient construits en caissons.

Pendant plusieurs années le quai fut en très mauvais état et jusqu'à un certain point un danger pour la navigation. Le ministère, en 1905-06-07-08, dépensa la somme de $9,346.22 (1905-6, $3,885.75; 1906-7, $4,078.70; 1907-8, $1,381.77) pour construire un quai neuf sur l'emplacement du vieux. Ce quai consiste en une chaussée en terre et en pierre avec un mur de chaque côté, de 250 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et d'une hauteur moyenne de huit pieds; cette chaussée est suivie d'une struc-

ture en pilotis, de 240 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, avec un T à l'extrémité extérieure, de 90 pieds de longueur sur la face, par 40 pieds de largeur. Les pilotis de support, dans la structure en forme de T, sont en bois créosoté. Le long de sa face, le quai a 37 pieds de hauteur, et il y a 33 pieds d'eau, à l'eau haute des grandes marées, et environ 6 pieds d'eau à mer basse. Les grandes mers montent d'environ 27 pieds. Sur le côté nord du quai, à la suite du T, il y a un escalier avec une plate-forme à niveau ou palier, servant de débarcadère aux petits vaisseaux; au milieu de la longueur du plancher il y a un plan incliné mobile, mis en opération au moyen d'un treuil double puissant, pour l'avantage des bateaux à vapeur.

En 1909-1910, la somme de $60 a été dépensée pour enlever un certain nombre de gros cailloux dans le bassin des bateaux à vapeur, le long de l'extrémité extérieure du quai, ces cailloux furent enlevés au moyen d'un dragueur à mâchoire, qui formait partiie de l'outillage des entrepreneurs des brise-glaces.

Brise-glaces.—En 1907-08, le ministère a dépensé $12,942.59 pour l'achat et la livraison de bois créosoté, dans le but de construire ces brise-glaces dans la rivière. à un quart de mille environ en amont des quais de la ville, afin de protéger la navigation contre les glaces flottantes.

Au commencement de l'année 1908, un contrat fut adjugé par le ministère pour leur construction, mais les entrepreneurs refusant de commencer les travaux, de nouvelles soumissions furent demandées au commencement de l'année 1909. Le 18 mai 1909, un contrat fut signé par la *Nova Scotia Construction Company,* de Sydney, N.-E. pour le montant de $46,736. L'ouvrage commença en juin 1909, et lorsque les travaux furent arrêtés, à la fin de décembre 1909, à cause du froid et des tempêtes, les trois caissons avaient été mis en place et remplis de lest et le dessus en béton du caisson n° 2 était complété jusqu'à un pied du sommet; le remblai en pierres perdues, autour des bases des caissons n°s 2 et 3 était presque fini. La valeur de l'ouvrage exécuté jusqu'au 1er janvier 1910 représentait le montant de $27,090.

ARGYLE-HEAD.

Argyle-Head, comté de Yarmouth, est situé à la tête du havre d'Argyle, environ 15 milles au sud de Yarmouth. C'est un établissement prospère composé d'une population de 200 à 300 habitants qui s'occupent de culture.

Pour l'avantage de ces habitants, le ministère, en 1908-9, construisit à cet endroit un petit quai en pierre, au coût de $800. L'ouvrage, qui est en maçonnerie sèche, a 150 pieds de longueur par 25 pieds de largeur, et de 4 à 10 pieds de hauteur; le quai est garni de défenses et d'un couronnement.

En 1909-1910, la somme de $99.90 a été dépensée pour terminer l'ouvrage en couvrant le dessus du quai avec un lit de gravier, et en posant quelques défenses qui avaient été omises l'année précédente.

Les grandes mers montent de 13 pieds.

L'ouvrage fut commencé le 3 novembre et terminé le 10 novembre 1909.

ARICHAT-OUEST (QUAI).

Arichat-Ouest, comté de Richmond, est un établissement important situé sur la rive sud de l'Ile-Madame, 3 milles environ à l'ouest de la ville d'Arichat.

Le havre est d'accès facile et très sûr, étant protégé par l'île de Creighton, au sud et à l'ouest, et par un brise-lames entre l'île et la terre ferme.

Au commencement de juin 1906, on a commencé la construction d'un quai, à la Pointe-Bosdet, sur le côté nord de l'entrée du havre; ce quai fut achevé au mois d'août 1907.

L'ouvrage comprend: un quai construit en une pile et une travée, de 86 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, se prolongeant jusqu'à 15 pieds à mer basse, avec un retour en "L" de 28 x 24 pieds à l'extrémité extérieure. Il comprend aussi une

approche en caissons, sur la grève, de 300 pieds de longueur par 16 pieds de largeur, raccordant le quai au chemin public. Les piles du quai sont construites en bois rond, avec une substructure en bois créosoté, remplies de lest et garnies de défenses; les faces extérieures de la pile extérieure sont lambrissées à joints clos entre les défenses.

Les grandes mers montent de 6 pieds.

Durant le dernier exercice financier, la somme de $145.42 a été dépensée pour construire un hangar à marchandises, de 16 x 12 pieds, dont les poteaux de charpente ont 7 pieds de hauteur; ce hangar a été placé sur le retour en "L" du quai.

ARISAIG.

Arisaig, comté d'Antigonish, est situé sur la côte sud-est du détroit de Northumberland, 15 milles environ au sud-est du Cap-George.

Les ouvrages, à cet endroit, comprennent un quai sur le côté nord et un brise-lames sur le côté sud d'une petite anse.

Le quai, commencé par le gouvernement provincial avant la Confédération, allongé et amélioré par le ministère, a une longueur de 544 pieds, y compris une approche de 272 pieds de longueur, dont les 117 pieds près du rivage, sont en pierre et fascines, et les 155 pieds extérieurs sont en pierre avec des murs de soutènement, le tout protégé des deux côtés par un talus en pierre. Le quai proprement dit, de 272 pieds de longueur, est construit en caissons, et sa largeur varie de 40 à 44 pieds. Il est renforcé et protégé, sur le côté du large par une pile en caissons, de 24 x 24 pieds, à son extrémité extérieure, et par un talus en pierre de carrière, de 3 dans 1, à partir du niveau de l'eau haute. A la mer basse des grandes marées, il y a 11 pieds d'eau au bout extérieur du quai. Les grandes mers montent de 5 pieds.

Le brise-lames, construit en 1887-8, et partiellement reconstruit en 1905-6 et 1906-7, a 380 pieds de longueur, y compris une approche en pierre, avec des murs de soutènement en pierre, de 80 pieds de longueur. Une longueur de 260 pieds par 20 pieds de largeur est en bois indigène, et une pile de 28 pieds, en ligne avec le brise-lames, par 30 pieds de largeur, a une substructure en bois créosoté; cette pile est reliée au corps principal par une travée de 20 pieds. A la mer basse, il y a 5 pieds d'eau au bout extérieur du brise-lames.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $1,099.74 a été dépensée pour réparer et renforcer le quai, y compris la reconstruction, au-dessus du niveau de l'eau basse, d'une partie de la face du large sur une longueur de 40 pieds par 12 pieds de largeur. On a aussi placé de la pierre dans le talus sur une longueur de 80 pieds, à partir de l'extrémité extérieure. Dans le coin sud-ouest du quai, le lest a été renouvelé.

Les travaux commencés le 19 juin ont été terminés le 16 octobre.

Dépenses totales à Arisaig jusqu'au 31 mars 1910, y compris un remboursement de $541.41 au gouvernement provincial: $44,899.10.

AVONPORT.

Avonport, comté de King, est situé à l'embouchure de la rivière Avon (à cet endroit, la rivière a presque deux milles de largeur) et sur la ligne du chemin de fer Dominion-Atlantic, 12 milles au nord-ouest de Windsor, chef-lieu de Hants. C'est un village d'environ 250 habitants. Il y a dans cet endroit une briqueterie qui manufacture deux ou trois millions de briques par année.

Avant la Confédération, les habitants aidés par le gouvernement provincial, avaient construit un petit quai en caissons de bois rond ordinaire, rempli de lest; ce quai avait 300 pieds de longueur, 23 à 25 pieds de largeur au sommet, et 17 pieds de hauteur à son extrémité extérieure, qui assèche à la mer basse des grandes marées.

En 1886, le ministère, ayant pris le contrôle du quai quelque temps auparavant, dépensa la somme de $1,200 en réparations.

Depuis cette date, plusieurs montants ont été dépensés par le ministère pour des réparations et des réfections, dont les détails se trouvent dans le rapport du ministère pour 1908-09.

En 1909-10, une somme de $1,999.66 fut votée pour démolir et reconstruire une partie de l'extrémité du quai, près du rivage, sur une longueur de 64 pieds, une largeur de 10 à 20 pieds et une hauteur de 6 à 18 pieds. L'approche fut aussi reconstruite.

Les grandes mers montent au-dessus de 40 pieds.

L'ouvrage commença le 28 juin et fut complété le 10 novembre 1909.

BADDECK.

Baddeck, chef-lieu du comté de Victoria, est situé sur la rive nord du lac Petit-Bras-d'Or, près de l'entrée du chenal de Saint-Patrice.

Durant l'exercice financier 1907-8, le ministère a construit un quai de 284 pieds de longueur, se rendant jusqu'à 18 pieds de profondeur à l'eau basse. Ce quai consiste en un chemin ou chaussée d'accès de 64 pieds de longueur; d'un ouvrage en caissons avec substructure en bois créosoté, de 50 pieds de longueur et de 48 pieds de largeur, le tout terminé par un prolongement en pilotis de bois créosoté, ayant une longueur de 170 pieds sur 40 pieds de largeur. Sur chaque côté du quai, il y a deux débarcadères pour les bateaux; ils sont construits sur des fondations en pilotis créosotés, et ont 32 et 64 pieds de longueur par 8 pieds de largeur, respectivement.

Le sommet du quai est à cinq pieds au-dessus du niveau de l'eau basse du lac qui monte d'environ 15 pouces.

En 1908-9, la somme de $2,683.73 a été dépensée pour drainer, exhausser, niveler et clôturer la propriété du quai; on a aussi fait des réparations générales à un vieux hangar à marchandises, situé sur le côté est de l'approche du quai; un bureau, une chambre de bagage et une salle d'attente ont été aménagés. Une partie des matériaux a été achetée pour la construction d'un nouveau hangar à marchandises, de 48 x 24 pieds.

Du montant voté en 1909-10: $1,500, la somme de $1,499.84 a été dépensée pour compléter et peinturer le nouveau hangar à marchandises, construire une cheminée, peinturer le vieux hangar, et faire un mur de soutènement en caissons autour de la propriété du quai jusqu'à 12 pouces moindres que la hauteur proposée.

Le mur en caissons a 172 pieds de longueur, 8 pieds de largeur au sommet et une hauteur moyenne de 5 pieds. Il est construit en bois rond avec une substructure créosotée, le tout rempli complètement de lest.

L'ouvrage a été fait du 17 juin au 31 juillet, et du 16 octobre au 15 janvier 1910.

BAIE SAINT-LAURENT.

La Baie Saint-Laurent, comté de Victoria, est située à l'extrémité nord de l'île du Cap-Breton, entre le Cap-Nord et la Pointe-Noire.

A la tête de la baie et séparé de celle-ci par une batture de sable, de gravier et de pierre, se trouve un petit lac très profond, de ¾ de mille de longueur, et ½ mille de largeur.

Afin de rendre cet étang accessible aux bateaux de pêche et leur servir de havre, en 1908-9, un contrat fut adjugé pour creuser un chenal à travers la batture, jusqu'à deux pieds au-dessous de la mer basse, et 50 pieds de largeur au fond; aussi pour construire des piles de protection le long du chenal de chaque côté de l'entrée extérieure. Ces piles, de 200 pieds de longueur chacune, et de 8 pieds de hauteur à mer basse, sont en caissons, et les substructures des 140 pieds extérieurs en bois créosoté. Les travaux, exécutés jusqu'à la fin de l'année 1908-9, comprenaient le parachèvement des piles, et environ la moitié de l'excavation du chenal proposé.

Les grandes mers montent de 4 pieds, les mortes-mers de 3 pieds.

En 1909-10, on a exhaussé à sa hauteur primitive l'extrémité extérieure de la pile ouest, qui s'était affaissée, et on l'a prolongée de 30 pieds vers l'intérieur. L'ouvrage commencé le 15 septembre a été complété le 31 octobre 1909.

Dépenses: $700.

BLUE-ROCKS.

Blue-Rocks, comté de Lunenburg, est un petit établissement de pêche, situé dans la baie de Lunenburg, à 4 milles environ de la ville de Lunenburg. Il y a deux magasins, une manufacture de conserves de homards; la population est d'environ 300 habitants qui vivent presque tous de l'industrie de la pêche. Le havre, qui est tout simplement un abri formé par une petite île de rochers près du rivage, est très exposé à la mer aux deux entrées de l'est et de l'ouest. Afin de protéger la flotte des vaisseaux de pêche, à cet endroit, le ministère a dépensé la somme de $4,144, durant l'exercice de 1909-10, pour la construction d'un brise-lames entre la terre ferme et l'île, à l'extrémité est du havre, fermant ainsi l'entrée de ce côté afin de procurer un havre très commode. L'ouvrage, donné à l'entreprise, a une longueur totale de 190 pieds d'un rivage à l'autre, 20 pieds de largeur, et de deux à 20 pieds de hauteur. Du côté de la mer il y a un garde-lames de 4 pieds de hauteur sur le bord du quai. Le brise-lames est construit en caissons de bois indigène, rempli d'un lest en pierre solide, et lambrissé sur la façade du large.

Les travaux commencés en avril 1909 furent terminés en novembre 1909.

BOULARDERIE-CENTRE.

Boularderie-Centre, comté de Victoria, est situé sur la côte sud du chenal Grand-Bras-d'Or, 8 milles environ à l'ouest de son embouchure dans l'océan Atlantique, et 10 milles à l'est de son entrée dans le lac Petit-Bras-d'Or.

Les ouvrages comprennent un quai, construit en 1901-2, et une chaussée, de 2,100 pieds de longueur, entre le quai et le chemin public, le tout complété en 1903-4.

Le quai a 164 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, et un retour en "L", de 20 x 20 pieds, à son extrémité extérieure. Il comprend une approche en pierre, en argile et en gravier, de 10 pieds de longueur, une culée de 30 pieds de longueur, deux piles centrales de 20 pieds chacune, une pile extérieure de 24 pieds en ligne avec le corps du quai par 40 pieds, et trois travées de 20 pieds. La culée et les piles sont construites en caissons de bois rond, le bois est créosoté jusqu'au niveau de l'eau haute, le tout rempli entièrement de lest et garni de défenses. Les deux caissons extérieurs sont protégés entre les défenses par un lambrissage jointif. Il y a 13 pieds d'eau au bout du quai, à la mer basse des grandes marées.

Les grandes mers montent de 2 pieds.

En 1909-10, la somme de $25.02 a été dépensée pour réparer un petit pont au-dessus d'un cours d'eau qui traverse la chaussée entre le chemin public et le quai.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $5,785.58.

BRETON-COVE (ANSE LE BRETON).

L'Anse le Breton (Breton-Cove), comté de Victoria, est située sur la côte nord-est de l'île du Cap-Breton, environ à mi-chemin entre le havre de Sainte-Anne et la baie d'Ingonish-Sud.

En 1904-5, un quai fut construit pour servir de débarcadère aux bateaux, et donner un abri aux vaisseaux de pêche. C'est une série de caissons continus, avec une substructure en bois créosoté, se prolongeant jusqu'à une profondeur de trois pieds à l'eau basse. Le quai a 195 pieds de longueur, 16 pieds de largeur, et un retour en "L" de 24 x 20 pieds sur le côté ouest de l'extrémité extérieure.

Comme le gravier et les galets, qui composent le fond jusqu'au nord-est du quai, s'accumulaient le long de sa face de l'est, et menaçaient d'entourer son extrémité extérieure, on a prolongé, en 1908-9, le quai sur une distance de 120 pieds, jusqu'à une profondeur de cinq pieds d'eau à mer basse. Ce prolongement est construit en bois rond, créosoté, jusqu'au niveau de la mi-marée, il a 16 pieds de largeur, et un retour en " L ", de 24 x 20 pieds, au côté ouest de l'extrémité extérieure.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

La construction de ces travaux a été d'un immense avantage pour les habitants d'une grande partie de cette région, comme quai servant de débarcadère, et comme havre de refuge pour les vaisseaux de pêche.

Du crédit voté pour les dépenses de 1909-10: $600, la somme de $599.88 a été dépensée pour barrer la sortie de l'anse à l'est du quai, et ouvrir un nouveau chenal droit; on a aussi érigé une structure en caissons, de 125 pieds de longueur, 15 pieds de largeur par une hauteur moyenne de 5 pieds, pour protéger le côté du chenal.

L'ouvrage commencé le 23 septembre a été continué jusqu'au 30. Il a été repris le 10 mars et terminé le 16 mars.

CANADA-CREEK.

Canada-Creek, comté de King, aussi appelé Black-Rock, est situé sur la rive sud de la baie de Fundy, 60 milles à l'est de Digby-Cut, et 8 milles à l'ouest de Halls-Harbour. C'est un village de pêcheurs et de fermiers, ayant une population d'environ 150 habitants.

Le havre est formé par deux jetées ou brise-lames, construits un de chaque côté d'un petit cours d'eau. La jetée du côté est, qui est séparée du rivage, sert tout simplement de brise-lames; celui-ci fut construit par le ministère en 1878-79, au coût de $3,000. Il a 150 pieds de longueur, 25 pieds de largeur au commet, et de 12 à 15 pieds de hauteur. C'est une structure en caissons faits en bois rond, solidement construite, remplie de lest, avec parements fîl joints clos, et garnie de défenses.

La jetée sur le côté ouest, autrefois de 248 pieds de longueur, qui sert de brise-lames et de débarcadère, a été construite, avant la Confédération, conjointement par les habitants de l'endroit et le gouvernement provincial. C'est une structure en caissons faits de bois rond, dont le côté faisant face à la mer est protégé par un lambrissage à joints clos et des défenses.

Depuis 1874, le ministère a fait de grandes dépenses pour réparer ces jetées et en reconstruire certaines parties, les détails de ces ouvrages se trouvent dans le rapport du ministère pour l'exercice de 1908-09.

En 1909-10, la somme de $3,344.32 a été dépensée pour construire un prolongement de 67 pieds de longueur, 31 pieds de largeur par 21 à 30 pieds de hauteur. Ce prolongement consiste en un caisson solidement construit en bois rond, rempli de pierre, et pourvu d'un garde-lames de sept pieds de hauteur du côté de la mer.

L'ouvrage commencé le 5 juin fut terminé le 7 décembre 1909.

En mars 1910, on a dépensé $28.60 pour boulonner de nouveau les pièces de lambrissage, qui avaient été détachées par une tempête durant l'hiver.

CANNING.

Canning, comté de King, est situé sur la rive nord ou gauche de la rivière Habitant, qui se jette à 2½ milles environ plus bas dans le Bassin de Minas. C'est un village prospère, d'environ 1,500 habitants, qui s'occupent principalement des travaux de la ferme et de la culture des fruits. C'est aussi une station importante sur l'embranchement de Kingsport du chemin de fer Dominion-Atlantic, qui se raccorde à la ligne principale à Kentville, 11 milles au sud.

En 1904-05, la somme de $891.27 fut dépensée pour acheter le bois nécessaire à la construction d'un quai en caissons.

En 1905-06, un montant de $14,137.08 fut appliqué à la construction d'un quai, en caissons, formé d'un corps principal, de 260 pieds de longueur et d'un retour en "L", de 90 pieds de longueur. Le corps principal a 15 pieds de largeur au sommet et une hauteur moyenne de 22 pieds. Le retour en "L' a 12 pieds de largeur au sommet et 18 pieds de hauteur. La face postérieure a un fruit de trois pouces au pied, et la face antérieure un fruit d'un pouce au pied. Les fondations du quai sont sises sur des pilotis enfoncés jusqu'au roc et récépés de niveau avec la surface de la vase.

En 1906-07, on a dépensé $8,640.59 pour continuer cet ouvrage.

En 1907-08, la somme de $3,996.55 fut dépensée pour compléter le quai, faire le remplissage en arrière, et construire les abords sur une structure en chevalets, de 240 pieds de longueur par 20 pieds de hauteur.

En 1908-09, le montant de $2,763 fut appliqué à l'achèvement de la structure en chevalets jusqu'au quai, et à l'achat des matériaux nécessaires pour prolonger le quai vers le bas du courant.

En 1909-10, il a été dépensé une somme de $5,436.71 pour construire le prolongement dans le bas du courant jusqu'au quai. Le nouvel ouvrage a 590 pieds de longueur, 20 pieds de largeur dans la moitié supérieure ouest, et 10 pieds de largeur dans la moitié inférieure ouest; sa hauteur varie de 8 à 20 pieds. Les pièces de bois du fond sont calées dans une tranchée et boulonnées au roc friable sur lequel est appuyé la face du quai. A la fin de l'exercice financier, l'ouvrage était complété jusqu'à environ trois pieds de sa hauteur définitive, les trois quarts du lest en pierre étaient placés, mais les défenses n'étaient pas encore posées.

Les travaux ont été commencés le 1er juillet 1909, et suspendus le 28 février 1910.

CAP NORD.

Le Cap Nord, comté de Victoria, est un grand district situé à la tête de baie Aspy, sur la côte nord-est de l'île du Cap-Breton. A la tête de la baie, il y a trois étendues d'eau considérables, connues sous le nom de havres Nord, Centre et Sud de la baie Aspy, le tout entouré d'une grève de sable, de 4½ milles de longueur. Les entrées de ces havres passent à travers ce banc de sable; ils sont peu profonds et irréguliers; le meilleur de ces havres est celui au Nord.

La rive sud du havre Nord s'appelle *Sugar Loaf* à cause d'une haute montagne du même nom, située immédiatement en arrière.

En 1908-09, la somme de $583.55 a été dépensée pour l'achat de matériaux et la construction partielle d'un quai à *Sugar Loaf,* et durant le présent exercice de 1909-10, on a ajouté un montant de $245.32 pour compléter le quai.

Ce quai a 110 pieds de longueur, 16 pieds de largeur au sommet, et un retour en "L", de 8 x 20 pieds, sur le côté est de l'extrémité extérieure. A l'exception de 18 pieds construits en pierre, près du rivage, la structure, composée de caissons et de travées, est entièrement en bois pris dans la localité. Le long du chenal, à l'extrémité extérieure, dont la face a 24 pieds, il y a une profondeur d'eau de cinq pieds à mer basse.

Les grandes mers montent de 3 pieds.

Les travaux commencés le 5 avril ont été terminés le 24 avril.

CASTLE BAY.

Castle Bay, comté de Cap-Breton (nord), et anciennement connu sous le nom d'Amaguadees, est situé sur le côté nord de la baie de l'Est, formant le bras est du lac Grand Bras-d'Or, à 3 milles environ de la pointe Benecadie, à l'entrée de la Baie.

Il y a dans cet endroit, un quai, construit en caissons et través, de 120 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec un retour en "L", de 20 x 20 pieds, sur le côté est de son extrémité extérieure; la substructure est en bois créosoté. On y voit aussi un pont, de 100 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, y compris les abords, qui

traverse la baie à l'embouchure. Sur l'extrémité extérieure du quai, il a été construit un hangar de 10 x 16 pieds, pour y déposer les marchandises expédiées ou apportées par le *S.S. Blue Hill,* qui fait escale à cette place tout les quinze jours durant la saison de navigation, et correspondance avec le chemin de fer Intercolonial à Grand-Narrows.

La profondeur de l'eau diminuant à cause de l'accumulation du gravier à l'extrémité extérieure du quai, la somme de $527.37 fut dépensée en 1908-09, pour acheter le bois, le fer et la pierre de lest nécessaires pour un prolongement; pendant l'exercice de 1909-10, on vota $1,796 pour le bois créosoté requis dans la construction de ce prolongement.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $7,204.25.

CHEBOGUE.

Le havre de Chebogue, comté de Yarmouth, est situé à environ sept milles au sud de la ville de Yarmouth. Près de sa sortie se trouve un port d'ancrage petit, mais sûr, qu'entourent l'île au Renard, l'île aux Veaux, l'île Jacko et la pointe Shortliff, où se réfugient un grand nombre de navires de pêche et de petits bateaux de commerce. Au sud, l'ancrage est partiellement protégé par l'île au Renard; mais à l'ouest, il est en grande partie à sec aux basses eaux, et très fréquenté aux hautes marées par les bateaux faisant le service entre la pointe Chebogue et d'autres ports, il est abrité par une barre ou grève de 800 pieds de long, d'environ 20 pieds de large, et élevée de 4 à 5 pieds au-dessus de la marée haute des grandes marées.

En 1900-1, afin de protéger la grève et l'ancrage au nord de celle-ci, le ministère dépensa $1,738.34 pour la construction d'un caisson de 360 pieds de long. Ce caisson a 8½ pieds de haut, 8 pieds de large à son couronnement. En 1901-02, il fut prolongé de 243 pieds au coût de $1,311.79. En 1903-04 et 1905-06, on dépensa $67.77 et $48.25, respectivement, pour des réparations.

En 1909-10, il fut dépensé un montant de $47.75 pour réparer le plancher du quai, endommagé par les glaces durant l'hiver précédent.

Les grandes mers montent de 15 pieds.

Les travaux commencés le 5 novembre furent complétés le 23 novembre 1909.

CHEVERIE.

Cheverie, comté de Hants, est situé sur la rive droite ou est de la rivière Avon, où elle se jette dans le Bassin de Minas, à environ 15 milles de Windsor, qui est le chef-lieu. Sa population est d'environ 350 habitants. C'est un district où il se fait d'excellente culture, mais la principale industrie de la place est sans contredit les carrières de gypse et l'exportation de ce minerai aux Etats-Unis.

Autrefois le gouvernement provincial construisit un quai de 100 pieds de longueur. En 1873-74, le ministère allongea ce quai de 170 pieds, au coût de $2,338.88. Comme la vieille construction, le nouvel ouvrage était en caissons de bois rond ffl parements ouverts. En 1882, un autre prolongement de 182 pieds fut construit, il coûta la somme de $5,000. Ce prolongement est en pièces de bois carré, à parements jointifs, sa hauteur est de 25 pieds, et sa largeur de 25 pieds au sommet, la même que celle du prolongement précédent, les côtés ont un fruit de 1 dans 12.

En 1885, une somme de $600 a été dépensée pour les réparations les plus urgentes à la partie du quai près du rivage. En 1884, le ministère construisit un brise-lames isolé, à 300 pieds de distance de l'extrémité extérieure du quai afin de protéger celui-ci contre les mers poussées par le vent du nord-est auxquelles il était exposé. Cette construction consiste en un ouvrage en caissons en bois carré de 130 pieds de longueur, 20 pieds de largeur au sommet et 35 pieds de largeur à la base, par environ 23 pieds de hauteur; tous les côtés sont lambrissés à joints clos. Le côté du large, jusqu'à la hauteur de 10 pieds au-dessous du niveau de l'eau haute des grandes marées,

a un fruit de 1 dans 1, et sur ces faces inclinées on a posé des madriers de 6 pouces d'épaisseur. Le brise-lames est pourvu de poteaux d'amarrage d'orgeaux et d'échelles pour accommoder les vaisseaux qui viennent au quai.

En 1887-88, la somme de $500, et en 1906-07, un montant de $100 furent dépensés pour des réparations. Le plancher, les gardes et quelques défenses furent renouvelés dnas les 100 pieds du bout extérieur du quai; dans les 105 pieds suivants, on plaça des travèrsines, des solives neuves, et on renouvela aussi les gardes, le plancher et les défenses, dans les 65 pieds faisant suite vers le rivage; la plus grande partie du plancher fut renouvelée; le quai, sur une longueur de 205 pieds, y compris les longueurs précitées, fut exhaussé d'un à trois pieds. En tout, 69 défenses neuves furent posées, et on ajouta 250 tonnes de lest nouveau. Durant l'exercice financier expiré le 30 juin 1902, on dépensa $728.23 pour acheter le bois nécessaire au prolongement du brise-lames isolé construit en 1884, ci-haut mentionné.

En 1902-03, la somme de $2,999.34 fut dépensée pour construire un prolongement du brise-lames isolé. La nouvelle pile a 100 pieds de longueur, 25 pieds de largeur au sommet, 22 pieds de hauteur; le côté en face du rivage a un fruit de 1 dans 4, tandis que le côté du large est vertical avec un garde-lames de cinq pieds de hauteur. C'est un ouvrage en caissons solidement construit en bois rond, rempli de pierre, et lambrissé à joints clos sur le côté du large. En 1903-04, un montant de $1,487.29 fut appliqué à la réfection du sommet du tiers moyen du quai, sur une longueur de 80 pieds, une profondeur de 11 pieds et une largeur de 30 pieds. Le montant voté ne fut pas suffisant pour compléter l'ouvrage. En 1905-06, on dépensa $1,000 pour démolir et reconstruire une partie de l'extrémité du caisson près du rivage, sur une longueur de 80 pieds, une hauteur de 8 à 12 pieds, et sur toute la largeur du quai, et pour reconstruire et renforcer le caisson du côté nord, sur une longueur de 100 pieds, une largeur de 5 à 8 pieds, sur toute la hauteur de l'ouvrage.

En 1908-09, la somme de $2,935.19 a été dépensée pour de grandes réparations et réfections. L'extrémité extérieure, qui était détériorée sur une longueur de 80 pieds, fut démolie et reconstruite jusqu'à une profondeur de 6 à 8 pieds. A l'extrémité près du rivage, on construisit une pile de renfort, de 60 pieds de longueur par 10 pieds de largeur et environ 8 pieds de hauteur, dans le but de protéger le vieux quai. Tout le plancher et la plus grande partie des solives furent renouvelés.

En 1909-10 on a dépensé un montant de $4,337 pour la construction d'une allonge au quai. Cette allonge a 80 pieds de longueur par 25 pieds de largeur au fond, sur 27 pieds de hauteur. L'ouvrage est construit solidement en un caisson de bois indigène, rempli de pierre; il fut donné à l'entreprise à H. Macaloney, de Parrsboro, N.-B.

Les travaux commencés en mai 1909 furent complétés le 26 juillet de la même année.

CHURCH-POINT.

Church-Point, comté de Digby, est située au sud-est de la baie Sainte-Marie, à six milles au sud-ouest de Weymouth. Sa population de 200 habitants, s'occupe d'agriculture et de pêche.

Les constructions qui s'y trouvent sont: un quai, un mur de soutènement et un brise-lames, qui furent probablement construits de 1855 à 1866, aux frais communs des habitants de l'endroit et du gouvernement provincial.

En 1875-6, le ministère a dépensé $2,000, les habitants fournissant une égale somme, pour réparer la face nord de l'ouvrage et construire un "L" de 72 pieds de long par 20 pieds de large, à angle droit avec l'ouvrage principal, afin d'empêcher que le gravier ne contourne l'extrémité du large de la construction, car le remplissage, qui se produit du sud au nord, a toujours été plus ou moins cause de difficultés et nui au port.

Depuis 1890-1, le ministère a dépensé différentes sommes pour réparer, améliorer, etc., le quai sur lequel le rapport annuel 1906-7 donne de plus amples détails.

En 1907-8, on a dépensé $1,999.36 pour achever à la hauteur voulue une partie du renfort construit sur la face nord du brise-lames, longue de 93 pieds et large de 137 pieds.

En 1907-8, la somme de $2,400 a été dépensée en réparations et réfections considérables.

En 1909-10, un montant de $598.18 a été appliqué à l'achèvement de la partie supérieure du quai et du mur de soutènement qui furent en partie reconstruits l'année dernière. Les travaux exécutés dans le cours de cette année comprennent une longueur de 145 pieds par 13 pieds de largeur et 4 pieds de hauteur.

L'ouvrage commença le 11 juin pour se terminer le 19 juillet 1909.

COW-BAY.

Cow-Bay (Osborne), comté de Halifax.

Du montant voté en 1908-09, $4,000, pour Cow-Bay, la moitié, ou $2,000, a été transférée, après autorisation, pour construire un brise-lames à Osborne, sur le côté nord de Cow-Bay, à un mille environ de Cow-Bay Run, et le montant de $550.84 a été dépensé à l'achat du bois. Lorsque le transfert fut autorisé, la saison était trop avancée pour commencer les travaux dans la même année.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $1,193.55 fut dépensée pour construire le brise-lames. L'ouvrage comprend un caisson en bois indigène, de 20 pieds de largeur, 100 pieds de longueur, trois pieds de hauteur près du rivage, et 18 pieds de hauteur à l'extrémité extérieure, où il y a une profondeur de six pieds d'eau à marée basse. Ce brise-lames est partiellement lambrissé sur la face du large et à l'extrémité extérieure, et il est protégé par un garde-lames de 2½ pieds de hauteur.

Les travaux commencés le 2 septembre ont été achevés le 28 octobre 1909.

COW-BAY (PORT-MORIEN).

Cow-Bay (Port-Morien), comté de Cap-Breton (sud), est situé sur le côté est de l'île du Cap-Breton, 18 milles environ à l'est de l'entrée du havre de Sydney.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $5,000, accordée pour les dépenses de 1909-10, a été appliquée à la continuation des travaux protégeant le brise-lames en face de la mer, et à d'autres réparations. Il a été construit huit piles en béton, d'une longueur moyenne de 10 pieds, par 15 pieds de hauteur, 5 pieds de largeur au sommet, et huit pieds neuf pouces de largeur au fond, le long de la façade du large du brise-lames, à une distance de 140 pieds de l'extrémité extérieure du brise-lames ou à 91 pieds du bout d'une pile de 49 pieds carrés, placée à l'extrémité d'en dehors; cette pile a été remplie en béton le long des parements, et lambrissée en pilotis en dehors. On a aussi construit une pile triangulaire en béton, de 8 x 8 pieds par 11½ pieds au sommet, sur le vieux caisson en bois, au coin sud-est de l'extrémité extérieure en dedans du brise-lames, pour empêcher tout dommage à cet endroit. Le coin sud-est du bout, près du rivage, a été couvert de béton sur une surface de 20 x 14 pieds par un pied d'épaisseur. Le plancher du brise-lames a été réparé en différentes places. Une pile de protection a été remplie de lest nouveau, après qu'on eut posé un fond en béton pour empêcher le lest de sortir. On a déblayé la chaussée de débris apportés par une tempête dans le mois de novembre.

Les travaux ont été en voie d'exécution du 23 juin au 15 septembre, et 10 décembre au 13. En novembre, la tempête a miné et démoli huit des blocs en béton protégeant 80 pieds de la face du large du brise-lames.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, y compris $25,000 pour l'achat du brise-lames: $314,344.88.

CRIBBIN'S-POINT.

Cribbin's-Point, comté d'Antigonish, est situé sur le côté ouest de la baie de Saint-Georges, 8 milles au sud du Cap-Georges, et 5 milles au nord de l'entrée du havre d'Antigonish.

Le quai construit à cet endroit, en 1892-93, à l'exception d'une pile de 20 x 48 pieds, a 329 pieds de longueur, avec une chaussée d'accès, de 195 pieds de longueur, en partie coupée dans la falaise et retenue par un mur en pierre, et en partie construite dans un remblai en argile. Il a 20 pieds de largeur pour une distance de 120 pieds, à partir du rivage, et 30 pieds de largeur sur les 180 pieds qui restent jusqu'à la pile extérieure primitive, de 48 pieds de largeur par 20 pieds de longueur. Les 50 pieds intérieurs sont en pierre avec des murs de soutènement en pierre, et les 250 pieds suivants sont en caissons de bois, à parements jointifs, et remplis de lest; la pile extérieure de 20 x 48 pieds, a été complétée en 1901-02, elle est à parements ouverts, et la substructure est en bois créosoté, le tout bien rempli de lest et lambrissé à joints clos. La façade du quai du côté de la mer, à partir de 50 pieds à l'extrémité intérieure jusqu'à l'extrémité de la pile du large, est protégée par un lambrissage jointif et un talus en pierre, ayant un fruit de 3 dans 1, jusqu'à deux pieds au-dessus du niveau de l'eau basse. Il y a aussi un garde, de 4 pieds de hauteur, jusqu'à 20 pieds du bout extérieur pour empêcher le sable de passer sur le quai et le remplir.

La profondeur de l'eau, à la mer basse des grandes marées, au bout du quai, était autrefois de 11 pieds, actuellement il n'y a que 6½ pieds.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

Du montant de $3,300 voté pour les dépenses de 1909-10, la somme de $1,446.41 a été dépensée; $1,390.69 pour acheter et transporter le bois créosoté, et $55.72 pour empiler le bois ordinaire acheté l'année dernière pour reconstruire une partie du vieux quai depuis le niveau de l'eau basse; le nouvel ouvrage devant comprendre 70 pieds sur la façade du large et 60 pieds dans l'extrémité intérieure.

Le déchargement et l'empilement du bois créosoté ont été faits du 2 novembre au 6, et celui du bois ordinaire du 11 novembre au 13.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $29,506.01.

DELAP'S-COVE.

Delap's-Cove, comté d'Annapolis, est situé sur la rive nord de la baie de Fundy, 12 milles à l'ouest de Digby-Cut.

Le brise-lames est construit sur le côté est de l'embouchure d'un petit étang où se rend la marée, et qui sert d'abri aux bateaux des pêcheurs; c'est aussi une place très utile pour mettre les goélettes et autres vaisseaux d'un petit tonnage. Le brise-lames est un endroit très commode où peuvent accoster les vaisseaux servant au trafic de la côte, et il sert de refuge durant les tempêtes de vent d'est. La rive, sur le côté opposé de cours d'eau, sert de protection aux brise-lames et à l'étang contre les tempêtes de vent d'ouest.

Le brise-lames, qui a actuellement 185 pieds de longueur, 25 à 28 pieds de largeur et de 12 à 21 pieds de hauteur, fut construit par le ministère en 1878-79. Depuis sa construction, on a dépensé plusieurs montants en différents temps pour des réparations et des reconstructions; on trouvera dans le rapport de 1906-07 les détails de ces dépenses.

En 1908-09, la somme de $2,137.33 a été dépensée pour reconstruire une longueur de 80 pieds sur le centre du brise-lames, cette partie avait été brisée par une violente tempête durant l'hiver précédent.

Les travaux commencés à une époque avancée de la saison, le 21 septembre 1909, n'étaient pas encore complétés à la fin de l'exercice financier.

En 1909-10, un montant de $57.76 a été dépensé pour poser quelques défenses et assujettir le plancher, cet ouvrage étant très urgent avait été commencé en 1908-09 en attendant que le crédit fut voté pour l'achèvement du brise-lames.

Les grandes mers montent d'environ 28 pieds.

Les travaux commencèrent le 11 octobre et finirent le 18 octobre 1909.

D'ESCOUSSE.

D'Escousse, comté de Richmond, est un établissement très peuplé sur la côte nord-est de l'île Madame, et sur le côté sud de l'entrée est du Passage-Lennox, une passe reliant la baie Saint-Pierre au détroit de Canso.

En 1902-03, le ministère fit construire un quai avec un hangar à marchandises. A l'exception d'une culée en caissons, de 15 pieds de longueur, près du rivage, le quai est une structure en pilotis jusqu'à 12 pieds à l'eau basse, de 307 pieds de longueur par 22 pieds de largeur, avec un retour en " L " sur le côté ouest de l'extrémité extérieure, de 22 x 22 pieds; les pilotis de support, en dehors de la ligne de l'eau basse, sont en bois créosoté.

Le hangar à marchandises, de 30 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, fut d'abord construit sur une fondation en pilotis, du côté est du quai, près du rivage; mais sa position n'étant pas favorable aux bateaux à vapeur et autres vaisseaux qui venaient charger ou décharger leur cargaison au bout extérieur du quai, on dépensa $633, en 1909-10, pour transporter le hangar et le placer sur une fondation en pilotis créosotés, dans l'angle formé par le retour en " L " et le corps principal du quai.

Les grandes mers montent de 6 pieds.

L'ouvrage commencé le 2 juillet a été terminé le 18 août 1909.

DIGBY.

Digby, comté de Digby, chef-lieu du comté, est situé à l'extrémité sud-ouest du Bassin d'Annapolis; sa population est d'environ 1,500 habitants. C'est une station importante du chemin de fer Dominion Atlantic, 67 milles au nord de Yarmouth, 150 milles de Halifax, et 20 milles d'Annapolis. Un bateau à vapeur de la compagnie Dominion Atlantic Railway fait le trajet quotidien entre Digby et Saint-Jean.

Le havre est ouvert en toutes saisons, et bien protégé presque partout. Cependant, les tempêtes de vent du nord, et nord-est en poussant de grosses vagues contre le quai, surtout quand il y a des glaces à la dérive, peuvent endommager le quai.

La jetée, qui a presque 900 pieds de longueur, a d'abord été construite par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, quelques années avant la confédération.

Toutes les particularités de cet ouvrage et les détails complets des dépenses pour les réparations et les réfections sont mentionnés dans les rapports du ministère pour 1906-7 et 1908-9.

Le 22 mai 1908, le ministère adjugea à J. E. & Halle Bigelow un contrat pour la construction d'un éperon à la jetée, le montant de l'entreprise était de $17,900, et le ministère devait fournir les pilotis en bois créosoté. L'ouvrage fut commencé au mois d'août 1908, et achevé le 17 août 1909; il coûta la somme totale de $26,888.10, non compris la surveillance des travaux, et les paiements faits ou à faire aux entrepreneurs réclamant des dommages-intérêts pour des délais. (Contrat, $17,900—montants additionnels, $38.50 pour l'enture des pilotis, $8,949.60, pour les pilotis créosotés).

L'éperon de la jetée, solidement construit en pilotis créosotés et en pin de Georgie, s'avance à un angle de 40 degrés à partir environ du centre du côté sud de la jetée principale. Il a 351 pieds de longueur sur le côté nord et 431 pieds de longueur sur le côté sud, par 50 pieds de largeur; il est pourvu d'un plan incliné sur le côté nord; sur une largeur de 25 pieds pour une distance de 300 pieds il a une pente de 1 dans 9.

Sur toute la longueur de l'éperon, on a placé une voie ferrée se raccordant avec celle qui se trouve sur la jetée principale, pour faciliter le transport du fret par le chemin de fer D. A.

Le but de cet éperon était: premièrement, de procurer une place d'accostage au bateau à vapeur de Saint-Jean, pendant la reconstruction de la jetée principale; deuxièmement, de donner une seconde place permanente d'abordage pour un autre bateau, dont le besoin s'était fait souvent sentir.

Comme la face nord ou extérieure de l'éperon se trouve environ à la ligne de l'eau basse, il devint nécessaire de draguer sur toute la longueur de cette face et sur une distance d'environ 100 pieds plus loin, jusqu'à une profondeur de 16 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse des grandes marées. En 1909-10, la somme de $21,-658.15 fut dépensée pour continuer les travaux des deux années précédentes, réparer et renouveler certaines parties de la jetée principale.

La nature de l'ouvrage a été bien variée et les travaux n'ont pu être exécutés qu'avec désavantage, principalement à cause de la nécessité de maintenir la voie ferrée en opération ainsi que le trafic du bateau à vapeur, pour transporter une grande quantité de fret et des passagers en grand nombre. Dans la partie de la jetée, près du rivage, construite en pilotis, les têtes des pilotis détériorées ont été récépées et remplacées par du bois neuf en courtes longueurs. Les bouts inférieurs de plusieurs pilotis, ayant été rongés par le limnoria à un diamètre de quelques pouces, ont été coupés et remplacés par des pièces courtes de bois rond créosoté. On a aussi renouvelé toute la structure supérieure de cette partie, y compris les pièces de couronnement, les solives, les gardes, presque toutes les liernes, et une portion considérable du plancher. Dans la partie extérieure ou l'ouvrage en caissons de la jetée, on a continué à faire des réfections nécessaires à partir du fond.

Le vieux plan incliné a été partiellement démoli, enlevé et reconstruit. Tout l'ouvrage en caissons, qui est reconstruit dans les six à huit pieds inférieurs, est fait avec du bois carré créosoté.

L'apparence détériorée de la jetée démontrait la nécessité de sa reconstruction, mais sa démolition a prouvé jusqu'à présent qu'elle était en plus mauvais état qu'elle ne paraissait.

Au 20 août 1908, le dragueur du ministère *Canada* a été amené à Digby, et le dragage le long de l'éperon de la jetée a été commencé le 22. Après quelques semaines d'ouvrage, le dragueur a laissé Digby le 10 octobre 1908, le capitaine ayant fait rapport que le fond à draguer était trop dur, et aussi parce qu'on avait besoin du dragueur à Port-Mouton.

Le 10 janvier 1909, le dragueur à cuiller *Saugus,* de la *Maritime Dredging Company,* est arrivé à Digby, et le dragage a été commencé deux jours après. Ce dragueur a cessé les travaux le 7 juillet 1909, après avoir enlevé une quantité totale de 64,608 verges cubes, ou du 1er avril au 7 juillet, un total de 38,406 verges cubes de sable et de vase.

Les travaux de réparations commencés le 1er juin 1909 ont été continués sans arrêt jusqu'au 31 mars 1910.

GEORGEVILLE.

Georgeville, comté d'Antigonish, est un établissement situé sur la rive sud du détroit de Northumberland, 6½ milles au sud-ouest du Cap-George.

En 1892-93, le ministère, dans le but de faciliter le trafic et de donner aux pêcheurs un havre de refuge pour leurs bateaux, construisit un quai, de 207 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec un retour en "L" sur le côté ouest de l'extrémité extérieure, de 20 x 24 pieds.

Pour donner plus d'espace à l'abri des vaisseaux, on ajouta, en 1903-4-5-6-7, un prolongement de 98 pieds par 24 pieds de largeur, avec un "L", de 40 pieds de longueur par 24 pieds de largeur, sur le côté ouest du quai.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $599.47 a été dépensée pour construire une pile triangulaire, dans l'angle formé par le retour en "L", construit en 1896-97-98, et le prolongement. On avait acheté, en 1908-9, les matériaux néces-

saires. Les côtés de la nouvelle pile ont 32 pieds de longueur, sa face extérieure 45 pieds de longueur, par une hauteur moyenne de 15 pieds; la structure est en bois rond, remplie solidement de pierre, et lambrissée à joint clos sur la face du large.

Les grandes mers montent de 4½ pieds.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, y compris le coût du chemin qui relie le quai au chemin public: $94,884.95.

Les travaux commencés le 13 septembre ont été terminés le 29 octobre 1909.

GRAND-BRAS-D'OR.

Grand-Bras-d'Or, comté de Victoria, est un établissement situé sur le côté sud du chenal du même nom, près de son embouchure dans l'Atlantique.

Le quai de cet endroit, complété en 1888-89, comprend une structure en caissons avec travée, de 150 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, et un retour en "L", de 40 x 20 pieds, sur le côté est de l'extrémité extérieure, donnant une façade de 60 pieds sur le chenal. Ce quai est entièrement construit avec du bois pris dans la localité. Il y a 11 pieds d'eau à marée basse le long de la façade extérieure.

Les grandes mers montent de 3 pieds, les mortes-mers de 2 pieds.

En 1900-01-02, on a renouvelé les pilotis jointifs autour du caisson extérieur, lesquels avaient été complètement rongés par le taret au-dessous du niveau de l'eau basse, et certaines parties du plancher et des pièces de couronnement, qui étaient brisées et délabrées.

Du montant voté pour les dépenses de 1909-10: $2,000, la somme de $1,911.13 fut prise pour renouveler toutes les solives, le plancher et le couronnement du quai, et acheter du bois créosoté pour la protection en pilotis jointifs autour de la pile extérieure, et pour des défenses autour des caissons intérieurs; on a aussi placé 20 pilotis créosotés le long de la face extérieure du quai.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $6,379.35.

Les travaux, commencés le 23 juin, ont été discontinués le 27 juillet, parce que le bois créosoté nécessaire manquait. L'ouvrage a été repris le 1er novembre et continué jusqu'au 9 novembre, alors qu'il fut suspendu à cause du mauvais temps.

GRAND-ÉTANG.

Grand-Etang, comté d'Inverness, est situé sur le golfe Saint-Laurent, environ à mi-chemin entre les havres de Margaree et de Chéticamp.

Les ouvrages à cet endroit sont: des "Travaux du havre" destinés à améliorer l'entrée d'un grand étang et en faire un havre de refuge pour les bateaux de pêche et les petits vaisseaux; ils furent terminés en 1894-95; et un "pont" à travers l'étang, à 500 pieds de l'entrée fut construit en 1895-96, et reconstruit en 1902-03.

Les "Travaux du havre" comprennent un chenal dragué entre deux jetées espacées de 87 piéds, sauf à l'entrée où il y a 44 pieds de distance entre elles. Chaque jetée consiste: en un ouvrage en fascines et pierre, de 135 pieds de longueur; un terrassement en fascines et pierres avec un talus et un pavé en pierre, de 130 pieds de longueur; un ouvrage en caissons à parements ouverts, de 100 pieds de longueur; et une tête en caisson de 30 pieds en alignement par 48 pieds, avec une substructure créosotée, reconstruite en 1908-09. L'ouvrage en pierre et fascines, et environ 65 pieds du terrassement, de chaque côté, sont sur une fondation s'élevant à 1 pied au-dessus de l'extrême eau basse, le reste de chaque jetée repose sur le lit naturel de l'étang. Il y a, au bout des jetées, 4 pieds 6 pouces d'eau à la mer basse des grandes marées. Du dragage a été fait entre les jetées, en 1898-99, jusqu'à 6 pieds de profondeur à l'eau basse.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

Le "pont", tel que reconstruit en 1902-3, a 563 pieds de longeur; il comprend les abords de l'est et de l'ouest, en fascines et en pierre; les culées en caissons, de 94 et

51 pieds de longueurs, respectivement; et l'ouvrage en pilotis créosotés, de 438 pieds. Il est pourvu d'un garde-corps de chaque côté, et d'une arche tournante pour laisser passer les bateaux. Au-dessous des 200 pieds du centre, la profondeur de l'eau, à la mer basse des grandes marées, est d'environ 6 pieds, mais jusqu'au fond solide dans l'eau et la vase il y a de 21 à 24 pieds.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $1,142.97 a été dépensée comme suit: $267.39 en réparations au tablier du pont, et $875.58 pour enlever, au moyen d'un plongeur, des pierres, du lest des caissons sur chaque côté, du sable et gravier qui s'étaient accumulés dans le chenal, jusqu'à une hauteur de deux pieds en certains endroits. On avait d'abord l'intention de creuser jusqu'à la profondeur primitive de six pieds à la mer basse, mais le montant autorisé n'étant pas suffisant, on creusa jusqu'à 4½ pieds.

Les travaux ont été exécutés du 7 juin au 10 juillet 1909, et du 10 mars au 22 mars 1910.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910:—

Dans le chenal et ouvrage de protection..		$39,119 04
Construction du pont, 1895-6	$3,690 20	
Réparations au pont et reconstruction du pont..	$6,046 62	
		9,736 82
		$48,855 86

GRASS-COVE.

Grass-Cove, comté de Victoria, est située sur le côté ouest du lac Petit Bras-d'Or, 2 milles environ au nord de Iona, une station du chemin de fer Intercolonial, à l'extrémité ouest du pont de Grand-Narrows.

Afin de permettre aux habitants de Grass-Cove et des alentours d'expédier le bois d'étançon pour les houillères dans l'est du Cap-Breton, une somme de $982.86 a été dépensée, en 1908-09, pour acheter tout le bois ordinaire, le fer et le lest nécessaires à la construction d'un quai. En 1909-10, un montant de $2,074.12 fut dépensé pour la livraison du bois créosoté requis pour la substructure du quai proposé.

La structure en projet comprend un ouvrage en caissons et travées, se prolongeant jusqu'à 12 pieds au niveau de l'eau basse, formant un quai de 164 pieds de longueur par 18 pieds de largeur, avec un retour en "L", de 18 x 20 pieds, à l'extrémité extérieure; le tout en caissons de bois rond, avec une substructure en bois créosoté.

GREAT VILLAGE.

Great Village, comté de Colchester, est un village important, d'environ 1,000 habitants, situé dans un district agricole prospère sur le côté nord de la baie Cobequid, et le long de la rivière Great Village, à 1½ mille environ de son embouchure, 15 milles à l'ouest de la ville de Truro, et 3½ milles de la station de Londonderry, qui est la gare de chemin de fer la plus rapprochée.

En 1891, le ministère construisit un quai en caissons sur l'emplacement de la vieille structure qui, dans les commencements appartenait à des particuliers, et depuis cette époque plusieurs petits montants ont été dépensés en réparations et réfections.

Pendant l'exercice financier actuel, la somme de $306.48 a été dépensée pour renouveler le dessus du quai, comprenant le plancher, les solives, les couronnements et les poteaux d'amarrage.

L'ouvrage commença le 21 janvier 1910, et fut achevé le 24 mars 1910.

GROS NEZ.

Gros Nez, comté de Richmond, est un établissement de pêche peu considérable, situé à l'extrémité est de l'île Petit de Grat, qui se trouve à l'est de l'île Madame.

En 1895-6-7, un brise-lames fut construit sur le côté sud-est de Gros Nez, le long de l'Atlantique, pour améliorer et protéger la batture reliant la terre ferme avec l'islet, qui forme un havre naturel de refuge pour les bateaux.

Le brise-lames a 187 pieds de longueur par 14 pieds de largeur, au sommet; il comprend un ouvrage en caissons de bois rond, de 125 pieds dont 60 pieds se trouvent au niveau de deux pieds au-dessus de la mer basse des grandes marées, avec un talus de pierre du côté de la mer, de 3 dans 1, jusqu'à une hauteur de 1½ pied au-dessus de la marée haute; une chaussée d'accès, de 20 pieds de longueur par une hauteur moyenne de 3 pieds, reconstruite en pierre et béton en 1907-8; et une chaussée, de 42 pieds de longueur par 3 pieds de hauteur moyenne, construite en pierre et béton, pendant l'exercice de 1909-10, au coût de $299.13.

L'ouvrage a été commencé le 1er septembre et discontinué le 27 septembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, y compris un remboursement de $106.95 au gouvernement provincial: $2,472.47.

HALL'S-HARBOUR.

Hall's-Harbour, comté de King, est situé sur le côté sud de la baie de Fundy, environ 65 milles au nord-est de Digby-Cut, 12 milles au sud-ouest de Scott's-Bay, 12 milles au nord-ouest de Kentville; c'est le chef-lieu du comté de King, et le centre des quartiers généraux du chemin de fer Dominion-Atlantic.

Le havre, quoique petit, est un des meilleurs, à l'eau haute, que l'on rencontre entre Scott's-Bay et Digby-Cut.

Les grandes mers montent de 39 pieds; les mortes-mers de 33 pieds.

La population de ce village est d'environ 150 habitants. Il y a quelques années, on remarquait à cet endroit un trafic considérable par la navigation, mais qui a beaucoup décliné dans les derniers temps.

Vers l'année 1839, les habitants, aidés du gouvernement provincial, avaient construit un mur de soutènement en bois d'environ un arpent de longueur sur chaque côté du havre intérieur, qui consiste en un bassin entouré de terre, asséchant à marée basse, afin de permettre aux vaisseaux d'accoster le long du chemin public. En 1844, un prolongement du mur vers la mer, fut construit sur le côté ouest pour empêcher le gravier de s'accumuler dans l'embouchure du havre, et servir en même temps de brise-lames. En 1884, il fut réparé par le ministère au coût de $750. Le 6 novembre 1884, une violente tempête détruisit la pile extérieure, et par l'effet des grosses mers, il se déposa un banc de gravier assez considérable pour barrer presque complètement l'embouchure du havre.

Depuis 1884 jusqu'à 1909, plusieurs montants furent dépensés en réparations et réfections, dont le détail complet est mentionné dans le rapport du ministère pour 1908-09. En 1909-10, on a dépensé $232.73 pour finir le posage du gravier sur le sommet du quai de soutènement, sur le côté est du havre intérieur.

L'ouvrage a été commencé le 1er novembre et complété le 18 décembre 1909.

HAMPTON.

Hampton, comté d'Annapolis, autrefois appelé Chute's-Cove, est situé sur le côté sud-est de la baie de Fundy, 27 milles au nord-ouest de Digby-Cut, et 6 milles au nord-ouest de Bridgetown qui est une station importante du chemin de fer Dominion-Atlantic. La population de ce village est d'environ 200 habitants qui s'occupent de pêche, d'agriculture et de l'exportation de bois de corde, et de bois de construction.

En 1855-56, un petit quai, de 165 pieds de longueur, fut construit près du côté ouest de l'anse; le gouvernement provincial avait fourni $600 pour défrayer les dépen-

ses de cette construction. L'emplacement du quai avait été choisi par des commissaires apparemment mal avisés, car ce choix était répréhensible sous bien des rapports. En 1879, le ministère construisit un prolongement de 121 pieds, et un renfort au vieux quai dans l'espérance de remédier aux défauts du site, le tout coûta $3,000.

En 1881, après une inspection plus précise, on trouva que le quai original était sérieusement miné par la mer, et que par la direction du quai, le gravier s'accumulait rapidement et menaçait d'en barrer l'intérieur. Il fut alors décidé de reconstruire la structure à un autre endroit, à un demi-mille environ vers l'est; l'ouvrage coûta $2,300. Le nouveau quai, tel qu'alors complété, avait 246 pieds de longueur; il était plus solidement construit et mieux situé que le vieux, étant placé immédiatement à à l'ouest d'un petit ruisseau qui sert de chenal et permet aux goélettes d'accoster sans être incommodées par le sable.

En 1889, 1899, 1903-04 et 1905, on a fait des réparations et des améliorations. En 1906-07, la somme de $299.22 fut dépensée pour renouveler le plancher sur une longueur de 100 pieds, y compris les solives, poser et boulonner un certain nombre de défenses sur la face près du rivage, et pour construire un petit caisson peu élevé, de 50 pieds de longueur, à la tête du brise-lames, afin d'empêcher les vagues d'envahir le chemin public.

En 1909-10, un montant de $100.39 a été dépensé pour diverses réparations au brise-lames que des tempêtes récentes avaient endommagé.

L'ouvrage commencé le 11 novembre fut achevé le 27 novembre 1909.

HARBOURVILLE.

Harbourville, comté de King, est situé sur la rive sud de la baie de Fundy, 53 milles au nord-est de Digby-Cut. La population de cet établissement est d'environ 200 habitants, qui s'occupent de pêche et de culture; mais la pêche est l'industrie principale. Le havre, qui a seulement 400 pieds de longueur par 200 pieds de largeur, et assèche à marée basse, est formée par l'embouchure de Gevan's-Brook; il offre à mer haute un abri très sûr, contre les tempêtes venant de tous côtés, aux vaisseaux tirant jusqu'à 14 pieds d'eau.

Les travaux, à cet endroit, consistent en deux brise-lames ou jetées, un de chaque côté de l'entrée du havre. Ils ont été construits il y a plusieurs années, avant la confédération, par le gouvernement provincial, lorsque le trafic par la navigation était beaucoup plus considérable qu'il l'a été depuis l'inauguration du chemin de fer Dominion Atlantic en 1868. Le brise-lames ouest a été prolongé en 1876.

Le 12 juin 1888, ces brise-lames furent transférés sous le contrôle du ministère de la Marine et des Pêcheries, et depuis cette date, le ministère des Travaux publics y a dépensé plusieurs montants d'argent en réparations et refections, dant les détails sont mentionnés dans le rapport du ministère pour 1908-09.

En 1909-10, la somme de $1,869.49 a été dépensée pour démolir et reconstruire en caissons solides une partie du brise-lames de l'est, sur une longueur de 165 pieds au sommet, et de 150 pieds à la base, sur 15 pieds de largeur au sommet, et 9 pieds de largeur à la base, par une hauteur de 21 pieds.

Les grandes mers montent de 32 pieds.

L'ouvrage a été commencé le 9 août, et complété le 30 novembre 1909.

HAVRE AU BOUCHE.

Havre au Bouche, comté d'Antigonish, est situé sur le côté sud de la Baie de Saint-Georges, 3 milles environ à l'ouest de l'entrée nord du détroit de Canso; c'est un petit havre naturel, ayant une longueur et une largeur d'un demi-mille environ, avec une profondeur moyenne de 14 pieds à marée basse.

Le ministère a fait l'acquisition, en 1907-8, d'un quai situé sur le côté ouest du havre, et l'a réparé et prolongé durant l'exercice de 1909-10, avec les matériaux ache-

tés à cette fin, en 1908-9. Le quai a 192 pieds de longueur, y compris la structure originale en caissons et en pilotis, par 20 pieds de largeur. Il se prolonge sur une distance de 170 pieds jusqu'à une profondeur de 10 pieds d'eau, à la mer basse des grandes marées, avec des espaces remplis de fascines et de pierre jusqu'au niveau de l'eau haute; la tête du quai est construite en pilotis créosotés, formant une structure de 22 pieds en ligne avec le quai par 44 pieds; au bout de la tête du quai, il y a 12 pieds d'eau à la mer basse des grandes marées.

On a travaillé à cet ouvrage du 30 août au 27 septembre, et on a fait des réparations du 1er octobre au 9. Il a été dépensé un montant de $397.64, dont $349.97 en construction, et $47.67 en réparations.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, y compris $2,500 pour l'achat du quai, $3,613.17.

HEATHERTON.

Heatherton, comté d'Antigonish, est un petit village situé sur la rive nord de la baie de Saint-Georges, 1½ mille en haut de la traverse du chemin de fer Intercolonial sur la rivière Pomquet, cours d'eau considérable qui se décharge dans le havre de Pomquet.

En 1907-8, il a été construit à cet endroit, immédiatement en bas de la réunion des rivières Black et Pomquet, un ouvrage en fascines et pierres, de 350 pieds de longueur, 50 pieds de largeur par une hauteur moyenne de 5 pieds. Durant l'exercice de 1909-10, un ouvrage analogue, de 220 pieds de longueur, 12 pieds de largeur, au sommet, par une hauteur moyenne de 6 pieds, a été construit à un point situé ¼ de mille en bas de la jonction des rivières. Ces travaux ont pour but de protéger les terres et une partie de la réserve des Sauvages contre les éboulis causés par la rivière qui les traverse.

L'ouvrage commencé le 7 septembre a été terminé le 13 octobre; on y a dépensé un montant de $322.41.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $736.91.

ÎLE-AUX-CARIBOUX.

L'Ile-aux-Cariboux, comté de Pictou, est située dans le détroit de Northumberland, cinq milles à l'ouest de l'entrée du havre de Pictou.

Une chaussée en fascines et en pierre, de 1,300 pieds de longueur, entre l'extrémité ouest de l'île et la terre ferme, fut commencée en 1890-91 et terminée en 1904-05. Cette chaussée, une fois achevée, s'élevait de 1 pied au-dessus du niveau des grandes marées ou de 7 pieds au-dessus de la mer basse des grandes marées; elle avait un talus de 1 dans 1 en pierre sur le côté du large.

Cette structure fut endommagée et réparée de temps en temps de 1904-05 à 1908-09. Au commencement de l'exercice financier de 1909-10, elle se trouvait dans les conditions suivantes: la chaussée et le talus, qu'on avait décidé d'exhausser de trois pieds au-dessus du niveau des grandes marées, étaient presque complétés sur une distance de 454 pieds, à partir de la terre ferme; sur une autre longueur de 576 pieds (c'est-à-dire depuis 454 pieds jusqu'à 1,030 pieds au large de la terre ferme), sa hauteur était d'environ 1½ pied au-dessus de ce même niveau; on avait aussi construit un ouvrage en pilotis et en fascines pour protéger le tiers moyen de la chaussée, sur une longueur de 555 pieds; les chevalets formés de trois pilotis chacun sont enfoncés à 5 pieds de distance, d'axe en axe.

Des $1,500 votés en 1909-10, un montant de $1,206.86 a été dépensé pour compléter l'ouvrage en pilotis et en fascines, y compris le renouvellement de 96 pilotis brisés par une tempête en janvier 1909.

L'ouvrage fut commencé le 1er août et suspendu le 30 septembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $15,982.33.

INVERNESS.

Inverness, comté d'Inverness, autrefois appelé Broad-Cove, est une ville incorporée, située sur la côte nord-ouest de l'île du Cap-Breton, à mi-distance environ entre les havres de Mabou et de Margaree, et à 60 milles de Port-Hastings dans le district de Canso; c'est un centre minier important qui communique par un chemin de fer avec Port-Hastings.

Sur le montant voté en 1908-09 pour les dépenses à faire dans le havre d'Inverness, la somme de $910.96 a été dépensée pour l'achat de presque tous les matériaux, sauf le bois créosoté, nécessaires à la reconstruction de l'ouvrage de protection en pilotis, en fascines et en pierres, sur une longueur de 300 pieds, dans le vieux chenal du côté est de l'entrée. On a estimé à $82,000 le coût de creuser de nouveau et protéger un chenal dans McIsaac's-Pond, une étendue d'eau assez limitée mais profonde, qui était autrefois séparée du golfe Saint-Laurent par une batture de sable, de 400 pieds de largeur.

En 1909-10, on a dépensé sur le crédit voté un montant de $61.87 pour prendre soin du bois livré en 1908-09, la balance ayant été réservée pour payer le coût de l'expropriation de la propriété, tel que fixé par la cour de l'Echiquier. Une somme de $681.05 a aussi été dépensée pour l'achat et la livraison du bois créosoté, requis pour les travaux entrepris en 1908-09.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $1,654.38.

IRISH-COVE.

Irish-Cove, comté de Cap-Breton, est situé sur le côté sud-est du lac Grand-Bras-d'Or, près de l'entrée de la baie de l'Est.

Les ouvrages, à cet endroit, comprennent: un quai terminé en 1892-93, et le détournement d'un ruisseau en 1907-08.

Le quai est une structure en caissons et travées de bois ordinaire, de 161 pieds de longueur par 20 pieds de largeur; il consiste en une culée de 47 pieds de longueur, près du rivage, une pile centrale, de 20½ pieds de longueur, et une pile extérieure, de 57 pieds de longueur, avec un retour en "L", de 20 x 20 pieds. Au bout extérieur du quai, il y a 12½ pieds d'eau, à l'eau basse, et 13½ pieds, à l'eau haute du lac.

Le ruisseau est un cours d'eau qui traverse des prairies et des terrains bas jusqu'au rivage, et de là se continue entre la rive et une batture de galets qui s'était rapprochée graduellement jusqu'à une distance de 270 pieds du quai. Ce ruisseau fut fermé, en 1907-08, par la construction d'un barrage en caisson, de 40 pieds de longueur, et détourné par un nouveau chenal qui passe dans la batture, 850 pieds à l'ouest du quai.

Pendant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $964.52 fut dépensée de la manière suivante: $614.57 pour réparer le quai, en renouvelant 145 pilotis de la palée jointive du caisson extérieur, et 4,800 pieds, B.M., du plancher; $349.95, pour construire un ouvrage en fascines, en pierre et en pilotis, le long de la rive est du ruisseau, à 240 pieds du barrage, afin d'empêcher le ruisseau de couper un chemin dans les terrains bas et de reprendre sa première direction.

Les travaux commencés le 1er septembre ont été suspendus le 10 octobre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $7,922.74.

KELLEY'S-COVE.

Kelley's-Cove (Anse Kelly), comté de Yarmouth, est située environ 2½ milles au sud de la ville de Yarmouth. Cinquante ou cent ans passés, l'anse de Kelley et ses rivages constituaient la ville de Yarmouth; aujourd'hui l'anse sert d'abri à une douzaine de bateaux de pêche et très peu de maison sont construites aux environs.

Le brise-lames actuel, construit avant la Confédération par le gouvernement provincial, est vieux et en ruines, quoique les fondations de bois soient encore bonnes. Il mesure 97 pieds de long, 23½ pieds de large et 15½ pieds de haut à l'extrémité du large, où à l'eau haute des marées ordinaires du printemps il y a une profondeur d'environ 12 pieds. Il est construit en caissons de bois rond, remplis de pierre, mais sans tablier.

Au sud-ouest du brise-lames se trouve une pile en caissons, construite pour protéger le rivage, 118 pieds de long, 4 pieds de haut et 8 pieds de large, et dont les trente pieds attenants au brise-lames ont été détruits, par la mer.

En 1897-98, la somme de $299.72 fut dépensée pour reconstruire, en partie, le sommet du brise-lames, et pour renouveler et réparer 100 pieds de l'ouvrage de protection.

Le 27 mars 1906, le ministère donna à l'entreprise, au prix de $7,700, la construction d'un brise-lames nouveau. L'ouvrage fut terminé au mois d'octobre 1906.

Ce nouveau brise-lames a 281 pieds de long, 26 pieds de large au sommet, et de 6 à 17 pieds de haut; il est solidement construit en caissons de bois rond et lambrissé à joints clos sur la façade du large.

En 1906-07, la somme de $99.60 a été dépensée pour étayer le côté ouest, où de l'affouillement s'était produit, causé par les courants inférieurs créés par le brise-lames lui-même.

En 1908-09, la somme de $4,299.99 fut dépensée pour prolonger le brise-lames de 90 pieds de longueur, 26 pieds de largeur et de 14 à 16 pieds de hauteur.

En 1909-10, la somme de $650 a été dépensée pour placer quelques défenses qui n'avaient pas été posées l'année précédente; et pour construire un petit caisson, de 12 pieds carrés par 6 pieds de hauteur, du côté de la mer, à l'extrémité du quai près du rivage, afin d'empêcher l'affouillement par les vagues; on a aussi enlevé plusieurs cailloux et roches qui empêchaient les vaisseaux de pêche d'accoster sur le côté est du brise-lames. La construction de ce brise-lames a eu pour effet d'augmenter considérablement l'industrie de la pêche dans la localité.

Les grandes mers montent de 14 pieds.

L'ouvrage a été commencé le 14 juin, suspendu le 30 juin, repris le 23 août et complété le 30 septembre 1909.

LITTLE-NARROWS (NORD).

Little-Narrows, (Nord), comté d'Inverness, est situé sur le côté nord de Little-Narrows, un retrécissement du chenal de Saint-Patrice, un bras des lacs Bras-d'Or, 7 milles environ à l'est de Whycocomagh, et 15 milles à l'ouest de Baddeck.

En 1908-9, la somme de $140.38 a été dépensée pour acheter une partie des matériaux nécessaires à la construction d'un quai qui doit se prolonger 70 pieds jusqu'à une profondeur de 12 pieds d'eau au bas niveau du lac, et comprendre une culée en pierre au rivage, de 14 pieds de longueur par 16 pieds de largeur, une partie centrale en pilotis, de 56 pieds de longueur par 16 pieds de largeur, avec un "L", du côté ouest de l'extrémité extérieure, de 16 x 16 pieds; les pilotis de supports, les défenses et les poteaux d'amarrage.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $198.06 a été dépensée pour acheter le bois créosoté et le reste des matériaux nécesaires; construire la culée; enfoncer les pilotis et poser leurs chapeaux, les défenses et les poteaux d'amarrage.

Les travaux commencés le 6 décembre ont été continués jusqu'au 24 février.

LITTLE-NARROWS (SUD.)

Little-Narrows (Sud), comté de Victoria, est situé sur le côté sud de Little-Narrows, un rétrécissement du chenal de Saint-Patrice, un bras des lacs Bras-d'Or, 7 milles environ à l'est de Whycocomagh, et 15 milles à l'ouest de la ville de Baddeck.

Le premier quai fut construit par le ministère, en 1887-88; il comprenait une chaussée d'accès en pierre, de 10 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, au som-

met, un caisson de 47½ pieds de longueur par 20 pieds de largeur, et une pile extérieure en pilotis, de 72 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec un retour en "L", de 40 x 20 pieds sur le côté ouest de l'extrémité extérieur. Après que le quai a été achevé un hangar à marchandises fut construit sur le côté ouest de la chaussée près du rivage.

A la suite des dommages causés par le taret, il a fallu, en 1897-8, reconstruire l'extrémité extérieure. Une tête en forme de T, de 60 pieds de longueur a remplacé le bout du quai en "L", et les trois chevalets en pilotis de l'approche ont été renouvelés.

En 1901-2, on a fait de nouveau des réparations considérables, et, en 1902-3, la tête a été prolongée de 12 pieds par une structure en pilotis.

Pendant le dernier exercice financier, la somme de $2,646.40 a été dépensée pour l'achat de tous les matériaux nécessaires, et reconstruire l'ouvrage en pilotis. Ce nouvel ouvrage se prolonge jusqu'à une profondeur d'eau de 18 pieds, au niveau de l'eau basse du lac. Il comprend une approche de 52 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec une tête en T, de 60 pieds sur le chenal par 32½ pieds de largeur. Tous les pilotis de support, des défenses et des poteaux d'amarrage, ainsi que les liernes, les moises et les blocs inférieurs sont en bois créosoté.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $6,639.89.

Les travaux ne furent pas commencés avant le 1er novembre, et furent terminés le 17 décembre 1909.

LITTLE RIVER (PETITE RIVIÈRE).

Le havre de la Petite Rivière (Little River), comté de Yarmouth, est un établissement d'une population d'environ 200 habitants qui s'occupent de pêche et de culture; il est situé à 12 milles au sud-est de la ville de Yarmouth. En 1908-09, la somme de $2,000 fut dépensée pour construire un quai en pilotis, de 150 pieds de longueur, 20 pieds de largeur, et de 6 à 15 pieds de hauteur. En 1909-10, on dépensa un montant de $299.01 pour prolonger ce quai de 40 pieds par 30 pieds de largeur.

Les grandes mers montent de 13 pieds.

L'ouvrage commencé le 8 octobre fut achevé le 22 octobre 1909.

LIVINGSTON'S COVE (ANSE DE LIVINGSTON).

L'Anse de Livington, comté d'Antigonish, est située sur la rive sud du détroit de Northumberland, 10 milles environ au sud-ouest de Cap-Georges.

En 1909-10, la somme de $200 a été dépensée pour renouveler 1,500 pieds M.P. du plancher du quai, et placer environ 80 verges cubes de pierre dans le talus.

Les grandes mers montent de 4½ pieds.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $22,211.87.

Les travaux commencés le 21 septembre ont été terminés le 30 septembre 1909.

LOWER WASHABUCK (BATTURE).

Lower Washabuck, comté de Victoria, est situé sur le côté sud de l'extrémité est du chenal de Saint-Patrice, un bras du lac Petit Bras-d'Or.

Crow-Point est une petite île couverte de bois, réunie à la terre ferme par une batture de gravier et de galets, d'environ 900 pieds de longueur par 20 à 50 pieds de largeur, et d'environ 2 pieds de hauteur au-dessus du plus haut niveau du lac; cette batture et l'île forment à l'intérieur un petit havre des plus avantageux.

Comme la mer, durant les tempêtes de vent d'est, désagrégeait la batture et menaçait de détruire ce havre, en 1903-4, la somme de $399.81 fut dépensée pour exhausser la partie la plus basse et la plus étroite de la batture, sur une longueur de 200 pieds, en construisant un caisson en bois rond, de 30 pieds de largeur, et de 3 pieds de hauteur au-dessus du plus haut niveau du lac.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $249.99 a été dépensée pour placer des talus en fascines et en pierre sur les faces extérieures du caisson, afin d'empêcher la mer de le briser.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $649.80.

Les travaux commencés le 4 octobre furent terminés le 15 octobre 1909.

MALIGNANT COVE.

Malignant Cove, comté d'Antigonish, est situé sur la rive sud-est du détroit de Northumberland, 10 milles environ au sud-ouest de Cap-Georges.

Dans le fond de l'anse, il y a un étang alimenté par un petit cours d'eau; cet étang est séparé de la mer par une batture de gravier et de galets, de 100 à 200 pieds de largeur, à l'eau haute, et d'environ 4½ pieds de hauteur au-dessus de ce niveau; un chenal irrégulier à travers la batture relie l'étang avec la mer.

En 1909-10, la somme de $215.41 a été dépensée pour préparer l'outillage nécessaire à enfoncer des pilotis jointifs additionnels le long du chenal à l'extrémité extérieure de la pile ouest.

Les grandes mers montent de 4½ pieds.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $23,397.

Les travaux commencés le 11 novembre furent terminés le 20 décembre 1909.

MARBLE MOUNTAIN.

Marble Mountain, comté d'Inverness, est un établissement situé sur le côté nord de la Baie Ouest, un bras du lac Grand Bras-d'Or, 14 milles environ à l'est de la tête de la baie.

Jusqu'à ces dernières années, la place n'avait pas d'importance, mais depuis que la *Dominion Iron & Steel Co.* a fait l'acquisition des immenses carrières de pierre à chaux de l'endroit, il s'y fait un trafic considérable. Cette compagnie, qui emploie un grand nombre d'ouvriers, expédie la pierre des carrières pour leurs hauts fourneaux.

En 1906-7-8, le ministère a construit un quai en caissons et travées, de 185 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec un retour en "L" sur le côté nord de l'extrémité extérieure.

Sur le montant voté pour 1909-10, la somme de $834.47 a été dépensée pour construire une chaussée de 1,050 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, pour relier le quai au chemin public.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, non compris le montant payé pour le terrain du quai et le droit de passage pour la chaussée: $3,089.06.

Les travaux commencés le 14 octobre ont été discontinués le 22 décembre, à cause de la gelée et de la neige.

MARGAREE (HAVRE).

Le havre de Margaree, comté d'Inverness, est situé à l'embouchure de la rivière Margaree, sur la côte ouest de l'île du Cap-Breton, 30 milles environ au nord-est de Port-Hood. Le chenal de ce havre, dans lequel la marée entrait avec un courant de quatre nœuds, était étroit et irrégulier, l'entrée de ce chenal était obstrué par un banc de sable mouvant sur lequel il n'y avait quelquefois que cinq pieds d'eau à marée basse.

De grandes dépenses furent faites par le ministère pour améliorer ce chenal, par des ouvrages de protection sur le côté ouest de l'entrée et sur le côté est de la batture.

Les travaux du côté ouest comprennent les ouvrages exécutés par le gouvernement provincial, prolongés et améliorés par le ministère en 1900-1.

Dans le chenal, vis-à-vis l'ouvrage de protection, il y avait, en 1909, au moins 10 pieds d'eau, et sur une batture en dehors il n'y avait pas moins de 9 pieds.

Durant l'exercice de 1909-10, la somme de $300.08 fut dépensée pour démolir, jusqu'à deux pieds au-dessous du niveau de l'eau, 24 pieds de l'extrémité extérieure de l'ouvrage de protection du côté ouest, que la glace avait endommagé dans l'hiver de 1908-9, et pour mettre des défenses à joint clos dans la partie ainsi exposée.

L'ouvrage commencé le 30 novembre fut suspendu le 31 décembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, y compris un montant de $5,006 appliqué à des ouvrages de protection (côté est) et un remboursement de $274.87 au gouvernement provincial: $35,520.26.

MARGAREE (ILE).

L'Ile de Margaree, comté d'Inverness, est située dans le golfe Saint-Laurent, 2½ milles en dehors de la côte ouest de l'île du Cap-Breton, et 27 milles au nord-est de Port-Hood.

En 1899-1900, un quai fut commencé sur le côté est et près de l'extrémité sud de l'île; ce quai fut terminé en 1901-2. Il a 100 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, et comprend: un caisson de 28 pieds, dont le côté sud a été renforcé par un mur en béton de 18 pieds de longueur, 4 pieds de largeur, par une hauteur moyenne de 7 pieds; une pile en caissons, de 72 pieds de longueur, dont les 40 pieds extérieurs ont été reconstruits en 1909-10. On a fait aussi des réparations et placé du lest nouveau dans le caisson contigu; ces divers travaux ont coûté $1,725.90.

Il y a 5½ pieds d'eau au bout extérieur du quai à la mer basse des grandes marées. Les grandes mers montent de 4 pieds.

Les travaux ont été exécutés du 16 août au 30 septembre, du 9 octobre au 30, et du 8 novembre au 15.

Pendant ces travaux de réparation et de reconstruction, des tempêtes successives ont causé des délais considérables et une grande quantité de lest a été perdue. La pile extérieure du quai a été déplacée vers le sud de 2 pieds et 6 pieds, respectivement, à ses extrémités intérieures et extérieures, et il a fallu la terminer deux pieds plus bas que le reste de l'ouvrage en caissons.

Dépenses totales jusqu'a 31 mars 1910, y compris $1,666.80 pour le bois créosoté: $8,900.75.

MARGAREE (RIVIÈRE).

La rivière Margaree, comté d'Inverness, est un cours d'eau considérable, de la côte ouest de l'île du Cap-Breton; elle se jette dans le golfe Saint-Laurent après avoir traversé de vastes prairies.

Les ouvrages de protection, commencés en 1907-8 et continués durant les deux années suivantes comprennent: Deux barrages de déviation du courant, en haut et en bas de la propriété Ross-Ingraham, dans la rivière Margaree nord-est. Ces barrages, construits en pilotis et en fascines, de 15 pieds de largeur, ont 420 pieds de longueur, 6 pieds 1 pouce de hauteur, et 250 pieds de longueur par 5 pieds de hauteur, respectivement. D'autres barrages semblables de 5 pieds de hauteur, de 320 pieds de longueur par 8 pieds de largeur, et de 150 pieds de longueur par 10 pieds de largeur, respectivement ont été construits au pont de Doyle et à la propriété de Deagle.

Sur les $300 accordés en 1909-10, la somme de $245.56 a été payée pour rembourser un montant en sus du crédit voté en 1908-9, et compléter le barrage de déviation vis-à-vis la propriété Ross-Ingraham.

Dépenses jusqu'au 31 mars 1910:—

Propriété Ross-Ingraham (barrage d'en haut)........	$ 1,379 27
" " (barrage d'en bas)........	1,165 53
Pont de Doyle................................	200 15
Propriété de Deagle..........................	297 44
Total................	$ 3,042 39

MARGARETVILLE.

Margaretville, comté d'Annapolis, est le village le plus important de la côte sud de la baie de Fundy. Il est situé entre la lagune de Digby et la baie Scott, à 42 milles au nord-est de la lagune, à 36 milles au sud-ouest de la baie, et 9 milles au nord de Middleton, une importante station du chemin de fer Dominion Atlantic. Margaretville a une population d'environ 500 habitants qui s'occupent de pêche et d'agriculture.

En 1837, une jetée y fut commencée par le gouvernement provincial. Plus tard, on la prolongea jusqu'à une longueur de 471 pieds, et en 1871, elle passa sous le contrôle du ministère des Travaux publics. Depuis, elle fut fréquemment remise à neuf et réparée. Dans le rapport du ministère pour l'exercice de 1907-08 sont mentionnés tous les détails concernant ces travaux. En 1908-09, le montant de $2,581.13 a été dépensé pour construire un prolongement au brise-lames de l'est, commencé en 1902-03; le nouvel ouvrage a 50 pieds de longueur sur le côté ouest, 40 pieds de longueur sur le côté est, de 32 à 40 pieds de largeur, et de 22 à 25 pieds de hauteur.

En 1909-10, il fut dépensé $288.04 pour compléter l'ouvrage, et aussi un autre montant de $486.02 pour réparer le brise-lames ouest, qui avait été endommagé par les tempêtes violentes de l'automne et de l'hiver derniers.

Les grandes mers montent d'environ 32 pieds.

Les travaux pour compléter le brise-lames de l'est commencèrent le 5 juillet et furent achevés le 27 juillet 1909.

Les travaux de réparation au brise-lames ouest ont été commencés le 2 novembre 1909 et complétés le 28 mars 1910.

MCNAIR'S-COVE.

McNair's-Cove (Anse McNair) dans le comté d'Antigonish, est située sur le côté ouest de la baie Saint-Georges, 2 milles au sud du Cap-Georges.

Un brise-lames de 400 pieds de longueur et 20 pieds de largeur a été construit sur la rive nord de l'Anse durant les années 1872-73-74; et en 1898 une longueur additionnelle de 20 pieds fut ajoutée. En 1879, les glaces emportèrent le brise-lames, sauf une centaine de pieds près du rivage jusqu'à une profondeur de 3 à 6 pieds au-dessous de l'eau basse. Dans le cours de l'été de 1883, 70 pieds de la partie brisée furent reconstruits et durant l'hiver de 1884 l'ouvrage a été prolongé de 94 pieds. En avril 1884, ce prolongement fut emporté par les glaces.

Pendant les années de 1886-87-88, le fond du brise-lames endommagé a été creusé avec un dragueur, et on reconstruisit une autre longueur de 160 pieds par 34 pieds de largeur au sommet, avec des talus sur la façade du large, ce qui donna au brise-lames une longueur totale de 330 pieds.

Le brise-lames, qui avait été construit entièrement en bois ordinaire, fut endommagé par les tarets, et pendant les années 1890-91-92-93-94, l'extrémité extérieure et les côtés, sur une distance de 20 pieds, ont été protégés par des pilotis en bois créosoté, et la façade du large fut renforcée par un talus en pierre de carrière.

Pendant les années de 1897-1901, le mur en bois en-dessous de la façade en talus. qui avait été rongé par les tarets, a été reconstruit jusqu'à la ligne de l'eau basse et protégé par un lambrissage jointif en bois dur; le talus en pierre fut exhaussé jusqu'au sommet de ce lambrissage, le lest renouvelé et le plancher réfectionné là où c'était nécessaire.

Durant les années de 1901-2-3, la partie intérieure du brise-lames, qui avait été construite partiellement en 1872, et partiellement en 1883, sur une largeur de 20 pieds seulement, a été élargie à 30 pieds sur une distance de 120 pieds; la vieille superstructure a été démolie jusqu'au niveau de l'eau basse et reconstruite avec de nouveaux matériaux.

Pendant les années de 1903-4-5, on construisit un prolongement de 80 pieds de longueur sur 32 pieds de largeur, en travers de l'extrémité de l'ancienne structure, de manière à former un "L" de 40 pieds de longueur, et pour protéger la partie déjà

construite; ce prolongement devait donner en même temps plus d'abri en arrière du brise-lames. Cette nouvelle structure a été construite en bois rond, et toutes les pièces jusqu'à mi-marée étaient en bois créosoté; elle fut remplie de lest, protégée par des défenses et par un lambris à joints clos posé sur toutes les faces extérieures.

En 1908-9, il fallut démolir jusqu'à deux pieds, au-dessous du niveau de l'eau basse, et sur 80 pieds de longueur, et 16 pieds de largeur le dessus de l'extrémité extérieure du vieux brise-lames, sur la face du large, y compris le talus, et on le reconstruisit en bois créosoté jusqu'au niveau de la mi-marée, avec un lambris neuf à joints clos; le talus de pierre d'en avant fut exhaussé jusqu'à la ligne de l'eau haute.

Durant le dernier exercice financier, la somme de $3,755.34 a été dépensée pour l'achat du bois créosoté nécessaire au prolongement du retour en "L" du brise-lames, sur une longueur de 80 pieds par 32 pieds de largeur; on a dépensé aussi un montant de $269.11 pour des réparations urgentes.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $81,452.75.

MCPHERSON'S-COVE.

McPherson's-Cove, comté de Cap-Breton (Sud), est situé sur le côté sud de la Baie de l'Est, un bras du lac Grand Bras-d'Or, 32 milles environ au nord-est du canal Saint-Pierre, et 16 milles au sud-ouest de la tête de la Baie de l'Est.

Le 19 septembre 1908, un contrat fut adjugé pour la construction d'un quai, mais l'ouvrage ne commença qu'en juin 1909, et fut terminé le 20 juillet suivant.

Le quai se prolonge jusqu'à 12 pieds de profondeur au niveau de l'eau basse du lac; il comprend une structure en caissons et travées de 100 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec un retour en "L" de 20 x 20 pieds, sur le côté est de l'extrémité extérieure. La culée du rivage et les caissons sont en bois rond, le bois est créosoté jusqu'au niveau de l'eau haute. Les faces du caisson extérieur et les côtés ouest et nord du caisson central sont lambrissés à joints clos entre les défenses.

En 1909-10, la somme de $500 a été dépensée pour la construction d'une route d'environ 1,000 pieds de longueur, par 16 pieds de largeur, pour relier le quai au chemin public.

Les travaux du chemin commencés le 14 octobre furent terminés le 9 décembre 1909.

METEGHAN.

Meteghan, comté de Digby, est situé sur la côte sud de la baie de Sainte-Marie, 25 milles au nord de Yarmouth, 20 milles au sud de Weymouth, 2½ milles de la rivière Meteghan, et 40 milles au sud de Digby, chef-lieu du comté. Il y a 7 milles de distance de Meteghan à la station la plus proche du chemin de fer Dominion Atlantic, qui suit la côte presque parallèlement et se termine à Yarmouth. Toute la côte de la baie de Sainte-Marie, de Digby à Yarmouth, est très peuplée, le village étant presque continu sur toute la distance des 67 milles.

Après Digby et Yarmouth, Meteghan est l'établissement le plus important de la baie, il y a une population de 1,000 habitants qui s'occupent de pêche, d'agriculture, de l'industrie du bois et du commerce en général.

Les travaux du havre consistent en un brise-lames et un débarcadère, en caissons, construits entre 1837 et 1860 par le gouvernement provincial conjointement avec les habitants. Le quai a 200 pieds de longueur et 20 pieds de largeur. Le brise-lames, de 20 à 26 pieds de largeur, se prolonge sur une distance de 925 pieds au large du rivage; il a un retour ou "L", de 85 pieds, à l'extrémité extérieure, par 24 pieds de largeur et 30 pieds de hauteur; au bout extérieur du brise-lames il y a de 25 à 27 pieds d'eau, à la mer haute des grandes marées.

En 1875, ces ouvrages furent transférés au ministère, et le brise-lames fut allongé et réparé.

De 1875 à 1906, le ministère fit des dépenses nombreuses pour des travaux de réparation et de réfection, dont tous les détails sont mentionnés dans le rapport du ministère pour l'exercice de 1905-06.

En 1909-10, la somme de $300 a été dépensée pour des réparations urgentes au plancher, aux solives et aux pièces de couronnement de l'extrémité du brise-lames, qui avait été endommagé par les dernières tempêtes.

L'ouvrage commencé le 1er novembre se termina le 22 novembre 1909.

MIDDLE-RIVER (INDIAN-BROOK).

Indian-Brook, comté de Victoria, est un cours d'eau considérable qui se jette dans Middle-River, à environ 4 milles de son embouchure, et 1 mille en aval du barrage de détournement, construit par le ministère en bas de Middle-River.

A Indian-Brook, un mille en haut de la décharge du ruisseau dans Middle-River, et immédiatement au-dessous du pont qui traverse actuellement à cet endroit, le ruisseau, il y a quelques années, laissa son vieux chenal, qui était comparativement droit, pour se frayer un nouveau lit à travers les terres, et il en résulta des dommages considérables.

En 1908-09, la somme de $432.87 a été dépensée pour acheter les matériaux nécessaires pour la construction d'un barrage de déviation afin de détourner le ruisseau en arrière dans son premier chenal et prévenir ainsi d'autres dommages. Pendant le dernier exercice financier, on a dépensé $700 pour faire cette construction.

Le barrage a 200 pieds de longueur, par 8 pieds de largeur et une hauteur moyenne de 5 pieds; il est construit en pilotis, et solidement rempli de lits alternatifs de fascines et de pierres, le long du chenal les pilotis sont posés à joints clos.

Les travaux commencés le 23 septembre ont été terminés le 22 décembre 1909.

MIDDLE-RIVER (INFÉRIEURE).

Middle-River, comté de Victoria, est un cours d'eau considérable qui se jette dans la baie Indian, sur le côté nord du chenal Saint-Patrice, un bras du lac Petit-Bras-d'Or.

A environ 5 milles de son embouchure, la rivière coule à travers un terrain d'alluvion qui est facilement déplacé par les hautes eaux, et en conséquence, la force du courant ouvre de nouveaux chenaux et une grande quantité de terrain de valeur ont été détruits.

Depuis 1903, trois barrages de déviation ont été construits à cet endroit dans le but de redresser et limiter le cours de la rivière, et ces ouvrages, à mesure qu'ils progressent ont eu, jusqu'à présent, des résultats fructueux. A la fin de l'exercice de 1908-09, le barrage inférieur avait 1,042 pieds de longueur, le barrage du milieu, 220 pieds, et le supérieur, 600 pieds. Tous ces barrages sont remplis de lits alternatifs de pierres et de fascines, entourés de pilotis, et protégés le long du chenal par un lambrissage en pilotis jointifs.

Pendant le dernier exercice financier, la somme de $1,100 a été dépensée pour construire un barrage à bas niveau, en fascines et en pierres, de 250 pieds de longueur et 10 pieds de largeur en avant de la partie la plus profonde du barrage supérieur, pour empêcher l'affouillement du fond de gravier.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $12,229.64. L'ouvrage commencé le 23 août a été complété le 9 octobre.

MIDDLE-RIVER (SUPÉRIEURE).

Upper Middle River, comté de Victoria, est un établissement situé sur la rivière Middle, cours d'eau considérable qui se jette dans la baie Indian, sur le côté nord du chenal Saint-Patrice, un bras des lacs Bras-d'Or, à environ 11 milles en haut de l'embouchure de la rivière.

Dans le but de ramener le cours de la rivière au-dessus du pont des piétons, où elle menace de laisser le vieux chenal pour se frayer un nouveau lit à travers des terrains de grande valeur, la somme de $2,185.15 fut dépensée, dans le cours de l'exercice de 1907-08-09, pour construire un barrage de déviation, de 400 pieds de longueur, les 100 pieds intérieurs étant formés d'ouvrage en fascines et en pierre, et les 300 autres pieds, de trois rangées de pilotis, de 15 pieds de largeur, solidement remplies de fascines et de pierres et renforcées par un lambrissage jointif en madriers du côté du chenal.

Pendant le dernier exercice financier, on a dépensé le montant de $401.02 pour la construction d'un court barrage, au-dessus du vieux barrage, dans le but d'empêcher la rivière de se frayer un chemin en arrière. Le nouveau barrage a 90 pieds de longueur, le bout d'en haut sur une distance de 30 pieds est construit en fascines et en pierres seulement, tandis que les autres 60 pieds sont en pierres et en fascines entourées de pilotis.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $2,386.17.

Les travaux étaient en voie d'exécution du 8 novembre au 19.

MINASVILLE.

Minasville, comté de Hants, est un établissement de fermiers et de commerçants de bois, situé sur le bord du Bassin de Minas, 3 milles environ à l'ouest de Noël. La population est d'environ 300 habitants établis dans un rayon de 2 milles. Il y a deux magasins, un bureau de poste, et deux scieries. En sus du bois de construction, il s'exporte une grande quantité de pilotis, formant une exportation annuelle d'environ un million de pieds de bois.

Le havre est formé d'une petite baie exposée aux vents et à la mer du côté du nord et du nord-ouest. Afin de protéger le trafic et de faciliter la flottaison des radeaux de bois de construction et des pilotis, le ministère a dépensé la somme de $9.000, en 1909-10, pour faire construire, à l'entreprise, un brise-lames de 350 pieds de longueur, 20 pieds de largeur, et de 9 à 22 pieds de hauteur, avec un garde-lames de 3½ pieds de haut sur le côté du large. Les travaux ont été exécutés par MM. J. E. et Halle Bigelow.

L'ouvrage commencé le 15 juin fut complété le 20 septembre 1909.

MONK'S-HEAD.

Monk's-Head, comté d'Antigonish, est situé sur la rive sud de la baie Saint-Georges, entre les havres d'Antigonish et de Pomquet. Une grande nappe d'eau, à l'ouest de Monk's-Head, connue sous le nom de lac Dunn, se trouve séparée de la baie par une batture de galets, et du havre d'Antigonish par le col de Marsh-Land.

En 1894-95, un chenal pour les bateaux fut ouvert entre le lac Dunn et le havre d'Antigonish, et un pont public fut construit au-dessus de l'entrée ouest du chenal. Plus tard, le pont et ses culées furent reconstruits, et des travaux de protection en fascines, pierres et pilotis furent exécutés, à partir du port, sur une longueur de 215 pieds, du côté nord, et de 240 pieds du côté sud du chenal. Le chenal a 700 pieds de longueur; sa profondeur minimum est de 11 pieds à l'extrême eau basse. Les grandes marées montent de 4 pieds.

En 1904-5 et 1908-9, la superstructure du pont a été renouvelée; les faces de ses culées ont été reconstruites en pierres et en fascines; et les ouvrages de protection, le long du chenal, ont été reconstruits sur une distance de 150 pieds.

En 1909-10, la somme de $150 a été dépensée pour l'achat d'une lisière de terrain, de 18 pieds de largeur, de chaque côté du chenal.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, y compris les $150 pour l'achat de la lisière de terrain: $2,504.03.

MORDEN.

Morden, comté de King, jadis appelé French-Cross, est un petit village de pêcheurs et d'agriculteurs dont le nombre s'élève à 150 environ. Il est situé sur la côte sud de la baie de Fundy, à cinquante milles au nord-est de la lagune de Digby et à neuf milles au nord de la station d'Aylesford, sur le chemin de fer Dominion Atlantic.

La jetée ou brise-lames située le plus à l'ouest dans le comté de King fut commencé en 1846, à frais communs entre les habitants de la localité et le gouvernement provincial. Cette construction est un caisson de bois rond, rempli de lest, à parements jointifs du côté de la mer et à son extrémité du large. Sa longueur est d'environ 365 pieds, et sa largeur varie de 28 pieds, à son extrémité de terre, à 45 pieds, à son extrémité du large, où sa hauteur est de 26 pieds. On y a fait de nombreuses réparations, des renouvellements et des prolongements, dont les détails sont donnés dans le rapport annuel de 1904-5.

En 1907-8, on a dépensé $100 pour enlever de nouveau le gravier qui s'était accumulé le long du brise-lames.

En 1908-09, la somme de $236.80 a été dépensée pour réparer et renouveler une partie du plancher, et pour l'achat du bois nécessaire à d'autres réparations et réfections.

En 1909-10, on dépensa $399.83 pour réparer, au moyen d'un nouveau caisson, une brèche de 60 pieds de longueur que les grosses tempêtes avaient faite, l'hiver précédent, dans la face du côté de la mer près du rivage.

Les grandes mers montent de 32 pieds.

L'ouvrage commencé le 11 octobre fut achevé le 13 novembre 1909.

NEW-HAVEN.

New-Haven, comté de Victoria, est un établissement de pêche important, à la tête d'une petite anse de la côte de l'Atlantique, à l'extrémité nord de l'île du Cap-Breton, à mi-distance environ entre la baie d'Ingonish et le Cap-Nord.

Comme l'anse est à découvert à l'est et au sud-est, il était nécessaire autrefois de haler les vaisseaux de pêche sur la grève, lorsque le vent soufflait dans ces directions. En 1893-94, le ministre dépensa la somme de $633.12 pour élargir et améliorer le chenal en enlevant les gros cailloux, et pour donner les moyens d'accoster les vaisseaux par la construction d'un caisson de 90 pieds de longueur par 16 pieds de largeur.

En 1909-10, on a dépensé le montant de $40 pour ajouter du lest dans certaines parties du caisson, élargir et améliorer la grève.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

Dépenses totales jusqu'au 30 novembre 1909: $675.12.

L'ouvrage commencé le 2 octobre fut terminé le 7 octobre.

NOËL.

Noël, comté de Hants, a une population de 500 habitants environ; il est situé sur la rive sud de la baie de Cobequid, le bras de l'extrémité est de la baie de Fundy. Il est 13 milles à l'ouest de Maitland, et 36 milles au nord-ouest de Kennetcook, qui est la station la plus proche du chemin de fer Dominion Atlantic. Les principales inductries de la place comprennent l'agriculture et les carrières de plâtre, qu'on exporte en grandes quantités aux Etats-Unis chaque année.

En 1889, le ministère fit construire à la journée un quai public dans cette localité. Cet ouvrage comprend, premièrement: une chaussée d'accès en fascines et en pierre, de 35 pieds de longueur; deuxièmement, une pile en caisson, de 30 pieds, à parements jointifs, et remplie de pierre et de gravier jusu'au sommet; troisièmement, un ouvrage en pilotis, de 203 pieds de longueur par 25 pieds de largeur au sommet, avec un rang double de pilotis jointifs sur le côté nord; enfin un retour en "L" à son ex-

trémité extérieure, avec une façade de 62 pieds de longueur. Le long de la face extérieure du retour en "L", le quai a 24 pieds de hauteur, et il y a 21 pieds d'eau à la mer haute des grandes marées.

En 1900-01, la somme de $60.15 a été dépensée pour renouveler le plancher à l'extrémité extérieure du quai.

En 1904-05, le montant de $1,000 fut appliqué aux réparations et réfections du sommet du quai.

En 1908-09, la somme de $1,977.05 fut dépensée pour prolonger la partie en pilotis, de 60 pieds de longueur par 40 pieds de largeur, sur le côté ouest, et de 60 pieds de longueur par 10 pieds de largeur sur la face nord ou l'extrémité extérieure.

En 1909-10, on a dépensé $274.15 pour compléter l'ouvrage en pilotis jointifs, et renouveler quelques madriers du plancher.

L'ouvrage commencé le 8 octobre fut achevé le 31 octobre 1909.

Le quai a été transféré sous le contrôle du ministère de la Marine et des Pêcheries le 5 octobre 1889.

OWL'S-HEAD.

Owl's-Head, comté de Halifax, est un établissement de pêche situé sur la côte de l'Atlantique, immédiatement à l'ouest de l'entrée de Ship-Harbour, 50 milles à l'est de la cité de Halifax. Sa population, dans un rayon de 1 mille, est d'environ 300 habitants qui s'occupent presque exclusivement de pêche. La valeur annuelle de la pêche est d'environ $17,000.

En 1908-09, la somme de $1,943.08 fut dépensée pour construire une partie d'un quai public, et acheter les matériaux nécessaires à son achèvement en 1909-10.

En 1909-10, on dépensa $494.96 pour compléter l'ouvrage. Le quai a une longueur totale de 220 pieds par 20 pieds de largeur, 5 pieds de hauteur près du rivage et 18 pieds à l'extrémité extérieure, où il y a une profondeur de 10 pieds d'eau, à la mer basse des grandes marées.

Les travaux commencés le 21 juin furent terminés le 21 juillet 1909.

OYSTER-POND.

Oyster-Pond, comté de Guysboro, est un des nombreux grands étangs que l'on rencontre sur la rive nord de la baie de Chedabucto; il est le seul port pour les vaisseaux entre Sand-Point, qui est situé à l'entrée sud du détroit de Canso, et le havre de Guysboro, à 15 milles de distance.

Les travaux exécutés à Oyster-Pond pour en protéger l'entrée, et qui ont été améliorés par du dragage à la main, en 1876, comprennent: un brise-lames sur le côté est de l'entrée, un ouvrage de protection sur la grève, et un brise-lames sur le côté ouest; tous ces ouvrages sont construits en caissons de bois rond, entièrement remplis de lest et bien lambrissés sur toutes les face exposées à la mer.

Le brise-lames du côté est se prolonge sur une longueur de 385 pieds, à partir de la pointe primitive de la grève, dans une direction sud presque parallèle au chenal, jusqu'à une profondeur d'eau de 1 pied à l'eau basse des grandes marées; il comprend trois sections: 180 pieds (construits en 1876), 105 pieds (construits en 1884-85), et 100 pieds (construits en 1908-09), par 14, 16 et 16 pieds, respectivement, de largeur au sommet. Le dessus du plancher se trouve à 5 pieds au-dessus de l'eau haute des grandes marées. La grève, sur le côté est, s'étend graduellement jusqu'à 90 pieds environ en deçà du bout extérieur du brise-lames.

L'ouvrage de protection du côté ouest, entrepris en 1897-98, dans le but de remettre la grève dans ses conditions primitives et fournir comme autrefois un des meilleurs havres de refuge, se prolonge, sur une distance de 400 pieds, dans une direction est vers le chenal près de l'entrée de l'étang, jusqu'à une profondeur d'eau de 4 pieds, à l'eau haute des grandes marées. Cette structure, qui s'est brisée après sa construc-

tion en 1884-85, a 12 pieds de largeur, au sommet, jusqu'à 40 pieds en deçà de l'extrémité extérieure, et 16 pieds de largeur, au sommet, sur les 40 pieds extérieurs; il y a un retour en "L", ou un éperon, du côté de la mer, de 40 x 16 pieds. Le dessus du plancher se trouve à une hauteur de 5 pieds au-dessus du niveau de l'eau haute des grandes marées.

Depuis sa construction, une batture de gravier et de galets s'est formée du côté en face de la mer et autour de l'extrémité extérieure.

Le brise-lames sur le côté ouest, complété en 1909-10, commence à une distance de 135 pieds à l'ouest de l'extrémité intérieure de l'ouvrage de protection, et se prolonge vers le sud sur une longueur de 313 pieds jusqu'à une profondeur d'eau de 1 pied, au niveau de l'eau basse des grandes marées; l'extrémité extérieure de ce brise-lames est presque vis-à-vis du bout extérieur du brise-lames du côté est, et à 370 pieds de distance de ce dernier. Il a 10 pieds de largeur, au sommet, dans les premiers 184 pieds intérieurs, et 16 pieds de largeur, au sommet, dans les 129 pieds extérieurs. Le dessus du plancher se trouve à une hauteur de 5 pieds au-dessus du niveau de l'eau haute des grandes marées.

La profondeur de l'eau, à mer basse des grandes marées, sur la batture de l'entrée, est d'environ 1 pied 6 pouces. Les grandes mers montent de 6 pieds.

Durant l'exercice de 1909-10, la somme de $1,917.60 a été dépensée pour compléter le brise-lames ouest, dont la plus grande partie des matériaux aavait été achetée en 1908-09, et pour faire du dragage à la main à l'entrée du chenal.

Les travaux commencés le 14 juin ont été discontinués le 23 novembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1010: $12,409.45.

PICTOU ISLAND (ILE DE PICTOU).

L'Ile de Pictou, comté de Pictou, est située dans le détroit de Northumberland, 10 milles environ au nord-est de l'entrée du havre de Pictou.

Il y a deux quais sur le côté sud de l'île; l'un près de l'extrémité ouest, appelé "quai ouest", et l'autre près du centre de l'île, appelé "quai est".

Le "quai ouest" a 324 pieds de longueur et 20 pieds de largeur (à l'exception des 55 pieds intérieurs qui n'ont que 12 pieds de largeur); il y a au bout extérieur du quai un retour en "L" de 60 x 30 pieds. Au bout du quai, il y a 4½ pieds d'eau à la mer basse des grandes marées.

Le "quai est", a été endommagé en 1906 et détruit peu de temps après; il avait 328 pieds de longueur par 20 pieds de largeur; à son extrémité extérieure la profondeur de l'eau était de 4 pieds 9 pouces à marée toute basse.

En novembre 1909, la somme de $6 a été dépensée pour le transport sur l'île, de quelques madriers qui étaient restés après l'achèvement du quai d'Abercrombie; ces madriers servirent à réparer le plancher du quai ouest.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, sur les quais "est" et "ouest": $14,431.37.

PLEASANT HARBOUR (HAVRE DE PLAISANCE).

Pleasant Harbour, comté de Halifax, est un havre ou baie, bien abrité, situé 3 milles à l'ouest de Tangier, 4 milles à l'est de l'embouchure de Ship-Harbour, et environ 48 milles en ligne directe à l'est de Halifax. Sa population, qui est d'environ 200 habitants, se compose de fermiers et de pêcheurs dispersés sur la côte.

En 1908-09, la somme de $749.99 fut dépensée pour commencer la construction d'un quai public et pour acheter le bois nécessaire à son achèvement.

En 1909-10, on a dépensé $30 pour empiler et emmagasiner le bois destiné à compléter le quai.

L'ouvrage commencé le 3 août fut terminé le 8 août 1909.

PLYMOUTH.

Plymouth, comté de Yarmouth, est un petit établissement de fermiers et de pêcheurs prospères, situé sur la côte ouest de la rivière Tusket, près de son embouchure, 6 milles à l'ouest de la ville de Yarmouth. La population est d'environ 300 habitants.

Il y a plusieurs années, un petit quai a été construit à cet endroit par les gens de la localité pour l'avantage des pêcheurs et permettre aux vaisseaux d'un petit tonnage de prendre leurs charges ee poissons et de produits de la ferme, ainsi que pour y débarquer le varech qui servait d'engrais. Ce quai s'étant détérioré à tel point que le public ne pouvait plus s'en servir, le ministère, en 1901-02, dépensa la somme de $488.21 pour reconstruire un nouveau quai en pilotis, de 61 pieds de longueur, 25 pieds de largeur et de 6 à 9 pieds de hauteur, avec une chaussée d'accès couverte en gravier, de 100 pieds de longueur.

En 1902-03, un montant de $97.38 fut dépensé pour enlever des obstructions le long du quai et compléter la chaussée construite l'année précédente.

En 1905-06, on a dépensé $125 pour reconstruire une partie du caisson qui avait été endommagé par les glaces, et mettre du gravier sur la chaussée d'accès.

En 1909-10, la somme de $66.41 a été dépensée pour réparer le plancher.

Les grandes mers montent de 15 pieds.

L'ouvrage commencé le 21 juin fut terminé le 25 juin 1909.

PORT-HASTINGS.

Port-Hastings, comté d'Inverness, est situé sur le côté est du détroit de Canso, 2½ milles au nord du Port-Hawkesbury. La Compagnie *Inverness Railway and Coal* a deux quais en cet endroit pour expédier le charbon de ses mines à Inverness, à 60 milles de distance sur le golfe Saint-Laurent.

Un contrat, pour la construction d'un quai, d'un entrepôt et d'une chaussée d'accès, fut adjugé le 28 septembre 1908, et l'ouvrage a été complété dans le cours de 1909-10.

Le quai comprend un mur de soutènement en caissons, de 105 pieds de long, 14 pieds de largeur (avec un terrassement en terre et en pierre, de 40 pieds de largeur en arrière); une pile triangulaire en caissons, à la suite du mur de soutènement, de 55 pieds de longueur sur les faces par 65 pieds de largeur; et une pile extérieure, de 120 pieds de longueur par 40 pieds de largeur; cette pile est disposée de manière à se trouver en ligne avec un prolongement futur du quai à bas niveau de la *Inverness Coal and Railway Co.*, et presque parallèle, à 130 pieds de distance, avec un prolongement du quai à haut niveau de la même compagnie. La profondeur de l'eau, au bout du quai, à marée basse, sur le côté sud de la pile extérieure, varie de 14¾ pieds, à l'extérieure, à 10 pieds, à l'intérieur. Le dessus du plancher du quai se trouve à une hauteur de 5 pieds au-dessus du niveau de l'eau haute des grandes marées.

Les grandes mers montent de 5 pieds.

La chaussée d'accès comprend 320 pieds entre le quai et le chemin public qui conduit de la station du chemin de fer au village de Port-Hastings. Elle est nivelée à un profil convenable, couverte de pierre concassée, et d'un pavé en madriers sur la voie ferrée. Il y a une voie d'évitement pour le chemin de fer à l'extrémité intérieure du quai, avec un ponceau à la jonction de la chaussée avec le chemin public.

L'entrepôt, en arrière de la pile triangulaire du quai, est une bâtisse d'un étage, de 30 x 20 pieds, avec deux portes, une en coulisse et une tournante, sur le côté sud.

L'ouvrage commencé le 7 juin a été terminé le 24 septembre 1909.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, comprenant le montant du contrat, $10,550, une somme de $982.20, à cause de changements dans la position de la pile extérieure et de la chaussée, et un montant de $279 pour l'inspection des travaux, à part des frais d'annonce et de l'expropriation du terrain: $11,811.20.

PORT-HOOD HARBOUR.

Le havre de Port-Hood, comté d'Inverness, est situé sur la côte est de l'île du Cap-Breton, environ 20 milles au nord de l'entrée du détroit de Canso.

Le havre était anciennement bien abrité; l'île Smith, qui forme son côté ouest, étant réunie à la terre ferme par une batture de sable. En 1839, la mer a fait une brèche dans cette batture; cette ouverture, en prmir, était étroite; mais la mer et la force des marées l'agrandirent avec une rapidité constante jusqu'à ce qu'elle fût complètement percée. Le port est aujourd'hui dangereux par les tempêtes venant du nord, sauf une petite anse sur le côté est de l'île Smith.

Les travaux, formant partie d'un brise-lames proposé, en fascine et en pierre, avec pavage en pierre et talus en pierre sur le côté du large, comprennent: un ouvrage (entrepris en 1903-04 et continué chaque année jusqu'en 1908-09), qui commence sur la terre ferme à 1,200 pieds au nord du quai public et se prolonge vers l'île, au nord de Smith-Cove, sur une distance de 1,600 pieds jusqu'à une profondeur d'eau de 19¾ pieds à marée toute basse, et un ouvrage, construit en 1909-10, qui part de l'île et se prolonge sur une distance de 633 pieds jusqu'à une profondeur d'eau de 21 pieds, à mer basse, ce qui laisse une distance de 2,500 pieds entre l'extrémité extérieure du brise-lames de la terre ferme et le brise-lames de l'île. A partir de la terre ferme jusqu'à une distance de 900 pieds vers le large, il y a, le long du brise-lames, 1 pied d'eau à mer haute, 3 pieds d'eau à 1,400 pieds, et 19 pieds 9 pouces au bout du brise-lames. Sur l'île, le brise-lames se trouve dans une profondeur d'eau de 21 pieds, à son extrémité extérieure, à marée haute. Les grandes mers montent de 4 pieds.

En 1909-10, la somme de $15,000 a été dépensée, les travaux ont été commencés le 24 juin et suspendus le 3 septembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $93,574.34.

PORT-HOOD (JETÉE).

Port-Hood, le chef-lieu du comté d'Inverness, est situé sur le côté ouest de l'île du Cap-Breton à 20 milles au nord de l'entrée du détroit de Canso.

Une jetée sur le côté est du havre, commencée par le gouvernement provincial, en 1865, avait primitivement une longueur de 550 pieds et une largeur de 24 pieds, avec un L sur le côté sud du bout du large, 100 pieds de long et 25 pieds de large. Cette jetée passa sous le contrôle du gouvernement fédéral en 1871; depuis cette date des réparations, prolongements, etc., ont été faits: en 1873 une pile fut construite, 125 par 25 pieds; en 1888-89, une pile de 50 x 32 pieds fut construite à l'extrémité sud de L, et en 1889-90, une autre pile, 71 x 24 pieds, fut construite au bout du large. Les travaux construits par le gouvernement provincial étaient en caissons de bois équarri, à parements jointifs; les prolongements et les sections bâtis par ce ministère sont en caissons de bois rond à parements ouverts. La jetée a été lambrissée avec du pilotis jointif sur la façade de la mer, à l'extrémité du large, et sur l'extrémité sud de la façade intérieure du retour en L; un talus en pierre a aussi été construit sur les deux côtés de la jetée, jusqu'à 74 pieds de l'extrémité du large.

Des réparations et des améliorations ont été faites en 1890-91-92, et presque chaque année depuis 1896-97, comprenant: le renouvellement des solives du plancher et le plancher, à l'extrémité intérieure; à l'extrémité extérieure et dans le retour en "L", la jetée a été exhaussée, réparée, et on l'a entourée de pilotis jointifs; du côté de la mer des réparations générales ont été faites, et des pierres ont été placées dans le talus.

En 1909-10, la somme de $1,299.67 a été dépensée pour les réparations suivantes, à savoir: le démolissement et la reconstruction d'une section de la jetée, sur une longueur de 40 pieds par 15 pieds de largeur, à partir de 85 pieds du bout du quai; une autre section de 25 x 20 pieds a été démolie et reconstruite sur une profondeur de 5

pieds; les solives, le plancher et les pièces de couronnements ont été renouvelés sur une longueur de 35 pieds, près du rivage; 50 verges cubes de grandes pierres de carrière ont été placées dans le talus de l'extrémité extérieure; on a renouvelé environ 30 pilotis à divers endroits, et fait des réparations générales au plancher.

Les travaux ont été exécutés du 4 juillet au 18 octobre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910, y compris un montant de $916.11 remboursé au gouvernement provincial, mais non le dragage: $79,991.60.

PORTER'S LAKE (LAC PORTER).

Le lac Porter, comté d'Halifax, est une longue et étroite nappe d'eau douce qui s'étend presque exactement dans la direction nord-sud, et qui se trouve presque au milieu du comté d'Halifax, c'est-à-dire à environ 15 milles à l'est de la capitale de cette province. La longueur du lac Porter est d'environ 18 milles, et sa largeur de un quart à un demi-mille. La profondeur de ce lac étant assez considérable sur toute sa longueur, il est navigable d'une extrémité à l'autre pour des navires de 60 tonneaux. Le niveau normal du lac est de 2 à 3 pouces au-dessus des grandes marées.

Jusque vers 1873, la décharge du lac qui s'effectue dans l'Atlantique, après avoir traversé une grève de gravier d'environ 200 pieds de large, était navigable pour des goélettes d'un tirant d'eau de 6 pieds. Aussi, faisait-on alors, un trafic considérable sur ce lac, dont on se servait pour l'exportation des billes, du bois de charpente, du bois de corde, ainsi que pour celle des produits de la ferme et de la pêche. Depuis cette époque, la décharge du lac s'est peu à peu comblée sans interruption, le gravier qu'y poussaient les tempêtes du sud et de l'est s'y étant accumulé. Afin donc de conserver son existence, d'empêcher que le chemin qui suit le bord du lac ne soit inondé, et d'y laisser pénétrer le poisson, le ministère a dépensé de 1881 à 1898 une somme totale de $2,031.14, par montants de $40 à $100.

Depuis 1901, de nombreuses dépenses ont été faites pour divers ouvrages à l'embouchure du lac, elles sont mentionnées en détail dans le rapport du ministère pour 1907-08. Ces travaux d'amélioration n'ont eu qu'un effet passager. En 1900-01, le ministère a dépensé $8,262.44, pour commencer le creusage d'un chenal permanent à travers la langue de terre, de 2,400 pieds de largeur, qui sépare le corps principal du lac de la tête extrême du havre Three-Fathom. Dans le but de faire un débouché permanent, il a été dépensé un total de $23,407.22, dont le dernier item, en 1908-10, était de $1,484.52.

En 1908-09, le montant de $106 a été dépensé pour ouvrir de nouveau le vieux chenal, ainsi qu'une somme de $596.86 pour l'essai d'un chenal à travers la grève de Half-Island. Mais ce dernier ouvrage n'a pas été un succès, en effet cette grève n'étant pas protégée d'aucune part, le chenal se remplit de gravier et de sable après chaque grosse tempête. En sus de ces montants, on a dépensé $1,484.52 pour creuser d'avantage le chenal permanent.

En 1909-10, on a dépensé $176.09 pour ouvrir et garder ouvert le vieux chenal.

L'ouvrage commencé le 2 septembre fut achevé le 28 octobre 1909.

PORT-LORNE.

Port-Lorne, comté d'Annapolis, autrefois appelé Port-William ou Anse Marshall, comté d'Annapolis, est situé sur la baie de Fundy, 32 milles au nord est du détroit de Digby, 6 milles au nord-ouest de la gare Paradise, sur le chemin de fer "Dominion-Atlantic". La population est d'environ 300 âmes; elle s'occupe de pêche et de culture.

Le brise-lames a été commencé en 1835, avec l'aide réuni des habitants et du gouvernement provincial; jusqu'à 1867, ils y avaient dépensé $16,000. La première construction faite par le ministère des Travaux publics date de 1873-74, lorsque le brise-lames fut prolongé de 67 pieds au coût de $3,500. En 1882-3-4, on construisit un prolongement de 100 pieds, large de 35 et haut de 25 pieds, il coûta $5,402.69.

Entre 1884 et 1907, il a été fait de nombreuses dépenses pour réparer, renouveler et allonger le brise-lames, les détails de ces travaux sont mentionnés dans le rapport annuel de 1906-07.

En 1908-09, la somme de $2,908.86 fut dépensée pour construire un nouveau brise-lames sur le côté est du petit havre. L'ouvrage a 140 pieds de longueur, 25 pieds de largeur et de 7 à 15 pieds de hauteur.

Les travaux ayant été commencés tard dans la saison (15 septembre 1909) ne furent pas tout à fait complétés à la fin de l'exercice financier.

En 1909-10, on dépensa $600 pour continuer l'ouvrage; mais encore dans ce cas, les travaux ayant été commencés trop tard n'étaient pas finis à l'expiration de l'année.

Les grandes mers montent de 32 pieds.

L'ouvrage commença le 1er octobre et fut suspendu le 30 octobre 1909.

PORT-MAITLAND.

Port-Maitland, comté de Yarmouth, est un village important et prospère, dont la population est d'environ 600 habitants, qui s'occupent de pêche et d'agriculture. Port-Maitland est situé sur la côte sud de l'entrée de la baie de Fundy, à douze milles au nord du chef-lieu du comté de Yarmouth.

Les travaux de ce port furent commencés vers 1859, par le gouvernement provincial. Ils consistent en un brise-lames, à l'est, et en un brise-lames, à l'ouest, ce dernier dit brise-lames principal; ces deux ouvrages ont été faits en caissons. Le brise-lames de l'est a 400 pieds de long, et environ 20 pieds de large et le brise-lames ouest, 500 pieds de long et de 22 à 25 pieds de large. Ce dernier est muni d'un retour en "L", de 54 pieds de long, 24 pieds de large et 27 pieds de haut, le long duquel il y a un tirant d'eau de 19 pieds à la mer haute des grandes marées. Ces brise-lames ou jetées forment un port commode, aux eaux profondes, et dont la superficie est de deux acres et quart.

En 1873-74, le ministère a prolongé et exhaussé le brise-lames est, et, depuis, il a entretenu et amélioré ces constructions. Le rapport annuel de 1904-05 donne les détails des dépenses et de l'ouvrage.

En 1907-08, et 1908-09, les sommes de $199.61 et $1,671.05, respectivement, ont été dépensées en réparations et améliorations (voir le rapport de 1908-09).

En 1909-10, le montant de $4,798.38 a été dépensé pour démolir le vieux retour en " L " du brise-lames, et construire une nouvelle pile en caisson, de 90 pieds de longueur, 25 pieds de largeur, et de 18 à 24 pieds de hauteur. La nouvelle pile est assise sur 50 pilotis en bois créosoté, enfoncés à travers le sable jusqu'au fond solide, et sciés au niveau de la marque de l'eau basse. L'espace entre les bouts des pilotis ainsi récépés et la surface du sable de dessous, qui est de deux à quatre pieds, a été rempli de fascines et de pierre. Les derniers cinq rangs inférieurs des pièces, au-dessus des pilotis, sont en bois carré créosotés, de 10 x 12 pouces.

L'ouvrage commencé le 8 juin fut achevé le 30 novembre 1909.

Le brise-lames avait été transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries le 22 juin 1885.

PORT-WADE.

Port-Wade, comté d'Annapolis (mentionné sous le nom de Victoria-Beach dans les documents du ministère) est situé sur le côté nord du Bassin d'Annapolis, 13 milles au sud-ouest de la traverse de Cranville, qui est sur le côté nord de la rivière d'Annapolis, en droite ligne vis-à-vis de la ville d'Annapolis, à 4 milles N.-E. de la ville de Digby, et 1½ mille environ au N.-E. de l'entrée de la lagune de Digby. Sur tout le parcours des 13 milles depuis Cranville, et des 2 milles plus loin jusqu'à Digby, on remarque des fermes riches en produits et de beaux vergers; dans les derniers cinq ou six milles l'industrie de la pêche est très florissante.

Port-Wade est le terminus sud du chemin de fer Middleton et Port-Wade, construit, il y a environ quatre ans, sur une longueur de 50 milles; cette voie ferrée fait maintenant partie du système de chemin de fer Halifax et South-Western.

En 1904-05-06, le ministère fit construire à l'entreprise une grande jetée en pilotis, qui coûta environ $95,000 (le prix du contrat était de $93,890). La longueur totale de cette jetée est de 1,337 pieds par 50 pieds de largeur, et 57 pieds de hauteur, tout le long du retour en "L", qui a 456 pieds de longueur; il y a 25 pieds d'eau à la mer basse des grandes marées à l'extrémité de ce retour en "L". Les grandes mers montent de 27½ pieds, et les mortes-mers de 23 pieds.

Du nombre total des chevalets, 153, les 40, à partir du rivage, sont en pilotis d'épinette ordinaire, les 113 autres sont en pin créosoté de la Virginie. Les chapeaux des chevalets, les liernes, les solives, les moises et les couronnements de la jetée sont tous en pin de la Georgie. Le plancher est en madriers d'épinette de 6 pouces d'épaisseur.

En 1909-10, la somme de $200 fut dépensée pour assujettir avec des boulons à vis quelques solives du plan incliné, qui avaient été légèrement soulevées par les glaces, et pour placer sept échelles aux points désignés sur la face extérieure de la jetée.

Les travaux furent commencés le 7 octobre et finis le 5 novembre 1909.

PROSPECT.

Prospect, comté de Halifax, est un village d'environ 400 ou 500 pêcheurs, situé sur la côte de l'Atlantique, 20 milles à l'ouest de la cité de Halifax. La quantité de poissons que l'on y prend annuellement est évalué à $14,000, d'après le rapport de la Marine et des Pêcheries. Il y a 100 vaisseaux et 150 hommes engagés dans cette industrie. Le havre est très exposé aux tempêtes poussées par les vents sud et sud-est.

En 1908-09, la somme de $3,226.98 a été dépensée pour construire un petit brise-lames, dans le but de protéger la flotte des vaisseaux de pêche. La structure est un caisson ordinaire solidement construit, de 120 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, et de 12 à 14 pieds de hauteur, pourvu d'un garde-lames sur le côté du large.

Pendant l'exercice de 1909-10, il a été dépensé $103.20 pour compléter le lambrissage à joints clos, et le plancher.

L'ouvrage fut commencé le 11 novembre et terminé le 22 novembre 1909.

QUODDY-ISLAND.

Quoddy-Island, comté de Halifax, est situé sur le côté ouest de Harrigan-Cove, 100 milles environ à l'est de Halifax, et 4 milles à l'est de Port-Dufferin. Dans un rayon de 2 milles, il y a une population d'environ 100 habitants.

Afin de fournir un débarcadère au petit bateau à vapeur, qui fait le trajet entre Halifax et les ports de l'est, le ministère, en 1908-09, a dépensé la somme de $823.25 pour la construction partielle d'un quai public.

Pendant l'exercice de 1909-10, la somme de $999.83 a été dépensée pour compléter le quai; ce dernier comprend: une chaussée d'accès en pierre et gravier, de 100 pieds de longueur, 20 pieds de largeur et d'un à huit pieds de hauteur; et une pile avec une travée, de 66 pieds de longueur, par 20 pieds de largeur; terminée à son extrémité extérieure par un retour en "L", de 32 par 20 pieds; à ce dernier endroit il y a une profondeur d'eau de 12 pieds à mer basse des grandes marées.

Les grandes mers montent d'environ 6½ pieds.

L'ouvrage fut commencé le 10 juillet et terminé le 30 septembre 1909.

RIVIÈRE LA HAVE.

La rivière La Have, comté de Lunenburg, est une rivière navigable importante, située 50 milles environ à l'ouest de Halifax. La tête de la navigation est à 12 milles de la mer, à Bridgewater, ville assez considérable le long du chemin de fer Halifax

and South-Western, à 72 milles de Halifax. Il y a de grandes scieries à cet endroit, et on exporte annuellement 30 à 40 millions de pieds de bois de construction aux Indes Occidentales et dans l'Amérique du Sud.

Durant l'exercice de 1909-10, un contrat, au montant de $21,357.72, fut adjugé à la compagnie W. J. Poupore pour creuser et élargir le chenal de la rivière en avant des quais d'en bas de la ville; 23,282 verges cubes furent draguées.

Les travaux commencèrent le 12 août et furent achevés le 23 septembre 1909.

RIVIÈRE MIRA.

La rivière Mira, comté de Cap Breton, est un cours d'eau considérable qui se jette dans la baie Mira, située sur le côté est de l'île du Cap-Breton, entre Cow-Bay et le havre de Louisbourg. Elle est la décharge des eaux du lac Mira et de la rivière aux Saumons, ainsi que le débouché d'une navigation à l'intérieur de l'île sur un parcours de 20 milles; mais à sa sortie dans la baie, il y a une batture sur laquelle la profondeur de l'eau n'est que de 4 pieds, ordinairement, et excède rarement 8 pieds, sauf dans les grandes marées extraordinaires. Deux milles avant d'arriver dans la baie, la rivière forme un lac de différentes largeurs. Près de son point de sortie dans la baie, elle est traversée par le pont du chemin de fer de Sydney et Louisbourg et par un pont public. A des distances respectives de 5¾ milles et de 13¼ milles de la baie, les ponts publics d'Albert et de Marion traversent cette rivière, ainsi que le pont Victoria, à la tête de la navigation, 25¾ milles dans l'intérieur de l'île. A l'exception du pont Victoria, tous sont des ponts tournants. En été, plusieurs petits bateaux à vapeur naviguent sur cette rivière, faisant le trafic des passagers et du fret; les débarcadères, près des ponts Albert, Marion et Victoria, ne sont que de petits quais mal outillés.

Durant l'exercice de 1909-10, la somme de $924.96 fut dépensée pour construire un quai sur la rive sud de la rivière, à Grande-Mira (connue localement sous le nom de Grande-Mira-Sud), 5½ milles en aval du pont Victoria; les matériaux nécessaires, à l'exception des madriers du plancher, avaient été achetés en 1908-09. Le quai est une structure en caissons et travées, de 20 pieds de largeur; il se prolonge sur une distance de 75 pieds jusqu'à 8 pieds d'eau de profondeur à l'eau basse du niveau d'été; cette profondeur suffit aux petits bateaux à vapeurs et les voiliers qui naviguent dans ces parages. La municipalité a construit un chemin conduisant au quai sur un terrain qui appartenait autrefois à la fabrique de l'église catholique romaine.

L'exécution des travaux étaient en voie de progrès du 1er septembre au 12 octobre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $1,339.63.

ROSS-FERRY.

Ross-Ferry, comté de Victoria, est situé du côté nord de l'île Boularderie, et sur la rive sud du chenal Grand Bras-d'Or, 13 milles environ à l'ouest de son entrée dans l'Atlantique.

En 1895-96-97, le ministère construisit un quai un demi-mille environ à l'est du débarcadère de la traverse. Ce quai se prolonge jusqu'à une profondeur d'eau de 12 pieds, à marée basse, sur une longueur de 106 pieds par 20 pieds de largeur, avec un retour en "L" de 30 x 22 pieds du côté est de l'extrémité extérieure. Il comprend: une culée en pierre au rivage, de 23 pieds de longueur, une approche en bois créosoté, de 61 pieds de longueur, et une tête de 50 pieds x 22 pieds, en caissons dont la substructure est en bois créosoté. En 1897-98, le quai fut relié au chemin public par une chaussée bien finie, de 320 pieds de longueur, y compris un petit pont.

Sur le montant autorisé pour les dépenses de 1909-10, la somme de $549.21 a été dépensée pour renouveler les solives du plancher, le plancher, les pièces de couronnement, les défenses supérieures du quai, et poser un lambrissage à joints clos autour des coins extérieurs de la tête.

Le lac monte environ d'un pied et demi à son plus haut niveau.

L'ouvrage fut commencé le 22 novembre et terminé le 18 décembre 1909.

SAULNIERVILLE.

Saulnierville, comté de Digby, a une population d'environ 350 âmes et est situé sur la côte nord-est de la baie Sainte-Marie, baie de Fundy, à trente-six milles au sud-est de Digby, à trente-deux milles au nord de Yarmouth et à trois milles au nord de la rivière Meteghan.

Quelques années avant la Confédération, les habitants, avec l'aide du gouvernement provincial, y construisirent un brise-lames qui servit aussi de débarcadère. En 1876, on dépensa $4,000, fournis, moitié par le ministère, et moitié par les habitants, pour réparer complètement la construction et pour la prolonger sur une longueur de 100 pieds.

Depuis, on a plusieurs fois réparé et amélioré les constructions. (Pour les détails voir le rapport annuel de 1904-05.)

En 1907-08, on a dépensé $2,500 pour prolonger le brise-lames en y ajoutant un caisson solidement construit, de 32 pieds de long, 35 pieds de large et de 22 à 24 pieds de haut.

En 1908-09, le ministère dépensa la somme de $1,499.69 pour faire des réparations et des réfections. Sur le côté du brise-lames faisant face à la mer, une partie de 90 pieds de longueur, 18 pieds de largeur par 18 pieds de hauteur fut démolie et reconstruite. On fit aussi d'autres réparations générales ailleurs, et on enleva des cailloux du fond, le long du brise-lames et à son extrémité extérieure.

A mer basse, les battures de sable dépassent de plusieurs centaines de pieds l'extrémité du brise-lames.

En 1909-10, la somme de $99.75 a été dépensée pour enlever un certain nombre de rochers et de cailloux qui obstruaient les abords du brise-lames.

Les grandes mers montent de 21 pieds.

L'ouvrage commencé le 1er septembre fut terminé le 15 septembre 1909.

SAW-PIT.

Saw-Pit, comté de Lunenburg, est situé dans le havre en arrière de Lunenburg, à ¾ de mille environ de cette ville. Le quai a été d'abord construit en caisson par le gouvernement provincial, avant la Confédération, pour l'usage et l'accommodement des gens qui habitent les nombreuses îles et pointes de terre situées au nord et à l'est de la péninsule de Lunenburg; ce quai fut depuis reconstruit en pilotis. De petits montants ont été dépensés de temps en temps pour des réparations et réfections. En 1899-1900, la somme de $900 fut dépensée pour reconstruire la structure, qui a actuellement 89 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec un plan incliné de 7 pieds et une chaussée d'accès, de 60 pieds de longueur, en terre et gravier.

En 1909-10, on a dépensé $50.87 pour des réparations temporaires, le quai ayant été endommagé par la glace, et laissé dans un état dangereux. Un autre montant est nécessaire pour construire le quai.

L'ouvrage ocmmencé le 1er septembre fut achevé le 6 septembre 1909.

SCOTCH-COVE.

Scotch-Cove, comté de Victoria, forme la partie sud-est de la baie Aspy, sur le côté nord-est de l'île du Cap-Breton, à environ ¾ de mille au sud de White-Point, qui est situé sur le côté sud de l'entrée de la baie.

En 1908-9, un brise-lames, se rendant jusqu'à 19 pieds en eau profonde, à mer basse, a été construit par le ministère pour favoriser le mouillage et l'accostage du bateau à vapeur, qui fait le trajet entre Sydney et le Cap-Nord, et arrête à différents

endroits le long de la côte pour prendre du fret et des passagers, ou y décharger sa cargaison.

Le brise-lames a 320 pieds de longueur et se rend jusqu'à une profondeur d'eau de à ¾ de mille environ de cette ville. Le quai a été d'abord construit en caissons par le 19 pieds, à marée basse; sauf une distance de 40 pieds, qui est construite en pierre, il est construit ne caissons, avec substructure en bois créosoté; il a 20 pieds de largeur sur une distance de 80 pieds, 24 pieds de largeur sur une autre distance de 80 pieds, et 30 pieds de largeur dans les autres 120 pieds. Les faces des caissons sont en pièces de bois carré, avec parements ouverts; les traversines et les longrines sont en bois rond; tout le brise-lames est solidement rempli de lest. La façade du côté de la mer et l'extrémité extérieure, sur une distance de 30 pieds, sont lambrissés à joints clos. Une structure en fascines, chargée de pierre, a été placée le long de la façad du large, sur une distance de 200 pieds à partir de l'extrémité extérieure en gagnant vers le rivage, pour prévenir tout affouillement dans le fond sablonneux.

Comme l'extrémité extérieure du brise-lames commençait à baisser à cause de l'affouillement du fond sablonneux, la somme de $308.68 fut dépensée en 1909-10 pour placer des matelas de fascines chargés de pierre, de 12 pieds de largeur, à l'extrémité extérieure et le long de la face intérieure sur une distance de 60 pieds; la pièce de garde fut exhaussée de 2½ pieds, autour du coin sud-ouest pour empêcher le steamer d'accrocher ses défenses dans le brise-lames en contournant ce coin durant les grosses mers.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

L'ouvrage commencé le 1er novembre a été achevé le 29 novembre.

SEASIDE.

Seaside, comté d'Inverness, est situé sur le côté est de la baie de Saint-Georges, près de l'entrée sud du Port-Hood-Harbour, et 2 milles à l'ouest de Port-Hood.

Le quai, entrepris en 1895-96 et complété l'année suivante, a 300 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, au sommet; il est construit en caissons à parements ouverts, sauf à l'extrémité extérieure où les parements sont à joints clos, et il est complètement rempli de lest. La substructure est en bois créosoté, et la superstructure en bois ordinaire. En 1904, les glaces emportèrent l'extrémité extérieure du quai, et déplacèrent la structure de 11 pieds en dehors de la ligne, à partir de 74 pieds du rivage. On fit des réparations et les compartiments, près des parements à l'extrémité extérieure furent remplis de béton jusqu'au niveau de l'eau basse; et avec de la pierre ordinaire au-dessus de ce niveau. La profondeur de l'eau, au bout du quai, est de 7 pieds à mer basse.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

En 1909-10, la somme de $618.63 a été dépensée de la manière suivante: $41.10 pour réparer le plancher du quai, du 13 septembre au 18; $577.53 pour construire environ 75 pour 100 d'une chaussée nouvelle de 371 pieds, à partir du quai jusqu'au grand chemin, du 10 novembre au 23 décembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1909-10: $8,423.98, à part le montant qui devra être payé, s'il y a lieu, pour le droit de passage du nouveau chemin.

SKINNER'S-COVE.

Skinner's-Cove, comté de Pictou, est situé sur le côté ouest du détroit de Northumberland, environ 4 miles à l'est du Cap-John, et 20 milles au nord-ouest de l'entrée du havre de Pictou. Une batture de sable de 250 pieds de largeur sépare des eaux du détroit un étang qui se trouve à la tête de l'anse.

Les travaux construits à cet endroit, pour protéger le chenal à travers la batture, ont été entrepris en 1905-6 et continués en 1906-7-8 et 1909. Ils comprennent une jetée sur chaque côté d'un chenal dragué jusqu'à une profondeur de 2½pieds à l'extrê-

me eau basse; la jetée construite en fascines, en pierre et en pilotis a 344 pieds de longueur par 15 pieds de largeur; elle se termine par une tête construite en caisson, de 40 x 20 pieds, dont la substructure est en bois créosoté. La jetée a été, de plus, prolongée de 156 pieds sur le côté ouest du chenal et de 68 pieds du côté est, par 14 pieds de largeur et 8 pieds de hauteur. Ce prolongement se trouve dans une profondeur de 3 pieds d'eau à la marée basse.

Les grandes mers montent de 7 pieds.

Durant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $2,822.10 a été dépensée pour prolonger et creuser le chenal sur une longueur d'environ 400 pieds en gagnant vers l'étang, et aussi pour compléter un chenal entre l'extrémité intérieure de la jetée et l'étang.

Les travaux ont été exécutés du 1er septembre au 9 décembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $18,744.14.

SOUTH LAKE, LAKEVALE.

South Lake, Lakevale, comté d'Antigonish, est situé sur le côté ouest de la baie de Saint-Georges, à mi-distance entre l'entrée du havre d'Antigonish et le Cap-Georges.

C'est une grande étendue d'eau douce alimentée par deux cours d'eau, qui a environ un mille de longueur par ⅛ de mille de largeur, et une profondeur assez considérable. Elle est séparée de la baie par une batture de sable et de gravier, de 900 pieds de longueur, 300 pieds de largeur, et de 8 pieds environ au-dessus du niveau des plus hautes eaux.

En 1907-8-9, la somme de $12,554.26 fut dépensée pour creuser un chenal à travers la batture, de 40 pieds de largeur au foud, jusqu'à 2 pieds au-dessus du niveau de l'eau haute, et construire un brise-lames pour protéger le côté nord, à son entrée du côté de la mer.

Le brise-lames a 300 pieds de longueur, par 20 pieds de largeur, au sommet; il se prolonge jusqu'à 4 pieds en eau profonde au niveau de l'eau basse. C'est une construction en caissons de bois rond créosoté jusqu'à mi-marée, entourée d'un lambrissage jointif sur la face extérieure au bout du large, et protégée à l'extrémité extérieure, sur une distance de 100 pieds par un ouvrage en fascines et en pierre pour empêcher l'affouillement de la fondation.

Durant l'exercice financier actuel, la somme de $1,999.98 a été dépensée pour compléter le creusage du chenal à travers la batture, jusqu'à une profondeur de 1½ pied au-dessous du niveau des hautes eaux, et protéger l'extrémité intériere du brise-lames avec des fascines et de la pierre.

Les grandes mers montent de 4 pieds.

Les travaux commencés le 23 juin ont été terminés le 15 novembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $14,554.26.

SPRY BAY (BAIE SPRY).

La baie Spry, comté d'Halifax, est un établissement prospère de pêcheurs et de fermiers, dont la population est d'environ 1,000 habitants. Elle est située à environ 70 milles à l'est de la ville d'Halifax, et à huit milles à l'ouest du port Sheet.

Le port est libre de glace toute l'année. Jusqu'ici, vu l'absence d'un débarcadère convenable, le vapeur qui s'y arrête une fois par semaine a été obligé d'accoster à un débarcadère peu solide et peu commode.

En 1903-4, on a dépensé $507.94, pour l'achat et la livraison du bois nécessaire à la construction d'un quai convenable.

En 1904-5, on a dépensé $1,500 pour achever ce quai, qui a 200 pieds de long, sur 25 pieds de large, et est muni d'un "L" à son extrémité du large. Ce retour en "L" a une largeur de 55 pieds sur sa face antérieure, où il y a 11 pieds d'eau à mer basse des grandes marées ordinaires.

En 1907-8, on a dépensé $269.42 pour aveugler, au moyen de pierres et de fascines, une brèche que la mer et la glace avaient faite, l'hiver précédent, à l'abord du quai.

En 1909-10, la somme de $275.40 fut dépensée pour construire un hangar pour le fret, de 15 pieds de largeur et 25 pieds de longueur, avec toits et murs en bardeaux. Les grandes mers montent de 6 pieds; les mortes-mers de 5 pieds.

L'ouvrage commença le 13 novembre et fut achevé le 8 décembre 1909.

SPRY HARBOUR.

Spry Harbour, comté de Halifax, est le bras est de Spry Bay; c'est un havre sûr, libre de glace, et qui se trouve sur la route du bateau à vapeur qui fait, une fois par semaine, le trajet entre Sheet Harbour et Halifax. Autour du havre, dans un rayon de deux milles il y a une population d'environ 200 habitants qui s'occupent principalement de pêche et de culture.

En 1908-09, on dépensa la somme de $731.49 pour construire un petit quai à cet endroit; l'ouvrage n'est pas tout à fait complété.

Durant l'exercice de 1909-10, le montant de $744.16 fut dépensé pour compléter le quai. La structure consiste en un quai composé d'une pile et d'une travée, avec une chaussée d'accès en pierre et gravier. La chaussée a 20 pieds de largeur, 50 pieds de longueur, et de 3 à 8 pieds de hauteur; le quai proprement dit a 20 pieds de largeur par 130 pieds de longueur et 20 pieds de hauteur à l'extrémité extérieure, où il y a 10 pieds d'eau à la mer basse des grandes marées ordinaires.

Les grandes mers montent d'environ 6 pieds.

L'ouvrage fut commencé le 20 juillet, et terminé le 29 septembre 1909.

SYDNEY (HAVRE, QUAI WHITNEY).

Le district du quai Whitney, ainsi appelé à cause de sa proximité du quai de ce nom, d'où s'expédient les produits de la *Dominion Iron & Steel Co.*, est le bras sud du havre de Sydney et forme partie de la ville de Sydney.

Le 30 novembre 1908, un contrat, au montant de $9,980, a été adjugé pour la construction d'un quai à cet endroit; et l'ouvrage fut terminé le 15 septembre 1909.

Le quai, construit sur la propriété d'O'Neil près des ouvrages de la *Dominion Iron & Steel Co.*, comprend une pile et une travée, de 100 pieds de longueur par 20 pieds de largeur; un ouvrage en pilotis, de 486 pieds de longueur, et une tête en caisson de 24 pieds en ligne du quai par 40 pieds. Le sommet du plancher du quai est à 5 pieds au-dessus de la ligne de l'eau haute des grandes marées. Il y a au bout extérieur du quai 6 pieds d'eau à la mer basse des grandes marées.

Les grandes mers montent de 5 pieds.

Une somme additionnelle de $391.94 fut payée à l'entrepreneur pour des ouvrages supplémentaires, comprenant: la mise en position d'une pile aux 30ème et 31ème chevalets, où l'on rencontra du roc à trois pieds au-dessous de la surface de l'eau; de l'ouvrage additionnel dans la culée et la première pile, et le coût plus cher du lest. La plus grande partie du prix de ces ouvrages extra a été déduite du montant de la pile extérieure qui a coûté moins cher qu'on s'y attendait, parce qu'elle a été construite à une profondeur moindre que celle qui est indiquée sur le plan.

Les travaux commencés le 14 juillet ont été terminés le 15 septembre.

Dépenses totales jusqu'au 31 mars 1910: $10,639.19, à part les frais d'annonce et le coût du terrain.

TIVERTON.

Tiverton, comté de Digby, est un village de 400 habitants, qui s'occupent principalement de pêche, et quelque peu d'agriculture. Tiverton est situé sur le côté ouest de la Petite Passe, qui sépare la terre ferme, au col de Digby, de Long-Island. Ce village est à environ trente milles au sud-ouest de la ville de Digby, et à dix milles de l'anse au Sable.

Le 12 février 1903, le ministère adjugea un contrat au montant de $17,000 pour la construction d'un brise-lames, devant abriter la flottille des vaisseaux de pêche. Cet ouvrage achevé en janvier 1904, a 281 pieds de long, 30 pieds de large au sommet et 33 pieds de haut à son extrémité du large, où il y a une profondeur d'eau d'environ 29 pieds à mer haute des grandes marées ordinaires. Tout l'ouvrage est solidement construit en caissons de bois rond. La substructure est en bois créosoté, jusqu'à 5 pieds au-dessus de l'eau basse des grandes marées ordinaires, afin de résister aux attaques des *limnoria.*

En 1905-06, la somme de $48.98 a été dépensée pour boulonner, sur l'extrémité extérieure du brise-lames, cinq défenses en bois franc, et pour enlever, enfoncer ou replacer un certain nombre de boulons qui nuisaient au bateau à vapeur, qui accoste à cet endroit deux fois par semaine.

En 1909-10, on a dépensé $400.20 pour enlever une certaine quantité de galets qui faisaient obstruction aux bateaux et goélettes lorsqu'ils accostaient sur le côté sud du brise-lames.

L'ouvrage fut commencé le 21 septembre et terminé le 12 novembre 1909.

TUPPERVILLE.

Tupperville, comté d'Annapolis, est un établissement situé sur la rive gauche ou sud de la rivière Annapolis. C'est une station du chemin de fer Dominion-Atlantic. Dans un rayon de 1 mille, il y a une population de 400 à 500 habitants qui s'occupent exclusivement des travaux de la ferme et de la culture des fruits.

Il y a une quarantaine d'années, les habitants de l'endroit avaient formé une compagnie pour construire un petit quai en caissons. Cette structure existe encore, mais elle est délabrée, dans un état dangereux, et dans un lieu peu favorable, étant située à l'embouchure d'une crique étroite qui se jette dans la rivière à cet endroit.

En 1908-09, la somme de 1,275.31 a été dépensée pour acheter les matériaux nécessaires à la construction d'un quai public.

En 1909-10, on a dépensé un montant de $1,997.49 pour construire ce quai, qui consiste en un caisson solide, de 70 pieds de longueur, par 60 pieds de largeur, et de 8 à 21 pieds de hauteur. Le long de la face extérieure, il y a environ une profondeur de 19 pieds d'eau à la mer haute des grandes marées ordinaires. Les grandes mers montent de 29 pieds, de sorte qu'à mer basse le quai se trouve à sec. Un hangar pour le fret, de 25 x 15 pieds, a été construit sur le quai pour accommoder les navigateurs et les marchands de la localité.

Les travaux ont été commencés le 9 août et achevés le 8 novembre 1909.

VOGLER'S-COVE.

Vogler's-Cove, comté de Lunenburg, est un village important de fermiers et de pêcheurs, situé 15 milles à l'ouest de l'embouchure de la rivière La-Have; sa population est d'environ 400 habitants.

Pendant l'exercice financier de 1909-10, la somme de $1,655.98 fut dépensée pour commencer la construction d'un quai en pilotis et en caissons, et pour l'achat du bois nécessaire à l'achèvement des travaux.

L'ouvrage commencé le 27 juillet a été suspendu le 28 août 1909.

YARMOUTH (HAVRE).

Le havre de Yarmouth, comté de Yarmouth, suit la direction N.N.-E. et S.S.-O. (véritable), et depuis les quais d'en haut jusqu'à l'embouchure de la rivière, il a presque 4 milles de longueur. A la moitié environ de sa longueur et sur une distance d'environ trois-quarts de mille, il est protégé contre les vagues de la baie de Fundy par une batture de gravier et de galets, qui relie le Cap-Fourchu, une île ou plutôt une péninsule d'un mille, avec Stoney-Point, qui est l'extrémité sud de la terre ferme et forme le côté ouest du havre.

En 1867, on avait remarqué que cette batture se désagrégeait petit à petit sous l'action de la mer, et qûe si l'on voulait garder le havre il était nécessaire de faire des ouvrages de protection. En conséquence, dans le cours de cette année, le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse construisit une structure en caissons, de 200 pieds, à Stoney-Point. Entre 1873 et 1875, le ministère des Travaux publics ajouta les 2,800 pieds de construction pour atteindre le Cap-Fourchu. Depuis 1875, le ministère a fait de nombreuses réparations et réfections à cette jetée, dont les détails sont contenus dans le rapport annuel de 1905-06.

En 1909-10, la somme de $1,168.80 a été dépensée pour démolir et reconstruire deux caissons, de 40 pieds de longueur par 18 pieds de hauteur, chacun, et de 22 et 20 pieds de largeur, respectivement. On a renouvelé ailleurs les parements sur une longueur de 120 pieds, et fait de nombreuses réparations dans la superstructure de la jetée.

Les travaux furent commencés le 11 octobre et terminés le 15 janvier 1910.

On a creusé le havre au moyen de dragage jusqu'à une profondeur de 18 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse des grandes marées ordinaires, dans le cours des deux dernières années.

Les grandes mers montent de 13 pieds.

YARMOUTH.

La ville de Yarmouth, comté de Yarmouth, a une population de 7,000 âmes; elle est située à l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, et, ensuite de Halifax, est le port le plus important de la province. En 1908-09, il y est entré 624 vaisseaux formant un tonnage total de 164,511 tonneaux, et il en est sorti 639 vaisseaux, d'un tonnage total de 149,116 tonneaux. La valeur des exportations s'élevait au chiffre de $1,331,493, et celle des importations, $613,684; on y a consommé $617,025 de marchandises, et les droits perçus se sont élevés à $54,833.04.

Yarmouth est le terminus du chemin de fer Halifax et South-Western, à 248 milles de Halifax, et du chemin de fer Dominion Atlantic, à 216 milles de Halifax. C'est aussi le port terminus de la ligne des steamers de la compagnie Dominion Atlantic, qui vont jusqu'à Boston, tous les jours en été, et deux fois par semaine en hiver; le trafic est très considérable, le nombre de passagers s'élevant environ à 70,000 par année.

A part de ce qui est vendu dans la localité, il s'expédie aux ports étrangers de vingt à trente millions de pieds de bois par année.

La navigation et le trafic dans le port éprouvent de grandes difficultés à cause de l'étroitesse et les sinuosités du chenal dans le havre, et il faut nécessairement faire de grandes améliorations pour faciliter le commerce.

Le tableau suivant donne un état concis du dragage fait dans le havre depuis 1872.

	Verges cubes.	Montant.
Dragage par le ministère depuis le 1er juillet 1872 jusqu'au 1er avril 1903.	658,117	$189,047 31
Creusage à la main en 1891-97.	460	296 26
En 1907-08, les dragueurs *Twilight* et *Coastguard* de la *Atlantic Wrecking Co.*, à $50 par jour, ont enlevés un certain nombre de cailloux isolés, ne pouvant être mesurés.		5,692 14
En 1908-09, *Dominion Dredging Co.* ont, à l'entreprise, enlevé de la vase et du sable.	297,628	154,766 57
Ainsi que du roc et de gros cailloux.	86·2	431 00
En 1909-10, la *Dominion Dredging Co.*, à l'entreprise, a enlevé de la vase et du sable.	118,599	61,714 48
Du roc et des cailloux.	16·3	81 50
	1,074,804	$412,029 26

POVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

PORT DE BELLE RIVIÈRE.

Le port de Belle Rivière, comté de Queen, qui se trouve à l'embouchure de la rivière, est situé sur la côte sud de l'île, environ quatre milles à l'ouest des îles Wood, et six milles à l'est de l'embouchure et du port de la rivière Pinette. Ce port avait été établi par le gouvernement provincial tel que décrit dans le rapport 1907-08.

Le port étant très exposé aux rafales du sud, des parties de l'ouvrage original avaient été endommagées. Les réparations affectées durant la saison ont coûté $497.64.

L'ouvrage fut commencé le 12 août et discontinué le 8 septembre à cause de la difficulté de se procurer les matériaux et la main-d'œuvre; on a recommencé le 9 octobre et achevé le 9 novembre. Ces travaux consistaient à reconstruire 80 pieds de la face en pente de l'extrémité de terre de la jetée nord, à la lambrisser et à la replanchéier avec des madriers de 3 pouces. On a posé des solives et planchéié la jetée sud, et exécuté des réparations générales à d'autres parties de l'ouvrage.

BRAE.

Port-Brae, comté de Prince, est situé sur la côte nord de la baie Egmont, à l'embouchure de la rivière Brae. Il est à environ huit milles à l'est de la Pointe-Ouest, et à six milles au sud de la "Gare Coleman", sur la ligne du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Les résidents du district ont commencé la construction des différents ouvrages en 1890, afin de former un abri pour les bateaux de pêche et autres vaisseaux, et le gouvernement fédéral a continué à construire d'autres travaux comme il est décrit dans le rapport de 1907-08.

Les 575 pieds de terre du brise-lames, de 18 à 20 pieds de large, qui ont été exhaussés de 2 à 3 pieds, et recouverts de pierre et de gravier, étant devenus impassables après les tempêtes de l'automne et de l'hiver de 1908-09, à cause du tassement et de l'affouillement du remplissage, ont été réparés au coût de $306.61. L'ouvrage a été commencé le 12 août et complété le 11 novembre; il consistait à remplir le tassement avec de la pierre et du gravier.

CHAPEL.

Le quai Chapel, comté de King, se trouve sur la rive sud de la rivière Grande, à environ trois milles de son embouchure dans la baie Broughton, et à neuf milles de la gare de Cardigan sur la ligne du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard.

Ce quai fut d'abord construit par le gouvernement local et est un de ceux dont le gouvernement fédéral a assumé le contrôle en 1884. On a depuis fait des dépenses en différents temps sur ce quai et la description en est donnée dans le rapport de 1908-09.

Durat la dernière saison, on a dépensé la somme de $596.26 pour exhausser, élargir et reconstruire une partie de la tête de quai; à part d'être trop étroite cette partie était devenu défectueuse par l'âge et le taret. On a posé des pilotis créosotés, espacés de 5 pieds, d'axe en axe, et on a assujetti, sur l'extérieur de ceux-ci trois rangées de moises de 12 x 12 pouces; les faces ont été revêtues de palplanche, et toute la tête a été recouverte de solives appuyées sur les moises et les pièces intérieures. On a aussi réparé et renforcé toutes les parties de l'ouvrage où c'était requis; ceci comprend le renouvellement de certaines parties du plancher, des défenses et des poteaux d'amarrage, et le remplissage avec de la pierre et du gravier du chemin d'accès.

L'ouvrage fut commencé le 26 juin et continué en différents temps jusqu'au 14 octobre. Il y a eu des interruptions dans les travaux parce qu'on ne pouvait se procurer la main-d'œuvre nécessaire.

GRAHAM'S-POND.

Graham's-Pond, dans le comté de King, est situé sur la côte est de l'île, environ 5 milles de l'entrée de la baie Cardigan, et environ à la même distance au nord du port Murray.

L'étang est long à peu près d'un demi-mille et large de 600 à 800 pieds, ayant généralement, à une petite distance en dedans de son entrée, une profondeur de 6 à 8 pieds, à son niveau ordinaire.

Durant l'été de 1900, un nouveau chenal fut ouvert dans l'étang par le ministère de la Marine et des Pêcheries (le chenal existant ayant dévié au sud passait sur un récif), mais l'ouvrage n'a pas servi parce que le chenal a dévié dans son ancienne position. On a commencé des améliorations en 1901 et continué en différents temps depuis.

Durant la dernière saison on a dépensé la somme de $1,003.77 pour prolonger la jetée nord de 40 pieds. L'ouvrage consistait à enfoncer quatre rangées de pilotis à cinq pieds d'axe en axe. Les rangées du large sont en bois créosoté et trois moises de 12 x 12 pouces sont assujetties sur le bout et les côtés; on a posé des pilotis jointifs sur les moises, rempli l'intérieur de couches alternatives de broussailles et de pierre, posé des solives et un plancher de madriers de 4 pouces. Le tout fut construit d'une manière substantielle. On a commencé le 28 juin et terminé le 23 septembre.

QUAI DE HAGGERTIE.

Le quai de Haggertie, comté de Queen, est situé sur la rive est de la rivière Hillsborough, à environ 12 milles de Charlottetown.

Ce quai, construit par le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard, resta sous son contrôle jusqu'en 1898, alors qu'il passa sous celui du gouvernement fédéral. Etant vieux et en grande partie, construit avec des pieux, des fascines et de la pierre, avec remplage de glaise à sa partie supérieure, il exige actuellement de temps en temps quelques petites dépenses pour être entretenu de façon passable. C'est pourquoi on a dépensé la somme de $44.10 pour renouveler les pilotis de défense, le plancher, etc., de la tête de quai. L'ouvrage a été exécuté entre les 14 et 18 juin.

On a aussi construit une bâtisse de 24 x 16 pieds sur des poteaux de 8 pieds, devant servir de salle d'attente et d'entrepôt. Ceci étant nécessaire parce que un bateau à passager et un à fret arrêtent à ce quai chaque semaine. L'arrêt est très court et l'arrivée incertaine. La bâtisse a été commencée le 10 et complétée le 29 août.

KIER'S-SHORE.

La jetée de Kier's-Shore est située sur le côté sud de la baie Richmond, à environ à milles de Kensington, village et station sur la ligne du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Le quai avait été construit par le gouvernement provincial plusieurs années avant la Confédération, et il est un de ceux dont le gouvernement fédéral a assumé le contrôle en 1884. Depuis il a été beaucoup amélioré comme il est décrit dans le rapport de 1906-07.

Pendant cette année, on a dépensé $46.33 pour renouveler trois poteaux d'amarrage et réparé le chemin d'accès.

MIMINEGASH.

Miminegash, dans le comté de Prince, est situé sur la côte nord-est de l'île, à environ 15 milles au sud du cap Nord et à 18 milles de la pointe Ouest. La formation de ce port fut commencé en 1878 et continué en différents temps depuis, tel que décrit dans les rapports de 1899-1900 et 1908-09.

Pendant la dernière saison, les vieilles parties des travaux ayant été trouvées défectueuses, à cause de l'âge, le tassement et l'affouillement du lest du "Garde Sable"

au nord du brise-lames nord, la somme de $1,251.28 fut dépensée pour relester le "Garde Sable", y mettre plus de défenses, couvrir le sommet de rondins assujettis aux traversines, pour empêcher les tempêtes de laver le lest. On a aussi réparé le brise-lames nord, et posé des poteaux d'amarrage neufs; 60 pieds de terre des travaux de protection ont été reconstruits et 100 pieds réparés; on a posé des solives et un plancher là où c'était nécessaire.

Sur l'ouvrage sud, 170 pieds de terre ont été reconstruits; on a posé un trottoir de 5 pieds de large pour la sûreté et l'utilité des pêcheurs, et renforcé et réparé les 100 pieds de terre. L'ouvrage a été commencé le 22 juillet et achevé le 30 octobre. On a réparé des petits dommages causés par les tempêtes du mois de décembre.

MOUNT-STEWART

Le quai Mount-Stewart, dans le comté de Queen, est situé à la tête de la navigation de la rivière East ou Hillsborough, environ 18 milles à l'est de Charlottetown; c'est la jonction des embranchements de Souris et Georgetown, sur le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, celles-ci étant respectivement à 38 et 24 milles de Charlottetown par chemin de fer. Il est approchable pendant les grandes marées par des vaisseaux d'une bonne grosseur. Quoique sur une distance de deux milles il y a peu d'eau dans la rivière à la marée basse (environ deux pieds), la montée de la marée qui est d'environ 11 pieds, la plus grande de l'Ile, offre des bonnes facilités à une certaine classe de vaisseaux qui veulent s'y arrêter pour charger. Un grand nombre arrêtent pendant le printemps et l'automne, et l'accommodation fut trouvée bien trop limitée. Le gouvernement a acheté un vieux quai en 1908 et la reconstruction a été commencé, tel que décrit dans le rapport de 1908-09.

Cette année, on a complété les réparations, etc., et construit un entrepôt de 16 sur 28 pieds, avec des poteaux de 9 pieds, au coût de $545.11.

NAUFRAGÉ.

Naufragé, dans le comté de King, est situé sur la côte nord de l'île, environ 20 milles à l'est de East-Point et 15 milles à l'est de l'entrée de la baie Saint-Pierre, une distance de 13 milles de Souris, le terminus est du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

L'étang a une longueur de 1,500 pieds, une largeur de 700 pieds et une profondeur de 4 pieds, ce qui était 3½ pieds au-dessus des basses eaux du printemps, ou 6 pouces au-dessous des grandes marées. Le chenal de l'étang au golfe était à l'extrémité sud de la grève, il y avait un autre petit chenal, séparant l'étang du golfe, d'environ 1,200 pieds de long et de 10 à 20 pieds de large dans lequel il n'y avait que quelques pouces d'eau à la marée basse.

Les résidents du district ayant demandé un abri pour les vaisseaux, l'étang fut examiné, et des plans et devis préparés. Un contrat a été accordé à F. S. McDonald, pour la somme de $12,995, afin d'ouvrir un nouveau chenal de 40 pieds de large et d'environ 300 de long, avec des travaux de protection sur chaque côté. Ceux-ci ayant 15 pieds de large sur les 200 pieds de terre et 20 sur les 100 pieds du large. La construction est une série de chevalets en pilotis, avec moise et pilotis jointifs sur les faces et les bouts, et l'intérieur est rempli avec des couches alternatives de broussailes et de pierre, avec des solives et un plancher. On a commencé le 11 juin et achevé le 19 octobre.

La somme de $161.60 a été dépensée pour construire un pont de 14 pieds de large pour traverser le nouveau chenal.

Dépense, 1909-10: $13,424.01.

NEW-LONDON.

New-London, comté de Queen, est situé sur la côte nord de l'île, à environ 10 milles à l'est de l'entrée de la baie de Richmond, et à 9 milles à l'ouest du port de Rustico. Le port ou baie de New-London, a, depuis son entrée, environ trois milles de longueur, et à peu près la même largeur. Les rivières Sud-Ouest, Stanley, des Français, et Espérance s'y jettent, lesquelles, sont toutes navigables sur de petites distances, et où l'on a construit des quais pour favoriser l'expédition des produits. Les régions avoisinant le port sont bien cultivées, très productives et très peuplées. De grandes quantités de marchandises générales, de charbon, de bois de charpente, etc., y sont importées par bateaux, cette partie de l'île, comme beaucoup d'autres, ne disposent pas de facilités de transport par voies ferrées. Le port est aussi très fréquenté comme station de pêche et comme refuge, car il est très bien situé, à proximité des meilleures pêcheries du golfe Saint-Laurent.

Pour améliorer l'entrée, qui est obstruée par une batture de sable mouvant, le ministère a commencé des travaux en 1878, et a depuis continué les améliorations d'année en année, tel que décrit dans le rapport 1908-09.

Pendant la saison dernière, la somme de $1,273.23 a été dépensée pour reconstruire une longueur de 300 pieds de la partie de terre de la protection de la grève sur le côté est de l'entrée. L'ouvrage est en caisson en bois rond, 12 pieds de large et 7 de haut, est bien rempli de lest et muni de défenses en pilotis espacées de 10 pieds d'axe en axe. On a aussi fait des réparations générales à d'autres parties de l'ouvrage. On a commencé le 9 août et terminé le 12 octobre.

POWNAL.

Pownal, dans le comté de Queen, est situé sur la partie nord-est de la baie Hillsborough, à 9 milles de Charlottetown. Le quai a été construit par le gouvernement local avant la confédération et est un de ceux dont le gouvernement fédéral a assumé le contrôle en 1884. Comme il est mentionné dans le rapport 1907-08, il a fallu dépenser des petites sommes en différents temps pour le tenir dans un état passable, et ceci devra continuer à moins qu'il soit reconstruit.

Pendant la saison dernière, on a dépensé la somme de $320.90 pour poser les solives neuves, replanchéier certaines parties de la tête de quai, placer des poteaux d'amarrage neufs, renouveler les défenses en pilotis et remplir le chemin d'accès. Cet ouvrage a été commencé le 1er septembre et complété le 29 octobre. La drague *Prince Edward* a aussi amélioré le chenal à l'approche du quai en l'élargissant de 25 pieds sur toute sa longueur de 2,500 pieds, jusu'à une profondeur de 8 pieds, à l'eau basse, et 17 pieds à l'eau haute. Du 15 juillet au 4 octobre, on a enlevé 14,500 verges cubes de glaise, de sable et de tuf.

RUSTICO.

Le port de Rustico, comté de Queen, se trouve sur la côte nord de l'île, à mi-chemin environ entre la Pointe-Est et le Cap-Nord, et est l'une de ses plus importantes stations de pêche.

Afin d'en améliorer l'entrée, obstrué par une barre de sables mouvants, en 1881-2-3-4, le ministère construisit un brise-lames sur le côté nord de celle-ci, dans le but de confiner le courant, ou jusant, et, partant d'augmenter le tirant d'eau au moyen des contre-courants de fond, et, en outre, pour protéger la grève basse où se trouvent la plupart des agrès de pêche et les maisons des pêcheurs. Ces travaux ont demandé des réparations annuelles à cause des tempêtes, de la glace, mais plus particulièrement à cause de l'âge et l'action du tarêt. Ils étaient en assez bonne condition jusqu'à la tempête du 1er décembre, qui a pratiqué une brèche de 30 pieds dans la partie de terre de la protection sur le côté nord de l'entrée. Ces réparations ont été exécutées entre le 6 et le 11 décembre, au coût de $115.25.

RUSTICO-SUD.

Rustico-sud, dans le comté de Queen, est situé près de l'embouchure de la rivière Wheatley, qui se jette dans l'extrémité sud-est de la baie Rustico, et est à 6 milles au nord de la gare Hunter-River, du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Ce quai est un de ceux dont le gouvernement fédéral a assumé le contrôle en 1884. On l'a depuis réparé plusieurs fois pour le tenir dans un état passable.

Pendant cette année, on a dépensé la somme de $234.34 pour remplir l'affouillement qui s'était produit dans le chemin d'accès; ceci a été fait entre le 14 et le 20 août. On a dépensé la somme de $195.96, dans 17 jours d'ouvrage durant les mois de janvier, février et mars, pour approfondir l'eau au bout du, et à l'approche du quai, au moyen d'une drague à chevaux, avec laquelle on a enlevé 400 verges cubes de vase, de glaise, etc.

Dépense totale: $430.30.

SOURIS.

Souris, dans le comté de King, est situé sur la côte sud de l'île, à environ 16 milles de East-Point. C'est un havre de refuge et d'expédition important, rendu disponible pour ces fins par un brise-lames construit et entretenu par le gouvernement fédéral. Souris est le terminus est du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Il y a ici un quai à eau profonde et c'est un point d'arrêt pour plusieurs lignes de vaisseaux faisant le trajet entre Terre-Neuve et d'autres points canadiens.

Afin de donner une meilleure accommodation aux vaisseaux, la drague *Montague* a été engagée, du 28 avril au 9 juin, pour approfondir l'eau le long des côtés et de l'etrxémité du large du quai du chemin de fer, et le long du côté et du bout du quai de MM. McLean et Matthews. 14,000 verges cubes de sable, de vase et de glaise ont été enlevées.

On a aussi dépensé la somme de $174.33 pour mettre huit poteaux d'amarrage le long de la section du large du brise-lames pour la sûreté et aider l'approche et le départ des gros bateaux qui accostent au quai du chemin de fer.

SUMMERSIDE.

Le port de Sumerside, dans le comté de Prince, est situé sur la côte sud de l'île, et est considéré comme le second port au point de vue de l'importance commerciale. La ville de Summerside vient immédiatement après Charlottetown pour sa population, qui est de 3,200 habitants. C'est une des principales stations du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, à 49 milles de Charlottetown et 68 milles de Tignish, qui est le terminus ouest de cette ligne. Durant la saison de la navigation, les steamers de la *Prince Edward Steam Navigation Company* font quotidiennement la traversée entre l'île et la terre ferme à la Pointe-du-Chêne, d'où part le chemin de fer Intercolonial pour toutes les parties du Canada et des Etats-Unis. L'entree du port, entre Indian-Head et la Pointe-Phelan, a environ un mille et demi de large; un banc de sable, cependant, en partie à sec à l'eau basse, s'étend à environ 3,200 pieds d'Indian-Head; de sorte que le chenal de l'eau profonde, qui est de 18 pieds ou plus à l'eau basse des grandes marées, n'a qu'environ 500 pieds de large vis-à-vis le phare situé sur le côté nord du banc de sable, au large d'Indian-Head; en dedans de cet endroit, en remontant le havre jusqu'au chemin de fer et aux autres quais de la ville, le chenal est de 400 à 1,200 pieds de large. On a aussi amélioré le chenal en le creusant, et le 27 février 1906, un contrat fut accordé pour la construction d'un brise-lames de 3,220 pieds, devant s'étendre de Indian-Head jusqu'à l'extrémité du large du Sand-Pit.

L'ouvrage, discontinué le 15 décembre 1908, a été recommencé par les entrepreneurs le 3 mai et complété le 7 septembre. Le coût de l'entreprise est de $133,942.

Dépense totale, 1909-10: $135,937.

STURGEON.

Sturgeon, dans le comté de King, est situé sur le côté sud de la baie Cardigan, à environ six milles au sud de Georgetown, le terminus de l'embranchement Georgetown du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. C'est un des quais dont le gouvernement fédéral a assumé le contrôle en 1884, et qui a été réparé en différents temps. Le quai étant trop bas et la tête de quai étant devenue défectueuse par l'action du tarêt, etc., on a accordé un contrat, le 21 décembre 1908, à M. Neil Campbell pour réparer, exhausser, etc., l'approche, et élargir et allonger la tête de quai. Ceci fut fait entre le 22 mars et le 13 octobre, au coût de $4,382.50.

TIGNISH.

Le havre de Tignish, dans le comté de Prince, est situé sur la côte nord-est de l'île, à environ 8 milles de North-Cape, à l'embouchure de la rivière Tignish, un petit cours d'eau qui se jette dans le golfe Saint-Laurent. La formation de ce havre fut commencé en 1868 par le gouvernement provincial, et continué par le gouvernement fédéral, tel que décrit dans les rapports de 1899-1900 et 1908-09.

Le havre étant beaucoup trop petit pour accommoder les bateaux de pêche, on a acordé un contrat pour la somme de $23,952 à MM. J. H. et L. M. Myrick pour l'agrandir en prolongeant les jetées de chaque côté, construire un parapet et une digue. Les jetées furent construites en enfonçant deux rangées de pilotis à 11 pieds d'axe en axe, les pilotis étant espacés de 10 pieds d'axe en axe dans les rangées. Sur les rangées extérieures, on a posé 3 moises de 12 x 12 pouces, bien assujetties, et des pièces transversales de 12 x 12 pouces relient les pilotis de chaque chevalet; les faces seront revêtues d'un pilotage jointif, l'intérieur sera rempli et le sommet sera recouvert de madriers de 4 pouces.

A cause de la difficulté de se procurer les matériaux nécessaires, dont seulement une partie avait été livrée pendant l'été et l'automne de 1909, et l'ouvrage n'a pas commencé avant le 4 mars 1910. On a enfoncé les pilotis pour les chevalets, posés quelques-unes des moises et quelques pièces transversales.

VERNON RIVER.

Le village Vernon River, dans le comté de Queen, est situé à la tête de la navigation sur la rivière Vernon, à deux milles en amont de son entrée dans la baie Oswell. Quoique n'ayant que 200 habitants, ce village, est entouré d'un riche district agricole, et il s'y fait beaucoup d'expédition, en se servant de la jetée sur le côté est de la rivière et du vieux pont traversant la rivière. Le pont étant trop vieux il fut remplacé par une structure en acier que l'on ne pouvait pas employer comme quai. Un contrat fut alors accordé, le 7 décembre 1908, à A. et W. Compton, pour la somme de $7,300 pour construire un quai sur le côté ouest de la rivière. L'ouvrage a été commencé le 14 mai et complété le 11 octobre 1909.

Ce quai consiste en une approche de 170 pieds de long et 24 de large, et d'une tête de quai de 125 pieds de long et 24 pieds de large, se prolongeant jusqu'à une profondeur de 10 pieds d'eau, à l'eau basse, ou à 19 pieds à la marée du printemps. La fondation a été creusée par la drague *Prince Edward,* entre le 7 octobre et le 9 novembre et on a enlevé 7,000 verges cubes de vase et de glaise.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

ANDERSON'S-HOLLOW.

A Anderson's-Hollow, dans la baie de Salisbury, sur la côte du comté d'Albert, il y a un brise-lames de 570 pieds de long et 25 pieds de large, il est construit en cais-

sons en bois rond et lambrissé sur le côté du large. Les marées du printemps s'élèvent à 40 pieds.

Durant 1909-10, on a exécuté deux jours de travail sur l'approche qui avait été affouillée par la pluie, et on a aussi acheté des matériaux. La difficulté de se procurer des travaillants a empêcher l'ouvrage d'être exécuté.

Dépense, 1909-10: $239.74.

BEAVER-HARBOUR.

Beaver-Harbour, dans le comté de Charlotte, est situé à 35 milles à l'ouest de Saint-Jean, en ligne droite, et à 7 milles de la station Penfield, sur la voie du chemin de fer New-Brunswick Southern, est employé par les cabotiers comme point d'escale temporaire, et est aussi une station de pêche.

La construction d'un quai en pilotis sur le site d'un ancien quai du gouvernement provincial, a été commencée durant le dernier exercice financier et terminée en 1909-10. Cet ouvrage consiste en une approche de 320 pieds de long et 35 de large, et d'une tête de quai de 40 pieds sur 60, avec une profondeur de 24 pieds sur la façade, aux hautes eaux.

L'ouvrage a été exécuté entre les 14 janvier et 28 avril 1909.

Dépense, 1909-10: $3,733.

BLACK-RIVER.

A Black-River, dans le comté de Saint-Jean, une petite anse de la baie de Fundy, à 12 milles de Saint-Jean, où la marée monte jusqu'à 25 pieds, il y a un brise-lames ou quai en caisson en bois carré, ayant 155 pieds de long, 27 de large et 30 de hauteur extrême, construit par le ministère en 1879 pour les cabotiers.

Durant 1909-10, on a réparé le plancher et les défenses entre les 4 et 20 décembre 1909.

Dépense, $111.92.

BOUCTOUCHE (GRÈVE).

La grève Bouctouche, dans le comté de Kent, a 6 à 8 milles de long et sépare le havre du détroit de Northumberland.

Les travaux sont dans le but de fournir un havre de refuge et un passage direct pour les bateaux de pêche du havre aux champs de pêche. Ils ont été commencés en 1905 et consistent en deux brise-lames sur la côte extérieure, des parapets en pieux et fascines de 2,800 pieds de long pour élever les parties basses de la grève anciennement affouillée par les tempêtes et de parapets en pilotis sur chaque côté du chenal projeté, lequel a été en partie creusée par des dragues à main. On a commencé le prolongement de 75 pieds du brise-lames nord, une partie des pilotis ont été enfoncés et une moise a été boulonnée.

Durant 1909-10, le prolongement a été complété. On a enfoncé 19 pilotis principaux et 72 pilotis jointifs, les moises et les traversines ont été posées, l'intérieur a été rempli de fascines et de pieux, et le prolongement de 50 pieds du brise-lames sud a été complété, 63 pilotis pricipaux et 45 pilotis jointifs étant enfoncés. Environ 175 verges cubes de pierre et 30,000 pieds cubes de fascines ont été placés dans les deux prolongements. Quarante verges cubes de pierre ont été mises dans la vieille partie du brise-lames nord, 64 liernes et 313 pieds linéaires de moises ont été boulonnées au parapet en pilotis jointifs le long du canal, et environ 12,000 pieds cubes de fascines et 110 verges cubes de pierre furent mis derrière. 423 pilotis ont été enfoncés dans le prolongement de 278 pieds du parapet sur le côté sud du canal, et 111 pilotis dans le prolongement de 70 pieds sur le côté nord.

L'ouvrage a été exécuté entre le 1er juillet et le 7 d'août, du 12 d'août au 14 septembre, les 25, 29 et 30 septembre 1909, et entre le 21 février et le 26 mars 1910.

Dépense, 1909-10: $2,474.47.

Dépense totale à date: $20,323.16.

BURNT-CHURCH.

Le quai de Burnt-Church, dans le comté de Northumberland, ayant 1,180 pieds, a été construit en 1900 et 1901.

Durant 1909-10, on a posé des madriers de 2 pouces sur une largeur de 10 pieds le long du centre de l'approche, sur une longueur de 1,140 sur le plancher original qui était devenu dangereux, et 4 madriers de 4 pouces le long des côtés pour remplacer ceux qui étaient brisés ou pourris. Le plancher de la tête de quai a été à demi renouvelé. Environ 30,000 pieds, M.P., de madriers de pruche ont été employés.

Les travaux furent exécutés entre le 26 d'août et le 18 septembre.

Dépense, 1909-10: $596.38.

Dépense totale: $16,379.31.

CAMPBELLTON.

Le 28 mai 1908 on a accordé un contrat à William Glover pour la construction d'un prolongement au quai à eau profonde, ayant 304 pieds de long et 35 pieds de large, devant être relié à l'extrémité est du quai actuel par une travée de 15 pieds. Le prix du contrat était de $35,475. L'ouvrage a été commencé le 18 décembre et le 31 mars 1909, un caisson de toute la longueur de l'ouvrage avait été construit, jusqu'à une hauteur de 30 à 32 pieds immergé et rempli de lest.

L'ouvrage a été continué jusqu'au 15 avril, entre le 10 mai et le 14 juillet, entre le 30 août et le 30 novembre et du 20 décembre au 14 janvier 1910. A cette date il restait le posage des solives et du plancher sur 275 pieds du quai, le plancher de la travée, 575 pieds linéaires du couronnement; il fallait aussi dresser les défenses et 10 poteaux d'amarrage, et poser 2 échelles et 12 organeaux pour compléter l'entreprise.

Le toit de l'entrepôt du gouvernement a été réparé et recouvert. On a renforcé et réparé la première travée, dans les quais à eau profonde, au moyen de 5 solives neuves de 10 x 12 pouces; placé une nouvelle défense et une échelle neuve sur le quai; étendu 1,000 charges de gravier sur l'intérieur du quai; nettoyé le quai et acheté 200 verges cubes de lest.

Il a été payé $16,325 sur le prix du contrat.

La drague *St-Laurent* a été employée à approfondir la batture de la Traverse, sur environ 4,000 pieds jusqu'à 16 pieds de profondeur, et à élargir et approfondir les lits autour des quais jusqu'à de 18 à 22 pieds, à l'eau basse. Cet ouvrage a été continué près des quais pour prolonger un lit ayant 12 pieds de profondeur, sur l'intérieur des quais, par la drague *Gray Loggie,* de MM. A. et R. Loggie, qui a enlevé 8,246 verges cubes de déblais.

La dépense totale, exclusivement du dragage, durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910, a été de $179,611.85.

Quai du "Traversier" ou du "Marché".

Environ 100 verges cubes de gravier ont été étendues sur l'intérieur du quai durant l'été de 1909. Le coût est inclu dans le montant dépensé à Campbellton.

CAPE-BALD.

Le contrat pour le brise-lames de Cape Bald a été adjugé à E. A. Wallberg, le 20 avril 1909.

L'ouvrage est en caissons de bois rond, rempli de lest et avec des faces en béton armé. Il consistera en une tête de quai de 105·5 pieds de long et 30 pieds de large, avec environ 11½ pieds d'eau, aux basses eaux, à l'intérieur, ou 15½ pieds aux hautes eaux, d'une approche de 619 pieds de long, dont 200 pieds ont 15 pieds de large et 419, 20 pieds.

En 1908, on a acquis un droit de passage et le chemin a été construit, à la journée, jusqu'à la grève.

L'entreprise fut commencé le 6 de juin 1909, et lorsqu'on a arrêté l'ouvrage le 23 novembre, les caissons étaient complétés et le plancher posé sur une longueur de 490 pieds; les caissons étaient échelonnés jusqu'au niveau de l'eau haute sur une distance de 25 pieds de plus. On a immergé un autre caisson de 56 pieds de long et 13 de haut, et le dernier caisson de l'approche a été construit jusqu'à 7 ou 8 rangs de hauteur.

On a complété les faces en béton comme suit: 394 pieds sur le côté nord, 483½ pieds sur le côté sud, 14 pieds sur l'extrémité nord et 20 pieds sur l'extrémité sud. Quatre poteaux d'amarrage en béton ont été terminés et on en a commencé un, on a aussi construit quatre échelles. Deux douilles de davier furent posées dans le béton. Environ 60 verges cubes de roc ont été enlevées afin d'achever le nivellement du chemin d'accès.

Dépense, 1909-10: $17,927.54.

Dépense totale: $20,734.10.

CAP-TORMENTINE.

Le brise-lames du cap Tormentine, dans le comté de Westmoreland, a été construit entre 1886 et 1892, et depuis, on l'a réparé tous les ans.

Durant les huit mois terminés le 30 novembre 1909, on a placé des blocs de 10 x 12 pouces de 18 à 24 pieds de long, entre les pilotis créosotés, le long des faces intérieures pour empêcher les vaisseaux de couper les pilotis, et les faces extérieures furent lambrissées avec des madriers de bois dur de 5 pouces sur une longueur de 71 pieds et de 8½ à 10 pieds de hauteur, pour protéger les pilotis créosotés contre la glace. Des parties du lambris, déjà en place, ont été reboulonnées. On a posé 58 pieds linéaires de pièces de couronnement, dressé et boulonné les sommets des pilotis. Une plaque d'acier de 6 x 4 pieds a été placée autour du coin nord. La machine auxiliaire, le chaland, le bateau et les portes de l'entrepôt du fret ont été réparés. On a déchargé 77 chars de pierre, grosse et petite, et refait le talus en pierre brute le long des faces nord et est afin de faire une pente unie.

Après la fermeture des travaux, une forte tempête a emporté le chaland, cassé les portes de l'entrepôt, enlevé sept pièces de parement et un char de pierre. La pierre et les pièces ont été retrouvées, l'entrepôt réparé et le chaland assujetti.

On s'est procuré 132 verges cubes de petite pierre et 286 de grosse durant l'année.

L'ouvrage fut exécuté entre le 6 de mai et le 6 décembre.

Dépense, 1909-10: $5,936.72.

Dépense totale: $376,769.86.

CARAQUET.

Le quai à eau profonde de Caraquet, dans le comté de Gloucester, a 1,700 pieds de long, il fut commencé le 9 juillet 1902 et complété le 31 octobre 1905.

Le 31 mars 1909, on avait presqu'achevé un entrepôt de 60 pieds 8 pouces de long sur 20 pieds 9 pouces de large.

Un bureau et une salle d'attente ont été construits à un bout de la bâtisse dans le mois d'avril au coût de $51.

Dans le mois de mai, on a fait une coupe de 10 pieds de large dans un banc de neige de 4 à 10 pieds d'épaisseur sur une longueur de 500 pieds du chemin conduisant au quai, et rempli des ornières profondes, pour permettre de charroyer environ 1,000,000 pieds, M.P., de bois jusqu'au quai à l'ouverture de la navigation, au coût de $44.60.

On a dépensé $10.70 pour élargir le débarcadère sur le côté du quai, en plaçant des madriers sur les traversines projettant en dehors, lesquelles étaient un danger pour les bateaux approchant le quai.

Dépense, 1909-10: $106.30.

Dépense totale: $78.341.15.

CARAQUET, EN BAS.

Le 17 mars 1909, on a accordé un contrat à Honoré Duguay, de Caraquet, pour la construction d'un quai public à Caraquet, en bas, dans le comté de Gloucester, à 7 milles de la gare Caraquet. Le prix de l'entreprise est de $36,000.

Le quai aura 2,600 pieds de long et se composera d'un caisson de terre de 550 pieds sur 20, 43 caissons de 25 pieds sur 20 espacés de 20 pieds, un caisson de 25 pieds sur 30, une travée de 30 pieds sur 30 et une tête de quai de 50 pieds sur 30.

La construction a été commencée le 21 juin 1909 et arrêtée pour la saison le 24 novembre, alors que l'ouvrage en caisson était complété jusqu'au quatorzième caisson et les solives, le plancher et les défenses (sauf quelques courtes longueurs) étaient placées sur la même distance. 700 pieds linéaires de couronnement ont été posés.

Dépense, 1909-10: $13,838.

Dépense totale: $13,978.

CHATHAM.

La drague *St. Louis* à W. J. Poupore Co., a creusé, du 28 avril au 19 de mai, dans l'estacade appartenant à la *J. B. Snowball Co., Ltd.*, à leur scierie de Chatham.

D'après les sondages pris dans l'estacade avant le dragage et en septembre, on a calculé que 10,906 verges cubes, mesure de chaland, de pulpe, vase, billots, etc., ont été enlevées.

La Compagnie Snowball prétend qu'étant propriétaire d'une scierie, ils ne peuvent pas jeter les sciures dans la rivière, et que le gouvernement devrait aussi prendre des moyens pour empêcher le remplissage de l'estacade et de la rivière par la décharge de la pulperie, et à cause de cela ils demandent que le gouvernement assume le coût de ce dragage, qui à 20 centins la verge cube, s'élève à $2,281.20.

COCAGNE.

Le quai public de Cocagne, dans le comté de Kent, a été commencé en 1881-82, dont 224 pieds qui étaient délabrés avaient été enlevé en 1898-99, ont été reconstruits.

Le plancher étant en mauvais état, sauf sur la partie construite il y a deux ans pour élargir le quai, il a été renouvelé durant 1909-10. On a employé 13,283 pieds, M.P., de madriers de 3 pouces et renouvelé 567 pieds, M.P., de pièces de 8 x 10 pouces, 90 pieds du couronnement, 6 défenses et six liernes entre les défenses. La moitié des solives, le couronnement, les défenses, les liernes et les poteaux d'amarrage ont été peinturés avec du carbolineum.

L'ouvrage a été exécuté entre les 16 et 17 septembre et le 2 novembre.

Dépense, 1909-10: $275.

Dépense totale: $13,021.80.

CUMMING'S COVE.

Cumming's Cove, une station de pêche, est situé à l'extrémité sud-ouest de l'île Deer, (une partie du comté de Charlotte), à 1½ mille de Fairhaven et la même distance de Chocolate Cove.

Le 21 janvier 1910, on a adjugé un contrat pour la construction d'un quai consistant en une approche en chevalets de 25 pieds de large et 290 pieds de long, et d'un caisson de 150 pieds de long, ayant un fruit sur les côtés de 1 dans 10. Sur une longueur de 80 pieds le caisson aura la même largeur que l'approche, et sur le reste de l'ouvrage il aura 50 pieds, avec une tête de quai construite à un angle.

Quoiqu'on avait fait les préparatifs, l'ouvrage n'était pas commencé à la fin de l'exercice.

DORCHESTER.

En 1908, on a construit, à l'entreprise, un quai public à Dorchester, dans le comté de Westmoreland, relié par une travée de six pieds avec le quai de l'Intercolonial.

Durant 1909-10, on a construit, à la journée, un lit, pour les vaisseaux, de 41 pieds de large en avant du quai, consistant en un mur de soutènement en fascines, pierre et vase, d'environ 4 pieds de haut à l'extérieur et 20 pieds de large. Le fond de vase de l'intérieur a été creusé et nivelé de niveau avec le devant, dont la surface est à 32 pieds au-dessous du sommet du quai. On a placé des fascines dans un trou au coin sud-ouest du quai, creusé et nivelé la vase le long des 75 pieds inférieurs de la face intérieure, et, une pièce de bois et des couches de fascines ont été placées à travers l'extrémité inférieure pour retenir la vase pour former un autre lit pour les voiliers. Le lit intérieur a 30 pieds de large et le sommet a 18 pieds au-dessous de la surface du quai. On a aussi construit, dans le quai, une glissoire pour le bois d'environ 2 pieds de large et 18 de haut, ouvrant à environ 12 pieds au-dessous du sommet, sur la face extérieure, pour charger les vaisseaux à marée basse.

L'ouvrage a été exécuté entre le 28 d'août et le 27 octobre.

Dépense, 1909-10: 851.72.

Dépense totale: $18,521.73.

DOVER—STEEVE'S-LANDING.

Le quai de Steeve's-Landing, dans le comté de Westmoreland, a 187½ pieds de long et consiste en une section de 45½ pieds de long et 15 pieds de large, en fascines et en pierres, une approche en caissons de 110 pieds de long et 15 de large et une tête de quai de 32 sur 31 pieds. La fondation de la face du large de la tête de quai est à de 1½ à 2 pieds au-dessous de la surface de la vase et le plancher est à de 22½ à 27 pieds au-dessus de cette fondation.

Le quai a été commencé le 2 août 1909 et l'ouvrage a été arrêté le 30 novembre. La première section requérait encore environ de 5 pieds à 10 verges de pierre, quelques voyages de vase et de gravier de surface. La section en bois demande encore environ 50 verges cubes de pierre, 26 défences et une pièce de couronnement. Des lits pour les vaisseaux et les chalands seraient désirables.

Dépense, 1909-10: $2,398.99.

Dépense totale sur le quai de Steeve's-Landing: $3,398.

DOVER—VILLAGE GAUTREAU.

En 1907, on avait voté un crédit pour construire un quai dans le district de Dover, comté de Westmoreland, sur la rivière Petitcodiac, mais à cause de la divergence d'opinion des habitants sur le site, la construction ne fut pas commencée. En 1908, il a été décidé de construire deux quais, plus petits que celui projeté, à environ 3 milles de distance, le premier à un endroit connu sous le nom de Steeve's-Landing, pour l'accommodation des bateaux de la rivière et l'expédition des produits de la ferme, l'autre au village Gautreau pour les chalands et les bateaux de pêche. On a acheté les matériaux pour les deux quais et on a acheté un droit de passage, au village Gautreau, de 2,826 pieds de long, 33 de large, nivelé sur une largeur de 20 pieds entre les fossés, du chemin principal au site du quai.

Durant 1909-10, la construction du quai Gautreau a été commencé et on a construit un drain couvert de 4 pieds de large traversant le chemin.

Le quai a 193 pieds de long et consiste en une section de 64 de long et de 16 à 17 pieds de large, dont les côtés sont revêtus avec des rondins assujettis à des traversines courtes, l'intérieur est composé de fascines et de pierres mélangées avec de la vase de marais et recouvert avec du gravier; une deuxième section de 98 pieds de long et 15 de large, en caissons à parement ouvert de bois rond, couverte avec des madriers de 3 pouces, ainsi qu'une tête de quai de 30.2 pieds de long et 31.8 pieds de large. La tête

de quai, dont la fondation est à 3 pieds au-dessous de la surface de la vase, a 22 pieds de haut de cette fondation au plancher sur la face du large.

A la fermeture des travaux pour la saison, le 30 octobre, environ 70 verges cubes de lest étaient encore requis pour compléter le quai.

On devrait former des lits pour les vaisseaux et les chalands le long de la face du large et l'extrémité inférieure de la tête du quai, en nivelant la vase et la retenant le long de l'extérieur par des matelas de fascines et de pierres.

L'ouvrage a été exécuté entre le 1er d'août et le 30 octobre.

Dépense, pour le quai Gautreau, 1909-10, $1,613.28.

Dépense totale sur le quai Gautreau, $3,250.49.

GRAND ANSE.

Le brise-lames de Grand Anse, comté de Gloucester, a été commencé en 1876.

En 1908, on a commencé la construction d'un prolongement vers le rivage, consistant en caissons de 177½ pieds de long et 15 de large et de tréteaux de 111.5 pieds de long et 15 de large pour faire un chemin ayant une inclinaison de 1 dans 12 du niveau du brise-lames à la grève. Sur une longueur de 81 pieds les tréteaux reposent sur une fondation en caissons, le reste repose sur des semelles. Les caissons ont été construits en 1908 et les solives ont été posées sur les 117½ pieds du large. Les 52 pieds du large sont lambrissés sur les deux côtés.

L'entreprise a été terminée durant 1909-10. Les tréteaux ont été construits, le reste des 177½ pieds lambrissés sur les deux côtés avec des madriers de bois dur de 4 pouces sur les deux côtés, le plancher et le couronnement sont posés, 133 verges cubes de lest ont été mises en place, et un chemin d'accès d'environ 50 pieds de long a été nivelé.

Sur le brise-lames original, on a placé quatre nouvelles échelles, le vieux couronnement aux bouts des différents prolongements a été enlevé et remplacé par des madriers afin de donner un chemin contigu pour les voitures.

L'ouvrage a été exécuté entre le 13 juillet et le 23 septembre.

Dépense, 1909-10: $869.24.

Dépense totale: $38,346.68.

HARVEY-BANK.

Harvey-Bank, dans le comté d'Albert, a une population de 600 âmes et est situé sur la rivière Shepody, au point de la marée dans l'estuaire de la Petitcodiac. Environ 40 vaisseaux viennent dans le port chaque année, pour prendre du foin, du beurre et autres produits de la ferme. La marée du printemps monte à 41 pieds.

Le 21 décembre 1908, on a adjugé un contrat pour la construction d'un prolongement en ouvrage en caissons au quai Dow (lequel a été acheté par le ministère), consistant en une chaussée d'accès de 14 pieds de long et 20 de large, et une tête de quai de 40 sur 30 pieds.

Durant 1909-10, le contrat a été exécuté et des réparations ont été faites à l'approche. Elles comprenaient des plates-formes à lest, du lest, des solives, un plancher, etc.

L'ouvrage à l'entreprise a été exécuté entre le 26 avril et le 15 juin 1909, et les réparations entre les 3 et 31 d'août.

Dépense, 1909-10: $5,038.

HERRING COVE.

Herring Cove est situé à 11½ milles à l'ouest du Cap Enragé formant l'extrémité ouest de la baie Salisbury, un enfoncement de la côte Albert de la baie de Fundy. Les grandes marées s'élèvent à 37 pieds et les marées mortes à 30 pieds.

En 1873 le ministère a construit un brise-lames de 215 pieds de long, 31 pieds de large et 43 de haut à l'extrémité du large. La face du large est fortement inclinée et lambrissée. Il est asis sur un récif, sur le côté sous le vent de Matthew's-Head et dirigé vers Owl's-Head. Sur le côté de terre, il est dans la direction des lames du sud-est et donne une légère protection contre la dérive aux vaisseaux ancrés dans l'anse.

Durant 1909-10, on a enlevé du vieux lambris et remis 45 pièces neuves, ayant de 5 à 30 pieds de long, sur la façade en pente, on a aussi assujetti du lambris mobile.

L'ouvrage a été commencé le 18 octobre et suspendu le 13 novembre 1909.

Dépense, 1909-10: $143.75.

ILE HÉRON.

En 1908 on a commencé les travaux sur un prolongement et les réparations du quai du gouvernement provincial construit en 1890. Les 25 pieds du large du vieux quai ont été enlevés et reconstruits, et on a construit un caisson additionnel de 22 x 18 pieds jusqu'au niveau du sommet des solives et on l'a à demi rempli de lest. Les solives de la travée de 20 pieds, entre les deux caissons ont été posées.

Le caisson du large a été affouillé par la glace durant l'hiver de 1908-09 et pendant le dernier exercice, on a enlevé le lest, replacé le caisson en position et on l'a complété ainsi que la travée. Trois caissons et travées semblables ont aussi été construits. Les caissons sont en bois rond, avec des défenses de 10 x 10 pouces, lambrissés avec des madriers de bois dur de 4 pouces, sur les quatre côtés, remplis de lest et couverts avec des madriers de 3 pouces. Le couronnement a 10 x 10 pouces, les solives des caissons, 10 x 10 pouces, et les solives des travées 10 x 12 pouces.

Il reste à construire la dernière travée et la tête de quai de 25 x 30 pieds.

L'ouvrage a été exécuté entre le 16 juillet et le 12 novembre.

Dépense, 1909-10: $1,998.82.

Dépense totale: $3,994.12.

KOUCHIBOUGUAC.

Les travaux, à Kouchibouguac, dans le comté de Kent, furent commencés en 1908 et consistaient à construire un barrage pour fermer un ravin qui se formait dans le bas-fond qui sépare le port du golfe Saint-Laurent, et qui tendait à réduire le courant et conséquemment la profondeur dans l'entrée principale. Le barrage se composait de pilotis en deux rangées espacées de six pieds, les pilotis étant espacés de 8 pieds dans les rangées, retenant un matelas en fascines de 18 pieds de large.

Avant que le matelas fut fermement chargé, la grosse tempête et les grandes marées des 27 et 28 octobre ont emportées la plus grande partie des fascines et environ 30 pilotis. Le ravin s'étant approfondi durant l'hiver, presque tout le reste des pilotis furent déplacés ou affouillés.

Pendant 1909-10, le barrage a été reconstruit, 604 pieds de long, au moyen de 133 pilotis, dont 13 étaient restés de l'an dernier, et le matelas, d'environ 20 pieds de large, ont été couverts avec 440 verges cubes de pierre.

Au commencement des travaux, il y avait environ 6½ pieds d'eau dans le ravin aux hautes eaux ou 1½ pied aux basses eaux, mais avant qu'il fut finalement fermé, l'eau avait au moins six pieds de profondeur.

Le sommet du barrage est encore de ½ à 2½ pieds au-dessous des hautes eaux sur une longueur de 350 pieds, mais les côtés se remplissent rapidement de sable.

L'ouvrage a été exécuté entre le 14 juin et le 13 septembre.

Dépense, 1909-10: $3,823.72.

Dpense totale: $6,312.81.

LAMÈQUE.

Le quai public de Lamèque, dans le comté de Gloucester, a été commencé en octobre 1900 et complété en janvier 1903.

En 1908, on a commencé la construction, à la journée, de trois caissons, dont deux de 25 pieds sur 30 et un de 29 sur 30, pour agrandir la tête de quai et faire une fondation pour l'entrepôt projeté. A la fin de l'année, ils étaient construits de 4 pieds 4 pouces à 7 pieds 4 pouces de la hauteur requise.

Durant 1909-10, on a fait des arrangements avec Arcade Landry, de Shippigan, N.-B., pour qu'il emploie les 2,850 pieds linéaires de bois rond en main dans la construction des caissons jusqu'à leur pleine hauteur; pour poser la plate-forme à lest supérieure sur le 3me caisson; placer les 30 à 40 verges cubes de lest en main; poser 33 défenses, 133 pieds linéaires de solives et 45 nouveaux madriers pour remplacer les madriers pourris du vieux quai; le tout pour la somme de $130. L'ouvrage a été exécuté en août et septembre 1909.

4,150 pieds, M.P., de défenses ont été achetés durant l'exercice au coût de $62.25, et 27,153 pieds, M.P., de bois, pour la construction de l'entrepôt, au coût de $384.68.

Dépense, 1909-10: $741.93.

Dépense totale: $23,263.37.

L'ETETÉ.

A Eteté, situé dans le comté de Charlotte, il y a un petit chenal ou passage de la baie de Fundy à la baie Passamaquoddy. C'est un village de pêche, à 9 milles de Saint-George, où le gouvernement provincial a construit un quai auquel un petit bateau local fait escale.

En 1909-10, une partie du plancher a été renouvelée et une partie reclouée. La clôture le long de l'approche et autour de l'ouverture pour les marches a été reconstruite, un nouvel escalier a été posé, huit nouvelles défenses et deux échelles ont été boulonnées à la tête de quai, 15 des chevalets de l'approche ont été redressés et renforcés, et 80 pieds linéaires des solives ont été posés. L'entrepôt du fret a été partie lambrissée et la chaussée a été réparée.

L'ouvrage a été commencé le 17 janvier et se continuait le 31 mars 1909.

Dépense, 1909-10: $189.86.

LEONARDVILLE.

C'est un établissement de pêche situé sur le côté est de l'île Deer (une partie du comté de Charlotte) à 3 milles de Chocolate-Cove. Trente bateaux à sardines, ayant de 8 à 12 pieds de tirant, sont la propriété d'habitants de Leonardville, et il y a 60 familles dans le voisinage.

Le 13 septembre 1909, on a adjugé un contrat pour la construction d'un quai de 303 pieds de long, consistant en un abord sur chevalets de 143 pieds de long, un abord en pilotis de 120 pieds de long et une tête de quai en ouvrage en caisson de 60 pieds sur 40.

A la fin de l'exercice 1909-10, la tête de quai avait été construite jusqu'à dix rangs de hauteur, immergée et lestée.

L'ouvrage a été ocmmencé le 17 janvier et se continuait le 31 mars 1909.

Dépense, 1909-10: $2,533.

LORNEVILLE.

Lorneville, anciennement Pisarinco-Cove, est un établissement de pêche bien connu, 40 milles à l'ouest de Saint-Jean, dans le comté du même nom. Il y a environ 55 bateaux de pêche à cet endroit.

Le 10 février 1909, un contrat a été adjugé pour la construction d'un brise-lames et quai combinés en ouvrage en caisson solide, de 400 pieds de long et de 24 à 32 pieds de large.

L'ouvrage venait d'être terminé, lorsqu'une forte tempête, arrivée le 14 décembre, a déplacé et considérablement calé la tête de quai.

L'ouvrage a été exécuté entre le 26 avril et le 14 décembre.

Dépense, 1909-10: $29,340.86.

MACE'S-BAY.

Le bassin Belas est une anse dans la baie Mace, à 25 milles, à vol d'oiseau, à l'ouest de Saint-Jean, mais plus éloignée par le chemin. Il est protégé contre la mer par une plage, 1,700 pieds de long et il est à sec aux basses eaux.

Durant 1909-10, la tête de quai, un caisson en bois rond de 32 pieds de long sur 17½ de large, a été terminé. On a placé une échelle sur un côté et des poteaux d'amarrage aux coins.

L'ouvrage a été commencé le 10 septembre 1909 et terminé en mars 1910.

Dépense, 1909-10: $393.76.

MONCTON.

On a adjugé un contrat à A. F. Fawcett le 8 juillet 1908, pour la construction d'un prolongement de 160 pieds au quai public.

Un changement étant désirable dans le niveau du lit indiqué sur le plan du contrat et d'autres améliorations ayant été suggérées, on a fait de nouveaux plans en 1909, et A. F. Fawcett ayant abandonné son contrat, l'ouvrage a été accordé le 11 novembre 1909 à Oscar et Warren Downey, de Curryville, comté d'Albert, N.-B.

Entre le 17 de mars et le 20 avril 1909, environ 471,000 pieds, M.P., de bois, et 246 rondins à lest, fournis par A. F. Fawcett, ont été assortis, inspectés, mesurés et empilés au coût de $321.62, dont $217.22 ont été dépensés en 1909-10.

Les nouveaux entrepreneurs ont pris les matériaux en main et un estimé progressif, en leur faveur, se montant à $6,876.45, a été envoyé le 19 novembre 1909.

Dépense, 1909-10: $7,093.67.

Dépense totale: $7,398.37.

MILLS-POINT.

Le 6 février 1908, le ministère a adjugé un contrat à M. A. F. Fawcett pour la construction d'un quai à Mills-Point, dans le comté de Northumberland, consistant d'un abord de 20 pieds sur 135, de 25 travées de 30 pieds sur 20 et d'une tête de quai de 30 pieds sur 50.

La construction fut commencé le 15 avril et à la fin de mars 1909 tout ce qui restait pour la compléter était: le placement de trois échelles, et 40 courtes pièces de défenses, le dressage des pièces saillantes, le boulonnage des défenses et le peinturage de parties de l'ouvrage avec du carbolineum. Ceci a été fait à la journée en août et septembre 1909 et chargé contre la balance due à l'entrepreneur.

160 boulons ont été enfoncés dans les défenses, et trois pièces de lambris emportés par les glaces ont été renouvelées.

Les dépenses s'élevaient à $175 dont $138.50 pour le travail à la journée.

Dépense totale: $20.663.68.

NEGRO POINT.

Un brise-lames de 2,250 pieds de long, construit avec des gros blocs de pierre perdue, traverse presque les deux tiers du chenal ouest et protège partiellement le havre de Saint-Jean. Le dynanomètre marin indique que la force des vagues est de

4,000 livres et plus au pied carré; donc, les pierres sont souvent déplacées par la mer et de fréquentes réparations sont requises. Ces réparations consistent en gros blocs de béton, ayant une moyenne de 30 verges cubes chacun, faits sur place. La préparation d'une fondation pour ces blocs consiste à enlever les grosses pierres dont le brise-lames est composé, poser les blocs, et remettre les pierres enlevées autour du béton après sa construction.

Durant 1909-10, on a mis en place 38 blocs, formant 1,282·2 verges cubes de béton. On a acheté 3,018 barils de sable, 1,439 de ciment et 802 verges cubes de granit. Le granit fut presque tout concassé de la grosseur requise pour le béton.

Commencé le 25 juin, terminé le 31 décembre.

Dépense, 1909-10: $20,604.88.

NEGUAC.

Le quai public de Neguac, dans le comté de Northumberland, ayant 1,180 pieds de long, a été construit en 1892-94.

Durant l'exercice 1909-10, on a dépensé $5 pour placer un nouveau poteau d'amarrage dans la tête de quai.

Dépense totale: $13,821.61.

NEWCASTLE (EN BAS).

Durant 1909-10, on a enfoncé environ 150 madriers créosotés de 4 pouces à environ 3 pieds de profondeur et boulonnés autour de la tête de quai. On a placé quatre défenses , une petite quantité de lest et peinturé une partie du sommet avec du carbolineum avenarius.

Le quai, qui a 228 pieds de long, y compris l'approche, a été en construction, à la journée pendant 1907 et 1908 et il fut complété le 30 juin 1909.

Dépense, 1909-10: $100.58.

Dépense totale: $4,949.37.

NORTH-HEAD.

A l'anse du Pavillon (Flag-Cove), près de North-Head, dans le Grand-Manan, qui est une île faisant partie du comté de Charlotte, à 24 milles de St-Andrews, mais à deux fois cette distance de Saint-Jean, le ministère a acheté un quai connu sous le nom de quai Dixon, et l'a depuis réparé, à la journée, et prolongé à l'entreprise.

Les travaux exécutés à la journée durant le dernier exercice sont comme suit:—

Les réparations à l'abord en tréteaux ont été terminés et le nouveau plancher posé sur une longueur de 46 pieds. Le reste de l'approche, 65 pieds de long, a été élargi par l'extension du parapet en dehors. Le parapet, 105 pieds de long, a été terminé, la cale lambrissée et protégée par une rampe, cinq poteaux d'amarrage et trois échelles ont été placées dans l'ouvrage. Un nouveau caisson, de 101 pieds de long, et 30 de large, commencé l'année précédente, a été achevé.

On a ajouté deux rangs de pièces au garde-lames à l'achèvement de l'entreprise. Des renforts en fer ont été ajouté à la journée.

L'ouvrage, commencé le 6 juillet 1909, a été achevé le 12 mars 1910.

Dépense, 1919-10: $9,132.93.

OAK-POINT.

Le quai de Oak-Point, dans le comté de Northumberland, a 481.3 pieds de long, a été commencé le 6 juin 1907 et complété le 13 février 1908.

Durant 1909-10, on a dépensé $9.59 pour remplacer deux pièces de lambris en bois dur et enfoncé 60 boulons pour assujettir le lambris qui avait été détaché par la glace.

Dépense totale: $8,412.42.

PARTRIDGE-ISLAND (AQUEDUC).

Le tuyau submergé, posé à travers le chenal ouest du havre de Saint-Jean, de Port-Dufferin à Partridge-Island, pour approvisionner la quarantaine et le phare d'eau, a été réparé cette année.

Sur l'île, deux tuyaux d'égout, ayant respectivement 141 et 150 pieds ont été posés, ainsi que deux valves neuves. Le chemin sur le roc servant à charroyer les provisions de toutes sortes pour l'aqueduc, l'hôpital et pour les bâtisse de la Marine et des Pêcheries, du quai au sommet de l'île, étant dans un état dangereux, a été amélioré en faisant sauter et remplissant une largeur de 12 pieds sur une distance de 1,200 pieds. On a découvert, examiné et replacé 415 pieds linéaires de tuyau pour chercher une perte et remplacé un robinet d'arrêt.

Le tuyau submergé a été examiné par un scaphandrier et plusieurs pertes découvertes ont été réparées sous l'eau.

L'ouvrage sur Partridge-Island a été commencé le 28 décembre 1909, et complété le 8 mars 1910.

Sur le tuyau, on a commencé le 14 juin 1909, et continuait encore le 31 mars 1910.

Dépense, 1909-10: $6,228.98.

PETIT-ROCHER.

Le brise-lames à Petit-Rocher, dans le comté de Gloucester, a été commencé le 18 mars 1905 et complété le 21 novembre 1908.

Les 450 pieds de terre consistent en une jetée en pierre avec une superstructure formée de traversines, solives, madriers, et une margelle en ciment le long de la face du large.

Le brise-lames principal a 210 pieds de long sur la face du large et la tête de quai, 209 de long sur sa face du large, les deux sont en ouvrage en caisson à parements clos et ont 30 pieds de large sur le sommet.

La tempête des 28 et 30 septembre 1909 ayant endommagé le talus en pierre voisin de l'ouvrage en caisson, on a construit une pile en béton, d'environ 18 pieds de long, 5 à 7 de haut et 5 à 7 de large, contenant 26 verges cubes, à l'extrémité de terre des caissons, et on a placé environ 50 verges cubes de gros cailloux du talus, emportés sur le rivage par la tempête, autour de la pile.

Avant la prise finale du béton, une tempête, le 26 novembre, accompagnée de très fortes marées, a détruit la pile et pratiqué une brèche, dans le talus en pierre, d'environ 36 pieds de long, 30 de large et 18 de profondeur extrême. Environ 23 verges cubes de pierre ont été placées dans la brèche, mais une tempête, le 16 décembre, a augmenté le dommage en affouillant la superstructure et emportant la margelle en béton sur une longueur de 44½ pieds, 68 verges cubes de pierre ont été placées dans l'espace sous la superstructure, en décembre, comme protection temporaire.

La gru, sur le quai, a été brisée durant l'année par un char de fret et on l'a réparé au coût de $12.50.

Dépense, 1909-10: $467.66.

Dépense totale: $63,839.79.

PINK-ROCK.

Le 22 juillet 1909, on a adjugé un contrat à T. P. Charleson pour la construction d'un prolongement au quai et d'un brise-lames détaché à Pink-Rock, dans le comté de Westmoreland.

Le prolongement consistera en une approche de 47 pieds de long et 28 pieds de large sur le sommet et une tête de quai placée à angle droit de l'approche, de 75 pieds de long et 28 de large sur le sommet. Le brise-lames aura 100 pieds de long et 28 de large sur le sommet et laissera une espace de 110 pieds entre le quai. Le tout sera

construit en ouvrage en caisson en bois rond, rempli de lest et les faces extérieures de la tête du quai et du brise-lames seront lambrissées avec des madriers en bois dur de 4 pouces.

A cause de la difficulté de se procurer le bois en été et du danger de laisser l'ouvrage non complété durant l'hiver, on n'a pas commencé.

Le prix de l'entreprise est de $10,440.

Dépense totale: $4,196.45.

POINTE DU CHÊNE.

Les travaux à la Pointe du Chêne consistent en deux brise-lames, l'un intérieur et l'autre extérieur, chacun ayant 600 pieds de long, avec, entre les deux, une ouverture de 80 pieds; il y a aussi un quai à lest, de 200 pieds de long, reliant le brise-lames extérieur avec le quai du chemin de fer Intercolonial. ;On les a réparés et reconstruits en différents temps.

Durant 1909-10, on a placé une moise créosotée et une naturelle de 10 x 12 pouces, 185 pieds de long, le long de la face du large du "Ballast Wharf", lequel fut ensuite lambrissé avec des pilotis créosotés achetés en 1908. Le vieux plancher et les solives ont été enlevés et le quai fut ensuite rempli avec 495 verges cubes de lest. La voie de chemin de fer a été reposée sur le brise-lames du large, on a placé une grue sur un char plate-forme, loué de l'Intercolonial, à raison de $1 par jour, et le talus en pierres brutes, le long de l'extérieur du brise-lames du large, fut refait avec une pente unie sur une longueur de 366 pieds. ;On a posé quatre rangées de pièces sur un petit caisson, qui avait été construit à l'extrémité de terre du brise-lames pour retenir le talus en pierre, et on l'a chargé de lest. 606 verges cubes de pierre mélangée ont été achetées et livrées au quai à lest et durant l'hiver on a charroyé cette pierre au brise-lames de terre pour faire un talus le long de sa face du large sur une longueur de 390 pieds.

L'ouvrage a été exécuté entre le 15 juin 1909 et le 20 mars 1910.

Dépense, 1909-10: $5,000.71.

Dépense totale: $128,335.39.

QUACO.

Saint-Martin ou Quaco, dans le comté de Saint-Jean, situé à 32 milles de Saint-Jean, est le terminus d'un embranchement de chemin de fer et le siège de plusieurs scieries. On avait construit une jetée, en ouvrage en caisson à parements clos, en dedans du niveau de l'eau basse, pour abriter les vaisseaux pendant les hautes eaux. La jetée avait d'abord 31 pieds de long et 30 de large, avec une tête de 60 sur 39 pieds. La jetée ouest a 302 pieds de long et 20 de large au sommet d'une pente de un dans un. Les marées du printemps montent de 30 pieds et laissent l'ouvrage à sec aux deux tiers du reflux, reculant jusqu'à un quart de mille à l'eau basse.

Le 28 décembre 1908, un contrat avait été donné pour le prolongement de la jetée est sur une distance de 239 pieds sur le centre, et le 22 août 1909, on a donné un autre contrat pour la reconstruction de la partie du vieil ouvrage, 60 pieds en longueur, détruite par la tempête de février 1908.

Ces deux entreprises ont été complétées durant l'exercice.

L'ouvrage sur le premier contrat a été commencé le 1er mars 1909, et achevé le 7 février 1910.

Sur le deuxième, il a été commencé le 16 juillet, et complété le 2 novembre 1909.

Dépense, 1909-10: $39,328.75.

RICHIBOUCTOU.

Le quai public de Richibouctou, dans le comté de Kent, construit par la municipalité, a été acheté par le ministère en 1908-09 et en partie réparée durant l'année,

environ 177 pieds de l'approche ont été reconstruits, à l'exception de la rangée supérieure des traversines, le couronnement et la surface en gravier.

Durant 1909-10, la reconstruction de l'approche a été continuée. La partie commencée l'an dernier a été complétée, et on a posé 26 traversines, le couronnement sur le côté sud ainsi que la surface en gravier. On a enlevé environ 220 pieds du vieil abord et construit 204 pieds de caissons. Les nouveaux caissons ont 30 pieds de large et 9 de haut, ils sont construits en bois rond avec surface en gravier. Un caisson temporaire, d'environ 18 pieds de long, a été construit dans la brèche au bout de terre pour permettre l'emploi de la voie d'évitement sur le quai.

L'ouvrage fut exécuté entre le 15 juin et le 8 septembre.

Dépense, 1909-10: $2,982.31.

Dépense totale sur les quais de Richibouctou: $13,307.43.

RICHIBOUCTOU—GRÈVE.

Le brise-lames de la grève de Richibouctou, dans le comté de Kent, ainsi que les travaux projetés sont dans le but de concentrer le courant, afin d'approfondir l'entrée du port de Richibouctou. Les travaux ont été commencés en 1873.

Durant 1909-10, on a dépensé $13 pour emmagasiner et charroyer les outils, le câble, la chaîne et autres matériaux du ministère employés dans les travaux, qui auraient été volés si on les avait laissé sur la grève.

Environ 30 pilotis, appartenant au ministère, ont été écorcés et empilés pour les empêcher de pourrir; on a placé 1,500 pieds cubes de fascines autour des bâtisses du gouvernement sur la grève pour amasser le sable que le vent charroyait à un point que les bâtisses étaient en danger de tomber, le tout au coût de $13.

Dépense, 1909-10: $26.

Dépense totale: $149,828.22.

RICHIBOUCTOU—CAP.

Durant 1908-09, on a commencé la construction d'un brise-lames, à la journée, pour protéger les bateaux de pêche locaux et autres qui opèrent au large du cap. On prend environ de $25,000 à $30,000 de poisson chaque année, et durant les cinq ans, 1900-04, 19 bateaux ont été perdus à cause du manque de protection.

Un chemin, pour l'ouvrage projeté, a été creusé en 1908 et environ 1,040 verges cubes de pierre extraites pour l'ouvrage. L'abord du brise-lames, consistant en une jetée en pierre de 15 pieds de large sur le sommet avec un talus de 2 dans 1 sur l'extérieur et de 1 dans 1 sur l'intérieur, a été construite sur une longueur de 30 pieds.

Ceci a été continué durant 1909-10 sur une longueur totale de 241 pieds, dont 177 pieds ont 15 pieds de large sur le sommet, les 20 pieds suivants augmentant jusqu'à 20 pieds et cette largeur est continuée sur les 44 pieds du large. Une superstructure composée de traversines, solives, plancher de 3 pouces et couronnement de 10 x 12 pouces, a été construite sur toute la longueur.

Plusieurs fois, des tempêtes ont endommagé l'ouvrage, causant des dépenses considérables pour reconstruire les talus et pour cela on a construit un caisson de 29 pieds de long sur 20 pieds de large pour l'intérieur de la jetée.

Le nivellement du chemin a été complété en inclinant le roc, sur le côté nord, sur une longueur de 75 pieds et une hauteur d'environ 10 pieds.

Les travaux, commencés le 12 mai, ont été terminés le 25 novembre.

Dépense, 1909-10: $4,778.73.

Dépense totale: $9,965.05.

RIVIÈRE GREAT-SALMON.

La rivière Great-Salmon, dans le comté de Saint-Jean, est une petite anse de marée, à 8 milles de Quaco. On expédie du bois de cet endroit. Les marées du prin-

temps s'élèvent à 30 pieds. C'est un petit havre, à sec à l'eau basse, et formé par une projection de la grève du côté ouest, laissant une étroite ouverture pour l'entrée. On a construit un quai afin de tenir cette entrée ouverte. L'ouvrage exécuté en 1906 avait 180 pieds de long et 18 de large. En 1908, on a construit, à l'entreprise, un prolongement en caisson en bois rond de 192 pieds de long.

Durant 1909-10, on a exhaussé le vieil ouvrage jusqu'au niveau du nouveau quai, au moyen de deux rangées de traversines et une de pièces de parement. Cinq rangées de solives couvrent 155 pieds de l'ouvrage. Un affouillement ayant eu lieu à l'extrémité supérieure; on a inséré et assujetti trois rangées de pièces de parement et deux de traversines, et ensuite protégées avec des fascines et de la pierre. L'ouvrage a été commencé le 9 juillet et terminé le 17 septembre 1909.

Dépense, 1909-10: $1,451.31.

RIVIÈRE SAINT-LOUIS.

La rivière Saint-Louis ou Kouchibouguac, dans le comté de Kent, se jette dans le golfe Saint-Laurent à 7 milles au nord de l'entrée du port de Richibouctou. Les habitants de la paroisse, au nombre d'environ 2,000, demeurent presqu'entièrement le long de la rivière jusqu'à 17 milles de l'embouchure et s'occupent principalement de l'agriculture.

La Société Agricole de Saint-Louis, a acheté, il y a environ sept ans, une drague à cuillère avec laquelle une grande quantité de vase est draguée tous les ans, dans le bas de la rivière, et employée pour rendre le terrain fertile; on a enlevé environ 7,500 tonnes en 1904. Cette vase est distribuée aux différentes fermes dans des chalands, mais la pratique de jeter les sciures et autres rebuts de scieries dans la rivière, a presquement remplie le chenal sur une distance d'environ 2½ milles de ce qui devrait être la section navigable, et beaucoup de la vase doit maintenant être charroyée en voiture.

Pendant la dernière saison, on a donné un crédit de $1,000 pour améliorer le chenal. La drague de la Société Agricole a été engagée à raison de $13 par jour, y compris le coût des réparations, la gazoline et l'huile, et les services de l'ingénieur, et le travail fut exécuté à la journée. 3,166 verges cubes de vase, de dosses, de bâtons, etc., ont été enlevés sur une longueur de 4,615 pieds, et on a creusé un chenal d'environ 40 pieds de large et 4 de profondeur, un grand nombre d'arbres et de billots furent aussi enlevés avec des chevaux. On a employé ces derniers avec des fascines, de la pierre et les déblais pour faire un parapet à travers les chenaux faibles pour tenir le courant dans la nouvelle tranchée.

On a construit 680 pieds linéaires de parapet, de 6 à 8 de large, avec les dosses et les billots boulonnés ensemble et recouverts de fascines et de pierre, atteignant généralement le niveau des hautes eaux, et 1,610 pieds de digue ont été faits avec les batons et le reste des déblais.

L'ouvrage couvre une distance d'environ 8,100 pieds. Il reste une distance de 5,060 pieds pour se rendre à l'eau profonde, sur laquelle 4,060 pieds linéaires devront être plus ou moins creusés.

Les travaux furent exécutés entre le 4 d'août et le 30 octobre.

Dépense durant le dernier exercice: $99.95.

Dépense totale, $4,132.42, dont $3,132.47 ont été dépensés sur le quai de Saint-Louis.

SEAL-COVE.

Seal-Cove, sur l'île Grand-Manan, dans le comté de Charlotte, à environ 62 milles au sud-ouest de Saint-Jean, à vol d'oiseau, est un des plus prospères villages de pêche dans les Provinces maritimes et a beaucoup augmenté durant les dernières cinq années. Il y a environ 150 pêcheurs possédant 50 bateaux de 8 à 18 tonnes. La valeur annuelle de la pêche est estimée à $150,000. L'anse est exposée au forts vents sud-ouest de la baie de Fundy, et dans la crique (à sec à l'eau basse), à l'extrémité supérieure, il n'y a pas assez de place pour abriter tous les bateaux de pêche.

Un contrat a été signé, le 16 mars 1909, pour la construction d'un brise-lames de 148 pieds de long, mesure prise sur le sommet, 24 pieds de large, sur le sommet, sur 192 pieds et 36 pieds sur 256, afin de protéger la crique.

L'entreprise a été commencée et achevée durant cet exercice.

Dépense, 1909-10: $29,546.

SHIPPIGAN—RAVIN.

Le ravin Shippigan, dans le comté de Gloucester, est un passage entre l'île Shippigan et la terre ferme qui est beaucoup employé par les bateaux de pêche, etc., en passant de la baie des Chaleurs au golfe Saint-Laurent.

Quand les travaux furent commencés en 1875 le chenal du ravin avait une profondeur de $3\frac{1}{2}$ pieds à l'eau basse, mais la construction de brise-lames de chaque côté, de barrages et de parapets sur les bas-fonds, pour enfermer l'eau dans un chenal a augmenté la profondeur jusqu'à $6\frac{1}{2}$ pieds en 1898 et jusqu'à 8 pieds en 1904.

Pendant 1909-10, on a réparé le barrage en distribuant le lest le long du sommet, en sciant les bouts saillants des pilotis, etc. On a placé 75 voyages de graviers autour de la bâtisse du gouvernement sur la grève est où le vent avait emporté le sable, et une pile a été construite pour faire un éperon solide formant un angle avec le parapet, en dedans du havre, à 150 pieds à l'ouest de l'endroit on fait éclore le homard, là où la glace frappe avec grande force. La pile va éloigner le chenal des travaux, prévenir l'affouillement et dévier le courant du nouveau chenal. Il est aussi employé comme débarcadère.

La pile se compose de 4 rangées de pilotis espacées de 6 pieds d'axe en axe, les rangées étant spacées de 5 pieds d'axe en axe, de moises, de traversines et de liernes de 10 x 12 pouces, et est revêtue avec 184 pilotis d'épinette jointifs et 30 pilotis en bois dur, le tout rempli avec de la pierre et des fascines. La pile a 74 pieds sur 17 pieds 8 pouces en dedans des pilotis jointifs.

Six bandes en fer de 4 x $\frac{1}{2}$ pouce x 5 pieds ont été placées autour des coins et deux sur un coin d'une pile du brise-lames ouest.

Environ 400 pieds cubes de broussailles, cinq verges cubes de pierre ont été placés à un endroit bas à l'ouest du parapet, et 10 pièces de lambris sur le brise-lames est ont été reboulonnées. Certaines parties des travaux, sur les deux côtés, ont été peinturées avec du carbolineum.

L'ouvrage fut commencé le 14 juin, et achevé le 10 novembre.

Dépense, 1909-10: $3,499.98.

Dépense totale: $114,232.89.

STONEHAVEN.

Le brise-lames de Stonehaven, dans le comté de Gloucester, a été commencé par des particuliers et acquis par le ministère en 1878. Il a été allongé en 1901-02 et on a construit une pile additionnelle, pour abriter le havre sur le côté ouest, en 1905-07.

Durant 1909-10, le talus en pierres brutes le long du brise-lames original a été replacé, pour former une pente unie, sur une longueur d'environ 158 pieds, dont la moitié avait été en partie posée l'année précédente. La façade intérieure de l'approche, ayant 469 pieds de long, a été renforcée au moyen de 32 nouvelles défenses de 10 x 10 pouces et lambrissée avec des madriers en bois dur de 3 pouces. Une nouvelle échelle a été placée.

Une tempête, le 29 octobre, a endommagé et emporté une grande partie du talus en pierre de la vieille tête de quai et de l'approche, ébréché 40 pieds le long du talus à l'extérieur de la nouvle pile de l'ouest, et affouillé la boutique du forgeron et la remise des outils en dedans du havre.

L'ouvrage a été commencé le 29 juin, et complété le 7 novembre.

Dépense, 1909-10: $1,031.33.

Dépense totale: $50,805.

ST. ANDREWS.

St. Andrews, dans le comté de Charlotte, est le terminus d'un embranchement du Pacifique-Canadien, à 50 milles, par eau, à l'ouest de Saint-Jean. Il est situé à l'embouchure de la rivière Sainte-Croix, sur la pointe d'une péninsule s'étendant dans la baie Passamaquoddy, une anse profonde et bien abritée de la baie de Fundy. En été, St. Andrews est une place d'eau favorite très fréquentée par les touristes.

Le 8 mars 1909, un contrat a été signé pour le prolongement du quai public ou du "marché". Ce prolongement consiste en un abord en pilotis de 468 pieds de long et une tête de quai de 36 sur 70 pieds.

L'ouvrage commencé en juin, achevait à la fin de l'exercice.

Dépense, 1909-10: $16,782.

SAINT-GEORGE.

Saint-George, dans le comté de Charlotte, petite ville florissante située à la tête de la marée sur la rivière Magaguadoc, est surtout remarquable pour son industrie forestière et ses nombreuses usines pour la taille du granit rouge trouvé dans le voisinage. A cause du puissant pouvoir d'eau causé par la grande chute dans le village, entre l'eau douce et l'eau de marée, on a établi une pulperie.

Durant 1909-10, on a placé des défenses et une échelle sur le devant et le bout du quai, et acheté une quantité de bois et de lest pour l'année prochaine.

L'ouvrage a commencé le 2 juillet 1909, et cessé le 29 mars 1910.

Dépense, 1909-10: $1,424.16.

SAINT-JEAN (HAVRE).

Pour la description du port de Saint-Jean, voir le rapport de 1908.

Quai à lest.

On a continué le dragage pour otbenir une profondeur de 30 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse. 6,587 verges cubes de vase et de glaise ont été enlevées.

Dépense durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910: $2,117.10.

Batture du Phare.

Le dragage fait, était pour prolonger les lits du port d'hiver vers le sud de la pointe au Sable. On devra construire 10 lits jusqu'à une profondeur de 32 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse. 594,343¾ verges cubes de vase et de gravier ont été enlevées, au coût de $240,715.85.

Bassin de la pointe au Sable.

On a creusé et nettoyé le bassin jusqu'à une profondeur de 33 pieds à l'eau basse. On a enlevé 159,250 verges cubes de glaise et de limon et 32,847 verges cubes de roc, entre le 30 juin et le 9 décembre.

Dépense, 1909-10: $15,234.60.

Au commencement de septembre, la drague *Fielding* a commencé à creuser la partie du bassin située au sud du quai Rodney sud, afin de donner une profondeur uniforme de 33 pieds aux lits 5 et 6, et dans le chenal jusqu'à 20 pieds de la face du quai formant les lits 2, 3 et 4. 43,205 verges cubes de déblais ont été enlevées.

Prolongement du quai de la pointe au Sable.

La construction de la superstructure est complétée, et le plancher et l'ouvrage en tréteau sont achevés sur environ 500 pieds sur le côté nord des travaux. On a commencé à enfoncer les pilotis le 8 septembre, et achevé le 6 avril 1910.

Dépense, 1909-10: $190,332.62.

La dépense totale, dans le port de Saint-Jean, durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910 est de $455,549.88.

SAINT-JEAN (RIVIÈRE) ET SES TRIBUTAIRES.

Pour la description de la rivière d'en haut, voir page 105 du rapport de l'année 1909.

De Andover à la frontière du comté de Carleton.

L'ouvrage sur la rivière Saint-Jean entre Andover et la frontière du comté de Carleton, était divisé en deux parties, chacune en charge d'officiers séparés; un, travaillant du 23 au 30 août et dépensant la somme de $56.22, l'autre a travaillé du 9 au 30 octobre, et dépensé $152.49. On a fait sauté huit cailloux et deux rocs, mesurant en tout 52 verges cubes.

Beaver Brock (comté de Victoria).

Cet ouvrage fut commencé le 4 et complété le 27 novembre. Le chenal a été nettoyé sur une distance de six ou sept milles et un nouveau chenal de 20 arpents fut nettoyé.

Dépense: $270.25.

Berubi (comté de Madawaska).

Un brise-lames de 100 pieds de long, 12 de haut et 10 de large, boulonné avec des boulons en fer forgé, a été construit. L'ouvrage a été commencé le 12 septembre et complété le 28.

Dépense: $191.31.

Blue Mount Bend (comté de Victoria).

Un brise-lame de 180 pieds de long, 20 de large et 7 de haut, bien chargé de pierre a été construit. L'ouvrage fut commencé le 16 août et complété le 25 septembre.

Dépense: $384.13.

Cross Lake (comté de Madawaska).

On a creusé un chenal de 30 arpents et le chemin des remorqueurs a été amélioré. On a travaillé entre le 16 et le 31 août.

Dépense: $196.50.

Emmerson Falls (comté de Madawaska).

On a fait sauter deux rochers de 23 x 4 x 6½ pieds et 25 x 4 x 8, contenant 22 et 29½ verges cubes respectivement; on a de plus fait sauter sept gros rochers formant un total de 34 verges cubes. L'ouvrage a été commencé le 11 et terminé le 30 octobre.

Dépense: $109.90.

Grand River (comté de Madawaska).

Le chenal a été nettoyé sur une distance de 20 milles. On a enlevé des cailloux et autres obstructions. L'ouvrage a été commencé le 16 août et complété le 4 septembre.

Dépense: $199.

Grand Falls—Andover (comté de Victoria).

A partir d'un mille en aval des chutes jusqu'aux rapides Black, une distance de six milles, on a fait sauter 124 verges cubes de roc. L'ouvrage fut commencé le 4 et complété le 11 août.

Dépense: $199.60.

Green River (comté de Madawaska).

La rivière fut nettoyée sur une distance de huit milles en remontant de l'embouchure. On a enlevé 120 verges cubes de roc et plusieurs souches.

L'ouvrage fut commencé le 14 et complété le 30 octobre.

Dépense: $169.25.

Grondins (comté de Madawaska).

On a construit un brise-lames de 145 pieds de long, 4½ de haut et 10 de large. L'ouvrage a été fait entre le 16 et le 24 août.
Dépense: $76.35.

Guerrettes (comté de Madawaska).

On a construit un brise-lames de 120 pieds de long, 12 de haut et 10 de large. L'ouvrage a été commencé le 4 et complété le 9 octobre.
Dépense: $201.45.

Guimonds (comté de Madawaska).

On a construit un brise-lames de 145 pieds de long, 8 de large et 5 de haut. L'ouvrage fut exécuté entre le 3 et le 9 septembre.
Dépense: $61.05.

Little River et Grand Falls (comté de Victoria).

A partir de 9 en amont de l'embouchure et sur une distance de 3 milles en remontant, on a amélioré la rivière; à environ 11 milles en amont, une courbe fut redressée, et du roc, des souches et des arbres furent enlevés. L'ouvrage fut exécuté entre le 6 et le 11 septembre.
Dépense: $99.50.

Little River St. Francis (comté de Madawaska).

On a construit deux brise-lames dont un de 100 pieds de long, 12 de large et de 3 à 6 de haut, et l'autre, 50 pieds de long, 12 de large et de 6 de haut. L'ouvrage a été fait entre le 28 juin et le 6 juillet.
Dépense: $151.26.

Lac Nictau (comté de Victoria).

Le chenal dans le ruisseau Cariboo, à la tête du lac Nictau fut nettoyé de billots et d'autres obstructions sur une distance de ¾ de mille. L'ouvrage commencé le 9 fut complété le 25 août.
Dépense: $151.

Rivière Ottalie (comté de Victoria).

Le cours a été nettoyé de cailloux, de souches et d'arbres et on a fait sauter 20 verges cubes de roc. L'ouvrage fut exécuté entre le 18 et le 26 novembre.
Dépense: $81.25.

Rivière Serpentine (comté de Victoria).

Entre le 16 et le 30 novembre, on a nettoyé le chenal en enlevant des cailloux et des obstructions.
Dépense: $300.76.

Ruisseau Sisson (comté de Madawaska).

Entre le 3 et 11 novembre on a fait sauter 120 cailloux, mesurant 100 verges cubes, et enlevé les obstructions du chenal.
Dépense: $100.

Trout River (comté de Madawaska).

On a fait sauter un gros cailloux de 12 pieds de diamètre et plusieurs autres plus petits, et enlevé des obstructions de la rivière sur une distance de 10 milles. L'ouvrage a été exécuté entre le 1er et le 15 juillet.
Dépense: $99.50.

Turners (comté de Victoria).

Entre le 15 juillet et le 12 novembre, on a construit un brise-lames de 150 pieds de long, 18 de large et de 6 de haut, bien rempli de lest.
Dépense: $300.

Tweeddales (comté de Victoria).

Un brise-lames, ayant 140 pieds de long, 7 de haut et 18 de large, chargé de pierre, a été construit le 13 et le 22 octobre.
Dépense: $399.78.

Wapskehegan (comté de Victoria).

On a construit deux brise-lames sur cette rivière; un a 40 pieds de long, 6 de haut et 8 de large, l'autre, 60 pieds de long, 6 de haut et 8 de large. Ces brise-lames sont placés à 24 milles de l'embouchure de la rivière. On a fait sauter 30 verges cubes de roc solide et 36 de cailloux, et enlevé quelques obstructions de la rivière. L'ouvrage a été commencé le 17 novembre et complété le 31 mars 1910.
Dépense: $289.75.

Wrights (comté de Victoria).

Entre le 23 août et le 11 septembre, on a construit un brise-lames de 150 pieds de long, 6½ de haut, avec quatre travées.
Dépense: $296.55.
La dépense totale durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910, sur la rivière Saint-Jean et ses tributaires d'en haut, s'est élevée à $5,445.19.

NAVIGATION INTÉRIEURE.

La navigation dans l'intérieur des terres s'étend de Frédéricton à Woodstock et est décrite sur la page 107 du rapport de 1908.

Fredericton—Hawkshaw (comté de York).

Les levés hydrographiques, sur cette rivière, ont été commencés au commencement de l'exercice 1908-09, et continués entre Fredericton et Hawkshaw. Des sondages furent pris de la batture Russell jusqu'à Springhill, une distance de deux milles. Les deux côtés de la rivière ont été parcourus et des points de repère permanents établis.
Des levés furent faits des battures et des îles suivantes:—

Batture Tennant,	Ile Hants,
Ile McLaughlin,	Ile Harris,
Ile Clement,	Ile Hawkins,
Ile Ross n° 2,	Batture Russell,
Ile Ross n° 1,	Ile Savage,
Ile Dunphy,	Ile Sugar,
Ile Muneys,	Ile Keswick,
Ile Nevers,	Ile Shore,
Batture McClary,	Batture Wheelers,
Ile McGibbon n° 2,	Ile Petit-Ours.
Ile Sandy McGibbon,	Ile Gros-Ours,
Ile Parsnip,	Batture Hog,
Ile McGibbon n° 1,	Batture Coae.

L'ouvrage a été commencé le 14 juillet et suspendu le 23 décembre.
Dépense totale: $3,521.71.

NAVIGATION DU FLOT.

Une description de la navigation du flot est donnée à la page 106 du rapport de 1908.

Bakers (comté de Sunbury).

On a construit un quai à haut niveau, consistant en une tête de quai, de 100 pieds de long et 31 pieds 8 pouces de large, avec une approche en caisson de 20 pieds de long et une autre approche en pierre et terre de 45½ pieds de long. L'ouvrage est à parements jointifs, avec une cale de 12 x 9 pieds.

Une jetée de protection, de 8 x 15 pieds, a aussi été construite sur le vieux quai à bas niveau. A l'eau haute, il y a une profondeur de 20 pieds à la face.

Dépense, 1909-10: $3,925.67.

Brown's-Flats (comté de King).

Au quai de Brown's-Flat, l'ouvrage consistait à élargir et reconstruire le chemin d'accès et l'approche au quai à bas niveau en faisant un quai à haut et à bas niveau.

La structure a 62 pieds de large et 15 de haut sur la façade, avec une profondeur de 12 pieds, à l'eau basse. Le chemin d'accès reconstruit a 162 pieds de long et 62 de large .

La moitié du coût a été contribuée par le gouvernement provincial.

Dépense, 1909-10: $998.50.

Burton Court House (comté de Sunbury).

La construction d'un quai à bas niveau a été commencée le 3 novembre, suspendue le 30 et recommencée le 1er janvier. Le quai consiste en une tête de quai de 40 pieds 10 pouces carrés, avec une approche en caisson de 102 pieds de long et 17 pieds 8 pouces de large sur le sommet, et un chemin d'accès en pierre et en terre de 37 pieds de long, qui n'est pas encore construit. La profondeur de l'eau sur la façade du quai, à l'eau basse, est de 7 pieds.

Dépense, 1909-10: $3,720.78.

Chase's Point (comté de Queen).

Des défenses et une partie du couronnement étaient requises pour compléter le quai construit l'an dernier. On a exhaussé le chemin d'accès, et placé une plaque de fer sur le coin du large pour le protéger contre la glace et les billots. Il y a une profondeur de 8½ pieds d'eau, à l'eau basse, sur la face du quai. L'ouvrage fut commencé le 3 et terminé le 31 août.

Dépense, 1909-10: $194.01.

Douglass Harbour (comté de Queen).

On a reconstruit un vieux quai, faisant une structure de 63 pieds de large sur la face; le côté nord-ouest a 57 pieds de long et le côté sud-est 45 pieds, avec un chemin d'accès de 313 pieds de long. Le quai a 17½ pieds de haut et il y a une profondeur de 9 pieds d'eau, à l'eau basse, sur la face.

La moitié du coût fut contribué par le gouvernement provincial.

Dépense, 1909-10: $624.70.

Hampton (comté de King).

La drague *New Brunswick,* du ministère, a travaillé du 30 avril au 4 juin pour creuser un chenal de 36 pieds de large et 9 pieds de profondeur, à l'eau basse. 24,260 verges cubes de glaise, de vase, de sable et de billots ont été enlevées.

Lorsque ces travaux seront complétés, en aval du pont sur la rivière Kennebecosis, près de Hampton, le chenal aura 75 pieds de large.

Iron Bound Cove (comté de Queen).

Un quai à bas niveau, ayant 40 pieds 10 pouces de long et 41 pieds 3 pouces de large, a été construit avec une approche en pierre et en terre de 44 pieds de long et 17 pieds 8 pouces de large. Il y a une profondeur de 9 pieds d'eau, à l'eau basse, sur la face.

L'ouvrage a été commencé le 31 janvier et complété le 31 mars.

Dépense, 1909-10: $798.80.

Jenkins Cove (comté de King).

La drague *New Brunswick* a creusé en avant du quai jusqu'à une profondeur de 9 pieds, à l'eau basse. Les matériaux près du quai étaient trop durs pour cette drague.

L'ouvrage a été exécuté entre le 24 octobre et le 19 novembre, et on a enlevé 13,-970 verges cubes de glaise.

Long Island (comté de King).

On a construit une approche au quai; elle a 210 pieds de long et 12 de large, et elle est remplie avec des fascines et du lest, avec un pied de gravier sur le sommet. L'ouvrage a été commencé le 7 septembre et complété le 23 octobre.

Dépense, 1909-10: $298.07.

Lower Jemseg (comté de Queen).

Ce quai consiste en un "L" de 40 pieds 10 pouces carrés, avec une approche en caisson de 95 pieds de long et un chemin d'accès en pierre et en terre de 219 pieds 5 pouces de long, se prolongeant jusqu'au chemin public. L'ouvrage a été commencé le 19 octobre et le quai est maintenant complété. Il y a une profondeur de 8 pieds 4 pouces d'eau sur la face.

On a obtenu un droit de passage du chemin public au quai pour la somme de un dollar.

Dépense, 1909-10: $2,246.13.

Mather's Island (comté de King).

On a construit une approche en caisson, de 89 pieds 4 pouces de long et 10 pieds de large, avec un chemin d'accès en pierre de 92 pieds de long et 10 de large. L'ouvrage fut exécuté entre le 7 octobre et le 24 novembre.

Dépense, 1909-10: $408.67.

McAlisters (comté de Queen).

On a construit un quai à bas niveau consistant en une tête de quai de 40 pieds 10 pouces carrés, avec une approche en caisson de 60 pieds 2 pouces de long et un chemin d'accès en pierre et terre de 25 pieds 6 pouces de long et 17 pieds 8 pouces de large. Il y a une profondeur de 8 pieds 4 pouces d'eau, à l'eau basse, sur la face.

L'ouvrage commencé le 14 février était presque achevé à la fin e l'exercice financier.

Dépense, 1909-10: $1,167.53.

Nauwigewauk (comté de King)

La drague *New Brunswick* a creusé un chenal, de 30 pieds de large et de 5 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse, pour permettre d'emmener les billots de l'étang où est la scierie de Wannemaker. L'ouvrage fut exécuté entre le 10 et le 22 mai, et on a enlevé 1,050 verges cubes de vase.

Newcastle (comté de Queen).

On a construit un quai à haut niveau, consistant en une tête de quai de 40½ pieds carrés, avec une approche en caisson de 60 pieds de long et un chemin d'accès en pierre et terre de 34 pieds de long. Il y a 13½ pieds d'eau sur la face, à l'eau haute.

L'ouvrage a été commencé le 8 janvier et complété le 21 mars.

Un droit de passage a été acquis pour la somme de un dollar.

Dépense, 1909-10: $1,083.79.

Oromocto (comté de Sunbury).

Un chemin d'accès en pierre, rempli de broussailles, fut construit en 1908-09.

On a revêtu le quai, sur le côté supérieur, sur une longueur de 58 pieds, avec des madriers de 3 pouces, et placé 22 défenses sur le côté inférieur du quai. L'ouvrage fut exécuté entre le 1er mai et le 8 septembre.

La dépense de l'année s'est élevée à $1,203.49, y compris la somme de $200 payée pour un droit de passage du quai au chemin public.

Battures Oromocto.

On a creusé un chenal de 18,400 pieds de long, 225 de large et 11 de profondeur, à l'eau basse, entre le 24 mai et le 5 août. 56,380 verges cubes de sable et de gravier ont été enlevées.

Dépense, 1909-10: $28,536.75.

SAINT-JEAN À FREDERICTON.

Environ 267 souches, billots et arbres ont été enlevés de cette partie de la rivière Saint-Jean et placés sur l'île Vincent, entre le 19 juillet et le 6 octobre.

Dépense, 1909-10: $917.58.

Rothesay (comté de King).

On a fait des réparations consistant à replacer les défenses sur le coin inférieur et à reconstruire une partie des pièces et du couronnement de la face supérieure. Cet ouvrage a été fait entre le 1er et le 9 avril.

On a construit un chemin d'accès de 540 pieds de long et 20 de large, avec une approche en pierre et terre de 50 pieds de long et deux petites rigoles d'égout. L'ouvrage a été commencé le 1er et complété le 28 octobre.

Dépense, 1909-10: $376.85.

Rivière Salmon (comté de Queen).

On a enlevé des billots et des arbres du lit de la rivière entre Chipman et la tête du lac Grand, entre le 22 juin et le 16 juillet.

Dépense, 1909-10: $50.

Scotchtown (comté de Queen).

Un quai à haut et bas niveau a été construit; il consiste en une tête de quai de 40 pieds 10 pouces carrés, une approche en caisson de 199 pieds 7 pouces de long, construite avec une rampe, avec un petit caisson, de 20 pieds de long et 25 de large, construit de niveau, et un chemin d'accès en pierre de 50 pieds de long et 17 de large. Il y a 6 pieds d'eau sur la face, à l'eau basse.

L'ouvrage, commencé le 10 novembre, était presqu'achevé le 31 mars.

Dépense, 1909-10: $2,782.11.

Shampers (comté de King).

La drague *New Brunswick* a creusé deux tranchées et un bassin près du quai; une tranchée a 1,225 pieds de long et l'autre environ 2,778, et les deux ont une pro-

fondeur de 9 pieds et une largeur de 75 pieds. 76,980 verges cubes de vase, de glaise, de pierre et de sable ont été enlevées.

L'ouvrage a été exécuté entre le 1er juillet et le 23 octobre.

The Range (comté de Queen).

On a construit un quai à haut niveau, consistant en une tête de quai, de 50 pieds de long et 40 de large. Avec une approche en caisson, de 40 pieds de long, et un chemin d'accès en pierre de 55 de long. Il y a une profondeur de 14½ pieds d'eau, à l'eau haute.

L'ouvrage a été commencé le 16 septembre et complété le 31 mars.

Dépense, 1909-10: $1,380.08.

Youngs-Cove (comté de Queen).

Un quai à haut niveau a été construit; il consiste en une pile de 124 pieds de long et 23 de large, avec une approche en caisson de 86 pieds de long, et un chemin d'accès en pierre de 44 pieds de long. Il y a une profondeur de 14½ pieds d'eau sur la face du quai, à l'eau haute. Ce quai est voisin du quai à bas niveau.

L'ouvrage, commencé le 27 octobre, était presque achevé le 31 mars.

On a acquis un droit de passage, du chemin public au quai, pour la somme de $50.

Dépense, 1909-10: $2,624.23.

TRACADIE.

Durant 1908-09, on a commencé la construction d'un parapet composé de pieux et de fascines le long de la grève qui sépare Tracadie du golfe Saint-Laurent, pour retenir le sable et exhausser la grève dont une partie considérable est au-dessous du niveau des grandes marées. On a enfoncé 4,982 pieux, sur une longueur de 9,900, en deux rangées espacées de 4 pieds. 480,000 pieds cubes de broussailles d'épinette et de sapin ont été achetés.

Durant 1909-10, ces broussailles ont été placées entre les pieux, ainsi que 130,000 pieds cubes additionnels et 1,000 pieux ont été enfoncés pour allonger le parapet de 1,950 pieds.

Un radeau de billots a été brisé et étendu le long de la grève dans l'automne de 1909, et pendant la tempête et la grande marée du 1er décembre, ces billots ont passé à travers le parapet à plusieurs endroits, surtout dans la partie construite récemment où le sable n'avait pas eu le temps de s'accumuler.

L'ouvrage a été commencé le 26 juin et complété le 21 d'août.

Dépense, 1909-10: $1,000.57.

Dépense totale: $2,952.21.

WELCHPOOL.

Welchpool, village de pêche de 600 habitants, est situé sur l'île Campobello, dans le comté de Charlotte, 50 milles au sud-ouest de St-John, en ligne directe, et 14 milles au sud de St-Andrews. Les grandes marées montent de 21½ pieds; les marées mortes, de 18½ pieds.

Un contrat a été adjugé le 22 janvier 1909 pour la construction d'un quai en caissons de bois rond de 279 pieds de long. Il consiste en une tête de quai de forme tetrapezoide de 64 et 66 pieds sur les deux plus long côtés, avec une cale mobile et une approche de 24 pieds de large, aussi en caissons.

L'entreprise a été commencée durant le dernier exercice et terminée durant l'exercice 1909-10.

Dépense, 1909-10: $19,940.

WHITEHEAD.

Whitehead, dans le comté de Charlotte, situé à 55 milles au sud-ouest de Saint-Jean et 35 milles au sud de St.-Andrews, est une petite île, à 2½ milles de la côte est de Grand-Manan, et habitée par des pêcheurs, dont il y a 62 familles possédant 40 bateaux.

Le 23 décembre 1908, on a adjugé un contrat pour un quai en caissons de bois rond, de 200 pieds de long, consistant en une approche de 15 pieds de large sur le sommet et une tête de quai de 40 pieds sur 30.

L'entreprise a été commencée et complétée cette année.

Dépense, 1909-10: $5,107.

PROVINCE DE QUEBEC.

AMHERST.

Le village d'Amherst est situé à l'extrémité est de l'île Amherst, une des îles de la Madeleine, dans le golfe Saint-Laurent, et forme partie du district électoral de Gaspé.

Amherst est un port très important. Un bateau à vapeur, qui fait le trajet entre Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine, fait escale à Amherst une fois par semaine.

Le quai, commencé à la Pointe-Shea, en mai 1901, fut complété en 1903. La longueur de ce quai, construit en caissons à parements jointifs, en bois de merisier et d'érable, est de 488 pieds, et la chaussée d'accès pour y arriver a 550 pieds. Durant le dernier exercice financier, un hangar pour le fret, de 80 x 22 pieds, a été érigé sur le sommet de fondations en caissons, construites pendant l'exercice de 1908-09; sur la face intérieure du quai il y a un plan incliné, de 10 pieds de largeur. On a renouvelé le plancher du quai sur une longueur de 50 pieds, et deux couches de peinture rouge ont été données aux poteaux d'amarrage aux pièces de couronnement, aux moises et aux défenses.

Les dépenses, durant l'exercice terminé le 31 mars 1910, se sont élevées au chiffre de $1,185.48.

ANSE À BEAUFILS.

L'Anse à Beaufils est une paroisse de l'Anse du Cap, comté de Gaspé, située sur le golfe Saint-Laurent, 6 milles à l'ouest de Percé.

De 1898 à 1901, des ouvrages de protection ont été construits de chaque côté du chenal qui conduit au bassin intérieur, ces ouvrages consistant en deux jetées, de 440 pieds de longueur chacune, et destinées à diriger le courant.

Durant le dernier exercice financier les vieux ouvrages ont été complètement réparés, exhaussés de deux pieds sur une longueur de 200 pieds du côté ouest, et lambrissés sur une longueur de 75 pieds du côté est.

On a construit un caisson de 100 pieds par 25 pieds, qui a été placé de manière à protéger l'entrée du chenal contre les tempêtes de vent sud-est; ce caisson s'élève à une hauteur de 4 pieds au-dessus du niveau de l'eau basse.

Les dépenses, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910, ont été de $3,595.76.

ANSE-AUX-GASCONS.

L'Anse-aux-Gascons, comté de Bonaventure, est situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, dans le canton de Port-Daniel, 7 milles à l'est de Port-Daniel, et 12 milles à l'ouest de Percé.

L'Anse-aux-Gascons est considéré l'un des meilleurs postes de pêche de la Baie-des-Chaleurs.

Pendant la session du Parlement, en 1907-08, la somme de $2,600 fut votée pour construire un caisson dans le but de remplir l'angle formé par le nouveau et le vieux

quai. Durant les fortes tempêtes de vent d'est, cet angle était la cause que les vagues passaient par-dessus le quai, brisaient ou faisaient sombrer les bateaux de pêche qui s'étaient mis à l'abri de l'autre côté. A la fin de l'exercice financier, un caisson de 159 pieds de longueur par 28 pieds, mesuré au centre, a été immergé et monté jusqu'à deux pieds au-dessus de la marque de l'eau haute; le coût de ce caisson a été de $2,597.20.

A la session de 1908-09, un montant additionnel de $2,000 fut voté pour cet ouvrage. Pendant le dernier exercice financier, le caisson commencé l'année précédente fut complété; c'est une structure en bois rond du type ordinaire, bien remplie de lest de pierre, et protégée au moyen d'un lambrissage en bois franc, de 3 pouces d'épaisseur. Le caisson se trouve dans une profondeur d'eau de 11 pieds à la mer basse des grandes marées.

Le côté ouest du prolongement du quai a été aussi lambrissé sur une distance de 100 pieds. Un garde-corps a été posé le long du côté ouest de l'approche.

Les travaux ont été exécutés à la journée, et ont coûté $1,994.91; commencés le 1er juillet ils furent achevés le 17 novembre.

ANSE SAINT-JEAN.

L'Anse Saint-Jean, comté de Saguenay, est situé sur la rive sud de la rivière Saguenay, à 25 milles en amont de son embouchure.

La construction du quai fut commencée par le gouvernement provincial en 1876, et continuée par le gouvernement fédéral durant les années de 1879-80-1880-81.

En 1881-82 la partie supérieure du quai fut complétée au coût de $1,091.72.

En 1884-85, le quai fut réparé au coût de $94.45.

En 1886-87, la somme de $865.28 fut dépensée pour construire un plan incliné mobile, une remise de 40 x 28 pieds, et pour renouveler une partie du plancher.

En 1890-91 la partie du quai où il s'était produit un tassement fut exhaussée de 2½ pieds à 3 pieds, sur une longueur de 135 pieds et le plancher fut renouvelé; du lest fut déposé dans la partie est du quai, et la remise réparée au coût total de $999.42.

De 1892 à 1897 des réparations furent faites, le plancher achevé et la façade est du caisson lambrissée au coût total de $1,963.75.

En 1899, un plan incliné fut construit sur le côté est du quai. Dépense totale, $1,000.27.

En 1899-1900, les 50 pieds extérieurs du quai furent lambrissés et 200 pieds de plancher furent renouvelés en madriers de 3 pouces et le hangar peinturé au coût total de $501.

En 1902-03, des réparations furent faites au hangar. Dépense totale, $657.91.

En 1903-04, une pile, 24 pieds de long, 50 de large et 34 de haut, fut construite dans 13 pieds d'eau au niveau de la mer basse des grandes marées. Dépense, $348.04.

En 1904-05, la pile commencée l'année précédente fut complétée; les travaux consistaient à poser 13 rangs de traversines, le plancher et le bordage. Des réparations furent aussi faites au quai.

Dépense: $1,192.87.

En 1905-06, la pile extérieure, qui avait tassé, fut nivelé, et un hangar avec une salle d'attente construit.

Dépense: $1,001.38.

Durant l'exercice de 1906-07, le hangar, commencé en 1905-06, fut complété, et on répara le plancher et le lambrissage.

Dépense: $400.33.

Les travaux exécutés en 1909-10 furent des réparations à la tête du quai sur le côté est, et l'enfoncement de pilotis.

L'ouvrage commencé le 24 septembre a été terminé le 27 du même mois.

Dépense: $76.94.

BAIE SAINT-PAUL.

La Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, est un village d'une population de 1,500 habitants; il est situé le long de la côte nord du fleuve Saint-Laurent, à 60 milles en aval de Québec, sur les deux rives de la rivière au Gouffre, qui est un tributaire du Saint-Laurent et se jette dans une grande baie de 3 milles de largeur; cette baie assèche a marée basse.

Durant le dernier exercice financier, le plancher du quai a été renouvelé sur une longueur de 500 pieds, les longrines et les traversines ont été remplacées sur une hauteur de quatre pieds, ainsi que la plus grande partie du plancher. Un nouveau couronnement a été posé sur une distance de 200 pieds; on a renouvelé les portes de la salle d'attente; le toit en bardeaux de la bâtisse, et donné trois couches de peintre à l'intérieur du hangar aux marchandises et de la salle d'attente.

L'ouvrage commencé le 9 septembre a été complété le 12 novembre 1909.

Dépenses durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $2,958.74.

BARACHOIS DE MALBAIE.

Barachois de Malbaie est une grande paroisse érigée en municipalité et située à la tête de la baie de Malbaie, 12 milles à l'est de Percé, chef-lieu du comté.

Par ses terres riches en culture qui s'étendent le long des quatre rivières formant le Barachois, ses scieries importantes placées le long de Barachois, et par son havre de première classe pour abriter les vaisseaux de pêche, surtout depuis que le gouvernement y a fait construire un quai de déviation du courant pour en améliorer l'entrée, on peut considérer Barachois de Malbaie comme le meilleur centre en perspective de toute la péninsule gaspésienne.

Jusqu'à l'époque où le gouvernement commença le quai de déviation du courant, actuellement en construction, les bateaux de pêche ne pouvaient entrer dans le havre, ni en sortir, au baissant de la marée ou à mer basse à cause des bancs de sable mouvant qui s'y formaient constamment; ils devaient rester en dehors du havre et attendre la marée montante pour y entrer.

L'ouvrage fut commencé en 1904. Pendant le dernier exercice financier, un caisson de 80 x 27 pieds a été construit; on esseya par trois fois de mettre ce caisson en place, mais le sable qui s'accumulait sans cesse dans le cours de la construction empêcha de l'immerger. Le caisson fut alors amarré en un lieu sûr pour l'hiver, et placé définitivement au printemps. On a immergé un matelas en fascines pour protéger la rive sud-est du havre de Barachois. L'approche du quai a été lambrissé sur une longueur de 60 pieds; 450 verges de pierre de lest ont été mises dans le quai pour assurer la stabilité du caisson nouveau, et 250 verges de pierre ont été placées dans le vieux quai. En novembre et décembre, les grosses tempêtes firent une brèche dans la palée en pilotis, démolirent une partie de l'ouvrage en caissons et emportèrent le lest en pierre. Cette brèche fut réparée au printemps au moyen d'une palée en pilotis jointifs de 50 pieds; la chaussée a été protégée par un lambrissage à joints clos sur une longueur de 100 pieds.

Les dépenses, pendant l'exercice expiré le 31 mars 1910, ont été de $2,169.57.

BIC.

Bic, sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Rimouski, à environ 170 milles en bas de Québec est une station estivale fréquentée. Son port offre le meilleur abri naturel pour des navires d'un tirant d'eau moyen.

Les grandes marées montent de 17 pieds; les marées basses de 9 pieds.

Le ministère des Travaux publics possède deux quais au Bic: Un vieux quai, qui est situé dans le fond de l'anse de l'ancien havre du Bic, et un autre, placé à l'extrémité du côté est de la même anse, ou à la Pointe à Côté, (voir le rapport de 1908-09); ce dernier quai n'est pas encore terminé.

Durant le dernier exercice financier, la somme de $199.85 a été dépensée pour réparer le vieux quai; on a posé des solives neuves d'épinette, de 35 pieds de longueur,

de 12 x 12 pouces; les travées entre les piles ont été renouvelées, et on a réparé le plancher sur toute l'étendu du quai.

L'ouvrage a été exécuté dans le mois de juillet, du 13 au 25.

BEAUPORT.

Beauport, comté de Québec, est un village situé sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent, 3 milles en aval de la cité de Québec.

Durant le dernier exercice financier, des réparations urgentes ont été faites au plancher du quai de cet endroit. Les travaux ont été exécutés du 25 au 29 octobre 1909.

Dépenses durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $54.58.

CAP À L'AIGLE.

Le Cap à l'Aigle est situé dans le comté de Charlevoix, 6 milles en bas de la Malbaie.

Durant le dernier exercice financier on a fait des réparations peu importantes au plan incliné mobile.

Dépenses de l'année expirée le 31 mars 1910: $2.

CAP CHAT.

On a dépensé un montant de $2,031.50 pour acheter le bois nécessaire à la construction d'un prolongement du quai de déviation, à l'embouchure de la rivière.

CAP-MARIA.

Le Cap-Maria est à l'ouest de la paroisse du même nom. Durant les grandes marées du printemps et de l'automne, la mer lave le rivage et cause de fréquents éboulis qui rendent le chemin public dangereux. Afin d'éviter ces accidents, et de protéger les propriétés, on a construit au pied du cap en 1908-09, une structure en bois rond, de 350 pieds de longueur, de 5 pieds de largeur à la base et de 4 pieds au sommet, sur 4 pieds de hauteur, le tout bien rempli d'un lest en pierre.

Durant le dernier exercice de 1909-10, une construction du même genre a été placée à quelques cents pieds plus bas. Sa longueur est de 817 pieds. L'ouvrage a été fait à la journée et les dépenses se sont élevées au chiffre de $1,157.98.

Les travaux furent commencés le 5 juillet et suspendus le 30 août.

CAP-NOIR.

Cap-Noir est situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, dans la municipalité de New-Richmond, comté de Bonaventure.

Durant l'exercice financier de 1907-08, afin d'accommoder les pêcheurs et donner abri à leurs bateaux, on dépensa la somme de $500.38 pour construire un caisson de protection, de 50 pieds de longueur par 10 pieds de largeur, sur 8 pieds de hauteur, et aussi un brise-lames, de 56 pieds de longueur, 17 pieds de largeur et de 9 pieds de hauteur.

En 1908, on a prolongé le brise-lames de 50 pieds, par 17 pieds de largeur et 12 pieds de hauteur. Le coût des travaux fut de $349.95.

Pendant le dernier exercice financier, une somme additionnelle de $250.03 a été dépensée pour construire une approche sur le côté ouest du brise-lames; c'est une structure en caisson de 21 pieds de longueur par 10 pieds de largeur, bien remplie de lest en pierre; on a aussi réparé l'approche du côté est et l'on a posé un plancher en madriers de 3 pouces.

Les travaux ont été exécutés à la journée dans le courant du mois d'août.

CAP-SAINT-IGNACE.

Le village du Cap-Saint-Ignace, comté de Montmagny, est situé sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, 46 milles en bas de Québec.

La population est d'environ 3,000 habitants.

Quoique le Cap-Saint-Ignace se compose presque entièrement d'agriculteurs, l'industrie du bois est très florissante. La maison Price Frères, et deux autres compagnies y possèdent des scieries considérables.

Le commerce général des produits de la ferme, etc., est aussi très actif.

Sur la représentation des citoyens du Cap-Saint-Ignace, qui, au nombre de 400, signèrent une requête à cet effet, le ministère des Travaux publics décida de construire un quai, et adjugea, le 15 décembre 1908, un contrat pour un ouvrage en caissons à parements ouverts, de 750 pieds de longueur, de 22 pieds de largeur sur une distance de 702 pieds, et 30 pieds de largeur sur les 48 pieds extérieurs, formant la tête du quai; le contrat comprenait aussi une chaussée d'accès coupée dans le rivage, de 22 pieds de largeur au sommet et de 30 pieds à la base, avec un fruit de 1 pied vertical par 10 pieds horizontaux sur les côtés.

La construction commença le 1er juin 1909 et l'estimation finale des travaux fut payée le 18 octobre.

Un marché fut aussi passé en même temps pour l'érection d'une clôture le long de la chaussée, depuis le chemin du roi jusqu'au quai, pour la somme de $158. Cet ouvrage fut complété à la fin d'octobre.

Dépense totale des travaux: $15,418.50.

CAPLAN.

Le village de Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure, est une des municipalités les plus populeuses de la Baie-des-Chaleurs; il y a environ 2,000 habitants, qui s'occupent principalement de pêche et de culture. C'est une station du chemin de fer 'Atlantic & Lake Superior", à 67 milles de Métapédia.

Durant le dernier exercice financier, la somme de $448.39 a été dépensée pour améliorer deux descentes vers la grève, construites précédemment par le gouvernement.

Le montant ci-dessus mentionné fut réparti de la manière suivante:—

Grève de McLellan.—Le petit brise-lames construit à cet endroit, l'année dernière, a été prolongé de 40 pieds par 15 pieds de largeur sur 9 pieds de hauteur. C'est une structure en bois rond du type ordinaire. L'ouvrage a été commencé le 3 juillet et terminé le 12 du même mois. Les dépenses ont été de $298.66.

Grève de Poirier.—Dans le but de protéger cette descente contre le débordement des vagues, on a construit à cette place un petit brise-lames, de 30 pieds de longueur, par 15 pieds de largeur, et 8 pieds de hauteur. L'ouvrage, du même genre que le précédent, a été commencé le 9 juillet et terminé le 16 du même mois.

Dépense: $149.73.

CARLETON.

Carleton, comté de Bonaventure, est un des endroits les plus importants de la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, et aussi très-renommé comme place d'été.

Durant l'exercice financier de 1908-09, le côté sud du quai, sur une distance de 100 pieds, à partir du niveau de l'eau basse, fut lambrissé avec des pilotis, enfoncés à une profondeur de 10 à 15 pieds; on renouvela les solives du plancher; le plancher, sur toute la longueur du quai, fut réparé et exhaussé de niveau.

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910, le côté nord du quai, sur une distance de 42 pieds, fut lambrissé avec des pilotis enfoncés le plus loin possible dans le fond. On a aussi réparé le plan incliné du côté nord.

L'ouvrage, commencé le 17 août et achevé le 13 septembre, a été exécuté à la journée. Dépenses: $566.12.

CARLETON (PROTECTION DE LA GRÈVE).

En 1908-09, un montant de $684.77 a été dépensé pour reconstruire le vieil ouvrage de protection de la grève, quelques arpents à l'ouest du quai de Carleton, comté de Bonaventure.

Au commencement de l'exercice financier expiré le 31 mars 1910, une somme additionnelle de $613.38 a été appliquée pour prolonger cet ouvrage de 325 pieds. C'est une structure en bois rond, de 5 pieds de largeur à la base et de 4 pieds au sommet, sur 4 pieds de hauteur, bien remplie de lest de pierre.

Cet ouvrage, commencé le 28 juin et suspendu le 9 août, a été exécuté à la journée.

CHICOUTIMI.

La ville de Chicoutimi, dans le comté du même nom, est située sur le côté sud de la rivière Sagnenay, à 71 milles en haut de Tadoussac, et se trouve le terminus de la navigation. La Compagnie de navigation Richelieu et Ontario a des bateaux qui, durant la saison de navigation, tiennent une ligne quotidienne de Québec à Chicoutimi. Ces bateaux transportent des passagers, du fret et les malles.

La ville de Chicoutimi est aussi le terminus du chemin de fer Québec et Lac-Saint-Jean.

Les grandes mers montent de 17 pieds, et les mortes-mers de 10 pieds.

La pâte à papier et le bois de construction expédiés de Chicoutimi en Angleterre et en France représentent un montant de $398,560.

Les importations directes comprennent:—

Charbon, 2,573 tonnes.
Briques, 60,000 tonnes.
Sel, 625 tonnes.
Sel, 530 tonnes.

D'après les rapports maritimes, 106 vaisseaux sont entrés dains le port de Chicoutimi et 120 en sont sortis.

Pour les détails de la construction des travaux et des diverses réparations, voir les rapports précédents, 1906-07, page 88, 1907-08, page 110.

Prolongement du quai.—Le 27 janvier 1908, un contrat fut adjugé pour prolonger le quai de 500 pieds. Le 11 juillet de la même année, on modifia la teneur du contrat, et il fut décidé qu'au lieu de 500 pieds de longueur, on construirait seulement une longueur de 400 pieds parallèles avec le devant du vieux quai, et un retour de 350 pieds dans la direction du rivage. Le prix original de l'entreprise pour les 500 pieds était de $52,500; et un montant de $2,955 fut accordé en compensation du changement dans le contrat.

En 1908-09, quatre piles, de 100 pieds chacune, furent immergées dans 15 pieds d'eau, parallèlement en avant du vieux quai, formant ainsi une longueur totale de 400 pieds, et un caisson de 130 pieds fut construit à angle droit avec le devant du quai, toutes ces piles furent partiellement remplies de lest en pierre. Les deux premières piles avaient une hauteur totale de 38 pieds, et les autres environ 22 pieds.

En 1909-10, on continua la construction du prolongement, qui se trouve a avoir actuellement: 400 pieds terminés, 100 pieds prêts à recevoir les solives, et 100 pieds de caissons immergés sur une hauteur moyenne de 21 pieds. On a placé environ 30,000 verges cubes de lest en pierre.

Montant dépensé durant l'année: $10,040.40.

COTEAU-LANDING.

Coteau-Landing, chef-lieu du comté de Soulanges, est situé sur les bords du fleuve Saint-Laurent et le long du chemin de fer Grand-Tronc, 1½ mille de la station du

Coteau, et 36 milles de Montréal. Il y a dans cette place une église anglicane, un moulin à farine, cinq magasins, quatre hôtels, un élévateur pour le grain, des bureaux de télégraphe et de téléphone. C'est le principal port où s'expédie le grain. En été, le bateau y fait escale en se rendant à Montréal. Le canal Soulanges, reliant les lacs Saint-François et Saint-Louis, commence près du pont du Grand-Tronc, à Coteau, et se termine près de la jonction de la rivière Ottawa et du fleuve Saint-Laurent, après avoir traversé tout le village. Ce canal remplace le canal de Beauharnois et donne une grande importance à la place. La population de ce village est de 578 habitants.

Le quai de Coteau-Landing, commencé en 1871, a été prolongé et réparé plusieurs fois depuis cette époque. Il comprend:—

1. Une tête en caissons à parements jointifs, de 290 pieds de longueur pour les premiers 25 pieds à partir de la face extérieure, ensuite 24 pieds de longueur pour les autres 92½ pieds, il y a un brise-glace avec un talus de 1½ dans 1; la tête du quai a 18 pieds de hauteur dans une profondeur d'eau de 11½ pieds à l'extrême eau basse.

2. Une approche en caissons avec une travée, de 784 pieds 6 pouces de longueur, par 12 à 24 pieds de largeur; elle est formée de 25 piliers en béton supportant des travées avec poutres d'acier et plancher en pin.

3. Un hangar à marchandises, de 40 x 24 pieds, placé sur la tête du quai.

Dans le cours des mois de juillet et de septembre 1909, 7,000 pieds, M.P., du plancher ont été renouvelés, et le garde-corps en tuyaux de fer a été réparé. Dépense: $389.28.

L'ouvrage a été fait à la journée du 10 juillet au 27 et du 9 septembre au 27.

DOUGLASTOWN.

Douglastown, dans la baie de Gaspé, est un village habité par des pêcheurs et des fermiers, situé sur le côté sud de l'entrée de la rivière Saint-Jean. Sa population est de 1,600 à 1,800 habitants.

Pendant l'exercice financier, un hangar, de 60 x 16 pieds, a été construit sur le dessus du quai, et les réparations, commencées durant l'année précédente, ont été complétées.

Au printemps, on a réparé les dommages causés par les tempêtes de l'automne précédent, et le quai a été exhaussé d'un à deux pieds.

Dépenses durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $1,877.01.

EAST-TEMPLETON.

Le village de East-Templeton, comté de Wright, est situé à six milles en aval de la cité d'Ottawa; il y a dans cet endroit un débarcadère où s'arrêtent les bateaux qui naviguent sur la rivière Ottawa.

Durant l'inondation extraordinaire du printemps dernier, le quai a été complètement submergé, et la partie à niveau élevé a été quelque peu endommagée.

Ces dommages ont été réparés à la fin de novembre; l'ouvrage a été fait à la journée et a coûté $12.

On a aussi dépensé la somme de $6.50 pour débarasser le quai des débris laissés pendant l'inondation.

FABRE.

Le village de Fabre, comté de Pontiac, est situé sur la rive est du lac Témiscamingue, 11 milles au sud de Ville-Marie; on y a construit un quai en 1906-07.

En avril 1909, du 12 au 27, le lambrissage d'en avant du quai et les défenses ont été renouvelés avec le bois acheté l'année précédente. Ces réparations ont coûté $112.45.

Le 11 juin, on a enlevé environ 600 billots que la crue des eaux avait amoncelés sur le dessus du quai, et le 24 juin, la superstructure du petit brise-glaces a été remise en place, le tout a coûté $38.38.

Certains ouvrages préparatoires aux réparations d'hiver ont été exécutés (19-20 octobre) ; ces dépenses se sont élevées à $6.55.

Du 1er mars au 5 mars, un montant de $193.50 fut dépensé pour réparer les dommages causés au quai et au brise-glaces extérieur par la glace et par le trafic en 1909.

Tous ces travaux ont été exécutés à la journée.

Dépenses pour l'exercice expiré le 31 mars 1910: $379.63.

GEORGEVILLE.

Georgeville, comté de Stanstead, Qué., est un village avec bureau de poste situé à 9 milles de Smith's-Mills, 10 milles du lac Memphremagog, où l'on se rend par les bateaux à vapeur de la Compagnie de chemin de fer B. et M., et 10 milles de la station de Magog, sur le chemin de fer P.-C. Cet endroit est remarquable par ses sites pittoresque; il y a deux églises (Episcopalienne et Méthodiste), cinq magasins, un hôtel, des bureaux de télégraphe et de téléphone. La population est de 300 habitants.

Le quai de Georgeville, construit avant 1888, comprend:—

1. Une tête en caisson de forme irrégulière, de 75 pieds de longueur sur la face extérieure, et de 20 pieds de largeur à l'extrémité nord jusqu'à 40 pieds de largeur en arrivant à l'approche;

2. Une approche en pierre, de 156 pieds de longueur, et de 20 à 23 pieds de largeur, les côtés sont verticaux;

3. Un hangar à marchandises, de 24 x 14 pieds près de l'intersection nord de l'approche et de la tête du quai.

Au mois de juin de 1909, une somme de $40.45 a été dépensée pour enlever les moules des ouvrages en béton exécutés durant l'automne précédent, et pour de menues réparations.

Les travaux ont été faits à la journée.

GRANDE-RIVIÈRE.

Grande-Rivière, comté de Gaspé, est le nom d'un établissement de pêche important, 21 milles au sud-ouest de Percé.

Le lambrissage de la face extérieure du quai a été complété, et on a exhaussé le plancher d'un à deux pieds sur une longueur de 200 pieds.

Au printemps, des matériaux furent achetés pour réparer le quai d'une manière permanente.

Les dépenses durant l'exercice expiré le 31 mars 1910 furent de $5,193.72.

GRANDE-VALLÉE.

En novembre dernier, on a commencé quelques réparations temporaires pour protéger le dessus du quai dont toute la structure avait été emportée par une forte tempête de vent d'est, sur une longueur de plus de 200 pieds.

Il a été dépensé un montant de $357.77 pour ces travaux temporaires.

GRONDINES.

Grondines, comté de Portneuf, est un village situé sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, 45 milles en amont de Québec. Population: 1,500 habitants.

On a renouvelé deux défenses qui étaient brisées dans le quai de cette localité.

Dépenses durant l'exercice financier expiré le 31 mars 1910: $31.85.

GROSSE-ILE.

La Grosse-Ile est située dans le fleuve Saint-Laurent, 30 milles en aval de Québec.

L'île est occupée par le gouvernement comme station de quarantaine pour les steamers océaniques qui remontent le Saint-Laurent.

Durant l'année dernière, on a renouvelé presque tout le lambrissage du vieux quai. La salle d'attente et le hangar du bagage et du fret, construits l'année précédente ont reçu trois couches de peinture. L'ouvrage commencé le 21 juillet a été complété le 23 août 1909.

Quai Ouest.

Pendant le dernier exercice, les solives de plancher du quai ont été renouvelées, ainsi que certaines traversines et longrines. On a remis le plancher du quai complètement à neuf; deux plans inclinés furent réparés. Le lambrissage a été renouvelé sur une longueur de 375 pieds. La chaussée d'accès a été nivelée, les trous remplis de lest de pierre et de gravier. L'ouvrage commencé le 21 juillet a été terminé le 23 août 1909.

Dépenses, sur les deux quais, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $2,421.81.

GROSSES-ROCHES.

Grosses-Roches est un petit village situé sur la côte sud du Saint-Laurent, dans le comté de Rimouski, à 15 milles environ en bas de Matane.

Les habitants s'occupent de la culture, de la pêche et du commerce de bois.

Durant l'exercice expiré le 31 mars de 1910, la somme de $199.95 a été dépensée pour enlever des roches et des gros cailloux qui obstruaient le havre de Grosses-Roches.

L'ouvrage a été exécuté pendant la première quinzaine du mois d'août.

Un bon nombre de cailloux ont été enlevés à l'entrée du havre dans le but d'améliorer les endroits où viennent échouer les bateaux pour prendre leur cargaison.

HAVRE DE QUÉBEC.

L'ouvrage comprend la construction d'un quai en eau profonde, dans la direction nord, à la suite du brise-lames érigé depuis plusieurs années sur le devant du havre.

Le quai a 1,460 pieds de longueur sur la face extérieure, 990 pieds de longueur sur la face intérieure, 300 pieds de largeur entre les deux côtés parallèles; la profondeur d'eau est de 42 pieds à la mer basse des grandes marées. La face extérieure du quai est actuellement complétée et sert de débarcadère aux passagers, en grande partie des immigrants, et aux marchandises. Les deux steamers *Empress* de la Compagnie du Pacifique-Canadien occupent presque constamment cette partie du quai.

L'ouvrage commencé en 1903 a été adjugé en cinq contrats différents. On peut voir les détails de la construction dans les rapports annuels précédents.

Le cinquième contrat comprend la construction de la face intérieure, de 990 pieds de longueur, une structure de 400 pieds de longueur parallèle à la jetée Louise, et 136 pieds à l'extrémité extérieure du quai, formant une longueur totale de 1,526 pieds. Les travaux furent commencés en 1908; à la fin de cette année, on avait fait

le dragage de la fondation des caissons sur une longueur de 570 pieds par 70 pieds de largeur, construit, immergé et lesté deux caissons d'une longueur totale de 320 pieds, et de plus, 200 pieds de la superstructure en béton avaient été complétés.

En 1909-10, la fondation des caissons fut draguée sur une longueur de 800 pieds, quatre caissons, d'une longueur totale de 667 pieds, furent immergés et lestés de pierre, et la superstructure construite sur une longueur de 512 pieds. On plaça aussi 74,300 verges cubes de terre dans le terrassement en arrière du mur en bois et en béton. Un hangar temporaire pour les marchandises, de 500 x 80 pieds, a été érigé sur l'extrémité nord de la face extérieure du quai. Les travaux furent arrêtés pour l'hiver le 12 novembre.

Le montant total dépensé pour ces travaux et indiqué dans les livres du comptable pour l'exercice 1909-10, est de $279,974.95; de ces chiffres il faut soustraire $40,705.05 payés par les entrepreneurs pour l'usage de la drague *International* du gouvernement.

Les dépenses réelles pour l'exercice financier sont $239,889.90.

HIGH-FALLS.

High-Falls, comté de Labelle, est situé à la tête de la navigation sur la rivière du Lièvre, 24 milles en haut de Buckingham.

Le débarcadère flottant, construit en 1908, a été entretenu en bon état, et déplacé, suivant le besoin, pour être gardé constamment en eau profonde. Cet ouvrage a coûté $67.38.

HUDSON.

Hudson, comté de Vaudreuil, est un village avec bureau de poste situé sur la rive sud de la rivière Ottawa, et le long de la voie ferrée du Pacifique-Canadien (ligne courte), à 9 milles de Vaudreuil, et 35 milles de Montréal. C'est un endroit où arrêtent les bateaux à vapeur d'Ottawa. Il y a une église méthodiste, une église catholique romaine, des bureaux de téléphone, de télégraphe et de la compagnie des messageries, une fabrique de laine, un hôtel et deux magasins. C'est la place d'été favorite des citoyens de Montréal. Population: 500 habitants.

Le quai public à Hudson, construit en 1901-02, comprend:—

1. Une tête en caissons à parements jointifs, de 100 pieds de longueur et 20 pieds de largeur;

2. Une approche en pierre, de 110 pieds de longueur, 45 pieds de largeur dans les premiers 42 pieds, à partir du bout extérieur, et 20 pieds de largeur dans les autres 68 pieds; le quai est protégé sur les côtés par un talus en pierres perdues, de 1 dans 1;

3. Une bâtisse, de 16 x 20 pieds, servant de hangar à marchandises et de salle d'attente; cette bâtisse est située à la jonction de la tête et de l'approche du quai.

Au mois d'août 1909, une partie du plancher de la tête du quai a été renouvelée, et on a fait aussi des réparations peu importantes. Dépense: $83.03.

L'ouvrage a été fait à la journée.

HULL.

Hull, comté de Wright, est un centre industriel important, situé sur la rivière Ottawa, vis-à-vis Ottawa.

Durant l'inondation du printemps (du 25 mai au 12 juin), l'eau a soulevé un côté du hangar à marchandises placé sur le quai de Hull, et pour le sauver, il a fallu placer immédiatement 28 charges de pierre sur le plancher supérieur. La pierre a été ensuite enlevée, et l'ouvrage a coûté $19.75.

Une planche, de 20 pieds de longueur, pour indiquer le niveau de l'eau a été posée; on a déboursé à cet effet un montant de $9.90.

Les dépenses pendant l'exercice financier expiré le 31 mars 1910, y compris l'entretien, se sont élevées à $212.15.

ILE-VERTE.

Le village de l'Ile-Verte, comté de Témiscouata, est situé sur la rive sud du Saint-Laurent, à 16 milles en bas de la Rivière-du-Loup, et 130 milles à l'est de Québec.

Les grandes mers montent de 19 pieds; les mortes-mers de 12 pieds.

Durant le dernier exercice financier, on a continué la reconstruction de la superstructure du quai, mais l'ouvrage n'a pu être complété parce que le montant d'argent voté était épuisé.

La superstructure a été renouvelée sur une longueur de 75 pieds et une hauteur moyenne de quatre pieds.

On a posé des solives et un plancher neufs sur toute la largeur du quai et une longueur de 330 pieds.

Le plancher a été réparé dans la partie du quai où la superstructure n'a pas encore été renouvelée.

L'ouvrage a été exécuté du 6 juillet au 1er août.

Dépenses: $999.94.

ÎLE AUX COUDRES.

L'Ile aux Coudres a une superficie de 30 milles; elle est située dans le fleuve Saint-Laurent, à 62 milles en aval de Québec, vis-à-vis la Baie Saint-Paul et Les Eboulements. Il y a une distance de 2½ milles entre l'île et la rive nord du Saint-Laurent. La population de l'île est de 1,500 habitants.

Dans le cours de l'année dernière, on a complété la reconstruction du plan incliné sur le côté ouest du quai. Le lambrissage en épinette a été renouvelé sur une longueur de 200 pieds; les défenses réparées, et 100 pieds de longueur du plancher reconstruits. On a enlevé au moyen d'explosifs quelques gros cailloux qui étaient une source de danger pour la navigation. L'ouvrage commencé le 16 novembre a été terminé le 13 décembre 1909.

Dépenses durant l'exercice financier expiré le 31 mars 1910: $518.73.

ÎLE-AUX-MEULES (GRINDSTONE).

L'Ile-aux-Meules (Grindstone) est un village situé sur le côté sud de l'Ile-aux-Meules, 4 milles à l'est d'Etang-du-Nord.

La population se compose en grande partie de fermiers écossais et de pêcheurs acadiens. Pendant de nombreuses années, presque tout le fret, destiné aux Iles de la Madeleine, était déchargé à cet endroit, et on avait grandement besoin d'un quai pour y débarquer.

Le quai, commencé en 1901, fut complété en 1906. Il est construit en caissons à parements jointifs, en bois de merisier et d'érable; sa longueur est de 720 pieds, et la chaussée d'accès, le long du cap, a 700 pieds de longueur.

Pendant le dernier exercice financier, un hangar de 80 x 22 pieds, a été érigé sur le sommet de l'ouvrage en caissons, le long du côté du quai. On a construit un plan incliné, de 10 pieds de largeur, sur la face intérieure du quai, réparé et peinturé tout le quai, là où c'était nécessaire, et la chaussée d'accès a été aussi réparée. Les dépenses, durant l'exercice expiré le 31 mars 1910, ont été de $1,234.15.

LA SALETTE.

La Salette, comté de Labelle, est un village situé sur le côté est de la rivière du Lièvre, 18 milles en amont de Buckhingham.

La somme de $50.62 a été dépensée en grande partie pour garder constamment en eau profonde le débarcadère flottant construit en 1908, et le maintenir en bon état.

D'après un contrat adjugé au capitaine George Bothwell, pour la somme de $1,648, le trafic a été fait sans interruption, du 29 avril au 23 novembre, le long de l'éboulis de La Salette.

Le droit de passage sur la propriété privée, y compris le quaiage, a coûté $33.33.

Du 14 au 22 octobre 1909, la somme de $35.40 a été dépensée pour creuser un nouveau lit pour le débarcadère flottant.

Dépenses de l'exercice expiré le 31 mars 1910: $1,867.35.

L'ANSE À L'ISLOT.

L'anse à l'Islot est un petit havre situé à 7 milles à l'ouest de New-Port, protégé contre les vents du nord et de l'est par la côte sur la terre ferme, et contre les vents du sud-ouest par une petite île, mais restant exposé aux tempêtes des vents du sud.

Il fut décidé en 1906 de construire un quai à partir du rivage de terre ferme jusqu'à l'extrémité extérieure de l'île, dans une direction sud-ouest, ce quai devant servir de débarcadère et de brise-lames en même temps contre les tempêtes de vent du sud.

Pendant le dernier exercice financier, un caisson de 100 pieds fut construit jusqu'au couronnement et complété sur une longueur totale de 360 pieds. On a posé les fondations pour un hangar de 40 x 30 pieds, le long de l'approche intérieure du quai, et un hangar de 30 x 40 pieds fut érigé sur ces fondations et terminé au printemps. Le terrassement, sur lequel est placé le chemin conduisant au quai ayant été endommagé par les tempêtes de l'automne, on le protégea par une construction solide en bois, remplie de lest en pierre, de 350 pieds de longueur.

Dépenses durant le dernier exercice terminé le 31 mars 1910: $2,566.73.

LAC MÉGANTIC.

Lac Mégantic, comté de Mégantic, est un village situé sur les bords de la rivière Chaudière, 69 milles à l'est de Richmond; il y a une station (Mégantic) du chemin de fer Pacifique-Canadien. C'est aussi le terminus sud des chemins de fer Québec-Central. On y compte deux églises (catholique et presbytérienne), 18 magasins, 4 hôtels, deux scieries, deux manufactures de meubles, de portes et de châssis, deux succursales de banques, et des bureaux de télégraphe et de messageries. Population: 2,000 habitants.

Le quai public du Lac Mégantic a été construit de 1882 à 1887, il comprend:—

1. Une tête en caissons, de 80 pieds 8 pouces de longueur par 26½ à 31 pieds de largeur, et 14 pieds 3 pouces de hauteur; il y a une profondeur de 7 pieds d'eau au bout du quai, au niveau de l'eau basse;

2. Une approche en caissons et en pierre, de 365 pieds 2 pouces de longueur, par 30 pieds de largeur, y compris le trottoir de 3 pieds sur le côté nord de l'approche, avec un garde-corps en cèdre des deux côtés;

3. Un hangar, de 26½ x 12 pieds 4 pouces, placé sur la tête du quai, en dessous d'une couverture d'abri, de 27 x 40 pieds.

Au mois d'août de 1909, la somme de $29 a été dépensée pour peinturer le hangar et pour d'autres menues réparations.

L'ouvrage a été fait à la journée.

LANORAIE.

Lanoraie, comté de Berthier, est un village avec bureau de poste, situé le long du fleuve Saint-Laurent, à 5 milles de la station de Lanoraie, sur le chemin de fer Pacifique-Canadien, et 46 milles de Montréal.

Les bateaux de la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario, qui tiennent la ligne de Berthier et Trois-Rivières, arrêtent à Lanoraie. Il y a dans la localité une église catholique, plusieurs magasins, une fabrique de fromage, un hôtel de tempérance, des moulins à farine. Population: 600 habitants.

Le quai, construit par le gouvernement à Lanoraie, comprend:—

1. Une tête en caisson, de 65½ x 29½ pieds au fond, et de 54 x 27 pieds, au niveau de l'eau basse.

2. Une approche en caissons, de 245½ pieds de longueur par 23.8 pieds de largeur, au sommet, avec un brise-glace incliné à un fruit de 1½ dans 1.

Durant les mois de juin et octobre 1909, une dépense de $25.08 a été faite pour une clôture, de 20 x 8 pieds x 4½ pieds autour de la cour des bestiaux.

L'ouvrage a été fait à la journée.

LAPRAIRIE.

Laprairie, comté de Laprairie, est un village situé sur la rive sud du Saint-Laurent, et une station du chemin de fer Grand-Tronc. On y compte deux églises (presbytérienne et catholique), 8 magasins, six hôtels, des moulins à scie et à cardes, une briqueterie, une fabrique de conserves aux tomates, une manufacture d'instruments aratoires, deux beurreries, un bureau de poste, une banque d'épargnes, une succursale de la banque d'Hochelaga, des bureaux de télépraphe, de téléphone et de messageries. Le site étant à proximité des rapides de Lachine offre un point de vue magnifique, et pendant l'été on y voit des touristes en grand nombre. On communique de Laprairie à Montréal par un bateau qui fait le trajet quatre fois par jour et par le chemin de fer deux fois tous les jours. La population du village est de 1,451 habitants.

Du 4 novembre au 5 décembre 1909, certaines réparations ont été faites à la digue en terre-plein, construite depuis plusieurs années pour protéger le village du côté ouest, et au mur de soutènement en béton qui s'étend jusqu'à la voie ferrée du Grand-Tronc, soit une distance de 3,338.8 pieds. Une brèche de 15 x 25 x 5 pieds a été remplie dans la digue, et l'on a exhaussée cette dernière de 2½ pieds sur une longueur de 700 pieds.

L'ouvrage a été fait à la journée.

LES BERGERONNES.

Les Bergeronnes sont situées sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, à 18 milles en bas de Tadoussac.

Aux Bergeronnes, il y a deux rivières appelées les Grandes-Bergeronnes et les Petites-Bergeronnes, qui sont navigables pour des goélettes, à la marée haute, sur une distance de 3 milles. Le long des deux rivières, il y a un moulin à scie. Les chenaux des rivières étaient obstrués par de gros cailloux.

De 1887 à 1902, la somme de $1,254.32 a été dépensée pour enlever les obstacles entravant la navigation dans les deux rivières.

Depuis 1902-03 jusqu'à 1908-09, on a continué cet ouvrage d'amélioration dans les deux cours d'eau et on y a dépensé $7,705.43.

En 1909-10, des travaux du même genre ont été faits aux mêmes endroits, et actuellement les rivières sont navigables sur une distance de plus de 3 milles.

Le chenal de la rivière des Grandes-Bergeronnes est presque complété, sauf pour quelques courbes.

Le chenal et les places d'ancrage dans les Petites-Bergeronnes est libre de tout obstacle.

Les travaux commencés le 19 août ont été finis le 19 septembre.

Dépenses pour l'année: $611.

LES ÉBOULEMENTS.

Le village des Eboulements, comté de Charlevoix, est situé sur le côté nord du fleuve Saint-Laurent, à 70 milles en aval de Québec.

Dans le cours de l'année dernière, une nouvelle bâtisse, de 60 x 24, pour servir de salle d'ottente et de hangar à marchandises, a été construite sur le bout du quai; sur le toit de cette construction a été érigée une tour pour y installer un phare. Les travaux commencés le 18 septembre ont été achevés le 30 octobre 1909.

Dépenses pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $1,646.28.

LES ESCOUMAINS.

Les Escoumains, comté de Saguenay, est situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à 21 milles au-dessous de Tadoussac. On y trouve une scierie très importante, qui appartient à la *Saguenay Lumber Company.*

Pendant l'année 1907-8, on a fait à la journée des réparations au quai construit pendant les années 1904-5-6. (Pour les détails de la construction, voir les rapports précédents.)

Le 23 novembre 1905, un contrat a été donné pour un prolongement de 20 pieds, au montant de $12,445.

Le travail exécuté par l'entrepreneur en 1907-08 a consisté dans la mise en place de deux caissons de 100 pieds chacun; le prolongement a presque atteint sa hauteur définitive et est convenablement chargé de pierres.

Dépense totale durant l'exercice clos le 31 mars 1908, $11,729.43.

Le prolongement du quai a été complété le 3 septembre 1908.

Les travaux exécutés durant l'exercice de 1909-10, comprenant le raccordement du prolongement avec le vieux quai, l'extrémité intérieure du prolongement ayant été endommagée par les glaces dans l'automne de 1908, on fut obligé de démolir 30 pieds du vieux quai et 72 pieds de la structure neuve jusqu'au niveau de la mer basse, et les deux bouts furent réunis ensemble. On enfonça des pilotis sur une distance de 100 pieds afin de renforcer les fondations; pour l'enfoncement des pilotis on se servit de la grue à vapeur de Chicoutimi, avec le chaland.

L'ouvrage commencé le 27 juin a été complété le 12 octobre.

Dépense: $4,040.63.

L'ÎLE D'ALMA OU LES CUISSES D'ALMA.

Les Cuisses d'Alma, dans la Petite Décharge du lac Saint-Jean, est à trois milles du lac dans les limites de la paroisse de Saint-Joseph d'Alma, comté de Chicoutimi, et à 7 milles du village.

Trois gros rochers appelés Cuisses d'Alma, et une île forment une obstruction dans la Petite Décharge.

Durant le dernier exercice financier, on a continué les travaux commencés en 1900-01 pour faire disparaître ces rochers au moyen d'explosifs afin d'élargir le chenal.

Montant dépensé: $496.53.

L'ouvrage, commencé le 22 septembre et suspendu le 27 du même mois, a été repris le 7 décembre et terminé le 24 .

LOTBINIÈRE.

Pendant le dernier exercice financier, la somme de $734.26 a été dépensée pour améliorer les abords du quai, dont $100 pour payer le terrain du quai, à la Vieille Eglise.

A l'ouverture de la navigation, un montant de $23.89 a été appliqué pour déblayer le quai des glaces qui s'y étaient accumulées au printemps, et le préparer pour recevoir les bateaux, en replaçant les poteaux d'amarrage, les défenses mobiles, longues et courtes, les poteaux en fer avec les chaînes et le garde-corps en broche, sur une longueur de 500 pieds de chaque côté du quai. A la clôture de la navigation, on a dépensé $18.50 pour enlever ces mêmes objets et les mettre en quartier d'hiver.

En reprenant les travaux aux abords du quai, on a constaté que la clôture du terrain, acheté à l'extrémité sud du quai en 1908, avaient jetées à bas par les glaces pendant les inondations du printemps. Presque tous les poteaux et des planches furent remis en place et fixés solidement avec de la pierre et du ciment. Le terrain fut exhaussé à une hauteur moyenne de 2½ pieds sur une longueur de 160 pieds par 60 pieds de largeur, avec de la pierre, du gravier et de la terre pris sur la grève à la mer basse. Ces matières ainsi enlevées de la grève avec la pelle, le pique ou par le moyen d'explosifs, comprennent environ 325 verges cubes. L'ouvrage fait entre les marées fut nécessairement exécuté avec lenteur, surtout le minage des gros cailloux et des galets près de la ligne de l'eau basse.

Sur une largeur de 100 pieds, du côté ouest du quai, on a préparé une place d'atterrissement sûr à mer basse pour les vaisseaux côtiers, en faisant disparaître l'amas de gros cailloux. A l'entrée du côté est, où l'on avait fait précédemment des travaux considérables, on a encore élargi le chenal en enlevant au moyen de dynamite des galets et des pointes de rochers qui asséchaient à la mer basse, mais que l'eau couvrent à mi-marée ou à mer haute, et de gros cailloux de trois, quatre et cinq pieds de haut. Un bateau-passeur fait le trajet entre le quai de Lotbinière et Lachevrotière, situé sur la rive opposée; il traverse les malles et les passagers, aller et retour, de la station du chemin de fer Pacifique-Canadien, à Lachevrotière. Une requête avait été faite pour avoir deux escaliers de chaque côté du quai; ces escaliers étant d'une nécessité urgente, ils ont été construits, l'un du côté ouest et l'autre du côté est du quai. Ils sont fixés au moyen de boulons à vis, de manière à être enlevés à l'automne.

L'ouvrage commencé le 14 juillet fut discontinué le 4 octobre 1909.

MAGOG.

Magog, comté de Stanstead, est une ville incorporée, prospère, située sur la rivière Magog, à l'extrémité nord du lac Memphremagog. Des bateaux à vapeur naviguant sur ce lac font chaque jour le trajet entre Newport, Vermont et Magog. Il y a une station du chemin de fer Pacifique-Canadien, 88 milles à l'est de Montréal et 18 milles au sud-ouest de Sherbrooke. On y compte quatre églises (épiscopalienne, catholique, méthodiste et Union), 25 magasins, quatre hôtels, un moulin à scie et à farine considérable, une manufacture de châssis et de portes, une banque (des Cantons de l'Est), une imprimerie pour un journal hebdomadaire (*Enterprise*) et autres impressions, des bureaux de messageries, de télégraphe et de téléphone, un bureau pour la mairie, des écoles, un corps de pompiers, etc. Population: 3,500 habitants.

Le quai du gouvernement, à Magog, est situé vis-à-vis la station du chemin de fer Pacifique-Canadien, il comprend:—

1. Une tête en pilotis, de 154 pieds x 41 pieds 8 pouces;

2. Une approche en pilotis, de 50 x 24 pieds, avec un garde-corps en tuyaux de fer fixés à des poteaux de cèdre, sur les deux côtés;

3. Une approche en pierre, faisant un angle avec la précédente, de 375 pieds de longueur par 25 pieds de largeur, au sommet, avec des côtés protégés par un talus en pierres perdues, et un garde-corps;

4. Un hangar à marchandises, de 20 x 12 pieds, placé sur la tête du quai.

En différents temps, aux mois de juin, juillet, août et septembre 1909, on a renouvelé plus de la moitié du plancher de la tête du quai; environ 13,00 pieds, M.P., de madriers de 3 pouces en épinette; d'autres menues réparations ont été faites aux pilotes et aux poteaux d'amarrage. Dépenses: $356.28.

L'ouvrage a été fait à la journée.

MALBAIE.

La Malbaie, comté de Charlevoix, est située sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, 83 milles en bas de Québec; la population de ce village est de 4,000 habitants. Le trafic est considérable à cet endroit, et le quai est occupé l'hiver et l'été.

Dans le cours de l'année dernière les travaux suivants ont été exécutés en vue d'amélioration du quai:—

Les poutres du plan incliné mobile, que les glaces avaient brisées, ont été renouvelées, et des menues réparations ont été faites au plancher. L'ouvrage, exécuté du 11 au 22 juin, a coûté $229.54.

L'outillage, employé à manœuvrer le plan incliné mobile n'étant plus serviable, fut remplacé par un autre d'un genre nouveau, qu'un seul homme peut mettre en opération au lieu de huit; cet outillage donne beaucoup de satisfaction et c'est une grande amélioration sur le vieux système.

Le hangar à marchandises, la salle d'attente et les bureaux ont été modifiés et agrandis. On a remplacé tous les madriers brisés dans le plancher, et toute la bâtisse, la tour sur tréteaux et la corniche ont été peinturées. Les dépenses pour ces travaux ont été de $1,509.32.

On a aussi renouvelé presque tout le lambrissage en bois franc de la face et du coin sud-ouest du quai, ainsi que les défenses. La tête du quai a été lambrissée à neuf en bois franc, des défenses nouvelles ont été posées et des tirants en fer fixés. Le lambrissage en orme dur a 4 pouces d'épaisseur, de 8 à 12 pouces de largeur par 25 pieds de longueur, les défenses sont en orme dur de 12 x 12 pouces, par 25 pieds de longueur.

Il a été placé dix poteaux d'amarrage, en pin (pitch), de 20 pouces de diamètre. L'ouvrage commencé le 30 octobre a été complété le 1er décembre 1909.

Dépenses totales durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $7,521.60.

MARIA

Maria est un village prospère situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, dans le comté de Bonaventure. C'est une station du chemin de fer Atlantic and Lake Superior, 10 milles environ au nord-est de Carleton. La population est de 2,300 habitants.

Durant le dernier exercice financier, on a fait des sondages dans le but d'améliorer le havre de cette place importante.

Un repère a été fixé de la manière suivante:—

La tête d'un boulon enfoncé dans la pièce du couronnement sur le côté est du quai, à une distance de 15 pieds environ de l'approche. Le repère (B.M.) est à 13.65 pieds au-dessus du niveau de la mer basse des grandes marées.

MASSON.

Masson, comté de Labelle, aussi appelé Jonction de Buckingham, est à 18 milles à l'est d'Ottawa, un mille de la rivière Ottawa et à trois milles de Buckingham; c'est le débouché d'un district ayant une population de 6,000 habitants.

Le quai permanent sur la rivière Ottawa, près de l'embouchure de la rivière du Lièvre, a été construit en 1905-06.

Pendant les inondations du printemps, ce quai a été complètement submergé, et il a fallu en faire l'inspection pour s'assurer qu'il était en bon état et prévenir toute possibilité d'accidents . Cette inspection a coûté $4.

MATANE.

Le village de Matane, comté de Rimouski, est situé sur la côte sud du Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière Matane, 240 milles à l'est de Québec, et 30 milles de Petit Métis, qui est la station la plus proche de l'Intercolonial.

Il y a dans ce village des scieries considérables et l'on exporte beaucoup de bois de construction sur les marchés européens.

Une ligne de chemin de fer est actuellement en voie de construction pour relier Matane avec la station de Sainte-Flavie, sur le chemin de fer Intercolonial.

Le ministère des Travaux publics a fait construire deux quais à Matane: un débarcadère situé sur le côté nord de la rivière près de la cour à bois de Price Frères; et un brise-lames sur le côté ouest de l'embouchure de la rivière, parallèle au rivage.

Durant l'année 1908-09, ce brise-lames a été entièrement renouvelé (voir rapport de 1908-09).

Au mois d'août 1909, entre le premier et le vingt, on a fait des réparations au plancher et au lambrissage du débarcadère; des échelles ont été aussi placées aux endroits où elles étaient nécessaires.

Dépenses: $361.18.

MONTMAGNY.

Une somme de $99.95 a été dépensée pour enlever les roches autour du quai neuf, construit dans le fond du " Bassin ", afin de permettre aux goélettes d'échouer sûrement.

Cet ouvrage a été exécuté du 5 au 30 juillet.

MOOSE-BAY.

Moose-Bay est situé à mi-distance entre les quais de Piopolis et de Woburn, près de l'extrémité sud-ouest du lac Mégantic. C'est un très petit établissement, où il n'y a actuellement que trois ou quatre maisons et un moulin à scie, dans la localité immédiate, mais la construction de la nouvelle église de Piopolis, à trois où quatre cents pieds de l'emplacement du quai, y amènera nécessairement un bon nombre de personnes de la région environnante.

Le quai de Moose-Bay, construit en 1908-09, comprend:—

1. Une tête en caissons, de 40 pieds de face extérieure par 30 pieds de largeur, à parements ouverts au-dessous du niveau de l'eau, et à parements jointifs au-dessus de ce niveau; elle a une hauteur de 13 pieds au-dessus de l'eau, et la profondeur de l'eau est de 7 pieds au niveau de l'eau basse. Toute la tête du quai est couverte d'un abri couvert en bardeaux appuyé sur des poteaux.

2. Une approche en caissons, de 105 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, aussi à parements ouverts sous l'eau et à parements jointifs au-dessus, avec un garde-corps sur les deux côtés.

3. Une approche en pierre, de 65 pieds de longueur par 18 pieds de largeur, au sommet, avec un talus de 1 dans 1 sur les côtés et une protection en pierres perdues, et un garde-corps.

En juillet 1909, la somme de 51.83 a été dépensée pour peinturer le couronnement et le garde-corps; pour ajouter du gravier et du sable dans l'approche en pierre, et renforcer le lambrissage des coins de la tête du quai.

L'ouvrage a été fait à la journée.

MILLE-VACHES.

Mille-Vaches est un village situé dans le comté de Saguenay, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 42 milles environ en bas de Tadoussac.

Pour les détails de la construction du quai, voir le rapport des Travaux publics de 1908, page 136.

En 1909-10, on a enlevé de gros cailloux qui barraient le chenal gagnant au quai.

L'ouvrage commencé le 17 août a été terminé le 17 septembre.

Dépense: $504.91.

MISTOOK.

Mistook, dans le canton de Delisle, est situé sur la Grande-Décharge du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi; cette place est aussi connue sous le nom de Saint-Cœur de Marie.

Pour les détails des travaux de construction et des réparations générales depuis 1903-04 jusqu'à 1906-07, voir le rapport des Travaux publics, de 1906-07, page 101.

En 1908-09, le plancher du quai a été réparé sur une longueur de 182 pieds; quatre piles ont été exhaussées de 7 pieds, lambrissées et complètement lestées.

Montant dépensé: $1,994.04.

En 1909-10, on a reconstruit le hangar aux marchandises, que les inondations de 1908 avaient emporté. Une pile intermédiaire de 25 x 25 pieds a aussi été immergée pour donner plus d'abri aux bateaux. Cette pile est actuellement construite jusqu'au niveau de l'eau basse.

Les travaux commencés le 24 avril ont été terminés le 31 août.

Dépenses: $1,031.31.

NATASQUAN.

Natashquan, comté de Saguenay, est situé sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, 75 milles en bas de la Pointe-aux-Esquimaux.

En 1909-10, 13,920 pieds de bois, de 12 pouces de diamètre, ont été achetés pour la somme de $1,998.80 dans le but de construire un quai à cet endroit.

Un plan et un devis de ce quai ont été transmis à Ottawa en vue de demander des soumissions pour ces travaux.

NEW-RICHMOND.

New-Richmond, comté de Bonaventure, est situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, à environ 60 milles de Métapédia; c'est une station du chemin de fer Atlantic & Lake Superior. Il y a deux églises, plusieurs écoles, des moulins à farine et une scierie. C'est un des plus grands centres de la Baie-des-Chaleurs où l'on manufacture le bois de construction. On y exporte aux Etats-Unis une grande quantité de bois de construction et de traverses pour les chemins de fer.

Population, 2,500 habitants.

Durant le mois d'octobre du dernier exercice financier, des sondages ont été faits en prévision d'améliorer le havre pour répondre aux exigences commerciales de la place.

Un repère a été fixé de la manière suivante:—

Le sommet de la défense marqué B.M., sur le côté ouest du quai, 15 pieds environ au sud du hangar aux marchandises. Le repère (B.M.) se trouve à 12 pieds au-dessus du niveau de l'eau basse des grandes marées.

NEW-CARLISLE.

New-Carlisle, chef-lieu du comté de Bonaventure, est situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, à 65 milles de Campbelton, N.-B. Il y a trois églises, deux hôtels, plusieurs magasins, des bureaux de télégraphe et de téléphone. C'est le terminus du chemin de fer Atlantic & Lake Superior, et la première station au commencement de la ligne du chemin Québec et Western.

Durant l'exercice financier 1908-09, la somme de $4,648.56 a été dépensée pour construire un ouvrage en caissons, de 120 pieds de longueur, par 20 pieds de largeur, le long du côté est du quai. Cette structure a été placée dans le but de protéger le vieux quai qui était en très mauvais état.

L'été dernier, au commencement de l'exercice 1909-10, on a complété le caisson qui avait été construit, en 1908, jusqu'à une hauteur de 2 pieds au-dessus du niveau de la mer haute. A l'extrémité de ce caisson, il y a 8 pieds d'eau à la mer basse des grandes marées. Cette structure est solidement remplie de lest de pierre, et protégée par un lambrissage en pilotis, enfoncés de 10 à 15 pieds dans le fond. On a aussi renouvelé le plancher et les solives du vieux quai, sur une distance de 200 pieds et sur toute la largeur du quai. Les travaux exécutés à la journée ont coûté $2,968.22.

L'ouvrage commencé le 1er juillet a été achevé le 30 septembre.

NICOLET (HAVRE).

Nicolet, comté de Nicolet, est une ville florissante située au pied du lac Saint-Pierre, le long de l'embranchement du chemin de fer Intercolonial, à 6 milles de Saint-Grégoire, sur le chemin de fer du Grand-Tronc, et 81 milles au nord-est de Montréal. Il y a dans la localité deux églises, trois couvents, une banque, 30 magasins, trois hôtels, des bureaux de télégraphe et de messageries, des manufactures de châssis, de portes et de voitures, un hôpital et un havre de refuge, ainsi que deux fonderies et une imprimerie. Il y a un magnifique collège avec une bibliothèque contenant 20,500 volumes. Population: 2,552 habitants.

La jetée de Nicolet, construite en 1881, prolongée et réparée chaque année depuis cette époque, est située sur le Saint-Laurent immédiatement en haut de l'embouchure de la rivière Nicolet, ¼ de mille au nord-ouest du quai de Nicolet, ou 1½ mille de distance de la ville de Nicolet. Cette jetée a été érigée dans le but de protéger les goélettes contre les tempêtes sur le lac Saint-Pierre, et pour empêcher le sable, etc., de s'accumuler dans l'embouchure de la rivière Nicolet. Elle a 3,735 pieds de longueur et comprend deux rangs de pilotis jointifs, espacés de 13 pieds, et un remplissage en pierre entre ces deux rangs de pilotis.

Aux mois de juin et juillet 1909, 200 toises de remplissage en pierre furent ajoutés; l'extrémité extérieure de la jetée, ayant été élevée de 1 à 5 pieds sur une longueur de 912 pieds.

Dépense: $2,998.

L'ouvrage a été fait à la journée.

NORWAY-BAY.

La baie Norway, comté de Pontiac, est située sur la rive nord du lac des Chats, une expansion de la rivière Ottawa. C'est une place très fréquentée en été par les touristes, et le bateau-passeur qui traverse à Sand-Point, Ont., fait un trafic considérable

Comme le crédit accordé pour un quai, en 1908-09, avait été périmé et remis sur la liste des montants à être votés de nouveau, il fut autorisé de dépenser une somme de $100 pour un débarcadère temporaire.

En conséquence, du bois a été acheté en avril au montant de $27.75 et un débarcadère fut construit en juillet 1909, après la période de l'eau haute; les dépenses totales ont été de $100.85.

NOTRE-DAME DU LAUS.

Notre-Dame du Laus, comté de Labelle, est situé à six milles de la tête de la navigation (aux pieds des Rapides des Pins), sur la deuxième section de la rivière du Lièvre, 46 milles en haut de Buckingham.

Le petit débarcadère flottant, construit à cet endroit, en 1908, avait atterri sur un fond bien inégal après que l'eau eût baissé. On a cru d'abord qu'il n'y aurait pas de navigation en Heigh-Falls et Notre-Dame du Laus, le seul bateau a vapeur disponible ayant brûlé. Cependant, il devint nécessaire de placer le débarcadère flottant sur un fond plus avantageux, ce qui coûta $32.

PERCÉ.

La tête du quai de l'anse du nord, à Percé, ayant été brisée par le bateau à vapeur *Le Canada,* des réparations temporaires furent commencées au mois de novembre, mais elles ne purent être complétées à cause d'une tempête très violente qui emporta une partie du bois; presque tout le lest en pierre du sommet, ce qui produisit dans le quai un affaissement d'un à trois pieds, sur une longueur d'environ 300 pieds. La somme de $296.74 y fut dépensée.

PIOPOLIS.

Piopolis, comté de Compton, est un village avec bureau de poste situé sur la rive ouest du lac Mégantic, à 11 milles de la station Lac-Mégantic du chemin de fer Pacifique-Canadien. La pêche abonde dans les rivières environnantes sur un rayon de 15 milles; la perdrix et le chevreuil sont en grand nombre dans cette région. Il y a une église catholique, des moulins à farine et des scieries, un magasin général. La population est de 460 habitants.

Le quai public de Piopolis, construit en 1882-83, comprend:—

1. Une tête en caisson, de 56 pieds 9 pouces par 20 pieds 3 pouces, avec un abri couvert de 20 x 20 pieds.

2. Une approche en caissons, de 153 pieds 9 pouces par 12 pieds de largeur.

3. Un hangar à marchandises, de 9 x 18 pieds sur la tête du quai.

Au mois d'août 1909, la somme de $103.19 a été dépensée en réparations: trois rangs de pièces de parement, au coin sud-est, que la glace avait déplacés, furent solidement boulonnés; tout le front et le côté est de la tête du quai ont été lambrissés avec des pièces d'épinette de 6 pouces, on ajouta aussi une certaine quantité de gravier et de sable dans cette partie du quai.

L'ouvrage a été fait à la journée.

POINTE-AUX-TREMBLES.

Pointe-aux-Trembles, en haut, comté de Laval, est un village avec bureau de poste situé sur l'île de Montréal. On se rend à cet endroit en tramways électriques. Il y a une église catholique, un collège protestant français pour les garçons et les filles, sous les auspices de l'église presbytérienne du Canada, trois magasins, trois hôtels, un bureau de téléphone. Un excellent champ de tir a été préparé à ½ mille du village. Population: 878 habitants.

Au printemps de 1909, la municipalité de la Pointe-aux-Trembles a transféré ce quai au gouvernement, qui comprend:—

1. Une tête en caisson, de 46½ pieds de longueur par 15 pieds de largeur.

2. Une approche de 24 pieds par 95 pieds de longueur.

On commença à reconstruire ce quai à la fin d'octobre. La vieille structure fut rasée jusqu'au niveau de l'eau basse, et on ajouta un caisson de 15 x 28 pieds, immergé à l'intersection sud-ouest de la tête et de l'approche, donnant ainsi à la première une largeur de 30 pieds entre l'approche et l'extrémité en haut du courant.

Le 22 février dernier, lorsque l'ouvrage fut suspendu, toute la structure était achevée à l'exception des plaques métalliques des coins et des poteaux d'amarrage de la tête du quai, ainsi que du plancher de l'approche. Dépenses: $2,263.81.

Les travaux ont été faits à la journée.

POINTE-AUX-TREMBLES.

Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, est un village situé sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, 20 milles en haut de Québec.

Durant l'année dernière, on a fait quelques réparations peu importantes au plan incliné mobile du quai.

Dépenses durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $15.45.

POINTE-À-BROUSSEAU.

La Pointe-à-Brousseau est située à l'extrémité ouest de la paroisse de Chlorydorme, 190 milles en bas de Métis, sur le fleuve Saint-Laurent. Cette pointe protège en partie un excellent havre de refuge pour les vaisseaux, sauf à l'époque des grandes marées. Les travaux actuellement en exécution consistent à compléter l'ouvrage de protection de ce havre en construisant, depuis le cap de la Pointe-à-Brousseau, un brise-lames sur les battures jusqu'à l'entrée du havre en eau profonde. Pendant le mois d'octobre dernier, il en a été construit 175 pieds.

Une certaine quantité de bois, pour continuer ces travaux, a été achetée en 1910.

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910, les dépenses se sont élevées au montant de $3,017.50.

POINTE-À-ÉLIE.

La Pointe-à-Elie est située à l'extrémité sud-est de l'île Allright, 2 milles à l'est de l'église catholique du Havre-auxMaisons.

Le bateau à vapeur *Lady Sybil* fait escale à la Pointe-à-Elie pour les malles et le fret; cette pointe sert aussi de havre de refuge à ce bateau pendant les tempêtes de vent nord-est.

La construction d'un débarcadère et d'un brise-lames fera de cet endroit le meilleur abri durant toutes les tempêtes, spécialement celles provenant du vent d'est qui sont fréquentes au printemps.

Dans le cours du dernier exercice financier, le caisson, commencé l'année dernière, a été complété, mis en place et le quai a été construit jusqu'à quatre pieds au-dessus du couronnement.

Les grandes mers montent de 4 pieds, les mortes-mers de 2 pieds.

Dépenses pour l'exercice terminé le 31 mars 1910: $7,688.13.

POINTE-AU-PÈRE.

La Pointe-au-Père, comté de Rimouski, est située sur la côte sud du Saint-Laurent, 6 milles en bas de la ville de Rimouski. La plupart des steamers océaniques y

font escale pour prendre leurs pilotes. La pointe est un des rares endroits de la côte sud du Saint-Laurent où l'on trouve l'eau profonde à une petite distance du rivage.

Le ministère de la Marine et des Pêcheries y a établi un indicateur de niveau d'eau automatique, depuis quelques années. Il y a aussi une sirène puissante à air comprimé, un phare éclairé au gaz acétylène et une station de télégraphe sans fil de Marconi.

Durant les années 1902 et 1903, un quai en eau profonde a été construit à la Pointe-au-Père (voir le rapport de 1906-07).

Dans le cours du mois d'août et de septembre, deux escaliers mobiles ont été érigés sur chaque côté du quai. Ces escaliers étaient devenus nécessaires pour accommoder les nombreux passagers qui débarquent au quai ou qui y viennent prendre les steamers. Ils peuvent être facilement manœuvrés et sont disposés de manière à être placés de niveau en aucun temps des marées, et être aussi montés et retirés sur le quai lorsque les vagues sont grosses. Un homme seul les manœuvre au moyen d'un treuil et des poulies.

On a fait aussi quelques réparations au lambrissage en bois franc du quai, et un plongeur a été employé pendant quelques jours pour examiner le fond du quai.

Il a été décidé d'exhausser et de niveler le sommet de la superstructure du quai; cet ouvrage sera fait pendant l'été prochain, et dans ce but 11,360 livres de boulons de fer ont été achetés.

Dépenses de l'année: $993.79.

POINTE-DU-PLATON.

La ligne de division, qui sépare les paroisses de Lotbinière et de Sainte-Croix, dans le comté de Lotbinière, traverse la Pointe-du-Platon, à 770 verges environ au nord-ouest du quai Joly de Lotbinière, à partir de l'extrémité de la Pointe.

Ce quai a été offert en vente au gouvernement par M. Edmond Joly de Lotbinière, et fut inspecté par les ordres de l'honorable ministre des Travaux publics du Canada, au point de vue de sa valeur, son état, son utilité publique, et du montant qu'il faudrait débourser pour le réparer et le mettre en bon ordre. Le prix demandé par M. Joly de Lotbinière est de $15,000, y compris le droit de passage sur sa propriété jusqu'au quai.

Le quai fut examiné le 24 août 1909, à l'extrême eau basse, lorsque son sommet le plus élevé à la pile de la tête se trouve à une hauteur de 18 pieds au-dessus du niveau de la marée basse. Au temps de sa construction, il y avait 11 pieds d'eau à mer basse à l'extrémité extérieure du quai, mais depuis, le fond s'est rempli graduellement et cette profondeur a été réduite à six (6) pieds environ.

Depuis que le quai a été construit, le sable et le gravier se sont tellement accumulés sur la grève, entre les lignes primitives de l'eau basse, à l'extrémité actuelle près du rivage, que sa longueur originale des parements est réduite à 425 pieds du côté ouest nord-ouest, et à 220 pieds du côté est jusqu'à l'angle de la tête qui a une façade de 135 pieds sur le fleuve.

Le quai a été construit, il y a environ 63 ans, par le grand-père de M. Joly, et la tête n'avait alors que 83 pieds de front, les autres 52 pieds du côté d'en bas ayant été ajoutés plus tard.

Toute la structure fut d'abord construite avec de grosses pièces de pin, de 14, 15 et 16 pouces carrés, remplie de pierres, et la surface de la chaussée, d'un bout à l'autre du quai, y compris la tête, est en pierre concassée, gros gravier et sable. Les pièces de parement, jusqu'à une hauteur de cinq pieds, au-dessous du sommet, sont assez bien conservées et n'ont besoin que d'être lambrissées convenablement, depuis le niveau de l'eau basse pour les protéger contre les glaces. Les pièces des rangs supérieurs sont plus ou moins endommagés et devront être enlevées, par rangs complets, dans certains endroits, et seulement qu'en partie dans les autres rangs qui

avaient été renouvelés en pruche durant les dernières années. L'addition de l'extrémité est paraît avoir le plus souffert des glaces, et a baissé de 12 à 15 pouces au bout d'en bas du courant.

Il faudrait dépenser environ $5,000 pour mettre le quai en bon état. Le prix de $15,000, demandé par M. Joly pour son quai avec le droit de passage sur sa propriété, serait un prix raisonnable pourvu qu'il accordât aussi toute l'étendue de la grève et le lot riverain en eau profonde. Pour des raisons très évidentes, le gouvernement devrait avoir en sa possession toute l'étendue de la grève autour du quai, jusqu'en eau profonde, et non pas seulement le quai borné autour par ses propres parements, car plus tard, s'il devenait nécessaire de prolonger ce quai, il faudrait payer cher pour le lit de la nouvelle structure, ainsi que le terrain pour le chantier des travaux.

En draguant, on peut obtenir la profondeur primitive de 11 pieds d'eau au bout du quai, et de 15 pieds à 100 pieds plus loin; et ceci rendrait ce quai très utile de toute manière, surtout si le projet de la navigation en hiver entre Québec et Montréal se réalisait. Dans ce cas, un quai en eau profonde, au pied des rapides Richelieu, rendrait des services aux vaisseaux qui feraient cette navigation.

Comme débarcadère pour le trafic local du fret et des passagers, le quai de la Pointe-du-Platon est aussi nécessaire et aussi important que les quais de Lotbinière, Sainte-Emélie et Deschaillons, et beaucoup plus que les trois quais ensemble des Grondines, de Deschambault et du Cap-Santé, sur la rive nord du fleuve.

POINTE-FORTUNE.

La Pointe-Fortune, comté de Vaudreuil, est un village avec bureau de poste situé sur le nord de la rivière Ottawa, et le long de la voie ferrée du Pacifique-Canadien, ligne courte entre Montréal et Ottawa, à 7 milles de Grenville, 45 milles au nord-ouest de Montréal. Il y a dans cette localité trois églises (catholique, presbytérienne et méthodiste), deux magasins et un hôtel, ainsi que des bureaux de messageries et de télégraphe. Population: 400 habitants.

Le quai de la Pointe-Fortune, construit en 1902-04, comprend:—

1. Une structure en caissons à parements jointifs, de 224 pieds de longueur, parallèles au rivage, par 25 pieds de largeur; remplie d'un lest de pierre, et se continuant en arrière par un terrassement. Le quai est immergé dans 7 pieds d'eau au plus bas niveau de la rivière, et s'élève à 12 pieds, dans une partie, et 16 pieds dans une autre, au-dessus du zéro de l'indicateur de niveau d'eau;

2. Une bâtisse, de 48½ x 20½ pieds, servant de salle d'attente et de hangar aux marchandises;

3. Un enclos pour les bestiaux, de 58 x 43½ pieds.

Aux mois de juillet et août 1909, la somme de $590.70 a été dépensée pour renforcer le coin intérieur du caisson en bas du courant; construire un deuxième plan incliné mobile vis-à-vis le hangar aux marchandises; compléter le remplissage dans l'enclos aux bestiaux et en arrière du quai; élever une clôture, de 175 pieds, en fils de fer avec poteaux en cèdre à tous les 10 pieds, et construire un trottoir de 3 pieds de large, en madriers de 3 pouces en pin, sur une distance de 125 pieds.

Les travaux ont été exécutés à la journée.

POINTE-GATINEAU.

Le village de la Pointe-Gatineau, comté de Wright, est situé à l'intersection des rivières Gatineau et Ottawa, deux milles en aval d'Ottawa. En 1885-86, un quai en caissons fut construit pour accommoder le trafic local. Cette structure fut réparée et finalement reconstruite en 1904-05.

En avril dernier, un marché fut passé avec Francis St. Jean pour fournir et poser sept pièces de lambrissage en bois franc et protéger les défenses au moyen de quelques bandes de fer. L'entreprise coûta $50. Le 15 mai 1909, on a dépensé $2.05 pour réparer le garde-corps en fer. On a aussi coupé et enlevé les arbres qui nuisaient au quai.

POINTE PICHÉ.

La Pointe Piché, comté de Pontiac, est situé sur le lac Témiscamingue, du côté de la province de Québec, vis-à-vis Haileybury; c'est le point de débarcadère pour se rendre au canton Guigues, un district prospère en culture, qui nourrit avec ses produits de la ferme la région minière du côté d'Ontario.

Au printemps dernier, la débâcle de la glace sur le lac Témiscamingue, par des circonstances extraordinaires, a endommagé sérieusement le quai de la Pointe Piché.

Une inspection locale, en mai 1909, a coûté $3.

On a dépensé un montant de $5 pour l'entretien d'une lumière pour indiquer la tête du quai submergée (24 mai-12 juin), et un autre montant de $26.88 pour mettre en sûreté le bois de la partie avancée du quai (16-23 juin).

La somme de $987.97 a été dépensée pour reconstruire une partie de la tête du quai et de l'approche (7 juin-7 août).

D'autres réparations, faites du 27 au 29 octobre, ont coûté $25.25.

Encore au printemps dernier (7-25 mars 1910) on a dépensé un montant de $399.78 pour reconstruire la moitié sud de la tête du quai, une partie de l'approche, et pour réparer le coin nord-ouest du brise-glaces.

Les travaux ont été exécutés à la journée.

POLTIMORE.

Poltimore, comté de Labelle, est un petit établissement situé à l'intérieur des terres à deux milles environ de la rive ouest de la rivière du Lièvre, vis-à-vis La Salette.

En 1908, on a dépensé la somme de $47.63 pour maintenir en position à l'eau profonde le débarcadère flottant, et aussi pour l'amener dans un endroit plus favorable.

L'achat et le posage d'une chaîne d'un demi-pouce, longue de 46 pieds, pour empêcher le débarcadère d'être entraîné par la glace, a coûté $9.17.

PORT-DANIEL.

Port-Daniel, comté de Bonaventure, est situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, à 45 milles de Percé. C'est un établissement important de 1,200 habitants, qui s'occupent principalement de la pêche.

Les grandes mers montent de 7 pieds.

Durant l'exercice 1909-10, on a exhaussé et remis le niveau à sa hauteur normale l'extrémité extérieure du quai, qui avait baissé de 4½ pieds sur une distance de 106.8 pieds.

L'ouvrage a été fait très difficilement, car il a fallu élever de sept pieds le hangar à marchandises et le phare, pour permettre aux ouvriers de travailler en dessous. Un plancher neuf a été posé dans le hangar. Les travaux exécutés à la journée ont coûté la somme de $2,497.49. Ils furent commencés le 21 juin et suspendus le 18 novembre.

Un montant de $99.68 a été aussi dépensé pour réparer une descente à la grève, tout près du quai. Ces réparations furent faites au mois d'octobre.

REPENTIGNY.

Repentigny, comté de L'Assomption, est un village avec bureau de poste situé sur le bord du Saint-Laurent, avec un port sur ce fleuve au quai de Repentigny. Sa sta-

tion de chemin de fer, à 1½ mille de distance, est Saint-Paul l'Ermite sur la ligne Canadian-North-Quebec. Il y a une église catholique, un magasin, un hôtel et deux moulins. Population: 594 habitants.

Le quai public de Repentigny, construit en 1905-08, est situé à ½ mille en haut de l'église paroissiale. Il comprend:—

1. Une tête en caissons jointifs, de 75 pieds six pouces de longueur par 40 pieds de largeur, avec un brise-glace en talus de 1½ dans 1, cette structure s'élevant à 19 pieds au-dessus du niveau de l'eau basse; il y a 7 pieds 3 pouces de profond à l'eau basse, au bout du quai;

2. Une approche en caissons à joints clos, de 230 pieds de longueur par 16 pieds de largeur;

3. Une approche en pierre, de 748 pieds de longueur par 18 pieds de largeur, au sommet, avec des côtés en talus de 1 dans 1, protégés par des pierres.

La débâcle du printemps en 1909, causa des dommages à l'approche en caissons en déplaçant deux à trois rangs de parements supérieurs. Des réparations furent commencées en novembre suivant, et suspendues le 7 décembre, reprises le 19 mars 1910 et complétées le 30. Le côté de l'approche, en haut du courant, a été lambrissé avec des plaques d'acier, de ¼ de pouce, couvrant le couronnement et 4 rangs de parement. Le brise-glace de la tête du quai fut également lambrissé avec des plaques d'acier, de ¼ de pouce, longues de 10 pieds; on améliora aussi le talus en pierres perdues, et l'approche en pierre. L'ouvrage a été fait à la journée. Dépenses: $904.29.

RIGAUD.

Rigaud, comté de Vaudreuil, est un village avec bureau de poste situé sur le bord de la rivière à la Graisse, à 2 milles au sud du quai de Rigaud, construit sur la rivière Ottawa. C'est une station du chemin de fer Pacifique-Canadien (ligne courte entre Montréal et Ottawa), 16 milles au nord-ouest de Vaudreuil, et 41 milles à l'ouest de Montréal. Ce village est à 8 milles à l'est de Saint-Eugène, Ont., sur la même ligne, et 75 milles à l'est d'Ottawa. C'est le siège du collège Bourget et du couvent de Sainte-Anne. Le sanctuaire de Notre-Dame de Lourdes dans la montagne de Rigaud, est un lieu de pélérinage très fréquenté en été. Il y a une église catholique, six magasins, une fonderie, une succursale de banque, des moulins à scie, à farine, à carder et à fouler, ainsi que des bureaux de messageries et de télégraphe. Population: 800 habitants.

Le gouvernement a déjà un quai à Rigaud dans la rivière à la Graisse, 300 pieds en haut du pont du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Au printemps de 1909, la compagnie du chemin de fer demanda au gouvernement d'approuver les plans de modifications à leur pont. Comme le bateau *Victoria*, faisant le service local jusqu'à Montréal et aux points intermédiaires, ne pouvait passer sous le pont pour se rendre au quai public, les dits plans furent approuvés à la condition que le Pacifique-Canadien contribuât une somme de $1,500 pour la construction d'un quai à niveau élevé, à une distance d'environ 600 pieds en bas du pont.

Le 10 novembre, un arrêté en conseil fut passé, autorisant l'achat de l'emplacement requis pour le quai. Cet emplacement qui mesure 100 pieds par 89 pieds fut vendu par M. Geo. Seguin pour le montant de $700.

La construction commencée au milieu d'octobre comprend:—

1. Une tête en pilotis, de 75 pieds sur la face extérieure par 26 pieds de largeur, 18 pieds de hauteur dans une profondeur d'eau de 10 pieds au niveau de l'eau basse;

2. Une chaussée d'accès en pierre et en terre, de 34 pieds de longueur par 20 à 16 pieds de largeur, avec talus latéraux de 8 dans 1, conduisant au chemin du Roi.

Les travaux furent suspendus le 31 décembre en attendant que le crédit voté en 1910-11 soit disponible. Tout l'ouvrage est achevé, sauf la construction d'un hangar à marchandises, de 30 x 18 pieds, et quelques améliorations à faire à la chaussée d'accès. Dépenses: $1,495.56.

L'ouvrage a été fait à la journée.

RIMOUSKI.

La ville de Rimouski, dans le comté du même nom, est située sur la côte sud du Saint-Laurent, 180 milles en bas de Québec; sa population est d'environ 4,000 habitants.

C'est une station importante du chemin de fer Intercolonial, et l'endroit où les malles royales sont transbordées des steamers océaniques dans les wagons de chemin de fer et *vice versa*.

Les grandes mers montent de 15 pieds; les mortes-mers de 9 pieds.

Le quai de Rimouski, qui a 2,240 pieds de longueur, n'avait d'abord que 20 pieds de largeur; durant ces trois dernières années, il a été élargi à 40 pieds dans toute sa longueur.

Pendant le dernier exercice financier, on a placé un rang de pilotis en pin (pitch pine) de 10 pouces d'épaisseur, sur une distance de 447 pieds, afin de pouvoir draguer jusqu'à une profondeur de 15 pieds à marée basse le long de la face ouest du quai, sans endommager la structure; les pilotis ont été enfoncés à 15 pieds de profondeur dans le lit du fleuve, et solidement boulonnés aux pièces de parement.

L'abri contre la pluie, placé au débarcadère des malles royales, a été allongé de 24 pieds.

Le pavé du quai ayant à supporter de lourdes charges de bois, on a posé un double plancher en madriers d'épinette, de 3 pouces d'épaisseur, par-dessus le vieux pavé, sur une surface de 28,816 pieds carrés.

Ces réparations et d'autres ouvrages moins importants ont coûté $7,352 durant l'année, y compris le salaire du contremaître général.

Les travaux furent commencés le 1er juillet et complétés le 1er novembre.

RIVIÈRE-À-LA-PIPE (QUAI).

La Rivière-à-la-Pipe est un petit village situé sur la rive nord du lac Saint-Jean, à l'embouchure de la rivière qui porte le même nom, 7 milles au nord de la Grande-Décharge.

Le quai est placé sur le lot n° 118, du canton Taillon, environ un mille à l'ouest de la rivière à la Pipe. Il est construit dans une direction sud, à 75 pieds du rivage, sur une longueur de 600 pieds par 25 pieds de largeur, dans une profondeur d'eau de 2 pieds, au niveau moyen d'été du lac Saint-Jean.

Pour les détails de la construction et des réparations générales de ce quai jusqu'en 1907-08, voir le rapport des Travaux publics pour l'année 1908, page 148.

En 1908-09, le vieux quai qui avait été endommagé par les inondations du printemps, fut démoli sur une longueur de 150 pieds et une hauteur de 3 pieds, et il fut reconstruit sur une longueur de 244 pieds par 25 pieds de largeur et trois pieds de hauteur; le quai fut aussi lambrissé sur une longueur de 80 pieds et entièrement rempli de lest.

En 1909-10, on a complété le lambrissage, les solives et le plancher du quai neuf, et renouvelé une certaine partie du plancher de la vieille structure.

L'ouvrage, commencé le 15 juin et suspendu le 30 octobre, fut repris le 18 mars 1910 et terminé le 30 du même mois.

Montant dépensé: $1,996.89.

RIVIÈRE BLANCHE.

Le village de la Rivière Blanche, ou Saint-Ulric de Matane, est situé dans le comté de Rimouski, sur la côte sud du Saint-Laurent, 21 milles à l'est de Métis et 9 milles à l'ouest de Matane.

Les grandes mers montent de 14 pieds; les mortes-mers de 8 pieds.

Durant l'exercice financier expiré le 31 mars 1909, on a construit à l'entreprise un prolongement du quai, à la Rivière Blanche, de 100 pieds de longueur, 26.9 pieds de largeur au sommet, et une hauteur moyenne de 23 pieds, les faces ont un front de 1 dans 12.

Les travaux commencés le 3 juin furent achevés le 19 novembre, et le prix du contrat fut de $6,300.

Une somme additionnelle de $430 a été accordée à l'entrepreneur pour renouveler la superstructure de la tête du vieux quai, sur une longueur de 100 pieds et une hauteur de 2 pieds.

Dépenses totales: $6,963.75.

RIVIÈRE BONAVENTURE.

La rivière Bonaventure qui traverse la paroisse de Saint-Bonaventure, comté de Bonaventure, est une des rivières les plus considérables de la Baie-des-Chaleurs, et le havre, situé à son embouchure, est un des ports les plus importants de la péninsule pour le transport du bois de construction.

Pendant la session de 1906-07, il fut décidé de construire une jetée de déviation du courant sur le côté ouest du chenal, dans le but d'améliorer l'embouchure de la rivière.

Le 29 janvier 1908, un contrat, au montant de $24,000, fut adjugé pour la construction d'une jetée, de 1,200 pieds de longueur par 22 pieds de largeur. Les travaux commencèrent le 1er mai 1908 et furent achevés le 1er juin 1909.

Cette jetée est un ouvrage en caissons en bois rond du type ordinaire, rempli de lest en pierre, protégé avec des défenses en bois franc, le côté est de la jetée est lambrissé sur toute sa longueur et sa hauteur avec des madriers de six pouces.

Le 18 juin 1909, des instructions furent données de lambrisser le côté ouest de la jetée sur toute sa longueur et sa hauteur, de peinturer les poteaux d'amarrage, le sommet du lambrissage et les pièces de couronnement, et de construire une approche de 47 pieds de longueur, 45 pieds de largeur par cinq pieds de hauteur.

Le coût de ces ouvrages additionnels a été comme suit:—

Lambrissage	$1,229 32
Peinturage (3 couches)	313 25
Approche	250 00
Total	$1,792 57

RIVIÈRE BONAVENTURE (SONDAGES).

Pendant le dernier exercice financier, on a fait des sondages dans l'embouchure de la rivière Bonaventure, en prévision de dragage.

Un repère a été marqué au moyen d'un boulon fixe sur le couronnement du côté est de la jetée, à 25 pieds environ de l'approche; la tête de ce boulon est à 15.75 pieds au-dessus du niveau de la mer basse des grandes marées.

RIVIÈRE CAPLAN.

La rivière Caplan est un établissement important situé dans la municipalité de Saint-Charles de Caplan, comté de Bonaventure.

En 1908-09, l'ouvrage de protection, sur le côté ouest de la rivière, fut démoli et reconstruit sur une distance de 50 pieds. A la clôture de la navigation, un caisson additionnel de 50 pieds de longueur, 15 pieds de largeur était prêt à être immergé. L'ouvrage fait à la journée coûta $870.13.

Durant le dernier exercice financier, 1909-10, le caisson, commencé l'année précédente, a été complété. C'est une structure ordinaire en bois rond, solidement remplie d'un lest de pierre. L'ouvrage exécuté à la journée commença le 5 juillet et fut terminé le 17 du même mois. Dépenses: $199.26.

RIVIÈRE DU LIÈVRE (BOUÉES).

La rivière du Lièvre traverse le comté de Labelle du nord au sud pour se jeter dans la rivière Ottawa à Masson, 18 milles en aval de la cité d'Ottawa.

On a dépensé (14-22 juin) un montant de $35.45 pour placer des bouées indiquant le chenal dragué en bas des écluses de Poupore.

Une série de jalons a été posée aussi pour marquer le chenal à Long-Rapieds, en haut de La Salette (16-26 août); cet ouvrage a coûté $17.43.

RIVIÈRE-DU-LOUP.

La Rivière-du-Loup, ou la ville de Fraserville, le chef-lieu du comté de Témiscouata, est située sur la rive sud du Saint-Laurent, à 115 milles de Québec. Population, 5,000 habitants. C'est un centre prospère, où il y a plusieurs manufactures, y compris deux moulins pour la pâte à papier. La pointe de la Rivière-du-Loup, où se trouve le quai, est à 2½ milles du village. C'est un des endroits du bas du fleuve les plus fréquentés par les touristes, pendant l'été.

Un embranchement du chemin de fer Intercolonial relie la station de la Rivière-du-Loup avec le quai, une distance d'environ 6 milles.

Les grandes mers montent de 19 pieds; les mortes-mers de 12 pieds.

Pendant le dernier exercice financier, on a continué le renouvellement de la superstructure du quai, commencé il y a deux ans.

Le haut du quai a été complètement mis à neuf sur une surface de 15,190 pieds carrés, par une hauteur moyenne de 4 pieds; le bois employé a été du cèdre et de l'épinette.

Pour renouveler le lambrissage de la face extérieure, on s'est servi de 6,480 pieds, M.P., d'orme dur et de chêne; sur le lambrissage du côté ouest, il a été employé 500 pieds, M.P., de merisier rouge, de 5 pouces d'épaisseur.

On a aussi réparé et peinturé les bâtisses placées sur la tête du quai.

Trois échelles ont été posées là où c'était nécessaire.

L'ouvrage commencé le 18 juin et terminé le 16 octobre a été fait à la journée.

Dépenses: $5,929.96.

RIVIÈRE OUELLE.

Le quai est situé à la Pointe aux Orignaux, à 5 milles de distance du village de la Rivière Ouelle, dans le comté de Kamouraska, sur la rive sud du Saint-Laurent, vis-à-vis la Malbaie sur la côte nord. Un embranchement du chemin de fer Intercolonial part de la station de la Rivière pour se rendre jusqu'à l'extrémité du quai et fait correspondance avec un bateau à vapeur, qui traverse le Saint-Laurent plusieurs fois par jour et arrête à la Malbaie et d'autres places sur la côte nord. En hiver, le bateau traverse aussi tous les jours.

Les grandes mers montent de 20 pieds; les mortes-mers, de 12 pieds.

En 1908-9, il fut décidé, à la demande des navigateurs, de remplir le grand plan incliné de 200 pieds de longueur par 11 pieds de largeur et 23 pieds dans sa plus grande hauteur, situé sur le côté est du quai; mais, vu l'épuisement du montant d'argent voté, le plan incliné ne fut rempli qu'à moitié, et l'ouvrage suspendu.

Pendant le dernier exercice financier, les travaux ont été repris et complétés, de sorte que maintenant le quai est de la même largeur sur toute sa surface. Le plan incliné a été rempli avec un caisson lesté de pierre.

Les pièces de garde, des deux côtés du quai, ont été réparées et renouvelées sur ¼ environ de toute la longueur; on a aussi réparé les escaliers de la tête du quai.

Les travaux commencés le 14 juin furent terminés le 10 septembre.

Dépenses: $3,670.17.

RIVIÈRE DU SUD.

La rivière du Sud, qui traverse la ville de Montmagny, se jette dans le Saint-Laurent par une chute perpendiculaire de 20 pieds. En bas de cette chute, la rivière s'élargie et forme ce qu'on appelle le " Bassin ".

Près de la ville de Montmagny, la rivière est traversée par le pont du chemin de fer Intercolonial; en amont de ce pont, le long de la rive est, on a construit, en 1895, un mur de soutènement qui a été prolongé en 1901; ce mur sert à protéger le bord de la rivière et empêcher l'éboulement du chemin public par l'action du courant et des glaces qui, au temps d la crue des eaux, sont envoyés dans cette direction par les brise-glaces des piliers du pont de l'Intercolonial.

Durant le dernier exercice financier, le mur a été prolongé de 150 pieds. La hauteur moyenne de ce mur est de 8 pieds, par une largeur de 7 pieds à la base et de 5 des glaces qui, au temps de la crue des eaux, sont envoyés dans cette direction par les faces, et liaisonnés ensemble au moyen de boutisses et de parmeresses. Les couronnements du mur sont posés au ciment et tous les joints extérieurs sont aussi cimentés. Le massif du mur est formé de pierres concassées et de terre.

L'ouvrage a été commencé le 30 juin et terminé le 23 août.

Dépenses: $1,466.45.

RIVIÈRE GATINEAU.

La rivière Gatineau, comté de Wright, se jette dans la rivière Ottawa à la Pointe-Gatineau, deux milles en aval de la cité d'Ottawa.

La force du courant a produit des dommages assez considérables sur le bord de cette rivière, immédiatement au sud du pont du chemin de fer du Pacifique-Canadien, qui traverse la rivière Gatineau à un mille environ au-dessus du village.

Non seulement le bord a été emporté par l'eau mais le courant a aussi détérioré une partie du chemin public, à un tel point qu'il a fallu, pour continuer le trafic le long de ce chemin, acheter, en 1904, un terrain avoisinant du Dr Graham.

Au mois d'août de 1909, il a été payé à M. Joseph Lagacé la somme de $19.50 pour reculer la nouvelle ligne de clôture du chemin, sur une longueur de 888 pieds. La même personne a aussi réparé et amélioré un pont à l'usage du public au temps des inondations.

RUISSEAU-À-SEM.

Le Ruisseau-à-Sem est le nom d'une petite anse située sur la rive sud du Saint-Laurent, dans le comté de Rimouski, 25 milles environ en bas de Matane.

La Compagnie Jas. Richardson expédie son bois en Europe, et plusieurs navires sont chargés au moyen de bateaux ou chalands qui viennent prendre le bois au Ruisseau-à-Sem.

L'anse, où abordaient ces bateaux, était très dangereuse à cause d'un grand nombre de gros cailloux qui en obstruaient l'entrée. En 1908, on fit quelques améliorations dans ce havre, et, durant le dernier exercice financier, une somme de $400 a été dépensée pour continuer ces améliorations.

L'ouvrage commencé le 1er juillet fut terminé le 31 du même mois.

SABREVOIS.

Sabrevois, comté d'Iberville, est un village avec bureau de poste situé le long de la rivière Richelieu, et une station des chemins de fer Québec, Montréal et South et Rutland, à 7 milles d'Iberville et de Saint-Jean. Il y a deux églises (catholique et épiscopalienne), deux magasins, un hôtel, un collège de garçons, une école de filles, une scierie, deux beurreries et deux fromageries, ainsi que des bureaux de messageries, de téléphone et de télégraphe. Population: 400 habitants.

Le quai public de Sabrevois, construit en 1900, comprend:—

1. Une tête en pilotis, de 105 pieds 7 pouces de longueur par 24¼ pieds de largeur, avec un brise-glace en caissons à l'extrémité en haut du courant;

2. Une approche en chevalets, de 130 pieds de longueur par 20 pieds de largeur;

3. Une chaussée en pierre, de 546 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec des talus de 1 dans 1 sur les côtés.

Aux mois de juin, novembre et décembre de 1909, on fit des réparations au chemin, de 1,048 pieds, qui relie le chemin du Roi au quai, on renouvela la pierre, le gravier et le sable emportés au printemps par les inondations. Dépenses: $149.75.

L'ouvrage a été fait à la journée.

SANDY-BAY.

Le village de Sandy-Bay est situé sur la côte sud du fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Rimouski, 13 milles à l'ouest de Matane.

Durant le dernier exercice financier, la somme de $392.30 a été dépensée pour enlever des cailloux et d'autres obstructions à différents endroits sur la grève, afin de permettre aux bateaux de pêche d'atterrir près du rivage à la mer haute.

On a amélioré ainsi plusieurs petites anses, ce qui donne aux petits vaisseaux l'avantage d'aborder sûrement à différentes places sur le rivage.

Cet ouvrage a été exécuté dans le cours des mois de juillet et août.

SAULT-AU-MOUTON.

Sault-au-Mouton est situé sur la côte nord du Saint-Laurent, à 3 milles du village de Mille-Vaches.

La rivière Sault-au-Mouton est navigable à la marée haute, mais la navigation est très difficile et dangereuse à cause des gros cailloux.

Une scierie considérable a été construite, en 1906-07, par la Compagnie de Bois d'Iberville.

Les travaux exécutés à cet endroit, depuis l'exercice de 1906-07, jusqu'à celui de 1908-09, ont consisté à enlever les gros cailloux dans le chenal.

En 1909-10, on a continué le même ouvrage du 17 août jusqu'au 17 septembre.

Montant dépensé: $495.29.

SAULT MONTMORENCY.

Le village du Sault Montmorency est situé sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Québec, 8 milles en aval de la cité de Québec.

Pendant l'année dernière, on a enlevé une clôture qui avait été érigée sur le mur de revêtement par la *Quebec Railway, Light and Power Co.*

Dépenses durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $24.02.

SAINT-ALPHONSE DE BAGOTVILLE.

Saint-Alphonse de Bagotville est situé à la tête de la Baie des Ha! Ha! sur la rive sud de la rivière Saguenay, à 66 milles de son embouchure.

Avant la Confédératoin, la paroisse avait fait construire à cet endroit un quai qui coûta $3,200.

Pour les détails de la construction et des réparations générales, voir le rapport des Travaux publics de 1905, page 162.

De 1905-06 à 1908-09, quelques menues réparations furent faites au quai.

Le 27 novembre 1907, un contrat fut adjugé pour la construction d'un prolongement à la tête du vieux quai, mais les travaux ne purent être commencés avant septembre 1908 à cause des difficultés à se procurer le bois, finalement la dimension du bois fut changée et l'ouvrage mis en marche comme il est ci-dessus mentionné.

Pendant l'exercice financier de 1909-10, on a complété le prolongement, qui a 58 pieds de largeur sur le côté ouest, et 45 pieds du côté est sur une longueur de 160 pieds, mesure prise en dehors des parements.

L'ouvrage a été terminé le 17 novembre 1909.

Montant dépensé durant l'année: $29,395.26.

Le montant original du contrat était de $38,350; la somme de $874.50 a été déduite parce qu'au lieu d'employer du bois de 14 pouces de diamètre comme le spécifiait le devis, on a mis en œuvre du bois de 12 et 13 pouces de diamètre.

SAINTE-ANGÈLE DE LAVAL OU DOUCET'S-LANDING.

Sainte-Angèle de Laval, comté de Nicolet, est une paroisse avec bureau de poste, située le long du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis Trois-Rivières et près de Doucet's-Landing, sur l'embranchement des Trois-Rivières du chemin de fer Grand-Tronc, allant à Victoriaville et Arthabaska. Il y a dans ce village une église catholique, un couvent, cinq magasins, deux hôtels de tempérance, deux restaurants, plusieurs moulins et manufactures, ainsi que des bureaux de messageries et de télégraphe. Population de la paroisse: 982 habitants.

Le quai public de Sainte-Angèle de Laval, construit à l'entreprise en 1907-08, immédiatement en bas du vieux quai du chemin de fer Grand-Tronc, comprend:—

1. Une tête en pilotis, de 85½ pieds de longueur, 64 pieds 5 pouces de largeur par 24 pieds 12 pouces de hauteur dans une profondeur de 11¼ pieds d'eau, à l'extrême eau basse;

2. Une approche en pilotis, de 72½ pieds de longueur par 20 pieds de largeur dans les premiers 60½ pieds, à partir de la culée en pierre, en s'élargissant jusqu'à 37 pieds à l'intersection avec tête du quai;

3. Une culée en pierre, de 26½ pieds de longueur par 20 pieds de largeur avec des talus de 1 dans 1 sur les deux côtés;

4. Un droit de passage de 30 pieds de largeur par 460 pieds de longueur à partir du chemin public.

En novembre 1908, dans le but de mieux protéger le quai contre l'effet des glaces, une somme de $12,000, en sus du montant du contrat principal, fut accordée à l'entrepreneur pour lambrisser (en madriers de 4 pouces à partir du plancher en descendant jusqu'à deux pieds dans le fond) l'approche en pilotis et les côtés intérieurs de la tête du quai. Il fut entendu avec l'entrepreneur que la dite somme serait payée à même le crédit voté en 1909-10.

SAINTE-ANNE DES MONTS.

La rivière Sainte-Anne se jette dans le fleuve Saint-Laurent à l'extrémité ouest du village de Sainte-Anne des Monts, l'un des plus anciens et des plus importants établissements de la péninsule de Gaspé, situé à 100 milles de distance de Petit-

Métis, la station de chemin de fer la plus rapprochée. Il y a plusieurs scieries à cet endroit.

On a complété et rempli de lest, une jetée de déviation du courant, de 950 pieds de longueur, depuis la rive gauche ou sud-ouest de la rivière jusqu'à l'extrémité nord-est d'un petit rocher qui reste à sec à mer basse; cette jetée n'est pas couverte d'un plancher. Un chenal étroit a été ouvert sur le côté est de la jetée, le vieux chenal se trouvant fermé par la jetée. Les travaux exécutés depuis 1906 comprennent: un débarcadère, de 250 pieds de longueur, en dedans, avec un ouvrage de protection de cent pieds de longueur, sur le bord de la rivière, en amont du débarcadère; une jetée de déviation du courant, de 950 pieds, et un nouveau chenal, d'environ 100 pieds, le long de la jetée.

Les dépenses, durant l'exercice expiré le 31 mars 1910, ont été de $2,364.14.

SAINTE-ANNE DU SAGUENAY.

La paroisse de Sainte-Anne du Saguenay est située sur la rive nord de la rivière Sagnenay, 72 milles en amont de Tadoussac et vis-à-vis la ville de Chicoutimi.

Les grandes mers montent de 19 pieds, et les mortes-mers de 9 pieds.

Pour les détails de la construction et des réparations générales jusqu'à 1907-08, voir le rapport des Travaux publics de 1908, page 154, et le rapport de 1906-07, page 118.

Les travaux exécutés en 1908-09, comprennent la construction d'une pile, de 36 x 26 pieds et de 30 pieds de hauteur, qui est le prolongement du quai; le côté ouest du vieux quai a été exhaussé de quatre pieds, et lambrissé.

Dépenses: $3,999.75.

En 1909-10, on a immergé une pile intermédiaire pour empêcher le sable de s'accumuler sur le côté est du quai; le plancher a été réparé et la tête du quai entouré d'un lambrissage en bois de 4 pouces.

Les travaux commencés le 12 juin ont été discontinués le 27 octobre.

Dépenses: $2,499.97.

SAINT-ANTOINE.

Dans l'automne de 1909, une exploration a été faite pour savoir s'il est possible de construire un quai en eau profonde, à un endroit près de l'église de la paroisse de Saint-Antoine de Tilly, comté de Lotbinière, de préférence au point nommé "Les Fonds" de Saint-Antoine, situé 1¼ mille à l'ouest de l'église, et où il y a déjà un vieux quai actuellement en usage appartenant au capitaine F. Boisvert, de Sainte-Croix. Une requête (en 1908) avait d'abord été signée pour avoir un quai neuf à ce dernier endroit, mais il fut ensuite représenté qu'il était inutile de demander ou de s'attendre à avoir un quai en eau profonde dans Les Fonds, vu les conditions de la localité, tandis qu'il serait très possible d'en construire un à l'église, où l'eau profonde est très rapprochée du rivage.

La distance entre les lignes de la mer basse et de la mer haute des grandes marées, n'excède pas 1,065 pieds, avec une possibilité de 10 à 14½ d'eau dans les 200 pieds suivants.

Au sud de Saint-Antoine, il y a au moins quatre paroisses qui retireraient des avantages directs d'un quai en eau profonde, à Saint-Antoine, en leur permettant d'expédier par eau leurs produits de la ferme, etc., aux marchés de Québec et de Montréal, qu'elles ne peuvent atteindre par chemins de fer, dans les circonstances actuelles.

SAINT-CHARLES BORROMÉE.

Saint-Charles Borromée est un village situé sur le côté nord de la Grande-Décharge du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, 21 milles en haut de Chicoutimi.

En 1909-10, les deux quais, commencés en 1905-06, ont été complétés et entièrement remplis de lest; un petit hangar à marchandises a été construit sur les deux côtés de la Décharge.

L'ouvrage commencé le 10 août a été dicontinué le 8 octobre.

Dépenses: $600.

SAINT-CHARLES DE CAPLAN.

Saint-Charles de Caplan, situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, est un des centres les plus importants du comté de Bonaventure.

Au mois de septembre de l'exercice financier 1909-10, on a dépensé la somme de $150 pour lambrisser avec des madriers de trois pouces, sur une distance de 130 pieds par 13 pieds de hauteur l'approche du quai construit en 1908.

SAINT-DENIS.

Saint-Denis, comté de Saint-Hyacinthe, est un village florissant avec bureau de poste, situé sur le bord de la rivière Richelieu, à 18 milles de Saint-Hilaire, 6 milles de Contrecœur, station du chemin de fer de la Rive Sud Montréal et Sorel. Il y a dans cette paroisse une église catholique, un couvent, un hôpital, 10 écoles primaires, un collège commercial, une banque d'épargnes, sept magasins, deux hôtels, des moulins à scie et à farine, cinq beurreries et fromageries, trois manufactures de voitures, trois manufactures de portes et châssis, un atelier de marbrier, et des bureaux de télégraphe et de téléphone. Population de la paroisse (composée de 200 familles): 2,150 habitants.

Pendant l'été de 1909, le gouvernement acheta de M. Euchariste Lamothe, pour la somme de $500, le vieux quai en caisson et en pierre, avec le lopin de terre contigu, immédiatement à l'ouest de la rue Yamaska, le tout formant une superficie de 7,666 pieds carrés.

En septembre, on commença en avant du vieux quai la construction d'une tête de quai en pilotis, de 60 pieds de face extérieure, y compris un brise-glace de 12 pieds, par 32 pieds de largeur, 18¼ pieds de hauteur dans une profondeur d'eau de 8 pieds à l'extrême eau basse. Une approche en pierre fut aussi construite avec des talus latéraux, de 1 dans 1, en pierres perdues; elle a 128 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, au sommet.

Les travaux, complétés à la fin de décembre, coûtèrent $2,900.68, y compris l'achat du vieux quai et du terrain.

L'ouvrage a été fait à la journée.

SAINT-ÉLOI.

Saint-Eloi est un village situé dans le comté de Témiscouata, sur la côte sud du Saint-Laurent, 21 milles à l'est de la Rivière-du-Loup; il y a un bureau de poste à cet endroit.

Durant l'exercice expiré le 31 mars 1910, on a complété le petit débarcadère commencé l'année dernière sur la rive sud de la Rivière-du-Loup, pour accommoder les gens qui s'occupent de l'industrie des herbes marines.

Le quai a 105 pieds de longueur, 24 pieds de largeur et 6 pieds de hauteur à l'extrémité extérieure.

La section construite en 1909 a 75 pieds de longueur.

L'ouvrage fut commencé le 17 juin et terminé le 1er août.

Dépenses de l'année: $999.79.

SAINTE-ÉMÉLIE.

Le quai que le gouvernement a fait construire à Sainte-Emélie pour accommoder le transport du fret et des passagers, comprend une pile isolée au large du rivage, et raccordée à la grève, pendant la saison de navigation, au moyen d'une chaussure, de 12 pieds de largeur et 636 pieds de longueur, construite sur des chevalets.

La pile mesure au sommet 55 pieds de longueur, par 25.6 pieds de largeur. L'extrémité en haut du courant a un talus de 1 dans 1, la face sud a un fruit de 1 dans $1\frac{1}{2}$, et sur le devant et la face de l'est le talus est de 1 dans 10.

La chaussée en chevalets se raccorde sur le rivage, au niveau des grandes marées, avec un chemin de voiture, de 500 pieds, qui gagne une route et se rend de là jusqu'au chemin public.

La chaussée en chevalets ne peut être mise en place qu'après les grandes mers de mai et de juin et quelquefois avant juillet dans les cas où l'eau reste à une hauteur anormale; ces chevalets sont enlevés en novembre aussitôt après la clôture de la navigation. Durant les trois dernières années, de 1907-08-09, un tiers et demi des pièces de bois de la chaussée a été emporté deux fois par les vagues à la suite de grosses tempêtes, dans le cours de novembre, avant qu'on ait pu enlever les chevalets.

En sus des dépenses ordinaires pour placer et déplacer la chaussée en chevalets, il y a les réparations et le renouvellement des pièces brisées et endommagées, tels que madriers, poteaux, défenses et montants.

Pendant le dernier exercice financier, ces dépenses ont été de $312.14. Le déblaiement de la glace, la mise en place des défenses mobiles, et de deux petits hangars sur la pile, à l'ouverture de la navigation, ont coûté $19.83; il a été dépensé $162.72 pour placer les chevalets de la chaussée, au mois de juin, y compris les réparations et les réfections ordinaires, et une autre somme de $86.84 pour renouveler quelques madriers du plancher de la pile; la balance de $42.75 a été employée pour enlever les pièces de bois en novembre dernier.

L'ouvrage a été exécuté en différents temps entre le 2 avril et le 24 novembre 1909.

SAINTE-FAMILLE (ÎLE D'ORLÉANS).

Le village de Sainte-Famille est situé sur le côté nord de l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency, 18 milles en aval de Québec.

Dans le cours de l'année dernière, le plancher du quai a été renouvelé sur une longueur de 200 pieds. L'ouvrage commencé le 3 novembre 1909 a été complété le 11 du même mois.

Dépenses durant l'exercice financier jusqu'au 31 mars 1910: $262.57.

SAINT-FULGENCE.

Saint-Fulgence, aussi appelé l'Anse-aux-Foins, est un village situé dans le comté de Chicoutimi, sur la rive nord de la rivière Saguenay, à 10 milles en bas de Chicoutimi.

Pour les détails de la construction et des réparations jusqu'à 1907-08, voir le rapport des Travaux publics de 1906-07, page 120, et le rapport des Travaux publics de 1907-08, page 158.

L'ouvrage, exécuté durant l'exercice financier de 1908-09, comprend l'achèvement du quai commencé l'année précédente; ce quai a 35 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, sur une hauteur de 13 pieds, le tout rempli entièrement de lest.

Dépenses: $1,511.97.

Les travaux, pendant l'exercice de 1909-10, comprennent l'immersion d'une pile intermédiaire, de 25 pieds de longueur par 25 pieds de largeur, afin de briser le cou-

rant au baissant de la marée, et permettre aux voiliers d'atterrir et rester au côté du quai.

L'ouvrage commencé le 12 juillet fut discontinué le 30 septembre.

Dépenses: $1,017.58.

SAINT-FRANÇOIS DU LAC.

Saint-François du Lac, chef-lieu du comté de Yamaska, est situé sur la rive sud de la rivière Saint-François, vis-à-vis le village de Pierreville, 7 milles environ en amont de l'entrée de la rivière dans le fleuve Saint-Laurent, et 28 milles au nord-est de Sorel.

Un lopin de terre et le droit de passage, à partir du chemin public jusqu'à la rivière, ont été achetés, et un quai fut commencé le 31 août 1908, et discontinué pour l'hiver le 3 décembre 1908. L'ouvrage fut repris le 24 mars 1909.

Ce quai a été complété le 4 septembre 1909, il reste à finir le terrassement en arrière de l'ouvrage en pilotis.

La structure comprend:—

1. Un brise-glaces construit en caisson mesurant 30 x 25 pieds, par 8 pieds de hauteur en-dessous de la marque de l'eau basse, et 16.62 pieds de hauteur au-dessus du niveau de l'eau basse.

2. Un quai en pilotis, de 142 pieds de longueur par 21 pieds de largeur; 48 pieds du quai se trouvent à 12.9 pieds au-dessus de l'eau basse, tandis que les autres 94 pieds sont à une élévation de 8.84 pieds, et servent de débarcadère à l'époque de l'eau basse.

3. Une chaussée d'accès en pierre et en terre avec drainage, d'environ 800 pieds de longueur par 30 pieds de largeur.

Dépenses durant l'exercice financier expiré le 31 mars 1910: $4,114.10.

SAINT-HILAIRE.

Saint-Hilaire, comté de Rouville, est un village avec bureau de poste, situé à 1 mille de la station de Saint-Hilaire du chemin de fer Grand-Tronc, 22 milles à l'est de Montréal. Il y a dans cette localité huit magasins, trois hôtels, une succursale de banque, deux fabriques de beurre et de fromage, deux moulins à carder, un moulin à farine, deux moulins pour préparer la filasse, et une église catholique. A cause de sa proximité du lac de Saint-Hilaire, cet endroit est très fréquenté pendant l'été. Population: environ 1,300 habitants.

Le quai de Saint-Hilaire est situé directement vis-à-vis l'église paroissiale. Commencé au mois de février 1909, il fut complété au milieu d'août dernier, et coûta la somme de $1,091.29, prise sur le crédit de l'exercice financier.

La structure comprend un caisson à parements jointifs, de 60 pieds de long sur la face extérieure, avec des ailes en retour, de 22 pieds à chaque bout, l'espace entre ces ailes étant rempli de pierre, avec le sommet en macadam. Le quai a 18½ pieds de hauteur dans une profondeur d'eau de 8 pieds au plus bas niveau de la rivière. Le hangar, érigé sur le quai, a 16 x 24 pieds.

L'ouvrage a été fait à la journée.

SAINT-IGNACE DE LOYOLA NORD.

Saint-Ignace de Loyola, comté de Berthier, est un village avec bureau de poste, situé le long du fleuve Saint-Laurent, près de l'extrémité ouest du lac Saint-Pierre, à 2½ milles de la station de Berthierville, du chemin de fer Pacifique-Canadien, et de

Sorel, sur la rive opposée du Saint-Laurent, dans le comté de Richelieu. Il y a dans cette paroisse une église catholique et un magasin.

Population: 875 habitants.

Le quai de Saint-Ignace de Loyola Nord, construit en 1905, est placé immédiatement vis-à-vis l'église paroissiale. Il comprend une pile en pilotis, de 49 pieds de longueur, 35 pieds de largeur, et 16 pieds de hauteur dans une profondeur d'eau de 8 pieds au bas niveau du fleuve.

Pendant les mois d'août, septembre et novembre, une somme de $999.37 a été dépensée en réparations; on a solidement boulonné au pilotis une plate-forme à lest, placée au niveau de l'eau basse, et la pile a été remplie de pierre. Quelques poteaux verticaux ont été renouvelés, ainsi que les ¾ du plancher en madriers de pin, de 3 pouces.

Les travaux ont été exécutés à la journée.

SAINT-JEAN (ÎLE D'ORLÉANS).

Saint-Jean est situé sur le côté sud de l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency, 18 milles en aval de Québec.

Durant l'année dernière, on a fait quelques légères réparations au plancher du quai, et au plan incliné mobile.

Dépenses pendant l'exercice financier terminé le 31 mars 1910: $77.84.

SAINT-JEAN DESCHAILLONS.

Du montant de $3,500, voté à la session de 1909 pour compléter la construction de la chaussée d'accès et deux hangars au quai de Saint-Jean Deschaillons, et draguer le chenal qui conduit au nouveau quai du gouvernement, il fut décidé de dépenser $800 pour protéger l'ouvrage déjà fait sur le quai de côté contre tout danger d'éboulis ou autre, et d'employer la balance de $27 pour le dragage.

La dépense sur la chaussée a été limitée à $730.56 et faite comme suit: on a nivelé les pentes raides sur le côté en élevant le terrain à partir du rivage; les côtés des coupes ont été finis en talus et on a fait un meilleur drainage du lit du chemin, la partie supérieure de la plate-forme de la chaussée en chevalets a été renforcée; la partie inférieure du caisson, à l'extrémité du quai de côté, a été remplie avec trois toises de pierre, et de gravier tirés du lit du chemin; on a posé 320 pieds de garde-corps avec de gros poteaux, dans les parties les plus dangereuses de la chaussée qui conduit au quai, et peinturé les dessus des poteaux, les joints, etc., de l'ouvrage construit l'année dernière et cette année pour les préserver contre l'effet de l'humidité et de l'eau.

Les travaux commencés au 1er août ont été suspendus le 30 octobre 1909.

SAINT-JEAN DESCHAILLONS (DRAGAGE).

Pendant et après la construction du quai actuel, à Saint-Jean Deschaillons, on a constaté que le chenal de l'approche était très peu profond à certains endroits, et qu'il n'y avait à la mer basse que quatre, six, neuf et dix pieds d'eau au lieu des 15 à 20 pieds et plus qui existaient auparavant.

Après un examen des lieux, on a trouvé que, lorsque le creusage du chenal des navires au Cap-à-la-Roche a été transféré par la commission du havre de Montréal au ministère des Travaux publics du Canada, vers 1889-90, les officiers préposés au dragage ont disposé dans cette localité les substances draguées, obstruant ainsi ce petit havre en laissant que 7 pieds d'eau là où il y avait anciennement une profondeur de 30 pieds, à 350 pieds de la marque de la mer haute.

L'année dernière, une drague du gouvernement devait être mise en opération autour du quai pendant les mois de juillet et août; cependant cette drague *Progress*

n'est arrivée à Saint-Jean Deschaillons que le samedi, le 2 octobre. L'ouvrage commença le lundi suivant, le 4, et la drague laissa l'endroit le 6 novembre suivant. Dans cette intervalle, on perdit cinq jours de travail pour réparer la chaudière et le mécanisme de la drague.

Si on retranche cinq dimanches et une fête légale (1er novembre) de la balance des 28 jours, il ne reste que 23 jours d'ouvrage pendant lesquels la drague a travaillé 152 heures ou 19 journées de 8 heures; le reste du temps a été pris pour apporter du charbon, déplacer la drague, attendre le retour du chaland qui charroyait les déblais, car il n'y eut à l'ouvrage qu'un chaland d'une capacité de 100 verges.

Les déblais enlevés, comprenant de la pierre cassée, déjà broyée dans les dragages précédents, du gravier, de la terre, du sable, formèrent 234 charges de chaland, ou 23,400 verges cubes; de cette quantité 4,946 verges de déblais furent jetées à côté de la drague. On a creusé six coupes de longueurs et profondeurs irrégulières, à cause de la formation de plusieurs monticules dans le fond du fleuve, donnant une longueur totale de 1,954 pieds, par huit pieds de profondeur et 50 pieds de largeur.

SAINT-JOSEPH DE LETELLIER.

Saint-Joseph de Letellier, dans la baie des Sept-Iles, sur la côté nord du fleuve Saint-Laurent, est situé dans le comté de Sagnenay, à 200 milles en bas de Tadoussac.

En 1908-09, on a construit à cet endroit un caisson de 40 x 30 pieds, sur une hauteur moyenne de 14 pieds, et environ 20 toises de pierre ont été placées dans ce caisson; mais vu l'époque avancée de la saison, celui-ci n'a pu être immergé en place.

Dépenses: $3,310.38.

Les travaux, exécutés durant l'exercice de 1909-10, comprennent la reconstruction du caisson commencé l'année précédente, le dit caisson ayant été endommagé par les glaces en hiver. Le quai a 25 pieds de hauteur, et il est pratiquement terminé; il y a 15 pieds d'eau à mer basse au bout de ce quai.

L'ouvrage commencé le 24 juillet a été discontinué le 21 septembre.

Dépenses: $2,000.44.

SAINT-LAURENT (ÎLE D'ORLÉANS).

Saint-Laurent est situé sur le côté sud de l'Ile d'Orléans, dans le comté de Montmorency, 10 milles en bas de Québec.

Dans le cours de l'année dernière, on a réparé certaines parties du plancher et du plan incliné du quai, ainsi que certains poteaux d'amarrage.

Dépenses durant l'exercice financier terminé le 31 mars 1910: $124.50.

SAINT-LIGORI.

Saint-Ligori, comté de Montcalm, est un village avec bureau de poste, situé sur les bords de la rivière appelée Lac-Ouareau, à 1 mille de la station de Montcalm du chemin de fer Canadian-Northern-Quebec. Il y a dans cet endroit une église, un couvent, trois magasins, un hôtel, deux beurreries, deux moulins à farine et un moulin à carder. Population de la paroisse: 1,170 habitants.

Le 4 novembre 1909, un contrat a été adjugé pour la construction d'un brise-glace en béton à Saint-Ligori.

La structure est en béton armé; elle a 30 pieds 8½ pouces dans sa plus grande longueur, par 8 pieds 1 pouce dans sa plus grande largeur, au fond, 22 pieds de long et 7 pieds de large, au sommet, par une hauteur de 13 pieds, avec un éperon de 90 degrés sur la face en haut du courant, ayant un fruit de 1 dans 2 depuis le fond jusqu'à 4 pieds du sommet, et se continuant de là verticalement et d'équerre; sur toutes les autres faces le fruit est de 1 dans 24.

L'ouvrage commencé au milieu de novembre dernier fut achevé le 4 décembre suivant.

SAINT-MARC.

Saint-Marc de Cournoyer, comté de Verchères, est un village avec bureau de poste situé sur la rivière Richelieu, à 9 milles de la station de Belœil sur le chemin de fer Grand-Tronc, 15 milles de Saint-Hyacinthe. Il y a dans cet endroit une église catholique, trois magasins, un moulin à scie, deux manufactures de portes et de châssis, etc., des fromageries et beurreries, un bureau de téléphone. Population: 950 habitants.

Le quai public, construit en 1901-02, et situé à 2 milles environ en haut du village, comprend:—

1. Une tête en pilotis, de 88⅓ pieds de longueur, 17 pieds de largeur dans les premiers 63 pieds en haut du courant, et 32½ pieds de largeur dans les autres 25 pieds; la face extérieure du quai est à 10 pieds au-dessus du niveau de la rivière, et il y a 9 pieds d'eau à l'extrême eau basse. Le plancher est en béton de 6 pouces, armé, suivant le procédé Clinton; le côté en haut du courant est protégé par un brise-glace de 2½ pieds plus haut que le plancher de la tête du quai;

2. Une chaussée d'accès en pierre de 100 x 20 jusqu'à 45 pieds; les côtés sont en talus de 1 dans 1 et protégés par des pierres perdues;

3. Un hangar à marchandises de 15 x 22 pieds.

En novembre 1909, des réparations peu importantes ont été faites à la chaussée d'accès, on a ajouté 5½ toises de pierre. Dépense: $36.

SAINT-MATHIAS.

Saint-Mathias, comté de Rouville, est un village avec bureau de poste et station de chemin de fer, le Vermont-Central, situé à 3 milles de Richelieu. Il y a dans cette paroisse une église catholique, un magasin et un moulin à scie. Population du village 300, de la paroisse 800 habitants.

Le quai public de Saint-Mathias, construit en 1902-03, comprend:—

1. Une tête en caisson à parements jointifs, de 9 pieds 2 pouces de longueur par 20 pieds de largeur pour une distance de 68⅔ pieds à partir d'en haut du courant, et 30 pieds dans les autres 22½ pieds; le brise-glace a un talus de 1½ dans 1;

2. Une chaussée d'accès en pierre, de 155 pieds de longueur et de 40 pieds de largeur, avec des côtés en talus de 1 dans 1 en pierres perdues;

3. Deux hangars à marchandises, dont l'un mobile, de 12 x 19 pieds, est placé sur le quai, et l'autre permanent, de 20½ x 26⅔ pieds est situé à 230 pieds du rivage en haut de la ligne de l'eau haute.

En septembre 1909, la chaussée en pierre, légèrement endommagée par la crue des eaux du printemps, a été réparée avec du gravier et du sable. Dépense: $31.60. L'ouvrage a été fait à la journée.

SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE.

Durant le dernier exercice financier, du mois de juillet à la fin d'octobre, la drague du ministère "*Progress*" a été mise en opération à Saint-Michel pour élargir et creuser le chenal depuis le quai jusqu'en eau profonde.

Afin d'assurer une profondeur uniforme dans le chenal, on a fait quatre tranchées continues, de 50 pieds de largeur, en commençant à 300 pieds de distance du bout extérieur du quai; les tranchées ont une longueur de 900 pieds.

La profondeur minima du chenal est de 9 pieds à la mer basse des grandes marées.

Les substance draguées se composent de sable et d'argile dur. Il y avait aussi plusieurs cailloux considérables, dont quelques-uns avaient une cubicité de 5 à 6 verges. L'enlèvement de ces cailloux a retardé beaucoup l'ouvrage.

La partie du chenal la plus rapprochée du rivage est encore à 7 pieds de profondeur, et il serait désirable qu'elle fut creusée de manière à avoir une profondeur uniforme de 9 pieds dans tout le chenal.

SAINT-MICHEL D'YAMASKA.

Saint-Michel d'Yamaska est un village avec bureau de poste situé dans le comté d'Yamaska, le long du chemin de fer Québec, Montréal et de la Rive Sud, à 10 milles de Sorel, et 3 milles environ en haut de l'écluse sur la rivière Yamaska; cette rivière, un des tributaires du Saint-Laurent, divise le village. Population: 1,575 habitants.

A partir du chemin public jusqu'à la rivière, on a acheté un lopin de terre, faisant partie des lots nos 36, 41 et 42 indiqués sur le plan cadastral de la paroisse.

Le quai construit à cet endroit comprend: un ouvrage en caissons à parements jointifs, mesurant 108 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 12 pieds de hauteur dans 47 pieds d'eau de profondeur; l'extrémité d'en haut du quai est protégée par un brise-glace, de 24 x 30 x 4 pieds.

Les travaux furent commencés le 29 septembre et discontinués le 3 décembre 1908, pour l'hiver. On les reprit le 26 mars 1909 et le quai avec l'approche furent complétés le 11 septembre 1909.

SAINT-NICOLAS.

Le montant de $2,850, voté pour les réparations du quai et des bâtisses du gouvernement, à Saint-Nicolas, comté de Lévis, fut dépensé, dans le cours de l'année dernière, pour renouveler le plancher d'un bout à l'autre du quai, ainsi que les solives où c'était nécessaire, on plaça aussi sur les parements deux rangs de pièces de bois, de 11 x 11 pouces, formant un garde-corps de 22 pouces de hauteur, ayant 19 pouces au-dessus du plancher.

La tête du quai, qui avait baissé de 12 pouces sur une longueur de 60 pieds, sur le coin nord-ouest, et de cinq pouces environ sur le coin nord-est fut redressée avec de nouvelles pièces, et on enleva les vieux matériaux brisés ou détériorés. Des madriers de pin, de 3 pouces, ont été placés sur la chaussée principale, et des madriers d'épinette, de 4 pouces, ont été posés à la tête du quai, là où les glaces s'étaient accumulées au printemps, la quantité totale de ces madriers représentent 25,650 pieds, M.P. Pour des réparations et des réfections, il a été employé 28,300 pieds, M.P., de pièces d'épinette, de huit, neuf, dix, onze et douze pouces carrés. On a renouvelé complètement le plan incliné mobile, de 41 pieds de longueur par 8 pieds de largeur; les solives sont en pin de 12 x 14 pouces, sur toute la longueur du plan incliné. Comme sur la structure de soutènement en caissons, de 136 pieds de longueur, de l'est à l'ouest, le long de la chaussée conduisant au quai, le plancher, de 6 à 7 pieds de largeur, empiétait sur la largeur du chemin, et de plus était en mauvais état, il fut décidé d'enlever ce pavé, d'en remplir l'espace avec un terrassement de pierre et de terre sur une épaisseur de trois pieds; sur ce terrassement on plaça de nouvelles traversines et longrines et l'on construisit un nouveau trottoir, de trois pieds de largeur en madriers de pin.

Avant de commencer ce dernier ouvrage, des tranchées avaient été ouvertes depuis le pied de la côte en travers de la chaussée, et on avait posé trois canaux de drainage en bois pour écouler l'eau descendant de la falaise et inondant le chemin; l'eau se rend à la grève au moyen d'ouvertures laissées dans le mur de soutènement. Le chemin a été exhaussé, nivelé au profil requis avec de la pierre concassée, de la terre et du gravier, et mis en bon état. Une montée assez raide a été coupée vers la moitié sur une épaisseur de 4 pieds et réduite graduellement à rien des deux côtés, à 56 pieds

du centre, ce qui forme une coupe moyenne de deux pieds par 112 pieds de longueur et 18 pieds de largeur, la terre enlevée a été employée pour niveler le terrain autour du quai. En tout, 104 verges cubes de pierre ont été placées dans l'ouvrage.

Pour empêcher l'écroulement de la grande étable, appartenant au gouvernement, à cause du mauvais état des pièces de fondation, posées sur des piliers en pierre, il a été nécessaire de renouveler plusieurs longueurs de ces pièces de bois, ainsi que les solives, les traverses et certaines parties du plancher.

Certaines réparations très urgentes ont été aussi faites pour combiner ensemble le magasin et la salle d'attente, cette dernière ayant servi de logement dans les années précédentes.

L'étable est une grande bâtisse de 24 x 100 pieds, ayant une double rangée de stalles pour les chevaux et les autres bestiaux qui sont amenés aux bateaux pour le marché; ces bateaux arrêtent au quai à toutes les heures.

La bâtisse a besoin encore de grandes réparations.

Deux poteaux d'amarrage ont été enlevés; les sommets de tous les poteaux ont été protégés au moyen de tôle et de peinturage, tout le garde-corps du quai a été peinturé.

Il a été employé 40 gallons de goudron partout où c'était nécessaire pour empêcher le bois de se détériorer.

L'ouvrage commencé le 1er juin fut suspendu le 21 septembre 1909.

SAINT-PAUL, ÎLE-AUX-NOIX.

Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix, comté de Saint-Jean, est un village avec bureau de poste, situé sur le bord de la rivière Richelieu, à 2½ milles de Stotsville sur le chemin de fer Grand-Tronc; il y a un port à l'Ile-aux-Noix. La localité est fréquentée par les amateurs du sport, de la pêche et de la chasse. Le village a une église catholique, deux magasins, un hôtel, une beurrerie et une fromagerie, un bureau de téléphone Bell. Population de la paroisse: 600 habitants.

Le quai du gouvernement à Saint-Paul de l'Ile-aux-Noix, construit en 1897-98, comprend:—

1. Une tête en caisson, de 61 pieds de longueur par 32 pieds de largeur et 17 pieds de hauteur à la face extérieure, où il y a 9½ pieds d'eau au bas niveau de la rivière;

2. Une approche en chevalets, de 156 pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec un garde-corps sur les deux côtés;

3. Une culée en pierre et en terre, de 98½ pieds de longueur par 20 pieds de largeur, avec talus de 1 dans 1 sur les côtés et à l'extrémité extérieure;

4. Un hangar à marchandises, de 16 x 20 pieds à l'extrémité de la tête du quai, en bas du courant, et une grue permanente.

Aux mois de juillet et août 1909, on a réparé la chaussée entre le quai et le chemin public. Dépenses: $111.40.

L'ouvrage a été fait à la journée.

SAINT-SIMÉON.

Saint-Siméon, comté de Charlevoix, est une paroisse située sur la côte nord du fleuve Saint-Laurent, 107 milles en bas de Québec.

Pendant le dernier exercice financier, la tête du quai a été solidement assujettie au reste de l'ouvrage au moyen de quatre tirants en fer, de 1½ pouce de diamètre.

La tête du quai, qui n'est protégée par aucun lambrissage de bois franc a été endommagée par les glaces, dans le cours de l'hiver dernier; on y a remédié temporairement en plaçant, autour de la face et des côtés, des défenses en orme dur, de 10

pouces carrés, longues de 25 pieds; ces défenses ont été posées doubles à 4 pieds de distance entre chaque paire.

Sur la bâtisse de la salle d'attente, une cheminée neuve a été construite. On a fait aussi quelques menues réparations au plancher du quai, au plan incliné mobile, à la bâtisse du fret et de la salle d'attente. L'approche du quai a été améliorée. Les travaux commencés le 8 septembre ont été achevés le 16 octobre 1909.

Dépenses totales durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $2,080.85.

SAINT-SULPICE.

Saint-Sulpice, comté de L'Assomption, est un village avec bureau de poste, situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à 24 milles en bas de Montréal, 8 milles de L'Assomption, sur la ligne du chemin de fer Canadian-North-Quebec. Il y a dans cette localité une église catholique, deux magasins et un hôtel. Population: 650 habitants.

Le quai de Saint-Sulpice, acheté de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario, en 1907, reconstruit et agrandi depuis, est placé au pied d'un chemin qui se rend à L'Assomption, et 1½ mille au sud-ouest de l'église paroissiale. Il comprend:—

1. Une tête en caisson, de 87½ pieds de longueur au fond, et 78¾ pieds, au sommet à cause du brise-glace, par 30 pieds de largeur en haut du courant et 40 pieds de largeur, en bas du courant, et 20 pieds de hauteur dans une profondeur d'eau de 8 pieds au niveau de l'eau basse du fleuve;

2. Une approche en caissons, de 139 pieds de longueur par 21½ pieds de largeur, avec un brise-glace sur toute la longueur de l'approche;

3. Un lopin de terre contigu au quai, s'étendant au chemin public, d'une forme irrégulière et donnant une superficie de 4,575 pieds carrés.

Sur le montant voté en 1909-10, une somme de $852.50 a été payée pour le lest de pierre fourni l'automne dernier. La balance de $1,181.75 a servi à améliorer l'approche. Ces travaux ont été faits à la journée durant les mois de mars, avril et septembre 1909.

SAINT-ZOTIQUE.

Saint-Zotique, comté de Soulanges, se compose d'un village avec bureau de poste et d'une paroisse; il est situé sur le bord du Saint-Laurent, à 2 milles de la Jonction du Coteau; c'est une station du chemin de fer Grand-Tronc. Le village contient deux magasins, deux hôtels et un bureau de télégraphe. Population: village 400, paroisse 1,000 habitants.

Le quai de Saint-Zotique, construit en 1881-84, agrandi et réparé plusieurs fois depuis, comprend actuellement:—

1. Une tête en caissons, de 132 pieds de longueur, y compris le brise-glace, par 24 pieds de largeur, immergée dans 10 pieds d'eau au bas niveau du fleuve.

2. Une approche en caissons et travées, de 12 pieds de largeur et de 1,082 de longueur, il y a 25 caissons reliés par des travées; la substructure des caissons est à parements clos, la superstructure est en béton, et les travées sont en acier.

Au mois d'octobre 1909, le garde-corps en tuyaux de fer, acheté au printemps précédent, a été mis en place et des réparations peu importantes ont été faites.

Dépenses: $245.61.

SOREL.

Sorel, ville incorporée et chef-lieu du comté de Richelieu, est située sur la rive droite de la rivière Richelieu, à la tête du lac Saint-Pierre, 52 milles au nord-est de

Montréal, et 33 milles de Saint-Hilaire, le chemin de fer Québec, Montréal et Sud passe dans la ville.

Sorel contient une usine à gaz, un aqueduc, un palais de justice, une prison, une magnifique place de marché, des manufactures d'engins, de chaudières, de machines pour moulins(, de scies, de poêles, d'instruments aratoires, de grilles pour les chaudières de bateaux à vapeur, de portes et de châssis, des tanneries, des briqueteries, trois imprimeries de journaux anglais et français, deux succursales de banques, 18 hôtels, des églises catholiques et anglicanes, deux collèges catholiques, une école modèle protestante, un couvent, un hôpital, un orphelinat, des bureaux de télégraphe, de téléphone et de messageries, et environ 50 magasins. Population (recensement de 1901): 7,057; en 1907 la population était estimée à 8,500 habitants.

Un contrat fut adjugé le 7 août 1907 à M. J. E. Beauchemin, de Sorel, pour la construction de caissons en avant du quai érigé en 1901-05; cet ouvrage a été co tinué cette année. L'entreprise, dont le prix est de $125,000, comprend:—

1. La construction de six caissons à parements jointifs, de 18 à 40 pieds de largeur, au sommet, par 41 pieds de hauteur, sur une longueur de 687 pieds, y compris le remplissage nécessaire;

2. Du dragage jusqu'à 30 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse, pour la fondation des caissons ci-dessus mentionnés, comprenant une assise en pierre de 5 pieds de profondeur, de 40 à 62 pieds de largeur;

3. Le posage de 1,116 verges cubes de pierre pour faire un mur de revêtement à l'extrémité nord-est de la vieille structure sur le Saint-Laurent.

Au mois d'août 1908, un montant additionnel de $37,839.20 fut accordé à l'entrepreneur pour certains changements dans le plan original. Les caissons, au lieu de reposer sur une fondation en pierre de 5 pieds, seront posés sur quatre rangs de pilotis enfoncés de 25 à 35 pieds dans le fond; le premier rang étant placé immédiatement en dessous des parements, les deuxième et troisième rangs, étant espacés de 5 pieds, et le dernier rang placé de 8 à 10 pieds du troisième rang des pilotis, formant en tout 1,374 pilotis enfoncés dans chaque rang à 2 pieds de distance les uns des autres, d'axe en axe.

A la fin de mars 1910, tous les caissons étaient immergés en place, et construits jusqu'au sommet; la moitié de ces caissons étant entièrement remplie de pierre, l'autre moitié était remplie jusqu'au niveau de l'eau basse.

La dernière estimation, faite le 20 novembre, et certifiée, représentait: $140,-909.45.

TADOUSAC (QUAI).

Tadousac, ou l'Anse à l'Eau, chef-lieu du comté de Saguenay, est situé sur le côté nord-est de la rivière Saguenay, à 5 milles environ de son embouchure. C'est une place d'eau très fréquentée pendant l'été par les touristes et les convalescents. Le village contient trois églises, dont l'une est la plus ancienne du Canada, quatre hôtels et plusieurs magasins, un bureau de télégraphe, plusieurs jolies villas, un établissement de pisciculture construit par le ministère de la Marine et des Pêcheries.

Pour les détails de la construction et des réparations générales, voir le rapport des Travaux publics de 1904.

Depuis 1904 jusqu'à 1907-08 des réparations peu importantes ont été faites au quai.

En 1908-09, on a pavé la chaussée sur une longueur de 250 pieds, et réparé 600 pieds de trottoirs. Le plancher du quai a été aussi réparé, le quai entouré d'un lambrissage sur une longueur de 80 pieds; le toit du hangar à marchandises, et une voie ferrée a été posée sur la promenade qui conduit au réservoir des saumons.

Dépenses: $500.76.

En 1909-10, quelques réparations peu importantes ont été faites au quai, et on a renouvelé les câbles en fil de fer du plan incliné.

Dépenses: $126.88.

L'ouvrage a été exécuté à la journée, du mois de mai au mois d'août, comprenant 103¾ jours de travail.

TADOUSAC (HAVRE).

Tadousac, chef-lieu du comté de Saguenay, est situé sur le côté est de l'entrée de la rivière Saguenay, dans une baie entre la Pointe-Rouge et la Pointe de L'Islet. La baie, dont la grève est sablonneuse, a une largeur d'environ 1 mille et un tiers de mille de profondeur; les vaisseaux y jettent l'ancre dans 7 à 18 brasses d'eau sur un fond d'argile.

Le havre est considéré comme très sûr dans toutes les directions; les vaisseaux viennent fréquemment s'y abriter pendant les tempêtes.

La Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario possède un magnifique hôtel à Tadousac en face de la baie, qui est très achalandé.

En 1908-09, un montant de $5,000 fut voté pour la construction d'un quai.

On acheta une certaine quantité de bois à même ce montant.

Dépenses: $376.20.

En 1909-10, la somme de $2,000 a été prise sur le crédit voté pour les "Havres de Québec" pour acheter le bois nécessaire au quai projeté.

Dépenses: $1,718.87.

VAL DES BOIS.

Le Val des Bois est un village situé dans le comté de Labelle, en haut de High-Falls, au pied de la partie navigable de la deuxième section (18 milles de longueur) de la rivière du Lièvre.

Le débarcadère flottant, construit à cet endroit en 1908, a été inspecté et mis en sûreté durant les inondations du printemps; les dépenses ont été de $7.

VILLE-MARIE.

Ville-Marie, comté de Pontiac, est un centre agricole important, situé dans la Baie-des-Pères, sur le lac Témiscamingue; c'est un point d'arrêt pour les bateaux qui transportent les passagers et le fret sur ce lac. Comme il n'y a pas encore de communication par voie ferrée, des débarcadères pour les bateaux sont indispensables.

L'inondation du printemps a causé de légers dommages au quai public. On a chargé de pierre le plancher de l'approche pour l'empêcher de flotter durant l'inondation, et cette pierre a été ensuite enlevée, après que l'eau eut baissée. Le gouvernement n'a rien déboursé pour cet ouvrage; car il a été fait gratuitement par la Compagnie de navigation de Témiscamingue, et les citoyens de la ville.

La somme de $15.43 a été dépensée pour réparer (28-30 juin) l'approche du quai, près du rivage, sur une longueur de 80 pieds, et la chaussée d'accès, endommagées toutes deux pendant l'inondation.

Au mois de mars (21-29) 1910, on a continué les réparations de l'approche intérieure, endommagée par la crue des eaux en 1909, et des défenses ont été ajoutées pour améliorer la façade du quai. L'ouvrage, exécuté à la journée, a coûté la somme de $107.59.

WOODMAN'S-BEACH.

Woodman's-Beach, comté de Bonaventure, est situé sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs, 4 milles environ à l'est de New-Richmond; c'est un lieu de réunion pour les pêcheurs.

Afin de favoriser les pêcheurs en leur fournissant un abri pour leurs vaisseaux, on a construit à cet endroit, en 1908-09, un petit brise-lames, de 70 pieds de longueur, 14 pieds de largeur par 9 pieds de hauteur.

L'été dernier, ce brise-lames a été prolongé de 20 pieds par 14 pieds de largeur et 8 pieds de hauteur. Cet ouvrage a coûté $149.68; c'est une structure en bois rond, lestée de pierre.

Les travaux furent commencés le 19 juillet et terminés le 25 du même mois; l'ouvrage a été fait à la journée.

PROVINCE D'ONTARIO.

ARNPRIOR.

Arnprior (population de 4,500), comté de Renfrew-sud, est situé à l'embouchure de la rivière Madawaska, sur la rive sud du lac des Chats, qui est une expansion de la rivière Ottawa et qui est navigable sur une distance de 30 milles.

A sa session de 1908, le Parlement vota un crédit de $4,000 pour la construction d'un quai public à cet endroit et un règlement ayant été passé transférant le vieux quai à la Couronne, l'ouvrage fut commencé le 12 octobre 1908. Les piliers furent trouvés trop pourris pour reconstruire, et l'ouvrage fut discontinué le 19 octobre après que la somme de $874.63 eut été dépensée. Plus tard, on a désigné un autre quai. Le crédit de $3,125.37 étant tombé par préemption, on autorisa, le 15 juin 1909, une somme de $2,000 et l'ouvrage fut commencé, sur la nouvelle structure en béton armé, le 22 septembre et continué jusqu'au 7 janvier, en faisant le travail à la journée.

Pendant ce temps, on autorisa une autre somme de $3,100 et le 26 février 1910 on augmenta le crédit de $2,500.

L'ouvrage a été commencé le 28 février, et était à peu près complété le 1er avril.

Le quai est en béton armé sur pilotis, a 126 pieds de long et 8½ pieds de hauteur. La face du débarcadère a 72 pieds de long (y compris le brise-glace) et donne un tirant d'eau de 9 pieds. Tous les pilotis sont renforcés sons l'eau.

Dépense, 1909-10: $6,615.58.

BARRIE.

Barrie, dans le comté de Simcoe, est situé sur la baie Kempenfeltd, un bras du lac Simcoe, à 66 milles au nord-ouest de Toronto.

Le 26 juillet dernier, on a autorisé la dépense de $25 pour réparer le quai à la journée.

L'ouvrage a été commencé le 7 d'août et complété le 14.

Les travaux consistaient à renouveler des parties du plancher et de la moise sur environ 20 pieds sur le côté est du quai.

On a employé 225 pieds de pruche et 25 livres de fer.

Dépense totale en 1909-10:—

Main-d'œuvre et surveillance..	$19 50
Matériaux..	5 50
	$25 00

BELLE-RIVER.

Belle-River, dans le comté d'Essex, est un village prospère situé sur le côté sud du lac Saint-Clair et sur la division London et Windsor du Grand-Tronc, à 93 milles de London et 17 milles de Windsor. C'est un établissement français d'environ 1,000 habitants. C'est un port de refuge pour les vaisseaux d'un faible tirant traversant le

lac Saint-Clair. Le trafic du port consiste principalement à importer du sable, du gravier, du bois et autres matériaux de construction. Il y a aussi plusieurs pêcheurs.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $250 pour réparer, à la journée, le pilotage jointif, etc.

L'ouvrage, exécuté entre le 13 et le 25 septembre, consistait à construire 81 pieds linéaires de pilotage jointif, à l'extrémité de terre et sur le côté est du port. On a enfoncé des pilotis de support en chêne, de 12 pieds de long, espacés de 6 pieds et couronnés avec des pièces de 4 x 8 pouces, contre lesquelles le palplanche est enfoncé et fermement assujetti.

Ce pilotage a arrêté l'érosion du chemin, voisin du quai.

On a aussi fait d'autres petites réparations au pilotage jointif.

Tout le bois nouveau a reçu deux couches de carbolineum avenarius au-dessus du niveau de l'eau.

On croit que les bateaux de fret et de passagers, faisant le trajet entre Chatham et Détroit arrêteront tous les jours à ce point, lorsqu'un bassin de virement aura été construit, à l'extrémité du large du pilotage jointif, sur le côté est du port.

On a employé 2,022 pieds de bois, 144 pieds linéaires de pilotis en cèdre et 700 livres de fer.

Dépense totale, 1909-10: $246.35.

BEWDLEY.

Bewdley, dans le comté de Northumberland, est situé à l'extrémité ouest du lac Rice et est un village d'environ 50 habitants. C'est le centre d'un riche district agricole.

Le 15 juin dernier, on a autorisé la dépense de $1,000 pour achever le quai, à la journée, et le 24 décembre, une autre somme de $400 a été autorisée.

L'ouvrage, commencé le 9 juillet et continué jusqu'au 31 mars, consistait à enfoncer 56 pieds de pilotis sur le côté sud, et à construire une approche en pierre, de 30 pieds de large au rivage et 20 pieds là où elle se joint au quai, ayant une longueur de 66 pieds sur le côté nord et 56 pieds sur le côté sud.

On a employé 158 pilotis en chêne, 466 pieds de chêne, 7,761 pieds de pin, 321½ cordes de pieux et 1,355 livres de fer.

Dépense totale, 1909-10:—

Main-d'œuvre et surveillance..	$ 619 52
Matériaux..	777 88
	$1,397 40

BLIND-RIVER.

Blind-River est un village situé sur le chenal nord du lac Huron, dans le district d'Algoma, et est une gare du chemin de fer Pacifique-Canadien. L'industrie forestière est pratiquée sur une grande échelle à cet endroit. Population, environ 2,800 âmes.

Le 16 septembre dernier, on a autorisé une dépense de $4,000 pour réparer le quai, à la journée, ouvrage rendu nécessaire par la destruction de l'entrepôt, d'une partie du quai et de l'approche par le feu.

L'ouvrage a été commencé le 20 septembre, suspendu le 23 novembre jusqu'au 1er février, et complété le 22 mars.

Les travaux consistaient à reconstruire l'entrepôt, de 140 pieds de long sur 40 de large, à en renouveler la fondation et certaines parties du chemin d'accès et à faire de légères réparations au plancher.

On a employé 70,000 bardeaux, 82,211 pieds de pruche, 22,088 pieds de pin et 3,096 livres de fer.

Dépense totale, 1909-10:—

Main-d'œuvre et surveillance..	$1,669 75
Matériaux..	2,191 69
	$3,861 64

BOWMANVILLE.

Bowmanville, dans le comté de Durham, est situé sur la côte nord du lac Ontario, à 43 milles de Toronto, sur la voie principale du Grand-Tronc entre Toronto et Montréal. Population, 2,800 âmes.

Ce port a été construit par la municipalité et consiste en deux jetées parallèles à l'embouchure d'une petite crique. La jetée ouest a 800 pieds de long et 30 de large, sauf à l'extrémité du large où elle a 60 pieds de large sur une longueur de 240 pieds.

La drague *Sir Richard*, du ministère, a été engagée à cet endroit du 6 septembre au 6 novembre, et a enlevée 23,000 verges cubes de déblais, mesure de chaland, a amélioré le chenal entre les jetées et les approches.

BROCKVILLE.

Les ruines des vieux quais du traversier du chemin de fer Pacifique-Canadien, à l'extrémité sud-ouest du dock du charbon; la vieille cale du traversier des chars, et un vieux caisson, à l'extrémité sud du nouveau quai, ont été enlevés. On a aussi creusé jusqu'à une profondeur de 14 pieds au quai de la *Canada Coal Co.*, sur les deux côtés de la vieille jetée renfermant la baie Tunnel, le long du devant du quai des bateaux et voisin du quai de l'aqueduc.

BRUCE-MINES.

Bruce-Mines, dans le district d'Algoma, est situé sur la côte nord du lac Huron, à 45 milles au sud-est de Sault-Sainte-Marie. Population, 300 âmes.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $800 pour réparer le quai, à la journée.

L'ouvrage a été commencé le 1er mars et complété le 7 de mars. Il consistait à enfoncer un pâté de pilotis sur le coin nord-est du quai et à les assujettir fermement ensemble avec des bandes en fer, et à couvrir l'approche avec du gravier.

On a employé 73 verges cubes de gravier, 5 pilotis et 300 pieds de bois.

Dépense totale, 1909-10:—

Main-d'œuvre et surveillance..	$ 50 75
Matériaux..	76 36
	$127 11

BURK'S-FALLS.

Burk's-Falls, dans le district de Muskoka, est un village de 700 habitants, situé sur la rivière Magnetawan, sur la voie du Grand-Tronc, à 56 milles de North-Bay.

Le 8 juillet, on a autorisé une dépense de $450 pour améliorer le quai, à la journée.

L'ouvrage a été commencé le 19 d'août et complété le 15 octobre. Il consistait à construire une salle d'attente de 20 x 20 pieds, ajoutée à l'entrepôt du gouvernement, et à construire une plate-forme couverte, de 5 pieds de large, conduisant du quai à la plate-forme du chemin de fer. La structure a reçu deux couches de peinture.

On a employé 2,916 pieds de pruche, 500 de merisier, 2,700 d'épinette, 300 de pin, 164 de cèdre et 219½ livres de fer.

Dépense totale, 1909-10:—

Main-d'œuvre et surveillance	$154 00
Matériaux	287 03
	$441 03

BURLEIGH-FALLS.

Burleigh-Falls est situé sur la route du canal de la vallée de Trent. Il y a une glissoire avec jetées directrices, etc., à cet endroit, dont le ministère tire un revenu.

La somme de $100 a été dépensée pour entretenir ces glissoires durant l'année.

BURLEIGH-FALLS.

Burleigh-Falls, dans le comté de Peterborough, est une place d'été située à la tête des eaux du lac Stoney.

Le 8 janvier, on a autorisé une dépense de $550 pour réparer le quai à la journée.

L'ouvrage, commencé le 20 janvier et complété le 12 de mars, consistait à replacer la superstructure qui avait été remuée par la glace, à en lambrisser la façade, à remplir toute la structure avec de la pierre, et à faire toutes les réparations nécessaires.

On a employé 289 livres de fer, 3,278 pieds de pin et 40 verges cubes de pieux. La pierre pour le remplissage a été fournie gratis.

Dépense totale, 1909-10:—

Main-d'œuvre et surveillance	$386 50
Matériaux	159 20
	$545 70

BURLINGTON-CHANNEL.

Le chenal Burlington, dans le comté de Wentworth, n'est qu'une tranchée creusée à travers un marais qui sépare le lac Ontario d'une grande étendue d'eau appelée la Baie-Burlington, permettant ainsi aux vaisseaux de se rendre aux quais de la cité de Hamilton. On a érigé un pont tournant au-dessus du chenal. La tranchée a 120 pieds de large et sur le côté nord il y a une jetée en caissons de 2,326 pieds de long et une jetée de 2,722 pieds de long sur le côté sud, 2,210 pieds de laquelle sont en caissons et en pilotis et 512 pieds avec une substructure en caissons et en pilotis et une superstructure en béton ayant une largeur variant de 23 à 40 pieds à l'extrémité du large. La partie en caissons de cette jetée a 23 pieds de large. Le ministère de la Marine et des Pêcheries a érigé un phare en béton sur l'extrémité est ou du large de la jetée sud.

Le 10 mai, on a autorisé une dépense de $500 pour réparer, à la journée, le pilotage à l'extrémité ouest de la jetée sud.

L'ouvrage a été commencé le 31 mai, continué jusqu'au 26 juin, repris le 1er décembre et complété le 28 janvier. Il consistait à redresser la ligne du pilotage de la façade sur le côté du chenal, et à le renforcer, là où c'était nécessaire, au moyen de fortes tiges en fer traversant la jetée. On a employé 1,000 pieds de pin et 2,335 livres de fer.

Le 21 septembre, on a autorisé la construction d'un trottoir en béton devant coûter $150, le travail étant fait à la journée. Cet ouvrage a été exécuté pendant le mois d'octobre sous la surveillance du gardien du pont, et consistait en la construction d'un trottoir en béton de 157½ pieds, dont 118 pieds a 6 de large et 30 pieds a 3 de large: une approche à la maison du gardien de 90 pieds carrés et une traverse de 30 pieds carrés ont aussi été construites.

A sa dernière session, le Parlement a voté un crédit de $50,000 pour la reconstruction de la jetée sud, et le 27 mai on donna autorité de faire les travaux à la journée.

L'ouvrage, commencé le 8 juin et arrêté pour la saison le 20 décembre, consistait à construire une nouvelle superstructure en béton, de 400 pieds de long et variant en largeur de 23 pieds 10 pouces à 28 pieds, avec un parapet le long du côté sud sur lequel on a posé une rampe. La superstructure a été placée sur la fondation en pilotis et sur une nouvelle fondation en caissons, là où c'était nécessaire. Cet ouvrage est contigu à la partie construite l'an dernier.

On a employé 63,557 livres de fer, 2,102 barils de ciment, 110,429 pieds de pruche et de pin, 2,250 verges cubes de sable et de gravier, 3,781 verges cubes de pierre 3,914 pieds linéaires de pilotis de chêne et d'épinette rouge et 2,112 pieds, M.P., de chêne.

CAP-CROKER.

Cap-Croker, dans le comté de Bruce, est une réserve sauvage située sur la côte ouest de la baie Georgienne, à 15 milles au nord-est de Wiarton. Population, 200 âmes.

Le 7 d'août, on donna autorité de dépenser la somme de $2,582.67, dont $2,000 ont été contribués par le ministère des Affaires Sauvages et le reste par ce ministère, pour compléter, à la journée, le prolongement du quai.

L'ouvrage, exécuté entre le 14 d'août et le 30 septembre, consistait à achever un prolongement du quai au Portage, ayant 80 pieds sur 20, et composé de caissons à parements jointifs remplis avec de la pierre. ;

On a employé 3,256 livres de fer, 5,000 pieds d'épinette rouge, 100 de pin et 2,595 de cèdre.

Dépense totale, 1909-10:—

Main-d'œuvre et surveillance....................	$ 822 76
Matériaux............................	585 58
	$1,408 34

COBOURG.

Cobourg, dans le comté de Northumberland, est une grande ville sur la rive nord du lac Ontario, sur la ligne principale du chemin de fer Grand-Tronc, à 66 milles à l'est de Toronto. Le gros traversier, *Ontario No. 1,* fait le trajet entre ce port et Charlotte, N.-Y., pendant toute l'année, emportant au Canada une grande quantité de charbon pour le chemin de fer Grand-Tronc. Il transporte aussi un grand nombre de passagers. Cobourg est aussi un port d'arrêt pour les bateaux faisant le trajet entre Toronto et Montréal.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $60,000 pour le prolongement des brise-lames, le dragage, etc., et le 14 d'août, on donna autorité de dépenser le montant.

Le 18 d'août 1908, un contrat fût accordé à la *Randolph McDonald Co.,* au montant de $139,000 pour allonger le brise-lames ouest de 350 pieds et le brise-lames est de 425 pieds.

Le prolongement du brise-lames ouest est pratiquement complété, ainsi que la substructure du brise-lames est; un caisson a été immergé et l'autre est presque prêt à l'être. Ces caissons ont 106 pieds de long, 35 de large au fond et 30 sur le sommet.

Le 28 juin, on donna autorité de dépenser $10,000 pour le dragage, l'ouvrage devant être exécuté par W. E. Phin, à raison de 15 centins par verge cube, mesure de chaland.

Cet ouvrage a été commencé le 29 juin et terminé, pour la saison, le 7 d'août. Il consistait à approfondir et élargir le chenal et les abords. On a enlevé 66,814 verges cubes de déblais.

Il fut nécessaire de maintenir une lumière sur la jetée du centre, dont une partie est détruite, et M. R. B. Stott en était le gardien.

On a enlevé une défense en chêne qui obstruait la navigation.

Environ 13 vieux pilotis qui étaient un danger pour les vaisseaux, ont été enlevés le long du côté ouest de la jetée est.

Dépense totale, 1909-10: $65,957.55.

COLBORNE.

Colborne, dans le comté de Northumberland, est situé sur la côte nord du lac Ontario, à environ 14 milles à l'est de Cobourg. Population, 1,000 âmes.

Le 1er de juin, on donna autorité de dépenser la somme de $200 pour réparer, à la journée, le quai et l'approche.

L'ouvrage a été commencé le 17 juin et complété le 12 juillet. Il consistait à placer des grandes pierres pour former un parapet sur le côté du lac, sur toute la longueur de l'approche qui a 350 pieds de long, et à renouveler le plancher du quai là où c'était nécessaire.

La pierre employée dans cet ouvrage a été prise dans le voisinage et n'a rien coûté.

Dépense totale, 1909-10: $200.

COLLINGWOOD.

Collingwood est situé sur le côté sud de la baie Georgienne, dans le canton de Nottawasaga, comté de Simcoe, à 94 milles de Toronto par voie ferrée. C'est à cet endroit que les chemins de fer Northern et Hamilton et North-Western ont leurs terminus. L'industrie de la construction des navires de toutes sortes s'y fait sur une grande échelle, ainsi que le commerce de grain et de bois; c'est le port d'où partent les steamers pour Owen-Sound, Sault-Sainte-Marie, Parry-Sound, etc. La population est de 5,000 habitants.

On n'a exécuté aucun ouvrage pendant la saison, sauf l'inspection de l'enlèvement du bâtardeau au bassin de radoub n° 2.

Dépense totale, 1909-10: $91.

CUMBERLAND.

Le village de Cumberland, comté de Russell, est situé à 20 milles en aval d'Ottawa, à 2 milles au sud de la jonction Buckingham, sur le chemin de fer Pacifique-Canadien. Le quai public, construit en 1905, sert au service régulier du traversier et au trafic considérable des bateaux de fret et de passagers faisant le service sur la rivière Ottawa.

Pendant les hautes eaux du mois de mai dernier, le quai était submergé. Afin de maintenir le trafic, un trottoir temporaire fut posé et on a exécuté des petites réparations.

CURTIS-LANDING.

Curtis-Landing, dans le comté de Northumberland, est situé sur la rive sud du lac Rice, à environ 15 milles de Cobourg.

Le 28 juin, on a donné autorité de dépenser $25 pour réparer, à la journée, l'approche au quai, mais on n'a pas exécuté l'ouvrage parce que c'est l'intention des résidents de demander des travaux plus considérables.

Aucune dépense n'a été faite.

DAWSON-POINT.

Dawson-Point est un point d'arrêt sur le lac Témiscamingue près de Haileybury, dans le district de Nipissing.

Le quai a été endommagé par les eaux hautes et on l'a réparé, à la journée, les 25 et 26 mars 1910. On a reposé la pierre perdue le long de l'approche et réparé le lambris.

Dépense: $30.

FENELON-FALLS.

Fenelon-Falls, dans le comté de Victoria, est situé sur la route du canal de la vallée de trent. Il y a à cet endroit des glissoires qui sont une source de revenu pour le ministère.

On a dépensé la somme de $100 pour entretenir ces glissoires durant l'année.

FORT-WILLIAM.

Rivière Mission, quai.

On a demandé des soumissions et le 11 mai, un contrat fut accordé pour la fourniture de 5,323,648 pieds, M.P., de bois pour la construction de quais sur la rivière Mission. Jusqu'au 31 mars, il avait été livré 4,106,438 pieds, et on avait payé $83,-155.29.

On demanda des soumissions pour la construction de quais à l'embouchure de la rivière.

Le 7 septembre, on accorda un contrat pour la construction de 4,906 pieds linéaires de caissons, avec sommet en béton.

L'ouvrage a été commencé le 26 août et se continu. Vingt-deux caissons sont complétés jusqu'à une hauteur de 19 rangs et on procède à construire la balance. Aussitôt que le site de ces caissons sera dragué, on les immergera en position.

La dépense sur les quais durant 1909-10 s'est élevée à $75,991.04.

Généralement.

On a marqué, au moyen de poteaux en fer, les coins de tous les terrains expropriés pour élargir la rivière.

Pendant l'hiver, on a pris des sondages précis du havre, et 22,000 sondages ont été enregistrés et couchés sur plans. L'ouvrage a été commencé le 13 décembre et complété le 19 mars.

GODERICH.

Goderich, le chef-lieu du comté de Huron, est situé sur la côte est du lac Huron, à l'embouchure de la rivière Maitland, à environ 88 milles de Sarnia et 63 milles de London. C'est le terminus des embranchements des chemins de fer Grand-Tronc, Buffalo et Goderich, Guelph et Goderich et du Pacifique-Canadien. Population, 6,000 âmes. C'est une place d'été populaire, et une ville progressive où il y a plusieurs industries. Dans le port, se trouve une des plus grandes minoteries du Canada, dont la capacité est de 1,200 barils par jour. En 1906, on a complété un élévateur à grain, d'un genre tout à fait moderne, en béton armé, d'une capacité d'un demi-million de minots, et on doit maintenant construire une allonge pouvant contenir un demi-million de minots de plus. La *Western Canada Flour Mills Co.* doit aussi construire un élévateur moderne, ayant une capacité d'un demi-million de minots. C'est un port douanier où trois lignes de bateaux arrêtent régulièrement durant la saison. Le transport du grain augmente rapidement, environ 8,214,782 minots ayant été reçus de Port-Arthur et Fort-William. Beaucoup de charbon, dormants, rails d'acier, bois

de construction, etc., sont débarqués dans ce port. Le nombre des vaisseaux s'est élevé à 191, ayant un tonnage de 151,449 tonnes. C'est à peu près le seul port de refuge pour les vaisseaux d'un fort tirant sur la côte est du lac Huron, et c'est un excellent point de distribution pour les marchandises apportées de l'Ouest. Le Pacifique-Canadien a signifié l'intention d'établir une ligne de steamers faisant le service régulier à ce port.

Le plus fort tirant des bateaux, qui entrent dans ce port, est de 19 pieds 6 pouces. A cause de l'eau basse des saisons 1908 et 1909, et de l'abaissement du lac Huron, il a été nécessaire d'abaisser le zéro de l'échelle pour tout dragage devant être exécuté à cet endroit; le niveau établi est à 578.50 au-dessus de la marée moyenne, à New-York, niveau en usage par le ministère des Etats-Unis en établissant les niveaux sur les lacs.

A la dernière session du Parlement, on a voté la somme de $5,350 pour réparer les jetées, etc., et le 27 mai, on donna autorité de dépenser l'argent, en faisant le travail à la journée.

Réparations aux jetées.—Ces travaux furent commencés le 1er juillet et continués jusqu'au 31 décembre. On a recommencé le 14 février et continué les travaux suivants, jusqu'au 31 mars:—

Jetée nord.—On a renouvelé 48 pieds linéaires de palplanche, protégeant trois coins à l'extrémité du large de la jetée; six nouveaux poteaux d'amarrage ont été placés; 220 pieds linéaires de pièces de parement de 12 pouces carrés furent renouvelés, et deux couches de carbolineum ont été appliqués à tout le bois neuf, ainsi qu'aux 425 pieds du plancher de l'extrémité du large, renouvelée l'an dernier.

Brise-lames de la rivière. Quinze poteaux d'amarrage, en béton armé, ont été construits, espacés de 100 pieds, et fermement assujettis à la jetée; douze pieds de palplanche ont été renouvelés à l'extrémité du large du coin nord-ouest de cette jetée, la palplanche ayant 10 pieds de long, avec trois bandes en fer.

Jetée sud.—On a renouvelé 195 pieds linéaires du plancher de l'extrémité de terre de la jetée, ainsi que 25 pieds de l'extrémité du large, avec d'autres petites réparations au plancher et aux pièces de parement. On a érigé 10 poteaux en fer portant des lumières Tungsten de 50 chandelles. La base de ces poteaux fut placée dans des blocs de béton et boulonnée aux longrines de la jetée; les poteaux ont 25 pieds au-dessus de la jetée et sont d'une grande assistance aux bateaux entrant dans le port lorsqu'il fait noir. La pose des fils a été exécuté par ce ministère et les lumières sont entretenues par le département, le pouvoir électrique étant fourni gratis par la ville.

On a aussi renouvelé 160 pieds de palplanche sur le côté ouest de la jetée de terre avec des pièces de 8 pouces, longues de 20 pieds. Ce palplanche sera complété cette année.

Le chaland du gouvernement fut réparé, et on a construit une embarcation de 16 pieds pour aider à ces travaux.

On a employé 53,830 pieds de pruche, de pin blanc et jaune, d'épinette et d'orme, 11,246½ livres de fer, 17½ barils de ciment et 10 poteaux en fer, avec les accessoires nécessaires, comprenant la pose des fils et des lumières pour éclairer la jetée sud.

Dragage.

Le 1er juin, on a reçu ordre de dépenser $5,000 pour draguer le port intérieur dans le chenal, entre les jetées, et dans le chenal, à l'entrée du large des jetées. Ce montant fut ensuite augmenté par la somme de $660, votée le 28 juin, et la somme de $12,500, autorisée le 18 septembre, formant un total de $18,160 pour le dragage de la saison.

Le contrat pour ce dragage fut accordé à W. L. Horton, de Goderich, à raison de 35 centins pour les déblais ordinaires et de $4 par verge cube pour le roc, mesure de chaland.

L'ouvrage a été commencé le 11 juin et discontinué le 14 décembre. Les travaux avaient été arrêtés, entre le 31 août et le 21 septembre, parce que le crédit était épuisé. 34,568 verges cubes de glaise, de sable et de gravier, et 710 verges cubes de roc ont été enlevées. La plus grande partie de ces déblais a été enlevée dans l'entrée du large du port. Le creusage a beaucoup bénéficié le port, mais tout le port intérieur devra être creusé jusqu'à une profondeur de 21 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse, afin d'accommoder le trafic.

Dépense totale, 1909-10: $20,047.16.

GRAND-BEND.

Grand-Bend, dans le comté de Lambton, est un village situé sur la rive est du lac Huron, à l'embouchure de la rivière Sauble, à environ 13 milles de Parkhill, la gare la plus rapprochée. C'est à 15 milles d'Exeter et à environ 30 milles au sud de Goderich. C'est une place d'été qui devient rapidement populaire.

Le 15 juin, on a reçu l'autorisation de dépenser $800, à la journée pour reconstruire l'approche à la jetée du brise-lames.

Les travaux, commencés le 9 juillet et continués jusqu'au 26 novembre, consistaient à construire une approche de 85 pieds de long et 10 de large, composée de deux rangées de pilotis en chêne, espacées de 10 pieds, ayant 14 pieds de long, enfoncés à tous les cinq pieds et assujettis avec une moise de 10 x 10 pouces. Un lambris de pin de 3 pouces fut placé longitudinellement sur la face de terre et chevillé aux pilotis à partir du niveau de l'eau, et des tendeurs en fer d'un pouce et demi de diamètre relient les deux rangées de pilotis. L'espace entre les pilotis fut rempli avec de la pierre et la surface recouverte de gravier. On a aussi creusé un chenal de 155 pieds de long, large de 25 pieds, et profond de 4 pieds, à travers une batture qui s'était formée à l'entrée de cette rivière, afin de permettre l'entrée et la sortie des bateaux de pêche.

La crue des eaux fut très forte, et une grande quantité de glace flottante a endommagé l'extrémité de terre de l'approche de la jetée. Des réparations sont nécessaires et la jetée devra être remplie de pierre.

Le trafic est léger à cet endroit parce que les bateaux tirant plus de 6 pieds d'eau ne peuvent pas accoster au quai à cause de la formation d'une batture de sable à l'embouchure de la rivière. Cette batture continura probablement à se former si on ne construit pas une protection additionnelle sur le côté sud de l'entrée de la rivière.

On a employé 12½ cordes de pierre, 3,529 pieds d'orme de rocher et de pin, et 1,250 livres de fer.

Dépense, 1909-10: $799.29.

HAILEYBURY.

Haileybury, dans le district de Nipissing, est situé sur la rive ouest du lac Témiscamingue; c'est le principal port du lac sur la voie du chemin de fer T. et N. O., à 108 milles de North-Bay, à 5 milles de Cobalt, qui est le centre d'un district minier très important.

A cause de la grande inondation, l'eau surpassant le quai de 3 pieds, le gardecorps ayant 500 pieds de long, sur le côté nord, l'approche demandait protection contre les billots. Un débarcadère temporaire sur des chalands fut maintenu; cet ouvrage a été exécuté entre le 19 mai et le 15 juin, au coût de $145.15.

HAWKESTONE.

Hawkestone, dans le comté de Simcoe, est situé sur la rive nord du lac Simcoe, 14 milles à l'est de Barrie, et est sur la voie du Grand-Tonc entre Toronto et North-Bay.

Le 15 mai, on a autorisé de dépenser la somme de $50 pour réparer, à la journée, l'approche en pierre du quai.

L'ouvrage, exécuté entre le 22 mai et le 3 juin, consistait à placer des grandes pierres pour protéger les petites pierres et le gravier, à renouveler l'approche là où elle avait été affouillée par les vagues.

On a employé 27 livres de fer, 5 voyages de gravier et la pierre fut obtenue gratis dans le voisinage.

Dépense totale, 1909-10: $62.16.

HILLTON.

Hillton, dans le district d'Algoma, est un petit village situé sur l'île Saint-Joseph, dans le chenal nord de la baie Georgienne.

Le 7 juin, on a autorisé une dépense de $2,000 pour réparer et renouveler le quai, à la journée.

L'ouvrage consistait à construire une addition de 12 pieds sur 22 à l'entrepôt, un caisson de 30 x 30 pieds sur le côté sud, sur lequel on a érigé un enclos pour les moutons; on a aussi placé un caisson de 24 x 7 x 10 pieds sur le côté nord-ouest sur lequel une superstructure en béton de 24 x 6 x 3 pieds a été construite; un petit caisson de 24 x 12 x 16 pieds a été placé sur le côté sud-ouest du quai, adjoignant l'ouvrage exécuté l'an dernier; on a aussi placé un caisson de 8 pieds de large sur 36 de long sur le côté ouest pour remplir l'espace; ce caisson a été construit jusqu'au niveau de l'eau et devra être recouvert de béton. L'abord du quai a été rempli de pierre et de gravier sur 22 pieds de large et 3 de profondeur, et des parties du vieil ouvrage ont été replanchéiées.

On a employé 12,464 pieds, M.P., de pruche, 603 pieds linéaires de cèdre, 4,000 bardeaux, 145 sacs de ciment, 2,335 livres de fer, 919 pieds, M.P., de bois dur, 310 pieds, M.P., de pin, 36 voyages de gravier et 88 voyages de pierre.

Dépense totale, 1909-10: $1,851.01.

HUNTSVILLE.

Huntsville, dans le district de Parry-Sound, est situé sur la division nord du Grand-Tronc, 145 milles au nord de Toronto. Population, 2,100 âmes.

Le 25 mai, on a donné autorité de dépenser la somme de $60 pour réparer le quai à la journée. L'ouvrage, consistant à renouveler le plancher, a été exécuté pour la somme de $50.

Des avis, défendant certains trafics de passer sur le quai, ont été peinturés et mis en place.

Dépense totale, 1909-10: $63.

ÎLE GRENADIER.

L'île Grenadier est située dans le fleuve Saint-Laurent, environ 2 milles à l'est de Rockport, et le pavillon n° 5, l'un des sept pavillons construits sur différentes îles du fleuve, est situé sur l'extrémité ouest de l'île.

Le 15 juin, on donna autorité de dépenser la somme de $650 pour la reconstruction du pavillon de cette île.

L'ouvrage, exécuté durant le mois d'août, consistait à reconstruire, peinturer et renforcer le pavillon, à placer et à peinturer des bancs et des tables.

Dépense totale, 1909-10: $655.

ÎLE PELÉE—QUAI OUEST.

Cette île est située à l'extrémité ouest du lac Erié, dans la latitude 41°-46′ nord, longitude 28°-45′ ouest, environ 35 milles au sud-est de l'embouchure de la rivière Détroit, et à 16 milles au sud de Kingsville, dans le comté d'Essex. La population de l'île est de 650 âmes; ses produits sont le raisin, le vin et les produits agricoles. Le sol est très riche et fertile. L'élevage des cochons est pratiqué sur une grande échelle. A cause de la position isolée de cette île, les quais sont très importants et utiles aux habitants. Une ligne régulière de bateaux s'y arrête trois ou quatre fois par semaine. Des bateaux de pêche y viennent tous les jours emportant une grande quantité de poisson à la terre ferme. Les exportations consistent aussi en bardeaux, charbon, farine et marchandises générales. C'est un port de douane dont les affaires augmentent constamment. La profondeur de l'eau est de 11 pieds.

A la dernière session, on a voté un crédit de $5,500 pour le prolongement du quai ouest et le contrat fut accordé à A. M. McCormick et Fils, le 31 décembre 1908, pour la somme de $4,800.

On a commencé les travaux le 6 mai 1909, et ils étaient complétés le 31 juillet suivant. Cet ouvrage consistait à construire un caisson à parements jointifs, ayant 50 pieds de long, 40 de large et 23 de haut, rempli de terre et à six pieds au-dessus du niveau de l'eau basse, à l'extrémité du large, un retour de 10 pieds à chaque coin, protégé par un lambris de quatre pouces, et des grandes plaques en fer. Ces travaux ont déjà démontrés leur utilité.

Réparations à l'entrepôt.

Le 21 juillet 1909, on a reçu l'autorité de dépenser, à la journée, la somme de $400 pour construire un prolongement à l'entrepôt qui était trop petit pour le commerce. L'ouvrage fut commencé le 2 août et complété le 21 octobre; il consistait à construire un prolongement de 20 pieds de large et 30 de long. On a aussi réparé une grande partie du plancher du vieux quai et réparé tout le quai.

5,534 pieds de pruche et de pin, 263 livres de fer et 2½ gallons de peinture ont été employés.

Construction de la jetée.

Dragage.—Le 29 juin, on a autorisé une dépense de $2,800 pour protéger la rive à l'extrémité nord de l'île; cet ouvrage devant être exécuté par la *Chatham Dredging and General Contracting Co.*, de Chatham, Ont., à raison de 10 centins par verge cube, mesure de la grève. Ce crédit fut ensuite augmenté par les sommes de $1,600 et $500, le 23 août et le 6 septembre, formant un crédit total de $4,900. Les travaux exécutés, sous les deux derniers crédits, étaient à raison de 6 centins par verge cube.

L'ouvrage consistait à construire 7,566 pieds de jetée, d'une hauteur de neuf pieds, d'une largeur de 30 pieds, à la base, et 12 pieds au sommet.

On a creusé et jeté par-dessus bord 62,500 verges cubes de terre, de sable et de glaise. Ayant trouvé du galet en construisant la jetée est, ayant un niveau de 2 pieds 6 pouces au-dessus de l'eau basse, on a creusé d'un endroit sur la jetée ouest, une distance de 1,500 pieds, jusqu'à la jetée est. On a aussi construit la jetée à travers les 200 pieds où le roc existait.

La construction de cette jetée a été d'une grande utilité pour protéger les terrains riverains contre les fortes mers qui existent sur la rive de cette île.

Dépense totale, 1909-10: $10,285.66.

KINCARDINE.

Kincardine est une ville prospère, située sur le côté est du lac Huron, dans le comté de Bruce, à 39 milles au sud de Southampton et à 32 milles au nord de Gode-

rich. C'est le terminus de la division Wellington, Grey et Bruce du Grand-Tronc. Population, environ 3,000. C'est la principale place d'été sur le côté nord du lac Huron. Les principales industries sont: deux fabriques de meubles, des usines pour le sel, pour les chaudières et la machinerie. C'est un havre de refuge possédant des facilités pour les importations et les exportations par eau et par chemin de fer. Les importations consistent en charbon, bois, dormants et poisson; les exportations, en sel, meubles, ponts en fer, chaudières, etc. C'est un port douanier et port d'arrêt régulier pour une ligne de bateau, faisant le trajet entre les ports du lac Huron et le Sault-Sainte-Marie. La moyenne du tirant des vaisseaux qui entrent dans ce port est de 12 pieds. Le dragage exécuté chaque année donne un tirant minimum de 14 pieds à l'eau basse.

La rivière Penetangore qui se décharge dans ce port est une source d'ennuis pendant les inondatoins du printemps, à cause du grand montant de matière qui se dépose dans le port, particulièrement dans le chenal entre les jetées, augmentant ainsi la dépense pour le dragage de la saison prochaine.

Dragage.—Le 11 de mai 1909, on a reçu autorité de mettre en opération, l'outillage de W. L. Horton, de Goderich, à condition qu'il fasse l'ouvrage au même prix que l'an dernier, c'est-à-dire 35 centins la verge cube, mesure de chaland, pour tous les déblais, sauf le roc.

On a ordonné de faire l'ouvrage qui fut commencé le 15 mai, et continué jusqu'au 17 juin, alors que le crédit pour ces travaux était épuisé. Le 31 mai, on a autorisé l'entrepreneur d'exécuter une autre semaine d'ouvrage, s'il voulait attendre jusqu'à la prochaine session pour le paiement; ceci fut fait, et le tout consistait à élargir et approfondir le chenal à l'entrée du large du port jusqu'à 16 et 18 pieds au-dessous du niveau de l'eau. Deux tranchées, de 14 pieds de profondeur, ont été creusées entre les jetées, et une de 12 pieds, le long du côté nord du port. 11,780 verges cubes de glaise, de sable et de gravier ont été enlevées.

Réparations aux jetées.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $1,000 pour réparer les jetées, à la journée. Les travaux furent commencés le 12 juillet et complétés le 27 octobre; ils consistaient à renouveler le plancher de 411 pieds linéaires de la jetée nord avec de l'épinette rouge de 3 pouces, ainsi que 650 pieds linéaires de moise de 8 x 10 pouces, en orme de rocher, le long de la façade de cette jetée; on a aussi renouvelé 39 pieds linéaires du plancher de la jetée est, 131 pieds de la jetée sud, placé deux poteaux d'amarrage et exécuté d'autres réparations générales, surtout au plancher de la jetée sud. Tout le bois neuf a été traité avec du carbolineum avenarius.

Ces travaux sont maintenant en bon état. On a employé 9,146 pieds d'orme de rocher, 12,015 d'épinette rouge et 600 livres de fer.

Dépense totale, 1909-10: $5,179.63.

LAC TÉMISCAMINGUE.

Le lac Témiscamingue est une expansion de la rivière Ottawa, entre le district de Nipissing, dans l'Ontario, et le comté de Pontiac, dans Québec, et il est très important au point de vue de la navigation. Il y a plusieurs quais construits sur ses rives, et d'autres travaux d'amélioration sont exécutés d'année en année.

LANCASTER-SUD.

Lancaster, comté de Glengarry, est un village avec bureau de poste, situé sur le fleuve Saint-Laurent, 13 milles à l'est de Cornwall. Il y a une station du chemin de fer Grand-Tronc, quatre églises (deux presbytériennes, une catholique et romaine et

une méthodiste), 17 magasins, 3 hôtels, une scierie, un atelier de machines, une banque (des Marchands), des bureaux de télégraphe et des messageries. Population: environ 700 habitants.

Lancaster-sud est à 1½ mille au sud du village proprement dit. Le quai public, construit en 1901-02, comprend:—

1. Une tête en pilotis, de 83 pieds de longueur par 73 pieds de largeur; elle est à 11 pieds au-dessus du niveau de l'extrême eau basse, et il y a 6 pieds d'eau au bout du quai, à ce même niveau;

2. Une approche en pilotis, de 24 x 20 pieds;

3. Une approche en pierre, de 493 pieds de longueur jusqu'à la rue Water, par 20 pieds de largeur au sommet; les côtés de cette approche sont protégés par des talus en pierres perdues, de 1 dans 2. Sur les côtés on a posé un garde-corps formé de tuyaux en fer de 2½ pouces, fixés à des poteaux de cèdre, de 6 pouces, plantés à tous les 10 pieds;

4. Un hangar à marchandises, de 22 x 20 pieds, et une salle d'attente, de 8 x 20 pieds; cette bâtisse est placée sur la tête du quai, et de chaque côté il y a un passage couvert, de 12 pieds à partir de l'approche;

5. Une cour aux bestiaux, de 80 x 100 pieds, placée à l'intersection est de l'approche en pierre et de la rue Water.

Du mois de juillet au mois d'octobre 1909, on a dépensé la somme de $996.54 pour des réparations assez considérables: 3,500 pieds carrés du plancher ont été renouvelés en épinette rouge, ainsi que 250 pieds linéaires du couronnement et des défenses, en chêne de 8 x 10 pouces. La cour aux bestiaux a été entourée d'une clôture; le garde-corps, le hangar aux marchandises et la salle d'attente ont été peinturés; le talus de l'approche en pierres perdues a été réparé, et on a ajouté un peu de gravier.

Les travaux ont été exécutés à la journée.

LEAMINGTON.

Leamington est un village prospère situé sur la rive nord du lac Erié, dans le comté d'Essex, à environ 37 milles de la ville de Windsor, sur les lignes des chemins de fer Père-Marquette et Michigan-Central. Sa population est d'environ 1,800 habitants. C'est le centre d'un district agricole florissant. On exploite dans les environs un grand nombre de puits à pétrole. C'est un port d'arrêt pour les bateaux faisant le trajet entre Windsor et l'île Pelée. Des remorqueurs à fort tirant transportent beaucoup de fret de cet endroit à l'île Pelée. Le tirant des vaisseaux se servant de ce quai est de 11 pieds.

Le 14 septembre, on a autorisé une dépense de $375 pour réparer et renouveler le plancher du quai du gouvernement, à la journée.

On a commencé le 2 mai, et complété l'ouvrage le 12 novembre; il consistait à renouveler 9,072 pieds de plancher, ainsi qu'à faire de petites réparatoins au quai.

Dépense totale, 1909-10: $372.84.

LION'S-HEAD.

Lion's-Head, dans le comté de Bruce, est un village de 600 habitants, situé sur le côté ouest de la baie Georgienne, dans le canton d'Eastnor, 22 milles de Wiarton. Il y a ici une grande scierie dont la production est considérable.

Le 26 janvier, on a autorisé un arrangement avec MM. Kastnes et Porter pour la construction d'un prolongement en caisson au quai existant à cet endroit, pour la somme de $4,800.

L'ouvrage a été commencé le 1er mars et complété le 31 mai.

Dépense totale, 1909-10: $2,256.

L'ORIGNAL.

L'Orignal, dans le comté de Prescott, est situé sur la rive sud de la rivière Ottawa, à 54 milles en aval d'Ottawa, sur le chemin de fer C.-N. C'est le chef-lieu du comté, et il y a quatre églises, une scierie et une minoterie, 3 magasins, 3 hôtels, deux journaux hebdomadaires y sont publiés. Population: 1,000 âmes.

Pour plus amples informatoins au sujet du quai, voir le rapport de 1904-05.

Les réparations exécutés entre le 1er juillet et le 9 octobre, au coût de $1,999.44, consistaient à replanchéier 660 pieds de l'approche en pilotis, une partie du quai de 25 pieds de large et 46 pieds de long et la cale ayant 60 pieds de long et 10½ de large. On a renforcé les solives et les chevalets furent nivelés. L'entrepôt a été lambrissé sur le côté exposé et les solives ont été remplacées.

L'ouvrage avait été donné à l'entreprise à E. Côté et Cie, à raison de $24 par mille pieds pour les madriers.

MALLORYTOWN.

Mallorytown, dans le comté de Leeds, est une petite ville sur la voie principale du Grand-Tronc, à 14 milles à l'ouest de Brockville. Population, 350 âmes.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $3,500 pour réparer le quai à la journée.

L'ouvrage, exécuté entre le 1er septembre et le 5 novembre, consistait à prolonger le quai actuel de 46 pieds sur une largeur de 16 pieds, dont 26 pieds auront une superstructure en béton, et à enlever le vieux " L " qui avait été détruit sur une longueur de 49 pieds.

On a employé environ 17,350 pieds, M.P., de pin, 8,318 livres de fer, 26 verges cubes de blocs en béton et 110 verges cubes de pierre.

Dépense totale, 1909-10: $2,789.72.

MCGREGOR'S-CREEK.

Cette crique coule à travers la cité de Chatham, dans le comté de Kent, et se décharge dans la rivière Thames. En 1882, le gouvernement a fait exécuter des dragages qui ont nécessités la protection des rives au moyen d'un palplanche.

A la dernière session du Parlement, un crédit de $7,100 fut voté pour renouveler la protection des rives, et le 7 avril, on a autorisé une dépense de $3,200 pour renouveler le palplanche, en arrière des terrains de W. F. Smith et d'autres, parce qu'il glissait dans le ruisseau.

On a fait un arrangement avec John Flook, de Chatham, pour fournir les matériaux et construire l'ouvrage à raison de $20 du pied courant. Les travaux ont été commencés le 6 mai, et complétés le 6 juillet; ils consistaient à enlever 157 pieds du vieux palplanche et d'une grande quantité de remplage; cette partie fut remplacée par des pilotis, en chêne blanc, de 10 x 10 pouces, longs de 28 pieds, espacés de 10 pieds, avec des pilotis en pin de 28 pieds de long, entre chaque pilotis principal, et le tout fut assujetti au moyen de tiges en fer, de 1½ pouce de diamètre, à des ancres en béton, placés dans la terre ferme à 40 et 65 pieds en arrière du pilotage. Tout le pilotage a été enfoncé jusqu'au tuf et coupé à 10 pieds au-dessus du niveau ordinaire de l'eau; on a ensuite appliqué deux couches de carbolineum avenarius, fourni par le ministère, au-dessus du niveau de l'eau. Ces travaux sont d'une grande protection pour les bâtisses en arrière, et en renouvelant 188 pieds du palplanche pendant la prochaine saison, tout le pilotage de protection sera dans un excellent état.

Le 27 mai 1909, on a donné autorité de dépenser tout le montant voté à la dernière session, et on s'est arrangé avec John Flook, de Chatham, pour continuer le renouvellement du palplanche sur le côté sud, et à l'extrémité ouest de ce ruisseau, au même prix que l'an dernier, c'est-à-dire $13.50 du pied.

Cet ouvrage, exécuté entre le 30 août et le 29 octobre, consistait à enlever 270 pieds du vieux palplanche et le remplacer par des pilotis, en pin, de 8 x 8 pouces, s'étendant à 10 pieds au-dessus de l'eau, avec deux moises de 9 x 12 pouces en haut, et deux de 8 x 8 pouces en bas; ceci fut assujetti au moyen de tiges en fer de 1¼ pouce à des pilotis d'ancrage en chêne blanc, de 22 pieds de long, de bois, au-dessus du niveau de l'eau et reçut ensuite deux couches de carbolineum avenarius. Le tout présente une belle apparence et protège beaucoup contre les inondations. Dépense totale, 1909-10: $7,058.84.

MONETVILLE.

Monetville, dans le district de Nipissing, est un centre agricole très prospère, situé sur le bras ouest du lac Nipissing. Le village est situé sur le lac Shanty, à 4 milles de la tête de la navigation du lac Nipissing.

A cause de l'insuffisance de la somme autorisée ($7,000) pour compléter les coupes du roc près de Monetville, et les améliorations projetées des barrages de la rivière des Français, réglant les niveaux du lac Nipissing. Ces travaux sont restés dans le *statu quo*.

On a payé un compte de $20.60 pour fret sur de la marchandise achetée en 1908-09. Le bois ordonné en mars fut scié en juillet, au coût de 96.84. L'entretien a coûté $30.20, dont la somme de $22 fut payée avec des fournitures en main et non requise.

OSHAWA.

Oshawa, dans le comté d'Ontario, est une ville de 5,000 habitants, située sur le côté nord du lac Ontario, sur la voie principale du Grand-Tronc, à 34 milles à l'est de Toronto. Il y a ici plusieurs fabriques importantes.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $600 pour réparer les hangars à la journée.

L'ouvrage a été commencé le 1er décembre, continué jusqu'au 7 du même mois, et terminé entre le 16 et le 26 mars . Il consistait à réparer les hangars, le tramway, et à replanchéier le quai.

On a employé 13,444 pieds, M.P., de pin, 3,688 pieds, M.P., de pruche et 520 livres de fer.

Dépense totale, 1909-10: $583.28.

PEMBROKE.

Pembroke, dans le comté de Renfrew-nord, est situé sur la rive sud du lac Allumette, qui fait partie de la rivière Ottawa. C'est une gare importante du chemin de fer Pacifique-Canadien et du chemin de fer Grand-Tronc, à 104 milles à l'ouest d'Ottawa. Un bateau fait le trajet de Pembroke à Des-Joachims, une distance de 45 milles. Population, 4,000 âmes.

Pour les détails du quai, voir le rapport de 1906-07.

Une cloche automatique, annonçant l'arrivée des trains, a été placée à 1,000 pieds de chaque côté de la rue Albert, à la traverse du chemin de fer, par le chemin de fer Pacifique-Canadien, dans l'automne de 1908, suivant un ordre de la Commission des chemins de fer, en date du 4 juillet 1907. Le coût, $280.39, a été remis par le ministère. Le chemin de fer Pacifique-Canadien entretient l'appareil et se fait payer de temps à autre.

PENETANGUISHENE.

Penetanguishene, dans le comté de Simcoe, est une ville de 3,000 habitants, située sur la péninsule nord-ouest de la baie Georgienne, entre la baie Nottawasaga

et la rivière Severn, à 40 milles au nord-ouest de Barrie; c'est le terminus d'un embranchement du Grand-Tronc et une grande quantité de bois est expédiée de cet endroit. Il y a aussi une des plus grosses tanneries du Dominion, des scieries, et c'est une place d'été très populaire.

Le 15 juin, on a autorisé de dépenser la somme de $1,000 pour réparer le quai à la journée.

L'ouvrage, commencé le 6 septembre et complété le 23, consistait à construire une addition en pilotis, de 18 pieds sur 64, sur laquelle la ville doit ériger un entrepôt.

On a employé 10,689 pieds, M.P., de pin, 609 livres de fer et 690 pieds linéaires de pilotis.

Dépense totale, 1909-10: $685.20.

PORT-ARTHUR.

Brise-lames.

L'ouvrage sur la pile de tête fut commencé sur la travée 22; on a complété et immergé 13 caissons. Le premier fut placé le 16 juin.

La construction de la superstructure en béton fut commencée le 30 juillet et 685 pieds ont été complétés, et les blocs d'empattement posés sur 315 pieds. 1,085 pieds de superstructure restent à être construit. La longueur totale sera de 2,770 pieds.

A cause du tassement qui s'était produit dans les sept derniers caissons placés, on a discontinué l'ouvrage en octobre. 1,800 pieds du vieux brise-lames ont été enlevés.

Dépense, 1909-10: $107,306.60.

Pendant l'hiver, on a pris des sondages de toute la superficie draguée l'an dernier.

On a fait un levé du rivage, de l'élévateur King jusqu'aux limites est de la ville, et pris des sondages à chaque 100 pieds sur le site projeté du brise-lames, pour protéger le bassin de radoub à la pointe Bear.

On a aussi sondé sur le site de la deuxième section du nouveau brise-lames.

PORT-BRUCE.

Port-Bruce est situé à l'embouchure du ruisseau à la Barbotte, dans le comté d'Elgin, sur la rive nord du lac Erié, et à environ 5 milles au sud d'Aylmer. Sa population est d'environ 100 habitants. Sa principale industrie consiste dans la pêche, et à ce point de vue, il occupe une situation importante.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $400 pour réparer, à la journée, les jetées.

L'ouvrage fut commencé le 14 juin et continué jusqu'au 30 octobre, alors qu'il fut suspendu à cause de la température; on l'a recommencé le 1er décembre et continué, lorsque le temps le permettait, jusqu'au 31 janvier 1910.

La rapidité, avec laquelle la grève s'accumulait contre la jetée ouest, nous a obligé de construire un parapet en bois, sur ce côté de la jetée, de 55 pieds de long et 5 de haut, avec des pièces de 10 x 10 pouces, pour empêcher le sable d'être lavé dans le chenal. On a aussi réparé 70 pieds du quai ouest dans le port.

8,980 pieds de bois et 1,514 livres de fer furent employés.

Dépense, 1909-10: $399.56.

PORT-COLBORNE.

Port-Colborne, dans le comté de Welland, est situé sur la côte nord du lac Erié, à environ 20 milles à l'ouest de Buffalo, N.-Y. C'est le terminus du canal Welland et c'est un endroit important pour le transport du grain de l'Ouest aux ports sur le fleuve Saint-Laurent.

Le 1er octobre, on a autorisé une dépense de $400 pour faire des réparations temporaires à la tête du brise-lames est, qui avait été endommagé par le bateau *Glenellah.*

Les travaux ont été exécutés par M. J. Hogan, et consistaient à cimenter les parties endommagées de la structure, et à renouveler la face du large du brise-lames.

On a employé 28 sacs de ciment, 6 verges cubes de sable, 6 de pierre, 400 livres de fer et 720 pieds, M.P., de pin. L'ouvrage a été exécuté entre le 23 octobre et le 1er novembre.

Dépense totale, 1909-10: $139.70.

PORT-FINDLAY.

Port-Findlay, dans le district d'Algoma, est situé sur la côte nord du lac Huron, à 5 milles en aval de l'entrée de la rivière Sainte-Marie et à 30 milles du Sault-Sainte-Marie.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $1,150 pour réparer le quai, à la journée.

L'ouvrage, exécuté entre le 1er et le 14 d'août, consistait à niveler et replanchéier le quai et à renouveler les fondations sous l'entrepôt. L'entrepôt a 30 pieds sur 20 et la partie en bois du quai a 37 pieds sur 137, avec une approche en pierre de 20 pieds sur 190 de longueur.

On a employé 10,432 pieds, M.P., de pruche, 226 pieds linéaires de pruche, 864 pieds, M.P., de chêne, 14,200 pieds, M.P., d'épinette rouge, 266 pieds linéaires de pin et 239 boulons.

Dans les réparations que l'on a fait à l'approche, 31 verges cubes de pierre et 6 verges cubes de gravier ont été employés.

Dépense totale, 1909-10: $1,147.89.

PORT-HOPE.

Port-Hope, dans le comté de Dunham, est situé sur le côté nord du lac Ontario, 60 milles à l'est de Toronto, sur la voie du Grand-Tronc. Cet endroit possède des industries importantes et il s'y fait un grand commerce de bois et de grain. Population, 5,000 âmes.

Le 2 juin, on donna autorité de dépenser $6,160 pour du dragage, devant être exécuté par W. E. Phin aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: roc, $2.40; autres déblais, 22 centins.

L'ouvrage, commencé le 5 et complété le 26 juin, consistait à creuser l'entrée des jetées jusqu'à une profondeur de 12 pieds sur une largeur de 125 pieds et une longueur de 175 pieds, ainsi que deux bas-fonds, dont un de 50 pieds sur 50 et l'autre d'environ 170 pieds sur une largeur de 25 pieds. 26,716 verges cubes de déblais ont été enlevées.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $3,400 pour réparer les jetées à la journée.

L'ouvrage fut commencé le 7 septembre, continué jusqu'au 21 décembre et complété entre le 15 et le 31 mars. Il consistait à placer des grandes pierres le long du côté est de la jetée est, sur une longueur de 395 pieds et une largeur de 15 pieds, ainsi que le long de la grève, sur une distance de 50 pieds et 12 de large, et à renouveler 175 pieds de la partie pourrie de la jetée est sur le côté est du port et à replanchéier là où c'était nécessaire.

On a employé 12,831 pieds, M.P., de pin, 8,000 pieds, M.P., de pruche, 200 livres de fer, 53⅓ verges cubes de blocs de béton, 80 verges cubes et 575¾ tonnes de pierre.

Dépense totale, 1909-10: $9,340.95.

PORT-ROWAN.

Port-Rowan, dans le comté de Norfolk, est situé sur le côté nord du lac Erié, dans la baie intérieure de Long-Point, à 21 milles de Simcoe. Population, environ 1,000 âmes. C'est une place d'été favorisée d'où il s'expédie beaucoup de poisson.

Le 15 juin, on autorisa de dépenser, par travail à la journée, la somme de $500 pour refaire le quai.

L'ouvrage, exécuté entre le 5 et le 31 juillet, consistait à renouveler les pièces de parement, là où c'était requis, et une longueur de 125 pieds du plancher, avec des madriers de 3 pouces, ainsi qu'à réparer et renouveler d'autres parties du quai; on a mis cinq cordes de pierre le long de la façade est de l'approche et le long du mur, le long de la façade ouest. Tout le bois neuf reçut deux couches de carbolineum avenarius.

Dépense totale, 1919-10: $499.27.

PORT-STANLEY.

Port-Stanley est un havre de refuge important, situé sur le côté nord du lac Erié, à l'embouchure de Kettle-Creek, dans le comté d'Elgin, à 8½ milles, par chemin de fer, de Saint-Thomas, et 23½ milles au sud de London. C'est le terminus du chemin de fer Père-Marquette et des tramways électriques de la *South Western Traction Co.* C'est une place d'eau favorite. Sa population de 750 âmes est beaucoup augmentée durant l'été.

Un ferry-boat charbonnier, appartenant à la Compagnie des houillères du lac Erié, de Walkerville, Ontario, transportant trente wagons et d'une capacité de 100,000 livres, fait le service entre ce port et Conneaut, Ohio, selon une moyenne de deux voyages aller et retour par 30 heures. Durant l'année 1909, ce traversier a transporté 35,000 tonnes d'acier, 9,000 tonnes de marchandises diverses et 389,000 tonnes de charbon. C'est un port de douane dont le revenu s'est élevé, cette année, au montant de $82,219.67. C'est un endroit de pêche important du lac Erié, 10 remorqueurs et 5 voiliers étant occupés à cette industrie; en 1909, cette pêche, évaluée à environ $100,000, fut expédiée avec le poisson venant de Port-Bruce et des endroits voisins.

C'est un port d'arrêt pour deux lignes de bateaux, transportant beaucoup de passagers et de fret. Il y a un élévateur, dans lequel a passé 100,000 minots de grain. Le tirant des vaisseaux qui font escale dans ce port est d'à peu près 17 pieds. Le commerce de ce port augmente constamment.

A la dernière session, le Parlement a voté une somme de $7,000 pour la construction de six épis sur le côté est du havre. Le 1er février, un contrat fut accordé à M. John H. Smale, de Port-Burwell, Ontario, à raison de $8,535. L'ouvrage a été commencé au commencement de l'exercice financier et complété le 30 décembre. On a construit six épis, en caissons à parements clos, de 60 pieds de long, 10 de large et 6 de haut, avec des pièces de bois de 12 x 12 pouces, reposant sur un fond de glaise et remplis de pierre. A partir de l'extrémité de terre de cinq des épis jusqu'à la grève, une distance d'environ 18 pieds, on a enfoncé un palplanche dans la glaise. Une moise de 4 x 10 pouces est chevillée le long du sommet extérieur de chaque rang de pilotis, et l'arrière est rempli de pierre jusqu'au sommet sur une largeur de 3 pieds. La surface du remplage en pierre est remplie avec du gros gravier. Un tendeur d'un pouce de diamètre relie les deux rangs de palplanche à trois endroits. La longueur de la grève, ainsi protégée, est de 4,400 pieds, et ces épis ont pratiquement empêché l'érosion de la grève.

Un autre épi fut construit, il y a environ deux ans, par W. K. Cameron, de Saint-Thomas, Ont., et payé $450 par le gouvernement. Cet épi est en caisson à parement clos, a 80 pieds de long, 8 de large, une moyenne de 6 de haut et est rempli de pierre.

Dépense, 1909-10: $7,636.86.

Réparations aux jetées, etc.

A la dernière session du Parlement, la somme de $38,000 fut votée pour améliorer le port. Le 1er mars, on a autorisé une dépense de $900 pour compléter le

renouvellement d'une partie de la jetée ouest, en travaillant à la journée, la main-d'œuvre et les matériaux devant être payés aussitôt que la dépense du crédit voté serait autorisée. Le 3 juin, on a autorisé la continuation du travail, limitant la dépense à $14,000.

L'ouvrage fut exécuté durant tout l'exercice financier, et il consistait à enlever 84½ pieds de la jetée ouest et à renouveler sa substructure avec des pilotis en chêne de 28 pieds de long, enfoncés à cinq pieds d'axe en axe, avec des pilotis intermédiaires d'épinette rouge ou de chêne, de la même longueur; ces pilotis furent coupés à environ cinq pouces au-dessous du niveau de l'eau basse et assujettis par des boulons à vis à une moise à l'intérieur et une à l'extérieur, en chêne blanc de 10 pouces. Les pilotis furent ensuite retenus en arrière au moyen de tendeurs d'un pouce et demi, attachés à des pilotis d'ancrage, fermement enfoncés à 21 pieds en arrière du pilotage et espacés de 10 pieds. Le mur de façade de la nouvelle structure repose sur la première rangée de pilotis, et la fondation du mur postérieur, lequel a 16 pieds de largeur, consiste en six poteaux enfoncés à cinq pieds d'axe en axe et coupés au-dessous du niveau de l'eau basse. La superstructure consiste en murs de 12 pouces d'épaisseur, en béton armé, hauts de cinq pieds 10 pouces au-dessus du niveau de l'eau, avec des traversines en béton armé de 12 x 8 pouces; le tout est rempli avec de la pierre et recouvert d'un plancher granolithique de six pouces d'épaisseur. Ces travaux seront prolongés l'an prochain.

Les travaux additionnels exécutés sur cette jetée sont: l'enlèvement des 150 pieds du large par la drague *Industry* du gouvernement, après que la superstructure avait été démolie à la journée. Quatre faisceaux de pilotis ont été enfoncés sur le côté ouest vers l'extrémité du large; 30 pieds de l'extrémité du large furent reconstruits à partir d'au-dessous du niveau de l'eau, et ancrés avec des tendeurs en fer d'un pouce et demi de diamètre, le lest et le plancher furent aussi remplacés. Trois poteaux d'amarrage neufs ont été construits et trois reposés; on a réparé 1,900 pieds du plancher, employé 11,000 pieds de bois et réparé l'entrepôt du gouvernement.

L'ouvrage exécuté sur la jetée est était: l'extrémité du large fut réparée et en partie renouvelée, du niveau de l'eau en montant; 90 pieds linéaires de l'extrémité de terre furent démolis et reconstruits avec des pièces de parement et des traversines de pruche de 12 x 12 pouces et un plancher en madriers de 3 pouces, posés sur des solives convenables. Sept cordes de pierre furent placées le long du pied du parapet, sur le côté ouest de l'approche à la jetée est, et on a exécuté plusieurs autres petites réparations.

55,215 pieds de pin et de pruche, 700 pieds de chêne blanc, 3,876 pieds linéaires de chêne blanc, 13,345 livres de fer, 352 barils de ciment, 288 tonnes de pierre et 28 cordes de gravier ont été employés.

Tout le bois neuf a reçu deux couches de carbolineum avenarius.

Ouvrage de protection.

Le 2 juillet, on a reçu autorité de dépenser $5,000 pour construire une protection en pilotis jointifs, sur environ 250 pieds de la face de terre de la jetée est, et on fit des arrangements avec Roy Miller, de Port-Stanley, Ont., pour l'exécution de ces travaux, à raison de $18.75 du pied courant. Ceci comprenait la fourniture et l'enfoncement de pilotis en pin jaune, de 28 pieds de long, 8 pouces d'épaisseur, avec deux moises de 8 x 10 pouces, en pin, à l'extérieur, fermement assujetties avec des boulons à vis et à pointes perdues, et le tout attaché au moyen de tendeurs jumellés, en fer d'un pouce, à des pilotis d'amarrage, en chêne blanc, longs de 20 pieds, enfoncés à 10 pieds d'axe en axe. Les pilotis jointifs furent coupés au niveau de la hauteur originale de la jetée, dont le plancher fut aussi renouvelé en enlevant tous les mauvais madriers qui ont été remplacés par l'entrepreneur. 216½ pieds de ce pilotage sont construits, et un pilotis d'ancrage supplémentaire a été fourni et enfoncé, ainsi que 61 pieds additionnels du plancher de la jetée, fournis et posés par l'entrepreneur.

Brise-lames.

Au commencement de l'exercice financier, le brise-lames entrepris par Haney et Miller, de Toronto, n'était pas complété.

Les travaux furent recommencés le 21 avril et terminés le 14 juillet. L'ouvrage de cette année consistait à poser quelques plaques de fer sur la face du large. Cette structure présente une belle apparence.

Dragage.

Entre les 4 et 9 octobre, la drague *Ontario,* du gouvernement, fut employée à draguer à l'entrée de la cale du traversier des chars et dans l'intérieur du port, et du 14 octobre au 30 novembre, la drague *Industry* a approfondi le port jusqu'à 14 pieds, et élargi l'entrée du large sur une étendue de 925 pieds de long et 115 pieds de large, jusqu'à une profondeur de 21 pieds; elle a aussi enlevé 150 pieds de la jetée ouest. La pierre enlevée fut employée le long de la face du large du brise-lames, où il s'était produit de l'érosion. Le 23 mars 1910, la drague *Industry* a recommencée à travailler à l'extrémité nord de l'intérieur du port, creusant jusqu'à 16 pieds de profondeur. Une partie des déblais a été jeté le long des faces du large et de terre du brise-lames pour le protéger. 82,236 verges cubes de sable et de glaise ont été enlevées.

La dépense totale de l'amélioration du port, sauf le dragage, s'est élevée en 1909-10:—

Réparations aux jetées, etc..	$ 8,956 52
Construction du pilotage jointif de la jetée ouest, etc..	4,267 02
Brise-lames.	18,254 00
	$31,477;54

PORTSMOUTH.

Le brise-lames a été réparé en remplaçant une partie du plancher, des solives et des moises.

On a fait l'ouvrage à la journée, au coût de $538.84.

PROVIDENCE-BAY.

Providence-Bay, dans le district d'Algoma, est située sur la côte sud de l'île Manitoulin, dans le lac Huron, à 12 milles au nord-ouest de la baie Michel, à 30 milles de Manitowanig et à 25 milles de Gore-Bay. Population, 300 âmes.

A cet endroit, il y a une grande scierie, c'est un établissement de pêche important et un des principaux ports de l'île.

Le 12 juillet, on a autorisé une dépense de $200 pour réparer, à la journée, l'abord en pierre du quai, et le 7 juin, une dépense de $300 a été autorisée pour construire un entrepôt sur le quai du gouvernement, le travail étant fait à la journée.

L'ouvrage sur l'approche, consistant à la réparer sur une longueur de 80 pieds, a été commencé le 23 août et complété le 30 septembre.

L'entrepôt, ayant 11 pieds 11 pouces sur 52 pieds, a été commencé le 25 octobre et complété le 30 novembre.

On a employé 5,000 pieds, M.P., de pruche, 182 livres de fer, 7,000 bardeaux, 6 carrés de tôle et la pierre a été fournie gratis.

Dépense totale, 1909-10: $467.17.

RICHARD'S-LANDING.

Richard's-Landing, dans le district d'Algoma, est un petit village sur la côte nord de l'île Saint-Joseph, dans la baie Georgienne, à 9 milles, par eau, de Desbarats, la gare de chemin de fer la plus proche. Population, 350 âmes.

A la dernière session du Parlement, un crédit de $1,700 fut voté pour réparer le quai, et le 27 mai on a donné ordre de faire exécuter les travaux à la journée.

L'ouvrage, commencé le 13 juillet et complété le 18 novembre, consistait à construire une addition à l'extrémité ouest du vieux quai, ayant 63 pieds sur 35, en ouvrage en caisson et des travées; les travaux se composent de 4 caissons, de 12 pieds sur 20, dont deux ont 14 pieds de hauteur et 2 16 pieds. Les caissons et les travées sont recouverts d'un plancher.

On a employé 7,300 pieds, M.P., de pruche, 3,960 pieds, M.P., de sapin, d'épinette rouge, de pin et de pruche, et 100 livres de fer.

Dépense totale, 1909-10: $1,700.60.

RIVIÈRE DÉTROIT.

La rivière Détroit, dont la partie d'aval est située dans le comté d'Essex, au sud d'Amhersburg, sur la rive est de laquelle se trouve le canton Malden, est remarquable par la grande activité du commerce qui s'y fait. Les gros vaisseaux qui passent dans cette rivière causent une érosion considérable de la grève, et, à la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $1,000, pour compléter l'érection du parapet, en avant de Malden, pour empêcher l'érosion. Le 15 juin, on a autorisé de faire faire l'ouvrage à la journée.

On a commencé le 9 et discontinué le 31 juillet parce que le crédit était épuisé.

Des arrangements furent faits avec le capitaine Frank Hackett, d'Amhersburg, pour fournir et placer la pierre, aux endroits indiqués, à raison de $2 par verge cube, et pour fournir un chaland muni d'une grue avec toute la main-d'œuvre requise, à raison de $3.50 par heure, pour enlever les cailloux qui avaient été déposés à quelque distance du rivage par le gouvernement des Etats-Unis, et les déposer sur le parapet. On a employé 327 verges cubes de pierre, et exécuté 95 heures d'ouvrage avec le chaland muni d'une grue. Cet ouvrage a exhaussé, renforcé et amélioré une partie considérable du parapet, donnant la protection voulue au rivage.

Dépense totale, 1909-10: $1,000.

RIVIÈRE DÉTROIT—TUNNEL.

Ce tunnel est en construction par la *Detroit River Tunnel Company,* pour relier, par voie ferrée, Windsor, Ont., et Détroit, Michigan, d'après une charte accordée et des plans approuvés par un ordre en conseil, en date du 12 juillet 1906.

Les travaux ont été commencés en août 1906, et poussés avec toute l'activité possible. On a fait plusieurs changements qui furent tous approuvés par le Gouverneur en conseil. On a fait plusieurs inspections de la partie sous l'eau et des approches, et pris les précautions voulues afin que l'ouvrage soit suivant les plans et devis approuvés par ce gouvernement; on a aussi sauvegardé les intérêts de la navigation sur cette rivière.

L'ouvrage est complété, sauf le posage des rails dans l'approche du tunnel et dans la partie sous l'eau, ainsi que l'appareil électrique aux deux bouts de l'ouvrage.

L'automne dernier, on a pris des sondages dans la rivière, qui ont démontré que la profondeur requise n'avait pas été laissée partout au-dessus du tunnel; ceci pourra être corrigé avant l'achèvement du tunnel.

On croit que le tunnel sera ouvert le 4 juillet prochain. La partie sous l'eau de ces grands travaux a été construite avec succès et présente une belle apparence.

RIVIÈRE DES FRANÇAIS.

La Rivière des Français, dans le district de Nipissing, coule à travers le district, du lac Nipissing jusqu'à la baie Georgienne. Là où elle laisse le lac Nipissing, la rivière a cinq embranchements.

En 1907, on a construit deux barrages en bois sur les débouchés principaux de la rivière afin de maintenir le lac Nipissing à un niveau uniforme pour faciliter la navigation. M. Henry Hogarth, de Chache-Bay, fut mis en charge des barrages pour faire les opérations requises pour régler le niveau de l'eau.

Le 31 juillet, on a enlevé les barrages.

Dépense totale, 1909-10: $371.46.

RIVIÈRE OTONABEE (PETERBOROUGH).

La rivière Otonabee, dans le comté de Peterborough, est un cours d'eau important qui coule à travers la ville de Peterborough et se décharge dans le lac Rice, le reliant au lac Stoney.

Le 12 d'août, on a donné l'ordre d'envoyer tous les comptes se rapportant à la construction du quai, sur cette rivière, au pied de la rue Wolfe, à Peterborough. Ce quai est à 288 pieds de l'extrémité sud et retourne à angle droit jusqu'à au-dessus 38 pieds de longueur, 30 pieds de la surface duquel sont 18 pouces plus bas que la surface du mur de revêtement, et employés comme débarcadère pour les petits bateaux.

Dépense totale, 1909-10: $605.17.

RIVIÈRE SAUGEEN.

La rivière Saugeen se jette dans le lac Huron, à environ 32 milles de Walkerton et 43 milles de Sarnia. La ville de Southhampton est située à l'embouchure de cette rivière et le havre, étant bien abrité, est employé par un grand nombre de bateaux de pêche, dont le tirant est de 10 pieds.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $500 pour réparer, à la journée, les jetées à l'embouchure de la rivière Saugeen.

L'ouvrage fut commencé le 5 juillet, et complété le 30 octobre. On a renouvelé des madriers du plancher, une partie du couronnement, quelques pièces de parement et une grande quantité de gravier et de pierre, sur la jetée nord. Un parapet en madriers de 3 pouces d'épaisseur et 8 pieds de long, partant de l'extrémité de terre de la jetée et se dirigeant vers l'est jusqu'à la rive. Ce palplanche fut renforcé par des gros cailloux. Là où il s'était produit de l'érosion sur la jetée sud, on a rempli avec des broussailles, du gravier et de la pierre.

Le chaland du ministère a été réparé et peinturé en mars 1910. Ces travaux ont laissé les jetées en bon ordre. 4,815 pieds de bois, 716 livres de fer et 120 voyages de pierre ont été employés.

Dépense totale, 1909-10: $498.54.

RIVIÈRE SEVERN.

La rivière Severn, dans le comté d'Ontario, coule à l'extrémité nord du lac Couchiching à la baie Georgienne.

Il y a deux barrages en poutres d'arrêt sur la rivière Washago, et on a placé quatre nouvelles poutres dans un de ces barrages.

Dépense totale, 1909-10: $39.98.

SOUTH-NATION (RIVIÈRE).

La rivière South-Nation a un cours irrégulier de 100 milles et se jette dans la rivière Ottawa à Wendover, dans le comté de Prescott. Cette rivière coule à travers

une région plate et cause des inondations considérables pendant les hautes eaux du printemps et de l'été. En 1900-02, on abaissa l'obstruction au "Pitch Off". En mars 1908, le barrage "Hagar", au village de Plantagenet, fut acheté et enlevé. Du 18 août au 2 octobre, on a abaissé la batture en face du cimetière. Le 27 novembre 1908, la première tranchée au "Pitch Off" fut terminée, et le 8 mars on fait sauter la moité de la deuxième tranchée.

Ces améliorations ont été continuées en 1909, la deuxième tranchée étant terminée, la première fut améliorée davantage, au coût de $2,021.79.

L'ouvrage de la deuxième tranchée consistait à enlever 1,324 verges cubes de roc et faire ainsi un deuxième chenal, variant de 65 à 85 pieds de large et 390 de long et deux de profondeur. L'ouvrage accompli fournit un chenal ouvert à travers la moitié de l'obstruction.

L'effet immédiat de l'enlèvement du batardeau fut d'abaisser le bief Plantagenet-Casselman d'environ 2 pieds. La section agrandie sera d'un grand bénéfice pour l'écoulement des inondations du versant des eaux.

L'outillage, le charbon, etc., employés dans ces travaux sont emmagasinés, au coût de $1 par mois.

Dépense, 1909-10: $2,055.61.

RIVIÈRE THAMES.

Quai du phare.

Le quai du phare est situé à l'embouchure de la rivière Thames; il fut construit pour desservir les cantons de Tilbury nord, Tilbury ouest, Tilbury est et Rochester. Il y a un tirant de 12 pieds d'eau à ce quai.

Le 5 juillet, on a autorisé une dépense de $750 pour poser un palplanche et prévenir l'érosion du quai, et le 8 octobre, on a ajouté la somme de $72 pour poser six pilotis le long du devant du quai.

Un arrangement fut fait avec John Flook, de Chatham, pour faire l'ouvrage à raison de $5.55 du pied courant et pour poser les six pilotis pour la somme de $72, ainsi que pour fournir le remplissage requis en arrière du pilotage pour le montant de $20. Les travaux furent exécutés entre le 14 et le 30 octobre. On a enfoncé le pilotage sur une longueur de 100 pieds sur le côté est de terre, et sur une longueur de 25 pieds sur le côté ouest de terre du quai. Ce pilotage consistait en madriers de pruche de 4 pouces et 16 pieds de long, chevillés à des moises en chêne de 6 x 10 pouces, boulonnées, au-dessus de l'eau, à 16 pilotis de supports, espacés de 6 pieds. Le remplissage fut alors placé en arrière et nivelé. Les six pilotis sont en chêne blanc, 35 pieds de long et assujettis à la moise extérieure du quai.

Dépense, 1909-10: $820.75.

ROCHE'S-POINT.

Roche's-Point, dans le comté de York, est une petite place d'été, sur la rive ouest de la baie Cook, un bras du lac Simcoe.

Le 20 mars, on a autorisé une dépense de $150 pour réparer le quai à la journée.

L'ouvrage a été commencé le 24 juin, et complété le 3 juillet. Il consistait à réparer l'approche en pierre et à placer des pierres pesantes le long de la façade ouest.

On a employé 20 verges cubes de pierrs.

Dépense totale, 1909-10: $146.42.

RONDEAU.

Rondeau est un port de refuge important, situé sur la Pointe aux Pins, à environ 19 milles au sud de Chatham et à 45 milles à l'ouest de Port-Stanley. C'est une sta-

tion d'été très fréquentée et le terminus de l'embranchement Sarnia et Rondeau du chemin de fer Père-Marquette.

Dans le port intérieur et sur la face ouest le long du dock à charbon, la Compagnie houillère du lac Erié a construit une vaste installation toute moderne pour le déchargement du charbon de ses navires qui font un service régulier entre ce port et Conneaut, Ohio. Les droits imposés sur ce charbon forment un revenu important. On y trouve aussi le siège central d'opérations de la *Post Fishing Company,* de Sandusky, Ohio, qui possède deux remorqueurs à vapeur attachés à ce port, et exporte annuellement une grande quantité de poisson.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $25,000 pour améliorer le havre, et le 26 mars 1909, un contrat fut accordé à Wm Bermingham, de Kingston, au montant de $229,000 pour construire 1,000 pieds du brise-lames, avec une substructure en caisson à parements clos, remplie de pierre, et une superstructure en béton.

Les travaux ont été commencés le 22 février et continué jusqu'au 3 novembre. Pendant ce temps, toute la pierre et le fer et presque tout le bois requis pour les travaux furent entassés sur le site des travaux. Les entrepreneurs sont à faire les arrangements voulus pour pousser l'ouvrage l'an prochain. On croit que toute la substructure sera terminée à la fin de la saison.

Dragage.

Le 1er juin 1909, on a autorisé du dragage, limitant la dépense à $5,940, l'ouvrage devant être exécuté par la *Cape Breton Dredging Co.,* de Toronto, au prix de 33 centins par verge cube, mesure de chaland, pour tous les déblais, sauf les cailloux. On a ajouté une somme supplémentaire de $5,800 à ce crédit. Les travaux ont été commencés le 3 juin et terminés le 28 juillet, et durant ce temps, on a enlevé 35,000 verges cubes de glaise, de sable et de gravier. On a creusé un chenal, ayant 150 pieds de large sur une moyenne de 400 pieds de long et une profondeur de 21 pieds, et un bassin de virement de 20 pieds de profondeur dans le havre intérieur.

Réparations aux jetées.

Le 26 mai, on a autorisé, en travaillant à la journée, une dépense de $125 pour réparer les jetées.

L'ouvrage commencé le 3 juin et continué durant toute l'année, consistait à réparer une longueur de 38 pieds de l'extrémité du large de la jetée est; à réparer 305 pieds du parapet en bois sur le côté est de la jetée est; à réparer le palplanche, quatre poteaux d'amarrage, à enlever et renouveler des pièces de parement sur la jetée ouest. On a aussi réparé de nouveau l'extrémité du large de la jetée est qui avait été endommagée à la fin de 1909, et fait des réparations générales aux planchers des deux jetées.

2,266 pieds de pin, de chêne et de sapin, 678 livres de fer et une corde de pierre ont été employés.

Dépense totale, 1909-10:—

Brise-lames..	$23,806 29
Dragage..	11,732 49
Réparations aux jetées..	625 00
	$36,163 78

ROSSEAU.

Rosseau, dans le district de Muskoka, est une place d'été très populaire, située à l'extrémité nord du lac Rosseau.

Le 8 juillet, on a autorisé une dépense de $533 pour réparer le quai, à la journée.

L'ouvrage a été exécuté entre le 20 septembre et le 24 novembre, et consistait à replanchéier la jetée nord sur une longueur de 120 pieds, dont 80 pieds ont 18 pieds de largeur et le reste a 30 pieds. Le caisson à l'extrémité du large de la jetée nord fut remis en place et rempli de pierre; on a aussi rempli un endroit en arrière de l'entrepôt.

On a employé 12,197 pieds, M.P., de pin, 370 livres de fer, 16½ cordes de pierre et 5 voyages de terre.

Dépense totale, 1909-10: $464.92.

ROSSPORT.

Rossport, dans le district de Thunder-Bay, est un village de 200 habitants situé sur la ligne principale du Pacifique-Canadien, à 14 milles à l'ouest de Schreiber, sur la côte nord du lac Supérieur. C'est un port naturel et la pêche forme la principale industrie.

Le 20 juillet, on a autorisé une dépense de $250 pour construire un entrepôt, à la journée, sur le quai du gouvernement.

L'ouvrage, consistant en une bâtisse de 16 pieds sur 20, a été commencé le 16 septembre, et complété le 23 du même mois.

On a employé 2,658 pieds, M.P., de pin, 65 livres de fer et 14 carrés de tôle.

Dépense totale, 1909-10: $153.80.

SAULT-SAINTE-MARIE.

Sault-Sainte-Marie, dans le district d'Algoma, est situé à la tête de la rivière Sainte-Marie, qui unit le lac Supérieur au lac Huron. Population, 10,500 âmes. C'est la voie principale du commerce entre l'Ouest et les ports de mer. Le tonnage des vaisseaux passant à travers le canal du Sault, en 1908, s'éleva à 9,594,941.

Le 29 avril, on donna autorité de dépenser la somme de $150 pour réparer le quai et l'entrepôt à la journée. On a commencé dans le mois de mai, et travaillé jusqu'au 19 novembre. Il s'agissait de réparer le plancher du vieux quai, de tapisser et de peinturer le bureau et la salle d'attente, de réparer la plomberie et fournir des lumières.

On a employé 2,000 pieds, M.P., de madriers de pruche et 20 voyages de gravier.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $55,000 pour draguer, et le 17 avril on donna ordre de faire exécuter les travaux par A. F. Bowman, aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: roc, $3.15; cailloux, $1.50; autres déblais, 57 centins.

L'ouvrage a été commencé le 17 avril et arrêté le 9 novembre. Il consistait à creuser un chenal de 200 pieds de large, s'étendant du quai du gouvernement vers l'ouest jusqu'à ce qu'il traverse le chenal des bateaux, dans le canal, sur le côté canadien, et à enlever des bas-fonds dans l'approche est du quai du gouvernement.

20,252 verges cubes de roc, 1,064 verges cubes de cailloux et 2,250 verges cubes d'autres déblais ont été enlevées.

Dépense totale, 1909-10:—

Réparations	$ 163 47
Dragage	71,505 91
	$71,669 38

SHEGUINDAH.

Sheguindah, dans le district d'Algoma, est situé sur le côté nord de l'île Manitoulin, à l'entrée du détroit Haywood et à l'extrémité ouest de la baie Sheguindah. Le village est à 6 milles au sud de Little-Current et à 16 milles au nord de Manitowering.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $500 pour réparer le quai à la journée.

L'ouvrage, commencé le 10 septembre et complété le 20 octobre, consistait à remplir 78 pieds avec de la pierre, à exhausser l'approche de deux pieds et à renouveler le plancher.

On a employé 1,400 pieds, M.P., de pin et 36 livres de fer.

Dépense totale, 1909-10: $500.39.

SILVER-CENTRE.

Silver-Centre, dans le district de Nipissing, est situé sur la côte ouest du lac Témiscamingue, à 22 milles au sud de Haileybury. Il s'y fait un grand trafic à cause de l'établissement de mines dans la vicinité.

La tête du quai, dont la construction avait été commencée le 15 septembre 1908, fut complété le 16 avril 1909, avant que la glace parte. Elle a très bien supporté la poussée de la glace, si l'on considère qu'elle est à 400 pieds de la rive et exposée à de grands champs de glace poussés par le vent.

Pendant la crue des eaux, le quai fut submergé et la lumière entretenue a coûté $5.25.

On a recommencé l'ouvrage le 3 août et discontinué le 21 octobre. On a dépensé $4,167.38 pour la construction d'un entrepôt, d'une approche en pilotis et en pierres perdues, de 345 pieds de long et 18 de large, et deux brise-glace en pilotis, de 18 x 20 pieds.

A cause de la hauteur de l'eau, des liernes et des tabliers ne furent pas posés avant le 18 février. Des plaques en fer furent placées sur le coin sud-est de la tête de quai. Dépense: $290.94.

On a maintenu une lumière du 22 octobre au 17 décembre, au coût de $5.70.

L'ouvrage a été fait à la journée.

Dépense, 1909-10:—

Tête de quai, entrepôt et brise-glace.	$5,000 00
Approche avec 2 brise-glace.	4,125 41
	$9,125 41

FLEUVE SAINT-LAURENT.

Les travaux d'amélioration dans le chenal canadien du Saint-Laurent, dans le voisinage de Fiddler's-Elbow, entre Brockville et Gananoque, ont été continués. On a fait sauter et enlever le roc jusqu'à une profondeur de 16 pieds, du 1er avril au 21 décembre. La quantité de roc à enlever est de 29,400 verges cubes, dont 23,000 verges sont à Elbow. L'ouvrage a été donné à l'entreprise à raison de $3.95 par verge cube.

On a enlevé 2,300 verges cubes, et 1,500 pieds linéaires de forage sur une superficie de 3,750 pieds carrés ont été explodés mais non enlevés.

SOUTHAMPTON.

Southampton est une ville prospère, située à l'embouchure de la rivière Saugeen, dans le comté de Bruce, sur le côté est du lac Huron, à 32 milles de Walkerton, le chef-lieu du comté. C'est le terminus du Grand-Tronc, un havre de refuge et un port d'escale pour les bateaux de la *Algoma Steamship Company*. Population, environ 2,000 âmes. Durant la saison de 1908, environ 207 vaisseaux sont entrés dans ce port, dont le tonnage s'élevait à 24,889 tonnes, et les cargaisons se composaient surtout de bois de construction. Le tirant des vaisseaux est d'environ 16 pieds.

A la dernière session du Parlement, on a voté lo somme de $6,000 pour prolonger et réparer le quai de la ville et le 27 mai on a donné ordre de faire faire l'ouvrage à la journée.

Les travaux, commencés le 10 juin furent continués jusqu'à la fin de l'exercice. Il s'agissait d'enlever le bois pourri sur 607 pieds linéaires du côté nord de l'extrémité de terre du quai jusqu'à une profondeur d'un pied au-dessous du niveau de l'eau basse. On a ensuite construit un grillage sur lequel un mur de soutènement en béton, ayant quatre pieds de large à la base, trois pieds au sommet, et six pieds six pouces de hauteur, fut construit. Le béton était mélangé dans les proportions de un de ciment et six gravier et de sable jusqu'à six pouces au-dessus de l'eau, et de une partie de ciment et huit gravier et de sable, de là jusqu'à la surface du mur. Il y a des boulons d'un pouce traversant le grillage jusque dans le béton à chaque intersection d'une traversine avec une pièce de parement ou une longrine. On a posé une moise de 8 x 10 pouces le long des 300 pieds du large du mur, et la partie postérieure du mur fut rempli avec de la grosse pierre et nivelée avec du gravier. La voie de chemin de fer qui parcoure ce quai fut mise sur le côté nord et 280 pieds de l'extrémité de terre du côté sud furent démolis, afin de commencer la construction du mur en béton semblable à celui construit sur le côté nord.

On a beaucoup de ciment, gravier, etc., en main, qui sera employé pour finir l'ouvrage. Ce quai sera permanent et aura une longueur de 1,107 pieds. 29,916 pieds de pin, de pruche et de bois dur, 4,830 livres de fer, 459½ barils de ciment ont été employés.

Brise-lames de l'île Chuntry.

Le 12 mai on a autorisé une dépense de $150 pour réparer les jetées, et le 18 septembre, on a augmenté ce crédit de $200.

L'ouvrage a été commencé le 17 mai et complété le 25 octobre. On a renouvelé 5,400 pieds carrés du plancher des brise-lames, 40 pieds linéaires de pièces de parement, deux cordes de pierre, des poteaux d'amarrage et fait d'autres petites réparations.

A cause de l'étendue et la vieillesse de ces brise-lames, il èst très difficile de les entretenir sans une dépense considérable, tandis que la protection qu'ils donnent au quai les rend absolument nécessaires.

On a employé 8,048 pieds de pruche et de bois dur et 715 livres de fer.

Dépense totale ,1909-10:—

Quai de la ville..	$5,999 03
A l'île Chantry..	349 95
	$6,348 98

THESSALON.

Thessalon, dans le district d'Algoma, est situé sur la rive nord du chenal nord du lac Huron. C'est une ville importante possédant plusieurs industries et grandes scieries. Une quantité considérable de bois est expédiée de cet endroit. C'est un point d'arrêt pour tous les bateaux. Population, 1,400 âmes.

Le 15 avril, on a autorisé une dépense de $140 pour peinturer l'entrepôt et réparer le quai, à la journée.

L'ouvrage a été commencé le 21 et complété le 30 avril. On a badigeonné l'intérieur avec de la chaux, peinturé l'extérieur de l'entrepôt et réparé le quai. Dix-sept gallons de peinture et 12 livres de fer ont été employés.

Le ministère a acheté les matériaux suivants, pour la construction du brise-lames projeté: 37,725 pieds, M.P., de pruche, 16,668 de pin, 12,161 d'épinette rouge et 7,020 de cèdre, le tout fut entassé aussi près que possible de l'ouvrage projeté.

Dépense totale, 1909-10: $736.17.

TOBERMORAY.

Tobermoray, dans le comté de Bruce, est situé sur le côté nord-ouest de la péninsule Saugeen, et possède un abri parfait contre le vent. Il est formé par les bras est et sud-ouest; ce dernier s'étend du phare à un point ouest par sud, 900 verges à demi-sud, avec une largeur moyenne de 100 verges. Le rivage en pierre à chaux est perpendiculaire et profond de 7 à 8 brasses; le fond est couvert de vase et on trouve la même profondeur dans tout ce bras, sauf près du fond, d'où un bas-fond s'étend sur une distance de 120 yards à une profondeur de 18 pieds. Le port est trop étroit pour permettre aux vaisseaux d'ancrer et on est obligé de les amarrer au rivage et afin d'en protéger les côtés le gouvernement a construit des estacades de direction.

Le 15 juin, on a autorisé une dépense de $1,300 et le 5 juillet ce montant fut augmenté jusqu'à $2,800 pour la construction des estacades, à la journée.

L'ouvrage, commencé le 20 d'août et complété le 30 novembre, consistait à construire 1,009 pieds d'estacades, dont 606 pieds sur le côté nord et 403 pieds sur le côté sud. On a aussi placé deux échelles pour permettre aux matelots d'attacher les câbles aux organeaux, sur le sommet du roc, qui varie en hauteur de 10 à 12 pieds.

On a employé 11,698 livres de fer, 7,000 pieds, M.P., d'érable et 26,316 pieds de cèdre.

Dépense totale, 1909-10: $2,211.98.

TORONTO.

Le port de Toronto se trouve sur la rive nord du lac Ontario, et est formé d'une baie circulaire de 1 mille ½ de diamètre séparée du lac par une grande île (autrefois une presqu'île) d'environ 6 milles de longueur, formant un port très sûr et d'un excellent abri, capable de contenir un grand nombre de navires. Il y a deux entrées, une à l'ouest et l'autre à l'est.

Le 7 mai, on a autorisé une dépense de $3,000 pour réparer le pilotage, niveler le quai et réparer un petit caisson, à la journée.

L'ouvrage a été commencé le 1er et complété le 31 mai. Il consistait à enfoncer environ 100 pieds de pilotage neuf, avec des pilotis de 36 à 40 pieds de long et à y assujettir une moise, à poser 15 tiges d'ancrage à travers la jetée, à niveler et à remplir la superstructure du quai avec de la pierre, en arrière du pilotage, et à mettre des madriers neufs dans le plancher.

On a employé 3,400 pieds, M.P., de pilotis en chêne et 786 livres de fer.

Le 19 mars, on autorisa la préparation de l'outillage et cet ouvrage, commencé le 26 mars fut continué jusqu'au 1er mai.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $320,000 pour les travaux dans le port de Toronto.

Le 15 mai 1908, on a accordé un contrat à R. Weddell et Cie, au montant de $495,000 pour construire une nouvelle entrée ouest dans le port.

L'ouvrage, commencé le 18 mars et suspendu le 24 décembre, fut recommencé le 24 mars. Il consistait à placer 26 caissons dans la jetée sud du nouveau chenal, et 7 caissons sur le côté nord. Tous sont remplis avec de la pierre jusqu'au sommet; on a posé des blocs de béton sur les 7 caissons de la jetée nord et l'espace entre les rangs de blocs fut en partie rempli avec de la pierre. Le chenal, entre les jetées, a été creusé jusqu'à une profondeur minime de 12 pieds et à une profondeur maximum de 18 pieds.

Le 8 juin 1909, on a accordé un contrat à Miller et Cumming pour prolonger le brise-lames de l'île, pour la somme de $39,000.

L'ouvrage fut commencé le 28 mai et complété le 30 novembre. Il consistait à enfoncer 448 pieds de nouveau pilotage jointif et à compléter les six épis en béton,

chacun ayant 60 pieds de long et de 12 à 18 pieds de largeur, ainsi qu'à placer le talus en grosses pierres autour des épis. La longueur totale du prolongement est de 1,500 pieds.

Le 27 mai dernier, on a autorisé une dépense de $55,000 pour reconstruire, à la journée, la superstructure des jetées du chenal est.

L'ouvrage, commencé le 1er juin et continué jusqu'au 31 mars, consistait à construire une nouvelle superstructure en béton sur la partie nord du brise-lames ouest du chenal ouest, comme suit: 100 pieds sur 30, ensuite 67 pieds variant de 30 à 20 pieds, puis 258 pieds sur 20 et 134 pieds en partie complétés, et sur l'extrémité sud, 382 pieds sur 20 et 250 pieds sur 30, ce qui laisse environ 458 pieds à faire sur les 1,649 pieds.

On a employé 3,000 barils de ciment, 51,819 pieds de pin, 13,126 de chêne, 19,554 de pruche, 230 verges cubes de gravier et de sable, 5,817½ tonnes de pierre, 83,946 livres de fer, 170 verges cubes de béton et 7,110 pieds de pilotis.

La drague *Industry,* du ministère, a creusé dans l'approche du chemin de fer maritime du Club Royal Canadian. La drague n'étant pas complètement outillée, on n'a pas tenu un mémoire des travaux.

Dépense totale ,1909-10:—

Pilotage, petit caisson, etc.	$ 2,248 05
Préparation de l'outillage	723 86
Chenal ouest	176,015 00
Brise-lames de l'île	14,710 30
Enlèvement des déblais du chenal ouest	25,368 92
Jetée ouest	54,977 93
	$274,044 06

WENDOVER.

Wendover est un établissement avec bureau de poste dans le comté de Prescott, et lieu d'une station projetée sur le prolongement de la rive sud de l'Ottawa du chemin de fer *Canadian-Northern,* à 24 milles d'Hawkesbury.

Voir le rapport de 1907-08 pour les détails du quai.

L'ouvrage en pilotis a été réparé, à la journée, entre le 24 septembre et le 21 octobre. L'approche a 18 x 288 pieds, une partie du débarcadère, 20 x 60, et la cale, 10 pieds 9 pouces sur 37½, furent réparés avec des madriers de 3 pouces, posés longitudinellement sur des solives placées sur le vieux plancher. La balance de la tête de quai fut réparée aux endroits requis avec des madriers. Une bonne partie des matériaux requis pour le brise-glace ont été achetés.

Dépense, 1909-10: $1,163.65.

Le brise-glace fut construit entre le 21 février et le 7 mars, avec des pièces de 10 x 10 pouces, en caisson à parement clos, de 18 x 30 pieds et placé à 77 pieds à l'ouest du débarcadère, au coût de $486.96, formant en 1910, $961.89.

PROVINCE DE MANITOBA.

DELTA, COMTÉ DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Au commencement de la saison, on a examiné l'affouillement de la grève à Delta, sur le lac Manitoba. Delta est le terminus d'un embranchement du Canadian-Northern de Portage-la-Prairie, dont il est éloigné de 15 milles.

Dans la saison de 1905, la drague *Manitoba* a creusé un chenal, du lac jusqu'à la fondrière sur le côté intérieur.

Un affouillement consilérable s'est produit à l'embouchure de ce chenal et une partie de la voie et de la gare du Canadian-Northern a été emportée à cause de ce dragage.

La *Canadian Northern Railway Co.* a fait une réclamation pour ce dommage. Il serait nécessaire de construire environ 500 pieds linéaires de protection en pilotis et en fascines pour prévenir un affouillement plus considérable. Le coût de cet ouvrage serait de $1,000.

RIVIÈRE NELSON—DISTRICT NON ORGANISÉ.

On a fait une exploration de la rivière Nelson, du lac Winnipeg à la baie d'Hudson, pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le but de cette exploration était d'obtenir une idée de la valeur du projet de développer la navigation sur cette rivière.

A cause du temps limité, dû à la nécessité de revenir de la tête du lac Winnipeg par le dernier bateau, on n'a fait qu'une reconnaissance rapide, mais des informations de valeur ont été obtenues d'après lesquels on peut se faire une bonne idée de la possibilité de la navigation.

On a obtenu des informations détaillées à presque toutes les locations convenables pour des écluses ou barrages, et mesuré le courant.

RIVIÈRE ICELANDIE.

Levés.

Du 6 au 9 d'avril, on a fait des sondages dans le chenal conduisant du lac Winnipeg à la rivière Icelandie, dans le but de déterminer le caractère de l'ouvrage exécuté à cet endroit, l'année précédente, par les dragues *Assiniboine* et *Crane*, et pour tracer la continuation de ces travaux pour la saison.

La partie du chenal creusé par la drague *Crane* fut trouvée en assez bon alignement, sauf quelques pointes qui projettaient dans le chenal. La largeur moyenne de ce chenal serait d'environ 40 pieds, avec une profondeur de 2.2 pieds à l'eau basse.

Le dragage exécuté par l'*Assiniboine* avait une largeur moyenne de 60 pieds et la profondeur variait de 3.3 à 5.5 pieds de profondeur, à l'eau basse.

D'après ces sondages, il est projeté de creuser davantage dans ce chenal, avec la drague *Assiniboine,* durant cette saison, afin d'approfondir et d'élargir la partie creusée par la drague *Crane.*

RIVIÈRE MOSSY.

Pendant le mois de mars 1910, on a pris des sondages à l'embouchure de la rivière Mossy. Les sondages ont été pris dans le chenal actuel, ainsi que sur une grande superficie pour déterminer s'il existait une location plus convenable pour un chenal.

Comme résultat de ces sondages, il a été décidé d'améliorer le chenal à la courbe et de faire une tranchée sur tout le côté nord, à partir de la courbe, vers le large.

RIVIÈRE ROUGE.

Levés.

Un levé des chenaux existant à l'embouchure de la rivière Rouge a été complété le 6 avril 1909. On a observé que le nouveau chenal était considérablement obstrué par la vase.

Le résultat des sondages pris dans le vieux chenal a démontré qu'il ne serait pas nécessaire de travailler dans ce chenal pendant cette saison, sauf le placement des bouées et des pilotis pour baliser le chenal.

Entre les 17 et 25 mars 1910, on a pris des sondages précis dans le chenal nouveau et le chenal est à l'embouchure de la rivière Rouge.

Dans le nouveau chenal, la partie draguée en 1908 était grandement remplie. La profondeur minimum au-dessous du zéro de l'échelle d'étiage était de 2.7 pieds.

Le chenal Est a maintenu son cours. La partie du large s'était remplie de 2 à 3 pieds et la profondeur minimum était d'environ 4½ pieds au-dessous du zéro de l'échelle d'étiage.

ST. ANDREWS, ÉCLUSE ET BARRAGE.

La partie principale du contrat, pour la maçonnerie et l'excavation, était complétée au commencement de l'exercice financier et l'ouvrage, cette année, consistait surtout à nettoyer et finir.

Les différentes classes d'ouvrage et leur location sont comme suit:—

Béton.

	Vgs c.
Pilier de terre pour la travée 7, complété le 1er avril.. ..	182
Puits au-dessous du barrage stationnaire, est..	15
Mur de soutènement s'étendant vers le sud de la culée est (mai)..	321
Palier en arrière de la culée est (août)..	25
Palier en arrière de la culée est (septembre)..	38
7 poteaux d'amarrage en arrière du pilier d'entrée n° 3 (octobre)..	18
Escalier sur le pilier d'entrée n° 3 (octobre)..	5
Total..	604

Protection en pierre.

	Vgs c.
Sur les pentes de côté du canal..	1,200
En arrière et autour des piliers d'entrée..	750
En arrière des murs de l'écluse..	260
Autour de la culée est..	160
Total..	2,370

Excavation de terre.

	Vgs c.
1. Sur le côté est de la rivière dans la fondation du mur de soutènement et sur le site de l'usine..	1,600
2. Nivellement de l'île..	10,400
3. Nivellement, pentes, glissoires, etc., sur le côté ouest du canal..	18,300
4. Nivellement du chemin et fossés..	1,800
5. Aplanir les côtés avec de la terre noire..	2,900
Total..	35,000

Les surfaces en gravier en partie complétées sont comme suit:—

	Vgs c.
1. Surface du chemin de l'extrémité nord au sud de l'ouvrage..	650
2. En arrière des piliers d'entrée et des murs de l'écluse....	490
Total..	1,140

Durant le mois d'avril, on a placé des poutres d'arrêt temporaires, à la journée, à l'extrémité supérieure de l'écluse pour protéger les talus finis contre les hautes eaux.

Plus tard, pendant le mois de juin, ces poutres ont été en partie enlevées et une glissoire temporaire a été installée pour monter et descendre les embarcations à moteurs en les hâlant sur un chariot. La compagnie a opéré cette glissoire, à la journée, pendant l'été et a fait environ 40 chutes d'écluse.

A cause d'un éboulis en arrière du pilier d'entrée n° 1, il n'a pas été possible de compléter le nivellement du talus de l'ouest. Sur le côté est de la rivière, la *Canada Foundry Co.* n'était pas assez avancé pour compléter le nivellement de la surface avant l'hiver.

L'ouvrage restant à exécuter par MM. Quinlan et Robertson consiste à:—

	Vgs c.
1. Niveler à l'extrémité nord de l'écluse en arrière du pilier d'entrée n° 1.	
2. Ensabler le reste des surface, autour de l'écluse, côté est de la rivière..	1,500
3. Creuser sur le côté est de la rivière..	1,000
4. Enlever le reste de l'outillage et mettre toutes les parties de l'ouvrage en ordre.	

Canada Foundry Company.

Les premiers chars de matériaux sont arrivés sur le site des travaux le 26 mars 1909. Ils ont été emmenés sur un embranchement partant de Gonor sur la voie principale du Pacifique-Canadien. L'érection a commencée sur le côté est de la rivière. Un faux ouvrage pour deux travées étant employé, on se servait d'un tandis que l'autre était poussé en avant.

Le progrès de la construction a été comme suit:—

Mois.	Erigé durant le mois. Livres.	Total érigé Livres.	Rivets. Livres.
30 avril..	214,919	214,919	
31 mai..	242,960	457,897	400,000
30 juin..	837,963	1,395,842	350,000
31 juillet..	961,358	2,357,200	
31 août..	1,353,700	3,710,900	
30 septembre..	1,321,600	5,032,500	
30 octobre..	950,500	5,983,000	500,000

A cette date la compagnie avait pratiquement fini.

Le poids total érigé est 6,983,000 livres, comme suit:—

	Livres.
Pont..	4,000,000
Assemblage..	1,333,000
Pièces moulées, forgées, chaînes, etc..	; 650,000
Total..	5,983,000

Durant l'hiver et le reste de l'exercice financier, l'ouvrage consistait à installer la machinerie sur le plancher du barrage, à mettre les courtines, à fixer différentes voies, à rivetter différents points de la structure et à aligner l'érection d'un garde-corps sur le plancher du chemin.

A la fin de l'exercice, tout était prêt pour l'opération du barrage mobile à l'ouverture de la navigation.

Canada Foundry Co.—Atelier de réparation et plancher du chemin.

Une partie du contrat de la *Canada Foundry Co.*, consistant en la construction de l'atelier de réparation et du plancher du chemin public en béton armé, a été donnée en sous-contrat à la J. McDiarmid Co., de Winnipeg.

L'atelier de réparation est complété et toute la machinerie et les appareils électriques sont installés. Toute l'installation de la machinerie électrique et la pose des fils ont été exécutés par la *Canadian General Electric Co.*

Outre que de faire les moules pour le plancher en béton armé du pont, rien n'a été fait à cause du froid qui a forcé d'abandonner l'ouvrage l'automne dernier.

John Burns—Portes d'écluse.

La construction des portes d'écluse était commencée au commencement de l'exercice financier, et complétée le 1er octobre. Le contrat demandait une série complète de portes et une série supplémentaire. Ces dernières ont été envoyées à Selkirk et sont tenues sous l'eau.

Les portes ont été posées dans l'écluse pendant octobre et novembre. Il a été nécessaire d'assécher l'écluse pour cet ouvrage.

A l'exception de l'ajustement final des angles des portes supérieures et inférieures et du déplacement des pivots inférieurs, l'entreprise était terminée et un estimé final a été donné, une déduction étant faite pour pourvoir à l'ouvrage nécessaire pour cet ajustement final. On croit que tout sera complété les premiers jours d'avril.

Le montant du contrat était de $32,970.

Victoria Foundry Co., Ottawa.

Un contrat séparé a été accordé à cette compagnie, le 2 novembre, 1909, pour la construction et l'érection des portes d'écluse hydrauliques et de la machinerie pour opérer les portes d'écluse.

Ces appareils ont été construits à Ottawa et sont arrivés ici à la fin de février 1910, et on croit que l'installation sera complété en avril.

Inspection

Toute l'inspection des travaux à l'entreprise pour la construction du barrage mobile' des portes d'écluse en acier et en fer, des portes d'écluse hydraulique et de la machinerie pour les portes, a été exécutée d'une manière efficace par la *Canadian Inspection Co.*

PROVINCES D'ALBERTA ET DE SASKATCHEWAN.

GRAVEN.

Le barrage Graven, construit au confluent de la sortie du lac Last-Mountain et de la rivière Qu'Appelle, a été d'une grande utilité pour contrôler l'écoulement du lac. On se sert de poutres d'arrêt, qui sont contrôlées par les parties intéressées dans la navigation du lac Last-Mountain.

MACLEOD.

Macleod est situé dans le comté de Macleod et l'ouvrage projeté pour la diversion de la rivière Old-Man, afin de protéger la ville de Macleod, qui a une population de 3,000 âmes, n'a pas encore été commencé.

MEDICINE-HAT.

Medicine-Hat est situé dans le comté du même nom et a une population de 5,000 âmes.

Le pont du gouvernement provincial, construit sans appareils d'ouverture, sans avoir soumis les plans à approbation, et trop bas pour permettre aux bateaux de passer au-dessous à l'eau haute, est ouvert pour le trafic.

OUTLOOK.

La Compagnie du Pacifique-Canadien a demandé la permission de construire un pont sur la rivière Saskatchewan sud, à Outlook, nouvelle ville prospère. Les plans de la compagnie ne prévoyaient pas aux besoins de la navigation. Les plans ont été amendés d'une manière satisfaisante. Cette rivière est considérée un cours d'eau navigable très important.

PRINCE-ALBERT.

A Prince-Albert, ville de 7,000 âmes, située dans le comté du même nom, on a enlevé des cailloux du lit de la rivière Saskatchewan nord.

Pendant l'année, on a aménagé deux chalands, un muni d'une grue à tenaille, d'ancres de côté et de devant, d'un cabestan, etc., l'autre muni d'un gratteur pour les cailloux, avec un puits dans le centre, qui permettait de le charger avec les pierres tirées de la rivière. Les cailloux enlevés ont été empilés sur la rive de la rivière.

Dépense: $1,998.

On croyait que le chemin de fer Canadian-Northern construirait une jetée de direction, dans une direction sud-ouest, partant du pilier sud de la partie tournante, mais aucun ouvrage n'a été exécuté, quoique les bateaux passant le pont ont beaucoup de difficulté lorsque le vent souffle du nord-ouest.

Pendant l'année, on a fait les sondages, les plans et estimé le coût probable, etc., pour des travaux de protection et un quai. A cause du trafic considérable à cet endroit, il semble qu'un quai servant aussi de protection serait dans l'intérêt général.

La demande de ce quai par les habitants de Prince-Albert était si pressante que l'on a fait les levés.

La rivière Saskatchewan nord est un cours d'eau considérable, et si elle est améliorée, elle sera naviguée beaucoup plus qu'à présent, et tout encouragement donné aux gens intéressés dans la navigation devra nécessairement augmenter le trafic et être pour le bien général.

RIVIÈRE LESSER-SLAVE.

Cette rivière est dans le comté d'Edmonton, à environ 90 milles à l'ouest d'Athabaska-Landing, et se jette dans la rivière Athabaska.

Le lestage des barrages, l'enlèvement des cailloux du lit de la rivière et le creusage des battures, ont avancé durant l'année. 9,385 verges cubes de cailloux et de gros gravier ont été enlevées pendant les premiers six mois, au coût de $6,443.78.

Quelques-uns des barrages avaient dévié, mais ils ont été remis en place, les sommets des pilotis ont été dressés et on a posé des boulons neufs. L'ouvrage a avancé d'une manière satisfaisante à un coût comparativement bas, la dépense de l'année étant de $11,959.52.

RIVIÈRE LOBSTICK.

La *Valley Lumber Co.* ont fait application demandant permission de construire un barrage à travers la rivière Lobstick, pour établir un réservoir d'emmagasinement pour les billots. Les intéressés n'ont fait aucun ouvrage, mais depuis que les feux de forêt ont ravagé leur limite, ils sont anxieux de procéder afin de couper tout le bois sur leur limite.

Ce barrage causera l'inondation de quelques terrains riverains, et les intéressés ont été notifiés de s'enquérir des dommages qui pourraient être causés et réclamés par les propriétaires de ces terrains, si la permission de construire leur était donnée.

RIVIÈRE SASKATCHEWAN SUD.

Cette rivière coule à travers les comtés de Medicine-Hat, dans la province d'Alberta, de Moose-Jaw, Saskatoon et Prince-Albert, dans la Saskatchewan, une distance, mesurée par la rivière, d'environ 1,200 milles. Elle traverse les villes de Lethbridge, avec une population de 7,000 âmes, Medicine-Hat, avec 5,000, Saskatoon, avec 10,000, et Prince-Albert, avec 8,000, ainsi que plusieurs autres villes et villages et un district bien établi.

Il n'y a eu rien de fait pour améliorer et faciliter la navigation. La destruction du bateau *Medicine-Hat* sur le pont provincial à Saskatoon, en a découragé plusieurs qui se seraient lancés dans le commerce si des améliorations avaient été faites à ces endroits.

RIVIÈRE SASKATCHEWAN NORD.

Cette rivière traverse les comtés de Red-Deer, Strathcona, Edmonton et Victoria, dans la province d'Alberta, les comtés de Battleford, Saskatoon et Prince-Albert, dans la province de Saskatchewan, et une partie du Territoire Keeewatin jusqu'au lac Winnipeg, une distance d'environ 700 milles, en ligne droite d'Edmonton. Elle est navigable pour les marchands de bois sur une distance de 100 milles à l'ouest d'Edmonton, une distance de 800 milles en ligne droite, ce qui ferait environ 1,600 milles d'un cours d'eau navigable, en suivant les contours de la rivière. Des améliorations sont requises à différents endroits, entre autres, à Coles et aux rapides Tobins, à l'est de Prince-Albert, aux Grands-Rapides près du lac Winnipeg, etc.

Des bateaux et autres vaisseaux naviguent à différents points, tel qu'à Edmonton, à l'est et à l'ouest, à Prince-Albert et au lac Cedar, et si les rapides étaient améliorés, un plus grand trafic serait établi sur toute la rivière.

La construction d'arrache-souches, de barrages et d'autres améliorations projetés par le ministère, devront nécessairement augmenter le trafic des bateaux et induire les propriétaires de bateaux d'en augmenter le nombre.

On a construit, à Edmonton, une petit bateau pour transporter les estacades et autres appareils de protection, ainsi que pour faire les levés. La construction de ce bateau était importante, car il était impossible d'engager un bateau pour voyager rapidement et faire les levés de la rivière.

SASKATOON.

Pont du Grand-Tronc-Pacifique.

Le Grand-Tronc-Pacifique a construit un pont sur la rivière Saskatchewan sud, à deux milles au sud de Saskatoon, qui est situé dans le comté de Saskatoon.

Rien n'a été fait pour améliorer ce pont afin de permettre la navigation à l'eau haute, soit au moyen de portées tournantes ou à bascule.

Pont du Canadian-Northern.

Ce pont, sur la rivière Saskatchewan sud, est dans les limites de la ville. Il forme partie de l'embranchement de Régina de ce chemin de fer. On l'avait d'abord construit avec une portée tournante, mais il a depuis été construit sans cette portée, et il est trop bas pour permettre la navigation à l'eau haute.

Une quantité de débris, de pilotis et de vieux caissons laissés dans le chenal devrait être enlevée dans l'intérêt de la navigation.

Pont du gouvernement provincial.

Ce pont est dans la ville même. C'est un pont solide et trop bas pour permettre aux bateaux de passer dessous à l'eau haute.

Pont du Pacifique-Canadien.

La compagnie a construit un pont solide sans moyens d'ouverture et il est trop bas pour que les vaisseaux passent dessous à l'eau haute.

On a aussi laissé une quantité de pilotis, etc., qui sont un danger pour la navigation.

Hydro-Electric Power Co.

Le projet de la ville de Saskatoon de développer un pouvoir d'eau, à 15 milles au nord, pour produire et transmettre de l'électricité à la ville, n'est pas encore réalisé.

WATERTON.

La *Waterton Oil, Land Co.*, qui avait demandé la permission de construire des estacades et une scierie au pied des lacs Waterton, dans le comté de Macleod, ainsi que sur la rivière Belly, à Lethbridge, dans le comté de Medicine-Hat, n'a rien fait cette année.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

LADYSMITH.

Les réparations consistaient à enlever la partie supérieure du quai et enfoncer des pilotis pour remplacer ceux qui avaient été rongés par le tarêt. L'ouvrage a été commencé le 18 septembre et complété le 17 novembre.

Coût: $1,910.21.

NEW-WESTMINSTER.

Le 19 juin, on a commencé à réparer le quai, l'approche a été renouvelée et des défenses en pilotis furent enfoncées le long du devant.

Pendant le mois de février, on a construit un petit bureau pour le surintendant des dragues.

Les réparations du quai ont été terminées le 10 juillet. Le coût des réparations et du bureau a été de $1,011.15.

RIVIÈRE COLUMBIA.

En amont de Golden.

Le 10 mai 1909, l'arrache-souche *Muskrat* a été mis en commission.

Sur tout le parcours, entre Golden et Windermere, une distance d'environ 80 milles, les côtés de la rivière ont été nettoyés de troncs d'arbres, de broussailles et souches; on a aussi enlevé des dormants, des billots, etc., du chenal des bateaux.

Les pilotis et le bois requis pour un quai à Spillimachene ont été sortis et mis en place vers la fin de juin, alors que l'ouvrage fut discontinué jusqu'après la crue des eaux. Pendant l'été, la *Columbia River Company* a flotté une grande quantité de billots et de dormants de chemin de fer, de la tête de la rivière à leur scierie à Golden. Une certaine quantité est devenue chargée d'eau et en partie calée dans le chenal des bateaux, et l'enlèvement de ces obstructions a plus ou moins occupé l'équipage du *Muskrat* pendant toute la saison.

Les jetées en aile, à Toby-Creek, Redrock, Horsethief et Birch-Tree, ont été réparées, et avec une drague Stanley, on a creusé un chenal à travers la batture de sable à Toby-Creek.

Le 5 octobre, l'ouvrage a été recommencé sur le quai de Spillimachene et continué jusqu'à son achèvement le 9 du même mois. Le reste de la saison a été employé à enlever les souches. Le 6 novembre, l'équipage a été renvoyé et le *Muskrat* mis en quartier d'hiver.

Le coût de ce service a été de $4,393.52.

La construction d'un chaland, devant être employé avec une drague Stanley, a été commencé à Golden le 3 février 1910, et complété le 31 mars. Les dimensions sont: longueur 50 pieds, bau 16 pieds, profondeur 3 pieds 6 pouces; il est fortement construit avec des madriers de sapin de 3 pouces. Le coût total a été de $830.70.

Barrage à Revelstoke.

Une équipe d'hommes a été engagée, entre le 28 d'août et le 4 octobre 1909, à réparer les pilotis, les liernes et le plancher, et à extraire et charroyer le roc pour compléter le chargement de la moitié du large ou ouest de ce barrage. Le roc a été extrait à environ deux milles en aval du barrage, chargé sur des chalands et remorqué au barrage par le remorqueur *Revelstoke.*

Le barrage a été rempli jusqu'au sommet des pilotis sur toute sa longueur et présente une apparence solide, il est maintenant considéré capable de supporter toute la pression pouvant être exercée contre lui.

Le coût total de l'ouvrage est de $4,256.08. Le montant de roc chargé sur le barrage s'élève à 2,000 verges.

RIVIÈRE COQUILLAM.

Les travaux sur cette rivière consistent à enlever les arbres, les broussailles et les billots coupés le long de la rivière, qui sont emportés à chaque inondation et arrêtés sur les bas-fonds, déviant le courant et affouillant les côtés de la rivière. Le principal dommage est causé par les billots qui sont jetés dans la rivière pendant l'été, lorsque l'eau est basse, et qui ne descendent que quand l'eau est très haute. Les billots partent tous ensemble et forment un barrage au premier bas-fond déviant le courant, d'un côté ou de l'autre, et formant un chenal de plus en plus tortueux chaque année.

Le nettoyage n'est pas pratiqué continuellement, mais est exécuté en différent temps pendant l'année lorsque l'eau est basse et à son état le plus convenable.

La dépense totale en 1909-10 a été de $1,484.57.

RIVIÈRE FRASER.

Généralement.

Les travaux exécutés se composent de réparations générales aux travaux construits, ainsi que le nouvel ouvrage jugé nécessaire pour faciliter la navigation dans le chenal entre New-Westminster et le détroit de Georgie, aussi pour la navigation de la rivière jusqu'à Chilliwack, à environ 50 milles en amont de New-Westminster.

L'ouvrage exécuté comprend:—

Les réparations aux barrages Nicomens, n°s 3 et 4, en revêtant la face avec des sacs de jute remplis de terre, et les protégeant contre les bestiaux, au moyen d'une clôture en fil de fer. L'ouvrage a été commencé le 18 mai et terminé le 10 juin. Le montant dépensé a été de $988. 70.

Les réparations aux chalands, endommagés par la glace à Agassiz et Rosedale; le nettoyage de souches, etc., à Minto-Landing. Ces travaux ont été commencés le 1er avril et continués en différents temps lorsque la hauteur de l'eau le permettait. Dépense: $1,205.93.

La construction d'un entrepôt mobile en tôle ondulée au débarcadère à bas niveau à Chilliwack pour l'usage lorsque l'eau ne permet pas aux bateaux d'atteindre le quai à haut niveau; cet entrepôt donnera une accommodation continuelle à cet endroit. L'ouvrage a été commencé le 18 octobre et terminé le 17 novembre, au coût de $1,088.68.

La jetée n° 3, à la batture d'Annieville, a été complétée le 10 mai; cette jetée a été construite comme les jetées n°s 1 et 2, en une rangée de palplanche enfoncée en partant du rivage, sur une distance de 600 pieds, et du sable a été pompé sur les deux côtés par la drague, *King Edward*. La hauteur est au niveau des hautes eaux. Le coût a été de $1,494.

Le 11 de mai, le camp a été déménagé au quai de roc du gouvernement à l'embouchure de la rivière. Ce quai a été réparé et allongé de manière à accommoder la drague *Fruhling* pendant qu'elle travaillait aux battures de sable. Le coût a été de $1,803.69.

Des réparations ont été faites aux travaux de protection à Carry-Point, en renforçant les matelas avec 732 tonnes de roc, au coût de $1,306.20. L'ouvrage a été complété le 18 juin.

Après l'inondation, on a trouvé qu'il était nécessaire de renforcer les extrémités des trois éperons, construits sur la batture d'Annieville, parce que le lit de la rivière avait été affouillé aux extrémités du large. Les éperons n°s 1 et 3 affaibles aux extrémités du large furent renforcés au moyen de matelas de fascines et de roc. Environ 200 pieds de l'éperon n° 2 avaient été emportés; ceci a été reconstruit avec des fascines et du roc placés entre deux rangées de pilotis espacés de 12 pieds et quelques pieds au-dessus de l'eau basse. Ces travaux n'étaient pas tout à fait terminés le 31 mars, mais le seront probablement à la fin d'avril. Le coût des réparations a été de $12,702.35.

L'arrache-souche *Samson* a été employé, durant l'année, à enlever les souches dans le chenal entre Chilliwack et l'embouchure de la rivière Samson, à prendre soin des bouées balisant le chenal profond, à faire des sondages, etc., ainsi qu'à certains sauvetages de bateaux coulés bas, etc., pour lesquels on a exigé $50 par jour.

Entre le 14 et le 18 septembre, le *Samson* a enlevé des souches à l'embouchure de la rivière Squamish, à la tête du détroit de Howe.

Durant l'exercice financier, on a enlevé 289 souches, et la dépense totale s'est élevée à $15,581.12.

Cañon Fort-George.

L'ouvrage consistait à faire sauter le roc dans le chenal et comme l'eau était très basse, les conditions furent très favorables pour enlever le roc dans le chenal des

hautes eaux, que l'on a creusé pendant le mois de novembre. Ceci sera d'un grand avantage pour la navigation. On a aussi enlevé trois pointes de roc dans le chenal principal. Le coût a été de $2,597.56.

VICTORIA.

La drague *Ajax* a travaillé à Victoria du 9 avril au 2 novembre, pour approfondir l'entrée de la pointe Shoal vers le large jusqu'à 20 pieds à l'eau basse, aussi pour creuser le chenal au roc Dredger. On a enlevé 91,670 verges cubes de déblai. Du 9 novembre au 2 décembre, la drague a travaillé au quai de la Compagnie Chimique, où le chenal a été approfondi jusqu'à 20 pieds, à l'eau basse. 10,830 verges cubes de déblai ont été enlevées.

La drague a été mise en réparation et du 16 décembre au 15 janvier 1910, elle a creusé un chenal de 16 pieds de profondeur, à l'eau basse, à partir du chenal principal jusqu'au quai de Bannerman et Homes. 15,600 verges cubes de vase et de sable ont été enlevées.

Des réparations ont encore été nécessaires, et du 14 au 22 février, on a travaillé aux quais du large en approfondissant les trois lits jusqu'à 30 pieds, à l'eau basse. On a enlevé 14,820 verges cubes de déblais.

Du 23 février au 10 de mars, le chenal intérieur, autour du roc Dredger, a été approfondi jusqu'à 20 pieds, à l'eau basse, et on a enlevé 18,180 verges cubes de déblais.

Du 16 au 31 de mars, on a creusé dans l'intérieur du port jusqu'à 20 pieds, à l'eau basse, là où les quais du Grand-Tronc-Pacifique seront construits. 12,600 verges cubes de déblais ont été enlevées.

La quantité totale de déblais enlevée par la drague *Ajax*, pendant l'année, a été de 163,700 verges cubes, au coût de 17 centins par verge cube.

La dépense pour l'exercice financier, exclusivement des réparations, a été de $28,294.99.

La drague *Mudlark* a été employée à approfondir la partie supérieure du port, en amont du pont du chemin de fer, jusqu'à 20 pieds, à l'eau basse, ce qui donne assez de profondeur pour les bateaux qui vont aux usines localisées dans cet endroit. On a enlevé 127,000 verges cubes de déblais au coût de 16½ centins par verge.

Dépense: $20,964.64.

Roc Tuzo.

On a percé huit plates-formes entre le 10 avril et le 8 d'août. Chaque plate-forme couvre une superficie de 540 pieds carrés et des trous de 2¼ pouces ont été forés à environ 3 pieds de distance. La longueur totale des trous forés est de 1,979½ pieds.

Roc Dredger.

Du 9 d'août 1909 au 31 mars 1910, l'outillage à forer a travaillé pour abaisser le roc jusqu'à 20 pieds, à l'eau basse. La profondeur atteinte, au moyen d'explosifs, était de 16 pieds, mais comme on est à approfondir le chenal jusqu'à 20 pieds, à l'eau basse, il était nécessaire d'abaisser le roc jusqu'à la même profondeur. On a fait sauter 18 plates-formes, représentant une superficie de 9,720 pieds carrés, et tous les trous sont forés jusqu'à 22 pieds, à l'eau basse; la longueur totale des trous est de 3.469½ pieds, et leur diamètre de 2¼ pouces.

Dépense: $9,461.81.

TRAVAUX DE DRAGAGE.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Les dragues *Canada, Cape Breton, Geo. McKenzie* et *Northumberland* ont été employées dans la Nouvelle-Ecosse pendant toute la saison de 1909. La première a travaillé jusqu'au 18 janvier 1910 et les trois autres furent mis en quartier d'hiver avant la fin de l'année 1909, pour les réparations nécessaires.

Pendant la saison, on a creusé aux endroits suivants:—North-Sydney, comté du Cap-Breton, près des quais de la *Nova Scotia Steel Co.*, North-Sydney, comté du Cap-Breton, près du quai de la *Sydney Coal Co.*, Sydney, comté du Cap-Breton, près de la *Dominion Coal Co.*, et de la *Sydney Coal Co.*, Chéticamp, comté d'Inverness, élargir et approfondir le chenal.

Ingonish-sud, comté de Victoria, élargir et approfondir le chenal.

Mulgrave, comté de Guysboro, creuser le dock du chemin de fer Intercolonial.

Rivière Sainte-Marie, comté de Guysboro, améliorer le chenal.

Pictou, comté de Pictou, creuser le dock du chemin de fer Intercolonial.

East River, comté de Pictou, creuser un nouveau chenal.

Liverpool, comté de Queen, améliorer le chenal et enlever une batture.

Port Mouton, comté de Queen, élargir et approfondir le chenal.

CHETICAMP.

Cheticamp (Havre de l'Est), comté d'Inverness, est un établissement, avec un havre situé dans le golfe Saint-Laurent, 67 milles au nord de Port-Hood.

On entre dans le havre du côté du nord par un chenal à travers les battures de sable. Ce chenal a été dragué de temps à autre depuis 1875. Il y avait alors un minimum de profondeur de 3½ pieds, à mer basse des grandes marées. En juillet 1908, le chenal avait un minimum de profondeur de 9 pieds, à mer basse, et une largeur de 50 pieds. Les grandes mers montent de 4 pieds.

Un contrat fut adjugé à la *Dominion Dredging Co.* pour l'amélioration du chenal jusqu'à une profondeur de 16 pieds, à mer basse, et une largeur de 100 pieds, au fond.

Du 15 juin au 7 jiullet, la compagnie dragua une tranchée de 1,800 pieds de longueur, 36 pieds de largeur, au fond, par une profondeur moyenne de 6½ pieds, dans le milieu du chenal et dans une direction vers l'est. Le minimum de profondeur, à la mer basse des grandes marées, qu'on a obtenue, dans cette tranchée, a été de 12½ pieds; il a été de 49,443 verges cubes de déblais composés de sable fin et de vase.

Les travaux discontinués par la compagnie furent repris par la drague *Cape Breton*, du ministère. La drague *Cape Breton* a été mise en opération du 28 juillet au 3 septembre; elle a creusé une tranchée de 2,400 pieds de longueur, 50 pieds de largeur, dont 14 pieds du côté ouest de la tranchée faite par la drague de la compagnie, par une profondeur moyenne de 7 pieds. ;On a creusé partout dans cette tranchée jusqu'à la profondeur moyenne requise de 16 pieds. On a enlevé 37,275 verges cubes de sable fin et de vase.

FOURCHU.

Fourchu, comté de Richmond, est un havre situé sur la côte océanique de l'île du Cap-Breton, 18 milles au sud-ouest du havre de Louisbourg. L'entrée, qui est obstruée par une barre de vase, de sable et de gravier, où il n'y avait autrefois que

1½ pied d'eau à mer basse, a été améliorée par du dragage en 1896 et 1897. Les sondages pris en novembre 1908 démontrent un minimum de profondeur de 4½ pieds, à mer basse. Les grandes mers montent de 6 pieds.

En dedans de l'entrée, il y a une grande batture plate vaseuse, couverte de 3 à 5 pieds d'eau à mer basse, à l'exception d'un chenal de 80 à 100 pieds de largeur, dont la profondeur varie de 10 à 15 pieds, à la mer basse. Ce chenal se prolonge à l'intérieur jusqu'à 3,000 pieds, et sur une étendue très restreinte dans l'anse de Hardy, qui est à 4,500 pieds de l'entrée; la profondeur minima, à cet endroit, est de 11½ pieds, à mer basse.

Le 26 octobre 1908, un contrat fut passé avec la *Cape Breton Dredging Co.* pour creuser la barre jusqu'à 10 pieds de profondeur, à la mer basse, dans un chenal de 1,800 pieds de longueur par 80 pieds de largeur, au fond, et pour améliorer le chenal d'en dedans jusqu'à une distance de 2,520 pieds en le creusant jusqu'à 10 pieds, à mer basse, de chaque côté, de manière à donner une largeur uniforme de 180 pieds, au fond, à partir de 600 pieds depuis zéro, vers l'intérieur. On fit du dragage sur la barre, du 12 novembre au 9 novembre 1908, alors que l'on suspendit les travaux pour l'hiver. Des sondages, pris en janvier 1909, indiquent que la tranchée creusée en novembre et décembre, s'était partiellement remplie, et que le minimum de profondeur, à mer basse, était encore 4½ pieds.

En 1909-10, un chenal, à travers la barre, de 80 pieds de largeur, au fond, creusé jusqu'à 10 pieds, à la mer basse, fut complété, à l'exception d'environ 300 pieds à l'extrémité extérieure, où à cause des lits de roc, on ne peut draguer jusqu'à 8 pieds seulement, à mer basse. Ce chenal fut continué vers l'intérieur sur une distance de 600 pieds, et l'on fit aussi quelques améliorations comprenant: une tranchée, de 865 pieds de longueur par une largeur moyenne de 65 pieds, et 4¾ pieds de profondeur moyenne, sur le côté sud du chenal; une tranchée, de 200 pieds de longueur, par une largeur moyenne de 25 pieds, et 3¼ pieds de profondeur, sur le côté nord du chenal, et une tranchée de 150 pieds de longueur, 50 pieds de largeur, au fond, et 6 pieds de profondeur moyenne, entre le chenal principal et le chenal du nord, près de l'extrémité intérieure du chenal proposé. La profondeur moyenne des tranchées de 80 pieds, en dehors et en dedans de la barre, était de 4¼ pieds sur une distance de 660 pieds.

Les déblais dragués furent: 41,817 verges cubes (y compris 9,273 verges cubes de substances jetées par-dessus bord), de vase, de sable et de gravier, à l'extérieur de la barre; et 28,436 verges cubes (y compris 1,116 verges cubes de déblais jetés par-dessus bord) de vase molle.

INGONISH (SUD).

Ingonish (Sud), comté de Victoria, est un établissement de pêche et un havre sur la côte de l'Atlantique, 25 milles au nord de l'entrée du havre de Sydney.

L'entrée dans le havre, à la tête de la baie Sud, avait primitivement 60 pieds de largeur et une profondeur de 5 pieds à la mer basse, ou de 10 pieds à mer haute.

Les travaux entrepris en 1873, dans le but d'améliorer l'entrée du havre d'Ingonish, furent complétés en 1876. Il y avait alors, après leur achèvement, un chenal de 200 pieds de largeur avec une profondeur, à marée basse, d'au moins 14 pieds; et le côté nord du havre était protégé par un quai de 560 pieds de longueur.

En février 1902, des sondages indiquèrent l'existence d'un chenal, de 860 pieds de longueur, avec une profondeur variant de 13 à 15 pieds, à marée basse, et une largeur de 160 à 100 pieds. On constata en même temps que le chenal de 100 pieds de large était obstrué par un gros caillou sur lequel il n'y avait que 9 pieds d'eau, à mer basse.

On ne fit pas de dragage depuis 1876 jusqu'à 1908-09; dans cette dernière année, la drague *Cape Breton* commença le creusage du chenal jusqu'à une largeur de 180

pieds et une profondeur de 20 pieds, à marée basse. Lors de la suspension du dragage pour cette année, on avait complété environ la moitié du chenal proposé.

La drague *Cape Breton* fut mise en opération du 10 septembre au 10 décembre 1909, et compléta jusqu'à une profondeur, à mer basse, une chenal de 180 pieds de largeur, au fond, à l'exception d'environ 30 pieds de largeur de chaque côté, où la profondeur varie de 10 à 19 pieds, à marée basse.

Les travaux exécutés comprennent: une tranchée d'environ 620 pieds de longueur, par une largeur moyenne de 120 pieds et une profondeur moyenne de 5 pieds; deux tranchées, sur le côté du chenal, d'environ 860 pieds de longueur chacune, par 30 pieds de largeur, au fond, et 6 pieds de profondeur.

Les déblais dragués comprennent 39,585 verges cubes de sable, de pierre, d'argile et de cailloux.

LIVERPOOL, COMTÉ DE QUEEN.

La drague *Canada* a été engagé du 17 avril au 29 juin et a enlevé 25,400 verges cubes de sable ,de sciures et de vase en améliorant et en approfondissant le chenal et l'entrée.

PETIT DE GRAT.

L'anse du Petit de Grat est situé entre l'île du Petit de Grat et l'extrémité sud-est de l'île Madame. Elle a 2½ milles de longueur, et une profondeur suffisante pour les petits vaisseaux, mais elle est obstruée par des roches et des galets en grand nombre.

En 1909-10, MM. Beazley, Frères, de Halifax, eurent l'entreprise d'améliorer les abords des quais de Jean, Duff et Comeau. On y fit du dragage du 23 juin au 6 août. L'ouvrage comprend: une tranchée, de 300 pieds de longueur par 135 pieds de largeur et une profondeur moyenne de 2 pieds pour donner de 10 à 12 pieds d'eau, à marée basse; depuis le chenal principal jusqu'au quai de Jean, une tranchée, de 600 pieds de longueur, par une largeur moyenne de 50 pieds et de 2 pieds de profondeur, pour donner de 13 à 14 pieds d'eau, à l'eau basse, sur le côté ouest du chenal conduisant au quai de Duff; et une tranchée d'environ 500 pieds de long, par une largeur moyenne de 2 pieds, pour donner de 11 à 14 pieds, à marée basse, à partir du chenal principal jusqu'au quai de Comeau.

Les substances draguées comprennent: 10,945 verges cubes de vase et 45¾ verges cubes de roc.

Les grandes mers montent de 6 pieds.

PICTOU.

Le havre de Pictou est le plus beau de la côte sud du golfe Saint-Laurent. Il a une profondeur excédant 30 pieds, à la mer basse des grandes marées, sauf à l'entrée, où il y a une barre sur laquelle il n'y a que 21 pieds d'eau, à marée basse.

Les grandes mers montent de 6 pieds.

Le ministère a fait faire du dragage sur cette barre, et à l'intérieur du havre autour des différents quais.

En 1909-10, la drague du ministère, *George McKenzie,* a été mise en opération du 5 novembre au 30, et a creusé jusqu'à 20 pieds à mer basse, de chaque côét de la jetée est du chemin de fer Intercolonial: sur le côté est, une tranchée de 200 pieds de longueur, 50 pieds de largeur, au fond, et 7½ pieds de profondeur moyenne; sur l'ouest, jusqu'à 25 pieds, à mer basse, une tranchée de 40 pieds de longueur, 30 pieds de largeur, et 6½ pieds de profondeur moyenne.

Les déblais enlevés comprennent: 5,175 verges cubes de vase.

PORT MOUTON, COMTÉ DE QUEEN.

La drague *Canada* a enlevé, du 4 juillet au 29 novembre 62,800 verges cubes de vase et de roc, et du 30 novembre au 18 janvier 1910, elle fut engagée, avec l'aide de scaphandriers, à enlever 737 tonnes de gros cailloux. La drague fut alors mise en quartiers d'hiver et une partie de l'équipage, avec les scaphandriers et un remorqueur, a continué l'enlèvement des cailloux jusqu'au 24 mars.

PORT MULGRAVE.

Port Mulgrave, comté de Guysboro, est une station importante de terminus et de transfert du chemin de fer Intercolonial, sur le côté ouest du détroit de Canso, presque vis-à-vis Hawkesbury et la pointe Tupper.

La drague du ministère, *George McKenzie,* a été mise en opération, du 15 mai au 20, pour creuser dans le quai ouest, à partir de 10 pieds à la mer basse, 35 pieds au large de l'extrémité extérieure du pont de transfert jusqu'à 7 pieds à marée basse, une tranchée de 50 pieds par 35 pieds sur une profondeur moyenne de 3 pieds.

Les substances draguées comprennent: 247 verges cubes de roc, de sable et d'argile dure.

Les grandes mers montent de 4½ pieds.

RED-ISLANDS (ÎLES ROUGES).

North-Pond (Etang du Nord), dans la région de Red-Islands (Iles Rouges), comté de Richmond, est situé sur le côté sud-ouest du lac Grand-Bras-d'Or, 21 milles environ au nord du Canal de Saint-Pierre.

Pour faciliter l'expédition de la pierre à chaux par la *Nova Scotia Steel and Coal Co.",* la drague *Cape Breton,* en 1906-07, entreprit le creusage d'un chenal, de 60 pieds de largeur au fond, par 15 pieds de profondeur, au bas niveau du lac, à travers la batture qui sépare North-Pond du lac Grand-Bras-d'Or. On creusa d'abord un chenal de 40 pieds de largeur, au fond, et 8 pieds de profondeur (les déblais étant jetés par-dessus bord), avec l'intention de se servir de l'étang comme havre de refuge pour la drague. Peu après l'achèvement de ce creusage, des instructions furent données de suspendre l'ouvrage et de transporter la drague à Sydney-nord. Les déblais ayant été poussés par la mer dans le chenal, l'entrée de ce chenal se trouva dans les mêmes conditions qu'avant le dragage.

En 1909-10, la Compagnie W. J. Poupore fut chargée de draguer un chenal, de 60 pieds de largeur par 15 pieds de profondeur, au bas niveau du lac. Les travaux commencèrent le 3 juin et furent continués jusqu'au 21 juillet, alors que le crédit voté se trouva épuisé. Pendant une forte tempête de vent ouest, quelques jours après la suspension des travaux, le chenal fut en partie rempli de sable, qu'on fut obligé d'enlever.

L'ouvrage exécuté consistait en une tranchée de 530 pieds de longueur par 75 pieds de largeur moyenne, au fond, et une profondeur moyenne de 4 pieds.

Les matières draguées comprenaient: 16,758 verges cubes de sable et de gravier.

La différence, entre le haut niveau et le bas niveau du lac, est d'un pied et demi.

RIVIÈRE LA HAVE.

La rivière La Have, comté de Lunenburg, est une rivière navigable importante, située 50 milles environ à l'ouest de Halifax. La tête de la navigation est à 12 milles de la mer, à Bridgewater, ville assez considérable le long du chemin de fer Halifax

and South-Western, à 72 milles de Halifax. Il y a de grandes scieries à cet endroit, et on exporte annuellement 30 à 40 millions de pieds de bois de construction aux Indes Occidentales et dans l'Amérique du Sud.

Durant l'exercice de 1909-10, un contrat, au montant de $21,357.72, fut adjugé à la compagnie W. J. Poupore pour creuser et élargir le chenal de la rivière en avant des quais d'en bas de la ville; 23,282 verges cubes furent draguées.

Les travaux commencèrent le 12 août et furent achevés le 23 septembre 1909.

RIVIÈRE SAINTE-MARIE (ST. MARY).

La rivière Sainte-Marie (St. Mary's River), comté de Guysboro, est un beau havre, de 65 milles de long, traversant de riches terres à bois, qui se jette dans l'océan Atlantique, 48 milles à l'ouest du Cap-Canso. Dans le chenal dragué, en 1900-01, jusqu'à 14 pieds d'eau, à mer basse, on ne trouve actuellement que 12 pieds; ce chenal se continue ensuite étroit et tortueux, avec 18 à 12 pieds d'eau, jusqu'à ½ mille du village de Sherbrooke, là où finit la marée, et à 8 milles à l'intérieur des terres. Les grandes mers montent de 6 pieds.

En 1907-08, on avait commencé à améliorer ce cours d'eau en faisant disparaître une pointe de roc immédiatement près de l'entrée du chenal, et quelques gros cailloux près de la tête de la navigation; cet ouvrage fut complété en 1908-09, à l'exception de quelques roches et de quelques cailloux qui restèrent dans le chenal près du quai de la *Scotia Milling Company*. On employa aussi la drague *George McKenzie* pour creuser jusqu'à 10 pieds, à l'eau basse, un chenal de 80 pieds de largeur, au fond, à travers une batture de gravier et de cailloux, entre le quai Goldenville et Sherbrooke; sur cette batture il y avait autrefois, à marée basse, qu'une profondeur d'eau de 3½ pieds.

En 1909-10, la drague *George McKenzie* fut mise en opération du 1er juin jusqu'au 16 septembre pour compléter l'ouvrage commencé, en 1908-09, entre le quai Goldenville et Sherbrooke, en creusant une largeur additionnelle de 20 pieds sur le côté ouest du chenal de 80 pieds, pour former un bassin de virage.

Les travaux exécutés comprennent: une tranchée de 1,800 pieds de longueur, par 25 pieds de largeur, et 3½ pieds de profondeur moyenne; et un bassin de virage, de 300 pieds de longueur, par 200 pieds de largeur et une profondeur moyenne de 3½ pieds.

Les substances enlevées comprennent: 21,870 verges cubes de sable, de gravier et de cailloux.

Les autres améliorations projetées sont: du dragage à Birch-Point, de chaque côté du chenal, jusqu'à 13 pieds de profondeur, à mer basse, comprenait un déblaiement de 35,000 verges cubes de vase et de sable fin, et l'enlèvement de cailloux brisés et d'une pointe de roc en amont du quai de *Scotia Milling Company*.

SYDNEY NORD.

La drague *Geó. McKenzie* a enlevé, du 15 au 20 mai, 14,175 verges cubes de roc, de glaise et de vase près des jetées de la *Nova Scotia Steel and Coal Co.*, et 630 verges cubes de lest, du 5 au 7 juillet, au quai de la *Sydney Coal Company*.

SYDNEY.

La drague *Cape Breton* a enlevé, du 8 au 16 juillet, 5,775 verges cubes de cailloux et de glaise dure, aux jetées de la *Dominion Coal Co.*

YARMOUTH.

La ville de Yarmouth, comté de Yarmouth, a une population de 7,000 âmes; elle est située à l'extrémité sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse, et, ensuite de Halifax, est le

port le plus important de la province. En 1908-09, il y est entré 624 vaisseaux formant un tonnage total de 164,511 tonneaux, et il en est sorti 639 vaisseaux, d'un tonnage total de 149,116 tonneaux. La valeur des exportations s'élèverait au chiffre de $1,331,493, et celle des importations, $613,684; on y a consommé $617,025 de marchandises, et les droits perçus se sont élevés à $54,833.04.

Yarmouth est le terminus du chemin de fer Halifax et South-Western, à 248 milles de Halifax, et du chemin de fer Dominion-Atlantic, à 216 milles de Halifax. C'est aussi le port terminus de la ligne des steamers de la Compagnie Dominion-Atlantic, qui vont jusqu'à Boston, tous les jours en été, et deux fois par semaine en hiver; le trafic est très considérable, le nombre de passagers s'élevant environ à 70,000 par année.

A part de ce qui est vendu dans la localité, il s'expédie aux ports étrangers de vingt à trente millions de pieds de bois par année.

La navigation et le trafic dans le port éprouvent de grandes difficultés à cause de l'étroitesse et les sinuosités du chenal dans le havre, et il faut nécessairement faire de grandes améliorations pour faciliter le commerce.

Le tableau suivant donne un état concis du dragage fait dans le havre depuis 1872:—

	Verges cubes.	Montant.
Dragage par le ministère depuis le 1er juillet 1872 jusqu'au 1er avril 1903.	658,117	$189,047 31
Creusage à la main en 1891-97.	460	296 26
En 1907-08, les dragueurs *Twilight* et *Coastguard* de la *Atlantic Wrecking Co.*, à $50 par jour, ont enlevés un certain nombre de cailloux isolés, ne pouvant être mesurés.		5,692 14
En 1908-09, *Dominion Dredging Co.*, ont, à l'entreprise, enlevé de la vase et du sable.	297,628	154,766 57
Ainsi que du roc et de gros cailloux.	86·2	431 00
En 1909-10, la *Dominion Dredging Co.*, à l'entreprise, a enlevé de la vase et du sable.	118,599	61,714 48
Du roc et des cailloux.	16·3	81 50
	1,074,804	$412,029 26

ETAT des dépenses et des quantités de déblais enlevés par les dragues des entrepreneurs au différentes localités dans la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et Cap-Breton, durant l'exercice financier clos le 30 novembre 1909.

Digues.	Localité.	Verges enlevées.	Nature du sol.	Dépense.	Coût par verge cube.
				$ c.	$ c.
Asp— J. S. Gregory	Quai Ballast, havre de Saint-Jean.	6,585·95	Vase, glaise et charbon..	2,124 22	0 $32\frac{9}{25}$
Bruiser— Cape Breton Dg. Co.....	Fourchie, C.-B......	71,696·68	Vase, sable, gravier, cailloux et roc.	35,161 21	0 $49\frac{8}{25}$
Cynthia— Maritime Dg. & Con. Co.	Sand Point.........	33,123·3	Vase, glaise et tuf.......	15,102 04	0 $45\frac{29}{50}$
	Beacon Bar.........	266,878·2	Gravier et roc...........	106,317 36	0 $39\frac{41}{50}$
		300,002·5			
Delver No. 1— Dominion Dg. Co.	Havre Chéticamp....	49,443	Vase, sable et gravier....	34,767 45	0 $70\frac{8}{10}$
Grey Loggie— A. & R. Loggie.........	Loggieville..........	30,546	Vase et glaise...........	10,847 22	0 $35\frac{1}{2}$
	Campbellton........	8,246	" "	5,000 10	0 $60\frac{31}{50}$
		38,792			
Hayward— A. & R. Loggie.........	Caraquet...........	48,772	Vase, glaise, sable.......	20,406 50	0 $41\frac{21}{50}$
	Bathurst..	75,797	" " "	31,483 27	0 $41\frac{13}{25}$
		124,569			
Iroquois— Maritime Dg. & Con. Co.	Battures Oromocto..	56,380·03	Sable, glaise, vase, gravier	28,546 95	0 $52\frac{13}{25}$
	Beacon Bar.........	42,456·1	Sable, gravier et glaise..	17,427 13	0 41
		98,836·13			
King Edward— W. J. Poupore Co.......	Rivière La Have....	23,184	Pierre et gravier........	21,483 22	0 $92\frac{3}{6}$
No. 2— Beazly Bros	Petit de Grat.......	12,429	Tuf, vass et roc.........	14,175 88	1 14
No. 4— Dominion Dg. Co.. ...	Yarmouth	118,648·6	Vase, pierres, grav. et roc	61,426 35	0 $51\frac{10}{25}$
Prince Guy— W. J. Poupore Co.......	Red Islands.........	16,758	Sable et gravier	8,503 50	0 $50\frac{37}{60}$
Prince Louis— W. J. Poupore Co. . . .	Baie Miramichi.....	65,129	Vase, tuf et sable.......	39,397 18	0 $60\frac{12}{25}$
Peter England— P. England............	Miramichi Sud-O...	13,172	Sable..................	4,783 73	0 $36\frac{8}{25}$
Reliable— A. & R. Loggie.........	Dalhousie..........	62,725	Tuf	31,662 13	0 $50\frac{12}{25}$
Augus— Maritime Dg. & Con. Co.	Digby..............	41,390	Vase, tuf, billots........	20,897 50	0 $50\frac{23}{60}$
	Beacon Bar.........	73,634·7	Vase, sable, gravier.....	30,048 74	0 $40\frac{4}{5}$
		115,024·7			

TABLEAU des dépenses pour dragages faits dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le mars 1910.

DRAGUE 'CANADA.'

Articles.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	543 69	693 34	637 00	696 66	715 61	745 81	772 24	749 13	835 02	671 66	677 00	645 36	8,382 52
Charbon	122 83	200 28	422 98	94 87	374 00	243 36	246 11	238 25	187 50	194 43	67 86	73 56	2,466 03
Aprovisionnements	151 88	179 08	166 40	226 64	170 69	169 49	182 27	208 36	205 75	165 84	123 77	184 92	2,135 09
Munitions	35 85	6 20	....	409 20	122 38	66 50	121 74	300 14	166 11	103 99	545 06	236 29	2,113 46
Equipement	29 66	22 42	35 52	1 50	104 86	108 67	445 05	3 75	....	....	575 45	684 67	2,011 55
Eau	....	....	....	37 50	33 00	34 50	37 50	23 00	24 50	13 00	....	....	203 00
Réparations	16 18	5 35	0 75	77 54	38 48	198 64	665 90	547 50	60 00	231 62	1,193 07	826 21	3,861 24
Remorquage	308 00	750 00	840 00	690 00	780 00	780 00	780 00	780 00	810 00	1,007 50	1,453 50	1,320 00	10,299 00
Quaiage	23 50	....	30 00	....	....	....	....	....	....	1 90	9 81	13 00	78 21
Dépenses éventuelles	13 49	7 13	66 78	10 75	32 27	34 95	87 98	217 95	329 67	685 90	552 10	500 17	2,539 14
Totaux	1,245 08	1,863 80	2,199 43	2,244 66	2,371 29	2,381 92	3,338 79	3,068 08	2,618 55	3,075 84	5,197 62	4,484 18	34,089 24
Dépenses d'opération	1,228 90	1,858 45	2,198 68	2,167 12	2,332 81	2,183 28	2,672 89	2,520 58	2,558 55	2,844 22	4,004 55	3,657 97	30,228 00
Répar. ordinaires	16 18	5 35	0 75	77 54	38 48	198 64	665 90	547 50	60 00	Nil.	Nil.	Nil.	1,610 34
" extraordinaires	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	231 62	1,193 07	826 21	2,250 90
Totaux	1,245 08	1,863 80	2,199 43	2,244 66	2,371 29	2,381 92	3,338 79	3,068 08	2,618 55	3,075 84	5,197 62	4,484 18	34,089 24

TABLEAU des dépenses pour dragages faits dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.—*Suite.*

DRAGUE 'GEORGE McKENZIE.'

Articles.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	432 55	464 00	490 54	551 87	480 12	459 59	Dragage à Port-Elgin, N.-B.	465 00	404 26	280 00	280 00	280 00	4,587 93
Charbon	....	52 00	....	....	319 50	....		57 19	27 60	....	....	....	456 29
Approvisionnements	84 20	....	302 69	137 15	93 11	133 37		81 89	85 35	50 90	44 75	48 04	1,061 45
Munitions	31 80	129 31	....	....	11 98	60 30		37 57	....	14 66	....	....	285 62
Equipement	....	....	768 70	19 19	....	....		....	....	....	....	....	787 89
Eau	....	....	....	8 67	4 33	6 50		....	10 00	....	....	....	29 50
Réparations	2,929 13	3 86	....	26 95	....	6 35		307 66	4 23	499 81	239 37	59 73	4,077 09
Dépenses éventuelles	23 88	13 00	44 79	....	30 00	....		7 21	....	21 55	14 80	....	155 23
Totaux	3,501 56	662 17	1,606 72	743 83	939 04	666 11		956 52	531 44	866 92	578 92	387 77	11,441 00
Frais d'opérations	572 43	658 31	1,606 72	716 88	939 04	659 76		648 86	527 21	367 11	339 55	328 04	7,363 91
Répar. ordinaires	Aucune.	3 86	Aucune.	26 95	Aucune.	6 35		307 66	4 23	Aucune.	Aucune.	Aucune.	349 05
" extraordinaires	2,929 13	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.		Aucune.	Aucune.	499 81	239 37	59 73	3,728 05
Totaux	3,501 56	662 17	1,606 72	743 83	939 04	666 11	....	956 52	531 44	866 92	578 92	387 77	11,441 00

TABLEAU des dépenses pour dragages faits dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910—*Suite*.

DRAGUE 'NORTHUMBERLAND.'

Item	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	512 55	810 18	817 98	840 00	845 26	845 26	880 00	880 00	880 00	589 81	500 00	500 00	8,901 04
Charbon	....	648 08	994 75	824 55	837 20	1,038 45	629 05	629 05	277 15	....	....	....	5,878 28
Approvisionnements	313 94	218 07	318 92	345 54	349 62	284 27	366 34	303 38	161 33	84 86	133 92	218 03	3,098 22
Munitions	....	361 06	....	140 20	290 35	100 61	55 33	32 59	89 04	153 02	159 17	301 31	1,682 68
Equipement	601 70	....	1,741 05	587 88	690 00	....	36 95	1,000 00	....	205 00	....	90 00	4,952 58
Eau	100 00	....	219 37	210 00	160 50	177 75	123 75	191 25	39 00	....	....	....	1,221 62
Réparations	2,055 08	1,455 39	248 98	....	30 90	....	107 21	460 72	40 30	28 22	1,014 76	1,884 21	7,325 77
Remorquage	18 00	45 00	66 00	....	....	....	....	....	45 00	....	....	....	174 00
Quaiage	15 00	169 00	200 00	....	....	....	....	....	....	....	....	....	384 00
Dépenses éventuelles	64 75	24 61	48 58	20 83	20 38	40 44	33 43	15 83	16 86	41 56	96 57	42 30	466 14
Totaux	3,681 02	3,731 39	4,655 63	2,969 00	3,224 21	2,486 78	2,232 06	3,512 82	1,548 68	1,102 47	1,904 42	3,035 85	34,084 33
Frais d'opérations	1,625 94	2,276 00	4,406 65	2,969 00	3,193 31	2,486 78	2,124 85	3,052 10	1,508 38	1,074 25	889 66	1,151 64	26,758 56
Répar. ordinaires	243 79	Aucune.	248 98	Aucune.	30 90	Aucune.	107 21	Aucune.	40 30	28 22	Aucune.	Aucune.	699 40
" extraordinaires	1,811 29	1,455 39	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	460 72	Aucune.	Aucune.	1,014 76	1,884 21	6,626 37
Totaux	3,681 02	3,731 39	4,655 63	2,969 00	3,224 21	2,486 78	2,232 06	3,512 82	1,548 68	1,102 47	1,904 42	3,035 85	34,084 33

TABLEAU des dépenses durant l'exercice financier 1909-10.

DRAGUE "CAP BRETON."

Item.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	555 90	502 88	510 00	510 00	646 50	546 01	550 00	550 00	560 00	340 93	370 00	390 37	6,032 59
Charbon				298 00	226 20	273 00					46 64	334 50	1,178 34
Approvisionnements	345 27	220 01	113 71	288 23	220 24	214 63	134 52	147 41	152 54	120 09		155 00	2,111 65
Munitions		24 40	12 60				22 22					477 58	536 80
Equipement	480 81	337 95	765 53							370 43		74 31	2,029 03
Eau	22 75			30 00	47 95								100 70
Réparations	385 18	2,994 52		6,178 64			208 89	122 07		410 64		53 67	10,553 61
Pilotage				5 00									5 00
Remorquage		120 00	660 00	1,989 58	1,460 00	1,428 00	1,750 00	1,946 00	1,685 13				11,038 71
Quaiage	40 00	16 00		26 50									82 50
Dépenses éventuelles	29 86	3 19	2 50	8 76	87 65	6 13	97 40	10 00	50 29	12 25	49 39	29 63	387 05
Totaux	2,059 77	4,218 95	2,064 34	9,334 71	2,688 54	2,467 77	2,763 03	2,775 48	2,447 96	1,254 34	466 03	1,515 06	34,055 98
Frais d'opération	1,474 59	1,224 43	2,064 34	3,156 07	2,688 54	2,467 77	2,554 14	2,653 41	2,447 96	843 70	466 03	1,461 39	23,502 37
Réparations ordin	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	208 89	122 07	Aucune.	Aucune.	Aucnne.	Aucune.	330 96
" extraor.	585 18	2,994,52	Aucune.	6,178 64	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	410 64	Aucune.	53 67	10,222 65
Totaux	2,059 77	4,218 95	2,064 34	9,334 71	2,688 54	2,467 77	2,763 03	2,775 48	2,447 96	1,254 34	466 03	1,515 06	34,055 98

TABLEAU des dépenses durant l'exercice financier 1909-10.

REMORQUEUR "RONA."

Item.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	224 58	223 34	255 00	319 62	255 00	255 00	Travaillait à Port-Elgin, N.-B.	255 00	255 00	205 00	205 00	205 00	2,657 54
Charbon	25 67	32 50	....	....	....	19 00		57 00	88 13	....	....	22 75	245 05
Approvisionnements	74 08	72 51	95 49	127 00	101 03	95 38		50 20	64 41	....	....	....	680 10
Munitions	....	....	....	....	26 00	....		....	....	....	....	135 98	161 98
Equipement	....	....	....	....	....	....		....	....	8 24	45 70	36 15	138 69
Eau	....	....	....	17 33	....	....		....	....	....	3 70	....	21 03
Réparations	....	160 20	....	0 90	....	....		....	....	88 25	....	19 06	268 41
Pilotage	....	....	....	....	....	....		....	10 00	....	....	....	10 00
Dépenses éventuelles	15 36	....	....	3 80	1 64	2 73		....	....	....	....	3 98	27 51
Totaux	388 29	488 55	350 49	468 65	383 67	372 11		362 20	417 54	301 49	254 40	422 92	4,210 31
Frais d'opération	388 29	328 35	350 49	467 75	383 67	372 11		362 20	417 54	213 24	254 40	403 86	3,911 90
Répar. ordinaires	Aucune.	Aucune.	Aucune.	0 90	Aucune.	Aucune.		Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.	0 90
" extraordin	Aucune.	160 20	Aucune.	Aucune.	Aucune.	Aucune.		Aucune.	Aucune.	88 25	Aucune.	19 06	267 51
Totaux	388 29	488 55	350 49	468 65	383 67	372 11		362 20	417 54	301 49	254 40	422 92	4,210 31

TABLEAU donnant la nature et la quantité des déblais dragués dans la Nouvelle-Ecosse durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

DRAGUE 'CANADA.'

Nature du dragage.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.
Sable	90	....	2,120	12,500	600	1,800	5,360	....	....	....	....	....	22,470
Sciures et vase	2,150	11,600	6,100	....	....	....	....	....	....	....	....	....	19,850
Vase	....	....	2,500	....	....	....	....	....	200	....	....	....	2,700
Sable et vase	....	....	....	....	18,860	14,850	3,000	2,600	....	....	....	....	39,310
Vase et roc	....	....	....	....	....	....	....	500	....	....	....	....	500
	2,240	11,600	10,720	12,500	19,460	16,650	8,360	3,100	200	....	....	....	84,830
							Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
Roc pesant	....	....	....	....	....	....	15	149	138	20	205	210	737

TABLEAU donnant la nature et la quantité des déblais dragués dans la Nouvelle-Écosse, etc.—*Suite.*

DRAGUE 'GEORGE McKENZIE.'

Nature du dragage.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.
Vase et roc	....	112½	....	....	....	....	Travaillant à Port-Elgin, N.-B.	....	....	....	....	....	112½
Vase et sable	....	112½	....	....	....	....		....	....	....	....	....	112½
Cailloux et glaise	....	67½	....	....	....	....		....	....	....	....	....	67½
Cailloux et pierre	....	....	2,970	....	1,800	....		....	....	....	....	....	4,770
Cailloux et graviers	....	....	1,800	5,130	990	360		....	....	....	....	....	8,280
Billes et sable	....	....	630	....	....	....		....	....	....	....	....	630
Sable et gravier	....	....	495	585	....	1,440		....	....	....	....	....	2,520
Cailloux	....	....	....	2,940	2,655	....		....	....	....	....	....	5,595
Sable	....	....	....	....	....	405		....	....	....	....	....	405
Vase	....	....	....	....	....	....		5,750	....	....	....	....	5,750
	Nil.	292½	5,895	8,655	5,445	2,205	....	5,750	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	28,242½

DRAGUE 'NORTHUMBERLAND.'

Nature du dragage.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
Pierre et vase	....	27,693	20,137	....	....	....	....	....	....	....	....	....	47,830
Glaise	....	....	29,107	82,764	59,500	60,892	82,925	85,876	....	....	....	....	401,064
Glaise et sable	....	....	19,390	....	....	....	....	....	....	....	....	....	19,390
Écailles et glaise	....	....	13,002	29,841	43,034	35,652	....	....	....	....	....	....	121,529
	Nil.	27,693	81,636	112,605	102,534	96,544	82,925	85,876	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	589,813

DRAGUE 'CAPE BRETON.'

Nature du dragage.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
Roc, charbon et vase	....	....	5,670	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5,670
Glaise, vase et roc	....	....	7,455	1,050	....	....	....	....	....	....	....	....	8,505
Lest et sable	....	....	....	5,880	....	....	....	....	....	....	....	....	5,880
Pierre et glaise	....	....	....	5,775	....	....	....	....	....	....	....	....	5,775
Sable	....	....	....	....	25,830	1,680	....	....	....	....	....	....	27,510
Vase	....	....	....	....	4,410	....	....	....	....	....	....	....	4,410
Pierre	....	....	....	....	....	1,050	....	....	....	....	....	....	1,050
Pierre et cailloux	....	....	....	....	....	12,390	13,650	10,080	2,310	....	....	....	38,430
Pierre et glaise	....	....	....	....	....	210	....	....	....	....	....	....	210
	Nil.	Nil.	13,125	12,705	30,240	15,330	13,650	10,080	2,310	Nil.	Nil.	Nil.	97,440

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Campbellton, comté de Restigouche (quai du gouvernement.)
Clifton, comté de King.
Hampton, comté de King.
Quai de l'anse Jenkin, comté de King.
Leonarville, comté de Charlotte.
Port Elgin, comté de Northumberland.
St. Andrews, comté de Charlotte.
Shamper's, comté de King.
Port Saint-Jean, chenal.
Port Saint-Jean, quais du port d'hiver.
Traverse, comté de Restigouche.
Wanamaker, comté de King.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Quai de l'asile, comté de Queen.
Georgetown, comté de King.
Quai de la Marine, comté de Queen.
Quai de la Cie de Navigation, comté de Queen.
Quai Peake et Queen, comté de Queen.
Poronal, comté de Queen.
Pinette, comté de Queen.
Souris, comté de King.
Summerside, comté de Prince.
Rivière Vernon, comté de Queen.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

BATHURST, CO. GLOUCESTER, N.-B.

Entre le 10 de mai et le 17 juin, et du 9 d'août au 20 novembre, le dragage a été exécuté, dans le havre de Bathurst, par MM. A. et R. Loggie, avec la drague *Hayward.*

On a enlevé 38,392 verges cubes de sable, de vase et de glaise dure, afin de faire disparaître une courbe dans le chenal de l'approche au quai, et d'augmenter la profondeur jusqu'à 8 pieds aux basses eaux des marées du printemps.

30,264 verges cubes de sable, de vase et de glaise ont été enlevées pour faire un passage, d'environ 45 à 60 pieds de large et 3 pieds de profondeur, pour les billots, etc., en face des scieries de la *Bathurst Lumber Co.*

4,363 verges cubes de sable et de vase ont été enlevées de la batture Ballast; 2,778 verges cubes de sable et de vase ont été enlevées à la batture Tetegouche, donnant une profondeur de 10 et 9 pieds sur une largeur d'environ 45 pieds, dans le chenal principal, à travers le havre de Bathurst.

CAMPBELLTON, COMTÉ DE RISTIGOUCHE, N.-B.

La drague *St. Lawrence,* du gouvernement, a été employée à approfondir le basfond à la Traverse, dans le chenal de la rivière, en amont de Campbellton, jusqu'à 16

pieds, aux basses eaux du printemps, sur une longueur d'environ 4,000 pieds, et à élargir et approfondir les lits autour des quais de Campbellton jusqu'à 18 à 22 pieds. Ce travail a continué près des quais pour agrandir le lit d'en dedans, là où la drague *St. Lawrence* ne pouvait pas travailler, par la drague *Gray Loggie,* appartenant à A. et R. Loggie, laquelle a enlevé 8,246 verges cubes de déblais au coût, y compris l'inspection, de $5,185.02. Inspecteur, John Quinn, salaire, $2.50 par journée de 10 heures.

On estime qu'il sera nécessaire d'enlever environ 13,000 verges cubes pour achever les lits, aux quais, jusqu'à une profondeur de 22 pieds, et 90,000 verges cubes, pour donner un tirant de 16 pieds dans le chenal de la rivière. Les marées du printemps montent de 10 pieds.

A cause de la grande quantité de dépôts emportés par la rivière Ristigouche, il sera toujours nécessaire de draguer à Campbellton.

CARAQUET, COMTÉ DE GLOUCESTER, N.-B.

Le dragage, donné à l'entreprise à MM. A. et R. Loggie, a été commencé et continué du 23 juin au 4 d'août, à travers la batture dans le havre de Caraquet, à environ 3½ milles en amont du quai à eau profonde. Le chenal avait une profondeur de 15.4 pieds, aux basses eaux, mais on l'a augmenté jusqu'à 20 pieds dans une tranchée de 90 à 120 pieds de large et 1,000 de long. La longueur totale de la batture est de 7,000 pieds. La drague a travaillé dans les parties les moins profondes, mais il y a encore des étendues considérables, de chaque côté, ayant moins que la profondeur requise. 48,772 verges de sable et de vase ont été enlevées.

CHATHAM.

La drague *St. Louis* à W. J. Poupore Co., a creusé, du 28 avril au 19 de mai, dans l'estacade appartenant à la *J. B. Snowball Co., Ltd.,* à leur scierie de Chatham.

D'après les sondages pris dans l'estacade avant le dragage et en septembre, on a calculé que 10,906 verges cubes, mesure de chaland, de pulpe, vase, billots, etc., ont été enlevées.

La Compagnie Snowball prétend qu'étant propriétaire d'une scierie, ils ne peuvent pas jeter les sciures dans la rivière, et que le gouvernement devrait aussi prendre des moyens pour empêcher le remplissage de l'estacade et de la rivière par la décharge de la pulperie, et à cause de cela ils demandent que le gouvernement assume le co coût de ce dragage, qui à 20 centins la verge cube, s'élève à $2,281.20.

CLIFTON, COMTÉ DE KING.

Le 25 juin, la drague *New Brunswick* a enlevé la pierre du pilier, et placé le pilier en position à Clifton; 100 verges de glaise, etc., ont été enlevées au coût de $81.67 ou 81·67 centins la verge cube.

DALHOUSIE, COMTÉ DE RISTIGOUCHE, N.-B.

Pendant la saison de 1909, la drague *Reliable,* plus tard appelée *Inwater,* de A. et R. Loggie, a creusé dans le bassin du traversier, autour de la tête du quai du nouveau quai du traversier pour donner un tirant d'eau de 13 pieds, aux basses eaux, et le long du côté ouest du bassin, près du quai ouest du bassin, près du quai de la *Dalhousie Lumber Co.,* pour faire un lit d'une profondeur de 20 pieds.

On a enlevé 62,725 verges cubes de vase et de glaise, au coût, y compris l'inspection, de $31,662,13.

HAMPTON, COMTÉ DE KING.

La drague *New Brunswick* a creusé au quai, du 24 octobre au 19 novembre, et a enlevé 13,870 verges cubes au coût de $2,283.25 ou 16·49 centins la verge cube.

LEONARVILLE.

La drague *Dominion* a creusé un chenal, de 520 pieds de long et 60 de large, jusqu'au site du quai projeté, où un bassin de 170 x 55 pieds a aussi été creusé, le tout jusqu'à 9 pieds de profondeur. A 200 verges au nord-est du quai, une batture de 525 pieds de long et 115 de large, appelée "batture de sable", a été enlevée jusqu'à la même profondeur.

Dans le chenal, jusqu'au quai, et le bassin, on a enlevé 11,275 verges cubes de vase, de sable et de gravier, et de la batture, 10,988 verges cubes de sable et de gravier furent enlevées au coût de $4,009.48 ou 18·01 centins la verge cube.

LOGGIEVILLE, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Du 28 juin au 2 septembre, la drague *Gray Loggie* a continué le dragage de l'année dernière, entrepris par A. et R. Loggie.

On a enlevé 30,546 verges cubes de vase dans les approches et en avant des quais de Loggieville, en nivelant l'endroit peu profond laissé l'an dernier, et donnant une profondeur de 15 à 17 pieds aux basses eaux.

BAIE MIRAMICHI, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

Le dragage du chenal de la baie Miramichi, donné à l'entreprise à W. J. Poupore et Cie, a été commencé le 5 de juin 1909 par la drague *Prince Louis.*

Du 5 au 9 de juin, la drague a travaillé sur les bas-fonds Grandoon. Entre le 10 de juin et le 7 de juillet, la drague a été aménagée et a essayé de creuser sur le Horse Shoe, mais elle n'a travaillé que 22 heures à cause du mauvais temps et de la localité exposée; pendant ce temps, on a enlevé 1,210 verges cubes. Le type de drague à ponton n'était pas convenable pour cet ouvrage.

Entre le 8 de juillet et le 23 d'octobre, on a dragué les bas-fonds Grandoon. Le creusage a été commencé dans 18 pieds d'eau, à l'eau basse, vers l'extrémité d'amont de la batture, en remontant le courant sur une distance de 1,500 pieds. La drague a ensuite été transportée à l'extrémité d'aval de la batture, on a commencé dans 18 pieds d'eau et creusé en descendant le courant sur une distance de 3,950 pieds. Il y a encore une longueur de 950 pieds, entre les deux tranchées, où la profondeur est d'environ 15½ pieds, aux basses eaux. La largeur des tranchées était de 50 à 60 pieds et de 20 à 22 pieds de profondeur.

Dépense, y compris l'inspection, $39,429.98.

MIRAMICHI SUD-OUEST.

M. Peter England avait le contrat pour ce dragage, lequel a été exécuté, entre le 9 de juin et le 12 d'août, par la drague *Peter England.* Il s'agissait de creuser un bas-fond, environ ¾ de mille en amont de Millerton et 1¼ mille en aval du bas-fond que l'on avait creusé l'année dernière. La batture avait environ 1,000 pieds de long sur une profondeur moyenne de 5.2 pieds, et on l'a approfondie jusqu'à 7½ pieds. 10,690 verges cubes de sable ont été enlevées.

Les marées du printemps montent de 7 pieds.

Du 12 au 24 d'août, la drague a travaillé à la batture d'amont, pour élargir la tranchée vers l'extrémité inférieure où elle n'avait pas été achevée l'an dernier. 1,874 verges cubes de sable ont été enlevées.

On a aussi enlevé des tranchées—116 billots et souches, ayant de 12 à 35 pieds de long, qui étaient un danger pour la navigation et qui ramassaient des bancs de sable.

Dépense: $4,813.72.

RIVIÈRE GASPEREAU, COMTÉ DE WESTMORELAND.

Le dragage, donné à l'entreprise à la *Maritime Dredging and Construction Co.*, a été exécuté dans l'estuaire de la rivière Gaspereau, du 17 d'août au 29 d'octobre. On a fait une tranchée de 1,650 pieds de long sur une largeur moyenne de 70 pieds.

Le creusage a été continué pendant quelques jours, dans le mois d'octobre, par la drague du gouvernement, *Geo. McKenzie.*

On devra enlever environ 200,000 verges cubes pour continuer la profondeur de 6 pieds de l'estuaire au pont du chemin de fer à Port-Elgin.

RIVIÈRE SAINT-LOUIS.

La rivière Saint-Louis ou Kouchibouguac, dans le comté de Kent, se jette dans le golfe Saint-Laurent à 7 milles au nord de l'entrée du port de Richibouctou. Les habitants de la paroisse, au nombre d'environ 2,000, demeurent presqu'entièrement le long de la rivière jusqu'à 17 milles de l'embouchure et s'occupent principalement de l'agriculture.

La Société Agricole de Saint-Louis, a acheté, il y a environ sept ans, une drague à cuillère avec laquelle une grande quantité de vase est draguée tous les ans, dans le bas de la rivière, et employée pour rendre le terrain fertile; on a enlevé environ 7,500 tonnes en 1904. Cette vase est distribuée aux différentes fermes dans des chalands, mais la pratique de jeter les sciures et autres rebuts de scieries dans la rivière, a presquement remplie le chenal sur une distance d'environ 2½ milles de ce qui devrait être la section navigable, et beaucoup de la vase doit maintenant être charroyée en voiture.

Pendant la dernière saison, on a donné un crédit de $1,000 pour améliorer le chenal. La drague de la Société Agricole a été engagée à raison de $13 par jour, y compris le coût des réparatoins, la gazoline et l'huile, et les services de l'ingénieur, et le travail fut exécuté à la journée. 3,166 verges cubes de vase, de dosses, de bâtons, etc., ont été enlevés sur une longueur de 4,615 pieds, et on a creusé un chenal d'environ 40 pieds de large et 4 de profondeur, un grand nombre d'arbres et de billots furent aussi enlevés avec des chevaux. On a employé ces derniers avec des fascines, de la pierre et les déblais pour faire un parapet à travers les chenaux faibles pour tenir le courant dans la nouvelle tranchée.

On a construit 680 pieds linéaires de parapet, de 6 à 8 de large, avec les dosses et les billots boulonnés ensemble et recouverts de fascines et de pierre, atteignant généralement le niveau des hautes eaux, et 1,610 pieds de digue ont été faits avec les bâtons et le reste des déblais.

L'ouvrage couvre une distance d'environ 8,100 pieds. Il reste une distance de 5,060 pieds pour se rendre à l'eau profonde, sur laquelle 4,060 pieds linéaires devront être plus ou moins creusés.

Les travaux furent exécutés entre le 4 d'août et le 30 octobre.

Dépense durant le dernier exercice: $99.95.

Dépense totale, $4,132.42, dont $3,132.47 ont été dépensés sur le quai de Saint-Louis.

SHAMPER, COMTÉ DE KING.

Du 1er juillet au 23 octobre, on a enlevé 76,980 verges cubes de vase, de glaise, de pierre et de gravier au quai Shamper, au coût de $9,559.88 ou 12·41 centins la verge cube.

SAINT-JEAN (CHENAL.)

Pendant les mois d'avril, mai et juin les godets et la machinerie de la drague *Fielding* furent réparés. Du 2 juillet au 8 septembre et du 2 novembre au 3 février 1910, la drague a amélioré la largeur du chenal à l'entrée du havre jusqu'à 400 pieds et 30 de profondeur; elle a enlevé 360,375 verges cubes de pierre, de gravier, de vase et de sable au coût de $58,497.92 ou 16·23 centins la verge cube.

SAINT-JEAN (QUAIS DU PORT D'HIVER.)

Du 9 au 20 septembre, la drague *W. S. Fielding* a enlevé 43,200 verges cubes de roc, de cailloux et de glaise dure, dans les lits du port d'hiver, Saint-Jean-ouest, au coût de $16,863.64 ou 39·37 centins la verge cube.

TABUSINTAC, COMTÉ DE NORTHUMBERLAND.

La côte du comté de Northumberland, entre la rivière Tabusintac et la baie Miramichi, est bordée d'une série d'îles basses et sablonneuses, en dedans desquelles il y a un passage dont on se sert pour remorquer de 8 à 15 millions de pieds, M.P., de billots chaque année.

Peter England avait le contrat du dragage qui a été exécuté par la drague *Excavator.* On a fait une tranchée de 2 pieds de profondeur, à l'eau basse, à travers les bas-fonds à Black-Lands et Tabusintac; ce dernier est l'endroit le moins profond du passage.

On a trouvé que la tranchée de 25 pieds de large, creusée l'an dernier, avait été approfondie par le courant, et on a alors continué le dragage du 28 septembre au 30 octobre. On a enlevé 5,340 verges cubes de sable en élargissant la tranchée, qui a 800 pieds de long, jusqu'à 60 pieds de large et 2 pieds de profondeur. On a commencé une autre tranchée de 100 pieds de long, 40 de large et 2½ de profondeur à l'eau basse.

Dépense: $2,058.45.

TRAVERSE, COMTÉ DE RESTIGOUCHE.

Du 12 juillet au 9 octobre, la drague *St. Lawrence* a enlevé 40,005 verges cubes de sable et de vieux billots au coût de $13,391.17 ou 33·47 centins la verge cube.

WANAMAKER, COMTÉ DE KING.

Du 20 au 22 mai la drague *New Brunswick* a creusé un chenal à travers la batture, et enlevé 1,050 verges cubes de vase et de billots au coût de 18·72 centins la verge cube.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

QUAI DE L'ASILE.

"L'asile Falconwood", pour les aliénés, entretenue par le gouvernement provincial, est située sur la rive nord de la rivière Hillsborough, à environ 1½ mille de Charlottetown. En 1906, le gouvernement provincial a fait construire un quai pour faciliter le transport du charbon pour l'asile, et dans la même année, il a fait creuser un chenal de 50 pieds de large et 6 de profondeur, à l'eau basse, ou 15½ pieds pendant les grandes marées qui montent ici jusqu'à 9½.

Entre le 17 mai et le 17 juin, le chenal, qui a 750 pieds de long, a été nettoyé et creusé jusqu'à 8 pieds, à l'eau basse, par la drague *Prince Edward;* on a aussi creusé un lit et un bassin de virement à la tête du quai, jusqu'à la même profondeur, 12,000 verges cubes de vase et de glaise ont été enlevées.

CHARLOTTETOWN.

Charlottetown est dans le comté de Queen. On y arrive par le détroit de Northumberland en passant à travers la baie Hillsborough et son entrée de cette dernière passe entre les pointes Blackhouse et Trout; elle a ¾ de mille de largeur sur une longueur d'un mille, jusqu'aux pointes Canseau et Battery. Justement à l'intérieur de ces pointes se trouve le confluent des rivières Hillsborough, ouest et nord, dont l'expansion forme un des plus beaux ports de l'Amérique, accessible à tous les vaisseaux et donnant un abri parfait. Charlottetown, la capitale de l'Ile-du-Prince-Edouard, est située sur la rive nord de la rivière Hillsborough. Ces quais ont dû être construits de 500 à 700 pieds de long pour atteindre l'eau profonde, et pour rendre les côtés des quais utiles. On a dû creuser durant la saison dernière. Les travaux suivants ont été exécutés par la drague *Prince Edward.*

Quai de la navigation à vapeur.—La drague fut employée du 27 avril au 13 mai pour approfondir un lit de 300 pieds de long et 50 de large, jusqu'à une profondeur de 16 pieds, à l'eau basse, sur le côté est du quai. 6,500 verges cubes de vase et de glaise ont été enlevé.

Quai du ministère de la Marine.—On a enlevé 2,000 verges cubes de vase et de glaise sur le côté ouest, entre le 3 et le 12 juillet.

Quai Peak.—La drague a creusé une tranchée, entre le 21 juin et le 2 juillet, de 350 pieds de long, 40 de large et 6 de profondeur, afin de permettre aux bateaux d'accoster à tous temps la marée. 4,500 verges cubes de vase et de glaise ont été enlevées.

GEORGETOWN.

Georgetown, dans le comté de King, est situé sur le côté ouest de la baie Cardigan, à 3 milles de l'île Panmure. C'est le plus beau port dans le sud du golfe Saint-Laurent, à l'exception de Charlottetown; la profondeur de l'eau et l'espace sont suffisants pour les plus gros vaisseaux, mais la montée de marée n'étant que de 5 pieds, est un grand désavantage, comparé à Charlottetown; cependant la glace ne se forme aussi tôt et part plus vite le printemps.

C'est le chef-lieu du comté; sa population est de 750 habitants; c'est le terminus de l'embranchement du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, et le port d'hiver de l'Ile. Le gouvernement ayant fait des changements dans les vaisseaux en usage entre Georgetown et Pictou, N.-E., et une plus grande profondeur étant requise, au quai du chemin de fer, la drague *Prince Edward* a approfondi le lit sur le côté ouest du quai, entre le 20 novembre et le 4 janvier. Il s'agissait de faire une tranchée de 300 pieds de long, 55 de large et 6 pieds de profondeur, afin de donner une profondeur, à l'eau basse, de 17 à 20 pieds. 2,500 verges cubes de glaise et de tuf ont été enlevées.

PINETTE.

Pinette, dans le comté de Queen, est situé sur le côté nord du détroit de Northumberland, à environ 4 milles à l'est de Point-Prim, à 30 milles par eau de Charlottetown, et 12 milles à l'ouest des Iles Woods, le point le plus au sud de l'Ile.

A la tête de la navigation sur la rivière, il y a un bon quai, tel que mentionné dans les rapports de 1899-1900-06, originalement construit par le gouvernement provincial, mais maintenant entretenu par le gouvernement fédéral. A l'entrée du détroit,

la rivière était obstruée par une batture de sable qui ne laissait que 3 pieds, à l'eau basse, et 11 pieds, à l'eau haute, et le reste du chenal, qui a de 200 à 500 pieds de large, a une profondeur de 12 pieds à l'eau haute, le trafic était restreint aux petits vaisseaux.

La drague *Montague* a commencé le 23 juin et achevé le 14 août le creusage d'un chenal à travers la batture jusqu'à une profondeur de 8 pieds, à l'eau basse. Cette tranchée a 1,500 pieds de long et 60 de large. 16,000 verges cubes de sable et de glaise ont été enlevées.

POWNAL, COMTÉ DE QUEEN.

Du 15 juillet au 18 septembre, la drague *Prince Edward* a enlevé 15,500 verges cubes de vase, de glaise et de sable, jusqu'à une profondeur de 8 pieds, au coût de $4,784.13 ou 30·86 centins la verge cube.

SOURIS, COMTÉ DE KING.

Du 15 juin au 1 7août, la drague *Montague a enlevé* 14,400 verges cubes de vase, de roc et de glaise, au coût de $2,908 ou 20·19 centins la verge cube.

SUMMERSIDE.

La profondeur de l'eau à quelques-uns des quais ayant été trouvée inadéquate, la drague *Montague* a été engagée du 2 septembre au 10 décembre. Elle a causé, entre le 2 et le 14 septembre, sur le côté est du quai du chemin de fer, où un lit de 300 pieds de long et 60 de large a été approfondi en enlevant 5,500 verges cubes de vase et de glaise. Du 14 septembre au 10 décembre, on a approfondi au bout et sur les deux côtés du quai "Queen", formant des lits de 200 pieds de long, 60 de large et 16 de profondeur. Une approche a aussi été creusée à partir de l'eau profonde du large jusqu'au bout du quai, et sur le côté est on a approfondi une autre longueur de 100 pieds jusqu'à une profondeur de 10 pieds. 30,000 verges cubes de vase, de glaise et de tuf ont été enlevées.

VERNON, COMTÉ DE KING.

La drague *Prince Edward* a enlevé, du 7 octobre au 9 novembre, 7,470 verges cubes de vase au coût de $3,009.40 ou 40·28 centins la verge cube.

MATERIEL DE DRAGAGE.

Ci-après, nous donnons la description résumée de l'outillage de dragage que possède, et dont se sert, le ministère des Travaux publics, dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

Le dragueur ascenseur "Saint-Laurent" (coque en acier).

Longueur totale, 175 pieds.
Bau, 30 pieds.
Tirant d'eau lorsque chargé (en arrière), 13·5 pieds.
Tirant d'eau lorsque chargé (en avant), 5·5 pieds.
La plus petite profondeur où il puisse opérer (chapelet à 32 dragues à 30 pieds de la proue, 8·5 pieds.

La plus grande profondeur où il puisse opérer (chapelet à 40 pieds de la proue), 28·0 pieds.

Capacité des soutes, 350 verges cubes.

Vitesse (non chargé), 6 à 7 milles à l'heure.

Vitesse (lorsque chargé), 3 à 4 milles à l'heure.

Quantité moyenne de creusage dans matière dure, 350 à 700 verges cubes.

Quantité moyenne de creusage dans une terre ordinaire, 700 à 1,000 verges cubes.

Quantité de creusage dans une terre molle, 1,000 à 1,400 verges cubes.

Nombre de chalands, 2.

Drague "New Dominion" à cuiller (coque en bois).

Le dernier travail de cette drague fut a Léonardville, le 12 février 1910, alors que la drague a été brisée, laissant une partie de l'ouvrage non fini. Après avoir été condamnée elle fut envoyée à St. Andrews où les chaudières et la machinerie furent enlevées et vendues à l'encan. La coque a été vendue par soumission.

Drague "Prince-Edward", à cuiller (coque en bois).

Longueur totale, 80 pieds.

Largeur, 28 pieds.

Tirant d'eau, 6 pieds.

Profondeur maximum de travail, 21 pieds.

Quantité de dragage, par jour, dans les terrains durs, 300 yards cubes.

Quantité de dragage, par jour, dans les terrains ordinaires, 500 yards cubes.

Quantité moyenne de creusage dans matière dure, 350 à 700 yards cubes.

Nombre de chalands à clapets ou barges, 3.

Drague "Nouveau-Brunswick", à mâchoires (coque en bois).

Longueur totale, 90 pieds.

Largeur, 25 pieds.

Tirant d'eau, 2½ pieds.

Profondeur maximum de travail, 17 pieds.

Quantité de dragage, par jour, dans les terrains durs, 180 yards cubes.

Quantité de dragage, par jour, dans les terrains ordinaires, 300 yards cubes.

Quantité de dragage par jour, dans les sols faciles, 450 yards cubes.

Nombre de chalands, à déblais, pontés, employés: trois, actuellement, et deux chalands à déblais à fond mobile.

Drague "W. S. Fielding", automotrice à échelles et aspirante, pour sables (coque en acier).

Longueur totale, 247 pieds.

Largeur maximum, 42 pieds.

Tirant d'eau, sous charge arrière, 19 pieds.

Profondeur maximum de travail, 61 pieds.

Capacité des caisses à clapet, à déblais, 1,000 yards cubes.

Vitesse quand la drague est lège, 7 milles par heure.

Vitesse quand elle est chargée, 4 milles par heure.

Quantité de dragage, par jour, 2,000 yards cubes, en empolyant des godets.

Quantité de dragage, par jour, 1,000 yards cubes, en employant l'appareil d'aspiration.

Quantité de dragage, par jour, en employant des barges à déblais, de 1,000 à 4,000 yards cubes.

Nombre de barges employées: quatre.

Drague "Montague", à cuiller (coque en acier).

Longueur totale, 90 pieds.
Largeur, 37 pieds 8 pouces.
Tirant d'eau, 5 pieds 6 pouces.
Profondeur maximum de travail, 28 pieds.
Quantité de dragage, par jour, 10 heures, 1,000 yards cubes.
Nombre de barges employées: deux, de 72 pieds de long, 19 pieds 8 pouces de large et 7 pieds de tirant d'eau.

Remorqueur "Hercules".

Longueur, 73 pieds.
Bau, 20 pieds.
Tirant d'eau, 8 pieds 2 pouces.
Force: 50 chevaux-vapeur.

Remorqueur "Helena".

Longueur, 111 pieds.
Bau, 3 pieds.
Tirant d'eau, 13 pieds.
Force, 87 chevaux-vapeur.

Memorandum des quantités de déblais enlevés par les dragueurs des provinces du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard, durant l'exercice financier 1909-10.

	Verges cubes.
St. Lawrence	50,200
New Dominion	98,754
Prince Edward	47,812
Geo. McKenzie	3,465
New Brunswick	116,260
W. S. Fielding	403,575
Montague	65,350
Total	785,416

TABLEAU des dépenses pour dragages faits dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

DRAGUE 'ST. LAWRENCE.'

Articles.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	391 10	558 37	598 81	627 08	608 08	601 36	580 89	561 56	466 58	385 12	282 04	402 00	6,062 99
Charbon	117 43	237 90	830 45		1,022 90			14 25	45 50				2,268 43
Approvisionnements	162 01	204 18	225 61	261 60	148 06	210 49	155 64	392 82	142 63				1,903 04
Munitions	70 15	368 75	20 21	9 70			50 47				81 91	22 97	624 16
Equipement					12 38		4 00	81 91		20 99			119 28
Eau	11 00							24 67	29 00				64 67
Réparations	142 35	133 15	2,840 05	156 24	117 87	687 79	129 01	34 90	269 95	22 32	1,074 22	1,625 86	7,233 71
Pilotage		25 00											25 00
Remorquage				2,560 00	1,040 00	1,000 00	1,000 00	620 00					6,220 00
Quaiage	10 00												10 00
Dépenses éventuelles	33 33	43 88		60 00	8 00	4 28		30 47		22 61		12 81	215 38
Totaux	937 37	1,571 23	4,515 13	3,674 62	2,957 29	2,503 92	1,920 01	1,760 58	953 66	451 04	1,438 17	2,063 64	24,746 66
Frais d'opérations	795 02	1,438 08	1,675 08	3,518 38	2,839 42	1,816 13	1,791 00	1,725 68	182 31				15,781 10
Répar. ordinaires	142 35	133 15	15 48	156 24	15 05	687 79	129 01	34 90					1,313 97
" extraordinaires			2,824 57		102 82				771 35	451 04	1,438 17	2,063 64	7,651 59
Totaux	937 37	1,571 23	4,515 13	3,674 62	2,957 29	2,503 92	1,920 01	1,760 58	953 66	451 04	1,438 17	2,023 64	24,746 66

DRAGUE 'NEW DOMINION.'

Salaires	475 00	474 18	475 00	475 00	475 00	477 50	505 50	480 00	474 18	475 00	468 67	256 16	5,511 19
Charbon			75 44	262 12	865 12		20 00	20 50		59 48	12 08		1,314 74
Approvisionnements	136 49	111 35	102 68	100 31	109 41	103 19	96 18	109 19	107 96	72 51	86 97	28 25	1,164 49
Munitions	82 62	38 95		61 04	12 14		8 92		24 46				228 13
Equipement		11 00				89 65							100 65
Eau										5 25			5 25
Réparations	150 83	51 06		20 33		124 63		13 69				84 90	445 44
Pilotage								10 00					10 00
Remorquage	418 00		780 00	1,530 00	780 00	711 57	582 24	724 03	780 00	750 00	480 00		7,535 84
Dépenses éventuelles	26 24		3 40	16 08		3 28	1 50	1 99	1 96	2 29	6 50	31 73	94 97
Totaux	1,289 18	686 54	1,436 52	2,464 88	2,241 67	1,509 82	1,214 34	1,359 40	1,388 56	1,364 53	1,054 22	401 04	16,410 70
Frais d'opérations	1,138 35	635 48	1,426 52	2,444 55	2,241 67	1,385 19	1,214 34	1,345 71	1,388 56	1,364 53	1,054 22		15,649 12
Répar. ordinaires	150 83	51 06		20 33		124 63							346 85
" extraordinaires								13 69				401 04	414 73
Totaux	1,289 18	686 54	1,436 52	2,464 88	2,241 67	1,509 82	1,214 34	1,359 40	1,388 56	1,364 53	1,054 22	401 04	16,410 70

DRAGUE 'PRINCE EDWARD.'

Salaires	875 40	479 87	499 11	505 00	504 27	501 10	557 55	495 00	506 61	400 43	225 00	407 80	5,957 14
Charbon			10 80	429 32		135 00			154 25		50 37		779 74
Approvisionnements		10 36	24 45	6 20	429 74		110 81	436 52			251 71	16 31	1,286 10
Munitions			34 55	275 87	86 60		382 44	24 90				144 10	948 46
Equipement					84 82		6 76					82 67	174 25
Eau				55 10	62 55		121 00	15 20	58 97				312 82
Réparations	22 94	52 38			232 75		78 41	22 50				404 94	813 92
Pilotage							38 00	26 00					64 00
Remorquage	133 00	612 50	650 00	665 00	603 05	590 67	564 14	650 00	800 00	75 00			5,343 36
Quaiage							31 25						31 25
Dépenses éventuelles			2 00	41 24	10 95		20 30	51 10		11 00	30 85	2 10	169 54
Totaux	1,031 34	1,155 11	1,220 91	1,977 73	2,014 73	1,226 77	1,910 66	1,721 22	1,519 83	486 43	557 93	1,057 92	15,880 58
Frais d'opérations	1,008 40	1,102 73	1,220 91	1,977 73	1,781 98	1,226 77	1,832 25	1,698 72	1,519 83	486 43	270 71	245 18	14,371 64
Répar. ordinaires	22 94	52 38					78 41	22 50					176 23
" extraordinaires					232 75						287 22	812 74	1,332 71
Totaux	1,031 34	1,155 11	1,220 91	1,977 73	2,014 73	1,226 77	1,910 66	1,721 22	1,519 83	486 43	557 93	1,057 92	15,880 58

TABLEAU des dépenses pour dragages fait dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

DRAGUE 'GEO. McKENZIE.'

Articles.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires							590 07						590 07
Charbon							144 45						144 45
Approvisionnements							107 33						107 33
Munitions							11 42						11 42
Eau							50 00						50 00
Remorquage							585 94						585 94
Dépenses éventuelles								4 36					4 36
Totaux							1,489 21	4 36					1,493 57
Fraits d'opération							1,489 21	4 36					1,493 57
Répar. ordinaires													
" extraordinaires													
Totaux							1,489 21	4 36					1,493 57

DRAGUE 'NEW BRUNSWICK.'

Salaires	307 89	408 97	423 58	405 00	415 58	415 00	415 00	407 28	354 29	421 68	603 75	1,012 14	5,590 16
Charbon	189 25		186 53	107 14		404 79		133 93	39 97	13 50			1,075 11
Approvisionnements	50 15	126 02	129 71	124 68	167 12	131 29	85 25	98 33	149 91				1,062 46
Munitions	214 91		22 12	16 93	8 80		10 05	11 03				64 83	348 67
Equipement				17 56	121 77			74 36	49 22				262 91
Eau	4 00												4 00
Réparations	134 64	3 90	2 40	55 60	32 75	38 63	57 50			215 28	579 94	727 63	1,848 27
Pilotage													
Remorquage	80 00	765 00	698 02	713 04	646 08	631 00	602 02	424 43	126 50			12 00	4,698 09
Quaiage									2 40				2 40
Dépenses éventuelles	1 70	1 80	1 55	16 34	2 55	1 40	4 30	3 05	2 25	8 50	4 00	59 41	106 85
Totaux	982 54	1,305 69	1,463 91	1,456 29	1,394 65	1,622 11	1,174 12	1,152 41	724 54	658 96	1,187 69	1,876 01	14,998 92
Frais d'opérations	847 90	1,301 78	1,461 51	1,400 69	1,361 90	1,583 48	1,116 62	1,152 41	331 88				10,558 18
Répar. ordinaires	134 64	3 90	2 40		32 75	38 63	57 50						269 82
" extraordinaires				55 60					392 66	658 96	1,187 69	1,876 01	4,170 92
Totaux	982 54	1,305 69	1,463 91	1,456 29	1,394 65	1,622 11	1,174 12	1,152 41	724 54	658 96	7,187 69	1,876 01	14,998 92

DRAGUE 'W. S. FIELDING.'

Salaires	1,054 55	1,195 92	1,461 54	1,591 93	1,554 75	1,484 68	1,587 19	1,245 76	1,258 30	1,225 40	1,127 85	1,077 33	15,875 20
Charbon	10 88	56 27	574 60	828 93	384 78	486 30	7 50	653 84	726 68	639 42	956 62	371 20	5,497 02
Approvisionnements	242 16	272 85	147 23	435 08	423 54	319 31	345 62	262 18	421 94	77 16	507 68	281 20	3,735 95
Munitions	60 34	56 53	1,144 35	1,233 89	66 81	336 75	27 80	83 11	38 94	110 78	22 92	537 17	3,719 39
Equipement				32 63	242 00	575 01	48 85	76 32	270 87	3 00	61 31	279 73	1,589 72
Eau	52 80	116 40	13 50	96 05	80 00	26 40	84 47	156 30	159 79	144 80	108 10	60 20	1,098 81
Réparations	194 16	2,325 12	1,079 56	1,150 19	44 48	1,490 08	1,034 08	989 57	253 85	683 88	388 30	4,289 66	13,922 93
Pilotage			25 00	178 00	130 00	130 00	135 00	125 00	130 00	125 00	90 00	65 00	1,123 00
Remorquage						61 25	15 00	187 50	385 00	975 00		11 50	1,635 25
Quaiage	175 00			50 31	540 31	65 25	200 00	229 69	339 06	473 11	17 50	44 38	2,134 61
Dépenses éventuelles	4 00	12 15	32 50	29 29	0 75	7 61	42 50	21 52	35 78	13 28	2 94	8 43	210 75
Totaux	1,793 89	4,035 24	4,278 28	5,626 30	3,467 42	4,982 64	3,528 01	4,030 79	4,020 21	4,470 83	3,283 22	7,025 80	50,542 63
Frais d'opérations	1,599 73	1,710 12	931 50	4,258 86	3,422 94	3,492 56	2,493 93	3,041 22	3,766 36	3,714 15	331 25	19 50	28,782 12
Répar. ordinaires	194 16	127 78		531 80	44 48	417 06	1,034 08	178 54	253 85				2,781 75
" extraordinaires		2,197 34	3,346 78	835 64		1,073 02		811 03		756 68	2,951 97	7,006 30	18,978 76
Totaux	1,793 89	4,035 24	4,278 28	5,626 30	3,467 42	4,982 64	3,528 01	4,030 79	4,020 21	4,470 83	3,283 22	7 025 80	50,542 63

TABLEAU des dépenses pour dragages faits dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

DRAGUE 'MONTAGUE.'

Articles.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	611 25	505 00	541 00	505 00	511 03	505 00	510 00	515 00	449 47	275 00	311 50	434 50	5,673 75
Charbon	....	103 50	28 00	141 75	178 80	270 00	....	59 33	111 60	....	105 53	....	998 51
Approvisionnements	111 57	538 65	108 52	147 11	143 11	92 68	55 95	148 78	104 45	....	....	186 93	1,637 75
Munitions	....	....	269 41	....	79 21	90 10	....	215 46	....	31 53	....	....	685 71
Equipement	....	....	....	....	117 50	....	....	....	....	....	....	....	117 50
Eau	27 00	18 80	45 10	49 00	31 00	....	....	13 20	....	....	....	36 00	226 10
Réparations	....	....	80 03	....	480 94	343 37	106 00	344 77	....	175 44	....	574 82	2,105 37
Pilotage	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Remorquage	100 00	625 00	650 00	600 00	923 67	521 50	625 00	662 50	275 00	....	....	....	4,982 67
Quaiage	....	....	....	....	....	....	....	9 00	....	....	....	....	9 00
Dépenses éventuelles	10 50	9 30	20 98	6 32	22 34	15 00	12 45	92 05	13 87	....	....	61 86	264 67
Totaux	860 32	1,800 25	1,743 04	1,449 18	2,487 60	1,837 65	1,309 40	2,060 09	954 39	481 97	417 03	1,294 11	16,695 03
Frais d'opérations	860 32	1,800 25	1,663 01	1,449 18	2,006 66	1,494 28	1,203 40	1,715 32	954 39	....	....	....	13,146 81
Répar. ordinaires	....	....	80 03	....	....	343 37	106 00	344 77	....	....	....	....	874 17
" extraordinaires	....	....	....	....	480 94	....	....	....	....	481 97	417 03	1,294 11	2,674 05
Totaux	860 32	1,800 25	1,743 04	1,449 18	2,487 60	1,837 65	1,309 40	2,060 09	954 39	481 97	417 03	1,294 11	16,695 03

REMORQUEUR 'HERCULES.'

Salaires	615 17	656 52	350 00	305 78	320 00	320 00	341 00	347 50	358 14	323 95	320 00	362 50	4,620 56
Charbon	37 50	2 41	178 46	143 62	315 16	117 99	59 99	244 41	223 11	129 09	31 25	28 87	1,511 86
Approvisionnements	54 57	5 18	119 50	145 04	27 49	52 10	57 95	258 62	119 60	113 59	57 18	109 88	1,120 70
Munitions	78 61	5 32	84 43	146 95	108 90	7 78	25 62	5 95	134 14	98 70	17 70		714 10
Equipement			5 50	65 83	112 34	2 50		62 58					248 75
Eau				80 35		10 35	21 15	31 70	42 30	46 45	10 35	11 25	253 90
Réparations	88 70	2 10	877 64	167 02	106 29	66 31		508 82	26 29	46 14	85 47	298 92	2,273 70
Remorquage										5 00	15 00		20 00
Quaiage							10 65		0 50			12 90	24 05
Dépenses éventuelles		4 00										0 18	4 18
Totaux	874 55	675 53	1,615 53	1,054 59	990 18	577 03	516 36	1,459 58	904 08	762 92	536 95	824 50	10,791 80
Frais d'opérations	785 85	673 43	646 82	887 57	883 89	510 72	516 36	950 76	877 79	711 78	46 25	40 90	7,532 12
Répar. ordinaires	88 70	2 10			106 29	66 31		75 01	26 29		6 33		371 03
" extraordinaires			968 71	167 02				433 81		51 14	484 37	783 60	2,888 65
Totaux	874 55	675 53	1,615 53	1,054 59	990 18	577 03	516 36	1,459 58	904 08	762 92	536 95	824 50	10,791 80

REMORQUEUR 'HELENA.'

Salaires	579 66	552 22	555 00										1,686 88
Charbon	207 40		412 05										619 45
Approvisionnements	151 69		679 96	102 28								34 74	968 67
Munitions	3 55		269 26							3 20		22 35	298 36
Equipement	65 00		11 00										76 00
Eau	45 00		41 25										86 25
Réparations	13 85		39 34	86 35		349 62							489 16
Pilotage	10 00		11 60										21 60
Dépenses éventuelles	1 25		10 18										11 43
Totaux	1,077 40	552 22	2,029 64	188 63		349 62				3 20		57 09	4,257 80
Frais d'opérations	1,063 55	552 22	1,990 30	102 28						3 20		57 09	3,768 64
Répar. ordinaires	13 85		39 34										53 19
" extraordinaires				86 35		349 62							435 97
Totaux	1,077 40	552 22	2,029 64	188 63		349 62				3 20		57 09	4,257 80

Tableau des dépenses pour dragages faits dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

REMORQUEUR 'HELENA.'

Articles.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	.....	.....	.....	555 00	548 56	555 00	555 00	555 00	556 43	555 58	548 88	553 81	4,983 26
Charbon	.....	.....	.....	299 96	.....	445 83	185 66	168 80	462 70	395 80	159 73	7 86	2,126 34
Approvisionnements	.....	.....	.....	290 87	252 29	217 41	271 92	237 87	212 19	217 96	255 27	152 91	2,108 69
Munitions	.....	.....	.....	.....	.....	224 00	14 81	100 65	49 37	9 81	18 76	90 34	507 74
Equipement	.....	.....	.....	326 25	.....	245 93	90 10	.....	286 90	.....	47 09	34 88	1,031 15
Eau	.....	.....	.....	49 45	.....	8 00	11 92	29 60	54 75	54 80	22 89	42 00	273 41
Réparations	.....	.....	.....	.....	.....	74 51	68 03	333 75	.....	397 82	291 08	998 37	2,163 56
Pilotage	.....	.....	.....	70 00	80 00	109 50	54 00	.....	.....	.....	.....	10 00	323 50
Remorquage	.....	.....	.....	.....	.....	3 00	.....	.....	.....	.....	.....	3 00	6 00
Dépenses éventuelles	.....	.....	.....	19 19	0 90	.....	.....	16 83	12 80	5 93	4 36	6 03	66 04
Totaux	.....	.....	.....	1,610 72	881 75	1,883 18	1,251 44	1,442 50	1,635 14	1,637 70	1,348 06	1,899 20	13,589 69
Frais d'opérations	.....	.....	.....	1,610 72	881 75	1,808 67	1,183 41	1,108 75	1,635 14	1,239 88	16 06	3 00	9,487 38
Répar. ordinaires	.....	.....	.....	.....	.....	74 51	68 03	104 92	.....	.....	.....	.....	247 46
" extraordinaires	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	228 83	.....	397 82	1,332 00	1,896 20	3,854 85
Totaux	.....	.....	.....	1,610 72	881 75	1,883 18	1,251 44	1,442 50	1,635 14	1,637 70	1,348 06	1,899 20	13,589 69

DRAGUE 'GEO. McKENZIE.'

Salaires	432 55	463 53	490 54	551 87	480 12	459 59	...	460 00	404 26	280 00	280 00	280 00	4,582 46
Charbon	...	...	52 00	...	319 50	...	...	57 19	27 60	...	...	...	456 29
Approvisionnements	84 20	...	432 00	137 15	93 11	133 37	...	81 89	85 35	46 25	44 75	48 04	1,186 11
Munitions	...	...	115 66	...	...	...	...	...	4 23	...	...	...	119 89
Equipement	...	...	31 25	...	...	42 95	...	...	...	14 66	...	7 36	96 22
Eau	...	...	...	8 67	4 33	6 50	...	...	10 00	...	...	...	29 50
Réparations	622 58	...	2,991 00	46 14	41 98	6 35	...	325 01	...	499 81	239 37	52 37	4,827 61
Pilotage	...	...	...	...	...	...	...	5 00	...	...	...	...	5 00
Remorquage	...	...	...	...	...	1,620 00	...	...	...	...	...	...	1,620 00
Dépenses éventuelles	23 88	...	27 79	...	...	...	...	...	7 11	21 55	...	14 80	95 13
Totaux	1,163 21	463 53	4,143 24	743 83	939 04	2,268 76	...	929 09	538 55	862 27	564 12	402 57	13,018 21
Frais d'opérations	540 63	463 53	1,149 24	697 69	897 06	2,262 41	...	604 08	538 55	60 91	Nil.	Nil.	7,214 10
Répar. ordinaires	622 58	Nil.	30 00	46 14	41 98	6 35	...	44 35	Nil.	499 81	Nil.	Nil.	1,291 21
" extraordinaires	Nil.	Nil.	2,964 00	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	280 66	Nil.	301 55	564 12	402 57	4,512 90
Totaux	1,163 21	463 53	4,143 24	743 83	939 04	2,268 76	...	929 09	538 55	862 27	564 12	402 57	13,018 21

'CAPE BRETON.'

Salaires	555 90	502 88	510 00	510 00	646 50	546 01	555 00	674 50	560 00	340 93	311 00	390 37	6,103 09
Charbon	...	...	...	304 00	75 40	499 20	84 00	...	...	...	...	381 14	1,343 74
Approvisionnements	345 27	...	659 67	314 73	201 94	232 93	134 52	147 41	152 54	120 09	59 00	155 00	2,523 10
Munitions	484 31	...	574 11	...	...	...	22 22	...	...	...	...	77 53	1,158 20
Equipement	...	...	50 75	...	...	...	...	...	280 43	...	90 00	235 06	656 24
Eau	22 75	...	...	218 00	47 95	...	...	...	...	...	...	...	288 70
Réparations	768 37	249 90	3,200 69	...	...	...	...	...	...	741 60	...	513 22	5,473 78
Pilotage	...	...	...	10 00	...	...	...	...	...	...	...	...	10 00
Remorquage	...	...	1,095 00	1,989 58	1,460 00	1,428 00	1,750 00	1,946 00	1,685 13	...	...	...	11,353 71
Quaiage	40 00	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	40 00
Dépenses éventuelles	26 33	...	5 69	2 76	12 25	6 13	23 40	...	20 29	12 25	49 39	29 63	188 12
Totaux	2,242 96	752 78	6,095 91	3,349 07	2,444 04	2,712 27	2,569 14	2,767 91	2,698 39	1,214 87	509 39	1,781 95	29,138 68
Frais d'opérations	1,474 59	502 88	2,895 22	3,349 07	2,444 04	2,712 27	2,569 14	2,767 91	2,698 39	132 34	Nil.	334 50	21,880 35
Répar. ordinaires	334 28	249 90	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	584 18
" extraordinaires	434 09	Nil.	3,200 69	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	1,082 53	509 39	1,447 45	6,674 15
Totaux	2,242 96	752 78	6,095 91	3,349 07	2,444 04	2,712 27	2,569 14	2,767 91	2,698 39	1,214 87	509 39	1,781 95	29,138 68

TABLEAU des dépenses pour dragages faits dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

DRAGUE 'CANADA.'

Articles.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	516 05	632 77	637 00	636 76	655 33	635 81	792 14	860 72	1,056 94	1,027 10	1,108 02	965 94	9,574 58
Charbon	122 83	....	623 26	68 75	374 00	233 36	222 74	239 25	187 50	215 93	71 86	65 31	2,424 79
Approvisionnements	176 30	....	465 48	286 54	220 97	239 49	153 22	366 37	284 69	235 22	80 64	311 05	2,819 97
Munitions	52 42	....	10 47	281 15	122 38	97 70	302 61	163 64	166 11	....	....	359 26	1,555 74
Equipement	....	....	....	68 39	....	108 67	441 72	8 65	....	99 99	196 25	607 45	1,531 12
Eau	....	....	....	37 50	33 00	34 50	37 50	23 00	24 50	13 00	....	....	203 00
Réparations	25 42	....	36 60	173 25	143 34	34 54	665 90	693 27	93 70	491 24	645 75	1,788 85	4,791 84
Remorquage	308 00	....	1,590 00	690 00	780 00	780 00	780 00	780 00	810 00	990 00	1,453 50	1,320 00	10,281 50
Quaiage	23 50	....	30 00	....	....	....	....	....	....	1 90	9 81	13 00	78 21
Dépenses éventuelles	13 49	....	36 33	3 09	9 17	23 10	11 83	14 21	3 96	8 61	3 33	6 33	133 45
Totaux	1,238 01	632 77	3,429 14	2,245 41	2,338 19	2,237 17	3,407 66	3,149 11	2,627 40	3,082 99	3,569 16	5,437 19	33,394 20
Frais d'opérations	1,212 59	632 77	3,392 54	2,072 18	2,194 85	2,202 63	2,741 76	2,455 84	2,533 70	1,389 90	2,235 10	2,769 64	25,833 50
Répar. ordinaires	25 42	Nil.	36 60	2 25	143 34	34 54	665 90	42 58	93 70	491 24	Nil.	75 12	1,610 69
" extraordinaires	Nil.	Nil.	Nil.	170 98	Nil.	Nil.	Nil.	650 69	Nil.	1,201 85	1,334 06	2,592 43	5,950 01
Totaux	1,238 01	632 77	3,429 14	2,245 41	2,338 19	2,237 17	3,407 66	3,149 11	2,627 40	3,082 99	3,569 16	5,437 19	33,394 20

DRAGUE 'NORTHUMBERLAND.'

Salaires	512 55	809 27	817 89	840 00	840 00	845 26	880 00	880 00	880 00	474 47	508 84	500 00	8,788 28
Charbon	....	....	1,642 83	828 26	837 20	1,038 45	638 13	....	906 20	....	....	....	5,891 07
Approvisionnements	426 94	....	534 30	381 54	365 37	296 27	272 34	205 06	307 85	136 00	223 63	218 03	3,467 33
Munitions	601 70	....	900 11	117 08	44 46	18 15	163 00	....	55 36	126 50	26 52	460 48	2,581 91
Equipement	....	....	1,022 04	....	821 85	....	....	1,000 00	148 68	90 00	....	90 00	3,172 57
Eau	100 00	....	219 37	210 00	160 50	177 75	123 75	191 25	39 00	....	....	....	1,221 62
Réparations	317 33	....	3,571 27	575 00	135 79	22 76	82 00	459 02	....	47 04	349 93	3,122 87	8,683 01
Remorquage	....	....	111 00	....	....	....	....	....	45 00	....	....	....	156 00
Quaiage	15 00	....	200 00	169 00	....	....	....	....	....	....	....	....	384 00
Dépenses éventuelles	37 50	....	33 94	17 12	20 38	14 44	19 85	19 08	32 51	22 66	0 88	26 74	245 10
Totaux	2,011 02	809 27	9,052 75	3,138 00	3,225 55	2,413 08	2,279 76	2,822 27	2,414 60	896 67	1,109 80	4,418 12	34,590 89
Frais d'opérations	1,693 69	809 27	5,285 91	2,563 00	3,089 76	2,390 32	2,197 76	1,320 14	2,414 60	Nil.	143 64	1 25	21,909 34
Répar. ordinaires	317 33	Nil.	312 12	Nil.	135 79	22 76	82 00	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	870 00
" extraordinaires	Nil.	Nil.	3,454 72	575 00	Nil.	Nil.	Nil.	1,502 13	Nil.	896 67	966 16	4,416 87	11,811 55
Totaux	2,011 02	809 27	9,052 75	3,138 00	3,225 55	2,413 08	2,279 76	2,822 27	2,414 60	896 67	1,109 80	4,418 12	34,590 89

REMORQUEUR 'RONA.'

Salaires	224 58	222 67	255 00	326 27	255 00	255 00	255 00	255 00	255 00	160 00	160 00	160 00	2,783 52
Charbon	25 67	....	32 50	....	16 87	19 00	....	57 00	88 13	....	....	22 75	261 92
Approvisionnements	74 08	....	168 00	127 00	84 16	95 38	90 18	50 20	64 41	45 00	45 00	45 00	888 41
Munitions	....	....	....	26 90	....	....	....	4 75	....	88 25	....	172 13	292 03
Equipement	....	....	....	....	....	....	....	....	8 24	....	45 70	....	53 94
Eau	....	....	....	26 00	....	....	....	....	....	....	3 70	....	29 70
Réparations	....	....	224 16	....	....	....	2 25	....	....	....	....	19 06	245 47
Remorquage	....	....	....	....	....	....	....	....	10 00	....	....	....	10 00
Dépenses éventuelles	....	....	....	5 44	....	2 73	....	....	....	....	....	3 98	12 15
Totaux	324 33	222 67	679 66	511 61	356 03	372 11	347 43	366 95	425 78	293 25	254 40	422 92	4,577 14
Frais d'opérations	324 33	222 67	455 50	511 61	356 03	372 11	345 18	366 95	425 78	Nil.	Nil.	Nii.	3,380 16
Répar. ordinaires	Nil.	Nil.	160 20	Nil.	Nil.	Nil.	2 25	Nil.	Nil.	Nil	Nil.	Nil.	162 45
" extraordinaires	Nil.	Nil.	63 96	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil	293 25	254 40	422 92	1,034 53
Totaux	324 33	222 67	679 66	511 61	356 03	372 11	347 43	366 95	425 78	293 25	254 40	422 92	4,577 14

TABLEAU donnant la nature et la quantité des déblais dragués dans les provinces maritimes durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

DRAGUE 'ST. LAWRENCE.'

Nature du dragage.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.	Vgs.
Gravier			1,155	215			420	630					2,420
Billots			1,015	255		210							1,480
Sable et vase							1,260						1,260
Sable fin				10,700	16,590	8,400	4,620	1,470					41,780
Vase, v. bois et écorce			2,205	1,055									3,260
Totaux	Nil.	Nil.	4,375	12,225	16,590	8,610	6,300	2,100	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	50,200

'NEW DOMINION.'

Nature du dragage.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
Gravier et vase									8,012	8,737	5,513		22,262
Glaise, sable et écailles						3,800	10,672	8,040					22,512
Sable et écailles	3,225	10.675	9,362	11,955	11,863	6,900							53,980
Totaux	3,225	10,675	9,362	11,955	11,863	10,700	10,672	8,049	8,012	8,737	5,513	Nil.	98,754

'PRINCE EDWARD.'

Nature du dragage.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Grands totaux.
Ecailles et vase							990						990
Glaise, vase et roc			4,320		5,805	1,305		405		90			11,925
Glaise et pierre									1,912				1,912
Sable et vase						2,070							2,070
Sable, vase et roc		810		4,320									5,130
Vase	1,755	8,370	5,985	1,530		900	5,085	2,160					25,785
Totaux	1,755	9,180	10,305	5,850	5,805	4,275	6,075	2,565	1,912	90	Nil.	Nil.	47,812

'GEO. McKENZIE.'													
Glaise							225						225
Vase							3,240						3,240
Totaux	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	3,465	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	3,465
'NEW BRUNSWICK.'													
Billots et vase		950	6,640										7,590
Gravier et glaise							3,830						3,830
Glaise et billots	50												50
Glaise et vase					22,230	2,590		1,970					26,790
Sable et glaise		5,880	1,360				100						7,340
Sable fin		5,700	4,830										10,530
Vase			620	23,930		20,990	5,070	9,520					60,130
Totaux	50	12,530	13,450	23,930	22,230	23,580	9,000	11,490	Nil.	Nil.	Nil.	Nil.	116,260
'W. S. FIELDING.'													
Gravier et vase					44,000	11,550		19,500	20,100				95,150
Glaise et roc						21,300							21,300
Glaise et vase				4,200			4,350						8,550
Sable, glaise et gravier							11,700						11,700
Vase				83,550	45,800		5,850	16,800	38,950	65,025	10,900		266,875
Totaux	Nil.	Nil.	Nil.	87,750	89,800	32,850	21,900	36,300	59,050	65,025	10,900	Nil.	403,575
'MONTAGUE.'													
Glaise et vase		1,900				11,050	10,950	4,350	2,200				30,450
Glaise, pierre et roc		2,600											2,600
Sable, pierre et vase		6,250	5,300										11,550
Sable fin				1,600	4,400								6,000
Vase	250	300	1,500	5,800		1,450	1,050	4,400					14,750
Totaux	250	11,050	6,800	7,400	4,400	12,500	12,000	8,750	2,200	Nil.	Nil.	Nil.	65,350

COUT aux localités où il a été fait du dragage par les dragues du ministère durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

'ST. LAWRENCE.'

Localité.	Date.	Durée du dragage. hrs.	min.	Quantité. vgs.	Coût. $	c.	Coût par verge cube. c.
Quai du gouvernement, Campbellton, comté Ristigouche, N.-B..	5 juin au 10 juillet et 11 oct. au 9 nov. 1909.	173	00	10,195	5,198	41	50·99
Traverse, cté Ristigouche, N.-B..	12 juillet au 9 oct. 1909 ...	329	13	40,005	6,742	13	16·84

'NEW DOMINION.'

Localité.	Date.	hrs.	min.	vgs.	$	c.	c.
St. Andrews, cté Charlotte, N.-B. (Bassin à l'entrée est.)	1er au 10 avril et 26 avril au 30 nov. 1909.	1151	05	76,492	11,574	87	15·13
Leonardville, cté Charlotte, N.-B.	6 déc. au 14 février 1910......	338	00	22,262	3,713	60	16·60

'PRINCE EDWARD.'

Localité.	Date.	hrs.	min.	vgs.	$	c.	c.
Quai de la Cie Navigation, comté Queen, I.P.-E.	27 avril au 16 mai 1909.......	204	16	6,705	1,086	52	16·19
Quai et tranchées de l'asile, comté Queen, I.P.-E.	17 mai au 16 juin 1909.......	152	10	10,125	1,391	37	13·74
Dock de Peaks et Queen, comté Queen, I.P.-E.	17 juin au 4 juillet 1909......	70	40	4,860	825	03	16·97
Quai de la marine, comté Queen, I.P.-E.	5 au 14 juillet 1909...........	41	00	1,845	542	24	29·38
Pownal, comté Queen, I.P.-E....	15 juill. au 18 sept. et 29 sept. au 6 oct. 1909.	323	28	14,400	1,882	44	13·07
Rivière Vernon, cté Queen, I.P.-E.	7 oct. au 9 nov. 1909.........	114	30	7,470	1,564	88	20·94
Georgetown, comté King " .	25 nov. 1909 au 5 janv. 1910..	147	50	2,407	1,013	55	42·10

'W. S. FIELDING.'

Localité.	Date.	hrs.	min.	vgs.	$	c.	c.
Chenal du havre, St-Jean, comté St-Jean, N.-B.	2 juilllet au 8 sept. 1909 et 12 nov. au 3 février 1910.	534	00	360,375	28,524	43	7·91
Port de mouillage d'hiver, St-Jean, comté de St-Jean, N.-B.	9 sept. au 20 oct. 1910.......	133	50	43,200	8,222	93	19·03

'NEW BRUNSWICK.'

Localité.	Date.	hrs.	min.	vgs.	$	c.	c.
Hampton, comté King, N.-B....	30 avril au 19 mai et 23 mai au 4 juin 1909.	397	00	24,260	1,642	25	6·76
Wanamakers " "	20 au 22 mai 1909.............	21	00	1,050	109	02	10·38
Clifton " " ..	25 juin 1909..................	5	00	100	45	29	45·29
Shampers " "	1er juillet au 23 oct. 1909....	817	00	76,980	5,303	76	6·89
Jenkins " "	24 oct. au 19 nov. 1909.......	198	00	13,870	1,269	60	9·15

'MONTAGUE.'

Localité.	Date.	hrs.	min.	vgs.	$	c.	c.
Souris, comté King, I.P.-E.	29 avril au 11 juin 1909......	240	30	14,400	1,643	45	11·41
Pinette, comté Queen, I.P.-E....	15 juin au 17 août 1909......	154	30	15,500	2,703	74	17·44
Summerside, comté Prince, I.P.-E.	1er sept. au 10 déc. 1909......	411	00	35,450	5,143	06	14·50

'GEO. McKENZIE.'

Localité.	Date.	hrs.	min.	vgs.	$	c.	c.
Port-Elgin, comté Westmoreland, N.-B.	8 au 26 oct. 1909.............	82	00	3,465	1,841	00	53·13

DÉTAILS DU DRAGAGE DANS LES PROVINCES DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

Drague.	Localité.	Date.	Durée du dragage	Quantité.	Dépense dans la localité.	Dépense par verge cube	Hivernement, réparations, équipement, et inspection au prorata.	Coût total.	Coût par verge cube établi d'après la dépense totale.
			hrs. min.	vgs cub.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
St. Lawrence....	Quai du gouvernement, Campbellton, comté Ristigouché, N.-B....	5 juin au 10 juillet et du 11 oct. au 9 nov. 1909..	173 00	10,195	5,198 41	0 50·99	5,126 94	10,325 35	1 01·28
" ...	Traverse, comté Ristigouche, N.-B.	12 juillet au 9 oct. " ..	329 13	40,005	6,742 13	0 16·84	6,649 44	13,391 57	0 33·47
New Dominion....	St. Andrews, cté Charlotte, N.-B. .	1er avril au 10 et du 26 avril au 30 nov. 1909...	1,151 05	76,492	11,574 87	0 15·13	922 19	12,497 06	0 16·34
" ..	Leonardville " " "	6 déc. au 14 fév. 1910....	338 00	22,262	3,713 60	0 16·60	295 88	4,009 48	0 18·01
Prince Edward...	Quai de la Cie de Navigation, comté Queen, I. P.-E................	27 avril au 16 mai 1909 ..	204 16	6,705	1,086 52	0 16·19	1,002 94	2,089 46	0 31·61
" ..	Quai et tranchée de l'asil, comté Queen, I. P.-E...............	17 mai au 16 juin " ..	152 10	10,125	1,391 37	0 13·74	1,284 47	2,675 84	0 26·44
" ..	Dock de Peaks et Queen, comté Queen, I. P.-E...	17 juin au 4 juillet " ..	70 40	4,860	825 03	0 16·97	761 57	1,586 60	0 32·65
" ..	Quai de la marine, cté Queen, I.P.-E	5 au 14 juillet 1909... ..	41 00	1,845	542 24	0 29·38	500 53	1,042 77	0 56·51
" ..	Pownal, comté Queen, I. P.-E......	15 juill. au 18 sept. et du 29 sept. au 6 oct. 1909..	323 28	14,400	1,882 44	0 13·07	1,737 66	3,620 10	0 25·41
" ..	Rivière Vernon, cté Queen, I.P.-E.	7 oct. au 9 nov. " ..	114 30	7,470	1,564 88	0 20·88	1,444 52	3,009 40	0 40·28
" ..	Georgetown, comté King, I.P.-E .	25 nov. au 5 jan. 1910....	147 50	2,407	1,103 55	0 42·10	935 59	1,949 14	0 80·97
Geo. McKenzie...	Port-Elgin, cté Westmoreland, N.-B.	8 au 26 oct. 1909.........	82 00	3,465	1,841 00	0 53·13	10 76	1.851 76	0 53·13
New Brunswick..	Hampton, comté King, N.-B.	30 avril au 19 mai et du 23 mai au 4 juin 1909..	397 00	24,260	1,642 25	0 06·76	1,317 90	2,960 15	0 12·20
" ..	Wanamakers, comté King, N.-B..	20 au 22 mai 1909.	21 00	1,050	109 02	0 10·38	87 53	196 55	0 18·72
" ..	Clifton " " " ..	25 juin 1909...	5 00	100	45 29	0 45·29	36 38	81 67	0 81·67
" ..	Shampers " " " ..	1er juill. au 23 oct. 1909..	817 00	76,980	5,303 76	0 06·89	4,256 12	9,559 88	0 12·41
" ..	Jenkins Cove " " " ..	24 oct. au 19 nov. 1909...	198 00	13,870	1,269 60	0 09·15	1,018 65	2,288 25	0 16·49
W. S. Fielding.....	Chenal du havre, Saint-Jean, comté St-Jean, N.-B..................	2 juill. au 8 sept. et du 12 nov. au 3 fév. 1910	534 00	360,375	28,524 43	0 07·91	29,973 49	58,497 92	0 16·23
" ..	Port de mouillage d'hiver, St-Jean, comté Saint-Jean, N.-B.	9 sept. au 20 oct. 1909. ..	133 50	43,200	8,222 93	0 19·03	8,640 71	16,863 64	0 39·27
Montague.........	Souris, comté King, I. P.-E.	29 avril au 14 juin " ...	240 30	14,400	1,643 45	0 11·41	1,264 55	2,908 00	0 20·19
"	Pinette, comté Queen, I. P.-E.	15 juin au 17 août " ...	154 30	15,500	2,703 74	0 17·44	2,080 39	4,784 13	0 30·86
"	Summerside, comté Prince, I.P.-E.	1er sept. au 10 déc. " ...	411 00	35,450	5,143 06	0 14·50	3,957 32	9,100 38	0 25·39
	Totaux..................	....	6,038 12	785,416	91,98357	0 10·44	73,305 53	165,289 10	0 21·04

DÉPENSES pour dragages faits au Nouveau-Brunswick pendant les trente-huit années révolues le 31 mars 1910.

Comté.	Localité.	Total pour les trente-sept années révolues le 31 mars 1909.			Pour l'année 1909-10.			Quantité totale.	Coût total.	Coût pour chaque comté.
		Quantité.	Coût.	Coût par comté.	Quantité.	Coût.	Coût par comté.			
		vgs cubes.	$ c.	$ c.	vgs cubes.	$ c.	$ c.	vgs cubes.	$ c.	$ c.
Charlotte	St. Andrews	111,270	24,432 50					111,270	24,432 50	
	" Quai nouveau	38,637	11,103 73					38,637	11,103 73	
	" Bassin, entrée est	20,550	7,060 53		76,492	12,497 06		97,042	19,557 59	
	St-George	12,720	5,593 97					12,720	5,593 97	
	Le-Etete	4,145	1,187 27					4,145	1,187 27	
	Black Harbour	2,055	1,075 12					2,055	1,075 12	
	Leonardville			50,453 12	22,262	4,009 48	16,506 54	22,262	4,009 48	66,959 66
Gloucester	Bathurst	98,637	29,095 79					98,637	29,095 79	
	Caraquet	16,485	6,312 23					16,485	6,312 23	
	Shippegan	88,954	33,480 54	68,888 56				88,954	33,480 54	68,888 56
Kent	Richibouctou	172,788	53,544 01					172,778	53,544 01	
	Cocagne	27,180	9,601 45					27,180	9,601 45	
	Bouctouche	13,005	4,934 24					13,005	4,934 24	
	" Priest's Point	3,510	1,110 70					3,510	1,110 70	
	" Chapel	4,140	1,310 07					4,140	1,310 07	
	" Robertson, quai	45	14 23	70,514 70				45	14 23	70,514 70
Kings	Belleisle	147,655	21,401 67					147,655	21,401 67	
	Kennebecasis, rivière	116,270	20,081 83					116,270	20,081 83	
	Moss Glen	10,970	2,092 36					10,970	2,092 36	
	Westfield	1,300	362 19					1,300	362 19	
	Glenwood, quai	28,600	2,417 77					28,600	2,417 77	
	Shamper, quai	4,705	703 07		76,980	9,559 88		81,680	10,262 95	
	Jenkin's Cove	13,650	1,720 64		13,870	2,288 25		27,520	4,008 89	
	Cedars	29,700	1,948 64					29,700	1,948 64	
	Evandale	75	67 18					75	67 18	
	Oak Point	12,100	1,979 05					12,100	1,979 05	
	Victoria, quai	21,700	2,448 40					21,700	2,448 40	
	Long Island	5,380	2,041 57					5,380	2,041 57	
	Flewwelling, quai	1,400	413 15					1,400	413 15	
	Reed's Point "	980	455 56					980	455 56	
	Clifton "	620	204 06		100	81 67		720	285 73	
	Whitehead "	2,500	401 78					2,500	401 78	
	Murphy (Perry Point)	9,050	950 02					9,050	950 02	

	Sealy's Shoal	34,615	4,872 18					34,615	4,872 18	
	Hampton	6,020	1,978 12		24,260	2,960 15		30,280	4,938 27	
	Rothesay	130	22 66					130	22 66	
	Wanamaker's			66,561 90	1,050	196 55	15,086 50	1,050	196 55	81,648 40
Northumberland	Horse Shoe, Miramichi	208,892	55,058 36					208,892	55,058 36	
	Outer Bar, "	29,935	7,965 31					29,935	7,965 31	
	Grand Dune	37,975	10,121 67					37,975	10,121 67	
	Gordon Flats	22,425	4,403 95					22,425	4,403 95	
	Neguac	6,300	6,969 76					6,300	6,969 76	
	Loggieville	13,201	4,888 04	89,407 09				13,201	4,888 04	89,407 09
Queen	Grand Lake	215,032	30,085 41					215,032	30,085 41	
	" McNair's Cove	20,440	4,522 82					20,440	4,522 82	
	Jemseg	87,230	17,190 06					87,230	17,190 06	
	Waashademoak	65,675	8,073 65					65,675	8,073 65	
	" Cambridge, quai	2,900	1,073 31					2,900	1,073 31	
	" Ackerlek's "	4,840	995 20					4,840	995 20	
	" Huestis "	270	212 72					270	212 72	
	" Webster's "	5,000	764 58					5,000	764 58	
	" Robertson's "	5,750	422 14					5,750	422 14	
	" Colwell's Cr'k "	,290	2,557 52					8,290	2,557 52	
	Grimross Middle Ground	12,040	3,274 99					12,040	3,274 99	
	Gagetown Creek, canal	45,935	7,739 97					45,935	7,739 97	
	Spoon Island	9,315	1,192 36					9,315	1,192 36	
	Ward's Shoal, riv. au Saumon	46,625	4,993 59					46,625	4,993 59	
	Curley Shoal	36,625	3,369 16					36,625	3,369 16	
	Chipman and Briggs' Corner	104,275	12,269 49					104,275	12,269 49	
	Upper Gagetown, quai	1,700	1,104 90					1,700	1,104 90	
	McClure Shoal	39,525	4,556 66					39,525	4,556 66	
	Queen's Coal Co., Newcastle	14,475	1,335 06					14,475	1,335 06	
	Hampstead	1,200	401 36					1,200	401 36	
	Belyea, quai	1,865	609 25	106,744 20				1,865	609 25	106,744 20
Ristigouche	Dalhousie	22,301	6,543 08					22,301	6,543 08	
	" McManus, contrat	13,336	1,825 67					13,336	1,825 67	
	" Chemin de fer, quai	8,460	1,203 48					8,460	1,203 48	
	" Ferry Landing	12,992	3,632 33					12,992	3,632 33	
	" Hilyards'	19,250	4,846 50					19,250	4,846 50	
	Traverse	143,150	30,182 00		40,005	13,391 57		183,155	43,573 57	
	" Oak Bay	9,870	2,724 10					9,870	2,724 10	
	Campbellton, Gouv., quai	31,500	10,795 74		10,195	10,325 35		41,695	21,121 09	
	" contrat	9,800	2,254 11					9,800	2,254 11	
	" bassin	18,375	10,354 33	74,361 34			23,716 92	18,375	10,354 33	98,078 26
Saint-Jean	Termini du ch. de fer Int.	212,224	52,633 18					212,224	52,633 18	
	Navy Island	39,899	13,361 95					39,899	13,361 95	
	Marble Cove	29,925	4,374 40					29,925	4,374 40	
	Murray Mills	27,555	3,681 41					27,555	3,681 41	
	Indiantown, quai	1,615	192 83					1,615	192 83	
	Long, quai	7,137	2,680 24					7,137	2,680 24	
	Miller and Woodman's	9,275	1,090 42					9,275	1,090 42	

DÉPENSES pour dragages faits au Nouveau-Brunswick pour les trente-huit années révolues le 31 mars 1910.

Comté.	Localité.	Pour les trente-sept années révolues le 31 mars 1910. Quantité.	Coût.	Coût par comté.	Pour l'année de 1909-10. Quantité.	Coût.	Coût par comté.	Quantité totale.	Coût total.	Coût par chaque comté.
		vgs cubes.	$ c.	$ c.	vgs cubes.	$ c.	$ c.	vgs cubes.	$ c.	$ c.
Saint-Jean	Hayford et Stetson	8,015	942 29					8,015	942 29	
	Indiantown, quai	450	52 90					450	52 90	
	Adam's, quai	7,315	3,247 29					7,315	3,247 29	
	Anchor Line, quai	4,695	996 81					4,695	996 81	
	Dominion Atlantic, quai	15,525	4,484 72					15,525	4,484 72	
	Mouilllage d'hiver à St-Jean	453,178	85,242 19		43,200	16,863 64		496,378	102,105 83	
	Port de Saint-Jean, chenal	353,733	82,342 20		360,375	58,497 92		714,108	140,840 12	
	Purves et Murchie Mills	675	142 57					675	142 57	
	McAvity, quai	4,110	606 88					4,110	606 88	
	Lawton, quai	1,570	101 46					1,570	101 46	
	Thorne, quai	1,980	249 02					1,980	249 02	
	Maritime Nail Co.	1,425	224 52					1,425	224 52	
	Cushing's Mills	33,150	2,222 69					33,150	2,222 69	
	Hilyard Bros	1,400	314 10					1,400	314 10	
	Kennebecasis, rivière	2,025	604 37					2,025	604 37	
	Partridge-Island	4,650	2,294 22					4,650	2,294 22	
	" chenal de la cond. d'eau	8,215	5,173 82	267,256 48			75,361 56	8,215	5,173 82	342,618 04
Sunbury	Oromocto	401,572	67,827 26					401,572	67,827 26	
	McLean, quai	625	181 59					625	181 59	
	Ox Island	51,800	5,266 50					51,800	5,266 50	
	French-Lake	25,475	3,787 49					25,475	3,787 49	
	Quai de Bents Maugerville	2,310	428 44					2,310	428 44	
	Upper Sheffield	3,830	425 15	77,916 43				3,830	425 15	77,916 43
Westmoreland	Pointe-Du-Chêne	182,980	42,162 18					182,980	42,162 18	
	Cap-Tourmentin	35,120	9,004 92					35,120	9,004 92	
	Port-Elgin			51,167 10	3,465	1,851 76	1,851 76	3,465	1,851 76	53,018 86
York	Frédéricton	126,365	21,679 06					126,365	21,679 06	
	St. Mary's Ferry	15,570	6,827 36					15,570	6,827 36	
	Gibson	30,395	4,379 52					30,395	4,379 52	
	Nashwaak	1,600	435 22					1,600	435 22	
	Fisher and Chestnut Shoals	8,200	1,547 12					8,200	1,547 12	
	Quai du ch. de f. Canada-Est	3,770	1,013 98					3,770	1,013 9	

Springhill, Chapel and Russell Bars	96,295	24,386 78	....	....	....	....	96,295	24,386 78	
Robertson's Bar	6,965	1,717 16	....	....	....	....	6,965	1,717 16	
Douglas Booms	14,235	1,512 87	63,499 07	....	....	....	14,235	1,512 87	63,499 07
N. B. Equipment	....	1,591 12	1,591 12	....	....	....	....	1,591 12	1,591 12
	4,669,599	988,361 11	988,361 11	672,254	132,523 28	132,523 28	5,341,853	1,120,884 39	1,120,884 39

DÉPENSES pour dragages faits à l'Ile du Prince-Edouard, pour les trente-huit années révolues le 31 mars 1910.

Comté.	Localité.	Total pour les trente-sept années révolues le 31 mars 1909. Quantité.	Coût.	Coût par comté.	Pour l'année 1909-1910. Quantité.	Coût.	Coût par comté.	Quantité totale.	Coût total.	Coût pour chaque comté.
		vgs c.	$ c.	$ c.	vgs c.	$ c.	$ c.	vgs c.	$ c.	$ c.
Kings	Grande-Rivière	83,870	19,333 34					83,870	19,333 34	
	Montague, rivière	182,295	36,547 47					182,295	36,547 47	
	Murray-Sud, port de	105,903	20,140 56					105,903	20,140 56	
	Sturgeon	16,026	6,066 27					16,026	6,066 27	
	St. Marys, quai	21,963	4,752 55					21,963	4,752 55	
	Georgetown Railway, quai	1,002	408 32		2,407	1,949 14		3,409	2,357 46	
	" quai de la Reine	2,205	1,328 80					2,205	1,328 80	
	Cardigan-Bridge	35,955	8,619 36					35,955	8,619 36	
	Newport	3,240	917 82					3,240	917 82	
	Souris	59,925	20,791 16		14,400	2,908 00		74,325	23,699 16	
	Murray, rivière	70,997	21,736 52					70,997	21,736 52	
	" ch. de fer	5,926	1,860 30					5,926	1,860 30	
	Morell	43,335	11,972 59					43,335	11,972 59	
	Annandale, quai public de	11,800	3,809 47	158,284 53			4,857 14	11,800	3,809 47	163,141 67
Queen	Charlottetown, quai du ch. de f.	125,391	33,956 60					125,391	33,956 60	
	" Pownal	54,220	14,526 38		14,400	3,620 10		68,620	18,146 48	
	" passage d'eau	10,075	2,006 99					10,075	2,006 99	
	" Steam Nav. Co.	13,113	5,491 77		6,705	2,089 46		19,818	7,581 23	
	" quai de Connolly	9,978	4,409 68					9,978	4,409 68	
	" Peake Bros.	13,995	5,856 02					13,995	5,856 02	
	" déb. de la r. Queen	3,915	1,109 03					3,915	1,109 03	
	" q. de Geo. Peaks	6,885	2,232 03					6,885	2,232 03	
	" quai de Poole	12,240	1,609 95					12,240	1,609 95	
	" quai de McMillan	6,165	1,320 13					6,165	1,320 13	
	" égout des édifices fédéraux.	5,355	1,146 68					5,355	1,146 68	
	" égout public	2,880	679 12					2,880	679 12	
	" quai de Geo. Fulls	11,550	3,001 96					11,550	3,001 96	
	" Carvell Bros.	2,880	798 04					2,880	798 04	
	" quai de l'asile Falconwood.	17,415	5,188 61		10,125	2,675 84		27,540	7,864 45	
	Webster's Corner	203	43 47					203	43 47	
	Crapaud, Victoria	184,250	60,644 84					184,250	60,644 84	
	Pownal, baie de	43,465	10,380 28					43,465	10,380 28	
	Rock-Point	82,920	13,426 13					82,920	13,426 13	

	Vernon, rivière	25,240	8,292 55		7,470	3,009 40		32,710	11,301 95	
	Wood-Islands	8,405	11,801 57					8,405	11,801 57	
	Nine-Mile-Creek	31,650	6,286 42					31,650	6,286 46	
	Hickey, quai de	750	150 51					750	150 51	
	Carr's Point	12,165	2,441 28					12,165	2,441 28	
	Pinette	3,825	756 24		15,509	4,784 13		19,325	5,540 37	
	Fort-Augustus	3,195	631 68					3,195	631 68	
	Southport, traverse de	45,300	7,508 75					45,300	7,508 75	
	Red-Point	7,161	3,879 60					7,161	3,879 60	
	North-Rustico	13,536	4,775 38					13,536	4,775 38	
	South-Rustico	11,649	4,109 67					11,649	4,109 67	
	Gauthier, crique de	17,847	8,305 50					17,847	8,305 50	
	Malpèque	28,575	3,483 32					28,575	3,483 32	
	French, rivière	41,671	13,311 46					41,671	13,311 46	
	Bay View	4,095	1,912 87					4,095	1,912 87	
	Wedlocks	1,260	520 48					1,260	520 48	
	Belfast, Hallidays, quai de	15,435	4,468 78					15,435	4,468 78	
	Marine et pêcheries, quai	11,610	4,009 19		1,845	1,042 77		13,455	5,051 96	
	Peake et Queens, dock			254,473 00	4,860	1,586 60	18,808 30	4,860	1,586 60	273,281 30
Prince	Summerside	91,571	28,032 51		35,450	9,100 38		127,021	37,132 89	
	Hurds-Point, jetée de	65,505	14,315 47					65,505	14,315 47	
	Tignish	11,387	13,005 45					11,387	13,005 45	
	Cascumpec	1,157	538 42					1,157	538 42	
	Cap-Traverse	16,740	5,105 89					16,740	5,105 89	
	Holmans, quai de	9,585	1,269 21	62,266 95			9,100 38	9,585	1,269 21	71,367 33
		1,731,651	475,024 48	475,024 48	113,162	32,765 82	32,765 82	1,844,813	507,790 30	507,790 30

DÉPENSES pour dragages faits dans la province de Québec pour les trente-huit années révolues le 31 mars 1910.

Prélevées sur les fonds affectés à cet effet pour les provinces maritimes.

Magdeleine, Iles de la, cté Gaspé	Havre aux maisons	6,800	2,392 92					6,800	2,392 92	
"	Amherst, port de	495	242 05	2,634 97				495	242 05	2,634 97
Témiscouata	Rivière-du-Loup	2,587	825 47	825 47				2,587	825 47	825 47
Rimouski	Rimouski	8,123	3,997 59	3,997 59				8,123	3,997 59	3,997 59
Bonaventure	Mission-Point	17,010	7,465 70	2,935 76				17,010	7,465 70	
"	Batture entre Mission-Point et Campbellton	7,770	3,225 80	7,755 74				7,770	3,225 80	10,691 50
		42,785	18,149 53	18,149 53				42,785	18,149 53	18,149 53

COUT aux localités où il a été fait du dragage dans le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

Drague.	Localité.	Date.	Durée du dragage.		Quantité.	Coût.	Coût par verge cube.
			hrs.	min.	vgs c.	$ c.	$ c.
St. Lawrence....	Quai du gouvernem., Campbellton, c. de Ristigouche N.-B.	5 juin au 10 juillet et 11 oct. au 9 nov. 1909	173	00	10,195	5,198 41	0 50·99
	Traverse, comté de Ristigouche, N.-B.	12 juillet au 9 oct. 1909	329	13	40,005	6,742 13	0 16·84
New Dominion..	Saint-André, comté de Charlotte, N.-B	1er au 10 avril et 26 avril au 30 nov. 1909	1,151	05	76,492	11,574 87	0 15·13
	Leonardville, " "	6 déc. au 14 fév. 1910	338	00	22,262	3,713 60	0 16·60
Prince Edward .	Cie de la navigation, quai, comté de Queen, I.P.-E.	27 avril au 16 mai 1909	204	16	6,705	1,086 52	0 16·19
	Quai et tranchée de l'asile " "	17 mai au 16 juin 1909	152	10	10,125	1,391 37	0 13·74
	Bassin de Peaks et Queen " "	17 juin au 4 juillet 1909	70	40	4,860	825 03	0 16·97
	Quai de la marine " "	5 juin au 14 juillet 1909	41	00	1,845	542 24	0 29·38
	Pownal " "	15 juillet au 18 sept. et 29 sept. au 6 oct. 1909	323	28	14,400	1,882 44	0 13·07
	Rivière Vernon " "	7 oct. au 9 nov. 1909	114	30	7,470	1,564 88	0 20·94
	Georgetown, comté de King, I.P.-E	23 nov. au 5 janv. 1910	147	50	2,407	1,013 55	0 42 10
Geo. McKenzie..	Port-Elgin, comté de Westmoreland, N.-B.	8 oct. au 26 oct. 1909	82	00	3,465	1,841 00	0 53·13
New Brunswick.	Hampton, comté de King, N.-B	30 avril au 19 mai et 23 mai au 4 juin 1909	397	00	24,260	1,642 25	0 06·76
	Wanamakers "	20 mai au 22 mai 1909	21	00	1,050	109 02	0 10·38
	Clifton "	25 juin 1909	5	00	100	45 29	0 45·29
	Shampers "	1er juillet au 23 oct. 1909	817	00	76,980	5,303 76	0 06·89
	Quai de Jenkins "	24 oct. au 19 nov. 1909	198	00	13,870	1,269 60	0 09·15
W. S. Fielding..	Chenal du havre, St-Jean, c. de St-Jean, N.-B	2 juillet au 8 sept. et 12 nov. au 3 fév. 1910	534	00	360,375	28,524 43	0 07·91
	Mouillage du port d'hiver, " "	9 sept. au 20 oct. 1909	133	50	43,200	8,222 93	0 19·03
Montague	Souris, comté de King, I.P.-E	29 avril au 14 juin 1909	240	30	14,400	1,643 45	0 11·41
	Pinette, comté de Queen, I.P.-E	15 juin au 17 août 1909	154	30	15,500	2,703 74	0 17·44
	Summerside, comté de Prince, I.P.-E	1er sept. au 10 déc. 1909	411	00	35,450	5,143 06	0 14·50

ÉTAT donnant, pour les provinces maritimes, la quantité des déblais enlevés à la drague, et la dépense faite pour chaque drague, pendant la période de trente-huit années expirée le 31 mars 1910.

Drague.	Totaux des quantités et cout pour la période de trente-sept années expirée le 31 mars 1909.			Pour l'année 1909-10.			Totaux pour la période de trente-huit années expirée le 31 mars 1910.		
	Quantité totale.	Coût.	Coût par verge cube.	Quantité.	Coût.	Coût par verge cube.	Quantité totale.	Coût total.	Coût par verge cube.
	vgs c.	$ c.	$ c.	vgs c.	$ c.	$ c.	vgs c.	$ c.	$ c.
St. Lawrence	1,847,494	473,713 12	0 25·64	50,200	23,716 92	0 47·24	1,897,694	497,430 04	0 23·87
Canada	1,243,629	381,051 61	0 30·62	...	...	...	...	...	...
New Dominion	1,991,419	359,580 35	0 18·45	98,754	16,506 54	0 16·71	2,090,173	376,086 89	0 18·47
Prince Edward	1.566,958	419,687 33	0 26·78	47,812	15,973 31	0 33·39	1,614,770	435,660 64	0 26·98
(Old) Cape Breton	534,938	139,074 33	0 25·99	...	...	...	...	...	...
Geo. McKenzie	856,749	357,456 11	0 41·72	3,465	1,851 76	0 53·13	860,214	359,307 87	0 41·76
Cape Breton	1,026,405	191,436 23	0 18·65	...	...	...	...	...	...
New Brunswick	538,065	106 701 24	0 19·95	116,260	15,086 50	0 12·97	654,325	121,787 74	0 18·62
W. S. Fielding	767,935	137,221 22	0 17·86	403,575	75,361 56	0 18·67	1,171,510	212,582 78	0 18·09
Montague	128,250	32,190 72	0 25·88	65,350	16,792 51	0 25·69	193,600	48,983 23	0 20·53
Northumberland	513,195	29,539 16	0 05·75	...	...	...	...	...	...
Loggieville (contrat)	13,201	4,888 04	0 37·02	...	...	...	...	...	...
	11,028,238	2,632,539 46	0 23·87	785,416	165,289 16	0 21·04	8,482,286	2,051,839 19	0 24·19

ÉTAT donnant, pour chaque localité, la quantité et le coût du dragage fait à la main, dans les provinces maritimes pendant la période de trente-huit années expirée le 31 mars 1910.

Localité.	Totaux des quantités et cout pour la période de trente-sept années expirée le 31 mars 1909.			Pour l'année 1909-10.			Totaux pour la période de trente-huit années expirée le 31 mars 1910.		
	Quantité totale.	Coût.	Coût par verge cube.	Quantité.	Coût.	Coût par verge cube.	Quantité totale.	Coût total.	Coût par verge cube.
	vgs c.	$ c.	$ c.	vgs c.	$ c.	$ c.	vgs c.	$ c.	$ c.
Parrsboro, N.-E	42,595	12,804 68	0 30·06	...	...	...	42,595	12,804 68	0 30·06
Windsor, "	5,450	1,627 60	0 29·86	...	...	...	5,450	1,627 60	0 29 86
Milton, "	663	499 46	0 75·33	...	...	...	663	499 46	0 75·33
Racquette, "	1,645	496 38	0 30·17	...	...	...	1,645	496 38	0 30·17
	50,353	15,428 12	0 30·64	Nil.	Nil.	Nil.	50,353	15,428 12	0 50·64

ÉTAT donnant, pour chaque province, la quantité des déblais enlevés à la drague, et le coût de chacun des travaux de cette nature, pendant la période de trente-huit années expirée le 31 mars 1910.

Année fiscale.	Nouveau-Brunswick.		Nouvelle-Ecosse.		Québec.		Ile du Prince-Edouard.		Quantité totale.	Dépense totale.	Coût par verge cube.
	Quantité.	Coût.	Quantité.	Coût.	Quantité.	Coût.	Quantité.	Coût.			
	vgs c.	$ c.	vgs c.	$ c.	vgs c.	$ c.	vgs c.	$ c.	vgs c.	$ c.	$ c.
1872-3	38,060	13,240 50	23,260	8,422 70					61,320	21,663 20	0 25·328
1873-4	57,725	14,395 57	18,600	6,545 61	6,800	2,392 92			83,125	23,334 10	0 28· 71
1874-5	78,823	17,325 05	24,416	13,238 83			18,655	9,892 89	121,294	40,456 77	0 33·354
1875-6	79,935	17,040 52	91,975	21,855 96			58,283	10,891 80	230,192	49,818 22	0 21·642
1876-7	97,090	23,161 90	127,785	34,846 74			74,460	12,758 27	299,935	70,766 91	0 23·594
1877-8	81,070	23,323 92	106,857	29,607 94			82,860	12,011 18	270,787	64,943 04	0 23·983
1878-9	132,555	27,400 22	116,307	28,267 59			46,490	9,164 07	295,352	64,831 88	0 21·951
1879-80	63,540	16,581 79	127,684	34,765 84	765	374 08	36,380	12,674 98	228,379	64,396 69	0 28·197
1880-1	44,351	12,385 85	87,118	23,061 64	2,317	673 44	46,335	9,298 53	180,085	45,439 46	0 25·232
1881-2	79,640	18,626 87	59,566	33,363 71			47,325	9,356 57	216,531	61,347 15	0 28·331
1882-3	48,565	13,422 70	143,616	32,966 93			68,535	11,080 37	260,716	67,500 00	0 25·890
1883-4	47,058	17,103 38	157,560	49,050 58			79,750	13,355 05	284,368	79,509 01	0 27·957
1884-5	128,997	24,460 35	76,164	25,250 73	8,123	3,997 59	55,075	8,668 01	268,359	62,396 68	0 23·242
1885-6	68,505	14,874 63	56,790	21,482 05			17,137	10,349 66	142,432	46,706 34	0 32·793
1886-7	69,440	11,452 86	53,400	25,621 19			6,137	6,214 74	128,977	43,288 79	0 33· 56
1887-8	50,152	9,252 50	84,175	29,847 60			3,775	5,899 90	138,102	45,000 00	0 32· 58
1888-9	63,633	16,598 08	56,910	32,697 00			24,240	15,502 95	144,783	64,798 03	0 27· 29
1889-90	86,068	20,544 93	59,783	22,821 55			31,422	11,085 39	177,273	54,451 87	0 30· 71
1890-1	96,588	20,375 06	61,698	24,386 57			19,004	8,843 92	177,290	53,605 55	0 30· 23
1891-2	75,023	20,592 85	81,993	27,376 08			31,382	12,788 34	188,398	60,757 27	0 32·249
1892-3	108,035	20,742 26	40,834	18,125 58			66,585	15,112 83	215,354	56,980 67	0 26· 44
1893-4	77,505	21,564 27	59,581	28,664 99			61,536	12,269 24	198,622	62,498 59	0 31· 46
1894-5	59,715	13,630 11	105,463	32,202 70			48,060	10,428 90	213,238	58,261 71	0 26· 38
1895-6	98,905	21,352 63	36,428	15,828 89			36,360	10,299 93	171,693	47,481 45	0 27· 65
1896-7	203,975	34,050 86	84,735	22,080 46			51,078	10,937 62	339,788	67,068 94	0 19· 73
1897-8	187,325	27,611 17	147,085	31,497 57			46,710	10,701 49	381,120	69,810 23	0 18· 31
1898-9	105,058	23,315 82	155,510	36,628 81			51,040	13,283 71	311,608	73,228 34	0 23· 50
1899-1900	175,935	28,232 46	152,033	37,589 22			94,364	17,537 73	422,332	83,359 41	0 19· 76
1900-1	205,369	32,615 29	94,557	36,141 17			26,020	18,984 13	325,946	87,740 59	0 26· 91
1901-2	218,210	28,508 97	143,142	39,247 35			51,320	16,196 95	405,682	83,953 27	0 20· 69
1902-3	197,207	36,195 40	134,648	32,856 93			55,943	16,160 33	387,798	85,212 66	0 21· 97
1903-4	252,725	53,046 12	94,675	34,171 45			49,500	13,775 37	396,900	100,992 94	0 25· 44
1904-5	193,955	46,348 89	203,460	33,359 47			33,030	17,123 82	430,445	96,832 18	0 22· 49
1905-6	224,058	32,549 89	271,637	36,111 20			60,683	11,089 96	556,377	120,072 24	0 21· 58

1906-7	120,095	31,538 51	176,321	61,284 54	....	....	53,615	19,047 37	350,031	111,870 42	0 31· 96
1907-8	235,557	58,976 46	792,878	112,615 07	7,560	2,935 76	100,740	32,504 80	1,136,735	207,022 09	0 18· 21
1908-9	519,190	120,186 39	274,439	50,117 13	17,220	7,755 74	97,730	39,801 00	908,579	217,860 26	0 23· 97
1909-10	672,254	132,523 28	....	....	....	....	113,162	32,765 82	785,416	165,289 10	0 21· 04
	5,340,855	1,118,148 31	4,613,072	1,194,059 31	42,785	18,149 53	1,814,730	507,857 62	11,835,462	2,878,525 96	0 24· 32

État donnant, pour chaque province, la quantité des déblais enlevés à bras, et le coût de chacun des travaux de cette nature, pendant la période de trente-huit années révolue le 31 mars 1910.

1878-9	....	....	245	553 13	....	....	....	....	245	553 13	2 26· 58
1879-80	....	....	12,370	3,666 90	....	....	....	....	12,370	3,666 90	0 29· 64
1880-1	....	....	11,140	2,560 25	....	....	....	....	11,140	2,560 25	0 22· 98
1881-2	....	....	10,640	2,650 00	....	....	....	....	10,640	2,650 00	0 24· 90
1882-3	....	....	8,190	2,500 00	....	....	....	....	8,190	2,500 00	0 30· 52
1883-4	....	....	5,460	2,500 00	....	....	....	....	5,460	2,500 00	0 45· 78
1899-1900	....	....	343	248 71	....	....	....	....	343	248 71	0 72· 51
1900-1	....	....	320	250 75	....	....	....	....	320	250 75	0 78· 35
1902-3	....	....	1,645	496 83	....	....	....	....	1,645	496 83	0 30· 17
	....	....	50,353	15,426 57	....	....	....	....	50,353	15,426 57	0 30· 64

QUÉBEC ET ONTARIO.

ÉTAT des dépenses et quantités des matériaux enlevés par les dragues du gouvernement aux différents endroits dans Québec et l'Ontario durant les 8 mois clos le 30 novembre 1909.

Drague.	Location.	Verges enlevées.	Nature du sol.	Dépense.	Coût par verge.
				$ c.	c.
Challenge	Rockland	12,750	Glaise	10,069 03	$25\frac{11}{50}$
	L'Original	3,300	"		
	Grenville	7,885	" et sable		
	Vaudreuil	14,100	"		
	Graham	1,265	Glaise, cailloux		
	Caughnawaga	600	" " et tuf		
International	Québec, havre	24,750	Sable et cailloux	20,483 77	14
	Saint-Charles	121,500	" "		
Industry	Toronto, havre	14,750	Sable	21,706 52	$12\frac{11}{25}$
	Port-Burwell	105,255	Glaise, sable et vase		
	Port-Stanley	54,343	Glaise, sable et pierres		
Deschenes	Aylmer	4,804	Sable et glaise	2,734 84	$57\frac{23}{25}$
Mattawa	Sturgeon, rivière	53,685	Glaise et sable	8,427 35	$13\frac{49}{50}$
	Restoule, baie	6,600			
Nipissing	Black Rapids	6,525	Glaise	10,561 92	$16\frac{41}{50}$
	Hog's Back	10,790	"		
	Sterling dock, Ottawa	375	"		
	Hawkesbury	24,965	" gravier et caillo'x		
	New-Edinburgh	18,745	Sciures et glaise		
	Hull	1,350	Sciures, glaise et caillo'x		
No. 2	Lièvre, rivière	14,007	Glaise, gravier et souches	6,706 02	$47\frac{43}{50}$
No. 3	Papineauville	600	Glaise	2,685 11	$19\frac{9}{25}$
	Pierreville	13,270	Sable et glaise		
Ontario	Pelee Island	9,700	Glaise	7,667 59	$17\frac{19}{20}$
	Kingsville	19,800	Sable		
	Port-Stanley	4,300	Sable et glaise		
	Wallaceburg	8,900	Glaise		
Ottawa	Sorel	23,950	Sable, pierres et vase	14,464 16	$25\frac{3}{10}$
	Rimouski	33,200	Vase et glaise		
Progress	Lévis	2,400	Sable	15,758 91	$14\frac{4}{5}$
	Québec (bassin Louise)	16,650	"		
	Saint-Michel	51,700	Sable et cailloux		
	Saint-Jean des Chaillons	28,900	Sable et roc		
	Québec	11,600	Sable et cailloux		
Queen	New-Liskeard	12,245	Glaise	7,386 30	$44\frac{4}{5}$
	Ville Marie	2,636	Glaise et sable		
	Haileybury	724	" "		
	Témiscamingue	878	Roc, cailloux et gravier		
Québec	Port-Burwell	103,020	Glaise et sable	20,135 43	$7\frac{22}{25}$
	Niagara-sur-le-lac	30,400	Sable		
	Hamilton	94,600	Glaise et sable		
	Brockville	27,400	Glaise et pierre		
Sir Richard	Kingston	1,800	Sable et cailloux	8,055 76	$12\frac{29}{50}$
	Garden Island	12,300	Glaise et sable, tuf et gravier		
	Frenchman's Bay	23,800	Sable		
	Bowmanville	23,700	"		
	Newcastle	2,400	"		
St. Louis	Baie la Vallière, Yamaska	12,744	Glaise	6,154 00	$16\frac{7}{10}$
	Sainte-Anne de Sorel	1,165	"		
	Ile de Grâce, Sainte-Anne	883	"		
	Berthierville	13,404	"		
	Iles Madam	2,271	"		
	Iles Dupas	5,235	Sable		
	Sorel	1,120	"		

PROVINCE D'ONTARIO.

AMHERSTBURG.

Amherstburg, dans le comté d'Essex, dans le canton de Malden, est situé sur la rive est de la rivière Détroit, à environ 5 milles du lac Erié et à 15 milles au sud de la cité de Windsor, à laquelle est reliée par une ligne de chars électriques. Le chemin de fer Michigan-Central passe aussi à Amherstburg. Population, 2,500 âmes. C'est un des plus vieux établissements dans l'Ontario et un port de douane. C'est un port d'arrêt pour les bateaux faisant le service entre Détroit, Amherstburg et l'île Bois-Blanc, et pour les bateaux allant à l'île Pelée. Un grand nombre de remorqueurs, de dragues et d'autres vaisseaux prennent du charbon et des provisions à cet endroit. Le plus fort tirant des bateaux, qui accostent au quai, est de 17 pieds.

Le 15 juin 1909, on a donné autorité de dépenser, à la journée, la somme de $500 pour enlever des cailloux en avant des quais.

On a fait des arrangements avec J. G. Mullen, d'Amherstburg, pour exécuter l'ouvrage, et le gouvernement des Etats-Unis fut assez courtois pour permettre l'usage de leur gros chaland à grue et d'autres outils.

L'ouvrage fut commencé le 3 d'août et continué jusqu'au 6 novembre, alors que le crédit était épuisé.

Pendant ce temps, on a enlevé quatre charges de chaland de cailloux, formant 270 verges cubes, d'en avant du quai du traversier. L'enlèvement de cette obstruction a laissé une profondeur de 18 pieds, à l'eau basse, sauf près du quai où la profondeur n'est que de 17 pieds. Ces travaux ont enlevé un grand danger pour les traversiers.

Dépense totale, 1909-10: $500.

BELLEVILLE.

Belleville, dans le comté de Hastings, est situé sur la côte nord de la baie de Quinté. Population, 11,000 âmes. C'est le chef-lieu du comté.

Le 24 d'août dernier, on a autorisé de faire creuser, par la *Windsor Dredging Co.*, pour l'accommodation du bateau *Navareh* de l'inspection des pêcheries de l'Ontario, jusqu'à une profondeur de 10 pieds, au coût de $300.

Les déblais consistaient en vase dure, de la sciure de bois et des dosses, et la quantité enlevée, de 972 verges cubes, a été jetée au sud de la cale.

L'ouvrage a été exécuté entre le 25 et le 27 d'août.

Dépense totale, 1909-10: $300.

BLACK-RAPIDS.

La drague *Nipissing* a travaillé à Black-Rapids, canal Rideau, du 31 mai au 2 juillet 1909. Une tranchée a été creusée, en aval des écluses dans le chenal principal, ayant 372 pieds de long, 30 de large et 14 de profondeur. 6,525 verges cubes de glaise ont été enlevées. Ce déblai a été jeté en arrière du barrage en amont des écluses.

BOWMANVILLE.

Bowmanville, dans le ocmté de Durham, est situé sur la côte nord du lac Ontario, à 43 milles de Toronto, sur la voie principale du Grand-Tronc entre Toronto et Montréal. Population, 2,800 âmes.

Ce port a été construit par la municipalité et consiste en deux jetées parallèles à l'embouchure d'une petite crique. La jetée ouest a 800 pieds de long et 30 de large, sauf à l'extrémité du large où elle a 60 pieds de large sur une longueur de 240 pieds.

La drague *Sir Richard,* du ministère, a été engagée à cet endroit du 6 septembre au 6 novembre, et a enlevée 23,000 verges cubes de déblais, mesure de chalond, a amélioré le chenal entre les jetées et les apporches.

FORT-WILLIAM.

Fort-William, une cité de 22,000 habitants, est situé à l'extrémité ouest du lac Supérieur, à l'embouchure de la rivière Kaministiquia, dans le district de Thunder-Bay. C'est le principal port sur la côte nord du lac Supérieur et le terminus de deux chemins de fer transcontinentaux.

La plus grande partie du grain de l'Ouest canadien passe à ce port en allant vers l'est. 56,583,104 minots de blé, 15,841,511 d'avoine, 2,354,700 d'orge, 3,093,627 de lin et 4,165 de seigle, ont été expédiés par vaisseaux entre le 1er avril et la fermeture de la navigation, et de fortes expéditions ont été faites durant l'hiver par voie ferrée. On y reçoit de fortes expéditions de fret, de marchandises et de charbon pendant la saison de navigation.

On a recommencé le dragage le 17 mai avec la drague *N° 5;* la drague *Dominion* a commencé le 22 mai; *N° 8* le 24 mai; *N° 15* le 8 juin; *Entreprise* le 8, et *N° 6* le 18 juin. A l'exception de la drague *N° 15,* qui fut retiré le 26 juin et remis en commission le 26 juillet, ces dragues ont travaillé continuellement.

La drague *Frank* fut ajouté à la flotte le 25 septembre, et la drague hydraulique *Enterprise,* ayant complété la tranchée jusqu'à l'élévateur du Grand-Tronc-Pacifique, fut retirée le 30 octobre.

Cette année, on a exigé que tout le dragage soit fait jusqu'à une profondeur de 25 pieds au lieu de 22.

Les sections creusées sont comme suit:—

Elévateur Black.—Une section, de 500 pieds de long et 200 de large, a été approfondie en avant cet élévateur pour permettre aux bateaux de tourner.

Quai du Canadian-Northern.—Une drague a fait une tranchée le long de la face de ce quai pour enlever un bas-fond des 500 pieds de long et 30 de large.

Quai du Grand-Tronc-Pacifique. On a fait une tranchée le long de la face de ce quai de 500 pieds de long et 30 de large.

Quai de l'élévateur Western Terminal.—Une tranchée, de 300 pieds de long et 30 de large, fut creusée le long de ce quai pour permettre aux bateaux de charger le grain.

Quai de l'élévateur " D " du Grand-Tronc-Pacifique.—Toute la largeur de la rivière du quai, du Grand-Tronc-Pacifique, jusqu'à l'élévateur " D ", a été creusée et approfondie jusqu'à 25 au-dessous du zéro, sur 7,000 pieds de long et 300 de large.

En face de la rivière McKeller.—Une section, de 300 pieds de long et 200 de large, a été approfondie dans l'entrée de la rivière.

Quai à charbon du chemin de fer Pacifique-Canadien.—Une tranchée de 400 pieds de long et 30 de large a été faite en face de ce quai.

Deux tranchées de 700 pieds de long et 50 de large furent creusées en face des hangars à charbon du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Rivière Mission.—La rivière a été approfondie, à partir de sa jonction avec la Kaministiquia jusqu'au rivage de la baie Thunder, une distance de 2 milles 600 pieds sur une largeur de 287.

Bassin du Grand-Tronc-Pacifique.—On a employé presque toutes les dragues continuellement dans cette partie. Une section de 1,420 pieds de long et 442 de large de grève solide fut enlevée et approfondie. La balance du bassin Mission, déjà creusée, fut approfondie, une longueur de 1,900 pieds et une largeur de 788.

Afin de permettre aux bateaux de se rendre aux bassins du Grand-Tronc-Pacifique, on a employé une puissante drague hydraulique pour percer à travers la glaise

dure et permettre aux dragues à cuillère de suivre, et le 1er octobre, suivant la promesse de l'honorable ministre, un chenal était complété entre l'eau profonde et l'élévateur du Grand-Tronc-Pacifique; ce chenal a 3,100 pieds de long sur une longueur de 144 pieds.

Un total de 3,399,366 verges cubes de déblais, dont 34,560 verges de roc, ont été enlevées entre le 17 mai et le 11 décembre, comme suit:—

Elévateur Black	105,324
Quai du chemin de fer Canadian-Northern	5,444
Quai du Grand-Tronc-Pacifique	4,013
Quai Western Terminal	4,417
Quai du Grand-Tronc-Pacifique, élévateur "D"	334,534
Rivière McKellar	11,082
Quai à charbon du Pacifique-Canadien	19,998
Rivière Mission:—	
Dans la rivière	1,059,951
Bassin du Grand-Tronc-Pacifique	1,854,103
Total jusqu'au 31 mars	3,399,366

Etat du coût:—

Payé aux entrepreneurs	$623,798 77
Payé aux inspecteurs	4,208 00
Payé au juge de paix	153 00
Total	$628,159 77

GODERICH.

Le 1er juin, on a reçu ordre de dépenser $5,000 pour draguer le port intérieur dans le chenal, entre les jetées, et dans le chenal, à l'entrée du large des jetées. Ce montant fut ensuite augmenté par la somme de $660, votée le 28 juin, et la somme de $12,500, autorisée le 18 septembre, formant un total de $18,160 pour le dragage de la saison.

Le contrat pour ce dragage fut accordé à W. L. Horton, de Goderich, à raison de 35 centins pour les déblais ordinaires et de $4 par verge cube pour le roc, mesure de chaland.

L'ouvrage a été commencé le 11 juin et discontinué le 14 décembre. Les travaux avaient été arrêtés, entre le 31 août et le 21 septembre, parce que le crédit était épuisé. 34,568 verges cubes de glaise, de sable et de gravier, et 710 verges cubes de roc ont été enlevées. La plus grande partie de ces déblais a été enlevée dans l'entrée du large du port. Le creusage a beaucoup bénéficié le port, mais tout le port intérieur devra être creusé jusqu'à une profondeur de 21 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse, afin d'accommoder le trafic.

Dépense totale, 1909-10: $20,047.16.

HAILEYBURY.

Du 30 d'août au 4 septembre, la drague *Queen* a travaillé à Haileybury. On a fait une tranchée de 175 pieds de long, 25 de large et 11 de profondeur, le long du quai pour permettre aux bateaux d'accoster en arrière du quai. On a enlevé 972 verges cubes de glaise et de sable.

HAWKESBURY.

La drague *Nipissing* a travaillé à Hawkesbury du 16 d'août au 16 d'octobre 1909. Une tranchée a été creusée, de l'extrémité extérieure du chenal principal dans le

pilier n° 5, ayant 3,405 pieds de long sur 27 de large et 10 de profondeur; une autre tranchée, de 782 pieds de long, 27 de large et 10 de profondeur, à partir du pilier n° 2 jusqu'à l'extrémité extérieure du chenal. On a aussi fait une petite tranchée de 261 pieds de long, 27 de large et 10 de profondeur; cette tranchée était pour redresser le chenal parce qu'il y a une courbe courte au pilier n° 2. En avant du quai de la *Hawkesbury Lumber Co.*, on a fait une tranchée de 131 pieds de long, 27 de large et 9 de profondeur. Une tranchée, de 135 pieds de long, 27 de large, et 10 de profondeur, a été creusée entre les îles, dans le nouveau chenal projeté conduisant dans la ville de Hawkesbury. 26,690 verges cubes de glaise, de gravier et de cailloux ont été enlevées.

HOG'S-BACK.

Le creusage a été continué, entre les 8 et 24 juillet 1909, par la drague *Nipissing*, à Hog's-Back, canal Rideau. Une tranchée, de 417 pieds de long sur 30 de large et 20 de profondeur, a été creusée dans le chenal principal. Le déblai a été employé pour remplir en arrière des poutres d'arrêt du barrage. 10,780 verges cubes de glaise ont été enlevées.

ÎLE GARDEN.

L'île Garden est située à l'extrémité est du lac Ontario, en face de la cité de Kingston, dans le comté de Frontenac.

La drague du ministère, *Sir Richard*, a été employée du 31 mai au 27 juin, et a creusé un chenal de 2,500 pieds de long, 30 de large et 14 de profondeur. 13,400 verges cubes de déblais, mesure de chaland, ont été enlevées.

ÎLE PELÉE.

Le 29 juin, on a autorisé une dépense de $2,800 pour protéger la rive à l'extrémité nord de l'île; cet ouvrage devant être exécuté par la *Chatham Dredging and General Contracting Co.*, de Chatham, Ont., à raison de 10 centins par verge cube, mesure de la rive. Ce crédit fut ensuite augmenté par les sommes de $1,600 et $500, le 23 août et le 6 septembre, formant un crédit total de $4,900. Les travaux exécutés, sous les deux derniers crédits, étaient à raison de 6 centins par verge cube.

L'ouvrage consistait à construire 7,566 pieds de jetée, d'une hauteur de neuf pieds, d'une largeur de 30 pieds, à la base, et 12 pieds au sommet.

On a creusé et jeté par-dessus bord 62,500 verges cubes de terre, de sable et de glaise. Ayant trouvé du galet en construisant la jetée est, ayant un niveau de 2 pieds 6 pouces au-dessus de l'eau basse, on a creusé d'un endroit sur la jetée ouest, une distance de 1,500 pieds,, jusqu'à la jetée est. On a aussi construit la jetée à travers les 200 pieds où le roc existait.

La construction de cette jetée a été d'une grande utilité pour protéger les terrains riverains contre les fortes mers qui existent sur la rive de cette île.

Dépense totale, 1909-10: $10,285.66.

ÎLE TELEGRAPH.

L'île Telegraph est située dans la baie de Quinté, environ 13½ milles à l'est de Belleville. C'est une petite île rocheuse sur laquelle il y a un phare. Le chenal, immédiatement au nord du phare, est étroit et le fond est rocheux.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $15,000 pour du dragage, et le 1er juin on a donné ordre de faire exécuter l'ouvrage par R. Weddell, aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: cailloux, $3; autres déblais, 95 centins; mesure de godet, cailloux, $2.50; autres déblais, 65 centins.

L'ouvrage a été commencé le 9 juin, et complété pour la saison le 24 septembre. On a creusé une tranchée de 1,100 pieds de long, 100 pieds de large au fond et 15 pieds de profondeur au-dessous du zéro de l'échelle, à l'eau basse. On a foré toute la superficie et une tranchée de 28 pieds de large a été creusée sur toute la longueur et une autre tranchée sur environ ⅔ de la longueur.

Le 18 septembre, on a autorisé une autre défense de $2,788 pour compléter une tranchée sur toute la longueur. 5,798 verges cubes de roc ont été enlevées.

Dépense totale, 1909-10: $17,678.80.

KINCARDINE.

Le 11 de mai 1909, on a reçu autorité de mettre en opération, l'outillage de W. L. Horton, de Goderich, à condition qu'il fasse l'ouvrage au même prix que l'an dernier, c'est-à-dire 35 centins la verge cube, mesure de chaland, pour tous les déblais, sauf le roc.

On a ordonné de faire l'ouvrage qui fut ocmmencé le 15 mai, et continué jusqu'au 17 juin, alors que le crédit pour ces travaux était épuisé. Le 31 mai, on a jusqu'à la prochaine session pour le paiement; ceci fut fait, et le tout consistait à élargir et approfondir le chenal à l'entrée du large du port jusqu'à 16 et 18 pieds au-dessous du niveau de l'eau. Deux tranchées, de 14 pieds de profondeur, ont été creusées entre les jetées, et une de 12 pieds, le long du côté nord du port. 11,780 verges cubes de glaise, de sable et de gravier ont été enlevées.

KINGSVILLE.

Kingsville est une ville prospère, située sur le côté nord du lac Erié, dans le comté d'Essex, à 25 milles à l'est de l'embouchure de la rivière Détroit, sur la voie du chemin de fer Père-Marquette. Le tramway électrique reliant Windsor et Leamington traverse cet endroit. Population, environ 1,800 habitants. C'est le centre d'une région agricole très riche, un havre de refuge important et le principal port pour les bateaux de fret et de passager allant à l'île Pelée, Sandusky et Windsor.

Le 14 juin, la drague *Ontario,* du gouvernement, a commencé à creuser le port jusqu'à une profondeur de 14 pieds, et a continué jusqu'au 4 septembre, alors que cette drague fut ordonnée ailleurs. L'ouvrage consistait à creuser immédiatement en face du quai ouest, sur une longueur de 500 pieds et 200 pieds de longueur, ainsi que deux tranchées, de 200 pieds de long, sur le côté est de l'entrée. 14,000 verges cubes de sable ont été enlevées et l'ouvrage a laissé le port à une profondeur de 14 pieds, avec assez de place pour permettre aux vaisseaux de tourner dans le port intérieur.

LITTLE-CURRENT.

Little-Current, dans le district d'Algoma, est situé dans l'île Manitoulin, sur la côte est et dans le chenal nord de la baie Georgienne. C'est un port d'escale régulier de l'île. Il y a ici de grandes scieries. Population, 1,000.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $28,000 pour du dragage, et le 3 mai, on a donné autorité de faire exécuter l'ouvrage par la C. S. Boone Co., aux prix suivants, par verge cube, mesure de chaland: roc, $1.72; autres déblais, 25 centins.

Le 26 juin, on a autorisé l'enlèvement d'un segment, sur le côté nord du chenal original, dont la corde avait 700 pieds de long et l'arc 75 pieds de hauteur.

L'ouvrage fut exécuté entre le 4 de mai et le 18 juin, et du 28 juin au 20 septembre. Il consistait à enlever la partie mentionnée plus haut, à nettoyer le chenal

et à l'approfondir jusqu'à 22 pieds au-dessous de l'eau basse. Environ 34,085 verges cubes de roc et de 1,618¾ verges cubes d'autres déblais ont été enlevés.

Pendant la dernière saison, on a pris des sondages complets dans le chenal principal et on a trouvé que l'ouvrage avait été bien exécuté, le fond étant uniforme, et sauf quelques endroits, à la profondeur requise.

Dépense totale, 1909-10: $62,255.89.

L'ORIGNAL.

La drague *Challenge* a travaillé à L'Orignal du 16 au 20 de juillet, où une tranchée, de 430 pieds de long sur 25 de large et 6 de profondeur, a été creusée entre le quai et le pilier en avant des scieries, afin de commencer un chenal jusqu'à la cale aux billots. On a enlevé 3,300 verges cubes de glaise.

MIDLAND.

(Tiffin.)

Midland (Tiffin), dans le comté de Simcoe, est une ville de 5,000 habitants, situé sur un bras de la baie Georgienne. C'est le terminus de la division Midland du Grand-Tronc. Une grande quantité de bois de construction est expédiée de cet endroit et il y a un grand fondeur de minerai en opération.

Il y a trois gros élévateurs à grain ayant une capacité totale de quatre millions de minots; celui du Grand-Tronc-Pacifique a une capacité de deux millions et les autres un million chacun.

A la dernière session du Parlement, un crédit de $125,000 a été voté pour draguer à Tiffin, et le 4 mai, on a autorisé de faire faire l'ouvrage par la *Canadian Dredge and Construction Co.*, aux prix suivants, par verge cube, mesure de chaland: cailloux, $2.25; autres déblais, 29 centins; mesure de godet, cailloux, $1.75; autres déblais, 22 centins.

L'ouvrage, commencé le 6 mai et discontinué pour la saison le 16 novembre, consistait à creuser dans la cale de l'élévateur du Grand-Tronc-Pacifique, dont la partie du large a 1,600 pieds de long, variant de 276 à 312 pieds de large, et à creuser une cale, immédiatement en avant de l'élévateur, de 80 de large, le tout jusqu'à une profondeur de 25 pieds.

Les dragues ont enlevé 41,324 verges cubes de roc et 150,024 verges cubes d'autres déblais.

Dépense totale, 1919-10:—

Canadian Dredge and Construction Co.	$136,526 46
Inspection	555 03
	$137,081 49

NAPANEE.

Napanee, dans les comtés de Lennox et Addington, est situé sur la rivière Napanee, à environ 6 milles d'où elle se jette dans la baie de Quinté. Il y a plusieurs manufactures à cet endroit. Population, 3,200 âmes.

Le 2 septembre, on a autorisé certain dragage devant être exécuté par la *Windsor Dredging Co.,* à raison de 14 centins par verge cube, mesure de chaland, jusqu'au montant de $3,000.

L'ouvrage, commencé le 9 septembre et complété le 6 octobre, consistait à creuser jusqu'à une profondeur de 12 pieds au-dessous de l'eau basse, à différents endroits, dans la rivière où c'était requis; les tranchées varient de 25 à 75 pieds. La tran-

chée d'amont a 1,600 pieds de long et 25 de large, et la tranchée d'aval a 750 pieds de long sur 75 de large.

On a enlevé 20,000 verges cubes de déblais.

Les débris d'un naufrage ont été enlevés.

Dépense totale, 1909-10: $2,990.25.

NEWCASTLE.

Newcastle, dans le comté de Durham, est situé sur la côte nord du lac Ontario, à 47 milles à l'est de Toronto. Il y a ici de grandes filatures, une tannerie et une usine d'instruments aratoires.

La drague *Sir Richard,* du ministère, a travaillé ici, du 10 au 19 novembre, et creusé une tranchée de 365 pieds de long sur 25 de large et 3 pieds 6 pouces de profondeur. 3,100 verges cubes de déblais, mesure de chaland, ont été enlevées.

NIAGARA.

Niagara-sur-le-lac, dans le comté de Lincoln, est situé à l'embouchure de la rivière Niagara.

La drague *Quebec,* du ministère, a travaillé du 2 août au 3 septembre, et a enlevé 28,800 verges cubes de déblais, mesure de chaland, des bas-fonds qui existaient dans le voisinage de Bell-Buoy, à environ 3 milles au large, dans le lac, vers le nord, sur le parcours régulier des passagers entre Toronto et Niagara.

NEW-EDINBURGH.

C'est un quartier de la ville d'Ottawa, dans le comté de Russell.

La drague *Nipissing* a travaillé à New-Edinburg entre les 2 et 14 d'août, aussi entre le 18 d'octobre et le 20 de novembre 1909. Six tranchées, de 343, 326, 417, 497 et 529 pieds de long chacune sur 27 pieds de large et 10 pieds de profondeur, ont été creusées en avant de la cale du traversier. 14,880 verges cubes de gravier, de sciures, de glaise et de dosses ont été enlevées.

NEW-LISKEARD

New-Liskeard, dans le district de Nipissing, est situé à l'embouchure de la rivière Wahbi, sur le lac Témiscamingue.

La drague *Queen* a creusé à New-Liskeard du 1er juillet au 28 d'août 1909. L'ouvrage consistait à faire deux tranchées, ayant chacune 650 et 994 pieds de long, 25 de large et 11 de profondeur. 12,376 verges cubes de glaise ont été enlevées.

OTTAWA.

La drague a aussi travaillé au dock Sterling, dans la rivière Ottawa, du 30 au 31 de juillet 1909. Une tranchée a été creusée en avant du quai, ayant 150 pieds de long, 30 pieds de large et 9 de profondeur. 375 verges cubes de gravier ont été enlevées.

OWEN-SOUND.

Owen-Sound est situé à l'embouchure de la rivière Sydenham, qui se jette dans Owen-Sound, un bras de la baie Georgienne, dans le comté de Grey. C'est le centre

d'un district agricole considérable et le terminus de l'embranchement du Grand-Tronc et la division de la baie Georgienne et lac Erié, et de la division Toronto, Grey et Bruce du chemin de fer Pacifique-Canadien.

Le 26 mai, on a autorisé une dépense de $750 pour draguer aux entrepôts du chemin de fer Pacifique-Canadien, l'ouvrage devant être exécuté par A. F. Bowman, à raison de 25 centins par verge cube, mesure de chaland. Le dragage a été exécuté entre le 21 et le 28 juin, et consistait à enlever une batture, le long des entrepôts du chemin de fer Pacifique-Canadien, sur laquelle les vaisseaux tirant 17 pieds d'eau touchaient. On a enlevé 2,950 verges cubes de déblais, ainsi que 10 pilotis qui étaient dangereux pour les bateaux accostant le long du mur de revêtement du gouvernement.

Dépense totale, 1909-10: $800.

PICKERING.

Pickering, dans le comté d'Ontario, anciennement appelé la baie des Français, est situé sur la côte nord du lac Ontario, à 21 milles à l'est de Toronto.

La drague *Sir Richard,* du ministère, a enlevé, du 12 juillet au 8 septembre, 23,800 verges cubes de déblais dans l'entrée entre les jetées et le long du débarcadère.

POINT-EDWARD.

Point-Edward est situé à la tête et sur la rive sud de la rivière Saint-Clair, dans le comté de Lambton, adjoignant la ville de Sarnia, à 61 milles à l'ouest de London. C'est le terminus du Grand-Tronc. C'est un port de douane, et le principal port d'escale de la *Northern Navigation Co.,* qui chargent et déchargent aux grands entrepôts du Grand-Tronc. Il y a ici un outillage de déchargement très considérable établi pour l'usage de la *Hamilton Iron and Steel Co.* Le montant de minerai, apporté des ports des grands lacs, s'est élevé, en 1909, à 300,000 tonnes. L'élévateur du Grand-Tronc a manipulé environ 2½ millions de minots de grain. Les recettes annuelles se sont élevées jusqu'à $200,000.

Les vaisseaux qui entrent dans ce port ont un tirant de 17 à 21 pieds.

Le 1er juin, on autorisa de commencer le dragage pour lequel le contrat avait été accordé à la Manley Co., de Toronto, à raison de 18 centins par verge cube, mesure de chaland, pour tout déblai, autre que le roc, et $1 par verge cube pour le roc. Le crédit était limité à $15,000.

Les travaux ,commencés le 3 juin et complétés le 11 août, consistaient à creuser jusqu'à une profondeur de 22 pieds, au-dessous du niveau de l'eau basse, à différents endroits en face des quais le long d'une devanture de 3,700 pieds, et aussi entre les quais des compagnies Sarnia-Cleveland et Sarnia Lumber jusqu'à une profondeur de 16 pieds. Ces travaux ont laissé une profondeur de 21 pieds, en avant de ces quais, et comprennent le creusage du bas-fond des quais de Point-Edward et le chenal à eau profonde, sur la rive ouest de la rivière. L'enlèvement de ce bas-fond se fait depuis quatre ans, et on croit que les travaux diminueront l'accumulation rapide et régulière se formant en face des quais. 82,234 verges cubes, mesure de chaland, ont été enlevées durant l'exercice 1909-10, au coût de $14,998.52.

PORT-ARTHUR.

Le dragage fut recommencé par la *Great Lakes Dredging Co.,* entre le quai du chemin de fer Pacifique-Pacifique et les élévateurs du chemin de fer Canadian-Northern, à des endroits n'ayant pas la profondeur de 22 pieds au-dessous du zéro. Le chenal conduisant à l'élévateur King et celui conduisant aux usines Atikoken.

Les dragues suivantes ont été employées:—

N° 15, a commencé le 15 avril et complété l'ouvrage le 29 mai, ayant enlevé 46,-757 verges cubes.

N° 5, entre le 12 et le 22 mai, a enlevé 40,603 verges cubes.

N° 8, entre le 12 mai et le 22, a enlevé 18,177 verges.

Dominion, entre le 4 et le 22 mai, a enlevé 68,169 verges.

Ces quatre ont enlevé un total de 173,706 verges cubes, au coût de $45,531.56, y compris les salaires des inspecteurs.

Les déblais se composaient de sable et de glaise, et la profondeur était 22 pieds.

Le 28 juin, un contrat fut accordé à W. E. Phin pour approfondir la cale du quai de pêche, et creuser les chenaux conduisant au quai de la *Thunder Bay Elevator Co.* 21,637 verges cubes ont été enlevées. La profondeur creusée est de 22 pieds à l'extrémité du large et 17 et 14 pieds à l'extrémité de terre, suffisamment pour accommoder les petits bateaux. Cet ouvrage n'est pas complété et on devra encore creuser l'an prochain.

Les déblais se composaient de glaise, de sable et de quelques cailloux.

On a dragué un chenal partant de la ligne sud des usines Atikokan, vers le sud, de 180 pieds et 900 de long, ainsi qu'un chenal d'entrée à l'élévateur Thunder-Bay, de 180 pieds de large et 1,100 de long; ces chenaux ont 25 pieds de profondeur; les déblais se composaient de sable et de glaise.

On draguera encore à cet endroit cette année, parce que le chenal s'est rempli et la profondeur n'est que de 17 pieds.

La quantité totale dragué par M. Phin est de 294,770 verges, et la dépense, y compris le salaire de l'inspecteur, s'élève à $40,767.82.

PORT-BURWELL.

Port-Burwell est situé sur la côte nord du lac Erié, au sud-est du comté d'Elgin, à 51 milles au nord de Ashtabula et 16 milles au sud de Tilsonburg, où il y a quatre voies ferrées: le Pacifique-Canadien, le Grand-Tronc, le Michigan-Central et le Wabush. Population, 500 âmes. La principale industrie est le commerce du poisson. Le principal but de tenir le port creusé est à cause du commerce de charbon, qui produit un gros revenu. A part ce commerce de charbon, il y a peu d'affaires dans ce port, sauf la pêche.

Le ministère des douanes rapporte que durant l'exercice clos le 31 mars 1909, on a perçu $160,908.16 à ce port, y compris Ingersoll et Tilsonburg.

A part les charbonniers, les vaisseaux entrés dans le port sont comme suit: 13 vapeurs canadiens d'un tonnage de 404 tonnes avec 79 hommes d'équipage, 3 vapeurs américains et un voilier, d'un tonnage combiné de 592 tonnes, avec 32 hommes, et le nombre suivant sont sortis: 14 vapeurs canadiens, de 489 tonnes, avec 86 hommes, 4 vapeurs américains et un voilier, de 866 tonnes, avec 41 hommes.

Le revenu provenant du charbon ne sera peut-être pas aussi considérable cette année.

Le 12 décembre, le charbonnier *Ashtabula* a échoué à environ 600 pieds au large du port, et il fut remorqué dans le port, sans être endommagé, par la *Reid Wrecking Co.,* de Sarnia.

Durant la saison, on a fait beaucoup de dragage parce que le chenal d'entrée s'était considérablement rempli de sable, et le havre intérieur avait été plus rempli que d'habitude à la crue du printemps qui avait lavé beaucoup de glaise du fond du ruisseau Otter, et l'avait déposé dans le bassin de virement.

Trois dragues ont travaillées durant 1909: *Edmund Hall,* à l'entreprise, et les dragues *Quebec* et *Industry,* du ministère. Le *Edmund Hall* a travaillé le 1er octobre au 2 novembre, et enlevé 16,065 verges cubes de sable de l'extrémité nord du havre, ainsi qu'une batture dans le bassin de virement.

La drague *Quebec* a travaillé du 27 avril au 17 juillet et l'*Industry* du 27 juillet au 6 octobre, dans l'intérieur du havre jusqu'à une profondeur de 23 pieds, et au large, dans le chenal du lac, jusqu'à une profondeur de 25 pieds.

Il sera impossible de tenir le chenal ouvert avant qu'une structure ait été placé sur le côté ouest pour retenir le sable. Là où le chenal fut creusé jusqu'à une profondeur de 25 pieds l'an dernier, il n'y a que 12½ pieds.

On a enlevé une petite quantité de glaise dans le lac pour donner une profondeur de 25 pieds.

Réparations aux jetées et aux quais.

Toute la superstructure, sauf la partie construite en 1906-07, est dans une mauvaise condition et facilement endommagée. Le renouvellement devrait être commencé bientôt, reconstruit en béton, à la journée.

Cette année, on a réparé les dommages causés par le charbonnier *Ashtabula,* par l'action des vagues et par les dragues. Les jetées furent renforcés à plusieurs endroits en plaçant des madriers et bandes de fer sur l'extérieur, et des poteaux de soutien et de la pierre à l'extérieur.

PORT-HOPE.

Port-Hope, dans le comté de Durham, est situé sur le côté nord du lac Ontario, 60 milles à l'est de Toronto, sur la voie du Grand-Tronc. Cet endroit possède des industries importantes et il s'y fait un grand commerce de bois et de grain. Population, 5,000 âmes.

Le 2 juin, on donna autorité de dépenser $6,160 pour du dragage, devant être exécuté par W. E. Phin aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: roc, $2.40; autres déblais, 22 centins.

L'ouvrage, commencé le 5 et complété le 26 juin, consistait à creuser l'entrée des jetées jusqu'à une profondeur de 12 pieds sur une largeur de 125 pieds et une longueur de 175 pieds, ainsi que deux bas-fonds, dont un de 50 pieds sur 50 et l'autre d'environ 170 pieds sur une largeur de 25 pieds. 26,716 verges cubes de déblais ont été enlevées.

PORT STANLEY.

Entre les 4 et 9 octobre, la drague *Ontario,* du gouvernement, fut employée à draguer à l'entrée de la cale du traversier des chars et dans l'intérieur du port, et du 14 octobre au 30 novembre, la drague *Industry* a approfondi le port jusqu'à 14 pieds, et élargi l'entrée du large sur une étendue de 925 pieds de long et 115 pieds de large, jusqu'à une profondeur de 21 pieds; elle a aussi enlevé 150 pieds de la jetée ouest. La pierre enlevée fut employée le long de la face du large du brise-lames, où il s'était produit de l'érosion. Le 23 mars 1910, la drague *Industry* a recommencée travailler à l'extrémité nord de l'intérieur du port, creusant jusqu'à 16 pieds de profondeur. Une partie des déblais a été jeté le long des faces du large et de terre du brise-lames opur le protéger. 82,236 verges cubes et de glaise ont été enlevées.

RESTOULE, BAIE.

La drague *Mattawa* a creusé à la baie Restoule entre le 11 d'octobre et le 13 novembre 1909. On a fait une tranchée, en avant du 2me entrepôt Smith, de 389 pieds de long; une autre tranchée à été creusée, pour enlever une batture en face du 1er entrepôt Smith, de 229 pieds de long. Ces deux tranchées avait 25 pieds de large et 10 pieds 6 pouces de profondeur. 6,600 verges cubes de roc, de cailloux et de gravier ont été enlevées.

ROCKLAND.

La drague *Challenge* a travaillé à Rockland, Ont., du 11 de juin au 15 de juillet 1909. Elle a creusé quatre tranchées de 500, 410, 160 et 145 pieds de long chacune sur 25 de large et 6 de profondeur à l'eau basse. Il s'agissait d'approfondir les approches de la cale aux billots en avant des scieries. 12,750 verges cubes de glaise ont été enlevées.

RONDEAU.

Le 1er juin 1909, on a autorisé du dragage, limitant la dépense à $5,940, et l'ouvrage devant être exécuté par la *Cape Breton Dredging Co.*, de Toronto, au prix de 33 centins par verge cube, mesure de chaland, pour tous les déblais, sauf les cailloux. On a ajouté une somme supplémentaire de $5,800 à ce crédit. Les travaux ont ocmmencés le 3 juin et terminés le 28 juillet, et durant ce temps, on a enlevé 35,000 verges cubes de glaise, de sable et de gravier. On a creusé un chenal, ayant 150 pieds de large sur une moyenne de 400 pieds de long et une profondeur de 21 pieds, et un bassin de virement de 20 pieds de profondeur dans le havre intérieur.

RIVIÈRE BLANCHE (BRANCHE SUD).

La branche sud de la rivière Blanche coule dans une direction sud-est, parallèlement à la rivière Montréal et à peu près 11 milles de cette dernière. La navigation sur cette rivière a été prolongée jusqu'à 38 milles en amont de Charleton, le terminus d'un embranchement du chemin de fer T. et N. O. et un point de distribution du trafic des districts miniers du lac Elk ou Gowganda.

A sa dernière session, le Parlement vota un crédit de $6,500 pour continuer les améliorations sur cette rivière qui forme partie de la navigation du lac Témiscamingue.

L'ouvrage fut recommencé le 14 septembre et discontinué le 9 octobre.

Les souches et les débris trouvés sur les rives de la partie navigable furent brûlés. On a en partie brûlé ou empilé 11 tas; 17 tas furent brûlés et 5 laissés sur les rives hautes.

L'ouvrage consiste à enlever les souches, les amassements de branches et d'arbres ou les arbres penchés dans les passes entre les expansions des lacs. Coût de l'ouvrage, $282.38.

Entretien et améliorations à l'outillage et l'inspection: $155.86.

RIVIÈRE BLANCHE (DRAGAGE).

La Rivière-Blanche, district de Nipissing, se jette dans le lac Témiscamingue, près des frontières de Québec. Elle est navigable jusqu'à Tomstown, une distance de 26 milles, et sert de débouché aux colons et marchands de bois. Le lit de la rivière est obstrué par des troncs d'arbres où ils sont déposés par les nombreux éboulis qui se produisent. On commença l'enlèvement de ces obstructions en 1905.

A sa dernière session, le Parlement a voté un crédit de $6,500 pour continuer les améliorations sur cette rivière et sur l'embranchement sud en amont de Charlton.

L'eau du lac Témiscamingue étant au moins trois pieds au-dessus du niveau normal, et cinq pieds plus haute que l'an dernier, on n'a pas considéré la continuation des travaux nécessaire. La drague, construite il y a quatre ans, fut occupée toute la saison à d'autres endroits du lac.

L'outillage a été réparé et amélioré pendant l'été et l'automne de 1909, au coût de $1,934.62. En octobre et novembre, on a transporté l'outillage de Haileybury au nouveau chantier à deux milles au nord.

La construction des hangars, du bureau, des chemins ,etc., a coûté $3,583.32.

Dépense, 1909-10: $5,517.94.

RIVIÈRE NIPIGON.

On a recommencé le dragage, à l'embouchure de cette rivière, le 19 mai et l'entreprise fut complétée le 12 juin. On a enlevé 45,638 verges cubes de sable au coût, y compris le salaire de l'inspecteur, de $20,629.30.

La longueur du chenal est 1,690 pieds, sa largeur, 200 pieds et sa profondeur 19 pieds.

RIVIÈRE À LA PLUIE.

Cette rivière, dans le district de la rivière à la Pluie, coule du lac à la Pluie jusqu'au lac des Bois, une distance de 30 milles, et forme la ligne de séparation en l'Ontario et le Minnesota. La rivière a une profondeur moyenne de 10 pieds mais deux bas-fonds forment une obstruction à l'embouchure, dont un passe à Oak-Point, qui était le chenal principal, et l'autre en arrière de Sand-Hill, sur l'île Sable, près de l'île Burton.

L'industrie forestière est la principale de cette section.

On a reçu autorité de creuser cette localité pour enlever le bas-fond en l'entrée du chenal, jusqu'à 10 pieds au-dessous du niveau de l'eau. On a commencé en arrière des côtes de sable près de l'île Burton le 26 juillet, avec la drague *Moose* de la *Rainy River Dredging Co.*

On a pratiqué trois tranchées de 2,400 pieds de long, et enlevé 57,134 verges cubes de sable et de glaise, donnant un chenal de 10 pieds de profondeur.

Pendant l'hiver on a pris des sondages enregistrés sur une largeur de 600 pieds de large et une longueur de 34,720 pieds. On a pris 10,000 sondages.

Dépense, 1909-10: $16,947.10.

RIVIÈRE SYDENHAM ET CHENAL ÉCARTÉ.

La rivière Sydenham se jette dans le chenal Ecarté, un passage entre l'île Sainte-Anne et la terre ferme. Depuis son embouchure jusqu'à Wallaceburg, elle est un grand cours navigable; au-dessus de ce point, elle se divise en deux branches, allant 14 milles au nord, jusqu'à Wilkesport, et 15 milles vers l'est jusqu'à Dresden.

La rivière Chenal-Ecarté prend sa source dans la rivière Saint-Clair et coule d'une manière tortueuse, dans une direction sud-est, jusqu'à une courte distance de Wallaceburg où elle se joint à la rivière Sydenham, et les deux coulent vers le sud jusque dans le lac Saint-Clair.

Sauf quelques endroits, la rivière est assez large et profonde pour les bateaux des canaux, ayant un tirant de 18 pieds, de faire le trajet entre la rivière Saint-Clair et Wallaceburg. En 1908, 193 vaisseaux ont employé cette route. Il s'y fait une grande importation de betteraves et de sucre, aussi du charbon, du bois, etc. Ces importations augmentent rapidement et forment un item considérable dans les recettes de douane perçues à Wallaceburg.

En améliorant la rivière Chenal-Ecarté, entre Wallaceburg et la rivière Saint-Clair, on espère, non seulement augmenter les importations, mais aussi établir un commerce direct avec l'Ouest.

Le 16 septembre, on a autorisé une dépense de $2,500 pour améliorer la rivière Sydenham; le creusage étant fait par la Compagnie Manley, de Toronto, à raison de 23 centins par verge cube, mesure de chaland.

L'ouvrage fut exécuté entre le 30 septembre et le 7 octobre, et on a enlevé une petite butte, près de Wallaceburg, élargi le chenal, sur une longueur de 550 pieds, près de sa jonction avec la Sydenham, et creusé jusqu'à 19 pieds de profondeur. L'enlèvement d'une partie de la pointe, sur le côté nord de la rivière Chenal-Ecarté, à la courbe Johnson, en a rendu le détour plus facile.

Le ministère a fait des arrangements pour l'achat de 200 pieds de cette partie de la pointe pour y faire les améliorations nécessaires, et ces travaux seront complétés l'an prochain par la drague *Ontario.* 6,780 verges cubes de glaise ont été enlevées, ainsi que des billots.

Entre le 8 et le 27 novembre, la drague *Ontario* a élargi le chenal en faisant deux tranchées de 170 pieds de long et 19 de profondeur sur le côté nord de la rivière, à 3½ milles de Wallaceburg. 8,600 verges cubes de glaise et sable, mesure de chaland, furent enlevées.

Dépense, 1909-10: $1,631.56.

SAULT SAINTE-MARIE.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $55,000 pour draguer, et le 17 avril on donna ordre de faire exécuter les travaux par A. F. Bowman, aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: roc, $3.15; cailloux, $1.50; autres déblais, 57 centins.

L'ouvrage a été ocmmencé le 17 avril et arrêté le 9 novembre. Il consistait à creuser un chenal de 200 pieds de large, s'étendant du quai du gouvernement vers l'ouest jusqu'à ce qu'il traverse le chenal des bateaux, dans le canal, sur le côté canadien, et à enlever des bas-fonds dans l'approche est du quai du gouvernement.

20,252 verges cubes de roc, 1,064 verges cubes de cailloux et 2,250 verges cubes d'autres déblais ont été enlevées.

STURGEON-FALLS.

La drague *Mattawa* a creusé à la rivière Sturgeon du 17 de juin au 10 octobre 1909. Il s'agissait de creuser deux tranchées de 2,774 et 2,037 pieds de long sur 25 de large et 12 de profondeur, dans le chenal principal, à l'entrée de cette rivière. On a enlevé 53,685 verges cubes de sable et de glaise.

VICTORIA.

Victoria, dans le comté de Simcoe, est situé sur une anse de la Baie Georgienne, à son extrémité est, et c'est un port bien abrité, facilement approché du lac. Population, 1,500 âmes. Il y a des scieries considérables à cet endroit et ce sera le principal terminus du Pacifique-Canadien, qui a construit un élévateur à grain d'une capacité de 2,000,000 de minots et est à construire des grands quais en béton.

A la dernière session du Parlement, on a voté un crédit de $150,000 pour continuer le dragage et le 10 mai on a ordonné de faire exécuter les travaux par la *Canadian Dredge and Construction Co.,* aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: cailloux $2.25, autres déblais 12½ centins; mesure de godet, cailloux $1.75, autres déblais, 11 centins.

L'ouvrage fut commencé le 6 mai et continué jusqu'au 6 décembre. Il consistait à construire une cale qui aura 600 pieds de large sur environ 5,500 pieds de long et 25 de profondeur. 30,592 verges cubes de roc et 882,264 verges cubes d'autres déblais ont été enlevées.

Dépense totale, 1909-10: $180,979.26.

WALLACEBURG.

Wallaceburg, dans le comté de Kent, est une ville prospère située sur la rivière Sydenham et sur la ligne du chemin de fer Père-Marquette, à 24 milles de Chatham.

et 31 milles de Sarnia. Population, 3,000 âmes. C'est un port de douane. Il possède plusieurs grandes industries comprenant une fabrique de sucre de betterave, une verrerie, etc., et le revenu perçu sur le sucre brut s'est élevé à environ $275,000 l'an dernier.

Le 6 juillet, on a autorisé l'enlèvement d'environ 10,000 verges cubes de déblais, pour faire un bassin de virement dans la rivière Sydenham, en face de la fabrique de sucre. Le creusage a été exécuté par la Compagnie Manley, de Toronto, à raison de 23 centins par verge cube, mesure de chaland.

Ces travaux, exécutés entre le 16 et le 27 août, consistaient à faire un bassin de virement d'environ 240 pieds de long, 130 de large et 19 de profondeur, à l'eau basse, et à creuser une cale de 70 pieds de large et de la même profondeur que le bassin de virement. 14,172 verges cubes de glaise ont été enlevées au coût de $3,293.60.

WAUBAUSHENE.

Waubaushene, Fesserton et Coldwater, dans le comté de Simcoe, ayant respectivement 1,500, 1,000 et 1,500 habitants, sont situés sur la baie Matchedash, un bras de la baie Georgienne, à son extrémité est.

Le 1er juin, on autorisa une dépense de $19,000 pour du dragage, et l'ouvrage fut exécuté par la *Penetanguishene Dredging Co.,* aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: roc $3.50, autres déblais 15 centins; mesure de godet, roc $3.75, autres déblais 14 centins. $13,000 de la somme autorisée ont été dépensés pour l'ouvrage entre Feserton et Coldwater et $6,000 pour enlever le roc près de Waubaushene.

Les travaux entre Fesserton et Coldwater furent commencés le 10 juin et discontinués le 13 novembre. On a creusé une tranchée de 4,400 pieds de long, 30 de large et 10 de profondeur.

L'excavation du roc à Waubaushene n'a pas été commencée à cause de l'incapacité des entrepreneurs de se procurer l'outillage nécessaire. 92,205 verges cubes de déblais ont été enlevées.

Dépense totale, 1909-10: $14,766.43.

WHITBY.

Whitby, dans le comté d'Ontario, est situé sur le côté nord du lac Ontario, à 135 milles à louest de Kingston et 30 milles à l'est de Toronto. Population, 2,300 habitants. Ce havre appartient à et est contrôlé par la *Port Whitby Co.,* qui l'acheta du gouvernement en mars 1864, pour la somme de $25,150. Le brise-lames a 3,042 pieds de long, et les deux jetées de protection, à l'entrée, ont respectivement 620 et 394 pieds de long.

Le 4 octobre, on a autorisé une dépense de $4,800 pour du dragage, devant être fait par W. E. Phin, à raison de 22 centins par verge cube, mesure de chaland.

Les travaux, commencés le 9 octobre et complétés le 13 novembre, consistaient à creuser quatre tranchées d'environ 35 pieds de large, 1,250 pieds de long et 17 de profondeur. 43,120 verges cubes de déblais ont été enlevées.

Dépense totale, 1909-10: $9,591.24.

WINGFIELD BASIN.

Wingfield Basin, dans le comté de Bruce, est situé sur l'extrémité est de la presqu'île Bruce, sur la côte ouest de la baie Georgienne, à une courte distance au nord-ouest de Cabot's-Head. C'est à 1½ mille du chenal suivi par tous les vaisseaux faisant le trajet entre les ports du lac Supérieur et du lac Huron. Le bassin est presquement circulaire et est naturel, bien abrité, environ 1¼ mille de diamètre et de 12

à 22 pieds de profondeur, sur de la vase et du roc, sauf à l'extrémité sud-est où il est peu profond sur une distance de 500 ou 600 pieds du rivage. Le bassin est entre Boulder et Middle-Bluffs, ceux-ci étant les rochers qui forment ce qui est appelé Cabot's-Head.

Le 2 juin, on a autorisé une dépense de $15,000 pour du creusage, et l'ouvrage fut exécuté par la C. S. Boone Co., aux prix suivants par verge cube, mesure de chaland: roc $3, autres déblais 78 centins; mesure de godet, roc $3, autres déblais 70 centins.

L'ouvrage a été commencé le 7 juin et discontinué le 8 juillet. On a enlevé des parties du roc qui avait été foré et explodé l'année précédente le long du centre du chenal pour donner une largeur uniforme de 100 pieds et une profondeur de 16 pieds. 4,904 verges cubes de roc ont été enlevées.

Dépense totale, 1909-10: $14,814.15.

PROVINCE DE QUEBEC.

AYLMER.

Aylmer, dans le comté de Wright, est situé sur le côté de Québec du lac Deschênes, à 9 milles d'Ottawa, 4 de Britannia, le pied de la navigation est à 25 milles en aval du lac des Chats, la tête de la navigation. Population, 3,000 âmes.

La drague *Deschênes* du ministère a travaillé à Aylmer du 13 de septembre au 20 de novembre. L'ouvrage consistait à creuser un chenal partant du quai et conduisant au chenal principal dans le lac. On a aussi creusé le long du quai pour approfondir le site d'un quai projeté. 4,804 verges cubes de sable et de glaise ont été enlevées.

BAIE DE LA VALLIÈRE.

La Baie de la Vallière est à 6 ou 7 milles de Sorel. Elle se jette dans la rivière Yamaska.

La drague *St. Louis* a travaillé à Yamaska du 24 de mai au 17 de juillet. On a fait une tranchée, de 3,300 pieds et une de 3,330 pieds de long, 33 pieds de large et 3½ pieds de profondeur, commençant en face de l'île Saint-Jean et passant à travers un marais dans le but d'assécher les terrains avoisinants. 12,744 verges cubes de glaise ont été enlevées.

BERTHIERVILLE.

Berthierville (Berthier en haut) est un port florissant du fleuve Saint-Laurent, dans le comté de Berthier. Il contient deux églises, 20 magasins, 3 hôtels, 2 scieries, des succursales des banques Provinciale et Hochelaga, un aqueduc, 1 couvent, un collège, une école, un collège de dames, des bureaux de messagerie et de télégraphe et une distillerie. Population, 1,364 âmes.

Du 12 août au 2 octobre, la drague *St. Louis* a creusé dans le chenal de la rivière Berthier, presqu'en face de Berthierville. 11,606 verges cubes de glaise ont été enlevées en faisant une tranchée de 1,700 pieds de long, 25 pieds de large et jusqu'à 10 pieds au-dessous du niveau de l'eau basse.

CAUGHNAWAGA.

Caughnawaga, ou Sault Saint-Louis, est un village du comté de Laprairie, où il y a un bureau de poste; il est situé sur la rive sud du Saint-Laurent, vis-à-vis le village

de Lachine, à 10 milles de Montréal et 15 milles de Beauharnois, et entièrement habité par des sauvages de la tribu des Iroquois; la population est de 2,300 habitants.

Du 1er au 13 de novembre, la drague *Challenge* a creusé une tranchée, de 45 pieds de long sur 20 de large, le long du quai en pierre. 600 verges cubes de sable et de pierres ont été enlevées.

GRENVILLE.

Grenville, dans le comté d'Argenteuil, est un village situé sur le côté de Québec de la rivière Ottawa, à 59 milles en amont d'Ottawa, en face de Hawkesbury et à la tête du canal Grenville-Carillon.

Du 26 de juillet au 28 d'août, la drague *Challenge* a creusé trois tranchées à Grenville, ayant 700, 645 et 270 pieds de long chacune sur 25 de large et 8 de profondeur à l'eau basse, entre les quais en avant des scieries et conduisant à la cale aux billots. 7,885 verges de sable et de glaise ont été enlevées.

HUDSON.

Hudson, dans le comté de Vaudreuil sur la rivière Ottawa et sur la ligne courte du C. P. R., est à 9 milles de Vaudreuil et à 35 milles de Montréal. Population, 500 âmes.

Du 17 juillet au 17 d'août 1909, la drague *Central City* a travaillé à Hudson. Deux tranchées, de 380 pieds de long, 27 de large et 9½ de profondeur à l'eau basse, ont été faites pour approfondir une approche au rivage pour charger les barges. 5,690 verges cubes de cailloux et d'argile ont été enlevées.

HULL.

Hull, dans le comté de Wright, est un centre industriel important, situé sur la rivière Ottawa, en face de la cité d'Ottawa.

La drague *Nipissing* a travaillé à Hull, Qué., du 17 au 25 novembre 1909. On a creusé une tranchée, de 318 pieds de long, 27 de large et 8 de profondeur, afin de poser les nouveaux tuyaux d'égout. Une autre tranchée, de 46 pieds de long, 27 de large, a été creusée pour approfondir le chenal jusqu'à 19 pieds au pied de l'échelle à crochet du moulin. 1,930 verges cubes de dosses et de sciure ont été enlevées.

ÎLE DE GRÂCE.

L'île de Grâce est une des îles du Saint-Laurent située entre Sorel et Berthierville. Elle est juste en face de Sainte-Anne de Sorel, avec lequel elle communique au moyen d'un traversier.

Du 24 au 28 juillet, la drague *St. Louis,* a enlevé 434 verges cubes de terre en creusant un chenal de deux pieds de profondeur, 125 de long et 25 de large pour faciliter la traverse à Sainte-Anne de Sorel.

ÎLE AU CASTOR.

L'île au Castor est une des nombreuses îles situées dans le Saint-Laurent entre Sorel et Berthierville. Elle est juste en face de Berthierville.

Du 29 juillet au 11 août la drague *St. Louis* a travaillé dans le chenal sud de l'île, la séparant de l'île du Pas. Ce dragage était pour faciliter le service du traversier entre les deux îles. On a fait une tranchée de 384 pieds de long, de 35 à 45 pieds de

large et de 3 à 4 pieds de profondeur. Environ 2,247 vrges cubes de sable ont été enlevées.

LAC SAINT-JEAN.

Le dragage à Robervalle, lac Saint-Jean, est fait par la drague *Lac Saint-Jean*, aidée du remorqueur *Marie-Louise*.

Pour les détails de l'outillage voir le rapport des Travaux publics, 1906-07, page 194.

On a creusé à l'intérieur et à l'extérieur du havre de Roberval; autour du quai de la rivière à la Pipe, et aux îles de Saint-Gédéon pour le lit d'un quai.

L'ouvrage exécuté en 1909-10 a été la continuation du creusage dans l'entrée et à l'intérieur du havre de Roberval, et aussi àla rivière à la Pipe.

On a dragué 9,390 verges cubes.

Montant dépensé: $5,093.29.

La drague fut mise en opération le 12 juillet à Roberval; le 26, elle fut remorquée à Saint-Félicien par le bateau *Marie-Louise*, pour aider à renflouer le bateau à vapeur *Pekouagami* qui s'était échoué, et ramené à Roberval le 30. Le 2 septembre, on fit du creusage à la rivière à la Pipe, et le 30 du même mois, la drague fut ramenée à Roberval pour être mise dans ses quartiers d'hiver.

LA SALETTE ET POUPORE.

Deux villages situés sur la rive est de la rivière du Lièvre, dans le comté de Labelle.

La drague *N° 2* a travaillé du 30 juin au 13 de novembre 1909, cette drague a travaillé à la rivière du Lièvre. On a fait une coupe, de 85 pieds de long, 25 de large et 10 de profondeur, dans l'approche du quai en amont des écluses, à Poupore. Sept tranchées ont été creusées en amont des écluses, ayant chacune 313, 50, 135, 135, 135, 150 et 160 pieds de long, 25 de large et 10 de profondeur. Ces coupes ont été creusées afin d'approfondir le chenal en enlevant les bas-fonds et les matériaux qui étaient tombés dans le chenal. Au quai de Notre-Dame de la Salette, on a fait une tranchée de 60 pieds de long, 25 de large et 6 de profondeur. On a fait une autre tranchée en aval de ce quai, dans le chenal principal, ayant 700 pieds de long, 25 de large et 10 de profondeur. 14,007 verges cubes de glaise, de gravier, de pierres, et de souches ont été enlevées.

LÉVIS.

La drague *Progress* a travaillé à Lévis entre les 10 et 15 mai 1909. Il s'agissait d'enlever les obstructions en avant du quai. 2,400 verges cubes de sable ont été enlevées.

Entre le 17 mai et le 5 de juin et les 8 et 20 de novembre, la drague a travaillé à Québec. On a enlevé des obstructions en avant et le long des quais. 28,250 verges cubes de sable et de cailloux ont été enlevées.

Barrage du Long-Sault.

Les rapides du Long-Sault sont situés sur la frontière interprovinciale au pied du lac Témiscamingue, près de la gare Témiscamingue, où ils se rétrécissent dans le lac Seven-League, à 39 milles en amont de Mattawa, une gare du C.P.R., au confluent du lac Seven-League et de la rivière Mattawa.

On est à construire un barrage à cet endroit, formant une partie du système de l'emmagasinement des eaux de l'Ottawa en haut.

La drague *Queen* a creusé, entre le 26 septembre et le 19 novembre, une tranchée de 291 pieds de long et de 7 de profondeur. 878 verges cubes de roc, de cailloux, de sable et de tuf ont été enlevées.

Cet ouvrage était sous la surveillance de l'ingénieur de la construction et fut exécuté par le ministère afin de hâter l'achèvement du barrage.

PAPINEAUVILLE.

Papineauville dans le comté de Labelle, est une ville située sur la rive de Québec de la rivière Ottawa à 37 milles en aval d'Ottawa, sur la ligne de la côte nord du C.P.R.

La drague *No 3* a travaillé à Papineauville entre les 8 et 25 septembre 1909. On a fait deux tranchées, en avant de la cale des billots, ayant chacune 210 pieds de long, 30 de large et 9½ de profondeur. 600 verges cubes de glaise ont été enlevées.

QUÉBEC.

La drague *International* a travaillé à Québec du 10 de mai au 20 de novembre 1909. Le travail consistait à creuser dans le nouveau bassin de la rivière Saint-Charles, pour donner une profondeur de 20 à 35 pieds à l'eau basse pour le nouveau quai. 146,250 verges cubes de sable et de cailloux ont été enlevées.

RIGAUD.

La drague *Little Giant,* de L. Cohen et Fils, a travaillé à Rigaud du 21 de juin au 8 de septembre 1909. On a fait deux tranchées, de 2,283 pieds de long chacune par 30 pieds de large et 9 de profondeur à l'eau basse, en aval du pont du C.P.R. dans la rivière Rigaud. 30,862 verges cubes de glaise et de tuf ont été enlevées.

RIMOUSKI—DRAGAGE.

Durant l'exercice expiré le 31 mars 1910, la drague du ministère l'*Ottawa* a été mise en opération depuis le commencement d'août jusqu'au mois d'octobre, pour prolonger et creuser, le long du quai, le chenal de 15 pieds nécessaire au *Lady Evelyn* pour permettre à ce bateau de faire le service des malles sans délai ou interruption.

La quantité des substances draguées, consistant en argile, sable et petits cailloux, a été de 26,500 verges cubes.

Pendant la saison on a dragué un chenal de 650 pieds de longueur par 120 pieds de largeur, sur une profondeur moyenne de 6 pieds dans l'argile.

Dans l'été de 1908, la drague *Progress* a creusé le chenal du côté du rivage. Quoique les travaux de dragage soient loin d'être complétés à Rimouski, on a constaté, cependant, une grande amélioration, et, l'été dernier, le bateau qui transborde les malles à bord des steamers océaniques n'a pas été retardé un seul instant par la basse marée.

Rivière de L'Assomption.

Charlemagne, dans le comté de l'Assomption, est à 4 milles de Mascouche et à 12 milles de Montréal. Population, 722.

Du 28 juillet au 30 août et du 9 au 17 septembre, la drague *No 3* de la *Dominion Dredging Co.,* a travaillé à l'entrée de la rivière, en face de Charlemagne, entre l'île Bourdon et la Pointe Repentigny. Le chenal de 14 pieds, commencé depuis quelques années, a été élargi et nettoyé. 26,005 verges cubes de glaise et de cailloux ont été enlevées.

Rivière Batiscan (dragage).

La rivière Batiscan prend sa source dans les montagnes des Laurentides, dans le comté de Québec; elle traverse le comté de Portneuf, angle sud-est du comté de Champlain, et se jette dans le Saint-Laurent sur la rive nord du fleuve à la paroisse de Batiscan, 21 milles en bas des Trois-Rivières, et 57 milles en haut de Québec.

Le cours de cette rivière passe dans une région montagneuse, et est interrompu par des rapides et des chutes en grand nombre.

L'élévation de ses lacs, près de sa source est de 1,050 pieds au-dessus de la mer.

La superficie de la vallée drainée par ce cours d'eau mesure 1,492 milles carrés dont sept pour 100 est couvert d'eau.

La rivière même a 81 milles de longueur et reçoit les eaux de cent deux lacs. Elle est navigable à son embouchure sur une distance d'environ cinq milles, jusqu'au pont du village de Sainte-Geneviève de Batiscan.

Les bateaux, qui naviguent entre Sainte-Geneviève de Batiscan et Montréal, tirent de trois à cinq pieds d'eau.

Les obstacles à la navigation dans cette partie de la rivière étaient situés aux battures Massicotte et Saint-Arnauld, aux sections 15èmes, à 18,000 pieds en amont de l'embouchure. A ces endroits les bateaux passaient très difficilement à mer basse, durant la saison de l'eau basse.

La drague *Capital* et son outillage, appartenant à MM. Dufresne et Marchildon, a été mise en opération dans le chenal des bateaux à vapeur, du 2 juin au 3 août 1909, dans le but d'augmenter la profondeur du chenal jusqu'à 4 pieds au niveau de l'eau basse enregistré en 1897.

Le dragage a été commencé vis-à-vis de la propriété de M. Napoléon Massicotte, 20,920 pieds en amont de l'embouchure. Toute la batture a été enlevée en descendant jusqu'à 6,770 pieds en haut de l'embouchure, sur une largeur de 35 pieds, pour une distance de 5,108 pieds.

On a enlevé 33,321 verges cubes de sable et de glaise, et les dépenses ont été de $6,037.68.

RIVIÈRE-DU-LOUP (EN BAS)—DRAGAGE.

Pendant l'année 1909-10, un contrat fut adjugé à la compagnie W. J. Poupore, de Montréal, pour faire un dragage à l'extrémité extérieure du quai.

La drague à mâchoire *Prince Willie* a été mise en opération à cet endroit depuis le 7 août jusqu'au 2 septembre.

On a enlevé 16,298 verges cubes de déblais à l'intérieur du retour en L du quai; ce qui a donné une profondeur de 7 ou 8 pieds d'eau à la mer basse des grandes marées. Les substances draguées se composaient de terre d'alluvion et de glaise molle.

Le montant dépensé pour ce dragage a été de $7,429.60.

RIVIÈRE-DU-LOUP (EN HAUT).

Cette rivière traverse le comté de Maskinongé et se jette dans le Saint-Laurent, sur la rive nord du lac Saint-Pierre, à Louiseville, 21 milles environ en amont de Trois-Rivières.

La rivière est navigable, à son embouchure sur une distance d'environ 3¾ milles jusqu'au pont de Louiseville, pour les bateaux tirant moins que quatre pieds d'eau, durant la saison de l'eau basse.

En 1909, la Cie W. J. Poupore a eu un contrat pour du dragage à cette place; elle mit à l'ouvrage deux dragues, et le chenal de la rivière fut creusé jusqu'à cinq pieds à l'eau basse.

On a aussi fait du dragage au débarcadère de Louiseville, et près des trois quais au moulin de Tourville; la drague *Duke of York* fut mise en opération et enleva les

petites battures, entre le quai du gouvernement et le moulin, pour faire un chenal de quatre pieds. Pendant les travaux qui ont été exécutés du 1er juin au 28 juillet 1909, il a été déblayé 24,311 verges cubes de glaise, de sable et de bois.

La drague *Pontiac,* en vertu du même contrat, a creusé, du 5 au 16 juillet 1909, à la section 9,000 pieds au-dessus de l'embouchure, pour un chenal de 5 pieds, et enlevé 6,633 verges cubes de glaise, de sable et de bois.

Les deux dragues ont déblayé 30,944 verges cubes de glaise, de sable et de bois sur une distance de 19,000 pieds linéaires pendant l'été de 1909.

Le coût total des dépenses, durant l'exercice financier expiré le 31 mars 1910, a atteint le chiffre de $6,983.46.

RIVIÈRE SAGUENAY.

Le dragage de la rivière Saguenay se fait dans le havre de Chicoutimi et dans le chenal, afin de compléter le chenal entre le port et le pied des battures, à 9 milles environ de Chicoutimi.

En 1909-10, on a continué à creuser le havre et le chenal. L'ouvrage fut commencé le 28 juin 1909 et repris le 15 novembre; dans le havre le dragage se fait vis-à-vis le vieux quai et en avant du prolongement jusqu'à une profondeur moyenne de 18 pieds. Les matières enlevées dans le havre sont de l'argile et on en a dragué 15,594 verges cubes.

Dans le chenal le creusage est fait jusqu'à une profondeur moyenne de 18 pieds; les matières déblayées sont de l'argile, il en a été enlevé 99,385 verges cubes. Le dragage a suivi la ligne n° 2, ou la lumière d'alignement de la rivière Valin, sur une longueur totale de 2,800 pieds par 90 pieds de largeur.

Montant dépensé dans le havre.	$ 1,677 88
" " chenal.	30,000 00

RIVIÈRE SAINT-MAURICE.

La drague *Saint-Pierre,* de A. Saint-Pierre, a travaillé dans la rivière Saint-Maurice du 6 de mai au 13 de novembre 1909. On a creusé quatre tranchées de 500 pieds chocune dans le chenal principal, au pied de l'île Baptiste et le long du quai. Deux tranchées, de 1,000 pieds chacune, ont aussi été creusées à la tête de cette île. Une tranchée, de 1,000 pieds de long, a été creusée en avant des scieries de Grant; une de 1,000 pieds en avant du quai de la *Union Bay Co.,* et une de 1,308 pieds en avant du moulin. Toutes ces tranchées avaient une largeur de 32 pieds sur 8 à 10 de profondeur à l'eau basse. 216,950 verges cubes de glaise et de sable ont été enlevées.

RIVIÈRE RICHELIEU.

La rivière Richelieu, laisse le lac Champlain à son extrémité nord et se jette dans le fleuve Saint-Laurent, à .80 milles de sa source. Elle est plus large et plus rapide à la partie d'en haut. Vers le milieu elle s'étend et forme le bassin Chambly. La ville de Sorel est à son embouchure.

Les améliorations, commencées l'an dernier près de Saint-Jean, ont été continuées.

Le dragage fut recommencé par la drague *Richelieu,* du gouvernement, les dragues *Lanark* et *Maberley.* On a travaillé entre les ponts du Vermont-Central et Jones. et un chenal de 750 pieds de large a été creusé. Le 20 novembre, lorsqu'on a discontinué, les dragues étaient rendues au pont Jones. Les quantités suivantes de glaise, de gravier, de tuf et de cailloux ont été enlevées:—

Par la drague *Richelieu*.	45,216	verges cubes.
" *Maberley*.	57,779	"
" *Lanark*.	54,419	"
Total.	157,414	"

Coût par verge cube, 1.30 centins.

Les déblais ont été jetés sur la rive est en amont du pont du Vermont-Central.

Entre avril et juin, on a construit deux chalands de 70 pieds de long et 22 pieds de large, ayant un tirant de 28 pouces. On a réparé la grue à vapeur employée avec les boîtes de déchargement. Le remorqueur *Ottawa,* ayant 65 pieds de long et 14½ de large, fut mis à neuf; la coque fut reconstruite avec du chêne de 2½ pouces, et la machinerie améliorée. Le tuyau d'alimentation de l'aqueduc d'Iberville a été allongé de 264 pieds pour les fins du dragage. Coût, $600.

Pendant les mois de janvier, février et mars, la drague *Richelieu* a été réparée. On a commencé l'installation d'un pont tournant sur le pont Jones pour permettre le passage des dragues, afin de travailler entre les ponts Jones et du C.P.R.

Dépense totale, 1909-10: $59,988.85.

RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS (DRAGAGE).

Cette rivière prend sa source dans le lac Saint-François, comté de Beauce. Elle traverse dans la direction sud-ouest les comtés de Beauce et Wolfe, l'angle nord-ouest du comté de Compton et tourne brusquement au nord-ouest, à Lennoxville, pour se continuer à travers les comtés de Sherbrooke, Richmond, Drummond et Yamaska, et se jeter dans le Saint-Laurent sur la rive sud du lac Saint-Pierre, près de l'embouchure de la rivière Yamaska. Cette rivière a 150 milles de longueur, et sa course est accidentée par des chutes et des rapides nombreux.

La rivière est navigable à son embouchure, sur une distance d'environ 10 milles jusqu'au premier rapide, pour des bateaux tirant moins de 4 pieds à l'époque de l'eau basse.

Le 1er juin 1909, la drague *Pontiac,* de la compagnie W. J. Poupore, a repris ses opérations au quai de Saint-François-du-Lac. Elle a creusé trois tranchées d'une largeur moyenne de 26 pieds, sur 770 pieds de longueur, et enlevé 26,135 verges cubes de glaise et de sable pendant le mois de juin (1er au 30) 1909, à 8 milles en amont de l'embouchure.

Du dragage a aussi été fait par la drague *Prince Willie,* de la compagnie W. J. Poupore, à Notre-Dame de Pierreville, 26,000 pieds linéaires en haut de l'embouchure, à la traverse Landry. Il a été enlevé 1,112 verges cubes de glaise et de sable.

Du 4 octobre au 17 novembre 1909, la drague *No 3* du ministère a creusé à Notre-Dame de Pierreville à la traverse Landry, 26,000 pieds linéaires en haut de l'embouchure pour enlever la batture qui obstrue la navigation à l'eau basse; 12,523 verges cubes de déblais ont été enlevées; deux coupes de largeur ont été faites sur une distance de 793 pieds linéaires.

Dépenses totales durant l'exercice expiré le 31 mars 1910: $4,996.46.

RIVIÈRE YAMACHICHE.

La rivière Yamachiche prend sa source dans les montagnes des Laurentides, traverse le comté de Saint-Maurice et se jette dans le lac Saint-Pierre, 16 milles environ en haut des Trois-Rivières.

Cette rivière est navigable à son embouchure sur une distance d'environ 1½ mille, jusqu'au premier pont du village, à l'époque de la crue de l'eau au printemps.

Population du village: 1,099 habitants, et 2,194 dans la paroisse. Exportation: foin, etc.

D'après un contrat passé avec la compagnie W. J. Poupore, qui avait la drague *Prince Willie* en opération dans le lac Saint-Pierre, du dragage fut fait, du 5 au 29

juillet 1909, à l'embouchure de la Petite Rivière Yamaska, à une distance de 4,500 pieds au sud de l'entrée, et 29,108 verges cubes de sable et de glaise furent enlevées sur une longueur de 4,166 pieds par 40 pieds de largeur. Le but de ce dragage est de creuser un chenal de six pieds jusqu'au chenal des navires.

Dépenses totales durant l'exercice terminé le 31 mars 1910: $4,571.41.

RIVIÈRE YAMASKA.

Cette rivière prend sa source dans le canton de Bolton, comté de Brome, et sert de décharge à plusieurs grands lacs; son parcours est d'environ 90 milles. Elle traverse les comtés de Brome, Missisquoi, Rouville, Saint-Hyacinthe, Richelieu et Yamaska, et se jette dans la tête du lac Saint-Pierre du côté sud du fleuve, huit milles en aval de Sorel.

La rivière est navigable à son embouchure jusqu'au pied du rapide, à Saint-Aimée. A l'époque de l'eau basse, les bateaux, qui tirent moins que quatre pieds d'eau, peuvent monter sur une distance de 7 milles depuis l'entrée de la rivière jusqu'à l'écluse de Yamaska, et 13 milles plus haut.

La drague *Pontiac,* de la compagnie W. J. Poupore, a repris les travaux de dragage, et a été mise en opération du 3 au 20 juin 1909. L'ouvrage a commencé sur la batture, à la traverse en bas de l'écluse, 37,000 pieds en haut de l'embouchure. Trois tranchées ont été creusées pour un chenal de cinq pieds à l'eau basse; 13,101 verges cubes de glaise et de sable ont été enlevées sur une distance moyenne de 537 pieds linéaires.

Une autre tranchée a été creusée à la "traverse de l'Ile Saint-Jean" par la même drague *Pontiac,* du 21 juin au 1er juillet, 10,000 pieds en aval de l'écluse, et 28,000 en amont de l'embouchure; 10,627 verges cubes de glaise et de sable ont été déblayées sur le côté ouest des balises, pour une distance de 1,140 pieds linéaires.

Une autre drague, *Prince Willie,* appartenant à la même compagnie, a continué, du 1er au 3 juillet 1909, les travaux abandonnés par la drague *Pontiac;* 2,914 verges cubes de glaise et de sable ont été enlevées.

Dépenses totales durant l'exercice financier expiré le 31 mars 1910: $4,887.05.

SOREL.

A Sorel, du 15 au 17 de novembre, la drague *St. Louis* a creusé une tranchée de 251 pieds, 33 de large et 10 de profondeur, en avant du quai du gouvernement vers le bassin Lanctôt. 1,120 verges cubes de sable ont été enlevées.

SAINTE-ANNE DE SOREL.

Sainte-Anne de Sorel, est un village situé sur le lac Saint-Pierre, dans le comté de Richelieu à 3 milles de Sorel, une gare de chemin de fer Quebec Southern. Il y a une église, 3 magasins et une minoterie. Population de la paroisse, 1,046 âmes.

La drague *St. Louis* a travaillé à Sainte-Anne de Sorel du 19 au 23 de juillet. Une tranchée, de 414 pieds de long, 28 pieds de large et 3 de profondeur, a été creusée du chenal principal à la grève, en face de la propriété Broullard, afin de permettre aux bateaux de décharger les produits venant de l'autre côté, 1,165 verges cubes de glaise ont été enlevées.

SAINTE-ANGÈLE DE LAVAL.

La drague *Capital,* de Dufresne et Marchildan a travaillé à Doucet-Landing, le 31 d'août et le 18 septembre 1909. On a fait sept tranchées en avant du quai, d'une longueur totale de 986 pieds, 24 de large et 13 de profondeur à l'eau basse. 8,886 verges cubes de glaise dure et de sable ont été enlevées.

ILE SAINT-IGNACE DE LOYOLA.

Saint-Ignace de Loyola, comté de Berthier, est un village avec bureau de poste, situé sur une île du fleuve Saint-Laurent, près de l'extrémité est du lac Saint-Pierre,

à 2½ milles de la station de Berthierville, sur la voie ferrée du Pacifique Canadien, et de Sorel, qui est sur la rive. opposée du Saint-Laurent, dans le comté de Richelieu Population: 875 habitants.

Du 5 octobre au 6 novembre, la drague *St. Louis* a travaillé à l'île Saint-Ignace, près de l'île Madame et l'île du Pas. On a fait une tranchée de 400 pieds de long et 17 de large pour faciliter les communications entre l'île Madame et l'île Saint-Ignace. 6,546 verges cubes de glaise et de sable ont été enlevées.

SAINT-JEAN DES CHAILLONS.

La drague *Progress* a creusé à Saint-Jean des Chaillons du 4 d'octobre au 6 de novembre 1909. On a enlevé une batture et approfondi le chenal en avant du quai du gouvernement. 28,900 verges cubes de sable et de roc ont été enlevées.

SAINT-JOSEPH DE SOREL.

Saint-Joseph de Sorel, dans le comté de Richelieu, est situé sur la ligne du chemin de fer de la Rive-Sud, sur le Richelieu et le Saint-Laurent, à l'extrémité sud-ouest du lac Saint-Pierre. Le village contient les usines du ministère de la Marine et des Pêcheries. Population, 1,400 âmes.

Entre le 17 de mai et le 24 de juillet, et le 11 d'octobre et le 6 de novembre 1909, la drague *Ottawa* a travaillé à Sorel. Le travail consistait à approfondir une approche, du chenal principal au nouveau quai, jusqu'à 30 pieds à l'eau basse. 23,950 verges cubes de sable, pierre et vase ont été enlevées.

SAINT-MICHEL DE BELLECHASSE.

La drague *Progress* a travaillé à Saint-Michel de Bellechasse, du 7 juin au 1er d'octobre 1909. L'ouvrage consistait à approfondir le chenal principal conduisant au quai. 51,700 verges de glaise, de sable et de cailloux ont été enlevées.

SAINT-PIERRE LES BECQUETS.

Saint-Pierre les Becquets dans le comté de Nicolet, est situé sur le Saint-Laurent, à 4 milles de Batiscan et à 19 milles de Trois-Rivières, sur la ligne du C.P.R. Population, 1,900 âmes.

La drague *Mogul,* de la *Canada Improvement Co.* a travaillé à Saint-Pierre les Becquets du 8 de juin au 29 de juillet 1909. On a fait trois tranchées d'une longueur totale de 1,895 pieds sur 30 de large et 8 de profondeur à l'eau basse. Ces tranchées ont été creusées en avant du quai conduisant au chenal principal. 26,882 verges cubes de tuf et de cailloux ont été enlevées.

SAINT-PLACIDE.

Saint-Placide, dans le comté des Deux-Montagnes, est à 10 milles de Sainte-Scholastique, sur la ligne (de la côte nord) du C.P.R. Population, 400 âmes.

La drague *Central City* a travaillé à Saint-Placide du 28 de septembre au 16 d'octobre 1909. Il s'agissait de creuser autour et en avant du quai conduisant au chenal principal. On a fait trois tranchées d'une longueur totale de 950 pieds, 26 de large et 10 de profondeur à l'eau basse. On a enlevé 21,730 verges cubes de glaise.

La drague *Mogul* a aussi travaillé à Saint-Placide, du 26 d'octobre au 20 de novembre 1909. Deux tranchées de 825 pieds de long chacune sur 30 de large et 10 de profondeur à l'eau basse ont été creusées. Cet ouvrage partait du chenal principal et conduisait au quai. On a enlevé 10,360 verges cubes de glaise.

VAUDREUIL.

Vaudreuil, comté de Vaudreuil, est un village situé sur le bord de la rivière Ottawa, à 24 milles de Montréal; c'est un port du lac des Deux-Montagnes, et une station des voies ferrées du Pacifique-Canadien et du Grand-Tronc.

Du 30 d'août au 10 de septembre, du 20 de septembre au 30 d'octobre et du 14 au 20 de novembre 1909, la drague *Challenge* a creusé, dix tranchées, ayant chacune 980, 955, 70, 115, 105, 100, 75, 70, 15 et 15 pieds de long sur 25 de large, en avant et le long du quai pour approfondir le chenal et les abords jusqu'à une profondeur de 10 pieds à l'eau basse. 14,100 verges cubes de glaise ont été enlevées.

VERDUN.

Verdun, dans le comté de Jacques-Cartier, est situé au sud-ouest de Montréal et en est séparé par le déversoir de l'aqueduc de Montréal, et à un mille de la gare de Saint-Paul, sur le Grand-Tronc. Population, 5,000 âmes.

La drague *No 6,* de De Serres, a creusé, du 14 de juillet au 23 de novembre 1909, à Verdun. Quatre tranchées ont été faites, dont deux de 500 pieds et deux de 300 pieds de long chacune sur 35 pieds de large et 8 de profondeur à l'eau basse. Ce creusage a été exécuté dans le chenal principal au pied de l'île Héron. On a enlevé 32,335 verges cubes de tuf et de cailloux.

VILLE-MARIE.

La drague *Queen* a travaillé à Ville-Marie du 6 au 18 de septembre. Deux tranchées ont été creusées en avant du quai, ayant chacune 200 et 171 pieds de long, 26 de large et 9½ de profondeur. 2,636 verges cubes de glaise ont été enlevées.

Drague.	Localité.	Verges enlevées.	Nature du sol.	Dépense.		Coût par vge.
				$	c.	c.
'Arnoldi,' W. L. Horton......	Kincardine	11,780	Sable et vase	4,180	00	35$\frac{12}{25}$
	Goderich	31,173	Cailloux, sable et glaise.	13,971	85	44$\frac{21}{25}$
'Algonquin,' Gen'l Const. Co.	Chicoutimi........	15,594	Sable, glaise et gravier..	5,842	25	37$\frac{23}{50}$
	Saguenay, rivière..	97,015	Sable et glaise	32,031	13	33
'Capital.' Dufresne, Turcotte & Marchildon	Batiscan	32,192	Sable et glaise	5,531	19	17$\frac{9}{50}$
	Doucets Landing..	8,886	Tuf et sable	1,734	50	19½
'Chief,' W. E. Phin...........	Port-Hope........	26,716	Sable et vase	5,940	87	22$\frac{11}{50}$
	Cobourg..........	66,794	Sable et glaise..........	10,236	22	15$\frac{8}{25}$
	Whitby..	43,120	Sable, vase et glaise.....	5,273	16	12$\frac{11}{50}$
'Central City,' Cohen & Son...	Hudson.........	5,910	Roc et tuf..............	1,569	30	26½
	Saint-Placide.....	21,730	Glaise...	4,671	95	21½
'Duke of York,' W. J. Poupore Co........................	Louiseville	22,514	Glaise et sable..........	5,432	46	24$\frac{3}{25}$
'Dominion,' Gt. Lakes D'g Co.	Port-Arthur	68,169	Glaise et sable....	17,835	94	26$\frac{4}{25}$
	Mission-River. ...	1,036,682	Glaise et sable.........	164,880	64	15$\frac{9}{10}$
'Excelsior,' Can. D'g & Const. Co.....................	Tiffin	99,686	Glaise, sable et gravier..	76,154	35	76$\frac{19}{50}$
	Victoria Harbour..	147,588	Cailloux et roc...... .	28,340	31	19$\frac{1}{5}$
'E. Hall,' Cape Breton D'g Co.	Rondeau..........	35,003	Sable et glaise	11,732	49	33½
	Port-Burwell	18,712	Sable et glaise	7,423	68	39$\frac{33}{50}$
'Enterprise,' Gt. Lakes D'g Co.	Fort-William, Bassin G.T.P.......	311,498	Glaise et sable	79,431	08	25½
'Frank,' A. F. Bowman......	Owen-Sound... .	2,950	Glaise.................	800	00	27$\frac{1}{10}$
'Frank,' Gt. Lakes D'g Co ...	Kaministiquia et Mission-River ..	105,036	Glaise.................	18,348	06	17$\frac{23}{50}$

Drague.	Localité.	Verges enlevées.	Nature du sol.	Dépenses.	Coût par vge.
				$ c.	$ c.
'Hacket', Penetang Dredging Co.	Fesserton	95,295	Sable et glaise	14,845 68	0 15$\frac{29}{50}$
'Kennaquhair', W. E. Phin	Port-Arthur	314,089	Glaise et sable	40,875 82	0 13
'Little Giant', Cohen & Son	Rigaud	30,862	Glaise et tuf	7,636 68	0 24$\frac{37}{50}$
'Monarch', Can. Dredging & Const. Co.	Victoria Harbour	143,611	Glaise, sable, gravier	44,019 73	0 30$\frac{13}{20}$
'Meade', C. S. Boone Dredging & Const. Co.	Tiffin	91,680	Cailloux et roc	60,885 53	0 66$\frac{2}{5}$
	Little Current	4,728	Roc	5,985 24	1 26$\frac{29}{50}$
'Mogul', Cohen & Son	St-Placide	10,360	Glaise	2,227 40	0 21$\frac{1}{2}$
	St-Pierre les Becquets	26,882	Tuf et glaise	7,841 03	0 29$\frac{4}{25}$
'Moose', Rainy River Dredging Co.	Rainy-River	57,144	Glaise et sable	14,636 15	0 25$\frac{3}{5}$
'No. 1', A. F. Bowman	Sault-Ste-Marie	23,569	Roc, cailloux, etc.	71,535 91	3 03$\frac{1}{2}$
'No. 5', Great Lakes Dredging Co	Port-Arthur	40,603	Glaise et sable	10,660 78	0 26$\frac{11}{50}$
	Mission & Kaministiquia Rivers	686,701	Glaise et sable	111,460 97	0 16$\frac{11}{50}$
'No. 6', Great Lakes Dredging Co.	Nipigon River	45,638	Sable	20,629 30	0 45$\frac{1}{5}$
	Mission River, Bassin G.T.P.	457,824	Glaise	72,033 84	0 15$\frac{18}{25}$
'No. 6', C. DeSerres	Verdun	32,335	Tuf et cailloux	11,063 78	0 34$\frac{1}{5}$
'No. 8', Great Lakes Dredging Co.	Port-Arthur	18,177	Glaise	4,750 02	0 26$\frac{3}{25}$
'No. 9', Can. Dredging & Const. Co.	Mission & Kaministiquia-River	505,658	Glaise et sable	109,034 87	0 21$\frac{14}{25}$
	Victoria Harbour	147,975	Glaise et sable	19,102 41	0 12$\frac{9}{10}$
'No. 14', C. S. Boone Dredging & Const. Co.	Little Current	31,995	Roc	55,465 17	1 73$\frac{7}{20}$
'No. 15', Great Lakes Dredging Co	Port-Arthur	55,281	Sable et glaise	14,533 06	0 26$\frac{7}{25}$
	Mission-River	194,692	Glaise, sable et roc	106,319 35	0 54$\frac{3}{5}$
'No. 3', Dominion Dredging Co.	L'Assomption	26,005	Glaise et cailloux	4,519 59	0 17$\frac{19}{50}$
'Prince Willie', W. J. Poupore Co	Yamaska	23,341	Sable et glaise	4,280 63	0 18$\frac{17}{50}$
	Rivière-du-Loup (en bas)	16,298	Glaise	7,429 80	0 45$\frac{29}{50}$
	Riv. St-François	1,112	Sable et glaise	non votée	
	Yamachiche	29,106	Vase et glaise	4,357 89	0 14$\frac{24}{25}$
'Pontiac', W. J. Poupore	Riv. St-François	26,135	Glaise	4,782 30	0 18$\frac{1}{5}$
	Yamaska	3,277	Glaise	603 86	0 18$\frac{21}{50}$
	Rivière-du-Loup (en haut)	6,633	Glaise et sable	1,425 93	0 21$\frac{1}{2}$
'Pelletier'	Napanee-River	20,000	Sable, gravier et vase	2,840 25	0 14$\frac{1}{5}$
'Sydenham', Can. Dredging & Const. Co.	Victoria Harbour	439,246	Glaise, sable et cailloux	56,825 33	0 12$\frac{23}{25}$
'St. Lawrence', Manley	Point Edward	82,234	Sable et gravier	14,998 62	0 18$\frac{6}{25}$
	Wallaceburg	20,952	Glaise et sable	4,898 16	0 23$\frac{19}{50}$
'St. Pierre', A. St. Pierre	St-Maurice, rivière	216,950	Glaise et sable	22,187 00	0 10$\frac{11}{50}$
'Trenton'	Telegraph & Nigger Island	5,798	Roc	17,678 80	3 04$\frac{9}{10}$
'Wingfield', C. S. Boone Dredging & Const. Co.	Wingfield Bassin	4,904	Roc	14,784 15	3 01$\frac{23}{50}$

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'CHALLENGE.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Rockland, comté de Russell	11 juin	15 juillet	4-5 pieds.	12,750	12,515 34	$.31\frac{9}{25}$
L'Orignal, comté de Prescott	16 juillet	24 juillet	4-6 "	3,300		
Grenville, comté d'Argenteuil	26 juillet	23 août	8 "	7,885		
Vaudreuil, comté de Vaudreuil	24 août 20 septembre 14 novembre	10 sept. 30 oct. 20 nov.	10 "	14,100		
Graham, comté de Vaudreuil	10 septembre	18 septembre	10 "	1,265		
Caughnawaga, comté de Laprairie	1er novembre	13 novembre	10 "	600		

Dépense totale, $12,515.34. Total de verges cubes enlevées, 39,900.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	1,021 42	440 19	467 65	485 16	499 19	521 33	475 00	832 42	619 68	931 81	6,293 85
Combustible	....	6 60	368 78	117 99	....	933 99	....	271 18	....	41 85	1,740 39
Provisions	....	147 78	192 76	195 02	189 71	192 66	216 09	262 01	....	....	1,396 03
Munitions et équipement	237 27	4 35	152 34	4 14	....	5 55	....	26 00	2 75	137 60	570 00
Réparations	535 08	33 15	597 47	51 69	91 90	129 95	171 16	50 55	4 99	669 08	2,335 02
Pilotage et remorquage	....	....	....	....	....	....	....	111 05	....	....	111 05
Dépenses éventuelles	21 20	....	....	....	....	....	....	9 25	21 40	17 15	69 00
Totaux	1,814 97	632 07	1,779 00	854 00	780 80	1,783 48	862 25	1,562 46	648 82	1,797 49	12,515 34

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Tuf, cailloux, glaise et sable..........	....	....	6,800	11,010	6,225	5,765	9,400	700	....	....	.. ....	....	39,900

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

ROCKLAND.—Le dragage consistait à creuser quatres tranchées de 500, 410, 160 et 145 pieds de long et 25 de large, à une profondeur moyenne de 5 pieds, afin d'approfondir les approches à la cale des billots en avant de la scierie. 12,750 verges cubes de glaise ont été enlevées.

L'ORIGNAL.—On a fait une tranchée de 430 pieds de long, 25 de large et 6 de profondeur entre le quai et le pilier en avant de la scierie. Glaise.

GRENVILLE.—On a creusé trois tranchées de 700, 645 et 270 pieds de long, 25 de large et 8 de profondeur, entre les quais en avant de la scierie. Sable et glaise.

VAUDREUIL.—On a fait 10 tranchées en avant et le long du quai pour approfondir le chenal et les approches jusqu'à 10 pieds, chacune ayant 980, 955, 70, 115, 105, 75, 70, 15 et 15 pieds de long et 25 de large. 14,100 verges cubes de glaise ont été enlevées.

GRAHAM.—Cinq tranchées, de 20, 90, 85, 70 et 60 pieds de long et 25 de large, ont été creusées en avant et le long du quai pour approfondir les approches jusqu'à 10 pieds. Tuf, glaise et cailloux.

CAUGHNAWAGA.—Le dragage consistait en une tranchée de 45 pieds de long et 25 de large le long du quai en pierre. On a commencé une autre tranchée en avant du quai du traversier, de 45 pieds de long et 25 de large, mais on a pu la finir à cause du roc solide qu'il faudra faire sauter. 600 verges cubes de pierre de vase et glaise ont été enlevées.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'DESCHENES.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	$ c.
Quai d'Aylmer, comté de Wright	13 septembre	20 novembre	9 pieds.	4,804	6,186 87	1 28·78

Dépense totale, $6,186.87. Total de verges cubes enlevées, 4,804.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires						402 67	964 67	593 67	802 75	884 42	3,648 18
Combustible						126 12	9 95	143 12		40 25	319 44
Provisions								39 00		82 50	121 50
Munitions et équipement							71 08		3 35		74 43
Réparations				37 87			82 33	297 72	124 18	810 29	1,352 39
Pilotage et remorquage						160 00					160 00
Dépenses éventuelles							263 67	247 26			510 93
Totaux				37 87		688 79	1,391 70	1,320 77	930 28	1,817 46	6,186 87

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise et sable.....	....	....	....	....	....	1,409	1,750	1,654	....	....	....	....	4,804

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

AYLMER.—Le dragage consistait à creuser un chenal, partant du quai et conduisant au chenal principal. On a aussi dragué le long du quai pour approfondir le site d'un quai projeté. 4,804 verges cubes de sable et de glaise ont été enlevées.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'INDUSTRY.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du.	Date. Au.	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Havre de Toronto, comté de York	7 juin	26 juin	15 pds.—19 pds.	14,750		
Port Burwell, comté d'Elgin	26 juillet	6 octobre	20 "	105,255	29,190 96	14·97
Port-Stanley, comté d'Essex-Est	11 octobre	11 décembre	20 "	74,937		
	23 mars	31 mars				

Dépense totale, $29,190.96. Total de verges cubes enlevées, 194,942.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	551 66	686 19	782 50	1,137 34	1,120 32	1,191 08	1,143 06	1,172 49	941 99	1,533 97	10,260 60
Combustible	...	...	569 94	...	503 26	163 09	629 29	827 72	170 42	436 39	3,300 11
Provisions	203 68	242 07	251 59	383 45	379 67	390 31	424 05	165 00	303 64	101 89	2,845 35
Munitions et équipment	397 47	130 15	68 73	158 73	40 40	202 70	606 70	13 08	6 23	914 21	2,538 40
Réparations	1,193 94	1,739 80	112 00	930 34	1,402 94	194 45	147 64	26 63	93 16	2,541 63	8,382 53
Pilotage et remorquage	...	...	...	15 00	650 00	257 50	135 75	...	...	...	1,058 25
Dépenses éventuelles	121 45	17 43	...	...	224 53	...	1 40	0 67	339 62	100 62	805 72
Totaux	2,468 20	2,815 64	1,784 76	2,624 86	4,321 12	2,399 13	3,087 89	2,205 59	1,855 06	5,628 71	29,190 96

NATURE DES DRAGAGES AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise, pierre, sable et vase.	...	...	14,750	4,355	47,725	37,367	42,620	27,531	8,580	...	...	12,014	194,942

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

TORONTO—On a creusé une tranchée sur le côté ouest de l'île du Canadian Yacht Club, ayant 300 pieds de long, 65 de large au fond et une profondeur moyenne de 15 pieds. Une tranchée de 225 pieds de long et 25 de large a été creusée pour flotter les chalands. 14,750 verges cubes de sable ont été enlevées.

PORT-BURWELL—On a creusé trois tranchées à travers la batture, en dehors des jetées, ayant chacune 575, 1,050 et 955 pieds de long, 65 de large et 20 de profondeur. Une tranchée a été creusée de chaque côté du havre et au nord du quai du traversier des chars, ayant 350 pieds de long, 65 de large et 20 de profondeur; une tranchée de 200 pieds de long, 65 de large et 20 de profondeur sur le côté ouest du havre; sept tranchées dans le bassin de virement, ayant chacune 375, 450, 450, 300, 250, 200, et 40 pieds de long, 65 de large et 20 de profondeur. Une partie de ces sept tranchées a due être repassée une deuxième fois. Une autre tranchée de 200 pieds de long, 65 de large et 20 de profondeur a été creusée à travers une batture le long de chaque jetée. Vase, sable et glaise.

PORT-STANLEY—On a creusé quatre tranchées de 540, 540, 490 et 190 pieds de long, 40 de large et 19 de profondeur dans le bassin de virement; deux tranchées en dehors des jetées, dont une de 850 pieds de long, 60 de large et 20 de profondeur partant à 200 pieds au sud de l'extrémité de la jetée est, l'autre de 750 pieds de long, 40 de large et 20 de profondeur partant à 100 pieds au nord de l'extrémité de la jetée est; une tranchée de 190 pieds de long, 30 de large et 20 de profondeur à 100 pieds au nord de l'extrémité de la jetée est. On a enlevé 150 pieds de l'extrémité de la jetée ouest, creusé une tranchée de chaque côté, de 170 pieds de long, 30 de large sur le côté est et 40 sur le côté ouest, et une petite tranchée entre celles-ci, de 40 pieds de long. La pierre enlevée a été placée sur le côté ouest du brise-lames au moyen de la drague. On a creusé une tranchée de 100 pieds de long, 30 de large et 13 de profondeur en avant du côté est du quai de la Cie de poissons; une autre tranchée de 100 pieds de long, 30 de large et 14 de profondeur au quai de Going Fish. La drague recommença les opérations le 23 mars 1910 à l'extrémité nord du havre intérieur, creusant jusqu'à une profondeur de 14 pieds. Une petite partie des déblais fut jetée le long des faces extérieures et intérieures du brise-lames pour le protéger. 74,937 verges cubes de glaise, de sable et de pierre furent enlevées.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'INTERNATIONAL.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Havre de Québec, comté de Québec	10 mai	19 juin	46 pieds	24,750		
Rivière Saint-Charles, comté de Québec	21 juin	20 novembre	46 pieds	120,500	31,412 48	21·68

Depense totale, $31,412.48. Total de verges cubes enlevées, 145,250.

DISIGNATION DE L'OBJET DES DEPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	515 00	615 53	598 67	780 45	927 38	950 00	639 35	682 84	472 94	1,088 07	7,270 23
Combustible								2,683 77	2,909 85		5,593 62
Provisions	180 28	204 69	204 82	303 03	382 52	400 23	221 62	230 00	115 20	337 75	2,580 14
Munitions et équipment	110 70		120 66	791 19		359 88	614 20			42 05	2,038 68
Réparations	47 07		3,020 95	1,882 63	632 93	385 06	40 60		161 85	1,414 20	7,585 29
Pilotage et remorquage		500 00	750 00						200 00	4,190 00	5,640 00
Dèpenses éventuelles				5 27	2 50		100 00		380 65	216 10	704 52
Totaux	853 05	1,320 22	4,695 10	3,762 57	1,945 33	2,095 17	1,615 77	3,596 61	4,240 49	7,288 17	31,412 48

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux et sable		11,250	21,250	24,750	23,750	19,000	28,750	16,500					145,250

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ÉNDROITS.

QUÉBEC.—L'ouvrage consistait à creuser dans le nouveau bassin à la rivière Saint-Charles jusqu'à une profondeur de 46 pieds pour le quai neuf. 145,250 verges cubes de sable et de cailloux furent enlevées.

DRAGUE 'LAC ST-JEAN.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Roberval, comté de Chicoutimi	12 juillet	31 août	7 pieds	6,930	5,011 45	53·37
St-Henri de Taillon (Rivière à la Pipe)	4 septembre	23 septembre	7 pieds	2,460		

Dépense totale, $5,011.45. Total de verges cubes enlevées, 9,390. Coût par verge cube, 53·37.

DESCRIPTION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	178 84	493 00	455 00	444 75	454 00	446 50	84 00	20 00	20 00	60 00	2,656 09
Combustible	520 55			742 95							1,263 50
Provisions		74 80	132 00	132 00	231 00	165 00	22 00				756 80
Munitions et équipement	6 52					6 74					13 26
Réparations	101 00	88 13	43 19	3 15		24 15	1 00				260 62
Pilotage et remorquage							25 00				25 00
Dépenses éventuelles		5 04		11 14						20 00	36 18
Totaux	806 91	660 97	630 19	1,333 99	685 00	642 39	132 00	20 00	20 00	80 00	5,011 45

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux, glaise et sable				1,710	5,220	2,460							9,390

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

On a creusé dans l'entrée et dans le havre de Roberval et à la Rivière à la Pipe.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'MATTAWA'. PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Rivière Sturgeon, district de Nipissing (Lac Nipissing)	17 juin	10 octobre	12-13 pieds	53,685	10,568 31	17·52
Restoule Bay, district de Parry Sound	11 octobre	13 novembre	10 pieds	6,600		

Dépense totale, $10,568.31. Total de verges cubes enlevées, 60,285. Coût par verge cube, 17·52.

DESCRIPTION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	443 13	387 98	416 75	451 53	795 72	440 67	746 01	422 50	125 00	486 70	4,715 99
Combustible	308 40	.....	290 00	186 47	360 18	630 94	.....	160 71	.....	20 00	1,956 70
Provisions	116 50	128 81	151 00	167 99	165 58	161 50	161 70	147 00	15 00	15 00	1,230 08
Munitions et équipement	233 61	92 57	78 10	4 58	32 90	8 95	5 55	25 25	6 15	119 71	607 37
Réparations	227 13	34 53	2 40	69 14	52 04	59 98	28 73	42 80	.....	575 21	1,091 96
Pilotage et remorquage	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	679 77	679 77
Dépenses éventuelles	22 57	7 00	4 93	18 75	18 10	11 58	24 00	81 10	.....	98 41	286 44
Totaux	1,351 34	650 89	943 18	898 46	1,424 52	1,313 62	965 99	879 36	146 15	1,994 80	10,568 31

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux, gravier, glaise et sable.........	... .	. .....	5,100	14,900	15,289	14,730	6,375	3,900	60	... .. .	....	....	60,285

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Lac Nipissing (embouchure de la rivière Sturgeon)—On a creusé deux tranchées de 2,775 et 2,037 pieds de long, 25 de large et de 12 à 13 pieds de profondeur, dans le chenal principal à l'entrée de cette rivière. Sable et glaise ont été enlevés.

Baie Restoule—On a creusé une tranchée de 389 pieds de long, partant en avant du deuxième entrepôt de Smith ; une autre tranchée de 229 pieds de long pour enlever une batture en face du premier entrepôt de Smith. Les deux avaient 25 pieds de large et 10 pieds 6 pouces de profondeur. Roc, cailloux et gravier furent enlevés.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'NIPISSING'. PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Black-Rapids	1er juin	2 juillet	10 pieds.	6,525	16,745 24	26·68
Hogs-Back, comté de Carleton	8 juillet	24 "	10 "	10,790		
Sterling-Dock, Ottawa, comté de Carleton	30 "	31 "	10 "	375		
New-Edinburgh, comté de Carleton	3 août	9 août	10 "	....		
" "	22 octobre	16 novembre	10 "	18,745		
Hawkesbury, comté de Prescott	12 août	16 octobre	10 "	24,965		
Hull, comté de Wright	17 novembre	25 novembre	10 "	1,350		

Dépense totale, $16,745.24. Total de verges cubes enlevées, 62,750.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	969 44	411 29	541 15	508 71	1,215 48	490 00	1,782 43	787 90	1,399 71	3,511 12	11,617 23
Combustible	6 60	....	....	....	430 63	538 84	162 91	....	20 00	....	1,158 98
Provisions	....	148 65	148 74	152 85	249 16	190 69	199 62	175 31	20 54	....	1,285 56
Munitions et équipement	139 76	7 50	10 32	8 64	3 17	....	10 80	....	....	132 60	312 79
Réparations	449 17	11 05	11 40	49 46	55 18	109 84	101 21	456 17	....	924 05	2,167 53
Pilotage et remorquage	....	....	25 00	....	30 00	30 00	75 00	....	....	....	160 00
Dépenses éventuelles	12 85	....	....	....	5 00	....	....	....	13 00	12 30	43 15
Totaux	1,577 82	578 49	736 61	719 66	1,988 62	1,359 37	2,331 97	1,419 38	1,453 25	4,580 07	16,745 24

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs. cubes	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux, gravier, glaise et sable	....	....	6,150	11,540	10,890	11,555	11,985	10,630	....	....	....	....	62,750

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

BLACK-RAPIDS.—On a creusé une tranchée en aval des écluses dans le chenal principal, de 372 pieds de long, 30 pieds de large et 10 de profondeur. Les déblais ont été jetés en arrière du barrage en amont des écluses. 6,525 verges cubes de glaise ont été enlevées.

HOGS-BACK, CANAL RIDEAU.—On a creusé une tranchée de 417 pieds de long, 30 de large et 10 de profondeur, dans le chenal principal. Les déblais ont été employés pour remplir en arrière des poutres d'arrêt du barrage. 10,790 verges cubes de glaise furent enlevées.

QUAI STERLING, RIVIÈRE OTTAWA.—Le dragage consistait à faire une tranchée de 150 pieds de long, 30 de large et 9 de profondeur en avant du quai. 375 verges cubes de glaise et de dosse ont été enlevées.

NEW-EDINBURGH.—On a creusé six tranchées de 343, 326, 417, 497 et 529 pieds de long, 27 de large et 10 de profondeur en avant du quai du traversier. Gravier, sciures, glaises et dosses.

HAWKESBURY.—On a creusé une tranchée de 3,405 pieds de long, 27 de large et 10 de profondeur, de l'extrémité du large du chenal principal jusqu'à la jetée n° 5 ; une tranchée de 782 pieds de long, 27 de large et 10 de profondeur, de la jetée n° 2 jusqu'à l'extrémité du large du chenal ; une tranchée de 261 pieds de long, 27 de large et 9 de profondeur, en avant du quai de la Hawkesbury Lumber Co., afin de redresser le chenal ; une tranchée de 135 pieds de long, 27 de large et 10 de profondeur, entre les îles dans le nouveau chenal projeté dans la ville de Hawkesbury. Glaise, gravier et cailloux.

HULL.—On a creusé une tranchée de 318 pieds de long, 27 de large et 8 de profondeur pour poser des tuyaux d'égout ; une tranchée de 46 pieds de long, 27 de large pour approfondir le chenal jusqu'à 19 pieds. 1,350 verges cubes de dosses et sciures ont été enlevées.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'N° 2'. PROPRIETAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	c.
Rivière la Lièvre, comté de Labelle..........	30 juin..........	13 novembre....	9—10 pieds.	14,007	8,058 59	57·53

Dépense totale, $8,058.59. Total de verges cubes enlevées, 14,007.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	424 00	445 00	527 49	405 00	437 00	435 00	710 00	418 00	125 00	273 99	4,200 48
Combustible........................	516 25	....	....	....	....	....	....	160 74	....	....	676 99
Provisions..........................	147 50	157 50	178 35	153 00	163 00	168 00	168 00	159 50	....	54 00	1,348 85
Munitions et équipement.............	247 56	....	46 30	....	....	....	....	....	23 65	192 95	510 46
Réparations	....	....	30 50	....	....	....	....	558 22	35 13	600 86	1,224 71
Dépenses éventuelles................	1 46	11 02	37 64	....	....	....	....	....	....	46 98	97 10
Totaux.........................	1,336 77	613 52	820 28	558 00	600 00	603 00	878 00	1,296 46	183 78	1,168 78	8,058 59

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Gravier, glaise et pierres	....	....	265	2,985	3,338	3,364	3,221	834	....	....	....	....	14,007

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Rivière la Lièvre.—On a creusé une tranchée de 85 pieds de long, 25 de large et 10 de profondeur dans l'approche au quai en amont des écluses à Poupore ; sept tranchées de 313, 50, 135, 135, 135, 150 et 160 pieds de long, 25 de large et 10 de profondeur en amont des écluses ; ces tranchées furent creusées pour approfondir le chenal et enlever des bas-fonds. On a creusé une tranchée de 60 pieds de long, 25 de large et 6 de profondeur au quai de Notre-Dame de la Salette ; une autre tranchée de 700 pieds de long, 25 de large et 10 de profondeur, en aval de ce quai. Glaise, gravier, pierres et souches.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'NO. 3.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Papineauville, comté de Labelle	8 septembre	18 september	7 pieds.	600	4,370 20	.31·50
Pierreville, comté d'Yamaska	4 octobre	20 novembre	$9\frac{1}{2}$ "	13,270		

Dépense totale, $4,370.20. Total de verges cubes enlevées, 13,870.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires						425 48	596 94	430 00	71 01	617 02	2,140 45
Combustible					109 64	127 82	149 00	3 50	7 00	306 13	703 09
Provisions						137 07	186 70	137 24	20 56		481 57
Munitions et équipement								1 45		118 48	119 93
Réparations								38 52	10 57	469 27	518 36
Dépenses éventuelles						15 00		326 75	34 60	30 45	406 80
Totaux					109 64	705 37	932 64	937 46	143 74	1,541 35	4,370 20

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.
Glaise et sable......	....	......	....	....	....	600	5,188	8,082	....	....	....	....	13,870

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

PAPINEAUVILLE.—On n'a creusé deux tranchées de 210 pieds de long, 30 de large et 9½ de profondeur en avant de la cale des billots. 600 verges cubes de glaise furent enlevées,

PIERREVILLE.—On a creusé deux tranchées de 750 et 900 pieds de long, 25 de large et 7 de profondeur dans le chenal principal, près de l'île Landry. Sable et glaise.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'ONTARIO.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	C.
Pelee Island, comté d'Essex	19 avril	8 mai	9 pieds	9,700	10,647 40	.24·93
Kingsville, comté d'Essex	10 mai	25 septembre	14 "	19,800		
Port-Stanley, comté Elgin-est	27 septembre	30 octobre	21 "	4,300		
Wallaceburg, comté de Kent	1 novembre	30 novembre	19 "	8,900		

Dépense totale, $10,647.40. Total de verges cubes enlevées, 42,700.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	314 00	338 39	430 00	430 90	499 06	738 00	430 00	485 49	251 68	955 75	4,873 27
Combustible	....	....	293 54	172 96	....	62 56	240 54	....	203 43	....	973 03
Provisions	86 00	112 84	153 00	153 00	153 00	134 70	153 00	175 75	2 00	10 28	1,133 57
Munitions et équipement	79 90	98 10	20 45	....	5 00	3 30	8 57	13 04	....	184 64	413 00
Réparations	....	....	146 95	120 74	31 16	364 73	93 31	68 00	33 65	1,202 13	2,060 67
Pilotage et remorquage	....	....	....	....	....	393 75	....	....	....	....	393 75
Dépenses éventuelles	47 73	51 40	41 70	49 55	4 73	....	468 75	....	64 65	71 60	800 11
Totaux	527 63	600 73	1,085 64	927 15	692 95	1,697 04	1,394 17	742 28	555 41	2,424 40	10,647 40

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.
Glaise et sable.......	7,000	2,700	5,800	700	8,100	5,400	4,100	8,900	....	....	....	....	42,700

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

ILE PELÉE.—Le dragage consistait à creuser une tranchée pour permettre à la drague de se rendre à l'eau profonde.

KINGSVILLE.—On a creusé sept tranchées de 500 pieds de long, 25 de large et 14 de profondeur chacune, entre la jetée est et ouest, le long de la jetée est; deux tranchées de 130 et 50 pieds de long, 25 de large et 14 de profondeur, partant du bout de la jetée est et conduisant à l'eau profonde. Sable.

PORT-STANLEY.—On a creusé deux tranchées, ayant 130 et 270 pieds de long, 25 de large et 21 de profondeur, partant du bout du quai ouest et conduisant au chenal principal du lac; une autre tranchée de 130 pieds de long, 25 de large et 21 de profondeur, en dedans du havre, le long du quai ouest. Sable et glaise.

WALLACEBURG.—On a enlevé le bout de la courbe Johnston pour redresser le chenal. Une tranchée de 230 pieds de long, 25 pieds de large et 19 de profondeur, a été creusée. Glaise.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'OTTAWA.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Sorel, comté de Richelieu	17 mai / 11 octobre	30 juin / 6 novembre	20-34 pds.	23,950	19,646 53	34·37
Rimouski, comté de Rimouski	26 juillet	25 septembre	15-16 "	33,200		

Dépense totale, $19,646.53. Total de verges cubes enlevées, 57,150.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	531 49	835 65	832 17	872 28	918 06	915 00	874 06	886 50	360 08	685 55	7,710 84
Combustible		22 68						2,661 10	2,909 84		5,593 62
Provisions	187 50	331 93	334 85	277 83	349 88	218 45	336 84	337 84	121 31	142 36	2,638 79
Munitions et équipement	18 81	17 00		2 45							38 26
Réparations	77 63	185 00		160 60	304 75	293 34	898 52		131 35	651 12	2,702 31
Pilotage et remorquage							775 00		10 00		785 00
Dépenses éventuelles	6 95								163 91	6 85	177 71
Totaux	822 38	1,392 26	1,167 02	1,313 16	1,572 69	1,426 79	2,884 42	3,885 44	3,696 49	1,485 88	19,646 53

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Decembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cupes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise, pierres et sable	....	1,350	6,450	1,000	22,000	10,200	11,000	5,150	....	....	....	....	57,150

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Sorel.—Il s'agissait d'approfondir l'approche, du chenal au quai neuf jusqu'à une profondeur de 30 pieds.

Rimouski.—Le chenal principal a été approfondi jusqu'à 16 pieds, à partir du quai jusqu'à l'eau profonde. 33,200 verges cubes de vase et de glaise ont été enlevées.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'PROGRESS.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date. De	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépenses.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Lévis, comté de Lévis	10 mai	15 mai	15 pds.	2,400	22,999 95	20·67
Québec (bassin Louise), comté de Québec	17 "	5 juin		16,650		
Saint-Michel de Bellechasse, comté de Bellechasse	7 juin	25 sept	10 "	51,700		
Saint-Jean des Chaillons, comté de Lotbinière	4 oct.	6 nov	15 "	28,900		
Québec, comté de Québec	8 nov.	20 "	20 "	11,600		

Dépense totale, $22,999.95. Total de verges cubes enlevées, 111,250.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	577 33	601 40	595 00	595 00	584 62	625 00	618 22	853 60	392 76	915 91	6,358 84
Combustible	....	251 44	....	....	277 16	277 16	....	1,878 01	2,909 85	8 00	5,601 62
Provisions	177 50	213 60	230 10	230 27	263 77	252 09	248 04	....	103 69	196 47	1,915 53
Munitions et équipement	3 40	74 81	....	....	....	59 46	18 00	....	3 55	297 45	456 67
Réparations	2,663 00	1 72	30 00	....	....	....	78 20	....	1,022 58	15 57	3,811 07
Pilotage et remorquage	....	....	....	775 00	825 00	800 00	....	....	50 00	....	2,450 00
Dépenses éventuelles	23 50	400 00	607 50	....	....	....	....	....	1,335 00	40 22	2,406 22
Totaux	3,444 73	1,542 97	1,462 60	1,600 27	1,950 55	2,013 71	962 46	2,731 61	5,817 43	1,473 62	22,999 95

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

——	Avril.	Mai.	Juin.	Juilllet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux, glaise et sable........	....	14,250	11,700	15,400	16,100	13,300	22,800	17,700	....	....	....	....	111,250

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Lévis.—On a enlevé les obstructions en avant du quai, consistant en 2,400 verges cubes de sable.

Québec.—On a enlevé du sable et des cailloux en avant et le long des différents quais.

Saint-Michel de Bellechasse.—Le chenal principal conduisant au quai a été approfondi. 51,700 verges cubes de glaise, de sable et de cailloux ont été enlevées.

Saint-Jean des Chaillons.—Le dragage consistait à enlever une batture et à approfondir le chenal en avant du quai du gouvernement. 28,900 verges cubes de sable et de roc ont été enlevées.

RAPPORT annuel du 1er avril 1910 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'QUEEN.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
New-Liskeard, district de Nipissingue	1er juillet	28 août	11 pieds	12,245	11,808 78	71·64
Haileybury " "	30 août	4 septembre	10 "	724		
Ville-Marie, comté de Pontiac	6 septembre	25 septembre	10 "	2,636		
Témiscamingue, comté de Pontiac	27 septembre	20 novembre	7-10 pieds	878		

Dépense totale, $11,808.78. Total de verges cubes enlevées, 16,483.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	418 75	454 75	460 00	490 00	490 00	519 70	751 50	554 44	521 35	1,062 93	5,723 42
Combustible	490 00					170 93	18 00		23 20	158 75	860 88
Provisions	155 00	174 29	177 90	183 00	183 00	183 00	183 00	191 00	196 37	331 25	1,956 91
Munitions et équipement	69 29	89 96	44 99		91 73	40 83	40 44	54 15	80 95	452 23	964 57
Réparations		33 75	69 09	151 05	93 07	192 78	74 41	317 08	44 09	922 32	1,897 64
Pilotage et remorquage							47 50		119 00		166 50
Dépenses éventuelles	11 01	30 00	1 85	16 17			62 96	5 09	10 00	101 78	238 86
Totaux	1,144 05	782 75	752 93	840 22	857 80	1,107 24	1,177 81	1,121 76	994 96	3,029 26	11,808 78

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux, grav., glaise et sable..........	....	....	....	6,660	6,057	2,888	438	420	.... ..	....	.. ..	....	16,463
Roc.........	....	....	....	... .	....	....	20	....	....	....	....	....	20
Totaux.........	....	....	....	6,660	6,057	2,888	458	420	....	....	....	....	16,483

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

New-Liskeard.—Il s'agissait de faire deux tranchées, ayant chacune 650 et 994 pieds de long, 25 de large et 11 de profondeur, dans le chenal principal. 12,245 verges cubes de glaise ont été enlevées.

Haileybury.—On a creusé une tranchée de 175 pieds de long, 25 de large et 11 de profondeur, le long du quai.

Ville-Marie.—Deux tranchées de 200 et 171 pieds de long, 26 de large et 9½ de profondeur, ont été creusées. Glaise.

Témiscamingue.—On a creusé une tranchée de 266 pieds de long, 25 de large et 7 de profondeur, en avant du barrage. 878 verges cubes de roc, de cailloux et de gravier ont été enlevées.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'QUÉBEC.' PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Port-Burwell, comté d'Elgin	28 avril	17 juillet	22 pieds	103,020	26,049 29	·10·19
Niagara-on-the-Lake, comté de Lincoln	26 juillet	4 septembre	26 "	30,400		
Hamilton, comté de Wentworth	7 septembre	23 octobre	18 "	94,600		
Brockville, comté de Leeds	3 novembre	4 décembre	18-20 pieds	29,200		

Dépense totale, $26,049.29. Total de verges cubes enlevées, 257,220.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	503 17	1,413 29	1,100 00	1,288 47	1,200 49	1,113 31	1,212 62	1,125 00	843 50	1,322 50	11,122 85
Combustible	310 75	206 08	207 62	983 75	930 41	265 60	10 50	1,110 49	186 58	411 06	4,622 84
Provisions	168 95	411 24	388 00	400 53	418 29	409 51	421 80	401 72	222 83	218 82	3,461 69
Munitions et équipement	437 80	166 11	220 84	353 92	264 42	525 31	....	53 44	294 13	938 23	3,254 20
Réparations	49 72	17 20	62 09	63 44	307 97	363 30	6 00	379 64	248 81	932 25	2,430 42
Pilotage et remorquage	340 00	....	....	15 00	....	35 00	....	10 00	....	....	400 00
Dépenses éventuelles	2 57	17 01	64 94	78 22	287 27	....	23 13	....	190 64	93 51	757 29
Totaux	1,812 96	2,230 93	2,043 49	3,183 33	3,408 85	2,712 03	1,674 05	3,080 29	1,986 49	3,916 37	26,049 29

QUANTITÉS ET DÉSIGNATION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise, pierres et sable.	4,242	43,026	38,178	21,774	24,600	50,600	45,600	27,400	1,800	....	....	....	257,220

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

PORT-BURWELL.—On a creusé huit tranchées, ayant chacune 550 pieds de long et 35 pieds de large en dedans des jetées, une de 1,000 pieds de long et 36 de large, en dedans des jetées, partant du bout des huit tranchées et conduisant à l'extrémité des jetées ; deux autres tranchées, ayant 700 et 1,075 pieds de long et 40 de large en dehors des jetées, partant du bout de celles-ci et conduisant à l'eau profonde. Toutes ces tranchées avaient une profondeur de 22 pieds.

NIAGARA-SUR-LE-LAC.—Il s'agissait d'enlever trois battures qui nuisaient à la navigation. La batture n° 1 avait 500 pieds de long et 114 de large ; n° 2, 300 pieds de long et 76 de large ; n° 3, 60 pieds de long et 38 de large. On a creusé jusqu'à 26 pieds de profondeur. La batture n° 1 a été complètement enlevée, et les battures n°s 2 et 3 ne l'ont été qu'en partie. 30,400 verges cubes de limon ont été enlevées.

HAMILTON.—On a creusé un chenal, ayant 2,000 pieds de long et 75 de large, partant du bout du quai de la Harvester Co., et conduisant à l'eau profonde du lac ; une autre tranchée de 300 pieds et 100 de large en avant du quai. Le long du quai, une tranchée de 500 pieds de long et 50 de large, a été creusée jusqu'à 18 pieds de profondeur. Glaise et sable.

BROCKVILLE.—On a creusé une tranchée de 850 pieds de long, 38 de large et 30 de profondeur en avant du quai de l'aqueduc, du quai au charbon, du quai Bowie et du dock à charbon de Reynolds. Les tranchées suivantes ont été creusées en avant et le long du quai du C.C.P. :—325 pieds de long, 30 de large et 18 de profondeur ; 125 pieds de long, 30 de large et 20 de profondeur ; 495 pieds de long, 30 de large et 20 de profondeur ; 125 pieds de long, 30 de large et 18 de profondeur ; 175 pieds de long, 36 de large et 18 de profondeur. On a enlevé des caissons et laissé une profondeur de 18 pieds. Un vieux caisson a été enlevé en face du quai du C.C.P., et le chenal creusé jusqu'à 18 pieds. Le caisson avait 125 pieds de long et 30 de large. Le chenal a 125 pieds de long et 30 de large. Glaise et pierres.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE "SAINT-LOUIS", PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépenses.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Baie la Vallière Yamaska, comté d'Yamaska	24 mai	17 juillet	$3\frac{1}{2}$ pieds	12,744		
Sainte-Anne de Sorel, comté de Richelieu	19 juillet	24 juillet	3 pieds	1,165		
Ile-de-Grâce, comté de Berthier	26 juillet	31 juillet	3 pieds	883		
Berthierville "	2 août	2 octobre	$3\frac{1}{2}$ et $9\frac{1}{2}$ pieds	13,404	7,580 03	20·58
Ile Madame "	5 octobre	16 octobre	$3\frac{1}{2}$ pieds	2,271		
Ile Dupas "	18 octobre	13 novembre	6 pieds	5,235		
Sorel, comté de Richelieu	15 novembre	17 novembre	10 pieds	1,120		

Dépense totale, $7,380.03. Total de verges cubes enlevées, 36,822.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	330 40	352 33	405 00	405 00	405 00	435 00	280 00	405 00	90 00	92 42	3,200 15
Combustible		285 86	175 75		339 85	254 19	87 31				1,142 96
Provisions	110 14	136 10	170 76	168 00	154 80	161 27	127 89	142 87		17 00	1,188 83
Munitions et équipement	144 94	64 98	39 74					9 00	11 55	43 44	313 65
Réparations	2 96	355 62	3 00			110 98	10 08	7 09	156 75	801 55	1,448 03
Dépenses éventuelles	28 27	1 65				10 00	11 95	20 50	200 00	14 04	286 41
Totaux	616 71	1,196 54	794 25	573 00	899 65	971 44	517 23	584 46	458 30	968 45	7,580 03

QUANTITES ET DESCRIPTION DES MATIÈRES DRAGUÉES.

	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise et sable........	....	1,480	7,589	5,723	6,284	6,800	5,701	3,245	....	....	....	....	36,822

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

YAMASKA, (Baie de la Vallière).—On a creusé une tranchée de 3,300 pieds de long, 33 de large et 3½ de profondeur, partant d'en face de l'île Saint-Jean et passant à travers un marais pour assécher les terrains environnants.

SAINTE-ANNE DE SOREL.—On a creusé une tranchée de 414 pieds de long, 28 de large et 3 de profondeur, du chenal principal à la grève en face de la propriété Brollords. Glaise.

ILE DE GRACE.—On a fait une approche en face de la propriété du curé, ainsi qu'une tranchée de 103 pieds de long, 28 de large et 3 de profondeur. Glaise.

BERTHIERVILLE.—On a creusé une tranchée de 50 pieds de long, 30 de large et 3½ de profondeur, à l'entrée de la rivière Bayonne ; une tranchée de 453 pieds de long, 30 de large et 3½ de profondeur, sur la rive en face ; une tranchée de 5,403 pieds de long, 33 de large et 9½ de profondeur, dans le chenal conduisant au quai.

ILE MADAME.—On a creusé une tranchée de 350 pieds de long et 25 de large. Les déblais ont été jetés sur la rive afin d'exhausser le chemin public.

ILE DUPAS.—On a creusé une tranchée de 975 pieds de long, 31 de large et 6 de profondeur, partant du chenal principal et conduisant au pont.

SOREL.—Il s'agissait de faire une tranchée de 251 pieds de long, 33 de large et 10 de profondeur en avant du quai du gouvernement, conduisant au bassin Lanctôt.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE "SIR RICHARD". PROPRIÉTAIRE, MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Kingston, comté de Frontenac	21 juin	24 juin	14-15 pieds	1,800	15,160 99	23·68
Garden-Island, comté de Frontenac	24 mai	29 juin	14 pieds	12,300		
	25 juin	29 juin	11 pieds			
Baie des Français, comté d'Ontario	12 juillet	8 septembre	12 pieds	23,800		
Bowmanville, comté de Durham	10 septembre	10 novembre	15 pieds	23,700		
Newcastle "	11 novembre	18 novembre	14 pieds	2,400		

Dépense totale, $15,260.99. Total des verges cubes enlevées, 64,000.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	461 33	456 75	370 66	425 00	425 00	425 00	425 00	484 84	308 60	2,772 98	9,555 16
Combustible	....	279 51	574 25	....	273 26	269 86	234 05	217 38	43 95	95 33	1,987 59
Provisions	87 65	153 00	139 50	158 10	162 50	153 00	153 00	182 45	35 55	....	1,224 75
Munitions et équipement	136 96	217 87	62 03	....	27 71	4 06	7 80	5 57	150 34	465 85	1,078 19
Réparations	110 41	9 71	79 76	11 03	15 35	316 01	8 45	5 13	15 06	2,171 59	2,742 50
Pilotage et remorquage	....	....	500 00	....	....	....	....	....	....	....	500 00
Dépenses éventuelles	14 05	6 39	1 10	....	....	10 75	3 30	1 23	....	1,035 98	1,072 80
Totaux	810 40	1,123 23	1,727 30	594 13	903 82	1,178 68	831 60	896 60	553 50	6,541 73	15,160 99

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATIÈRES DRAGUÉES.

——	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Tuf, cailloux, gravier, glaise et sable	....	500	13,600	9,100	12,200	9,800	11,500	7,300	....	....	.. . ...	....	64,000

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Ile Garden.—On a enlevé du sable, de la glaise et du tuf en creusant une tranchée de 2,470 pieds de long, 30 de large et 14 de profondeur pour faire un chenal du chenal principal au quai

Kingston.—On a creusé une tranchée de 110 pieds de long, 25 de large et 10 de profondeur, le long du quai de l'usine des locomotives. Sable et cailloux.

Baie des Français.—On a creusé trois tranchées ayant chacune 865 pieds de long, formant un chenal de 90 pieds de large et 14 de profondeur, près du brise-lames et conduisant du lac au quai et à l'élévateur dans la baie. Sable et pierres.

Bowmanville.—On a creusé un chenal de 750 pieds de long et 100 de large à l'entrée entre les jetées, formant une entrée en forme de cloche ayant une largeur de 200 pieds à l'extrémité du large.

Newcastle.—On a creusé une tranchée dans le chenal entre le brise-lames et le phare, ayant 325 pieds de long, 30 de large et 14 de profondeur. Sable.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'ALGONQUIN.' PROPRIÉTAIRE, GENERAL CONSTRUCTION COMPANY.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	$ c.
Saguenay, rivière, comté de Chicoutimi	14 juillet	31 octobre	18 pieds	97,015	32,031 13	0 33
Chicoutimi " "	21 juin	13 juillet	17-18 "	15,594	6,096 05	0 39-09
	2 novembre	15 novembre	17-18 "			

Dépense totale, $38,127.18. Total de verges cubes enlevées, 112,609.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	55 00	135 00	130 00	130 00	153 75	92 50	....	....	696 25
Dépenses éventuelles	....	....	1,805 15	7,327 55	9,215 38	6,989 13	9,982 87	2,110 85	....	....	37,430 93
Totaux	....	....	1,860 15	7,462 55	9,345 38	7,119 13	10,136 62	2,203 35	....	....	38,127 18

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Gravier, glaise et sable	....	....	4,310	22,070	28,355	21,505	30,655	5,714	....	....	....	....	112,609

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIVIÈRE SAGUENAY ET CHICOUTIMI.—Les travaux ont été exécutés dans le havre de Chicoutimi et dans le chenal de la rivière Saguenay. Le dragage dans le havre était en avant du vieux quai et en avant du prolongement, jusqu'à une profond. de 18 pds. Le dragage dans le chenal était aussi jusqu'à une profond. de 18 pds.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'A. PELTIER.' PROPRIÉTAIRE, WINDSOR DREDGING COMPANY.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	$ c.
Rivière Napanee, comté de Lennox	9 septembre.	11 octobre.	12 pieds.	20,000	2,840 25	14·20

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	....	....	....	12 00	28 25	....	....	....	40 25
Dépenses éventuelles	....	....	....	....	....	1,624 00	1,176 00	....	....	....	2,800 00
Totaux	....	....	....	....	....	1,636 00	1,204 25	....	....	....	2,840 25

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c	vgs c.	vgs c.
Gravier, sable et vase.	....	....	....	....	....	11,600	8,400	....	....	....	....	....	20,000

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIVIERE NAPANEE.—L'ouvrage consistait à creuser jusqu'à une profondeur de 12 pieds à différents endroits dans la rivière, les tranchées variant de 25 à 75 pieds de largeur. La tranchée d'en haut a 1,600 pieds de long et celle d'en bas 750 pieds. On a aussi enlevé un vaisseau échoué dans le chenal.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'ARNOLDI.' PROPRIÉTAIRE, W. L. HORTON.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Kincardine, comté de Bruce	15 mai	7 juin	14–18 pieds	11,780	4,180 00	$35\frac{12}{25}$
Goderich, comté de Huron	11 juin	14 décembre	20–22 pieds	35,268	15,447 63	43·80

Dépense totale, $19,627.63. Total de verges cubes enlevées, 47,048.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	39 00	85 00	83 80	79 50	78 50	80 50	80 50	43 53	....	570 33
Dépenses éventuelles	....	2,859 50	2,185 75	1,910 30	2,535 50	2,011 10	2,895 90	3,227 00	1,432 25	....	19,057 30
Totaux	....	2,898 50	2,270 75	1,994 10	2,615 00	2,089 60	2,976 40	3,307 50	1,475 78	....	19,627 63

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.
Cailloux, gravier, glaise, sable et vase.	....	8,170	6,245	5,458	1,850	3,026	8,274	9,220	4,095	....	....	....	46,338
Roc	....	....	....	....	472	238	....	....	....	....	....	....	710
Totaux	....	8,170	6,245	5,458	2,322	3,264	8,274	9,220	4,095	....	....	....	47,048

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

KINCARDINE—Il s'agissait d'élargir et d'approfondir le chenal à l'entrée du large jusqu'à une profondeur de 16 à 18 pieds, en creusant deux tranchées de 14 pieds de profondeur ; une tranchée, sur les côtés est et sud du havre jusqu'à 14 pieds, et une, le long du côté nord, jusqu'à une profondeur de 12 pieds.

GODERICH—La plus grande partie de ces travaux a été exécutée à l'entrée du large du havre. La profondeur du hâvre, à l'intérieur était de 19 à 20 pieds ; entre es jetées, 20 pieds, et à l'entrée extérieure 22 pieds.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'CAPITAL.' PROPRIÉTAIRES, DUFRESNE, TURCOTTE & MARCHILDON.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	C.
Batiscan, rivière, comté de Québec	2 juin	3 août	6 pieds	33,324	5,531 19	·17 $\frac{4}{25}$
Doucet's Landing, comté de Nicolet	31 août	18 septembre	13 pieds	8,886	2,281 84	·25 $\frac{33}{50}$

Dépense totale, $7,813.03. Total de verges cubes enlevées, 42,210.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	78 00	81 00	9 60	60 34	....	....	....	....	228 94
Dépenses éventuelles	....	....	3,703 52	1,512 53	146 54	2,221 50	....	....	....	....	7,584 09
Totaux	....	....	3,781 52	1,593 53	156 14	2,281 84	....	....	....	....	7,813 03

QUANTITES ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.
Glaise et sable	....	....	21,766	10,696	954	8,794	....	....	....	....	....	....	42,210

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIVIÈRE BATISCAN—Il s'agissait de faire une tranchée de 3,448 pieds de long, 25 de large et 6 de profondeur, dans le chenal principal en amont de l'entrée de cette rivière, ainsi que deux autres tranchées, dans le chenal principal en avant du pont du C.C.P.

DOUCET'S LANDING—L'ouvrage consistait à faire sept tranchées, ayant une longueur totale de 986 pieds, 24 de large et 13 de profondeur, en avant du quai.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'CENTRAL CITY.' PROPRIÉTAIRES, L. COHEN & SON.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes...........	20 septembre...	20 novembre..	9-10 pieds......	21,730	4,833 95	·22 6/25

Dépense totale, $4,833.95. Total de verges cubes enlevées, 21,730.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires........	......	......	......	......	......	30 00	78 00	54 00	......	......	162 00
Dépenses éventuelles......	......	......	......	......	......	483 75	2,408 00	1,780 20	......	......	4,671 95
Totaux......	......	......	......	......	......	513 75	2,486 00	1,834 20	......	......	4,833 95

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.
Glaise............	......	......	......	......	......	2,250	11,200	8,280	......	......	......	......	21,730

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTES AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

SAINT-PLACIDE.—L'ouvrage consistait à creuser autour et en avant du quai conduisant au chenal principal. Trois tranchées furent creusées, ayant une longueur totale de 950 pieds, 26 de large et 10 de profondeur.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'CENTRAL CITY.' PROPRIÉTAIRE, CANADA IMPROVEMENT CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Hudson, comté de Vaudreuil	12 juillet	16 août	$9\frac{1}{2}$ pieds	5,910	1,587 90	·26$\frac{43}{50}$

Dépense totale, $1,587.90. Total de verges cubes enlevées, 5,910.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	....	55 50	42 00	5 20	....	....	....	....	102 70
Dépenses éventuelles	....	....	....	775 65	696 15	....	....	13 40	....	....	1,485 20
Totaux	....	....	....	831 15	738 15	5 20	....	13 40	....	....	1,587 90

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Tuf et cailloux	....	....	....	2,955	2,705	....	....	....	....	....	....	....	5,660
Roc	....	....	....	125	125	....	....	....	....	....	....	....	250
Totaux	....	....	....	3,080	2,830	....	....	....	....	....	....	....	5,910

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

HUDSON.—On a creusé deux tranchées de 380 de long chacune, 27 de large et $9\frac{1}{2}$ de profondeur, pour approfondir une approche au rivage.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'CHIEF.' PROPRIÉTAIRE, W. E. PHIN.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Port-Hope, comté de Durham	5 juin	26 juin	12 pieds.	26,716	5,940 87	.22$\frac{11}{50}$
Cobourg, comté de Northumberland et Durham	29 juin	27 août	22 pds.—23 pds.	66,794	10,236 22	.15$\frac{8}{25}$
Whitby, comté d'Ontario	9 octobre	13 novembre	17 pieds.	43,120	9,588 24	.22$\frac{11}{50}$

Dépense totale, $25,765.33. Total de verges cubes enlevées, 136,630.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	63 35	83 82	81 30	....	60 74	41 10	....	....	330 31
Dépenses éventuelles	....	....	6,308 62	5,457 00	4,131 00	52 00	5,171 32	4,315 08	....	....	25,435 02
Totaux	....	....	6,371 97	5,540 82	4,212 30	52 00	5,232 06	4,356 18	....	....	25,765 33

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise, pierres, sable et vase...........	....	....	29,590	36,380	27,540	... .	23,506	19,614	... .	....	....	....	136,630

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Port-Hope.—On a creusé à l'entrée aux jetées jusqu'à une profondeur de 12 pieds, une largeur de 125 pieds et une longueur de 175 pieds, ainsi que deux bas-fonds' dont l'un de 50 x 50 pieds, et l'autre d'environ 170 pieds, sur 25 de large et 12 de profondeur.

Cobourg.—On a élargi et approfondi le chenal et les approches ; enlevé 13 vieux pilotis le long du côté de la jetée est, et une défense en chêne.

Whitby.—On a creusé quatre tranchées, de 1,250 pieds de long, 25 de large et 17 de profondeur.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'DOMINION.' PROPRIÉTAIRE, GREAT LAKES DREDGING CO.

Localité où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	C.
Port-Arthur, havre, district de Thunder-Bay	3 mai	21 mai	22 pieds.	68,169	17,835 94	$.26\frac{4}{25}$
Rivières Mission et Kaministiquia, district de Thunder-Bay	22 mai	8 décembre	22 pds.—25 pds.	1,082,005	172,640 25	$.15\frac{19}{20}$

Dépense totale, $190,476.19. Total de verges cubes enlevées, 1,150,174.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	164 00	104 00	108 00	104 00	104 00	104 00	208 00	53 00	....	949 00
Dépenses éventuelles	....	19,673 17	17,303 05	25,567 89	28,875 06	30,547 81	30,505 65	29,347 95	7,706 61	....	189,527 19
Totaux	....	19,837 17	17,407 05	25,675 89	28,979 06	30,651 81	30,609 65	29,555 95	7,759 61	....	190,476 19

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise et sable	82,138	157,094	170,918	174,323	168,288	179,445	172,635	45,333	....	....	....	....	1,150,174

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

PORT-ARTHUR.—On a creusé deux tranchées dans le chenal conduisant à l'élévateur King et dans le chenal conduisant aux usines Atikokan, le long du dock du C. N. R. Le dragage était jusqu'à une profondeur de 22 pieds.

RIVIÈRES MISSION ET KAMINISTIQUIA.—Voir drague 'No. 5,' de la Great Lakes Dredging Co.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'DUKE OF YORK.' PROPRIÉTAIRE, W. J. POUPORE CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Verges cubes enlevées.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Rivière-du-Loup (Louiseville)........	1er juin........	juillet 29........	4-6 pieds	24,283	5,718 12	$.23\frac{27}{56}$

Dépense totale, $5,718.12. Total de verges cubes enlevées, 24,283.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires........	....	....	90 00	81 00	....	....	....	....	....	....	171 00
Dépenses éventuelles........	....	....	3,007 91	2,501 21	38 00	....	....	....	....	....	5,547 12
Totaux........	....	....	3,097 91	2,582 21	38 00	....	....	....	....	....	5,718 12

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATERIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise et sable	....	....	11,233	11,281	....	....	....	....	....	....	....	....	22,514
Jeté par-dessus bord	....	....	1,769	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,769
Totaux........	....	....	13,002	11,281	....	....	....	....	....	....	....	....	24,283

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIVIÈRE-DU-LOUP (LOUISEVILLE).—Il s'agissait de creuser 13 tranchées, dont six de 200 pieds de long et une de 500 pieds de long en avant du quai neuf, deux de 1,300 pieds de long en face du quai Tourville, deux de 250 pieds de long à l'entrée de l'estacade et deux de 140 et 100 pieds de long dans le chenal principal. Toutes ces tranchées ont 26 pieds de large et 6 de profondeur.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'E. HALL, N° 1.' PROPRIÉTAIRE, CAPE BRETON DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépenses.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	c.
Rondeau, comté de Kent	3 juin	28 juillet	20–22 pieds	35,003	11,732 49	$.33\frac{1}{2}$
Port-Burwell, comté de Elgin	1er octobre	13 novembre	20–21 "	18,712	7,423 68	$.39\frac{33}{50}$

Dépense totale, $19,156.17. Total de verges cubes enlevées, 53,715.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	86 25	95 25	....	....	78 00	48 00	....	....	307 50
Dépenses éventuelles	....	....	4,857 27	6,693 72	....	....	5,981 04	1,316 64	....	....	18,848 67
Totaux	....	....	4,943 52	6,788 97	....	....	6,059 04	1,364 64	....	....	19,156 17

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Total.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise et sable	....	....	14,719	20,284	....	....	15,336	3,376	....	....	....	....	53,715

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RONDEAU.—On a creusé un chenal à l'entrée aux jetées, ayant 400 pieds de long, 150 de large et 21 de profondeur, et dans le bassin de virement, jusqu'à une profondeur de 20 pieds.

PORT-BURWELL—Il s'agissait d'enlever 16,065 verges cubes de sable de l'extrémité nord du havre, et une batture laissée par la drague 'Industry' dans le bassin de virement, aussi on a enlevé 2,647 verges cubes à l'entrée du chenal.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'ENTERPRISE.' PROPRIÉTAIRE, GREAT LAKES DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Fort-William, district de Thunder-Bay, rivières Mission et Kaministiquia..	8 juin..........	31 octobre	....	311,498	79,431 08	·25½

Dépense totale, $79,431.08. Total de verges cubes enlevées, 311,498.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Dépenses éventuelles.................	....	....	14,815 50	15,231 91	17,097 75	15,600 00	16,685 92	....	....	....	79,431 08

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	xgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise	....	....	58,100	59,733	67,050	61,180	65,435	....	....	....	....	....	311,498

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

FORT-WILLIAM.—Afin de permettre aux bateaux de se rendre à l'élévateur du G.-T.-P., il a été nécessaire d'employer la drague 'Industry' pour faire un chemin dans la glaise dure, pour les dragues à cuiller, et en octobre le chenal était prêt pour la navigation jusqu'à l'eau profonde. Ce chenal a 3,100 pieds de long et 144 de large.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'EXCELSIOR.' PROPRIÉTAIRE CANADIAN DREDGING AND CONSTRUCTION CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Tiffin, comté de Simcoe	5 mai	12 juin				
	22 juin	24 juin	18 pds—25 pds	99,686	76,154 35	$76\frac{19}{50}$
	1er août	6 septembre				
	27 octobre	16 novembre				
Victoria Harbour, comté de Simcoe	14 juin	19 juin				
	25 juin	31 juillet	22 pds—25 pds	159,824	41,994 80	$26\frac{13}{50}$
	7 sept.—26 oct.	17 nov.—9 déc.				

Dépense totale, $118,149.15. Total de verges cubes enlevées, 259,510.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires		72 79	88 81	83 82	80 36	81 03	80 84	81 20	25 24		594 09
Dépenses éventuelles		13,812 70	16,075 38	6,004 12	24,553 65	9,632 12	9,185 92	24,661 92	13,629 25		117,555 06
Totaux		13,885 49	16,164 19	6,087 94	24,634 01	9,713 15	9,266 76	24,743 12	13,654 49		118,149 15

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Cailloux, gravier, glaise et sable	....	47,630	30,187	47,817	6,360	25,563	44,535	17,101	6,542	....	....	....	225,735
Roc	....	....	4,962	12	10,093	2,483	793	9,738	5,694	....	....	....	33,775
Totaux	....	47,630	35,149	47,829	16,453	28,046	45,328	26,839	12,236	....	....	....	259,516

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

MIDLAND, TIFFIN.—Il s'agissait de creuser dans la cale de l'élévateur du G.-T.-P., dont la partie du large a 1,600 pieds de long et de 276 à 312 pieds de large, et creuser une cale de 500 pieds de long, 180 de large en face de l'élévateur.

VICTORIA-HARBOUR.—On a construit une cale, ayant 5,500 pieds de long, 600 de large et 25 de profondeur.

RAPPORT annuel, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'FRANK.' PROPRIÉTAIRE, A. F. BOWMAN.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais. en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Owen-Sound, comté de Grey	21 juin	28 juin	17 pieds	2,950	800 00	·27$\frac{1}{10}$

Dépense totale, $800.00. Total de verges cubes enlevées, 2,950.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	12 50	....	....	....	....	....	....	....	12 50
Dépenses éventuelles	....	....	787 50	....	....	....	....	....	....	....	787 50
Totaux	....	....	800 00	....	....	....	....	....	....	....	800 00

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise	....	....	2,950	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2,950

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

OWEN-SOUND.—Il s'agissait d'enlever une batture le long des entrepôts du C.P., et 10 vieux pilotis en face du mur de revêtement du gouvernement.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'FRANK,' PROPRIÉTAIRE, GREAT LAKES DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	c.
Rivières Mission et Kaministiquia (district de Thunder-Bay).	25 septembre ...	8 décembre. ..	25 pieds.......	115,058	20,131 80	$\cdot 18\frac{37}{50}$

Dépense totale, $20,131.80. Total de verges cubes enlevées, 115,058.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	....	....	....	20 00	104 00	104 00	80 00	....	308 00
Dépenses éventuelles........	....	....	....	....	....	1,320 28	8,962 78	7,837 00	1,703 74	....	19,823 80
Totaux........	....	....	....	....	....	1,340 28	9,066 78	7,941 00	1,783 74	....	20,131 80

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise........	....	....	....	....	....	6,928	52,008	46,100	10,022	....	....	....	115,058

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIVIÈRES MISSION ET KAMINISTIQUIA.—(Voir drague 'N° 5,' Great Lakes Dredging Co.)

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'HACKETT.' PROPRIÉTAIRES, PENETANGUISHENE DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Fesserton à Coldwater, comté de Simcoe.....	10 juin...... ...	14 novembre....	10 pieds........	95,265	14,845 68	$15\frac{4}{25}$

Dépense totale, $14,845.68. Total de verges cubes enlevées, 95,265.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires..............................	....	... .	56 01	87 00	91 84	89 75	87 84	43 50	....	....	455 94
Dépenses éventuelles.................	....	....	1,239 75	2,611 00	3,654 00	1,782 00	3,717 00	1,386 00	....	....	14,389 74
Totaux.........	....	....	1,295 75	2,698 00	3,745 84	1,871 75	3,804 84	1,429 50	....	....	14,845 68

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux, glaise et sable.............	....	....	8,265	16,740	24,360	11,880	24,780	9,240	....	.. ..	....	....	95,265

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

FESSERTON À COLDWATER.—On a creusé une tranchée de 4,400 pieds de long, 30 de large et 10 de profondeur, entre ces endroits, dans le chenal principal.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
DRAGUE 'KENNAQUHAIR.' PROPRIÉTAIRE, W. E. PHIN.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	c.
Port-Arthur, district de Thunder-Bay......................	8 juillet....	22 novembre....	22–25 pieds.	314,089	40,875 82	13

Dépense totale, $40,875.82. Total de verges cubes enlevées, 314,089.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	108 00	108 00	104 00	104 00	104 00	84 00	....	....	612 00
Dépenses éventuelles..........	....	....	....	5,620 73	9,896 65	9,926 31	7,854 08	6,966 05	....	....	40,263 82
Totaux.....	....	....	108 00	5,728 73	10,000 65	10,030 31	7,958 08	7,050 05	....	....	40,875 82

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Tuf, glaise et sable...	....	....	... .	43,646	78,355	78,087	60,416	53,585	....	....	....	....	314,089

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

PORT-ARTHUR.—On a creusé dans le chenal du Fish-Dock jusqu'à l'élévateur Thunder-Bay et dans le chenal du dock à charbon, à partir des usines Atikokan, vers e sud, jusqu'à une profondeur de 25 pieds.

Dans le chenal, le long de l'élévateur, on devra encore creuser l'an prochain, parce que le sable retombe dans le chenal.

Le dragage à la cale du Fish-Dock a été fait jusqu'à 22 pieds, et jusqu'à 14 et 17 pieds à l'extrémité de terre. Le dragage n est pas encore complété.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'LITTLE GIANT.' PROPRIÉTAIRES, L. COHEN & SON.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Rigaud, comté de Vaudreuil	21 juin	8 septembre	8 pds.	30,862	7,636 68	·24-37/60

Dépense totale, $7,636.68. Total de verges cubes enlevées, 30,862.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	36 00	84 25	78 00	31 55	....	....	....	....	229 80
Dépenses éventuelles	....	....	268 80	3,792 48	2,772 72	572 88	....	....	....	....	7,406 88
Totaux	....	....	304 80	3,876 73	2,850 72	604 43	....	....	....	....	7,636 68

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Tuf, glaise et pierre	....	....	1,120	15,802	11,553	2,387	....	....	....	....	....	....	30,862

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIGAUD.—On a fait deux tranchées de 2,283 pieds de long, 30 de large et 9 de profondeur en amont du pont du C. P., dans la rivière La Graisse.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'MEADE.' PROPRIÉTAIRE, THE C. S. BOONE, DREDGING AND CONSTRUCTION COMPANY.

Localité où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au			$ c.	$ c.
Little Current, district d'Algoma	4 mai	24 mai	22 pds.	4,728¾	5,985 24	1.26 $\frac{29}{50}$

Dépense totale, $5,985.24. Total de verges cubes enlevées, 4,728¾.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier février et mars.	Totaux
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires		44 76									44 76
Dépenses éventuelles		5,940 48									5,940 48
Totaux		5,985 24									5,985 24

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août..	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Gravier		1,618¾											1,618¾
Roc		3,110											3,110
Totaux		4,728¾											4,728¾

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS

LITTLE CURRENT.—Il s'agissait d'enlever un dépôt dans le côté nord du chenal original, ayant 700 pieds de long et 75 de hauteur. Le chenal a été nettoyé jusqu'à une profondeur de 22 pieds.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'MOGUL.' PROPRIÉTAIRES, L. COHEN ET FILS.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Saint-Pierre les Becquets, comté de Nicolet	8 juin	31 juillet	8 pieds	26,882	7,841 03	·29 4/25
Saint-Placide, comté des Deux-Montagnes	26 octobre	20 novembre	10 "	10,360	2,227 40	·21½

Dépense totale, $10,068.43. Total de verges cubes enlevées, 37,242.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	......	......	69 00	75 00	......	......	......	......	......	......	144 00
Dépenses éventuelles	......	......	2,354 38	5,342 65	......	......	385 07	1,842 33	......	......	9,924 43
Totaux	......	......	2,423 38	5,417 65	......	......	385 07	1,842 33	......	......	10,068 43

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Tuf et glaise	......	......	8,522	18,360	1,791	8,569	......	......	......	......	......	......	37,242

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

SAINT-PIERRE LES BECQUETS—On a creusé trois tranchées ayant une longueur totale de 1,895 pieds, 30 de large et 8 de profondeur, en avant du quai.
SAINT-PLACIDE—On a creusé deux tranchées de 825 pieds de long, 30 de large et 10 de profondeur, partant du chenal principal et conduisant au quai.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'MONARCH.' PROPRIÉTAIRE, THE CANADIAN DREDGING AND CONSTRUCTION CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Victoria-Harbour, comté de Simcoe	5 mai 3 août 1er novembre	12 juin 18 septembre 9 décembre	18–26 pieds	149,311	55,603 89	·37$\frac{6}{25}$
Tiffin, Midland, comté de Simcoe	14 juin 20 septembre	2 août 31 octobre	25 pieds	91,680	60,885 53	·66$\frac{2}{5}$

Dépense totale, $116,489.42. Total de verges cubes enlevées, 240,991.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	71 26	73 43	91 50	80 84	81 03	81 30	80 28	34 16	....	593 80
Dépenses éventuelles	....	9,222 50	19,275 80	12,639 40	7,371 00	14,990 87	25,021 80	15,824 25	11,550 00	....	115,895 62
Totaux	....	9,293 76	19,349 23	12,730 99	7,451 84	15,071 90	25,103 10	15,904 53	11,584 16	....	116,489 42

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Gravier	....	30,220	49,720	8,360	40,050	24,329	30,420	22,698	600	....	....	....	206,397
Roc	....	2,420	3,200	4,540	1,051	5,311	7,200	5,772	5,100	....	....	....	34,594
Totaux	....	32,640	52,920	12,900	41,101	29,640	37,620	28,470	5,700	....	....	....	240,991

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

VICTORIA HARBOUR—*Voir* drague 'Excelsior.'
TIFFIN (Midland)—*Voir* drague 'Excelsior.'

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'MOOSE.' PROPRIÉTAIRE, RAINY RIVER DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	c.
Rainy-River, district de Rainy-River........	26 juillet......	16 octobre......	10 pieds	57,144	21,493 43	·37.61

Dépenses totale, $21,493.43. Total de verges cubes enlevées, 57,144.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier. février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	....	39 90	104 00	104 00	90 00	....	... .	....	337 90
Dépenses éventuelles..	....	....	... .	1,298 33	8,835 60	7,859 95	3,161 65	....	.. ..	....	21,155 53
Totaux................	....	....	.... ..	1,338 23	8,939 60	7,963 95	3,251 65	....	....	....	21,493 43

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise et sable......	....	....	....	3,509	23,880	21,210	8,545	....	....	....	....	....	57,144

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RAINY-RIVER.—Le dragage consistait à enlever deux bas-fonds et creuser jusqu'à une profondeur de 10 pieds. On a fait 3 tranchées ayant 2,400 pieds de long.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'No 1.' PROPRIÉTAIRE, A. F. BOWMAN.

Localité où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	$ c.
Sault-Ste-Marie, district d'Algoma	6 mai	9 novembre	21 pieds	23,569	71,535 91	3.03½

Dépense totale, $71,535.91. Total de verges cubes enlevées, 23,569.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	33 00	82 91	80 20	80 84	78 56	79 80	79 68	31 32	....	....	546 31
Munitions et équipement	....	....	30 00	....	....	....	....	....	....	....	30 00
Dépenses éventuelles	....	15,261 78	20,444 40	17,797 08	9,161 10	5,377 89	1,843 20	1,074 15	....	....	70,959 60
Totaux	33 00	15,344 69	20,554 60	17,877 92	9,239 66	5,457 69	1,922 88	1,105 47	....	....	71,535 91

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Tuf et roc	....	4,695	6,313	5,501	2,864	1,660	538	341	....	....	....	....	21,912
Cailloux	....	304	302	199	93	70	99	....	....	....	....	....	1,067
Autres déblais	....	29	185	299	....	77	....	....	....	....	....	....	590
Totaux	....	5,028	6,800	5,999	2,957	1,807	637	341	....	....	....	....	23,569

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

SAULT-STE-MARIE.—On a creusé un chenal de 200 pieds de large, du quai du gouvernement et se dirigeant vers l'ouest jusqu'à l'intersection du chenal avec le canal sur le côté canadien.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'N° 3.' PROPRIÉTAIRE, DOMINION DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	c.
L'Assomption, comté de L'Assomption....................	28 juillet.......	17 septembre....	14 pieds........	26,005	4,540 72	·17 $\frac{23}{50}$

Dépense totale, $4,540.72. Total de verges cubes enlevées, 26,005.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires....................	....	....	....	36 00	78 00	48 00	....	....	....	....	162 00
Dépenses éventuelles..........	....	....	....	280 06	3,472 02	605 51	....	....	21 13	....	4,378 72
Totaux....................	....	....	....	316 06	3,550 02	653 51	....	....	21 13	....	4,540 72

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Cailloux et glaise....	....	....	....	1,672	20,718	3,615	....	....	....	....	....	....	26,005

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

L'Assomption.—On a creusé six tranchées ayant une longueur totale de 2,500 pieds, 35 de large et 14 de profondeur. Ces travaux ont été faits dans le chenal principal traversant la rivière Ottawa.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'N° 5.' PROPRIÉTAIRE, GREAT LAKES DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous du zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Port-Arthur, district de Thunder Bay	24 avril	15 mai	....	40,603	10,660 78	·26 11/50
Rivières Mission et Kaministiquia, district de Thunder Bay	17 mai	8 décembre	....	708,023	125,138 71	·17 33/50

Dépense totale, $135,799.49. Total de verges cubes enlevées, 748,626.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	28 00	128 00	208 00	108 00	104 00	121 60	104 00	104 00	53 00	....	958 60
Dépenses éventuelles	2,751 32	17,421 00	17,477 05	24,646 76	19,689 74	14,998 74	18,826 48	15,405 06	3,624 74	....	134,840 89
Totaux	2,779 32	17,549 00	17,685 05	24,754 76	19,793 74	15,120 34	18,930 48	15,509 06	3,677 74	....	135,799 49

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise et sable	10,582	86,583	107,455	113,254	111,989	96,079	110,744	90,618	21,322	....	....	....	748,626

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFERENTS ENDROITS.

PORT-ARTHUR.—(*voir* drague 'Dominion,' Great Lakes Dredging Co.).

MISSION ET RIVIÈRES KAMINISTIQUIA.—(Dragues 'Dominion,' 'No. 8,' 'No. 5,' 'No. 6,' 'No. 15,' et 'Frank.')

ELÉVATEUR BLACK.—Une section de 500 pieds de long et 200 de large a été approfondie en avant de cet élévateur pour permettre aux bateaux de tourner.

QUAI DU CANADIAN-NORTHERN.—Une drague a fait une tranchée le long de la face de ce quai pour enlever un bas-fond de 500 pieds de long et 30 pieds de large.

QUAI DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.—On a fait une tranchée le long de la face de ce quai de 500 pieds de long et 30 de large.

QUAI DE L'ÉLÉVATEUR WESTERN TERMINAL.—Une tranchée de 300 pieds de long et 30 pieds de large fut creusée le long de ce quai pour permettre aux bateaux de charger le grain

QUAI DE L'ÉLÉVATEUR "D" DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.—Toute la largeur de la rivière du quai du Grand-Tronc-Pacifique jusqu'à l'élévateur "D" a été creusée et approfondie jusqu'à 25 pieds au-dessous de zéro, sur 7,000 pieds de long et 300 de large.

EN FACE DE LA RIVIÈRE MCKELLER.—Une section de 300 pieds de long et 200 de large a été approfondie dans l'entrée de la rivière.

QUAI À CHARBON DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE-CANADIEN.—Une tranchée de 400 pieds de long et 30 de large a été faite en face de ce quai.

Deux tranchées de 700 pieds de long et 50 de large furent creusées en face des hangars à charbon du chemin de fer Pacifique-Canadien.

RIVIÈRE MISSION.—La rivière a été approfondie à partir de sa jonction avec la Kaministiquia jusqu'au rivage de la baie Thunder, une distance de 2 milles 600 pieds sur une largeur de 287 pieds.

BASSIN DU GRAND-TRONC-PACIFIQUE.—On a employé presque toutes les dragues continuellement dans cette partie. Une section de 1,420 pieds de long et 442 de large de grève solide fut enlevée et approfondie. La balance du bassin Mission, déjà creusée, fut approfondie sur une longueur de 1,900 pieds et une largeur de 788.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
DRAGUE 'No. 6.' PROPRIÉTAIRE, GASPARD DE SERES.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	C.
Verdun, comté de Jacques-Cartier	14 juillet	23 nov.	8 pieds	32,335	11,156 28	·34½

Dépense totale, $11,156.28. Total de verges cubes enlevées, 32,335.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	....	66 00	79 25	42 00	78 00	33 00	8 50	....	306 75
Dépenses éventuelles	....	....	....	3,261 68	3,315 75	1,236 10	1,937 00	1,067 00	32 00	....	10,849 53
Totaux	....	....	....	3,327 68	3,395 00	1,278 10	2,015 00	1,100 00	40 50	....	11,156 28

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Tuf et cailloux	....	....	....	7,600	9,095	6,352	6,388	2,900	....	....	....	....	32,335

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

VERDUN—On a creusé quatre tranchées dont 2 de 500 pieds et 2 de 300 pieds de long, 35 de large et 8 de profondeur. Les travaux ont été faits dans le chenal principal au pied de l'Ile aux Hérons.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'No. 6.' PROPRIÉTAIRE, 'GREAT LAKES DREDGING CO'.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	A	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Rivière Nipigon, District de Thunder-Bay	19 mai	12 juin	19 pieds	45,638	20,629 30	·45⅕
Rivières Mission et Kaministiquia, District de Thunder-Bay	14 juin	27 nov	25 "	457,824	72,046 84	·15 18/25

Dépense totale, $92,676.14. Total de verges cubes enlevées, 503,462.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	46 10	94 10	108 00	208 00	121 60	104 00	96 00	....	....	777 80
Dépenses éventuelles	....	12,573 90	12,345 52	10,071 60	15,961 38	13,779 35	15,029 70	12,123 89	13 00	....	91,898 34
Totaux	....	12,620 00	12,439 62	10,179 60	16,169 38	13,900 95	15,133 70	12,219 89	13 00	....	92,676 14

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise et sable	27,942	56,650	80,029	98,059	81,055	88,410	71,317	....	....	....	....	....	503,462

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIVIÈRE NIPIGON—On a complété un chenal à travers la batture de sable, ayant 1,690 pieds de long et 200 de large.
RIVIÈRES MISSION ET KAMINISTIQUIA—*Voir* drague *No. 5*, Great Lakes Dredging Co.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'No 8.' PROPRIÉTAIRE, GREAT LAKES DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Port-Arthur, district de la baie du Tonnerre	12 mai	22 mai	22 pieds	18,177	4,750 02	·26 3/25
Riv. Mission et Kaministiquia, district de la baie du Tonnerre	24 "	8 déc.	22 pieds, 25 pieds	522,515	114,786 19	·21·96

Dépense totale, $119,536.21. Total de verges cubes enlevées, 540,692.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	52 00	104 00	108 00	104 00	208 00	104 00	104 00	45 00	....	829 00
Dépenses éventuelles	....	9,281 17	21,738 75	20,797 79	19,674 02	12,150 82	15,490 63	13,867 71	5,706 32	....	118,707 21
Totaux	....	9,333 17	21,842 75	20,905 79	19,778 02	12,358 82	15,594 63	13,971 71	5,751 32	....	119,536 21

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise et sable	....	44,972	103,912	94,637	91,671	74,666	58,799	51,219	15,796	....	....	....	535,672
Roc	....	....	....	....	....	....	2,055	1,905	1,060	....	....	....	5,920

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

PORT-ARTHUR—*Voir* drague *Dominion*. RIVIÈRES MISSION ET KAMINISTIQUIA—*Voir* drague *No 5*.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'No 9.' PBOPRIÉTAIRE, THE CANADIAN DREDGING AND CONSTRUCTION CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Victoria, havre, comté de Simcoe	6 mai	27 nov	....	147,975	19,102 41	·12$\frac{9}{10}$

Dépense totale, $19,102.41. Total de verges cubes enlevées, 147,975.

DÉSIGNATION DE L'GBSETDES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	76 34	88 84	91 78	83 22	94 78	88 30	82 28	....	....	605 54
Dépenses éventuelles	....	2,087 50	3,012 50	3,146 87	806 25	2,900 00	3,956 25	2,587 50	....	....	18,496 87
Totaux	....	2,163 84	3,101 34	3,238 65	889 47	2,994 78	4,044 55	2,669 78	....	....	19,102 41

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise et vase	....	16,700	24,100	25,175	6,450	23,200	31,650	20,700	....	....	....	....	147,975

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

VICTORIA, HAVRE—*Voir* drague *Excelsior.*

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'Nº 14.' PROPRIÉTAIRE, C. S. BOONE, DREDGING AND CONSTRUCTION CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	$ c.
Little Current, district de Algoma	5 mai	20 sept	22 pieds	30,975	55,526 97	1 79$\frac{13}{50}$

Dépense totale, $55,526.97. Total de verges cubes enlevées, 30,975.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	44 76	93 21	97 88	93 82	61 80	....	....	....	....	391 47
Dépenses éventuelles	....	16,153 50	5,740 50	13,750 50	10,346 25	9,144 75	....	....	....	....	55,135 50
Totaux	....	16,198 26	5,833 71	13.848 38	10,440 07	9,206 55	....	....	....	....	55,526 97

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Roc	....	9,075	3,225	7,725	5,812½	5,137½	....	....	....	....	....	....	30,975

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

LITTLE CURRENT—*Voir* drague *Meade*.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'N° 15.' PROPRIÉTAIRE, GREAT LAKES DREDGING CO.

Localité où l'on a dragué.	DATE. Du	Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Port-Arthur, district de Thunder-Bay	15 avril	31 mai	22-26 pieds	55,281	14,533 06	·26 7/25
Rivières Mission et Kaministiquia, (district de Thunder-Bay)	7 juin	8 décembre	25 pieds	202,433	114,375 41	·56½

Dépense totale, $128,908.47. Total de verges cubes enlevées, 257,714.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	60 00	100 00	72 00	132 00	104 00	104 00	208 00	104 00	53 00	....	937 00
Dépenses éventuelles	3,631 42	10,741 64	14,705 98	5,967 26	22,974 77	18,383 60	17,284 20	26,280 03	8,002 57	....	127,971 47
Totaux	3,691 42	10,841 64	14,777 98	6,099 26	23,078 77	18,487 60	17,492 20	26,384 03	8,055 57	....	128,908 47

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise et sable	13,967	41,314	39,464	13,978	45,706	22,200	29,265	17,034	2,495	....	....	....	225,423
Roc	....	....	2,806	1,260	5,335	5,120	4,319	8,205	5,246	....	....	....	32,291
Totaux	13,967	41,314	42,270	15,238	51,041	27,320	33,584	25,239	7,741	....	....	....	257,714

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

PORT-ARTHUR.—*Voir* drague 'Dominion,' Great Lakes Dredging Co.
RIVIÈRES MISSION ET KAMINISTIQUIA—*Voir* drague 'N° 5,' Great Lakes Dredging Co.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'PONTIAC.' PROPRIÉTAIRE, W. J. POUPORE CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Rivière Saint-François, comté de Wolfe	1 juin	30 juin	6 pieds	26,135	4,782 30	·18$\frac{1}{5}$
Rivière Yamaska, comté de Yamaska	1 juillet	3 juillet	6 pieds	3,277	603 86	·18$\frac{21}{50}$
Rivière-du-Loup (Louiseville), comté de Maskinongé	5 "	16 "	6 pieds	6,633	1,425 93	·21$\frac{1}{2}$

Dépense totale, $6,812.09. Total de verges cubes enlevées, 36,045.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	78 00	47 00	....	....	....	....	....	....	125 00
Dépenses éventuelles	....	....	4,704 30	1,982 79	....	....	....	....	....	....	6,687 09
Totaux	....	....	4,782 30	2,029 79	....	....	....	....	....	....	6,812 09

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Glaise et sable	....	....	26,135	9,910	....	....	....	....	....	. ...	....	....	36,045

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Rivière Saint-François.—On a creusé deux tranchées de 1,000 pieds de long chacune, et une de 306 pieds de long, 25 de large et 6 de profondeur. Ces tranchées. étaient pour faire une approche au quai neuf.

Rivière Yamaska.—On a approfondi le chenal à l'île Saint-Jean jusqu'à 6 pieds.

Rivière-du-Loup (Louiseville)—On a creusé une tranchée de 1,065 pieds de long, 26 de large et 6 de profondeur en face de la propriété Voisard, dans le chenal principal.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'PRINCE WILLIE.' PROPRIÉTAIRE, W. J. POUPORE CO.

Localités où l'on a dragué.	Date.		Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
	Du	Au				
					$ c.	c.
Rivière Yamaska, comté de Yamaska	3 juin	30 juin	4 pieds.	23,341	4,280 63	.18$\frac{17}{50}$
Rivière Saint-François, comté de Wolfe	1er juillet	2 juillet	6 "	1,112	....	....
Yamachiche, comté de Saint-Maurice	5 "	29 "	6 "	29,106	4,357 89	.14$\frac{24}{25}$
Rivière-du-Loup (en bas), comté de Témiscouata	7 août	2 septembre	10 "	16,298	7,429 80	.45$\frac{29}{50}$

Dépense totale, $16,068.32. Total de verges cubes enlevées, 69,857.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	79 25	84 25	95 70	....	....	....	....	....	259 20
Dépenses éventuelles	....	....	4,201 38	4,273 64	6,902 10	432 00	....	....	....	....	15,809 12
Totaux	....	....	4,280 63	4,357 89	6,997 80	432 00	....	....	....	....	16,068 32

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Glaise, sable et vase..	....	....	23,341	30,218	15,338	960	....	....	....	....	....	....	69,857

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

Rivière Yamaska.—On a creusé une batture à l'entrée de l'écluse et fait trois tranchées de 500 pieds de long, 60 de large et 4 de profondeur.
Rivière Saint-François.—On a creusé une batture à la Pointe Mackerel jusqu'à une profondeur de 6 pieds.
Yamaghiche.—On a creusé une tranchée de 3,143 pieds de long, 55 de large et 6 de profondeur dans l'entrée de la rivière.
Rivière-du-Loup (en bas.)—On a approfondi au tour et en avant du quai.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.
DRAGUE 'ST. LAWRENCE' PROPRIÉTAIRE, HANLEY CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-desous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Pointe Edouard, comté de Lambton	3 juin	11 août	16 pds—22 pds.	82,234	14,998 62	.18 6/25
Wallaceburg, comté de Kent	10 août	7 octobre	19 feet.	20,952	4,898 16	.23 19/50

Dépense totale, $19,896.78. Total de verges cubes enlevées, 103,186.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires			78 00	81 00	71 54	24 00	21 16				275 70
Dépenses éventuelles			6,002 64	7,108 92	4,950 12	97 06	1,462 34				19,621 08
Totaux			6,080 64	7,189 92	5,021 66	121 06	1,483 50				19,896 78

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes,	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.	vgs cubes.
Gravier, glaise et sable			33,348	39,494	23,564	422	6,358						103,186

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

POINTE EDOUARD.—On a creusé jusqu'à une profondeur de 22 pieds à différents endroits le long des quais.

WALLACEBURG.—On a creusé au bassin de virement d'environ 240 pieds de long, 130 de large et 19 de profondeur, et enlevé une cale de 70 pieds de large et 19 de profondeur.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'SAINT-PIERRE.' PROPRIÉTAIRE, ANTOINE SAINT-PIERRE.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Rivière Saint-Maurice, comté de Champlain	6 mai	13 novembre	8 pieds	215,950	22,087 00	·10¼

Dépense totale, $22,087. Total de verges cubes enlevées, 215,950.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	66 00	78 00	81 00	78 00	78 00	78 00	33 00	....	....	492 00
Dépenses éventuelles	....	2,232 00	3,301 50	4,141 00	3,743 50	3,244 50	3,528 50	1,404 00	....	....	21,595 00
Totaux	....	2,298 00	3,379 50	4,222 00	3,821 50	3,322 50	3,606 50	1,437 00	....	....	22,087 00

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.
Glaise et sable	....	22,320	33,015	41,410	37,435	32,445	35,285	14,040	....	....	....	....	215,950

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

RIVIÈRE SAINT-MAURICE—On a creusé quatre tranchées de 500 pieds de long et quatre de 1,000 pieds dans le chenal principal au pied de l'île Baptiste et le long du quai ; deux tranchées, de 1,000 pieds de long, à la tête de cette île ; une tranchée de 1,000 pieds de long en avant de la scierie Grant ; une tranchée de 1,000 pieds, en face du quai de la Union Bay Co.; une tranchée, de 1,308 pieds en avant des moulins. Toutes jusqu'à une profondeur de 8 à 10 pieds.

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'SYDENHAM.' PROPRIÉTAIRE, THE CANADIAN DREDGING AND CONSTRUCTION CO.

Localité où l'on a dragués.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	c.
Victoria-Harbour, comté de Simcoe	5 mai	11 décembre	22 pieds	455,746	64,318 77	·14 1/10

Dépense totale, $64,318.77. Total de verges cubes enlevées, 455,746.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	73 52	80 98	83 96	80 38	80 96	80 92	80 88	31 32	....	592 92
Pilotage et remorquage	....	32 00		....	....	....	....	....	....	....	32 00
Dépenses éventuelles	....	8,281 25	10,572 62	7,458 12	6,239 50	8,380 25	8,265 62	7,034 37	7,462 12	....	63,693 85
Totaux	....	8,386 77	10,653 60	7,542 08	6,319 88	8.461 21	8,346 54	7,115 25	7,493 42	....	64,318 77

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.	vgs c.
Glaise et sable	....	66,250	84,581	59,665	49,916	64,792	63,875	49,543	13,959	....	....	....	452,581
Roc	....	....	....	....	....	125	125	374	2,541	....	....	....	3,165
Totaux	....	66,250	84,581	59,665	49,916	64,917	64,000	49,917	16,500	....	....	....	455,746

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

VICTORIA-HARBOUR—*Voir* drague 'Excelsior.'

RAPPORT annuel du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'TRENTON.' PROPRIÉTAIRE, R. WEDDELL & CO.

Localités où l'on à dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	$ c.
Iles Télégraphe et Nigger, comté de Hastings	9 juin	24 septembre	15 pieds	5,798	17,678 80	3 04·9

Dépense totale, $17,678.80. Total de verges cubes enlevées, 5,798.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	80 24	80 24	80 24	44 08	....	....	....	....	284 80
Dépenses éventuelles	....	....	4,713 00	5,673 00	2,904 00	4,104 00	....	....	....	....	17,394 00
Totaux	....	....	4,793 24	5,753 24	2,984 24	4,148 08	....	....	....	....	17,678 80

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Roc	....	....	1,571	1,891	1,092	1,244	....	....	....	....	....	....	5,798

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

ILES TÉLÉGRAPHE ET NIGGER.—Il s'agissait de faire une tranchée de 1,100 pieds de long, 100 de large et 15 de profondeur. Toute la superficie a été forée, une tranchée de 28 pieds de large creusée et une autre creusée sur les $\frac{2}{3}$ de la longueur.

RAPPORT annuel du 1er avrill 1909 au 31 mars 1910.

DRAGUE 'WINGFIELD.' PROPRIÉTAIRE, C. S. BOONE DREDGING CO.

Localités où l'on a dragué.	Date. Du	Date. Au	Profondeur de l'eau atteinte au-dessous de zéro.	Déblais en verges cubes.	Dépense.	Coût par verge cube.
					$ c.	$ c.
Bassin Wingfield, comté de Bruce	8 juin	8 juillet	18 pieds	4,904	14,814 15	3.02·08

Dépense totale, $14,814.15. Total de verges cubes enlevées, 4,904.

DÉSIGNATION DE L'OBJET DES DÉPENSES.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier, février et mars.	Totaux.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Salaires	....	....	71 50	30 65	....	....	....	....	....	....	102 15
Dépenses éventuelles	....	....	9,723 00	4,989 00	....	....	....	....	....	....	14,712 00
Totaux	....	....	9,794 50	5,019 65	....	....	....	....	....	....	14,814 15

QUANTITÉS ET DESCRIPTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS.

—	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre	Octobre.	Novembre	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Totaux.
	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.	vgs cub.
Roc	....	....	3,241	1,663	....	....	....	....	....	....	....	....	4,904

NATURE DES DRAGAGES EXÉCUTÉS AUX DIFFÉRENTS ENDROITS.

BASSIN WINGFIELD.—On a enlevé le roc qui avait été foré et explodé l'année précédente dans le centre du chenal, pour donner une largeur uniforme de 100 pieds et une profondeur de 18 pieds.

MANITOBA.

BROKENHEAD.

La rivière Brokenhead se décharge dans le lac Winnipeg à l'extrémité sud du lac, à environ 6 milles à l'est de l'embouchure de la rivière Rouge.

Il se coupe du bois de corde et des dormants de chemin de fer, qui sont expédiés pendant la saison de navigation, sur les bords de la rivière.

A cause du peu de profondeur de l'eau sur la batture à l'embouchure de la rivière, on a beaucoup de difficulté à sortir ces produits.

Il n'y a aucune protection contre les grosses mers qui roulent à cet endroit, et toute amélioration consistant simplement à creuser le chenal, sans protection, ne serait pas durable.

Le montant des expéditions ne parait pas suffisant pour justifier une grande dépense pour des ouvrages de protection. Des demandes urgentes ayant été faites pour le dragage d'un chenal, afin de sortir du bois de corde et des dormants, on a cru devoir entreprendre un dragage suffisant pour permettre aux vaisseaux d'un faible tirant d'entrer la rivière.

On a fait un examen des conditions au commencement de juillet, et les sondages ont démontré que la batture s'étendait dans le lac sur une distance de 2,800 pieds. La profondeur de l'eau à l'extrémité du large était de 6¾ pieds à l'état actuel de l'eau, représentant 2½ pieds aux plus basses eaux. La profondeur moyenne était de 3.8 pieds.

Le remorqueur *Victoria* et un chaland à sonnette sont partis de Selkirk le 28 juin, et ont, jusqu'au 6 juillet, enfoncé des pilotis d'ancrage nécessaires pour opérer la drague *Assiniboine,* qui, étant arrivée de Grand-Marais le 5 juillet commença le dragage le 6 juillet.

On a été retardé pendant la première semaine de dragage parce que la drague devait être remorquée à l'embouchure de la rivière Rouge pour s'abriter durant la nuit, une distance de 6 milles.

Le 4 septembre, on avait creusé un chenal de 2,800 pieds linéaires, 50 de large et ayant une profondeur navigable de 6½ pieds à l'état actuel de l'eau. 19,738 verges cubes de sable et de glaise ont été enlevées, le déblai étant déchargé à travers le tuyau à ponton sur le côté sous le vent du chenal.

Pendant ce temps les délais suivants sont arrivés:—

Vent.	12 jours.
Réparations.	4 "
Enfoncement des pilotis, prise de charbon.	4 "

Les dépenses totales de ces travaux sont de $3,013.33, soit 15¼ centins par verge cube d'excavation.

GRAND-MARAIS.

Une demande pour les services de la drague *Assiniboine,* afin de dégager le vapeur *Mikado,* échoué sur une batture de sable à l'entrée du port Grand-Marais, ayant été accordée, la drague s'est rendue là le 18 juin. L'ouvrage consistait à creuser un chenal, partant du chenal entrant dans le port jusqu'au vapeur *Mikado.* On a terminé l'ouvrage le 3 juillet, et remorqué la drague et l'outillage à l'embouchure de la rivière Rouge.

Le coût de cet ouvrage, se montant à $520.04, a été chargé aux assureurs maritimes du Str *Mikado,* et la somme de $913.04, couvrant la dépense ci-haute ainsi qu'une dépense de $393 encourue pour le même but, l'an dernier, a été envoyée à Ottawa.

GYPSUMVILLE.

L'ouvrage consistait surtout à nettoyer la cale le long du quai de la *Manitoba Gypsum Co.*

Ces travaux avaient déjà été exécutés en 1907, une profondeur suffisante avait été donnée, mais les lames des vents nord-ouest les avaient beaucoup remplis.

Avant de commencer ce dragage, la *Manitoba Dredging Co.* avait été avisée de construire une protection en pilotis et fascines, sur le côté nord de la cale, afin d'empêcher le chenal de se remplir à l'avenir.

Le 13 juin, la drague *Manitoba* et l'outillage furent remorqués à Gypsumville, à l'extrémité nord du lac Manitoba, et y arrivèrent le 14 dans l'après-midi.

Les déblais enlevés ont été jetés en arrière de l'ouvrage de protection.

On s'attend que cet ouvrage sera d'une nature permanente et que l'ouvrage de protection empêchera le chenal de se remplir.

On a aussi agrandi le bassin de virement, et donné une plus grande profondeur d'eau à deux endroits bas dans le chenal conduisant à l'eau profonde du lac.

Pendant le temps que la drague *Manitoba* a travaillé à Gypsumville, du 15 juin au 10 juillet, 4,990 verges cubes de glaise et de gravier ont été enlevées, dont 4,110 verges cubes ont été enlevées par des chalands, le reste étant jeté par dessus l'ouvrage de protection.

On a été beaucoup retardé dans l'ouvrage au large à cause du vent, et au quai de chargement, par les bateaux de *Manitoba Gypsum Co.*

Le coût total de cet ouvrage fut de $1,105, soit 22.1 centins la verge cube.

OAK POINT.

Des représentations ayant été faites pour la construction d'un port abrité à Oak Point, dans le comté de Dauphin, sur le côté est du lac Manitoba, on a décidé d'entreprendre cet ouvrage, et après l'achèvement du dragage temporaire à l'embouchure de la rivière White Mud, la drague *Manitoba* et son outillage ont été envoyés à cet endroit.

A cause du manque absolu d'abri à Oak Point, il a été nécessaire de garder la drague à Saint-Laurent, 8 milles au sud de cet endroit, et attendre là des conditions favorables, le but étant de creuser un abri le plus tôt possible.

La drague a été remorquée de la rivière White Mud à Saint-Laurent le 16 d'août.

Le 18, on a fait un examen à Oak Point, et il a été décidé de prendre avantage d'une location naturelle, donnant une certaine protection contre les tempêtes, pour ce port.

Ce n'est que le 24 d'août qu'une occasion favorable s'est présentée pour commencer ces travaux qui ont été complétés le 8 septembre.

On a donné une profondeur minime de 6 pieds, à l'eau basse, en partant de cette profondeur dans le lac. Le chenal a 600 pieds de long, dans le lac, et 50 de large. Partant de la ligne de la grève, un chenal de 400 pieds de long, 6 de profondeur et 40 de large a été construit, conduisant dans un port abrité ou bassin de virement. On a enlevé environ 7,400 verges cubes de déblais.

La construction de ce port remplie un besoin senti depuis longtemps à Oak-Point, où il se fait un commerce considérable au moyen de vaisseaux légers. Oak-Point est le terminus de la seule voie ferrée sur le côté est du lac.

Un arrangement a été conclu avec les propriétaires transportant à la Couronne, un chemin d'accès à ce port.

On s'attend qu'il faudra draguer quelques jours, l'an prochain, pour enlever le remplissage à l'embouchure de ce chenal.

La dépense totale de cet ouvrage a été de $884, soit 12 centins par verge cube.

RIVIÈRE ICELANDIC.

Le dragage du chenal conduisant de l'embouchure de la rivière Icelandic, dans le comté de Selkirk, jusqu'à l'eau profonde du lac Winnipeg, a été recommencé vers la fin de la saison.

On a trouvé que le chenal s'était rempli à son extrémité du large.

Le dragage a été exécuté par la drague *Assiniboine.*

Du 6 septembre au 22 octobre, environ 15,180 verges cubes de glaise ont été enlevées en creusant un chenal de 3,550 pieds linéaires, 75 pieds de large et donnant une profondeur navigable de 7 pieds à la hauteur moyenne de l'eau, et de 4½ pieds à l'eau basse.

700 pieds linéaires de ce dragage étaient à l'est du creusage fait l'an dernier.

Les délais ont été:—

Vent	12 jours.
Réparations	2 "
Enfoncement des pilotis d'amarrage	4 "

Le coût total de cet ouvrage a été de $2,678.52, soit 17.6 centins la verge cube pour l'excavation.

A l'achèvement de ces travaux, le 22 octobre, la drague *Assiniboine* et son outillage ont été remorqués aux quartiers d'hiver, à Selkirk.

LAC DAUPHIN.

Il s'agit d'abaisser le niveau du lac en enlevant les obstructions du lit de la rivière Mossy.

Le but de cet ouvrage est d'augmenter la capacité d'écoulement de la rivière Mossy afin de diminuer le niveau permanent du lac Dauphin. Nous croyons qu'en augmentant la capacité d'emmagasinement du lac, on empêchera les inondations des terrains bas entourant le lac, et incidemment développer une navigation à faible tirant sur la rivière.

Un chenal de 910 pieds de long, 40 de large et 5 de profondeur, au-dessous des basses eaux, a été dragué, de l'embouchure de la rivière jusqu'à l'eau profonde du lac.

Dans la rivière, on a dragué à différents endroits, une distance totale de 4,550 pieds linéaires sur une largeur de 40 pieds, avec une profondeur de 4 pieds au-dessous des plus basses eaux.

Différents endroits ont été creusés, couvrant une longueur totale de 3½ milles de la rivière. Dans la partie d'aval de cette distance, la rivière a été balayée sur une longueur de 1,900 pieds linéaires et tous les cailloux ont été enlevés.

Tous les matériaux enlevés ont généralement été jetés sur les côtés de la rivière, la location de tout le dragage ayant été choisie dans ce but, autant que possible.

On a eu un retard de 10 jours en passant deux petits ponts fixes. On a dû enlever et replacer un petit pilier en caisson, dans chaque cas, pour permettre à la drague de passer.

Le dragage a été complété le 12 novembre et le 17 on avait terminé l'ouvrage pour mettre la drague en quartier d'hiver.

Le montant total d'excavation, consistant en sable, glaise et gravier, a été de 21,572 verges cubes, et de plus, on a enlevé des cailloux sur une distance de 1,900 pieds linéaires à l'extrémité d'aval.

Le coût total de l'ouvrage s'est monté à $3,346.76.

Le coût par verge cube de l'excavation ne peut pas être estimé, à cause du balayage de 1,900 pieds du chenal, dont la quantité enlevée ne pouvait pas être obtenue. En ignorant cette partie des travaux et assumant 21,572 verges cubes comme le total de l'excavation, le coût serait de 15.5 centins par verge cube.

RIVIÈRE ROUGE.

Ceci comprend les travaux de dragage en aval de l'écluse St. Andrews, dans le comté de Selkirk, pour faire un chenal de 200 pieds de large et d'au moins 9 pieds de profondeur, à l'eau basse, dans la rivière.

La plus grande partie de ce dragage est immédiatement en aval de l'écluse et a été supprimée du contrat accordé à MM. Quinlan & Robertson.

La drague *Winnipeg* a été employée sur ces travaux du 25 mai au 30 juillet, alors que 24,000 verges cubes de terre, de gravier et de cailloux couvrant la rive, avaient été enlevées dans l'entrée d'aval.

Les déblais furent charroyés à l'eau profonde. Environ deux pieds d'épaisseur de roc devront être enlevés et c'est l'intention d'exécuter cet ouvrage, l'année prochaine, avec la drague *Winnipeg*. On croit que cette drague pourra facilement enlever ce roc sans d'abord le faire sauter.

Après le dragage dans l'entrée d'aval, la drague a été envoyée à un endroit, à un mille en aval de l'écluse, où le lit de la rivière a été nettoyé des cailloux qui couvraient le roc, sur une distance de un demi-mille. Cet ouvrage a été exécuté entre le 30 juillet et le 12 octobre. Il s'agissait pratiquement de gratter et une très petite quantité de déblais a été enlevée. Ceci a beaucoup augmenté le coût du dragage par verge.

Le total des déblais enlevé par la drague *Winnipeg* durant la saison [illegible] de 27,165 verges cubes au coût de $8,223.80, soit 30.2 centins par verge cube.

En plus du temps perdu en balayant le chenal, la drague n'est pas très efficace à cause de sa condition, et il a fallu exercer beaucoup de soin pour la faire durer toute la saison.

RIVIÈRE WHITE-MUD.

La drague *Manitoba* a laissé Gypsumville le 10 juillet et est arrivée à l'embouchure de la rivière White-Mud, dans le comté de McDonald, le 12 pour faire le dragage nécessaire afin d'augmenter la profondeur de l'eau sur la batture à l'embouchure de la rivière.

La hauteur moyenne de l'eau, dans le lac Manitoba, était considérablement au-dessous des années précédentes et les bateaux de la *Manitoba Gypsum Company* avaient beaucoup de difficulté pour entrer dans la rivière quand le vent venait du sud, qui abaisse l'eau considérablement dans l'extrémité sud du lac. La batture se compose en partie de dépôts alluviaux emportés par la rivière, et l'amélioration faite n'est pas de nature permanente.

Un examen fait en juillet, avant d'entreprendre le dragage, a démontré que l'extrémité du large de la batture était à 4,545 pieds de l'embouchure de la rivière. A cet endroit, la profondeur était de 8 pieds, aux plus basses eaux, sa profondeur minime observée sur la batture était de 6·5 pieds.

Afin que la drague puisse exécuter les travaux projetés à Oak-Point et Siglunes, on a considéré qu'il serait avisable de ne faire que le creusage nécessaire pour donner un aide immédiat en creusant jusqu'à une profondeur de 7 pieds, aux plus basses eaux, avec l'intention de continuer l'ouvrage plus tard.

Du 12 juillet au 13 août, on a enlevé environ 4,718 verges cubes de glaise et de sable, dont une profondeur navigable de 7 pieds. On a été beaucoup retardé par le vent.

Les 13 et 14 d'août, la drague *Manitoba* a enlevé 990 verges cubes de sable et de glaise pour augmenter la profondeur de l'eau au quai de la *Manitoba Gypsum Company* à Totogan, sur la rivière White-Mud.

La dépense totale a été de $1,105, soit 19·4 centins par verge cube.

SIGLUNES.

Siglunes, dans le comté de Dauphin, est situé sur le côté est du lac Manitoba, au sud de Narrows. Il y a une scierie à cet endroit et c'est un établissement Icelandic considérable.

On a fait des représentations pendant les deux dernières années, sur la nécessité de draguer à cet endroit, pour permettre l'entrée des bateaux et des vaisseaux légers.

A l'achèvement des travaux à Oak-Point, le 8 septembre, on prit la première occasion favorable pour remorquer l'outillage à Siglunes, mais à cause du mauvais temps, ce ne fut pas avant le 20 septembre. En remontant à Siglunes, on a été obligé de s'abriter à Rabbit-Point et on arriva à Siglunes que le 24 septembre, alors qu'une grosse tempête, qui dura trois jours, a presque détruit la drague. Le dragage a été commencé le 27 septembre et complété le 23 octobre, et la drague fut remorquée à *The Landing*, dans la rivière White-Mud, et mise en quartier d'hiver le 30 octobre.

Il s'agissait de creuser un chenal d'une profondeur de sept pieds, à l'eau basse, dans le lac, jusqu'au quai de la scierie de la *Matthews Company*, une distance de 700 pieds. La largeur du chenal était de 40 pieds.

On a aussi construit un bassin, ayant 370 pieds de long, 60 de large et une profondeur minime de 7 pieds, le long du quai. La quantité des déblais enlevés était comme suit:—

	Yards cubes.
Chenal du large..	3,436
Bassin..	5,048
Total..	8,484

Les déblais se composaient de glaise et d'une couche de tuf d'environ un pied de profondeur, dans le bassin.

Le coût total a été de $1,547.62, soit 18.2 centins par verge cube.

SWAN-CREEK.

La drague *Manitoba* a commencé le dragage requis pour ocmpléter l'ouvrage à Swan-Creek le 26 mai.

On a éprouvé un peu de difficulté avec la gelée dans la face de la tranchée creusée l'automne dernier.

Le 3 juin, l'ouvrage était complété, on avait creusé un chenal jusqu'à 120 pieds du pont du chemin de colonisation. Il ne fut pas considéré avisable de s'approcher plus prêt du pont afin d'éviter toute possibilité d'un affouillement de cette structure par l'érosion causée par l'abaissement du niveau de l'eau entre le pont et le lac Manitoba.

Il y a maintenant un chenal d'au moins 6 pieds de profondeur, aux plus basses eaux, et 35 pieds de large, du lac Manitoba jusqu'à 120 pieds du chemin de colonisation dans la section 6, canton 20, rang 5 ouest.

La distance totale du lac Manitoba au chemin de colonisation est de 4⅓ milles, et de cette distance les 9,800 derniers pieds demandaient un creusage continuel.

Du 26 mai au 3 juin, un chenal de 400 pieds linéaires a été creusé, donnant un chenal de 35 pieds de large et six pieds de profondeur minima.

Le total des déblais enlevés, consistant en glaise et tuf, était de 3,307 verges cubes, les déblais étant jetés sur chaque côté.

Une demande pour du dragage pour un chenal d'entrée dans une cabine de chasse, près de l'embouchure de Swan-Creek, ayant été accordée, la drague *Manitoba* a travaillé là à l'achèvement du travail ci-haut mentionné.

Le dragage a été fait du 7 au 11 juin, et durant ce temps, on a creusé un chenal de 760 pieds de long, 35 de large et 4 de profondeur; environ 3,885 verges cubes de glaise ont été enlevées et jetées de chaque côté de la tranchée.

Le coût de l'outillage a été comme suit:—

Loyer de l'outillage, 5 jours à $25..	$125 00
Combustible, 10 cordes de bois à $3.25..	32 50
Total..	$157 50

Ce montant a été payée par les intéressés et placé au crédit du dragage.

Des sondages ont été pris dans l'entrée de Swan-Creek, à partir du lac, et on a établi des balises au moyen desquelles le chenal peut être navigué en sûreté.

Le coût total du dragage à Swan-Creek, sans compter le dragage pour les personnes mentionnées plus haut, a été de $330, soit 10 centins par verge cube.

SASKATCHEWAN.

LAC LAST-MOUNTAIN.

Le lac Last-Mountain est situé dans les comtés de Régina et Humboldt, et les travaux consistent à développer les intérêts des cités, villes et villages environnant. Régina avec une population de 12,000 âmes; Lumsden, 750; Craven, 500, et un district populeux autour du lac.

La drague et les chalands ont été construits à Craven et le remorqueur *Duby* fut déchargé à cet endroit. Après l'achèvement de la drague et des chalands, il a été nécessaire de draguer un chemin pour se rendre au lac. 19,125 verges cubes ont été enlevées au coût de $11,365.61. Les déblais consistaient en gumbo, terre très adhésive qui rendait le vidage de la cuillère très difficile.

Le chenal fut creusé jusqu'au lac, et dans le lac, mais pas jusqu'à l'eau profonde. L'eau a baissé de deux pieds, à la fin de la saison, et afin d'avoir une profondeur de 7 pieds, on a été obligé de faire plus de dragage que si l'eau était restée à son niveau régulier. Tous les déblais furent jetés sur chaque côté de la tranchée, mais après avoir atteint l'eau profonde c'est l'intention d'élargir la tranchée et de remorquer les déblais jusqu'à l'eau profonde afin de faire une chenal permanent. Le remorquer *Ruby* a été employé pour fournir le combustible à la drague et la remorquer aux différents endroits.

L'équipage du remorqueur composé de trois, était employé sur la drague et à poser une palplanchee pour empêcher une partie des déblais de couler dans la tranchée.

On a exécuté quelques réparations à la drague et aux chalands pendant l'automne et le printemps. La dépense totale durant l'exercice financier s'élève à $14,329.08, sans compter la somme de $59,054.06 payée aux propriétaires de terrains inondés d'après le jugement du juge Cassel.

RÉPARATIONS DES DRAGUES.

Les réparations annuelles des dragues ont éeé exécutées. La dépense requise pour mettre la drague *Winnipeg* en état de continuer les opérations a été considérable.

La grande partie des dépenses sur la drague *Assiniboine* fut pour un agitateur neuf, une pompe et des tuyaux de décharge.

La dépense sur la drague *Manitoba* couvre les réparations de deux années, à cause du retard de l'ouverture de la navigation en 1909 et l'ouverture à bonne heure en 1910, les réparations s'étant faites dans le même exercice financier.

Les réparations sont comme suit:—

	Main-d'œuvre.	Matériaux.
Drague *Assiniboine*	$ 119 00	$1,018 20
Drague *Winnipeg*	1,060 88	572 37
Drague *Manitoba*	636 35	312 10
Drague *Crane*	20 00	
Remorqueur *Victoria*	56 00	82 08
	$1,892 23	$1,984 75

Dépense totale jusqu'au 31 mars 1910: $3,876.98.

NOUVEL OUTILLAGE—GÉNÉRALEMENT.

Les dépenses durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910 sont comme suit:—

Nouvelle drague " Winnipeg ".—La construction de cette drague a été continuée pendant l'année, et quoique l'expédition de la machinerie ait été retardée, on croit pouvoir mettre la drague en commission à la fin de juin.

Main-d'œuvre..	$2,967 93
Matériaux..	5,906 39
	$8,874 32

Drague " Assiniboine ".—Deux nouvelles chaudières ont été installées pendant le mois d'avril. Elles ont occasionné la dépense suivante:—

Installation..	$ 215 87
Chaudières, etc..	4,719 20
	$4,719 20

Nouveaux chalands.—La construction de deux nouveaux chalands de décharge a été complétée dans le mois de mai. Ces chalands devront servir avec la drague *Winnipeg.*

Main-d'œuvre..	$1,557 95
Matériaux..	1,118 39
	$2,676 34

Nouveau chaland.—On a commencé à construire un nouveau chaland dans le mois de février. Ce chaland sera employé avec la drague *Winnipegosis* que l'on est à aménager pour le dragage à l'embouchure de la rivière Mossy. Ce chaland sera complété à la fin de mai. La dépense sur le chaland s'est élevée, jusqu'au 31 mars 1910, à $606.39.

Nouveau chaland, lac Manitoba.—La construction d'un nouveau chaland de 60 verges, devant servir la drague *Manitoba,* a été commencé dans le mois de janvier. Ce chaland sera fini pour l'ouverture de la navigation:—

Main-d'œuvre..	$ 311 00
Matériaux..	1,992 71
	$2,303 71

Les dépenses, sur le nouvel outillage, chargées au crédit " Nouvel outillage, généralement ", sont comme suit:—

Drague *Winnipeg*..	$ 8,874 32
Drague *Assiniboine*..	4,430 07
Nouveaux chalands (Selkirk)..	2,636 34
Nouveau chaland (Winnipegosis)..	606 89
Nouveau chaland (Manitoba)..	2,303 71
Total..	$19,396 33

Remorqueur " Victoria ".—Réparations, changements, etc.:—

Main-d'œuvre..	$ 190 75
Matériaux..	615 08
	$ 805 83

Remorqueur "Lisgar".—On a construit un remorqueur pour être employé avec la drague *Winnipeg* pour les travaux à eau peu profonde. Il a 50 pieds de long et 13 de bau. Les engins, enlevés du *Victoria,* il y a quelques années, ont été installés dans ce bateau. L'achat des chaudières fut la cause des plus grandes dépenses.

Main-d'œuvre	$ 715 60
Matériaux	1,610 76
	$2,326 36

Compartiments à charbon.—On a construit un compartiment pour emmagasiner le charbon à Selkirk, qui devra être une grande économie dans l'approvisionnement de nos vaisseaux:—

Main-d'œuvre	$ 546 25
Matériaux	1,613 97
	$1,613 97

On a construit une cale pour lever les remorqueurs et les chalands à Selkirk. Une dépense considérable était causée pour sortir nos remorqueurs et réparer les hélices sur les cales contrôlées par des ocmpagnies:—

Main-d'œuvre	$ 269 50
Matériaux	252 40
	$ 521 90

Bureau.—On a construit un nouveau bureau et un entrepôt pour le contremaître à Selkirk:—

Main-d'œuvre	$ 168 50
Matériaux	440 42
	$ 608 92

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

DRAGUE "PELICAN".

La drague *Pelican* a été mise en commission le 29 mars et engagée jusqu'au 11 juin à creuser un chenal à travers la batture d'aval sur la rivière Little. Elle est ensuite allé à South-Thompson où elle a creusé jusqu'à la fin du mois, et de là à Salmon-Arm pour approfondir l'approche du quai.

Le 1er septembre on l'a envoyée à Tafpan, pour creuser pour le ministère de la Marine et des Pêcheries, où on a travaillé jusqu'au 5 de mars 1910, à creuser un chenal d'environ trois pieds de profondeur, partant de l'eau profonde, et allant vers l'endroit où l'éclosion des poissons se fait, une distance de 1,250 pieds sur une largeur de 60 pieds.

La quantité de déblai enlevée a été de 48,000 verges cubes consistant en glaise pesante.

Dépense, 1909-10: $9,201.32.

NANAÏMO.

La drague *King Edward* a laissé New-Westminster le 30 novembre 1909 et est arrivée à Nanaïmo le même jour.

Le dragage n'a été commencé que le 10 décembre à cause du mauvais temps qui rendait le remorquage des pontons impossible à travers le détroit de Georgia.

Les travaux consistaient à élargir le chenal sud et à creuser un bassin de virement à l'extrémité sud. Ceci a été terminé le 23 février.

Du 24 février au 5 de mars, la drague a été inspectée et l'outillage mis en ordre pour être remorquée à Vancouver.

La quantité de déblai enlevée à Nanaïmo s'est élevée à 194,370 verges cubes.

Dépense, 1909-10: $8,000.

RIVIÈRE COLUMBIA.

Le 29 mars le *Nakusp* a été mis en commission pour creuser une batture à travers et compléter le chenal contournant l'île, en face de la ville de Revelstoke, et croisant le chenal d'en arrière. Ce travail a été complété le 15 mai, alors que la drague fut envoyée à une batture en aval de la crique de Cariboo, près de la ville de Burton. On a exécuté un travail effectif à cet endroit jusqu'à ce que l'eau étant devenue très haute, a rendu le travail impossible, et la drague fut transportée à Nakusp le 29 de mai.

Le 1er juin l'équipage a été renvoyé, le capitaine Sanderson, ayant amené la drague à Saint-Léon, en prit soin comme gardien, jusqu'à la fin de juillet.

Au commencement d'août, elle a été ramenée à Nakusp, et complètement réparé, ce qui prit du 10 d'août au 5 octobre.

Le 7 octobre le *Nakusp* partit à Arrowhead et y fut employé jusqu'au 12 octobre, à enlever des souches dans le chenal ouest de l'île Cottonwood. Du 13 au 21 octobre, le temps a été employé à aller de Arrowhead à Burton, à réparer les chaudières, à prendre du charbon et à se préparer pour le dragage de la batture Cariboo, en aval de Burton, lequel fut commencé le 22 octobre et continué jusqu'au 17 novembre. Environ 8,000 verges cubes de gravier et de cailloux alluviaux déchargés dans le chenal par la crique Cariboo par la crue des eaux, ont été enlevées, et le chenal des bateaux a été considérablement amélioré.

Le 18 novembre, le *Nakusp* a été amené à Edgewood et employé jusqu'à la fin du mois à lever un engin et une sonnette, qui étaient tombés d'une barge au commencement de l'automne, et on a placé des balises en rondins dans les passes entre les lacs Arrow.

Le 1er décembre, le dragage a été commencé à la batture Cottonwood, en aval de la batture Cariboo et continué jusqu'au 23 décembre. Pendant ce temps, on a enlevé environ 7,500 verges cubes de gros gravier dur de la pointe de la batture projetant dans le chenal, augmentant considérablement la largeur du chenal. Le courant, à la batture Cariboo et à la pointe Cottonwood, étant très rapide, on eut beaucoup de difficulté à tenir la drague en place et beaucoup de temps fut perdu à enlever et remettre les câbles pour laisser passer les bateaux. Le 24 décembre, la température est devenue trop froide pour continuer le dragage, et la drague a été amenée à Saint-Léon et amarrée pour l'hiver.

En remontant de Burton, on a enlevé plusieurs souches du chenal des bateaux.

Le 14 mars 1910, le *Nakusp* a été de nouveau mis en commission et se rendit à Burton le 17, commençant à creuser sur la batture Cariboo le 18, où il travaillait encore le 31 mars 1910.

Le creusage était très dur mais le travail était satisfaisant.

RIVIÈRE NAAS.

Les terrains de pêche sur cette rivière ont été nettoyés de souches, etc., par l'arrache-souche qui a été mis en commission le 22 mai. On a travaillé jusqu'au 21 d'août, alors que la pêche était finie pour la saison.

Dépense, 1909-10: $2,768.21.

RIVIÈRE OKANAGAN.

La drague *Heron* a été mise en commission le 29 mars 1909 et tenue constamment à l'ouvrage pendant toute l'année, à élargir et approfondir le chenal entre les lacs Okanagan et Dog.

Le lit de la rivière Okanagan a un profil très inégal et ondulé, consistant alternativement en étendues profondes et en bas-fonds, à partir d'un endroit à 4,800 pieds d'où la rivière laisse le lac Okanagan, sur une distance de 4½ milles, et la différence d'élévation est d'environ 13 pieds. Cette différence d'élévation n'est que sur une distance de 2½ milles. En draguant les battures, on veut distribuer l'inclinaison uniformément sur toute la distance entre les deux lacs dans le but de donner une vélocité uniforme au courant.

On a déjà fait une tranchée à travers chaque batture et la rivière est beaucoup améliorée. Après que la drague aura encore creusé les battures, il y aura un chenal de pas moins de 2½ pieds de profondeur et 30 de large sur toute l'étendue entre les deux lacs.

A cause du cours tortueux de la rivière, le courant est ralenti et il ne sera pas trop fort pour les bateaux d'un pouvoir ordinaire.

En outre du dragage exécuté, on a enlevé un grand nombre de souches et nettoyé les bancs de la rivière de broussailles pendantes et de troncs d'arbres.

Après l'achèvement du dragage, des travaux seront requis pour protéger le chenal contre l'alluvion de la crique Beaver, d'un ou deux bancs cavés et de battures de gravier mobile dans les parties larges de la rivière. Il y a plusieurs endroits où la rivière est maintenant divisée en deux chenaux et plus, et c'est l'intention de fermer les chenaux subsidiaires et confiner toute l'eau dans un même chenal.

La quantité de déblai enlevée est d'environ 21,000 verges cubes de toutes sortes de gravier.

La dépense totale de l'exercice financier a été de $9,324.36.

RIVIÈRE SKEENA.

L'arrache-souche *Cygnet* a été mis en commission le 1er avril, et constamment employé jusqu'au 21 d'août, alors qu'il fut arrêté parce que le crédit était épuisé.

L'ouvrage consistait à enlever les souches et les débris qui descendent la rivière Skeena pendant la crue des eaux et sont déposés dans le chenal et sur les battures de sable.

Si ces souches ne sont pas enlevées, elles deviennent un danger pour la navigation et causent beaucoup de dommages au rêts à saumon qui sont employés dans ces eaux.

Dépense totale pour l'exercice financier 1909-10: $5,999.29.

VANCOUVER.

La drague *King Edward* a laissé Nanaïmo le 5 de mars pour commencer à creuser dans la crique False entre le tréteau du chemin de fer Canadian-Northern et les quais sur le côté ouest de l'avenue Westminster. Le 4 mars, le remorqueur *Etla White* a été engagé pour remorquer les chalands et les pontons de Nanaïmo à Vancouver, et en arrivant à l'île Bowen, une tempête a fait perdre les 17 pontons et les chalands et endommagée la boutique de forge, mais à la fin elle fut remorquée à Vancouver.

La perte de l'outillage a retardé le dragage jusqu'au 21 mars, mais de cette date jusqu'à la fin du mois le progrès a été satisfaisant et 500 pieds de la tranchée ont été creusés sur une largeur de 130 pieds et une profondeur de 8 pieds, à l'eau basse. 21,500 verges cubes de glaise et de vase ont été enlevées.

L'ouvrage a été exécuté sur la demande de la *B. C. Electric Railway Company* et autres propriétaires de quai pour leur permettre d'emmener leurs chalands jusqu'aux quais en tout temps.

Dépense, 1909-10: $2,550.

UNION-BAY.

Le quai de Union-Bay est situé sur la côte est de l'île Vancouver où il y a un petit établissement. L'approche a 600 pieds de long et 16 de large; le quai a 100 pieds de long sur 40 de large, avec un entrepôt de 18 sur 36 pieds. La profondeur de l'eau à la marée basse est de 14 pieds.

La construction a été commencée le 1er juin, et complétée le 14 septembre.

Dépense totale durant l'exercice, $3,994.69.

WILLIAMS-HEAD.

L'ouvrage exécuté à la station de la quarantaine consistait en réparations générales au quai, aux chemins, etc., et à améliorer les bâtisses sur le quai.

On a construit un hangar nouveau au-dessus de l'appareil soufflant le bi-oxide sur le quai principal, et la couverture en cuivre des pilotis a été réparée là où c'était nécessaire.

Les bâtisses sur le quai et le réservoir à l'eau furent peinturés; les fossés et les ponceaux des chemins ont été nettoyés et réparés, on a aussi fait quelques réparations au chemin conduisant à la station.

On a enfoncé un nouveau pieu d'amarrage de 5 pilotis recouverts de cuivre, près du petit quai, auquel on a fait des petites réparations, tel qu'enfoncer des pilotis de défense, etc., ainsi qu'aa hungar à charbon.

Dépense, 1909-10: $4,985.20.

NOUVEL OUTILLAGE.

La seule dépense, sous cette rubrique, se rapporte à la drague *Fruhling,* en paiement des gages, provisions, etc., pendant l'épreuve avant son acceptation par le ministère: $1,873.17.

ÉTAT de l'ouvrage exécuté par les dragues dans la Colombie-Britannique durant 1909-10, indiquant la quantité de matériaux dragués, le coût par verge cube, le coût des réparations des dragues, des remorqueurs et des chalands, et le nombre de jours occupés pour le dragage, les réparations, etc.

Nom de la drague.	Coût de l'opération.	Coût des réparations.	Coût total.	Quantité de matériaux dragués.	Coût par verge.	Nombre de jours de dragage.	Nombre de jours pour les réparations.	Fêtes et délais.	Total de jours.	Quantité de matériaux dragués par jour de travail.
	$ c.	$ c.	$ c.	vgs cubes.	C.					
King Edward	34,028 24	2,297 03	36,325 27	625,670	5·7	188	70	107	365	3,328
Fruhling	30,360 05	3,634 11	33,994 16	801,180	4·2	160	76	129	365	5,007
Ajax	28,294 99	10,613 43	38,908 42	163,700	23·7	191	72	102	365	857
Mud Lark	20,964 64	13,181 04	34,145 68	127,000	26·8	195	84	86	365	651

DRAGUES SOUS LE CONTROLE DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, 1910.

PROVINCES MARITIMES.

Drague "Saint-Laurent", automotrice, à échelles.

Longueur totale, 170·0 pieds.
Bau, 30·0 pieds.
Profondeur minimum de travail, 8·5 pieds.
Profondeur maximum de travail, 28·0 pieds.
Capacité de la caisse à clapet, 350 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 350 à 700 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 750 à 1,000 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 1,050 à 1,400 yards cubes.

Drague "Canada", automotrice, à échelles.

Longueur totale, 130·0 pieds.
Bau, 20·0 pieds.
Profondeur minimum de travail, 7·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 160·0 pieds.
Capacité de la caisse à clapet, 90 yards cubes.
Déblai par jour dans le terrain ferme, 180 à 270 yards cubes.
Déblai par jour dans un terrain ordinaire, 180 à 360 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 360 à 450 yards cubes.

Drague "Prince-Edouard", à cuiller.

Longueur, 80 pieds.
Bau, 28 pieds.
Profondeur maximum de travail, 21 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans un terrain ordinaire, 500 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile. 700 yards cubes.
Nombre de chalands à déblai ou de barges employés, 3.
Capacité de la cuiller, 1 yard cube et demie.

Drague "Geo. McKenzie", à cuiller (coque en bois).

Longueur, 90 pieds.
Largeur, 28 pieds.
Profondeur maximum de travail, 22 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 350 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 500 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 600 yards cubes.
Nombre de chalands à déblai ou de barges employés, 3.

Drague "Cap-Breton", à élinde (coque en acier).

Longueur, 91 pieds.
Bau, 36 pieds.
Profondeur maximum de travail 34 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 1,000 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 1,500 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 2,000 yards cubes.

Drague à mâchoire (clam shell) "New Brunswick" (coque en bois).

Longueur totale, 90 pieds.
Largeur, 25 pieds.
Profondeur maximum de travail, 17 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 180 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 650 yards cubes.

Drague "W. S. Fielding", mixte, à échelles et aspirante.

Largeur, 250 pieds.
Bau, 42 pieds.
Tirant d'eau, 18 pieds.
Profondeur de travail, 60 pieds.
Capacité des caisses à clapet, 1,000 yards cubes.
Déblai par jour avec les godets, 2,600 yards cubes.

Drague à cuiller "Montague" (coque en acier).

Longueur totale, 90 pieds.
Largeur, 37 pieds 6 pouces.
Tirant d'eau, 5 pieds 6 pouces.
Profondeur maximum de travail, 28 pieds.
Déblai par jour, de 10 heures, 1,000 yards cubes.
Nombre de barges employées (chacune de 72 pieds de long, 19 pieds 8 pouces de large et 7 pieds de tirant d'eau), 2.

Drague aspirante "Northumberland" (coque en acier).

Longueur, 130 pieds.
Agitateur, 65 pieds.
Largeur, 52 pieds.
Tirant d'eau, 7 pieds.
Profondeur de travail, 40 pieds.
Déblai par jour, 4,000 yards cubes en 10 heures.

Remorqueur "Helena".

Longueur, 111 pieds.
Bau, 23 pieds.
Tirant d'eau, 13 pieds.
Chevaux-vapeur, 25.

Remorqueur " Cricket ".

Longueur, 36·5 pieds.
Bau, 7·3 pieds.
Tirant d'eau, 3·10 pieds.
Chevaux-vapeur, 4.

Remorqueur " Rona ".

Longueur, 85·0 pieds.
Bau, 19·3 pieds.
Tirant d'eau, 8·3 pieds.
Chevaux-vapeur, 25.
Une sonnette, avec chaudière et machine, montée sur chaland.
Un appareil à dérochement avec de grands grappins (pas de chaudière).

On a construit, par contrat, 2 barges à clapet, en acier, de 200 yards cubes de capacité qui seront employées avec les dragues en service dans les provinces maritimes.

QUÉBEC ET ONTARIO.

Drague " Queen ", à cuiller.

Longueur, 65·3 pieds.
Bau, 25 pieds.
Profondeur maximum de travail, 17·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 400 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 600 yards cubes.

(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Sensation* et deux chalands à déblai de 30 yards cubes de capacité.)

Drague " Nipissing ", à élinde.

Longueur, 70·7 pieds.
Bau, 25·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 20·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 500 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 800 yards cubes.
Capacité de la cuiller, 3 yards cubes.

(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Delisle,* 2 chaland à déglai, et une allège à charbon.)

Drague " Ontario ", à cuiller.

Longueur, 75·0 pieds.
Bau, 25·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 22·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 500 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 800 yards cubes.

(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Sir John* et 2 chalan[illegible] déblai.)

Drague "Challenge", à cuiller.

Longueur, 70·5 pieds.
Bau, 25·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 21·10 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 500 yards cubes.
Déglai par jour dans un sol facile, 800 yards cubes.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Trudeau* et deux chalands à déblai.)

Drague "Saint-Louis", à cuiller.

Longueur, 50·0 pieds.
Bau, 14·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 12·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 50 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 300 yards cubes.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Daisy* et 2 chalands à déblai.) On n'en fit usage que pour des travaux légers.

Appareil double de dérochement (catamaran).

Longueur de chaque coque en bois, 42·0 pieds.
Bau de chaque coque en bois, 8·5 pieds.
Distance entre les coques, 7·0 pieds.

Chaland "Reserve", en bois.

Longueur, 59·0 pieds.
Bau, 17·0 pieds.
Capacité, 100 tonnes.

Drague "Sir Richard".

Longueur, 80 pieds.
Bau, 28·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 22·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 500 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 800 yards cubes.
Capacité de la cuiller, 3 yards cubes.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *St. Paul.*)

Drague "Industrie".

Longueur, 125 pieds.
Bau, 43 pieds.
Profondeur maximum d'opération,
Déblai par jour dans du terrain facile,
Déblai par jour dans du terrain ordinaire,
Déblai par jour dans du terrain ferme.

Drague "Québec".

Longueur, 108 pieds.
Bau, 36·8 pieds.
Profondeur maximum d'opération,

Déblai par jour dans du terrain facile,
Déblai par jour dans du terrain ordinaire,
Déblai par jour dans du terrain ferme.

Drague N 3 (en construction et presque terminée).

Longueur, 60 pieds.
Bau, 22 pieds.
Profondeur maximum de travail, 14 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 400 verges cubes.

Drague "Richelieu".

Longueur, 70·0 pieds.
Bau, 22·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 400 yards cubes.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Ottawa* et 2 chalands à déblai.)

Appareil à dérochement, à vapeur, à puits central.

Longueur, 25·0 pieds.
Bau, 23·0 pieds.
Tirant d'eau, 4·0 pieds.
(Ce bateau de dérochement avait à sa disposition un chaland de 130 pieds, lui servant d'allège à charbon.)

Drague "Saint-Maurice".

(C'est une petite drague qui n'est employée que sur la rivière Saint-Maurice.)
Remorqueur *Annette,* et bateau à appareil de dérochement.

Drague "Lac Saint-Jean".

(C'est une petite drague qui n'est employée que sur le lac Saint-Jean.)
C'est le remorqueur *Marie-Louise* qui fait du service sur ce lac.

Drague "Internationale", à cuiller.

Longueur, 109·6 pieds.
Bau, 41·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 60·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 1,000 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 1,000 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 2,000 yards cubes.

Drague "Progrès".

Longueur, 90·10 pieds.
Bau, 39·2 pieds.
Profondeur maximum de travail, 30·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 500 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 1,000 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 1,500 yards cubes.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Monitor* et 3 chalands.)

Drague "Mattawa", à cuiller.

Longueur, 75·0 pieds.
Bau, 25·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 25·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 1,000 yards cubes.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Catherine* et deux chalands.)

Drague "Deschesne".

Longueur, 50 pieds; bau, 20 pieds; tirant d'eau, 2 pieds 6 pouces.

Capacité du godet, 1¼ verge cube. Profondeur minimum de travail, 6 pieds; maximum, 16 pieds.

"Drague n° 1", au canal d'alimentation de la rivière Saint-Louis.

Longueur, 55·0 pieds.
Bau, 20·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 12·0 pieds.
Déblai par jour, de 300 à 400 yards cubes.

"Drague n° 2", à cuiller.

Longueur, 60·0 pieds.
Bau, 22 pieds.
Profondeur maximum de travail, 14·0 pieds.
Déblai par jour dans un terrain ordinaire, 400 yards cubes.

"Drague n° 5".

Longueur, 77 pieds 4 pouces; bau, 24 pieds.

Profondeur maximum de travail, 24¼ pieds; minimum, 10 pieds. Capacité du godet, 3 verges cubes.

"Drague n° 6", à cuiller.

Longueur, 97 pieds.
Bau, 36·4 pieds.
Profondeur maximum de travail, 35 pieds.
Déblai par jour dans un terrain ordinaire, 1,500 yards cubes.
(Remorqueurs *Speedy, Montmorency, Blanche.* Goélette *Rutherford.*)

MANITOBA.

Drague "Winnipeg", à cuiller.

Longueur, 71·0 pieds.
Bau, 25·0 pieds.
Profondeur maximum de travail, 20·0 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 500 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol facile, 800 yards cubes.

Drague "Manitoba", à cuiller.

Longueur, 60 pieds.
Bau, 24 pieds.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Victoria,* et deux chalands à déblai.)

Drague-barge "Priestman", à mâchoires (clam-shell).

C'est une vieille petite drague de peu de valeur.

Drague "Crane", à mâchoires (orange peel).

C'est un chaland que l'on a converti en drague.

Drague "Assiniboine".

Longueur, 50 pieds.
Bau, 30 pieds.
Profondeur, 4½ pieds.

Remorqueur "Lisgar".

Longueur, 50 pieds.
Bau, 13 pieds.

SASKATCHAWAN.

Drague "Last Mountain Lake", à cuiller.

Longueur, 66 pieds.
Bau, 24 pieds 8 pouces.
Profondeur maximum de travail, 18 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, 400 verges cubes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Drague "Roi Edouard", automotrice et aspirante.

Longueur, 125 pieds.
Bau, 32 pieds.
Profondeur maximum de travail, 40 pieds.

Drague "Mud Lark", à cuiller.

Longueur, 90 pieds.
Bau, 30 pieds.
Profondeur maximum de travail, 40 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, de 300 à 400 yards cubes.
Déblai par jour dans du terrain ordinaire, de 500 à 600 yards cubes.
Déblai par jour dans un sol focile, 800 yards cubes.
(Cette drague avait à sa disposition le remorqueur *Princesse* et trois chalands à déblai.)

Drague "Nakusp", automotrice, à cuiller.

Longueur, 80 pieds.
Bau, 25 pieds.
Elinde, 50 pieds.
Capacité de la cuiller, ¾ de pieds.

"Fruhling", automotrice el aspirante (coque en acier).

Longueur, 187 pieds.
Bau, 34·6 pieds.

Profondeur, 14·9 pieds.
Tirant d'eau, chargée, 13·1 pieds.
Profondeur d'opération, 45·0 pieds.
Capacité des soutes, 785 verges cubes.
Capacité de chargement, 1,000 tonnes.
Forces, chevaux-vapeur, 1,000.
Vitesse, chargée, 9 nœuds.
Vitesse, allège, 12 nœuds.
Capacité de dragage, 1,500 verges cubes.

Drague "Ajax".

Longueur, 110 pieds.
Bau, 38 pieds.
Profondeur minimum d'opération, 14 pieds.
Profondeur maximum de travail, 45 pieds.
Déblai par jour, de 800 à 1,000 yards cubes, suivant la nature du terrain.

Drague "Pelican".

Longueur, 58 pieds.
Bau, 24 pieds.
Tirant d'eau, 1 pied 6 pouces.
Godet à mâchoire (*orange peel*), capable de travailler dans aucune profondeur d'eau.
Déblai par jour, environ 200 verges cubes.

Arrache-souches "Cygnet".

Longueur, 100 pieds.
Bau, 27 pieds.
Tirant d'eau, 3 pieds 2 pouces.

Chaland arrache-souches "Naas River".

Longueur, 130 pieds.
Bau, 20 pieds 6 pouces.
Tirant d'eau, 2 pieds.

Remarqueur "Muskrat II".

Longueur, 80 pieds.
Bau, 20 pieds.

Bateau "Samson", pour l'enlèvement du bois fondrier.

Longueur, 115 pieds.
Bau, 30 pieds.

Drague "Canada", automotrice à échelles (coque en fer).

Longueur totale, 130 pieds.
Bau, 20 pieds.
Tirant d'eau, sous charge arrière, 11·5 pieds.

Tirant d'eau, sous charge avant, 7 pieds.
Profondeur minimum de travail, 7 pieds.
Profondeur maximum de travail (élinde, 24 godets), 16 pieds.
Quantité de dragage, par jour, dans les terrains durs, 180 à 270 yards cubes.
Vitesse, lorsque la drague est lège et récemment peinturée, 6 à 7 milles par heure.
Vitesse, lorsqu'elle est chargée, 3 à 4 milles par heure.
Quantité de dragage, par jour, dans les terrains ordinaires, 180 à 360 yards cubes.
Quantité de dragage, par jour, dans les sols faciles, 360 à 450 yards cubes.
Quantité de dragage, par jour, en faisant usage de chalands à déblais, 600 à 1,000 yards cubes.
Nombre de chalands en acier employés: deux.

Le dragueur à cuiller "New Dominion" (coque en bois).

Longueur totale, 90 pieds.
Plus grande profondeur d'opération, 21 pieds.
Bau, 28 pieds.
Tirant, 28 pieds.
Quantité journalière de creusage (matière dure), 300 verges cubes.
Quantité journalière de creusage (matière ordinaire), 450 verges cubes.
Quantité journalière de creusage (matière molle), 600 à 700 verges cubes.
Nombre de chalands, 2.

Drague "Geo. McKenzie", à cuiller (coque en bois).

Longueur, 90 pieds.
Largeur, 28 pieds.
Tirant d'eau, 6 pieds.
Profondeur maximum de travail, 22 pieds.
Quantité de dragage, par jour, dans les terrains durs, 350 yards cubes.
Quantité de dragage. par jour, dans les terrains ordinaires, 500 yards cubes.
Quantité de dragage, par jour, dans les sols faciles, 600 yards cubes.
Nombre de chalands à clapets ou barges 2.

Drague "Cap-Breton", à cuiller (coque en acier).

Longueur, 91 pieds.
Bau, 36 pieds.
Tirant d'eau, 7½ pieds.
Profondeur maximum de travail, 34 pieds.
Quantité de dragage, par jour, dans les terrains durs, 1,000 yards cubes.
Quantité de dragage, par jour, dans les terrains ordinaires, 1,500 yards cubes.
Quantité de dragage, par jour, dans les sols faciles, 2,000 yards cubes.
Nombre de barges employées (en acier, chacune de 200 yards cubes de capacité), 3.

Drague "Northumberland", aspirante, pour sables (coque en acier).

Longueur, 130 pieds.
Agitateur, 65 pieds.
Largeur, 52 pieds.
Tirant d'eau, 7 pieds.
Profondeur de travail, 40 pieds.
Quantité de dragage, par jour, 10 heures, 2,000 à 4,000 yards cubes.
Nombre de barges en acier employées: deux.

Remorqueur " Cricket ".

Longueur, 36·5 pieds.
Bau, 7·3 pieds.
Tirant d'eau, 3·10 pieds.
Force: 4 chevaux-vapeur.
maritimes, etc., durant l'exercice financier 1908-09.

Remorqueur " Rona ".

Longueur, 85 pieds.
Bau, 19·3 pieds.
Tirant d'eau, 8 pieds.
Force: 5 chevaux-vapeur.
Une sonnette; machine et chaudière installées sur le chaland.
Une grue de dérochement, machine et grands grappins (pas de chaudière).

Drague à cuiller " New-Dominion " (coque en bois).

Longueur totale, 90 pieds.
Largeur, 28 pieds.
Profondeur maximum de travail, 21 pieds.
Déblai par jour dans du terrain ferme, 300 yards cubes.
Déblai par jour dans un terrain ordinaire, 450 yards cubes.

BASSINS DE RADOUB.

Le gouvernement fédéral possède et entretient trois bassins de radoub, savoir: le bassin de radoub Lorne, à Lévis, province de Québec; le bassin de radoub de Kingston, à Kingston, province d'Ontario, et le bassin de radoub d'Esquimalt, près de la ville de Victoria, Colombie-Anglaise.

BASSIN DE LÉVIS.

Durant l'exercice financier le bassin a été entretenu en bon état. On y a fait entrer 26 vaisseaux. Le revenu s'est élevé à $18,951.43 et les dépenses à $14,846.61.

KINGSTON.

Pendant l'exercice financier terminé le 31 mars 1910, le bassin de radoub a été maintenu en bon état, et l'on y a fait les réparations et les améliorations ordinaires.

Nombre de vaisseaux dans le bassin..	59
Tonnage total..	37,295
Nombre de jours pendant lesquels le bassin a été occupé..	240

Les droits perçus ont été de $14,488.84, et pour le personnel, le combustible, l'éclairage, la main-d'œuvre et les matériaux fournis pour les réparations, un montant de $6,604.03 a été dépensé.

ESQUIMALT.

Le bassin a été occupé pendant 96 jours durant l'année; 20 vaisseaux y sont entrés pour être nettoyés, peinturés et réparés, et le revenu s'est élevé à $12,572.36.

Ces recettes sont beaucoup moins fortes que celles des deux dernières années, et c'est dû au fait qu'un bassin a été établi à Seattle qui offre des taux spéciaux aux

vaisseaux qui n'ont besoin que d'être nettoyés et peinturés; ce qui fait que nous n'avons eu que très peu de cet ouvrage cette année.

Outre la rentrée et la sortie des bateaux, le personnel a été employé à enlever les bardeaux du toit de la chambre des machines et des lavabos et à le remplacer avec de la tôle ondulée. On a nettoyé le dedans du caissons, réparé, gratté et peinturé le dehors et taillé et peinturé la chambre inférieure du caisson et la porte du sommet. On a complété le nivelage de la tête circulaire afin de gagner de l'espace pour plier les madriers, etc., et renouveler les semelles sous le bureau, l'étable et les hangars des boyaux contre le feu.

L'outillage est toujours tenu propre et prêt à entreprendre tout le travail qui pourrait se présenter.

Dépense 1909-10: $14,996.82.

ÉCLUSE DE LA RIVIÈRE DU LIÈVRE.

Cette écluse est située à Poupore, sur la rivière du Lièvre, 12 milles en amont de Buckingham, dans le comté de Labelle. Elle a été construite pour surmonter les difficultés de la navigation au petit rapide de cet endroit, rendant ainsi la rivière navigable à toute époque de la saison, jusqu'aux Grandes-Chutes, une distance de 19½ milles en amont de Buckingham.

Les réparations et améliorations à l'écluse et au barrage durant l'année comprennent: le lambrissage de l'extrémité supérieure des piliers de la glissoire avec de l'épinette rouge de 6 pouces; modier et replacer les angles en fer de ces piliers; remettre le remplage érodée en arrière du mur de l'écluse; l'achat d'une grue à tenaille pour l'estacade mobile; la construction d'un nouveau pilier, le prolongement du pilier de l'écluse de 30 pieds en remontant le courant. Ces travaux ont été exécutés à la journée, au coût de $1,744.13.

Dépense totale, 1909-1910: $2,841.81.

ÉCLUSE DE YAMASKA.

En 1886, une écluse et un barrage furent construits à l'île Cardin, dans la rivière Yamaska, 1¾ mille en aval du village de Saint-Michel d'Yamaska: L'écluse a un sas de 5¾ pieds.

A l'époque de l'eau basse, le barrage principal, ainsi que la pile à l'est de l'écluse ont été réparés, le plancher et le lambrissage ont été renouvelés et on a placé quelques pierres dans le remblai à pierres perdues.

Dépenses durant l'exercice terminé le 31 mars 1910:—

Personnel et l'entretien..	$1,720 53
Réparations.	768 40
	$2,488 93

GLISSOIRES ET ESTACADES.

Le gouvernement fédéral possède et opère des glissoires et des estacades, construites pour faciliter le passage des pièces de bois carrées, des billots et du bois aplani ou de dimension, etc., sur la rivière Ottawa, et ses tributaires, sur le Saint-Maurice, le Saguenay, aux chutes Fénélon et aux chutes Burleigh sur la rivière Trent.

Dans les rapports ci-joints, les ingénieurs surveillants des travaux des rivières, MM. G. P. Brophy, F. X. Lefebvre et J. C. Taché, donnent les détails de la construction, des améliorations et des réparations exécutées sous leur contrôle, sur les glissoires, les estacades, les jetées, les barrages, les bâtisses, etc., du gouvernement, durant l'exercice financier, de la dépense encourue pour les employés, l'entretien, etc., des quantités et de la description du bois qui passe à travers ces ouvrages, ainsi que des informations d'un intérêt général pour les marchands de bois et le public.

RAPPORT SUR LE SERVICE DES TRAVAUX DE LA RIVIERE OTTAWA.

(Par G. P. Brophy, ingénieur surveillant.)

OTTAWA, 30 avril 1910.

A l'ingénieur en chef,
Ministère des Travaux publics,
Ottawa.

MONSIEUR,—Me conformant aux instructions que me donne votre circulaire du 21 mars dernier, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les travaux sous mon contrôle, pour l'exercice financier clos le 31 mars dernier.

RÉPARATIONS ORDINAIRES, STATIONS SUR LA RIVIÈRE OTTAWA—COURS PRINCIPAL.

Station Chaudière-nord.—A la glissoire supérieure, on a rempli les entailles pour les poutres d'arrêt, là où les pièces sont creusées, avec des madriers de chêne, le fond de la glissoire et le pilier sur le côté nord de la sortie ont été réparés, et une poutre d'arrêt revêtue de fer a été faite pour le fronteau.

La sortie de la glissoire inférieure a été recouverte avec des pièces de 30 pieds de long auxquelles on a assujetti des bandes de fer pour empêcher l'abrasion. La partie supérieure du barrage au bassin inférieur, qui avait été endommagé par la crue des eaux du printemps, a été reconstruite. Ce barrage a 85 pieds de long et 10 pieds de haut, et la partie reconstruite a 4 pieds de haut.

Le devant et le sommet sont couverts avec des madriers de 3 pouces d'épaisseur, et on a construit une plate-forme supportée par des montants, en arrière du barrage, pour donner accès aux fronteaux de la porte de trop-plein et des glissoires. Les solivres de la porte de trop-plein ont été réparées, et de la pierre fut placée aux approches des fronteaux au-dessus de l'écluse régulatrice.

Station Chaudière-sud.—Les bâtisses ont été tenues en bon état; les attaches des estacades réparées, et pendant l'hivevr on a coupé la glace autour des estacades et des tabliers pour les protéger, parce que l'eau montait et baissait.

Station Chenaux.—La dépense fut pour de la peinture, de l'huile et de la térébenthine pour réparer les embarcations.

Station Joachim.—La dépense ici était en rapport avec l'inspection des glissoires, des estacades et des piliers.

Tributaires de la rivière Ottawa.

Rivière Gatineau.—Le plancher du pont, au-dessus du vieux canal, a été couvert avec des madriers de 3 pouces. Ce pont a 78 pieds de long et les madriers furent posés sur le vieux plancher; la largeur couverte est de 14 pieds. On a renouvelé le garde-corps à plusieurs endroits, et placé des liernes pour renforcer les poteaux là où ils étaient défectueux. Le pilier de levée, justement en aval du pont du chemin de fer Pacifique-Canadien a été exhaussé de trois rangs. Le pilier a 35 pieds de long et 20 de large, la partie nouvelle étant remplie de pierre à lest. On a déposé de la pierre autour des fondations du pilier à l'extrémité supérieure de l'estacade principal pour empêcher l'affouillement. Au printemps, on prit les précautions ordinaires pour protéger les estacades contre le mouvement de la glace. La couverture en madriers des estacades a été réparée et on a posé des piquets et des boulons à vis pour augmenter la rigidité. Les clôtures, les magasins et le poste ont été mis en bon état, les embarcations et les chalands furent réparés et peinturés.

Rivière Madawaska.—A la station d'Arnprior, on a réparé le fronteau et les piliers de support de la glissoire. Le pilier sur le côté est a 12 pieds de large, et il est construit 8½ pieds au-dessus de l'eau, et celui sur le côté ouest, qui a aussi 12 pieds de large, a été construit 4 pieds au-dessus de l'eau. On a placé de la pierre dans ces piliers. On a posé 4 solives de 10 x 10 pouces dans le fronteau et replanchéié le sommet, 37 pieds sur 13. Un garde-corps a été construit aux deux bouts et en avant de la plate-forme du fronteau. Le support du treuil a été réparé et on a fait 4 poutres d'arrêt, de 10 x 13 pouces pour la glissoire.

Station Flat-Rapids.—On a réparé une brèche dans le barrage sur le côté sud de la rivière. Trois solives, trois traversines et 18 verges cubes de pierre ont été mises dans le corps du barrage, et 528 pieds en superficie ont été couverts avec des madriers de 6 pouces.

Station High-Falls.—L'estacade de direction fut brisé au printemps de 1909. Lorsque l'eau eut baissée suffisamment, on a réparé, temporairement cet estacade, ainsi que les piliers qui le supportent et le barrage principal de direction. Plus tard, l'estacade fut retiré de l'eau et reconstruit. L'estacade est fort, ayant 4 billes de largeur au fond et 2 au commet, les pièces ont 14 pouces carrés. Les joints chevauchent bien et les pièces sont assujetties, des deux côtés, à chaque dix pieds, avec des boulons à vis de 1½ pouce, le sommet étant revêtu avec des madriers de 2 pouces. La longueur de l'estacade ainsi réparé a 100 pieds de long.

Le fond de la glissoire, immédiatement au-dessous des poutres d'arrêt, fut couvert avec des madriers de pin rouge de 6 pouces, et on a fait 10 poutres d'arrêt pour le fronteau supérieur.

Station Chain-Rapids.—Les bouts usés des billes furents sciés et les trous percés dans le bois sain pour les chaînes qui relient les différentes pièces et on a renouvelé plusieurs chaînes.

Rivière Coulonge.—A la station High-Falls, on a réparé les dommages causés aux fondations du barrage plat, qui avaient été affouillées par les eaux du printemps. On a d'abord construit un bôtardeau pour enlever l'eau, les pièces furent remises et environ sept cordes de pierre furent placées dans la substructure. Une plate-forme de deux pieds de large a été construite sur ce barrage afin de faciliter l'accès à la glissoire. La façade du barrage principal de direction a été revêtue sur une largeur de 13 pieds, avec des pièces de 10 pouces, longues de 16 pieds. Le pilier de déviation sur le côté nord, à l'entrée de la glissoire a été reconstruit et rempli de pierre. La plate-forme du fronteau a été réparée. On a renouvelé les montants, pour l'appareil servant à lever les poutres; reconstruit les marches conduisant à la glissoire et celles conduisant à l'estacade de direction, et réparé les pièces du sommet de deux piliers, déplacées par l'inondation du printemps. La glissoire fut réparée d'un bout à l'autre. Dix poteaux de 10 x 10 pouces, variant en longueur de 16 à 25 pieds, avec les bouts reposant sur des assises taillées dans le roc, ont été posés pour supporter la superstructure. A huit différentes stations la glissoire fut remise à son niveau; 39 semelles transversales et 99 poteaux avec liernes ont été remplacés et le revêtement des côtés et du fond a été réparé à plusieurs endroits; à d'autres endroits on a découvert des étendues complètement avec du bois neuf. Quatre cents pieds linéaires du trottoir furent renouvelés. On a placé deux chaînes additionnelles aux endroits où la glissoire est haute pour en augmenter la force et prévenir un déplacement de la structure par l'oscillation constante qui se produit lorsque la glissoire est en opération. Un bout de la chaîne est attaché à un organeau enfoncé dans le roc et l'autre à un boulon en œillet qui est enfoncé dans les longrines de la glissoire.

Rivière Noire.—A la station High-Falls, on a démoli et reconstruit à neuf une section de la glissoire, justement en aval des piliers d'entrée. A cet endroit, la structure traverse un ravin profond et elle était supportée par chevalets de bois de trois rangs de hauteur. Il y a quelques années, on a jeté de la pierre autour des fondations remplissant l'espace jusqu'au niveau du sommet du deuxième chevalet, ce qui fut une

amélioration, mais la vibration était toujours forte et la partie supérieure avait déviée à un point que la glissoire était beaucoup trop hors de ligne, et il aurait pu en résulter des dommages sérieux si on l'avait laissé dans cet état. On a construit un pilier en caisson reposant en partie sur le sommet de la deuxième rangée de chevalets et en partie sur le remplage en pierre, qui fournissait une fondation pour les chevalets supportant la superstructure. Ce pilier a 88 pieds de long, 16 de large à la base, 13 au sommet et de 6 à 8 pieds de haut. Il est rempli avec de la pierre et on a laissé une ouverture à la base pour l'écoulement du surplus d'eau venant de la tête des travaux. Le poids de la glissoire est supporté par 11 chevalets, ayant de 5 à 10 pieds de hauteur, posés sur le pilier. La superstructure, consistant en solives longitudinales, semelles transversales, poteaux, lierne et un revêtement fut aussi construite avec des matériaux neufs. A un autre endroit, environ 150 pieds du fronteau, on a placé 10 poteaux et le revêtement nécessaire. Près de la sortie de la glissoire, on a enlevé et reposé les barres de fer des côtés et du fond, renforcé les côtés aux courbes et renforcé les pièces usées avec des madriers d'érable. On a remplacé plusieurs longueurs dans différentes parties de l'estacade de direction. Deux piliers d'attache, ayant chacun 6 pieds sur 8 et 4 de haut ont été construits sur la grève et des liernes neuves furent placées pour tenir l'estacade en position.

Rivière Petewawa.—Les travaux sur cette rivière furent beaucoup endommagés au printemps de 1909. Aux stations inférieures, les glissoires et les piliers ont été presque détruits et déplacés; à Crooked-Chute la partie centrale du barrage principal de direction a été brisée et les estacades de direction à l'entrée de la glissoire furent emportés par-dessus la chute. Les travaux aux autres stations ont beaucoup moins souffert.

A la station de la Première Chute, on a replacé la tête des piliers de la glissoire. Deux plaques de fer, ayant chacune 4 pieds sur 8, ont été mises sur les coins des piliers à l'entrée de la glissoire, cinq pièces de bois et un nouveau revêtement furent aussi placés sur le barrage de direction du côté nord de la glissoire.

A la station de la Deuxième Chute, une partie, de 62 pieds de long, du barrage a été revêtue avec des madriers de pin de 6 pouces, long de 12 pieds. Les pièces du pilier sur le côté nord, à la sortie de la glissoire, ont été renouvelées et on a remis le remplage en pierre qui manquait.

A la station de la Troisième Chute, on a remplacé deux piliers supportant l'estacade de distribution. Ils sont situé à une courte distance en amont de l'entrée du chenal pour les billots; un a 15 x 16 pieds et 9 de haut et est sur le rivage; l'autre a 17 pieds carrés, 17 de haut et est dans 8 pieds d'eau. On a réparé une grande partie du grand pilier de déviation en amont du pont du chemin de fer Pacifique-Canadien. La partie construite en neuf a 40 pieds de long, 12 de large et 9 de haut. Le revêtement des autres piliers a été réparé.

A la station Crooked-Chute, on a reconstruit une section de 50 pieds de long du barrage principal à partir des fondations et le reste fut réparé et renforcé. L'estacade directrice à l'entrée de la glissoire fut aussi réparé; ceci a 500 pieds de long, dont 350 furent construits en neuf. Les vieilles parties ont été réparées en les assemblant à mi-bois avec l'addition de défenses transversales et de boulons à vis. Les piliers de l'estacade directrice furent reconstruits du niveau de l'eau. Ils ont 17 pieds carrés et 8½ de haut au-dessus de l'eau. Des poteaux d'amarrage ont été posés dans ces piliers et ils sont bien protégés par des défenses en bois.

L'estacade de retenu, à environ deux milles en amont de la glissoire, a été renforcée en plaçant des défenses transversales sur le sommet des pièces et en insérant des chaînes supplémentaires autour des bouts des longueurs jumellées. On a construit un pilier à la partie inférieure de cette estacade; il a 18 pieds carrés et 6½ de haut au-dessus de l'eau.

A la station McDonald, on a reconstruit le pilier de support pour l'estacade directrice sur le côté nord, à partir du niveau de l'eau. Le pilier a 18 pieds carrés et la partie reconstruite a 8 pieds de haut. Deux poteaux d'amarrage et trois défenses ont été placés sur ce pilier et l'estacade fut attachée avec des chaînes de ¾ de pouce. L'estacade double, s'étendant d'en amont du pilier jusqu'à l'entrée de la glissoire, a été mis en bon état en metttant des pièces neuves sur une distance de 150 pieds. On a posé un couronnement neuf sur l'estacade et assujetti des pièces neuves avec des boulons à vis de 1¼ pouce. La partie simple de l'estacade, ayant 209 pieds de long, a aussi été réparée et les chaînes de un demi pouce remplacées par des chaînes de ¾ de pouce.

Sur le côté sud on a placé un poteau d'amarrage dans le premier pilier. Le barrage principal de direction a été réparé, et de la pierre, des broussailles et du gravier, déposé le long du devant pour empêcher l'écoulement autant que possible.

A la station du lac Cedar, deux piliers de l'estacade directrice du côté sud ont été reconstruits. Un a 18 pieds carrés et l'autre 14 pieds carrés, et les deux sont à 7 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Quatre défenses et deux poteaux d'amarrage ont été posés sur le premier, et deux défenses et un poteau d'amarrage sur le deuxième. L'estacade directrice, sur les deux côtés de l'entrée de la glissoire, a été renforcée en posant des pièces bien chevillées sur le dessus. Le barrage du côté nord a été prolongé d'environ 84 pieds jusqu'à la grève; il a 8 pieds de large et deux de haut. Le devant est jointif et des broussailles et du gravier ont été placés sur le derrière pour le rendre étanche. Le barrage plat, ayant 32 pieds de long, fut couvert avec du pin rouge.

A Blind-Chenail, à environ 2 milles en aval de la sortie du lac Cedar, le barrage fut réparé. Il a 197 pieds de long, 10 de large au fond, et 9 sur le sommet et une hauteur de 7 pieds. Le devant est jointif, et on a placé des broussailles et du gravier à la fondation pour retenir l'eau.

Rivière Dumoine.—On a reconstruit trois piliers pour l'estacade directrice à l'entrée de la glissoire High-Falls. Le pilier d'en haut est situé sur la grève et a 14½ pieds carrés et 10 de haut, celui du milieu a 15½ pieds carrés, 8 de haut et fut construit sur le bord de l'eau; le dernier, à l'est du trou d'alimentation, a 14 pieds carrés, 7 de haut et aussi sur le bord de l'eau. Six défenses de 6 x 9 pouces ont été placées sur trois piliers plus près de l'entrée de la glissoire pour donner une surface glissante convenable des estacades. Deux rouleaux ont été faits pour le fronteau de la glissoire et la porte de trop-plein, le premier a 21 pieds de long et l'autre 14. On a fait six longueurs d'estacades directrices qui furent reliées avec des chaînes de ⅞ de pouce; l'extrémité supérieure de l'estacade est retenue par un boulon de 1¾ enfoncé dans le roc sur la rive ouest de la rivière.

Au printemps de 1909, l'eau de la rivière Ottawa et de ses tributaires a été très haute, même plus haute qu'en aucun temps depuis 1876, et conséquemment, plusieurs des travaux ont souffert des dommages considérables à cause de l'effort à laquelle ils ont été soumis. L'eau a atteint sa hauteur maximum le 29 mai et a baissé jusqu'à la fin de juillet, alors que la pluie fit remonter l'eau au-dessus de la normale et elle demeura au-dessus de la moyenne durant l'automne.

L'état suivant fourni par le percepteur du revenu des Travaux publics, montre le volume des affaires durant l'exercice financier.

Etat du nombre de billots, pièces, etc., qui ont passé dans les glissoires du gouvernement sur la rivière Ottawa et ses tributaires durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910:—

Billots	4,507,687
Pièces carrées	104
Estacades et bois de dimension	39,803
Cèdres	76,508
Dormant de chemin de fer	538,148
Poteaux de clôture	74,323
Total	5,236,572

Aussi 75,124 cordes de bois de pulpe.
Le revenu accru s'est élevé à $41,645.85.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé), GEO. P. BROPHY,
Surintendant des travaux de la rivière Ottawa.

ETAT des dépenses encourues pour réparations et construction aux travaux de la rivière Ottawa, pour l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

Noms des stations.		Province.	District électoral.	Dépense du 1er avril au 30 nov. 1909.		Dépense du 1er déc. 1909 au 31 mars 1910.		Dépense du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.	
				$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Stat. de Chaudière-nord	Rivière Ottawa	Québec	District de Wright'	200 75		1,259 46		1,460 21	
" " sud	Rivière Ottawa	Ontario	Cité d'Ottawa	93 50		89 05		182 55	
" de Chenaux	Rivière Ottawa	"	Comté de Renfrew-sud	6 00		....		6 00	
" de Joachim	Rivière Ottawa	Québec	Comté de Pontiac	14 85		....		14 85	
					315 10		1,348 51		1,663 61
Rivière Gatineau	Tributaires de la rivière Ottawa	Québec	District de Wright	211 25		301 69		512 94	
" Madawaska	Tributaires de la rivière Ottawa	Ontario	Comté de Renfrew-sud	39 42		852 95		892 37	
" Coulonge	Tributaires de la rivière Ottawa	Québec	Comté de Pontiac	499 39		1,059 97		1,559 36	
" Noire	Tributaires de la rivière Ottawa	"	" "	136 15		1,502 95		1,639 10	
" Petewawa	Tributaires de la rivière Ottawa	Ontario	Comté de Renfrew-nord et comté de Nipissing	2,536 30		3,429 34		5,965 64	
" Dumoine	Tributaires de la rivière Ottawa	Québec	Comté de Pontiac	633 07		....		633 07	
					4,055 58		7,146 90		11,202 48
									12,866 09

30 avril 1910.

JOS. KENT, *Comptable.*

RAPPORT DES TRAVAUX DE LA RIVIERE SAINT-MAURICE.

(Par F. X. Lefebvre, ingénieur surveillant.)

TROIS-RIVIÈRES, le 25 avril 1910.

EUGÈNE D. LAFLEUR,
Ingénieur en chef,
Ministère des Travaux publics, Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse à votre circulaire du 2 mars 1910, j'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les travaux exécutés sous ma surveillance dans la rivière Saint-Maurice durant l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

LA TUQUE.

Nous n'avons pas tout-à-fait complété les travaux sur le quai à cause de l'élévation de la rivière, l'automne dernier, qui nous a empêché d'enfoncer les boulons dans la partie inférieure du lambris de ce quai. Quelques jours d'ouvrage suffiront pour compléter cet ouvrage l'été prochain.

AMÉLIORATIONS DU CHENAL ENTRE GRANDES PILES ET LA TUQUE.

L'eau de la rivière Saint-Maurice fut très haute durant tout l'été et les plus gros bateaux, faisant le trajet entre Grandes Piles et La Tuque, ont été capable de naviguer jusqu'à la fin de la saison. La drague et l'arrache-pierre ont travaillé et furent très effectifs. On a peinturé les phares après avoir réparé ceux endommagés par la neige et le vent. On a placé le quai flottant et les bouées au printemps et remis en quartiers d'hiver à l'automne.

GRANDES PILES ET PETITES PILES.

Du 8 au 18 mai 1909, le niveau de l'eau a monté de neuf pieds six pouces, alors qu'il y avait 800,000 billots à Grandes Piles, 400,000 sur le côté de la Pointe à Madeleine et 400,000 sur le côté de Saint-Jacques. Les estacades de la Pointe à Madeleine ont résisté, mais celles de Saint-Jacques furent brisées par la pression énorme et les 400,000 billots, sauf 75,000 qu'on a réussi à retenir, sont descendus le Saint-Maurice jusqu'à la Pointe à Bernard à Shawinigan-Falls, emportant avec eux les estacades de Sainte-Flore et une partie de celles de Petites Piles par-dessus les chutes Grand'-Mère.

Pour fermer les estacades de retenue à Saint-Jacques, à Sainte-Flore et aux Petites Piles, on a été obligé de construire 900 pieds d'estacades de 3 pieds de large, 175 pieds de 2 pieds de large, une estacade de 99 pieds de long, 6 de large, une de 99 pieds de long, 5 de large et une de 60 pieds de long, 5 de large; toutes furent bâties avec de l'épinette.

Nous avons aussi construit à Sainte-Flore, 1,463 pieds de long d'estacades d'épinette, de 3 pieds de large; une estacade de 50 pieds de long, 6 pieds six pouces de large, en sapin de la Colombie-Britannique, près des estacades qui avaient passé par-dessus les chutes Grand'-Mère. A Grandes Piles on a reconstruit trois piliers qui étaient trop bas, jusqu'à une hauteur de 21 pieds au-dessus du niveau de l'eau basse, et on a construit les fondations d'un nouveau pilier pour remplacer le pilier n° 3 à Saint-Jacques des Piles.

SHAWINIGAN, BAIE D'EN HAUT.

L'automne dernier, on a construit les fondations du barrage à la tête de la glissoire de Shawinigan-Falls, et exhaussé neuf piliers, à la Pointe à Bernard, jusqu'au niveau de 200 pieds par l'échelle de la *Shawinigan Water and Power Company*, et les fondations d'un nouveau pilier furent construites.

SHAWINIGAN, BAIE D'EN BAS.

Le printemps dernier, l'eau avait tellement affouillé le côté est de notre propriété que pour empêcher la destruction des étables, on fut obligé de construire un mur en maçonnerie sèche de 49 pieds de long et 14 de haut sur un côté, et 45 pieds de long et 11½ de haut sur l'autre. On a construit 449 pieds d'estacades en pin pour allonger les estacades dirigeantes dans le chenal du milieu des chutes Grès, pour lesquelles on a fourni les chaînes d'accouplement et 400 pieds de chaînes de retenue de ¾ de pouce, et 660 pieds de ½ pouce.

Le courant très fort, causé par le haut niveau de l'eau, a renversé le pilier situé en aval de l'île Pigeon et on devra en construire un nouveau cette année.

TROIS-RIVIÈRES.

On a réparé trois des piliers qui forment partie de la série employée pour l'estacade principale près du pont du Pacifique-Canadien.

On a exécuté tous les travaux pour l'entretien des estacades; elles furent mises en position au printemps après avoir fait les réparations nécessaires, elles ont été ouvertes et fermées à la demande des marchands de bois, et mises en quartiers d'hiver l'automne dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) F. X. LEFEBVRE,
Ingénieur de district.

RIVIERE SAGUENAY (ESTACADES).

(J. C. Taché, ingénieur surveillant.)

Les estacades du Saguenay sont placées dans la rivière Saguenay, à 6 milles environ en amont de Chicoutimi.

Pour les détails de la construction et des réparations générales exécutées de 1904 jusqu'à 1908, voir le rapport des Travaux publics de 1908, page 354.

En 1908-09, on a réparé les estacades qui avaient été endommagées par la crue extraordinaire de l'eau; 1.251 pieds d'estacade furent construits en épinette, et on acheta aussi les ancres et les chaînes nécessaires.

Montant dépensé: $8,373.34.

Durant l'exercice financier de 1909-10, les travaux exécutés comprennent des réparations générales aux estacades, chalands, chaloupes, et l'érection d'une bâtisse pour le gardien des estacades, à la Rivière-aux-Vases; un poteau d'amarrage a été aussi placé sur la rive nord de la rivière Saguenay; c'est le point d'attache où commencent les estacades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) J. C. TACHE,
Ingénieur de district.

DISTRICT DE TRENT ET DE NEWCASTLE.

BURLEIGH-FALLS.

Burleigh-Falls est situé sur la route du canal de la vallée de Trent. Il y a une glissoire avec jetées directrices, etc., à cet endroit, dont le ministère tire un revenu.

La somme de $100 a été dépensée pour entretenir ces glissoires durant l'année.

FENELON-FALLS.

Fenelon-Falls, dans le comté de Victoria, est situé sur la route du canal de la vallée de Trent. Il y a à cet endroit des glissoires qui sont une source de revenu pour le ministère.

La somme de $100 a été dépensée pour entretenir ces glissoires durant l'année.

PONTS ET CHEMINS.

On peut remarquer que dans les anciennes provinces de la Puissance du Canada, le gouvernement a pris pour règle d'assumer le contrôle exclusif de la construction et de l'entretien des ponts interprovinciaux importants sur les chemins publics à travers les cours d'eau.

Dans les districts des populations éparses des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement du Canada a entrepris de pourvoir à l'érection et à l'entretien des ponts ordinaires de grandes routes sur les grands cours d'eau; ponts qui sont très nécessaires pour fournir une communication ininterrompue à travers les sentiers et les grandes routes d'importance nationale, que ni les municipalités, devant le plus immédiatement en bénéficier, ni les autorités territoriales, qui y sont le plus directement concernées, ne sauraient ériger et entretenir à leurs seuls dépens.

Durant la dernière année financière, des travaux ont été exécutés sur les ponts suivants:

ONTARIO ET QUÉBEC.

PONTS À OTTAWA, CHEMIN ET ABORDS ENTRE OTTAWA ET HULL.

Réparations ordinaires.

Pont Laurier.—Les trottoirs, de chaque côté des approches ayant cédés à cause du tassement des fondations, furent réparés temporairement. Les morceaux cassés de béton ont été enlevés et l'espace rempli avec des madriers de pin de 2 pouces d'épaisseur.

Pont Sapper.—Le trottoir du côté sud a été couvert avec des madriers de pruche de 2 pouces, et les solives transversales renouvelées là où c'était nécessaire.

Pont de la glissoire Chaudière.—Le chemin de ce pont a été nettoyé souvent; les grillages et les compartiments d'égout tenus exempts d'obstruction et les fondations en béton pour les grillages à l'extrémité sud furent réparés.

Pont Union.—La partie de ce pont entre les rails, sur le côté ouest, a été couverte de madriers de pruche de 3 pouces. Le sous-plancher en chêne fut renouvelé à certains endroits et le chemin nettoyé souvent.

Pont de la glissoire de Hull.—La seule dépense encourue sur ce pont a été pour tenir le chemin en bon état.

Chemin et approches du pont entre Ottawa et Hull.—On a posé un nouveau trottoir, partant de l'entrée du dock de Booth jusqu'au barrage en pierre, une distance de

320 pieds. Le trottoir a 7 pieds de large, est construit avec des madriers de pin de 3 pouces reposant sur des solives assises sur l'ouvrage en acier. Les solives furent trempées dans un préservatif pour les préserver aussi longtemps que possible.

Une margelle de pin de 4 x 8 pouces a été posée le long du trottoir et fermement assujettie aux montants en fer. Les tuyaux du garde-corps ont été redressés et peinturés. On a enlevé et reposé de niveau les blocs de pavé, et nettoyé le chemin régulièrement durant l'année.

Pendant les mois d'hiver, on a enlevé la glace et la neige des trottoirs sur les ponts conduisant à Hull et lorsqu'ils étaient glissants, on a mis du sable sur la surface.

Pont Interprovincial sur la rivière Ottawa à Des Joachims.

Ce pont traverse la rivière Ottawa à Des Joachim et les parties des approches du pont traversant le chenal principal furent endommagées par les hautes eaux du printemps de 1909. Le plus grand dommage se trouvait à l'extrémité de l'Ontario, où une partie du mur de soutènement sur le côté est a été enlevée, permettant ainsi au remplissage intérieur de tomber. On a construit un mur neuf et déposé le remplissage nécessaire. Il y eut aussi un affouillement à l'approche nord du même pont, sur l'île entre les deux ponts. Ceci a été convenablement rempli et le chemin mis dans une bonne condition. On a employé environ 418 verges cubes de pierre et 138 de gravier dans l'exécution de ces travaux.

ETAT des dépenses encourues sur les chemins et les ponts pour l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

Nom de l'ouvrage.	Province.	District électoral.	Dépense du 1er avril 1909 au 30 novembre 1909.		Dépense du 1er décembre 1909 au 31 mars 1910.		Dépense du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.	
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Réparations ordinaires :—								
Ponts à Ottawa et chemins et abords de ponts entre Hull et Ottawa—								
Pont Laurier	Ontario	Cité d'Ottawa	....		62 50		62 50	
Pont Sapper	Ontario	" "	74 50		125 59		200 09	
Pont de la glissoire Chaudière	Ontario	" "	194 50		64 50		259 00	
Pont Union	Ont. et Qué.	" " et district de Wright	238 69		174 42		413 11	
Pont de la glissoire de Hull	Québec	District de Wright	....		15 25		15 25	
Chemin et abords de pont entre Hull et Ottawa	Ont. et Qué.	Cité d'Ottawa et district de Wright	647 51	1,155 20	600 86	1,043 12	1,248 37	2,198 32
Réparations extraordinaires—								
Pont Interprovincial aux Rapides-des-Joachims	Ont. et Qué.	Co. de Renfrew-nord et co. de Pontiac	....	387 97	....	....	....	387 97

30 avril 1910.

JOS. KENT, *comptable.*

PORTAGE-DU-FORT.

Portage-du-Fort est un village situé sur le côté de Québec de l'Ottawa, dans le comté de Pontiac, à 60 milles en amont d'Ottawa.

Pendant les inondations du printemps, le remplissage des approches du pont du chenal nord a été affouillé. On a employé environ 10 verges de pierre et cinq de gravier pour réparer le dommage, au coût de $12.18.

Une longueur de 200 pieds et 12 de large a été couverte avec des madriers d'épinette rouge de 3 pouces posés diagonalement. On a réparé le mur d'approche en pierres perdues, le garde-corps et les chemins d'accès des approches sur les deux côtés, au coût de $446.37.

Dépense totale, 1909-1910: $458.55.

PONT CHAPEAU.

Le village de Chapeau, sur l'île Allumette dans le comté de Pontiac, est relié à la terre ferme par une approche traversant le chenal Culbute de la rivière Ottawa.

Ce pont fut construit et réparé de temps à autres au moyen d'argent donnés par le gouvernemnt provincial, mais il est maintenant dans une très mauvaise condition et dangereux pour le trafic. Environ 2,000 habitants du voisinage et beaucoup de trafic interprovincial emploient cette structure qui est le seul pont à travers la rivière Ottawa entre Bryson et Desjardins, une distance de 70 milles. Les gares de chemin de fer les plus rapprochées sont à Pembroke, Ont., et Waltham, Qué., chacune à une distance de 8 milles.

A sa session de 1908, le parlement a voté un crédit de $10,000 pour construire un pont en acier et en béton. On a pris des sondages et un site à 40 pieds en amont de la vieille structure fut étudié en détail pour la préparation des plans et du devis. Ceux-ci ont été préparés et le contrat pour la substructure, accordé à MM. Vincent L. et John J. Fallon, de Cornwall, pour la somme de $14,895.00, le 24 mars 1910.

Le vieux pont a été réparé pour servir au trafic en attendant que le pont neuf soit mis en commission.

Dépense, 1909-1910: $241.82.

GRAND-RIVER—PONT.

Le pont de Grand-River relie les rives est et ouest de la Grand-River, dans le village de York, dans le comté d'Haldimand, à cinq milles de Caledonia, la gare la plus rapprochée.

Le 29 juin, on a autorisé la dépense de $1,800 pour réparer, à la journée, le plancher du pont de la Grand-River et exécuter d'autres réparations urgentes.

L'ouvrage consistait à enlever le plancher, les solives, les garde-neige, à placer des renforts sur les extrémités des panneaux de chaque tréteau. Il y avait sept solives de 15 pouces en pin, planchéiées avec du pin de trois pouces dans chaque panneau. On a remplacé ceci avec cinq solives, dont quatre ont quatre pouces sur 15, en pin blanc, les solives du centre étant une poutre en double "T" de 10 pouces, pesant 25 livres; le tout étant supporté sur les solives originales et boulonné aux poutres du plancher. En laissant de côté les deux solives extérieures, on a réduit le chemin d'accès de 18 à 16 pieds de largeur, ce qui est suffisant pour le trafic. Le nouveau plancher a trois pouces d'épaisseur, avec un couronnement d'un demi pouce au centre du pont.

Un garde-corps de 4 x 12 pouces, en chêne blanc est supporté par la base des coussinets et les garde-neige sont boulonnés aux coussinets au-dessus de la rampe.

Il fut impossible de faire livrer les poutres en acier requises et l'ouvrage ne fut commencé que le 10 novembre et continué jusqu'au 22 décembre, alors que l'ouvrage fut suspendu à cause du mauvais temps et du manque de matériaux. On l'a recommencé le 21 février et complété le 31 mars 1910.

Dans ces travaux, on a employé 21,570 pieds de chêne blanc et de pin, 12,037 livres de fer et 30 gallons de peinture. Ces travaux mettent le pont dans un excellent état.

Dépense totale, 1909-1910: $1,823.29.

MANITOBA.

BRANDON.

Le pont, construit conjointement par le chemin de fer Pacifique-Canadien, et la ville de Brandon sur l'Assiniboine au pied de la rue First, a été construit suivant les plans soumis et rejetés, parce que le pont n'était pas assez haut au-dessus du chenal principal de la rivière. Il paraît qu'il y avait une entente que le pont serait plus haut ou qu'une ou deux portées tournantes serait érigées sur demande.

Les portées sont très courtes, les piliers avec les bâtardeaux sont larges, à la base, occupant ainsi une grande partie du lit de la rivière. Il semble que l'on devrait encourager les compagnies, les gouvernements provinciaux, etc., d'adopter un différent mode de construction, c'est-à-dire avec des portées plus longues et piliers qui ne prendraient pas autant de place que les piliers de ces ponts prennent.

ALBERTA ET SASKATCHEWAN.

BATTLEFORD.

Le pont de la rivière Battle à Battleford, dans le comté de Battleford, n'ayant subi aucun dommage, aucune réparation ne fut nécessaire. La population de Battleford est de 2,000 âmes et celle de North Battleford de 1,500.

Le pont du gouvernement provincial, sur la rivière Saskatchewan-nord, reliant les villes de Battleford-nord et sud, est complété et ouvert au trafic.

PARC NATIONAL.

Banff est situé dans les montagnes Rocheuses.

Pendant l'année, on a replanchié et repeinturé les ponts Bow et Spray au coût de $678.26.

Dépense toale, $1,766.37.

LABORATOIRE DU CIMENT.

Monsieur E. D. Lafleur,
Ingénieur en chef,
Ministère des Travaux publics.

Monsieur,—J'ai l'honneur de transmettre, ci-inclus, le rapport annuel concernant les travaux exécutés au laboratoire du ciment, du ministère des Travaux publics, durant l'exercice financier terminé le 31 de mars 1910.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
(Signé) GEO. F. PERLEY,
Ingénieur en charge.

Tous les échantillons de ciment et autres matériaux de construction qui ont été envoyés au laboratoire, ont été soumis aux essais et ont fait le sujet de rapports spéciaux.

Dans les douze mois, on a examiné 1,481 échantillons, ce qui est une augmentation de 27 échantillons, sur le nombre soumis l'année précédente.

De ce nombre, 1,481, 1,458 ont été acceptés et 23 rejetés; du nombre rejeté, il y en avait 10 de ciment Rampart, 4 de ciment Portland Monarch, 2 de ciment Portland Sangueno, 1 de ciment Portland Artillery et 1 de ciment Portland White.

Les 1,431 échantillons ont été reçus des personnes suivantes:—

Ingénieurs du ministère des Travaux publics	1,403
Ingénieurs du dehors	1
Fabriquants de ciment	60
Entrepreneurs	8
Architectes du ministère des Travaux publics	4
Député ministre des Travaux publics	3
Membres du Parlement	2

Les 1,481 échantillons ont été reçus des personnes suivantes:—

Ciment	Portland	Samson, fabriqué à Owen-Sound, Ont.	46
"	"	Star, fabriqué à Malbank, Ont.	478
"	"	International, fabriqué à Hull, Qué.	467
"	"	Belleville, fabriqué à Belleville, Ont.	2
"	"	Monarch, fabriqué à Lakefield, Ont., et Montréal	154
"	"	Artillery	30
"	"	Sun	11
"	"	Blue Lake	11
"	"	Rampart	11
"	"	Lehigh, fabriqué à Belleville, Ont.	112
"	"	Sangueno	3
"	"	White	2
"	"	Vulcan, fabriqué à Montréal, Qué.	39
Echantillons de ciment de marque inconnue			18
"	Barres d'acier		42
"	sable		18
"	gravier		19
"	glaise		2
"	pierre		4
"	chaînes		2
"	divers		4

Les principaux travaux pour lesquels ces échantillons ont été reçus étaient:—

Ecluses et barrage des rapides St-Andrews, Man.
Brise-lames à Port-Arthur, Ont.
Quai à Southampton.
Superstructure du brise-lames à Port-Stanley, Ont.
Pont à Chapeau, Qué.
Améliorations au havre à Québec.
Brise-glace sur la rivière Annapolis, N.-E.
Barrage de Kippawa.
Barrage de Témiscamingue.
Entrée ouest du havre de Toronto.
Brise-lames à Negro-Point, Saint-Jean, N.-B.

Brise-lames à Cape Bald, N.-B.
Quai à Arnprior, Ont.

Durant l'année, on a fait 8,800 friquettes, 107 analyses chimiques et 484 essais de poids spécifique dans ce laboratoire, ce qui fait une augmentation considérable sur le nombre de l'an dernier.

CONCLUSION.

En repassant le rapport annuel, je remarque le grand nombre de travaux qui ont été exécutés durant l'exercice financier, et plus particulièrement la considérabilité de ces travaux, devenus absolument nécessaires, et exigés par le commerce toujours croissant.

Sur la mer, nous construisons encore un grand nombre d'abris et de débarcadères pour le bénéfice des bateaux de pêche et des cabotiers. Dans le port de Saint-Jean, le long du golfe, dans le Saint-Laurent et sur les grands lacs, nous construisons des travaux d'une classe plus durable et permanente. Ceux-ci demandent une capacité et une intelligence supérieures, ainsi qu'une connaissance de la meilleure manière de les projetter et de les exécuter.

Depuis mon entrée dans le service du ministère, il y a trente années, la construction a été changée radicalement; l'ouvrage en caisson en bois, en partie rempli de pierres et d'une nature à demi-temporaire, suffisant aux exigences du commerce de ce temps, n'est plus en rapport avec le commerce croissant d'aujourd'hui, donc nous avons été obligés de recourir à l'acier et au béton, changeant ainsi les structures temporaires en travaux permanents.

Le parlement a généreusement voté les crédits nécessaires à cette fin, et, j'espère continuera à ce faire, afin de nous mettre en position de répondre à toutes les demandes immédiates et prospectives.

Les améliorations des havres et rivières, de la mer à la tête des grands lacs, sont maintenant presque suffisantes pour les besoins du commerce local et du trafic général, mais l'ouest demandera bientôt notre attention.

Lorsque tous les yeux sont tournés sur la nouvelle contrée au delà des grands lacs, je me permets de dire que cette branche du service doit se tenir en avant en anticipant les demandes de l'avenir. On fait soigneusement un levé des voies d'eau de l'Ouest, peut-être pas si précis que celui du canal maritime de la baie Georgienne, mais suffisant pour nous mettre en position d'entreprendre les travaux lorsqu'ils seront requis.

Outre les améliorations des havres et rivières, les levés nécessaires et l'exécution des nombreux travaux mentionnés dans ce rapport, il y a encore des arpentages et des inspections importantes à entreprendre, dont: les frontières de la rivière Saint-Jean; les tributaires du Saint-Laurent; les travaux afin de savoir comment améliorer les grandes rivières de la Colombie-Britannique; les levés relativement aux ressources naturelles, l'emmagasinement des eaux, etc.

Le 1er octobre 1909, M. Gilmore Brown fut nommé assistant-ingénieur en chef, et serait certainement devenu un fonctionnaire de grande valeur dans le ministère, lorsque étant absent en devoir, il est mort subitement le 17 mars.

M. A. R. Dufresne, qui avait rendu des services d'une grande valeur au ministère depuis son entrée, le 1er mai 1900, fut nommé, en remplacement de M. Brown, le 4 mai dernier. L'intelligence, l'habileté et l'inclination naturelle pour le travail dur et méthodique, qu'a déjà démontré M. Dufresne, devront beaucoup améliorer cette partie du service.

Ayant pleine confiance en mes assistants, c'est avec plaisir que je les remercie du travail accompli par eux avec un si grand succès, et je puis dire qu'aucun corps d'ingénieurs plus capables, et des employés plus compétents et consciencieux ne sont trouvés dans aucune autre partie du service.

Respectueusement soumis,

(Signé) E. D. L.,
Ingénieur en chef.

PARTIE V

RAPPORT

SUR LES

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1910

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
BUREAU DU SURINTENDANT GÉNÉRAL,
OTTAWA, 18 juin 1910.

M. R. C. DESROCHERS,
Secrétaire, ministère des Travaux publics.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur le service télégraphique de l'Etat, pour l'année terminée le 31 mars 1910.

Ce rapport, similaire à celui de l'année dernière, est accompagné d'une liste (faite jusqu'à date) des lignes aériennes et sous-marines en opération, avec des données sur leur longueur, l'année de leur construction, le nombre des bureaux présentement établis et une estimation des résultats obtenus.

Au rapport sont annexés les tableaux ordinaires donnant des détails sur les bureaux, les télégraphistes, etc., des différents districts, ainsi que le tarif des messages sur toutes les lignes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. H. KEELEY,
Surintendant général.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT

PUISSANCE DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL: MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA.

(1er juin 1910.)

EXÉCUTIF.

L'hon. William Pugsley, ministre des Travaux publics.
M. J. B. Hunter, sous-ministre des Travaux publics.

PERSONNEL DU BUREAU PRINCIPAL.

D. H. Keeley, surintendant général.
M. W. Crean, assistant technique.
J. E. Gobeil, assistant technique.
Mlle A. Hardcastle, secrétaire du surintendant général.
J. P. Demartigny, comptable, branche du télégraphe.
S. E. Bray, assistant comptable, branche du télégraphe.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX.

A. B. McDonald, Meat-Cove, Cap-Breton, lignes télégraphiques de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick.

J. S. MacDonald, Edmonton, Alta., lignes du Nord-Ouest et du sud de la Colombie-Britannique.

SURINTENDANCES.

Edwin Pope, Québec, sur. de dist., côte nord et du G. N. W.
J. C. Taché, sur. de dist., district de Chicoutimi et côte nord jusqu'à Bersimis.
E. H. Tétu, Longue-Pointe de Mingan, sur. de dist., côte nord, Bersimis-est.
P. Pouliot, sur. de dist., ligne de la quarantaine, etc., jusqu'à Grosse-Ile.
A. Malouin, sur. de dist., Pointe-Ouest, île d'Anticosti.
A. Le Bourdais, Les Meules, sur. de dist., îles de la Madeleine.
D. C. Dawson, Saint-Jean, N.-B., sur. de dist., réseau du Cap-Breton.
Mme C. C. Seeley, Grand-Manan, N.-B., sur. de dist., réseau de la baie Fundy.
J. McR. Selkirk, Leamington, Ont., sur. de dist., réseau de l'île Pelée.
Robt. C. MacDonald, Qu'Appelle, sur. de dist., territoires du Nord-Ouest.
Wm. Henderson, Victoria, sur. de dist., Colombie-Britannique, sud.
C. S. Stevens, Summerland, C.-B., surint. de la ligne Penticton.
J. T. Phelan, Vancouver, C.-B., sur. de dist., réseau du Yukon.
H. Gilchen, Whitehorse, T.-Y., sur. de dist., Atlin et frontière.

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT.

Situation des lignes.	Localités raccordées.	Année.	Longueur. Ligne aérienne	Cables.	Total.	Nombre de bureaux.	Messages envoyés.
			Miles.	Nds.			
Terre-Neuve ...	Port au Basque—Cap Ray....	1883	14	....	14	2	
Nouvelle-Ecosse	Sydney-nord—Meat Cove (v. ligne de c.)	1880–02	165½	......			
"	A travers le chenal Bras-d'Or.	1880	......	½			
"	" le havre Sainte-Anne.........	1887	......	¼	167	18	
"	" le havre Ingonish.	1887	......	¼			
"	French River...........	....	......	¼			
"	Englishtown.........	....	......	¼			
"	Grand Bras-d'Or—Kempt Head	1904	20	......	20	3	
"	Meat Cove—Ile Saint-Paul............	1890	......	20	23	1	
" ...	Sur l'île Saint-Paul.	1890	3	......			
" ...	Baie Saint-Laurent, Money Point.......	1907	8	......	8	4	
"	Mabou—Meat Cove....................	1887-00	109	......	109	9	
"	Barrington—Cap Sable.............. ...	1883	16	.....			
"	A travers le chenal Bear Point........ .	1883	......	1½	17¾	Affermée.	
"	" du phare...........	1883	......	¼			
"	Mabou—Port-Hawkesbury...............	1903	41¾	....	73¾		
"	Port-Hawkesbury—Saint-Pierre	1903	32	......			
"	Saint-Pierre—Main-à-Dieu.......	1904	84¼	......		16	
"	Main-à-Dieu—Scatarie....	1902-09	1	3½	131½		
"	Sur l'île Scatarie..	1904	7¼	......			
"	Gabarus—Sydney-nord	1904	35½	......			14,786
"	Petit Bras-d'Or—Kempt Head........ ..	1905	36	.....	36	13	
"	Sydney-nord—Eskasoni.................	1905	37	: .	37		
"	Castle Bay—Grand Narrows..........	1908	16	......	16	3	
"	Sydney-nord—Petit Bras-d'Or (deuxième fil)......	1906	6	......	6	......	
" ...	Grande-Rivière—Enon.........	1907	19½	. . .	19½	2	
"	Enon—Gabarus....	1909	31	......	31	......	
"	Strathlorne—Wycocomagh..............	1909	32¼	......	32¼	4	
	Port Hood, embranchement de l'île						
	(Longueur de la ligne de ceinture.)						
"	Sur terre ferme, Port-Hood............	1907	½	......			
"	Port-Hood—Ile Smith..................	1907	.....	2			
"	Sur l'île Smith intérieure......	1907	4	.....	13½	4	
"	Ile Smith à l'île Henry...............	1907	....	3			
"	Sur l'île Henry ou extérieure............	1907	4	......			
N.-Brunswick...	Chatham—Escuminac	1885	42¼	......	42¼	6	907
	Réseau de la baie de Fundy.						
"	Eastport—Campobello....	1880	.. ..	1¾			
"	Sur la terre ferme d'Eastport	1880	½	......			
"	Sur l'île Campobello.........	1880	7½	......			
"	Campobello-Grand-Manan..............	1880	.....	7¼			
"	Sur l'île Grand-Manan	1880	25¼	......	44¼	11	2,064
"	Grand-Manan—Ile Cheney............	1890	......	½			
"	Sur l'île Cheney......................	1890	¾	.....			
"	Ile Cheney—Ile Whitehead.....	1890	.....	¾			
"	Ile-aux-Perdrix—Fort Dufferin.........	1900	.... ..	¾	¾		
	Réseau des îles de la Madeleine :						
Québec...... ...	Meat Cove, C.-B.—Ile de la Madaleine..	1880	.....	55			
"	Sur l'île de la Madeleine........... ...	1881-02	83½	½			
"	Grosse-Ile—Ile Bryon.............	1902	....	11			
"	Sur l'île Bryon à Dingwalls.....	1902	1	......	176	16	2.099
"	" à Dingwalls au phare...	1909	5	.....			
"	House Harbour—Pointe Basse (ceinture).	1902	8	......			
"	Pointe Basse—South Beach (ceinture)...	1905	6	......			
"	Grindstone—Barachois (ceinture)........	1909	6	......			
	A reporter...............	....	909¼	109¼	1,018½	112	19,856

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT—*Suite.*

Situation des lignes.	Localités raccordées.	Année.	Longueur. Ligne aérienne	Longueur. Câbles.	Longueur. Total.	Nombre de bureaux.	Messages envoyés.
			milles	nœuds			
	Report		909¼	109¼	1,018½	112	19,856
	Réseau d'Anticosti :						
Québec	Gaspé—L'Anse-à-Fougère	1881	28				
"	L'Anse-à-Fougère—Anticosti	1881		44¼	316½	9	956
"	Sur l'île Anticosti	1881-90	223¼				
"	Anticosti—Longue-Pointe, Mingan	1890		21			
"	Baie St-Paul—Chicoutimi	1881-04	98		98	6	
"	St-Alexis—Baie Ste-Catherine	1904	78		78	5	
"	Malbaie—Ste-Agnès	1904	14½		14½	2	
"	Baie St-Paul—Petite-Rivière	1904	13		13	1	
"	Chicoutimi—St-Charles	1903	37				
"	Ste-Anne—Lac Claire	1903	15		61	10	
"	Ste-Anne—St-Fulgence	1903	9				
"	St-Fulgence—Sacré-Cœur	1905	57½		57½	4	
"	Malbaie—Baie Ste-Catherine (2e fil)	1904	44¾		44¾		
"	St-Alexis—Chicoutimi (2e fil)	1905	14½		14½		
"	St-Charles—St-Henri de Taillon	1907	24½		24½	4	
"	St-Henri de Taillon—Péribonka	1908	17		17	2	35,235
"	Baie St-Paul—St-Placide	1908	8½		8½	1	
	Ligne de la rive nord :						
"	Malbaie—Baie Château (Tadoussac)	1881-01	1,028½				
"	A travers la riv. Saguenay à Tadoussac	1883		1¼	1,030¾	69	
"	" " "	1909		1			
"	Baie Château—Belle-Isle*	1901					
"	Bersimis—Godbout	1904-05	104		104		
"	St-Siméon au ph. Cap Saumon (ceinture)	1909	4		4	1	
"	Harrington—Ile Harrington	1909	1¼	3¼	4½	1	
	Réseau de la Quarantaine :						
"	Québec—L'Ange-Gardien	1885	13				
"	L'Ange-Gardien—Ile d'Orléans	1885		¾			
"	" (3 longueurs)	1906-09		2¼			
"	Sur l'île d'Orléans	1885	29¼		55	8	
"	Ile d'Orléans—Ile Réaux	1889		2			
"	Sur l'île Réaux	1889	2½				
"	Ile Réaux—Grosse-Ile	1889		2			
"	Sur la Grosse-Ile (tout compris)	1885-94	3¼				2,295
"	St-Jean—Ste-Famille (ceinture)	1904	5½		5½	1	
"	St-François—Saint-François nord (fil de ceinture)		5		5		
"	St-François—Baie St-Paul	1906		30	30		
"	Ile aux Grues à Montmagny	1905-09		5	5		
"	Sur l'île aux Grues	1905	3		3	3	
"	Ile aux Grues à la Grosse-Ile	1907		5	5		
"	Beauport—Laval	1909	15		15	4	
	Réseau de l'île Pelée :						
Ontario	Leamington—Pointe-Pelée	1889	12				
"	Leamington Dock—Ile Pelée	1901		17¼	45¾	17	1,579
"	Sur l'île Pelée	1889-00	16½				
	A reporter		2,834½	244¼	3,078¾	260	59,921

* Cette partie du câble (Baie Château-Belle-Isle) de 22¼ nœuds, fut relevée en 1909.

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT—*Suite.*

Situation des lignes.	Localités raccordées.	Année.	Longueur. Ligne aérienne	Câbles.	*Total.	Nombre de bureaux.	Messages envoyés.
			Milles	nœuds			
	Report	....	2,834½	244¼	3,078¾	260	59,921
Nord-Ouest.....	Qu'Appelle—Edmonton	1883	625	......	625	16	
"	Moosejaw—Montagne des Bois	1885	90½	......	90½	3	
"	Montagne des Bois—Willow-Bunch	1904	39½	......	39½		
"	Edmonton—Ag. d. Sauv. et Stoney Plain	1904	24	. ..	24	5	
"	Edmonton—Athabaska Ldg.	1904	98	......	98		
"	Lac aux Canards—Batoche	1902	9	.....	12½	3	
"	Lac aux Canards—Agence des Sauvages	1902	3½	......			19,202
"	Edmonton—St-Albert	1887	9	......	36	3	
"	St-Albert—Qui Barre et Alexandria	1902	27	......			
"	Lloydminster (ceinture) près Pitt	1904–09	58	......	58	1	
"	Victoria—Andrew et Whitford	1904–05	11½	......	11½	2	
"	Qu'Appelle—Lipton (ceinture)	1906	11	......	11	1	
"	Saddle Lake—Ecole industrielle	1900	6½	.....	6½	1	
"	Kamsac—Agence des Sauvages	1907	6½	......	6½	1	
"	Fort Qu'Appelle à File Hills	1908	28	......	28	3	
"	Athabaska Lndg. p. de la riv. à la Paix.	1909	70	......	70	1	
Col.-Britannique	Victoria—Cap Beale	1891	118	......	118	12	3,383
" ..	Nanaïmo—Comox	1893	81	. .	81	12	15,978
" ..	Parksville—Alberni	1895	29½	......	29½	......	
" ..	Alberni—Cap Beale	1899	57	.....	57	2	467
" ..	" Clayoquot	1902	96¾	....	96¾	6	2,126
" ..	" Sechart Branch	1907	9	......	9	1	
" ..	Kamloops—Lower Nicola	1899	67	....	67		
" ..	Lower Nicola—Penticton	1905	168	.... ..	168	36	
" ..	Vernon—Kelowna	1905	35	. ....	35		28,520
" ..	Kelowna—Penticton	1906	45	1½	46½	.....	
" ..	Vernon—Lumby	1907	18	....	18	2	
" ..	Golden—Windermere	1901-02	92	......	92	4	1,754
" .	Station Duncan—Ile Salt Spring	1902-04	24	. ...	24	5	
" ..	Ile Salt Spring—Ile North Pender	1907	16	4½	20½	5	
" ..	North Pender—South Pender	1908	7	.....	7	5	1,572
" ..	Ile Pender—Ile Mayne	1908	11	1	12		
" ..	Ile Mayne—Ile Galino	1908	4	1	5	2	
" ..	Nanaïmo—Ile Gabriola	1908	18	1	19	4	366
" ..	Courtney—Rivière Campbell	1908	40	......	40	3	†
" ..	Union—Iles Denman et Hornby	1907	14	2	16	3	†
" ..	Victoria—Metchosin	1908	14	....	14	1	‡
" .	Kamloops—Louis Creek	1908	36	......	36	5	§
Yukon..........	Ashcroft—Dawson et frontière	1899-01	1,845				
"	Hazelton—Port Simpson et Aberdeen	1901-02	202½				
"	Tagish—Traverse de Cariboo	1901	18				
"	Station 150 mile—Quesnelle Forks	1902	64	....	2,252½	68	
"	Ashcroft—Lillooet	1896	62				61,297
"	Quesnelle—Barkerville	1887	61				
"	Ashcroft—Quesnelle (fil local)	1878 87	215	......	215	......	
"	Hootalinqua—Livingstone Creek	1907	35	.....	35	2	
"	Aberdeen—Prince Rupert	1907	40	.....	40	1	
	Total	......	7,494½	255¼	7,749½	479	194,586

*Afin de trouver plus facilement le total, les nœuds sont considérés comme des milles ordinaires.
†Nombre de messages envoyés comprenant ligne Nanaïmo—Comox.
‡Nombre de messages envoyés, ligne Victoria—Cap Beale.
§Nombre de messages envoyés, ligne Kamloops—Lower Nicola, etc.

RAPPORT DU SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT POUR 1909-10.

NOTES EXPLICATIVES.

L'état tabulaire qui précède ce rapport indique le nombre total de milles, etc., de lignes télégraphiques exploitées par l'Etat. Les autres lignes, qui ont été subventionnées ou construites et transférées par l'Etat à des compagnies privées ne sont pas comprises dans cette liste.

Dans les pages suivantes, on s'occupe des faits spécifiques qui ont eu lieu durant l'année; et en outre de ce qui s'est fait, pour les exercices précédents, on donne sous forme de rapports séparés ci-annexés, toutes les données qu'il a été possible d'obtenir des surintendants de districts, les susdits rapports seront mentionnés sous les différents titres des districts. Lorsqu'il ne se rattache aucune mention particulière à une ligne ci-dessus mentionnée, on doit comprendre qu'elle a été exploitée d'une manière satisfaisante dans le cours de l'année, sans qu'il y ait eu aucun changement depuis les rapports annuels précédents.

TERRE-NEUVE.

La ligne entre le Port-au-Basque et le Cap-Ray continue d'être exploitée suivant la convention conclue avec la compagnie de télégraphe Anglo-Américaine.

PROVINCES MARITIMES.

Cap-Breton. Grande-Rivière. Gabarus.—Durant l'année 1907 une ligne d'embranchement de Grande-Rivière jusqu'à Enon a été construite et prolongée de 19½ milles jusqu'à Gabarus *via* le pont Victoria. Cet ouvrage a été fait à la journée sous la direction de M. H. C. Gunn, de Gabarus. La ligne sur poteaux (comprenant 846 poteaux de bois de pin et d'épinette rouge pris le long de la route) se prolonge d'Enon jusqu'au bout du lac Gabarus, sur une distance de 26 milles, où elle joint la ligne principale sur les poteaux, dont le fil a été continué plus loin à une distance de 5 milles de Gabarus. La longueur totale du fil de Grande-Rivière à Gabarus (19½+31=) est de 50½ milles.

Strathlorne-Wycocomagh.—La construction d'une ligne de Strathlorne à Wycocomagh, qui avait été commencée en 1908, a été continuée et terminée (l'attache finale du fil) en février 1910. L'ouvrage a été fait à la journée sous la surveillance du réparateur général local, M. A. V. McLellan. Les poteaux érigés sont d'épinette rouge, ou tamarac, etc., pris le long de la route. La longueur de cette ligne comprend 29 milles de poteaux et 32¼ milles de fil; on se sert d'une ligne de ceinture pour atteindre le village de West-Lake, situé à 2¼ milles de la route principale.

Ligne du Phare de Money-Point.—Dans des rapports précédents, on a oublié de mentionner que durant l'automne de 1907, une ligne d'embranchement de la Baie Saint-Laurent à Money-Point a été construite pour le service des signaux. La longueur de cette ligne est de 8 milles. L'ouvrage a été surveillé par le réparateur général local, M. S. S. Burke, d'Ingonish. On s'est servi de poteaux en tamarac (en tout 280) pris le long de la route, du fil en fer galvanisé n° 6, et d'isolateurs en porcelaine blanche pour la construction de cette ligne. L'appareil pour mettre cette ligne en opération est fourni par le Bridging Bell Telephone. Des connexions ont été établies aux quatre endroits désignés dans l'état tabulaire qui accompagne ce rapport.

Câble de l'île Saint-Paul.—Cette ligne a été interrompue le 4 mai 1909. Le navire *Tyrian* préposé aux câbles sous-marins, fut envoyé le plus tôt possible pour la réparer; la communication fut rétablie le 28 août. Une nouvelle interruption eût lieu le 3 dé-

cembre; le 24 cette ligne fut encore réparée par le navire *Tyrian* qui alors a été envoyé à Halifax pour l'hiver. La première de ses interruptions eut lieu à 7 milles de l'île Saint-Paul et était due à ce que le câble avait été endommagé par l'ancre d'un vaisseau; la deuxième interruption, due à une tempête, se produisît à un mille de l'atterrissement de l'île Saint-Paul.

Câble du Grand Bras-d'Or.—Le 14 décembre la section d'un ½ nœud à travers le chenal du Grand Bras-d'Or est devenue défectueuse; le navire *Tyrian* étant alors à Sydney-Nord, on s'en est servi pour la mettre en bon ordre. La rupture du câble a été réparée le 18 du même mois.

Nouveaux bureaux, changements, etc., sur les lignes du Cap-Breton.—Dans le rapport du surintendant de district, M. D. C. Dawson, (contenu dans l'annexe n° 1) il est fait mention des bureaux établis sur les lignes du Cap-Breton.

Iles Tancook.—Pour accommoder la Compagnie de téléphone Blandford, le ministère, au moyen du navire *Tyrian,* fit poser en mai 1909, deux câbles sous-marins afin de prolonger la connexion de la Compagnie de téléphone Blandford jusqu'aux îles. Les longueurs posées étaient du type G. P. du câble employé en eau profonde (partie de la section précédemment employée entre Anticosti et l'île Bryon) de Blandford à Little-Tancook, de 2½ nœuds, et de Little-Tancook à Great-Tancook, de 1¼ nœud.

Baie de Fundy. Renouvellement des poteaux et réparations de la ligne.—Durant le printemps de 1909, on s'est servi de 75 poteaux (en cèdre) de 23 pieds et 5 pouces de long pour le renouvellement de la ligne à Campobello.

Renouvellement du téléphone.—Après un long service des appareils employés sur la ligne téléphonique de Seal-Cove à Southern-Head, il a fallu fournir cinq instruments neufs (un pour la réserve) du Bridging Bell, durant l'été de 1909.

Câbles de l'île Deer.—Les câbles de l'île Deer, qui ont été posés en 1904 par le ministère pour aider la compagnie locale du téléphone, furent rompus durant le printemps de 1909 et on a dû se servir du navire *Tyrian* pour les réparer. Une rupture fût constatée environ à mi-distance de la longueur du câble (3 nœuds) entre l'île Deer et Eastport, une autre rupture a été trouvée dans la section de l'île Deer-Campobello, à peu près à un mille de distance de Campobello. L'armature en fil de fer des câbles était tout à fait rongée. Des réparations ont été faites et la communication fut rétablie le 24 avril 1909.

Grand-Manan—Câble Campobello.—A partir du 23 juin 1909, ce câble a été de temps à autre interrompu et finalement, le 6 juillet, on y a envoyé le navire *Tyrian.* Les réparations ont été faites le 13 août. On trouva le câble usé à environ un demimille de l'endroit d'atterrissement à Long-Eddy, Grand-Manan.

L'entretien et l'opération des différentes lignes de la Baie de Fundy sont mentionnés dans le rapport ci-annexé (2) du surintendant de district, Mme C. C. Seely.

Iles de la Madeleine.—Sur l'île Bryon, la ligne a été prolongée à partir de chez Mme Dingwall jusqu'au phare situé à une distance de 5 milles, à l'autre bout de l'île. On a envoyé de Gaspé 150 poteaux en cèdre pour cette ligne qui a été inaugurée le 28 septembre 1909.

Sur l'île Grindstone on a prolongé la ligne de ceinture jusqu'à Barachois, c'est-à-dire à une distance de 3 milles de la ligne principale. Le bureau fut ouvert le 22 juin 1909; Mme Grégoire Cyr en est l'agent-opérateur. Les poteaux (100 en cèdre) pour cette ligne ont été envoyés de Gaspé.

Câble à la terre-ferme.—Le câble qui se trouve entre Old-Harry et la terre-ferme (Meat-Cove, C.-B.) a été interrompu le 27 mai 1909. Le navire *Tyrian,* préposé aux

câbles sous-marins, a été envoyé pour le réparer. Le 5 juin la communication fut rétablie. Ce câble a encore été interrompu le 6 janvier 1910, alors que le *Tyrian* était retourné à Halifax pour l'hiver. Aussitôt que possible après l'ouverture de la navigation, les réparations ont été faites et la communication fut rendue. [*Remarque.*—Ces réparations ont été faites le 15 avril 1910.]

Câble de l'île Bryon.—Le 10 avril 1909, il y a eu une rupture du câble, et les réparations nécessaires ont été faites le 3 du mois d'août suivant. On a trouvé le câble broyé par la glace à l'atterrissement de la Grosse-Isle.

Opération des lignes des Iles de la Madeleine.—Le rapport, (3) de l'annexe, du surintendant de district, M. A. Le Bourdais, donne des détails sur les conditions locales et les sections des lignes aériennes, durant l'année.

Ile d'Anticosti.—Au mois d'avril 1909, le bureau à Fox-Bay est devenu vacant, dû à ce que M. Geo. Cabot a démissionné pour retourner à la terre-ferme; par conséquent, ce bureau est encore fermé vu qu'il n'y a personne de compétent, sur les lieux, pour en prendre charge. D'ailleurs, ce poste n'est pas assez important pour faire venir quelqu'un spécialement pour en prendre l'agence.

Câble Gaspé-Anticosti.—Durant le printemps, en 1908, ce câble a été endommagé par la glace à l'endroit sud-ouest de l'atterrissement. Le navire *Tyrian* fut envoyé pour faire les réparations nécessaires; cependant, le câble a été de nouveau endommagé le 1er avril 1909, après quoi il a été interrompu de temps à autre et encore réparé par le *Tyrian* le 29 mai (1909).

La ligne du câble entre Longue-Pointe de Mingan et Anticosti fut rompue le 8 avril 1909 et a été réparée le 29 juillet 1909, par le navire *Tyrian.* Le 1er octobre, la même ligne a été interrompue de nouveau et réparée le 19 du même mois, par le *Tyrian.*

Le rapport (4) ci-annexé, du surintendant de district, M. A. Malouin, fait mention de l'opération des différentes lignes d'Anticosti, durant l'année.

QUÉBEC.

Réseau de la côte nord du Saint-Laurent et Chicoutimi.—Comme on peut le constater par le rapport de l'année dernière, la méthode adoptée pour leur entretien, a permis aux diverses lignes de ce réseau de faire un service satisfaisant et régulier. Des réparations générales ont été nécessaires pour garder la ligne en bon état dans les différentes sections du district de Chicoutimi. Les détails en sont donnés dans le rapport ci-annexé (5) du surintendant de district, M. J. C. Taché.

Câbles de Tadoussac.—Au mois de mars 1909, la ligne du câble qui traverse de Saguenay à Tadoussac a été de temps à autre interrompue; au moins de mai, on a essayé, sur les lieux, de la réparer mais sans résultats satisfaisants. Finalement, le 17 juin, cette ligne s'est brisée complètement. Le trafic a dû se faire en passant par Chicoutimi jusqu'à l'arrivée du *Tyrian* qui fit les réparations le 2 juillet. En même temps, on posa une seconde ligne, d'un nœud, à travers la rivière de Tadoussac, ce qui a facilité la route de Chicoutimi à Tadoussac, en passant par la Baie Sainte-Catherine, ainsi que la route qui se trouve sur l'autre rive *via* Sainte-Anne et Sacré-Cœur.

Phare du Cap-au-Saumon.—Durant l'automne 1909, on a établi des communications avec le phare du Cap-au-Saumon, à 2 milles de distance du chemin, au moyen d'une ligne de ceinture placée près de la ligne principale de la côte nord, aux environs de Saint-Siméon. Pour faire communiquer cette ligne, on a dû obtenir un droit de passage des propriétaires des terrains; par conséquent, plusieurs réclamations devront être réglées. Ce bureau a été ouvert bien peu de temps après le 30 septembre; on l'a ensuite fermé pour l'hiver et réinstallé le 1er avril 1910. Le long de la côte nord, à l'est de Bersimis jusqu'au détroit de Belle-Ile, la ligne a été maintenue en bon ordre.

Des équipes de travaillants, sous la direction du réparateur des lignes, ont, comme dans les années précédentes, fait les divers travaux nécessaires de réparation dans les diverses sections de la ligne. Des ponts ont été renouvelés, ainsi que des huttes d'abri, etc.

Les changements et nouvelles nominations sont mentionnés dans le tableau contenant un état des employés, das agences, etc., le tout compris dans l'annexe.

Le rapport (5*a*) ci-annexé, de M. E. H. Tétu, surintendant de district, à Longue-Pointe de Mingan, démontre que cette ligne a été maintenue en opération d'une manière satisfaisante durant le cours de l'année.

L'île Harrington.—Le 15 juin 1909 on a établi une ligne de communication entre le bureau de Harrington, sur la terre-ferme et l'hôpital du Dr Hare, sur l'île Harrington. Pour la construction de cette ligne, on s'est servi de 8 poteaux sur terre-ferme et de 30 poteaux sur l'île. Le total des lignes aériennes est 1¼ mille. Un câble long de 3.30 nœuds (du G. P. en eau profonde avec 800 pieds près du rivage de la terre-ferme et 1,200 pieds du point d'atterrissement de l'île) a été posé par le *Tyrian,* le 15 juin 1909.

Câble de Belle-Ile.—Vu l'établissement à Belle-Ile d'un service régulier de télégraphie sans fil par la compagnie Marconi, pour le ministère de la Marine et des Pêcheries, le câble (22¼ nœuds) de la Baie Chateau-Belle-Isle a été enlevé le 25 juin 1909 par le navire *Tyrian* pour être employé ailleurs lorsque l'occasion se présentera. Le 12 juillet 1909, le mât du système Marconi, autrefois employé à la Baie Château, a été transféré à l'agence de la Marine de Québec par le navire préposé aux câbles.

Réseau de la Quarantaine.—Au mois de mai 1909, des réparations ayant été faites aux câbles situés à l'Ange-Gardien et à l'île aux Reaux, tel que mentionné dans mon rapport de l'année dernière, le réseau de la Quarantaine a continué ses opérations sans interruptions durant la saison. Tel que mentionné dans un autre rapport, la section de l'Ile-aux-Grues-Montmagny a été réparée dans l'intérêt du service des signaux. Le navire *Tyrian* ayant alors fini son travail à Tadoussac remit cette section en place le 10 juillet 1909. Cette ligne donne une communication directe entre l'Ile-aux-Grues et Québec au moyen d'une connexion à Montmagny, avec le tronçon de la ligne de la Compagnie de téléphone Bell.

[*Remarque.*—Le 12 décembre 1909, le câble de l'Ile-aux-Grues-Montmagny a été interrompu de nouveau. Au printemps de l'année 1910 le navire *Tyrian* a été envoyé aussitôt que possible pour le réparer; la communication fut rétablie le 2 mai 1910. Les lignes du câble à l'Ange-Gardien-Saint-Pierre ont été interrompu du 3 mars jusqu'au 9 avril. Ces dommages ont été causés par les glaces. La ligne de l'île Saint-François-Reaux s'est aussi brisée et a été interrompue le 28 avril. Les réparations ont été faites, le 6 mai, par le navire *Tyrian.* Ce navire se trouvant sur les lieux, on en profita pour l'employer à faire l'inspection et les réparations requises à plusieurs sections. On a posé une quatrième ligne (pour la réserve) entre l'Ange-Gardien et Saint-Pierre. Les connexions de cette ligne offrent un service de téléphone local entre Québec et l'Ile d'Orléans ainsi qu'au réseau de la Quarantaine.]

Système d'opérations.—Le rapport (6) ci-annexé, du surintendant de district, M. J. T. Pouliot, donne les détails des opérations, etc., durant l'année.

Ligne de téléphone Beauport-Laval.—Durant l'automne de l'année 1909, une ligne a été construite sur une distance de 15 milles entre Beauport et Laval; l'ouvrage a été fait sous la surveillance de M. J. P. Pouliot, surintendant à Saint-Jean. Pour la construction de cette ligne, on s'est servi de poteaux en bois de pin, de 25 pieds et 5 pouces de longueur, de fil en fer galvanisé, n° 6, et d'isolateurs en porcelaine blanche. Cette

ligne (d'un seul fil) a été terminée le 20 novembre. Un contrat a été passé avec la compagnie de téléphone Bell pour que cette ligne soit raccordée à celle de Beauport qui communique avec le Central Exchange de Québec. Le 1er février 1910, cette ligne a été mise en opération avec trois stations et un tarif conjoint tel que mentionné dans l'état tabulaire du rapport ci-annexé.

ONTARIO.

Ile Pelée—Réseau de la ligne de téléphone.—Le rapport (annexe n° 7) de M. J. McR. Selkirk, surintendant de district à Leamington, démontre—sauf pendant la période d'interruption—que cette ligne a été maintenue en opération d'une manière satisfaisante durant le cours de l'année.

Plusieurs nouvelles stations ont été établies dans la section du réseau de l'île tel que mentionné dans l'état tabulaire du rapport annexé.

Le 16 décembre 1909, le câble, long de 17¼ nœuds, placé entre la terre-ferme et l'île, s'est brisé. Il a été impossible de le faire réparer avant la descente des glaces au printemps.

[*Remarque.*—Les réparations ont été faites par M. Selkirk et la communication a été rétablie le 21 mai 1910.]

NORD-OUEST, COLOMBIE-BRITANNIQUE ET LE YUKON.

On trouvera dans les rapports séparés (annexe nos 8-12) des surintendants de chaque district, un état des opérations, durant le cours de l'exercice financier, dans ces divisions du service télégraphique. Comme pour les douze mois précédents, le tout présente un aspect très satisfaisant.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE EN GÉNÉRAL.

Vaisseau-câble "Tyrian".—Comme il en est fait mention dans une autre partie du rapport, le steamer *Tyrian*, dans le cours de la saison de 1909, a été employé aux réparations suivantes: les câbles Gaspé-Anticosti et Longue-Pointe-Anticosti; sur la ligne Meat-Cove Iles de la Madeleine; sur la ligne Bryon et aux câbles de l'île Saint-Paul; la courte section à travers le chenal de Grand Bras-d'Or, tous dans le golfe Saint-Laurent. D'autres réparations ont été faites aux câbles de l'île Deer et de Grand-Manan-Campobello, dans la Baie de Fundy; des connexions ont été établies entre les îles Tancook et la terre-ferme à Blandford, N.-E. Le long de la côte nord du Saint-Laurent, le câble de Belle-Isle a été relevé; des connexions ont été faites entre l'île d'Harrington et la terre ferme; en haut du fleuve, le câble de Tadoussac a été réparé et une nouvelle ligne posée à travers le Saguenay; la communication entre l'Ile-aux-Grues et Montmagny a été rétablie. Le vaisseau a été très employé avec beaucoup de succès. Le personnel du navire, préposé aux réparations des câbles, est le même tel que mentionné dans mes rapports des années 1904-05 et 1907-08. Tous les employés et la compagnie du navire méritent les plus grands éloges pour les travaux qu'ils ont faits avec tant de dextérité. Le navire est arrivé le 21 avril (1909) pour commencer les travaux de la saison et est retourné, le 29 décembre à Halifax pour l'hiver.

Le rapport de l'annexe (13) de M. A. B. McDonald, électricien, donne un état des longueurs du câble dont on s'est servi durant les travaux faits par le navire.

Lignes télégraphiques du Dominion.—En continuation du rapport soumis l'année dernière, le tableau suivant, d'un intérêt général, donne les états les plus récents, concernant le nombre de milles des lignes télégraphiques du Dominion:—

Canada.	Longueur en milles.				Longueur du fil en milles.				Nombre de bureaux.
	Aérienne.	Sous terre.	Sous-marins.	Total.	Aérienne.	Sous terre.	Sous-marins.	Total.	
1910.	Pole line								
Great North Western Telegraph Co	11,386	....	....	11,386	47,483	....	....	47,483	1,227
Canadian Pacific Telegraph	12,004	3	....	12,007	68,721	90	....	68,811	1,338
Western Union Telegraph Co	2,639	32	....	2,671	11,255	44	....	11,299	218
Service télégraphique de l'Etat	7,494	....	255	7,749	7,494	....	255	7,749	479

RECETTES ET DÉPENSES.

On trouvera au tableau qui suit l'état des recettes et des dépenses de chacune des lignes des divers districts dont il a été fait mention :—

1909-10.	Dépenses.	Revenu.	Observations.
	$ c.	$ c.	
Golfe St-Laurent et provinces maritimes :—			
Anticosti, lignes de l'île d'	7,038 15	952 67	Les messages du service des signaux, les messages et les rapports du service météorologique et les bulletins des pêcheries sont transmis gratuitement.
Baie de Fundy	2,387 98	926 54	
Gaspé, lignes de	....	30 12	
Escuminac, ligne d'	676 23	212 77	
Iles de la Madeleine	4,830 48	905 37	
Agence de la Pointe-aux-Pères	500 00	....	
Lignes du Cap-Breton	21,449 94	3,169 88	
Côte nord (est de Bersimis)	24,302 51	5,010 43	
Côte nord (ouest de Bersimis)	17,041 22	2,175 38	
Réseau de la Quarantaine	3,624 63	613 62	
Navire-câble *Tyrian* :—			
Entretien, renouvellement de l'outillage, etc	47,674 94	....	
Subsides, papeterie, matériel de ligne et de bureau, et dépenses contingentes	7,562 66	....	
gentes du golfe en général	5,195 88	....	
Ontario :—			
Réseau de l'île Pelée	488 30	234 74	
Réseaux des Territoires du Nord-Ouest	38,179 37	5,766 27	
Colombie-Britannique :—			
Alberni-Cap Beale	1,787 30	143 31	
Alberni-Clayoquot	4,773 39	753 19	
Golden-Windermere	2,359 45	1,358 31	
Kamloops-Nicola-Penticton } Vernon-Kelowna }	10,270 68	10,858 74	
Denman-Hornby	10 66	21 44	
Nanaïmo-Comox	6,219 91	3,846 07	
Nanaïmo-Gabriola	1,115 31	100 92	
Vancouver-Salt Spring	1,111 31	640 20	
Victoria-Cap Beale	10,567 50	1,541 82	
C.-B. service général	1,725 46	....	
Yukon :—			
Ashcroft-Dawson	199,988 24	97,485 52	
Service télégraphique en général	1,784 46	....	
Total	422,665 96	136,747 31	

Service téléphonique des ministères.—Jusqu'à la date de ce rapport (18 juin 1910) les raccordements téléphoniques faits avec le bureau central de la Compagnie de téléphone Bell, à Ottawa, et imputables au crédit spécial, numéro 453, se sont élevés à la somme de $18,736.25. Ils se répartissent comme suit pour les divers ministères:—

Ministère.	Bureaux.	Résidences.	Coût annuel.
			$ c.
Agriculture	12	6	705 00
Auditeur général	10	1	495 00
Recensement	1	1	85 00
Douanes	8	3	445 00
Police fédérale	10	3	523 00
Cour de l'echiquier	1	1	100 00
Finance	8	3	445 00
Gouverneur général (y compris système privé)	8	3	502 75
Arpenteur général	8	2	400 00
Chambre des communes	17	3	832 50
Affaires des Sauvages	6	2	320 00
Revenu de l'intérieur	9	3	560 00
Intérieur	49	8	2,340 00
Justice	8	11	728 00
Ministère du Travail	4	2	240 00
Gendarmerie à cheval	3	1	145 00
Marine et Pêcheries	21	11	1,258 00
Milice et Défense	31	14	2,010 00
Bibliothèque du Parlement	1	2	120 00
Ministère des Postes	10	6	630 00
Conseil privé	7	5	500 00
Travaux publics	42	17	2,521 00
Chemins de fer et Canaux	13	10	880 00
Hôtel des Monnaies	1	....	40 00
Secrétaire d'Etat	10	5	593 00
Impressions et papeterie	11	5	685 00
Ministère du Commerce	6	3	365 00
Sénat	6	1	268 00
	321	132	18,736 25

TABLEAUX ANNEXES.

Les états tabulaires ordinaires des lignes et des bureaux du personnel, etc., du service télégraphique annexés à ce rapport, contiennent toutes les additions et tous les changements faits jusqu'au 31 mars 1910.

D. H. KEELEY,
Surintendant général.

OTTAWA, 18 juin 1910.

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE TERRENNEUVE.

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Mémoire.
		Milles	$ c.	
1	Port aux Basques...............	0	50 00 ou commission.	N.B.—La commission est de 25 pour 100 sur toutes les dépêches reçues ou envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pas moins de $50 par année.
2	Cap Ray, phare...............	14	50 00 "	
	Totaux	14	100 00	

N.B.—La ligne courte ci-dessus est construite en raccordement avec le service des signaux, et se relie à Port aux Basques avec la ligne aérienne de la compagnie de télégraghe Anglo-Américaine.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE D'ANTICOSTI.

N°	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
1	Baie du Renard	0				Fermé le 5 août 1909.
2	Pointe Heath	2	C. Hubert	200 00 ou commission	1er août 1900.	Pour agence locale. Câble enlevé.
3	Phare de la Pointe Sud	32½	E. Leprise	100 00 "	1er juill. 1903.	Augmentation de salaire de $100, 1er juin 190[illegible].
4	Crique à la Chaloupe	17½	B. Bradley	360 00 par année	7 " 1881.	" " $360 " 1908.
5	Lac Salé	52½	Jos. Bourget, réparat. gén.	420 00 "	17 " 1906.	Plus, $1 par jour lorsqu'absent, en devoir.
			Mme Bourget, télégraphiste	100 00 "	17 " 1906.	Augmentation de salaire de $100, 1er juin 1908.
6	Phare de la Pte Sud-Ouest	15	A. Lemieux	480 00 "	1er " 1901.	" " $480 " 1908.
			L. Lemieux	180 00 "	1er " 1908.	
	Rivière Jupiter	7		50 00 ou commission.		
	Rivière à la Loutre	17½		50 00 "		
	Rivière Becsie	22		50 00 "		
	Cap de l'Aigle (Baie Ellis)	10	Jas. Duguay	100 00 "	20 juin 1906.	Augmentation de salaire de $100, 1er juin 1908
7	Phare de la Pointe-Ouest	9	A. Malouin, surint. de dist.	404 00 par année	1er août 1900.	" " $404 " 1908.
			" télégraphiste	100 00 "	10 " 1881.	
			Liz. " télég., substitut	480 00 "		
8	Baie des Anglais	3	F. Cabot	360 00 "	1er juill. 1882.	Augmentation de salaire de $360, 1er juin 1908.
			H. Malouin, réparateur gén.	420 00 "	10 sept. 1909.	De la Baie Mechastic à la Pointe Sud-Ouest.
	Baie Mechastic (atterrissage du câble)	14½				
	Totaux	223½		3,854 00		

La Pointe Sud-Ouest se raccorde avec L'Anse à Fougère, Gaspé, par un câble de 44¼ nœuds ; et de la Baie Mechastic le raccordement est fait avec Longue-Pointe de Mingan par un câble de 21 nœuds.

0	L'Anse à Fougère		Thos. Dupuis	17 00		Indemnité spéciale pour le terminus du câble. Station de vérification seulement.*
1	Bassin de Gaspé	28	J. J. Annett	540 00	16 oct. 1881.	Bureau de raccordement. Raccordement avec le réseau télégraphique G.N.-O. Le salaire était de $480 par année avant le 1er janvier 1908.
		28		557 00		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

RÉSEAU DES ILES DE LA MADELEINE.

N°	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégra-phiste.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
	Section des Iles de la Madeleine.					
1	Amherst.	0	Mlle J. Shea	50 00 ou commission	1er oct. 1882	La commission est de 25 pour 100 sur toutes les dépêches reçues et envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pas de moins de $50 par année.
	Ligne de ceinture	$4\frac{1}{2}$				
2	Aurigny (ligne de ceinture)	$2\frac{1}{4}$	....	50 00 "	....	
3	Phare d'Amherst	2				
	Ligne principale	$4\frac{1}{4}$	Wm. Reneau, réparat.	120 00 "	9 juin 1908	
	A câble	$2\frac{1}{4}$	Wm. Cormier	50 00 "	11 " 1881	
	A l'étendu du câble	$6\frac{1}{2}$				
4	Village de l'Etang-du-Nord	$1\frac{1}{2}$	J. G. Binet, répar. gén.	500 00 "	1er déc. 1900	Plus $1 par jour lorsqu'absent, en devoir.
			Mme A. Binet	100 00 "	" " 1881	
5	Phare de l'Etang-du-Nord (ligne de ceinture)	$1\frac{1}{2}$	N. Arsenault	50 00 "	1er sept. 1901	Ligne de ceinture à 2 fils.
	Ligne principale	$1\frac{1}{2}$				
6	Ile-aux-Meules	7	W. Leslie	Commission 25 p.100	20 mai 1897	
7	Ile-aux-Meules, ouest	1	A. LeBourdais, sur. dis.	900 00 "	17 août 1880	Plus $1 par jour lorsqu'absent, en devoir. Les appoin. étaient de $720 par année antér't au 1er juil. 1908.
	A câble (ligne de ceinture)	$\frac{1}{4}$	Mme LeBourdais, opér	50 00 "	15 sept. 1893	
	Câble tendu (lig. de ceint.)	$\frac{1}{2}$	J. J. LeBourdais	444 00 "	25 mai 1904	Aide temporaire.
8	H.-aux-Maisons " "	$2\frac{1}{4}$	Camille Delaney	50 00 ou commission	1er juin 1888	
9	Point-Basse " "	3	H. Arseneau	50 00 "	1er août 1902	
10	Plage sud " "	3				
	Ligne principale (fils)	$8\frac{1}{2}$	F. Chevrier	50 00 "	1er juill. 1905	
	Câble principal	$\frac{1}{2}$				
	Ligne de ceinture	$2\frac{1}{4}$				
11	Cap Vert (ligne de ceinture)	$\frac{3}{4}$	Mme G. Cyr	50 00 "	22 juin 1909	
	Ligne principale	$\frac{3}{4}$				
12	Ile-aux-Loups	12	....	....	....	
13	Grosse-Ile	$11\frac{1}{4}$	N. Clarke	360 00 ou commission	1er juin 1888	Pour station de réponse. Les allocat. étaient de $200 antér't au 1er déc. 1902, et comm. p. agence locale.
			J. Quinn	180 00 "	1er déc. 1902	
14	Old-Harry	9	L. C. Clarke	500 00 "	8 mars 1907	
15	Grande-Entrée	$5\frac{3}{4}$	Mrs. F. Atkins	50 00 "	18 fév. 1882	

Longueur totale du réseau des Iles de la Madeleine : Lignes aérienne 102 milles, câbles, $80\frac{1}{4}$, lignes sur poteaux, $83\frac{3}{4}$.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

RÉSEAU DES ILES DE LA MADELEINE—*Fin.*

SECTION DES ILES DE LA MADELEINE—*Fin.*

No.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
	CONNEXIONS DE CABLE.	Milles.		$ c.		
	Grosse-Ile	0				
	Old Harry (wire only)	9	(Atterrissement du câble)			
	Câble à Meat-Cove, Cap-Breton	55	(Voir ligne de Meat Cove)			
	Grosse-Ile	0				
	Câble à l'île Bryon	11				
	Bryon Island	1	W. Dingwall	150 00 ou commission	1er jan. 1903	Une ligne de ceinture à deux fils depuis la hutte du terminus pour le câble de la Grosse Ile.
	Bryon Lighthouse	3½	P. Chevrier	50 00 "		
	Amherst	0				
	Câble à l'île d'Entrée	6¾				Sera completé pendant la saison de 1910.
	Entry Island Lighthouse	2				
		162¼				

RÉSEAU DE SYDNEY-NORD—SECTION DE MEAT-COVE.

No.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
1	Meat-Cove*	0	Mme H. L. McEachern	50 00 ou commission	1er sept. 1907	*La commission est de 25 p. 100 sur toutes les dépêches reçues ou envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pes de moins de $50 par année.
	La ligne de ceinture	7				
2	Baie St-Laurent (lig. de c.)	½	V. Therriault	720 00	1er mai 1902	Station de raccordement avec câbles à la baie St-Laurent au lieu de Meat-Cove depuis le 1er sept. 1906.
			Mme V. Therriault, asst.	420 00	1er " 1902	
	Money-Point (lig. de ceint.)	8	Voir tableau ci-annexé			
3	Baie Aspy	4½	R. G. Zwicker	50 00 ou commission	12 jan. 1910	Ce bureau était en charge de feu M. J. Y. Nichols.
4	Cap Nord intérieur	5	N. A. McDonald	50 00 "	13 mai 1904	
	Ligne de ceinture	1				
5	Dingwall (ligne de ceinture)	5½	Joe O'Brien	50 00 "	1er nov. 1907	
	Ligne de ceinture	10				
6	Havre de Neils (l. de ceint.)	2½	M. McLeod	50 00 "	1er avril 1887	
7	Ingonish	9	Mme S. S. Burke	50 00 "	1er juin 1904	
8	Ingonish-Sud	10½	Mme M. C. Williams	50 00 "	11 jan. 1910	Autrefois en charge de M. Geo. Brewer qui a démissionné.
9	Ingonish Ferry (¼ de n. d.)	2¼	Melle Anna McLeod	50 00 "	1er oct. 1903	
10	Wreck-Cove	9	Melle Mary Morrison	50 00 "	18 mai 1908	
11	French-River	5	John McDonald	50 00 "	1er avril 1899	
12	Breton-Cove	2	D. B. McLeod	25 p. 100 comm.	19 juillet 1907	
13	Indian-Brook	7	Sadie McDonald	50 00 ou commission	1er fév. 1907	
	Ligne de ceinture	2				

14	Murray (ligne de ceinture)	8	R. B. Matheson	50 00	29 jan. 1902.	Clos durant l'hiver 1909-10.
15	Pont de la rivière du Nord (ligne de ceinture)	2	D. J. Morrison	50 00 "	5 oct. 1909.	
	Ligne principale	10				
16	Englishtown (câble ¼ de n. d.)	4	W. Bingham	120 00 et commiss., et 25 p. 100 R. & Cks	19 juillet 1882.	Pointe de direction pour la ligne Baddeck.
17	South Gut (l gne de ceint.)	5	......	......	......	Clos le 31 décembre 1899.
18	Baddeck "	13	L. M. Anderson	100 00 et 25 p. 100 R. & Cks	17 juin 1904.	Appointements.—$120 par an antérieurement à cette nomination de M. A. Anderson.
	Englishtown	18	......	......	......	Cette ligne de ceinture jusqu'à Baddeck part et retourne à Englishtown.
19	Kellys-Cove (New Campbelton)	12	Melle A. Morrison	50 00 ou commission	2 déc. 1909	
20	Grand Bras-d'Or (câble ½ de n. d.)	2½	D. Livingston	100 00 "	1er jan. 1889.	Augmenté de $50 à $100 depuis le 1er novembre 1904.
21	Petit Bras d'Or (câble de 350 pds)	8	Melle D. E. Grantmyer	50 00 "	1er déc. 1906.	
22	Sydney-Nord	4½	W. U. Tel. Co.	Commis'n seul.	......	La commission est de 50 p. 100 sur les dépêches locales, et de 25 p. 100 sur les dépêches de plein parcours ; elle couvre la surveillance de la ligne et un bureau à Sydney-nord.
	Instructeur	......	Melle B. Bingham, Englishtown	444 00	1er nov. 1902	
	Inspecteur général	......	A. B. McDonald, Sydney-Nord	1,300 00	9 mai 1905.	Montant de $300 en sus par année pour le loyer du bureau, etc. M. McDonald est à bord du *Tyrian* comme électricien pour la pose et les réparations du câble.
	Surintendant de district pour toutes les lignes du Cap-Breton	......	D. C. Dawson, St-Jean, N.-B.	720 00	24 jan. 1892	Le montant additionnel accordé date du 1er juillet 1907. Les lignes du C.-B. sont ainsi en opération conjointement avec le Western Union Telegraph.
	*Total	177¾		2,674 00		
	Milles de fils, 176¾. " câble, 1. " poteaux, 144½.					
	Sections des réparations.					
	En général—					
	Meat-Cove—Gr'd Bras-d'Or	162¾	S. S. Burke, Ingonish	480 par année	1er avril 1904.	Le paiement comprend louage de cheval depuis le 1er déc. 1909.
	Grand Bras-d'Or—Sydney-Nord	15	Jos. Logue, Sydney-Nord	(V. ligne Eskasoni, etc.).		
	Local—					
	Meat-Cove — Money-Point et baie Aspy	20	Angus S. McDonald	80 00 par année	10 juin 1910.	Les taux des montants additionnels accordés sont tels que réglés en juin 1910. Au sujet des sections de réparations, des lignes de ceinture (lignes à 2 fils) on doit ajouter 50 p.c. à la ligne des poteaux. Ainsi la ligne de ceinture Murray, comprenant 20 milles de fils et 10 milles de poteaux, est équivalente à une ligne de 15 milles de poteaux.
	Baie Aspy—Hav. de Neils	24	M. McCaskell	90 00 "	Avant juin, 1910	
	Havre de Neils—Ingonish-Ferry	21¾	Frank Warren	90 00 "	" "	
	Ingonish-Ferry — Englishtown	29	N. M. McLeod	100 00 "	" "	

La station Meat-Cove se raccorde avec le réseau des Iles de la Madeleine par un câble à Old-Harry-Head, 55 nœuds, et la Baie St-Laurent avec l'île Saint-Paul par un câble de 30 nœuds. On se sert de téléphone sur cette dernière ligne.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

RÉSEAU DE SYDNEY-NORD—SECTION DE MEAT-COVE—*Fin.*

Numéro	Stations.	Distance intermédiaire.	Agents et télegraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
	Sect. des réparations—Fin.	Milles.		$ c.		
	Baddeck-Ligne de ceinture	36	D. McAuley	100 00 par année	Avant juin 1910.	
	Murray "	20	J. Smith	60 00 "	" "	
	Englishtown—Grand Bras-d'Or	14½	H. Campbell	60 00 "	" "	
	Grand Bras-d'Or—Sydney-Nord	12½	Duncan McRae	60 00 "	1er juin 1910.	
		177¾				
	Embranchem. Money-Point.					
1	Baie St-Laurent	0	V. Therriault	Accommodement.	10 déc. 1907.	Cette ligne sert en même temps au téléphone dans l'intérêt du service des signaux.
2	Grève, Baie St-Laurent	1½	J. O'Brien	"	" "	
3	Phare Cap-Nord (Money-Point)	5½	Norman McLeod	"	" "	
4	Cap-Nord, sirène (Money-Point)	1	Stanley Hackett	"	1er juin 1909.	
	Total	8				

CAP-BRETON : SECTION DE SYDNEY-NORD, BOULARDERIE ET ESKASONI.

Numéro	Stations.	Distance intermédiaire.	Agents et télegraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
	Ligne Boularderie.					
	Sydney-Nord.					
	Petit Bras-d'Or (M.C. pot.)	4½	(Voir ligne Meat-Cove)			
1	Pte Alder (ligne de ceint.)	5	Mme John Arsenault	50 00 ou commission	1er déc. 1906	La commission est de 25 p. 100 des taux établis sur les lignes de l'Etat avec garantie qu'elle ne sera pas moindre de $50 par année.
2	Pointe Groves (1 mi. M. C. poteaux)	3	Mme Mary Dunlop	50 00 "	1er " 1906	
3	Hillside	4	Mme Christina McKenzie	50 00 "	1er fév. 1907	
4	Boularderie-Ouest	4	John McIntyre	50 00 "	1er janv. 1907	
5	S. S. Boularderie	3	Donald McRae	50 00 "	1er " 1907	
6	Pointe Claire	4	Mme M. McLeod	50 00 "	1er déc. 1906	
7	Upper Kempt Head	7	Mme Murdock McKenzie	50 00 "	6 oct. 1904	
8	Ross-Ferry	6½	Robert Campbell	50 00 "	6 " 1904	
9	Boularderie-Centre	6	Mme J. B. McKenzie	50 00 "	6 " 1904	
	Grand Bras-d'Or	7½	(Voir ligne de Meat-Cove).			
	Total, milles de fils	54½	Lignes de poteaux 51.	450 00		

	Sections des réparations.						
	Pointe Alder—Petit Bras-d'Or	5	Capitaine John Arsenault	50 00 ou commission	1er janv.	1907	
	Grand Bras-d'Or — Upper Kempt-Head	20	J. A. C. McKenzie	50 00 "	1er "	1907	
	Petit Bras-d'Or — Upper Kempt-Head	24	M. McLeod	50 00 "	12 juillet	1909	
	Poteaux de Meat-Cove	5½					
	Réparateur général		Jos. Logue	(Voir ci-dessous)			
	Total	54½		150 00			
	Ligne d'Eskasoni.						
	Sydney-Nord						
1	French Vale (5¾ sur poteaux à Gabarus)	11	John J. McLean	50 00 ou commission	25 mars	1907	La commission est de 25 pour 100 des taux établis sur les lignes de l'Etat avec garantie qu'elle ne sera pas moindre de $50 par année.
2	Lac Gillis	5	Daniel H. Gillis	50 00 "	28 fév.	1907	
3	Baie East	4	Mlle M. L. McNeil	50 00 "			
4	Côté nord, Baie East	6	James J. Gillis	50 00 "	15 janv.	1907	
5	Eskasoni	5	Mlle Sadie McMillan	50 00 "	6 déc.	1907	
6	Baie du Château	6	Mlle Maria McDonald	50 00 "	10 janv.	1907	
7	Benacadie-Pond	5	J. N. McNeil	50 00 "	20 mars	1909	
8	Benacadie	5	Hugh Farrell	50 00 "	20 "	1909	
9	Piper's-Cove	2	M. D. McNeil	50 00 "	20 "	1909	
10	Grand-Narrows	4	J. J. McNeil	50 00 "	1er mai	1910	L'agent précédent était Daniel McNeil.
	Total, milles de fils	53	Lignes de poteaux 47¼.	500 00			
	Sections des réparations.						
	Poteaux de Meat-Cove	5¾	A.G. McLean, McLeanville	$50 00 par année	1er juin	1907	
	De la ligne Meat-Cove au lac Gillis	10¼					
	Du lac Gillis à Eskasoni (Baie Château)	21	Duncan Gillis, côté nord, Baie East	50 00 "	1er "	1907	
	De Baie Château à Grand-Narrows	16	J. L. McDonald. Grand-Narrows	50 00 "	10 "	1909	
	Total	53		150 00			
	Réparateur général.						
	Ligne Boularderie	54½	Jos. Logue, Sydney-Nord	$540 00 par année	1er janv.	1906	Le paiement comprend louage de cheval.
	Ligne Eskasoni	53					
	Ligne Gabarus — Sydney-Nord—Leitche's-Creek	5¾					
	Ligne Meat-Cove—Sydney-Nord—Grand Bras-d'Or	15					
	Total	128¼					

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

BAIE SAINT-LAURENT—SECTION DE HAWKESBURY.

Nº	Stations.	Distance intermédiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
	Baie St-Laurent	0	(*Voir* ligne de Sydney-N.)			
1	Meat-Cove	$7\frac{1}{4}$	" "			
2	Cap St-Laurent	4				
	$\frac{1}{2}$ chemin	$1\frac{1}{2}$	Mme C. Jamieson	50 00 ou commission.	1er janv. 1904.	La commission est de 25 pour 100 sur les dépêches envoyées ou reçues par le bureau avec la garantie qu'elle ne sera pas moins de $50 par année.
	Poulets-Cove	$5\frac{1}{2}$				
3	Baie de Plaisance	8	Mme G. P. McIntosh	50 00 "	1er sept. 1907.	
	Barren	10				
4	Chéticamp (Havre de l'Est)	10	Chas. J. Aucoin	50 00 "	3 août 1905.	
5	Grand-Etang	8	G. Doucet	50 00 "	3 sept. 1902.	
6	Havre Margaree	8	A. B. C. McLean	120 00 sans commis'n.	20 oct. 1896.	La commission est de 50 pour 100. Reçus et chèques des lignes de l'Etat avant le mois de mai 1910.
7	Margaree-Forks	8	Sarah McDougall	50 00 ou commission.	10 sept. 1908.	
8	Margaree N.-E. (lig. de cein.)	10	Mme J. D. Ross	50 00 "	1er fév. 1898.	
9	Margaree S.-O	4	D. D. McFarlane	50 00 "	1er " 1898.	
	Ligne de ceinture	12				
10	Inverness (ligne de ceinture)	8	Mme Annie Smith	140 00 sans commis'n.	1er août 1908.	La commission est de 50 pour 100. Reçus et chèques pour la ligne de l'Etat avant le mois de mai 1910.
11	Strathlorne (Willow-Bank)	3	Mlle C. McLean	50 00 ou commission.	1er nov. 1908.	
12	Mabou	9	Mme M. McDonald	120 00 sans commis'n.	1er avril 1887.	
13	Port-Hood	10	D. J. McDonald	50 00 ou commission.	1er juill. 1903.	
14	Smith's Id. (ligne de ceint.) câble de 1 mille inclus	$3\frac{1}{4}$	Mlle E. L. Smith	50 00 "	1er nov. 1907.	
15	Henry Id. (ligne de ceint.) câble de $1\frac{1}{2}$ mille inclus	$3\frac{1}{2}$	Mlle C. McLennan	50 00 "	8 " 1907.	
	A Port-Hood, câble de $2\frac{1}{2}$ milles inclus	$6\frac{3}{4}$				
16	Judique	10	E. McDonald	50 00 "	1er juill. 1904.	
17	Craignish (Craigmore)	8	Allan Cameron	50 00 "	1er nov. 1903.	
18	Port-Hastings	10	Mlle M. McFarlane	50 00 "	1er " 1903.	
19	Hawkesbury	$3\frac{3}{4}$	Mlle E. McDonald	120 00 sans commis'n.	1er " 1903.	
	Total	$171\frac{1}{2}$		1,200 00		

Milles de fil, $166\frac{1}{5}$; milles de câble, 5 ; milles de poteaux, 150.

	Ligne d'emb. de Wycocomagh						
	Strathlorne (Willow-Banks)	0					
1	McCormick (Loch-Ban) ...	2¼	Mme Agnes McCormick...	50 00	ou commission.	4 mars 1910.	
	Ligne de ceinture	6					
2	Lac West	2¾	P. M. McInnes	50 00	" ..	4 " 1910.	
	Ligne principale	2¾				4 " 1910.	
3	Village Brook	6	Matthew McDaniel	50 00	" ..		
4	Wycocomagh	12½	Daniel Ross.	50 00	" ..	4 " 1910.	
	Total, milles de fils....	32¼	Ligne de poteaux, 29½.	200 00			
	Sections des réparations.						
	En général—						
	Meat-Cove—Inverness ..	104½	A. A. Kennedy, Inverness.	420 00	par année	17 mai 1910.	Le paiement comprend louage de cheval.
	Inverness—Hawkesbury.	67¼	J. F. McMillan, Port Hastings	420 00	"	17 " 1910.	" "
	Ligne de Wycocomagh ..	32¼					
	Locale—						
	Baie St-Laurent — Meat-Cove..........	7¼	*Voir* ligne de Sydney-Nord				
	Meat Cove — Half-way-Shanty	5½	R. Fraser	40 00	"	20 mai 1903.	
	Half-way Shanty — Poulets-Cove	5½	E. Fraser	30 00	"	20 " 1903.	
	Poulets-Cove — Baie de Plaisance.	8	K. Fraser.	40 00	"	20 " 1903.	
	Baie de Plais'ce—Barren	10	E. J. Timmons.........	40 00	"	16 mars 1909.	
	Barren—Chéticamp	10	J. A. Chaisson	40 00	"	1er juill. 1905.	
	Chéticamp—Grand Etang	8	Joseph L. Chaisson	40 00	"	1er " 1905.	
	Grand Etang — Havre Margaree	8	H. K. McLean.........	25 00	"	1er " 1905.	
	Hav. Margaree—Ligne de ceinture Margaree S.-O et Margaree N.-E.....	22	Alex. McFarlane, sr.......	50 00	"	" 4, 1902.	La commission de $40 précédemment, a été augmenté en janvier 1910.
	Margaree S.-O.—Strathlorne	23	J. D. McFarlane.... ...	40 00	"	4 juin 1902.	
	Strathlorne—Mabou	9	L. G. McDougall	40 00	"	3 nov. 1902.	
	Mabou et Judique.......	20	J. A. Campbell	50 00	" .. }	1er août 1904.	De cette division (*voir* liste) 5 milles sont des câble sous-marins, la partie des lignes aériennes ne forme que 4½ milles d'une ligne à 2 fils pour la ligne de ceinture.
	Judique et Port-Hawkesbury	21¾	J. N. McIsaac...	50 00	" .. }		
	Iles de la Pte Hood.....	13½	Ambroise Smith......	20 00	" ...	1er " 1908.	
	Total	171½		1,345 00			

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

SECTION DU CAP BRETON—HAWKESBURY—ILE SCATARIE.

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
	Hawkesbury	0	(*Voir* ligne Baie St-Laurent)			
1	Rivière Bourgeois	26	M. E. Boyd	50 00 ou commission	1er nov. 1903.	La commission est de 25 p.c. sur les dépêches envoyées par le buaeau du gouvernement, avec la garantie qu'elle ne sera pas moins de $50 par année. Lorsque la commiss. est de 50 p.c. on ne donne pas cette garantie
2	Saint-Pierre	6	R. C. Morrison	100 00 "	1er " 1903.	Batterie principale à Saint-Pierre.
3	Rockdale	4	D. B. Pottie	Commiss. (25 p.c.) seulem.	1er " 1909.	
	A la ligne de ceinture.	$2\frac{3}{4}$				
4	Lower Lardoise (ligne de c.)	$\frac{1}{2}$	Mme E. Finlayson	50 00 ou commission	11 mai 1910.	
5	Grande Rivière	7	Mlle E. A. Finlayson	50 00 "	1er juin 1903.	
6	Saint-Esprit, (Intervalle Lafraınboise.)	13	Mme J. D. Morrison	50 00 "	1er sept. 1906.	
7	Fourchie (Fourchu)	13	John McKinnon	50 00 "	22 juin 1910.	
	A la ligne de ceinture.	16				
8	Gabarus (ligne de ceinture.)	3	Mlle C. Grant	360 00 sans commission	16 janv. 1904.	Bureau de raccordement. Répétiteurs automatiques sur la ligne de Sydney-Nord.
9	Louisburg	11	Wesley Townsend	50 00 ou commission	1er fév. 1904.	
10	Grande Lorraine	3	Fraser Wilcox	Bureau d'accommodem	1er juin 1910.	
11	Main-à-Dieu	10	Mlle H. Dickson	100 00 ou commission	1er oct. 1910.	Batterie principale à Main-à-Dieu.
	Jusqu'à l'atterrissement	1				
12	Ile Scatarie-ouest (cable)	$3\frac{1}{4}$	E. E. Pope	50 00 "	15 août 1904.	
13	Ile Scatarie-est	$7\frac{1}{4}$	J. T. Martel	50 00 "	1er " 1904.	
	Total	$126\frac{3}{4}$		960 00		

Milles de fils, $123\frac{1}{2}$; milles de cable, $3\frac{1}{4}$; milles de ligne sur poteaux, $121\frac{3}{4}$.

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
	Grande Riv.-Ligne Gabarus					
	Grande Rivière	0	(*Voir* ligne Hawkesbury)			
	A la ligne de ceinture.	7				
1	Grande Rivière Falls (ligne de ceinture).	3	Mme E. D. McKillop	50 00 ou commission	20 déc. 1907.	
2	Loch Lomond	$5\frac{1}{2}$	Mme J. McK. Fraser	50 00 "	14 " 1907.	
3	Enon	4	Mlle E. McDonald	50 00 "	13 mai 1908.	

	Salmon-River	16				
	Pont Victoria	8				
4	Gabarus (Sydney-N., ligne sur poteaux, 2½ milles).	5	(*Voir* ligne Hawkesbury.)			
	Total	48½	Ligne sur poteaux, 44½.	150 00		
	Sydney-N.—Ligne Gabarus.					
	Sydney-Nord	0	*Voir* ligne Meat Cove			Cette ligne entre Sydney-Nord et Gabarus, sans bureaux intermédiaires jusqu'en juin 1910, a été mise en opération depuis le 11 décembre 1903.
1	Ball's Creek	9	D. A. McCormick	Commiss. (25 p.c.) seulem.	1er juin 1910.	
2	Pont Marion	17½	Mme John E. Morrison	50 00 ou commission.	1er " 1910.	
3	Gabarus (Hawkesbury, ligne sur poteau, 3 milles).	12	(*Voir* ligne Hawkesbury).			
	Total	38½	Ligne sur poteau, 35½.	50 00		
	Sections des réparations.					
	Local—					
	Grande Rivière à Enon	19½	H. Urquhart, Grande Riv.	50 00 par année	10 juin 1909.	
	Grande Rivière à Fourchu	26	D. McKillop, Grande Riv.	50 00 "	10 " 1909.	
	Général—					
	Hawkesbury à Gabarus	89¾	G. E. Bissett, Saint-Pierre.	420 00 "	1er août 1904.	Louage d'un cheval depuis le 1er décembre 1910.
	Gabarus à Sydney-N.	38½	E. M. Dickson, Louisburg.	540 00 "	1er " 1907.	Le louage d'un cheval en plus.
	Gabarus à Ile Scatarie-est	33½				
	Gabarus à Enon	29				

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE LÉTAT—*Suite.*

RESEAU TELÉGRAPHIQUE DE CHATHAM-ESCUMINAC, N.-B.

Numéro.	Stations.	Distances intermédiaires.	Agents et télégraphistes.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
1	Chatham..	0	Great Northwestern Telegraph Co.......	185 00	....	Cette somme est payée pour l'entretien de la ligne et le bureau à Chatham.
2	Black-Brook	5½	M. McDougall	50 00 ou commission..	1er juillet 1904....	La commission est de 25 pour 100 sur les recettes, d'après le tarif des lignes de l'Etat, avec la garantie qu'elle ne sera pas de moins de $50 par année.
3	Baie du Vin	15	M. A. Williston	50 00 " ..	....	
4	Lower-Hardwicke.........	6	Mrs. M. Bremner.....	50 00 " ..	1er août 1891....	
5	Escuminac.	3¾	D. Lewis.	50 00 " ..	1er sept. 1885..	
6	Phare de la Pte Escuminac.	12	K. R. McLennan......	50 00 " ..	1er nov. 1893....	Une indemnité de $12 est accordée pour l'entretien de la batterie électrique à la Pointe Escuminac.
	Totaux.	42¼		435 00		

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

SECTION DE CAP-SABLE.

1	Barrington	0	....	....	Cette ligne a été affermée à la compagnie de téléphone Barrington, depuis le 13 août 1897. On pourra mettre fin au bail en tout temps.
2	Newelton (y compris 1½ mille de câble)....	11	.. ..	....	
3	Phare de l'île de Cap-Sable (y compris ¼ de mille de câble)	6¾	....	....	
	Totaux...... .. .	17¾			

SECTION DE LA CÔTE DE L'EST.

N.B.—Il a été construit en 1881, en raccordement avec le service des signaux, une ligne de terre de 208 milles de longueur entre Canso et Halifax, pour un bonus de $16,000, et cette ligne est maintenant exploitée et entretenue par la compagnie de télégraphe 'Western Union,' sans autres frais à la charge de l'Etat.

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE LA BAIE DE FUNDY, N.-B.

Section de Grand Manan.

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
	Câble Long Eddy à—					
1	Flaggs Cove	3	Mme C. C. Seely	540 00	18 nov. 1880	La commission est de 25 p. 100 sur toutes dépêches reçues ou envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pas de moins de $50 par année. Lorsqu'une commission de 50 p. 100 est payée, il n'y a pas de garantie quant à cette somme.
	"		J. R. Parker	240 00	avril 1910	
	"		A. Gilmour (réparat'r).	60 00	1er déc. 1894	
2	Castalia	2½	Geo. E. Dalzell	commission 25 p. c.	1er juin 1898	
3	Woodwards Cove	3½	M. A. Fraser	" 50 p. c.	28 fév. 1893	
4	Grand Harbour	2	I. L. Newton	75 00 ou commission	1er avril 1887	$25 par année sont accordés pour la réception des dépêches sur l'embranchement de Whitehead.
5	Seal Cove	4½	J. A. Ingersoll	commission $50 00	22 sept. 1899	
6	"	¼	Mme Robert Fraser	" $25 00	1er août 1907	
7	Deep Cove	2	O. McLaughlin,	" 25 p. c.	avril 1897	
8	Southern Head	3¼	C. Ingersoll	" 25 p. c.	22 avril 1897	Le bureau de Southern-Head est maintenant en opération téléphonique avec Seal-Cove.
	Ligne d'embranchement.					
	Grand Harbour—					
9	Ile de Cheney, ½ mille de câble	4¾	S. E. Russell	" 25 p. c.	1er fév. 1891	
10	Ile White Head, ¾ mille de câble	1½	Mrs. W. Cossaboom	50 00 ou commission	1er fév. 1903	
	Câble Long Eddy à Herring Cove	10				
11	Herring Cove, câble à Welch Pool	4¾	E. J. Mitchell	210 00 et "	1er mai 1905	
	Câble à travers le chenal	1¾	Wellington Parker (réparateur)	2 00 par jour		Employé quelquefois.
12	Eastport, Maine, U.S.A.	½	George H. Cushing	200 00	26 déc. 1881	
	Totaux	44¼		1,450 00		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE CHICOUTIMI ET DE LA COTE NORD DU SAINT-LAURENT.

SECTION DE CHICOUTIMI—TADOUSAC.

N°	Stations.	Distance intermédiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
				$ c.		
1	Chicoutimi	0	J. C. Tache, sur. dist.	300 00	1 janv., 1905	
			J. D. Villeneuve, insp'r.	660 00	1 avril, 1906	
			J. A. Couet, commis	180 00	1 " 1906	
			T. Villeneuve, télégrap.	540 00	1 " 1907	
			J. P. Rivard, "	480 00	1 août, 1909	
			J. Dubé, messager	120 00	1 sept., 1909	
			M. Desbiens, journalier	72 00	1 août, 1906	
			J. Fortin, réparateur	420 00	1 juin, 1897	
2	Ste-Anne	2½	Mlle A. Gauthier, tél.	50 00	1 févr., 1909	
			P. Gauthier, réparateur	350 00	1 " 1904	
3	St-Fulgence	8	Rév. G. H. Gagnon, tél.	50 00	1 janv., 1904	
4	Lac Laurent	8	S. Gagnon, télégraph	50 00	1 avril, 1906	
			J. Brisson, réparateur	360 00	1 juin, 1906	
5	Descente des Femmes	9	Aug. Villeneuve, télégrap.	50 00	1 avril, 1906	
6	Ste-Marguerite, dépôt	34	E. Simard, télégraphiste	50 00	1 août, 1909	
7	Ste-Marguerite	2	Mde P. Hervieux, télégr.	50 00	1 avril, 1906	
8	Sacré-Cœur	8	Mlle L. Maltais "	50 00	1 " 1906	
			H. Gravel, réparateur	360 00	1 juin, 1906	
9	Tadousac	12½	Eugène Caron, agent			Voir ligne de la côte nord.
		84		4,192 00		

SECTION DE CHICOUTIMI—PERIBONKA.

N°	Stations.	Distance intermédiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
1	Chicoutimi	0	(Voir ci-dessus).			
2	Ste-Anne	2½	" "			
	A la lig. de c.	5½				
3	Shipshaw Nord, lig. de c.	4	J. Murdock, télégraghiste	50 00	1 nov., 1903	
4	Shipshaw	1	Mlle M. Dufour, "	50 00	1 " 1907	
5	St-Léonard	4	Geo. Gagnon, "	50 00	1 sept., 1903	
	A la lig. de c.	2				
6	St-Ambroise, lig. de c.	8	A. Simard, tétégraphiste	50 00	1 juin, 1905	
7	St-Charles Borromée	4½	B. Bouchard, "	50 00	1 sept., 1903	
8	Tache	7	Jean Fradette, "	50 00	1 janv., 1908	
	A la lig. de c.	4½				

9	St.Joseph d'Alma, lig de c.	6	{ Elie Gagné, "	50 00	1 " 1908	
			{ Gédéon Verreault, rep.	360 00	1 mars, 1909	
10	St-Cœur de Marie	6	Alf. Rousseau, télégrap	50 00	1 janv., 1908	
11	La Pipe	6½	Hypolite Boivin, "	50 00	1 " 1908	
12	Honfleur	8	Charles Lindsay, "	50 00	1 " 1909	
13	Peribonka	9	Mme E. Niquette, "	50 00	1 " 1909	
		78⅓		910 00		

SECTION LAC CLAIR—CHICOUTIMI.

1	Chicoutimi	0	(Voir ci-dessus).			
2	Ste-Anne	2½	" "			
3	Range 6	3	Thos. Simard	50 00	1 nov., 1905	
4	Lac Charles	3	A. Dufour	50 00	1 " 1904	
5	Lac Clair	4	L. Boulianne	50 00	1 " 1905	
		12½		150 00		

SECTION MALBAIE—BAIE ST-PAUL.

1	Malbaie	0	Mme F. Vincent			Voir section de la côte nord.
2	Guay	5½	Jos. Demueles, télégrap	50 00	1 mai, 1907	
3	St-Agnes	4½	Jos. Goudreau, "	50 00	1 mai, 1905	
4	St-Hilarion	5	A. Bergeron, "	50 00	1 sept., 1909	
5	St-Urbain	8½	{ A. Boivin, "			Voir la section Chicoutimi.
			{ M. Fortin, réparateur			" " "
6	Baie St-Paul	9	F. Boivin, agent			" " "
		32½		150 00		

EMBRANCHEMENT PETITE-RIVIÈRE—BAIE ST-PAUL.

1	Baie St-Paul	0	F. Boivin.			Voir section Baie St-Paul, Chicoutimi.
2	Petite Rivière (St-François)	13	L. S. Bouchard	50 00	1 déc., 1903	Paiement à la Baie St-Paul, $25 p. année et $12 pour prendre soin de la b. de c. emb. d. l. Petite-Riviere.
		13		50 00		

EMBRANCHEMENT BAIE ST-PAUL—ST-PLACIDE.

1	Baie St-Paul	0	F. Boivin			Voir section Baie St-Paul, Chicoutimi.
2	St-Placide	8½	D. Simard	50 00	1 mai, 1909	
		8½		50 00		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ETAT—*Suite.*

RESEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE CHICOUTIMI ET DE LA COTE NORD DU SAINT-LAURENT—*Suite.*

SECTION DE CHICOUTIMI—BAIE SAINT-PAUL.

N°	Stations.	Distance inter-médiaires.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
1	Baie Saint-Paul	....	F. Boivin	420 00 par année† / 25 p. 100. commission...	1er avril 1885.	Augmentation de $360 depuis le 1er sept. 1909. *La commission est de 25 pour 100 des taux établis sur les lignes de l'Etat avec garantie qu'elle ne sera pas moindre de $50 par année.
2	Saint-Urbain	9	A. Boivin / Michel Fortin, répar	50 00 ou commiss.* / 360 00 par année	1er " 1885.	Augmentation de $270 depuis le 1er juillet 1909.
3	La Galette	37	S. Ouellette	150 00 ou commission	25 août 1902.	Salaire augmenté à $150 par année, 1er juin 1907.
4	Ferland	27½	B. Lavoie	50 00 "	1er mars 1905.	Plus $25 par année pour la ligne d'embranchement de l'Anse Saint-Jean.
5	Saint-Alexis	10	Mme D. Simard	75 00 "	1er nov. 1899.	
6	St-Alphonse de Bagotville	3	Mme C. Levesque	150 00 par année	1er juin 1906.	La division de J. Fortin comprend la ligne d'embranchement de l'Anse Saint-Jean.
7	Chicoutimi	11½				
		98		1,255 00		†Salaire augmenté à $360 par année, 1er juin 1907.
	Ligne d'embranchement.					
	Saint-Alexis	0	Mme D. Simard	75 00		
8	Saint-Félix d'Otis	10	P. V. Lavoie	50 00	1er nov. 1905.	
9	L'Anse Saint-Jean	30	Eris Degagné, répar	350 00	1er " 1907.	
10	Petit Saguenay	8	M. Tremblay	50 00	1er sept. 1903.	
11	Anse Cheval	6	Jos. Degagné	50 00	1er fév. 1905.	(Ce bureau avait été fermé depuis le 30 avril 1901.)
12	Saint-Etienne	7				
	Baie Sainte-Catherine	17	G. Boulianne (voir côte nord, ligne O. de B.)			
		78		575 00		
	Totaux	176		1,830 00		

Côte Nord (à l'ouest de Bersimis).

1	Malbaie	0	Mde F. Vincent, télégrap.	50 00 ou commission.	1er avril 1885.	Plus $25 par année et $12 pour l'entretien de la batterie de l'embranchement, à Guay.
2	Cap à l'Aigle	4	Mlle S. Bergeron "	50 00 "	1er juin 1905.	
3	Saint-Fidèle	6	Jos. Desbiens, télégraphiste	50 00 "	1er déc. 1904.	
4	Port au Persil	7	J. A. Brassard, télégrap	50 00 "	1er mai 1889.	
			A. Brassard, réparateur	360 00	1er juin 1887.	
5	Cap Saumon, phare (ligne de ceint. de St-Siméon)	2	Delph. Bouchard, télégrap.	50 00 ou commission.	1er avril 1910.	
6	Saint-Siméon	4	Johnny Tremblay "	50 00 "	1er août 1907.	
7	Baie des Rochers	12	Mme D. G. Savard "	50 00 "	— juin 1887.	
8	Baie Sainte-Catherine	18	G. Boulianne, réparateur	360 00	— nov. 1886.	
			Mde. G. Boulianne, télég.	240 00		
9	Tadoussac (1½ knot cable)	1½	J. E. Caron, télégraphiste	360 00	1er nov. 1888	
10	Bergeronnes	10	Mme M. Savard, télégrap.	50 00 ou commission.	— avril 1885.	
11	Bon Désir	5	Mme E. Gauthier, "	50 00 "	1er août 1904.	
12	Escoumains	12	J. H. Topping, "	50 00 "	1er " 1885.	
13	Baie des Bacons	8	P. Bouchard, "		6 mai 1902.	Commission 25 par 100 sans garantie.
14	Sault-au-Mouton	6	C. E. Nolet, "	50 00 à commission	1er nov. 1906.	
15	Mille Vaches	2	Mme L. Puize, "	50 00 "	1er août 1907.	
16	Portneuf	11½	Léandre Bouchard, "	50 00 "	1er juil. 1890.	
			E. Courbron, réparateur	420 00	1er avril 1888.	
17	Hamilton-Cove	1	Albert Topping, télégrap	25 p. 100 commission	1er sept. 1903.	Bureau d'accommodement.
18	Sault-au-Cochon	7				Fermé, 30 sept. 1896.
19	Bersimis-Ouest	31	Mme F. Miller, télégrap.	50 00 à commission		
			E. Pope, surt. dist.	600 00	1er avril 1885.	
	Totaux	148		3,040 00		

*Remarque.—Dans le budget, sous le titre de 'ligne de la côte nord,' il est pourvu à l'entretien des lignes de Chicoutimi et de la côte nord. Elles sont exploitées conjointement.

Côte nord (à l'est de Bersimis).

1	Bersimis-Est	5	A. Maloney, agent	550 00	21 sept. 1896.	
			Mme A. Maloney, aide-tél.	200 00	1er juill. 1906.	Bureau de transmission.
			Jos. Gagnon, réparateur	420 00	12 août 1906.	Plus 50 cts par j. quand ils sont absent de leur devoir.
2	Pointe-aux-Outardes	29	Mlle G. Ross, télégraphiste	50 00 ou commission.	1er janv. 1910.	
			D. Malouin, réparateur	420 00	14 juin 1907.	" " "
3	Pointe Paradis	18				
4	Manicouagan	14				
5	Mistassini	22	W. Montreuil, télégraphiste et réparateur	420 00	23 oct. 1908.	" " "
6	Rivière Godbout	26	N. A. Comeau	50 00 ou commission.	15 " 1885.	
7	Pointe des Monts	18½	Victor Faffard	50 00 "	28 déc. 1883.	
8	Baie de la Trinité-Ouest	5½	Jos. Poulin	50 00 "	16 mai 1884.	

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE CHICOUTIMI ET DE LA COTE NORD DU SAINT-LAURENT—*Suite.*

COTE NORD (à l'est de Bersimis)—*Suite.*

N°	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistess.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles		$ c.		
9	Baie Trinité-Est	2½	A. Bilodeau	25 p.c. commission	1er mai 1889	
10	Ile-au-Caribou	7	Mme E. Chouinard	25 "	19 oct. 1905	
11	Ile-aux-Œufs, phare	8½	Paul Cote	Accommodements.	10 jan. 1895	Pas de commission.
12	Pointe-aux-Anglais	2	Ludger Pelletier	"		" "
13	Pentecôte	6½	P. Molloy	310 00 par année	17 sept. 1905	
14	Iles May	9	Mme P. Fournier	25 p.c. commission	1er jan. 1909	
15	Sainte-Marguerite	38½	A. Therriault	180 00 par année	1er juil. 1888	
16	Clark-City	5	North Shore Power, Railway and Navigation Co	25 p.c. commission	17 avril 1903	
17	Sept-Iles	17¾	P. E. Vigneault, agent	180 00 et 25 p.c. com	2 jan. 1884	
			F. Gallienne, réparateur	540 00	5 nov. 1906	Plus 50 centins par jour lorsqu'absent en devoir.
18	Moisie-Ouest	14½	Mrs. Chicoine, télégrphiste	50 00 ou commission.	1er juin 1906	
19	Moisie.Est	1	Holliday Bros	50 00 "		En opération durant la saison de pêche.
20	Pigou	28	Peter Wright, réparateur	112 00	1er oct. 1902	
			Mrs. P. Wright, télégraph	100 00 ou commission.	1er " 1902	
21	Rivière-aux-Graines	29	Miss E. Girard "	50 00 "	7 " 1909	
22	Sheldrake	15	Mrs. A. Girard "	50 00 "	1er déc. 1904	
23	Riviére-au-Tonnerre	6½	Mrs. H. Cody "	50 00 "	1er fév. 1890	$12 par mois pour soin de la atterie principale.
24	Magpie	14	Geo. Poirier "	50 00 "	17 sept. 1905	
25	Rivière Saint-Jean	9	Ben Chambers "	50 00 "	1er oct. 1899	
26	Longeu-Pointe	10	E. H. Tétu, surin. de dist.	1,080 00	1er nov. 1891	Bureau de trensmission pour le câble d'Anticosti, en opération depuis le 1er sept. 1891.
			Mme E. H. Tetu, télégrap.	300 00	1er " 1903	
			A. Fournier, agent	500 00	11 sept. 1906	
			Mme A. Fournier, asst. tél	180 00	11 " 1906	
27	Mingan	7	Mme C. Maloney, télégrap.	100 00 ou commission.		Salaire augmenté à $100 par année, 31 mars 1907.
28	Pointe-aux-Esquimaux	24	Mme E. Cyr, télégraphiste	240 00	1er sept. 1897	
			E. Cyr, réparateur	500 00	2 nov. 1902	Plus 50 centins par jour lorsqu'absent en devoir.
29	Betchouanes	20	Jos. Picard, télég. et répar.	212 00	15 juil. 1904	
30	Piastre Bay	23	Mme J. Beetz, télégrphiste	100 00	18 sept. 1902	
			S. Tanguay, réparateur	112 00	18 " 1902	
31	Watichou	15	Mme. Cl. Bourque, télégrap	100 00	1er déc. 1903	
			John Bourque, réparateur	112 00	1er " 1903	
32	Aguanus	21¾	Mme Galant, télégraphiste.	100 00	3 sept. 1902	
			S. Galant, réparateur	112 00	3 " 1902	
33	Natashquan	21	Mlle Vignault, télégraph	100 00	5 " 1905	
			C. Vignault, réparateur	112 00	5 " 1902	

34	Kegaska	33	Mlle Anderson, télégraph.	100 00	16 " 1902.	
			Geo. Anderson, réparateur.	112 00	16 " 1902.	
35	Masquaro	18	J. L. Osborne, inspecteur	500 00		Plus 50 centins par jour lorsque absent en devoir.
			Mme Jennis, télégraphiste.	100 00	1er avril 1906.	
			Wm Foreman, réparateur	112 00	1er juin 1903.	
36	Romaine	25	Mlle O. Blais, télégraphiste	100 00	17 sept. 1902.	
			M. Blais, réparateur	112 00	17 " 1902.	
37	Baie-aux-Loups	24	Mme R. Jones, télégraph.	100 00	26 nov. 1902.	
			R. Jones, réparateur	150 00	26 " 1902.	
38	Pointe au Maurier	24	Mlle P. Galibois, télégrap	100 00	19 sept. 1902.	
			J. Galibois, réparateur	112 00	19 " 1902.	
39	Harrington	20	Mme Jones, télégraphiste.	100 00	20 " 1902.	
			J. Jones, réparateur	112 00	20 " 1902.	
40	Tête à la Baleine	17	Amédée Vignault, télégraphiste et réparateur	212 00		
41	Baie du Mouton	20	Alf. Cormier, rép. et télég.	444 00	1er juin 1902.	
42	Baie de Ha Ha	27	Mme J. Monger, télégraph.	100 00	14 " 1904.	
			J. Monger, réparateur	112 00	14 " 1904.	
43	Saint-Augustin	27	G. W. Burgess, rép. et tél.	212 00	25 sept. 1902.	Poste de la Cie de la baie d'Hudson.
44	Baie Chicatica	24	Mlle Esther Robin	100 00	30 juin. 1906.	
			George Robin	112 00	30 " 1906.	
45	Baie des Rochers	30	Mlle B. E. Chevalier. télé.	100 00	20 avril 1904.	
			L. O. Chevalier, réparateur	112 00	20 " 1904.	
46	Bonne Espérance	21	G. Chevalier, réparateur	112 00	2 oct. 1902.	
			Mlle Chevalier, télégraph.	110 00	2 " 1902.	
47	Baie Brador	29	Alex. Blais, télégraphiste	112 00	1er sept. 1909.	
			Cyrille Joncas, réparateur.	100 00	19 oct. 1909.	
			P. C. Vignault, inspecteur.	500 00	1er fév. 1903.	Plus 50 centins lorsque absent en devoir.
48	Blanc-Sablon	6	Thos. Morel, télégraphiste.	212 00	1er oct. 1902.	
49	Baie Forteau	13	A. Hart, rép. et télégraph	212 00	19 juill. 1902.	
50	Pointe Amour	17	Thos. Whyatt, rép. et télég.	112 00	17 fév. 1903.	
51	Saint-Modeste-ouest	16	Jas. Bolger, rép. et télégr.	212 00	5 oct. 1902.	Batterie principale.
52	Red-Bay	13	Geo. Moore, réparateur	112 00	9 " 1902.	
			Miss Moore, télégraphiste	100 00.	9 " 1902.	
53	Baie Château	30				Fermé le 1er décembre 1906.
54	Belle-Isle	23¾				Câble enlevé le 18 juin 1909.
	Totaux	951¼		13,138 00		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DU GOUVERNEMENT—*Suite.*

REPARATEURS DES LIGNES, SECTIONS ET NOMBRE DE MILLES—MALBAIE A BAIE CHATEAU.

Réparateurs		Sections	Nombre de milles.
A. Brassard,	réparateur	Malbaie à la Baie des Rochers	33
G. Boulianne	"	Baie des Rochers à Bergeronnes	$34\frac{1}{2}$
"	"	Baie Ste-Catherine à l'embranchement St-Etienne	17
Ed. Courbron	"	Bergeronnes à la Rivière Colombier (16 milles à l'ouest de Bersimis)	$67\frac{1}{2}$
Jos. Gagnon	"	Rivière Colombier à West-Crossing Rivière aux Outardes (24 milles est de Bersimis)	40
David Malouin	"	Traverse Est de Rivière aux Outardes à la baie des Anglais (7 milles à l'est de Manicouagan)	44
Wm Montreuil	"	Baie des Anglais à St-Nicholas Harbour (14 miles ouest de Godbout)	27
N. A. Comeau	"	St-Nicholas Harbour à Pointe-des-Monts	$32\frac{1}{2}$
Francis Gallienne,	réparateur général	Pointe-des-Monts à la Rivière du Tonnerre	$196\frac{1}{4}$
Ed. Cyr	"	Rivière du Tonnerre à Kegaska	$197\frac{3}{4}$
J. L. Osborne	"	Kegaska à St-Augustin	202
P. C. Vignault	"	St-Augustine à Baie Château	199
			$1,073\frac{1}{2}$

GROSSE ISLE QUARANTINE TELEGRAPH SYSTEM.

No.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
	Québec	0	Great Northwestern Telegraph Co.	185 00	....	Somme payée pour surveiller la ligne y compris le loyer de la ligne de Québec à l'Ange Gardien, soit $35 par année.
	L'Ange Gardien	13				
	Ile d'Orleans (cable)	$\frac{3}{4}$				
2	Saint-Pierre	$4\frac{1}{2}$	Marie Turcotte	50 00 ou commission	1er mars 1885.	La commission est de 25 pour 100 du tarif des lignes de l'Etat, avec garantie qu'elle ne sera pas de moins de $50 par année.
3	Saint-Pétronille	$3\frac{1}{4}$	Desneiges Plante	50 00 "	1er oct. 1896.	
4	Saint-Laurent	$6\frac{1}{2}$	M. Gobeil	120 00 et 25 pour 100 commission.	15 sept. 1888.	
5	Saint-Jean	7	P. Pouliot, dist. supt.	1,120 00 et 25 pour 100 commission	1er nov. 1907	Agence locale. Sur. Dist. réparateur.
6	Saint-François	$6\frac{3}{4}$	Hélène Lemelin	50 00 or commission	1er oct. 1907.	
7	Isle Réaux (y compris 2 nœuds câble).	$3\frac{1}{4}$				
	Isle Réaux (ligne terrestre)	$2\frac{1}{2}$				
8	Bur. de la quarant, Grosse-Ile (y comp. 2 n. de câble).	$3\frac{1}{2}$	Mlle Julia Legacé	100 00 et 25 pour 100 commission.	1er juin 1906.	$5 par mois, en été payée pour messager; $112 par an pour entretien de la batt. principale à la Gr.-Ile.

Téléphone de la quarantaine de 2 fils........	$1\frac{3}{4}$	....	....	....	Note.—Le réseau téléphonique sur la Groose-Ile, depuis mai 1893, comprend $1\frac{3}{4}$ mille de ligne de 2 fils avec 11 raccordements ou stations.
Grosse Ile à l'Ile aux Grues (y comp. 2 n. de câble)...	85	N. Lachance..........	50 00 ou commission.	1er Nov. 1907.	
Ile aux Grues à Montmagny (câble)........	5	....	....	....	Raccordement avec la ligne téléphonique Bell à Montmagny.
Ligne de ceinture (2 fils).					
St. François—St. François-Nord.	5	Mde. Iréné Labbé........	50 00 ou commission..	1er juillet 1907.	
St. Jean—Ste. Famille....	$5\frac{1}{2}$	P. Létourneau..........	50 00 " ..	2 avril 1904.	
	$76\frac{1}{4}$		1,825 00		

Remarque.—En sus il y a dans la surintendance du district de la station de quarantaine les lignes suivants :—

Lignes téléphoniques.					
Les Eboulements.... ...	0 }				
Isle aux Coudres (câble) ...	3 }	....	....	....	Loué à la compagnie de téléphone Charlevoix et Saguenay.
Isle aux Coudres ...	10 }				
Beauport	0				
Laval..........	15	....	....	....	Raccordement à Beauport avec la ligne téléphonique Bell.
Total......	28				

LIGNE TÉLÉPHONIQUE BEAUPORT-LAVAL.

Beauport..........	0	J. Bélanger..........	25 p. c. commission*.....	1er fév. 1910.	Indemnité speciale de $50 par année pour l'agence général à Beauport.
Valliere, moulin de........	$7\frac{1}{2}$	A. Valliere..........	25 p. c. "	1er " 1910.	Commission seulement.
Laval..........	$7\frac{1}{2}$	Rev. E. Giroux..........	Accommodement.		
4 "	....	Mme Touchette..........	25 p. c. commission......	1er " 1910.	
Total..........	15				*Une commission sur les taux seulement des lignes du gouv., à Laval unegarantie de $50 p. a.

RESEAU TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT—*Suite.*

LIGNE TÉLÉPHONIQUE BEAUPORT-LAVAL.

Cette ligne est exploitée par la Compagnie de téléphone Bell, et communique directement par Beauport avec le bureau central de Québec. Le tarif des conversations et des messages sont comme ci-après mentionnés:—

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE BEAUPORT-LAVAL—TARIF.

Le tarif local entre Beauport et Laval ou les autres points intermédiaires, en dehors du bureau d'échange de téléphone à Beauport: 10 centins pour 3 minutes de conversation, et proportionnellement pour aucun temps en sus de 3 minutes; pour des messages, 10 centins pour 20 mots et 3 centins pour chaque 5 mots additionnels ou une fraction de 5 mots.

Les messages entre Québec et Beauport ou Laval, ou les points intermédiaires pour les communication par le bureau d'échange: 15 centins pour des conversations de 3 minutes, pour les messages, 15 centins pour 20 mots et 5 centins pour chaque 5 mots additionnels ou une fraction de 5 mots.

Le tarif direct pour les endroits qui sont sur les lignes de la Compagnie de téléphone Bell, plus loin que Québec, est le taux de 15 centins, etc., tel que ci-dessus mentionné, ajouté aux taux de la compagnie pour en dehors de Québec.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

ONTARIO—RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ILE PELÉE.

No.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Memo.
		Milles.		$ c.		
1	Résidence du Sur. de Dist.	0	J. McR. Selkirk, Sur. Dist.	50 00 par année	1er nov. —	Appareil privé.
2	Leamington, bureau	0	" "	Commission 20 p.c.	1er " 1888	
	" "	2½	à l'atter. du cab. (ter. ferme)			Près du Dock Leamington.
	Terre ferme à l'île Pelée	17¼	" (Ile)		1er nov. 1888 août 1901	Près du Dock Scudder.
3	Dock nord	0	C. B. Quick	Commission 25 p.c.	1er nov. 1881	
4	Phare de la Pointe nord	3	J. R. Ledwell	"	1er juin 1899	
5	Magasin McCormicks (31)	¼	J. F. McCormick	"	28 oct. 1909	
6	Ouellettes	1¾	A. Ouellette	"	19 juin 1908	
7	W. J. McCormick		W. J. McCormick	Appareil privé		Auparavant Dr H. O. Van Epp.
8	Dr H. O. Van Epp		Dr. H. O. Van Epp	Bureau d'accommodem.	9 avril 1909	
9	Hotel, Station 32	2¾	Mrs. R. Little	Commission 25 p.c.	9 " 1909	
10	Dock ouest	¼	A. M. McCormick	"	1er nov. 1888	
11	Srigley	3	Jas. Srigley	"	12 " 1908	
12	Pelée sud	2	R. E. McCormick	"	1er août 1904	
13	Maison Baird, Leamington	2¾	A. Baird	"	2 nov. 1904	
14	Jackson & Mass	5	Jackson & Mass.	"	25 mars 1910	Près de la station de la maison du vieux Club.
15	Maison Baird, P. Pelée	2½	A. W. Baird	Bureau d'accommodem.	23 juin 1909	
16	Tildens	¼	W. Tilden	Commission 25 p.c.	29 avril 1905	
17	Pointe Pelee	2½	W. A. Grubb	"	1er nov. 1888	
		45¾		50 00		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L,ÉTAT—*Suite.*

LIGNES DU NORD-OUEST.

SECTION QU'APPELLE—EDMONTON.

No.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents et télégraphistes.	Salaires par année.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
1	Qu'Appelle	0	Cie P. Can	420 00	1er déc. 1896.	Télégraphiste employé conjointement par le P. C.
2	Fort Qu'Appelle	17	P. R. Elmer	720 00	15 août 1906.	
	" "		D. Sutherland, réparateur	600 00	1er déc. 1909.	Réparateur Wilson, mort nov. 1909.
3	Lipton (ligne de ceinture)	11	Cie P. Can	Commission 10 p. 100	1er mai 1906.	Télégraphiste employé conjointement par le P. C.
4	Kutawa	46	A. VonLindeburgh	720 00	1er nov. 1883.	Touchwood, bureau fermé.
5	South Humboldt	78	H. J. Macdonald	720 00	1er fév. 1904.	
6	Saskatoon	69	Cie P. Can	300 00	1er janv. 1892.	Télégraphiste employé conjointement par le P. C.
			G. T. Clément, réparateur	600 00	16 oct. 1903.	
7	Warman	14	C. N. R.	Commission 10 p. 100	23 nov. 1905.	
8	Henrietta	38	W. J. Salsbury	720 00	1er oct. 1886.	
9	Battleford	47	J. D. Noël	720 00	1er " 1900.	
			J. T. Dewan, réparateur	600 00	1er nov. 1909.	W. Dewan, démissionné 1er nov. 1909.
10	Bresaylor	27	J. T. Callahan	720 00	1er déc. 1900.	
....	Ligne de ceinture	63				Vieux Fort Pitt.
11	Lloydminster	29	A. Bowtell	720 00	1er déc. 1907.	Transféré du lac aux Oignons, juillet 1909.
			G. G. Mann	720 00	1er août 1902.	" Moose, mai, 1909.
....	Ligne principale	29				
12	Lac aux Oignons	13	H. McCleneghan	720 00	1er août 1892.	Transféré de Lloydminster, juillet, 1909.
13	Moose	35	J. A. McCartney	720 00	1er juin 1909.	G. G. Mann, transferré à Lloydminster.
14	Saint-Paul des Metis	35	J. A. Gagnon(télég. suppl.)	600 00	1er mai 1909.	C. Boulenc, démissionné, 30 avril 1909.
15	Saddle-Lake	18	J. W. Carroll	720 00	1er sept. 1900.	Llgne téléphonique jusqu'à l'école industrielle, 6½ milles
16	Pakan (Victoria)	37	R. Gordon	600 00	1er fév. 1905.	
17	Andrew (ceint. de 9 miles)	10	B. Carey	600 00	15 mars 1906.	
			C. Norn	600 00	15 " 1906.	
18	*Whitford	7	——(Maître de poste)	Commission	1er juil. 1905.	*Embranchement de Andrew à Whitford, 7 milles, sert au téléphone.
19	Star	18	K. A Morrison	600 00	2 août 1904.	
20	Fort Saskatchewan	25	A. W. M. Campbell	720 00	1er " 1898.	
21	Edmonton	18	Geo. Wilder	900 00	1er déc. 1908.	Salaire augmenté en juillet 1909.
			T. Boothe, messager	240 00	1er nov. 1909.	
			H. Hunt, réparat. tempor.	720 00	1er août 1908.	Transféré de Qu'Appelle.
			R. C. Macdonald, Surint.	1,900 00	1er oct. 1905.	Salaire augmenté jusqu'à $1,900, avril, 1909.
			J. S. Macdonald, Ins. G.	2,000 00	1er juin 1905.	
	Totaux	684		19,920 00		

	Lig. de la Rivière à la Paix.					
....	Edmonton	0	(Tableau précédent			
1	Halfway Lake	49	Jesse Egge	Commission 25 p.c	1er jan. 1910.	C. Egge, démissionné.
2	Athabasca Landing	49	Jas. McKernan	600 00	1er oct. 1904.	
3	Mirror Landing	70	G. E. MacLeod, réparateur	900 00	6 nov. 1906.	Etait à Edmonton jusqu'à dernièrement.
			Miss M. MacLeod, agent opr	720 00	1er mars 1910.	
	Totaux	168		2,220 00		
	Ligne Wood-Mountain.					
1	Moosejaw	0	C. P. R. Co	240 00	1er déc. 1891.	Agent-conjoint pour le Pacifique-Canadien.
			H. Sikes, bat'y man	120 00	1er fév. 1906.	
2	Limerick	60	E. R. Lossing, agent suppl.	720 00	1er déc. 1908.	
3	Wood-Mountain	30½	J. H. Thomson	720 00	1er " 1890.	
			F. Brown, réparateur	720 00	1er nov. 1905.	
4	Elm-Springs	10	J. Thomson	Commission 25 p.c	1er mars 1910.	
5	Willow Bunch	29½	M. A. Noel	720 00	19 oct. 1904.	
	Totaux	130		3,240 00		
	Ligne du Lac aux Canards.					
1	Batoche	0	D. H. Grant	120 00	1er oct. 1902.	
2	Lac aux Canards	9	W. J. Learmouth	120 00	1er déc. 1907.	
	Totaux	9		240 00		
	Embranch. des lignes de téléphone.					
....	Edmonton	0				
1	Winterburn	8½				
2	Agence des sauvages	5½				
3	Spruce Grove	8				
4	Stoney Plain Stations	6½	....	....	....	Cette ligne a été construite en 1904, elle est mise en opération par le bureau central de téléphone à Edmonton.
5	" Centre	3½				
	Total	32				
....	Edmonton	0				
1	St-Albert	9				
2	Raye	12				
3	Riviere-qui-Barre	8	....	....	....	Cette ligne est en opération à St-Albert depuis 1895, et à Alexandra depuis 1903, par le bureau central de téléphone à Edmonton.
4	Alexandria	5				
	Total	34				

SYSTÈME TÉLÉGRAPHIQUE FÈDÉRAL—*Suite.*

LIGNES DU NORD-OUEST—*Suite.*

QU'APPELLE—SECTION D'EDMONTON.

N°	Stations.	Parcours inter-médiaire.	Agents et opérateurs.	Appointements par année	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.		$ c.		
	Ligne téléphonique de Banff.					
...	Ligne locale dans le parc de Banff	6				
....	Parc Aylmer	2				
13	Lake Minnewaka	6½	....	....	....	Cette ligne est sous le contrôle de M. Douglass, surintendant du Parc National. La ligne locale étant en opération plusieurs années avant 1905, lorsqu'elle fut prolongée jusqu'au Parc Aylmer et au Lac Minnewaka. Les premiers instruments furent remplacés par des neufs, et on installa en tout 13 jeux d'instruments neufs.
	Total	14½				
	Ligne de File-Hills					
....	Fort-Qu'Appelle	0				
1	LeBret	4				
2	Balcarres	11				
3	Agence de File Hills	13	....	....	....	Cette ligne fut construite en 1908 pour accommoder le département des Affaires des Sauvages.
	Total	28				
	Ligne Kamsac.					
1	Kamsac (C.N.Ry.)	0				
2	Agence des Sauvages	6½				
	Total	6½	....	....	....	Cette ligne fut construite en 1907, pour le département des Affaires des Sauvages. Kamsac est sur le chemin de fer C.-N., 100 milles N.-E. de Fort qu'Appelle, et nullement en connection avec la ligne télégraphique du gouvernement.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT.

LIGNES TELEGRAPHIQUES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents, etc.	Emplois.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
	Ligne de Kamloops et Vallee Okanagan.	Milles.			$ c.		
1	Kamloops....	....	L. A Palmer....	*Agent.........	420 00	1er jan. 1907..	
		....	L. A. Palmer	Pour courrier. ..	180 00		
2	McLeods	12	Wm McLeod.........	Agent	Commiss.†	Juil. 1901..	
3	Petersons	4	J. Bulman	"	" ..	" 1909..	
4	McDonalds.........	4	W. R. McDonald.	"	" ..	" 1901..	
5	Lac Stump.........	4	W. F. Palmer	"	" ..	" 1901..	
6	Friskens.........	2	Jas. Frisken.........	"	" ..	Juin 1905..	
7	Moores.........	14	J. N. Moore.........	"	" ..	1er juil. 1905..	
8	Guichons	9	Jos. Guichon	"	" ..	1er " 1905..	
9	Quilchena..	2	J. A. Guichon........	"	" ..	1er mai 1907..	
10	Nicola.........	8	Mme M. V. Munro ...	* "	480 00	1er juil. 1905..	
		....	Mme M. V. Munro ...	Loyer de bureau	120 00		
11	Hôpital	8	Dr Tutill.	Agent.........	Commiss. .	Nov. 1908..	
12	Merritt.........	1	G. B. Armstrong	"	" ..	Oct. 1908..	
13	Coutlee......... +	1	H. S. Cleasby....	"	" ..	Avril 1909..	
14	Nicola inférieur.......	3	Mme R. M. Woodward	"	" ..	Juil. 1906..	
15	Hastings-Ranche	12	Geo. McCullough......	"	" ..	Nov. 1908..	
16	Aspen-Grove	3	G. Robert Bates	"	" ..	Juin 1908..	
17	Munros.........	2	D. L. Munro	"	" ..	Nov. 1908..	
18	Vallée Otter.........	20	J. G. Thynne.........	"	" ..	Oct. 1907..	
19	Tulameen	15	J. H. Jackson........	"	" ..	Sept. 1906..	
20	Granite-Creek	9	F. P. Cooke & Co....	"	" ..	Oct. 1907..	
21	Princeton.........	11	Alex. Bell	* "	480 00	Août 1908..	
22	Hedley.........	25	F. M. Gillespie....	*Agent.........	480 00		
	"	....	F. M. Gillespie........	Loyer de bureau	60 00		
23	Daly (Hedley).........	....	Daly Reduction Co....	Agent	Commiss. .	Jan. 1908..	
24	Richters.........	20	F. Richter & Co	"	" ..	Oct. 1908..	
25	Station Keremeos.........	1	Geo. Kirby.	"	" ..	Jan. 1908..	
	A reporter........	190					

† Les stations de commission sont payées 20 pour 100 des taux des lignes du gouvernement.
* Ligne télégraphique en opération aussi entre Kilowna et Vernon.
+ Embranchement de Kilowna.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT.

LIGNES TELEPHONIQUES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite*.

Numéro.	Stations.	Distances inter-médiaires.	Agents, etc.	Emplois.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
		Milles.			$ c.		
	Report	190					
26	Fairview	18	S. McCuddy	Agent	Commiss.	Juillet 1909	
27	Lac Vasseaux	9	Hazel McKenzie	"	"	Nov. 1908	
28	Okanagan-Falls	6	W. B. Hine	"	"	Octobre 1908	
29	Penticton	16	C. F. Layton	* "	480 00	Octobre 1907	
30	Summerland	11	W. H. Hayes	"	Commiss.	Juillet 1906	
31	Peachland	18	Alice McDougald	"	"	" 1906	
32	Gellatly	10	D. E. Gallatly	"	"	" 1906	
33	Westbank	1	Wm Collins	"	"	Juin 1908	
34	Kelowna ‡	5	H. H. Millie	Agent et télég.	780 00	Mars 1905	
35	Oyama ‡	20	Mme G. H. Belsey	Agent	Commiss.	Janvier 1910	
36	Okanagan-Centre ‡	2	J. N. Eakins	"	"	Juin 1908	
37	Vernon ‡	15	S. A. Muir	"	"	Mars 1905	
38	Vernon, Pac. Can.	....	Lilly J. Wilcox; Mary E. Carter	Agts conjoints avec le P. C.	540 00	....	Le paiement est fait au Pacifique Canadien.
39	Lumby (embranchement) ‖	17	Mlle B. Morand	Agent	Commiss.	Déc. 1907	$45 par mois; salaire proportionnel des lignes du gouv.
	Ligne générale	....	C. S. Stevens	Surintendant	1,200 00	Juin 1904	
			A. J. Woodburn	Réparateur gén.	900 00	Juin 1908	
	Fils télégraphiques.						
	Vernon-Kilowna	74					
	Total	412			6,120 00		

Total—412 milles de fils ; 338 milles de poteaux.

‡ Ligne télégraphique en opération aussi entre Kilowna et Vernon.
‖ Embranchement de Vernon.

SYSTEME TÉLÉPHONIQUE.

LOCAL EN OPÉRATION.

Place.	Nombre d'abonnée.	Loyers payès par année. Maisons d'affaires.	Maisons privées.	Générales affaires.
		$	$	$
Nicola	14	....	....	12
Princeton	22	24	18	....
Hedley	13	24	18	....

La section du rapport concernant le tarif mentionne les taux de la ligne principale.

LIGNES TÉLÉPHONIQUE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiare.	Agents, etc.	Emplois.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
	Ligne de la rivière Thompson Nord.	Milles.			$ c		
	Kamloops	....	L. A. Palmer	Agent	....	....	Rejoint la section de la vallée d'Okanagan.
	"	....	....	Messager	....	....	
	Haffley-Creek	14	Jas. Spratt	Agent	Commiss.	Déc. 1908	La commission est 20 pour 100 des taux de la ligne de l'Etat.
	McCartens	6	Jas. McCarten	"	"	" 1908	
	Struthers	6	R. Struthers	"	"	" 1908	
	Louis-Creek	10	A. Goudreau	"	"	" 1908	Ligne complète jusqu'à Louis Creek en 1908.
	Total	36					

Le système de taux est adopté sur cette ligne ; les taux sont basés sur la distance pour la ligne de la Vallée d'Okanagan.

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE, VICTORIA, SECTION CAP-BEALE.

Numéro.	Stations.	Distance intermédiare.	Agents et télégraphistes.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
				$ c.		
1	Victoria	0	Wm. Dee, Agent	1,200 00	1er déc. 1907.	REMARQUE—La surintendance de cette ligne est à la
			Wm. McIntosh, Mesgr.	240 00	1er oct. 1909.	charge de l'ingénieur à Victoria depuis octobre 1901,
2	Sooke	18	E. Milne, Agent.	Commission 25 p. 100	1er déc. 1901.	alors que l'arrangement ci devant existant avec le
3	Otter Point	8	K. Gordon, Agent	360 00	1er oct. 1908.	Pacifique a été terminé.
			E. Gordon, Line Repr.	720 00	1er déc. 1891.	Proportion des salaires.
4	Jordon River (Shirley)	10	J. N. MacVicar, Repr.	720 00	1er juin 1909.	La ligne raccordée à la Cie du Pacifique-Canadien est
5	Slide Hill		F. A. Dunbrack, Repr.	720 00	1er fév. 1910.	terminée.
6	Port Renfrew	30	Mrs. E. C. Williams, Agt.	480 00	22 sept. 1903.	Allocation de $7.50 pour louage d'un cheval pour
			T. M. Baird, Repr.	720 00	1er nov. 1908.	venir réparer la ligne à Victoria.
7	Camp Bay		E. Doyle, Repr.	720 00	1er août 1909.	Durant l'hiver seulement.
8	Carmanah	24	W. P. Daykin, Agent	360 00	1er nov. 1891.	
9	Cloose		W. J. Macdonald, Repr.	720 00	1er déc. 1909.	
10	Darling		D. Logan, Repr.	720 00	1er avril 1898.	
11	Cape Beale	28	Mrs. E. M. Scott, Agent.	240 00	1er janv. 1909.	
12	Bamfield		C. E. Mousley, Repr	720 00	1er sept. 1908.	
	Total	118				
	SECTIONS DES RÉPARATIONB.					
	Cape Beale-Bamfield-Darling	9	C. E. Mousley			
	Darling-Cloose	8	D. Logan			
	Cloo-ose-Kowshedt	12	J. Murphy			
	Kowshedt-Port Renfrew	14	J. Martin			
	Port Renfew-Lost Creek	15	T. M. Baird			
	Lost Creek-Jordon River	15	M. Hay			
	Jordon River-Otter Point	15	J. N. MacVicar, Ins. supplé.*			
	Otter Point-Victoria	30	C. Gordon			
		118				

* Les compagnies téléphoniques pour l'avantage de plusieurs compagnies ont été établies à *Jordon River* pour MM. Bell, Irving et Cie, Point-no-Point; The B. C. Packer's Asso., Point-no-Point and Jordon River; Capital City Canning Co., French's Ranch; J. H. Todd & Co., Coal Creek; 5 connextions. A *Otter Point* pour MM. J. H. Todd & Son, The B. C. Packer's Asso., Capital City Canning Co. and the B. C. Mess.; une connextion en commun au quai de Sooke. Une somme de $36 par année payée pour chaque connexion téléphonique, à part des taux réguliers du télégraphe.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents, etc.	Emplois.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
	Ligne d'Alberni-Clayoquot.	Milles.			$ c.		M. Wm. Henderson, surint., Victoria. C.-B.
1	Alberni	0	Mme. P. A. Haslam	Agt et télégr.	180 00	1er déc. 1902.	Proportion pour cette ligne.
2	New-Alberni	2	A. E. Waterhouse	" "	Com. 25 %	1er oct. 1903.	Câble traversant le canal.
	Franklin-Creek câble d'un ½ mille.	8					
3	Uchucklesit	10	F. Tyler	Agent réparat.	660 00	....	Section s'étendant de Franklin-Creek à Pipestem Inlet ; adresse du bureau de poste, New-Alberni......
4	Toquart	5	J. E. Hillier	" "	780 00	16 nov. 1908.	
5	Ucluelet	5¼	H. J. Hillier	" "	720 00	1er déc. 1902.	
6	Clayoquot	66¼	E. B. Garrard	" "	720 00	1er oct. 1902.	
	Ile Stubbs	....	....	Bur.d. renseig.	....	....	Raccordement par câble particulier.
		96½			3,060 00		
	Ligne de Golden-Windermere.						M. Wm. Henderson, surint., Victoria, C.-B.
1	Wilmer	0	Mme J. E. Brehaut	Agt et télégr.	480 00	1er oct. 1908.	
2	Athalmer	5	J. Lake	" "	Commission.	"	
3	Windermere	5	J. C. Pitts	" "	"	"	
4	Spillimacheen	16	....	" "	....		
5	Golden	66	J. A. Buckham	" "	480 00	"	
			G. E. Sanborn	Réparateur Golden à Windermere	1,080 00	"	
		92			2,040 00		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Numéro.	Stations.	Distance inter-médiaire.	Agents, etc.	Emplois.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Mémoire.
	Ligne de Vancouver-Salt Springs.	Milles.					
	Câble atterrissant à						
1	Duncan-Station	9	E. Castley	Agt et télégr.	25% commis.	1er juill. 1905.	
2	Maple-Bay	3	T. Aitken	" "	" "	1er " 1905.	
3	Chisholms	$\frac{3}{4}$	A. Chisholm	" "	" "	1er " 1905.	
4	Edwards, magasin	3	Edwards et Cie	" "	" "	1er mars 1902.	
5	Beaver-Point	3	H. Ruckles	" "	" "		
6	Cushion-Cove	2	Bullman-Allison L. Co.	" "	" "		
7	Ganges-Harbour	4	G. J. Mowat et Cie	" "	" "	1er juill. 1905.	
8	Ganges		A. R. Bittancourt	" "	" "		
9	South-Pender		L. S. Higgs	" "	" "		
10	" " quai		A. R. Spalding	" "	" "		
11	Browning-Harbour		W. Barckett	" "	" "		
12	Hope-Bay		J. Auchterlonie	" "	" "		
13	Clam-Bay		A. A. Davidson	" "	" "		
14	Village-Bay		A. Deacon	" "	" "		
15	Ile Mayne Hotel		C. J. Macdonald	" "	" "		
16	Pte Comfort Lighthouse		G. Georgeson	" "	" "		
17	Ile Galiano		Burrill Bros.	" "	" "		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

COLUMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Numéro.	Stations.	Distance. inter-mediaire.	Agents, etc.	Emplois.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Memoire.
	Nanaimo-Comox.	Milles.			$ cts.		
1	Nanaimo.	0	A. M. Oliver	Agent	900 00	1er jan. 1908	La surintendance de cette ligne est sous le contrôle de M. Wm. Henderson, Victoria, C.-B.
			W. Spencer	Messager	240 00	5 mai 1908	
2	Wellington	5	J. Martin	Agent	25 p. c. com.	1er avr. 1893	
3	Nanoose Bay	15	P. L. Good	"	25 " "		
4	Parksville	8	T. T. Hamilton	"	600 00		
			Wm. Mills	Réparateur	450 00	1er juin 1903	Section de Parksville, Quillicum.
5	Qualicum	12	Mrs. M. E. Crump	Agent	25 p. c. com.		
6	" School	1	A. L. Lockwood	"	25 " "		
7	Fanny Bay	8	Wm. Keenan	"	25 " "		
8	Union Bay	8	Jas. McNeil	"	720 00		
			T. Hudson	Réparateur	900 00	17 nov. 1898	
9	Cumberland	10	H. G. Williams	Agent	720 00		
10	Courtenay	7	J. McPhee & Son	"	25 p. c. com.		Courtney et Connoz sont en communication par téléphone à des intervalles indéterminés.
	"		John Johnson	Souscripteur	25 " "		
11	Comox	8	Miss B. Macdonald	Agent	480 00	1er nov. 1895	
12	Oyster River		Miss B. Woodhus	"	25 p. c. com.		
13	Campbell River	36	H. Hagstrom	"	25 " "		
		121			5,010 00		

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT—*Suite.*

COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Fin.*

Numéro.	Stations.	Distance inter-mediaire.	Agents et télégraphistes.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Memoire.
	Denman et Ile Hornby Ligne Téléphonique.	Milles.				
1	Fanny Bay......... . .	0	See Nanaimo Comox..			
2	Ile Denman côté est (câble)	1	Wesley Piercey..	Commission 25 par cent..	1er fév. 1908	
3	" ouest	$4\frac{1}{2}$	Thos. Chalmers.	" " ..	1er " 1908	
4	Ile Hornby (câble)........	1	} Thos. Smith........			
5	Smith's.	$1\frac{1}{2}$		" " ..	1er " 1908	
		8				
	Nanaimo et Gabriola Ligne téléphonique.					
1	Nanaimo....	0	B. C. Telephone Co...	" " ..	1er fév. 1909	
2	Rivière Nanaïmo,..	$5\frac{1}{4}$	J. Gordon............	" " ..	1er " 1909	
3	Gabriola-sud........(câble)	$\frac{3}{4}$	J. Degnen......	" " ..	1er " 1909	
4	Gabriola-centre.......	6	J. Chapple............	" " ..	1er " 1909	
5	Gabriola-nord..............	7	Mrs. J. Holmes..... .	" " ..	1er " 1909	
		19				

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT.

LIGNES DU YUKON.

ETAT donnant les noms, les appointements mensuels, etc., etc., des employé du services télégraphique du Yukon, y compris les lignes d'embranchement de Port-Simpson, Bakerville, Quesnelle et Lillooet.

Numéro.	Stations.	Distance Interm'diare	Nom et emploi.	Appointements mensuels.	Tariff.	Taux de nuit.
				$ c.		
1	Ashcroft	......	C. E. Gooding, gérant	60 00		
			C. Belleau, télégraphiste	45 00		
			R. E. Gooding, télégraphiste	42 00		
			W. A. Gow, reparateur	75 00		
	*Cache Creek	4	Bureau d'accommodement	50 p. c. com.	25 et 2	25 et 1
2	*Bonaparte	3½	" "	"	25 " 2	25 " 1
3	*Pavilion	36½	Mrs. Bryson	"	50 " 3	25 " 1
4	*Lillooet	22	S. A. McFarlane, télégr. et répar.	60 00	50 " 3	25 " 1
5	Clinton	33	E. LeBourdais, télégr. et repar.	60 00	25 " 2	25 " 1
6	115 Mile House	55	Thos. Butler, télégraphiste	60 00	25 " 2	25 " 1
7	150 "	35	O. Landry, "	75 00	50 " 3	30 " 2
8	†Harpers Camp	33	A. J. Patenaude, télégr. et repar.	60 00	50 " 3	30 " 2
9	†Bullion	27				
10	†Quesnel Forks	4	Grant Grinder, " "	66 74	50 " 3	30 " 2
11	Soda Creek	28½	C. H. Smith, " "	60 00	50 " 3	30 " 2
12	Alexandria	21	J. A. Bowles, " "	60 00	50 " 3	30 " 2
13	Quesnel	33	S. H. Patenaude, " "	75 00	50 " 3	30 " 2
14	‡Lafontaine	46	Cariboo Consolidated Co	50 p. c. com.	50 " 3	
15	‡Barkerville	15	T. F. Murphy, télégr. et repar.	60 00	50 " 3	
16	Blackwater	42	M. Montgomery, reparateur	70 00		
			S. G. Lawrence, télégraphiste	75 00	75 " 5	
17	Bobtail Lake	37	R. W. Smith, "	75 00	75 " 5	
			W. J. McAllan, reparateur	70 00		
18	Stoney Creek	32	W. J. Milne, télégraphiste	75 00	75 " 5	
			J. D. Charleson, reparateur	70 00		
19	Lac Fraser	21	G. W. Proctor, télégraphiste	75 00	75 " 5	
			Harry Le Duke, reparateur	70 00		
20	Burns Lake	55	M. McKinley, télégraphiste	75 00		
			Geo. Wallace, reparateur	70 00	100 " 7	
21	South Bulkley	27	W. N. Clark, "	70 00	100 " 7	
22	Aldermere	52	Ed. Murphy, télégraphiste	75 00	125 " 10	
			H. Fink, reparateur	70 00	125 " 10	
23	Morricetown	....	G. T. Carpenter	75 00		
24	Hazelton	50	W. W. Wrathall, télégraphiste	100 00		
			E. R. Cox, "	100 00	100 " 7	Taux Exceptionel depuis le 1er juin, 1910
			E. E. Charleson, contrem. reprr.	150 00		
			Fred. Daniels, messager	50 00		
25	Bostroms	....	D. Mitchell, télégraphiste	75 00		
26	§Meanskinisht	35	Elz. Graham, "	60 00	125 " 10	
27	§Skeena Canyon	47				
28	§Lorne Creek	24	A. J. Morrison, "	75 00		
			C. E. Carpenter, "	75 00		
29	Kitselas	......	John Wrathall, "	80 00		
			F. D. Wilson, reparateur	70 00		
30	Copper River	....	S. W. Doblie, télépraphiste	75 00		
31	Kitsumkalum	....	R. B. Demorest, "	75 00		
32	Batemans	....	J. D. McIntosh, "	75 00		
33	Graveyard Point	....	H. E. Carroll, "	75 00	150 " 10	
34	Clearwater	....	H. A. MacIsaac, "	75 00		
35	Hole-in-Wall	......	H. B. Birch, "	75 00		
			G. A. McGrath, reparateur	70 00		
36	McLeods	....	E. W. Snodgrass, télégraphiste	75 00		
37	Telegraph Point	53	W. W. Noonan, "	75 00		
			Geo. Neill, reparateur	70 00		
38	Aberdeen	4½	Gordon Grassett, télégraphiste	75 00		
			H. E. Elsden, reparateur	70 00		
			J. A. Thorne, contremaitre repar.	100 00		
39	Port Simpson	....	M. W. O'Neill, télégraphiste	50 00	150 " 10	
40	Pacifique nord	....	Paul Wicks, reparateur	80 00		
41	Prince Rupert	40	F. W. Dowling, gérant	150 00	100 " 7	Taux Exceptionel depuis le 1er nov., 1909
			G. W. McKay, télégraphiste	100 00		
			Wm. Blackstock, reparateur	100 00		
			Jack Dowling, messager	1 00 p. j.		
	Total	916				

* Embranchement d'Ashcroft. † 150 Mile House. ‡ Quesnel. § Hazelton.

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT.

ETAT donnant les noms, appointements mensuels, etc., des employés du service télégraphique du Yukon—*Suite.*

LIGNES DU YUKON—*Suite.*

Numéro.	Stations.	Distance intermédiaire.	Nom et emploi.	Appointements mensuels.	Tariff.	Taux de nuit.
				$ c.		
41	1ère Cabine	27	H. A. Taylor, télégraphiste	75 00		
42	2me Cabine	22	T. J. Hughes, télégraphiste	75 00		
			W. T. Weekes, réparateur	70 00		
43	3me Cabine	25	E. E. Falconer, télégraphiste	75 00		
			L. Mason, réparateur	70 00		
44	4me Cabine	20	Douglas Potts, télégraphiste	75 00		
			W. R. S. Oag, réparateur	70 00		
45	5me Cabine	20	E. A. Hawley, télégraphiste	100 00		
			Louis Dubois, réparateur	$3 par jour.		
46	6me Cabine	20	Jas. Mooney, télégraphiste	100 00		
			J. R. Barker, réparateur	$3 par jour.		
47	7me Cabine	19	Geo. Barrett, télégraphiste	100 00		
			R. Hamilton, réparateur	$3 par jour.		
48	8me Cabine	19	H. P. Large, télégraphiste	100 00		
			R. Todd, réparateur	$3 par jour.		
49	9me Cabine	17	G. W. Smith, télégraphiste	100 00		
			J. McMillan, réparateur	$3 par jour.		
50	Echo Lake	32	J. Muir, télégraphiste	100 00		
			C. Vance, réparateur	$3 par jour.		
51	Cabine 25-mille	25	R. McKay, télégraphiste	100 00		
			Jos. Williams, reparateur	$3 par jour.		
52	Raspberry Creek	......	......	......		
53	Iskoot	16	F. N. Jackson, télégraphiste	100 00	175 et 10	
			Jas. Huston, réparateur	$3 par jour.		
54	Telegraph Creek	61	A. S. Gillespie, télégraphiste	100 00		
			W. S. Simpson, réparateur	175 00		
			A. J. Charleson, contrem. répar.	50 00		
55	Shesley	45	A. Johnson, télégraphiste	82 50		
			......	75 00		
56	Nahlin	61	G. W. Hughes, télégraphiste	82 50	200 " 15	
			W. S. Simpson, jr., réparateur	75 00		
57	Nakina	49	F. B. Webster, télégraphiste	82 50		
			Geo. Jeffrey, réparateur	75 00		
58	Pike, rivière	40	R. J. Barton, télégraphiste et réparateur	82 50		
59	Atlin	23	A. B. Taylor, gérant	116 66		
			J. B. Watson, télégraphiste	100 00		
			D. H. Gagné, contrem. répar.	75 00		
60	Cabine Centre	35	......	......	225 " 15	
61	Tagish	40	W. C. Fraser, télégraphiste	82 50		
			Geo. Walker, réparareur	75 00		
			......	75 00		
62	Carcross	18	S. E. Chambers, télégraphiste	82 50		
63	Whitehorse	65	H. Gilchen, sur. de district	210 00	250 " 15	
			G. S. Fleming, télégraphiste	150 00		
			W. Lafontaine, commis	115 00		
			Wm. Watson, messager	25 00		
64	Lower-Laberge	59	E. M. Stehley, télégraphiste	82 50		
65	Hootalinqua	30	R. T. McDonald, télégraphiste	82 50		
66	Big-Salmon	34	H. O. Lokken, réparateur	75 00		
			H. McMillan, télégraphiste	82 50		
67	Tantalus	30	......	......		
68	Five-Fingers	......	......	......		
69	Yukon-Crossing	8	Aubrey Tennant, télégraphiste	82 50		
			Angus Morrison, réparateur	75 00	275 " 75	
70	Fort Selkirk	50	S. A. Courtenay, télégraphiste	82 50		
			Geo. Minchin, réparateur	75 00		
71	Coffee-Creek	30	Jno. O'Regan, télégraphiste	82 50		
			C. Togleberg, contremaî. répar.	75 00		
72	Stewart, rivière	75	Gustin, Aish, télégraphiste	82 50		
73	Ogilvie	23	R. P. Hall, télégraphiste	82 50	300 " 20	
	A reporter	1,954				

SERVICE TELEGRAPHIQUE DE L'ETAT.

ETAT donnant les noms, les appointements mensuels, etc., etc., des employés du service télégraphique du Yukon—*Suite.*

LINES DU YUKON—*Fin.*

Numéro.	Stations.	Distance intermédiaire.	Nom de l'emploi.	Appointement par mois.	Tarif.	Taux de nuit.
	Report.........	1,954		$ c.		
74	Dawson	48	W. Brownlee, gérant .... G. A. McLachlan, télégraphiste J. P. Champagne, caissier..... Wm. Mellish, messager.... ... C. A. Cuture, contrem.-réparat.	150 00 125 00 125 00 $3 par jour. 125 00		
75	Forty-Mile..........	55	J. W. Wilkison, télégraphiste...	82 50		
76	Boundary	40	....	150 00	325 et 20	
..	Vancouver...	....	J. T. Phelan, surintendant..... J. J. Healy, comptable......... Emma Keays, sténographe..... P. R. Quain, commis	208 33 140 00 80 00 100 00		
		2,097				
	Long. de la ligne en question--différence des distances telle que donnée ci-dessus et dans les rap. préc.	155½				
	Total.......	2,252½				

TARIF DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU YUKON.

Le tarif ci-haut mentionné pour les points au nord de Quesnel est un tiers de moins que celui adopté en premier lieu, lequel était calculé sur une base générale de 50 centins par cent milles et 25 centins pour chaque cent milles additionnels, la distance comptée d'Ashcroft.

Tarifs exceptionnels.—Hazleton à Ashcroft 1.00 et 7, 1er juin 1910; Prince-Rupert à Ashcroft, 1.00 et 7, 1er novembre 1909.

Le tarif local entre les bureaux au nord de Quesnel est calculé sur la base de 50 centins pour 100 milles et 20 centins pour chaque 100 milles additionnels; et entre les bureaux, au nord d'Atlin, 50 centins par 100 milles.

Messages par câble.—Par câble transatlantique pour les bureaux au nord d'Ashcroft, le tarif est double de celui mentionné dans la liste précédente: Barkerville, 3+2=6 centins; Dawson, 20+2=40 centins par mot.

Par câble transatlantique, ajouter 4 centins par mot au tarif régulier: Barkerville, 3+4=7centins; Dawson, 20+4=24 centins par mot.

Messages de la presse.—Le tarif, sur toute la ligne est de un centin par mot, avec minimum de $1. Excepté, la section Barkerville-Ashcroft (locale) avec minimum de 50 centins.

LIGNES TELEGRAPHIQUES DE L'ETAT.

TARIF SPÉCIAL.

Messages par câbles.—On trouvera dans le tarif du Yukon, ci-haut mentionné, les taux des messages par câbles transmis sur la ligne du Yukon.

Ailleurs, le tarif des messages transatlantique, transmis sur les lignes de l'Etat est le même que celui de dépêches ordinaires, sauf dans le cas où le tarif ordinaire est plus élevé que 25 cents; dans ces cas le taux sur les lignes de l'Etat est de 4 cents par mot, avec prix minimum de 25 cents par dépêche. Par exemple: Pour les dépêches de six mots ou moins, le prix est de 25 cents sur les lignes de l'Etat.

Pour les dépêches de sept mots, le prix est de (7 x 4 c.) 28 cents sur les lignes de l'Etat.

Pour les dépêches de 12 mots, le prix est de 12 x 4 c.) 48 cents sur les lignes de l'Etat.

Dans tous les cas, la computation des mots comprend l'adresse et la signature, comme dans le tarif du câble transatlantique.

Messages de la presse.—Le tarif des messages de la presse sur les lignes de l'Etat (excepté la ligne du Yukon& est de 20 cents par 100 mots; il n'st pas reçu de message de moins de 20 cents.

Pour la ligne du Yukon, le tarif est de 1 cent par mot, le prix minimum est de $1; ceci s'applique à toute la ligne. Excepté, la section (locale) Barkerville—Ashcroft, le prix minimum de 50 cents.

TARI FREGULIER.

.... NOUVELLE-ECOSSE.

Tarif local entre les bureaux. . situés sur cette ligne. Tarif, 1 cent par mot, avec minimum de 15 cents. Le tarif local de nuit est de 1 cent par mot, avec minimum de 25 cents.

Tarif direct pour les messages échangées avec le*Tel. esWtern Union* au bureau de transfert de Sydney-nord. 15-1

Les dépêches de nuit sont échangées avec la compagnie de téléphone Western Union pour les bureaux situés sur cette ligne. Tarif, 1 cent par mot avec minimum de 15 cents. Le tarirf local de nuit est de 1 cent par mot, avec minimum de 25 cents.

Ligne de Barrington à Cap-Sable—Tarif local 12-1.

Newelton. . . . . .Tarif direct 12-1 de Barrington, bureau W.U.
Phare du Cap-Sable. . . . . " " "

Cette ligne est maintenant exploitée par la compagnie de téléphone locale. Il est stipulé dans le bail que l'ancien tarif télégraphique ci-haut devra être maintenu.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Ligne de Chatham à la Pointe-Escuminac.

Tarif local entre bureaux. 25-1

Tarif direct, pour les messages échangés avec la compagnies de Tél. G. N. W. au bureau de transfert de Chatham. 15-1

* N.B.—Les chiffres 25-1 ou 50-2, etc., signifient que le tarif est de 25 cents ou 50 cents par dix mots, et 1 cent ou 2 cents pour chaque mot en plus.

Baie de Fundy.

Ligne de Easport, Me, à Campbello, Grand-Manan, et les Iles Whitehead—Tarifs locaux entre les bureaux, à Grand-Manan et les Iles Whitehead, 15-1; Grand-Manan et l'Ile Campobello, 25-2; les Iles et Eastport, M. 25-2, W. U. O.

Tarif direct—La même que le tarif direct pour les messages échangés avec le Tél. W. U., à Eastport.. 25-2

QUÉBEC.

Ile d'Anticosti.

Tarif local entre les bureaux.. 25-1

Entre les bureaux, sur l'Ile d'Anticosti et Gaspé.......................... 50-2

" " " sur la côte nord du Saint-Laurent et les lignes de Chicoutimi.......................... 50-2

Tarif direct, le même que le tarif local pour les messages échangés avec le Tél. G. N. W., à Gaspé.. 50-2

Iles de la Madeleine.

Tarif local entre les bureaux.. 25-1

Entre les bureaux des Iles de la Madeleine et les bureaux des lignes de l'Etat, au Cap-Breton.. 50-2

Tarif direct, le même que le tarif local pour les messages échangés avec le Tél.

Côte nord du Saint-Laurent et Chicoutimi.

W. U., à Sydney-nord.. 50-2

Tarifs locaux entre les bureaux, à des distances n'excédant pas 100 milles.. 15-1

Entre les bureaux, à des distances au delà de 100 milles.............. 25-1

Entre les bureaux, sur ces lignes et l'Ile d'Anticosti, *via* Longue-Pointe.. 50-2

Tarif conjoint entre les bureaux des lignes du gouvernement à l'ouest de Bersimis, et les bureaux, de la ligne G. N. W., jusqu'à Québec inclusivevment.. 25-2

Tarif direct pour les messages échangés avec la ligne Tél. G. N. W. plus loin que Québec.. 25-1

REMARQUE.—Les lignes ci-dessus mentionnées se raccordent avec le réseau télégraphique, G. N. W. à Chicoutimi, la baie Saint-Paul et la Malbaie; mais la vérification de tous les messages directs, échangés avec la compagnie, se fait à Québec.

Réseau des lignes de la station de quarantaine.

Ligne de Québec via Ile d'Orléans et l'Ile-aux-Reaux.

Tarifs locaux entre les bureaux:—

Québec et Grosse-Ile.. 25-1

Québec et l'Ile-d'Orléans et l'Ile-aux-Reaux.......................... 15-1

Ile-d'Orléans et Grosse-Ile.. 25-1

Ile-aux-Reaux et Grosse-Ile.. 15-1

Sur l'Ile-d'Orléans.. 15-1

Tarif direct, le même que le tarif local pour les messages échangés avec le Tél. W. N. W. à Québec.

Ligne de Beauport--Laval (ligne télégraphique).

Tarif local entre les bureaux:—

	Conversations. 3 minutes.	Messages. 20 mots et 5 mots.
Beauport et Laval et places intermédiaires	10	10-3
Messages et conversations entre Québec et Laval, et places intermédiaires	15	15-5
Tarif direct à être ajouté au taux de la compagnie de Téléphone Bell, au delà de Québec	15	15-5

Remarque.—La compagnie garde les ⅗ des taux pour chaque message.

ONTARIO.

Ligne de l'Ile Pelee (Téléphone).

Tarif local entre les bureaux:—

Sur la terre ferme, Leamington-Pointe Pelee 15-1
Sur l'île 15-1
Entre l'île et Leamington 25-1

Tarif direct pour les messages échangés aevc la ligne Tél. G. N. W. à Leamington 25-1

Cette ligne est mise en opération conjointement avec la compagnie Bell pour le téléphone. Les taux des conversations sont basés sur les tarifs locaux, plus les tarifs réguliers de la compagnie au delà de Leamington. (Tarifs locaux, 15 cents, ou 25 cents pour 3 minutes de conversation, et proportionnellement pour toute conversation durant plus de 3 minutes.)

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—SASKATCHEWAN ET ALBERTA.

Ligne de Qu'Appelle—Edmonton.

Tarifs locaux entre les bureaux à des distances n'excédant pas 12 milles 15-1
Entre les bureaux déjà raccordés avec les lignes de la compagnie, sauf quand le taux de la compagnie est plus élevé 25-2
Entre les bureaux uniquement situés sur la ligne du gouvernement 35-2

Tarifs directs, pour les messages échangés avec les compagnies qui ont des raccordements, les mêmes que les tarifs locaux ci-dessus mentionnés.

Ligne de Moosejaw--Wood Mountain.

Tarif local entre les bureaux 25-2
Tarif direct, le même.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Lignes de l'Ile de Vancouver.

Tarifs locaux, entre les bureaux 25-2
Tarif conjoint, entre les bureaux sur les lignes du gouvernement et les lignes tél. du Pacifique-canadien sur l'Ile de Vancouver 25-2

Tarif direct, pour les messages échangés avec la ligne du Pacifique-canadien, à Nanaïmo et Victoria, le même que le tarif local. 25-2

Ligne de Golden-Windermere (Téléphone).

Messages.
Tarifs *local* et *direct*. 25-2

Les abonnés du téléphone, à $36 par année, sont exempts des tarifs ci-dessus mentionnés pour les messages.

Ile Salt-Spring, Ile Pender, etc. (Téléphone).

Tarif local—Conversations, 2 minutes. . . . . 25c.
Chaque minute additionnelle. . . . . 15c.

Tarif direct—La ligne ci-dessus mentionnée est raccordée avec la compagnie Téléphone, C.-B., à la station de Duncan. Les taux de la compagnie sont ajoutés aux tarifs précités pour les messages directs.

Tarif conjoint—Entre les bureaux, situés sur les îles ci-dessus mentionnées, et les bureaux de la ligne du Pacifique-canadien sur la ligne du gouvernement raccordée avec le Tél. Pacifique-canadien sur l'Ile de Vancouver. 25-2

Ligne de Kamloops—Vallée Okanagan (Téléphone).

Tarifs locaux et directs, 25 cents à 60 cents, selon les distances entre les bureaux espacés de 100 milles et plus, par longueurs de 50 milles:—

Lorsque le tarifs des messages est de 25 cents pour 10 mots, 2 cents pour chaque mot additionnel; conversation, 10 cents par minute.

Lorsque le tarif des messages est de 35 cents pour 10 mots, 3 cents pour chaque mot additionnel; conversation, 15 cents par minute.

Lorsque le tarif des messages est de 40 cents pour 10 mots, 3 cents pour chaque mot additionnel; conversation, 20 cents par minute.

Lorsque le tarif des messages est de 50 cents pour 10 mots, 3 cents pour chaque mot additionnel; conversation, 25 cents par minute.

Lorsque le tarif des messages est de 60 cents pour 10 mots, 4 cents pour chaque mot additionnel; conversation, 30 cents par minute.

Tarif minimum pour les messages, 25 cents; pour les conversations, 15 cents.

	McLeods.	Petersons.	McDonalds.	Stump-Lake.	Frasers.	Friskens.	Moores.	Guichons.	Quilchena.	Nicola.	Hôpital.	Merritt.	Diamond-Vale.	Coutlee.	Lower-Nicola.	Aspen-Grove.	Otter-Valley.	Tulameen.	Granite-Creek.	Princeton.	Bur. du gouvernem.	Hedley.	Daly.	Richters.	Keremeos-Station.	Fairview.	Okanagan-Falls.	Penticton.	Summerland.	Peachland.	Gellatly.	Kelowna.	Okanagan-Centre.	Vernon.	Vernon, C.C.P.	Lavington-Ranche.	Lumby.
Distances intermédiaires. Milles.	12	4	4	4	..	2	14	9	2	8	8	1	..	1	3	15	22	15	9	11	..	25	..	20	1	18	15	16	11	18	10	6	22	15	..	..	17
Kamloops	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	40	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	50	60	60
McLeods		25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	60	60
Petersons			25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	60	60
McDonalds				25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	60	60
Stump-Lake					25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	35	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Frasers						25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	35	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Friskens							25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	35	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50	50
Moores								25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50
Guichons									25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50
Quilchena										25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50
Nicola											25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50
Hospital												25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50
Merritt													25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50
Diamond-Vale														25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50
Coutlee															25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50
Lower-Nicola																25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	50	50	50	50	50	50	50	50
Aspen-Grove																	25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	50	50	50	50	50
Otter-Valley																		25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	40	40	40	40	40	40	40
Tulameen																			25	25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	40	40	40	40	40	40
Granite-Creek																				25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	40	40	40	40	40	40
Princeton																					25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	40	40
Bureau du gouvernement																						25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40	40	40
Hedley																							25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40
Daly																								25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	40	40	40	40
Richters																									25	25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35
Keremeos-Station																										25	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35
Fairview																											25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35
Okanagan-Falls																												25	25	25	25	25	25	25	25	35	35
Penticton																													25	25	25	25	25	25	25	25	35
Summerland																														25	25	25	25	25	25	25	25

Total . 338

Peachland	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	25	25	25	25	25	25
Gellatly	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	25	25	25	25	25
Kelowna	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	25	25	25	25
Okanagan-Centre	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	25	25	25
Vernon	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	25	25
Vernon, chemin de fer Can. du Pac	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25	25
Lavington-Ranche	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	25
Lumby	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

ANNEXES

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE D'ÉTAT

RAPPORT ANNUEL POUR 1909-10.

(1) Lignes du Cap-Breton.

(2) Lignes de la Baie de Fundy.

(3) Lignes des Iles de la Madeleine.

(4) Ligne de l'Ile d'Anticosti.

(5) Côte nord du Saint-Laurent et Chicoutimi.

(5*a*) Côte nord du Saint-Laurent, à l'est de Bersimis.

(6) Réseau télégraphique de la quarantaine.

(7) Réseau télégraphique de l'Ile Pelée.

(8) Lignes du Nord-Ouest.

(9) (Inspecteur) Nord-Ouest.

(10) Lignes de la Colombie-Britannique.

(11) Lignes de Kamloops-Penticton.

(12) Télégraphes du Yukon.

(13) Vaisseau-câble *Tyrian*.

RAPPORT N° 1 CAP-BRETON.

SAINT-JEAN, N.-B., 2 mai 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les lignes télégraphiques de l'Etat, au Cap-Breton, pour l'exercice expiré le 31 mars 1910.

—	Nombre de milles en opération.	Nombre de bureaux.	Nombre de télégraphistes.	Nombre de réparateurs
A la date du dernier rapport	626¼	69	69	27
Ajoutés durant l'année	58¼	5	5	3
Bureaux fermés durant l'année	....	1	1	....
A la date de ce rapport	684½	73	73	30

Les milles additionnels comprennent le prolongement depuis Strathlorne jusqu'à Whycocomagh, donnant d'une manière approximative: 29¼ milles de poteaux, complétés le 15 mars 1910, 32 milles de fils, y compris les lignes de ceinture; aussi 24 milles entre Enon et le pont Victoria, et 5 milles, du pont Victoria au lac Gabarus, complétés le 15 janvier 1910.

De nouveaux bureaux ont été ouverts aux endroits ci-dessus mentionnés, savoir:—

Piper's-Cove, C.-B., 1er avril, Clle Katie McNeil, télégraphiste, salaire $50 par année.

Benacadie-Pond, C.-B., 26 mai, John N. McNeil, agent et télégraphiste, salaire $50 par année.

Benacadie, C.-B., 8 juillet, Gregory Farrel, agent et télégraphiste, $50 par année.

Pont de la Rivière-Nord, C.-B., 18 novembre, E. J. Morrison, agent et télégraphiste, salaire $50 par année.

Rockdale, C.-B., 7 janvier 1910, D. S. Pottie, agent et télégraphiste, 25 pour 100 des recettes de cette ligne, et des chèques, sans garantie.

Le bureau du Cap-Saint-Laurent a été fermé temporairement depuis le 30 septembre jusqu'au 13 décembre, parce que la télégraphiste Mme Chas Jamieson avait été rappelée chez elle.

Le bureau de Fourchie fut aussi fermé du 13 février au 1er mars, le bureau ayant été changé de place.

Le bureau de New-Campbellton a été fermé du 15 novembre au 1er février, à cause de la démission de l'agent J. S. Burchell, ce qui nécessita l'emploi d'un nouveau télégraphiste. Mlle Annie Morrison fut nommée au même salaire, $50 par année.

Le bureau de Murray, C.-B., a été fermé depuis le 30 novembre dernier, parce que la compagnie "North River Lumber" ayant cessé ses opérations dans cette localité, le nouveau bureau, au pont de la rivière Nord suffit pour les affaires de cet endroit

Les changements opérés chez les réparateurs sont les suivants, savoir:—

Frank Warren, réparateur à Ingonish, dans la section de la ligne entre cette dernière place et Sugarloaf, a remplacé Chas Smith qui a démissionné au 1er août; le salaire est le même, $100 par année.

Murdoch McLeod, Hillside, réparateur entre Petit Bras-d'Or et Kempt-Head, 1er août 1909, remplace R. R. McKenzie, réparateur S. S. Boularderie, qui a démissionné; le salaire est le même, $50 par année.

Alexander McFarlane, réparateur à Margaree, entre cet endroit et Margare, S. O., a eu une augmentation de salaire, de $40 à $50 par année, à compter du 1er janvier 1910, parce que 6 milles ont été ajoutés à sa section; ces milles additionnels sont la ligne de ceinture jusqu'au bureau de Margaree, N.-E.

S. S. Burke, réparateur général, à Ingonish, a eu son salaire augmenté de $35 à $40 par mois, à compter du 1er janvier 1910, afin de lui donner des gages proportionnels à ceux des autres réparateurs généraux sur le Cap-Breton.

Les nouveaux réparateurs employés sont les suivants, savoir:—

John L. McDonald, Grand-Narrows, dont la section commence à cet endroit pour se rendre à Eskasoni; sa nomination date du 1er juillet; salaire, $50 par année.

Daniel McKillop, Grande Rivière, à partir de cette place jusqu'à Fourchie; nomination, 1er juillet 1909; salaire, $50 par année.

Hector Urquhart, Grande-Rivière, depuis ce dernier endroit jusqu'à la jonction Enon; nomination, 1er juillet, salaire, $50 par année.

REMARQUES GÉNÉRALES, ETC.

Le câble, entre Meat-Cove et les Iles de la Madeleine, s'est brisé le 6 janvier et a resté ainsi jusqu'à la fin de l'exercice financier. Le câble entre la baie Saint-Laurent et l'Ile Saint-Paul a été interrompu temporairement pendant trois jours dans le mois de décembre.

Les fils de la ligne Meat-Cove et Boularderie ont été posés sur 176 poteaux de cèdre neufs, plantés par la compagnie de Téléphone Est, d'après un arrangement pris avec la compagnie, complétant ainsi le transfert des lignes entre les limites de la ville de Sydney-nord et Petit bras-d'Or, et continuant le travail analogue fait l'année précédente dans la ville de Sydney-nord.

Sous la surveillance du réparateur général Burke, les lignes de ceinture Murray furent inspectées, et environ 378 poteaux neufs ont été posés, l'ouvrage a été exécuté avec soin et habileté.

La section Hawkesbury-Grande-Rivière a été aussi examinée par le réparateur général Bissett, un grand nombre de poteaux a été replanté et tout le fil relâché a été tiré et tendu.

Conformément aux instructions du ministère, J. F. McMillan a été engagé comme contremaître des réparateurs de la section entre Port-Hastings et Half-Way Shanty. Il a commencé l'ouvrage le 15 juillet et s'est rendu jusqu'à Half-Way Shanty; et a terminé les réparations nécessaires le 18 décembre. Cet ouvrage consista à replanter les poteaux, couper les mauvais joints, inspecter les bureaux, etc.

Les réparations générales de la section entre Half-Way Shanty et Meat-Cove ont été faites par le réparateur Ronald Fraser, qui a placé environ 51 poteaux neufs de manière à mettre cette partie de la ligne en bon état au moins pour l'année suivante.

A part les voyages d'inspection ordinaires, aucun ouvrage important n'a été fait dans la section, entre Sydney et Scatterie, vu que 250 poteaux neufs avaient été placés durant l'année précédente.

Dans la partie de la ligne, comprise entre Gabanes et Fourchie, une distance de 5 milles, le contremaître H. C. Gunn a fait des réparations générales conformément aux instructions du ministère. Tous les poteaux endommagés ont été renouvelés, ou

replantés où c'était nécessaire, et tous les fils relâchés ont été tirés et tendus, et les mauvais joints ont été refaits.

A part de quelques poteaux qui ont été replantés, et l'ouvrage de patrouille générale exécuté par le réparateur général Logue, de Sydney-nord, il n'y a pas eu de travaux importants sur la ligne de l'île Boularderie .

Bien à vous sincèrement,

D. C. DAWSON,
Surintendant.

RAPPORT N° 2.

BAIE DE FUNDY, FLAGG'S-COVE,
GRAND-MANAN, N.-B., 30 mars 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910. Du mois de mars au mois de juin, les lignes télégraphiques ont été dans un meilleur état que d'habitude, mais à partir du 1er juin, le câble entre Grand-Manan et Campobello a donné très peu de satisfaction, et le 5 juillet, l'interruption de la ligne a été complète. Après l'arrivée du vaisseau-câble *Tyrian*, le 10 août, on a trouvé le câble rompu à l'atterrissement de Long's-Eddy, et le 14 août les réparations avaient été faites.

Depuis cette date, la ligne s'est maintenue en bon état.

A Campobello, une nouvelle ligne a été construite, depuis le bureau de Welch-pool jusqu'aux atterrissements du câble; elle est actuellement en bon ordre. Le coût de cette ligne, y compris les poteaux, a été de $233.41.

A Grand-Manan, les lignes donnent satisfaction, sauf quelques interruptions causées par les fils téléphoniques pendant les tempêtes violentes.

La ligne du téléphone, depuis Seal-Cove jusqu'à South-West-Head, a été réparée au mois d'août, et quatre téléphones nouveaux ont été installés. Cette ligne fonctionne bien maintenant, et elle est d'un grand avantage pour les habitants de South-Head.

Le seul changement, opéré dans le personnel des télégraphistes, a été la démission de Mlle McFarland, à Flegg's-Cove; elle a été remplacée par M. J. R. Parker.

Tout le réseau télégraphique est en bon état à l'exception du fil entre Long's-Eddy et Flagg's-Cove, qui a besoin d'être renouvelé; cet ouvrage sera fait aussitôt que le temps le permettra, car nous venons de recevoir le fil nécessaire.

La liste des employés, des télégraphistes, etc., est transmise ci-inclus. (Voir les états tabulaires qui précèdent les rapports.)

C. C. SEELY,
Surintendant de district.

RAPPORT N° 3.

ILES DE LA MEDELEINE,
BUREAU DU SURINTENDANT DE DISTRICT,

CAP AUX MEULES (GRINDSTONE) ILES DE LA MADELEINE, QUÉ., 12 avril 1910.

M. S. H. KEELEY,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—Je vous transmets ci-inclus mon rapport annuel du 31 mars 1909 jusqu'au 31 mars 1910. Les divers travaux et changements qui ont eu lieu, concernant

les lignes télégraphiques des Iles de la Madeleine, sont les suivants, savoir:—Le câble de l'Ile Bryon a été rompu le 6 avril, ainsi que celui de Meat-Cove, le 24 mai. Comme le *Tyrian* se trouvait dans ces parages vers la fin de mai, et qu'il avait à bord quelques milles de câble, la ligne de Meat-Cove a été réparée, et elle était O. K. le 5 juin. Le vaisseau étant retourné pour quelques autres réparations, le câble de l'Ile Bryon n'a pas été touché. Le *Tyrian* est revenu et la ligne de l'Ile Bryon a été mise en bon état, le 3 août. En complétant la construction de la ligne sur le parcours d'un mille (environ) on a raccordé le bureau de Barachois à la ligne principale, et le 22 juin le tout fonctionnait bien. Un autre bureau a été ouvert au phare de l'Ile Bryon, le télégraphiste a été renseigné sur ses devoirs, et une ligne construite depuis la résidence de Mme Dingwell, soit une distance d'environ 3½ milles, de sorte que depuis le 28 septembre il y a eu une assez bonne circulation entre les bureaux de Bryon. On éprouve encore quelques difficultés pour communiquer de la Grosse-Ile avec le bureau nouveau, à cause de certaines modifications qu'il faudra faire; je crois, aux instruments, et que nous sommes incapables d'exécuter.

Le 4 janvier 1910, le câble de Meat-Cove s'est rompu de nouveau, et l'interruption dure depuis cette date. Le bureau, au phare de L'Etang du Nord, est inoccupé faute de télégraphiste. Le bureau du Cap-aux-Meules n'a pas été occupé non plus depuis que M. Leslie a abandonné la place, il y a deux ans. Le reste de la ligne fonctionne d'une manière satisfaisante. Espérant que vous trouverez dans ce rapport tous les renseignements nécessaires.

Je demeure, votre tout dévoué,

A. LeBOURDAIS,

Surintedant de District.

RAPPORT N° 4.

ILE D'ANTICOSTI,
BUREAU DU SURINTENDANT DE DISTRICT,

POINTE-OUEST, ILE D'ANTICOSTI, QUÉ., 1er avril 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Conformément à votre lettre du 4 du mois dernier, j'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les lignes télégraphiques dont j'ai la surveillance, pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nous avons 230 milles de lignes en opération, et je dois dire que le voyage sur tout le parcours de cette ligne est difficile et dangereux, principalement en automne et au printemps.

Il m'est agréable de constater que notre ligne est en bon état, et qu'il en a été ainsi tout le temps, sauf l'interruption qui est survenue en décembre dernier, entre la Pointe-Sud et la Pointe-Heath. Les réparateurs ne pouvant laisser leurs stations, et l'impossibilité d'envoyer un des réparateurs généraux, à cause de la débacle sur les rivières, la ligne est restée interrompue pendant trois semaines.

Dans le cours de l'été dernier, au moyen de réparations générales notre ligne a été maintenue partout en bonne condition, mais dans une région sauvage comme celle-ci, il y a toujours quelque ouvrage à faire. Les poteaux d'épinette, depuis l'extrémité du

câble sur la côte nord jusqu'à la Baie des Anglais, sont tous détériorés, et d'après votre autorisation, je fais couper actuellement des poteaux pour renouveler toute la ligne ou plutôt les vieux poteaux entre les deux endroits ci-dessus mentionnés. L'ouvrage sera exécuté par un des réparateurs généraux, avec une couple d'hommes, aussitôt que les conditions du terrain le permettront.

J'aime à mentionner aussi que la nomination d'un second réparateur général parait avoir bon succès jusqu'à présent, et je ne crois pas que nous puissions faire mieux.

Les deux câbles ont été réparés pendant l'été dernier, et depuis cette époque ils sont O.K. J'espère qu'ils ne seront pas endommagés par les glaces du printemps.

Une nouvelle bâtisse a été construite à Salt-Lake pour un des réparateurs généraux; elle a coûté (argent comptant payé ici) la somme de $1,006.22. Salt-Lake est tellement éloigné que le transport des hommes et des matériaux a augmenté le coût de cette maison pour un bon montant. La maison est bien construite et confortable.

La station de Fox-Bay a été fermée depuis le 1er août dernier, le télégraphiste ayant démissionné et quitté l'île; les hommes de M. Menier y sont établis depuis le mois d'octobre. J'ai raccordé un instrument de téléphone avec la station de la Pointe-Heath, de sorte qu'ils peuvent communiquer avec cette dernière place, et delà leurs messages sont transmis à leurs adresses. Je me suis occupé d'instruire un télégraphiste pour la station de Fox-Bay, mais je ne puis encore dire si l'homme sera assez renseigné pour prendre charge de ce bureau à l'ouverture de la navigation. Le principal obstacle chez cet individu, c'est qu'il parle à peine la langue anglaise, et que toutes les affaires se font dans ce langage à Fox-Bay. Cependant, je vous donnerai des renseignements à ce sujet le plus tôt possible.

Il n'y a pas de doute que le ministère devra encore augmenter les salaires des télégraphistes, ou nos agents nous quitteront. Ils ne peuvent certainement pas vivre avec leurs salaires actuels. Le coût de la vie augmente énormément chaque année, et vous ne sauriez imaginer combien il en coûte pour vivre dans des places isolées comme ici. Nous avons de bons télégraphistes et je ne vois aucun avantage à les changer. Des gens du dehors viendront certainement les remplacer, mais non pas pour les mêmes salaires; si, toutefois, il s'en présentait aux mêmes conditions, leur séjour serait certainement bien court, et ils retourneraient bientôt à terre-ferme.

Je vous demande humblement de bien vouloir prendre cette question en considération, et de voir à ce que nos agents soient suffisamment payés pour les mettre en état de vivre non dans l'opulence mais seulement d'une manière convenable. Je sais que vous ferez tout votre possible pour traiter raisonnablement les employés.

Nous avons neuf stations télégraphiques. La liste suivante contient leurs noms, ceux des agents avec leurs salaires:—

Bureaux.	Emploi.	Personnel.	Salaire par année.
			$ c.
Baie des Anglais	Télégraphiste	Fres. Cabot	360 00
Pointe Ouest	"	Alf. Malouin	100 00
Baie Ellis	"	Jos. Duguay	100 00
Pointe S. W.	"	A. Lemieux	480 00
Pointe S. W.	Asst.-télégraphiste	L. Lemieux	180 00
Salt Lake	Télégraphiste	E. Bourget	100 00
Shallop Creek	"	B. Bradley	330 00
Pointe Sud	"	E. Laprise	100 00
Pointe Heath	"	C. Hubert	200 00
Fox Bay (démission.) 1er août 1909	"	Geo. Cabot	360 00
Baie des Anglais	Réparateur-gén.	H. Malouin	420 00
Salt Lake		Jos. Bourget	420 00
Pointe Ouest	Subst. du télégraphiste	Lrz. Malouin	480 00
Pointe Ouest	Surintendant de district	Alf. Malouin	404 00

Du 1er avril 1909 jusqu'au 31 mars 1910, l'entretien de la ligne, durant ces douze mois, a coûté la somme de $531.80, c'est-à-dire tous les montants que j'ai eu à payer, sans compter les salaires. Il est possible qu'il y ait quelques dollars à ajouter, mais je ne puis donner la somme exacte, vu que je n'ai pas d'états des bureaux d'en bas depuis septembre dernier, dans tous les cas, la différence ne dépasse pas $20 ou tout au plus $30. Les dépenses de cette année sont bien moindres que les années précédentes. En 1909, l'entretien de la ligne a coûté $1,046.14.

Le tout humblement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant et respectueux serviteur,

ALF. MALOUIN,
Surintendant de district.

RAPPORT N° 5.

CHICOUTIMI, 30 mars 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport suivant sur les lignes télégraphiques de l'Etat dans les comtés de Chicoutimi, Saguenay et Charlevoix, pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1910.

Bureau de Chicoutimi—Personnel.	*Salaire.*
Surintendant, J. C. Taché	$300
Inspecteur et instructeur, J. D. Villeneuve	660
1er télégraphiste, T. Villeneuve	540
2e télégraphiste, J. P. Rivard	480
Commis, J. A. Couet	180
Messager, Johnny Dubé	120
Réparateur, Jean Fortin	420

L'inspecteur, Art. Simard a démissionné le 30 juin 1909.

L'inspecteur, J. D. Villeneuve a été nommé le 26 juillet 1909.

Les télégraphistes, T. Villeneuve et J. P. Rivard ont été promus le 26 juillet 1909.

A. Gagné, messager, a été remplacé par le messager Johnny Dubé, le 1er septembre 1909.

La démission de l'inspecteur Art. Simard est due à la mauvaise santé.

ENTRETIEN.

Ligne n° 13, de Québec à la Baie Saint-Paul, sous le contrôle du G. N. W., et de la Baie Saint-Paul à la Malbaie, mise en opération par le G. N. W. et le gouvernement. Cette partie de la ligne a donné un service satisfaisant durant les derniers douze mois.

Lignes 13 et 21.—Québec au Labrador—Ligne 21: ligne double depuis la Malbaie jusqu'à Sainte-Catherine, et depuis Sainte-Catherine jusqu'à Bersimis, sur la ligne n° 13; Bersimis est le terminus de ma section sur la côte nord. Le câble, entre Sainte-Catherine et Tadousac, a été réparé, au commencement de juillet, par le *Tyrian,* et l'on a posé un câble double en cas de la rupture de celui qui est en opération. Un bureau

d'accommodement a été ouvert, à la fin de l'été, dans l'hôtel de Tadousac, qui appartient à la Compagnie de navigation Richelieu et Ontario. Vers la fin du mois de mai, le feu a causé des dommages sur la ligne entre les Bergeronnes et Mille-Vaches, mais les poteaux ont été remplacés. En général, le tronçon de ligne, entre la Baie Saint-Paul et Bersimis, a donné un service satisfaisant durant l'exercice financier.

Ligne n° 40, de la Baie Saint-Paul à Chicoutimi.—Cette section est en très bon état, sauf entre la Baie Saint-Paul et Saint-Urbain, une distance d'environ 15 milles; où il a fallu renouveler les poteaux.

Dans le but d'améliorer la ligne, on a changé la route entre La Galette et la rivière Malbaie.

Le 16 avril 1909, une lettre a été adressée d'Ottawa à M. L. A. Casgrain, gérant de la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec, à Chicoutimi, et à M. Jos. Girard, M.P., Chambre des Communes, Ottawa, relativement à la demande présentée au ministère, accordant à la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec, et à la Cie Co-opérative Téléphonique du Lac Saint-Jean, le privilège de poser leurs fils sur les poteaux de télégraphe du gouvernement, entre Chicoutimi et la Baie Saint-Paul ou la Malbaie, moyennant certaines conditions ci-après mentionnées:—

" La compagnie ou les compagnies, à raison d'un loyer de $4 du mille par année, payé séparément ou conjointement par icelles au ministère des Travaux publics, auront la permission de poser leurs fils sur les poteaux du gouvernement, utilisant les bras transversaux (conjointement en ce qui concerne les deux compagnies) à cette fin, pourvu que les dits fils ne nuisent d'aucune manière au fil ou aux fils télégraphiques, et soient placés assez haut au-dessus de terre pour ne géner aucunement le trafic le long des chemins; et pourvu que les réparations ou le renfort nécessaires des poteaux soient aux frais et dépens de la compagnie ou des compagnies, sans qu'il en coûte rien au gouvernement, et que le loyer de $4 du mille, pour la longueur de la ligne occupée, soit payable du moment que les fils auront été posés. Le permis, d'après ces conditions, s'applique à aucune partie ou à toutes parties de la ligne du gouvernement, entre Chicoutimi et la Baie Saint-Paul ou la Malbaie. Les fils téléphoniques, ainsi placés sur les poteaux, devront être maintenus en bon état par les propriétaires, sans aucun frais de la part du gouvernement, et renouvelés suivant le bon plaisir de l'honorable ministre des Travaux publics."

La Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec a accepté ces conditions, et le 17 août dernier, les hommes de la dite compagnie ont commencé l'ouvrage à un point de la ligne appelé " LaShop à Petit " près de Saint-Alexis. Sur une distance de 30 milles, le fil de la compagnie est fixé aux poteaux du gouvernement; et d'après le rapport du gérant, un montant d'environ $600 a été dépensé pour mettre cette partie de la ligne en bon état.

Le 1er mars, j'ai reçu des instructions de transférer la ligne dans le chemin de La Savane, et cet ouvrage est en voie d'exécution.

D'une manière générale, cette ligne a donné un service de première classe.

Ligne n° 41.—La ligne n° 41, de la Baie Saint-Paul à Sainte-Agnès et la Malbaie, est en bon état.

Ligne n° 42.—La ligne n° 42, de Chicoutimi à Péribonka, a donné un service satisfaisant.

Ligne n° 44.—La ligne n° 44, de la Baie Saint-Paul à la Petite Rivière Saint-François, est en bon état.

Ligne n° 45.—La ligne n° 45, de Sainte-Anne au Lac Clair, est en bon ordre.

Ligne n° 46.—De la Baie Saint-Paul à Saint-Placide.

Ligne n° 48.—Ligne de ceinture, de Sainte-Anne à Saint-Ambroise.

Ligne n° 52.—Ligne de ceinture, de Taché à Alma.

Ligne n° 39.—De Chicoutimi à Sainte-Catherine.

Toutes les lignes ci-dessus mentionnées sont en bon état.

Ligne n° 50.—De Chicoutimi à Tadousac, où la ligne se continue sur la ligne n° 13 jusqu'à Labrador. Dans la section sous mon contrôle, le service a été bien satisfaisant.

CONSTRUCTION.

Une tour en fer, de 80 pieds de hauteur, à partir du pilier, a été construite par MM. Geo. Bergeron et Edmond Tremblay pour la somme de $1,290. Cette tour a été érigée sur la rive sud de la rivière Saguenay, à Chicoutimi, pour diminuer la distance entre Chicoutimi et Sainte-Anne à travers la rivière Saguenay.

Un montant de $37.49 a été dépensé pendant la construction de la dite tour.

Il a été construit pour le réparateur une bâtisse de campement entre Anse au Cheval et Sainte-Catherine; cette structure a coûté $49.50. Dépense totales: $1,376.99.

DÉPENSES GÉNÉRALES POUR RÉPARATIONS, ETC.

Pour la construction d'une cloison (campement de la rivière Eternité)	$ 54 80
Transfert de la ligne entre la Baie Saint-Paul et Saint-Urbain	162 10
Réparations de la ligne entre Lac Serpent et Port au Persil.	653 75
Réparations entre Les Bergeronnes et Bersimis	102 00
Pose d'une ligne du bureau de Sainte-Catherine au câble	29 50
Renouveler les poteaux brûlés par incendie entre Anse au Cheval et Sainte-Catherine	231 42
J. P. Rivard, service spécial comme télégraphiste, de mai au 26 juillet 1909	174 00
Ahearn & Soper, Ottawa, matériaux	646 15
P. A. Guay, réparation des instruments	31 00
Watson Jack et Cie, Ottawa, sulfate de cuivre	310 50
Jos. Brassard, enseignement de la télégraphie au télégraphiste de Cap au Saumon	25 00
Loyer du téléphone	70 00
Alfred Brassard, Port au Persil, fret	34 41
Mechanics Supply Co., Québec	103 50
" " "	16 00
Divers	209 89

A l'item de la construction il faut ajouter un montant de $433.97 pour une ligne entre le chemin principal et le Cap au Saumon; cette dépense étant autorisée par la lettre du 1er juin 1909, Réf. B—998.

COÛT DE L'ENTRETIEN DU BUREAU.

Avril, 1909	$749 41
Mai "	780 55
Juin "	840 81
Juillet "	832 24
Août "	853 30
Sept. "	912 85
Oct. "	890 69
Nov. "	829 35
Dec. "	796 50
Jan., 1910	889 13
Fév. "	860 74
Mars "	813 37
Formant un total pour l'entretien	$10,088 94
Inclus les autres comptes ci-dessus mentionnés	4,294 01
Grand total	$14,382 95

En conclusion, les lignes sous mon contrôle ont donné un service satisfaisant pendant les douze derniers mois. [Liste du personnel, etc.. dans les tableaux qui précèdent les rapports.]

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. C. TACHE,
Surintendant de district.

RAPPORT N° 5a.

BUREAU DU SURINTENDANT DE DISTRICT,
LONGUE POINTE DE MINGAN, P.Q., 1er avril 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur la ligne télégraphique de la Côte Nord, depuis Bersimis vers l'est jusqu'à Baie Château, pour l'année expirant le 31 mars 1910. Toute la longueur (1,075 milles) de la ligne a été entretenue dans un état satisfaisant. Quatre inspecteurs (ayant, chacun des divisions de 200 milles environ) avec leurs ouvriers ont fait l'inspection annuelle ordinaire et déblaye la ligne depuis la Pointe-des-Monts jusqu'à Baie Château. Les ponts, les huttes de campement et d'abri, les barges, les canots, les poteaux, les étançons, etc., ont été renouvelés ou réparés d'un bout à l'autre. De leur côté, les autres réparateurs permanents ont entretenu leurs sections en bon état, depuis la Rivière Colombier (16 milles à l'ouest de Bersimis) jusqu'à la Pointe-des-Monts, et à partir de Betchouan (20 milles à l'est de la Pointe-aux-Esquimaux) jusqu'à Red-Bay.

Le 12 février 1909, sur demande spéciale, j'ai transmis au ministère une liste de tous les bureaux, y compris les distances intermédiaires, les noms des télégraphistes, agents, inspecteurs, réparateurs, avec leurs salaires, la date de leur naissance, leur nationalité et un mémoire concernant ce district.

Veuillez trouver ci-annexé une liste correcte des bureaux, etc. (pages 23-25 de votre rapport général pour l'année terminée le 31 mars 1909) avec en plus les additions, les diminutions et les autres renseignements relatifs à l'exercice financier expiré le 31 mars 1910.

Nombre d'agents, etc. :—

Agents, télégraphistes et asst. télégraphhistes	86
Inspecteurs de division	4
Réparateurs de section	25
	115

BUREAUX NOUVEAUX, CHANGEMENTS DE BUREAUX, ETC.

A Manicouagan, le bureau d'accommodement a été fermé le 28 mai 1909.

A la Pointe-aux-Anglais, le bureau d'accommodement a été fermé pour l'été, le 30 mai 1909, et à l'Ile-aux-Œufs, on a ouvert le bureau d'accommodement pour l'hiver, à la même date.

A l'île Harrington, le bureau de téléphone a été ouvert (dans l'hôpital, sous le contrôle du Dr Hare) et l'on a fait le raccordement avec le bureau télégraphique de Harrington, le 14 juin 1909.

A Red-Bay, le bureau de télégraphe a été transporté à la résidence de M. George Moore, qui a pris lui-même la charge de télégraphiste, le 1er juillet 1909, en remplacement de sa sœur Sarah, mariée maintenant à M. Yelman.

A la Baie-au-Saumon (6 milles du bureau de Bonne-Espérance en descendant la rivière Saint-Paul) une petite ligne de ceinture a été construite, et tout était terminé le 4 juillet 1909. Mlle Marie Chevalier, télégraphiste à la station de Bonne-Espérance, se trouvant malade n'a pu se rendre à la Baie- du-Saumon pour prendre charge du nouveau bureau temporaire pendant les mois d'été, comme il était convenu.

Le câble Longue-Pointe-Anticosti a été réparé le 29 juillet 1909. La rupture était près du rivage d'Anticosti.

Entre Red-Bay et Baie-Château (une distance de 30 milles) on a fait des réparations considérables sur cette partie de la ligne, et rétabli les communications entre ce bureau de l'est et les autres bureaux de l'ouest, le 5 août 1909.

A Moisie-Est, le bureau d'accommodement a été fermé le 31 août 1909; il sera ouvert de nouveau au printemps 1910.

A Blanc-Sablon, on a fermé le bureau le 5 octobre 1909, il sera ouvert de nouveau au printemps 1910.

Le 11 octobre 1909.—Le câble d'Anticosti s'est brisé à 3 milles environ de Longue-Pointe, au large de Mingan.

Le 12 octobre 1909.—A Bonne-Espérance, le bureau restera fermé l'hiver prochain à cause de la maladie de Mlle M. Chevalier.

Le 20 octobre 1909.—Le câble entre Longue-Pointe et Anticosti est réparé.

On a commencé la ligne de ceinture de Clarke-City, le 30 septembre, et elle a été terminé le 9 novembre 1909.

Je m'abstiendrai, dans le présent rapport, de vous donner certains renseignements, recommandations et suggestions qui vous ont été donnés déjà par correspondance régulière, sachant bien qu'un rapport annuel doit être plutôt court et ne s'appliquer qu'aux choses générales.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. H. TETU,

Surintendant de district.

[*Remarque.*—La liste du personnel des employés, etc., se trouve dans le tableau qui précède les rapports.]

RAPPORT N° 6

SAINT-JEAN, ILE D'ORLÉANS, P.Q., 31 mars 1910.

M. D. H. KEELEY,

Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,

Ottawa.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli mon rapport annuel sur les lignes de télégraphe, de téléphone et des câbles du réseau de la Quarantaine de la Grosse-Ile, etc., sous mon contrôle, comprenant les lignes aériennes et les câbles sous-marins, depuis l'Ange-Gardien, comté de Montmorency, jusqu'à l'Ile-aux-Coudres, comté de Charlevoix, inclusivement, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910.

Pendant l'hiver de 1908-9, trois câbles sous-marins de télégraphe ont été rompus par la glace. Le câble entre l'Ile-aux-Grues et Montmagny a été brisé le 12 décembre 1908, et réparé par moi dans le cours de mai 1909. Mais comme je n'avais pas suffi-

samment de câble à ma disposition pour faire un raccordement complet, ce câble fut définitivement réparé par le vaisseau-câble *Tyrian* en juillet 1909. Deux milles de ce câble avaient été emportés et il me fut impossible de le retrouver.

Le câble, mettant en communication Saint-François, Ile d'Orléans, avec l'Ile-aux-Reaux, a été rompu près de ce dernier endroit, au mois d'avril 1909. Je l'ai réparé en mars 1909, et ajouté 500 pieds de câble pour remplacer le tronçon emporté par la glace.

En décembre 1908, il y eut rupture du câble entre Saint-François et la Baie Saint-Paul, le vaisseau-câble *Tyrian* a fait les réparations nécessaires en septembre 1909.

Comme dans les années précédentes, plusieurs poteaux des lignes aériennes (environ 25) ont été déracinés soit par la tempête, la glace ou la chute des arbres sur ces poteaux, le tout a été réparé immédiatement. Je crois qu'il me serait avantageux d'avoir à ma disposition un certain nombre de poteaux; cela me permettrait de renouveler les poteaux qui deviennent inutiles à cause de leur petite dimension, ou parce qu'ils sont trop courts en certains endroits où on les a déjà replantés.

La ligne de télégraphe et de téléphone sur l'Ile d'Orléans est en mauvais état et fonctionne mal, à cause de l'obstruction des arbres, etc., sur presque toute sa longueur. Je me suis procuré les services de deux hommes compétents qui ont parcouru la ligne en voiture et fait des réparations générales en juillet 1909, depuis cette époque cette ligne a donné un service très satisfaisant.

Les instruments dans les bureaux de Sainte-Pétronille et de Saint-François étant devenus défectueux à cause du manque de soin et de l'humidité de ces bureaux, je les ai réparés et mis en bon état.

A part des interruptions ci-dessus mentionnées, les lignes sous mon contrôle ont bien fonctionné, et les agents ainsi que les télégraphistes ont rempli leurs devoirs de bureau. Je ne peux faire aucune mention de l'agent de la Grosse-Ile, car le rapport de ce bureau ne m'est pas parvenu.

Après la réception d'ordres spéciaux, j'ai commencé la construction d'une ligne téléphonique reliant la paroisse de Sainte-Brigitte de Laval, comté de Montmorency avec Notre-Dame de Beauport, comté de Québec, une distance de 15 milles. Cette ligne est raccordée avec celle de la Compagnie de Téléphone Bell, à Beauport, elle a été complétée le 23 novembre 1909.

J'ose réitérer ma demande, soumise dans les rapports précédents, au sujet d'un petit bateau à vapeur pour réparer les câbles, et les autres lignes dans ma division, cela me permettrait de faire donner à ces lignes et câbles le meilleur service possible.

Veuillez trouver ci-inclus les détails concernant la longueur des lignes, des câbles, les noms des agents, les salaires, etc., etc.

[Voir les tableaux qui précèdent ces rapports.]

Je crois qu'il est désirable de donner dans le présent rapport, les interruptions des câbles durant l'hiver dernier avec les dates de ces accidents.

Câble.—Entre la Baie Saint-Paul et Saint-François, 24 septembre 1909.
" Entre Montmagny et l'Ile-aux-Grues, 12 décembre 1909.
" Entre l'Ange-Gardien et Saint-Pierre, 2 mars 1910.
" Entre Grosse-Ile et Saint-François, 6 mars 1910.
" Téléphone à l'Ange-Gardien, 10 février 1910.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. P. POULIOT,
Surintendant de district.

RAPPORT N° 7.

Ile Pelee,
Leamington, Ont., 7 avril 1910.

M. D. H. Keeley,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa.

Cher monsieur,—Au sujet du réseau de téléphone de l'Ile Pelée pour l'année écoulée du 31 mars 1909 au 31 mars 1910, j'ai l'honneur de faire le rapport suivant:—

1. La ligne sur l'île est en bon état à l'exception d'une courte distance près de l'extrémité nord du phare, où quelques arbres ont été employés comme poteaux temporaires pour remplacer ceux qui avaient été emportés par l'inondation. Comme je l'ai suggéré dans mon premier rapport, il serait mieux de transférer cette partie de la ligne un peu plus vers l'est jusqu'à la nouvelle digue qui a été construite l'année dernière à travers le marais entourant le phare.

Trois instruments ont été installés sur l'île, le 8 et le 9 avril 1909, à la résidence du Dr Van Epps, à la résidence du Dr Piritte et à l'hôtel, tous près du bureau du Dock-Ouest. Un quatrième instrument a été placé au magasin de McCormick, près du Dock-Nord (Scudder Dock) le 28 octobre 1909. Au commencement de l'automne, le Dr Peritte ayant quitté l'île, j'ai enlevé l'instrument de sa résidence.

2. La ligne, à partir de la terre-ferme jusqu'à l'atterrissement du câble et aussi jusqu'à la Pointe-Pelée, est en bon état. Sur cette dernière ligne nous aurons dans le cours de l'année, à renouveler quelques-uns des vieux poteaux, et nous avons actuellement assez de poteaux neufs pour cet ouvrage. Le 23 juin, j'ai installé un instrument à la maison de Baird, sur la Pointe-Pelée, près du bureau de Tilden; le 25 mars 1910, j'en ai posé un autre à la résidence d'été de Jackson et Moss, à la Pointe-Pelée, près de la station du Vieux-Club, et à 2½ milles au nord du bureau de Tilden. Pendant l'été précédent, nous avions placé des transformateurs ou boîtes de répétition sur les embranchements de l'île et de la Pointe-Pelée à terre-ferme. J'ai aussi enlevé l'instrument qui était chez Delaurier, près du dock Leamington sur la terre-ferme, après que Delaurier eut vendu et quitté la localité. A la suite d'une marché conclu entre la municipalité de la ville et la compagnie Bell, cette dernière a placé un instrument gratis à la résidence du gardien du dock.

3. Après avoir été réparé aux mois de mai et juin 1908, le câble s'est maintenu en bon état et a donné un service satisfaisant jusqu'au 16 décembre 1909 alors qu'il se fit une interruption. Je n'ai pu m'assurer quelle en était la cause, mais je crois que l'accumulation des glaces à cette époque a pu briser le câble. Maintenant que vous m'avez autorisé, je vais préparer ce qui est nécessaire pour faire l'inspection requise, et réparer ce câble, si c'est possible, aussitôt que les glaces auront disparu des lacs et que la température semblera favorable.

Je vous transmets ci-inclus une liste des bureaux, des télégraphistes ou agents, et des taux des commissions, ou des salaires, ainsi qu'un sommaire des messages envoyés et reçus, du 31 mars 1909 au 31 mars 1910. (Voir les tableaux précédents les rapports.)

Bien respectueusement,

JOHN McR. SELKIRK,
Surintendant de district.

RAPPORT N° 8.

EDMONTON, ALBERTA, 3 avril 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—Je vous transmets sous ce pli mon rapport annuel sur les lignes du Nord-Ouest jusqu'au 31 mars 1910, donnant les détails des conditions, des réparations, de la construction des lignes télégraphiques et des changements dans le personnel des employés.

Depuis mon dernier rapport, mon propre bureau a été transféré de Qu'Appelle, Saskatchewan, à Edmonton, Alberta, à cause de l'expansion de nos lignes vers le nord dans la région de la Rivière-à-la-Paix, et afin de me trouver plus dans le centre de l'ouvrage. Ainsi placé, je peux être en contact plus immédiat avec les ouvriers qui construisent le prolongement de la ligne de Edmonton à la Rivière-à-la-Paix, et aussi avec les bureaux de la division de Saskatchewan.

CONDITIONS GÉNÉRALES DIVISION DE SASKATCHEWAN.

Le nombre ordinaire de poteaux neufs a été posé dans les différentes sections pour remplacer les vieux qui se détériorent naturellement, et aussi lorsque la ligne a été enlevée des champs et transférée le long du chemin public, de même que pour renouveler les poteaux brûlés dans les feux de prairie, ou brisés par la foudre. Au printemps et pendant l'été, les tempêtes électriques et les feux de prairie ont été plus fréquents que d'habitude, et ont causé plus de dégats qu'à l'ordinaire, mais par la surveillance assidue et l'énergie des employés, le long de cette ligne, le délai apporté au trafic a été réduit à son minimum, à part de rares exceptions. Lorsqu'il y a rupture des fils, nous avons, grâce à la courtoisie de la Compagnie Télégraphique du Pacifique-Canadien, trois points qui peuvent nous servir de stations de répétition, savoir: Qu'Appelle, Saskatoon et Edmonton; de sorte que les affaires des points extérieurs ne sont jamais retardées. Comme je l'ai mentionné dans mon rapport de l'année dernière, notre ligne se trouve entourée de clôtures à plusieurs endroits par les nombreux colons qui achètent des terres ou prennent des homesteads le long de notre route. Un bon nombre de ces colons nous demande d'enlever les fils et poteaux de leurs champs. Nous avons toujours accédé à leur désir et placé la ligne le long du chemin public. Nous aurons à faire un ouvrage considérable de ce genre, pendant l'été prochain. Il sera aussi nécessaire de renouveler un grand nombre de poteaux à différents points entre Qu'Appelle et Edmonton, les uns parce qu'ils sont trop vieux, et d'autres parce qu'ils ont été brûlés par les feux de prairie. Plusieurs poteaux ont été replantés si souvent qu'ils sont devenus trop courts et inutiles.

SECTION DE EDMONTON À LA RIVIÈRE-À-LA-PAIX.

Pendant l'année qui vient de finir, la construction de cette ligne a été complétée sur une distance de 76 milles nord-ouest à partir d'Athabasca-Landing. Un bureau a été ouvert à Mirror-Landing, à six milles de l'extrémité de la ligne construite. La route a été déblayée et des poteaux ont été distribués sur un parcours de 100 milles

additionnels. Ceci nous mènera jusqu'à l'établissement du Petit-lac-de-l'Esclave, situé à l'extrémité ouest de ce lac. Une partie des matériaux, tels que fil et isolateurs, est rendue sur le champ, prêts à être mis en œuvre dès le commencement du printemps et que les fonds seront disponibles. Le bureau, qui a été installé à Mirror-Landing, ne donne pas beaucoup de revenu, mais il rend de grands services aux gens qui habitent le nord, spécialement ceux qui ont voyagé vers Grande-Prairie et les autres établissements du nord. A mesure que la construction avance, je suggérerais d'ouvrir un bureau à l'extrémité est du Petit-lac-de-l'Esclave, lorsque notre bureau actuellement à Mirror-Landing ne nous sera utile qu'en été. Mirror-Landing est l'endroit où les bateaux à vapeur transfèrent leur cargaison et leurs passagers qui doivent ensuite faire un portage de plus de 16 milles pour prendre les autres bateaux. De sorte que si nous avions un bureau à l'extrémité est du Petit-lac-de-l'Esclave, celui de Mirror-Landing pourrait être fermé en hiver. Je suggérerais en même temps d'installer des bureaux à l'établissement du Petit-lac-de-l'Esclave, à l'extrémité ouest de ce lac—65 milles plus loin—et à la traverse de la Rivière-à-la-Paix, lorsque notre ligne sera rendue à ces endroits.

Plusieurs colons qui vivent dans le nord, et aussi les nouveaux qui s'y rendent se sont exprimés énergiquement sur la nécessité et l'utilité de cette ligne.

LLOYDMINSTER (LIGNE DE CEINTURE).

La reconstruction de cette ligne a été complétée en novembre dernier. Elle communique à la ligne principale au vieux Fort-Pitt, sur la rivière Saskatchewan, 15 milles à l'ouest de la place où se trouvait la jonction de la vielle ligne de ceinture. La nouvelle ligne est bien construite, les poteaux sont en épinette rouge, et suivent le chemin public; elle a 29 milles de longueur et on y a posé 58 milles de fil et les accessoires. Il ne devrait y avoir rien de défectueux dans les fils de cette ligne pendant plusieurs années. Lorsque cette ligne de ceinture a été complétée en automne dernier, j'ai expédié à Edmonton 44 milles de fil avec les isolateurs, qui avaient servi à la vieille ligne de ceinture et qui étaient encore bons. Ce matériel servira à la construction de la ligne de la Rivière-à-la-Paix.

DIVISION MOOSEJAW ET WOOD-MOUNTAIN.

Il y a sur cette ligne plusieurs poteaux en mauvais état, qui devront être renouvelés pendant l'année. Un montant a été voté, il y a deux ans, pour réparer cette ligne, mais l'entrepreneur ayant retardé d'envoyer les poteaux, l'ouvrage n'a pu être terminé. La balance du crédit a été périmée, et n'a pas été votée de nouveau. Cependant, le réparateur Brown a pu maintenir la ligne en assez bonne condition, de sorte que la dépêche des affaires n'a pas été beaucoup retardée pendant l'année.

LIGNES TÉLÉPHONIQUES.

Les lignes téléphoniques, depuis Edmonton jusqu'à Saint-Albert et Stoney-Plain, sont actuellement bien reconstruites par le Service Téléphonique du gouvernement provincial d'Alberta. Quelques parties de la ligne ont dû être changées, et plusieurs vieux poteaux renouvelés. Ces lignes comprennent les bureaux suivants:—Winterburn, Stoney-Plain, Spruce-Grove, Stoney-Plain-Centre, Station Stoney-Plain, Saint-Albert, Raye, Rivière qui Barre et Alexandre.

LIGNE FORT-QU'APPELLE LEBRET-FILE-HILLS.

Cette ligne a été maintenue en bon état pendant toute l'année, et a donné satisfaction parfaite.

DIVISION BATOCHE ET LAC-AUX-CANARDS.

La plus grande partie de cette ligne passe à travers les champs des colons et doit être transférée au grand chemin. Les poteaux sont vieux, pourris et inutiles, et il faudra employer des poteaux neufs. Après avoir été autorisé, j'ai passé un contrat pour 175 poteaux neufs qui serviront à cette ligne que je mettrai en bon état de service aussitôt que la température sera favorable.

LIGNE ANDREW ET WHITFORD.

Cette ligne a été entretenue en bon état. L'instrument de Whitford a été transporté au nouveau bureau de poste, un mille à l'est de l'ancien, et il y a communication avec la ligne Téléphonique Provinciale d'Alberta.

LIGNE SADDLE-LAKE ET L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.

Cette ligne a donné un service satisfaisant pendant toute l'année et elle est en bon état.

LIGNE KAMSACK ET L'AGENCE DES SAUVAGES.

Au mois d'août, pendant une tempête électrique violente, les deux téléphones ont été brûlés et le ministère en a envoyé deux neufs pour les remplacer. A l'exception de ce court délai, la ligne a donné un service satisfaisant.

BÂTISSES ET RÉPARATIONS.

Pendant l'année il a été nécessaire d'exécuter les travaux suivants, qui ont été dûment autorisés par le ministère:—

Réparations dans la cave et la bâtisse de Battleford. . . .	$ 79 10
Réparations et peinturage de la bâtisse du Lac-aux-Oignons	135 00
Réparations de la cave et de la fondation, à la bâtisse de Humboldt S.	60 00
Etable et puits neufs, à Saddle-Lake.	498 00
Réparations à la bâtisse de Pakan (Victoria).	210 00

ADDITIONS ET CHANGEMENTS DANS LE PERSONNEL.

D. Sutherland nommé réparateur de lignes, à Fort-Qu'Appelle, en remplacement de J. W. Wilson (décédé).

J. T. Dewan, Battleford, réparateur nommé pour remplacer Wm Dewan qui a démissionné.

A. Bowtell, télégraphiste, transféré du Lac-aux-Oignons à Lloydminster.

H. McCleneghan, télégraphiste, transféré de Lloydminster au Lac-aux-Oignons.

L'assistant télégraphiste Mann a été transféré de Moose Lloydminster, comme réparateur.

J. A. McCartney nommé assistant télégraphiste en remplacement de G. G. Mann transféré à Lloydminster.

H. Hunt, réparateur suppléant, à Qu'Appelle, transféré à Edmonton au même emploi.

T. Boothe nommé messager à Edmonton.

E. R. Lossing, télégraphiste suppléant, à Limerick, en remplacement de C. A. Lindred, qui a démissionné.

G. E. MacLeod, chef réparateur, Edmonton, est gardé à l'extrémité de la ligne en construction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
ROBT. C. MACDONALD,
Surintendant de district.

(Remarque.—La liste des bureaux des employés, etc., est contenue dans les tableaux qui précèdent les rapports.)

RAPPORT N° 9.

EDMONTON, ALTA., 31 mars 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général,
Ottawa.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre ci-inclus un rapport sur les lignes placées sous mon contrôle, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1910.

Le 1er mai 1909, mes quartiers généraux ont été transférés de Kamloops, C.-B., à Edmonton, Alta.

LIGNES DU NORD-OUEST.

Localité des Lignes.	Noms des places.	Année.	Longueur des lignes. Lignes aérien's.	Câbles.	Total.	Nombre de bureaux.	Messages envoyés.
			Milles	Nœu's			
Nord-ouest	Qu'Appelle—Edmonton	1883	671	.....	671	16	19,237
"	Edmonton—Athabasca Landing	1904	98	.....	98	2	
"	Athabasca Landing—Mirror Landing	1909	70	.....	70	2	
"	Moosejaw—Wood Mountain	1885	90	.....	90	3	
"	Wood Mountain—Willow Bunch	1904	40	.....	40	2	
"	Edmonton—ag. des sauv. et Stoney Plain.	1904	24	.....	24	5	
"	Edmonton—St. Albert	1887	9	.....	9	3	
"	St. Albert—Que-Barre and Alexandre.	1902	27	.....	27		
"	Duck Lake—Batoche	1902	9	.....	12½	3	
"	Duck Lake—agence des sauvages	1902	3½	.....			
"	Lloydminster (lig. de c.) pr. lac Oignons)	1909	29	.....	29	1	
"	Pakan (Victoria) Andrew & Whitford	1904-5	17	.....	17	2	
"	Lipton (lig. de c.) près Fort Qu'Appelle	1906	1	.....	1	1	
"	Fort Qu'Appelle—File Hills, ag. des sauv	1907	27	.....	27	4	
"	Saddle Lake—école industrielle	1900	6½	.....	6½	1	
"	Kamsack—agence des sauvages	1907	6½	.....	6½	2	
	Total	....	1,128½	.....	1,128½	47	

DIVISION QU'APPELLE ET ATHABASKA-LANDING.

Pendant la dernière année, cette division a été maintenue en bon etat. Il y a eu les interruptions inévitables causées par la foudre, les feux de prairie et autres circonstances naturelles, mais il n'en est résulté aucun délai sérieux, ces dommages ayant été réparés immédiatement par les employés. Tout le long de la route suivie par la

ligne, il devient de plus en plus difficile de faire les réparations avec promptitude, à cause de l'établissement rapide des colons qui entourent la ligne de clôtures. Comme conséquence, les réparateurs sont souvent obligés de laisser leurs chevaux et de traverser les champs pour se rendre au lieu de l'accident; ceci prend naturellement plus de temps que si la ligne suivait le grand chemin. Cependant, chaque fois qu'il y a possibilité, nous surmontons cette difficulté en transférant la ligne sur les chemins publics. Je recommanderais que des instructions fussent données pour que tous les ans on fit un certain montant de cet ouvrage de transfert jusqu'à son achèvement complet.

Un bon nombre de poteaux neufs seront nécessaires dans chaque section pour remplacer ceux qui ont été brûlés ou qui sont trop vieux.

Les poteaux de la ligne de ceinture, raccordant Lloydminster à la ligne principale étant devenus détériorés, une nouvelle ligne, de 29 milles de longueur, a été complétée en novembre dernier, faisant disparaître ainsi une cause d'ennui fréquente à cet endroit.

On a construit une étable nouvelle à Saddle-Lake pour remplacer l'ancienne, dont les murs étaient pourris. On y a aussi creusé un puits. Les réparations nécessaires ont été faites à nos bâtisses de Pakan, Lac-aux-Oignons, Battleford et Humboldt-Sud. Les diverses bâtisses, qui appartiennent au ministère, sont en très bon état.

Je regrette beaucoup d'avoir a mentionner le décès du réparateur J. W. Wilson, qui est mort en novembre dernier. M. Wilson avait été employé pendant plusieurs années, et il s'était montré utile et capable.

Dans une autre partie du rapport sont mentionnés les nominations nouvelles et les changements dans le personnel.

Les livres des différents bureaux sont bien tenus, et les états sont envoyés régulièrement au surintendant; et le service peut être favorablement comparé avec aucune autre ligne télégraphique que je connaisse.

DIVISION MOOSEJAW ET WILLOW-BUNCH.

Cette année, il faudra remplacer un grand nombre de poteaux qui ont été détruits par les feux, la foudre ou qui sont tombés de vétusté. La région entre Moosejaw et Wood-Mountain a été pratiquement toute prise par des colons durant les dernières années, et on a eu beaucoup de difficulté a garder la ligne en bon état. Le réparateur Brown, résidant à Wood-Mountain, a une section de 40 milles à entretenir vers l'est jusqu'à Willow-Bunch, et de 100 milles au nord de Moosejaw. Le labourage de la terre le long de la ligne rend l'ouvrage plus difficile, et il est possible qu'il soit préférable de placer un réparateur à mi-chemin environ entre Moosejaw et Limerick. Le lac Johnston, 35 milles au sud de Moosejaw, serait probablement le meilleur endroit.

DIVISION BATOCHE ET LAC-AUX-CANARDS.

Les poteaux de cette ligne ont été replantés si souvent qu'ils ne sont plus propres à supporter le fil, et un contrat a été passé pour de nouveaux poteaux et reconstruire la ligne de 6½ milles. La route sera changée, de manière à l'éloigner des fermes et la mettre sur le grand chemin.

Les bureaux du Lac-aux-Canards et de Batoche ont été tenus avec beaucoup d'attention, les livres bien corrects et les états de compte transmis sans délais.

PROLONGEMENT DE LA LIGNE DE LA RIVIÈRE-À-LA-PAIX.

L'année dernière, cette ligne a été prolongée jusqu'à 76 milles au nord d'Athabaska-Landing, et un bureau installé à Mirror-Landing, sur la rivière Athabaska, à six milles de l'extrémité en construction. La route a été aussi déblayée pour 100 milles additionnels, jusqu'à l'extrémité ouest du Petit-lac-des-Esclaves, et des poteaux ont été distri-

bués d'avance afin qu'ils soient prêts à être mis en œuvre dans le cours de la présente saison. Si l'on exécute le programme proposé, la ligne devra, cet automne, atteindre la traverse de la Rivière-à-la-Paix, 280 milles environ au nord-ouest d'Athabaska-Landing. Les principaux établissements au delà d'Athabaska-Landing sont à l'extrémité est du Petit-lac-de-l'Esclave, une distance de 115 milles; à l'extrémité ouest du Petit-lac-de-l'Esclave, 75 milles, et à la traverse de la Rivière-à-la-Paix, 90 milles, ces distances sont approximatives.

Des télégraphistes et des réparateurs devraient stationner à chacun de ces endroits, aussi bien qu'à Athabaska-Landing.

LIGNES TÉLÉPHONIQUES.

Les diverses lignes téléphoniques: l'agence des Sauvages, à Kamsack; l'agence des Sauvages, au Lac-aux-Canards; l'agence des Sauvages, à Fort-Qu'Appelle; File-Hills; Andrew-Whitford; l'école industrielle; Saddle-Lake, sont toutes en bon état. Les lignes d'Edmonton et Stoney-Plain, d'Edmonton et Alexandra, sont mises en opération par le gouvernement provincial et raccordées à ses lignes.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE GOLDEN WINDERMERE.

Cette ligne fonctionne d'une manière satisfaisante. Il faudra poser un bon nombre de poteaux neufs pour remplacer les autres qui sont pouris ou trop courts pour être replantés. Cette ligne est sous la surveillance de M. G. E. Sanborn, qui demeure à Golden, c'est un employé qui porte attention à son ouvrage.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE KAMLOOPS ET VERNON.

Comme je l'ai mentionné dans mon dernier rapport, il est nécessaire de placer plusieurs poteaux neufs pour rendre la ligne satisfaisante. Ceci s'applique à toute la section entre Kamloops et Princeton, et à moins de se mettre à l'œuvre immédiatement, on doit s'attendre inévitablement à des ennuis continuels. Un nombre considérable de poteaux le long de cette route sont complètement ou partiellement pourris, de sorte qu'un arbre seul, qui tombe sur la ligne, crée un grand désordre. Le surintendant Stevens considère que les pieds de tous les nouveaux poteaux devraient être enduits d'un composé préservatif; et si l'on en juge par les poteaux ainsi traités, entre Penticton et Kelowna, je crois que la durée d'un poteau est considérablement prolongée par ce procédé. Les parties de la ligne entre Kamloops et Louis-Creek, Penticton et Vernon, et de Vernon à Lumby, sont en excellente condition.

Depuis la date de mon dernier rapport, je ne suis pas allé sur les lignes surveillées par le surintendant Henderson.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. S. MACDONALD,

Inspecteur général.

RAPPORT N° 10.

VICTORIA, C.-B., 2 avril 1910.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les lignes télégraphiques et téléphoniques sous mon contrôle, pour l'exercice financier expirant le 31 mars 1910.

LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE DE VICTORIA ET CAP-BEALE.

Durant le cours de l'année, le service de cette ligne a été maintenu d'une manière satisfaisante, sauf quelques interruptions de peu de durée, grâce à l'hiver doux que nous avons eu, et aussi parce que toutes les sections de la ligne avaient été examinées complètement pendant l'été et remises au point en autant que possible. Je réitère la recommandation, faite l'année dernière, de placer la ligne sur la nouvelle route de sécurité construite par le ministère de la Marine et des Pêcheries, et de la transporter du côté nord de la montagne San-Juan au côté sud, près de Port-Renfrew; et aussi de l'ôter de dans la forêt pour la transférer sur le rivage. Il faudrait aussi renouveler les poteaux sur une grande partie de la ligne entre Victoria et la Pointe-Otter. La section qui se trouve près de Lost-Creek, sur les deux côtés, devrait être placée le long du rivage, afin d'éviter deux des côtes les plus raides de l'endroit, et l'on devrait traverser la crique au moyen d'un fil d'acier très fort, placé sur des poteaux élevés. Dans les sections du centre et de l'est de cette ligne, presque tous les ponts des piétons ont été emportés par l'eau durant les inondations. Un certain nombre de ces ponceaux ont été réparés permanemment et quelques autres d'une manière temporaire; ceux-ci devront être remis en état sûr pendant l'été. Les trappes à poissons, les campements des chantiers de bois, etc. ont été mis en communication téléphonique comme d'habitude avec les bureaux les plus rapprochés.

LIGNE D'ALBERNI ET DU CAP-BEALE.

Les réparateurs de la ligne télégraphique de la Compagnie du Pacifique-Canadien sont responsables de l'entretien et des réparations de cette ligne.

Dans le cours de l'été prochain, il faudra nécessairement faire des réparations très considérables sur cette ligne. La grande majorité des poteaux sont détériorés et dangereux à monter, à partir de la crique Franklin, sur le canal Alberni, jusqu'à Clayoquot. La ligne devrait être transférée de ces poteaux sur des arbres verts sur le bord de l'eau, au lieu de la garder, comme à présent, à quelques verges ou à une centaine de verges dans le bois. La partie de la ligne depuis New-Alberni jusqu'à la crique Franklin est entretenue et réparée par un employé de la Compagnie du Pacifique-Canadien, et je regrette de faire rapport que notre réparateur a été obligé de se plaindre fréquemment et sérieusement sur le mauvais état de la section de la compagnie, et que plus d'une fois notre homme a dû traverser le canal pour constater que la rupture de la ligne se trouvait dans la section que le Pacifique-Canadien est obligé d'entretenir. Si l'on fait les améliorations que j'ai suggérées, la division, depuis la crique Franklin jusqu'à New-Alberni, devra aussi être réparée, car dans sa visite d'inspection au mois d'août dernier, mon assistant, M. J. G. Brown, a trouvé cette section dans un état déplorable. C'est pourquoi, je suis d'avis que dans la forêt épaisse, où la pluie, le vent et la neige sont en grande abondance, les trois fils actuellement sur un seul poteau devraient être placés sur des bras transversaux, ou que notre ligne d'Alberni et Clayoquot soit mise sur des poteaux séparés et entretenue par notre réparateur. Je demande encore avec instance que les réparateurs de cette division soient pourvus de petits bateaux moteurs, qui permettraient de faire les réparations promptement, et aussi de voyager avec sécurité. Ces bateaux coûteraient environ six cents dollars ($600) chacun. Comme ils trouvaient impossible de faire leur ouvrage avec des vaisseaux à rames ou à voiles, les réparateurs ont acheté eux-mêmes des bateaux moteurs.

LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE DE NANAIMO ET COMOX.

De Nanaïmo jusqu'à la rivière Campbell, cette ligne a donné la plus grande satisfaction à tous ceux qui s'en sont servis; elle est actuellement en bon état, sauf une partie dans laquelle les poteaux devraient être renouvelés.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE L'ILE DE DENMAN ET DE L'ILE HORNBY.

Cette ligne était considérée encore récemment faire partie intégrale de la ligne Nanaïmo et Comox, mais aujourd'hui on la regarde comme une ligne indépendante, avec des bureaux à la Baie Union, l'île Denman et l'île Hornby. On n'a pas à se plaindre de nombreuses interruptions sur cette ligne; par sa position sur un chemin principal et sur des îles qui sont situées à l'est de l'île de Vancouver, et protégées des tempêtes de vent. M. Thos. Hudson, notre réparateur sur la section nord de la division de Nanaïmo et Comox, avec quartiers généraux à la Baie Union, surveille cette ligne, et les réparations temporaires sont faites par les habitants des îles. On devra, l'été prochain, faire une inspection et des réparations générales dans cette partie.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DES ILES DE VANCOUVER, SALT-SPRING, PENDER, MAYNE ET GALIANO.

Cette ligne a toujours donné un service satisfaisant excepté lorsque les réparations temporaires ont été mal faites, une fois ou deux, par des gens de l'endroit. Malheureusement aussi le câble, entre les îles Galiano et Mayne, s'est brisé dans le cours de l'hiver, et les quelques habitants établis sur l'île Galiano en ont été privés. Cependant, en traversant la passe entre les îles, ils ont pu bénéficier du téléphone placé à une distance d'un mille. Toute cette partie sera inspectée et améliorée dans le cours de l'été prochain, les instruments de téléphone, les batteries, etc., seront examinés et renouvelés, si c'est nécessaire.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE NANAIMO ET DE L'ILE GABRIOLA.

On a complété cette ligne, il y a un an; des téléphones ont été installés à Gabriola-nord, Gabriola-centre et Gabriola-sud, sur l'île Gabriola, aussi à la rivière Nanaïmo, près du point où le câble laisse l'île de Vancouver pour l'île Gabriola, et à Nanaïmo, dans le bureau de la *British Columbia Telephone Company,* où les habitants des îles peuvent communiquer avec le réseau à longue distance de la compagnie. Les réparations temporaires sont ordinairement exécutées par les gens de la localité, mais un réparateur expert dans les téléphones, etc., passe chaque année et aussi souvent que c'est nécessaire. Jusqu'à présent on a été obligé de ne faire que des réparations peu importantes, les accidents étant causés presque toujours par la chute de quelques arbres.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE GOLDEN ET WINDERMERE.

Un service excellent a été maintenu sur cette ligne pendant tout le cours de l'année, plusieurs poteaux ont été replantés, et il en reste encore un bon nombre à replacer.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DE VICTORIA ET DE METCHOSIN.

La *British Columbia Telephone Company* met cette ligne en opération et l'entretien.

Remarque.—Vous trouverez la liste du personnel, des bureaux, etc., dans les tableaux qui précèdent les rapports.

NOMBRE TOTAL DE MILLES DE LIGNES EN OPÉRATION AU 31 MARS 1909.

—	Milles.	Lignes aériennes.	Câbles.	Nombre de bureaux.	Nombre de télégraphistes.	Nombre de réparateurs de ligne.	Messagers.
Victoria—Cap-Beale.......	118	118	....	12	6	8	1
Alberni—Cap-Beale.......	57	57	....	2	2	Réparations par le C.P.	
Alberni — Clayoquot, ligne principale...............	$86\frac{3}{16}$	$86\frac{5}{16}$	....	7	6	4 Gouvernement. 1 C.P.	
Alberni—Clayoquot Sechart embranchement..........	9	9	....	....	....	....	
Alberni — Clayoquot Mosquito Harbour, embranch.	$10\frac{1}{2}$	$10\frac{1}{2}$	$\frac{1}{4}$	....	....	....	
Nanaimo—Comox.....	*90	90	....	12	12	2	1
Parksville — Alberni, embranchement (N. et C.)...	30	30	....	....	....	Réparations par le C.P.	
Denman—Ile Hornby......	†18	11	7	....	....	....	
Courtenay—R. Campbell...	40	40	....	....	....	....	
Golden—Windermere......	90	90	....	4	5	1	
Ile Vancouver et Iles Salt Spring Pender, Mayne et Galiano, lignes de téléphone.....	67	60	7	6	16	A commission.	

* Cette ligne dans les rapports précédents avait 81 milles de longueur.
† Cette ligne dans les rapports précédents avait 14 milles de ligne aérienne et 2 milles de câble.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
WM HENDERSON,
Surintendant des lignes tél. du gouvt.

RAPPORT N° 11.

BUREAU DU SURINTENDANT DE DISTRICT,
SUMMERLAND, C.-B., 17 mars 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 3 mars, et de vous transmettre ci-inclus mon rapport sur les lignes sous mon contrôle jusqu'au 31 mars 1910.

KAMLOOPS À LOUIS-CREEK.

Cette division inaugurée en décembre 1908, est encore en bon état. Depuis cette époque elle n'a rien coûté pour les réparations, ce qui démontre l'avantage de construire une bonne ligne solide dès le commencement, avec des poteaux enduits à la base avec un préservatif de bonne qualité, qui prolonge matériellement la durée des poteaux et réduit de beaucoup le coût de l'entretien.

KAMLOOPS À NICOLA ET LOWER-NICOLA.

Cette ligne devrait être reconstruite sans délai. Depuis le commencement du printemps, les poteaux, déracinés par la gelée de l'hiver, tombent sans cesse, et tous les jours il y a quelques réparations à faire.

Ces poteaux avaient été replantés en 1905, et leurs bases badigeonnés avec du carbolineum. Cette expérience prouve que cette préparation est inutile à préserver un poteau après qu'il est mort. Je crois que cette ligne fut construite en 1900, et c'est une autre preuve que le traitement des poteaux n'a pas prolongé leur durée. D'un autre côté, comme argument à l'appui de cela, je ferai remarquer que dans la division de Kelowna à Penticton, construite en même temps que celle de Kamloops à Nicola, les poteaux ont été replantés et badigeonnés avec le même préservatif, et que cette ligne est encore en bon état, de plus l'entretien n'a presque rien coûté. J'ai eu occasion d'examiner un de ces poteaux, il y a quelques jours, et je n'ai trouvé aucune trace de détérioration initiale. De ceci nous devons conclure que les poteaux doivent être enduits avec un préservatif lorsque le bois est vert.

NICOLA À HEDLEY, ET HEDLEY À PENTICTON.

Comme le mentionnent les rapports des années précédentes, lorsque ces lignes furent construites pour la première fois, environ les deux tiers des fils avaient été fixés sur des arbres. Ces poteaux tombent rapidement au temps actuel, et il serait inutile de les replanter. Ces premiers poteaux devraient être remplacés par des neufs de bonne qualité, et enduits d'un préservatif. Comme le chemin de fer se rend maintenant jusqu'à Princeton, le composé préservatif peut être expédié jusqu'à cet endroit, et ensuite distribué.

Dans le rapport précédent j'ai soumis l'estimation du coût de la reconstruction de la division de Kamloops à Nicola et Lower-Nicola, et des parties, où l'on a employé les premiers poteaux, entre Nicola et Hedley, et Hedley et Penticton. Si cet ouvrage doit se faire cette année (et je ne vois pas comment il peut être retardé), je suggère qu'il soit commencé immédiatement.

La chute des arbres entre Aspen-Grove et Princeton, une distance de 60 milles, ainsi que l'abondance de la neige, ont rendu extrèmement difficile l'opération de la ligne pendant l'hiver dernier.

Les communications avec Princeton ont commencé en novembre 1909, et paraissent donner aux habitants de cette ville tout l'accommodement nécessaire. Tout le monde semble être très satisfait dans cet endroit où nous avons eu tant d'ennuis auparavant.

PENTICTON À KELOWNA.

Il n'y a rien de particulier relativement à cette division, sauf à rèpéter ce qui a été mentionné au sujet de Kamloops et Nicola. Il faut seulement, entretenir d'une manière générale, et je m'attends que les poteaux de cette ligne dureront encore cinq ans et peut être plus.

KELOWNA À VERNON.

La reconstruction et le raccordement d'un deuxième circuit en cuivre métallique ont été complétés au mois d'octobre de l'année dernière, et le tout donne entière satisfaction. La vieille ligne ne sert qu'aux communications télégraphiques seulement. J'ai reçu plusieurs fois des félicitations de la part des habitants de la partie inférieure de la vallée Okanagan, entre Hedley et Kelowna, exprimant leur contentement de pou-

voir converser avec Vernon. Ceci est dû au conducteur de cuivre, et à l'absence de la batterie qui nuisait constamment lorsque la ligne servait en même temps pour le téléphone et le télégraphe.

VERNON À LUMBY.

Cette ligne, construite en octobre 1907, ne demande aucune attention particulière; elle a été faite solidement, et les poteaux ont été badigeonnés en la manière ordinaire avec du carbolineum.

Remarque.—Dans les tableaux précédents ces rapports sont mentionnés les salaires.

Le tout respectueusement soumis,

C. S. STEVENS,
Surintendant.

RAPPORT N° 12.

BUREAU DU SURINTENDANT,
VANCOUVER, C.-B., 3 juin 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon rapport annuel sur les lignes télégraphiques du Yukon pour l'exercice financier 1909-10:—

LIGNE PRINCIPALE—ASHCROFT À LA FRONTIÈRE, EN BAS DE DAWSON.

La ligne principale a été en excellent état durant l'année dernière, et il a été assez facile de maintenir une communication presque constante, les interruptions ayant été peu nombreuses et d'un court délai. Le contremaître réparateur a fait l'inspection annuelle et les réparations ordinaires de la ligne pendant les mois d'été; il était assisté du réparateur local des diverses divisions. Entre Hazelton et la Troisième-Cabine, il a été nécessaire d'employer quelques hommes pour refaire une partie de la voie en bois rond et renouveler plusieurs ponts. Cet équipe d'hommes a replanté et renouvelé les poteaux là où c'était nécessaire. Sur la division Atlin-Forty-Mile, l'espérance d'un trafic plus considérable que l'année précédente ne s'est pas réalisée, au contraire les affaires ont sans cesse diminué, à cause du départ de plusieurs mineurs de Dawson et d'Atlin, et d'autres personnes dont le commerce s'est trouvé affecté par la décroissance de la population. On espère que l'aspect favorable des mines de quartz donnera avant longtemps une vigueur nouvelle au commerce.

Tandis que le niveau des affaires a baissé dans la division nord, il a haussé par sauts et par bonds dans la partie sud, à partir d'Atlin jusqu'à Ashcroft, et de Hazelton jusqu'à Prince-Rupert. L'état comparatif ci-annexé démontre, dans le cours de l'année dernière, une augmentation de $22,190.60, et de plus de 19,000 messages. Cette augmentation des affaires est due principalement à la colonisation rapide de Prince-Rupert, le long de la rivière Skena, dans les vallées de Bulkley et de Nechacco, dans le district de Fort-George, et aussi au développement de cette contrée par la construction du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

L'arrivée des colons et des chercheurs de terre ne fait que commencer. Au mois d'avril, et dans tout le cours de l'été, on s'attend à une immigration constante dans ces districts.

Les lignes locales du district de Cariboo, et la ligne principale depuis Ashcroft jusqu'à Hazelton et Prince-Rupert sont employées au summum de leur capacité.

EMBRANCHEMENT HORSE-FLY.

On a employé deux hommes pendant deux mois sur cet embranchement, pour aider au télégraphiste et aux réparateurs à replanter et renouveler les poteaux, et aussi à d'autres réparations générales. La ligne est actuellement en assez bon état, mais il faudra bientôt renouveler la plus grande partie des poteaux. Une ligne télégraphique, de 20 milles de longueur, a été construite par la *Quesnel Hydraulic Gold Mining Company,* à partir de ses quartiers généraux, appelés "Hydraulic" jusqu'à notre ligne de Quesnel-Fork. Cette compagnie a fait exécuter d'immenses travaux dispendieux, et déjà notre ligne en retire un revenu considérable par l'augmentation des messages expédiés et des recettes perçues sur cet embranchement.

EMBRANCHEMENT DE BARKERVILLE.

La distance entre Quesnel et Barkerville est de soixante milles. Cette ligne est en bon état, et pendant l'année dernière, les réparateurs locaux n'ont eu à faire que bien peu de réparations. Des apareils de téléphone, raccordés avec le circuit du télégraphe, ont été installés à Lock, Wingdam, Cottonwood et Stanley. Le besoin de ces téléphones se faisait sentir depuis longtemps, aussi donnent-ils une grande satisfaction, et l'on a remarqué depuis une grande augmentation dans le montant des recettes et le nombre des messages sur cet embranchement.

EMBRANCHEMENT DE LILLOOET.

La distance entre Ashcroft et Lillooet est de soixante milles. Nulle reconstruction, ni réparations de nature générale d'aucune sorte n'ont été requise sur cet embranchement, et la ligne est encore en bon état. Les recettes augmentent aussi sur cet embranchement.

EMBRANCHEMENT DE LIVINGSTON.

De Hootalinger, T.-Y., jusqu'à Livingston-Creek, il y a soixante milles. A cause de l'absence des "prospecteurs", et d'une suspension générale des opérations minières dans ce district, les revenus de cet embranchement ont diminué. Cette ligne étant exclusivement destinée au téléphone, les agents sont payés à commission.

HAZELTON—PRINCE-RUPERT.

La construction du Grand-Tronc-Pacifique le long de cette ligne a nécessité l'emploi continu d'hommes additionnels, et le maintien de bureaux dans différents campements pour permettre de réparer les interruptions quotidiennes causées par les matières explosives et déblayer la ligne des arbres qui mettaient obstacle à son opération. Ce n'est que par ce moyen qu'on a pu éviter de longs délais aux messages expédiés sur cette ligne. L'état comparatif avec les années précédentes démontre une augmentation de $15,200.91 dans les recettes, et de 9,705 dans les messages. Il est probable que ce progrès va se continuer, et qu'à mesure que la construction du chemin avancera nous devrons ouvrir un plus grand nombre de bureaux entre Kitselas et Hazelton.

EMBRANCHEMENT DE PORT-SIMPSON.

A cause de certains endroits presque inaccessibles, et de la nature difficile du terrain le long de Work-Channel, où passe la ligne de Port-Simpson jusqu'à sa jonction sur la

rivière Skena, les interruptions étaient fréquentes et les réparations ne pouvaient être faites qu'avec beaucoup de danger et de difficultés. C'est pourquoi, après avoir obtenu la permission de prolonger la ligne depuis Prince-Rupert jusqu'à Port-Simpson, *via* Tuck's-Inlet et Georgetown, nous avons abandonné la division de Work-Channel. Cette nouvelle ligne a été commencée le 23 septembre et complétée le 31 octobre jusqu'aux limites de la ville de Prince-Rupert. A partir de ce point jusqu'à l'édifice de notre bureau, il a été exigé que les poteaux suivent les rues. Tous les trous ont été creusés jusqu'au roc solide au moyen de matières explosives; des bras transversaux ont servi pour deux fils autour de l'île Kaien. Le creusage des trous pour les poteaux au moyen d'explosifs a été nécessairement un ouvrage très lent, et quelques hommes seulement pouvant travailler avec avantage ont été gardés pour achever l'ouvrage, qui fut complété le 24 novembre.

Relativement à l'augmentation du trafic sur la ligne principale au nord d'Ashcroft, je dois ajouter que la croissance continuelle de la population à Fort-George, où il y a deux villes en perspective, nécessitera le prolongement de notre ligne depuis Blackwater jusqu'à cet endroit avant longtemps, car dès maintenant l'absence de communication cause des ennuis aux habitants de ce pays nouveau.

Respectueusement soumis,

J. T. PHELAN,

Surintendant.

RAPPORT N° 12.—(Supplément.)

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—En même temps que mon rapport annuel, je vous envoie les états comparatifs pour les années 1907-8, 1908-9, qui ont été omis l'année dernière, ainsi que ceux de 1908-9 et 1909-10, qui accompagnent le rapport de cette année.

Vous trouverez aussi, ci-inclus, les listes des employés, avec leurs salaires, leurs résidences, tels que requis.*

Votre tout dévoué,

J. T. PHELAN,

Surintendant.

(**Remarque.*—Ces listes sont contenues dans les tableaux qui précèdent les rapports.)

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU YUKON.

LIGNE PRINCIPALE ASHCROFT-DAWSON.

ÉTAT COMPARATIF des recettes pour les années terminées le 31 mars 1909 et le 31 mars 1910.

Exercice financier 1908-1909.			Bureaux.	Exercice financier 1909-1910.			Sommaire.					
Messages.		Recettes.		Messages.		Recettes.	Messages.				Recettes.	
							Augmentation.		Diminution.		Augmentation.	Diminution.
Envoyés.	Reçus.			Envoyés.	Reçus.		Envoyés.	Reçus.	Envoyés.	Reçus.		
		$ c.				$ c.					$ c.	$ c.
11,510	14,170	17,166 77	Ashcroft, C.-B.	18,252	21,438	23,372 29	6,742	7,268			6,205 52	
850	711	1,146 80	Aldermere "	709	721	787 92		10	141			358 88
129	83	41 53	Alexandria "	179	107	57 86	50	24			16 33	
877	679	2,241 66	Atlin "	780	649	2,064 56			97	30		177 10
31	13	37 52	Big-Salmon, T.Y.	30	16	33 21		3	1			4 31
100	73	79 60	Blackwater, C.-B.	159	101	195 16	59	28			115 56	
60	34	68 38	Bobtail Lake "	95	66	87 11	35	32			18 73	
84	51	22 71	Bonaparte "	114	121	41 31	30	70			18 60	
2,218	2,087		Boundary, T.Y.	2,156	2,037				62	50		
38	40	45 61	Burns-Lake, C.-B.	73	76	55 91	35	36			10 30	
335	315	343 24	Carcross, T.Y.	336	317	484 61	1	2			141 37	
3			Cabine Centre, T.Y.						3			
940	758	447 29	Clinton. C.-B.	1,081	962	476 17	141	204			28 88	
51	36	54 14	Coffee-Creek, T.Y.	47	38	61 27		2	4		7 13	
78	76	162 73	Conrad "	60	72	184 83			18	4	22 10	
6,401	6,190	30,347 35	Dawson "	5,669	5,490	28,009 42			732	700		2,337 93
1	1	2 71	Echo-Lake, C.-B.	3	4	1 93	2	3				0 78
			Huitième Cabine, C.-B.	3	2	2 48	3	2			2 48	
1	1		Cinquième Cabine "	7	4	4 90	6	3			4 90	
21	23	13 70	Première Cabine "	42	41	56 08	21	18			42 38	
199	145	243 38	Fort-Selkirk, T.Y.	155	137	209 46			44	8		33 92
537	372	775 98	Forty-Mile "	477	308	567 92			60	64		208 06
4	6	2 25	Quatrième Cabine, C.-B.	6		5 05	2			6	2 80	
314	310	376 42	Lac Fraser, C.-B.	364	331	462 74	50	21			86 32	
			Glentanna "	53	41	53 08	53	41			53 08	

1,921	2,068	2,568 45	Hazelton "	2,858	3,279	3,964 52	937	1,211			1,396 07	
89	42	96 71	Hootalinqua, T.Y	100	61	114 87	11	19			18 16	
9	6	20 48	Iskoot, C.-B	3	3	7 34			6	3		13 14
82	74	111 85	Lower-Laberge, T.Y	88	70	94 42	6			4		17 43
45	35	40 04	Moricetown, C.-B	80	36	53 30	35	1			13 26	
6	2	9 47	Nahlin "	17	8	29 12	11	6			19 65	
11	4	2 12	Nakina "	3	3	8 66			8	1	6 54	
272	226	302 77	Nechacco "	281	278	315 79	9	52			13 02	
4	4	1 99	Neuvième Cabine, C.-B	3	3	4 45			1	1	2 46	
42	14	24 21	Ogilvie, T.Y	35	15	21 24		1	7			2 97
			70-Mile-House, C.-B	72	44	22 69	72	44			22 69	
28	13	11 90	83 " "	119	115	41 92	91	102			30 02	
333	233	133 09	115 " "	408	323	166 57	75	90			33 48	
615	622	373 91	150 " "	1,223	1,115	769 12	608	493			395 21	
1,419	1,390	1,107 45	Quesnel "	1,779	1,739	1,578 23	360	349			470 78	
8	7	4 65	Deuxième Cabine, C.-B	4	3	3 i8			4	4		1 47
13	7	3 50	Sheslay "	8	3	1 00			5	4		2 50
4	4	10 94	Septième Cabine "		2				4	2		10 94
			Sixième Cabine "	2		0 60	2				0 60	
436	340	169 62	Soda-Creek "	632	538	266 56	196	198			96 94	
30	24	31 89	Bulkley-Sud "	76	90	139 38	46	66			107 49	
89	73	108 49	Stewart-River, T.Y	111	78	151 07	22	5			42 58	
29	14	14 44	Tagish "	11	4	10 04			18	10		4 40
33	32	38 35	Tantalus "						33	32		38 35
			Telkwa, C.-B	476	440	660 05	476	440			660 05	
158	210	422 72	Telegraph-Creek, C.-B	163	194	496 19	5			16	73 47	
			Troisième Cabine "	6	6	10 08	6	6			10 08	
1	1		25-Mile Cabine "	2	1	15 68	1				15 68	
12	9		Upper-Laberge, T.Y	7	2	0 65			5	7	0 65	
2,108	2,049	3,926 62	Whitehorse "	1,753	1,836	3,555 55			355	213		371 07
114	100	142 16	Yukon-Crossing "	153	114	137 03	39	14				5 13
32,693	33,777	63,297 59	Totaux	41,323	43,482	69,914 57	10,238	10,864	1,608	1,159	10,205 36	3,588 38

Augmentation nette des messages "envoyés"—8,630
" " "reçus"—9,705
" " recettes—$6,616.98

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU YUKON.

EMBRANCHEMENTS HAZELTON-PRINCE RUPERT.

ETAT COMPARATIF des recettes terminées le 31 march 1909 et le 31 mars 1910.

Exercice financier 1908-1909.			Bureaux.	Exercice financier 1909-1910.			Sommaire.					
Messages.		Recettes.		Messages.		Recettes.	Messages.				Recettes.	
							Augmentation.		Diminution.		Augmentation.	Diminution.
Envoyés.	Received.			Envoyés.	Reçus.		Envoyés.	Reçus.	Envoyés.	Reçus.		
	$ cts.					$ cts.					$ c.	$ c.
1,207	1,203	1,540 31	Aberdeen, C.B.	966	1,065	1,424 43	....	....	241	138	....	115 88
52	59	24 04	Andimaul "	162	117	120 08	110	58	....	....	96 04	....
93	87	54 58	Bateman's "	237	180	109 09	144	93	....	....	54 51	....
....	....	....	Bostrom's "	39	24	28 85	39	24	....	....	28 85	....
24	23	64 56	Cassiar "	70	64	123 23	46	41	....	....	58 67	....
94	57	46 83	Clearwater "	326	223	181 17	232	165	....	....	134 34	....
144	97	97 68	Copper River, C.B.	379	289	248 84	235	192	....	....	151 16	....
136	68	137 64	Graveyard Pt. "	333	217	196 84	197	149	....	....	59 20	....
....	....	....	Georgetown "	5	4	26 49	5	4	....	....	26 49	....
123	95	73 33	Hole-in-Wall "	359	238	237 32	236	143	....	....	163 99	....
21	17	47 82	Inverness "	82	85	82 26	61	68	....	....	34 44	....
550	369	511 08	Kitselas "	1,859	1,324	1,589 98	1,309	955	....	....	1,078 90	....
430	331	388 93	Kitsumkalum "	633	554	376 53	203	223	....	....	....	12 40
170	105	72 44	Lorne Creek "	207	102	80 46	37	....	....	3	8 02	....
7	3	1 04	McLeod's "	12	8	10 59	5	5	....	....	9 55	....
186	144	69 89	Meanskinisht "	123	122	46 05	....	....	63	22	....	23 84
35	29	72 09	Pacific Nord "	36	32	41 78	1	3	....	....	....	30 31
528	510	680 82	Port Simpson "	700	566	761 54	172	56	....	....	80 72	....
2,932	2,791	5,521 48	Prince Rupert "	10,349	9,915	18,971 74	7,417	7,124	....	....	13,450 26	....
67	45	25 56	Camp. Salvus "	89	41	37 05	22	....	....	4	11 49	....
101	60	59 52	Telegraph Pt. "	212	124	94 23	111	64	....	....	34 71	....
6,900	6,093	9,489 64	Totaux	17,178	15,294	24,788 55	10,582	9,368	304	167	15,481 34	182 43

Augmentation nette des messages "envoyés"—10,278.
" " "reçus"—9,201.
" recettes—$15,298.91.

EMBRANCHEMENT BARKERVILLE.

1,070	843	1,218 00	Barkerville, C.B	918	1,022	1,172 99		179	152			45 01
25	17	14 28	Cottonwood "	171	184	78 30	146	167			64 02	
2	1	0 50	Lafontaine "						2	1		0 50
7	7	2 75	Locke's "	67	68	18 35	60	61			15 60	
74	64	37 18	Stanley "	150	119	105 07	76	55			67 89	
22	33	8 45	Wingdam "	116	92	35 90	94	59			27 45	
1,200	965	1,281 16	Totaux	1,422	1,485	1,410 61	376	521	154	1	174 96	45 51

Augmentation nette des messages "envoyés"—222.
" " "reçus"—520.
" recettes—$129.45.

EMBRANCHEMENT HORSEFLY.

137	125	231 17	Bullion, B.C.						137	125		231 17
99	65	58 20	Harper's Camp, C.B	110	100	72 02	12	35			13 82	
			Hydraulic "	143	121	119 45	143	121			119 45	
205	186	152 88	Quesnel Forks "	586	468	467 49	381	282			314 61	
441	376	442 25	Totaux	840	689	658 96	536	438	137	125	447 88	231 17

Augmentation nette des messages "envoyés"—399.
" " "reçus"—313.
" recettes—$216.71.

EMBRANCHEMENT LILLOOET.

388	346	371 03	Lillooet, C.B	449	490	382 25	61	144			11 22	
48	53	33 61	Pavilion "	56	51	32 08	8	1				1 53
436	399	404 64	Totaux	505	544	414 33	69	145			11 22	1 53

Augmentation nette des messages "envoyés"— 69.
" " "reçus"—145.
" recettes—$9 69.

EMBRANCHEMENT LIVINGSTONE CREEK.

134	82	225 00	Livingstone Creek, T.Y	80	67	147 41			54	15		77 59
7	2	9 45	Mason's Landing "	7	3	5 90		1				3 55
141	84	234 45	Totaux	87	70	153 31		1	54	15		81 14

Augmentation nette de la diminution des messages "envoyés"—54.
" " " "reçus"—14.
" " recettes—$81.14.

LIGNE PRINCIPALE ET EMBRANCHEMENTS.

SOMMAIRE GÉNÉRAL

Augmentation nette des messages "envoyés"—19,544.
" " "reçus"—19,870.
" recettes—$22,190.60.

J. T. PHELAN, *Surintendant.*

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DU YUKON.

LIGNE PRINCIPALE ASHCROFT-DAWSON.

ÉTAT comparatif des recettes pour les exercices financiers expirant le 31 mars 1908, et 31 mars 1909.

Exercice financier 1907-1908. Messages. Envoyés.	Exercice financier 1907-1908. Messages. Reçus.	Exercice financier 1907-1908. Recettes. $ c.	Bureaux.	Exercice financier 1908-1909. Messages. Envoyés.	Exercice financier 1908-1909. Messages. Reçus.	Exercice financier 1908-1909. Recettes. $ c.	Sommaire. Messages. Augmentation. Envoyés.	Sommaire. Messages. Augmentation. Reçus.	Sommaire. Messages. Diminution. Envoyés.	Sommaire. Messages. Diminution. Reçus.	Sommaire. Recettes. Augmentation. $ c.	Sommaire. Recettes. Diminution. $ c.
10,667	13,825	16,558 76	Ashcroft, C.-B.	11,510	14,170	17,166 77	843	345			608 01	
748	722	992 64	Aldermere "	850	711	1,146 80	102			11	154 16	
149	116	45 05	Alexandria "	129	83	41 53			20	33		3 52
928	800	2,670 67	Atlin "	877	679	2,241 66			51	121		429 01
26	16	53 69	Big Salmon, T. Y.	31	13	37 52	5			3		16 17
69	50	51 15	Blackwater, B.-C.	100	73	79 60	31	23			28 45	
26	19	25 48	Bobtail Lake "	60	34	68 38	34	15			42 90	
103	82	55 94	Bonaparte "	84	51	22 71			19	31		33 23
3,125	2,595		Frontière, T.Y.	2,218	2,087				907	508		
32	33	28 41	Lac Burns, B.-C.	38	40	45 61	6	7			17 20	
328	317	187 75	Carcross, T. Y.	335	315	343 24	7			2	155 49	
			Cabine Centre, T.Y.	3			3					
888	759	421 59	Clinton, B.-C.	940	758	447 29	52			1	25 70	
77	63	76 87	Coffee Creek, T. Y.	51	36	54 14			26	27		22 73
104	135	208 16	Conrad "	78	76	162 73			26	59		45 43
8,023	7,936	39,427 90	Dawson "	6,401	6,190	30,347 35			1,622	1,746		9,080 55
10	8	2 28	Echo Lake, B.-C.	1	1	2 71			9	7	0 43	
1	1	2 50	Huitième Cabine, B.-C.						1	1		2 50
4	3	4 01	Première " "	1	1				3	2		4 01
20	25	22 74	" " "	21	23	13 70	1			2		9 04
213	137	264 62	Fort Selkirk, T.Y.	199	145	243 38		8	14			21 24
761	496	866 32	Forty Mile "	537	372	775 98			224	124		90 34
18	17	19 86	Quatrième Cabine, T.Y.	4	6	2 25			14	11		17 61
396	350	518 61	Lac Fraser "	314	310	376 42			82	40		142 19
1,566	1,635	2,026 20	Hazelton "	1,921	2,068	2,568 45	355	433			542 25	

78	54	120 79	Hootalinqua, T.-Y	89	42	96 71	11			12		24 08
12	4	43 89	Iskoot, C.-B	9	6	20 48		2	3			23 41
113	114	171 09	Lower Laberge, T.Y	82	74	111 85			31	40		59 24
42	26	26 87	Moricetown, C.-B	45	35	40 04	3	9			13 17	
10	9	15 43	Nahlin "	6	2	9 47			4	7		5 96
5	3	1 56	Nakina "	11	4	2 12	6	1			0 56	
209	184	251 58	Nechacco "	272	226	302 77	63	42			51 19	
1	2		Neuvième Cabine, C.-B.	4	4	1 99	3	2			1 99	
31	29	15 15	Ogilvie, Y.T.	42	11	24 21	11			15	9 06	
			83 Mile House, C.-B	28	13	11 90	28	13			11 90	
346	256	155 37	115 " "	333	233	133 09			13	23		22 28
886	918	465 29	150 " "	615	622	373 91			271	296		91 38
1,361	1,298	1,061 87	Quesnel "	1,419	1,390	1,107 45	58	92			45 58	
1		0 25	Raspberry Creek "									0 25
8	6	9 83	Deuxième Cabine, C.-B.	8	7	4 65		1				5 18
9	9	15 10	Septième " "	4	4	10 94			5	5		4 16
32	17	38 86	Sheslay C.-B.	13	7	3 50			19	10		35 36
4	3	4 53	Sixth Cabin "						4	3		4 53
384	315	168 57	Soda Creek, "	436	340	169 62	52	25			1 05	
10	9	13 01	South Bulkley "	30	24	31 89	20	15			18 88	
92	51	96 42	Stewart River, T.Y	89	73	108 49		22	3		12 07	
15	13	10 74	Tagish "	29	14	14 44	14	1			3 70	
128	97	124 56	Tantalus "	33	32	38 35			95	65		86 21
272	285	746 46	Telegraph Creek, C.-B	158	210	422 72			114	75		323 74
3	4	0 50	Troisième Cabine, "						3	4		0 50
6	2	2 25	Cabine 2½ Mille "	1	1				5	1		2 25
			Upper Laberge, T.Y.	12	9		12	9				
2,616	2,415	5,036 19	Whitehorse "	2,108	2,049	3,926 62			508	366		1,109 57
124	82	170 95	Yukon Crossing "	114	100	142 16		18	10			28 79
35,080	36,345	73,298 31	Totaux	32,693	33,777	63,297 59	1,720	1,083	4,107	3,651	1,743 74	11,744 46

Diminution net des messages "envoyés—2,387.
" " "reçus"—2,568.
" des recettes—$10,000.72.

LIGNE TÉLÉGRAPHIQUE DU YUKON.

EMBRANCHEMENT HAZELTON-PRINCE-RUPERT.

ÉTAT COMPARATIF des recettes pour les exercices expirant le 31 mars 1908, et le 31 mars 1909,

Exercice financier 1907-1908.			Bureaux.	Exercice financier 1908-1909.			Sommaire.					
Messages.		Recettes.		Messages.		Recettes.	Messages.				Recettes.	
							Augmentation.		Diminution.		Augmentation.	Diminution.
Envoyés.	Reçus.			Envoyés.	Reçus.		Envoyés.	Reçus.	Envoyés.	Reçus.		
		$ c.				$ c.					$ c.	$ c.
1,416	1,308	2,046 05	Aberdeen, C.-B.	1,207	1,203	1,540 31			209	105		505 74
			Andimaui "	52	59	24 04	52	59			24 04	
			Bateman's Ldg., C.-B.	93	87	54 58	93	87			54 58	
21	23	44 91	Cassiar "	24	23	64 56	3				19 65	
			Clearwater "	94	57	46 83	94	57			46 83	
			Copper-River "	144	97	97 68	144	97			97 68	
73	47	50 69	Graveyard-Point "	136	68	137 64	63	21			86 95	
			Hole-in-Wall "	123	95	73 33	123	95			73 33	
			Inverness "	21	17	47 82	21	17			47 82	
752	550	778 58	Kitselas "	550	369	511 08			202	181		267 50
148	68	152 46	Kitsumkalum "	430	331	388 93	282	263			236 47	
147	95	87 37	Lorne-Creek "	170	105	72 44	23	10				14 93
			McLeod's "	7	3	1 04	7	3			1 04	
174	175	52 53	Meanskinisht "	186	144	69 89	12			31	17 36	
26	7	56 41	North-Pacific "	35	29	72 09	9	22			15 68	
941	829	1,241 29	Port-Simpson "	528	510	680 82			413	319		560 47
688	479	1,297 46	Prince-Rupert "	2,932	2,791	5,521 48	2,244	2,312			4,224 02	
			Salvus-Camp "	67	45	25 56	67	45			25 56	
24	10	25 47	Telegraph Pt. "	101	60	59 52	77	50			34 05	
4,410	3,591	5,833 22	Totaux	6,900	6,093	9,489 64	3,314	3,138	824	636	5,005 06	1,348 64

Augmentation nette des messages "envoyés"—2,490.
" " " "reçus"—2,502.
" des recettes—$3,656.42.

EMBRANCHEMENT BARKERVILLE.

999	899	819 71	Barkerville, C.-B.	1,070	843	1,218 00	71	....	....	56	398 29	....
....	....	....	Cottonwood "	25	17	14 28	25	17	....	....	14 28	....
40	41	12 41	Lafontaine "	2	1	0 50	....	....	38	40	....	11 91
....	....	....	Lock's "	7	7	2 75	7	7	....	....	2 75	....
....	....	....	Stanley "	74	64	37 18	74	64	....	....	37 18	....
....	....	....	Wingdam "	22	33	8 45	22	33	....	....	8 45	....
1,039	940	832 12	.... Totaux	1,200	965	1,281 16	199	121	38	96	460 95	11 91

Augmentation nette des messages "envoyés"—161.
" " "reçus"—25.
" des recettes—$449.04.

EMBRANCHEMENT HORSEFLY.

646	497	1,120 79	Bullion, C.-B.	137	125	231 17	....	....	509	372	....	889 62
250	192	120 35	Harper's Camp, C.-B.	99	65	58 20	....	....	151	127	....	62 15
520	465	334 53	Quesnel. Forks "	205	186	152 88	....	....	315	279	....	181 65
1,416	1,154	1,575 67	.... Totals	441	376	442 25	....	....	975	778	....	1,133 42

Augmentation nette des messages "envoyés"—975.
" " "reçus"—778.
" des recettes—$1,133.42.

EMBRANCHEMENT LILLOOET.

239	263	156 07	Lillooet, C.-B.	388	346	371 03	149	83	....	....	214 96	....
56	61	29 00	Pavilion "	48	53	33 61	....	....	8	8	4 61	....
295	324	185 07	.....Totaux	436	399	404 64	149	83	8	8	219 57	....

Augmentation nette des messages "envoyés"—141.
" " "reçus"—75.
" des recettes—$219.57.

EMBRANCHEMENT LIVINGSTONE-CREEK.

65	48	147 85	Livingstone-Creek, T.Y.	134	82	225 00	69	34	....	....	77 15	....
2	2	....	Mason's-Landing "	7	2	9 45	5	....	....	....	9 45	....
67	50	147 85	......Totaux	141	84	234 45	74	34	....	....	86 60	....

Augmentation nette des messages "envoyés"—74.
" " "reçus"—34.
" des recettes—$86.60.

SOMMAIRE GÉNÉRAL :—
Diminution nette des messages "envoyés"—496. Lignes principales et embranchements.
" " "reçus"—710. " "
" des recettes—$6,722.51.

RAPPORT N° 13.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL (PROVINCES MARITIMES),
SYDNEY-NORD, C.-B., N.-E., 29 janvier 1910.

M. D. H. KEELEY,
Surintendant général du service télégraphique de l'Etat,
Ottawa, Ont.

CHER MONSIEUR,—Veuillez trouver ci-inclus les différentes quantités de câble mises en œuvre par le vaisseau *Tyrian* pendant la saison de 1909.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre tout dévoué,

A. B. McDONALD,
Electricien.

CABLE EN EAU PROFONDE.

		Nœuds.	Nœuds.
17 avril.	Câble en boîte depuis 1908		7·98
24 "	" relevé, réparations à Deer Island—Eastport		1·54
	" posé " " "	2·10	
28 "	" posé, réparations, Deer Island—Campobello	0·50	
5 mai.	" posé, Blandford—Little Tancook	2·34	
	" posé, Little—Great Tancook	1·25	
	" brisé (inutile)	0·20	
5 juin.	" relevé, Iles de la Madelaine, câble réparé		1·35
	" " " " "		1·28
	" " " " "		0·81
	" " " " "		0·65
	" posé, réparations aux Iles de la Madelaine	1·34	
	" " " " "	1·33	
	" " " " "	0·65	
	" " " " "	0·50	
15 "	" posé, Harrington à l'île Harrington	3·00	
23 "	Tous les bouts de câble raccommodés ensemble à bord et mesurés		4·50
24 "	Câble relevé, Belle Isle		21·08
6 juil.	Nouveau câble posé, Tadoussac—Baie Sainte-Catherine	0·87	
11 "	Câble posé, Ile-aux-Grues—Montmagny	1·19	
21 "	" posé, Baie Saint-Paul—Saint-François	0·75	
	" relevé, " "		0·75
29 "	" relevé, réparations à la Longue Pointe		3·58
	" posé, " " "	3·95	
	Condamné (inutile)	0·81	
13 août.	Câble relevé, réparations à Grand-Manan		3·30
	" posé, " "	3·81	
28 "	" " " à l'île Saint-Paul	3·15	
	" relevé, " "		3·17
	Mauvais câble condamné	0·54	
19 oct.	Câble relevé, réparations à la Longue Pointe		5·16
	" posé, " " "	8·10	
24 déc.	" posé, réparations, île Saint-Paul	0·20	
31 "	Câble laissé en boîte	18·57	
		55·15	55·15

CABLE AUX POINTS D'ATTERRISSEMENT.

	Laissé en boîte depuis 1908		1·07
15 juin.	Câble posé, île Harrington	0·30	
24 "	" relevé, Belle Isle		1·00
6 juil.	" posé à Tadoussac	0·15	
29 "	" posé, réparations à la Longue Pointe	0·22	
18 déc.	" posé, réparations à Grand Bras D'Or	0·02	
31 "	Câble laissé en boîte	1·38	
		2·07	2·07

PARTIE VI

RAPPORT DU PERCEPTEUR DES REVENEUS

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

1909-10

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
PERCEPTION DES REVENUS,
OTTAWA, le 8 juin 1910.

M. R. C. DESROCHERS,
Asst.-secrétaire, ministère des Travaux publics,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les opérations de l'exercice terminée le 31 mars 1910.

Durant la dernière année, le revenu provenant des travaux publics accuse une augmentation de $22,965.79; le montant total est de $185,491.08, au lieu de $162,525.29 pour l'année précédente.

La perception des recettes accuse aussi une augmentation de $2,259.67, offrant un total de $162,622.73, comparé à $160,363.06 pour l'année précédente.

Le revenu provenant des glissoires et estacades a été de $93,640.15, ou $15,869.04 de plus que durant l'année précédente.

La perception a été de $71,667.20, ou $4,788.21 de moins que durant le terme précédent.

Les redevances non perçues ont été augmentées de $21,992.95.

Les bassins de radoub ont rapporté $45,816.92, ou $14,688.24 de moins que durant le dernier exercice.

Les loyers perçus se sont élevés à $45,138.61, ou $21,870.17 de plus que l'année précédente.

Après avoir indiqué, d'une manière générale, les diverses sources de revenu, je vous soumets, ci-joints, les détails des différents services, sous leurs titres respectifs.

GLISSOIRES ET ESTACADES.

DISTRICT D'OTTAWA.

Les droits accrus forment un total de $41,643.85; $1,252.86 de plus qu'en 1908-1909.

Le nombre de billots descendus par les glissoires et estacades a été de 4,507,687, ou 481,200 de plus que l'année précédente.

Il a passé 104 pièces de bois carré.

Des droits accrus dans ce district, seulement $27,930.01 ont été perçus.

Des redevances accumulées depuis le 1er juillet 1889, époque à laquelle ce ministère prit charge de la perception, il reste encore à percevoir $25,079.00; on verra dans l'état n° 2 ci-dessus, les détails de ces redevances non perçues.

Des redevances accumulées avant le 1er juillet 1889, il reste encore à percevoir $56,805.65 qui devraient être biffés. Voir les détails aux états n°s 1 et 3 ci-annexés.

Etat de comptes du district d'Ottawa:—

Droits imposés durant l'année finissant le 31 mars 1910	$41,643 85
Droits non payés le 31 mars 1910.	13,667 90
	$55,311 75
Droits perçus (y compris $2,302.74 de droits accrus en 1908-09).	$30,232 75
Impôts en souffrance le 31 mars 1910.	25,079 00

Cette balance est composée comme suit:—

Droits accrus en 1889-90	$ 6,903	05
" " 1890-91	28	42
" " 1892-93	379	80
" " 1896-97	196	71
" " 1903-04	637	37
" " 1907-08	3,152	40
" " 1909-10	13,781	25
Impôts en souffrance le 31 mars 1910	30,232	75
Impôts en souffrance avant le 1er juillet 1889	$56,805	65

Le gros montant de droits accrus durant l'exercice financier, et non perçu, demande une explication.

Il y a environ trois ans les marchands de bois ont prétendu que quelques-uns des impôts étaient trop hauts et que celui des estacades Chenaux devrait être aboli. En attendant le règlement de cette question, plusieurs marchands ont retenu le paiement de l'impôt des estacades Chenaux pour l'année 1908-09 et en 1909-10, tandis que d'autres ont retenu tout paiement pour 1909-10.

De ces derniers, tous, à l'exception d'un, ont payé leurs comptes depuis que les livres ont été fermés pour l'exercice financier.

Un règlement immédiat de la question est désirable, car ces impôts s'accumulent et forment de très forts montants et soit que les compagnies changent ou disparaissent, il devient excessivement difficile de percevoir les droits accrus.

Etats en détail.

N° 1.—Etat des sommes dues avant le 1er juillet 1889, non perçues le 31 mars 1910.

N° 2.—Etat des droits accrus depuis le 1er juillet 1889, à Ottawa, non perçus le 31 mars 1910.

N° 3.—Etat des droits restant à percevoir avant le 1er juillet 1889, à Québec, non perçus le 31 mars 1910.

N° 4.—Etat du nombre de pièces de bois équarri, de billots, etc., passés par les glissoires et estacades de la région de l'Ottawa pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

N° 5.—Etat des droits provenant des glissoires et estacades de la région de l'Ottawa pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Revue du commerce du bois carré.

Comme il a souvent été dit qu'il ne passerait plus de bois carré dans les glissoires d'Ottawa, il ne serait peut-être pas mal de jeter un regard sur les premières statistiques que nous possédons de ce qui était considéré le commerce le plus important de ce pays.

Sous le régime anglais.

Sous le régime français, les ressources forestières du Canada étaient si peu considérées qu'elles ne formaient qu'une partie incidente de la politique générale des terres du gouvernement et des relations entre la Couronne, les seigneurs et les tenanciers. Pendant que le seigneur et ses tenanciers étaient obligés, d'après les concessions seigneuriales, de nettoyer et habiter la terre dans un temps limité, le seigneur était tenu de conserver et de faire conserver par ses tenanciers dans les limites de l'octroie, le "chêne" pouvant servir à la construction des vaisseaux. Cette condition était générale, sinon universelle, dans toutes les concessions données par la couronne fran-

çaise. Ainsi, la seule chose semblant préoccuper le gouvernement était la conservation d'une quantité suffisante de bois pour la Marine Royale. Le pin et les autres bois de nos forêts, qui forment maintenant une partie importante de notre richesse naturelle, semblent avoir été regardés avec indifférence par le seigneur et l'habitant.

En 1731, on donna la permission de couper 2,000 pieds cubes de chêne dans les seigneuries Dautray et Berthier, pour la construction de vaisseaux de guerre de 500 tonnes, ainsi qu'une pareille quantité dans la seigneurie Chambly et le long de la rivière Sorel.

En 1740, le Gouverneur émit une ordonnance défendant à tout le peuple de couper du chêne dans l'île Jésus, dans la seigneurie du lac des Deux-Montagnes, et dans l'île Bizard, jusqu'à ce qu'elles aient été examinées et que tous les arbres convenables à la construction navale soient marqués et retenus.

En 1722, le Gouverneur a décidé que, quoique le chêne était réservé dans les octrois, la terre ne pouvait pas être améliorée sans couper les arbres, et que c'était dans l'intérêt public que tout le bois de valeur, ainsi coupé, serait mis en planches ou en bois de corde et non brûlé, parce que l'argent réalisé sur ce bois aiderait les colons à s'établir. Mais lorsque le colon coupait le bois dans le seul but de le vendre sans nettoyer la terre, le seigneur avait le droit de le saisir et de porter la cause devant le Gouverneur.

En 1713, une ordonnance fut émise défendant la coupe du bois à la Côte Saint-Jean par ceux n'étant pas propriétaires de la terre, sous peine d'une amende de 50 livres et de la confiscation des voitures et des chevaux servant à transporter le bois. Une défense semblable fut émise en 1747, s'appliquant à la seigneurie de Sainte-Croix.

Dans la même année, on permit de prendre le bois nécessaire pour la construction de ponts.

En un mot, jusqu'à la fin du régime français la seule réserve du gouvernement était pour le bois adapté aux fins navales et militaires, et la réserve habituelle des seigneurs pour le bois adopté aux différents usages et coupé sur les terres louées.

Sous le régime anglais.

Le 7 décembre 1763, après que l'Angleterre eut pris possession de la colonie, le premier Gouverneur, James Murray, reçut ordre de réserver dans chaque canton arpenté, "des étendues convenables de terrains pour ériger des fortifications et des casernes, là où c'était nécessaire, ou pour d'autres fins militaires ou navales, et particulièrement pour le bois adapté aux constructions navales, s'il y avait des terres à bois convenables. Et, de réserver toute la contrée dans le voisinage du lac Champlain et du fleuve Saint-Laurent, ou toute autre terrain sous la juridiction de votre gouvernement paraissant riche en arbres convenables pour les mâts de notre Marine Royale et utiles et nécessaires pour nos constructions navales, lorsque le transport de ces arbres pourra se faire par eau. Et de considérer s'il était judicieux de faire des règlements défendant l'érection de scieries sans une licence obtenue du Gouverneur ou du commandant en chef pour empêcher la dévastation et la ruine des terrains réservés."

En 1775, Guy Carleton, capitaine général et Gouverneur de la province de Québec, reçut les ordres suivants:—

" Qu'aucune concession de terrain ne soit donnée pour des terrains sur lesquelles il y avait une quantité considérable de "pins blancs" adaptés pour les mâts de notre Marine Navale et se trouvant dans un endroit convenable pour le transport par eau.

Les ordonnances du 17 février 1789 réservaient aussi les pouvoirs d'eau."

En 1807, le gouvernement d'Angleterre a accordé des licences, pour couper du bois en Canada, aux entrepreneurs des chantiers Royaux de construction navale, qui, outre l'exécution de leurs contrats, ont pris avantage des privilèges qui leurs avaient été accordés pour faire un commerce général en approvisionnant le marché anglais. Ceci était accompli par les entrepreneurs qui émettaient des licences aux marchands de bois en Canada, qui agissaient comme représentants.

Les premières lois forestières canadiennes furent adoptées le 25 mars 1905. Une loi autorisant la nomination d'un inspecteur et mesureur des chalands et des radeaux et pour en régler la conduite entre Châteauguay et la cité de Montréal. Le mesurage se rapportait simplement au tirant d'eau requis par les chalands et les radeaux pour descendre les rapides en sûreté. En 1808, on a passé la "Loi pour le règlement du commerce du bois"; cette loi commence comme suit: "Attendu que le bois est devenu un article important du commerce d'exportation de cette province et que pour augmenter sa réputation davantage il serait dans l'intérêt du commerce d'en assurer la qualité et le mesurage. La loi stipulait qu'aucun bois de la description spécifiée devait être exporté avant qu'il ait été trié, mesuré et certifié; cette loi ne fut en force que deux ans.

En 1811, elle a été remise en vigueur avec quelques changements et des amendements y furent ajoutés de temps en temps jusqu'en 1819, alors qu'une nouvelle loi fut passée; cette dernière avec les amendements adoptés en 1823 et 1825 fut en force jusqu'en 1827. Elle a été renouvelée en 1832, et après avoir expiré, elle fut remise en force en 1834.

Après l'union des Provinces, en 1840, le Parlement a passé une loi autorisant la nomination d'un surintendant des trieurs et un bureau d'examinateurs pour les trieurs; cette loi fut rappelée et une autre plus sévère passée en 1843.

Ce n'est qu'en 1826 que le monopole des entrepreneurs de la Marine fut aboli et qu'on permit au public de couper du bois sur les terrains non-concédés dans la région de l'Ottawa en payant une échelle de taux fixs à la Couronne.

Philemon Wright, avec quelques hommes, ayant pénétré la forêt jusqu'au site actuel de la ville de Hull, y arrivant le 7 mars 1800, fut le père du commerce de bois de l'Ottawa. Il a construit la première scierie dans la région de l'Ottawa.

La révolution française avait complètement désorganisé le commerce, et la Baltique et les contrées environnantes, d'où l'Angleterre avait importé son bois, furent fermées au commerce anglais; l'Angleterre ayant sentit le besoin de bois et de chanvre, se tourna vers le Canada, la colonie si détestée par les politiciens anglais du jour.

M. Wright se jeta dans le commerce du bois et la culture du chanvre, mais il abandonna cette dernière après la paix de 1815.

Le premier radeau de bois carré qui a descendu la rivière Ottawa, a laissé l'embouchure de la rivière Gatineau le 11 juin 1806 et arriva à Montréal en 28 jours, ayant descendu les rapides du Long-Sault et de Carillon en sûreté. On le passa à Montréal par la rivière des Prairies et dans le Saint-Laurent jusqu'à Québec. Avant 9 ans le commerce du bois sur l'Ottawa était bien établi.

De 1806 jusqu'à l'imposition d'un droit d'exportation, en 1823, il n'y a pas de statistiques authentiques.

Dans les premiers jours du commerce, le mode de construction d'un radeau était si primitif, et quoique démontrant beaucoup de génie, il semble incroyable, aux navigateurs de nos jours, que l'on parvenait à descendre les rapides de l'Ottawa et à résister les grands vents du lac Saint-Pierre avec ces appareils. L'amarrage en ancres de bois et en câbles de harts et le vent, le courant et les rames de l'équipage, qui avaient 24 pieds de longueur, étaient les seuls propulseurs. Il arrivait souvent que l'on prenait deux saisons pour descendre à Québec, voyage que l'on pourrait faire maintenant en moins de quatre semaines, car des radeaux ont été livrés à Québec en juillet, ayant fait le trajet de 600 milles du lac Témiscamingue en partant les derniers jours d'avril.

Un radeau se composait d'un certain nombre de caissons, ainsi construits; Un cadre des dimensions voulues était fait au moyen de petites pièces aplanies, liées aux coins par des chevilles de bois et assujetties avec des harts, ensuite on choisissait les pièces les plus longues et les plus droites pour le fond du caisson et l'on assurait la solidité en plaçant sur ces pièces plusieurs pièces transversales, composées de petites pièces aplanies et attachées avec des harts; quatre ou cinq rangs de pièces carrées, nommées pièces de chargement, tenaient les pièces du fond du caisson solidement en place, cependant, il arrivait souvent, qu'en descendant un rapide et en frappant un

rocher, les pièces du fond glissaient et le caisson était détruit. Lorsque les caissons étaient complétés ils étaient attachés ensemble par les câbles de harts et on les appelait alors un radeau.

Les ancres de bois étaient faites avec du chêne et ressemblaient à un grappin en fer, une grosse chaîne de harts passée à travers les fouches cerclait une pierre assez grosse pour répondre au besoin et pouvant être maniée. Cette pierre était assujettie dans l'ancre au moyen de petites harts tressées tout autour et raccordées avec le câble principal, aussi construit avec des harts. Ces ancres répondaient aux besoins des radeaux de ces temps tout aussi bien que les ancres de nos jours.

GLISSOIRES.

Le bois étant devenu rare dans la région où le commerce avait commencé, les opérateurs furent obligés d'exploiter la région en amont des chutes Chaudières, et il a été nécessaire de fournir les moyens de passer le bois en sûreté à cet endroit et aux autres semblables sur la rivière Ottawa.

Jusqu'en 1829, alors que la première glissoire fut construite à Hull par un fils de Philomon Wright, le passage du bois dans les chutes Chaudières demandait beaucoup de travail.

On flottait le bois à travers la Petite Chaudière, sur le côté sud de l'Ottawa, jusqu'à la baie Nepean, au plateau LeBreton en haut des chutes, de là le caisson était remorqué par les hommes au moyen de cordes, et coupé autour d'un petit remous jusqu'à ce qu'il soit jeté dans le courant conduisant à la rive sud des chutes; sans cette précaution, les deux-tiers du bois aurait pris la direction du chenal perdu passant pardessus les chutes dans la grande caverne, près d'où est maintenant l'usine du pouvoir de l'Ottawa Electric.

Les caissons de pin, descendant les chutes de la manière décrite, étaient défaits et les pièces étaient arrêtées par une estacade, s'étendant de l'extrémité d'en bas de l'île Victoria jusqu'à la rive sur le côté de Québec, où les radeaux étaient reconstruits pour le marché de Québec. Les caissons de bois pesant, qui ne pouvait pas être arrêté par l'estacade, étaient défaits dans la baie en amont des chutes, transportés sur terre en bas des chutes et les radeaux reconstruits.

Lorsque l'eau était basse, ce chenal était impassable et on descendait les radeaux par dessus la petite Chaudière, dans le chenal du mât, où ils descendaient avec le courant jusqu'au récif, s'étendant de l'île, en haut de la Chaudière, détournant ensuite le récif ils étaient attachés à l'île, où deux hommes dans un canot plaçait le radeau dans la meilleure position pour descendre la Grosse Chaudière. Il était alors nécessaire de mettre une estacade à travers l'Ottawa, partant du débarcadère de Hull jusqu'à la pointe Nepean, où les radeaux étaient reconstruits.

En Suisse et en Suède on avait construit une glissoire pour passer des pièces simples, mais la construction de glissoires assez grandes pour passer des radeaux était réservée au développement d'un commerce d'une importance correspondante.

La première de ces glissoires fut construite par Ruggles Wright, fils du fondateur du commerce, en 1829, et en 1832, George Buchanan en a construit une autre sur le côté sud de la rivière, où sont maintenant les glissoires du gouvernement; les deux étaient adaptées pour le passage de caissons de 24 pieds en longueurs de 40 pieds et plus.

M. Buchanan a construit la première glissoire des Chats en 1835. En 1838-39, on a construit une glissoire à Portage-du-Fort, mais elle fut détruite par une inondation et reconstruite par J. Poupore, sr., en 1841.

Les glissoires de l'île Calumet et Des Joachims furent construites par David Moore, sr., en 1843.

Les glissoires sur les tributaires furent construites comme suit:—

Sur la Gatineau, par le gouvernement en 1848.

Sur la Madawaska, commencées par les marchands de bois avant l'Union et continuées par la Madawaska Improvement Co., reconstruites par le gouvernement à

High-Falls en 1846-47. La glissoire de Coulonge fut construite par le gouvernement en 1865.

Sur la rivière Noire, par J. Poupore, sr., en 1867.

Sur la Petawawa, par le gouvernement en 1857-58.

Sur la Dumoine, par la Dumoine Boom and Slide Co., en 1851.

Ceci ne se rapporte qu'aux premières constructions de ce genre sur ces rivières.

Quoiqu'il y avait déjà des bateaux à vapeur, depuis plusieurs années, sur l'Ottawa, ce ne fut qu'en 1841 qu'ils furent employés pour remorquer les radeaux d'Ottawa à Grenville.

En 1819, le premier bateau à vapeur fut mis en commission entre Hull et Grenville, par Philomon Wright, mais jusqu'en 1825, il n'y avait pas de communication à vapeur entre Grenville et Pointe-Fortune.

En 1833, le premier bateau à vapeur le *Lodge Colborne* a été mis en commission entre Aylmer et les Chats, en 1846 est venu l'*Oregon,* entre la tête des Chats et Portage-du-Fort, et en 1854 le *Pontiac* entre Pembroke et Des Joachims.

A partir du Bout de l'Ile les radeaux étaient remorqués par des remorqueurs, et la rupture des radeaux par les tempêtes dans le lac Saint-Pierre causait des pertes considérables.

Le bois commençait à arriver à Ottawa vers le milieu de mai et ne finissait que vers la mi-septembre.

En 1883 est venu un autre changement dans le transport du bois, car cette année un radeau fut expédié par chemin de fer de la station McKay et un autre de North-Bay jusqu'à Papineauville, à 40 milles en aval d'Ottawa, et là mis en radeau et transporté à Québec d'après la vieille méthode.

Maintenant la plus grande partie du bois est transportée par chemins de fer jusqu'à Québec, probablement parce que le prix permet au producteur de payer ce moyen de transport plus dispendieux et aussi à cause de la grande économie de temps.

Rendu à Québec le bois était mis dans des estacades à différents endroits appelés anses; là il était mesuré, trié et préparé pour l'expédition. Le chargement se faisait par des armateurs qui faisaient une profession de ce commerce. C'est de ceux-ci et des hommes qu'ils employaient qu'est sorti l'Union des Armateurs, qui n'a pas toujours été un bien pour la cité de Québec.

Les vaisseaux employés étaient des barques de six à sept cents tonnes, dans lesquelles on mettait de 750 à 960 tonnes de bois.

Le voyage, aller et venir, occupait de huit à douze semaines. Il y en a encore qui se rappellent la réjouissance causée par la nouvelle que la "Flotte du printemps" ou la "Flotte de l'automne" était arrivée, car ces bateaux faisaient ordinairement deux voyages par saison.

En 1805 le nombre de vaisseaux, entrant dans le port de Québec, était de 146, ayant une capacité de 26,136 tonnes. En 1859, il est arrivé 970 vaisseaux d'une capacité de 510,814 tonnes et portant 17,046 hommes d'équipage, et il sortit 1,051 vaisseaux d'une capacité de 539,135 tonnes, avec 17,834 hommes d'équipage. Le grand total des vaisseaux arrivés à tous les ports de la province s'élevait à 17,417, et des vaisseaux sortis à 16,499, ayant une capacité totale de 8,313,563 tonnes.

Le bateau ordinaire n'était pas le seul moyen de transporter le produit de nos forêts en Europe.

En 1824, on a construit à Québec un grand vaisseau ou radeau appelé le *Columbus,* et en 1825 un M. Charles Wood en a construit un autre; les deux furent probablement construit à l'Ile d'Orléans. Nous n'avons pas les détails du premier, mais le deuxième, appelé *Baron Renfrew,* était construit de pièces de différentes dimensions, comme suit:—

Le vaisseau avait 304 x 61 x 34 pieds et un tonnage de 5,294 tonnes. Le grand mât avait 104 pieds, le mât d'hune 40 pieds, le mât de perroquet 30 pieds, le poteau du gouvernail 50 pieds x 26 pouces, la barre du gouvernail était un billot de chêne de 32 pieds x 16 pouces gouvernée par trois roues avec deux hommes à chacune, et l'équipage se composait de 93 hommes.

Il était construit avec 84 mâts et beauprés, 3,207 billots de pin, 423 de chêne, 15 d'orme, 23 de noyer, 4 de bois blanc, 3 de noyer tendre, 1 de merisier, 15 d'érable, 11 genoux, 13,398 planches et madriers, 4,502 bouts de planches, 23,089 lattes, 4,788 rames de frêne, 5,148 douelles de tuyau, 75,765 douelles, 19,511 douelles et de traversines et 34,582 gournables. Total, 9,500 tonnes.

Il partit de Québec le 16 août 1825 et arriva à Downs le 16 octobre suivant; il était remorqué par deux bateaux à vapeur, mais il échoua sur les battures de Margate; deux jours plus tard il fut remis à flot et ancré. Sa grande ancre pesait 90 quintaux et sa seconde grande ancre en pesait 77; il avait un câble de 26 pouces de circonférence et un câble à vapeur de 13 pouces. Une tempête lui fit traîner ses ancres au large et il a échoué entre Gravelines et Calais où il fut détruit.

En 1859, la valeur des exportations, y compris le coût de la production, le transport, etc., s'élevait à $12,572,759, ce qui était plus que la moitié du commerce total de la province. En 1805 le commerce total n'était que de $260,000.

Nous devons dire que la loi qui donna au commerce du bois une protection légale, permettant à ceux qui y étaient engagés d'investir leurs capitaux avec un semblant de protection du gouvernement, lorsqu'en 1823 le premier droit fut imposé sur le bois, en Canada, durant l'administration du comte Dalhousie, ce fut sur la suggestion de Alexander McDonell, de Sand-Point, Ont., qui faisait le commerce depuis 1817.

L'état n° 14, attaché à ce rapport, montre les quantités de bois exportées en Angleterre de l'année 1845 à l'année 1909 inclusivement.

La plus grande quantité disponible à Québec dans aucune année fut en 1851, lorsque feu l'honorable John Egan avait 90 radeaux, et comme chacun représentait de 75,000 à 100,000 pieds cubes, ceci indiquerait une production incroyable de 7,000,000 pieds cubes dans une année.

Ceci me rappelle une histoire qui se racontait il y a plusieurs années. A cause de la trop grande production, les temps étaient quelques fois durs pour les marchands de bois, après une de ces saisons de dépression. Deux des plus gros marchands s'étant rencontrés firent un pacte par écrit de ne couper qu'une quantité limitée de bois pendant la saison suivante. Le lendemain chacun d'eux commença les préparatifs pour doubler la production projetée, il est inutile de dire que la pénalité pourvue dans l'arrangement ne fut pas réclamée par aucun des intéressés.

Le déclin du commerce du bois.

La comparaison des exportations, commençant avec l'année 1810 jusqu'en 1909, démontre les conditions différentes sous lesquelles le produit des forêts est expédié aux marchés Européens.

Au commencement du siècle dernier, toute l'exportation du pin de Québec était sous forme de billots équarri à la hache, flottés aux marchands de Québec, qui mettaient le bois en ordre dans les anses d'expédition et disposaient des rebuts localement pour la construction de quais, etc. La plus grande partie du bois expédiée était du pin blanc équarri avec des arêtes vives sur les quatre coins; les planches faites pour exporter en d'autres pays arrivaient en Angleterre sous la forme de planches de remplissage. Les billots carrés (plus tard dégrossis) étaient convertis en planches et madriers aux différentes scieries dans les grandes villes de l'Angleterre. En 1861 le pin dégrossi a été fait pour la première fois; on laissait une flache de 3 à 6 pouces sur le coins pour éviter la perte causée par la taille exactement carrée. Avant ça le bois était carré, très gros et parfaitement taillé par les hommes dans les bois; mais le pin dégrossi fut envoyé avec l'autre et se créa vitement une demande. Etant coupé dans la partie inférieure de l'arbre explique le caractère flacheux des billots, mais la qualité en était excellente. Ce bois supplanta graduellement le pin carré. Pour démontrer ce point, je soumets ici un état comparatif:—

Année.	Pin carré.	Pin dégrossi.	Total.
1861.	15,731,000 p.c.	6,738,000 p.c.	22,466,000
1909.	66,200 p.c.	699,360 p.c.	765,560

Quoique la diminution de la quantité de pin carré et dégrossi soit un peu due à la rareté des arbres convenables pour faire les pièces, elle est plutôt attribuée à l'augmentation du commerce de planches et de madriers. Graduellement le produit des scieries a remplacé les billots équarris pour l'exportation. Dans la région de l'Ottawa, une grande proportion des arbres est convenable pour faire des billots à planche, mais ne sont pas assez gros pour être dégrossis. Ceci est démontré par la petitesse du pin carré qui a descendu l'Ottawa dernièrement. Anciennement le pin carré avait une moyenne de 70, 80 et même 100 pieds cubes; dernièrement il était difficile d'obtenir une moyenne de 40 pieds et le pin à planche diminu de grosseur chaque année. Anciennement une moyenne de 20 pouces cubes et plus était facile à obtenir, et en 1904, 17 pouces cubes étaient aussi gros que les producteurs voulaient entreprendre de fournir et souvent ils étaient au-dessous de cette moyenne.

Des grandes scieries étaient en opération pendant plusieurs années à Montmorency, l'eau des chutes servant de force motrice aux moulins. Il y avait aussi plusieurs autres scieries dans le voisinage de Québec. Plusieurs de ces scieries étaient alimentées par les radeaux venant de la Gatineau et d'autres limites. A Hawkesbury, les moulins Hamilton (appartenant aujourd'hui à la Hawkesbury Lumber Co.) et les moulins de Gilmour & Co., produisaient de grandes quantités de planche pour l'exportation; elles étaient mise en radeaux et flottées jusqu'à Québec, d'où elles étaient expédiées, soit vertes ou sèches.

Les choses sont maintenant différentes. Le commerce du bois carré a graduellement diminué et semble être fini, tant qu'à la région de l'Ottawa. Les moulins Montmorency, ainsi que plusieurs autres à Québec et les moulins Gilmour à Chelsea ont été démolis et le flottage des planches ne se pratique plus.

Les moulins d'Hawkesbury existent encore, mais ils coupent principalement le pin blanc en planches de deux pouces et moins d'épaisseur pour le marché des Etats-Unis. La planche coupée à ces moulins est expédiée à Montréal par chemin de fer ou par eau pour être chargée sur les navires océaniques. Je devrais mentionner qu'une grande quantité de planches est fabriquée dans le district d'Ottawa par J. R. Booth, McLachlin Bros., W. C. Edwards & Co., Gilmour and Hughson, la Shepard & Morse Lumber Co., et autres. Le bois de sciage a remplacé les billots et le bois de dimension prend maintenant la place du bois de sciage.

Le pin blanc scié et exporté est fabriqué par les moulins de l'ouest et de la vallée de l'Ottawa et expédié de Montréal, le point le plus rapproché de la production.

En cessant d'équarrir les pièces dans les bois pour les transporter aux moulins sous la forme de billots ronds, on a affecté une grande économie du meilleur matériel, laissé dans les bois sous la forme de copeaux, qui ne servaient qu'à répandre les feux de forêts, détruisant beaucoup plus de bois que la hache n'en a coupé.

L'effet de changer les voiliers pour les vapeurs dans le transport océanique a nécessairement affecté Québec comme port d'expédition pour le bois, parce que les bateaux à vapeur ne chargent pas plus pour le fret expédié de Montréal que s'il partait de Québec, et même, Montréal est préféré comme étant plus favorable. Montréal a l'avantage d'être plus près des scieries, car elles sont généralement situées à l'ouest de cette cité et le transport par eau ou chemin de fer est moins coûteux.

L'exportation du bois a donc changé, du bois équarri à la hache et flotté à Québec en radeaux, avec une petite quantité de planches sciées à Québec ou à Hawkesbury et Chelsea et flottée à Québec, à l'exportation du bois scié expédié de Montréal. Il y a encore une petite quantité de bois caré expédié de Québec, où il est plus facile de le manier à cause de la marée. Une proportion considérable de la quantité réduite du bois que l'on expédie maintenant, vient des Etats-Unis qui est la source de tout le chêne et l'orme exporté. Le chêne convenable pour l'exportation est épuisé en Canada et l'orme diminue rapidement. Ceci explique la perte du commerce par Québec et Lévis, ce qui était inévitable, mais on prétend que les restrictions imposées et les gages demandés par les armateurs de Québec ont aussi beaucoup contribué.

Il serait peut-être intéressant de rappeler les prix obtenus à Québec pour le bois. Je n'ai rien d'authentique avant l'année 1841. Un vieux marchand de bois m'a déjà

montré un règlement de compte entre lui et un commerçant de Québec, dans lequel il a été crédité pour un radeau de pin carré, ayant une moyenne de 70 pieds cubes, aux taux de 5 centins du pied.

En parlant de cela avec un autre vieux commerçant il me dit que c'était exact, car il se rappelait avoir dit à la jeune fille, qu'il a mariée après, qu'il n'aurait pas les moyens de se marier avant que le bois ait la valeur de 8 centins du pied; il s'est marié en 1846. Dans les dernières années le bois dégrossi, d'une moyenne de 18 pouces, rapportant jusqu'à 80 centins du pied cube, et le pin d'une moyenne de 30 à 40 pieds, de 40 à 50 centins du pied cube, une avance considérable sur les prix de 5 centins en 1841 et 8 centins en 1846.

Il n'y a pas de doute que les prix très élevés des limites à bois, les droits prélevés par les gouvernements provinciaux et la rareté croissante du gros bois ont beaucoup contribué à cette augmentation dans la valeur du produit, laquelle est d'environ six fois plus grande qu'en 1862, car en cette année le bois carré ne pouvait pas être produit et livré à Québec pour moins de 12½ centins du pied.

En terminant ce rapport imparfait, je désire exprimer ma reconnaissance pour une grande partie des faits à des documents fournis par M. E. H. Wade, de Québec, et M. Jas. Harney, surintendant suppléant des trieurs de bois, de la même ville, aussi à l'histoire des " licences de bois " compilée par M. Aubrey White, assistant commissaire des terres de la Couronne, Ontario, à un pamphlet publié par feu G. H. Perry, ingénieur de la ville d'Ottawa, et à l'histoire du développement de la région de l'Ottawa de M. Coutlée, publiée dans le rapport de 1908 sur le canal de la baie Georgienne.

DISTRICT DU SAINT-MAURICE.

Le revenu accru dans ce district s'est élevé à $47,332.02, ou $12,966.12 de plus qu'en 1908-09.

Les perceptions se sont élevées à $36,780.58,—$2,414.72 de plus qu'en 1908-09.

Droits accrus en 1909-10 et non perçus, $10,551.44.

Le montant en souffrance des droits accrus avant le 1er juillet 1892 n'a pas changé, savoir: $14,486.49, et devrait être biffé pour les raisons données dans l'état n° 6 ci-joint.

La quantité de pièces de toutes espèces, qui ont passées dans les ouvrages, s'est élevée à 4,917,017 ou 1,282,829 de plus qu'en 1909-10.

C'est la première fois depuis que j'ai pris charge de ce district en 1892 que je n'ai pas perçu tout le revenu accru durant l'exercice financier, et alors une explication semble nécessaire.

Le 24 avril 1909, les estacades furent toutes posées à Trois-Rivières, l'eau du Saint-Laurent étant alors très basse, et plus tard on a posé les estacades en amont de cet endroit. L'eau monta rapidement pendant quelques jours, le 18 mai l'estacade de Saint-Jacques des Piles et environ 400,000 billots ont descendu la rivière jusqu'à la Pointe à Bernard, où ils furent retenus par l'attention du gardien des estacades, mais les billots continuerent à venir jusqu'au 20 mai et il y avait alors 450,000 billots dans les estacades, et si l'eau n'avait pas commencé à baisser il est difficile de dire quelle aurait été la perte des marchands de bois. La plus grande partie de ces billots appartenait à la Laurentide Paper Co., de Grand'-Mère, et c'est à cause de la perte qu'on prétend avoir souffert par la descente des billots que l'on refuse de payer le montant des impôts, s'élevant à $10,551.44, rapporté en souffrance.

Depuis que les livres ont été fermés, la compagnie m'a envoyé un chèque pour la somme de $6,841.62, plaçant leur perte à $3,709.62.

J'espère que cette affaire sera bientôt arrangée.

Je ne sais pas si on a attiré l'attention de la Commission de la Conservation sur le sujet que j'ai mentionné dans mes rapports annuels depuis 1901, c'est-à-dire, la constitution d'une réserve dans la région entourant la chaîne des lacs, connus sur le Saint-Maurice sous le nom des eaux Manuan, et l'emmagasinement des eaux par une

série de barrage; ces derniers ont été commencés par des fabriquants du Saint-Maurice, mais seulement qu'en petit. Le projet que j'ai déjà décrit ne coûterait pas une somme pouvant inviter la critique et pourrait être installé comme étant une amélioration publique, qui donnerait un revenu suffisant pour payer l'intérêt et le fond d'amortissement, sans être une charge sérieuse pour les marchands de bois et les fabriquants qui en bénéficieraient.

DISTRICT DE NEWCASTLE.

Les droits provenant de ce district forment un montant de $1,575.94, soit $94.98 de plus que l'année précédente. Tous perçus, sauf le montant de $10.41 depuis payé.

Les impôts en souffrance le 31 mars 1910 forment un montant de $3,567.30; $3,521.19 devraient être biffées, suivant un jugement de la cour d'Echiquier; la balance, $36.70, devra aussi être abandonnée, le débiteur étant un homme très âgé et complètement insolvable. La balance de $10.41 a depuis été perçue. Les détails sont contenus dans l'état n° 7 ci-joint.

DISTRICT DU SAGUENAY.

Les droits accrus durant l'année se sont élevés à $3,088.34, tous payés.

Le montant en souffrance le 31 mars 1910 était de $5,624.82. Le tout est disputé, mais je crois que l'affaire sera bientôt réglée et j'espère que lorsque ceci sera décidé les impôts seront payés promptement comme cette année.

Il y a deux partis intéressés dans cette dispute, la Chicoutimi Pulp Co., et Joseph Vachon, pour les détails *voir* l'état n° 8 ci-joint.

BASSINS DE RADOUB.

BASSIN D'ESQUIMALT.

Les recettes provenant de cette source ont été de $12,576.64; soit une diminution de $8,006.72 sur l'année précédente. Le bassin fut occupé pendant 94 jours, dont 34 jours par les vaisseaux de Sa Majesté. Le nombre total de vaisseaux a été de 20 ayant un tonnage de 60,126 tonnes.

L'étant n° 9 ci-joint contient les détails.

BASSIN DE RADOUB DE LÉVIS.

Le revenu a été de $10,476.52 de moins qu'en 1908-1909, étant de $18,751.44. Voir état n° 10.

Le bassin fut occupé pendant 166 jours par 15 vaisseaux ayant un tonnage de 27,438 tonnes. Les bateaux *Artic* et *Lord Strathcona,* le voilier *G. T. D.,* les bateaux-phares *Princess Shoal* et *Red Island,* la drague *International* et le remorqueur *Storm King* l'ont occupé durant l'hiver de 1909-1910.

Pendant que ce bassin est d'une longueur et d'une largeur suffisante pour accommoder de plus grands vaisseaux, il est regrettable que son entrée n'ait que 60 pieds de large. En conséquence, on perd plusieurs mises en bassin qui rapporteraient un gros revenu.

BASSIN DE KINGSTON.

Ce bassin a été occupé pendant 244 jours y compris les mois d'hiver. Le revenu a été de $14,488.84, ou $3,795 de plus que l'an dernier.

Il a été occupé par 54 vaisseaux ayant un tonnage de 37,263 tonnes. Voir l'état n° 11 ci-joint.

L'automne dernier on a décidé de louer le bassin, on demanda des soumissions et l'offre de $10,000 par année, de la Kingston Shilpbuilding Company, ayant été accepté, le bassin a été loué pour un terme de 21 ans à partir du 1er mars 1910.

Ceci va certainement être profitable, car jusqu'à récemment le bassin ne rapportait pas le coût de son opération, et comme ceci sera maintenant payé par la compagnie, le loyer de $10,000 sera un profit net pour le ministère.

Loyers.

Par un ordre en conseil du 27 avril 1909, la perception des loyers sous des baux accordés par ce ministère, qui avait été faite par le ministère du Revenu de l'intérieur, fut transférée au ministère des Travaux publics.

Les états nos 12 et 13 montrent les détails des comptes pris le 31 mars 1909, et le 31 mars 1910. L'état n° 14 donne les détails du compte des ventes de terre et des intérêts venant aussi du Revenu de l'intérieur, et qui ne montre aucun changement depuis plusieurs années.

Plusieurs des comptes sont en souffrance depuis bien des années, on est à s'enquérir de quelques-uns, et les autres devront probablement être biffés pour de bonnes raisons.

Exclusivement de ces loyers, le revenu provenant des propriétés du gouvernement est devenu un item important, ayant augmenté de $24,726.37 en 1908-09 à la somme respectable de $43,115.51 en 1909-10 ou $18,384.14 de plus que l'an dernier.

La somme de $40,191.61 a été perçue, $618.75 biffée, pour réparations ou cause de pauvreté et $3,305.15 était en souffrance le 31 mars 1910. Je crois que l'on pourra percevoir un montant considérable de cette dernière somme, mais je ne saurais dire comment, parce que si l'on considère que plusieurs des propriétés, sur lesquelles presque tout le loyer en souffrance s'est accru, sont vieilles et recherchées par des personnes qui ne peuvent pas payer un gros loyer, et que le montant non perçu n'est que 5 pour cent du total, la somme n'est pas très forte. La perception des loyers est ce qui donne le plus de trouble dans ce bureau.

On a fait les perceptions suivantes:—

Ancien édifice du bureau de poste, Victoria, C.-B.	$ 4,948 00
Propriétés de la rue Sussex, Ottawa.	23,183 67
Site de l'entrepôt de vérification, Montréal, Qué.	1,916 00
Partie du bassin de radoub, Kingston, Ont.	125 00
Partie de la réserve, île Victoria, Ottawa.	2 00
Réserve côté est de la rivière Saint-Maurice.	50 00
Site de la station postale, Montréal.	1,087 00
Permission d'ériger des tours sur la plage de Burlington.	1 00
Ile et pouvoir d'eau, chenal Calumet, Qué.	25 00
Partie de la réserve, Pond Creek.	8 00
Partie de la réserve, côté ouest de la rivière Noire, Qué.	25 00
Ile Caron.	50 00
Partie de l'île St-Christophe, Qué.	75 00
Emplacement sur les rues Colombie et Begbie, Westminster, C.-B.	100 00
Permission de prendre du sable sur la grève de Burlington	100 00
Ancien hôtel du gouvernement, Yale, C.-B.	5 00
Raccordement du conduit d'eau, William-Head, C.-B. . . .	12 00
Site de l'entrepôt de vérification. Vancouver, C.-B.	975 00
Parcelle de terrain, rue Clarence, Kingston, Ont.	1 00
Permission de poser des rails sur le pont près d'Edmonton	1 00
Partie de la propriété Carrier-Lainé, Lévis, Qué.	320 00
Quai Barras, Lévis, Qué.	500 00
Partie du bassin de radoub, Lévis, Qué.	1 00

Alimentation du canal Catherinestown, Qué.	1 00
Site de l'édifice public, Seaforth, Ont.	197 40
" " Mount-Forest, Ont.	114 22
" " Waterloo, Ont.	93 95
" " Kemptville, Ont.	10 00
" " Tilsonbury, Ont.	69 50
" " Chesley, Ont.	46 25
" " Sudbury, Ont.	184 62
Palais de justice, Régina.	3,300 00
Bureau du shérif, Régina.	1,764 00
Bureau des terres, Prince-Albert.	900 00
Loyers hydrauliques, (anciennement revenu de l'Intérieur)	4,819 00
Petits travaux publics (anciennement revenu de l'Intérieur)	128 00
	$45,138 61

L'état comparatif suivant des recettes provenant des Travaux publics durant l'exercice financier 1908-1909, et 1909-1910 montre où se trouvent les augmentations ou les diminutions mentionnées ci-dessus:—

——	Année finissant le 31 mars 1910.	Année finissant le 31 mars 1909.	Augmentation 1910.	Diminution, 1910.
Glissoires et estacades.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Région d'Ottawa	41,643 85	40,390 99	1,252 86	
" du Saint-Maurice.	47,332 02	34,365 86	12,966 16	
" de Newcastle	1,575 94	1,480 96	94 98	
" du Saguenay.	3,088 34	1,533 30	1,555 04	
	93,640 15	77,771 11	15,869 04	
Bassins de radoub.				
Esquimalt, C.-B.	12,576 64	20,583 36	. . . .	8,006 72
Kingston, Ont.	14,488 84	10,693 84	3,795 00	
Lévis, Qué.	18,751 44	29,227 96	. . . .	10,476 52
	45,816 92	60,505 16	3,795 00	18,483 24
Diminution nette, 1910—$14,688,24.				
Loyers.				
Loyers hydrauliques.	3,977 00	3,597 00	380 00	
Petits travaux publics.	126 00	127 00	. . . .	1 00
Autres propriétés publiques.	41,931 01	24,114 97	17,816 04	
	46,034 01	27,838 97	18,196 04	1 00

En terminant, j'ai le plaisir de reconnaître que les fonctionnaires, avec qui j'ai été en contact durant l'année, m'ont toujours montré la plus grande courtoisie et donné une assistance cordiale.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EDW. T. SMITH.
Percepteur des revenus.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 8 juin 1910.

Nº 1.—ETAT des droits de glissoires et estacades de la rivière Ottawa, dus antérieurement au 1er juillet 1889, qui restaient à percevoir le 31 mars 1910.

Débiteurs.	Dettes mauvaises ou douteuses.	Droits d'estacades des Chaudières en suspens	Autres droits de glissoires et d'estacades en litige.	Total des droits dus le 30 sept. 1902.	Année de l'échéance.	Remarques.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.		
John et Wm. McLean	53 14			53 14	1873	Insolvable.
John Rowan	342 50			342 50	1872-1873	"
Lemieux et Charette	21 30			21 30	1873	"
Taillon et Lapierre	148 10			148 10	1873-1874	"
Mosgrove et McHarry	261 42			261 42	1873-1874	"
W. C. Wells	600 90			600 90	1873-1874	"
Dufresne et McGarity	528 80			528 80	1874-1875	"
Walton Smith	171 46			171 46	1874-1875	"
A. H. Baldwin	3,507 92			3,507 92	1871 à 1874	"
Hon. James Skead	9,807 65			9,807 65	1861-63-64-69-75 à 1878	"
Batson et Currier	5,558 70			5,558 70	1875 à 1877	"
A. F. A. Knight	546 30			546 30	1878	"
James Walker	11 25			11 25	1877	"
R. Campbell et Fils	1,558 50			1,558 50	1879 à 1881	"
James G. Bryson	73 50			73 50	1886	"
Costello, Frères	90 62			90 62	1882	"
N. E. Cormier	428 34			428 34	1888	"
James Yuhill	9 29			9 29	1876	Surcharge.
J. et B. Grier	76 84			76 84	1883	"
R. et W. Conroy	95 42			95 42	1882-1883	" mentionnée dans le rapport S—38, p. mars 1886.
A. P. White	101 00			101 00	1881	"
B. Caldwell et Fils	4 33			4 33	1887	"
J. R. Booth		9,871 93	398 88	10,270 81	1881 à 1888	$398.88, contre-réclamation pour dommages causés par la rupture de l'estacade Coulonge.
Perley et Pattee		8,889 85		8,889 85	1881 à 1888	
The Bronson & Weston Lumber Co.		8,180 79		8,180 79	1881 à 1888	
Pierce et Cie		462 18		462 18	1888	
G. A. Grier et Cie		1,060 59		1,060 59	1886-1887	*Estacades des Chaudières—Ces messieurs prétendent qu'ils ont maintenu ces estacades entièrement à leurs propres frais depuis 1881.
Succession de feu Levi Young		1,461 20		1,461 20	1881 à 1885	
Wm. Mason		413 85		413 85	1881 à 1888	
Gilmour et Cie		406 27		406 27	1884	
John Rochester		258 88		258 88	1881 à 1883	
J et G. Bryson			252 20	252 20	1886	Contre-réclamation pour dommages causés par la rupture des travaux à Coulonge.
	23,997 28	31,006 54	651 08	55,653 90		

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 8 juin 1910.

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de glissoires et d'estacades.

N° 2.—État des droits de glissoires et d'estacades de la rivière Ottawa, dus le 1er juillet 1889, et non perçus le 31 mars 1910.

Nom.	Années ou les droits étaient dus.	Droits d'estacades des Chaudières en suspens.	Droits d'estacades de chenaux.	Droits ordinaires.	Total.	Observations.
		$	$	$	$	
J. R. Booth	1889-90	2,561 69	....	....	2,561 69	La question des droits des Chaudières a été soumise au Conseil et renvoyée à la Commission du Trésor. Ces sommes doivent être biffées
Bronson & Weston Lumber Co.	1889-90	2,056 96			2,056 96	
Perley et Pattee	1889-90	1,203 26	....	....	1,203 26	
Wm. Mason et fils	1889-90	167 66	....	....	167 66	Procédures judiciaires prises pour la perception de cette somme.
Pierce & Cie	1889-90	913 48	....	....	913 48	Somme retenue par M. Booth en règlement d'un compte qui lui est dû, mais que l'Auditeur général refuse de payer, parce que d'après cet état et l'état n° 1, M. Booth serait endetté envers le gouvernement.
Alex. Fraser, compte de Th. Stephens	1890-91	....	....	28 42	28 42	
J. R. Booth	1892-93	....	....	379 80	379 80	
Bryson et Fraser	1896	....	....	196 71	196 71	Ont une contre-réclamation pour travaux exécutés dans la glissoire jusqu'à la concession de cette somme.
J. R. Booth	1903	....	....	339 27	339 27	Droits de glissoires de Petewawa en litige.
Hawkesbury Lumber Co	1903	....	....	298 10	298 10	" " "
" "	1907-09	....	1,644 26	....	1,644 26	Demande de réduction devant le ministère.
J. R. Booth	1907-09	....	4,640 80	....	4,640 80	" " " "
Shepard & Morse Lumber Co	1907-09	....	1,012 25	....	1,012 25	" " " "
Succession de feu R. Hurdman.	1907	....	62 11	....	62 11	" " " "
Gilmour et Hughson	1909	....	39 76	....	39 76	" " " "
McLachlin Bros	1909	....	1,211 04	....	1,211 04	" " " "
W. C. Edwards et Cie	1901	....	648 36	6,894 43	7,542 79	" " " "
R. et T. Ritchie	1909	....	47 89	638 62	686 51	Payé depuis.
J. Harkins	1909	....	....	6 50	6 50	" "
H. Creighton	1909	....	....	2 35	2 35	" "
S. A. Watt	1909	....	....	5 94	5 94	" "
Patrick Seriol	1909	....	....	3 63	3 63	" "
Banque de Montréal	1909	....	....	8 30	8 30	
" " (Low Lumber Co.)	1908	....	....	67 41	67 41	
		$ 6,903 05	$ 9,306 47	$ 8,869 48	$ 25,079 00	

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 8 juin 1910.

EDW. T. SMITH,
Percepteur des droits de glissoires et d'estacades.

N° 3.—Etat des droits de glissoires dus, dans la région de l'Ottawa, pour la somme desquels les garanties ont été transmises à Québec pour perception.

Noms.	Depuis 1860.	Depuis 1861.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.
L'hon. James Skead	245 00	210 00	455 00
James Mair	....	696 75	696 75
	245 00	906 75	1,151 75

Ces sommes n'ont pas été perçues, vu que les intéressés réclamaient des dommages pour pertes causées par la rupture de l'estacade de Madawaska en 1860.

On n'est arrivé à une décision au sujet de leur réclamation que le 2 août 1869, et le 5 du même mois MM. Skead et Mair ont reçu avis que le ministère ne pouvait reconnaître leurs réclamations.

Cette décision n'a jamais été communiquée, que je sache, au percepteur des droits de glissoires; conséquemment, les comptes sont restés en suspens. Depuis lors ces deux personnes sont mortes, et je crois que toutes deux étaient insolvables à l'époque de leur décès.

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de glissoires et d'estacades.

N° 4.—Etat indiquant le nombre de pièces de bois carrées, billots, etc., qui ont passé par les glissoires et les travaux de l'Etat sur la rivière Ottawa et ses tributaires pendant l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Bois carré	104
Billots	4,507,687
Bois d'estacades et de dimension	39,802
Cèdres	76,508
Traverses de chemin de fer	538,148
Poteaux de clôture	74,323
Total	5,236,572

Aussi 75,124$\frac{1}{10}$ cordes de bois de pulpe. Recette provenant de ces sources, $41,643.85

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de glissoires et d'escatades.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 2 juin 1910.

N° 5.—Etat des recettes provenant des travaux ci-dessous mentionnés de la rivière Ottawa et de ses tributaires pour l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Rivière Ottawa	$ 2,527 30
Chenaux, estacades	7,417 48
Rivière Petewawa	11,332 91
" Madawaska	1,762 57
" Coulonge	4,413 19
" Dumoine	179 95
" Noire	6,472 47
" Gatineau	7,537 98
	$41,643 85

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de glissoires et d'escatades.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 8 juin 1910.

N° 6.—ETAT des droits de glissoires et d'estacades et autres travaux de la rivière Saint-Maurice, dus le 31 mars 1910.

Nom.	Année où les droits étaient dus.	Montant.	Total.	Remarques.
		$ c.	$ c.	
George Baptist, fils et Cie..	1878	469 95		
" " ..	1879	2,110 02		
" " ..	1880	1,696 18	....	Ils ont des contre-réclamations pour dommages causés aux billots, vu qu'on n'a pas étendu des estacades assez tôt au printemps de 1878 pour empêcher les billots de passer par les chutes. Ces réclamations ont été soumises au commissaire spécial, M. McDougall, subséquemment juge, lequel après avoir entendu la preuve des deux côtés, a recommandé que les réclamations des intéressés fussent admises.
" "	1881	293 69		
" "	1882	165 80		
" "	1884	118 50		
" "	1888	4 28		
			4,859 02	
Ross, Ritchie et Cie........	1878	3,072 84		
"	1883	2,173 69		
"	1884	28 96		
"	1886	1 62		
"	1887	4 38		
			5,281 48	
Alex. Baptist..............	1879	2,116 96		
			2,116 96	
Wm Ritchie et Cie.....	1888	779 24		
"	1889	332 11		
			1,111 35	Sur cette somme on prétend qu'il y a une surcharge de $754.20. Insolvable.
Ritchie Bros..............	1886	413 43	....	Cette somme se compose de surcharges en 1886 et 1887 de $842.76 et d'une somme de $205.38 payée en 1884.
"	1887	634 71		
			1,048 14	
G. B. Hall	1890		49 34	Insolvable.
T. E. Normand	1890		14 28	Prétend que cette balance est une surcharge.
Trefflé Biron	1891		0 92	Le coût de la perception dépasserait ce montant.
			*14,481 49	
The Laurentide Paper Co....	1909		10,551 44	
			25,032 93	

* Pour faire coïncider cette balance avec les comptes publics, il faut déduire $7.93 crédités de trop à Alex. Baptist, et $217.17 ajoutés à ce crédit, étant $190.40 payés le 23 juillet 1884, et $26.77 portés de trop par erreur au compte de Wm Little, non mentionnés dans aucun rapport du percepteur, ce qui laisse une balance de $14,690.73 due le 30 septembre 1894.

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de gilssoires et d'estacades.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 8 juin 1910.

N° 7.—ETAT des droits de glissoires et d'estacades pour les travaux de la rivière Trent et de la région de Newcastle, dus le 31 mars 1910.

Nom.	Année dans laquelle les droits étaient dus.	Sommes en litige.	Droits ordinaires.	Total.	Observations.
		$ c.	$ c.	$ c.	
Irwin et Boyd	1881	59 79	....	59 79	
Thompson et McArthur	1880	52 78	....	52 78	
Jabez Thurston	1882	12 50	....	12 50	Insolvab'e.
McDougall et Ludgate.	1879	65 07	....	65 07	
Bigelow et Trounce	1882 à 1885	216 21	....	216 21	
R. G. Strickland	1882, '83, '85, '86, '87	215 08	....	215 08	
Suc. de feu Geo. Hilliard	1877 à 1883 et 1886	354 15	....	354 15	Mort et succession distribuée.
T. G. Hazlett	1881, '82, '84 à '89	885 25	....	885 25	
J. M. Irwin	1882, '83, '85 à '88	698 45	....	698 45	D'après le jugement rendu par la cour de l'échiquier, re Boyd vs. Smith, ces montants ne peuvent pas être perçus.
D. Ullyot	1881 à 1887	547 68	....	547 68	
Greene et Ellis	1881 à '83, '85, '88 et '89	157 01	....	157 01	
A. W. Parkin	1884, '85, '88, '90 et '91	65 92	....	65 92	
Dickson, succession de.	1883	137 50	....	137 50	
Alfred McDonald	1888	40 80	....	40 80	
John Parkin	1889	13 00	....	13 00	
John Dovey	1894, '95, '96	....	35 70	35 70	Envoyé au minist. de la Justice p. perception.
John Carew	1909	....	10 41	10 41	
		3,521 19	46 11	3,567 30	

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de gilssoires et d'estacades.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 8 juin 1910.

N° 8.—ETAT des droits de glissoires et d'estacades pour les travaux de la rivière Saguenay, dus le 31 mars 1910.

Nom.	Année dans laquelle les droits étaient dus.	Montant.	Observations.
		$ c.	
La Cie de Pulpe de Chicoutimi	1906, 1907, 1908	5,568 15	En litige.
Jos. Vachon	1906	56 67	"
		5,624 82	

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de gilssoires et d'estacades.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 8 juin 1910.

BASSIN DE RADOUB D'ESQUIMALT, C.-B.

N°9.—ETAT des droits et autres impôts perçus dans le cours de l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nom des navires entrés au bassin.	Tonnage.	Période passée au bassin. Du	Au	Droits de bassin (dockage).	Autres droits.	Total.
		1909.	1909.	$ c.	$ c.	$ c.
D.G.S. 'Lillooet'	591	10 mars	11 mars	300 00	16 20	316 20
H.M.S. 'Shearwater'	980	15 avril	24 avril	364 61	....	364 61
S.S. 'Greenwich'	2,938	25 "	28 "	598 00	9 00	607 00
S.S. 'Indravelli'	7,005	28 "	30 "	581 00	10 20	591 20
S.S. 'Katanga'	3,316	11 mai	14 mai	614 00	2 40	616 40
H.M.S. 'Algerine'	1,100	7 juin	11 juin	257 73	....	257 73
S.S. 'Georgia'	2,881	14 "	19 "	792 00	13 00	805 00
S.S. 'Lonsdale'	3,171	29 "	1 juillet	504 00	5 40	509 40
S.S. 'Puritan'	4,042	30 août	31 août	521 00	1 20	522 20
H.M.S. 'Shearwater'	980	24 sept.	27 sept.	170 00	....	170 00
H.M.S. 'Algerine'	1,100	27 "	28 "	131 90	....	131 90
S.S. 'Hercules'	3,789	7 oct.	11 oct.	632 00	....	632 00
S.S. 'Georgia'	2,886	12 "	15 "	596 00	11 40	607 40
S.S. 'Princess Charlotte'	3,844	9 nov.	11 nov.	517 00	14 40	531 40
S.S. 'Fitzclarence'	4,034	17 "	21 "	763 00	3 00	766 00
Fournir eau	......	....	....	....	3 60	3 60
S.S. 'Princess May'	1,717	9 déc.	10 déc.	428 75	....	428 75
S.S. 'Belle of Scotland'	5,007	14 "	16 "	541 00	2 40	543 40
		1910.	1910.			
S.S. 'Georgia'	2,781	3 jan.	27 jan.	2,608 00	83 40	2,691 40
Fournir eau, H. E. Sims	......	....	....	....	3 50	3 50
H.M.S. 'Egeria'	940	10 fév.	10 fév.	722 75	....	722 75
S.S. 'Princess Charlotte'	3,844	21 mars	23 mars	517 00	37 80	554 80
S.S. 'Restorer'	3,180	Droit	d'entrée.	200 00	....	200 00
	60,126			12,359 74	216 90	12,576 64

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de glissoires et d'estacades.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 7 juin 1910.

BASSIN DE RADOUB DE LEVIS.

N° 10.—ETAT des droits et autres impôts perçus dans le cours de l'exercice terminé le 31 mars 1910.

Nom des navires entrés au bassin.	Tonnage.	Temps passé au bassin. Du	Au	Droits de bassin (dockage).	Autres droits.	Total.
		1908.	1908.	$ c.	$ c.	$ c.
S.S. 'Brockville'	....	Hiver.	1908-9....	400 00	.. ..	400 00
S.S. 'Campana'	....	"	"	800 00	....	800 00
Barge 'Etna'	....	Droit	d'entrée ..	200 00	....	200 00
Remorqueur 'Storm King'	....	Hiver.	1908-9 ...	400 00	10 20	410 20
Remorqueur 'Monitor'	....	"	"	400 00	6 37	406 37
Drague 'Progress'	....	"	"	400 00	... ...	400 00
S.S. 'Lady Evelyn'	....	"	"	400 00	....	400 00
		1909.	1909.			
S.S 'Corinthian'	6,227	6 mai....	11 mai....	1.272 70	....	1,272 70
Barge 'Etna'	369	26 avril...	11 " ...	339 85	....	339 85
S.S. 'Stigstad'	4,633	8 juin..	23 juin ...	2,397 24	18 50	2,415 74
S.S. 'Lady of Gaspé'	1,189	23 "	25 " ...	118 90	50 00	168 90
Drague 'Progress'	....	....	....	....	251 44	251 44
Remorqueur 'Monitor'	....	....	....	....	22 68	22 68
S.S. 'Montcalm'	1,432	26 avril...	31 mai ...	1,832 12	50 00	1,882 12
S.S. 'Champlain'	522	31 mai ...	7 juin...	482 70	....	482 70
S.S. 'Berthier'	934	6 juillet..	22 juillet.	1,047 20	.. ..	1,047 20
Powers et Dusseault	....	....	....	....	1 06	1 06
S.S. 'Aranmore'	1,170	16 août...	25 août...	876 50	... .	876 50
S.S. 'Turret Bell'	2,211	26 "	28 " ..	271 10	.. ..	271 10
Str. 'Rapids Queen'	....	Droit	d'entrée ..	200 00	....	200 00
S.S. 'George Town'	.. ....	"	"	200 00	.. ..	200 00
Drague 'Galveston'	1,271	26 juillet..	5 août...	864 76	....	864 76
S.S. 'George Town'	1,358	1 octobre	15 oct. ...	883 32	4 00	887 32
S.S. 'Lady Grey'	733	21 juillet..	26 juillet.	200 00	....	200 00
S.S. 'Rapids Queen'	944	14 octobre.	12 nov. ..	1,668 80	....	1,668 80
S.S. 'Odland'	1,244	13 nov....	23 " ..	925 80	....	925 80
S.S. 'Ocland'	3,201	13 "	23 " ..	1,556 20	....	1,556 20
		1910.	1910.			
S.S. 'Rapids King'	Droit	d'entrée ..	.. . .	200 00	... .	200 00
	27,438			18,337 19	414 25	18,751 44

EDWARD T. SMITH,
Percepteur des droits de gilssoires et d'estacades.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 7 juin 1910.

BASSIN DE RADOUB DE KINGSTON, ONT.

N° 11.—État des droits et autres impôts durant les neuf mois de l'exercice financier terminés le 31 mars 1910.

Nom du navire entré dans le bassin.	Tonnage.	Temps passé dans le bassin. Du	Au	Droits de bassin (dockage).	Autres droits.	Total.
		1909.	1909.	$ c.	$ c	$ c.
Str Parthia	198	8 avril	12 avril	89 60		89 60
" Islander	119	13 "	14 "	33 80		33 80
Bge Dunmore	590	15 "	16 "	129 65	3 00	132 65
" Selkirk	719	19 "	20 "	121 90		121 90
Str Donnelly	319	20 "	27 "	175 45	21 00	196 45
Bge Aye Ready et deux chalands	300	28 "	14 mai	354 00	31 00	385 00
Str Turbinia	1,064	15 mai	16 "	156 40		156 40
Chaland du gouv., Massena 3	180	17 "	24 "	156 00		156 00
Str Macassa	529	25 "	26 "	121 42	5 00	126 42
" Mojeska	678	27 "	28 "	141 53	5 00	146 53
" Caspian	957	31 "	3 juin	279 68	10 50	290 18
" St. Lawrence	312	3 juin	4 "	62 40		62 40
" Windsor	1,962	5 "	6 "	246 20	3 00	249 20
" Corona	1,274	7 "	8 "	221 99	10 50	232 49
" Speedy	233	9 "	12 "	96 60		96 60
Yacht Corona	304	15 "	18 "	114 00	10 50	124 50
" St. Louis	50	15 "	16 "	20 00		20 00
Str Waddington	1,603	28 "	28 "	210 30	10 50	220 80
Remorqueur H. F. Bronson	137	29 "	30 "	27 40	5 00	32 40
Deux chalands à bascule	160	3 juillet	3 juillet	32 00		32 00
Str Waddington	1,603	5 "	9 "	546 93	10 00	556 93
" Cardinal	237	9 "	9 "	47 40	5 00	52 40
" St. Joseph	304	12 "	13 "	71 44	10 50	81 94
Remorqueur Mary R. Hall	104	16 août	17 août	20 80		20 80
" Francis, W. C.	38	18 "	19 "	20 00		20 00
Str Advance 1031, Cargo 165	1,196	19 "	21 "	253 32		253 32
Bge Winnipeg	681	23 "	25 "	189 61	3 00	192 61
" Nadine	484	26 "	27 "	96 80		96 80
" Thrush	584	27 "	31 "	210 60	6 00	216 60
Str Blue Bell	752	31 "	1er sept.	125 20		125 20
Bge Condor	567	2 sept.	3 "	106 70		106 70
Str Ontario nº 1	5,146	8 "	18 "	3,806 58	32 75	3,839 33
		1908.	1908.			
Str Ontario nº 1		19 juillet	22 juillet	594 27		594 27
		1909.	1909.			
Str Sowards	191	20 sept.	24 sept.	108 20		108 20
" John Rolph	421	24 "	25 "	84 20		84 20
Bge Kildonan	499	27 "	28 "	99 80		99 80
" Selkirk	719	29 "	1er oct.	172 23		172 23
" Ceylon	908	1er oct.	2 "	172 58	3 00	175 58
Str Saginaw	357	4 "	7 "	121 38	5 00	126 38
Remorqueur Florence	113	7 "	9 "	42 60	5 00	47 60
Bge St. Louis	599	11 "	12 "	130 87		130 87
Str Bothnia	833	13 "	14 "	133 30		133 30
Bge Huron	475	23 "	23 "	95 00		95 00
Str Donnelly	319	26 "	27 "	63 80	10 50	74 30
" Bayfield	276	4 nov.	6 nov.	75 20		75 20
" Simla	1,490	6 "	8 "	355 45		355 45
" Saginaw	357	10 "	12 "	108 89		108 89
Remorqueur H. F. Bronson	137	13 "	13 "	27 40		27 40
S.S. Keyport	1,721	17 "	26 "	1,185 86	55 00	1,240 86
S.S. Keywest	1,725	26 "	28 "	343 25	10 50	353 75
Str Belleville	1,233	29 "	6 déc.	648 01	5 00	653 01
Chaland en acier du gouvernement	125	7 déc.	17 "	195 00	10 50	205 50
Str Advance	1,031	17 "	18 "	153 10		153 10
		1909.	1910.			
Remorqueur Trudeau, deux chalands et dragueur Sir Richard	350	21 déc.	29 mars	980 00	26 00	1,006 00
	37,263			14,176 09	312 75	14,488 84

EDW. T. SMITH,
Percepteur du revenu des Travaux publics.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 8 juin 1910.

N° 12.—Loyers hydrauliques et autres, etc., comptes des

DT.

Balance due le 1er avril 1909.	Loyers accrus jusqu'au 31 mars 1910.	Total.	Location.	Occupants.
$ c.	$ c.	$ c.		
.. ..	200 00	200 00	Riviere Ottawa......	Royal Trust Co.....
....	100 00	100 00	"	"
....	300 00	300 00	"	"
50 00	100 00	150 00	"	"
50 00	100 00	150 00	"	"
150 00	300 00	450 00	"	"
200 00	400 00	600 00	"	"
....	300 00	300 00	"	"
....	100 00	100 00	"	Ottawa Investment Co.....
....	600 00	600 00	"	The Ottawa Power Co.....
200 00	200 00	400 00	"	Royal Trust Co.....
....	520 00	520 00	"	"
....	10 00	10 00	"	"
100 00	100 00	200 00	"	"
....	96 00	96 00	"	"
112 00	8 00	120 00	"	Mary Conroy.....
570 84	....	570 84	"	Royal Trust Co.....
25 00	25 00	50 00	"	"
200 00	....	200 00	"	Merchants Bank of Canada.....
96 00	....	96 00	"	"
....	1 00	1 00	"	Ottawa Investment Co.....
380 00	....	380 00	"	John Rankin.....
....	150 00	150 00	"	J. R. Booth.....
85 00	... .	85 00	"	Colin Dewar.....
....	50 00	50 00	"	Royal Trust Co.....
....	1 00	1 00	"	Alfred Desjardinf.....
....	100 00	100 00	"	Royal Trust Co.....
10 00	10 00	20 00	"	"
....	1 00	1 00	Saint-Laurent.....	Quebec Harbour Commissioners.....
275 00	....	275 00	"	Richelieu and Ontario Navigation Co.....
....	1 00	1 00	Québec.....	Corporation de Québec.....
1 00	1 00	2 00	"	Narcisse Blais.....
....	1 00	1 00	Rondeau, havre.....	Commissaires d'écoles.....
2 00	1 00	3 00	Collingwood.....	Great Northern Transit Co.....
5 00	1 00	6 00	Ottawa.....	E. G. Laverdure.....
....	1 00	1 00	Trois-Rivières.....	Corporation de Trois-Rivières.....
....	100 00	100 00	"	Union Bag and Paper Co.....
165 00	....	165 00	Colombie-Britan'que	A. Peel.....
90 00	....	90 00	" ...	Jonathan Maury.....
25 00	25 00	50 00	" ...	Roderick Finlayson.....
75 00	25 00	100 00	" ...	Joseph Spratt.....
....	1 00	1 00	" ...	Bank British Columbia.....
4 00	....	4 00	" ...	W. Dodd.....
....	12 00	12 00	" ...	D. W. Gordon.....
5 00	....	5 00	" ...	S. Williams.....
.... ..	5 00	5 00	" ...	George A. Huff.....
70 00	....	70 00	Rivière du Lièvre...	Dominion Phosphate Co.....
1 00	....	1 00	Charlottetown.....	Très Rév. évêque McIntyre.....
....	16 00	16 00	Antigonish, N.-E...	R. C. Archibald.....
....	1 00	1 00	Owen-Sound.....	G. T. Railway.....
240 00	.. ..	240 00	Windsor.....	Archie McNee.....
.. ..	5 00	5 00	Bayfield, N.-E.....	Chas. L. Gass.....
....	1 00	1 00	"	"
10 00	..... : .	10 00	Village de Brook....	Wm. Pedwell.....
1 00	1 00	2 00	Walkerton, Ont.....	D. Robertson and J. Rowland.....
....	1 00	1 00	Colombie-Britan'que	Canadian Pacific Ry. Co.....
....	5 00	5 00	Comté de Grey, Ont.	Jacob Duke Speirs, succession.....
....	1 00	1 00	Lévis, Qué.....	Cyril Robitaille.....
3,197 84	3,977 00	7,174 84		

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 8 juin 1910.

locataires pour l'exercice financier clos le 31 mars 1910.

Av.

Description des propriétés.	Date à laquelle le compte a été rendu.		Payé durant l'année	Balance due le 31 mars 1910.	Total.
			$ c.	$ c.	$ c.
Lot B et C, rue Chaudière, chantier des travaux	31 déc.	'09	200 00	....	200 00
Lot D..	"	"	100 00	....	100 00
Lots H, I et J, minoterie, à la rue North-Head......... ..	"	"	300 00	....	300 00
Lot K, tarare, à la rue South-Head	"	"	150 00	....	150 00
Lot L, chantier	"	"	150 00	....	150 00
Lots, Q, R et T, chantiers, à la rue North Middle.........	"	"	450 00	....	450 00
Lots, M, N, O et P, chantiers, (pas d'eau).................	"	"	600 00	....	600 00
Lots E, F et G, à la rue South-Head........	"	"	300 00	....	300 00
Lot S, chantiers...	"	"	100 00	....	100 00
Lots U, V, W, X, Y et Z, chantiers	"	"	600 00	....	600 00
Deux parcelles de terre.......	30 juin	'10	400 00	....	400 00
Partie de la réserve du gouvernement, tête de la glissoire...	20 sept.	'10	520 00	....	520 00
Pont sur la glissoire....................................	30 juin	'10	10 00	....	10 00
Parcelle de terre, île Amélia............................	1er jan.	'11	100 00	100 00	200 00
Réserve à la tête de l'île Chaudière......................	"	'11	96 00	....	96 00
Ile dans les rapides Deschêne	"	'10	....	120 00	120 00
Partie du lot 39, con. A, Nepean..........................	31 jan.	'84	....	570 84	570 84
Chenal, glissoire et 2 barrages, Petite Chaudière.....	1er mars	'11	50 00	....	50 00
Eau, en face du lot 30, con. A, Nepean..........., ...	1er déc.	'91	....	200 00	200 00
Trois petites îles, rivière Ottawa.....	30 avril	'91	....	96 00	96 00
Plancher sur une partie des glissoires Ottawa..	9 nov.	'10	1 00	....	1 00
Partie est de l'île Hawley.............	20 juin	'91	....	380 00	380 00
Terrain au sud-ouest du pont Union.	12 mai	'10	150 00	....	150 00
Terrain, île Victoria..................................	15 juin	'09	85 00	....	85 00
Terrain du côté sud de la rue Middle, île Victoria..........	31 août	'10	50 00	....	50 00
Terrain, Longue-Pointe-Rouge, comté Templeton, Ottawa..	4 oct.	'10	....	1 00	1 00
Sud-ouest du lot N° 1, île Amélia........................	9 "	'09	100 00	....	100 00
Lot Pa, rue South-Head....	10 jan.	'11	20 00	....	20 00
Lot près de la douane, Québec,...........................	1er sept.	'10	1 00	....	1 00
Chemin de la jetée au débarcadère du Coteau...............	1er juill.	'09	....	275 00	275 00
Ancien édifice du gouvernement provincial et terrains......	24 juin	'10	1 00	....	1 00
Privilège pour ériger un pont sur la rivière St-Charles	6 fév.	'11	1 00	1 00	2 00
Edifice en billots ci-devant douane, Shrewsbury, Ont.......	11 sept.	'09	1 00	....	1 00
Emploi du brise-lames pour emmagasiner de la houille......	1er jan.	'11	3 00	....	3 00
Sud-est demi lot 8, Ottawa	18 déc.	'09	....	6 00	6 00
Terrain, île St-Christophe, rivière St-Maurice.....	1er déc.	'10	1 00	....	1 00
" " " "	30 juin	'09	100 00	....	100 00
Partie de bureau d'essayerie, New-Westminster............	30 "	'89	....	165 00	165 00
" " " " "	30 "	'89	....	90 00	90 00
Permis pour 2 fronteaux, havre Victoria..................	1er jan.	'10	25 00	25 00	50 00
Privilège de construire un quai sur les lots A et C..........	1er "	'10	100 00	....	100 00
Droit de drainage, Nanaïmo..............	1er déc.	'10	1 00	....	1 00
Hôtel du gouvernement, Yale.......................	24 juill.	'08	....	4 00	4 00
Lots de la grève, A, C, E, F, f't de 7, 8, 9, havre Nanaïmo.	28 août	'10	12 00	....	12 00
Lot de front 7, bloc M. Victoria..............	16 juill.	'04	....	5 00	5 00
Permis de construire un quai, lot A, bloc 2, rivière Sumas...	12 août	'10	5 00	....	5 00
Permis de construire un quai au Little-Rapids, riv. du Lièvre	30 avril	'98	....	70 00	70 00
Permission de se servir de l'égout.........................	16 mai	'02	....	1 00	1 00
Terre et lot à l'anse McNair..............................	31 déc.	'10	16 00	....	16 00
Lot de terre sur le côté ouest de la rivière Sydenham......	31 "	'10	1 00	....	1 00
Lot sur la rue Ouellette, Windsor, Ont..................	30 avril	'00	....	240 00	240 00
Lot sur l'eau........	8 oct.	'10	....	5 00	5 00
"	8 juin	'10	....	1 00	1 00
"	31 mars	'10	10 00	....	10 00
Droit de passage......................	27 avril	'10	2 00	....	2 00
Partie du lot de la douane, New-Westminster.............	19 "	'10	1 00	....	1 00
Lot sur l'eau..	8 "	'10	5 00	....	5 00
Loyer de terre...	4 "	'10	1 00	....	1 00
			4,819 00	2,355 84	7,174 84

EDW. T. SMITH,
Percepteur du revenu des Travaux publics.

DT. N° 14.—Loyers hydrauliques et autres,

Balances dues en avril 1908.	Totaux.	Numéros.	Location.	Noms des propriétaires.
$ c.	$ c.			VENTES DE TERRES—COMPTE PRINCIPAL.
12,092 83	12,092 83	1	Chemin Hamilton et Port-Dover.	Choat et Kern
433 34	433 34	2	Propriété Bonner, Québec	Timothy Sullivan, maint. M. Murphy
333 34	333 34	3		John Bailey, maint. Alex. Powell
300 00	300 00	4		Abraham Thompson
147 80	147 80	5		John Boomer
248 40	248 40	6		John Garbatz, maint. J. C. Nolan
154 80	154 80	7		N. H. Bowen
600 00	600 00	8		Succession de Robert Reid
533 33	333 33	9		John Chevalier
533 33	533 33	10		Daniel Holden
333 33	333 33	11		George Creeley
63 00	63 00	12		Thomas McAdam
15,573 50	15,573 50			VENTES DE TERRES—COMPTE DES INTÉRÊTS.
6,298 25	6,298 25	1	Chemin Hamilton et Port-Dover.	Choat et Kern (à maturité)
558 00	558 00	2	Propriété Bonner, Québec	Timothy Sullivan, maint. M. Murphy
120 00	120 00	3		John Bailey, maint. Alex. Powell
306 00	306 00	4		Abraham Thompson
155 22	155 22	5		John Boomer
275 82	275 82	6		John Garbatz, maint. J. C. Nolan
208 95	208 95	7		N. H. Bowen
828 00	828 00	8		Succession de Robert Reid
190 00	190 00	9		John Chevalier
298 68	298 68	10		Daniel Holden
35 91	35 91	11		George Creeley
100 00	100 00	12		Thomas McAdam
100 00	100 00	13		Joseph Brook, locataire
9,474 83	9,474 83			

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 8 juin 1910.

Comptes des locataires, 1908-1909. Ct.

Description de la propriété.	Numéro.	Date à laquelle le compte a été rendu.	Balances transférées aux Travaux publics par l'O.C. du 27 avril 1909.	Totaux.
			$ c.	$ c.
Pont Hamilton et Port-Dover et Caledonia	1		12,092 83	12,092 83
Lot n° 1, rue Wolfe	2		433 34	433 34
" 9 "	3		333 34	333 34
" 49 "	4		300 00	300 00
" 73 et 74, rue Tower	5		147 80	147 80
" 64, rue Wolfe, et 211 252 rue Ware	6		248 40	248 40
" 67 et 68, rue Monument	7		154 80	154 80
" 22 et 23, rue Wolfe	8		600 00	600 00
" 32, rue Wolfe	9		333 33	333 33
" 65 et 66, rue Wolfe	10		533 33	533 33
" 31, rue Wolfe	11		333 33	333 33
" 135, rue Church	12		63 00	63 00
			15,573 50	15,573 50
	1	30 juin 1874	6,298 25	6,298 25
Lot n° 1, rue Wolfe	2	1er mai 1889	558 00	558 00
" 9, "	3	"	120 00	120 00
" 49, "	4	"	306 00	306 00
" 73 et 74, rue Tower	5	"	155 22	155 22
" 64, rue Wolfe, 211 et 252 rue Ware	6	"	275 82	275 82
" 67 et 68, rue Monument	7	"	208 95	208 95
" 22 et 23, rue Wolfe	8	"	828 00	828 00
" 32, rue Wolfe	9	1er nov. 1863	190 00	190 00
" 65 et 66, rue Wolfe	10	"	298 68	298 68
" 31, rue Wolfe	11	"	35 91	35 91
" 135, rue Church	12	"	100 00	100 00
Hôtel Monument	13	"	100 00	100 00
			9,474 83	9,474 83

EDW. T. SMITH,

Percepteur du revenu des Travaux publics.

Dt. N° 13.—Loyers, etc., des petits travaux publics. Av.

Balance due le 1er avril 1910.	Accrus durant l'exercice clos le 31 mars 1910.	Total.	Occupants.	Description de la propriété.	Payé durant l'exercice clos le 31 mars 1910.	Balance due le 31 mars 1910.	Total.
$ c.	$ c.	$ c.			$ c.	$ c.	$ c.
2,600 62	....	2,600 62	R. Murdy	Pont Dunnville	....	2,600 62	2,600 62
8,000 00	....	8,000 00	Corporation, Galt et Dundas	Chemin Dundas et Waterloo	....	8,000 00	8,000 00
2 00	1 00	3 00	North American Telegraph Co.	Ligne de télégraphe du gouv. entre Bath et Amherst	3 00	....	3 00
....	25 00	25 00	Cie de ch. de fer Grand-Tronc	Bassins de Wiarton	25 00	....	25 00
43 75	....	43 75	....	Partie de l'édifice, Portland, N.-B.	....	43 75	43 75
....	100 00	100 00	Alem Jos. Greene	Bâtisse, avenue Ouellette, Windsor, Ont.	100 00	....	100 00
10,646 37	126 00	10,772 37			128 00	10,644 37	10,772 37

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 8 juin 1910.

EDW. T. SMITH,
Percepteur du rev·nu des Travaux publics.

N° 15.—PIN BLANC DE QUÉBEC EN PIEDS CUBES, 1845 À 1909.

Année.	Approvisionnement.			Exportation.	En main.		
	Carré.	Dégrossi.	Total.	Carré et dégrossi.	Carré.	Dégrossi.	Total.
1845	24,223,000	....	24,223,000	....	....	....	....
1846	24,242,689	....	24,242,689	....	....	....	....
1847	19,060,880	....	19,060,880	....	....	....	....
1848	17,402,360	....	17,402,360	....	....	....	....
1849	18,581,560	....	18,581,560	....	....	....	....
1850	14,398,000	....	14,398,000	13,040,000	5,046,000	....	5,046,000
1851	15,418,000	....	15,418,000	15,941,000	2,366,000	....	2,366,000
1852	27,631,000	....	27,631,000	15,691,000	12,711,000	....	12,711,000
1853	17,487,000	....	17,487,000	17,399,000	9,846,000	....	9,846,000
1854	19,648,000	....	19,648,000	19,612,000	7,537,000	....	7,537,000
1855	13,575,000	....	13,575,000	10,843,000	9,513,000	....	9,513,000
1856	18,000,000	....	18,000,000	13,993,000	11,776,000	....	11,776,000
1857	19,618,000	....	19,618,000	19,246,000	11,259,000	....	11,259,000
1858	14,328,000	....	14,328,000	13,388,000	11,290,000	....	11,290,000
1859	16,531,000	....	16,531,000	14,822,000	12,284,000	....	12,284,000
1860	18,564,000	....	18,564,000	18,258,000	11,390,000	....	11,390,000
1861	15,731,000	6,735,000	22,466,000	19,448,000	7,971,000	6,347,000	14,318,000
1862	21,628,000	748,000	22,376,000	15,493,000	15,355,000	3,950,000	19,305,000
1863	21,617,000	186,000	21,803,000	23,147,000	13,998,000	1,224,000	15,222,000
1864	23,737,000	735,000	24,472,000	20,032,000	17,600,000	331,000	17,931,000
1865	17,620,000	1,247,000	18,867,000	19,008,000	12,427,000	348,000	12,775,000
1866	14,386,000	2,245,000	16,631,000	15,541,000	10,875,000	763,000	11,638,000
1867	16,740,000	2,799,000	19,539,000	14,774,000	13,001,000	1,905,000	14,906,000
1868	10,029,000	2,158,000	12,187,000	15,279,000	7,648,000	1,715,000	9,363,000
1869	14,055,000	1,973,000	16,028,000	14,673,000	9,263,000	1,607,000	10,870,000
1870	12,616,000	1,504,000	14,1[illegible]0,000	14,142,000	8,877,000	620,000	9,479,000
1871	17,367,000	3,418,000	20,785,000	14,673,000	14,001,000	1,739,000	15,740,000
1872	11,151,000	4,450,000	15,601,000	15,515,000	11,065,000	3,618,000	14,683,000
1873	10,443,0[illegible]0	3,966,000	14,409,000	10,580,000	12,794,000	4,655,000	17,450,000
1874	7,364.000	1,829,000	9,193,000	13,514,000	8,211,000	4,053,000	12,264,000
1875	9,246,000	1,644,000	10,890,000	10,099,000	8,716,000	2,684,000	11,400,000
1876	15,994,000	3,249,000	19,243,000	13,883,000	12,167,000	2,502,009	14,669,000
1877	14,850,000	3,630,000	18,480,000	14,898,000	13,804,000	2,634,000	16,438,000
1878	7,917,000	1,847,000	9,764,000	8,194,000	15,114,000	3,180,000	18,294,000
1879	2,511,000	1,600,000	4,111,000	5,300,000	12,140,000	2,218,000	14,358,000
1880	4,244,000	2,236,000	6,480.000	11,553,000	6,197,000	797,000	6,994,000
1881	6,029,000	3,065,000	9,094,000	9,102,000	4,526,000	1,520,000	6,046,000
1882	8,053,000	3,127,000	11,180,000	7,912,000	6,532,000	3,355,000	9,887,000
1883	7,412,000	3,787,000	11,190,000	10,427,000	7,781,000	2,759,000	10,540,000
1884	3,707,000	2,200,000	5,907,000	6,048,000	7,502,000	2,399,000	9,901,000
1885	2,802,000	2,877,000	5,697,000	6,758,000	6,651,000	2,588,000	9,239,000
1886	3,033.000	3,077,000	6,110,000	4,526,000	6,573,000	3,267,000	9,840,000
1887	1,169,000	2,060,000	3,229,000	5,127,000	4,295,000	2,450,000	6,745,000
1888	1,791,000	2,029,000	3,820,000	6,020,000	2,580,000	1,227,000	3,807,000
1889	4,224,000	3,771,000	7,995,000	6,873,000	3,147,000	1,914,000	5,061,000
1890	5,083,000	3,695,000	8,778,000	5,498,000	4,800,000	3,528,000	8,328,000
1891	1,072,000	1,731,000	2,803,000	4,715,000	2,944,000	2,049,000	4,993,000
1892	2,380,000	2,740,000	5,120,000	5,300,000	2.835,000	1,618,000	4,453,000
1893	1,121,000	3,117,000	4,238,000	4,092,000	2,134,000	1,628,000	3,762.000
1894	838,000	2,289,000	3,127,000	3,469,000	1,657,000	1,611,000	3,268,000
1895	274,000	3,086,000	3,360,000	2,838,000	1,091,000	2,255,000	3,346,000
1896	316.000	2,871.000	3,187,000	4,252,000	537,000	1,474,000	2,011,000
1897	833,000	4,311,000	5,144,000	3,773,000	483,000	2,288,000	2,771,000
1898	1,062,000	1,903,000	2,965,000	3,015,000	1,354,000	2,452,000	3,806,000
1899	592,000	1,793,000	2,385,000	3,085,000	1,148,000	1,014,000	2,162,000
1900	571,000	1,505,000	2,076,000	2,755,000	805,000	506,000	1,301,000
1901	585,000	1,447,000	2,032,000	2,317,000	590,000	361,000	951,000
1902	384,000	1,830,000	2,214,000	2,445,000	396,000	261,000	657,000
1903	420,000	1,865,000	2,285,000	2,182,000	413,000	406,000	819,000
1904	240,000	2,256,000	2,496,000	1,492,000	347,000	1,269,000	1,616,000
1905	137,000	1,211,000	1,348,000	1,477,000	289,000	1,174,000	1,463,000
1906	76,720	676,600	753,320	1,857,600	81,375	267,356	348,731
1907	136,200	1,159,960	1,296,160	1,311,252	67,666	267,913	335,579
1908	132.560	1,060,880	1,193,440	1,098,779	50,776	372,681	423,457
1909	66,200	699.360	765,560	....	....	....	....

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 8 juin 1910.

EDW. T. SMITH,
Percepteur du revenu des Travaux publics.

PARTIE VII

DIVERS

CONTRATS ADJUGÉS PAR LE MINISTÈRE.

PROPRIÉTÉS ACHETÉES OU VENDUES.

PROPRIÉTÉS AFFERMÉES AU OU PAR LE MINISTÈRE.

RAPPORT DU CONSERVATEUR DE LA GALERIE NATIONALE DES ARTS.

NOMS DES ADMINISTRATEURS DU MINISTÈRE.

NOMS DES EMPLOYÉS AUX GLISSOIRES ET AUX ESTACADES.

NOMS DES EMPLOYÉS AUX BASSINS DE RADOUB.

NOMS DES MÉCANICIENS, CHAUFFEURS ET GARDIENS EMPLOYÉS AUX ÉDIFICES PUBLICS.

ET LA CORRESPONDANCE OFFICIELLE DE CE MINISTÈRE.

POUR

L'EXERCICE FINANCIER EXPIRE LE 31 MARS 1910.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA,
OTTAWA, le 29 juillet 1910.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre les états suivants des transactions du ministère durant le dernier exercice financier, concernant les contrats et les propriétés, et qui doivent être inclus dans le rapport annuel pour 1909-10, savoir :—

No 1.—Etat des contrats adjugés par le ministère du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

No 2.—Etat des propriétés achetées ou vendues par le ministère durant la même période.

No 3.—Etat des propriétés affermées au et par le ministère durant la même période.

No 4.—Une liste de quelques-uns des Actes du parlement du Canada, passés à la dernière session, et des arrêtés du Conseil concernant le ministère des Travaux publics.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. CHASSE,
Greffier en loi.

M. R. C. DESROCHERS,
Secrétaire du ministère des Travaux publics,
Ottawa, Ont.

ÉTATS

DÉMONTRANT.

1.—LES CONTRATS ADJUGÉS PAR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA DEPUIS LE 1ER AVRIL 1909 AU 31 MARS 1910.

2.—LES PROPRIÉTÉS ACHETÉES OU VENDUES PAR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DURANT L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 MARS 1910.

3.—LES PROPRIÉTÉS AFFERMÉES AU ET PAR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DURANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1910.

N° 1—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
EDIFICES PUBLICS.			
Nouvelle-Ecosse.			$ c.
Amherst, bureau de poste, fourniture de la houille	Alex. A. Jones	2 août 1909	280 99
Annapolis " " "	A. M. King	2 " 1909	11 88
Antigonish " " "	James Kenna	16 " 1909	166 00
Arichat " " "	Isidore LeBlanc, Terrio et Cie	19 " 1909	181 25
Baddeck " " "	McKay, MacAskill et Cie.	4 " 1909	192 25
Bridgewater " " "	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd.	3 " 1909	
" édifice publ., aménagement intérieur	E. P. McGrath et Cie	30 avril 1909	1,342 00
Dartmouth, bureau de poste, fournit. de la houille	The Acadia Coal Co., Ltd.	2 août 1909	91 12
Digby " " "	Wm. Ed. Van Blarcom	3 " 1909	201 08
Glace Bay, édifice public, trottoirs en granolithe	R. S. Low	30 juin 1909	Par pds. car. 0 27
Glace Bay, édifice public, aménagement intérieur	Chappell Bros. & Co., Ltd.	27 juillet 1909	3,050 00
Halifax, bur. de postes, portes de voûtes, vestib., etc.	J. et J. Taylor	24 " 1909	5,990 00
" " ascenseurs	Otis Fensom Elevator Co., Ltd	1 sept. 1909	7,980 00
" douane, plancher en doloment	Montreal Dolomont Co., Ltd	4 " 1909	574 20
" édifice public, appareil de chauffage	G. A. Wootten et Cie	6 oct. 1909	4,863 00
" hôpital de détention, four. de la houille	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd	3 août 1909	420 36
" nouvel édifice de la douane "	S. Cunard et Cie	7 " 1909	577 32
" bureau de l'assis. rec.-général "	"	7 " 1909	31 52
" " " "	Wm. Roche	3 " 1909	37 50
" bâtisse des immigrés "	S. Cunard et Cie	7 " 1909	524 26
" entrepôt de vérification "	"	7 " 1909	197 00
Inverness, bureau de poste "	The Inverness Railway & Coal Co	9 " 1909	152 10
Kentville " "	P. E. Lloyd	16 " 1909	227 50
Liverpool " "	F. W. Hatt	6 " 1909	134 40
Lunenburg " "	John B. Young	2 " 1909	197 75
New Glasgow " "	The Acadia Coal Co., Ltd.	2 " 1909	246 81
Sydney-nord " "	The MacKay Mining Co., Ltd.	6 " 1909	245 00
Pictou " "	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd	3 " 1909	197 19
" douane "	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd	3 " 1909	225 12
Shelburne, bureau de poste "	Jas. McGill	3 " 1909	142 22
" " aménagement intér.	E. P. McGrath et Cie	30 avril 1909	1,225 00
" édifice public, béton, gazon, etc	Hoods et Brooks	28 sept. 1909	Série.
" " fourniture du courant électrique	Municipalité de Shelburne.	18 nov. 1909	Par lambe p ann. 3 00
Springhill, bureau de poste, fourn. de la houille	The Cumberland Ry. & Coal Co., Ltd	2 oct. 1909	75 27
Sydney " "	Fred. Routledge	7 août 1909	243 88
Truro " "	The Acadia Coal Co., Ltd	2 " 1909	282 50
Westville " "	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd	3 " 1909	108 54
" " approvisionne. de l'eau	La ville de Westville	7 mai 1909	Par an. 21 00
Windsor " fourn. de la houille	Fred. W. Dimock	16 août 1909	272 92
Yarmouth " "	Killam, Frères	4 " 1909	330 00
" édifice public, échelle de sauvetage	Capital Scale, Brass & Iron Foundry Co	20 juillet 1909	278 00
" " pose des fils électriques, et aménagement intérieur	Robert Anderson	10 mai 1909	697 00
Ile du Prince-Edouard.			
Charlottetown, bureau de poste, changements à l'aménagement intérieur	H. et S. Lowe.	27 avril 1909.	975 00

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux Publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*			$ c.
Ile du Prince-Edouard—Suite.			
Charlottetown, édifice public, fourniture de la houille	Pickard et Compagnie	3 août 1909.	806 88
Georgetown, bureau de poste, "	W. W. Jenkins, Sons & Co	5 " 1909.	93 90
" édifice public, appareil de chauffage	Stanley Shaw et Reardon	10 juillet 1909.	340 00
" bureau de poste, ameublement	The Berlin Interior & Hardwood Co., Ltd	16 sept. 1909.	790 00
" douane, ameublement	Bernard Creamer	28 oct. 1909.	400 00
Montagne, édifice public, fourniture de la houille	Poole et Thompson	6 août 1909.	181 99
Souris, bureau de poste "	C. Lyons et Cie	3 " 1909.	244 20
Summerside, bureau de poste "	Joseph Read et Cie	5 " 1909.	421 09
Nouveau-Brunswick.			
Bathurst, édifice public, fourniture de la houille	B. M. Lannigan	7 " 1909.	268 30
Campbellton, bureau de poste "	F. S. Blair et Cie	4 " 1909.	442 52
Chatham " "	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd	3 " 1909.	
Dalhousie " "	F. S. Blair et Cie	4 " 1909.	
Fredericton " "	Patrick Farrell	3 " 1909.	255 55
Marysville " "	"	3 " 1909.	149 24
Moncton " "	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd	3 " 1909.	294 00
Newcastle " "	The Intercolonial Coal Mining Co., Ltd	3 " 1909.	209 56
" " "	The Stothart Mercantile Co., Ltd	14 " 1909.	110 57
St-Jean-ouest, bureau de poste, horloge de la tour	Ferguson et Page	28 mai 1909.	1,500 00
" douane, fourniture de la houille	J. S. Gibbon et Cie	7 août 1909.	1,667 86
" " "	Francis Kerr et Cie	16 " 1909.	84 00
" bureau de poste "	R. P. & W. F. Starr, Ltd	7 oct. 1909.	634 62
" banque d'épargnes "	" "	7 " 1909.	
" douane "	" "	7 " 1909.	11 76
" bâtisse des immigrés "	" "	7 " 1909.	149 77
" hôpital de détention "	" "	7 " 1909.	24 48
" bureau de poste "	J. S. McGivern	7 " 1909.	40 50
" banque d'épargnes "	"	7 " 1909.	233 65
" bâtisse des immigrés "	"	7 " 1909.	963 83
" nouvelle bâtisse de détention, fourniture de la houille	"	7 " 1909.	265 50
St-Stephen, bureau de poste, fourniture de la houille	W. C. Purves	4 août 1909.	162 50
Sussex, édifice public "	T. H. Brown et Fils	11 " 1909.	314 00
Tracadie, Lazaret "	B. M. Lannigan	7 " 1909.	1,060 66
Woodstock, édifice public "	W. F. Dibblee et Fils	30 " 1909.	286 32
Québec.			
Acton-Vale, bureau de poste, fourniture de la houille	S. E. Desmarais et Cie	6 août 1909.	113 99
Aylmer, bureau de poste, fourniture de la houille	C. P. Wright	21 " 1909.	194 32
" " trottoirs en béton	Ville d'Aylmer	28 sept. 1909.	365 00
Berthier " fourniture de la houille	F. O. Lamarche	14 août 1909.	72 00
Buckingham " "	E. M. Lapierre	14 " 1909.	115 11
Chicoutimi " "	Côté, Boivin et Cie	5 " 1909.	320 88
Coaticook " "	W. C. Webster et Fils	9 " 1909.	222 75
Cookshire, édifice public, aménagement intérieur	E. P. McGrath et Cie	30 " 1909.	1,219 00
" " trottoirs, etc	J. W. Grégoire	1er sept. 1909.	495 50
Dundee, douane, fourniture de la houille	Allen J. Matthews	9 août 1909.	81 00
Drummondville, bureau de poste, fourniture de la houille	Antoine Cadoret	10 " 1909.	82 98
Farnham, bureau de poste, fourniture de la houille	Berthiaume et Lanoue	6 " 1909.	69 00
Fraserville " "	Nap. Dion	9 " 1909.	396 80
Fraserville, édifice public, pose des fils électriques et aménagement intérieur	Robert Anderson	25 nov. 1909.	623 00
Granby, bureau de poste, fourniture de la houille	P. Phœnix	7 août 1909.	199 50
Hochelaga " "	Joseph Elie	5 " 1909.	4 57
" " "	The T. F. Moore Co	9 " 1909.	129 48
Hull " "	The Hull Coal Co	30 juillet 1909.	280 00
Iberville " "	John Donaghy	5 août 1909.	74 40
Joliette " "	Leclaire et Mandeville	5 " 1909.	195 55

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
ÉDIFICES PUBLICS—*Suite.*			$ c.
Québec--Suite.			
Joliette, arsenal, appareil de chauffage	Tremblay et Francœur	6 juillet 1909.	575 00
" " pose des fils électriques et aménagement intérieur	Empire Electric & Mfg. Co. of Ottawa, Ltd	19 nov. 1909.	512 00
" " canal d'égout	Corporation de Joliette	11 sept. 1909.	475 00
Knowlton, édifice public, aménagement intérieur	J. T. Schell	29 juin 1909.	793 00
" arsenal "	"	11 fév. 1910.	397 00
Lachine, bureau de poste, fourniture de la houille	Joseph Elie	5 août 1909.	107 20
Lachute " "	J. D. Campbell et Cie	14 " 1909.	101 08
" " aménagement intérieur	E. P. McGrath et Cie	5 juillet 1909.	893 50
Laprairie " fourniture de la houille	H. Brassard	6 août 1909.	152 74
L'Assomption " "	La Cie Bédard, Limitée	6 " 1909.	181 25
Lévis " "	Robitaille et Cie	6 " 1909.	555 94
Longueuil " "	C. F. Dénicourt	6 " 1909.	96 75
" édifice public, échelles de sauvetage	Capital Scale Brass & Iron Foundry Co., Ltd	7 juillet 1909	195 00
Magog " trottoirs, gazon, etc	A. Lavoie	24 sept. 1909.	700 00
Montmagny " ouvrages	D. Mainville	27 " 1909.	325 00
" " fourniture de la houille	J. R. Boulanger	6 août 1909.	156 00
Montréal, entrepôt de vérification, fourniture de la houille	L. Cohen et Fils	10 " 1909.	927 55
Montréal, douane, fourniture de la houille	La Cie T. F. Moore	9 " 1909.	832 72
" bureau des messageries, fourniture de la houille	" "	9 " 1909.	672 19
" bureau de poste, fourniture de la houille	" "	9 " 1909.	992 25
" station postale "B", fourniture de la houille	" "	9 " 1909.	275 49
" station postale "C", fourniture de la houille	" "	9 " 1909.	178 38
" édifice du Revenu, fournit. de la houille.	The T. F. Moore Company	9 août 1909.	273 12
" bâtisse des immig. "	" "	9 " 1909.	267 72
" douanes, pose des fils électriques dans la grande chambre	Scott et Rubenstein	17 août 1909.	1,025 55
" entrepôt de vérification, toit neuf, lanterne	Joseph Thibeault	19 juillet 1909.	3,650 00
" bureau de poste, allonge du, lampes et fils électriques	Dawson et Cie, limitée	4 oct. 1909.	6,392 46
" édifice public, modification dans le bureau de poste	Peter Lyall et Fils	2 " 1909.	7,457 00
" entrepôt de vérific., changements à l'	Damien Lalonde	8 nov. 1909.	8,727 00
" bureau de poste, barres de garde	Peter Lyall et Fils	18 déc. 1909.	375 00
" édifices et bureaux publics, fourniture du courant électrique	Montreal Light, Heat and Power Co.	30 " 1909.	Pour 8 ans
" entrepôt de vérification, pose d'un arbre de couche	Lymburner Ltd	5 fév. 1910.	506 60
" bureau de poste, appareils de chauffage et de ventilation	Canadian Buffalo Forge Co., Ltd	1er déc. 1909.	4,600 00
Nicolet, édifice public, fourniture du courant électrique	Nicolet Electric Light Co.	28 fév. 1910.	liste des prix
" bureau de poste, fourniture de la houille.	Julien Courteau	27 août 1909.	192 99
Péribonka, bâtisse d'immigrat., fourniture du bois	S. Desjardins	21 avril 1909.	82 50
Pierreville, édifice public, plusieurs travaux	O. Lafrenière	23 " 1909.	1,400 00
Plessisville, bureau de poste, fournit. de la houille.	La Fonderie de Plessisville.	10 août 1909.	187 50
" édifice public, appareils de chauffage	F. Deroy	9 juin 1909.	670 00
" " éclairage électrique	The Standard Construction Co. of Montreal	22 juill. 1909.	625 00
" " aménagement intérieur.	J. T. Schell	12 déc. 1909.	897 00
" " éclairage	La Fonderie de Plessisville.	17 mars 1910.	liste des prix
Pointe St-Charles, station postale 'D,' planchers en béton, etc	Morrsen et Cie	7 mai 1909.	4,400 00
" station postale 'D,' pose des fils et lampes électriques	The Empire Elec. & Mfg. Co. of Ottawa, Ltd.	30 août 1909.	1,192 00
" station postale 'D,' appareil de chauffage	Alex. MacKay et Cie	17 nov. 1909.	1,860 00

N° 1.—Contrats adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
Edifices publics—*Suite.*			$ c.
Québec—Suite.			
Pointe St-Charles, station postale 'D,' aménagement intérieur	D. H. Langlois et Cie......	9 déc. 1909.	1,995 00
Québec, bassin Louise, lavabos dans les bâtisses d'immigration	C. A. Vézina...............	26 avril 1909.	1,325 00
" entrepôt de vérification, pose des fils et lampes électriques......................	The Empire Elec. & Mfg. Co. of Ottawa, Ltd.....	10 mai 1909.	984 00
" douane pose des fils et lampes électriques	The Empire Elec. & Mfg. Co. of Ottawa, Ltd......	10 " 1909.	1,849 00
" bureau de poste, pose des fils et lampes électriques.........	R. Anderson.....	13 janv. 1910.	2,944 00
" entrepôt de vérification, changements à l'	Jinchereau et Lamonde...	27 " 1910.	2,997 00
" " changements aux fils et lampes électriques......	The Empire Elec. & Mfg. Co. of Ottawa, Ltd.	3 fév. 1910.	896 00
" entrepôt de vérification, monte-charge....	Otis Fensom Elevator Co..	3 mars 1910.	2,180 00
" (Saint-Roch) bureau de poste, pose des fils et lampes électriques...............	The Empire. Elec. & Mfg. Co. of Ottawa, Ltd......	4 oct. 1909.	919 00
" (Saint-Roch) bureau de poste, appareil de chauffage............................	Vandry et Matte..........	25 " 1909.	1,052 00
" (Saint-Roch) bureau de poste, véranda....	Jinchereau et Lamonde....	10 déc. 1909.	1,086 00
" " " fourniture de la houille..................	The Canadian Import Co..	6 août 1909.	47 63
" bureau des mesureurs de bois, fourniture de la houille	" " ..	6 " 1909.	209 13
" douane, fourniture de la houille..........	" " ..	6 " 1909.	708 30
" agence de la Marine, fournit. de la houille.	" " ..	6 " 1909.	289 50
" douane, fourniture de la houille	" " ..	6 " 1909.	367 49
" bureau d'immigration, fourn. de la houille.	" " ..	6 " 1909.	{ 30 37 340 45
" bureau de poste, fourniture de la houille..	" " ..	6 " 1909.	615 67
" quartiers du gouverneur général, fourniture de la houille.......	" " ..	6 " 1909.	549 58
" Poids et mesures, fourniture de la houille.	" " ..	6 " 1909.	45 71
Richmond, bureau de poste " ..	J. D. Smith	5 " 1909.	238 36
Rimouski " " ..	H. G. Lepage.	20 " 1909.	341 83
" construction de l'arsenal.....	Dumont et McLean.......	4 janv. 1910.	8,450 00
Roberval, bureau d'immigration, four. de la houille	L. E. Otis.....	17 avril 1909.	500 00
Saint-Henri, bureau du poste " ..	The T. F. Moore et Cie....	9 août 1909.	93 63
Saint-Hyacinthe, bur. de poste, four. de la houille.	Ant. Cadoret	18 " 1909.	136 87
" Revenu de l'intér. " ..	"	18 " 1909.	
Saint-Jérôme, bureau de poste " ..	Joseph Elie.........	5 " 1909.	219 60
Saint-Jean " " ..	D. Godin et Cie..........	5 " 1909.	250 65
" bureaux des colis de la douane, aménagement intérieur.........	D. H. Langlois et Cie......	11 oct, 1909.	475 00
" édifice public, horloge de la tour	J. H. Racicot.............	16 fév. 1910.	1,700 00
" douane, pose des fils et lampes électriq..	M. Rubenstein............	8 " 1910.	495 00
" vieux bureau de poste, éclairage.. ...	St. John Elec. Light Co., Ltd..............	21 mars 1910.	p.k.w. 0 10
" bureau de poste, agrandissement des ouvertures des cadrans.	Peter O'Cain..	8 fév. 1910.	325 00
St-Louis du Mile-End, bureau de poste, fourniture de la houille...........	The T. F. Moore Co......	9 août 1909.	186 39
" " bureau de poste, pose des fils et lampes électriques.	W. J. O'Leary et Cie.. ...	18 juin 1909.	275 00
Sherbrooke, salle des exercices militaires, pose des fils et lampes électriques	McCallum et Cie.....	12 juill. 1909.	879 25
" salle des exercices militaires, aménagement intérieur	E. P. McGrath et Cie. ...	7 oct. 1909.	3,995 00
	Sherbrooke Construction Co	7 " 1909.	230 00
" douane, aménagement intérieur......	Ketchum et Cie.....	3 nov. 1909.	1,050 00
" arsenal, allées du jeu de boules......	La Cie Coderre et Fils.....	7 août 1909.	431 29
" bur. de poste, fourniture de la houille.	Adolphe Plante..	9 " 1909.	342 00
Sorel " " ..	J. O. J. Duguay........	6 " 1909.	109 76
Terrebonne, bureau de poste, fournit. de la houille	Alphonse Blais....... ..	6 août 1909	173 89
Thetford Mines " " "	J. A. McLaughlin et T. P.	5 " 1909	
Trois-Rivières, édifice public, mur de soutènement	Charleson.............	15 sept. 1909	8,490 00

N° 1.—Contrats adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
Edifices publics—*Suite.*			$ c.
Québec—Fin.			
Valleyfield, édifice public, horloge de la tour......	J.A. Trottier..............	25 janv. 1910	1,635 00
" " fourniture de la houille.	Besner et Chasle.........	5 août 1909	326 27
Victoriaville, bureau de poste " ..	Octave Gaudet	6 " 1909	151 09
" " changements et modifications	Joseph Audet............	10 juin, 1909	675 00
Ontario.			
Alexandria, bureau de poste, fourniture de la houille....	Joseph Elie..............	5 août 1909	183 76
Arnprior " "	J. S. Moir...............	9 " 1909	264 20
Almonte, édifice public "	Taylor, Fils..............	7 " 1909	214 41
Amherstburg, bureau de poste "	John McGee..............	10 " 1909	175 50
Barrie " "	John G. Scott............	10 " 1909	205 50
Belleville " "	N. Allen..................	10 " 1909	500 00
Berlin, bureau de poste, fourniture de la vapeur pour le chauffage....	The Berlin Central Heating Co., Limited	10 juin 1909	Par 1,000 unités 65 c.
Bowmanville, bureau de poste, four. de la houille..	McLennan et Cie.........	7 août 1909	132 25
Brampton " " ...	D. Pratley....	7 " 1909	202 46
Brantford " " ...	Wilson Coal Company.....	7 " 1909	449 70
Bridgeburg " " ...	Isaac White	26 " 1909	186 00
Brockville " " ...	The Central Canada Coal Company...............	1er sept. 1909	416 82
Carleton Place " " ..	Taylor Fils...............	23 août 1909	139 60
Chatham " " ...	A. R. Crow...............	10 " 1909	205 95
Clinton " " ...	James Hamilton..........	25 " 1909	216 60
Cobourg " " ...	E. A. Duncan............	10 " 1909	266 00
Cornwall " " ...	E. F. Mulhern et Cie......	17 " 1909	266 00
" édifice public, échelles de sauvetage...	Hermiston et Comvie	24 juin 1909	348 00
" " changements aux portes d'entrées, etc............................	Henry Williams..........	8 oct. 1909	573 00
Deseronto, bureau de poste, fourniture de la houille	The Rathbun Company. ..	12 août 1909	276 00
Dundas " " ..	James A. Sturrock........	10 " 1909	52 00
Fort-William " " ..	James Murphy............	13 " 1909	426 25
" " pose de fils et lampes électriques.......................... ...	The Western Electric & Supply Company........	24 juillet 1909	480 00
Fort-William, édifice public, appareil de chauffage	Bennett & Wright Co.....	11 sept. 1909	350 00
" bureau de poste, aménagement intérieur	The Oshawa Interior Fittings Company..........	12 fév. 1910	1,973 00
Galt, bureau de poste, fourniture de la houille. ..	J. D. Burns..............	11 août 1909	221 90
Gananoque, bureau de poste et douane, fourniture de la houille..............................	Taylor & Green Coal and Lumber Company......	11 " 1909	267 55
Glencoe, édifice public. appareil de chauffage	Nagle et Mills	11 mai 1909	995 00
" bureau de poste, fourniture de la houille	E. Huston et Cie.........	12 août 1909	
" édifice public, trottoirs en ciment	J. H. McFarlane.........	7 sept. 1909	870 00
" " aménagement intérieur ..	The Chs. Rogers & Son Co. Limited...	21 oct. 1909	1,030 00
" arsenal, pose des fils, etc	The Commercial Electric Company......... .. .	21 " 1909	640 00
Goderich, bureau de poste, fourniture de la houille	Peter McEwan, succes. de.	26 août 1909	260 09
Guelph " " ..	M. F. Cray......... ...	10 " 1909	322 66
" arsenal, pose de fils et lampes électriques	F. R. J. Macpherson Co., Ltd...................	11 mai 1909	885 00
" " aménagement intérieur.	The Barton & Baldwin Co., Limited...............	25 " 1909	3,300 00
Hamilton, bureau de poste, fourniture de la houille	Thos. Myles Sons Ltd.....	10 août 1909	970 20
" entrepôt de vérification, fourniture de la houille.........	Thos. Myles Sons Ltd.....	10 " 1909	
Hamilton, bureau des poids et mesures, fourniture de la houille........	Thos. Myles Sons Ltd.....	10 " 1909	
Hawkesbury, édifice public, fourniture de la houille	E. A. Hall.....	30 " 1909	113 40
Ingersoll " " ..	M. E. Scott	12 " 1909	224 00
" " " ..	Geo. G. Barrons.....	12 " 1909	4 36
Kincardine " " ..	John Adams	11 " 1909	218 38

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entreprneurs.	Date du contract.	Montant.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*			$ c.
Ontario—Suite.			
Kincardine bureau de poste, pose de fils et lampes électriques	Hall & Dollery Electric Co.	12 juin 1909	620 00
Kincardine, édifice public, appareil de chauffage	The Keith & Fitzsimons Co. Limited	4 sept. 1909	968 00
" " aménagement intérieur	The Chs. Rogers & Son Co. Limited	1er oct. 1909	980 00
Kingston, douane, fourniture de la houille	Patrick Walsh	9 août 1909	357 80
" bureau de poste "	Patrick Walsh	9 " 1909	408 00
" Revenu l'intérieur "	Patrick Walsh	9 " 1909	353 60
" étables du C. M. R., pose des fils et " " " lampes électriques	Halliday Electric Company	21 " 1909	598 00
" " " appareil de chauffage	Elliott, Frères	29 oct. 1909	848 00
" magasins militaires, aménagement intérieur	W. J. Chapman	26 janv. 1910	2,165 00
Leamington, édifice public, pose des fils et lampes électriques	The Commercial Electric Company	7 oct. 1909	620 00
Lindsay, édifice public, fourniture de la houille	McLennan et Cie	10 août 1909	126 86
" " "	Jos. Maunder et Fils	10 " 1909	127 50
London, douane et bureau de poste, fourniture de la houille	The Connell Anthracite Mining Company, Ltd.	21 août 1909	1,604 16
Markham, bureau de poste, aménagement intérieur	E. P. McGrath et Cie	7 oct. 1909	724 50
Napanee, édifice public, fourniture de la houille	Chs. Stevens	11 août 1909	135 00
" " "	F. E. VanLuven	16 " 1909	135 00
Niagara-Falls " "	John E. Hutchings et Cie	9 " 1909	247 39
North-Bay " "	Lindsay et McCluskey	12 " 1909	375 92
" bureau de poste, aménagem. intérieur	Wm. N. Snyder	28 mai 1909	805 20
" édifice public "	J. T. Schell	28 août 1909	1,087 50
Orangeville " fourniture de la houille	Clarke et Hannah	10 " 1909	163 41
Orillia " "	The Tait-Carrs Lumber Co.	13 " 1909	238 75
Oshawa " "	David Keith	13 " 1909	63 00
" " "	D. Drew et fils	6 " 1909	63 00
" " "	Everson et Farewell	6 " 1909	63 00
Ottawa, ferme expérimentale "	The C.C. Ray. Co., Ltd	29 juillet 1909	1,580 29
" minist. de l'Agriculture, casiers métalliq.	Office Specialty M'f'g. Co. Ltd	15 mai 1909	1,585 00
" imprimerie de l'Etat "	Office Specialty M'f'g. Co. Ltd	1er juin 1909	3,675 00
" chambre de traffic, armoire d'acier	Office Specialty M'f'g. Co. Ltd	25 " 1909	1,317 00
" ministère de la Marine et des Pécheries, casiers métalliques	The Eclipse M'f'g. Co. Ltd	25 " 1909	1,609 00
" ferme expérimentale, appareil de chauffage dans les bureaux et le musée	M. M. O'Connell	5 juillet 1909	1,397 93
" édifice public, fourniture de la houille	John Heney et fils	6 " 1909	45,144 08
" édifice Seybold, ascenseur	Otis Fenson Elevator Co. Lt	26 juin 1909	2,500 00
" musée Victoria, appareil de chauffage	Geo. Goodwin	12 juillet 1909	48,000 00
" " ascenseurs	"	12 " 1909	42,000 00
" " système de ventilation	"	12 " 1909	27,460 00
" " pose des fils, etc., dans les ascenseurs	"	12 " 1909	15,000 00
" ministère de l'Intérieur, casiers métalliq.	L. W. Hutchison	5 " 1909	919 00
" hôtel des monnaies, armoire en métal	The Eclipse M'f'g. Co. Ltd	10 " 1909	1,797 00
" division des mines, appareil des essais du combustible	Doran et Devlin	13 " 1909	13,400 00
" édifices publics, approvisionnement de la glace	Mary Daoust	28 " 1909	p. 100 liv. 15½
" ministère de l'Agriculture, pupitre en acier, droit	Eclipse M'f'g. Co., Ltd	12 " 1909	395 00
" ministère de l'Intérieur, casiers métalliq. pour la div. des patentes des terres	Office Spe'ty M'f'g. Co. Ltd.	21 août 1909	635 00
" Rideau-Hall, travaux d'amélioration	Castle et fils	1er sept. 1909	1,600 00
" hôtel des monnaies, édifice de l'affinage des métaux	M. J. Whelan et J. O'Leary	7 " 1909	31,747 00
" bureau du secrétaire du gouv. général, casiers métalliques	The Eclipse M'f'g. Co. Ltd.	31 août 1909	1,355 00

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*			$ c.
Ontario—Suite.			
Ottawa, Conseil privé, chambre de la tour, ameublement d'acier	" "	13 sept. 1909	5,172 00
" galerie des Arts, cloisons en terra cotta	Geo. Goodwin	10 oct. 1909	2,650 00
" ferme expérimentale, appareil de chauffage dans la résidence de l'astronome en chef	Martel et Langelier	6 " 1909	975 00
" Chambre des communes, aménagement du bureau de poste	R. A. Sproule	8 " 1909	1,570 00
" ministère des Douanes, caisses d'acier	Eclipse M'f'g. Co. Ltd	22 juillet 1909	163 50
" ministère de la Marine, casiers pour documents dans la chambre des archives	" "	25 juin 1909	1,609 00
" police à cheval du N.-O., chambre n° 47, armoires d'acier	" "	23 sept. 1909	670 00
" ministère de l'Intérieur, division de l'enregistrement, armoires d'acier	Office Spe'ty M'f'g. Co. Ltd	18 " 1909	4,595 00
" ministère des Travaux publics, chambre des archives, armoires d'acier	" "	18 " 1909	1,665 00
" chambre des Communes, système de ventilation dans les bureaux du Hansard	Canadian Buffalo Forge Co. Ltd	17 déc. 1909	1,600 00
" ministère de l'Agriculture, tablettes métalliques	The Eclipse M'f'g. Co. Ltd	27 sept. 1909	2,595 00
" hôtel des monnaies, portes de voûte	Goldie & McCullough Co. Lt	28 déc. 1909	3,050 00
" édifice des archives, tablettes métalliques dans la bibliothèque	The Eclipse M'f'g. Co. Ltd	13 janv. 1910	3,342 00
" Rideau-Hall, approvisionnement de la glace	Geo. E. Kingsbury	5 fév. 1910	p. block 0 10
" hôtel des monnaies, édifice de l'affinage, élévateur	Otis Fenson Elevator Co. Lt	18 " 1910	2,700 00
" érection des monuments des hon. Geo. Brown et T. D'Arcy McGee sur les terrains du parlement	Geo. W. Hill	28 mars 1910	20,000 00
Owen-Sound, bur. de poste, fournit. de la houille	A. J. Creighton	25 août 1909	316 36
" édifice public, aménagem. intérieur	J. T. Schell	25 mai 1909	2,397 00
" " fils et lampes électriq.	Keith & Fitzsimmons Co. Lt	12 juin 1909	567 00
Paris, " fournit. de la houille	Geo. E. Taylor	12 août 1909	153 75
Parkhill, " pose des fils et lampes électriques, etc	The Commercial Elect. Co.	7 oct. 1909	560 00
" " exhaussement du toit	Leslie et McNeil	2 " 1909	360 00
" " appareil de chauffage	McDonald et Henry	18 " 1909	888 00
" " fournit. de la houille	W. H. Mark et Cie	18 sept. 1909	140 00
" " changem. et additions	Leslie et McNeill	30 juillet 1909	1,400 00
Pembroke, bureau de poste, fournit. de la houille	Dunlop et Co	10 août 1909	236 31
" " aménagem. intérieur	R. A. Sproule	30 déc. 1909	770 00
Peterborough, bur. de poste, fourn. de la houille	Weir et O'Brien	11 août 1909	252 56
" arsenal, allée du jeu de boules	Ketchum et Cie, à resp. l.	21 juillet 1909	1,050 00
" " aménagement intérieur	Edmund Wand	2 août 1909	6,600 00
" salle d'exercices militair., nivellem. du terrain et pose de gazon, etc	James Bogue	19 " 1909	4,360 00
Petrolea, bureau de poste, fourniture de la houille	Parker Coal Company	11 " 1909	163 90
Port-Arthur " " "	Louis Walsh Coal Co	16 " 1909	400 00
Port-Hope " " "	J. M. Rosevear & Cie	10 " 1909	283 80
Picton " " "	Wm. H. Luke	28 " 1909	222 75
Prescott " " "	James Buckley	10 " 1909	186 00
Renfrew " " "	James Ward	23 " 1909	30 30
" édifice public, appareil de chauffage	John Conley	2 avril 1909	997 08
" " aménagement intérieur	E. P. McGrath & Cie	11 nov. 1909	1,795 00
Sandwich " fourniture de charbon	J. Kowinsky et Cie	14 août 1909	139 59
Sarnia, bureau de poste " "	W. A. Brown	22 sept. 1909	290 00
Sault-Ste-Marie, bur. de poste " "	The Sault Ste. Marie & Coal Co	21 août 1909	1,203 47
Simcoe, édifice public, aménagement intérieur	The Burton & Baldwin M'f'g Co., Ltd	28 " 1909	900 00
" " éclairage	J. Austin et Cie	29 oct. 1909	292 30
" douane, aménagement	Schultz Frères	29 " 1909	178 00
Smith's Falls, bureau de poste, fourn. de la houille	Foster et Cie	25 août 1909	166 25

DOC. PARLEMENTAIRE No 19

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*			
Ontario—Fin.			
Stratford, édifice public, fourniture de la houille	E. Burdett	11 " 1909	373 24
Strathroy, bureau de poste " "	R. Nicholson	11 " 1909	191 40
Ste-Catherine " aménagement intérieur	The Oshawa Interior Fitting Co	9 fév. 1910	973 00
St. Mary's " fourniture de la houille	James Armstrong	11 août 1909	217 60
St-Thomas " "	Scarrow et Cie	20 " 1909	261 00
Toronto, bur. météorologique, ameublem. métalliq	Office Specialty M'f'g Co.	16 fév. 1910	2,990 00
" " " couverture du dôme	Brown et Love	17 juin 1909	1,650 00
" changements, etc., au bureau de poste	Samuel Young	24 jan. 1910	42,795 00
" arsenal, aménagement intérieur	M. A. Pigott & Fils	29 " 1910	8,400 00
" observatoire, pose d. fils et lamp. électriq.	Bennett et Wright	7 sept. 1909	521 00
" bur. de poste, jonction, fourn. de la houille	The Elias Rogers Co., Ltd.	8 " 1909	132 34
" douane, fourniture de la houille	" " "	8 " 1909	658 12
" entrepôt de vérification, four. de la houille	" " "	8 " 1909	783 64
" bureau de poste, fourniture de la houille.	" " "	8 " 1909	851 48
" station postale "C" " "	" " "	8 " 1909	190 03
" station postale "F" " "	" " "	8 " 1909	216 69
" bureau du Revenu " "	" " "	8 " 1909	214 18
Trenton, bureau de poste " "	J. W. Jaques	12 août 1909	260 00
Walkerton " " "	George Frères	16 " 1909	205 44
Welland " " "	Sam. L. Lambert	17 " 1909	216 42
Welland, édifice public, trottoirs et nivellement du terrain, etc	W. J. Sommerville	8 oct. 1909	Liste de prix.
" " fourn. du courant électriq.	Welland Electric Co	13 " 1909	Liste de prix.
" " aménagement intérieur	H. Pringle	22 nov. 1909	1,586 00
" " pose, fils et lamp. électriq.	J. Culley et H. T. Breay	18 juin 1909	1,025 00
" " appareil de chauffage	S. P. Gourley	17 " 1909	1,057 00
Whitby " fourniture de la houille	E. Richard Blow	9 août 1909	99 00
" " "	J. H. Downey et Cie	9 " 1909	99 00
" bureau de poste, aménagement intérieur	Gay et Fils	4 fév. 1910	1,581 00
" " pose d. fils et lamp. élect.	W. J. Trick	1er sept. 1909	553 00
" " appareil de chauffage	Martel et Langelier	6 oct. 1909	990 00
Wingham, " fourniture de la houille	J. A. McLean	16 août 1909	231 48
Windsor, édifice public " "	J. Kowinsky et Cie	14 " 1909	29 05
" " " "	F. X. Scully	12 " 1909	25 20
" " " "	J. T. Hurley	12 " 1909	336 60
Woodstock " " "	The McIntosh Coal Co	11 " 1909	271 85
Manitoba.			
Brandon, bâtisse d'immigrat., fourn. de la houille	Thomas E. Elviss	21 sept. 1909	363 14
" bureau de poste "	Barclay et O'Hara	21 " 1909	801 27
" ferme expérimentale "	The Canadian Coal and Commission Company	12 août 1909	275 14
" arsenal, aménagement intérieur	E. C. Higgins	25 mai 1909	1,029 25
Dauphin, bureau de poste, fournit. de la houille	Harstone Frères	17 août 1909	342 47
" édifice public, appareil de chauffage	McDonald et Voigt	3 avril 1909	1,774 00
" " pose des fils et lamp. élect.	Ville de Dauphin	20 mai 1909	900 00
" bureau des terres fédérales, casiers pour les documents	The Office Specialty Mfg. Co., Ltd	12 oct. 1909	1,395 00
" bureau de poste, aménagem. intérieur	Oshawa Interior Fitting Co.	23 fév. 1910	1,243 00
Emerson, édifice public, appareil de chauffage	Cotter Bros., Ltd	1er sept. 1909	1,350 00
" station de la quar., établc, bur. et hang.	E. McDougall	21 oct. 1909	2,085 00
" bureau de poste, aménagement intér	The Oshawa Interior Fitting Co	6 déc. 1909	1,793 00
Neepawa " fourniture de houille	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	17 août 1909	225 66
" " aménagement intér	The Oshawa Interior Fitting Co	5 oct. 1909	1,993 00
Portage-la-Prairie, édif. public, fournit. de houille	Chs. J. Sharp	16 août 1909	518 83
" " "	Windatt et Cie	16 " 1909	417 17
St-Boniface, bureau de poste "	Harstone Frères	8 sept. 1909	237 50
" " "	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	8 " 1909	210 42
Selkirk, édifice public, pose des fils et lampes électriques	The Star Elect. Co	4 juin 1909	318 00
Selkirk-ouest, bureau de poste, fourn. de houille	Thos. Reid	14 août 1909	348 65

N° 1—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
EDIFICES PUBLICS—*Suite.*			
Manitoba—Fin.			$ c.
Winnipeg, entrepôt de vérification, pose des fils et lampes électriques	The Star Electric Co	14 mai 1909	3,700 00
" bâtisse d'immigration, nettoyage, etc.	J. W. Morley	22 " 1909	2,590 00
" entrepôt de vérific., appar. de chauffage.	Cotter Bros., Ltd	12 juil. 1909	5,820 00
" vieux bureau de poste, changements	J. McDiarmid Co., Ltd	21 jan. 1910	41,000 00
" bâtisse d'immigrat., fournit. de houille	Harstone Frères	8 sept. 1909	
" hôpital "	Harstone Frères	8 " 1909	3,149 06
" entrepôt de vérification "	Harstone Frères	8 " 1909	264 48
" nouveau bureau de poste "	Harstone Frères	8 " 1909	762 77
" vieux " "	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	8 " 1909	2,652 97
" douane "	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	8 " 1909	765 26
" bureau des Affaires des Sauvages et des terres fédérales, fourn. de la houille	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	8 " 1909	
" station postale "B." "	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	8 " 1909	220 82
" nouveau bureau de poste "	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	8 " 1909	1,614 91
Saskatchewan.			
Estevan, bureau de poste, fourniture de la houille.	Duncan et McNeil	10 sept. 1909	
" " aménagement intérieur	J. T. Schell Mfg. Co	8 mars 1910	1,149 00
" édifice public, appareil de chauffage	Municipal Light Heat & Power Co., Ltd	27 oct. 1909	1,673 84
" " pose des fils et lampes électriques	North Western Elect. Co., Ltd	6 nov. 1909	1,098 00
Humboldt, bureau des terres fédérales, ameublement en acier	The Eclipse Mfg. Co., Ltd.	26 jan. 1910	1,225 00
Indian-Head, ferme expér., fournit. de la houille	Hitchcock et McCulloch	3 sept. 1909	465 50
" pépinière "	Hitchcock et McCulloch	3 " 1909	201 40
" " "	Hunter, Cantelon et Cie	18 août 1909	206 92
" ferme expérimentale "	Hunter, Cantelon et Cie	18 " 1909	199 44
Lloydminster, bâtisse d'immigration "	Hitchcock et McCulloch	3 sept. 1909	89 50
Maple-Creek, bureau de poste "	Hitchcock et McCulloch	3 " 1909	247 50
" édifice public, aménagement intér.	The Oshawa Interior Fitting Co	25 juin 1909	1,815 00
Moose-Jaw, bureau de poste, fourn. de la houille	Hitchcock et McCulloch	3 sept. 1909	815 20
Battleford-Nord, bâtisse d'immigration, pose des fils et lampes electriques	Belland Stewart	16 mars 1910	43 60
Prince-Albert, pénitencier, pompe	General Supply Co	25 juin 1909	1,380 45
" " atelier	Saskatchewan Building & Construction Co., Ltd	7 sept. 1909	55,490 00
" " bâtisse de la pompe	Saskatchewan Building & Construction Co., Ltd	21 déc. 1909	2,287 00
Régina, douane, ameublement	The Western Mfg. Co., Ltd. de Regina	12 juil. 1909	3,675 00
" " aménagement de la voûte	Eclipse Mfg. Co., Ltd	26 " 1909	350 00
" bureau de poste, fourniture de la houille.	The Smith & Ferguson Co.	18 août 1909	100 30
" " des terres fédérales "	The Smith & Ferguson Co.	18 " 1909	83 92
" " de poste "	L. A. Rounding	18 " 1909	1,268 93
" " des terres fédérales "	L. A. Rounding	18 " 1909	533 11
" bâtisse d'immigration "	L. A. Rounding	18 " 1909	316 77
Saskatoon, édifice public "	The Spicer & Willoughby Co.	20 " 1909	{ 460 00 102 60
" bureau de poste, aménagem. intérieur.	The Oshawa Interior Fitting Co	16 avril 1909	3,575 00
" bur. des terres féd., ameubl. en acier	Office Specialty Mfg. Co., Ltd	30 juil. 1909	840 00
" bureau de poste, posage des fils métal.	McCallum et Cie	10 fév. 1910	279 00
Yorkton " fourniture de houille.	Harstone Frères	17 août 1909	351 00
" bureau d'immig. "	D. E. Adams Coal Co., Ltd.	17 " 1909	
" bur. des terres féd., ameubl. en acier	Office Specialty Mfg. Co.,	23 mars 1910	1,903 30
" bureau de poste, aménagement intérieur	E. P. McGrath et Cie	23 " 1910	1,063 00
Yorkton, édifice pub., pose des fils et lampes élec.	McCallum et Cie	5 août 1909	994 59
" " appareil de chauffage	Cotter Bros., Ltd	3 " 1909	2,285 00
Alberta.			
Calgary, bâtisse d'immigration, fourn. de houille.	Chs. S. Lott	24 août 1909	136 94
" bureau de poste "	Chs. S. Lott	24 " 1909	1,838 24

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
EDIFICES PUBLICS—*Fin.*			$ c.
Alberta—Fin.			
Edmonton, bur. des terres fédér. fou. de la houille.	The Clover Bar Coal Co...	16 " 1909..	203 86
" bâtisse d'immigration " ..	The Clover Bar Coal Co...	16 " 1909..	276 12
" édifice public " ..	The Clover Bar Coal Co...	16 " 1909..	1,010 95
" " échelles de sauvetage ...	Ross Bros., Ltd..........	10 juin 1909..	525 00
" " horloge de la tour.	A. Bruce Pawley	1er " 1909..	770 00
" bur. de poste, aménagement intérieur.	The Berlin Interior Hardwood Co., Ltd	30 août 1909..	7,520 00
" " lampes électriques....	McCallum et Cie	21 sept. 1909..	2,750 00
" " monte-charge...........	Otis Fensom Elevator Co .	26 mars 1910..	2,921 00
Lethbridge, terres fédér., addit. et changements..	The J. McDiarmid Co. Ltd.	28 jan. 1910..	7,777 50
" bâtisse d'immigrat., fourn. de houille	Chs. S. Lott......	24 août 1909..	165 00
MacLeod, douane "	MacLeod Lumber Yard...	28 " 1909..	52 72
" " "	R. H. Hilliard....... ...	28 " 1909..	66 46
Medicine-Hat, salle d'immigration "	R. C. Cooper.............	19 " 1909..	38 75
Strathcona " "	John Walter.............	9 sept. 1909..	201 27
Colombie-Britannique.			
Cumberland, édifice public, lampes électriques....	Hawkins & Hayward	4 sept. 1909..	498 00
" bureau de poste, aménagement......	The Berlin Interior Hardwood Co., Ltd	16 " 1909..	1,850 00
Fernie " "	The Berlin Interior Hardwood Co., Ltd....	5 oct. 1909..	3,150 00
Ladysmith, édifice public, appareil de chauffage..	John & John D. Colbert...	5 avril 1909..	1,148 00
" " aménagement intérieur	J. T. Schell.............	3 juil. 1909..	1,377 00
Vancouver, bureau de poste " ..	The Berlin Interior Hardwood Co., Ltd......	30 août 1909 .	12,350 00
" douane " ..	The Berlin Interior Hardwood Co., Ltd.... . .	1er fév. 1910..	4,150 00
Victoria, hôpital de détention, lampes électriques.	Hinton Electric Co., Ltd..	4 nov. 1909..	1,100 00
HAVRES ET RIVIÈRES.			
Nouvelle-Ecosse.			
Annapolis Royal, construction d'un brise-glace...	The Nova Scotia Construction Company, Limited..	18 mai 1909..	46,736 00
*Chéticamp, dragage....................... .. .	The Dom. Dredging Company, Limited	29 " 1909	Liste des prix.
*Digby "	Maritime Dredging and Construction Company..	29 " 1909..	" "
*Fourchu "	Cape Breton Dredging Co., Limited...	29 " 1909..	" "
*Rivière La Have, dragage...	The W. J. Poupore Company, Limited	29 " 1909..	" "
Petit-de-Grat "	Beazley Bros., Limited....	30 juin 1909..	" "
*Red-Islands "	The W. J. Poupore Company, Limited	29 mai 1909..	" "
*Yarmouth "	The Dom. Dredging Company, Limited.........	29 " 1909..	" "
Ile du Prince-Edouard.			
Tignish, travaux dans le havre....	J. H. et E. M. Myrick....	4 juin 1909..	23,952 00
Nouveau-Brunswick.			
Bathurst, dragage	A. et R. Loggie..........	29 mai 1909..	Lis. des prix
Campbellton "	A. et R. Loggie	18 oct. 1909..	59 par v. c.
Cap-Bald, construction d'un brise-lames	E. A. Wallberg..... ...	20 avril 1909..	32,890 00
*Caraquet, dragage............	A. et R. Loggie..........	29 mai 1909..	Lis. des prix
Cummings-Cove, construction d'un quai	Thos. P. Charleson........	21 jan. 1910..	16,890 00
Leonardville, Deer-Island, construction d'un quai.	Thos. P. Charleson........	13 sept. 1909..	9,895 00
Lorneville, travaux additionnels au brise-lames...	James E. Kane..	6 août 1909..	1,155 00
*Riv. Miramichi (près de l'île Barnabee), dragage..	Peter England	29 mai 1909..	Lis. des prix

*Contrats adjugés en 1908 et renouvelés en vertu d'un arrêté du conseil, en date du 29 mai 1909.

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Noms des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
HAVRES ET RIVIÈRES—*Suite.*			$ c.
Nouveau-Brunswick—Fin.			
*Baie de Miramichi, dragage	The W. J. Poupore Company, Limited	29 " 1909	" "
Moncton, prolongement du quai public	Oscar et Warren Downey	11 nov. 1909	17,600 00
*Battures Oromocto, dragage	Maritime Dredging and Construction Co.	29 mai 1909	Lis. des prix
Pink-Rock, prolong. du quai et const. d'un brise-l.	Thos. P. Charleson	22 juil. 1909	10,440 00
Quaco, prolongement du brise-lames	John Burns & T. P. Charleson	22 avril 1909	7,479 36
Saint-Jean, Barre aux balises, dragage	Maritime Dredging and Construction Company	10 mai 1909	Lis. des prix
*Batiscan, rivière, dragage	Dufresne, Turcotte et Marchildon	29 mai 1909	Liste des prix.
Chapeau, construction de piliers en béton	V. L. et J. J. Fallon	24 mars 1910	14,875 00
*Chicoutimi (rivière Saguenay), dragage	The General Construction Company	29 mai 1909	Liste des prix.
Chicoutimi, tuyau d'égout en avant du quai	Thaddée Desbiens	29 juillet 1909	375 00
*Fraserville, dragage	The W. J. Poupore Company, Ltd	29 mai 1909	Liste des prix.
Kippewa, rivière, construction d'un barrage et de vannes	Morrow et Beatty	20 nov. 1909	26,210 00
Lévis, bassin de radoub, fourniture de la houille.	Robitaille et Compagnie	14 août 1909	Liste des prix.
*Louiseville (Rivière-du-Loup en haut), dragage.	The W. J. Poupore Company, Ltd	29 mai 1909	"
Long-Sault, rapides du, construction d'un barrage	T. Kirby et R. G. Stewart.	22 juillet 1909	108,050 00
Matapédia, chaussée d'accès au pont de	D. W. B. Reid	4 sept. 1909	14,768 30
*Rigaud, dragage	L. Cohen et Fils	29 mai 1909	Liste des prix.
*St-François, rivière, dragage	The W. J. Poupore Company, Ltd	29 " 1909	"
St-Liguori, construction d'un brise-glace	Eugène Patenaude	4 nov. 1909	1,185 00
*St-Maurice (à l'embouchure), dragage	Antoine St-Pierre	29 mai 1909	Liste des prix.
*St-Pierre-Les-Becquets, dragage	The Canada Improvement Company	29 " 1909	"
St-Placide "	L. Cohen et Fils	11 sept. 1909	"
*Yamachiche "	The W. J. Poupore Company, Ltd	29 mai 1909	"
*Yamaska "	" " "	29 " 1909	"
Ontario.			
Cobourg, dragage	W. E. Phin	4 août 1909	Liste des prix.
*Fesserton "	Penetanguishene Dredging Company	29 mai 1909	"
Fort-William, améliorations du havre, fourniture du bois	Mason, Gordon et Cie	11 " 1909	119,782 30
Fort-William, construction de quais	H. Smith et J. J. Heney	7 sept. 1909	222,675 35
*Goderich, dragage	W. L. Horton	29 mai 1909	Liste des prix.
*Kincardine "	" "	29 " 1909	"
Latchford, barrage et vannes à travers la rivière Montréal	Sinclair et Campbell	28 jan. 1910	38,705 00
Mission et Kaministiquia, dragage des rivières	Great Lakes Dredging Company, Ltd	4 juin 1909	Liste des prix.
Ile Pelée, dragage	The Chatham Dredging Company	29 " 1909	10c. p. v. c.
*Point Edward "	Manley et Cie	29 mai 1909	Liste des prix.
Port-Arthur, Fish dock, dragage	W. E. Phin	28 juin 1909	"
*Port-Arthur, dragage	Great Lakes Dredging Company, Ltd	29 mai 1909	"
*Port-Burwell "	Canada Construction and Dredging Company	29 " 1909	"

* Contrats accordés en 1908, et renouvelés en vertu d'un Ordre en Conseil, en date du 29 mai 1909.

N° 1.—CONTRATS adjugés par le ministère des Travaux publics du Canada, etc.—*Suite.*

Travaux.	Nom des entrepreneurs.	Date du contrat.	Montant.
HAVRES ET RIVIÈRES—*Fin.*			
Ontario—Fin.			$ c.
*Port-Hope dragage	W. E. Phin	29 mai 1909	"
*Rondeau "	Canada Construction and Dredging Company	29 " 1909	"
*Telegraph-Island "	R. Weddell et Compagnie	29 " 1909	"
*Tiffin dragage	Canadian Dredge and Construction Co., Ltd	29 " 1909	Liste des
*Victoria-Harbour "	" "	29 " 1909	" prix.
Wallaceburg "	Manley Dredging Company	6 juillet 1909	0.23c. p. v. c.
*Waubaushene "	Penetanguishene Dredging Company	29 mai 1909	Liste des prix.
*Wingfield "	The C. S. Boone Dredging & Construction Company	29 " 1909	"
Manitoba.			
St-André, rapides, vannes à valves automatiques	The Victoria Foundry Company	2 nov. 1909	5,857 00
St-André, rapides, portes d'écluses	" " "	2 " 1909	3,985 00
Vaisseaux, dragues et outillages.			
Construction de deux chalands à bascule en acier	Aux chantiers de Toronto	6 avril 1909	26,100 00
Fourniture des huiles et graisses pour l'outillage du dragage	McColl Bros., Ltd	8 " 1909	1,138 17
Fourniture de cordes de manille pour les dragues	Lewis Bros., Ltd	7 " 1909	5,375 27
Remorqueur au service des dragues '*Montague*' et '*Prince Edward*' pour 1909	The Island Tug Company, Ltd	30 juin 1909	25 00 p. chaq. jour
Fourniture du bois pour les dragues	Cameron & Company, Ltd.	22 nov. 1909	19,370 00
Construction d'un remorqueur pour la drague *No. 3*	The W. H. Kelly Company.	10 jan. 1910	7,500 00
Construction d'un remorqueur à double hélice	Polson Iron Works, Ltd.	11 " 1910	8,475 00
Construction d'une chaudière Fitzgibbon pour la drague '*Mattawa*'	P. J. Powers & Co., Ltd.	11 déc. 1909	1,300 00
Construction de deux chalands pour la drague '*Deschesnes*'	James Baillie	2 fév. 1910	4,550 00
Construction d'un condenseur à surface renversée pour le '*Storm King*'	F. X. Drolet	29 jan. 1910	6,500 00
Fourniture de bois de chauffage pour la drague '*Lac St.-Jean*'	F. X. Laroche	9 fév. 1910	1,292 50
Fourniture de bois de chauffage pour la drague *No. 2*	The W. H. Kelly Lumber Company	28 fév. 1910	725 00
Fourniture des huiles et graisses pour les remorqueurs et les dragues du gouvernement dans les provinces d'Ontario et de Québec	National Oil Company of Canada	23 mars 1910	Liste des prix.
Fourniture de bois de chauffage pour la drague *No. 2*	The W. H. Kelly Lumber Company	17 mai 1909	516 25
Fourniture du charbon pour les remorqueurs et les dragues du gouv. dans la pro. de Québec	The Canadian Import Company	14 mai 1909	20,885 00
Fourniture de bois de chauffage pour la drague '*Queen*'	W. G. Armstrong	4 " 1909	200 cordes à $2.50 p. c.

* Les contrats adjugés en 1908 et renouvelés en vertu d'un Arrêté du Conseil en date du 29 mai 1909

N° 2.—État des propriétés achetées ou vendues par le ministère des Travaux publics du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

Date de l'achat ou du transport.	Vendeurs.	Acheteurs.	Description de la propriété.	A quelles fins.	Superficie.	Prix.
1909.						$ c.
1er avril.	Dominion Life Assurance Company.	Sa Majesté	Lot n° 5, Waterloo, Ont.	Emplacement	32 perches	5,000 00
2 "	John McDonald	"	Lot n° 20, Tillsonburg, Ont.	"	60 x 100 pieds	5,500 00
3 "	Housser Armstrong Company	"	Lot n° 472, Portage-la-Prairie—Man	Arsenal	1 acre	6,500 00
6 "	John Corley *et ux.*	"	Lot n° 13, Mount-Forest, Ont	Edifice public.		3,600 00
7 "	Minnie Rankin *et vir*	"	Lot n° 13, Seaforth, Ont	"	60 x 132 pieds	2,700 00
7 "	Dvd. McAllister *et al*	"	Terrain à McAllister, N.B	Droit de pass. au quai		1 50
8 "	Wm. T. Box *et ux.*	"	Lot n°16, Seaforth, Ont	Empl. p. édif. public.		1,300 00
10 "	La ville de Grand-Falls, N.-B	"	Partie des lots 15, 16—Maisons 8, Grand-Falls, N.-B	"		900 00
10 "	Matthew Hastie *et ux*	"	Lot n° 22, Harriston, Ont	"		450 00
13 "	Geo. E. Hodson	"	Lots 5 et 7, bâtisse 12—Lloydminster, C.-B.	Empl. p. un arsenal.		1,500 00
13 "	R. McDonald *et ux.*	"	Terrain à Marble-Mountain, N.-E		23, 340 pds sup.	400 00
14 "	Wm. Mitchell & Alf. Curry	"	Partie des lots 29 et 30, bâtisse "C", Souris, Man.	Empl. p. édif. public.		5,000 00
15 "	D. MacLachlan *et ux.* et K. Sanders	"	Terrain—Marble-Mountain, N.-E	Quai	3,660 pieds	1 00
16 "	Polson Iron Works, Ltd	"	Vente de la drague "Sir Wilfrid"	Pour des fins du gouv		90,000 00
17 "	J. W. McKenzie	"	Terrain—Marble-Mountain, N.-E.	Quai	270 pds sup.	1 00
19 "	K. De LaRue	"	Lots 29, 30 et 31, bâtisse 60, Lethbridge, Alta	Arsenal	75 x 125 pieds	1,500 00
23 "	Michaud et Levesque	"	Partie du lot 5, Sturgeon-Falls, Ont	Empl. p. édif. public		2,000 00
26 "	La Société Highland du N.-Brunswick	"	Partie du lot 35, Chatham, N.-B	Arsenal	1 acre	6,000 00
27 "	Sa Majesté	Mme H. A. Gray	Vente d'une maison, île Wards, Toronto, Ont.	Enterprise privée		500 00
28 "	Joseph Richard	Sa Majesté	Terrain—Cap-Richibouctou, N.-B.	Brise-lames.	¼ acre	50 00
28 "	Wilfrid Desjardins	"	Lots du cadastre 144 et 228, Sainte-Thérèse, Qué	Empl. p. édif. public		5,000 00
29 "	Ls. G. E. Goulet	"	Lot n° 68, Sainte-Hilaire, P.Q.	"	5,476 pds carrés.	1,200 00
29 "	J. E. Robillard	"	Vente d'une barge "Beauport"	Pour des fins du gouv		2,100 00
29 "	Les fidéi-commissaires de l'Église Baptiste, N.-E	"	Terrain à Canning, N.-E.	Arsenal, empl. de l'.		3,000 00
30 "	C. J. Mickle *et ux.*	"	Terrain à Chesley, Ont., lot N° 26	Empl. p. édif. public		3,800 00
1er mai	J. Wilson *et ux.*	"	Lot n° 1, Listowell, Ont.	"	9 perches carrées	2,525 00

1er mai	Clara Morrison	Sa Majesté	Lot nº 3, Listowell, Ont	"	$8\frac{1}{2}$ perches carr's.	650 00
1er "	J. W. Scott *et ux*	"	Lot nº 2, Listowell, Ont	"	8 perches	700 00
4 "	Auguste Richard	"	Lot du cadastre nº 222, Cap-St-Ignace, Q.	Quai	15,625 pds carrés.	100 00
4 "	Succ. Jane Mitchell	"	Terrain, etc., Fairville, N.-B	Empl. p. édif. public	5,720 pds carrés	2,000 00
6 "	Les tuteurs de E. J. Smith	"	Terrain à Shédiac, N.-B.	Quai	$2\frac{4}{100}$ acres	200 00
7 "	Chas. Noreau *et al.*	"	Lopin de terrain, Saint-Roch de Qué.	Edifice pubic		Expropriation.
8 "	Mary Ann McCormick	"	Lot nº 148, Sudbury, Ont	"		12,000 00
8 "	Harriston Shoe Company, Ltd. *et al.*	"	Lot nº 22, Harriston, Ont	"		2,550 00
10 "	Dr. S. Archibald	"	Lots 1 et 2, bâtisse 63, Strathcona, Alta	Edifice public.		10,500 00
10 "	Angus McLeod.	"	Lots 1 et 2, bâtisse 97, Strathcona, Alta	Arsenal		3,000 00
10 "	Adolphus Gillies *et ux*	"	Terrain—Shelburne, N.-E	Empl. p. édif. public		544 11
17 "	H. Condon *et uxor*	"	Propriété sur la rue Sussex, Ottawa, Ont	"		17,500 00
17 "	Napoléon Jeannotte.	"	Lot nº 354, quartier Sainte-Marie, Montréal, Québec	"		13,000 00
19 "	Murphy *et al.*	"	Propriété, rue Sussex, Ottawa, Ont	"		20,000 00
21 "	Margaret Hayes *et vir. et al.*	"	Propriété, rue Sussex, Ottawa, Ont	"		20,000 00
28 "	Jos. Adam Brown *et ux*	"	Terrain à Durham, Ont	Empl. pour arsenal.	5,000 pds carrés	100 00
31 "	Certificat de titre en faveur de	"	60 pds sud des lots 19, 20, 21, 22 bloc 11, Lethbridge, Alta.	Bâtisse d'immigra'n.		2,200 00
4 juin	Henri Pepin	"	Partie est du lot 132, Arthabaska, Qué	Empl. p. édif. public		2,500 00
9 "	Geo. S. Denton	"	Partie du lot 31, Scotchtown, N.-B	Droit de pas. au quai	$\frac{19}{100}$ acre	1 00
19 "	Geo. C. Hurdman	"	Vente d'une drague et chalands	Pour des fins du gou.		6,500 00
22 "	John E. Stecker *et ux*	"	Terrain à Oromocto, N.-B	Quai	$\frac{1}{4}$ acre	200 00
25 "	Chs. F. Dow *et ux.*	"	Terrain—Harvey Bank, N.-E	"	$\frac{54}{100}$ acre	400 00
25 "	Corporation de Mitchell, Ont	"	Terrain—Partie du lot nº 62, à Mitchell, Ont	Empl. p. édif. public	75 x 105 pieds	1,600 00
26 "	Restigouche Salmon Club	"	Terain à Matapédia, P.Q	Droit de pas. au pont	$1\frac{38}{100}$ acre	1 00
2 juillet	Harriet West *et al.*	"	Lot nº 20, bâtisse 3, Wetaskiwin, Alta	Empl. p. édif. public		9,000 00
9 "	D. A. Brebner	"	Lot nº 5 et partie du lot lettre "Q," Sarnia, Ont.	"		5,500 00
13 "	Shadrach Bancroft *et ux*	"	Terrain à White-Head, Grand-Manan, N.-B.	Droit de pas. au quai	$\frac{3}{100}$ d'acre	1 00
18 "	James A. MacDonald *et ux*	"	Lopin de terrain à Castle-Bay, N.-E	Droit de pass. au quai	30 x 2,750 pieds.	1 00
21 "	Richelieu & Ont. Navigation Co. Ltd.	"	Terrain et quai à Contrecœur, Qué	Pour des fins du gou.		2,000 00
22 "	Cie du Grand-Tronc-Pacifique	"	Terrain à Fort-William, Ont	Havre national	$13\frac{46}{100}$ acres	1 00
31 "	Alf. T. Worger	"	Terrain—French-Village, N.-E	Quai	975 pds carrés	100 00
12 août	Alf. J. Brassard	"	Lots 139 et 142, Roberval, P.Q	"		4,000 00
19 "	Amy I. Wannamaker *et vir*	"	Terrain au champ de tir, Waterboro, N.-B	"	388 pds carrés	75 00
21 "	The Campobello Corporation Ltd	"	Terrain à Campobello, N.-B	"	$\frac{26}{100}$ acre	1 00
21 "	Mary McDonald	"	Terrain à Castle-Bay, N.-E	Droit de passage	30 x 2,750 pds	1 00
23 "	Robert Dion	"	Terrain à Sheet-Harbour, N.-E	Quai	5,344 pds carrés	65 00

N° 2.—Etat des propriétés achetées ou vendues par le ministère des Travaux publics, etc.—*Fin.*

Date de l'achat ou du transport.	Vendeurs.	Acheteurs.	Description de la propriété.	A quelles fins.	Superficie.	Prix.
1909.						$ c.
3 sept.	Suzan McLaren	Sa Majesté	Lot n° 6, concession F, île n° 1, Fort-William, Ont	Améliorat. du port	$\frac{48}{100}$ acre	480 00
3 "	P, et D. McKeller	"	Lot n° 6, con. F, île n° 1, Fort-William, Ont	"	$\frac{48}{100}$ acre	480 00
17 "	Sarah Dunn *et al*	"	Terrain—Monk's Head, N.-E	Pour un canal	8,364 pds de sup.	150 00
2 oct.	M. J. Nelson *et ux*	"	Terrain—Youngscove, N.-B	Quai	250 p. et $\frac{9}{10}$ v. car.	50 00
12 "	C. A. Never *et vir*	"	Terrain—Lower Jemseg, N.-B	Appr. du quai	2,844 pds carrés.	1 00
13 "	Sa Majesté	Ottawa Terminals Ry. Co'y	Une partie du parc de la côte du Major, Ottawa, Ont	Emplace. d'un hôtel.	26,468 pds car	100,000 00
21 "		Sa Majesté	Terrain—Latchford, Ont	Pour barrage	$\frac{63}{100}$ acre	Exp'r. du ter.
28 "	J. R. Booth	"	Terrain—Kippewa, Ont	"	1 $\frac{83}{100}$ acre	"
28 "	Témiscaming et Nort'n. Ont. Ry. Co.	"	Lots 121, 130, 139, 147, 155, 163, 170, 177, 198 et 208, à Latchford, Ont	"		800 00
5 nov.		"	Terrains—Canton Poitras, Nipissing, Ont	"	43 $\frac{70}{100}$ acres	Exp'r. du ter.
10 "	Allen Mosher *et al.*	"	Terrain—Cummings'-Cove, N.-B	Quai	$\frac{33}{100}$ acre	100 00
12 "	Sa Majesté	Sanitary Laundry Co'y. Ltd	Lot n° 8, bâtisse "C," Prince-Albert, Sask	Entreprise privée		1,100 00
13 "	John D. McDonald *et al.*	Sa Majesté	Terrain—Seaside, N.-E	Appr. du quai	10,824 pds car	75 00
30 "	J. B. Landry et J. W. Dumas	"	Terrains—Grande-Anse, N.-B.	"		40 00
10 déc.	Wm. Paul	"	Vente du yacht "Fast"	Pour des fins du gouv.		3,500 00
31 "	Richard W. Rae *et al*	"	Terrain—Ray's-Creek, N.-E	Appr. du quai	$\frac{19}{100}$ acre	80 00
1910.						
7 mars	John C. Kane	"	Vente du remorqueur "J. B. Whitherbee"	Pour des fins du gouv.		12,000 00
17 "	Jas. Brown	"	Terrains—Craven-Dam, Sask	"		47,260 33
29 "	W. E. Palmer *et al.*	"	Terrain—Owl's-Head, N.-E	Quai	7,425 pds car	50 00

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 29 juillet 1910.

J. A. CHASSÉ,
Greffier en loi.

N° 3—État des propriétés affermées au et par le ministère des Travaux publics, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910.

Date du bail.	Bailleurs.	Preneurs.	Description de la propriété.	A quelle fin.	Durée du bail.	Loyer payable.
1909						$ c.
2 avril	Joseph Nice	Sa Majesté	Edifice à Settler, Alta.	Pour des fins d'immi.	Loyer mensuel	25 00 p. m.
5 "	Thomas Fleming	"	Edifice rue Sparks, Ottawa, Ont	Pour des fins milit.	5 ans	960 00 p. a.
10 "	J. C. Brennan	"	Chambres, bâtisse Trafalgar, Ottawa, Ont	Divis. des rentes viag.	5 ans	950 00 p. a.
13 "	Edith Taylor	"	Loyer de bureaux dans l'édifice Corry, Ottawa, Ont	Pour des fins du gouv.	5 ans	10,200 00 p. a.
16 "	Ville de Moosejaw	"	Lots n° 27 et 28, bâtisse 125, Moosejaw	Pour des fins d'immi.	5 ans	100 00 p. a.
22 "	Ville de Battleford	"	Lots 41-42, Battleford, Sask.	Pour des fins d'immi.	10 ans	Taxes payées comme loyer
23 "	Sa Majesté	Canadian Shoe Machinery Co., Ltd.	Propriété Carrier et Lainé, Lévis, Qué.	Pour entreprise privée	30 ans	160,000 00 p. la période com.
27 "	Fred. Weiss et Fils	Sa Majesté	Edifice à Irvine, Alta.	Pour des fins d'immi.	1 an	180 00 p. a.
28 "	Joseph Lauzon	"	Terrain—Notre-Dame de la Salette	Droit de passage	1 an	50 00 p. a.
29 "	John Burn	"	Edifice à Sedgewick, Alta.	Pour des fins d'immi.	7 mois	210 00 p. la période compl.
1er mai	Royal Trust Co.	"	Bureaux, rue Wellington, Ottawa, Ont	Commission des frontières internation.	2 ans	1,100 00 p. a.
19 juin	Sa Majesté	John Reid	Lot n° 1, bâtisse 13, New-Westminster, C.-B.	Pour entrepr. privée.	15 mois	125 00 p. la période compl.
22 "	Succession S. Delorme	Sa Majesté	Bureaux—rue Saint-Paul, Montréal, Qué	Milice et Défense	5 ans	2,000 00 p. a.
23 "	Banque d'Hochelaga.	"	Chambres—bâtisse de la banque d'Hochelaga, Québec	Agriculture	2 ans et 11 mois	350 00 p. a.
5 juillet	Municipalité de Trois-Pistoles	"	Bureaux a Trois-Pistoles, Qué	Bureau de poste	1 an — renouvelable	100 00 p. a.
7 "	Imperial Realty Co., Ltd	"	Bureaux—rue Queen, Ottawa, Ont	Com. des ch. de fer	5 ans	5,300 00 p. a.
20 "	Sa Majesté	Alex. Winter	Bureaux à Seaforth, Ont	Pour entrepr. privée.	A volonté	135 00 p. la période compl.
20 "	"	M. T. Box	Bureaux à Seaforth, Ont	" "	"	65 00 p. la période compl.
27 "	J. T. Polly	Sa Majesté	"Clarified Milk Property, Kingston, Ont	Pour des fins milit	5 ans	1,000 00 p. a.
30 "	Ovide Carrier	"	Bureaux au lac Noir. Qué	Bureau de poste	1 an — renouvelable	156 00 p. a.
30 "	Sa Majesté	J. R. Booth	Terrain—93,870 pieds carrés, Ottawa, Ont	Pour entrepr. privée.	21 ans — renouvelable	208 00 p. a.
30 "	"	J. C. Robitaille	Terrain—partie du lot 43, 6,163 pieds suppl. Lévis, Qué	" "	A volonté	1,00 p. a.
1er sept.	"	John Corley	Bureaux—Mount-Forest, Ont.	" "	"	180 00 p. la période compl.
21 "	Succession Thistle	Sa Majesté	Chambres dans l'édifice Thistle, Ottawa, Ont	Division des mines	25 mois	1,100 00 p. a.

N° 3.—ÉTAT des propriétés affermées au et par le ministère des Travaux publics, du 1er avril 1909 au 31 mars 1910—*Fin.*

Date du bail.	Bailleurs.	Preneurs.	Description de la propriété.	A quelles fins.	Durée du bail.	Loyer payable.
1909						$ c.
21 sept.	Sa Majesté	M. Allard	Maison à Sudbury, Ont	Pour entrepr. privée.	A volonté	300 00 p. a.
27 "	"	Exécuteurs—Arch. McArthur	Maison à Chesley, Ont	" "	"	65 00 p. la période compl.
1er oct.	Merchants Bank of Canada	Sa Majesté	Chambres dans la bâtisse Merchants Bank, London, Ont.	Pour l'ing. du district	3 ans	500 00 p. a.
18 "	Canadian Bank of Commerce	"	Chambres dans la banque, Saint-Jean, N.-B.	" "	10 mois	500 00 pour tout le terme.
18 "	Cie de navigation Richelieu et Ontario	"	Chambres dans la bâtisse de la Cie de Navigation Richelieu et Ontario, Qué	Revenu de l'intér.	Loyer mensuel.	75 00 p. m.
18 "	Sa Majesté	H. W. Sherwood	Maison, n° 524 rue Sussex, Ottawa, Ont	Pour entrepr. privée.	" "	20 00 p. m.
30 "	The Ottawa Building Co., Ltd.	Sa Majesté	Bureaux, rue Wellington, Ottawa, Ont	Pour des fins du gouv.	5 ans	1,840 00 p. a.
7 déc.	John New	"	Bureaux, n° 585 rue Bloor O., Toronto, Ont.	Station postale "E".	Loyer mensuel	60 00 p. m.
10 "	Cie Pacifique-Canadien	"	Bureaux—Winnipeg, Man	Station postale "A".	2 ans	2,050 00 p. a.
13 "	Canadian Bank of Commerce	"	Chambres dans la banque, Saint-Jean, N.-B.	Pour l'ing. du district	3 ans	950 00 p. a.
23 "	J. C. Brennan	"	Bureaux, édifice "Trafalgar", Ottawa, Ont.	Bureaux du gouvern.	3½ ans—renouvelable	11,964 00 p. a.
28 "	Sa Majesté	J. B. Robert *et al*	Location du terrain et du canal d'alimentation, rivière Saint-Louis, Beauharnois, Qué	Pour entrepr. privée	21 ans—renoulable	1 00 p. a.
1910						
15 jan.	"	Joseph M. Duguay.	Maison, n° 416 rue Sussex, Ottawa, Ont.	" "	Loyer mensuel.	16 00 p. m.
19 "	"	C. Bowes	Une partie de l'édifice du vieux bur. de poste, Victoria, C.-B.	" "	3 ans	135 00 p. m.
19 "	"	Simon Leiser	" " " "	" "	3 ans	100 00 p. m.
19 "	"	Standard Stationery Co	" " " "	" "	3 ans	120 00 p. m.
19 "	"	Danes & Rucklaber.	" " " "	" "	3 ans	100 00 p. m.
15 fév.	"	Ottawa Delicacy Food Co	Bureaux, n° 506 rue Sussex, Ottawa, Ont	" "	Loyer mensuel	16 00 p. m.
15 "	Dr J. E. Hanna	Sa Majesté.	"Regal Building," Ottawa, Ont	Ministère du Travail.	5 ans—renouvelable	16,095 73 p. a.
23 "	Alex. Mullin	"	Maison, rue Bloor, Toronto, Ont	Station postale "E".	1 an.	720 00 p. a.
1er mars.	District scolaire de Virden	"	Location de la maison d'école, Virden, Man.	Pour des fins d'immi.	Loyer mensuel	250 00 pour tout le terme.
11 "	Sa Majesté	Ottawa Electric Co.	Terrain—Ile Victoria, Ottawa, Ont.	Pour entrepr. privée.	A volonté	5 00 p. a.

23 " ..	Great North Western Telegraph Co....	Sa Majesté........	Chambre dans la bâtisse du Great North Western Teleg. Co.	Com. de conservation	"	360 00 p. a.
24 " ..	Sa Majesté.........	Albert Paquette....	Terrain—Pond-Creek, rivière Ottawa, Hull, Qué.........	Pour entrepr. privée.	"	1 00 p. a.
24 " ..	J. C. Brennan.....	Sa Majesté........	Chambres (2), édifice Trafalgar, Ottawa, Ont....	Div. des rentes viag..	Loc. annuelle...	500 00 p. a.
30 " ..	Grand Trunk Pacific Development Co., Ltd.....	"	Lots 27 et 28, bâtisse 6, Unity, Sask..............	Emplac.—Salle d'im.	21 ans....... .	1 00 p. a.
31 " ..	Sa Majesté........	A. Patterson.......	Maison, 482 rue Sussex, Ottawa, Ont..........	Pour entrepr. privée.	Loyer mensuel..	20 00 p. m.
31 " ..	"	D. Choquette.......	Maison, 204 rue Sussex, Ottawa, Ont	" "	" "	15 00 p. m.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 29 juillet 1910.

J. A. CHASSÉ,
Greffier en loi.

LISTE

DE QUELQUES-UNS DES

ACTES DU PARLEMENT

PASSÉS A LA SESSION DE 1910

EN CE QUI SE RAPPORTE

AU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS OU AUX TRAVAUX SOUS SON CONTROLE

LISTE de quelques-uns des actes du Parlement du Canada passés dans le cours de la deuxième session, du onzième parlement, ouverte à Ottawa, le 11e jour de novembre 1909, prorogée le 4e jour de mai 1910 concernant le ministère des Travaux publics et les travaux sous son contrôle (9-10 Edouard VII).

Sujet.	Titre entier du statut.	Chapitre.	Page du statut.
Sommes accordées à Sa Majesté pour les exercices financiers finissant le 31 mars 1910 et le 31 mars 1911 et les fins pour lesquelles elles sont accordées.	Un Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public pour les exercices financiers finissant le 31 mars 1910 et le 31 mars 1911 respectivement.	1	3
	Un Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour l'exercice financier se terminant en mars 1910.	2	57
	Un Acte accordant à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir aux dépenses du service public pour l'exercice financier expirant le 31 mars 1911.	3	63
Subsides du gouvernement.............	Un Acte pour encourager la construction des cales-sèches.	17	169
Construction de ponts, d'estacades, de quai, etc.........	Un Acte pour l'amendement de l'Acte concernant la Protection des Eaux Navigables.	44	389
Augmentation de la subvention annuelle	Un Acte relatif à la Cité d'Ottawa	45	391

N.B.—Par une proclamation en date du 28 mai 1909, des règlements ont été passés concernant les opérations des estacades et des ouvrages construits sur la rivière Thompson-nord, C.-B., durant la saison de 1909, sujets, cependant, aux amendements. (Voir *Gazette du Canada,* Vol. xlii, p. 3445.)

Par une proclamation, en date du 7 mars 1910, on a approuvé l'échelle des droits à être perçus par la "Upper Ottawa Improvement Company, Limited" pour l'usage des ouvrages de cette compagnie durant la saison de 1910. (Voir *Gazette du Canada,* Vol. xlii, p. 2767.)

Par une proclamation, en date du 7 mars 1910, on a approuvé l'échelle des droits à être perçus par la "French Rouge Boom Company, Limited" pour l'usage des ouvrages de cette compagnie la saison de 1910. (Voir *Gazette du Canada,* Vol. xlii, p. 2768.)

J. A. CHASSE,
Greffier en loi.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,
OTTAWA, 29 juillet 1910.

GALERIE NATIONALE DES ARTS

RAPPORT DU CONSERVATEUR

POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1910

GALERIE NATIONALE DES ARTS.

M. D. Ewart, I.S.O.,
Architecte en chef.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport que les tableaux suivants ont été achetés durant l'exercice financier terminé le 31 mars 1910, à savoir:—

Tableaux à l'huile.

"Four Calves" par Franklin Brownell, R.C.A.	$175 00
"Une scène d'hiver", par Suzor Côté	300 00
Portrait de l'hon. sir Wilfrid Laurier, par Suzor Côté	500 00
"Old Mill", par J. S. Gordon	300 00

Divers.

Brouette employée par Lady Head en tournant la première terre dans la construction du chemin de fer E. N. A. (T. C. R.) en 1853, $200.00.

Le nombre de visiteurs enregistré durant l'année, a été de 11,939.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WALTER R. BILLINGS,
Conservateur suppléant de la Galerie Nationale des Arts.

NOMS DES PRINCIPAUX OFFICIERS DU MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS.

AVEC

DATES DE LEUR NOMINATION, ETC., DE 1841 À 1910.

NOMS DES PRINCIPAUX OFFICIERS.

NOMS et date de la nomination, etc., des pricinpaux officiers du ministère des Travaux publics, de 1841 à 1909.

Noms.	Fonction ou emploi.	Date de la nomination. Service. Du	Au
Sous l'empire de l'Acte 4-5 Vic., chap. 38.			
CONSEIL DES TRAVAUX.			
Killaly, l'hon. H. H.	Président	29 déc. 1841	3 oct. 1844
Daly, l'hon. D.; Harrison, S. B.; Sullivan, R. B.; Davidson, J., écr.	Membres	29 déc. 1841	3 oct. 1844
Begly, Thomas A.	Secrétaire	17 août 1841	
Keefer, Samuel	Ingénieur en chef	17 " 1841	
Rubidge, F. B.	Architecte et ingénieur en chef-adjoint	15 déc. 1841	
NOUVEAU CONSEIL DES TRAVAUX.			
Killaly, l'hon. H. H.	Président	4 oct. 1844	8 juin 1846
Daly, l'hon. D.; Draper, l'hon. W. H.; Morris, l'hon. W.; Papineau, l'hon. D. B.	Membres	4 oct. 1844	8 juin 1846
Sous l'empire de l'Acte 9 Vic., chap. 37, etc.			
Robinson, l'hon. W. B.	Commissaire en chef	22 juin 1846	10 mars 1848
Taché, l'hon. E. P.	"	11 mars 1848	26 nov. 1849
Chabot, l'hon. J.	"	13 déc. 1849	31 mars 1850
Merritt, l'hon. W. H.	"	8 avril 1850	11 fév. 1851
Bourret, l'hon. J.	"	12 fév. 1851	27 oct. 1851
Young, l'hon. John	"	28 oct. 1851	22 sept. 1852
Chabot, l'hon. J.	"	23 sept. 1852	26 jan. 1855
Lemieux, l'hon. F.	"	27 jan. 1855	25 nov. 1857
Alleyn, l'hon. C.	"	26 nov. 1857	1er août 1858
Holton, l'hon. L. H.	"	2 août 1858	6 " 1858
Sicotte, l'hon. L. V.	"	7 " 1858	10 jan. 1859
Rose, l'hon. John	"	11 jan. 1859	12 juin 1861
Cauchon, l'hon. Jos.	Commissaire	13 juin 1861	23 mai 1862
Tessier, l'hon. U. J.	"	24 mai 1862	27 " 1863
Drummond, l'hon. L. T.	"	28 " 1863	23 juill. 1863
Laframboise, l'hon. M.	"	24 juill. 1863	29 mars 1864
Chapais, J. C.	"	30 mars 1864	30 juin 1867
Casgrain, l'hon. Chas. Eus.	Second commissaire	9 juill. 1846	29 fév. 1848
Cameron, l'hon. M.	Commissaire-adjoint	11 mars 1848	1er fév 1850
Wettenhall, James, écr.	"	2 fév. 1850	16 avril 1850
Bourret, l'hon. Jos.	"	17 avril 1850	11 fév. 1851
Killaly, l'hon. H. H.	"	12 fév. 1851	6 mai 1859
Keefer, Samuel	Sous-commissaire	6 mai 1859	7 mars 1864
Trudeau, Toussaint	"	8 mars 1864	29 mai 1868
Begley, Thos. A.	Secrétaire	10 fév. 1841	31 oct. 1857
Trudeau, Toussaint	"	13 déc. 1859	7 mars 1868
Braun, Frederick	"	8 mars 1864	1er juill. 1864
Page, John	Ingénieur en chef	31 oct. 1873	1er oct. 1879

NOMS et date de la nomination, etc., des principaux officiers du ministère des Travaux publics, de 1841 à 1910.—*Suite.*

Noms.	Fonction ou emploi.	Date de la nomination. Service. Du	Au
Sous l'empire de l'Acte 31 Vic., chap. 12.			
McDougall, l'hon. Wm	Ministre	1er juillet 1867	7 déc. 1869
Langevin, C. B., l'hon. Hector L	"	8 déc. 1869	6 nov. 1873
Mackenzie, l'hon. Alexander	"	7 nov. 1873	16 oct. 1878
Tupper, C.B., K.C.M.G., sir Charles	"	17 oct. 1878	19 mai 1879
Langevin, C.B., K.C.M.G., sir Hector L	"	20 mai 1879	11 août 1891
Smith, l'hon. Frank	Ministre intérimaire	14 août 1891	10 janv. 1892
Ouimet, l'hon. Joseph Aldéric	Ministre	11 janv. 1892	30 avril 1896
Desjardins, l'hon. Alphonse	"	1er mai 1896	12 juillet 1896
Tarte, l'hon. J. Israël	"	13 juillet 1896	21 oct. 1902
Sutherland, l'hon. James	"	11 nov. 1902	3 mai 1905
Hyman, l'hon. Charles S	"	22 mai 1905	29 août 1907
Pugsley, l'hon Wm	"	30 août 1907	
Trudeau, Toussaint	Sous-ministre	29 mai 1868	1er oct. 1879
Baillargé, G. F	"	4 oct. 1879	31 déc. 1890
Gobeil, A., I.S.O	"	1er janv. 1891	2 juin 1908
Hunter, James B	"	1er juillet 1908	
Braun, Frederick	Secrétaire	1er " 1867	30 sept. 1879
Chapleau, S	"	1er oct. 1879	4 nov. 1880
Ennis, F. H	"	5 nov. 1880	13 janv. 1885
Gobeil, A.	"	23 janv. 1885	31 déc. 1890
Roy, E. F. E	"	1er " 1891	31 " 1900
Gélinas, Fred	"	8 juin 1901	2 juillet 1908
Tessier, Napoléon	"	11 août 1908	2 juin 1910
Desrochers, Rodolphe Charles	"	1er juillet 1910	
McPherson, D. A	Secrétaire-assistant	18 janv. 1891	11 avril 1893
Desrochers, Rodolphe Charles	"	8 " 1896	30 juin 1910
Page, John	Ingénieur en chef	1er juillet 1868	1er oct. 1879
Perley, H. F	"	25 nov. 1880	10 juillet 1891
Coste, Louis	"	26 juillet 1892	18 mars 1899
Lafleur, E. D	"	7 janv. 1905	
Scott, Thos. S	Architecte en chef	26 mai 1871	30 oct. 1881
Fuller, Thomas	"	31 oct. 1881	30 janv. 1897
Ewart, David, I.S.O	"	2 nov. 1897	

NOMS DES EMPLOYÉS PRÉPOSÉS AUX GLISSOIRES ET ESTACADES LE 31 MARS 1910

AVEC LA

DATE DE LEUR NOMINATION, LE CHIFFRE DE LEURS APPOINTEMENTS, ETC.

PRÉPOSÉS AUX GLISSOIRES ET ESTACADES.

ÉTAT donnant les noms, date de nomination, appointements, etc., des préposés aux glissoires et estacades, le 31 mars 1910.

Nom.	Date de naissance.	Emploi.	En quel endroit.	Date de la nomination.	Appointements.	Observations.
Percepteur du revenu des travaux publics.					$ c.	
E. T. Smith	26 nov. 1846	Percepteur, 1er com.	Ottawa	1er juillet 1889	$2,220 00 p. année.	Date de la 1re nomin. du bur. des Terres de la Cour., Ottawa, le 23 juin 1864. Commis au minist. du Revenu de l'intér., du 1er juill. 1870 au 30 juin 1883. Trans. à la liste civile le 5 juin 1892 avec rang de com. de 1re cl. Nommé 1er com. le 1er juill. 1906.
James Steen	17 juin 1830	Batelier	"	12 " 1889	60 00 par mois.	Employé durant la navigation, 5 mois par année. Date de la première nomination, 20 juin 1861. Compteur de bois à Ottawa pour le ministère du Revenu de l'intérieur, du 7 janvier 1884 au 30 juin 1889.
J. Brassard	9 janv. 1859	"	"	1er mars 1901	70 00 "	
District du Saguenay.						
G. Bilodeau	29 janv. 1841	Maître d'estacades	Chicoutimi	1er mai 1906	75 00 "	
William Dallaire	8 oct. 1857	Ass. maître "	"	1er avril 1907	60 00 "	
Arm. Ouellet	15 juin 1879	Gardien "	"	1er mai 1906	40 00 "	
Willie Dallaire	23 déc. 1882	" "	"	1er " 1906	40 00 "	
N. Duchesne	6 janv. 1880	" "	"	6 avril 1898	40 00 "	
District du St-Maurice.						
L. P. Dallaire	11 juin 1866	Payeur	Trois-Rivières	1er mai 1898	1,000 00 p. année.	
Jos. Pagé	7 juill. 1845	Maître d'estacades	Emb. du St-Maurice.	10 déc. 1879	75 00 par mois.	
John Dick	15 avril 1848	Ass. maître d'estac.	Trois-Rivières	21 mai 1898	75 00 "	
H. Bourassa	15 août 1859	" " "	Sainte-Flore	1er déc. 1906	52 00 "	
Moïse Masson	29 déc. 1845	Maître d'estacades	Grandes-Piles	19 avril 1898	75 00 "	
N. Lymburner	22 juill. 1855	" "	Chutes Shawenigan	1er juillet 1895	75 00 "	
Napoléon Lapointe	15 mars 1872	" "	Baie Shawenigan	12 nov. 1906	75 00 "	
Pierre Duchaine	8 oct. 1856	" "	Grand'Mère	7 mai 1907	75 00 "	

District d'Ottawa.						
G. P. Brophy	24 fév. 1846	Surintendant	Ottawa	6 juil. 1873	3,000 00 p. année.	*Ouvrage de la rivière Ottawa* :—En outre des employés précités, etc., on emploie aux div. station, dur. la descente du bois, un contrem. sur la gliss. à $1.50 et un assist. contrem. $1.25 par jour ; aussi de 25 à 30 hommes de $1 à $1.40 par jour de travail.
J. Kent	28 jan. 1864	Comptable*	"	1er août 1886	1,450 00 "	
J. C. Scott	27 juin 1865	Mesureur	"	1er avril 1889	1,850 00 "	
S. E. Smith	25 mai 1869	Commis	"	7 nov. 1904	950 00 "	
A. A. Nantel, Mlle	31 " 1887	Clavigraphiste	"	2 juil. 1908	600 00 "	
Wm. Cain	22 avril 1860	Messager	"	1er jan. 1892	1 75 p. jour	
Geo. P. Huguet	13 mai 1883	Dessinateur	"	2 juil. 1905	1,200 00 p. année.	
G. R. Nash	16 oct. 1882	"	"	26 août 1904	1,300 00 "	
D. Noonan	17 juin 1840	Maître d'estacades	Gatineau	21 mars 1878	500 00 "	
J. Soulière	8 nov. 1829	Sous-gard. de gliss	Chaudière	—— —— 1858	3 00 p. jour	
P. D. Chéné	6 mai 1843	"	Hull	14 juin 1899	1 75 "	Employé environ six mois.
W. A. Shirreff	27 oct. 1842	"	Chats	26 avril 1898	1 50 "	Surveille les réparations en hiver.
J. Tierney	7 juin 1836	"	Arnprior	27 mars 1908	2 50 "	Activement employé environ 7 mois.
Joseph McCrea	26 mars 1859	Maître d'estacades	Springtown	15 mai 1880	25 00 p. mois	Employé environ 3 mois durant la navigation.
Patrick Barry	27 " 1858	Maître de glissoires	Grandes-Chutes	10 mars 1888	1 50 p. jour	Employé 4 mois durant la navigation. Surveille les réparations en hiver.
Duncan McLaren	7 jan. 1860	Sous-gard. de gliss	Portage-du-Fort	7 sept. 1881	456 25 p. année.	" "
N. Rochon	2 avril 1879	"	Rivière Noire	1er mar 1900	480 00 "	" "
Wm. Selkirk	19 mai 1848	"	Bas de la Petawawa	19 jan. 1900	2 00 p. jour	" "
J. R. Jennings	28 avril 1843	"	Haut de la Petawawa	2 juin 1905	2 00 "	
Wm. Thomson	3 mai 1843	"	Mountain	2 sept. 1879	1 25 "	" 6 mois "
S. Moorhead	3 " 1861	"	Calumet	1er mars 1901	1 25 "	" 6 à 7 mois "
John Mullin	27 juil. 1851	"	Coulonge	10 avril 1899	2 00 "	" 4 mois "
J. F. McGuire	16 déc. 1842	"	Dumoine	1er mai 1897	2 00 "	Employé 3 mois durant la navigation. Inspectera les travaux au besoin.
Jas. Carey	6 juil. 1850	En charge	Cedar Lake Dam	1er avril 1901	2 00 "	
J. Malbœuf	13 nov. 1844	Sous-gard. de gliss	Crooked Chute	3 " 1905	2 00 "	
A. H. Johnson	28 " 1839	"	Chenaux	—— —— 1865	2 50 "	Payé durant la navigation, 7 mois.
District de Newcastle.						
W. T. Junkin	2 nov. 1867	Maître de glissoires	Chute Fénélon	15 nov. 1896	100 00 p. année.	Reçoit $360 par année du ministère des Chemins de fer et Canaux.
J. C. Bates		"	Burleigh	6 fév. 1907	100 00 "	" "
District de Richelieu.						
C. Choquette	25 nov. 1850	Maître d'estacades	Station de Belœil	26 juil. 1897	100 00 "	
Chenal de Burlington, pont tournant.						
J. W. Tunnis	19 nov. 1859	Gardien du pont	Burlington	1er avril 1909	54 00 p. mois.	
D. Thompson	2 mars 1866	Assistant du pont	"	1er " 1909	49 50 "	Employé neuf mois.

Nommé comptable 4 octobre 1904.

PRÉPOSÉS AUX GLISSOIRES ET ESTACADES—*Fin.*

ÉTAT donnant les noms, etc., des préposés aux glissoires et estacades—*Fin.*

Nom.	Date de naissance.	Emploi.	En quel endroit.	Date de la nomination.	Appointements.	Observations.
Chenal Burlington, pont tournant.—Fin.					$ c.	
T. Dwyer	..	Assistant du pont	Burlington	1er avril 1909	49 50 par mois	Employé 9 mois.
T. Harvey	22 mai 1863	" "	"	1er " 1909	49 50 "	"
Ecluse de Yamaska.						
O. Mineau	4 juil. 1844	Gardien d'écluse	Yamaska	1er sept. 1885	75 00 par mois	"
H. Lambert	20 août 1844	"	"	1er juil. 1897	50 00 "	"
Ecluse de la riv. du Lièvre.						
Hugh R. Gorman	20 sept. 1842	Eclusier	Rivière du Lièvre	15 avril 1897	47 75 par mois	
Charles Brazeau	23 déc. 1862	Journalier	" "	3 mars 1902	35 00 "	Employé 8 mois.
Canal d'enlimentation, rivière Saint-Louis.						
Julien Monpetit	4 mars 1866	Gardien d'ecluse	Rivière St-Louis	11 mai 1903	10 00 par mois	

JOS. VINCENT.

NOMS DES EMPLOYÉS PRÉPOSÉS AUX BASSINS DE RADOUB LE 31 MARS 1910

AVEC LA DATE DE LEUR

NOMINATION, LE CHIFFRE DE LEURS APPOINTEMENTS, ETC.

PRÉPOSÉS AUX BASSINS DE RADOUB.

ETAT donnant les noms, date de nomination, appointements, etc., des préposés aux bassins de radoub, 31 mars 1910.

Nom.	Employé.	Où employé.	Date de la nomination.	Appointements.	Observations.
Bassin de radoub d'Esquimalt, Colombie-Britannique.				$ c.	
J. A. Gould	Surintendant	Esquimalt	20 juin 1906	150 00 par mois	
John Jeffcott	Mécanicien		4 jan. 1901	120 00 "	
F. N. Jones	Sous-mécanicien	"	8 " 1901	100 00 "	
A. D. Grieve	Charpentier	"	1er déc. 1878	115 00 "	
J. Young	Journalier	"	1er juin 1903	65 00 "	
J. Stock	"	"	1er juil. 1894	65 00 "	
Chas. Jordan	Soutier	"	1er " 1901	70 00 "	
Joseph Apleby	"	"	1er jan. 1909	70 00 "	
James Isbester	Gardien de nuit	"	24 juillet 1909	60 00 "	
Bassin de radoub de Lévis.					
Alf. Samson	Surintendant	Lévis	15 fév. 1900	1,750 00 par année	
W. McDougall	Ingénieur-mécanicien	"	1er juin 1888	90 00 par mois	
T. Després	Sous-ingénieur	"	21 juillet 1901	70 00 "	
Casimir Bourassa	Chauffeur	"	15 fév. 1907	50 00 "	
Bassin de radoub de Kingston.					
F. S. Rees	Surintendant	Kingston	1er avril 1897	1,400 00 par année	
James Gillie	1er mécanicien	"	1er nov. 1905	85 00 par mois	
Wm. Geoghegan	Chauffeur	"	1er juil. 1892	50 00 "	
C. Staley	Gardien	"	1er " 1892	50 00 "	

JOS. VINCENT.

LISTE DES MÉCANICIENS, AIDES-MÉCANICIENS, CHAUFFEURS ET GARDIENS PRÉPOSÉS AUX ÉDIFICES PUBLICS DANS LA PUISSANCE DU CANADA LE 31 MARS 1910

AVEC LA

DATE DE LEUR NOMINATION, LE CHIFFRE DE LEURS SALAIRES, ETC.

MÉCANICIENS ET GARDIENS PRÉPOSÉS AUX ÉDIFICES PUBLICS FÉDÉRAUX.

ETAT donnant les noms des mécaniciens, aides-mécaniciens, chauffeurs, concierges, préposés aux ascenseurs et gardiens employés dans les édifices publics fédéraux le 31 mars 1910.

Localité.	Edifice.	Nom.	Date de naissance.	Emploi.	Date de la nomination.	Salaire par mois.	Durée du service.	Salaire annuel.
						$ c.		$ c.
Amherst........N.-E.	Bureau de poste..........	J. H. Chapman........	3 janv. 1846	Concierge.......	1er sept. 1901	33 33	12 mois ...	400 00
Antigonish......... "	Edifice public	J. C. Fraser...........	31 mai 1847	"	1er oct. 1907	33 33	12 " ..	400 00
Annapolis.......... "	Bureau de poste et douane.	John McKay..........	26 oct. 1847	"	1er avril 1891	33 33	12 " ..	400 00
Arichat............ "	Edifice public...........	Mme A. DeRooch	30 juin 1868	"	5 mai 1905	12 50	12 " ..	150 00
Baddeck........... "	"	D. F. McKenzie	20 mai 1848	"	21 janv. 1899	20 83	12 " ..	250 00
Bridgewater....... "	"	Thos. Cohoon..........	9 janv. 1853	"	19 " 1909	33 33	12 " ..	400 00
Canso............. "	"	R. Sutherland	23 déc. 1855	"	12 oct. 1907	33 33	12 " ..	400 00
Dartmouth......... "	"	I. C. Henley...........	11 " 1846	"	22 mai 1894	20 83	12 " ..	250 00
Digby............. "	"	F. Dennison...........	8 nov. 1841	"	14 mars 1902	33 33	12 " ..	400 00
Glace Bay......... "	"	Mme J. A. Currie.....	....	"	20 déc. 1909	50 00	12 " ..	600 00
Guysborough...... "	"	W. G. Hadley.........	29 nov. 1844	"	2 mai 1906	4 16	12 " ..	50 00
Halifax........... "	Edifice fédéral..........	Richard Power........	15 août 1834	Mécanicien.....	1er oct. 1871	62 50	12 " ..	750 00
" .... "	"	J. DeYoung...........	8 déc. 1860	Chauffeur.......	28 nov. 1904	50 00	12 " ..	600 00
" .... "	Douane..................	J. F. Sullivan..........	16 avril 1866	Aide-concierge..	1er juillet 1892	16 60	12 " ..	200 00
" .... "	Edifice fédéral..........	J. Delaney............	— mai 1848	Gardien de nuit.	6 janv. 1906	39 00	8 " ..	468 00
" .... "	Salle d'exercices militaires.	John Crowell.......	26 fév. 1852	Mécanicien.....	13 déc. 1901	50 00	12 " ..	600 00
" .... "	Arsenal.................	R. Morrison..........	26 mars 1857	Chauffeur......	4 mars. 1903	50 00	12 " ..	600 00
" .... "	Entrepôt de vérification...	M. O'Neil............	30 déc. 1850	Concierge......	1er oct. 1897	50 00	12 " ..	600 00
" .... "	Bâtisse des immigrants....	John Oxley...........	17 avril 1856	Chauffeur......	2 fév. 1897	55 00	12 " ..	660 00
" .... "	Nouvelle douane.........	J. Barnes............	3 déc. 1857	Mécanicien.....	28 janv. 1907	60 00	12 " ..	720 00
" .... "	" "	G. Selig..............	21 avril 1854	Chauffeur.......	26 avril 1907	50 00	12 " ..	600 00
" .... "	" "	F. Warner............	8 oct. 1860	"	1 mai 1907	37 50	12 " ..	450 00
Inverness......... "	Edifice public...........	J. R. McLennan.......	22 janv. 1857	Concierge......	20 mars 1908	33 33	12 " ..	400 00
Kentville......... "	"	W. Hiltz..............	30 avril 1864	"	14 nov. 1900	33 33	12 " ..	400 00
Liverpool......... "	"	James Clements.......	5 juin 1835	"	27 juin 1900	33 33	12 " ..	400 00
Lunenburg......... "	"	N. Myra..............	....	"	1er août 1909	33 33	12 " ..	400 00
New Glasgow...... "	Bureau de poste..........	J. A. Mutch..........	13 déc. 1840	"	3 oct. 1901	37 50	12 " ..	450 00
North Sydney...... "	Edifice public	Alex. Green..........	16 juillet 1825	"	31 " 1897	33 33	12 " ..	400 00
Pictou............ "	Bureau de poste et douane.	Jas. Arbuckle........	18 fév. 1836	"	20 déc. 1896	50 00	12 " ..	600 00
Springhill......... "	Bureau de poste..........	J. A. Watt...........	5 sept. 1849	"	1er " 1903	33 33	12 " ..	400 00
Sydney Mines...... "	Edifice public...........	C. McMillan..........	25 nov. 1857	"	19 janv. 1905	33 33	12 " ..	400 00
Sydney South......	Bureau de poste et douane.	Mrs. M. Keefe........	4 janv. 1850	"	13 " 1904	33 33	12 " ..	400 00
Truro........	" " .	Alex. P. Smith.......	17 mai 1837	"	1er avril 1897	33 33	12 " ..	400 00

Westville ... "	Edifice public	J. P. Collins	14 janv. 1865	"	6 juillet 1909	33 33	12	"	400 00
Windsor ... "	Bureau de poste	J. A. Mosher	16 nov. 1841	"	13 fév. 1899	33 33	12	"	400 00
Yarmouth ... "	Edifice public	W. H. Whelan	23 déc. 1841	"	1er mars 1900	33 33	12	"	400 00
Charlottetown ... I.P.E.	Edifice fédéral	A. McKenzie	12 mai 1856	" et mécanic.	1er nov. 1896	50 00	12	"	600 00
" ... "	"	E. Cameron	2 nov. 1853	Messager	15 " 1906	41 67	12	"	500 00
" ... "	"	M. A. Allen	1er aug. 1855	"	24 janv. 1898	50 00	12	"	600 00
" ... "	"	P. McKenna	4 " 1841	Gardien de nuit.	13 mai 1907	50 00	12	"	600 00
Georgetown ... "	Edifice public	A. D. McPhie	29 oct. 1866	Concierge	27 mars 1909	6 25	12	"	75 00
Montague ... "	"	H. L. Peardon	13 avril 1885	"	27 août 1906	13 33	12	"	160 00
Souris ... "	"	Thos. Shea	11 août 1850	"	8 déc. 1906	29 16	12	"	350 00
Summerside ... "	Edifice fédéral	A. McSween	25 sept. 1835	"	1er sept. 1897	33 33	12	"	400 00
Bathurst ... N.-B.	Bureau de poste	J. H. Doucet	16 juillet 1846	"	26 mars 1906	33 33	12	"	400 00
Campbellton ... "	Edifice public	W. Storey	15 sept. 1863	"	13 sept. 1907	33 33	12	"	400 00
Chatham ... "	Bureau de poste	C. Johnston	18 mai 1856	"	27 mars 1895	25 00	12	"	300 00
Carleton, St-Jean ... "	"	J. C. Léonard	11 avril 1859	"	15 sept. 1908	33 33	12	"	400 00
Dalhousie ... "	"	Wm. Gould	1er jan. 1853	"	26 nov. 1890	33 33	12	"	400 00
Frédéricton ... "	"	L. Yarxa	18 déc. 1843	"	1er juil. 1900	33 33	12	"	400 00
Marysville ... "	"	G. W. Foster	2 fév. 183	"	23 déc. 1903	12 50	12	"	150 00
Moncton ... "	"	E. B. Hicks	11 janv. 1832	"	11 janv. 1886	37 50	12	"	450 00
Newcastle ... "	"	Patrick Keating	13 mars 1840	"	23 oct. 1886	33 33	12	"	400 00
Richibucto ... "	"	J. Murray	16 août 1839	"	1er fév. 1904	33 33	12	"	400 00
St-Jean ... "	Douane	Neil J. Morrison	25 juillet 1858	Méc. et concierge	27 avril 1894	60 00	12	"	720 00
" ... "	"	Chistopher White	20 nov. 1844	Chauffeur	9 nov. 1885	50 00	12	"	600 00
" ... "	"	J. T. Logan	1er sept. 1882	Ass-chauffeur	23 déc. 1908	45 00	12	"	540 00
" ... "	"	James A. Paul	1er août 1837	Concierge	13 oct. 1891	50 00	12	"	600 00
" ... "	Bureau de poste	James Wolfe	10 mars 1850	Mécanicien	1er déc. 1893	60 00	12	"	720 00
" ... "	"	Edward Haney	22 fév. 1849	Prép. à l'ascens	27 nov. 1882	55 00	12	"	660 00
" ... "	"	A. E. Thael	14 mai 1845	Concierge	6 " 1907	50 00	12	"	600 00
" ... "	"	H. R. Garrity	6 sept 1877	Ass.-concierge	16 avril 1910	33 33	12	"	400 00
" ... "	Hôpital de détention	Jas. Gray	...	Chauffeur	12 déc. 1908	50 00	12	"	600 00
St-Stephen ... "	Bureau de poste	Samuel Topping	2 avril 1839	Concierge	25 mai 1887	41 66	12	"	500 00
Sussex ... "	"	Mrs. N. Dryden	21 juin 1840	"	26 mars 1901	33 33	12	"	400 00
Tracadie ... "	Lazaret	P. Arsenau	19 mai 1869	Chauffeur	24 déc. 1908	40 00	12	"	480 00
" ... "	"	B. Brideau	10 janv. 1886	"	10 janv. 1909	30 00	12	"	360 00
Woodstock ... "	Edifice public	John Gray	28 mai 1838	Concierge	7 mars 1910	41 67	12	"	500 00
" ... "	Arsenal	A. W. Fields	25 mars 1872	Chauffeur	11 oct. 1906	50 00	12	"	600 00
Acton Vale ... P.Q.	Bureau de poste	V. Lapointe	27 déc. 1859	Concierge	3 janv. 1906	33 33	12	"	400 00
Aylmer ... "	"	A. Bourgeau	23 janv. 1870	"	9 avril 1904	8 33	12	"	100 00
Buckingham ... "	"	T. F. Bisson	23 mai 1848	"	3 fév. 1903	10 00	12	"	120 00
Chicoutimi ... "	Edifice public	G. A. Blais	24 sept. 1870	"	4 déc. 1907	40 00	12	"	480 00
Coaticook ... "	"	Israël Baldwin	16 nov. 1839	"	27 juin 1889	33 33	12	"	400 00
Cookshire ... "	Bureau de poste	S. Wright	25 juin 1856	"	4 fév. 1909	33 33	12	"	400 00
Drummondville ... "	Edifice public	A. Paré	27 avril 1842	"	5 juin 1902	33 33	12	"	400 00
Farnham ... "	Bureau de poste	J. Bélanger	19 janv. 1847	"	30 janv. 1906	25 00	12	"	300 00
Fraserville ... "	"	W. D. Raymond	7 " 1876	"	14 avril 1905	33 33	12	"	400 00
Granby ... "	Edifice public	J.A. Beauchemin	1er mai 1862	"	12 mai 1903	25 00	12	"	300 00
Hochelaga ... "	Bureau de poste	J. H. Brown	7 oct. 1851	"	27 mars 1902	16 66	12	"	200 00
Hull ... "	"	J. T. Madore	1er déc. 1843	"	8 " 1900	12 50	12	"	150 00
Iberville ... "	"	A. Courtois	20 janv. 1869	"	7 mai 1907	40 00	12	"	480 00
Joliette ... "	"	A. Ratel	29 déc. 1845	"	1er sept. 1897	33 33	12	"	400 00

ÉTAT donnant les noms des mécaniciens, aides-mécaniciens, chauffeurs, concierges, préposés aux ascenseurs et gardiens employés dans les édifices publics fédéraux le 31 mars 1910—*Suite.*

Localité.		Edifice.	Nom.	Date de naissance.	Emploi.	Date de la nomination.	Salaire par mois.	Durée du service.	Salaire annuel.
							$ c.		$ c.
Knowlton	Qué.	Bureau de poste	F. A. Knowlton	10 juin 1855	Concierge	12 juin 1909	12 50	12 mois	150 00
Lachine	"	"	P. O. Robert	7 sept. 1846	"	26 jan. 1899	8 33	12 "	100 00
Lachute	"	"	D. Joss	10 oct. 1857	"	28 avril 1009	33 33	12 "	400 00
Laprairie	"	"	Jos. Brisson	11 nov. 1869	"	22 nov. 1901	12 50	12 "	150 00
L'Assomption	"	"	E. Dumoulong	11 août 1874	"	22 fév. 1910	25 00	12 "	300 00
Lévis	"	"	C. Lamontagne	28 déc. 1850	"	17 mars 1908	33 33	12 "	400 00
Longueil	"	"	F. X. Maillé	12 mai 1856	"	16 " 1906	25 00	12 "	300 00
Magog	"	"	N. Lacassse.	16 juin 1869	"	1er juil. 1909	33 33	12 "	400 00
Montréal	"	Edifice fédéral	J. T. Murphy	6 mai 1865	C'maître- mécan.	2 mars 1903	108 33	12 "	1,300 00
"	"	Entrepôt de vérification	M. Boyer	18 fév. 1848	Chauffeur	4 " 1882	60 00	12 "	720 00
"	"	"	Art. Lesieur	22 juin 1868	Prép. à l'ascens.	18 avril 1905	50 00	12 "	600 00
"	"	"	Jos. Forgues	15 mai 1874	Chauffeur	2 nov. 1904	50 00	12 "	600 00
"	"	"	Joe. Langevin	10 mars 1850	"	18 oct. 1904	50 00	12 "	600 00
"	"	"	A. Nuttall	15 fév. 1872	Electricien	1er juin 1905	65 00	12 "	780 00
"	"	"	J. B. Desjardins	21 jan. 1863	Nettoyeur	26 jan. 1907	45 00	12 "	540 00
"	"	"	Samuel Lanctôt	28 juin 1850	"	23 nov. 1905	45 00	12 "	540 00
"	"	"	P. Prudhomme	7 mars 1854	Prép. à l'ascens.	19 mars 1906	50 00	12 "	600 00
"	"	"	R. Barthe	12 juil. 1863	"	1er mai 1906	50 00	12 "	600 00
"	"	"	G. Labelle	14 mai 1871	"	12 sept. 1904	50 00	12 "	600 00
"	"	"	S. McGarry	15 juin 1873	"	12 " 1904	50 00	12 "	600 00
"	"	"	J. Neville	18 mars 1870	"	12 " 1904	50 00	12 "	600 00
"	"	"	A. Marchand	15 " 1856	"	7 oct. 1904	50 00	12 "	600 00
"	"	"	A. Drouin	14 juin 1868	"	28 nov. 1904	50 00	12 "	600 00
"	"	"	Ald. Desjardins	3 sept. 1859	Nettoyeur	30 juin 1905	45 00	12 "	540 00
"	"	"	F. Nadon	15 juin 1847	"	15 déc. 1902	48 00	12 "	576 00
"	"	"	A. Tremblay	12 avril 1862	Gardien de nuit.	25 oct. 1907	50 00	8 "	400 00
"	"	"	A. Barrette	28 août 1873	Prép. à l'ascens.	21 juil. 1908	60 00	12 "	720 00
"	"	"	James Quinn	4 juil. 1882	Pr. au monte-ch.	2 " 1908	50 00	12 "	600 00
"	"	Bureau de poste	F. Green	4 oct. 1837	Mécanicien.	1er jan. 1885	60 00	12 "	720 00
"	"	"	A. Langevin	12 mai 1885	Aide-mécanic.	2 avril 1907	50 00	12 "	600 00
"	"	"	L. D. Thibault	28 jan. 1861	Electricien	15 déc. 1905	70 00	12 "	840 00
"	"	"	F. X. Lefebvre	13 déc. 1859	Aide-électricien.	28 juin 1905	65 00	12 "	780 00
"	"	"	Osias Renard	14 juin 1869	Electric. de nuit	2 fév. 1907	65 00	12 "	780 00
"	"	"	I. Trudeau	22 jan. 1863	Concierge	1er oct. 1902	50 00	12 "	600 00
	"	"	Oscar Renaud	19 fév. 1862	Prép. à l'ascens.	10 sept. 1898	50 00	12 "	600 00

"	"	"	Art. Forget	25 juill.	1867	"	15 déc.	1893	50 00	12 "	600 00
"	"	"	L. Brault	29 déc.	1854	"	1er sept.	1901	50 00	12 "	600 00
"	"	"	A. Bourassa	1er juin	1857	Pr. au m.-charge	4 août	1893	50 00	12 "	600 00
"	"	"	C. Berthiaume	8 nov.	1870	Gardien de jour.	2 juill.	1902	50 00	12 "	600 00
"	"	"	O. de Ladurantaye	29 juin	1852	Pré. à l'ascenseur	26 avril	1906	50 00	12 "	600 00
"	"	"	C. Vadeboncœur	17 mai	1842	Pr. au monte-ch.	6 fév.	1894	50 00	12 "	600 00
"	"	"	A. Chaput	28 août	1854	Pré. à l'ascenseur	1er nov.	1909	50 00	12 "	600 00
"	"	"	J. Murphy	18 déc.	1852	Gardien de jour.	19 mai	1907	1 75	par jour	639 00
"	"	"	J. McClenaghan	14 mai	1860	" "	2 juill.	1902	1 75	"	639 00
"	"	"	Alf. Trudeau	13 avril	1866	Préposé au monte-charge	17 jan.	1908	50 00	12 mois	600 00
"	"	"	J. Dutrisec	2 fév.	1863	Messager	15 déc	1893	2 00	p'r jour 12m.	730 00
"	"	" R. gouv.	J. O. Drouin	.. déc.	1837	"	12 avril	1907	1 50	"	548 00
"	"	"	J. C. Thibault	10 oct.	1852	Asst. messager	2 déc.	1909	46 00	12 mois	552 00
"	"	"	Ls. Bédard	18 août	1854	Charpentier	1er avril	1908	65 00	"	780 00
"	"	"	Ant. Chénier	23 août	1836	"	1er juill.	1905	46 00	"	552 00
"	"	Station postale "B"	T. Drolet	11 mars	1852	Concierge	29 oct.	1908	54 17	"	650 00
"	"	" "C"	G. Robert	17 nov.	1842	"	15 déc.	1908	46 00	"	552 00
"	"	" "B"	J. H. Roy	24 juin	1862	"	1er sept.	1900	50 00	"	600 00
"	"	Revenu de l'intérieur	Louis St.-Jean	17 sept.	1840	Chauffeur	1er déc.	1892	50 00	"	600 00
"	"	" "	Theo. Gauthier	10 juill.	1865	Nettoyeur	14 jan.	1908	45 00	"	540 00
"	"	Douane	C. Daudelin	19 juin	1843	Concierge	16 juill.	1892	37 50	"	450 00
"	"	"	H. Valiquette	30 déc.	1871	Charpentier	1er fév.	1903	65 00	"	780 00
"	"	"	Art. Poirier	18 juin	1870	Asst. charpentier	5 oct.	1909	60 00	"	720 00
"	"	"	G. Flannigan	23 mai	1862	Electricien	13 sept.	1906	65 00	"	780 00
"	"	"	A. Cunningham	15 avril	1878	Chauffeur la nuit	2 jan.	1909	50 00		600 00
"	"	" et entrep. de vérif.	B. Lajeunesse	20 nov.	1861	Chauffeur	23 nov.	1896	50 00	"	600 00
"	"	Salle d'ex. mil. et arsenal	J. Gagné	20 avril	1867	Mécanicien	14 fév.	1899	50 00	"	600 00
"	"	Salle d'exercices militaires	A. Crochetière	24 juin	1884	Chauffeur	1er nov.	1904	50 00	"	600 00
Montmagny	"	Edifice public	C. Normand	11 mars	1846	Concierge	1er oct.	1907	33 33	"	400 00
Nicolet	"	"	U. Papillon	16 mars	1843	"	8 nov.	1907	43 33	"	520 00
Nominingue	"	Bâtisse des immigrés	T. A. Christin	12 mai	1857	"	20 mars	1908	25 00	"	300 00
Québec	"	Entrepôt de vérification	D. P. Kennedy	9 fév.	1865	Mécanicien	1er avril	1897	75 00	"	900 00
"	"	" "	J. G. McLaughlin	15 nov.	1880	Chauffeur	4 juill.	1906	53 33	"	640 00
"	"	Bur. des mesureurs de bois.	James O'Neil	15 août	1861	"	1er août	1894	45 00	"	540 00
"	"	Douane	John R. Mountain	1er nov.	1848	"	10 nov.	1888	45 00	"	540 00
"	"	Bureau de poste	J. Roy	25 fév.	1836	Concierge	1er sept.	1897	58 33	"	700 00
"	"	"	F. J. Cooper	8 juill.	1858	Chauffeur	15 juin	1895	60 00	"	720 00
" St-Sauveur	"	"	C. Turcotte	14 juin	1866	Concierge	8 jan.	1907	12 50	"	150 00
"	"	"	A. Trudel	9 mai	1871	Pré. à l'ascenseur	1er avril	1909	50 00	"	600 00
"	"	"	R. Roy	23 sept.	1878	Asst. pr. à l'asce.	16 fév.	1910	25 00	"	300 00
"	"	"	J. D. Villeneuve	22 oct.	1875	Messager	17 avril	1907	50 00	"	600 00
"	"	Edifice public	A. Petitclerc	18 oct.	1865	Charpentier	5 fév.	1910	60 00	"	720 00
"	"	"	D. Lortie	16 oct.	1853	"	5 fév.	1910	60 00	"	720 00
"	"	Quart. du gouverneur gén.	M. Lewis	6 mai	1871	Concierge	1er sept.	1905	1 50	p'r jour 12m.	547 50
Péribonca	"	Bâtisse des immigrés	E. Roy	14 déc.	1877	"	1er oct.	1902	25 00	12 mois	300 00
Plessisville	"	Bureau de poste	Geo. Savoies	14 fév.	1856	"	21 déc.	1909	10 00	"	120 00
Roberval	"	Bâtisse des immigrés	G. Audet	18 nov.	1849	"	31 mai	1907	25 00	"	300 00
Rimouski	"	Bureau de poste	A. Lepage	7 fév.	1866	"	1er jan.	1901	12 50	"	150 00
Richmond	"	Edifice public	H. Desmarais	14 juill.	1869	"	7 mai	1898	33 33	"	400 00

ETAT donnant les noms des mécaniciens, aide-mécaniciens, chauffeurs concierges, préposés aux ascenseurs et gardiens employés dans les édifices publics fédéraux le 31 mars 1910.

Localité.		Edifice.	Nom.	Date de naissance.		Emploi.	Date de la nomination.		Salaire du mois.	Durée du service.	Salaire annuel.
									$ c.		$ c.
Sherbrooke	P. Q.	Edifice public	O. Desève	6 août	1848	Gardien	2 avril	1898	33 33	12 mois	400 00
Sorel	"	Bureau de poste	C. Robitaille	22 jan.	1848	"	1er sept.	1897	40 00	"	480 00
St-Henri	"	" "	A. C. A. Bissonnette	25 mai	1858	"	4 mars	1895			
St-Hyacinthe	"	Edifice public	J. Girouard	16 sept.	1838	"	2 août	1905	43 33	"	520 00
"	"	Revenu de l'intérieur	E. Clapin	9 avril	1844	"	19 juillet	1904	33 33	"	400 00
"	"	Salle d'exercices	N. Langelier	10 sept.	1841	Chauffeur	17 sept.	1907	50 00	"	600 00
St-Jean	"	Douane	L. Forrant	21 jan.	1849	Gardien	14 avril	1897	29 16	"	350 00
"	"	Bureau de poste	W. Brosseau	12 août	1840	"	25 mars	1909	28 83	"	340 00
St-Jérôme	"	Edifice public	J. Savard	24 oct.	1859	"	1er sept.	1900	33 33	"	400 00
St-Louis du Mile-End	"	Bureau de poste	M. A. Campeau	6 mars	1846	"	28 mai	1905	33 33	"	400 00
Terrebonne	"	Edifice public	N. Sasseville	29 jan.	1844	"	2 jan.	1905	25 00	"	300 00
Thetford-Mines	"	Bureau de poste	J. Rousseau	22 déc.	1859	"	1er juillet	1905	12 50	"	150 00
Trois-Rivières	"	Edifice public	Ph. Gravelle	3 juin	1828	"	1er fév.	1891	50 00	"	600 00
"	"	Salle d'exercices	A. Pothier	25 sept.	1867	Chauffeur	20 mars	1907	50 00	"	600 00
Valleyfield	"	Edifice public	J. B. Laniel	20 oct.	1862	Gardien	13 fév.	1905	33 33	"	400 00
Victoriaville	"	"	G. Beaudet	20 fév.	1862	"	3 mars	1904	6 25	"	75 00
Alexandria	Ont.	"	D. K. McDonald	4 juillet	1847	"	17 oct.	1906	41 66	"	500 00
Almonte	"	Bureau de poste	P. Burns	28 jan.	1861	"	1er sept.	1907	33 33	"	400 00
Amherstburg	"	"	Mrs. R. Elliott	28 déc.	1854	"	6 juin	1905	33 33	"	400 00
Arnprior	"	Edifice public	R. Tait	16 oct.	1845	"	1er déc.	1909	33 33	12 "	400 00
Barrie	"	Bureau de poste	E. Sivigny	19 mars	1847	"	1er mai	1903	33 33	12 "	400 00
Brockville	"	" "	C. F. Gray	28 avril	1861	"	2 avril	1908	37 50	12 "	450 00
Brantford	"	" "	John Squire	24 "	1842	"	27 oct.	1880	50 00	12 "	600 00
Bridgeburg	"	Edifice public	Wm. Hanna	15 août	1863	"	3 "	1905	25 00	12 "	300 00
Bowmanville	"	"	W. W. Allin	13 jan.	1850	"	10 fév.	1905	33 33	12 "	400 00
Belleville	"	Bureau de poste	S. Haight	26 août	1857	"	24 jan.	1901	50 00	12 "	600 00
Berlin	"	" "	J. Clemens	21 juin	1840	"	15 mai	1900	33 33	12 "	400 00
Brampton	"	" "	J. Foster	16 sept.	1846	"	1er août	1906	33 33	12 "	400 00
Carleton Place	"	" "	Jas. F. Halpenny	17 avril	1858	"	13 mai	1892	25 00	12 "	300 00
Chatham	"	" "	W. W. Mitchell	25 mai	1848	"	7 jan.	1885	41 66	12 "	500 00
"	"	Arsenal	T. W. Stephenson	9 oct.	1864	Chauffeur	9 oct.	1906	50 00	12 "	600 00
Cornwall	"	Bureau de poste	R. Conroy	6 fév.	1848	Gardien, etc.	1er avril	1897	33 33	12 "	400 00
Cayuga	"	" "	G. A. Gibson	29 mai	1861	"	3 sept.	1891	4 16	12 "	50 00
Clinton	"	" "	J. Scott	21 jan.	1856	"	9 fév.	1904	16 66	12 "	200 00

Cobourg	"	"	J. Staples	3 juin	1834	"	10 déc.	1906	33 33	12	"	400 00
Deseronto	"	Edifice public	M. Hart	15 janv.	1862	"	1er juillet	1903	33 33	12	"	400 00
Dundas	"	"	Wm. Graham	5 oct.	1853	"	1er "	1898	4 16	12	"	50 00
Fort-William	"	"	D. J. McCallum	5 avril	1834	"	21 sept.	1904	37 50	12	"	450 00
Galt	"	"	T. Barrett	17 juin	1861	"	1er août	1902	33 33	12	"	400 00
Guelph	"	"	R. McLeod	30 juillet	1865	"	25 mai	1901	41 66	12	"	500 00
Goderich	"	" etc.	G. Bissett	14 avril	1851	"	1er sept.	1897	33 33	12	"	400 00
Hamilton	"	Edifice fédéral	Alfred Barnard	27 déc.	1847	"	10 déc.	1894	50 00	12	"	600 00
"	"	"	J. Wigglesworth	7 août	1863	Chauffeur	1er oct.	1896	60 00	12	"	720 00
"	"	"	Thomas Nicholson	17 déc.	1857	Mécanicien	2 mars	1887	50 00	12	"	600 00
"	"	Arsenal	A. Geo. Andrews	11 mai	1877	Chauffeur.	5 "	1909	60 00	12	"	720 00
Hawkesbury	"	Edifice public	A. Marleau	22 sept.	1857	Concierge	7 août	1906	33 33	12	"	400 00
Ingersoll	"	"	John McDonald	30 juin	1841	"	20 nov.	1900	33 33	12	"	400 00
Kenora	"	"	Mrs. J. Link	10 mai	1850	"	7 déc.	1901	33 33	12	"	400 00
Kingston	"	Collège militaire royal	T. Harrison	21 août	1875	Chauffeur	1er mai	1902	50 00	12	"	600 00
"	"	Arsenal	F. Forsythe	15 nov.	1866	Ingénieur	11 fév.	1904	50 00	12	"	600 00
"	"	Collége militaire royal	Wm. Hazlett	27 mai	1874	"	20 nov.	1900	85 00	12	"	1,020 00
Kingston	Ont.	" "	J. Quigley	30 oct.	1857	Chauffeur	1er juin	1903	55 00	12	"	660 00
"	"	" "	M. Redmond	2 "	1867	"	20 janv.	1902	50 00	12	"	600 00
"	"	" "	L. Cochrane	1er mars	1879	Electricien	29 juillet	1902	65 00	12	"	780 00
"	"	Bureau de poste	Jas. Kehoe	21 juin	1873	Concierge	15 mai	1905	48 33	12	"	580 00
"	"	Edifice du Revenu de l'int.	J. Lawless	———	1833	"	8 fév.	1908	33 33	12	"	400 00
"	"	" "	P. Clark	23 mai	1860	Chauffeur	1er nov.	1909	15 00	12	"	180 00
London	"	Douane	M. Mulkern	4 sept.	1837	Concierge	18 sept.	1888	50 00	12	"	600 00
"	"	"	Wm. Greer	12 oct,	1839	"	16 mars	1884	33 33	12	"	400 00
"	"	Bureau de poste	J. Gilbanks	4 déc.	1861	"	31 mai	1906	41 66	12	"	500 00
"	"	"	W. Service	20 mars	1852	Mécanicien	7 oct.	1909	50 00	12	"	600 00
"	"	Salle d'exercices militaires	J. E. Rose	23 janv.	1871	"	2 nov.	1908	60 00	12	"	720 00
Lindsay	"	Bureau de poste et douane	Wm. J. Healey	29 mai	1873	Concierge	10 "	1908	33 33	12	"	400 00
Markham	"	Edifice public	Chs. Wales	12 avril	1864	"	9 août	1909	50 00	12	"	600 00
Napanee	"	Bureau de poste et douane	Mme C. E. Webster	12 juillet	1846	"	4 oct.	1900	33 33	12	"	400 00
Niagara-Falls	"	Edifice public	R. Gott	27 "	1855	"	28 mars	1907	33 33	12	"	400 00
North-Bay	"	"	L. A. Gauthier	15 mai	1857	"	13 juin	1908	33 33	12	"	400 00
Orangeville	"	"	D. McPherson	30 avril	1851	"	15 juillet	1900	33 33	12	"	400 00
Orillia	"	"	John Frawley	14 mars	1844	"	1er nov.	1898	29 16	12	"	350 00
Oshawa	"	"	A. Brodie	28 sept.	1850	"	11 déc.	1905	33 33	12	"	400 00
Ottawa	"	Observatoire	A. Villeneuve	11 mars	1857	"	14 "	1904	55 00	12	"	660 00
"	"	"	G. Sparks	16 oct.	1858	Mécanicien	1er nov.	1904	65 00	12	"	780 00
Owen-Sound	"	Edifice public	H. Wright	24 nov.	1841	Concierge	18 mars	1908	33 33	12	"	400 00
Paris	"	"	Sam Lee	24 oct.	1841	"	7 juillet	1902	33 33	12	"	400 00
Pembroke	"	Edifice du Revenu de l'int.	H. Church	15 nov.	1864	"	5 janv.	1910	33 33	12	"	400 00
Peterborough	"	Bureau de poste	G. Stenton	17 sept.	1847	"	7 déc.	1908	33 33	12	"	400 00
"	"	Douane	Wm. Taylor	25 nov.	1839	"	26 janv.	1899	25 00	12	"	300 00
Petrolea	"	Bureau de poste	James Shaw	11 juin	1842	"	12 sept.	1904	33 33	12	"	400 00
Picton	"	Edifice public	D. Welbanks	8 fév.	1850	"	11 avril	1902	33 33	12	"	400 00
Port-Arthur	"	"	D. McKenzie	12 sept.	1843	"	14 mai	1906	33 33	12	"	400 00
Port-Colborne	"	Bureau de poste	Wm. Armstrong	9 "	1846	"	11 juin	1888	29 16	12	"	300 00
Port-Hope	"	"	Jos. Curtis	———	1884	"	1er mai	1905	33 33	12	"	400 00
Prescott	"	"	R. Birks	6 avril	1822	"	1er "	1899	33 33	12	"	400 00
Renfrew	"	Edifice public	R. Sim	10 fév.	1839	"	11 "	1909	33 33	12	"	400 00

ETAT donnant les noms des mécaniciens, aides-mécaniciens, chauffeurs, concierges, préposés aux ascenseurs et gardiens employés dans les édifices publics fédéraux le 31 mars 1910—*Suite.*

Localité.		Edifice.	Nom.	Date de naissance.		Emploi.	Date de la nomination.		Salaire par mois.	Durée du service.	Salaire annuel.
									$ c.		$ c.
Sandwich	Ont.	Edifice public	John McLeod	14 sept.	1883	Concierge	22 juillet	1907	25 00	12 mois.	360 00
Sarnia	"	"	J. H. Dyble	25 août	1860	"	7 nov.	1903	33 33	12 "	400 00
Sault-Ste-Marie	"	"	P. J. Racine	25 sept.	1865	"	25 sept.	1905	33 33	12 "	400 00
Smiths-Falls	"	"	R. W. Lewis	19 août	1863	"	8 janv.	1896	33 33	12 "	400 00
Stratford	"	Bureau de poste, etc.	J. P. Murray	29 juillet	1850	Mécanicien	26 "	1900	50 00	12 "	600 00
"	"	Arsenal	J. A. Carey	4 "	1856	Chauffeur	24 "	1907	50 00	12 "	600 00
Sainte-Catherine	"	Arsenaux	W. Peel	22 nov.	1847	Mécanicien	3 nov.	1908	50 00	12 "	600 00
"	"	Bureau de poste, etc.	A. Clark	14 sept.	1850	Concierge	12 déc.	1904	33 33	12 "	400 00
St. Mary's	"	Edifice public	W. Hoyt			"	16 mars	1908	33 33	12 "	400 00
Saint-Thomas	"	"	G. Luton	25 mai	1857	"	14 avril	1903	33 33	12 "	400 00
Strathroy	"	"	Wm J. Johnston	12 "	1840	"	25 oct.	1890	33 33	12 "	400 00
Toronto	"	Edifice fédéral	H. E. Hamilton	14 avril	1838	Contremaît. méc	10 avril	1902	100 00	12 "	1,200 00
"	"	" du Revenu de l'int.	C. H. Baillie	22 sept.	1852	Chauffeur	13 janv.	1891	50 00	12 "	600 00
"	"	Douane	H. Drinkwine	——	1874	"	16 oct.	1906	60 00	12 "	720 00
"	"	"	Ed. Switzer	4 oct.	1856	Préposé à l'asc.	18 août	1901	55 00	12 "	660 00
"	"	"	T. J. Enright	——	1862	Concierge	18 déc.	1906	50 00	12 "	600 00
"	"	Entrepôt de vérification	James Cosgrove	10 fév.	1844	Mécanicien	28 "	1874	75 00	12 "	900 00
"	"	" "	Ed Appleton	26 sept.	1864	Chauffeur	23 sept.	1886	65 00	12 "	780 00
"	"	" "	J. Jennings	1er "	1867	Préposé à l'asc.	25 mai	1907	55 00	12 "	660 00
"	"	" "	R. C. Cussack	26 mars	1875	"	20 sept.	1907	55 00	12 "	660 00
"	"	" "	F. Simpson	8 janv.	1859	Gardien de nuit.	1er "	1903	55 00	12 "	660 00
"	"	" "	Thos. Jones	10 nov.	1853	" "	4 avril	1902	55 00	12 "	660 00
"	"	" "	Wm Scott	——	1838	" "	1er juin	1905	2 00	p. j.	730 00
"	"	Station Union	J. Gormally	26 nov.	1872	préposé à l'asc.	31 oct.	1901	55 00	12 mois.	660 00
"	"	" "	W. P. Murphy	16 sept.	1868	Prép. à l'élévat'r	28 sept.	1905	55 00	12 "	660 00
"	"	Station postale "C"	James Rae	17 fév.	1864	Concierge	12 janv.	1884	45 00	12 "	540 00
"	"	Bureau de poste	J. Somers	8 avril	1835	Mécanicien	9 oct.	1897	60 00	12 "	720 00
"	"	"	P. Cassidy	2 mai	1862	Chauffeur	8 mai	1906	60 00	12 "	720 00
"	"	"	T. Letray	——	1858	"	10 janv.	1907	60 00	12 "	720 00
"	"	"	W. J. Graham	16 mars	1840	"	16 oct.	1896	65 00	12 "	780 00
" Junction	"	"	J. Devins	18 juillet	1847	Concierne	3 fév.	1905	45 00	12 "	540 00
"	"	Salle d'exercices militaires	Richard Eyre	11 oct.	1849	"	25 mars	1895	60 00	12 "	720 00
"	"	" "	D. Glionna	8 août	1867	"	1er oct.	1898	70 00	12 "	840 00
"	"	" "	G. Robinson	9 sept.	1858	"	14 juillet	1908	60 00	12 "	720 00
Trenton	"	Edifice pubiic	David Allan	13 mai	1844	"	31 août	1889	33 33	12 "	400 00
Walkerton	"	"	Mme T. Gibson	21 janv.	1861	"	12 mai	1905	33 33	12 "	400 00
Windsor	"	Bureau de poste	I. Belleperche	26 oct.	1848	Mécanicien	24 déc.	1897	50 00	12 "	600 00

"	"	"	W. Curtis	6 mars	1844	Concierge	9 nov.	1880	33 33 12	"	400 00
"	"	Salle d'exercices militaires.	W. Wheeler	26 sept.	1874	Mécanicien	9 janv.	1905	50 00 12	"	600 00
Wingham	"	Edifice public	P. Fisher	12 déc.	1832	Concierge	19 nov.	1906	16 66 12	"	200 00
Woodstock	"	"	Robert Kerr	6 juin	1864	Mécanicien	11 déc.	1901	37 50 12	"	450 00
"	"	Arsenal	Jas. Brown	23 mai	1862	Chauffeur	19 mai	1908	50 00 12	"	600 00
Brandon	Man.	"	T. Giles	30 mars	1843	"	1 août	1897	65 00 12	"	780 00
Dauphin	"	Edifice public	H. Somerville	8 juin	1872	Concierge	4 déc.	1909	45 00 12	"	540 00
Neepawa	"	"	John Stevens	10 janv.	1863	"	1 nov.	1909	55 00 12	"	660 00
Portage la Prairie	"	Arsenal	J. S. Telfer	25 juillet	1840	Chauffeur	1 juillet	1904	45 00 12	"	540 00
Selkirk	"	Edifice public	W. Kidd	11 mai	1879	"	1 mars	1909	55 00 12	"	660 00
St. Boniface	"	"	J. A. S. Chaussé	20 août	1867	"	1 oct.	1908	55 00 12	"	660 00
Winnipeg	"	Douane	W. Harrington	18 sept.	1871	"	29 sept	1908	60 00 12	"	720 00
"	"	Nouveau bureau de poste	Jos. Hay	4 mai	1853	Mécanicien	20 juillet	1905	80 00 12	"	960 00
"	"	" "	J. Saunders	25 oct.	1848	Chauffeur	23 nov.	1908	60 00 12	"	720 00
"	"	" "	Wm. Clark	8 "	1868	"	1 juillet	1908	60 00 12	"	720 00
"	"	" "	N. Thorarinson	10 fév.	1874	Pr. à l'ascenseur	10 "	1908	60 00 12	"	720 00
"	"	" "	A. R. Bush	18 mars	1872	"	15 "	1909	60 00 12	"	720 00
"	"	" "	F. Jenkins	21 fév.	1874	"	10 "	1908	60 00 12		720 00
"	"	" "	Thos. McMaighan	10 oct,	1879	"	23 nov.	1908	60 00 12	"	720 00
"	"	Station postale "B"	John Lamb	6 nov.	1849	Concierge	16 mai	1908	60 00 12	"	720 00
"	"	Edifice public	A. H. Latour	25 mars	1876	Electricien	16 sept.	1908	90 00 12	"	1,080 00
"	"	Ancien bureau de poste	E. L. Campbell	18 sept.	1882	"	16 "	1908	80 00 12	"	960 00
"	"	" "	M. McInvor	12 nov.	1867	Chauffeur	15 oct.	1909	60 00 12	"	720 00
"	"	" "	Joseph Coutu	10 mai	1843	Pr. à l'ascenseur.	16 mars	1887	55 00 12	"	660 00
"	"	" "	A. Boiteau	23 sept.	1860	Gardien de nuit.	4 avril	1905	60 00 12	"	720 00
"	"	Bureau de poste	P. Johnson	31 mai	1881	Concierge	19 oct.	1904	60 00 12	"	720 00
"	"	Douane	G. K. Williams	15 avril	1862	Chauffeur	25 "	1904	45 00 12	"	540 00
"	"	Edifice public	Wm. Johnson	14 juin	1867	Charpentier	1 sept.	1906	75 00 12	"	900 00
Calgary	Alta.	Bureau de poste	J. G. Adamson	21 mai	1872	Concieree	6 juin	1907	75 00 12	"	900 00
"	"	"	W. T. Madden	27 avril	1839	Pr. à l'ascenseur	27 avril	1908	50 00 12	"	600 00
"	"	Edifice public	J. L. Spence			Assist-concierge.	15 sept.	1908	75 00 12	"	900 00
Edmonton	"	Bureau de poste	E. G. Henry	30 mai	1873	Concierge	9 mars	1907	75 00 12	"	900 00
"	"	Nouveau bureau de poste	R. L. Haskill	3 nov.	1850	"	20 oct.	1909	75 00 12	"	900 00
"	"	" "	S. Nevezas	13 sept.	1877	Assist.-concierge	20 "	1909	70 00 12	"	840 00
"	"	" "	Ed. Cummings	3 mai	1862	Pré. à l'ascenseur	22 nov.	1909	60 00 12	"	720 00
Lethbridge	"	Edifice public	W. C. Norman	7 fév.	1876	Concierge	14 déc.	1909	45 00 12	"	540 00
Medicine Hat	"	"	Alex Keith	23 fév.	1884	"	4 "	1908	70 00 12	"	840 00
Red Deer	"	Palais de justice, etc	S. M. Bannerman	12 juillet	1835	"	20 juillet	1905	55 00 12	"	660 00
Maple Creek	Sask.	Edifice public	W. A. Douglass	27 fev.	1856	"	25 juin	1909	16 66 12	"	200 00
Moosejaw	"	"	R. West	12 sept.	1855	"	21 sept.	1906	50 00 12	"	600 00
Prince Albert	"	"	R. D. Robertson	18 août	1877	"	15 janv.	1906	75 00 12	"	900 00
"	"	"	F. Ferdinanda	17 janv.	1886	Chauffeur	1 "	1910	60 00 12	"	720 00
Regina	"	Bureau de poste	T. Jackson	28 juin	1879	"	13 "	1909	50 00 12	"	600 00
"	"	Bureau des terres	W. J. Gore	22 juillet	1863	Concierge	6 mai	1901	50 00 12	"	600 00
"	"	"	T. Perkins	14 sept.	1852	"	24 sept.	1906	50 00 12	"	600 00
"	"	Bureau de poste	John Malcolmson	9 nov.	1857	"	5 "	1906	60 00 12	"	720 00
Saskatoon	"	Edifice public	W. H. Howell	15 déc,	1864	"	24 déc.	1908	75 00 12	"	900 00
Atlin	C.-B	"	J. A. Fraser	1 janv.	1851	"	26 juin	1901	12 50 12	"	150 00
Cumberland	"	"	John Potters	22 sept.	1865	"	8 sept.	1909	50 00 12	"	600 00
Fernie	"	Bureau de poste	R. H. McEwan	13 déc.	1857	"	21 janv.	1910	70 00 12	"	840 00

ETAT donnant les noms des mécaniciens, aides-mécaniciens, chauffeurs, concierges, préposés aux ascenseurs et gardiens employés dans les édifices publics fédéraux le 31 mars 1910—*Fin.*

Place.		Edifice.	Nom.	Date de la naissance.	Position.	Date de la nomination.	Salaire par mois.	Durée du service.	Salaire annuel.
							$ c.		$ c.
Kamloops	C.-B.	Bureau de poste	J. R. McNabb	6 sept. 1852	Concierge	19 sept. 1905	50 00	12 mois	600 00
Ladysmith	"	"	Robt. Bell	29 fév. 1840	"	1er avril 1909	50 00	12 "	600 00
Nanaïmo	"	Edifice public	J. Thompson	2 sept. 1836	"	1er mai 1897	60 00	12 "	720 00
Nelson	"	"	B. B. Smith	12 " 1845	"	9 mars 1903	50 00	12 "	600 00
New-Westminster	"	Bureau de poste	L. Thornbar	4 avril 1846	"	11 juil. 1906	50 00	12 "	600 00
"	"	Edifice des Aff. des Sauv	A. H. Oakley	26 " 1864	"	2 fév. 1909	50 00	12 "	600 00
Rossland	"	Bureau de poste	H. McQuade	24 déc. 1851	"	1er août 1906	50 00	12 "	600 00
Vancouver	"	Nouvel édifice public	A. J. Chilsholm	18 avril 1851	"	1er oct. 1903	50 00	12 "	600 00
"	"	Entrepôt de vérification	P. Powers	21 mars 1836	Gardien de nuit	10 fév. 1901	50 00	12 "	600 00
"	"	Vieux bureau de poste	Jas. Watson	29 avril 1844	Concierge	28 " 1910	50 00	12 "	600 00
"	"	Nouvel édifice public	G. Wilson	4 juin 1836	Pr. à l'ascenseur	8 oct. 1909	60 00	12 "	720 00
"	"	" "	Wm. Curran		Assist. concierge	20 " 1909	60 00	12 "	720 00
"	"	" "	W. J. Chilsholm	18 sept. 1893	Pr. à l'ascenseur.	14 fév. 1910	60 00	12 "	720 00
"	"	" "	Jas. Mulvaney	18 déc. 1885	Assist. concierge	1er mars 1910	60 00	12 "	720 00
"	"	" "	John Dunsmuir	16 nov. 1858	Nettoyeur	10 jan. 1910	60 00	12 "	720 00
"	"	" "	D. Inches	9 déc. 1856	Mécanicien	1er fév 1909	80 00	12 "	960 00
Victoria	"	Nouvel édifice public	Wm. McKay	31 " 1857	Concierge	4 " 1898	50 00	12 "	600 00
"	"	Edifice fédéral	T. Campbell	24 juin 1848	Assist. concierge	1er oct. 1906	60 00	12 "	720 00
"	"	"	W. Dick	——— 1854	Chauffeur.	1er " 1908	55 00	12 "	660 00
"	"	"	W. Robinson	4 juil. 1848	Pr. à l'ascenseur.	1er sept. 1907	60 00	12 "	720 00
"	"	"	F. T. McIlmoyle	24 déc. 1884	"	1er août 1907	60 00	12 "	720 00
"	"	"	C. Minkles	27 juin 1852	Nettoyeur	20 déc. 1909	60 00	12 "	720 00
"	"	Vieux bureau de douane	Geo. Lyoll	12 fév. 1843	Concierge	8 mai 1900	60 00	12 "	720 00
"	"	" de poste	W. J. Bowden	25 mars 1866	"	1er oct. 1908	20 00	12 "	240 00
Dawson	T. Y.	Bureau de poste	E. Lemieux	21 oct. 1881	Gardien de nuit	19 sept. 1907	160 00	12 "	1,920 00
"	"	"	J. K. Johnston	17 avril 1883	Concierge	17 oct. 1904	160 00	12 "	1,920 00
"	"	Edifice de l'adminstration	C. Ferais	7 oct. 1887	Gardien de nuit	12 juin 1906	160 00	12 "	1,920 00
"	"	" "	J. Boutin	13 " 1876	Concierge	1er déc. 1901	160 00	12 "	1,920 00
"	"	" "	Mme A. Misner	6 sept. 1860	Femme de mén.	1er " 1901	150 00	12 "	1,800 00
"	"	" "	S. S. Comee	9 août 1853	Gardien de nuit	16 sept. 1908	160 00	12 "	1,920 00
"	"	" "	J. Ballentine	16 mars 1866	Chauffeur	1er jan. 1907	160 00	12 "	1,920 00
"	"	Résidence du commissaire	N. P. McDonald	8 oct. 1879	Concierge.	1er déc. 1905	160 00	12 "	1,920 00
"	"	" "	W. Harkan	16 mars 1848	Gardien de nuit	1er oct. 1905	160 00	12 "	1,920 00
"	"	" "	Mme Ida Joitae	27 avril 1858	Femme de mén.	1er " 1908	100 00	12 "	1,200 00
"	"	Cour de police	J. B. Deslauriers	12 juil. 1875	Concierge	1er juin 1906	160 00	12 "	1,920 00
"	"	Palais de justice	H. DeVilliers	7 mai 1872	"	21 mai 1902	160 00	12 "	1,920 00
"	"	"	J. E. Deslauriers	25 mars 1873	Gardien de nuit	1er juin 1906	160 00	12 "	1,920 00
White Horse	"	Edifice public	C. J. McLennan	22 déc. 1850	Concierge	30 oct. 1902	125 00	12 "	1,500 00

JOS. VINCENT.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

DU 2 JUILLET 1867 AU 31 MARS 1910

CORRESPONDANCE OFFICIELLE.

Lettres reçues et envoyées depuis le 2 juillet 1867 au 31 Mars 1910.

Année.	Reçues.	Envoyées.
1867—Du 1er juillet au 31 décembre	2,075	1,511
1868 " janvier au 31 décembre	3,498	2,317
1869 " " "	3,448	2,171
1870 " " "	4,961	3,185
1871 " " "	6,268	3,893
1872 " " "	8,333	4,428
1873 " " "	10,072	5,707
1874 " " "	9,800	5,043
1875 " " "	9,006	5,006
1876 " " "	7,971	4,773
1877 " " "	7,517	4,425
1878 " " "	6,886	4,021
1879 " " au 6 octobre	7,186	4,547
1879 " 7 octobre au 31 décembre	2,033	810
1880 " 1er janvier "	8,451	4,411
1881 " " "	9,599	5,529
1882 " " "	10,505	5,699
1883 " " "	11,633	6,227
1884 " " "	13,114	6,903
1885 " " "	8,977	5,321
1886 " " "	9,644	5,352
1887 " " au 30 juin	4,866	2,735
1887 " 1er juillet " 1888	10,493	6,343
1888 " " " 1889	10,522	7,042
1889 " " " 1890	10,098	7,448
1890 " " " 1891	10,576	7,286
1891 " " " 1892	11,637	6,700
1892 " " " 1893	11,720	6,220
1893 " " " 1894	9,517	6,028
1894 " " " 1895	10,190	5,148
1895 " " " 1896	10,223	5,573
1896 " " " 1897	11,404	5,033
1897 " " " 1898	9,640	5,250
1898 " " " 1899	9,639	4,784
1899 " " " 1900	12,139	5,938
1900 " " " 1901	13,179	6,255
1901 " " " 1902	15,880	5,067
1902 " " " 1903	13,140	6,373
1903 " " " 1904	11,300	5,878
1904 " " " 1905	11,940	6,461
1905 " " " 1906	11,700	6,472
1906 " " 31 mars 1907	9,400	5,085
1907 " 1er avril " 1908	14,680	7,469
1908 " " " 1909	15,160	9,236
1909 " " " 1910	15,700	9,944

DOC. PARLEMENTAIRE No 19

LETTRES envoyées par le bureau de l'ingénieur en chef, de janvier 1880 au 31 mars 1910.

Années.	—				Nombre.
1880........	Du 10 janvier au 30 juin				418
1880........	"	1er juillet	"	1881	1,795
1881......	"	"	"	1882	2,352
1882........	"	"	"	1883	2,651
1883........	"	"	"	1884	3,611
1884......	"	"	"	1885	3,119
1885........	"	"	"	1886	2,867
1886	"	"	"	1887	3,281
1887........	"	"	"	1888	3,552
1888........	"	"	"	1889	4,229
1889........	"	"	"	1890	3,374
1890........	"	"	"	1891	3,948
1891.......	"	"	"	1892	4,009
1892	"	"	"	1893	4,232
1893........	"	"	"	1894	3,966
1894	"	"	"	1895	4,603
1895........	"	"	"	1896	4,239
1896........	"	"	"	1897	4,994
1897....	"	"	"	1898	4,696
1898.......	"	"	"	1899	5,277
1899........	"	"	"	1900	7,366
1900........	"	"	"	1901	4,341
1901........	"	"	"	1902	6,759
1902........	"	"	"	1903	4,327
1903........	"	"	"	1904	5,295
1904........	"	"	"	1905	5,496
1905........	"	"	"	1906	8,036
1906........	"	"	au 31 mars	1907	3,771
1907	"	1er avril	"	1908	6,456
1908........	"	"	"	1909	9,275
1909........	"	"	"	1910	8,236

NOTE.—Les lettres, en comptant les rapports, reçues au bureau de l'ingénieur en chef peuvent être estimées à raison de deux reçues pour une envoyée.

Lettres reçues et envoyées par le bureau de l'architecte en chef, du 1er janvier 1880 au 31 mars 1910.

—	Reçues.	Envoyées.
1880—Du 1er janvier au 30 juin	....	1,273
1880 " " " 1881	....	2,943
1881 " " " 1882	....	2,859
1882 " " " 1883	3,538	4,600
1883 " " " 1884	3,860	6,004
1884 " " " 1885	4,500	6,718
1885 " " " 1886	6,075	6,450
1886 " " " 1887	6,816	6,380
1887 " " " 1888	6,947	6,870
1888 " " " 1889	6,484	7,667
1889 " " " 1890	7,448	6,578
1890 " " " 1891	....	7,751
1891 " " " 1892	6,113	4,260
1892 " " " 1893	7,428	6,453
1893 " " " 1894	6,900	4,517
1894 " " " 1895	7,538	5,327
1895 " " " 1896	7,843	5,783
1896 " " " 1897	10,700	8,200
1897 " " " 1898	10,867	8,547
1898 " " " 1899	10,913	8,762
1899 " " " 1900	12,386	9,878
1900 " " " 1901	12,287	9,860
1901 " " " 1902	12,560	10,330
1902 " " " 1903	13,430	11,106
1903 " " " 1904	14,710	15,590
1904 " " " 1905	15,000	14,300
1905 " " " 1906	15,785	14,785
1906 " " au 31 mars 1907	13,768	12,087
1907 " 1er avril " 1908	17,000	16,340
1908 " " " 1909	17,353	16,755
1909 " " " 1910	19,200	18,100

CANADA
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

EMMAGASINEMENT DES EAUX DE LA RIVIÈRE OTTAWA

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE

EXERCICE FINANCIER 1909-10

Sur les levés concernant le projet du canal maritime de la baie Georgienne

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR C. H. PARMELEE, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTE LE ROI
1911

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES.

Table des cartes et des diagrammes... vi
Table des illustrations.. vii
Index des tableaux des jaugeages.. viii
Remarques préliminaires.. xi

Vallée de la rivière Ottawa—
Examens préliminaires.. 1
Développement hydraulique, Ottawa.. 1
Lacs.. 3
Carte... 3
Parcours de la rivière Ottawa.. 5
Bassin.. 5
Débit, jauges et mesurage.. 7
Quantité du débit, moyenne annuelle.. 7

Bassin du Témiscamingue... 9
Accumulation, périodes basses et hautes.. 9-10
Emmagasinement requis.. 10

Réservoir du lac Témiskamingue.. 12
Bassin.. 12
Superficie.. 12
Affluents.. 12
Egouts de Haileybury.. 12
Débouchés.. 12
Ligne de la grève.. 14
Barrages requis.. 14
Examen des rives.. 14
Pouvoir hydraulique.. 14
Résultats attendus.. 14

Quinze—Réservoir Expanse... 23
Bassin.. 23
Superficie.. 23
Affluents.. 23
Débouchés.. 23
Ligne de la grève.. 23
Barrage projeté.. 23
Dommages.. 23
Examen des rives... 26
Rivière des Quinze.. 29
Résultats attendus.. 29

Jaugeages de la rivière Ottawa et ses tributaires.. 33
Location des jauges.. 33
Mesure de la vélocité du courant... 33
Opérations de jaugeage du courant.. 35
Choix du site.. 35
Etablissement des coupes transversales.. 35

Etablissement de la distance du rivage... 35
Espèces de jauges... 35
Connexion électrique.. 35
Méthode de jaugeage.. 35
Premiers sondages.. 35
Endroits profonds et larges.. 35

	Pages.
Dans l'eau peu profonde..	38
Station de pont..	38
Soin des jauges..	38
Evaluation de la courbe..	38
Coupes transversales des courbes verticales de vélocité..	38
Relation des mesurages à la jauge..	38
Météorologie..	38
Composition de l'air..	38
Mouvements cycloniques..	40
Précipitation, température et débit de 44 années..	42
Grand Lac Victoria..	44
Reconnaiassance..	44
Levés, tributaires de la rivière Ottawa..	49
Nord..	49
Rouge..	53
Du Lièvre...	60
Gatineau..	64
Coulonge..	64
Noire..	64
Du Moine...	69
Montréal..	69
Petewawa..	69
Bonnechère..	73
Madawaska..	73
Mississipi..	73
Rideau..	77
Nation..	82
Barrage du lac Témiscamingue—	
Contrat..	82
Géologie du site..	82
Plan des vannes..	82
Progrès de l'excavation..	85
Ouvrage à exécuter..	85
Progrès requis..	85
Progrès du béton..	85
Dépense..	90
Excavation du chenal d'Ontario...	90
Barrage du lac Kepawa—	
Contrat..	91
Difficulté avec la fondation..	91
Progrès de l'excavation...	93
Dépense..	93

TABLE DES CARTES ET DES DIAGRAMMES.

Bassin de la rivière Ottawa..	4
Profil de la rivière Ottawa, de Montréal au lac Kakabonga..	6
Débit journalier de la rivière Ottawa, de Montréal au lac des Quinze..	8
Profil de la rivière Ottawa, de Mattawa au lac Témiscamingue..	16
Profil de la rivière Kipawa..	21
Profil de la crique Gordon..	22
Profil de la rivière des Quinze..	25
Carte du lac Expanse montrant les sondages..	27
Courbe verticale de vélocité à la section de mesurage à Nord-Témiscamingue, hiver...	36
Courbe verticale de vélocité à la section de mesurage à la rivière Montréal, été..	37
Profil de la rivière Rouge..	58
Débit journalier de la rivière Rouge..	59
Profil de la rivière du Lièvre...	62

Pages.

Débit journalier de la rivière du Lièvre.. 63
Profil de la rivière Gatineau.. 65
Débit journalier de la rivière Gatineau.. 66
" " Coulonge.. 68
" " Noire.. 70
Profil de la rivière Petewawa.. 74
Débit journalier de la rivière Bonnechère.. 76
Profil de la rivière Madawaska.. 79
Profil de la rivière Rideau.. 83

TABLE DES ILLUSTRATIONS.

1. Chutes Chaudière, Ottawa, eau haute.. 2
2. " " eau basse.. 2
3. Crique Wabi, à Liskeard, eau haute.. 11
4. Haileybury, montrant l'eau haute sur le lac Témiscamingue.. 11
5. Site du barrage Témiscamingue.. 13
6. Flottage de billots sur l'Ottawa.. 13
7. Grève du Témiscamingue montrant la coupe de billes d'une saison.. 15
8. Goulet de Kipawa au Portage à la Tortue.. 18
9. Goulet du Kipawa à la chute Red Pine.. 18
10. Crique Gordon, vieux barrage et vanne.. 19
11. Rivière des Quinze, Devils-Chute.. 24
12. Tête de la rivière des Quinze.. .. ..
13. Ferme Douglas sur le lac des Quinze.. 24
14. Charroi de provisions au lac Expanse.. 29
15. Campement d'arpenteurs sur le lac Expanse.. 29
16. Sondage sur le lac Expanse.. 30
17. Habitation sauvage abandonnée, lac Expanse.. 30
18. Jaugeage avec la grosse jeauge Price, rivière Montréal.. 32
19. Jaugeage avec la petite jauge Price.. 32
20. Mesurage avec chariot et câble.. 34
21. Jaugeage avec une jauge Haskell, rivière Ottawa.. 34
22. Estimation de la jauge en hiver.. 39
23. Estimation de la jauge en été.. 39
24. Débouché principal du Grand lac Victoria.. 45
25. Parti en marche, lac Sucker.. 47
26. Cache du Transcontinental, Grand lac Victoria.. 47
27. Parti déménageant, Grand lac Victoria.. 47
28. Mink-Narrows, Grand lac Victoria, montrant le site projeté du barrage.. 48
29. Habitation d'un sauvage sur le lac Moosehorn.. 50
30. Cuisine d'un sauvage, 10° au-dessous de zéro.. 50
31. Rivière Winaiwash, Portage sauvage.. 52
32. Sauvages réparant des raquettes, etc.. 52
33. Rivière Winawiash, branche du lac Baie.. 53
34. Débouché et barrage sur la rivière Winawiash.. 53
35. Famille de sauvages sur la rivière Winawiash.. 53
36. Sauvages arrivant à un poste de la baie d'Hudson.. 54
37. Barrage Kakabonga, rivière Gens-de-Terre.. 54
38. Rivière Nord, à Sainte-Agathe, Qué.. 56
39. Section de jaugeage de la rivière Nord.. 56
40. Rivière Rouge, Table Falls.. 57
41. Rivière Rouge, ¾ de mille de l'Ottawa.. 57
42. Rivière du Lièvre, écluse et barrage à Poupore.. 61
43. Rivière du Lièvre, chutes Dufferin, à Buckingham.. 61
44. Rivière de la Petite-Nation, première chute.. 67
45. Rivière Gatineau, chutes à Chelsea.. 67
46. Rivière Noire, chutes à Waltham.. 71

	Pages.
47. Rivière Montréal, en haut	72
48. Rivière Montréal, site du barrage	72
49. Rivière Petewawa, station de jaugeage	75
50. Rivière DuMoine, à l'embouchure	75
51. Rivière Bonnechère, à Renfrew	77
52. Rivière Madawaska, chutes	80
53. Rivière Madawaska, à Stewartville	80
54. Rivière Mississipi, pouvoir à Galetta	81
55. Rivière Mississipi, autre chute 65 milles en amont	81
56. Rivière Rideau, à Hog's-Back	84
57. Chutes Rideau, Ottawa	84
58. Témiskamingue, site du barrage, chenal d'Ontario	86
59. " forant du chaland	87
60. " vue générale du chenal d'Ontario	87
60a. " côté d'Ontario, octobre 1910	88
60b. " côté d'Ontario, octobre 1910	89
61. Kipawa, site du barrage avant la construction	92
62. " vue d'amont	92
63. " pendant la construction	94
64. " après l'enlèvement du batardeau	94

INDEX DES TABLEAUX DES ELEVATIONS.

Tableaux 1 et 2.	Lac des Quinze à la ferme Douglass	95
3 à 7.	Lac Témincamingue à Haileybury, Ont	96
8 et 9.	Rivière Montréal à Latchford, Ont	97
10 et 11.	Lac Kipewa au village Kipewa, Qué	99
12 et 13.	Lac Témiscamingue à la tête des Rapides Long	100
14 à 17.	Rivière Ottawa à Mattawa, Ont	101
18 et 19.	Lac à la Tortue (Rivière Mattawa), extrémité est	103
20 et 21.	Lac Talon (rivière Mattawa) extrémité ouest, à la baie Whitefish	104
22 et 23.	Lac Nasbonsing à Nasbonsing, Ont	105
24 et 25.	Rivière Kai-bus-Kong au pont Ménard	106
26 et 27.	Lac Talon en amont de la chute Talon	107
28.	Rivière Mattawa en aval de la chute Talon	108
29 et 30.	Rivière Mattawa en aval de la baie Pimisi	109
31 et 33.	Lac des Trois Milles	110
35 et 36.	Lac Manitou	112
37 et 38.	Lac Kioshkoqui	113
39 et 40.	Rivière Amable du Fond à la ferme Booth	114
41 et 42.	Rivière Mattawa en amont de la chute Plain-Chant	115
43 et 44.	Rivière Mattawa en aval de la chute Plain-Chant	116
45 à 50.	Rivière Mattawa à Klock	117
51.	Rivière Ottawa, tête du Rocher Capitaine	120
52 et 53.	Rivière Ottawa au pied des Rapides McSourley	121
54 à 57.	Rivière Petewawa en amont du pont du C.P.Ry	122
58 et 59.	Rivière Ottawa à Pembroke	123
60 à 62.	Rivière Noire à High Falls	124
64 et 64.	Rivière Ottawa à la tête du lac Coulonge	126
65 à 67.	Rivière Coulonge à High Falls	127
68 et 69.	Rivière Ottawa à la Pointe Gower	129
70 et 71.	Rivière Ottawa à Bryson	130
72 à 74.	Rivière Bonnechère à Renfrew	131
75 et 76.	Rivière Madawaska à Calabogie	132
77 et 78.	Rivière Madawaska à Claybank	133
79 et 80.	Rivière Ottawa à Arnprior	134
81 et 82.	Rivière Ottawa à Fitzroy Harbour	135
83 à 92.	Lac Deschênes à Britannia	136

		Pages.
Tableaux 93 à 97.	Rivière Ottawa au pied des rapides Deschênes	141
98 à 102.	" " à la baie Baker	144
103 et 104.	" " au moulin Skead	146
105.	" " à la Petite Chaudière	147
106 à 110.	" " à la tête de l'aqueduc d'Ottawa	148
111 et 112.	" " aux moulins Booth, Ottawa	150
113 et 114.	" " aux moulins Eddy, Hull, Qué	151
115 à 120.	" " à la Pointe Bronson, Ottawa, Ont	152
121 à 183.	" " au pied du canal Rideau, à Ottawa	155
184 à 195.	Rivière Gatineau à Chelsea, Qué	176
196 et 197.	Rivière Ottawa à East Templeton, Qué	182
198 et 199.	Rivière du Lièvre à Dufferin Falls, Qué	183
200.	Rivière Ottawa à Papineauville	184
201 à 204.	Rivière Rouge à Table Falls, Qué	185
205 à 244.	Rivière Ottawa, à la tête du canal Grenville	187
245 à 284.	" " au pied du canal Grenville	207
285 à 325.	" " à la tête du canal Carillon	227
326 à 365.	" " au pied du canal Carillon	247
366 à 406.	" " à la tête de l'écluse Ste-Anne	267
407 à 446.	" " au pied de l'écluse Ste-Anne	288
447 à 486.	Fleuve St-Laurent à la tête du canal Lachine	308
487 à 526.	" " au pied du canal Lachine	328
487 à 526.	Fleuve St-Laurent au pied du canal Lachine	328

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.
OTTAWA, le 25 août 1910.

A l'honorable WILLIAM PUGSLEY,
Ministre des Travaux publics.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'ingénieur en charge, M. C. R. Coutlée, sur les progrès des levés et des travaux exécutés, pendant l'exercice financier clos le 31 mars 1910, concernant le contrôle et l'emmagasinement des eaux de la rivière Ottawa.

Pendant les arpentages du canal maritime projeté de la baie Georgienne, et l'élaboration du projet pour une voie d'eau navigable de première classe, il a été trouvé qu'aucun projet satisfaisant ne pouvait être conçu, à moins qu'il comprenne un contrôle efficace des inondations de la rivière Ottawa, dans tout son bassin, par l'emmagasinement, afin de réduire les fluctuations dans les différents biefs, d'empêcher les courants rapides et dangereux, et d'obtenir une navigation aussi sûre que passable.

Dans le rapport sur ce projet, il a été démontré que les conditions, dans le haut de la rivière Ottawa, étaient très favorables pour établir un contrôle partiel du surplus des eaux, lequel pourrait servir à augmenter le débit pendant les basses eaux, et que ce contrôle bénéficierait non seulement la navigation, mais serait d'un grand avantage aux intérêts commerciaux et industriels situés sur la rivière, dépendant sur l'eau pour la force motrice et la transportation.

De plus, le fait qu'une population considérable compte sur un débit suffisant et permanent pour les nécessités de la vie, tel que l'approvisionnement de l'eau pour les fins domestiques, la protection contre le feu, et des commodités modernes comme la lumière électrique, la force motrice pour les tramways, etc., donne à ce contrôle une importance vitale et nationale. Une disette d'eau devient une affaire sérieuse pour ces utilités publiques, comme il a été démontré en 1905 aux chutes Chaudières, sur la rivière Ottawa, la force motrice disponible ayant été réduite à tel point que toutes les installations hydrauliques en furent affectées à cause du manque d'eau.

Ceci est très important pour le gouvernement et les parties intéressées, et la conservation de l'eau pendant les périodes de dépression devient une question du plus grand intérêt public.

Dans le rapport sur le projet du canal maritime de la baie Georgienne, publié en 1908, toute l'information disponible dans le temps a été donnée regardant la possibilité d'établir un système satisfaisant de réservoirs sur la rivière Ottawa, et tous les résultats et les conclusions auxquels il a été possible d'arriver sont incorporés dans ce rapport.

Sur les pages 242 et 243, l'auteur a fait les remarques suivantes:

"En commençant ces levés préparatoires, on ne s'attendait pas à obtenir une solution complète en peu de temps, mais à pouvoir recueillir des renseignements préliminaires suffisants pour démontrer au moins la possibilité de l'établissement d'un contrôle partiel au prix d'une dépense raisonnable. L'étude détaillée pren-

drait plusieurs saisons, et il faudrait un travail considérable pour choisir les emplacements convenables pour tous les barrages et déterminer exactement la capacité de tous les réservoirs. Pour ma part, je ne saurais recommander l'exécution de ces travaux avant que la construction du canal soit décidée. A ce moment il y aura lieu de constituer de suite un service d'hydrauliciens chargés de pratiquer des levés systématiques et d'établir le système d'emmagasinement au fur et à mesure de la construction du canal.

"Mais, même dans le cas où cette dernière serait retardée, je recommanderais fortement de poursuivre les études préliminaires ainsi que les recherches des données d'hydraulique, et j'ai l'intention d'y attacher un certain personnel, à moins d'instructions contraires."

Encore, à la page xxi du rapport, dans le sommaire donnant les résultats et les conclusions des levés, votre Bureau d'ingénieurs conseille comme suit:

1° Qu'il est très important de continuer chaque année le mesurage des débits des rivières Ottawa, Mattawa et des Français, à leurs basses, ordinaires et hautes eaux, afin de recueillir des statistiques complètes à ce sujet, qui seront très précieuses lorsqu'il s'agira d'approfondir les études du canal, si on le construisait, et, en tout cas, à mieux connaître les sources de puissance hydraulique.

2° Que, malgré qu'on se soit rendu compte de la possibilité de retenir partiellement les crues de la rivière Ottawa, les investigations préliminaires entreprises à cet égard ont démontré que l'on manque de données suffisantes permettant d'établir un système d'emmagasinement déterminé et judicieux. Vingt mille milles carrés du régime supérieur de drainage n'étant que peu connus, une reconnaissance de chacun de ses lacs serait donc nécessaire pour déterminer exactement leur importance au point de vue de l'emmagasinement.

On devra déterminer la capacité des lacs qui alimentent chacune des principales rivières tributaires: Rouge, du Lièvre, Gatineau, Coulonge, Black, Du Moine, Montréal, Petawawa et Madawaska,—et, pendant plusieurs années, enregistrer continuellement l'apport des eaux qui s'y jettent, le débit de ces rivières et la hauteur de leur surface.

Car, des statistiques ininterrompues de cette nature fournissent les seules données qui permettent de déterminer avec précision l'emmagasinement des crues, et les quantités d'eau en réservoir qu'on pourrait utiliser pour des fins de navigation, ou de production de force hydraulique. Et, comme la valeur de ces statistiques est intégralement en raison directe de la durée des observations, on recommande de recueillir sans interruption les renseignements qu'elles comportent.

3° Que cette étude s'étende graduellement à toutes les vallées de drainage des grandes rivières, que l'on pourrait développer soit pour améliorer leur navigabilité, soit pour utiliser leurs forces hydrauliques.

Durant la session de 1908-09, le parlement a voté une somme de $65,000.00 pour commencer la construction de barrages d'emmagasinement sur la rivière Ottawa. Une autre somme de $20,000 a été votée pour continuer les levés préliminaires déjà commencés sur le bassin de la rivière Ottawa.

Ayant été promu à la position d'assistant député ministre du ministère, M. C. R. Coutlée, I.C., fut appointé ingénieur en charge des travaux d'emmagasinement, avec un personnel d'ingénieurs et de clercs, le contrôle général étant laissé sous ma direction.

Les résultats de la première année sont compris dans le rapport intéressant transmis par M. Coutlée.

Les devoirs se rapportant aux travaux considérables et croissant de ce ministère ne m'ont laissé que très peu de temps à dévouer à cette question et le ministère a été particulièrement heureux en se procurant les services d'officiers et d'ingénieurs aussi capables et énergiques que M. Coutlée et les employés sous sa direction.

Le rapport, après un résumé des travaux préliminaires exécutés relativement à l'emmagasinement des eaux, pendant les arpentages sur le canal, traite du développement de pouvoirs d'eau sur l'Ottawa, les différents lacs sur son parcours, le caractère de son bassin, son débit, etc., et donne des statistiques sur le montant possible de l'eau qui peut être emmagasinée dans les réservoirs naturels examinés jusqu'à présent avec une certaine précision.

Le rapoort démontre que l'emmagasinement en vue, pour le contrôle duquel des barrages sont en construction ou dont les sites ont été examinés et dont les plans sont en cours, sont:

—	Superficie.	Profondeur possible.	Emmagasinement.
Lac Témiscamingue	100 milles car.	20 pieds.	2,000 milles car pd.
Lac Kipawa	100 "	20 "	2,000 "
Lac Quinze et Expanse	100 "	20 "	2,000 "
Total	....	....	6,000 "

Ceci représente une réserve possible, pour chacun de ces lacs, d'environ 56 billions de pieds cubes ou un total de 168 billions de pieds cubes d'eau, qui, au lieu de se perdre, serait retenue dans ces réservoirs et écoulée graduellement durant la période des basses eaux.

Considérant que la période des basses eaux a une durée de 150 jours, entre les mois d'octobre et mars, il sera alors possible d'augmenter le débit des basses eaux, à Ottawa, durant ce temps, par 10,000 ou 12,000 pieds cubes. On peut donc concevoir les bénéfices immenses que donneront ces réservoirs. Les effets en sont admirablement résumés comme suit dans le rapport de M. Coutlée:

1° Ils devront améliorer la potabilité de l'eau.

2° Ils augmenteront la profondeur pour la navigation.

3° Ils augmenteront et contrôleront le débit pour la production de pouvoir.

Ces réservoirs, quoique grands, ne suffiraient pas pour contrôler entièrement le débit des eaux durant les années de grandes inondations, et l'on pourrait avoir d'autres réservoirs en construisant d'autres barrages aux débouchés des lacs Turnback, Opasatika, Grand lac Victoria, Birch, Barrière, Kakabonga et plusieurs autres sur le cours principal ou sur les tributaires que nous sommes à étudier ou qui seront examinés aussitôt que le personnel le pourra.

Suivant une description détaillée des trois grands réservoirs mentionnés plus haut, les résultats d'un grand nombre de levés du débit, sont donnés, avec une description intéressante de la méthode employée.

On mentionne aussi certains levés commencés sur des tributaires de la rivière Ottawa lesquels seront continués.

Construction.—Les barrages d'emmagasinement au pied du lac Témiscamingue et sur la rivière Kipawa sont sous entreprise.

Le progrès des travaux sur le barrage Témiscamingue n'a pas été aussi rapide que l'on s'attendait. La construction du barrage de la rivière Kipawa avance rapidement. Les deux barrages sont en béton avec écluses à poutres d'arrêt, ayant une superficie de débit aussi grande que la superficie originale de la rivière.

Des plans ont été préparés pour le barrage de Gordon Creek, une autre décharge du lac Kipawa, et l'on travaille aux plans du barrage des Quinze. On trouvera tous les détails des barrages sous entreprise dans le rapport de M. Coutlée.

On a commencé une grande carte du bassin de l'Ottawa, sur laquelle on indiquera les informations acquises. Lorsque cette carte sera complétée, avec les élévations et la dans l'étude des différents problèmes à résoudre pour en arriver à former un projet judicieux de l'emmagasinement.

Durant l'année, on est entré en pourparlers avec les gouvernements des provinces de Québec et d'Ontario relativement au contrôle des pouvoirs d'eau, qui pourraient être développés en rapport avec les barrages d'emmagasinement. On espère arriver à une entente satisfaisante, sous peu.

Il est intéressant de comparer les résultats obtenus sur la rivière Mississipi au moyen du système de réservoirs, avec les résultats probables à obtenir par le projet de bassins sur la rivière Ottawa.

Le projet adopté pour la rivière Mississipi en 1880, par le gouvernement des Etats-Unis, demandait la construction de 41 réservoirs, dont le but était de bénéficier la navigation dans le haut de la rivière.

On a construit cinq barrages en bois, lesquels furent ensuite reconstruits en béton, et dont la capacité d'emmagasinement était de 70,000,000,000 à 90,000,000,000 de pieds cubes d'eau. Le coût de ces travaux s'est élevé à $1,200,000 et comprend la construction originale, les renouvellements en béton, l'achat des terrains riverains, les levés, etc.

Quoique le projet est loin d'être complété, les ingénieurs de l'armée des Etats-Unis rapportent que cette dépense a été d'un grand bénéfice durant la saison des basses eaux dans le haut de la rivière, et a contribué à diminuer les inondations en amont de Saint-Paul; le plus grand bénéfice a été au commerce sur la rivière en aval de Saint-Paul. On a rapporté que: " L'effet sur les taux du fret a été considérable, dans le haut de la rivière et en aval de Saint-Paul. Sans ces réservoirs, la navigation serait à peine possible pendant la période des basses eaux entre Brainard et Grand-Rapids ".

Comme il a été démontré dans la première partie de ce rapport, les trois premiers réservoirs de l'Ottawa,—le Témiscamingue, le Kipawa et le des Quinze, qui sont en construction, auront une capacité maximum d'emmagasinage de 168,000,000,000 de pieds cubes d'eau ou environ le double de la capacité des réservoirs en opération à la tête des eaux du Mississipi. En supposant qu'il ne sera pas possible d'exploiter la pleine capacité de ces réservoirs, d'ici à quelques années, à cause du bois à couper autour des réservoirs, le temps requis pour régler les dommages causés aux terrains, une insuffisance possible du débit, durant les printemps secs, etc., on s'attend que le débit d'hiver pourra être réglé de manière à accumuler 100,000,000,000 de pieds cubes d'eau dans ces trois réservoirs, à la fin de l'hiver. Les énormes bénéfices devant être obtenus par cette conservation du surplus des eaux en diminuant les inondations, contrôlant le

débit pour des fins de pouvoir, exhaussant le bas niveau dans les étendues navigables de la rivière, etc., sont estimés devoir causer la dépense suivante:

Barrage Témiscamingue—en construction.	$200,000
Barrage de la rivière Kipawa—complété.	38,000
Barrage de Gordon Creek (Kipawa)—plans terminés. . . .	40,000
Barrage des Quinze.	200,000
Dommages, levés, etc.	100,000
Total.	$378,000

Ces barrages seront tous des structures permanentes en béton, avec écluses du type poutres d'arrêt, bien adaptées aux conditions existant sur l'Ottawa. Ils ne demanderont pas de renouvellements comme dans le cas de barrages en bois, et il ne s'agira que de les entretenir.

On continuera à construire les autres barrages de réserve en béton, sauf aux endroits où il sera impossible de transporter le ciment, aux sites des barrages, à un prix raisonnable.

Les chiffres cités démontrent que d'énormes bénéfices seront obtenus pour une dépense relativement minime par la construction des trois premiers réservoirs du projet d'emmagasinement à l'étude, et que cette dépense sera bien justifiée.

Pendant l'année prochaine, à mesure que la construction avancera, la question de règlements pour contrôler l'opération des réservoirs sera étudiée avec soin, à cause des intérêts qu'elle comprend.

Le but sera de rendre des services à la navigation, mais il faudra aussi sauvegarder tous autres intérêts légitimes.

Les industries dépendant sur les pouvoirs d'eau exigeront que le débit ne soit pas réduit au-dessous du débit normal des basses eaux. Le flottage des billots devra être contrôlé et se faire aux barrages sans une trop grande perte d'eau, et de manière à sauvegarder tous les intérêts commerciaux en jeu. Le débit d'hiver devra être réglé de façon à ce que les réservoirs soient vides à la fin de l'hiver, afin que la pleine capacité des réservoirs soit disponible lorsque les inondations du printemps commenceront, et éviter tous danger qu'un plus grand niveau d'inondation soit atteint; ce qui arriverait si une forte crue du printemps trouvait les réservoirs à demi remplis ou à un haut niveau.

Pendant les basses eaux, on devra laisser l'eau s'échapper de manière à tenir le niveau de la rivière, dans les étendues navigables, à une élévation fixe et déterminée dans les intérêts de la navigation.

Il est probable qu'aucun règlement rigide ne pourra s'appliquer à tous les cas, mais on devra observer des règlements généraux, tout en laissant à l'officier en charge le soin de juger des exigences et d'opérer les travaux pour le plus grand bien du public.

Avant de conclure, je dois faire remarquer qu'il est possible que le grand port national de la Puissance, Montréal, bénéficiera aussi directement de l'emmagasinement projeté. Les basses eaux dans le port de Montréal et le Saint-Laurent semblent coïncider avec les basses eaux dans l'Ottawa, et toute augmentation dans le débit minime à l'eau basse devra contribuer à rehausser le niveau d'eau basse extrême dans le port de Montréal. Il n'existe aucune courbe de décharge du Saint-Laurent permettant de

calculer avec précision l'effet de cette augmentation. Ce point mérite d'être étudié plus profondément et demanderait des mesurages du débit du Saint-Laurent à différentes localités. Il se peut que, plus tard, ceci sera inclus dans les études qu'il y a encore à faire en rapport avec le projet d'emmagasinement, si des fonds suffisants sont disponibles.

Afin de faciliter l'étude à ceux qui désirent s'enquérir de toutes les informations disponibles jusqu'à présent, relativement à l'emmagasinage des eaux de la rivière Ottawa, j'indique, ci-dessous, les pages du rapport sur le canal maritime de la baie Georgienne où l'on peut se procurer ces informations, en plus de celles fournies dans ce rapport:

Pages 89 à 98, 165 à 168, 176 à 180, 261 à 338, 510 à 526.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. SAINT-LAURENT,

Assistant sous-ministre.

EMMAGASINEMENT DE LA RIVIÈRE OTTAWA

RAPPORT ANNUEL, 1er AVRIL 1909 AU 31 MARS 1910.

Le ministère des Travaux publics a commencé les levés sur la navigation à eau profonde sur l'Ottawa dans l'automne de 1904, et M. Alex. McDougall fut chargé d'entreprendre un examen des conditions de l'eau sur les 57,000 milles carrés du bassin de la rivière.

M. McDougall a établi des jauges et recueilli beaucoup d'informations d'une grande valeur concernant les hautes et basses périodes de l'eau dans l'Ottawa et quelques-uns de ses tributaires.

La principale statistique était les données quotidiennes de la surface de l'eau recueillies au pied de la volée d'écluse du canal Rideau à Ottawa, laquelle était la seule statistique complète des variations du plan de l'eau de la rivière.

M. McDougall établit une station de jaugeage à Besserer's-Grove et on a depuis recueilli plusieurs données à cet endroit. Un diagramme de débit assez précis a été établi, par lequel on peut obtenir le débit en pieds cubes par seconde pour toutes les variations aux écluses Rideau, et on a établi une statistique du débit de la rivière depuis 1844. On a aussi établi une statistique de la chute de la pluie, de la neige, ainsi que de la température de chaque mois pour une grande partie de ces 64 années.

A ma connaissance, c'est la seule rivière du Canada dont le plan d'eau est ainsi établi sur papier. Cependant, ce même travail doit être exécuté concernant chaque grande rivière du Canada avant qu'on puisse exprimer une opinion définie sur l'effet des barrages ou d'autres travaux.

Dans cette région nord, les hautes et basses périodes viennent à tous les cinq ou dix ans, mais les périodes hautes extrêmes et basses extrêmes ne seront trouvées qu'après trente ou trente-cinq ans d'observation; donc on devrait commencer le travail de jaugeage le plus tôt possible.

Une carte générale du bassin de l'Ottawa, montrant chaque bassin tributaire, a aussi été compilée de la " Carte régionale de Québec ", supplémentée par les informations des marchands de bois et autres, y compris les levés faits sous la direction de M. Brophy, en 1904 et 1905, concernant l'emmagasinement sur les bassins des lacs Témiscamingue, Keepawa et Expanse.

Quoique ce que nous ayons en main est d'une grande valeur, on devra en développer et amplifier les détails.

Développement de pouvoir à Ottawa.

Le seul grand centre manufacturier développé jusqu'à présent dans la vallée est la cité d'Ottawa.

Les chutes de la Chaudière furent d'abord développées sur le côté de Québec par M. Wright, en 1800, et ces travaux furent ensuite augmentés, mais le côté de l'Ontario présentait un problème plus difficile et l'on n'a pas fait un usage général des chutes avant 1855, époque à laquelle les compagnies Eddy, Booth, Bronson, Baldwin et autres opéraient des grandes scieries. Le pouvoir requis était comparativement faible et était employé surtout en été lorsque l'eau était haute; une grande quantité pouvait se perdre sans être remarquée. Ce développement a été fait graduellement, suivant le capital et l'expérience de ces temps.



N° 1.—Chutes Chaudière, Ottawa, hautes eaux. Au delà de 150,000 p. c. s. se perdent. L'emmagasinement empêcherait ceci.



N° 2.—Chutes Chaudière, Ottawa, basses eaux. Seulement que 10,000 p. c. s. coulent, à peine suffisant aux fins municipales, les fabriques doivent fermer. L'emmagasinement doublerait ce débit.

Après le feu de 1900, de nouvelles industries ont remplacé les simples scieries, demandant une plus grande quantité de pouvoir que ne pouvaient fournir les vieux travaux pendant les périodes des basses eaux. La demande pour l'énergie électrique et le pouvoir pour broyer la pulpe augmentant constamment, les propriétaires furent forcés de construire le barrage en travers des chutes ou le centre de la rivière, afin d'empêcher l'eau de se perdre pendant les basses périodes.

Il y a maintenant une insuffisance d'eau et l'emploi et la quantité de pouvoir devront nécessairement être multipliés plusieurs fois pour répondre aux besoins du district. L'insuffisance commence vers le 15 septembre et continue pendant un mois alors que les pluies d'automne améliorent généralement la situation, qui redevient critique entre le 15 janvier et le 25 mars.

Il y a ordinairement une insuffisance d'une durée de 100 jours, mais pendant les années 1846-81-87, et de 1906 à 1908, cette période a duré plus de 200 jours.

Une grande quantité d'eau se perd tous les printemps et le seul moyen de remédier à cela est de créer des réservoirs assez grands pour retenir le tout ou une partie des crues pour l'automne.

Lacs de la vallée de l'Ottawa.

Le lac Aylmer est la première grande expansion en amont d'Ottawa. Il a une superficie de 40 milles carrés sur laquelle une couche de 5 pieds de profondeur pourrait être emmagasinée sans causer une inondation excessive, équivalente à 430 p.c.s. durant 130 jours.

Dans le lac Arnprior, l'expansion suivante, ayant une superficie de 25 milles carrés, on pourrait retenir une couche de 5 pieds de profondeur équivalente à 270 p.c.s. pendant 150 jours.

Le lac Pembroke (rivière profonde) a une superficie de 60 milles carrés sur laquelle on pourrait retenir une couche de 5 pieds de profondeur équivalente à 650 p.c.s. pendant 150 jours. Ces trois lacs sont des expansions de la rivière principale et il n'y a pas de doute que les habitants établis sur leurs rivages réclameraient de forts dommages pour des élévations plus grandes que celles mentionnées. Le total d'emmagasinement ne serait que de 625 milles carrés x pieds, équivalant à 1,350 p.c.s. pendant 150 jours. Le coût en serait très élevé.

Les séries de réservoirs qui suivent sont dans le grand bassin intérieur de l'Ottawa nord où les terres ne sont pas améliorées et sont à bon marché. Le lac Témiscamingue vient d'abord avec une superficie de 100 milles carrés sur laquelle 20 pieds peuvent être retenus, équivalant à 4,000 p.c.s. pendant 150 jours.

Le lac Keepawa a aussi une superficie de 100 milles carrés pouvant retenir 20 pieds, équivalant à 4,000 p.c.s. pendant 150 jours.

En amont de ces deux lacs, on trouve les lacs des Quinze et Expanse qui peuvent former une superficie de plus de 100 milles carrés. Ces derniers sont reliés à plusieurs lacs; l'Oposatica nord, le Roger, le Turnback, etc. On peut emmagasiner 6,000 carrés x pieds sur ces superficies de lacs, au coût de $250,000.

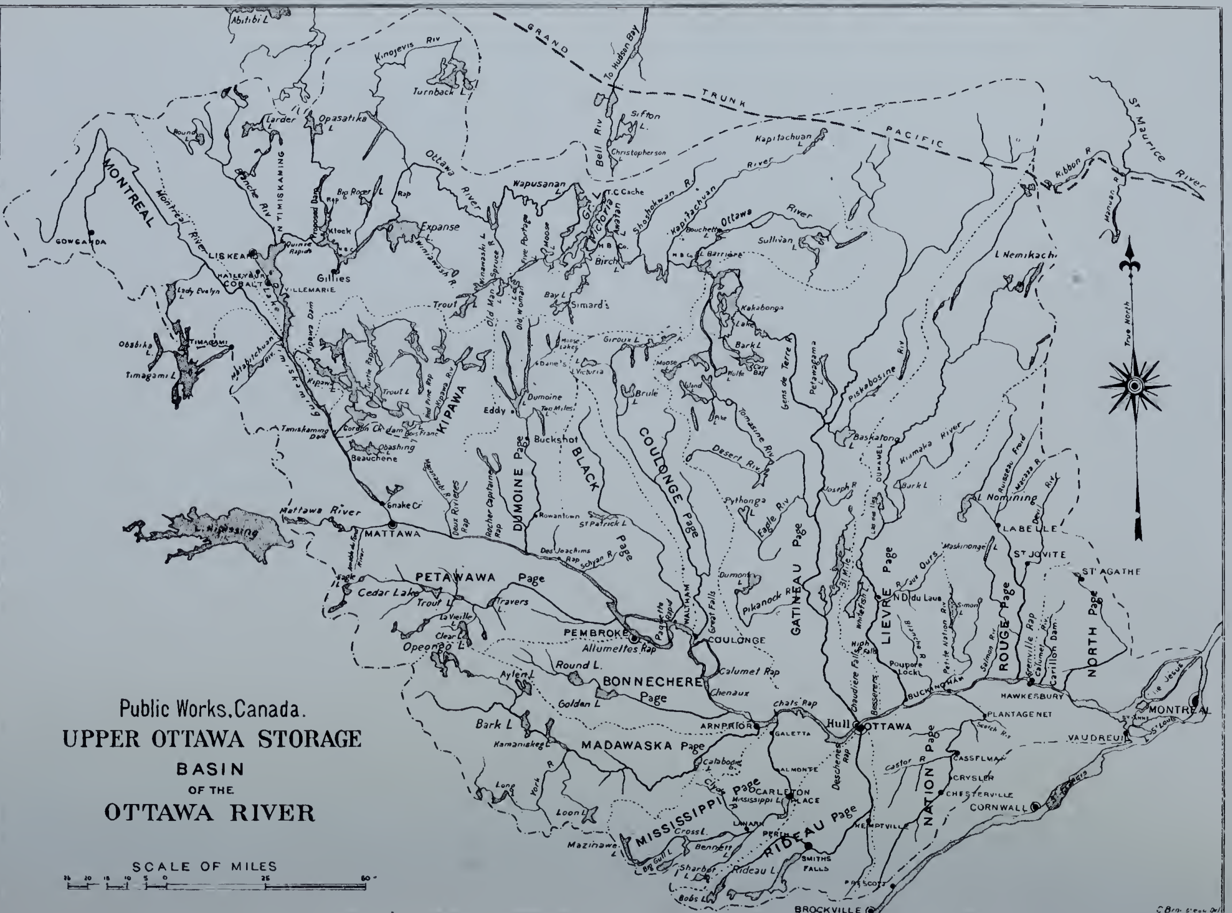
Plus loin, en remontant la rivière principale, se trouve le Grand Lac Victoria, ayant une superficie de 35 milles carrés sur laquelle une couche, probablement de 15 pieds de profondeur, peut être retenue, équivalant à 1,100 p.c.s. pendant 150 jours.

Le Grand Lac Victoria est un bassin important, car il peut non seulement emmagasiner une grande quantité d'eau, mais une élévation de plus que 15 pieds lui permettrait de se déverser vers la baie d'Hudson.

C'est-à-dire que dans les années de crues extrêmes, le bassin nord de l'Ottawa, à partir du Grand Lac Victoria en remontant, un territoire de 4,500 milles carrés, ainsi qu'une partie de la Gatineau, pourrait être détourné vers la baie d'Hudson et empêcher l'engorgement du cours principal à travers les parties établies.

Carte de la vallée de l'Ottawa.

Afin de commencer une étude de l'actif utile et ornemental de ce district sauvage, on est à préparer un plan général sur une échelle de un mille au pouce. De temps à



Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
BASIN
OF THE
OTTAWA RIVER
SCALE OF MILES
GRAND TRUNK PACIFIC
St Maurice River
True North
MONTREAL
TIMISKAMING
KIPAWA
DUMOINE Page
BLACK Page
COULONGE Page
GATINEAU Page
LIEVRE Page
ROUGE Page
NORTH Page
PETAWAWA Page
BONNECHERE Page
MADAWASKA Page
MISSISSIPPI Page
RIDEAU Page
NATION Page
Ottawa River
Montreal River
Mattawa River
Nipissing
MATTAWA
PEMBROKE
COULONGE
ARNPRIOR
Hull
OTTAWA
BUCKINGHAM
HAWKESBURY
VAUDREUIL
MONTREAL
CORNWALL
BROCKVILLE
PRESCOTT
SMITHS FALLS
CARLETON PLACE
LISKEARD
HAILEYBURY
COBALT
VILLEMARIE
GOWGANDA
Gillies
LABELLE
ST JOVITE
ST AGATHE

autres toutes les informations obtenues seront établies sur ce plan. La location des lacs, des chutes et des rapides sera graduellement obtenue avec différents détails, de sorte que tous les renseignements concernant les pouvoirs d'eau, la régularité du pouvoir et la matière première du voisinage pourront être obtenus en consultant la carte.

Parcours de la rivière Ottawa

La tête de la rivière Ottawa est le lac Mechegama, situé à 150 milles au nord d'Ottawa. Elle coule vers l'ouest jusqu'à la tête du lac Témiscamingue, de là 100 milles vers le sud, jusqu'à Mattawa, ensuite 300 milles vers l'est, jusqu'à Montréal, représentant à peu près les trois côtés d'un rectangle. Les distances suivantes sont en milles en amont de la cité de Montréal, les élévations sont au-dessus de la marée basse moyenne de l'Atlantique.

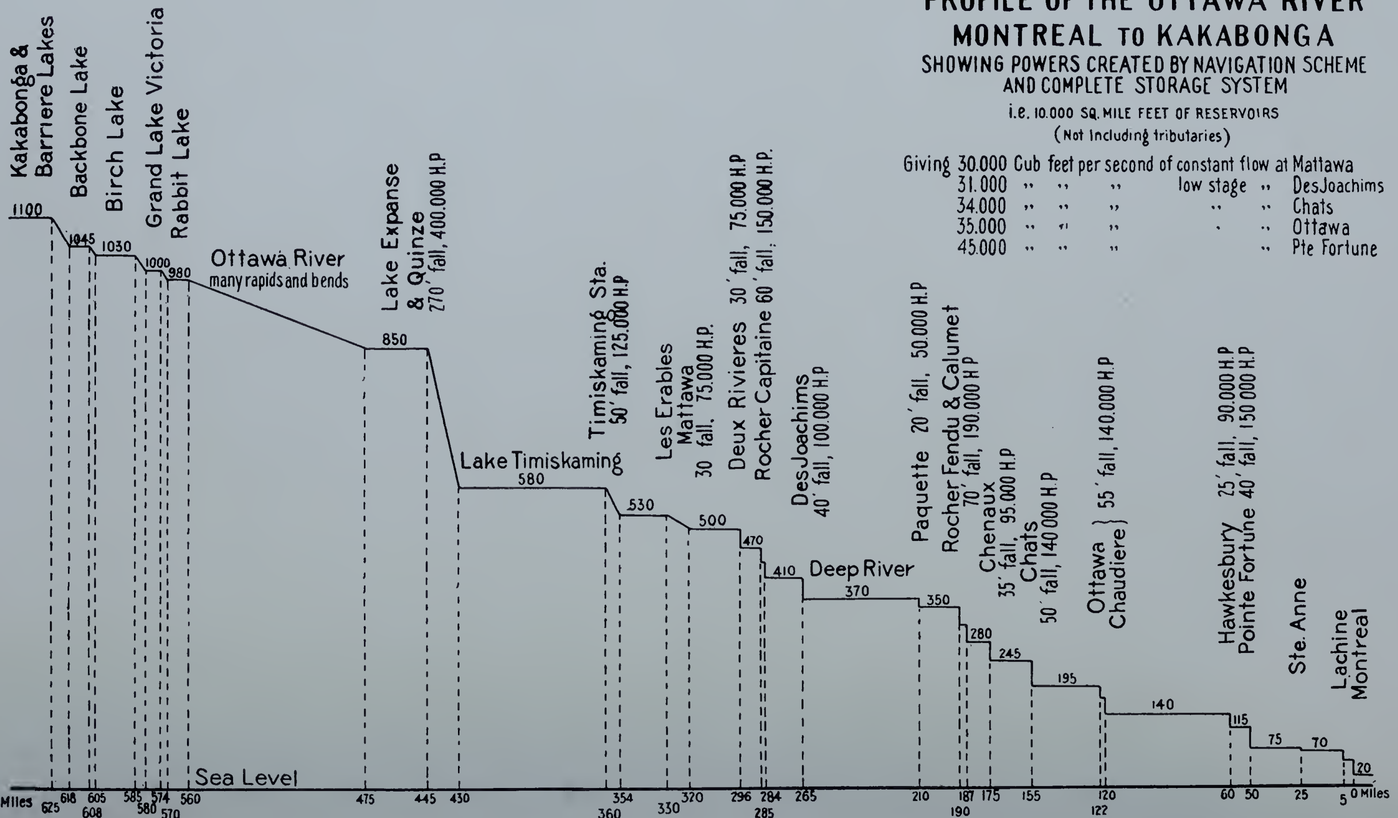
	Milles.
Lac Mechegama, la source	700
Lac Barrière, poste de H. B.	625
Kapitachuan, tributaire du nord	
Lac Back Bone, élév. 1,045	618
Shoshokwan, tributaire du nord	
Lac Birch, élév. 1,030	605
Grand Lac Victoria, élév. 1,000	580
Wapusana, élév. 980	
Lacs des Quinze et Expanse, élév. 850	475
Lac Témiscamingue, élév. 580	430
Tête des rapides Long-Sault	358
Lac de Sept lieux, élév. 530	350
Tête des rapides des Erables	334
Mattawa, élév. 500	320

Bassins de l'Ottawa.

Le bassin de l'Ottawa a une superficie de 56,000 milles carrés, dont 10,000 milles sont situés sur le côté sud de la rivière et s'écoulent par les rivières Petewawa, Bonnechère, Mississipi, Rideau et Nation sud. Cinq mille milles carrés s'écoulent dans le cours principal par des tributaires insignifiants. 40,000 milles carrés sont situés sur le côté nord de la rivière. Les rivières Du Moine, Noire, Coulonge, Gatineau, Lièvre et Rouge écoulent 20,000 milles carrés, et les autres 20,000 milles carrés comprenant la surface de drainage en amont de Mattawa, forment le bassin du haut.

Ce bassin du haut de l'Ottawa comprend le Grand Lac Victoria, avec une superficie de 40 milles carrés, et les lacs des Quinze et Expanse ayant une superficie de 100 milles carrés. La superficie de 4,500 milles carrés, s'écoulant dans la Grand Lac Victoria, comprend vingt lacs, réunissant une surface de 300 milles carrés, et plusieurs grandes rivières, comme la Kamachigama, la Kapitachuan et la Shoshokwan. La superficie du bassin a augmenté jusqu'à 10,000 milles carrés au débouché du lac des Quinze et les groupes de lacs et de rivières Kinojovis et Opasatika ont augmenté le débit des hautes eaux de 25,000 p.c.s. à 80,000 p.c.s.

La rivière se déverse ensuite dans l'extrémité nord du lac Témiscamingue, après une descente de 300 pieds sur une distance de 15 milles sur des obstacles de roc présentant de merveilleux pouvoirs d'eau, tous loués, cependant, pour le reste de ce siècle. Le lac Témiscamingue a une étendue, vers le sud, de 60 milles, de New-Liskeard au quai Témiskamingue; de là jusqu'à Mattawa la rivière est coupée par le Long-Sault et les rapides Mattawa, ayant chacun une chute de 40 pieds. A l'ouest du lac Témiscamingue se trouve le lac Temagami, dont une partie se déverse par la rivière Montréal; à l'est, se trouve le lac Keepawa, écoulant une région de 2,300 milles carrés. Ce dernier a une surface de 100 milles carrés et est à près de 300 pieds plus haut que le


Public Works, Canada
UPPER OTTAWA STORAGE
PROFILE OF THE OTTAWA RIVER
MONTREAL TO KAKABONGA
SHOWING POWERS CREATED BY NAVIGATION SCHEME AND COMPLETE STORAGE SYSTEM
i.e. 10.000 SQ. MILE FEET OF RESERVOIRS
(Not Including tributaries)
Giving 30.000 Cub feet per second of constant flow at Mattawa
31.000 " " " low stage " DesJoachims
34.000 " " " " " Chats
35.000 " " " . " Ottawa
45.000 " " " " Pte Fortune
Kakabonga & Barriere Lakes
Backbone Lake
Birch Lake
Grand Lake Victoria
Rabbit Lake
Ottawa River
many rapids and bends
Lake Expanse & Quinze
270' fall, 400.000 H.P
Lake Timiskaming
Timiskaming Sta.
50' fall, 125.000 H.P
Les Erables
Mattawa
30 fall, 75.000 H.P.
Deux Rivieres 30' fall, 75.000 H.P
Rocher Capitaine 60' fall, 150.000 H.P.
DesJoachims
40' fall, 100.000 H.P
Deep River
Paquette 20' fall, 50.000 H.P
Rocher Fendu & Calumet
70' fall, 190.000 H.P
Chenaux
35' fall, 95.000 H.P
Chats
50' fall, 140 000 H.P
Ottawa Chaudiere } 55' fall, 140.000 H.P
Hawkesbury 25' fall, 90.000 H.P
Pointe Fortune 40' fall, 150 000 H.P
Ste. Anne
Lachine
Montreal
Sea Level
1100
1045
1030
1000
980
850
580
530
500
470
410
370
350
280
245
195
140
115
75
70
20
Miles
625 618 608 605 585 580 574 570 560 475 445 430 360 354 330 320 296 285 284 265 210 190 187 175 155 122 120 60 50 25 5 0 Miles

Témiscamingue. Tout le bassin a 20,000 milles carrés de superficie et le débit à Mattawa était de 110,000 p.c.s. pendant les crues de 1909, mais il diminue jusqu'à 10,000 p.c.s. ou moins pendant la basse période.

Débit de la rivière Ottawa.

Le débit d'une rivière, durant les périodes hautes, basses, et les périodes intermédiaires, est étudié en gardant des statistiques journalières de sa surface à plusieurs endroits—près des lacs si cela est possible—et de mesurer le débit pendant les eaux hautes, moyennes et basses. Lorsque le lac monte, le débit augmente en proportion, et, s'il baisse, le débit diminue dans la même proportion.

Les éclusiers des canaux canadiens mesurent la profondeur de l'eau sur les seuils d'écluses chaque jour de l'année. Ceci a été fait à Ottawa depuis 1844, et c'est à cause de cette heureuse circonstance que nous pouvons déduire le débit de chaque jour des vingt et quelques mille jours passés. Je ne saurais trop recommander, à tous ceux qui désirent conserver nos ressources d'eau, de garder des lectures journalières de la jauge, l'hiver et l'été, car lorsque des renseignements sont requis pour développer un pouvoir d'eau, construire des écluses ou des barrages réservoirs, cette statistique est d'une nécessité absolue.

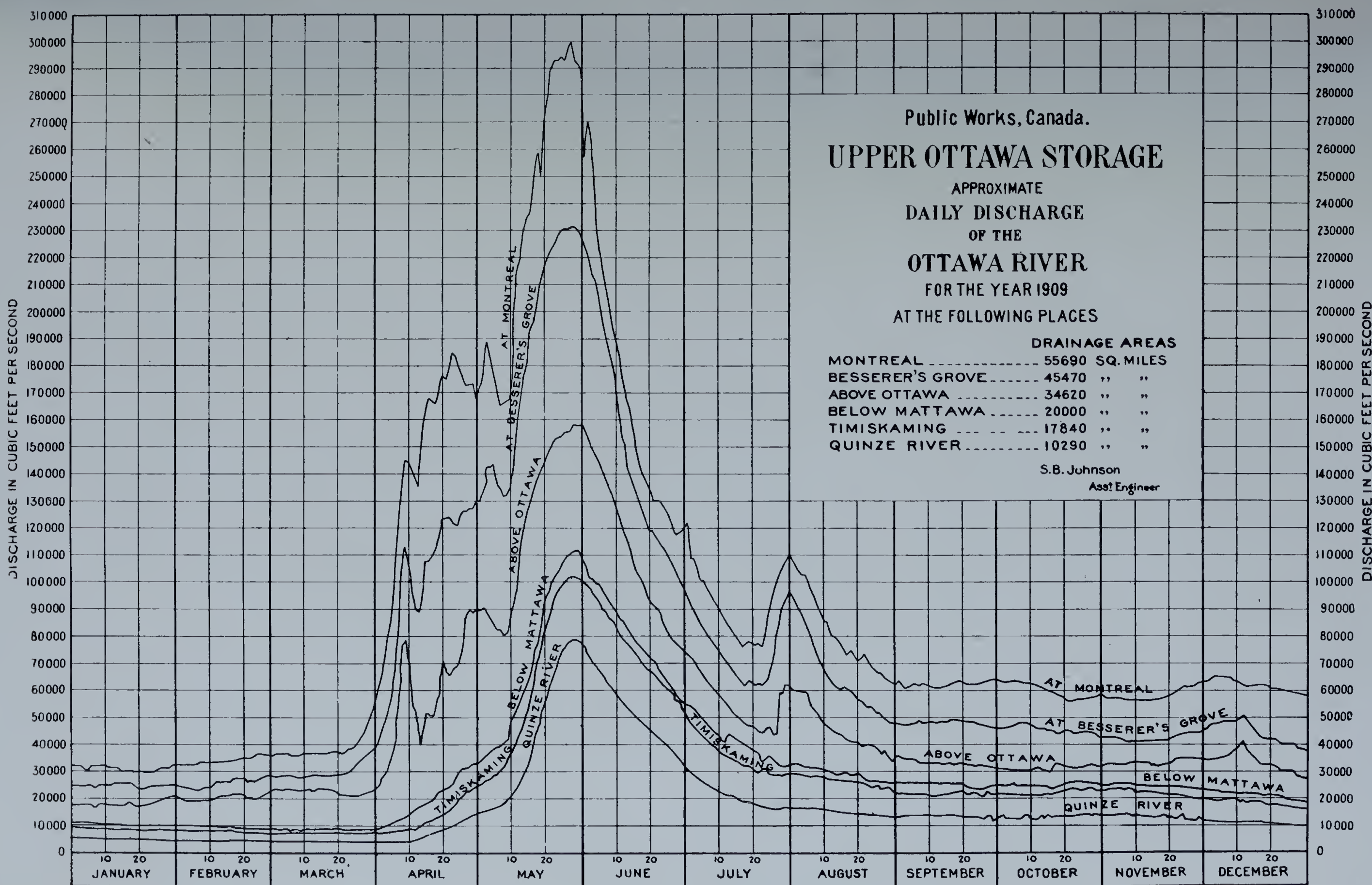
Les statistique de la rivière Ottawa ont été mis sur carte et on en obtient les faits généraux suivants: La moyenne du débit, durant soixante ans, a été de 55,000 p.c.s., ou environ 1 p.c.s. pour chaque mille carré du bassin. Alors, si on conservait les crues du printemps de la rivière et de tous ses affluents dans des réservoirs, le débit à Besserer's-Grove aurait une moyenne de 55,000 p.c.s., au lieu de s'élever jusqu'à 250,000 p.c.s., dans le mois de mai 1876, et diminuer jusqu'à 15,000 p.c.s. pendant les mois d'hiver des autres années.

Un diagramme préparé par M. Johnson, assistant ingénieur, montre comment le débit s'accumule entre les Quinze et Montréal. Le maximum et l'inondation arrive toujours pendant le mois de mai, ordinairement entre les 10 et 30 du mois. Le débit commence à augmenter vers le 1er avril et devient normal dans le mois de juillet. Il diminue régulièrement jusqu'au mois d'avril suivant, sauf pendant l'élévation causée par les pluies d'automne, en octobre et novembre. L'eau est plus basse en septembre, et les mois de janvier, février et mars sont toujours dangereux pour les pouvoirs, ce qui diminue la valeur de la rivière.

Une rivière de 100 pieds de large et 3 de profondeur, coulant un pied par seconde ou deux-tiers d'un mille à l'heures emplirait pratiquement un mille carré, sur une profondeur d'un pied, en 24 heures, ou, plus exactement, 322 pieds cubes par seconde empliraient ou videraient un mille carré dans une journée. Si un réservoir a une étendue de 100 milles carrés et si une couche de 20 pieds de profondeur y est emmagasinée, il y aura 2,000 milles carrés x pied d'emmagasinement. Ceci est à peu près la capacité de chacun des trois lacs: Témiscamingue, Keepawa et des Quinze-Expanse; donc, l'emmagsinement total s'élèverait à 6,000 milles carrés, un pied de profondeur. Il faudrait un débit de 18,000 p.c.s. pour vider les trois réservoirs dans 100 jours ou un débit de 18,000 p.c.s. pour les vider dans 150 jours—la période moyenne des basses eaux. Si on retient les crues du printemps et ne laisse passer qu'un débit normal, ces trois grands réservoirs seront remplis avec un approvisionnement de réserve, que l'on pourrait laisser échapper pendant les mois de novembre, décembre, janvier, février et mars, doublant ainsi l'insuffisance actuelle du débit à l'eau basse.

Quantité du débit.

Il a été possible d'établir les quantités suivantes au moyen des statistiques tenues depuis 1844, au pied du canal Rideau, et des jaugeages du débit faits depuis 1905 à Besserer, le point des décharges de 45,500 milles carrés de superficie de drainage (comprenant les rivières Gatineau et Rideau, mais non la Lièvre):


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
APPROXIMATE
DAILY DISCHARGE
OF THE
OTTAWA RIVER
FOR THE YEAR 1909
AT THE FOLLOWING PLACES
DRAINAGE AREAS
MONTREAL .... 55690 SQ. MILES
BESSERER'S GROVE ...... 45470 " "
ABOVE OTTAWA .... 34620 " "
BELOW MATTAWA .... 20000 " "
TIMISKAMING .... 17840 " "
QUINZE RIVER .... 10290 " "
S.B. Johnson
Asst. Engineer
DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
0
10000
20000
30000
40000
50000
60000
70000
80000
90000
100000
110000
120000
130000
140000
150000
160000
170000
180000
190000
200000
210000
220000
230000
240000
250000
260000
270000
280000
290000
300000
310000
JANUARY
FEBRUARY
MARCH
APRIL
MAY
JUNE
JULY
AUGUST
SEPTEMBER
OCTOBER
NOVEMBER
DECEMBER
10
20
AT MONTREAL
AT BESSERER'S GROVE
ABOVE OTTAWA
BELOW MATTAWA
TIMISKAMING
QUINZE RIVER
J.E.R. Matte, Del.

DÉBIT À LA STATION DE JAUGEAGE BESSERER, 9 MILLES EN AVAL D'OTTAWA ET 111 MILLES EN AMONT DE MONTRÉAL.

Débit annuel moyen, 1844-46 et 1850-1906, 55,464 p.c.s.; suffisant pour couvrir 62,740 milles carrés x pieds.

Le plus fort débit annuel a été en 1890: moyenne journalière, 68,584 p.c.s.; suffisant pour couvrir 77,582 milles carrés x pieds.

Le plus petit débit annuel a été en 1877: moyenne journalière, 35,583 p.c.s.; suffisant pour couvrir 40,251 milles carrés x pieds.

Hauteur maximum moyenne, 158,900 p.c.s., pendant 40 jour pour 60 ans.

Précipitation annuelle, 1866-72 et 1874-1906 (45,500 milles carrés jusqu'à Besserer) 31·64 pouces; suffisante pour couvrir 119,000 milles carrés x pieds.

Ecoulement, 53 pour cent de la précipitation.

Température moyenne annuelle, 1866-72 et 1874-1906, 46·36 F.

Bassin Témiscamingue.

A Mattawa, à 300 milles en amont de Montréal, le point de décharge du bassin Témiscamingue (comprenant une partie des bassins Témagami et tout le lac Keepawa), la quantité est probablement:

	M.C. x pds.
Moyenne annuelle, 25,000 p.c.s., ce qui couvrirait........	30,300
Le plus fort débit annuel est probablement 30,000 p.c.s., ce qui couvrirait..................................	36,500
La plus petite décharge annuelle est probablement 20,000 p.c.s., ce qui couvrirait..................................	24,500
Maximum, 1909, 110,000 p.c.s.	

Le bassin Témiscamingue, comprenant tout jusqu'à Mattawa, sera d'abord considéré. Sa superficie a 20,000 milles carrés et ses eaux s'écoulent comme suit durant une haute année:

Mois.	Débit p. c. s.	Quantité au-dessus de 31,000 p. c. s.	Quantité au-dessous de 31,000 p. c. s.	Demandant emmagasinement m. c. x pds.	Demandant écoulement m. c. x pds.
Mai	83,000	52,000	....	4,990	....
Juin	81,600	50,600	....	4,860	....
Juillet	41,300	10,300	....	990	....
Août	28,800	....	2,200	....	210
Septembre	24,700	....	6,300	....	600
Octobre	19,000	....	12,000	....	1,150
Novembre	19,000	....	12,000	....	1,150
Décembre	19,000	....	12,000	....	1,150
Janvier	12,000	....	19,000	....	1,830
Février	11,500	....	19,500	....	1,880
Mars	9,900	....	21,100	....	2,030
Avril	21,600	....	9,400	....	900
	....	....	....	10,840	10,900

Le tableau montre que le mille carré x pieds (c'est-à-dire le nombre de couches d'un mille carré et un pied de profondeur) couvert par l'excès de débit pendant les mois de mai, juin et juillet (10,840 milles c. x pds) serait un peu plus qu'épuisé à la fin des douze mois. De sorte qu'un débit journalier constant de près de 31,000 pieds aurait pu être maintenu pendant toute la saison.

Pendant une année basse, le bassin Témiscamingue s'écoule comme suit:

Mois.	Débit p. c. s.	Quantité au-dessus de 19,000 p. c. s.	Quantité au-dessous de 19,000 p. c. s.	Emmagasinement acquis m. c. x pds.	Ecoulement requis m. c. x pds.
Mai	44.100	25,100		2,400	
Juin	39,800	20.800		2,000	
Juillet	22.500	3,500		340	
Août	18,000		1,000		90
Septembre	15,300		3,700		345
Octobre	13.500		5,500		530
Novembre	14.000		5,000		465
Décembre	15.000		4,000		375
Janvier	10,000		9,000		865
Février	10,000		9,000		865
Mars	9,000		10,000		960
Avril	17.000		2,000		185
				4,740	4,690

L'état montre que le mille carré par pieds d'emmagasinement requis pour le surplus de débit pendant les mois de mai, juin et juillet, serait à peu près épuisé à la fin des douze mois. De sorte qu'un débit journalier de 19,000 pieds cubes par seconde aurait pu être maintenu pendant toutoe la saison.

Les années ordinaires domeraient un débit journalier d'entre 25,000 et 30.000 pieds cubes par seconde à Mattawa.

On devra pourvoir à l'emmagasinement des hautes années. Les années hautes extrêmes se rencontrent environ trois fois dans chaque siècle. Un contrôle parfait demande donc 11,000 milles carrés d'un pied de profondeur (ou 1,000 milles carrés, 11 pieds de profondeur) pour une haute année, mais ces réservoirs ne seraient qu'à demi remplis (43 pour cent) pendant une basse année.

L'emmagasinement trouvé jusqu'à présent est comme suit:

—	Superficie.	Profondeur possible.	Emmagasinement.
	m. c.	pds.	m. c. x pds.
Lac des Quinze et Expanse	100	20	2,000
Kipawa	100	20	2,000
Témiscamingue	100	20	2,000
			6,000

Il nous faut donc encore 5,000 milles carrés x pieds d'emmagasinement qu'on peut se procurer au moyen d'autres barrages des débouchés des lacs Turnback, Opasatika, Grand Lac Victoria, Birch, Barrière, Kakabonga.

Ce dernier lac est particulièrement important, car il servirait aussi à régler la rivière Gatineau. Le Grand Lac Victoria reçoit le drainage d'un grand territoire, comprenant Kakabonga, et il pourrait être arrangé de manière à déverser une partie de son contenu vers la baie d'Hudson en cas de besoin.

L'investigation démontre que plusieurs lacs pourraient être économiquement convertis en réservoirs par des barrages à leurs débouchés. L'eau des crues, au lieu de se perdre, serait alors refoulée dans ces réservoirs et graduellement écoulée plus tard dans la saison.

Ces réservoirs exerceront un triple effet sur le débit du bassin de drainage:

1. Améliorer la potabilité de l'eau.
2. Augmenter la profondeur pour la navigation.
3. Assurer le débit pour la production de pouvoir.



N° 3.—Embouchure de la Crique Wabi à Liskeard démontrant la surface de l'eau haute du lac Témiscamingue pendant le mois de mai 1909.



N° 4.—Basses eaux sur le lac Téniscamingue à Haileybury. Pendant l'été la surface sera tenue à une plus grande hauteur, diminuant graduellement pendant l'hiver jusqu'à plusieurs pieds au-dessous de la période des basses eaux.

Réservoir Témiscamingue.

Les lacs Témiscamingue, Keepawa et des Quinze sont les réservoirs primitifs, et la première construction est celle du barrage pour retenir le lac Témiscamingue.

Le barrage Témiscamingue, désigné et localisé en 1905, devait être une structure en bois, mais plus tard on a décidé de construire en béton et on a fait un examen des fondations à cet effet.

On a aussi étudié les hautes et basses périodes du lac afin de déterminer ce qui pourrait être accompli en vidant le lac jusqu'à son plus bas niveau avant les crues et l'emplissant jusqu'au plus haut niveau possible pour la consommation de l'hiver. Les conditions de la glace ont été observées, la débâcle se produisant cette année entre le 12 et le 15 mai, et on a commencé une étude concernant la navigation et le flottage des billots.

La hauteur de la surface emmagasinée est prescrite par la surface des terrains riverains qui pourraient être inondés et l'effet sur les pouvoirs d'eau développés.

Ce grand lac s'étend vers le nord jusqu'à New-Liskeard, Ont., et Murray, Qué., une distance de 60 milles de la gare Témiscamingue. Il est navigué par une ligne régulière de bateaux, et avant la construction du chemin de fer Témiscamingue et Ontario Nord, c'était le seul moyen de transport jusqu'à Ville-Marie et la ceinture de glaise.

BASSIN.

La surface immédiate de drainage est très limitée, parce que les rives sont hautes et escarpées, mais ce lac reçoit tout le drainage des rivières Keepawa, des Quinze-Expanse, Blanche et Montréal, une superficie totale de 18,000 milles carrés jusqu'à la gare Témiscamingue

SUPERFICIE DU LAC TÉMISCAMINGUE.

Le lac est étroit, étant pratiquement une rivière sur une distance de 12 milles jusqu'au détroit Opimika; il a alors une largeur d'un mille jusqu'à Silver-Centre, une distance de 30 milles; de là il s'élargit jusqu'à sa largeur maxima à la tête du lac, entre Haileybury et Murray.

AFFLUENTS DU TÉMISCAMINGUE.

La rivière des Quinze déverse toutes les eaux de l'Ottawa du haut dans la baie Paulson. La Blanche écoule une surface de glaise de 1,800 milles carrés, et la Montréal, une surface riche en minerais de 2,800 milles carrés; la Matabitchouan écoule une série de lac s'étendant jusqu'à Témagami, et la Keepawa est le principal affluent du lac Keepawa.

DÉBOUCHÉ DU TÉMISCAMINGUE.

Le seul débouché est à l'extrémité sud, où les eaux, passant dans les rapides Long-Sault, se jettent dans le lac Seven-League, une chute de 59 pieds sur une distance de six milles; de là, elles traversent trois autres rapides, descendant 30 pieds de plus jusqu'à Mattawa. Le débit était de 110,000 p.c.s., pendant le mois de mai 1909, une période très haute, et il diminue jusqu'à 10,000 p.c.s., ou moins, durant les basses périodes de l'hiver.

ÉGOUTS DE HAILEYBURY.

M. Philip a examiné l'égout et le réservoir septigue en construction pour voir si le haut niveau projeté nuirait à leur opération, et les ingénieurs, MM. Clarke et Mond, ont été avertis.



N° 5.—Site du barrage au pied du lac Témiscamingue, hiver de 1909. L'île au milieu divisera les vannes d'Ontario des vannes de Québec. Remarquez le terrain élevé à droite.



N° 6.—Flottage de billots sur la rivière Ottawa. Probablement les hommes les plus expérimentés du monde soulèvent et roulent ces billes écartées dans le courant.

LA GRÈVE.

La grève du Témiscamingue est généralement élevée et rocheuse jusqu'à Haileybury.

Passé cet endroit, la grève est composée de glaise, et quoique, plus loin, il y a une bonne élévation, cette grève basse détermine le niveau pouvant être donné. Les hautes crues de 1908 ont inondé New-Liskeard, l'eau dépassant les guais et entrant dans le soubassement des édifices sur la rue Principale.

Les résidents de la ville, représentés par le maire et la Chambre de commerce, désirent un niveau d'environ 4 pieds plus bas que celui de cette année-là. Ceci serait l'élévation 588 et j'ai disposé le barrage à cet effet ainsi que pour le haut niveau extrême (élév. 592).

A l'élévation 588, les dommages seraient très légers.

RÉSULTATS ATTENDUS.

Retenir le lac Témiscamingue à l'élévation 588 représente une profondeur d'emmagasinement de 15 à 20 pieds. Les écluses écouleront le lac jusqu'à ce niveau entre octobre et mars et le débit de l'eau basse à Ottawa sera augmenté de 3,000 à 4,000 p.c.s.

Réservoir Keepawa.

Le lac est situé à environ dix milles à l'est du lac Témiscamingue et est pratiquement parallèle à son extrémité sud.

BASSIN.

Le bassin s'étend du lac Témiscamingue, à 55 milles vers l'est jusqu'à la longitude 78 O. et 45 milles nord et sud, comprenant une surface de 2,100 milles carrés (4 pour cent du bassin total de l'Ottawa).

SUPERFICIE DU LAC KEEPAWA.

Le lac Keepawa a une superficie de 110 milles carrés et est situé le long du côté sud-ouest de son propre bassin. Il s'étend sur une distance de 30 milles sud-est, de son extrémité nord jusqu'au lac Hunter. Il y a une grande baie au nord appelée baie Hay et une autre au sud appelée baie Pratt.

AFFLUENTS DU KEEPAWA.

La rivière Nord, qui se jette dans l'extrémité Hunter de Keepawa, écoule les lacs:

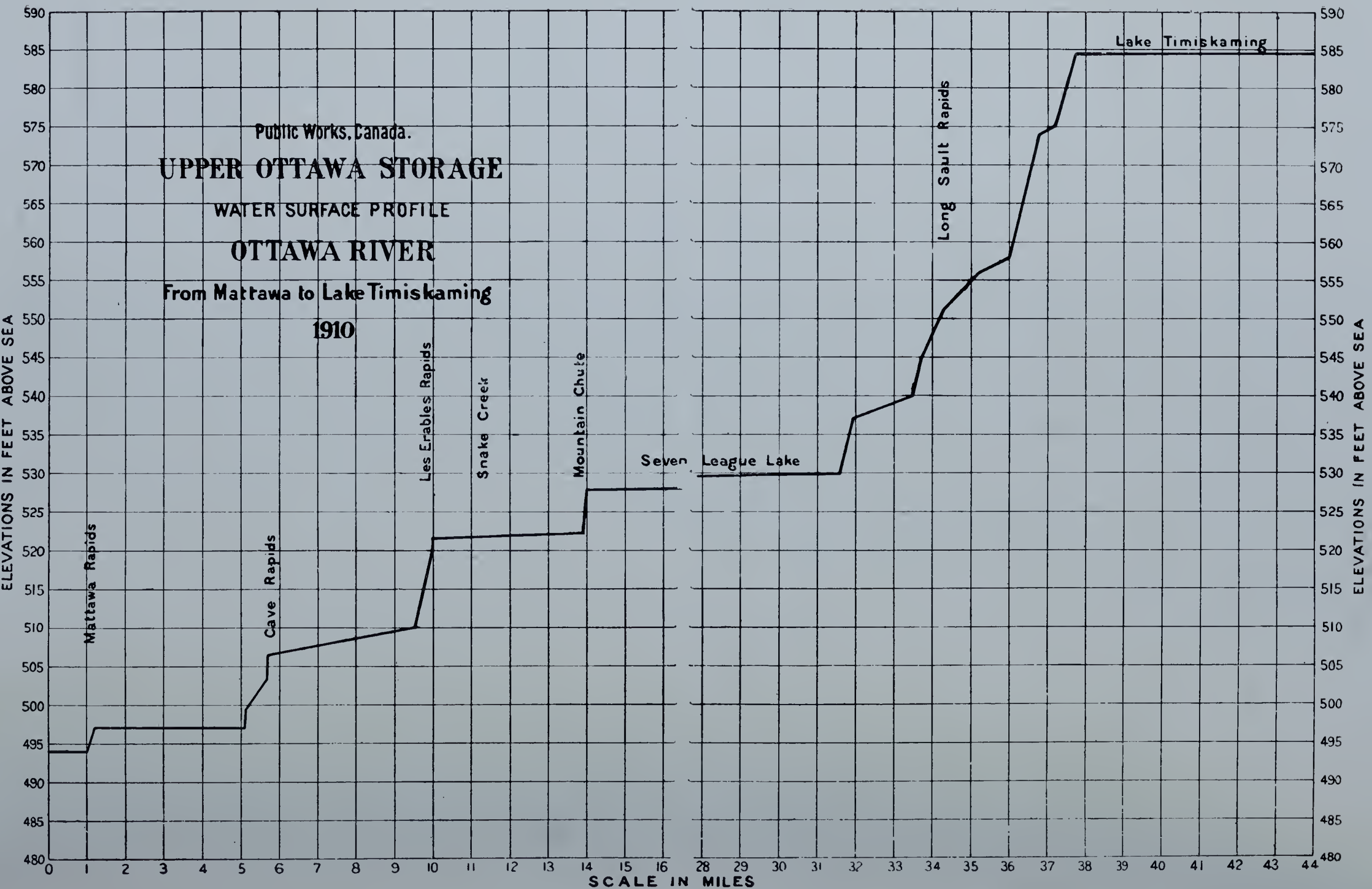
Sasagina	20	milles carrés.
Meatbird	10	" "
Birch	8	" "
Ostaboining	20	" "
Turtle	6	" "
Total	64	" "

Il y a aussi un autre affluent à la chute Red-Pine, la rivière Keepawa, dont le lac est une grande expansion écoulant les lacs:

Grassy	7	milles carrés.
Ogascana, Prude et Ross	30	" "
Wolf et Brûlé	11	" "
Sairs	5	" "
Garden, Blue et Green	9	" "
Boisfranc	5	" "
Total	67	" "



Nº 7.—Rivage typique du lac Témiscamingue montrant les billots retenus par une estacade, et a droite la glissoire par laquelle ils furent jetés sur la glace pendant l'hiver. Les billots ont une valeur de plus de un dollar chacun.


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
OTTAWA RIVER
From Mattawa to Lake Timiskaming
1910
Mattawa Rapids
Cave Rapids
Les Erables Rapids
Snake Creek
Mountain Chute
Seven League Lake
Long Sault Rapids
Lake Timiskaming
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE IN MILES

DÉBOUCHÉS DU KEEPAWA.

Le principal débouché est la rivière Keepawa, qui fait une chute de 300 pieds dans les huit milles parcourus jusqu'au lac Témiscamingue. La crique Gordon est un autre débouché débitant environ 1/7 de la quantité débitée par la rivière Keepawa. Il y a quelques années, la crique Gordon a été élargie et munie de barrages par la " Gordon Creek Improvement Co.", pour faciliter le flottage des billots.

GRÈVE.

Les rives du Keepawa sont boisées et assez hautes pour retenir une élévation de 10 pieds au-dessus de la surface actuelle des hautes eaux. La surface du lac a été retenue artificiellement par des barrages depuis plusieurs années, et des arbres ont été détruits par l'eau. En tombant ces arbres forment un enchevêtrement de branches sèches où ils flottent et deviennent un danger pour la navigation. Il serait urgent de nettoyer la grève d'arbres et de rebuts sur une hauteur de 5 pieds au-dessus des surfaces exhaussées.

BARRAGES REQUIS.

Les lacs mentionnés plus haut pourraient fournir une surface réservoir de 130 milles carrés, mais les barrages projetés actuellement ne retiendraient que le lac Keepawa, une surface de 110 milles carrés.

Un barrage, consistant en deux écluses et une chaussée en pierre, est situé à l'entrée de la rivière Keepawa, à 26 milles au nord de la gare Keepawa.

L'autre barrage, consistant en une écluse et une chaussée en pierre, est situé dans l'entrée de la crique Gordon, à la gare Keepawa (chemin de fer Canadien du Pacifique).

DOMMAGES.

A l'extrémité nord, la région est sauvage et rocheuse, et aucun dommage ne serait causé à l'état actuel. A l'extrémité sud, la gare Keepawa, la grève sera entièrement changée. Les deux tréteaux du chemin de fer, ayant 700 pieds de long, seront démolis, et les trois entrepôts seront placés là où il y a une plus grande profondeur d'eau pendant la saison de navigation.

Aucun dommage ne sera caausé aux autres parties du lac à cause de la nature sauvage de la région.

LEVÉ DES RIVES.

J'ai fait le tour, avec M. Matheson, du lac Keepawa, afin de constater si l'exhaussement projeté de l'eau causerait des dommages sérieux. Le 8 septembre, nous avons visité les baies Pratt, Latour et Jambeau; à l'extrémité sud de cette dernière, il y a un chemin conduisant au lac Obashing. Le jour suivant nous avons visité Portage de la Tortue, en passant par la baie Smith et Sunnyside; le lendemain nous sommes allés à Pine-Chute, la baie sud-est extrême du lac Keepawa. De là, nous avons continué vers le nord, le long de la côte du lac jusqu'à la tête de la baie Hay, au barrage Chemaugan. Le 11 septembre, nous avons côtoyé vers le nord du lac jusque dans l'extrémité de la baie Taggart, retournant à Keepawa ce même soir.

L'autre embranachement du Keepawa, de Sandy-Portage au débouché, avait été examiné auparavant, et d'après les levés, il n'y aurait pas d'inondation excessive, en élevant la surface du lac de dix pieds.

POUVOIRS.

On pourrait développer un pouvoir de 1,000 chevaux vapeur sur la crique Gordon et un plus considérable sur la rivière Keepawa.



N° 8.—Portage à la Tortue où la rivière Nord entre dans le lac Kipawa. A gauche la maison du capitaine Kelly, la vanne dans le centıe et l'entrepôt avec chemin de fer à droite.



N° 9.—Chute Red Pine là où la rivière Kipawa entre dans la tête du lac Kipawa. Le magasin de McLaughlin Bros. est situé près de cette chute qui disparaîtra à l'état plein du réservoir.



N° 10.—Barrage et vanne de la Crique Gordon. Ce débouché du lac Kipawa est creusé et une compagnie a construit le barrage pour faciliter la descente des billots jusqu'au lac Témiskamingue, une distance de 8 milles. Voir profil de la ligne, page 22 qui démontre la chute escarpée par-dessus le bord du plateau de granit dans le lac Témiskamingue. (On est à préparer des plans pour remplacer cette structure par un barrage en béton avec une grande vanne).

RÉSULTATS ATTENDUS.

Le bassin Keepawa accumulera assez d'eau, durant les années ordinaires, pour couvrir une superficie de 2,000 milles carrés d'un pied de diamètre. C'est-à-dire que la surface de 110 milles du lac Keepawa devrait être exhaussée d'environ 20 pieds pour retenir tout le débit. Sa surface varie maintenant de 0 à 10 pieds, de sorte que 10 pieds de plus renfermeraiaent toute l'eau disponible.

Des 2,200 milles carrés du bassin Keepawa, le drainage évalué de la carte du débit journalier des Quinze, pour l'année 1909, serait comme suit:

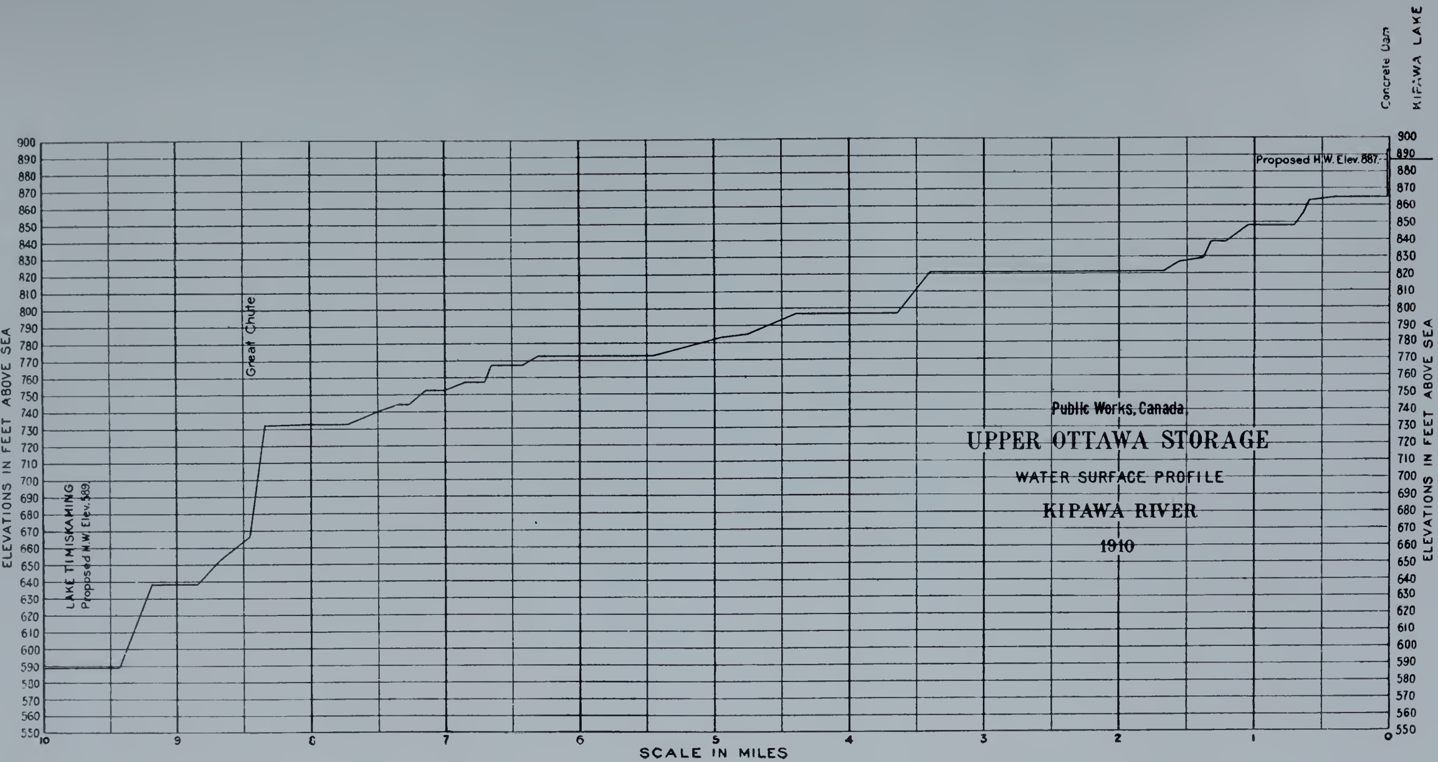
Mois.	Moyenne de débit.	Excédant des 3,800. désirés.	Déficit, au-dessous des 3,800 désirés.	Formant un emmagasinement.	Emmagasinement employé.
	p. c. s.	p. c. s.	p. c. s.	m. c. x pd.	m. c. x pd.
Avril	1,600	......	2,200	......	220
Mai	10,000	6,200	......	620	......
Juin	12,000	8,200	......	820	......
Juillet	4,800	1,000	......	100	......
Août	3,000	......	800	......	80
Septembre	2,800	......	1,000	......	100
Octobre	2,800	......	1,000	......	100
Novembre	2,800	......	1,000	......	100
Décembre	2,400	......	1,400	......	140
Janvier	1,100	......	2,700	......	270
Février	1,100	......	2,700	......	270
Mars	900	......	2,700	......	270
				1,540	1,550

Le surplus de débit devra être maintenu pour opérer les moulins Lumsden sur la crique Gordon et pour le flottage des billots sur la rivière Keepawa.

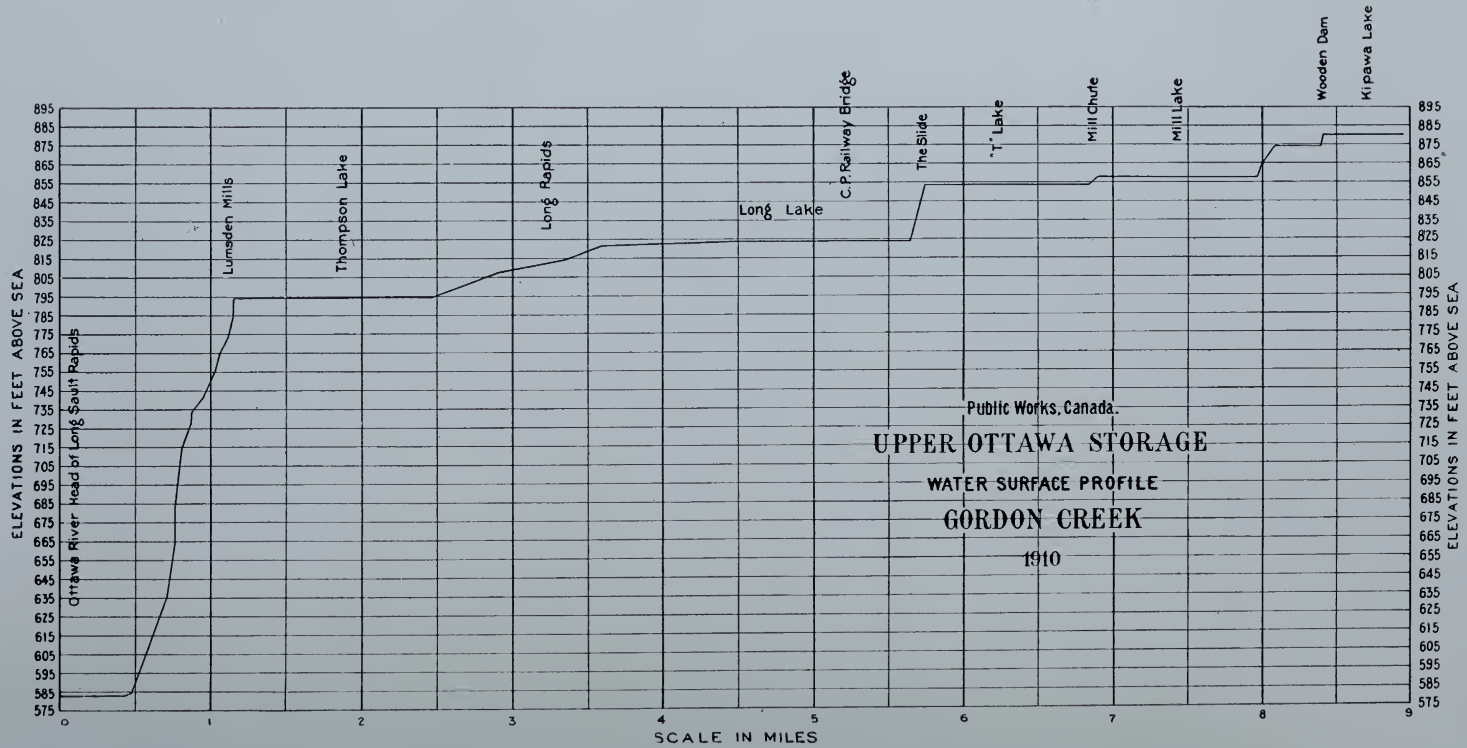
Il est probable qu'un débit constant de 1,000 p.c.s sur la crique Gordon et de 1,500 p.c.s. sur la rivière Keepawa pourrait être obtenu en plus du débit de 3,000 p.c.s pendant la basse période de décembre à avril.

Mois.	Moyenne de débit.	Excédant des 2,500 désirés.	Déficit, au-dessous des 2,500 désirés.	Formant un emmagasinement.	Emmagasinement employé.	Laissant un surplus.	Equivalent à un emmagasinement.
	p. c. s.	p. c. s.	p. c. s.	m. c. x pd.	m. c. x pd.	p. c. s.	m. c. x pd.
Avril	1,600	......	900	......	90	3,000	300
Mai	10,000	7,500	......	750	......	......	......
Juin	12,000	9,500	......	950	......	......	......
Juillet	4,800	2,300	......	230	......	......	......
Août	3,000	500	......	50	......	......	......
Septembre	2,800	300	......	30	......	......	......
Octobre	2,800	300	......	30	......	......	......
Novembre	2,800	300	......	30	......	......	......
Décembre	2,400	......	100	Rempli...	10	3,000	300
Janvier	1,100	......	1,400	......	140	3,000	300
Février	1,100	......	1,400	......	140	3,000	300
Mars	900	......	1,600	......	160	3,000	300
				2,070	540		1,500

Le projet alternatif serait de maintenir le lac Keepawa à son plus haut niveau de cette année et refouler plusieurs autres lacs du bassin jusqu'à ce que 2,000 milles-pieds carrés d'emmagasinement soient obtenus. Ceci demanderait une dépense plus considérable sans donner de bénéfice apparent.



Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
KIPAWA RIVER
1910
Concrete Dam
KIPAWA LAKE
Proposed H.W. Elev. 887.
Great Chute
LAKE TIMISKAMING
Proposed H.W. Elev. 589.
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE IN MILES


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
GORDON CREEK
1910
Ottawa River Head of Long Sault Rapids
Lumsden Mills
Thompson Lake
Long Rapids
Long Lake
C.P. Railway Bridge
The Slide
'T' Lake
Mill Chute
Mill Lake
Wooden Dam
Kipawa Lake
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE IN MILES
0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
575
585
595
605
615
625
635
645
655
665
675
685
695
705
715
725
735
745
755
765
775
785
795
805
815
825
835
845
855
865
875
885
895

Réservoir des Quinze-Expanse.

Le lac Expanse est situé à 45 milles à l'est de New-Liskeard, la tête du lac Témiscamingue, et à environ la même latitude (47° 34′ N.). Le lac des Quinze est pratiquement au même niveau que l'Expanse, et s'étend vers le sud de ce dernier formant un grand " V " dont chaque côté a 15 milles de long.

BASSIN.

Le bassin immédiat est un rectangle de 45 milles sur 30, parallèle à l'extrémité d'en haut du lac Témiscamingue dont il est éloigné de 15 milles. Sa superficie a 1,400 milles carrés.

SUPERFICIE DES LACS.

Le lac Expanse a environ 60 milles carrés et le lac des Quinze 40, formant un total de 100 milles carrés. L'Expanse a 10 milles de long et 6 de large et occupe le centre nord de son bassin; les Quinze s'étend le long de la frontière sud du bassin sur une distance de 15 milles et retourne alors vers le milieu du bassin pour joindre l'Expanse. Sa largeur excède rarement un mille.

AFFLUENTS.

La rivière Ottawa, coulant du Grand lac Victoria, entre le coin nord-ouest de l'Expanee. La première partie du lac des Quinze n'est qu'une large étendue de la rivière principale.

La rivière Winawiash se jette dans l'Expanse, sur le côté est et est très peu connue; la Wanowie s'y jette sur le côté sud.

La rivière Smooth écoule les lacs Little-Roger et Whitefish dans les Quinze, à environ 10 milles au sud de Expanse.

DÉBOUCHÉS.

Le seul débouché de ces réservoirs est à travers les rapides des Quinze (vraiment une partie de l'Ottawa) qui, sur une distance de 15 milles, font une chute de 275 pieds et se jettent dans la baie Paulson, à l'extrémité nord du lac Témiscamingue. Ce cours a récemment été loué pour des fins de pouvoir et un levé précis a été fait par les intéressés.

GRÈVE.

Les bords des lacs des Quinze et Expanse se composent de roc, sont bien boisés avec du pin, de l'épinette, du merisier et pourraient facilement retenir une élévation de 10 pieds au-dessus du haut niveau de 1909 qui semble être le plus haut enregistré. Le bois de la grève sera détruit par l'eau et devrait être enlevé avant d'exhausser la surface.

BARRAGE PROJETÉ

Le site projeté du barrage est situé en aval des rapides des Erables, à environ un mille du lac. La rivière est retrécie à cet endroit par une pointe de roc et on se propose de faire des écluses sur cette pointe et de remplir le chenal de la rivière avec une chaussée de pierre.

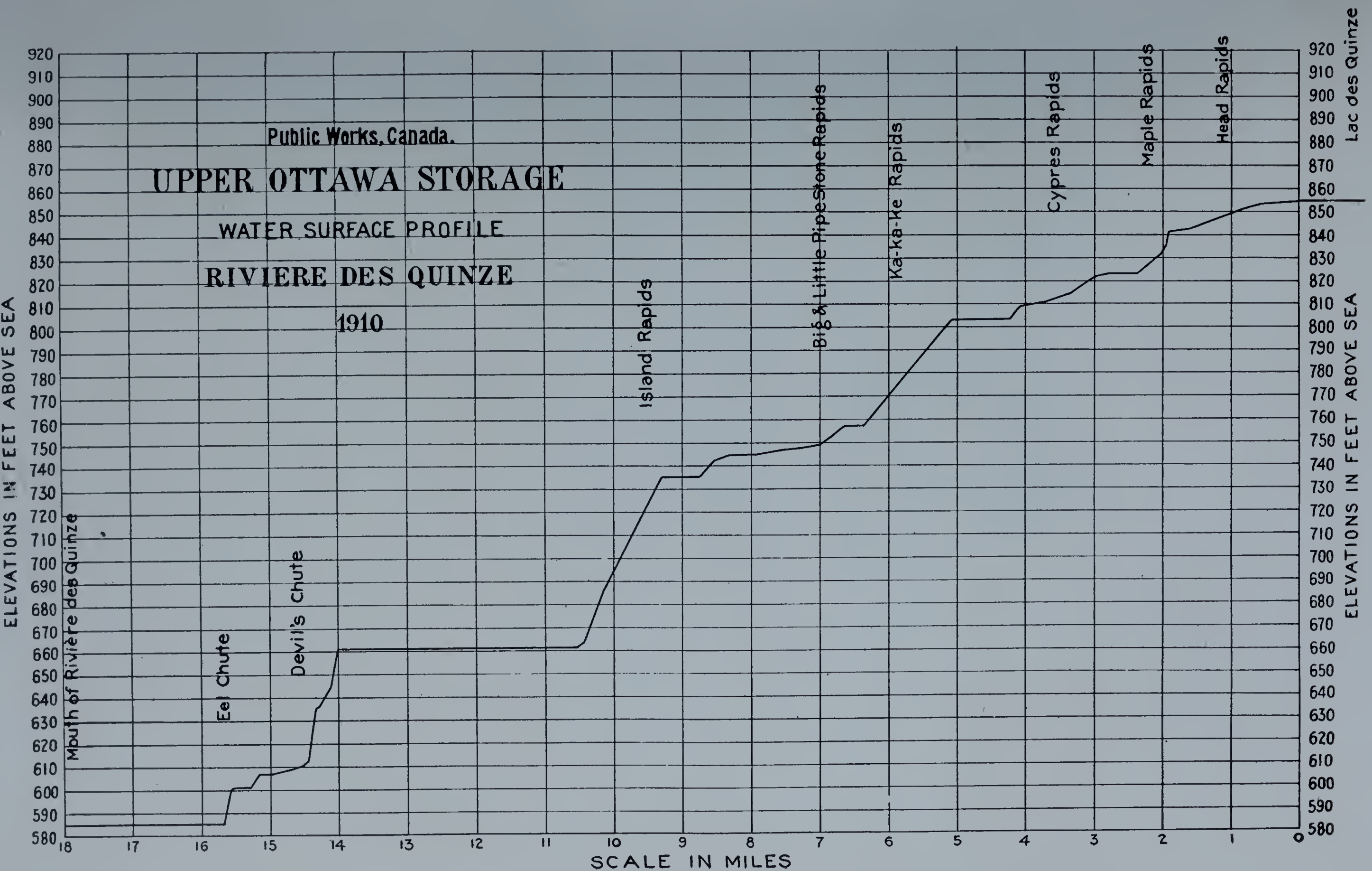
DOMMAGES.

La ferme de M. Klock a une étendue de 700 acres dont 150, situés le long du lac, ont été nettoyées et sont en culture. Cette ferme serait fortement endommagée par une élévation de 10 pieds, car l'inondation en ferait une île. Les deux bâtisses affectées pourraient être transportées sur un terrain plus élevé. La demande pour le foin, l'avoine et les patates, pour l'approvisionnement des chantiers, est bonne, et la ferme est évaluée à $30,000.



N° 11. — Chute du Diable des rapides des Quinze, à travers lesquelles passe la rivière Ottawa au descendant des lacs Expanse et des Quinze au lac Témiskamingue, en face de Haileybury.

N° 12. —Vue du paysage à la tête des rapides des Quinze. Le bord du plateau des Laurentides. Voir profil


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
RIVIERE DES QUINZE
1910
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE IN MILES
Lac des Quinze
Head Rapids
Maple Rapids
Cypres Rapids
Ka-ka-ke Rapids
Big & Little Pipestone Rapids
Island Rapids
Devil's Chute
Eel Chute
Mouth of Rivière des Quinze

LEVÉ DES RIVES.

Le 20 septembre, je suis parti de Témiscamingue, accompagné de M. R. F. Davey, dans un bateau à gazoline, afin d'examiner les rives du lac. Nous avons inspecté les endroits bas, visité les pouvoirs de la Compagnie des Mines, près du confluent de la rivière Montréal, et sommes arrivés à Haileybury le soir suivant.

Le 21 septembre, nous sommes partis pour se rendre au pied des rapides des Quinze, où nous ne sommes arrivés que le 23 à cause d'une tempête. L'embarcation fut retirée de l'eau en attendant les chemins d'hiver et elle fut alors transportée au lac des Quinze durant l'hiver.



Nº 13.—Ferme Douglass sur le lac des Quinze, propriété de M J. B. Klock.

Le 20 septembre, nous nous sommes rendus de la ferme Klock à la rivière Lonely, examinant les rives des deux côtés, et le jour suivant nous procédions aux levés des Quinze et Expanse, jetant notre camp en aval de la première chute sur la rivière Ottawa. Le jour suivant, nous avons remonté la rivière Winawiash jusqu'aux chutes en amont du dépôt McLaughlin. En revenant, nous avons examiné le côté sud du lac Expanse, arrivant à la ferme Klock le lendemain, et de là nous avons faits de courts voyages dans la rivière Smooth et la baie Gillis.

Le 28 septembre, nous avons examiné avec soin la tête de la rivière des Quinze et j'ai instruit M. Davey de faire un levé des sites probables pour un barrage à cet endroit.

Il a été décidé de louer l'embarcation de M. Klock pour transporter les hommes de la ferme au site des travaux, afin de perdre le moins de temps possible, lorsque les jours étaient courts et la température incertaine. Un camp régulier aurait été trop dispendieux pour ce petit travail.

Durant l'hiver, on a fait un levé général du lac Expanse et il a paru très peu profond, n'ayant que 7 à 10 pieds à des endroits. Il sera peut-être nécessaire d'exhausser la surface de l'eau des Quinze et Expanse de 13 pieds, pour se procurer une couche d'emmagasinement de 20 pieds.

M. Davey a fait un levé aux rapides des Quinze et M. Johnston, qui commençait une tournée de jaugeage, 18 octobre, avait reçu ordre de rester aux Quinzes afin de l'aider dans less sondages, car l'appareil de jaugeage est très utile dans cet ouvrage.

M. Davey a collectionné des statistiques importantes concernant la chute des cours d'eau se jetant dans les lacs des Quinze et Expanse. Une étude de la location du barrage des Quinze et concernant l'élévation possible de la surface pourra bientôt être entreprise.

Pendant le mois de janvier, M. Johnston a fait 55 milles en voiture pour se rendre de Ville-Marie, Qué., au lac Expanse; il était accompagné de trois hommes et deux voitures. Les derniers 20 milles du trajet furent faits dans des vieux chemins de chantier, dans lesquels on devait se frayer un chemin dans la neige.

Ils ont jeté leur camp sur le bord du lac et une voiture transportait le parti sur la glace, le long des lignes de sondage.

La deuxième voiture transportait les provisions que l'on avait emmagasiné en petites quantités le long du chemin.

Public Works, Canada

Upper Ottawa Storage
Lake Expanse

Soundings taken January 1910



S. B. Johnson.
Ass.t Engineer



Strong current on both sides of islands

Current

Quinze Lake

Portage

Marsh grass

Strong Current

Water Lilies

Channel

Ottawa River

Burnt Island

Over 40 ft deep

LAKE EXPANSE

Shoals

Discharge = 1400 C.F.S. 24th January 1910

Moor Bay

Klock Bay

Camp

Poverty Bay

Winawash Bay

Sandy

Marsh Grass

Low Country

Creek

Winawash River

Winawash Road

J. Brousseau Del.

Cinquante milles de lignes de sondage avaient été emportés et le parti est revenu par le dépôt Gillis jusqu'à Témiscamingue-nord, une distance de 75 milles.

M. Johnston se rendit alors aux Quinze pour compléter les sondages au pied des rapides des Erables.

RIVIÈRE DES QUINZE.

Les levés et le plan sont maintenant complétés et deux sites probables du barrage ont été localisés. La fondation de chaque endroit a été examinée, au moyen de trous d'épreuve, pendant le mois de janvier, et on a trouvé le roc solide à une profondeur modérée.

RÉSULTATS ATTENDUS.

Le bassin local a environ 1,400 milles carrés, mais tout le bassin intérieur, s'étendant 150 milles, vers l'est, jusqu'à la tête des eaux de la Gatineau, une superficie de 10,000 milles carrés, s'écoule dans les lacs des Quinze-Expanse. Ce bassin accumulera 11,000 milles-pieds carrés durant une année, assez pour couvrir 100 milles-carrés de réservoir jusqu'à une profondeur de 110 pieds.

Mois.	Moyenne de débit.	Excédant au-dessous de 12,000.	Déficit, au-dessous de 12,000.	Emmagasinement fait.	Emmagasinement employé.	Perte à Témiskamingue.	Débit réglé.
	p. c. s.	p. c. s.	p. c. s.	m. c. x pd.	m. c. x pd.	p. c. s.	p. c. s.
Avril	18,000	6,000	....	600	....	....	12,000
Mai	27,000	15,000	....	1,500	....	....	12,000
Juin	20,000	8,000	....	Rempli...	....	8,000	20,000
Juillet	12,000	....	....	"	....	....	12,000
Août	9,000	....	3,000	....	300	....	12,000
Septembre	10,000	....	2,000	....	200	....	12,000
Octobre	17,000	5,000	....	200	....	3,000	15,000
Novembre	16,000	4,000	....	Rempli...	....	4,000	16,000
Décembre	11,000	....	1,000	....	100	....	12,000
Janvier	8,000	....	4,000	....	400	....	12,000
Février	6,000	....	6,000	....	600	....	12,000
Mars	5,000	....	7,000	....	700	....	12,000

Le débouché, cependant, étant toujours maintenu, ne tomberait probablement pas au-dessous de 12,000 p.c.s dans l'année. Le réservoir, ayant une couche de 220 pieds d'épaisseur sur sa surface, résirtera au débit supplémentaire de janvier à avril. Pendant le mois de mai, le réservoir s'emplit, et, de juin à décembre, le surplus, avec le débit régulier de 12,000 p.c.s., devra être envoyé dans le réservoir Témiscamingue.

Jaugeage.

Pendant la première semaine d'avril, on a fait les préparatifs pour le jaugeage sur les principaux affluents de l'Ottawa. On a installé des jauges neuves, et celles qui étaient en usage depuis le commencement des levés du canal maritime de la baie Georgienne ont été examinées. Le jaugeage a été commencé à la fin du mois, et continué de rivière en rivière pendant toute la période des hautes eaux, jusqu'au commencement de juin, et de temps à autre pendant les mois de juillet, d'août et l'automne.

Les hautes eaux ont été notées à différents endroits jusqu'à une distance de cinq milles sur chaque affluent. On a fait des levés sur la Rouge en septembre et octobre, et sur la Petewawa et la Madawaska en mars, 1910. En prenant les niveaux à l'eeau basse et haute, on a établi le profile de surface des hautes et basses eaux.



N° 14.—Transportant des provisions au lac Expanse sur le chemin Winawiash. Un chantier abandonné sur la colline.



N° 15.—Parti d'arpentage à la tête de la baie Klock, sur le lac Expanse. Remarquez la neige sur les branches dont une grande partie s'évapore avant d'atteindre le sol.



N° 16.—Prenant des sondages sur le lac Expanse, regardant vers l'embouchure de la rivière Ottawa. On coupe des trous dans la glace au moyen d'un ciseau et les profondeurs sont mesurées.



N° 17.—Campement sauvage abandonné au débouché du lac Expanse, montrant les vieilles raquettes laissées par le dernier occupant de la place.

Nous donnons ci-bas une liste des localités et un état des jaugeages ainsi qu'une description des moyens employés dans ces jaugeages, par M. S. B. Johnston, en charge de cet ouvrage.

Jauges sur l'Ottawa et ses affluents.

RIVIÈRE OTTAWA.

Localité.	Elev. du Zéro, B.R.C.*	Gardien de la jauge.
Ste-Anne, en bas	57·68	Eclusier (ch. de fer et canaux).
" en haut	62·90	" "
Carillon, en bas	58·70	" "
" en haut	73·99	" "
Grenville, en bas	71·86	" "
" en haut	117·35	" "
Ecluses Rideau à Ottawa	122·47	" "
Baie Britannia	187·47	John Sparks.
Station Klock pour les hautes eaux	480·80	Adelard Savard.
" " pour les basses eaux	475·75	"
Mattawa	492·86	M. J. Gilligan.
Timiskaming, en aval des barrages	570·00	Personnel des Travaux Publics.
" en amont des barrages	573·89	" "
Haileybury	577·50	" "
Lac des Quinze	852·15 (approx.)	C. K. Church.

TRIBUTAIRES SUD.

Rivière South Nation, aux sources Plantagenet	......	N. J. Sibley.
" Madawaska, au pont Clay	258·21	Narcisse Gendraw.
" " Calabogie, pour les hautes eaux.	502·47	John Drysdale.
" " " pour les basses eaux.	493·77	"
" Bonnechere, à Renfrew	317·38	Chas. Cunningham.
" Petawawa, au pont du C.P., pour les h. eaux.	438·34	J. H. Dixon.
" " " pour les b. eaux.	435·61	"
Montréal, à Latchford	890·88	Personnel des Travaux Publics.

TRIBUTAIRES DE LA RIVE NORD.

Rivière Rouge, à Rosses' Power	356·00 (approx.)	S. D. Goudie.
" Du Lièvre, à Poupore, écluse d'en haut	434·00 "	Personnel des Travaux Publics.
" " " écluse d'en bas	426·00 "	"
" Gatineau, à Chelsea	203·66	James Hyde.
" Coulonge, à Coulonge Chute, 6 milles en haut.	......	John Mullin.
" Noire, à Waltham	......	Nap. E. Rochon.
Crique Gordon, à Lumsden Mills	768·45	Jas. Kerr.
Lac Kipawa, à Kipawa	869·50	J. D. Fraser.

LAC NIPISSING.

A North Bay	635·00	J. B. Robertson.



Nº 18.—Mesurage avec une grosse jauge Price sur la rivière Montréal en employant un câble pour la distance.



Nº 19.—Mesurage avec une petite jauge Price. Le cones tournent vitement ou lentement suivant le courant et les révolutions sont enregistrées par un appareil électrique, le temps étant pris au moyen d'une montre d'arrêt.

JAUGEAGES faits durant l'année 1909-10, concernant l'emmagasinement de la rivière Ottawa.

Date.	Rivière et localité.	Elevations B. R. C.	Débit en pieds cubes par sec.
1909.			
Avril 14	Rivière Madawaska	263·96	10,284
" 15	" Bonnechere	326·18	2,801
" 20	" Petewawa	439·99	4,191
" 21	" Madawaska	266·29	17,772
Mai 3	" Bonnechere	326·88	4,112
" 4	" Petewawa	440·09	4,538
" 7	" Ottawa à Timiscamingue	573·9	30,682
" 17	" Rouge	364·5	25,783
" 20	" Ottawa à Besserer's Grove	147·64	212,856
" 21	" Gatineau	215·60	65,577
" 26	" Ottawa à Skead's Mill	198·30	178,946
" 31	" " Deux Rivières	495·94	110,000
Juin 2	" " Timiscamingue	581·25	98,000
" 2	Crique Gordon		2,734
" 4	Rivière Keepawa		10,460
" 14	" Ottawa à Nord Timiscamingue	589·9	57,170
" 16	" Montréal, en aval de Latchford	898·88	6,000
" 17	" White—Tomstown		2,073
Juil. 12	" Ottawa, à Timiskamingue	574·8	34,200
" 13	Crique Gordon	772·48	1,047
" 16	Rivière Montréal	896·18	1,800
" 20	" Keepawa		4,613
" 30	" Petewawa	439·84	3,476
" 30	" Bonnechere	324·38	858
" 31	" Madawaska	261·87	3,561
Août 24	Crique Gordon	772·10	733
" 25	Rivière Ottawa à Timiscamingue	573·03	24,000
" 27	" Keepawa	870·56	4,550
Sept. 1	" Ottawa à Nord Timiscamingue	581·06	15,245
" 3	" Montréal	895·38	1,593
" 11	" Petewawa	438·50	1,463
" 11	" Bonnechere	323·68	420
" 13	" Madawaska	261·61	2,302
Déc. 18	" Ottawa à Nord Timiscamingue	580·10	10,217
" 21	" " Timiscamingue	571·73	17,411
1910.			
Mars 2	Rivière Ottawa à Timiscamingue	569·39	7,560
" 3	Crique Gordon	772·75	1,016
" 5	Rivière Ottawa à Nord Timiscamingue	576·90	4,510
" 19	" Petewawa	438·11	899·7
Avril 2	" Madawaska	264·45	12,225
" 4	" Bonnechere	325·13	1,622
" 29	" Du Lievre	391·90	16,923
Mai 6 et 7	" Ottawa à Besserer's Grove	139.89	115,548
" 12	" " Timiscamingue	576·5	46,146
" 13	Crique Gordon	772·90	1,829
" 14	Rivière Montréal	898·18	5,642
" 17	" Ottawa à Nord Timiscamingue	585·85	24,730
" 23	" Keepawa	870·81	4,457
" 25-26-27	" Ottawa à Timiscamingue	576·0	43,108
" 28	Crique Gordon	772·97	1,781
Juin 9	Rivière Montréal	898·66	6,000
" 28	" Ottawa à Nord Timiscamingue	582·41	14,310
" 30	" Montréal	896·41	2,505
Juil. 2	" Ottawa à Timiscamingue	573·40	22,843
" 2	Crique Gordon	773·45	2,082
" 5	Keepawa	867·00	668
" 11	Rivière Ottawa à Timiscamingue	572·60	20,273
" 11	Crique Gordon	773·25	2,142



N 20.—Station de mesurage avec câble et chariot sur la rivière Mattawa, en amont de la chute. Talon.



N° 21.—Mesurage sur la rivière Ottawa en amont d'Ottawa avec une jauge Haskell. L'appareil en queue de poisson tient la jauge dans la direction du courant.

JAUGEAGE DU COURANT.

Choix du site.—Le choix du site, sur lequel on veut établir des jaugeages, est le point le plus important du mesurage du courant, et demande une étude complète de la rivière. Le site doit être d'une largeur uniforme et exempt de courbes sur une distance égale à deux fois la largeur de l'endroit choisi. Il ne doit pas avoir un fond rocheux, inégale ou mouvant, et le courant ne pas être moins de ¾ d'un pied par seconde ni plus de 4 pieds. Il devrait être exempt de tourbillons et de courants contraires.

Etablissement des lignes transversales.—La direction du courant peut être établie en jetant des flotteurs, bien en haut de l'endroit choisi, à divers intervalles dans le cours d'eau, et en observer la descente. Cette opération doit être répétée jusqu'à ce que la direction du courant soit déterminée avec précision et le plan de jaugeage établi suivant la direction générale. Des marques permanentes devraient être placées au-dessus du niveau des hautes eaux sur chaque rive en continuation de la ligne transversale.

Fixer les distances du rivage.—Si le cours d'eau n'a pas plus de 500 pieds de large, on étend une corde de chanvre de ¾ de pouce et un câble d'acier en travers; la corde étant placée un peu plus que la longueur d'une chaloupe en amont du câble. Le câble est marqué à tous les 25 pieds et employé pour les distances, la première marque étant directement sur le point de départ du rivage duquel commence le mesurage. La corde sert à tenir le bateau en position.

Espèce de jauge.—La grosse jauge Price, fabriquée par W. et L. E. Gurley, est celle le plus en usage, mais la petite jauge du même patron est plus convenable pour les courants faibles et les petits cours d'eau.

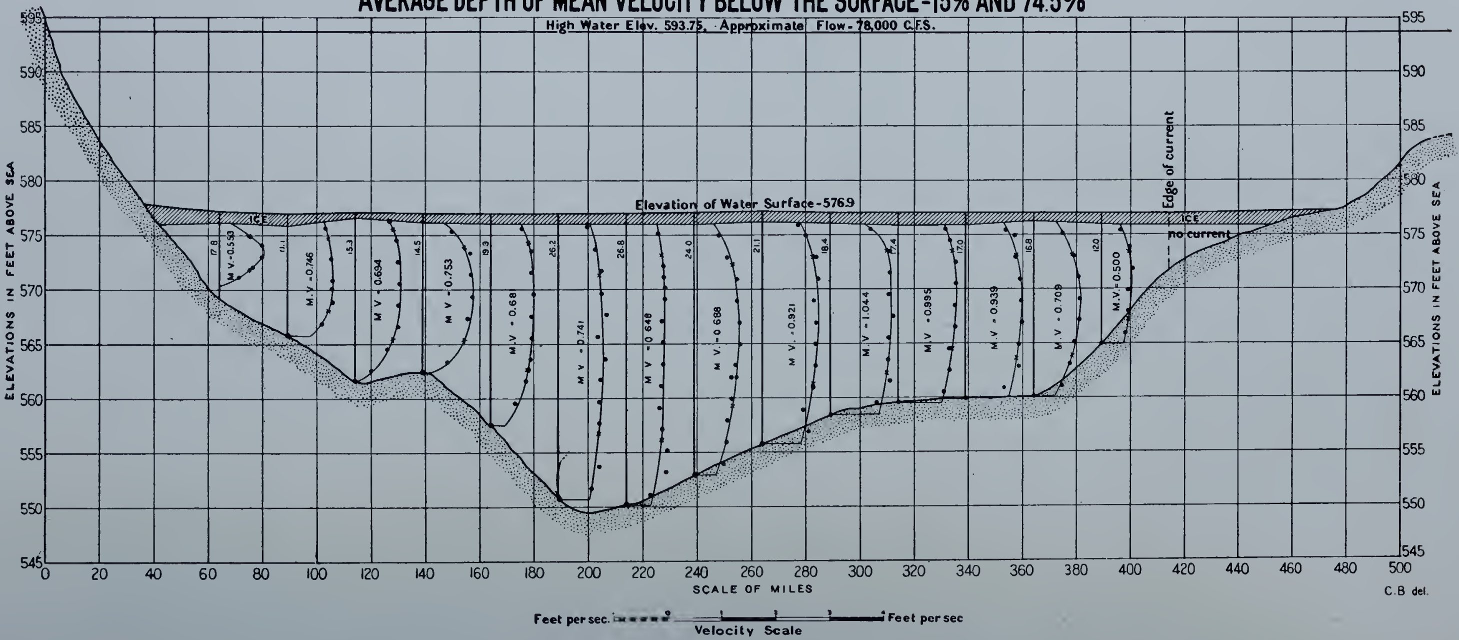
Connexion électrique.—Avant de laisser le rivage, la jauge est placée sur la tige au-dessus du poids et le fils y est attaché avec soin. Ordinairement, un fils en cuivre isolé (N° 14) est posé d'un pôle des piles jusqu'au poteau d'attache sur la jauge. Le courant de retour est transmis, par le câble, à un receveur de téléphone tenu à l'oreille de l'officier, et de là à l'autre pôle des piles, et à l'aide d'une montre les révolutions de la jauge sont enregistrée pendant une période de 50 secondes ou plus.

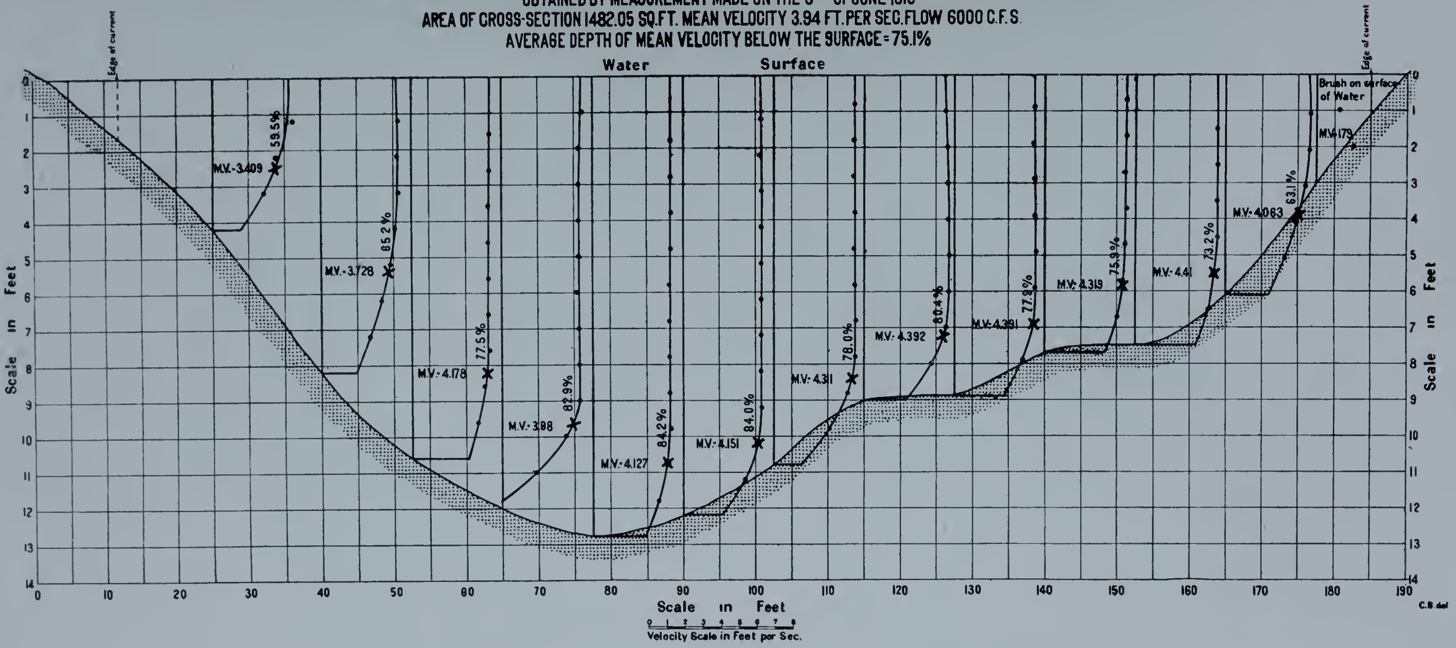
Méthode de jaugeage.—Si le cours de l'eau a plus de 15 pieds de profondeur, la jauge est attachée à un câble et un poids pesant et opérée du bateau au moyen d'un treuil. Elle est facilement élevée et baissée par un homme jusqu'à la profondeur requise au-dessous de la surface. Un autre homme s'occupe de la jauge et manipule la sonde, appelant les profondeurs enregistrées et indiquant les profondeurs auxquelles la jauge doit être tenue.

Premiers sondages.—Lorsqu'un premier sondage est fait sur une rivière, des sondages rapprochés sont pris afin de déterminer précisément la superficie transversale de section. Les observations de vélocité sont enregistrées dans de 15 à 20 sections verticales à travers le courant, la jauge étant tenue à de 10 à 15 points au-dessous de la surface à chaque section. Dans tous les cas, en prenant un premier mesurage, il est bon d'établir la profondeur à laquelle le courant moyen se trouve au-dessous de la surface. Il est alors possible de déterminer la vélocité par une seule observation à chaque section pendant les mesurages futurs; la présence de la glace rend des opérations particulières nécessaires.

Endroits larges et profonds.—Si la rivière est trop large ou trop vite, ou si, pour toute autre raison, il n'est pas possible d'étendre un câble à travers, les distances sont établies par une triangulation. La longueur de la base devrait être au moins ¾ de la largeur de la rivière. Des poteaux de bordage sont posés sur le rivage, en ligne avec la section de mesurage, et le bateau est tenu en position au moyen d'ancres. On emploie un transit ou sextant pour la triangulation des distances. Cette méthode exige de 4 à 7 hommes pour les rames et les ancres, le nombre dépendant sur la vitesse du courant.

METERING STATION ON THE OTTAWA RIVER AT NORTH TIMISKAMING SHOWING VERTICAL VELOCITY CURVES OBTAINED BY MEASUREMENT MADE THROUGH ICE ON THE 5TH OF MARCH 1910
AREA OF CROSS-SECTION 5850 SQ.FT. MEAN VELOCITY 0·771 FT. PER SEC. FLOW 4510 C.F.S.
AVERAGE DEPTH OF MEAN VELOCITY BELOW THE SURFACE = 15% AND 74.5%




METERING STATION ON THE MONTREAL RIVER AT 1½ MILES ABOVE GILLIES' DEPOT SHOWING VERTICAL VELOCITY CURVES
OBTAINED BY MEASUREMENT MADE ON THE 9TH OF JUNE 1810
AREA OF CROSS-SECTION 1482.05 SQ.FT. MEAN VELOCITY 3.94 FT. PER SEC. FLOW 6000 C.F.S.
AVERAGE DEPTH OF MEAN VELOCITY BELOW THE SURFACE = 75.1%
Water Surface
Edge of current
Edge of current
Brush on surface of Water
M.V.-3.409
59.5%
M.V.-3.728
65.2%
M.V.-4.178
77.5%
M.V.-3.88
82.9%
M.V.-4.127
84.2%
M.V.-4.151
84.0%
M.V.-4.31
78.0%
M.V.-4.392
80.4%
M.V.-4.391
77.9%
M.V.-4.319
75.9%
M.V.-4.41
73.2%
M.V.-4.083
63.1%
M.V.-179
Scale in Feet
Scale in Feet
Scale in Feet
Velocity Scale in Feet per Sec.
C.B. del

Eau peu profonde.—Si l'eau est peu profonde, l'opérateur peut marcher dans l'eau et la jauge est alors attachée à des tiges en cuivre. Celles-ci sont divisées en pieds et dixièmes et la jauge est levée et baissée sur la tige. Un opérateur et un homme suffisent pour ce mesurage.

A un pont.—On peut faire usage d'un pont si les conditions du chenal sont favorables et la direction directement en travers du courant. S'il y a plusieurs piliers, les tourbillons causeront des difficultés.

Soin des jauges.—Après le jaugeage, les instruments doivent être bien séchés et nettoyés, l'assise du pivot remarquée avec soin et la pointe remplacée par une autre, si elle est usée. La vieille pointe est mise dans une enveloppe et datée pour être évaluée.

Evaluation de la courbe.—Lorsque les données ont été copiées dans le livre du bureau, les révolutions enregistrées sont réduites aux révolutions par seconde et les vitesses sont établies de l'évaluation de la courbe. Ceci est une courbe montrant la vitesse indiquée par l'instrument. Des essais fréquents des instruments sont nécessaires, car les assises des pivots s'usent, et augmentant la friction, retardent les révolutions. Une station de mesurage, où les instruments peuvent être examinés avec précision, est une nécessité absolue. Les vitesses indiquées sont multipliées par des chiffres nombreux lorsqu'elles réfèrent aux vitesses moyennes des sections transversales ayant une superficie de plusieurs mille pieds carrés, de sorte que les petites erreurs deviennent importantes.

Courbes de vélocité des sections transversales.—La section verticale est établie horizontalement sur une échelle assez grande pour permettre l'établissement des courbes verticales de vélocité sans qu'elles se croisent. Lorsque les courbes sont établies, une méthode simple de trouver la vélocité moyenne dans la section verticale est de diviser les courbes en dix parties égales, prendre les vélocités à ces endroits, les additionner et les diviser ensuite par dix. La superficie de chaque tableau est calculée séparément, appliquée à la vélocité moyenne et le débit total est obtenu.

Mesurages et jauges.—Les mesurages sont pris à chaque pied de variation de surface, ou aussi souvent que possible. De ces mesurages on peut établir une courbe de décharge, pourvu que la jauge ait été placée à un endroit convenable de la rivière. Le voisinage ne doit pas être affecté par l'eau refoulée des barrages ou d'affluents se déversant dans le bief. La jauge doit être assujettie à une borne-repère permanente et être à 2 pieds au-dessous des plus basses eaux connues et à la même distance au-dessus des hautes eaux.

Météorologie.

On demande souvent quel est l'effet produit sur la rivière par les années pluvieuses et sèches. Que l'eau soit sous la forme d'une rivière ou d'une source, elle provient toujours de la pluie ou de la neige. Elle ruisselle ou s'imprègne dans la terre, arrive finalement à une crique, un marais ou un lac où elle s'accumule pour former et maintenir une rivière. La pluie tombe sur la rivière en quantités plus ou moins grandes et les conditions atmosphériques établissent la quantité de pluie sur une superficie donnée, conformément au nombre de milles carrés de surface.

L'atmosphère ne s'étend pas à d'autres sphères, mais elle enveloppe la terre en une couche de 100 milles d'épaisseur.

Le mélange de gaz, constituant l'air, retient de la vapeur d'eau en solution plus légère que l'air sec, de sorte que le mélange incolore monte. La vapeur constitue 1 pour cent en poids de l'atmosphère, et comme la température de l'air monte et baisse, la vapeur se condense pour former les nuages et produire la pluie. Les gaz atmosphériques se diffusent constamment, prévenant ainsi la formation d'une couche du gaz carbonique sur la surface de la terre.

L'air contient, sur terre et sur mer, des particules de poussière, variant de 10,000 particules par pouce cube sur les océans à six fois plus sur terre et quarante fois au-dessus des villes.



N° 22. –Mesurant le courant en hiver. La glace augmente la friction et retarde le débit.



N°23.—Mesurant le courant en été au canal hydraulique aux rapides Deschênes ; l'eau était calme et d'une profondeur d'environ cinq pieds. Le char était poussé par deux hommes à une vitesse variant d'un demi pied à douze pieds par seconde sur un parcours de cent pieds.

A environ trois milles de hauteur, l'air n'a que la moitié de densité qu'elle a au niveau de la mer, les nuages cessent et l'air n'étant pas assez dense pour retenir la vapeur la température est réduite au degré de la gelée.

La terre est le fond d'un océan d'air, coulant et ayant des courants définis comme les océans d'eau. Ces courants résultent du chauffage de l'air par les rayons du soleil, à des angles différents. Les angles varient chaque jour lorsque la terre tourne et chaque année lorsqu'elle fait le tour du soleil.

Les grandes perturbations dans l'air sont appelées cyclones. Elles sont comme des tourbillons ou disques horizontaux de l'air, ayant de 100 à 2,000 milles et tournant avec une rapidité de 20 à 30 milles à l'heure autour d'un centre où le baromètre est bas. Des tourbillons continuels de cette sorte descendent notre côte de l'Atlantique, remontent la vallée du Mississipi et reviennent par les Grands Lacs et le Saint-Laurent, et lorsqu'ils passent sur l'Ontario et Québec ils causent de la pluie et des tempêtes. A la veille d'un cyclone, il y a un anticyclone ou disque, ayant une haute pression barométrique à son centre.

De la haute pression supportant une colonne de 30 pouces de mercure, l'air passe aux surfaces à basse pression, supportant moins que 30 pouces de mercure. Si les surfaces à haute pression sont éloignées des surfaces à basse pression, les vents sont légers, mais si elles se rapprochent, le passage se fait vitement et le vent est fort. En d'autres termes, si le baromètre à Bermuda est $4/10$ d'un pouce plus haut qu'en Virginie, une distance de 700 milles, les vents sont légers et aucune tempête ne se fait sentir, mais mais une différence plus grande que $1/10$ par 175 milles, les tempêtes sont probables.

Un cyclone a une durée de 1 à 15 jours; l'avant est chaud, humide et oppressif, de sorte qu'une chaleur modérée semble oppressive, et l'avant de droite est particulièrement humide. Un cyclone s'annonce par un firmament noir, une température humide, des coups de vents et de la pluie près du centre.

En arrière il est caractérisé par sa vivacité; en arrière du centre le firmament est dur et les orages sont frais et vifs; en reculant du centre la pluie cesse, le firmament est bleu, le vent est vif, dépressant et nuageux en avant.

Le centre d'un cyclone suit les côtes ou passe sur terre au-dessus des grandes vallées; c'est ainsi qu'ils marchent de l'Atlantique au Mississipi et reviennent par le Saint-Laurent. L'air déplacé condense l'humidité en pluie ou neige sur les terres; ceci est la formation de nos sources, marais et rivière ainsi que toute la science hydraulique.

Cinquante pour cent de la pluie et la neige s'évapore dans les nuages; 33 pour cent coule directement dans les cours d'eau, et le reste, 17 pour cent, est imprégné dans la terre. Cette dernière n'est pas perdue, cependant, car elle coule lentement vers des débouchés formant les sources, les marais et les lacs. Nos rivières du nord s'alimentent avec l'eau de terre de décembre à avril.

Le tableau statistique suivant donne une idée de la chute de pluie et de neige fondue, sur la vallée de l'Ottawa, pour plusieurs années:

Année.	Moyenne annuelle.		
	Précipitation pouces. moyenne 31·6	Température degrés. moyenne 40·3	Débit p.c.s. moyenne 55,500
1866	39·24	43 50	56,750
1867	28·09	40·82	64,800
1868...plus grande sécheresse......... 2e moindre débit	1[illegible]·81	39·22	36,000
1869	37·63	37·57	57,800
1870	26·47	42·62	51,500
1871	28·71	38·70	47,900
1872	39·98	41·89	49,600
1873	....	....	61,700
1874	26·43	41·00	50,300
1875	26·41	37·00	47,200
1876	31·80	41·40	68,000
1877.......moindre débit	29·23	42·86	35,600
1878...plus pluvieuse.........plus chaude	43·38	44·29	49,800
1879	33·37	39·84	64,900
1880	38·21	40·98	63,000
1881.......2e plus chaude	33·82	43·67	38,300
1882...2e plus pluvieuse	41·70	39·67	59,600
1883...2e plus froide	35·38	36·69	62,400
1884	29·81	39·17	59,600
1885	32·75	39·98	62,000
1886	32·47	38·90	59,100
1887	27·42	38·93	46,160
1888	26·45	38·36	49,900
1889	29·12	41·37	53,800
1890.......2e plus grand débit	25·71	38·59	68,600
1891	32·23	41·33	58,000
1892	31·75	39·74	48,400
1893	36·63	38·46	57,600
1894	32·33	41·68	58,500
1895	30·18	42·50	48,100
1896	32·36	40·03	60,400
1897	31·21	41·03	60,100
1898	32·17	42·17	57,600
1899	32·56	40·25	63,700
1900	32·83	42·58	57,300
1901	32·77	40·32	50,300
1902	36·03	40·36	63,700
1903	29·06	39·86	58,500
1904.......plus froide	33·31	35·81	65,300
1905	29·92	39·12	44,400
1906	27·42	42·00	45,500
1907	29·80	38·4	53,300
1908...2e plus grande sécheresse	25·00	38·6	55,600
1909.......plus grand débit	35·20	39·0	70,000
1910	....	....	....

Années moyennes.

1866 à 1875—	1876 à 1885—	1886 à 1895—	1896 à 1905—
2 années pluvieuses.	7 années pluvieuses.	5 années pluvieuses.	6 années pluvieuses.
5 " chaudes.	5 " chaudes.	4 " chaudes.	4 " chaudes.
4 " hautes eaux.	7 " hautes eaux.	5 " hautes eaux.	8 " hautes eaux

Précipitation mensuelle comparée avec la température moyenne et le débit, 1866 à 1909.

La précipitation et la température proviennent de datas fournis par le bureau météorologique à Toronto et sont les moyennes de la vallée de l'Ottawa, à l'ouest d'Ottawa.

Le débit a été pris à la courbe de décharge de Besserer et avec les données de la jauge au pied des écluse du canal Rideau, ces dernières étant fournines par le ministère des Chemins de fer et Canaux.

—	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.
	1866.			1867.			1868.			1869.			1870.		
Janvier.....	Nil.	Nil.	15000	1·5	7°	62000	1·2	8°	26000	2·6	16°	14000	3·5	15°	35000
Février.....	1·9	Nil.	16000	1·5	19	42000	1·6	18	17000	4·4	11	13000	2·1	11	36000
Mars.	2·6	23°	21000	1·2	21	35000	1·0	28	24000	2·1	18	13000	2·0	24	28000
Avril.......	3·3	43	66000	4·8	36	70000	0·8	36	46000	1·1	35	56000	1·6	43	140000
Mai........	3·1	48	112000	3·9	45	155000	1·4	55	100000	2·2	50	170000	1·1	60	144000
Juin........	3·0	62	99000	2·0	67	150000	1·0	62	75000	7·4	57	112000	1·8	72	60000
Juillet..	4·6	72	67000	1·0	69	77000	1·2	73	36000	1·6	65	68000	2·4	71	38000
août.... ..	2·9	60	45000	Nil.	Nil.	49000	2·4	65	18000	3·0	62	60000	2·0	66	27000
Septembre..	5·9	53	49000	3·2	56	50000	1·6	52	19000	7·0	60	62000	2·5	59	20000
Octobre	2·0	48	45000	2·5	48	40000	1·2	39	22000	2·0	41	52000	4·0	49	22000
Novembre..	5·6	34	83000	2·3	30	32000	1·9	29	24000	2·8	27	41000	1·5	33	41000
Décembre ..	3·2	16	92000	1·3	6	35000	2·2	10	25000	2·6	19	42000	2·7	19	38000
	1871.			1872.			1873.			1874.			1875.		
Janvier.....	2·2	3°	26000	1·2	14°	18000	2·3	8°	26000	6·7	11°	38000	3·8	3°	15000
Février.....	2·2	12	22000	1·3	16	13000	2·1	12	22000	2·3	10	33000	2·0	4	11000
Mars. ...	2·7	30	44000	·8	14	10000	3·3	20	23000	1·6	24	36000	1·9	21	12000
Avril.......	2·9	41	84000	·9	38	46000	1·9	40	98000	1·4	30	41000	1·2	37	48000
Mai..	1·1	56	150000	4·2	55	140000	...	....	165000	1·8	59	102000	2·7	53	140000
Juin........	2·9	62	97000	3·6	70	122000	....	....	130000	1·9	67	160000	1·1	67	108000
Juillet......	3·9	64	51000	5·2	73	57000	....	....	65000	1·1	71	88000	·8	70	53000
Août.......	1·1	65	32000	3·6	72	34000	....	....	42000	1·2	69	38000	3·3	69	44000
Septembre..	1·1	53	15000	3·7	62	39000	....	....	30000	2·1	62	22000	2·7	56	40000
Octobre....	1·3	47	19000	3·3	49	50000	....	....	53000	2·4	49	19000	1·2	42	38000
Novembre..	3·7	24	26000	1·1	33	46000	....	....	55000	2·4	26	21000	2·8	24	43000
Décembre ..	3·7	9	19000	2·0	10	36000	...	....	46000	3·0	11	21000	4·0	16	36000
	1876.			1877.			1878.			1879.			1880.		
Janvier.....	3·7	18°	38000	1·3	7°	23000	2·4	13°	35000	2·1	9°	75000	1·7	20°	31000
Février.....	4·1	13	36000	·3	24	15000	1·4	20	33000	2·4	6	69000	2·8	17	29000
Mars........	4·2	23	36000	4·3	20	22000	1·3	33	32000	2·3	20	69000	1·9	19	34000
Avril.......	·6	38	90000	1·1	43	58000	1·5	49	49000	·8	37	96000	3·7	38	86000
Mai.... ...	1·7	52	220000	1·8	54	76000	3·8	54	82000	2·7	55	162000	4·0	58	167000
Juin........	3·2	70	167000	2·2	62	58000	2·9	62	62000	4·1	62	98000	3·0	64	136000
Juillet......	2·8	73	84000	2·9	70	43000	2·7	70	44000	3·8	69	57000	4·7	67	68000
Août.	·3	72	39000	4·3	70	30000	3·7	67	32000	4·1	63	35000	2·7	65	41000
Septembre..	3·8	57	21000	2·3	59	21000	9·0	59	35000	3·3	55	31000	3·2	59	31000
Octobre	2·2	43	22000	3·8	45	25000	6·3	47	62000	·9	53	24000	4·0	42	39000
Novembre..	1·7	31	44000	4·2	33	37000	4·8	34	73000	2·7	30	21000	4·2	26	66000
Décembre ..	4·4	10	40000	1·4	28	37000	3·8	16	78000	4·1	11	32000	2·4	13	47000

PRÉCIPITATION MENSUELLE COMPARÉE AVEC LA TEMPÉRATURE MOYENNE ET LE DÉBIT—*Suite.*

—	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.
	1881.			1882.			1883.			1884.			1885.		
Janvier.....	1·8	4°	22000	2·6	6°	31000	1·9	4°	34000	3·4	3°	46000	1·8	7°	48000
Février.....	2·7	14	19000	2·4	20	35000	1·8	9	36000	2·7	12	35000	1·8	3	32000
Mars.......	2·7	30	28000	2·7	22	41000	1·4	13	41000	1·2	22	55000	1·8	9	30000
Avril... ...	·9	38	50000	1·8	34	55000	1·5	34	57000	·7	40	98000	3·7	31	95000
Mai........	2·4	59	130000	3·8	48	115000	5·0	48	100000	2·4	51	150000	2·4	51	151000
Juin........	1·9	60	74000	4·6	60	130000	5·9	63	124000	1·7	67	86000	2·4	61	119000
Juillet......	4·1	70	37000	5·3	64	82000	2·0	63	105000	3·5	63	47000	3·0	68	82000
Août	1·7	68	23000	4·1	67	53000	2·8	63	52000	2·0	65	42000	1·9	61	50000
Septembre..	3·3	64	14000	6·2	56	51000	4·7	53	37000	2·6	59	29000	2·8	54	36000
Octobre	5·0	44	18000	2·0	48	42000	3·4	42	42000	2·8	44	40000	2·2	43	32000
Novembre..	2·4	40	28000	3·1	30	47000	3·2	32	60000	2·0	29	49000	4·2	33	45000
Décembre ..	2·8	27	31000	3.0	16	38000	1·5	14	64000	4·0	14	65000	3·9	19	42000
	1886.			1887.			1888.			1889.			1890.		
Janvier.....	4·6	6°	47000	3·4	3°	31000	2·1	2°	12000	2·7	19°	33000	1·4	13°	48000
Février.....	1·6	9	35000	3·8	10	31000	2·0	10	11000	2·3	8	28000	2·6	15	39000
Mars.......	3·1	22	35000	2·0	16	26000	2·2	7	17000	·4	28	34000	1·3	20	43000
Avril...	1·4	42	130000	2·8	34	100000	2·3	34	57000	1·4	42	78000	1·6	41	98000
Mai........	1·0	52	140000	1·5	60	156000	1·3	53	140000	3·5	55	102000	2·2	52	154000
Juin........	3·4	60	84000	3·8	64	85000	2·0	65	141000	3·6	60	126000	3·2	63	153000
Juillet......	4·4	65	62000	1·8	72	46000	1·0	65	62000	3·8	65	78000	3·6	65	79000
Août.......	3·7	63	40000	1·7	62	28000	4·4	63	35000	2·8	62	47000	3·9	60	54000
Septembre..	2·7	56	34000	·4	53	15000	2·4	54	26000	2·3	58	33000	1·7	52	48000
Octobre	1·8	47	42000	2·3	40	13000	2·3	39	23000	1·6	36	27000	1·7	40	39000
Novembre..	2·7	30	39000	2·1	29	14000	2·9	30	45000	3·3	32	29000	1·3	22	33000
Décembre ..	1·8	10	38000	1·8	15	21000	1·3	19	38000	1·6	21	40000	2·0	8	29000
	1891.			1892.			1893.			1894.			1895.		
Janvier.....	3·2	12°	23000	2·5	11°	51000	2·2	2°	27000	3·9	11°	22000	3·3	11°	33000
Février.....	2·1	14	18000	2·1	16	35000	2·1	5	20000	·8	11	19000	1·5	13	25000
Mars.......	4·3	20	51000	2·4	21	26000	1·3	22	23000	1·9	31	62000	1·1	19	15000
Avril.......	2·2	41	112000	1·5	39	66000	2·8	35	68000	·8	45	94000	2·1	41	79000
Mai..	·6	51	144000	1.7	49	73000	5·8	53	160000	3·9	54	146000	3·9	59	130000
Juin........	2·4	65	72000	5·2	62	78000	3·7	67	145000	5·9	66	106000	3·3	68	98000
Juillet......	5·3	64	52000	2·3	68	60000	4·3	67	75000	2·5	67	68000	2·4	64	49000
Août.......	3·7	63	54000	4·3	66	43000	5·1	66	44000	1·4	62	35000	3·1	65	39000
Septembre..	2·0	61	42000	3.4	57	32000	2·5	53	32000	3·1	59	23000	2·9	59	31000
Octobre	2·3	44	28000	1·5	45	35000	2·1	48	35000	3.9	47	37000	1·0	39	24000
Novembre..	2·5	33	35000	3·2	29	40000	1·5	33	36000	1·7	28	50000	2·6	32	26000
Décembre ..	1·8	28	65000	1·9	15	43000	3·5	10	26000	2·3	21	41000	2·9	21	30000
	1896.			1897.			1898.			1899.			1900.		
Janvier.....	2·1	9°	56000	2·1	13°	42000	2·8	9°	26000	2·3	12°	34000	2·0	13°	41000
Février.....	3·6	12	34000	1·5	15	35000	2·7	17	22000	·9	11	30000	3·2	13	31000
Mars.......	2·4	16	26000	3·6	25	43000	1·9	33	84000	4·7	18	28000	2·6	15	23000
Avril.......	1·6	44	115000	2·7	42	80000	·7	41	95000	·7	42	94000	1·1	43	90000
Mai........	1·9	58	134000	2·9	53	162000	2·8	56	94000	3·7	55	172000	2·9	52	111000
Suin...... ..	3·5	63	86000	3·1	60	116000	3·3	65	84000	2·9	63	128000	3·5	64	76000
Juillet......	3·4	67	54000	3·7	72	61000	1·9	68	62000	6·1	65	74000	4·2	67	72000
Août.......	4·3	65	36000	2·8	62	46000	3·9	65	41000	·3	66	42000	3·3	65	59000
Septembre..	4·3	54	28000	·6	60	34000	3·5	60	34000	4·6	53	30000	4·1	58	42000
Octobre.....	1·9	42	36000	1·8	48	27000	4·8	45	46000	2·2	46	45000	1·5	52	51000
Novembre..	3·0	34	58000	3·1	29	37000	1·5	32	57000	1·4	33	39000	2·5	26	48000
Décembre ..	·9	17	62000	3·5	17	37000	2·7	16	46000	2·8	21	48000	2·1	15	44000

PRÉCIPITATION MENSUELLE COMPARÉE AVEC LA TEMPÉRATURE MOYENNE ET LE DÉBIT—*Fin.*

—	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.	Précipitation.	Température.	Débit.
	1901.			1902.			1903.			1904.			1905.		
Janvier.....	2·5	9°	33000	2·8	10°	39000	1·9	9°	42000	2·6	2°	21000	2·5	3°	26000
Février.....	·7	9	26000	2·1	25	35000	3·3	13	36000	1·8	1	19000	1·6	9	22000
Mars	2·5	22	22000	3·1	32	72000	1·5	33	85000	3·0	21	36000	·9	25	32000
Avril	2·4	45	120000	1·8	43	110000	·9	42	92000	3·6	35	100000	1·3	40	76000
Mai........	3·5	55	134000	2·4	52	114000	1·3	56	104000	3·6	56	166000	2·9	53	100000
Juin......	2·7	65	92000	4·0	58	97000	5·2	59	82000	3·2	62	156000	3·5	63	80000
Juillet......	3·4	69	46000	5·5	66	68000	4·2	66	70000	2·8	65	77000	4·5	67	52000
Août.......	4·3	65	31000	2·4	61	47000	3·2	60	47000	3·6	61	42000	2·4	63	36000
Septembre..	2·5	58	20000	3·5	58	34000	2·7	57	38000	5·4	52	35000	3·9	58	29000
Octobre	1·9	46	20000	4·0	42	37000	2·0	46	47000	2·2	42	57000	2·6	44	32000
Novembre..	3·1	27	28000	2·1	35	56000	0·9	29	37000	1·3	29	52000	1·8	28	35000
Décembre ..	3·1	16	33000	2·5	12	55000	2·1	6	25000	1·9	5	34000	2·0	18	37000
	1906.			1907.			1908.			1909.			1910.		
Janvier.....	2·3	22°	35000	0.9	7°	18500	*2·1	* 4°	39000	3·3	8°	24500	2·4	17°	31000
Février.....	1·8	14	35000	1·7	5	18000	*3·4	* 7	34000	2·2	9	26000	1·5	11	26000
Mars.......	1·2	18	34000	2·0	24	25000	*2·1	*21	35000	3·9	24	31000	1·4	31	3900
Avril.	·8	41	62000	2 0	36	73000	*1·3	*34	83000	2·8	34	100000	1·4	47	98000
Mai........	1·6	52	111000	2·0	46	98000	*4·0	*55	176000	4·5	50	176000			
Juin.......	4·5	66	104000	2·7	65	109000	*1·0	*64	135000	1·6	62	160000			
Juillet......	1·6	68	57000	3·9	67	76000	*2·3	*69	65000	5·2	65	77000			
Août.......	2·3	69	30000	1·0	62	44000	*1·4	*64	34000	3·0	64	66000			
September..	2·4	62	15000	3·7	56	38000	*1·4	*60	18000	2·4	56	47000			
Octobre	3·5	48	17000	3·0	42	46500	*1·4	*40	13000	1·4	43	46000			
November ..	2·6	31	20000	3 8	30	49000	*1·5	*23	14000	2·4	34	42000			
December ..	2·7	13	27000	3·1	21	45000	*3·1	*13	21000	2·5	19	45000			

Grand Lac Victoria.

Le 20 mars, un parti composé de MM. Johnston, Philip, O'Meara, quatre hommes et un guide, J. Clément, est revenu par Haileybury d'une exploration du Grand Lac Victoria et de la rivière Winawiash jusqu'au lac Expanse. Malheureusement, à cause de la neige molle, il n'a pas été possible d'explorer l'Expanse. Un rapport complet de cette expédition sera préparé.

Le parti, équipé par M. Marion, de des Joachims, est parti le 9 février 1909. Les tentes et les provisions était portées sur trois traîneaux, chargé chacun avec 1,500 livres de nourriture pour les chevaux, et les hommes marchaient. Le chemin suit le côté d'une côte, montant la vallée de la crique Pinusseault jusqu'à la station Boucher, de là il monte jusqu'au partage et tombe dans la vallée Dumoine. Le station de la Hawkesbury Co., à Rowanton, Ont., est située sur une grande ferme que la compagnie a commencé à exploiter en 1855. Les 8 milles suivants suivent la rivière DuMoine jusqu'à Mireault, formant une distance de 28 milles la première journée de marche. Trente-cinq voitures ont passé la nuit à ce dernier endroit; les unes allaient au nord jusqu'aux lacs DuMoine et Grand Lac Victoria, d'autres transportaient des provisions aux arpenteurs du Transcontinental, et plusieurs redescendaient allèges. L'établissement était tellement rempli que les hommes étendirent leurs couvertes sur le plancher inférieur aussi bien que sur le plancher supérieur.

* Approximative.



N° 24.—Débouché principal du Grand lac Victoria, regardant vers le sud-ouest. Croquis de S. B. Johnson.

Le lendemain, 10 février, nous avons traversé la DuMoine, et suivi un rude chemin de terre le long de la rive ouest sur une distance de 5 milles, de là sur la glace où le chemin était difficile à trouver à cause de la neige qui tombait depuis le petit jour. Avant le midi, nous étions forcés de laisser la glace et remonter la crique Muskrat jusqu'à la côte Ingles à cause des rapides. Nos propres provisions ont servi pour le lunch pris dans un chantier excessivement malpropre. La localité est sauvage mais assez accessible et une telle négligence ne devrait pas être permise par les inspecteurs des camps. La nuit fut passée dans un chantier bien construit et propre, appelé "Buckshot", d'après un sauvage qui y résidait. La bâtisse fut construite il y a 65 ans, mais elle est encore en bon état.

Dans l'après-midi, nous avons traversé le portage du Diable, dont le nom est très approprié, se rendant aux lacs Manitou et James, à l'extrémité nord duquel se trouve le camp "Buckshot", à 54 milles de des Joachims. Le bois, sur ces terres, se compose de bouleau, de pin blanc, d'épinette, de sapin et d'épinette rouge. Les rives hautes et rocheuses de la DuMoine, aux Narrows, formant les rapides Manitou, présentent un site idéal pour un barrage. Il a tombé 9 pouces de neige durant la journée et la profondeur générale est de 3 pieds.

Suivant l'habitude, la troisième journée ne fut qu'une étape de 10 milles et après une marche forcée de deux jours, nous avons joui du repos. Remontant au lac James, nous avons traversé les Narrows, conduisant au lac Brûlé, et de là nous sommes arrivés dans la baie sud du lac DuMoine par un raccourci. Cette baie a $\frac{3}{4}$ de mille de long et, à $2\frac{1}{4}$ milles, sur le côté ouest du lac, est située la station Boudreau, à 64 milles de des Joachims. Le bois, sur ce parcours, est semblable à celui que nous avions déjà rencontré. Les bâtisses sont situées à 10 pieds au-dessus du niveau d'hiver du lac DuMoine, et celles de la compagnie Eddy, à $\frac{1}{2}$ mille plus loin, sont à 35 pieds au-dessus du niveau. Un barrage construit au pied du lac et retenant 10 pieds de profondeur augmenterait la surface comme suit:

	Mille carrés.
Lac DuMoine	30
Baie Keepawa	6
Baie Stubb	7
Entrée de la rivière Moose	2
Total	45

10 pieds de profondeur, formant un emmagasinement de 450 milles-pieds carrés.

Parallèle à la rivière DuMoine et 5 milles à l'est, se trouve le lac des Dix-Milles, ayant une superficie de 7 milles carrés, laquelle pourrait être élevée de 15 pieds, formant un emmagasinement de 105 milles-pieds carrés. Ce lac se déverse dans la rivière, à 3 milles en aval du lac DuMoine, avec une chute de 60 pieds dans 5 milles.

Le 12 février, un des charretiers est retourné à des Joachims, et sa charge fut divisée entre les autres. Il y a 17 milles pour se rendre à la tête du lac DuMoine, dont la côte ouest est haute, mais la côte est est plus basse avec des bas-fonds se prolongeant dans l'intérieur des terres. Après avoir passé l'entrée des baies Keepawa et Stubb, nous nous sommes arrêtés dans l'embouchure de la rivière Moose, où nous avons déjeuné. Nous avons passé un portage de $1\frac{1}{2}$ mille, traversé deux petits lacs, un autre portage de $4\frac{1}{2}$ milles et sommes arrivés au camp Dane, à 90 milles de des Joachims. Il y avait 22 hommes couchés sur le plancher, autour d'un vieux poêle, dans ce camp temporaire, dont la grandeur n'est que de 18 x 20 pieds. Le chemin, entre chez Boudreau et l'entrée de la rivière Moose, est assez bon, mais les 26 milles ont été traversés dans une neige profonde. Le cinquième jour fut une étape de 23 milles. Les premiers 2 milles étaient une vallée de pins, ensuite nous avions un portage de 5 milles jusqu'au lac Sucker, à la tête de la rivière Moose. Après un portage de 4 milles nous avons traversé le partage du bassin de la DuMoine, ans le lac Bay, qui se déverse dans le Grand Lac Victoria. Nous nous sommes rendus à $4\frac{1}{2}$ milles, dans le



N° 25.—Parti du lac Sucker allant à la place Seymour. Il s'agit de marcher dans les empreintes de pieds des chevaux : on emploie des raquettes sur les grands lacs, mais on endommage le chemin pour les chevaux.



N° 26.—Dépôt du Transcontinental sur le Grand lac Victoria. L'endroit plat marque le partage vers la baie d'Hudson. A l'eau haute extréme l'eau se déchargerait dans cette direction.



N° 27.—Le partie déménageant le campement à 4½ milles à l'ouest du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Grand lac Victoria. Des hommes sur des raquettes traînent les provisions et les lits ; ils parcourent de dix à quinze milles par jour lorsque la neige est dure. Sur la neige molle un traget de deux milles est souvent très dure.



Nº 28.—Grand Lac Victoria. Mink Narrows est le site probable d'un des barrages pouvant retenir quinze pieds ou plus sur le lac. Durant les années de hautes eaux le surplus non requis pourrait être détourné vers la baie d'Hudson.

lac Bay, où nous avons couché, après une dure marche qui a presque épuisé les chevaux. Le camp, ici, à 113 milles de des Joachims, est la ropriété d'un sauvage nommé Siméon, et quoique petit il est bien construit et très propre. M. Booth a construit un petit canal reliant le lac Bay au lac Sucker. Ceci permet d'envoyer les billots par la rivière DuMoine, au lieu de passer par le Grand Lac Victoria et le grand détour de l'Ottawa, jusqu'au lac Témiscamingue. Sur la surface de 15 milles carrés du lac Bay, on pourrait emmagasiner une profondeur de 10 pieds, donnant un total de 150 milles-pieds carrés. En 1896, il a été rapporté qu'au moyen d'un barrage de 12 pieds ou unirait le lac Sucker à un autre, formant une superficie de 5 milles carrés et un réservoir d'environ 50 milles-pieds carrés. La partie du haut de la vallée DuMoine, ayant 700 milles carrée, fournirait facilement un réservoir de 700 milles-pieds carrés:

	Milles-pieds carrés.
Lac DuMoine, total	450
Lac des Dix-Milles	105
Lac Bark (en bas)	40
Lac Bark (en haut)	20
Lac des Sept-Milles	75
Lac Sucker	50
Total	740

Ceci serait suffisant pour former un réservoir complet et donner un débit de 1,000 p.c.s. pendant 5 mois, en plus du débit régulier de 800 p.c.s.

Le 14 février nous avons remonté le lac Bay jusqu'à la baie Eagle, l'extrémité sud du Grand Lac Victoria. La glace étant vive, nous avons pu bien examiné les rives. La dernière partie de cette marche de 22 milles a été faite après le coucher du soleil et nous sommes arrivés au dépôt de la Compagnie de la Baie d'Hudson à 6.30 p.m., deux heures avant les chevaux. Ce poste est à 135 milles de des Joachims et en charge de M. Christopherson, dont nous avons apprécié l'hospitalité.

Le lendemain était froid, les chemins mauvais, et nous sommes arrivés au camp du Transcontinental à 8.30 p.m. C'est à la tête du lac des Vingt-et-un-Milles, à 162 milles de des Joachims. Le jour suivant, nous avons exploré le grand marais autour de la tête du Grand Lac. Cet endroit est borné, à l'ouest, par une série de côtes qui forment le partage entre les lacs Grand et Wapusana; au nord, les côtes sont coupées, permettant à l'eau de s'échapper par une petite crique qui se déverse dans le lac Christopherson et de là dans la rivière Notowa et la baie James.

La baie des Vingt-et-un-Milles s'étend sur une distance de 6 milles, de Mink-Narrows à sa tête. C'est un marais à travers lequel coule un ruisseau. M. Philp a pris des niveaux, partant de la baie jusqu'à 4,000 pieds en amont d'une petite crique, traversant ensuite le marais et descendant un ruisseau coulant vers le nord. On a obtenu une élévation de 12 pieds au-dessus de la surface du lac à 2½ milles plus loin que le portage, de sorte qu'une élévation de 20 pieds sur la basse période déverserait les eaux de l'Ottawa vers le nord. Le fond et les rives sont sablonneux.

Les voitures sont retournées à des Joachims et l'équipement fut traîné par les hommes.

La topographie des contours du lac a été prise jusqu'aux Mink-Narrows et on a établi les coupes transversales d'un barrage à cet endroit, d'où le surplus des crues du printemps pourrait être déversé vers la baie James. La longueur du barrage serait de 1,000 pieds et la hauteur de 15 à 40 pieds, construit avec le roc de la rive, des cailloux et du sable. Le débit maximum des 5,000 milles carrés en amont du Grand Lac Victoria ne dépasserait 30,000 p.c.s., que l'on pourrait écouler au moyen de six vannes en poutres d'arrêt.

A deux milles au sud de Narrows, il y a une élévation se dirigeant vers le lac Wapusana et M. Johnson a établi que le partage était à 40 pieds au-dessus de la surface du Grand Lac Victoria.



Nº 29.—Tepee sauvage sur le lac Moose-horn, dessiné par M. Johnson. Ce sont des abris temporaires employés durant la chasse.



N° 30.—Sauvagesse faisant sa cuisine, température 10° au-dessous de zéro. Le froid ne les affecte pas suffisamment pour qu ils se fassent des abris plus substantiels.

Le principal débouché du Grand Lac Victoria est à 8 milles à l'ouest du dépôt de la baie d'Hudson, d'où le courant se dirige directement vers le nord à travers le lac Gatawagan (10 pieds plus bas) et dans le lac Wapunasa (16 pieds plus bas). Il y a deux autres débouchés pour l'eau haute et ils sont pratiquement à sec en hiver.

M. Johnson rapporte que le meilleur site pour un barrage serait aux rapides (ayant 15 pieds de chute) à l'entrée du lac Wapusana. Le réservoir projeté élèverait la surface du Grand Lac Victoria de 16 à 20 pieds et comprendrait les lacs Moose-Horn et Five-Portage, une superficie de 30 à 35 milles carrés, ce qui donnerait un emmagasinement de 500 à 600 milles-pieds carrés.

Le parti a laissé le Grand Lac Victoria le 6 mars 1909 et passa par les lacs Moose-Horn et Five-Portages avec l'intention de se rendre au lac Expanse en explorant la rivière Winawiash. Le sud-ouest du Grand Lac Victoria est très inégal, les lacs sont coupés par des grandes baies et il y a plusieurs étangs et maraais. L'extrémité nord du lac Moose-Horn est assez haute pour retenir le niveau du réservoir projeté. Le lac Old-Woman serait à 25 pieds au-dessus du niveau élevé; son débit à l'eau basse, par les rapides Five-Portages, qui ont une chute de 34 pieds, n'est que de 25 pieds cubes par seconde. C'est un lac de partage qui se déverse par la rivière Spruce; la région avoisinante est haute et brûlée.

Le lac Winawaski reçoit l'eau du lac Trout (25 pieds plus haut) et joint le lac Old-Man à son débouché, contribuant ainsi à la rivière Spruce et l'Ottawa. Le lac Trout est le plus grand et le plus haut de cette chaîne de lacs qui pourraient possiblement être conduits dans le Grand lac Victoria par les rapides Five-Portages.

Le parti se dirigea ensuite vers Expanse. Il y a un portage à pic de ½ mille de long pour se rendre au lac Bay, qui a 8 milles de long et se déverse dans la rivière Winawiash jusqu'au lac Expanse. Les rives sont hautes et il y a un barrage de 4 pieds de tête au pied du lac. En aval du lac Bay il y a deux petits lacs séparés par des rapides et dont les rives sont basses.

Les 13, 14 et 15 mars le transport était difficile et les provisions commençaient à manquer, de sorte que nous nous sommes hâtés de se rendre à Expanse. Ce trajet se fit dans une forte tempête de neige, le 16 mars, et le lendemain soir nous arrivions à un vieux poste de la baie d'Hudson, à la pointe Long, occupé par un traiteur. Le 18 mars, on arrivait au dépôt Gillies, et de là on se fit mener à Ville-Marie en voiture.

Levés des affluents de l'Ottawa.

Au commencement de 1909, on a commencé à obtenir des données définies des affluents de la rivière Ottawa. Nous avons établi des bornes permanentes, indiquant le niveau de l'eau haute à la tête et au pied des différentes chutes et rapides à des distances variées de leurs confluents avec l'Ottawa. Ces bornes furent ensuite étudiées en établissant une ligne des niveaux sur la Rouge, la Madawaska et la Petewawa.

LA RIVIÈRE NORD.

Cette rivière a 60 milles de long, écoule 700 milles carrés et fait une descente de 1,000 pieds. La tête des eaux se compose des beaux lacs Brûlé (2 milles carrés), Morin et Sable (1,000′ au-dessus de la mer). Sainte-Agathe, une place d'eau de Montréal, est située sur les rives du lac Sable; la population est de 3,000, et il y a deux scieries qui fabriquent beaucoup de bois dur. Quoique la contrée soit rocheuse, il y a plusieurs bonnes fermes dans le voisinage, ainsi qu'une ferme modèle.

A six milles en aval, une expansion de la rivière forme le lac Raymond (1,025′ au-dessus de la mer; superficie 1 mille carré), sur lequel est situé le village de Val-Morin; Sainte-Marguerite (900′ au-dessus de la mer) se trouve à 4 mille en aval et 4 milles plus loin est Sainte-Adèle (637′ au-dessus de la mer; population, 2,300 âmes).

A Piedmont (552 pieds au-dessus de la mer) se trouve la sortie de la rivière au



Nº 31.—Portage sur la rivière Winanuash. On choisi habilement les passes peu profonde autour des rapides ou entre les lacs.



Nº 32.—Parti de sauvages réparant les raquettes, etc. Le toît est fait de pièces creusées ; les avis sont les règlements provinciaux sur le feu, ils sont écrits en sauvage, en anglais et en français.



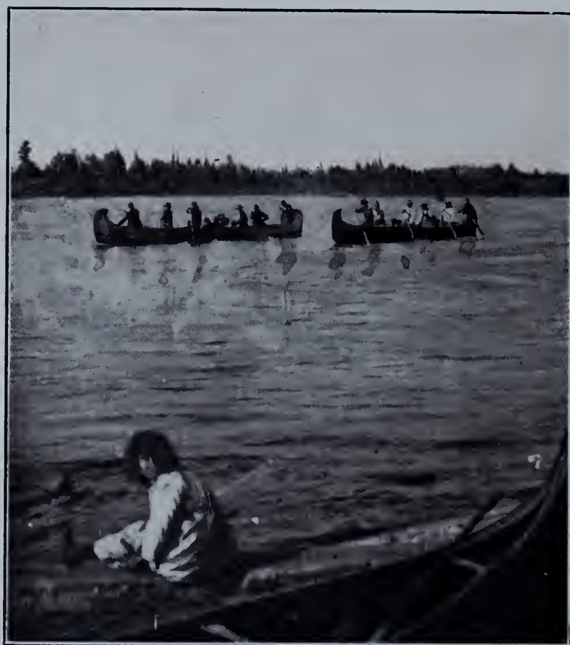
N° 33.—La rivière Winawiash coule à travers un sol de plaise d'une grande fertilité, vers le lac Expanse.



N° 34.--Barrage sur la rivière Winawiash, construit pour retenir l'inondation pour flotter les billots à l'affleurement lorsqu'ils arrivent.



N° 35.—Famille de sauvage à Winawiash. Un homme fort supporte avec plaisir ses parents en besoin, mais le nombre trop grand produit la typhoïde, la variole et la tuberculose comme dans les grandes villes.



N° 36.—Sauvages arrivant à un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, juin 1906, pour rencontrer le missionnaire et faire l'échange.



N° 37.—Le débouché est du lac Kakabonga se décharge vers la Gatineau et celui de l'ouest vers l'Ottawa.

pied des Laurentides. La traverse C. N. Ry., conduisant, vers l'ouest, à Montford et Arundel, sur la Rouge, est située à cet endroit.

Saint-Jérôme (population, 3,700) est le point de distribution d'une grande partie du bassin de la rivière Nord, qui est un bon district agricole. Cette ville contient une beurrerie, une fromagerie, une brasserie et plusieurs autres industries; les produits fabriqués ont une valeur de plus d'un demi-million par année.

De cet endroit la rivière se dirige vers l'ouest jusqu'à Lachute (229′ au-dessus de la mer), une des nombreuses villes bénéficiant de cette importante petite rivière. Lachute, qui a une population de 3,000 âmes, est le centre du riche comté d'Argenteuil et de distribution d'un grand district. Il y a ici plusieurs industries dont la valeur des produits s'élève à $300,000 par année.

De Lachute, la rivière coule vers le sud jusqu'à l'île Chats, de là à l'est et au sud jusqu'à Saint-André (85′ au-dessus de la mer), la plus vieille ville de la vallée, dans laquelle la première pulperie du Canada fut construite.

Les nombreux lacs de la partie ouest du bassin s'écoulent dans le bras ouest, sur lequel se trouve la fabrique de la Dominion Cartridge Co., à Brownsburg.

La rivière Nord est un exemple des possibilités que l'on peut obtenir avec une petite rivière avec une forte inclinaison le long de laquelle passe un chemin de fer s'étendant dans une région agricole et boisée.

RIVIÈRE ROUGE.

Le 22 septembre 1909, on a commencé un levé, qui fut terminé le 7 octobre, s'étendant jusqu'aux usines de pouvoir électrique de M. Ross, une distance de 5¼ milles de l'Ottawa.

La Rouge a 90 milles de long; elle écoule 1,780 milles carrés et tombe d'environ 1,000 pieds dans sa course. A la tête se trouve le lac Rouge et d'autres qui touchent presque le bras Mattawin de la rivière Saint-Maurice. Trente-cinq milles plus bas, on rencontre le lac Nominingue; ce n'est pas une expansion de la rivière, mais un étang situé sur le côté ouest du bassin. Il se déverse dans la Rouge à Lacoste, une gare du chemin de fer Pacifique Canadien, dont la ligne suit la rivière de près traversant les villes ci-bas décrites. A L'Annonciation, dont la population est de 1,000 âmes, un pont (avec une arche de 100 pieds) traverse la Rouge; la contrée est plane et bien cultivée quoique les rives consistent en sable et gravier. Macaza, à huit milles en aval, est la tête d'une série de rapides et le pont du chemin de fer est situé au-dessus d'une chute rocheuse. Deux affluents, le Froid et le Macaza, écoulant plusieurs lacs du nord, se jettent ici dans la rivière et forment le commencement d'une série de rapides qui se prolongent jusqu'à Labelle (749 pieds au-dessus de la mer; population, 1,250 âmes). Cette ville est nommée en l'honneur de feu le Rév. M. Labelle, au travail de qui nous devons le chemin de fer, toutes ces petites villes florissantes. Aux Chutes aux Iroquois, il y a une chute de 15 pieds traversée par un pont. Quoiqu'il n'y ait pas de scieries à vapeur, on n'a encore développé aucun pouvoir d'eau. A sept milles en aval, on trouve Conception (722 pieds au-dessus de la mer); il y a ici une scierie, et la terre est fertile. A l'est de la rivière se trouve situé le lac et la montagne Tremblante, autour de laquelle coule la rivière au Diable, un affluent du nord qui traverse le chemin de fer à Sainte-Jovite (704 pieds au-dessus de la mer); population, 1,750. La Riordan Paper Co. est établie à cet endroit et contrôle le commerce de l'épinette dans la vallée de la Rouge. L'exploitation forestière se pratique d'une manière moderne et il s'y fera un grand développement de pouvoirs d'eau. Le chemin de fer conduit à Saint-Faustin (1,237 pieds au-dessus de la mer; population, 1,283), où il entre dans le bassin de la rivière Nord. La Rouge coule généralement vers le sud. à partir du lac Tremblant jusqu'aux chutes Huckleberry; elle tourne alors vers l'est et reçoit la rivière au Diable; tournant encore vers le sud, elle passe sur les chutes Cristal et continue jusqu'à Arundel (584 pieds au-dessus de la mer), où se termine à présent la ligne de Montford du Canadian-Northern.



N° 38.—Sainte-Agathe, Qué., débouché du lac du Sable, le commencement de la rivière Nord.



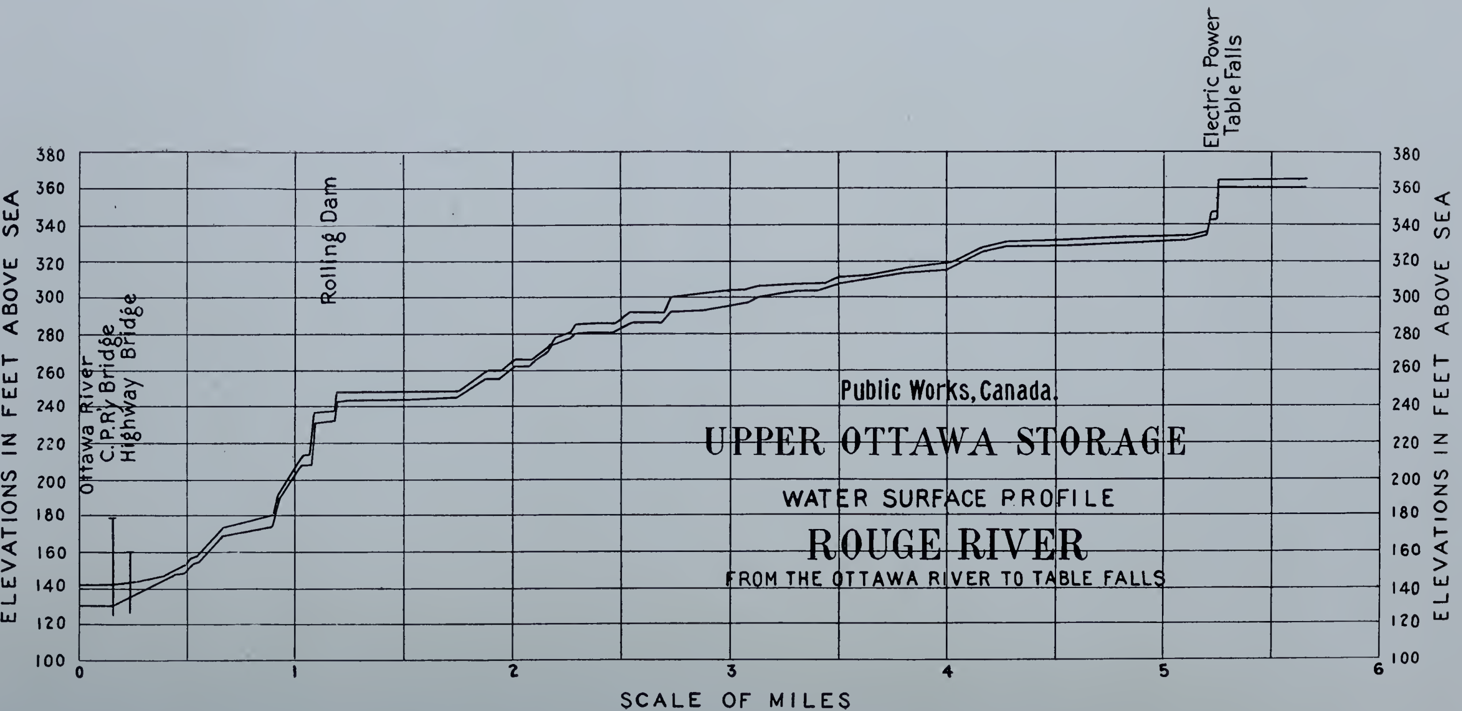
N° 39.—Station de jaugeage sur la rivière Nord, en aval de l'île des Chats, comté d'Argenteuil, à une courte distance de Carillon.

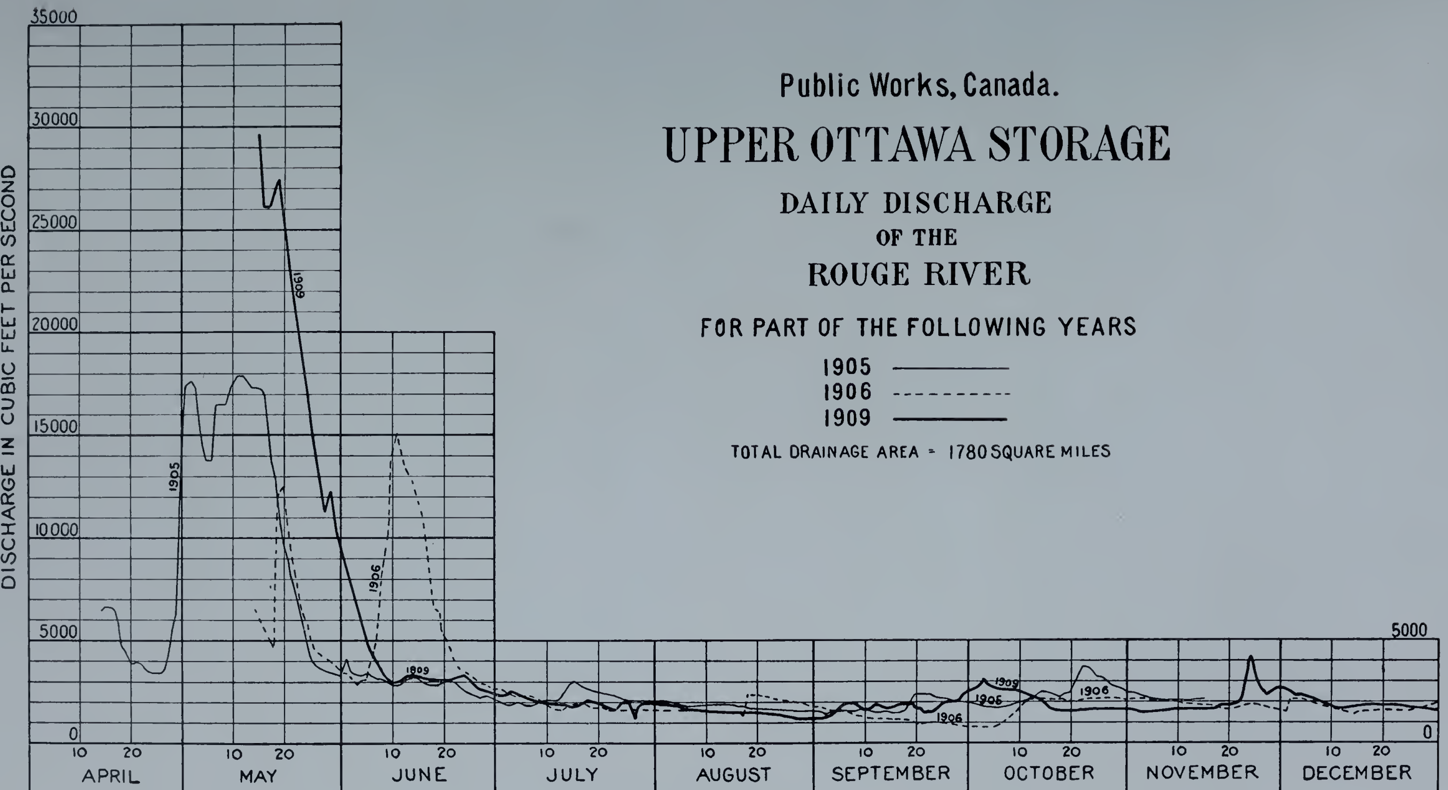


N° 40.—Pouvoir hydraulique Ross sur la rivière Rouge à cinq milles de Calumet, Qué.



N° 41.—Parti du Canon sur la rivière Rouge, à trois-quart de mille de l'embouchure.


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
ROUGE RIVER
FROM THE OTTAWA RIVER TO TABLE FALLS
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE OF MILES
Ottawa River
C.P.R'y Bridge
Highway Bridge
Rolling Dam
Electric Power
Table Falls
380
360
340
320
300
280
260
240
220
200
180
160
140
120
100
0
1
2
3
4
5
6


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
DAILY DISCHARGE
OF THE
ROUGE RIVER
FOR PART OF THE FOLLOWING YEARS
1905
1906
1909
TOTAL DRAINAGE AREA = 1780 SQUARE MILES
DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
35000
30000
25000
20000
15000
10000
5000
0
1905
1906
1909
10 20
APRIL
MAY
JUNE
JULY
AUGUST
SEPTEMBER
OCTOBER
NOVEMBER
DECEMBER

A vingt milles plus au sud, on trouve la rivière Maskinongé, venant de l'ouest. Elle écoule le lac Maskinongé, dont l'extrémité nord touche presque la Chute aux Iroquois, ainsi que les lacs Sugar Bush et Cameron.

A Rivington, il y a un pont, et huit milles plus loin, aux chutes Table, se trouve l'usine du pouvoir électrique de Ross & Co., distribuant 1,500 chevaux-vapeur à Calumet, Greenside, Hawkesbury, etc.

En aval de cet endroit, la rivière tombe de 160 pieds dans 5 milles, le dernier mille ayant des côtés rocheux et escarpés à travers lesquels la rivière se précipite en sortant des montagnes. La rivière semble sujette aux inondations, comme il est montré par le débit de 1909, alors que pendant 8 jours un volume de plus de 27,000 p.c.s. est descendu. Le débit journalier de certaines périodes des années 1905-06-09 et 1910 est établi. La lecture d'une jauge se fait tous les jours au barrage des chutes Table.

Calumet (194′ au-dessus de la mer), avec une population de 500 âmes, est situé au confluent de la Rouge et de l'Ottawa, sur la ligne du Pacifique-Canadien. Une montagne de 794′ de haut, 30 pieds au-dessus du sommet de Mont-Royal, s'élève en arrière de la ville, lui donnant l'apparence d'une ville minière. On mine le graphite et le mica le long de la rivière Calumet, qui écoule les lacs Bark, Boivin, McDonald et Sixteen-Island, situés entre les bassins de la Rouge et de la Nord.

RIVIÈRE DU LIÈVRE.

La Lièvre a une longueur de 175 milles; elle écoule une superficie de 4,000 milles carrés et tombe d'environ 1,200 pieds. Le bassin n'a que 20 à 25 milles de large et le tiers du nord est écoulé par deux embranchements se réunissant à environ 100 milles en amont de l'embouchure. L'embranchement ouest écoule le Grand lac à la Truite et l'embranchement est écoule les Nemikachi, Doré et Coulotte, situés près du bassin du Saint-Maurice. C'est une région inégale et bien boisée, mais non colonisée.

Le tiers central de la rivière coule à travers un district agricole. Le Pacifique-Canadien, venant de Saint-Jérôme et Nominingue se termine à Duhamel, autrefois appelé Chute à l'Orignal. Dix milles en amont, on trouve la ferme du Dépôt McLaren, et huit milles en aval la ferme Rouge et le pont; les terrains entre ces endroits se composent d'une glaise rouge et sont bien établis.

La rivière Kiamika, coulant à l'ouest, se joint à la Lièvre à 13 milles en aval de Duhamel. Elle coule à travers une région agricole, drainant les lacs Kiamika et Bark, au sud duquel passe le chemin de fer. La Lièvre passe à l'est du lac des Iles; il y a une montagne considérable entre la rivière et le lac, mais celui-ci se déverse de la rivière par une crique de quatre milles, ayant une chute de 20 pieds qui actionne un petit moulin près de sa tête. Le lac du Cerf se déverse par un ruisseau coulant vers l'ouest et retournant au sud il se jette dans la rivière au lac Dudley, de là il forme le lac au Sable, juste en amont de l'entrée dans le lac White-Fish. Ce lac a 22 milles carrés et se rempli des eaux de la rivière pendant les crues, mais il a un débouché qui opère un petit moulin durant les basse eaux. Il y a plusieurs colons autour des lacs Sand et White-Fish, qui trafiquent à Notre-Dame du Laus, située au confluent de la rivière aux Ours.

Les grandes chutes de la Lièvre, 10 milles en aval, forment un bon pouvoir, et de cet endroit la navigation est possible sur une distance de 12 milles, jusqu'à l'écluse de Poupore, et de là, jusqu'à Buckingham. Deux éboulements sérieux, accompagnés de plusieurs pertes de vie, se sont produits à La Salette et à l'écluse. Buckingham (437′ au-dessus de la mer), avec une population de 3,000, est relié à la ligne de la rive nord du Pacifique-Canadien par un embranchement d'un mille. C'est le centre de l'industrie forestière des McLaren, le point de distribution de plusieurs mines et le pied de la navigation qui remonte jusqu'à High-Falls. Il y a plusieurs industries, telles que scieries, pulperies, minoterie, etc.

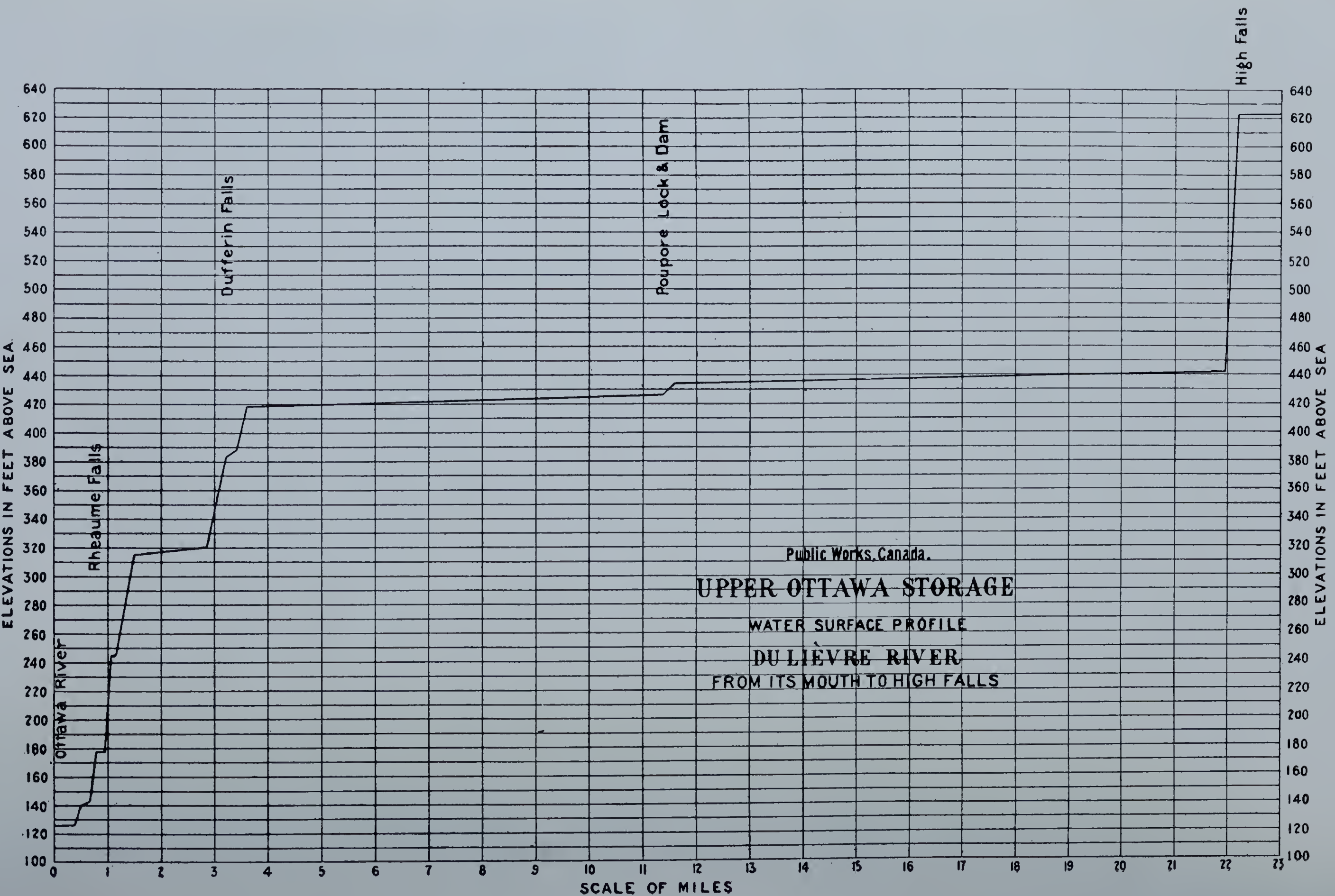
En aval de Buckingham, la rivière tombe de 294 pieds dans 3 milles et se termine à l'Ottawa par une chute pittoresque en-dessous du pont du Pacifique-Canadien.

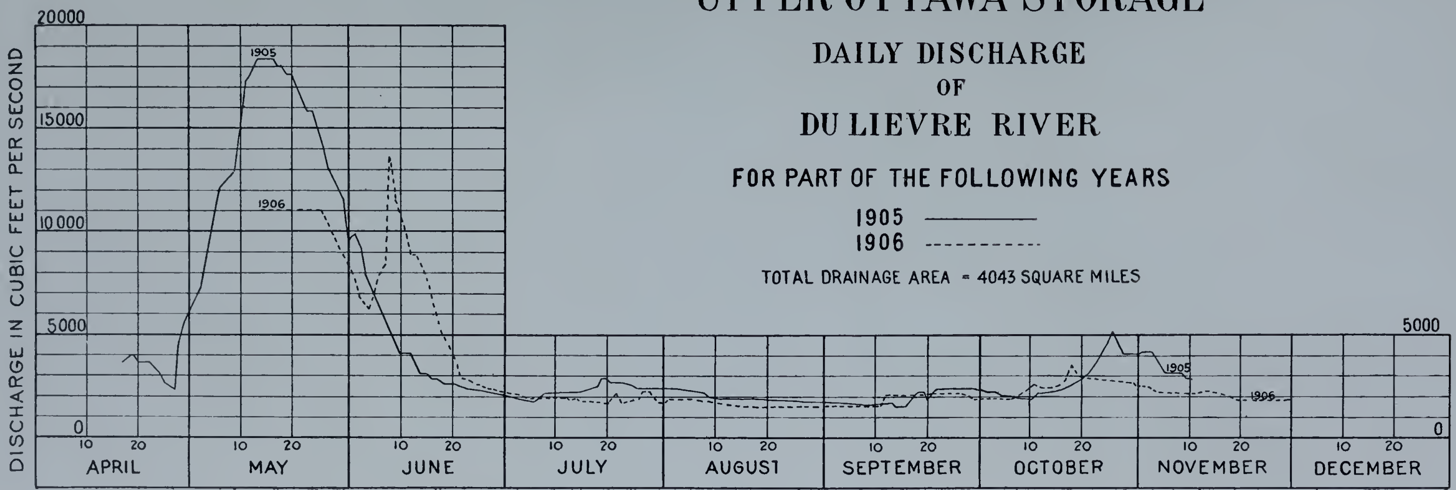


N° 42.—Ecluse et barrage sur la rivière du Lièvre, un éboulement de glaise a rempli la rivière, est entré dans l'écluse par en dessous et a poussé le barrage une certaine distance en amont.



N° 43.—Chute Dufferin à Buckingham, sur la rivière du Lièvre, où elles des endent sur le bord du versant des Laurentides.


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
DU LIÈVRE RIVER
FROM ITS MOUTH TO HIGH FALLS
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE OF MILES
Ottawa River
Rheaume Falls
Dufferin Falls
Poupore Lock & Dam
High Falls



Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
DAILY DISCHARGE
OF
DU LIEVRE RIVER
FOR PART OF THE FOLLOWING YEARS
1905
1906
TOTAL DRAINAGE AREA = 4043 SQUARE MILES
DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
20000
15000
10000
5000
0
1905
1906
APRIL
MAY
JUNE
JULY
AUGUST
SEPTEMBER
OCTOBER
NOVEMBER
DECEMBER

GATINEAU.

La Gatineau a 200 milles de long, elle écoule 9,100 milles carrés et tombe de 1,000 pieds.

La tête des eaux s'étend vers le nord-est et touche les sources du Saint-Maurice.

La partie supérieure du bassin est située en amont du lac Bascatongue, près duquel coule la rivière Gens-des-Terres du lac Kabonga, et écoule 1,000 milles carrés de plus.

Le lac Bascatongue (30 milles carrés) reçoit les eaux du lac Silver, près du bassin de la Du Lièvre, et écoule environ 50 milles carrés par la Piskabosin. Ce lac se rempli des crues de la Gatineau, qui montent rapidement à cet endroit, même en été. On pourrait retenir environ 20 pieds d'emmagasinement sur le lac Bascatongue, donnant 400 milles carrés pieds, en barrant la Gatineau aux rapides Bascatongue, un mille en aval du lac.

Le barrage projeté affecterait la rivière jusqu'aux rapides situés à 15 milles en amont.

Le lac Petawagaman formerait un réservoir, et les eaux du lac Kakabonga pourraient probablement être détournées vers le Grand Lac Victoria, ce qui aiderait à restreindre le débit des crues qui surchargent la rivière principale à Ottawa.

La vallée du haut n'est pas beaucoup colonisée, mais à trente milles plus bas on trouve Maniwaki (563′ au-dessus de la mer), avec une population de 2,000 âmes, et le terminus du chemin de fer de la Gatineau (Pacifique-Canadien).

La rivière Désert écoule les lacs Rond et Désert avec ses affluents, la rivière Eagle, écoulant les lacs Couagama et Pythonga, entre ici à travers un terrain d'alluvion et de belles fermes. La vallée Joseph, située à l'est de Maniwaki, écoule les lacs Serpent, Murray et Hogan. Le chemin du Nominingue sera prolongé à travers cette vallée pour compléter le circuit de Montréal à Ottawa.

De Maniwaki à Gracefield (507′ au-dessus de la mer; population, 350), le chemin de fer est à trois ou quatre milles de la rivière; il longe le lac Blue-Sea, une place d'été, et traverse une région rocheuse qui sépare une série de lac de la rivière.

Le lac de Trente-et-un-Milles (22 milles carrés), est situé à l'est de Gracefield. La rivière Pemachangan s'y jette dans l'extrémité sud et se décharge par l'extrémité nord, d'où elle tombe 60 pieds dans la Gatineau.

La rivière Pickanock, écoulant les lacs Dumont, Squaw et Kogama, passe à Kazabazua, situé à 2½ milles de la rivière. Le chemin de fer joint la rivière à Low, et de là jusqu'à Ottawa chaque gare est une place d'été. La Gatineau sort finalement des Laurentides par une belle chute à Chelsea, à 10 milles d'Ottawa. La rivière n'est pas navigable, sauf sur l'étendue d'en bas, mais on y flotte une grande quantité de billots chaque année.

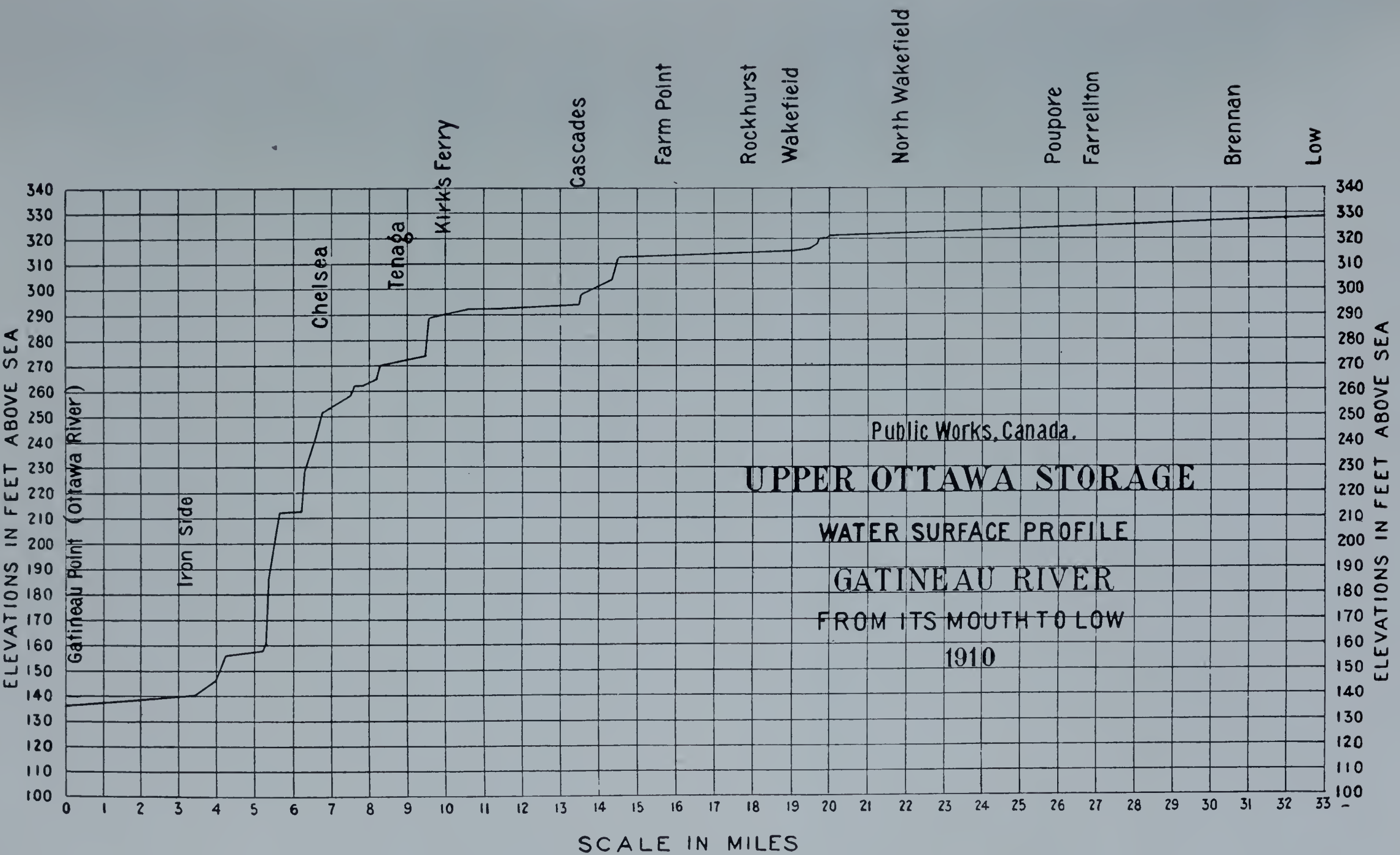
RIVIÈRE COULONGE.

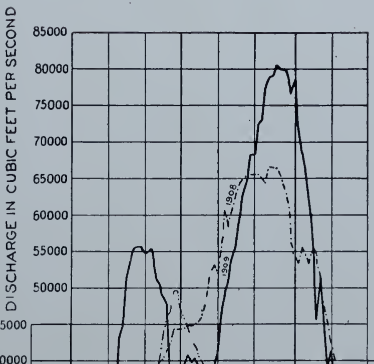
La Coulonge est longue de 100 milles; elle écoule 1,800 milles carrés et tombe environ 1,000 pieds.

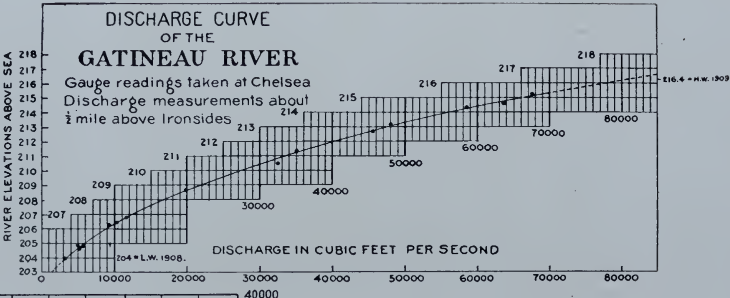
La tête des eaux fut examinée par M. Goodspeed en 1906. Le Petit Victoria (6 milles carrés) s'y déverse, à l'ouest, par un petit ruisseau; les lacs Kakimina, Nishcotea et Giroux (formant 25 milles carrés) s'y déversent à l'est, et le lac Brûlé, ayant une superficie de 859 milles, coule par un ruisseau court ayant 60 pieds de chute. Trente milles plus bas, il y a toute une série de lacs venant du nord-est et qui forment entièrement le bras ouest; à 35 milles au sud, aux chutes Ragged et Gallinotte, les bras ouest et est se joignent. Les habitations commencent à cet endroit; on trouve le village Leclair près des Grandes Chutes, où la rivière sort des montagnes. Elle coule ensuite à travers des plaines alluviales jusqu'à Coulonge, où elle se jette dans l'Ottawa.

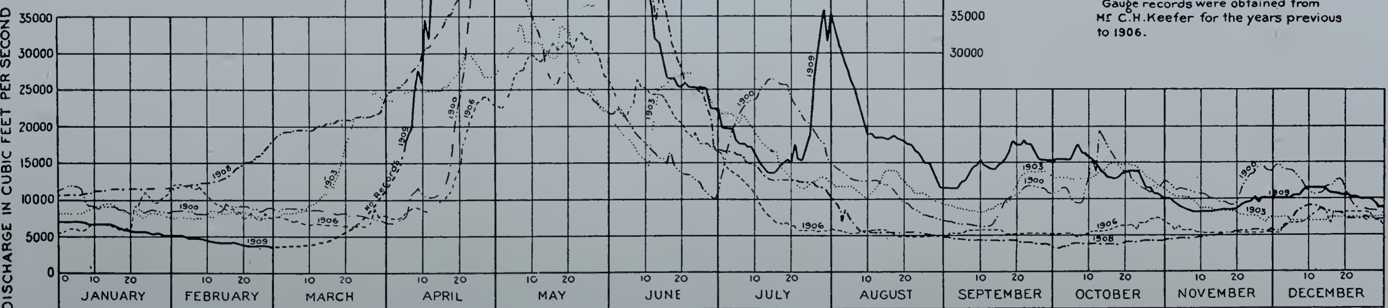
RIVIÈRE NOIRE.

La rivière Noire, longue de 75 milles, écoule 975 milles carrés et tombe 1,000 pieds.


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
GATINEAU RIVER
FROM ITS MOUTH TO LOW
1910
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE IN MILES
Gatineau Point (Ottawa River)
Iron Side
Chelsea
Tenaga
Kirk's Ferry
Cascades
Farm Point
Rockhurst
Wakefield
North Wakefield
Poupore
Farrellton
Brennan
Low


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
DAILY DISCHARGE
OF THE
GATINEAU RIVER
FOR THE FOLLOWING YEARS
1900
1903
1906
1908
1909
TOTAL DRAINAGE AREA - 9130 SQUARE MILES
S.B.Johnson
Ass! Engineer


DISCHARGE CURVE
OF THE
GATINEAU RIVER
Gauge readings taken at Chelsea
Discharge measurements about
½ mile above Ironsides
RIVER ELEVATIONS ABOVE SEA
DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
204 = L.W. 1908.
216.4 = H.W. 1909

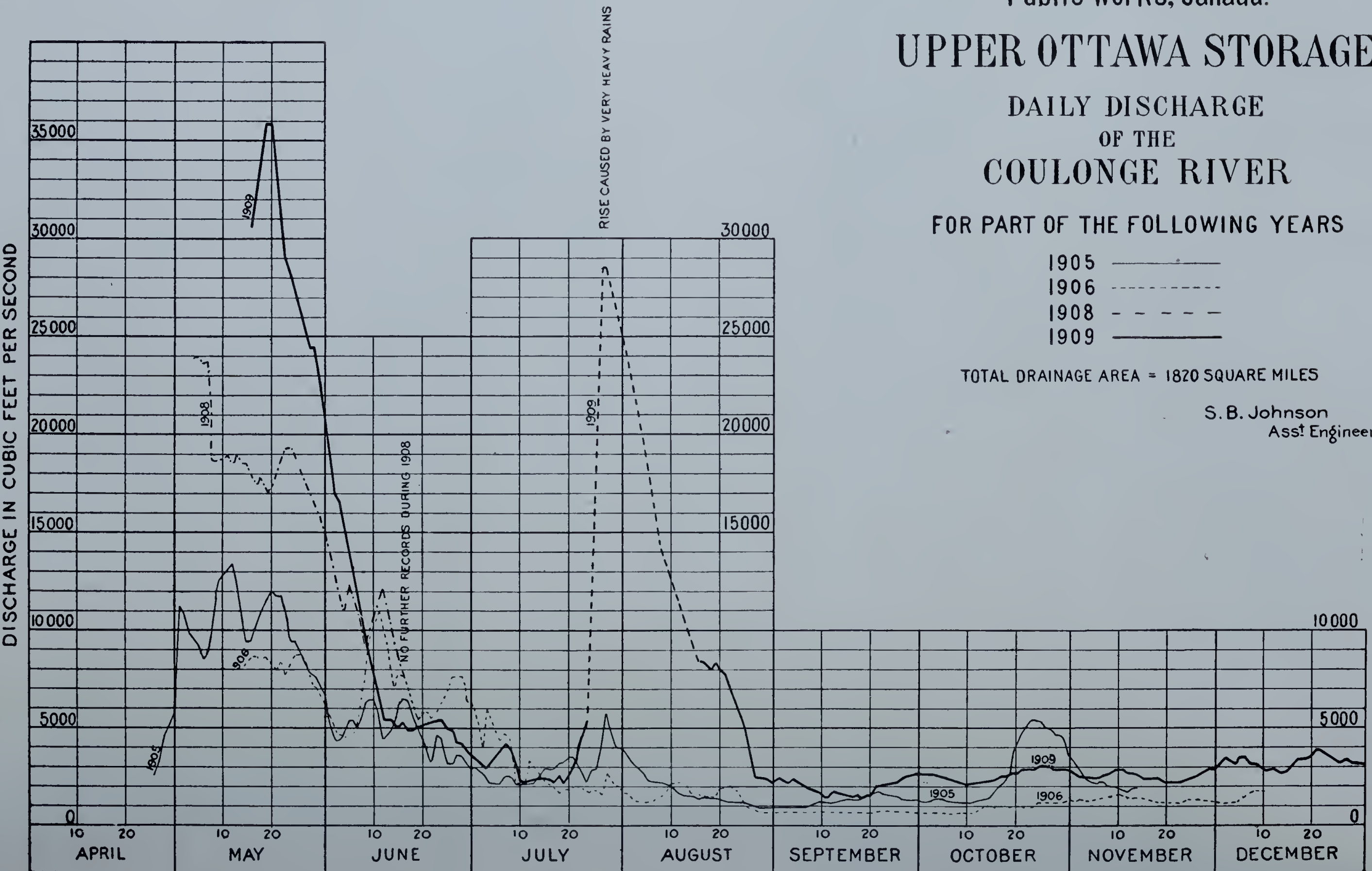

DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
JANUARY
FEBRUARY
MARCH
APRIL
MAY
JUNE
JULY
AUGUST
SEPTEMBER
OCTOBER
NOVEMBER
DECEMBER
No Records
NOTE - Gauge records were obtained from
Mr C.H.Keefer for the years previous
to 1906.
J.E.R Matte, Del.



N° 44.—Rivière de la Petite Nation, chute Mill, à cinq milles de l'Ottawa. Glissoire dans le coin inférieur à gauche. La scène est du type des Laurentides ou des Mille-Iles.



N° 45.—High-Falls à Chelsea, où la Gatineau se jette par-dessus le bord du versant des Laurentides.


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
DAILY DISCHARGE
OF THE
COULONGE RIVER
FOR PART OF THE FOLLOWING YEARS
1905
1906
1908
1909
TOTAL DRAINAGE AREA = 1820 SQUARE MILES
S. B. Johnson
Asst Engineer
DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
RISE CAUSED BY VERY HEAVY RAINS
NO FURTHER RECORDS DURING 1908
35000
30000
25000
20000
15000
10000
5000
0
APRIL
MAY
JUNE
JULY
AUGUST
SEPTEMBER
OCTOBER
NOVEMBER
DECEMBER

Il y a plusieurs lacs dans la partie nord de ce bassin, mais ils n'ont pas encore été explorés. Le lac Moose est à 60 milles en amont de l'embouchure et le Saint-Patrice à environ 45 milles. Les habitations commencent à environ 20 milles de l'embouchure, où le lac McGillivray se déverse de l'ouest. A environ 5 milles de l'embouchure, il y a une haute chute qui fournit le pouvoir électrique de Pembroke depuis 1907. Walhtam (population, 600), situé au débouché, est le terminus de l'embranchement Pontiac du Pacifique-Canadien.

RIVIÈRE DUMOINE.

La DuMoine, longue de 70 milles, écoule 1,500 milles carrés avec une pente de 700 pieds. Le lac Bark consiste en un lac supérieur situé à 25 pieds au-dessus de la partie sud qui coule dans le lac DuMoine. La superficie réunie est de 27 milles carrés. Le lac DuMoine, avec ses baies, forme une superficie de 45 milles carrés et il pourrait être élevé de 10 pieds par un barrage construit en amont de son débouché; il serait un réservoir exceptionnel. Le lac des Dix-Milles qui écoule un territoire à l'est et est à 60 pieds plus haut se déverse en amont des chutes. Il pourrait peut-être être conduit au lac DuMoine et ajouter son bassin à la réserve.

La rivière est rapide et les rives sont instables et rocheuses, mais la Hawkesbury Lumber Co. a deux magnifiques fermes dans la vallée, une à Rowanton, sur la rivière, et la ferme Alma à l'est. A environ huit milles de l'embouchure l'embranchement ouest se joint.

RIVIÈRE MONTRÉAL.

La Montréal, longue de 130 milles, avec une pente de 700 pieds, écoule 2,800 milles carrés.

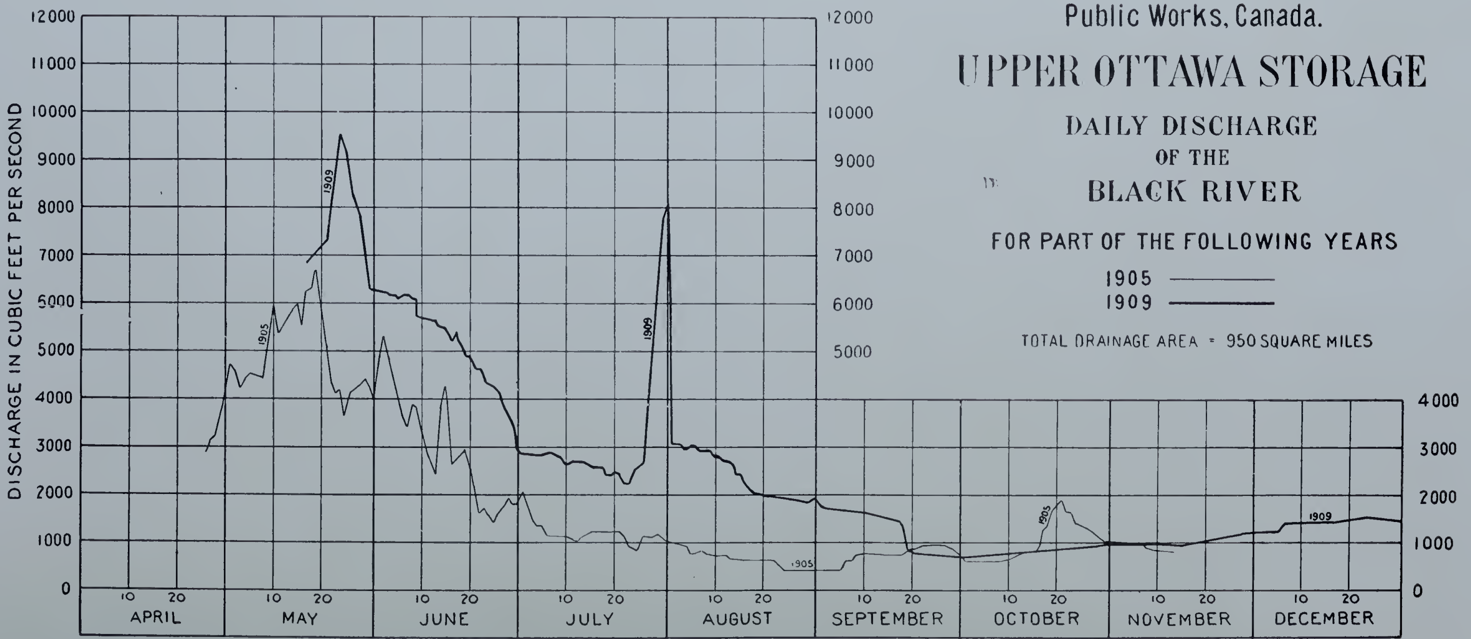
La vallée se dirige dans une direction sud-est et la plus grande partie de la rivière suit cette direction; elle est droite et parallèle au lac Témiscamingue et aux longues baies du Keepawa. Directement en arrière du bassin, il y a deux ouvertures dans le roc, et les lacs Pigeon et Duncan se déchargent à travers celle de l'ouest, tandis que celle de l'est écoule les lacs Smoothwater et Gowganda. Ces embranchements de tête joignent le cours principal près de Matachewan. Sur un parcours de 50 milles en aval de ce point, la rivière coule directement vers le sud-est jusqu'aux chutes de Matawapika, où la rivière du même nom, écoulant le lac Evelyn, se joint. Il y a alors 20 milles de navigation, interrompue par les petits rapides Porks à certains endroits, du lac Bay à la station Latchford. Les provisions sont transportées dans le district minier de Gowganda par cette route.

La rivière fait alors un détour carré de 4 milles jusqu'à la station Gillies (934′ au-dessus de la mer). Une partie de la pente de 350 pieds est utilisée aux chutes Hound et Ragged; à cette dernière, il y a une installation à air comprimé du type Taylor. La sortie de la rivière est une passe appelée Notch, à travers laquelle elle contourne le flanc nord de la montagne au Castor, ainsi appelée à cause de sa ressemblance avec l'animal emblématique.

La petite rivière Matabitchuan, située à l'embouchure de la Montréal, se jette dans le lac Témiscamingue, et à deux milles en amont se trouve un pouvoir ayant une tête de 275 pieds. Tout le pouvoir de cette localité est transmis à Cobalt pour l'usage des mines d'argent.

RIVIÈRE PETEWAWA.

La Petewawa, longue de 100 milles, avec une pente de 300 pieds, écoule 1,600 milles carrés. Le bassin s'étend vers l'est et l'ouest, et le lac des Cèdres (984 pieds au-dessus de la mer) reçoit les eaux du sommet des lacs à la Truite Blanche (1,271′ au-dessus de la mer), Burnt (1,254′ au-dessus), Catfish (1,224′), et d'autres lacs dans la hauteur des terres. Le lac à la Truite (863′ au-dessus de la mer), qui comprend tout le bassin d'en haut, est situé à 5 milles en aval du lac des Cèdres, sur le côté est du



Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
DAILY DISCHARGE
OF THE
BLACK RIVER
FOR PART OF THE FOLLOWING YEARS
1905
1909
TOTAL DRAINAGE AREA = 950 SQUARE MILES
DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
12000
11000
10000
9000
8000
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1000
0
APRIL
MAY
JUNE
JULY
AUGUST
SEPTEMBER
OCTOBER
NOVEMBER
DECEMBER
10
20
1905
1909



N° 46.—High Falls sur la rivière Noire à Waltham, Qué. Le pouvoir hydraulique de Pembroke est obtenu ici.



N° 47.—Orignaux nageant dans la rivière Montréal.



Nº 48.—Site du barrage sur la rivière Montréal à Latchford, Ont.

Parc National Algonquin. La rivière White-Partridge, écoulant les lacs Crow, Clear et White, et White-Partridge, se joint et la rivière forme alors le lac Traverse, à 50 milles de son embouchure; elle retourne maintenant vers le nord et ensuite vers l'est. L'embranchement sud, écoulant les lacs Clemow, Grand et Crooked, vient se joindre à 10 milles de l'embouchure. La voie principale du Pacifique traverse la rivière près de l'embouchure, où il y a un pont conduisant au camp militaire. Il n'y a presque pas d'habitations et l'industrie forestière est la seule.

RIVIÈRE BONNECHÈRE.

La Bonnechère est longue de 70 milles, avec une pente de 300 pieds et elle écoule 900 milles carrés. A mi-chemin, une expansion forme le lac Rond et plus loin le lac Golden (560′ au-dessus de la mer). De Renfrew elle est parallèle au Grand-Tronc; d'Eganville (550′ au-dessus de la mer; population, 1,200) à Renfrew (416′ au-dessus de la mer; population, 3,500), l'embranchement du Pacifique-Canadien suit la rivière. Plusieurs moulins et un pouvoir électrique sont situés à Renfrew où il y a une chute considérable appelée "Deuxième Chute", à 6 milles de l'embouchure.

RIVIÈRE MADAWASKA.

La Madawaska est longue de 100 milles, avec une pente de 1,200 pieds; elle écoule 3,200 milles carrés. Son bassin s'étend vers l'ouest et l'est. Les lacs Source, Cache, Poisson-Blanc et Rock forment la tête des eaux et la rivière commence à Whitney ((1,262′ au-dessus de la mer), sur la voie du Grand-Tronc. A la station Madawaska (1,035′ au-dessus de la mer), l'embranchement Opeongo, écoulant les lacs Opeongo et Aylen, se joint à la rivière principale, qui forme ensuite les lacs Bark, Kmaniskeg et la baie Barry, qui s'étendent vers le nord jusqu'au chemin de fer, et sur lesquels un petit bateau fait le trajet jusqu'à Combermere. Trois milles en aval de cet endroit se trouve une mine de Corundum, à Burgess, où l'embranchement York entre, du sud, dans la rivière principale, écoulant les lacs en amont de Bancroft, ainsi que le lac Loon.

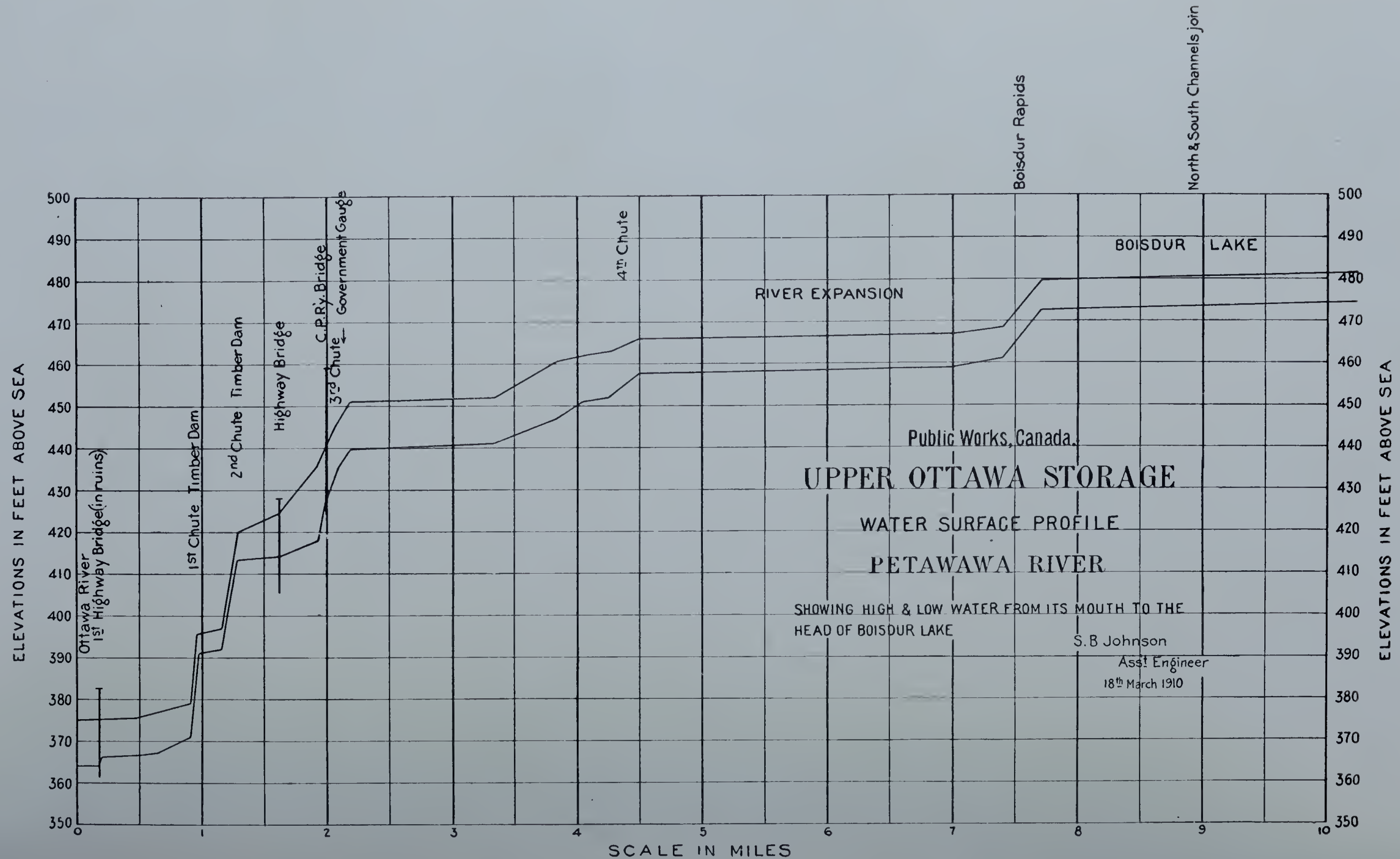
La crique Hyland coule du nord et se jette dans la rivière à 50 milles en amont de l'embouchure, et à 10 milles en aval, la rivière change brusquement sa course vers le nord-est. A High-Falls, situé à 30 milles du lac des Chats, la rivière descend sur un affleurement de schiste dans le lac Calabogie et de ce point sa course sera mieux comprise en consultant le profil, à la page .

Le chemin de fer Kingston et Renfrew (Pacifique-Canadien) traverse la vallée sur le côté est du lac Calabogie. Un tributaire, écoulant le lac Blanc et environ 100 milles carrés d'une région en minéraux, se jette dans la rivière à 2 milles d'Arnprior (301′ au-dessus de la mer). La dernière chute, avant l'entrée de la rivière dans le lac des Chats, sert à opérer une partie des moulins McLaughlin.

Voir page 78 pour la table du débit journalier, et page 79 pour le profil.

RIVIÈRE MISSISSIPI.

La rivière Mississipi est longue de 75 milles, elle écoule 1,400 milles carrés et a une pente de 500 pieds. Le bassin se dirige généralement vers le nord-est et Mazinawe est la tête des eaux; de là il y a une série de lacs suivant une région riche en minerais jusqu'au lac Cross, une distance de 15 milles. Le cours tourne alors à travers le bassin et cinq milles plus bas se trouve la station Snow-Road du chemin de fer K. et P., en aval de laquelle la rivière s'étend dans le lac Dalhousie. La rivière Fall, écoulant les lacs Sharbot et Bennett, entre par le sud, et du nord vient la rivière Clyde, sur laquelle est située la ville de Lanark. Le Mississipi tourne ici brusquement vers le nord sur une distance de 6 milles jusqu'à Ferguson; il coule alors vers l'est, sur un distance de 4 milles, où il s'étend dans le lac Mississipi (440′ au-dessus de la mer), au débouché


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
PETAWAWA RIVER
SHOWING HIGH & LOW WATER FROM ITS MOUTH TO THE HEAD OF BOISDUR LAKE
S. B Johnson
Ass't Engineer
18th March 1910
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE IN MILES
Ottawa River
1st Highway Bridge (in ruins)
1st Chute Timber Dam
2nd Chute Timber Dam
Highway Bridge
C.P.Ry. Bridge
3rd Chute
Government Gauge
4th Chute
RIVER EXPANSION
Boisdur Rapids
North & South Channels join
BOISDUR LAKE
500
490
480
470
460
450
440
430
420
410
400
390
380
370
360
350
0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10



N° 49.—Station de mesurage sur la rivière Petawawa



N° 50.—Rapides d'un mille à l'embouchure de la rivière Du Moine.

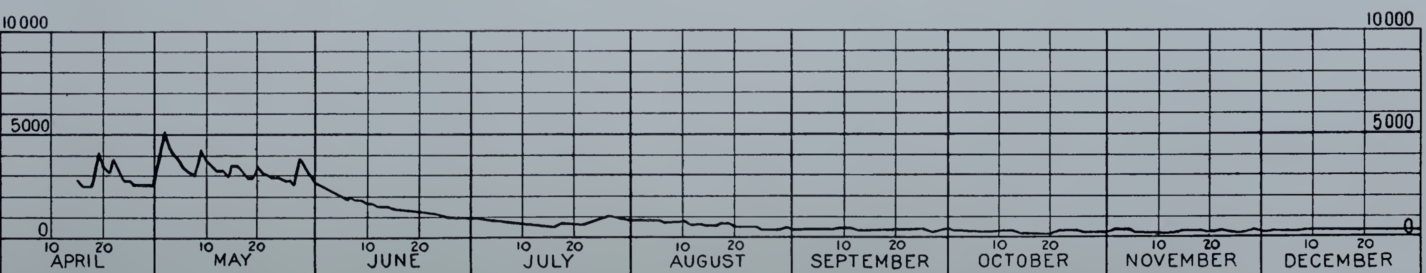
Public Works, Canada.

UPPER OTTAWA STORAGE

DAILY DISCHARGE OF THE BONNECHERE RIVER

1909

TOTAL DRAINAGE AREA = 910 SQUARE MILES



duquel est situé Carleton-Place. A l'est de cet endroit jusqu'à Montréal, la région change sa nature inégale et rocailleuse des Laurentides en terrains plats et riches en agriculture. De Carleton-Place (430′ au-dessus de la mer), la rivière coule vers le nord-ouest et ses chutes fournissent les pouvoirs d'Almont (370′ au-dessus de la mer; population, 3,500), de Pakenham (294′ au-dessus de la mer; population, 450), et de Galetta (270′ au-dessus de la mer; population 300). En aval de Galetta, la rivière se divise, une branche se dirigeant au lac des Chats, en amont des chutes (240′ au-dessus de la mer), et l'autre au lac Deschêne, en aval des chutes (190′ au-dessus de la mer.



N° 51.—Pouvoir électrique sur la rivière Bonnechère à Renfrew.

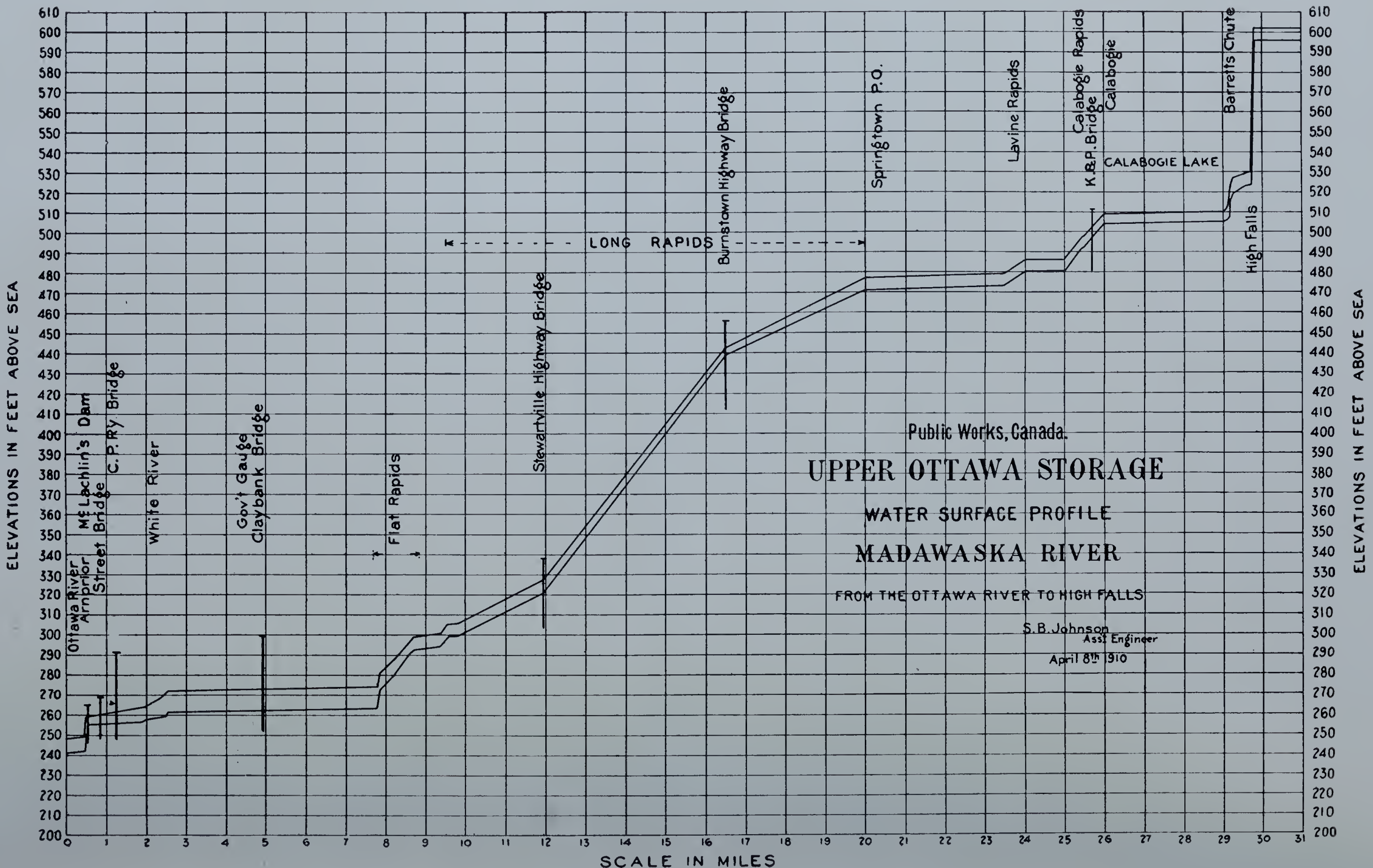
RIVIÈRE RIDEAU.

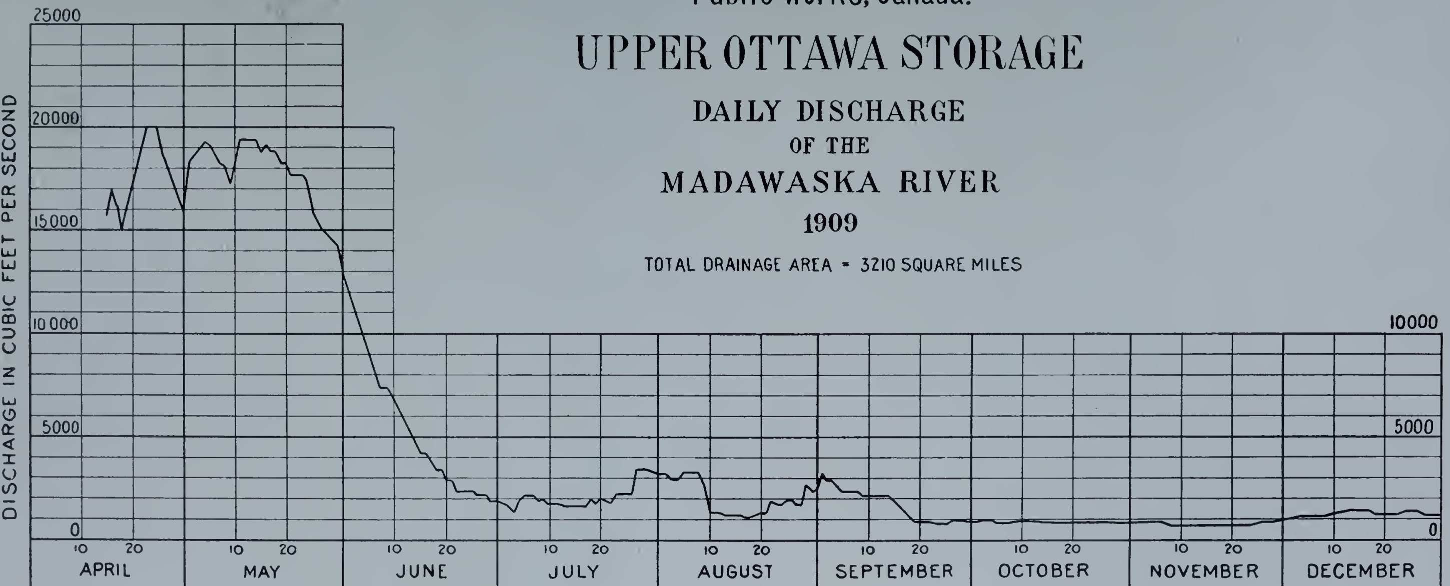
Le Rideau est long de 75 milles; des lacs Rideau, il écoule 1,500 milles carrés, et a une pente de 290 pieds, des lacs. Le bassin est triangulaire, le côté sud correspond à la ligne du chemin de fer Brockville et Westport, et le côté nord est suivi par la voie du chemin de fer Prescott et Ottawa.

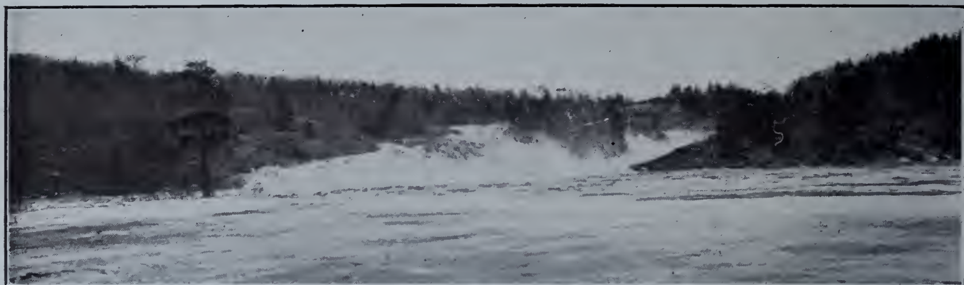
Le lac Rideau est situé à 420 pieds au-dessus de la mer et 4 pieds au-dessous du niveau du partage du plan de la navigation; il a 20 milles de long et consiste en trois expansions. Les affleurements des Laurentides sont situés sur le côté ouest, et de ceux-ci, il y a une série de lacs, Eagle, Robb, Christie et Otty, qui se déverse par la rivière Tay, qui est rendue navigable sur une distance de 6 milles jusqu'à Perth (433′ au-dessus de la mer; population, 4,500 âmes), par les écluses Beveridge.

De Smith-Falls (410′ au-dessus de la mer; population, 6,000), situé à 2 milles en aval des lacs, la rivière traverse le bassin, passe à Merrickville (346′ au-dessus de la mer; population, 1,200) et aux rapides Burrit, jusqu'à la jonction de l'embranchement sud, à trois milles en amont de laquelle est situé Kemptville (320′ au-dessus de la mer; population, 2,000). De cet endroit, elle se dirige au nord jusqu'à Manotick, Black-Rapids et Hogs-Back, où elle tourne à l'est de la ville d'Ottawa et se décharge par-dessus les chutes Rideau, tandis qu'un canal de 4 milles de long conduit directement dans la ville et descend jusqu'à la rivière.

Voir page 83 pour le profil.


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
MADAWASKA RIVER
FROM THE OTTAWA RIVER TO HIGH FALLS
S. B. Johnson
Asst Engineer
April 8th 1910
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE IN MILES
Ottawa River
Arnprior
McLachlin's Dam
Street Bridge
C. P. Ry. Bridge
White River
Gov't Gauge
Claybank Bridge
Flat Rapids
Stewartville Highway Bridge
LONG RAPIDS
Burnstown Highway Bridge
Springtown P.O.
Lavine Rapids
Calabogie Rapids
K. & P. Bridge
Calabogie
CALABOGIE LAKE
Barretts Chute
High Falls


Public Works, Canada.
UPPER OTTAWA STORAGE
DAILY DISCHARGE
OF THE
MADAWASKA RIVER
1909
TOTAL DRAINAGE AREA = 3210 SQUARE MILES
DISCHARGE IN CUBIC FEET PER SECOND
25000
20000
15000
10 000
5000
0
10000
5000
0
10 20
APRIL
MAY
JUNE
JULY
AUGUST
SEPTEMBER
OCTOBER
NOVEMBER
DECEMBER



N° 52.—High-Falls en amont de Calabogie sur la rivière Madawaska.



N° 53.—Rivière Madawaska regardant de Stewartsville.



N° 54.—Pouvoir hydraulique à Galetta sur la rivière Mississippi.



N° 55.—Chute Otter, sur la rivière Mississippi à 65 milles de l'embouchure.

RIVIÈRE NATION.

La rivière Nation est longue de 80 milles, elle écoule 1,400 milles carrés, et a une pente de 150 pieds. Ce bassin n'a pas de lacs, mais il reçoit ses eaux de nombreux ruisseaux qui s'étendent jusqu'à trois milles du Saint-Laurent, de Prescott jusqu'à Iroquois. On peut dire que la rivière commence à Spencerville (315′ au-dessus de la mer), situé sur la ligne Prescott et Ottawa, et à 12 milles plus loin elle reçoit les eaux de la crique Black. A Chesterville (328′ au-dessus de la mer; population, 900), 10 milles plus bas, il y a un long rapide, qui devien presqu'à sec, à l'eau basse, mais cet état pourrait être amélioré par un barrage en poutres d'arrêt au pied. La rivière continue comme un cours d'alluvion, traversant de belles fermes, jusqu'à Chrysler (272′ au-dessus de la mer), où il y a un barrage et une minoterie. De là elle coule sans interruption jusqu'à Casselman (208′ au-dessus de la mer) et tombe par-dessus un affleurement plat de pierre à chaux, où on construit une usine électrique qui ne développera qu'une partie du pouvoir. La rivière Castor entre en amont de Casselman, écoulant, par ses différents embranchements, la région au sud de Russell, Winchester et Kemptville, 250 milles carrés. Plus bas, la rivière est navigable jusqu'à Plantagenet (170′ au-dessus de la mer), une destance de 30 milles. A mi-chemin, le ruisseau Bear se joint en écoulant de Eastman-Springs et Navan, tandis que la rivière Scotch écoule les grands marais situés au sud-est. A cinq milles en aval de Plantagenet, la rivière descend par-dessus les chutes Jessup, jusqu'à l'Ottawa, à 2 milles plus loin.

Il y a des inondations ennuyeuses sur cette rivière, que l'on attribue souvent à la déforestation du bassin. Il faut se rappeler que les marais remplacent les lacs dans le bassin, et les crues du printemps y pénètrent graduellement après l'eau de surface. Le drainage de ces marais conduit cependant plus d'eau à la rivière dans une journée que son débit lent peut décharger dans une semaine.

Contrat du barrage Témiscamingue.

A la fin de février 1909, on reçut instruction de commencer l'ouvrage sur le barrage de Témiscamingue dont le contrat avait été accordé à MM. Kirby et Stewart. Les plans et devis furent commencés de suite, et le 3 mars, accompagné de M. Matheson, j'ai visité le site. L'eau étant très basse, nous avons examiné le site des fondations et commencé les sondages.

Dans le chenal du milieu, la sonde a été enfoncée 40 pieds, à travers des cailloux et du gravier compacte et de la terre et des cailloux qui étaient imperméable à l'eau. Sur la rive ouest, la sonde fut enfoncée 29 pieds à travers des matériaux semblables, mais non imperméables, jusqu'à du roc angulaire en grosses masses.

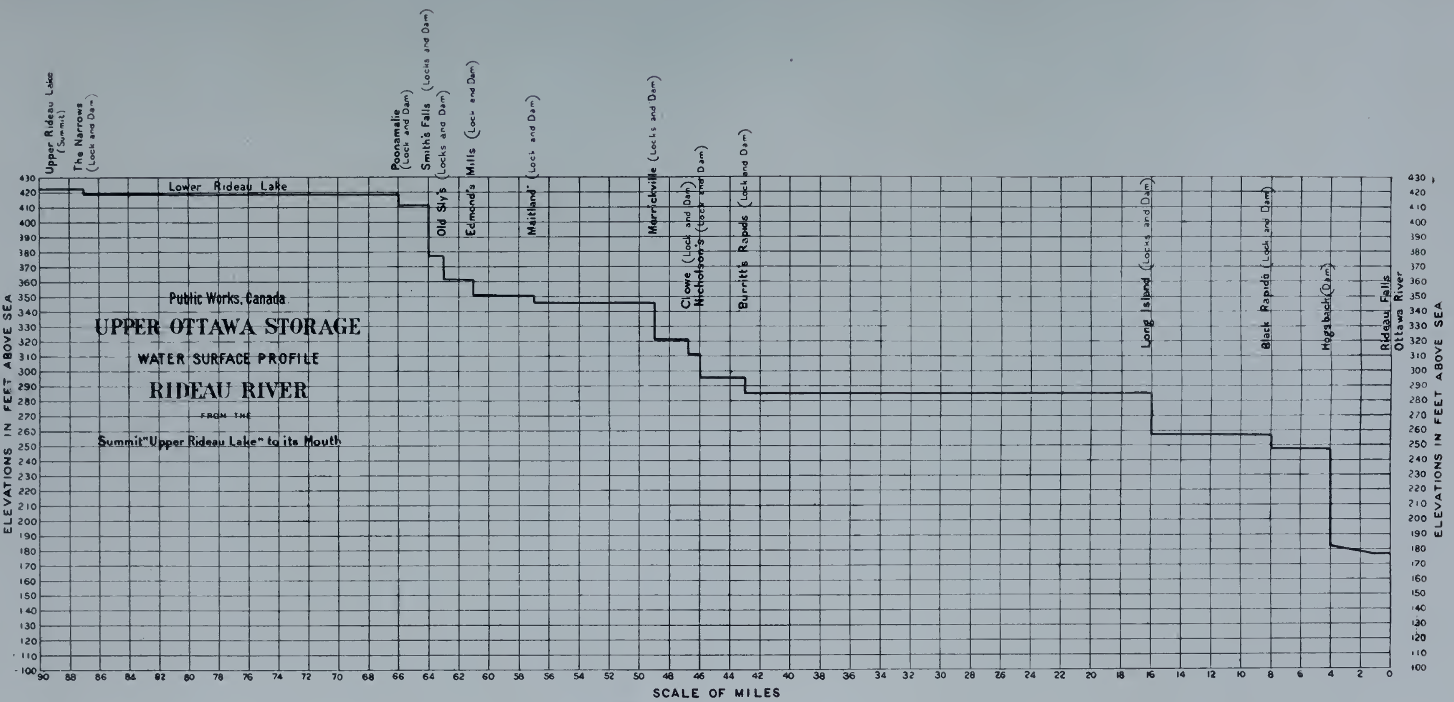
Six autres sondages furent faits par M. H. Davy, démontrant qu'il n'y avait pas de lit de roc disponible, mais qu'une bonne assise de cailloux forts descendait jusqu'à quarante pieds.

GÉOLOGIE DU SITE.

Le cap escarpé de roc, formant le côté de Québec, tourne brusquement vers l'est à un demi-mille en amont du site du barrage, mais le côté de l'Ontario continue droit au sud. Une baie naturelle est ainsi formée, pardessus le bord de laquelle la crique Gordon entre dans l'Ottawa par une série de belles chutes, formant une hauteur de 200 pieds. Il est probable qu'un glacier a formé un barrage dans le voisinage, et en fondant a laissé une gorge remplie de cailloux, et le lac retenu par ce glacier a formé les bancs de terre composés de limon qui forment les fermes Lumsden et Keller.

PLAN DES VANNES.

Un plan pour une fondation sur cailloux fut alors commencé, consistant en plaques monolithe en béton de 3 pieds d'épaisser en travers de la rivière, avec un mur


Public Works, Canada
UPPER OTTAWA STORAGE
WATER SURFACE PROFILE
RIDEAU RIVER
FROM THE
Summit "Upper Rideau Lake" to its Mouth
ELEVATIONS IN FEET ABOVE SEA
SCALE OF MILES
Ottawa River
Rideau Falls
Hogsback (Dam)
Black Rapids (Lock and Dam)
Long Island (Locks and Dam)
Burritt's Rapids (Lock and Dam)
Nicholson's (Lock and Dam)
Clowe (Lock and Dam)
Merrickville (Locks and Dam)
Maitland (Lock and Dam)
Edmond's Mills (Lock and Dam)
Old Sly's (Locks and Dam)
Smith's Falls (Locks and Dam)
Poonamalie (Lock and Dam)
Lower Rideau Lake
The Narrows (Lock and Dam)
Upper Rideau Lake (Summit)



Nº 56.—Hog's-Back, sur la rivière Rideau à partir de cet endroit la navigation passe à travers un canal artificiel jusqu'à Ottawa, une distance de quatre milles.

N° 57.—Chutes Rideau à l'eau basse. La jonction de la rivière Rideau avec l'Ottawa, nommé par Champlain en 1613.

d'arrêt d'une profondeur indéfinie le long des côtés d'amont et d'aval. Le mur d'arrêt d'amont fut construit 10 pieds de profondeur et le mur d'aval 5 pieds.

Sur cette plateforme, on a désigné des piliers espacés de 20 pieds et des vannes arrangées de manière à être fermées avec des poutres d'arrêt. Le pin de la Colombie-Britannique était le seul que nous pouvions obtenir d'une grosseur suffisante pour ces poutres, et le coût en étant élevé, nous avons fait une étude de poutres d'arrêt en béton armé. Cette étude n'a pas démontré de supériorité et nous avons ordonné à l'entrepreneur d'employer le bois, le 31 mars.

Le calcul du poids devant être supporté par les piliers et les poutres d'arrêt, a été fait avec soin, et M. Matheson a visité le bureau du canal Trent, à Peterboro, pour examiner la vanne à poutres d'arrêt à cet endroit. Les plans se rapportant à l'expropriation des terrains, sur le côté de l'Ontario et de Québec, avec leurs descriptions, furent complétés et envoyés au ministère.

PROGRÈS DE L'EXCAVATION.

MM. Kirby et Stewart ont visité Témiscamingue, en avril, accompagnés de leur gérant, M. E. Wade, pour commencer à monter l'outillage, mais l'eau étant très haute, on ne put commencer la construction avant quelques semaines. Des ouvriers, arrivés le 22 mai, commencèrent le déchargement d'un malaxeur, deux chèvres à vapeurs et deux martinets, et ce petit outillage ne fut pas augmenté avant le mois de décembre. Le 8 juin, un équipe a commencé à nettoyer les broussailles et le bois à la journée. Le premier martinet fut monté, sur l'extrémité ouest des vannes de l'Ontario, le 25 juillet et l'excavation au pique et à la pelle fut commencée le 4 août, avec 30 hommes.

L'inspecteur McCabe, arrivé le 5 août, commença à mesurer les cailloux suivant les termes du contrat. Au milieu du mois il y avait 50 hommes à l'ouvrage, dont 30 travaillaient au pique et à la pelle. On n'a pas construit de batardeau en travers le chenal de l'Ontario, dans lequel on pouvait marcher vers la fin d'août, mais l'excavation était entièrement limitée à une extrémité de la structure. Quoiqu'un appareil de transport au moyen d'un câble avait été livré, il ne fut pas installé avant le 11 octobre. On n'a fait que pour $2,000 d'ouvrage de la fin de mai à la fin d'août, et l'ouvrage à faire était comme suit:

Béton, 12,000 vgs c., ce qui prendra 5 mois.

Matériaux, acier et bois, facilement obtenus.

Assèchement, principalement le barrage du chenal du côté de Québec, pas encore commencé.

Excavation, 67,000 vgs c., 30,000 vgs c. devant être creusées par la drague du ministère et 27,000 par les entrepreneurs.

PROGRÈS REQUIS.

Nous avons fait des reproches sur la lenteur du travail et l'équipe travaillant au pique et à la pelle fut augmentée, et finalement on a réorganisé l'ouvrage d'après l'avis de M. J. H. McRae, l'ingénieur consultant. Le 15 octobre nous nous sommes consultés en vue de compléter les vannes de l'Ontario en mai 1910. L'excavation s'élevait à 15,000 verges cubes dans les fondations, 10,000 verges cubes dans le chenal de sortie en aval des vannes, et 20,000 verges cubes dans le chenal en amont.

Considérant qu'une pelle à vapeur creuse 100,000 verges dans une saison, il en aurait fallu une pour enlever 50,000 verges dans cinq mois. Un excavateur à vapeur fut mis en opération le 17 décembre et il a travaillé jour et nuit durant janvier 1910, enlevant 15,000 verges cubes. 4,000 verges cubes ont été enlevées en février et 6,700 en mars.

PROGRÈS DU BÉTON.

Lorsqu'on a commencé la réorganisation des travaux, en octobre, nous avions l'intention de finir les piliers des vannes et les culées de l'Ontario avant le mois de mai,



N° 58.—Site du barrage Témiskamingue, chenal de l'Ontario, avant le commencement de la construction.



N° 59.—Barrage Témiskamingue, montrant la méthode de forer les cailloux sous l'eau. La dynamite est mise dans les trous au moyen d'un tuyau à gaz et explodée par une batterie électrique.



N° 60.—Vue générale du barrage Témiskamingue chenal de l'Ontario, regardant vers l'ouest.



N° 60A.—Barrage Témiskamingue, côté de l'Ontario, regardant vers l'ouest, octobre 1910.



N 60B.—Barrage Témiskamingue, côté de l'Ontario, regardant du côté d'amont, octobre 1910.

ou de les construire bien au-dessus du niveau de l'inondation. Le béton pour les vannes de l'Ontario seules s'élevait à 6,000 verges, mais on n'a pas livré de sable ni de gravier avant janvier. On a trouvé un dépôt de gravier à environ un mille en aval de l'ouvrage et un grand coffre fut construit pour chauffer les matériaux au moyen de la vapeur. La pose du béton fut commencée sur la culée ouest et la vanne adjoignante le 12 février. Le gravier était passé au tamis afin d'assurer 5 parties de pierre à 3 de sable et à ceci en ajoutait un baril de ciment, et le tout était mélangé à la machine. On employait des gros cailloux comme pierres de remplissage, chacun étant passé à la vapeur avant d'être posé. Le sable, le gravier et l'eau étaient chauffés jusqu'à 70° F. Après la pose, on plaçait un radiateur à vapeur sur le sommet que l'on recouvrait avec une toile cirée, de sorte que toute la nuit la température, enregistrée au moyen de thermomètres automatiques, était tenue au-dessus de la gelée.

L'état suivant donne une idée de la mauvaise température de la première semaine:

1910.	Jour.		Nuit.	
	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.
	Deg.	Deg.	Deg.	Deg.
Fév. 5	0	—16	—10	—23
" 6	—13	—16	—10	—20
" 7	19	—10	—12	—26
" 8	32	28	28	3
" 9	5	— 5	2	—18
" 10	— 3	—18	— 8	—30
" 11	17	—24	6	2
" 12	18	4	12	—14
" 13	21	—10	20	—13
" 14	31	17	18	—18
" 15	1	—14	2	— 7
" 16	9	0	2	—22

Il était donc nécessaire d'exiger une attention particulière aux termes du devis. Un sous-inspecteur fut mis en charge du malaxeur, afin de permettre à l'inspecteur en chef de dévouer tout son temps à la pose du béton et à sa protection contre la gelée. On avait deux autres inspecteurs pour mesurer les cailloux pendant le jour et la nuit. A la fin de février, on avait posé 75 pieds de long du barrage d'amont et une tranchée de 60 pieds était prête. A la fin de mars, la plate-forme était commencée et 2,000 verges cubes de béton avaient été posées.

Le gérant de l'entrepreneur, M. McNair, successeur de M. Wade, est mort subitement le dernier jour de février et l'ouvrage fut sérieusemnt retardé.

La dépense sur l'entreprise, jusqu'à la fin de mars 1910, était comme suit:

Excavation, 31,000 verges cubes	$15,750
Béton	16,150
Acier et matériaux	2,100
Total	$34,000

Excavation du chenal de l'Ontario.

Afin de hâter l'excavation du chenal de l'Ontario, on a fait venir la drague "Queen", du ministère, de la tête du lac, et l'ouvrage fut commencé les premiers jours d'octobre. Il était bien entendu que la machine aiderait, mais ne diminuerait aucunement l'obligation d'exécuter l'ouvrage.

Il était impossible d'enlever les gros cailloux sans explosifs, et M. Donnelly, arrivé le 6 octobre, fut mis en charge du forage sous-marin. A la fin de la semaine on avait commencé le forage et une demi-tonne de dynamite était rendue sur le site. La drague "Queen" était trop légère pour ce genre d'ouvrage. On a construit deux radeaux pour faire le forage et placer les explosifs.

Chaque cailloux était foré, parce que des charges de dix livres n'étaient pas efficaces à moins d'être placées dans des trous. Les déblais en-dessous des cailloux étaient durs, mais la drague les a enlevés. La cuiller retournait constamment de nouveaux cailloux et on était forcé d'arrêter jusqu'à ce que les radeaux soient placés et les cailloux explodés.

On prenait une demi-heure à localiser un cailloux et après le forage il fallait une autre demi-heure pour enlever le chaland pour permettre l'explosion.

Quelques-uns des cailloux mesuraient 7 pieds au-dessus du fond et 6 x 5 pieds d'assise, de sorte que les trous avaient de 2 à 5 pieds de profondeur, et les forets ne duraient pas longtemps dans le granit dur.

On se procurait des hommes difficilement, mais deux équipes furent organisées sans diminuer la force de l'entrepreneur et le progrès sur le barrage ne fut pas affecté. Vers la mi-novembre la drague avait avancé 200 pieds, et à cause des nombreux cailloux, il fut décidé de forer et de faire sauter durant l'hiver. A la fin de novembre, on a placé deux forets à vapeur et une chaudière sur un chaland que l'on a fait travailler jusqu'à ce que la glace soit assez épaisse.

Contrat du barrage de la rivière Keepawa.

Les préparations pour ce travail furent commencées par MM. Morrow et Beatty, en octobre 1909, et une équipe de 8 charpentiers commença la construction des chantiers le 26 octobre.

Vers la mi-novembre, l'équipe se composait de 40 hommes, et une chaudière de 30 c.v., un engin, une grue à vapeur, un concasseur et une pompe de 6 pouces étaient sur le site. Ils avaient aussi un appareil de scaphandrier, et dans la première semaine de janvier on avait fini le batardeau en caisson et commencé le lambris d'amont.

La glace, sur le lac Keepawa, n'était pas assez bonne pour supporter les voitures, pendant le mois de janvier, et si les entrepreneurs n'avaient transporté leur équipement avant la fermeture de la navigation, rien n'aurait pu être fait avant février.

DIFFICULTÉ AVEC LA FONDATION.

Le batardeau fut complété le 7 janvier 1910 et le site projeté des vannes asséché. Quoiqu'il y avait du roc solide sur les deux côtés,—une distance de 120 pieds,—le batardeau plongea subitement, laissant une brèche de 60 pieds de large dans le milieu du chenal. On a pris 4 sondages, dans cette brèche, jusqu'à des profondeur de 15 pieds, sans atteindre le roc solide qui est probablement à 20 ou 25 pieds plus bas. Le matériel traversé était du roc mobile et du gravier rempli d'eau, absolument impropre pour une fondation. L'enlèvement de ce matériel aurait été une entreprise incertaine et le batardeau aurait pu être détruit pendant les crues.

On décida alors de mettre la structure sur du roc reconnu solide.

Le premier plan demandait trois vannes parce que les poutres d'arrêt étaient plus économiques pour remplir la largeur du chenal. Les deux vannes en bois en existence ont répondu à tous les besoins durant l'an dernier, l'eau étant très haute, et l'on refait le plan avec seulement deux vannes.

Le vieux chenal fut fermé par un remblai en pierre provenant de l'excavation des vannes. Ce changement a augmenté le coût de $25,000 à $40,000.



N° 61.—Pont en treillis, tête de la rivière Kippewa, et partie du barrage en bois. Lorsque le barrage fut enlevé on a trouvé que le roc descendait subitement, nécessitant de nouveaux plans.



N° 62.—Barrage de la rivière Kippewa montrant les cubes en béton avec l'eau se précipitant à travers les vannes pour le flottage des billots sur la rivière Kippewa, mai 1910. A droite se trouve le barrage en remplissage de pierre en partie construit, couvrant et bouchant une fissure profonde dans le fond de la rivière.

PROGRÈS DE L'EXCAVATION.

L'ouvrage fut commencé avec promptitude, la chaussée provenant de l'excavation. A la fin de mars la fondation était assez avancée pour commencer la structure et 3,300 verges cubes de roc avaient été enlevées.

M. Beatty, gérant résident des travaux, fut blessé sérieusement par la chute d'une pierre du crochet de la grue, et il est heureusement rétabli.

La dépense sur ce contrat, jusqu'à la fin de mars, était comme suit:

Excavation du roc, 3,300 verges cubes.	$8,200
Assèchement, somme ronde.	5,200
Acier et matériaux.	2,600
Total.	$16,000

Jauges de la rivière Ottawa et de ses tributaires.

EXPLICATION DES TABLEAUX.

Les tableaux suivants comprennent tous les records des fluctuations de l'eau dans le bassin de l'Ottawa, qui ont été amassés depuis le commencement de l'arpentage du canal de la baie Georgienne. Ceux-ci sont présentés en élévation au-dessus du niveau de la mer, tel qu'établi par le ministère des Travaux publics (1904 à 1907). voir le rapport sur le nivellement précis, 1908.

Les lacs des Quinze, Témiscamingue et Keepawa ont depuis été joints par des niveaux ordinaires à ces bornes canadiennes et plusieurs tributaires ont aussi été raccordés, mais dans certains cas la lecture des jauges seulement peut être donnée, car les niveaux n'ont pas été établis.

Les records aux différentes écluses de canaux ont été fournis par le ministère des Chemins de fer et Canaux, et les autres par M. C. H. Keefer, M. J. B. McRea, M. J. R. Booth, M. H. Bronson, la compagnie E. B. Eddy, et autres.



N° 63.—Barrage à la tête de la rivière Kippewa montrant la coupe du roc dans laquelle les vannes furent construites sur une fondation solide. Le malaxeur est sur le pont et la grue livre les matériaux.



N° 64.—Barrage de la rivière Kippewa ; l'eau passe pour le flottage des billots. Les deux vannes sont fermées par des poutes d'arrêt.

Elévations du lac des Quinze à la ferme Douglas, Qué., durant 1909.

Tableau No. 1.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	857·65	856·65	855·95	855·90	856·35	855·90
2	......	......	......	......	......	......	857·55	856·55	856·05	855·90	856·30	855·90
3	......	......	......	......	......	860·05	857·45	856·65	......	855·90	856·25	855·90
4	......	......	......	......	......	860·05	......	856·75	856·05	855·90	856·30	855·90
5	......	......	......	......	......	859·95	857·15	856·75	856·15	855·90	856·30	855·85
6	......	......	......	......	......	859·75	857·30	856·75	856·20	855·90	856·30	855·85
7	......	......	......	......	......	859·65	857·05	856·70	856·30	855·90	......	855·80
8	......	......	......	......	......	859·60	856·95	856·65	856·40	855·90	856·25	855·80
9	......	......	......	......	......	859·55	856·90	856·55	856·40	855·90	856·30	855·75
10	......	......	......	......	......	859·50	856·75	856·45	856·45	855·95	856·30	855·75
11	......	......	......	......	......	859·35	856·70	856·40	856·40	855·95	856·30	855·65
12	......	......	......	......	......	859·35	856·65	856·35	856·35	855·95	856·30	855·65
13	......	......	......	......	......	859·25	856·55	856·35	856·30	856·05	856·30	855·65
14	......	......	......	......	......	859·25	856·45	856·30	856·25	856·05	856·25	855·65
15	......	......	......	......	......	859·25	856·30	856·25	856·15	856·15	856·25	855·65
16	......	......	......	......	......	859·10	856·20	856·25	856·05	856·20	856·30	855·75
17	......	......	......	......	......	859·05	856·15	856·25	856·05	856·25	856·15	855·75
18	......	......	......	......	......	858·95	856·15	856·20	856·00	856·30	856·10	855·75
19	......	......	......	......	......	858·85	856·15	856·20	855·95	856·40	856·05	855·70
20	......	......	......	......	......	858·75	856·15	856·15	855·95	856·40	856·00	855·65
21	......	......	......	......	......	858·65	856·15	856·20	855·95	856·40	856·00	855·65
22	......	......	......	......	......	858·55	856·15	856·15	855·95	856·40	856·00	855·65
23	......	......	......	......	......	858·55	856·15	856·15	855·90	856·40	856·00	855·70
24	......	......	......	......	......	858·45	856·15	856·15	855·90	856·35	856·00	855·70
25	......	......	......	......	......	858·45	856·15	856·15	855·90	856·30	855·95	855·60
26	......	......	......	......	......	858·35	856·15	856·15	855·90	856·25	855·90	855·60
27	......	......	......	......	......	858·25	856·35	856·15	855·90	856·25	855·90	855·60
28	......	......	......	......	......	858·25	856·45	856·05	855·90	856·30	855·90	855·60
29	......	......	......	......	......	858·05	856·55	856·05	855·90	856·30	855·90	855·55
30	......	......	......	......	......	857·85	856·75	856·00	855·90	856·30	855·90	855·50
31	......	......	......	......	......	......	856·75	855·95	......	856·30	......	855·50

Elévations du lac des Quinze à la ferme Douglas, Qué., durant 1910.

Tableau No. 2.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	855·50	854·85	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	855·45	854·85	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	855·40	854·80	854·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	855·35	854·80	854·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	855·30	854·80	854·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	855·30	854·75	854·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	855·25	854·75	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	855·25	854·75	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	855·25	854·75	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	855·25	854·75	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	855·20	854·70	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	855·15	854·70	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	855·15	854·70	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	855·15	854·65	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	855·15	854·65	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	855·15	854·65	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	855·15	854·60	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	855·15	854·60	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	855·15	854·55	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	855·10	854·55	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	855·10	854·55	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	855·00	854·50	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	855·00	854·50	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	855·00	854·50	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	854·95	854·50	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	854·95	854·45	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	854·90	854·45	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	854·90	854·40	854·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	854·90	......	854·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	854·90	......	854·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	854·90	......	854·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS du lac Témiscamingue à Haileybury, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 3.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	585·00	580·50	577·80	576·00	576·25	577·10
2	......	......	......	......	......	......	584·80	580·40	577·80	576·00	576·45	577·10
3	......	......	......	......	......	......	584·60	580·20	577·70	576·00	576·55	577·10
4	......	......	......	......	......	......	584·60	580·20	577·60	576·00	576·65	577·10
5	......	......	......	......	......	......	584·40	580·20	577·60	576·00	576·65	577·10
6	......	......	......	......	......	......	584·10	580·00	577·50	575·90	576·65	577·00
7	......	......	......	......	......	......	583·90	579·90	577·50	575·90	576·65	577·00
8	......	......	......	......	......	......	583·60	579·80	577·40	575·80	576·75	577·00
9	......	......	......	......	......	......	583·50	579·80	577·40	575·80	576·75	......
10	......	......	......	......	......	......	583·50	579·70	577·40	575·80	576·80	......
11	......	......	......	......	......	......	583·20	579·60	577·40	575·80	576·80	......
12	......	......	......	......	......	......	582·90	579·60	577·30	575·75	576·90	......
13	......	......	......	......	......	......	582·50	579·40	577·30	575·75	576·90	......
14	......	......	......	......	......	......	582·40	579·40	577·20	575·75	577·00	......
15	......	......	......	......	......	......	582·20	579·30	576·60	575·70	577·00	......
16	......	......	......	......	......	......	581·80	579·10	576·50	575·70	577·00	......
17	......	......	......	......	......	......	581·60	579·10	576·50	575·70	577·00	......
18	......	......	......	......	......	......	581·60	579·00	576·40	575·70	577·00	......
19	......	......	......	......	......	......	581·50	579·00	576·30	575·70	577·00	......
20	......	......	......	......	......	......	581·40	578·90	576·20	575·70	577·00	......
21	......	......	......	......	......	......	581·40	578·80	576·20	575·70	577·00	......
22	......	......	......	......	......	......	581·20	578·50	576·20	575·70	577·00	......
23	......	......	......	......	......	......	581·20	578·40	576·20	575·70	577·10	......
24	......	......	......	......	......	......	581·00	578·30	576·20	575·70	577·10	......
25	......	......	......	......	......	......	581·00	578·20	576·10	575·70	577·10	......
26	......	......	......	......	......	......	580·90	578·20	576·10	575·70	577·10	......
27	......	......	......	......	......	......	580·60	578·10	576·00	575·70	577·10	......
28	......	......	......	......	......	......	580·50	578·10	576·00	575·75	577·10	......
29	......	......	......	......	......	......	580·50	578·00	576·00	575·85	577·10	......
30	......	......	......	......	......	......	580·40	578·00	576·00	576·15	577·10	......
31	......	......	......	......	......	......	580·40	577·90	......	576·15	......	......

ELÉVATIONS du lac Témiscamingue à Haileybury, Ont., durant 1907.

TABLEAU No. 4.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	577·60	588·30	586·40	582·10	579·30	582·00	581·70	580·20
2	......	......	......	......	577·80	588·30	586·50	582·00	......	582·00	581·60	580·10
3	......	......	......	......	578·00	588·20	586·50	581·90	......	581·90	581·55	579·95
4	......	......	......	......	578·20	588·10	586·30	581·80	......	581·90	581·50	579·90
5	......	......	......	......	578·45	588·10	586·10	581·70	579·10	581·95	581·45	579·80
6	......	......	......	......	578·55	588·10	585·90	581·65	579·00	581·90	581·40	579·70
7	......	......	......	......	578·70	588·05	585·70	581·60	579·00	581·90	581·40	579·70
8	......	......	......	......	579·00	587·90	585·55	581·50	578·90	581·80	581·40	579·75
9	......	......	......	......	579·30	587·80	585·30	581·45	578·95	581·75	581·40	579·70
10	......	......	......	......	579·60	587·70	585·20	581·40	578·95	581·80	581·30	579·70
11	......	......	......	......	579·90	587·65	585·05	581·30	579·00	581·90	581·30	579·80
12	......	......	......	......	580·10	587·55	584·90	581·20	579·05	581·95	581·25	579·70
13	......	......	......	......	580·50	587·55	584·60	581·05	579·10	582·00	581·20	579·70
14	......	......	......	......	581·10	587·45	584·50	580·90	579·50	582·10	581·10	579·70
15	......	......	......	......	581·80	587·40	584·30	580·85	579·45	582·20	581·00	579·80
16	......	......	......	......	582·50	587·35	584·10	580·80	579·70	582·30	581·00	579·90
17	......	......	......	......	583·20	587·30	584·00	580·70	580·20	582·40	580·90	579·85
18	......	......	......	......	584·00	587·05	583·80	580·60	580·40	582·45	580·80	579·70
19	......	......	......	576·55	584·60	586·90	583·70	580·50	580·80	582·50	580·70	579·60
20	......	......	......	576·55	585·10	586·60	583·50	580·40	581·05	582·50	580·60	579·60
21	......	......	......	576·60	585·70	586·30	583·30	580·30	581·20	582·45	580·60	579·50
22	......	......	......	576·80	586·30	586·20	583·20	580·20	581·40	582·40	580·65	579·60
23	......	......	......	576·90	586·50	586·10	583·10	580·10	581·70	582·35	580·65	579·50
24	......	......	......	577·00	586·70	586·15	583·05	580·05	581·80	582·30	580·70	579·40
25	......	......	......	577·05	586·90	586·05	582·90	579·90	582·00	582·20	580·70	579·30
26	......	......	......	577·10	587·05	586·10	582·70	579·80	......	582·15	580·70	579·20
27	......	......	......	577·20	587·15	586·20	582·30	579·70	......	582·10	580·60	579·20
28	......	......	......	577·30	587·30	586·20	582·40	579·60	......	582·00	580·50	579·20
29	......	......	......	577·40	587·55	586·20	582·30	579·50	582·10	582·00	580·40	579·30
30	......	......	......	......	588·00	586·30	582·20	579·40	582·00	581·90	580·30	579·30
31	......	......	......	......	588·30	......	582·15	579·35	......	581·80	......	579·30

ELÉVATIONS du lac Témiscamingue à Haileybury, Ont., durant 1908.

TABLEAU No. 5.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	579·20	577·90	576·85	576·80	581·30	590·20	586·30	......	......	......	......	......
2	579·10	577·80	576·90	576·70	581·60	590·30	586·05	......	......	......	......	......
3	579·00	577·80	576·85	576·55	582·05	590·35	......	......	......	......	......	......
4	579·00	577·80	576·85	576·40	582·30	590·40	......	......	......	......	......	......
5	578·90	577·75	576·80	576·40	582·65	590·40	......	......	......	......	......	......
6	578·90	577·75	576·80	576·40	583·10	590·40	......	......	......	......	......	......
7	578·85	577·70	576·80	576·40	583·30	590·30	......	......	......	......	......	......
8	578·80	577·65	576·80	576·40	584·20	590·20	......	......	......	......	......	......
9	578·70	577·70	576·75	576·40	585·10	590·10	......	......	......	......	......	......
10	578·65	577·70	576·70	576·35	585·60	590·00	......	......	......	......	......	......
11	578·60	577·60	576·75	576·40	586·20	589·90	......	......	......	......	......	......
12	578·60	577·60	576·70	576·45	586·80	589·80	......	......	......	......	......	......
13	578·55	577·50	576·70	576·55	587·40	589·70	......	......	......	......	......	......
14	578·50	577·45	576·65	576·55	587·80	589·60	......	......	......	......	......	......
15	578·50	577·30	576·65	576·55	588·20	589·40	......	......	......	......	......	......
16	578·40	577·20	576·65	576·55	588·40	589·30	......	......	......	......	......	......
17	578·40	577·20	576·65	576·80	588·60	589·20	......	......	......	......	......	......
18	578·40	577·15	576·60	576·80	588·85	589·10	......	......	......	......	......	......
19	578·30	577·10	576·60	576·80	589·00	589·00	......	......	......	......	......	......
20	578·25	577·10	576·70	576·90	589·15	588·80	......	......	......	......	......	......
21	578·20	577·10	576·75	577·00	589·20	588·50	......	......	......	......	......	......
22	578·20	577·05	576·75	577·10	589·25	588·40	......	......	......	......	......	......
23	578·15	577·05	576·90	577·10	589·30	588·25	......	......	......	......	......	......
24	......	577·00	576·90	577·40	589·40	588·05	......	......	......	......	......	......
25	......	577·00	576·90	578·00	589·50	588·00	......	......	......	......	......	......
26	......	576·95	576·85	578·50	589·55	587·60	......	......	......	......	......	......
27	......	576·85	576·85	579·00	589·60	587·30	......	......	......	......	......	......
28	......	576·90	576·90	579·55	589·65	587·10	......	......	......	......	......	......
29	......	576·90	576·95	580·20	589·70	586·80	......	......	......	......	......	......
30	......	......	577·00	580·70	589·80	586·55	......	......	......	......	......	......
31	577·90	......	576·90	......	590·10	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS du lac Témiscamingue à Haileybury, Ont., durant 1909.

TABLEAU No. 6.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	577·40	576·95	576·50	576·65	581·80	593·40	......	582·45	581·00	580·90	581·20	580·45
2	577·40	576·95	576·45	576·50	582·00	592·75	586·20	582·50	......	581·35	581·20	580·40
3	577·35	576·90	576·45	576·60	582·10	592·55	......	582·50	581·10	580·80	581·20	580·40
4	577·35	576·90	576·50	576·60	582·30	592·40	585·80	582·50	581·15	580·80	581·30	580·40
5	577·35	576·90	576·50	576·60	582·40	......	585·60	582·50	581·15	580·80	581·30	580·40
6	577·30	576·85	576·45	576·65	582·60	591·80	585·40	582·45	581·20	580·80	581·35	580·40
7	577·30	576·85	576·50	576·65	582·80	591·50	585·20	582·40	581·20	580·80	581·35	580·35
8	577·25	576·85	576·45	576·70	583·30	591·35	585·00	582·30	581·25	581·25	581·45	580·30
9	577·25	576·85	576·40	576·70	583·80	591·10	584·80	......	581·25	581·35	581·20	580·30
10	577·20	576·85	576·50	......	584·20	590·85	584·60	......	581·25	580·70	581·35	580·20
11	577·15	576·80	576·50	......	584·70	590·60	584·40	582·30	581·20	580·70	581·15	580·15
12	577·15	576·80	576·50	......	585·30	590·40	584·20	......	581·25	580·70	581·10	580·15
13	577·15	576·80	576·50	......	585·75	......	......	582·00	581·25	581·25	581·10	580·20
14	577·10	576·75	576·55	577·50	586·30	589·90	583·85	581·95	581·25	580·80	581·15	580·20
15	577·10	576·75	576·55	577·60	586·90	589·70	583·70	581·90	581·25	581·25	581·00	580·20
16	577·10	576·80	576·55	578·15	587·50	589·50	583·60	581·80	581·20	580·90	581·00	580·25
17	577·05	576·75	576·55	578·30	588·40	589·30	583·50	581·75	581·20	581·00	581·00	580·25
18	577·05	576·70	576·50	578·50	589·00	......	......	581·70	581·10	581·00	581·35	580·10
19	577·05	576·70	576·55	578·70	589·80	588·90	583·30	581·70	581·10	581·00	581·15	580·00
20	577·00	576·65	576·55	578·90	590·50	588·75	583·00	581·65	581·05	581·00	580·90	579·95
21	577·00	576·65	576·50	579·00	591·10	588·60	582·95	581·60	581·00	581·00	581·15	579·90
22	577·00	576·65	576·50	579·30	591·55	588·50	582·85	581·60	581·10	581·00	580·80	579·85
23	577·00	576·60	576·50	579·70	592·20	588·35	......	581·50	581·10	581·10	581·15	579·85
24	577·00	576·60	576·50	580·00	592·55	588·20	......	581·40	580·95	581·20	581·35	579·70
25	577·00	576·65	576·50	580·35	593·30	588·10	582·60	581·35	580·90	581·25	580·70	579·70
26	577·05	576·60	576·55	580·60	593·50	587·80	582·50	581·30	580·80	581·30	580·70	579·65
27	577·00	576·55	576·55	580·85	593·70	587·60	582·45	581·30	581·25	581·35	580·60	579·60
28	576·95	576·55	576·60	581·10	593·75	587·30	582·50	581·25	581·35	581·15	580·60	579·60
29	576·95	......	576·60	581·35	593·75	587·10	582·45	......	580·70	581·35	581·15	579·55
30	576·95	......	576·60	581·50	593·75	586·90	582·40	581·00	580·80	581·20	580·50	579·50
31	576·95	......	576·65	......	593·60	......	582·40	581·00	......	581·20	......	579·50

ÉLÉVATIONS du lac Témiscamingue à Haileybury, Ont., durant 1910.

TABLEAU No. 7.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	579·45	577·85	577·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	579·40	577·80	577·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	579·30	577·75	577·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	579·20	577·70	576·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	579·10	577·65	576·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	579·05	577·60	576·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	579·00	577·60	576·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	578·90	577·55	576·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	578·80	577·50	576·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	578·80	577·50	576·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	578·75	577·45	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	578·70	577·40	576·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	578·65	577·40	576·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	578·50	577·40	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	578·50	577·35	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	578·40	577·30	576·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	578·45	......	576·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	578·40	......	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	578·40	577·25	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	578·35	577·25	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	578·20	577·20	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	578·20	577·20	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	578·15	577·15	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	578·15	577·15	576·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	578·10	577·10	576·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	578·10	577·10	576·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	578·05	577·10	577·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	578·00	577·10	577·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	578·00	......	577·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	577·90	......	577·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	577·85	......	577·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Montréal à Latchford, Ont., durant 1909.

TABLEAU No. 8.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	895·80	895·25	895·75	896·05	896·10
2	......	......	......	......	......	......	......	895·75	895·35	895·75	896·05	896·15
3	......	......	......	......	......	......	......	895·75	895·45	895·80	896·05	896·15
4	......	......	......	......	......	......	......	895·70	895·60	895·90	896·05	896·10
5	......	......	......	......	......	......	......	895·65	895·65	895·90	896·00	896·10
6	......	......	......	......	......	......	......	895·60	895·75	896·10	896·05	896·10
7	......	......	......	......	......	......	......	895·60	895·75	896·25	896·05	896·15
8	......	......	......	......	......	......	......	895·60	895·75	896·25	896·05	896·15
9	......	......	......	......	......	......	......	895·50	895·80	896·30	896·05	896·20
10	......	......	......	......	......	......	......	895·40	895·80	896·35	896·05	896·20
11	......	......	......	......	......	......	......	895·35	895·80	896·40	896·10	896·30
12	......	......	......	......	......	......	......	895·30	895·80	896·30	896·10	896·35
13	......	......	......	......	......	......	......	895·35	895·75	896·30	896·10	896·35
14	......	......	......	......	......	......	......	895·15	895·75	896·25	896·05	896·40
15	......	......	......	......	......	......	......	895·15	895·75	896·20	896·05	896·35
16	......	......	......	......	......	......	......	895·15	895·70	896·10	896·10	896·35
17	......	......	......	......	......	......	......	895·15	895·70	896·05	896·10	896·35
18	......	......	......	......	......	......	......	895·15	895·70	896·05	895·90	896·30
19	......	......	......	......	......	......	896·20	895·15	895·70	896·15	895·90	896·30
20	......	......	......	......	......	......	896·20	895·15	895·70	896·15	895·90	896·30
21	......	......	......	......	......	......	896·15	895·15	895·70	896·05	895·90	896·25
22	......	......	......	......	......	......	896·15	895·15	895·70	896·00	896·15	896·30
23	......	......	......	......	......	......	896·00	895·15	895·75	895·95	896·10	896·30
24	......	......	......	......	......	......	896·00	895·15	895·75	895·95	896·10	896·30
25	......	......	......	......	......	......	895·95	895·20	895·80	896·00	896·10	896·25
26	......	......	......	......	......	......	895·95	895·20	895·80	896·05	896·15	896·25
27	......	......	......	......	......	......	895·95	895·25	895·75	896·05	896·15	896·25
28	......	......	......	......	......	......	895·90	895·25	895·75	896·05	896·10	896·25
29	......	......	......	......	......	......	895·90	895·20	895·70	896·05	896·10	896·30
30	......	......	......	......	......	......	895·85	895·20	895·70	896·00	896·10	896·30
31	......	......	......	......	......	......	895·85	895·20	......	896·05	......	896·25

ÉLÉVATIONS de la rivière Montréal à Latchford, Ont., durant 1910.

auTABLE No. 9.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	896·25	895·40	895·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	896·20	895·40	895·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	896·25	895·30	895·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	896·25	895·30	895·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	896·20	895·30	895·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	896·20	895·40	895·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	896·20	895·40	895·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	896·15	895·40	895·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	896·10	895·30	895·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	896·00	895·30	895·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	896·00	895·30	895·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	895·90	895·30	895·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	895·85	895·30	895·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	895·80	895·30	896·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	895·80	895·30	896·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	895·80	895·30	896·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	895·75	895·20	897·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	895·75	895·20	897·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	895·70	895·20	897·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	895·70	895·20	897·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	895·60	895·20	897·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	895·60	895·20	897·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	895·60	895·20	898·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	895·60	895·10	898·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	895·50	895·10	898·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	895·50	895·10	898·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	895·50	895·10	898·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	895·50	895·10	898·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	895·40	......	898·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	895·40	......	898·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	895·40	......	898·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS du lac Kepawee au village Kepawee, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 10.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	April.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	882·60	......	878·40	877·05	875·40	874·65	875·25
2	......	......	......	......	......	......	880·50	878·35	876·80	875·35	874·65	......
3	......	......	......	......	......	......	880·50	878·30	876·80	875·30	874·65	875·30
4	......	......	......	......	......	......	880·30	878·25	876·80	875·25	874·65	......
5	......	......	......	......	......	......	880·20	878·20	876·80	875·20	874·65	875·30
6	......	......	......	......	......	......	880·10	878·20	876·65	875·10	874·60	......
7	......	......	......	......	......	......	880·05	878·10	876·70	875·10	874·60	875·40
8	......	......	......	......	......	882·90	879·90	878·00	876·65	875·00	874·60	......
9	......	......	......	......	......	......	879·75	878·00	876·55	875·00	874·65	875·50
10	......	......	......	......	......	......	879·60	878·00	876·55	874·95	874·65	......
11	......	......	......	......	......	......	879·50	877·90	876·50	874·90	874·65	875·55
12	......	......	......	......	......	......	879·45	877·80	876·45	874·85	874·70	......
13	......	......	......	......	......	......	879·35	877·70	876·40	874·85	874·75	875·60
14	......	......	......	......	......	......	879·25	877·60	876·35	874·85	874·75	......
15	......	......	......	......	......	882·50	879·10	877·60	876·30	874·85	874·80	875·65
16	......	......	......	......	......	......	879·00	877·60	876·25	874·85	874·80	......
17	......	......	......	......	......	......	878·90	877·60	876·25	874·80	874·85	875·70
18	......	......	......	......	......	......	878·95	877·50	876·15	874·80	874·90	......
19	......	......	......	......	......	......	878·80	877·50	876·10	874·80	874·90	......
20	......	......	......	......	......	......	878·70	877·45	876·00	874·75	874·90	......
21	......	......	......	......	......	......	878·50	877·35	875·95	874·75	875·00	......
22	......	......	......	......	......	881·60	878·50	877·30	875·90	874·80	875·10	......
23	......	......	......	......	......	......	878·60	877·30	875·85	874·80	......	......
24	......	......	......	......	......	......	878·60	877·10	875·80	874·75	......	......
25	......	......	......	......	......	......	878·55	877·10	875·80	874·70	......	......
26	......	......	......	......	......	......	878·50	877·10	875·70	874·70	......	......
27	......	......	......	......	......	......	878·45	877·00	875·65	874·70	875·15	......
28	......	......	......	......	......	......	878·45	876·96	875·55	874·70	......	......
29	......	......	......	......	......	......	878·40	876·90	875·55	874·70	875·20	......
30	......	......	......	......	......	......	878·45	876·85	875·50	874·65	......	......
31	......	......	......	......	......	......	878·45	876·80	......	874·65	......	......

ELÉVATIONS du lac Kepawee au village Kepawee, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 11.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	876·45	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	......	876·50	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	......	876·50	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	......	876·50	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	......	876·55	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	......	876·55	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	......	876·55	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	......	876·60	876·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	876·60	876·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	......	876·60	876·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	876·60	876·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	......	876·60	876·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	......	876·65	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	......	876·65	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	876·10	876·65	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	......	876·70	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	876·10	876·70	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	876·20	876·70	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	876·20	876·70	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	876·20	876·70	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	876·20	876·70	876·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	876·30	876·70	876·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	876·30	876·75	876·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	876·30	876·75	877·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	876·35	876·75	877·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	876·35	876·75	877·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	876·40	876·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	876·40	876·80	877·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	876·40	......	877·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	876·45	......	877·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	876·45	......	877·15	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS du lac Témiscamingue, à la tête des rapides Long-Sault, à Témiscamingue, durant 1909.

TABLEAU No. 12.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	577·15	576·70	576·25	576·40	581·45	591·35	585·95	582·25	581·15	580·60	580·80	580·20
2	577·15	576·70	576·20	576·45	581·70	591·25	585·70	582·20	580·95	580·60	580·85	580·15
3	577·15	576·50	576·20	576·40	581·80	591·05	585·55	582·15	580·85	580·60	580·90	580·10
4	577·15	576·50	576·25	576·40	581·90	590·80	585·25	582·15	580·90	580·55	580·95	580·10
5	577·15	576·50	576·25	576·40	582·25	590·75	585·00	582·15	580·90	580·55	580·95	580·10
6	577·05	576·60	576·20	576·50	582·25	590·40	584·85	582·10	580·85	580·50	581·00	580·00
7	577·05	576·60	576·25	576·50	582·55	590·20	584·70	582·10	580·90	580·50	580·90	580·10
8	577·00	576·60	576·20	576·65	582·95	589·95	584·45	582·00	580·90	580·50	581·00	580·10
9	577·00	576·60	576·20	576·80	583·45	589·90	584·35	582·00	580·95	580·50	580·95	580·10
10	576·95	576·60	576·25	577·00	584·00	589·65	584·00	582·00	580·95	580·45	580·70	580·10
11	576·90	576·65	576·25	576·95	584·30	589·40	583·90	581·90	581·10	580·40	580·75	579·80
12	576·90	576·65	576·25	577·00	584·80	589·20	583·70	581·80	580·95	580·45	580·70	580·05
13	576·90	576·65	576·25	577·30	585·30	589·05	583·60	581·80	580·90	580·45	580·70	579·80
14	576·85	576·50	576·30	577·60	585·90	588·85	583·40	581·70	580·90	580·50	580·80	579·90
15	576·85	576·50	576·30	577·85	586·40	588·65	583·25	581·65	581·00	580·55	580·70	579·90
16	576·85	576·65	576·30	578·00	586·90	588·45	583·15	581·60	580·90	580·60	580·65	579·85
17	576·80	576·50	576·30	578·20	587·65	588·30	583·00	581·55	580·95	580·65	580·60	579·85
18	576·80	576·45	576·25	578·35	588·40	588·10	583·00	581·55	580·90	580·70	580·60	579·80
19	576·80	576·45	576·30	578·50	589·00	587·95	582·85	581·55	580·75	580·75	580·55	579·65
20	576·75	576·40	576·30	578·70	589·55	587·80	582·55	581·50	580·75	580·80	580·50	579·60
21	576·75	576·40	576·25	578·90	590·00	587·70	582·40	581·45	580·60	580·85	580·50	579·70
22	576·75	576·40	576·25	579·25	590·40	587·50	582·40	581·40	580·55	580·90	580·45	579·65
23	576·75	576·35	576·25	579·50	590·85	587·40	582·55	581·20	580·70	581·00	580·40	579·60
24	576·75	576·35	576·25	579·90	591·20	587·25	582·55	581·10	580·70	580·90	580·40	579·60
25	576·75	576·40	576·25	580·25	591·40	587·15	582·10	581·20	580·55	580·90	580·40	579·50
26	576·80	576·35	576·30	580·40	591·50	587·05	582·10	581·25	580·40	580·95	580·30	579·50
27	576·75	576·30	576·30	580·80	591·65	586·75	582·05	580·95	580·80	580·95	580·25	579·50
28	576·70	576·30	576·35	580·90	591·70	586·70	582·10	581·00	580·65	581·10	580·20	579·45
29	576·70	......	576·35	581·15	591·70	586·35	582·15	581·10	580·50	581·05	580·20	579·30
30	576·70	......	576·35	581·30	591·60	586·25	582·25	580·80	580·60	580·80	580·10	579·30
31	576·70	......	576·40	......	591·55	......	582·20	580·60	......	580·80	......	579·20

ÉLÉVATIONS du lac Témiscamingue, à la tête des rapides Long-Sault, à Témiscamingue, durant 1910.

TABLEAU No. 13.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	576·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	......	......	576·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	......	......	576·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	......	......	576·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	......	577·35	576·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	......	......	576·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	577·45	576·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	578·60	......	576·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	576·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	......	......	576·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	578·25	......	576·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	......	......	576·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	......	577·10	576·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	578·15	......	576·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	......	......	576·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	......	......	576·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	......	576·90	576·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	......	......	576·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	......	576·75	576·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	576·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	577·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	......	......	576·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	576·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	577·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	......	......	577·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à Mattawa, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 14.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	498·90	500·45	498·80	495·55	......	......	......	......
2	......	......	......	......	499·30	500·40	498·60	495·50	......	......	......	......
3	......	......	......	......	499·65	500·50	498·45	495·45	......	......	......	......
4	......	......	......	......	499·90	500·55	498·25	495·35	......	......	......	......
5	......	......	......	......	500·25	500·60	498·10	495·30	......	......	......	......
6	......	......	......	......	500·60	500·65	498·00	495·25	......	......	......	......
7	......	......	......	......	500·95	500·75	497·90	495·20	......	......	......	......
8	......	......	......	......	501·25	500·85	497·80	495·00	......	......	......	......
9	......	......	......	......	501·45	500·90	497·70	494·95	......	......	......	......
10	......	......	......	......	501·50	501·00	497·60	494·95	......	......	......	......
11	......	......	......	......	501·45	501·05	497·50	494·90	......	......	......	......
12	......	......	......	......	501·50	501·15	497·40	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	......	501·20	497·25	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	......	501·30	497·10	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	501·35	496·95	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	......	501·40	497·00	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	......	501·45	496·95	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	......	501·55	496·80	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	......	501·60	496·70	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	501·45	501·65	496·60	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	501·20	501·60	496·50	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	501·10	501·25	496·40	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	501·05	500·80	496·30	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	501·00	500·45	496·20	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	501·00	499·80	496·10	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	500·90	499·65	496·10	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	500·80	499·45	495·95	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	500·75	499·15	495·85	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	500·65	499·25	495·75	......	......	......	......	......
30	......	......	......	498·40	500·65	499·10	495·70	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	500·50	......	495·65	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Ottawa à Mattawa, Ont., durant 1908.

Tableau No. 15.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
1	......	......	......	......	......	503·85	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	......	504·00	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	503·95	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	......	504·00	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	503·95	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	499·20	......	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	500·20	......	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	501·50	......	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	502·00	......	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	502·10	502·85	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	502·30	502·85	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	502·40	502·75	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	502·30	502·50	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	502·50	502·20	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	502·55	501·95	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	502·70	......	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	502·80	......	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	502·80	......	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	502·85	......	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	502·90	501·05	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	503·00	500·85	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	503·00	500·60	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	503·15	......	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	503·15	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	503·20	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	503·35	......	......	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	503·75	......	......	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Ottawa à Mattawa, Ont., durant 1909.

Tableau No. 16.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	497·20	507·00	499·70	496·65	496·00	495·65	496·50	495·80
2	......	......	......	......	497·30	506·80	499·70	496·65	496·00	495·65	496·55	495·75
3	......	......	......	......	497·50	506·60	499·50	496·65	496·00	495·65	496·55	495·75
4	......	......	......	......	497·60	506·20	499·30	496·65	496·00	495·60	496·55	495·75
5	......	......	......	......	497·70	506·10	499·00	496·65	496·00	495·55	496·60	495·75
6	......	......	......	......	497·80	505·80	498·90	496·65	496·00	495·55	496·60	495·70
7	......	......	......	......	497·90	505·40	498·70	496·65	496·00	495·50	496·55	495·65
8	......	......	......	......	497·90	505·15	498·50	496·65	496·00	495·50	496·50	495·65
9	......	......	......	......	498·10	504·95	498·30	496·65	496·10	495·45	496·50	495·60
10	......	......	......	......	499·10	504·50	498·00	496·70	496·10	495·50	496·45	495·60
11	......	......	......	494·00	499·40	504·10	498·10	496·50	496·15	495·50	496·40	495·60
12	......	......	......	494·30	499·80	504·00	498·00	496·40	496·10	495·55	496·40	495·60
13	......	......	......	494·40	500·10	503·70	497·80	496·30	496·10	495·55	496·30	495·50
14	......	......	......	494·60	500·50	503·50	497·60	496·20	496·00	495·60	496·20	495·50
15	......	......	......	494·70	501·00	503·10	497·30	496·25	495·90	495·60	496·10	495·50
16	......	......	......	494·90	501·60	502·90	497·20	496·25	495·80	495·65	495·90	495·50
17	......	......	......	495·00	502·60	502·70	497·05	496·30	495·80	495·70	495·90	495·50
18	......	......	......	495·30	502·80	502·50	497·00	496·30	496·00	495·70	495·80	495·40
19	......	......	......	495·60	504·00	502·30	496·90	496·30	496·00	495·75	495·85	495·45
20	......	......	......	495·70	504·60	502·10	496·80	496·30	496·00	495·75	495·85	495·45
21	......	......	......	495·80	505·30	501·90	496·80	496·30	496·00	495·80	495·80	495·40
22	......	......	......	495·90	505·90	501·60	496·70	496·20	495·90	495·80	495·80	495·40
23	......	......	......	496·00	......	501·40	496·70	496·20	495·85	495·85	495·85	495·35
24	......	......	......	496·40	506·30	501·20	496·70	496·15	495·80	495·90	495·85	495·30
25	......	......	......	496·70	507·00	500·90	496·60	496·10	495·80	496·00	495·90	495·35
26	......	......	......	496·80	507·15	500·70	496·90	496·00	495·80	496·10	495·90	495·25
27	......	......	......	496·80	507·30	500·30	496·90	496·00	495·75	496·20	495·90	495·20
28	......	......	......	496·90	507·40	500·10	496·85	496·00	495·75	496·30	495·95	495·20
29	......	......	......	496·90	507·30	499·90	496·70	496·00	495·70	496·40	495·90	495·20
30	......	......	......	497·00	507·50	499·80	496·65	496·00	495·70	496·45	495·85	495·20
31	......	......	......	......	......	......	496·60	495·90	......	496·45	......	494·90

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Mattawa, Ont., durant 1910.

TABLEAU No. 17.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	494·85	492·80	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	494·80	492·80	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	494·75	492·80	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	494·60	492·75	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	494·60	492·75	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	494·60	492·75	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	494·55	492·75	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	494·55	492·75	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	494·40	492·70	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	494·45	492·70	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	494·35	492·70	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	494·35	492·70	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	494·35	492·65	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	494·30	492·65	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	494·20	492·65	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	494·20	492·60	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	494·15	492·60	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	494·15	492·60	492·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	494·15	492·55	492·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	494·10	492·55	492·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	494·10	492·55	492·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	492·95	492·55	492·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	492·90	492·55	493·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	492·90	492·55	493·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	492·85	492·55	493·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	492·85	492·55	493·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	492·85	492·55	493·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	492·80	492·55	493·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	492·80	......	493·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	492·80	......	493·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	492·80	......	493·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS du lac à la Tortue (rivière Mattawa), extrémité est, durant 1905.

TABLEAU No. 18.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	July.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	663·45	665·20	665·60	665·20	663·65	662·65	......	663·25	663·15
2	......	......	......	......	665·20	665·70	......	663·65	662·65	662·65	663·25	663·15
3	......	......	......	663·65	665·25	665·70	665·05	663·40	......	662·65	663·20	......
4	......	......	......	663·75	665·35	......	665·05	663·30	662·65	662·60	663·10	663·15
5	......	......	......	663·95	665·45	665·75	665·05	663·25	662·65	662·60	......	663·15
6	......	......	......	663·95	665·50	665·75	665·05	......	662·65	662·55	663·10	663·15
7	......	......	......	664·15	......	665·80	665·05	663·20	662·65	662·55	663·10	663·15
8	......	......	......	664·20	665·65	665·80	665·05	663·20	662·65	......	663·05	663·10
9	......	......	......	......	665·70	665·80	......	663·15	662·65	662·50	663·05	663·10
10	......	......	......	664·35	665·75	665·85	664·95	663·15	......	662·55	663·05	......
11	......	......	......	664·35	665·75	......	664·95	663·10	662·55	662·60	663·00	663·10
12	......	......	......	664·50	665·85	665·95	664·90	663·10	662·55	662·70	......	663·10
13	......	......	......	664·55	665·85	665·95	664·80	......	662·55	662·70	663·00	663·10
14	......	......	......	664·60	......	666·10	664·85	663·00	662·50	662·75	663·00	663·10
15	......	......	......	664·60	666·05	666·15	664·80	663·00	662·65	......	663·00	663·10
16	......	......	......	......	666·05	666·25	......	662·95	662·70	662·75	663·00	663·10
17	......	......	......	664·70	665·95	666·25	664·45	662·90	......	662·75	662·90	......
18	......	......	......	664·75	665·90	......	664·40	662·90	662·70	662·80	662·80	662·85
19	......	......	662·55	664·75	665·90	665·90	664·20	662·90	662·80	662·90	......	662·80
20	......	......	662·55	664·75	665·90	665·85	664·20	......	662·85	663·00	663·05	662·80
21	......	......	662·55	664·75	......	665·45	664·15	662·85	662·85	663·10	663·05	662·80
22	......	......	......	664·80	665·85	665·40	664·15	662·85	662·80	......	663·00	662·80
23	......	......	......	......	665·80	665·35	......	662·80	662·80	663·15	663·00	662·85
24	......	......	662·60	664·85	665·80	665·45	663·80	662·80	......	663·20	662·95	......
25	......	......	662·60	664·85	665·85	......	663·80	662·75	662·70	663·20	662·90	662·85
26	......	......	......	664·90	665·80	665·40	663·70	662·70	662·70	663·20	......	662·85
27	......	......	662·65	664·90	665·80	665·35	663·70	......	662·70	663·25	662·95	662·85
28	......	......	662·70	664·90	......	665·30	663·65	662·65	662·70	663·25	663·00	662·80
29	......	......	662·80	665·05	665·70	665·25	663·60	662·65	662·65	......	663·10	662·80
30	......	......	663·00	......	665·70	665·25	......	662·60	662·65	663·20	663·10	662·80
31	......	......	663·35	......	665·60	......	663·60	662·60	......	663·20	......	......

ELÉVATIONS du lac à la Tortue (rivière Mattawa), extrémité est, durant 1906.

TABLEAU No. 19.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	662·80	663·40	663·45	......	665·50	664·90	......	662·90	662·50	662·20	662·35	662·45
2	662·80	663·45	663·45	663·40	665·50	664·85	664·40	662·90	......	662·20	662·35	......
3	662·85	663·50	663·45	663·40	665·55	......	664·35	662·85	662·45	662·20	662·35	662·50
4	662·85	......	......	663·40	665·55	664·80	864·30	662·80	662·45	662·25	......	662·50
5	662·85	663·50	663·50	663·40	665·55	664·80	664·30	......	662·45	662·25	662·35	662·55
6	662·85	663·50	663·50	663·45	......	664·80	664·25	662·75	662·45	662·25	662·35	662·55
7	......	663·55	663·50	663·85	665·60	664·85	664·10	662·70	662·45	......	662·40	662·55
8	662·85	663·55	663·50	......	665·65	664·95	......	662·70	662·45	662·25	662·40	662·60
9	662·85	663·55	663·50	664·00	665·65	665·00	664·00	662·70	......	662·25	662·35	......
10	662·85	663·55	663·50	664·05	665·70	......	664·00	662·70	662·40	662·25	662·35	662·60
11	662·85	......	......	664·10	665·70	665·00	663·95	662·70	662·40	662·25	......	662·60
12	662·85	663·50	663·45	664·10	665·75	664·95	663·90	......	662·35	662·25	662·35	662·60
13	662·85	663·50	663·45	664·20	......	664·95	663·80	662·70	662·35	662·20	662·35	662·60
14	......	663·45	663·40	664·35	665·90	664·95	663·70	662·70	662·30	......	662·35	662·55
15	662·85	663·45	663·35	......	665·90	664·90	......	662·65	662·30	662·20	662·35	662·55
16	662·85	663·40	663·35	664·40	665·90	664·90	663·55	662·65	......	662·20	662·35	......
17	662·85	663·40	663·35	664·60	665·80	......	663·55	662·60	662·30	662·25	662·35	662·55
18	662·90	......	......	664·80	665·85	664·80	663·40	662·60	662·25	662·25	......	662·55
19	662·90	663·35	663·30	664·90	665·80	664·80	663·35	......	662·25	662·25	662·35	662·60
20	662·90	663·35	663·30	665·00	......	664·80	663·30	662·50	662·25	662·25	662·35	662·60
21	......	663·40	663·25	665·15	665·70	664·75	663·30	662·50	662·25	......	662·35	662·60
22	662·90	663·40	663·25	......	665·70	664·70	......	662·50	662·25	662·25	662·35	662·60
23	662·95	663·40	663·25	665·30	665·50	664·70	663·20	662·55	......	662·25	662·35	......
24	663·00	663·40	663·20	665·35	665·40	......	663·20	662·55	662·25	662·25	662·35	662·60
25	663·05	......	......	665·35	665·30	664·65	663·15	662·55	662·25	662·25	......	662·60
26	663·10	663·40	663·25	665·40	665·25	664·65	663·05	......	662·25	662·25	662·40	662·60
27	663·20	663·40	663·30	665·40	......	664·60	663·00	662·60	662·20	662·25	662·40	662·60
28	......	663·45	663·30	665·40	665·15	664·55	663·00	662·65	662·20	......	662·45	662·60
29	663·30	......	663·30	......	665·05	664·50	......	662·60	662·20	662·30	662·45	662·60
30	663·30	......	663·35	665·45	665·00	664·45	662·95	662·55	......	662·30	662·45	......
31	663·35	......	663·35	......	664·95	......	662·95	662·50	......	662·30	......	......

ELÉVATIONS du lac Talon (rivière Mattawa), extrémité ouest, à la baie White-Fish, durant 1905.

TABLEAU No. 20.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	642·00	642·10	641·35	641·40	641·00	......	641·15	641·20
2	......	......	......	......	641·95	641·60	......	641·45	641·00	641·00	641·15	641·15
3	......	......	......	641·50	641·90	641·60	641·90	641·45	......	641·00	641·15	......
4	......	......	......	641·50	642·05	......	641·90	641·40	641·00	641·00	641·15	641·15
5	......	......	......	641·55	642·10	641·50	641·85	641·40	641·00	641·00	......	641·15
6	......	......	......	641·55	642·10	641·50	641·70	......	641·10	641·00	641·20	641·15
7	......	......	......	642·00	......	641·50	641·40	641·35	641·10	641·00	641·20	641·15
8	......	......	......	641·45	642·35	641·50	641·45	641·35	641·05	......	641·20	641·15
9	......	......	......	......	642·40	641·50	......	641·35	641·05	641·00	641·20	641·10
10	......	......	......	641·55	641·95	641·50	641·35	641·35	......	641·00	641·20	......
11	......	......	......	641·55	641·95	......	641·30	641·30	641·05	640·95	641·20	641·10
12	......	......	......	641·60	641·70	641·35	641·45	641·30	641·05	640·90	......	641·10
13	......	......	......	641·95	641·70	641·35	641·40	......	641·00	640·90	641·20	641·10
14	......	......	......	642·65	......	641·40	641·40	641·30	641·00	640·90	641·20	641·10
15	......	......	......	642·70	642·20	641·40	641·40	641·25	640·95	......	641·20	641·10
16	......	......	......	......	642·20	641·40	......	641·20	641·00	640·90	641·20	641·10
17	......	......	......	642·20	643·30	641·40	642·10	641·20	......	640·90	641·20	......
18	......	......	......	642·15	643·40	......	642·05	641·20	641·25	641·05	641·20	641·10
19	......	......	......	642·15	643·30	642·90	642·05	641·20	641·30	641·10	......	641·20
20	......	......	......	642·10	643·40	642·10	642·00	......	641·30	641·20	641·20	641·20
21	......	......	641·10	642·20	......	644·30	642·00	641·20	641·30	641·25	641·20	641·20
22	......	......	......	642·15	642·35	644·30	642·00	641·20	641·25	......	641·20	641·15
23	......	......	......	......	642·30	644·30	......	641·15	641·20	641·20	641·20	641·15
24	......	......	641·10	642·50	642·30	644·25	642·00	641·10	......	641·20	641·20	......
25	......	......	641·05	642·50	642·30	......	641·95	641·05	641·15	641·20	641·20	641·15
26	......	......	......	642·05	642·15	644·00	641·90	641·05	641·10	641·20	......	641·15
27	......	......	......	642·10	642·10	644·00	641·90	......	641·10	641·20	641·20	641·15
28	......	......	......	642·65	......	642·25	641·60	641·00	641·05	641·15	641·20	641·10
29	......	......	......	641·85	642·10	641·70	641·50	641·00	641·00	......	641·20	641·10
30	......	......	......	......	642·10	641·35	......	641·00	641·00	641·20	641·20	641·10
31	......	......	......	......	642·10	......	641·40	641·00	......	641·20	......	......

ELÉVATIONS du lac Talon (rivière Mattawa), extrémité ouest, à la baie White-Fish, durant 1906.

TABLEAU No. 21.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	641·10	641·32	641·18	......	642·02	642·20	......	641·29	641·15	641·00	641·19	641·18
2	641·10	641·33	641·19	641·15	641·95	642·10	641·60	641·27	......	641·00	641·20	......
3	641·10	641·33	641·19	641·15	641·90	......	641·55	641·25	641·15	641·00	641·20	641·18
4	641·10	......	......	641·16	641·91	641·80	641·55	641·22	641·15	641·01	......	641·22
5	641·10	641·30	641·19	641·18	641·85	641·85	641·53	......	641·12	641·01	641·22	641·25
6	641·10	641·30	641·19	641·25	......	641·90	641·50	641·21	641·12	641·01	641·22	641·25
7	......	641·28	641·19	641·32	641·82	642·00	641·50	641·20	641·11	......	641·20	641·25
8	641·11	641·25	641·19	......	641·70	642·05	......	641·20	641·10	641·02	641·15	641·25
9	641·60	641·22	641·19	641·27	641·67	642·10	641·35	641·16	......	641·02	641·12	......
10	641·15	641·20	641·18	641·25	641·65	......	641·35	641·13	641·10	641·01	641·10	641·22
11	641·15	......	......	641·26	641·62	642·10	641·38	641·10	641·01	641·01	......	641·22
12	641·12	641·20	641·15	641·30	641·60	642·05	641·37	......	641·01	641·01	641·07	641·22
13	641·12	641·20	641·15	641·51	......	641·90	641·35	641·10	641·05	641·00	641·05	641·20
14	......	641·18	641·15	641·60	642·10	641·80	641·35	641·10	641·03	......	641·05	641·20
15	641·10	641·18	641·13	......	642·10	641·75	......	641·07	641·00	641·00	641·02	641·20
16	641·11	641·16	641·13	641·78	642·05	641·62	641·30	641·05	......	641·02	641·02	......
17	641·13	641·15	641·10	641·90	642·08	......	641·30	641·05	640·99	641·02	641·01	641·18
18	641·13	......	......	642·15	642·18	641·60	641·30	641·02	640·98	641·02	......	641·18
19	641·13	641·15	641·10	642·50	643·10	641·60	641·28	......	640·97	641·04	641·00	641·20
20	641·15	641·15	641·05	642·58	......	641·58	641·25	641·07	640·97	641·05	641·00	641·20
21	......	641·16	641·02	642·70	643·41	641·55	641·25	641·10	640·99	......	641·02	641·19
22	641·20	641·16	641·05	......	643·45	641·50	......	641·10	641·00	641·07	641·04	641·19
23	641·20	641·17	641·06	642·80	643·05	641·48	641·22	641·10	......	641·07	641·05	......
24	641·25	641·17	641·07	642·75	643·00	......	641·20	641·10	641·00	641·09	641·05	641·19
25	641·28	......	......	642·70	642·80	641·48	641·22	641·11	641·00	641·10	......	641·19
26	641·30	641·19	641·08	642·55	642·75	641·49	641·25	......	641·02	641·15	641·10	641·20
27	641·30	641·19	641·11	642·10	......	641·50	641·25	641·20	641·02	641·15	641·15	641·20
28	......	641·19	641·13	642·11	642·60	641·52	641·28	641·20	641·00	......	641·15	641·22
29	641·30	......	641·16	......	642·50	641·55	......	641·18	641·00	641·18	841·17	641·22
30	641·30	......	641·16	642·00	642·44	641·60	641·30	641·16	......	641·18	641·20	641·..
31	641·32	......	641·17	......	642·30	......	641·30	641·16	......	641·18	......	641·22

ELÉVATIONS du lac Wasbonsing à Wasbonsing, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 22.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	780·30	780·85	780·65	780·65	779·50	778·91	......	778·90	777·60
2	......	......	......	......	780·85	780·35	......	779·45	778·85	778·70	778·85	777·65
3	......	......	......	780·40	780·85	780·40	780·60	779·45	......	778·60	778·75	......
4	......	......	......	780·55	781·00	......	780·55	779·45	779·00	778·55	778·65	777·65
5	......	......	......	780·60	781·00	780·45	780·40	779·45	779·00	778·50	......	777·65
6	......	......	......	780·65	781·00	780·50	780·25	......	779·00	778·45	778·45	777·65
7	......	......	......	780·70	......	780·55	780·25	779·50	779·00	778·45	778·40	777·65
8	......	......	......	780·70	781·00	780·60	780·15	779·50	778·95	......	778·30	777·70
9	......	......	......	......	781·00	780·60	......	779·50	779·00	778·50	778·25	777·70
10	......	......	......	780·75	781·05	780·60	780·05	779·50	......	778·55	778·05	......
11	......	......	......	780·75	781·00	......	780·75	779·50	779·05	778·55	777·90	777·70
12	......	......	......	780·75	781·00	780·65	779·95	779·45	779·05	778·60	......	777·70
13	......	......	......	780·80	781·00	780·75	779·85	......	779·00	778·60	777·70	777·70
14	......	......	......	780·85	......	780·75	779·75	779·35	779·05	778·60	777·60	777·75
15	......	......	......	780·85	781·00	780·75	779·50	779·30	779·05	......	777·50	777·75
16	......	......	......	......	781·00	780·80	......	779·30	779·05	778·60	777·45	777·75
17	......	......	......	780·95	781·00	780·80	779·45	779·30	......	778·60	777·35	......
18	......	......	......	780·95	781·00	......	779·60	779·30	779·15	778·70	777·30	777·75
19	......	......	......	780·85	781·05	780·85	779·55	779·30	779·20	778·70	......	777·75
20	......	......	......	780·85	781·05	780·85	779·55	......	779·30	778·80	777·30	777·75
21	......	......	......	780·85	......	780·85	779·55	779·25	779·30	778·80	777·35	777·80
22	......	......	......	780·80	780·95	780·85	779·50	779·25	779·30	......	777·35	777·80
23	......	......	......	......	780·95	780·75	......	779·25	779·30	778·80	777·40	777·80
24	......	......	......	780·85	780·95	780·80	779·55	779·20	......	778·85	777·40	......
25	......	......	......	780·85	780·95	......	779·55	779·10	779·20	778·85	777·40	777·80
26	......	......	......	780·80	780·95	780·65	779·55	779·05	779·05	778·90	......	777·80
27	......	......	779·85	780·80	780·95	780·70	779·55	......	779·00	778·90	777·45	777·85
28	......	......	779·85	780·80	......	780·70	779·55	779·00	779·00	778·90	777·55	777·85
29	......	......	779·90	780·80	780·70	780·65	779·50	779·00	778·90	......	777·55	777·85
30	......	......	780·05	......	780·65	780·65	......	778·75	778·80	778·95	777·60	777·85
31	......	......	780·20	......	780·65	......	779·50	778·90	......	778·95	......	......

ELÉVATIONS du lac Wasbonsing à Wasbonsing, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 23.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	777·85	778·65	779·00	......	780·35	780·40	......	778·90	778·25	778·20	778·10	778·50
2	777·85	778·65	779·00	779·25	780·40	780·80	780·60	778·90	......	778·20	778·10	......
3	777·90	778·70	779·05	779·30	780·45	......	780·60	778·90	778·25	778·20	778·10	778·55
4	777·90	......	......	779·30	780·50	780·45	780·55	778·90	778·25	778·20	......	778·55
5	777·90	778·70	779·05	779·35	780·55	780·45	780·50	......	778·25	778·25	778·05	778·55
6	777·90	778·70	779·05	779·40	......	780·50	780·35	778·90	778·25	778·25	778·05	778·60
7	......	778·70	779·05	779·50	780·65	780·55	780·30	778·90	778·25	......	778·05	778·60
8	777·95	778·75	779·10	......	780·65	780·60	......	778·90	778·25	778·05	778·10	778·65
9	777·25	778·75	779·10	779·60	780·65	780·60	780·15	778·90	......	777·95	778·10	......
10	777·95	778·75	779·10	779·65	780·70	......	780·10	778·90	778·25	777·85	778·15	778·65
11	778·00	......	......	779·65	780·75	780·60	780·10	778·90	778·25	777·80	......	778·70
12	778·05	778·75	779·10	779·70	780·85	780·60	780·10	......	778·25	777·75	778·15	778·70
13	778·05	778·80	779·10	779·70	......	780·60	779·95	778·90	778·25	777·80	778·15	778·70
14	......	778·80	779·15	779·80	780·90	780·60	779·85	778·85	778·25	......	778·15	778·75
15	778·05	778·80	779·15	......	780·85	780·65	......	778·80	778·20	777·80	778·15	778·75
16	778·05	778·80	779·15	779·90	780·80	780·70	779·70	778·80	......	777·80	778·15	......
17	778·10	778·85	779·15	779·90	780·85	......	779·55	778·80	778·20	777·75	778·15	778·75
18	778·15	......	......	779·95	780·85	780·70	779·50	773·80	778·20	777·80	......	778·75
19	778·15	778·85	779·15	780·05	780·80	780·70	779·45	......	778·20	777·90	778·20	778·75
20	778·20	778·90	779·15	780·05	......	780·70	779·35	778·80	778·20	777·90	778·20	778·75
21	......	778·90	779·15	780·10	780·75	780·70	779·15	778·80	778·20	......	778·25	778·75
22	778·25	......	779·15	......	780·95	780·70	......	778·75	778·20	777·95	778·30	778·80
23	778·35	......	779·15	780·15	780·75	780·70	779·05	778·75	......	777·95	778·30	......
24	778·45	......	779·20	780·20	780·75	......	779·05	778·75	778·20	778·00	778·35	778·80
25	778·50	......	......	780·20	780·80	780·70	779·00	778·75	778·20	778·00	......	778·80
26	778·50	778·95	779·20	780·25	780·80	780·70	778·95	......	778·20	788·00	778·35	778·80
27	778·55	778·95	779·30	780·25	......	780·65	778·95	778·55	778·20	778·05	778·40	778·80
28	......	778·95	779·30	780·25	780·85	780·65	778·95	778·50	778·20	......	778·45	778·80
29	778·55	......	779·30	......	780·85	780·85	......	778·35	778·20	778·05	778·45	778·85
30	778·60	......	779·30	780·30	780·70	780·65	778·95	778·30	......	778·05	778·50	......
31	778·65	......	779·25	......	780·55	......	778·95	778·25	......	778·05	......	778·85

ELÉVATIONS de la rivière Kai-bus-Kong, au pont Ménard, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 24.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	July.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	679·30	679·20	681·90	678·75	678·50	678·40	......	682·15	678·70
2	......	......	......	......	679·15	679·50	......	678·50	678·40	681·95	682·10	678·65
3	......	......	......	679·00	679·05	679·45	679·15	678·45	......	678·50	681·30	......
4	......	......	679·55	679·25	679·25	......	681·80	678·45	678·20	681·30	681·20	678·65
5	......	......	......	679·40	679·40	678·70	678·85	678·40	678·25	681·20	......	678·65
6	......	......	......	679·30	679·40	678·75	678·80	......	678·25	678·50	681·00	678·65
7	......	......	......	679·20	......	678·70	678·80	678·45	678·25	678·50	680·90	678·65
8	......	......	679·55	679·10	679·50	678·70	678·45	678·45	678·25	......	680·80	678·70
9	......	......	......	......	679·55	678·60	......	678·45	678·25	678·50	680·70	678·70
10	......	......	......	679·20	679·35	678·60	681·65	678·45	......	678·50	680·60	......
11	......	......	679·55	679·25	679·35	......	679·00	678·45	678·20	678·50	680·60	678·70
12	......	......	......	679·25	679·30	678·80	681·65	678·45	678·25	678·50	......	678·70
13	......	......	......	679·25	679·30	679·00	678·95	......	678·25	678·45	680·50	678·70
14	......	......	......	679·25	......	678·95	681·30	678·45	678·25	678·45	680·40	678·70
15	......	......	679·65	679·25	679·45	678·60	681·65	678·50	678·30	......	680·35	678·70
16	......	......	......	......	679·50	678·60	......	678·40	678·30	678·45	680·35	678·70
17	......	......	679·65	679·15	679·55	678·60	680·05	678·40	......	678·45	680·35	......
18	......	......	679·80	679·35	679·50	......	680·00	678·35	678·40	678·55	680·30	678·90
19	......	......	......	679·10	679·45	678·95	678·50	678·30	678·40	678·75	......	678·90
20	......	......	679·65	679·10	679·40	678·95	678·52	......	678·40	678·60	678·80	678·90
21	......	......	......	679·10	......	678·90	678·45	678·25	678·35	678·70	678·80	678·90
22	......	......	679·70	679·10	679·20	678·95	678·45	678·25	678·25	......	678·75	678·85
23	......	......	......	......	679·25	678·80	......	678·30	678·25	678·60	678·70	678·85
24	......	......	679·70	679·05	678·85	678·85	678·50	678·30	......	678·65	678·60	......
25	......	......	680·00	679·05	678·85	......	678·50	681·60	678·20	678·60	678·50	678·85
26	......	......	......	679·00	679·20	678·85	678·50	678·50	678·20	678·55	......	678·85
27	......	......	680·40	678·95	679·30	678·60	678·50	......	681·50	678·50	678·60	678·85
28	......	......	680·65	678·90	......	678·75	678·50	680·90	681·55	678·50	678·65	678·85
29	......	......	680·60	679·10	681·90	678·75	678·55	680·90	681·30	......	678·70	678·85
30	......	......	680·45	......	681·75	678·75	......	680·85	681·35	678·45	678·75	678·80
31	......	......	679·40	......	681·05	......	678·50	678·50	......	678·40	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Kai-bus-Kong, au pont Ménard, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 25.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	678·70	679·45	679·85	......	678·75	679·20	......	678·55	678·45	678·30	678·30	678·55
2	678·85	679·45	679·85	680·55	678·80	678·90	678·85	678·55	......	678·35	678·30	......
3	678·85	679·45	679·45	680·55	678·80	......	678·85	678·55	678·35	678·35	678·30	678·55
4	678·90	......	......	680·60	678·75	678·80	698·85	678·55	678·35	678·35	......	678·60
5	678·90	679·40	679·60	680·65	678·70	678·80	682·00	......	678·40	678·35	678·25	678·65
6	678·90	679·40	679·55	679·70	......	678·75	681·90	678·50	678·35	678·35	678·25	678·70
7	......	679·40	679·55	679·15	678·70	678·80	681·90	678·50	678·35	......	678·25	678·75
8	678·90	679·40	679·50	......	678·70	678·95	......	678·50	678·35	679·80	678·25	678·80
9	678·90	679·40	679·55	678·80	678·70	679·00	681·85	678·50	......	679·60	678·25	......
10	678·90	679·35	679·55	678·75	678·70	......	679·30	678·45	678·30	678·50	678·25	678·85
11	578·90	......	......	678·80	678·70	678·80	679·10	678·45	678·30	678·40	......	678·90
12	678·95	679·35	679·55	678·90	678·70	678·85	682·05	......	678·30	679·40	678·25	678·95
13	678·95	679·35	679·60	678·90	......	678·80	681·90	678·45	678·30	679·45	678·25	678·95
14	......	679·35	679·65	678·95	678·95	678·80	680·65	678·45	678·30	......	678·25	678·95
15	679·00	679·40	679·65	......	681·55	678·85	......	678·45	678·30	679·50	678·25	678·95
16	679·00	679·45	679·60	678·95	679·50	678·85	680·60	678·45	......	679·55	678·25	......
17	679·00	679·50	679·60	679·00	679·65	......	680·55	678·45	678·30	678·80	678·20	679·00
18	679·00	......	......	678·90	679·80	678·95	678·50	678·45	678·30	678·45	......	679·00
19	679·05	679·55	679·60	679·00	679·75	678·95	680·50	......	678·30	678·45	678·25	679·00
20	679·05	679·60	679·60	678·80	......	678·90	680·55	678·45	678·35	678·40	678·25	679·00
21	......	679·65	680·00	678·80	679·60	678·90	680·50	678·40	678·35	......	678·25	679·00
22	679·05	679·70	680·00	......	679·65	678·85	......	678·35	678·35	678·40	678·25	679·00
23	679·05	679·80	680·00	678·75	678·80	678·90	678·55	678·30	......	678·40	678·30	......
24	679·10	679·85	680·05	678·75	678·80	......	678·55	678·25	678·35	678·40	678·30	679·05
25	679·25	......	......	678·70	678·80	678·80	678·55	678·25	678·30	678·35	......	679·05
26	679·30	679·85	680·10	678·65	678·95	678·80	678·55	......	678·30	678·35	678·40	679·05
27	679·40	679·85	680·60	678·65	......	678·85	678·55	678·70	678·30	678·35	678·45	679·05
28	......	679·90	680·55	678·70	678·80	678·85	678·55	680·90	678·30	......	678·45	679·05
29	679·45	......	680·45	......	678·85	678·90	......	680·70	678·30	678·40	678·50	679·05
30	679·55	......	680·50	678·70	679·05	678·90	678·55	680·55	......	678·35	678·50	......
31	679·55	......	680·55	......	679·10	......	678·55	680·30	......	678·30	......	......

ELÉVATIONS du lac Talon en amont de la chute Talon, durant 1905.

TABLEAU No. 26.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	636·05	640·75	641·40	637·45	636·95	634·65	......	634·65	635·10
2	......	......	635·05	......	641·05	......	637·40	636·70	634·65	635·15	634·60	635·05
3	......	......	635·00	636·65	641·05	......	637·45	636·45	......	635·15	634·55	......
4	......	......	635·00	636·90	641·30	......	637·45	636·30	634·70	635·15	634·50	635·05
5	......	......	......	637·35	641·35	641·75	637·60	636·10	634·75	635·30	......	634·90
6	......	......	634·95	637·50	641·55	641·55	637·75	......	634·75	635·45	634·60	634·85
7	......	......	634·90	637·65	......	641·40	637·95	635·75	634·75	635·50	634·85	634·75
8	......	......	634·85	......	641·80	641·40	638·15	635·65	634·75	......	635·05	634·70
9	......	......	634·85	......	641·85	641·40	638·30	635·55	634·75	635·50	635·15	634·65
10	......	......	634·85	637·75	641·90	640·65	638·40	635·40	......	635·55	635·25	......
11	......	......	634·85	637·95	641·85	640·65	638·45	635·25	634·60	635·60	635·35	634·55
12	......	......	634·80	638·05	641·75	640·65	638·55	635·15	634·55	635·65	......	634·45
13	......	......	634·75	638·00	641·70	640·65	638·75	......	634·50	635·70	635·45	634·40
14	......	......	634·75	638·15	......	640·60	638·95	635·15	634·45	635·45	635·60	634·35
15	......	......	634·65	638·15	641·75	640·45	639·00	635·10	634·50	......	635·60	634·25
16	......	......	634·65	......	641·85	640·25	639·30	634·95	634·50	635·05	635·70	634·25
17	......	......	......	638·05	642·05	640·00	639·50	634·80	......	635·00	635·65	......
18	......	......	......	637·95	642·35	640·25	639·80	634·85	634·75	635·00	635·60	634·10
19	......	......	......	637·95	642·35	640·20	639·80	634·75	634·85	634·95	......	634·05
20	......	......	634·70	638·15	642·35	639·95	639·55	......	634·95	635·05	635·60	634·00
21	......	......	634·45	638·35	......	639·85	639·25	634·85	635·00	635·10	635·55	633·95
22	......	......	634·45	638·45	642·15	639·55	639·05	634·85	635·05	......	635·55	633·90
23	......	......	634·35	......	642·05	639·35	639·10	634·85	635·00	635·20	635·55	633·85
24	......	......	634·25	638·80	642·05	639·05	638·95	634·80	......	635·15	635·45	......
25	......	......	634·25	639·05	641·95	......	638·65	634·75	635·00	635·15	635·35	633·75
26	......	635·15	......	639·35	641·85	638·35	638·35	634·70	634·95	635·05	......	633·75
27	......	......	634·40	639·55	......	638·20	638·05	......	634·90	635·00	635·20	633·70
28	......	......	634·45	639·85	......	637·95	637·80	634·55	634·85	634·90	635·25	633·65
29	......	......	634·70	640·15	641·40	637·20	637·55	634·45	634·90	......	635·15	633·65
30	......	......	635·20	......	641·40	637·45	......	634·60	634·90	634·80	635·10	633·60
31	......	......	635·60	......	641·40	......	637·15	634·70	......	634·75	......	......

ELÉVATIONS du lac Talon en amont de la chute Talon, durant 1906.

TABLEAU No. 27.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	633·55	634·25	634·35	......	641·45	641·55	......	637·20	634·45	634·15	634·85	635·35
2	633·45	634·25	634·35	634·50	641·40	641·65	636·95	637·05	......	634·15	634·80	......
3	633·50	634·25	634·35	634·50	641·45	......	637·00	636·90	634·60	634·15	634·80	635·40
4	633·45	......	......	634·45	641·45	641·30	637·00	636·75	634·65	634·10	......	635·45
5	633·45	634·30	634·35	634·40	641·45	641·00	637·05	......	634·65	634·15	634·80	635·45
6	633·45	634·30	634·35	634·35	......	640·90	637·05	635·85	634·65	634·15	634·85	635·50
7	......	634·30	634·35	634·30	641·30	640·85	637·10	635·55	634·65	......	634·85	635·50
8	633·40	634·30	634·35	......	641·30	641·05	......	635·40	634·65	634·20	634·80	635·55
9	633·35	634·30	634·40	634·20	641·25	640·90	637·15	635·25	......	634·25	634·85	......
10	633·35	634·30	634·40	634·15	641·20	......	637·25	635·10	634·60	634·30	634·85	635·50
11	633·35	......	......	634·15	641·15	640·75	637·40	634·95	634·55	634·35	......	635·50
12	633·30	634·35	634·40	634·15	641·20	640·50	637·45	......	634·55	634·35	634·85	635·50
13	633·25	634·35	634·40	634·15	......	640·35	637·55	634·30	634·50	634·35	634·90	635·45
14	......	634·35	634·40	634·10	641·70	640·00	637·60	634·50	634·45	......	634·90	635·45
15	633·20	634·35	634·40	......	641·70	639·95	......	634·45	634·40	634·40	634·90	635·45
16	633·20	634·35	634·40	634·15	641·70	639·30	637·70	634·50	......	634·45	634·90	......
17	633·20	634·35	634·45	635·35	641·75	......	637·85	635·00	634·35	634·50	634·90	635·40
18	633·20	......	......	635·85	641·80	638·95	637·95	635·45	634·30	634·55	......	635·40
19	633·20	634·35	634·45	......	641·70	638·80	638·05	......	634·30	634·60	634·95	635·35
20	633·20	634·35	634·45	......	......	638·65	638·05	634·40	634·25	634·65	634·95	635·35
21	......	634·40	634·45	642·65	641·00	638·50	638·00	634·35	634·20	......	635·00	635·35
22	633·25	634·40	634·45	......	640·85	638·15	......	634·30	634·30	634·70	635·05	635·30
23	633·80	634·40	634·45	......	640·70	638·00	638·05	634·25	......	634·75	635·05	......
24	634·10	634·35	634·45	......	640·60	......	638·25	634·20	634·25	634·80	635·10	635·30
25	634·10	......	......	642·00	640·80	637·70	638·00	634·15	634·20	634·80	......	635·30
26	634·20	634·35	634·45	641·80	641·05	637·55	637·95	......	634·20	634·85	635·10	635·30
27	634·60	634·35	634·60	641·70	......	637·40	637·70	634·20	634·20	634·90	635·15	635·30
28	......	634·35	634·60	641·60	641·30	637·25	637·60	634·25	634·15	......	635·20	635·30
29	633·70	......	634·50	......	641·35	637·10	......	634·30	634·15	634·90	635·25	635·30
30	634·20	......	634·45	641·45	641·40	636·90	637·45	634·35	......	634·90	635·30	......
31	634·25	......	634·45	......	641·55	......	637·30	634·40	......	634·85	......	635·35

ELÉVATIONS de la rivière Mattawa, en aval des chutes Talon, durant 1906.

TABLEAU No. 28

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	3·85	3·70	......	3·70	0·95	1·75	1·40	2·10
2	......	......	......	......	3·60	3·60	2·30	3·70	......	1·50	1·40	......
3	......	......	......	......	3·40	......	2·05	3·50	1·00	1·30	1·40	2·10
4	......	......	......	......	3·40	3·75	1·85	3·50	1·00	1·00	......	2·15
5	......	......	......	......	3·45	4·80	1·60	......	1·00	1·00	1·40	2·20
6	......	......	......	......	......	3·20	1·40	2·10	1·00	0·95	1·40	2·20
7	......	......	......	......	3·50	2·80	1·20	2·55	1·00	......	1·40	2·25
8	......	......	......	......	3·20	2·90	......	2·50	1·00	1·10	1·40	2·30
9	......	......	......	......	3·15	4·45	1·20	2·40	......	1·15	1·40	......
10	......	......	......	......	3·10	......	1·15	2·30	1·15	1·20	1·45	2·25
11	......	......	......	......	3·10	4·60	1·15	2·20	1·80	1·20	......	2·20
12	......	......	......	......	3·15	4·50	1·15	......	2·40	1·25	1·45	2·20
13	......	......	......	......	......	4·00	1·15	2·10	1·85	1·30	1·45	2·20
14	......	......	......	......	3·55	4·30	1·10	2·05	1·30	......	1·45	2·15
15	......	......	......	......	3·55	4·10	......	2·00	1·20	1·35	1·45	2·15
16	......	......	......	......	3·65	4·00	1·20	1·00	......	1·35	1·50	......
17	......	......	......	......	3·80	......	1·25	1·00	0·95	1·40	1·50	2·10
18	......	......	......	......	4·30	3·85	1·30	1·00	1·10	1·40	......	2·10
19	......	......	......	......	5·00	3·70	1·35	......	1·60	1·45	1·50	2·05
20	......	......	......	......	......	3·55	1·35	1·00	2·00	1·50	1·50	2·05
21	......	......	......	......	4·75	3·40	1·40	1·05	2·80	......	1·50	2·05
22	......	......	......	......	4·45	3·30	......	1·10	2·80	1·50	1·55	2·00
23	......	......	......	......	4·40	3·20	4·55	1·10	......	1·50	··55	......
24	......	......	......	......	4·35	......	3·40	1·10	3·20	1·50	1·60	1·95
25	......	......	......	4·40	2·80	3·05	3·25	1·10	3·30	1·50	......	1·95
26	......	......	......	4·15	2·60	2·90	3·20	......	2·60	1·50	1·60	1·90
27	......	......	......	3·95	......	2·80	2·80	1·00	2·45	1·50	1·70	1·85
28	......	......	......	3·75	2·75	2·70	3·90	1·00	2·30	......	1·80	1·80
29	......	......	......	......	2·95	2·65	......	1·00	2·05	1·45	1·90	1·80
30	......	......	......	3·80	2·50	2·50	3·80	1·00	......	1·45	2·00	......
31	......	......	......	......	3·00	......	3·75	1·00	......	1·45	......	1·75

ELÉVATIONS de la rivière Mattawa en aval de la baie Pimisi, durant 1905.

TABLEAU No. 29.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	585·15	584·70	585·40	584·20	585·20	583·90	......	584·60	584·70
2	......	......	583·85	......	584·80	585·45	......	585·20	583·90	583·35	584·50	584·60
3	......	......	......	585·30	584·95	585·45	584·00	585·15	......	583·40	584·45	......
4	......	......	......	585·40	585·15	......	584·00	585·10	583·95	583·50	584·45	584·60
5	......	......	......	585·50	585·15	585·85	584·00	585·05	583·95	583·90	......	584·55
6	......	......	......	585·65	585·25	586·10	584·05	......	583·95	583·95	584·50	584·50
7	......	......	......	585·75	......	585·25	583·90	584·95	584·00	583·95	584·55	584·45
8	......	......	......	......	585·40	584·85	583·65	584·90	584·00	......	584·60	584·40
9	......	......	......	......	585·55	586·25	......	584·50	584·00	583·95	584·65	584·40
10	......	......	584·10	585·65	585·55	585·60	584·10	584·45	......	583·90	584·70	......
11	......	......	......	585·70	585·55	......	584·10	584·40	584·45	583·90	584·70	584·35
12	......	......	......	585·70	585·45	585·70	......	584·35	584·50	583·95	......	584·35
13	......	......	584·10	585·75	585·40	586·25	583·40	......	584·50	584·00	584·75	584·30
14	......	......	584·10	585·75	......	586·30	......	585·35	583·70	584·05	584·80	584·30
15	......	......	......	585·90	585·35	586·30	583·40	584·80	583·70	......	584·80	584·25
16	......	......	......	......	585·45	586·25	......	584·70	583·70	584·25	584·80	584·25
17	......	......	......	585·75	585·70	586·20	583·50	584·60	......	584·20	584·80	......
18	......	......	......	585·75	585·90	......	585·80	584·60	583·50	584·15	584·80	584·20
19	......	......	......	585·70	586·00	586·25	586·05	584·60	583·45	584·10	......	584·20
20	......	......	584·05	584·30	586·00	586·50	586·00	......	583·85	584·10	584·80	584·15
21	......	......	584·40	584·15	......	586·25	584·20	584·60	584·00	584·15	584·80	584·10
22	......	......	584·45	584·20	585·80	586·20	583·95	584·60	583·75	......	584·75	584·10
23	......	......	584·40	......	585·80	586·10	......	584·60	584·00	584·20	584·70	584·05
24	......	......	......	584·20	585·60	586·00	586·05	584·60	......	584·20	584·70	......
25	......	583·95	......	584·20	585·50	......	586·10	584·30	583·60	584·35	584·65	584·05
26	......	......	......	584·20	585·50	585·85	585·80	583·30	583·65	584·35	......	584·10
27	......	......	584·45	584·25	585·45	585·80	585·70	......	583·75	584·30	584·75	584·15
28	......	......	584·50	584·30	......	585·70	585·50	584·60	583·15	584·30	584·70	584·20
29	......	......	584·55	584·55	585·35	585·55	585·45	584·50	583·30	......	584·65	584·20
30	......	......	584·60	......	585·45	584·85	......	583·95	583·20	584·55	584·70	584·15
31	......	......	584·90	......	585·35	......	585·30	583·90	......	584.60	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Mattawa en aval de la baie Pimisi, durant 1906.

TABLEAU No. 30.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	584·20	583·80	583·80	......	586·00	585·90	......	584·65	583·35	583·95	584·05	584·45
2	584·20	583·80	583·80	584·25	585·95	585·85	585·00	584·80	......	583·90	584·05	......
3	584·20	583·80	583·80	584·30	585·80	......	584·95	584·95	583·40	583·85	584·00	584·50
4	584·20	......	......	584·40	585·70	586·00	584·90	585·05	583·40	583·75	......	584·50
5	584·20	583·80	583·80	584·25	585·65	586·75	584·85	......	583·40	583·70	584·05	584·55
6	584·15	583·80	583·80	584·25	......	585·50	584·70	585·20	583·40	583·65	584·05	584·55
7	......	583·80	583·80	584·20	585·60	585·25	584·65	585·40	583·40	......	584·05	584·60
8	584·15	583·80	583·80	......	585·50	585·90	......	585·50	583·40	583·70	584·00	584·60
9	584·15	583·80	583·85	584·20	585·45	585·40	584·50	585·60	......	583·75	584·05	......
10	584·15	583·80	583·90	584·20	585·45	......	584·45	585·65	583·70	583·80	584·05	584·55
11	584·15	......	......	584·20	585·40	586·55	584·35	585·70	583·95	583·85	......	584·50
12	584·15	583·75	583·95	584·20	585·45	586·70	584·30	......	584·80	583·85	584·05	584·50
13	584·10	583·75	583·95	584·20	......	586·85	584·15	585·55	584·00	583·85	584·05	584·45
14	......	583·75	583·95	584·20	585·65	586·60	584·05	585·45	583·70	......	584·10	584·45
15	584·10	583·75	583·95	......	585·70	586·30	......	585·35	583·50	583·90	584·10	584·45
16	584·10	583·75	583·95	584·70	585·70	586·20	584·20	585·20	......	583·90	584·10	......
17	584·10	583·75	584·00	584·90	585·70	......	584·20	584·90	583·40	583·95	584·10	584·40
18	584·10	......	......	585·20	585·75	586·05	584·20	584·70	583·40	583·95	......	584·40
19	584·05	583·75	584·10	585·65	585·80	585·90	584·20	......	583·35	583·95	584·15	584·40
20	584·05	583·75	584·20	585·70	......	585·75	584·20	584·50	583·35	584·00	584·15	584·35
21	......	583·80	584·20	585·75	585·55	585·75	584·20	584·30	583·30	......	584·20	584·35
22	584·10	583·80	584·20	......	585·45	585·50	......	584·00	583·35	584·00	584·20	584·30
23	584·15	583·80	584·20	585·90	585·40	585·45	584·30	583·85	......	584·00	584·25	......
24	584·20	583·80	584·20	586·10	584·20	......	584·35	583·80	583·30	583·95	584·25	584·25
25	584·20	......	......	586·40	584·60	585·40	584·25	583·70	583·25	583·95	......	584·25
26	584·10	583·80	584·20	586·20	584·40	585·30	584·20	......	583·45	584·05	584·30	584·25
27	584·00	583·80	584·35	586·20	......	585·25	584·20	583·60	583·75	584·15	584·30	584·25
28	......	583·80	584·20	585·95	584·60	585·20	584·25	583·55	584·00	......	584·35	584·20
29	584·05	......	584·20	......	584·95	585·15	......	583·50	584·05	584·10	584·40	584·20
30	583·90	......	584·20	585·95	585·45	585·10	584·40	583·45	......	584·10	584·45	......
31	583·85	......	584·20	......	585·65	......	584·50	583·40	......	584·10	......	584·20

ÉLÉVATIONS du lac Trois--Milles, Algonquin Park, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 31.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Ao*t.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1												
2										1220·55	1220·55	
3												
4										1220·55	1220·55	1220·65
5												
6										1220·35		
7											1220·55	
8												1220·65
9										1220·35	1220·55	
10												
11										1220·35	1220·55	1220·55
12									1220·55			
13										1220·55	1220·55	
14												
15									1220·55		1220·55	1220·55
16										1220·55		
17											1220·55	
18									1220·65	1220·55		1220·55
19												
20									1220·65	1220·55		
21											1220·55	
22									1220·55			1220·45
23										1220·55	1220·55	
24												
25									1220·55	1220·55	1220·55	
26									1220·55			1220·35
27									1220·55	1220·55	1220·55	
28											1220·55	
29									1220·55		1220·65	
30												1220·25
31												

ÉLÉVATIONS du lac Trois-Milles, Algonquin Park, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 32.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	1219·85				1220·95	1220·95						
2			1220·45							1220·15	1220·55	
3		1220·05		1220·45			1220·65	1220·05				
4					1220·95							
5	1219·85					1220·95			1220·25	1220·15		
6		1219·95	1220·45	1220·55			1220·55				1220·55	
7								1219·95	1220·25			
8	1219·85		1220·45		1221·05	1221·05						
9		1219·95								1220·15	1220·55	
10				1220·65			1220·55	1220·25				
11					1221·05				1220·15			
12	1219·85	1220·45				1220·95	1220·45			1220·25		
13			1220·45	1220·65							1220·55	
14								1220·25	1220·15			
15					1221·05	1220·95						
16	1219·85		1220·45							1220·35	1220·55	
17		1220·45		1220·65				1220·25				
18					1221·05				1220·15			1220·65
19						1220·85				1220·35		
20	1219·85	1220·45		1220·75							1220·55	
21								1220·15	1220·15			1220·65
22					1221·05	1220·85						
23										1220·35	1220·65	
24	1219·95							1220·25				
25					1221·05				1220·15			
26						1220·75				1220·55		1220·75
27	1220·05	1220·45	1220·45								1220·65	
28								1220·25	1220·15			
29					1220·95	1220·65						1220·75
30	1220·05		1220·45							1220·55	1220·65	
31								1220·25				

ÉLÉVATIONS du lac Tea, Algonquin Park, durant 1905.

TABLEAU No. 33.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·00	1181·10	......
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·00	1181·10	1181·20
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1180·90	......	......
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1180·90	1181·10	......
8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·20
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·20	......
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1180·90	1181·20	1181·30
12	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·00	1180·90	1181·20	......
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	1180·90	......	1181·20	1181·30
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1180·90	......	......
17	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·20	......
18	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1180·90	......	1181·30
19	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1180·90	......	......
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·20	......
22	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	......	......	1181·30
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1181·20	......
24	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1181·10	1181·20	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1181·10	1181·30	......
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	......	1181·30	......
30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1181·30
51	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS du lac Tea, Algonquin Park, durant 1906.

TABLEAU No. 34.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	1182·00	......	......	......	1184·60	1183·50	......	......	......	......	......	......
2	......	......	1183·20	......	......	......	......	......	......	1180·60	1181·00	......
3	......	1182·90	......	1184·20	......	......	1182·40	1181·20	......	......	......	......
4	......	......	......	......	1184·50	......	......	......	1180·90	......	......	......
5	1182·00	......	......	......	......	1183·30	......	......	......	1180·60	......	......
6	......	1182·90	1183·60	1184·30	......	......	1182·20	......	......	......	1181·00	......
7	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1180·90	......	......	......
8	1182·00	......	1183·90	......	1184·30	1183·40	......	......	......	......	......	......
9	......	1182·90	......	......	......	......	......	......	......	1180·60	1180·90	......
10	......	......	......	1184·20	......	......	1182·00	1181·10	......	......	......	......
11	......	......	......	......	1184·30	......	......	......	1180·80	......	......	......
12	1182·00	1182·90	......	......	......	1183·20	1181·95	......	......	1180·70	......	......
13	......	......	1184·00	1184·10	......	......	......	......	......	......	1180·90	......
14	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1180·80	......	......	......
15	......	......	......	......	1184·20	1183·00	......	......	......	......	......	......
16	......	......	1184·10	......	......	......	......	......	......	1180·80	1180·90	......
17	......	1183·40	......	1184·10	......	......	1181·80	1181·10	......	......	......	......
18	......	......	......	......	1184·10	......	......	......	1180·70	......	......	1180·90
19	......	......	......	......	......	1182·80	......	......	......	1180·80	......	......
20	1182·00	1183·60	1184·10	1184·80	......	......	1181·60	......	......	......	1180·90	......
21	......	......	......	......	......	......	......	1181·00	1180·70	......	......	1180·90
22	......	......	......	......	1183·90	1182·80	......	......	......	......	......	......
23	......	1183·60	1184·10	......	......	......	......	......	......	1180·80	1181·00	......
24	1182·20	......	1184·10	......	......	......	1181·40	1181·00	......	......	......	......
25	......	......	......	......	1183·80	......	......	......	1180·70	......	......	......
26	......	......	......	......	......	1181·80	......	......	......	1180·90	......	1180·90
27	......	1183·60	1184·10	......	......	......	1181·30	......	......	......	1181·00	......
28	......	......	......	......	......	......	......	1181·10	1180·60	......	......	......
29	......	......	......	......	1183·60	1182·60	......	......	......	......	......	1181·30
30	1182·50	......	1184·10	......	......	......	......	......	......	1181·00	1181·00	......
31	1182·60	......	......	......	......	......	......	1181·00	......	......	......	......

1 GEORGE V, A. 1911

ELÉVATIONS du lac Manitou, Algonquin Park, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 35.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·15	1123·35	......
3......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·15	1123·35	1123·45
5......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·15	......	......
7......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·05	1123·35	......
8......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·45
9......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·45	......
10......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·05	1123·45	1123·45
12......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·15	1123·05	1123·35	......
14......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·15	......	1123·35	......
16......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·05	......	......
17......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·35	......
18......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·25	1123·05	......	1123·45
19......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·25	1123·25	......	......
21......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·35	......
22......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·25	......	......	1123·45
23......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·35	1123·35	......
24......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·25	1123·35	1123·35	......
26......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·45
27......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·25	1123·35	1123·45	......
28......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·15	1123·35	......	......
29......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1213·45	......
30......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1123·45
31......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS du lac Manitou, Algonquin Park, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 36.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1......	1123·35	......	......	......	1126·85	1126·15	......	......	......	......	......	......
2......	......	......	1123·05	......	......	......	......	......	......	......	1122·25	......
3......	......	1124·05	......	1124·45	......	......	1124·95	1123·35	......	......	......	......
4......	......	......	......	......	1127·05	......	......	......	1122·25	......	......	1123·05
5......	1123·35	......	......	......	......	1125·85	......	......	......	......	......	......
6......	......	1124·05	1124·05	1124·65	......	......	1124·75	......	......	......	1122·35	......
7......	......	......	......	......	......	......	......	1123·25	1122·15	......	......	1123·05
8......	1123·35	......	1124·05	......	1127·05	1126·05	......	......	......	......	......	......
9......	......	1123·55	......	......	......	......	......	......	......	......	1122·45	......
10......	......	......	......	1125·05	......	......	1124·45	1122·85	......	......	......	......
11......	......	......	......	......	1126·85	......	......	......	1122·05	......	......	1123·15
12......	1223·35	1123·15	......	......	......	1125·85	1124·35	......	......	1122·05	......	......
13......	......	......	1123·45	1125·15	......	......	......	......	......	......	1122·45	......
14......	......	......	......	......	......	......	......	1122·75	1122·05	......	......	1123·25
15......	......	......	......	......	1126·85	1125·75	......	......	......	......	......	......
16......	1123·35	......	1123·45	......	......	......	......	......	......	1122·05	1122·45	......
17......	......	1123·55	......	1125·65	......	......	1124·15	1122·65	......	......	......	......
18......	......	......	......	......	1126·85	......	......	......	......	......	......	1123·2[illegible]
19......	......	......	......	......	......	1125·55	......	......	......	1122·05	......	......
20......	1123·35	1123·55	1123·45	1125·85	......	......	1124·05	......	......	......	1122·45	......
21......	......	......	......	......	......	......	......	1122·45	......	......	......	1123·35
22......	......	......	......	......	1126·55	1125·45	......	......	......	......	......	......
23......	......	1123·55	1123·45	......	......	......	......	......	......	1122·05	1122·55	......
24......	1123·35	......	1124·35	1126·35	......	......	1123·85	1122·35	......	......	......	......
25......	......	......	......	......	1126·45	......	......	......	......	......	......	......
26......	......	......	......	......	......	1125·25	......	......	......	1122·15	......	1123·45
27......	1123·45	1123·55	1124·35	1126·45	......	......	1123·55	......	......	......	1122·85	......
28......	......	......	......	......	......	......	......	1122·25	......	......	......	......
29......	......	......	......	......	1126·25	1125·15	......	......	......	......	......	1123·55
30......	1123·55	......	1124·35	1226·75	......	......	......	......	......	1122·25	1122·85	......
31......	......	......	......	......	......	......	1123·45	1122·25	......	......	......	......

Elévations du lac Kioshkoquin, Algonquin Parc, Ont., durant 1905.

Tableau No. 37.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1											988·70	988·90
2										988·80		
3									990·00		988·70	
4												988·90
5												
6										988·65	988·70	988·95
7												
8											988·80	989·00
9										988·55		
10									988·60		988·80	
11										988·55		989·05
12												
13										988·55	988·80	989·05
14									988·80			
15											988·80	989·00
16									989·00	988·55		
17											988·80	
18									988·20	988·60		989 05
19												
20									988·30	988·60	988·80	989·10
21												
22											988·80	989·20
23										988·60		
24											988·80	
25									988·30	988·70		989·20
26												
27									988·20	988·75	988·85	989·20
28												
29									988·90	988·75	988·90	989·15
30												
31												

Elévations du lac Kioshkoquin, Algonquin Park, Ont., durant 1905.

Tableau No. 38.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	989·15					991·60		988·45		987·40		
2		989·05	989·10	989·10	991·55		989·45				987·15	
3	989·10							988·15	987·85	987·35		987·30
4				989·15	991·30	990·50	989·20					
5	989·10	989·10	989·60						987·85	987·30	987·15	987·30
6				988·90		990·15	988·75	987·75				
7		989·10	989·15		991·05				987·85		987·10	987·45
8	989·10					990·05		987·65		987·30		
9		989·10	989·15	989·00	991·10		988·90				987·10	
10	989·10							987·55	987·85	987·30		987·50
11				989·15	991·05	989·90	989·00					
12	989·10	989·10	989·10						987·85	987·25	987·10	987·50
13				989·40		990·25	989·30	987·40				
14		989·60	989·10		991·05				987·80		987·10	987·55
15	989·10							987·45		987·10		
16		989·60	989·10	990·00	991·05	991·00	989·50				987·10	
17	989·20							987·50	987·75	987·10		987·60
18				990·40	991·10	991·90	989·40					
19	989·30	989·40	989·05						987·70	987·15	987·10	987·65
20				990·80		991·00	989·25	987·60				
21		989·90	989·00		991·40				987·65		987·10	987·65
22	989·10							987·60		987·15		
23		989·90	989·05	990·95	991·20	990·20	989·10				987·15	
24	989·00							987·65	987·65	987·10		987·65
25				990·85	991·15	990·55	989·00					
26	989·05	989·20	989·05						987·50	987·10	987·20	987·65
27				990·95		990·40	988·85	987·75				
28		989·15	989·15		991·40				987·45		987·30	987·65
29	989·10					990·00		987·80		987·15		
30			989·10	991·40	991·00		988·90				987·30	
31	989·10							987·80		987·15		987·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Amable du Fond, à la ferme Booth, durant 1905.

TABLEAU No. 39.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	753·20	......	751·60	751·60	752·00
2	......	......	......	......	......	......	......	753·50	751·20	751·65	751·60	752·10
3	......	......	......	......	......	......	......	752·50	752·00	751·60	751·60	752·20
4	......	......	......	......	......	......	......	752·20	752·20	751·50	751·55	752·20
5	......	......	......	......	......	......	......	752·50	752·20	751·45	751·55	752·20
6	......	......	......	......	......	......	......	752·00	752·00	751·40	751·50	752·10
7	......	......	......	......	......	......	......	752·10	751·90	751·40	751·60	752·00
8	......	......	......	......	......	......	753·90	752·20	751·70	751·30	751·60	751·80
9	......	......	......	......	......	......	......	752·10	751·50	751·30	751·60	751·70
10	......	......	......	......	......	......	......	752·20	752·10	751·30	751·60	751·70
11	......	......	......	......	......	......	......	752·40	752·20	751·35	751·60	751·60
12	......	......	......	......	......	......	......	752·50	752·15	751·45	751·60	751·70
13	......	......	......	......	......	......	......	752·50	752·10	751·40	751·50	751·60
14	......	......	......	......	......	......	753·90	752·40	752·05	751·40	751·50	751·60
15	......	......	......	......	......	......	753·70	752·45	752·05	751·30	751·55	751·60
16	......	......	......	......	......	......	753·20	753·30	751·50	751·30	751·60	751·60
17	......	......	......	......	......	......	753·10	752·20	751·40	751·40	751·60	751·70
18	......	......	......	......	......	......	753·20	752·35	751·70	751·50	751·60	751·80
19	......	......	......	......	......	......	753·30	752·35	752·00	751·75	751·60	751·80
20	......	......	......	......	......	......	753·10	752·40	752·00	751·80	751·60	751·80
21	......	......	......	......	......	......	753·00	752·35	751·70	751·80	751·55	751·90
22	......	......	......	......	......	......	753·00	752·40	751·20	751·70	751·55	751·90
23	......	......	......	......	......	......	753·20	752·45	751·80	751·80	751·55	751·90
24	......	......	......	......	......	......	753·20	752·45	751·70	751·80	751·60	751·90
25	......	......	......	......	......	......	753·00	752·00	751·60	751·80	751·80	752·00
26	......	......	......	......	......	......	752·90	752·00	751·95	757·75	751·80	752·00
27	......	......	......	......	......	......	752·70	752·00	751·80	751·70	751·80	752·00
28	......	......	......	......	......	......	752·65	751·80	751·80	751·60	751·80	752·00
29	......	......	......	......	......	......	752·50	752·00	751·60	751·60	751·80	752·00
30	......	......	......	......	......	......	752·40	751·90	751·60	751·70	751·90	752·00
31	......	......	......	......	......	......	752·30	751·30	......	751·70	......	752·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Amable du Fond, à la ferme Booth, durant 1906.

TABLEAU No. 40.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	752·00	752·40	752·30	752·40	754·25	755·00	754·20	752·75	750·30	750·55	750·50	750·65
2	752·00	752·40	752·30	752·30	754·75	754·80	753·90	752·45	750·25	750·50	750·50	751·20
3	752·00	752·45	752·25	752·30	756·55	751·70	751·70	752·30	750·20	750·50	750·45	751·15
4	752·00	752·40	752·30	752·10	756·40	755·55	753·70	752·10	750·10	750·50	750·50	751·10
5	752·00	752·30	752·40	752·00	756·25	755·20	753·60	752·00	750·10	750·50	750·45	751·05
6	752·05	752·30	752·40	751·70	756·25	755·20	753·30	751·90	750·10	750·50	750·45	751·00
7	752·05	752·30	752·40	751·50	756·30	754·95	750·85	751·75	750·00	750·60	750·45	750·95
8	752·05	752·30	752·40	751·20	755·10	755·25	750·85	751·60	750·80	750·70	750·45	750·90
9	752·05	752·30	752·35	751·20	754·70	755·00	750·80	751·60	750·70	750·90	750·50	750·95
10	752·05	752·30	752·30	751·20	754·70	754·25	750·75	751·70	750·60	750·75	750·45	751·00
11	752·05	752·30	752·35	751·25	754·70	754·85	750·75	751·70	750·60	750·60	750·50	751·00
12	752·10	752·30	752·35	751·30	754·70	754·75	750·85	751·70	750·60	750·55	750·45	751·00
13	752·10	752·30	752·35	751·35	755·00	752·00	750·85	751·55	750·60	750·50	750·50	751·00
14	752·00	752·35	752·40	751·50	754·90	751·35	750·85	751·55	750·55	750·45	750·50	751·05
15	752·00	752·40	752·40	751·70	754·80	751·30	751·10	751·20	750·50	750·45	750·50	751·05
16	752·10	752·35	752·40	751·90	754·70	751·50	751·30	750·20	750·50	750·45	750·50	751·10
17	751·90	752·30	752·40	752·10	754·70	751·80	752·95	750·15	750·50	750·45	750·50	751·05
18	751·90	752·30	752·40	752·30	754·80	751·70	752·80	750·10	750·50	750·40	750·50	751·00
19	751·90	752·35	752·40	752·40	754·75	755·35	752·80	750·10	750·55	750·60	750·55	751·05
20	752·20	752·40	752·35	752·45	753·10	755·35	752·75	750·20	750·55	750·55	750·50	751·10
21	752·20	752·45	·75240	752·50	754·85	755·10	752·70	750·20	750·55	750·50	750·50	751·10
22	752·30	752·30	752·40	752·60	754·90	754·75	752·70	750·25	750·65	750·45	750·55	751·10
23	752·60	752·30	752·40	753·40	755·20	754·55	752·65	750·40	750·65	750·40	750·60	751·10
24	752·40	752·30	752·50	753·50	755·45	751·90	752·20	750·30	750·65	750·45	750·55	751·15
25	750·50	752·30	752·60	754·10	754·80	751·80	751·60	750·20	750·65	750·60	750·50	751·20
26	752·40	752·30	752·70	754·50	755·40	751·80	751·50	750·30	750·60	750·70	750·50	751·20
27	752·50	752·30	752·90	753·00	753·30	754·20	751·50	751·20	750·65	750·60	750·55	751·20
28	752·50	752·35	752·85	752·60	755·10	754·15	751·45	750·90	750·70	750·65	750·55	751·15
29	752·50	......	752·80	752·90	755·25	754·00	751·50	750·70	750·70	750·55	750·60	751·15
30	752·50	......	752·70	753·30	755·20	754·10	753·05	750·50	750·65	750·50	750·60	751·25
31	752·50	......	752·55	......	755·15	......	752·90	750·40	......	750·50	......	751·30

ELÉVATIONS de la rivière Mattawa en amont de la chute Plain-Chant, durant 1906:

TABLEAU No. 41.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	519·15	519·65	516·95	517·25	517·95	518·15
2	......	......	......	......	......	......	518·85	519·60	517·05	517·15	517·95	518·25
3	......	......	......	......	......	520·15	519·10	519·60	516·95	517·05	517·85	......
4	......	......	......	......	......	519·85	519·10	519·50	517·05	517·05	517·85	......
5	......	......	......	......	......	520·75	518·85	519·75	517·05	517·05	517·75	......
6	......	......	......	......	......	519·95	518·85	519·65	517·05	516·95	517·65	......
7	......	......	......	......	......	520·45	518·85	519·65	517·05	516·95	517·55	......
8	......	......	......	......	......	520·45	518·75	519·85	517·05	516·75	517·55	......
9	......	......	......	......	......	520·75	518·45	519·85	517·05	516·95	517·55	......
10	......	......	......	......	......	520·45	518·15	519·65	517·05	517·15	517·45	......
11	......	......	......	......	......	520·15	517·45	519·65	517·05	517·45	517·45	......
12	......	......	......	......	......	520·45	517·75	519·85	517·05	517·45	517·55	......
13	......	......	......	......	......	520·45	517·75	519·85	517·05	517·45	517·55	......
14	......	......	......	......	......	519·85	517·85	518·45	517·25	517·45	517·45	......
15	......	......	......	......	......	519·85	517·85	517·85	517·35	517·35	517·45	......
16	......	......	......	......	......	519·75	517·85	517·15	517·25	517·25	517·35	......
17	......	......	......	......	......	519·45	518·15	......	517·15	517·25	517·35	......
18	......	......	......	......	......	520·75	518·75	......	517·05	517·25	517·25	......
19	......	......	......	......	......	520·45	519·15	514·15	516·95	517·25	517·35	......
20	......	......	......	......	......	520·75	519·15	514·50	516·65	517·25	517·25	......
21	......	......	......	......	......	520·45	518·95	514·85	516·45	517·35	517·25	......
22	......	......	......	......	......	519·85	518·95	515·15	516·35	517·35	517·45	......
23	......	......	......	......	......	519·75	518·95	515·35	516·35	517·45	517·65	......
24	......	......	......	......	......	519·60	519·45	515·85	516·35	517·45	517·65	......
25	......	......	......	......	......	519·35	519·75	516·00	516·35	517·55	517·95	......
26	......	......	......	......	......	519·35	519·45	516·15	516·35	517·55	517·95	......
27	......	......	......	......	......	519·60	519·15	516·35	516·75	517·75	518·15	......
28	......	......	......	......	......	519·60	518·15	516·60	517·15	517·85	518·25	......
29	......	......	......	......	......	519·60	518·85	516·85	517·15	517·95	518·25	......
30	......	......	......	......	......	519·35	519·35	516·95	517·25	518·05	518·25	......
31	......	......	......	......	......	......	519·10	516·95	......	518·05	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Mattawa en amont de la chute Plain-Chant, durant 1908.

TABLEAU No. 42.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	520·45	517·95	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	......	520·45	517·95	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	520·45	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	......	520·25	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	520·25	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	......	520·25	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	519·65	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	......	......	519·45	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	520·80	519·45	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	......	519·65	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	520·80	519·25	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	......	519·15	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	520·80	519·75	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	......	519·75	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	520·85	519·75	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	520·80	519·75	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	......	519·75	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	520·95	519·75	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	520·85	519·45	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	520·75	519·35	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	520·45	519·45	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	520·35	519·35	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	520·25	519·25	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	520·05	519·05	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	519·95	518·85	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	519·85	518·35	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	519·85	517·05	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	519·95	516·45	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	519·95	517·05	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	520·05	117·45	......	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	520·35	......	......	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Mattawa, en aval de la chute Plain-Chant, durant 1906.

Tableau No. 43.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	499·45	497·55	496·85	496·85	497·05	497·05
2	......	......	......	......	......	......	499·45	497·55	496·95	496·95	497·05	497·15
3	......	......	......	......	......	500·05	498·85	497·55	496·95	496·95	497·05	......
4	......	......	......	......	......	499·75	498·55	497·55	496·85	496·85	497·05	......
5	......	......	......	......	......	500·45	498·55	498·15	496·85	496·85	496·95	......
6	......	......	......	......	......	500·45	498·55	497·95	496·85	496·85	496·95	......
7	......	......	......	......	......	501·15	498·55	497·95	496·95	496·95	496·95	......
8	......	......	......	......	......	501·15	498·45	498·15	496·95	496·95	496·95	......
9	......	......	......	......	......	501·45	498·35	498·05	496·85	496·95	496·95	......
10	......	......	......	......	......	501·55	498·15	498·05	496·85	496·95	496·95	......
11	......	......	......	......	......	501·45	497·55	498·00	496·85	496·95	496·95	......
12	......	......	......	......	......	501·55	497·45	498·25	496·85	496·95	496·95	......
13	......	......	......	......	......	501·55	497·30	498·15	496·85	496·95	496·95	......
14	......	......	......	......	......	501·45	497·30	499·15	496·95	496·95	496·95	......
15	......	......	......	......	......	501·55	497·30	498·95	496·95	496·95	496·95	......
16	......	......	......	......	......	501·55	497·05	498·15	496·95	496·85	496·95	......
17	......	......	......	......	......	501·55	497·05	497·55	496·85	496·85	496·95	......
18	......	......	......	......	......	501·15	497·30	497·15	496·85	496·85	496·95	......
19	......	......	......	......	......	501·55	497·30	497·15	496·85	496·95	496·95	......
20	......	......	......	......	......	501·45	497·30	496·55	496·85	496·95	496·95	......
21	......	......	......	......	......	501·15	497·30	496·80	496·85	496·95	496·95	......
22	......	......	......	......	......	501·15	497·55	496·95	496·85	496·95	496·95	......
23	......	......	......	......	......	501·15	497·55	497·05	496·85	496·95	496·95	......
24	......	......	......	......	......	501·15	497·55	496·90	496·85	496·95	496·95	......
25	......	......	......	......	......	501·15	498·15	496·95	496·85	496·95	497·05	......
26	......	......	......	......	......	500·85	497·85	496·95	496·85	496·95	497·05	......
27	......	......	......	......	......	499·55	497·95	496·95	496·85	497·05	497·15	......
28	......	......	......	......	......	499·55	498·55	496·95	496·85	497·05	497·15	......
29	......	......	......	......	......	499·45	497·45	496·95	496·85	497·05	497·15	......
30	......	......	......	......	......	499·45	497·55	496·95	496·85	497·05	497·15	......
31	......	......	......	......	......	......	497·55	496·95	......	497·05	......	......

Elévations de la rivière Mattawa, en aval de la chute Plain-Chant, durant 1908.

Tableau No. 44.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	504·15	498·95	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	......	504·20	498·65	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	504·30	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	......	504·40	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	504·30	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	......	504·20	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	504·05	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	......	......	504·15	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	501·15	503·95	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	......	503·90	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	501·35	503·65	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	......	503·20	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	501·35	503·20	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	......	502·90	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	501·45	503·05	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	501·45	502·95	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	......	502·55	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	503·55	502·55	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	503·25	502·30	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	503·45	502·05	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	503·30	501·95	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	503·20	501·70	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	503·20	501·30	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	503·45	501·15	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	503·40	501·05	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	503·30	501·25	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	503·30	500·65	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	503·45	500·55	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	503·45	499·95	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	503·65	499·65	......	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	504 05	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Klock, Ont., durant 1904.

TABLEAU No. 45.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·10	481·50
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·10	481·40
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·90	481·35
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	481·25
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·75	481·20
6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·70	481·10
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·70	481·05
8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·70	481·00
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·70	480·90
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·70	480·85
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	......
12	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	......
13	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	......
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	......
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	......
17	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·85	......
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·90	......
19	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·90	......
20	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·85	......
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·80	......
22	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	481·75	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·30	481·70	......
24	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·10	481·65	......
25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·15	481·60	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·25	481·60	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·30	481·60	......
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·25	481·60	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·10	481·60	......
30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·10	481·55	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	482·10	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Klock, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 46.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	477·40	481·30	484·80	481·30	480·10	478·55	477·35	......	......
2	......	......	......	477·50	481·50	485·00	481·05	479·95	478·55	477·35	......	......
3	......	......	......	477·50	482·10	485·00	481·00	479·90	478·60	477·30	......	......
4	......	......	......	477·60	482·80	484·80	480·95	479·85	478·60	477·20	......	......
5	......	......	......	478·00	483·00	484·70	480·80	479·80	478·65	477·15	......	......
6	......	......	......	478·30	483·20	484·65	480·65	479·70	478·60	476·95	......	......
7	......	......	......	478·40	483·60	484·60	480·65	479·55	478·50	476·90	......	......
8	......	......	......	478·40	483·80	484·50	480·60	479·40	478·45	476·95	......	......
9	......	......	......	478·20	484·50	484·30	480·60	479·25	478·45	476·95	......	......
10	......	......	......	478·30	484·80	484·10	480·65	479·10	478·40	477·05	......	......
11	......	......	......	478·20	484·90	484·05	480·60	479·05	478·35	477·10	......	......
12	......	......	......	478·90	484·70	483·80	480·65	479·10	478·30	477·15	......	......
13	......	......	......	479·10	484·60	484·00	480·65	479·05	478·25	477·20	......	......
14	......	......	......	479·40	484·60	484·30	480·50	479·05	478·15	477·15	......	......
15	......	......	......	479·20	484·80	484·00	480·60	479·10	478·15	477·10	......	......
16	......	......	......	479·20	485·20	483·75	480·55	479·05	478·10	476·90	......	......
17	......	......	......	479·20	485·40	483·60	480·40	478·95	478·00	477·10	......	......
18	......	......	......	479·20	485·80	483·40	480·55	478·90	477·95	477·30	......	......
19	......	......	......	479·10	485·90	483·15	480·50	478·80	477·00	477·55	......	......
20	......	......	......	479·10	486·00	483·00	480·50	478·60	477·75	477·60	......	......
21	......	......	......	479·20	485·90	482·90	480·40	478·55	477·70	477·70	......	......
22	......	......	......	479·20	485·60	482·80	480·30	478·50	477·65	477·65	......	......
23	......	......	......	479·30	485·60	482·65	480·30	478·55	477·60	......	......	......
24	......	......	......	479·10	485·40	482·40	480·25	478·50	477·65	......	......	......
25	......	......	......	479·10	485·20	482·25	480·30	478·90	477·60	......	......	......
26	......	......	......	479·30	485·35	482·15	480·30	478·55	477·50	......	......	......
27	......	......	......	479·60	485·30	482·00	480·25	478·55	477·45	......	......	......
28	......	......	......	479·90	485·20	481·90	480·20	478·60	477·40	......	......	......
29	......	......	......	480·00	485·10	481·70	480·20	478·50	477·35	......	......	......
30	......	......	......	480·90	485·15	481·50	480·15	478·45	477·40	......	......	......
31	......	......	......	......	484·90	.....	480·10	478·60	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à Klock, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 47.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	July.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	486·90	488·05	485·55	479·90	477·70	476·10	476·20	477·30
2	......	......	......	478·65	487·05	488·05	485·35	479·90	477·70	475·90	476·20	477·30
3	......	......	478·30	......	487·25	488·05	484·95	479·90	477·60	475·90	476·20	477·20
4	......	......	......	......	487·50	487·75	484·75	479·90	477·50	475·90	476·10	477·20
5	......	......	478·30	478·65	488·15	487·75	484·55	......	476·70	475·80	476·10	477·20
6	......	......	......	......	488·30	487·55	484·35	479·90	476·30	475·80	476·50	477·20
7	......	......	478·15	478·50	488·50	488·05	483·95	479·90	476·10	475·80	476·60	477·20
8	......	......	......	......	488·80	487·95	483·80	479·80	476·00	475·90	476·70	477·20
9	......	......	478·15	......	489·10	487·95	483·40	479·70	476·10	475·90	476·80	477·20
10	......	......	......	......	489·30	488·05	483·20	479·60	476·20	476·00	476·90	477·20
11	......	......	......	477·65	489·25	488·05	483·10	479·50	476·30	476·10	476·90	477·20
12	......	......	477·65	......	489·70	488·15	482·70	479·40	476·30	476·10	477·00	477·20
13	......	......	......	477·80	489·90	488·35	482·10	479·30	476·40	476·20	477·00	477·20
14	......	......	......	477·80	489·55	488·55	481·50	479·20	476·40	476·10	477·00	477·20
15	......	......	477·65	......	489·35	488·85	481·20	479·20	476·40	476·10	477·00	477·20
16	......	......	......	478·50	489·25	488·95	481·10	479·10	476·40	476·00	477·00	477·20
17	......	......	477·55	......	489·25	488·85	480·70	478·90	476·40	475·90	477·10	477·20
18	......	......	......	479·05	489·25	488·85	480·70	478·80	476·40	475·80	477·10	477·20
19	......	479·05	477·55	......	489·25	489·25	481·20	478·70	476·40	475·80	477·10	477·20
20	......	......	......	480·15	489·15	487·95	481·10	478·40	476·40	475·80	477·10	477·20
21	......	......	477·65	......	489·05	487·95	481·10	478·40	476·40	475·75	477·10	477·20
22	......	479·05	......	481·75	488·85	487·85	480·90	478·30	456·40	475·80	477·10	477·20
23	......	......	477·65	482·05	488·85	487·75	480·70	478·30	476·40	475·80	477·10	477·20
24	......	478·30	......	......	488·85	487·55	480·70	478·20	......	475·80	477·20	477·20
25	......	......	......	482·40	488·75	487·15	480·50	478·10	......	475·80	477·20	477·20
26	......	478·30	478·00	......	488·75	486·85	480·30	478·00	......	475·80	477·20	477·20
27	......	......	......	482·90	488·65	486·55	480·10	478·00	......	478·80	477·30	477·20
28	......	478·25	478·00	......	488·55	486·35	479·90	477·90	......	475·90	477·30	477·20
29	......	......	......	......	488·55	486·05	479·90	477·90	......	475·90	477·30	477·20
30	......	......	478·05	486·75	488·45	485·85	479·90	477·80	476·10	476·10	477·30	477·20
31	......	......	......	......	488·05	......	479·90	477·80	......	476·20	.....	477·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à Klock, Ont., durant 1908.

TABLEAU No. 48.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	484·55	492·05	486·85	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	484·75	492·15	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	484·65	492·15	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	484·75	492·15	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	484·55	492·15	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	484·55	491·95	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	484·75	491·75	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	......	485·25	491·65	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	486·55	491·65	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	487·15	491·65	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	487·85	491·55	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	488·35	491·25	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	489·25	491·05	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	489·75	490·75	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	489·95	490·75	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	490·25	490·65	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	490·35	490·45	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	490·45	490·15	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	490·65	489·95	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	490·65	489·65	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	490·85	489·55	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	490·85	489·25	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	490·90	489·05	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	491·05	488·75	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	......	488·55	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	491·15	488·35	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	491·15	487·95	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	491·25	487·45	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	491·25	487·25	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	491·35	487·05	......	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	491·75	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Klock, Ont., durant 1909.

TABLEAU No. 49.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	482·90	495·80	486·80	482·50	481·00	480·80	480·80	480·40
2	......	......	......	......	483·05	495·00	486·80	482·50	481·00	480·80	480·80	480·30
3	......	......	......	......	483·35	494·90	486·50	482·50	481·00	480·80	480·90	480·30
4	......	......	......	......	483·50	494·50	486·20	482·30	480·90	480·80	480·90	480·30
5	......	......	......	......	483·70	494·60	485·80	482·20	481·00	480·90	480·90	480·30
6	......	......	......	......	483·80	494·25	485·60	482·20	481·00	480·80	480·90	480·25
7	......	......	......	477·65	484·00	493·80	485·30	482·20	481·00	480·80	480·90	480·25
8	......	......	......	477·75	484·15	493·55	485·10	482·10	481·00	480·80	480·90	480·25
9	......	......	......	......	484·30	493·35	484·80	482·10	481·00	480·80	480·90	480·20
10	......	......	......	......	485·90	492·80	484·60	482·10	481·00	480·80	480·80	480·15
11	......	......	......	478·30	486·35	492·40	484·30	482·00	481·00	480·80	480·80	480·10
12	......	......	......	478·60	486·90	492·25	484·10	481·90	481·00	480·80	480·80	480·05
13	......	......	......	478·75	487·35	491·90	484·70	481·70	481·00	480·80	480·80	480·05
14	......	......	......	478·95	487·90	491·70	484·50	481·60	480·90	480·70	480·70	480·05
15	......	......	......	479·10	488·60	491·20	484·40	481·70	480·90	480·70	480·70	480·05
16	......	......	......	479·30	489·40	491·00	484·20	481·80	480·90	480·60	480·70	480·00
17	......	......	......	479·45	490·60	490·75	484·00	481·80	480·90	480·60	480·70	480·00
18	.....	......	......	479·85	490·85	490·50	483·90	481·60	480·90	480·70	480·70	479·95
19	......	......	......	480·30	492·25	490·25	......	481·60	480·90	480·80	480·70	479·95
20	......	......	......	480·45	493·60	490·00	......	481·70	480·90	480·80	480·70	479·95
21	......	......	......	480·60	494·10	489·75	......	481·50	480·80	480·90	480·70	479·90
22	......	......	......	480·80	494·60	489·40	483·30	481·40	480·70	481·00	480·70	479·85
23	......	......	......	480·95	495·10	489·10	482·60	481·30	480·60	481·10	480·70	479·75
24	......	......	......	481·60	495·40	488·85	483·00	481·30	480·60	481·10	480·70	479·65
25	......	......	......	482·10	495·70	488·45	483·20	481·20	480·60	481·10	480·60	479·55
26	......	......	......	482·25	496·10	488·20	483·00	481·10	480·60	481·10	480·60	479·45
27	......	......	......	482·25	......	487·60	482·60	481·10	480·70	481·00	480·60	479·40
28	......	......	......	482·40	......	487·35	482·50	481·10	480·70	481·00	480·45	479·35
29	......	......	......	482·55	......	487·10	482·40	481·10	480·80	480·90	480·45	479·30
30	......	......	......	482·55	496·70	486·95	482·40	481·00	480·80	480·90	480·45	479·25
31	......	......	......	......	496·30	......	482·50	481·00	......	480·80	......	479·20

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Klock, Ont., durant 1910.

TABLEAU No. 50.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	479·00	478·20	478·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	479·05	478·25	478·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	479·10	478·20	478·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	479·15	478·25	478·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	479·20	478·25	478·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	479·25	478·25	478·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	479·30	478·25	478·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	479·35	478·25	478·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	479·40	478·25	478·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	479·45	478·25	478·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	479·50	478·25	478·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	479·55	478·25	478·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	479·60	478·30	478·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	479·65	478·30	476·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	479·70	478·30	477·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	479·80	478·35	477·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	479·80	478·35	477·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	479·85	478·35	477·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	479·85	478·35	477·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	479·00	478·35	477·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	479·00	478·35	477·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	477·90	478·45	477·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	477·90	478·45	477·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	478·00	478·45	477·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	478·05	478·45	477·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	478·05	478·45	477·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	478·10	478·50	477·40	... ..	......	......	......	......	......	......	......	......
28	478·15	478·50	477·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	478·15	......	477·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	478·20	......	477·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	478·20	......	477·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête des rapides Rocher Capitaine, durant 1905.

TABLEAU No. 51.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	445·30	447·30	444·70	444·00	442·50	441·50	441·90	......
2	......	......	......	......	445·50	447·30	444·50	443·90	442·40	441·50	441·90	......
3	......	......	......	......	445·80	447·30	444·40	443·90	442·40	441·40	441·90	......
4	......	......	......	......	446·20	447·30	444·40	443·80	442·40	441·40	442·00	......
5	......	......	......	......	446·50	447·20	444·40	443·70	442·40	441·40	442·00	......
6	......	......	......	......	446·60	447·20	444·30	443·50	442·40	441·40	442·00	......
7	......	......	......	......	446·70	447·10	444·20	443·30	442·40	441·40	442·00	......
8	......	......	......	......	446·90	447·00	444·20	443·50	442·40	441·30	442·10	......
9	......	......	......	......	447·30	446·90	444·20	444·30	442·30	441·30	442·10	......
10	......	......	......	......	447·40	446·80	444·20	443·10	442·20	441·30	442·10	......
11	......	......	......	......	447·50	446·70	444·20	443·00	442·20	441·30	442·10	......
12	......	......	......	......	447·30	446·60	444·10	443·00	442·20	441·30	442·10	......
13	......	......	......	......	447·40	446·60	444·20	443·00	442·20	441·30	442·10	......
14	......	......	......	443·60	447·40	446·80	444·20	443·00	442·00	441·30	442·10	......
15	......	......	......	443·70	447·30	446·90	444·20	443·00	442·10	441·30	442·10	......
16	......	......	......	443·90	447·70	446·60	444·20	443·00	442·00	441·30	442·00	......
17	......	......	......	443·90	447·90	446·50	444·20	442·90	442·00	441·20	442·00	......
18	......	......	......	443·80	448·10	446·30	444·10	442·80	442·00	441·40	442·00	......
19	......	......	......	443·70	448·30	446·10	444·10	442·70	442·00	441·60	......	......
20	......	......	......	443·50	448·30	446·00	444·20	442·60	442·00	441·80	......	......
21	......	......	......	443·50	448·30	445·90	444·20	442·50	441·90	442·00	......	......
22	......	......	......	443·50	448·10	445·80	444·20	442·50	441·80	442·00	......	......
23	......	......	......	443·50	448·10	445·70	444·20	442·50	441·80	442·00	......	......
24	......	......	......	443·50	447·90	445·50	444·20	442·60	441·80	442·00	......	......
25	......	......	......	443·50	447·70	445·30	444·10	442·60	441·80	442·00	......	......
26	......	......	......	443·60	447·70	445·30	444·20	442·60	441·80	442·00	......	......
27	......	......	......	443·80	447·70	445·30	444·20	442·60	441·70	442·00	......	......
28	......	......	......	443·90	447·60	445·20	444·10	442·50	441·60	442·00	......	......
29	......	......	......	444·20	447·50	445·00	444·00	442·50	441·60	442·00	......	......
30	......	......	......	444·70	447·50	444·80	444·00	442·40	441·50	442·00	......	......
31	......	......	......	......	447·40	......	444·00	442·50	......	441·90	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied des rapides McSorley's, durant 1905.

TABLEAM No. 52.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	396·30	399·80	396·20	394·80	392·80	391·50	392·15	392·40
2	......	......	......	......	396·80	399·80	396·00	394·70	392·75	391·45	392·10	392·30
3	......	......	......	......	397·20	399·90	395·90	394·50	392·75	391·40	392·15	392·20
4	......	......	......	......	397·60	399·70	395·60	394·45	392·70	391·40	392·15	392·20
5	......	......	......	......	398·10	399·60	395·50	394·40	392·70	391·35	392·15	392·20
6	......	......	......	......	398·40	399·50	395·30	394·20	392·70	391·30	392·25	392·20
7	......	......	......	......	398·60	399·45	395·30	393·90	392·65	391·25	392·25	392·10
8	......	......	......	......	398·85	399·40	395·20	394·00	392·65	391·15	392·25	392·05
9	......	......	......	......	399·30	399·30	395·20	393·80	392·65	391·10	392·25	392·05
10	......	......	......	......	399·70	399·25	395·10	393·65	392·60	391·05	392·30	392·00
11	......	......	......	393·60	399·90	399·10	395·00	393·45	392·60	391·10	392·40	392·00
12	......	......	......	393·85	399·90	399·10	394·95	393·50	392·60	391·10	392·35	391·95
13	......	......	......	394·30	399·85	399·05	394·85	393·40	392·60	391·20	392·35	......
14	......	......	......	394·30	399·80	399·20	395·00	393·40	392·60	391·20	392·40	......
15	......	......	......	394·45	399·80	399·40	394·95	393·40	392·55	391·25	392·40	......
16	......	......	......	394·05	400·20	399·20	394·90	393·35	392·55	391·20	392·40	......
17	......	......	......	394·35	400·50	398·90	395·00	393·30	392·50	391·15	392·30	......
18	......	......	......	394·30	400·65	398·70	394·90	393·15	392·50	391·30	392·30	......
19	......	......	......	394·25	400·80	398·40	394·95	393·10	392·50	391·55	392·30	......
20	......	......	......	394·10	400·85	398·00	394·90	393·05	392·45	391·90	392·25	......
21	......	......	......	394·10	400·85	397·90	395·00	393·00	392·35	392·10	392·15	......
22	......	......	......	394·10	400·70	397·70	395·10	393·00	392·30	392·35	392·10	......
23	......	......	......	394·10	400·60	397·55	395·10	392·95	392·20	392·55	392·05	......
24	......	......	......	394·50	400·40	397·15	395·10	392·95	392·10	392·50	392·05	......
25	......	......	......	394·10	400·25	397·30	395·10	392·90	392·00	392·40	392·00	......
26	......	......	......	394·30	400·30	397·00	395·20	392·90	391·90	392·35	392·10	......
27	......	......	......	394·50	400·30	397·00	395·30	392·90	391·80	392·30	392·30	......
28	......	......	......	394·70	400·20	396·90	395·20	392·90	391·70	392·25	392·45	......
29	......	......	......	395·15	400·10	396·80	395·00	392·85	391·60	392·20	392·50	......
30	......	......	......	395·40	400·00	396·40	395·00	392·85	391·55	392·20	392·45	......
31	......	......	......	......	399·95	......	394·95	392·80	......	392·20	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied des rapides McSorley, durant 1906.

TABLEAU No. 53.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	402·65	400·65	394·65	391·30	389·50	390·20	391·20
2	......	......	......	......	401·45	402·55	400·45	394·55	391·35	389·45	390·20	391·10
3	......	......	......	......	401·65	402·35	400·05	394·45	391·20	389·40	390·20	391·10
4	......	......	......	......	401·95	402·25	399·75	394·35	391·00	389·35	390·20	391·15
5	......	......	......	......	402·35	402·05	399·45	394·15	390·90	389·30	390·25	391·15
6	......	......	......	......	402·75	402·15	399·25	394·05	390·80	389·25	390·35	391·10
7	......	......	......	......	403·15	402·25	398·95	393·95	390·70	389·30	390·45	391·10
8	......	......	......	......	403·25	402·65	398·75	393·85	390·60	389·35	390·50	......
9	......	......	......	......	403·65	402·85	398·45	393·75	390·50	389·40	390·60	......
10	......	......	......	......	403·85	403·00	398·25	393·70	390·40	389·40	390·70	......
11	......	......	......	......	403·95	403·05	397·95	393·65	390·30	389·45	390·75	......
12	......	......	......	......	403·85	403·15	397·65	393·65	390·20	389·50	390·80	......
13	......	......	......	......	404·05	403·15	397·25	393·55	390·10	389·50	390·95	......
14	......	......	......	......	404·25	403·15	397·05	393·45	390·10	......	391·00	......
15	......	......	......	......	404·15	403·05	396·85	393·45	390·10	......	391·00	......
16	......	......	......	......	403·95	403·05	396·65	393·40	390·00	......	391·00	......
17	......	......	......	......	403·90	403·05	396·55	393·35	389·90	......	390·95	......
18	......	......	......	......	403·95	403·05	396·35	393·30	389·80	389·20	391·00	......
19	......	......	......	......	403·85	402·95	396·20	393·25	389·70	389·10	391·00	......
20	......	......	......	......	403·85	402·75	396·05	393·25	389·75	389·10	391·05	......
21	......	......	......	......	403·65	402·55	395·95	393·20	389·75	389·10	391·00	......
22	......	......	......	......	403·45	402·35	395·85	393·15	389·75	389·10	391·10	......
23	......	......	......	......	403·45	402·25	395·65	393·15	389·80	389·25	391·15	......
24	......	......	......	......	403·35	402·05	395·55	393·15	389·80	389·20	391·05	......
25	......	......	......	......	403·35	401·85	395·45	393·10	389·75	389·30	391·05	......
26	......	......	......	......	403·50	401·65	395·35	......	389·70	389·40	391·10	......
27	......	......	......	......	403·50	401·25	395·25	......	389·60	389·45	391·15	......
28	......	......	......	......	403·25	401·05	395·05	......	389·50	389·55	391·30	......
29	......	......	......	......	403·15	400·85	394·95	......	389·40	389·60	391·30	......
30	......	......	......	......	403·00	400·65	394·85	391·40	389·45	389·85	391·30	......
31	......	......	......	......	402·85	......	394·75	391·35	......	390·00	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Petawawa en amont du pont du chemin de fer Pacifique-Canadien durant 1905.

TABLEAU No. 54.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar6.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	439·25	439·95	440·05	439·75	438·55	......	438·60	......
2	......	......	......	......	439·25	439·90	......	439·70	438·60	438·00	438·60	......
3	......	......	......	......	439·25	439·85	440·10	439·65	......	437·95	438·60	......
4	......	......	......	......	439·25	......	440·15	439·55	438·25	437·95	438·60	......
5	......	......	......	441·05	439·40	439·90	440·15	439·30	438·30	437·95	......	......
6	......	......	......	441·25	439·55	440·00	440·10	......	438·35	437·90	438·60	......
7	......	......	......	441·45	......	440·15	440·05	439·30	438·30	437·85	438·65	......
8	......	......	......	441·45	439·65	440·20	440·45	439·25	438·30	......	438·65	......
9	......	......	......	......	439·75	440·25	......	439·25	438·30	437·80	438·65	......
10	......	......	......	439·75	439·80	440·30	440·05	439·25	......	437·80	438·65	......
11	......	......	......	439·75	439·85	......	439·95	439·20	438·30	437·80	438·65	......
12	......	......	......	439·75	440·05	440·25	439·75	439·20	438·35	437·75	438·60	......
13	......	......	......	439·75	440·05	440·25	439·80	......	438·35	437·75	438·60	......
14	......	......	......	439·80	......	440·35	439·85	439·00	438·30	437·75	438·55	......
15	......	......	......	439·75	440·10	440·50	439·90	438·90	438·30	......	438·55	......
16	......	......	......	......	440·15	440·65	......	438·85	438·35	437·85	......	......
17	......	......	......	439·65	440·20	440·70	439·85	438·80	......	437·90	......	......
18	......	......	......	439·65	440·25	......	439·80	438·75	438·40	438·05	......	......
19	......	......	......	439·60	440·30	440·65	439·75	438·70	438·40	438·20	......	......
20	......	......	......	439·55	440·40	440·65	439·75	......	438·40	438·35	......	......
21	......	......	......	439·50	......	440·45	439·70	438·65	438·40	438·45	......	......
22	......	......	......	439·35	440·65	440·25	439·65	438·60	438·40	......	......	......
23	......	......	......	......	440·60	440·15	......	438·55	438·45	438·50	......	......
24	......	......	......	439·35	440·55	440·05	439·65	438·50	......	438·50	......	......
25	......	......	......	439·35	440·35	......	439·75	438·45	438·30	438·50	......	......
26	......	......	......	439·25	440·35	440·05	439·80	438·40	438·30	438·55	......	......
27	......	......	......	439·25	440·35	440·15	439·85	......	438·25	438·60	......	......
28	......	......	......	439·25	......	440·15	439·85	438·40	438·20	438·60	......	......
29	......	......	......	439·25	440·25	440·05	439·95	438·40	438·15	......	......	......
30	......	......	......	......	440·20	449·05	......	438·45	438·05	438·60	......	......
31	......	......	......	......	440·00	......	439·95	438·50	......	438·60	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Petawawa en amont du pont du chemin de fer Pacifique-Canadien, durant 1908.

TABLEAU No. 55.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	441·10	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	......	441·05	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	440·95	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	441·50	440·85	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	441·50	440·85	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	441·45	440·85	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	441·50	......	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	......	441·85	440·85	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	442·50	440·75	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	......	440·65	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	442·55	440·35	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	442·75	440·45	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	442·75	440·45	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	442·60	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	442·60	440·55	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	442·60	440·65	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	......	440·55	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	442·50	440·55	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	442·50	440·55	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	442·25	440·45	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	441·95	......	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	441·60	440·35	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	441·45	440·35	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	......	440·25	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	441·35	440·05	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	441·15	439·85	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	441·05	439·55	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	440·95	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	440·95	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	440·95	......	......	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Petawawa en amont du pont du chemin de fer Pacifique-Canadien, durant 1909.

TABLEAU No. 56.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	441·35	440·35	......	439·35	439·25	438·80	438·95
2	......	......	......	......	......	441·25	440·35	440·85	439·50	439·25	438·75	439·05
3	......	......	......	......	440·70	441·05	440·35	440·65	439·50	......	438·70	438·95
4	......	......	......	......	440·60	440·85	......	440·45	439·50	439·20	438·70	438·85
5	......	......	......	......	440·65	440·75	440·25	440·35	......	439·20	438·70	......
6	......	......	......	......	440·70	......	440·25	440·25	......	439·15	438·70	438·75
7	......	......	......	......	440·85	440·45	440·20	440·10	439·35	439·15	......	438·75
8	......	......	......	......	441·00	440·35	440·20	......	439·35	439·15	438·65	438·65
9	......	......	......	......	......	440·35	440·15	......	439·35	439·10	438·65	438·65
10	......	......	......	......	441·35	440·25	440·15	......	439·50	......	438·65	438·60
11	......	......	......	......	441·45	440·15	......	......	439·50	439·05	438·70	438·55
12	......	......	......	......	442·65	440·15	440·05	......	......	439·05	438·75	......
13	......	......	......	......	442·70	......	440·05	......	439·50	439·05	438·80	438·55
14	......	......	......	......	442·65	440·05	440·05	......	439·50	439·05	......	438·55
15	......	......	......	......	442·70	440·05	440·00	......	439·35	439·00	438·85	438·50
16	......	......	......	......	......	440·10	440·00	......	439·35	439·00	438·90	438·50
17	......	......	......	......	443·45	440·10	439·95	......	439·35	......	438·95	438·45
18	......	......	......	......	443·50	440·25	......	......	439·35	438·95	438·95	438·45
19	......	......	......	......	443·35	440·45	440·05	......	......	438·95	439·05	......
20	......	......	......	440·65	443·30	......	440·15	......	439·35	438·95	439·05	......
21	......	......	......	440·70	443·25	440·55	440·15	......	439·35	438·90	......	......
22	......	......	......	440·70	443·25	440·55	440·25	......	......	438·90	438·95	......
23	......	......	......	440·95	......	440·55	440·25	439·60	439·35	438·90	439·05	......
24	......	......	......	441·05	442·75	440·55	440·45	439·60	439·35	......	439·05	......
25	......	......	......	......	442·25	440·45	......	439·55	439·35	438·85	439·05	......
26	......	......	......	440·95	441·75	440·35	441·35	439·55	......	438·85	438·95	......
27	......	......	......	440·90	441·65	......	441·45	439·50	439·35	438·85	438·95	......
28	......	......	......	440·85	441·85	440·35	441·45	439·45	......	438·85	......	......
29	......	......	......	......	441·70	440·45	441·15	......	439·35	438·80	438·95	......
30	......	......	......	......	......	440·45	440·95	439·35	......	438·80	438·95	......
31	......	......	......	......	441·55	......	440·85	439·35	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Petawawa en amont du pont du chemin de fer Pacifique-Canadien, durant 1910.

TABLEAU No. 57.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	438·20	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	......	438·20	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	......	438·20	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	438·10	438·20	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	438·10	438·30	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	438·00	438·30	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	438·00	438·30	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	438·10	438·30	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	438·10	438·30	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	438·10	438·30	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	438·10	438·30	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	438·10	438·30	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	438·10	438·30	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	438·10	438·30	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	438·10	438·30	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	438·10	438·40	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	438·10	438·40	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	438·10	438·40	438·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	438·10	438·40	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	438·10	438·40	438·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	438·20	438·40	438·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	438·30	438·40	438·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	438·30	438·30	438·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	438·20	438·30	439·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	438·20	438·20	439·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	438·20	438·20	439·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	438·20	438·20	439·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	438·20	438·10	440·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	438·20	......	440·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	438·20	......	440·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	438·20	......	440·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à Pembroke, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 58.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	366·70	368·00	366·70	366·35	365·50	......	365·60	365·60
2	......	......	......	......	366·70	368·15	......	366·35	365·50	365·40	365·50	365·60
3	......	......	364·65	......	366·95	368·05	366·50	366·35	......	365·40	365·70	......
4	......	......	......	365·65	367·10	......	366·40	366·20	365·65	365·40	365·60	365·60
5	......	......	......	365·80	367·25	368·00	366·40	366·10	365·65	365·50	......	365·55
6	......	......	......	365·95	367·35	368·00	366·40	......	365·70	365·40	365·60	365·55
7	......	......	364·50	366·10	......	368·00	366·35	366·10	365·75	365·35	365·60	365·60
8	......	......	......	366·15	367·65	368·00	366·35	366·10	365·70	......	365·60	365·55
9	......	......	......	......	367·90	368·00	......	366·00	365·70	365·40	365·60	365·55
10	......	......	364·45	366·15	367·95	367·90	366·35	365·95	......	365·45	365·60	......
11	......	......	......	366·15	368·05	......	366·35	365·90	365·75	365·35	365·60	365·70
12	......	......	......	366·15	368·10	367·90	366·35	365·90	365·60	365·40	......	365·60
13	......	......	......	366·35	368·20	367·85	366·30	......	365·70	365·50	365·60	365·50
14	......	364·70	364·40	366·35	......	367·90	366·30	365·85	365·60	365·50	365·60	365·40
15	......	......	......	366·40	368·25	367·90	366·25	365·70	365·70	......	365·60	365·40
16	......	......	......	......	368·25	367·90	......	365·60	365·70	365·50	365·65	365·40
17	......	364·65	364·40	366·40	368·30	367·85	366·30	365·55	......	365·50	365·60	......
18	......	......	......	366·40	368·50	......	366·30	365·60	365·75	365·40	365·60	365·40
19	......	......	......	366·40	368·60	367·65	366·35	365·40	365·70	365·40	......	365·35
20	......	......	......	366·30	368·70	367·65	366·25	......	365·80	365·40	365·60	365·35
21	......	364·65	364·35	366·15	......	367·35	366·20	365·50	365·70	365·30	365·60	365·30
22	......	......	......	366·15	368·60	367·30	366·20	365·70	365·60	......	365·60	365·25
23	......	......	......	......	368·55	367·30	......	365·90	365·60	365·75	365·60	365·25
24	......	364·65	......	366·15	368·40	367·20	366·30	366·10	......	365·85	365·60	......
25	......	......	364·35	366·20	368·30	......	366·40	365·90	365·70	365·80	365·60	365·25
26	......	......	......	366·15	368·40	367·35	366·35	365·85	365·40	365·70	......	365·25
27	......	......	......	366·15	368·35	367·15	366·35	......	365·35	365·80	365·60	365·25
28	......	364·65	364·45	366·15	......	367·00	366·35	365·55	365·35	365·80	365·60	365·25
29	......	......	......	366·40	368·25	366·85	366·35	365·50	365·35	......	365·60	365·25
30	......	......	......	......	368·25	366·75	......	365·45	365·35	365·60	365·60	365·25
31	......	......	364·90	......	368·20	......	366·40	365·45	......	365·60	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Pembroke, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 59.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	365·25	365·40	......	......	......	369·05	......	366·20	365·70	365·15	365·70	366·20
2	365·25	365·55	......	......	......	369·00	368·05	366·10	......	365·05	364·85	365·15
3	365·25	365·55	......	......	......	......	367·90	366·00	365·80	364·90	364·90	365·15
4	365·25	......	......	......	......	368·95	367·80	365·95	365·80	364·80	......	365·15
5	365·25	......	......	......	......	368·90	367·75	......	365·70	364·70	365·00	365·15
6	365·25	......	......	......	......	368·80	367·60	365·10	365·70	364·75	365·00	365·15
7	......	......	......	......	......	368·80	367·50	365·05	365·70	......	365·00	......
8	365·25	......	......	......	......	368·80	......	365·05	365·70	364·70	365·00	365·15
9	365·20	......	......	......	......	368·75	369·05	365·00	......	364·70	365·00	365·15
10	365·20	......	......	......	369·40	......	369·00	365·00	365·70	364·70	365·05	365·15
11	365·15	......	......	......	369·50	369·20	368·95	365·40	365·70	364·75	......	365·15
12	365·15	......	......	......	369·60	369·10	369·00	......	365·60	364·70	365·05	365·15
13	365·15	......	......	......	......	369·20	369·00	365·40	365·70	364·70	365·05	365·15
14	......	......	......	......	369·70	369·25	368·95	365·25	365·70	......	365·05	......
15	365·20	......	......	......	369·80	369·20	......	365·25	365·70	364·70	365·10	365·10
16	365·20	......	......	......	369·85	369·10	369·00	365·15	......	364·70	365·10	365·10
17	365·15	......	......	......	369·80	......	368·95	365·10	365·70	364·70	365·10	365·05
18	365·15	......	......	......	369·70	367·95	368·80	365·10	365·70	364·70	......	365·00
19	365·15	......	......	......	369·65	367·95	368·85	......	365·70	364·80	366·05	364·95
20	365·15	......	......	......	......	368·00	368·70	365·40	365·70	364·75	366·10	364·95
21	......	......	......	......	369·50	367·95	368·65	365·50	365·80	......	366·10	......
22	......	......	......	......	369·40	367·90	......	365·55	365·80	364·75	366·10	364·95
23	......	......	......	......	369·40	367·95	367·30	365·60	......	364·70	366·15	365·00
24	365·20	......	......	......	369·50	......	367·20	365·65	365·60	364·75	366·15	365·00
25	365·15	......	......	......	369·40	367·95	367·00	365·70	365·50	364·80	......	365·00
26	365·15	......	......	......	369·40	368·00	366·70	......	365·40	364·75	366·15	365·05
27	365·15	......	......	......	......	368·05	366·60	365·70	365·35	364·75	366·15	365·00
28	365·15	......	......	......	369·40	368·10	366·50	365·70	365·25	......	366·20	......
29	365·15	......	......	......	369·40	368·20	......	365·70	365·15	364·75	366·15	365·10
30	365·25	......	......	......	369·20	368·30	366·30	365·70	......	......	366·15	......
31	365·25	......	......	......	369·15	......	366·25	365·80	......	365·75	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Noire à High-Falls, durant 1905.

TABLEAU No. 60.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	4·68	4·70	3·75	2·90	2·24	......	3·00	......
2	......	......	......	......	4·72	4·92	......	2·90	2·28	2·65	2·99	......
3	......	......	......	......	4·51	......	3·50	2·82	......	2·64	2·98	......
4	......	......	......	......	4·60	......	3·30	2·80	2·29	2·57	2·98	......
5	......	......	......	......	4·52	4·50	3·28	2·70	2·30	2·57	......	......
6	......	......	......	......	......	4·27	3·20	......	2·40	2·56	2·97	......
7	......	......	......	......	......	4·20	3·18	2·75	2·40	2·55	2·95	......
8	......	......	......	......	4·58	4·40	3·18	2·70	2·52	......	2·93	......
9	......	......	......	......	4·86	4·35	......	2·69	2·60	2·58	2·91	......
10	......	......	......	......	5·19	......	3·18	2·64	......	2·60	2·91	......
11	......	......	......	......	4·92	......	3·14	2·60	2·61	2·64	2·90	......
12	......	......	......	......	5·00	3·90	3·00	2·58	2·63	2·69	......	......
13	......	......	......	......	......	3·85	3·10	......	2·63	2·78	2·89	......
14	......	......	......	......	......	4·25	3·14	2·56	2·64	2·80	2·91	......
15	......	......	......	......	5·20	4·62	3·16	2·54	2·66	......	2·88	......
16	......	......	......	......	5·00	3·89	......	2·54	2·69	2·90	......	......
17	......	......	......	......	5·30	......	3·16	2·50	......	3·20	......	......
18	......	......	......	......	5·34	......	3·14	2·48	2·70	3·34	......	......
19	......	......	......	......	5·46	4·00	3·15	2·45	2·75	3·46	......	......
20	......	......	......	......	......	3·90	3·13	......	2·79	3·56	......	......
21	......	......	......	......	......	3·90	3·12	2·44	2·82	3·60	......	......
22	......	......	......	......	4·62	3·75	3·00	2·41	2·88	......	......	......
23	......	......	......	......	4·45	3·50	......	2·40	2·90	3·56	......	......
24	......	......	......	......	4·50	3·54	2·95	2·36	......	3·50	......	......
25	......	......	......	......	4·30	......	2·83	2·21	2·85	3·42	......	......
26	......	......	......	4·00	4·45	3·40	3·08	2·20	2·82	3·38	......	......
27	......	......	......	4·08	......	3·47	3·08	......	2·80	3·34	......	......
28	......	......	......	4·14	......	3·60	3·09	2·20	2·78	3·28	......	......
29	......	......	......	......	4·60	3·65	3·10	2·20	2·70	......	......	......
30	......	......	......	......	4·53	3·63	......	2·21	2·65	3·18	......	......
31	......	......	......	......	4·43	......	3·00	2·22	......	3·10	......	......

Elévations de la rivière Noire à High-Falls, durant 1909.

Tableau No. 61.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	5·30	4·00	4·10	3·55	2·60	2·95	3·20
2	......	......	......	......	......	5·30	4·00	4·10	3·55	2·60	2·95	3·20
3	......	......	......	......	......	5·30	4·00	4·10	3·55	2·60	2·95	3·25
4	......	......	......	......	......	5·30	4·00	4·10	3·55	2·65	2·95	3·25
5	......	......	......	......	......	5·25	4·00	4·05	3·55	2·65	2·95	3·25
6	......	......	......	......	......	5·30	4·00	4·05	3·50	2·65	2·95	3·35
7	......	......	......	......	......	5·30	4·00	4·05	......	2·65	2·95	3·35
8	......	......	......	......	......	5·25	4·00	4·05	3·50	2·65	2·95	3·35
9	......	......	......	......	......	5·25	3·90	4·00	3·50	2·70	3·00	3·35
10	......	......	......	......	......	5·05	4·00	4·00	3·50	2·70	3·00	3·35
11	......	......	......	......	......	5·05	4·00	3·95	3·50	2·70	2·95	3·40
12	......	......	......	......	......	5·05	4·00	3·95	3·50	2·70	2·95	3·40
13	......	......	......	......	......	5·00	3·95	3·85	3·45	2·70	2·95	3·40
14	......	......	......	......	......	5·00	3·95	3·85	3·45	2·75	2·95	3·40
15	......	......	......	......	......	5·00	3·95	3·80	3·45	2·75	2·95	3·40
16	......	......	......	......	......	4·90	3·95	3·75	3·40	2·75	2·95	3·40
17	......	......	......	......	5·50	5·00	3·85	3·70	3·30	2·75	2·95	3·40
18	......	......	......	......	5·55	4·90	3·85	3·70	2·85	2·75	3·00	3·40
19	......	......	......	......	5·60	4·80	3·90	3·70	2·75	2·75	3·00	3·40
20	......	......	......	......	5·70	4·80	3·85	3·70	2·75	2·80	3·05	3·45
21	......	......	......	......	5·70	4·70	3·80	3·70	2·75	2·80	3·05	3·45
22	......	......	......	......	6·00	4·65	3·70	3·70	2·70	2·80	3·05	3·45
23	......	......	......	......	6·50	4·60	3·90	3·65	2·70	2·85	3·10	3·45
24	......	......	......	......	6·50	4·55	3·90	3·65	2·70	2·85	3·10	3·45
25	......	......	......	......	6·40	4·55	3·95	3·65	2·70	2·90	3·10	3·45
26	......	......	......	......	6·20	4·50	......	3·65	2·65	2·90	3·15	3·40
27	......	......	......	......	6·00	4·40	4·55	3·65	2·65	2·90	3·15	3·40
28	......	......	......	......	5·90	4·30	5·00	3·65	2·65	2·90	3·20	3·40
29	......	......	......	......	5·70	4·20	5·30	3·65	2·65	2·95	3·20	3·40
30	......	......	......	......	5·30	4·00	5·85	3·60	2·60	2·95	3·20	3·40
31	......	......	......	......	5·30	......	6·00	3·60	......	2·95	......	3·40

Elévations de la rivière Noire à High-Falls, durant 1910.

Tableau No. 62.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	3·40	3·15	3·00	4·90	4·00	4·65	3·60	......	......	......	......	......
2	3·40	3·10	3·20	4·90	4·00	4·65	3·60	......	......	......	......	......
3	3·40	3·10	3·20	4·95	4·00	4·70	3·65	......	......	......	......	......
4	3·35	3·10	3·25	4·95	4·00	4·75	3·65	......	......	......	......	......
5	3·35	3·10	3·25	4·95	3·05	4·80	3·65	......	......	......	......	......
6	3·35	3·10	3·30	4·95	3·15	4·80	3·60	......	......	......	......	......
7	3·35	2·90	3·30	5·00	3·25	5·00	3·60	......	......	......	......	......
8	3·30	2·90	3·35	5·00	3·05	5·00	3·60					
9	3·30	3·00	3·40	5·00	3·05	4·90	3·50	......	......	......	......	......
10	3·25	2·95	3·45	5·00	3·05	4·75	3·50	......	......	......	......	......
11	3·25	2·95	3·45	5·10	3·05	4·70	3·50	......	......	......	......	......
12	3·25	2·95	3·50	5·15	3·05	4·40	3·50	......	......	......	......	......
13	3·25	2·90	3·55	5·15	3·05	4·00	3·45	......	......	......	......	......
14	3·25	2·90	3·80	5·15	3·05	4·00	3·45	......	......	......	......	......
15	3·25	2·90	3·85	5·20	3·05	4·60	......	......	......	......	......	......
16	3·25	2·90	3·90	5·20	3·05	4·60	......	......	......	......	......	......
17	3·20	2·85	4·10	5·55	3·05	4·45	......	......	......	......	......	......
18	3·20	2·85	4·30	5·55	3·10	4·30	......	......	......	......	......	......
19	3·20	2·85	4·35	5·60	3·10	4·00	......	......	......	......	......	......
20	3·20	2·85	4·40	5·50	3·10	4·00	......	......	......	......	......	......
21	3·20	2·85	4·45	5·50	4·00	......	......	......	......	......	......	......
22	3·20	2·85	4·55	5·45	4·00	......	......	......	......	......	......	......
23	3·20	2·90	4·55	5·30	4·30	......	......	......	......	......	......	......
24	3·15	2·95	4·65	4·85	4·40	......	......	......	......	......	......	......
25	3·15	2·95	4·75	4·80	4·55	......	......	......	......	......	......	......
26	3·15	2·95	4·80	4·60	4·55	......	......	......	......	......	......	......
27	3·15	3·00	4·80	4·00	4·60	......	......	......	......	......	......	......
28	3·15	......	4·85	4·30	4·60	......	......	......	......	......	......	......
29	3·15	......	4·85	4·00	4·60	......	......	......	......	......	......	......
30	3·15	......	4·90	4·00	4·65	......	......	......	......	......	......	......
31	......	......	4·90	......	4·65	......	......	......	......	......	......	......

Élévations de la rivière Ottawa à la tête du lac Coulonge, durant 1904.

Tableau No. 63.

	1894.		1895.		1896.		1897.		1898.		1899.		1900.		1901.		1902.		1903.		1904.	
	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.	Jour	Elev.
Avril			27	351·41					30	352·16	29	354·00			27	352·66	19	350·33	24	349·75		
																	26	350·75				
Mai			4	352·16	2	353·37	1	354·00	7	351·75	6	356·41	10	351·33	4	353·33	3	351·58	1	350·08	14	354·08
			11	353·33	9	353·70	8	355·00	14	351·33	13	355·33	17	351·66	11	352·91	10	352·25	8	352·00	21	354·33
			18	353·16	16	353·00	15	354·75	21	350·66	20	354·16	26	350·66	18	352·33	17	352·16	15	352·50	28	354·33
			25	352·00	23	352·00	22	355·37	28	350·66	27	353·58			25	352·00	24	351·66	22	352·08		
					30	351·41	29	354·91									31	351·58	29	351·33		
Juin	9	352·41	2	351·91	6	351·66	5	353·75	4	350·83	3	354·25	2	350·66	1	351·50	7	351·25	6	350·58	4	355·00
	16	351·16	9	352·75	13	351·33	12	354·50	11	350·08	10	353·25	9	350·75	8	351·75	14	351·16	13	349·83	11	356·00
	23	350·91	16	352·08	20	349·91	19	354·33	18	349·66	17	351·91	16	349·50	15	350·33	21	350·41	20	349·66	18	354·41
	30	350·00	23	351·08	27	348·91	26	351·41	25	348·66	24	351·08	23	348·25	22	349·25	28	350·33	27	350·25	25	353·16
			30	349·58									30	347·58	29	348·41						
Juil.	7	349·75	7	348·83	4	348·08	3	350·08	2	349·58	1	350·00	7	348·33	6	347·25	5	350·41	4	350·00	2	351·91
	14	348·41	14	347·66	11	348·08	10	348·91	9	348·83	8	349·16	14	348·83	13	346·50	12	349·50	11	349·00	9	350·91
	21	347·33	21	346·75	18	347·66	17	348·08	16	348·00	15	349·50	21	349·66	20	345·83	19	349·00	18	347·83	16	349·91
	28	346·16	28	346·00	25	347·25	24	347·25	23	347·41	22	348·08	28	350·33	27	345·41	26	348·16	25	347·66	24	348·91
							31	347·16	30	346·66	29	347·50									31	347·75
Août	4	345·50	4	345·66	2	346·83	7	346·66	6	346·33	5	346·83	4	349·91	3	345·16	2	347·83	1	347·16	7	347·00
	11	344·83	11	345·70	9	346·41	14	346·33	13	345·91	12	346·25	11	349·33	10	344·75	9	347·25	8	346·66	14	346·16
	18	344·58	18	345·91	16	346·08	21	346·50	20	345·58	19	345·58	18	348·91	17	344·33	16	346·75	15	346·58	21	345·83
	25	344·25	25	345·91	23	345·66	28	346·25	27	345·16	26	345·16	25	348·00	24	344·08	23	346·25	22	346·00	28	345·41
					30	345·33									31	343·91	30	345·50	29	345·58		
Septembre	1	343·83	1	345·66	7	345·08	4	345·31	3	344·75	2	344·83	1	347·16	7	343·50	5	345·00	5	345·58	4	345·16
	8	343·50	8	345·25	14	345·00	11	345·41	10	344·58	9	344·41	8	347·08	14	343·08			12	345·33	11	345·08
	15	343·45	15	344·91	21	345·00	18	345·00	17	344·50	16	344·00	15	346·25					19	345·91	18	344·75
	22	343·41	22	344·66	28	344·91	25	344·83	24	344·50	23	344·25	22	346·83					26	346·16	25	344·91
	29	343·75	29	344·33							30	344·91	29	346·91								
Octobre	6	343·83	6	344·08	5	345·50	2	344·58	1	344·66	7	344·41	6	347·00					2	345·91	2	345·91
	13	344·08	13	344·08	12	345·25	9	344·33	8	344·83	14	344·41	13	347·25					9	346·33	9	346·33
	20	344·83	20	344·08	19	346·25					21	344·50									16	347·75
	27	345·41									28	344·50									23	347·91
																					30	348·08
																					6	347·66
																						347·16

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa, à la tête du lac Coulonge, durant 1906

TABLEAU No. 64.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	July.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	344·90	345·20	349·90	352·00	351·10	346·00	343·70	342·8	342·90	343·8
2	......	......	344·90	345·30	350·20	351·90	350·80	345·90	343·70	342·8	342·90	343·8
3	......	......	344·80	345·30	350·60	351·80	350·50	345·90	343·60	342·8	343·00	343·8
4	......	......	344·80	345·40	350·80	351·60	350·20	345·80	343·60	342·7	343·00	343·8
5	......	......	344·80	345·40	350·90	351·50	350·00	345·80	343·50	342·6	343·00	343·8
6	......	......	344·80	345·50	351·10	351·40	349·70	345·70	343·40	342·6	343·00	343·8
7	......	......	344·80	345·50	351·90	351·50	349·50	345·70	343·30	342·6	343·05	343·8
8	......	......	344·80	345·50	352·00	351·70	349·80	345·60	343·20	342·7	343·05	343·9
9	......	......	344·80	345·50	352·20	351·90	349·10	345·50	343·20	342·6	343·10	343·9
10	......	......	344·80	345·50	352·40	352·10	348·90	345·50	343·20	342·5	343·10	344·0
11	......	......	344·80	345·50	352·50	352·20	348·70	345·40	343·10	342·5	343·15	344·0
12	......	......	344·80	345·50	352·70	352·30	348·50	345·30	343·10	342·6	343·15	334·0
13	......	......	344·80	345·60	352·80	352·30	348·30	345·20	343·10	342·7	343·15	344·0
14	......	......	344·80	345·60	352·90	352·30	348·10	345·10	343·00	342·7	343·2	344·0
15	......	......	344·70	345·80	353·00	352·20	347·90	345·00	343·00	342·7	343·2	344·0
16	......	......	344·60	346·00	353·10	352·20	347·70	344·90	343·00	342·7	343·3	344·0
17	......	......	344·60	346·20	353·10	352·10	347·60	344·80	343·00	342·7	343·3	344·0
18	......	......	344·50	346·40	353·10	352·10	347·50	344·70	342·90	342·7	......	344·0
19	......	......	344·50	346·80	353·10	352·00	347·30	344·70	342·90	342·8	.....	344·0
20	......	......	344·50	347·50	353·00	352·00	347·10	344·60	342·8	342·8	343·3	344·0
21	......	......	344·50	347·80	352·90	351·90	347·00	344·50	342·8	342·8	343·5	344·0
22	......	......	344·50	348·20	352·80	351·90	346·90	344·40	342·8	342·8	343·5	343·90
23	......	......	344·50	348·60	352·60	351·80	346·80	344·40	342·7	342·8	343·5	343·90
24	......	......	344·40	348·80	352·50	351·80	346·70	344·30	342·7	342·8	343·5	343·90
25	......	......	344·40	349·00	352·50	351·70	346·60	344·20	342·7	342·8	343·6	343·8
26	......	......	344·50	349·20	352·50	351·70	346·50	344·20	342·7	342·8	343·6	343·8
27	......	......	344·70	349·40	352·40	351·60	346·40	344·10	342·7	342·8	343·6	343·9
28	......	......	344·90	349·50	352·40	351·60	346·30	344·00	342·7	342·85	343·6	343·70
29	......	......	345·00	349·60	352·30	351·50	346·20	344·00	342·7	342·85	343·6	343·7
30	......	......	345·10	349·70	352·20	351·40	346·10	343·90	342·8	342·85	343·6	343·7
31	......	......	345·20	......	352·10	......	346·00	343·80	......	342·90	......	343·8

ELÉVATIONS de la rivière Coulonge à High-Falls, durant 1905.

TABLEAU No. 65.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
1	......	......	......	......	6·60	5·00	4·30	4·50	2·60	3·10	4·50	......
2	......	......	......	......	6·50	4·70	4·20	4·40	2·60	3·10	4·40	......
3	......	......	......	......	6·20	4·70	4·10	4·30	2·70	3·20	4·30	......
4	......	......	......	......	6·10	5·00	4·00	4·40	2·70	3·20	4·10	......
5	......	......	......	......	6·00	5·00	3·90	4·10	2·70	3·20	4·00	......
6	......	......	......	......	5·80	4·90	4·00	4·00	2·70	3·10	3·90	......
7	......	......	......	......	......	5·20	4·10	4·00	2·80	3·10	......	......
8	......	......	......	......	6·30	5·30	4·10	4·00	2·90	3·10	3·90	......
9	......	......	......	......	6·90	5·30	4·00	3·90	3·00	3·10	3·80	......
10	......	......	......	......	7·00	5·40	4·00	3·80	3·00	3·10	3·80	......
11	......	......	......	......	7·10	5·60	3·90	3·60	3·00	3·10	3·70	......
12	......	......	......	......	7·20	4·70	3·90	3·50	3·10	3·20	3·60	......
13	......	......	......	......	6·90	4·80	4·00	3·40	3·10	3·30	3·60	......
14	......	......	......	......	6·50	4·90	4·10	3·40	3·10	3·00	3·70	......
15	......	......	......	......	6·10	5·20	4·30	3·40	3·20	3·40	3·70	......
16	......	......	......	......	6·10	5·30	4·30	3·30	3·20	3·70	......	......
17	......	......	......	......	6·30	5·30	4·30	3·30	3·20	3·80	......	......
18	......	......	......	......	6·50	5·10	4·40	3·30	3·30	3·90	......	......
19	......	......	......	......	6·60	4·90	4·40	3·30	3·30	4·30	......	......
20	......	......	......	......	6·80	4·80	4·50	3·20	3·40	4·60	......	......
21	......	......	......	......	......	4·50	4·50	3·20	3·50	4·80	......	......
22	......	......	......	......	6·70	4·40	4·40	3·10	3·60	4·90	......	......
23	......	......	......	......	6·40	4·80	4·10	3·10	3·50	5·00	......	......
24	......	......	......	......	6·10	4·70	4·00	3·00	3·40	5·00	......	......
25	......	......	......	......	6·10	4·40	4·30	2·90	3·40	5·00	......	......
26	......	......	......	4·10	5·90	4·40	4·30	2·80	3·30	4·90	......	......
27	......	......	......	4·30	5·80	4·50	4·90	2·80	3·20	4·90	......	......
28	......	......	......	4·70	......	4·50	5·10	2·80	3·20	4·80	......	......
29	......	......	......	4·90	5·60	4·40	4·70	2·70	3·20	......	......	......
30	......	......	......	......	5·50	4·30	4·60	2·70	3·10	4·80	......	......
31	......	......	......	......	5·30	......	4·60	2·70	......	4·70	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Coulonge à High-Falls, durant 1908.

TABLEAU No. 66

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	.....	.....	.....	.....	.....	8·60	.....	.....	.....	.....	.....	.....
2	.....	.....	.....	.....	.....	8·80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
3	.....	.....	.....	.....	.....	8·80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
4	.....	.....	.....	.....	.....	8·70	.....	.....	.....	.....	.....	.....
5	.....	.....	.....	.....	.....	8·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
6	.....	.....	.....	.....	.....	8·30	.....	.....	.....	.....	.....	.....
7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
8	.....	.....	.....	.....	.....	8·00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
9	.....	.....	.....	.....	.....	7·80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
10	.....	.....	.....	.....	.....	7·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
11	.....	.....	.....	.....	.....	7·30	.....	.....	.....	.....	.....	.....
12	.....	.....	.....	.....	.....	7·00	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	6·70	.....	.....	.....	.....	.....	.....
13	.....	.....	.....	.....	.....	6·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
14	.....	.....	.....	.....	10·10	6·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
15	.....	.....	.....	.....	10·10	6·90	.....	.....	.....	.....	.....	.....
16	.....	.....	.....	.....	10·00	6·60	.....	.....	.....	.....	.....	.....
17	.....	.....	.....	.....	10·00	6·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
18	.....	.....	.....	.....	9·20	6·30	.....	.....	.....	.....	.....	.....
19	.....	.....	.....	.....	8·90	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
20	.....	.....	.....	.....	8·60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
21	.....	.....	.....	.....	8·70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
22	.....	.....	.....	.....	8·60	6·80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
23	.....	.....	.....	.....	8·70	6·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
24	.....	.....	.....	.....	8·60	6·20	.....	.....	.....	.....	.....	.....
25	.....	.....	.....	13·50	8·60	5·95	.....	.....	.....	.....	.....	.....
26	.....	.....	.....	.....	8·40	5·70	.....	.....	.....	.....	.....	.....
27	.....	.....	.....	.....	8·30	5·50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
28	.....	.....	.....	.....	8·40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
29	.....	.....	.....	.....	8·20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
30	.....	.....	.....	.....	8·20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
31	.....	.....	.....	.....	8·40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

ELÉVATIONS de la rivière Coulonge à High-Falls, durant 1910.

TABLEAU No. 67.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	4·40	3·20	3·70	6·40	7·00	6·50	5·60	.....	.....	.....	.....	.....
2	3·90	3·10	3·80	6·80	6·95	6·80	5·50	.....	.....	.....	.....	.....
3	3·90	3·00	3·95	7·20	7·20	6·90	5·45	.....	.....	.....	.....	.....
4	3·80	2·90	4·10	7·50	7·40	7·20	5·30	.....	.....	.....	.....	.....
5	3·70	2·90	4·20	7·90	7·20	7·20	5·20	.....	.....	.....	.....	.....
6	3·70	2·90	4·30	8·50	7·00	7·30	5·10	.....	.....	.....	.....	.....
7	3·60	2·90	4·30	8·90	6·90	7·20	4·90	.....	.....	.....	.....	.....
8	3·50	2·90	4·40	9·00	6·90	.....	4·80	.....	.....	.....	.....	.....
9	3·40	2·80	4·40	9·00	6·70	7·10	4·60	.....	.....	.....	.....	.....
10	3·40	2·80	4·45	8·90	6·60	6·80	4·50	.....	.....	.....	.....	.....
11	3·35	2·80	4·50	8·50	6·45	6·50	4·30	.....	.....	.....	.....	.....
12	3·30	2·80	4·50	8·40	6·30	6·40	4·35	.....	.....	.....	.....	.....
13	3·20	2·90	4·55	7·60	6·10	6·45	4·25	.....	.....	.....	.....	.....
14	3·20	2·90	4·60	7·50	5·90	6·40	4·20	.....	.....	.....	.....	.....
15	3·10	3·00	4·60	7·30	5·80	6·30	4·10	.....	.....	.....	.....	.....
16	3·00	3·00	4·50	7·00	5·80	6·30	3·90	.....	.....	.....	.....	.....
17	3·00	3·00	4·50	7·10	6·00	6·10	3·90	.....	.....	.....	.....	.....
18	3·00	2·95	4·55	7·10	5·90	5·90	4·00	.....	.....	.....	.....	.....
19	3·00	2·90	4·60	7·20	5·95	5·70	4·00	.....	.....	.....	.....	.....
20	3·10	3·00	4·60	7·30	5·90	5·75	4·05	.....	.....	.....	.....	.....
21	3·15	3·00	4·60	7·40	5·85	5·70	4·10	.....	.....	.....	.....	.....
22	3·20	3·10	4·60	7·40	5·90	5·65	4·15	.....	.....	.....	.....	.....
23	3·30	3·10	4·70	7·50	6·00	5·60	4·20	.....	.....	.....	.....	.....
24	3·30	3·20	4·70	7·40	6·00	5·50	4·20	.....	.....	.....	.....	.....
25	3·35	3·20	4·65	7·40	6·10	5·50	4·10	.....	.....	.....	.....	.....
26	3·30	3·30	4·65	7·50	6·10	5·55	4·10	.....	.....	.....	.....	.....
27	3·25	3·40	4·80	7·40	6·00	5·60	4·10	.....	.....	.....	.....	.....
28	3 20	3·50	5·00	7·30	5·90	5·60	4·00	.....	.....	.....	.....	.....
29	3·10	.....	5·60	7·20	5·90	5·75	4·00	.....	.....	.....	.....	.....
30	3·10	.....	5·90	7·10	6·10	5·65	4·00	.....	.....	.....	.....	.....
31	3·15	.....	6·00	.....	6·25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Gower, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 68.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	344·65	346·90	349·85	347·15	346·05	344·10	......	344·60	344·45
2	......	......	......	......	347·30	349·75	......	346·00	344·10	343·75	344·55	344·70
3	......	......	344·00	345·30	347·60	349·55	346·95	345·85	......	343·70	344·50	......
4	......	......	......	345·65	347·80	......	346·85	345·75	344·10	343·65	344·45	344·70
5	......	......	......	346·00	348·00	349·90	346·70	345·65	344·10	343·65	......	344·65
6	......	......	......	346·25	348·25	349·40	346·55	......	344·15	343·65	344·35	344·60
7	......	......	343·90	346·90	......	349·30	346·45	345·60	344·20	343·60	344·35	344·55
8	......	......	......	346·55	348·75	349·40	346·40	345·55	344·20	......	344·35	344·55
9	......	......	......	......	349·10	349·35	......	345·35	344·25	343·50	344·40	344·50
10	......	......	343·85	346·41	349·50	349·30	346·35	345·25	......	343·45	344·40	......
11	......	......	......	346·25	349·75	......	346·25	345·15	344·20	343·45	344·35	344·40
12	......	......	......	346·25	350·25	349·10	346·20	345·10	344·20	343·50	......	344·40
13	......	......	......	346·30	350·25	349·05	346·15	......	344·15	343·55	344·35	344·40
14	......	......	343·75	346·45	......	349·10	346·25	344·95	344·10	343·60	344·30	344·40
15	......	......	......	346·45	350·20	349·10	346·35	344·85	344·05	......	344·25	344·35
16	......	......	......	......	350·10	349·05	......	344·75	344·00	343·80	344·20	344·35
17	......	344·20	343·70	346·65	350·15	349·00	346·25	344·75	......	343·85	344·20	......
18	......	......	......	346·60	350·20	......	346·25	344·75	344·25	343·90	344·20	344·30
19	......	......	......	346·50	350·55	348·95	346·25	344·75	344·30	343·95	......	344·30
20	......	......	......	346·40	350·65	348·85	346·25	......	344·35	344·05	344·25	344·25
21	......	344·10	343·70	346·30	......	348·65	346·25	344·60	344·40	344·30	344·20	344·20
22	......	......	......	346·20	350·60	348·50	346·20	344·50	344·40	......	344·20	344·30
23	......	......	......	......	350·50	348·35	......	344·45	344·35	344·75	344·20	344·35
24	......	344·10	343·65	346·10	350·40	348·20	346·10	344·40	......	344·90	344·20	......
25	......	......	......	346·05	350·30	......	346·05	344·35	344·25	344·90	344·25	344·30
26	......	......	......	346·00	350·30	347·90	346·00	344·30	344·15	344·90	......	344·25
27	......	......	......	346·00	350·20	347·75	346·00	......	344·05	344·90	344·25	344·25
28	......	344·05	343·75	346·05	......	347·65	346·00	344·10	343·95	344·90	344·25	344·25
29	......	......	......	346·10	350·10	347·50	346·00	344·05	343·90	......	344·25	344·30
30	......	......	......	......	350·05	347·35	......	344·00	343·85	344·75	344·25	344·35
31	......	......	344·25	......	350·00	......	346·00	344·00	......	344·65	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Gower, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 69.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	344·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	344·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	344·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	344·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	344·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	344·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	344·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	344·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	344·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	344·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	344·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	344·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	344·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	344·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	344·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	344·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	344·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

1 GEORGE V, A. 1911

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Bryson, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 70.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	341·55	344·10	345·90	344·15	343·55	342·35	342·30	342·55	341·55
2	......	......	......	342·00	344·25	345·80	344·05	343·45	342·30	342·25	342·50	341·55
3	......	......	341·15	342·15	344·45	345·70	344·00	343·40	342·30	342·20	342·45	341·65
4	......	......	......	342·35	344·65	345·65	343·95	343·35	342·30	342·15	342·40	341·85
5	......	......	......	342·55	344·75	345·65	343·85	343·35	342·35	342·15	342·45	341·85
6	......	......	......	342·75	344·90	345·65	343·75	343·30	342·40	342·10	342·50	342·15
7	......	......	341·05	342·95	345·05	345·60	343·70	343·25	342·45	342·10	342·50	342·15
8	......	......	......	343·20	345·25	345·60	343·70	343·20	342·45	342·05	342·50	342·15
9	......	......	......	343·45	345·45	345·55	343·75	343·15	342·45	342·00	342·50	342·15
10	......	......	341·05	343·45	345·65	345·55	343·75	343·05	342·45	341·95	342·50	342·05
11	......	......	......	343·65	345·85	345·50	343·70	343·00	342·45	342·05	342·50	342·05
12	......	......	......	343·65	346·05	345·45	343·65	342·95	342·40	342·10	342·50	342·05
13	......	......	341·05	343·65	346·15	345·45	343·60	342·95	342·35	342·15	342·45	341·95
14	......	341·35	......	343·70	346·15	345·35	343·60	342·90	342·30	342·15	342·40	341·95
15	......	......	......	343·75	346·15	345·40	343·55	342·80	342·25	342·15	342·35	341·95
16	......	......	......	343·75	346·15	345·45	343·35	342·75	342·25	342·15	342·40	341·75
17	......	341·35	341·05	343·85	346·15	345·40	343·35	342·70	342·25	342·20	342·45	341·75
18	......	......	......	343·85	346·30	345·45	343·35	342·65	342·45	342·25	342·50	341·85
19	......	......	......	343·75	346·50	345·35	343·35	342·65	342·45	342·35	......	341·80
20	......	......	......	343·75	346·65	345·25	343·35	342·65	342·55	342·35	342·45	341·80
21	......	341·35	340·95	343·65	346·65	345·15	343·60	342·65	342·40	342·35	342·40	341·70
22	......	......	......	343·60	346·65	345·05	343·55	342·60	342·35	342·65	342·35	341·70
23	......	......	......	343·55	346·65	344·95	343·55	342·55	342·35	342·70	342·35	341·70
24	......	341·35	340·90	343·50	346·50	344·85	343·60	342·50	342·45	342·75	342·35	341·70
25	......	......	......	343·45	346·35	344·70	343·60	342·45	342·50	342·75	342·25	341·70
26	......	......	......	343·45	346·30	344·60	343·60	342·45	342·45	342·80	342·35	341·70
27	......	......	340·95	343·45	346·20	344·55	343·60	342·45	342·40	342·80	342·35	341·75
28	......	341·35	340·95	343·45	346·15	344·45	343·60	342·45	342·35	342·85	342·35	341·75
29	......	......	341·05	343·55	346·15	344·35	343·65	342·45	342·35	342·80	342·05	341·85
30	......	......	341·25	343·80	346·10	344·25	343·65	342·45	342·35	342·70	341·55	341·85
31	......	......	341·45	......	346·00	......	343·65	342·40	......	342·60	......	341·85

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Bryson, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 71.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	341·85	......	341·05	341·65	345·50	346·85	345·75	343·20	341·85	341·35	341·60	342·05
2	341·85	......	341·05	341·75	345·55	346·85	345·60	343·15	341·85	341·35	341·55	341·75
3	341·85	......	341·05	341·90	345·75	346·75	345·35	343·10	341·85	341·35	341·55	341·55
4	341·85	......	341·10	342·00	346·05	346·65	345·25	343·05	341·75	341·35	341·55	341·45
5	341·75	......	341·15	342·15	346·25	346·55	345·15	343·15	341·70	341·35	341·55	341·35
6	341·75	......	341·20	342·35	346·55	346·45	305·05	343·25	341·65	341·35	341·55	341·25
7	341·75	......	341·20	342·65	346·70	346·65	344·95	342·20	341·65	341·35	341·60	340·85
8	341·75	......	341·25	342·75	346·85	346·85	344·75	343·10	341·55	341·35	341·60	340·75
9	341·70	......	341·30	343·05	347·05	346·95	344·85	343·00	341·45	341·35	341·60	340·75
10	341·55	341·15	341·35	343·05	347·20	346·90	344·65	342·85	341·45	341·35	341·65	340·75
11	341·45	341·15	341·45	343·15	347·39	346·95	344·55	342·75	341·40	341·30	341·65	340·75
12	341·45	341·10	341·40	343·20	347·45	346·95	344·45	342·75	341·35	341·30	341·70	340·80
13	341·45	341·10	341·55	343·20	347·55	347·00	344·35	342·70	341·30	341·30	341·70	340·80
14	341·45	341·10	341·55	343·25	347·55	346·95	344·20	342·65	341·45	341·35	341·70	340·85
15	341·45	340·95	341·55	343·25	347·55	346·90	344·10	342·60	341·50	341·35	341·75	340·85
16	341·35	340·95	341·60	342·30	347·65	346·90	344·05	342·55	341·35	341·35	341·75	340·85
17	341·35	340·95	341·55	343·35	347·65	346·90	343·95	342·45	341·40	341·35	341·80	340·90
18	341·35	340·95	341·55	343·55	347·60	346·85	344·00	342·40	341·40	341·35	341·85	340·95
19	341·35	340·95	341·55	343·75	347·55	346·75	343·85	......	341·40	341·40	341·85	341·00
20	341·30	340·95	341·50	343·95	347·50	346·65	343·80	342·35	341·45	341·40	341·85	341·05
21	341·35	341·00	341·45	344·25	347·45	346·60	343·75	342·35	341·35	341·40	341·90	341·10
22	341·55	341·00	341·45	344·55	347·40	346·55	343·65	342·25	341·30	341·35	341·90	341·15
23	341·75	341·00	341·40	344·85	347·35	346·65	343·55	342·20	341·45	341·45	341·90	341·15
24	341·85	341·00	341·40	345·05	347·25	346·70	343·50	342·05	341·35	341·45	341·95	341·20
25	341·95	341·00	341·40	345·25	347·25	346·45	343·45	342·05	341·35	341·50	341·95	341·20
26	341·95	341·00	341·45	345·30	347·15	346·35	343·35	342·05	341·35	341·55	341·95	341·20
27	341·95	341·00	341·50	345·35	347·15	346·25	343·30	342·00	341·35	341·55	342·00	341·25
28	341·95	341·05	341·50	345·35	347·05	346·20	343·25	341·95	341·35	341·60	342·00	341·25
29	341·95	......	341·55	345·35	346·95	345·95	343·25	341·95	341·35	341·60	342·00	341·25
30	341·90	......	341·55	345·45	346·85	345·85	343·25	341·90	341·35	341·60	342·05	341·25
31	341·85	......	341·60	......	346·75	......	343·20	341·85	......	341·60	......	341·30

ELEVATIONS de la rivière Bonnechère à Renfrew, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 72.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	324·60	324·60	324·30	324·30	323·50	323·50	323·40	......
2	......	......	......	......	324·60	324·60	324·30	324·00	323·50	323·50	323·40	......
3	......	......	......	326·60	324·60	324·60	324·20	323·90	323·50	323·60	323·40	......
4	......	......	......	326·90	324·60	324·60	324·20	323·80	323·50	323·70	323·40	......
5	......	......	......	326·80	324·80	324·60	324·20	323·70	323·50	323·80	323·40	......
6	......	......	......	326·80	324·80	324·60	324·10	323·60	323·50	323·70	323·40	......
7	......	......	......	326·40	324·90	324·60	324·10	323·60	323·40	323·60	323·40	......
8	......	......	......	326·20	324·90	324·60	324·10	323·60	323·40	323·50	323·50	......
9	......	......	......	326·10	325·00	324·70	324·10	323·60	323·40	323·50	323·60	......
10	......	......	......	326·00	325·10	324·70	324·10	323·60	323·40	323·40	323·60	......
11	......	......	......	325·90	325·00	324·70	324·10	323·60	323·40	323·40	323·60	......
12	......	......	......	325·60	324·90	324·70	324·00	323·60	323·40	323·70	323·70	......
13	......	......	......	325·50	324·90	325·00	324·00	323·60	323·40	323·70	323·70	......
14	......	......	......	325·30	324·90	325·00	323·90	323·60	323·40	323·70	323·60	......
15	......	......	......	325·20	324·90	325·10	323·90	323·60	323·40	323·60	323·40	......
16	......	......	......	325·10	324·90	325·00	323·90	323·70	323·40	323·50	......	......
17	......	......	......	325·00	324·90	325·00	323·90	323·70	323·50	323·50	......	......
18	......	......	......	325·00	324·90	324·90	323·80	323·60	326·40	323·40	......	......
19	......	......	......	324·90	324·90	324·90	323·80	323·50	324·70	323·40	......	......
20	......	......	......	324·90	324·90	324·90	323·90	323·50	324·30	323·50	......	......
21	......	......	......	324·80	324·90	324·80	323 70	323·50	324·20	324·60	......	......
22	......	......	......	324·90	324·90	324·70	323·70	323·50	324·00	323·60	......	......
23	......	......	......	324·90	324·90	324·50	323·70	323·40	323·90	323·60	......	......
24	......	......	......	324·80	324·90	324·40	323·70	323·40	323·80	323·50	......	......
25	......	......	......	324·80	324·90	324·40	323·70	323·30	323·70	323·50	......	......
26	......	......	......	324·70	324·90	324·40	323·70	323·30	323·70	323·50	......	......
27	......	......	......	324·60	324·80	324·50	323·70	323·30	323·70	323·50	......	......
28	......	......	......	324·60	324·70	324·40	323·60	323·30	323·60	323·50	......	......
29	......	......	......	324·60	324·70	324·40	323·60	323·30	323·60	323·50	......	......
30	......	......	......	324·60	324·70	324·30	323·90	323·30	323·50	323·40	......	......
31	......	......	......	......	324·60	......	324·20	323·60	......	323·40	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Bonnechère à Renfrew, Ont., durant 1909.

TABLEAU No. 73.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	326·00	324·40	324·30	323·80	323·60	323·10	323·40
2	......	......	......	......	......	325·90	324·40	324·30	323·80	323·50	323·20	323·40
3	......	......	......	......	327·00	325·80	324·30	324·30	323·80	323·50	323·20	323·30
4	......	......	......	......	326·80	325·70	324·30	324·30	323·80	320·40	323·30	323·30
5	......	......	......	......	326·70	325·60	324·30	324·30	323·70	323·40	323·20	323·40
6	......	......	......	......	326·40	325·50	324·20	324·20	323·70	323·30	323·20	323·40
7	......	......	......	......	326·40	325·50	324·20	324·20	323·70	323·30	323·10	323·40
8	......	......	......	......	326·30	325·40	324·10	324·20	323·70	323·30	323·10	323·50
9	......	......	......	......	326·30	325·40	324·10	324·20	323·60	323·30	323·20	323·50
10	......	......	......	......	327·00	325·30	324·10	324·20	323·60	323·30	323·20	323·50
11	......	......	......	......	326·80	325·30	324·00	324·10	323·70	323·30	323·20	323·50
12	......	......	......	......	326·50	325·20	324·00	324·10	323·70	323·40	323·20	323·50
13	......	......	......	......	326·40	325·20	324·00	324·10	323·60	323·30	323·20	323·50
14	......	......	......	......	326·40	325·20	324·00	324·00	323·60	323·30	323·30	323·50
15	......	......	......	326·20	326·30	325·10	324·00	324·00	323·60	323·20	323·30	323·50
16	......	......	......	326·00	326·50	325·10	324·00	324·00	323·60	323·20	323·30	323·50
17	......	......	......	326·00	326·50	325·00	324·10	324·10	323·60	323·20	323·30	323·50
18	......	......	......	326·00	326 40	325·00	324·10	324·00	323·60	323·20	323·30	323·50
19	......	......	......	326·90	326·30	324·90	324·10	324·00	323·60	323·20	323·20	323·50
20	......	......	......	326·50	326·30	324·90	324·00	323·90	323·60	323·20	323·20	323·50
21	......	......	......	326·40	326·50	324·80	324·00	323·90	323·60	323·30	323·30	323·50
22	......	......	......	326·60	326·40	324·80	324·00	323·90	323·50	323·30	323·40	323·50
23	......	......	......	326·40	326·30	324·70	324·10	323·90	323·50	323·30	323·40	323·50
24	......	......	......	326·20	326·30	324·70	324·20	323·90	323·60	323·30	323·30	323·50
25	......	......	......	326·20	326·20	324·60	324·30	323·80	323·60	323·30	323·30	323·50
26	......	......	......	326·10	326·20	324·60	324·40	323·80	323·50	323·20	323·30	323·50
27	......	......	......	326·10	326·10	324·50	324·60	323·80	323·40	323·20	323·40	323·50
28	......	......	......	326·10	326·60	324·50	324·60	323·70	323·40	323·20	323·50	323·50
29	......	......	......	326·10	326·50	324·50	324·50	323·90	323·60	323·20	323·40	323·50
30	......	......	......	326·10	326·30	324·40	324·40	323·80	323·60	323·10	323·40	323·50
31	......	......	......	......	326·10	......	324·40	323·80	......	323·00	......	323·50

1 GEORGE V, A. 1911

ELÉVATIONS de la rivière Bonnechère à Renfrew, Ont., durant 1910.

TABLEAU No. 74.

Jour du mois	Jan.	Fév	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	323·50	323·60	323·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	323·55	323·60	323·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	323·60	323·60	323·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	323·60	......	323·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	323·60	323·60	323·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	323·60	323·60	323·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	323.60	323·60	324·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	323·60	323·60	324·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	323·60	323·60	323·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	323·60	323·60	323·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	323·60	323·60	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	323·60	323·60	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	323·60	323·60	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	323·60	323·60	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	323·60	323·70	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	323·50	323·80	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	323·50	323·80	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	323·50	323·90	323·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	323·50	323·90	324·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	323·60	323·80	324·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	323·60	323·70	325·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	323·60	323·60	326·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	323·60	323·60	325·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	323·60	323·60	325·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	323·60	323·70	325·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	323·60	323·70	325·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	323·60	323·60	325·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	323·60	323·60	325·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	323·60	......	325·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	323·60	......	325·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	323·60	......	325·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Madawaska à Calabogie, Ont., durant 1909.

TABLEAU No. 75

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	507·55	......	502·95	502·85	502·10	501·50	501·25	......
2	......	......	......	......	507·55	506·70	502·85	502·85	502·10	501·50	501·25	......
3	......	......	......	......	507·90	506·65	502·85	502·75	502·00	501·45	501·25	......
4	......	......	......	......	507·95	506·15	502·75	502·75	502·00	501·45	501·20	......
5	......	......	......	......	507·80	505·95	502·75	502·75	502·10	501·45	501·20	
6	......	......	......	......	507·65	505·80	502·50	502·75	502·10	501·45	501·20	......
7	......	......	......	......	507·90	505·15	502·45	502·50	502·10	501·45	501·20	......
8	......	......	......	......	507·80	505·05	502·45	502·50	502·10	501·35	501·20	......
9	......	......	......	......	507·65	505·45	502·35	502·45	502·10	501·35	501·20	......
10	......	......	......	......	507·90	505·20	502·25	502·45	502·10	501·35	501·10	......
11	......	......	......	......	508·05	505·20	502·20	502·45	502·00	501·35	501·10	......
12	......	......	......	......	508·05	505·05	502·20	502·45	502·00	501·35	501·10	......
13	......	......	......	......	507·95	505·05	502·20	502·45	......	501·35	501·10	......
14	......	......	......	......	507·95	504·95	502·20	502·35	502·00	501·35	501·10	......
15	......	......	......	......	507·95	504·95	502·20	502·25	502·00	501·35	501·10	......
16	......	......	......	......	507·90	504·80	502·10	502·25	502·00	501·35	501·00	......
17	......	......	......	......	507·90	504·20	502·10	502·25	502·00	501·35	501·00	......
18	......	......	......	......	507·90	504·15	502·10	502·25	502·00	501·35	501·00	......
19	......	......	......	......	507·90	504·05	502·00	502·25	501·95	501·35	501·00	......
20	......	......	......	......	507·90	503·90	502·10	502·35	501·95	501·35	501·00	......
21	......	......	......	......	507·90	503·80	502·10	502·35	501·95	501·35	501·00	......
22	......	......	......	......	507·80	503·75	502·20	502·35	501·85	501·35	......	......
23	......	......	......	......	507·70	503·45	502·25	502·35	501·85	501·35	......	......
24	......	......	......	507·95	507·70	503·45	502·35	502·25	501·85	501·35	......	......
25	......	......	......	507·95	507·55	503·45	502·35	502·20	501·75	501·35	......	......
26	......	......	......	507·80	507·45	503·35	502·45	502·20	501·75	501·35	......	......
27	......	......	......	507·80	507·15	503·25	502·75	502·20	501·75	501·35	......	......
28	......	......	......	507·65	507·15	503·10	502·85	502·20	501·75	501·35	......	......
29	......	......	......	507·55	507·05	503·10	502·75	......	501·50	501·35	......	......
30	......	......	......	507·55	506·95	503·00	502·75	......	501·50	501·25	......	......
31	......	......	......	......	506·90	......	502·85	502·10	......	501·25	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Madawaska à Calabogie, Ont., durant 1910.

TABLEAU No. 76.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	501·85	502·00	501·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	501·85	502·00	501·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	501·85	502·00	501·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	501·85	502·00	501·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	501·85	501·95	501·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	501·85	501·95	501·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	501·85	501·95	502·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	501·85	501·95	502·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	501·85	501·95	502·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	501·85	501·95	502·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	501·85	501·85	502·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	501·85	501·85	502·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	501·85	501·75	502·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	501·85	501·85	502·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	501·75	501·85	502·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	501·75	501·85	502·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	501·50	501·85	502·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	501·50	501·85	502·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	501·50	501·85	502·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	501·50	501·85	502·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	501·50	501·85	502·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	501·75	501·85	502·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	501·75	501·85	502·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	501·95	501·95	502·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	501·95	501·95	503·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	501·95	501·85	503·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	502·00	501·75	504·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	502·00	501·85	504·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	502·00	......	504·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	502·00	......	505·15	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	502·00	......	505·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Madawaska à Claybonk Bridge, durant 1909.

TABLEAU No. 77.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	266·05	264·85	261·40	261·90	261·90	260·65	260·55	260·80
2	......	......	......	......	266·40	264·65	261·30	261·90	261·80	260·65	260·55	260·80
3	......	......	......	......	266·65	264·45	261·20	261·80	261·80	260·70	260·55	260·85
4	......	......	......	......	266·80	264·20	261·45	261·80	261·70	206·70	260·55	260·85
5	......	......	......	......	266·70	264·05	261·55	261·95	261·65	206·65	260·55	260·85
6	......	......	......	......	266.65	263·70	261·55	261·95	261·65	206·65	260·55	260·85
7	......	......	......	......	266·45	263·45	261·55	261·95	261·65	260·65	260·45	260·85
8	......	......	......	......	266·40	263·30	261·45	261·95	261·65	260·55	260·45	260·85
9	......	......	......	......	266·15	263·15	261·45	261·70	261·55	260·55	260·45	260·95
10	......	......	......	......	266·45	263·15	261·40	261·20	261·55	260·65	260·45	260·95
11	......	......	......	......	266·55	262·95	261·40	261·20	261·55	260·65	260·45	261·05
12	......	......	......	......	266·85	262·80	261·40	261·20	261·55	260·55	260·45	261·05
13	......	......	......	......	266·95	262·65	261·30	261·15	261·55	260·55	260·45	261·10
14	......	......	......	......	266·80	262·45	261·30	261·15	261·55	260·55	260·45	261·10
15	......	......	......	265·70	266·65	262·40	261·30	261·15	261·20	260·55	260·45	261·10
16	......	......	......	266·05	266·70	262·20	261·30	261·20	260·95	260·55	260·45	261·10
17	......	......	......	265·85	266·65	262·20	261·30	260·80	260·80	260·55	260·45	261·05
18	......	......	......	265·45	266·65	262·05	261·45	260·95	260·70	260·55	260·45	261·05
19	......	......	......	265·85	266·45	261·95	261·40	261·15	260·70	260·55	260·45	261·05
20	......	......	......	265·95	266·40	261·95	261·45	261·15	260·65	260·55	260·45	261·05
21	......	......	......	266·30	266·30	261·80	261·40	261·15	260·65	260·55	260·45	261·05
22	......	......	......	266·65	266·20	261·80	261·40	261·45	260·65	260·55	......	261·05
23	......	......	......	266·95	266·20	261·65	261·55	261·40	260·55	260·55	......	261·05
24	......	......	......	266·95	266·05	261·65	261·55	261·40	260·55	260·55	......	261·05
25	......	......	......	266·95	265·85	261·65	261·55	261·45	260·55	260·55	260·55	261·10
26	......	......	......	266·65	265·55	261·55	261·55	261·45	260·70	260·55	260·65	261·10
27	......	......	......	266·40	265·45	261·55	261·85	261·40	260·70	260·55	260·70	261·10
28	......	......	......	266·20	265·40	261·55	261·95	261·40	260·70	260·55	260·70	260·95
29	......	......	......	266·05	265·30	261·45	261·95	261·70	260·70	260·55	260·80	260·95
30	......	......	......	266·95	265·20	261·45	261·85	261·65	260·65	260·55	260·80	260·95
31	......	......	......	......	265·05	......	261·85	261·65	......	260·55	......	260·95

ELÉVATIONS de la rivière Madawaska à Claybank Bridge, durant 1910.

TABLEAU No. 78.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avr'l.	Mai.°	Juin.	Juil.	Août.	°Sept.°	Oct.	Nov.	Déc.
1	260·95	261·05	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	260·95	261·05	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	260·95	261·05	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	260·90	260·95	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	260·90	260·95	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	260·90	260·95	260·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	260·95	260·95	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	260·90	260·95	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	260·90	261·05	261·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	260·90	261·05	261·15	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	260·90	261·05	261·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	260·90	261·05	261·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	260·90	261·05	261·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	260·80	261·05	261·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	260·80	261·05	261·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	260·80	261·05	261·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	260·80	261·05	261·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	260·80	261·05	261·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	280·80	261·05	261·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	260·90	261·05	261·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	260·90	261·05	261·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	260·95	261·05	261·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	261·05	261·05	262·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	261·05	260·95	262·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	260·95	260·95	262·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	260·95	260·95	263·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	260·95	261·05	263·30	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	260·95	261·05	263·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	260·95	......	263·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	261·05	......	263·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	261·05	......	264·15	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Arnprior, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 79.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mal.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	240·65	241·75	243·40	241·90	241·40	240·15	......	240·40	240·85
2	......	......	......	......	241·90	243·35	......	241·35	240·10	239·90	240·35	240·40
3	......	239·15	238·75	241·00	242·15	243·25	241·65	241·25	......	239·85	240·35	......
4	......	......	......	241·40	242·25	......	241·65	241·25	240·10	239·85	240·25	240·25
5	......	......	......	241·50	242·40	243·15	241·65	241·18	240·10	235·85	......	240·25
6	......	......	......	241·90	242·40	243·15	241·40	......	240·15	239·75	240·35	240·25
7	......	239·00	238·65	242·00	242·85	243·10	241·35	241·10	240·15	239·65	240·35	240·25
8	......	......	......	242·10	......	243·10	241·35	240·90	240·15	......	240·35	240·15
9	......	......	......	......	243·00	243·00	......	240·85	240·15	239·65	240·35	240·15
10	......	239·00	238·60	242·15	243·15	243·00	241·25	240·85	......	239·60	240·35	......
11	......	......	......	242·25	243·40	......	241·25	240·75	240·15	239·65	240·25	240·10
12	......	......	......	242·35	243·60	243·00	241·15	240·65	240·10	239·65	......	240·00
13	......	......	......	242·15	243·40	243·10	241·15	......	240·10	239·65	240·25	240·00
14	......	238·90	238·50	242·10	......	243·10	241·15	260·60	240·00	239·65	240·40	240·00
15	......	......	......	242·10	243·40	243·10	241·15	240·60	240·00	......	240·40	239·90
16	......	......	......	......	243·40	243·10	......	240·50	240·00	239·65	240·40	239·90
17	......	238·90	238·50	242·10	243·40	243·10	241·15	240·40	......	239·85	240·25	......
18	......	......	......	242·10	243·40	......	241·15	240·40	240·40	239·90	240·25	239·85
19	......	......	......	241·90	243·50	243·10	241·15	240·35	240·40	239·90	......	239·85
20	......	......	......	241·90	243·90	243·00	241·15	......	240·40	240·00	240·25	239·85
21	......	238·85	238·50	241·75	......	242·85	241·15	240·25	240·35	240·15	240·25	239·85
22	......	......	......	241·65	244·00	242·75	241·15	240·25	240·35	......	240·25	239·85
23	......	......	......	......	244·00	242·65	......	240·15	240·35	240·40	240·25	239·85
24	239·40	238·85	238·50	241·50	244·00	242·60	241·15	240·15	......	240·50	240·25	......
25	......	......	......	241·50	243·90	......	241·15	240·15	240·15	240·60	240·15	239·75
26	......	......	......	241·50	243·75	242·35	241·15	240·10	240·15	240·60	......	239·75
27	239·20	......	......	241·40	243·75	242·15	241·15	......	240·10	240·65	240·25	239·75
28	......	238·85	238·90	241·40	......	242·15	241·25	240·10	240·00	240·60	240·25	239·75
29	......	......	......	241·50	243·65	242·10	241·25	240·00	240·00	......	240·60	239·85
30	......	......	......	......	243·60	242·00	......	240·00	239·90	240·50	240·60	239·90
31	239·15	......	240·50	......	243·50	......	241·35	240·00	......	240·50	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Arnprior, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 80.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	239·90	240·90	240·15	......	243·10	244·15	......	240·75	239·40	238·60	239·00	239·85
2	239·90	240·90	240·15	240·15	243·10	244·15	243·40	240·75	......	238·60	239·00	......
3	239·90	......	240·10	240·25	243·10	......	243·30	240·65	239·35	238·60	239·00	239·65
4	239·90	......	......	240·40	243·40	243·90	243·15	240·65	239·25	238·60	......	239·65
5	239·90	......	240·00	240·50	243·65	243·85	243·10	......	239·25	238·60	239·00	239·65
6	239·90	......	240·00	240·60	......	243·85	242·90	240·50	239·15	238·60	239·00	239·65
7	......	......	239·90	240·65	243·85	243·75	242·75	240·40	239·15	......	239·10	239·65
8	239·90	......	239·90	......	243·90	243·90	......	240·40	239·10	238·50	239·10	239·60
9	239·85	......	239·90	240·90	244·15	243·90	242·65	240·40	......	238·50	239·10	......
10	239·75	......	239·90	241·00	244·25	......	242·40	240·40	239·00	238·50	239·10	239·50
11	239·65	......	......	241·10	244·40	244·15	242·35	240·40	238·90	238·50	......	239·50
12	239·65	......	239·75	241·10	244·60	244·15	242·15	......	238·90	238·50	239·15	239·50
13	239·65	240·10	239·75	241·10	......	244·35	242·10	240·25	238·90	238·50	239·15	239·50
14	......	240·10	239·75	241·10	244·60	244·35	241·90	240·15	238·85	......	239·25	239·50
15	239·65	240·10	239·75	......	244·65	244·25	......	240·15	238·75	238·50	239·25	239·50
16	239·65	240·00	239·65	241·15	244·85	244·25	241·75	240·15	......	238·60	239·25	......
17	239·65	240·00	239·65	241·15	244·90	......	241·65	240·10	238·75	238·60	239·25	239·50
18	239·65	......	......	241·35	244·90	244·25	241·60	240·00	238·75	238·60	......	239·50
19	239·65	240·00	239·60	241·50	244·85	244·25	241·40	......	238·75	238·60	239·25	239·50
20	239·65	240·00	239·60	241·65	......	244·25	241·40	240·00	238·75	238·65	239·35	239·50
21	......	240·10	239·50	241·90	244·65	244·15	241·35	239·90	238·65	......	239·35	239·50
22	239·75	240·15	239·50	......	244·65	244·10	......	239·85	238·65	238·65	239·35	239·40
23	240·65	240·15	239·50	242·50	244·60	244·10	241·25	239·85	......	238·65	239·35	.....
24	241·00	240·15	239·50	242·65	244·50	......	241·10	239·85	238·60	238·65	239·40	239 40
25	240·90	......	......	242·85	244·50	244·10	241·00	239·75	238·50	238·75	......	239·25
26	240·90	240·35	239·35	242·90	244·50	244·00	240·90	......	238·50	238·75	239·50	239·25
27	240·90	240·25	239·65	243·00	......	243·90	240·90	239·65	238·50	238·75	239·65	239·25
28	......	240·25	239·90	243·00	244·40	243·75	240·90	239·60	238·50	......	239·65	239·25
29	240·90	......	239·90	......	244·35	243·75	......	239·50	238·60	238·75	239·65	......
30	240·90	......	240·00	243·00	244·25	......	240·90	239·50	......	238·85	239·65	......
31	240·90	......	240·10	......	244·15	......	240·85	239·50	......	238·90	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Fitzroy-Harbour, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 81.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	192·25	194·35	192·75	191·95	191·05	191·05	191·35	190·95
2	......	......	......	......	192·35	194·25	192·65	191·95	191·05	191·05	191·25	190·95
3	......	191·75	191·25	192·25	192·55	194·25	192·55	191·95	191·15	191·05	191·05	190·95
4	......	......	......	192·45	192·85	194·25	192·45	191·85	191·05	190·95	190·95	190·95
5	......	......	......	192·75	193·05	194·15	192·35	191·85	191·05	190·95	191·05	190·95
6	......	......	......	193·05	193·15	194·05	192·25	191·85	191·05	190·85	191·05	190·95
7	......	......	190·25	......	193·35	194·05	192·15	191·75	191·15	190·85	191·05	190·85
8	......	......	......	193·45	193·65	193·95	192·05	191·75	191·15	190·85	190·95	190·85
9	......	......	......	193·45	193·65	193·95	191·95	191·75	191·15	190·85	190·95	190·75
10	......	191·75	190·05	193·45	193·85	193·95	191·95	191·65	191·15	190·85	190·85	190·75
11	......	......	......	193·35	194·15	193·95	191·95	191·65	191·15	190·85	190·85	190·75
12	......	......	......	193·25	194·45	193·95	191·85	191·55	191·05	190·75	190·85	190·75
13	......	......	......	193·25	194·45	193·95	191·85	191·45	191·05	190·75	190·75	190·65
14	......	191·75	189·95	193·25	194·45	193·95	191·85	191·35	191·15	190·75	190·85	190·65
15	......	......	......	... ..	194·55	193·95	191·85	191·35	191·15	190·75	190·95	190·65
16	......	......	......	192·95	194·55	193·95	191·85	191·25	191·15	190·75	190·95	190·55
17	......	191·75	189·95	192·75	194·65	194·05	191·85	191·25	191·25	190·85	190·95	190·55
18	......	......	......	192·65	194·65	194·05	191·85	191·25	191·25	190·95	190·95	190·45
19	......	......	......	192·55	194·75	194·05	191·85	191·25	191·35	190·95	190·95	190·45
20	......	......	......	192·45	194·85	194·10	191·75	191·25	191·45	191·05	190·95	190·35
21	......	......	190·15	192·35	194·85	193·85	191·75	191·15	191·55	191·15	190·95	190·25
22	......	191·15	......	......	194·95	193·65	191·85	191·15	191·55	191·25	190·95	190·15
23	......	......	......	192·25	194·95	193·45	191·85	191·05	191·65	191·35	191·05	190·15
24	......	189·95	190·65	192·15	194·85	193·35	191·75	190·95	191·45	191·45	191·05	190·15
25	......	......	......	192·05	194·85	193·25	191·65	190·85	191·25	191·55	191·15	190·15
26	......	.....	......	192·05	194·75	193·15	191·65	190·85	191·15	191·65	191·15	190·15
27	......	......	.....	191·95	194·65	193·05	191·75	190·85	191·15	191·85	191·15	190·25
28	......	190·45	190·65	192·05	194·55	192·95	191·85	190·95	191·15	191·85	191·15	190·35
29	......	......	......	192·15	194·55	192·85	191·95	190·95	191·15	191·75	191·15	190·35
30	......	......	......	192·15	194·45	192·75	192·05	191·05	191·15	191·65	191·05	190·55
31	......	......	191·45	......	194·45	......	192·05	191·05	......	191·45	......	190·65

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Fitzroy-Harbour, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 82.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	190·65	......	......	......	194·25	195·25	194·65	191·45	189·95	189·45	189·75	190·35
2	190·75	......	......	......	194·25	195·25	194·45	191·45	190·05	189·45	189·75	190·35
3	190·65	......	......	......	194·25	175·25	194·35	191·45	190·15	189·45	189·75	190·35
4	190·65	......	......	......	194·45	195·15	194·25	191·45	190·05	189·55	......	190·35
5	190·55	......	......	......	194·75	195·05	194·05	191·25	189·95	189·55	189·85	190·25
6	190·55	......	......	......	194·85	194·95	193·95	191·25	190·05	189·65	189·85	190·25
7	190·45	......	......	......	194·95	194·95	193·85	191·15	190·05	189·55	189·95	190·25
8	190·45	......	......	......	195·15	194·85	193·75	191·05	190·05	189·55	189·95	190·25
9	190·45	......	......	......	195·25	194·85	193·55	191·05	190·05	189·55	190·05	190·25
10	190·35	......	......	......	195·25	195·05	193·45	191·05	190·05	189·45	190·05	190·25
11	190·35	......	......	......	195·45	195·25	193·25	191·05	190·05	189·45	190·15	190·25
12	190·25	......	......	......	195·55	195·35	193·15	190·95	189·95	189·45	190·15	190·15
13	190·25	......	......	......	195·75	195·45	192·95	190·95	189·95	189·45	190·15	190·15
14	190·25	......	......	......	195·85	195·45	192·95	190·85	189·85	189·45	190·25	190·15
15	190·25	......	......	......	195·95	195·45	192·85	190·85	189·75	189·45	190·25	190·15
16	190·15	......	......	......	195·95	195·45	192·75	190·75	189·75	189·55	190·25	190·25
17	190·15	......	......	......	196·05	195·45	192·55	190·75	189·75	190·55	190·25	190·25
18	190·15	......	......	......	196·05	195·45	192·45	190·75	189·65	189·55	190·15	190·25
19	190·05	......	......	......	196·05	195·35	192·35	190·75	189·65	189·55	190·15	190·25
20	190·05	......	......	192·45	195·95	195·35	192·15	190·75	189·55	189·55	190·15	190·15
21	190·05	......	......	192·75	195·85	195·35	192·15	190·75	189·55	189·65	190·15	190·15
22	190·25	......	......	193·25	195·85	195·25	192·05	190·65	189·45	189·75	190·05	190·15
23	190·55	......	......	193·45	195·85	195·25	192·05	190·65	189·45	189·75	190·15	190·15
24	190·95	......	......	193·65	195·65	195·25	191·95	190·65	189·45	189·75	190·15	190·15
25	191·35	......	......	193·95	195·65	195·25	191·85	190·65	189·45	189·85	190·25	190·05
26	191·75	......	......	193·95	195·65	195·25	191·65	190·65	189·45	189·85	190·25	190·05
27	191·75	......	......	194·25	195·55	195·15	191·55	190·45	189·45	189·85	190·25	189·95
28	......	......	......	194·05	195·55	195·15	191·55	190·45	189·45	189·75	190·35	189·95
29	......	......	......	194·05	195·55	194·95	191·55	190·35	189·45	189·75	190·35	189·95
30	......	......	......	194·15	195·45	194·85	191·55	190·25	189·45	189·75	190·35	......
31	......	......	......	......	195·25	......	191·55	190·15	......	189·75	......	......

ELÉVATIONS du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1901.

TABLEAU No. 83.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.°	Juin.	Juil.°	Août.	°Sept.°	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	191·20	......	......	190·55	......
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·70
3	......	......	......	......	......	......	192·45	191·20	......	......	190·45	190·60
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·55	190·45
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·55	190·45
6	......	......	......	......	......	......	192·20	190·95	......	......	190·50	190·40
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·50	190·35
8	......	......	......	......	......	......	192·15	190·95	......	......	......	190·35
9	......	......	......	......	......	......	192·05	......	......	189·65	......	......
10	......	......	......	......	......	......	191·95	......	190·20	......	......	......
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·30
12	......	......	......	......	......	......	191·75	......	......	......	......	190·25
13	......	......	......	......	......	......	......	190·90	......	......	......	190·25
14	......	......	......	......	......	......	......	......	190·15	189·70	......	190·30
15	......	......	......	......	......	......	191·65	......	......	......	190·50	......
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	189·65	......	190·85
17	......	......	......	......	......	......	191·55	......	......	......	......	190·80
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·80
19	......	......	......	......	......	......	191·55	190·60	......	......	......	190·80
20	......	......	......	......	......	......	191·30	......	......	......	190·50	190·80
21	......	......	......	......	......	......	......	190·60	......	189·85	......	190·80
22	......	......	......	......	......	......	191·30	......	......	189·90	......	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·20	......	190·90
24	......	......	......	......	......	......	191·20	......	189·25	......	......	190·90
25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	191·05
26	......	......	......	......	......	......	191·15	190·60	......	......	......	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·45	190·65	191·05
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·50	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·50	190·95	191·10
30	......	......	......	......	......	......	191·20	......	......	190·55	......	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·55	......	191·00

ÉLÉVATIONS du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1902.

TABLEAU No. 84.

Jour du mois.	Jan.	Féb.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	191·00	190·39	......	193·30	194·20	......	......	......	......	......	......	......
2	190·95	......	190·15	193·45	......	194·40	......	192·05	190·90	......	191·30	......
3	190·95	......	......	......	......	......	193·55	......	......	......	......	......
4	190·95	......	......	193·70	......	......	......	......	190·75	......	......	......
5	190·80	......	......	......	......	194·40	......	......	......	190·90	......	......
6	190·80	190·23	190·55	194·15	......	......	193·40	192·05	......	......	......	......
7	190·85	......	......	194·10	......	......	......	......	190·65	......	......	192·95
8	190·80	......	190·80	......	193·90	194·40	......	......	......	......	......	......
9	190·80	......	......	194·10	......	......	......	......	......	......	192·00	......
10	190·80	......	191·30	194·00	......	......	......	191·90	......	......	......	......
11	190·85	......	......	......	195·15	......	......	......	......	......	......	......
12	190·70	......	......	193·90	......	194·40	......	......	190·75	191·15	......	......
13	......	......	......	......	......	......	192·80	......	......	......	......	......
14	190·70	190·15	191·70	193·90	195·10	......	......	......	190·95	......	......	192·70
15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	190·70	......	191·90	193·90	......	194·25	......	191·75	......	......	192·65	......
17	......	190·10	......	......	......	......	192·60	......	......	......	......	......
18	190·65	......	192·40	193·90	195·05	......	......	......	191·15	......	......	......
19	190·55	......	......	......	......	......	......	......	......	191·20	......	......
20	......	......	......	193·90	194·90	194·15	192·50	191·55	......	......	......	......
21	190·55	......	192·45	......	......	......	......	......	191·30	......	......	192·30
22	......	......	......	193·90	......	......	......	......	......	......	......	......
23	......	190·10	191·90	......	......	......	......	......	......	......	192·05	......
24	......	......	......	......	......	194·10	192·45	191·40	......	......	......	......
25	......	......	192·05	193·90	194·65	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	191·40	......	......
27	190·45	......	192·05	194·05	......	193·95	192·50	......	191·00	......	......	......
28	......	......	......	......	194·50	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	192·05	194·15	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	192·65	......	194·50	193·90	192·25	......	......	......	......	191·55
31	......	......	192·90	......	......	......	......	191·05	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1903.

TABLEAU No. 85.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	194·15	......	......	......	191·40	......	190·65
2	......	......	......	193·90	......	......	......	......	......	......	191·55	190·65
3	......	190·20	190·90	......	193·35	......	194·45	192·25	......	......	191·45	190·50
4	......	......	......	193·80	......	......	......	......	......	191·35	191·30	190·50
5	......	......	......	193·55	......	......	193·90	......	191·20	......	......	190·50
6	191·40	......	191·40	......	......	......	......	......	......	191·35	191·30	190·50
7	......	......	......	193·65	193·55	......	......	192·15	......	......	......	......
8	......	......	......	193·80	......	193·70	193·45	......	......	......	191·30	190·55
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	......	190·20	191·55	193·90	193·95	......	......	......	191·00	......	191·35	190·50
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	191·55	......	190·50
12	......	......	......	193·85	......	......	193·05	192·00	......	......	191·40	......
13	191·25	......	......	......	193·80	......	......	......	......	......	......	190·50
14	......	......	191·90	193·80	......	......	......	......	......	191·65	......	......
15	......	......	......	......	......	193·45	192·70	......	......	191·80	191·35	190·40
16	......	......	......	193·80	......	......	......	......	190·90	191·85	191·25	190·30
17	......	......	......	......	194·70	......	......	......	......	191·80	191·20	......
18	......	......	191·20	......	......	......	......	191·70	191·00	191·95	191·20	190·25
19	......	......	......	193·70	......	......	192·40	......	191·05	191·90	191·15	......
20	190·80	......	192·55	......	194·65	......	......	......	191·05	191·80	191·10	......
21	......	......	192·95	......	......	193·40	......	......	191·10	191·85	190·90	......
22	......	......	193·10	193·65	......	......	......	191·45	......	......	190·90	190·25
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	190·90	190·20
24	......	190·40	193·55	......	194·65	193·50	......	......	191·50	......	190·90	......
25	......	......	193·90	193·55	......	......	......	191·25	191·50	......	190·90	190·20
26	......	......	193·90	......	......	......	......	......	......	191·95	190·90	......
27	190·40	......	......	......	194·50	193·70	......	......	191·55	......	190·80	190·15
28	......	......	194·05	193·45	......	......	......	......	......	......	190·80	......
29	......	......	194·05	......	......	......	......	......	......	......	190·75	190·15
30	......	......	......	193·40	......	193·80	......	191·20	......	......	......	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1904.

TABLEAU No. 86.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	190·15	189·60	189·55	190·65	......	196·80	194·90	192·20	190·95	......	192·65	......
2	190·15	......	189·55	190·85	......	196·85	194·90	192·20	190·95	......	......	......
3	190·10	189·60	......	191·25	195·60	196·95	194·70	192·10	......	......	......	......
4	......	189·55	189·50	191·70	195·95	196·95	194·65	191·95	191·00	......	......	......
5	190·10	189·55	......	191·90	196·15	196·95	194·55	191·80	191·05	......	192·40	......
6	......	......	189·45	192·15	196·35	197·00	194·40	......	191·15	......	......	191·35
7	......	189·55	......	192·35	196·50	196·80	194·35	191·70	......	......	192·40	......
8	......	189·55	......	192·40	196·65	197·05	194·30	191·60	......	......	......	......
9	190·05	......	189·45	192·70	196·70	197·05	194·00	191·45	191·10	......	......	191·20
10	......	189·65	......	193·30	196·70	197·20	193·90	191·35	......	......	......	......
11	190·00	......	189·40	193·40	196·75	197·25	193·90	191·35	191·15	191·85	192·20	......
12	......	189·55	......	193·45	196·70	197·35	......	191·30	......	......	......	......
13	......	189·50	189·30	193·60	......	197·25	193·70	191·30	191·15	......	......	191·10
14	190·00	......	......	193·65	......	197·15	193·50	191·25	......	......	......	......
15	......	189·50	189·35	193·85	196·65	197·00	......	......	191·05	......	191·95	......
16	189·95	......	......	193·95	......	196·95	193·50	191·20	190·90	......	......	191·05
17	189·95	189·50	189·40	193·90	196·65	196·70	......	......	......	......	......	......
18	189·95	189·45	......	193·90	......	196·50	193·40	191·20	190·95	......	191·75	......
19	189·95	......	......	193·90	196·80	......	193·30	191·20	190·95	......	......	......
20	189·95	189·45	189·45	193·65	......	......	193·20	191·20	......	192·55	......	190·90
21	189·90	189·35	189·45	193·25	196·80	196·05	193·10	......	190·90	......	......	......
22	189·85	189·55	189·40	193·20	......	......	192·95	191·15	190·95	......	191·60	......
23	189·85	189·45	......	192·85	196·75	195·80	193·05	......	191·00	......	......	190·95
24	......	189·50	189·45	193·20	196·75	195·65	......	191·10	......	......	......	......
25	189·80	......	189·45	193·20	196·70	195·50	192·80	191·10	191·15	......	......	......
26	189·75	189·50	189·70	......	196·65	195·35	192·65	......	191·15	192·75	191·60	......
27	189·65	189·55	189·90	......	196·65	195·20	192·45	191·05	......	......	......	191·45
28	189·65	189·55	190·15	......	......	195·15	192·40	191·05	191·15	192·65	......	......
29	189·60	......	190·25	......	196·65	195·20	192·30	191·00	191·45	......	......	......
30	189·60	......	190·40	......	......	195·15	192·20	190·95	......	......	......	......
31	189·60	......	190·50	......	......	......	192·20	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 87.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	192·10	193·95	......	191·95	191·15	......	191·65	191·35
2	......	......	......	......	192·30	193·90	......	191·90	191·15	191·15	191·25	191·30
3	......	......	......	......	192·25	193·75	192·45	191·85	......	191·05	191·05	......
4	......	189·95	189·65	192·05	192·45	......	192·25	191·80	......	191·00	190·00	191·15
5	......	......	......	192·35	192·60	193·70	192·15	191·75	191·25	190·95	......	190·95
6	......	......	......	192·75	192·80	193·65	192·05	......	191·25	190·90	191·05	190·85
7	......	......	189·65	192·85	......	193·55	191·95	......	191·25	190·85	190·95	190·85
8	......	189·90	......	192·85	193·05	193·65	191·95	191·60	191·20	......	190·95	190·85
9	......	......	......	......	193·35	193·60	......	191·45	191·20	190·90	190·95	190·80
10	......	......	189·60	192·95	193·45	193·60	191·85	191·40	......	190·75	190·95	......
11	......	189·85	......	192·95	193·60	......	191·85	......	191·25	190·65	190·95	190·85
12	......	......	......	193·05	......	193·60	191·75	191·35	191·25	190·85	......	190·75
13	190·40	......	......	192·95	194·05	193·55	191·75	......	191·15	190·80	191·05	190·70
14	......	189·90	189·55	192·95	194·10	193·55	191·75	191·45	191·20	190·80	191·05	190·65
15	......	......	......	192·95	194·05	193·55	191·75	191·25	191·15	......	190·95	190·60
16	......	......	......	......	194·10	193·55	......	191·35	191·10	......	190·95	190·85
17	190·35	189·85	189·45	193·05	......	193·55	191·75	191·25	191·10	190·95	190·95	......
18	......	......	......	192·65	......	......	191·75	191·15	......	190·90	190·95	190·65
19	......	......	......	192·55	194·35	193·55	191·75	191·05	191·30	190·95	......	190·60
20	190·55	......	......	192·55	194·35	193·55	191·70	......	191·50	191·05	191·00	190·55
21	......	189·80	189·55	192·45	......	183·50	191·70	191·10	191·60	191·10	190·95	190·55
22	......	......	......	192·35	194·45	193·35	191·65	191·00	191·45	......	190·95	190·55
23	......	......	......	......	194·45	193·25	......	191·00	191·50	191·45	190·90	190·55
24	190·30	......	......	192·25	......	193·05	191·75	191·00	191·45	191·55	190·90	......
25	......	189·70	189·45	192·20	194·25	......	191·65	191·00	191·50	191·60	190·90	......
26	......	......	......	191·95	194·25	192·95	191·70	191·00	191·55	......	......	190·65
27	190·05	......	......	191·95	194·15	192·95	191·65	......	191·30	191·70	190·95	190·55
28	......	189·70	189·80	191·85	......	192·75	191·65	191·10	191·20	191·75	190·90	190·50
29	......	......	......	191·85	192·15	192·60	191·65	191·10	191·15	......	190·90	190·55
30	......	......	......	......	192·05	192·50	......	191·10	191·15	191·70	190·95	190·60
31	189·95	......	......	......	192·00	.....	191·95	191·10	......	191·60	.....	

Elévations du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1906.

Tableau No. 88.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	191·00	......	193·75	194·75	......	191·45	190·25	189·80	......	190·45
2	190·75	......	190·95	191·10	193·80	194·75	......	191·40	......	189·75	190·00	......
3	190·70	......	190·95	191·10	193·85	......	193·50	191·35	......	189·65	190·05	190·45
4	190·70	......	......	191·15	193·95	194·65	193·90	191·25	190·35	189·65	......	......
5	190·65	......	190·95	191·25	193·25	194·50	193·80	......	190·20	189·65	190·20	190·35
6	190·60	191·45	190·95	191·35	......	194·50	193·65	191·20	190·15	189·70	190·30	......
7	......	191·35	190·80	191·45	194·45	194·40	193·45	191·20	190·10	......	190·20	190·30
8	190·60	191·30	190·75	......	194·60	194·40	......	191·15	190·05	189·80	190·10	......
9	190·55	191·20	190·75	191·65	......	194·70	193·40	191·15	......	189·70	190·00	......
10	190·45	191·20	190·70	191·80	194·80	194·65	193·15	191·00	190·15	189·75	190·10	190·30
11	190·45	......	......	191·85	194·80	194·75	193·05	190·95	190·00	189·65	......	......
12	190·45	191·15	190·70	191·90	194·95	194·80	192·90	......	189·95	189·60	190·35	190·20
13	190·45	191·15	190·65	......	......	194·85	192·80	191·10	189·90	189·55	190·25	......
14	190·50	191·05	190·60	191·85	195·15	194·80	192·70	191·00	189·95	......	190·25	190·20
15	190·50	190·95	190·60	......	195·15	194·85	......	190·95	189·80	189·75	190·15	......
16	190·45	190·75	190·55	192·05	195·25	194·80	192·60	190·90	......	189·70	190·25	......
17	190·45	190·80	190·50	192·05	195·25	194·80	192·45	190·85	189·90	189·70	190·25	......
18	190·45	......	......	192·15	195·30	194·85	192·30	190·80	189·85	......	......	190·30
19	190·45	190·85	190·55	192·25	......	194·80	192·20	......	189·80	189·60	190·35	......
20	190·45	190·75	190·50	192·45	195·25	194·75	192·10	190·75	189·70	189·75	190·35	190·15
21	......	190·80	190·40	192·65	195·20	194·75	192·00	190·75	189·70	......	190·15	......
22	190·50	190·95	190·40	......	195·15	194·70	......	190·65	189·65	189·90	190·20	190·10
23	190·85	190·95	190·35	193·35	195·10	194·65	192·00	190·65	......	189·90	190·20	......
24	191·45	190·95	190·30	193·65	195·00	......	191·85	190·60	189·85	189·80	190·15	......
25	191·75	......	......	193·65	195·05	194·65	191·75	190·50	189·65	189·85	......	......
26	191·75	191·25	190·35	193·75	195·00	194·55	191·65	......	189·60	189·85	190·35	......
27	191·65	191·15	190·50	193·85	194·95	194·50	191·60	190·55	189·65	189·80	190·40	190·05
28	......	191·10	190·75	193·80	194·95	194·45	191·50	190·45	189·60	......	190·40	......
29	191·85	......	190·80	......	194·85	194·45	......	190·35	189·55	190·10	190·45	190·05
30	171·75	......	190·95	193·90	194·85	194·35	191·60	190·35	......	189·95	190·35	......
31	191·75	......	190·95	......	194·80	......	191·50	190·30	......	189·95	......	......

Elévations du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1907.

Tableau No. 89.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	193·10	......	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	193·50	......	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	193·35	......	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	......	......	189·65	192·05	193·25	......	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	192·15	195·15	......	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	......	......	189·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	191·85	......	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	......	......	192·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......

Elévations du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1908.

Tableau No. 90.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1						196·45						
2						196·55						
3					195·95	196·55						
4					195·95	196·65						
5					195·95	196·75						
6					195·85	196·75						
7					195·95	196·75						
8					195·95	196·65						
9					196·35	196·65						
10					196·55	196·55						
11					196·65	196·45						
12					196·75	196·05						
13					197·05	195·95						
14					197·15							
15					197·25							
16					197·35							
17					197·55							
18					197·55							
19					197·35							
20					197·25							
21					197·25							
22					197·15							
23					197·15							
24					197.05							
25					196·95							
26					196·85							
27					196·75							
28					196·55							
29					196·45							
30					195·45							
31												

Elévations du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1909.

Tableau No. 91

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1						198·20	194·25	193·35	191·75		191·65	191·60
2						198·05	194·20	193·35	191·60	191·30	191·65	191·60
3					195·10	197·75		193·30	191·00	191·30	191·65	
4					195·00	197·75		193·30		191·30	191·65	
5					194·90	197·60	193·80	193·30		191·30	191·60	
6					194·80	197·45	193·70	193·00	191·60	191·25	191·60	
7					194·80	197·30	193·60	192·90	191·50	191·25	191·55	
8					194·70	197·05	193·45	192·80	191·50	191·25	191·55	
9					194·75	196·90	193·30	192·65	191·50	191·25	191·50	
10					195·00	196·75	193·25	192·50	191·45	191·25	191·50	191·85
11					195·30	196·55	193·15	192·50	191·50	191·30	191·50	192·05
12					195·80	196·35	193·10	192·40	191·50	191·35	191·50	192·10
13					196·10	196·25		192·30	191·50	191·30	191·50	191·90
14					196·40	196·10		192·25	191·45	191·25	191·50	191·75
15					196·65	195·90		192·25	191·45	191·25	191·40	191·65
16					196·90	195·75	192·70	192·20	191·50	191·25	191·45	191·55
17					197·10	195·70	192·55	192·15	191·45	191·45	191·40	191·45
18					197·30		192·50	192·10	191·45	191·45		191·45
19					197·50	195·40	192·50	192·10	191·50	191·40	191·45	191·45
20					197·80	195·35	192·45	192·10	191·50	191·40	191·45	191·45
21					198·00		192·35	192·00	191·45	191·35	191·50	191·45
22					198·10	195·20	192·30	192·00	191·45	191·40	191·60	191·35
23					198·25		192·30	192·05	191·45	191·45	191·60	191·25
24					198·25	194·90		192·00	191·40	191·50	191·60	191·25
25					198·30	194·75	192·45	192·00	191·45	191·50	191·65	191·25
26					198·30	194·70	192·20		191·40	191·55	191·65	191·25
27					198·30		192·30	191·80	191·40	171·60	191·65	191·25
28					198·35	194·55	193·30	191·90		191·65	191·65	191·05
29					198·40		193·30			191·70	191·60	191·05
30					198·40	194·30	193·50	191·50			191·60	191·00
31					198·35		193·50	191·75				191·00

Elévations du lac Deschênes à Britannia, Ont., durant 1910.

Tableau No. 92.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	191·00	190·55	190·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	191·00	190·55	190·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	191·05	190·50	190·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	191·00	190·50	190·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	190·95	190·45	190·10	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	190·80	190·45	190·15	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	190·80	190·45	190·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	190·80	190·30	190·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	190·80	190·30	190·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	190·80	190·30	190·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	190·70	190·25	190·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	190·70	190·30	190·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	190·65	190·30	190·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	190·65	190·30	190·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	190·60	190·30	190·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	190·60	190·30	190·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	190·60	190·20	190·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	190·55	190·20	190·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	190·55	190·20	190·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	190·55	190·20	190·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	190·55	190·20	190·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	190·60	190·20	190·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	190·70	190·15	190·90	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	190·75	190·15	191·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	190·70	190·15	191·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	190·65	190·05	191·75	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	190·65	190·05	191·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	190·60	190·10	191·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	190·60	......	192·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	190·60	......	192·15	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	190·60	......	192·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Ottawa au pied des rapides Deschênes, durant 1901.

Tableau No. 93

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	181·30	......	......	180·75	......
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·00
3	......	......	......	......	......	......	182·60	181·25	......	......	180·65	......
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·70	180·70
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·75	180·65
6	......	......	......	......	......	......	182·35	181·10	......	......	180·70	180·60
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·65	180·60
8	......	......	......	......	......	......	182·35	181·10	......	......	......	180·60
9	......	......	......	......	......	......	182·20	......	......	180·05	......	......
10	......	......	......	......	......	......	182·10	......	180·05	......	......	......
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·50
12	......	......	......	......	......	......	182·00	......	......	......	......	180·50
13	......	......	......	......	......	......	......	180·90	180·05	......	......	180·50
14	......	......	......	......	......	......	......	......	180·10	180·05	......	180·55
15	......	......	......	......	......	......	181·85	......	......	......	180·70	......
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·00	......	180·90
17	......	......	......	......	......	......	181·80	......	......	......	......	180·90
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·90
19	......	......	......	......	......	......	181·50	......	......	......	......	180·90
20	......	......	......	......	......	......	181·60	......	......	......	180·75	180·90
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·10	......	180·90
22	......	......	......	......	......	......	181·60	......	......	180·15	......	......
23	......	......	......	......	......	......	......	180·75	......	180·25	......	181·00
24	......	......	......	......	......	......	181·55	......	180·05	......	......	181·00
25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·10
26	......	......	......	......	......	......	181·35	180·70	......	......	......	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·35	180·90	181·10
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·50	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·50	181·25	181·05
30	......	......	......	......	......	......	181·35	......	......	180·55	......	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	180·60	......	181·25

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied des rapides Deschênes, durant 1902.

TABLEAU No. 94.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	181·75	180·85	......	183·45	184·25	......	......	......	......	......	......	......
2	181·50	......	180·35	183·65	......	184·50	......	182·40	181·40	......	181·35	......
3	181·35	......	......	......	......	......	183·65	......	......	......	......	......
4	181·30	......	......	183·95	184·35	......	......	......	181·25	......	......	......
5	181·25	......	......	......	......	184·50	......	......	......	181·05	......	......
6	181·10	180·75	180·85	184·20	......	......	183·50	182·40	......	......	......	......
7	181·00	......	......	184·25	......	......	......	......	......	......	......	183·15
8	181·00	......	181·00	......	184·40	184·50	......	......	181·15	......	......	......
9	181·00	......	......	184·25	......	......	......	......	......	......	181·90	......
10	181·00	......	181·40	184·15	......	......	......	182·35	......	......	......	......
11	180·95	......	......	......	185·00	......	......	......	......	......	......	......
12	180·95	......	......	184·00	......	184·50	......	......	181·35	181·25	......	......
13	......	......	......	......	......	......	183·25	......	......	......	......	......
14	180·95	180·85	181·75	184·00	184·90	......	......	......	181·40	......	......	182·90
15	180·85	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	......	......	181·90	184·00	......	184·40	......	182·40	......	......	182·65	......
17	......	180·70	......	......	......	......	183·10	......	......	......	......	......
18	181·00	......	182·50	184·00	184·90	......	......	......	181·55	......	......	......
19	181·10	......	......	......	......	......	......	......	......	181·35	......	......
20	......	......	......	184·00	184·80	184·25	182·95	182·10	......	......	......	......
21	181·05	......	182·40	......	......	......	......	......	181·65	......	......	182·50
22	......	......	......	184·00	......	......	......	......	......	......	......	......
23	......	180·35	182·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	......	184·25	182·90	182·90	......	......	......	......
25	......	......	182·75	184·00	184·75	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·40	......	......
27	180·85	......	182·85	184·10	......	184·15	182·75	......	181·15	......	......	......
28	......	......	......	......	184·60	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	182·85	184·15	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	183·00	......	184·50	183·60	182·65	......	......	......	183·25	182·00
31	......	......	183·25	......	......	......	......	181·60	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa, au pied des rapides Deschênes, durant 1903.

TABLEAU No. 95.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	184·10	......	......	......	181·60	......	180·90
2	......	......	......	183·95	......	......	......	......	......	......	181·65	180·90
3	......	180·65	181·40	......	183·40	......	184·40	182·40	......	......	181·60	180·85
4	......	......	......	183·85	......	......	......	......	......	181·50	181·55	180·85
5	......	......	......	183·65	......	......	184·00	......	181·40	......	......	180·75
6	181·75	......	181·75	......	......	......	......	......	......	181·50	181·50	180·65
7	......	......	......	183·75	183·65	......	......	182·25	......	......	......	......
8	......	......	......	183·85	......	183·75	183·65	......	......	......	181·55	180·90
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	......	180·60	181·95	184·05	184·00	......	......	......	181·40	......	181·50	180·85
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·75	......	180·85
12	......	......	......	184·00	......	......	183·25	182·10	......	......	181·50	......
13	181·60	......	......	......	184·25	......	......	......	......	......	......	180·85
14	......	......	182·30	183·85	......	......	......	......	......	181·75	......	......
15	......	......	......	......	......	......	182·90	......	......	181·90	181·50	180·80
16	......	......	......	183·85	......	......	......	......	181·25	182·00	181·40	180·80
17	......	......	......	......	184·85	......	......	......	......	181·90	181·40	......
18	......	......	182·40	......	......	......	......	181·80	181·40	182·00	181·40	180·75
19	......	......	......	183·80	......	......	182·75	......	181·50	182·00	181·40	......
20	181·10	......	182·85	......	184·75	......	......	......	181·50	182·00	181·35	......
21	......	......	183·15	......	......	183·65	......	......	181·60	181·95	181·25	......
22	......	......	183·40	183·75	......	......	......	181·60	......	......	181·25	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·25	180·85
24	......	180·90	183·75	......	184·60	183·75	......	......	181·75	......	181·25	......
25	......	......	184·00	183·75	......	......	......	181·60	181·75	......	181·40	180·85
26	......	......	184·10	......	......	......	......	......	......	182·10	181·25	......
27	180·75	......	......	......	184·45	183·85	......	......	181·75	......	181·15	180·75
28	......	......	184·15	183·65	......	......	......	......	......	......	181·10	......
29	......	......	184·15	......	......	......	......	......	......	......	181·00	180·25
30	......	......	......	183·50	......	183·90	......	181·50	......	......	......	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Ottawa au pied des rapides Deschênes, durant 1904.

Tableau No. 96.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	180·75	180·40	180·15	181·15	......	......	185·30	182·65	181·20	......	182·60	......
2	180·75	......	180·20	181·35	......	186·85	185·30	182·65	181·20	......	......	......
3	180·65	180·40	......	181·60	185·75	186·90	......	182·50	......	......	......	......
4	......	180·40	180·25	182·00	186·00	187·00	185·05	182·35	181·25	......	......	......
5	180·65	180·40	......	182·20	186·25	......	184·85	182·25	181·35	......	183·50	......
6	......	......	179·95	182·30	......	187·00	184·60	......	181·40	......	......	181·60
7	......	180·40	......	182·45	186·40	......	184·60	182·20	......	......	182·45	......
8	......	180·35	......	182·55	186·50	187·20	184·40	182·10	......	......	......	......
9	180·60	......	180·00	182·75	186·65	......	184·20	182·00	181·35	......	......	181·50
10	......	180·50	......	183·35	185·75	187·15	184·05	181·90	......	......	......	......
11	180·50	......	180·00	......	186·85	......	184·05	181·90	181·40	182·05	182·30	......
12	......	180·35	......	183·55	186·75	187·35	......	181·85	......	......	......	......
13	......	180·30	180·00	183·65	186·75	187·10	183·90	181·85	181·40	......	......	181·45
14	180·50	......	......	183·65	186·65	......	183·80	181·80	......	......	......	......
15	......	180·40	180·00	183·85	186·70	187·00	......	......	181·30	......	182·15	......
16	180·50	......	......	183·90	186·75	186·90	183·75	181·75	181·20	......	......	181·35
17	180·50	180·40	180·00	183·85	186·85	186·60	183·65	......	......	......	......	......
18	180·50	180·35	......	183·85	186·90	......	......	181·70	181·00	......	181·95	......
19	180·50	......	......	183·90	......	186·25	183·60	181·65	181·00	......	......	181·30
20	180·50	180·25	180·00	183·85	186·75	......	183·50	181·65	......	182·75	......	......
21	180·50	180·05	180·25	183·70	......	......	......	......	181·15	......	......	......
22	180·50	180·40	180·15	183·40	186·60	185·85	......	181·60	181·15	......	181·90	......
23	180·50	180·35	......	183·25	......	......	......	181·60	181·25	......	......	181·35
24	......	180·35	180·15	183·15	186·50	185·65	......	181·45	......	......	......	......
25	180·45	......	180·35	183·10	......	185·60	183·15	181·50	181·40	......	......	......
26	180·40	180·35	180·40	183·10	186·50	......	183·00	......	181·40	182·40	181·90	......
27	180·40	180·15	180·35	......	......	185·60	182·90	181·40	......	......	......	182·35
28	180·40	180·05	180·75	......	......	......	182·80	181·40	181·40	182·70	......	......
29	180·40	......	180·90	......	......	185·50	182·65	181·30	181·50	......	......	......
30	180·40	......	180·90	......	......	185·40	182·65	181·25	......	......	......	......
31	180·40	......	181·00	......	......	.....	182·65	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Ottawa au pied des rapides Deschênes, durant 1905.

Tableau No. 97.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	182·60	184·05	......	......	......	......	......	......
2	......	180·90	......	......	182·50	184·05	......	......	......	......	......	......
3	181·50	......	......	......	182·55	183·95	......	......	......	......	......	......
4	......	181·05	180·45	182·30	182·75	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	182·55	182·95	183·90	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	182·75	183·10	183·75	......	......	......	......	......	......
7	......	......	180·45	182·85	......	183·75	......	......	......	......	......	......
8	......	180·90	......	182·90	183·35	183·75	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	183·55	183·75	......	......	......	......	......	......
10	......	......	180·30	182·95	183·70	183·75	......	......	......	......	......	......
11	......	180·80	......	182·95	183·80	......	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	183·00	184·15	183·75	......	......	......	......	......	......
13	181·65	......	......	182·95	184·15	183·75	......	......	......	......	......	......
14	......	180·85	180·25	182·95	......	183·75	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	183·00	184·25	183·70	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	184·25	183·70	......	......	......	......	......	......
17	181·60	180·65	180·20	183·05	184·20	183·70	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	182·95	184·30	......	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	182·80	184·45	183·70	......	......	......	......	......	......
20	181·20	......	......	182·80	184·45	183·70	......	......	......	......	......	......
21	......	180·75	180·25	182·75	......	183·65	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	182·65	184·55	183·55	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	184·60	183·45	......	......	......	......	......	......
24	181·15	......	......	182·75	......	183·35	......	......	......	......	......	......
25	......	180·60	180·15	182·70	184·45	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	182·40	184·45	183·25	......	......	......	......	......	......
27	181·75	......	......	181·85	184·35	183·20	......	......	......	......	......	......
28	......	180·60	180·40	182·35	......	183·15	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	182·35	184·30	182·90	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	184·25	182·85	......	......	......	......	......	......
31	181·00	......	......	......	184·15	......	......	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Ottawa à la baie Baker, durant 1901.

Tableau No. 98.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov	Déc.
1												
2												
3							182·55					
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12							181·75					180·45
13								180·75	179·95	180·00		
14												
15											180·65	
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27								180·65		180·25	180·75	180·95
28												
29												
30									180·00			
31							181·15					181·20

Elévations de la rivière Ottawa à la baie Baker, durant 1902.

Tableau No. 99.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	181·65			183·15								
2												
3			180·35									
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10											181·85	
11												
12									181·25	181·15		
13												
14					184·85							182·80
15		180·75										
16	180·85			184·00		184·25						
17			181·95					182·35				
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27									181·15	181·35		
28												
29				184·00								
30					184·45	183·55	182·60				183·05	181·95
31	180·80											

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la baie Baker, durant 1903.

TABLEAU No. 100.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1						184·00	183·95					
2												
3			181·35					182·40				
4							184·35					
5												
6	181·80											
7												
8												
9									181·15			
10												
11										181·55		180·70
12												
13	181·65							181·95			181·45	
14												
15							182·75					
16				183·75								
17		180·65			184·70							
18			182·35									
19												
20												
21												
22						183·60						
23												
24												
25												
26												
27	180·65								181·55	181·95	181·10	
28												
29												
30			184·15	183·45								180·65
31												

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa, à la baie Baker, durant 1904.

TABLEAU No. 101.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	180·65						185·35					
2												
3					186·75							
4												
5									181·35			181·50
6												
7							184·65				182·45	
8												
9												
10												
11					186·85							
12						187·25				181·95		
13												
14												
15	180·55	180·25	179·95	183·65				181·65	181·25			
16					186·75							
17											181·90	
18										182·70		
19												
20					186·80							181·25
21												
22												
23												
24												
25												
26				183·05	186·55							
27											181·85	
28										182·65		
29		179·95										
30				183·95					181·50			
31	180·30		180·80				182·60	181·10				181·35

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la baie Baker, durant 1905.

TABLEAU No. 102.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	180·95	180·45	......	182·45	......	......	......	......	180·85	......	......
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	......	......	......	182·15	181·25	......	......	......
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	181·45	......	......	......	......	183·65	182·70	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	182·85	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	......	......	......	181·95	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	182·15	......	......	......	......	......	......	......
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	180·95	......	......	......
16	181·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	......	......	......	181·45	......	......	......	......
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	182·90	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	180·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	......	183·50	......	......	......	......	......	......
22	181·05	......	......	......	184·55	......	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	......	......	......	......	181·35	......	......	......
26	......	......	......	182·75	......	......	......	181·05	......	......	......	......
27	181·85	......	180·50	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	......	......	......	181·90	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	......	182·65	......	......	......	......	......	......
31	......	......	180·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATION de la rivière Ottawa à Skead's-Mills, Ont., durant 1904.

TABLEAU No. 103.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·45	......
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·55
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·35	......
6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·45
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·35	......
8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·35
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·90	182·20	......
12	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·25
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·05	......
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·20
17	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·80	......
19	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·50	......	181·15
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·75	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·30
24	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·50	181·70	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·35
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	182·50	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	181·75
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à Skead's-Mills, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 104.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1					182·50	183·90						
2					182·45	183·85						
3	181·40				182·55	183·75						
4		181·00	180·35	182·20	182·65							
5				182·35	182·65	183·70						
6	181·75			182·65		183·55						
7			180·35	182·75		183·50						
8		180·80		182·75	183·15	183·60						
9					183·45	183·55						
10	181·45		180·25	182·85	183·45	183·55						
11		180·70		182·75	183·65							
12				182·90	183·85	183·55						
13	181·45			182·90	183·95	183·55						
14		180·75	180·15	182·85		183·55						
15				182·85	184·05	183·50						
16					184·10	183·50						
17	181·40	180·55	180·10	182·90	184·10	183·45						
18				182·95	184·15							
19				182·65	184·30	183·45						
20	181·15			182·65	184·35	183·45						
21		180·65	180·15	182·55		183·45						
22				182·45	184·40	183·30						
23					184·40	183·25						
24	181·10			182·45		183·15						
25		180·50	180·10	182·45	184·25							
26				182·30	184·25	183·00						
27	181·55			182·15	184·15	182·95						
28		180·45	180·35	182·15		182·80						
29				182·10	184·05	182·65						
30					184·00	182·55						
31	180·85		181·20		183·95							

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa, en haut de la Petite-Chaudière, durant 1904.

TABLEAU No. 105.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1						181·95						
2								178·35				
3					181·35							
4												
5												
6												
7												
8				177·45								
9												
10			176·00				179·75					
11												
12						182·40		177·85				176·45
13										177·20	177·45	
14												
15					181·95							
16											177·05	
17										177·75		
18			175·95									
19												
20												
21							179·05					
22												176·25
23				178·55								
24										177·70		
25												
26												
27												
28					182·05					178·80		177·55
29												
30				179·85		180·55						
31			176·95				178·45					176·85

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'aqueduc d'Ottawa, durant 1901.

TABLEAU No. 106.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12									167·80	166·90	169·10	169·15
13								168·85				
14												
15												
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25							169·45					
26											169·35	
27									167·60			169·65
28								168·55		168·75		
29							169·45					
30									167·45			
31							169·35	168·45				169·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'aqueduc d'Ottawa, durant 1902.

TABLEAU No. 107.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	170·60											
2			168·65									
3												
4												
5												
6						172·45						
7												
8												
9												
10												
11											170·15	170·65
12									169·05			
13								170·00				
14							171·40					
15	169·65	168·25		172·25	172·85							
16												
17												
18										169·35		
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												170·95
27										169·65	171·25	
28									169·35			
29							170·75	169·55				
30	169·10			172·45		171·75						
31			171·65									169·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'aqueduc d'Ottawa, durant 1903.

TABLEAU No. 108

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1			167·55	171·55								
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												168·45
12									168·55			
13								169·55			169·45	
14												
15	169·55	168·45				171·45	170·55			169·45		
16				170·55	172·45							
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27									169·55		168·55	
28								168·55				
29												
30					171·60	171·45	169·60			169·45		
31												168.45

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'aqueduc d'Ottawa, durant 1904.

TABLEAU No. 109.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	168·55				171·55	174·85		171·25			170·10	
2												
3												169·30
4				169·55			172·25					
5											169·90	
6					174·45							169·30
7							171·75				169·90	
8				169·55								
9												169·75
10												
11										169·50	169·70	
12				171·45		175·65		169·45				
13												169·50
14							171·55					
15											169·65	
16	167·45	167·55										169·15
17												
18											169·65	
19												
20					175·05					170·00		169·60
21												
22											169·60	
23												169·20
24												
25			166.45									
26										170·05	169·55	
27												170·35
28			166·45							170·05		
29		166·55										
30						172·65						170·60
31	166·65		168·45									

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'aqueduc d'Ottawa, durant 1905.

TABLEAU No. 110.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	169·95	171·75	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	170·00	171·60	......	......	......	......	......	......
3	169·00	......	......	......	170·25	171·45	......	......	......	......	......	......
4	......	170·15	166·70	169·80	170·35	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	169·95	170·45	171·40	......	......	......	......	......	......
6	169·95	......	......	170·15	170·55	171·35	......	......	......	......	......	......
7	......	......	166·50	170·25	......	171·35	......	......	......	......	......	......
8	......	169·75	......	170·45	170·85	171·35	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	171·05	171·30	......	......	......	......	......	......
10	169·85	......	166·35	170·45	171·15	171·30	......	......	......	......	......	......
11	......	169·15	......	170·55	171·30	......	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	170·60	171·55	171·35	......	......	......	......	......	......
13	170·50	......	......	170·60	171·60	171·30	......	......	......	......	......	......
14	......	169·50	166·65	170·60	......	171·30	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	170·60	171·75	171·25	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	171·80	171·25	......	......	......	......	......	......
17	169·95	168·95	166·00	170·75	171·80	171·25	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	170·60	171·90	......	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	170·60	171·95	171·30	......	......	......	......	......	......
20	169·10	......	......	170·45	172·00	171·30	......	......	......	......	......	......
21	......	168·50	166·45	170·45	......	171·15	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	170·25	172·10	171·05	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	172·10	151·00	......	......	......	......	......	......
24	169·60	......	......	170·15	......	170·90	......	......	......	......	......	......
25	......	167·70	166·00	169·95	171·95	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	169·85	171·90	170·80	......	......	......	......	......	......
27	170·25	......	......	169·85	171·80	170·70	......	......	......	......	......	......
28	......	167·35	167·15	169·85	......	170·55	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	169·75	171·85	170·45	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	171·75	170·35	......	......	......	......	......	......
31	169·80	......	168·80	......	171·70	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du moulin Booth, durant 1904.

TABLEAU No. 111.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·70	......
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·15
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·50	......
6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·50	......
8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·60
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·00	169·25	......
12	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·35
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	167·25	......
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	168·85
17	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·45	......
19	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·55	......	169·25
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·35	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·20
24	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·55	169·25	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	170·15
28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	169·65	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	170·35
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du moulin Booth, durant 1905.

Tableau No. 112.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1					169·45	171·50						
2					169·75	171·35						
3	168·70				169·75	171·25						
4			167·65	169·65	169·90							
5				169·95	170·25	171·15						
6	169·70			170·05	170·35	171·10						
7			166·05	169·75		171·25						
8		169·80		170·15	170·45	171·10						
9					170·85	171·05						
10	169·45		165·85	170·35	171·05	171·05						
11		167·45		170·35	171·15							
12				170·45	171·25	171·10						
13	170·15			170·45	171·35	171·10						
14		168·20	166·15	170·45		171·05						
15				170·30	171·55	171·05						
16					171·55	171·05						
17	169·45		165·35	170·45	171·45	171·05						
18				170·30	171·65							
19				170·25	171·75	170·95						
20				170·25	171·75	170·95						
21		167·45	166·25	170·15		170·95						
22				170·05	171·85	170·85						
23					171·85	170·75						
24				169·95		170·65						
25			167·50	169·75	171·65							
26				169·65	171·65	170·55						
27	169·75			169·55	171·55	170·55						
28		166·70	166·95	169·55		170·30						
29				169·45	171·60	170·25						
30					171·55	170·15						
31	169·75		168·70		171·45							

Elévations de la rivière Ottawa à la tête des usines Eddy, Hull, Qué., durant 1904.

Tableau No. 113.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1											169·80	
2												
3												169·10
4												
5											169·65	
6												169·10
7											169·65	
8												
9												169·35
10												
11										169·30	169·60	
12												
13												169·55
14												
15											169·45	
16												168·95
17												
18											169·30	
19												
20										169·75		169·45
21												
22											169·25	
23												169·45
24												
25												
26										169·70	169·30	
27												170·45
28										169·65		
29												
30												170·50
31												

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête des usines Eddy, Hull, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 114.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	169·25	170·80	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	169·45	170·75	......	......	......	......	......	......
3	169·50	......	......	......	169·45	170·05	......	......	......	......	......	......
4	......	170·35	168·05	169·30	169·60	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	169·45	169·75	170·55	......	......	......	......	......	......
6	169·75	......	......	169·85	169·90	170·50	......	......	......	......	......	......
7	......	......	167·85	169·65	......	170·55	......	......	......	......	......	......
8	......	169·95	......	169·75	170·05	170·50	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	170·25	170·50	......	......	......	......	......	......
10	170·25	......	167·55	169·85	170·05	170·50	......	......	......	......	......	......
11	......	169·65	......	169·85	170·50	......	......	......	......	......	......	......
12	......	......	......	169·85	170·55	170·50	......	......	......	......	......	......
13	170·65	......	......	169·80	170·75	170·50	......	......	......	......	......	......
14	......	170·35	167·65	169·80	......	170·50	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	169·75	170·80	170·45	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	170·85	170·45	......	......	......	......	......	......
17	170·35	169·35	167·45	169·85	170·85	170·45	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	169·85	170·95	......	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	169·75	171·05	170·45	......	......	......	......	......	......
20	170·25	......	......	169·75	171·05	170·45	......	......	......	......	......	......
21	......	169·15	167·35	169·75	......	170·40	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	169·75	171·20	170·30	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	171·15	170·20	......	......	......	......	......	......
24	170·30	......	......	160·65	......	170·15	......	......	......	......	......	......
25	......	168·75	......	169·50	171·05	......	......	......	......	......	......	......
26	......	......	......	169·45	171·00	170·10	......	......	......	......	......	......
27	170·25	......	......	169·45	170·90	170·00	......	......	......	......	......	......
28	......	168·45	167·46	169·35	......	169·85	......	......	......	......	......	......
29	......	......	......	169·30	170·95	169·80	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	170·85	169·75	......	......	......	......	......	......
31	170·15	......	168·80	......	170·80	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Bronson, Ottawa, Ont., durant 1901.

TABLEAU No. 115.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	130·15	......
12	......	......	......	......	......	......	......	......	129·60	128·85	......	130·25
13	......	......	......	......	......	......	......	130·75	......	......	......	......
14	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	......	......	......	......	......	......	......	......	......	129·65	......	......
25	......	......	......	......	......	......	131·65	......	......	......	......	......
26	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	......	......	......	......	......	......	......	......	128·35	......	130·05	133·05
28	......	......	......	......	......	......	......	130·25	......	......	......	......
29	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	......	......	......	......	......	......	131·65	......	......	......	......	......
31	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	132·75

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Bronson, Ottawa, Ont., durant 1902.

TABLEAU No. 116.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	133·05		131·05									
2												
3											132·45	
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												136·65
12									130·75		133·25	
13								133·00		131·05		
14		131·65					135·60					
15	132·05			139·50	140·70	139·25						
16			137·70									
17												
18												
19												
20												
21								132·45				
22												
23												
24												
25												
26												135·65
27									130·90	131·85	136·15	
28								131·95				
29				139·80			134·25					
30					139·25	137·15						
31	131·80		139·55									134·75

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Bronson, Ottawa, Ont., durant 1903.

TABLEAU No. 117.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·35		132·45	138·45		137·45						
2												
3												
4												
5											132·45	
6												
7												
8												
9												
10												
11											131·55	130·55
12									130·55	132·60		
13												
14		133·35						132·45				
15				138·45	139·55	136·45						
16			137·55									
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26											130·50	130·55
27									132·45	133·55		
28												
29							133·45					
30	132·55			137·45	137·55	137·45						
31								131·25				130·45

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Bronson, Ottawa, Ont., durant 1904.

TABLEAU No. 118.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·55											
2												
3					143·45							132·65
4												
5												
6												132·55
7												
8				138·45								
9												
10				141·45								
11												
12					145·40							
13												132·65
14												
15		130·45										
16	130·45		130·50	139·50								132·40
17												
18												
19												
20												132·30
21												
22											132·65	
23												132·10
24			130·60									
25												
26			131·45								132·50	
27												132·15
28												
29		129·60										
30				140·45								132·15
31	130·45											

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Bronson, Ottawa, Ont., durant 1901.

TABLEAU No. 119.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1					134·05	138·50		133·00	130·25		131·75	130·60
2					134·85	138·45		132·90	130·30	130·15	131·70	132·15
3	131·85				135·65	138·05	134·10	132·80		130·15	131·80	
4		131·25	130·85	137·45	135·85		133·80	132·65		130·05	131·50	132·05
5				137·75	136·45	137·75	133·50	132·55	130·45	130·00		131·95
6	131·65			137·80	136·65	137·65	133·50		130·55	129·85	131·70	131·75
7			130·85	137·66		137·50	133·30	132·30	130·50	129·90	131·30	131·55
8		131·25		137·05	137·25	137·30	133·15	132·30	130·35		131·35	131·50
9					137·55	137·25		132·10	130·35	129·75	131·10	131·50
10	132·00		130·65	136·20	138·25	137·15	132·95	132·00		129·90	131·75	131·30
11		131·15		136·15	139·15		132·95		130·35	129·95	131·25	131·55
12				135·85	139·20	136·95	132·95	131·70	130·35	129·90		131·50
13	131·90			136·00	139·45	136·90	132·90		130·35	129·80	131·30	131·35
14		131·25	130·60	136·00		136·90	132·90	131·70	129·95	129·90	131·35	131·20
15				136·00	139·90	136·80	132·90	131·75	130·06		131·25	131·15
16					139·85	136·70		131·60	130·00		131·35	131·15
17	131·80	131·15	130·40	135·60	139·85	136·70	132·95	131·45		130·30	131·15	
18				135·45	139·95		132·95	131·35	130·30	130·50	131·15	131·00
19				135·35	139·95	136·65	132·95	131·20	130·55	130·55		130·95
20	131·80			135·15	140·05	136·65	133·00		130·75	131·00	130·95	130·85
21		131·10	130·55	135·05		136·50	132·95	131·00	130·80	130·75	130·95	131·10
22				135·00	140·35	136·35	132·95	130·85	130·75		130·95	131·10
23					140·25	136·16		130·65	130·70	131·25	130·85	131·05
24	131·75			134·55		135·85	132·80	130·60	130·55	131·50	130·95	
25		131·00	130·45	134·45	139·80		132·75	130·55	130·65	131·70	130·75	
26				134·45	139·60	135·55	132·65	130·45	130·65			130·95
27	131·65			134·35	139·35	135·30	132·65		130·55	132·00	131·05	130·90
28		131·00	131·55	134·15		135·05	132·65	130·25	130·45	132·00	131·35	130·85
29				134·10	138·95	134·75	132·75	130·20	130·40		131·30	130·95
30					138·85	134·50		130·35	130·30	131·90	131·05	130·00
31	131·45		135·35		138·70		133·00	130·30		131·95		

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la Pointe Bronson, Ottawa, Ont., durant 1906.

TABLEAU No. 120.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	132·95	......	137·15	139·45	......	131·90	129·15	128·25	......	129·65
2	131·20	......	132·65	132·90	......	139·15	......	131·80	......	128·40	129·15	......
3	131·20	......	132·55	132·80	137·40	......	137·10	131·70	......	128·35	129·10	......
4	131·40	......	......	132·75	137·55	138·85	136·80	131·60	129·15	128·35	......	130·35
5	131·25	......	132·45	132·75	137·85	138·65	136·60	......	129·10	128·30	129·00	......
6	131·25	133·85	132·35	132·80	......	138·65	136·40	......	129·00	128·40	129·10	130·40
7	......	133·75	132·25	132·85	138·45	138·75	136·10	131·45	129·00	......	129·15	......
8	131·10	133·60	132·20	......	138·70	139·35	......	131·30	129·00	128·25	129·10	131·65
9	131·15	133·40	132·10	133·20	......	139·80	135·60	131·15	......	128·30	129·15	......
10	131·05	133·30	132·00	133·30	139·45	......	135·40	131·05	128·95	128·40	129·10	......
11	130·95	......	......	132·90	139·55	139·55	135·10	129·95	129·00	128·50	......	130·40
12	131·00	132·95	131·75	132·85	139·75	139·45	134·80	......	128·90	128·40	129·10	......
13	130·90	132·80	131·75	......	......	139·45	134·60	130·85	128·85	128·45	129·10	130·25
14	130·75	132·90	131·65	133·05	140·35	139·45	134·40	130·70	128·75	......	129·05	......
15	130·90	132·75	131·50	......	140·45	139·45	......	130·55	128·75	128·40	129·05	130·30
16	130·90	132·70	131·40	132·70	140·50	139·40	133·90	130·50	......	128·70	129·05	......
17	130·85	132·50	131·30	132·55	140·60	......	133·70	130·50	128·55	128·80	129·05	130·15
18	130·90	......	......	132·70	140·65	139·40	133·40	130·40	128·60	......	......	......
19	130·85	132·30	131·10	132·95	140·80	139·15	133·25	......	128·60	129·00	129·05	130·20
20	130·80	132·25	131·10	134·25	......	139·00	133·10	130·25	128·60	128·95	129·25	......
21	......	132·20	130·95	134·75	140·80	138·80	132·95	130·25	128·55	......	129·35	130·15
22	130·85	132·60	130·80	......	140·80	138·75	......	130·20	128·50	128·80	129·25	......
23	131·55	132·80	130·75	135·90	140·75	138·75	132·75	130·10	......	129·05	129·25	......
24	133·95	132·75	130·70	136·35	140·65	......	132·70	130·10	128·25	129·15	129·35	130·00
25	134·60	......	......	136·65	140·40	138·50	132·50	129·95	128·40	129·05	......	......
26	134·65	133·30	130·45	136·85	......	138·45	132·35	......	128·35	129·10	129·35	130·00
27	134·60	133·30	131·80	137·00	......	138·25	132·15	129·75	128·30	129·20	129·75	......
28	......	133·00	132·95	137·15	140·15	138·10	132·05	129·80	128·25	......	129·75	130·00
29	134·35	......	133·40	......	139·95	137·95	......	129·65	128·45	129·00	129·80	......
30	134·20	......	133·60	137·10	139·75	137·85	131·90	129·45	......	129·30	129·8	......
31	134·20	......	133·50	......	139·55	......	131·95	129·20	......	129·30	......	130·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1844.

TABLEAU No. 121.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	143·90	140·65	135·95	132·55	131·90	130·05	131·70	......
8	......	......	......	132·45	142·15	138·95	135·05	132·15	131·90	130·95	132·05	......
15	131·05	......	......	135·65	142·05	138·70	135·45	131·95	130·90	131·15	132·32	131·95
22	......	......	......	144·20	139·80	137·45	133·90	130·90	130·40	131·15	132·20	131·65

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1845.

TABLEAU No. 122.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·15	130·40	131·90	135·90	146·45	140·95	134·30	131·90	130·05	132·65	137·20	135·45
8	131·20	130·30	132·20	136·45	148·45	138·65	133·65	131·45	129·70	134·90	135·90	136·05
15	132·65	130·45	132·45	136·30	145·95	136·80	133·15	130·95	130·95	136·20	136·45	135·70
22	130·70	130·65	132·15	138·65	144·30	135·65	133·05	130·20	131·80	136·55	135·70	134·40

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1846.

Tableau No. 123.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1..................	134·30	131·80	130·40	136·65	139·05	140·95	138·95	130·70	128·05	127·55	......	......
8..................	132·95	131·40	130·15	136·20	140·30	138·95	130·45	127·45	127·55	127·55	130·20	130·45
15...–.............	......	130·90	130·65	138·80	139·95	131·45	132·20	129·55	127·30	......	......	......
22..................	132·30	130·65	132·65	138·30	139·45	131·45	129·05	127·40	126·95	130·70	130·70	129·55

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1850.

Tableau No. 124.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
1..................	132·70	131·45	130·90	130·15	140·55	141·55	134·20	132·40	129·45	131·05	132·40	132·40
8...–.............	132·45	131·40	130·70	131·30	141·90	139·40	133·45	131·65	130·05	132·20	132·90	132·70
15..................	131·95	131·30	130·55	132·45	143·30	137·20	132·70	130·80	130·55	133·30	133·40	132·95
22...–.............	131·70	131·15	130·30	136·55	142·30	135·70	132·55	130·15	130·80	132·90	132·90	132·55

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1851.

Tableau No. 125.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1...–.............	132·15	130·70	131·20	136·80	141·15	142·40	137·95	133·80	131·30	129·70	130·90	130·95
8..................	131·65	130·65	131·20	137·95	142·05	141·55	136·40	133·15	131·20	129·90	131·20	130·95
15...–.............	131·05	130·55	131·20	139·15	142·95	140·80	134·90	132·45	131·20	129·95	131·55	131·05
22..................	130·90	130·90	134·05	140·15	142·65	139·40	134·30	131·90	130·45	130·55	131·30	130·90

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1852.

Tableau No. 126.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1..................	130·80	129·90	129·80	131·30	140·45	141·65	137·95	133·80	131·30	129·70	130·90	130·95
8..................	130·55	129·90	129·95	132·40	142·80	141·20	136·40	133·15	131·20	129·90	131·20	130·95
15..................	130·30	129·95	130·15	133·40	145·20	140·80	134·90	132·45	131·20	129·95	131·55	131·05
22..................	130·15	129·90	130·70	136·95	143·40	139·40	134·30	131·90	130·45	130·55	131·30	130·90

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1853.

Tableau No. 126.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1...–.............	130·70	132·05	131·30	130·30	137·30	140·45	136·20	130·20	129·65	130·95	130·95	134·20
8..................	132·15	131·90	130·90	132·20	138·70	140·05	130·65	130·30	129·95	131·45	131·95	133·40
15..................	133·45	131·80	130·55	134·30	140·15	139·70	133·05	130·40	130·30	131·95	132·90	132·45
22..................	133·70	131·55	130·45	135·80	140·30	137·95	131·65	130·05	130·65	131·45	133·55	132·05

DOC. PARLEMENTAIRE No 19a

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1854.

TABLEAU No. 127.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·70	131·15	130·45	130·65	137·45	142·15	135·65	131·65	131·95	129·05	130·70	132·95
8	131·55	130·80	130·80	132·80	139·90	140·45	134·55	130·80	130·55	129·70	131·20	133·30
15	131·45	130·55	131·15	134·95	142·20	138·90	133·45	129·95	129·05	130·40	131·65	133·55
22	131·30	130·45	130·90	136·20	142·20	137·20	132·55	130·95	129·05	130·55	132·30	133·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1855.

TABLEAU No. 128.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	132·80	131·65	130·55	129·90	143·45	140·95	136·95	131·95	129·95	130·05	132·55	135·05
8	132·30	131·80	130·40	130·40	143·80	140·65	135·40	131·15	130·15	130·05	134·40	135·30
15	131·80	131·95	130·20	130·90	144·15	140·30	133·80	130·20	130·20	132·20	136·30	135·45
22	131·70	131·30	130·05	137·20	142·55	138·65	132·90	130·05	130·15	132·40	135·65	134·65

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1856.

TABLEAU No. 129.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	133·90	131·65	130·30	129·30	137·95	134·20	131·95	131·95	130·45	132·20	132·70	133·65
8	133·55	131·40	130·05	130·65	137·20	134·20	132·55	130·80	130·90	133·30	133·20	133·65
15	133·20	131·15	129·80	131·95	136·40	134·20	133·05	129·65	131·40	134·40	133·80	133·70
22	132·45	130·70	129·55	134·95	135·30	133·15	132·45	130·05	131·80	133·55	133·70	133·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1857.

TABLEAU No. 130.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	132·65	132·05	133·05	132·15	138·20	144·20	141·45	137·45	135·15	133·90	131·90	134·15
8	132·30	132·15	132·65	132·20	140·55	139·65	136·30	132·20	......	......	......	......
15	131·90	132·20	132·20	135·70	143·95	143·80	137·55	136·45	133·55	132·80	135·80	132·46
22	131·95	132·65	132·70	136·90	142·40	137·95	133·70	130·90	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1858.

TABLEAU No. 131.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	139·65	140·45	135·20	132·80	131·05	133·20	134·15	131·70
8	......	......	......	......	139·95	139·70	134·80	132·20	132·70	133·15	133·65	131·45
15	......	......	......	138·55	140·20	138·90	134·15	131·65	134·45	133·05	133·15	131·20
22	......	......	......	139·15	140·30	137·05	133·65	131·40	133·80	133·55	132·05	130·95

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1859.

TABLEAU No. 132.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·80	129·80	129·80	135·70	138·90	142·20	136·95	132·70	129·95	132·20	132·05	134·80
8	130·40	129·95	129·90	134·70	140·15	139·90	136·30	132·20	129·70	132·95	132·15	135·70
15	130·40	129·90	131·45	134·90	142·55	137·95	134·70	132·20	130·40	132·95	132·40	135·20
22	130·40	129·65	134·15	135·65	142·70	137·80	133·80	130·95	130·70	131·90	134·55	134·95

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1860.

TABLEAU No. 133.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	132·20	132·55	132·05	134·80	136·65	140·70	137·20	131·30	130·80	130·40	131·70	132·20
8	134·05	132·40	132·40	134·90	140·30	140·30	134·30	130·65	130·45	130·70	133·05	132·15
15	133·80	132·05	132·55	135·90	142·20	138·90	132·90	130·30	129·80	130·65	132·80	132·20
22	133·95	131·95	134·55	135·80	142·65	137·15	131·80	130·45	129·65	131·05	132·70	132·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1861.

TABLEAT No. 134

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·45	130·95	131·90	132·65	139·95	144·95	137·05	133·30	130·70	131·20	133·05	133·15
8	132·30	130·80	132·65	133·30	144·95	143·45	135·30	132·55	130·65	132·90	135·45	133·30
15	131·15	131·65	132·65	136·20	147·30	141·15	135·40	131·65	131·20	134·65	135·65	135·45
22	130·95	131·70	132·15	138·65	146·40	139·15	134·20	131·40	130·40	132·70	134·20	135·90

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1862.

TABLEAU No. 135.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	133·95	132·45	131·70	131·65	141·70	137·55	131·55	129·65	128·90	132·90	132·55	132·45
8	134·65	132·45	131·55	131·95	143·45	138·15	131·95	130·80	130·30	131·90	134·20	132·45
15	132·45	132·05	131·80	135·05	142·40	134·20	130·30	129·55	132·30	132·30	132·65	132·15
22	133·40	131·95	131·70	141·15	141·40	134·95	130·45	130·20	132·15	133·40	133·20	132·95

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1863.

TABLEAU No. 136.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	April.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·70	131·20	130·65	130·80	140·30	136·70	132·15	129·65	129·70	128·90	131·80	133·90
8	131·45	131·15	130·45	130·90	140·15	136·55	133·05	130·55	129·45	130·65	132·80	134·55
15	131·55	130·80	132·15	136·30	138·90	134·55	132·05	129·05	128·40	130·55	132·20	134·70
22	131·40	130·70	130·05	138·65	138·95	134·70	132·40	129·30	129·40	131·55	134·80	133·45

DOC. PARLEMENTAIRE No 19a

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1864.

TABLEAU No. 137.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	132·95	131·70	130·95	131·70	142·95	139·45	132·40	128·95	129·45	132·70	132·70	134·65
8	132·80	131·45	130·70	136·05	144·70	138·95	132·65	129·70	129·30	130·30	133·55	135·30
15	132·40	131·40	130·45	138·15	147·40	137·70	131·65	127·95	129·20	132·70	134·90	135·90
22	132·05	131·15	130·90	138·05	146·40	135·20	131·15	129·95	128·65	132·70	134·40	135·40

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1865.

TABLEAU No. 138.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·40	131·95	130·65	136·40	141·05	142·30	135·30	135·90	132·55	129·15	128·90	129·40
8	133·20	131·45	130·55	138·15	142·80	138·70	136·65	134·55	131·70	129·05	128·05	128·90
15	132·80	131·15	130·65	140·20	142·30	137·05	136·05	134·30	130·15	128·80	129·15	129·40
22	132·30	130·80	132·45	140·65	142·20	135·45	136·05	134·05	130·30	128·55	128·80	129·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1866.

TABLEAU No. 139.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·45	129·20	129·70	129·05	142·55	138·30	136·95	133·30	132·15	132·95	131·95	137·95
8	129·30	129·15	129·70	131·20	139·55	138·70	136·05	132·15	131·55	133·20	132·15	137·95
15	129·20	129·15	129·55	134·70	139·45	138·65	135·20	132·30	133·45	132·30	138·65	138·05
22	129·20	129·20	129·45	138·15	138·95	138·20	133·65	130·95	133·55	131·45	138·15	139·45

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1867.

TABLEAU No. 140.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	137·15	134·05	132·55	131·70	138·65	144·80	138·45	134·95	133·80	135·40	131·55	132·20
8	136·65	133·20	132·30	133·30	141·90	143·20	137·15	132·45	130·05	130·05	129·55	131·95
15	135·45	132·95	132·15	134·15	143·65	142·45	135·40	133·30	136·30	132·95	131·30	131·95
22	134·95	132·95	131·65	137·15	144·45	141·15	135·40	131·30	129·70	130·15	129·45	131·05

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1868.

TABLEAU No. 141.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·20	130·30	129·55	132·45	135·45	138·30	132·90	129·15	127·95	128·45	129·95	130·05
8	131·15	129·95	129·65	132·05	137·30	137·65	132·05	128·80	128·20	128·65	130·20	129·80
15	130·80	129·80	130·95	131·55	138·65	136·05	131·05	128·45	128·70	129·05	129·90	129·80
22	130·65	129·70	133·20	133·05	139·70	134·65	130·30	128·40	128·55	129·30	130·05	129·45

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1869.

TABLEAU No. 142.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	129·45	128·95	129·05	141·30	147·20	142·40	138·30	134·95	136·30	135·40	131·95	132·45
Minimum	129·40	128·90	128·80	129·15	141·65	138·40	134·30	133·30	133·80	131·55	131·30	131·80
Moyenne............	129425	128925	128·92	135·25	144·43	140·40	136·30	134·13	135·05	133·47	131·63	132·13

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1870.

TABLEAU No. 143.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	132·90	132·80	131·95	147·20	146·65	136·45	131·90	130·30	128·70	129·95	132·40	132·15
Minimum............	131·55	131·90	131·15	131·95	136·65	131·95	130·40	128·70	128·05	127·65	130·40	130·90
Moyenne............	132·22	132·35	131·55	139·60	141·65	134·20	131·15	129·50	128·38	128·80	131·40	131·50

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1871.

TABLEAU No. 144.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	131·20	130·55	135·05	141·20	144·70	140·20	135·05	131·70	128·95	129·15	129·90	130·05
Minimum	130·65	130·20	130·40	133·45	140·90	135·40	132·05	129·30	127·45	127·45	129·45	128·55
Moyenne............	130·90	130·38	132·72	137·30	142·80	137·80	133·55	130·50	128·20	128·30	129·68	129·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1872.

TABLEAU No. 145.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	129·65	129·20	128·80	134·20	143·90	142·20	135·65	131·90	132·65	133·45	133·55	131·45
Minimum............	129·30	128·80	128·40	128·45	136·40	135·90	132·20	129·65	129·65	132·20	131·45	130·90
Moyenne............	129·47	129·00	128·60	131·35	140·15	139·05	133·93	130·76	131·10	132·80	132·50	131·17

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1873.

TABLEAU No. 146.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	131·40	131·15	130·95	140·55	146·90	146·40	137·05	132·95	130·40	133·65	134·30	133·80
Miuimum............	130·40	130·45	130·05	131·70	139·30	137·15	133·55	130·30	129·30	130·55	133·30	132·45
Moyenne............	130·90	130·80	130·50	136·10	143·10	141·77	135·30	131·63	129·85	132·10	133·80	133·15

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1874.

Tableau No. 147.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	133·15	132·65	134·30	133·45	144·30	144·55	140·80	133·30	129·45	128·65	129·95	129·95
Minimum...........	131·90	131·40	131·40	131·65	132·65	141·30	134·65	129·70	128·20	128·20	128·30	129·40
Moyenne...........	132·52	132·02	132·85	132·55	138·47	142·93	137·72	131·50	128·84	128·43	129·13	129·67

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1876.

Tableau No. 149.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	132·20	132·15	133·95	141·95	151·95	148·20	140·90	133·45	129·80	129·45	133·30	132·05
Minimum...........	130·90	131·15	131·15	132·80	144·40	141·15	133·95	130·15	128·15	128·15	130·45	131·05
Moyenne...........	131·55	131·65	132·55	137·24	148·63	144·63	137·42	131·80	128·97	128·80	131·87	131·55

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1875.

Tableau No. 148.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	......	......	129·05	134·70	146·05	141·65	134·55	132·30	131·05	131·30	131·95	131·72
Minimum...........	......	......	128·90	129·05	136·55	135·80	132·05	131·20	129·55	129·45	131·70	130·90
Moyenne...........	......	......	128·97	131·87	141·30	137·77	133·30	131·75	130·30	130·37	131·82	131·31

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1877.

Tableau No. 150.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	130·95	129·70	129·55	137·45	137·45	135·40	132·70	130·95	129·30	130·30	132·45	133·95
Minimum...........	129·90	128·95	129·05	129·65	135·45	132·70	131·20	129·80	128·13	128·15	129·95	133·40
Moyenne...........	130·42	129·32	129·30	133·35	136·45	134·05	131·95	130·38	128·72	129·20	131·20	133·67

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1878.

Tableau No. 151.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum...........	133·20	130·70	131·55	135·45	137·55	136·15	133·30	130·70	132·15	137·65	137·40	137·15
Minimum...........	131·30	129·90	129·70	130·40	135·55	133·20	130·90	129·80	128·80	131·95	135·65	135·55
Moyenne...........	132·25	130·30	130·63	132·93	136·55	134·68	132·10	130·25	130·47	134·80	136·52	136·35

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1879.

TABLEAU No. 152.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum	135·80	132·40	131·55	138·45	147·30	142·15	135·90	133·05	130·45	130·30	129·40	132·90
Minimum	132·70	131·55	131·20	131·20	139·45	135·80	133·55	130·30	129·80	128·70	128·40	129·40
Moyenne	134·25	131·97	131·38	134·82	143·38	138·97	134·72	131·68	130·13	129·50	128·88	131·13

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1880.

TABLEAU No. 153.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum	132·15	131·90	132·70	140·80	146·40	144·30	137·95	133·65	130·45	131·65	136·05	135·20
Minimum	131·64	131·20	131·45	131·70	141·15	138·15	133·65	130·55	129·40	129·30	131·70	131·95
Moyenne	131·89	131·55	132·08	136·25	143·78	141·22	135·30	132·10	129·92	130·47	133·87	133·08

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1881.

TABLEAU No. 154.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum	130·95	130·90	132·70	135·55	142·70	140·45	133·05	130·40	128·20	128·90	129·95	130·90
Minimum	129·90	130·05	130·05	130·15	138·45	133·20	130·40	128·40	127·05	127·00	128·90	129·95
Moyenne	130·42	130·48	131·38	132·85	140·58	136·82	131·72	129·40	127·72	127·95	128·92	130·42

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1882.

TABLEAU No. 155.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum	130·95	131·15	132·80	136·40	142·80	142·95	138·40	134·20	133·90	132·65	132·95	132·05
Minimum	129·90	129·65	130·30	132·45	136·55	139·65	134·65	132·55	132·55	131·15	131·45	131·20
Moyenne	130·42	130·40	131·55	134·42	139·68	141·30	136·55	133·38	133·22	131·90	132·20	131·62

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1883.

TABLEAU No. 156.

——	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Maximum	130·95	130·15	130·15	138·05	140·80	140·80	141·30	136·20	131·65	132·40	135·45	136·55
Minimum	129·90	129·90	129·65	129·55	137·95	139·80	136·30	131·70	131·05	130·90	131·80	134·70
Moyenne	130·42	130·02	129·90	133·80	139·38	140·30	138·80	133·95	131·35	131·65	133·12	135·62

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1884.

TABLEAU No. 157.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·65	133·05	132·15	137·95	140·15	140·55	134·55	132·45	130·30	129·90	133·55	132·70
2	134·45	133·05	132·15	137·95	140·45	140·45	134·20	132·55	130·20	129·95	133·40	132·70
3	134·40	132·95	132·15	137·70	140·65	140·40	134·05	132·65	130·15	129·95	133·20	132·65
4	134·40	132·90	132·15	137·45	140·90	139·90	133·95	132·80	129·95	130·05	132·95	132·45
5	134·30	132·80	132·15	137·20	141·30	139·70	133·80	132·95	129·90	130·15	132·70	132·45
6	134·30	132·80	132·15	136·80	141·90	139·40	133·65	133·15	129·90	130·30	132·70	132·55
7	134·30	132·80	132·05	136·55	142·15	139·05	133·45	133·20	129·90	130·30	133·05	133·30
8	134·30	132·70	131·95	136·40	142·45	138·70	133·40	133·30	129·90	130·40	132·95	135·20
9	134·30	132·65	131·95	136·20	142·70	138·65	133·20	133·40	129·90	130·40	132·80	135·20
10	134·20	132·45	131·95	136·55	142·95	138·65	133·05	133·40	129·90	130·30	132·70	135·15
11	134·20	132·40	131·95	136·90	143·05	138·40	132·90	133·30	129·95	130·20	132·70	135·20
12	134·15	132·40	131·95	137·05	143·15	138·20	132·80	133·15	129·80	130·30	132·70	135·40
13	134·05	132·45	131·95	136·65	143·30	138·15	132·70	132·90	129·70	130·30	132·55	135·45
14	133·95	132·65	131·95	136·20	143·30	137·95	132·65	132·70	129·70	130·55	132·55	135·70
15	133·95	132·45	131·95	135·90	143·15	137·70	132·45	132·55	129·65	130·70	132·55	136·95
16	133·95	132·30	131·95	136·20	143·05	137·55	132·30	132·30	129·55	130·90	132·45	136·95
17	133·95	132·40	131·95	136·55	142·90	137·40	132·45	132·15	129·45	130·95	132·45	137·05
18	133·90	132·45	131·95	137·95	142·90	137·15	132·15	131·95	129·45	131·05	132·45	136·80
19	133·70	132·55	131·95	137·30	142·90	136·90	132·05	131·80	129·45	130·90	132·40	136·45
20	133·70	132·45	131·90	137·70	142·90	136·65	132·05	131·65	129·45	130·70	132·30	135·70
21	133·70	132·40	131·95	138·15	142·90	136·45	131·95	131·45	129·40	130·80	132·40	135·65
22	133·70	132·40	132·05	138·45	143·70	136·30	131·95	131·30	129·40	130·90	132·40	135·55
23	133·70	132·40	132·20	138·70	142·70	136·05	131·90	131·05	129·55	130·95	132·40	135·45
24	133·70	132·40	132·40	138·90	142·30	135·70	131·90	130·90	129·55	131·05	132·40	135·40
25	133·65	132·30	132·65	139·05	142·15	135·65	131·80	130·80	129·55	131·20	132·30	135·20
26	133·65	132·30	133·15	139·20	142·15	135·45	131·80	130·70	129·55	131·80	132·45	134·95
27	133·45	132·30	134·15	139·40	142·05	135·20	131·80	130·55	129·55	132·70	132·45	134·80
28	133·30	132·30	135·40	139·45	141·80	135·05	131·90	130·55	129·65	133·05	132·55	134·70
29	133·30	132·15	136·15	139·55	141·40	134·90	131·95	130·55	129·70	133·20	132·65	134·70
30	133·20	......	137·15	139·95	141·05	134·70	131·95	130·45	129·90	133·45	132·70	134·55
31	133·20	......	137·80	......	140·70	......	132·05	130·40	......	133·45	......	134·65

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1885.

TABLEAU No. 158.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·65	132·70	132·05	131·15	142·95	142·95	138·15	134·65	132·30	130·55	*	131·90
2	134·90	132·70	132·05	131·20	142·55	142·95	137·95	134·55	131·40	130·45	*	131·90
3	135·20	132·45	131·90	131·30	142·20	142·80	137·95	134·45	131·40	130·40	*	131·90
4	135·05	132·55	131·70	131·40	141·95	142·65	137·80	134·45	131·20	130·30	*	131·90
5	134·80	132·55	131·65	131·40	141·45	142·55	137·70	134·20	131·15	130·20	*	131·90
6	134·80	132·55	131·55	131·40	141·20	142·30	137·65	133·95	131·05	130·15	*	131·90
7	134·90	132·55	131·45	131·40	140·95	142·05	137·65	133·90	130·95	130·05	*	131·95
8	134·90	132·45	131·45	131·45	141·20	141·70	137·70	133·70	130·90	130·05	*	132·05
9	134·90	132·40	131·45	131·55	141·65	141·20	137·70	133·65	130·90	129·90	*	132·20
10	134·90	132·30	131·45	131·70	141·90	140·90	137·65	133·55	130·90	129·80	*	132·45
11	314·80	132·30	131·45	131·90	142·45	140·45	137·45	133·45	130·90	129·80	*	132·45
12	134·70	132·30	131·45	131·95	142·70	140·30	137·30	133·40	130·80	129·80	*	132·45
13	134·65	132·40	131·40	132·15	143·20	140·05	137·15	133·20	130·80	129·80	*	132·45
14	134·45	132·45	131·40	132·40	143·30	139·70	137·05	133·15	130·80	129·80	*	132·45
15	134·20	132·45	131·55	132·70	143·45	139·45	137·30	133·05	130·70	129·90	*	132·30
16	134·05	132·40	131·70	132·95	143·45	139·30	137·30	132·90	130·65	129·95	*	132·20
17	133·90	132·30	131·65	133·40	143·45	138·90	137·20	132·70	130·65	129·95	*	132·20
18	133·70	132·45	131·55	134·20	143·55	138·90	137·20	132·65	130·55	129·95	*	132·15
19	133·70	132·65	131·40	135·40	143·65	138·95	136·80	132·65	130·55	130·05	*	132·15
20	133·05	132·55	131·30	137·65	143·70	139·05	136·65	132·55	130·55	130·05	*	132·15
21	133·40	132·55	131·15	138·40	143·80	138·95	136·55	132·40	130·55	130·15	*	132·15
22	133·40	132·45	131·20	138·95	143·90	138·95	136·55	132·30	130·55	130·30	*	132·15
23	133·30	132·30	131·30	140·30	143·95	138·95	136·40	132·05	130·55	130·45	*	132·15
24	133·30	132·30	131·40	141·30	143·90	138·95	136·05	132·05	130·45	130·45	*	132·15
25	133·20	132·30	131·40	141·80	143·70	138·70	135·95	131·95	130·45	130·45	*	132·05
26	133·15	132·30	131·40	142·15	143·70	138·70	135·80	131·90	130·45	130·45	*	131·05
27	133·15	132·20	131·40	142·65	143·55	138·70	135·55	131·80	130·55	130·45	*	131·95
28	133·05	132·05	131·40	142·80	143·40	138·65	135·30	131·70	130·55	130·45	*	131·90
29	132·90	......	131·30	143·40	143·20	138·55	135·20	131·65	130·55	130·45	*	131·90
30	132·80	......	131·30	143·45	143·05	138·40	135·05	131·55	130·55	130·45	*	131·90
31	132·70	......	131·30	......	142·95	......	134·90	132·55	......	130·45	......	131·80

*Non mentionné

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1886.

TABLEAU No. 159.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·80	133·30	132·55	132·55	146·65	138·45	136·15	133·20	130·80	130·70	132·05	131·40
2	131·80	133·15	132·55	133·80	146·30	138·30	136·05	133·15	130·70	130·80	131·95	131·45
3	131·95	132·90	132·45	135·90	146·15	138·20	135·90	132·95	130·70	130·90	131·90	131·65
4	132·05	132·70	132·30	136·20	145·95	137·95	135·80	132·90	130·70	131·05	131·80	131·80
5	132·40	132·65	132·15	136·55	145·45	137·70	135·70	132·70	130·80	131·05	131·65	131·95
6	134·95	132·55	131·95	136·55	145·05	137·65	135·65	132·45	130·90	131·15	131·55	132·15
7	135·45	132·55	131·95	135·55	144·70	137·55	135·05	132·30	130·90	131·20	131·55	132·15
8	135·40	132·45	131·95	136·55	144·45	137·55	134·95	132·15	130·90	131·20	131·55	131·95
9	135·30	132·45	131·95	136·55	144·05	137·55	134·70	132·15	130·80	131·20	131·45	131·90
10	135·20	132·40	131·95	136·55	143·80	137·45	134·55	132·05	130·70	131·15	131·40	131·65
11	135·15	132·40	131·90	136·95	143·30	137·45	134·30	131·95	130·65	131·15	131·40	131·65
12	135·15	132·30	131·80	137·65	143·05	137·45	134·15	131·95	130·55	131·20	131·30	131·65
13	135·05	132·30	131·70	138·20	142·80	137·20	133·95	131·90	130·45	131·30	131·30	131·65
14	135·05	132·45	131·65	138·15	142·65	137·30	133·90	131·90	130·45	131·30	131·20	131·65
15	134·95	132·65	131·55	138·05	141·95	137·30	133·95	131·70	130·30	131·15	131·05	131·55
16	134·90	132·80	131·55	140·40	141·45	137·30	134·20	131·45	130·30	131·15	130·90	131·55
17	134·80	132·95	131·55	140·40	141·15	137·20	134·15	131·45	130·30	131·15	130·90	131·45
18	134·70	132·90	131·45	140·70	141·05	137·05	133·95	131·55	130·20	131·20	131·05	131·45
19	134·65	132·70	131·40	141·20	141·05	136·90	133·80	131·55	130·15	131·30	130·95	131·45
20	134·55	132·65	131·30	141·95	140·90	136·70	133·70	131·40	130·30	131·45	130·95	131·40
21	134·45	132·70	131·45	142·95	140·70	136·55	133·90	131·20	130·30	131·65	130·95	131·30
22	134·40	132·90	131·55	144·15	140·45	136·45	133·90	131·15	130·30	131·70	130·95	131·15
23	134·30	132·90	131·55	144·90	140·40	136·40	133·90	131·05	130·30	131·80	131·20	131·15
24	134·15	132·80	131·55	145·40	140·30	136·40	133·80	130·95	130·30	131·90	131·65	131·15
25	133·95	132·80	131·55	145·45	140·05	136·20	133·70	130·80	130·30	131·95	131·55	131·20
26	133·90	132·80	131·55	145·80	139·90	136·20	133·65	130·70	130·30	132·05	131·55	131·20
27	133·80	132·65	131·45	145·95	139·65	136·20	133·55	130·65	130·40	132·15	131·55	131·30
28	133·70	132·65	131·45	145·95	139·30	136·20	133·40	130·55	130·45	132·20	131·55	131·30
29	133·65	......	131·45	146·15	139·05	136·20	133·20	130·65	130·55	132·20	131·55	131·20
30	133·55	......	131·55	146·45	138·90	136·20	133·15	130·70	130·70	132·15	131·30	131·20
31	133·45	......	131·65	......	138·65	......	133·30	130·80	......	132·05	......	131·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1887.

TABLEAU No. 160.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·05	130·95	131·20	130·80	141·55	140·65	134·15	131·20	128·90	127·40	127·55	128·15
2	131·05	130·95	131·20	130·80	141·65	140·20	134·05	131·15	128·80	127·40	127·55	128·15
3	130·95	130·95	131·15	130·70	142·20	140·15	133·95	130·95	128·80	127·40	127·55	128·20
4	130·95	130·95	131·05	130·70	142·80	140·15	133·90	130·90	128·80	127·40	127·65	128·20
5	130·90	130·95	131·05	130·80	143·30	139·80	132·80	130·70	128·80	127·40	127·65	128·20
6	130·90	130·95	131·15	130·95	144·05	139·45	132·70	130·70	128·65	127·30	127·70	128·40
7	130·80	131·05	131·20	130·95	145·05	139·15	133·05	130·65	128·65	127·30	127·70	128·45
8	130·80	131·30	131·30	130·95	145·55	139·05	132·95	130·55	128·65	127·35	127·70	128·70
9	130·70	131·30	131·20	130·95	146·20	139·05	132·95	130·55	128·45	127·35	127·70	128·70
10	130·71	131·30	131·20	131·20	146·70	138·90	132·95	130·65	128·30	127·40	127·70	128·80
11	130·70	131·40	131·15	131·65	146·70	138·45	132·95	130·65	128·15	127·40	127·70	128·90
12	130·70	131·40	131·15	133·20	146·70	138·30	132·95	130·55	128·05	127·40	127·65	128·95
13	130·70	131·40	131·05	135·30	146·70	138·15	132·95	130·45	127·95	127·40	127·65	129·05
14	130·70	131·30	130·95	136·80	146·70	137·90	132·95	130·30	127·95	127·30	127·65	129·15
15	130·70	131·30	130·90	137·45	146·55	137·45	133·15	130·05	127·95	127·30	127·65	129·20
16	130·65	131·30	130·95	137·80	146·30	137·15	133·15	130·05	127·90	127·40	127·55	129·30
17	130·65	131·30	130·95	137·80	146·30	136·65	132·95	129·95	127·70	127·45	127·55	129·30
18	130·65	131·30	130·95	138·45	145·90	136·80	132·90	129·90	127·70	127·40	127·55	129·30
19	130·65	131·30	130·95	138·95	145·15	136·80	132·80	129·70	127·70	127·40	127·55	129·30
20	130·65	131·30	130·95	139·70	144·95	136·15	132·65	129·65	127·70	127·40	127·55	129·20
21	130·65	131·30	130·95	140·20	144·30	136·15	132·45	129·55	127·65	127·40	127·55	129·15
22	130·65	131·30	130·95	140·95	143·30	135·80	132·55	129·45	127·65	127·40	127·55	129·15
23	130·70	131·30	130·95	141·45	142·70	135·65	132·70	129·45	127·65	127·30	127·65	129·15
24	130·95	131·30	131·05	141·45	142·40	135·40	132·45	129·40	127·65	127·15	127·70	129·15
25	130·90	131·20	130·95	141·55	142·15	135·15	132·30	129·30	127·45	127·40	128·05	129·15
26	130·80	131·20	130·90	141·40	141·90	134·90	132·05	129·20	127·40	127·45	128·05	129·15
27	130·80	131·20	130·90	140·65	141·20	134·70	131·90	129·15	127·40	127·55	128·05	129·15
28	130·90	131·20	130·90	141·05	141·05	134·55	131·70	129·05	127·40	127·55	128·05	129·15
29	130·95	......	130·90	141·40	140·95	134·40	131·65	129·05	127·40	127·55	128·05	129·15
30	130·95	......	130·90	141·40	140·90	134·20	131·45	129·05	127·40	127·55	128·15	129·15
31	130·95	......	130·80	......	140·70	......	131·30	129·05	......	127·55	......	129·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1888.

TABLEAU No. 161.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·20	128·70	128·70	129·80	135·05	143·55	139·90	132·90	130·45	129·90	129·30	132·20
2	129·20	128·75	128·75	130·30	135·80	143·30	139·65	132·70	130·45	129·90	129·40	132·15
3	129·20	128·80	128·80	130·40	136·65	142·95	139·05	132·40	130·40	129·80	129·70	132·05
4	129·20	128·80	128·80	130·45	137·15	143·55	138·70	132·40	130·30	129·65	129·80	132·05
5	129·15	128·85	128·80	130·80	137·45	143·45	138·40	132·20	130·30	129·65	129·95	132·05
6	129·05	128·90	128·75	131·05	137·55	143·40	137·80	132·05	130·20	129·65	130·30	132·05
7	128·95	128·90	128·70	131·40	137·65	143·30	137·40	131·90	129·95	129·45	130·55	131·95
8	128·90	128·90	128·70	131·45	137·70	142·95	137·20	131·70	129·95	129·40	130·90	131·95
9	128·90	128·90	128·65	131·70	137·95	142·15	136·95	131·30	129·80	129·40	131·20	131·95
10	128·80	128·85	128·65	131·90	138·45	142·05	136·65	131·30	129·70	129·40	132·45	131·90
11	128·80	128·80	128·65	132·05	138·70	141·95	136·45	131·20	129·45	129·30	133·05	131·80
12	128·80	128·75	128·65	132·70	139·90	141·70	135·90	131·20	129·65	129·30	133·65	131·70
13	128·90	128·70	128·70	133·30	140·45	141·45	135·80	131·20	129·65	129·40	133·45	131·65
14	128·90	128·65	128·80	133·45	141·55	141·45	135·45	130·95	129·45	129·20	133·40	131·55
15	128·90	128·70	128·80	133·45	142·65	141·65	135·30	130·80	129·45	129·05	133·40	131·45
16	128·90	128·70	128·70	133·45	143·70	141·80	135·15	130·80	129·55	129·15	132·95	131·45
17	128·90	128·80	128·65	133·20	144·65	141·80	134·95	130·90	129·65	129·30	132·95	131·65
18	128·90	128·80	128·60	133·40	145·40	142·45	134·80	130·90	129·65	129·30	132·90	131·65
19	128·90	128·80	128·55	133·40	146·20	142·55	134·65	130·70	129·65	129·15	132·80	132·05
20	128·90	128·80	128·65	133·05	146·40	142·40	134·55	130·45	129·65	129·15	132·65	131·90
21	128·90	128·80	128·70	132·65	146·65	142·45	134·45	130·40	129·80	129·15	132·45	131·80
22	128·90	128·80	128·75	132·55	146·30	142·30	134·20	131·20	129·90	129·15	132·45	131·65
23	128·80	128·70	128·80	132·45	146·15	141·90	133·95	130·40	129·95	129·15	132·45	131·55
24	128·80	128·65	128·80	132·45	145·95	141·80	133·90	130·15	130·05	129·20	132·45	131·45
25	128·80	128·65	128·85	132·20	145·65	141·70	133·80	130·05	130·05	129·15	132·40	131·55
26	128·80	128·65	128·90	131·95	144·95	141·20	133·55	130·15	130·05	129·15	132·40	131·70
27	128·80	128·65	129·05	132·20	144·80	140·95	133·55	130·20	130·05	129·15	132·40	131·95
28	128·80	128·65	129·20	132·45	144·70	140·80	133·40	130·15	129·80	129·15	132·30	132·15
29	128·80	128·67	129·30	132·80	144·30	140·40	133·30	130·15	129·80	129·15	132·30	132·40
30	128·80	......	129·40	134·40	144·15	140·15	133·20	130·20	129·80	129·15	132·20	132·20
31	128·80	......	129·55	......	143·70	......	133·15	130·45	......	129·15	......	131·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1889.

TABLEAU No. 162.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·70	131·45	130·80	132·05	139·65	137·20	139·45	134·70	131·95	129·55	129·40	130·30
2	131·55	131·45	130·80	131·95	140·20	137·95	139·30	134·65	131·80	129·55	129·30	130·15
3	131·55	131·40	130·70	131·90	140·55	138·80	139·20	134·55	131·70	129·45	129·20	129·95
4	131·45	131·30	130·65	131·90	140·55	139·80	139·20	134·45	131·55	129·55	129·15	130·05
5	131·45	131·30	130·65	131·95	140·70	140·90	138·95	134·40	131·45	129·65	129·15	130·20
6	131·40	131·20	130·55	132·05	140·95	141·95	138·80	134·20	131·40	129·70	128·95	130·40
7	131·30	131·20	130·55	132·15	140·80	142·55	138·55	134·15	131·30	129·80	128·95	130·55
8	131·30	131·30	130·55	132·20	140·45	142·80	138·20	133·95	131·30	129·80	128·95	130·65
9	131·20	131·45	130·55	132·45	140·30	142·65	137·90	133·80	131·20	129·80	129·05	130·65
10	131·40	131·45	130·65	132·80	139·95	142·65	137·80	133·55	131·15	129·80	129·05	130·65
11	131·95	131·55	130·65	133·05	139·80	142·55	137·65	133·40	131·05	129·90	129·15	130·65
12	132·20	131·55	130·65	133·20	139·70	142·30	137·55	133·30	130·90	129·95	129·15	131·15
13	132·15	131·55	130·55	133·40	139·65	142·15	137·45	133·20	130·80	130·05	129·20	131·65
14	132·05	131·45	130·55	133·40	139·55	141·80	137·40	133·05	130·80	130·05	129·20	131·95
15	131·90	131·40	130·55	133·40	139·30	141·65	137·30	133·05	130·70	130·05	129·20	132·20
16	131·80	131·20	130·55	133·20	130·05	141·30	137·20	132·95	130·65	130·05	129·20	132·55
17	131·90	131·20	130·45	133·05	138·80	140·95	136·95	132·80	130·55	130·05	129·30	132·30
18	131·95	131·30	130·45	133·20	138·70	140·80	136·80	132·80	130·40	129·95	129·40	132·15
19	132·05	131·30	130·55	133·40	138·45	140·65	136·70	132·80	130·30	129·90	129·45	132·15
20	132·20	131·30	130·65	133·55	138·30	140·45	136·55	132·80	130·20	129·80	129·65	132·20
21	132·30	131·20	130·80	134·05	137·95	140·30	136·45	132·80	130·20	129·80	129·95	132·20
22	132·20	131·20	131·05	134·65	137·80	140·15	136·30	132·80	130·15	129·65	130·40	132·20
23	131·95	131·15	131·40	135·15	137·55	139·95	135·95	132·70	130·15	129·55	130·45	132·20
24	131·80	131·05	132·45	135·65	137·30	139·80	135·70	132·70	129·95	129·55	130·55	132·30
25	131·70	131·05	132·45	136·20	137·20	139·80	135·80	132·55	129·95	129·45	130·65	132·45
26	131·70	130·95	132·55	136·70	137·20	139·80	135·45	132·45	129·90	129·45	130·70	132·70
27	131·65	130·90	132·65	137·30	137·15	139·95	135·40	132·40	129·80	129·55	130·70	132·95
28	131·65	130·90	132·45	137·70	136·95	139·80	135·20	132·40	129·80	129·55	130·65	133·45
29	131·55	......	132·40	138·45	136·80	139·65	135·15	132·30	129·70	129·45	130·65	133·45
30	131·45	......	132·30	139·15	136·80	139·45	134·95	132·20	129·65	129·55	130·40	133·70
31	131·45	......	132·15	......	136·95	......	134·90	132·05	......	129·55	......	133·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1890.

TABLEAU NO. 163.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·20	133·45	133·65	133·90	140·20	145·15	*	134·40	133·20	131·80	130·95	130·30
2	134·45	133·45	133·65	133·90	140·45	145·05	*	134·20	133·30	131·80	130·95	130·30
3	134·45	133·45	133·65	133·95	141·15	144·95	*	134·15	133·40	131·80	130·95	130·20
4	134·70	133·45	133·80	133·45	141·65	144·90	*	134·05	133·45	131·80	130·90	130·20
5	134·70	133·30	133·95	133·45	141·95	144·70	*	134·05	133·55	131·70	130·80	130·20
6	134·80	133·30	133·95	134·80	141·95	144·45	*	134·05	133·55	131·65	130·80	130·20
7	134·70	133·30	133·95	135·80	142·30	144·30	*	133·95	133·55	131·55	130·70	130·20
8	134·55	133·30	133·80	135·95	142·30	143·80	*	133·95	133·55	131·55	130·80	130·20
9	134·45	132·95	133·80	136·95	142·45	143·80	*	133·80	133·45	131·55	130·80	130·20
10	133·95	132·95	133·70	137·55	142·65	143·80	*	133·65	133·40	131·55	130·80	130·20
11	133·70	132·95	133·90	137·90	142·70	143·65	*	133·55	133·40	131·45	130·90	130·20
12	133·90	132·95	133·45	138·05	142·90	143·65	*	133·45	133·45	131·40	130·90	130·20
13	134·20	132·95	133·45	138·20	142·90	143·95	*	133·45	133·55	131·30	130·90	130·20
14	134·30	132·95	133·45	138·40	142·80	143·90	*	133·55	133·45	131·30	130·90	130·20
15	134·55	132·90	133·70	138·40	142·70	143·95	*	133·45	133·40	131·30	130·90	130·45
16	134·55	132·90	133·80	138·55	142·45	144·05	*	133·40	133·40	131·30	130·90	130·45
17	134·55	132·80	133·90	138·90	142·30	144·20	*	133·40	133·40	131·20	130·80	130·45
18	134·55	132·80	133·90	139·05	142·15	144·30	*	133·30	133·05	131·40	130·80	130·45
19	134·45	132·80	133·80	139·15	142·30	144·15	*	133·20	132·80	131·40	130·80	130·45
20	134·45	132·65	133·80	139·15	142·45	143·95	*	133·20	132·45	131·40	130·90	130·45
21	134·45	132·65	133·95	139·20	142·45	143·65	*	133·40	132·45	131·45	130·90	130·45
22	134·45	132·55	133·90	139·20	142·70	143·30	*	133·45	132·45	131·45	130·80	130·45
23	134·30	132·80	133·90	139·15	142·70	143·15	*	133·55	132·20	131·45	130·70	130·45
24	134·20	132·95	133·90	139·15	142·70	142·65	*	133·45	132·20	131·45	130·80	130·45
25	134·15	132·95	133·90	139·15	142·80	142·40	*	133·45	132·05	131·45	130·65	130·45
26	133·95	132·95	133·95	139·45	142·80	141·90	*	133·45	131·95	131·45	130·65	130·45
27	133·80	132·95	133·95	139·55	143·30	141·80	*	133·40	131·90	131·30	130·55	130·45
28	133·70	132·95	133·95	139·65	143·55	141·40	*	133·30	131·90	131·15	130·30	130·45
29	133·65	......	134·15	139·95	143·90	140·95	*	133·20	131·90	131·15	130·30	130·45
30	133·55	......	133·95	140·15	144·30	140·80	*	133·20	131·80	131·15	130·30	130·30
31	133·45	......	133·90	......	144·80	......	*	133·20	......	131·15	......	130·20

Non mentionné.

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1891.

TABLEAU NO. 164.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·30	129·70	129·95	138·45	143·90	139·15	133·55	134·15	132·30	130·65	129·95	135·70
2	130·30	129·70	129·95	138·30	143·95	138·90	133·40	134·20	132·30	130·45	129·90	135·55
3	130·30	129·70	129·95	137·95	143·95	138·45	133·15	134·30	132·45	130·45	129·90	135·30
4	130·15	120·70	129·95	137·80	144·05	138·20	132·95	134·40	132·45	130·45	129·90	134·95
5	130·15	129·70	129·95	137·45	144·15	138·15	132·90	134·40	132·45	130·40	129·80	134·95
6	129·95	129·70	129·95	137·20	144·20	137·80	132·80	134·40	132·45	129·30	129·70	134·95
7	129·95	129·70	130·45	136·45	144·20	137·45	123·65	134·20	132·45	129·30	129·70	134·70
8	129·95	129·70	130·80	135·80	144·30	137·30	132·45	133·95	132·40	128·45	129·65	134·70
9	129·90	129·70	130·95	135·45	144·30	136·95	132·45	133·80	132·30	128·45	129·55	134·55
10	129·90	129·70	130·95	135·45	144·05	136·80	132·45	133·65	132·30	128·80	129·45	134·55
11	129·90	129·70	131·30	135·00	143·90	136·65	132·45	133·65	132·20	129·05	129·45	134·55
12	129·80	129·70	131·80	135·70	143·70	136·30	123·45	133·30	132·20	128·70	129·40	134·55
13	129·80	129·70	131·95	135·75	143·40	136·15	132·45	133·20	131·95	130·45	129·40	134·45
14	129·80	129·70	132·45	136·45	143·20	136·15	132·40	132·95	131·95	130·65	129·40	134·40
15	129·70	129·70	132·65	136·95	142·95	135·95	132·45	132·95	131·90	130·45	129·40	134·30
16	129·70	129·70	132·80	137·45	142·90	135·80	132·40	132·80	131·80	130·45	129·40	134·45
17	129·70	129·70	132·95	137·95	142·65	135·40	132·40	132·55	131·90	130·80	129·55	134·45
18	129·70	129·70	132·95	137·95	142·45	135·30	132·40	132·45	131·70	130·80	129·80	134·70
19	129·70	127·70	132·95	138·45	142·40	135·15	132·80	132·40	131·65	130·80	129·95	136·30
20	129·70	129·70	132·70	139·45	142·15	134·95	132·95	132·20	131·80	130·65	130·15	136·30
21	129·70	129·80	132·70	140·05	142·05	134·90	133·30	132·15	131·80	130·65	130·45	135·45
22	129·70	129·80	132·80	140·65	141·90	134·65	133·45	132·15	131·65	130·55	130·95	134·45
23	129·70	129·80	135·95	141·40	141·40	134·65	133·65	132·20	131·45	130·55	131·65	134·45
24	129·80	129·80	135·95	142·05	141·15	134·55	133·80	132·45	131·45	130·45	132·15	134·45
25	129·80	129·90	135·95	142·65	140·95	134·40	133·95	132·45	131·45	130·45	132·95	134·45
26	129·80	129·90	135·95	143·20	140·80	134·20	134·15	132·65	131·30	130·45	133·45	134·80
27	129·80	129·90	136·45	144·05	140·45	134·15	134·30	132·65	131·15	130·45	133·95	134·95
28	129·80	129·95	136·80	143·95	140·05	133·90	134·30	132·65	130·95	130·30	134·90	135·30
29	129·80	......	137·15	143·95	139·80	133·90	134·30	132·40	130·70	130·30	135·30	135·15
30	129·80	......	137·80	143·95	139·65	133·70	134·30	132·40	130·65	130·30	135·45	135·15
31	129·70	......	138·20	......	139·40	......	134·30	132·40	......	130·05	......	135·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1892.

TABLEAU No. 165.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·95	132·80	131·70	130·55	134·90	136·05	137·30	132·05	131·30	130·95	130·45	134·15
2	134·80	132·45	131·70	131·40	135·20	135·95	137·20	131·95	130·95	130·95	130·45	133·95
3	134·80	132·30	131·65	132·95	135·45	135·95	137·05	131·95	130·80	131·05	130·45	133·90
4	134·70	132·05	131·65	134·90	135·45	136·05	136·95	131·80	130·70	131·05	130·45	133·95
5	134·70	131·90	131·45	136·55	135·65	136·20	136·55	131·80	130·65	130·95	130·45	133·95
6	134·70	131·70	131·30	137·45	135·65	136·40	136·20	131·80	130·55	130·95	130·45	133·95
7	134·65	131·90	131·30	137·70	135·65	136·45	135·90	131·80	130·45	130·90	130·55	133·90
8	134·45	131·90	130·95	137·40	135·80	136·45	135·70	131·70	130·30	130·90	130·55	133·90
9	134·30	131·95	130·95	136·95	135·95	136·45	135·55	131·65	130·30	130·90	130·55	133·90
10	134·30	131·95	130·90	136·95	136·05	136·45	135·40	131·65	130·20	130·90	130·55	133·65
11	134·20	132·05	130·90	136·95	136·20	136·45	135·15	131·55	130·20	130·90	130·55	133·20
12	134·15	132·15	130·90	136·70	136·40	136·30	134·80	131·95	130·15	130·90	130·55	132·95
13	134·15	132·20	130·90	136·40	136·40	136·15	134·55	131·95	129·95	130·90	130·55	132·80
14	134·15	132·30	130·80	136·15	136·40	136·05	134·40	131·95	129·80	130·90	130·55	132·65
15	134·15	132·30	130·80	135·90	136·30	135·95	134·15	131·95	129·80	130·90	130·55	132·55
16	133·95	132·30	130·70	135·45	136·20	135·80	133·90	132·15	129·65	130·90	130·80	132·45
17	133·95	132·20	130·55	135·20	136·20	135·90	133·70	132·30	129·65	130·95	131·45	132·40
18	133·90	132·15	130·55	134·80	136·20	135·90	133·45	132·40	129·65	130·95	132·05	132·30
19	133·90	132·15	130·45	134·45	136·45	135·90	133·30	132·45	129·55	130·95	132·80	132·30
20	133·70	132·15	130·45	134·20	136·65	136·30	132·95	132·45	129·95	130·95	133·40	132·30
21	133·65	131·95	130·45	133·90	136·65	137·95	132·90	132·40	130·40	130·90	133·80	132·20
22	133·45	131·80	130·40	133·70	136·65	137·15	132·80	132·20	130·65	130·80	134·30	132·15
23	133·30	131·80	130·40	133·45	136·65	137·30	132·80	132·20	130·80	130·70	134·30	132·05
24	133·30	131·80	130·30	133·65	136·55	137·40	132·80	132·05	130·90	130·70	134·30	131·95
25	133·20	131·70	130·30	133·80	136·45	137·45	132·80	131·95	130·90	130·65	134·30	131·95
26	133·20	131·70	130·20	133·95	136·45	137·55	132·65	132·20	130·90	130·65	134·30	131·90
27	133·15	131·45	130·20	134·20	136·45	137·55	132·55	132·30	130·90	130·45	134·20	131·80
28	133·15	131·45	130·20	134·45	136·30	137·55	132·45	131·95	130·95	130·45	134·20	131·80
29	133·05	131·45	130·30	134·55	136·30	137·45	132·45	131·70	130·95	130·45	134·20	131·70
30	133·05	......	130·30	134·70	136·30	137·45	132·40	131·70	130·95	130·45	134·20	131·70
31	132·95	......	130·55	......	136·30	......	132·20	131·45	......	130·45	......	131·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1893.

TABLEAU No. 166.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·65	130·45	129·65	132·15	136·80	145·30	138·45	133·55	132·55	130·30	131·70	130·95
2	131·65	130·45	129·55	132·30	136·95	144·95	138·31	133·55	132·40	130·30	131·70	130·95
3	131·65	130·30	129·55	132·65	137·45	144·70	138·20	133·45	131·80	130·30	131·70	130·90
4	131·65	130·30	129·55	132·80	138·20	144·45	138·05	133·30	131·45	130·40	131·70	130·90
5	131·65	129·95	129·55	132·95	139·95	144·30	137·80	133·20	131·40	130·40	131·70	130·90
6	131·65	129·95	129·55	133·30	140·95	144·05	137·45	133·30	131·05	130·40	131·70	130·90
7	131·65	129·95	129·45	133·45	141·65	143·95	137·45	133·40	130·90	130·45	131·70	130·90
8	131·55	179·95	129·45	133·65	142·30	143·95	137·30	133·20	130·90	130·45	131·70	130·90
9	131·55	129·95	129·40	133·95	142·55	143·95	137·15	133·05	130·90	130·45	131·70	130·95
10	131·45	129·95	129·20	134·65	142·85	144·05	137·05	132·95	130·70	130·55	131·65	131·20
11	131·45	129·95	129·20	134·95	142·95	143·95	136·90	132·80	130·65	130·55	131·65	131·20
12	131·45	129·95	129·30	135·30	143·15	143·70	136·70	132·45	130·65	130·65	131·65	131·15
13	131·45	129·95	129·45	135·15	143·20	143·40	136·55	132·40	130·55	130·55	131·65	131·05
14	131·40	129·95	129·45	135·40	143·45	142·95	136·45	132·30	130·45	130·45	131·45	130·95
15	131·20	129·95	129·65	135·40	143·80	142·55	136·40	132·15	130·30	130·45	131·40	130·95
16	131·05	129·95	129·65	135·40	143·90	142·20	136·20	131·95	130·20	130·45	131·20	130·90
17	130·95	129·95	129·70	135·40	145·05	141·95	136·05	131·90	130·15	130·55	131·20	130·90
18	130·80	129·95	129·70	135·40	146·30	141·65	135·90	131·80	130·15	130·65	131·05	130·80
19	130·70	129·80	129·70	135·65	147·30	141·30	135·70	131·65	130·15	130·65	130·95	130·80
20	130·65	129·80	129·65	135·80	147·80	140·95	135·55	131·55	130·05	130·95	130·95	130·80
21	130·65	129·80	179·65	136·30	148·15	140·65	135·40	131·45	129·95	130·90	130·90	130·80
22	130·55	129·80	129·70	136·80	148·30	140·40	135·20	131·40	129·95	130·90	130·90	130·90
23	130·45	129·70	129·70	137·15	148·45	140·40	135·05	131·40	129·95	130·95	130·80	130·90
24	130·45	129·70	129·80	137·45	148·45	139·95	134·90	131·40	129·95	130·95	130·80	130·90
25	130·45	129·70	129·80	137·30	148·05	139·80	134·70	131·30	129·95	131·45	130·70	130·90
26	130·30	129·70	129·95	137·15	147·45	139·55	134·55	131·20	129·95	131·45	130·70	130·90
27	130·30	129·70	130·45	136·80	146·65	139·40	134·45	131·05	129·95	131·55	130·80	130·95
28	130·30	129·65	130·90	136·80	146·30	139·15	134·30	130·95	129·95	131·65	130·80	130·95
29	130·45	......	131·30	136·80	145·95	138·95	134·20	130·95	130·15	131·70	130·90	130·95
30	130·55	......	131·70	136·70	145·80	138·80	134·05	132·95	130·30	131·70	130·90	130·95
31	130·65	......	131·95	......	145·65	......	133·95	132·95	......	131·70	......	130·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1894.

TABLEAU No. 167.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·95	130·70	130·45	135·40	144·45	140·15	137·05	132·20	129·90	128·95	132·45	132·45
2	130·90	130·70	130·45	135·20	144·45	139·95	136·70	131·95	129·70	128·95	132·80	132·65
3	130·90	130·65	130·45	135·05	144·45	140·15	136·55	131·95	129·55	128·95	132·80	132·80
4	130·90	130·65	130·45	134·80	144·45	140·45	136·30	131·95	129·45	129·40	132·95	132·95
5	130·90	130·55	130·45	134·90	144·45	140·30	136·20	131·90	129·40	130·05	133·15	133·30
6	130·90	130·55	130·45	134·90	144·45	140·20	136·40	131·70	129·30	130·30	133·30	133·30
7	130·80	130·55	130·45	134·80	144·45	140·15	136·65	131·65	129·20	130·45	133·45	133·25
8	130·80	130·55	132·45	134·80	144·30	139·90	136·95	131·45	129·15	130·45	133·70	132·90
9	130·80	130·55	133·55	134·80	144·20	139·65	136·80	131·45	129·15	130·45	133·95	132·90
10	130·80	130·55	134·15	134·80	144·20	139·45	136·65	131·40	129·15	130·45	134·15	132·90
11	130·80	130·55	134·70	134·80	144·15	139·30	136·55	131·30	129·05	130·45	134·20	132·95
12	130·80	130·55	135·30	134·80	143·95	139·15	136·45	131·20	128·95	130·45	133·90	132·95
13	130·80	130·55	136·20	134·80	143·70	138·80	136·30	131·15	128·95	130·55	133·80	133·05
14	130·80	130·55	136·55	134·95	143·40	138·45	136·20	131·05	128·95	130·65	133·65	133·15
15	130·80	130·55	136·55	135·05	142·90	138·20	136·05	130·90	128·95	130·80	133·55	133·15
16	130·80	130·55	136·55	135·45	142·40	137·90	135·90	130·80	128·95	130·95	133·45	133·20
17	130·80	130·55	135·95	135·70	141·90	137·70	135·55	130·70	129·15	131·30	133·40	133·20
18	130·80	130·55	136·20	136·45	141·45	137·45	135·30	130·65	129·05	131·65	133·40	133·20
19	130·80	130·65	136·45	137·20	141·30	137·55	135·20	130·65	129·05	131·95	133·40	133·20
20	130·70	130·65	136·80	137·95	141·30	138·30	134·95	130·55	129·05	132·90	133·30	133·20
21	130·70	130·65	138·20	138·15	141·30	138·55	134·80	130·55	129·30	132·45	133·15	133·30
22	130·70	130·65	138·20	138·30	141·15	138·45	134·65	130·55	129·55	132·65	132·95	133·30
23	130·70	130·65	138·05	139·15	140·80	138·30	134·45	130·55	129·45	132·80	132·95	133·30
24	130·70	130·65	137·80	139·95	140·65	138·05	134·30	130·55	129·40	132·80	132·95	133·30
25	130·70	130·55	137·45	140·95	140·65	137·80	133·80	130·55	129·30	132·80	132·90	133·30
26	130·70	130·55	137·95	141·80	140·45	137·70	133·45	130·45	129·30	132·80	132·90	133·20
27	130·70	130·55	136·95	142·65	14045·	137·65	133·30	130·40	129·30	132·80	132·70	133·20
28	130·70	130·55	136·95	143·65	140·45	137·80	132·90	130·30	129·20	132·70	132·65	133·20
29	130·70	......	136·80	143·95	140·45	137·45	132·70	130·20	129·15	132·65	132·55	133·20
30	130·70	......	135·95	144·20	140·30	137·30	132·45	130·15	129·05	132·55	132·45	133·20
31	130·70	......	135·65	......	140·15	......	132·40	130·05	......	132·45	.... .	133·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1895.

TABLEAU No. 168.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	133·20	131·15	129·95	130·15	140·90	139·05	135·65	131·05	131·45	129·45	128·80	130·65
2	133·20	131·05	129·95	130·20	140·80	139·20	135·30	130·95	131·40	129·45	128·80	130·95
3	133·15	131·05	129·90	130·20	140·70	139·20	135·05	130·90	131·20	129·40	128·70	131·20
4	133·05	131·05	129·80	130·20	140·65	139·30	134·70	130·95	130·95	129·40	128·65	131·40
5	132·95	130·95	129·80	130·20	140·90	139·45	134·45	130·95	130·90	129·30	128·55	131·55
6	132·95	130·95	129·80	130·20	141·20	139·45	134·30	130·95	130·80	129·30	128·55	131·65
7	132·95	130·95	129·80	131·20	141·40	139·45	134·15	130·95	130·70	129·40	128·55	131·65
8	132·90	130·95	129·80	132·95	141·80	139·40	133·95	131·05	130·65	129·45	128·65	131·55
9	132·90	130·80	129·80	134·95	142·20	139·40	133·70	131·05	130·55	129·45	128·80	131·45
10	132·80	130·80	129·80	136·30	142·65	139·40	133·45	131·05	130·45	129·55	128·95	131·40
11	132·80	130·65	129·80	136·45	143·05	139·40	133·30	131·05	130·40	129·70	129·20	131·30
12	132·65	130·65	129·90	136·45	143·05	139·30	133·15	131·20	130·40	129·70	129·40	131·15
13	132·45	130·65	129·90	136·40	142·90	139·15	133·05	131·30	130·45	129·70	129·55	130·90
14	132·40	130·65	129·90	136·45	142·80	138·95	132·95	131·20	130·45	129·70	129·65	130·65
15	132·30	130·65	129·90	137·05	142·65	138·90	132·90	131·20	130·45	129·65	129·70	130·55
16	132·20	130·55	129·90	137·15	142·40	138·80	132·80	131·20	130·45	129·55	129·80	130·30
17	132·15	130·55	129·90	137·15	142·15	138·65	132·70	131·30	130·45	129·40	129·90	130·20
18	132·05	130·55	129·90	137·40	141·90	138·45	132·45	131·30	130·40	129·30	129·95	130·15
19	131·90	130·45	129·90	137·55	141·40	138·45	132·40	131·30	130·40	129·20	130·15	130·15
20	131·70	130·45	129·90	138·05	140·80	138·40	132·15	131·30	130·30	129·20	130·30	130·15
21	131·55	130·40	129·95	138·45	140·30	138·15	132·05	131·30	130·20	129·20	130·30	130·20
22	131·45	130·40	129·95	138·95	140·05	137·65	131·95	131·30	130·05	129·20	130·30	130·55
23	131·65	130·30	129·95	139·20	139·90	137·40	131·90	131·30	129·95	129·20	130·30	130·65
24	131·80	130·30	130·05	139·45	139·70	137·05	131·80	131·45	129·90	129·05	130·30	130·95
25	131·70	130·15	130·15	139·70	139·65	136·90	131·65	131·65	129·70	129·05	130·40	131·40
26	131·65	129·95	130·15	140·20	139·40	136·65	131·55	131·80	129·65	129·05	130·45	132·40
27	131·45	129·95	130·15	140·65	139·20	136·55	131·45	131·90	129·55	129·05	130·45	133·65
28	131·40	129·95	130·15	140·70	139·05	136·40	131·40	131·70	129·45	128·95	130·40	134·65
29	131·30	......	130·15	140·90	138·95	136·20	131·30	131·65	129·45	128·90	130·40	135·40
30	131·20	......	130·15	140·90	138·95	135·90	131·20	131·65	129·65	128·80	130·40	135·65
31	131·20	......	130·15	......	138·90	......	131·15	131·55	......	128·80	......	135·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1896.

TABLEAU No. 169.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	136·45	133·30	131·45	131·95	143·65	137·90	134·15	132·30	130·30	130·20	131·05	135·90
2	136·45	133·15	131·65	131·95	143·55	137·95	133·95	132·15	130·30	130·30	131·05	135·90
3	137·65	132·95	131·65	131·95	143·45	137·95	133·80	132·05	130·40	130·40	131·05	135·95
4	137·20	132·95	131·55	131·95	143·30	138·05	133·65	131·90	130·40	130·45	131·05	136·05
5	136·95	132·95	131·45	131·95	143·20	138·05	133·80	131·80	130·30	130·65	131·15	135·95
6	136·65	132·95	131·45	131·95	143·20	138·15	133·95	131·70	130·30	130·80	131·90	135·95
7	136·45	132·90	131·45	131·95	143·20	138·20	133·90	131·65	130·30	130·90	132·65	135·80
8	136·45	132·90	131·45	132·15	143·15	138·30	133·90	131·45	130·20	130·95	133·30	135·55
9	136·30	132·90	131·65	132·30	143·15	138·45	133·90	131·30	130·15	131·05	133·70	135·45
10	136·15	132·90	131·80	133·45	142·95	138·65	133·80	131·15	130·05	131·15	133·80	135·40
11	135·95	132·90	131·95	134·65	142·90	138·80	133·80	130·80	129·95	131·15	134·15	135·30
12	135·70	132·80	131·95	135·70	142·70	138·80	133·80	130·45	129·80	131·20	134·45	135·20
13	135·45	132·70	131·95	136·80	142·45	138·65	133·80	130·45	129·45	131·30	134·65	135·15
14	135·30	132·70	131·95	138·65	142·20	138·45	133·80	130·40	129·20	131·30	134·80	135·05
15	135·15	132·65	131·95	140·65	141·95	138·30	133·70	130·40	129·20	131·40	134·80	134·95
16	134·95	132·65	131·95	140·95	141·55	137·95	133·70	130·40	129·15	131·40	134·90	134·90
17	134·80	132·55	131·95	140·95	141·45	137·65	133·65	130·30	129·05	131·40	134·90	134·90
18	134·65	132·45	131·95	140·95	140·95	137·30	133·45	130·30	129·05	131·40	134·95	134·80
19	134·45	132·45	131·95	140·95	140·40	136·95	133·45	130·20	128·95	131·40	134·95	134·80
20	134·30	132·45	131·95	141·45	140·15	136·65	133·45	130·20	129·20	131·40	134·95	134·90
21	134·20	132·45	131·95	143·70	139·90	136·45	133·45	130·15	129·45	131·40	134·95	134·90
22	134·15	132·45	131·95	144·45	139·65	136·30	133·40	130·05	129·80	131·40	135·30	134·95
23	134·15	132·40	131·95	146·80	139·40	135·90	133·30	130·15	129·90	131·30	135·65	134·95
24	133·95	132·30	131·95	147·80	139·15	135·65	133·15	130·30	129·95	131·20	135·95	134·95
25	133·95	132·15	131·95	147·80	138·90	135·45	132·95	130·45	130·05	131·15	136·15	134·90
26	133·95	131·95	132·15	146·30	138·55	135·20	132·80	130·65	130·05	131·05	136·20	134·90
27	133·80	131·80	132·15	144·90	138·40	134·95	132·65	130·65	130·15	131·05	136·15	134·90
28	133·80	131·65	131·95	144·20	138·20	134·70	132·55	130·55	130·15	130·95	135·95	134·90
29	133·65	131·45	131·95	143·90	138·15	134·55	132·45	130·45	130·20	130·95	135·90	134·90
30	133·65	......	131·95	143·70	138·05	134·40	132·40	130·40	130·20	130·95	135·80	134·90
31	133·45	......	131·95	......	137·95	......	132·30	130·30	......	131·05	......	134·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1897.

TABLEAU No. 170.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·95	132·70	132·80	135·30	144·55	142·20	137·20	132·80	132·40	129·65	131·20	130·90
2	134·95	132·70	132·80	135·65	145·20	141·95	136·90	132·80	132·30	129·65	131·30	130·90
3	134·80	132·70	132·80	135·80	145·20	141·70	136·65	132·80	132·20	129·65	131·30	130·80
4	134·65	132·70	132·80	135·80	145·05	141·55	136·45	132·80	132·15	129·55	131·40	130·80
5	134·45	132·65	132·80	135·70	144·95	141·30	136·30	132·80	132·05	129·55	131·45	130·80
6	134·30	132·65	132·80	135·55	144·95	141·15	136·05	132·65	131·90	129·55	131·45	130·70
7	134·05	132·65	132·80	135·30	144·95	140·95	135·80	132·45	131·70	129·55	131·45	130·70
8	133·80	132·65	132·80	134·95	144·95	140·90	135·55	132·40	131·65	129·45	131·45	130·70
9	133·45	132·65	132·80	134·65	144·95	140·70	135·30	132·15	131·45	129·45	131·30	130·70
10	133·40	132·65	132·80	134·45	144·95	140·70	135·15	132·15	131·40	129·45	131·20	130·70
11	133·30	132·65	132·80	134·70	144·95	140·70	135·05	132·15	131·20	129·40	131·20	130·80
12	133·20	132·65	132·90	134·95	144·65	140·70	134·90	132·15	131·15	129·40	131·15	130·90
13	133·15	132·65	132·90	134·90	144·30	140·80	134·70	132·15	131·05	129·30	131·15	130·95
14	133·15	132·70	132·90	134·70	143·95	141·05	134·45	132·15	130·95	129·30	130·95	131·30
15	133·05	132·70	132·90	134·70	143·80	140·95	134·30	132·15	130·90	129·30	130·95	131·95
16	133·05	132·70	132·80	134·80	143·55	140·90	134·15	132·15	130·80	129·30	130·95	132·80
17	132·95	132·70	132·80	134·80	143·45	140·65	133·95	132·15	130·65	129·30	130·95	133·20
18	132·90	132·70	132·80	135·05	143·45	140·30	133·80	132·15	130·45	129·30	130·95	133·30
19	132·90	132·70	132·90	135·30	143·30	139·95	133·65	132·15	130·40	129·30	130·90	133·30
20	132·90	132·70	132·90	135·65	143·15	139·70	133·55	132·15	130·30	129·30	130·90	133·20
21	132·80	132·70	132·95	135·95	143·15	139·30	133·45	132·15	130·20	129·65	130·90	133·05
22	132·80	132·70	133·45	136·20	143·45	139·05	133·30	132·15	130·15	129·95	130·80	132·80
23	132·80	132·70	133·70	136·40	144·15	138·70	133·15	132·20	129·95	130·15	130·70	132·45
24	132·80	132·70	134·65	136·55	143·95	138·65	132·95	132·45	129·80	130·30	130·70	132·30
25	132·80	132·70	134·45	137·30	144·20	138·45	132·95	132·65	129·65	130·45	130·65	132·15
26	132·80	132·70	134·20	138·15	144·30	138·30	132·95	132·65	129·65	130·65	130·65	131·90
27	132·80	132·65	133·90	139·65	144·30	137·90	132·95	132·65	129·65	130·80	130·65	131·70
28	132·80	132·65	133·95	141·65	144·05	137·45	132·95	132·65	129·65	130·95	130·80	131·65
29	132·80	......	134·15	142·90	143·55	137·40	132·90	132·65	129·65	131·15	130·90	131·45
30	132·80	......	133·70	143·90	143·05	137·30	132·80	132·65	129·55	131·20	130·95	131·40
31	132·80	......	134·15	......	142·55	......	132·80	132·45	......	131·20	......	131·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1898.

TABLEAU No. 171.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·30	130·40	131·30	138·65	139·15	139·05	136·90	132·40	130·90	130·70	134·80	133·70
2	131·20	130·40	131·30	138·80	138·95	138·95	136·95	132·15	130·80	130·90	134·80	133·45
3	131·20	130·40	131·30	138·65	138·90	138·90	136·90	131·95	130·70	131·05	134·55	133·40
4	131·15	130·40	131·30	138·45	138·80	138·80	136·80	131·90	130·65	131·15	134·55	133·30
5	131·05	130·40	131·30	138·40	138·80	138·55	136·65	131·80	130·65	131·20	134·30	133·30
6	130·95	130·40	131·30	138·20	138·65	138·30	136·45	131·80	130·55	131·20	134·15	133·20
7	130·90	130·40	131·40	137·80	138·40	137·95	136·40	131·70	130·70	131·15	133·95	133·20
8	130·90	130·40	131·40	137·45	138·20	137·70	136·15	131·65	130·95	130·95	133·90	133·15
9	130·80	130·40	131·40	137·20	138·05	137·45	135·95	131·65	131·15	130·95	133·80	133·05
10	130·70	130·40	131·40	136·95	137·95	137·20	135·80	131·65	131·20	130·90	133·70	132·95
11	130·65	130·45	131·45	136·70	137·80	137·15	135·55	131·65	131·15	130·90	133·65	132·90
12	130·55	130·65	132·55	136·45	137·70	136·95	135·40	131·65	131·05	130·90	133·45	132·90
13	130·45	130·65	134·65	136·20	137·65	136·95	135·15	131·55	130·95	130·70	133·65	132·80
14	130·45	130·80	137·40	136·05	137·45	136·95	134·90	131·55	130·95	130·80	133·80	132·80
15	130·45	131·30	138·45	135·90	137·40	136·90	134·70	131·55	130·95	131·20	133·95	132·70
16	130·45	131·45	139·30	136·05	137·40	136·70	134·45	131·80	130·90	131·20	133·95	132·65
17	130·45	131·45	139·90	136·45	137·30	136·65	134·30	131·95	130·90	131·05	134·05	132·65
18	130·45	131·45	140·40	136·65	137·20	136·45	134·15	132·15	130·80	130·90	134·20	132·55
19	130·45	131·45	140·45	136·95	137·15	136·30	134·15	132·15	130·65	131·20	134·30	132·55
20	130·45	131·45	140·40	137·45	136·95	136·15	134·15	132·20	130·55	131·80	134·30	132·55
21	130·45	131·45	140·30	137·95	136·90	135·90	133·95	132·15	130·55	132·05	134·30	132·45
22	130·45	131·40	140·20	138·45	136·90	135·70	133·70	132·05	130·55	132·40	134·20	132·45
23	130·45	131·40	140·15	138·90	136·90	135·45	133·55	131·90	130·65	132·70	134·20	132·45
24	130·45	131·40	140·05	138·95	137·05	135·20	133·45	131·80	130·65	133·05	134·15	132·40
25	130·45	131·40	139·80	139·15	137·40	134·95	133·40	131·70	130·70	133·30	134·15	132·40
26	130·45	131·30	139·45	139·20	137·95	135·15	133·15	131·45	130·80	133·65	134·05	132·30
27	130·40	131·30	138·95	139·20	138·45	135·30	132·95	131·20	130·80	133·90	133·95	132·30
28	130·40	131·30	138·45	139·20	138·70	135·90	132·95	131·15	130·70	134·30	133·95	132·20
29	130·40	......	138·15	139·20	130·95	136·40	132·80	131·05	130·65	134·65	133·90	132·20
30	130·46	......	138·30	139·20	139·15	136·70	132·65	131·05	130·55	134·80	133·80	132·15
31	130·40	......	138·45	......	139·15	......	132·45	130·95	......	134·80	......	132·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1899.

TABLEAU No. 172.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	132·05	131·80	131·80	133·15	144·70	142·45	136·65	134·05	130·40	132·80	131·90	130·70
2	132·05	131·80	131·80	133·30	145·45	142·45	136·40	134·05	130·40	133·15	131·95	130·80
3	131·95	131·80	131·80	133·30	146·20	142·45	136·15	133·95	130·30	133·40	132·20	130·80
4	131·95	131·80	131·80	133·30	146·65	142·45	135·80	133·90	130·30	133·45	132·20	130·80
5	131·95	131·80	131·80	133·30	147·20	142·45	135·55	133·80	130·20	133·45	132·15	130·70
6	131·95	131·90	131·80	133·40	147·65	142·45	135·40	133·55	130·05	133·40	132·05	130·70
7	131·95	131·90	131·90	133·40	147·80	142·15	135·30	133·30	129·95	133·40	131·90	130·70
8	131·95	131·90	131·90	133·40	147·95	141·80	135·15	133·15	129·90	133·15	131·90	130·70
9	131·95	131·90	131·90	133·40	147·80	141·45	135·40	132·80	129·90	132·80	131·90	130·70
10	131·90	131·80	131·90	133·45	147·45	141·15	135·80	132·55	129·80	132·70	132·20	130·70
11	131·90	131·80	131·90	133·45	147·15	140·80	136·35	132·45	129·80	132·55	132·30	130·70
12	131·90	131·80	131·90	133·80	146·70	140·65	136·95	132·40	129·70	132·40	132·20	130·80
13	131·90	131·80	131·90	134·45	146·40	140·45	137·15	132·30	129·65	132·30	132·15	131·90
14	131·90	131·80	131·90	135·95	145·90	140·15	137·15	132·15	129·55	132·05	131·95	132·90
15	131·90	131·80	131·90	137·80	145·40	139·80	136·95	131·95	129·45	131·90	131·70	133·55
16	131·90	131·70	131·90	138·90	144·95	139·45	136·65	131·80	129·40	131·80	131·45	134·20
17	131·90	131·70	131·90	139·45	144·65	139·40	136·40	131·65	129·40	131·70	131·30	134·45
18	131·90	131·70	131·90	139·90	144·20	139·15	136·15	131·45	129·40	131·65	131·15	134·45
19	131·90	131·70	131·90	140·30	143·80	139·05	135·80	131·20	129·40	131·65	130·95	134·45
20	131·90	131·70	131·80	140·40	143·45	138·95	135·65	131·15	129·40	131·70	130·95	134·45
21	131·90	131·80	131·80	140·15	143·15	138·80	135·45	131·05	129·45	131·70	130·90	134·45
22	131·90	131·80	131·80	139·95	142·80	138·55	135·20	130·90	129·55	131·70	130·90	134·45
23	131·90	131·90	131·80	139·95	142·45	138·30	134·95	130·80	129·65	131·70	130·90	134·45
24	131·90	131·90	131·80	139·90	142·15	137·95	134·70	130·70	129·65	131·80	130·90	134·45
25	131·90	131·80	131·80	139·90	141·80	137·65	134·45	130·70	129·70	131·80	130·90	134·45
26	131·90	131·80	131·90	141·30	141·45	137·30	134·30	130·65	129·95	131·80	130·90	134·55
27	131·90	131·80	132·05	142·40	141·15	137·30	134·15	130·55	130·40	131·80	130·90	134·65
28	131·90	131·80	132·40	143·45	140·80	137·20	134·05	130·45	131·05	131·80	130·80	134·65
29	131·90	......	131·65	143·80	140·45	137·15	133·90	130·45	131·70	131·90	130·70	134·65
30	131·90	......	131·95	144·20	140·80	137·05	133·95	130·45	132·30	131·90	130·70	134·65
31	131·90	......	132·15	......	141·80	......	133·95	130·40	......	131·90	......	134·65

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1900.

TABLEAU No. 173.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	134·55	132·15	131·30	131·05	141·45	137·45	133·40	136·15	132·20	132·45	132·45	133·65
2	134·45	132·15	131·20	131·30	141·20	137·30	133·15	136·15	132·15	132·55	132·40	133·65
3	134·40	132·15	131·20	132·45	140·90	137·90	133·45	136·05	132·15	132·55	132·40	133·55
4	134·40	132·15	131·15	133·70	140·70	138·45	134·45	135·95	131·95	132·45	132·40	133·55
5	134·30	132·15	131·15	134·45	140·45	138·65	134·65	135·80	131·90	132·45	132·30	133·45
6	134·30	132·15	131·15	135·70	140·15	138·45	134·70	135·70	131·70	132·55	132·30	133·40
7	134·20	132·15	131·15	137·15	139·90	138·30	134·90	135·65	131·65	132·55	132·20	133·30
8	134·20	132·05	131·15	138·30	139·70	138·15	135·20	135·45	131·45	132·70	132·20	133·20
9	134·15	132·05	131·15	138·30	140·45	137·95	135·45	135·30	131·40	132·90	132·20	133·20
10	134·15	132·20	131·15	137·65	140·70	137·90	135·80	135·20	131·30	132·95	132·20	133·20
11	133·95	132·30	131·15	136·95	140·45	137·90	135·95	135·05	131·30	133·15	132·15	133·20
12	133·95	132·30	131·15	135·95	140·40	137·70	136·15	135·05	131·40	133·20	132·05	133·15
13	133·90	132·40	131·15	135·65	140·20	137·45	136·20	134·95	131·30	133·30	131·95	132·95
14	133·65	132·45	131·15	135·30	139·95	137·20	136·45	134·80	131·20	133·45	131·95	132·80
15	133·40	132·55	131·15	135·30	139·65	137·05	136·80	134·65	131·15	133·65	131·90	132·80
16	132·90	132·55	131·05	135·30	139·45	136·70	136·80	134·65	131·20	133·70	131·90	132·70
17	132·70	132·45	131·05	135·30	139·45	136·45	136·80	134·65	131·45	133·80	131·90	132·65
18	132·55	132·45	131·05	135·90	139·65	136·20	137·65	134·55	131·65	133·80	131·80	132·45
19	132·45	132·30	131·05	136·55	139·65	135·95	137·65	134·40	131·90	133·80	131·90	132·45
20	132·30	132·15	131·05	137·55	139·65	135·70	137·15	134·20	132·05	133·80	132·20	132·40
21	132·30	131·95	131·05	138·45	139·40	135·55	136·80	134·15	132·20	133·65	133·70	132·40
22	132·30	131·80	131·05	139·45	139·20	135·30	136·65	133·95	132·30	133·45	134·20	132·30
23	132·20	131·65	131·05	140·05	139·15	135·05	136·45	133·80	132·30	133·20	134·30	132·30
24	132·20	131·45	131·05	140·90	138·95	134·70	136·40	133·65	132·30	132·90	134·40	132·20
25	132·20	131·45	131·05	141·40	138·80	134·45	136·40	133·45	132·30	132·65	134·45	132·20
26	132·20	131·40	131·05	141·90	138·55	134·30	136·45	133·30	132·20	132·55	134·45	132·15
27	132·20	131·30	131·05	142·05	138·30	133·45	136·45	133·15	132·20	132·55	134·45	132·15
28	132·20	131·30	131·05	142·20	138·15	133·90	136·40	132·95	132·20	132·55	134·30	132·05
29	132·20	......	131·05	142·05	138·05	133·70	136·30	132·70	132·30	132·55	134·05	132·05
30	132·20	......	131·05	141·90	137·90	133·55	136·30	132·55	132·30	132·55	133·80	132·05
31	132·20	......	131·05	......	137·70	......	136·20	132·40	......	132·55	......	132·05

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1901.

TABLEAU No. 174.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juli.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·95	130·95	130·80	131·30	143·65	138·80	134·65	131·15	129·55	128·05	129·45	129·80
2	131·95	130·95	130·80	131·95	143·65	139·05	134·45	131·15	129·65	128·15	129·55	129·90
3	131·95	130·95	130·80	132·80	143·45	139·40	134·20	131·05	129·70	128·15	129·55	130·30
4	131·90	130·95	130·80	133·95	143·40	139·55	133·95	130·95	129·90	128·15	129·55	130·40
5	131·90	130·95	130·80	135·40	143·20	139·55	133·80	130·90	129·80	128·15	129·55	130·40
6	131·90	130·95	130·80	136·95	143·05	139·65	133·65	130·80	129·70	128·20	129·55	130·40
7	131·80	130·90	130·80	138·30	143·05	139·80	133·45	130·70	129·65	128·20	129·55	130·40
8	131·80	130·90	130·80	139·15	143·05	139·95	133·40	130·70	129·55	128·30	129·65	130·30
9	131·70	130·90	130·80	139·70	142·95	139·95	133·20	130·65	129·40	128·40	129·70	130·30
10	131·70	130·90	130·80	141·30	142·90	139·80	133·15	130·65	129·30	128·45	129·70	130·30
11	131·70	130·90	130·80	141·65	142·65	139·45	133·05	130·55	129·30	128·45	129·80	130·30
12	131·65	130·90	130·70	141·65	142·40	139·20	132·95	130·45	129·20	128·45	129·80	130·30
13	131·65	130·90	130·70	140·95	141·95	138·95	132·90	130·40	129·15	128·45	129·80	130·30
14	131·65	130·90	130·70	139·90	141·65	138·70	132·65	130·30	129·05	128·45	129·80	130·30
15	131·65	130·90	130·70	138·95	141·30	138·45	132·45	130·15	128·95	128·55	129·80	131·30
16	131·55	130·90	130·70	138·95	140·90	138·30	132·30	129·95	128·95	128·70	129·80	132·30
17	131·45	130·80	130·70	139·20	140·70	138·15	132·15	129·90	128·80	128·80	129·80	132·65
18	131·45	130·80	130·70	139·40	140·65	137·80	131·95	129·80	128·70	128·80	129·80	132·80
19	131·45	130·80	130·70	139·45	140·65	137·45	131·80	129·80	128·70	128·90	129·80	132·80
20	131·45	130·80	130·70	139·65	140·55	137·30	131·45	129·80	128·65	128·95	129·80	132·80
21	131·30	130·80	130·70	140·45	140·55	136·95	131·30	129·70	128·55	129·05	129·80	132·80
22	131·30	130·80	130·80	141·70	140·55	136·65	131·15	129·90	128·40	129·05	129·80	132·80
23	131·30	130·80	130·80	142·55	140·45	136·30	131·05	129·95	128·20	129·05	129·80	132·80
24	131·20	130·80	130·90	143·20	140·40	136·15	130·95	130·05	128·15	129·05	129·90	132·80
25	131·20	130·80	130·90	143·40	140·20	135·95	130·80	129·95	128·05	129·05	129·90	132·80
26	131·20	130·80	130·90	143·45	139·95	135·70	130·80	129·90	128·05	129·05	129·90	132·80
27	131·05	130·80	130·90	143·65	139·70	135·45	130·80	129·80	127·95	129·05	129·90	132·80
28	131·05	130·80	130·90	143·65	139·45	135·20	130·70	129·70	127·95	129·15	129·90	132·80
29	131·05	......	130·90	143·65	139·30	134·95	130·70	129·65	127·90	129·30	129·90	132·80
30	131·05	......	130·90	143·65	139·05	134·70	130·90	129·65	127·80	129·40	129·90	132·80
31	131·05	......	130·90	......	138·80	......	131·20	129·55	......	129·45	......	132·80

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1902.

TABLEAU No. 175½

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Aaût.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	132·80	132·65	132·55	139·45	139·90	138·90	136·80	133·30	131·15	130·45	132·30	135·40
2	132·70	132·65	133·30	139·70	140·20	138·95	136·80	133·30	130·95	130·45	132·20	135·20
3	132·70	132·65	133·45	140·05	140·40	139·05	136·70	133·40	130·80	130·45	132·20	135·15
4	132·70	132·65	133·45	140·20	140·45	139·15	136·70	133·40	130·65	130·45	132·20	135·05
5	132·70	132·65	133·40	140·30	140·55	139·15	136·65	133·40	130·55	130·45	132·20	134·95
6	132·70	132·55	133·20	140·30	140·65	139·15	136·65	133·30	130·45	130·45	132·30	134·90
7	132·70	132·55	133·05	140·15	140·65	139·15	136·65	133·30	130·40	130·45	132·40	134·90
8	132·70	132·55	132·80	139·95	140·65	139·15	136·45	133·30	130·30	130·45	132·40	134·90
9	132·70	132·55	132·65	139·70	140·65	139·15	136·30	133·20	130·20	130·45	132·65	134·80
10	132·70	132·55	132·65	139·45	140·65	139·05	136·15	133·15	130·15	130·55	132·95	134·80
11	132·70	132·55	132·65	139·30	140·65	139·05	135·95	133·05	130·15	130·55	133·20	134·80
12	132·70	132·55	132·95	139·20	140·55	139·05	135·90	132·95	130·05	130·65	133·40	134·70
13	132·65	132·55	133·70	139·15	140·45	139·05	135·70	132·90	130·05	130·70	133·65	134·70
14	132·65	132·55	134·30	139·15	140·45	138·95	135·45	132·80	130·20	130·70	133·80	134·65
15	132·65	132·55	134·45	139·15	140·30	138·80	135·40	132·65	130·40	130·70	133·90	134·65
16	132·65	132·55	135·95	139·15	140·20	138·55	135·30	132·55	130·45	130·80	133·95	134·55
17	132·65	132·55	137·45	139·05	140·15	138·30	135·15	132·40	130·65	130·90	134·20	134·55
18	132·65	132·55	137·70	139·05	139·95	138·15	134·95	132·20	130·80	130·90	134·40	134·45
19	132·65	132·55	137·90	138·95	139·70	137·95	134·80	132·15	130·95	131·05	134·65	134·45
20	132·65	132·55	137·95	138·90	139·45	137·90	134·70	132·05	131·15	131·20	134·90	134·45
21	132·65	132·55	138·15	138·90	139·20	137·80	134·65	131·95	131·15	131·40	135·15	134·45
22	132·65	132·55	138·20	138·80	138·90	137·65	134·55	131·90	131·05	131·45	135·20	134·30
23	132·65	132·55	138·20	138·80	138·65	137·40	134·45	131·80	130·95	131·65	135·40	134·20
24	132·65	132·55	138·20	138·80	138·45	137·30	134·30	131·70	130·95	131·80	135·45	134·05
25	132·65	132·55	138·30	138·90	138·45	137·15	134·20	131·65	130·90	131·90	135·65	133·90
26	132·65	132·55	138·40	138·90	138·45	137·05	134·15	131·65	130·70	131·95	135·65	133·70
27	132·65	132·55	138·55	138·90	138·55	137·05	133·95	131·55	130·65	132·05	135·65	133·65
28	132·65	132·55	138·70	138·95	138·65	136·95	133·80	131·55	130·55	132·15	135·55	133·45
29	132·65	......	138·90	138·95	138·70	136·90	133·65	131·45	130·45	132·20	135·55	133·40
30	132·65	......	139·20	139·30	138·80	136·80	133·45	131·40	130·45	132·30	135·45	133·30
31	132·65	......	139·45	......	138·80	......	133·30	131·30	......	132·30	......	133·25

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1903.

TABLEAU No. 176.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	133·20	131·90	132·30	138·65	137·30	138·15	137·05	133·30	131·55	131·95	132·45	131·15
2	133·20	131·90	132·40	138·40	137·70	137·90	137·95	133·20	131·45	131·90	132·45	131·15
3	133·20	131·90	132·40	138·05	137·95	137·55	138·80	133·15	131·45	131·90	132·30	131·15
4	133·15	131·80	133·30	137·80	138·20	137·15	138·80	133·05	131·40	131·90	132·20	131·15
5	133·15	131·80	134·45	137·65	138·40	136·90	137·95	132·95	131·40	131·80	132·15	131·05
6	133·05	131·80	134·65	137·65	138·45	136·55	138·20	132·90	131·30	131·80	132·05	131·05
7	133·05	131·80	134·80	137·80	138·65	136·40	136·70	132·80	131·15	131·80	131·95	131·05
8	132·95	131·80	135·30	138·05	138·95	136·20	136·45	132·70	130·95	131·90	131·95	131·05
9	132·90	131·80	135·45	138·20	139·15	136·20	136·15	132·65	130·90	131·95	131·95	131·05
10	132·90	131·80	135·95	138·45	139·30	136·20	135·90	132·55	130·80	132·40	131·90	131·05
11	132·90	131·90	136·45	138·30	139·45	136·15	135·45	132·55	130·70	132·65	131·80	131·05
12	132·80	131·90	136·80	138·15	139·55	136·15	135·20	132·55	130·70	132·90	131·70	131·05
13	132·80	131·90	137·15	137·90	139·70	136·20	134·90	132·55	130·65	132·90	131·70	131·05
14	132·80	131·90	137·30	137·65	139·70	136·30	134·65	132·55	130·65	132·90	131·65	131·05
15	132·70	131·90	137·40	137·55	139·80	136·40	134·55	132·45	130·55	133·05	131·65	131·05
16	132·70	131·90	137·45	137·45	139·90	136·45	134·45	132·45	130·55	133·15	131·55	131·05
17	132·65	131·95	137·55	137·45	139·95	136·45	134·15	132·45	130·55	133·20	131·45	130·95
18	132·55	131·95	137·70	137·40	139·95	136·65	134·20	132·45	130·65	133·20	131·40	130·95
19	132·45	131·95	138·40	137·40	140·05	136·70	134·05	132·45	131·05	133·45	131·40	130·95
20	132·40	131·95	138·95	137·30	139·90	136·80	133·95	132·45	131·30	133·55	131·30	130·95
21	132·40	131·95	139·45	137·30	139·70	136·80	133·80	132·40	131·45	133·65	131·30	130·95
22	132·30	132·05	139·55	137·20	139·45	136·90	133·70	132·15	131·90	133·70	131·30	130·95
23	132·30	132·05	139·65	137·20	139·30	137·05	133·70	132·05	132·05	133·30	131·20	130·95
24	132·15	132·05	139·65	137·20	139·15	137·15	133·70	131·90	132·30	132·95	131·20	130·90
25	132·15	132·05	139·95	137·15	138·90	137·20	133·70	131·80	132·45	132·80	131·20	130·90
26	132·15	132·15	139·95	137·15	138·70	137·30	133·65	131·65	132·45	132·65	131·20	130·90
27	132·05	132·15	139·40	137·15	138·45	137·30	133·65	131·65	132·55	132·65	131·15	130·90
28	132·05	132·20	139·30	137·15	138·30	137·20	133·65	131·65	132·55	132·55	131·15	130·90
29	131·95	......	139·20	137·05	138·30	137·15	133·55	131·65	132·40	132·55	131·15	130·90
30	131·95	......	139·20	137·05	138·30	137·05	133·55	131·65	132·05	132·45	131·15	130·90
31	131·95	......	138·15	......	138·45	......	133·45	131·70	......	132·40	......	130·90

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1904.

TABLEAU No. 177.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·80	130·72	130·65	134·70	139·95	144·65	138·95	133·45	131·20	131·90	134·45	131·95
2	130·80	130·72	130·65	135·45	141·40	144·80	138·80	133·45	131·05	132·20	134·45	131·95
3	130·80	130·72	130·65	136·45	142·15	145·05	138·45	133·30	130·90	132·30	134·45	131·90
4	130·80	130·72	130·65	137·45	142·65	145·40	138·15	132·95	131·05	132·65	134·45	131·90
5	130·80	130·72	130·65	138·30	143·55	145·40	137·90	132·70	131·30	132·95	134·45	131·80
6	130·80	130·72	130·65	138·70	144·70	145·40	137·70	132·55	131·30	133·05	134·45	131·80
7	130·80	130·72	130·65	139·20	145·30	145·40	137·45	132·45	131·30	133·20	134·30	131·70
8	130·80	130·72	130·70	139·45	145·65	145·45	137·20	132·40	131·20	133·30	134·15	131·70
9	130·80	130·72	130·95	139·95	145·95	145·55	136·95	132·20	131·20	133·40	134·05	131·70
10	130·80	130·72	131·05	140·65	145·95	145·80	136·95	132·15	131·15	133·45	133·90	131·70
11	130·80	130·72	131·15	141·30	145·95	145·95	136·90	131·95	131·15	133·65	133·70	131·65
12	130·72	130·72	131·15	140·95	145·95	146·05	136·80	131·70	131·05	133·70	133·55	131·65
13	130·72	130·72	131·15	140·45	145·80	145·80	136·80	131·65	130·80	133·70	133·40	131·65
14	130·72	130·72	131·15	139·80	145·45	145·70	136·70	131·65	131·05	133·70	133·30	131·55
15	130·72	130·72	131·15	139·30	145·20	145·15	136·65	131·55	130·95	134·05	133·20	131·55
16	130·72	130·72	131·15	138·90	144·95	144·65	136·55	131·55	130·90	134·20	133·15	131·55
17	130·72	130·72	131·15	138·55	144·90	144·15	136·30	131·55	130·90	134·45	133·05	131·55
18	130·72	130·72	131·15	138·20	144·80	143·45	136·15	131·65	130·70	134·45	132·95	131·55
19	130·72	130·72	131·15	137·90	144·80	143·15	135·95	131·65	130·55	134·45	132·90	131·55
20	130·72	130·65	131·15	137·45	144·70	142·55	135·70	131·65	130·45	134·45	132·70	131·55
21	130·72	130·65	131·15	137·20	144·65	142·15	135·55	131·65	130·45	134·45	132·65	131·45
22	130·72	130·65	131·15	136·80	144·55	141·90	135·45	131·70	130·45	134·45	132·55	131·45
23	130·72	130·65	131·15	136·45	144·55	141·45	135·20	131·70	130·40	134·45	132·55	131·45
24	130·72	130·65	131·20	136·70	144·45	140·95	135·05	131·70	130·40	134·55	132·45	131·45
25	130·72	130·65	131·40	136·95	144·40	140·55	134·90	131·65	130·55	134·70	132·40	131·45
26	130·72	130·65	131·45	137·45	144·30	140·22	134·65	131·65	131·05	134·70	132·30	131·45
27	130·72	130·65	131·65	137·70	144·20	139·95	134·40	131·55	131·45	134·70	132·20	131·45
28	130·72	130·65	132·20	138·20	144·20	139·55	134·15	131·55	131·45	134·65	132·15	131·45
29	130·72	130·65	133·45	139·15	144·15	139·40	133·90	131·45	131·55	134·55	132·15	131·45
30	130·72	......	133·95	140·05	144·15	139·30	133·70	131·40	131·70	134·55	132·05	131·45
31	130·72	......	134·40	......	144·05	......	133·55	131·20	......	134·55	......	131·45

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 178.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·45	131·45	131·20	133·80	134·05	138·20	134·15	132·70	129·90	......	131·15	130·65
2	131·45	131·45	131·20	135·30	134·15	138·15	133·95	132·70	129·80	129·80	131·30	131·70
3	131·45	131·45	131·15	137·15	134·55	137·95	133·80	132·65	129·80	129·90	131·40	......
4	131·55	131·45	131·15	137·55	135·70	137·80	133·65	132·45	129·90	129·55	131·05	131·55
5	131·65	131·45	131·15	137·40	136·40	137·65	133·45	132·40	129·95	129·51	......	131·55
6	131·65	131·45	131·05	137·40	136·45	137·45	133·40	132·30	130·05	129·45	131·55	131·30
7	131·65	131·40	131·05	137·30	136·70	137·30	133·15	132·15	130·15	129·30	130·90	131·18
8	131·65	131·40	131·05	137·20	136·95	137·15	132·90	131·95	130·05	......	130·90	131·05
9	131·55	131·40	131·05	136·80	137·45	136·95	132·80	131·80	129·95	129·30	130·75	131·05
10	131·55	131·40	131·05	136·30	137·90	136·80	132·70	131·65	129·90	129·40	130·90	130·95
11	131·55	131·40	130·95	135·90	138·45	136·65	132·65	131·40	129·90	129·55	130·80	131·15
12	131·55	131·40	130·95	135·80	138·90	136·45	132·65	131·30	129·90	129·40	......	131·05
13	131·55	131·40	130·95	135·70	139·30	136·40	132·65	131·30	129·90	129·30	130·95	130·80
14	131·45	131·40	130·95	135·70	139·45	136·30	132·65	131·30	129·80	129·45	130·80	130·70
15	131·45	131·40	130·95	135·65	139·65	136·45	132·65	131·30	129·70	......	130·80	130·65
16	131·45	131·40	130·95	135·40	139·65	136·45	132·65	131·30	129·55	......	130·95	130·45
17	131·45	131·40	130·95	135·30	139·65	136·55	132·65	131·15	129·55	129·95	130·65	......
18	131·45	131·30	130·95	135·15	139·70	136·45	132·65	131·05	129·55	130·20	130·70	130·45
19	131·45	131·30	130·95	134·95	139·70	136·45	132·70	130·95	129·80	130·15	......	130·40
20	131·45	131·30	130·05	134·80	139·80	136·45	132·80	130·70	130·45	130·20	130·55	130·40
21	131·45	131·30	130·15	134·70	139·80	136·30	132·80	130·45	130·55	130·45	130·45	130·55
22	131·45	131·30	130·15	134·65	139·95	136·05	132·65	130·30	130·45	......	130·45	130·55
23	131·45	131·20	130·20	134·55	140·15	135·90	132·55	130·20	130·40	130·70	130·45	130·45
24	131·45	131·20	130·20	134·45	140·15	135·65	132·45	130·15	130·40	131·15	130·55	......
25	131·45	131·20	130·45	134·40	139·95	135·25	132·45	130·05	130·30	131·15	130·45	......
26	131·45	131·20	130·80	134·30	139·70	135·30	132·45	129·95	130·15	......	......	130·40
27	131·45	131·20	131·65	134·15	139·45	134·95	132·45	129·90	130·05	131·55	130·55	130·40
28	131·45	131·20	132·45	134·15	139·20	134·70	132·40	129·80	130·05	131·55	130·95	131·40
29	131·45	......	132·65	133·95	138·80	134·45	132·30	129·85	129·95	......	130·80	130·45
30	131·45	......	132·80	133·95	138·55	134·30	132·30	129·70	129·95	131·55	130·55	130·55
31	131·45	......	132·90	......	138·30	......	132·45	129·70	......	131·55	......	......

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1906.

Tableau No. 179.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	132·60	......	136·90	139·10	......	131·45	128·65	127·80	128·60	129·05
2	130·80	......	132·20	132·45	136·95	138·95	......	131·05	......	128·70	128·70	......
3	130·80	......	132·10	132·35	137·05	......	136·75	131·20	128·55	128·85	128·65	......
4	130·95	......	......	132·30	137·20	138·50	136·50	131·05	128·65	128·85	......	129·90
5	130·85	......	131·95	132·30	137·55	138·30	136·25	......	128·55	128·85	128·70	......
6	130·80	133·25	131·90	132·35	138·10	138·30	136·05	130·70	128·45	128·95	128·65	130·00
7	......	133·20	131·80	132·45	......	138·40	135·75	130·95	128·45	......	128·70	......
8	130·70	133·05	131·75	......	138·30	138·85	......	130·80	128·45	129·05	128·70	130·05
9	130·65	132·85	131·85	132·80	......	139·55	135·20	130·70	......	128·95	......	......
10	130·60	122·70	131·60	132·90	139·15	139·20	135·00	130·55	128·45	128·85	128·55	......
11	130·55	......	......	132·50	139·30	139·15	134·70	130·45	128·50	128·80	......	129·85
12	130·55	132·40	131·35	132·45	139·45	......	134·30	......	128·45	128·80	128·70	......
13	130·45	132·30	131·30	......	......	139·10	134·05	130·40	128·40	128·80	128·65	129·70
14	130·30	132·35	131·20	132·70	139·95	139·10	133·95	130·25	128·20	128·80	128·55	......
15	130·45	132·20	131·05	......	140·10	139·10	......	130·15	128·20	128·80	128·65	129·85
16	......	132·10	130·95	133·05	140·20	139·05	133·50	130·05	......	128·30	128·55	......
17	......	131·95	130·90	133·20	140·30	138·95	133·25	130·05	128·05	128·40	128·55	......
18	......	......	......	133·30	140·30	138·85	132·95	129·90	128·15	......	128·55	129·70
19	130·45	131·80	130·70	133·60	140·40	......	132·80	......	128·10	128·55	128·55	......
20	130·40	131·75	130·70	133·85	......	138·65	132·65	129·80	128·10	128·50	128·70	129·65
21	......	131·70	130·50	134·40	140·40	138·45	132·45	129·80	128·05	......	128·95	......
22	130·45	132·15	130·30	......	140·40	138·40	......	129·70	127·95	128·50	128·70	129·50
23	131·20	132·35	130·30	135·55	140·35	138·35	132·30	129·70	......	128·60	128·65	......
24	133·70	132·30	130·20	136·00	......	138·15	132·15	129·60	127·90	128·70	128·80	......
25	134·20	......	......	136·40	140·20	138·15	131·95	129·45	127·95	128·60	......	......
26	134·25	132·90	130·05	136·45	140·05	138·10	131·85	......	127·85	128·65	128·95	......
27	134·20	132·95	130·80	136·70	......	137·90	131·70	129·40	127·75	128·80	129·15	129·50
28	......	132·65	132·55	136·80	139·95	137·70	131·65	129·30	127·70	......	129·20	......
29	133·95	......	133·00	......	139·65	137·65	......	129·15	......	128·65	129·20	129·45
30	133·80	......	133·15	136·70	139·45	137·55	131·55	128·90	......	128·90	129·35	......
31	133·80	......	133·05	......	139·20	......	131·40	128·70	......	128·85	......	......

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1907.

Tableau No. 180.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·45	128·40	128·30	137·45	135·05	141·65	137·55	133·55	130·45	132·45	132·40	132·90
2	128·45	128·40	128·30	137·90	136·45	140·95	137·55	133·55	130·45	132·40	132·40	132·70
3	128·45	128·40	128·30	137·90	137·70	140·70	137·65	133·45	130·45	132·40	132·45	132·80
4	128·45	128·40	128·30	137·90	137·80	140·65	137·65	133·40	130·45	132·40	132·55	133·45
5	128·45	128·40	128·30	136·45	137·95	140·65	137·40	133·30	130·45	132·20	132·55	133·45
6	128·45	128·40	128·30	136·30	138·15	140·65	137·20	133·40	130·45	132·05	132·80	133·40
7	128·45	128·40	128·30	136·20	138·20	140·65	137·05	133·30	130·30	132·40	133·95	133·30
8	128·45	128·40	128·30	136·20	138·15	140·65	136·90	133·20	130·15	132·40	134·95	133·15
9	128·45	128·40	128·30	136·15	138·05	140·65	136·70	132·95	130·20	132·30	135·45	133·20
10	128·40	128·30	128·30	135·95	137·95	140·65	136·55	132·80	130·30	132·40	135·55	133·30
11	128·40	128·30	128·30	135·80	137·90	140·65	136·45	132·70	130·40	132·40	135·70	133·45
12	128·40	128·30	128·30	135·45	137·80	140·65	136·40	132·45	130·45	132·45	135·55	133·45
13	128·40	128·30	128·30	135·40	137·90	140·65	136·20	132·40	130·45	132·55	135·40	133·55
14	128·40	128·30	128·40	135·30	137·90	140·55	135·95	132·20	130·45	132·65	135·15	133·55
15	128·40	128·30	128·40	135·20	138·15	140·30	135·80	132·15	130·55	132·80	135·30	133·70
16	128·40	128·30	128·40	135·05	138·45	139·95	135·45	132·05	130·90	132·95	135·15	133·80
17	128·40	128·30	128·40	134·90	138·90	139·80	135·40	131·95	131·15	132·95	134·55	133·90
18	128·40	128·30	128·40	134·90	139·65	139·65	135·15	131·65	131·45	132·95	134·30	133·95
19	128·40	128·30	128·45	134·80	140·45	139·45	135·05	131·45	131·30	133·05	134·05	133·95
20	128·40	128·30	128·45	134·70	141·45	138·45	134·80	131·45	131·40	133·05	133·95	133·95
21	128·40	128·30	128·45	134·45	141·80	138·95	134·65	131·45	131·45	132·90	133·95	133·90
22	128·40	128·30	128·55	134·30	142·15	138·80	134·45	131·40	131·45	132·80	133·70	133·80
23	128·40	128·30	128·65	133·95	142·20	138·65	134·40	131·15	131·80	132·70	133·55	133·65
24	128·40	128·30	128·70	133·80	142·30	138·30	134·30	131·05	131·95	132·70	133·45	133·55
25	128·40	128·30	128·80	133·70	142·20	137·95	134·20	130·80	132·05	132·55	133·45	133·45
26	128·40	128·30	130·40	133·70	141·95	137·90	134·05	130·65	132·05	132·45	133·40	133·45
27	128·40	128·30	131·15	133·80	141·95	137·80	134·05	130·65	131·95	132·55	133·30	133·45
28	128·40	128·30	133·15	133·80	141·95	137·70	133·90	130·65	132·20	132·55	133·20	133·45
29	128·40	......	135·40	133·90	141·95	137·65	133·70	130·55	132·30	132·55	133·20	133·45
30	128·40	......	136·45	133·90	141·95	137·55	133·65	130·55	132·40	132·45	133·05	133·45
31	128·40	......	137·05	......	141·95	......	133·55	130·55	......	132·40	......	133·45

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1908.

TABLEAU No. 181.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	133·45	132·45	131·90	134·55	141·65	145·20	137·15	132·40	129·40	127·95	127·40	128·45
2	133·45	132·45	131·80	134·80	142·95	145·05	136·95	132·15	129·20	127·90	127·40	128·45
3	133·55	132·30	131·70	134·90	143·70	145·05	136·65	132·05	129·20	127·70	127·65	128·45
4	133·40	132·20	131·70	134·95	144·15	145·15	136·30	131·95	129·15	127·65	127·65	128·45
5	133·15	132·15	131·65	134·90	144·15	145·20	136·05	131·90	128·95	127·65	127·55	129·45
6	133·15	132·05	131·55	134·90	144·15	145·20	135·90	131·70	128·80	127·70	127·55	128·45
7	133·15	131·95	131·55	135·40	144·15	144·95	135·90	131·55	128·70	127·70	127·55	128·45
8	133·15	131·95	131·55	135·95	144·80	144·70	135·70	131·45	128·80	127·70	127·55	128·45
9	133·05	131·90	131·55	136·95	145·20	143·45	135·65	131·30	128·65	127·65	127·55	129·45
10	132·90	131·90	131·55	137·05	145·80	143·15	135·55	131·20	128·70	127·65	127·65	129·45
11	132·65	131·90	131·55	137·55	146·05	142·65	135·40	131·15	128·65	127·40	127·80	129·45
12	132·65	131·80	131·55	138·30	146·45	142·40	135·20	131·05	128·70	127·30	127·65	129·45
13	132·65	131·80	131·45	138·80	146·70	142·15	135·15	130·95	128·70	127·40	127·55	128·45
14	132·65	131·80	131·45	138·95	147·05	141·80	134·95	130·90	128·65	127·45	127·65	129·45
15	132·65	131·95	131·65	138·80	147·20	141·55	134·80	130·90	128·55	127·45	127·45	129·70
16	132·55	132·15	131·90	138·70	147·40	141·20	134·55	130·80	128·65	127·40	127·40	129·70
17	132·45	132·15	132·15	138·15	147·40	140·80	134·40	130·70	128·55	127·40	127·55	129·80
18	132·30	132·15	132·20	137·80	147·45	140·65	134·45	130·65	128·45	127·30	127·55	129·80
19	132·20	132·20	132·40	138·15	147·40	140·45	134·40	130·55	128·45	127·20	127·90	129·80
20	132·20	132·20	132·30	138·05	147·15	140·20	134·30	130·40	128·40	127·45	127·70	129·80
21	132·20	132·15	132·30	137·40	147·15	139·90	134·15	130·30	128·30	127·45	127·70	129·95
22	132·40	132·05	132·30	136·20	146·90	139·65	133·95	130·05	128·20	127·40	127·40	129·95
23	132·30	132·05	132·30	135·95	146·65	139·40	133·70	129·90	128·30	127·40	127·40	129·95
24	132·45	132·05	132·40	136·15	146·55	138·95	133·65	129·80	128·20	127·30	127·40	129·95
25	132·20	132·05	132·40	136·30	146·55	138·80	133·45	129·95	128·20	127·30	127·95	129·95
26	132·05	132·05	132·45	136·65	146·45	138·55	133·20	129·95	128·05	127·30	128·15	129·95
27	131·95	132·05	132·45	137·65	146·20	138·20	133·05	129·90	127·95	127·45	127·80	129·95
28	132·45	131·95	133·05	138·65	145·95	137·90	132·95	129·90	127·90	127·55	127·95	129·95
29	132·40	131·90	133·55	139·55	145·70	137·65	132·90	129·65	127·80	127·55	128·15	129·90
30	132·40	......	133·80	140·20	145·45	137·45	132·70	129·45	127·95	127·55	128·20	130·05
31	132·45	......	133·20	......	145·40	......	132·45	129·40	......	127·55	......	130·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1909.

TABLEAU No. 182.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·05	130·40	130·95	131·95	141·05	148·65	137·65	137·20	132·40	132·40	131·65	132·20
2	130·05	130·30	130·95	132·45	141·40	148·15	137·45	137·05	132·30	132·30	131·65	132·40
3	130·05	130·15	130·95	132·90	142·20	147·70	137·20	136·90	132·20	132·20	131·65	132·40
4	130·05	130·15	130·90	133·30	142·20	147·20	136·95	136·45	132·20	132·20	131·65	132·40
5	130·05	130·15	130·90	134·05	142·30	146·70	136·80	136·15	132·20	132·30	131·65	132·30
6	130·15	129·95	130·80	135·20	141·65	145·95	136·55	135·90	132·20	132·40	131·65	132·30
7	129·95	130·05	130·80	136·95	141·45	145·55	136·30	135·45	132·40	132·45	131·55	132·30
8	130·15	130·30	130·80	139·05	141·30	145·15	136·20	135·15	132·30	132·45	131·55	132·30
9	130·20	130·30	130·90	139·65	141·30	144·45	135·95	134·95	132·30	132·40	131·65	132·15
10	130·15	130·30	130·90	138·95	141·55	143·95	135·70	134·70	132·30	132·20	131·65	132·15
11	130·15	130·55	130·95	138·05	142·45	143·20	135·45	134·45	132·40	132·15	131·65	132·15
12	130·15	130·70	131·05	137·45	143·65	142·95	135·30	134·20	132·40	132·05	131·65	132·15
13	130·20	130·65	130·95	137·40	144·40	142·40	135·05	134·15	132·40	131·95	131·65	132·15
14	130·20	130·65	130·90	138·05	145·20	142·05	134·90	133·95	132·40	131·90	131·65	132·70
15	130·20	130·70	130·90	139·15	145·40	141·45	134·65	133·80	132·45	131·80	131·65	133·30
16	130·20	130·70	130·95	139·15	145·95	141·20	134·45	134·05	132·45	131·70	131·65	133·20
17	130·20	130·80	130·90	139·30	146·40	140·80	134·30	133·95	132·55	131·55	131·65	133·25
18	130·15	130·80	130·90	139·55	146·65	140·45	134·20	133·70	132·55	131·45	131·65	133·05
19	130·05	130·80	130·90	139·95	147·15	140·20	134·45	133·55	132·55	131·55	131·65	133·05
20	129·90	130·80	130·70	140·45	147·65	139·80	134·40	133·45	132·55	131·55	131·65	133·05
21	129·90	130·65	130·70	140·55	148·15	139·80	134·20	133·45	132·65	131·65	131·70	132·95
22	129·95	130·65	130·70	140·55	148·65	139·70	134·20	133·30	132·65	131·65	131·95	132·90
23	130·15	130·70	130·65	140·40	148·70	139·55	134·05	133·20	132·65	131·55	132·15	132·80
24	130·15	130·80	130·65	140·30	148·93	139·45	134·40	133·30	132·55	131·55	132·20	132·70
25	130·20	130·80	130·70	140·45	149·15	139·20	134·45	133·05	132·45	131·55	132·30	132·70
26	130·40	130·95	130·90	140·80	149·20	138·95	134·70	133·05	132·45	131·65	132·30	132·65
27	130·45	131·05	131·20	140·80	149·20	138·80	135·45	132·90	132·40	131·65	132·30	132·55
28	130·45	131·05	131·30	140·90	149·30	138·55	136·20	132·70	132·40	131·70	132·20	132·55
29	130·45	......	131·45	140·90	149·30	138·20	136·80	132·65	132·40	131·65	132·20	132·45
30	130·45	......	131·70	141·05	149·20	137·90	137·30	132·45	132·40	131·55	132·20	133·30
31	130·45	......	131·65	......	148·95	......	137·40	132·45	......	131·55	......	132·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Rideau, à Ottawa, Ont., durant 1910.

TABLEAU No. 183.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·95	131·90	130·65									
2	131·90	131·80	130·65									
3	131·90	131·70	130·65									
4	131·90	131·70	130·80									
5	131·90	131·55	131·15									
6	131·90	131·20	131·70									
7	131·80	131·40	132·45									
8	131·65	131·40	133·45									
9	131·55	131·30	133·65									
10	131·55	131·20	133·40									
11	131·55	131·20	133·15									
12	131·45	131·20	132·95									
13	131·45	131·20	132·80									
14	131·40	131·15	132·65									
15	131·45	130·95	132·40									
16	131·45	130·95	132·15									
17	131·45	130·90	131·95									
18	131·45	130·90	131·80									
19	131·40	130·90	131·70									
20	131·30	130·90	131·95									
21	131·40	130·80	132·40									
22	131·65	130·80	132·70									
23	132·05	130·80	132·95									
24	132·20	130·80	133·30									
25	132·20	130·80	133·45									
26	132·20	130·65	133·80									
27	132·15	130·55	134·15									
28	132·15	130·55	134·40									
29	132·05		134·65									
30	131·95		134·80									
31	131·95		135·20									

ELÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1899.

TABLEAU No. 184.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												205·85
13												205·40
14												206·40
15												206·40
16												206·45
17												206·85
18												206·90
19												207·25
20												207·65
21												207·50
22												207·50
23												207·50
24												207·40
25												207·40
26												207·25
27												207·00
28												206·85
29												206·75
30												206·70
31												206·75

ELÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 185.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept	Oct.	Nov.	Déc
1	206·75	205·75	205·85	205·25	212·75	209·00	207·10	207·50	205·25	206·50	206·90	207·50
2	206·85	205·75	205·85	205·25	212·60	209·10	207·60	207·35	205·50	206·60	206·75	207·40
3	206·90	205·75	205·90	205·25	212·35	209·15	208·15	207·25	205·15	209·65	206·60	207·40
4	207·00	205·75	205·90	205·40	212·25	209·00	208·50	207·15	205·15	206·65	206·65	207·35
5	206·85	205·75	205·90	205·40	212·00	208·85	208·75	207·10	205·15	206·25	206·65	207·35
6	206·65	205·75	205·90	205·75	211·90	208·65	209·00	207·00	205·15	206·15	206·60	207·25
7	206·35	205·65	205·90	206·40	211·75	208·50	209·15	206·90	205·15	206·15	206·60	207·10
8	206·10	205·65	205·90	206·60	211·65	208·40	209·25	206·90	205·10	206·15	206·50	207·00
9	206·10	205·65	205·85	206·75	211·50	208·25	209·35	206·90	205·10	206·50	206·50	206·75
10	206·00	205·65	205·85	206·50	211·25	208·15	209·35	206·90	205·10	207·10	206·40	206·60
11	205·90	205·85	205·85	206·35	211·00	208·15	209·40	206·90	205·10	207·65	206·40	206·40
12	206·00	205·75	205·85	206·35	210·90	207·90	209·65	206·90	205·10	207·35	206·35	206·40
13	206·00	205·75	205·85	206·35	210·65	207·85	209·75	206·90	205·10	208·60	206·25	206·50
14	206·00	205·75	205·75	206·40	210·15	207·65	209·85	206·85	205·15	208·35	206·25	206·50
15	206·00	206·10	205·75	206·60	209·90	207·65	209·85	206·85	205·50	208·15	206·15	206·75
16	205·90	206·00	205·75	206·75	209·75	207·60	209·75	206·75	205·75	207·90	206·15	206·75
17	205·85	205·90	205·65	207·10	209·75	207·80	209·75	206·60	206·15	207·75	206·10	206·85
18	205·85	206·00	205·65	207·75	209·90	207·40	209·75	206·40	206·25	207·50	206·00	207·00
19	205·75	206·00	205·65	208·75	210·00	207·35	209·75	206·25	206·35	207·35	206·00	207·00
20	205·70	206·00	205·65	209·25	210·00	207·25	209·40	206·15	206·40	207·35	206·10	206·75
21	205·75	206·00	205·60	209·25	209·85	207·15	209·25	206·10	206·50	207·25	206·50	206·25
22	205·90	205·90	205·60	210·50	209·75	207·15	209·15	205·90	206·65	207·00	206·75	206·10
23	205·75	205·90	205·60	211·25	209·60	207·10	209·00	205·85	206·75	206·85	207·00	205·90
24	205·65	205·85	205·60	211·85	209·50	206·90	208·85	205·75	206·75	206·75	207·15	205·85
25	205·85	205·85	205·60	212·35	209·50	206·90	208·75	205·60	206·75	206·65	207·15	205·85
26	205·85	205·90	205·50	212·75	209·40	206·60	208·60	205·60	206·65	206·60	207·40	206·85
27	205·85	205·90	205·40	213·00	209·35	206·50	208·40	205·50	206·65	206·50	207·50	206·75
28	205·75	205·90	205·35	213·25	209·25	206·35	208·25	205·40	206·60	206·75	207·35	206·75
29	205·75	......	205·35	213·25	209·10	206·25	208·00	205·40	206·50	206·65	207·35	206·75
30	205·65	......	205·35	213·00	209·10	206·40	207·75	205·35	206·50	208·85	207·40	206·75
31	205·75	......	205·25	......	209·00	......	207·60	205·35	......	206·90	...	206·60

ELÉVATION de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 186.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	205·65	205·75	205·60	205·75	212·85	208·60	206·75	205·65	205·15	204·50	205·60	204·75
2	205·75	205·75	205·60	205·50	212·90	208·65	206·60	205·60	205·15	204·50	205·60	204·75
3	205·85	205·75	205·50	205·65	212·90	209·00	206·50	205·50	205·15	204·60	205·60	204·75
4	205·90	205·75	205·50	205·90	212·90	209·40	206·40	205·50	205·10	204·60	205·60	204·75
5	205·85	205·75	205·50	206·40	212·85	209·60	206·40	205·40	205·10	204·60	205·60	204·85
6	205·85	205·75	205·50	206·65	212·75	209·65	206·25	205·35	205·00	204·75	205·60	204·85
7	205·75	205·75	205·50	207·10	212·50	209·65	206·25	205·35	204·90	204·75	205·65	204·90
8	205·65	205·85	205·40	207·35	212·25	209·65	206·25	205·35	204·85	204·85	205·75	204·90
9	205·60	205·90	205·40	207·90	212·00	209·50	206·15	205·35	204·85	204·90	205·85	204·90
10	205·65	206·00	205·40	207·90	211·75	209·40	206·10	205·25	204·75	205·10	205·75	204·85
11	205·75	205·90	205·35	208·25	211·60	209·25	206·00	205·75	204·75	204·60	205·75	204·85
12	205·65	205·85	205·35	208·40	211·35	209·15	205·90	205·15	204·75	204·40	205·75	204·75
13	205·65	205·90	205·35	208·25	211·15	209·10	205·85	205·15	204·65	204·65	205·75	204·75
14	205·65	206·00	205·35	209·40	211·10	209·00	205·75	205·10	204·65	204·75	205·75	204·70
15	205·65	206·00	205·40	209·60	211·00	208·90	205·65	205·10	204·65	204·90	205·75	206·25
16	205·65	205·90	205·35	209·75	210·90	208·85	205·60	205·00	204·60	205·25	205·75	205·65
17	205·65	205·85	205·35	210·10	210·85	208·65	205·50	205·10	204·60	205·35	205·65	205·85
18	205·75	205·85	205·25	210·25	210·75	208·40	205·40	205·15	204·60	205·35	205·65	206·00
19	205·75	205 75	205·15	210·65	210·50	208·25	205·25	205·25	204·50	205·35	205·65	206·25
20	205·85	205·65	205·15	210·90	210·50	208·10	205·25	205·25	204·50	205·25	205·65	206·35
21	206·00	205·65	205·25	211·35	210·50	207·90	205·25	205·25	204·50	205·25	205·65	206·65
22	205·90	205·65	205·25	212·00	210·40	207·75	205·25	205·35	204·40	205·25	205·65	206·65
23	205·85	205·65	205·15	212·25	210·25	207·65	205·25	205·35	204·40	205·15	205·65	206·75
24	205·85	205·65	205·15	212·35	210·15	207·60	205·25	205·40	204·40	205·10	205·75	206·75
25	205·65	205·65	205·25	212·40	209·85	207·40	205·35	205·35	204·40	205·00	205·75	206·90
26	205·65	205·60	205·35	212·50	209·65	207·25	205·40	205·25	204·40	204·90	205·65	207·10
27	205·65	205·60	205·50	212·60	209·40	207·15	205·50	205·25	204·40	204·85	205·65	207·15
28	205·65	205·60	205·75	212·65	209·25	207·10	205·65	205·25	204·40	204·75	205·65	207·00
29	205·75	......	205·75	212·75	209·00	207·00	205·75	205·25	204·40	204·75	205·65	206·75
30	205·75	......	205·65	212·75	208·85	206·90	205·75	205·25	204·40	204·65	205·75	206·65
31	205·75	......	205·65	......	208·75	......	205·65	205·15	......	204·65	......	206·60

ELÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1902.

TABLEAU No. 187.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	7Nov.	Déc.
1	206·50	205·60	205·15	209·75	211·15	209·65	208·50	206·35	205·35	204·50	206·15	207·25
2	206·50	205·60	205·35	209·90	211·25	209·75	208·40	206·25	205·25	204·50	206·10	207·00
3	206·50	205·60	205·50	210·15	211·40	209·75	208·40	206·25	205·25	204·50	206·10	206·85
4	206·40	205·50	205·40	210·40	211·50	209·85	208·40	206·25	205·15	204·40	206·10	206·60
5	206·35	205·50	520·40	210·85	211·85	209·90	208·35	206·15	205·10	204·40	206·10	206·40
6	206·35	205·60	205·35	210·75	211·90	210·00	208·25	206·15	205·00	204·40	206·10	206·25
7	206·15	205·60	205·35	210·65	211·90	210·00	208·15	206·10	204·90	204·40	206·10	206·35
8	206·15	205·50	205·35	210·60	211·85	210·00	208·10	206·10	204·85	204·50	206·35	206·40
9	206·10	205·50	205·35	210·40	211·75	210·00	208·00	206·10	204·75	204·50	206·40	206·60
10	206·00	205·50	205·40	210·35	211·65	210·00	207·90	206·10	204·65	204·60	206·60	206·65
11	205·90	205·60	205·50	210·35	211·60	210·00	207·85	206·10	204·55	204·60	206·65	206·85
12	205·85	205·60	205·60	210·35	211·40	210·00	207·75	206·00	204·55	204·65	206·65	206·90
13	205·75	205·60	205·75	210·40	211·25	209·90	207·65	206·00	204·55	204·65	206·75	207·00
14	205·75	205·50	206·10	210·40	211·00	209·90	207·60	205·90	204·65	204·65	206·75	206·85
15	205·65	205·50	206·15	210·40	210·85	209·90	207·50	205·90	204·75	204·65	206·85	206·65
16	205·65	205·50	206·15	210·50	210·90	209·75	207·40	205·85	204·75	204·85	206·85	206·50
17	205·65	205·50	207·00	210·50	210·50	209·65	207·35	205·85	204·75	205·00	206·85	206·25
18	205·65	205·50	207·10	210·40	210·25	209·65	207·35	205·75	204·75	205·15	206·85	206·25
19	205·65	205·50	207·15	210·35	209·90	209·40	207·35	205·75	204·85	205·25	207·00	206·15
20	205·65	205·40	207·15	210·35	209·90	209·25	207·35	205·65	204·85	205·25	207·10	206·10
21	205·65	205·35	207·35	210·25	209·60	209·15	207·15	205·65	204·85	205·35	207·15	206·00
22	205·65	205·25	207·40	210·35	209·40	209·10	207·15	205·60	204·75	205·35	207·25	206·00
23	205·65	205·15	207·90	210·40	209·25	208·90	207·15	205·60	204·65	205·40	207·40	206·00
24	205·65	205·15	207·85	210·40	209·15	208·85	207·15	205·60	204·65	205·50	207·40	206·00
25	205·65	205·15	207·90	210·40	209·15	208·75	207·10	205·60	204·60	205·50	207·40	206·00
26	205·60	205·15	208·00	210·50	209·35	208·65	207·00	205·50	204·60	205·60	207·50	206·00
27	205·60	205·15	208·00	210·65	210·15	208·60	207·00	205·50	204·60	205·65	207·60	206·00
28	205·60	205·15	208·15	210·65	209·40	208·60	206·90	205·50	204·50	205·75	207·65	206·00
29	205·60	......	208·50	210·85	209·60	208·60	206·75	205·40	204·50	205·90	207·60	206·00
30	205·60	......	208·75	210·85	209·70	208·50	206·60	205·40	204·50	206·00	207·40	205·90
31	205·60	......	209·50	......	209·65	......	206·40	205·35	......	206·10	......	205·65

ELÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1903.

TABLEAU No. 188.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	205·65	205·50	205·60	209·35	210·10	208·85	209·00	206·75	206·00	......	206·60	205·40
2	205·65	205·50	205·60	209·35	210·15	208·65	209·00	206·75	206·00	......	206·50	205·40
3	205·65	205·50	205·65	209·35	210·25	208·50	209·00	206·75	205·90	......	206·35	205·40
4	205·65	205·50	205·65	209·40	210·50	208·40	209·00	206·75	205·90	207·10	206·35	205·40
5	205·65	205·50	205·65	209·50	210·60	208·35	208·85	206·75	205·85	207·00	206·35	205·35
6	205·65	205·50	205·65	209·50	210·75	208·25	208·75	206·75	205·85	207·00	206·25	205·35
7	205·65	205·50	205·75	209·60	211·10	208·10	209·00	206·60	205·75	207·00	206·15	205·35
8	205·85	205·50	205·75	209·60	210·65	207·85	208·85	206·40	205·75	207·00	206·10	205·35
9	205·90	205·60	205·85	209·65	210·65	207·75	208·65	206·35	205·65	207·00	206·00	205·35
10	206·00	205·60	206·00	209·60	210·65	207·65	206·50	206·25	205·65	207·00	205·90	205·35
11	206·00	205·60	206·10	209·60	210·65	207·50	208·35	206·40	205·65	207·10	205·90	205·35
12	206·00	205·60	206·15	209·60	210·65	208·50	208·15	206·60	205·75	207·15	205·90	205·35
13	206·10	205·65	206·35	209·60	210·60	209·15	208·10	206·75	205·85	207·25	205·85	205·35
14	206·10	205·65	206·50	209·60	210·50	209·65	208·00	207·10	205·90	207·35	205·75	205·35
15	206·15	205·65	206·50	209·60	210·35	209·65	207·90	207·35	206·00	207·40	205·75	205·35
16	203·00	205·65	206·65	209·65	210·35	209·75	207·90	207·35	206·10	207·60	205·75	205·40
17	205·90	205·75	206·90	209·65	210·35	209·85	207·50	207·35	206·15	207·60	205·75	205·40
18	205·75	205·75	207·15	209·85	211·10	209·90	207·35	207·35	206·15	207·60	205·75	205·40
19	205·75	205·75	207·75	209·90	211·00	209·90	207·15	207·10	206·60	207·50	205·65	205·40
20	205·75	205·75	208·10	210·00	210·90	210·00	207·00	206·90	206·75	207·50	205·65	205·40
21	205·65	205·65	208·40	210·15	210·60	210·00	206·90	206·75	207·10	207·50	205·60	205·40
22	205·65	205·60	208·75	210·50	210·40	210·00	206·75	206·65	207·15	207·40	205·60	205·40
23	205·60	205·60	209·00	210·40	210·25	210·00	206·65	206·50	207·25	207·40	205·50	205·40
24	205·50	205·60	209·15	210·35	210·10	209·90	206·65	206·50	207·25	207·35	205·50	205·40
25	205·65	205·50	209·25	210·25	209·90	209·65	206·75	206·50	207·25	207·25	205·50	205·40
26	205·65	205·50	209·35	210·10	209·60	209·50	208·85	206·50	207·25	207·10	205·40	205·35
27	205·65	205·50	209·40	209·90	209·40	209·40	206·90	206·35	207·25	207·00	205·35	205·40
28	205·65	205·50	209·50	209·90	209·25	209·35	207·10	206·25	207·25	206·90	205·25	205·40
29	205·60	......	209·40	209·90	209·15	209·15	207·10	206·15	207·15	206·75	205·40	205·40
30	205·60	......	209·35	209·90	209·10	209·00	206·90	206·10	207·10	206·75	205·40	205·40
31	205·50	......	209·35	......	208·90	......	206·85	206·00	......	206·65	......	205·50

El vation de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1904.

Tableau No. 189.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	205·50	205·90	206·00	206·65	212·25	212·65	209·10	208·65	206·00	207·75	206·60	205·40
2	205·50	205·90	206·00	206·75	212·75	212·65	209·00	206·65	206·00	207·40	206·50	205·40
3	207·50	205·90	206·00	206·90	212·90	212·50	207·00	206·75	205·90	207·10	206·35	205·40
4	205·50	205·90	206·00	207·00	213·15	212·35	209·00	206·75	205·90	207·00	206·35	205·40
5	205·50	205·90	206·00	207·25	213·60	212·35	208·90	206·65	205·85	207·00	206·35	205·35
6	205·50	206·00	206·00	207·50	213·75	212·25	208·90	206·75	205·85	206·90	206·25	205·35
7	205·50	206·00	205·90	207·75	213·90	212·25	209·00	206·60	205·75	206·90	206·15	205·35
8	205·50	206·00	205·90	208·00	214·10	212·15	208·90	206·50	205·75	206·90	206·10	205·35
9	205·50	206·00	205·90	208·15	214·50	212·00	208·65	206·40	205·65	207·00	205·90	205·35
10	205·50	206·10	205·90	208·40	214·75	211·85	208·50	206·35	205·65	207·00	205·90	205·35
11	205·40	206·10	205·90	208·65	214·75	211·75	208·40	206·25	205·65	207·10	205·85	205·35
12	205·40	206·10	205·85	208·75	214·15	211·60	208·15	206·50	205·75	207·15	205·85	205·35
13	205·40	206·10	205·85	208·85	214·10	211·40	208·10	206·85	205·90	207·25	205·75	205·35
14	205·40	206·10	205·85	208·90	214·00	211·25	208·00	207·15	205·85	207·25	205·75	205·35
15	205·40	206·15	205·85	209·00	213·90	211·15	207·90	207·25	206·00	207·50	205·75	205·40
16	205·40	206·15	205·85	209·10	213·85	211·00	207·90	207·35	206·10	207·40	208·75	205·40
17	205·50	206·15	205·75	209·10	213·75	210·75	207·50	207·35	206·10	207·65	205·65	205·40
18	205·60	206·15	205·75	209·15	213·65	210·40	207·35	207·35	206·15	207·65	205·65	205·40
19	205·60	206·15	205·75	209·25	213·40	210·35	207·10	207·10	206·65	207·60	205·65	205·40
20	205·65	206·15	205·75	209·35	213·25	210·25	206·90	207·00	206·85	207·60	205·60	205·40
21	205·65	206·15	205·75	209·75	213·15	210·10	206·90	206·90	207·10	207·60	205·60	205·40
22	205·75	206·15	205·85	209·90	213·15	210·00	206·65	206·90	207·15	207·50	205·50	205·40
23	205·75	206·10	205·85	210·00	213·15	209·85	206·65	206·85	207·25	207·50	205·50	205·40
24	205·75	206·10	205·90	210·10	213·10	209·65	206·65	206·75	207·25	207·40	205·50	205·40
25	205·75	206·10	205·90	210·10	213·10	209·50	206·75	206·60	207·50	207·25	205·40	205·40
26	205·75	206·10	206·00	210·15	213·00	209·50	206·90	206·50	207·75	207·10	205·40	205·35
27	205·75	206·10	206·10	210·50	213·00	209·40	206·85	206·35	207·85	206·90	205·35	205·50
28	205·85	206·10	206·15	210·75	213·00	207·40	207·00	206·25	208·00	206·90	205·35	205·50
29	205·85	206·10	206·25	211·00	212·90	209·40	207·00	206·15	208·10	206·90	205·40	205·50
30	205·85	......	206·35	211·25	212·85	209·35	207·00	206·10	208·00	206·65	205·40	205·60
31	205·85	......	206·50	......	212·75	......	206·90	206·00	......	206·60	......	205·60

Elévations de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1905.

Tableau No. 190.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	205·60	205·85	206·00	206·65	207·65	210·25	207·10	206·10	204·85	204·75	206·20	205·15
2	205·60	205·85	205·90	206·75	208·25	210·25	206·90	206·10	204·85	204·80	206·05	205·10
3	205·60	205·85	205·90	206·85	208·50	210·15	206·75	206·10	204·85	204·80	205·90	205·10
4	205·60	205·85	206·00	207·00	209·25	210·00	206·60	206·00	204·85	204·85	205·85	205·25
5	205·60	205·85	206·00	207·00	209·50	209·90	206·40	205·90	204·85	204·90	205·85	205·25
6	205·60	205·90	206·00	206·60	209·60	209·65	206·40	205·85	204·85	204·90	205·75	205·25
7	205·60	205·90	205·90	206·65	209·75	209·35	206·35	205·75	204·75	204·90	205·75	205·25
8	205·60	205·90	205·90	206·90	209·90	209·00	206·25	205·65	204·90	204·90	205·65	205·25
9	205·60	205·90	205·90	207·10	210·15	208·90	206·15	205·15	204·75	204·95	205·75	205·25
10	205·60	205·90	206·00	206·50	210·25	208·65	206·10	205·10	204·75	205·00	205·65	205·30
11	205·40	206·15	205·90	206·65	210·25	208·40	206·10	204·90	204·65	205·05	205·65	205·25
12	205·40	206·10	205·85	206·60	210·40	208·40	206·25	204·85	204·65	205·15	205·65	205·25
13	205·40	206·10	205·85	206·65	210·60	208·15	206·65	204·75	204·65	205·20	205·60	205·15
14	205·50	206·10	205·85	206·75	210·85	208·15	206·65	204·95	204·75	205·25	205·55	205·15
15	205·50	206·15	205·85	206·90	211·25	208·15	206·75	205·25	204·75	205·30	205·50	205·15
16	205·50	206·15	205·85	206·75	211·25	208·10	206·75	205·35	204·75	205·45	205·50	205·15
17	205·50	206·15	205·85	206·65	211·35	208·00	206·65	205·35	201·75	205·65	205·50	205·10
18	205·60	206·15	205·85	206·75	211·35	208·00	206·65	205·35	204·75	205·45	205·40	205·10
19	205·60	206·15	205·85	206·85	211·35	207·90	206·65	205·35	204·75	205·55	205·40	205·10
20	205·65	206·15	205·85	206·85	211·35	208·15	206·75	205·35	204·75	205·75	205·40	205·00
21	205·65	206·15	205·85	206·75	211·35	208·10	206·75	205·25	204·75	205·85	205·35	204·95
22	205·75	206·10	205·90	206·65	211·25	208·00	206·75	205·15	204·75	205·95	205·25	204·95
23	205·75	206·10	205·90	206·60	211·25	208·00	206·75	205·05	204·65	206·15	205·15	204·95
24	205·75	206·10	206·00	206·85	211·15	207·90	206·75	204·95	204·65	206·35	205·15	204·90
25	205·75	206·10	206·10	207·10	211·10	207·85	206·75	204·95	204·65	206·55	205·10	204·90
26	205·75	206·10	206·15	207·15	211·00	207·75	206·35	204·95	204·65	206·65	205·25	204·85
27	205·75	206·10	205·85	207·00	210·85	207·65	206·25	204·95	204·75	206·65	205·25	204·85
28	205·90	206·10	205·65	206·75	210·75	207·50	206·15	204·85	204·75	206·65	205·20	204·85
29	205·90	......	206·25	207·00	210·75	207·35	206·10	204·85	204·75	206·65	205·25	204·85
30	205·90	......	206·35	207·00	210·65	207·15	206·10	204·85	204·75	206·25	205·05	204·85
31	205·90	......	206·50	207·00	210·25	......	206·10	204·85	......	206·25	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 191.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	204·85	206·85	205·60	205·45	209·15	209·65	207·85	204·85	204·60	204·65	205·15	204·70
2	204·90	206·85	205·55	205·40	209·15	209·45	207·55	204·85	204·65	204·65	205·05	204·70
3	205·00	206·85	205·50	205·45	209·35	209·15	207·35	204·75	204·65	204·65	204·95	205·05
4	205·00	206·75	205·40	.....	209·60	208·95	207·25	204·75	204·65	204·65	205·05	205·15
5	205·90	206·85	205·35	205·60	209·85	208·95	207·15	204·65	204·65	204·65	204·85	205·15
6	205·90	206·70	205·30	205·80	210·00	209·15	207·05	204·65	204·75	204·55	204·90	205·25
7	205·95	206·65	205·35	205·95	210·10	209·25	206·85	204·65	204·85	204·55	204·90	205·25
8	205·05	206·75	205·25	206·00	210·10	209·85	206·75	204·75	204·85	204·55	204·85	205·25
9	205·10	206·60	205·15	205·90	210·35	209·65	206·65	204·75	204·85	204·65	204·75	205·30
10	205·25	206·40	205·15	205·85	210·40	209·65	206·55	204·75	204·90	204·65	204·75	205·45
11	205·25	206·30	205·20	205·75	210·35	209·55	206·15	204·85	204·90	204·70	204·65	205·55
12	205·25	206·15	205·25	205·75	210·25	209·45	205·95	204·85	204·90	204·75	204·65	205·65
13	205·15	206·10	205·20	205·65	210·35	209·45	205·65	204·85	204·90	204·75	204·65	205·85
14	205·15	206·00	205·15	205·75	210·40	209·45	205·55	204·85	204·90	204·75	204·65	205·85
15	205·10	205·95	205·20	206·25	210·50	209·45	205·35	204·85	204·85	204·80	204·65	205·75
16	205·00	205·85	205·15	206·30	210·65	209·35	205·25	204·75	204·85	204·85	204·65	205·25
17	205·00	205·95	205·15	206·50	210·60	209·15	205·15	204·65	204·65	204·90	204·65	205·65
18	204·90	205·65	205·15	206·60	210·60	208·95	205·15	204·55	204·65	204·95	204·65	204·65
19	205·00	205·75	205·10	207·00	210·65	208·85	205·15	204·55	204·65	205·00	204·65	205·65
20	204·95	205·40	205·10	207·30	210·65	208·75	205·05	204·55	204·65	205·05	204·65	205·65
21	206·00	205·50	205·10	208·00	210·55	208·55	205·05	204·55	204·65	205·05	204·65	205·65
22	206·00	205·70	205·10	208·40	210·65	208·45	204·95	204·55	204·65	205·05	204·65	205·65
23	206·35	205·55	205·10	208·75	210·85	208·35	204·95	204·55	204·65	204·95	204·65	205·65
24	206·60	205·45	205·10	209·00	210·85	208·45	204·95	204·55	204·65	205·25	204·65	205·65
25	206·40	205·45	205·05	209·30	210·75	208·15	204·95	204·55	204·65	205·25	204·65	205·65
26	206·20	205·65	205·00	209·30	210·75	208·15	204·95	204·55	204·65	205·25	204·65	205·65
27	206·15	205·55	206·30	209·35	210·45	208·15	204·85	204·60	204·65	205·35	204·65	205·65
28	206·25	205·50	205·85	209·35	210·45	208·05	204·85	204·60	204·65	205·35	204·70	205·40
29	206·35	......	205·50	209·25	210·15	208·05	204·85	204·60	204·65	205·40	204·70	205·35
30	206·50	......	205·55	209·20	209·95	207·95	204·85	204·60	204·65	205·35	204·70	205·35
31	206·75	......	205·55	......	209·85	......	204·95	204·60	......	205·25	......	205·10

ELÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1907.

TABLEAU No. 192.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	205·00	......	205·80	206·00	207·65	210·75	209·65	207·65	206·25	206·35	206·25	206·50
2	205·00	......	205·80	205·90	209·10	210·75	209·60	207·60	206·25	206·25	206·25	206·50
3	208·00	......	205·80	205·90	209·10	210·65	209·50	207·60	206·25	206·25	206·25	206·50
4	205·00	......	205·40	205·85	209·15	210·65	209·40	207·50	206·25	206·25	206·15	206·50
5	205·00	......	205·35	205·85	209·25	210·65	209·40	207·50	206·35	206·25	206·15	206·55
6	205·00	......	205·35	205·85	209·40	210·65	209·35	207·40	206·35	206·25	206·15	206·55
7	205·00	205·45	205·30	205·75	209·50	210·60	209·25	207·35	206·35	206·25	206·15	206·55
8	205·00	205·45	205·30	205·75	209·80	210·60	209·10	207·15	206·40	206·25	206·15	206·55
9	205·00	205·45	205·25	205·65	209·80	210·60	209·00	207·10	206·40	206·25	206·15	206·55
10	205·00	205·45	205·25	205·65	209·80	210·60	208·90	206·90	206·35	206·25	206·15	206·55
11	204·90	205·45	205·30	205·60	210·00	210·50	208·90	206·75	206·35	206·25	206·15	206·55
12	204·90	205·50	205·35	205·40	210·10	210·50	208·85	206·60	206·35	206·25	206·15	206·50
13	204·85	205·50	205·35	205·60	210·15	210·45	208·75	206·40	206·35	206·25	206·15	206·50
14	204·90	205·50	205·35	205·75	210·25	210·45	208·65	206·40	206·35	206·25	206·15	206·50
15	204·90	205·50	205·40	205·90	210·35	210·40	208·60	206·40	206·35	206·25	206·15	206·50
16	205·00	205·50	205·40	206·15	210·15	210·40	208·50	206·40	206·35	206·25	206·15	206·50
17	205·00	205·55	205·40	206·25	210·40	210·40	208·50	206·40	206·25	206·25	206·15	206·50
18	205·10	205·35	205·45	206·45	210·50	210·45	208·50	206·40	206·25	206·35	206·15	206·50
19	205·15	205·35	205·50	206·45	210·65	210·40	208·40	206·40	206·25	206·35	206·15	206·50
20	205·25	205·35	205·55	206·50	210·85	210·35	208·40	206·40	206·25	206·35	206·15	206·45
21	205·35	205·35	205·60	206·50	211·00	210·25	208·35	206·40	206·25	206·35	206·15	206·45
22	205·40	205·35	205·60	206·60	212·15	210·25	208·25	206·35	206·25	206·35	206·10	206·45
23	205·25	205·35	205·60	206·60	212·65	210·25	208·10	206·35	206·25	206·35	206·10	206·45
24	......	205·35	205·65	206·65	212·65	210·15	208·00	206·35	206·25	206·35	206·10	206·40
25	......	205·25	205·85	206·65	212·85	210·10	207·90	206·25	206·25	206·35	206·00	206·40
26	......	205·25	206·00	206·75	211·90	209·90	207·85	206·35	206·25	206·35	206·00	206·40
27	......	205·30	206·10	206·85	211·90	209·85	207·85	206·35	206·35	206·35	206·00	206·40
28	......	205·35	206·00	207·00	211·60	209·85	207·85	206·35	206·35	206·35	206·00	206·40
29	......	......	206·00	207·10	211·60	209·85	207·75	206·35	206·35	206·35	206·00	206·40
30	......	......	206·00	207·35	211·00	209·75	207·65	206·25	206·35	206·35	205·90	206·40
31	......	......	206·00	......	211·00	......	207·65	206·25	......	206·35	......	206·50

ÉLÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1908.

TABLEAU No. 193.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	206·50	206·75	208·40	209·60	212·60	213·65	208·00	206·15	......	203·95	204·40	204·85
2	206·50	206·80	208·40	209·60	212·65	213·95	207·90	206·00	......	203·95	204·40	204·90
3	206·50	206·80	208·50	209·65	212·65	213·85	207·90	205·35	......	204·00	204·40	205·00
4	206·55	206·85	208·50	209·65	212·70	213·65	207·90	205·75	......	204·00	204·40	205·15
5	206·55	206·85	208·50	209·75	212·75	213·95	207·85	205·50	......	204·20	204·50	205·35
6	206·50	206·85	208·60	209·85	212·85	213·65	207·85	205·35	......	204·20	204·50	205·50
7	206·50	206·85	208·60	210·00	213·15	213·55	207·65	205·00	204·30	204·20	204·50	205·70
8	206·60	206·90	208·60	210·10	213·55	212·95	207·60	204·90	204·30	204·20	204·50	205·75
9	206·60	206·90	208·60	210·25	213·65	212·65	207·60	204·75	204·30	204·20	204·50	205·90
10	206·60	206·90	208·60	210·40	213·55	212·25	207·50	204·75	204·30	204·20	204·50	206·00
11	206·60	206·90	208·60	210·60	214·05	211·95	207·40	204·75	204·30	204·20	204·60	206·00
12	206·60	207·00	208·65	210·60	214·45	211·65	207·15	204·75	204·30	204·20	204·60	206·00
13	206·60	207·00	208·65	210·65	214·25	211·15	207·10	204·75	204·30	204·20	204·60	205·90
14	206·65	207·10	208·65	210·85	214·50	211·65	207·00	204·75	204·30	204·20	204·60	205·75
15	206·65	207·10	208·75	210·90	214·70	211·55	207·00	204·75	204·30	204·20	204·70	205·75
16	206·65	207·15	208·75	211·10	214·85	211·25	207·00	204·75	204·30	204·20	204·70	205·75
17	206·65	207·25	208·75	211·25	214·90	210·85	207·00	204·75	204·30	204·20	204·70	205·65
18	206·65	207·40	208·85	211·25	214·95	210·55	207·00	204·75	204·30	204·20	204·75	205·65
19	206·65	207·50	208·85	211·40	214·95	210·35	207·00	204·75	204·30	204·20	204·75	205·65
20	206·65	207·60	208·85	211·60	214·95	210·05	207·00	204·75	204·30	204·25	204·75	205·60
21	206·65	207·60	208·85	211·65	214·95	209·75	207·00	204·75	204·25	204·25	204·85	205·60
22	206·65	207·60	208·85	211·75	214·90	209·65	206·90	204·75	204·25	204·25	204·85	205·60
23	206·65	207·75	208·90	211·85	214·85	209·65	206·90	204·75	204·25	204·25	204·85	205·60
24	206·65	207·75	208·90	211·90	215·05	209·65	206·90	......	204·25	204·25	204·85	205·60
25	206·65	207·85	208·90	212·00	215·05	209·55	206·90	......	204·20	204·35	204·85	205·60
26	206·70	208·00	208·90	212·15	215·05	209·45	206·90	......	204·20	204·35	204·85	205·50
27	206·70	208·15	208·90	212·35	214·95	209·15	206·75	......	204·20	204·35	204·85	205·50
28	206·75	208·25	209·00	212·60	214·85	208·85	206·75	......	204·20	204·35	204·85	205·40
29	206·75	......	209·00	212·60	214·65	......	206·65	......	204·20	204·35	204·90	205·40
30	206·75	......	209·15	212·60	214·05	......	206·50	......	203·95	204·35	204·95	205·40
31	206·75	......	209·40	......	213·85	......	206·35	......	......	204·35	......	205·40

ÉLÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea., Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 194.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	205·35	204·65	204·00	207·65	211·85	215·55	208·65	210·95	206·65	207·65	206·25	206·25
2	205·35	204·65	204·00	207·65	212·05	215·25	208·65	210·65	206·65	207·65	206·15	206·25
3	205·35	204·65	204·00	207·65	211·95	215·00	208·65	210·50	206·65	207·65	206·05	206·25
4	205·35	204·60	204·00	207·65	212·00	214·60	208·65	210·15	206·65	207·65	205·95	206·25
5	205·35	204·50	204·00	207·95	211·85	214·00	208·25	210·00	206·85	207·65	205·90	206·25
6	205·35	......	204·00	208·45	211·75	212·75	208·15	209·65	206·95	207·95	205·75	206·35
7	205·35	......	204·00	208·85	211·75	213·45	208·15	209·45	207·25	208·15	205·65	206·35
8	205·25	204·50	204·00	209·55	211·85	212·80	208·05	209·10	207·40	207·85	205·65	206·45
9	205·25	204·40	204·00	210·05	211·85	211·75	208·05	208·80	207·45	207·85	205·65	206·65
10	205·25	204·40	204·00	209·75	212·05	212·15	207·85	208·90	207·60	207·75	205·65	206·65
11	205·25	204·35	204·00	211·15	212·85	211·65	207·65	208·45	207·45	207·65	205·65	206·65
12	205·25	204·35	204·00	210·75	213·25	211·35	207·45	208·35	207·40	207·45	205·65	206·65
13	205·25	204·35	204·00	212·35	213·50	210·75	207·35	208·35	207·35	207·35	205·65	206·65
14	205·15	204·25	204·00	212·65	213·80	210·65	207·25	208·35	207·35	207·25	205·65	206·65
15	205·15	204·25	204·00	213·45	214·00	210·25	207·25	208·30	207·45	207·05	205·65	206·65
16	205·05	204·25	......	213·65	214·35	209·85	207·25	208·30	207·55	207·05	205·75	206·45
17	205·00	204·25	......	213·95	214·75	209·85	207·45	208·35	207·65	207·00	205·75	206·45
18	205·00	204·25	......	......	214·90	209·85	207·55	208·30	207·95	207·25	205·75	206·45
19	204·90	204·15	......	213·95	215·20	209·65	207·65	208·25	208·25	207·15	205·75	206·35
20	204·90	204·15	......	213·85	215·20	209·65	207·55	208·20	208·15	207·20	205·85	206·35
21	204·85	204·10	......	213·85	215·60	209·75	208·15	208·15	208·15	207·25	205·95	206·35
22	204·85	204·10	......	213·95	215·65	209·65	207·65	208·15	208·25	207·25	206·05	206·30
23	204·85	204·10	......	213·45	216·10	209·65	207·60	207·95	208·15	207·25	206·15	206·30
24	204·85	204·10	......	213·35	216·20	209·65	207·95	207·85	208·15	207·25	206·15	206·25
25	204·75	204·10	......	213·15	216·25	209·65	208·35	207·65	207·98	206·95	206·25	206·25
26	204·65	204·10	......	213·05	216·35	209·65	209·15	207·55	207·65	206·65	206·15	206·25
27	204·75	204·00	......	211·65	216·30	209·15	210·20	207·55	207·65	206·65	206·25	206·25
28	204·75	204·00	......	211·65	216·30	209·05	210·80	207·25	207·65	206·55	206·25	206·05
29	204·65	......	......	211·75	216·20	209·05	211·35	207·00	207·65	206·45	206·25	205·90
30	204·65	......	......	211·85	215·95	......	210·65	206·65	207·55	206·35	206·25	205·90
31	204·65	......	......	......	216·15	......	211·30	206·65	......	206·25	......	205·85

ÉLÉVATIONS de la rivière Gatineau à Chelsea, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 195.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	205·85	205·65	205·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
2	205·85	205·65	205·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
3	205·75	205·65	204·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
4	205·65	205·65	204·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
5	205·45	205·65	204·95	......	......	......	......	......	......	......	......	......
6	205·45	205·65	205·00	......	......	......	......	......	......	......	......	......
7	205·45	205·65	205·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
8	205·35	205·65	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
9	205·35	205·65	205·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......
10	205·35	205·65	205·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......
11	205·35	205·65	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
12	205·35	205·55	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
13	205·25	205·50	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
14	205·25	205·25	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
15	205·25	205·15	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
16	205·25	205·05	205·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
17	205·25	205·05	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
18	205·25	205·10	205·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
19	205·25	205·05	205·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
20	205·25	205·05	205·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
21	205·25	205·05	205·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
22	......	205·05	206·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......
23	205·55	205·05	206·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......
24	205·55	205·05	206·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
25	205·65	205·05	206·55	......	......	......	......	......	......	......	......	......
26	205·65	205·05	207·05	......	......	......	......	......	......	......	......	......
27	205·70	205·05	207·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
28	205·75	205·00	208·15	......	......	......	......	......	......	......	......	......
29	205·75	......	208·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......
30	205·75	......	208·45	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	205·65	......	208·65	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au phare de East-Templeton, Ont., durant 1905.

TABLEAU No. 196.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	136·15	131·95	130·65	128·15	129·05	130·75	......
2	......	......	......	......	......	135·85	131·75	130·65	128·15	129·05	130·65	......
3	......	......	......	......	......	135·55	131·35	130·55	128·15	128·95	130·75	......
4	......	......	......	......	......	135·45	131·35	......	128·15	128·95	130·85	......
5	......	......	......	......	......	135·15	131·15	130·65	128·15	128·85	130·75	......
6	......	......	......	......	......	135·05	131·05	130·55	128·15	128·75	130·65	......
7	......	......	......	......	......	134·95	130·85	130·45	128·15	128·45	130·55	......
8	......	......	......	......	134·55	134·75	130·65	130·35	128·15	128·35	130·65	......
9	......	......	......	......	135·35	134·65	130·35	130·15	128·05	128·55	130·75	......
10	......	......	......	......	135·85	134·65	130·25	129·75	128·15	128·85	130·65	......
11	......	......	......	......	136·35	134·55	130·35	129·65	128·15	129·05	130·45	......
12	......	......	......	......	136·75	134·45	130·55	129·55	128·15	128·95	130·15	......
13	......	......	......	......	137·05	134·45	130·55	129·45	128·15	128·85	130·15	......
14	......	......	......	......	137·15	134·45	......	129·55	128·25	129·05	130·05	......
15	......	......	......	......	137·35	134·25	130·65	129·65	128·25	129·15	130·15	......
16	......	......	......	......	137·35	134·25	130·65	129·55	128·35	129·15	130·05	......
17	......	......	......	......	137·25	134·25	130·55	129·45	128·35	129·25	129·95	......
18	......	......	......	......	137·45	134·25	130·55	129·35	128·55	129·25	129·95	......
19	......	......	......	......	137·45	134·15	130·65	129·25	128·65	129·35	129·85	......
20	......	......	......	......	137·55	134·15	130·65	129·15	128·95	129·35	129·75	......
21	......	......	......	......	137·55	133·95	130·55	129·15	129·15	129·45	129·35	......
22	......	......	......	......	137·75	133·95	130·65	128·95	129·35	129·55	129·45	......
23	......	......	......	......	137·65	133·15	130·55	128·95	129·35	129·75	129·45	......
24	......	......	......	......	137·65	133·15	130·45	128·95	129·25	129·85	129·35	......
25	......	......	......	......	137·45	133·25	130·35	128·85	129·35	129·95	129·45	......
26	......	......	......	......	137·15	133·15	130·25	128·85	129·35	130·05	129·55	......
27	......	......	......	......	136·75	132·95	130·35	128·75	129·25	130·05	129·65	......
28	......	......	......	......	136·45	132·75	130·35	128·65	129·15	130·25	129·55	......
29	......	......	......	......	136·35	132·35	130·45	128·55	129·15	130·35	129·45	......
30	......	......	......	......	136·25	132·25	130·55	128·45	129·15	130·65	129·55	......
31	......	......	......	......	136·15	......	130·55	128·25	......	130·85	......	......

Elévations de la rivière Ottawa au phare de East-Templeton, Ont., durant 1906.

Tableau No. 197.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	132·45	131·75	130·45	125·85	137·85	135·95	130·55	128·95	128·55	128·35	128·25
2	......	132·45	131·75	130·55	135·85	137·75	135·85	130·45	128·75	128·65	128·35	128·25
3	......	132·35	131·75	130·55	136·15	137·65	135·55	130·35	128·65	128·55	128·35	128·35
4	......	132·35	131·65	130·55	136·35	137·25	135·35	130·25	128·35	128·65	128·65	128·35
5	......	132·35	131·35	130·65	136·55	137·15	135·15	130·15	128·25	128·75	128·55	128·45
6	......	132·35	131·25	130·75	136·75	137·15	134·95	130·15	128·15	128·75	128·55	128·45
7	......	132·25	131·15	130·75	136·85	137·85	134·75	130·15	128·15	128·65	128·45	128·45
8	......	132·25	131·05	130·85	137·05	137·95	134·35	130·15	128·15	128·35	128·45	128·35
9	......	132·25	131·05	130·85	137·05	138·45	134·15	130·05	128·20	128·35	128·35	128·15
10	......	132·25	131·15	130·85	137·45	138·05	133·95	130·05	128·05	128·25	128·35	128·15
11	......	132·05	130·95	131·05	138·05	137·95	133·75	129·95	128·05	128·25	128·25	128·25
12	......	131·95	130·85	131·05	138·35	137·85	133·65	129·95	128·05	128·15	128·15	128·25
13	......	131·75	130·75	131·35	138·35	137·85	133·45	129·85	128·05	128·15	128·15	128·15
14	129·25	131·35	130·65	131·65	138·55	137·85	133·15	129·75	128·05	128·25	128·15	128·25
15	129·25	131·15	130·65	131·75	138·75	137·85	132·95	129·75	128·05	128·25	128·15	128·25
16	129·25	130·95	130·65	131·85	138·85	137·75	132·55	129·75	128·05	128·25	128·05	128·35
17	129·35	130·85	130·55	132·25	138·95	137·65	132·35	129·65	128·05	128·15	128·05	128·35
18	129·35	130·75	130·55	132·45	139·05	137·65	132·15	129·65	128·05	128·05	128·15	128·45
19	129·35	130·75	130·45	132·65	139·15	137·55	131·95	129·55	128·00	128·55	128·25	128·45
20	129·35	130·65	130·45	133·15	139·15	137·35	131·75	129·45	128·00	128·45	128·35	128·45
21	129·45	130·65	130·35	133·45	139·05	137·25	131·75	129·45	128·00	128·35	128·25	128·35
22	129·55	130·75	130·35	133·95	139·05	137·15	131·45	129·45	128·00	128·25	128·15	128·35
23	129·75	130·75	130·35	134·45	139·05	137·05	131·35	129·35	128·05	128·15	128·05	128·35
24	130·15	130·85	130·25	135·15	138·95	136·95	131·25	129·35	128·15	128·05	128·05	128·45
25	131·35	130·95	130·35	135·35	138·85	136·85	131·05	129·25	128·25	128·05	128·05	128·45
26	131·85	131·25	130·25	135·55	138·75	138·85	131·05	129·35	128·35	128·05	128·15	128·45
27	131·95	131·35	130·35	135·75	138·65	138·75	130·95	129·25	128·45	128·05	128·25	128·45
28	132·65	131·65	130·35	135·85	138·55	138·55	130·85	129·15	128·55	128·15	128·25	128·55
29	132·55	......	130·35	135·85	138·45	138·45	130·75	129·05	128·55	128·15	128·15	128·55
30	132·55	......	130·45	135·75	138·25	138·35	130·65	129·05	128·55	128·25	128·15	128·55
31	132·45	......	130·45	......	138·05	......	130·55	128·95	......	128·25	......	128·55

Elévations de la rivière du Lièvre à Dufferin-Falls, Buckingham, Qué., durant 1905.

Tableau No. 198.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	390·00	390·60	388·30	388·80	387·80	......	......	......
2	......	......	......	......	390·10	390·50	......	388·80	387·80	388·70	389·40	......
3	......	......	......	......	390·30	390·30	388·10	388·80	......	388·70	389·40	......
4	......	......	......	......	390·50	......	388·00	388·70	387·40	388·70	389·40	......
5	......	......	......	......	390·80	390·00	387·90	388·70	387·30	388·60	......	......
6	......	......	......	......	391·00	389·90	387·80	......	387·20	388·50	389·30	......
7	......	......	......	......	......	389·80	388·10	388·50	387·10	388·40	389·30	......
8	......	......	......	......	391·10	389·70	388·60	388·50	387·0	......	389·30	......
9	......	......	......	......	391·20	389·60	......	388·30	387·00	388·30	389·30	......
10	......	......	......	......	391·60	389·50	388·60	388·20	......	388·30	389·20	......
11	......	......	......	......	391·90	......	388·60	388·20	387·00	388·50	389·20	......
12	......	......	......	......	392·00	389·50	388·70	388·30	387·00	388·60	......	......
13	......	......	......	......	392·20	389·40	388·70	......	386·80	388·70	......	......
14	......	......	......	......	......	389·30	388·70	388·10	386·70	388·70	......	......
15	......	......	......	......	392·20	389·30	388·70	388·10	386·70	......	......	......
16	......	......	......	......	392·20	389·20	......	388·20	386·70	388·80	......	......
17	......	......	......	389·40	392·10	389·10	388·80	388·20	......	388·90	......	......
18	......	......	......	389·50	392·10	......	388·90	388·10	388·50	389·00	......	......
19	......	......	......	389·50	392·00	389·00	389·10	388·10	388·50	389·10	......	......
20	......	......	......	389·40	392·00	389·00	389·10	......	388·20	389·20	......	......
21	......	......	......	389·40	......	388·90	389·00	388·00	388·60	389·30	......	......
22	......	......	......	389·40	391·80	388·90	389·00	388·00	388·80	......	......	......
23	......	......	......	......	391·70	388·80	......	387·90	388·80	389·40	......	......
24	......	......	......	389·30	391·70	388·80	388·90	387·90	......	389·50	......	......
25	......	......	......	389·10	391·50	......	388·90	387·90	388·80	389·60	......	......
26	......	......	......	389·00	391·40	388·70	388·80	387·80	388·80	389·70	......	......
27	......	......	......	388·90	......	388·60	388·80	......	388·80	389·60	......	......
28	......	......	......	389·60	391·20	388·50	388·80	387·80	388·80	389·50	......	......
29	......	......	......	389·80	391·00	388·50	388·80	387·80	388·80	......	......	......
30	......	......	......	......	390·90	388·40	......	387·80	388·70	389·50	......	......
31	......	......	......	......	390·80	......	388·80	387·80	......	389·50	......	......

ELÉVATIONS de la rivière du Lièvre à Dufferin-Falls, Buckingham, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 199.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	390·20	......	387·90	386·90	388·30	388·90	387·90
2	......	......	......	......	......	390·00	388·60	387·90	......	388·30	388·80	......
3	......	......	......	......	......	......	388·50	387·90	386·90	388·20	388·70	......
4	......	......	......	......	......	389·90	388·40	387·90	386·90	388·20	......	......
5	......	......	......	......	......	390·00	388·30	......	386·80	388·20	388·60	......
6	......	......	......	......	......	390·20	388·10	......	386·80	388·10	388·60	......
7	......	......	......	......	......	390·30	388·00	......	387·10	......	388·60	......
8	......	......	......	......	......	391·40	......	......	387·00	388·40	388·50	......
9	......	......	......	......	......	390·90	388·10	......	......	388·60	388·50	......
10	......	......	......	......	......	......	388·20	......	386·90	388·80	388·50	......
11	......	......	......	......	......	390·60	388·10	......	386·80	389·00	......	......
12	......	......	......	......	......	390·40	388·10	......	388·50	388·80	388·60	......
13	......	......	......	......	......	390·40	388·00	387·40	388·40	388·80	388·70	......
14	......	......	......	......	390·80	390·30	387·80	387·40	388·40	......	388·70	......
15	......	......	......	......	390·80	390·20	......	387·20	388·40	388·80	388·60	......
16	......	......	......	......	390·80	390·00	387·70	387·10	......	388·90	388·60	......
17	......	......	......	......	390·80	......	387·50	387·00	388·40	389·20	388·40	......
18	......	......	......	......	390·80	389·90	387·40	387·00	388·30	389·40	......	......
19	......	......	......	......	390·80	389·70	387·20	387·00	388·40	389·30	388·20	......
20	......	......	......	......	......	389·60	388·00	......	388·50	389·20	388·20	......
21	......	......	......	......	390·80	389·50	388·50	387·00	388·60	......	388·10	......
22	......	......	......	......	390·80	389·40	......	387·00	388·60	......	388·10	......
23	......	......	......	......	390·80	389·20	387·70	387·00	......	......	388·00	......
24	......	......	......	......	390·80	......	387·80	387·00	388·60	......	387·90	......
25	......	......	......	......	390·80	389·00	388·00	387·00	388·50	......	......	......
26	......	......	......	......	390·80	388·90	388·10	......	388·50	......	388·00	......
27	......	......	......	......	......	388·90	388·70	387·00	388·40	......	388·00	......
28	......	......	......	......	390·60	388·80	388·90	387·00	388·30	......	387·90	......
29	......	......	......	......	390·50	388·80	......	387·00	388·30	389·00	387·90	......
30	......	......	......	......	390·40	388·70	387·70	386·90	......	389·00	387·90	.....
31	......	......	......	......	390·30	......	387·70	386·90	......	388·90	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa, à Papineauville, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 200.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	134·15	135·55	134·05	129·70	128·05	127·05	127·90	128·40
2	......	......	......	......	134·05	135·45	133·80	129·65	127·95	127·05	127·80	128·45
3	......	......	......	......	134·20	135·20	133·55	129·65	127·90	127·15	127·80	128·45
4	......	......	......	......	134·45	134·95	133·40	129·55	127·80	127·15	127·70	128·45
5	......	......	......	......	134·55	134·90	133·20	129·55	127·70	127·20	127·70	128·40
6	......	......	......	......	134·70	134·90	133·05	129·55	127·65	127·30	127·70	128·30
7	......	......	......	......	134·90	135·00	132·80	129·45	127·55	127·30	127·70	128·30
8	......	......	......	......	135·05	136·00	132·65	129·40	127·45	127·30	127·70	128·30
9	......	......	......	......	135·20	136·30	132·45	129·30	127·40	127·30	127·70	128·40
10	......	......	......	......	135·45	135·95	132·30	129·30	127·40	127·40	127·80	128·40
11	......	......	......	......	135·65	135·80	132·05	129·20	127·45	127·45	127·90	128·40
12	......	......	......	......	135·80	135·70	131·95	129·15	127·45	127·55	127·90	128·30
13	......	......	......	......	136·05	135·65	131·80	129·05	127·55	127·55	127·80	128·30
14	......	......	......	......	136·20	135·55	131·55	129·05	127·55	127·65	127·80	128·20
15	......	......	......	......	136·30	135·55	131·30	128·95	127·55	127·65	127·70	128·15
16	......	......	......	......	136·30	135·55	131·15	128·95	127·45	127·70	127·70	128·05
17	......	......	......	......	136·40	135·45	130·95	128·90	127·30	127·80	127·70	128·05
18	......	......	......	......	136·40	135·40	130·90	128·80	127·20	127·80	127·65	127·95
19	......	......	......	......	136·45	135·30	130·80	128·70	127·20	127·90	127·65	127·95
20	......	......	......	......	136·55	135·20	130 70	128·70	127·15	127·90	127·70	127·95
21	......	......	......	......	136·45	136·15	130·55	128·70	127·15	127·95	127·80	128·05
22	......	......	......	......	136·30	135·05	130·40	128·65	127·05	127·95	127·90	128·05
23	......	......	......	......	136·30	135·00	130·30	128·55	127·05	127·95	127·95	127·95
24	......	......	......	......	136·30	134·80	130·20	128·65	126·95	127·90	128·05	127·95
25	......	......	......	......	136·20	134·70	130·15	128·65	126·95	127·90	128·05	127·90
26	......	......	......	......	136·15	134·65	130·05	128·55	126·95	122·80	128·05	127·80
27	......	......	......	......	136·05	134·55	129·90	128·45	127·05	127·80	128·15	127·80
28	......	......	......	......	135·90	134·40	129·80	128·40	127·05	127·95	128·20	127·80
29	......	......	......	......	135·80	134·30	129·70	128·30	127·05	127·95	128·30	127·8
30	......	......	......	......	135·70	134·20	129·70	128·20	127·15	127·95	128·40	127·8
31	......	......	......	......	135·65	......	129·70	128·15	......	127·90	......	127·80

Elévations de la rivière Rouge, à Table-Falls, Qué., durant 1905.

Tableau No. 201.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	363·40	361·40	360·15	360·10	359·55	360·00	360·45	......
2	......	......	......	......	363·35	361·10	360·05	360·10	359·50	360·00	360·40	......
3	......	......	......	......	363·10	361·05	360·00	360·00	359·50	359·95	360·35	......
4	......	......	......	......	362·90	361·05	360·10	359·95	359·55	359·90	360·30	......
5	......	......	......	......	362·80	361·10	360·10	359·95	359·55	359·85	360·20	......
6	......	......	......	......	362·80	361·05	360·00	359·90	359·60	359·90	360·20	......
7	......	......	......	......	363·20	361·00	360·00	359·90	359·60	359·90	360·20	......
8	......	......	......	......	363·20	360·00	360·05	359·90	359·65	359·95	360·15	......
9	......	......	......	......	363·20	360·90	360·05	359·95	359·65	360·00	360·15	......
10	......	......	......	......	363·30	360·80	360·20	360·00	359·65	360·00	360·15	......
11	......	......	......	......	363·40	360·80	360·20	360·00	359·65	360·20	360·15	......
12	......	......	......	......	363·40	360·90	360·10	360·00	359·60	360·10	360·20	......
13	......	......	......	......	363·35	360·95	360·45	360·00	359·60	360·30	360·20	......
14	......	......	......	361·75	363·30	361·00	360·80	360·00	359·55	360·50	360·20	......
15	......	......	......	361·80	363·30	360·90	360·85	359·95	359·50	360·50	360·20	......
16	......	......	......	361·80	363·10	360·80	360·80	359·95	359·50	360·50	......	......
17	......	......	......	361·75	363·00	......	360·75	359·90	359·55	360·45	......	......
18	......	......	......	361·50	362·70	360·80	360·60	359·90	359·70	360·35	......	......
19	......	......	......	361·45	362·50	360·80	360·60	359·90	360·30	360·45	......	......
20	......	......	......	361·30	362·20	361·00	360·50	359·85	360·50	360·80	......	......
21	......	......	......	361·30	362·10	360·90	360·45	359·80	360·40	361·10	......	......
22	......	......	......	361·30	361·90	360·80	360·40	359·80	360·45	361·25	......	......
23	......	......	......	361·20	361·75	360·60	360·35	359·75	360·35	361·20	......	......
24	......	......	......	361·10	361·60	360·50	360·30	359·75	360·30	361·15	......	......
25	......	......	......	361·10	361·40	360·40	360·25	359·70	360·30	361·00	......	......
26	......	......	......	361·15	361·25	360·35	360·20	359·70	360·25	360·90	......	......
27	......	......	......	361·30	361·20	360·30	360·15	359·70	360·20	360·80	......	......
28	......	......	......	361·65	361·15	360·40	360·10	359·65	360·15	360·70	......	......
29	......	......	......	361·80	361·10	360·30	360·10	359·60	360·10	360·65	......	......
30	......	......	......	362·80	361·10	360·20	360·10	359·60	360·05	360·60	......	......
31	......	......	......	......	361·05	......	360·10	359·60	......	360·50	......	......

Elévations de la rivière Rouge à Table-Falls, Qué., durant 1906.

Tableau No. 202.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	......	......	......	......	361·10	360·60	359·80	359·90	358·35	360·25	359·65
2	......	......	......	......	......	361·00	360·55	359·80	359·80	358·25	360·25	360·25
3	......	......	......	......	......	360·80	360·50	359·75	359·75	358·30	360·25	360·25
4	......	......	......	......	......	360·90	360·45	359·75	359·60	358·30	360·20	360·20
5	......	......	......	......	......	361·00	360·40	359·75	359·60	358·35	360·20	360·15
6	......	......	......	......	......	361·40	360·35	359·75	359·55	358·40	360·15	360·15
7	......	......	......	......	......	361·60	360·30	359·75	359·50	358·90	360·15	360·10
8	......	......	......	......	......	362·00	360·20	359·75	359·35	359·20	360·10	360·05
9	......	......	......	......	......	362·20	360·15	359·75	359·30	359·60	360·10	360·00
10	......	......	......	......	......	362·80	360·00	359·75	359·25	359·90	360·10	359·90
11	......	......	......	......	......	363·00	359·90	359·70	359·20	360·10	360·05	359·75
12	......	......	......	......	......	362·80	359·80	359·70	359·20	360·20	360·05	359·70
13	......	......	......	......	......	362·70	359·70	359·65	359·15	360·25	360·05	359·65
14	......	......	......	......	361·80	362·65	360·00	359·60	359·10	360·25	360·00	359·50
15	......	......	......	......	361·70	362·50	360·10	359·55	359·05	360·20	359·95	359·55
16	......	......	......	......	361·65	362·40	360·05	350·50	350·05	360·20	359·95	359·65
17	......	......	......	......	361·60	362·20	360·05	359·50	359·00	360·20	359·90	359·70
18	......	......	......	......	361·50	361·80	360·00	359·45	358·90	360·20	359·85	359·70
19	......	......	......	......	362·55	361·75	359·95	360·40	358·85	360·15	359·80	359·70
20	......	......	......	......	362·60	361·65	359·90	360·40	358·80	360·15	359·75	359·70
21	......	......	......	......	362·30	361·50	359·85	360·35	358·80	360·15	359·80	359·70
22	......	......	......	......	362·10	361·35	359·85	360·30	358·75	360·15	359·85	359·65
23	......	......	......	......	361·80	361·20	359·85	360·30	358·75	360·20	359·90	359·65
24	......	......	......	......	361·70	361·10	359·85	360·25	358·75	360·20	360·00	359·70
25	......	......	......	......	361·60	361·05	359·85	360·20	358·70	360·20	360·00	359·70
26	......	......	......	......	361·45	361·00	359·80	360·15	358·70	360·25	359·95	359·70
27	......	......	......	......	361·45	360·80	359·80	360·10	358·65	360·25	359·90	359·75
28	......	......	......	......	361·40	360·75	350·80	360·05	358·50	360·25	359·85	359·80
29	......	......	......	......	361·30	360·70	359·80	360·00	358·45	360·25	350·80	359·80
30	......	......	......	......	361·25	360·65	359·75	359·95	358·40	360·25	359·70	360·00
31	......	......	......	......	361·15	......	359·80	359·95	......	360·25	......	360·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Rouge, à Table-Falls, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 203.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1						362·00	360·30	359·95	359·15	360·60	359·60	360·60
2						361·90	360·30	359·90	359·20	360·70	359·60	360·40
3						361·75	360·50	359·85	359·30	360·80	359·55	360·30
4						381·60	360·40	359·85	359·50	360·70	359·55	360·30
5						361·50	360·30	359·80	359·80	360·70	359·60	360·25
6						361·35	360·25	359·75	360·00	360·65	359·60	360·20
7						361·20	360·20	359·70	360·00	360·60	359·60	360·10
8						361·00	360·10	359·70	359·90	360·60	359·60	360·00
9						360·90	360·00	359·70	359·80	360·55	359·60	359·90
10						360·80	359·90	359·65	359·75	360·50	359·65	359·85
11						360·80	360·00	359·60	359·80	360·40	359·65	359·80
12						360·90	359·95	359·55	359·90	360·30	359·65	359·80
13						361·00	359·90	359·50	359·85	360·20	359·65	359·80
14						361·00	359·85	359·60	359·80	360·10	359·70	359·80
15					365·00	360·95	359·90	359·55	359·80	359·90	359·65	359·85
16					364·50	360·90	359·95	359·50	359·85	359·70	359·70	359·90
17					364·50	360·85	360·05	359·45	359·90	359·70	359·75	359·95
18					364·60	360·85	360·20	359·45	359·90	359·70	359·80	359·95
19					364·70	360·90	360·10	359·45	359·90	359·65	359·90	359·95
20					364·50	360·90	359·95	359·40	359·80	359·65	359·90	359·95
21					364·10	360·85	359·90	359·40	359·75	359·65	360·00	359·95
22					363·90	360·90	359·80	359·35	359·60	359·65	360·00	359·90
23					363·60	360·95	359·70	359·30	359·50	359·70	360·60	359·90
24					363·40	361·00	359·75	359·25	359·80	359·70	361·30	359·85
25					363·10	360·90	360·10	359·20	360·00	359·70	361·00	359·85
26					362·80	360·70	360·05	359·15	360·10	359·70	360·60	359·85
27					362·60	360·60	359·00	359·00	360·10	359·70	360·30	359·80
28					362·40	360·50	359·95	359·10	360·20	359·65	360·40	359·80
29					362·50	360·40	360·00	359·10	360·30	359·65	360·60	359·75
30					362·30	360·35	360·10	359·15	360·40	359·65	360·70	359·75
31					362·15		360·00			359·65		359·75

ÉLÉVATIONS de la rivière Rouge, à Table-Falls, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 204.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	359·70	360·25	359·75									
2	359·70	360·25	359·80									
3	359·70	360·20	359·90									
4	359·70	360·20	360·00									
5	359·70	360·15	360·30									
6	359·70	360·10	360·35									
7	359·75	360·10	360·40									
8	359·75	360·10	360·40									
9	359·80	360·10	360·45									
10	359·80	360·10	360·50									
11	359·80	360·10	360·50									
12	359·85	360·10	360·50									
13	359·85	360·10	360·45									
14	359·90	360·05	360·40									
15	359·90	360·00	360·40									
16	359·90	359·90	360·35									
17	359·95	359·80	360·35									
18	359·95	359·75	360·30									
19	360·00	359·70	360·30									
20	360·05	359·70	360·30									
21	360·15	359·70	360·40									
22	360·50	359·65	360·60									
23	360·60	359·65	360·80									
24	360·65	359·60	360·90									
25	360·65	359·60	361·00									
26	360·60	359·60	361·10									
27	360·50	359·65	361·20									
28	360·40	359·70	361·00									
29	360·35		361·30									
30	360·30		361·80									
31	360·30		361·20									

Élévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1871.

Tableau No. 205.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·45	128·15	......	131·40	137·90	135·95	132·20	129·95	127·80	126·30	128·30	127·90
2	128·45	128·15	......	131·40	138·05	135·65	132·05	129·90	127·80	126·30	128·30	127·80
3	128·45	128·15	......	131·45	138·15	135·65	131·90	129·80	127·65	126·45	128·30	127·80
4	128·45	128·15	......	131·55	138·40	135·55	131·80	129·65	127·65	126·55	128·45	127·80
5	128·45	128·15	......	131·95	138·80	135·45	131·80	129·55	127·65	126·65	128·45	127·70
6	128·45	128·15	......	131·55	139·05	135·20	131·70	129·55	127·55	126·80	128·45	127·65
7	128·40	128·15	......	131·55	139·45	134·95	131·65	129·45	127·45	126·90	128·45	127·65
8	128·40	128·15	......	131·55	139·65	134·95	131·45	129·40	127·30	126·80	128·45	127·65
9	128·30	128·15	......	132·05	139·95	134·80	131·40	129·40	127·30	126·80	128·45	127·55
10	128·30	128·15	......	132·80	140·20	134·65	131·30	129·30	127·05	126·80	128·30	127·55
11	128·20	128·15	......	133·55	140·20	134·55	131·15	129·20	127·05	126·80	128·30	127·55
12	128·15	128·05	......	133·80	140·20	134·45	130·95	129·15	127·05	126·80	128·30	127·55
13	128·20	128·05	......	133·90	139·95	134·30	130·90	128·95	126·95	126·80	128·30	127·55
14	128·20	127·95	......	133·90	139·95	134·30	130·80	128·90	126·95	126·80	128·05	127·55
15	128·30	127·90	......	133·95	139·95	134·20	130·80	128·80	126·95	126·80	128·40	127·55
16	128·30	127·90	......	134·05	139·55	134·20	130·95	128·70	126·90	126·95	128·45	127·55
17	128·40	127·95	......	134·05	138·95	134·05	130·90	128·65	126·80	127·05	128·55	127·55
18	128·30	127·95	......	134·30	138·45	134·05	130·90	128·45	126·80	127·15	128·65	127·55
19	128·30	127·95	......	134·55	138·30	134·05	130·80	128·45	126·80	127·30	128·45	127·55
20	128·30	127·95	......	134·80	137·90	134·05	130·65	128·40	126·70	127·30	128·45	127·55
21	128·30	127·95	......	135·30	137·70	133·95	130·70	128·30	126·70	127·30	128·45	127·45
22	128·30	127·95	......	135·30	137·45	133·80	130·65	128·20	126·70	127·40	128·45	127·40
23	128·30	127·95	......	135·30	137·30	133·55	130·55	128·20	126·65	127·55	128·45	127·40
24	128·30	127·95	132·30	135·95	137·05	133·30	130·40	128·20	126·45	127·65	128·45	127·40
25	128·30	127·95	132·05	136·05	136·80	132·80	130·40	128·20	126·40	127·65	128·45	127·45
26	128·20	......	131·95	136·40	136·65	132·30	130·30	128·20	126·30	127·80	128·45	127·45
27	128·20	......	131·90	136·45	136·55	132·30	130·20	128·20	126·30	127·95	128·30	127·40
28	128·20	......	131·80	136·95	136·40	132·30	130·20	128·20	126·40	127·95	128·05	127·40
29	128·15	......	131·65	137·05	136·30	132·30	130·20	128·05	126·45	128·05	127·90	127·30
30	128·15	......	131·45	137·65	136·30	132·30	130·20	127·80	126·30	128·05	127·90	127·30
31	128·15	......	131·40	......	135·15	......	130·15	127·80	......	128·05	......	127·30

Élévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1872.

Tableau No. 206.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	127·30	127·05	126·80	126·30	132·30	137·45	132·55	129·95	128·20	130·30	131·65	129·30
2	127·30	127·05	126·80	126·30	132·55	137·30	132·20	129·80	128·20	130·30	131·70	129·15
3	127·40	127·05	126·80	126·30	132·90	137·15	132·05	129·80	128·30	130·30	131·90	129·15
4	127·40	127·05	126·80	126·30	133·20	137·15	131·95	129·80	128·20	130·20	132·05	129·15
5	127·40	127·05	126·80	126·30	133·40	137·05	132·15	129·80	128·30	130·20	132·30	129·30
6	127·40	127·05	126·80	126·30	133·65	137·05	131·90	129·80	128·30	130·30	132·05	129·30
7	127·40	126·95	126·80	126·40	134·15	137·95	131·70	129·55	128·40	130·65	132·05	129·30
8	127·40	126·95	126·70	126·40	133·40	136·80	131·65	129·40	128·45	130·95	131·90	129·15
9	127·45	126·95	126·70	126·70	134·80	136·65	131·65	129·30	128·55	130·95	131·95	129·15
10	127·45	126·95	126·70	127·30	135·05	136·45	131·55	129·30	128·55	131·15	131·65	129·20
11	127·40	126·90	176·65	128·30	135·05	136·45	131·45	129·30	128·55	131·30	131·30	129·20
12	127·40	126·90	126·65	128·55	135·30	136·40	131·30	129·30	128·55	131·15	131·30	129·15
13	127·40	126·90	126·65	129·20	135·55	136·30	131·20	129·20	128·55	131·15	131·40	129·05
14	127·40	126·90	126·65	129·70	135·80	135·95	131·15	129·15	128·55	131·05	131·40	128·95
15	127·30	126·90	126·55	129·80	136·05	136·15	131·05	128·95	128·65	130·95	131·45	128·95
16	127·30	126·95	126·45	129·80	136·30	135·65	130·95	128·65	128·80	131·05	131·45	128·95
17	127·30	126·95	126·45	129·70	136·30	135·30	130·90	128·65	129·05	130·90	131·40	128·95
18	127·30	126·90	126·45	129·70	136·30	135·20	130·90	128·45	129·30	130·80	131·40	128·90
19	127·30	126·90	126·40	129·80	136·55	135·15	130·80	128·40	129·65	130·65	131·30	128·90
20	127·30	126·90	126·40	129·90	136·80	134·80	130·70	128·45	129·95	131·30	131·30	128·80
21	127·30	126·80	126·40	130·00	136·80	134·65	130·65	128·55	130·65	131·30	131·30	128·80
22	127·20	126·80	126·40	130·55	137·15	134·30	130·55	128·65	130·65	131·30	131·15	128·90
23	127·20	126·80	126·40	130·65	137·30	134·15	130·20	128·65	130·65	131·55	131·15	128·90
24	127·20	126·80	126·30	130·80	137·80	133·90	130·15	128·65	130·65	131·45	130·95	128·90
25	127·20	126·80	126·30	130·90	138·15	133·70	130·15	128·55	130·55	131·30	130·80	128·80
26	127·20	126·80	126·30	131·05	137·80	133·40	130·05	128·40	130·55	131·30	130·80	128·70
27	127·20	126·90	126·30	131·30	137·45	133·30	130·05	128·40	130·40	131·40	130·30	128·70
28	127·20	126·90	126·30	131·55	137·40	133·15	130·05	128·30	130·40	131·65	129·95	128·65
29	127·15	126·90	126·30	131·80	137·40	132·95	129·95	128·20	130·40	132·05	129·65	128·65
30	127·15	......	126·30	131·90	137·30	132·80	130·05	128·20	130·30	131·70	129·65	128·65
31	127·15	......	126·30	......	137·30	......	129·95	128·20	......	131·45	......	128·70

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1873.

TABLEAU No. 207.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·65	128·15	128·30	129·15	133·80	141·30	133·65	131·30	129·65	129·90	132·30	129·30
2	128·65	128·15	128·20	129·20	133·90	140·70	133·55	131·20	129·70	129·95	132·30	129·15
3	128·65	128·15	128·20	129·55	134·15	140·40	133·45	131·30	129·65	129·95	132·55	129·05
4	128·55	128·30	128·20	129·70	134·40	140·05	133·45	131·30	129·45	130·05	132·70	129·05
5	128·65	128·55	128·20	130·40	134·65	139·80	133·45	131·15	129·65	130·55	132·55	128·95
6	128·65	128·65	128·20	130·40	134·90	139·65	133·70	131·15	129·55	131·45	132·30	128·90
7	128·65	128·55	128·30	130·65	135·20	139·20	133·90	130·95	129·55	131·95	132·15	129·15
8	128·55	128·55	128·30	130·80	135·45	138·80	133·80	130·95	129·55	132·30	132·05	129·65
9	128·55	128·70	128·30	130·95	135·95	138·45	133·80	130·70	129·55	132·05	132·15	129·80
10	128·55	128·90	128·20	131·15	136·15	138·40	133·80	130·65	129·55	131·80	132·30	129·65
11	128·45	128·90	128·20	131·30	136·80	138·30	133·70	130·30	129·55	131·70	132·15	129·65
12	128·45	128·90	128·30	131·65	137·15	138·30	133·65	130·30	129·45	131·65	132·05	129·55
13	128·45	128·70	128·30	131·95	137·40	138·20	133·65	130·30	129·40	131·65	132·05	129·45
14	128·45	128·65	128·30	132·45	137·80	138·05	133·55	130·30	129·40	131·45	132·05	129·55
15	128·45	128·45	128·40	133·05	137·95	137·95	133·55	130·30	129·40	131·30	131·70	129·70
16	128·40	128·40	128·45	133·45	138·20	137·80	132·90	130·15	129·40	131·40	131·70	129·90
17	128·45	128·30	128·55	133·80	138·30	137·45	132·45	130·05	129·40	131·45	131·65	130·05
18	128·40	128·30	128·55	134·55	138·65	136·80	132·30	129·90	129·40	131·45	131·45	130·20
19	128·45	128·30	128·55	134·65	138·65	136·30	132·15	129·90	129·30	131·80	131·30	130·30
20	128·45	128·20	128·65	134·65	138·45	136·05	132·05	129·90	129·45	131·95	131·30	130·55
21	128·45	128·20	128·65	134·65	138·40	135·80	132·05	129·90	129·40	132·05	131·20	130·40
22	128·40	128·20	128·65	134·70	138·30	135·70	131·80	129·70	129·40	132·05	131·05	130·20
23	128·40	128·20	128·55	134·55	138·15	135·55	131·70	129·65	129·40	132·20	130·80	130·15
24	128·40	128·20	128·55	134·55	138·15	135·45	131·65	129·45	129·55	132·40	130·55	130·05
25	128·40	128·20	128·55	134·65	138·20	135·30	131·30	129·30	129·55	132·30	130·40	130·05
26	128·30	128·30	128·55	134·55	138·30	135·05	131·45	129·30	129·65	132·45	130·30	130·05
27	128·30	128·30	128·55	134·20	138·30	134·80	131·45	129·30	129·65	132·45	130·15	129·95
28	128·30	128·30	128·45	133·80	138·65	134·45	131·45	129·20	129·65	132·55	129·80	129·80
29	128·30	......	128·45	133·65	138·70	134·30	131·45	129·15	129·90	132·55	129·65	129·65
30	128·20	......	128·65	133·55	138·95	134·15	131·30	129·15	129·90	132·45	129·55	129·55
31	128·20	......	128·80	......	139·05	......	131·15	129·15	......	132·45	......	129·55

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1874.

TABLEAU No. 208.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·55	130·30	129·15	130·45	131·45	139·30	136·95	131·80	128·55	127·30	127·45	127·90
2	129·55	130·15	129·20	130·40	131·40	139·40	136·80	131·45	128·45	127·30	127·45	127·80
3	129·55	129·90	129·45	130·30	131·30	139·45	136·55	131·30	128·45	127·30	127·45	127·90
4	129·55	129·90	129·80	129·65	131·30	139·15	136·30	130·95	128·40	127·40	127·45	127·90
5	129·45	129·80	130·05	130·05	131·45	139·05	136·15	130·70	128·30	127·45	127·65	127·90
6	129·55	129·80	130·15	129·90	131·80	138·95	135·95	130·70	128·20	127·40	127·80	127·80
7	129·80	129·80	130·20	129·80	132·05	138·95	135·65	130·70	128·05	127·45	127·70	127·90
8	130·05	129·70	130·30	129·80	132·15	139·05	135·40	130·70	127·95	127·45	127·70	127·90
9	130·40	129·70	130·30	129·65	132·30	138·80	135·30	130·55	127·90	127·65	127·70	127·90
10	130·65	129·65	130·40	129·55	132·95	138·55	135·20	130·40	127·80	127·65	127·90	127·95
11	130·65	129·55	130·30	129·55	133·55	138·55	134·30	130·30	127·70	127·65	127·90	127·95
12	130·70	129·55	130·20	129·55	133·80	138·55	134·80	130·20	127·65	127·65	127·90	127·95
13	130·70	129·45	130·05	129·55	134·30	138·45	134·70	130·05	127·65	127·65	127·90	127·95
14	130·80	129·55	129·90	129·55	134·80	138·40	134·30	130·05	127·65	127·65	127·90	127·95
15	130·70	129·65	129·90	129·90	135·30	138·30	134·15	129·90	127·65	127·65	127·90	127·95
16	130·70	129·55	130·05	130·55	135·55	138·30	134·05	129·80	127·65	127·65	127·90	127·90
17	130·70	129·55	130·05	130·70	136·20	138·20	133·65	129·70	127·65	127·55	127·70	127·90
18	130·45	129·55	130·20	131·05	136·80	138·15	133·65	129·65	127·65	127·65	127·95	127·90
19	130·30	129·55	130·30	131·20	137·05	138·05	133·65	129·65	127·65	127·65	127·95	127·90
20	130·30	129·45	130·30	131·40	137·80	138·30	133·65	129·55	127·65	127·55	128·05	127·90
21	130·20	129·40	130·30	131·55	138·55	138·45	133·30	129·45	127·55	127·55	127·90	127·90
22	130·20	129·40	130·65	131·70	139·05	138·70	133·05	129·40	127·55	127·55	127·70	127·80
23	130·30	129·30	131·15	131·70	139·05	138·55	132·80	129·20	127·55	127·45	127·90	127·80
24	130·30	129·30	131·45	131·80	139·15	138·40	132·70	129·15	127·55	127·45	127·80	127·80
25	130·30	129·20	131·45	131·80	139·30	138·20	132·40	129·15	127·55	127·40	127·90	127·80
26	130·40	129·20	131·30	131·80	138·65	138·15	132·40	129·05	127·45	127·45	127·90	127·80
27	130·45	129·15	131·20	131·80	139·05	138·05	132·30	129·05	127·45	127·30	127·90	127·80
28	130·55	129·15	131·05	131·70	139·05	137·90	132·05	129·05	127·40	127·45	127·90	127·70
29	130·55	......	130·90	131·65	139·05	137·55	131·95	129·05	127·30	127·45	127·90	127·80
30	130·45	......	130·80	131·65	139·05	137·40	131·80	128·95	127·30	127·45	127·95	127·70
31	130·45	......	130·55	......	139·05	......	131·80	128·65	......	127·45	......	127·70

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1875.

TABLEAU No. 209.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	127·75	127·20	127·20	......	132·35	138·75	132·70	130·35	......	128·50	130·35	129·70
2	127·75	127·10	127·20	......	132·85	138·45	132·35	130·10	......	128·45	130·35	129·45
3	127·70	127·10	127·20	......	133·35	138·25	132·10	130·00	......	128·50	130·25	129·35
4	127·70	127·20	127·20	......	133·50	138·00	132·10	129·95	......	128·50	130·35	129·25
5	127·60	127·25	127·20	......	133·85	137·70	132·10	129·85	......	128·60	130·45	129·35
6	127·60	127·25	127·20	......	134·00	137·35	132·00	129·85	......	128·60	130·45	129·35
7	127·60	127·25	127·20	......	134·50	136·85	132·10	129·85	......	129·10	130·50	129·25
8	127·60	127·35	127·20	......	134·85	136·70	131·85	129·85	......	129·10	130·45	129·35
9	127·60	127·35	127·20	......	135·35	136·45	131·70	129·85	......	129·25	130·50	129·25
10	127·60	127·35	127·20	......	135·85	136·25	131·70	129·85	......	129·35	130·50	129·25
11	127·60	127·25	127·10	......	136·35	136·00	131·50	129·85	......	129·45	130·50	129·20
12	127·60	127·25	127·10	......	137·35	135·95	131·35	129·85	......	129·50	130·50	129·10
13	127·60	127·20	127·10	......	137·85	135·85	131·35	129·85	......	129·70	130·50	129·00
14	127·60	127·20	127·10	......	138·35	135·50	131·20	129·85	......	129·70	130·60	129·00
15	127·50	127·20	127·10	......	138·85	135·20	131·10	129·85	......	129·85	130·35	128·95
16	127·50	127·20	127·20	......	140·00	134·85	130·95	130·00	......	130·10	130·35	128·95
17	127·45	127·20	127·20	......	140·70	134·60	131·00	130·10	......	130·00	130·35	128·85
18	127·45	127·20	127·10	......	140·75	134·20	130·95	130·35	......	130·00	130·35	128·85
19	127·35	127·20	127·10	......	141·00	134·10	130·75	130·60	......	130·00	130·10	128·75
20	127·35	127·10	127·10	......	141·00	134·00	130·85	130·85	......	130·00	130·10	128·60
21	127·25	127·10	127·10	......	140·95	133·85	130·95	130·60	......	130·25	130·10	128·60
22	127·25	127·10	127·10	......	140·70	133·75	130·95	130·70	......	130·10	130·00	128·60
23	127·25	127·10	127·20	......	140·50	133·70	130·75	130·75	......	129·85	130·10	128·70
24	127·25	127·10	127·10	......	140·35	133·35	130·60	130·70	......	129·85	130·25	128·70
25	127·25	127·10	127·10	......	140·20	133·25	130·70	130·60	......	129·95	130·35	128·75
26	127·25	127·10	127·20	......	140·10	133·10	130·70	130·60	......	130·10	130·10	128·70
27	127·20	127·20	127·20	......	139·95	133·10	130·70	130·50	......	130·10	130·10	128·70
28	127·20	127·20	127·20	......	139·50	133·10	130·85	130·45	......	130·00	130·10	128·70
29	127·20	......	127·10	......	139·35	132·60	130·75	130·20	......	130·00	130·00	128·60
30	127·20	......	127·10	......	139·35	132·75	130·75	130·00	......	129·85	129·95	128·75
31	127·20	......	127·10	......	139·20	......	130·75	129·85	......	130·10	......	128·85

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1876.

TABLEAU No. 210.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·10	129·85	128·85	130·25	139·10	142·50	136·85	131·70	128·45	......	129·25	130·20
2	129·35	129·75	128·85	130·20	139·10	142·35	136·70	131·20	128·35	......	129·45	130·10
3	129·35	129·75	128·85	130·10	139·10	141·95	136·50	131·20	128·35	......	129·60	130·00
4	129·35	129·70	128·75	130·10	139·35	141·35	136·20	131·20	128·35	......	129·45	129·95
5	129·25	129·60	128·70	131·10	139·50	140·85	135·95	131·20	128·25	......	129·45	129·95
6	129·25	129·50	128·75	130·10	139·70	140·60	136·10	131·10	128·20	......	129·45	129·85
7	129·25	129·45	129·00	130·10	140·35	140·35	136·00	131·00	128·10	......	129·50	129·85
8	129·25	129·45	129·70	130·20	140·95	140·10	135·85	130·60	127·95	......	130·25	129·70
9	129·35	129·35	130·35	130·25	141·70	139·85	135·95	130·50	127·85	......	130·35	129·70
10	129·50	129·35	130·85	130·35	142·75	139·60	136·00	130·50	127·85	......	130·25	129·70
11	129·50	129·35	131·10	130·50	143·10	139·35	135·50	130·25	127·85	......	130·45	129·60
12	129·45	129·35	130·85	130·85	143·85	139·20	135·45	130·25	127·75	......	130·70	129·60
13	129·45	129·25	131·10	131·20	144·35	139·10	135·35	130·10	127·60	......	130·60	129·60
14	129·45	129·25	131·10	131·70	144·85	139·10	135·20	129·95	127·45	......	130·85	129·60
15	129·35	129·35	130·95	132·50	145·20	139·00	134·85	129·85	127·45	......	131·00	129·50
16	129·25	129·35	130·85	132·85	145·25	139·10	134·50	129·70	127·70	......	131·00	129·50
17	129·20	129·45	130·85	133·25	145·20	139·20	134·20	129·60	127·45	......	130·85	129·50
18	129·20	129·45	130·75	134·00	145·20	139·20	133·70	129·60	127·35	......	130·85	129·45
19	129·35	129·35	130·50	135·00	145·20	139·20	133·50	129·60	127·60	......	130·70	129·45
20	129·70	129·25	130·25	135·70	145·10	139·25	133·35	129·50	127·50	......	130·70	129·45
21	130·00	129·20	130·20	135·70	145·00	139·25	133·10	129·35	127·45	......	130·50	129·35
22	130·00	129·20	130·20	136·20	144·70	138·95	132·95	129·20	127·45	......	130·50	129·20
23	130·10	129·20	130·25	136·35	144·45	138·70	132·75	129·10	127·35	......	130·50	129·10
24	130·10	129·20	130·25	136·50	144·25	138·50	132·45	128·95	127·35	......	130·50	129·10
25	130·20	129·10	130·35	136·95	144·10	138·20	132·45	128·85	127·25	......	130·50	129·10
26	130·20	129·10	130·25	137·25	143·85	137·85	132·35	128·75	127·25	......	130·45	129·10
27	130·10	129·00	130·20	137·70	143·75	137·70	132·35	128·70	127·25	......	130·45	129·00
28	130·00	128·95	130·20	137·85	143·60	137·50	132·20	128·60	127·25	......	130·45	129·00
29	130·00	128·85	130·25	138·35	143·45	137·10	132·20	128·50	127·20	......	130·25	129·00
30	129·95	......	130·25	138·60	143·20	137 10	132·20	128·45	127·20	......	130·25	129·00
31	129·95	......	130·20	......	......	......	132·20	128·45	......	......	......	129·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 211.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·95	127·65	127·15	128·40	135·05	133·45	131·30	130·05	128·70	127·30	128·90	131·55
2	128·95	127·65	127·15	128·90	135·05	133·30	131·20	129·90	128·65	127·30	128·90	131·80
3	128·95	127·55	127·15	129·30	135·05	133·15	131·15	129·80	128·65	127·30	128·90	131·95
4	128·95	127·55	127·15	129·65	135·05	132·95	131·15	129·80	128·55	127·40	129·05	131·90
5	128·70	127·55	127·15	129·95	135·05	132·80	131·15	129·80	128·55	127·45	128·95	131·95
6	128·65	127·45	127·15	130·65	134·95	132·65	131·15	129·70	128·55	127·55	129·05	132·15
7	128·55	127·45	127·20	130·45	134·70	132·55	131·15	129·45	128·55	127·55	129·20	131·90
8	128·55	127·45	127·20	130·65	134·45	132·45	131·15	129·40	128·40	127·55	129·30	131·65
9	128·45	127·45	127·20	130·70	134·45	132·40	131·15	129·30	128·40	127·65	129·55	131·55
10	128·40	127·45	127·20	130·95	134·30	132·30	131·15	129·40	128·40	127·80	129·65	131·55
11	128·40	127·40	127·20	131·15	134·30	132·15	131·15	129·30	126·40	128·05	129·65	131·45
12	128·30	127·45	127·20	131·30	134·20	131·95	130·95	129·30	128·40	128·05	129·80	131·55
13	128·30	127·45	127·15	131·30	134·05	131·90	130·80	129·30	128·40	128·15	129·80	131·55
14	123·30	127·40	127·15	131·40	134·05	131·80	130·70	129·20	128·30	128·15	129·70	131·55
15	128·20	127·40	127·15	131·45	133·90	131·70	130·65	129·20	128·30	128·20	129·80	131·70
16	128·20	127·40	127·15	131·55	133·55	131·65	130·55	129·15	128·20	128·20	129·55	131·55
17	128·20	127·40	127·15	131·80	133·55	131·80	130·55	129·30	128·20	128·30	129·70	131·45
18	128·15	127·45	127·15	131·95	133·55	131·70	130·55	129·40	128·20	128·45	129·80	131·55
19	128·15	127·55	127·15	132·15	133·55	131·65	130·80	129·30	128·15	128·55	129·70	131·30
20	128·15	127·55	127·15	132·45	133·55	131·55	130·55	129·30	127·05	128·65	129·95	131·05
21	128·05	127·45	127·15	133·15	133·55	131·55	130·55	129·40	127·05	128·65	130.20	130·95
22	127·95	127·40	127·15	133·65	133·80	131·65	130·40	129·30	127·95	128·80	130·55	130·95
23	127·90	127·40	127·15	133·90	133·90	131·45	130·40	129·30	127·90	128·95	130·55	130·90
24	127·80	127·30	127·05	134·05	133·90	131·40	130·30	129·20	127·80	129·05	130·65	130·80
25	127·80	127·30	127·05	134·30	133·90	131·40	130·20	129·15	127·55	129·05	130·70	130·70
26	127·70	127·30	127·05	134·45	133·90	131·40	130·15	128·85	127·40	129·05	130·80	130·65
27	127·70	127·30	127·05	134·70	133·90	131·40	130·15	128·90	127·30	129·05	131·15	130·65
28	127·70	127·20	127·40	134·80	133·80	131·30	130·05	128·70	127·30	129·05	131·45	130·65
29	127·70	......	127·65	134·95	133·70	131·30	130·05	128·65	127·20	129·15	131·55	130·55
30	127·65	......	128·15	135·05	133·65	131·30	130·05	128·65	127·20	129·05	131·55	130·45
31	127·65	......	128·05	......	133·55	......	130·05	128·80	......	128·95	......	130·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 212.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·20	128·70	127·70	129·05	133·30	133·45	130·80	129·45	128·70	130·65	134·80	133·30
2	130·05	128·70	127·65	129·05	133·30	133·55	130·80	129·55	128·65	130·55	134·80	133·05
3	129·95	128·65	127·65	129·05	133·40	133·55	130·80	129·45	128·55	130·55	134·80	133·40
4	129·90	128·45	127·65	129·15	133·40	133·55	130·80	129·40	128·40	130·55	134·55	133·90
5	129·80	128·30	127·70	129·20	133·70	133·40	130·70	129·30	128·45	130·55	134·55	133·70
6	129·55	128·05	127·80	129·30	134·05	133·20	130·70	129·30	128·40	130·45	134·55	133·55
7	129·55	127·90	127·90	129·45	134·20	133·05	130·70	129·30	128·30	130·40	134·45	133·15
8	129·45	127·90	127·95	129·65	134·30	132·80	130·70	129·30	128·20	130·55	134·20	132·95
9	129·45	127·90	128·15	129·65	134·40	132·70	130·70	129·40	128·15	130·40	133·95	132·80
10	129·30	127·90	128·65	129·80	134·45	132·65	130·70	129·45	128·05	130·30	133·95	132·65
11	129·40	129·90	129·15	129·80	134·55	132·55	130·70	129·40	127·95	131·20	133·80	133·15
12	129·45	127·90	129·30	130·15	134·80	132·55	130·70	129·40	127·80	131·15	133·65	133·40
13	129·45	127·90	129·30	130·65	134·70	132·55	130·70	129·45	127·65	130·45	133·45	133·55
14	129·45	127·80	129·15	131·05	134·70	132·40	130·65	129·45	127·80	130·65	133·40	133·80
15	129·40	127·70	129·05	131·30	134·70	132·30	130·45	129·45	127·95	130·65	133·30	133·65
16	129·45	127·70	129·05	131·45	134·65	132·30	130·30	129·40	127·95	130·95	133·15	133·45
17	129·30	127·80	129·30	131·45	134·65	132·20	130·20	129·45	128·05	131·30	133·20	133·30
18	129·20	127·80	129·45	131·55	134·55	132·15	130·20	129·55	128·20	131·30	133·30	133·20
19	129·20	127·70	129·45	131·65	134·65	132·05	130·15	129·65	128·55	131·45	133·30	133·05
20	129·15	127·70	129·40	131·70	134·70	131·95	130·15	129·65	128·90	131·70	133·30	132·90
21	129·05	127·70	129·40	132·15	134·80	131·80	130·15	129·55	129·55	132·05	133·05	132·80
22	129·05	127·55	129·30	132·55	134·70	131·65	130·15	129·55	129·95	132·30	133·15	132·80
23	128·95	127·65	129·20	132·70	134·65	131·55	130·15	129·45	130·15	132·55	133·15	132·65
24	128·90	129·65	129·15	132·95	134·45	131·45	129·95	129·30	130·30	132·80	133·30	132·55
25	128·90	127·70	129·05	133·05	134·30	131·40	129·80	129·20	130·55	132·95	133·40	132·55
26	128·90	127·80	128·95	133·05	134·15	131·30	129·65	129·20	130·80	133·05	133·55	132·45
27	128·80	127·70	128·90	133·15	133·80	131·15	129·55	129·05	130·55	133·55	133·55	132·15
28	128·80	127·70	128·80	133·15	133·65	131·05	129·55	129·05	130·65	134·05	133·70	131·95
29	128·80	......	128·80	133·20	133·55	131·05	129·55	128·95	130·65	134·30	133·80	131·70
30	128·80	......	128·80	133·30	133·45	130·90	129·45	128·80	130·65	134·65	133·90	131·55
31	128·70	......	128·90	......	133·65	......	129·40	128·80	......	134·80	......	131·40

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1879.

Tableau No. 213.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·40	128·70	128·45	129·05	136·55	137·95	133·40	131·65	129·05	129·05	127·90	128·30
2	131·40	128·80	128·45	129·15	137·05	137·55	133·15	131·55	128·90	128·95	127·80	128·45
3	131·30	128·80	128·45	129·20	137·45	137·55	132·90	131·30	128·80	129·05	127·70	129·70
4	131·30	128·80	128·45	129·20	137·95	137·55	132·70	131·05	129·05	129·05	127·70	129·05
5	131·30	128·80	128·45	129·30	138·40	137·30	132·55	130·80	128·95	128·95	127·80	129·15
6	131·30	128·70	128·40	129·30	138·45	136·90	132·45	130·55	128·90	128·90	127·80	129·20
7	131·20	128·70	128·40	129·30	138·45	136·45	132·45	130·40	128·80	128·80	127·70	129·40
8	131·20	128·70	128·40	129·30	138·55	136·30	132·40	130·45	128·80	128·80	127·65	129·70
9	131·15	128·70	128·45	129·45	138·55	136·15	132·30	130·45	128·70	128·70	127·55	129·80
10	131·15	128·80	128·45	129·65	138·55	135·95	132·30	130·20	128·80	128·80	127·55	130·05
11	131·15	128·80	128·45	129·90	138·65	135·80	132·20	129·95	128·80	128·90	127·55	130·30
12	131·15	128·80	128·45	129·95	138·80	135·55	132·20	129·80	128·55	128·70	127·55	130·55
13	131·15	128·70	128·55	130·30	138·80	135·55	132·15	129·80	128·55	128·55	127·45	130·70
14	130·95	128·70	128·55	130·65	138·90	135·55	132·15	129·80	128·65	128·40	127·45	130·70
15	130·80	128·70	128·65	130·90	139·15	135·45	132·15	129·70	128·90	128·30	127·55	130·70
16	130·65	128·70	128·65	131·15	139·65	135·40	132·20	129·65	129·05	128·30	128·10	130·70
17	130·40	128·70	128·65	132·05	139·15	135·45	132·05	129·55	129·30	128·30	128·15	130·70
18	130·20	128·65	128·65	132·45	140·90	135·15	132·05	129·55	129·30	128·40	128·15	130·65
19	129·90	128·65	128·65	132·70	141·30	134·80	131·95	129·55	129·40	128·40	128·15	130·45
20	129·45	128·65	128·70	133·05	141·15	134·80	131·95	129·30	129·30	128·30	128·20	130·30
21	129·30	128·65	128·70	133·40	141·80	136·80	131·95	129·30	129·30	128·30	128·55	130·20
22	129·15	128·55	128·70	133·45	141·45	134·65	131·89	129·30	129·30	128·30	128·30	130·20
23	129·05	128·55	128·70	133·65	141·30	134·45	131·60	129·30	129·30	128·40	128·30	130·20
24	128·95	128·55	128·65	133·80	141·15	134·30	131·55	129·30	129·20	128·40	128·20	130·15
25	128·90	128·45	128·65	134·05	140·80	134·15	131·45	129·20	129·20	128·45	128·30	130·15
26	128·90	128·45	128·65	134·20	140·45	134·05	131·40	129·20	129·20	128·40	128·15	130·05
27	128·90	128·45	128·70	134·55	140·05	133·95	131·55	129·15	129·20	128·20	128·30	130·05
28	128·90	128·45	128·80	134·95	139·55	133·95	131·70	129·05	129·15	128·05	128·40	129·95
29	128·80	......	128·90	135·65	139·15	133·80	131·80	129·15	129·05	127·95	128·55	129·95
30	128·80	......	128·95	135·80	138·80	133·45	131·70	129·15	129·05	127·95	128·30	129·90
31	128·70	......	129·05	......	138·40	......	131·80	129·20	......	127·95	......	129·80

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1880.

Tableau No. 214.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	132·05	129·40	129·05	129·40	137·30	139·15	134·95	131·65	128·95	128·40	130·05	131·70
2	131·80	129·40	129·20	129·65	137·30	138·80	134·30	131·45	128·90	128·30	130·05	131·70
3	131·30	129·40	129·40	129·95	137·15	138·65	134·15	131·40	128·90	128·45	129·95	131·65
4	131·30	129·30	129·65	131·05	137·30	138·45	134·05	131·20	128·90	128·80	129·95	131·55
5	130·30	129·30	129·80	132·30	137·45	138·30	133·95	131·15	128·95	128·95	130·05	131·45
6	129·30	129·20	130·05	133·30	137·65	138·30	133·90	131·05	128·95	129·30	129·90	131·30
7	129·30	129·20	130·20	133·40	137·80	138·15	133·65	130·90	129·05	129·05	130·05	131·15
8	129·30	129·15	130·40	133·55	137·95	138·05	133·15	130·80	129·05	129·20	130·20	131·05
9	128·30	129·05	130·45	133·45	138·30	137·95	133·05	130·65	129·15	129·30	130·55	130·95
10	128·30	128·95	130·45	133·45	138·80	137·90	132·95	130·55	129·15	129·30	131·05	130·90
11	128·30	128·90	130·40	133·45	138·95	137·80	132·90	130·45	129·15	129·30	132·05	130·80
12	128·30	128·90	130·30	133·30	139·30	137·70	132·80	130·40	129·05	129·55	133·15	130·65
13	126·30	128·80	130·15	133·15	139·45	137·65	132·65	130·30	128·95	129·40	133·55	130·45
14	126·30	128·80	130·05	133·20	139·80	137·45	132·45	130·20	128·90	129·30	133·55	130·40
15	126·30	128·80	129·95	133·30	140·15	137·40	132·30	130·15	128·90	129·40	133·65	130·45
16	126·30	128·80	129·90	133·40	140·30	137·30	132·20	130·15	128·80	129·40	133·65	130·45
17	125·80	128·80	128·70	133·55	140·30	137·20	132·05	130·10	128·70	129·45	133·70	130·45
18	125·80	128·70	129·65	133·55	140·30	137·05	131·95	129·95	128·70	129·55	133·90	130·40
19	125·80	128·70	129·55	134·15	140·40	136·80	131·90	129·80	128·80	129·65	133·70	130·40
20	125·80	128·70	129·45	134·55	140·30	136·65	131·80	129·70	128·80	129·70	133·40	130·40
21	125·80	128·65	129·45	134·70	140·15	136·40	131·90	129·55	128·70	129·80	133·05	130·30
22	125·80	128·70	129·40	134·80	139·95	136·20	131·80	129·55	128·65	129·80	132·80	130·20
23	125·80	128·80	129·40	135·20	140·15	135·95	131·70	129·55	128·45	129·80	132·55	130·15
24	125·80	128·90	129·30	135·55	139·95	135·65	131·65	129·40	128·40	129·90	132·40	130·05
25	125·80	128·90	129·20	135·80	139·95	135·55	131·65	129·30	128·30	129·80	132·15	129·95
26	125·30	128·90	129·15	136·20	139·95	135·45	131·55	129·30	128·30	129·65	132·05	129·95
27	125·30	128·95	129·05	136·55	139·80	135·40	131·65	129·15	128·30	129·70	131·90	129·95
28	125·30	128·95	129·05	136·70	139·65	135·30	131·55	129·05	128·40	129·80	131·90	129·95
29	126·30	128·95	129·15	136·90	139·55	135·20	131·65	129·30	128·30	129·80	131·80	129·90
30	126·30	......	129·15	137·15	139·30	134·80	131·55	129·05	128·40	129·80	131·80	129·70
31	126·30	......	129·15	......	139·30	......	131·30	128·95	......	130·05	......	129·55

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1881.

TABLEAU No. 215.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·45	128·20	128·00	129·75	134·10	136·45	130·70	129·10	127·20	......	127·85	128·35
2	129·45	128·10	127·95	129·70	134·85	136·20	130·60	129·10	127·20	......	127·85	128·45
3	129·35	128·10	127·95	129·70	135·60	136·00	130·60	129·10	127·20	......	128·00	128·45
4	129·35	128·00	127·95	129·60	135·70	135·95	130·60	129·10	127·20	......	128·00	128·20
5	129·25	128·00	127·95	129·35	135·60	135·75	130·60	129·00	127·20	......	128·00	127·85
6	129·25	127·95	128·00	129·20	135·75	135·50	130·60	129·00	127·20	......	128·10	127·95
7	129·25	127·85	128·00	129·10	136·00	135·35	130·60	129·00	127·20	......	128·10	127·95
8	129·20	127·85	128·10	129·00	135·75	135·00	130·50	129·00	127·10	......	128·25	127·70
9	129·20	127·85	128·10	128·95	135·60	134·75	130·50	128·85	127·10	......	128·35	127·60
10	129·10	127·95	128·20	129·10	135·35	134·50	130·45	128·70	127·00	......	128·50	127·60
11	129·10	128·00	128·20	129·25	135·85	134·35	130·35	128·50	126·95	......	128·45	127·50
12	129·00	128·10	128·20	129·20	136·00	134·10	130·25	128·45	126·95	......	128·45	127·45
13	129·00	128·20	128·25	129·10	136·35	133·85	130·20	128·35	126·85	......	128·50	127·45
14	129·00	128·25	128·35	129·10	136·75	133·60	130·00	128·25	126·70	......	128·50	127·50
15	128·95	128·20	128·45	129·10	137·20	133·35	129·85	128·20	126·60	......	128·60	127·60
16	128·95	128·25	128·50	129·25	137·60	133·00	129·60	128·10	126·45	......	128·70	127·70
17	128·95	128·25	128·75	129·35	137·60	132·70	129·50	128·00	126·35	......	128·75	127·60
18	128·85	128·20	129·20	129·45	137·85	132·45	129·45	127·95	126·35	......	128·85	127·50
19	128·85	128·20	129·45	129·50	138·10	132·25	129·35	127·85	126·35	......	128·95	127·45
20	128·85	128·20	130·10	129·60	138·10	132·20	129·25	127·85	126·35	......	129·00	127·35
21	128·85	128·20	130·60	129·75	138·10	132·10	129·20	127·75	126·35	......	129·00	127·35
22	128·75	128·20	131·10	129·95	138·00	131·85	129·10	127·75	126·35	......	128·95	127·25
23	128·75	128·10	131·10	130·00	137·95	131·70	129·10	127·70	126·35	......	128·75	127·35
24	128·70	128·00	130·95	130·10	137·85	131·50	129·10	127·70	126·35	......	128·50	127·25
25	128·60	128·00	130·75	130·25	137·60	131·35	129·10	127·60	126·35	......	128·35	127·25
26	128·50	127·95	130·60	130·95	137·35	131·25	129·20	127·50	126·35	......	128·35	127·25
27	128·50	127·95	130·35	131·35	137·20	131·20	129·20	127·45	126·20	......	128·35	127·20
28	128·45	128·00	130·00	132·00	137·00	131·10	129·10	127·45	126·20	......	128·35	127·20
29	128·35	......	129·75	132·85	136·85	130·95	129·10	127·35	126·25	......	128·25	127·20
30	128·25	......	129·60	133·25	136·75	130·75	129·10	127·25	126·25	......	128·25	127·60
31	128·20	......	129·50	......	136·70	......	129·10	127·20	......	......	......	127·85

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1882

TABLEAU No. 216.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	127·85	126·95	127·35	128·70	133·85	138·10	135·60	132·10	130·95	131·45	129·70	130·35
2	127·85	126·95	127·50	128·70	134·10	138·20	135·50	131·85	130·85	131·35	129·70	130·20
3	127·95	127·00	128·75	128·60	134·35	137·95	135·50	131·60	130·85	131·20	129·70	130·10
4	127·60	126·95	129·25	128·70	134·35	138·00	135·35	131·60	130·85	131·00	129·70	130·00
5	127·35	126·95	129·25	128·85	134·35	137·95	135·25	131·45	130·75	130·85	129·70	129·95
6	127·25	126·85	129·20	129·20	134·35	137·85	135·20	131·25	130·75	130·70	129·75	129·95
7	127·20	126·75	129·20	129·20	134·35	137·85	134·95	131·10	130·70	130·60	129·75	129·95
8	127·10	126·70	128·75	129·35	134·35	137·75	134·75	130·75	130·50	130·45	129·75	130·10
9	127·10	126·70	128·70	129·75	134·45	137·70	134·50	130·85	130·50	130·45	129·75	130·00
10	127·10	126·70	128·70	130·20	134·50	137·70	134·35	130·50	130·50	130·45	129·75	129·95
11	127·20	126·75	128·60	130·10	134·60	137·45	134·35	130·50	130·50	130·50	129·95	129·85
12	127·20	126·70	128·50	129·95	134·70	137·10	134·20	130·60	130·50	130·35	130·00	129·70
13	127·10	126·75	128·35	129·75	134·85	136·95	134·10	130·50	130·45	130·20	130·20	129·70
14	127·10	126·85	128·25	129·60	135·20	136·75	134·00	130·50	130·45	130·20	130·20	129·60
15	127·00	126·95	128·20	129·50	135·60	136·60	133·85	130·50	130·45	130·20	130·45	129·60
16	126·95	127·10	128·10	129·60	135·85	136·60	133·50	130·60	130·45	129·95	130·45	129·50
17	127·00	127·25	128·00	129·70	135·85	136·60	133·45	130·50	130·35	129·95	130·50	129·50
18	126·95	127·45	127·95	129·85	136·25	136·50	133·35	130·75	130·50	129·95	131·10	129·45
19	126·95	127·50	127·95	130·00	136·10	136·45	133·10	131·00	130·50	130·00	131·35	129·45
20	126·95	127·60	127·85	130·60	136·25	136·45	133·10	131·25	130·60	130·20	131·50	129·35
21	126·85	127·50	127·95	131·20	136·35	136·50	133·10	131·35	130·70	130·20	131·35	129·35
22	126·85	127·35	127·75	131·85	136·50	136·95	132·75	131·60	130·70	130·10	131·20	129·35
23	126·85	127·20	127·85	132·00	136·60	136·95	132·45	131·75	130·70	130·00	131·00	129·35
24	126·85	127·10	127·75	132·20	136·85	136·85	132·35	131·75	130·70	130·00	130·85	129·35
25	126·85	127·00	127·75	132·20	137·10	136·60	132·25	131·70	130·75	129·95	130·75	129·35
26	126·85	126·95	127·85	132·45	137·60	136·35	132·10	131·60	130·85	129·85	130·70	129·35
27	126·75	126·85	127·95	133·10	137·55	136·20	132·00	131·50	131·00	129·85	130·60	129·25
28	126·75	127·20	128·00	133·45	137·60	136·00	132·00	131·50	131·10	129·85	130·50	129·25
29	126·85	......	128·10	133·85	137·60	135·95	132·20	131·35	131·25	129·75	130·50	129·20
30	126·95	......	128·35	134·10	137·85	135·75	132·10	131·25	131·50	129·75	130·45	129·20
31	127·00	......	128·50	......	137·85	......	132·10	131·10	......	129·75	......	129·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1883.

TABLEAU No. 217

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1...	129·20	128·20	127·50	126·95	133·35	136·70	136·35	133·20	130·10	129·60	130·45	132·60
2...	129·20	128·20	127·50	126·95	133·10	136·70	136·45	133·00	130·00	129·70	130·50	132·35
3...	129·10	128·20	127·45	126·85	133·10	136·70	136·50	132·85	129·95	129·70	130·50	132·10
4...	129·10	128·20	127·45	126·85	133·25	136·60	136·50	132·75	129·85	129·70	130·60	131·75
5...	128·95	128·20	127·35	126·85	133·35	136·50	136·60	132·60	129·70	129·70	130·70	131·45
6...	128·85	128·10	127·25	126·95	133·45	136·45	136·35	132·45	129·60	129·60	130·75	131·35
7...	128·75	128·10	127·20	126·95	133·50	136·35	136·10	132·35	129·60	129·70	131·00	131·35
8...	128·75	128·10	127·20	127·00	133·85	136·25	136·10	132·25	129·50	129·70	131·10	131·45
9...	128·75	128·10	127·20	127·10	134·00	136·10	135·85	132·10	129·50	129·60	131·25	131·60
10...	128·70	128·00	127·20	127·50	133·85	136·25	135·60	131·75	129·60	129·50	131·45	131·60
11...	128·70	128·00	127·10	128·20	134·60	135·95	135·30	131·75	129·50	129·50	131·70	131·50
12...	128·60	128·00	127·10	129·70	135·00	136·10	135·20	131·70	129·50	129·45	131·70	131·45
13...	128·60	127·95	127·00	130·85	135·45	136·10	134·70	131·60	129·60	129·45	131·75	131·35
14...	128·60	127·95	127·00	132·35	135·45	136·20	134·70	131·60	129·70	129·50	131·75	131·25
15...	128·60	127·95	127·00	133·25	135·45	136·20	134·85	131·25	129·85	129·70	131·85	131·20
16...	128·50	127·95	126·95	134·10	135·50	136·10	134·85	130·95	129·85	129·95	131·85	130·95
17...	128·45	128·50	126·95	134·45	135·45	136·10	134·85	130·70	129·85	130·00	131·85	130·75
18...	128·45	128·25	127·00	134·50	135·60	136·20	135·00	130·60	129·85	130·10	131·70	130·60
19...	128·45	128·10	127·00	134·60	135·60	136·20	135·10	130·60	129·75	130·25	131·60	130·70
20...	128·35	128·00	127·00	134·70	135·45	136·35	135·10	130·70	129·70	130·50	131·60	130·50
21...	128·35	127·95	127·10	134·85	135·35	136·35	135·00	130·60	129·60	130·50	131·70	130·45
22...	128·35	127·95	127·10	134·75	135·35	136·45	135·00	130·60	129·60	130·45	131·75	130·25
23...	128·25	127·85	127·00	134·70	135·50	136·20	134·50	130·60	129·50	130·35	131·75	130·20
24...	128·25	127·75	127·00	134·60	135·95	136·10	134·35	130·60	129·45	130·45	131·85	130·10
25...	128·25	127·70	127·00	134·60	136·25	136·00	134·35	130·60	129·60	130·35	131·95	130·10
26...	128·25	127·60	127·00	134·00	136·25	136·00	134·25	130·50	129·50	130·35	132·10	130·10
27...	128·25	127·50	127·00	133·95	136·35	136·10	134·00	130·35	129·50	130·35	132·35	130·10
28...	128·20	127·45	127·00	133·85	136·50	136·10	133·70	130·35	129·45	130·45	132·85	130·20
29...	128·20	......	126·95	133·70	136·35	136·10	133·60	130·25	129·50	130·45	132·85	130·10
30...	128·20	......	126·95	133·60	136·35	136·10	133·50	130·25	129·50	130·45	132·85	130·10
31...	128·20	......	126·95	......	136·25	......	133·35	130·10	......	130·50	......	130·10

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1884.

TABLEAU No. 218.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1...	130·00	128·50	127·75	133·20	135·70	136·50	132·00	130·60	128·95	128·50	131·35	130·60
2...	129·85	128·45	127·75	133·20	136·60	136·35	131·95	130·70	128·70	128·50	131·35	130·60
3...	129·75	128·35	127·70	133·10	136·70	136·20	131·70	130·75	128·70	128·60	131·35	130·60
4...	129·70	128·25	127·60	133·00	137·10	136·00	131·50	130·85	128·60	128·60	131·25	130·60
5...	127·70	128·20	127·60	132·85	137·25	135·85	131·45	130·95	128·60	128·70	131·35	130·60
6...	129·70	128·10	127·50	132·75	137·50	135·50	131·45	131·20	128·50	128·75	131·70	131·20
7...	129·60	128·10	127·50	132·60	137·60	135·25	131·45	131·20	128·50	128·85	131·50	132·00
8...	129·60	128·00	127·45	132·35	137·95	135·10	131·25	131·20	128·50	129·00	131·35	133·10
9...	129·50	127·95	127·45	132·10	138·20	134·95	131·20	131·10	128·50	129·10	131·25	132·95
10...	129·45	127·85	127·45	132·35	138·35	134·75	131·00	131·10	128·45	129·10	131·10	132·75
11...	129·35	127·75	127·45	132·85	138·50	134·70	130·85	131·00	128·45	129·10	131·00	132·60
12...	129·25	127·75	127·45	133·25	138·50	134·60	130·75	131·00	128·45	129·10	131·00	132·60
13...	129·20	127·70	127·45	133·35	138·35	134·50	130·70	130·95	128·45	129·10	131·00	132·50
14...	129·20	127·70	127·50	133·45	138·35	134·45	130·70	130·75	128·35	129·20	130·95	132·50
15...	129·10	127·70	127·50	133·50	138·50	134·35	130·70	130·70	128·20	129·20	130·85	132·45
16...	129·10	127·70	127·50	133·60	138·35	134·25	130·60	130·60	128·25	129·35	130·85	132·45
17...	129·00	127·75	127·50	133·85	138·35	133·95	130·60	130·45	128·20	129·35	130·85	132·35
18...	128·95	127·75	127·50	134·25	138·35	133·75	130·50	130·25	128·20	129·45	130·85	132·00
19...	128·85	127·85	127·50	134·50	138·20	133·70	130·45	130·20	128·20	129·45	130·70	131·60
20...	128·85	127·85	127·50	134·70	138·20	133·50	130·35	130·00	128·25	129·45	130·60	131·35
21...	128·85	127·85	127·60	135·00	138·20	133·45	130·35	129·85	128·20	129·35	130·75	131·35
22...	128·85	127·75	127·70	135·35	138·20	133·25	130·20	129·95	128·20	129·45	130·60	131·35
23...	128·75	127·75	127·75	135·45	138·20	133·00	130·20	129·70	128·20	129·60	130·25	131·50
24...	128·75	127·70	128·00	135·50	138·10	132·95	130·20	129·60	128·10	129·60	130·45	131·45
25...	128·70	127·75	128·70	135·60	137·85	132·75	130·00	129·45	128·35	129·75	130·60	131·25
26...	128·60	127·75	129·50	135·70	137·70	132·60	129·85	129·35	128·35	130·25	130·85	131·00
27...	128·50	127·75	130·35	135·75	137·50	132·45	129·85	129·25	128·35	130·85	130·60	130·70
28...	128·45	127·85	131·25	135·85	137·25	132·45	130·00	129·19	128·25	130·95	130·75	130·70
29...	128·35	127·85	132·35	136·10	137·25	132·35	130·10	128·85	128·45	131·10	130·75	130·75
30...	128·35	......	133·25	136·20	136·95	132·20	130·20	129·00	128·50	131·35	130·75	130·70
31...	128.35	......	133·35	......	136·75	......	130·20	129·10	......	131·35	......	130·70

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1885.

Tableau No. 219.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·25	......	128·45	127·50	139·00	138·10	135·35	132·20	129·60	128·75	129·00	130·20
2	131·95	......	128·45	127·60	138·70	138·10	135·20	132·00	129·50	128·70	128·85	130·10
3	131·75	......	128·45	127·70	138·35	138·10	135·00	131·85	129·35	128·70	129·10	130·10
4	131·70	......	128·45	127·70	137·85	138·00	134·85	131·75	129·35	128·60	129·35	130·00
5	131·60	......	128·45	127·70	137·35	137·85	134·85	131·70	129·35	128·60	129·35	130·00
6	131·45	......	128·35	127·70	137·10	137·60	134·60	131·60	129·35	128·50	129·35	130·00
7	131·45	......	128·25	127·60	137·35	137·45	134·35	131·45	129·25	128·50	129·50	129·95
8	131·50	......	128·25	127·60	137·35	137·25	134·60	131·35	129·20	128·45	129·75	129·85
9	131·50	......	128·20	127·70	137·60	137·00	134·50	131·20	129·10	128·35	130·25	129·75
10	131·60	......	128·10	127·75	137·85	136·85	134·35	131·10	129·10	128·35	130·85	129·85
11	131·60	......	128·10	127·95	138·10	136·70	134·20	131·00	129·10	128·35	130·70	129·85
12	131·60	......	128·00	128·10	138·25	136·45	134·20	130·95	129·00	128·25	130·45	129·85
13	131·75	......	128·00	128·25	138·50	136·10	134·10	130·85	128·85	128·20	130·50	129·85
14	131·45	......	128·00	128·50	138·85	135·85	134·10	130·85	129·00	128·10	130·70	129·75
15	131·25	......	128·00	128·75	138·85	135·60	134·10	130·75	129·00	128·35	130·75	129·75
16	131·10	......	127·95	129·20	138·75	135·35	134·10	130·70	129·10	128·20	130·85	129·70
17	131·00	......	127·95	128·50	138·85	135·25	134·10	130·60	129·10	128·35	130·85	129·70
18	130·95	......	127·85	130·50	138·85	135·25	134·00	130·50	129·10	128·60	131·00	129·70
19	130·75	......	127·85	131·60	138·85	135·25	134·00	130·45	129·10	128·60	131·25	129·70
20	130·60	......	127·85	132·85	138·85	135·25	134·00	130·35	129·10	128·60	131·10	129·60
21	130·45	......	127·75	133·60	138·85	135·20	133·85	130·25	129·00	128·95	131·10	129·60
22	130·45	......	127·75	134·85	138·85	135·35	133·60	130·20	129·00	129·20	131·00	129·60
23	130·35	......	127·75	135·50	138·85	135·35	132·45	130·20	129·10	129·20	131·10	129·60
24	130·25	......	127·75	136·50	138·85	135·25	133·25	130·10	129·10	129·20	131·10	129·60
25	130·20	......	127·70	137·45	138·85	135·25	133·10	130·10	129·00	129·20	130·85	129·50
26	130·10	......	127·60	137·85	138·75	135·25	132·95	130·00	129·10	129·20	130·70	129·50
27	130·10	......	127·60	138·60	138·70	135·20	132·75	129·95	129·00	129·10	130·50	129·50
28	130·00	......	127·70	139·00	138·50	135·25	132·75	129·85	128·85	129·10	130·35	129·50
29	129·95	......	127·70	139·10	138·25	135·45	132·75	129·75	128·85	129·10	130·35	129·50
30	129·75	......	127·60	139·10	138·20	135·45	132·75	129·60	128·85	129·10	130·25	129·45
31	129·70	......	127·60	......	138·10	......	132·45	129·50	......	129·10	......	129·35

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1886.

Tableau No. 220

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·35	130·20	129·50	128·35	140·35	134·70	133·20	131·35	129·35	129·45	130·35	129·70
2	129·25	130·00	129·35	131·20	140·20	134·50	133·10	131·25	129·25	129·60	130·25	129·70
3	129·70	129·85	129·35	132·25	139·85	134·35	133·10	131·25	129·25	129·70	130·20	129·60
4	130·20	129·75	129·25	132·60	139·70	134·35	132·95	131·20	129·25	129·60	130·10	129·50
5	130·70	129·70	129·20	132·60	139·35	134·25	132·75	131·10	129·25	129·70	130·00	129·45
6	131·70	129·70	129·00	132·50	139·25	134·10	132·60	131·00	129·25	129·70	130·00	129·35
7	132·35	129·60	128·95	132·50	139·10	134·10	132·35	130·85	129·35	129·70	130·00	129·35
8	133·00	129·50	128·85	132·35	138·85	134·10	132·20	130·75	129·35	129·70	130·00	129·35
9	132·95	129·45	128·85	132·20	138·75	134·10	132·00	130·70	129·25	129·60	129·85	129·25
10	132·85	129·45	128·85	132·20	138·45	134·00	131·95	130·50	129·10	129·60	129·75	129·25
11	132·70	129·45	128·85	132·35	138·10	134·00	131·85	130·35	129·10	129·70	129·70	129·35
12	132·45	129·35	128·75	133·20	138·00	133·95	131·75	130·35	129·10	129·70	129·70	129·35
13	132·10	129·35	128·70	133·60	137·75	133·85	131·60	130·35	129·10	129·70	129·60	129·35
14	131·95	129·45	128·60	134·35	137·50	133·85	131·35	130·25	129·00	129·75	129·50	129·35
15	131·95	129·50	128·60	135·10	137·10	133·85	131·35	130·20	128·85	129·70	129·50	129·45
16	131·95	129·50	128·60	135·85	136·85	133·85	131·35	130·00	128·75	129·60	129·45	129·25
17	131·85	129·60	128·50	136·85	136·70	133·75	131·60	129·95	128·85	129·70	129·35	129·20
18	131·70	129·60	128·45	137·35	136·50	133·70	131·60	129·85	128·85	129·75	129·45	129·10
19	131·60	129·60	128·45	137·75	136·50	133·60	131·60	129·85	128·85	129·85	129·45	129·00
20	131·50	129·50	128·45	138·35	136·25	133·50	131·60	129·75	129·00	129·85	129·50	128·95
21	131·45	129·50	128·45	139·00	136·20	133·45	131·60	129·60	129·00	129·85	129·70	128·85
22	131·25	129·45	128·45	139·50	136·10	133·35	131·60	129·50	129·00	129·95	129·75	128·75
23	131·20	129·45	128·45	140·00	136·00	133·25	131·60	129·35	129·00	130·10	129·75	128·75
24	131·00	129·35	128·50	140·35	135·85	133·25	131·60	129·35	128·95	130·10	129·85	128·75
25	130·95	129·50	128·50	140·50	135·70	133·25	131·60	129·35	128·95	130·35	130·00	128·85
26	130·95	129·50	128·50	140·35	135·35	133·25	131·60	129·25	129·00	130·35	130·25	128·95
27	130·70	129·60	128·45	140·20	135·25	133·25	131·35	129·20	129·00	130·45	130·20	128·95
28	130·50	129·60	128·50	140·45	135·10	133·20	131·35	129·20	129·10	130·35	130·00	128·85
29	130·45	......	128·60	140·45	135·00	133·20	131·25	129·10	129·25	130·45	129·85	128·75
30	130·45	......	128·50	140·35	134·95	133·20	131·20	129·10	129·35	130·45	129·75	128·70
31	130·35	......	128·50	......	134·85	......	131·25	129·10	......	130·45	......	128·60

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1887.

TABLEAU No. 221.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·50	127·95	128·20	......	137·60	136·25	131·50	129·45	127·60	126·20	126·85	126·70
2	128·45	128·00	128·20	......	137·85	135·85	131·35	129·25	127·60	126·25	126·75	126·75
3	128·35	128·10	128·10	......	138·10	135·85	131·25	129·20	127·50	126·25	126·85	126·75
4	128·25	128·20	128·10	......	138·60	135·75	131·10	129·10	127·50	126·25	126·85	126·85
5	128·20	128·20	128·10	......	139·10	135·60	131·10	129·00	127·45	126·35	126·75	127·25
6	128·20	128·10	128·10	......	139·60	135·45	131·00	129·10	127·35	126·45	126·75	127·45
7	128·20	128·10	128·10	......	140·10	135·35	130·95	129·00	127·35	126·60	126·85	127·50
8	128·10	128·20	128·10	......	140·50	135·25	130·85	129·00	127·25	126·60	126·85	127·50
9	128·10	128·20	128·00	......	140·85	135·10	130·75	128·95	127·20	126·45	126·75	127·60
10	128·10	128·25	128·00	......	141·10	134·95	130·75	128·95	127·10	126·45	126·75	127·70
11	128·00	128·25	128·00	......	141·35	134·75	130·75	128·85	127·00	126·50	126·85	127·95
12	128·00	128·20	127·95	......	141·35	134·60	130·70	128·85	127·10	126·45	126·75	128·00
13	127·95	128·25	127·95	......	141·35	134·50	130·85	128·85	127·00	126·45	126·75	127·95
14	127·95	128·35	127·85	......	141·35	134·35	130·85	128·85	127·00	126·45	126·70	127·95
15	127·95	128·35	127·85	......	141·25	134·20	130·85	128·75	127·00	126·35	126·75	12 ·00
16	127·95	128·45	127·85	......	141·10	134·00	130·95	128·70	126·95	128·25	126·75	127·85
17	127·85	128·45	127·85	......	140·75	133·70	130·95	128·50	126·85	126·25	126·85	127·85
18	127·75	128·35	127·85	......	140·35	133·35	131·00	128·45	126·75	126·25	126·75	127·75
19	127·75	128·35	127·85	......	140·10	133·35	130·85	128·35	126·70	126·35	126·60	127·70
20	127·75	128·35	127·85	......	139·60	133·20	130·75	128·25	126·70	126·45	126·70	127·60
21	127·75	128·35	127·85	......	139·00	132·95	130·70	128·20	126·60	126·45	126·75	127·50
22	127·70	128·35	127·85	......	138·75	132·85	130·50	128·10	126·60	126·35	126·85	127·45
23	127·75	128·35	127·85	......	138·35	132·75	130·35	127·95	126·60	126·25	126·85	127·35
24	127·85	128·35	127·75	......	138·00	132·50	130·25	127·85	126·50	126·35	126·85	127·35
25	127·85	128·25	127·75	......	137·60	132·45	130·20	127·95	126·45	126·45	126·85	127·35
26	127·95	128·25	127·75	......	137·25	132·25	130·20	127·85	126·35	126·45	126·85	127·25
27	127·95	128·20	127·75	......	136·85	132·20	130·10	127·75	126·35	126·50	126·85	127·25
28	127·95	128·20	127·75	......	136·85	132·00	129·85	127·75	126·35	126·50	126·85	127·25
29	127·95	......	127·75	......	136·70	131·85	129·75	127·70	126·25	126·70	126·75	127·25
30	127·85	......	127·70	......	136·50	131·70	129·70	127·60	126·20	126·75	126·70	127·20
31	127·85	......	127·70	......	136·35	......	129·60	127·50	......	126·85	......	127·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1888.

TABLEAU No. 222.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	127·10	126·60	126·25	127·60	133·20	138·25	135·35	130·45	128·95	128·35	128·20	130·45
2	127·10	126·60	126·25	127·75	133·45	138·25	135·10	130·35	128·95	128·45	128·20	130·35
3	127·10	126·60	126·25	127·95	133·75	138·20	134·85	130·25	128·85	128·45	128·25	130·45
4	127·10	126·60	126·25	128·10	134·00	138·10	134·60	130·10	128·85	128·35	128·45	130·25
5	127·10	126·60	126·25	128·25	134·45	138·00	134·50	130·00	128·75	128·35	128·85	130·20
6	127·00	126·60	126·25	128·45	134·75	137·85	134·35	129·85	128·70	128·35	129·10	130·20
7	127·00	126·60	126·20	128·95	134·75	137·75	134·20	129·85	128·45	128·35	129·35	130·00
8	127·00	126·60	126·20	129·45	134·85	137·70	133·85	129·75	128·45	128·35	129·35	129·85
9	127·00	126·50	126·20	129·70	135·00	137·45	133·35	129·70	128·45	128·25	130·10	129·75
10	127·00	126·50	126·20	130·00	135·35	137·25	133·10	129·50	128·35	128·10	131·00	129·60
11	127·00	126·50	126·20	130·20	135·50	137·00	132·85	129·35	128·25	127·85	131·35	129·70
12	127·00	126·45	126·20	130·35	135·85	136·75	132·60	129·25	128·25	127·60	131·60	129·70
13	127·00	126·45	126·20	130·50	136·85	136·75	132·35	129·20	128·25	127·85	131·85	129·75
14	126·95	126·45	126·20	130·50	137·45	136·75	132·35	129·25	128·20	128·00	131·60	130·10
15	126·95	126·45	126·10	130·60	138·35	137·00	132·35	129·10	128·20	128·00	131·35	130·35
16	126·95	126·35	126·10	130·75	138·95	137·00	132·25	129·00	128·10	127·95	131·25	130·00
17	126·85	126·35	126·10	130·85	139·50	137·20	132·10	129·10	128·10	127·95	131·20	129·70
18	126·85	126·35	126·10	130·00	140·20	137·35	131·85	129·00	128·10	127·95	131·00	129·50
19	126·85	126·25	126·10	131·10	140·50	137·35	131·85	128·95	128·20	127·85	130·95	129·45
20	126·85	126·25	126·10	131·10	140·50	137·35	131·60	128·85	128·35	128·10	130·85	129·35
21	126·85	126·25	126·20	131·10	140·50	137·35	131·45	128·70	128·45	128·10	130·75	129·20
22	126·75	126·25	126·20	131·20	140·50	137·10	131·45	128·70	128·60	128·10	130·60	129·00
23	126·75	126·25	126·25	131·10	140·35	137·00	131·45	128·60	128·85	128·00	130·45	129·00
24	126·75	126·25	126·35	131·00	140·15	136·85	131·35	128·60	128·75	127·85	130·25	128·95
25	126·75	126·25	126·45	130·95	139·85	136·85	131·10	128·60	128·75	127·75	130·20	129·10
26	126·75	126·35	126·45	130·75	139·60	136·60	131·10	128·60	128·70	127·75	130·25	129·50
27	126·75	126·35	126·50	131·00	139·35	136·35	131·10	128·70	128·60	127·85	130·35	129·95
28	126·70	126·35	126·50	131·35	139·10	136·10	131·00	128·75	128·60	127·85	130·50	130·10
29	126·70	126·35	126·70	131·85	138·85	135·85	130·85	128·75	128·50	127·85	130·70	130·25
30	126·70	......	127·00	132·35	138·75	135·60	130·75	128·85	128·50	127·95	130·75	130·35
31	126·70	......	127·25	......	138·45	......	130·60	128·85	......	128·00	......	130·00

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1889.

TABLEAU NO. 223.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·75	129·00	128·10	129·95	......	133·60	135·25	132·10	130·00	128·45	128·10	......
2	129·60	128·95	128·10	129·95	......	134·85	135·20	131·95	129·85	128·35	128·00	......
3	129·60	128·95	128·00	129·85	......	134·95	135·20	131·85	129·85	128·25	128·00	......
4	129·50	128·85	128·00	129·75	......	135·60	135·10	131·75	129·75	128·25	127·95	......
5	129·35	128·75	128·10	129·85	......	136·35	135·00	131·70	129·60	128·35	127·95	......
6	129·35	128·75	128·10	130·00	......	137·20	134·95	131·70	129·50	128·35	127·85	......
7	129·45	128·75	128·00	130·25	......	137·50	134·85	131·60	129·50	128·45	127·85	......
8	129·45	128·75	128·00	130·50	......	137·70	134·75	131·50	129·45	128·45	127·85	......
9	129·35	128·75	127·95	130·85	......	137·70	134·50	131·35	129·45	128·45	127·85	......
10	129·60	128·70	127·95	131·25	......	137·70	134·20	131·25	129·35	128·45	127·85	......
11	129·95	128·70	127·95	131·45	......	137·60	134·00	131·20	129·35	128·50	127·85	......
12	129·95	128·70	127·95	131·60	......	137·50	133·85	131·10	129·25	128·50	127·85	......
13	129·75	128·70	127·95	131·85	......	137·35	133·85	131·00	129·20	128·50	127·85	......
14	129·60	128·60	127·95	131·85	......	136·95	133·75	130·85	129·10	128·50	127·85	......
15	129·45	128·60	127·95	131·60	......	136·75	133·75	130·70	129·10	128·50	127·85	......
16	129·35	128·50	127·85	131·50	......	136·60	133·70	130·60	129·00	128·50	127·85	......
17	129·60	128·50	127·85	131·45	......	136·60	133·70	130·70	128·95	128·50	127·85	......
18	129·75	128·50	127·85	131·45	......	136·35	133·60	130·70	128·85	128·50	127·85	......
19	129·95	028·50	128·00	131·50	......	136·10	133·50	130·60	128·85	128·50	127·85	......
20	129·95	128·50	128·10	131·85	......	136·00	133·35	130·60	128·75	128·50	128·10	......
21	130·00	128·50	128·25	132·60	......	135·95	133·25	130·50	128·75	128·50	128·60	......
22	129·95	128·45	128·60	132·75	......	135·75	133·10	130·50	128·70	128·50	128·85	......
23	129·70	128·45	128·95	133·00	......	135·60	133·00	130·50	128·70	128·45	129·10	......
24	129·45	128·35	129·45	133·35	......	135·60	132·95	130·50	128·60	128·35	129·25	......
25	129·35	128·25	130·00	133·60	......	135·60	132·85	130·45	128·50	128·25	129·35	......
26	129·35	128·25	130·20	134·10	......	135·60	132·75	130·35	128·50	128·20	129·35	......
27	129·25	128·20	130·25	134·60	......	135·60	132·60	130·35	128·50	128·20	129·25	......
28	129·25	128·20	130·25	135·00	......	135·50	132·50	130·25	128·50	128·20	129·25	......
29	129·20	......	130·20	135·60	......	135·35	132·35	130·20	128·50	128·20	129·35	......
30	129·10	......	130·10	136·10	......	135·35	132·25	130·10	128·50	128·20	129·35	......
31	129·10	......	130·10	......	......	......	132·20	130·10	......	128·10	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1890.

TABLEAU NO. 224.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·95	130·75	130·00	130·60	136·35	138·85	135·85	131·75	131·00	129·80	129·20	128·90
2	130·50	130·70	130·20	130·50	136·70	139·00	135·70	131·50	131·00	129·70	129·20	128·90
3	130·60	130·60	130·35	130·35	136·85	139·00	135·50	131·45	130·95	129·80	129·20	128·80
4	130·70	130·60	130·35	130·45	137·00	139·00	135·50	131·45	131·00	129·80	129·15	128·80
5	130·75	130·60	130·35	131·25	137·20	138·85	135·35	131·45	131·25	129·70	129·15	128·80
6	130·95	130·50	130·35	131·85	137·35	138·70	135·20	131·45	131·35	129·70	129·05	128·80
7	131·20	130·50	130·35	132·20	137·70	138·70	135·00	131·35	131·35	129·65	128·95	128·90
8	131·20	130·45	130·25	132·85	137·70	138·50	134·85	131·35	131·20	129·70	128·95	128·90
9	131·25	130·45	130·20	133·20	137·70	138·35	134·70	131·35	131·20	129·70	128·95	128·90
10	131·35	130·45	130·10	133·60	137·85	138·25	134·35	131·35	131·00	129·65	128·95	128·80
11	131·35	130·45	130·00	133·95	137·85	138·20	134·35	131·35	131·00	129·65	129·30	128·80
12	131·35	130·45	130·10	134·20	137·85	138·00	134·00	131·20	131·10	129·55	129·45	128·80
13	131·20	130·35	130·20	134·70	137·85	137·95	133·85	131·00	131·25	129·55	129·30	128·70
14	131·20	130·25	130·35	135·20	137·85	138·00	133·70	131·00	131·35	129·45	129·30	128·70
15	131·20	130·50	130·50	135·50	137·75	138·35	133·70	131·00	131·35	129·55	129·30	128·70
16	131·20	130·60	130·60	135·70	137·70	138·35	133·35	130·95	131·10	129·45	129·15	128·70
17	131·20	130·60	130·60	135·70	137·35	138·50	133·20	130·95	131·00	129·55	129·15	128·65
18	131·10	130·70	130·60	135·70	137·20	138·50	133·00	130·85	130·85	129·65	129·30	128·65
19	131·10	130·60	130·60	135·70	137·10	138·50	132·85	130·85	130·70	129·55	129·30	128·65
20	131·00	130·50	130·70	135·70	137·35	138·45	132·70	130·75	130·70	129·45	129·30	128·70
21	131·00	130·45	130·70	135·85	137·70	138·20	132·70	130·75	130·50	129·55	129·45	128·70
22	131·00	130·35	130·60	135·70	137·75	138·00	132·70	131·00	130·50	129·55	129·45	128·70
23	130·95	130·25	130·60	135·60	137·95	137·85	132·60	131·20	130·35	129·45	129·45	128·70
24	130·85	130·20	130·60	135·60	138·00	137·35	132·50	131·20	130·35	129·45	129·30	128·65
25	130·85	130·10	130·50	135·60	138·00	137·35	132·50	131·20	130·25	129·45	129·15	128·65
26	130·85	130·00	130·50	135·60	138·00	137·00	132·35	131·10	130·25	129·55	129·05	128·65
27	130·75	129·95	130·60	135·70	138·20	136·70	132·35	131·00	130·20	129·55	128·95	128·65
28	130·75	129·85	130·60	135·85	138·20	136·35	132·20	131·10	130·10	129·45	128·95	128·65
29	130·85	......	130·60	136·00	138·35	136·20	132·10	131·00	130·00	129·30	128·90	128·65
30	130·85	......	130·70	136·20	138·50	136·00	132·00	130·85	129·85	129·30	128·95	128·65
31	131·00	......	130·70	......	138·70	......	132·00	130·85	......	129·30	......	128·65

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1891.

Tableau No. 225.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·70	128·30	128·45	134·30	138·80	134·95	130·95	131·85	130·35	129·00	128·60	132·85
2	128·70	128·20	128·55	134·30	138·80	134·80	130·85	131·85	130·35	129·00	128·60	132·85
3	128·70	128·15	128·55	133·95	138·80	134·55	130·85	131·85	130·35	128·85	128·70	132·85
4	128·80	128·15	128·65	133·90	138·80	134·45	130·75	131·75	130·35	128·85	128·50	132·60
5	128·80	128·05	128·65	133·95	138·80	134·05	130·70	131·75	130·35	128·85	128·35	132·85
6	128·80	128·05	128·65	133·90	138·80	134·05	130·60	131·85	130·35	128·75	128·35	132·85
7	128·80	128·05	128·65	133·30	138·80	133·80	130·50	131·95	130·35	128·70	128·35	132·85
8	128·80	127·95	128·65	133·30	138·80	133·70	130·45	131·85	130·45	128·75	128·35	132·70
9	128·70	127·95	128·65	133·15	138·70	133·55	130·35	131·75	130·45	128·85	128·20	132·70
10	128·70	127·95	128·70	133·15	138·65	133·30	130·35	131·60	130·45	129·20	128·20	132·70
11	128·65	127·90	128·80	133·15	138·55	133·15	130·20	131·35	130·35	129·35	128·20	132·60
12	128·65	127·90	128·80	133·30	138·45	133·05	130·10	131·20	131·35	129·35	128·10	132·50
13	128·65	127·90	128·90	133·80	138·40	132·80	130·10	131·10	130·35	129·50	128·00	132·35
14	128·65	127·90	128·90	134·05	137·80	132·30	130·35	130·85	130·10	129·60	127·95	132·20
15	128·55	127·80	128·95	134·30	137·80	132·30	130·35	130·60	130·10	129·70	127·95	132·10
16	128·55	127·80	129·80	134·80	137·55	132·30	130·35	130·60	130·00	129·70	127·95	131·85
17	128·55	127·80	129·90	135·15	137·30	132·20	130·35	130·50	129·95	129·35	128·35	131·85
18	128·55	127·80	129·95	135·30	137·30	132·15	130·35	130·35	129·95	129·20	128·75	131·70
19	128·45	127·80	130·05	135·80	137·30	132·05	130·50	130·35	129·85	129·20	128·85	131·85
20	128·45	127·70	130·05	136·05	137·15	131·95	130·60	130·20	129·85	129·10	128·85	131·85
21	128·45	127·70	130·30	136·55	137·05	131·90	130·70	130·20	129·85	129·10	129·35	131·85
22	128·45	127·70	130·30	136·80	136·80	131·80	130·85	130·20	129·70	129·20	129·85	131·75
23	128·45	127·70	130·30	137·15	136·80	131·80	131·10	130·20	129·70	129·10	130·35	131·85
24	128·55	127·80	131·30	137·45	136·30	131·80	131·35	130·20	129·60	129·00	130·85	131·85
25	128·55	127·95	132·30	138·15	136·30	131·55	131·35	130·30	129·50	129·00	131·35	131·75
26	128·55	128·30	132·80	138·55	136·15	131·30	131·35	130·50	129·35	129·00	131·85	131·70
27	128·45	128·30	132·95	138·55	136·05	131·30	131·60	130·50	129·35	128·85	132·35	131·60
28	128·45	128·30	133·15	138·80	135·80	131·15	131·85	130·50	129·35	128·85	132·35	131·70
29	128·45	......	133·30	138·80	135·55	131·05	131·60	130·45	129·10	128·85	132·85	131·75
30	128·40	......	133·80	138·80	135·45	131·05	131·60	130·35	129·10	128·85	132·85	131·75
31	128·40	......	134·30	......	135·30	......	131·85	130·35	......	128·75	......	131·75

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1892.

Tableau No. 226.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·70	130·35	129·85	128·00	132·35	133·00	134·35	130·00	129·70	129·10	128·70	131·85
2	131·70	130·35	129·85	128·20	132·35	133·00	134·35	129·85	129·50	129·00	128·60	131·70
3	131·70	130·20	129·85	128·20	132·50	133·10	134·35	129·85	129·35	129·00	128·35	131·50
4	131·60	130·20	129·75	130·35	132·60	133·20	134·35	129·70	129·20	129·00	128·70	131·35
5	131·70	130·20	129·75	131·35	132·70	133·20	134·00	129·70	129·00	129·10	128·75	131·20
6	131·60	130·20	129·75	132·85	132·85	133·20	133·85	129·60	129·00	129·10	128·85	131·00
7	131·50	130·10	129·85	134·35	132·85	133·35	133·35	129·60	128·85	129·00	128·70	130·95
8	131·50	130·10	129·85	134·85	133·00	133·35	133·35	129·60	128·75	129·00	128·75	130·75
9	131·50	130·10	129·85	134·35	133·20	133·35	132·85	129·60	128·70	129·10	128·95	130·60
10	131·50	130·20	129·70	134·35	133·20	133·35	132·35	129·60	128·60	129·10	128·95	130·50
11	131·50	130·20	129·50	134·35	133·35	133·35	132·35	129·50	128·60	129·10	128·85	130·45
12	131·45	130·20	129·35	134·25	133·35	133·35	132·35	129·85	128·50	129·10	128·85	130·35
13	131·35	130·20	129·25	133·85	133·35	133·35	132·10	130·10	128·35	129·10	128·85	130·20
14	131·35	130·20	129·10	133·35	133·35	133·20	132·10	130·00	128·35	129·10	128·85	130·20
15	131·35	130·20	129·00	133·20	133·25	133·20	131·85	130·00	128·35	129·00	128·85	130·20
16	131·35	130·10	128·95	132·85	133·20	133·20	131·35	129·85	128·10	128·95	129·00	130·10
17	131·35	130·10	129·95	132·85	133·10	133·00	131·35	129·85	128·10	128·85	129·85	130·10
18	131·35	130·10	128·95	132·35	133·00	133·00	131·10	129·85	128·35	128·85	130·35	130·10
19	131·35	130·10	128·85	132·00	132·95	133·00	131·00	130·00	128·50	128·85	130·85	130·00
20	131·20	130·10	128·85	131·85	132·85	133·00	131·00	130·20	128·60	128·85	131·35	130·00
21	131·20	130·00	128·85	131·35	132·85	133·00	130·85	130·35	128·70	128·85	131·85	130·00
22	131·20	130·00	128·85	131·20	132·85	134·35	130·85	130·35	128·85	128·75	132·00	129·95
23	131·00	130·00	128·85	131·35	133·35	134·35	130·75	130·35	128·95	128·75	132·20	129·85
24	130·85	129·95	128·75	131·35	133·35	134·35	130·75	130·35	129·00	128·75	132·35	129·75
25	130·75	129·95	128·75	131·35	133·35	134·20	130·70	130·20	129·00	128·75	132·35	129·70
26	130·70	129·95	128·70	131·35	133·35	134·20	130·50	130·20	129·10	128·70	132·35	129·70
27	130·70	129·95	128·50	131·85	133·35	134·20	130·35	130·10	129·10	128·70	132·35	129·60
28	130·50	129·95	128·45	131·85	133·35	134·35	130·25	130·00	129·00	128·85	132·20	129·50
29	130·35	129·85	128·20	132·10	133·20	134·35	130·10	130·00	129·10	128·85	132·20	129·35
30	130·35	......	128·10	132·35	133·10	134·35	130·00	130·00	129·10	128·85	132·00	129·35
31	130·35	......	128·10	......	133·00	......	130·00	129·85	......	128·85	......	129·35

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1893.

TABLEAU No. 227.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	127·60	127·35	128·35	133·35	139·00	135·10	131·00	131·10	128·35	129·85	129·35
2	......	127·60	127·35	128·70	133·85	138·85	134·35	130·85	130·85	128·35	129·95	129·35
3	......	127·50	127·10	129·00	133·85	138·70	134·35	130·85	130·60	128·60	129·95	129·35
4	......	127·50	127·00	129·35	134·10	138·50	134·10	130·85	129·85	128·70	129·95	129·35
5	......	127·50	127·00	129·50	136·35	138·35	133·85	130·75	129·60	128·85	129·95	129·25
6	......	127·45	126·95	129·70	137·00	138·35	133·85	130·85	129·50	128·85	129·95	129·25
7	......	127·45	126·95	129·85	137·35	138·35	133·60	130·85	129·20	128·85	130·00	129·25
8	......	127·45	126·85	130·35	137·85	138·35	133·35	130·85	129·20	128·85	130·00	129·20
9	......	127·45	126·85	130·85	137·85	138·20	133·35	130·75	129·20	128·85	130·00	129·20
10	......	127·45	126·95	131·35	138·00	138·20	133·35	130·70	129·00	128·85	129·85	129·20
11	......	127·35	127·00	131·60	138·00	138·00	133·10	130·35	129·00	128·85	129·75	129·10
12	......	127·35	127·00	131·85	137·95	138·00	133·10	130·35	128·85	128·75	129·70	129·10
13	......	127·45	127·10	132·35	138·00	137·85	132·85	130·00	128·85	128·85	129·50	129·10
14	......	127·45	127·10	132·85	138·35	137·85	132·85	130·00	128·85	128·85	129·45	129·10
15	......	127·45	127·10	132·85	138·35	137·35	132·85	129·85	128·50	128·85	129·50	129·00
16	......	127·45	127·35	132·70	138·60	137·00	132·60	129·85	128·50	128·85	129·50	129·00
17	......	127·35	127·35	132·70	138·85	136·85	132·60	129·70	128·45	128·85	129·50	129·00
18	......	127·35	127·35	132·85	139·85	136·85	132·50	129·60	128·45	128·85	129·35	128·95
19	......	127·35	127·35	133·00	140·85	136·35	132·50	129·60	128·35	128·95	129·20	128·95
20	......	127·45	127·45	133·10	141·10	136·10	132·35	129·50	128·35	129·00	129·20	128·95
21	......	127·45	127·45	133·35	141·35	135·85	132·35	129·50	128·35	129·00	129·20	128·85
22	......	127·45	127·45	133·85	141·35	135·85	132·35	129·45	128·50	129·10	129·25	128·85
23	......	127·45	127·50	134·35	141·35	135·35	132·00	129·35	128·50	129·20	129·25	128·85
24	......	127·35	127·50	134·50	141·35	135·35	131·85	129·25	128·50	129·35	129·35	128·75
25	......	127·35	127·50	134·35	141·00	135·35	131·85	129·25	128·50	129·35	129·35	128·75
26	......	127·35	127·60	134·35	140·70	135·35	131·75	129·25	128·50	129·35	129·35	128·75
27	......	127·35	127·60	133·85	140·35	134·85	131·70	129·20	128·50	129·70	129·35	128·75
28	......	127·35	127·70	133·85	140·00	134·70	131·60	129·10	128·50	129·85	128·35	128·70
29	......	......	127·75	133·85	139·85	134·50	131·35	129·25	128·50	129·85	128·35	128·70
30	......	......	127·85	134·00	139·50	134·35	131·25	131·35	128·50	129·95	129·35	128·70
31	......	......	127·95	......	139·35	......	131·20	131·35	......	129·95	......	128·60

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1894.

TABLEAU No. 228.

Jour du mois.	Jan.	Feb.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·60	127·35	127·25	132·35	139·00	135·35	133·85	130·10	128·35	128·20	130·85	130·60
2	128·60	127·35	127·25	132·35	139·00	135·50	133·70	130·00	128·00	128·25	130·85	130·60
3	128·50	127·35	127·35	132·20	138·85	135·60	133·50	130·00	127·85	128·35	130·95	130·50
4	128·45	127·35	127·35	132·20	138·85	135·70	133·35	129·95	127·60	128·50	131·00	130·50
5	128·35	127·25	127·50	132·00	138·85	135·70	133·35	129·85	127·60	128·60	131·00	130·50
6	128·35	127·25	127·75	132·00	138·85	135·85	133·20	129·75	127·60	128·70	130·95	130·50
7	128·35	127·25	128·10	132·00	138·85	135·85	133·20	129·75	127·60	128·75	131·00	130·35
8	128·35	127·20	128·70	132·20	138·85	135·60	133·35	129·60	127·60	128·75	131·10	130·35
9	128·35	127·20	129·35	132·20	138·85	135·35	133·50	129·50	127·50	128·75	131·20	130·35
10	128·25	127·20	130·35	132·00	138·75	135·20	133·50	129·35	127·60	128·75	131·25	130·35
11	128·25	127·20	130·85	132·00	138·70	135·00	133·50	129·35	127·50	128·85	131·35	130·50
12	128·25	127·20	131·50	132·20	138·60	134·85	133·60	129·25	127·50	128·85	131·35	130·50
13	128·20	127·20	132·35	132·35	138·50	134·50	133·60	129·20	127·50	128·85	131·35	130·50
14	128·20	127·25	132·35	132·35	138·50	134·35	133·35	129·10	127·60	129·00	131·60	130·50
15	128·20	127·20	132·35	132·35	138·35	134·35	133·20	129·10	127·60	129·35	131·70	130·50
16	128·10	127·20	132·35	132·75	137·85	134·00	133·00	129·10	127·60	129·60	131·70	130·50
17	128·10	127·10	132·35	133·00	137·35	133·85	132·70	129·00	127·70	129·60	131·60	130·35
18	128·10	127·10	132·35	133·20	137·00	133·70	132·35	129·00	127·75	129·75	131·70	130·35
19	128·10	127·10	132·35	133·35	136·85	133·70	132·35	129·00	127·85	130·00	131·70	130·25
20	128·00	127·10	133·35	133·85	136·35	134·35	132·20	128·95	127·85	130·35	131·50	130·25
21	128·00	127·20	133·35	134·35	136·35	134·70	132·20	129·00	127·95	130·35	131·35	130·25
22	128·00	127·20	133·35	134·85	136·00	134·85	132·00	129·00	128·00	130·35	131·20	130·20
23	128·00	127·20	133·35	135·85	136·00	134·85	131·95	129·00	128·00	130·35	131·00	130·20
24	127·95	127·20	134·35	136·85	135·85	134·70	131·60	128·85	128·00	130·50	130·85	130·20
25	127·85	127·20	134·35	137·35	135·85	134·70	131·35	128·85	128·00	130·70	130·85	130·10
26	127·75	127·20	134·35	137·85	135·70	134·35	131·35	128·85	128·00	130·85	130·85	130·10
27	127·70	127·20	134·35	138·10	135·50	134·35	131·00	128·75	127·95	130·85	130·85	130·10
28	127·60	127·20	134·35	138·35	135·70	134·20	130·60	128·70	127·95	130·85	130·75	130·10
29	127·60	......	133·85	138·60	135·70	134·00	130·45	128·60	128·00	130·85	130·70	130·00
30	127·50	......	133·35	138·85	135·50	133·85	130·35	128·50	128·10	130·95	130·70	130·00
31	127·45	......	132·35	......	135·35	.... .	130·20	128·35	......	130·85	......	130·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1895.

TABLEAU No. 229.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·00	129·20	128·35	128·85	136·85	134·85	133·00	129·20	129·35	127·95	127·50	129·35
2	130·00	129·20	128·35	128·85	136·70	134·95	132·70	129·10	129·35	127·85	127·50	129·35
3	130·00	129·10	128·35	128·85	136·50	135·00	132·35	129·10	129·25	127·85	127·50	129·35
4	129·95	129·10	128·45	128·95	136·35	135·10	132·00	129·10	129·20	127·85	127·50	129·45
5	129·95	129·00	128·45	128·95	136·35	135·20	131·70	129·20	129·10	127·85	127·50	129·50
6	129·95	129·00	128·45	129·00	136·50	135·25	131·50	129·20	129·10	127·75	127·70	129·50
7	129·95	129·00	128·50	129·10	136·85	135·35	131·35	129·25	128·95	127·75	127·75	129·50
8	129·85	128·95	128·50	129·20	137·10	135·35	131·20	129·25	128·60	127·85	127·75	129·45
9	129·85	128·95	128·50	131·35	137·35	135·35	131·00	129·20	128·50	127·85	128·00	129·45
10	129·75	128·85	128·45	132·85	137·60	135·45	130·85	129·20	128·35	127·85	128·00	129·45
11	129·75	128·75	128·45	133·00	137·85	135·50	130·85	129·25	128·60	127·85	128·10	129·35
12	129·75	128·75	128·45	133·20	137·85	135·35	130·70	129·25	128·70	127·85	128·20	129·35
13	129·75	128·70	128·35	133·20	137·85	135·20	130·70	129·35	128·60	127·85	128·20	129·35
14	129·70	128·70	128·35	133·35	137·75	135·00	130·60	129·35	128·60	127·85	128·25	129·25
15	129·70	128·60	128·35	133·85	137·75	134·85	130·60	129·35	128·60	127·95	128·35	129·25
16	129·70	128·60	128·35	134·35	137·60	134·75	130·60	129·35	128·50	127·95	128·45	129·25
17	129·60	128·60	128·25	134·50	137·60	134·70	130·50	129·35	128·45	127·95	128·50	129·20
18	129·60	128·60	128·25	134·70	137·35	134·70	130·35	129·35	128·45	127·85	128·70	129·25
19	129·60	128·60	128·25	135·00	137·35	134·70	130·20	129·35	128·45	127·75	128·75	129·35
20	129·50	128·70	128·35	135·20	137·35	134·35	130·00	129·35	128·45	127·75	128·85	129·50
21	129·50	128·70	128·45	135·35	136·85	134·35	129·85	129·35	128·35	127·75	129·00	129·70
22	129·45	128·70	128·45	135·50	136·35	134·20	129·85	129·45	128·35	127·70	129·10	129·85
23	129·45	128·60	128·50	135·70	135·85	134·20	129·70	129·50	128·35	127·70	128·95	129·95
24	129·35	128·60	128·50	135·85	135·60	134·10	129·60	129·50	128·35	127·70	128·85	129·95
25	129·35	128·60	128·60	136·00	135·35	133·95	129·60	129·60	128·25	127·70	128·85	130·00
26	129·35	128·50	128·60	136·35	135·35	133·75	129·45	129·70	128·25	127·70	128·85	130·10
27	129·35	128·50	128·60	136·85	135·35	133·60	129·20	129·50	128·25	127·60	129·10	131·85
28	129·35	128·50	128·70	136·85	135·10	133·50	129·20	129·50	127·95	127·60	129·20	132·35
29	129·25	......	128·75	136·85	134·85	133·35	129·20	129·50	127·85	127·60	129·25	132·85
30	129·25	......	128·85	136·85	134·60	133·35	129·20	129·45	127·95	127·50	129·35	133·35
31	129·25	......	128·85	......	134·85	......	129·20	129·35	......	127·50	......	133·85

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1896.

TABLEAU No. 230.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	133·85	131·35	130·70	129·35	138·35	133·60	131·50	130·35	128·35	128·35	129·10	133·00
2	133·85	131·20	130·70	129·20	138·35	133·70	131·35	130·20	128·35	128·50	129·20	133·00
3	133·70	131·20	130·60	129·10	138·35	133·60	131·20	130·10	128·50	128·70	129·10	132·95
4	133·60	131·20	130·50	129·10	138·10	133·60	131·20	130·10	128·50	128·75	129·10	132·95
5	133·35	131·10	130·45	129·00	138·10	133·50	131·10	130·10	128·50	128·75	129·50	132·85
6	133·20	131·10	130·35	129·10	138·00	133·45	131·10	130·00	128·60	129·00	130·60	132·85
7	133·00	131·10	130·30	129·20	138·00	133·45	131·00	129·85	128·60	129·00	130·85	132·75
8	132·85	131·20	130·20	129·25	137·85	133·60	131·00	129·75	128·50	129·10	131·35	132·70
9	132·70	131·20	130·20	129·35	137·75	133·85	130·95	129·60	128·50	129·10	131·50	132·70
10	132·50	131·10	130·10	129·50	137·70	133·95	130·95	129·50	128·35	129·10	131·60	132·70
11	132·35	131·10	130·10	130·85	137·70	134·00	130·85	129·50	128·35	129·10	131·75	132·70
12	132·35	131·10	130·00	131·35	137·70	134·35	130·95	129·50	128·35	129·10	131·95	132·60
13	132·35	131·00	130·00	132·35	137·50	134·35	130·95	129·45	128·35	129·10	132·35	132·50
14	132·20	131·00	129·95	133·85	137·50	134·00	131·00	129·45	128·35	129·20	132·35	132·45
15	132·20	130·95	129·95	135·00	137·50	134·00	131·00	129·35	128·35	129·25	132·35	132·35
16	132·00	130·95	129·85	136·00	137·35	133·70	130·95	129·35	128·35	129·25	132·35	132·25
17	131·85	130·85	129·85	136·35	137·50	133·70	130·85	129·35	128·35	129·20	132·35	132·20
18	131·85	130·85	129·85	136·85	137·35	133·35	130·85	129·25	128·35	129·20	132·35	132·20
19	131·70	130·75	129·75	137·85	137·35	133·20	130·85	129·25	128·35	129·25	132·20	132·10
20	131·70	130·75	129·75	138·35	137·00	133·00	130·75	129·25	128·35	129·25	132·20	132·00
21	131·60	130·70	129·75	138·85	136·70	132·85	130·85	129·10	128·35	129·10	132·20	131·95
22	131·60	130·70	129·70	139·35	136·35	132·70	130·85	129·00	128·45	129·10	132·35	131·85
23	131·50	130·60	129·70	139·60	135·85	132·50	130·95	128·85	128·45	129·10	132·45	131·85
24	131·50	130·60	129·70	139·35	135·35	132·35	130·85	128·85	128·45	129·10	132·50	131·85
25	131·50	130·50	129·60	139·10	134·85	132·35	130·70	128·85	128·45	129·10	132·50	131·85
26	131·35	130·50	129·60	138·95	134·35	132·35	130·70	128·85	128·50	129·10	132·60	131·75
27	131·35	130·50	129·50	138·85	134·00	132·20	130·50	128·75	128·50	129·10	132·70	131·70
28	131·35	130·50	129·45	138·70	133·70	132·00	130·50	128·75	128·50	129·10	132·85	131·60
29	131·45	130·70	129·35	138·35	133·75	131·85	130·35	128·70	128·35	129·10	132·85	131·50
30	131·35	......	129·35	138·35	133·70	131·70	130·35	128·60	128·25	129·00	132·85	131·45
31	131·35	......	129·35	......	133·70	......	130·35	128·50	......	129·00	......	131·45

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1897.

TABLEAU NO. 231.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·45	130·75	129·00	131·35	139·35	137·35	133·35	130·50	129·85	128·10	129·10	129·25
2	131·45	130·75	128·95	131·50	139·50	137·00	133·20	130·45	129·95	128·10	129·10	129·25
3	131·35	130·75	128·95	131·70	139·60	136·85	132·85	130·35	129·85	128·10	129·35	129·35
4	131·35	130·70	128·85	131·85	139·70	136·35	132·70	130·20	129·85	128·10	129·35	129·45
5	131·35	130·35	128·85	132·00	139·50	136·35	132·50	130·00	129·75	128·00	129·45	129·45
6	131·35	130·00	128·85	132·20	139·35	136·20	132·35	129·85	129·75	128·00	129·50	129·50
7	131·35	130·00	128·75	132·50	139·35	136·00	132·35	129·70	129·75	128·00	129·50	129·60
8	131·25	129·70	128·75	132·70	139·35	135·85	132·20	129·60	129·70	127·85	129·45	129·70
9	131·25	129·50	128·75	132·85	139·35	135·85	131·85	129·50	129·60	127·85	129·45	129·75
10	131·25	129·35	128·85	132·85	139·35	135·70	131·70	129·70	129·50	127·75	129·50	129·95
11	131·25	129·35	128·85	132·85	139·35	135·70	131·70	129·75	129·45	127·75	129·35	130·00
12	131·20	129·35	128·75	132·95	139·20	135·70	131·60	129·75	129·35	127·75	129·45	130·10
13	131·20	129·25	128·70	132·85	138·85	135·85	131·60	129·85	129·35	127·75	129·45	130·20
14	131·20	129·25	128·70	132·75	138·35	135·85	131·35	129·85	129·35	127·75	129·35	130·25
15	131·20	129·25	128·70	132·70	138·20	135·85	131·35	129·85	129·20	127·75	129·35	130·25
16	131·10	129·25	128·60	132·50	138·20	135·70	131·35	129·95	129·20	127·70	129·45	130·35
17	131·10	129·20	128·60	132·70	138·00	135·70	131·20	130·00	129·20	127·70	129·35	130·45
18	131·10	129·20	128·60	132·85	137·95	135·70	130·85	130·00	129·10	127·75	129·10	130·50
19	131·10	129·20	128·75	133·00	137·70	135·70	130·85	130·10	129·10	127·85	129·20	130·70
20	131·10	129·20	128·85	133·00	137·50	135·35	130·75	130·10	129·00	127·95	129·20	130·85
21	131·00	129·10	129·35	133·10	137·50	135·35	130·70	130·10	129·00	128·00	129·20	130·85
22	131·00	129·10	129·70	133·20	137·50	135·35	130·70	130·20	128·70	128·10	129·25	130·85
23	131·00	129·10	130·00	133·20	138·00	134·85	130·50	130·20	128·35	128·25	129·20	130·75
24	131·00	129·10	130·35	133·35	138·00	134·85	130·35	130·25	128·35	128·35	129·20	130·70
25	130·95	129·00	130·50	134·85	138·35	134·60	130·35	130·35	128·25	128·50	129·20	130·50
26	130·95	129·00	130·70	135·35	138·35	134·35	130·25	130·35	128·20	128·70	129·20	130·45
27	130·95	129·00	130·85	136·35	138·50	134·10	130·25	130·35	128·20	128·85	129·25	130·35
28	130·95	129·00	131·00	137·35	138·50	133·85	130·25	130·35	128·10	128·85	129·20	130·25
29	130·85	......	131·00	138·35	138·20	133·70	130·35	130·35	128·10	129·00	129·20	130·35
30	130·85	......	131·20	138·85	137·85	133·85	130·35	130·35	128·10	129·00	129·20	130·35
31	......	......	131·20	......	137·70	......	130·50	130·35	......	129·00	......	130·35

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1898.

TABLEAU NO. 232.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·25	129·45	129·35	135·35	135·35	135·35	133·85	130·20	129·35	129·35	132·50	131·25
2	130·25	129·45	129·35	135·35	135·00	135·35	133·85	130·10	129·35	129·35	132·70	131·25
3	130·25	129·45	129·35	135·35	134·85	135·20	133·85	130·00	129·25	129·35	132·85	131·25
4	130·20	129·35	129·35	135·35	134·70	134·85	133·85	129·85	129·25	129·35	132·70	131·00
5	130·20	129·35	129·25	135·35	134·70	134·75	133·85	129·85	129·25	129·35	132·60	131·00
6	130·10	129·35	129·20	135·20	134·70	134·75	133·75	129·75	129·35	129·35	132·35	131·00
7	130·10	129·25	129·25	135·00	134·50	134·50	133·50	129·60	129·35	129·35	132·20	131·00
8	130·00	129·25	129·25	134·85	134·35	134·20	133·35	129·60	129·35	129·25	132·00	131·00
9	130·00	129·25	129·25	134·35	134·35	134·10	133·50	129·60	129·35	129·25	131·70	130·85
10	130·00	129·20	129·25	133·85	134·35	134·00	133·20	120·60	129·35	129·25	131·35	130·85
11	129·95	129·20	129·35	133·70	134·20	133·70	133·20	129·50	129·35	129·20	131·35	130·85
12	129·95	129·20	129·85	133·35	134·00	133·70	132·50	129·50	129·35	129·10	131·35	130·75
13	129·95	129·20	130·35	133·20	134·00	133·70	132·50	129·50	129·35	129·20	131·35	130·75
14	129·95	129·35	132·85	133·00	134·00	133·85	132·35	129·50	129·25	129·20	131·35	130·75
15	129·95	129·35	134·35	132·85	133·95	133·85	132·35	129·50	129·20	129·35	131·35	130·70
16	129·85	129·35	135·00	133·00	133·95	133·85	132·35	129·75	129·20	129·45	131·35	130·70
17	129·85	129·50	135·35	133·00	133·85	133·70	132·20	129·85	129·20	129·50	131·35	130·70
18	129·85	129·50	135·50	133·00	133·85	133·50	132·00	129·85	129·25	129·50	131·50	130·70
19	129·75	129·50	135·70	133·20	133·70	133·50	131·85	129·85	129·20	129·70	131·60	130·70
20	129·75	129·50	136·00	133·35	133·70	133·50	131·85	130·00	129·20	129·85	131·70	130·60
21	129·75	129·45	136·00	134·35	133·70	133·35	131·70	130·00	129·20	129·85	131·85	130·75
22	129·75	129·45	135·85	134·35	133·60	133·00	131·70	129·95	129·20	130·25	131·85	130·85
23	129·75	129·35	135·35	134·70	133·50	132·70	131·50	129·95	129·20	130·85	131·85	130·95
24	129·70	129·35	135·35	134·85	133·70	132·70	131·35	129·85	129·10	131·20	131·85	130·95
25	129·70	129·35	135·35	135·00	133·85	132·70	131·35	129·85	129·25	131·00	131·75	130·85
26	129·60	129·35	134·85	135·00	134·20	132·50	131·20	129·60	129·25	131·00	131·70	130·85
27	129·60	129·35	134·85	135·00	134·50	132·50	131·00	129·50	129·25	131·35	131·50	130·85
28	129·60	129·35	134·85	135·00	134·85	133·20	130·85	129·35	139·25	131·85	131·35	130·75
29	129·50	......	135·35	135·35	135·20	133·70	130·70	129·35	129·25	132·10	131·35	130·75
30	129·50	......	135·35	135·35	135·35	133·85	130·70	129·25	129·25	132·00	131·35	130·75
31	129·45	......	134·85	......	135·35	......	130·35	129·25	......	132·35	......	130·75

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1899.

TABLEAU No. 233

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·85	130·20	129·50	129·45	139·35	137·00	133·20	131·20	128·50	130·85	130·00	128·95
2	130·85	130·20	129·50	129·45	139·85	137·00	132·85	131·20	128·50	130·85	130·00	128·95
3	130·85	130·20	129·45	124·45	140·35	136·95	132·70	131·20	128·50	131·00	130·00	128·85
4	130·85	130·10	129·50	129·50	140·85	136·95	132·60	131·20	128·50	131·20	130·00	128·85
5	130·75	130·10	129·35	129·50	141·00	137·00	132·50	131·10	128·35	131·35	130·00	128·85
6	130·75	130·10	129·35	129·60	141·35	137·00	132·35	130·95	128·35	131·35	130·00	128·85
7	130·75	130·10	129·35	129·75	141·60	136·85	132·20	130·85	128·25	131·20	130·10	128·95
8	130·70	130·10	129·35	129·85	141·60	136·85	132·00	130·70	128·25	131·10	130·10	128·85
9	130·70	130·10	129·35	129·95	141·35	136·70	132·35	130·50	128·10	131·00	129·85	128·85
10	130·70	130·00	129·35	130·00	141·10	136·35	132·85	130·50	128·00	130·85	129·75	128·85
11	130·70	130·00	129·35	130·20	140·95	135·85	133·35	130·35	128·00	130·75	129·70	128·95
12	130·60	130·00	129·35	130·70	140·75	135·70	133·60	130·10	128·00	130·50	129·60	129·00
13	130·60	130·00	129·45	131·20	140·50	135·35	138·85	130·00	128·00	130·35	129·60	129·35
14	130·60	129·95	129·45	132·20	140·10	135·35	133·50	130·00	128·00	129·85	129·60	129·35
15	130·60	129·95	129·45	133·35	139·85	135·20	133·35	129·85	127·85	129·60	129·50	130·35
16	130·60	129·35	129·45	134·35	139·35	135·35	132·85	129·70	127·75	129·60	129·50	130·35
17	130·60	129·95	129·35	134·85	139·00	135·20	132·70	129·50	127·70	129·60	129·35	130·50
18	130·60	120·95	129·35	135·00	138·70	134·85	132·50	129·35	127·60	129·70	129·35	130·50
19	130·50	129·95	129·35	135·20	138·50	134·85	132·35	129·25	127·60	129·70	129·35	130·35
20	130·50	129·85	129·35	135·75	138·20	134·60	132·35	129·20	127·60	129·60	129·20	130·35
21	130·50	129·85	129·45	136·35	138·00	134·35	132·25	129·10	127·70	129·60	129·20	130·35
22	130·50	129·85	129·45	136·50	137·85	134·20	132·20	129·00	127·75	129·60	129·10	130·35
23	130·45	129·85	129·45	136·70	137·35	134·20	132·20	128·95	127·75	129·60	129·10	130·50
24	130·45	129·75	129·45	136·85	137·20	133·85	132·00	128·85	127·85	129·60	129·20	130·70
25	130·45	129·75	129·45	137·20	136·85	133·70	131·85	128·85	127·95	129·70	129·20	130·70
26	130·35	129·70	129·35	137·35	136·60	133·50	131·70	128·75	128·35	129·70	129·10	130·70
27	130·35	129·70	129·35	137·85	136·50	133·50	131·60	128·70	128·85	129·60	129·10	130·70
28	130·25	129·60	129·35	138·00	136·50	133·35	131·50	128·70	129·25	129·60	129·00	130·50
29	130·25	......	129·35	138·60	136·60	133·35	131·35	128·60	129·50	129·70	129·00	130·50
30	130·25	......	129·35	138·85	136·85	133·35	131·35	128·50	130·85	130·00	128·95	130·50
31	130·25	......	129·35	......	136·85	......	131·20	128·50	......	130·00	......	130·50

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 234

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·35	128·85	129·35	129·35	137·35	133·95	131·10	132·85	130·10	130·10	130·35	131·00
2	130·35	128·85	129·35	129·70	136·85	133·95	131·10	132·50	130·00	130·10	130·35	131·00
3	130·20	128·85	129·35	129·85	136·85	134·35	131·20	132·70	129·85	130·20	130·35	131·10
4	130·10	128·75	129·35	129·95	136·35	134·85	131·50	132·35	129·60	130·20	130·35	131·20
5	130·10	128·75	129·20	130·00	136·35	134·85	131·85	132·35	129·60	130·20	130·35	131·20
6	130·00	128·75	129·20	131·70	136·35	134·85	131·85	132·35	129·60	130·10	130·35	131·25
7	130·00	128·75	129·20	133·00	136·35	134·85	131·95	132·35	129·50	130·20	130·35	131·25
8	129·85	128·85	129·20	132·70	136·00	134·60	132·00	132·60	129·50	130·20	130·50	131·10
9	129·85	128·85	129·20	132·35	136·00	134·35	132·20	132·70	129·45	130·10	130·70	130·95
10	129·85	129·35	129·10	132·35	136·00	134·20	132·70	132·35	129·35	130·20	130·70	130·70
11	129·75	129·50	129·10	132·35	136·10	134·00	132·85	132·10	129·35	130·20	130·35	130·50
12	129·75	129·50	129·00	132·35	136·00	133·85	133·00	132·00	129·35	130·35	130·00	130·35
13	129·75	129·70	129·00	132·35	135·70	133·70	133·10	131·95	129·35	130·50	129·85	130·35
14	129·70	130·00	128·95	132·35	135·50	133·35	133·35	131·85	129·35	130·60	129·85	130·25
15	129·70	130·20	128·85	132·20	135·50	133·35	133·00	131·85	129·35	130·60	129·85	130·25
16	129·70	130·35	128·85	132·35	135·20	133·20	133·00	131·70	129·35	130·85	129·85	130·20
17	129·70	130·35	128·85	132·60	135·10	132·00	133·50	131·70	129·50	131·00	129·70	130·20
18	129·70	130·35	128·75	132·85	135·35	132·85	134·35	131·70	129·60	131·00	129·70	130·20
19	129·75	130·35	128·75	133·85	135·50	132·70	134·50	131·50	129·70	131·00	129·75	130·20
20	129·75	130·35	128·75	134·35	135·45	132·60	134·35	131·35	129·70	130·85	130·35	130·10
21	129·75	130·35	128·70	135·00	135·35	132·35	134·00	131·20	129·85	130·70	131·00	130·10
22	129·85	130·35	128·70	135·85	135·25	132·00	133·85	131·20	129·85	130·50	132·00	130·10
23	129·85	130·20	128·50	136·35	135·20	132·00	133·50	131·20	130·00	130·35	133·00	130·20
24	129·75	130·00	128·35	136·70	135·00	131·85	133·35	131·10	130·20	130·35	132·50	130·20
25	129·75	129·85	128·35	136·85	134·85	131·50	133·00	130·85	130·20	130·35	132·10	130·20
26	129·60	129·70	128·20	137·60	134·35	131·35	133·35	130·85	130·10	130·35	131·85	130·10
27	129·45	129·50	128·10	137·60	134·20	131·20	133·35	130·70	130·00	130·35	131·60	130·10
28	129·20	129·35	128·35	137·60	134·20	131·00	133·35	130·60	130·10	130·20	131·35	130·10
39	129·10	......	128·70	137·60	134·00	131·00	133·00	130·50	130·10	130·20	131·00	130·10
30	129·00	......	128·85	137·35	134·00	131·00	133·00	130·35	130·00	130·25	131·00	130·00
31	129·00	......	129·20	......	133·95	......	132·85	130·35	......	130·20	......	130·00

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1901.

Tableau No. 235.

Jovr du mois.	Jan.	Féb.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	130·00	128·20	127·20	128·35	138·20	135·00	131·85	129·35	128·20	126·45	127·85	127·50
2	129·95	128·10	127·20	128·70	138·20	135·00	131·85	129·20	128·25	126·50	127·85	127·50
3	129·95	128·10	127·20	129·00	138·10	135·35	131·70	129·20	128·25	126·60	127·85	127·50
4	129·95	128·00	127·20	129·85	138·10	135·35	131·50	129·20	128·35	126·85	127·85	127·50
5	129·85	128·00	127·20	131·85	137·95	135·35	131·35	129·20	128·35	126·95	127·95	127·60
6	129·85	127·95	127·10	132·85	137·95	135·50	131·00	128·85	128·35	126·75	127·95	127·50
7	129·85	127·85	127·10	134·00	137·85	135·85	130·85	128·75	128·35	126·85	127·85	127·50
8	129·75	127·75	127·10	134·50	137·70	135·70	130·85	128·70	128·35	126·85	127·95	127·60
9	129·75	127·75	127·00	135·35	137·35	135·60	130·70	128·70	128·35	126·95	128·00	127·60
10	129·75	127·70	127·00	135·35	137·00	135·50	130·50	128·70	128·20	126·95	128·00	127·60
11	129·70	127·70	127·10	135·75	136·85	135·35	130·50	128·70	127·10	126·85	128·10	127·70
12	129·70	127·60	127·10	135·85	136·70	135·35	130·45	128·75	127·85	126·95	128·10	127·85
13	129·70	127·50	127·10	135·95	136·60	135·00	130·35	128·75	127·75	127·00	128·10	127·95
14	129·60	127·45	127·10	135·75	136·50	134·85	130·25	128·70	127·50	127·00	128·20	128·85
15	129·50	127·35	127·00	135·60	136·45	134·50	130·20	128·70	127·35	127·00	128·20	130·35
16	129·45	127·35	127·00	135·50	136·35	134·35	130·00	128·75	127·70	127·35	128·20	130·35
17	129·35	127·25	126·95	135·45	136·35	134·20	129·95	128·70	127·35	127·50	128·25	130·35
18	129·20	127·20	126·95	135·50	136·00	133·85	129·70	128·50	127·35	127·70	128·20	130·25
19	129·00	127·25	126·95	135·60	136·00	133·75	129·70	128·35	127·35	127·85	128·20	130·20
20	128·85	127·25	126·85	135·85	135·85	133·50	129·60	128·35	127·25	127·85	128·20	130·10
21	128·85	127·35	126·85	136·35	135·85	133·35	129·50	128·35	127·10	127·85	128·20	130·00
22	128·75	127·35	126·75	136·85	135·95	133·25	129·45	128·35	127·00	128·00	128·20	129·95
23	128·70	127·35	126·75	137·35	135·35	133·20	129·25	128·35	126·95	128·00	128·25	129·85
24	128·70	127·35	126·75	137·85	135·85	132·85	129·20	128·25	126·85	128·00	128·25	129·75
25	128·50	127·35	126·85	138·35	135·85	132·75	129·20	128·20	126·75	127·85	128·25	129·75
26	128·35	127·25	126·85	138·35	135·70	132·70	129·10	128·20	126·70	127·70	128·25	129·75
27	128·35	127·25	127·35	138·35	135·50	132·50	129·00	128·25	126·60	127·70	127·75	129·70
28	128·25	127·25	127·85	138·25	135·35	132·35	129·00	128·25	126·60	127·85	127·60	129·70
29	128·25	......	127·85	138·25	135·35	132·20	129·00	128·25	126·35	127·70	127·50	129·70
30	128·25	......	127·85	138·20	135·00	132·00	129·35	128·25	126·50	127·70	127·45	129·70
31	128·20	......	127·85	......	135·00	......	129·45	128·25	......	127·85	......	129·70

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1902.

Tableau No. 236.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·60	128·70	127·70	136·10	135·85	134·95	133·35	130·85	129·35	128·60	129·70	132·35
2	129·60	128·70	128·35	136·35	135·85	134·95	133·20	130·75	129·20	128·70	129·70	132·35
3	129·60	128·60	129·20	136·35	135·85	134·95	133·20	130·85	129·10	128·70	129·70	132·35
4	129·60	128·60	129·35	136·20	136·20	135·00	133·20	130·95	129·00	128·70	129·95	132·35
5	129·50	128·60	129·35	136·10	136·35	135·00	133·20	130·85	128·95	128·70	129·70	132·20
6	129·50	128·50	129·70	135·85	136·25	135·00	133·00	130·95	128·85	128·75	129·75	132·20
7	129·50	128·35	129·85	135·70	136·35	135·00	133·00	130·95	128·85	128·85	129·75	132·20
8	129·50	128·35	130·35	135·50	136·35	135·10	132·85	131·00	128·85	128·85	129·75	132·00
9	129·45	128·35	130·35	135·35	136·25	135·10	132·85	130·95	129·00	128·85	129·75	132·00
10	129·45	128·25	130·35	135·35	136·20	135·20	132·70	130·85	128·85	128·85	129·85	132·00
11	129·45	128·25	130·35	135·50	136·00	135·00	132·70	130·85	128·70	128·95	129·70	131·95
12	129·35	128·25	130·35	135·35	135·85	134·95	132·35	130·50	128·60	128·85	129·85	131·95
13	129·35	128·20	130·85	135·35	135·85	134·85	132·35	130·50	128·60	128·85	130·35	131·95
14	129·25	128·10	131·10	135·35	135·85	134·85	132·00	130·50	128·50	128·95	130·50	131·85
15	129·25	128·10	131·35	135·35	135·85	134·85	131·85	130·50	128·50	128·95	130·70	131·75
16	129·25	128·00	131·85	135·20	135·85	134·85	131·85	130·50	128·60	128·95	130·70	131·75
17	129·25	128·00	132·85	135·10	135·85	134·85	131·85	130·35	128·50	128·85	130·85	131·75
18	129·25	128·00	133·85	135·00	135·70	134·85	131·85	130·35	128·60	128·85	131·10	131·75
19	129·25	127·95	134·35	135·00	135·35	134·70	131·85	130·35	128·70	129·20	131·35	131·75
20	129·25	127·95	134·20	134·95	135·50	134·35	131·85	130·35	128·75	129·25	131·85	131·85
21	129·25	127·85	134·10	134·85	135·00	134·35	131·85	130·20	128·75	129·25	132·20	131·85
22	129·35	127·85	134·10	134·85	134·85	134·20	131·75	130·35	128·75	129·35	132·50	132·00
23	129·25	127·70	134·35	134·85	134·70	134·20	131·75	130·35	128·60	129·35	132·70	132·00
24	129·20	127·60	134·50	134·75	134·60	134·20	131·70	130·35	128·75	129·35	132·85	132·00
25	129·10	127·60	134·60	134·75	134·70	133·70	131·50	130·20	128·85	129·35	132·85	131·85
26	129·10	127·50	134·70	134·75	134·75	133·35	131·45	130·00	128·85	129·35	132·70	131·85
27	129·00	127·45	134·85	134·85	134·85	133·35	131·50	129·70	128·85	129·45	132·50	131·75
28	129·00	127·35	134·70	135·00	134·75	133·35	131·50	129·50	128·85	129·50	132·45	131·75
29	128·95	......	134·35	135·00	134·75	133·35	131·20	129·45	128·85	129·70	132·35	131·60
30	128·85	......	135·15	135·35	134·85	133·35	131·10	129·35	128·75	129·70	132·35	131·50
31	128·70	......	135·85	......	134·95	......	131·00	129·35	......	129·70	......	131·50

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1903.

Tableau No. 237.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	131·50	130·20	129·45	134·75	133·50	133·70	133·85	130·70	129·35	129·70	130·35	128·85
2	131·50	130·10	129·50	134·70	133·70	133·70	134·35	130·60	129·35	129·50	130·35	128·85
3	131·45	130·00	129·70	134·75	133·85	133·50	134·70	130·50	129·35	129·50	130·25	128·75
4	131·45	130·00	129·85	134·50	134·10	133·35	134·35	130·45	129·25	129·50	130·25	128·75
5	131·45	129·95	129·85	134·70	134·10	133·20	134·10	130·35	129·25	129·50	130·25	128·70
6	131·35	129·85	130·00	134·75	134·35	133·20	133·85	130·35	129·20	129·45	129·95	128·35
7	131·35	129·75	130·00	134·85	134·70	132·95	133·95	130·35	129·20	129·45	129·75	128·25
8	131·35	129·75	130·20	135·00	135·00	132·85	133·85	130·10	129·00	129·45	129·70	128·10
9	131·25	129·75	130·25	135·00	134·85	132·85	133·60	130·10	128·85	129·60	129·60	127·95
10	131·25	129·70	130·35	134·85	135·00	132·70	133·35	130·10	128·75	129·10	129·60	127·95
11	131·25	129·50	131·00	134·85	135·00	132·50	132·85	130·10	128·75	131·00	129·60	127·85
12	131·20	129·45	132·00	134·85	135·10	132·35	132·70	130·20	128·70	131·00	129·60	127·70
13	131·20	129·45	132·50	134·50	135·25	132·60	132·35	130·20	128·70	130·85	129·50	127·50
14	131·10	129·35	132·70	134·35	135·25	132·70	132·20	130·20	128·70	130·85	129·50	127·45
15	131·10	129·25	132·85	134·35	135·35	132·85	132·00	130·25	128·70	130·85	129·35	127·45
16	131·00	129·20	133·00	134·25	135·35	133·00	131·85	130·25	128·75	130·70	129·35	127·35
17	130·95	129·10	133·20	134·35	135·35	132·85	131·70	130·35	128·95	130·85	129·25	127·35
18	130·85	129·00	133·35	134·35	135·25	133·20	131·50	130·35	129·10	131·00	129·25	127·35
19	130·85	129·00	133·50	134·35	135·25	133·25	131·35	130·35	129·20	131·20	129·25	127·25
20	130·75	128·95	134·20	134·35	135·20	133·25	131·20	130·35	129·25	131·20	129·20	127·25
21	130·70	128·95	135·20	134·35	135·10	133·75	131·10	130·25	129·25	131·35	129·20	127·25
22	130·50	128·85	135·35	134·35	134·85	133·25	131·10	130·25	129·35	131·35	129·20	127·20
23	130·45	128·75	135·50	134·35	134·85	133·10	131·10	130·20	129·50	131·00	129·10	127·20
24	130·45	128·75	135·85	134·35	134·70	133·60	131·10	129·85	129·70	131·00	129·00	127·10
25	130·35	128·85	136·20	134·35	134·50	133·70	131·10	129·70	129·85	130·85	129·00	127·10
26	130·25	128·85	136·10	134·00	134·35	133·85	131·00	129·50	129·75	130·85	129·00	127·10
27	130·25	129·00	135·50	134·00	134·35	133·85	131·10	129·45	129·70	130·85	129·00	127·35
28	130·25	129·35	135·50	134·00	134·35	133·85	131·10	129·35	129·70	130·70	129·00	127·50
29	130·25	......	135·45	133·70	134·00	133·85	131·00	129·35	129·85	130·70	128·95	127·50
30	130·25	......	135·75	133·50	133·85	133·85	130·85	129·35	129·85	130·50	128·85	127·85
31	130·20	......	134·95	......	133·80	......	130·85	129·35	......	130·50	......	127·85

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1904.

Tableau No. 238.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	127·85	126·95	126·95	131·85	137·10	138·35	134·50	130·95	129·20	129·85	132·00	129·60
2	127·75	126·95	126·95	132·35	137·60	138·35	134·50	130·95	129·20	130·00	131·95	129·60
3	127·75	126·85	126·95	132·85	138·20	139·10	134·35	130·70	129·25	130·35	131·95	129·60
4	127·85	126·85	127·00	133·35	138·50	139·35	134·10	130·50	129·35	130·70	131·95	129·50
5	127·85	126·85	127·00	133·85	139·10	139·25	133·85	130·35	129·35	130·75	131·85	129·50
6	127·85	126·85	127·20	134·60	139·35	139·20	133·60	130·35	129·35	130·50	131·75	129·50
7	127·70	126·75	127·35	135·00	139·60	139·10	133·50	130·35	129·35	130·50	131·70	129·50
8	127·70	126·75	127·35	135·35	139·85	139·25	133·35	130·00	129·35	130·70	131·60	129·50
9	127·50	126·75	127·35	136·00	140·10	139·35	133·20	129·95	129·35	130·75	131·35	129·50
10	127·50	126·70	127·35	137·00	140·35	139·50	133·10	129·85	129·35	130·85	131·35	129·45
11	127·50	126·70	127·35	137·35	140·35	139·60	133·00	129·75	129·20	131·00	131·35	129·45
12	127·45	126·70	127·35	137·10	140·25	139·70	133·10	129·60	129·20	131·00	131·35	129·45
13	127·45	126·70	127·35	137·00	140·00	139·60	133·20	129·50	129·20	131·00	131·35	129·45
14	127·45	126·60	127·35	136·60	139·75	139·35	133·20	129·50	129·00	131·00	131·00	129·45
15	127·45	126·60	127·35	136·10	139·50	139·10	133·20	129·50	128·95	131·35	130·95	129·35
16	127·35	126·60	127·35	135·75	139·35	138·70	133·20	129·50	128·95	131·50	130·85	129·35
17	127·35	126·70	127·35	135·10	139·20	138·35	133·00	129·50	128·95	131·85	130·70	129·35
18	127·35	126·70	127·20	134·85	138·95	137·85	132·85	129·50	128·85	131·85	130·70	129·35
19	127·35	126·75	127·00	134·60	138·70	137·35	132·85	129·45	128·85	131·85	130·35	129·35
20	127·25	126·75	127·10	134·35	138·85	137·10	132·60	129·35	128·75	131·85	130·35	129·20
21	127·10	126·85	127·20	134·20	138·85	136·85	132·45	129·35	128·75	132·00	130·35	129·20
22	127·10	126·85	127·20	133·95	138·85	136·60	132·35	129·50	128·75	132·20	130·35	129·00
23	127·10	126·85	127·20	133·75	138·70	136·35	132·20	129·70	128·75	132·35	130·20	129·00
24	127·10	126·95	127·20	133·75	138·85	136·00	132·00	129·60	129·10	132·35	130·20	129·00
25	127·00	126·95	127·25	133·85	138·85	135·70	131·85	129·50	129·35	132·35	130·00	128·85
26	127·00	126·95	127·75	134·10	138·60	135·60	131·70	129·50	129·45	132·20	129·95	128·75
27	127·00	126·95	128·00	134·50	138·60	135·35	131·50	129·50	129·45	132·20	129·85	128·75
28	127·00	126·95	128·00	134·85	138·60	135·10	131·35	129·45	129·45	132·20	149·70	128·60
29	126·95	126·95	129·85	135·35	138·45	134·75	131·00	129·35	129·45	132·20	129·60	128·70
30	126·95	......	130·85	136·10	138·35	134·60	130·85	129·25	129·60	132·20	129·60	128·60
31	126·95	......	131·35	......	138·35	......	130·85	129·20	......	132·20	......	128·60

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 239

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·60	127·50	127·20	132·35	131·85	134·50	131·35	130·25	128·10	128·00	129·50	128·85
2	128·50	127·50	127·10	133·35	132·35	134·50	131·10	130·25	128·10	128·00	129·45	128·75
3	128·50	127·50	127·20	133·35	132·35	134·25	130·95	130·20	128·10	127·95	129·35	128·75
4	128·45	127·45	127·20	133·35	132·60	134·20	130·70	130·10	128·20	128·00	129·25	129·20
5	128·45	127·45	127·20	133·70	133·10	133·95	130·60	129·95	128·20	128·00	129·20	129·35
6	128·35	127·45	127·10	133·75	133·35	133·75	130·60	129·85	128·20	127·95	129·10	129·20
7	128·35	127·35	127·00	133·85	133·85	133·60	130·35	129·75	128·35	127·85	129·20	129·20
8	127·20	127·35	127·00	133·60	134·00	133·50	130·35	129·70	128·35	127·70	129·20	129·20
9	127·20	127·35	127·00	133·60	134·10	133·35	130·35	129·60	128·35	127·75	129·20	129·00
10	127·20	127·45	127·10	133·00	134·35	133·35	130·25	129·50	128·35	127·70	129·10	128·75
11	127·20	127·45	127·10	133·00	134·85	133·35	130·25	129·35	128·25	127·70	129·10	128·70
12	127·20	127·45	127·00	133·00	134·95	133·35	130·25	129·35	128·10	127·95	129·10	128·70
13	128·10	127·35	127·10	133·00	135·35	133·35	130·35	129·25	128·25	128·10	129·10	128·70
14	128·10	127·35	126·95	133·10	135·35	133·20	130·35	129·20	128·10	128·00	129·10	128·50
15	128·10	127·35	126·85	133·00	135·35	133·20	130·35	129·20	128·10	128·00	129·00	128·45
16	128·00	127·35	126·75	132·85	135·35	133·10	130·35	129·20	127·85	128·00	128·95	128·35
17	128·00	127·25	126·75	132·70	135·50	132·85	130·35	129·10	127·70	128·00	129·00	128·35
18	128·00	127·25	126·75	132·50	135·70	132·85	130·60	129·00	127·85	128·00	129·00	128·35
19	127·95	127·35	126·85	132·35	135·70	132·75	130·60	129·00	128·20	128·60	128·95	128·35
20	127·95	127·35	126·85	132·20	135·50	132·70	130·60	128·95	128·50	128·60	128·85	128·35
21	127·85	127·25	126·95	132·20	135·75	132·75	130·35	128·85	128·60	128·85	128·85	128·35
22	127·85	127·25	127·00	132·00	135·75	132·70	130·25	128·75	128·60	129·00	128·85	128·35
23	127·75	127·25	127·00	132·00	135·85	132·60	130·20	128·70	128·70	129·00	128·75	128·35
24	127·75	127·25	127·00	132·00	135·85	132·35	130·20	128·45	128·60	129·25	128·75	128·25
25	127·70	127·25	127·20	131·85	135·50	132·35	130·20	128·35	128·60	129·45	128·85	128·20
26	127·70	127·25	127·25	131·70	135·35	132·35	130·10	128·25	128·50	129·45	129·00	128·20
27	127·70	127·20	127·35	131·85	135·35	132·10	130·10	128·25	128·50	129·45	129·00	128·20
28	127·60	127·20	127·70	131·85	134·95	131·85	129·95	128·20	128·45	129·50	129·00	128·20
29	127·60	......	127·85	131·85	134·75	131·75	129·95	128·20	128·25	129·60	129·10	128·10
30	127·60	......	129·20	131·60	134·70	131·60	129·95	128·10	128·10	129·50	128·85	128·10
31	127·50	......	131·25	......	134·60	......	129·95	128·10	......	129·45	......	128·10

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 240.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	128·35	130·60	129·45	130·35	133·70	134·70	133·35	129·20	127·35	126·60	127·50	127·60
2	128·35	130·60	129·25	130·35	133·75	134·60	133·20	129·20	127·20	126·60	127·50	127·60
3	128·35	130·45	129·10	130·10	133·85	134·60	133·10	129·20	127·00	126·50	127·50	127·50
4	128·45	130·35	128·95	130·20	133·85	134·35	132·95	129·10	126·95	126·50	127·45	127·45
5	128·35	130·20	128·85	130·25	133·85	134·45	132·75	129·00	126·95	126·50	127·35	127·35
6	128·35	130·10	128·85	130·45	134·00	134·50	132·60	129·00	126·95	126·50	127·25	127·25
7	128·35	130·00	128·75	130·50	134·35	134·50	132·45	129·00	126·95	126·50	127·25	127·25
8	128·25	129·70	128·70	130·50	134·35	135·50	132·20	129·00	126·95	126·60	127·25	127·25
9	128·25	129·35	128·60	130·25	134·60	135·50	132·10	128·95	126·85	126·75	127·35	127·25
10	128·25	129·35	128·50	130·45	135·20	135·35	132·00	128·85	126·85	126·85	127·35	127·20
11	128·20	129·20	128·50	130·60	135·20	134·85	131·75	128·75	126·85	126·85	127·20	127·20
12	128·20	129·25	128·45	130·60	135·50	134·85	131·50	128·70	126·85	126·75	127·20	127·20
13	128·10	129·20	128·35	130·60	135·60	134·85	131·20	128·45	126·85	126·85	127·25	127·10
14	128·00	129·25	128·35	130·50	135·60	134·85	131·10	128·35	126·75	126·75	127·20	127·10
15	120·00	129·20	128·35	130·60	135·60	134·70	130·95	128·25	126·75	126·75	127·20	127·10
16	128·20	129·10	128·25	130·85	135·60	134·85	130·85	128·25	126·70	127·00	127·20	127·20
17	128·20	128·95	128·10	131·20	135·70	134·70	130·60	128·20	126·60	127·00	127·20	127·20
18	128·20	128·85	127·95	131·20	135·70	134·70	130·50	128·10	126·60	127·00	127·20	127·20
19	128·10	128·75	128·00	131·50	136·00	134·50	130·35	128·00	126·60	127·00	127·20	127·20
20	127·95	128·75	128·00	131·70	136·00	134·50	130·20	128·00	126·60	127·25	127·25	127·20
21	127·95	128·75	127·95	132·10	135·85	134·45	130·10	128·00	126·60	127·25	127·25	127·20
22	128·25	129·00	127·95	132·50	135·75	134·35	130·00	127·95	126·45	127·20	127·25	127·10
23	130·10	129·35	127·95	132·85	135·70	134·35	129·85	127·95	126·45	127·20	127·60	127·10
24	130·95	129·45	127·85	133·00	135·60	134·20	129·75	127·95	126·45	127·20	127·50	127·10
25	131·10	129·50	127·85	133·45	135·60	134·20	129·75	127·75	126·45	127·25	127·50	127·00
26	131·25	126·45	127·70	133·60	135·50	134·00	129·70	127·75	126·45	127·35	127·60	127·00
27	131·25	129·35	127·60	133·60	135·45	133·95	129·50	127·75	126·45	127·35	127·60	127·00
28	131·25	129·35	130·00	133·70	135·35	133·75	129·35	127·70	126·45	127·35	127·60	127·10
29	131·25	......	130·50	133·70	135·20	133·50	129·20	127·70	126·35	127·45	127·60	127·20
30	131·00	......	130·75	133·70	134·85	133·50	129·20	127·70	126·50	127·45	127·60	127·25
31	130·85	......	130·50	......	134·70	......	129·20	127·60	......	127·50	......	127·25

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1907.

Tableau No. 241.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	127·30	127·30	126·70	133·45	133·80	135·80	133·90	131·05	128·55	129·80	129·80	130·45
2	127·30	127·30	126·75	133·65	134·30	135·80	133·90	130·95	128·45	129·80	129·75	130·40
3	127·30	127·30	126·65	133·30	134·45	135·80	133·80	130·95	128·45	129·90	130·05	130·20
4	127·45	127·15	126·65	133·30	134·65	135·80	133·75	130·90	128·45	129·95	130·20	130·20
5	127·55	127·15	126·55	133·20	134·80	135·80	133·55	130·80	128·40	129·95	130·30	130·15
6	127·55	127·15	126·55	132·80	134·80	135·80	133·30	130·75	128·40	129·95	131·20	130·15
7	127·55	127·05	126·55	132·30	134·80	135·80	133·30	130·75	128·30	130·05	132·30	130·05
8	127·65	127·05	126·45	131·80	134·80	135·75	133·20	130·65	128·20	129·95	132·65	129·90
9	127·65	127·05	126·45	131·65	134·45	135·65	133·20	130·20	128·20	129·95	132·65	130·05
10	127·65	126·95	126·45	131·45	134·30	135·55	133·15	130·15	128·30	129·80	132·65	130·20
11	127·65	126·95	126·45	131·55	134·30	135·55	133·15	130·15	128·55	129·80	132·70	130·65
12	127·70	126·95	126·45	131·75	134·15	135·65	132·75	130·05	128·55	130·05	132·70	130·65
13	127·70	126·90	126·55	131·80	134·15	135·55	132·45	130·05	128·55	130·15	132·45	130·65
14	127·70	126·90	126·55	131·90	134·15	135·65	132·45	129·95	128·55	130·15	132·20	130·55
15	127·65	126·90	126·55	131·90	134·05	135·65	132·05	129·75	128·65	130·30	131·80	130·45
16	127·65	126·80	126·65	131·80	134·05	135·45	131·95	129·55	128·65	130·30	131·80	130·40
17	127·65	126·80	126·65	131·90	134·80	135·30	131·95	129·65	128·80	130·45	131·80	130·45
18	127·55	126·75	126·65	131·95	135·30	135·15	131·80	129·45	128·95	130·55	131·65	130·45
19	127·55	126·75	126·70	131·90	135·80	134·95	131·65	129·40	129·05	130·55	131·45	130·45
20	127·45	126·65	126·65	131·90	136·15	134·80	131·65	129·40	128·95	130·45	131·30	130·40
21	127·45	126·65	126·75	131·80	136·30	134·45	131·65	129·40	129·30	130·30	131·15	130·40
22	127·45	126·55	126·70	131·45	136·80	134·45	131·65	129·20	129·40	130·30	131·15	130·40
23	127·55	126·45	126·95	131·30	136·80	134·30	131·45	129·20	129·40	130·30	131·15	130·40
24	127·55	126·45	127·65	131·30	136·80	133·95	131·30	128·95	129·45	130·30	131·90	130·30
25	127·55	126·45	128·15	131·30	136·90	133·80	131·15	128·80	129·65	130·20	130·75	130·30
26	127·65	126·55	128·55	131·30	137·15	133·45	131·15	128·75	129·55	130·20	130·75	130·30
27	127·65	126·65	129·15	131·45	136·95	133·55	131·15	128·65	129·55	130·20	130·65	130·15
28	127·65	126·70	129·65	131·55	136·75	133·65	130·95	128·65	129·55	129·90	130·65	130·15
29	127·55	......	130·65	131·55	136·30	133·90	130·90	128·65	129·80	129·90	130·55	130·05
30	127·55	......	131·80	131·80	136·05	133·90	130·95	128·55	129·95	129·90	130·55	130·05
31	127·55	......	132·80	......	136·05	......	131·05	128·55	......	129·80	......	130·05

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1908.

Tableau No. 242.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·95	128·80	128·15	130·90	136·55	139·20	133·30	129·70	127·55	126·55	126·55	127·55
2	129·95	128·80	128·15	130·90	138·15	139·20	133·05	129·65	127·55	126·65	126·45	127·55
3	129·95	128·80	128·15	130·90	138·95	139·05	132·80	129·55	127·45	126·55	126·45	127·55
4	129·90	128·75	128·05	131·30	139·20	138·80	132·55	129·45	127·30	126·40	126·55	127·65
5	129·90	128·65	128·05	131·30	139·40	138·80	132·40	129·40	127·30	126·30	126·65	127·55
6	129·90	128·55	128·05	131·30	138·90	138·80	132·30	129·40	127·30	126·30	126·55	127·45
7	129·80	128·45	127·95	131·55	138·70	138·75	132·30	129·30	127·20	126·15	126·55	027·55
8	129·80	128·40	127·95	131·45	138·95	138·55	132·30	129·30	127·15	126·20	126·45	127·45
9	129·80	128·30	127·95	131·80	139·80	138·30	132·20	129·20	127·20	126·15	126·45	127·40
10	129·80	128·30	127·90	132·80	140·30	137·95	132·15	129·20	127·15	126·30	126·30	127·15
11	129·65	128·20	127·90	133·20	140·30	137·45	132·15	129·05	127·15	126·15	126·30	127·15
12	129·65	128·20	127·90	133·80	140·30	137·20	131·95	129·05	127·15	126·05	126·45	127·05
13	129·55	128·20	127·90	134·30	140·80	136·80	131·90	128·95	127·05	126·05	126·45	126·80
14	129·45	128·20	127·95	134·55	140·80	136·55	131·80	128·90	126·95	125·95	126·40	126·80
15	129·40	128·20	127·95	134·55	140·95	136·30	131·70	128·80	126·95	126·05	126·40	126·80
16	129·40	128·15	128·05	134·45	141·05	136·30	131·55	128·80	127·05	126·15	126·30	126·70
17	129·30	128·30	128·05	134·20	141·15	135·80	131·30	128·75	126·95	126·15	126·40	126·70
18	129·30	128·45	128·05	134·20	141·05	135·65	131·40	128·65	127·05	126·05	126·40	126·70
19	129·20	128·45	128·05	133·90	140·95	135·45	131·20	128·55	126·90	126·05	126·40	126·65
20	129·20	128·40	127·95	133·80	140·80	135·45	131·30	128·55	126·80	126·05	126·30	126·65
21	129·20	128·40	127·95	133·65	140·65	135·20	130·95	128·45	126·80	125·95	126·40	126·65
22	129·15	128·40	127·95	133·30	140·45	134·90	130·95	128·15	126·80	125·95	126·45	126·70
23	129·15	128·30	127·95	133·05	140·40	134·90	130·80	128·15	126·70	125·95	126·45	126·70
24	129·15	128·30	128·05	133·15	140·30	134·80	130·65	128·15	126·70	125·90	126·55	126·80
25	129·05	128·30	128·05	133·15	140·15	134·45	130·55	128·05	126·70	125·90	126·65	126·90
26	129·05	128·30	128·55	133·45	139·95	134·30	130·45	128·05	126·65	126·05	126·70	126·95
27	129·05	128·20	128·80	133·80	139·95	134·05	130·30	127·95	126·55	126·15	126·80	127·05
28	128·95	128·20	129·30	134·80	139·75	133·80	130·30	127·95	126·45	126·30	126·90	127·20
29	128·95	128·20	129·80	135·55	139·55	133·55	130·20	127·90	126·65	126·40	126·90	127·30
30	128·95	......	130·30	136·15	139·30	133·45	129·95	127·80	126·45	126·45	126·90	127·45
31	128·90	......	130·70	......	139·30	......	129·95	127·65	......	126·55	......	127·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 243.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	127·60	127·50	127·75	129·35	136·10	140·60	134·00	133·35	129·95	129·95	129·45	130·20
2	127·50	127·50	127·85	129·60	137·35	141·20	133·35	133·20	129·95	129·95	129·45	130·20
3	127·50	127·50	127·85	129·85	137·85	140·75	133·35	133·20	129·85	129·95	129·45	130·20
4	127·35	127·50	127·85	130·10	137·60	140·35	133·20	132·85	129·70	129·95	129·45	130·20
5	127·35	127·50	127·85	130·60	137·35	139·50	132·85	132·70	129·85	130·10	129·45	130·10
6	127·60	127·50	127·75	130·75	137·00	139·00	132·85	132·50	129·95	130·10	129·45	130·00
7	127·60	127·60	127·75	132·85	136·75	138·70	132·70	132·35	129·85	130·10	129·35	130·00
8	127·50	127·60	127·75	134·50	136·85	138·35	132·50	132·00	129·95	130·10	129·35	130·20
9	127·50	127·60	127·75	135·35	136·85	137·95	132·35	131·85	129·75	130·10	129·35	130·00
10	127·50	127·60	127·85	135·35	136·85	137·70	132·25	131·85	129·75	130·00	129·35	129·95
11	127·45	127·60	127·85	134·85	138·00	137·25	132·20	131·50	129·85	129·95	129·35	129·85
12	127·45	127·60	127·85	134·20	139·00	136·95	132·00	131·50	129·85	129·95	129·35	129·85
13	127·45	127·50	127·85	134·00	139·20	136·60	131·85	131·20	129·75	129·85	129·35	129·85
14	127·45	127·50	127·85	135·20	139·50	136·35	131·70	130·85	129·95	129·75	129·35	129·85
15	127·35	127·50	127·85	135·85	139·75	135·85	131·50	130·85	130·00	129·70	129·35	129·95
16	127·35	127·50	127·85	135·85	139·85	135·70	131·35	130·85	130·00	129·60	129·45	130·00
17	127·35	127·50	127·95	135·85	140·50	135·50	131·25	130·85	130·10	129·50	129·50	130·00
18	127·35	127·50	127·95	135·75	140·70	135·45	131·10	130·85	130·10	129·35	129·45	130·00
19	127·25	127·60	128·00	135·95	140·35	135·35	131·35	130·75	130·10	129·35	129·45	129·95
20	127·25	127·60	128·00	136·35	141·20	135·10	131·25	130·75	130·10	129·35	129·45	129·95
21	127·25	127·60	127·95	136·35	141·50	134·85	131·20	131·00	130·00	129·35	129·60	129·95
22	127·20	127·60	127·95	136·50	141·95	134·85	131·20	130·50	130·00	129·45	129·70	129·95
23	127·20	127·70	127·85	136·60	142·00	134·85	131·00	130·45	130·10	129·35	130·00	129·85
24	127·20	127·85	127·85	136·60	142·00	134·60	131·00	130·45	130·10	129·35	130·00	129·85
25	127·25	127·85	127·95	136·35	142·10	134·35	131·35	130·35	130·20	129·35	130·00	129·85
26	127·35	127·75	127·95	136·35	142·00	134·25	131·45	130·35	130·20	129·45	129·95	129·85
27	127·35	127·75	127·95	136·35	142·20	134·00	131·75	130·25	130·20	129·45	129·75	129·85
28	127·35	127·75	128·00	136·35	142·25	133·85	132·35	130·10	130·20	129·45	129·85	129·75
29	127·45	......	128·35	136·35	142·20	133·85	132·85	130·00	130·10	129·50	129·85	129·75
30	127·50	......	128·60	135·85	142·00	133·95	133·20	129·95	129·95	129·45	130·20	129·70
1	127·50	......	128·85	......	......	......	133·35	129·85	......	129·45	......	129·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Grenville, Grenville, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 244.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	129·70	129·35	127·75	133·20	......	......	......	......	......	......	......	......
2	129·70	129·25	127·95	133·60	......	......	......	......	......	......	......	......
3	129·60	129·25	127·95	133·70	......	......	......	......	......	......	......	......
4	129·60	129·25	128·00	133·85	......	......	......	......	......	......	......	......
5	129·50	129·20	128·00	134·10	......	......	......	......	......	......	......	......
6	129·50	129·20	128·50	134·35	......	......	......	......	......	......	......	......
7	129·50	129·10	129·60	134·50	......	......	......	......	......	......	......	......
8	129·45	129·10	130·35	134·70	......	......	......	......	......	......	......	......
9	129·45	129·00	130·50	134·85	......	......	......	......	......	......	......	......
10	129·35	129·00	130·50	135·00	......	......	......	......	......	......	......	......
11	129·35	128·85	130·45	135·20	......	......	......	......	......	......	......	......
12	129·35	128·70	130·20	135·35	......	......	......	......	......	......	......	......
13	129·25	128·50	130·00	135·35	......	......	......	......	......	......	......	......
14	129·25	128·35	129·85	135·10	......	......	......	......	......	......	......	......
15	129·20	128·20	129·70	134·85	......	......	......	......	......	......	......	......
16	129·20	128·10	129·70	134·60	......	......	......	......	......	......	......	......
17	129·10	128·10	129·50	134·35	......	......	......	......	......	......	......	......
18	129·00	128·00	129·60	134·10	......	......	......	......	......	......	......	......
19	128·85	128·00	129·35	134·35	......	......	......	......	......	......	......	......
20	128·70	127·95	129·35	134·60	......	......	......	......	......	......	......	......
21	128·85	127·95	129·70	134·50	......	......	......	......	......	......	......	......
22	129·00	127·85	130·10	134·60	......	......	......	......	......	......	......	......
23	129·20	127·85	130·85	134·70	......	......	......	......	......	......	......	......
24	129·20	127·75	131·20	134·85	......	......	......	......	......	......	......	......
25	129·35	127·75	131·70	135·00	......	......	......	......	......	......	......	......
26	129·35	127·70	132·00	135·35	......	......	......	......	......	......	......	......
27	129·35	127·70	131·85	135·85	......	......	......	......	......	......	......	......
28	129·35	127·50	131·85	135·85	......	......	......	......	......	......	......	......
29	129·35	......	132·00	135·85	......	......	......	......	......	......	......	......
30	129·35	......	132·25	135·85	......	......	......	......	......	......	......	......
31	129·35	......	132·60	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1871.

TABLEAU NO. 245

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·30	89·80	89·80	85·80	92·55	89·80	86·55	84·15	82·40	81·55	82·95	83·05
2	88·80	88·80	88·80	85·80	92·55	89·80	86·40	84·05	82·30	81·55	82·95	83·20
3	89·30	88·30	88·80	85·80	92·55	89·80	86·30	84·05	82·25	81·55	82·95	83·20
4	89·30	89·80	88·80	85·80	92·55	89·65	86·20	83·95	82·25	81·70	82·95	83·20
5	89·55	92·30	87·80	85·80	93·30	89·55	86·15	83·90	82·25	81·80	82·95	83·20
6	89·55	93·30	86·80	85·80	93·55	89·40	86·05	83·90	82·25	81·80	82·95	83·20
7	88·80	93·30	85·80	85·80	93·55	89·30	86·95	83·80	82·20	81·80	82·95	83·20
8	89·30	93·30	84·80	85·80	93·55	89·20	85·90	83·70	82·15	81·75	82·95	83·20
9	89·55	93·30	85·05	86·30	93·80	89·05	85·80	83·65	82·15	81·70	82·95	83·20
10	89·55	93·30	85·30	86·80	93·80	88·95	85·65	83·55	82·15	81·70	82·95	83·20
11	89·55	93·80	86·30	87·30	93·55	88·95	85·45	83·45	82·15	81·65	82·95	83·20
12	89·55	94·30	87·30	87·80	93·30	88·80	85·40	83·40	82·10	81·80	82·95	83·20
13	87·80	93·80	87·55	88·30	93·15	88·70	85·20	83·30	82·05	81·90	82·90	83·20
14	84·80	93·80	87·80	88·80	93·05	88·65	85·15	83·20	82·00	81·95	82·80	83·20
15	84·80	93·80	88·05	89·30	92·80	88·55	85·05	83·15	81·95	81·95	82·80	83·20
16	85·30	93·30	88·30	89·55	92·80	88·55	85·05	83·05	81·90	82·45	82·80	83·20
17	85·30	90·80	88·30	89·55	92·85	88·45	84·95	83·05	81·90	82·15	83·05	83·20
18	85·30	89·80	88·80	89·55	92·45	88·40	84·95	82·95	81·80	82·15	83·15	83·20
19	85·30	90·30	88·80	89·80	92·30	88·20	84·95	82·90	81·80	82·15	83·15	83·20
20	85·30	90·80	88·80	90·30	92·05	88·05	84·90	82·80	81·80	82·20	83·05	83·20
21	85·30	91·80	88·80	90·80	91·80	87·80	84·80	82·80	81·75	82·25	82·95	83·95
22	86·30	94·30	88·80	91·30	91·55	87·55	84·70	82·80	81·70	82·25	82·90	84·30
23	87·30	94·30	88·80	91·80	91·30	87·30	84·70	82·70	81·70	82·30	82·80	84·45
24	88·30	90·30	88·30	91·80	91·05	87·15	84·65	82·65	81·65	82·35	82·80	84·45
25	89·30	90·30	87·80	91·80	90·80	87·05	84·45	82·55	81·60	82·40	82·80	84·45
26	90·30	90·30	87·30	92·05	90·55	86·95	84·30	82·55	81·60	82·45	82·80	84·45
27	90·80	90·30	86·80	92·05	90·30	86·90	84·15	82·55	81·70	82·65	82·80	84·45
28	90·80	90·80	86·30	92·30	90·30	86·80	84·15	82·45	81·70	82·80	82·80	84·45
29	90·80	......	85·80	92·45	90·30	86·65	84·15	82·45	81·65	82·90	82·80	84·45
30	90·80	......	85·80	92·55	90·05	86·55	84·15	82·45	81·60	82·95	82·80	84·65
31	90·30	......	85·80	......	90·05	......	84·15	82·45	......	82·95	......	85·65

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1872.

TABLEAU NO. 246

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	85·30	91·80	92·30	87·80	87·80	91·30	87·65	84·40	82·70	84·70	85·65	83·95
2	85·30	86·80	90·80	87·80	88·05	91·30	86·65	84·30	82·70	84·65	85·55	83·95
3	85·80	87·80	91·30	85·80	88·55	91·30	86·45	84·30	82·70	84·65	85·40	83·95
4	86·30	88·30	91·30	84·80	88·80	91·20	86·40	84·30	82·70	84·65	85·30	83·95
5	84·80	88·30	91·80	84·80	89·30	91·15	86·30	84·20	82·80	84·65	85·20	83·95
6	85·30	88·30	91·80	84·30	89·80	91·05	86·15	84·15	82·90	84·95	85·15	83·95
7	85·80	88·30	92·80	84·30	90·30	91·05	85·95	84·05	82·95	85·20	85·05	83·95
8	85·80	88·30	93·30	84·80	90·80	91·05	85·90	83·95	83·05	85·45	84·95	84·15
9	85·80	88·80	93·80	85·30	90·80	91·05	85·80	83·80	83·20	85·40	84·80	84·30
10	85·30	89·30	94·30	85·30	91·30	90·95	85·70	83·70	83·30	85·20	84·70	84·30
11	85·30	89·80	93·80	85·80	91·55	90·90	85·65	83·65	83·30	85·20	84·65	84·45
12	84·80	88·80	93·80	86·30	91·80	90·80	85·55	83·55	83·30	85·20	84·65	84·65
13	85·30	86·80	93·80	86·30	92·05	90·70	85·45	83·45	83·30	85·20	84·65	84·65
14	85·30	87·30	93·80	86·30	92·30	90·65	85·40	83·40	83·30	85·20	84·65	84·80
15	85·80	87·30	93·80	86·30	92·55	90·45	85·30	83·30	83·30	85·30	84·65	85·30
16	86·30	87·30	93·80	85·80	92·80	90·30	85·20	83·20	83·55	85·40	84·65	83·30
17	86·30	87·30	93·80	85·80	93·05	90·20	85·15	83·15	83·80	85·45	84·65	85·30
18	86·30	86·80	93·80	85·80	93·05	89·95	84·95	83·05	84·15	85·55	84·65	85·30
19	86·80	86·80	93·80	85·80	93·05	89·65	84·90	83·05	84·45	85·65	84·40	85·30
20	87·30	86·80	94·30	85·95	92·95	89·40	84·70	83·05	84·80	85·65	84·45	85·80
21	87·30	86·80	94·80	86·15	92·80	89·15	84·65	83·05	84·90	85·70	84·40	86·30
22	87·80	87·30	94·80	86·30	92·55	88·95	84·55	83·45	84·90	85·70	84·30	86·30
23	88·30	87·80	94·80	86·45	92·30	88·80	84·45	83·40	84·90	85·65	84·20	88·30
24	88·80	88·80	94·80	86·45	92·05	88·55	84·40	83·30	84·90	85·55	84·20	88·80
25	89.30	89·80	94·80	86·45	91·80	88·30	84·30	83·20	84·90	85·55	84·20	89·30
26	89.80	90·30	94·80	86·45	91·55	88·05	84·30	83·15	84·80	85·55	84·20	89·80
27	90·30	90·80	90·80	86·65	91·55	87·80	84·30	83·05	84·80	85·65	84·15	90·05
28	90·30	91·30	88·80	86·80	91·55	87·55	84·30	82·95	84·70	85·65	84·05	90·30
29	90·30	91·80	87·80	87·05	91·45	87·30	84·40	82·90	84·70	85·70	83·95	90·55
30	90·80	......	85·80	87·55	91·40	87·05	84·40	82·80	84·70	85·70	83·95	90·55
31	91·30	......	85·80	......	91·30	......	84·45	82·65	......	85·70	......	90·55

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1873.

Tableau No. 247.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·55	95·80	94·80	84·80	90·45	95·30	88·30	85·05	83·20	83·70	86·20	86·30
2	90·55	96·30	94·80	84·80	90·65	95·05	88·20	84·95	83·40	83·90	86·30	86·30
3	90·80	96·80	94·80	84·80	91·30	94·80	88·15	84·95	83·20	83·95	86·30	85·80
4	90·80	97·30	94·80	84·80	91·55	94·55	88·05	84·95	83·20	84·15	86·20	86·30
5	91·05	97·80	94·80	84·80	91·80	94·30	87·80	84·90	83·20	84·80	86·20	85·45
6	91·05	97·80	94·80	84·80	92·05	94·05	87·55	84·90	83·15	85·30	86·15	85·45
7	91·30	95·80	92·80	84·80	92·30	93·80	87·45	84·80	83·15	85·45	86·05	85·65
8	91·30	95·80	91·80	85·30	92·45	93·55	87·40	84·80	83·15	85·55	85·95	85·80
9	91·30	96·05	91·80	85·80	92·65	93·30	87·30	84·80	83·05	85·55	85·95	85·80
10	91·30	97·30	90·80	86·30	92·80	93·05	87·20	84·65	83·05	85·55	85·95	85·80
11	91·30	97·80	90·80	86·80	93·05	92·80	86·95	84·55	82·95	85·45	85·95	85·80
12	91·30	98·05	90·80	87·30	93·30	92·65	86·80	84·50	82·95	85·40	85·90	85·80
13	91·55	98·30	89·80	88·30	93·80	92·55	86·65	84·40	82·90	85·30	85·90	85·95
14	91·80	98·80	87·80	89·30	94·30	92·30	86·45	84·30	82·90	85·30	85·65	86·15
15	92·30	99·05	85·80	89·80	94·55	91·80	86·30	84·20	82·80	85·20	85·55	86·30
16	92·80	99·05	85·80	90·80	94·80	91·30	86·20	84·15	82·80	85·20	85·40	86·30
17	93·30	99·05	85·30	91·80	95·05	91·05	85·95	84·15	82·70	85·15	85·30	85·80
18	93·80	97·80	84·80	91·80	95·30	90·80	85·80	84·05	82·70	85·15	85·15	85·80
19	94·05	95·80	84·80	91·80	95·30	90·45	85·65	83·95	82·80	85·15	85·15	85·80
20	94·30	95·80	84·80	91·80	95·30	90·30	85·65	83·90	82·80	85·30	85·15	85·80
21	94·30	96·30	84·80	92·05	95·15	90·05	85·65	83·90	82·90	85·55	85·15	85·80
22	94·55	97·30	84·80	92·05	94·95	89·80	85·65	83·80	82·95	85·65	85·15	85·80
23	91·80	98·80	84·80	91·80	94·80	89·55	85·55	83·65	83·05	85·65	85·15	85·80
24	92·30	98·30	84·80	91·80	94·80	89·30	85·45	83·65	83·15	85·80	85·15	85·80
25	92·80	98·80	85·80	91·55	94·95	89·15	85·30	83·55	83·20	85·80	85·15	85·80
26	93·30	98·80	86·80	91·55	95·15	88·95	85·20	83·45	83·20	85·90	85·20	86·05
27	93·80	97·80	90·80	91·30	95·20	88·80	85·15	83·40	83·30	85·95	85·30	86·30
28	93·90	97·80	91·80	91·05	95·30	88·65	85·15	83·40	83·45	86·05	85·45	86·30
29	94·80	......	84·80	90·80	95·45	88·45	85·05	83·40	83·55	86·15	85·80	86·80
30	95·30	......	84·80	90·55	95·55	88·30	85·05	83·30	83·65	86·20	86·05	87·30
31	95·30	......	84·80	......	95·55	......	85·05	83·30	......	86·20	......	87·30

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1874.

Tableau No. 248.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	86·80	91·80	90·80	85·80	86·45	93·30	90·80	85·15	83·05	81·70	81·70	82·20
2	84·80	92·30	88·80	85·80	86·30	93·30	90·55	85·05	82·95	81·70	81·70	82·20
3	84·80	92·80	84·80	85·80	86·05	93·30	90·30	85·05	82·95	81·80	81·70	82·20
4	84·80	93·30	84·80	85·80	85·95	93·20	90·15	84·95	82·90	81·80	81·70	82·20
5	85·30	93·80	85·80	85·80	86·15	93·15	89·95	84·90	82·80	81·80	81·80	82·20
6	85·80	93·80	85·80	85·80	86·30	92·95	89·80	84·80	82·70	81·80	81·90	82·20
7	85·80	93·30	85·80	85·80	86·45	92·80	89·55	84·65	82·65	81·80	81·95	82·20
8	85·80	93·30	85·80	85·80	86·80	92·80	89·30	84·45	82·55	81·80	82·05	82·20
9	85·80	93·30	85·80	85·80	87·30	92·80	89·05	84·40	82·45	81·80	82·15	82·20
10	85·80	92·80	86·30	85·80	87·55	92·65	88·80	84·30	82·40	81·90	82·15	82·20
11	85·80	92·80	87·30	85·80	87·80	92·45	88·55	84·20	82·30	81·95	82·15	82·20
12	86·30	92·80	88·30	84·80	88·05	92·40	88·30	84·15	82·20	82·05	82·15	82·20
13	86·55	92·80	89·30	84·80	88·30	92·30	88·05	84·05	82·15	82·05	82·15	82·20
14	86·80	92·55	90·30	85·05	88·55	92·30	87·80	83·95	81·95	82·05	82·15	82·20
15	87·30	92·30	87·30	85·30	88·80	92·30	87·55	83·90	81·90	81·95	82·15	82·20
16	87·80	91·80	85·80	85·55	89·05	92·30	87·30	83·80	81·80	81·95	82·15	82·80
17	88·30	91·80	85·80	85·80	89·30	92·30	87·05	83·80	81·80	81·95	82·15	83·30
18	88·80	91·80	85·80	86·05	89·80	92·30	86·80	83·80	81·80	81·95	82·15	83·40
19	88·80	91·80	85·80	86·30	90·30	92·30	86·80	83·80	81·80	81·95	82·15	83·45
20	88·80	91·30	85·80	86·55	90·80	92·30	86·80	83·70	81·80	81·95	82·15	83·45
21	88·80	91·80	85·80	86·55	91·30	92·30	86·70	83·65	81·80	81·90	82·15	83·45
22	87·80	90·80	85·80	86·55	91·80	91·80	86·65	83·55	81·80	81·80	82·15	83·45
23	85·80	90·80	85·80	86·55	92·30	91·80	86·45	83·45	81·80	81·80	82·20	83·45
24	86·80	91·30	85·80	86·55	92·55	91·80	86·30	83·40	81·80	81·70	82·20	82·95
25	87·80	91·30	85·80	86·55	92·80	91·80	86·15	83·30	81·75	81·70	82·20	82·95
26	88·80	91·30	85·80	86·55	92·95	91·55	85·95	83·30	81·75	81·70	82·20	82·95
27	89·80	91·30	85·80	86·55	93·15	91·55	85·80	83·30	81·75	81·65	82·20	82·95
28	90·30	91·30	85·80	86·55	93·30	91·30	85·80	83·20	81·70	81·65	82·20	82·95
29	90·80	......	85·80	86·55	93·30	91·15	85·65	83·20	81·70	81·65	82·20	82·95
30	91·30	......	85·80	86·55	93·30	90·95	85·45	83·15	81·70	81·65	82·20	82·95
31	91·80	......	85·80	......	93·30	......	85·30	83·05	......	81·65	......	82·80

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1875.

Tableau No. 249

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	84·80	85·30	90·80	......	85·30	92·55	86·45	84·70	......	82·70	84·20	85·80
2	84·80	85·30	95·30	......	85·80	92·30	86·40	84·55	......	82·65	84·30	86·30
3	84·80	85·30	95·80	......	86·30	92·05	86·30	84·40	......	82·65	84·40	86·30
4	85·05	85·30	96·30	......	86·80	91·80	86·30	84·30	......	82·65	84·40	86·30
5	85·30	85·55	96·30	......	87·30	91·30	86·30	84·20	......	82·70	84·45	86·30
6	85·30	86·80	96·30	......	87·80	91·05	86·30	84·15	......	82·80	84·40	86·30
7	85·45	88·30	95·80	......	88·30	90·80	86·30	84·15	......	82·95	84·30	86·30
8	85·45	90·80	95·80	......	88·80	90·65	86·20	84·05	......	83·15	84·30	86·30
9	85·45	91·80	95·80	......	89·30	90·55	86·15	83·95	......	83·30	84·30	86·30
10	85·95	92·80	95·80	......	89·80	90·40	86·05	83·90	......	83·40	64·40	86·30
11	86·30	92·80	85·80	......	90·30	90·30	85·95	83·80	......	83·45	84·45	86·80
12	86·55	93·30	95·80	......	90·80	90·15	85·90	83·80	......	83·55	84·45	87·30
13	86·80	93·80	94·80	......	91·80	89·95	85·80	83·90	......	83·65	84·45	87·30
14	86·80	94·30	94·80	......	92·80	89·80	85·70	83·95	......	83·70	84·45	87·80
15	85·80	94·80	93·80	......	93·80	89·65	85·65	84·15	......	83·80	84·45	88·30
16	85·80	94·80	91·80	......	94·30	89·45	85·55	84·30	......	83·95	84·40	88·80
17	86·30	94·80	92·30	......	94·80	89·30	85·45	84·45	......	84·15	84·30	89·80
18	86·30	92·80	92·30	......	94·80	89·15	85·40	84·65	......	84·15	84·20	90·30
19	85·30	92·80	92·80	......	94·80	88·80	85·30	84·80	......	84·15	84·15	90·80
20	84·80	92·80	92·80	......	94·70	88·55	85·15	84·80	......	84·15	83·95	90·80
21	84·80	93·80	93·30	......	94·65	88·30	84·95	84·80	......	84·15	83·80	90·80
22	84·80	93·80	93·80	......	94·55	88·15	84·80	84·70	......	84·05	83·80	89·80
23	84·80	93·80	93·80	......	94·40	87·80	84·65	84·65	......	83·95	83·80	87·80
24	85·05	93·80	93·80	......	94·20	87·55	84·45	84·55	......	83·90	83·80	88·30
25	85·30	93·80	93·80	......	94·05	87·30	84·55	84·55	......	83·90	84·15	88·30
26	85·55	94·30	93·80	......	93·80	87·05	84·65	84·45	......	83·95	84·30	88·80
27	84·80	94·80	93·80	......	93·65	86·80	84·80	84·40	......	84·05	84·30	88·80
28	85·05	94·80	92·80	......	93·45	86·65	84·95	84·30	......	84·15	84·80	88·30
29	85·30	......	90·80	......	93·30	86·45	84·95	84·30	......	84·15	84·80	88·30
30	85·30	......	87·80	......	93·05	86·45	84·90	84·30	......	84·15	85·30	88·30
31	85·30	......	84·80	......	92·80	......	84·80	84·30	......	84·20	......	88·30

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1876.

Tableau No. 250.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Aug.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·80	91·80	95·80	86·80	92·80	96·05	90·05	85·95	82·70	......	83·30	84·05
2	87·80	91·80	94·80	85·80	93·05	95·80	89·80	85·80	82·70	......	83·45	84·05
3	87·80	92·80	93·80	85·80	93·30	95·30	89·65	85·55	82·65	......	83·55	84·05
4	87·80	93·30	93·80	85·30	93·55	94·80	89·45	85·30	82·65	......	83·65	84·05
5	88·30	93·30	92·80	84·80	93·80	94·55	89·30	85·05	82·55	......	83·65	84·05
6	88·30	93·30	91·80	84·30	94·05	94·30	89·15	84·80	82·55	......	83·55	84·05
7	88·80	92·30	89·80	83·80	94·80	94·05	89·15	84·55	82·45	......	83·70	84·05
8	89·30	91·30	88·80	83·30	95·55	94·05	88·95	84·30	82·40	......	83·90	84·30
9	89·30	90·80	88·80	82·80	96·30	94·05	88·95	84·05	82·40	......	84·05	84·55
10	90·30	90·80	88·80	82·80	97·05	93·80	88·80	83·95	82·30	......	84·15	84·80
11	91·80	90·80	88·80	82·80	97·80	93·30	88·65	83·90	82·20	......	84·30	84·80
12	91·80	91·30	88·80	83·30	98·30	92·80	88·45	83·80	82·20	......	84·40	84·80
13	91·80	91·30	89·30	83·80	98·80	92·30	88·30	83·70	82·20	......	84·45	84·80
14	92·30	91·80	89·30	84·80	99·05	92·05	88·15	83·70	82·20	......	84·55	84·80
15	92·30	91·80	89·80	85·80	99·30	91·80	87·80	83·65	82·20	......	84·55	85·05
16	91·30	91·80	90·30	85·80	99·40	91·80	87·55	83·65	82·20	......	84·55	85·30
17	91·30	92·30	90·80	86·80	99·40	91·95	87·30	83·65	82·20	......	84·45	85·55
18	91·30	92·30	91·80	87·80	99·40	92·05	87·20	83·55	82·05	......	84·45	85·80
19	91·30	92·80	92·30	88·80	99·30	92·15	87·15	83·45	82·20	......	84·45	86·30
20	90·80	92·80	92·30	89·30	99·15	92·15	87·05	83·40	82·20	......	84·45	86·80
21	90·80	92·80	92·80	89·55	98·80	92·05	86·95	83·30	82·15	......	84·45	87·30
22	91·30	92·80	92·80	89·80	98·55	91·95	86·90	83·20	82·15	......	84·45	87·80
23	91·80	93·30	91·80	90·05	98·30	91·80	86·80	83·15	82·05	......	84·45	88·30
24	91·80	93·80	90·80	90·30	98·05	91·65	86·70	83·05	81·95	......	84·45	88·80
25	91·80	94·30	89·80	90·80	97·90	91·45	86·65	82·95	81·90	......	84·30	89·30
26	89·80	94·80	89·80	91·30	97·80	91·30	86·55	82·90	81·90	......	84·20	89·80
27	89·80	95·80	89·80	91·80	97·65	91·05	86·45	82·90	81·90	......	84·15	90·30
2	89·80	96·80	89·80	92·30	97·30	91·80	86·40	82·90	81·90	......	84·15	90·55
29	89·80	96·80	89·80	92·80	97·05	90·55	86·30	82·80	81·90	......	84·15	90·80
30	90·80	......	89·80	92·80	96·65	90·30	86·20	82·80	81·90	......	84·15	91·05
31	90·80	......	89·80	......	96·30	......	86·15	82·80	......	......	......	91·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 255

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·80	95·30	95·80	85·80	88·30	91·20	85·15	83·20	81·80	......	82·45	84·45
2	89·30	95·30	96·30	85·80	88·80	90·90	85·15	83·20	81·70	......	82·40	84·45
3	89·30	95·30	96·80	85·30	89·30	90·55	85·05	83·15	81·70	......	82·40	84·45
4	89·30	94·80	96·80	84·80	89·80	90·30	84·95	83·15	81·70	......	82·40	84·45
5	89·80	94·80	93·80	84·55	89·95	90·05	84·90	83·05	81·70	......	82·40	84·65
6	89·80	94·80	92·80	84·30	90·15	89·80	84·80	83·05	81·70	......	82·55	84·80
7	89·80	94·80	90·80	83·80	90·30	89·55	84·70	82·95	81·70	......	82·65	85·15
8	90·30	94·80	90·80	83·80	90·30	89·30	84·55	82·95	81·70	......	82·80	85·45
9	90·80	94·80	88·80	83·80	90·20	89·05	84·40	82·90	81·55	......	82·95	85·45
10	91·30	93·80	87·80	83·80	90·15	88·80	84·30	82·80	81·20	......	84·30	85·30
11	91·80	92·80	85·80	83·80	90·30	88·55	84·20	82·80	81·45	......	84·30	85·30
12	92·30	92·80	85·80	83·80	90·80	88·30	84·20	82·80	81·45	......	84·40	85·55
13	92·80	92·80	85·80	83·80	91·05	88·05	84·20	82·70	81·40	......	84·45	85·55
14	93·30	93·30	85·30	83·80	91·30	87·80	84·15	82·70	81·40	......	84·55	85·80
15	93·80	93·80	84·80	83·80	91·65	87·55	84·05	82·65	81·20	......	84·40	86·30
16	94·30	94·30	84·80	83·80	92·05	87·30	83·95	82·65	81·20	......	84·45	86·80
17	92·80	94·55	84·80	83·80	92·55	87·05	83·90	82·55	81·30	......	84·45	87·30
18	92·80	94·80	84·80	83·90	93·30	86·80	83·80	82·55	81·30	......	84·65	85·30
19	93·30	94·80	84·80	83·95	93·80	86·65	83·70	82·45	81·30	......	84·65	85·30
20	93·80	95·05	84·80	84·05	93·80	86·45	83·65	82·40	81·20	......	84·70	85·30
21	94·30	95·30	84·80	84·15	93·80	86·30	83·55	82·40	81·20	......	84·80	84·80
22	94·80	95·55	84·80	84·20	93·80	86·15	83·45	82·30	81·15	......	84·70	84·80
23	95·05	95·55	85·30	84·30	93·45	85·95	83·40	82·30	81·15	......	84·65	84·80
24	95·30	95·80	85·80	84·40	92·95	85·80	83·30	82·20	81·05	......	84·55	84·80
25	95·30	96·30	86·30	84·45	92·65	85·65	83·20	82·15	81·15	......	84·55	84·80
26	93·80	96·55	86·30	84·80	92·40	85·45	83·20	82·15	81·15	......	84·45	84·80
27	93·80	96·80	86·30	85·45	92·30	85·30	83·30	82·05	81·05	......	84·45	84·80
28	94·30	96·80	86·30	86·30	92·20	85·30	83·30	81·95	81·05	......	84·45	84·80
29	94·55	......	86·30	87·05	92·15	85·20	83·30	81·95	81·05	......	84·45	84·80
30	94·80	......	86·30	87·80	92·15	85·20	83·30	81·90	81·05	......	84·45	84·80
31	94·80	......	86·30	......	92·05	......	83·30	81·80	......	......	......	84·80

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 256.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	85·30	89·30	87·30	87·80	90·55	95·15	92·30	88·55	87·70	87·95	86·30	86·90
2	86·30	89·30	86·80	87·80	90·65	95·15	92·15	88·40	87·65	87·70	86·20	86·80
3	87·55	89·55	87·30	87·80	90·70	95·05	91·95	88·20	87·55	87·55	86·20	86·80
4	88·80	89·80	87·80	87·80	90·80	94·90	91·80	88·05	87·45	87·40	86·20	86·80
5	88·30	89·80	88·30	87·80	90·90	95·05	91·70	87·90	87·45	87·30	86·20	87·05
6	87·80	89·80	88·80	87·80	90·95	94·95	91·65	87·80	87·45	87·20	86·15	87·30
7	87·80	90·05	88·30	88·05	91·05	94·90	91·55	87·70	87·40	87·05	86·15	87·55
8	84·80	90·05	87·80	88·05	91·05	94·80	91·45	87·65	87·40	86·95	86·15	87·80
9	84·80	90·05	87·80	88·05	91·05	94·65	91·40	87·55	87·30	86·80	86·15	88·05
10	84·80	89·80	87·30	88·05	91·15	94·45	91·30	87·45	87·20	86·65	86·15	88·30
11	85·80	89·80	87·30	88·05	91·20	94·30	91·15	87·40	87·20	86·55	86·15	88·55
12	85·80	89·80	87·30	88·05	91·55	94·15	90·95	87·30	87·15	86·55	86·15	88·80
13	85·80	88·80	87·30	88·15	91·80	93·90	90·70	87·20	87·05	86·45	86·65	88·90
14	85·80	85·80	87·30	88·20	92·05	93·65	90·45	87·15	86·80	86·45	86·90	88·55
15	85·80	85·80	87·30	88·30	92·30	93·40	90·30	87·15	86·95	86·40	87·05	88·30
16	85·80	85·80	87·30	88·30	92·55	93·30	90·15	87·15	86·90	86·40	87·30	88·30
17	85·80	85·80	87·30	88·40	92·80	93·20	89·95	87·30	86·80	86·30	87·55	88·45
18	86·30	85·80	87·30	88·45	92·95	93·15	89·80	87·65	86·70	86·30	87·80	88·65
19	86·30	85·80	87·30	89·90	93·15	93·20	89·70	88·15	86·80	86·20	88·05	88·80
20	85·80	86·80	87·30	89·40	93·30	93·45	89·55	88·30	86·90	86·20	88·05	89·05
21	85·80	86·80	87·55	90·80	93·45	93·55	89·30	88·30	86·90	86·20	87·90	89·05
22	86·30	87·30	87·55	90·30	93·65	95·55	89·05	88·30	86·95	86·15	87·65	88·80
23	86·80	87·30	87·80	90·40	93·80	93·55	88·95	88·30	87·15	86·15	87·55	88·30
24	87·80	87·30	87·55	90·40	93·95	93·45	88·90	88·30	87·30	86·20	87·45	87·80
25	88·30	87·80	87·55	90·40	94·15	93·30	88·70	88·20	87·45	86·20	87·40	86·80
26	88·30	87·80	87·30	90·45	94·30	93·15	88·65	88·15	87·65	86·15	87·30	86·30
27	88·30	87·80	87·30	90·45	94·65	92·95	88·55	88·05	87·80	86·15	87·20	86·30
28	88·80	87·80	87·30	90·45	94·80	92·80	88·55	87·95	87·90	86·15	87·05	86·30
29	88·80	......	87·55	90·55	94·95	92·65	88·70	87·90	87·95	86·15	86·95	86·30
30	89·30	......	87·80	90·55	95·05	92·45	88·70	87·80	88·05	86·15	86·95	85·80
31	89·30	......	87·80	......	95·15	......	88·70	87·70	......	86·15	......	85·80

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1879.

Tableau No. 253.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·30	91·30	95·30	83·80	90·05	91·80	86·95	85·20	82·95	83·05	81·95	82·40
2	90·55	91·30	95·30	83·80	90·30	91·55	86·80	85·15	82·95	83·05	81·95	82·45
3	90·80	91·30	95·30	83·80	91·30	91·55	86·65	85·05	82·95	82·95	81·95	82·55
4	91·05	90·80	95·30	83·80	91·55	91·15	86·45	84·95	82·95	82·95	81·90	82·65
5	91·05	90·80	94·30	83·80	91·80	91·05	86·30	84·90	82·95	81·90	81·90	82·65
6	91·30	89·80	94·30	83·80	92·20	90·80	86·15	84·70	82·95	82·90	81·90	82·80
7	91·30	89·80	94·30	83·80	92·30	90·55	85·95	84·55	82·90	82·90	81·90	83·15
8	91·30	89·80	94·30	83·80	92·45	90·30	85·90	84·40	82·90	82·80	81·80	83·45
9	90·30	90·30	94·30	83·80	92·45	90·05	85·90	84·20	82·90	82·70	81·80	83·80
10	90·30	90·80	90·80	83·80	92·45	89·80	85·90	84·15	82·90	82·65	81·80	84·05
11	89·80	90·80	87·80	83·80	92·55	89·65	85·80	84·05	82·90	82·55	81·80	84·30
12	89·80	90·80	86·80	84·30	92·70	89·45	85·80	83·95	82·90	82·45	81·80	84·55
13	90·30	90·80	85·80	84·80	92·90	89·30	85·80	83·90	82·90	82·45	81·80	84·80
14	90·80	90·80	85·80	85·30	93·05	89·15	85·70	83·80	82·95	82·45	81·80	85·05
15	91·30	91·30	85·80	85·80	93·20	88·95	85·70	83·70	83·05	82·45	82·05	85·30
16	91·30	91·30	85·80	86·30	93·65	88·90	85·65	83·65	83·05	82·45	82·15	85·45
17	91·55	91·80	86·80	86·55	94·55	88·80	85·65	83·55	83·15	82·45	82·20	85·65
18	91·80	92·30	86·80	86·80	95·05	88·70	85·55	83·55	83·15	82·45	82·30	85·80
19	91·80	92·80	86·80	87·05	95·30	88·65	85·55	83·45	83·20	82·40	82·40	86·30
20	91·80	93·30	86·30	87·15	95·55	88·55	85·55	83·40	83·30	82·40	82·45	86·80
21	91·80	93·80	85·80	87·20	95·80	88·45	85·55	83·30	83·30	82·40	82·55	87·80
22	91·30	94·30	84·80	87·30	95·80	88·40	85·55	83·30	83·30	82·40	82·55	87·80
23	91·30	94·30	84·80	87·55	95·55	88·30	85·55	83·30	83·30	82·30	82·55	87·80
24	90·80	94·80	84·80	87·80	95·30	88·15	85·45	83·30	83·30	82·30	82·55	88·30
25	91·30	94·80	84·80	88·05	94·95	87·95	85·40	83·20	83·30	82·30	82·45	88·30
26	91·80	95·05	84·80	88·30	94·55	87·80	85·30	83·20	83·20	82·20	82·45	88·80
27	91·80	95·30	84 80	88·55	94·05	87·55	85·30	83·15	83·20	82·20	82·45	89·30
28	91·30	95·30	84·30	88·80	93·65	87·40	85·30	83·15	83·20	82·15	82·45	89·80
29	91·30	......	83·80	89·30	93·20	87·20	85·30	83·15	83·15	82·15	82·40	90·30
30	91·30	......	83·80	89·80	92·80	87·05	85·30	83·05	83·15	82·05	82·40	90·80
31	91·30	......	83·80	......	92·30	......	85·30	82·95	......	82·05	......	90·80

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1880.

Tableau No. 254.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·55	85·80	87·30	86·30	91·30	93·95	87·90	85·15	83·15	82·65	84·05	86·80
2	90·30	86·80	87·30	87·30	91·30	93·80	87·65	85·15	83·15	82·70	84·05	86·30
3	89·80	87·30	87·30	88·30	91·30	93·55	87·55	85·05	83·15	82·80	84·05	86·30
4	89·80	87·80	86·80	88·30	91·40	93·30	87·45	85·05	83·15	82·90	84·15	86·45
5	88·80	87·80	86·80	88·30	91·45	93·05	87·30	84·95	83·15	82·95	84·15	86·45
6	87·80	87·80	86·80	88·30	91·55	92·80	87·20	84·90	83·05	83·15	84·20	86·45
7	87·80	87·80	86·30	88·30	91·80	92·55	87·05	84·80	83·05	83·30	84·40	86·65
8	87·80	88·30	86·80	88·30	92·05	92·55	86·90	84·80	83·05	83·40	84·55	86·70
9	86·80	89·30	87·30	88·30	92·30	92·20	86·65	84·70	82·95	82·40	84·65	87·15
10	86·80	90·30	87·80	88·30	92·80	92·15	86·55	84·65	82·95	83·40	84·80	87·30
11	86·80	90·80	87·80	88·30	93·30	92·05	86·45	84·55	82·95	83·45	85·15	87·80
12	84·80	90·30	88·80	88·80	93·80	91·95	86·30	84·45	82·95	83·45	85·45	87·80
13	84·80	89·80	88·80	88·30	94·30	91·90	86·20	84·40	82·90	83·45	85·95	87·80
14	84·80	88·80	88·80	88·30	94·45	91·65	86·15	84·30	82·90	83·55	86·80	87·80
15	84·80	88·80	86·80	88·30	94·55	91·45	85·95	84·20	82·90	83·65	87·65	87·30
16	84·80	88·30	86·80	88·30	94·70	91·15	85·95	84·15	82·90	83·65	87·70	87·30
17	84·30	87·80	86·30	88·30	94·90	90·80	85·65	84·05	82·90	83·80	87·80	86·80
18	84·30	86·80	85·80	88·30	95·05	90·55	85·45	83·95	82·90	83·90	87·80	86·80
19	84·30	86·80	85·80	88·30	95·05	90·30	85·30	83·80	82·80	83·90	87·80	86·80
20	84·30	87·80	85·80	88·55	95·05	90·05	85·15	83·65	82·80	83·90	87·80	86·80
21	84·30	87·80	85·80	88·80	94·95	89·80	85·15	83·45	82·80	83·90	87·80	86·80
22	84·30	87·80	85·80	89·05	94·80	89·55	85·15	83·40	82·80	83·90	87·80	86·80
23	84·30	87·80	85·80	89·30	94·55	89·30	85·15	83·40	82·70	83·95	87·70	86·80
24	84·30	87·80	85·80	89·55	94·30	89·05	85·15	83·30	82·70	83·95	87·70	86·80
25	84·30	87·80	85·80	90·05	94·30	88·80	85·15	83·30	82·70	83·95	87·65	86·80
26	84·30	86·80	85·80	90·30	94·20	88·65	85·20	83·20	82·65	83·95	87·65	86·80
27	83·80	86·80	85·80	90·55	94·20	88·45	85·30	83·20	82·65	83·95	87·45	86·80
28	83·80	86·80	85·80	90·80	94·15	88·30	85·30	83·20	82·65	83·95	87·30	87·30
29	84·80	86·80	85·80	91·05	94·15	88·15	85·30	83·15	82·65	83·95	87·15	87·80
30	84·80	......	85·80	91·30	94·05	88·05	85·20	83·15	82·65	84·05	86·95	88·30
31	84·80	......	85·80	......	94·05	......	85·20	83·15	.....	84·15	......	88·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1881.

TABLEAU No. 251.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	91·55	92·80	83·80	84·30	88·45	86·80	84·80	83·65	82·65	81·95	83·05	85·40
2	91·80	91·80	83·80	84·80	88·40	86·65	84·80	$3·55	82·65	81·95	83·05	85·45
3	92·05	90·80	83·80	85·30	88·30	86·45	84·80	83·55	82·65	82·05	83·15	85·45
4	92·30	90·80	83·80	85·30	88·30	86·30	84·70	83·45	82·65	82·05	83·15	85·40
5	92·55	90·80	83·80	85·30	88·20	86·20	84·70	83·45	82·65	82·05	83·15	85·40
6	92·80	90·80	83·80	85·30	88·15	86·15	84·65	83·40	82·65	82·15	83·20	85·40
7	92·80	90·80	83·80	85·30	88·05	86·05	84·65	83·30	82·65	82·15	83·30	85·40
8	92·80	91·30	83·80	85·30	87·95	85·95	84·55	83·20	82·55	82·15	83·30	85·40
9	93·05	91·80	83·80	85·30	87·90	85·90	84·45	83·15	82·55	82·15	83·55	85·40
10	93·30	91·80	83·80	85·30	87·80	85·80	84·40	83·15	82·55	82·20	83·80	85·40
11	93·55	91·80	83·80	85·30	87·65	85·70	84·30	83·05	82·45	82·30	83·80	85·40
12	93·80	92·30	83·80	85·30	87·45	85·65	84·30	83·05	82·45	82·45	83·80	85·40
13	94·05	92·30	83·80	85·30	87·40	85·55	84·30	82·95	82·40	82·45	83·70	85·40
14	94·30	92·55	83·80	85·30	87·30	85·45	84·30	82·95	82·40	82·45	83·70	85·40
15	94·55	92·80	83·80	85·30	87·20	85·40	84·20	83·05	82·30	82·45	83·70	85·30
16	92·80	91·80	83·80	85·30	87·15	85·30	84·20	83·05	82·20	82·65	83·70	85·20
17	95·05	91·80	83·80	85·30	87·05	85·20	84·20	83·15	82·20	82·70	83·70	85·15
18	95·30	92·30	83·80	85·30	86·95	85·20	84·15	83·15	82·20	82·80	83·95	84·80
19	95·30	92·80	83·80	85·80	86·80	85·15	84·15	83·20	82·15	82·90	84·05	84·80
20	94·80	93·30	83·80	86·30	86·45	85·15	84·05	83·20	82·15	82·95	84·05	84·70
21	94·80	90·80	83·80	86·55	87·05	85·15	84·05	83·20	82·05	83·05	84·15	84·65
22	95·05	89·80	83·80	86·80	87·15	85·05	83·95	83·15	82·05	83·05	84·15	84·55
23	95·05	87·80	83·80	87·05	87·20	85·05	83·95	83·05	82·05	83·15	84·30	84·55
24	95·30	85·80	83·80	87·30	87·20	85·05	83·90	82·95	81·95	83·15	84·45	84·55
25	95·30	84·80	83·80	88·55	87·20	85·05	83·90	82·90	81·95	83·20	84·65	84·55
26	95·30	84·80	83·80	87·80	87·20	84·95	83·80	82·80	81·90	83·20	84·80	84·55
27	95·30	83·80	83·80	87·95	87·20	84·95	83·80	82·80	81·90	83·20	84·95	84·55
28	95·30	83·80	83·80	88·15	87·15	84·90	83·85	82·80	81·90	83·15	85·15	84·55
29	94·30	......	83·80	88·30	87·05	84·90	83·80	82·80	81·90	83·05	85·20	84·55
30	93·80	......	83·80	88·55	86·95	84·80	83·70	82·70	81·90	83·05	85·35	84·55
31	93·80	......	83·80	......	86·90	......	83·65	82·65	......	83·05	......	84·55

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1882.

TABLEAU No. 252.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	84·55	88·30	84·80	83·80	86·95	87·15	85·20	83·30	82·90	84·40	88·55	87·15
2	84·55	89·30	84·80	83·55	86·95	87·15	85·20	83·30	82·80	84·40	88·45	86·95
3	84·55	88·30	84·80	85·55	87·05	87·05	85·20	83·30	82·80	84·40	88·40	87·30
4	84·55	88·30	84·80	83·55	87·15	86·95	85·20	83·20	82·80	84·40	88·30	87·30
5	84·55	87·80	84·80	83·80	87·30	86·90	85·15	83·15	82·70	84·40	88·20	87·30
6	85·30	87·80	85·05	83·95	87·45	86·80	85·05	83·15	82·70	84·40	88·05	87·30
7	86·30	87·80	85·30	84·15	87·65	86·70	84·95	83·15	82·65	84·40	87·95	87·05
8	87·30	87·80	85·55	84·30	87·80	86·55	84·80	83·15	82·55	84·40	87·80	86·80
9	87·30	87·80	85·80	84·45	88·05	86·45	84·70	83·20	82·45	84·40	87·65	86·80
10	87·30	86·80	84·80	84·65	88·30	86·40	84·65	83·30	82·40	84·30	87·45	86·80
11	84·30	85·80	83·80	84·95	88·45	86·30	84·55	83·30	82·40	84·30	87·30	87·55
12	84·30	84·80	83·80	85·30	88·45	86·20	84·45	83·30	82·40	84·20	87·20	87·55
13	84·30	84·80	83·80	85·55	88·40	86·15	84·40	83·30	82·40	84·30	87·05	87·55
14	84·30	84·80	84·05	85·80	88·30	86·05	84·30	83·40	82·40	84·45	86·95	87·55
15	84·80	84·80	84·30	86·05	88·20	85·95	84·30	83·40	82·40	84·65	86·90	87·55
16	85·30	84·80	84·30	86·20	88·15	85·90	84·30	83·45	82·45	84·80	86·90	87·55
17	85·80	84·80	84·30	86·40	88·05	85·80	84·20	83·45	82·45	85·05	86·70	87·55
18	85·80	84·80	84·30	86·45	87·95	85·70	84·20	83·55	82·55	85·30	86·65	87·55
19	84·80	84·80	84·30	86·55	87·90	85·65	84·15	83·65	82·80	85·55	86·55	87·80
20	84·80	84·80	84·30	86·65	87·80	85·55	84·05	83·65	83·20	85·65	86·45	87·30
21	84·80	84·80	84·30	86·65	87·80	85·45	83·95	83·55	83·65	85·70	86·40	87·30
22	84·80	84·80	84·30	86·65	87·70	85·40	83·90	83·55	83·95	85·80	86·30	87·55
23	85·30	84·80	84·30	86·55	87·65	85·40	83·80	83·45	84·30	86·05	86·65	87·80
24	85·80	84·80	84·30	86·55	87·55	85·30	83·70	83·40	84·30	86·20	86·95	87·80
25	85·80	84·80	84·30	$6·55	87·55	85·20	83·70	83·30	84·45	86·45	87·05	88·30
26	86·30	84·80	84·30	86·55	87·55	85·20	83·65	83·15	84·45	86·90	87·05	88·80
27	87·30	84·80	84·30	86·65	87·45	85·20	83·55	83·15	84·40	87·20	87·15	88·30
28	87·30	84·80	84·30	86·70	87·45	85·15	83·55	83·05	84·40	87·80	87·20	88·30
29	87·30	......	84·30	86·70	87·40	85·15	83·45	82·95	84·40	87·95	87·30	89·30
30	87·80	......	84·30	86·80	87·30	85·15	83·40	82·95	84·40	88·20	87·30	89·80
31	87·80	......	84·30	......	87·20	......	83·30	82·90	......	88·45	......	89·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1883.

TABLEAU No. 257.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	86·55	90·80	96·80	87·80	90·20	93·45	92·65	88·95	85·45	84·90	86·20	89·95
2	86·95	91·30	95·80	87·30	89·95	93·45	92·80	88·80	85·40	85·05	86·30	89·80
3	87·80	91·95	90·80	86·80	89·90	93·45	93·05	88·70	85·30	85·20	86·40	89·55
4	88·05	92·15	91·45	86·55	89·65	93·45	93·05	88·55	85·20	85·30	86·65	89·40
5	88·30	92·30	92·30	86·30	89·80	93·40	92·95	88·40	85·15	85·30	86·90	88·80
6	87·95	92·95	93·65	85·30	90·05	93·20	92·80	88·20	85·05	85·20	87·20	88·80
7	87·80	92·15	94·55	85·55	90·30	93·05	92·65	88·15	84·95	85·15	87·30	88·80
8	87·30	92·45	94·80	85·80	90·45	92·95	92·45	88·05	85·05	84·95	87·40	88·80
9	86·80	92·80	95·80	86·30	90·80	92·70	92·20	87·95	85·15	84·90	87·55	88·80
10	87·05	93·20	95·55	86·80	91·15	92·65	91·95	87·90	85·30	84·90	87·80	88·80
11	87·55	93·65	94·80	87·55	91·45	92·65	91·55	87·80	85·30	84·90	88·15	88·80
12	87·15	93·95	94·55	89·15	91·65	92·65	91·40	87·70	85·30	84·95	88·45	89·30
13	86·30	94·05	94·30	89·65	91·80	92·65	91·20	87·55	85·30	84·95	88·45	89·30
14	85·80	94·05	94·15	90·30	91·90	92·65	91·15	87·40	85·20	85·05	88·30	89·30
15	86·05	93·80	94·15	91·05	91·95	92·65	91·05	87·20	85·20	85·15	88·30	89·30
16	86·45	93·55	93·80	92·05	92·15	92·65	90·95	87·15	85·15	85·20	88·15	89·80
17	87·30	93·45	93·65	92·05	92·15	92·80	91·05	87·05	85·15	85·40	88·05	89·80
18	87·95	93·65	93·80	91·95	92·05	92·95	91·15	86·95	85·05	85·65	87·95	89·80
19	88·45	93·90	94·20	91·90	92·05	92·95	91·20	86·80	84·95	85·80	87·95	90·15
20	89·30	94·40	92·80	91·80	91·95	92·95	91·20	86·65	84·95	85·95	87·90	90·45
21	89·80	94·65	93·40	91·70	91·95	92·90	91·20	86·55	84·95	86·05	87·90	90·80
22	90·55	94·80	91·80	91·70	91·95	92·80	91·05	86·45	84·95	86·05	87·95	91·30
23	90·80	95·05	91·55	91·65	92·30	92·70	90·95	86·40	84·95	85·95	88·15	91·30
24	90·30	95·55	91·45	91·65	92·65	92·65	90·80	86·30	84·90	85·95	88·30	91·80
25	90·05	95·45	91·20	91·45	92·95	92·55	90·40	86·20	84·90	85·90	88·55	92·05
26	90·20	95·80	90·80	91·15	93·05	92·45	90·30	86·15	84·90	85·80	89·05	92·30
27	90·45	96·05	90·55	90·95	93·15	92·45	90·05	86·05	84·90	85·80	89·30	91·30
28	90·45	96·30	90·30	90·80	93·20	92·45	89·90	85·90	84·80	85·80	89·65	90·80
29	90·45	......	89·80	90·65	93·30	92·45	89·70	85·70	84·80	85·80	89·80	91·30
30	90·45	......	89·80	90·45	93·30	92·45	89·55	85·65	84·80	85·90	89·95	91·30
31	90·45	......	89·80	......	93·40	......	89·40	85·55	......	86·05	......	90·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1884.

TABLEAU No. 258.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	91·30	95·30	94·80	93·80	95·15	94·95	89·65	88·15	86·40	86·15	88·70	88·30
2	91·30	95·30	95·05	93·30	95·30	94·80	89·55	88·20	86·30	86·15	88·80	88·30
3	91·55	95·30	95·30	92·80	95·55	94·65	89·30	88·30	86·20	86·20	88·80	88·20
4	92·30	95·30	95·80	92·80	95·80	94·40	89·20	88·30	86·20	86·30	88·65	88·20
5	92·80	95·30	96·30	92·80	96·15	94·05	89·15	88·70	86·15	86·30	89·90	88·15
6	93·30	95·45	96·30	92·80	96·30	93·80	89·05	88·80	86·15	86·40	88·80	88·15
7	93·55	95·65	96·80	92·80	96·35	93·55	88·95	88·90	86·15	86·45	88·70	88·80
8	93·70	95·80	96·80	92·55	96·65	93·30	88·90	88·90	86·15	86·45	88·65	90·55
9	93·80	95·80	95·80	92·30	96·80	93·15	88·70	88·90	86·15	86·55	88·65	90·55
10	93·95	95·80	93·80	92·05	96·95	92·95	88·55	88·80	86·15	86·55	88·55	90·30
11	93·30	95·80	92·80	91·80	97·15	92·80	88·40	88·70	86·15	86·55	88·55	90·05
12	93·30	95·80	92·80	91·80	97·30	92·70	88·30	88·65	86·20	86·65	88·45	89·80
13	93·55	94·80	92·80	91·80	97·30	92·65	88·20	88·55	86·05	86·70	88·45	89·80
14	93·80	94·80	92·80	92·30	97·30	92·45	88·15	88·45	85·95	86·80	88·40	89·80
15	94·30	94·80	92·80	92·55	97·30	92·30	88·05	88·30	85·90	86·80	88·30	90·20
16	94·55	94·80	91·80	92·55	97·20	92·20	87·95	88·15	85·90	86·90	88·30	90·55
17	94·80	94·30	91·80	92·80	97·20	91·95	87·90	87·95	85·80	86·90	88·20	90·65
18	94·80	93·80	91·80	93·30	97·15	91·80	87·90	87·70	85·80	86·95	88·20	90·80
19	94·80	92·80	91·80	93·45	97·15	91·65	87·80	87·65	85·70	86·95	88·15	91·30
20	95·05	92·80	91·80	93·65	97·05	91·45	87·80	87·45	85·70	86·95	88·15	91·55
21	95·05	92·80	90·80	94·30	97·05	91·20	87·80	87·30	85·70	87·05	88·05	92·05
22	94·80	92·80	90·80	93·95	96·95	91·05	87·70	87·20	85·70	87·05	88·05	92·55
23	94·80	93·30	90·80	94·15	96·90	90·90	87·65	87·05	85·70	87·05	88·05	93·30
24	95·05	93·80	90·80	94·30	96·65	90·80	87·65	86·95	85·70	87·05	88·30	93·80
25	95·05	94·30	91·30	94·45	96·45	90·65	87·55	86·90	85·80	87·15	88·30	94·30
26	94·80	94·30	91·80	94·55	96·30	90·45	87·45	86·80	85·80	87·55	88·30	94·55
27	94·80	94·30	92·30	94·65	96·05	90·30	87·45	86·70	85·80	87·90	88·30	95·55
28	95·05	94·30	93·30	94·80	96·05	90·15	87·55	86·65	85·95	88·30	88·30	95·55
29	95·30	94·30	93·80	94·80	95·80	89·95	87·65	86·65	86·15	88·55	88·30	92·55
30	95·30	......	94·05	94·80	95·55	89·80	87·65	86·65	86·20	88·70	88·30	89·80
31	95·30	......	94·30	......	95·30	......	87·65	86·65	......	88·90	......	89·80

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1885.

Tableau No. 259.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·30	......	94·80	92·80	98·05	95·95	92·20	89·45	87·55	86·55	86·30	87·30
2	91·80	......	93·80	92·80	96·80	95·80	92·05	89·30	87·55	86·55	86·45	87·30
3	93·80	......	92·80	92·80	96·55	95·65	91·95	89·15	87·45	86·45	86·55	87·30
4	93·80	......	92·80	92·80	96·30	95·45	91·90	89·15	87·40	86·45	86·65	87·30
5	92·80	......	92·80	92·80	95·80	95·30	91·80	88·95	87·30	86·40	86·70	87·80
6	92·80	......	92·80	91·80	95·05	95·05	91·65	88·80	87·20	86·40	86·80	87·80
7	91·80	......	92·80	90·80	94·80	94·80	91·65	88·65	87·15	86·30	86·95	87·80
8	91·80	......	93·30	89·80	95·05	94·70	91·55	88·65	87·05	86·30	87·15	87·80
9	91·80	......	93·30	89·80	95·30	94·45	91·55	88·55	86·95	86·20	87·40	88·30
10	91·80	......	93·80	89·80	95·80	94·30	91·55	88·45	86·95	85·95	87·55	88·30
11	91·80	......	94·30	89·80	96·05	94·05	91·45	88·40	86·95	85·80	87·65	88·30
12	91·80	......	94·30	89·80	96·30	93·80	91·40	88·30	86·95	85·80	87·65	88·80
13	91·80	......	94·80	89·80	96·55	93·55	91·30	88·20	86·95	85·65	87·55	89·30
14	91·80	......	95·80	90·05	96·70	93·30	91·20	88·20	86·95	85·65	87·45	89·30
15	91·80	......	95·30	90·30	96·80	93·05	91·20	88·20	86·95	85·80	87·45	89·80
16	92·30	......	95·30	90·80	96·80	92·90	91·20	88·20	86·90	85·95	87·45	89·80
17	92·80	......	95·30	91·80	96·80	92·70	91·15	88·15	86·90	85·95	87·45	89·80
18	93·05	......	95·30	92·80	96·80	92·65	91·05	88·15	86·90	85·95	87·40	89·30
19	93·30	......	95·30	93·80	96·80	92·55	90·95	88·15	86·80	85·95	87·40	89·30
20	93·55	......	95·80	94·80	96·80	92·55	90·90	88·05	86·80	85·95	87·40	89·30
21	93·80	......	95·80	95·80	96·80	92·55	90·80	87·95	86·80	86·15	87·40	89·30
22	94·05	......	95·80	97·05	96·80	92·65	90·70	87·80	86·95	86·30	87·40	88·80
23	94·30	......	95·80	98·05	96·80	92·80	90·65	87·80	86·95	86·45	87·40	88·80
24	94·30	......	95·80	99·05	96·80	92·80	90·45	87·80	86·80	86·45	87·30	88·80
25	94·30	......	94·80	98·45	96·70	92·70	90·30	87·70	86·80	86·40	87·30	88·80
26	94·30	......	93·80	98·05	96·65	92·65	90·15	87·70	86·80	86·30	87·30	88·80
27	94·30	......	93·80	98·05	96·45	92·65	90·05	87·65	86·80	86·30	87·30	88·80
28	94·30	......	92·80	98·05	96·30	92·55	89·95	87·65	86·70	86·20	87·20	88·80
29	94·30	......	92·80	99·30	96·15	92·55	89·90	87·65	86·65	86·15	87·20	88·80
30	94·30	......	92·80	98·80	95·95	92·55	89·80	87·55	86·65	86·15	87·20	88·80
31	94·30	......	92·80	......	95·80	......	89·65	87·55	......	86·15	......	88·80

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1886.

Tableau No. 260.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	86·80	95·80	94·30	85·80	98·45	91·95	89·70	88·40	86·40	86·65	87·45	87·20
2	86·30	95·80	95·80	86·30	98·30	91·80	89·65	88·30	86·45	86·80	87·40	87·20
3	85·80	95·80	95·80	86·80	98·05	91·65	89·55	88·30	86·45	86·90	87·30	87·20
4	85·80	95·80	96·30	87·30	97·80	91·55	89·45	88·30	86·45	86·90	87·20	87·30
5	86·80	95·80	96·30	87·80	97·55	91·45	89·40	88·20	86·40	86·80	87·15	87·30
6	87·80	95·80	96·30	88·30	97·30	91·40	89·30	88·15	86·40	86·80	87·05	87·30
7	89·80	95·80	95·30	88·80	97·05	91·30	89·20	88·05	86·40	86·70	86·95	87·30
8	91·80	92·80	92·80	89·30	96·80	91·20	89·15	87·95	86·40	86·70	86·90	87·30
9	92·80	92·80	92·80	89·80	96·55	91·15	89·05	87·80	86·40	86·70	86·90	87·55
10	93·80	92·80	91·80	90·20	96·30	91·05	88·95	87·65	86·30	86·70	86·90	87·55
11	93·80	91·80	90·80	90·80	96·05	90·95	88·95	87·45	86·30	86·70	86·90	87·80
12	94·80	89·80	90·80	91·30	95·80	90·90	88·80	87·40	86·30	86·70	86·90	87·80
13	94·80	89·80	90·80	91·80	95·55	90·90	88·65	87·40	86·30	86·70	86·70	87·80
14	94·80	89·80	90·80	92·30	95·30	90·90	88·30	87·30	86·30	86·70	86·65	87·80
15	94·80	89·80	88·80	92·80	95·05	90·90	88·55	87·30	86·05	86·90	86·65	87·80
16	94·80	89·80	88·80	93·30	94·80	90·95	88·70	87·20	86·05	86·90	86·65	87·80
17	94·80	89·80	88·80	94·30	94·65	91·05	88·70	87·20	86·20	86·90	86·70	87·80
18	94·80	89·80	88·80	95·80	94·45	91·15	88·70	87·15	86·20	86·90	86·80	88·30
19	94·80	89·80	87·80	97·80	94·30	91·15	88·70	87·05	86·20	86·90	86·80	88·55
20	94·80	89·80	87·80	97·30	94·05	91·05	88·70	86·95	86·20	86·95	86·90	88·80
21	94·80	91·30	87·80	96·80	93·80	90·95	88·70	86·90	86·20	87·05	86·95	88·80
22	94·80	91·80	86·80	97·45	93·45	90·90	88·70	86·80	86·20	87·15	87·05	88·80
23	94·80	91·80	86·80	98·05	93·15	90·80	88·65	86·65	86·20	87·20	87·15	88·80
24	94·80	91·80	86·80	98·30	92·80	90·70	88·65	86·55	86·30	87·30	87·15	88·80
25	94·80	91·80	86·80	98·55	92·65	90·55	88·65	86·55	86·30	87·40	87·15	89·30
26	95·30	92·30	85·80	98·80	92·45	90·45	88·65	86·45	86·40	87·40	87·15	89·65
27	95·30	92·80	85·80	98·80	92·45	90·30	88·55	86·45	86·30	87·45	87·15	89·80
28	95·80	92·80	85·80	98·80	92·30	90·15	88·55	86·40	86·40	87·45	87·15	89·80
29	95·80	......	85·80	98·80	92·20	89·95	88·45	86·40	86·40	87·55	87·15	89·80
30	95·80	......	85·80	98·80	92·20	89·80	88·45	86·30	86·45	87·55	87·15	89·80
31	95·80	......	85·80	......	92·15	......	88·40	86·30	......	87·55	......	89·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1887.

TABLEAU No. 261.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	89·80	95·30	96·80	......	96·30	93·80	88·65	86·80	84·95	84·05	84·30	84·40
2	89·80	95·80	97·30	......	96·45	93·65	88·55	86·65	84·95	84·05	84·30	84·65
3	89·80	96·05	97·55	......	96·65	93·55	88·45	86·45	84·95	84·05	84·30	84·70
4	90·05	96·30	97·80	......	96·80	93·45	88·40	86·40	84·90	84·05	84·30	84·80
5	90·05	96·65	98·30	......	97·05	93·30	88·30	86·30	84·90	84·05	84·30	84·90
6	90·05	96·80	98·80	......	97·55	93·05	88·20	86·30	84·90	84·05	84·30	84·95
7	90·30	96·80	98·80	......	98·05	92·80	88·15	86·30	84·80	84·05	84·30	85·15
8	90·30	91·80	98·80	......	98·55	92·65	88·05	86·20	84·80	84·05	84·30	85·30
9	90·30	91·80	98·80	......	98·95	92·45	87·95	86·20	84·70	84·05	84·30	85·40
10	90·30	91·80	98·80	......	99·30	92·40	87·95	86·20	84·70	84·05	84·30	85·45
11	90·30	91·80	98·55	......	99·45	92·20	87·95	86·15	84·65	84·05	84·30	85·65
12	90·30	92·80	98·30	......	99·55	92·05	87·95	86·15	84·65	84·05	84·30	85·65
13	90·55	93·30	98·30	......	99·55	91·95	87·95	86·05	84·55	84·05	84·30	85·65
14	90·55	93·80	97·80	......	99·55	91·80	87·95	85·95	84·55	84·05	84·30	85·65
15	90·80	94·30	97·80	......	99·45	91·55	87·95	85·90	84·55	84·05	84·30	85·80
16	90·80	94·30	97·30	......	99·30	91·30	87·95	85·80	84·55	84·05	84·30	85·95
17	90·80	94·55	97·30	......	98·95	91·05	87·95	85·80	84·55	84·05	84·40	86·15
18	91·30	94·80	95·80	......	98·65	90·80	87·95	85·70	84·45	84·15	84·40	86·15
19	91·30	95·30	95·80	......	98·30	90·65	87·95	85·65	84·45	84·15	84·40	86·15
20	91·30	95·30	91·80	.....	97·80	90·45	87·90	85·55	84·45	84·15	84·40	86·15
21	91·80	95·55	91·80	......	97·30	90·30	87·80	85·45	84·45	84·15	84·40	86·15
22	91·80	95·80	91·80	......	96·80	90·15	87·70	85·40	84·40	84·15	84·40	86·30
23	92·05	95·80	91·80	......	96·30	89·95	87·65	85·20	84·40	84·15	84·40	86·45
24	92·30	96·05	91·80	......	95·80	89·80	87·55	85·20	84·30	84·30	84·40	86·45
25	92·55	96·30	92·30	......	95·30	89·65	87·45	85·15	84·30	84·30	84·40	86·45
26	92·80	96·55	92·55	......	94·80	89·45	87·40	85·15	84·20	84·15	84·40	86·45
27	93·30	96·80	92·80	......	94·65	89·30	87·30	85·05	84·15	84·15	84·45	86·80
28	93·80	96·80	92·80	......	94·45	89·15	87·20	85·05	84·15	84·20	84·55	86·95
29	94·30	......	92·80	......	94·30	88·95	87·15	85·05	84·05	84·20	84·55	87·15
30	94·30	......	93·30	......	94·15	88·80	87·05	84·95	84·05	84·20	84·55	87·30
31	94·30	......	93·30	......	93·95	......	86·95	84·95	......	84·30	.....	87·55

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1888.

TABLEAU No. 262.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·80	91·80	91·80	88·05	89·30	96·20	92·95	87·70	86·15	85·80	85·45	87·40
2	87·80	92·05	91·80	88·15	90·05	96·05	92·65	87·55	86·15	85·70	85·55	87·40
3	87·80	92·30	91·80	88·20	90·80	95·95	92·45	87·40	86·05	85·70	85·65	87·40
4	87·80	92·55	92·30	88·30	91·30	95·90	92·15	87·30	86·05	85·65	85·80	87·40
5	88·05	92·55	92·55	88·40	91·80	95·80	91·80	87·15	85·95	85·65	85·95	87·40
6	88·30	92·55	92·55	88·45	92·05	95·65	91·45	86·95	85·95	85·65	86·15	87·4
7	88·55	92·55	92·55	88·30	92·30	95·45	91·15	86·90	85·90	85·55	86·30	87·3
8	88·55	92·55	91·80	88·30	92·40	95·30	90·80	86·80	85·80	85·55	86·45	87· 0
9	88·55	92·80	91·55	88·30	92·65	95·05	90·45	86·70	85·70	85·45	86·80	87·05
10	88·55	93·30	91·55	88·30	92·80	94·80	90·15	86·65	85·70	85·45	88·30	87·05
11	88·55	93·30	90·80	88·30	93·05	94·65	89·95	86·55	85·65	85·45	88·80	87·05
12	88·80	93·80	89·80	88·30	93·80	94·45	89·80	86·55	85·65	85·40	89·05	87·30
13	89·05	93·80	88·80	88·30	94·80	94·45	89·65	86·45	85·55	85·40	88·80	88·30
14	89·30	93·80	88·80	88·30	95·55	95·45	89·45	86·40	85·45	85·40	88·55	89·30
15	89·30	94·05	87·80	88·30	96·30	94·65	89·30	86·30	85·30	85·30	88·40	90·30
16	89·30	94·30	87·80	88·30	97·05	94·80	89·15	86·20	85·30	85·30	88·30	89·30
17	89·30	94·30	87·30	88·30	97·55	94·95	89·05	86·20	85·40	85·30	88·20	88·30
18	89·30	94·30	87·30	88·30	98·05	95·05	88·95	86·20	85·45	85·30	88·15	87· 0
19	89·80	91·80	87·30	88·30	98·30	95·15	88·90	86·15	85·65	85·20	88·05	87·30
20	90·05	91·80	87·30	88·30	98·45	95·15	88·80	86·05	85·70	85·20	87·95	87·30
21	90·05	91·80	87·45	88·30	98·65	95·05	88·70	85·95	85·80	85·20	87·80	87·55
22	90·05	92·30	87·65	88·40	98·65	94·90	88·65	85·90	85·80	85·20	87·55	87·55
23	90·30	92·80	87·65	88·40	98·45	94·65	88·55	85·80	85·90	85·20	87·30	87·55
24	90·25	93·30	87·80	88·05	98·30	94·45	88·45	85·70	85·90	85·05	87·05	87·65
25	90·55	93·80	87·60	88·05	98·05	94·30	88·40	85·70	85·90	85·05	87·05	87·65
26	90·80	94·30	87·80	88·20	97·80	94·05	88·30	85·80	85·90	85·05	87·15	87·80
27	91·05	95·30	87·80	88·40	97·55	93·80	88·20	85·95	85·80	85·20	87·15	87·80
28	91·30	91·80	87·90	88·55	97·30	93·65	88·15	86·05	85·80	85·30	87·20	87·80
29	91·55	91·80	87·95	88·55	97·05	93·45	88·05	86·05	85·80	85·40	87·30	88·05
30	91·80	......	87·95	88·65	96·70	93·30	87·95	86·05	85·80	85·40	87·40	88·30
31	91·80	......	88·05	......	96·40	......	87·90	86·05	......	85·45	......	88·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1889.

TABLEAU No. 263.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·30	90·55	87·80	86·80	93·80	91·15	92·80	89·40	87·15	85·55	85·30	......
2	88·30	90·55	86·80	86·80	94·15	91·80	92·65	89·30	87·05	85·55	85·30	......
3	88·55	90·55	86·80	86·80	94·30	92·45	92·55	89·20	86·95	85·55	85·30	......
4	88·55	90·55	85·80	86·80	94·45	93·15	92·45	89·15	86·80	85·55	85·30	......
5	88·55	90·55	85·80	87·05	94·45	93·80	92·30	89·05	86·70	85·55	85·30	......
6	88·80	90·55	85·80	87·30	94·40	94·30	92·15	88·90	86·70	85·55	85·30	......
7	89·05	90·55	85·80	87·55	94·20	94·55	91·90	88·70	86·65	85·55	85·30	......
8	89·30	90·80	85·80	87·80	94·05	94·80	91·65	88·55	86·65	85·65	85·30	......
9	89·55	90·80	85·80	88·05	93·90	95·05	91·45	88·40	86·55	85·70	85·30	......
10	89·55	91·05	85·80	88·30	93·65	95·30	91·40	88·20	86·55	85·70	85·30	......
11	89·55	91·30	85·80	88·30	93·45	95·30	91·30	88·05	86·45	85·70	85·30	......
12	90·05	91·30	85·80	88·40	93·30	95·05	91·20	87·95	86·40	85·70	85·30	......
13	90·05	91·55	85·80	88·45	93·15	94·55	91·15	87·90	86·30	85·70	85·30	......
14	90·05	91·55	85·80	88·55	92·95	94·30	91·05	87·80	86·20	85·70	85·30	......
15	90·30	91·55	85·80	88·55	92·80	94·15	90·95	87·80	86·15	85·70	85·30	......
16	90·30	91·55	85·80	88·55	92·65	94·15	90·90	87·80	86·05	85·70	85·40	......
17	90·30	91·80	85·80	88·55	92·45	93·95	90·80	87·70	85·95	85·70	85·40	......
18	90·55	91·80	85·80	88·65	92·30	93·80	90·70	87·70	85·95	85·70	85·40	......
19	90·55	91·80	85·80	88·80	92·15	93·65	90·65	87·65	85·95	65·65	85·40	......
20	90·55	91·80	85·80	89·05	91·95	93·45	90·55	87·65	85·90	85·55	85·45	......
21	90·55	91·80	86·05	89·30	91·80	93·30	90·45	87·65	85·90	85·55	85·70	......
22	90·55	91·80	86·30	89·55	91·65	93·15	90·40	87·55	85·80	85·55	86·15	......
23	90·55	91·80	86·55	89·90	91·40	93·05	90·30	87·55	85·80	85·45	86·30	......
24	90·30	91·80	86·80	90·30	91·15	92·95	90·40	87·55	85·70	85·45	86·40	......
25	90·30	91·30	87·05	90·80	91·05	92·90	90·15	87·55	85·70	85·45	86·45	......
26	90·30	91·30	87·05	91·30	90·95	92·95	89·95	87·45	85·70	85·40	86·45	......
27	90·55	90·80	87·05	91·80	90·95	93·05	89·80	87·40	85·65	85·40	86·45	......
28	90·55	90·80	87·05	92·30	90·95	93·05	89·70	87·40	85·65	85·40	86·45	......
29	90·55	......	87·05	92·80	90·90	92·95	89·65	87·40	85·55	85·40	86·45	......
30	90·55	......	86·95	93·30	90·80	92·90	89·55	87·30	85·55	85·40	86·45	......
31	90·55	......	86·95	......	90·70	......	89·45	87·20	......	85·40	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1890.

TABLEAU No. 264.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·30	92·80	90·80	88·05	93·30	96·70	93·55	88·80	87·90	86·80	86·20	86·45
2	90·30	93·30	89·80	88·30	93·45	96·90	93·30	88·70	87·95	86·80	86·20	86·45
3	90·30	93·30	89·80	88·55	93·65	96·95	93·05	88·65	87·95	86·80	86·20	86·45
4	90·30	93·30	89·80	88·80	93·80	97·05	92·80	88·65	88·05	86·80	86·20	86·55
5	90·55	93·80	89·80	89·05	94·15	96·95	92·65	88·65	88·15	86·70	86·20	86·65
6	90·80	93·80	89·30	89·30	94·45	96·80	92·45	88·55	88·15	86·70	86·20	86·70
7	91·30	93·80	89·30	89·55	94·80	96·55	92·30	88·45	88·20	86·70	86·20	86·80
8	91·80	93·80	88·80	90·05	95·15	96·30	92·15	88·40	88·20	86·70	86·20	86·80
9	92·30	93·80	88·80	90·55	95·45	96·15	91·95	88·30	88·15	86·70	86·30	86·80
10	92·80	91·80	88·80	90·95	95·55	95·95	91·80	88·20	88·15	86·65	86·45	86·80
11	93·30	91·80	88·80	91·30	95·55	95·95	91·65	88·15	88·05	86·65	86·55	86·80
12	93·55	91·80	88·80	91·65	95·65	96·05	91·45	88·15	88·05	86·55	86·55	86·95
13	92·80	91·80	88·80	92·15	95·65	96·15	91·30	88·05	88·05	86·45	86·45	87·15
14	92·80	92·30	88·80	92·65	95·65	96·20	91·15	88·05	87·95	86·45	86·40	87·30
15	93·30	92·80	88·80	93·15	95·55	96·30	90·95	87·95	87·95	86·55	86·30	87·45
16	93·80	93·30	88·80	93·30	95·40	96·40	90·80	87·95	87·90	86·65	86·30	87·65
17	94·30	93·30	88·80	93·40	95·20	96·40	90·65	87·90	87·80	86·70	86·30	87·65
18	94·80	93·30	88·80	93·30	95·15	96·45	90·30	87·90	87·70	86·80	86·40	87·65
19	94·80	93·80	88·80	93·30	95·15	96·30	90·15	87·80	87·65	86·80	86·45	87·80
20	95·30	93·80	88·30	93·30	95·15	96·05	89·95	87·80	87·55	86·80	86·45	87·80
21	95·30	93·80	88·30	93·20	95·30	95·80	89·80	87·80	87·45	86·70	86·45	87·95
22	95·30	93·80	88·30	93·20	95·45	95·65	89·65	87·95	87·30	86·70	86·45	88·15
23	93·80	92·80	88·30	93·05	95·65	95·45	89·55	88·15	87·30	86·70	86·45	88·15
24	92·80	92·80	87·80	92·95	95·70	95·30	89·45	88·15	87·15	86·65	86·45	88·15
25	91·80	92·80	87·80	92·95	95·80	95·05	89·40	88·15	87·05	86·65	86·45	88·15
26	91·80	92·80	87·80	93·05	95·90	94·80	89·30	88·05	86·95	86·55	86·45	88·30
27	91·80	92·80	87·80	93·15	96·15	94·55	89·30	88·05	86·80	86·45	86·45	88·40
28	92·30	92·80	87·80	93·20	96·20	94·30	89·20	87·95	86·80	86·40	86·45	88·45
29	92·30	.....	87·80	93·20	96·40	94·05	89·15	87·90	86·80	86·30	86·45	88·45
30	92·30	......	87·80	93·20	96·45	93·80	89·05	87·80	86·80	86·30	86·45	88·45
31	92·30	......	87·80	......	96·55	......	88·95	87·80	......	86·20	......	88·45

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1891.

TABLEAU No. 265.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·45	90·30	92·30	92·30	96·80	92·45	88·05	88·80	87·30	86·15	86·05	90·15
2	88·55	90·05	91·80	91·80	96·80	92·20	87·95	88·80	87·20	86·05	86·05	90·15
3	88·65	90·80	90·80	91·70	96·80	91·95	87·90	88·80	87·20	85·95	85·95	90·15
4	88·80	91·05	89·80	91·55	97·05	91·80	87·80	88·70	87·20	85·90	85·95	90·15
5	88·95	91·30	89·80	91·30	97·05	91·65	87·80	88·65	87·15	85·80	85·90	90·15
6	89·15	91·55	89·80	91·05	96·80	91·40	87·80	88·55	87·15	85·80	85·80	90·15
7	89·30	91·80	89·80	90·80	96·80	91·15	87·70	88·45	87·15	85·80	85·80	90·05
8	89·30	92·05	89·80	90·55	96·80	90·95	87·70	88·30	87·05	85·90	85·80	89·95
9	89·30	92·30	89·80	90·30	96·80	90·80	87·65	88·15	87·05	85·95	85·70	89·90
10	89·30	92·30	89·80	90·15	96·55	90·65	87·55	87·95	87·05	86·15	85·70	89·80
11	89·40	92·55	89·80	90·30	96·30	90·45	87·45	87·80	86·95	86·20	85·70	89·70
12	89·45	92·55	89·80	90·15	96·05	90·30	87·40	87·55	86·95	86·30	85·70	89·65
13	89·65	92·80	89·80	91·05	95·80	90·15	87·30	87·30	86·95	86·40	85·70	89·45
14	89·80	93·05	89·80	91·30	95·65	89·95	87·30	87·15	86·95	86·45	85·70	89·40
15	89·80	93·05	89·80	91·55	95·45	89·80	87·30	87·15	86·90	86·45	85·70	89·30
16	89·80	93·30	90·30	91·80	95·30	89·65	87·30	87·15	86·90	86·45	85·80	89·20
17	89·90	93·30	90·55	92·30	95·40	89·45	87·30	87·15	86·90	86·40	87·95	89·20
18	89·95	93·30	90·80	92·80	95·05	89·40	87·30	87·15	86·80	86·40	86·15	89·20
19	90·05	93·55	90·80	93·30	94·95	89·30	87·55	87·20	86·80	86·30	86·30	89·15
20	90·05	93·55	91·30	93·80	94·80	89·20	87·80	87·40	86·80	86·30	86·45	89·15
21	90·05	93·55	91·80	94·30	94·65	89·15	87·95	87·40	86·70	86·30	86·80	89·05
22	90·15	93·30	92·30	94·80	94·45	89·05	88·15	87·40	86·70	86·20	87·30	89·05
23	90·30	93·30	92·55	95·05	94·30	88·95	88·20	87·45	86·65	86·20	87·80	88·95
24	90·30	93·05	92·55	95·20	94·15	88·90	88·30	87·45	86·65	86·20	88·65	88·95
25	90·30	92·80	92·55	95·80	93·95	88·80	88·40	87·45	86·55	86·15	89·15	88·90
26	90·30	92·30	92·55	96·15	93·80	88·70	88·45	87·40	86·45	86·15	89·45	88·90
27	90·30	92·30	92·55	96·45	93·55	88·65	88·55	87·40	86·40	86·15	89·80	88·80
28	90·30	92·30	92·70	96·65	93·30	88·45	88·65	87·30	86·30	86·15	89·95	88·80
29	90·30	......	92·70	96·80	93·05	88·30	88·65	87·30	86·20	86·15	90·05	88·70
30	90·30	......	92·80	96·80	92·80	88·15	88·65	87·30	86·20	86·15	90·15	88·65
31	90·30	......	92·80	......	92·65	......	88·65	87·30	......	86·15	......	88·65

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1892.

TABLEAU No. 266.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·80	90·80	89·30	87·30	89·30	90·15	91·05	87·40	87·45	86·80	86·20	89·15
2	89·30	90·80	89·30	87·80	89·45	90·15	91·05	87·40	87·20	86·80	86·30	89·15
3	89·80	90·80	89·55	88·30	89·65	90·15	91·05	87·30	86·95	86·80	86·30	88·80
4	90·30	90·30	89·55	89·30	89·80	90·15	90·95	87·30	86·70	86·80	86·30	88·80
5	90·80	89·80	89·80	90·30	89·95	90·15	90·80	87·20	86·45	86·80	86·30	88·55
6	91·30	89·80	89·80	91·30	90·05	90·15	90·55	87·20	86·40	86·80	86·20	88·55
7	91·45	89·80	90·30	92·05	90·15	90·20	90·30	87·20	86·30	86·80	86·20	88·55
8	91·55	89·30	90·30	92·05	90·20	90·20	90·05	87·15	86·20	86·70	86·15	88·30
9	91·55	88·80	90·30	92·30	90·30	90·30	89·80	87·15	86·15	86·70	86·15	88·30
10	91·80	88·30	90·30	92·30	90·30	90·30	89·55	87·15	86·15	86·65	86·15	88·30
11	91·80	88·30	90·25	91·80	90·30	90·20	89·30	87·15	86·15	86·65	86·20	87·80
12	91·80	87·80	89·80	91·80	90·30	90·15	89·05	87·45	86·05	86·65	86·30	87·80
13	91·80	87·80	89·30	90·80	90·30	90·15	88·80	87·65	86·05	86·65	86·45	87·80
14	91·80	87·80	89·05	90·30	90·20	90·05	88·65	87·70	86·05	86·65	86·65	87·55
15	91·80	87·80	88·80	90·15	90·20	90·05	88·45	87·80	85·95	86·65	86·80	87·55
16	91·80	87·80	88·80	89·95	90·15	89·95	88·30	87·90	85·95	86·55	87·05	87·55
17	91·80	87·80	88·80	89·80	90·15	89·95	88·15	87·95	85·95	65·45	87·30	87·80
18	91·80	87·80	88·80	89·65	90·15	90·05	87·95	87·95	85·95	86·40	87·80	88·30
19	91·80	87·80	88·80	89·45	90·15	90·20	87·90	88·05	86·05	86·40	88·55	88·30
20	91·80	87·80	88·80	89·30	90·15	90·30	87·80	88·05	86·20	84·30	89·05	88·30
21	91·80	87·80	88·80	89·15	90·15	90·30	87·70	87·95	86·40	86·30	89·30	88·80
22	91·80	88·30	87·80	88·80	90·20	90·30	87·65	87·80	86·45	86·30	89·45	89·30
23	91·80	88·30	87·80	88·80	90·40	90·30	87·65	87·70	86·55	86·20	89·55	89·80
24	91·80	88·55	87·80	88·80	90·45	90·55	87·55	87·70	86·65	86·20	89·65	90·30
25	91·80	88·80	87·80	88·80	90·45	90·80	87·55	87·70	86·70	86·15	89·55	91·30
26	91·80	88·80	86·80	88·95	90·30	90·95	87·45	87·65	86·80	86·15	89·45	91·30
27	91·55	89·30	86·80	89·15	90·30	91·15	87·45	87·65	86·95	86·05	89·40	90·80
28	91·30	89·30	86·80	89·15	90·15	91·15	87·45	87·65	86·95	86·15	89·30	90·80
29	90·80	89·30	86·80	89·15	90·15	91·15	87·45	87·65	86·80	86·15	89·20	89·80
30	90·80	......	86·80	89·15	90·15	91·15	87·45	87·65	86·80	86·20	89·15	89·80
31	90·80	......	86·80	......	90·15	......	87·45	87·65	......	86·20	......	89·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1893.

TABLEAU NO. 267.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juli.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	95·30	97·80	91·80	91·05	97·55	91·80	88·40	88·80	86·30	87·55	87·05
2	......	95·80	98·30	91·30	91·30	97·30	91·65	88·30	88·45	86·30	87·55	87·15
3	......	95·80	98·30	91·30	92·30	97·05	91·45	88·20	88·05	86·30	87·45	87·15
4	......	96·80	98·80	91·30	93·30	96·80	91·30	88·20	87·65	86·30	87·45	87·20
5	......	97·80	98·80	90·80	95·05	96·55	91·30	88·20	87·45	86·40	87·40	87·20
6	......	98·30	98·30	90·80	95·30	96·45	91·20	88·20	87·40	86·40	87·40	87·30
7	......	98·30	98·30	90·30	95·45	96·40	91·20	88·30	87·30	86·45	87·40	87·30
8	......	98·30	97·80	89·80	95·65	96·30	91·15	88·40	87·20	86·45	87·30	87·55
9	......	98·30	97·80	89·80	95·80	96·30	90·95	88·40	87·15	86·45	87·30	87·80
10	......	98·30	96·80	90·30	95·90	96·30	90·80	88·40	87·05	86·45	87·30	88·30
11	......	95·80	96·80	90·55	95·95	96·15	90·65	88·40	86·95	86·45	87·30	88·55
12	......	95·80	95·80	90·80	96·05	95·95	90·30	88·20	86·90	86·55	87·20	88·80
13	......	94·80	94·80	90·80	96·15	95·80	90·15	88·15	86·70	86·55	87·20	89·30
14	......	94·80	94·80	90·80	96·30	95·55	89·95	88·05	86·55	86·55	87·15	89·80
15	......	94·30	94·80	90·30	96·40	95·30	89·80	87·95	86·45	86·65	87·15	90·30
16	......	95·80	94·80	90·30	97·30	95·05	89·80	87·90	86·45	86·65	87·05	90·80
17	......	96·30	93·80	90·15	97·55	94·80	89·65	87·80	86·55	86·65	86·95	90·80
18	......	96·30	93·80	90·15	98·55	94·55	89·45	87·70	86·55	86·70	86·90	90·80
19	......	96·55	93·80	90·30	98·30	94·30	89·30	87·65	86·55	86·70	86·80	90·30
20	......	96·80	92·80	90·55	98·55	94·05	89·20	87·55	68·45	86·80	86·80	89·80
21	......	97·05	92·80	91·05	99·80	93·80	89·15	87·45	86·45	86·90	86·80	89·30
22	......	97·55	92·80	91·30	99·80	93·55	89·05	87·40	86·45	86·95	86·80	89·30
23	......	98·30	92·80	91·80	99·70	93·30	89·05	87·30	86·40	87·05	86·80	89·30
24	......	98·30	91·80	92·05	99·55	93·05	88·95	87·20	86·40	87·15	86·80	89·30
25	......	98·30	91·80	91·80	99·30	92·80	88·95	87·15	86·40	87·20	86·80	88·80
26	......	98·30	91·80	91·30	99·05	92·55	88·90	87·05	86·30	87·30	86·80	88·80
27	......	98·30	91·80	91·30	98·80	92·45	88·80	87·05	86·30	87·40	86·80	88·80
28	......	97·80	91·80	91·05	98·55	92·30	88·70	87·05	86·30	87·45	86·90	88·80
29	......	......	91·80	90·80	98·30	92·15	88·65	87·65	86·30	87·45	86·95	88·80
30	......	......	91·80	90·80	98·05	91·95	88·55	89·30	86·30	87·55	87·05	88·80
31	......	......	91·80	......	97·80	......	88·45	89·15	......	87·55	......	88·80

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1894.

TABLEAU NO. 268.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·80	91·30	96·45	89·80	97·20	93·30	91·15	87·45	85·55	85·65	87·80	88·05
2	88·80	91·55	96·45	90·05	97·20	93·45	90·95	87·40	85·45	85·65	87·90	88·05
3	89·30	91·55	95·80	90·05	97·15	93·65	90·80	87·30	85·45	85·70	87·95	87·80
4	89·55	91·80	95·80	90·05	97·15	93·55	90·65	87·20	85·40	85·70	88·15	87·80
5	89·80	91·80	94·80	89·80	97·15	93·45	90·55	87·15	85·40	85·80	88·20	87·80
6	89·80	92·05	93·80	89·65	97·15	93·40	90·55	87·15	85·30	85·80	88·20	87·80
7	89·80	92·05	93·80	89·45	97·20	93·30	90·65	86·95	85·30	85·80	88·20	87·80
8	89·80	92·30	93·80	89·45	97·20	93·15	90·65	86·80	85·30	85·90	88·30	87·70
9	90·30	92·55	93·80	89·30	97·15	92·95	90·65	86·65	85·20	85·95	88·30	87·65
10	90·80	92·80	94·30	89·15	97·05	92·80	90·55	86·55	85·20	85·95	88·30	87·55
11	91·30	93·30	94·30	89·15	96·80	92·65	90·45	86·55	85·15	85·95	88·30	87·55
12	91·80	93·80	94·30	89·20	96·65	92·40	90·30	86·45	85·15	86·05	88·40	87·45
13	92·30	94·30	92·80	89·30	96·45	92·15	90·15	86·45	85·05	86·05	88·45	87·45
14	92·55	94·55	92·80	89·55	96·30	91·95	89·95	86·40	85·05	86·20	88·45	87·45
15	92·80	94·80	91·80	89·80	96·15	91·80	89·80	86·40	85·15	86·40	88·40	87·30
16	92·80	94·80	91·80	90·05	95·95	91·65	89·65	86·40	85·20	86·45	88·40	87·30
17	92·80	94·80	91·80	90·30	95·80	91·45	89·45	86·30	85·30	86·55	88·40	87·30
18	92·80	94·80	91·80	90·55	95·65	91·30	89·30	86·20	85·30	86·65	88·40	87·30
19	92·80	95·30	91·80	90·80	95·55	91·45	89·15	86·20	85·30	86·80	88·30	87·30
20	91·80	95·55	91·80	91·30	95·30	91·65	88·95	86·15	85·40	87·05	88·20	87·30
21	89·80	95·80	91·80	92·15	95·05	91·80	88·80	86·15	85·40	87·30	88·15	87·30
22	89·80	95·80	90·80	92·95	94·80	92·15	88·65	86·15	85·40	87·45	88·05	87·30
23	89·80	96·15	90·80	93·80	94·55	92·30	88·45	86·05	85·40	87·70	87·95	87·55
24	89·80	96·45	90·80	94·55	94·30	92·15	88·30	86·05	85·45	87·90	87·90	88·05
25	89·80	96·65	90·80	95·30	94·05	91·95	88·15	86·05	85·45	87·90	87·90	88·55
26	90·30	96·65	90·80	95·80	93·80	91·80	87·95	85·95	85·45	87·90	87·90	89·30
27	90·30	96·65	90·80	96·30	93·65	91·65	87·80	85·90	85·55	87·80	87·90	89·80
28	90·80	96·45	90·80	96·65	93·45	91·55	87·65	85·80	85·55	87·80	87·95	90·05
29	90·80	......	90·80	96·95	93·45	91·45	87·65	85·70	85·55	87·70	88·05	90·05
30	91·30	......	90·80	97·15	93·30	91·30	87·55	85·65	85·55	87·70	88·05	90·05
31	91·30	......	90·80	......	93·15	......	87·55	85·55	......	87·70	......	89·80

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1895.

TABLEAU No. 269.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1..................	89·80	92·45	93·80	87·80	94·65	92·45	89·55	86·45	86·65	85·30	85·05	86·65
2..................	89·80	92·45	94·30	87·80	94·65	92·55	89·30	86·45	86·55	85·30	85·05	86·80
3..................	89·95	92·65	94·30	87·80	94·65	92·65	89·05	86·40	86·45	85·30	85·05	86·80
4..................	90·15	92·80	94·30	87·80	94·65	92·70	88·80	86·40	86·40	85·30	85·05	86·80
5..................	90·30	93·05	94·30	87·80	94·80	92·80	88·55	86·30	86·30	85·30	85·05	86·95
6..................	90·45	93·30	93·80	87·80	94·95	92·80	88·30	86·20	86·20	85·30	85·05	87·15
7..................	90·65	93·30	93·80	87·80	95·15	92·80	88·05	86·20	86·15	85·30	85·15	87·30
8..................	90·65	93·30	92·80	87·80	95·30	92·80	87·80	86·30	86·05	85·30	85·15	87·45
9..................	90·65	93·80	91·80	87·30	95·45	92·70	87·70	86·30	85·95	85·20	85·15	87·65
10..................	90·65	93·80	91·80	91·80	95·65	92·65	87·65	86·40	85·95	85·20	85·30	87·80
11..................	90·80	93·80	91·80	91·55	95·80	92·55	87·55	86·40	85·95	85·20	85·40	87·80
12..................	91·30	94·30	91·80	91·30	95·80	92·45	87·45	86·40	85·95	85·20	85·45	87·80
13..................	91·45	94·30	91·80	91·05	95·65	92·40	87·45	86·40	85·90	85·15	85·65	87·80
14..................	91·80	94·30	91·80	91·30	95·45	92·30	87·40	86·45	85·90	85·15	85·70	87·80
15..................	91·80	94·30	91·80	91·55	95·30	92·20	87·40	86·45	85·90	85·15	85·80	87 30
16..................	91·80	94·55	91·80	91·80	95·05	92·15	87·30	86·45	85·80	85·15	85·90	86·80
17..................	91·80	94·55	89·80	92·05	94·90	92·05	87·30	86·45	85·80	85·15	85·90	86·80
18..................	91·55	94·80	89·80	92·30	94·80	91·95	87·20	86·45	85·80	85·15	85·90	86·30
19..................	91·30	94·80	89·80	92·45	94·55	91·90	87·20	86·45	85·70	85·15	85·90	86·30
20..................	91·30	94·55	89·80	92·65	94·30	91·80	87·15	86·55	85·70	85·15	85·95	86·45
21..................	91·30	94·30	89·80	92·80	94·05	91·65	87·15	86·55	85·65	85·15	85·95	86·65
22..................	91·55	94·30	88·80	93·05	93·80	91·45	87·05	86·55	85·55	85·15	85·95	86·80
23..................	91·80	94·80	88·80	93·30	93·55	91·30	87·05	86·55	85·55	85·15	85·95	87·15
24..................	91·80	94·80	88·80	93·55	93·30	91·05	86·95	86·65	85·45	85·15	86·05	87·45
25..................	91·80	94·80	88·80	93·80	93·05	90·80	86·90	86·65	85·45	85·05	86·05	87·80
26..................	91·95	94·30	88·80	94·05	92·80	90·55	86·80	86·65	85·45	86·05	86·05	88·15
27..................	92·15	94·30	88·80	94·30	92·70	90·30	86·70	86·65	85·40	85·05	86·20	88·45
28..................	92·15	93·80	88·80	94·55	92·65	90·15	86·65	86·70	85·40	85·05	86·40	88·80
29..................	92·30	......	88·80	94·55	92·55	89·95	86·55	86·70	85·40	85·05	86·45	89·30
30..................	92·45	......	88·80	94·55	92·45	89·80	86·45	86·70	85·40	85·05	86·45	89·80
31..................	92·45	......	88·80	......	92·45	......	86·45	86·70	......	85·05	......	90·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1896.

TABLEAU No. 27.0

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1..................	90·55	96·80	95·80	89·30	96·40	91·70	88·65	87·15	85·80	85·65	86·20	90·30
2..................	90·80	96·80	95·80	88·80	96·30	91·70	88·45	86·95	85·80	85·80	86·30	90·30
3..................	90·80	96·80	96·30	88·80	96·20	91·65	88·30	86·90	85·70	85·90	86·30	90·55
4..................	90·80	96·80	96·30	88·80	96·15	91·55	88·15	86·80	85·70	85·90	86·40	90·80
5..................	90·80	96·80	95·80	88·80	96·05	91·45	88·15	86·80	85·70	85·95	86·80	91·05
6..................	90·30	96·30	95·80	89·30	95·95	91·45	88·20	86·80	85·70	85·95	87·55	91·30
7..................	89·80	95·80	95·80	89·80	95·80	91·65	88·30	86·70	85·70	86·05	87·90	91·30
8..................	89·80	94·80	95·30	90·80	95·65	91·80	88·45	86·70	85·65	86·15	88·15	91·30
9..................	89·80	94·80	94·80	91·80	95·45	91·95	88·45	86·65	85·65	86·20	88·40	91·30
10..................	89·80	94·80	93·80	92·80	95·30	92·15	88·45	86·65	85·65	86·20	88·55	91·80
11..................	90·05	95·30	93·80	93·30	95·15	92·15	88·45	86·65	85·65	86·30	88·70	91·80
12..................	90·30	95·80	93·30	93·80	94·95	91·95	88·45	86·55	85·65	86·30	88·90	91·80
13..................	90·30	95·80	93·30	94·30	94·80	91·80	88·40	86·55	85·55	86·30	89·05	91·80
14..................	90·55	96·30	93·30	94·80	94·65	91·65	88·40	86·55	85·55	86·30	89·15	90·80
15..................	90·55	96·80	92·80	94·80	94·45	91·45	88·30	86·45	85·55	86·30	89·20	90·80
16..................	90·55	97·30	92·80	95·30	94·30	91·30	88·30	86·45	85·55	86·30	89·30	90·80
17..................	90·80	97·30	91·80	95·80	94·15	91·30	88·20	86·40	85·45	86·30	89·40	91·30
18..................	90·80	97·30	90·80	96·30	93·95	90·95	88·15	86·40	85·45	86·30	89·45	91·30
19..................	91·30	96·30	90·80	96·80	93·80	90·80	88·05	86·30	85·45	86·30	89·55	91·55
20..................	91·80	96·30	89·80	97·15	93·55	90·65	87·95	86·30	85·45	86·30	89·65	91·80
21..................	91·80	95·80	89·80	97·45	93·30	90·45	87·90	86·20	85·45	86·20	89·70	91·80
22..................	92·30	95·80	89·80	97·55	93·05	90·30	87·80	86·20	85·45	86·20	89·80	92·30
23..................	92·80	95·80	89·80	97·65	92·80	90·05	87·80	86·15	85·45	86·20	89·90	92·30
24..................	93·80	95·80	89·80	97·65	92·65	89·80	87·70	86·15	85·55	86·20	89·95	92·55
25..................	94·80	95·80	89·80	97·45	92·45	89·65	87·65	86·05	85·55	86·20	90·05	92·80
26..................	95·30	95·80	89·80	97·30	92·30	89·45	87·65	86·05	85·55	86·20	90·15	93·30
27..................	95·80	95·80	89·80	97·05	92·15	89·30	87·55	85·95	85·55	86·20	90·20	93·30
28..................	96·30	95·80	89·80	96·80	91·95	89·15	87·55	85·95	85·55	86·20	90·30	92·80
29..................	96·80	95·80	89·80	96·65	91·80	89·05	87·45	85·90	85·55	86·20	90·30	91·80
30..................	96·80	......	89·80	96·45	91·80	88·95	87·40	85·90	85·55	86·20	90·30	91·80
31..................	96·80	......	89·80	......	91·80	......	87·30	85·80	......	86·20	......	91·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1897.

TABLEAU No. 271.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	91·80	90·80	89·30	89·30	96·90	94·70	90·15	87·20	86·70	84·90	85·80	85·20
2	90·80	90·80	89·30	89·80	97·15	94·20	89·95	87·20	86·65	84·80	85·90	85·05
3	90·80	89·80	89·30	90·30	97·30	93·90	89·80	87·15	86·55	84·80	85·95	84·95
4	90·30	89·80	88·80	90·30	97·30	93·90	89·65	87·05	86·45	84·80	86·05	85·15
5	89·80	89·80	88·80	90·30	97·20	93·70	89·45	86·95	86·40	84·70	86·05	85·30
6	88·80	89·80	88·80	90·30	97·15	93·40	89·30	86·90	86·30	84·70	86·05	85·45
7	88·80	89·80	88·80	90·30	97·05	93·30	89·15	86·80	86·30	84·70	86·05	85·65
8	88·80	89·30	88·80	90·30	97·05	93·20	88·95	86·70	86·20	84·65	86·05	85·80
9	88·80	89·30	88·80	90·30	96·95	93·05	88·70	86·55	86·15	84·65	85·95	85·95
10	88·80	89·30	88·80	90·30	96·95	92·95	88·55	86·45	85·95	84·65	86·05	85·95
11	88·80	89·80	88·80	90·30	96·80	92·95	88·45	86·45	85·90	84·55	85·95	86·05
12	89·30	90·30	89·30	90·30	96·65	92·95	88·40	86·65	84·80	84·65	85·95	86·20
13	89·80	90·30	89·30	90·30	96·40	93·15	88·40	86·55	84·80	84·65	85·90	86·45
14	89·80	90·30	89·80	90·30	96·20	93·15	88·30	86·55	85·70	84·55	85·80	86·65
15	89·80	89·80	90·80	90·30	96·05	93·05	88·20	86·55	85·70	84·65	85·80	87·15
16	90·30	89·80	90·80	90·30	95·80	92·95	88·15	86·55	85·65	84·65	85·70	87·65
17	90·30	89·80	90·80	90·30	95·55	92·80	88·05	86·55	85·55	84·70	85·80	88·15
18	90·30	90·30	90·80	90·30	95·30	92·65	87·90	86·65	85·40	84·70	85·80	88·65
19	90·30	90·30	90·80	90·30	95·15	92·40	87·80	86·70	85·30	84·70	85·70	89·65
20	90·30	89·80	90·80	90·40	95·05	92·15	87·70	86·80	85·30	84·80	85·70	90·65
21	90·30	88·80	89·80	90·45	94·90	91·95	87·55	86·80	85·20	84·90	85·70	90·80
22	90·80	88·80	89·80	90·55	95·05	91·70	87·40	86·80	85·15	84·95	85·65	89·30
23	90·80	88·80	89·80	90·65	95·30	91·45	87·30	86·90	85·05	85·05	85·55	89·30
24	91·30	88·80	89·80	90·80	95·80	91·20	87·20	86·80	85·05	85·15	85·55	90·65
25	91·30	88·80	89·80	91·30	96·05	91·20	87·15	86·80	85·05	85·20	85·45	91·30
26	91·30	89·30	89·30	92·30	96·15	91·15	87·05	86·95	85·05	85·30	85·55	89·80
27	91·80	89·30	88·80	93·30	96·05	90·95	86·95	86·95	84·95	85·45	85·65	89·30
28	91·80	89·30	88·80	94·30	95·95	90·70	86·90	86·95	85·05	85·55	85·55	90·80
29	91·30	......	88·80	95·40	95·65	90·20	87·05	86·90	85·05	85·70	85·45	91·15
30	91·30	......	88·80	96·45	95·30	90·15	87·15	86·80	84·95	85·80	85·30	90·65
31	90·80	......	88·80	......	95·05	......	87·20	86·80	......	85·80	.....	89·55

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1898.

TABLEAU No. 272.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	89·30	91·40	89·80	92·55	92·15	92·40	91·05	87·20	86·20	86·30	89·30	88·05
2	89·30	92·80	90·15	92·40	92·05	92·30	91·05	87·15	86·15	86·30	89·40	87·95
3	89·80	93·30	90·15	92·30	92·05	92·20	90·95	87·05	86·15	86·30	89·30	87·95
4	89·95	93·55	90·15	92·20	91·95	92·15	90·90	87·05	86·20	86·40	89·20	87·90
5	90·20	93·80	89·30	92·05	91·95	91·95	90·70	87·05	86·20	86·40	89·05	87·90
6	89·80	93·70	88·80	92·05	91·90	91·80	90·55	86·90	86·20	86·40	88·95	87·80
7	89·20	93·70	88·65	91·80	91·80	91·65	90·40	86·90	86·30	86·30	88·80	87·70
8	89·20	93·55	87·80	91·45	91·65	91·40	90·20	86·90	86·40	86·30	88·65	87·65
9	89·15	93·30	87·45	91·15	91·55	91·20	89·95	86·80	86·45	86·20	88·65	88·15
10	89·15	91·80	87·45	90·80	91·40	90·95	89·80	86·80	86·55	86·15	88·55	87·90
11	89·80	90·95	87·80	90·65	91·20	90·80	89·70	86·70	86·55	86·15	88·65	87·80
12	90·80	90·30	88·80	90·70	91·20	90·70	89·55	86·70	86·45	86·15	88·55	87·80
13	89·80	90·30	90·80	90·70	91·20	90·65	89·40	86·70	86·40	86·20	88·55	87·65
14	88·90	90·20	92·80	90·65	91·15	90·65	89·20	86·65	86·30	86·30	88·55	87·70
15	89·15	90·20	94·65	90·45	91·05	90·65	88·95	86·65	86·30	86·40	88·55	87·80
16	88·95	89·95	95·20	90·40	90·95	90·65	88·80	86·90	86·20	86·45	88·55	88·80
17	88·95	90·80	94·80	90·45	90·90	90·55	88·70	87·05	86·20	86·55	88·55	89·30
18	89·15	92·15	94·65	90·65	90·80	90·40	88·55	87·15	86·20	86·65	88·55	87·80
19	88·90	92·65	94·65	90·95	90·65	90·30	88·55	87·15	86·20	86·80	88·65	87·80
20	88·80	92·65	94·55	91·30	90·65	90·15	88·45	87·15	86·15	87·20	88·80	88·80
21	88·65	92·65	94·55	91·55	90·45	89·95	88·40	87·15	86·05	87·20	88·80	89·80
22	89·30	93·15	94·45	91·80	90·45	89·80	88·30	87·15	86·05	87·40	88·80	87·30
23	89·90	93·20	93·45	91·95	90·45	89·65	88·20	87·05	86·05	87·80	88·90	87·15
24	89·80	92·30	93·05	91·95	90·55	89·45	88·15	86·90	86·20	88·20	88·80	87·15
25	89·95	92·30	92·55	91·95	90·90	89·40	88·05	86·80	86·20	88·30	88·70	87·15
26	89·95	92·20	92·30	92·20	91·20	89·55	87·95	86·70	86·20	88·30	88·65	87·30
27	90·80	90·80	92·20	92·20	91·70	89·70	87·80	86·65	86·20	88·80	88·55	87·80
28	91·15	90·80	92·30	92·05	92·05	89·95	87·70	86·45	86·20	89·15	88·40	88·30
29	91·45	......	92·95	92·05	92·20	90·45	87·55	86·40	86·20	89·20	88·20	89·30
30	91·80	......	93·30	92·15	92·40	90·80	87·40	86·30	86·20	89·30	88·15	90·45
31	91·80	......	92·65	......	92·45	......	87·30	86·20	......	89·30	......	91·55

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1899.

Tableau No. 273.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
1	92·65	91·05	88·80	87·20	97·30	94·95	90·30	88·40	85·70	87·80	87·15	86·20
2	90·30	91·05	88·80	87·20	96·90	94·95	90·05	88·30	85·70	88·05	87·15	86·20
3	90·30	91·20	88·80	87·20	98·45	94·95	89·90	88·30	85·65	88·20	87·15	86·15
4	90·20	90·95	88·80	86·65	99·05	94·95	89·80	88·30	85·65	88·30	87·20	86·15
5	88·15	90·95	88·90	86·55	99·45	94·90	89·70	88·20	85·55	88·30	87·20	86·15
6	88·30	90·95	88·30	86·45	99·65	94·80	89·65	88·05	85·45	88·30	87·15	86·15
7	90·80	91·20	88·15	86·30	99·80	94·65	89·55	87·95	85·40	88·20	87·15	86·15
8	89·90	91·30	87·80	86·55	99·90	94·55	89·40	87·80	85·30	88·65	87·05	86·15
9	90·40	91·45	87·55	87·30	99·70	94·30	89·55	87·65	85·20	87·95	86·95	85·95
10	90·80	92·80	87·30	87·95	99·55	94·05	90·05	87·45	85·20	87·80	86·80	85·95
11	91·65	92·80	87·30	87·95	99·30	93·80	90·30	87·30	85·20	87·70	86·80	85·95
12	91·65	93·15	87·05	88·15	99·05	93·55	90·55	87·20	85·20	87·65	86·70	86·45
13	93·05	93·15	87·05	89·30	98·70	93·30	90·80	87·15	85·15	87·45	86·65	87·40
14	91·80	93·55	87·05	90·40	98·30	93·05	90·65	86·95	85·15	87·30	86·65	87·80
15	91·80	92·95	87·20	91·65	97·90	92·90	90·40	86·90	85·05	87·15	86·55	88·30
16	90·95	92·20	87·20	92·80	97·45	92·70	90·20	86·80	84·95	87·05	86·45	88·80
17	89·80	89·95	87·45	93·80	97·05	92·55	90·05	86·65	84·95	86·90	86·40	89·55
18	90·20	89·80	88·15	94·80	96·70	92·30	89·95	86·45	84·95	86·80	86·30	89·80
19	89·80	89·30	88·30	95·05	96·50	92·15	89·80	86·30	84·95	86·80	86·30	87·70
20	89·80	89·20	88·30	93·95	96·05	91·80	89·55	86·20	85·05	86·80	86·30	87·95
21	89·55	89·05	88·30	94·65	95·70	91·70	89·45	86·05	85·05	86·70	86·30	88·20
22	89·30	89·05	88·30	94·80	95·45	91·55	89·30	86·15	85·05	86·80	86·30	88·30
23	89·05	89·15	88·05	94·95	95·15	91·40	89·20	86·05	85·15	86·80	86·30	88·30
24	89·05	89·80	88·05	95·20	94·90	91·30	88·80	85·95	85·20	86·80	86·30	88·55
25	89·15	89·80	87·80	95·45	94·70	91·15	88·80	85·95	85·40	86·80	86·30	88·80
26	89·30	89·30	87·80	95·65	94·45	91·05	88·70	85·90	85·65	86·80	86·30	88·20
27	89·80	89·15	87·45	96·65	94·45	90·90	88·65	85·90	85·80	86·70	86·20	88·05
28	90·80	89·15	87·45	96·80	94·40	90·70	88·55	85·80	86·20	86·70	86·20	88·30
29	91·05	......	87·45	97·15	94·30	90·55	88·55	85·80	86·70	86·80	86·20	88·80
30	91·30	......	87·30	......	94·55	90·40	88·45	85·80	87·30	86·90	86·20	87·80
31	91·05	......	87·30	......	94·80	......	88·45	85·70	......	87·05	......	87·80

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1900.

Tableau No. 274.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·80	89·30	89·30	87·15	95·15	91·30	87·95	89·90	87·05	87·20	87·30	88·20
2	89·05	89·90	89·55	87·30	95·05	91·55	87·95	89·80	86·95	87·20	87·30	88·30
3	89·05	90·45	89·55	87·30	94·65	91·80	88·30	89·70	86·80	87·20	87·20	88·30
4	89·05	91·05	89·55	88·30	94·20	92·05	88·45	89·65	86·70	87·20	87·15	88·30
5	88·80	89·30	89·55	89·15	94·05	91·95	88·80	89·55	86·70	87·15	87·05	88·20
6	88·55	89·15	89·80	89·80	93·90	91·80	88·90	89·45	86·70	86·80	87·05	88·20
7	88·30	89·15	89·80	90·30	93·70	91·70	89·05	89·40	86·65	87·20	87·05	88·20
8	88·30	89·15	89·80	91·40	93·80	91·65	89·20	89·40	86·65	87·20	87·15	88·20
9	88·80	88·80	89·30	91·80	93·80	91·45	89·40	89·30	86·55	87·20	87·20	88·15
10	88·20	88·80	89·30	91·45	93·80	91·40	89·45	89·20	86·55	87·30	87·05	88·05
11	89·80	88·80	89·30	90·80	93·72	91·30	90·65	89·15	86·40	87·45	86·95	87·95
12	90·30	88·80	89·15	90·30	93·55	91·15	90·20	89·05	86·40	87·65	86·80	87·80
13	88·45	88·80	89·15	90·15	93·30	90·90	90·20	88·95	86·40	87·80	86·70	87·80
14	88·40	89·65	88·80	89·80	93·15	90·65	90·15	88·90	86·30	87·95	86·70	87·95
15	88·40	89·65	88·30	89·80	92·95	90·45	90·40	88·80	86·30	88·05	86·70	88·15
16	88·40	89·80	88·30	89·45	92·80	90·30	90·70	88·70	86·40	87·80	86·70	88·30
17	88·65	89·20	88·40	89·45	92·65	90·15	91·20	88·65	86·55	87·95	86·65	88·40
18	90·80	89·20	88·30	89·80	91·80	89·95	91·65	88·55	86·65	87·90	86·70	88·55
19	90·30	89·30	88·30	90·95	91·95	89·80	91·80	88·45	86·70	87·80	86·95	88·80
20	88·20	89·30	87·80	92·15	91·88	89·70	91·45	88·40	86·70	87·70	87·95	88·80
21	88·20	89·30	87·80	92·90	91·80	89·65	91·05	88·30	86·90	87·65	88·95	87·30
22	88·20	88·65	87·80	93·45	92·70	89·45	90·80	88·20	87·05	87·45	89·15	87·45
23	88·20	88·65	87·80	93·90	92·65	89·30	90·05	88·05	87·15	87·30	89·30	87·45
24	88·90	88·65	87·65	94·20	92·45	89·15	90·40	87·90	87·20	87·20	89·30	87·45
25	91·45	89·15	87·65	94·80	92·30	88·95	90·40	87·70	87·20	87·20	89·15	87·65
26	91·45	89·30	87·55	95·30	92·15	88·80	90·40	87·65	87·20	87·20	88·95	87·95
27	91·45	89·30	87·30	95·40	91·95	88·65	90·30	87·55	87·15	87·20	88·80	88·30
28	91·45	89·30	86·80	95·40	92·55	88·45	90·20	87·40	87·15	86·80	88·65	87·30
29	89·80	.....	86·80	95·30	91·65	88·30	90·15	87·30	87·20	87·15	88·45	87·30
30	89·30	.....	86·80	95·20	91·45	88·15	90·05	87·30	87·20	87·15	88·20	87·45
31	89·30	.....	86·80	......	91·40	......	89·95	87·20	......	87·20	......	87·65

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 275.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·80	91·20	92·80	88·45	96·30	92·30	89·70	86·40	84·80	84·05	85·20	85·30
2	87·45	91·20	93·45	88·45	96·30	92·45	88·65	86·30	84·80	84·05	85·20	85·30
3	87·65	91·70	93·40	88·45	96·20	92·65	88·45	86·20	84·80	84·15	85·20	85·30
4	88·30	92·40	89·95	88·80	96·15	92·95	88·30	86·15	85·70	84·20	85·20	85·30
5	89·20	93·05	90·15	89·80	96·15	93·05	88·20	86·05	85·65	84·30	85·30	85·30
6	90·30	93·30	90·30	91·30	96·30	93·05	88·15	85·95	85·55	84·30	85·30	85·30
7	88·80	94·05	90·45	92·15	96·55	93·15	88·05	85·95	85·45	84·40	85·30	85·20
8	88·30	94·55	90·70	93·80	95·65	93·15	87·95	85·80	85·40	84·45	85·30	85·20
9	88·80	94·80	89·80	94·30	95·30	93·15	87·90	85·80	85·30	84·45	85·30	85·20
10	89·30	95·40	89·80	94·80	95·05	92·95	87·80	85·55	85·20	84·45	85·30	85·20
11	89·80	95·70	89·80	94·70	94·95	92·80	87·70	85·55	85·15	84·45	85·30	85·20
12	90·30	91·65	89·95	94·30	94·70	92·65	87·55	85·45	85·05	84·55	85·30	85·15
13	90·80	91·95	90·15	93·80	94·55	92·45	87·40	85·40	84·95	84·55	85·40	85·15
14	89·80	92·45	88·95	93·30	94·30	92·20	87·20	85·40	84·90	84·65	85·45	85·20
15	89·80	93·55	88·80	93·20	94·05	92·90	87·15	85·30	84·80	84·65	85·45	85·80
16	89·55	94·05	88·80	93·15	93·80	91·55	87·15	85·30	84·80	84·70	85·45	87·80
17	89·80	84·40	88·80	93·15	93·70	91·30	87·05	85·30	84·70	84·80	85·45	89·95
18	90·30	94·40	88·90	93·15	93·65	91·15	86·90	85·20	84·70	84·80	85·45	90·80
19	90·80	94·40	88·95	93·30	93·55	90·95	86·80	85·15	84·65	84·80	85·45	90·30
20	90·80	93·80	88·95	93·45	93·45	90·80	86·70	85·15	84·55	85·05	85·45	90·30
21	91·20	93·80	88·95	93·80	93·45	90·55	86·55	85·05	84·55	85·20	85·45	90·15
22	89·40	91·80	87·80	93·80	93·55	90·30	86·40	84·95	84·45	85·20	85·40	90·15
23	88·80	91·95	87·80	94·65	93·55	90·15	86·30	84·80	84·40	85·20	85·40	89·95
24	88·80	92·30	87·95	95·30	93·45	90·05	86·20	84·90	84·30	85·20	85·30	90·30
25	88·55	93·55	88·05	96·55	93·30	89·95	86·20	85·05	84·30	85·15	85·30	90·80
26	89·30	93·80	87·95	96·45	93·15	89·80	86·20	84·95	84·20	85·15	85·30	90·80
27	89·80	93·80	87·90	96·40	92·95	89·65	86·15	84·95	84·15	85·15	85·30	90·55
28	90·20	93·40	87·95	96·40	92·80	89·45	86·05	84·90	84·15	85·05	85·30	88·55
29	90·95	......	88·15	96·20	92·65	89·30	86·15	84·90	84·05	85·05	85·30	87·30
30	91·45	......	88·30	96·15	92·45	89·05	86·30	84·90	84·05	85·05	85·30	86·95
31	91·80	......	88·50	......	92·40	......	86·40	84·80	......	85·15	......	86·95

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1902.

TABLEAU No. 276.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·15	92·30	87·40	93·70	93·30	92·30	90·55	87·95	86·30	85·70	86·80	89·40
2	88·20	91·80	87·70	93·70	93·55	92·40	90·45	88·05	86·20	85·80	86·90	89·30
3	89·15	91·30	88·90	93·70	93·65	92·40	90·40	88·05	86·15	85·80	86·95	89·20
4	89·80	91·65	89·45	93·65	93·80	92·45	90·40	88·15	85·95	85·80	86·95	89·15
5	90·90	91·45	89·45	93·65	94·05	92·45	90·30	88·15	85·90	85·80	87·05	89·45
6	91·65	91·30	89·20	93·55	94·15	92·45	90·30	88·15	85·80	85·80	87·20	89·30
7	93·20	91·05	88·95	93·55	94·15	92·40	90·20	88·15	85·70	85·90	87·30	89·40
8	94·70	91·30	88·80	93·40	94·05	92·40	90·15	88·05	85·65	85·90	87·30	89·80
9	95·80	91·30	88·65	93·05	93·95	92·30	89·95	87·95	85·55	85·95	87·30	90·30
10	94·65	91·30	88·45	92·90	93·90	92·40	89·80	87·80	85·55	85·90	87·45	91·70
11	91·80	91·40	88·15	92·90	93·80	92·40	89·65	87·70	85·55	85·90	87·65	91·80
12	91·80	91·65	87·80	92·90	93·65	92·40	89·45	87·70	85·45	85·90	87·80	90·95
13	92·30	91·30	88·45	92·95	93·45	92·30	89·30	87·55	85·45	85·95	87·95	90·80
14	92·80	90·80	89·15	92·95	93·30	92·20	89·20	87·40	85·45	86·05	88·15	90·95
15	93·80	90·80	89·80	92·90	93·20	92·15	89·05	87·30	85·45	86·05	88·30	91·65
16	93·80	90·65	90·30	92·80	93·05	92·15	88·95	87·20	85·55	86·05	88·40	92·20
17	91·80	90·30	90·95	92·65	92·95	92·05	88·90	87·15	85·65	86·15	88·45	90·15
18	92·80	90·30	91·80	92·65	92·80	91·90	88·95	87·05	85·70	86·15	88·55	89·80
19	91·80	91·65	92·15	92·55	92·70	91·70	88·95	87·05	85·80	86·30	88·65	89·20
20	91·80	92·20	91·95	92·45	92·55	91·55	88·90	86·95	85·80	86·45	88·90	88·80
21	90·80	91·15	92·90	92·40	92·40	91·40	88·90	86·90	85·80	86·65	89·05	88·70
22	90·30	90·80	91·80	92·40	92·20	91·30	88·80	86·90	85·80	86·65	89·20	88·70
23	89·30	90·15	92·30	92·40	92·05	91·15	88·70	86·80	85·80	86·70	89·45	89·05
24	89·45	89·70	92·70	92·40	91·90	90·95	88·65	86·70	85·80	86·70	89·55	89·30
25	89·45	89·65	92·70	92·30	91·90	90·80	88·45	86·70	85·80	86·70	89·65	89·55
26	89·45	87·80	92·70	92·30	91·80	90·80	88·40	86·70	85·70	86·70	89·70	89·80
27	89·15	87·40	92·55	92·55	91·90	90·80	88·30	86·65	85·70	86·80	89·70	90·15
28	88·80	87·40	92·30	92·55	92·05	90·70	88·30	86·55	85·70	86·80	89·80	90·65
29	90·40	......	92·20	92·65	92·15	90·65	88·20	86·45	85·70	86·80	89·65	90·80
30	91·95	......	92·95	92·95	92·20	90·55	88·15	86·40	85·70	86·80	89·45	91·15
31	92·05	......	93·65	......	92·30	......	88·15	86·30	......	86·80	......	91·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1903.

TABLEAU No. 277.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·80	89·70	90·20	92·40	90·70	90·70	90·65	87·80	86·40	86·80	87·20	85·70
2	90·15	90·30	90·20	91·80	90·70	90·65	91·30	87·65	86·40	86·70	87·15	85·70
3	89·80	89·80	90·70	91·95	90·65	90·55	92·90	87·45	86·30	86·65	87·05	85·70
4	89·20	90·65	91·70	91·80	90·70	90·40	91·80	87·40	86·20	86·55	87·05	85·65
5	89·45	91·45	90·80	91·80	90·90	90·20	91·30	87·30	86·15	86·55	86·95	85·65
6	88·45	92·15	90·65	91·90	91·20	90·15	90·90	87·30	86·05	86·55	86·95	85·55
7	88·90	92·40	91·55	91·95	91·55	89·95	90·65	87·30	85·95	86·55	86·95	85·55
8	89·20	92·40	90·80	92·40	91·95	89·90	90·45	87·20	85·95	86·65	86·90	85·65
9	89·65	92·40	90·15	92·40	92·20	89·70	90·20	87·20	85·90	86·80	86·80	85·70
10	89·95	91·40	90·15	92·30	92·40	89·70	90·05	87·15	85·90	87·30	86·70	85·80
11	90·40	91·40	90·30	92·15	92·55	89·65	89·90	87·15	85·80	87·80	86·65	86·45
12	90·70	91·40	90·65	91·95	92·55	89·55	89·65	87·20	85·80	87·90	86·65	86·55
13	91·30	91·40	91·55	91·80	92·55	89·65	89·40	87·20	85·70	87·80	86·55	86·80
14	91·70	91·45	92·55	91·65	92·65	89·80	89·15	87·20	85·70	87·80	86·45	87·20
15	91·95	91·55	92·80	91·55	92·70	89·95	88·90	87·30	85·70	87·80	86·45	89·65
16	90·90	91·65	92·65	91·55	92·70	89·95	88·70	87·30	85·70	87·80	86·40	86·45
17	89·20	91·80	92·55	91·55	92·70	90·05	88·55	87·30	85·80	87·80	86·40	87·65
18	89·95	92·65	92·55	91·55	92·65	90·30	88·40	87·30	86·05	88·05	86·30	87·80
19	91·65	92·70	92·55	91·55	92·65	90·30	88·20	87·30	86·20	88·30	86·20	88·20
20	91·80	93·80	93·30	91·55	92·55	90·20	88·15	87·20	86·40	88·30	86·20	88·20
21	91·20	93·40	93·65	91·55	92·45	90·30	88·15	87·15	86·55	88·30	86·05	87·80
22	91·20	93·40	94·15	91·65	92·30	90·30	88·15	87·15	86·65	88·15	86·05	88·70
23	91·40	91·45	94·15	91·65	92·15	90·40	88·15	86·95	86·80	88·05	85·90	89·15
24	91·40	90·65	94·15	91·55	91·95	90·45	88·15	86·80	86·90	87·95	85·90	86·80
25	91·70	90·40	94·30	91·40	91·80	90·65	88·05	86·70	86·95	87·90	85·95	86·45
26	92·55	90·20	93·80	91·20	91·65	90·80	88·05	86·65	86·95	87·90	85·95	86·80
27	93·30	90·20	93·45	91·05	91·45	90·80	88·05	86·65	86·90	87·80	85·80	87·80
28	92·80	90·20	93·30	90·95	91·30	90·70	87·95	86·55	86·95	87·65	85·70	87·95
29	90·45	......	93·30	90·90	91·15	90·70	87·95	86·40	86·95	87·45	85·70	88·30
30	89·05	.....	92·70	90·80	90·95	90·65	87·95	86·20	86·90	87·40	85·70	87·80
31	89·05	......	92·65	......	90·80	......	87·95	86·30	......	87·30	......	87·90

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1904.

TABLEAU No. 278.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·90	92·55	94·05	95·45	95·65	96·30	91·80	87·95	86·30	87·70	88·95	87·70
2	87·90	92·95	94·40	95·80	94·70	96·80	91·65	87·95	86·30	87·70	88·95	87·70
3	88·95	93·30	94·40	95·95	96·05	97·05	91·45	87·80	86·30	87·55	88·95	87·70
4	88·90	93·70	94·80	95·95	96·40	97·30	91·45	87·65	86·55	87·55	88·80	88·30
5	88·90	93·80	95·65	96·05	97·05	97·30	91·05	87·45	86·65	87·65	88·70	87·95
6	88·05	93·80	96·05	96·15	97·40	97·30	90·80	87·40	86·55	87·80	88·65	87·95
7	88·40	93·80	95·95	96·30	97·80	97·30	90·65	87·30	86·55	88·05	88·55	88·05
8	88·40	93·80	96·05	95·05	98·05	97·40	90·45	87·15	86·45	88·15	88·45	88·15
9	88·15	93·80	96·05	95·05	98·40	97·45	90·40	86·95	86·45	88·05	88·40	88·20
10	88·15	94·15	96·15	95·65	98·45	97·65	90·30	86·80	86·40	88·05	88·30	88·80
11	88·05	95·45	96·40	95·55	98·45	97·70	90·20	86·80	86·30	88·05	88·20	89·45
12	88·05	95·65	96·40	95·05	98·40	97·70	90·30	86·70	86·20	88·15	88·15	90·30
13	88·20	95·65	96·45	94·80	98·20	97·55	90·30	86·65	86·20	88·30	87·95	90·80
14	88·45	95·45	96·55	94·55	97·95	97·40	90·30	86·55	86·15	88·45	87·90	88·05
15	88·95	95·15	95·70	94·55	97·65	97·15	90·20	86·45	86·15	88·55	87·80	87·55
16	88·95	93·80	95·55	92·55	97·45	96·80	90·15	86·55	86·20	88·40	87·70	86·95
17	89·05	93·80	95·20	92·55	98·30	96·20	90·05	86·55	86·20	88·95	87·65	86·80
18	89·90	93·95	94·90	92·40	97·05	95·70	89·95	86·45	86·30	88·95	87·55	86·80
19	90·80	94·20	94·90	92·20	96·80	95·30	89·80	86·45	86·30	88·95	87·40	87·30
20	91·05	94·20	94·80	92·20	96·90	95·30	89·70	86·65	86·30	88·90	87·30	88·15
21	90·90	94·15	94·80	92·05	96·95	94·55	89·55	86·70	86·30	88·90	87·20	88·65
22	90·90	94·15	94·80	91·40	96·90	94·30	89·40	86·70	86·30	89·05	87·15	88·80
23	89·15	94·05	94·15	91·20	96·70	93·95	89·20	86·70	86·20	89·05	87·05	89·30
24	89·45	94·30	93·45	91·05	96·55	93·65	89·05	86·70	86·30	89·05	86·95	87·55
25	90·65	94·55	91·95	91·15	96·45	93·40	88·95	86·80	86·55	89·05	86·95	88·05
26	91·70	94·95	90·90	91·30	96·55	93·15	88·70	86·70	86·70	89·15	86·95	88·95
27	91·80	95·20	93·95	91·55	96·45	92·80	88·55	86·70	86·80	89·15	86·90	89·65
28	91·95	94·20	94·95	91·70	96·40	92·45	88·40	86·70	86·80	89·05	86·90	90·15
29	92·15	94·05	94·95	91·95	96·30	92·15	88·30	86·55	86·95	89·05	86·80	91·30
30	92·20	......	95·40	92·95	96·30	92·05	88·15	86·45	87·40	89·05	86·70	91·80
31	92·40	......	95·45	93·80	96·20	......	87·95	86·30	......	89·05	......	92·05

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 279.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	92·30	95·30	99·30	96·30	88·95	91·65	88·30	87·20	85·20	85·20	86·45	86·80
2	91·80	95·55	99·30	96·30	89·15	91·45	88·20	87·20	85·20	85·15	86·45	86·80
3	88·80	95·70	99·30	95·40	88·90	91·40	88·05	87·15	85·20	85·20	86·45	86·80
4	88·95	95·95	99·30	93·90	89·80	91·20	87·90	87·05	85·15	85·15	86·30	86·80
5	89·30	96·15	99·30	92·55	90·30	90·95	87·80	86·95	85·20	84·95	86·05	86·80
6	89·90	96·30	99·15	92·55	90·55	90·80	87·70	86·90	85·30	84·95	86·05	86·80
7	90·30	96·30	99·15	91·65	90·65	90·70	87·55	86·80	85·30	84·95	86·15	86·95
8	90·80	96·65	98·30	91·45	90·80	90·65	87·40	86·80	85·30	84·95	86·05	86·80
9	91·05	96·65	99·20	90·45	91·30	90·55	87·30	86·70	85·30	84·95	86·05	85·95
10	91·60	96·80	99·20	90·15	91·70	90·45	87·30	86·55	85·20	84·95	86·05	85·95
11	91·95	96·80	98·95	90·15	92·05	90·40	87·20	86·45	85·20	84·95	86·05	86·70
12	92·15	96·80	98·95	90·15	92·45	90·30	87·15	86·45	85·15	85·20	86·05	86·95
13	93·05	97·05	98·95	89·95	92·80	90·30	87·20	86·40	85·15	85·20	86·05	87·30
14	93·20	97·30	98·95	89·90	92·95	90·20	87·20	86·30	85·15	85·15	86·15	87·30
15	93·30	98·45	98·95	89·90	92·95	90·15	87·20	86·20	85·05	85·15	86·15	87·30
16	93·40	98·80	99·65	89·90	92·95	90·15	87·30	86·15	85·05	85·20	86·05	85·95
17	93·40	99·15	98·45	89·70	92·95	90·05	87·30	86·05	85·05	85·30	86·05	85·80
18	94·65	98·80	98·15	89·55	93·05	90·05	87·30	85·95	85·05	85·30	85·95	85·80
19	94·15	98·80	96·80	89·50	93·05	89·95	87·30	85·95	85·30	85·45	85·95	85·90
20	94·30	98·45	96·20	89·20	93·05	90·05	87·30	85·80	85·45	85·70	85·90	85·70
21	94·20	98·80	95·80	89·15	93·05	90·05	87·20	85·80	85·65	85·95	85·80	85·65
22	94·65	99·15	95·55	89·05	93·15	89·95	87·20	85·80	85·65	85·95	85·80	85·90
23	94·80	99·45	95·45	88·90	93·20	89·70	87·20	85·70	85·65	86·15	85·80	85·70
24	95·05	99·30	94·55	87·90	93·15	89·45	87·20	85·65	85·55	86·30	85·70	85·65
25	95·30	99·30	92·15	88·55	92·95	89·20	87·15	85·55	85·55	86·45	85·80	85·55
26	95·20	99·30	91·65	88·40	92·70	89·20	87·05	85·45	85·45	86·55	85·90	85·55
27	96·40	99·30	91·30	88·40	92·45	89·05	87·05	85·40	85·45	86·65	85·95	85·55
28	96·40	99·30	91·80	88·40	92·20	88·95	87·05	85·30	85·40	86·55	85·95	85·45
29	96·40	.....	93·05	88·45	92·05	88·80	86·95	85·30	85·40	86·55	85·95	85·45
30	96·65	.....	93·80	88·65	91·90	88·55	86·95	85·30	85·30	86·55	85·95	85·40
31	96·20	.....	95·55	.....	91·80	.....	87·05	85·30	.....	86·55	.....	85·40

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 280.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	85·40	88·30	87·95	87·55	90·55	92·15	90·65	86·30	84·55	83·90	84·65	84·90
2	85·80	88·30	87·80	87·15	90·55	91·95	90·40	86·30	84·45	83·90	84·65	85·05
3	86·20	89·20	87·45	86·95	90·70	91·80	90·20	86·20	84·40	83·90	84·55	84·90
4	86·40	89·65	87·30	86·95	90·95	91·65	90·05	86·15	84·30	83·90	84·55	85·80
5	86·40	89·20	86·80	87·05	91·30	91·55	89·90	86·05	84·30	83·90	84·45	85·80
6	86·55	89·65	86·90	86·90	91·45	91·55	89·70	85·95	84·30	84·45	84·45	86·20
7	86·55	89·95	86·30	87·05	91·55	91·70	89·45	85·90	84·30	84·45	84·45	35·80
8	86·55	90 05	86·05	87·30	91·70	92·80	89·20	85·90	84·20	84·45	84·45	85·80
9	86·65	90·15	85·95	87·40	91·95	93·20	89·05	85·80	84·20	84·45	84·45	85·90
10	86·65	90·20	85·80	87·30	92·15	92·80	88·90	85·80	84·20	84·45	84·45	86·80
11	88·45	90·30	85·80	87·30	92·40	92·65	88·70	85·70	84·20	84·45	84·45	86·80
12	88·45	90·30	85·65	87·40	92·45	92·45	88·55	85·65	84·20	84·45	84·45	87·20
13	88·45	90·20	85·65	87·45	92·80	92·30	88·30	85·55	84·20	84·45	84·45	86·55
14	87·80	90·15	85·55	87·45	92·95	92·20	88·15	85·45	84·20	84·05	84·45	85·90
15	89·05	89·80	85·55	87·65	93·05	92·05	87·95	85·30	84·15	84·05	84·45	85·80
16	89·15	89·65	85·45	87·95	93·15	92·05	87·80	85·30	84·15	84·05	84·45	85·30
17	87·95	89·40	85·45	87·95	93·20	91·95	87·65	85·20	84·05	84·05	84·45	85·30
18	88·15	89·05	85·45	88·05	93·20	91·90	87·45	85·20	83·95	84·15	84·40	85·20
19	88·30	88·80	85·45	88·30	95·30	91·80	87·30	85·15	83·95	84·20	84·40	85·20
20	87·95	88·45	85·40	88·80	93·40	91·70	87·15	85·15	83·95	84·30	84·45	85·40
21	87·90	87·30	65·30	89·05	93·30	91·55	86·95	85·05	83·95	84·40	84·55	85·40
22	87·65	87·20	85·30	89·40	93·30	91·40	86·90	85·05	83·95	84·40	84·55	85·05
23	88·20	87·30	85·30	89·80	93·20	91·40	86·95	84·95	83·95	84·40	84·55	85·05
24	88·30	87·20	85·30	90·30	93·15	91·30	86·95	84·90	83·90	84·45	84·55	85·05
25	88·90	87·20	85·30	90·45	93·05	91·30	86·80	84·90	83·90	84·55	84·55	85·30
26	89·95	87·15	85·40	90·65	92·95	91·20	86·70	84·80	83·90	84·55	84·55	85·30
27	89·95	87·95	85·55	90·70	92·90	91·15	86·55	84·80	83·90	84·55	84·65	85·30
28	89·80	88·15	87·30	90·70	92·80	90·95	86·45	84·70	83·90	84·55	84·70	85·40
29	89·30	.....	87·80	90·70	91·65	90·90	86·40	84·70	83·90	84·65	84·80	85·40
30	89·30	.....	87·80	90·55	91·45	90·80	86·30	84·70	83·90	84·65	84·90	85·45
31	89·65	.....	87·90	.....	91·30	.....	86·30	84·65	.....	84·65	.....	85·55

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1907.

Tableau No. 281.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Ao t.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	84·80	89·90	94·30	95·30	91·05	93·65	90·95	87·95	85·70	87·15	86·95	87·45
2	84·80	90·05	94·30	95·40	91·80	93·45	91·05	87·95	85·70	87·05	86·90	87·40
3	84·80	90·80	94·30	94·45	91·95	93·40	91·05	87·90	85·65	86·95	86·80	87·30
4	84·90	91·95	93·80	93·55	92·05	93·30	90·95	87·90	85·65	86·90	86·80	87·40
5	84·90	92·05	93·80	93·05	92·15	93·20	90·80	87·90	85·65	86·90	86·95	87·45
6	84·70	92·20	93·80	92·95	92·25	93·30	90·65	87·80	85·65	86·95	87·05	87·55
7	84·80	92·65	93·80	92·80	92·30	93·30	90·45	87·80	85·55	86·95	86·95	87·65
8	84·95	92·80	93·80	92·30	92·20	93·30	90·40	87·70	85·45	87·15	89·15	87·70
9	85·30	92·80	93·80	90·45	92·05	93·20	90·30	87·70	85·40	87·05	89·70	87·80
10	85·30	92·80	93·80	89·80	91·90	93·20	90·15	87·65	85·40	87·05	89·80	87·80
11	86·25	92·80	94·65	89·30	91·70	93·15	89·95	87·45	85·45	87·05	89·80	87·80
12	86·90	92·90	93·55	89·40	91·65	93·15	89·80	87·40	85·55	87·15	89·70	88·30
13	86·45	93·70	93·45	89·45	91·45	93·20	89·65	87·30	85·65	87·20	89·30	88·95
14	86·65	93·80	92·80	89·30	91·45	93·15	89·45	87·20	85·70	87·30	89·05	89·80
15	87·40	93·80	91·80	89·30	91·65	93·15	89·40	87·05	85·80	87·30	88·90	90·95
16	87·90	93·95	90·80	89·05	91·70	92·95	89·20	86·90	85·95	87·40	88·70	90·95
17	87·45	93·95	89·80	89·05	91·95	92·80	89·15	86·70	86·05	87·45	88·55	89·80
18	87·30	93·80	89·80	90·05	92·45	92·90	88·95	86·65	86·15	87·45	88·45	89·30
19	87·05	93·20	89·80	90·40	92·95	92·45	88·90	86·45	86·20	87·40	88·30	89·05
20	87·15	94·05	89·80	88·90	93·45	92·20	88·80	86·40	86·30	87·40	88·30	89·05
21	87·45	94·30	90·30	88·65	94·15	92·05	88·70	86·30	86·40	87·40	88·20	89·70
22	88·05	94·55	89·15	88·40	94·55	91·90	88·65	86·20	86·40	87·40	88·15	89·80
23	88·15	94·55	88·65	88·15	94·70	91·65	88·45	86·15	86·55	87·40	87·95	88·15
24	88·80	94·65	88·70	88·40	94·70	91·45	88·30	86·15	86·65	87·40	87·80	87·30
25	89·05	94·70	88·80	88·45	94·65	91·30	88·30	85·90	86·80	87·30	87·80	87·20
26	89·45	94·80	89·80	88·65	94·45	91·20	88·30	85·95	86·80	87·20	87·80	87·25
27	89·80	95·05	90·95	88·55	94·25	91·05	88·20	85·95	86·80	87·20	87·80	87·80
28	90·30	95·30	91·05	88·55	93·95	90·95	88·20	85·90	86·80	87·15	87·80	87·45
29	90·45	......	92·90	88·55	94·25	90·95	88·15	85·80	86·90	87·15	87·70	87·30
30	90·65	......	94·05	89·05	93·95	90·95	87·95	85·80	87·05	87·15	87·65	87·30
31	90·65	......	95·15	......	93·70	......	87·95	85·80	......	87·45	......	87·40

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1908.

Tableau No. 282.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·45	91·65	91·30	90·15	94·80	97·05	90·05	86·40	84·20	82·90	83·05	84·90
2	87·65	91·70	91·30	90·15	95·65	96·95	89·90	86·30	84·20	82·90	82·95	84·95
3	87·80	91·70	91·40	89·30	96·45	96·95	89·70	86·20	84·15	82·90	83·15	85·15
4	88·55	91·95	91·45	89·30	97·05	96·80	89·55	86·15	84·05	82·80	83·30	85·20
5	89·05	92·05	91·45	89·55	96·95	96·65	89·40	86·05	83·95	82·80	83·30	85·40
6	89·30	92·15	91·45	89·65	96·95	96·45	89·30	85·95	83·90	82·80	83·20	85·55
7	89·65	92·20	91·40	89·65	96·90	96·30	89·20	85·90	83·80	82·80	83·15	85·65
8	89·05	92·30	91·40	89·80	97·05	96·05	89·15	85·80	83·80	82·80	83·05	85·65
9	89·05	92·40	90·30	90·30	97·95	95·80	89·05	85·65	83·80	82·80	82·95	85·65
10	89·80	92·40	90·80	91·30	98·40	95·65	88·95	85·55	83·70	82·70	83·05	85·65
11	89·90	91·05	89·80	91·80	98·45	95·20	88·90	85·45	83·70	82·70	83·25	85·65
12	89·95	91·05	90·05	92·30	98·55	94·70	88·70	85·45	83·70	82·65	83·30	85·65
13	90·45	91·05	89·70	92·30	98·80	94·30	88·55	85·20	83·70	82·65	83·30	85·70
14	91·25	91·15	89·05	92·30	99·05	93·90	88·40	85·15	83·70	82·55	83·30	85·95
15	91·70	91·15	89·05	92·40	98·90	93·70	88·20	85·15	83·65	82·45	83·20	85·95
16	91·80	91·20	89·65	91·95	98·90	93·45	88·15	85·05	83·65	82·45	83·15	85·55
17	92·80	91·20	90·05	91·95	98·90	93·20	87·95	85·05	83·55	82·55	83·15	85·65
18	93·05	91·45	90·40	91·65	98·90	92·95	87·90	84·95	83·45	82·65	83·15	85·70
19	93·15	91·65	90·40	91·25	98·70	92·70	87·80	84·95	83·45	82·45	83·20	85·70
20	93·20	92·05	90·40	91·30	98·55	92·45	88·70	84·90	83·40	82·45	83·70	85·80
21	93·20	92·55	89·05	90·80	98·40	92·20	88·70	84·90	83·30	82·55	83·70	85·90
22	89·80	92·65	89·05	90·70	98·30	91·95	88·65	84·80	83·20	82·55	83·65	85·90
23	88·95	92·70	89·05	90·80	98·15	91·80	88·55	84·80	83·20	82·55	83·65	86·05
24	89·55	92·80	88·95	90·80	98·05	91·70	88·40	84·70	83·15	82·45	83·70	86·15
25	90·20	92·80	88·95	90·80	97·95	91·45	88·30	84·70	83·05	82·30	83·95	86·15
26	90·65	92·95	88·95	90·95	97·90	91·20	88·20	84·65	83·05	82·20	84·15	86·20
27	90·70	93·05	88·95	91·05	97·70	90·95	88·15	84·65	82·95	82·55	84·45	86·30
28	90·95	92·95	89·05	92·05	97·55	90·60	87·95	84·55	82·90	82·70	84·70	86·45
29	91·15	91·65	89·15	93·15	97·40	90·45	86·80	84·45	82·90	82·90	84·80	86·65
30	91·30	......	89·20	94·45	97·25	90·30	86·70	84·30	82·90	83·05	84·80	86·80
31	91·55	......	89·30	......	97·15	......	86·55	84·20	......	83·05	......	85·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 283.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	86·30	89·15	88·90	87·15	93·95	99·70	90·90	90·40	87·15	87·15	86·45	87·20
2	86·65	89·30	88·90	87·45	94·55	99·20	90·70	90·40	87·15	87·05	86·45	87·20
3	87·05	89·45	88·70	88·15	95·20	98·80	90·55	90·20	87·05	86·95	86·55	87·20
4	87·95	89·65	88·55	89·30	95·20	98·30	90·30	90·05	86·95	87·05	86·55	87·20
5	88·90	89·45	88·45	89·95	94·95	97·80	90·15	89·80	86·95	87·15	86·55	87·30
6	89·15	89·15	88·45	90·80	94·80	97·40	89·95	89·55	86·95	87·20	86·45	87·30
7	89·20	89·15	68·45	92·05	94·55	97·05	89·90	89·40	86·95	87·20	86·45	87·30
8	90·20	89·30	88·45	92·05	94·40	96·70	89·80	89·20	87·05	87·20	86·45	87·30
9	88·80	89·80	88·55	92·80	94·45	96·70	89·70	89·05	87·15	87·15	86·45	87·20
10	89·30	89·80	88·65	94·05	95·05	95·80	89·55	88·80	87·05	87·15	86·45	87·20
11	89·30	89·80	88·65	93·20	95·45	95·45	89·40	88·65	87·05	87·05	86·55	87·15
12	89·40	89·90	88·65	91·80	96·55	94·80	89·20	88·45	87·05	87·05	86·55	87·15
13	89·15	89·95	88·65	91·65	96·80	94·65	89·05	88·30	87·15	86·95	86·55	87·15
14	89·20	90·15	88·55	92·15	97·45	94·20	88·80	88·15	87·15	86·90	86·55	87·05
15	89·40	90·30	88·55	93·40	97·70	93·95	88·65	88·05	87·15	86·80	86·45	86·95
16	89·55	90·55	88·55	93·55	97·80	93·45	88·45	87·95	87·15	86·70	86·45	86·90
17	89·65	90·80	88·40	93·55	98·20	93·15	88·45	87·95	87·20	86·65	86·45	86·80
18	89·80	90·95	88·15	93·55	98·55	92·95	88·45	87·95	87·20	86·55	86·65	86·70
19	89·80	91·45	87·95	93·55	98·80	92·90	88·40	87·95	87·20	86·55	86·65	86·70
20	89·80	91·45	87·65	93·80	99·15	92·65	88·40	87·80	87·20	86·55	86·65	86·70
21	90·05	91·80	87·65	94·05	99·45	92·55	88·30	87·70	87·20	86·55	86·70	86·70
22	90·45	91·80	87·55	94·40	99·70	92·40	88·20	87·70	87·20	86·45	86·70	86·80
23	90·70	90·80	87·30	94·15	100·05	92·20	88·15	87·70	87·20	86·45	87·30	86·95
24	91·05	90·15	86·80	94·15	100·05	92·15	88·15	87·45	87·20	86·55	87·30	87·15
25	89·90	89·05	86·30	94·15	100·05	91·95	88·30	87·40	87·30	86·55	87·05	87·20
26	89·30	88·95	85·90	93·95	100·05	91·80	88·45	87·30	87·30	86·65	86·95	87·30
27	89·20	88·90	85·95	93·80	100·05	91·65	88·95	87·20	87·20	86·65	86·95	87·55
28	89·15	88·80	86·05	93·65	100·15	91·45	89·45	87·15	87·20	86·70	87·05	87·15
29	89·15	......	86·65	93·55	100·30	91·30	89·95	87·15	87·15	86·65	87·15	87·15
30	89·05	......	87·15	93·70	100·20	91·05	90·20	87·15	87·15	86·55	87·20	87·15
31	89·05	......	......	......	100·05	......	90·40	87·15	......	86·45	......	87·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Grenville, Greece-Point, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 284.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·30	87·40	86·30	90·15	......	......	......	......	......	......	......	......
2	87·40	86·80	85·95	90·45	......	......	......	......	......	......	......	......
3	87·45	86·70	65·95	90·70	......	......	......	......	......	......	......	......
4	88·15	86·70	86·15	90·95	......	......	......	......	......	......	......	......
5	88·95	86·80	86·80	91·20	......	......	......	......	......	......	......	......
6	89·80	86·95	87·40	91·55	......	......	......	......	......	......	......	......
7	89·90	87·30	88·05	91·65	......	......	......	......	......	......	......	......
8	89·80	87·90	88·30	91·80	......	......	......	......	......	......	......	......
9	87·80	87·90	88·40	91·95	......	......	......	......	......	......	......	......
10	87·90	87·45	88·20	92·15	......	......	......	......	......	......	......	......
11	87·95	87·45	87·90	92·30	......	......	......	......	......	......	......	......
12	88·05	87·70	87·45	92·45	......	......	......	......	......	......	......	......
13	88·20	87·80	87·05	92·45	......	......	......	......	......	......	......	......
14	88·80	87·80	86·95	91·95	......	......	......	......	......	......	......	......
15	89·30	87·90	86·80	91·95	......	......	......	......	......	......	......	......
16	89·80	87·95	86·30	91·80	......	......	......	......	......	......	......	......
17	90·20	88·05	86·30	91·65	......	......	......	......	......	......	......	......
18	90·20	88·15	86·15	91·40	......	......	......	......	......	......	......	......
19	88·15	87·45	86·05	91·45	......	......	......	......	......	......	......	......
20	87·65	87·65	85·95	91·55	......	......	......	......	......	......	......	......
21	87·05	87·95	86·55	91·55	......	......	......	......	......	......	......	......
22	86·95	88·05	86·20	91·70	......	......	......	......	......	......	......	......
23	87·15	87·90	86·15	91·90	......	......	......	......	......	......	......	......
24	87·20	87·90	88·30	91·95	......	......	......	......	......	......	......	......
25	87·30	87·95	88·95	92·15	......	......	......	......	......	......	......	......
26	87·30	88·05	89·20	92·45	......	......	......	......	......	......	......	......
27	87·15	88·20	89·05	93·05	......	......	......	......	......	......	......	......
28	87·15	86·30	89·05	93·15	......	......	......	......	......	......	......	......
29	87·20	......	89·05	93·20	......	......	......	......	......	......	......	......
30	87·30	......	89·20	93·30	......	......	......	......	......	......	......	......
31	87·40	......	88·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1870.

TABLEAU No. 285.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	79·70	83·70	81·95	80·20	92·35	84·55	81·20	80·20	78·85	78·35	80·45	81·05
2	79·70	83·70	81·95	80·85	92·05	84·45	80·95	80·10	78·85	78·35	80·35	81·05
3	79·70	83·70	81·70	81·35	92·05	84·30	80·80	80·10	78·85	78·30	80·55	81·05
4	79·70	83·70	81·70	82·05	91·95	84·20	80·80	79·85	78·95	78·45	80·55	81·05
5	79·70	83·70	81·70	82·55	91·45	83·95	80·70	79·85	79·05	78·45	80·70	81·05
6	79·70	83·70	81·70	82·85	91·45	83·95	80·70	79·85	78·95	78·45	80·60	80·95
7	79·70	83·20	81·55	83·35	91·05	83·70	80·60	79·80	79·05	78·35	80·60	80·80
8	79·70	83·05	81·35	84·05	90·80	83·60	80·55	79·80	79·05	78·35	80·60	80·70
9	79·70	83·05	81·35	85·05	90·35	83·35	80·85	79·70	79·35	78·35	80·85	80·70
10	80·20	82·70	81·05	85·70	90·20	83·05	80·85	79·70	79·30	78·30	81·60	80·60
11	80·20	82·35	81·10	86·45	90·20	83·05	80·80	79·70	79·10	78·30	81·70	80·30
12	80·20	82·20	81·10	87·55	89·85	82·80	80·70	79·60	79·10	78·20	81·80	80·20
13	80·70	82·35	81·10	88·85	89·35	82·85	80·80	79·80	79·10	78·20	81·80	80·20
14	80·70	82·35	81·20	89·10	89·20	82·80	80·95	79·80	79·10	78·20	81·80	80·35
15	80·70	82·35	80·85	89·30	88·70	82·85	81·05	79·70	79·05	78·20	81·95	80·55
16	80·70	82·20	80·70	89·60	88·55	82·85	80·85	79·70	78·95	78·20	81·95	80·70
17	80·80	82·20	80·55	89·95	88·20	82·70	80·80	79·60	78·85	78·20	81·95	80·95
18	80·80	82·05	80·35	89·95	87·80	82·70	80·85	79·55	78·85	78·35	81·95	81·05
19	80·85	82·05	80·20	90·20	87·70	82·60	80·85	79·55	78·85	78·70	82·05	81·10
20	80·85	82·10	80·20	90·80	87·45	82·55	80·80	79·45	78·80	78·85	81·85	81·20
21	80·95	82·20	80·20	91·35	87·05	82·45	80·70	79·35	78·80	79·05	81·85	81·20
22	80·95	82·20	80·20	91·60	86·70	82·35	80·70	79·35	78·60	79·20	81·70	81·30
23	81·70	82·20	80·05	92·55	86·55	82·10	80·70	79·30	78·55	79·20	81·55	81·35
24	82·05	82·05	79·78	91·85	86·20	81·95	80·70	79·20	78·60	79·20	81·45	81·30
25	83·20	82·05	79·70	92·30	86·20	81·80	80·60	79·20	78·55	79·35	81·30	81·30
26	84·10	81·95	79·70	92·45	85·70	81·70	80·55	79·20	78·55	79·55	81·20	81·30
27	84·20	81·95	79·70	92·30	85·45	81·70	80·30	79·20	78·60	79·60	81·20	81·20
28	84·20	81·95	79·70	92·35	85·35	81·55	80·30	79·10	78·45	80·05	81·10	81·10
29	83·70	.....	79·70	92·35	85·10	81·35	80·20	78·95	78·45	80·20	81·05	81·20
30	83·20	......	79·80	92·45	85·10	81·30	80·20	78·95	78·35	80·20	81·10	81·20
31	83·20	......	79·85	......	85·05	......	80·20	78·80	......	80·35	......	81·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1871.

TABLEAU No. 286.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	81·20	81·80	80·70	82·45	88·95	87·10	83·20	81·10	79·20	78·30	79·35	79·70
2	81·20	81·70	80·70	82·45	89·20	87·05	83·20	81·05	79·10	78·45	79·45	79·70
3	81·20	81·80	80·70	82·55	89·55	87·05	83·05	81·05	79·05	78·35	79·55	79·55
4	81·30	81·85	80·70	82·70	89·70	86·85	82·70	81·05	78·95	78·55	79·60	79·55
5	81·30	81·95	80·55	82·80	90·35	86·55	82·85	80·95	78·95	78·35	79·55	79·55
6	81·30	81·95	80·45	82·85	90·45	86·20	82·70	80·90	79·05	78·45	79·55	79·55
7	81·55	81·95	80·45	82·85	90·70	86·20	82·70	80·60	78·95	78·45	79·55	79·45
8	81·80	81·95	80·55	82·95	90·70	86·20	82·55	80·60	78·85	78·45	79·55	79·45
9	81·85	82·05	80·70	83·45	90·70	85·85	82·45	80·60	78·80	78·55	79·55	79·35
10	81·85	82·05	80·85	84·05	90·60	85·70	82·35	80·55	78·70	78·55	79·55	79·30
11	81·95	82·05	80·85	84·30	90·60	85·60	82·10	80·35	78·70	78·55	79·55	79·30
12	81·95	82·05	80·85	84·95	90·55	85·55	82·05	80·30	78·70	78·55	79·55	79·20
13	81·95	82·05	82·10	84·95	90·45	85·70	82·05	80·20	78·70	78·55	79·55	79·20
14	81·95	81·95	82·80	84·95	90·35	85·70	81·95	80·10	78·60	78·55	79·55	79·20
15	81·80	81·95	83·10	84·05	90·10	85·45	81·95	80·05	78·55	78·60	79·55	79·20
16	81·70	81·85	83·35	85·35	89·85	85·55	81·95	80·05	78·45	78·70	79·55	79·20
17	81·70	81·80	83·45	85·45	89·70	85·35	81·95	79·95	78·45	78·70	79·60	79·35
18	81·70	81·70	83·55	85·55	89·45	85·20	81·70	79·95	78·45	78·70	79·60	79·35
19	81·70	81·70	83·60	85·55	89·30	85·05	81·70	79·95	78·45	78·70	79·60	79·35
20	81·55	82·05	83·70	85·70	89·05	84·95	81·80	79·85	78·45	78·80	79·60	79·35
21	81·20	82·05	83·55	86·20	88·80	84·85	81·80	79·80	78·35	78·85	79·60	79·35
22	81·35	82·05	83·45	86·55	88·55	84·60	81·60	79·60	78·35	78·95	79·60	79·35
23	81·35	82·05	83·45	86·70	88·35	84·45	81·55	79·60	78·30	79·05	79·60	79·35
24	81·55	82·05	83·45	87·20	88·30	84·30	81·55	79·60	78·30	79·15	79·55	79·35
25	81·55	81·85	83·10	87·80	88·10	84·30	81·45	79·45	78·30	79·20	79·55	79·35
26	81·70	80·95	82·85	88·05	88·05	84·20	81·35	79·35	78·35	79·30	79·55	79·35
27	81·70	80·70	82·85	87·70	87·85	83·95	81·30	79·35	78·45	79·35	79·55	79·35
28	81·70	80·70	82·80	87·70	87·85	83·85	81·30	79·30	78·45	79·35	79·55	79·35
29	81·80	......	82·55	88·45	87·60	83·70	81·35	79·30	78·35	79·35	79·70	79·45
30	81·80	......	82·45	88·55	87·45	83·55	81·35	79·30	78·30	79·35	79·70	79·45
31	81·85	......	82·35	......	87·05	......	81·30	79·30	......	79·30	......	79·45

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1872.

TABLEAU No. 287.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	79·60	80·20	79·20	78·85	84·70	88·20	83·35	81·20	79·60	81·60	82·45	80·70
2	79·70	80·20	79·05	78·85	85·70	88·20	83·30	81·05	79·60	81·55	82·35	80·60
3	79·85	80·20	79·05	78·85	86·20	88·10	83·20	80·95	79·60	81·45	82·30	80·60
4	80·05	80·20	79·05	78·85	86·20	88·10	83·10	80·85	79·60	81·35	82·30	80·70
5	80·20	80·10	79·05	78·80	86·70	88·10	83·05	80·80	79·70	81·35	82·20	80·80
6	80·30	80·10	79·20	78·80	87·05	88·10	83·05	80·80	79·70	81·70	82·10	81·05
7	80·30	80·05	79·30	78·95	87·45	87·95	82·95	80·70	79·80	82·20	82·05	81·20
8	80·35	80·05	79·35	79·05	87·70	87·85	82·95	80·70	79·80	82·30	81·95	81·35
9	80·35	79·85	79·55	79·35	87·95	87·80	82·85	80·45	79·85	82·35	81·85	81·45
10	80·35	79·85	79·70	79·60	88·20	87·70	82·80	80·45	79·85	82·45	81·80	82·10
11	80·45	79·85	79·70	80·05	88·45	87·45	82·70	80·35	79·85	82·35	81·70	82·10
12	80·45	79·80	79·55	80·20	88·70	87·20	82·55	80·30	79·85	82·30	81·70	82·10
13	80·45	79·80	79·55	80·70	88·95	87·10	82·45	80·20	79·85	82·20	81·70	82·10
14	80·60	79·70	79·35	80·95	89·20	87·05	82·30	79·95	79·85	82·10	81·60	82·10
15	80·70	79·45	79·30	81·20	89·45	86·85	82·20	80·10	79·95	82·20	81·60	82·10
16	80·70	79·45	79·30	81·20	89·45	86·80	82·10	80·05	80·20	82·35	81·60	82·10
17	80·70	79·35	79·30	81·20	89·70	86·70	82·10	79·95	80·45	82·45	81·60	82·10
18	80·70	79·35	79·20	81·35	89·70	86·30	82·05	79·85	80·85	82·55	81·60	82·20
19	80·70	79·35	79·20	81·55	89·70	86·10	81·95	79·85	81·20	82·55	81·55	82·35
20	80·70	79·30	79·35	81·70	89·70	85·70	81·85	79·80	81·70	82·60	81·45	82·55
21	80·70	79·30	79·35	82·20	89·70	85·45	81·70	79·70	81·80	82·60	81·35	82·55
22	80·70	79·30	79·45	82·45	89·45	85·20	81·60	80·20	81·80	82·60	81·20	82·35
23	80·70	79·30	79·55	82·70	89·20	84·95	81·45	80·05	81·70	82·60	81·10	82·20
24	80·70	79·20	79·45	83·05	89·05	84·70	81·45	79·95	81·70	82·60	81·10	82·10
25	80·70	79·20	79·35	83·10	88·70	84·60	81·45	79·85	81·80	82·55	81·05	81·70
26	80·80	79·20	79·20	83·35	88·70	84·45	81·35	79·85	81·80	82·55	80·95	81·70
27	80·80	79·20	79·10	83·70	88·55	84·20	81·35	79·70	81·70	82·60	80·95	81·60
28	80·95	79·20	78·95	83·70	88·55	83·95	81·30	79·70	81·70	82·60	80·85	81·35
29	80·95	79·20	78·95	84·20	88·55	83·85	81·30	79·60	81·70	82·60	80·85	81·30
30	81·20	......	78·85	84·20	88·45	83·55	81·30	79·60	81·70	82·55	80·80	81·20
31	81·20	......	78·85	......	88·35	......	81·30	79·60	......	82·55	......	81·20

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1873.

TABLEAU No. 288.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	81·20	82·60	81·60	80·70	86·95	92·05	84·70	81·85	79·95	80·30	83·10	82·55
2	81·20	81·95	80·70	81·20	87·05	91·20	84·60	81·85	79·85	80·60	83·20	82·45
3	81·35	81·80	80·20	81·70	87·10	90·95	84·60	81·80	79·85	81·05	83·20	82·20
4	81·45	81·70	80·20	82·05	87·30	90·70	84·45	81·80	79·95	81·45	83·30	82·20
5	81·60	81·70	80·30	82·30	87·45	90·45	84·35	81·70	79·95	81·80	83·30	82·35
6	81·35	81·55	80·35	82·55	87·70	90·20	84·20	81·55	79·85	82·20	83·35	82·55
7	81·20	81·45	80·30	83·05	87·95	89·70	84·10	81·55	79·80	82·45	83·30	82·70
8	81·45	81·45	80·30	83·20	88·30	89·20	83·95	81·45	79·70	82·60	83·10	82·55
9	81·35	81·80	80·20	83·55	88·70	89·05	83·80	81·35	79·60	82·60	83·05	82·20
10	81·20	81·70	80·30	83·70	89·20	88·95	83·70	81·35	79·55	82·60	82·70	81·95
11	81·20	81·35	80·35	84·20	89·70	88·85	83·60	81·30	79·45	82·55	82·70	81·70
12	81·20	81·35	80·35	84·70	90·05	88·80	83·55	81·30	79·45	82·55	82·60	81·80
13	81·20	81·35	80·35	85·30	90·20	88·55	83·35	81·20	79·45	82·45	82·55	81·85
14	81·20	81·35	80·35	85·70	90·45	88·45	83·35	81·20	79·45	82·30	82·45	82·05
15	81·45	81·30	80·55	86·20	91·20	88·20	83·30	81·10	79·45	82·20	82·35	81·85
16	81·35	81·30	80·70	86·70	91·30	87·95	83·20	81·05	79·45	82·10	82·30	81·85
17	81·55	81·20	80·70	86·95	91·45	87·45	83·10	81·05	79·45	82·20	82·30	81·95
18	81·60	81·20	80·70	87·10	91·55	86·95	82·95	80·95	74·45	82·35	82·20	81·95
19	81·60	81·35	80·80	87·20	91·70	86·85	82·95	80·85	79·45	82·45	82·10	82·05
20	81·70	81·35	80·80	87·30	91·70	86·80	82·80	80·80	79·45	82·60	82·10	82·10
21	81·70	81·35	80·80	87·55	91·70	86·60	82·70	80·70	79·45	82·70	81·95	82·20
22	81·60	81·35	80·70	87·70	91·60	86·60	82·55	80·60	79·55	82·80	81·95	82·10
23	81·70	81·45	80·70	87·70	91·45	86·35	82·45	80·55	79·60	82·80	81·80	81·95
24	81·70	81·45	80·70	87·55	91·20	86·20	82·30	80·45	79·70	82·80	81·80	81·80
25	81·70	81·45	80·70	87·45	91·20	85·95	82·20	80·35	79·70	82·85	81·85	81·70
26	81·95	81·45	80·80	87·35	91·45	85·70	82·20	80·30	79·95	82·85	81·85	81·85
27	81·95	81·35	80·80	87·20	91·70	85·35	82·10	80·20	80·05	82·85	82·05	81·85
28	82·10	81·30	80·70	87·05	91·70	85·20	82·10	80·10	80·10	82·95	82·20	81·85
29	82·20	......	80·70	86·95	92·20	85·05	82·05	80·10	80·20	82·95	82·45	81·80
30	82·20	......	80·45	86·85	92·20	84·95	81·95	80·05	80·30	83·05	82·70	81·95
31	82·20	......	80·55	......	92·05	......	81·85	79·95	......	83·10	......	82·05

Élévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1874.

Tableau No. 289.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	81·70	82·95	80·45	81·55	82·70	90·20	87·45	81·70	79·45	78·60	78·80	78·45
2	81·55	83·05	80·20	81·45	82·70	90·10	87·40	81·55	79·35	78·55	78·70	78·70
3	81·20	82·80	80·10	81·20	82·70	90·05	87·10	81·55	79·30	78·70	78·70	79·05
4	81·05	82·80	80·70	80·95	82·85	90·05	86·85	81·45	79·20	78·70	78·70	79·30
5	81·10	82·70	81·20	80·80	82·85	89·95	86·70	81·45	79·10	78·70	78·70	79·05
6	81·20	82·70	81·70	80·70	83·20	89·70	86·45	81·35	79·10	78·70	78·85	78·95
7	81·10	82·55	82·20	80·70	83·35	89·55	86·35	81·30	79·05	78·80	78·85	78·95
8	81·20	82·20	82·30	80·70	83·70	89·35	86·20	81·20	79·05	78·80	78·95	78·95
9	81·10	81·95	82·05	80·55	84·20	89·35	86·05	81·10	79·05	78·80	78·95	78·95
10	81·70	81·70	81·70	80·55	84·55	89·30	85·95	81·10	78·95	78·85	79·05	78·85
11	82·20	81·80	81·45	80·45	84·95	89·10	85·85	81·05	78·95	78·85	79·05	79·05
12	82·45	81·95	81·95	80·45	85·55	88·85	85·70	81·05	78·85	78·85	79·05	79·30
13	82·55	81·70	81·70	80·45	85·85	88·70	85·55	80·95	78·85	78·85	79·05	80·10
14	82·55	81·60	81·45	80·45	86·20	88·95	85·35	80·85	78·85	78·80	79·05	80·05
15	82·60	81·45	81·20	80·95	86·45	88·95	85·20	80·70	78·85	78·80	79·05	80·30
16	82·70	$1·45	80·85	81·45	86·55	88·95	85·05	80·60	78·85	78·80	79·05	80·30
17	82·70	81·85	80·45	81·70	86·95	88·95	84·95	80·55	78·80	78·85	79·05	80·30
18	82·60	82·20	80·30	82·20	87·20	88·95	84·70	80·35	78·80	78·85	79·05	80·30
19	82·45	82·10	80·70	82·45	87·45	89·10	84·30	80·20	78·80	78·85	79·05	80·30
20	82·30	82·05	81·10	82·70	88·20	89·10	84·55	80·05	78·70	78·85	79·05	80·20
21	82·20	82·05	81·20	82·70	88·70	89·30	83·80	79·95	78·70	78·80	79·05	80·20
22	82·30	81·95	81·70	82·70	89·20	89·35	83·35	79·85	78·70	78·80	78·95	80·10
23	82·35	81·80	82·20	82·80	89·45	89·45	83·05	79·85	78·60	78·80	78·85	80·10
24	82·70	81·70	83·35	82·80	90·20	89·45	82·85	79·80	78·60	78·70	78·85	80·10
25	82·80	81·70	82·70	82·70	90·20	89·20	82·80	79·70	78·60	78·70	78·85	79·95
26	82·95	81·20	82·20	82·70	89·95	88·95	82·55	79·60	78·55	78·60	78·85	79·95
27	83·20	80·95	82·35	82·60	89·95	88·70	82·45	79·60	78·55	78·60	78·70	79·95
28	83·20	80·85	82·20	82·55	89·85	88·45	82·20	79·55	78·55	78·60	78·45	80·20
29	83·05	......	81·95	82·45	89·85	88·20	82·20	79·55	78·55	78·55	78·45	80·30
30	83·05	......	81·70	82·45	89·85	87·85	82·20	79·45	78·55	78·60	78·20	80·30
31	82·95	......	81·70	......	89·85	......	82·20	79·45	......	78·70	......	80·35

Élévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1875.

Tableau No. 290.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	80·55	81·35	81·05	......	83·70	89·45	83·35	81·35	......	79·60	81·10	82·10
2	80·55	81·45	81·10	......	84·05	89·10	83·30	81·30	......	79·60	81·10	81·80
3	80·35	81·30	81·10	......	84·10	89·05	83·20	81·20	......	79·70	81·20	81·45
4	80·30	81·55	81·20	......	84·30	88·70	83·10	81·10	......	79·80	81·20	81·55
5	79·95	81·70	81·70	......	84·45	88·35	82·95	80·95	......	79·80	81·30	81·45
6	79·95	81·70	81·70	......	84·70	87·95	82·85	80·80	......	79·85	81·30	81·30
7	79·95	81·95	81·45	......	85·20	87·60	82·80	80·70	......	79·85	81·30	81·10
8	80·10	82·05	81·45	......	85·70	87·35	82·70	80·70	......	80·05	81·30	81·10
9	80·20	82·05	81·30	......	86·20	87·30	82·60	80·70	......	80·05	81·30	80·95
10	80·20	81·95	81·10	......	86·70	87·05	82·55	80·70	......	80·10	81·30	80·70
11	80·20	81·85	81·05	......	87·20	86·70	82·45	80·70	......	80·20	81·30	80·45
12	80·70	81·70	80·95	......	87·70	86·45	82·35	80·70	......	80·30	81·30	80·20
13	80·70	81·70	80·70	......	88·30	86·30	82·20	80·70	......	80·45	81·30	79·95
14	80·70	81·55	80·70	......	88·95	86·05	82·10	80·70	......	80·60	81·30	80·20
15	80·85	81·55	80·35	......	89·70	85·80	81·95	80·95	......	80·70	81·30	80·45
16	81·05	81·70	80·20	......	90·55	85·45	81·95	81·10	......	80·85	81·30	80·55
17	81·20	81·70	79·95	......	91·30	85·20	81·80	81·30	......	80·85	81·20	80·55
18	81·20	81·45	79·95	......	91·70	85·10	81·70	81·45	......	80·80	81·20	80·55
19	80·95	81·45	79·95	......	91·95	84·95	81·60	81·45	......	80·95	81·10	80·70
20	80·95	81·45	79·85	......	91·95	84·80	81·55	81·45	......	80·95	81·10	80·70
21	81·05	81·35	79·70	......	91·70	84·60	81·45	81·45	......	80·85	81·10	81·10
22	81·20	81·20	79·70	......	91·70	84·45	81·45	81·45	......	80·85	81·05	80·80
23	80·95	81·05	79·60	......	91·55	84·10	81·45	81·45	......	80·85	81·05	80·55
24	81·20	80·95	79·60	......	91·45	83·80	81·45	81·35	......	80·85	81·05	80·95
25	81·20	80·85	79·60	......	91·10	83·70	81·45	81·30	......	80·85	81·05	80·95
26	81·05	80·70	79·60	......	90·95	83·60	81·45	81·20	......	80·85	81·05	81·10
27	80·85	80·85	79·60	......	90·85	83·60	81·55	81·10	......	81·05	81·45	81·10
28	80·95	80·95	79·60	......	90·70	83·55	81·55	81·05	......	81·05	81·70	80·95
29	80·70	......	79·55	......	90·45	83·55	81·55	80·85	......	80·95	82·05	80·70
30	80·70	......	79·55	......	90·10	83·45	81·55	80·85	......	80·95	82·05	80·45
31	81·10	......	79·55	......	89·95	......	81·55	80·70	......	81·05	......	79·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1876.

TABLEAU No. 291.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	79·95	82·45	81·20	80·20	89·20	93·05	86·95	82·05	79·55	......	80·10	81·10
2	79·80	82·10	80·70	80·20	89·20	92·60	86·80	81·95	79·55	......	80·20	81·20
3	80·20	82·70	79·95	80·10	89·45	92·20	86·55	81·85	79·55	......	80·20	81·35
4	80·95	82·30	79·95	80·30	89·70	91·85	86·35	81·85	79·55	......	80·45	81·20
5	80·80	81·95	79·70	80·20	89·70	91·55	86·30	81·70	79·35	......	80·55	81·55
6	80·70	82·10	79·70	80·20	90·20	91·20	86·05	81·55	79·30	......	80·60	81·35
7	81·20	80·70	79·70	80·10	90·60	90·85	85·85	81·35	79·20	......	80·70	81·10
8	81·70	80·45	80·20	80·05	90·70	90·70	85·70	81·30	79·10	......	80·85	81·70
9	82·20	81·70	80·70	80·20	92·30	90·55	85·55	81·20	79·10	......	80·95	81·55
10	82·95	80·95	80·95	80·30	92·95	90·20	85·35	81·05	79·05	......	81·10	81·20
11	83·70	80·10	81·10	80·45	93·85	89·85	85·30	80·95	78·95	......	81·20	81·45
12	83·95	80·20	81·20	80·95	94·10	89·45	85·10	80·85	78·85	......	81·20	81·70
13	83·95	79·95	81·30	81·45	94·55	89·70	85·05	80·70	78·85	......	81·30	81·70
14	83·70	81·20	81·70	82·70	95·10	89·80	84·85	80·60	78·70	......	81·45	81·80
15	83·20	81·70	82·10	83·30	95·80	89·70	84·70	80·45	78·80	......	81·55	81·55
16	82·70	81·45	82·45	83·95	95·95	89·70	84·55	80·35	78·70	......	81·45	81·55
17	82·20	81·95	81·95	85·20	95·95	89·70	84·35	80·30	78·70	......	81·45	81·70
18	81·70	81·85	81·70	85·70	95·85	89·70	84·20	80·30	78·60	......	81·45	81·80
19	80·70	82·10	81·45	85·95	95·60	89·70	84·05	80·10	78·60	......	81·35	81·95
20	80·95	82·10	81·20	86·45	95·45	89·55	83·95	80·05	78·60	......	81·35	81·85
21	81·20	80·45	80·95	86·55	95·35	89·30	83·70	79·95	78·60	......	81·45	81·80
22	81·10	80·45	80·70	86·60	95·20	89·10	83·55	79·95	78·60	......	81·35	81·85
23	81·20	81·55	80·70	86·95	94·95	88·95	83·35	79·95	78·60	......	81·30	82·10
24	81·20	82·20	80·20	87·20	94·80	88·70	83·10	79·95	78·60	......	81·30	82·20
25	81·20	82·45	80·20	87·85	94·55	88·55	82·95	79·85	78·60	......	81·30	81·95
26	81·20	82·10	80·20	88·10	94·35	88·35	82·70	79·85	78·60	......	81·20	81·70
27	81·95	81·45	80·20	88·30	94·20	88·10	82·55	79·85	78·70	......	81·20	81·70
28	81·70	82·10	80·10	88·70	94·05	87·80	82·45	79·70	78·70	......	81·10	81·70
29	81·85	82·45	80·10	88·95	93·70	87·55	82·30	79·60	78·70	......	81·05	81·70
30	82·20	......	80·30	89·20	93·55	87·35	82·20	79·60	78·70	......	81·10	81·95
31	82·30	......	80·20	.....	93·30	......	82·10	79·55	......	......	......	82·10

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 292.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	82·05	80·95	79·80	80·70	85·45	83·60	81·70	80·35	79·30	78·55	79·80	82·35
2	82·10	80·80	79·80	80·80	85·45	83·55	81·70	80·35	79·20	78·60	79·80	82·35
3	81·85	80·70	79·80	80·85	85·35	83·45	81·70	80·30	79·20	78·70	79·85	82·35
4	82·20	80·45	79·80	80·95	85·30	83·30	81·70	80·20	79·20	78·70	79·85	82·45
5	82·35	80·55	79·80	81·10	85·20	83·20	81·70	80·20	79·20	78·85	79·85	82·45
6	82·70	80·45	79·85	81·30	85·10	83·05	81·60	80·10	79·20	78·85	79·95	82·55
7	82·45	80·45	79·85	81·55	84·95	82·95	81·60	79·95	79·10	78·80	80·05	82·55
8	82·20	80·35	79·95	81·80	84·70	82·80	81·45	79·85	79·10	78·70	80·10	82·70
9	82·20	80·35	79·95	81·95	84·45	82·70	81·45	79·95	79·05	78·80	80·20	82·70
10	82·45	80·45	80·05	82·05	84·35	82·55	81·45	79·85	79·05	78·80	80·35	83·05
11	82·70	80·45	80·05	82·05	84·30	82·35	81·30	79·80	79·05	78·85	80·45	83·20
12	82·95	80·30	80·05	82·05	84·20	82·30	81·20	79·80	78·95	78·95	80·55	83·10
13	83·10	80·30	80·10	82·20	84·20	82·20	81·20	79·70	78·95	79·05	80·45	83·30
14	82·95	80·20	80·05	82·20	84·20	82·20	81·10	79·80	78·85	79·05	80·30	83·20
15	82·85	80·20	80·05	82·20	84·20	82·10	80·95	79·80	78·85	79·20	80·30	82·95
16	82·70	80·10	80·05	82·30	84·20	82·05	80·85	79·80	78·85	79·30	80·35	82·45
17	82·85	80·10	80·05	82·35	84·20	82·05	80·70	79·80	78·80	79·45	80·45	82·20
18	82·70	79·95	80·05	82·45	84·20	81·95	80·80	79·80	78·80	79·55	80·70	82·20
19	83·05	79·95	79·95	82·45	84·20	81·85	80·70	79·80	78·80	79·55	80·80	84·10
20	82·95	79·95	79·95	82·95	84·20	81·85	80·70	79·85	78·80	79·60	80·80	83·70
21	82·70	79·85	79·95	83·45	84·20	81·85	80·70	79·85	78·70	79·70	80·85	83·10
22	82·70	79·85	79·85	84·30	84·20	81·95	80·70	79·80	78·70	79·80	81·05	82·95
23	82·55	79·85	79·85	84·45	84·10	81·95	80·70	79·70	78·60	79·80	81·20	82·70
24	82·60	79·85	79·80	84·60	84·10	81·95	80·60	79·60	78·60	79·85	81·35	82·20
25	82·10	79·85	79·80	83·85	84·05	81·95	80·55	79·55	78·55	79·85	81·55	82·20
26	81·95	79·80	79·70	84·95	84·05	81·85	80·55	79·45	78·55	79·85	81·85	82·20
27	81·70	79·80	79·95	85·10	84·05	81·80	80·45	79·45	78·55	79·95	82·05	82·10
28	81·20	79·80	80·05	85·45	83·95	81·70	80·55	79·35	78·55	79·85	82·30	82·10
29	81·20	......	80·20	85·45	83·85	81·70	80·45	79·35	78·55	79·85	82·30	81·95
30	81·20	......	80·45	85·45	83·80	81·70	80·35	79·35	78·55	79·85	82·30	81·95
31	81·20	......	80·45	......	83·70	......	80·35	79·30	......	79·85	......	81·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 293.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	82·10	81·45	79·80	80·45	83·95	83·70	82·05	80·20	79·60	81·10	85·35	84·45
2	82·45	81·70	79·85	80·70	84·10	83·70	82·05	80·30	79·60	81·10	85·35	84·45
3	82·30	81·55	79·70	80·70	84·30	83·60	82·10	80·30	79·55	81·10	85·20	84·35
4	82·10	81·35	79·60	80·45	84·70	83·45	82·10	80·05	79·45	81·10	84·95	84·55
5	82·10	81·20	79·55	80·70	84·70	83·30	82·05	80·05	70·35	81·10	84·85	84·45
6	81·95	81·05	79·55	80·85	84·85	83·30	81·95	80·10	79·35	81·10	84·70	84·20
7	81·70	80·95	79·60	80·95	85·05	83·20	81·95	80·10	79·30	81·05	84·60	84·10
8	81·35	80·80	79·70	81·20	85·30	83·20	81·80	80·20	79·30	81·05	84·60	84·35
9	81·70	80·70	79·70	81·35	85·45	83·20	81·55	80·30	79·20	80·95	84·45	84·45
10	81·45	80·70	79·95	81·55	85·70	83·30	81·45	80·30	79·20	81·05	84·35	84·70
11	81·20	80·80	80·30	81·95	85·70	83·20	81·45	80·30	79·20	81·05	84·30	84·55
12	81·45	80·85	80·70	82·20	85·70	83·10	81·35	80·30	79·20	81·10	84·20	84·35
13	81·30	80·95	80·45	82·55	85·55	83·05	81·30	80·30	79·20	81·10	84·10	84·70
14	81·70	80·95	80·70	82·95	85·45	82·95	81·10	80·30	79·10	81·20	83·95	84·95
15	81·55	80·95	80·85	83·10	85·35	82·80	81·10	80·30	79·10	81·45	83·85	85·20
16	81·70	81·05	80·95	83·20	85·30	82·70	81·05	80·30	79·10	81·55	83·85	85·20
17	81·45	81·05	81·05	83·45	85·10	82·70	80·95	80·35	79·20	81·70	83·70	85·20
18	81·30	81·05	81·10	83·55	85·10	82·70	80·95	80·45	79·20	81·95	83·70	85·20
19	81·20	81·05	81·20	83·70	85·05	82·55	80·85	80·55	79·55	82·30	83·70	85·45
20	81·10	80·95	81·10	83·70	84·95	82·45	80·85	80·45	79·95	82·45	83·70	85·45
21	80·95	80·85	81·05	83·70	84·85	82·35	80·80	80·35	80·10	82·45	83·55	85·70
22	81·20	80·85	80·85	83·70	84·85	82·30	80·80	80·30	80·45	82·95	83·35	85·70
23	81·05	80·95	80·70	83·70	84·70	82·35	80·55	80·10	80·70	83·30	83·60	85·45
24	81·20	80·85	80·70	83·70	84·70	82·30	80·55	80·05	80·95	83·45	83·95	85·45
25	81·45	80·80	80·45	83·70	84·60	82·20	80·45	79·95	81·10	83·80	84·20	85·55
26	81·70	80·80	80·45	83·70	84·45	82·20	80·35	79·85	81·20	84·10	84·30	85·70
27	81·45	80·70	80·35	83·70	84·45	82·20	80·30	79·85	81·20	84·35	84·30	85·95
28	81·55	80·55	80·30	83·70	84·35	82·20	80·20	79·80	81·20	84·70	84·35	85·45
29	82·10	......	80·35	83·70	84·35	82·20	80·20	79·80	81·20	84·95	84·45	85·95
30	82·10	......	80·45	83·70	84·30	82·10	80·10	79·70	81·20	85·10	84·45	85·95
31	81·95	......	80·45	......	84·10	......	80·10	79·70	......	85·35	......	85·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1879.

TABLEAU No. 294.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	85·20	81·10	82·10	81·70	87·20	88·55	83·70	82·10	79·80	79·85	78·85	79·80
2	84·70	81·20	82·20	81·95	87·70	88·30	83·55	81·95	79·80	79·80	78·80	79·85
3	84·45	81·30	82·05	81·90	88·10	88·10	83·45	81·85	79·80	79·80	78·70	79·95
4	84·10	81·20	81·95	82·20	88·30	87·95	83·30	81·70	79·70	79·70	78·60	79·85
5	84·20	81·20	82·10	82·10	88·95	87·70	83·20	81·55	79·70	79·70	78·60	79·95
6	84·30	81·10	82·20	82·30	89·20	87·45	83·05	81·35	79·70	79·60	78·60	80·10
7	84·10	81·20	81·95	82·20	89·45	87·30	82·95	81·30	79·70	79·55	78·60	80·30
8	83·95	80·95	81·85	82·20	89·35	87·10	82·85	81·20	79·70	79·55	78·60	80·45
9	83·95	81·05	81·95	82·30	89·35	86·95	82·70	81·05	79·60	79·55	78·60	80·70
10	83·70	80·95	81·70	82·20	89·45	86·70	82·60	80·95	79·60	79·55	78·60	80·95
11	83·70	81·10	81·70	82·30	89·55	86·55	82·55	80·85	79·60	79·45	78·60	81·20
12	83·20	81·30	81·70	82·30	89·55	86·35	82·55	80·70	79·60	79·45	78·60	81·45
13	83·30	81·45	81·95	82·45	89·60	86·20	82·55	80·60	79·60	79·45	78·60	81·30
14	83·95	81·70	81·85	82·70	89·95	86·10	82·60	80·55	79·60	79·45	78·60	81·45
15	83·70	81·20	81·80	83·10	90·20	86·05	82·55	80·45	79·70	79·45	78·60	81·70
16	83·45	81·45	81·70	83·20	90·45	85·95	82·45	80·45	79·80	79·35	78·60	81·80
17	83·30	81·70	81·95	83·35	90·95	85·85	82·35	80·35	79·85	79·35	78·70	81·85
18	83·20	82·20	82·10	83·55	91·30	85·70	82·35	80·30	79·95	79·35	78·95	82·10
19	82·95	81·95	81·95	83·70	91·95	85·55	82·35	80·20	79·95	79·35	79·05	82·45
20	82·55	82·45	81·95	83·95	92·20	85·45	82·35	80·20	80·05	79·30	79·10	82·70
21	82·30	82·30	82·05	84·10	92·10	85·30	82·35	80·10	80·05	79·30	79·20	82·70
22	82·20	82·10	81·95	84·45	91·95	85·10	82·45	80·10	80·05	79·20	79·20	82·8[illegible]
23	82·10	81·95	81·70	84·55	91·70	85·05	82·45	80·10	80·05	79·20	79·20	83·[illegible]0
24	82·05	82·20	81·85	84·70	91·45	84·95	82·45	80·10	80·05	79·20	79·10	83·[illegible]
25	82·10	82·10	81·95	84·95	91·20	84·70	82·35	80·10	80·05	79·20	79·10	83·30
26	82·05	82·30	81·55	85·10	90·70	84·55	82·35	80·05	79·95	79·10	79·20	83·20
27	81·95	82·10	81·55	85·45	90·35	84·35	82·35	80·05	79·95	79·05	79·20	83·10
28	81·70	81·95	81·70	85·95	90·20	84·10	82·35	79·95	79·95	79·05	79·35	83·20
29	81·55	......	81·55	86·20	89·95	84·05	82·35	79·95	79·85	78·95	79·55	83·10
30	81·30	......	81·55	86·70	89·45	83·95	82·35	79·95	79·85	78·95	79·70	83·[illegible]0
31	81·20	......	81·55	......	88·95	......	82·35	79·85	......	78·95	......	83·80

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1880.

Tableau No. 297.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·75	88·50	88·00	87·10	92·00	94·50	91·85	88·15	87·50	86·60	86·35	85·65
2	88·00	88·40	87·75	87·25	92·15	94·60	91·65	88·10	87·50	86·60	86·35	85·50
3	88·00	88·50	87·75	87·50	92·25	94·50	91·50	88·10	87·50	86·50	86·35	85·50
4	88·50	88·75	87·65	87·60	92·35	94·50	91·25	88·00	87·50	86·50	86·35	85·50
5	88·50	88·50	87·75	87·75	92·50	94·35	91·00	88·00	87·50	86·40	86·35	85·50
6	88·75	88·40	87·50	88·15	92·65	94·25	90·85	88·00	87·60	86·40	86·35	85·50
7	89·00	88·00	87·50	88·25	93·00	94·10	90·65	88·00	87·60	86·40	86·40	85·50
8	89·00	88·25	87·40	88·50	93·15	94·00	90·50	88·00	87·75	86·40	86·40	85·65
9	90·00	88·25	87·40	88·75	93·25	93·90	90·35	88·00	87·65	86·40	86·50	85·75
10	90·40	88·40	87·40	89·00	93·35	93·85	90·15	87·90	87·60	86·50	86·40	85·75
11	90·75	88·15	87·25	89·40	93·50	93·65	90·00	87·85	87·60	86·50	86·40	85·75
12	91·00	88·00	87·25	89·75	93·50	93·50	89·85	87·75	87·50	86·50	86·35	85·65
13	91·50	88·00	87·25	90·00	93·50	93·60	89·65	87·65	87·50	86·50	86·25	85·75
14	92·40	88·00	87·15	90·25	93·40	93·75	89·50	87·60	87·50	86·40	86·25	85·75
15	92·50	88·00	87·00	90·75	93·35	94·00	89·40	87·50	87·50	86·40	86·25	85·75
16	92·75	88·00	87·00	91·00	93·25	94·25	89·25	87·40	87·50	86·40	86·25	86·00
17	92·00	88·10	87·00	91·25	93·15	94·40	89·25	87·40	87·50	86·40	86·25	86·00
18	91·50	88·10	87·00	91·30	92·90	94·40	89·25	87·35	87·50	86·40	86·25	86·00
19	92·00	88·15	87·00	91·30	92·90	94·10	89·25	87·35	87·35	86·40	86·25	86·00
20	92·50	88·00	87·00	91·35	93·15	93·75	89·15	87·25	87·35	86·40	86·25	86·00
21	92·75	88·00	87·00	91·25	93·15	93·50	89·10	87·25	87·25	86·40	86·25	86·00
22	92·75	88·00	87·00	91·25	93·25	93·25	89·00	85·25	87·15	86·40	86·15	86·00
23	93·00	88·00	87·00	91·15	93·35	93·00	88·85	87·35	87·10	86·40	86·00	86·15
24	93·00	88·00	87·00	91·35	93·40	92·85	88·75	87·40	87·00	86·40	86·00	86·25
25	93·00	88·00	87·00	91·40	93·50	92·65	88·75	87·50	86·85	86·40	86·00	86·40
26	91·75	88·00	87·00	91·50	93·65	92·50	88·85	87·60	86·85	86·40	86·00	86·40
27	90·00	88·00	87·00	91·60	93·75	92·35	88·75	87·60	86·75	86·35	85·75	86·40
28	89·25	88·00	87·00	91·75	93·85	92·15	88·65	87·50	86·75	86·35	85·75	86·40
29	88·60	......	87·00	91·85	94·00	92·00	88·60	87·50	86·65	86·35	85·75	86·35
30	88·50	......	87·00	91·85	94·25	92·00	88·40	87·50	86·65	86·35	85·75	86·40
31	88·50	......	87·00	......	94·35	......	88·35	87·50	......	86·35	......	86·50

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1881.

Tableau No. 298.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	86·50	85·50	86·85	90·00	94·25	91·00	87·65	88·00	87·00	86·00	86·00	89·25
2	86·50	85·50	86·85	90·00	94·40	90·75	87·50	88·10	87·00	86·00	86·00	89·25
3	86·50	85·40	86·75	90·00	94·25	90·60	87·40	88·10	87·00	86·00	86·00	89·00
4	86·50	85·40	86·60	90·00	94·25	90·40	87·35	88·10	87·00	86·00	86·00	89·00
5	86·50	85·40	86·50	89·90	94·15	90·25	87·25	88·10	87·00	86·00	85·85	89·50
6	86·40	85·40	86·50	89·65	94·10	90·15	87·15	88·00	87·00	86·00	85·85	89·50
7	86·50	85·35	86·25	89·50	94·00	90·10	87·15	87·85	87·00	86·10	85·85	89·40
8	86·25	85·35	86·25	89·35	94·00	90·00	87·10	87·75	87·00	86·15	85·85	89·35
9	86·25	85·35	86·25	89·10	94·00	89·85	87·10	87·65	86·90	86·15	85·75	89·25
10	86·40	85·35	86·50	89·00	94·00	89·65	87·00	87·50	86·85	86·25	85·75	89·15
11	86·40	85·25	86·60	89·15	94·00	89·50	87·00	87·40	86·85	86·25	85·85	89·15
12	86·50	85·25	87·00	89·50	93·85	89·35	87·00	87·35	86·75	86·25	85·85	89·10
13	86·65	85·25	87·25	89·75	93·75	89·15	87·00	87·35	86·75	86·15	85·85	89·00
14	86·65	85·25	87·25	90·15	93·65	89·00	87·00	87·25	86·65	86·15	86·00	88·50
15	86·75	85·25	87·35	90·35	93·50	89·00	87·00	87·25	86·65	86·00	86·10	88·25
16	86·75	85·25	87·40	90·50	93·35	88·85	87·00	87·15	86·60	86·00	86·15	88·25
17	86·50	85·25	87·40	90·65	93·15	88·65	87·00	87·10	86·50	86·00	86·25	88·00
18	86·50	85·25	87·50	90·75	93·00	88·50	87·15	87·00	86·50	86·00	86·35	89·00
19	86·35	85·25	87·50	91·00	92·85	88·50	87·25	87·00	86·50	86·00	86·40	88·75
20	86·15	85·25	87·50	91·15	92·75	88·35	87·50	87·00	86·40	86·00	86·65	88·50
21	86·00	85·00	88·00	91·50	92·65	88·25	87·50	87·00	86·35	86·00	86·85	88·25
22	86·00	85·00	88·00	92·15	92·50	88·15	87·65	87·00	86·35	86·00	87·00	88·00
23	86·00	85·00	88·25	92·85	92·35	88·15	87·75	87·00	86·25	86·00	87·25	88·00
24	86·00	85·00	88·40	93·40	92·15	88·10	88·00	87·00	86·25	86·00	88·00	88·00
25	86·00	85·00	88·50	94·00	92·00	88·10	88·00	86·85	86·25	86·10	87·85	88·00
26	86·00	85·25	88·75	94·40	91·85	87·85	88·00	86·85	86·15	86·15	87·85	88·00
27	86·00	85·25	89·00	94·60	91·65	87·85	88·00	86·85	86·15	86·10	88·50	88·15
28	86·00	85·25	89·25	94·50	91·50	87·85	88·00	86·85	86·15	86·00	89·50	88·15
29	85·75	......	89·50	94·50	91·40	87·85	88·00	86·85	86·15	86·00	89·50	89·50
30	85·50	......	89·75	94·40	91·35	87·85	88·00	87·00	86·15	86·00	89·50	89·50
31	85·50	......	89·75	......	91·25	......	88·00	87·00	......	86·00	......	89·50

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1882.

TABLEAU No. 299.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·20	84·85	85·70	86·80	90·55	95·60	91·85	87·50	87·00	87·15	85·60	86·50
2	88·10	84·80	86·20	86·85	90·55	95·60	91·70	87·40	87·00	87·10	85·60	86·60
3	87·95	84·70	87·20	86·85	90·55	95·45	91·60	87·35	86·90	87·00	85·65	86·60
4	88·70	84·85	87·85	86·95	90·60	95·35	91·55	87·15	86·85	86·85	85·75	86·75
5	87·35	84·95	87·70	86·95	90·60	95·45	91·35	87·10	86·85	86·75	85·85	86·60
6	87·45	85·05	87·45	87·20	90·70	95·35	91·35	87·00	86·75	86·65	85·90	87·00
7	86·70	84·95	87·30	87·35	90·80	95·30	91·30	86·85	86·65	86·60	85·90	87·25
8	85·70	85·10	87·20	87·55	90·85	95·35	91·10	86·75	86·65	86·50	85·90	87·35
9	85·55	84·85	86·95	87·85	90·95	95·30	91·05	86·75	86·60	86·40	85·90	87·00
10	85·45	84·70	86·95	88·20	91·05	95·20	90·95	86·65	86·60	86·35	85·90	86·75
11	85·35	84·70	86·80	88·20	91·10	94·85	90·80	86·75	86·60	86·25	85·90	86·50
12	85·45	84·55	86·70	88·05	91·20	94·55	90·60	86·65	86·50	86·15	85·90	86·40
13	85·30	84·55	86·45	87·70	91·45	94·20	90·45	86·75	86·50	86·10	85·90	86·60
14	85·45	84·60	86·35	87·55	91·70	93·70	90·35	86·65	86·50	86·00	86·15	86·75
15	85·30	84·70	86·20	87·45	91·80	93·45	90·20	86·60	86·40	86·00	86·40	87·00
16	85·10	84·95	86·30	87·70	92·05	93·20	90·05	86·50	86·40	85·90	86·60	87·25
17	84·85	85·20	86·10	87·80	92·20	93·20	89·85	86·50	86·35	85·85	86·75	87·40
18	85·45	86·45	85·95	87·95	92·35	93·20	89·70	87·00	86·35	85·90	86·85	87·60
19	85·70	86·20	85·95	88·30	92·55	93·20	89·60	87·10	86·35	85·90	87·10	87·00
20	86·20	86·30	85·95	87·95	92·70	93·20	89·55	87·10	86·50	85·90	87·25	86·60
21	86·45	85·95	85·95	89·55	92·80	93·20	89·35	87·50	86·60	85·90	87·25	86·75
22	86·30	85·45	85·95	90·05	92·85	93·30	89·20	87·40	86·75	85·85	87·25	86·60
23	85·95	85·35	85·95	89·95	93·10	93·20	89·05	87·50	86·85	85·85	87·00	86·50
24	86·20	85·35	85·95	89·95	93·20	93·20	88·85	87·50	87·00	85·65	87·00	86·60
25	85·20	85·45	85·85	89·95	93·30	93·20	88·80	87·40	87·00	85·60	86·85	86·75
26	85·30	85·45	85·70	90·20	93·70	93·20	88·70	87·25	87·10	85·60	86·65	86·50
27	85·45	85·45	86·05	90·20	93·80	93·20	88·60	87·15	87·15	85·60	86·65	86·10
28	85·20	85·45	86·20	90·30	94·05	93·05	88·80	87·25	87·25	85·60	86·60	86·10
29	85·10	......	86·35	90·35	94·10	92·85	88·85	87·25	87·35	85·60	86·50	85·75
30	85·20	......	86·70	90·55	94·20	92·70	88·85	87·15	87·35	85·60	86·75	85·50
31	84·95	......	86·70	......	94·10	......	88·80	87·10	......	85·60	.....	85·35

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1883.

TABLEAU No. 300.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	85·60	86·25	85·35	85·00	88·90	91·25	90·40	87·75	84·75	84·10	85·15	89·15
2	86·00	85·85	85·40	84·85	88·65	91·35	90·60	87·60	84·65	84·10	85·35	89·25
3	85·75	86·00	85·25	84·65	88·60	91·35	90·65	84·40	84·60	84·15	85·50	89·15
4	86·50	86·25	85·15	84·50	88·65	91·35	90·65	87·25	84·50	84·15	85·75	89·00
5	87·00	86·50	85·00	84·60	88·75	91·25	90·60	87·10	84·40	84·15	86·00	88·25
6	87·50	86·25	84·75	84·50	89·00	91·15	90·50	87·00	84·40	84·10	86·35	88·00
7	87·75	86·00	85·00	84·75	89·00	91·10	90·40	86·85	84·40	84·10	86·50	88·15
8	87·25	86·25	85·00	84·65	89·00	90·75	90·25	86·85	84·40	84·00	86·60	88·10
9	86·60	86·40	84·75	84·40	89·25	90·65	90·10	86·75	84·40	84·00	86·65	88·00
10	86·50	86·40	84·50	85·00	89·25	90·50	89·85	86·65	84·40	84·00	86·65	88·00
11	86·60	86·00	85·00	85·25	89·25	90·50	89·65	86·60	84·35	84·00	86·75	88·10
12	86·60	85·50	85·00	85·50	89·40	90·50	89·50	86·50	84·35	84·00	87·75	88·00
13	86·75	85·25	85·00	87·50	89·75	90·60	89·35	86·50	84·15	84·00	87·60	88·00
14	86·50	85·15	85·15	88·50	90·00	90·50	89·15	86·35	84·15	84·15	87·50	88·25
15	86·15	85·10	85·00	88·90	90·25	90·40	89·00	86·15	84·25	84·25	87·40	88·35
16	85·85	85·25	85·10	89·50	90·40	90·40	89·00	86·00	84·25	84·40	87·40	88·15
17	85·40	85·15	85·25	90·00	90·35	90·40	89·10	85·85	84·40	84·50	87·35	88·00
18	85·00	85·00	85·00	90·25	90·35	90·50	89·10	85·85	84·35	84·50	87·25	88·40
19	86·50	85·25	85·00	90·35	90·25	90·65	89·10	85·85	84·25	84·65	87·00	88·40
20	87·00	85·00	85·15	90·40	90·10	90·65	89·15	85·75	84·15	85·10	87·00	88·40
21	87·75	85·35	85·00	90·50	90·10	90·60	89·10	85·65	84·15	85·15	87·25	89·50
22	88·00	85·00	85·15	90·50	90·15	90·60	89·00	85·60	84·00	85·15	87·50	89·65
23	88·25	85·15	85·10	90·25	90·40	90·50	88·85	85·50	84·00	85·15	87·75	89·60
24	87·75	85·25	85·00	90·15	90·65	90·50	88·75	85·40	84·00	85·15	88·00	89·75
25	87·50	85·50	85·15	90·10	90·75	90·35	88·65	85·35	84·00	85·10	88·15	89·50
26	87·00	85·50	85·10	90·10	91·00	90·35	88·60	85·35	84·00	85·00	88·35	89·85
27	86·50	85·40	85·25	90·00	91·15	90·35	88·50	85·25	84·00	84·90	88·40	89·75
28	86·00	85·50	85·15	90·00	91·15	90·35	88·35	85·15	84·00	84·85	88·50	89·65
29	86·25	......	85·25	89·85	91·15	90·35	88·15	85·10	84·00	84·85	88·75	89·40
30	86·00	......	85·00	89·60	91·15	90·35	88·00	85·00	84·00	84·90	89·00	89·75
31	85·85	......	85·15	.....	91·15	......	87·90	84·90	......	84·90	......	89·40

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1884.

TABLEAU No. 299.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	89·25	86·40	87·15	91·00	93·35	93·40	89·35	87·60	86·10	86·00	88·15	88·00
2	89·60	86·50	86·75	90·75	93·50	93·25	89·15	87·65	86·10	86·00	88·15	88·25
3	89·75	86·25	87·00	90·60	94·00	93·00	89·00	88·00	86·00	86·15	88·35	88·15
4	89·25	86·35	87·10	90·40	94·25	92·85	88·85	88·10	85·90	86·25	88·35	88·00
5	90·25	86·50	87·15	90·25	94·40	92·65	88·65	88·25	86·00	86·25	88·35	88·35
6	90·60	86·25	87·00	90·00	94·50	92·50	88·60	88·25	86·00	86·35	88·35	88·50
7	90·25	86·50	87·00	90·00	94·60	92·25	88·50	88·35	86·00	86·35	88·25	88·75
8	89·60	86·40	87·00	89·85	94·75	92·00	88·35	88·35	86·00	86·35	88·15	89·50
9	89·00	86·50	86·75	89·65	94·85	91·85	88·15	88·40	86·00	86·40	88·15	89·35
10	88·50	86·75	86·50	90·00	95·00	91·75	88·10	88·35	86·00	86·50	88·10	89·40
11	88·25	87·00	86·40	90·35	95·25	91·65	88·00	88·25	86·00	86·50	88·00	89·25
12	88·00	86·50	86·40	90·75	95·25	91·60	87·90	88·15	86·00	86·50	88·00	89·35
13	87·75	86·40	86·35	90·60	95·25	91·50	87·75	88·10	85·90	86·50	88·00	89·35
14	87·60	86·50	86·40	90·50	95·25	91·40	87·75	88·00	85·85	86·60	87·85	89·25
15	87·50	86·75	86·25	90·50	95·25	91·35	87·65	87·75	85·75	86·60	87·85	89·25
16	87·25	86·65	86·25	90·50	95·15	91·15	87·60	87·70	85·75	86·60	87·85	89·35
17	87·00	87·00	86·50	90·75	95·15	91·00	87·60	87·50	85·65	86·60	87·85	89·85
18	86·75	86·85	86·75	91·25	95·00	90·85	87·50	87·35	85·65	86·60	87·75	89·85
19	86·85	86·75	87·00	91·40	95·00	90·65	87·50	87·15	85·65	86·60	87·60	89·85
20	87·00	86·85	87·50	91·75	94·90	90·50	87·40	87·00	85·65	86·60	87·50	90·00
21	87·25	87·00	87·60	92·00	94·90	90·35	87·35	86·85	85·65	86·60	87·40	89·85
22	87·40	87·00	87·60	92·25	94·75	90·15	87·25	86·75	85·65	86·60	87·40	90·00
23	86·75	87·10	87·75	92·40	94·60	90·00	87·35	86·65	85·65	86·65	87·50	90·50
24	86·60	87·00	88·00	92·40	94·50	90·00	87·40	86·60	85·65	86·75	87·60	92·00
25	87·00	87·00	88·00	92·50	94·50	89·85	87·35	86·60	85·65	86·85	87·65	92·25
26	87·25	86·65	88·15	92·60	94·35	89·75	87·25	86·50	85·65	87·25	87·75	92·60
27	87·10	86·75	88·25	92·60	94·25	89·65	87·25	86·40	85·75	87·50	87·85	92·25
28	86·50	87·00	89·50	92·65	94·15	89·60	87·25	86·35	85·85	87·85	87·85	92·90
29	86·75	87·00	90·40	93·00	94·00	89·50	87·25	86·25	85·85	88·00	87·85	90·00
30	86·50	......	91·00	93·25	93·85	89·50	87·35	86·25	86·00	88·00	88·00	89·00
31	86·00	......	91·25	.....	93·60	......	87·40	86·25	......	88·15	......	89·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1885.

TABLEAU No. 300.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	89·35	......	87·75	86·00	94·50	93·65	90·90	88·65	87·00	86·60	86·25	87·00
2	90·00	......	87·65	86·00	94·35	93·60	90·85	88·50	87·00	86·60	86·25	87·00
3	90·65	......	87·50	86·00	93·85	93·50	90·75	88·25	87·00	86·60	86·25	87·00
4	90·35	......	87·50	86·00	93·40	93·40	90·50	88·15	87·00	86·65	86·25	87·00
5	90·00	......	87·35	86·00	93·35	93·35	90·40	88·15	86·85	86·65	86·40	87·25
6	89·50	......	87·25	86·00	92·75	93·15	90·35	88·10	86·75	86·50	86·50	87·40
7	89·35	......	87·35	86·10	92·85	93·10	90·35	88·00	86·65	86·60	86·60	87·50
8	89·40	......	87·00	86·10	93·00	93·00	90·35	88·00	86·50	86·40	86·65	87·50
9	89·50	......	86·85	86·15	93·50	92·75	90·25	88·00	86·65	86·25	86·65	87·15
10	90·00	......	87·10	86·35	93·75	92·50	90·15	87·85	86·65	86·10	86·75	87·00
11	89·50	......	87·25	86·50	94·00	92·25	90·15	87·85	86·65	85·85	87·00	87·15
12	88·75	......	87·00	86·75	94·10	92·00	90·10	87·85	86·65	85·60	87·10	87·00
13	89·50	......	86·75	87·10	94·15	91·85	90·10	87·85	86·65	85·40	87·25	87·00
14	90·00	......	86·65	87·50	94·15	91·65	90·00	87·85	86·65	85·50	87·40	87·15
15	90·15	......	86·75	87·75	94·15	91·50	90·00	87·75	86·65	85·65	87·50	87·10
16	90·00	......	87·00	88·00	94·15	91·25	90·00	87·65	86·65	85·85	87·50	87·15
17	90·60	......	87·10	86·60	94·25	91·00	90·00	87·60	86·65	85·85	87·50	87·00
18	90·50	......	86·75	89·15	94·25	91·00	90·00	87·60	86·65	85·85	87·50	87·50
19	90·00	......	86·50	90·25	94·25	91·00	89·90	87·60	86·65	85·85	87·60	87·75
20	90·25	......	86·65	91·00	94·25	91·00	89·85	87·40	86·75	85·85	87·60	88·00
21	89·75	......	86·40	91·50	94·25	91·00	89·75	87·50	86·75	86·10	87·60	89·00
22	90·00	......	86·25	92·00	94·25	91·10	89·60	87·50	86·75	86·25	87·60	88·75
23	89·60	......	86·25	92·50	94·25	91·10	89·50	87·50	86·85	86·35	87·60	88·75
24	89·00	......	86·00	93·00	94·25	91·10	89·35	87·50	86·85	86·35	87·50	88·50
25	89·25	......	86·00	93·25	94·15	91·10	89·25	87·50	86·75	86·35	87·40	87·75
26	89·50	......	85·75	93·60	94·10	91·10	89·10	87·50	86·65	86·25	87·40	87·50
27	89·60	......	85·85	94·25	94·10	91·10	89·00	87·50	86·65	86·25	87·35	87·25
28	89·15	......	85·75	95·00	93·90	91·10	88·90	87·50	86·65	86·25	87·25	87·40
29	89·25	......	86·00	95·60	93·75	91·00	88·90	87·40	86·65	86·25	87·15	87·15
30	89·00	......	86·00	95·60	93·65	91·00	88·85	87·25	86·65	86·25	87·10	87·25
31	89·25	......	86·00	.....	93·65	......	88·85	87·15	......	86·25	......	87·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1886.

TABLEAU No. 301.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·15	89·40	91·25	86·75	95·60	90·65	89·10	87·85	86·10	86·15	86·85	86·75
2	87·00	89·25	92·00	88·25	95·50	90·50	89·00	87·85	86·10	86·15	86·75	86·75
3	87·00	89·00	90·75	88·50	95·25	90·35	88·90	87·75	86·10	86·25	86·75	86·65
4	86·75	88·85	89·60	88·75	95·00	90·25	88·90	87·75	86·10	86·25	86·65	86·60
5	86·75	88·40	88·00	89·00	94·85	90·15	88·85	87·65	86·10	86·35	86·60	86·50
6	87·00	88·15	88·00	88·75	94·75	90·10	88·85	87·65	86·10	86·35	86·60	86·50
7	90·00	88·25	87·85	88·75	91·50	90·00	88·75	87·60	86·15	86·40	86·60	86·50
8	90·50	88·15	87·50	88·50	94·35	90·00	88·65	87·50	86·15	86·50	86·50	86·40
9	90·60	88·00	87·40	88·50	94·15	90·00	88·60	87·40	86·15	86·50	86·50	86·35
10	91·50	87·75	87·40	88·50	93·85	90·00	88·50	87·35	86·15	86·50	86·50	86·25
11	91·50	88·10	87·10	S8·25	93·65	90·00	88·35	87·25	86·15	86·50	86·40	86·25
12	92·50	87·65	87·00	88·00	93·40	89·85	88·15	87·10	86·10	86·50	86·40	86·35
13	92·50	87·75	86·75	89·00	93·10	89·85	88·00	87·00	86·10	86·50	86·35	86·35
14	91·50	87·60	86·40	90·00	92·85	89·85	88·00	86·85	86·10	86·50	86·25	86·40
15	91·25	87·50	86·15	91·00	92·75	89·85	88·00	86·75	86·10	86·50	86·25	86·40
16	91·75	87·60	86·00	91·75	92·65	89·75	88·00	86·75	86·10	86·50	86·25	86·40
17	92·00	87·75	86·00	92·50	92·60	89·65	88·00	86·65	86·10	86·50	86·25	86·50
18	91·50	87·65	85·85	93·00	92·35	89·60	88·00	86·60	86·10	86·50	86·25	86·50
19	91·75	88·00	85·85	93·50	92·15	89·50	88·00	88·60	86·10	86·60	86·25	86·75
20	92·50	88·10	85·85	93·75	92·00	89·50	88·00	86·60	86·10	86·75	86·25	87·00
21	93·00	88·00	86·00	94·40	92·00	89·50	88·00	86·50	86·00	86·75	86·25	87·50
22	93·00	88·00	86·00	94·85	92·00	89·50	88·00	86·40	86·00	86·85	86·35	87·75
23	93·25	88·15	86·00	95·50	91·85	89·50	88·00	86·40	86·00	86·85	86·40	88·50
24	93·25	88·10	86·00	95·65	91·85	89·50	88·00	86·35	86·00	86·85	86·50	88·50
25	92·40	88·15	86·00	95·75	91·65	89·40	88·00	86·35	86·00	86·85	86·60	88·75
26	92·00	88·60	86·00	95·60	91·50	89·35	88·00	86·35	86·00	86·85	86·50	89·00
27	90·00	90·00	86·00	95·60	91·35	89·25	88·00	86·35	86·00	86·85	86·60	88·75
28	89·75	90·75	86·00	95·60	91·35	89·25	87·90	86·25	86·00	86·85	86·65	88·75
29	89·75	......	86·00	95·60	91·15	89·15	87·90	86·25	86·15	87·00	86·75	88·75
30	89·60	......	86·00	95·60	91·00	89·15	87·90	86·15	86·15	87·00	87·00	89·00
31	89·65	......	86·00	......	90·85	......	87·90	86·15	......	87·00	......	89·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1887.

TABLEAU No. 302.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·65	87·40	87·40	......	93·35	91·90	88·10	86·25	85·00	84·25	84·40	84·60
2	88·75	87·35	87·15	......	93·50	91·85	88·00	86·15	85·00	84·25	84·40	84·65
3	89·00	87·25	87·00	......	93·75	91·65	87·85	86·15	84·85	84·25	84·50	84·75
4	89·00	87·40	86·75	......	94·40	91·60	87·85	86·10	84·85	84·25	84·40	84·75
5	89·15	87·50	86·75	......	94·60	91·50	87·75	86·00	84·85	86·25	84·40	84·85
6	89·15	87·40	87·00	......	94·85	91·40	87·75	86·00	84·85	84·25	84·40	84·85
7	89·00	87·25	87·00	......	95·25	91·15	87·65	85·85	84·85	84·25	84·40	85·00
8	88·75	87·50	86·75	......	95·85	91·00	87·65	$5·75	84·85	84·25	84·40	85·00
9	89·00	87·65	86·75	......	95·85	90·75	87·60	85·75	84·85	84·25	84·40	85·25
10	89·00	87·40	86·75	......	96·25	90·60	87·50	85·75	84·85	84·25	84·40	85·25
11	88·75	87·60	86·75	......	96·25	90·50	87·50	85·75	84·85	84·25	84·50	85·25
12	88·65	87·65	86·60	......	96·25	90·40	87·50	85·75	84·75	84·25	81·50	85·25
13	88·50	87·65	86·50	......	96·25	90·35	87·50	85·65	84·75	84·25	84·50	85·25
14	88·75	87·50	86·50	......	96·15	90·25	87·40	85·65	84·65	84·25	84·50	85·25
15	88·50	87·25	86·50	......	96·15	90·15	87·40	85·65	84·65	84·25	84·50	85·25
16	88·50	87·00	86·35	......	95·90	90·00	87·40	85·60	84·65	84·25	84·50	85·35
17	88·50	87·00	86·25	......	95·60	89·85	87·40	85·50	84·60	84·25	84·50	85·50
18	88·60	87·25	86·00	......	95·25	89·75	87·40	85·50	84·60	84·25	84·50	85·50
19	88·65	87·00	86·00	......	95·00	89·60	87·40	85·40	84·60	84·25	84·50	85·60
20	88·75	86·75	86·00	......	94·90	89·35	87·40	85·40	84·50	84·25	84·50	85·65
21	89·00	86·75	85·85	......	94·50	89·25	87·35	85·40	84·50	84·25	84·50	85·75
22	89·00	86·75	85·85	......	94·00	89·10	87·35	85·35	84·40	84·25	84·50	85·85
23	88·85	87·00	85·85	......	93·60	89·00	87·25	85·25	84·40	84·25	84·50	86·25
24	89·00	87·25	85·85	......	93·25	88·85	87·10	85·15	84·40	84·25	84·50	86·50
25	88·75	87·50	85·75	......	93·50	88·75	87·00	85·15	84·40	84·25	84·50	87·00
26	88·50	87·00	85·65	......	92·85	88·60	86·85	85·15	84·35	84·25	84·50	87·50
27	88·65	87·25	85·60	......	92·60	88·50	86·65	85·15	84·35	84·25	84·50	87·50
28	88·75	87·25	85·60	......	92·35	88·40	86·50	85·15	84·35	84·25	84·50	87·40
29	88·25	......	85·50	......	92·25	88·35	86·50	85·15	84·35	84·35	84·50	87·25
30	87·75	......	85·40	......	92·15	88·25	86·40	85·15	84·35	84·40	84·50	87·25
31	87·00	.....	85·40	......	92·15	.....	86·35	85·10	......	84·40	......	87·25

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1888.

TABLEAU No. 303.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·50	85·00	84·40	85·00	89·00	93·85	91·25	87·10	85·65	85·75	85·25	87·00
2	87·35	85·25	84·50	85·00	89·50	93·65	91·10	87·00	85·60	85·65	85·35	87·00
3	87·00	85·00	84·50	85·50	90·00	93·65	90·75	86·85	85·60	85·60	85·60	87·00
4	86·85	85·00	84·50	85·40	90·25	93·65	90·60	86·85	85·60	85·60	85·75	87·00
5	86·75	85·10	84·50	85·60	90·50	93·50	90·40	86·75	85·60	85·60	85·85	86·85
6	86·75	84·85	84·50	85·85	90·50	93·35	90·15	86·60	85·50	85·60	86·00	86·75
7	86·75	85·00	84·60	86·00	90·50	93·15	89·85	86·60	85·50	85·60	86·25	86·60
8	86·85	84·75	84·50	86·00	90·60	93·00	89·60	86·50	85·50	85·60	86·50	86·40
9	86·75	84·50	84·40	86·25	90·75	92·85	89·40	86·40	85·50	85·40	86·75	86·25
10	86·75	84·50	84·50	86·50	90·85	92·85	89·25	86·35	85·50	85·35	87·25	86·00
11	86·65	84·60	84·50	86·50	91·25	92·75	89·10	86·25	85·50	85·35	88·00	86·00
12	86·60	84·75	84·50	87·00	91·85	92·60	89·00	86·25	85·40	85·25	88·25	86·00
13	86·65	84·50	84·50	87·00	92·50	92·60	88·85	86·15	85·40	85·25	88·10	87·75
14	86·50	84·50	84·50	87·25	93·00	92·60	88·65	86·00	85·35	85·15	87·85	88·50
15	86·25	84·50	84·50	87·10	93·50	92·65	88·50	86·00	85·35	85·15	87·75	90·00
16	86·00	84·60	84·40	87·00	94·25	92·75	88·35	86·00	85·40	85·25	87·65	88·40
17	85·50	84·50	84·25	87·00	95·00	92·85	88·25	86·00	85·40	85·15	87·60	87·75
18	85·00	84·50	84·25	87·00	95·25	92·90	88·25	85·85	85·50	85·15	87·50	86·50
19	85·00	84·50	84·25	87·50	95·50	93·00	88·25	85·85	85·50	85·15	87·40	86·25
20	84·85	84·50	84·50	87·50	95·50	92·90	88·15	85·75	85·60	85·15	87·25	86·25
21	84·75	84·40	84·50	87·50	95·65	92·90	88·00	85·75	85·65	85·15	87·00	86·25
22	84·75	84·25	84·50	87·50	95·65	92·85	87·90	85·75	85·75	85·15	87·00	86·00
23	84·60	84·35	84·50	87·50	95·40	92·75	87·85	85·75	85·00	85·15	87·00	86·00
24	84·75	84·35	84·50	87·50	95·15	92·60	87·85	85·75	85·00	85·10	87·00	86·00
25	85·00	84·25	84·50	87·50	95·00	92·50	87·65	85·75	85·00	85·10	87·00	86·00
26	85·00	84·25	84·65	87·25	94·85	92·35	87·65	85·75	85·00	85·00	87·00	86·00
27	84·75	84·25	85·00	87·25	94·65	92·15	87·50	85·75	85·00	85·00	87·00	86·00
28	85·00	84·25	85·00	87·60	94·50	91·85	87·40	85·75	85·00	85·00	87·00	87·00
29	85·00	84·25	85·00	87·60	94·35	91·75	87·40	85·75	85·00	85·15	87·00	87·00
30	85·25	......	85·00	87·60	94·35	91·60	87·35	85·75	85·00	85·15	87·00	87·00
31	85·00	......	85·00	......	94·15	......	87·25	85·75	......	85·15	......	87·00

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1889.

TABLEAU No. 304.

Jour du m	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·75	88·00	86·50	86·00	92·00	89·75	91·25	88·40	87·00	85·40	85·40	......
2	86·75	87·75	86·00	86·00	92·00	90·25	91·00	88·35	86·90	85·40	85·35	......
3	86·50	88·00	85·60	86·00	92·50	90·75	91·00	88·35	86·90	85·40	85·35	......
4	86·25	88·25	85·25	86·00	92·50	91·25	90·85	88·25	86·85	85·40	85·35	......
5	86·00	88·50	85·00	86·00	92·50	92·00	90·75	88·25	86·85	85·40	85·35	......
6	86·00	88·75	85·00	86·50	92·40	92·50	90·65	88·15	86·85	85·50	85·35	......
7	85·75	88·75	85·00	86·75	92·25	93·00	90·50	88·10	86·85	85·50	85·35	......
8	85·60	88·40	85·00	87·00	92·10	93·25	90·25	88·00	86·75	85·50	85·35	......
9	85·50	87·85	85·00	87·00	91·85	93·25	90·00	87·85	86·75	85·60	85·35	......
10	85·50	87·85	85·25	87·25	91·65	93·25	89·75	87·75	86·75	85·60	85·35	......
11	85·50	87·85	85·40	87·25	91·50	93·25	89·60	87·65	86·65	85·65	85·35	......
12	85·65	87·85	85·50	87·35	91·35	93·25	89·60	87·65	86·60	85·75	85·35	......
13	85·75	87·60	85·40	87·40	91·25	93·00	89·60	87·60	86·50	85·75	85·35	......
14	86·00	87·65	85·40	87·50	91·10	92·75	89·60	87·50	86·40	85·75	85·35	......
15	86·00	87·75	85·00	87·50	91·00	92·50	89·50	87·40	86·30	85·85	85·35	......
16	86·50	87·65	85·00	87·75	91·00	92·25	89·50	87·40	86·25	86·00	85·40	......
17	86·75	87·65	85·00	87·75	91·00	92·00	89·40	87·35	86·15	86·00	85·40	......
18	87·00	87·50	85·00	87·75	90·85	91·75	89·35	87·25	86·10	85·85	85·50	......
19	87·75	87·35	85·00	88·00	90·65	91·65	89·35	87·15	86·00	85·75	85·65	......
20	89·00	87·25	85·00	88·40	90·50	91·65	89·25	87·15	85·85	85·65	85·75	......
21	89·00	87·25	85·00	88·65	90·35	91·65	89·25	87·15	85·75	85·50	85·85	......
22	88·75	87·00	85·25	88·85	90·15	91·60	89·15	87·15	85·65	85·50	86·00	......
23	88·75	87·00	85·50	89·00	90·10	91·50	89·10	87·15	85·60	85·40	86·15	......
24	89·00	86·75	86·00	89·35	90·00	91·40	89·00	87·15	85·50	85·40	86·15	......
25	89·00	87·00	86·35	90·00	89·85	91·50	89·00	87·10	85·40	85·40	86·25	......
26	89·00	87·50	86·50	90·25	89·75	91·50	88·85	87·10	85·40	85·40	86·25	......
27	88·75	87·50	86·50	90·50	89·65	91·50	88·75	87·10	85·40	85·40	86·15	......
28	88·00	87·25	86·50	91·00	89·60	91·50	88·65	87·00	85·40	85·40	86·15	......
29	87·75	......	86·00	91·50	89·50	91·50	88·60	87·00	85·40	85·40	86·15	......
30	88·00	......	86·00	91·75	89·50	91·50	88·60	87·00	85·40	85·40	86·15	......
31	88·00	......	86·00	......	89·50	......	88·50	87·00	......	85·40	......	......

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1890.

Tableau No. 305.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	81·95	80·20	80·10	88·60	90·85	85·45	82·10	79·85	79·20	81·20	83·70
2	......	82·20	80·10	80·30	88·70	90·80	85·20	82·05	79·85	79·20	81·20	84·20
3	......	82·45	80·30	80·55	88·80	90·55	85·05	81·95	79·85	79·35	81·20	84·70
4	.....	82·30	80·35	81·45	88·85	90·30	84·80	81·85	79·85	79·55	81·05	84·20
5	.....	82·10	80·45	82·20	89·05	90·10	84·45	81·70	79·85	79·80	81·10	83·70
6	......	81·70	80·70	82·70	89·10	89·95	84·35	81·55	79·85	80·05	81·20	83·10
7	......	81·30	80·95	84·20	89·20	89·70	84·20	81·35	79·85	80·10	81·45	83·70
8	......	81·70	81·20	84·70	89·45	89·55	84·05	81·20	79·85	80·20	81·80	84·20
9	.....	81·45	81·30	84·55	89·80	89·35	83·85	81·10	79·95	80·30	82·20	83·70
10	......	80·95	81·55	84·45	90·20	89·30	83·70	81·05	79·95	80·35	82·95	83·95
11	......	80·70	81·70	84·45	90·55	89·20	83·55	81·05	79·95	80·45	84·10	83·70
12	......	80·80	81·85	84·45	90·95	89·10	83·45	80·95	79·95	80·55	85·20	83·45
13	......	80·45	81·70	84·45	91·30	89·05	83·30	80·85	79·95	80·45	85·95	82·95
14	......	80·35	81·55	84·45	91·55	88·95	83·10	80·85	79·85	80·35	86·30	82·70
15	......	80·30	81·35	84·45	91·85	88·85	83·05	80·80	79·80	80·35	86·20	82·45
16	......	80·45	81·45	84·55	92·10	88·70	82·85	80·70	79·70	80·45	86·20	82·20
17	.....	80·70	81·20	84·70	92·30	88·55	82·70	80·60	79·60	80·55	86·20	82·35
18	......	80·85	80·95	84·95	92·45	88·35	82·55	80·55	79·60	80·60	86·20	82·70
19	......	80·55	80·70	85·20	92·35	88·10	82·35	80·45	79·60	80·80	86·05	82·95
20	......	80·70	80·45	85·55	92·20	87·85	82·35	80·45	79·55	80·95	85·70	82·70
21	......	80·95	80·45	85·95	92·05	87·55	82·35	80·35	79·45	80·95	85·30	82·55
22	.....	80·70	80·55	86·20	91·95	87·30	82·35	80·30	79·45	80·95	85·10	82·45
23	.....	80·45	80·45	86·45	91·80	87·10	82·30	80·20	79·35	81·05	84·85	82·70
24	......	80·70	80·45	86·80	91·70	86·85	82·30	80·10	79·30	81·05	85·10	82·55
25	......	80·95	80·30	87·05	91·60	86·55	82·30	80·05	79·20	81·05	84·95	82·20
26	......	80·70	80·20	87·55	91·55	86·30	82·20	80·05	79·20	81·10	84·70	82·20
27	.....	80·45	80·10	87·80	91·35	86·05	82·35	80·05	79·20	81·10	84·55	83·20
28	......	80·45	79·95	88·05	91·20	85·95	82·30	80·05	79·20	81·10	84·20	83·70
29	......	.....	79·95	88·20	91·20	85·80	82·30	79·95	79·20	81·10	83·70	83·95
30	......	.....	79·95	88·45	91·10	85·70	82·20	79·95	79·20	81·20	83·95	84·20
31	......	......	79·95	......	91·05	......	82·20	79·95	.....	81·20	......	84·20

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1891.

Tableau No. 306.

Jour du mois.	Jan.	Feb.	Mars	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	82·70	82·70	80·45	80·85	86·70	89·20	82·80	79·85	78·45	......	80·55	84·60
2	81·20	83·20	80·80	80·80	87·40	88·95	82·55	79·85	78·45	......	80·55	84·80
3	80·45	84·20	80·70	80·70	88·20	88·85	82·35	79·80	78·45	......	80·70	84·85
4	81·20	83·95	80·95	80·55	88·35	88·55	82·20	79·70	78·45	......	81·05	84·95
5	81·70	83·70	81·10	80·35	88·45	88·35	82·10	79·70	78·45	......	81·05	85·05
6	81·95	82·95	80·95	80·20	88·60	88·20	81·95	79·70	78·45	......	81·20	85·05
7	82·70	81·30	81·10	80·05	88·35	87·80	81·80	79·70	78·45	......	81·20	85·05
8	82·70	81·45	81·20	79·95	88·35	87·55	81·55	79·60	78·35	......	81·20	84·55
9	83·20	81·30	80·95	79·95	88·35	87·30	81·35	79·55	78·30	......	81·80	85·05
10	84·45	80·95	80·70	79·95	88·45	87·10	81·30	79·45	78·30	......	84·55	85·20
11	82·70	80·55	80·95	79·95	88·70	86·85	81·20	79·35	78·30	......	84·45	85·20
12	82·95	80·70	80·75	79·95	88·95	86·70	81·20	79·35	78·20	......	84·45	86·95
13	82·70	80·55	80·45	79·95	89·10	86·45	81·05	79·30	78·10	......	84·45	84·70
14	82·20	80·70	80·30	80·10	89·55	86·20	80·85	79·20	78·10	......	84·45	85·20
15	83·20	80·95	80·20	80·10	89·85	85·95	80·70	79·10	78·10	......	84·45	85·70
16	82·70	81·20	80·20	80·20	90·45	85·70	80·60	79·05	77·95	......	84·35	86·95
17	82·95	81·45	80·70	80·20	90·85	85·45	80·55	79·05	77·95	......	84·45	87·10
18	83·20	81·35	80·95	80·35	90·85	85·20	80·35	79·05	78·05	......	84·95	84·95
19	82·70	81·45	81·20	80·55	90·95	84·95	80·30	78·95	78·05	......	84·95	84·85
20	81·70	81·70	81·45	80·55	90·95	84·70	80·20	78·95	78·05	......	84·80	84·70
21	81·70	81·45	81·95	80·70	90·85	84·45	80·20	78·95	78·05	......	84·70	84·70
22	82·20	81·70	82·30	80·85	90·85	84·20	80·05	78·95	77·95	......	84·70	84·70
23	82·10	81·45	82·70	81·10	90·80	83·95	79·95	78·85	77·95	......	84·80	84·95
24	82·20	81·70	82·45	81·30	90·70	83·80	79·85	78·85	77·95	......	84·55	84·85
25	82·30	82·10	82·20	81·55	90·45	83·55	79·95	78·80	77·95	......	84·55	84·80
26	82·20	81·45	81·70	82·20	90·20	83·35	80·05	78·70	77·95	......	84·55	84·70
27	82·45	80·70	81·45	82·85	89·95	83·30	80·05	78·70	77·85	......	84·55	84·80
28	82·70	80·20	81·20	83·30	89·85	83·20	80·05	78·60	77·85	......	84·55	84·70
29	82·20	......	80·95	84·70	89·70	83·10	80·05	78·60	77·85	......	84·55	84·60
30	82·70	......	80·70	85·70	89·55	82·95	79·95	78·60	77·85	......	84·55	84·70
31	83·20	......	80·55	......	89·45	......	79·95	78·55	......	......	......	85·10

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1892.

TABLEAU No. 307.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·00	87·50	86·35	85·50	88·50	89·10	90·00	87·10	87·10	86·65	86·10	88·10
2	91·00	87·00	86·25	86·00	87·75	89·10	89·85	87·00	87·00	86·65	86·10	88·10
3	90·00	86·75	86·15	86·75	88·85	89·10	89·75	87·00	87·00	86·65	86·15	88·25
4	89·00	86·75	86·00	88·00	89·00	89·15	89·65	86·85	86·85	86·65	86·15	88·15
5	88·50	86·65	86·00	88·65	89·15	89·15	89·50	86·85	86·85	86·65	86·35	88·00
6	90·00	86·50	85·75	89·00	89·15	89·25	89·35	87·00	87·00	86·65	86·40	87·75
7	89·25	86·50	85·50	90·00	89·25	89·35	89·15	87·00	87·00	86·65	86·40	87·65
8	88·50	86·50	85·50	90·25	89·25	89·40	89·10	87·15	87·15	86·65	86·40	87·60
9	88·00	86·50	85·25	90·25	89·25	89·50	89·00	87·25	87·25	86·65	86·50	87·50
10	88·25	86·50	85·40	90·25	89·25	89·50	88·85	87·35	87·35	86·65	86·50	87·35
11	88·25	86·50	85·65	90·00	89·25	89·35	88·75	87·40	87·40	86·60	86·50	87·35
12	88·00	86·50	85·65	89·75	89·25	89·15	88·65	87·40	87·40	86·60	86·50	87·25
13	88·25	86·50	86·00	89·50	89·25	89·00	88·65	87·40	87·40	86·50	86·50	87·25
14	88·15	86·50	86·00	89·25	89·25	89·00	88·60	87·60	87·60	86·50	86·50	87·25
15	88·25	86·40	86·00	89·00	89·25	89·00	88·50	87·65	87·65	86·50	86·50	87·25
16	88·00	86·35	85·75	88·75	89·25	88·85	88·50	87·65	87·65	86·50	86·50	87·35
17	88·25	86·50	85·50	88·60	89·25	89·00	88·40	87·75	87·75	86·40	86·50	87·25
18	88·00	86·50	85·50	88·40	89·25	89·40	88·25	87·75	87·75	86·35	86·60	87·25
19	87·75	86·50	85·40	88·25	89·25	89·75	88·00	87·65	87·65	86·15	87·40	87·50
20	87·75	86·50	85·40	88·10	89·25	90·00	88·00	87·75	87·75	86·10	88·00	88·00
21	88·00	86·40	85·40	88·00	89·25	90·00	87·85	87·75	87·75	86·00	88·35	87·50
22	87·75	86·50	85·40	87·85	89·25	90·00	87·75	87·65	87·65	86·00	88·60	88·00
23	87·50	86·50	85·40	87·85	89·25	90·25	87·65	87·65	87·65	86·00	88·75	89·00
24	87·50	86·40	85·00	87·85	89·25	90·25	87·60	87·60	87·60	86·00	88·65	89·75
25	87·50	86·40	85·00	88·00	89·35	90·25	87·50	87·60	87·60	86·00	88·60	90·25
26	87·50	86·50	85·00	88·00	89·35	90·25	87·50	87·60	87·60	86·00	88·50	90·50
27	88·50	86·50	85·00	88·00	89·35	90·25	87·40	87·50	87·50	86·00	88·40	90·50
28	88·50	86·50	85·00	88·10	89·35	90·25	87·35	87·40	87·40	86·00	88·35	88·75
29	88·25	86·50	85·00	88·50	89·25	90·25	87·25	87·40	87·40	86·00	88·25	87·00
30	88·00	......	85·00	88·50	89·25	90·25	87·25	87·40	87·40	86·00	88·15	86·75
31	88·00	......	85·00	......	89·25	......	87·15	87·40	......	86·00	......	86·75

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1893.

TABLEAU No. 308.

Jour du mois.	Jan.	Fév	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	85·40	85·15	86·75	89·85	94·75	90·60	88·00	88·65	86·40	87·25	86·75
2	......	85·35	85·25	87·00	90·00	94·65	90·40	88·00	88·40	86·50	87·25	86·65
3	......	85·25	85·25	87·25	90·10	94·50	90·25	88·00	88·00	86·50	87·25	86·75
4	......	85·15	85·50	87·40	90·40	94·50	90·10	88·00	87·60	86·50	87·25	86·85
5	......	85·15	85·50	87·50	90·50	94·35	90·00	87·90	87·40	86·50	87·25	86·85
6	......	85·10	85·50	87·60	93·25	94·15	89·85	87·90	87·15	86·50	87·25	87·00
7	......	85·00	85·50	87·60	93·75	94·00	89·75	87·75	87·10	86·50	87·25	88·00
8	......	85·00	85·50	87·65	93·75	94·00	89·60	87·65	87·00	86·60	87·25	88·10
9	......	85·00	85·50	87·65	94·00	93·85	89·50	87·65	87·00	86·60	87·25	87·00
10	......	85·00	85·50	88·35	94·00	93·65	89·40	87·60	86·85	86·60	87·25	86·00
11	......	85·00	85·50	88·50	94·00	93·40	89·35	87·50	86·75	86·60	87·15	86·00
12	......	85·00	85·50	88·65	94·00	93·25	89·35	87·40	86·65	86·60	87·10	87·25
13	......	85·00	85·50	88·85	94·00	93·10	89·25	87·35	86·65	86·60	87·10	87·50
14	......	85·00	85·50	89·00	94·25	93·10	89·25	87·15	86·60	86·65	87·00	88·00
15	......	85·00	85·60	89·00	94·25	92·85	89·25	87·10	86·60	86·65	87·00	88·00
16	......	85·00	85·60	89·15	94·50	92·60	89·35	87·00	86·50	86·65	87·00	89·00
17	......	85·10	85·60	89·35	94·85	92·35	89·15	87·00	86·50	86·65	87·00	88·25
18	......	85·00	85·75	89·50	96·25	92·15	89·10	87·00	86·50	86·75	86·85	89·00
19	......	85·00	85·75	89·25	96·50	91·90	89·00	87·00	86·50	86·75	86·85	89·00
20	......	85·00	85·75	89·15	96·85	91·85	88·85	87·00	86·40	86·85	86·85	89·00
21	......	85·00	86·00	89·50	97·25	91·65	88·65	87·10	86·40	86·85	86·75	89·25
22	......	85·00	86·00	89·65	97·25	91·50	88·60	87·10	86·40	87·00	86·75	90·00
23	......	85·15	86·15	90·00	97·00	91·35	88·50	87·00	86·40	87·00	86·75	90·75
24	......	85·10	86·25	90·25	96·75	91·25	88·40	87·00	86·40	87·00	86·75	88·75
25	......	85·00	86·25	90·50	96·40	91·15	88·35	87·00	86·40	87·00	86·75	87·50
26	......	85·00	86·25	90·40	96·00	91·00	88·35	87·00	86·40	87·00	86·75	88·00
27	......	85·00	86·40	90·35	95·75	90·90	88·25	87·00	86·40	87·10	86·75	87·50
28	......	85·00	86·40	90·25	95·50	90·85	88·25	87·00	86·40	87·10	86·85	87·50
29	......	......	86·50	90·00	95·25	90·85	88·15	88·00	86·40	87·15	86·85	87·35
30	......	......	86·50	90·00	95·15	90·75	88·10	89·00	86·40	87·25	86·85	87·50
31	......	......	86·50	......	95·00	.....	88·00	89·00	......	87·25	......	87·50

Élévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1894.

Tableau No. 309.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·60	86·50	86·25	89·00	94·65	91·75	90·00	87·10	85·85	85·50	87·15	87·40
2	87·50	86·50	86·00	89·00	94·65	92·00	90·10	87·00	85·60	85·50	87·15	87·50
3	87·40	86·75	86·00	89·00	94·85	92·25	90·15	86·85	85·40	85·50	87·35	87·50
4	87·50	87·00	86·00	89·00	95·00	92·50	90·10	86·65	85·35	85·60	87·60	87·00
5	87·50	87·00	86·40	89·00	95·00	92·50	90·00	86·65	85·25	85·60	87·65	87·15
6	87·50	87·00	86·40	89·00	95·00	92·25	89·75	86·65	85·25	85·65	87·85	87·25
7	87·50	87·00	86·15	89·00	95·00	92·00	89·65	86·60	85·15	85·65	87·90	87·00
8	87·50	87·00	87·75	89·00	94·85	92·00	89·65	86·50	85·15	85·90	88·00	87·50
9	87·40	87·00	88·00	88·85	94·75	91·85	89·65	86·40	85·15	85·90	88·00	87·50
10	87·60	86·60	88·40	88·85	94·70	91·65	89·65	86·35	85·15	85·90	88·00	89·50
11	87·50	86·35	88·75	88·60	94·50	91·50	89·65	86·35	65·15	85·90	88·00	90·25
12	87·50	86·25	89·50	88·40	94·25	91·25	89·65	86·25	85·15	85·90	88·00	90·50
13	87·50	86·00	89·75	88·50	94·15	91·00	89·60	86·15	85·15	86·00	88·00	88·50
14	87·50	86·00	90·00	88·75	94·00	90·75	89·50	86·15	85·10	86·15	88·00	87·25
15	87·50	85·75	89·85	88·90	93·85	90·50	89·35	86·10	85·00	86·25	88·00	87·15
16	87·50	85·75	89·65	89·10	93·65	90·25	89·15	86·10	85·00	86·40	88·00	87·00
17	87·40	85·75	89·40	89·25	93·50	90·10	89·10	86·00	85·10	86·60	88·00	87·00
18	87·40	85·75	89·25	89·50	93·25	90·15	88·90	86·10	95·15	86·75	88·00	87·00
19	87·35	85·75	89·60	89·75	93·00	90·60	88·85	86·00	85·25	86·90	87·85	87·00
20	87·40	85·75	90·00	90·00	92·60	90·90	88·65	86·00	85·35	87·10	87·75	87·00
21	87·35	86·00	90·50	90·50	92·60	91·00	88·50	86·00	85·40	87·15	87·60	87·00
22	87·25	86·25	90·35	91·50	92·40	91·00	88·50	86·00	85·50	87·25	87·50	87·00
23	87·15	86·35	90·10	90·00	92·40	90·75	88·40	86·00	85·50	87·25	87·50	87·00
24	87·25	86·50	89·85	92·50	92·35	90·60	88·15	96·00	85·50	87·25	87·50	87·00
25	87·00	86·50	89·65	93·00	92·35	90·50	88·10	86·00	85·40	87·15	87·50	87·00
26	86·75	86·50	89·65	93·50	92·25	90·40	87·90	86·00	85·40	87·15	87·50	87·75
27	86·75	86·50	89·50	94·00	92·15	90·35	87·75	86·00	85·40	87·15	87·50	87·75
28	86·65	86·50	89·25	94·25	92·15	90·50	87·50	86·00	85·50	87·15	87·75	88·00
29	86·50	......	89·00	94·50	91·85	90·35	87·50	86·00	85·50	87·10	88·00	88·00
30	86·50	......	89·10	94·65	91·75	90·25	87·35	86·00	85·50	87·10	88·00	88·00
31	86·50	......	89·00	......	91·65	.....	87·25	86·00	......	87·10	......	87·75

Élévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1895.

Tableau No. 310.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·00	88·50	86·25	86·00	92·50	91·15	88·85	86·15	86·50	85·35	85·00	86·50
2	88·50	88·50	86·25	86·00	92·40	91·15	88·65	86·10	86·50	85·35	85·00	86·65
3	88·75	88·25	86·15	86·00	92·35	91·15	88·50	86·10	86·50	85·25	85·00	86·75
4	89·50	88·00	86·15	86·00	92·35	91·25	88·35	86·10	86·40	85·25	85·00	87·00
5	90·50	88·00	86·10	86·00	92·35	91·25	88·15	86·10	86·35	85·25	85·00	87·50
6	90·00	87·75	86·10	86·25	92·60	91·35	88·10	86·10	86·25	85·25	85·00	88·00
7	90·50	87·50	86·15	86·50	92·85	91·40	88·00	86·10	86·15	85·25	85·00	88·25
8	91·00	87·10	86·25	87·35	93·15	91·40	87·85	86·10	86·15	85·25	85·00	88·25
9	91·00	86·60	86·25	88·50	93·50	91·35	87·75	86·10	86·00	85·25	85·00	87·50
10	91·75	86·60	86·25	89·25	93·85	91·25	87·65	86·10	86·00	85·25	85·10	87·25
11	90·50	86·50	86·25	89·25	94·00	91·15	87·65	86·10	85·85	85·25	85·15	87·40
12	90·25	86·50	86·25	89·50	94·00	91·15	87·60	86·15	85·75	85·25	85·25	88·00
13	89·00	86·75	86·15	90·00	93·85	91·15	87·60	86·25	85·75	85·15	85·25	88·00
14	88·50	86·75	86·10	90·15	93·65	91·00	87·50	86·35	85·65	85·15	85·25	88·25
15	88·50	87·00	86·00	90·50	93·50	91·00	87·40	86·35	85·65	85·10	85·35	88·00
16	88·65	87·00	86·00	90·65	93·25	90·90	87·35	86·35	85·60	85·10	85·35	88·00
17	88·50	87·00	86·00	90·75	93·10	90·85	87·25	86·35	85·50	85·10	85·50	87·50
18	88·50	87·00	86·00	90·85	93·00	90·75	87·15	86·40	85·50	85·10	85·50	87·50
19	88·25	87·25	86·00	91·00	92·75	90·65	87·10	86·40	85·50	85·10	85·65	87·25
20	88·00	87·25	86·00	91·00	92·50	90·40	87·00	86·40	85·50	85·10	85·65	87·25
21	88·00	87·50	86·00	91·25	92·25	90·35	86·85	86·40	85·50	85·00	85·75	87·00
22	88·25	87·50	85·85	91·50	92·15	90·15	86·75	86·40	85·50	85·00	85·85	87·00
23	88·75	87·35	85·65	92·00	92·00	90·10	86·65	86·40	85·40	85·00	85·85	87·00
24	88·75	87·00	85·65	92·25	91·85	90·00	86·65	86·40	85·40	85·00	86·00	87·00
25	89·00	86·75	85·75	92·25	91·65	89·85	86·60	86·50	85·40	85·00	86·00	87·00
26	89·00	86·50	86·00	92·40	91·50	89·65	86·60	86·50	85·40	85·00	86·00	87·00
27	89·00	86·35	86·00	92·40	91·35	89·50	86·50	86·50	85·40	85·00	86·10	88·00
28	89·00	86·25	86·00	92·50	91·25	89·35	86·40	86·50	85·40	85·00	86·10	89·00
29	89·75	.....	86·00	92·50	91·15	89·15	86·35	86·50	85·40	85·00	86·15	89·25
30	88·75	.....	86·00	92·50	91·15	89·00	86·15	86·50	85·40	85·00	86·15	89·00
31	88·50	.....	86·00	......	91·15	......	86·15	......	......	85·00	......	89·00

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1896.

TABLEAU No. 311.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·00	92·15	88·75	85·85	94·10	90·00	88·00	86·85	85·75	85·40	86·25	89·40
2	91·00	92·00	88·50	85·85	94·00	90·15	88·00	86·75	85·75	85·60	86·35	89·25
3	91·25	91·50	88·25	85·75	93·90	90·15	88·00	86·65	85·65	85·75	86·40	89·10
4	91·50	91·00	88·25	85·75	93·85	90·35	88·00	86·50	85·60	85·85	86·60	88·75
5	91·50	91·00	88·50	85·75	93·85	90·40	88·00	86·50	85·60	85·85	86·75	88·60
6	91·50	90·60	88·75	85·75	93·65	90·40	88·00	86·40	85·60	86·00	86·85	88·50
7	91·60	90·65	88·75	85·75	93·60	90·50	87·85	86·35	85·50	86·00	87·25	88·50
8	91·50	91·00	89·00	86·00	93·40	90·50	87·85	86·35	85·50	86·10	87·50	88·50
9	91·50	91·15	89·00	86·50	93·25	90·60	87·85	86·25	85·50	86·10	87·85	88·50
10	93·00	91·00	89·25	87·10	93·00	90·65	87·85	86·15	85·50	86·15	88·00	88·35
11	93·40	91·00	88·75	87·75	92·75	90·75	87·75	86·10	85·50	86·25	88·15	88·15
12	93·40	91·35	88·50	88·25	92·60	90·60	87·75	86·10	85·50	86·35	88·35	88·00
13	93·00	91·00	88·25	89·10	92·40	90·50	87·65	86·00	85·50	86·40	88·50	88·50
14	92·50	90·50	88·00	90·00	92·25	90·40	87·65	86·00	85·50	86·60	88·50	89·00
15	91·50	90·35	87·60	91·00	92·10	90·25	87·65	86·00	85·50	86·50	88·50	90·00
16	91·25	90·00	87·25	92·00	92·00	90·10	87·60	86·00	85·40	86·40	88·50	91·00
17	92·00	90·00	87·10	93·00	91·85	89·85	87·60	85·85	85·40	86·40	88·50	91·25
18	93·00	90·00	87·00	93·85	91·65	89·65	87·50	85·90	85·40	86·35	88·50	91·75
19	93·50	89·75	87·00	94·00	91·50	89·50	87·40	85·90	85·40	86·35	88·50	90·75
20	93·50	90·00	87·00	94·25	91·35	89·40	87·40	85·85	85·40	86·35	88·60	90·00
21	93·25	90·00	87·00	94·60	91·15	89·25	87·35	85·85	85·40	86·25	88·60	90·00
22	93·00	90·00	87·00	95·00	91·00	89·00	87·35	85·85	85·40	86·25	88·60	89·75
23	93·00	90·00	87·00	95·25	90·85	88·85	87·25	85·85	85·40	86·25	88·75	89·50
24	92·75	89·75	86·85	95·50	90·65	88·65	87·25	85·85	85·40	86·15	88·85	88·00
25	92·00	89·65	86·60	95·50	90·60	88·60	87·15	85·85	85·40	86·15	88·85	88·50
26	91·00	89·50	86·40	95·25	90·50	88·50	97·15	85·85	85·35	86·15	88·85	88·00
27	90·75	89·25	86·25	95·00	90·40	88·35	87·15	85·85	85·35	86·15	89·00	87·50
28	91·00	89·00	86·00	94·85	90·35	88·15	87·10	85·85	85·35	86·15	89·10	87·00
29	92·25	89·00	86·15	94·50	90·35	88·10	87·00	85·85	85·35	86·15	89·25	87·00
30	92·40	......	86·00	94·25	90·35	88·10	87·00	85·85	85·35	86·15	89·50	87·00
31	92·50	......	86·00	......	90·35	......	87·00	85·85	......	86·15	......	87·50

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1897.

TABLEAU No. 312.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·50	90·00	86·60	87·40	94·85	93·50	89·85	87·15	86·60	85·35	85·75	86·15
2	88·00	90·25	86·50	87·65	94·85	93·25	89·60	87·15	86·60	85·35	85·75	86·15
3	88·50	90·00	86·60	88·00	95·00	93·00	89·40	87·15	86·60	85·35	85·75	86·25
4	89·00	89·50	86·50	88·25	95·25	93·00	89·25	87·15	86·40	85·35	85·90	86·25
5	89·50	89·25	86·50	88·50	95·15	92·85	89·00	87·15	86·40	85·35	85·90	85·15
6	89·75	89·50	86·60	88·75	95·00	92·75	88·85	87·00	86·25	85·35	85·90	86·00
7	90·00	88·50	86·50	88·85	95·00	92·75	88·85	87·00	86·25	85·35	85·90	86·00
8	90·00	88·00	86·50	89·00	95·00	92·60	88·85	87·00	86·10	85·35	85·90	86·00
9	90·25	87·50	86·50	89·00	95·85	92·50	88·65	86·85	86·00	85·35	85·90	86·00
10	90·00	86·75	86·50	89·00	94·75	92·35	88·50	86·65	86·10	85·35	85·90	86·15
11	90·00	86·50	86·50	89·00	94·75	92·15	88·40	86·65	85·90	85·35	85·90	86·15
12	90·00	86·50	86·50	89·00	94·60	92·00	88·25	86·65	85·90	85·25	85·90	86·25
13	90·00	86·60	86·50	88·50	94·50	92·00	88·25	86·65	85·90	85·25	86·00	86·25
14	89·00	86·65	86·50	88·50	94·50	92·00	88·25	86·50	85·90	85·25	86·00	86·50
15	89·00	86·65	86·50	88·50	94·35	91·85	88·10	86·50	85·85	85·25	86·00	86·50
16	89·00	86·40	86·60	88·65	94·00	91·85	88·00	86·50	85·85	85·25	86·00	86·65
17	88·50	86·50	86·60	88·65	94·00	91·65	87·85	86·50	85·85	85·25	86·10	87·00
18	88·00	86·50	86·65	89·00	94·00	91·40	87·85	86·50	85·65	85·25	86·10	88·65
19	87·50	86·50	86·65	89·00	94·00	91·25	87·85	86·40	85·65	85·25	86·10	89·65
20	89·00	86·50	86·65	89·00	93·85	91·10	87·65	86·40	85·65	85·25	86·10	89·65
21	89·00	86·40	86·75	89·00	93·85	91·10	87·50	86·40	85·65	85·25	86·10	89·00
22	90·00	86·40	86·75	89·25	94·10	91·00	87·50	86·60	85·65	85·25	86·10	89·00
23	90·25	86·50	86·75	89·50	94·15	90·85	87·35	86·60	85·65	85·35	86·00	89·35
24	91·00	86·50	86·75	89·65	94·35	90·40	87·35	86·60	85·50	85·35	86·00	89·65
25	91·00	86·50	87·00	90·00	94·50	90·25	87·25	86·75	85·50	85·35	86·00	90·25
26	91·00	86·50	87·00	91·00	94·50	90·25	87·25	86·75	85·50	85·40	86·00	90·75
27	90·75	86·50	87·00	92·50	94·35	90·00	87·15	86·75	85·40	85·40	86·00	90·75
28	90·25	86·50	87·00	93·25	94·35	90·00	87·15	86·75	85·40	85·65	86·00	90·40
29	90·50	......	87·00	93·85	94·35	90·00	87·15	86·75	85·40	85·65	86·10	90·15
30	90·65	......	87·00	94·75	94·00	89·85	87·15	86·75	85·40	85·65	86·10	89·65
31	90·40	......	87·00	......	93·75	......	87·15	86·75	......	85·75	......	89·25

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1898.

TABLEAU No. 313.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	89·25	87·15	86·40	90·35	90·90	90·85	89·15	86·75	86·00	86·00	88·10	87·25
2	89·25	87·15	86·40	90·15	90·90	90·85	89·00	86·60	86·00	86·10	88·10	87·10
3	89·25	87·15	86·60	90·15	90·90	90·85	89·00	86·35	86·00	86·10	88·00	87·10
4	89·15	87·00	86·60	90·40	90·75	90·85	88·85	86·35	86·00	86·10	87·85	87·10
5	89·15	86·85	86·60	90·40	90·75	90·85	88·85	86·35	86·00	86·25	87·85	87·10
6	89·15	86·85	86·50	90·35	90·65	90·40	88·85	86·35	86·00	86·25	87·85	87·00
7	89·00	86·85	86·50	90·35	90·65	90·00	88·65	86·35	86·00	86·25	87·75	87·00
8	88·85	86·85	86·40	90·00	90·60	89·85	88·65	86·35	86·15	86·25	87·75	87·00
9	88·65	86·85	86·40	89·85	90·35	89·65	88·50	86·35	86·15	86·25	87·65	87·00
10	88·65	86·85	86·40	89·65	90·35	89·35	88·50	86·35	86·15	86·25	87·65	87·00
11	88·65	86·65	86·60	89·40	90·00	89·00	88·50	86·15	86·15	86·25	87·65	87·00
12	88·85	86·65	86·75	89·40	90·00	89·00	88·35	86·15	86·15	86·30	87·65	87·00
13	88·85	86·50	86·90	89·25	90·00	89·00	88·35	86·15	86·00	86·35	87·65	87·00
14	88·85	86·50	87·35	89·10	89·85	89·00	88·15	86·15	86·00	86·35	87·75	87·00
15	88·85	86·50	87·35	89·10	89·85	89·00	88·00	86·15	86·00	86·50	87·75	86·65
16	88·85	86·50	87·50	89·10	89·85	88·85	88·00	86·15	86·00	86·50	87·75	86·65
17	88·85	86·75	87·50	89·35	89·60	88·85	88·00	86·40	86·00	86·50	87·75	86·65
18	88·60	86·75	88·25	89·35	89·60	88·50	87·85	86·40	86·00	86·35	87·75	87·15
19	88·35	86·75	88·85	89·35	89·40	88·35	87·75	86·50	86·00	86·35	87·85	87·35
20	88·00	86·75	89·25	89·75	89·40	88·35	87·75	86·50	86·00	86·75	87·85	87·35
21	87·65	86·60	89·75	90·00	89·00	88·15	87·60	86·50	86·00	86·75	87·85	86·65
22	87·35	86·60	89·90	90·35	89·00	88·15	87·60	86·50	86·00	86·75	87·75	86·65
23	87·15	86·40	89·65	90·40	88·90	88·15	87·60	86·50	86·00	86·90	87·75	86·65
24	87·15	86·40	89·65	90·40	89·00	88·15	87·60	86·35	86·00	87·15	87·75	86·65
25	87·15	86·40	89·35	90·40	89·25	88·15	87·35	86·35	86·00	87·15	87·75	86·65
26	87·15	86·40	89·00	90·65	89·35	88·15	87·35	86·35	86·00	87·35	87·60	86·65
27	87·15	86·40	89·00	90·65	89·75	88·15	87·15	86·00	86·00	87·35	87·60	86·65
28	87·15	86·40	89·25	90·85	89·90	88·50	87·15	86·00	86·00	87·65	87·60	86·65
29	87·15	......	89·25	90·90	90·35	88·85	87·00	86·00	86·00	87·65	87·35	86·65
30	87·15	......	89·75	90·90	90·65	89·15	87·00	86·00	86·00	88·00	87·35	87·85
31	87·15	......	90·35	......	90·85	......	87·00	86·00	......	88·00	......	88·90

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1899.

TABLEAU No. 314.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	90·85	86·25	85·75	84·85	95·15	95·35	89·00	87·75	85·85	87·15	86·50	86·00
2	90·85	86·25	85·60	84·85	95·50	95·35	89·00	87·60	85·85	87·35	86·50	86·00
3	90·00	86·00	85·60	84·85	95·50	95·35	88·85	87·60	85·75	87·50	86·50	86·00
4	88·15	86·00	85·25	85·15	96·15	93·15	88·85	87·40	85·75	87·60	86·50	86·00
5	86·85	86·00	85·25	85·15	96·35	93·15	88·60	87·40	85·60	87·65	86·50	86·00
6	86·85	86·00	85·85	85·15	96·50	93·15	88·40	87·25	85·60	87·65	86·60	86·00
7	86·85	86·00	85·85	85·50	96·50	93·00	88·25	87·25	85·50	87·65	86·60	86·00
8	86·85	86·00	85·85	85·50	96·65	93·00	88·25	87·10	85·50	87·60	86·60	86·00
9	86·85	85·75	85·50	85·50	96·65	92·85	88·25	87·00	85·40	87·35	86·65	85·85
10	86·85	85·75	85·50	85·50	96·65	92·85	88·85	87·00	85·40	87·25	86·65	85·85
11	86·85	86·35	85·25	85·75	96·50	92·50	88·85	86·85	85·35	87·00	86·40	85·85
12	90·00	86·35	85·25	85·75	96·00	92·25	89·35	86·65	85·35	87·00	86·40	85·85
13	90·75	86·00	85·25	85·75	95·65	92·00	89·35	86·65	85·35	86·85	86·25	86·65
14	91·35	86·00	85·25	85·75	95·60	91·65	89·40	86·60	85·35	86·65	86·25	86·85
15	90·50	86·25	85·25	86·15	95·15	91·40	89·40	86·60	85·35	86·50	86·15	87·50
16	90·00	86·00	85·25	87·85	95·00	91·15	89·40	86·50	85·25	86·50	86·15	88·15
17	90·00	85·75	85·40	90·50	94·65	91·00	89·25	86·50	85·25	86·35	86·00	88·40
18	88·50	85·75	85·40	91·00	94·35	90·85	89·25	86·35	85·25	86·35	86·00	88·60
19	88·50	85·75	85·25	91·00	94·00	90·40	89·00	86·25	85·25	86·35	86·00	87·40
20	86·75	85·60	85·25	91·25	93·85	90·60	88·75	86·25	85·25	86·25	86·00	87·25
21	86·75	85·60	85·00	91·50	93·65	90·35	88·60	86·15	85·25	86·25	86·00	87·25
22	86·75	85·85	85·00	92·00	93·40	90·35	88·35	86·15	85·25	86·25	86·00	87·50
23	86·60	85·85	85·00	92·35	93·15	90·10	88·15	86·15	85·25	86·25	86·00	87·50
24	86·60	86·25	85·00	92·35	93·00	90·00	88·00	86·10	85·25	86·25	86·00	87·50
25	86·60	86·25	85·00	93·00	92·65	89·85	88·00	86·10	85·40	86·15	86·00	87·65
26	86·60	85·75	84·85	93·25	92·50	89·85	88·00	86·00	85·60	86·15	86·00	87·65
27	86·40	85·75	84·85	93·25	92·15	89·65	87·85	86·00	85·60	86·15	86·00	87·65
28	86·40	85·75	84·85	93·50	92·15	89·65	87·75	86·00	85·85	86·15	86·00	87·40
29	86·40	......	84·85	94·75	92·35	89·35	87·75	86·00	86·65	86·15	86·00	87·40
30	86·25	......	84·85	94·75	92·85	89·15	87·75	86·00	86·90	86·35	86·00	87·40
31	86·25	......	84·85	......	93·35	......	87·75	86·00	......	86·35	......	87·25

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 315.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·75	88·25	86·65	85·35	93·15	90·00	87·40	88·85	86·50	86·75	86·65	87·60
2	88·25	88·25	86·65	85·35	93·00	90·00	87·35	88·65	86·35	86·85	86·75	87·50
3	88·25	88·25	86·65	85·35	92·65	90·00	87·35	88·65	86·15	86·85	86·75	87·50
4	88·40	88·00	86·65	85·35	92·35	90·50	87·65	88·40	86·40	86·85	86·65	87·50
5	88·40	87·75	86·65	85·35	92·00	90·50	88·00	88·25	86·25	86·75	86·65	87·40
6	88·85	87·75	86·35	85·50	91·75	90·50	88·35	88·25	86·35	86·75	86·60	87·40
7	88·85	87·60	86·35	85·50	91·85	90·15	88·50	88·25	86·25	86·85	86·60	87·35
8	88·85	87·60	86·35	85·75	91·85	90·15	88·50	88·25	86·15	86·85	86·60	87·35
9	88·85	87·40	86·00	85·75	91·85	90·00	88·65	88·15	86·00	86·90	86·60	87·15
10	88·85	87·40	86·00	87·35	92·00	90·00	88·85	88·15	86·00	86·90	86·60	87·15
11	88·50	87·40	86·00	87·75	92·00	89·50	88·85	88·15	86·00	87·00	86·50	87·00
12	88·50	87·25	85·60	87·90	91·85	89·50	89·00	88·10	86·00	87·00	86·40	86·65
13	88·50	87·25	85·60	89·00	91·85	89·35	89·00	88·00	86·00	87·10	86·40	86·40
14	88·40	87·60	85·60	89·50	91·40	89·35	89·15	88·00	86·00	87·15	86·40	87·15
15	88·40	87·60	85·35	89·50	91·35	89·35	89·15	88·00	86·00	87·25	86·40	87·35
16	88·50	87·60	85·35	89·90	91·00	89·25	89·15	87·85	86·15	87·50	86·40	87·35
17	88·90	87·40	85·35	89·75	91·00	89·00	89·75	87·65	86·25	87·60	86·40	87·00
18	89·75	87·40	85·35	89·75	91·15	88·90	90·35	87·65	86·25	87·35	86·40	87·00
19	90·35	87·40	85·35	89·75	91·35	88·85	90·35	87·50	86·40	87·15	86·40	87·15
20	90·65	87·40	85·35	89·90	91·35	88·65	90·00	87·50	86·40	87·00	86·85	87·15
21	90·00	87·40	85·35	90·35	91·35	88·50	89·65	87·40	86·60	87·00	87·25	87·25
22	89·60	87·40	85·35	91·00	91·15	88·40	89·50	87·40	86·60	86·90	88·35	87·25
23	89·60	87·40	85·15	91·85	91·15	88·25	89·35	87·35	86·75	86·90	88·60	87·25
24	89·60	87·40	85·15	92·40	91·00	88·00	89·35	87·35	86·75	86·85	88·40	87·25
25	89·25	87·40	85·15	93·00	90·85	88·00	89·15	87·25	86·75	86·85	88·40	87·40
25	89·25	87·15	85·15	93·15	90·65	88·00	89·15	87·10	86·75	86·65	88·25	87·40
27	89·00	87·00	85·15	93·15	90·65	87·75	89·15	87·00	86·75	86·50	88·00	87·50
28	88·50	86·65	85·15	93·35	90·40	87·75	89·00	86·90	86·75	86·40	87·85	87·35
29	88·50	......	85·15	93·35	90·40	87·50	89·00	86·85	86·75	86·40	87·65	87·35
30	88·25	......	85·15	93·50	90·25	87·40	89·00	86·75	86·75	86·60	87·65	87·35
31	88·25	......	85·35	......	90·00	......	88·85	86·65	......	86·60	.....	87·40

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 316.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·50	89·25	88·00	86·15	93·85	90·85	88·15	86·25	85·25	84·50	85·00	85·35
2	8·745	89·00	87·65	86·25	93·85	90·90	88·00	86·25	85·25	84·50	85·00	85·50
3	87·50	88·85	87·40	86·40	93·90	91·15	87·85	86·15	85·25	84 50	85·10	85·50
4	87·65	88·50	87·15	86·65	93·85	91·35	87·65	86·00	85·35	84·65	85·15	85·40
5	87·80	88·40	87·00	86·85	93·85	91·40	87·50	85·75	85·35	84·75	85·25	85·40
6	88·10	89·85	87·00	86·85	93·50	91·50	87·35	85·65	85·25	84·75	85·25	85·25
7	88·95	90·60	86·65	87·25	93·40	91·50	87·40	85·60	85·25	84·75	85·15	85·15
8	88·40	90·85	86·60	88·35	93·35	91·50	87·40	85·60	85·25	84·85	85·15	85·15
9	88·20	90·85	86·60	90·85	93·10	91·50	87·35	85·50	85·25	84·85	85·15	85·00
10	88·85	91·40	86·35	91·40	92·85	91·50	87·25	85·50	85·15	84·40	85·15	85·00
11	89·00	91·65	86·00	91·50	92·50	91·60	87·10	85·50	85·10	84·40	85·35	85·90
12	89·00	90·75	86·00	91·60	92·60	91·60	87·00	85·60	85·00	84·50	85·35	85·90
13	89·00	91·25	85·85	91·60	92·40	91·40	86·95	85·50	85·00	84·60	85·40	85·85
14	88·85	91·50	85·65	91·60	92·25	91·25	86·75	85·40	84·90	84·60	85·40	85·85
15	88·85	91·15	85·65	91·60	92·15	90·85	86·60	85·40	84·85	84·65	85·40	88·25
16	89·15	91·35	85·50	91·50	92·00	90·50	86·40	85·40	84·85	84·65	85·40	89·35
17	89·15	90·75	85·50	91·35	92·00	90·15	86·50	85·35	84·85	84·75	85·40	89·60
18	89·85	90·50	85·50	91·15	91·75	89·75	86·50	85·25	84·85	84·75	85·40	90·65
19	90·25	90·00	85·40	91·40	91·65	89·50	86·40	85·25	84·75	84·85	85·10	90·25
20	90·25	90·00	85·40	91·65	91·50	89·50	86·40	85·25	84·75	84·90	85·40	90·35
21	91·65	89·65	85·40	92·00	91·75	89·35	86·35	85·25	84·75	85·00	85·40	90·50
22	91·00	89·40	85·40	92·50	92·00	89·25	86·25	85·35	84·75	85·15	85·40	90·00
23	91·10	89·10	85·35	93·25	92·00	89·00	86·15	85·40	84·65	85·15	85·40	89·35
24	90·40	88·75	85·35	93·65	91·85	89·00	86·00	85·50	84·65	85·10	85·40	88·65
25	90·40	88·75	85·35	93·85	91·85	88·85	85·90	85·50	84·60	84·85	85·35	88·10
26	90·15	88·60	85·35	94·00	91·65	88·75	85·85	85·40	84·60	84·85	85·35	87·35
27	90·00	88·25	85·50	94·00	91·40	88·65	85·85	85·35	84·50	84·85	85·15	86·25
28	89·65	88·10	85·50	93·75	91·25	88·60	85·85	85·25	84·40	84·85	85·10	86·00
29	89·65	......	85·50	93·90	91·10	88·40	85·85	85·25	84·40	84·90	85·00	86·00
30	89·40	......	85·60	93·75	91·00	88·25	86·00	85·25	84·40	84·90	85·15	85·75
31	89·40	......	85·85	......	90·90	......	86·15	85·25	......	85·10	......	85·65

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1902.

Tableau No. 317.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	85·90	87·25	84·60	91·90	91·60	90·85	89·40	87·40	86·00	85·60	86·50	88·50
2	86·60	87·10	84·75	92·00	91·60	90·85	84·40	87·40	85·75	85·60	86·50	88·40
3	86·75	87·00	85·65	92·00	91·65	90·90	89·40	87·40	85·60	85·60	86·50	88·40
4	88·85	86·85	86·15	92·00	91·85	90·90	89·25	87·40	85·50	85·50	86·60	88·35
5	89·75	86·75	86·40	92·00	92·00	90·90	89·25	87·35	85·50	85·50	86·60	88·25
6	91·60	86·60	86·40	91·90	92·00	90·85	89·00	87·35	85·40	85·50	86·65	88·00
7	94·00	86·40	86·60	91·75	92·00	90·85	89·00	87·40	85·40	85·50	86·65	87·75
8	94·35	86·35	86·60	91·50	92·00	90·90	88·85	87·40	85·35	85·60	86·75	89·50
9	95·50	86·35	86·60	91·25	92·00	90·90	88·65	87·40	85·35	85·60	86·90	90·35
10	93·65	86·25	86·40	91·60	92·00	91·00	88·60	87·15	85·35	85·60	87·00	90·65
11	91·40	86·10	86·25	91·35	92·00	90·90	88·50	87·15	85·35	85·75	87·10	90·85
12	91·75	86·00	86·60	91·15	91·85	90·85	88·40	87·00	85·35	85·75	87·35	90·85
13	91·90	85·85	86·60	91·35	91·85	90·65	88·25	86·90	85·35	85·85	87·35	89·25
14	92·40	85·75	86·65	91·25	91·75	90·65	88·25	86·85	85·35	85·85	87·50	89·85
15	92·10	85·65	87·50	91·25	91·65	90·50	88·25	86·85	85·40	85·90	87·65	91·60
16	91·65	85·40	87·90	91·00	91·50	90·50	88·15	86·75	85·40	85·90	87·75	91·85
17	91·35	85·40	88·90	91·00	91·35	90·50	88·15	86·65	85·50	85·90	87·85	89·00
18	90·90	85·25	89·35	90·90	91·15	90·50	88·10	86·60	85·50	86·15	88·00	88·35
19	90·75	85·10	89·50	90·90	91·00	90·35	88·00	86·50	85·60	86·25	88·15	88·00
20	90·40	85·00	89·85	90·75	90·75	90·15	88·00	86·50	85·60	86·40	88·35	87·90
21	90·00	85·00	89·90	90·65	90·50	90·00	88·00	86·50	85·60	86·40	88·35	87·85
22	89·50	84·85	90·00	90·65	90·50	89·60	87·90	86·40	85·60	86·35	88·50	87·75
23	89·15	84·65	90·25	90·65	90·40	89·65	87·85	86·40	85·50	86·35	88·50	87·85
24	89·00	84·60	90·40	90·60	90·40	89·65	87·85	86·35	85·50	86·35	88·65	87·90
25	88·75	84·40	90·40	90·50	90·35	89·50	87·65	86·35	85·50	86·35	88·65	88·40
26	88·60	84·40	90·60	90·60	90·35	89·50	87·65	86·25	85·50	86·35	88·75	88·50
27	88·35	84·40	90·65	90·90	90·40	89·50	87·65	86·25	85·50	86·40	88·85	88·75
28	88·10	84·40	90·85	90·90	90·50	89·50	87·60	86·15	85·50	86·40	88·65	89·25
29	87·65	......	90·50	90·90	90·50	89·50	87·60	86·10	85·50	86·50	88·50	89·40
30	87·50	......	91·40	90·90	90·75	89·50	87·50	86·00	85·50	86·50	88·50	89·40
31	87·35	......	91·75	......	90·75	......	87·50	86·00	......	86·50	......	89·15

Elévations de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1903.

Tableau No. 318.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	88·60	88·65	87·85	90·60	89·50	89·50	89·50	87·15	86·15	86·40	86·65	85·60
2	88·10	88·40	88·40	90·50	89·50	89·40	90·60	87·10	86·00	86·40	86·60	85·40
3	87·75	88·40	88·90	90·40	89·50	89·35	90·40	86·90	86·00	86·15	86·60	85·40
4	87·60	88·25	89·40	90·50	89·85	89·15	90·10	86·65	85·90	86·15	86·50	85·40
5	87·60	88·10	89·10	90·50	90·10	89·00	89·75	86·65	85·75	86·10	86·50	85·35
6	87·40	88·00	88·75	90·40	90·40	88·90	89·75	86·60	85·65	86·10	86·50	85·25
7	87·15	87·85	88·60	90·50	90·65	88·85	89·60	86·60	85·65	86·35	86·40	85·25
8	87·00	87·85	88·60	90·85	90·65	88·85	89·35	86·50	85·60	86·40	85·40	85·25
9	87·00	87·65	88·25	90·90	90·75	88·75	89·15	86·50	85·60	86·50	86·40	85·85
10	87·25	88·00	88·10	90·75	90·90	88·60	89·00	86·60	85·60	86·75	86·35	85·85
11	87·40	87·75	88·50	90·60	90·90	88·50	88·65	86·60	85·50	86·90	86·25	86·10
12	87·60	87·90	89·00	90·40	90·90	88·50	88·40	86·65	83·50	87·40	86·25	86·50
13	87·85	87·90	89·40	90·35	91·00	88·60	88·25	86·65	85·50	87·40	86·10	86·85
14	89·75	88·25	89·90	90·00	91·00	88·75	88·10	86·65	85·50	87·40	86·10	88·00
15	89·40	88·40	90·15	90·00	91·10	88·85	87·90	86·75	85·50	87·50	86·00	88·85
16	89·35	88·75	90·35	90·10	91·00	88·90	87·65	86·75	85·65	87·40	86·00	86·85
17	88·25	88·40	90·50	90·35	91·10	89·00	87·60	86·75	85·75	87·40	86·00	87·85
18	88·00	88·00	90·65	90·25	91·00	89·00	87·50	86·75	85·90	87·40	86·00	87·25
19	87·60	87·75	90·85	90·25	91·00	89·10	87·50	86·85	85·90	87·50	85·85	87·75
20	87·10	87·75	91·00	90·15	90·90	89·15	87·40	86·85	86·00	87·50	85·85	87·75
21	87·40	87·65	91·35	90·15	90·85	89·10	87·40	86·85	86·00	87·40	85·85	87·50
22	87·15	87·85	91·65	90·25	90·65	89·00	87·40	86·75	86·40	87·40	85·85	87·50
23	87·00	88·00	91·65	90·15	90·60	89·10	87·35	86·60	86·40	87·25	85·75	88·10
24	86·85	88·15	91·85	90·15	90·50	89·15	87·25	86·40	86·50	87·25	85·75	87·85
25	89·40	88·00	91·90	90·10	90·25	89·40	87·35	86·25	86·50	87·10	85·65	87·65
26	89·85	87·65	91·65	90·00	90·10	89·60	87·40	86·25	86·50	87·10	85·65	86·15
27	90·75	87·50	91·50	89·90	90·00	89·60	87·40	86·10	86·50	87·00	85·65	86·75
28	90·25	87·40	91·25	89·85	89·90	89·50	87·35	86·00	86·40	87·00	85·65	86·50
29	89·85	......	91·10	89·65	89·75	89·40	87·25	86·00	86·40	86·85	85·60	86·00
30	89·35	......	90·90	89·60	89·65	89·35	87·25	86·00	86·40	86·85	85·60	85·85
31	89·00	......	90·85	......	89·60	......	87·15	85·90	......	86·75	......	85·65

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1904.

TABLEAU No. 319.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	85·65	85·60	85·25	88·00	92·50	93·90	90·40	87·40	85·90	86·90	88·10	86·25
2	85·40	85·60	85·00	88·35	93·25	94·10	90·15	87·25	85·90	87·10	88·00	86·25
3	85·40	85·50	84·90	88·75	93·65	94·35	90·00	87·10	86·00	87·00	88·00	86·10
4	85·25	85·50	84·65	89·50	94·10	94·60	89·85	87·00	86·25	87·00	87·90	86·10
5	85·25	85·25	84·50	89·90	94·50	94·65	89·85	86·90	86·35	87·00	87·90	86·25
6	85·15	85·25	84·50	90·35	94·65	94·75	89·75	86·85	86·35	87·35	87·90	86·35
7	85·15	85·00	84·35	90·65	95·10	94·65	89·60	86·65	86·25	87·50	87·85	86·60
8	85·15	84·75	84·60	90·85	95·40	94·75	89·50	86·60	86·25	87·50	87·85	86·75
9	85·35	84·75	84·60	91·65	95·40	94·75	89·40	86·60	86·15	87·50	87·65	86·90
10	85·35	84·60	84·65	92·15	95·50	94·90	89·25	86·50	86·15	87·50	87·60	88·15
11	85·50	84·60	84·65	92·65	95·65	95·00	89·15	86·40	86·10	87·50	87·50	86·85
12	85·50	84·60	84·75	92·50	95·35	94·90	89·15	86·40	86·00	87·50	87·40	90·25
13	85·35	84·65	84·75	92·35	95·15	94·90	89·15	86·35	85·90	87·50	87·35	90·60
14	85·25	84·65	84·60	91·85	95·00	94·75	89·10	86·35	85·85	87·50	87·35	88·35
15	85·25	84·75	84·60	91·60	95·00	94·50	89·10	86·25	85·85	87·50	87·15	87·50
16	85·25	84·75	84·85	91·40	94·75	94·25	89·10	86·25	85·75	87·65	87·00	87·00
17	85·25	84·75	84·85	91·00	94·50	93·85	89·00	86·15	85·75	87·75	86·85	86·40
18	85·25	84·75	84·85	90·60	94·35	93·50	88·90	86·15	85·65	87·85	86·85	86·65
19	85·25	84·60	84·75	90·40	94·15	93·00	88·90	86·25	85·50	87·85	86·75	86·90
20	85·10	84·60	84·65	90·15	94·15	92·65	88·65	86·10	85·50	88·00	86·65	87·50
21	85·10	84·60	84·65	90·00	94·25	92·40	88·50	86·25	85·50	88·00	86·75	88·15
22	85·00	84·85	84·85	89·75	94·15	92·15	88·40	86·25	85·50	88·15	86·75	88·40
23	85·35	84·85	84·85	89·65	94·00	92·00	88·25	86·40	85·50	88·15	86·65	87·90
24	85·35	85·15	84·85	89·50	94·00	91·65	88·10	86·40	85·65	88·25	86·65	87·60
25	85·35	85·35	84·85	89·85	94·00	91·40	88·00	86·40	86·10	88·25	86·60	87·00
26	85·35	85·35	85·40	90·40	94·00	91·15	87·85	86·40	86·40	88·25	86·60	89·25
27	85·50	85·35	85·85	90·15	94·15	91·00	87·75	86·25	86·40	88·25	86·50	89·25
28	85·65	85·50	86·35	90·40	94·00	90·75	87·65	86·25	86·40	88·25	86·50	89·85
29	85·65	......	87·10	90·85	94·00	90·65	87·60	86·15	86·40	88·25	86·40	88·65
30	85·65	......	87·10	91·75	93·90	90·50	87·60	86·10	86·75	88·25	86·25	89·00
31	85·75	......	87·40	......	93·85	......	87·50	86·00	......	88·25	......	88·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 320.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·10	87·15	86·35	89·65	88·00	90·10	87·75	86·40	85·10	85·15	86·25	87·40
2	86·35	87·15	86·35	89·50	88·15	90·10	87·65	86·40	85·10	85·15	86·25	87·10
3	87·90	87·10	86·35	89·15	88·50	90·00	87·50	86·40	85·10	85·15	86·10	87·00
4	87·90	87·10	86·25	89·15	88·35	89·85	87·50	86·40	85·10	85·10	86·10	86·75
5	88·40	86·90	86·25	89·35	89·00	89·65	87·25	86·40	85·10	85·10	86·10	86·60
6	88·00	86·90	86·25	89·75	89·35	89·50	87·00	86·35	85·15	85·00	86·00	86·35
7	87·75	86·85	86·10	89·75	89·50	89·40	87·00	86·35	85·15	85·00	86·00	86·10
8	87·50	86·85	86·00	89·50	89·60	89·40	86·90	86·25	85·15	85·00	86·00	85·85
9	87·50	86·90	85·85	89·40	89·90	89·35	86·75	86·25	85·15	84·85	85·85	85·00
10	87·75	87·00	85·85	89·35	90·25	89·35	86·65	86·15	85·15	84·85	85·85	85·00
11	87·90	87·25	85·65	89·35	90·50	89·15	86·65	86·10	85·10	84·85	85·75	86·25
12	88·25	87·25	85·50	89·15	90·65	89·15	86·60	86·00	85·00	85·00	85·75	87·40
13	88·25	87·25	85·50	89·00	91·00	89·10	86·60	85·90	85·00	85·00	85·65	87·00
14	88·60	87·25	85·35	88·85	91·00	89·10	86·60	85·85	85·00	85·00	85·65	87·00
15	88·75	87·15	85·35	88·85	91·15	89·10	86·60	85·75	85·00	85·00	85·65	86·75
16	88·90	87·15	85·25	88·85	91·25	89·00	86·50	85·75	85·00	85·10	85·65	86·75
17	88·60	87·10	85·25	88·75	91·25	88·90	86·50	85·75	85·00	85·15	85·65	86·60
18	88·35	87·00	85·25	88·60	91·25	88·90	86·50	85·65	85·00	85·25	85·60	86·65
19	88·35	86·85	85·25	88·35	91·25	88·85	86·75	85·65	85·15	85·35	85·60	86·85
20	88·00	86·85	85·10	88·35	91·35	88·85	86·65	85·60	85·35	85·50	85·50	87·00
21	87·65	86·85	84·90	88·15	91·40	88·75	86·65	85·50	85·35	85·50	85·50	87·00
22	87·65	86·65	84·90	88·00	91·40	88·65	86·60	85·50	85·50	85·60	85·50	86·75
23	87·85	86·65	84·85	88·00	91·50	88·60	86·50	85·40	85·50	85·65	85·40	86·40
24	87·85	86·60	84·85	87·85	91·40	88·40	86·50	85·40	85·50	86·00	85·40	86·40
25	87·60	86·60	84·85	87·65	91·25	88·35	86·50	85·35	85·40	86·10	85·40	86·60
26	87·50	86·40	84·65	87·60	91·00	88·25	86·50	85·35	85·40	86·25	85·50	86·60
27	87·50	86·40	84·85	87·50	90·75	88·25	86·50	85·35	85·40	86·35	85·65	86·60
28	87·65	86·35	85·35	87·50	90·60	88·10	86·40	85·25	85·35	86·40	85·65	86·75
29	87·35	......	86·15	87·50	90·50	87·90	86·40	85·15	85·25	86·40	85·85	86·85
30	87·15	......	86·85	87·50	90·40	87·85	86·40	85·15	85·15	86·40	85·85	86·85
31	87·15	......	87·15	......	90·35	......	86·40	85·10	......	86·25	......	86·85

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 321.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	86·85	88·50	87·25	86·35	89·35	90·40	......	86·15	84·40	83·85	84·50	84·60
2	86·65	88·50	87·25	86·35	89·35	90·35	......	85·90	84·40	83·90	84·50	84·85
3	86·65	88·50	88·00	85·75	89·60	90·35	89·60	85·85	84·40	83·90	84·60	84·90
4	86·65	88·35	87·65	85·90	89·75	90·35	89·40	85·65	84·40	83·85	84·40	85·85
5	86·40	88·15	87·65	86·15	89·90	90·15	89·40	85·40	84·40	83·85	84·40	85·50
6	86·60	88·35	87·40	86·15	89·90	90·15	89·40	85·40	84·40	83·85	84·40	85·50
7	86·60	88·60	87·25	86·25	90·00	90·35	89·40	85·35	84·40	83·85	84·50	87·00
8	86·60	88·90	86·85	86·25	90·25	91·35	88·35	85·25	84·40	83·90	81·50	87·50
9	86·50	88·75	86·85	86·35	90·50	91·60	88·25	85·10	84·40	84·10	84·40	87·50
10	86·50	88·75	86·60	86·35	90·65	91·40	88·00	84·90	84·35	84·10	84·50	87·35
11	87·75	88·75	86·60	86·50	90·85	91·00	87·85	84·90	84·35	84·10	84·40	87·15
12	87·60	88·60	86·40	86·50	90·85	90·60	87·75	84·85	84·25	84·15	84·40	87·15
13	87·85	88·60	86·40	86·50	91·15	90·40	87·65	84·75	84·25	84·25	84·50	87·50
14	87·65	88·60	86·25	86·65	91·35	90·40	87·60	84·75	84·25	84·25	84·40	87·50
15	88·15	88·40	86·10	86·85	91·35	90·40	87·50	84·75	84·15	84·25	84·50	87·35
16	88·15	88·40	85·75	87·00	91·40	90·40	87·35	84·15	84·10	84·25	84·50	87·15
17	87·75	88·15	85·60	87·35	91·40	90·40	87·15	84·00	84·10	84·35	84·35	87·35
18	87·75	88·00	85·60	87·50	91·50	90·40	87·15	84·00	84·10	84·35	84·35	87·35
19	87·60	87·75	85·40	87·60	91·50	90·25	87·15	84·00	84·00	84·35	84·35	87·35
20	87·60	87·40	85·40	87·85	91·50	90·10	87·00	84·65	84·10	84·40	84·35	87·50
21	87·60	87·15	85·40	88·25	91·40	90·00	87·00	84·60	83·90	84·40	84·35	87·50
22	87·85	87·15	85·25	88·25	91·40	89·85	86·65	84·00	83·90	84·35	84·35	87·15
23	88·35	87·15	85·25	88·85	91·40	89·85	86·35	84·00	84·00	84·35	84·35	87·35
24	88·35	87·00	85·00	88·85	91·40	89·85	86·15	84·50	83·90	84·35	84·40	87·00
25	88·65	87·00	84·85	89·00	91·35	89·85	86·00	84·50	83·85	84·40	84·50	87·50
26	88·50	86·75	84·75	89·35	91·15	89·75	86·00	84·50	83·85	84·50	84·50	87·15
27	88·50	86·75	84·60	89·40	91·00	89·75	85·65	84·50	83·85	84·40	84·60	87·50
28	88·35	86·65	85·25	89·50	90·90	89·65	85·65	84·50	83·85	84·40	84·60	87·50
29	88·25	......	85·65	89·35	90·75	89·50	85·40	84·50	83·75	84·50	84·65	87·35
30	89·00	......	86·00	89·35	90·65	89·40	85·35	84·50	83·85	84·50	84·65	87·00
31	88·75	......	86·00	......	90·60	......	86·00	84·50	......	84·60	......	87·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1907.

TABLEAU No. 322.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·35	87·00	84·35	90·60	89·65	91·65	89·75	87·15	85·35	86·60	86·40	86·85
2	87·50	86·50	84·35	90·65	90·25	91·50	89·65	87·15	85·15	86·60	86·35	86·85
3	87·85	86·15	84·35	90·50	90·85	91·50	89·65	87·25	85·25	86·50	86·35	86·85
4	87·25	85·50	84·35	89·90	90·85	91·40	89·65	87·15	85·45	86·60	86·15	86·90
5	87·85	85·50	84·35	89·50	90·50	91·45	89·50	87·25	85·35	86·50	86·35	86·65
6	87·65	85·00	84·50	89·15	90·60	91·50	89·45	87·25	85·50	86·40	86·50	86·85
7	87·85	85·15	84·50	88·90	90·60	91·60	89·35	87·25	85·35	86·35	87·00	86·85
8	87·85	85·15	84·15	88·50	90·60	91·50	89·25	87·15	85·25	86·35	87·40	86·85
9	87·35	85·00	84·15	88·15	90·25	91·35	89·25	87·00	85·15	86·15	87·60	86·65
10	87·65	84·85	84·00	88·00	90·25	91·45	89·15	86·75	85·25	86·00	88·40	86·50
11	87·65	84·50	84·00	87·85	90·15	91·35	89·00	86·75	85·25	85·90	88·65	87·00
12	87·15	84·15	84·15	87·50	90·00	91·35	88·75	86·60	85·35	85·90	88·65	87·25
13	87·85	84·85	84·15	87·50	90·15	91·45	88·60	86·50	85·45	86·10	88·60	87·50
14	87·65	84·85	84·15	88·00	90·10	91·25	88·50	86·35	85·50	86·25	88·40	88·50
15	87·35	84·85	84·35	88·15	90·10	91·25	88·50	86·35	85·50	86·35	88·25	89·85
16	87·35	84·65	84·35	88·15	90·15	91·15	88·25	86·25	85·50	86·50	88·15	89·65
17	87·35	84·65	84·50	88·15	90·50	91·15	88·25	86·25	85·60	86·65	87·90	88·85
18	87·85	84·50	84·15	88·15	90·65	90·85	88·15	86·15	85·65	86·85	87·75	88·50
19	87·65	84·35	84·15	88·10	91·25	90·75	88·00	86·10	87·75	86·85	87·60	89·00
20	87·65	84·50	84·15	88·10	91·50	90·60	87·85	86·00	87·90	86·75	87·15	89·15
21	87·35	84·50	84·15	87·15	91·65	90·35	87·65	86·00	86·00	86·75	87·25	89·15
22	87·35	84·50	84·15	87·69	92·00	90·25	87·65	85·90	86·00	86·65	87·25	89·85
23	87·85	84·50	84·50	87·60	92·10	90·15	87·65	85·85	86·15	86·65	87·25	89·65
24	87·85	84·35	84·50	87·60	92·15	90·10	87·60	85·65	86·25	86·65	87·15	89·85
25	87·85	84·35	84·25	87·65	92·50	89·90	87·60	85·60	86·35	86·60	87·15	89·85
26	87·65	84·35	85·50	87·65	92·45	89·75	87·35	85·60	86·40	86·60	87·15	89·90
27	87·35	84·50	85·25	87·75	91·85	89·75	87·50	85·60	86·35	86·40	87·15	90·00
28	87·35	84·50	86·50	87·75	91·75	89·65	87·35	85·50	86·35	86·40	87·10	90·15
29	87·35	......	87·15	87·75	92·00	89·65	87·35	85·50	86·35	86·60	87·00	90·15
30	87·50	......	88·50	87·25	91·90	89·60	87·35	85·50	86·50	86·60	87·00	90·00
31	87·50	......	89·35	......	91·75	......	87·15	85·40	......	86·40	......	90·50

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1908.

TABLEAU No. 323.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	89·00	89·50	87·35	87·90	92·85	93·90	88·60	85·85	83·90	82·85	83·50	85·25
2	88·15	89·65	87·50	88·00	93·50	93·75	88·40	85·75	83·90	82·85	83·60	85·40
3	87·00	88·00	87·65	87·90	93·85	93·65	88·25	85·60	83·85	82·85	83·65	85·50
4	87·50	88·00	87·00	87·75	94·15	93·65	88·00	85·60	83·75	82·85	83·60	85·85
5	87·50	87·85	87·00	87·60	94·50	93·60	87·85	85·50	83·65	82·85	83·50	85·65
6	87·85	87·85	87·15	87·90	94·15	93·60	87·85	85·40	83·60	82·75	83·40	85·00
7	87·85	88·00	87·35	87·90	93·85	93·60	87·85	85·25	83·50	82·75	83·35	84·35
8	88·85	88·50	87·50	88·15	94·50	93·50	87·75	85·15	83·50	82·75	83·35	84·50
9	88·50	89·85	87·50	88·85	95·25	93·50	87·65	85·15	83·40	82·65	83·35	85·00
10	88·50	90·65	87·40	88·85	95·50	93·35	87·60	85·15	83·40	82·65	83·35	85·25
11	88·75	90·85	87·40	89·25	95·65	93·15	87·50	85·15	83·40	82·65	83·35	85·85
12	87·00	90·00	86·00	89·85	95·85	92·90	87·50	85·15	83·35	82·60	83·35	86·00
13	89·25	90·65	86·15	90·00	96·00	92·50	87·40	85·10	83·35	82·50	83·35	86·25
14	89·40	90·35	86·35	90·15	96·10	91·85	87·35	85·00	83·35	82·50	83·35	86·50
15	89·85	90·50	86·50	90·15	95·35	91·50	87·25	84·85	83·35	82·50	83·35	86·50
16	89·40	90·50	86·35	90·15	95·35	91·25	87·15	84·75	83·35	82·50	83·40	86·50
17	89·00	89·15	86·35	89·85	95·50	91·00	87·10	84·85	83·15	82·50	83·40	86·40
18	89·00	89·00	86·15	89·75	95·50	90·85	86·85	84·85	83·15	82·40	83·35	86·50
19	89·15	88·50	87·00	89·60	95·35	90·40	86·75	84·75	83·15	82·40	83·40	86·35
20	89·15	88·50	87·25	89·50	95·15	90·50	86·75	84·75	83·10	82·40	83·65	86·00
21	89·75	88·15	87·25	89·35	94·00	90·35	86·75	84·60	83·00	82·40	84·10	85·00
22	90·00	88·15	87·35	89·15	94·90	90·10	86·65	84·40	83·00	82·40	84·00	86·50
23	90·50	88·15	86·85	89·00	94·85	89·85	86·60	84·40	83·00	82·40	84·00	86·00
24	90·75	88·00	86·85	88·85	94·85	89·65	86·50	84·35	82·90	82·35	84·00	85·85
25	89·60	87·90	86·85	88·75	94·65	89·50	86·35	84·35	82·90	82·25	84·00	85·85
26	88·50	87·90	86·85	88·85	94·60	89·35	86·15	84·40	82·90	82·15	84·25	86·50
27	89·10	87·85	86·75	89·35	94·60	89·15	86·10	84·40	82·90	82·35	84·35	86·00
28	89·50	87·85	87·00	90·50	94·50	89·10	85·00	84·35	82·90	82·65	84·65	86·50
29	89·50	87·85	87·50	91·25	94·40	88·90	85·00	84·15	82·90	82·90	84·85	87·00
30	89·00	......	87·65	91·50	94·15	88·75	85·00	84·10	82·85	82·90	84·85	87·15
31	89·00	......	87·85	......	94·00	......	85·90	84·00	......	82·85	......	87·00

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 324.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·00	87·00	86·50	86·35	92·00	96·50	89·40	89·25	86·40	86·75	86·15	86·65
2	87·15	86·50	86·65	86·50	92·65	96·00	89·15	89·25	86·50	86·75	86·15	86·65
3	87·15	86·50	86·65	87·00	92·85	95·75	89·85	89·00	86·40	86·65	86·15	86·75
4	87·50	86·50	86·35	87·15	92·85	95·50	88·85	88·85	86·35	86·60	86·25	86·75
5	88·50	86·60	86·35	87·50	92·50	95·00	88·65	88·75	86·35	86·65	86·15	86·75
6	88·50	86·85	86·15	87·65	92·35	94·75	88·65	88·50	86·35	86·65	86·15	86·75
7	88·85	86·00	86·15	88·85	92·25	94·50	88·50	88·25	86·40	86·60	86·10	86·65
8	89·00	86·00	86·00	90·00	92·25	94·00	88·50	88·15	86·50	86·60	86·10	86·65
9	90·50	86·00	85·85	91·15	92·15	93·65	88·40	87·85	86·50	86·60	86·10	86·65
10	90·60	85·85	86·00	91·00	92·50	93·50	88·35	87·65	86·40	86·50	86·00	86·60
11	90·15	85·85	86·00	90·50	93·00	93·00	88·25	87·50	86·40	86·50	86·00	86·60
12	90·00	85·85	85·85	90·50	94·00	92·85	88·10	87·40	86·40	86·50	86·00	86·60
13	89·85	85·85	85·75	90·25	94·50	92·50	88·10	87·35	86·40	86·50	86·10	86·50
14	89·65	85·75	85·75	90·50	95·00	92·25	87·85	87·35	86·50	86·40	86·10	86·50
15	89·50	85·50	85·85	91·50	94·85	91·65	87·85	87·25	86·60	86·40	86·10	86·50
16	89·50	85·65	85·85	91·65	94·85	91·50	87·75	87·15	86·60	86·35	86·10	86·50
17	89·35	85·65	85·85	91·65	95·50	91·35	87·65	87·10	86·60	86·35	86·00	86·40
18	89·35	86·00	85·85	91·50	95·85	91·00	87·50	87·25	86·60	86·35	86·10	86·50
19	89·15	86·50	85·85	91·50	95·90	90·85	87·50	87·25	86·60	86·25	86·15	87·00
20	88·50	86·85	85·75	92·00	96·00	90·65	87·50	87·15	86·60	86·25	86·25	87·50
21	86·85	86·90	85·60	91·75	96·35	90·60	87·60	87·15	86·50	86·15	86·25	87·65
22	86·85	87·00	85·50	92·25	96·40	90·60	87·65	87·10	86·60	86·10	86·25	87·00
23	86·90	86·50	85·35	92·50	96·50	90·50	87·60	87·00	86·60	86·00	86·35	86·85
24	86·65	86·35	85·15	92·25	96·50	90·40	87·65	87·00	86·65	86·00	86·35	86·50
25	86·65	87·00	85·15	91·85	96·40	90·35	87·85	86·90	86·60	86·10	86·40	86·50
26	86·50	86·90	85·15	91·85	96·35	90·25	88·00	86·90	86·65	86·15	86·50	87·00
27	86·50	86·50	85·15	91·65	96·40	90·10	88·15	86·85	86·75	86·25	86·50	87·00
28	86·65	86·50	85·25	91·75	96·50	90·00	88·40	86·75	86·85	86·25	86·60	87·35
29	86·65	......	87·35	91·75	96·60	89·75	88·65	86·65	86·85	86·25	86·60	87·35
30	86·85	......	85·60	91·75	96·65	89·60	88·90	86·60	86·85	86·35	86·65	87·00
31	86·85	......	86·00	......	96·50	......	89·15	......	......	86·25	......	87·85

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 315.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	87·50	86·50	86·15	88·85	......	......	......	......	......	......	......	......
2	87·35	86·15	86·15	89·15	......	......	......	......	......	......	......	......
3	87·35	86·60	86·15	89·35	......	......	......	......	......	......	......	......
4	87·50	86·40	86·00	89·50	......	......	......	......	......	......	......	......
5	87·65	86·35	86·00	89·60	......	......	......	......	......	......	......	......
6	88·50	87·00	86·00	89·90	......	......	......	......	......	......	......	......
7	89·85	87·50	86·00	90·10	......	......	......	......	......	......	......	......
8	87·85	87·50	86·50	90·25	......	......	......	......	......	......	......	......
9	87·85	86·15	86·65	90·50	......	......	......	......	......	......	......	......
10	87·90	86·50	86·65	90·65	......	......	......	......	......	......	......	......
11	87·85	86·85	87·00	90·75	......	......	......	......	......	......	......	......
12	88·65	86·85	87·00	90·60	......	......	......	......	......	......	......	......
13	87·50	87·00	86·85	90·50	......	......	......	......	......	......	......	......
14	88·50	86·50	86·85	90·35	......	......	......	......	......	......	......	......
15	89·00	86·50	86·85	90·15	......	......	......	......	......	......	......	......
16	89·50	86·50	86·85	90·00	......	......	......	......	......	......	......	......
17	89·50	86·15	86·50	90·15	......	......	......	......	......	......	......	......
18	89·40	86·00	86·35	90·25	......	......	......	......	......	......	......	......
19	87·35	86·00	86·00	90·35	......	......	......	......	......	......	......	......
20	87·50	86·00	86·15	90·25	......	......	......	......	......	......	......	......
21	87·35	85·85	86·35	90·25	......	......	......	......	......	......	......	......
22	87·25	85·85	86·50	90·15	......	......	......	......	......	......	......	......
23	87·00	85·90	87·00	90·25	......	......	......	......	......	......	......	......
24	86·85	86·15	87·25	90·35	......	......	......	......	......	......	......	......
25	86·85	86·00	87·50	90·35	......	......	......	......	......	......	......	......
26	86·50	85·85	88·00	90·50	......	......	......	......	......	......	......	......
27	86·85	86·00	88·15	90·85	......	......	......	......	......	......	......	......
28	86·85	86·00	88·25	91·15	......	......	......	......	......	......	......	......
29	86·85	......	88·35	91·25	......	......	......	......	......	......	......	......
30	87·00	......	88·35	91·35	......	......	......	......	......	......	......	......
31	87·00	......	88·40	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1871.

TABLEAU No. 316.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·95	71·35	71·45	73·35	77·70	76·20	73·55	71·55	70·30	69·20	70·30	70·20
2	70·95	71·35	71·35	73·35	78·20	76·05	73·35	71·45	70·30	69·10	70·30	70·20
3	70·95	71·35	71·35	73·70	78·35	76·05	73·35	71·45	70·10	69·15	70·30	70·20
4	70·95	71·35	71·35	73·85	78·55	75·80	73·20	71·35	70·10	69·20	70·30	70·10
5	71·05	71·35	71·35	73·85	78·85	75·70	73·05	71·35	70·05	69·20	70·30	70·10
6	71·05	71·45	71·35	73·85	79·05	75·70	72·95	71·30	69·85	69·30	70·20	70·10
7	71·05	71·55	71·45	73·95	79·05	75·55	72·85	71·30	69·80	69·45	70·20	70·10
8	71·20	71·55	71·60	73·95	78·85	75·55	72·70	71·30	69·70	69·30	70·20	70·05
9	71·20	71·55	71·70	74·05	79·20	75·45	72·70	71·30	69·85	69·30	70·20	69·95
10	71·20	71·55	72·20	74·20	79·20	75·30	72·70	71·20	69·85	69·20	70·30	69·95
11	71·20	71·45	72·35	74·20	70·10	75·20	72·60	71·20	69·80	69·20	70·30	69·85
12	71·20	71·35	73·20	74·30	79·10	75·20	72·60	71·10	69·70	69·20	70·20	69·85
13	71·30	71·35	73·35	74·35	79·10	74·95	72·55	71·05	69·60	69·30	70·20	69·70
14	71·35	71·35	74·05	74·55	78·80	74·95	72·45	70·95	69·60	69·30	70·35	69·70
15	71·35	71·35	74·20	74·70	78·60	74·95	72·20	70·95	69·60	69·60	70·80	69·70
16	71·35	71·35	74·20	74·70	78·55	74·70	72·20	70·85	69·55	69·55	70·70	69·70
17	71·35	71·20	74·20	74·70	78·35	74·70	72·10	70·85	69·35	69·70	70·70	69·70
18	71·35	71·20	74·35	74·80	78·30	74·70	72·10	70·80	69·45	69·80	70·70	69·70
19	71·30	71·20	74·55	75·05	77·80	74·70	72·05	70·70	69·45	69·80	70·70	69·70
20	71·30	71·20	74·70	75·20	77·55	74·70	72·05	70·70	69·35	69·70	70·70	69·70
21	71·30	71·20	74·70	75·35	77·55	74·35	71·95	70·70	69·35	69·60	70·55	69·70
22	71·10	71·20	74·10	75·60	77·45	74·35	71·85	70·70	69·35	69·70	70·55	69·70
23	71·10	71·20	74·10	75·70	77·30	74·20	71·85	70·70	69·30	69·85	70·55	69·70
24	71·10	71·45	74·10	75·95	77·05	74·20	71·85	70·60	69·30	69·95	70·55	69·70
25	71·10	71·45	74·10	76·30	76·80	73·85	71·80	70·55	69·30	70·10	70·55	69·70
26	71·10	71·45	73·85	76·55	76·70	73·85	71·80	70·55	69·30	70·05	70·45	69·70
27	71·20	71·45	73·85	76·80	76·70	73·80	71·70	70·55	69·20	70·10	70·35	69·70
28	71·30	71·45	73·85	76·95	76·70	73·70	71·70	70·45	69·20	70·10	70·20	69·70
29	71·30	......	73·80	77·20	76·60	73·70	71·70	70·35	69·15	70·20	70·20	69·70
30	71·30	......	73·70	77·35	76·35	73·70	71·70	70·35	69·10	70·20	70·20	69·70
31	71·30	......	73·35	......	76·20	......	71·55	70·35	......	70·20	......	69·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1872.

TABLEAU No. 327.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Aug.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·95	70·20	70·20	70·20	74·85	76·70	73·30	71·60	70·45	71·95	72·55	71·30
2	69·95	70·20	70·20	70·30	75·20	76·55	73·30	71·70	70·45	71·70	72·60	71·35
3	69·95	70·20	70·35	70·35	75·45	76·60	73·20	71·60	70·45	71·70	72·55	71·30
4	70·10	70·20	70·35	70·35	75·45	76·70	73·10	71·60	70·45	71·60	72·45	71·35
5	70·20	70·30	70·35	70·35	75·45	76·80	73·05	71·70	70·45	71·80	72·35	71·30
6	70·20	70·35	70·35	70·45	75·80	76·80	72·95	71·55	70·60	71·80	72·45	71·35
7	70·20	70·35	70·45	70·45	76·05	76·80	72·85	71·45	70·60	71·95	72·30	71·30
8	70·20	70·35	70·55	70·55	76·30	76·70	72·85	71·35	70·80	72·55	72·10	71·30
9	70·20	70·30	70·55	70·55	76·55	76·70	72·95	71·35	70·95	72·60	71·95	71·30
10	70·35	70·20	70·45	70·55	76·60	76·60	72·70	71·20	70·95	72·60	71·95	71·30
11	70·35	70·20	70·30	71·35	76·95	76·45	72·60	71·20	70·85	72·45	72·05	71·30
12	70·45	70·20	70·35	72·20	77·10	76·20	72·55	71·10	70·85	72·45	71·95	71·30
13	70·45	70·20	70·45	72·70	77·45	76·20	72·45	71·05	70·80	72·45	71·95	71·30
14	70·45	70·20	70·45	73·30	77·80	76·05	72·35	71·05	70·70	72·35	72·05	71·45
15	70·35	70·20	70·45	72·70	77·85	75·95	72·30	70·85	70·85	72·30	71·95	71·35
16	70·35	70·20	70·45	73·05	78·05	75·70	72·55	70·95	70·85	72·35	72·05	71·35
17	70·35	70·30	70·45	73·10	78·20	75·60	72·30	70·85	70·95	72·55	71·80	71·35
18	70·35	70·30	70·45	73·05	77·85	75·60	72·30	70·80	70·10	72·45	71·70	71·35
19	70·35	70·30	70·45	73·20	78·20	75·45	72·30	70·70	70·55	72·45	71·85	71·55
20	70·35	70·30	70·45	73·20	78·10	75·10	72·30	70·80	70·55	72·55	71·70	71·55
21	70·30	70·30	70·55	73·30	77·80	74·85	72·20	70·70	71·85	72·70	71·80	71·55
22	70·20	70·35	70·55	73·55	77·70	74·70	71·85	71·05	71·95	72·70	71·60	71·55
23	70·20	70·30	70·55	73·55	77·70	74·55	71·85	71·10	72·05	72·60	71·60	71·55
24	70·20	70·20	70·55	73·70	77·70	74·55	71·80	70·95	72·05	72·55	71·55	71·55
25	70·20	70·20	70·55	73·70	77·55	73·95	71·80	70·95	72·20	72·60	71·55	71·55
26	70·20	70·20	70·45	73·85	77·35	73·95	71·85	70·80	72·05	72·60	71·45	71·60
27	70·20	70·30	70·30	74·05	77·20	73·95	71·70	70·70	71·95	72·60	71·55	71·60
28	70·20	70·35	70·30	74·55	77·10	73·80	71·80	70·80	71·95	72·60	71·45	71·70
29	70·20	70·45	70·30	74·55	77·05	73·60	71·80	70·60	72·10	72·55	71·35	71·70
30	70·20	......	70·05	74·70	76·95	73·35	71·85	70·60	71·95	72·60	71·30	71·80
31	70·20	......	70·05	......	76·80	......	71·70	70·55	......	72·60	......	71·85

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1873.

TABLEAU No. 328.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·85	73·05	72·60	72·55	76·05	79·80	74·30	72·30	70·70	70·85	73·05	72·45
2	71·60	72·95	72·45	72·45	76·20	79·70	74·10	72·30	70·60	70·95	73·10	72·35
3	71·55	72·95	72·20	72·55	76·45	79·55	74·05	72·30	70·60	71·20	72·95	72·20
4	71·60	73·05	72·10	72·80	76·95	79·20	74·05	72·30	70·70	71·45	72·95	72·30
5	71·60	73·05	72·05	73·05	77·20	79·10	74·05	72·20	70·60	71·80	72·85	72·35
6	71·60	72·85	72·05	73·35	77·30	78·80	73·95	72·10	70·70	72·20	72·85	72·45
7	71·60	72·60	72·05	73·60	77·35	78·45	73·95	72·05	70·60	72·45	72·85	72·80
8	71·70	72·35	72·05	73·95	77·45	78·30	73·85	71·95	70·60	72·45	72·95	72·95
9	71·70	72·45	71·85	74·20	77·60	78·60	73·80	71·95	70·55	72·55	72·70	72·70
10	71·60	72·45	71·80	74·55	77·85	77·80	73·70	71·95	70·60	72·70	72·80	72·55
11	71·70	72·60	71·70	75·20	77·95	77·70	73·60	71·95	70·60	72·70	72·70	72·55
12	71·70	73·05	71·80	75·70	78·10	77·45	73·55	72·05	70·45	72·55	72·45	72·35
13	71·70	73·10	71·70	76·10	78·30	77·20	73·35	71·95	70·45	72·45	72·60	72·30
14	71·70	73·10	71·60	76·55	78·60	76·95	72·30	71·85	70·35	72·30	72·55	72·45
15	71·85	73·20	71·55	77·60	79·05	76·80	73·10	71·80	70·45	72·35	72·60	72·55
16	72·05	72·95	71·60	78·10	79·55	76·60	73·10	71·70	70·45	72·20	72·60	72·55
17	71·95	73·05	71·55	78·05	79·70	76·55	73·10	71·55	70·20	72·30	72·70	72·35
18	72·05	73·05	71·70	77·85	79·80	76·35	73·05	71·55	70·30	72·30	72·80	72·20
19	72·10	72·85	71·70	77·55	79·85	76·05	72·95	71·45	70·45	72·30	72·70	72·05
20	72·30	72·60	71·60	77·30	79·85	75·60	72·80	71·45	70·30	72·45	72·55	72·20
21	72·20	72·45	71·70	76·80	79·85	75·35	72·70	71·35	70·35	72·80	72·45	72·55
22	74·45	72·60	71·70	76·70	79·70	75·35	72·60	71·30	70·45	72·80	72·35	72·60
23	72·35	72·70	71·60	76·55	79·60	75·35	72·55	71·10	70·55	72·60	72·10	72·45
24	72·35	72·80	71·60	76·35	79·55	75·10	72·45	71·10	70·55	72·60	72·20	72·30
25	72·60	72·85	71·70	76·20	79·60	74·95	72·45	71·10	70·80	72·55	72·10	72·10
26	72·55	73·05	71·70	76·10	79·70	74·80	72·45	71·05	70·70	72·60	72·10	71·95
27	72·55	72·95	71·85	76·20	79·70	74·55	72·35	71·05	70·80	72·70	72·20	72·30
28	72·60	72·85	71·95	76·05	79·85	70·55	72·35	70·95	70·70	72·95	72·05	72·55
29	72·70	......	71·85	76·05	80·05	74·45	72·35	70·95	70·80	73·05	72·30	72·30
30	72·85	......	72·05	76·05	80·05	74·35	72·35	70·95	70·85	73·10	72·30	72·35
31	72·95	......	72·20	......	79·80	......	72·30	70·85	......	73·20	......	72·35

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1874.

TABLEAU No. 329.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·60	73·60	72·70	72·80	72·60	78·55	76·45	72·35	70·30	69·60	69·70	70·05
2	72·35	73·60	72·55	72·70	72·55	78·55	76·20	72·30	70·35	69·70	69·70	70·10
3	72·30	73·85	72·30	72·60	72·45	78·55	76·05	72·20	70·30	69·70	69·60	70·05
4	72·05	73·70	72·55	72·45	72·35	78·35	75·95	72·05	70·30	69·70	69·70	70·10
5	72·10	73·60	72·70	72·30	72·55	78·30	75·85	72·10	70·20	69·70	69·60	69·95
6	72·20	73·95	73·10	72·30	72·70	78·20	75·60	72·05	70·20	69·80	69·55	70·05
7	72·35	73·85	73·30	72·10	72·85	78·10	75·45	72·05	70·10	69·85	69·55	70·10
8	72·60	73·80	73·45	71·95	72·95	78·05	75·30	72·05	70·10	69·85	69·85	70·10
9	72·70	73·70	73·55	71·95	73·20	77·95	75·30	71·85	70·10	69·85	69·95	70·05
10	72·80	73·60	73·55	71·95	73·45	77·85	75·05	71·80	70·05	69·85	69·85	69·95
11	72·95	73·35	73·60	71·80	73·70	77·70	74·85	71·70	70·05	69·85	70·05	70·10
12	72·95	73·30	73·55	71·70	74·05	77·55	74·80	71·60	69·95	69·85	69·95	70·05
13	73·05	73·10	73·80	71·70	74·20	77·60	74·70	71·60	69·85	69·85	69·95	69·95
14	73·05	73·05	73·95	71·80	74·60	77·70	74·55	71·45	69·85	69·80	69·85	70·05
15	73·20	72·95	73·80	72·05	75·20	77·60	74·20	71·35	69·85	69·80	69·85	70·10
16	73·35	72·85	73·60	72·35	75·55	77·55	74·10	71·30	69·85	69·80	69·95	70·05
17	73·55	73·05	73·35	73·30	75·85	77·55	73·95	71·30	69·85	69·70	70·10	70·20
18	73·55	73·30	73·10	72·95	76·20	77·45	73·70	71·10	69·80	69·70	70·05	70·30
19	73·35	73·30	72·95	73·05	76·55	77·60	73·70	71·10	69·85	69·60	69·95	70·35
20	73·20	73·20	73·35	73·10	76·85	77·60	73·70	70·95	69·85	69·70	69·85	70·45
21	73·05	73·30	73·85	73·10	77·30	77·60	73·55	70·80	69·80	69·80	69·95	70·55
22	73·05	73·10	74·05	73·20	77·55	77·70	73·45	70·70	69·80	69·85	69·95	70·35
23	73·10	73·20	74·30	73·30	78·05	77·80	73·35	70·80	69·70	69·80	70·05	70·45
24	73·10	73·30	74·45	73·35	78·35	77·70	73·20	70·80	69·70	69·70	70·05	70·55
25	73·35	73·10	74·30	73·45	78·60	77·70	73·05	70·80	69·80	69·70	69·95	70·60
26	73·60	73·10	74·20	73·30	78·45	77·55	72·85	70·70	69·70	69·70	70·05	70·45
27	73·70	72·95	73·70	73·35	78·45	77·70	72·80	70·70	69·80	69·70	70·10	70·30
28	73·80	72·95	73·55	73·20	78·35	77·30	72·80	70·70	69·70	69·80	70·05	70·45
29	73·60	......	73·30	73·05	78·45	76·95	72·70	70·70	69·70	69·70	69·95	70·55
30	73·60	......	73·10	72·95	78·45	76·60	72·60	70·45	69·60	69·60	70·05	70·70
31	73·70	......	73·95	......	78·45	......	72·35	70·55	......	69·70	......	70·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1875.

TABLEAU No. 330.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·70	70·60	72·60	......	73·10	78·10	73·10	71·70	......	70·55	71·35	71·60
2	70·80	70·55	72·70	......	73·35	77·85	73·05	71·70	......	70·45	71·30	71·70
3	70·80	70·30	72·70	......	73·55	77·70	72·95	71·70	......	70·55	71·35	71·55
4	70·70	70·30	72·80	......	73·70	77·35	72·85	71·55	......	70·60	71·35	71·35
5	70·85	70·35	72·85	......	74·05	77·05	72·80	71·55	......	70·60	71·45	71·35
6	70·70	70·30	72·80	......	74·30	76·70	72·70	71·60	......	70·60	71·45	71·45
7	70·55	70·55	72·70	......	74·55	76·45	72·70	71·45	......	70·70	71·60	71·35
8	70·45	70·70	72·70	......	74·60	76·30	72·60	71·45	......	70·80	71·60	71·30
9	70·55	70·95	72·70	......	75·05	76·20	72·55	71·35	......	70·85	71·70	71·30
10	70·60	71·30	72·60	......	75·35	76·05	72·45	71·35	......	70·85	71·70	71·30
11	70·55	71·70	72·10	......	75·70	75·80	72·30	71·35	......	70·95	71·60	71·30
12	70·60	72·05	71·85	......	76·40	75·60	72·30	71·30	......	70·95	71·60	71·20
13	70·55	72·20	71·70	......	77·05	75·20	72·20	71·35	......	71·05	71·55	71·20
14	70·45	72·45	71·80	......	77·70	74·95	72·10	71·30	......	71·10	71·80	71·30
15	70·55	72·70	71·55	......	78·35	74·70	72·10	71·35	......	71·20	71·60	71·35
16	70·60	72·80	71·55	......	78·95	74·60	72·05	71·45	......	71·20	71·55	71·30
17	70·70	72·70	71·55	......	79·35	74·55	71·95	71·70	......	71·10	71·30	71·20
18	70·60	72·85	71·70	......	79·95	74·35	71·85	71·85	......	71·20	71·95	71·35
19	70·85	72·85	71·55	......	80·05	74·20	71·80	71·95	......	71·30	71·80	71·35
20	70·95	72·85	71·70	......	80·05	74·05	71·85	72·05	......	71·20	71·60	71·45
21	70·85	72·85	71·80	......	80·05	74·05	71·80	71·95	......	71·30	71·45	71·45
22	70·80	72·80	71·70	......	79·95	73·85	71·85	71·80	......	71·30	71·35	71·45
23	70·85	72·85	71·70	......	79·80	73·70	71·95	71·80	......	71·20	71·45	71·35
24	70·95	72·70	71·60	......	79·70	73·60	71·80	71·70	......	71·30	71·35	71·30
25	70·85	72·70	71·60	......	79·45	73·55	71·70	71·70	......	71·35	71·35	71·30
26	70·70	72·70	71·45	......	79·30	73·45	71·85	71·80	......	71·35	71·30	71·20
27	70·95	72·55	71·35	......	79·20	73·30	71·95	71·80	......	71·30	71·30	71·30
28	70·80	72·55	71·35	......	78·95	73·30	72·05	71·70	......	71·30	71·30	71·30
29	70·85	......	71·30	......	78·70	73·30	71·95	71·60	......	71·45	71·35	71·30
30	70·95	......	71·20	......	78·55	73·20	71·85	71·55	......	71·60	71·45	71·30
31	70·80	......	71·20	......	78·30	......	71·80	71·55	......	71·35	......	71·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1876.

TABLEAU No. 67.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·30	72·55	74·45	73·20	78·10	81·20	76·20	72·45	70·35	......	70·85	71·45
2	71·30	72·70	74·20	73·05	78·20	80·85	76·05	72·35	70·45	......	70·95	71·45
3	71·20	72·95	73·95	72·95	78·30	80·60	75·60	72·30	70·30	......	70·85	71·45
4	71·35	73·05	73·55	72·95	78·35	80·45	75·45	72·20	70·20	......	70·95	71·35
5	71·45	72·85	73·45	72·85	78·60	80·20	75·35	72·30	70·20	......	70·95	71·30
6	71·60	72·85	73·20	72·95	78·80	79·95	75·35	72·05	70·20	......	71·10	71·30
7	71·70	72·80	73·05	73·05	79·45	79·55	75·30	72·05	70·20	......	71·20	71·20
8	71·80	72·80	73·35	72·95	80·05	79·20	75·35	71·85	70·20	......	71·20	71·20
9	72·05	72·80	73·80	72·95	80·35	78·85	75·35	71·80	70·20	......	71·35	71·30
10	72·30	72·70	74·10	72·95	80·85	78·70	75·35	71·70	70·20	......	71·45	71·35
11	72·55	72·70	74·45	72·85	81·30	78·60	75·30	71·60	70·10	......	71·55	71·30
12	72·70	72·70	74·55	72·85	81·95	78·30	75·05	71·55	70·05	......	71·55	71·20
13	72·85	72·60	74·55	73·20	82·20	78·05	74·85	71·55	70·05	......	71·60	71·20
14	72·95	72·60	74·45	73·70	82·70	78·05	74·85	71·45	70·05	......	71·60	71·30
15	73·05	72·85	74·55	74·35	83·05	78·05	74·70	71·55	70·05	......	71·80	71·30
16	72·85	73·20	74·45	75·60	83·20	78·10	74·45	71·45	70·05	......	71·80	71·30
17	72·70	73·35	74·55	75·95	83·20	78·10	74·30	71·30	70·05	......	71·80	71·35
18	72·60	73·55	74·45	76·35	83·30	78·20	74·10	71·30	70·05	......	71·80	71·45
19	72·70	73·70	74·45	76·55	83·10	78·20	73·85	71·10	70·05	......	71·80	71·55
20	72·85	73·70	74·55	76·55	82·95	78·20	73·70	71·10	70·05	......	71·80	71·60
21	72·95	73·70	74·60	76·70	82·70	78·10	73·45	70·95	69·95	......	71·80	71·70
22	73·05	73·80	74·60	77·05	82·60	78·10	73·30	70·85	60·85	......	71·80	71·80
23	73·10	74·10	74·55	77·45	82·55	77·95	73·10	70·95	69·85	......	71·70	71·70
24	73·10	74·35	74·45	77·70	82·35	77·70	73·05	70·85	69·80	......	71·70	71·70
25	72·95	74·60	74·20	78·45	82·30	77·55	72·95	70·80	69·80	......	71·70	71·70
26	72·85	74·70	73·95	77·85	82·10	77·35	72·95	70·60	69·80	......	71·60	71·60
27	72·85	74·60	73·85	78·05	82·05	77·35	72·70	70·70	69·60	......	71·60	71·70
28	72·80	74·45	73·85	78·05	81·80	77·05	72·70	70·55	69·60	......	71·55	71·85
29	72·70	74·70	73·80	77·80	81·60	76·70	72·60	70·55	69·60	......	71·35	71·95
30	72·70	......	73·60	77·95	81·45	76·45	72·60	70·55	69·60	......	71·45	72·10
31	72·60	......	73·35	......	81·35	......	72·55	70·55	......	......	......	72·10

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 67.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·05	71·95	70·30	71·05	74·60	73·35	71·85	71·20	70·45	69·60	70·70	72·30
2	71·95	71·80	70·20	71·30	74·55	73·30	71·70	71·10	70·35	69·70	70·80	72·35
3	72·05	71·70	70·20	71·60	74·45	73·20	71·85	71·10	70·30	69·80	70·55	72·45
4	72·20	71·55	70·30	71·85	74·55	73·05	71·95	71·05	70·30	69·85	70·60	72·55
5	72·30	71·30	70·20	72·10	74·45	73·10	71·95	71·05	70·20	69·70	70·70	72·55
6	72·35	71·10	70·20	72·30	74·45	72·85	71·95	70·95	70·30	69·80	70·70	72·55
7	72·35	71·05	70·20	72·35	74·55	72·80	72·05	70·85	70·30	69·80	70·85	72·55
8	72·45	71·05	70·30	72·45	74·45	72·70	71·95	70·85	70·30	69·85	70·95	72·60
9	72·45	70·95	70·45	72·55	74·45	72·70	71·85	70·95	70·30	69·95	71·05	72·55
10	72·45	71·05	70·55	72·70	74·20	72·60	71·95	70·85	70·30	69·95	71·05	72·55
11	72·45	70·95	70·45	72·80	73·95	72·60	71·85	70·95	70·20	69·95	71·20	72·55
12	72·35	71·05	70·45	72·85	73·80	72·55	71·80	70·95	70·20	70·05	71·20	72·55
13	72·30	70·95	70·45	72·80	73·70	72·45	71·80	70·80	70·20	70·10	71·30	72·60
14	72·35	71·10	70·35	72·70	73·55	72·30	71·70	70·80	70·10	70·20	71·20	72·60
15	72·30	70·95	70·45	72·60	73·45	72·20	71·80	70·70	70·10	70·20	71·20	72·55
16	72·30	70·95	70·45	72·55	73·45	72·30	71·70	70·80	70·05	70·30	71·20	72·60
17	72·55	71·05	70·55	72·45	73·55	72·20	71·70	70·80	69·95	70·35	71·30	72·45
18	72·55	71·10	70·45	72·60	73·45	72·10	71·80	70·80	69·85	70·35	71·30	72·35
19	72·45	71·20	70·45	72·70	73·35	72·10	71·70	70·85	69·85	70·45	71·35	72·30
20	72·30	71·30	70·55	72·85	73·35	72·10	71·60	70·85	69·70	70·45	71·35	72·30
21	72·30	71·10	70·55	73·10	73·45	72·10	71·55	70·95	69·70	70·55	71·45	72·20
22	72·20	70·95	70·35	73·55	73·55	72·05	71·55	70·85	69·60	70·55	71·45	72·20
23	72·10	71·05	70·35	73·70	73·55	72·05	71·45	70·80	69·60	70·55	71·60	72·05
24	72·05	70·70	70·35	73·85	73·45	72·10	71·35	70·70	69·60	70·60	71·80	72·10
25	72·10	70·70	70·45	74·10	73·55	72·05	71·30	70·70	69·60	70·70	71·95	72·05
26	72·30	70·30	70·35	74·30	73·60	72·05	71·55	70·55	69·60	70·70	72·05	72·05
27	72·55	70·30	70·45	74·35	73·60	72·10	71·10	70·55	69·60	70·70	72·20	71·85
28	72·55	70·30	70·55	74·55	73·60	72·10	71·10	70·45	69·60	70·70	72·20	71·80
29	72·30	......	70·70	74·60	73·55	72·05	71·20	70·45	69·60	70·55	72·30	71·80
30	72·10	......	70·70	74·70	73·45	72·05	71·30	70·45	69·60	70·70	72·30	71·80
31	72·10	......	70·85	......	73·45	......	71·30	70·45	......	70·70	......	71·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 333.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·70	72·20	70·55	71·30	73·70	74·10	72·20	71·20	70·70	71·70	74·55	73·85
2	71·70	72·45	70·55	71·20	73·85	74·10	72·30	71·10	70·80	71·70	74·55	73·80
3	71·70	72·30	70·45	71·30	74·05	74·10	72·30	71·10	70·70	71·60	74·45	73·95
4	71·60	71·95	70·45	71·30	74·10	74·10	72·35	71·05	70·55	71·60	74·30	74·05
5	71·60	70·45	70·55	71·35	74·10	74·10	72·30	71·05	70·55	71·60	74·05	73·95
6	71·55	70·10	70·55	71·35	74·30	73·95	72·20	71·05	70·45	71·70	73·95	74·10
7	71·60	69·95	70·45	71·60	74·35	73·80	72·20	70·95	70·35	71·60	73·85	74·30
8	71·70	69·85	70·45	71·60	74·45	73·55	72·10	70·95	70·35	71·55	73·80	74·30
9	71·60	69·80	70·60	71·60	74·45	73·45	72·05	71·05	70·30	71·60	73·70	74·45
10	71·55	69·95	70·95	71·70	74·55	73·35	72·05	71·05	70·30	71·60	73·70	74·95
11	71·60	69·85	71·20	72·05	74·55	73·20	71·95	71·05	70·30	71·55	73·70	75·20
12	71·55	69·70	71·55	72·20	74·60	73·10	71·95	71·10	70·20	71·55	73·70	74·35
13	71·55	69·95	71·55	72·55	74·55	73·05	71·85	71·10	70·10	71·55	73·60	74·55
14	71·45	69·85	71·55	72·70	74·60	72·95	71·80	71·20	70·10	71·55	73·55	75·60
15	71·45	69·85	71·55	72·95	74·55	72·85	71·80	71·20	70·10	71·70	73·55	75·60
16	71·55	69·95	71·60	73·05	74·55	72·70	71·70	71·20	70·05	71·95	73·55	75·60
17	71·55	69·85	71·55	73·20	74·45	72·70	71·60	71·10	70·05	72·10	73·55	75·55
18	71·60	69·95	71·45	73·30	74·45	72·70	71·60	71·20	70·05	72·20	73·45	75·45
19	71·70	69·95	71·45	73·30	74·35	72·55	71·55	71·30	70·30	72·30	73·35	75·45
20	71·70	69·85	71·35	73·30	74·35	72·35	71·45	71·20	70·55	72·45	73·30	75·30
21	71·60	70·05	71·35	73·30	74·30	72·20	71·35	71·30	71·05	72·70	73·20	75·10
22	71·55	69·95	71·35	73·20	74·30	72·10	71·30	71·30	71·05	72·85	73·30	74·95
23	71·45	69·95	71·30	73·30	74·10	72·10	71·30	71·20	71·30	72·95	73·35	75·05
24	71·60	69·95	71·30	73·30	74·10	72·05	71·20	71·10	71·55	73·05	73·45	75·05
25	71·70	69·95	71·20	73·30	74·05	72·05	71·20	71·05	71·55	73·10	73·55	75·10
26	71·60	69·95	71·20	73·35	73·95	72·05	71·30	71·05	71·60	73·30	73·60	74·95
27	71·55	69·95	71·30	73·35	73·95	71·95	71·20	70·95	71·60	73·45	73·85	74·85
28	71·70	69·95	71·20	73·35	73·85	71·95	71·20	70·85	71·70	73·60	73·85	74·85
29	71·70	......	71·30	73·55	73·80	71·95	71·20	70·85	70·70	74·05	73·95	74·80
30	71·60	......	71·35	73·60	73·80	71·95	71·20	70·80	71·80	74·30	73·95	74·60
31	71·55	......	71·35	......	73·70	......	71·20	70·70	......	74·55	......	74·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1879.

TABLEAU No. 334.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	74·35	74·45	74·05	71·95	75·95	77·55	73·35	72·70	70·80	70·85	69·80	70·55
2	74·20	74·35	73·95	72·10	76·20	77·30	73·55	72·60	70·85	70·85	69·80	70·60
3	74·20	74·30	74·05	72·20	76·45	77·10	73·05	72·45	70·80	70·80	69·85	70·70
4	74·20	74·10	73·85	72·35	76·85	76·85	72·95	72·35	70·70	70·80	69·85	70·80
5	74·30	74·05	73·80	72·30	77·20	76·70	72·95	72·30	70·70	70·70	69·85	70·85
6	74·35	74·05	73·70	72·10	77·70	76·60	72·85	72·10	70·80	70·70	69·85	71·05
7	74·30	73·85	73·70	72·30	77·95	76·35	72·80	71·95	70·70	70·60	69·80	71·10
8	74·20	73·85	73·60	72·45	78·05	76·10	72·70	71·85	70·70	70·55	69·85	71·20
9	74·10	73·80	73·55	72·60	78·20	75·95	72·80	71·80	70·80	70·55	69·85	71·30
10	74·20	73·85	73·45	72·70	78·20	75·70	72·70	71·70	70·80	70·45	69·95	71·45
11	74·05	73·80	73·35	72·85	78·35	75·55	72·60	71·60	70·80	70·35	69·95	71·55
12	74·10	73·85	73·20	72·95	78·45	75·35	72·70	71·55	70·80	70·35	70·05	71·70
13	73·95	73·95	73·05	73·05	78·55	75·30	72·70	71·35	70·70	70·35	70·05	71·85
14	73·85	74·05	72·85	73·10	78·60	75·10	72·70	71·30	70·80	70·35	69·95	71·95
15	74·10	74·10	72·80	73·30	78·60	74·95	72·80	71·30	70·85	70·30	70·05	72·05
16	74·30	74·05	72·80	73·35	78·70	74·85	72·80	71·35	70·85	70·30	70·10	72·05
17	74·55	74·10	72·85	73·70	79·20	74·80	72·80	71·35	70·95	70·20	70·10	72·10
18	74·45	74·05	72·95	74·10	79·45	74·70	72·80	71·30	70·95	70·20	70·20	72·10
19	74·35	74·20	72·85	74·45	79·95	74·70	72·80	71·30	70·95	70·20	70·20	72·20
20	74·45	73·80	72·70	74·60	80·05	74·55	72·70	71·20	70·95	70·20	70·30	72·20
21	74·35	74·10	72·60	74·30	80·10	74·45	72·70	71·10	71·05	70·10	70·35	72·30
22	74·60	74·05	72·45	74·20	80·10	74·35	72·70	71·05	71·05	70·10	70·35	72·30
23	74·70	74·05	72·30	74·35	80·05	74·30	72·60	71·05	71·05	70·05	70·45	72·20
24	74·60	74·10	72·05	74·60	79·80	74·20	72·70	70·95	70·95	70·05	70·35	72·10
25	74·55	74·10	71·85	75·05	79·55	74·10	72·80	71·05	70·95	70·05	70·45	72·20
26	74·45	74·20	71·70	75·30	79·30	74·05	72·70	71·05	71·05	70·10	70·35	72·30
27	74·35	74·10	71·70	75·45	79·05	73·95	72·70	71·05	70·95	70·05	70·35	72·30
28	74·45	74·20	71·60	75·55	78·60	73·85	72·80	70·95	70·95	69·95	70·35	72·30
29	74·55	.....	71·60	75·60	78·20	73·70	72·70	70·85	70·85	70·05	70·35	72·30
30	74·55	......	71·70	75·70	77·95	73·55	72·70	70·85	70·85	69·95	70·45	72·10
31	74·35	......	71·80	......	77·70	......	72·70	70·85	......	69·85	......	72·10

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1880.

Tableau No. 335.

Sour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	72·10	72·20	71·70	76·70	78·35	74·45	72·35	70·80	70·20	71·35	72·60
2	......	72·10	72·30	72·05	76·70	78·30	74·35	72·35	70·80	70·20	71·35	72·70
3	......	72·05	72·45	72·35	76·80	78·10	74·30	72·45	70·85	70·30	71·45	72·70
4	......	72·05	72·45	72·70	76·85	77·85	74·20	72·35	70·80	70·35	71·55	72·60
5	......	72·10	72·55	72·35	76·85	77·60	74·05	72·30	70·80	70·45	71·70	72·55
6	......	72·20	72·60	73·30	76·95	77·55	73·85	72·20	70·70	70·55	71·85	72·45
7	......	72·30	72·60	74·85	77·05	77·45	73·70	72·10	70·80	70·70	71·70	72·45
8	......	72·35	72·60	74·80	77·30	77·35	73·60	71·95	70·80	70·80	71·55	72·30
9	......	72·45	72·70	74·70	77·60	77·35	73·55	71·85	70·80	70·85	71·70	72·35
10	......	72·45	72·70	74·70	77·95	77·20	73·45	71·85	70·80	71·05	72·20	72·55
11	......	72·35	72·70	74·60	78·10	77·05	73·30	71·70	70·85	70·80	72·60	72·45
12	......	72·30	72·60	74·55	78·30	76·95	73·10	71·60	70·80	70·85	73·05	72·35
13	......	72·35	72·55	74·45	78·55	76·95	73·05	71·55	70·85	70·95	73·35	72·30
14	......	72·35	72·55	74·60	78·85	76·85	72·95	71·45	70·85	71·05	73·70	72·30
15	......	72·30	72·45	74·85	79·05	76·85	72·85	71·35	70·80	71·05	73·85	72·35
16	......	72·20	72·35	74·95	79·20	76·80	72·80	71·35	70·70	71·05	73·85	72·30
17	......	72·05	72·30	75·05	79·30	76·70	72·60	71·30	70·60	71·05	73·85	72·20
18	......	72·05	72·20	75·10	79·55	76·55	72·60	71·30	70·55	71·10	73·85	72·20
19	......	71·95	72·10	75·10	79·45	76·30	72·60	71·20	70·45	71·10	73·80	72·10
20	......	71·95	72·05	75·20	79·35	76·10	72·60	71·20	70·35	71·20	73·70	72·10
21	......	72·05	72·05	75·05	79·30	75·85	72·55	71·20	70·35	71·30	73·60	72·20
22	......	72·05	71·95	75·55	79·20	75·60	72·55	71·20	70·35	71·35	73·85	72·20
23	......	72·10	71·95	75·55	79·10	75·55	72·45	71·20	70·30	71·30	74·10	72·10
24	......	72·20	71·85	75·70	79·05	75·35	72·45	71·20	70·30	71·05	73·70	72·10
25	......	72·30	71·85	75·80	78·95	75·30	72·35	71·10	70·20	71·10	73·70	72·10
26	......	72·30	71·80	76·05	78·85	75·05	72·45	71·05	70·30	71·30	73·55	72·05
27	......	72·20	71·70	76·30	78·80	74·85	72·35	71·05	70·20	71·20	73·20	72·05
28	......	72·10	71·70	76·45	78·70	74·80	72·35	71·05	70·20	71·30	72·95	72·30
29	......	72·05	71·60	76·55	78·70	74·70	72·35	71·05	70·30	71·35	72·80	72·60
30	......	......	71·45	76·60	78·70	74·55	72·35	70·95	70·20	71·35	72·60	72·70
31	......	......	71·35	......	78·55	......	72·30	70·85	......	71·30	......	72·85

Elévations de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1881.

Tableau No. 336.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·85	72·85	72·20	71·55	73·80	75·85	72·10	70·95	69·60	......	70·05	70·35
2	73·05	72·85	72·20	71·55	74·20	75·70	72·10	70·85	69·60	......	70·10	70·35
3	73·10	72·95	72·10	71·45	74·60	75·60	72·05	70·85	69·60	......	69·95	70·45
4	73·05	72·85	72·10	71·35	75·05	75·45	72·05	70·80	69·60	......	69·95	70·45
5	72·85	72·70	72·05	71·35	75·20	75·30	71·95	70·80	69·55	......	69·95	70·55
6	72·60	72·70	72·05	71·35	75·20	75·10	71·85	70·80	69·55	......	70·05	70·55
7	72·55	72·60	71·85	71·35	75·35	74·95	71·80	70·70	69·55	......	70·10	70·60
8	72·45	72·55	71·60	71·30	75·35	74·80	71·80	70·70	69·45	......	70·10	70·55
9	72·45	72·45	71·55	71·30	75·55	74·70	71·70	70·70	69·45	......	70·10	70·45
10	72·45	72·45	71·55	71·20	75·60	74·55	71·60	70·60	69·35	......	70·20	70·35
11	72·35	72·35	71·45	71·20	75·70	74·35	71·60	70·55	69·35	......	70·20	70·35
12	72·35	72·30	71·35	71·30	75·70	74·30	71·55	70·45	69·35	......	70·30	70·30
13	72·30	72·30	71·30	71·30	75·80	74·20	71·45	70·35	69·35	......	70·30	70·30
14	72·30	72·35	71·30	71·30	75·95	73·85	71·35	70·35	69·30	......	70·30	70·30
15	72·35	72·35	71·35	71·20	76·20	73·70	71·30	70·30	69·30	......	70·30	70·35
16	72·45	72·30	71·35	71·20	76·35	73·45	71·20	70·20	69·20	......	70·35	70·45
17	72·30	72·30	71·35	71·20	76·60	73·35	71·10	70·20	69·20	......	70·35	70·55
18	72·35	72·20	71·45	71·20	77·10	73·30	71·05	70·10	69·20	......	70·35	70·60
19	72·45	72·10	71·60	71·30	77·10	73·20	70·95	70·05	69·10	......	70·45	70·60
20	72·55	72·10	71·70	71·35	77·30	73·10	70·95	70·05	69·10	......	70·60	70·55
21	72·45	72·05	72·20	71·35	77·35	73·05	71·05	69·95	69·10	......	70·70	70·55
22	72·35	72·05	72·60	71·35	77·30	72·85	71·05	69·95	69·05	......	70·55	70·55
23	72·30	72·10	73·05	71·45	77·20	72·60	70·95	69·85	68·05	......	70·55	70·45
24	72·20	72·20	73·30	71·55	77·05	72·55	70·85	69·85	68·95	......	70·55	70·45
25	72·30	72·30	73·05	71·55	76·85	72·30	70·85	69·80	68·95	......	70·55	70·55
26	72·30	72·35	72·85	71·70	76·80	72·20	70·85	69·80	68·85	......	70·55	70·55
27	72·35	72·35	72·60	72·10	76·60	72·10	70·95	69·80	68·85	......	70·45	70·55
28	72·35	72·30	72·35	72·45	76·55	72·10	70·95	69·80	68·85	......	70·45	70·60
29	72·35	......	72·05	72·95	76·35	72·10	70·95	69·80	68·85	......	70·45	70·60
30	72·55	......	71·80	73·20	76·20	72·20	70·95	69·70	68·85	......	70·35	70·85
31	72·70	......	71·55	......	76·05	......	70·95	69·60	......	......	......	70·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1882.

TABLEAU No. 337.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·05	71·05	70·80	71·60	74·20	77·30	75·55	72·95	72·30	72·35	71·10	71·55
2	71·10	70·95	70·95	71·85	74·10	77·55	75·45	72·80	72·30	72·35	71·20	71·45
3	71·10	70·85	71·05	71·95	74·30	77·55	75·30	72·70	72·20	72·30	71·20	71·45
4	71·05	70·95	71·35	72·10	74·30	77·45	75·20	72·60	72·20	72·20	71·20	71·55
5	71·05	70·85	71·85	72·20	74·35	77·45	75·15	72·55	72·05	72·05	71·30	71·55
6	70·95	70·85	72·20	72·35	74·45	77·55	75·15	72·45	71·95	71·95	71·30	71·45
7	70·95	70·80	72·45	72·55	74·55	77·45	75·05	72·35	71·85	71·85	71·30	71·45
8	70·85	70·80	72·10	72·60	74·55	77·45	74·95	72·30	71·85	71·80	71·20	71·35
9	70·80	70·80	72·05	72·80	74·60	77·30	74·80	72·20	71·85	71·70	71·20	71·45
10	70·70	70·70	71·80	73·05	74·70	77·10	74·70	72·10	71·85	71·55	71·20	71·35
11	70·70	70·60	71·80	73·20	74·85	77·05	74·60	72·10	71·85	71·45	71·20	71·30
12	70·55	70·55	71·70	73·10	75·05	76·95	74·55	72·05	71·80	71·35	71·20	71·30
13	70·55	70·45	71·55	72·85	75·35	76·80	74·45	72·05	71·80	71·30	71·30	71·35
14	70·55	70·35	71·45	72·70	75·45	76·70	74·35	71·95	71·70	71·30	71·45	71·30
15	70·60	70·30	71·35	72·70	75·60	76·45	74·20	71·95	71·70	71·20	71·55	71·20
16	70·70	70·35	71·30	72·60	75·85	76·30	74·05	72·05	71·60	71·20	71·55	71·30
17	70·80	70·45	71·20	72·70	75·85	76·30	73·85	72·20	71·60	71·20	71·60	71·35
18	70·85	70·55	71·10	72·80	75·85	76·20	73·80	71·30	71·70	71·10	71·60	71·45
19	70·95	70·60	71·10	73·10	76·05	76·10	73·70	72·45	71·80	71·20	71·70	71·45
20	70·95	70·70	71·05	73·35	76·05	76·20	73·55	72·50	71·85	71·10	71·85	71·35
21	70·85	70·70	70·95	73·85	76·10	76·30	73·45	72·60	71·85	71·10	72·05	71·30
22	70·80	70·80	70·95	74·05	76·10	76·30	73·30	71·80	71·80	71·10	72·10	71·20
23	70·70	70·85	71·05	74·20	76·35	76·20	73·10	72·70	71·85	71·10	72·10	71·10
24	70·80	70·95	71·05	74·20	76·60	76·30	73·05	72·70	72·05	71·10	72·20	71·10
25	70·70	71·05	71·10	74·20	76·60	76·20	73·05	72·60	72·05	71·10	72·05	71·10
26	70·60	70·95	71·20	74·20	76·70	76·10	72·95	72·55	72·10	71·10	71·95	71·10
27	70·70	70·80	71·20	74·20	77·05	76·10	73·05	72·45	72·10	71·10	71·85	71·05
28	70·80	70·70	71·30	74·20	77·20	76·05	73·05	72·45	72·30	71·05	71·80	70·95
29	70·80	......	71·30	74·20	77·45	75·85	72·95	72·45	72·35	71·05	71·70	70·85
30	70·80	......	71·35	74·20	77·55	75·60	73·05	72·35	72·45	71·05	71·60	70·85
31	70·80	......	71·55	......	77·55	......	73·10	72·30	......	71·05	......	70·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1883.

TABLEAU No. 338.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·70	71·20	71·35	70·95	74·05	76·35	75·80	73·45	71·30	70·95	71·45	72·95
2	70·80	71·30	71·30	70·95	73·95	76·55	75·70	73·30	71·20	71·05	71·45	73·10
3	70·95	71·30	71·20	70·85	73·85	76·45	76·05	73·20	71·10	70·95	71·35	73·30
4	71·05	71·35	71·35	70·80	73·60	76·35	76·10	73·05	71·10	70·95	71·35	73·45
5	71·10	71·35	71·45	70·70	73·60	76·30	76·10	72·95	71·05	71·05	71·35	73·55
6	71·20	71·45	71·45	70·70	73·70	76·30	76·20	72·85	71·05	71·05	71·35	73·70
7	71·20	71·35	71·55	70·70	73·85	76·20	76·10	72·80	70·95	71·10	71·45	73·55
8	71·20	71·30	71·55	70·70	74·05	76·10	75·95	72·80	71·05	70·95	71·55	73·45
9	71·20	71·35	71·60	71·35	74·20	75·95	75·80	72·80	70·95	70·95	71·60	73·35
10	71·05	71·45	71·60	71·70	74·30	75·95	75·70	72·80	70·95	71·05	71·85	73·30
11	71·05	71·45	71·60	72·45	74·45	75·85	75·45	72·70	70·85	71·10	72·05	73·20
12	71·05	71·35	71·70	73·20	74·70	75·80	75·30	72·60	70·95	71·20	72·20	73·10
13	71·05	71·30	71·60	74·20	74·85	75·80	75·10	72·45	71·05	71·30	72·20	73·05
14	71·10	71·35	71·70	75·10	75·05	75·80	74·95	72·45	71·05	71·30	72·35	73·05
15	71·20	71·35	71·70	75·60	75·20	75·80	74·85	72·30	71·10	71·30	72·45	73·05
16	71·30	71·35	71·60	76·10	75·35	75·80	74·80	72·20	71·10	71·35	72·45	72·95
17	71·30	71·30	71·60	75·70	75·30	75·80	74·70	72·20	71·20	71·35	72·55	72·95
18	71·20	71·20	71·55	75·35	75·10	75·85	74·85	72·10	71·10	71·35	72·45	72·85
19	71·10	71·10	71·55	75·10	75·10	76·05	74·95	72·10	71·10	71·45	72·45	72·80
20	71·10	71·10	71·60	74·95	75·10	76·10	74·95	72·05	71·05	71·55	72·45	72·70
21	71·10	71·20	71·60	74·60	75·20	76·10	75·05	71·95	71·10	71·60	72·35	72·95
22	71·35	71·30	71·55	74·60	75·55	76·05	74·95	71·95	71·05	71·70	72·45	73·10
23	71·60	71·30	71·45	74·35	75·60	75·95	74·80	71·85	71·10	71·70	72·55	73·20
24	71·85	71·35	71·35	74·30	75·70	75·85	74·60	71·80	71·05	71·70	72·60	73·20
25	71·70	71·35	71·45	74·30	75·85	75·85	74·45	71·70	70·95	71·60	72·60	73·10
26	71·60	71·30	71·45	74·30	76·05	75·85	74·30	71·70	70·95	71·55	72·70	72·95
27	71·45	71·35	71·35	74·20	76·20	75·80	74·20	71·60	70·95	71·55	72·80	73·05
28	71·35	71·45	71·30	74·20	76·10	75·80	73·95	71·55	70·95	71·45	72·80	73·10
29	71·35	......	71·20	74·10	76·10	75·80	73·95	71·55	70·95	71·45	72·70	73·05
30	71·20	......	71·10	74·05	76·10	75·70	73·80	71·35	70·95	71·35	72·70	72·95
31	71·20	......	71·05	......	76·05	......	73·60	71·30	......	71·35	......	72·95

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1884.

TABLEAU No. 339.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	73·05	73·30	73·20	76·05	76·10	76·35	72·70	71·70	70·70	70·60	72·45	71·85
2	73·20	73·20	73·35	75·85	76·20	76·20	72·60	71·85	70·70	70·55	72·30	71·85
3	73·30	73·10	73·55	75·60	76·30	76·10	72·60	71·95	70·60	70·60	72·20	71·80
4	73·35	73·10	73·60	75·35	76·45	75·85	72·55	72·05	70·55	70·60	72·30	71·85
5	73·45	73·05	73·60	75·20	76·60	75·70	72·45	72·05	70·45	70·60	72·20	71·95
6	73·55	73·05	73·55	75·10	76·85	75·45	72·35	72·05	70·55	70·70	72·20	72·10
7	73·55	72·95	73·45	74·85	77·10	75·30	72·30	71·95	70·55	70·70	72·30	72·30
8	73·55	73·05	73·35	74·70	77·30	75·05	72·20	71·95	70·60	70·70	72·20	72·30
9	73·60	72·95	73·30	74·45	77·55	74·95	72·10	71·95	70·55	70·60	72·20	72·55
10	73·60	72·95	73·20	74·70	77·55	74·85	72·05	71·95	70·45	70·70	72·20	72·60
11	73·55	72·80	73·05	74·80	77·60	74·70	72·05	71·95	70·45	70·70	72·10	72·70
12	73·45	72·70	72·95	74·95	77·70	74·55	71·95	71·85	70·45	70·70	72·10	72·85
13	73·45	72·70	72·85	75·20	77·70	74·35	71·85	71·85	70·35	70·70	72·05	72·95
14	73·55	72·70	72·85	75·10	77·80	74·30	71·80	71·80	70·35	70·70	72·05	73·10
15	73·55	72·60	72·80	74·95	77·80	74·10	71·80	71·80	70·35	70·70	71·95	73·35
16	73·35	72·55	72·80	74·95	77·85	74·10	71·80	71·70	70·35	70·70	71·95	73·55
17	73·35	72·55	72·70	75·05	77·95	74·10	71·60	71·55	70·35	70·80	71·85	73·70
18	73·30	72·45	72·70	75·05	77·85	74·05	71·60	71·35	70·30	70·80	71·85	73·95
19	73·20	72·35	72·60	75·05	77·80	73·95	71·60	71·30	70·30	70·85	71·85	74·20
20	73·20	72·35	72·55	75·10	77·70	73·85	71·55	71·20	70·30	70·95	71·85	74·20
21	73·30	72·45	72·55	75·20	77·60	73·70	71·45	71·10	70·20	70·95	71·80	74·35
22	73·20	72·55	72·55	75·30	77·60	73·60	71·35	71·05	70·20	70·95	71·80	74·45
23	73·20	72·55	72·45	75·45	77·55	73·55	71·35	70·95	70·30	71·20	71·70	74·45
24	73·10	72·60	72·60	75·55	77·35	73·45	71·45	70·95	70·20	71·35	71·85	74·45
25	73·10	72·60	73·20	75·60	77·30	73·35	71·35	70·85	70·20	71·55	71·95	74·55
26	73·20	72·60	73·35	75·70	77·20	73·30	71·35	70·85	70·30	71·60	72·05	74·55
27	73·10	72·85	73·70	75·80	77·20	73·20	71·45	70·80	70·35	71·85	71·95	74·55
28	73·20	73·05	74·55	75·85	77·05	73·10	71·55	70·80	70·35	72·05	71·85	74·60
29	73·20	73·10	75·55	75·85	76·95	73·05	71·55	70·80	70·35	72·10	71·85	74·35
30	73·30	......	76·10	75·95	76·70	72·85	71·55	70·80	70·45	72·20	71·85	74·10
31	73·20	......	76·20	......	76·55	......	71·55	70·80	......	72·35	......	74·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1885.

TABLEAU No. 340.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	73·80	......	74·35	72·30	79·30	77·45	74·95	73·05	71·30	70·80	71·10	71·70
2	73·85	......	74·30	72·30	78·70	77·35	74·95	72·95	71·20	70·80	71·10	71·80
3	73·95	......	74·20	72·35	77·95	77·20	74·85	72·85	71·20	70·80	71·20	71·80
4	74·05	......	74·10	72·45	78·60	77·10	74·80	72·80	71·10	70·70	71·20	71·85
5	74·05	......	73·85	72·45	77·35	77·05	74·70	72·70	71·10	70·70	71·30	71·85
6	73·70	......	73·70	72·45	76·95	76·95	74·60	72·55	71·10	70·70	71·30	71·95
7	73·55	......	73·70	72·35	77·05	76·70	74·60	72·45	71·05	70·70	71·35	72·05
8	73·30	......	73·55	72·30	77·05	76·70	74·55	72·45	71·05	70·60	71·45	72·20
9	73·20	......	73·30	72·30	77·10	76·55	74·45	72·35	70·95	70·60	71·55	72·20
10	73·20	......	73·10	72·30	77·45	76·35	74·30	72·35	70·95	70·55	71·55	72·10
11	73·30	......	72·95	72·35	77·60	76·20	74·30	72·45	70·85	70·55	71·60	72·05
12	73·30	......	72·70	72·45	77·85	76·10	74·30	72·35	70·85	70·70	71·70	71·95
13	73·35	......	72·70	72·55	77·95	76·05	74·20	72·30	70·80	70·70	71·70	71·80
14	73·30	......	72·60	72·60	78·10	75·70	74·20	72·20	70·80	70·60	71·85	71·70
15	73·30	......	72·60	72·60	78·10	75·55	74·20	72·20	70·85	70·55	71·85	71·60
16	73·35	......	72·55	73·10	78·10	75·35	74·10	72·10	70·85	70·55	72·05	71·60
17	73·35	......	72·55	73·55	78·10	75·20	74·05	72·05	70·70	70·60	72·10	71·55
18	73·30	......	72·45	74·05	78·10	75·10	74·05	72·05	70·80	70·55	72·10	71·55
19	73·20	......	72·45	74·70	78·20	75·10	73·95	71·95	70·85	70·60	72·30	71·45
20	73·30	......	72·35	75·70	78·20	75·20	73·85	71·85	70·85	70·60	72·35	71·35
21	73·35	......	72·35	76·70	78·20	75·20	73·85	71·85	70·85	70·95	72·45	71·30
22	73·45	......	72·35	77·45	78·20	75·05	73·80	71·80	70·85	71·10	72·45	71·30
23	73·45	......	72·45	78·35	78·20	75·10	73·70	71·70	70·70	71·20	72·35	71·30
24	73·35	......	72·35	79·05	78·30	75·20	73·55	71·70	70·70	71·10	72·35	71·30
25	73·55	......	72·30	79·80	78·20	75·10	73·45	71·55	70·70	71·10	72·30	71·30
26	73·60	......	72·20	81·05	78·05	75·10	73·35	71·55	70·60	71·10	72·20	71·20
27	73·55	......	72·20	80·30	77·95	75·05	73·35	71·45	70·80	71·20	72·05	71·20
28	73·60	......	72·20	80·05	77·85	75·05	73·35	71·45	70·80	71·10	71·95	71·10
29	73·60	......	72·20	79·80	77·70	75·05	73·30	71·35	70·85	71·20	71·85	71·10
30	73·60	......	72·20	79·60	77·60	75·10	73·20	71·30	70·85	71·10	71·70	71·10
31	73·55	......	72·20	......	77·60	......	73·20	71·30	......	71·10	......	71·10

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1886.

TABLEAU No. 341.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·05	73·80	75·05	72·30	79·60	74·85	73·45	72·30	70·85	70·95	71·60	71·70
2	71·05	73·85	75·35	72·10	79·45	74·70	73·45	72·20	70·85	70·95	71·55	71·80
3	71·10	73·85	75·35	72·05	79·35	74·60	73·35	72·20	70·85	71·05	71·55	71·85
4	71·30	73·85	75·60	72·05	79·20	74·55	73·35	72·10	70·95	71·05	71·45	71·70
5	72·05	73·85	76·05	72·20	79·05	74·35	73·30	72·10	71·05	71·10	71·35	71·60
6	72·20	73·95	76·20	72·35	78·80	74·30	73·30	72·05	70·95	71·10	71·35	71·55
7	72·60	74·10	75·85	72·55	78·60	74·20	73·20	72·05	71·05	71·10	71·35	71·45
8	73·10	74·05	75·70	72·60	78·45	74·20	73·10	71·95	71·05	71·20	71·30	71·45
9	73·55	74·05	75·70	72·70	78·35	74·20	73·10	71·95	71·05	71·20	71·20	71·35
10	73·80	73·85	75·35	72·70	78·20	74·10	73·05	71·85	70·95	71·20	71·20	71·35
11	74·30	73·85	75·05	73·35	78·05	74·20	72·95	71·85	70·95	71·20	71·20	71·35
12	74·20	73·80	74·70	73·85	77·80	74·20	72·85	71·80	70·95	71·30	71·20	71·35
13	74·30	73·70	73·70	74·85	77·60	74·20	72·80	71·70	71·05	71·30	71·20	71·30
14	74·30	73·70	73·35	75·95	77·45	74·10	72·55	71·70	70·95	71·20	71·10	71·30
15	74·30	73·60	73·35	76·70	77·30	74·10	72·45	71·60	70·95	71·20	71·10	71·20
16	74·10	73·55	73·20	77·45	77·20	74·05	72·45	71·60	70·95	71·20	71·10	71·20
17	74·05	73·45	73·10	78·20	77·05	74·10	72·45	71·55	70·85	71·30	71·20	71·20
18	74·20	73·35	73·05	78·80	76·95	74·10	72·55	71·55	70·85	71·30	71·20	71·30
19	74·35	73·35	72·70	78·45	76·80	74·05	72·45	71·45	70·80	71·20	71·30	71·30
20	74·45	73·30	72·60	78·60	76·60	74·05	72·45	71·35	70·80	71·10	71·30	71·20
21	74·45	73·45	72·55	78·60	76·35	73·95	72·45	71·30	70·85	71·10	71·35	71·20
22	74·55	73·70	72·55	79·05	76·20	73·85	72·45	71·30	70·85	71·30	71·45	71·20
23	74·55	73·80	72·45	79·35	76·05	73·80	72·45	71·20	70·85	71·35	71·45	71·10
24	74·35	74·05	72·45	79·60	75·95	73·80	72·55	71·20	70·85	71·35	71·45	71·10
25	74·35	74·20	72·55	79·80	75·85	73·80	72·45	71·20	70·95	71·45	71·35	71·10
26	74·05	74·20	72·45	79·70	75·70	73·70	72·45	71·20	70·95	71·55	71·35	71·05
27	73·85	74·60	72·30	79·60	75·60	73·70	72·45	71·05	70·95	71·60	71·35	71·10
28	73·85	74·85	72·30	79·60	75·55	73·60	72·35	71·05	70·95	71·60	71·45	71·10
29	73·85	......	72·35	79·60	75·35	73·55	72·35	71·05	70·95	71·70	71·55	71·20
30	73·80	......	72·35	79·60	75·20	73·55	72·35	70·95	70·95	71·70	71·55	71·20
31	73·80	......	72·35	.....	75·05	......	72·35	70·85	......	71·80	......	71·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1887.

TABLEAU No. 342.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·35	73·30	74·10	......	77·95	76·45	72·60	71·35	69·95	69·10	69·20	69·55
2	71·45	73·30	74·05	......	78·30	76·35	72·55	71·35	69·95	69·10	69·20	69·60
3	71·60	73·35	73·85	......	78·45	76·10	72·45	71·45	69·85	69·10	69·20	69·60
4	71·70	73·55	73·80	......	78·60	76·05	72·35	71·45	69·80	69·10	69·20	69·70
5	71·85	73·60	73·70	......	78·85	75·85	72·30	71·45	69·70	69·10	69·20	69·80
6	72·05	73·70	73·70	......	79·20	75·70	72·30	71·55	69·70	69·10	69·20	69·85
7	72·05	74·05	73·60	......	79·60	75·60	72·30	71·55	69·70	69·10	69·20	69·85
8	72·05	74·05	73·60	......	79·70	75·55	72·20	71·55	69·70	69·10	69·20	69·95
9	72·30	74·30	73·60	......	80·05	75·35	72·20	71·55	69·70	69·10	69·20	69·95
10	72·35	74·45	73·55	......	80·20	75·20	72·20	71·45	69·70	69·10	69·20	70·05
11	72·45	74·45	73·55	......	80·45	75·20	72·20	71·45	69·70	69·10	69·20	70·10
12	72·55	74·60	73·30	......	80·45	75·05	72·20	71·30	69·60	69·10	69·20	70·20
13	72·55	74·60	73·10	......	80·55	74·85	72·10	71·10	69·55	69·10	69·20	70·20
14	72·60	74·60	72·95	......	80·35	74·70	72·10	70·95	69·55	69·10	69·20	70·20
15	72·70	74·60	72·85	......	80·30	74·55	72·05	70·80	69·55	69·10	69·20	70·30
16	72·85	74·45	72·70	......	80·10	74·30	72·05	70·70	69·55	69·10	69·10	70·30
17	72·70	74·30	72·70	......	79·95	74·20	71·95	70·60	69·45	69·10	69·10	70·35
18	73·05	74·10	72·70	......	79·70	74·05	71·95	70·55	69·45	69·10	69·20	70·35
19	73·30	74·10	72·60	......	79·45	73·85	71·85	70·45	69·35	69·10	69·30	70·35
20	73·20	74·10	72·55	......	79·20	73·70	71·80	70·35	69·35	69·10	69·30	70·35
21	73·10	74·05	72·45	......	78·85	73·70	71·80	70·35	69·35	69·10	69·35	70·45
22	73·10	74·10	72·45	......	78·55	73·70	71·70	70·45	69·35	69·10	69·35	70·35
23	73·20	74·20	72·35	......	78·20	73·55	71·70	70·35	69·35	69·05	69·45	70·45
24	73·30	74·30	72·30	......	77·85	73·35	71·60	70·30	69·30	69·05	69·45	70·45
25	73·35	74·20	72·30	......	77·60	73·30	71·60	70·30	69·30	69·05	69·45	70·55
26	73·35	74·20	72·30	......	77·45	73·20	71·60	70·30	69·30	69·05	69·45	70·55
27	73·30	74·20	72·35	......	77·20	73·10	71·55	70·20	69·30	69·05	69·45	70·55
28	73·30	74·30	72·30	......	76·95	73·05	71·55	70·20	69·20	69·10	69·45	70·45
29	73·20	......	72·30	......	76·70	72·85	71·45	70·10	69·20	69·10	69·55	70·55
30	73·10	......	72·35	......	76·70	72·70	71·45	70·10	69·10	69·20	69·55	70·60
31	73·10	......	72·35	......	76·70	......	71·35	70·05	......	69·30	......	70·60

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1888.

TABLEAU No. 343.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·60	72·45	71·85	71·35	74·05	77·95	75·70	71·85	70·20	70·55	69·70	71·70
2	70·70	72·45	71·85	71·45	74·35	77·80	75·55	71·80	70·35	70·55	70·05	71·55
3	70·70	72·35	71·70	71·55	74·55	77·70	75·35	71·70	70·55	70·60	70·20	71·35
4	70·70	72·35	71·70	71·60	74·70	77·55	75·20	71·60	70·70	70·55	70·45	71·10
5	70·80	72·30	71·60	71·70	74·95	77·45	74·95	71·55	70·85	70·55	70·60	70·85
6	70·80	72·30	71·60	71·85	75·10	77·30	74·80	71·45	70·85	70·55	70·85	70·60
7	70·80	72·20	71·45	72·30	75·30	77·30	74·55	71·45	70·70	70·45	71·20	70·60
8	70·80	72·30	71·45	72·60	75·20	77·20	74·20	71·35	70·70	70·35	71·55	70·95
9	70·85	72·35	71·35	73·05	75·20	77·05	73·95	71·35	70·80	70·30	71·85	71·10
10	70·95	72·60	71·30	73·20	75·55	76·95	73·80	71·30	70·80	70·20	72·35	71·35
11	70·95	72·60	71·30	73·30	75·85	76·80	73·45	71·30	70·70	70·10	72·60	71·45
12	71·05	72·60	71·20	73·20	76·35	76·60	73·30	71·20	70·60	70·20	72·95	71·45
13	71·05	72·85	71·20	73·20	76·70	76·55	73·20	71·10	70·60	70·20	72·85	71·70
14	71·30	73·05	71·10	73·10	77·70	76·60	73·10	71·05	70·55	70·10	72·80	71·85
15	71·45	73·20	91·05	73·10	78·20	76·70	73·10	71·05	70·55	70·10	72·70	71·95
16	71·60	73·30	71·10	73·05	78·20	76·85	73·05	71·05	70·60	70·05	72·60	72·10
17	71·60	73·10	71·20	72·85	78·55	76·95	73·05	71·05	70·55	70·05	72·55	71·85
18	71·80	72·95	71·30	72·70	79·05	76·95	72·85	70·95	70·45	70·05	72·35	71·80
19	72·05	72·95	71·30	73·10	79·55	77·05	72·70	70·80	70·45	70·05	72·30	71·70
20	72·30	72·80	71·20	73·35	79·70	77·05	72·60	70·70	70·45	69·95	72·20	71·60
21	72·30	72·60	71·30	73·55	79·70	76·85	72·55	70·60	70·55	70·05	72·10	71·55
22	72·20	72·45	71·45	73·10	79·35	76·80	72·45	70·55	70·60	69·95	72·05	71·35
23	72·20	72·55	71·45	73·05	79·35	76·70	72·35	70·45	70·70	69·85	71·95	71·30
24	72·20	72·30	71·70	72·85	79·30	76·45	72·30	70·35	70·80	69·80	71·95	71·55
25	72·10	72·30	71·70	72·70	79·30	76·30	72·20	70·30	70·80	69·80	71·85	71·55
26	72·10	72·10	71·55	73·35	79·10	76·20	72·20	70·20	70·70	69·70	71·85	70·70
27	72·10	72·05	71·45	73·35	78·95	76·20	72·10	70·05	70·70	69·70	71·80	71·80
28	72·20	71·95	71·30	73·55	78·70	76·10	72·10	69·95	70·60	69·80	71·80	72·05
29	72·30	71·95	71·20	73·70	78·45	75·95	72·05	69·80	70·55	69·70	71·70	72·20
30	72·35	......	71·20	73·85	78·30	75·80	72·05	69·70	70·55	69·60	71·70	72·10
31	72·45	......	71·20	......	78·10	......	71·95	69·70	......	69·55	......	72·05

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1889.

TABLEAU No. 344.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·85	71·55	71·10	71·60	76·60	74·05	75·60	73·05	71·45	70·10	70·30	......
2	71·80	71·60	71·05	71·60	76·60	74·35	75·55	72·95	71·35	70·20	70·20	......
3	71·55	71·70	71·05	71·60	76·55	75·05	75·35	72·95	71·35	70·20	70·20	......
4	71·30	72·05	71·05	71·60	76·45	75·55	75·20	72·85	71·30	70·10	70·10	......
5	71·10	72·20	70·95	71·70	76·35	76·05	75·05	72·80	71·30	70·10	70·05	......
6	71·05	72·45	70·95	71·80	76·30	76·35	74·85	72·70	71·30	70·05	69·95	......
7	71·20	72·35	70·95	71·95	76·20	76·70	74·85	72·60	71·30	70·05	69·95	......
8	71·45	72·35	70·85	72·10	76·10	77·20	74·80	72·60	71·20	70·10	69·85	......
9	71·55	72·30	70 85	72·30	76·10	77·35	74·70	72·55	71·20	70·20	69·70	......
10	71·55	72·30	70·70	72·55	76·05	77·35	74·60	72·55	71·20	70·30	60·60	......
11	71·55	72·20	70·70	72·70	76·05	77·30	74·55	72·45	71·10	70·35	69·55	......
12	71·60	72·35	70·70	72·85	75·95	77·10	74·45	72·35	71·10	70·45	69·45	......
13	71·55	72·45	70·60	72·85	75·85	76·95	74·35	72·30	71·10	70·55	69·35	......
14	71·45	72·35	70·60	72·85	75·80	76·85	74·30	72·20	71·05	70·60	69·35	......
15	71·45	72·30	72·60	72·80	75·60	76·70	74·45	72·10	71·05	70·70	69·35	......
16	71·45	72·35	70·60	72·70	75·45	76·60	74·35	72·05	70·95	70·70	69·45	......
17	71·35	72·35	70·55	72·60	75·20	76·45	74·30	72·05	70·95	70·60	69·45	......
18	71·45	72·30	70·60	72·70	75·05	76·35	74·20	71·95	70·85	70·60	69·45	......
19	71·45	72·20	70·55	72·95	74·95	76·20	74·05	71·95	70·85	70·55	69·45	......
20	71·55	72·20	70·70	73·20	74·85	76·05	73·95	71·95	70·80	70·55	69·55	......
21	71·60	72·10	70·80	73·45	74·70	75·95	73·80	71·85	70·70	70·55	69·60	......
22	71·60	72·05	70·85	73·55	74·60	75·85	73·70	71·85	71·60	70·55	69·70	......
23	71·60	72·05	71·10	73·60	74·45	75·80	73·60	71·85	70·60	70·60	69·85	......
24	71·55	72·05	71·35	73·85	74·35	75·70	73·55	71·80	70·55	70·60	70·05	......
25	71·55	71·95	71·70	74·10	74·30	75·60	73·55	71·80	70·55	70·55	70·10	......
26	71·55	71·95	71·95	74·60	74·10	75·55	73·45	71·80	70·45	70·55	70·30	......
27	71·45	71·85	72·05	74·85	72·10	75·55	73·35	71·70	70·45	70·55	70·45	......
28	71·55	71·85	71·95	75·10	73·95	75·55	73·30	71·60	70·35	70·55	70·60	......
29	71·45	......	71·95	75·60	73·85	75·60	73·30	71·60	70·35	70·60	70·80	......
30	71·55	......	71·85	76·05	73·80	75·55	73·20	71·55	70·35	70·55	70·95	......
31	71·55	......	71·85	......	73·70	......	73·10	71·55	......	70·45	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1890.

TABLEAU No. 345.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	July.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·35	73·45	73·35	71·85	76·20	78·55	76·20	72·85	72·30	71·45	71·20	70·55
2	72·60	73·35	73·30	72·10	76·35	78·60	76·10	72·80	72·30	71·45	71·30	70·60
3	72·80	73·35	73·20	72·35	76·55	78·70	75·95	72·70	72·30	71·45	71·35	70·70
4	72·95	73·35	73·20	72·55	76·60	78·70	75·80	72·60	72·20	71·35	71·30	70·80
5	73·05	73·30	73·10	72·60	76·95	78·55	75·70	72·60	72·35	71·45	71·30	70·70
6	72·95	73·20	73·05	73·30	77·20	78·35	75·55	72·55	72·55	71·55	71·35	70·60
7	73·05	73·45	72·85	73·70	77·35	78·30	75·20	72·60	72·45	71·55	71·35	70·60
8	73·05	73·35	72·80	74·70	77·55	78·20	75·05	72·60	72·45	71·55	71·35	70·55
9	73·10	73·35	72·70	75·20	77·60	78·20	74·85	72·55	72·55	71·45	71·30	70·55
10	73·20	73·45	72·70	75·35	77·60	78·30	74·70	72·45	72·55	71·35	71·30	70·60
11	73·20	73·55	72·70	75·60	77·60	78·30	74·45	72·35	72·55	71·45	71·20	70·45
12	73·20	73·55	72·70	75·60	77·60	78·20	74·30	72·35	72·45	71·55	71·10	70·45
13	73·05	73·55	72·60	75·70	77·60	78·20	74·20	72·30	72·45	71·55	71·10	70·55
14	72·95	73·60	72·55	75·85	77·70	78·20	74·10	72·30	72·55	71·35	71·10	70·55
15	73·05	73·60	72·60	76·05	77·60	78·10	74·05	72·30	72·45	71·45	71·05	70·55
16	73·10	73·70	72·70	76·10	77·55	78·20	74·05	72·20	72·35	71·55	71·05	70·55
17	73·20	73·85	72·80	76·20	77·45	78·20	73·95	72·20	72·30	71·45	71·05	70·45
18	73·35	73·70	72·85	76·20	77·35	78·20	73·85	72·20	72·10	71·35	70·95	70·45
19	73·60	73·55	72·55	76·05	77·20	78·10	73·80	72·20	72·05	71·45	70·85	70·55
20	73·70	73·35	72·55	76·05	77·10	78·10	73·70	72·30	71·95	71·35	70·85	70·60
21	73·85	73·30	72·35	75·95	77·35	78·10	73·70	72·30	71·85	71·45	70·85	70·70
22	73·85	73·30	72·20	75·85	77·55	77·85	73·55	72·30	71·80	71·55	70·85	70·80
23	73·95	73·20	72·20	75 70	77·60	77·70	73·45	72·30	71·60	71·55	70·85	70·85
24	73·70	73·10	72·30	75·85	77·70	77·45	73·35	72·35	71·55	71·45	70·80	70·85
25	73·60	73·10	72·35	75·85	77·80	77·20	73·35	72·35	71·55	71·30	70·80	70·80
26	73·55	73·05	72·35	75·95	77·85	77·05	73·10	72·35	71·45	71·30	70·80	70·85
27	73·20	73·05	72·35	75·95	78·05	76·85	73·10	72·30	71·45	71·20	70·70	70·95
28	72·95	73·05	72·35	75·95	78·05	76·70	73·05	72·30	71·45	71·10	70·70	70·85
29	72·70	......	72·35	76·05	78·10	76·55	73·05	72·20	71·55	71·05	70·60	70·85
30	72·55	......	72·35	76·10	78·20	76·35	72·85	72·20	71·45	71·05	70·55	70·85
31	72·35	......	72·35	......	78·30	......	72·80	72·20	......	70·95	......	70·85

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1891.

TABLEAU No. 346.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·35	71·95	71·55	75·60	78·55	75·20	72·20	72·95	71·85	70·95	70·55	73·20
2	71·35	71·80	71·55	75·70	78·55	74·95	72·10	72·95	71·85	70·95	70·45	73·10
3	71·30	71·70	71·60	75·60	78·45	74·85	72·05	72·85	71·80	70·85	70·45	73·10
4	71·30	71·60	71·60	75·55	78·30	74·70	71·95	72·85	71·70	70·85	70·55	73·10
5	71·45	71·60	71·70	75·55	78·35	74·55	71·95	72·85	71·70	70·85	70·55	73·10
6	71·35	71·70	71·80	74·70	78·35	74·35	71·95	72·80	71·70	70·80	70·55	73·10
7	71·35	71·80	71·85	74·95	78·35	74·20	71·85	72·80	71·70	70·85	70·45	73·10
8	71·30	71·80	71·95	74·60	78·30	73·95	71·80	72·70	71·60	70·95	70·45	73·05
9	71·20	71·70	71·95	74·35	78·30	73·70	71·70	72·70	71·60	71·05	70·35	73·05
10	71·20	71·70	71·95	74·30	78·20	73·55	71·70	72·60	71·60	71·05	71·30	73·05
11	71·20	71·85	72·05	74·20	78·10	73·55	71·60	72·55	71·60	71·10	70·35	73·05
12	71·20	71·85	72·05	74·30	77·85	73·45	71·60	72·45	71·60	71·20	70·45	73·05
13	71·10	71·80	72·20	74·55	77·70	73·35	71·60	72·35	71·70	71·30	70·45	73·05
14	71·05	71·80	72·35	74·85	77·60	73·30	71·55	72·30	71·60	71·35	70·35	73·30
15	71·20	71·85	72·35	75·10	77·55	73·20	71·60	72·10	71·55	71·35	70·35	73·30
16	71·30	71·95	72·30	75·20	77·45	73·10	71·55	72·05	71·55	71·30	70·45	73·55
17	71·35	71·85	72·30	75·30	77·30	73·05	71·60	71·95	71·55	71·20	70·45	73·85
18	71·45	71·80	72·20	75·55	77·10	73·05	71·55	71·80	71·55	71·10	70·30	74·30
19	71·55	71·80	72·20	75·85	77·05	72·95	71·70	71·70	71·45	71·05	70·45	74·20
20	71·55	71·80	72·30	76·30	76·95	72·85	71·85	71·60	71·45	70·85	70·60	74·05
21	71·55	71·70	72·20	76·60	76·85	72·80	71·95	71·60	71·45	70·80	70·85	73·70
22	71·60	71·70	72·30	76·85	76·70	72·70	72·05	71·70	71·45	70·80	71·05	73·20
23	71·70	71·60	72·60	76·80	76·55	72·60	72·10	71·85	71·35	70·70	71·35	73·10
24	71·80	71·60	73·30	77·55	76·30	72·55	72·30	71·85	71·35	70·60	71·55	73·05
25	71·85	71·55	74·05	77·85	76·10	72·45	72·45	71·95	71·30	70·60	71·70	72·95
26	71·85	71·45	74·70	78·10	75·95	72·35	72·55	72·05	71·30	70·55	72·20	72·85
27	71·95	71·45	75·35	78·20	75·85	72·35	72·60	72·05	71·20	70·55	73·30	72·85
28	71·95	71·45	75·30	78·10	75·80	72·30	72·60	71·95	71·10	70·55	73·55	72·85
29	72·05	......	74·85	78·10	75·70	72·20	72·80	71·95	71·10	70·55	73·45	72·80
30	72·05	......	75·05	78·35	75·55	72·20	72·85	72·05	71·05	70·45	73·30	72·80
31	71·95	......	75·20	......	75·45	......	72·95	71·95	......	70·45	......	72·85

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1892.

TABLEAU No. 347.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mar.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·80	72·55	71·30	70·60	72·95	73·55	74·70	71·70	71·45	70·80	70·55	72·55
2	72·70	72·55	71·30	71·05	73·20	73·60	74·60	71·60	71·35	70·85	70·55	72·35
3	72·70	72·45	71·35	72·35	73·45	73·60	74·45	71·60	71·35	70·85	70·55	72·20
4	72·85	72·35	71·35	73·20	73·70	73·60	74·30	71·55	71·35	70·85	70·45	72·05
5	72·85	72·35	71·55	74·20	73·45	73·55	74·05	71·45	71·30	70·85	70·35	72·05
6	72·80	72·35	71·60	75·35	73·20	73·60	73·85	71·35	71·20	70·95	70·35	72·05
7	72·80	72·35	71·85	75·70	73·35	73·60	73·80	71·30	71·10	70·95	70·45	71·95
8	72·80	72·35	71·85	76·05	73·45	73·70	73·70	71·30	71·05	70·95	70·45	71·85
9	72·80	72·20	71·80	75·70	73·55	73·70	73·60	71·30	70·95	70·85	70·80	71·80
10	72·70	72·20	71·70	75·45	73·55	73·80	73·45	71·30	70·80	70·85	70·70	71·80
11	72·70	72·10	71·70	75·10	73·60	73·85	73·30	71·20	70·70	70·80	70·80	71·80
12	72·70	72·10	71·70	75·35	73·70	73·80	73·20	71·30	70·95	70·80	70·70	71·60
13	72·85	72·10	71·60	74·20	73·70	73·70	73·05	71·35	70·95	70·80	70·70	71·60
14	72·85	72·10	71·55	74·05	73·70	73·60	72·85	71·35	70·85	70·85	70·70	71·55
15	72·85	72·05	71·45	73·70	73·70	73·55	72·80	71·45	70·80	70·85	71·05	71·70
16	72·95	71·85	71·30	73·35	73·55	73·35	72·70	71·55	70·70	70·85	71·05	71·70
17	72·95	71·85	71·10	73·10	73·55	73·35	72·70	71·60	70·80	70·95	71·35	71·85
18	72·85	71·70	71·05	72·95	73·60	73·60	72·60	71·60	70·60	70·95	71·70	71·95
19	72·80	71·70	71·05	72·80	73·60	74·10	72·45	71·55	70·60	70·85	71·85	71·95
20	72·80	71·60	70·95	72·55	73·60	74·45	72·30	71·55	70·80	70·85	72·05	72·05
21	72·80	71·55	70·85	72·35	73·70	74·55	72·10	71·60	70·80	70·85	72·20	72·10
22	72·80	71·45	70·80	72·35	73·60	74·55	72·05	71·55	70·70	70·95	72·35	72·20
23	72·60	71·35	70·80	72·30	73·55	74·55	71·85	71·45	70·80	71·05	72·45	72·30
24	72·60	71·35	70·70	72·35	73·55	74·45	71·70	71·60	70·80	71·05	72·55	72·45
25	72·60	71·30	70·70	72·35	73·60	74·45	71·60	71·80	70·70	70·85	72·55	72·45
26	72·55	71·20	70·60	72·30	73·60	74·55	71·55	71·60	70·70	70·70	72·60	72·60
27	72·55	71·30	70·60	72·45	73·55	74·55	71·60	71·55	70·70	70·60	72·60	72·30
28	72·55	71·30	70·55	72·55	73·60	74·70	71·55	71·55	70·80	70·55	72·60	72·20
29	72·60	71·20	70·45	72·60	73·60	74·80	71·60	71·45	70·85	70·55	72·60	72·30
30	72·60	......	70·45	72·70	73·55	74·80	71·70	71·45	70·85	70·55	72·55	72·30
31	72·55	......	70·45	......	73·55	......	71·80	71·55	......	70·70	......	72·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1893.

TABLEAU No. 348.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	71·05	71·20	71·05	74·70	78·85	74·70	72·30	72·70	70·05	71·40	71·05
2	......	71·10	71·10	71·35	75·05	78·60	74·60	72·20	72·20	69·95	71·30	70·95
3	......	71·10	70·95	71·70	75·70	78·55	74·55	72·10	72·05	69·85	71·20	70·95
4	......	71·20	70·70	71·70	76·20	78·35	74·30	72·05	71·85	69·85	71·30	71·05
5	......	71·20	70·70	71·80	76·45	78·30	74·30	71·95	71·70	69·95	71·30	71·10
6	......	71·30	70·55	71·85	76·70	78·10	74·10	71·85	71·55	69·95	71·30	71·10
7	......	71·45	70·45	71·95	77·35	78·05	73·95	71·95	71·35	70·05	71·35	71·10
8	......	71·55	70·35	72·05	77·55	77·95	73·85	72·10	71·20	70·05	71·35	71·30
9	......	71·45	70·30	72·45	77·70	77·85	73·70	72·05	71·20	70·10	71·35	71·30
10	......	71·35	70·30	72·10	77·70	77·85	73·70	71·95	71·10	70·10	71·45	71·20
11	......	71·35	70·35	73·10	77·85	77·80	73·70	71·60	71·10	69·95	71·45	71·20
12	......	71·30	70·35	73·35	77·85	77·70	73·60	71·60	71·05	70·05	71·45	71·20
13	......	71·20	70·45	73·55	77·95	77·60	73·60	71·55	71·05	69·95	71·30	71·30
14	......	71·10	70·55	73·80	78·05	77·35	73·55	71·55	71·05	69·85	71·20	71·30
15	......	71·05	70·55	73·95	78·20	77·20	73·55	71·60	70·95	69·85	71·10	71·35
16	......	70·85	70·55	73·95	78·35	76·95	73·45	71·60	70·95	69·95	71·10	71·35
17	......	71·05	74·45	74·05	78·60	76·80	73·45	71·55	70·85	70·20	71·05	71·45
18	......	71·05	70·45	74·05	80·20	76·55	73·35	71·45	70·80	70·45	71·10	71·45
19	......	71·10	70·55	74·10	80·20	76·35	73·30	71·35	70·70	70·55	71·20	71·45
20	......	71·10	70·60	74·10	80·20	76·20	73·10	71·35	70·60	70·60	71·10	71·35
21	......	71·05	70·60	74·35	80·45	76·05	73·05	71·30	70·35	70·70	71·10	71·35
22	......	70·95	70·60	74·55	80·45	75·85	72·95	71·30	70·30	70·80	71·05	71·35
23	......	71·10	70·70	74·60	80·45	75·70	72·85	71·20	70·30	70·85	71·05	71·20
24	......	71·35	70·70	74·55	80·35	75·60	72·80	71·20	70·20	71·05	71·05	71·10
25	......	71·30	70·80	74·45	80·20	75·45	72·70	71·10	70·30	71·10	71·10	71·10
26	......	71·30	70·80	74·35	80·05	75·20	72·70	71·10	70·35	71·10	71·10	71·10
27	......	71·30	70·70	74·35	79·70	75·20	72·60	71·05	70·30	71·30	71·10	71·05
28	......	71·30	70·70	74·30	79·35	75·20	72·60	71·05	70·20	71·35	71·10	71·05
29	......	......	70·80	74·20	79·05	74·95	72·55	71·35	70·10	71·35	71·20	71·10
30	......	......	70·85	74·05	78·80	74·85	72·45	72·35	70·10	71·30	71·30	71·20
31	......	......	70·85	......	78·60	......	72·30	72·80	......	71·30	......	71·10

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1894.

TABLEAU No. 349.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Aug.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·10	71·55	71·95	73·60	78·30	75·70	74·30	71·80	70·10	70·35	71·80	72·05
2	71·05	71·45	71·95	73·70	78·35	75·80	74·20	71·80	70·20	70·45	71·80	71·95
3	71·05	71·45	72·05	73·55	78·45	75·85	73·95	71·70	70·20	70·45	71·60	71·85
4	70·95	71·35	72·05	73·55	78·35	75·95	73·70	71·55	70·30	70·55	72·05	71·80
5	71·10	71·55	72·10	73·55	78·35	75·95	73·70	71·45	70·10	70·45	72·30	71·70
6	71·10	71·55	72·10	73·60	78·45	76·05	73·70	71·35	70·10	70·45	72·10	71·70
7	71·30	71·55	72·20	73·55	78·35	75·85	73·70	71·30	70·20	70·45	72·05	71·80
8	71·30	71·55	72·35	73·55	78·35	75·70	73·80	71·20	70·10	70·55	72·05	71·70
9	71·45	71·60	72·70	73·55	78·30	75·55	73·85	71·20	70·05	70·45	72·10	71·70
10	71·60	71·60	72·85	73·30	78·30	75·45	73·95	71·10	69·95	70·45	72·10	71·55
11	71·60	71·55	73·30	73·30	78·10	75·30	73·95	71·10	69·95	70·55	72·10	71·45
12	71·70	71·70	73·55	73·20	78·10	75·20	73·85	71·05	70·05	70·60	72·35	71·55
13	71·70	71·70	73·85	73·35	77·85	75·05	73·95	71·05	69·95	70·70	72·30	71·60
14	71·80	71·70	74·35	73·35	77·70	75·05	73·80	70·95	69·95	70·80	72·35	71·60
15	71·80	71·60	74·35	73·45	77·55	74·85	73·80	70·85	70·05	70·85	72·35	71·60
16	71·80	71·60	74·30	73·60	77·35	74·70	73·80	70·85	70·05	70·85	72·35	71·60
17	71·70	71·55	74·20	73·60	77·20	74·35	73·60	70·85	70·10	70·95	72·10	71·70
18	71·70	71·55	74·10	73·70	77·05	74·30	73·55	70·85	70·10	71·20	72·10	71·70
19	71·55	71·60	74·55	73·95	76·85	74·20	73·35	70·95	70·20	71·45	72·05	71·70
20	71·45	71·60	74·70	74·20	76·60	74·05	73·30	70·95	70·35	71·60	72·05	71·70
21	71·45	71·70	75·10	74·60	76·55	74·70	73·20	70·85	70·30	71·80	72·05	71·70
22	71·30	71·80	75·20	75·20	76·35	74·80	73·10	70·85	70·20	71·70	71·95	71·70
23	71·10	71·80	75·35	75·85	76·20	74·85	73·05	70·80	70·20	71·70	71·95	71·70
24	71·10	71·85	75·10	76·35	76·10	74·80	72·95	70·55	70·20	71·80	71·85	71·70
25	71·30	71·95	74·70	76·95	76·05	74·70	72·95	70·45	70·20	71·80	71·85	71·80
26	71·45	71·95	74·55	77·30	75·95	74·60	72·60	70·35	70·20	71·85	71·85	71·85
27	71·35	72·05	74·35	77·55	75·85	74·60	72·45	70·30	70·30	71·85	71·80	71·85
28	71·35	72·05	74·10	77·70	75·80	74·55	72·30	70·20	70·30	71·80	71·70	71·95
29	71·55	......	73·95	78·10	75·70	74·45	72·10	70·20	70·35	71·80	72·05	71·85
30	71·55	......	73·70	78·30	75·70	74·45	71·95	70·10	70·35	71·80	72·20	71·85
31	71·60	......	73·60	......	75·70	......	71·80	70·05	......	71·80	......	71·85

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1895.

TABLEAU No. 350.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·80	71·85	71·10	70·55	76·45	74·95	73·35	70·85	71·10	70·30	70·10	71·05
2	71·85	71·85	71·05	70·55	76·35	74·95	73·35	70·80	71·05	70·20	70·05	71·05
3	71·85	71·80	71·05	70·70	76·30	75·05	73·10	70·85	71·05	70·20	70·05	71·05
4	71·95	71·70	70·95	70·85	76·30	75·10	72·85	70·95	71·05	70·10	70·10	70·95
5	71·95	71·60	70·85	70·95	76·20	75·20	72·70	70·95	70·95	70·10	70·10	70·95
6	71·95	71·85	70·85	71·05	76·35	75·20	72·60	71·05	70·95	70·20	70·10	70·95
7	71·85	71·95	70·80	71·20	76·60	75·30	72·55	71·05	70·95	70·20	70·20	71·05
8	71·85	70·95	70·80	71·70	76·70	75·30	72·45	70·95	70·95	70·35	70·20	71·05
9	71·95	71·80	70·70	72·10	76·95	75·30	72·45	70·95	71·85	70·30	70·20	71·10
10	71·95	71·70	70·70	73·70	77·20	75·20	72·30	71·05	70·85	70·30	70·10	71·10
11	71·95	71·60	70·60	74·20	77·30	75·10	72·20	71·10	71·85	70·35	70·20	71·10
12	72·05	71·55	70·55	74·55	77·35	75·10	72·20	71·10	70·80	70·35	70·30	71·05
13	71·80	71·45	70·55	74·60	77·35	75·05	72·10	71·10	70·70	70·30	70·30	71·05
14	71·70	71·45	70·45	75·10	77·30	75·05	72·05	71·05	70·70	70·30	70·35	70·95
15	71·70	71·45	70·45	75·35	77·20	74·95	71·85	71·05	70·70	70·30	70·45	70·95
16	71·60	71·35	70·45	75·70	76·85	74·95	71·70	71·05	70·70	70·20	70·45	70·85
17	71·60	71·35	70·45	75·60	76·60	74·85	71·70	71·05	70·70	70·10	70·55	70·85
18	71·60	71·30	70·35	75·55	76·35	74·80	71·70	71·05	70·60	70·05	70·60	70·80
19	71·60	71·20	70·35	75·55	76·20	74·60	71·70	71·05	70·60	69·95	70·60	70·95
20	71·55	71·20	70·35	75·45	76·10	74·60	71·60	71·05	70·60	69·95	70·55	71·05
21	71·55	71·10	70·35	75·30	76·05	74·55	71·60	71·05	70·55	70·05	70·35	71·10
22	71·55	71·10	70·35	75·55	75·85	74·45	71·55	71·10	70·55	70·95	70·55	71·35
23	71·60	71·10	70·30	75·60	75·70	74·30	71·55	71·10	70·45	70·95	70·55	71·55
24	71·60	71·05	70·30	75·85	75·60	74·10	71·45	71·10	70·45	70·95	70·55	71·60
25	71·70	71·05	70·30	76·05	75·35	73·85	71·35	71·20	70·45	70·95	70·60	71·60
26	71·80	71·05	70·30	76·30	75·30	73·70	71·30	71·20	70·35	70·85	70·60	71·70
27	71·85	71·10	70·30	76·35	75·10	73·70	71·10	71·20	70·35	70·85	70·80	71·70
28	71·85	71·10	70·30	76·45	75·05	73·60	71·05	71·20	70·35	70·85	70·85	72·35
29	71·80	......	70·35	76·55	75·05	73·55	70·95	71·20	70·35	70·95	70·95	73·10
30	71·70	......	70·35	76·55	74·95	73·55	70·85	71·20	70·30	70·05	71·05	73·80
31	71·70	......	70·45	......	74·95	......	70·85	71·10	......	70·10	......	74·10

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1896.

TABLEAU No. 351.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	74·35	72·60	72·35	71·55	78·05	74·55	72·55	71·60	70·80	70·70	71·05	73·70
2	75·20	72·60	72·45	71·60	77·95	74·30	72·45	71·60	70·70	70·85	71·05	74·10
3	75·55	72·55	72·30	71·70	77·80	74·20	72·35	71·55	70·70	70·95	71·10	74·05
4	75·60	72·55	72·30	71·80	77·70	74·10	72·45	71·45	70·70	70·85	71·10	74·05
5	75·70	72·45	72·20	71·85	77·60	74·20	72·35	71·45	70·70	70·95	71·10	73·70
6	75·80	72·55	72·05	71·95	77·60	74·35	72·35	71·35	70·80	71·05	71·35	73·35
7	75·10	72·55	72·05	71·95	77·60	74·45	72·45	71·55	70·70	70·95	71·60	73·30
8	75·10	72·55	72·10	72·05	77·55	74·55	72·35	71·45	70·70	70·95	72·05	73·20
9	74·55	72·60	72·05	72·30	77·45	74·60	72·30	71·30	70·70	70·95	72·30	73·20
10	74·35	72·60	71·95	72·60	77·35	74·60	72·30	71·20	70·60	70·95	72·55	73·10
11	74·10	72·55	71·95	73·35	77·30	74·70	72·35	71·10	70·60	70·95	72·70	73·10
12	73·85	72·55	72·10	74·10	77·10	74·80	72·35	71·20	70·55	70·95	72·70	73·10
13	73·95	72·55	72·30	74·85	76·95	74·70	72·30	71·20	70·55	70·95	72·95	73·05
14	73·70	72·60	72·35	75·85	76·85	74·70	72·30	71·10	70·60	71·05	73·05	72·95
15	73·60	72·60	72·20	76·95	76·60	74·60	72·35	71·20	70·60	71·10	73·05	72·85
16	73·45	72·55	72·10	78·55	76·55	74·55	72·30	71·10	70·60	71·10	72·95	72·85
17	73·35	72·70	72·10	78·80	76·35	74·45	72·20	71·10	70·55	71·10	73·05	72·85
18	73·30	72·95	72·05	78·60	76·20	74·45	72·10	71·05	70·55	71·05	73·10	72·80
19	73·30	72·85	72·05	78·55	76·05	74·20	72·20	70·95	70·45	71·05	73·20	72·80
20	73·20	72·85	71·85	78·85	75·85	74·05	72·20	70·95	70·45	71·10	73·20	72·80
21	73·10	73·10	71·85	78·95	75·70	73·85	72·30	70·85	70·55	71·10	73·20	72·85
22	73·05	73·10	71·85	79·05	75·60	73·70	72·20	70·85	70·55	71·05	73·10	72·85
23	73·05	73·20	71·80	79·05	75·45	73·60	72·10	70·85	70·45	71·05	73·10	72·80
24	72·95	72·95	71·80	79·10	75·20	73·55	72·05	70·95	70·35	71·05	73·10	72·60
25	72·95	72·80	71·70	79·05	75·05	73·35	71·95	70·85	70·35	71·10	73·20	72·55
26	72·80	72·60	71·60	78·80	74·85	73·20	71·85	70·95	70·35	70·95	73·30	72·60
27	72·70	72·55	71·60	78·55	74·80	73·05	71·80	70·95	70·45	70·95	73·35	72·60
28	72·70	72·55	71·60	78·35	74·70	72·85	71·80	70·95	70·45	71·05	73·30	72·55
29	72·80	72·30	71·55	78·30	74·55	72·70	71·70	70·85	70·45	71·05	73·20	72·45
30	72·85	......	71·55	78·20	74·45	72·55	71·70	70·80	70·45	71·10	73·45	72·35
31	72·80	......	71·55	......	74·45	......	71·70	70·80	......	71·10	......	72·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1897.

TABLEAU No. 352.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·30	73·05	71·05	73·05	78·70	77·30	73·80	71·85	71·70	70·10	70·85	71·05
2	72·35	73·05	71·10	73·35	78·85	77·10	73·70	71·85	71·70	70·20	70·95	70·95
3	72·45	73·05	71·30	73·85	78·95	76·85	73·60	71·95	71·60	70·10	70·85	70·85
4	72·45	72·60	71·55	73·95	79·10	76·60	73·45	71·95	71·55	70·05	70·85	70·95
5	72·30	72·55	71·70	73·95	79·05	76·35	73·45	71·80	71·55	69·95	70·85	70·95
6	72·12	72·45	71·85	74·05	78·95	76·20	73·30	71·70	71·45	69·95	70·95	70·95
7	72·12	72·35	71·85	74·20	78·95	76·05	73·10	71·60	71·45	70·05	70·95	71·05
8	72·12	72·30	71·85	74·20	78·95	75·85	73·05	71·55	71·35	70·05	70·95	71·05
9	72·12	72·20	71·95	74·10	78·85	75·80	72·95	71·60	71·20	70·10	70·95	71·10
10	72·20	72·10	71·95	73·95	78·80	75·85	72·85	71·60	71·10	70·10	70·95	71·10
11	72·20	71·95	72·20	73·85	78·70	75·85	72·80	71·70	71·05	70·10	70·85	71 20
12	72·20	71·80	71·95	73·70	78·55	75·95	72·70	71·70	71·05	70·20	70·85	71·30
13	72·70	71·70	71·95	73·70	78·45	75·95	72·70	71·60	70·95	70·10	70·85	71·45
14	72·60	71·55	72·20	73·60	78·35	75·95	72·60	71·55	70·95	70·20	70·95	71·60
15	72·60	71·35	72·70	73·45	78·20	75·85	72·55	71·55	70·85	70·20	70·85	72·10
16	72·60	71·20	72·95	73·45	77·85	75·80	72·45	71·45	70·85	70·20	70·85	72·35
17	72·55	71·05	72·70	73·55	77·70	75·70	72·45	71·55	70·80	70·30	70·80	72·45
18	72·70	70·85	72·60	73·80	77·55	75·60	72·35	71·55	70·70	70·30	70·80	72·35
19	72·95	70·70	72·55	73·95	77·45	75·35	72·30	71·60	70·60	70·35	70·80	72·30
20	73·20	70·70	72·30	74·10	77·35	75·10	72·20	71·55	70·55	70·45	70·70	72·30
21	73·10	70·80	72·20	74·20	77·35	74·80	72·10	71·60	70·45	70·45	70·70	72·20
22	73·10	70·80	72·20	74·20	77·45	74·60	72·10	71·60	70·45	70·35	70·70	72·10
23	73·20	70·80	72·30	74·10	77·60	74·55	72·05	71·60	70·35	70·45	70·85	72·10
24	73·30	70·70	72·35	74·20	77·85	74·45	71·95	71·60	70·35	70·55	70·95	72·20
25	73·30	70·70	72·45	74·30	78·10	74·30	71·85	71·70	70·30	70·55	70·95	72·20
26	73·20	70·60	72·45	75·05	78·30	74·10	71·80	71·80	70·20	70·60	70·95	72·05
27	73·20	70·60	72·55	75·95	78·20	74·05	71·70	71·85	70·30	70·60	71·05	71·95
28	73·20	70·55	72·60	76·70	77·95	73·95	71·80	71·80	70·20	70·70	71·05	71·95
29	73·20	.....	72·60	77·55	77·80	73·85	71·85	71·70	70·10	70·80	71·05	71·85
30	73·10	.....	72·70	78·10	77·60	73·85	71·80	71·70	70·05	70·80	71·05	71·85
31	73·05	.....	72·70	.....	77·55	.....	71·85	71·70	.....	70·85	.....	71·85

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1898.

Tableau No. 67.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·85	72·05	71·45	74·95	74·85	74·70	74·05	71·70	70·85	71·10	73·05	71·95
2	71·95	72·05	71·55	75·30	74·85	74·70	74·20	71·70	70·85	71·10	73·05	71·95
3	71·85	71·95	71·45	74·95	74·85	74·60	74·20	71·70	70·95	71·05	72·95	72·05
4	71·85	71·85	71·35	74·95	74·80	74·55	74·05	71·70	70·95	71·05	72·95	72·10
5	71·80	71·70	71·30	74·85	74·70	74·45	73·95	71·60	71·05	70·95	72·85	72·10
6	71·80	71·60	71·20	74·80	74·70	74·45	73·85	71·45	71·05	70·95	72·80	72·10
7	71·70	71·55	71·10	74·60	74·60	74·45	73·85	71·45	70·95	70·85	72·70	72·20
8	71·70	71·45	70·95	74·35	74·60	74·35	73·80	71·35	70·95	70·85	72·60	72·30
9	71·60	71·35	70·95	74·10	74·55	74·20	73·70	71·30	70·85	70·85	72·60	72·35
10	71·60	71·30	70·85	73·95	74·45	74·10	73·55	71·30	70·85	70·95	72·55	72·45
11	71·55	71·20	71·05	73·80	74·35	74·05	73·35	71·30	70·85	71·05	72·55	72·55
12	71·55	71·70	71·20	73·70	74·30	73·85	73·20	71·20	70·95	71·05	72·45	72·55
13	71·45	71·10	72·05	73·70	74·20	73·80	73·05	71·20	70·95	71·10	72·45	72·55
14	71·45	71·05	73·85	73·60	74·10	73·70	72·85	71·20	71·05	71·10	72·45	72·45
15	71·35	70·95	75·70	73·60	74·10	73·70	72·80	71·30	71·05	71·10	72·35	72·35
16	71·45	71·95	76·55	73·60	74·05	73·80	72·70	71·30	70·95	71·10	72·35	72·30
17	71·35	71·05	76·70	73·70	73·95	73·80	72·60	71·30	70·95	71·20	72·45	72·10
18	71·30	71·05	77·10	73·80	73·85	73·70	72·60	71·35	70·95	71·20	72·55	71·85
19	71·30	71·05	77·20	73·85	73·80	73·70	72·60	71·45	70·95	71·20	71·55	71·80
20	71·35	71·10	77·20	74·05	73·70	73·60	72·55	71·55	70·85	71·35	72·60	71·85
21	71·35	71·20	77·10	74·10	73·70	73·55	72·55	71·55	70·85	71·55	72·60	71·85
22	71·30	71·20	76·80	74·30	73·70	73·45	72·35	71·55	70·85	71·85	72·55	71 80
23	71·30	71·30	76·55	74·55	73·80	73·35	72·30	71·55	70·95	72·10	72·55	71·70
24	71·20	71·30	76·30	74·70	73·85	73·30	72·30	71·45	70·85	72·30	72·45	71·60
25	71·30	71·35	75·95	74·85	73·95	73·10	72·20	71·45	70·95	72·55	72·35	71·55
26	71·35	71·35	75·70	74·95	74·05	73·20	72·10	71·35	70·95	72·60	72·35	71·55
27	71·45	71·45	75·45	74·85	74·20	73·35	72·10	71·30	71·05	72·60	72·30	71·60
28	71·55	71·45	75·45	74·85	74·55	73·60	72·05	71·20	71·05	72·70	72·20	71·55
29	71·60	......	75·95	74·85	74·80	73·85	71·95	71·10	71·10	72·85	72·10	71·55
30	71·55	......	75·95	74·80	74·85	74·05	71·85	71·05	71·10	73·05	72·05	71·60
31	71·80	......	75·80	......	74·95	......	71·80	70·95	......	73·05	......	71·60

Élévations de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1899.

Tableau No. 67.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·60	71·55	71·45	70·80	79·05	76·60	73·35	72·45	70·60	71·60	71·20	70·70
2	71·60	71·60	71·20	70·70	79·35	76·70	73·35	72·35	70·55	71·85	71·30	70·80
3	71·55	71·60	71·10	70·70	79·55	76·85	73·30	72·30	70·45	72·20	71·30	70·80
4	71·55	71·85	70·95	70·80	79·55	76·85	73·20	72·20	70·45	72·30	71·30	70·80
5	71·55	71·95	70·80	70·80	79·10	76·70	73·10	72·10	70·45	72·30	71·35	70·85
6	71·60	71·95	70·80	70·70	79·35	76·60	73·10	72·20	70·45	72·20	71·55	70·85
7	71·60	72·05	70·70	70·80	79·45	76·55	73·20	72·05	70·35	72·10	71·35	70·85
8	71·70	72·05	70·70	70·85	79·35	76·55	73·20	71·95	70·35	72·05	71·35	70·80
9	71·70	72·10	70·70	71·70	79·30	76·45	73·30	71·95	70·35	72·05	71·30	70·80
10	71·95	72·10	70·60	72·35	79·10	76·35	73·45	72·55	70·30	71·95	71·30	70·85
11	72·20	72·20	70·70	72·10	79·10	76·20	73·60	71·85	70·30	71·85	71·10	70·60
12	72·35	72·20	70·80	72·30	79·05	76·10	73·85	71·80	70·20	71·80	71·10	70·60
13	72·45	72·30	70·85	73·10	78·85	75·85	73·95	71·70	70·10	71·70	71·05	71·05
14	72·45	72·30	70·95	73·70	79·35	75·60	73·80	71·60	70·05	71·55	71·10	71·45
15	72·45	72·35	70·95	74·70	79·20	75·55	73·80	71·60	70·10	71·45	71·20	72·05
16	72·55	72·20	70·85	75·70	78·95	75·30	73·70	71·55	70·10	71·30	71·20	72·35
17	72·55	72·10	70·85	76·20	78·55	75·10	73·80	71·35	70·05	71·20	71·10	72·60
18	72·45	72·05	70·95	76·70	78·20	74·95	73·70	71·20	70·10	71·20	71·10	72·45
19	72·45	71·70	70·95	76·85	78·10	74·85	73·55	71·10	70·20	71·10	71·05	72·30
20	72·30	71·55	70·80	77·20	77·85	74·70	73·30	71·05	70·20	71·10	71·05	72·30
21	72·20	71·35	70·80	77·45	77·70	74·60	73·20	70·95	70·10	71·05	70·95	72·20
22	72·10	71·20	70·85	77·45	77·35	74·55	73·10	70·85	70·10	71·10	70·85	72·20
23	72·05	71·20	70·85	77·45	77·05	74·45	72·95	70·85	70·20	71·20	70·85	72·35
24	71·95	71·30	70·85	77·45	76·85	74·05	72·85	70·80	70·20	71·30	70·85	72·55
25	71·70	71·55	70·80	77·45	76·70	74·05	72·70	70·80	70·35	71·30	70·85	72·55
26	71·60	71·60	70·60	77·55	76·60	73·95	72·70	70·80	70·60	71·30	70·80	72·60
27	71·70	71·60	70·55	77·70	76·55	73·85	72·60	70·70	70·70	71·20	70·80	72·60
28	71·80	71·60	70·55	77·95	76·55	73·70	72·55	70·70	70·85	71·20	70·80	72·55
29	71·85	.....	70·55	78·20	76·45	73·60	72·55	70·70	71·10	71·10	70·80	72·45
30	71·95	.....	70·45	78·45	76·35	73·55	72·45	70·60	71·30	71·10	70·70	72·35
31	72·05	.....	70·45	......	76·45	......	72·45	70·55	......	71·10	......	72·35

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 355.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·10	72·20	72·55	71·35	77·10	74·10	71·85	73·30	71·60	71·70	71·70	73·10
2	72·20	72·10	72·70	71·55	76·95	74·45	71·80	73·20	71·55	71·70	71·70	73·05
3	72·30	72·05	72·85	71·60	76·70	74·80	71·80	73·10	71·45	71·80	71·85	72·85
4	72·45	71·95	73·05	71·80	76·45	74·80	72·05	73·05	71·45	71·70	71·95	72·80
5	72·45	71·85	73·20	72·10	76·30	74·70	72·35	72·95	71·35	71·70	72·10	72·70
6	72·35	71·85	72·95	72·60	76·10	74·70	72·70	72·80	71·30	71·60	72·10	72·55
7	72·10	71·85	72·95	74·60	76·05	74·60	72·85	72·85	71·35	71·60	72·10	72·35
8	72·05	71·85	72·85	75·35	75·95	74·60	72·95	73·05	71·45	71·55	72·05	72·30
9	71·85	71·85	72·70	75·70	75·95	74·55	72·95	73·20	71·30	71·55	72·05	72·45
10	71·70	71·95	72·55	75·35	75·95	74·55	73·05	73·10	71·20	71·60	72·05	72·35
11	71·70	71·95	72·35	75·10	75·85	74·45	73·05	73·05	71·10	71·60	71·95	72·30
12	71·80	72·05	72·30	74·80	75·85	74·45	73·20	73·05	71·05	71·60	71·95	72·30
13	71·70	72·30	72·10	74·35	75·85	74·30	73·35	72·95	71·05	71·70	72·05	72·20
14	71·70	72·20	72·05	74·35	75·80	74·10	73·60	72·85	70·95	71·95	72·05	72·20
15	71·70	72·20	71·95	74·20	75·70	74·05	73·95	72·80	70·95	71·95	72·10	72·10
16	71·80	72·20	71·95	74·10	75·70	73·85	74·05	72·80	70·85	71·85	72·20	72·10
17	71·85	72·30	71·95	74·35	75·60	73·70	74·20	72·70	70·85	71·85	72·30	72·05
18	71·95	72·20	71·85	74·55	75·55	73·55	74·55	72·70	71·35	71·80	72·30	71·95
19	71·95	72·05	71·85	74·80	75·45	73·35	74·85	72·60	71·45	71·80	72·35	71·85
20	71·95	71·95	71·80	75·05	75·35	73·30	74·60	72·55	71·55	71·70	72·55	71·80
21	71·95	71·85	71·70	75·60	75·35	73·10	74·45	72·55	71·55	71·80	72·70	71·80
22	72·05	71·95	71·70	75·85	75·30	73·05	74·30	72·45	71·60	71·85	72·80	71·70
23	72·05	72·05	71·60	76·30	75·20	73·05	74·10	72·45	71·60	71·95	72·80	71·80
24	72·10	72·10	71·60	76·80	75·20	72·95	73·85	72·35	71·60	71·85	72·85	71·70
25	72·20	72·20	71·55	77·20	75·05	72·85	73·85	72·20	71·55	71·85	72·95	71·60
26	72·30	72·20	71·45	77·45	74·85	72·80	73·80	72·10	71·55	71·85	73·10	71·55
27	72·60	72·20	71·35	77·45	74·70	72·55	73·70	72·05	71·55	71·95	73·30	71·55
28	72·55	72·10	71·35	77·55	74·60	72·35	73·60	71·95	71·55	71·85	73·45	71·55
29	72·45	......	71·35	77·35	74·60	72·30	73·55	71·85	71·60	71·80	73·55	71·45
30	72·55	......	71·30	77·30	74·55	72·20	73·45	71·70	71·80	71·80	73·55	71·45
31	72·55	......	71·35	......	74·30	72·05	73·45	71·70	......	71·70	......	71·45

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 356.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·55	71·60	71·05	72·05	77·95	75·05	72·35	70·60	70·60	69·35	70·05	70·55
2	71·60	71·60	71·05	72·20	77·95	75·05	72·20	70·85	70·55	69·35	70·05	70·55
3	71·60	71·70	70·95	72·60	77·85	74·95	72·10	70·85	70·35	69·35	70·10	70·45
4	71·70	71·70	70·85	72·70	77·80	75·10	72·10	70·95	70·45	69·35	70·10	70·45
5	71·70	71·85	70·80	73·95	77·70	75·35	72·05	70·95	70·35	69·30	70·10	70·35
6	71·70	71·85	70·80	74·70	77·60	75·55	72·05	70·85	70·35	69·30	70·10	70·35
7	71·80	71·80	70·70	76·20	77·55	75·55	72·05	70·85	70·30	69·30	70·10	70·45
8	71·80	71·70	70·60	76·95	77·45	75·60	71·95	70·80	70·30	69·35	70·10	70·45
9	71·70	71·70	70·55	77·20	77·20	75·60	71·95	70·85	70·20	69·35	70·05	70·45
10	71·60	71·60	70·45	77·45	77·05	75·55	72·05	70·85	70·20	69·35	70·05	70·35
11	71·55	71·60	70·45	77·55	76·95	75·45	71·95	70·85	70·30	69·30	70·05	70·45
12	71·70	71·55	70·45	77·30	76·70	75·45	71·85	70·80	70·20	69·30	70·20	70·55
13	71·70	71·55	70·55	77·20	76·60	75·20	71·70	70·80	70·10	69·30	70·20	70·55
14	71·55	71·45	70·45	76·80	76·45	74·95	71·60	70·70	70·10	69·20	70·20	70·55
15	71·55	71·35	70·45	76·45	76·30	74·70	71·55	70·60	70·05	69·35	70·20	71·55
16	71·55	71·35	70·35	76·45	76·20	74·45	71·55	70·60	69·95	96·35	70·20	72·05
17	71·55	71·35	70·35	76·20	76·10	74·45	71·45	70·60	69·95	69·55	70·30	72·05
18	71·60	71·35	70·30	76·05	76·05	74·35	71·35	70·55	69·85	69·70	70·30	71·95
19	71·60	71·35	70·30	75·95	76·05	74·10	71·30	70·55	69·85	69·80	70·20	71·70
20	71·60	71·30	70·30	76·05	75·95	73·85	71·20	70·55	69·80	69·95	70·20	71·60
21	71·60	71·30	70·35	76·45	76·05	73·85	71·20	70·55	69·80	69·85	70·20	71·70
22	71·55	71·20	70·45	76·70	76·05	73·70	70·95	70·60	69·70	69·85	70·20	71·70
23	71·80	71·20	70·35	77·20	75·95	73·60	70·85	70·55	69·70	69·95	70·30	71·60
24	71·80	71·10	70·35	77·70	75·85	73·55	70·85	70·45	69·70	69·85	70·30	71·60
25	71·60	71·10	70·45	78·45	75·80	73·35	70·85	70·45	69·60	69·85	70·30	71·60
26	71·70	71·10	70·55	78·45	75·70	73·30	70·80	70·45	69·60	69·85	70·35	71·70
27	71·80	71·10	71·05	78·20	75·55	73·10	70·80	70·35	69·60	69·85	70·35	71·55
28	71·80	71·05	71·70	78·05	75·45	73·05	70·80	70·35	69·55	69·85	70·45	71·60
29	71·85	......	72·20	77·95	75·35	72·95	70·70	70·35	69·55	69·85	70·55	71·55
30	71·85	......	72·20	77·95	75·30	72·70	70·70	70·55	69·55	69·95	70·60	71·55
31	71·85	......	71·95	......	75·10	......	70·60	70·60	......	70·05	......	71·60

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1902.

TABLEAU No. 357.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·70	71·20	70·70	76·60	76·60	74·95	73·85	72·20	70·70	70·80	71·20	73·20
2	71·70	71·20	71·05	76·55	76·55	75·05	73·80	72·20	70·70	70·60	71·20	73·30
3	71·85	71·20	71·55	76·55	76·55	75·05	73·70	72·30	70·60	70·70	71·30	73·20
4	71·85	71·10	72·20	76·55	76·55	75·10	73·80	72·20	70·60	70·70	71·30	73·30
5	71·95	71·10	72·45	76·45	76·45	75·20	73·80	72·20	70·55	70·70	71·35	73·30
6	72·05	71·05	72·55	76·30	76·20	75·20	73·70	72·10	70·60	70·70	71·35	73·30
7	72·05	71·10	72·45	76·20	75·95	75·10	73·70	72·05	70·55	70·70	71·45	73·30
8	72·10	71·05	72·45	75·95	76·10	75·10	73·55	72·05	70·55	70·70	71·45	73·20
9	72·20	71·05	72·30	76·10	75·95	75·05	73·35	72·05	70·60	70·80	71·55	73·20
10	72·20	71·05	72·30	75·95	75·70	74·95	73·30	72·05	70·60	70·70	71·55	73·20
11	72·05	70·95	72·20	75·70	75·55	74·95	73·20	71·95	70·70	70·60	71·60	73·10
12	71·95	70·85	72·20	75·55	75·55	74·85	73·10	71·95	70·70	70·60	71·70	73·05
13	71·70	70·85	72·55	75·55	75·45	74·85	73·05	71·85	70·60	70·60	71·85	73·10
14	71·60	70·85	73·05	75·45	75·45	74·95	72·95	71·80	70·60	70·70	71·95	73·05
15	71·60	70·85	73·55	75·45	75·45	74·95	72·85	71·70	70·60	70·70	72·05	72·95
16	71·55	70·80	73·85	75·45	75·45	74·95	72·85	71·70	70·60	70·80	72·10	72·95
17	71·70	70·80	74·35	75·35	75·35	74·85	72·85	71·70	70·60	70·80	72·30	72·85
18	71·55	70·70	75·10	75·30	75·30	74·70	72·70	71·70	70·60	70·80	72·55	72·85
19	71·55	70·70	75·30	75·20	75·20	74·70	72·70	71·70	70·70	70·85	72·85	72·80
20	71·45	70·80	75·45	75·10	75·10	74·70	72·80	71·70	70·80	70·95	72·95	72·80
21	71·45	70·80	75·30	75·05	75·05	74·80	72·85	71·70	70·85	70·95	72·95	72·80
22	71·35	70·70	75·45	75·05	74·95	74·80	72·80	71·70	70·85	71·05	73·05	72·60
23	71·35	70·70	75·70	74·85	74·85	74·85	72·70	71·60	70·95	71·10	73·05	72·55
24	71·30	70·60	76·10	74·95	74·95	74·85	72·60	71·55	70·95	71·10	73·05	72·55
25	71·20	70·60	76·45	74·85	74·85	74·95	72·60	71·45	70·85	71·20	73·20	72·55
26	71·20	70·70	76·55	74·95	74·95	74·95	72·55	71·20	70·85	71·20	73·35	72·55
27	71·20	70·70	76·10	74·95	74·95	74·95	72·55	71·10	70·95	71·20	73·30	72·55
28	71·30	70·60	75·80	75·20	75·20	74·95	72·55	71·05	70·95	71·20	73·30	72·45
29	71·20	......	75·80	75·20	75·20	74·85	72·45	70·85	70·95	71·30	73·20	72·45
30	71·10	......	76·30	75·35	75·20	74·85	72·35	70·85	70·85	71·30	73·20	72·45
31	71·10	......	76·60	......	75·05	......	72·20	70·70	......	71·30	.....	72·45

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1903.

TABLEAU No. 358.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·35	71·95	72·30	75·35	73·85	73·95	74·20	72·20	71·35	70·85	71·60	70·70
2	72·30	72·05	72·35	75·30	73·95	73·95	74·45	72·10	71·30	70·85	71·60	70·70
3	72·20	72·10	72·30	75·20	74·05	73·85	74·85	71·60	71·20	71·05	71·55	70·70
4	72·10	72·30	72·45	75·10	74·10	73·85	74·70	71·55	71·10	71·10	71·55	70·60
5	72·10	72·20	72·45	75·10	74·30	73·70	74·45	71·35	70·85	71·20	71·55	70·60
6	71·95	72·10	72·55	75·05	74·45	73·70	74·20	71·20	70·85	71·35	71·55	70·70
7	71·95	72·10	72·60	75·30	74·60	73·55	74·20	71·10	70·95	71·60	71·45	70·70
8	71·95	72·20	72·60	75·30	74·85	73·55	73·95	70·85	70·95	71·70	71·45	70·70
9	71·85	72·20	72·35	75·55	74·95	73·45	73·80	70·80	71·05	71·95	71·45	70·80
10	72·20	72·20	72·20	75·35	75·05	73·35	73·70	70·85	71·05	72·10	71·10	70·70
11	72·30	72·20	72·05	75·30	75·10	73·30	73·60	70·80	71·05	72·30	70·95	70·80
12	72·35	72·30	72·05	75·10	75·30	73·30	73·45	70·80	71·05	72·35	70·80	70·85
13	72·30	72·30	72·45	74·95	75·35	73·55	73·35	70·70	70·85	72·30	70·70	70·85
14	72·20	72·30	74·05	74·95	75·30	73·55	73·30	70·80	70·80	72·10	70·70	70·85
15	72·05	72·35	75·30	74·85	75·30	73·70	73·10	70·80	70·80	72·20	70·60	70·80
16	72·05	72·35	75·30	74·60	75·35	73·70	73·05	70·80	70·80	72·20	70·55	70·85
17	72·05	72·45	75·55	74·60	75·45	73·80	72·85	70·85	70·85	72·30	70·60	70·80
18	71·95	72·60	75·55	74·60	75·30	73·80	72·70	70·95	70·80	72·20	70·70	70·85
19	72·05	72·60	75·20	74·60	75·30	73·95	72·60	71·05	70·85	72·20	70·80	70·85
20	72·05	72·55	75·60	74·60	75·30	74·05	72·60	71·10	70·85	72·30	70·85	70·85
21	72·10	72·55	77·35	74·60	75·30	74·05	72·55	71·10	70·85	72·30	70·85	70·95
22	72·10	72·45	77·55	74·70	75·10	74·10	72·45	71·20	71·10	72·20	70·85	70·95
23	72·10	72·35	77·70	74·70	74·95	74·10	72·45	71·20	71·20	72·10	70·85	71·05
24	72·20	72·35	77·70	70·60	74·85	74·20	72·45	71·35	71·20	72·10	70·80	71·10
25	72·20	72·35	77·80	74·60	74·85	74·20	72·35	71·35	71·20	72·05	70·70	71·20
26	72·10	72·30	77·70	74·55	74·85	74·20	72·35	71·20	71·30	72·05	70·60	71·30
27	72·05	72·20	77·35	74·35	74·80	74·30	72·35	71·10	71·45	71·95	70·85	71·45
28	72·05	72·20	76·80	71·45	74·80	74·20	72·35	71·05	71·55	71·95	70·95	71·45
29	72·05	......	76·20	74·30	74·55	74·20	72·30	70·95	71·45	71·95	70·70	71·55
30	71·95	......	75·80	74·20	74·35	74·20	72·30	70·85	71·35	71·85	70·70	71·55
31	71·85	......	75·60	......	74·10	......	72·20	70·85	......	71·80	......	71·35

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1904.

TABLEAU No. 359.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·35	71·55	70·80	74·35	77·95	78·20	74·70	72·20	71·05	71·55	71·95	71·35
2	71·20	71·60	70·80	74·10	77·95	78·35	74·45	71·95	71·10	71·80	72·05	71·35
3	71·05	71·95	70·70	75·85	78·10	78·70	74·35	71·85	71·20	71·80	72·10	71·35
4	70·85	71·95	70·70	76·20	78·35	78·85	74·20	71·80	71·30	71·80	72·05	71·30
5	70·70	72·05	70·80	76·55	78·35	78·95	74·05	71·70	71·20	71·80	72·05	71·20
6	70·70	72·10	70·85	76·85	78·95	78·95	73·85	71·60	71·20	71·95	72·05	71·20
7	70·95	72·35	70·85	77·45	79·20	78·85	73·70	71·55	71·30	72·10	72·05	71·20
8	71·05	72·55	70·85	77·60	79·45	78·85	73·70	71·35	71·20	72·20	71·95	71·30
9	71·10	72·60	70·95	77·55	79·45	78·85	73·70	71·30	71·20	72·20	71·95	71·30
10	71·35	72·70	70·95	78·70	79·55	78·95	73·70	71·20	71·20	72·20	72·10	71·10
11	71·35	72·85	70·85	78·45	79·45	79·05	73·60	71·20	71·20	71·35	72·05	71·35
12	71·35	72·95	70·95	78·35	79·45	78·95	73·60	71·20	71·30	72·45	72·05	71·55
13	71·35	73·05	71·05	78·05	79·45	78·95	73·60	71·20	70·95	72·45	71·95	71·55
14	71·45	73·05	70 95	77·55	79·45	78·95	73·60	71·10	70·85	72·55	71·85	71·45
15	71·45	73·10	70·95	77·20	79·20	78·45	73·60	71·10	70·85	72·55	71·85	71·30
16	71·55	73·10	71·05	76·55	78·95	78·20	73·55	71·05	70·80	72·55	71·80	71·35
17	71·55	72·70	71·10	76·60	78·70	78·20	73·45	71·05	70·80	72·45	71·80	71·35
18	71·55	72·55	71·10	76·60	78·45	77·85	73·35	71·05	70·80	72·55	71·80	71·35
19	71·60	72·05	71·20	76·45	78·45	77·70	73·20	71·20	70·80	72·60	71·70	71·45
20	71·60	71·35	71·30	75·45	78·35	77·55	72·95	71·30	70·80	72·60	71·70	71·55
21	71·55	71·30	71·20	75·05	78·45	76·45	72·70	71·30	70·70	72·70	71·70	71·45
22	71·55	71·10	71·30	74·70	78·45	76·45	72·55	71·35	70·70	72·70	71·60	71·45
23	71·55	71·05	71·45	74·55	78·35	76·10	72·55	71·35	71·10	72·95	71·60	71·35
24	71·60	70·95	71·45	74·45	78·30	75·95	72·45	71 30	71·20	73·35	71·55	71·55
25	71·60	70·85	71·55	74·45	78·30	75·85	72·45	71·20	71·45	72·95	71·55	71·45
26	71·55	70·85	71·55	75·70	78·30	75·55	72·35	71·20	71·35	72·85	71·45	71·45
27	71·55	70·80	72·45	76·05	78·20	75·45	72·35	71·10	71·30	72·85	71·45	71·45
28	71·45	70·70	72·70	76·20	78·20	75·35	72·30	71·10	71·30	72·80	71·45	71·45
29	71·60	70·70	73·10	76·55	78·10	75·30	72·30	71·05	71·30	72·80	71·45	71·30
30	71·55	......	73·70	77·20	78·10	75·05	72·30	71·05	71·30	72·80	71·45	71·10
31	71·55	......	74·05	......	78·20	......	72·20	71·05	......	72·80	......	71·10

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 360.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·45	72·20	72·85	75·20	72·60	74·70	72·55	71·80	70·60	70·60	71·30	71·35
2	71·35	72·20	72·80	75·80	72·85	74·60	72·45	71·80	70·55	70·55	71·30	71·20
3	71·45	72·30	72·80	75·55	73·20	74·55	72·35	71·70	70·60	70·45	71·30	71·10
4	71·45	72·35	72·70	75·55	73·45	74·45	72·20	71·70	70·55	70·35	71·20	71·05
5	71·45	72·35	72·55	75·60	73·60	74·20	72·05	71·60	70·55	70·30	71·30	71·05
6	71·45	72·55	72·45	75·70	73·70	74·20	71·95	71·55	70·55	70·20	71·10	71·05
7	71·55	72·55	72·35	75·80	73·95	74·20	71·95	71·60	70·55	70·20	71·10	71·05
8	71·55	72·55	72·20	75·35	74·10	74·05	71·85	71·60	70·55	70·20	71·05	70·95
9	71·55	72·55	72·10	74·85	74·35	74·05	71·70	71·55	70·55	70·20	71·10	71·05
10	71·55	72·60	72·05	74·55	74·55	74·05	71·70	71·55	70·55	70·20	71·05	71·05
11	71·55	72·60	72·05	74·20	75·05	73·85	71·55	71·35	70·45	70·20	70·95	71·05
12	71·55	72·60	72·05	74·10	75·20	73·85	71·55	71·30	70·45	70·20	70·95	70·95
13	71·70	72·80	71·80	74·05	75·45	73·70	71·70	71·20	70·45	70·10	70·85	71·05
14	71·70	72·70	71·80	73·85	75·55	73·70	71·60	71·20	70·45	70·10	70·95	71·05
15	71·70	72·70	71·80	73·70	75·55	73·55	71·70	71·20	70·35	70·20	70·85	71·05
16	71·85	72·70	71·70	73·60	75·60	73·55	71·70	71·10	70·35	70·20	70·85	70·95
17	72·05	72·85	71·70	73·35	75·60	73·55	71·70	71·10	70·45	70·30	70·95	70·95
18	71·95	72·95	71·70	73·05	75·60	73·55	71·70	71·10	70·45	70·20	70·85	70·85
19	71·85	73·05	71·60	73·05	75·55	73·55	71·80	71·05	70·45	70·55	70·80	70·85
20	71·80	72·70	71·60	73·05	75·45	73·55	71·80	70·95	70·45	70·70	70·70	70·80
21	71·70	72·70	71·60	72·85	75·60	73·45	71·80	70·95	70·60	70·80	70·70	70·80
22	71·70	72·70	71·55	72·70	75·55	73·45	71·80	70·70	70·60	70·85	70·85	70·70
23	71·70	72·80	71·55	72·60	75·55	73·35	71·70	70·70	70·70	70·95	70·70	70·70
24	71·80	72·85	71·45	72·55	75·60	73·10	71·70	70·70	70·70	70·85	70·70	70·70
25	71·85	72·80	71·45	72·45	75·35	73·10	71·70	70·60	70·60	70·85	70·80	70·80
26	71·85	72·85	71·45	72·45	75·20	73·05	71·80	70·60	70·55	71·10	70·80	70·60
27	71·95	72·95	71·55	72·45	75·20	72·95	71·60	70·55	70·55	71·10	70·85	70·60
28	72·05	72·95	72·05	72·45	75·05	72·85	71·60	70·55	70·55	71·20	70·95	70·60
29	72·20	......	72·30	72·55	74·85	72·85	71·70	70·55	70·55	71·20	71·05	70·55
30	72·20	......	73·20	72·55	74·80	72·60	71·70	70·55	70·55	71·30	71·10	70·55
31	72·30	......	74·05	......	74·80	......	71·80	70·55	......	71·30	......	70·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 361.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·55	72·55	71·80	72·35	74·10	75·20	74·05	71·10	69·85	69·35	70·70	70·95
2	70·60	72·45	71·70	72·35	74·10	75·05	74·05	71·05	69·95	69·30	70·80	70·95
3	70·70	72·45	71·60	72·20	74·10	74·85	73·85	70·95	70·05	69·35	70·80	71·05
4	70·70	72·35	71·60	72·35	74·20	75·05	73·70	70·85	70·05	70·35	70·80	71·05
5	70·70	72·45	71·55	72·35	74·20	75·05	73·70	70·95	69·70	69·35	69·60	71·10
6	70·85	72·45	71·45	72·35	74·30	74·60	73·60	70·85	69·70	69·35	69·60	70·70
7	70·95	72·30	71·30	72·35	74·55	74·85	73·30	70·85	69·70	69·30	70·80	70·70
8	70·95	72·35	71·20	72·35	74·70	75·20	73·05	70·85	69·70	69·30	70·80	70·70
9	70·95	72·30	70·95	72·30	74·95	75·95	73·10	70·80	69·70	69·30	70·80	69·60
10	70·95	72·20	70·95	72·35	74·95	75·95	72·85	70·80	69·70	69·30	70·70	69·60
11	71·05	72·20	70·95	72·30	75·05	75·70	72·85	70·80	69·60	69·30	70·80	69·55
12	71·10	72·30	70·85	72·30	75·10	75·45	72·70	70·70	69·60	69·35	70·80	69·55
13	71·20	72·10	70·85	72·30	75·30	75·45	72·55	70·70	69·55	69·35	70·70	69·55
14	71·05	72·10	70·85	72·45	75·60	75·20	72·35	70·55	69·55	69·35	70·70	69·60
15	70·85	71·95	70·80	72·45	75·85	75·10	72·20	70·55	69·55	69·35	69·60	70·85
16	70·80	71·85	70·80	72·45	75·85	75·10	72·10	70·55	69·55	69·35	69·60	70·95
17	70·70	71·80	70·70	72·60	75·85	75·10	72·10	70·30	69·45	69·45	69·60	70·70
18	70·70	71·70	70·70	72·70	75·95	75·05	71·95	70·20	69·35	69·45	69·60	70·70
19	70·70	71·55	70·60	72·70	75·95	74·95	71·85	70·20	69·35	69·35	69·60	70·70
20	70·60	71·55	70·60	72·85	75·95	74·85	71·70	70·20	69·30	69·60	69·60	70·70
21	70·60	71·45	70·55	72·85	75·85	74·70	71·60	70·10	69·30	69·60	69·60	70·60
22	70·55	71·45	70·55	72·95	75·85	74·60	71·55	70·10	69·30	69·60	70·80	70·60
23	70·55	71·70	70·45	73·45	75·95	74·60	71·45	70·20	69·35	69·60	70·85	70·60
24	71·20	71·80	70·45	73·55	75·80	74·55	71·35	70·10	69·30	70·80	70·80	70·35
25	72·20	71·80	70·45	73·55	75·70	74·55	71·35	70·10	69·30	70·80	70·70	70·35
26	72·95	71·80	70·35	73·95	75·70	74·45	71·30	70·20	69·30	70·85	70·85	70·30
27	73·20	72·35	70·70	73·05	75·45	74·35	71·30	70·05	69·30	70·85	70·95	70·20
28	73·10	71·85	71·70	74·05	75·35	74·20	71·20	69·95	69·30	70·80	71·10	70·30
29	73·05	......	72·70	74·05	75·35	74·05	71·20	69·95	69·30	70·85	71·05	70·35
30	72·85	......	72·70	74·05	75·30	74·05	71·20	69·85	69·30	70·85	71·05	70·35
31	73·05	......	72·85	......	75·20	......	71·10	69·85	......	70·85	.....	70·35

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1907.

TABLEAU No. 363.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·35	71·10	73·05	76·55	72·95	76·30	74·20	72·20	70·85	71·55	71·95	71·85
2	70·30	71·05	72·95	76·70	74·95	76·10	74·10	72·10	70·95	71·45	71·70	71·95
3	70·20	70·95	72·85	76·05	76·20	76·10	74·20	72·10	70·95	71·55	71·80	71·70
4	70·20	70·95	73·20	75·85	76·45	76·05	74·20	72·10	70·95	71·55	71·85	71·70
5	70·35	71·20	73·20	75·70	78·45	75·95	74·10	72·10	70·85	71·60	71·85	71·70
6	70·45	71·20	73·20	75·30	76·20	75·95	74·05	72·05	70·80	71·60	71·85	71·55
7	70·45	71·30	73·30	75·30	75·35	76·10	73·95	71·95	70·70	71·70	72·20	71·60
8	70·55	71·70	73·35	74·35	75·35	76·10	73·70	72·10	70·70	71·70	72·55	71·55
9	70·55	71·60	73·35	74·20	75·20	76·05	73·80	71·85	70·70	71·60	72·35	71·55
10	70·60	71·60	73·20	73·95	75·20	76·10	73·70	71·80	70·60	71·60	72·20	71·55
11	70·60	71·55	71·30	73·60	74·95	76·05	73·60	71·70	70·60	71·60	72·20	71·55
12	70·55	71·55	71·45	73·70	74·95	75·95	73·60	71·55	70·60	71·60	72·20	71·30
13	70·60	71·60	71·20	73·70	74·95	75·85	73·30	71·55	70·70	71·60	72·05	71·20
14	70·70	71·60	71·30	73·35	74·95	75·80	73·20	71·55	70·70	70·70	72·05	71·30
15	70·70	71·60	71·20	73·95	74·85	75·60	73·05	71·55	70·80	71·70	71·95	71·10
16	70·60	71·60	71·10	73·70	75·35	75·55	72·95	71·55	70·85	71·85	71·95	71·35
17	70·60	72·45	71·10	72·95	75·70	75·55	72·95	71·60	70·85	71·70	71·95	72·05
18	70·60	72·45	71·10	72·95	75·70	75·30	73·05	71·30	71·05	71·85	71·95	71·85
19	70·60	72·45	71·10	72·95	75·70	75·20	72·85	71·20	71·05	71·60	72·05	71·95
20	70·70	72·45	71·10	73·05	75·95	75·05	72·60	71·20	71·10	71·70	70·05	71·85
21	70·95	72·70	71·20	73·20	76·20	74·95	72·60	71·10	71·10	71·80	72·05	71·95
22	70·95	72·70	71·20	73·20	76·45	74·95	72·55	71·10	71·20	71·70	72·10	71·95
23	70·95	72·85	71·30	73·10	76·05	74·55	72·55	71·05	71·20	71·70	72·10	71·95
24	71·10	72·85	71·40	72·95	77·10	74·55	72·55	71·05	71·30	71·70	72·05	72·05
25	71·20	73·05	71·70	73·10	76·70	74·35	72·55	70·95	71·30	71·85	72·10	71·85
26	71·20	73·05	72·45	73·10	76·70	74·30	72·45	70·95	71·45	71·70	72·10	71·85
27	71·10	73·05	72·45	73·10	76·55	74·20	72·35	70·80	71·35	71·70	72·05	71·95
28	71·20	73·10	74·70	73·20	76·45	74·10	72·30	70·80	71·35	71·70	72·05	71·95
29	71·20	......	75·20	73·20	76·45	72·10	72·10	70·85	71·45	71·70	72·05	71·85
30	71·30	......	75·60	73·20	76·45	74·30	72·10	70·85	71·55	71·70	71·95	71·95
31	71·20	......	76·10	......	76·45	......	72·20	70·85	.....	71·70	......	72·05

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1908.

TABLEAU No. 363.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·35	72·35	73·20	73·95	76·20	79·95	73·95	70·70	70·20	69·30	68·70	69·55
2	72·30	72·30	73·20	74·20	75·95	79·95	73·95	70·70	70·20	69·20	68·95	69·55
3	72·35	72·20	73·30	74·10	76·10	79·95	73·80	70·60	70·20	69·20	68·95	70·20
4	72·35	72·30	73·10	74·70	76·10	79·85	73·55	70·55	70·30	69·20	68·85	70·55
5	72·20	72·35	73·10	75·05	77·20	79·85	73·10	70·35	70·30	69·20	68·85	70·55
6	72·30	74·10	73·10	75·05	78·10	79·85	73·55	70·45	70·20	69·20	68·95	70·35
7	72·30	74·20	73·20	75·10	78·10	79·70	73·10	70·35	70·10	69·20	68·95	70·35
8	72·20	74·10	72·95	75·10	78·10	79·55	73·20	70·35	70·10	69·20	69·05	70·30
9	72·45	74·20	71·95	75·20	78·70	79·35	73·20	70·20	69·95	69·20	69·10	70·30
10	72·20	74·05	71·95	76·35	79·60	77·85	73·05	70·20	69·85	69·20	69·10	70·35
11	72·20	73·85	71·95	76·35	80·10	77·55	72·95	70·10	69·85	69·20	69·10	70·20
12	72·45	73·85	71·95	76·35	80·20	77·10	72·95	70·10	69·85	69·10	69·10	70·20
13	72·45	73·70	72·95	76·55	80·10	75·85	72·95	70·20	69·85	69·10	69·10	70·20
14	72·35	73·55	73·05	76·45	80·55	75·85	73·05	70·20	69·85	69·10	69·10	70·20
15	72·30	73·45	72·95	76·45	80·55	75·55	72·80	70·20	69·80	69·10	69·10	70·20
16	72·30	73·05	73·05	75·45	80·35	75·55	72·80	70·05	69·80	69·10	69·10	70·20
17	72·30	73·05	73·05	76·55	80·45	75·80	72·70	69·85	69·70	69·10	69·10	70·10
18	72·35	73·05	73·20	76·20	80·55	75·60	72·85	69·85	69·70	69·10	69·10	70·10
19	72·45	73·05	72·85	76·20	80·55	75·55	72·80	69·80	69·70	69·10	69·10	70·10
20	72·55	73·05	71·80	76·55	80·45	75·55	72·70	69·80	69·60	69·10	69·10	70·10
21	72·45	72·85	71·70	76·55	80·55	75·60	72·80	69·85	69·60	69·05	69·10	70·05
22	72·55	72·85	71·70	76·30	80·45	76·10	72·55	69·80	69·55	69·05	69·10	70·05
23	72·55	72·85	71·70	76·35	80·30	76·10	72·60	69·80	69·55	69·05	69·10	70·05
24	72·55	73·20	71·70	75·35	80·20	76·30	71·95	69·70	69·55	69·05	69·10	70·05
25	72·55	73·20	72·20	75·20	79·95	75·35	72·55	69·70	69·55	68·95	69·20	70·10
26	72·60	73·35	72·20	75·20	79·60	74·20	72·20	69·70	69·55	68·95	69·20	70·20
27	72·60	73·45	72·30	76·35	79·55	73·95	72·20	69·60	69·45	68·95	69·30	70·10
28	72·60	73·55	72·30	76·10	79·10	73·95	72·05	69·60	69·45	69·05	69·35	70·20
29	72·60	73·55	72·30	76·10	79·10	74·20	71·70	69·35	69·45	69·05	69·35	70·30
30	72·35	......	72·55	76·20	79·05	73·95	71·70	69·05	69·35	69·05	69·55	70·35
31	72·20	......	72·55	......	78·95	......	71·70	69·05	......	68·70	......	69·70

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 364.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·55	70·35	71·30	71·60	76·35	81·05	74·10	73·95	71·60	71·60	71·10	71·60
2	70·45	70·35	71·30	71·80	76·70	80·85	74·05	73·95	71·60	71·60	71·05	71·70
3	70·45	70·35	71·30	72·10	77·70	80·55	73·85	73·95	71·55	71·70	71·10	71·70
4	70·35	70·35	71·10	72·35	77·70	80·10	73·80	73·80	71·55	71·70	71·10	71·60
5	70·30	70·70	71·20	72·70	77·45	79·85	73·60	73·60	71·55	71·60	71·05	71·55
6	70·20	70·70	71·30	73·55	77·20	79·55	73·55	73·55	71·60	71·60	70·95	71·45
7	70·20	70·70	71·35	74·70	77·20	79·20	73·35	73·35	71·55	71·70	70·95	71·60
8	70·60	70·70	71·35	75·70	77·05	78·85	73·20	73·05	71·55	71·80	71·05	71·35
9	70·60	70·60	71·35	76·95	77·10	78·55	73·20	72·95	71·60	71·80	71·05	71·30
10	70·60	70·70	71·45	76·95	77·30	78·10	73·10	72·70	71·60	71·80	71·10	71·60
11	70·55	70·80	71·45	76·60	77·45	77·80	73·05	72·70	71·70	71·70	71·05	71·85
12	70·55	70·85	71·35	76·05	78·20	77·45	72·95	72·60	71·70	71·70	71·05	72·05
13	70·55	70·85	71·35	75·70	79·05	77·20	72·80	72·45	71·60	71·60	71·05	71·85
14	70·55	70·55	71·35	76·80	79·20	76·95	72·70	72·30	71·80	71·55	71·05	71·80
15	70·55	70·55	71·30	76·80	79·35	76·70	72·70	72·30	71·85	71·35	71·95	71·85
16	70·55	70·55	71·30	76·70	79·60	76·45	72·60	72·35	71·80	71·30	70·95	71·85
17	70·55	70·60	71·30	76·70	79·85	76·20	72·55	72·35	71·70	71·20	70·05	71·60
18	70·45	70·70	71·30	76·55	80·10	75·95	72·35	72·30	71·70	71·20	71·05	71·60
19	70·45	70·80	71·20	76·70	80·35	75·95	72·35	72·30	71·80	71·20	71·10	71·55
20	70·55	70·80	71·20	76·95	80·55	75·55	72·30	72·20	71·70	71·20	71·20	71·60
21	70·55	70·80	71·10	77·10	80·70	74·95	72·30	72·10	71·70	71·10	71·30	71·70
22	70·60	70·80	70·95	77·10	80·95	74·70	72·50	72·05	71·85	71·20	71·30	71·60
23	70·55	70·70	70·70	77·10	81·20	75·45	72·50	71·95	71·80	71·30	71·45	71·60
24	70·55	70·70	70·70	76·85	81·20	75·20	72·35	71·95	71·85	71·20	71·45	71·55
25	70·55	70·80	70·70	76·85	81·20	74·95	72·35	71·85	71·85	71·20	71·60	71·55
26	70·45	70·95	70·85	76·70	81·20	74·80	72·35	71·70	71·95	71·20	71·60	71·45
27	70·45	71·20	70·95	76·70	81·20	74·70	72·70	71·80	71·95	71·10	71·55	71·35
28	70·45	71·20	71·05	76·55	81·30	74·55	72·85	71·85	71·85	71·10	71·55	71·35
29	70·45	......	71·10	76·70	81·45	74·35	73·20	71·70	71·95	71·05	71·55	71·35
30	70·35	......	71·20	76·70	81·45	74·30	73·60	71·60	71·85	71·05	71·60	71·35
31	70·35	.....	71·35	......	81·20	......	73·80	71·70	......	71·05	......	71·45

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied du canal Carillon, Carillon, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 365.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·45	71·60	71·45	73·80	......	......	......	......	......	......	......	......
2	71·55	71·60	71·45	74·20	......	......	......	......	......	......	......	......
3	71·35	71·55	71·30	74·35	......	......	......	......	......	......	......	......
4	71·35	71·55	71·30	74·30	......	......	......	......	......	......	......	......
5	71·35	71·45	71·45	74·55	......	......	......	......	......	......	......	......
6	71·55	71·45	71·55	74·70	......	......	......	......	......	......	......	......
7	71·45	71·35	71·60	74·85	......	......	......	......	......	......	......	......
8	71·35	71·55	71·95	74·95	......	......	......	......	......	......	......	......
9	71·35	71·60	72·30	75·10	......	......	......	......	......	......	......	......
10	71·30	71·60	72·70	75·20	......	......	......	......	......	......	......	......
11	71·30	71·55	72·60	75·35	......	......	......	......	......	......	......	......
12	71·30	71·60	72·55	75·35	......	......	......	......	......	......	......	......
13	71·30	71·60	72·35	75·30	......	......	......	......	......	......	......	......
14	71·20	71·55	72·30	75·20	......	......	......	......	......	......	......	......
15	71·35	71·55	72·10	75·20	......	......	......	......	......	......	......	......
16	71·45	71·45	71·80	75·05	......	......	......	......	......	......	......	......
17	71·45	71·45	71·60	74·95	......	......	......	......	......	......	......	......
18	71·45	71·45	71·60	74·95	......	......	......	......	......	......	......	......
19	71·35	71·60	71·55	74·95	......	......	......	......	......	......	......	......
20	71·30	71·55	71·45	74·85	......	......	......	......	......	......	......	......
21	71·30	71·55	71·45	74·85	......	......	......	......	......	......	......	......
22	71·30	71·45	71·80	74·95	......	......	......	......	......	......	......	......
23	71·35	71·45	72·20	74·95	......	......	......	......	......	......	......	......
24	71·45	71·45	72·80	75·10	......	......	......	......	......	......	......	......
25	71·55	71·35	73·20	75·20	......	......	......	......	......	......	......	......
26	71·60	71·35	73·70	75·35	......	......	......	......	......	......	......	......
27	71·80	71·55	73·95	75·35	......	......	......	......	......	......	......	......
28	71·80	71·55	73·80	75·55	......	......	......	......	......	......	......	......
29	71·80	......	73·60	75·80	......	......	......	......	......	......	......	......
30	71·60	......	73·60	75·95	......	......	......	......	......	......	......	......
31	71·55	......	73·70	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1870.

TABLEAU No. 366.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juli.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·05	70·90	71·05	69·80	78·25	72·75	70·50	70·00	69·05	68·65	69·80	70·30
2	70·05	70·90	70·90	70·15	78·15	72·55	70·40	69·90	69·05	68·65	69·80	70·25
3	70·15	70·90	70·75	70·55	78·00	72·50	70·40	69·90	69·05	68·65	69·90	70·25
4	70·15	70·90	70·55	71·00	77·80	72·30	70·30	69·80	69·05	68·65	69·90	70·25
5	70·15	70·90	70·40	71·40	77·75	72·25	70·30	69·80	69·05	68·65	70·00	70·25
6	70·15	70·90	70·30	71·80	77·55	72·15	70·30	69·80	69·05	68·75	70·00	70·25
7	70·25	70·90	70·25	72·25	77·40	72·05	70·30	69·80	69·05	68·65	70·05	70·25
8	70·25	70·90	70·15	72·65	77·25	72·05	70·30	69·75	69·05	68·65	70·15	70·25
9	70·25	70·90	70·15	73·25	77·05	72·00	70·30	69·75	69·05	68·55	70·30	70·15
10	70·30	70·75	70·15	73·80	76·90	72·00	70·30	69·75	69·05	68·55	70·40	70·15
11	70·30	70·55	70·15	74·50	76·75	71·90	70·25	69·75	69·00	68·55	70·55	70·15
12	70·40	70·40	70·05	75·15	76·55	71·90	70·25	69·75	69·00	68·50	70·65	70·15
13	70·50	70·40	70·05	75·50	76·40	71·80	70·25	69·65	69·00	68·50	70·80	70·15
14	70·50	70·40	70·05	75·80	76·25	71·80	70·25	69·65	69·00	68·50	70·90	70·15
15	70·55	70·50	70·05	76·15	75·90	71·75	70·25	69·65	69·00	68·50	70·90	70·15
16	70·55	70·50	70·05	76·50	75·55	71·75	70·25	69·55	69·00	68·40	71·00	70·15
17	70·55	70·55	70·05	76·65	75·30	71·65	70·25	69·55	69·00	68·50	71·00	70·05
18	70·55	70·65	70·05	76·80	75·05	71·55	70·15	69·55	69·00	68·50	71·00	70·05
19	70·65	70·75	70·05	77·05	74·90	71·50	70·15	69·50	69·00	68·65	70·90	70·05
20	70·75	70·90	70·00	77·30	74·75	71·40	70·15	69·50	69·00	68·75	70·90	70·05
21	70·75	71·05	69·90	77·55	74·50	71·30	70·15	69·40	69·00	68·80	70·80	70·05
22	70·75	71·15	69·80	77·75	74·30	71·25	70·15	69·40	68·90	68·90	70·80	70·05
23	70·80	71·25	69·80	77·90	74·05	71·15	70·15	69·30	68·80	68·90	70·75	70·05
24	70·90	71·30	69·80	78·05	73·90	71·05	70·15	69·30	68·80	69·00	70·65	70·05
25	70·90	71·25	69·80	78·15	73·65	71·00	70·15	69·30	68·75	69·15	70·55	70·05
26	70·90	71·25	69·80	78·20	73·50	70·90	70·05	69·25	68·75	69·25	70·50	70·00
27	70·90	71·25	69·80	78·30	73·25	70·80	70·05	69·25	68·65	69·30	70·40	70·00
28	70·90	71·15	69·80	78·30	73·05	70·75	70·05	69·15	68·65	69·50	70·30	70·00
29	70·90	......	69·80	78·30	73·00	70·65	70·00	69·15	68·65	69·55	70·30	69·90
30	70·90	......	69·80	78·30	72·90	70·55	70·00	69·05	68·65	69·65	70·30	69·90
31	70·90	......	69·80	......	72·80	......	70·00	69·05	......	69·75	......	69·90

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1871.

Tableau No. 367.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·05	70·05	70·05	71·25	75·40	74·30	71·90	70·55	69·15	68·30	69·15	69·15
2	70·00	70·15	70·05	71·30	75·65	74·15	71·80	70·50	69·15	68·25	69·15	69·15
3	69·90	70·30	70·05	71·30	75·90	74·25	71·75	70·50	69·05	68·25	69·15	69·15
4	69·80	70·55	70·05	71·40	76·15	74·05	71·65	70·50	69·05	68·30	69·15	69·05
5	69·75	70·75	70·00	71·50	76·40	73·90	71·50	70·40	69·00	68·35	69·15	69·05
6	69·65	70·90	70·00	71·65	76·55	73·75	71·40	70·40	69·00	68·40	69·15	69·05
7	69·65	70·90	70·05	71·80	76·65	73·65	71·30	70·40	68·90	68·40	69·15	69·00
8	69·65	71·00	70·15	72·00	76·75	73·55	71·30	70·30	68·80	68·50	69·15	69·00
9	69·65	71·00	70·25	72·15	76·80	73·50	71·25	70·30	68·80	68·50	69·15	69·00
10	69·65	70·90	70·40	72·30	76·80	73·40	71·25	70·25	68·75	68·55	69·15	69·00
11	69·65	70·90	70·65	72·50	76·75	73·30	71·25	70·25	68·75	68·55	69·15	69·00
12	69·65	70·90	71·00	72·65	76·65	73·25	71·15	70·15	68·65	68·65	69·15	68·90
13	69·65	70·80	71·40	72·80	76·55	73·15	71·15	70·05	68·65	68·65	69·25	68·90
14	69·65	70·80	71·80	72·90	76·50	73·05	71·15	70·00	68·55	68·65	69·25	68·90
15	69·65	70·80	72·15	73·00	76·40	73·00	71·05	69·90	68·55	68·75	69·30	68·90
16	69·65	70·80	72·15	73·05	76·30	73·00	71·05	69·90	68·55	68·75	69·40	68·90
17	69·65	70·55	72·15	73·15	76·15	72·90	71·00	69·80	68·50	68·75	69·50	68·90
18	69·65	70·75	72·15	73·15	76·05	72·90	71·00	69·75	68·50	68·80	69·55	68·90
19	69·65	70·40	72·15	73·25	75·90	72·80	70·90	69·65	68·50	68·80	69·55	68·90
20	69·65	70·25	72·15	73·30	75·80	72·75	70·90	69·65	68·40	68·80	69·65	68·90
21	69·65	70·15	72·15	73·50	75·65	72·75	70·80	69·55	68·40	68·90	69·75	68·90
22	69·75	70·15	72·15	73·75	75·50	72·65	70·80	69·55	68·40	68·90	69·75	68·90
23	69·75	70·15	72·15	74·00	75·30	72·55	70·80	69·50	68·35	68·90	69·80	68·90
24	69·80	70·05	72·00	74·25	75·15	72·55	70·75	69·50	68·35	69·00	69·75	69·00
25	69·80	70·05	71·80	74·50	75·00	72·50	70·75	69·40	68·35	69·00	69·65	69·00
26	69·90	70·00	71·65	74·65	74·90	72·40	70·75	69·40	68·35	69·00	69·55	69·00
27	69·90	70·00	71·55	74·80	74·75	72·30	70·65	69·30	68·35	69·05	69·50	69·00
28	70·00	70·00	71·50	75·00	74·65	72·15	70·65	69·30	68·35	69·05	69·40	69·00
29	70·00	......	71·40	75·15	74·55	72·05	70·65	69·25	68·35	69·05	69·30	69·00
30	70·05	......	71·30	75·30	74·50	72·00	70·55	69·25	68·35	69·15	69·25	69·00
31	70·05	......	71·25	......	74·40	......	70·55	69·15	......	69·15	......	69·00

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1872.

Tableau No. 368.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·00	69·00	69·90	70·30	72·50	75·05	71·40	70·40	69·55	70·55	71·15	71·30
2	69·00	69·00	69·90	70·40	72·55	75·00	71·30	70·40	69·50	70·55	71·15	71·25
3	69·00	69·00	69·90	70·40	72·90	75·00	71·25	70·40	69·50	70·50	71·15	71·15
4	69·00	69·00	70·00	70·40	73·15	74·90	71·15	70·40	69·50	70·50	71·15	71·05
5	69·00	69·05	70·05	70·50	73·30	74·80	71·15	70·40	64·40	70·55	71·15	71·00
6	69·00	69·05	70·25	70·50	73·50	73·90	71·05	70·25	69·40	70·65	71·15	71·00
7	69·00	69·05	70·40	70·55	73·75	74·65	71·05	70·25	69·50	70·80	71·05	71·00
8	69·00	69·15	70·40	70·55	74·00	71·55	71·00	70·25	69·50	71·00	71·05	70·90
9	69·00	69·15	70·40	70·55	74·15	74·50	71·00	70·15	69·55	71·25	71·05	70·90
10	69·00	69·25	70·55	70·65	74·40	74·40	71·00	70·05	69·55	71·30	71·05	70·90
11	69·00	69·25	70·75	70·65	74·55	74·30	70·90	70·00	69·65	71·30	71·00	70·90
12	69·00	69·25	70·90	70·75	74·75	74·15	70·90	69·90	69·65	71·25	71·00	70·90
13	69·00	69·15	70·90	70·90	75·00	74·05	70·80	69·80	69·75	71·15	71·00	70·90
14	69·00	69·15	70·90	71·05	75·25	74·00	70·80	69·75	69·75	71·15	71·00	70·90
15	69·00	69·15	70·75	71·25	75·40	73·75	70·80	69·75	69·80	71·15	71·00	70·80
16	69·00	69·05	70·75	71·40	75·55	73·75	70·75	69·65	69·80	71·05	71·00	70·80
17	69·00	69·05	70·65	71·55	75·75	73·65	70·75	69·65	69·90	71·05	71·00	70·80
18	69·00	69·05	70·65	71·50	75·90	75·55	70·75	69·65	70·05	71·00	71·00	70·80
19	69·00	69·00	70·55	71·40	75·80	73·30	70·65	69·55	70·25	71·00	71·00	70·80
20	69·00	69·00	70·55	71·30	75·75	73·15	70·65	69·55	70·40	71·05	71·00	70·80
21	69·00	69·05	70·50	71·40	75·65	73·00	70·65	69·55	70·55	71·15	71·90	70·80
22	69·00	69·05	70·50	71·50	75·55	72·80	70·55	69·55	70·65	71·15	71·90	70·80
23	69·00	69·05	70·50	71·55	75·50	72·55	70·55	69·65	70·65	71·25	71·00	70·75
24	69·00	69·15	70·40	71·65	73·40	72·40	70·55	69·75	70·65	71·25	71·05	70·75
25	69·00	69·25	70·40	71·80	75·30	72·25	70·50	69·90	70·65	71·30	71·15	70·75
26	69·00	69·40	70·40	71·90	75·25	72·05	70·50	69·90	70·65	71·30	71·25	70·75
27	69·00	69·50	70·30	72·05	75·15	71·90	70·50	69·80	70·65	71·25	71·25	70·75
28	69·00	69·65	70·30	72·15	75·15	71·80	70·50	69·65	70·65	71·25	71·30	70·75
29	69·00	69·80	70·30	72·30	75·05	71·65	70·40	69·55	70·65	71·25	71·30	70·75
30	69·00	......	70·30	72·40	75·05	71·50	70·40	69·55	70·65	71·15	71·40	70·75
31	69·00	. ...	70·30	......	75·05	......	70·40	69·55	......	71·15	......	70·75

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1873.

Tableau No. 369.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·75	71·65	70·90	71·25	74·40	77·90	73·55	71·05	69·65	69·80	71·65	70·55
2	70·80	71·75	70·90	71·40	74·50	77·90	73·40	71·00	69·65	69·90	71·65	70·55
3	70·80	71·80	70·90	71·55	74·55	77·90	73·25	71·00	69·55	70·15	71·55	70·55
4	70·80	71·90	70·90	71·75	74·65	77·90	73·05	70·90	69·55	70·40	71·55	70·65
5	70·90	71·90	71·00	71·75	74·80	77·80	72·90	70·90	69·55	70·65	71·50	70·75
6	70·90	71·80	71·00	71·80	75·00	77·75	72·75	70·80	69·55	70·90	71·50	70·75
7	70·90	71·75	71·00	71·80	75·15	77·55	72·55	70·80	69·50	71·05	71·40	70·75
8	71·00	71·65	71·00	71·90	75·30	77·40	72·50	70·75	69·50	71·15	71·40	70·75
9	71·00	71·55	71·00	71·90	75·50	77·25	72·40	70·75	69·50	71·25	71·40	70·75
10	71·00	71·50	71·00	72·25	75·65	77·00	72·30	70·65	69·50	71·25	71·30	70·65
11	71·00	71·40	71·00	72·55	75·80	76·80	72·15	70·55	69·40	71·30	71·25	70·65
12	71·00	71·30	71·00	72·90	76·00	76·55	72·05	70·55	69·40	71·30	71·25	70·65
13	71·05	71·25	71·00	73·30	76·25	76·30	71·90	70·40	69·40	71·40	71·15	70·65
14	71·05	71·25	71·05	73·65	76·50	76·05	71·80	70·40	69·40	71·40	71·15	70·65
15	71·05	71·15	71·05	74·00	76·80	75·90	71·75	70·40	69·40	71·40	71·05	70·65
16	71·15	71·15	71·05	74·30	77·15	75·65	71·75	70·40	69·40	71·50	71·05	70·65
17	71·15	71·15	71·05	74·75	77·30	75·40	71·75	70·25	69·40	71·50	71·00	70·55
18	71·25	71·15	71·05	74·80	77·40	75·25	71·50	70·15	69·40	71·50	71·00	70·55
19	71·25	71·15	71·05	75·00	77·50	75·00	71·50	70·15	69·30	71·50	70·90	70·55
20	71·25	71·05	71·05	75·00	77·55	74·80	71·40	70·05	69·30	71·50	70·90	70·55
21	71·30	71·05	71·05	75·00	77·50	74·65	71·30	70·05	69·30	71·55	70·90	70·50
22	71·30	71·05	71·05	74·90	77·40	74·50	71·30	70·00	69·30	71·55	70·80	70·50
23	71·30	71·00	71·05	74·90	77·30	74·30	71·25	70·00	69·40	71·55	70·80	70·50
24	71·30	71·00	71·05	74·80	77·40	74·25	71·25	69·90	69·50	71·55	70·75	70·50
25	71·40	71·00	71·05	74·75	77·40	74·05	71·25	69·90	69·55	71·65	70·75	70·40
26	71·40	71·00	71·05	74·65	77·50	74·00	71·25	69·80	69·55	71·65	70·65	70·40
27	71·50	71·00	71·15	74·55	77·50	73·90	71·15	69·80	69·65	71·65	70·65	70·40
28	71·50	70·90	71·15	74·50	77·55	73·80	71·15	69·75	69·65	71·65	70·65	70·40
29	71·50	......	71·15	74·40	77·55	73·75	71·15	69·75	69·75	71·65	70·55	70·40
30	71·55	.....	71·15	74·40	77·65	73·65	71·05	69·65	69·75	71·65	70·55	70·30
31	71·55	......	71·15	.....	77·75	......	71·05	69·65	......	71·65	......	70·30

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1874.

Tableau No. 370.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·30	70·90	70·15	70·90	71·30	76·30	74·90	71·00	69·30	68·65	68·75	68·90
2	70·30	70·90	70·25	70·80	71·30	76·25	74·80	70·90	69·30	68·55	68·75	69·00
3	70·30	70·90	70·25	70·75	71·25	76·25	74·30	70·90	69·25	68·55	68·75	69·00
4	70·25	70·90	70·30	70·75	71·15	76·15	74·05	70·80	69·25	68·55	68·75	69·00
5	70·25	70·90	70·40	70·65	71·15	76·15	74·00	70·75	69·15	68·55	68·75	69·00
6	70·30	70·80	70·50	70·55	71·30	76·05	73·80	70·75	69·15	68·65	68·75	69·05
7	70·30	70·80	70·50	70·50	71·50	76·05	73·75	70·65	69·15	68·65	68·75	69·05
8	70·30	70·80	70·55	70·40	71·75	76·00	73·55	70·65	69·05	68·75	68·75	69·05
9	70·40	70·80	70·65	70·30	71·90	75·90	73·50	70·55	69·05	68·80	68·75	69·05
10	70·40	70·75	70·75	70·30	72·15	75·80	73·30	70·50	69·05	68·80	68·75	69·05
11	70·40	70·75	70·75	70·30	72·30	75·75	73·25	70·40	69·00	68·75	68·80	69·15
12	70·40	70·65	70·80	70·40	72·55	75·65	73·05	70·30	69·00	68·75	68·80	69·15
13	70·50	70·65	70·80	70·50	72·80	75·55	73·00	70·25	68·90	68·75	68·80	69·15
14	70·50	70·55	70·90	70·55	73·05	75·50	72·80	70·15	68·90	68·75	68·80	69·15
15	70·55	70·55	71·00	70·75	73·30	75·40	72·75	70·05	68·80	68·75	68·80	69·15
16	70·55	70·50	71·05	70·90	73·65	75·30	72·55	70·00	68·90	68·80	68·80	69·25
17	70·55	70·40	71·05	71·00	74·00	75·25	72·50	70·00	68·80	68·65	68·80	69·25
18	70·65	70·30	71·15	71·00	74·40	75·15	72·30	69·90	68·80	68·65	68·90	69·25
19	70·65	70·25	71·25	71·05	74·75	75·05	72·25	69·90	68·80	68·65	68·90	69·25
20	70·75	70·25	71·30	71·15	75·05	75·05	72·05	69·80	68·80	68·65	68·90	69·25
21	70·75	70·15	71·40	71·25	75·30	75·15	71·90	69·80	68·80	68·65	68·90	69·30
22	70·75	70·05	71·40	71·30	75·55	75·15	71·80	69·75	68·75	68·65	68·90	69·30
23	70·80	70·00	71·30	71·40	75·80	75·25	71·65	69·75	68·75	68·65	68·90	69·30
24	70·80	70·00	71·25	71·50	76·00	75·30	71·55	69·65	68·65	68·65	68·90	69·30
25	70·80	70·05	71·25	71·55	76·15	75·40	71·40	60·55	68·65	68·65	68·90	69·05
26	70·90	70·15	71·15	71·65	76·30	75·50	71·30	69·55	68·65	68·65	68·90	69·00
27	70·90	70·15	71·05	71·65	76·30	75·50	71·25	69·50	68·65	68·65	68·90	68·90
28	70·90	70·15	71·05	71·75	76·30	75·40	71·15	69·50	68·65	68·65	68·90	68·90
29	70·90	......	71·00	71·75	76·25	75·30	71·15	69·40	68·65	68·65	68·90	68·90
30	70·90	......	70·90	71·80	76·25	75·15	71·05	69·40	68·65	68·65	68·90	68·90
31	70·90	......	70·90	......	76·30	......	71·05	69·30	......	68·65	......	68·90

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1875.

TABLEAU No. 371.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·65	69·40	71·30	......	73·30	77·25	73·25	71·90	......	70·25	71·00	71·25
2	69·65	69·25	71·00	......	73·15	77·05	73·05	71·80	......	70·25	71·00	71·00
3	69·40	69·05	71·30	......	73·00	76·90	73·00	71·75	......	70·25	71·00	71·00
4	69·30	68·90	70·90	......	74·05	76·55	72·90	71·65	......	70·30	71·00	71·00
5	69·50	69·05	70·90	......	74·30	76·40	72·80	71·50	......	70·40	71·00	70·90
6	69·30	69·25	71·30	......	74·25	76·25	72·75	71·30	......	70·40	71·05	70·90
7	69·25	69·40	71·40	......	74·55	76·00	72·75	71·40	......	70·55	71·05	70·90
8	69·05	69·65	71·50	......	74·90	75·75	72·75	71·30	......	70·40	71·15	70·90
9	69·00	70·00	71·30	......	75·05	75·55	72·65	71·25	......	70·40	71·15	70·90
10	69·00	70·40	71·25	......	75·25	75·40	72·55	71·25	......	70·40	71·25	70·80
11	69·05	70·75	71·00	......	76·00	75·15	72·50	71·15	......	70·50	71·30	70·75
12	69·00	70·90	70·90	......	76·30	75·00	72·40	71·05	......	70·50	71·15	70·75
13	69·05	71·00	70·40	......	76·80	74·75	72·25	71·05	......	70·50	71·15	70·75
14	69·15	71·30	70·30	......	77·25	74·75	72·15	71·15	......	70·55	71·15	70·65
15	69·15	71·40	70·15	......	77·65	74·50	72·15	71·15	......	70·55	71·05	70·55
16	69·05	71·40	70·05	......	78·00	74·25	72·15	71·05	......	70·75	71·05	70·65
17	69·15	71·30	70·05	......	78·40	74·25	72·15	71·30	......	70·75	71·30	70·90
18	69·25	71·40	70·05	......	78·75	74·15	72·05	71·55	......	70·75	71·25	70·80
19	69·30	71·40	70·15	......	78·90	74·15	72·00	71·55	......	70·80	71·30	70·75
20	69·50	71·50	70·15	......	79·05	73·90	72·00	71·55	......	70·80	71·00	70·80
21	69·55	71·40	70·25	......	79·05	73·80	71·90	71·55	......	70·75	71·05	70·90
22	69·40	71·50	70·40	......	79·00	73·65	71·80	71·55	......	70·80	71·00	71·00
23	69·30	71·40	70·25	......	78·75	73·55	71·80	71·40	......	70·80	70·90	70·75
24	69·25	71·40	70·30	......	78·55	73·40	71·80	71·40	......	70·80	70·90	70·65
25	69·30	71·25	70·30	......	78·50	73·40	71·80	71·30	......	70·80	70·90	70·65
26	69·25	71·25	74·25	......	78·40	73·25	71·90	71·30	......	70·55	70·90	70·75
27	69·30	71·05	70·15	......	78·25	73·30	71·80	71·30	......	70·80	70·90	70·80
28	69·40	71·00	70·05	......	78·05	73·25	71·80	71·30	......	70·80	70·90	70·75
29	69·50	......	69·90	......	78·05	73·25	71·90	71·25	......	70·80	70·90	70·65
30	69·55	......	69·90	......	77·80	73·25	72·00	71·15	....	70·80	71·00	70·65
31	69·50	......	70·00	......	77·65	......	71·90	71·05	......	71·00	......	70·65

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1876.

TABLEAU No. 371.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·50	71·65	71·65	72·40	77·15	79·30	75·30	72·00	70·40	.....	70·50	71·25
2	70·55	71·65	71·65	72·30	76·80	79·05	75·25	71·90	70·40	......	70·65	71·30
3	70·65	71·65	71·65	72·25	76·80	78·90	75·05	71·80	70·40	......	70·80	71·15
4	70·90	71·65	71·65	72·15	76·90	78·55	74·80	71·75	70·30	......	70·80	71·00
5	71·05	71·80	71·80	72·15	77·05	78·40	74·75	71·80	70·30	......	70·80	70·90
6	71·05	72·00	72·00	72·15	77·75	78·15	74·65	71·65	70·05	......	70·80	70·90
7	71·05	71·90	71·90	72·25	77·80	77·80	74·65	71·65	70·05	......	70·90	70·90
8	71·05	71·75	71·75	72·40	78·30	77·55	74·65	71·65	70·05	......	71·00	70·80
9	71·15	71·65	71·65	72·50	78·65	77·40	74·75	71·55	70·05	......	71·05	70·80
10	71·05	71·80	71·80	72·40	79·15	77·15	74·65	71·50	70·05	......	71·15	70·90
11	71·25	71·90	71·90	72·40	79·65	77·05	74·55	71·50	70·00	......	71·15	71·05
12	71·80	71·80	71·80	72·40	80·15	77·00	74·50	71·40	69·90	......	71·30	71·05
13	71·90	71·90	71·90	72·50	80·50	76·80	74·25	71·30	70·00	......	71·40	71·00
14	71·80	72·00	72·00	72·75	80·75	76·80	74·15	71·25	70·00	......	71·50	70·80
15	71·75	72·15	72·15	73·25	81·05	76·80	74·00	71·15	69·80	......	71·40	70·80
16	71·55	72·00	72·00	73·90	81·05	76·80	73·90	71·05	69·90	......	71·40	70·80
17	71·50	72·00	72·00	74·40	81·05	76·90	73·65	71·05	71·00	......	71·40	70·90
18	71·50	72·00	72·00	74·65	81·05	76·90	73·50	71·00	70·80	......	71·50	70·90
19	71·50	72·00	72·00	74·90	81·05	76·80	73·25	70·80	71·00	......	71·40	70·90
20	71·65	72·05	72·05	74·90	80·90	76·80	73·15	70·80	71·00	......	71·40	70·80
21	71·65	72·05	72·05	74·90	80·90	76·80	73·00	70·90	70·90	......	71·40	70·90
22	71·65	72·00	72·00	75·15	80·80	76·75	72·90	70·80	70·90	......	71·40	70·90
23	71·65	72·05	72·05	75·50	80·75	76·65	72·90	70·75	70·90	......	71·30	70·90
24	71·75	72·15	72·15	75·65	80·65	76·50	72·75	70·75	70·90	......	71·40	70·80
25	71·80	72·30	72·30	75·80	80·65	76·30	72·75	70·65	70·90	......	71·25	70·90
26	71·75	72·65	72·65	75·90	80·40	76·25	72·55	70·55	71·00	......	71·30	70·90
27	71·75	72·80	72·80	76·15	80·25	76·00	72·50	70·65	71·00	......	71·30	71·00
28	71·80	72·80	72·80	76·55	80·05	75·80	72·30	70·65	71·00	......	71·25	71·15
29	71·80	72·65	72·65	76·55	80·05	75·65	72·30	70·40	71·05	......	71·30	71·15
30	71·75	......	72·55	76·90	79·75	75·65	72·25	70·40	71·05	......	71·25	71·15
31	71·65	......	72·50	......	79·55	......	72·15	70·40	......	......	......	71·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 372.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·05	70·90	70·05	70·50	74·15	72·75	71·55	70·90	70·30	69·50	70·15	72·00
2	70·90	70·80	70·05	70·50	74·15	72·65	71·55	70·90	70·30	69·50	70·25	72·00
3	70·90	70·50	70·05	70·90	74·05	72·65	71·55	70·90	70·25	69·50	70·30	72·00
4	70·90	70·40	70·05	71·25	73·90	72·55	71·55	70·90	70·15	69·55	70·40	72·00
5	71·05	70·25	70·00	71·40	73·90	72·40	71·55	70·80	70·00	69·65	70·55	72·00
6	71·25	70·15	70·00	71·50	73·90	72·25	71·55	70·75	70·05	69·65	70·55	72·00
7	71·25	70·15	70·00	71·55	73·90	72·15	71·55	70·65	70·15	69·65	70·65	72·00
8	71·30	70·05	70·00	71·80	73·75	72·05	71·55	70·65	70·15	69·65	70·55	72·00
9	71·25	70·05	70·00	71·80	73·65	72·05	71·55	70·75	70·15	69·75	70·80	72·00
10	71·05	70·05	69·90	71·90	73·65	72·05	71·55	70·75	70·15	69·80	71·00	72·30
11	71·00	70·05	69·90	71·90	73·40	72·00	71·50	70·65	70·05	69·90	71·05	72·30
12	70·80	70·00	69·90	71·90	73·30	71·90	71·50	70·65	70·05	70·00	71·05	72·05
13	70·75	70·00	69·90	72·05	73·30	71·90	71·40	70·55	70·00	70·00	71·00	71·80
14	70·80	69·90	70·00	72·05	73·25	71·90	71·25	70·50	70·00	70·00	70·90	71·90
15	70·65	69·90	70·00	72·05	73·05	71·90	71·25	70·40	70·00	70·05	70·90	72·05
16	70·75	70·15	70·00	72·05	72·90	71·90	71·25	70·40	69·90	70·15	70·90	72·00
17	70·90	70·05	70·00	72·15	72·90	71·80	71·25	70·40	69·80	70·25	70·90	71·90
18	70·90	70·00	70·00	72·15	72·80	71·80	71·25	70·40	69·80	70·25	71·00	71·80
19	70·90	70·00	70·00	72·15	72·75	71·80	71·25	70·50	69·75	70·30	71·05	71·65
20	71·05	70·05	70·00	72·40	72·75	71·80	71·25	70·55	69·65	70·40	71·15	71·65
21	71·00	70·25	69·90	72·80	72·75	71·80	71·25	70·55	69·65	70·50	71·15	71·65
22	70·80	70·25	69·90	73·00	73·00	71·75	71·15	70·55	69·65	70·50	71·25	71·65
23	70·75	70·15	69·90	73·15	73·00	71·75	71·05	70·55	69·50	70·50	71·30	71·65
24	70·75	70·15	69·90	73·25	73·00	71·75	71·00	70·50	69·40	70·50	71·40	71·50
25	70·80	70·15	70·00	73·25	73·00	71·75	71·00	70·40	69·40	70·65	71·50	71·50
26	70·90	70·05	70·05	73·50	73·00	71·75	71·00	70·40	69·40	70·55	71·65	71·50
27	71·05	70·05	70·15	73·75	73·00	71·75	71·00	70·40	69·40	70·50	71·75	71·40
28	71·05	70·05	70·25	73·80	72·90	71·65	71·05	70·30	69·40	70·50	71·90	71·50
29	71·05	......	70·30	73·90	72·90	71·65	71·00	70·30	69·50	70·50	72·00	71·25
30	71·00	......	70·40	73·90	72·90	71·65	71·00	70·30	69·50	70·50	72·00	71·25
31	70·90	.....	70·40	.....	72·75	......	71·00	70·30	......	70·50	......	71·25

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 373.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·25	70·50	69·90	71·00	73·15	73·15	71·90	70·80	70·65	71·40	74·00	73·25
2	71·25	70·55	69·90	71·00	73·15	73·15	71·90	70·80	70·50	71·40	74·05	73·40
3	71·25	70·55	69·90	71·00	73·15	73·15	71·90	70·80	70·40	71·40	73·75	73·40
4	71·05	70·50	69·90	71·00	73·55	73·15	71·90	70·80	70·40	71·40	73·75	73·50
5	71·00	70·40	69·90	71·05	73·25	73·05	72·00	70·80	70·40	71·40	73·75	73·50
6	70·90	70·25	69·90	71·15	73·30	73·05	72·00	70·80	70·40	71·40	73·75	73·50
7	70·90	70·25	69·90	71·25	73·40	72·90	71·90	70·80	70·40	71·40	73·75	73·40
8	70·80	70·15	69·90	71·40	73·55	72·90	71·90	70·80	70·40	71·40	73·55	73·15
9	70·90	70·15	70·15	71·50	73·80	72·75	71·80	70·80	70·30	71·40	73·40	73·05
10	70·90	70·15	70·55	71·50	73·80	72·75	71·80	70·80	70·25	71·40	73·30	73·05
11	70·90	70·15	70·75	71·55	73·80	72·75	71·75	70·80	70·15	71·40	73·25	73·25
12	70·90	70·15	70·90	71·80	73·90	72·75	71·65	70·80	70·15	71·30	73·15	74·25
13	70·90	70·15	71·00	72·05	74·00	72·55	71·55	70·90	70·05	71·30	73·15	74·25
14	70·90	70·15	70·90	72·50	74·00	72·50	71·55	70·90	70·05	71·40	73·15	74·25
15	70·90	70·15	70·90	72·50	74·05	72·40	71·50	71·00	70·05	71·40	73·15	74·25
16	70·90	70·05	70·90	72·65	74·05	72·40	71·40	71·00	70·05	71·50	73·15	74·25
17	70·90	70·05	70·90	72·65	74·00	72·55	71·40	71·00	70·15	71·55	73·15	74·25
18	70·90	69·90	71·05	72·80	73·90	72·55	71·40	71·05	70·25	71·75	73·05	72·25
19	70·90	70·00	71·25	72·80	73·65	72·25	71·40	71·05	70·25	71·90	73·00	74·25
20	71·00	70·00	71·15	72·80	73·65	72·15	71·40	71·15	70·40	72·15	72·90	74·25
21	70·80	70·00	71·15	72·80	73·65	72·05	71·30	71·15	70·55	72·15	73·80	74·00
22	70·90	70·00	71·05	72·80	73·55	72·00	71·25	71·05	70·80	72·30	73·75	74·00
23	70·80	70·00	71·05	72·80	73·50	72·00	71·15	71·00	70·15	72·40	73·15	73·75
24	70·75	70·00	71·05	72·80	73·40	72·00	71·05	70·90	70·25	72·75	73·25	73·55
25	70·80	69·90	71·05	72·75	73·40	71·90	71·05	70·90	70·40	72·75	73·30	73·65
26	70·65	69·90	71·00	72·80	73·40	71·90	71·00	70·80	70·40	73·15	73·40	73·40
27	70·55	69·90	70·90	72·80	73·40	71·90	71·00	70·75	70·50	73·40	73·40	73·40
28	70·55	69·90	70·75	73·00	73·40	71·90	71·05	70·65	70·50	73·40	73·55	73·50
29	70·55	......	70·75	73·00	73·40	71·90	71·05	70·65	70·40	73·55	73·75	73·25
30	70·55	......	70·80	73·05	73·30	71·90	70·90	70·65	70·40	73·75	73·75	73·05
31	70·55	......	70·80	......	73·30	.....	70·80	70·65	......	73·75	.....	73·05

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1879.

TABLEAU No. 375.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	73·50	71·80	71·50	70·90	75·40	76·50	73·05	72·40	70·65	70·75	70·05	70·40
2	73·50	71·80	71·65	70·90	75·55	76·25	73·00	72·25	70·55	70·75	70·00	70·50
3	73·50	71·80	71·55	71·00	75·75	76·05	72·90	72·15	70·55	70·75	69·90	70·55
4	72·50	71·75	71·55	71·00	75·90	76·00	72·90	72·05	70·55	70·75	69·90	70·55
5	72·05	71·55	71·30	70·90	76·25	75·90	72·75	72·00	70·55	70·75	69·90	70·55
6	72·05	71·40	71·25	70·90	76·50	75·30	72·60	72·00	70·65	70·65	69·90	70·65
7	71·90	71·25	71·25	70·90	76·55	75·25	72·50	71·75	70·65	70·55	69·90	70·65
8	72·15	71·40	71·30	70·90	76·75	75·25	72·50	71·65	70·65	70·55	69·80	70·90
9	72·30	71·25	71·25	70·90	76·75	75·05	72·50	71·55	70·65	70·50	69·80	71·00
10	72·15	71·15	71·15	70·90	76·80	75·00	72·50	71·50	70·65	70·40	69·80	71·05
11	72·15	71·25	71·05	71·00	76·80	73·90	72·40	71·40	70·65	70·40	69·80	71·05
12	72·25	71·30	71·05	71·05	76·90	74·75	72·40	71·30	70·55	70·40	69·80	71·25
13	72·00	71·40	71·05	71·25	76·90	74·65	72·40	71·25	70·55	70·40	69·90	71·40
14	72·00	71·40	71·05	71·55	76·90	74·00	72·40	71·25	70·55	70·40	69·90	71·50
15	72·00	71·40	70·90	71·75	77·00	74·40	72·40	71·25	70·55	70·40	69·90	71·50
16	72·00	71·50	70·90	71·90	77·25	74·25	72·40	71·15	70·55	70·40	69·90	71·55
17	72·05	71·50	71·00	72·40	77·55	74·25	72·40	71·15	70·65	70·40	70·05	71·65
18	72·15	71·50	71·05	72·75	78·05	74·15	72·40	71·15	70·75	70·40	70·05	71·65
19	72·05	71·40	71·15	72·90	78·40	74·15	72·40	71·15	70·75	70·40	70·05	71·65
20	72·15	71·55	71·05	73·05	78·55	73·90	72·40	71·05	70·80	70·40	70·05	71·65
21	72·00	71·75	70·90	73·40	78·75	73·90	72·40	71·05	70·80	70·40	70·15	71·65
22	71·80	71·80	70·90	73·65	78·80	73·90	72·40	71·05	70·80	70·30	70·30	71·65
23	71·80	71·80	70·90	73·65	78·80	73·90	72·40	71·00	70·90	70·30	70·30	71·75
24	71·80	71·80	70·80	73·75	78·50	73·80	72·40	70·90	70·90	70·30	70·40	71·80
25	71·80	71·75	70·75	73·80	78·25	73·55	72·40	70·90	70·90	70·25	70·25	71·90
26	71·80	71·65	70·65	73·80	77·90	73·55	72·40	70·90	70·90	70·15	70·25	72·15
27	71·75	71·55	70·65	73·90	77·25	73·55	72·40	70·90	70·90	70·15	70·25	72·15
28	71·75	71·50	70·65	74·40	77·40	73·55	72·40	70·90	70·90	70·15	70·25	72·15
29	71·75	......	70·75	74·40	77·25	73·40	72·40	70·90	70·80	70·15	70·25	72·15
30	71·75	.....	70·80	74·40	76·90	73·25	72·40	70·90	70·80	70·15	70·25	72·00
31	71·80	......	70·90	74·80	76·75	......	72·40	70·90	......	70·15	......	72·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1880.

TABLEAU No. 376.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·00	71·40	71·40	71·00	75·90	77·30	74·15	72·25	70·80	70·25	71·40	72·15
2	72·00	71·50	71·65	71·05	76·00	77·15	73·90	72·15	70·80	70·25	71·40	72·15
3	71·90	71·55	72·00	71·30	76·00	77·05	73·80	72·05	70·80	70·25	71·40	72·15
4	71·90	71·65	71·65	72·90	76·00	76·90	73·65	72·05	70·80	70·30	71·40	72·15
5	71·90	71·75	71·75	73·25	76·00	76·75	73·50	72·05	70·80	70·30	71·40	72·15
6	71·80	71·40	71·75	73·40	76·00	76·65	73·50	72·05	70·80	70·50	71·40	72·15
7	71·75	71·40	71·75	74·05	76·25	76·55	73·40	72·05	70·80	70·65	71·50	72·05
8	71·75	71·50	71·75	74·05	76·40	76·40	73·30	72·00	70·80	70·75	71·55	71·90
9	71·80	71·55	71·65	74·00	76·50	76·30	73·25	71·90	70·80	70·80	71·65	71·90
10	71·75	71·65	71·65	74·00	75·90	76·25	73·05	71·75	70·80	70·50	71·90	71·90
11	71·65	71·80	71·90	73·90	77·05	76·25	73·00	71·55	70·80	70·80	72·40	71·90
12	71·65	71·90	71·90	73·90	77·25	76·15	72·90	71·55	70·80	71·00	72·65	71·80
13	71·65	71·55	71·90	73·80	77·40	76·15	72·90	71·50	70·90	71·05	72·90	71·55
14	71·75	71·50	71·90	73·80	77·65	76·05	72·80	71·50	70·90	71·05	73·15	71·40
15	71·75	71·40	71·90	73·75	76·90	76·05	72·75	71·40	70·80	71·05	73·40	71·40
16	71·75	71·30	71·90	73·65	77·25	76·00	72·65	73·30	70·80	71·05	73·55	71·40
17	71·55	71·15	71·90	73·65	78·05	75·80	72·50	71·30	70·55	71·05	73·55	71·40
18	71·50	71·05	71·90	73·65	78·15	75·65	72·40	71·25	70·55	71·05	73·55	71·40
19	71·40	71·40	71·65	74·05	78·25	75·55	72·30	71·05	70·55	71·05	73·40	71·50
20	71·25	71·55	71·40	74·15	78·00	75·50	72·30	71·05	70·55	71·15	73·25	71·55
21	71·30	71·65	71·30	74·25	78·05	75·30	72·30	70·05	70·55	71·25	73·25	71·65
22	71·40	71·65	71·25	74·40	78·05	75·00	72·30	71·05	70·55	71·25	73·25	71·65
23	71·55	71·55	71·25	74·55	78·00	74·90	72·30	71·05	70·50	71·25	73·40	71·65
24	71·55	71·40	71·25	74·80	77·90	74·80	72·30	71·05	70·30	71·25	73·55	71·65
25	71·55	71·40	71·25	74·90	78·00	74·75	72·30	71·05	70·30	71·25	73·65	71·65
26	71·55	71·50	71·25	75·00	77·65	74·55	72·25	70·90	70·30	71·25	73·25	71·65
27	71·40	71·50	71·25	75·35	77·65	74·40	72·25	70·90	70·30	71·30	72·55	71·55
28	71·40	71·25	71·00	75·50	77·55	74·30	72·25	70·90	70·30	71·30	72·30	71·50
29	71·40	71·25	71·00	75·65	77·50	74·30	72·25	70·90	70·30	71·40	72·30	71·55
30	71·40	......	70·90	75·65	77·50	74·30	72·25	70·80	70·30	71·40	72·15	71·65
31	71·40	......	70·90	......	77·50	......	72·25	70·80	......	71·40	......	71·80

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1881.

TABLEAU No. 377.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·75	71·15	70·80	71·40	73·30	75·55	72·00	70·90	69·75	......	70·05	70·30
2	71·65	71·25	70·80	71·40	73·65	75·25	72·00	70·90	69·75	......	70·05	70·30
3	71·55	71·40	70·90	71·40	74·25	75·05	72·00	70·90	69·75	......	70·05	70·30
4	71·50	71·65	70·90	71·40	74·40	75·05	72·00	70·90	69·65	......	70·05	70·30
5	71·40	71·75	70·75	71·30	74·65	74·90	71·90	70·80	69·55	......	70·05	70·40
6	71·40	71·55	70·75	71·30	74·65	74·65	71·75	70·75	69·55	......	70·05	70·50
7	71·40	71·40	70·75	70·90	74·65	74·50	71·80	70·75	69·55	......	70·05	70·50
8	71·40	71·25	70·75	70·80	74·75	74·40	71·75	70·75	69·65	......	70·15	70·55
9	71·40	70·90	70·75	70·80	74·75	74·30	71·65	70·65	69·50	......	70·25	70·55
10	71·40	70·90	70·75	70·90	74·75	74·00	71·55	70·55	69·50	......	70·40	70·55
11	71·30	70·75	70·75	71·15	74·80	73·90	71·50	70·55	69·50	......	70·30	70·55
12	71·30	70·75	70·65	71·15	74·90	73·55	71·50	70·55	69·40	......	70·30	70·55
13	71·40	70·75	70·65	71·15	75·00	73·50	71·50	70·55	69·30	......	70·40	70·65
14	71·25	70·80	70·65	71·15	75·00	73·40	71·40	70·55	69·30	......	70·55	70·65
15	71·25	70·75	70·80	71·15	75·00	73·30	71·40	70·55	69·30	......	70·55	70·65
16	71·25	70·65	70·80	71·15	75·55	73·15	71·30	70·55	69·05	......	70·55	70·65
17	71·30	70·75	70·90	71·15	75·90	73·05	71·30	70·30	69·25	......	70·55	70·65
18	71·30	70·65	71·05	71·05	76·05	72·90	71·15	70·25	69·25	......	70·55	70·65
19	71·30	70·55	71·75	71·05	76·25	72·90	71·15	70·25	69·25	......	70·55	70·65
20	71·30	70·55	71·75	71·05	76·30	72·80	71·15	70·25	69·25	......	70·65	70·65
21	71·25	70·55	71·90	71·05	76·40	72·75	71·15	70·25	69·15	......	70·65	70·65
22	71·25	70·55	71·90	71·05	76·40	72·75	71·15	70·25	69·05	......	70·65	70·65
23	71·25	70·55	72·75	71·15	76·40	72·75	71·15	70·25	69·05	......	70·55	70·55
24	71·25	70·65	73·40	71·25	76·15	72·65	70·90	70·30	69·05	......	70·55	70·55
25	71·15	70·80	73·40	71·25	76·05	72·55	70·90	70·05	69·05	......	70·55	70·40
26	71·15	70·90	73·40	71·55	76·00	72·05	70·90	70·00	69·05	......	70·50	70·30
27	71·05	71·00	71·90	71·75	75·90	72·05	70·90	70·00	69·05	......	70·40	70·25
28	71·05	70·40	71·05	71·75	75·80	72·05	70·90	70·00	69·05	......	70·40	70·25
29	71·05	......	71·05	71·40	75·65	72·05	70·90	69·90	69·05	......	70·30	70·30
30	71·00	......	71·05	72·40	75·65	72·00	70·90	69·80	69·05	......	70·30	70·55
31	71·00	......	71·25	......	75·55	......	70·90	69·75	......	......	......	70·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1882.

TABLEAU No. 378.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·80	70·90	70·55	71·25	73·80	76·55	74·90	72·80	72·40	72·50	71·40	72·40
2	70·40	70·90	70·65	71·25	73·80	76·55	74·75	72·75	72·30	72·40	71·40	72·25
3	70·75	70·90	71·40	71·40	73·80	76·65	74·65	72·65	72·30	72·40	71·50	72·25
4	70·90	70·90	72·05	71·40	73·80	76·65	74·55	72·65	72·25	72·30	71·50	70·90
5	70·90	70·90	72·05	71·55	73·90	76·75	74·55	72·55	72·25	72·15	71·50	71·40
6	71·00	70·90	72·05	71·55	73·90	76·75	74·55	72·50	72·25	72·15	71·50	71·50
7	71·15	70·90	72·15	71·55	73·90	76·75	74·50	72·30	72·25	72·05	71·50	71·50
8	71·15	70·90	71·90	71·75	73·90	76·55	74·40	72·25	72·15	72·00	71·50	71·55
9	71·00	70·90	71·75	72·25	74·00	76·40	74·30	72·25	72·05	71·90	71·50	71·65
10	70·75	70·90	71·75	72·40	74·00	76·30	74·25	72·25	72·05	71·90	71·50	71·55
11	70·75	70·25	71·75	72·40	74·05	76·15	74·25	72·15	72·05	71·80	71·50	71·40
12	70·55	70·40	71·75	72·40	74·15	76·00	74·05	72·05	72·05	71·65	71·50	71·30
13	70·50	70·40	71·65	72·30	74·30	75·90	73·90	72·05	72·00	71·55	71·50	71·30
14	70·40	70·40	71·50	72·25	74·50	75·80	73·90	72·00	72·00	71·55	71·55	71·30
15	70·15	70·55	71·25	72·15	74·65	75·75	73·90	71·90	72·00	71·55	71·65	71·30
16	70·00	70·55	71·25	72·25	74·75	75·65	73·75	71·90	72·00	71·55	71·75	71·30
17	69·90	70·75	71·25	72·25	74·80	75·50	73·55	71·90	72·00	71·50	71·90	71·30
18	70·25	70·90	71·25	72·25	74·90	75·40	73·40	72·00	71·90	71·50	72·05	71·40
19	70·40	70·90	71·25	72·25	74·90	75·40	73·40	72·05	71·90	71·40	72·25	71·40
20	70·65	70·90	69·90	72·75	75·00	75·40	73·30	72·25	72·00	71·40	72·40	71·50
21	70·90	71·00	70·30	73·00	75·15	75·50	73·25	72·40	72·00	71·40	72·50	71·50
22	70·90	71·05	70·75	73·50	75·30	75·50	73·05	72·55	72·05	71·40	72·50	71·55
23	70·90	71·05	70·40	73·50	75·50	75·50	73·00	72·65	72·05	71·40	72·50	71·55
24	70·75	71·05	70·40	73·75	75·65	75·40	72·90	72·65	72·05	71·40	72·50	71·40
25	70·75	70·90	70·40	73·80	75·80	75·40	72·80	72·65	72·05	71·40	72·50	71·30
26	70·75	70·90	70·55	73·80	76·05	75·30	72·75	72·65	72·15	71·40	72·50	71·25
27	70·75	70·40	70·75	73·80	76·15	75·25	72·65	72·65	72·30	71·40	72·50	71·25
28	70·75	70·55	70·90	73·80	76·25	75·25	72·55	72·55	72·40	71·40	72·15	71·15
29	70·80	......	70·90	73·75	76·40	75·15	72·65	72·50	72·50	71·40	72·00	71·15
30	70·90	......	71·00	73·75	76·50	75·00	72·75	72·40	72·55	71·40	71·90	71·00
31	70·90	.....	71·00	......	76·55	......	72·80	72·40	.....	71·40	......	71·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1883.

TABLEAU No. 379.

Jonr du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·00	70·80	71·40	70·90	73·65	76·05	75·40	73·55	71·65	71·40	71·65	73·40
2	70·90	70·80	71·50	70·90	73·55	76·05	75·40	73·40	71·65	71·40	71·65	73·40
3	70·90	70·90	71·40	70·90	73·50	76·00	75·55	73·40	71·55	71·40	71·75	73·50
4	71·00	71·05	71·30	70·90	73·50	75·90	75·75	73·30	71·50	71·40	71·80	73·50
5	70·90	71·05	71·25	70·80	73·75	75·80	75·75	73·25	71·50	71·40	72·75	73·55
6	71·05	71·25	71·40	70·80	73·90	75·75	75·75	73·15	71·40	71·40	72·55	73·05
7	71·00	71·30	71·40	70·80	74·00	75·75	75·55	73·15	71·30	71·40	72·40	72·80
8	71·00	71·25	71·50	70·90	74·05	75·65	75·50	73·15	71·30	71·30	72·30	72·90
9	71·00	71·25	71·55	70·90	74·05	75·50	75·40	73·05	71·30	71·30	72·30	73·00
10	71·00	71·25	71·65	71·25	74·15	75·40	75·30	72·90	71·30	71·30	72·50	73·05
11	71·00	71·40	71·65	71·65	74·25	75·30	75·25	72·90	71·30	71·30	72·55	73·15
12	71·00	71·40	71·65	72·40	74·30	75·40	75·00	72·80	71·40	71·30	72·55	73·15
13	70·90	71·40	71·75	72·80	74·50	75·50	74·90	72·75	71·40	71·30	72·65	73·00
14	71·00	71·25	71·75	73·40	70·75	75·55	74·80	72·75	71·40	71·30	72·65	72·90
15	71·00	71·25	71·65	73·90	74·90	75·50	74·75	72·55	71·50	71·40	72·75	72·90
16	70·90	71·25	71·55	74·25	75·05	75·40	74·55	72·50	71·50	71·40	72·80	72·80
17	70·90	71·30	71·55	74·50	75·05	75·40	74·50	72·50	71·50	71·50	72·80	72·75
18	71·00	71·25	71·55	74·75	75·00	75·40	74·50	72·30	71·50	71·55	72·55	72·50
19	71·00	71·05	71·55	74·90	74·90	75·40	71·65	72·25	71·50	71·65	72·55	72·50
20	71·00	71·00	71·55	75·05	74·90	75·65	74·75	72·25	71·50	71·80	72·50	72·50
21	71·00	71·25	71·55	75·15	74·90	75·75	74·75	72·25	71·40	71·80	72·50	72·50
22	71·00	71·25	71·55	75·00	74·90	75·75	74·65	72·15	71·40	71·80	72·40	72·50
23	71·25	71·25	71·50	75·00	75·00	75·65	74·65	72·15	71·40	71·80	72·50	72·55
24	71·40	71·15	71·50	74·90	75·30	75·55	74·65	72·05	71·30	71·80	72·65	72·80
25	71·65	71·25	71·50	74·65	75·40	75·40	74·50	72·00	71·30	71·80	72·75	72·80
26	71·50	71·25	71·50	74·40	75·50	75·40	74·40	71·90	71·30	71·80	72·80	72·80
27	71·40	71·25	71·30	74·25	75·65	75·40	74·25	71·90	71·25	71·80	72·90	72·65
28	71·25	71·25	71·30	74·05	75·65	75·40	74·15	71·80	71·25	71·80	73·05	72·65
29	71·15	......	71·25	74·05	75·75	75·40	74·00	71·80	71·25	71·75	73·25	72·65
30	71·15	......	71·15	73·90	75·75	75·40	73·90	71·75	71·30	71·65	73·30	72·65
31	71·15	......	71·05	......	75·75	......	73·75	71·75	......	71·55	......	72·75

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1884.

TABLEAU No. 380.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·75	72·30	72·90	74·90	75·75	75·80	72·90	71·90	71·00	70·90	72·30	72·00
2	72·75	72·00	73·05	74·75	75·90	75·80	72·80	71·90	71·00	70·90	72·40	72·05
3	72·75	72·05	73·05	74·55	76·00	75·65	72·75	72·00	70·90	71·00	72·40	71·90
4	72·75	72·15	73·05	74·40	76·05	75·50	72·75	72·05	70·90	71·00	72·45	71·90
5	72·80	72·25	73·05	74·30	76·25	75·25	72·50	72·25	70·90	71·00	72·40	72·00
6	72·80	72·30	73·05	74·15	76·50	75·15	72·40	72·30	70·90	71·00	72·50	71·90
7	72·90	72·50	73·00	73·90	76·50	75·05	72·40	72·40	70·90	71·00	72·50	72·55
8	72·90	72·50	72·90	73·75	76·75	74·90	72·40	72·40	70·90	71·00	72·40	73·50
9	72·90	72·50	72·90	73·75	76·90	74·80	72·40	72·40	70·80	71·00	72·40	73·80
10	72·90	72·50	72·90	73·80	77·00	74·75	72·30	72·40	70·80	71·00	72·75	73·90
11	72·80	72·50	72·80	74·00	77·05	74·75	72·25	72·40	70·80	71·00	72·30	73·65
12	72·80	72·50	72·80	74·25	77·15	74·55	72·15	72·30	70·75	71·05	72·25	73·40
13	72·80	72·50	72·55	74·30	77·15	74·50	72·15	72·30	70·75	71·05	72·25	73·30
14	72·80	72·50	72·55	74·30	77·15	74·50	72·05	72·25	70·75	71·05	72·15	73·25
15	72·75	72·40	72·55	74·30	77·15	74·40	72·05	72·05	70·75	71·15	72·15	73·15
16	72·75	72·40	72·55	74·55	77·15	74·30	72·05	72·05	70·65	71·15	72·05	73·00
17	72·65	72·40	72·50	74·75	77·15	74·25	72·00	72·00	70·65	71·15	72·15	73·15
18	72·55	72·40	72·30	74·80	77·05	74·15	71·90	71·90	70·65	71·15	72·00	73·25
19	72·50	72·40	72·30	74·90	77·00	74·00	71·80	71·80	70·65	71·15	72·00	73·05
20	72·50	72·50	72·30	75·00	77·00	73·90	71·80	71·75	70·65	71·15	72·00	72·90
21	72·55	72·50	72·15	75·15	77·00	73·75	71·80	71·55	70·65	71·15	72·00	72·80
22	72·55	72·50	72·15	75·15	77·00	73·65	71·75	71·55	70·65	71·15	71·90	72·75
23	72·55	72·55	72·25	75·25	77·00	73·55	71·75	71·50	70·65	71·30	72·00	72·90
24	72·55	72·55	72·25	74·40	76·90	73·40	71·75	71·40	70·65	71·30	72·05	73·25
25	72·50	72·55	72·40	74·40	76·80	73·30	71·75	71·30	70·65	71·40	72·25	73·40
26	72·50	72·75	72·90	74·40	76·65	73·25	71·65	71·30	70·65	71·50	72·40	73·50
27	72·50	72·80	73·15	75·55	76·50	73·15	71·75	71·25	70·65	71·55	72·30	73·30
28	72·40	72·90	73·25	75·55	76·50	73·15	71·75	71·15	70·75	71·80	72·25	73·00
29	72·50	72·90	73·55	75·65	76·40	73·05	71·75	71·05	70·75	72·15	72·25	72·75
30	72·65	......	73·65	75·65	76·25	73·00	71·75	71·05	70·80	72·25	72·25	72·75
31	72·65	......	74·90	......	76·05	......	71·75	71·05	......	72·25	......	72·75

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1885.

TABLEAU No. 381.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·80	......	73·05	72·00	78·75	76·75	74·80	73·00	71·40	71·05	71·30	71·75
2	72·90	......	73·55	72·00	78·25	76·80	74·75	72·90	71·40	71·05	71·30	71·65
3	73·00	......	73·25	72·05	77·55	76·90	74·75	72·80	71·40	71·05	71·30	71·90
4	73·25	......	73·05	72·15	77·05	76·80	74·55	72·75	71·40	71·05	71·30	71·65
5	73·50	......	73·00	72·25	76·80	76·75	74·40	72·75	71·30	71·00	71·30	71·65
6	73·55	......	72·80	72·25	76·55	76·65	74·40	72·75	71·30	71·00	71·40	71·75
7	73·30	......	72·75	72·25	76·40	76·55	74·25	72·55	71·25	70·90	71·50	71·90
8	73·05	......	72·65	72·00	76·50	76·40	74·25	72·55	71·15	70·90	71·55	72·05
9	72·90	......	72·55	72·00	76·50	76·25	74·30	72·50	71·15	70·80	71·75	72·25
10	72·75	......	72·50	72·05	76·75	76·00	74·40	72·40	71·15	70·80	72·00	72·15
11	72·75	......	72·50	72·05	77·00	75·90	74·30	72·40	71·15	70·75	72·15	72·00
12	72·75	......	72·40	72·15	77·30	75·65	74·25	72·30	71·15	70·75	72·15	71·90
13	72·75	......	72·40	72·25	77·30	75·50	74·15	72·30	71·15	70·65	72·15	71·90
14	72·80	......	72·50	72·25	77·40	75·30	74·15	72·25	71·15	70·65	72·15	71·90
15	72·90	......	72·30	72·30	77·50	75·25	74·15	72·25	71·15	70·75	72·15	71·80
16	72·90	......	72·25	72·40	77·40	75·05	74·15	72·15	71·15	70·75	72·25	71·80
17	72·90	......	72·05	72·80	77·40	75·00	74·05	72·05	71·15	70·80	72·25	71·90
18	72·80	......	71·90	73·25	77·40	74·90	74·05	72·05	71·15	70·80	72·25	71·90
19	72·75	......	71·90	74·25	77·40	74·80	74·05	72·00	71·05	71·00	72·25	72·00
20	72·75	......	71·90	74·80	77·40	74·75	74·05	71·90	71·05	71·15	72·30	72·00
21	72·75	......	71·90	75·40	77·40	74·75	74·00	71·90	71·05	71·30	72·30	72·00
22	72·65	......	72·00	76·15	77·40	74·80	73·90	71·80	71·05	71·50	72·40	72·15
23	72·65	......	72·05	76·75	77·40	74·90	73·75	71·80	71·15	71·50	72·40	72·30
24	72·65	......	72·05	77·30	77·40	74·90	73·65	71·75	71·15	71·50	72·30	72·30
25	72·55	......	72·05	77·40	77·30	74·90	73·55	71·75	71·15	71·40	72·30	72·40
26	72·50	......	72·00	77·65	77·30	74·90	73·50	71·75	71·15	71·30	72·25	72·50
27	72·40	......	72·00	77·90	77·25	74·90	73·40	71·65	71·05	71·30	72·15	72·50
28	72·55	......	72·00	78·15	77·15	74·90	73·30	71·55	71·05	71·30	72·05	72·50
29	72·75	......	72·00	78·40	77·05	74·90	73·25	71·50	71·05	71·30	71·90	72·50
30	72·55	......	72·00	78·55	76·90	74·90	73·15	71·40	71·05	71·30	71·80	72·40
31	72·55	......	72·00	......	76·75	......	73·05	71·40	......	71·30	......	72·25

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1886.

TABLEAU No. 382.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·40	72·90	73·65	72·05	78·40	74·75	73·30	72·40	70·80	71·15	71·75	71·55
2	71·40	72·90	74·05	73·05	78·30	74·65	73·25	72·40	70·90	71·15	71·75	71·25
3	71·40	72·90	74·40	74·25	78·25	74·40	73·25	72·30	71·00	71·15	71·75	71·40
4	71·40	72·90	74·50	74·50	78·15	74·25	73·25	72·30	71·05	71·25	71·75	71·55
5	71·90	72·90	74·25	74·40	78·00	74·25	73·25	72·25	71·05	71·30	71·65	71·55
6	73·40	73·00	73·90	74·55	77·80	74·15	73·05	72·25	71·05	71·30	71·65	71·65
7	73·75	73·00	73·55	74·15	77·65	74·05	72·90	72·15	71·05	71·40	71·65	71·50
8	73·90	73·15	73·25	74·00	77·50	74·00	72·80	72·05	71·15	71·40	71·65	71·50
9	74·00	73·25	73·05	73·00	77·30	73·90	72·75	71·90	71·15	71·40	71·55	71·40
10	73·80	72·90	73·00	73·80	77·25	73·90	72·75	71·90	71·15	71·40	71·40	71·40
11	73·55	72·50	72·80	74·00	77·05	73·90	72·65	71·90	71·15	71·40	71·30	71·25
12	73·55	72·55	72·80	74·15	76·90	73·90	72·65	71·80	71·05	71·40	71·25	71·15
13	73·55	72·40	72·80	74·25	76·75	73·90	72·55	71·80	71·05	71·40	71·25	71·05
14	73·55	72·40	72·40	74·80	76·55	73·90	72·50	71·75	71·05	71·40	71·25	71·05
15	73·50	72·50	72·25	75·40	76·40	73·90	72·40	71·75	70·90	71·40	71·25	71·05
16	73·50	72·75	72·15	75·75	76·25	73·90	72·40	71·65	70·80	71·40	71·25	71·05
17	73·50	72·55	72·15	75·25	76·05	73·80	72·40	71·55	70·80	71·40	71·25	71·05
18	73·50	72·65	72·15	75·80	75·90	73·80	72·40	71·50	70·80	71·40	71·30	71·05
19	73·40	72·55	71·90	77·05	75·80	73·80	72·40	71·50	70·80	71·30	71·40	71·05
20	73·25	72·65	71·90	77·75	75·75	73·75	72·40	71·40	70·75	71·30	71·50	71·05
21	73·30	72·65	71·90	77·80	75·55	73·65	72·40	71·40	70·75	71·30	71·50	71·05
22	73·30	72·55	71·90	78·05	75·50	73·65	72·40	71·30	70·75	71·40	71·50	71·05
23	73·25	72·75	71·90	78·40	75·40	73·55	72·40	71·30	70·75	71·40	71·50	71·00
24	73·40	72·65	71·90	78·55	75·30	73·55	72·50	71·30	70·80	71·55	71·55	71·05
25	73·55	72·65	71·90	78·55	75·25	73·55	72·50	71·15	70·80	71·65	71·55	71·05
26	73·55	72·80	71·90	78·65	75·15	73·50	72·50	71·15	70·80	71·65	71·55	71·07
27	73·50	73·00	71·90	78·55	75·05	73·50	72·50	71·05	70·75	71·65	71·55	71·05
28	73·30	73·30	71·90	78·55	75·00	73·50	72·50	71·05	70·75	71·75	71·50	70·80
29	73·15	......	71·90	78·50	74·80	73·40	72·50	70·90	70·90	71·75	71·50	70·90
30	73·00	......	71·90	78·50	74·75	73·40	72·40	70·80	72·05	71·75	71·50	71·05
31	72·90	......	71·90	......	74·65	......	72·40	70·75	......	71·75	......	71·05

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1887.

Tableau No. 383.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·05	72·15	72·30	......	77·25	75·65	72·50	71·50	70·05	69·30	69·40	69·65
2	71·05	72·40	72·55	......	77·25	75·55	72·50	71·50	70·05	69·30	69·40	69·65
3	71·05	72·75	72·55	......	77·05	75·55	72·40	71·25	70·05	69·30	69·40	69·65
4	71·00	73·05	72·55	......	77·05	75·55	72·30	71·15	70·05	69·30	69·40	69·65
5	70·90	73·25	72·40	......	77·50	75·55	72·25	71·05	70·00	69·30	69·40	69·75
6	70·90	73·15	72·55	......	78·00	75·40	72·15	71·00	70·00	69·30	69·40	69·80
7	71·00	73·05	72·80	......	78·30	75·15	72·15	71·00	70·00	69·30	69·40	70·00
8	70·90	73·25	72·65	......	78·55	74·90	72·15	71·00	69·90	69·30	69·40	70·00
9	70·90	73·40	72·65	......	78·80	74·75	72·15	70·90	69·90	69·30	69·40	70·00
10	70·90	73·55	72·40	......	79·05	74·65	72·05	70·80	69·80	69·25	69·40	70·05
11	70·90	73·75	72·25	......	79·15	74·55	72·00	70·80	69·80	69·30	69·40	70·25
12	70·90	73·90	72·05	......	79·15	74·50	72·00	70·80	69·80	69·30	69·40	70·40
13	71·05	73·80	72·80	......	79·25	74·40	72·00	70·75	69·65	69·25	69·40	70·30
14	71·25	73·75	72·80	......	79·25	74·30	72·00	70·75	69·65	69·25	69·40	70·30
15	71·40	73·75	72·75	......	79·25	74·15	72·00	70·75	69·65	69·25	69·40	70·30
16	71·55	73·90	72·75	......	79·05	74·05	72·00	70·65	69·65	69·30	69·40	70·30
17	71·90	73·55	71·65	......	78·90	74·00	72·00	70·65	70·65	69·30	69·40	70·25
18	72·25	73·30	71·55	......	78·75	73·90	72·00	70·65	70·65	69·30	69·40	70·25
19	72·15	73·15	71·55	......	78·55	73·75	72·00	70·65	70·65	69·30	69·40	70·25
20	72·15	72·90	71·55	......	78·25	73·50	72·00	70·55	70·55	69·30	69·50	70·25
21	72·00	72·55	71·55	......	78·00	73·50	72·00	70·55	70·55	69·30	69·50	70·25
22	71·90	72·50	71·55	......	77·65	73·45	72·00	70·50	70·55	69·30	69·50	70·05
23	71·90	72·40	71·55	......	77·30	73·30	72·00	70·50	70·55	69·25	69·50	70·05
24	71·90	72·30	71·55	......	77·00	73·25	71·90	70·40	70·55	69·25	69·50	70·05
25	71·90	72·30	71·55	......	76·75	73·25	71·75	70·40	70·40	69·25	69·50	70·05
26	72·05	72·30	71·55	......	76·55	73·05	71·65	70·30	70·40	69·25	69·50	70·05
27	72·05	72·25	71·55	......	76·30	72·90	71·65	70·30	70·30	69·25	69·55	70·15
28	72·05	72·25	71·55	......	76·05	72·75	71·65	70·25	70·25	69·30	69·65	70·25
29	72·15	......	71·55	......	76·00	72·65	71·55	70·25	70·25	69·30	69·75	70·50
30	72·25	......	71·55	......	75·90	72·55	71·55	70·15	70·25	69·30	69·65	70·40
31	72·15	......	71·55	......	75·80	......	71·50	70·15	......	69·40	......	70·65

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1888.

Tableau No. 384.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·65	72·55	70·75	71·30	73·75	76·90	74·80	71·80	71·05	70·75	70·50	71·80
2	70·65	72·40	70·75	71·40	73·90	77·00	74·75	71·75	71·05	70·75	70·55	71·80
3	70·55	72·25	70·80	71·50	74·05	76·80	74·65	71·75	71·00	70·75	70·65	71·65
4	70·50	72·25	70·90	71·55	74·15	76·75	74·50	71·65	71·00	70·75	70·80	71·65
5	70·55	72·25	71·05	71·75	74·30	76·75	74·30	71·65	70·90	70·65	70·90	71·65
6	70·65	72·15	71·25	71·80	74·40	76·75	74·15	71·55	70·75	70·65	71·00	71·65
7	70·75	72·15	71·40	72·05	74·50	76·55	74·00	71·50	70·75	70·65	71·05	71·65
8	70·75	72·00	71·40	72·30	74·65	76·40	73·75	71·40	70·75	70·65	71·15	71·65
9	70·75	72·00	71·40	73·55	74·75	76·30	73·65	71·30	70·75	70·55	71·55	71·65
10	70·80	71·80	71·25	72·65	74·80	76·25	73·55	71·30	70·75	70·55	71·90	71·55
11	70·90	72·30	71·05	72·80	74·90	76·05	73·50	71·30	70·75	70·50	72·25	71·30
12	70·90	72·75	70·80	73·05	75·05	76·00	73·30	71·25	70·65	70·40	72·75	71·40
13	70·75	73·00	70·90	73·30	75·65	75·90	73·15	71·15	70·55	70·40	73·00	71·50
14	70·65	73·00	71·00	73·30	76·25	75·80	72·90	71·05	70·50	70·40	73·00	71·55
15	70·55	72·65	71·00	73·25	76·75	75·80	72·75	71·05	70·50	70·50	72·80	71·65
16	70·55	72·50	70·90	73·25	77·25	75·90	72·75	71·05	70·55	70·50	72·75	71·75
17	70·55	72·40	70·80	73·25	77·75	76·00	72·65	71·05	70·65	70·40	72·40	71·80
18	70·55	72·50	70·75	73·25	78·15	76·05	72·55	71·05	70·65	70·40	72·30	71·80
19	70·55	72·40	70·75	73·30	78·30	76·25	72·55	71·05	70·75	70·40	72·05	71·80
20	70·75	72·40	70·75	73·25	78·40	76·15	72·50	71·05	70·75	70·40	72·05	71·75
21	70·90	72·30	70·75	71·90	78·50	76·15	72·50	71·00	70·80	70·40	72·00	71·80
22	71·00	71·90	70·65	71·80	78·50	76·15	72·40	71·05	70·90	70·30	71·90	71·80
23	71·15	71·75	70·55	71·65	78·50	76·00	72·30	70·90	70·90	70·30	71·90	71·80
24	71·15	71·55	70·75	72·00	78·40	75·90	72·25	70·80	70·90	70·30	71·80	71·90
25	71·05	71·30	70·80	72·40	78·30	75·80	72·25	70·75	70·90	70·40	71·80	71·90
26	71·30	70·15	70·80	72·30	78·25	75·75	72·15	70·75	70·90	70·40	71·80	72·00
27	71·55	70·80	70·80	72·15	78·05	75·65	72·15	70·80	70·90	70·40	71·80	72·00
28	71·80	70·75	70·80	72·50	77·75	75·50	72·15	70·80	70·90	70·40	71·80	72·00
29	72·25	70·65	70·90	72·90	77·50	75·30	72·00	70·90	70·90	70·40	71·80	72·05
30	72·40	......	71·00	73·05	77·30	75·15	71·90	70·90	70·90	70·40	71·75	72·05
31	72·55	......	71·15	.....	77·30	......	71·90	70·90	....	70·40	......	72·05

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1889.

TABLEAU No. 385.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·00	71·80	71·35	72·15	75·55	73·90	......	72·90	71·55	70·55	70·55	—....
2	72·00	71·80	71·35	72·25	75·75	73·90	......	72·90	71·55	70·55	70·55	......
3	71·90	71·80	71·25	72·30	75·90	74·25	......	72·80	71·55	70·55	70·50	......
4	71·90	71·80	71·25	72·30	75·90	74·65	......	72·75	71·50	70·65	70·50	......
5	71·00	71·80	71·15	72·30	76·00	75·00	......	72·75	71·50	70·65	70·50	......
6	71·90	71·80	71·15	72·30	76·00	75·55	......	72·65	71·40	70·65	70·40	......
7	71·90	71·80	71·15	72·30	75·90	75·90	......	72·55	71·30	70·75	70·40	......
8	71·90	71·80	71·15	72·30	75·90	76·30	......	72·55	71·30	70·75	70·30	......
9	71·90	71·80	71·15	72·30	75·65	76·40	......	72·50	71·30	70·75	70·25	......
10	71·90	71·80	71·15	72·30	75·55	76·55	......	72·40	71·25	70·65	70·25	......
11	71·90	71·80	71·15	72·65	75·40	76·55	......	72·30	71·05	70·65	70·25	......
12	71·90	71·80	71·15	72·75	75·30	76·55	......	72·25	71·05	70·80	70·25	......
13	71·80	71·80	71·15	72·90	75·25	76·40	......	72·25	71·05	70·80	70·25	......
14	71·80	71·80	71·05	72·80	75·15	76·25	......	72·25	71·00	70·80	70·25	......
15	71·80	71·80	71·05	72·80	75·05	76·05	......	72·25	71·00	70·80	70·25	......
16	71·80	71·80	70·90	72·65	74·90	75·90	......	72·05	71·00	70·80	70·30	......
17	71·80	71·80	70·75	72·55	74·75	75·80	......	72·05	70·90	70·75	70·30	......
18	71·80	71·80	70·55	72·55	74·65	75·65	......	72·05	70·90	70·75	70·30	......
19	71·80	71·80	70·40	72·75	74·65	75·55	......	72·00	70·90	70·75	70·40	......
20	71·80	71·75	70·40	72·90	74·55	75·50	......	72·00	70·90	70·65	70·40	......
21	71·80	71·75	70·50	73·05	74·50	75·30	......	72·00	70·80	70·65	70·55	......
22	71·80	71·65	70·55	73·25	74·40	75·25	......	72·00	70·80	70·65	70·80	......
23	71·80	71·65	70·90	73·30	74·15	75·15	......	72·00	70·75	70·65	70·80	......
24	71·80	71·55	71·25	73·55	74·00	75·05	......	72·00	70·75	70·65	70·90	......
25	71·80	71·55	71·75	73·75	73·90	75·05	......	71·90	70·75	70·55	70·90	......
26	71·80	71·50	72·30	73·90	73·75	75·05	......	71·90	70·65	70·50	71·00	......
27	71·80	71·50	72·30	74·30	73·75	75·05	......	71·90	70·55	70·50	71·05	......
28	71·80	71·40	72·30	74·55	73·75	75·05	......	71·75	70·55	70·55	71·05	......
29	71·80	......	72·25	75·00	73·75	75·05	......	71·65	70·55	71·55	71·15	......
30	71·80	......	72·15	75·50	73·65	75·00	......	71·65	70·55	70·55	71·25	......
31	71·80	......	72·15	......	70·65	......	......	71·65	......	70·55	......	......

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1890.

TABLEAU No. 386.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·15	72·40	73·50	71·80	75·50	77·40	75·50	72·65	72·25	71·50	71·25	70·90
2	72·25	72·40	73·40	71·90	75·75	77·55	75·30	72·55	72·25	71·50	71·25	71·00
3	72·30	72·40	73·30	72·15	75·90	77·65	75·30	72·55	72·25	71·50	71·15	71·05
4	72·40	72·40	73·25	72·50	76·00	77·65	75·15	72·50	72·30	71·50	71·15	71·15
5	72·55	72·30	78·15	72·65	76·05	77·65	75·00	72·50	72·30	71·50	71·15	71·15
6	72·65	72·30	73·05	72·80	76·25	77·60	74·90	72·50	72·30	71·50	71·00	70·90
7	72·80	72·30	73·00	73·00	76·40	77·60	74·80	72·50	72·30	71·50	71·00	70·30
8	72·75	72·40	72·90	73·30	76·65	77·25	74·65	72·50	72·30	71·50	71·05	70·30
9	72·75	72·40	72·90	73·30	76·65	76·65	74·50	72·50	72·30	71·50	71·15	70·80
10	72·80	72·50	72·90	73·80	76·75	76·15	74·30	72·40	72·30	71·50	71·25	70·90
11	72·90	72·55	72·75	73·90	76·75	76·05	74·30	72·40	72·40	71·50	71·30	70·75
12	73·00	72·55	72·65	74·30	76·75	76·40	74·25	72·30	72·40	51·40	71·30	70·65
13	73·05	72·55	72·50	74·40	76·80	76·75	74·15	72·30	72·50	71·40	71·30	70·55
14	73·15	72·65	72·25	74·90	76·80	77·15	74·00	72·25	72·50	71·30	71·25	70·55
15	73·25	72·65	72·00	74·90	76·75	77·25	74·00	72·25	72·50	71·30	71·25	70·65
16	73·25	72·55	71·90	75·40	76·65	77·25	73·90	72·15	72·40	71·30	71·25	70·75
17	73·25	72·55	71·90	75·50	76·55	77·25	73·80	72·15	72·30	71·30	71·25	70·80
18	73·25	72·50	71·90	75·50	76·50	77·25	73·75	72·15	72·25	71·30	71·30	71·75
19	73·25	72·50	71·90	75·40	76·40	77·30	73·65	72·15	72·05	71·30	71·30	71·80
20	73·25	72·50	71·90	75·40	76·50	76·90	73·50	72·05	72·05	71·30	71·40	71·00
21	73·25	72·50	71·90	75·30	76·65	76·30	73·30	72·05	72·00	71·40	71·40	71·05
22	73·25	72·50	71·90	75·25	76·80	76·30	73·25	72·05	72·00	71·40	71·40	71·15
23	73·25	72·55	71·90	75·25	76·90	76·75	73·15	72·15	71·90	71·30	51·30	71·25
24	73·25	72·65	71·90	75·25	76·90	76·05	73·05	72·15	71·80	71·30	71·25	71·25
25	73·30	72·80	71·90	75·25	76·90	76·05	73·00	72·25	71·75	71·30	71·05	71·25
26	73·25	73·25	71·80	75·25	76·90	76·05	73·00	72·25	71·65	71·30	71·05	71·25
27	73·05	73·40	71·80	75·30	76·90	76·05	73·00	72·25	71·65	71·30	71·05	71·15
28	72·90	73·50	71·80	75·40	77·00	75·90	72·90	72·25	71·55	71·30	71·00	71·05
29	72·75	......	71·80	75·50	77·15	75·75	72·90	72·25	71·55	71·30	70·80	71·00
30	72·55	......	71·80	75·50	77·15	75·65	72·80	72·25	71·50	71·25	70·80	71·00
31	72·40	......	71·80	......	77·30	......	72·75	72·25	......	71·25	......	71·00

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1891.

TABLEAU No. 387.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·90	70·55	71·50	74·65	77·55	74·75	72·05	72·55	71·90	......	70·75	73·15
2	71·40	70·50	71·55	74·75	77·55	74·55	72·05	72·55	71·90	......	70·75	73·40
3	70·90	70·30	71·65	74·65	77·55	74·50	72·05	72·55	71·90	......	70·65	73·30
4	70·90	70·50	71·75	74·50	77·55	74·30	72·00	72·65	71·90	......	70·65	73·15
5	70·90	70·75	71·75	74·25	77·55	74·15	72·00	72·65	71·90	......	70·65	73·15
6	70·90	70·90	71·90	74·15	77·50	74·05	72·00	72·65	71·90	......	70·65	73·25
7	71·15	71·05	71·90	73·90	77·50	74·00	72·00	72·65	71·90	......	70·65	73·25
8	71·15	71·15	71·80	73·75	77·50	73·90	71·90	72·55	71·80	......	70·65	73·15
9	71·05	71·05	71·50	73·65	77·40	73·75	71·80	72·55	71·75	......	70·50	73·00
10	71·15	71·00	70·90	73·65	77·40	73·55	71·80	72·50	71·75	......	70·40	73·25
11	71·15	71·05	71·80	73·65	77·30	73·50	71·80	72·40	71·75	......	70·30	73·25
12	71·15	71·05	71·90	73·90	77·25	73·40	71·80	72·30	71·75	......	70·30	72·15
13	71·15	71·15	72·05	74·25	77·15	73·25	71·75	72·25	71·75	......	70·30	73·05
14	71·05	71·15	72·15	74·30	76·90	73·05	71·75	72·25	71·75	......	70·30	73·15
15	71·15	71·25	72·30	74·55	76·80	73·00	71·75	72·15	71·75	......	70·30	73·25
16	71·15	71·25	72·05	74·65	76·75	73·00	71·65	72·05	71·65	......	70·30	73·30
17	70·90	71·15	72·50	74·75	76·65	72·90	71·65	72·00	71·55	......	70·40	73·50
18	71·05	71·15	72·40	74·90	76·55	72·80	71·75	72·00	71·55	......	70·50	73·65
19	71·15	71·05	72·30	75·25	76·40	72·75	71·75	71·90	71·65	......	70·55	73·75
20	71·15	71·05	72·15	75·55	76·30	72·65	71·80	71·80	71·55	......	70·75	73·55
21	71·15	71·00	72·15	75·90	76·25	72·65	71·90	71·75	71·50	......	70·90	73·40
22	71·05	71·15	72·15	76·05	76·25	72·65	72·00	71·75	71·40	......	71·15	72·90
23	71·00	71·15	72·25	76·30	76·05	72·65	72·15	71·75	71·40	......	71·30	72·30
24	71·00	71·15	72·75	76·65	75·90	72·65	72·25	71·90	71·30	......	71·55	72·40
25	70·75	71·15	73·50	76·90	75·75	72·55	72·30	71·90	71·30	......	71·90	72·25
26	70·55	71·15	74·05	77·15	75·55	72·50	72·40	72·00	71·15	......	72·40	72·15
27	70·65	71·40	74·15	77·30	75·50	72·40	72·50	72·00	71·15	......	72·65	72·15
28	70·75	71·40	74·15	77·40	75·30	72·30	72·55	72·00	71·15	......	72·80	72·25
29	70·75	......	74·15	77·50	75·15	72·25	72·55	72·00	71·15	......	72·80	72·25
30	70·75	......	74·25	77·55	75·05	72·05	72·55	72·00	71·00	......	72·90	72·25
31	70·75	......	74·25	......	74·90	......	72·55	72·00	......	......	......	72·25

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1892.

TABLEAU No. 388.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·25	......	69·80	70·15	72·65	73·30	74·30	71·65	71·30	71·15	70·65	72·40
2	72·25	......	69·80	71·15	72·55	73·25	74·30	71·55	71·30	71·15	70·65	72·25
3	72·15	......	69·75	72·15	72·55	73·25	74·50	71·55	71·25	70·90	70·65	72·30
4	72·15	......	69·75	73·30	72·50	73·25	74·15	71·55	71·15	71·00	70·75	72·30
5	72·05	......	69·75	73·65	72·40	73·30	74·15	71·50	71·05	71·05	70·75	72·25
6	72·05	......	69·65	73·90	73·40	73·30	74·00	71·50	71·00	71·15	70·75	72·30
7	72·05	......	69·55	74·55	73·40	73·40	73·80	71·50	70·90	70·90	70·75	72·30
8	72·05	......	69·40	74·75	73·30	73·40	73·75	71·40	70·90	70·90	70·90	72·05
9	72·00	......	69·30	74·75	73·25	73·40	73·40	71·40	70·90	70·90	70·90	72·05
10	71·90	......	69·30	74·75	73·30	73·40	73·25	71·30	70·90	70·90	70·90	72·00
11	72·05	......	69·25	74·55	73·30	73·40	73·15	71·30	70·80	70·90	70·90	72·00
12	72·00	......	69·25	74·75	73·40	73·30	73·00	71·55	70·75	70·90	70·90	72·05
13	71·90	......	69·55	73·90	73·40	73·25	72·90	71·55	70·65	70·90	70·90	72·00
14	71·90	......	69·80	73·75	73·40	73·25	72·65	71·55	70·65	70·90	70·90	71·90
15	71·80	......	70·15	73·55	73·40	73·25	72·65	71·55	70·65	70·90	70·90	71·90
16	71·75	......	70·30	73·30	73·40	73·25	72·55	71·55	70·65	70·90	70·90	71·65
17	71·75	......	70·25	73·15	73·30	73·25	72·40	71·55	70·65	70·80	70·90	71·65
18	71·75	......	70·15	72·90	73·30	73·30	72·25	71·55	70·65	70·80	71·75	71·75
19	71·75	......	69·75	72·80	73·25	73·30	72·05	71·55	70·65	70·80	71·80	71·75
20	71·75	......	69·55	72·65	73·25	73·30	72·00	71·55	70·65	70·75	72·25	71·80
21	71·75	......	69·40	72·50	73·25	74·05	72·00	71·55	70·65	70·75	72·25	71·90
22	71·75	......	69·30	72·40	73·30	74·15	72·00	71·55	70·75	70·75	72·40	72·00
23	71·75	......	69·25	72·40	73·40	74·15	71·90	71·55	70·90	70·65	72·55	72·05
24	71·75	......	69·25	72·40	73·40	74·15	71·90	71·55	70·90	70·55	72·75	72·15
25	71·75	......	69·25	72·40	73·40	74·05	71·90	71·55	70·90	70·55	72·55	72·50
26	71·75	......	69·15	72·40	73·40	74·05	71·80	71·65	70·90	70·55	72·50	72·30
27	71·55	......	69·15	72·40	73·40	74·15	71·80	71·65	70·90	70·50	72·50	72·40
28	71·50	......	69·15	72·40	73·40	74·30	71·75	71·65	70·90	70·50	72·50	72·50
29	71·40	......	69·15	72·50	73·30	74·40	71·75	71·65	71·05	70·55	72·25	72·55
30	71·40	......	69·15	72·55	73·30	74·40	71·75	71·55	71·15	70·55	72·30	72·75
31	71·30	......	69·15	......	73·30	......	71·65	71·50	......	70·65	......	72·75

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1893.

TABLEAU No. 389.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	70·75	70·30	70·90	73·80	77·90	74·30	72·15	72·30	70·75	71·40	71·00
2	......	70·00	70·40	70·90	73·80	77·65	74·25	72·15	72·15	70·75	71·40	71·05
3	......	70·90	70·40	71·30	74·05	77·50	74·15	72·05	71·90	70·75	71·40	71·05
4	......	70·90	70·50	71·40	74·25	77·40	74·05	72·05	71·80	70·75	71·30	71·00
5	......	71·00	70·50	71·50	74·90	77·30	73·65	72·05	71·55	70·75	71·30	70·90
6	......	71·05	70·50	71·55	76·25	77·25	73·65	72·05	71·40	70·75	71·30	70·90
7	......	71·05	70·55	71·90	76·55	77·15	73·55	72·05	71·30	70·80	71·30	70·80
8	......	71·05	70·55	72·00	76·75	77·05	73·55	72·05	71·30	70·80	71·30	70·75
9	......	71·15	70·55	72·25	76·90	77·05	73·50	72·05	71·25	70·80	71·30	70·65
10	......	71·25	70·55	72·30	76·90	77·05	73·50	72·00	71·15	70·80	71·30	70·65
11	......	71·25	70·55	72·50	76·90	77·00	73·40	72·00	71·15	70·80	71·30	70·65
12	......	71·25	70·25	72·55	76·90	77·00	73·30	72·00	71·15	70·80	71·30	70·65
13	......	71·25	70·25	72·65	76·90	76·90	73·40	71·90	71·05	70·80	71·30	70·65
14	......	71·25	70·25	72·65	77·05	76·75	73·30	71·90	71·00	70·75	71·25	70·75
15	......	71·05	70·25	72·75	77·15	76·55	73·25	71·65	70·90	70·75	71·15	70·90
16	......	71·15	70·30	72·90	77·30	76·30	73·15	71·55	70·80	70·75	71·15	70·40
17	......	70·90	70·30	73·30	77·50	76·15	73·05	71·50	70·80	70·75	71·05	70·65
18	......	70·80	70·40	73·40	77·90	75·65	73·05	71·50	70·80	70·90	71·05	70·90
19	......	70·65	70·40	73·50	78·40	75·55	73·05	71·50	70·80	71·05	71·00	70·90
20	......	70·50	70·40	73·55	78·90	75·40	73·00	71·40	70·80	71·00	71·00	70·90
21	......	70·40	70·40	73·50	79·00	75·30	72·90	71·40	70·80	71·00	71·00	71·00
22	......	70·25	70·40	73·90	79·05	75·25	72·90	71·30	70·80	71·00	71·00	70·90
23	......	70·40	70·40	74·05	79·15	75·15	72·90	71·30	70·80	71·05	71·00	70·90
24	......	70·50	70·40	74·30	79·05	75·05	72·90	71·30	70·80	71·15	71·00	70·90
25	......	70·55	70·40	74·15	79·05	75·00	72·75	71·40	70·75	71·15	71·00	70·90
26	......	70·50	70·50	73·90	78·90	74·80	72·65	71·40	70·65	71·15	71·00	70·90
27	......	70·40	70·55	73·90	78·65	74·75	72·55	71·30	70·55	71·25	70·90	70·90
28	......	70·30	70·65	73·90	78·50	74·65	72·50	71·25	70·65	71·25	70·90	70·90
29	......	......	70·80	73·80	78·30	74·55	72·40	72·15	70·75	71·25	70·90	71·00
30	......	......	70·90	73·80	78·15	74·40	72·30	72·15	70·75	71·30	71·00	71·05
31	......	......	70·90	......	78·05	......	72·30	72·65	......	71·40	......	71·05

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1894.

TABLEAU No. 390.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·05	71·50	71·40	72·80	77·25	75·05	......	71·80	70·40	70·40	71·80	72·00
2	71·15	71·50	71·25	72·80	77·25	75·05	......	71·65	70·40	70·50	71·80	70·90
3	71·25	71·55	71·05	72·80	77·40	75·05	......	71·65	70·40	70·50	71·90	71·15
4	71·25	71·55	71·00	72·80	77·40	75·15	......	71·55	70·40	70·55	72·00	71·30
5	71·25	71·65	71·80	72·80	77·40	75·50	......	71·40	70·40	70·55	72·05	71·55
6	71·25	71·50	71·80	72·80	77·40	75·50	......	71·40	70·30	70·55	72·25	71·50
7	71·25	71·30	70·90	72·80	77·40	75·25	......	71·40	70·30	70·65	72·25	71·40
8	71·25	71·25	71·40	72·80	77·30	75·25	......	71·30	70·25	70·65	72·25	71·40
9	71·25	71·05	71·90	72·80	77·30	75·15	......	71·30	70·15	70·65	72·30	71·30
10	71·30	70·90	72·15	72·80	77·30	75·05	......	71·30	70·05	70·65	72·30	71·25
11	71·40	70·90	72·40	72·80	77·15	75·05	......	71·05	70·05	70·65	72·30	71·25
12	71·50	71·00	72·80	72·80	77·15	74·65	......	71·05	70·05	70·75	72·30	71·30
13	71·55	71·05	72·90	72·80	76·90	74·55	......	71·05	70·05	70·75	72·30	71·30
14	71·65	71·05	73·25	72·80	76·75	74·50	......	71·05	70·05	70·80	72·25	71·30
15	71·65	71·15	73·55	72·90	76·65	74·40	......	71·05	70·05	70·90	72·15	71·40
16	71·65	71·25	73·50	73·05	76·50	74·40	......	71·05	70·05	71·00	72·15	71·40
17	71·55	71·30	73·40	73·25	76·25	74·25	......	71·00	70·05	71·05	72·15	71·40
18	71·50	71·30	73·40	73·30	76·05	73·80	......	70·90	70·05	71·25	72·05	71·50
19	71·40	71·30	73·50	73·55	76·00	73·80	......	70·90	70·15	71·30	72·00	71·55
20	71·40	71·15	73·80	73·80	75·80	73·90	......	70·90	70·30	71·55	71·90	71·55
21	71·30	71·00	74·05	74·30	75·65	74·30	......	70·90	70·30	71·65	71·80	71·55
22	71·25	71·05	74·30	74·75	75·65	74·40	......	70·90	70·30	71·75	71·80	71·55
23	71·15	71·25	74·15	75·15	75·55	74·40	......	70·80	70·30	71·80	71·90	71·65
24	71·15	71·30	74·05	75·65	75·50	74·30	......	70·80	70·30	71·90	71·90	71·65
25	71·25	71·40	73·90	76·05	75·30	74·25	......	70·80	70·30	71·90	71·75	71·65
26	71·30	71·50	73·75	76·30	75·30	70·05	......	70·80	70·40	71·90	71·75	71·65
27	71·50	71·55	73·50	76·55	75·30	74·15	......	70·75	70·50	71·90	71·80	71·75
28	71·50	71·65	73·30	76·90	75·25	74·25	......	70·75	70·40	71·80	71·90	71·75
29	71·50	......	73·05	77·05	75·25	74·25	......	70·65	70·40	71·80	72·05	71·75
30	71·50	......	72·90	77·25	75·15	74·15	......	70·55	70·40	71·80	72·00	71·80
31	71·50	.....	72·80	.....	75·05	......	......	70·50	......	71·80	......	71·80

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1895.

Tableau No. 391.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·80	71·05	71·50	70·40	75·80	74·50	73·05	71·05	71·05	70·30	70·00	70·90
2	71·80	71·00	70·50	70·40	75·75	74·50	72·90	71·00	71·05	70·30	70·00	70·90
3	71·75	70·90	70·50	70·40	75·30	74·55	72·80	71·00	71·15	70·25	70·00	70·90
4	71·65	71·00	70·50	70·50	74·90	74·65	72·75	71·00	71·00	70·25	70·00	70·90
5	71·55	71·05	70·55	70·55	75·25	74·65	72·65	70·90	70·90	70·25	70·00	70·90
6	71·50	71·05	70·55	70·65	75·40	74·65	72·55	70·90	70·90	70·25	70·00	70·90
7	71·55	71·15	70·55	71·30	75·65	74·75	72·50	70·90	70·80	70·25	70·00	70·90
8	71·65	71·15	70·50	71·80	75·90	74·65	72·30	70·90	70·80	70·25	70·15	70·90
9	71·75	71·25	70·50	72·30	76·05	74·65	72·25	70·90	70·75	70·25	70·15	70·90
10	71·65	71·15	70·50	72·90	76·25	74·65	72·15	70·90	70·75	70·25	70·25	70·90
11	71·55	71·05	70·50	73·80	76·40	74·65	72·05	71·00	70·75	70·30	70·30	70·90
12	71·50	71·00	70·50	73·90	76·40	74·65	72·00	71·00	70·75	70·30	70·25	70·90
13	71·40	70·90	70·40	73·80	76·50	74·65	71·90	71·00	70·75	70·30	70·25	70·90
14	71·25	70·90	70·40	74·05	76·50	74·55	71·90	71·00	70·75	70·25	70·40	70·90
15	71·25	70·80	70·40	74·30	76·50	74·50	71·80	71·05	70·75	70·25	70·50	70·90
16	71·15	70·80	70·40	74·65	76·50	74·40	71·80	71·05	70·75	70·25	70·55	70·90
17	71·15	70·80	70·30	74·90	76·15	74·25	71·75	71·15	70·75	70·15	70·55	70·90
18	71·05	70·80	70·30	74·90	76·05	74·25	71·75	71·15	70·75	70·15	70·65	70·80
19	71·05	70·80	70·30	75·05	75·90	74·15	71·75	71·25	70·75	70·15	70·65	70·75
20	71·05	70·75	70·25	74·90	75·75	74·15	71·65	71·25	70·65	70·15	70·55	70·55
21	71·15	70·75	70·25	75·00	75·55	74·15	71·55	71·25	70·65	70·15	70·55	70·75
22	71·15	70·75	70·15	75·00	75·40	73·90	71·50	71·15	70·65	70·05	70·55	70·90
23	71·05	70·65	70·15	75·05	75·25	73·80	71·50	71·15	70·55	70·00	70·55	71·05
24	71·05	70·65	70·15	75·25	75·05	73·65	71·40	71·15	70·50	70·00	70·50	70·90
25	71·15	70·55	70·15	75·50	74·90	73·55	71·40	71·50	70·50	70·00	70·55	70·65
26	71·15	70·55	70·15	75·65	74·80	73·50	71·30	71·30	70·50	70·00	70·65	70·50
27	71·15	70·50	70·15	75·75	74·65	73·40	71·30	70·30	70·40	70·00	70·80	71·55
28	71·15	70·50	70·15	75·75	74·55	73·30	71·25	71·30	70·40	70·00	70·80	72·75
29	71·15	......	70·25	75·80	74·55	73·30	71·15	71·30	70·30	70·00	70·90	72·90
30	71·15	......	70·30	75·00	74·50	73·65	71·15	70·30	70·30	70·00	71·00	73·15
31	71·05	.....	70·30	......	74·55	......	71·15	71·30	......	70·00	......	73·50

Elévations de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1896.

Tableau No. 392.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	73·50	72·15	71·40	71·50	77·05	74·05	72·40	71·55	70·75	70·65	70·90	73·15
2	73·50	72·05	71·40	71·40	76·90	74·00	72·30	71·50	70·75	70·75	70·90	73·15
3	73·55	72·05	71·40	71·40	76·65	73·90	72·25	71·40	70·75	70·80	71·00	73·05
4	73·55	72·05	71·40	71·30	76·75	73·90	72·25	71·40	70·75	70·80	71·15	73·00
5	73·55	72·00	71·40	71·30	76·65	73·90	72·25	71·40	70·65	70·80	71·30	72·80
6	73·65	72·00	71·50	71·30	76·65	73·90	72·25	71·40	70·65	70·75	71·55	72·75
7	75·65	72·00	71·50	71·40	76·55	73·90	72·25	71·40	70·55	70·80	71·80	72·75
8	73·75	71·90	71·50	71·55	76·55	73·90	72·25	71·40	70·55	70·80	72·00	72·65
9	73·75	71·90	71·50	71·65	76·55	74·00	72·25	71·30	70·55	70·80	72·15	72·65
10	73·75	71·90	71·50	72·05	76·50	74·05	72·25	71·25	70·40	71·00	72·25	72·65
11	73·75	71·90	71·50	72·50	76·50	74·15	72·25	71·30	70·40	71·05	72·30	72·55
12	73·55	71·90	71·50	73·00	76·50	74·25	72·25	71·15	70·40	71·05	72·50	72·50
13	73·30	71·80	71·50	73·00	76·50	74·15	72·25	71·15	70·40	71·05	72·65	72·50
14	73·05	71·80	71·50	73·90	76·25	74·05	72·25	71·15	70·40	71·05	72·65	72·40
15	73·00	71·80	71·50	74·90	76·05	74·05	72·25	71·15	70·40	71·05	72·75	72·40
16	72·90	71·80	71·55	76·00	76·05	74·00	72·25	71·05	70·50	71·05	72·80	72·30
17	72·80	71·80	71·55	77·00	76·05	74·00	72·15	71·00	70·50	71·05	72·80	72·25
18	72·80	71·75	71·55	77·25	76·30	73·80	72·15	70·90	70·40	71·05	72·80	72·15
19	72·80	71·75	71·50	77·50	75·40	73·65	72·05	70·90	70·40	71·00	72·90	72·05
20	72·75	71·65	71·40	77·65	75·25	73·65	71·90	70·90	70·40	70·90	72·90	72·05
21	72·65	71·65	71·30	77·80	75·00	73·55	71·90	70·90	70·40	70·90	72·90	72·00
22	72·55	71·55	71·30	78·55	74·90	73·50	71·90	70·90	70·50	71·00	73·40	72·00
23	72·50	71·55	71·25	78·25	74·75	73·40	71·90	70·90	70·55	71·05	73·15	71·90
24	72·40	71·50	71·25	78·00	74·50	73·25	71·90	70·80	70·55	71·05	73·15	71·90
25	72·30	71·50	71·25	77·90	74·50	73·05	71·90	70·80	70·40	71·05	73·05	71·90
26	72·15	71·40	71·15	77·65	74·30	72·80	71·80	70·80	70·40	71·05	73·05	71·90
27	72·05	71·40	71·05	77·25	74·25	72·65	71·80	70·80	70·50	71·05	73·05	71·80
28	72·00	71·40	71·00	77·40	74·05	72·65	71·80	70·80	70·55	71·05	73·05	71·80
29	72·00	71·50	71·15	77·05	74·05	72·55	71·80	70·80	70·55	71·05	73·05	71·75
30	72·05	......	71·50	77·15	74·05	72·50	71·65	70·80	70·55	71·05	73·15	71·65
31	72·15	......	71·80	......	74·05	......	......	70·75	.....	70·90	......	71·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1897.

TABLEAU No. 393.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·55	72·00	70·75	72·30	77·50	76·30	73·50	71·80	71·50	70·30	70·80	70·90
2	70·55	71·90	70·75	72·55	77·50	76·00	73·40	71·80	71·50	70·30	70·90	70·90
3	70·55	71·80	70·75	72·55	77·50	75·80	73·30	71·80	71·40	70·30	71·00	70·90
4	70·55	71·75	70·75	72·80	77·80	75·80	73·15	71·75	71·40	70·25	70·90	70·80
5	70·55	71·65	69·90	72·90	77·65	75·55	73·05	71·65	71·30	70·25	71·00	70·75
6	70·55	71·55	69·90	73·05	77·65	75·40	73·00	71·65	71·25	70·25	70·90	70·75
7	70·55	71·55	69·90	73·25	77·55	75·25	72·90	71·55	71·15	70·25	70·90	70·55
8	70·50	71·50	70·80	73·25	77·65	75·25	72·80	71·40	71·15	70·15	70·90	70·55
9	70·50	71·40	70·80	73·15	77·55	75·05	72·75	71·40	71·15	70·15	71·00	70·75
10	70·50	71·30	70·80	73·15	77·45	75·05	72·50	71·40	71·05	70·05	70·90	70·65
11	70·40	71·15	70·80	73·05	77·40	75·05	72·50	71·40	70·90	70·05	71·00	70·75
12	70·50	71·15	70·80	72·90	77·30	75·05	72·55	71·40	70·90	70·15	70·90	70·80
13	70·55	71·05	70·80	72·90	77·15	75·05	72·50	71·40	70·90	70·15	70·90	71·05
14	70·65	71·05	70·90	72·80	77·05	75·05	72·40	71·40	70·90	70·00	70·80	71·05
15	70·65	71·00	71·05	72·80	77·00	75·15	72·40	71·40	70·80	70·15	70·80	71·40
16	70·55	70·90	71·25	72·90	76·90	75·05	72·30	71·40	70·80	70·05	70·90	71·90
17	70·55	70·90	71·15	73·05	76·80	75·00	72·15	71·40	70·75	70·05	70·90	72·05
18	70·55	70·90	71·40	73·25	77·15	74·90	72·15	71·40	70·65	70·05	70·80	72·05
19	70·75	70·90	71·25	73·40	76·40	74·75	72·05	71·40	70·65	70·05	70·90	71·90
20	70·90	70·80	71·05	73·55	76·40	74·55	72·00	71·50	70·65	70·15	70·90	71·80
21	70·80	70·80	71·05	73·75	76·30	74·40	71·90	71·50	70·55	70·15	70·90	71·80
22	70·65	70·80	71·15	73·75	76·40	74·40	71·90	71·55	70·50	70·25	70·90	71·80
23	70·75	70·75	71·55	73·65	76·50	74·40	71·90	71·55	70·50	70·40	70·90	71·65
24	70·80	70·75	72·30	73·55	76·65	74·15	71·80	71·55	70·40	70·40	70·75	71·50
25	70·80	70·65	72·75	73·90	76·75	74·05	71·75	71·55	70·40	70·50	70·80	71·50
26	70·90	70·65	72·30	74·25	76·80	74·00	71·75	71·55	70·40	70·55	70·80	71·50
27	72·00	70·65	71·90	75·40	76·90	73·90	71·65	71·55	70·40	70·55	70·90	71·55
28	72·00	70·75	72·30	75·80	76·90	73·90	71·65	71·65	70·40	70·65	70·90	71·50
29	72·00	......	71·75	76·40	76·75	73·75	71·75	71·65	70·40	70·75	70·90	71·55
30	72·00	......	71·75	76·90	76·75	73·55	71·75	71·55	70·40	70·75	71·00	71·65
31	72·00	......	72·00	......	76·65	......	71·80	71·55	......	70·75	......	71·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1898.

TABLEAU No. 394.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·40	71·00	71·00	74·90	74·30	74·50	73·65	71·65	71·00	70·90	72·80	72·00
2	71·25	71·00	70·90	74·65	74·30	74·40	73·65	71·50	71·00	70·90	72·80	71·90
3	71·30	70·90	70·90	74·55	74·15	74·40	73·65	71·40	71·00	71·00	72·80	72·00
4	71·40	70·80	70·80	74·40	74·25	74·30	73·55	71·40	71·00	71·00	72·75	71·80
5	71·50	70·75	70·75	74·40	74·25	74·25	73·55	71·40	71·00	71·05	72·55	71·90
6	71·50	70·75	70·65	74·30	74·15	74·15	73·50	71·40	71·00	71·00	72·55	72·00
7	71·25	70·75	70·65	74·15	74·00	74·05	73·40	71·30	71·00	71·00	72·55	72·00
8	71·15	70·65	70·55	74·00	73·90	73·80	73·30	71·30	71·00	71·00	72·40	72·00
9	71·00	70·65	70·55	73·90	73·90	73·80	73·25	71·25	71·05	71·00	72·40	72·00
10	71·00	70·65	70·50	73·55	73·80	73·65	73·25	71·25	71·05	70·90	72·40	72·30
11	71·00	70·50	70·50	73·40	73·75	73·50	73·15	71·25	71·05	70·90	72·40	72·40
12	71·00	70·50	70·50	73·40	73·80	73·40	72·90	71·15	71·05	70·90	72·40	72·15
13	71·05	70·40	71·00	73·25	73·75	73·40	72·75	71·15	71·05	70·90	72·30	72·00
14	71·05	70·50	73·00	73·25	73·65	73·50	72·75	71·15	71·00	70·90	72·30	72·00
15	71·05	70·65	74·15	73·25	73·55	73·50	72·65	71·15	70·90	71·00	72·30	71·80
16	71·05	72·65	75·05	73·25	73·50	73·40	72·55	71·25	70·90	71·00	72·30	71·90
17	70·90	70·75	75·15	73·25	73·50	73·40	72·40	71·40	70·90	71·15	72·30	71·65
18	71·00	70·75	75·55	73·40	73·50	73·40	72·40	71·40	70·90	71·25	72·30	71·65
19	70·80	70·80	75·75	73·40	73·40	73·30	72·40	71·40	70·90	71·30	72·40	71·50
20	70·80	70·90	75·80	73·40	73·30	73·25	72·30	71·55	70·90	71·40	72·40	71·50
21	70·80	70·90	75·75	73·90	73·25	73·15	72·30	71·50	70·90	71·55	72·50	71·50
22	70·75	71·05	75·50	74·00	73·25	73·00	72·25	71·50	70·90	71·65	72·50	71·55
23	70·75	71·50	75·30	74·05	73·25	72·90	72·25	71·40	70·90	71·90	72·50	71·50
24	70·80	71·55	75·00	74·15	73·40	72·75	72·25	71·40	71·00	72·25	72·50	71·50
25	70·90	71·50	74·75	74·15	73·40	72·75	72·05	71·30	71·00	72·25	72·50	71·40
26	70·90	71·40	74·55	74·30	73·65	72·75	72·00	71·25	71·00	72·30	72·30	71·40
27	71·00	71·25	74·40	74·30	73·90	72·75	71·90	71·25	71·00	72·30	72·30	71·30
28	70·90	71·05	74·40	74·30	74·15	72·90	71·80	71·15	71·00	72·55	72·25	71·25
29	70·90	......	75·00	74·40	74·25	73·25	71·80	71·05	70·90	72·75	72·15	71·25
30	71·00	......	75·05	74·40	74·50	73·40	71·80	71·05	70·90	72·80	72·15	71·15
31	71·00	......	75·05	......	74·50	......	......	71·05	......	72·80	......	71·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1899.

TABLEAU No. 395.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·25	71·25	70·40	70·65	77·80	76·00	73·40	72·30	70·80	71·40	71·40	70·90
2	71·30	71·25	70·40	70·55	78·05	76·15	73·25	72·30	70·75	71·90	71·50	70·90
3	71·30	71·25	70·40	70·55	78·50	76·15	73·05	72·30	70·75	72·05	71·55	70·90
4	71·30	71·25	70·30	70·55	78·75	76·15	73·05	72·30	70·75	72·15	71·55	70·90
5	71·30	71·25	70·30	70·55	78·90	76·15	73·00	72·30	70·65	72·25	71·55	71·00
6	71·25	71·25	70·30	70·55	79·05	76·15	73·00	72·25	70·65	72·15	71·65	71·00
7	71·30	71·05	70·40	70·55	79·25	76·00	72·80	72·15	70·55	72·15	71·65	71·00
8	71·30	71·15	70·55	70·65	79·25	75·90	72·90	72·15	70·55	72·15	71·55	71·00
9	71·30	71·05	70·55	71·00	79·25	75·80	73·15	72·00	70·65	72·05	71·50	70·90
10	71·30	71·05	70·55	71·30	79·15	75·65	73·55	71·75	70·50	71·90	71·50	71·40
11	71·30	71·25	70·50	71·65	78·90	75·65	73·65	71·65	70·40	71·90	71·30	71·90
12	71·40	71·25	70·50	71·90	78·80	75·50	73·65	71·65	70·40	71·75	71·30	72·05
13	71·30	71·30	70·50	72·25	78·65	75·25	73·65	71·65	70·40	71·65	71·25	72·25
14	71·40	71·30	70·50	72·90	78·40	75·15	73·65	71·55	70·30	71·55	71·15	72·30
15	71·65	71·40	70·55	73·65	78·15	74·90	73·65	71·50	70·30	71·55	71·15	72·15
16	71·55	71·40	70·75	74·40	78·00	74·75	73·65	71·50	70·25	71·50	71·05	72·00
17	71·50	71·15	70·75	75·05	77·65	74·55	73·55	71·30	70·25	71·40	71·05	72·00
18	71·30	70·90	70·75	75·25	77·30	74·55	73·40	71·25	70·25	71·30	71·05	72·15
19	71·40	70·75	70·80	75·40	77·25	74·40	73·40	71·25	70·25	71·30	71·05	72·25
20	71·50	70·55	70·80	75·55	76·90	74·25	73·25	71·25	70·30	71·30	71·05	72·25
21	71·40	70·50	70·80	75·90	76·75	74·25	73·00	71·05	70·30	71·30	71·00	72·25
22	71·40	70·55	71·05	76·25	76·55	74·15	72·90	71·05	70·30	71·30	71·00	72·15
23	71·25	70·50	71·55	76·40	76·40	74·00	72·80	71·05	70·30	71·30	71·00	72·15
24	71·15	70·30	72·15	76·65	76·25	74·00	72·65	71·05	70·30	71·30	71·00	72·05
25	71·00	70·50	72·15	76·65	76·05	74·00	72·55	71·05	70·30	71·40	71·00	72·00
26	71·00	70·50	71·05	76·65	75·80	73·75	72·55	71·05	70·40	71·30	71·00	72·00
27	71·00	70·55	70·90	76·90	75·75	73·75	72·55	71·00	70·30	71·30	70·90	71·90
28	71·15	70·50	70·75	77·05	75·65	73·75	72·50	70·80	70·90	71·30	70·90	71·90
29	71·25	......	70·75	77·30	75·65	73·55	72·40	70·80	71·15	71·30	70·90	72·00
30	71·25	......	70·55	77·55	75·65	73·55	72·40	70·80	71·05	71·50	70·90	72·00
31	71·30	......	70·65	......	75·90	......	72·40	70·80	......	71·40	......	72·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 396.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·90	71·25	71·75	71·15	76·50	73·90	72·05	73·30	71·55	71·65	71·65	72·50
2	71·90	71·25	72·05	71·30	76·25	74·05	72·05	73·25	71·55	71·65	71·65	72·30
3	71·80	71·25	72·50	71·80	76·05	74·30	72·15	73·25	71·50	71·65	71·55	72·30
4	71·90	71·15	72·75	72·15	75·90	74·50	72·15	73·15	71·50	71·65	71·50	72·30
5	71·75	71·15	72·80	72·55	75·80	74·40	72·40	73·05	71·40	71·65	71·50	72·30
6	71·65	71·15	72·90	73·25	75·65	74·30	72·50	73·00	71·40	71·65	71·50	72·30
7	71·55	71·15	72·65	73·75	75·50	74·25	72·65	73·00	71·30	71·65	71·50	72·25
8	71·40	71·15	72·40	74·25	75·50	74·25	72·75	73·00	71·25	71·65	71·55	72·15
9	71·40	71·25	72·25	74·65	75·50	74·05	72·80	73·00	71·25	71·65	71·55	72·15
10	71·40	71·15	72·00	74·55	75·50	74·05	72·90	73·00	71·25	71·65	71·55	72·05
11	71·50	71·25	71·80	74·25	75·40	74·00	73·00	73·00	71·25	71·65	71·55	72·05
12	71·55	71·25	71·65	74·00	75·40	73·90	73·30	72·90	71·15	71·75	71·55	71·90
13	71·55	71·25	71·65	73·75	75·30	73·80	73·30	72·80	71·05	71·90	71·55	71·90
14	71·55	72·00	71·50	73·50	75·15	73·65	73·40	72·75	71·05	71·90	71·50	71·90
15	71·30	72·30	71·50	73·40	75·05	73·55	73·40	72·65	71·05	72·00	71·40	71·90
16	71·30	72·40	71·55	73·30	74·90	73·40	73·50	72·65	71·15	72·00	71·40	71·90
17	71·30	72·40	71·55	73·30	74·90	73·30	73·75	72·55	71·15	72·00	71·30	71·75
18	71·30	72·25	71·55	73·50	74·90	73·25	74·25	72·55	71·30	72·00	71·50	71·50
19	71·30	72·05	71·50	74·05	75·00	73·25	74·50	72·50	71·30	72·00	71·60	71·50
20	71·15	72·00	71·40	74·55	74·90	73·05	74·40	72·40	71·30	71·90	71·80	71·55
21	71·15	71·90	71·25	75·15	74·90	72·90	74·25	72·30	71·40	72·00	72·05	71·50
22	71·25	71·75	71·25	75·40	74·80	72·80	73·90	72·15	71·40	71·80	72·80	71·40
23	71·15	71·90	71·15	75·75	74·75	72·75	73·80	72·25	71·50	71·75	72·90	71·30
24	71·15	71·50	71·15	76·15	74·65	72·65	73·75	72·15	71·55	71·75	73·05	71·40
25	71·15	71·50	71·15	76·40	74·50	72·65	73·75	72·05	71·55	71·75	73·05	71·40
26	71·15	71·50	71·30	76·75	74·50	72·50	73·55	71·90	71·65	71·65	73·00	71·40
27	71·30	71·80	71·15	76·65	74·30	72·50	73·50	71·90	71·55	71·65	72·80	71·30
28	71·30	71·75	71·15	76·65	74·25	72·30	73·40	71·90	71·55	71·65	72·65	71·30
29	71·25	......	71·15	76·65	74·15	72·30	73·40	71·80	71·55	71·65	72·50	71·30
30	71·25	......	71·05	76·65	74·00	72·30	73·40	71·80	71·65	71·65	72·50	71·25
31	71·25	......	71·05	......	74·00	......	73·30	71·75	......	71·65	......	71·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 397.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·30	71·15	70·50	71·60	77·05	74·55	72·75	71·15	70·55	69·55	70·15	70·55
2	71·25	71·00	70·50	71·60	77·05	74·65	72·55	71·05	70·55	69·55	70·30	70·50
3	71·25	71·00	70·40	71·75	77·05	74·80	72·50	71·05	70·55	69·65	70·30	70·50
4	71·30	71·05	70·30	72·05	77·05	74·90	72·30	71·00	70·55	69·55	70·30	70·50
5	71·30	71·15	70·30	73·05	77·05	75·05	72·25	70·90	70·50	69·55	70·25	70·50
6	71·25	71·15	70·15	73·80	76·90	75·05	72·15	70·90	70·50	69·65	70·30	70·40
7	71·25	71·25	70·25	74·50	76·75	75·05	72·05	70·90	70·50	69·80	70·30	70·40
8	71·25	71·30	70·25	75·40	76·65	75·05	72·05	70·90	70·50	69·75	70·30	70·30
9	71·25	71·30	70·25	75·80	76·40	75·05	72·05	70·90	70·40	69·75	70·30	70·30
10	71·25	71·30	70·25	76·25	76·25	75·00	72·05	70·90	70·30	69·80	70·25	70·30
11	71·15	71·40	70·25	76·40	76·15	75·00	72·00	70·80	70·30	69·90	70·25	70·25
12	71·25	71·30	70·25	76·05	76·05	74·90	71·90	70·80	70·30	69·80	70·30	70·25
13	71·25	71·30	70·25	76·00	76·05	74·75	71·80	70·80	70·30	69·80	70·40	70·25
14	71·25	71·30	70·25	75·80	75·90	74·55	71·75	70·80	70·25	69·90	70·40	70·25
15	71·25	71·25	70·25	75·90	75·80	74·50	71·65	70·75	70·15	69·90	70·50	70·90
16	71·15	71·15	70·30	76·05	75·50	74·25	71·55	70·65	70·15	69·90	70·50	71·50
17	71·15	71·05	70·25	75·65	75·50	74·05	71·50	70·65	70·15	70·05	70·50	71·65
18	71·15	71·00	70·25	75·30	75·40	73·90	71·50	70·55	70·15	70·15	70·50	71·80
19	71·15	70·90	70·15	75·40	75·30	73·80	71·40	70·50	70·05	70·25	70·40	71·80
20	71·15	70·65	70·25	75·60	75·30	73·65	71·30	70·50	70·00	70·30	70·40	71·75
21	71·15	70·55	70·25	75·80	75·30	73·50	71·30	70·50	69·90	70·30	70·40	71·65
22	71·15	70·55	70·15	76·05	75·40	73·40	71·25	70·50	69·90	70·30	70·40	71·65
23	71·15	70·55	70·25	76·75	75·40	73·30	71·25	70·50	69·80	70·30	70·40	71·65
24	71·15	70·50	70·25	77·00	75·30	73·30	71·15	70·50	69·80	70·30	70·50	71·75
25	71·15	70·50	70·25	77·15	75·25	73·25	71·15	70·55	69·80	70·30	70·55	71·65
26	71·15	70·50	70·25	77·40	75·15	73·25	71·15	70·55	69·75	70·15	70·65	71·55
27	71·15	70·30	70·55	77·30	75·05	73·15	71·15	70·55	69·65	70·15	70·65	71·50
28	71·05	70·40	70·80	77·25	75·00	73·05	71·25	70·55	69·55	70·15	70·55	71·40
29	71·05	......	71·30	77·15	74·90	73·00	71·25	70·50	69·40	70·15	70·65	71·40
30	71·05	......	71·40	77·05	74·75	72·90	71·25	70·50	69·40	70·25	70·65	71·40
31	71·15	......	71·60	......	74·65	.....	71·15	70·55	......	70·15	......	71·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1902.

TABLEAU No. 398.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·30	71·30	70·40	75·90	75·00	74·50	73·55	72·25	71·15	70·75	71·30	73·00
2	71·50	71·30	71·25	76·25	75·25	74·55	73·55	72·25	71·05	70·75	71·30	73·00
3	71·50	71·30	71·90	76·15	75·40	74·65	73·55	72·25	71·05	70·75	71·30	72·90
4	71·55	71·25	72·00	76·05	75·40	74·80	73·50	72·25	71·00	71·75	71·40	72·90
5	71·80	71·25	72·25	75·90	75·55	74·80	73·50	72·25	70·90	70·75	71·40	72·90
6	71·80	71·15	72·25	75·80	75·55	74·75	73·50	72·25	70·80	70·75	71·50	73·00
7	71·75	71·05	72·25	75·65	75·55	74·75	73·40	72·25	70·55	70·80	71·50	72·90
8	71·55	71·05	72·15	75·50	75·55	74·75	73·40	72·15	70·75	70·80	71·55	72·80
9	71·55	71·00	72·05	75·50	75·55	74·75	73·25	72·15	70·75	70·80	71·55	73·75
10	71·65	70·90	72·05	75·50	75·55	74·75	73·15	72·05	70·75	70·80	71·55	72·75
11	71·55	70·80	71·90	75·15	75·55	74·75	73·05	72·00	70·75	70·80	71·65	72·55
12	71·50	70·80	71·90	75·15	75·40	74·75	73·00	71·90	70·75	70·80	71·90	72·50
13	71·40	70·80	72·00	75·15	75·40	74·65	72·90	71·80	70·75	70·80	72·00	72·50
14	71·30	70·80	72·55	75·15	75·40	74·55	72·80	71·80	70·75	70·80	72·15	72·50
15	71·30	70·80	73·05	75·05	75·30	74·55	72·80	71·80	70·65	70·80	72·25	72·50
16	71·30	70·80	73·25	75·00	75·15	74·55	72·80	71·75	70·65	70·90	72·25	72·50
17	71·15	71·75	73·65	75·00	75·15	74·40	72·75	71·65	70·75	71·00	72·30	72·55
18	71·05	71·30	74·50	75·00	75·05	74·30	72·75	71·65	70·75	71·00	72·40	72·40
19	71·05	70·90	74·65	74·90	74·90	74·25	72·65	71·55	70·80	71·00	72·55	72·25
20	71·15	70·65	74·65	74·90	74·80	74·05	72·65	71·55	70·90	71·05	72·65	72·15
21	71·15	70·80	74·55	74·80	74·55	73·90	72·65	71·55	70·90	71·15	72·75	72·05
22	71·15	70·75	74·55	74·65	74·40	73·80	72·65	71·55	70·90	71·30	72·75	72·15
23	71·15	70·75	74·80	74·65	74·40	73·75	72·55	71·55	70·90	71·30	72·80	72·15
24	71·15	70·65	75·05	74·65	74·30	73·75	72·50	71·50	71·00	71·30	72·90	72·05
25	71·25	70·65	75·15	74·55	74·30	73·75	72·50	71·40	70·90	71·30	73·00	72·05
26	71·25	70·55	75·25	74·55	74·30	73·75	72·50	71·40	70·90	71·30	73·00	72·00
27	71·15	70·50	75·15	74·65	74·30	73·75	72·40	71·40	70·90	71·30	73·00	72·15
28	71·15	70·40	75·05	75·00	74·30	73·75	72·40	71·30	70·90	71·30	73·00	72·15
29	71·25	......	75·40	74·80	74·40	73·65	72·30	71·30	70·80	71·30	73·00	72·05
30	71·40	......	75·75	74·80	74·50	73·55	72·25	71·25	70·75	71·25	73·00	72·05
31	71·30	......	75·75	......	74·50	.....	72·25	71·15	......	71·25	......	71·90

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1903.

TABLEAU No. 399.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·90	71·15	71·40	74·90	73·90	73·65	73·80	72·25	71·30	71·50	71·80	69·90
2	71·90	71·25	71·55	74·75	73·65	73·65	73·90	72·15	71·40	71·50	71·65	69·90
3	71·90	71·30	71·90	74·75	73·65	73·50	74·25	72·00	71·30	71·40	71·65	70·65
4	71·75	71·30	72·00	74·55	73·75	73·25	74·55	71·90	71·30	71·40	71·65	70·65
5	71·55	71·40	72·05	74·55	73·90	73·00	74·40	71·90	71·25	71·40	71·65	70·65
6	71·55	71·30	72·00	74·55	74·05	73·40	74·25	71·80	71·15	71·30	71·55	70·65
7	71·55	71·30	71·80	74·75	74·25	73·55	74·05	71·80	71·05	71·30	71·50	70·65
8	71·55	71·30	71·80	75·00	74·40	73·25	74·40	71·80	71·05	71·30	71·50	70·65
9	71·55	71·30	71·80	75·05	74·55	73·15	73·75	71·80	71·00	71·30	71·40	70·65
10	71·55	71·30	72·05	75·00	74·65	73·15	73·55	71·80	71·00	71·80	71·40	72·00
11	71·55	71·50	72·40	75·25	74·65	73·15	73·30	71·90	70·90	71·80	71·40	72·65
12	71·55	71·50	72·90	74·90	74·65	73·15	73·05	71·90	70·90	72·25	71·40	72·50
13	71·55	71·40	73·75	74·65	74·75	73·15	73·00	71·90	70·90	72·25	71·25	72·50
14	71·55	71·40	74·00	74·40	74·90	73·30	72·90	71·80	70·90	72·25	71·25	72·65
15	71·55	71·50	74·00	74·40	74·90	73·30	72·80	71·80	70·90	72·25	71·25	70·90
16	71·55	71·55	74·00	74·30	74·90	73·40	72·65	70·80	70·90	72·15	71·00	73·15
17	71·50	70·55	74·05	74·30	74·90	73·40	72·55	71·80	70·90	72·15	71·15	73·60
18	71·40	70·55	74·25	74·30	74·90	73·50	72·50	71·80	70·90	72·15	71·15	73·40
19	71·40	70·65	74·75	74·30	74·80	73·50	72·50	71·80	71·05	72·25	71·15	72·90
20	71·50	70·65	75·40	74·30	74·75	73·50	72·40	71·80	71·30	72·25	71·05	72·90
21	71·50	70·75	75·65	74·30	74·75	73·55	72·40	71·80	71·25	72·30	71·00	73·65
22	71·50	70·75	75·65	74·40	74·75	73·55	72·30	71·80	71·25	72·30	71·00	72·90
23	71·40	70·80	75·80	74·30	74·55	73·65	72·30	71·75	71·40	72·30	70·90	72·90
24	71·40	71·80	76·05	74·30	74·50	73·75	72·30	71·65	71·40	72·30	71·05	72·90
25	71·40	71·75	76·15	74·40	74·30	73·75	72·30	71·55	71·40	72·00	71·05	71·00
26	71·25	71·55	76·15	74·25	74·25	73·90	72·30	71·50	71·55	72·00	71·30	72·90
27	71·25	71·25	76·00	74·25	74·15	74·00	72·30	71·40	71·55	72·00	71·50	73·00
28	71·25	71·25	75·75	74·25	74·15	74·00	72·25	71·30	71·55	72·00	71·25	73·15
29	71·25	......	75·40	74·25	74·05	73·90	72·25	71·30	71·55	72·00	71·55	71·05
30	71·15	......	75·30	74·25	73·90	73·80	72·25	71·30	71·40	72·00	71·80	71·05
31	71·15	......	75·05	......	73·90	......	72·25	71·25	......	71·80	......	72·00

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1904.

TABLEAU No. 400.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·30	71·25	71·90	74·15	76·05	77·15	74·40	72·15	71·25	71·65	72·55	71·30
2	72·30	71·90	72·90	74·65	76·55	77·30	74·40	72·05	71·05	71·65	72·65	71·25
3	72·15	72·30	72·90	75·15	76·90	77·45	74·25	71·90	71·05	71·75	72·65	71·25
4	70·90	72·30	72·05	75·55	77·15	77·80	74·05	71·90	71·30	71·75	72·55	71·15
5	71·15	72·90	70·90	75·80	77·30	77·90	73·90	71·75	71·40	71·80	72·55	71·15
6	71·30	73·90	70·90	76·05	77·80	77·90	73·80	71·75	71·40	72·00	72·50	71·15
7	71·40	73·30	71·05	76·30	78·00	77·80	73·80	71·65	71·30	72·05	72·40	71·15
8	71·65	73·30	70·90	76·40	78·25	77·90	73·65	71·55	71·30	72·05	72·40	71·15
9	70·90	73·90	71·40	76·65	78·30	77·90	73·55	71·50	71·25	72·05	72·30	71·05
10	71·00	73·05	70·90	77·05	78·40	77·90	73·65	71·40	71·15	72·05	72·25	71·15
11	71·00	74·25	70·90	77·50	78·40	78·05	73·40	71·30	71·15	72·15	72·25	71·30
12	71·05	74·30	71·05	77·25	78·40	78·05	73·30	71·30	71·05	72·25	72·25	71·30
13	71·00	73·05	71·00	77·00	78·30	78·00	73·30	71·25	71·05	72·25	72·15	71·30
14	71·40	73·05	71·00	76·65	78·25	77·90	73·30	71·25	71·05	72·30	72·00	71·30
15	71·90	73·90	71·05	76·15	78·15	77·75	73·30	71·25	71·00	72·50	72·00	71·25
16	72·90	72·90	71·00	75·80	77·90	77·55	73·30	71·15	71·00	72·50	71·80	71·30
17	72·90	72·55	71·00	75·30	77·80	77·30	73·25	71·25	70·90	72·50	71·80	71·25
18	72·40	71·90	71·00	75·15	77·65	77·00	73·30	71·25	70·90	72·55	71·75	71·15
19	72·90	71·90	71·00	74·90	77·55	76·75	73·30	71·15	70·90	72·55	71·75	71·05
20	72·90	71·50	71·00	74·80	77·55	76·50	73·30	71·05	70·80	72·55	71·75	71·05
21	72·90	71·50	71·00	74·50	77·50	76·30	73·30	71·15	70·80	71·55	71·55	71·15
22	72·90	71·50	71·00	74·25	77·30	76·00	73·15	71·30	70·80	72·55	71·50	71·15
23	70·90	70·90	71·05	74·25	77·30	75·90	72·80	71·30	70·75	72·55	71·50	71·15
24	70·90	71·90	71·05	74·05	77·30	75·65	72·75	71·40	70·90	72·65	71·50	71·05
25	72·90	70·90	71·15	74·15	77·30	75·50	72·55	71·40	71·25	72·65	71·50	71·00
26	71·90	71·05	71·40	74·30	77·30	75·40	72·50	71·50	71·40	72·65	71·50	70·90
27	71·15	71·00	72·05	74·40	77·30	75·05	72·40	71·30	71·50	72·65	71·50	70·75
28	70·90	71·00	72·55	74·65	77·25	74·90	72·40	71·40	71·50	72·65	71·50	70·90
29	70·90	71·00	73·30	75·15	77·25	74·65	72·30	71·40	71·50	72·75	71·50	71·05
30	71·15	......	73·55	75·55	77·15	74·50	72·25	71·40	71·55	72·55	71·50	71·15
31	71·90	......	73·80	......	77·15	......	72·25	71·30	......	72·55	......	71·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 401.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·05	71·50	72·30	74·05	72·40	74·25	72·40	71·65	70·55	70·65	71·25	71·30
2	71·05	71·50	72·15	74·30	72·55	74·15	72·40	71·75	70·55	70·55	71·25	71·15
3	71·00	71·55	72·00	74·40	72·80	74·05	72·25	71·75	70·65	70·55	71·25	71·15
4	71·90	71·55	72·00	74·30	73·05	73·90	72·15	71·65	70·65	70·55	71·15	71·05
5	71·00	71·65	71,90	74·30	73·25	73·75	72·15	71·65	70·65	70·55	71·05	71·05
6	71·00	71·90	71·90	74·40	73·50	73·55	72·05	71·55	70·75	70·50	71·00	71·00
7	71·05	71·90	71·80	74·50	73·65	73·65	72·00	71·55	70·75	70·40	71·05	71·00
8	71·05	72·00	71·80	74·40	73·75	73·65	71·90	71·50	70·65	70·30	71·05	70·90
9	71·15	72·00	71·75	74·00	74·00	73·55	71·75	71·40	70·65	70·30	71·05	70·65
10	71·15	71·90	71·75	73·81	74·25	73·55	71·75	71·40	70·55	70·30	71·05	70·55
11	71·15	71·90	71·65	73·65	74·40	73·50	71·65	71·50	70·55	70·15	71·00	70·55
12	71·15	72·00	71·55	73·75	74·55	73·50	71·65	71·40	70·55	70·50	71·05	70·55
13	71·25	72·05	71·50	73·75	74·80	73·50	71·75	71·30	70·65	70·50	71·25	70·55
14	71·30	72·25	71·50	73·65	74·90	73·50	71·75	71·25	70·55	70·50	71·25	70·65
15	71·30	72·30	71·50	73·50	75·00	73·50	71·75	71·15	70·65	70·50	71·00	70·65
16	71·25	72·40	71·50	73·30	75·05	73·40	71·75	71·25	70·50	70·50	71·05	70·65
17	71·25	72·50	71·50	73·15	75·05	73·30	71·75	71·15	70·50	70·40	71·05	70·55
18	71·15	72·50	71·40	73·05	75·05	73·30	71·80	71·05	70·40	70·55	71·05	70·55
19	71·25	72·65	71·40	72·90	75·25	73·30	71·80	71·00	70·50	70·75	71·00	70·50
20	71·25	72·65	71·30	72·80	75·15	73·30	71·80	71·00	70·75	70·90	70·90	70·50
21	71·25	72·75	71·25	72·75	75·15	73·30	71·80	71·00	70·75	70·90	70·90	70·50
22	71·25	72·65	71·25	72·75	75·15	73·30	71·75	71·00	70·80	71·05	70·80	70·50
23	71·15	72·55	71·25	72·65	75·05	73·25	71·75	71·00	70·90	71·05	70·80	70·50
24	71·25	72·55	71·25	72·50	75·15	73·05	71·75	70·90	70·90	71·15	70·80	70·40
25	71·30	72·50	71·25	72·40	75·05	72·90	71·65	70·90	70·80	71·25	70·75	70·40
26	71·50	72·40	71·25	72·30	75·00	72·80	71·65	70·80	70·75	71·25	70·65	70·40
27	71·65	72·40	71·15	72·30	74·80	72·75	71·55	70·80	70·75	71·30	70·90	70·40
28	71·75	72·40	71·40	72·30	74·75	72·75	71·50	70·80	70·75	71·30	70·90	70·40
29	71·65	......	71·90	72·25	74·65	72·65	71·50	70·65	70·65	71·30	71·25	70·50
30	71·50	......	72·40	72·30	74·40	72·50	71·55	70·55	70·65	71·30	71·15	70·55
31	71·50	......	73·25	......	74·30	......	71·55	70·55	......	71·30	......	70·55

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 402.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·55	72·15	71·40	72·15	73·75	74·55	73·65	71·05	70·00	69·50	70·00	70·25
2	70·55	72·05	71·30	72·00	73·75	74·55	73·55	71·05	70·00	69·40	69·90	70·40
3	70·55	72·05	71·25	71·90	73·80	74·40	73·50	71·05	70·00	69·40	69·90	70·65
4	70·65	72·00	71·15	71·90	73·90	74·25	73·40	71·05	69·90	69·40	69·90	70·50
5	70·65	71·90	71·05	72·00	74·00	74·15	73·25	71·00	69·80	69·50	69·80	70·30
6	70·65	71·90	71·05	72·05	74·05	74·25	73·05	71·00	69·80	64·50	69·55	70·25
7	70·75	71·80	71·00	72·05	74·25	74·25	73·00	71·00	69·80	69·50	69·80	70·25
8	70·80	71·75	70·90	72·00	74·25	74·90	72·80	71·00	69·80	69·50	69·80	70·25
9	71·00	71·65	70·80	72·00	74·25	75·40	72·65	70·90	69·80	69·50	69·80	70·25
10	72·05	71·55	70·75	72·00	74·25	75·50	72·65	70·80	69·75	69·65	69·80	70·25
11	71·25	71·50	70·65	72·00	74·25	75·40	72·55	70·80	69·75	69·65	69·90	70·30
12	71·15	71·50	70·65	72·00	74·40	74·90	72·55	70·75	69·75	69·55	69·90	70·30
13	71·25	71·50	70·65	72·00	74·75	74·75	72·50	70·65	69·90	69·50	69·90	70·40
14	71·15	71·40	70·65	72·05	75·15	74·65	72·25	70·65	69·75	69·50	69·90	70·50
15	71·15	71·30	70·55	72·15	75·15	74·55	72·15	70·55	69·75	69·50	69·80	70·55
16	71·15	71·30	70·55	72·40	75·25	74·50	72·05	70·65	69·75	69·55	69·90	70·55
17	71·00	71·25	70·55	72·50	75·25	74·50	72·00	70·55	69·55	69·65	69·80	70·50
18	70·65	71·15	70·55	72·50	75·25	74·40	71·90	70·50	69·55	69·65	69·80	70·40
19	70·55	71·05	70·65	72·50	75·30	74·30	71·80	70·40	69·55	69·65	69·80	70·50
20	70·65	71·00	70·40	72·50	75·30	74·25	71·75	70·40	69·55	69·80	69·80	70·40
21	70·55	71·00	70·40	72·55	75·30	74·25	71·55	70·40	69·55	69·80	69·80	70·00
22	70·55	71·00	70·40	72·80	75·25	74·25	71·55	70·40	69·55	69·80	69·80	70·50
23	70·55	71·25	70·40	73·05	75·15	74·15	71·55	70·40	69·55	69·80	70·00	70·50
24	71·15	71·25	70·40	73·25	75·05	74·15	71·50	70·40	69·55	69·80	70·00	70·50
25	72·00	71·25	70·30	73·40	75·05	74·15	71·40	70·15	69·50	69·90	69·90	70·40
26	72·15	71·30	71·25	73·50	75·00	74·00	71·30	70·25	69·40	69·90	69·90	70·40
27	72·50	71·40	71·25	73·55	75·00	74·00	71·30	70·25	69·50	69·75	70·00	70·40
28	72·40	71·50	71·25	73·75	74·90	73·80	71·25	70·15	69·40	69·75	70·05	70·40
29	72·40	......	71·80	73·75	74·80	73·80	71·25	70·05	69·30	69·90	70·05	70·40
30	72·30	......	72·25	73·75	74·75	73·75	71·15	70·05	69·30	69·80	70·15	70·30
31	72·25	......	72·30	......	74·65	......	71·15	70·15	......	69·90	......	70·15

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1907.

TABLEAU No. 403.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	April.	Mai	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·50	71·15	72·15	75·30	72·90	75·40	73·90	72·05	70·80	71·65	71·55	71·75
2	70·40	71·15	72·15	75·25	73·40	75·40	74·00	72·05	70·80	71·55	71·65	71·75
3	70·30	71·15	72·05	75·15	74·75	75·40	74·00	72·05	70·75	71·50	71·65	71·75
4	70·25	71·15	72·00	75·05	75·00	75·30	73·90	72·05	70·80	71·50	71·75	71·80
5	70·05	71·30	71·90	74·80	75·00	75·25	73·80	72·00	70·80	71·55	71·90	71·55
6	70·05	71·50	71·80	74·40	75·00	75·30	73·75	72·00	70·75	71·50	72·00	71·55
7	70·25	71·50	71·65	73·90	74·90	75·40	73·75	72·00	70·75	71·40	72·15	71·50
8	70·30	71·50	71·50	73·80	74·90	75·30	73·65	72·00	70·65	71·55	73·00	71·50
9	70·40	71·50	71·40	73·30	74·75	75·30	73·55	72·00	70·65	71·55	73·05	71·40
10	70·50	71·40	71·40	73·30	74·65	75·25	73·50	71·90	70·65	71·55	73·25	71·50
11	70·75	71·50	71·30	73·15	74·50	75·15	73·30	71·80	70·65	71·55	73·40	71·90
12	70·80	71·65	71·30	73·00	74·40	75·25	73·15	71·75	70·75	71·65	73·30	72·05
13	70·80	71·80	71·30	72·80	74·30	75·25	73·15	71·65	70·75	71·65	73·05	72·15
14	70·80	71·90	71·25	73·05	74·25	75·25	73·05	71·65	70·75	71·65	73·25	72·40
15	70·65	71·90	71·15	73·40	74·30	75·15	72·90	71·50	70·80	71·75	73·00	72·20
16	70·55	72·00	71·05	73·30	74·40	75·05	72·80	71·50	70·80	71·75	72·90	72·00
17	70·50	71·75	71·05	73·15	74·50	75·00	72·80	71·50	71·00	71·80	72·75	72·00
18	70·30	71·55	71·00	73·15	74·55	74·80	72·75	71·30	71·00	71·90	72·55	71·90
19	70·30	71·40	71·05	73·15	74·50	74·75	72·65	71·25	71·05	71·80	72·50	71·80
20	70·40	71·40	71·05	73·05	74·50	74·65	72·55	71·25	71·05	71·80	72·40	71·75
21	70·40	71·50	71·15	73·05	75·75	74·55	72·50	71·25	71·15	71·80	72·40	71·65
22	70·55	71·55	71·15	72·90	76·00	74·40	72·40	71·15	71·15	71·75	72·40	71·55
23	70·75	71·40	71·15	72·80	76·15	74·30	72·40	71·05	71·15	71·80	72·25	71·75
24	70·90	72·05	71·25	72·75	76·30	74·15	72·30	70·90	71·25	71·75	72·25	71·65
25	70·90	72·15	71·30	72·80	76·30	74·05	72·30	70·90	71·40	71·75	72·15	71·55
26	71·00	72·25	71·65	72·90	76·25	74·05	72·30	71·00	71·40	71·65	72·05	71·55
27	71·00	72·25	72·30	72·80	76·15	74·05	72·30	71·00	71·40	71·65	72·05	71·50
28	71·00	72·25	72·65	72·75	76·15	73·90	72·25	70·90	71·30	71·65	72·00	71·55
29	71·05	......	73·05	72·65	76·00	73·80	72·15	70·90	71·50	71·65	72·00	71·80
30	71·05	......	73·80	73·05	75·80	73·80	72·15	70·80	71·65	71·65	71·75	72·30
31	71·05	......	74·75	......	75·65	......	72·05	70·80	......	71·55	......	71·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1908.

TABLEAU No. 404.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	April.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	72·30	71·50	71·25	73·00	76·40	78·05	73·75	71·65	70·30	69·50	69·40	69·65
2	72·05	71·50	71·15	73·05	77·05	78·05	73·55	71·55	70·30	69·50	69·25	69·90
3	71·90	71·55	71·05	73·00	77·40	77·90	73·50	71·50	70·30	69·50	69·25	70·15
4	71·55	71·65	71·00	73·00	77·90	77·80	73·40	71·50	70·15	69·40	69·40	70·25
5	71·65	71·75	70·80	72·90	78·05	77·80	73·30	71·30	70·15	69·40	69·40	70·30
6	71·90	71·80	70·90	73·00	78·00	77·75	73·15	71·40	70·05	69·40	69·25	70·50
7	71·90	71·80	71·00	73·05	77·80	77·65	73·15	71·30	70·05	69·30	69·30	70·30
8	71·90	71·80	71·05	73·80	78·00	77·55	73·05	71·30	70·00	69·30	69·30	70·25
9	71·80	71·75	71·05	74·00	78·30	77·40	73·00	71·25	70·00	69·30	69·30	70·25
10	71·80	71·75	71·15	73·90	78·55	77·25	73·00	71·15	69·90	69·30	69·30	70·25
11	71·80	72·00	71·15	74·05	78·80	76·90	72·90	71·15	69·90	69·40	69·30	70·25
12	71·90	71·90	71·05	74·40	79·05	76·75	71·80	71·05	69·90	69·30	69·40	70·25
13	72·00	71·80	71·05	75·00	79·15	76·40	72·75	71·05	69·90	69·25	69·40	70·25
14	72·00	71·55	71·05	75·15	79·15	76·05	72·75	71·05	69·90	69·25	69·30	70·25
15	72·05	71·30	71·05	75·15	79·25	75·90	72·75	71·05	69·90	69·25	69·40	70·25
16	72·05	71·30	71·15	75·15	79·25	75·80	72·65	71·00	69·90	69·25	69·25	70·25
17	72·40	71·25	71·25	74·75	79·25	75·65	72·50	70·90	69·80	69·15	69·30	70·25
18	72·30	71·40	71·65	74·50	79·25	75·50	72·55	71·00	69·80	69·15	69·30	70·25
19	73·15	71·65	71·80	74·30	79·25	75·30	72·50	70·80	69·80	69·25	69·25	70·25
20	71·90	71·90	71·90	74·25	79·15	75·25	72·50	70·80	69·80	69·15	69·30	70·25
21	71·75	72·15	71·50	74·25	79·05	75·05	72·40	70·75	69·75	69·15	69·30	70·25
22	71·75	72·15	71·55	74·15	78·90	74·90	72·40	70·75	69·65	69·05	69·30	70·30
23	71·75	72·05	71·55	74·05	78·80	74·80	72·30	70·65	69·65	69·15	69·30	70·30
24	71·40	72·00	71·55	74·05	78·75	74·65	72·25	70·55	69·75	69·15	69·25	70·25
25	71·75	72·25	71·55	74·15	78·65	74·50	72·15	70·55	69·65	69·15	69·30	70·25
26	71·50	72·05	71·75	74·25	78·55	74·40	72·05	70·55	69·65	69·15	69·40	70·30
27	71·40	71·80	71·90	74·25	78·50	74·25	72·00	70·55	69·65	69·15	69·50	70·30
28	71·30	71·40	72·05	74·30	78·40	74·15	71·90	70·50	69·55	69·15	69·50	70·30
29	71·40	71·30	72·25	74·50	78·30	74·00	71·90	70·50	69·55	69·25	69·55	70·40
30	73·40	......	72·50	75·80	78·15	74·00	71·80	70·40	69·50	69·30	69·55	70·50
31	71·40	......	72·55	......	78·05	.....	71·75	70·30	......	69·40	......	70·50

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 405.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·50	70·65	71·30	71·65	76·25	79·55	73·80	72·25	71·55	71·65	71·15	71·65
2	70·40	70·65	71·30	71·80	76·25	79·30	73·75	72·25	71·65	71·65	71·15	71·65
3	70·40	70·75	71·30	71·90	76·75	79·15	73·80	72·15	71·50	71·55	71·15	71·75
4	70·30	70·75	71·30	72·05	76·90	78·90	73·55	72·05	71·50	71·55	71·25	71·65
5	70·25	70·75	71·25	72·40	76·80	78·65	73·40	72·00	71·75	71·55	71·25	71·65
6	70·40	70·75	71·40	72·80	76·65	78·30	73·30	72·00	71·50	71·55	71·15	71·65
7	70·40	70·75	71·40	72·80	76·40	78·05	73·15	71·90	71·50	71·65	71·15	71·65
8	70·55	70·75	71·30	74·40	76·30	77·65	73·15	71·90	71·50	71·65	71·25	71·65
9	70·55	70·75	71·30	75·25	76·30	77·40	73·05	71·80	71·50	71·65	71·15	71·65
10	70·55	70·80	71·30	75·65	76·25	77·15	72·90	71·75	71·50	71·65	71·15	71·65
11	70·55	70·80	71·25	75·80	76·75	76·80	72·80	71·65	71·55	71·55	71·15	71·90
12	70·50	70·75	71·15	75·05	77·25	76·55	72·65	71·40	71·55	71·55	71·15	71·80
13	70·50	70·80	71·15	74·65	77·80	76·25	72·65	71·40	71·55	71·50	71·15	71·75
14	70·40	70·80	71·05	75·05	78·15	76·05	72·55	71·40	71·55	71·40	71·15	71·65
15	70·40	70·90	71·00	75·65	78·30	75·90	72·50	71·30	71·65	71·40	71·15	71·55
16	70·30	71·00	71·00	75·65	78·40	75·65	72·40	71·30	71·65	71·30	71·15	71·50
17	70·40	71·05	70·80	75·75	78·55	75·40	72·30	71·50	71·55	71·50	71·25	71·50
18	70·40	71·15	70·80	75·80	78·80	75·50	72·25	71·30	71·65	71·25	71·25	71·40
19	70·40	71·15	70·80	75·95	79·00	75·25	72·25	71·25	71·55	71·25	71·25	71·50
20	70·50	71·05	70·75	76·15	79·15	75·00	72·25	71·05	71·55	71·25	71·25	71·50
21	70·50	70·90	70·75	76·15	79·30	74·80	72·25	71·25	71·65	71·15	71·25	71·50
22	70·40	70·80	70·65	76·15	79·50	74·75	72·15	71·15	71·65	71·15	71·30	71·50
23	70·40	70·75	72·65	76·15	79·55	74·65	72·15	71·05	71·65	71·25	71·65	71·50
24	70·40	70·80	70·65	76·25	79·65	74·65	72·15	71·15	71·75	71·30	71·55	71·50
25	70·40	70·90	70·65	76·00	79·65	74·50	72·30	71·05	71·65	71·25	71·80	71·40
26	70·40	71·00	70·65	76·05	79·65	74·40	72·25	71·15	71·65	71·25	71·75	71·40
27	70·40	71·30	70·75	76·00	79·65	74·25	72·30	71·05	71·65	71·25	71·55	71·30
28	70·40	71·30	70·90	76·00	79·90	74·05	72·55	71·05	71·65	71·25	71·50	71·30
29	70·40	......	71·00	75·90	79·90	74·05	72·90	71·05	71·65	71·40	71·55	71·30
30	70·50	......	71·15	75·80	79·75	73·90	73·25	71·05	71·65	71·25	71·55	71·30
31	70·50	......	71·40	......	......	......	73·40	71·00	......	71·25	......	71·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa à la tête de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 406.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·25	71·05	70·40	73·50	......	......	......	......	......	......	......	......
2	71·25	71·05	70·40	73·80	......	......	......	......	......	......	......	......
3	71·25	71·00	70·40	74·00	......	......	......	......	......	......	......	......
4	71·15	71·00	70·50	74·15	......	......	......	......	......	......	......	......
5	71·15	71·00	70·65	74·25	......	......	......	......	......	......	......	......
6	71·15	71·00	71·00	74·30	......	......	......	......	......	......	......	......
7	71·15	71·00	71·30	74·30	......	......	......	......	......	......	......	......
8	71·05	71·40	71·75	74·50	......	......	......	......	......	......	......	......
9	71·00	70·90	72·05	74·65	......	......	......	......	......	......	......	......
10	71·00	70·90	72·05	74·80	......	......	......	......	......	......	......	......
11	70·90	70·90	72·05	74·90	......	......	......	......	......	......	......	......
12	70·90	70·80	71·90	75·00	......	......	......	......	......	......	......	......
13	70·90	70·80	71·40	74·90	......	......	......	......	......	......	......	......
14	70·90	70·80	71·30	74·80	......	......	......	......	......	......	......	......
15	70·90	70·75	71·25	74·65	......	......	......	......	......	......	......	......
16	70·90	70·75	71·25	74·50	......	......	......	......	......	......	......	......
17	70·90	70·65	71·15	74·40	......	......	......	......	......	......	......	......
18	70·90	70·65	71·05	74·40	......	......	......	......	......	......	......	......
19	70·90	70·75	71·00	74·30	......	......	......	......	......	......	......	......
20	70·90	70·75	71·65	74·30	......	......	......	......	......	......	......	......
21	70·80	70·65	71·15	74·30	......	......	......	......	......	......	......	......
22	70·90	70·55	71·50	74·40	......	......	......	......	......	......	......	......
23	71·05	70·50	72·00	74·50	......	......	......	......	......	......	......	......
24	71·25	70·50	72·40	74·55	......	......	......	......	......	......	......	......
25	71·30	70·50	72·80	74·55	......	......	......	......	......	......	......	......
26	71·30	70·50	73·05	74·75	......	......	......	......	......	......	......	......
27	71·30	70·50	73·15	74·90	......	......	......	......	......	......	......	......
28	71·30	70·50	73·05	75·15	......	......	......	......	......	......	......	......
29	71·25	......	73·05	75·15	......	......	......	......	......	......	......	......
30	71·25	......	73·15	75·25	......	......	......	......	......	......	......	......
31	71·15	......	73·25	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1871.

TABLEAU No. 407.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·45	69·30	68·40	69·80	72·40	71·55	69·90	69·05	68·55	67·95	67·70	67·70
2	69·45	69·30	68·45	69·80	72·45	71·45	69·90	69·05	68·55	67·95	67·70	67·70
3	69·45	69·30	68·45	69·80	72·65	71·40	69·80	68·95	68·45	67·95	67·70	67·80
4	69·40	69·30	68·55	69·80	72·80	71·30	69·80	68·95	68·45	67·95	67·65	67·90
5	69·40	69·40	68·65	69·90	72·95	71·20	69·70	68·95	68·40	67·95	67·65	67·95
6	69·40	69·40	68·70	69·95	73·15	71·15	69·70	68·90	68·40	67·95	67·65	67·95
7	69·40	69·55	68·80	70·05	73·30	71·05	69·65	68·90	68·40	67·95	67·55	68·05
8	69·40	69·55	68·90	70·15	73·45	71·05	69·65	68·90	68·40	67·95	67·55	68·05
9	69·40	69·55	68·95	70·20	73·65	70·95	69·55	68·80	68·30	67·95	67·55	68·15
10	69·40	69·55	69·20	70·30	73·65	70·90	69·55	68·80	68·30	67·95	67·55	68·15
11	69·40	69·55	69·55	70·40	73·55	70·80	69·45	68·80	68·30	67·90	67·45	68·20
12	69·40	69·55	69·90	70·45	73·45	70·80	69·45	68·70	68·30	67·90	67·45	68·20
13	69·40	69·55	70·30	70·55	73·40	70·70	69·45	68·70	68·20	67·90	67·45	68·30
14	69·30	69·55	70·95	70·65	73·20	70·65	69·40	68·65	68·20	67·90	67·40	68·30
15	69·30	69·65	71·05	70·70	73·05	70·65	69·40	68·65	68·20	67·90	67·40	68·30
16	69·30	69·65	70·90	70·80	72·90	70·65	69·30	68·65	68·20	67·90	67·40	68·30
17	69·20	69·15	70·70	70·90	72·70	70·55	69·30	68·65	68·15	67·80	67·40	68·30
18	69·15	69·00	70·55	71·05	72·55	70·55	69·30	68·65	68·15	67·80	67·40	68·30
19	69·15	68·95	70·55	71·05	72·45	70·45	69·30	68·65	68·15	67·80	67·40	68·40
20	69·15	68·65	70·45	71·15	72·40	70·40	69·30	68·65	68·15	67·80	67·45	68·40
21	69·15	68·55	70·45	71·20	72·30	70·30	69·20	68·70	68·15	67·80	67·45	68·40
22	69·20	68·55	70·40	71·30	72·20	70·30	69·20	68·70	68·15	67·80	67·55	68·45
23	69·20	68·55	70·40	71·45	72·15	70·20	69·20	68·80	68·15	67·70	67·55	68·45
24	69·20	68·45	70·30	71·55	72·05	70·20	69·20	68·90	68·05	67·70	67·65	68·55
25	69·20	68·45	70·20	71·65	71·95	70·15	69·15	68·95	68·05	67·70	67·65	68·65
26	69·20	68·40	70·15	71·95	71·90	70·15	69·15	68·95	68·05	67·70	67·70	68·55
27	69·30	68·40	70·05	71·95	71·80	70·05	69·15	68·90	68·05	67·80	67·70	68·55
28	69·30	68·40	69·95	72·05	71·70	70·05	69·15	68·80	67·95	67·80	67·70	68·45
29	69·30	......	69·80	72·15	71·70	70·05	69·05	68·90	67·95	67·80	67·70	68·45
30	69·30	......	69·80	72·30	71·65	69·95	69·05	68·65	67·95	67·70	67·70	68·45
31	69·30	......	69·80	......	71·65	......	69·05	68·55	......	67·70	......	68·40

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1872.

TABLEAU No. 408.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·15	68·05	67·80	67·90	69·40	71·20	68·80	68·05	67·65	67·95	68·30	68·20
2	68·05	67·95	67·80	67·95	69·55	71·15	68·80	68·05	67·70	67·95	68·30	68·30
3	88·05	67·95	67·80	68·05	69·80	71·15	68·70	68·05	67·55	67·90	68·30	68·30
4	88·05	67·95	67·80	68·15	69·95	71·05	68·65	68·05	67·55	67·80	68·30	68·30
5	68·15	67·90	67·80	68·20	70·15	71·05	68·65	68·05	67·55	67·90	68·30	68·45
6	68·15	67·90	67·90	68·30	70·20	70·95	68·65	68·05	67·55	67·95	68·30	68·55
7	68·15	67·90	67·90	68·40	70·40	70·95	68·55	67·95	67·55	68·15	68·30	68·70
8	68·05	67·90	68·40	68·45	70·55	70·90	68·55	67·95	67·65	68·40	68·30	68·80
9	68·05	67·90	67·90	68·55	70·45	70·90	68·55	67·95	67·65	68·65	68·20	68·95
10	68·15	67·80	67·80	68·65	70·65	70·80	68·55	67·90	67·65	68·65	68·20	69·20
11	68·15	67·80	67·80	68·70	70·70	70·80	68·45	67·90	67·65	68·65	68·20	69·40
12	68·05	67·65	67·80	68·80	70·90	70·70	68·45	67·90	67·65	68·65	68·20	69·45
13	68·05	67·65	67·80	68·80	71·05	70·70	68·45	67·80	67·65	68·55	68·20	69·65
14	67·95	67·55	67·70	68·80	71·20	70·65	68·45	67·80	67·65	68·55	68·20	69·65
15	68·05	67·55	67·70	68·90	71·40	70·65	68·40	67·80	67·65	68·45	68·20	69·65
16	68·05	67·30	67·70	68·95	71·55	70·55	68·40	67·80	67·65	68·45	68·20	69·65
17	68·15	67·05	67·80	68·90	71·70	70·55	68·40	67·70	67·70	68·45	68·15	69·45
18	68·15	66·30	67·80	68·80	71·80	70·45	68·40	67·70	67·80	68·45	68·15	69·15
19	68·20	66·30	67·80	68·65	71·80	70·45	68·40	67·70	67·90	68·45	68·15	68·80
20	68·20	66·30	67·80	68·65	71·70	70·20	68·30	67·65	67·95	68·40	68·15	68·70
21	68·15	66·30	67·80	68·70	71·70	70·15	68·30	67·65	68·05	68·40	68·15	68·40
22	68·15	66·40	67·90	68·70	71·65	69·95	68·30	67·65	68·05	68·40	68·15	68·05
23	68·05	66·45	67·90	68·80	71·65	69·80	68·30	67·70	68·05	68·40	68·15	67·90
24	68·05	66·65	67·90	68·90	71·55	69·70	68·30	67·70	68·05	68·40	68·05	67·80
25	68·05	66·80	67·90	68·90	71·55	69·65	68·20	67·80	68·05	68·30	68·05	67·70
26	68·05	67·30	67·90	68·95	71·45	69·45	68·20	67·80	68·05	68·30	68·15	67·65
27	68·05	67·55	67·80	69·05	71·45	69·30	68·20	67·70	68·05	68·30	68·15	67·65
28	68·05	67·80	67·80	69·05	71·40	69·15	68·20	67·70	68·05	68·30	68·05	67·65
29	68·05	67·80	67·80	69·15	71·40	68·95	68·20	67·70	68·05	68·30	68·05	67·55
30	68·05	......	67·80	69·20	71·30	68·90	68·20	67·65	68·05	68·30	68·30	67·55
31	68·05	......	67·80	......	71·20	......	68·20	67·65	......	68·30	......	67·55

Elévations de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1873.

Tableau No. 409.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·55	68·95	67·95	69·20	71·65	73·80	70·40	69·45	68·45	68·30	69·30	68·45
2	67·55	69·15	67·95	69·20	71·70	73·65	70·40	69·45	68·45	68·20	69·30	68·45
3	67·65	69·20	67·95	69·30	71·80	73·45	70·40	69·40	68·45	68·30	69·20	68·55
4	67·65	69·30	67·95	69·30	71·90	73·30	70·30	69·30	68·45	68·45	69·20	69·05
5	67·65	69·40	68·05	69·45	71·95	73·15	70·30	69·20	68·45	68·55	69·20	69·80
6	67·70	69·30	68·05	69·65	72·05	73·05	70·30	69·20	68·40	68·70	69·15	69·80
7	67·70	69·20	68·05	69·90	72·15	72·90	70·20	69·15	68·40	68·80	69·15	69·70
8	67·70	69·15	68·15	70·20	72·30	72·70	70·20	69·15	68·40	68·80	69·15	69·55
9	67·80	69·05	68·15	70·55	72·45	72·65	70·15	69·05	68·40	68·90	69·05	69·45
10	67·80	68·95	68·20	70·70	72·55	72·55	70·15	69·05	68·40	68·90	69·05	69·30
11	67·90	68·90	68·20	70·90	72·70	72·40	70·05	69·05	68·40	68·90	68·95	69·15
12	67·90	68·90	68·20	71·05	72·90	72·30	70·05	68·95	68·30	68·95	68·95	69·20
13	67·90	68·80	68·30	71·20	73·05	72·20	69·95	68·95	68·30	68·95	68·95	68·95
14	67·95	68·80	68·30	71·55	73·15	72·05	69·95	68·95	68·30	68·95	68·95	69·20
15	67·95	68·70	68·30	71·90	73·30	71·95	69·90	68·90	68·30	68·95	68·90	69·70
16	68·05	68·65	68·30	72·05	73·40	71·90	69·90	68·90	68·30	68·95	68·90	69·30
17	68·05	68·65	68·40	72·20	73·45	71·80	69·80	68·90	68·20	68·95	68·90	69·05
18	68·15	68·55	68·40	72·30	73·55	71·65	69·80	68·80	68·20	68·95	68·90	68·90
19	68·15	68·45	68·40	72·40	73·65	71·45	69·80	68·80	68·20	69·05	68·80	68·80
20	68·15	68·40	68·40	72·40	73·70	71·55	69·70	68·80	68·20	69·05	68·80	69·40
21	68·20	68·30	68·40	72·30	73·80	71·30	69·70	68·70	68·20	69·15	68·80	69·65
22	68·20	68·30	68·45	72·20	73·80	71·20	69·70	68·70	68·20	69·15	68·70	69·70
23	68·30	68·20	68·45	72·15	73·70	71·15	69·70	68·70	68·30	69·15	68·70	69·70
24	68·30	68·20	68·45	72·05	73·70	71·05	69·65	68·65	68·40	69·15	68·65	69·80
25	68·40	68·15	68·55	71·95	73·70	70·95	69·65	68·65	68·40	69·20	68·65	69·80
26	68·45	68·05	68·65	71·80	73·80	70·90	69·65	68·65	68·40	69·20	68·55	69·70
27	68·55	67·95	68·70	71·70	73·80	70·80	69·65	68·55	68·55	69·20	68·55	69·70
28	68·65	67·90	68·80	71·65	73·90	70·70	69·55	68·55	68·55	69·20	68·55	69·65
29	68·70	......	68·90	71·55	73·90	70·65	69·55	68·55	68·30	69·30	68·45	69·65
30	68·70	......	68·95	71·55	73·95	70·55	69·55	68·45	68·30	69·30	68·45	69·65
31	68·80	......	69·15	......	73·95	......	69·55	68·45	......	69·30	......	69·70

Elévations de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1874.

Tableau No. 410.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·80	70·55	69·80	70·20	70·05	73·30	71·95	69·80	68·55	68·20	67·90	67·80
2	69·80	70·55	69·80	70·15	70·05	73·20	71·90	69·80	68·55	68·20	67·80	67·90
3	69·90	70·55	69·80	70·05	69·95	73·20	71·80	69·70	68·55	68·20	67·80	67·90
4	69·90	70·55	69·90	69·95	69·95	73·15	71·70	69·65	68·55	68·20	67·80	67·95
5	69·95	70·65	69·90	69·90	69·90	73·15	71·65	69·65	68·45	68·20	67·80	68·05
6	69·95	70·65	69·95	69·80	69·90	73·05	71·55	69·55	68·45	68·30	67·80	68·15
7	70·05	70·65	69·95	69·70	69·95	73·05	71·45	69·45	68·45	68·30	67·70	68·20
8	70·15	70·65	70·05	69·65	70·05	72·95	71·40	69·45	68·40	68·30	67·70	68·30
9	70·15	70·65	70·15	69·55	70·20	72·95	71·30	69·40	68·40	68·15	67·70	68·40
10	70·20	70·55	70·15	69·65	70·40	72·90	71·20	69·40	68·40	68·15	67·70	68·45
11	70·30	70·40	70·20	69·70	70·55	72·80	71·15	69·30	68·40	68·05	67·70	68·55
12	70·40	70·30	70·20	69·90	70·70	72·80	71·05	69·30	68·40	68·05	67·70	68·65
13	70·45	70·20	70·30	70·05	70·90	72·70	70·95	69·20	68·40	68·05	67·70	68·70
14	70·55	70·15	70·30	70·20	71·15	72·65	70·90	69·20	68·40	68·05	67·70	68·80
15	70·55	69·95	70·40	70·30	71·30	72·55	70·80	69·20	68·45	68·05	67·70	68·90
16	70·65	69·80	70·45	70·40	71·55	72·40	70·70	69·15	68·40	68·05	67·70	68·95
17	70·65	69·70	70·45	70·55	71·70	72·30	70·65	69·15	68·40	67·95	67·80	69·05
18	70·70	69·65	70·55	70·45	71·80	72·20	70·55	69·15	68·40	67·95	67·80	69·15
19	70·70	69·55	70·65	70·40	72·15	72·15	70·55	69·05	68·30	67·95	67·80	69·20
20	70·80	69·45	70·70	70·40	72·45	72·05	70·45	69·05	68·30	67·95	67·80	69·30
21	70·80	69·40	70·80	70·40	72·80	72·15	70·40	69·05	68·30	67·95	67·80	69·40
22	70·15	69·30	70·80	70·40	72·95	71·15	70·40	68·95	68·30	67·95	67·80	69·30
23	69·80	69·30	70·70	70·40	73·15	72·20	70·30	68·95	68·20	67·95	67·80	69·20
24	69·65	69·30	70·70	70·40	73·30	72·20	70·20	68·90	68·20	67·90	67·80	68·80
25	69·95	69·40	70·65	70·40	73·30	72·30	70·20	68·90	68·20	67·90	67·80	68·45
26	70·30	69·55	70·55	70·40	73·30	72·40	70·15	68·80	68·20	67·90	67·80	69·05
27	70·30	69·65	70·45	70·40	73·20	72·30	70·05	68·80	68·20	67·90	67·80	69·40
28	70·40	69·80	70·45	70·40	73·15	72·20	70·05	68·70	68·20	67·90	67·80	69·65
29	70·45	......	70·40	70·40	73·05	72·15	69·95	68·70	68·20	67·90	67·80	69·80
30	70·55	......	70·30	70·05	73·15	72·05	69·90	68·65	68·20	67·90	67·80	69·80
31	70·55	......	70·30	......	73·20	......	69·90	68·65	......	67·90	......	69·80

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1875.

TABLEAU No. 411.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·30	68·40	68·20	......	69·30	72·20	69·30	68·45	......	67·90	68·20	68·15
2	69·55	68·05	68·40	......	69·20	72·15	69·30	68·40	......	67·90	15	68·15
3	69·40	67·95	68·40	......	69·55	71·95	69·30	68·40	......	67·90	15	69·40
4	69·45	67·70	68·40	......	69·95	71·95	69·20	68·40	......	67·90	05	69·70
5	69·40	67·15	68·45	......	69·95	71·80	69·20	68·30	......	67·95	05	68·95
6	69·05	66·90	68·70	......	69·95	71·45	69·20	68·40	......	67·95	67·95	69·40
7	68·95	66·70	68·90	......	70·05	71·40	69·15	68·30	......	68·05	67·95	69·05
8	69·05	67·70	69·15	......	70·45	71·20	69·15	68·30	......	67·55	68·05	68·95
9	69·05	67·30	68·55	......	70·45	71·15	69·05	68·30	......	67·95	68·05	68·95
10	68·90	67·40	68·45	......	70·80	70·95	69·05	68·40	......	67·95	67·95	68·95
11	68·90	67·70	68·40	......	71·15	70·90	69·05	68·40	......	67·90	67·90	69·05
12	68·80	67·90	68·30	......	71·55	70·80	68·95	68·30	......	67·90	68·05	68·90
13	68·90	68·15	68·15	......	71·70	70·55	68·95	68·40	......	67·90	68·05	68·65
14	68·40	68·20	67·95	......	72·20	70·40	68·90	68·40	......	67·95	68·05	68·40
15	68·30	68·70	67·80	......	72·45	70·30	68·90	68·40	......	67·95	67·90	68·40
16	68·30	68·55	67·80	......	72·95	70·20	68·80	68·40	......	68·05	67·80	68·40
17	68·45	68·45	67·80	......	73·20	70·15	68·80	68·45	......	67·95	67·90	68·40
18	68·45	68·65	67·90	......	73·55	69·95	68·70	68·65	......	68·05	67·70	68·45
19	68·80	68·70	67·90	......	73·65	64·90	68·65	68·55	......	67·95	67·45	68·15
20	68·90	68·65	67·90	......	73·80	69·90	68·65	68·45	......	67·95	67·40	68·80
21	68·80	68·65	68·30	......	73·65	69·80	68·65	68·55	......	68·05	67·30	68·80
22	68·45	68·55	68·30	......	73·65	69·80	68·65	68·55	......	68·05	67·05	68·70
23	68·45	68·65	68·30	......	73·55	69·70	68·80	68·55	......	68·05	67·05	69·05
24	68·55	68·45	68·15	......	73·30	69·65	68·70	68·45	......	68·05	67·80	69·05
25	68·45	68·30	68·20	......	73·15	69·55	68·70	68·45	......	68·05	67·95	69·20
26	68·40	68·20	68·30	......	73·15	69·45	68·65	68·40	......	68·15	67·95	69·40
27	68·45	68·20	68·05	......	73·15	69·30	68·65	68·45	......	67·80	67·80	69·55
28	68·65	68·20	67·90	......	72·95	69·30	68·65	68·40	......	68·05	67·95	69·55
29	68·70	......	67·95	......	72·95	69·30	68·70	68·30	......	68·05	67·80	69·55
30	68·90	......	67·80	......	72·80	69·40	68·45	68·30	......	67·95	67·95	69·15
31	68·55	......	67·70	......	72·70	......	68·45	68·30	......	68·05	......	69·15

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1876.

TABLEAU No. 412.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·15	69·45	69·45	69·80	73·40	74·95	72·30	70·20	69·30	......	68·80	68·80
2	68·80	69·15	69·15	69·70	73·40	74·80	72·20	70·20	69·20	......	68·80	68·80
3	68·65	68·70	68·70	69·80	73·45	74·70	71·90	70·15	69·20	......	68·70	68·95
4	68·55	68·90	68·90	69·70	73·30	74·55	72·15	70·15	69·20	......	68·95	68·90
5	69·40	69·05	69·05	69·70	73·45	74·30	72·05	70·15	69·15	......	68·95	68·80
6	69·55	69·40	69·40	69·80	73·65	74·15	71·95	70·05	69·15	......	68·95	68·80
7	69·55	69·20	69·20	70·15	73·90	73·90	71·95	69·95	69·15	......	68·80	68·90
8	69·80	69·05	69·05	70·30	74·20	73·80	71·95	69·95	69·15	......	69·05	68·95
9	69·80	68·80	68·80	70·40	74·65	73·65	71·90	69·95	69·05	......	68·95	68·80
10	69·70	68·95	68·95	70·40	74·90	73·55	71·90	69·90	68·95	......	69·05	68·90
11	69·55	69·05	69·05	70·20	75·30	73·45	71·90	69·90	68·90	......	68·95	69·15
12	69·80	69·05	69·05	70·40	75·90	73·40	71·70	69·80	68·90	......	68·95	69·30
13	69·95	69·20	69·20	70·65	76·05	73·20	71·70	69·80	68·90	......	69·05	69·65
14	69·90	69·40	69·40	70·95	76·30	73·30	71·65	69·70	68·90	......	69·05	69·40
15	69·80	69·30	69·30	71·40	76·55	73·30	71·55	69·70	68·80	......	69·05	69·20
16	69·45	69·55	69·55	71·95	76·65	73·30	71·30	69·70	68·90	......	69·05	69·20
17	69·70	69·65	69·65	72·05	76·55	73·30	71·20	69·65	68·90	......	68·95	69·05
18	69·70	69·65	69·65	72·40	76·55	73·30	71·15	69·55	68·70	......	69·05	68·95
19	69·65	69·90	69·90	72·40	76·55	73·40	71·15	69·70	68·90	......	69·05	68·90
20	69·70	70·05	70·05	72·40	76·40	73·30	70·90	69·65	68·90	......	69·05	68·95
21	69·70	69·80	69·80	72·45	76·40	73·15	70·95	69·55	68·80	......	69·05	69·05
22	69·55	69·70	69·70	72·55	76·30	73·15	70·80	69·45	68·80	......	68·95	69·30
23	69·55	69·55	69·55	72·65	76·20	73·05	70·70	69·45	68·80	......	69·05	69·65
24	69·65	69·40	69·40	72·80	75·95	72·90	70·70	69·40	68·80	......	69·15	69·70
25	69·80	69·45	69·45	72·90	75·95	72·90	70·65	69·30	68·80	......	69·15	69·70
26	69·55	70·05	70·05	72·95	75·90	72·80	70·45	69·30	69·90	......	69·05	69·80
27	69·80	70·45	70·45	72·90	75·80	72·80	70·20	69·20	68·90	......	68·90	69·80
28	69·95	70·30	70·30	72·95	75·70	72·70	70·30	69·20	68·90	......	68·90	69·30
29	69·65	70·05	70·05	73·05	75·65	72·70	70·40	69·30	68·95	......	68·80	69·40
30	69·45	......	69·70	73·40	75·55	72·55	70·40	69·30	68·95	......	68·90	69·45
31	69·30	......	69·80	.....	75·20	...	70·30	69·30	....	......	......	69·45

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 413.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juli.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·05	69·15	68·05	69·20	71·05	69·95	69·15	68·70	68·20	67·80	67·80	68·80
2	70·05	68·55	68·05	69·40	71·05	69·90	69·15	68·65	68·20	67·80	67·70	68·80
3	70·20	68·45	68·05	69·80	70·80	69·90	69·20	68·65	68·20	67·80	67·80	68·80
4	69·80	68·45	67·95	69·80	70·90	69·80	69·20	68·65	68·20	67·65	67·90	68·80
5	69·80	68·55	67·95	69·90	70·80	69·70	69·20	68·65	68·30	67·65	67·95	68·80
6	70·30	68·40	67·95	69·80	70·80	69·65	69·15	68·65	68·30	67·65	67·95	68·80
7	70·40	68·30	68·05	69·90	70·80	69·55	69·15	68·65	68·15	67·70	68·05	68·95
8	70·45	68·30	68·05	69·90	70·65	69·45	69·15	68·65	68·05	67·70	67·90	68·95
9	70·15	68·55	68·05	69·90	70·55	69·40	49·15	68·65	68·05	67·70	68·05	68·95
10	70·15	68·65	68·15	69·70	70·40	69·40	69·15	68·65	68·05	67·80	68·20	68·95
11	69·95	68·40	68·15	69·90	70·40	69·40	69·15	68·65	68·05	67·90	68·15	69·15
12	69·70	68·30	68·15	69·80	70·30	69·40	69·15	68·65	68·05	67·90	68·05	68·95
13	69·55	68·15	68·15	69·80	70·30	69·40	69·05	68·45	68·05	67·90	68·05	68·95
14	69·30	68·15	68·20	69·80	70·15	69·40	68·95	68·45	68·05	67·80	68·05	68·80
15	69·30	68·45	68·20	69·70	70·15	69·30	68·95	68·45	68·05	67·80	68·05	68·65
16	68·90	68·65	68·20	69·70	70·05	69·30	68·95	68·45	68·05	67·80	67·95	68·70
17	69·05	68·40	70·05	69·80	70·05	69·30	68·95	68·45	68·05	67·90	68·15	68·80
18	69·55	68·30	69·95	69·80	70·05	69·30	68·95	68·45	68·05	67·80	68·15	68·90
19	69·95	68·55	70·05	70·05	70·05	69·20	68·95	68·45	68·05	67·80	68·05	68·55
20	70·30	68·95	69·70	70·30	70·05	64·20	68·95	68·40	67·95	67·70	68·05	68·55
21	69·70	69·15	69·70	70·55	70·05	69·20	68·95	68·40	67·95	67·65	68·15	68·55
22	69·55	68·80	69·65	70·65	70·05	69·15	68·95	68·40	67·95	67·55	68·05	68·55
23	69·45	68·45	69·95	70·70	70·05	69·15	68·95	68·40	67·90	67·65	68·15	68·55
24	69·75	68·20	69·90	70·70	70·05	69·15	68·80	68·40	67·90	67·70	68·20	68·45
25	69·55	68·20	70·05	70·70	70·05	69·15	68·80	68·40	67·90	67·90	68·20	68·45
26	69·45	68·15	70·80	70·80	70·15	69·15	68·80	68·40	67·90	67·80	68·30	68·40
27	69·70	68·15	70·80	70·80	70·20	69·15	68·80	68·30	67·90	67·70	68·40	48·40
28	69·65	68·05	71·80	70·80	70·15	69·15	68·90	68·30	67·80	67·70	68·45	48·40
29	69·65	......	71·95	70·90	70·15	69·15	68·95	68·30	67·70	67·80	68·70	68·40
30	69·55	......	71·90	70·90	69·95	69·15	68·90	68·30	67·70	67·80	68·80	68·30
31	69·40	......	71·05	......	69·95	......	68·80	68·30	......	67·90	......	68·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 414.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·15	69·30	68·65	69·20	70·40	70·40	69·55	69·15	68·95	69·15	70·70	70·65
2	68·20	68·95	68·70	69·20	70·40	70·40	69·55	69·15	68·95	69·15	70·95	70·70
3	68·20	68·95	68·45	69·20	70·45	70·30	69·55	69·15	68·95	69·15	70·30	70·70
4	68·65	69·05	68·45	69·20	70·45	70·30	69·55	69·15	68·95	69·15	70·30	70·70
5	69·05	68·95	68·55	69·20	70·55	70·30	69·45	69·15	68·90	69·15	70·30	70·55
6	69·05	68·90	68·65	69·30	70·65	70·30	69·45	69·15	68·90	69·15	70·30	70·55
7	69·05	68·65	68·65	69·40	70·70	70·20	69·40	69·15	68·90	69·05	70·30	70·40
8	69·15	68·40	68·80	69·45	70·80	70·05	69·40	69·15	68·90	69·15	70·20	70·30
9	69·30	68·30	69·30	69·55	70·90	69·95	69·40	69·15	68·80	69·15	70·15	70·15
10	69·55	68·20	69·40	69·55	70·95	69·90	69·40	69·15	68·80	69·05	70·05	70·15
11	69·40	68·15	69·40	69·55	71·05	69·90	69·40	69·20	68·70	69·05	69·95	70·45
12	68·95	68·30	69·30	69·90	71·15	69·90	69·40	69·30	68·70	68·95	70·30	70·40
13	68·80	68·80	69·15	70·05	71·20	69·90	69·30	69·30	68·70	68·95	70·05	70·40
14	68·80	68·90	69·15	70·55	71·20	69·90	69·30	69·40	68·90	68·95	70·05	70·40
15	68·70	68·70	69·20	70·30	71·20	69·90	69·30	69·40	68·95	68·95	70·05	70·40
16	69·15	68·65	69·30	70·30	71·05	69·80	69·20	69·30	68·95	69·05	69·95	70·15
17	69·55	68·45	69·40	70·30	70·95	69·70	69·20	69·30	69·05	69·05	69·95	70·15
18	70·05	68·40	69·30	70·20	71·80	69·70	69·20	69·40	69·05	69·15	69·90	70·15
19	69·95	68·40	69·30	70·20	71·55	69·70	69·20	69·45	69·05	69·30	69·90	70·15
20	69·80	68·65	69·30	70·20	71·55	69·70	69·15	69·40	68·90	69·55	69·80	70·15
21	69·05	68·40	69·30	70·20	71·45	69·70	69·15	69·30	68·95	69·55	69·80	70·55
22	68·80	68·30	69·15	70·20	71·40	69·65	69·15	69·20	69·05	69·70	69·80	70·55
23	68·70	68·15	69·15	70·20	71·30	69·65	69·15	69·15	69·05	69·80	69·90	70·65
24	68·65	68·15	69·15	70·20	71·30	69·55	69·05	69·15	69·15	69·70	69·95	70·45
25	69·20	68·15	69·15	70·15	71·30	69·55	69·05	69·15	69·20	69·70	70·05	70·55
26	69·45	68·30	68·95	70·20	71·30	69·45	69·15	69·05	69·20	69·80	70·15	70·55
27	69·40	68·45	68·95	70·20	71·30	69·55	69·20	69·05	69·20	70·05	70·30	70·55
28	69·30	68·55	68·95	70·20	71·30	69·55	69·20	69·05	69·20	70·05	70·40	70·30
29	70·45	......	68·95	70·30	71·30	69·55	69·20	69·05	69·15	70·15	70·45	70·30
30	70·45	......	69·15	70·30	71·20	69·55	69·20	68·95	69·15	70·45	70·45	70·30
31	70·70	......	69·30	......	71·20	......	69·20	68·95	......	70·45	......	70·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1879.

TABLEAU No. 415.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·30	70·15	69·55	69·45	71·95	72·45	70·20	69·45	68·45	68·30	67·80	67·95
2	71·30	70·20	69·55	69·55	72·15	72·40	70·05	69·30	68·45	68·30	67·80	67·95
3	70·20	70·20	69·65	69·65	72·40	72·30	70·05	69·20	68·45	68·30	67·70	67·95
4	71·30	70·15	69·65	69·65	72·55	72·20	70·05	69·15	68·45	68·30	67·55	67·90
5	71·20	69·95	69·30	69·65	72·70	72·15	69·95	69·15	68·45	68·30	67·55	67·80
6	71·15	69·90	69·20	69·55	72·80	71·95	69·90	69·15	68·45	68·20	67·55	67·80
7	71·05	69·80	69·30	69·65	72·90	71·80	69·80	69·05	68·45	68·15	67·45	67·95
8	70·95	69·55	69·30	69·65	72·90	71·65	69·80	69·05	68·45	68·15	67·45	68·05
9	70·95	69·70	69·20	69·65	72·90	71·55	69·80	68·95	68·45	68·15	67·45	68·20
10	70·70	69·80	69·05	69·65	72·95	71·45	69·80	68·90	68·40	68·05	67·45	68·30
11	70·65	69·95	68·95	69·65	72·95	71·40	69·70	68·90	68·40	68·05	67·45	68·40
12	70·70	70·15	68·95	69·65	72·95	71·40	69·70	68·80	68·30	68·05	67·45	68·45
13	70·80	70·05	68·95	69·90	72·95	71·15	69·70	68·80	68·30	67·95	67·45	68·55
14	70·90	70·05	68·95	69·95	73·20	71·15	69·65	68·80	68·30	67·95	67·45	68·55
15	70·80	70·15	69·20	70·15	73·05	71·05	69·65	68·70	68·30	67·95	67·55	68·55
16	70·65	70·40	69·20	70·40	73·15	70·95	69·65	68·65	68·30	67·90	67·70	68·55
17	70·70	70·55	69·30	70·80	73·45	70·95	69·65	68·55	68·30	67·90	67·90	68·55
18	70·80	70·45	69·40	70·95	73·70	70·90	69·65	68·55	68·40	67·90	67·90	68·65
19	70·90	70·40	69·45	71·15	73·95	70·90	69·65	68·55	68·40	67·80	67·90	68·70
20	70·95	70·40	69·40	71·15	74·15	70·80	69·55	68·65	68·45	67·80	67·90	68·70
21	70·70	70·30	69·30	71·30	74·20	70·70	69·45	68·65	68·45	67·80	67·80	68·80
22	70·70	70·30	69·30	71·30	74·20	70·70	69·45	68·65	68·40	67·80	67·80	69·05
23	70·70	70·05	69·30	71·40	74·20	70·70	69·45	68·70	68·40	67·80	67·90	69·30
24	70·70	69·80	69·15	71·40	74·15	70·70	69·45	68·70	68·40	67·80	67·95	69·65
25	70·70	69·65	69·15	71·40	73·95	70·45	69·45	68·65	68·40	67·80	67·95	70·05
26	70·45	69·65	69·05	71·40	73·80	70·45	69·45	68·55	68·40	67·80	67·95	70·05
27	70·45	69·55	69·05	71·45	73·65	70·45	69·45	68·45	68·40	67·80	67·95	70·05
28	70·45	69·55	69·05	71·45	73·45	70·30	69·45	68·45	68·40	67·80	66·90	70·05
29	70·55	......	69·15	71·65	73·15	70·20	69·55	68·45	68·30	67·80	66·90	70·05
30	69·80	......	69·30	71·80	72·80	70·15	69·55	68·45	68·30	67·80	66·90	70·05
31	70·15	......	69·40	......	72·65	......	69·55	68·45	......	67·80	......	70·05

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1880.

TABLEAU No. 416.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·80	69·55	69·20	68·90	72·05	73·15	70·80	69·40	68·30	68·15	68·30	68·80
2	70·05	69·65	69·30	68·95	72·20	73·05	70·70	69·30	68·30	68·15	68·30	68·80
3	69·95	69·65	69·40	69·15	72·20	72·95	70·65	69·20	68·30	68·15	68·40	68·95
4	70·05	69·65	69·45	70·65	72·20	72·80	70·55	69·20	68·30	68·15	68·40	69·05
5	70.15	69·65	69·55	70·95	72·20	72·70	70·40	69·20	68·30	68·15	68·40	68·95
6	70·20	69·80	69·55	71·15	72·20	72·65	70·40	69·15	68·30	68·15	68·40	68·90
7	70·30	70·65	69·80	71·30	72·20	72·55	70·30	69·15	68·45	68·05	68·40	68·80
8	70·45	70·45	69·80	71·20	72·20	72·40	70·20	69·15	68·45	68·05	68·45	68·80
9	70·65	70·30	69·70	71·15	72·30	72·30	70·15	69·05	68·45	68·05	68·55	68·90
10	70·30	70·05	69·65	71·15	72·55	72·20	70·05	69·05	68·45	68·05	68·70	68·90
11	69·70	69·95	69·65	70·80	72·80	72·20	69·95	68·95	68·45	68·05	68·90	68·95
12	69·70	69·95	69·65	70·80	72·95	72·20	69·95	68·90	68·40	68·05	69·15	69·15
13	69·80	69·40	69·80	70·70	73·15	72·20	69·90	68·80	68·30	68·05	69·45	69·45
14	70·15	69·40	69·80	70·70	73·30	72·20	69·70	68·80	68·30	68·05	69·55	69·30
15	69·90	69·30	69·80	70·80	73·30	72·15	69·65	68·70	68·70	68·05	69·55	69·20
16	70·20	69·20	69·65	70·80	73·30	72·05	69·55	68·70	68·70	68·05	69·55	69·05
17	69·80	69·05	69·45	70·90	73·55	71·95	69·55	68·65	68·20	68·05	69·65	68·70
18	69·15	68·90	69·45	70·90	73·65	71·80	69·55	68·65	68·20	68·05	69·80	68·70
19	69·05	68·95	69·30	70·95	73·70	71·70	69·55	68·65	68·20	68·15	69·45	68·70
20	69·05	69·05	69·20	71·05	73·70	71·65	69·55	68·65	68·20	68·30	69·45	68·80
21	69·20	69·70	69·15	71·15	73·65	71·55	69·55	68·70	68·20	68·30	69·45	69·05
22	69·30	69·70	69·15	71·15	73·55	71·40	69·55	68·70	68·20	68·15	69·45	69·05
23	69·45	69·45	69·15	71·30	73·45	71·30	69·55	68·65	68·20	68·30	69·55	69·65
24	69·80	69·20	69·15	71·30	73·40	71·20	69·55	68·65	68·20	68·30	69·70	69·65
25	70·05	69·20	69·15	71·30	73·40	71·15	69·55	68·65	68·05	68·30	69·80	69·65
26	70·05	69·20	69·15	71·30	73·40	70·95	69·45	68·40	68·05	68·30	69·80	69·65
27	69·90	69·20	69·15	71·45	73·40	70·90	69·45	68·40	68·05	68·20	69·40	69·90
28	69·40	69·20	69·15	71·80	73·30	70·80	69·45	68·30	68·05	68·15	69·30	69·95
29	69·40	69·20	68·90	71·90	73·20	70·80	69·40	68·30	68·05	68·15	68·90	69·90
30	69·40	......	68·80	71·90	73·20	70·80	69·40	68·30	68·05	68·20	68·90	69·80
31	69·45	......	68·80	......	73·20	......	69·40	68·30	......	68·30	......	69·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1881.

TABLEAU No. 417.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·70	68·30	67·90	68·95	69·95	71·55	69·20	68·65	67·90	......	67·70	67·80
2	69·65	68·30	67·90	68·95	70·30	71·30	69·20	68·65	67·90	......	67·70	67·80
3	69·65	68·45	67·90	69·20	70·55	71·05	69·20	68·65	67·90	......	67·65	67·80
4	69·55	68·65	67·90	69·20	70·70	71·05	69·20	68·65	68·05	......	67·65	67·80
5	68·95	68·80	67·80	69·15	70·90	70·95	69·15	68·65	68·05	......	67·70	67·80
6	69·05	68·80	67·70	69·15	70·90	70·90	69·05	68·65	68·05	......	67·70	67·90
7	69·20	68·80	67·80	68·80	70·90	70·90	69·05	68·65	68·05	......	67·70	67·95
8	69·30	68·80	67·90	68·70	70·95	70·70	68·95	68·65	68·15	......	67·80	67·95
9	69·45	68·30	68·05	68·70	70·95	70·70	68·95	68·55	67·90	......	67·80	68·05
10	69·65	68·15	68·05	68·80	70·95	70·40	68·95	68·45	67·90	......	67·80	67·05
11	69·40	67·95	68·15	68·80	71·15	70·30	68·95	68·45	67·90	......	67·80	67·95
12	69·30	67·95	68·15	68·80	71·30	70·20	68·95	68·45	67·90	......	67·80	67·95
13	69·30	67·90	68·15	68·90	71·30	70·15	68·95	68·45	67·90	......	67·80	67·90
14	69·20	67·90	68·15	68·95	71·40	70·05	68·80	68·45	67·90	......	67·90	67·90
15	69·20	68·15	68·30	68·95	71·45	69·95	68·80	68·45	67·90	......	67·95	67·90
16	69·20	68·30	68·30	68·95	71·65	69·90	68·80	68·40	67·90	......	67·95	67·90
17	69·15	68·15	68·45	68·95	71·80	69·80	68·80	68·30	67·80	......	67·95	68·05
18	69·15	68·15	68·55	68·70	71·90	69·70	68·70	68·20	67·80	......	67·95	67·95
19	69·15	68·15	68·65	68·70	71·95	69·70	68·70	68·20	67·80	......	68·05	67·95
20	64·15	68·15	69·80	68·70	72·15	69·65	68·80	68·20	67·80	......	67·95	67·95
21	69·20	68·15	69·80	68·70	72·20	69·65	68·80	68·20	67·75	......	67·80	67·95
22	69·20	68·15	70·20	68·70	72·20	69·45	68·80	68·20	67·55	......	67·80	67·90
23	69·05	68·15	70·80	68·80	72·20	69·45	68·80	68·20	67·65	......	67·80	67·90
24	68·70	68·15	71·05	68·80	72·05	69·40	68·80	68·15	67·65	......	67·80	67·90
25	68·55	68·05	71·05	69·15	71·95	69·30	68·70	68·05	67·65	......	67·80	67·95
26	68·55	68·40	70·95	69·15	71·95	69·20	68·70	68·05	67·65	......	67·80	67·95
27	68·40	68·65	69·80	69·20	71·80	69·15	68·70	68·05	67·65	......	67·90	67·95
28	68·30	68·65	69·30	69·20	71·65	69·15	68·70	68·05	67·65	......	67·95	68·05
29	67·95	......	69·30	69·45	71·55	69·15	68·65	68·05	67·65	......	67·80	68·15
30	68·15	......	69·30	69·80	71·55	69·30	68·65	67·95	67·65	......	67·80	68·20
31	68·30	......	69·15	......	71·55	......	68·65	67·90	......	......	....	68·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1882.

TABLEAU No. 418.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·30	70·15	68·80	69·65	70·80	72·90	71·80	70·30	69·70	69·35	68·80	68·30
2	68·30	70·15	69·55	69·65	70·80	72·90	71·70	70·20	69·70	69·30	68·70	68·30
3	68·30	70·05	69·80	69·55	70·80	72·90	71·65	70·15	69·70	69·40	68·55	68·30
4	68·45	70·05	70·45	69·55	70·80	72·90	71·65	70·05	69·65	69·20	68·45	68·30
5	69·30	70·05	70·30	69·55	70·90	72·95	71·55	69·95	69·65	69·05	68·40	68·30
6	69·45	69·80	70·15	69·55	70·90	72·95	71·45	69·95	69·65	69·05	68·40	68·30
7	69·80	69·80	70·15	69·55	70·90	72·95	71·45	69·90	69·65	69·05	68·40	68·40
8	69·80	69·70	69·90	69·55	70·90	72·95	71·45	69·80	69·55	69·05	68·40	68·45
9	69·65	69·70	69·80	69·80	70·90	72·95	71·40	69·80	69·45	69·05	68·40	68·55
10	69·65	69·65	69·70	69·80	70·90	72·95	71·40	69·80	69·40	69·05	68·40	68·40
11	69·55	69·30	69·70	69·90	70·90	72·80	71·30	69·80	69·40	68·95	68·40	68·80
12	69·45	68·80	69·70	69·90	70·90	72·65	71·20	69·80	69·30	68·90	68·40	68·90
13	69·40	68·70	69·65	69·90	70·95	72·65	71·05	69·80	69·15	68·80	68·40	68·90
14	69·30	68·80	69·65	69·90	71·15	72·55	71·05	69·80	69·15	68·80	68·45	69·15
15	69·05	68·80	69·70	69·90	71·40	72·40	71·05	68·80	69·15	68·80	68·65	69·20
16	69·90	69·05	69·65	69·90	71·45	72·20	70·95	69·80	69·20	68·80	68·80	69·20
17	69·80	69·15	69·45	70·15	71·55	72·15	70·90	69·80	69·15	68·80	68·80	69·30
18	69·80	69·15	69·40	70·15	71·65	72·15	70·80	69·80	69·15	68·80	68·80	69·55
19	70·15	69·15	69·40	70·15	71·65	72·15	70·80	69·80	69·15	68·80	68·80	69·55
20	70·15	69·15	69·40	70·65	71·70	72·15	70·70	69·80	69·05	68·70	68·90	69·80
21	70·30	69·15	69·40	70·65	71·80	72·15	70·70	69·80	69·05	68·70	68·90	69·80
22	70·30	69·20	69·30	71·55	71·80	72·20	70·55	69·90	69·05	68·70	68·90	70·15
23	70·30	69·20	69·65	71·95	71·95	72·20	70·45	69·95	69·40	68·70	68·80	70·15
24	69·80	69·20	69·65	71·95	72·05	72·15	70·40	70·05	69·40	68·70	68·80	69·80
25	69·30	69·20	69·65	71·90	72·20	72·15	70·40	69·95	69·40	68·65	68·80	69·30
26	69·30	69·20	69·65	71·80	72·45	72·05	70·40	69·90	69·40	68·65	68·80	68·95
27	69·30	69·15	69·80	71·80	72·55	71·95	70·40	69·80	69·30	68·65	68·80	68·80
28	69·30	68·80	69·80	71·70	72·55	71·95	70·30	69·80	69·30	68·65	68·45	68·70
29	69·55	......	69·80	71·70	72·55	71·95	70·30	69·70	69·30	68·65	68·40	69·05
30	70·05	......	69·80	71·70	72·80	71·90	70·30	69·70	69·40	68·70	68·30	68·70
31	70·15	......	69·80	......	72·80	......	70·30	69·70	......	68·80	......	68·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1883.

TABLEAU No. 419.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·80	68·30	68·70	67·90	70·45	72·55	71·95	70·95	69·55	69·40	69·30	70·15
2	68·80	68·40	68·65	67·95	70·45	72·55	71·95	70·90	69·55	69·40	69·30	70·20
3	68·80	68·70	68·40	68·15	70·40	72·55	72·20	70·90	69·55	69·40	69·30	70·30
4	69·15	68·70	68·20	68·15	70·40	72·55	72·30	70·80	69·55	69·30	69·40	70·40
5	69·05	68·80	68·70	68·05	70·65	72·45	72·30	70·80	69·55	64·30	69·40	70·45
6	68·80	68·90	68·65	68·15	70·90	72·30	72·20	70·70	69·45	69·30	69·45	70·45
7	68·95	68·90	68·70	68·55	71·05	72·30	72·30	70·70	69·45	69·30	69·45	69·90
8	68·90	68·70	68·70	68·65	71·15	72·20	72·20	70·70	69·45	69·30	69·45	69·80
9	68·90	68·55	68·90	68·70	71·15	72·05	72·15	70·65	69·40	69·15	69·45	69·90
10	68·90	68·70	68·90	69·20	71·15	72·05	72·05	70·55	69·40	69·20	69·45	69·95
11	68·65	68·65	68·45	69·95	71·05	72·05	71·95	70·45	69·40	69·20	69·55	70·05
12	68·65	68·40	68·30	70·45	71·20	71·95	71·90	70·40	69·40	69·20	69·55	69·95
13	68·40	68·65	68·40	70·95	71·30	72·05	71·80	70·40	69·40	69·20	69·65	70·05
14	68·15	68·70	68·45	71·15	71·45	72·15	71·70	70·20	69·30	69·20	69·65	69·95
15	68·90	68·55	68·40	71·30	71·45	72·05	71·65	70·20	69·30	69·15	69·70	70·15
16	68·95	68·40	68·40	71·30	71·45	71·95	71·55	70·05	69·40	69·15	69·70	70·20
17	69·05	68·05	68·40	71·40	71·45	71·90	71·55	70·05	69·40	69·20	69·70	70·30
18	68·80	68·15	68·20	71·65	71·45	71·90	71·55	70·05	69·40	69·20	69·70	70·40
19	68·55	68·40	68·15	72·80	71·45	72·15	71·65	70·05	69·40	69·30	69·70	70·40
20	68·70	68·55	67·80	72·95	71·45	72·30	71·65	70·05	69·40	69·40	69·55	70·40
21	68·65	68·40	67·80	73·05	71·45	72·30	71·65	70·05	69·30	69·30	69·55	70·70
22	68·55	68·40	67·90	72·90	71·45	72·20	71·70	70·05	69·30	69·20	69·55	70·80
23	68·55	68·20	68·15	72·90	71·45	72·20	71·65	70·05	69·30	69·15	69·55	71·40
24	68·45	68·20	68·15	72·80	71·90	72·15	71·55	69·95	69·30	69·15	69·55	71·40
25	68·70	68·15	68·05	72·55	72·05	72·05	71·45	69·90	69·30	69·15	69·65	71·45
26	68·80	68·05	68·05	72·30	72·20	72·05	71·40	69·80	69·30	69·15	69·70	71·45
27	68·80	68·15	67·95	72·15	72·40	72·05	71·30	69·80	64·30	69·20	69·80	71·30
28	69·15	68·15	67·95	71·95	72·30	71·95	71·30	69·70	69·30	69·20	69·90	71·30
29	69·20	......	67·95	71·95	72·30	71·95	71·20	69·70	69·30	69·20	70·05	71·30
30	69·20	......	68·15	71·80	72·30	71·95	71·05	69·65	69·40	69·20	70·45	71·30
31	69·20	......	68·15	......	72·30	......	71·05	69·55	......	69·20	. . .	71·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1884.

TABLEAU No. 420.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
1	71·20	70·15	69·80	72·70	72·65	72·45	70·45	69·80	69·40	69·05	69·30	68·90
2	71·20	69·80	70·05	72·45	72·70	72·45	70·40	69·80	69·40	69·05	69·30	68·90
3	71·20	69·95	70·05	72·20	72·70	72·30	70·40	69·90	69·40	68·95	69·30	68·90
4	71·20	69·95	70·15	72·05	72·80	72·30	70·40	69·95	69·30	68·95	69·45	68·90
5	71·20	70·05	70·20	72·05	72·90	72·20	70·30	70·05	69·30	68·95	69·30	68·90
6	71·20	70·15	70·15	71·80	73·05	72·15	70·30	70·05	69·20	68·95	69·45	68·90
7	71·20	70·30	70·05	71·65	73·15	72·05	70·30	70·15	69·20	68·95	69·45	69·30
8	71·40	70·20	69·90	71·55	73·15	71·95	70·30	70·15	69·20	68·95	69·45	69·90
9	71·55	70·15	69·65	71·65	73·20	71·80	70·30	70·15	69·20	68·90	69·45	70·15
10	71·55	70·20	69·40	71·65	73·40	71·70	70·15	70·05	69·20	68·90	69·40	70·20
11	71·45	70·40	69·40	71·90	73·45	71·65	70·15	69·95	69·20	68·90	69·30	70·20
12	71·45	70·30	69·45	71·95	73·55	71·45	70·15	69·95	69·15	68·95	69·20	70·20
13	71·45	70·30	69·40	72·05	73·65	71·40	70·15	69·95	69·15	68·95	69·15	70·20
14	71·30	70·20	69·40	72·05	73·65	71·40	70·05	69·90	68·95	68·95	69·15	70·15
15	71·30	70·05	69·40	72·05	73·55	71·40	70·05	69·80	68·95	69·05	69·15	70·15
16	71·30	69·90	69·45	72·05	73·55	71·30	70·05	69·80	68·95	69·05	69·15	69·90
17	71·15	70·30	69·65	72·05	73·55	71·30	69·95	69·80	68·95	69·05	69·05	70·05
18	70·95	70·30	69·70	72·15	73·45	71·20	69·95	69·70	68·95	69·05	68·90	70·30
19	70·80	70·30	69·65	72·30	73·45	71·20	69·95	69·70	68·95	68·95	68·80	70·45
20	70·65	70·40	69·45	72·30	73·45	71·15	69·95	69·65	68·90	68·95	68·80	70·65
21	70·45	70·40	69·55	72·30	73·45	71·15	69·95	69·65	68·90	68·95	68·80	70·65
22	70·65	70·40	69·65	72·20	73·45	71·05	69·95	69·45	68·90	68·95	68·70	70·70
23	70·70	70·45	69·90	72·20	73·45	70·95	69·95	69·45	68·95	69·05	68·80	70·55
24	70·55	70·45	70·15	72·30	73·40	70·90	69·95	69·45	68·95	69·05	68·95	70·80
25	70·40	70·45	70·55	72·30	73·30	70·80	69·80	69·45	68·95	69·05	69·15	71·30
26	70·40	70·65	71·20	72·30	73·20	70·65	69·80	69·45	68·95	69·05	69·30	71·80
27	70·40	70·70	71·55	72·40	73·15	70·45	69·80	69·45	68·95	69·05	69·30	71·15
28	70·30	70·80	72·15	72·40	73·05	70·40	69·80	69·45	69·05	69·15	69·30	71·65
29	70·30	70·80	72·40	72·55	72·80	70·55	69·80	69·30	69·05	69·30	69·45	70·90
30	70·30	......	72·70	72·55	72·70	70·45	69·80	69·30	69·05	69·30	69·45	71·05
31	70·40	......	72·80	......	72·55	......	69·80	69·40	......	69·40	......	71·30

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1885.

TABLEAU No. 421.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	71·05	......	70·30	68·40	74·45	72·80	71·55	70·20	69·30	69·15	69·45	69·45
2	71·05	......	70·05	68·40	74·30	72·90	71·40	70·05	69·30	69·15	69·45	69·30
3	71·40	......	69·80	68·45	73·80	72 95	71·30	69·95	69·30	69·15	69·45	69·30
4	71·80	......	69·70	68·55	73·40	72·95	71·30	69·95	69·30	69·05	67·55	69·30
5	72·40	......	69·70	68·65	74·70	72·90	71·20	70·05	69·30	69·05	69·55	69·45
6	72·20	......	69·55	68·70	72·80	72·65	71·20	69·95	69·30	68·95	69·65	69·65
7	71·55	......	69·40	68·80	72·65	72·65	71·20	69·95	69·15	68·95	69·65	69·80
8	70·95	......	69·40	69·30	72·65	72·55	71·30	69·90	69·05	68·95	69·70	69·95
9	70·55	......	69·45	68·80	72·80	72·45	71·30	69·80	69·05	68·95	69·80	70·20
10	70·55	......	69·05	68·90	72·95	72·40	71·30	69·80	69·05	68·95	69·90	70·15
11	70·65	......	69·05	68·95	73·05	72·30	71·30	69·80	69·05	68·95	69·95	70·20
12	70·80	......	68·80	69·30	73·15	72·20	71·20	69·80	69·05	68·95	69·95	70·20
13	70·45	......	69·15	69·45	73·20	71·95	71·20	69·80	69·05	68·90	69·95	70·15
14	70·70	......	68·95	69·70	73·40	71·95	71·20	69·80	69·05	68·90	69·95	70·05
15	71·20	......	69·05	70·30	73·30	71·90	71·15	69·80	69·05	68·90	69·95	69·95
16	70·95	......	69·15	70·40	73·40	71·80	71·15	69·80	69·05	68·95	69·95	69·95
17	70·80	......	68·95	70·45	73·30	71·65	71·15	69·80	69·05	68·95	69·95	70·15
18	70·45	......	68·80	70·70	73·30	71·55	71·05	69·80	69·05	68·95	69·95	70·30
19	70·65	......	68·65	71·70	73·20	71·45	70·95	69·70	69·15	69·15	69·95	70·45
20	70·65	......	68·45	72·15	73·30	71·40	70·95	69·65	69·20	69·30	69·95	70·65
21	70·65	......	68·30	72·20	73·30	71·40	70·95	69·65	69·20	69·45	69·95	70·80
22	70·45	......	68·65	72·45	73·30	71·40	70·95	69·65	69·20	69·65	69·95	71·05
23	70·20	......	68·65	72·80	73·30	71·40	70·80	69·65	69·20	69·80	69·90	71·20
24	69·90	......	68·55	72·80	73·30	71·45	70·80	69·65	69·20	69·80	69·80	71·40
25	70·30	......	68·45	72·70	73·30	71·55	70·80	69·55	69·20	69·70	69·70	71·45
26	70·45	......	68·30	73·90	73·20	71·65	70·70	69·45	69·20	69·55	69·55	71·65
27	70·30	......	68·30	74·15	73·20	71·65	70·65	69·40	69·20	69·40	69·45	71·65
28	70·30	......	68·30	74·20	73·15	71·65	70·55	69·40	69·20	69·45	69·30	71·70
29	70·20	......	68·30	74·30	72·95	71·65	70·45	69·30	69·20	69·45	69·30	71·65
30	70·05	......	68·40	74·45	72·90	71·65	70·40	69·30	69·20	69·45	69·30	71·55
31	69·95	......	68·40	......	72·80	......	70·30	69·30	......	69·45	......	71·05

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1886.

TABLEAU No. 422.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·15	70·90	70·40	70·40	73·90	71·65	70·90	70·15	69·05	69·30	68·95	69·30
2	70·15	70·80	70·40	71·05	73·80	71·55	70·80	70·05	69·15	69·30	68·95	69·15
3	69·80	70·80	70·55	72·30	73·70	71·55	70·80	69·95	69·15	69·30	68·95	69·05
4	69·80	70·55	70·95	72·30	73·70	71·45	70·70	69·95	69·15	69·20	68·95	68·95
5	70·30	70·40	71·20	72·15	73·65	71·45	70·70	69·95	69·15	69·30	68·90	69·40
6	71·65	70·30	70·90	72·15	73·65	71·40	70·70	69·95	69·15	69·30	68·90	69·80
7	71·65	70·65	70·80	71·45	73·65	71·30	70·65	69·90	69·15	69·40	68·90	69·80
8	71·70	70·90	70·55	71·20	73·55	71·20	70·55	69·90	69·20	69·30	68·90	70·15
9	71·80	70·80	70·20	71·15	73·30	71·20	70·45	69·90	69·20	69·30	68·95	69·95
10	71·65	70·40	69·95	71·45	73·15	71·20	70·40	69·80	69·20	69·30	69·05	69·90
11	71·30	70·15	69·80	71·80	72·95	71·20	70·30	69·70	69·20	69·30	68·95	69·45
12	71·45	70·05	69·80	71·90	72·80	71·20	70·20	69·65	69·15	69·30	68·90	69·30
13	71·65	69·80	69·80	72·15	72·80	71·15	70·15	69·65	69·15	69·30	68·90	69·05
14	71·45	70·05	69·70	72·40	72·80	71·15	70·15	69·65	69·15	69·30	68·80	68·95
15	71·70	70·30	69·70	72·70	72·70	71·15	70·15	69·55	69·15	69·30	68·80	69·05
16	71·80	70·30	69·55	72·80	72·65	71·15	70·15	69·55	69·15	69·30	68·70	69·30
17	71·90	70·30	69·15	73·15	72·15	71·15	70·15	69·45	69·05	69·30	68·80	69·45
18	71·95	70·45	69·55	73·15	72·45	71·15	70·15	69·45	69·05	69·30	68·95	69·90
19	71·70	70·45	69·40	73·70	72·40	71·15	70·15	69·45	69·05	69·20	69·20	70·05
20	71·65	70·15	69·40	73·95	72·30	71·15	70·20	69·40	68·95	69·20	69·45	70·30
21	71·80	70·15	69·30	73·80	72·30	71·15	70·20	69·40	68·95	69·20	69·70	70·15
22	71·80	70·15	69·30	73·95	72·20	71·05	70·20	69·40	68·95	69·20	69·70	70·05
23	71·80	70·15	69·55	73·95	72·20	71·05	70·20	69·40	68·95	69·20	69·70	69·65
24	71·65	70·05	69·80	74·15	72·15	71·05	70·20	69·20	69·05	69·20	69·80	69·45
25	71·40	70·15	69·80	74·15	71·95	71·05	70·15	69·20	69·05	69·20	69·80	69·40
26	71·20	70·05	69·80	74·15	71·95	70·95	70·15	69·15	69·05	69·20	69·80	69·40
27	71·30	70·05	69·90	74·05	71·95	70·95	70·15	69·05	68·95	69·20	69·80	69·40
28	71·05	70·20	69·90	74·05	71·90	70·95	70·15	68·95	68·95	69·15	69·70	69·65
29	70·80	......	69·90	74·05	71·90	70·90	70·15	68·95	69·15	69·05	69·65	69·80
30	70·70	......	69·90	74·05	71·80	70·90	70·15	68·95	69·30	68·95	69·55	70·15
31	70·80	......	69·95	......	71·70	......	70·15	68·95	......	68·95	......	69·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1887.

TABLEAU No. 423.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·55	69·90	69·95	......	73·40	71·95	70·15	69·45	68·55	68·15	67·80	67·90
2	69·30	70·15	70·40	......	73·40	71·80	70·15	69·45	68·55	68·15	67·80	67·70
3	69·15	69·90	70·55	......	73·40	71·80	70·15	69·30	68·55	68·15	67·90	67·80
4	69·30	69·90	69·80	......	75·40	71·80	70·15	69·20	68·55	68·15	67·90	67·90
5	69·45	69·80	69·80	......	73·45	71·80	70·15	69·20	68·55	68·20	67·90	67·95
6	69·45	70·15	70·20	......	73·65	71·80	70·15	69·20	68·55	68·20	67·90	68·05
7	69·45	70·45	70·20	......	73·80	71·80	70·15	69·20	68·55	68·20	67·90	68·15
8	69·30	70·45	70·45	......	73·95	71·80	70·05	69·20	68·55	68·20	67·90	67·95
9	69·20	70·45	70·15	......	73·95	71·65	70·05	69·15	68·55	68·20	67·90	67·95
10	69·15	70·55	69·90	......	73·95	71·55	70·05	69·15	68·55	68·20	67·90	67·90
11	69·05	70·30	69·90	......	74·15	71·45	69·95	69·15	68·55	68·20	67·90	67·95
12	68·90	69·95	69·70	......	74·15	71·40	69·95	69·15	68·55	68·20	67·80	68·05
13	68·90	70·40	69·70	......	74·30	71·30	69·95	69·05	68·55	68·20	67·80	68·20
14	68·90	70·55	69·70	......	74·30	71·20	69·90	69·05	68·45	48·20	67·80	68·20
15	68·90	70·55	69·65	......	74·30	71·05	69·90	69·05	68·45	68·20	67·80	68·05
16	68·90	70·70	69·65	......	74·20	71·05	69·90	68·95	68·40	68·20	67·80	67·95
17	69·70	70·15	69·70	......	74·15	71·05	69·90	68·95	68·40	68·20	67·80	67·90
18	69·55	69·95	70·30	......	73·90	71·05	69·90	68·95	68·40	68·20	67·90	67·90
19	69·40	70·15	69·80	......	73·90	70·95	69·90	68·95	68·40	68·20	67·90	67·90
20	69·70	70·05	69·65	......	73·90	70·80	69·90	68·95	68·40	68·20	67·90	67·80
21	69·95	69·95	69·55	......	73·55	70·80	69·90	68·95	68·40	48·20	67·90	67·80
22	70·20	69·95	69·40	......	73·30	70·70	69·90	68·95	68·40	68·20	67·90	68·40
23	70·40	69·95	69·55	......	72·95	70·70	69·90	68·90	68·40	68·15	67·90	68·20
24	70·45	69·95	69·45	......	72·90	70·70	69·80	68·90	68·40	68·15	67·90	68·15
25	70·55	70·05	69·45	......	72·90	70·65	69·70	68·90	68·30	68·15	67·90	68·15
26	70·45	70·15	69·45	......	72·65	70·55	69·65	68·80	68·20	68·15	67·90	68·15
27	70·40	69·95	69·45	......	72·55	70·45	69·65	68·70	68·15	68·15	67·90	68·15
28	70·40	69·90	69·45	......	72·40	70·40	69·55	68·70	68·15	68·05	67·90	68·30
29	70·30	......	69·45	......	72·30	70·40	69·55	68·65	68·15	67·95	67·95	68·20
30	70·20	......	69·40	......	72·30	70·15	69·55	68·65	68·15	67·95	67·80	68·30
31	69·80	......	69·70	......	72·05	......	69·45	68·65	......	67·90	......	68·20

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1888.

TABLEAU No. 424.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·20	68·90	67·90	68·80	70·05	72·15	70·70	68·90	68·55	68·05	67·80	68·45
2	68·80	68·90	67·70	68·90	70·15	72·05	70·65	68·90	68·55	68·05	67·80	68·45
3	68·70	68·65	67·90	68·90	70·45	71·95	70·55	68·90	68·45	68·05	67·90	68·40
4	68·95	68·65	67·95	68·95	70·40	71·90	70·45	68·90	68·40	68·05	67·95	68·40
5	69·45	68·55	69·05	69·15	70·40	71·70	70·30	68·90	68·30	68·05	68·15	68·40
6	69·65	68·45	69·15	69·20	70·45	71·70	70·30	68·90	68·30	68·05	68·15	68·40
7	69·55	68·65	68·90	69·55	70·65	71·70	70·20	68·80	68·20	68·05	68·20	68·40
8	69·55	68·80	68·65	69·65	70·65	71·65	70·15	68·70	68·20	67·95	68·20	68·40
9	69·45	68·80	68·40	69·70	70·65	71·55	70·05	68·65	68·20	67·95	68·30	68·40
10	69·40	69·30	68·15	69·70	70·70	71·55	69·95	68·70	68·20	67·95	68·55	68·30
11	69·30	68·80	67·80	69·80	70·80	71·45	69·90	68·70	68·20	67·95	69·05	68·05
12	69·20	69·15	67·55	70·15	70·95	71·40	69·80	68·65	68·15	67·70	69·55	68·20
13	69·15	69·40	67·40	70·20	71·30	71·40	69·70	68·65	68·15	67·70	69·95	68·40
14	69·20	68·55	67·20	70·15	71·65	71·15	69·65	68·55	68·05	67·80	69·80	68·45
15	69·20	68·20	67·40	69·95	71·90	71·15	69·55	68·45	67·95	67·80	69·30	68·80
16	69·20	68·20	67·45	69·70	72·20	71·20	69·40	68·45	68·05	67·80	69·30	68·80
17	69·20	68·15	67·55	69·70	72·45	71·20	69·30	68·45	67·95	67·80	69·80	69·05
18	69·05	68·30	67·65	69·70	72·80	71·20	69·30	68·45	68·05	67·80	69·95	69·05
19	68·90	68·20	67·65	69·65	72·80	71·20	69·30	68·45	68·15	67·80	69·80	69·15
20	68·80	68·20	67·90	69·90	72·80	71·30	69·30	68·55	68·15	67·80	69·70	69·20
21	68·95	68·20	67·80	70·20	72·80	71·40	69·30	68·45	68·20	67·70	69·55	69·30
22	69·05	67·95	67·80	70·70	72·80	71·40	69·30	68·45	68·20	67·70	69·45	69·40
23	69·05	67·90	68·05	69·55	72·80	71·30	69·20	68·45	68·30	67·65	69·45	69·40
24	69·05	68·45	68·20	69·45	72·80	71·20	69·15	68·40	68·20	67·65	69·40	69·45
25	69·15	68·30	68·45	69·30	72·80	71·15	69·15	68·40	68·20	67·70	69·40	69·45
26	68·80	68·30	68·70	69·20	72·70	71·15	69·15	68·40	68·20	67·70	69·40	69·45
27	68·65	67·20	68·45	69·55	72·65	71·15	69·15	68·40	68·20	67·70	69·40	69·45
28	68·20	67·20	68·15	69·80	72·45	71·15	69·05	68·45	68·20	67·80	69·40	69·55
29	68·40	67·30	68·55	69·80	72·40	70·80	68·95	68·45	68·20	67·80	69·40	69·55
30	68·55	......	68·55	70·05	72·30	70·70	68·90	68·45	68·05	67·80	68·40	69·65
31	68·05	......	68·70	......	72·20	......	68·90	68·45	......	67·80	......	69·65

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1889.

TABLEAU No. 225.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·65	69·95	69·45	69·20	71·55	69·80	......	69·95	68·55	68·05	67·55	......
2	69·70	69·95	69·30	69·15	71·55	69·90	......	69·95	68·55	68·15	67·55	......
3	69·65	69·90	69·20	69·05	71·55	69·90	......	69·90	68·45	68·15	67·55	......
4	69·65	69·90	69·15	69·05	71·55	70·45	......	69·90	68·45	68·15	67·55	......
5	69·65	69·90	68·95	69·20	71·45	70·65	......	69·90	68·45	68·20	67·55	......
6	69·65	69·90	67·80	69·40	71·45	70·95	......	69·80	68·40	68·20	67·55	......
7	69·65	69·80	67·80	69·55	71·40	71·20	......	69·70	68·40	68·20	67·65	......
8	69·65	69·80	67·90	69·70	71·40	71·45	......	69·55	68·40	68·20	67·65	......
9	69·55	69·80	67·95	69·80	71·20	71·65	......	69·40	68·40	68·20	67·65	......
10	69·55	69·80	68·05	69·90	71·15	71·80	......	69·40	68·30	67·80	67·65	......
11	69·45	69·80	68·15	69·95	71·05	71·90	......	69·30	68·30	68·05	67·65	......
12	69·40	69·80	68·20	70·05	70·95	71·90	......	69·30	68·30	68·15	67·55	......
13	69·30	69·80	68·15	70·15	70·80	71·80	......	69·30	68·30	68·05	67·55	......
14	69·20	69·80	68·05	69·95	70·80	71·80	......	69·30	68·30	68·05	67·55	......
15	69·15	69·80	67·95	69·90	70·70	71·55	......	69·30	68·30	67·80	69·55	......
16	68·95	69·80	67·95	69·70	70·65	71·55	......	69·15	68·30	67·80	67·45	......
17	68·80	69·80	67·90	69·65	70·55	71·55	......	69·15	68·30	67·80	67·55	......
18	68·90	69·80	67·80	69·55	70·55	71·55	......	69·15	68·20	67·80	67·65	......
19	68·95	69·80	67·80	69·65	70·55	71·30	......	69·15	68·20	67·80	67·70	......
20	69·05	69·80	67·95	69·70	70·55	71·20	......	69·15	68·20	67·80	67·70	......
21	69·15	69·80	68·15	69·90	70·55	71·20	......	69·15	68·20	67·80	67·70	......
22	69·20	69·70	68·20	69·95	70·45	71·15	......	69·15	68·20	67·70	67·80	......
23	69·30	69·70	68·55	70·05	70·40	71·05	......	69·15	68·20	67·55	67·80	......
24	69·40	69·65	68·80	70·05	70·30	70·90	......	69·05	68·20	67·55	67·80	......
25	69·45	69·70	69·20	70·15	70·20	70·90	......	69·05	68·20	67·55	67·80	......
26	69·55	69·65	69·65	70·20	70·15	70·90	......	68·95	68·15	67·45	67·80	......
27	69·65	69·65	69·55	70·55	69·95	70·90	......	68·90	68·15	67·45	67·80	......
28	69·70	69·55	69·45	70·55	69·90	70·90	......	68·70	68·05	67·45	67·80	......
29	69·80	......	69·40	70·95	69·90	70·90	......	68·65	68·05	67·55	67·80	......
30	69·95	......	69·30	71·45	69·95	70·90	......	68·65	68·05	67·55	67·80	......
31	69·95	......	69·30	......	69·80	......	......	68·65	......	67·55	......	......

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1890.

TABLEAU No. 426.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·55	71·45	69·90	69·80	71·65	72·80	71·80	70·15	69·45	68·95	68·65	68·80
2	69·55	71·30	69·90	69·95	71·70	72·90	71·65	70·05	69·45	68·95	68·65	68·90
3	69·55	70·95	69·95	70·05	71·80	73·40	71·65	70·05	69·45	68·95	68·65	68·95
4	69·55	70·05	70·05	70·30	71·90	72·95	71·65	69·95	69·40	68·95	68·80	69·05
5	69·65	70·20	70·05	70·45	71·95	72·95	71·55	69·95	69·40	68·90	68·80	69·05
6	69·65	70·45	70·15	70·65	72·20	73·15	71·55	69·95	69·40	68·90	68·70	69·20
7	69·65	70·45	70·15	70·80	72·45	73·15	71·55	69·95	69·40	68·90	68·70	69·45
8	69·70	70·45	70·20	70·90	72·70	73·05	71·40	69·95	69·40	68·90	68·70	69·55
9	69·80	70·45	70·20	71·15	72·70	72·95	71·45	69·90	69·40	68·90	68·70	69·65
10	69·90	70·40	70·30	71·20	72·65	72·95	71·30	69·80	69·40	68·90	68·80	69·65
11	69·95	70·40	70·20	70·90	72·65	72·80	71·15	69·80	69·45	68·90	68·90	69·30
12	70·05	70·40	70·15	70·90	72·65	72·80	71·05	69·70	69·55	68·80	68·95	69·05
13	70·15	70·40	70·05	70·90	72·55	72·80	71·05	69·70	69·80	68·80	68·95	69·15
14	70·30	70·30	70·05	71·45	72·55	72·80	70·95	69·65	69·95	68·70	68·95	69·65
15	70·40	70·30	70·05	71·55	72·45	72·95	70·95	69·65	70·15	68·70	68·95	69·70
16	70·80	70·30	70·05	71·65	72·45	72·90	70·90	69·55	70·05	68·80	69·05	69·95
17	71·15	70·30	69·90	71·70	72·40	72·90	70·80	69·55	69·95	68·80	69·15	69·95
18	71·45	70·40	69·80	71·65	72·40	72·90	70·70	69·55	69·90	68·90	69·20	69·95
19	71·45	70·40	69·70	71·55	72·30	73·05	70·65	69·55	69·80	68·95	69·20	70·05
20	71·45	70·40	69·70	71·45	72·30	73·05	70·55	69·55	69·70	69·05	69·30	70·55
21	71·55	70·40	69·70	71·30	72·65	73·05	70·45	69·45	69·65	68·95	69·40	70·30
22	71·55	70·40	69·70	71·30	73·05	73·05	70·20	69·40	69·55	68·95	69·45	70·65
23	71·55	70·30	69·70	71·30	72·95	72·55	70·20	69·40	69·45	68·95	69·40	70·80
24	71·65	70·20	69·70	71·30	72·90	71·95	70·20	69·45	69·45	68·90	69·30	70·65
25	71·65	70·05	69·70	71·30	72·80	71·95	70·20	69·45	69·40	68·90	69·15	70·45
26	71·65	69·90	69·70	71·20	72·80	71·95	70·20	69·45	69·40	68·80	69·15	70·40
27	71·65	69·80	69·80	71·20	72·80	71·95	70·20	69·45	69·30	68·70	69·05	70·20
28	71·55	69·90	69·80	71·30	72·70	71·95	70·15	69·45	69·30	68·70	68·90	70·05
29	71·55	......	69·80	71·55	72·70	71·95	70·15	69·45	69·15	68·65	68·80	69·80
30	71·55	......	69·80	71·55	72·70	71·95	70·05	69·45	68·95	68·65	68·80	69·80
31	71·45	......	69·80	......	72·70	......	70·05	69·45	......	68·55	......	69·80

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1891.

TABLEAU No. 427.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
1	69·70	68·80	70·30	71·55	72·90	70·80	69·05	69·20	68·55	......	67·20	68·55
2	69·65	68·70	70·20	71·55	72·90	70·80	69·05	69·15	68·55	......	67·20	68·55
3	69·55	68·65	70·15	71·45	72·90	70·70	69·15	69·05	68·45	......	67·15	68·55
4	69·80	68·70	70·05	71·30	72·90	70·55	69·20	69·05	68·40	......	67·15	68·65
5	70·05	68·80	69·95	71·30	72·90	70·40	69·20	69·05	68·30	......	67·15	68·70
6	70·65	68·90	69·90	71·15	72·80	70·30	69·20	69·05	68·20	......	67·15	69·90
7	70·45	69·30	69·80	70·95	72·80	70·20	69·20	69·05	68·20	......	67·15	69·05
8	70·40	69·40	68·80	70·90	72·80	70·20	69·15	68·95	68·20	......	67·15	68·80
9	70·40	69·40	69·65	70·80	72·70	70·20	69·15	68·95	68·20	......	67·15	68·65
10	70·40	69·45	69·70	70·80	72·70	70·15	69·05	68·90	68·20	......	66·95	68·80
11	70·40	69·55	69·80	70·80	72·65	70·05	69·05	68·80	68·20	......	66·95	68·80
12	70·30	69·55	69·80	70·95	72·55	70·05	68·95	68·80	68·20	......	66·95	68·80
13	70·40	69·55	69·90	71·15	72·40	69·95	68·95	68·80	68·30	......	66·95	68·70
14	70·45	69·45	69·95	71·30	72·30	69·90	68·90	68·80	68·30	......	66·95	68·65
15	69·80	69·40	70·05	71·30	72·20	69·80	68·90	68·80	68·30	......	66·95	68·65
16	69·65	69·30	69·95	71·45	72·15	69·70	68·90	68·70	68·20	......	66·95	68·70
17	69·45	69·15	70·40	71·65	72·05	69·65	68·90	68·70	68·15	......	66·95	68·80
18	69·80	69·05	70·30	71·65	71·95	69·55	68·90	68·70	68·15	......	67·15	68·80
19	70·05	68·95	70·20	71·90	71·90	69·55	68·90	68·55	68·20	......	67·20	69·30
20	69·95	69·05	70·15	72·15	71·80	69·55	68·90	68·55	68·15	......	67·30	69·45
21	69·90	69·20	70·05	72·20	71·80	69·55	68·95	68·55	68·15	......	67·30	69·65
22	69·55	69·30	69·95	72·30	71·70	69·55	68·95	68·55	68·15	......	67·40	69·15
23	69·45	69·40	69·80	72·40	71·65	69·55	68·95	68·70	68·15	......	67·40	69·30
24	69·30	69·55	70·65	72·45	71·55	69·55	69·15	68·70	68·05	......	67·80	68·90
25	68·80	69·55	71·30	72·55	71·45	69·45	69·15	68·90	67·95	......	67·80	68·40
26	68·65	69·55	71·65	72·80	71·40	69·40	69·15	68·90	67·95	......	68·30	68·40
27	68·65	69·40	71·65	72·80	71·30	69·40	69·20	68·80	67·90	......	68·40	68·40
28	68·80	69·40	71·40	72·80	71·20	69·30	69·20	68·70	67·90	......	68·40	68·55
29	69·30	......	71·40	72·90	71·15	69·20	69·20	68·70	67·80	......	68·40	68·70
30	69·20	......	71·40	72·95	71·05	69·15	69·20	68·65	67·80	......	68·30	68·55
31	69·15	......	71·45	......	70·90	......	69·20	68·65	......	......	......	68·65

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1892.

TABLEAU No. 428.

Jour du mois.	Jan.	Fvé.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·65	......	68·80	67·15	68·80	69·45	70·55	68·70	68·80	68·20	67·80	68·40
2	68·65	......	68·80	67·55	68·80	69·40	70·55	68·70	68·80	68·20	67·80	68·40
3	68·55	......	68·80	69·45	68·90	69·40	70·65	68·70	68·80	68·20	67·80	68·30
4	68·55	......	68·70	70·05	68·90	69·40	70·70	68·70	68·70	68·20	67·80	68·30
5	68·55	......	68·65	71·20	68·95	69·40	70·80	68·70	68·55	68·20	67·90	68·30
6	68·70	......	68·55	71·30	68·95	69·45	70·80	68·65	68·45	68·20	67·90	68·40
7	69·95	......	68·45	71·55	68·95	69·45	70·55	68·65	68·40	67·95	67·95	68·40
8	69·15	......	68·45	71·15	69·05	69·45	70·45	68·55	68·40	67·80	68·05	68·20
9	69·30	......	68·45	71·40	69·05	69·45	70·15	68·55	68·40	67·80	68·15	68·20
10	69·65	......	68·40	70·65	68·95	69·45	70·15	68·55	68·40	67·80	68·20	68·30
11	69·90	......	68·30	70·55	68·95	69·40	70·05	68·55	68·40	67·80	68·20	68·30
12	68·80	......	68·20	70·30	69·05	69·40	69·90	69·05	68·30	67·80	68·20	68·20
13	68·95	......	68·20	70·15	69·05	69·40	69·80	69·15	68·30	67·80	68·15	68·20
14	69·15	......	68·30	69·65	69·15	69·40	69·55	69·20	68·30	67·80	68·05	68·20
15	69·20	......	68·40	69·45	69·05	69·40	69·55	69·20	68·40	67·90	67·95	68·15
16	69·40	......	68·55	69·20	69·05	69·40	69·40	68·95	68·40	67·95	67·95	68·05
17	69·80	......	68·45	69·05	69·05	69·40	69·30	68·95	68·40	67·80	68·05	68·15
18	70·20	......	68·40	68·80	69·05	69·45	69·20	68·95	68·40	67·80	68·05	68·15
19	70·05	......	68·20	68·70	69·05	69·45	69·20	68·95	68·30	67·80	68·55	68·15
20	69·90	......	68·15	68·65	69·05	69·45	69·15	68·95	68·20	67·80	68·80	68·15
21	69·80	......	68·15	68·55	69·05	70·55	69·05	68·70	68·15	67·80	69·05	68·20
22	69·80	......	68·15	68·45	69·15	70·80	68·95	68·70	68·15	67·80	68·95	68·30
23	69·80	......	68·15	68·45	69·20	70·65	68·95	68·65	68·15	67·80	68·90	68·40
24	69·80	......	68·15	68·45	69·30	70·30	68·95	68·55	68·15	67·80	68·80	68·55
25	69·80	......	68·15	68·45	69·40	70·05	68·95	68·55	68·15	67·80	68·80	68·65
26	69·55	......	68·05	68·45	69·40	70·15	68·95	69·80	68·15	67·70	68·65	68·70
27	69·45	......	68·05	68·45	69·45	70·15	68·95	69·95	68·20	67·65	68·70	68·70
28	69·30	......	67·95	68·55	69·45	70·20	68·90	69·70	68·20	67·65	68·65	68·70
29	69·30	......	67·95	68·80	69·55	70·40	68·90	69·45	68·30	67·65	68·65	68·80
30	69·15	......	68·05	68·80	69·55	70·45	68·90	69·20	68·30	67·65	68·45	68·80
31	69·05	......	68·05	......	69·55	......	68·90	69·05	......	67·70	68·20	68·95

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1893.

TABLEAU No. 429.

àour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	......	67·55	67·80	68·45	70·15	72·80	70·70	69·40	70·05	68·05	68·15	67·90
2	......	67·65	67·55	68·55	70·05	72·80	70·65	69·30	69·80	67·95	68·15	67·95
3	......	67·65	67·30	68·80	70·40	72·70	70·45	69·20	69·65	67·95	68·15	67·95
4	......	67·70	67·20	68·95	70·80	72·65	70·45	69·20	69·45	67·95	68·15	67·95
5	......	67·70	67·15	69·05	71·20	72·55	70·40	69·20	69·30	68·05	68·15	68·05
6	......	67·80	67·05	69·30	72·30	72·55	70·30	69·20	69·15	68·05	68·15	68·20
7	......	67·80	67·05	69·40	71·90	72·45	70·30	69·20	69·05	68·15	68·15	68·40
8	......	67·80	67·15	69·45	72·45	72·45	70·20	69·20	68·90	68·15	68·05	68·20
9	......	67·90	67·15	69·55	72·30	72·45	70·15	69·15	68·70	68·15	68·05	68·15
10	......	67·90	67·15	69·55	72·30	72·45	70·15	69·15	68·70	68·15	68·05	67·95
11	......	67·90	67·15	69·55	72·30	72·30	70·15	69·05	68·65	68·15	67·90	67·80
12	......	67·95	67·15	69·65	72·30	72·30	70·15	68·95	68·55	68·15	67·90	68·05
13	......	67·95	67·40	69·65	72·20	72·30	70·15	68·90	68·45	68·15	67·80	68·30
14	......	67·95	67·30	69·65	72·30	72·20	70·05	68·80	68·45	68·05	67·90	68·55
15	......	67·90	67·30	69·70	72·30	72·05	70·05	68·80	68·45	68·20	67·90	68·80
16	......	67·95	67·40	69·80	72·40	71·95	70·05	68·70	68·45	68·40	67·90	68·95
17	......	67·90	67·45	69·80	72·45	71·90	69·95	68·65	68·45	68·40	67·90	69·15
18	......	67·90	67·55	69·80	72·65	72·15	69·95	68·65	68·55	68·30	67·90	69·45
19	......	67·80	67·55	69·80	73·05	72·55	69·95	68·65	68·65	68·20	67·90	69·55
20	......	67·80	67·55	69·90	73·55	71·45	69·80	68·55	68·65	68·15	67·90	69·55
21	......	67·80	67·80	70·15	73·70	71·40	69·80	68·55	68·55	67·90	69·90	69·65
22	......	67·90	67·80	70·15	73·95	71·40	69·70	68·55	68·55	67·95	67·90	69·80
23	......	67·90	67·95	70·30	73·95	71·40	69·70	68·55	68·45	68·05	67·90	69·80
24	......	67·95	68·05	70·45	73·95	71·30	69·70	68·55	68·45	68·05	67·90	69·55
25	......	67·95	68·15	70·55	73·95	71·20	69·65	68·80	68·45	68·05	67·90	69·30
26	......	67·95	68·20	70·40	73·70	71·15	69·65	68·80	68·40	68·05	67·90	69·05
27	.....	67·95	68·30	70·30	73·55	71·05	69 65	68·70	68·40	68·05	67·80	69·40
28	......	.. .	68·30	70·30	73·45	70·95	69·80	68·70	68·40	68·15	67·80	69·80
29	......	......	68·30	70·30	73·30	70·80	69·45	68·80	68·30	68·15	67·80	69·80
30	......	......	68·40	70·20	73·05	70·80	69·45	69·55	68·20	68·15	67·90	69·70
31	......	......	68·45	......	72·95	......	69·45	70·20	......	68·15	......	69·70

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1894.

TABLEAU No. 430.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·70	69·45	67·95	70·45	72·05	70·80	72·05	68·70	67·65	67·55	68·05	68·20
2	69·95	69·55	67·70	70·15	72·05	70·80	72·05	68·70	67·65	67·55	68·05	68·15
3	70·15	69·65	67·70	69·80	71·95	70·90	71·95	68·55	67·65	67·55	68·20	68·05
4	70·20	69·70	67·65	69·70	71·95	71·05	71·95	68·55	67·65	67·65	68·30	67·95
5	70·20	69·80	67·55	69·70	71·95	71·40	71·95	68·55	67·55	67·65	68·40	67·90
6	70·15	69·55	67·70	69·70	71·95	71·40	71·95	68·55	67·55	67·65	68·30	67·90
7	70·05	69·30	68·65	69·65	71·95	71·05	71·95	68·55	67·55	67·65	68·30	67·90
8	69·95	69·05	69·30	69·55	72·05	71·05	72·05	68·55	67·55	67·65	68·20	67·70
9	69·95	68·90	69·70	69·45	71·95	70·95	71·95	68·55	67·55	67·65	68·20	67·70
10	69·90	68·80	69·95	69·45	71·95	70·30	71·95	68·55	67·55	67·65	68·20	67·65
11	69·90	68·70	70·15	69·40	71·95	70·20	71·95	68·40	67·55	67·65	68·20	67·65
12	69·95	68·55	70·30	69·20	71·95	70·70	71·95	68·40	67·55	67·65	68·20	67·65
13	70·05	68·30	70·45	69·20	71·70	70·55	71·70	68·40	67·55	67·65	68·30	67·65
14	70·15	68·05	70·70	69·20	71·55	70·45	71·55	68·40	67·55	67·65	68·30	67·95
15	70·20	68·15	70·80	69·30	71·45	70·40	71·45	68·30	67·55	67·70	68·30	67·95
16	70·30	68·20	70·65	69·30	71·40	69·80	71·40	68·30	67·55	67·80	68·30	67·95
17	70·20	68·30	70·45	69·40	71·20	70·20	71·20	68·20	67·55	67·80	68·20	67·95
18	70·05	68·30	70·45	69·45	71·05	70·20	71·05	68·15	67·55	67·90	68·15	67·95
19	69·90	68·40	70·45	69·65	71·05	70·20	71·05	68·05	67·65	67·95	68·15	68·05
20	69·80	68·15	70·70	69·80	70·95	70·20	70·95	68·05	67·65	67·95	68·05	67·95
21	69·70	67·95	70·80	70·15	70·80	70·20	70·80	67·80	67·55	67·95	67·95	67·90
22	69·65	68·15	70·90	70·40	70·80	70·30	70·80	67·80	67·55	67·95	68·05	67·80
23	69·65	68·30	70·90	70·65	70·80	70·40	70·80	67·80	67·55	67·95	67·95	67·95
24	69·55	68·40	70·95	70·95	70·80	70·55	70·80	67·90	67·55	68·05	67·95	68·15
25	69·55	68·40	70·95	71·20	70·80	70·55	70·80	67·90	67·55	68·05	67·95	68·30
26	69·45	68·30	70·90	71·40	70·80	70·55	70·80	67·90	67·55	68·05	67·95	68·45
27	69·45	68·20	70·90	71·55	70·80	70·45	70·80	67·80	67·80	68·05	67·80	68·65
28	69·45	68·20	70·80	71·80	70·80	70·45	70·80	67·80	67·55	67·95	67·90	68·90
29	69·45	......	70·70	71·90	70·90	70·45	70·80	67·80	67·55	67·95	68·05	69·15
30	69·45	......	70·30	71·95	70·95	70·45	70·95	67·55	67·55	67·95	68·15	69·40
31	69·45	......	69·95	......	70·80	......	70·80	67·65	......	68·05	......	69·70

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1895.

TABLEAU No. 431.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·70	68·70	67·40	67·65	70·45	69·55	68·45	69·15	67·05	66·55	66·30	67·30
2	69·65	68·65	67·20	67·65	70·45	69·65	68·40	69·20	67·05	66·55	66·30	67·20
3	69·55	68·55	67·15	67·65	70·45	69·70	68·30	67·30	66·95	66·65	66·20	67·15
4	69·55	68·45	67·05	67·70	70·45	69·70	68·20	67·30	66·95	66·70	66·15	67·05
5	69·65	68·40	66·95	67·90	70·45	69·70	68·15	67·20	66·95	66·65	66·05	67·05
6	69·70	68·30	66·90	67·95	70·45	69·70	68·05	67·15	66·95	66·65	66·05	66·95
7	69·65	68·20	67·05	68·20	70·45	69·65	68·05	67·15	66·95	66·55	66·05	66·95
8	69·45	68·15	67·20	68·70	70·45	69·65	67·95	67·15	66·90	66·55	66·15	67·05
9	69·20	68·05	67·20	69·30	70·55	69·65	67·90	67·15	66·90	66·45	66·15	67·05
10	69·05	67·95	67·20	70·15	70·65	69·65	67·80	67·15	66·90	66·40	66·20	67·05
11	68·90	67·90	67·20	70·90	70·80	69·65	67·80	67·05	66·90	66·45	66·30	67·05
12	68·70	67·80	67·20	70·40	70·80	69·55	67·80	67·05	66·90	66·45	66·30	67·15
13	68·65	67·70	67·20	70·05	70·90	69·55	67·70	67·15	66·90	66·45	66·30	67·15
14	68·55	67·65	67·20	70·30	70·90	69·45	67·65	67·20	66·80	66·40	66·30	67·20
15	68·45	67·55	67·20	70·55	70·90	69·45	67·55	67·20	66·70	66·40	66·30	67·30
16	68·40	67·55	67·20	70·05	70·70	69·40	67·55	67·20	66·65	66·40	66·40	67·30
17	68·45	67·55	67·20	69·80	70·70	69·30	67·55	67·20	66·65	66·30	66·45	67·40
18	68·65	67·55	67·20	69·70	70·65	69·30	67·55	67·20	66·65	66·30	66·45	67·70
19	68·70	67·45	67·20	69·45	70·55	69·15	67·55	67·20	66·65	66·30	66·55	67·45
20	68·95	67·40	67·20	69·40	70·45	69·15	67·45	67·20	66·65	66·30	66·55	67·20
21	69·20	67·30	67·15	69·30	70·40	69·15	67·45	67·20	66·65	66·30	66·45	67·20
22	69·20	67·20	67·05	69·30	70·20	69·05	67·40	67·20	66·65	66·30	66·40	67·30
23	69·15	67·15	66·95	69·45	70·15	69·05	67·30	67·20	66·65	66·30	66·40	67·30
24	68·95	67·15	66·95	69·55	70·05	68·95	67·30	67·20	66·65	66·30	66·40	67·40
25	68·80	67·20	66·95	69·65	69·90	68·95	67·30	67·20	66·65	66·30	66·30	67·45
26	68·80	67·30	67·15	69·70	69·80	68·80	67·20	67·20	66·65	66·30	66·55	67·55
27	68·80	67·30	67·40	69·70	69·80	68·80	67·20	67·20	66·65	66·30	66·80	68·15
28	68·80	67·40	67·65	69·70	69·70	68·80	67·15	67·20	66·65	66·30	67·05	68·65
29	68·80	......	67·65	69·70	69·70	68·65	67·05	67·20	66·65	66·30	67·30	68·65
30	68·80	......	67·70	69·70	69·70	68·55	67·05	67·15	66·65	66·30	67·30	68·70
31	68·70	......	67·80	......	69·55	......	67·05	67·15	......	66·30	......	68·95

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1896.

TABLEAU No. 432.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Ju l.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·95	70·05	69·05	67·90	71·65	69·55	68·55	67·80	67·20	67·05	66·95	68·70
2	69·20	69·95	68·80	68·20	71·45	69·55	68·40	67·80	67·20	67·05	66·95	68·70
3	69·45	69·70	68·45	68·45	71·40	69·45	68·40	67·80	67·20	67·05	66·95	68·65
4	69·70	69·65	68·45	68·80	71·20	69·30	68·20	67·80	67·20	67·05	67·05	68·55
5	69·95	69·55	68·55	68·95	71·65	69·40	68·20	67·80	67·20	67·05	67·15	68·45
6	70·20	69·40	68·55	68·95	71·65	69·40	68·20	67·80	67·20	67·05	67·30	68·40
7	70·45	69·20	68·65	69·05	71·30	69·40	68·20	67·80	67·20	67·05	67·45	68·30
8	70·70	69·05	68·70	69·15	71·30	69·40	68·20	67·80	67·20	67·05	67·65	68·20
9	70·95	69·05	68·80	69·20	71·30	69·45	68·20	67·80	67·20	67·05	67·70	68·15
10	70·95	69·05	68·90	69·70	71·20	69·55	68·20	67·80	67·15	67·15	67·70	68·15
11	70·95	69·05	68·95	70·05	71·20	69·65	68·20	67·80	67·15	67·05	67·80	68·15
12	70·95	69·05	69·05	70·45	71·20	69·70	68·20	67·80	67·15	67·05	67·90	68·15
13	70·95	69·05	69·15	71·15	71·15	69·70	68·20	67·70	67·15	67·05	68·05	68·15
14	70·90	69·05	69·15	70·80	70·95	69·65	68·20	67·65	67·15	66·90	68·05	68·15
15	70·90	69·05	69·20	71·80	70·90	69·55	68·20	67·55	67·15	66·90	68·15	68·15
16	70·80	69·05	69·30	72·55	70·80	69·45	68·20	67·65	67·05	66·90	68·15	68·40
17	70·70	69·05	69·40	72·55	70·65	69·45	68·20	67·70	66·95	66·90	68·20	68·55
18	70·65	69·05	69·20	72·55	70·45	69·40	68·15	67·70	66·95	66·90	68·30	68·70
19	70·55	69·05	68·95	72·65	70·55	69·30	68·15	67·55	66·95	66·80	68·20	68·95
20	70·45	69·05	68·80	72·65	70·45	69·30	68·15	67·45	66·95	66·80	68·05	68·95
21	70·40	69·05	68·55	72·80	70·20	69·30	68·15	67·45	66·95	66·90	68·05	69·05
22	70·30	69·05	68·30	72·70	70·05	69·30	68·15	67·45	66·95	66·95	68·05	69·15
23	70·20	69·05	68·05	72·70	70·05	69·30	68·15	67·45	67·05	67·05	68·05	69·15
24	70·15	69·15	67·80	72·80	69·70	69·05	68·15	67·45	66·95	67·05	68·20	69·20
25	70·05	69·15	67·65	72·55	69·70	68·95	67·95	67·45	66·95	67·95	68·30	69·30
26	69·95	69·15	67·55	72·40	69·70	68·90	67·90	67·40	66·95	67·95	68·45	69·40
27	69·90	69·15	67·45	72·30	69·65	68·80	67·70	67·40	68·95	67·95	68·55	69·45
28	69·65	69·15	67·65	71·95	69·65	68·70	67·80	67·40	67·05	67·95	68·65	69·55
29	69·70	69·20	67·80	71·90	68·95	68·55	68·05	67·40	67·05	67·95	68·65	69·05
30	69·95	......	67·90	71·80	69·55	68·55	68·15	67·40	67·05	67·95	68·70	68·55
31	70·05	......	67·90	......	69·55	......	......	67·30	......	66·90	......	68·05

Elévations de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1897.

Tableau No. 433.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·05	69·30	67·40	69·30	71·80	71·30	69·55	68·80	68·15	67·30	67·15	67·40
2	68·05	69·15	67·40	69·45	72·05	71·15	69·45	68·90	68·15	67·30	67·15	67·40
3	68·05	68·95	67·40	69·45	72·20	70·95	69·40	68·80	68·05	67·20	66·90	67·40
4	68·05	68·80	67·40	69·45	72·30	70·95	69·30	68·70	68·05	67·20	66·95	67·30
5	68·05	68·55	67·40	69·45	72·30	70·90	69·30	68·65	67·95	67·15	67·15	67·30
6*l*	68·05	68·40	67·40	69·65	72·15	70·80	69·20	68·55	67·95	67·15	67·15	67·20
7	68·05	68·30	67·40	69·70	72·15	70·80	69·15	68·40	67·90	67·15	67·30	67·20
8	68·05	68·20	67·30	69·65	72·05	70·70	69·15	68·65	67·90	67·15	67·30	67·20
9	68·15	68·05	67·30	69·45	72·05	70·70	69·05	68·55	67·80	67·05	67·30	67·30
10	68·30	67·90	67·45	69·30	71·95	70·45	69·05	68·45	67·80	66·95	67·05	67·20
11	68·45	67·70	67·65	69·20	72·05	70·45	69·05	68·30	67·80	66·90	67·20	67·20
12	68·65	67·65	67·70	69·15	72·05	70·45	68·95	68·40	67·80	66·95	67·15	67·40
13	68·80	67·55	67·80	69·15	71·80	70·45	69·05	68·40	67·80	66·95	67·15	67·45
14	68·90	67·55	67·90	69·15	71·80	70·45	69·15	68·45	67·70	67·05	67·15	67·45
15	68·90	67·55	67·95	69·15	71·80	70·65	68·95	68·45	67·70	67·05	67·05	67·80
16	68·80	67·55	68·20	69·15	71·70	70·55	68·80	68·45	67·65	66·90	67·05	68·20
17	68·40	67·45	68·40	69·30	71·70	70·45	68·80	68·40	67·65	66·90	67·20	68·45
18	68·15	67·45	68·45	69·40	71·45	70·40	68·70	68·40	67·55	66·90	67·15	68·30
19	68·05	67·45	68·05	69·40	71·30	70·30	68·70	68·40	67·55	66·90	67·20	68·65
20	67·95	67·40	67·70	69·65	71·30	70·20	68·65	68·40	67·55	66·90	67·05	68·80
21	68·05	67·40	68·05	69·70	71·30	70·15	68·55	68·30	67·45	66·80	66·95	68·65
22	68·15	67·40	68·40	69·70	71·40	70·05	68·55	68·30	67·45	66·90	67·20	68·70
23	68·30	67·30	68·65	69·65	71·45	70·15	68·55	68·30	67·40	66·90	67·05	68·65
24	68·45	67·30	68·80	69·65	71·55	69·95	68·55	68·30	67·30	66·90	66·95	68·65
25	68·65	67·20	68·95	69·80	71·65	69·90	68·45	68·30	67·30	66·95	66·95	68·80
26	68·95	67·30	68·95	69·80	71·70	69·80	68·45	68·30	67·30	66·95	67·15	68·90
27	69·15	67·30	68·95	69·65	71·70	69·70	68·45	68·30	67·20	66·90	67·15	69·15
28	69·30	67·40	68·95	71·15	71·80	69·65	68·65	68·30	67·20	66·95	67·20	69·15
29	69·30	......	69·05	71·45	71·65	69·70	68·70	68·20	67·20	67·05	67·40	69·70
30	69·30	......	69·20	71·70	71·65	69·65	68·80	68·20	67·20	67·05	67·40	69·80
31	69·30	......	69·30	......	71·55	......	68·70	68·15	......	67·15	......	69·80

Elévations de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1898.

Tableau No. 434.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·65	68·95	68·45	70·80	70·05	70·40	69·70	68·40	67·95	67·70	68·65	68·05
2	68·65	68·80	68·45	70·70	70·20	70·30	69·80	68·30	67·95	67·65	68·65	68·05
3	68·70	68·80	68·55	70·45	70·05	70·40	69·80	68·30	67·90	67·45	68·65	68·05
4	68·95	69·70	68·45	70·45	70·05	70·30	69·70	68·20	67·90	67·55	68·65	68·05
5	68·95	69·20	68·30	70·40	70·05	70·15	69·65	68·20	67·90	67·70	68·65	68·05
6	69·15	69·30	68·20	70·20	70·05	70·05	69·65	68·20	67·80	67·55	68·65	68·05
7	68·90	69·15	68·30	70·05	69·95	69·95	69·40	68·15	67·80	67·55	68·65	68·05
8	68·65	68·80	68·20	69·95	69·90	69·80	69·40	68·15	67·80	67·55	68·45	68·40
9	68·15	68·65	68·05	69·90	69·80	69·80	69·30	68·15	67·80	67·55	68·45	68·30
10	68·40	68·55	67·95	69·70	69·80	69·80	69·30	68·15	67·80	67·55	68·30	68·40
11	68·55	68·20	68·05	69·65	69·90	69·65	69·20	68·15	67·80	67·55	68·15	68·70
12	68·65	68·20	68·30	69·45	69·90	69·65	69·15	68·15	67·80	67·55	68·05	68·90
13	69·15	68·05	69·30	69·45	69·80	69·70	69·05	68·05	67·80	67·65	68·20	68·90
14	69·55	68·55	70·80	69·65	69·80	69·70	68·95	68·05	67·80	67·55	68·40	68·80
15	69·45	68·70	71·55	69·45	69·80	69·70	68·90	68·15	67·70	67·65	68·55	68·90
16	69·30	68·45	71·95	69·45	69·80	69·65	68·80	68·15	67·55	67·65	68·55	68·90
17	69·20	67·95	72·05	69·45	69·70	69·65	68·70	68·20	67·55	67·80	68·55	68·90
18	69·30	67·95	72·45	69·45	69·70	69·55	68·70	68·20	67·55	67·65	68·55	68·90
19	69·15	68·45	72·55	69·65	69·65	69·55	68·70	68·15	67·55	67·90	68·55	68·80
20	68·90	68·45	72·45	69·65	69·70	69·45	68·70	68·15	67·55	67·90	68·55	69·20
21	68·90	68·45	72·30	69·80	69·80	69·45	68·70	68·15	67·55	67·95	68·55	69·40
22	69·05	68·45	72·05	69·90	69·80	69·40	68·70	68·15	67·55	67·90	68·55	69·15
23	69·05	68·45	72·15	69·95	69·80	69·40	68·55	68·15	67·55	68·15	68·45	69·45
24	69·05	68·70	71·40	69·95	69·80	69·40	68·55	68·05	67·70	68·45	68·45	69·45
25	69·20	68·70	71·05	70·05	69·90	69·40	68·55	68·05	67·70	68·55	68·45	68·70
26	69·30	68·65	70·80	70·05	69·95	69·40	68·55	68·05	67·80	68·55	68·40	68·95
27	69·15	68·45	70·65	70·05	70·15	69·40	68·55	68·15	67·80	68·45	68·20	68·70
28	69·15	68·40	70·55	70·05	70·20	69·40	68·65	68·15	67·80	68·55	68·05	68·30
29	69·15	......	70·95	70·05	70·20	69·45	68·45	68·15	67·80	68·65	68·05	68·20
30	69·05	......	70·95	70·05	70·40	69·65	68·40	68·05	67·80	68·65	67·95	68·45
31	69·05	......	70·95	......	70·40	......	68·40	67·95	......	68·65	......	68·70

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1899.

TABLEAU No. 435.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·30	68·95	67·70	68·30	72·40	71·15	69·45	68·65	67·65	67·80	69·30	68·80
2	69·40	68·90	67·90	68·30	72·65	71·30	69·40	68·65	67·65	67·90	69·40	68·80
3	69·55	69·15	67·70	68·45	73·05	71·30	69·30	68·70	67·65	67·90	69·45	68·80
4	69·55	69·20	67·55	68·30	72·90	71·30	69·30	68·65	67·65	67·95	69·45	68·80
5	69·20	69·05	67·55	68·40	72·95	71·20	69·30	68·65	67·65	67·95	69·45	68·90
6	69·15	68·95	67·80	68·40	73·40	71·20	69·30	68·55	67·65	68·05	69·55	68·90
7	68·95	68·95	67·95	68·45	73·20	71·20	69·15	68·45	67·45	67·95	69·55	68·90
8	69·05	68·80	67·95	68·65	73·20	71·20	69·15	68·45	67·45	67·95	69·45	68·90
9	68·80	68·55	68·15	69·30	73·20	71·20	69·30	68·40	67·40	67·90	69·40	68·80
10	68·45	68·40	68·15	69·65	73·15	71·05	69·65	68·30	67·40	67·80	69·40	68·65
11	68·05	68·40	67·95	69·65	73·05	71·05	69·80	68·30	67·40	67·80	69·20	68·65
12	68·30	68·40	67·90	69·80	72·95	70·95	69·80	68·20	67·40	67·70	69·20	68·80
13	68·65	68·65	67·90	69·80	72·90	70·90	69·80	68·20	67·40	67·70	69·15	69·30
14	68·90	68·80	68·30	70·30	72·70	70·65	69·70	68·15	67·30	67·65	69·05	69·80
15	69·05	68·70	68·30	70·80	72·45	70·55	69·65	68·05	67·30	67·55	69·05	69·95
16	68·90	68·95	68·45	71·30	72·45	70·55	69·65	68·05	67·30	67·55	68·95	70·15
17	68·65	68·30	68·45	71·55	72·40	70·40	69·45	67·95	67·30	67·55	68·95	70·20
18	68·40	67·70	68·65	71·40	72·40	70·40	69·30	67·90	67·30	67·40	68·95	70·05
19	68·65	67·45	68·20	71·40	71·95	70·30	69·30	67·90	67·30	67·55	68·95	69·90
20	69·20	67·55	68·20	71·40	71·90	70·15	69·20	67·90	67·30	67·55	68·95	69·90
21	69·65	67·55	68·20	71·45	71·80	70·15	69·30	67·95	67·30	67·40	68·90	70·05
22	69·40	67·45	68·30	71·65	71·65	70·05	69·30	67·90	67·15	67·20	68·90	70·15
23	68·70	67·65	68·30	71·65	71·45	69·95	69·20	67·90	67·15	67·20	68·90	70·15
24	68·55	67·70	68·55	71·80	71·30	69·90	69·05	67·90	67·20	67·45	68·90	70·15
25	68·20	68·30	68·55	71·95	71·20	69·90	68·90	67·80	67·20	67·40	68·90	70·05
26	68·45	68·40	68·30	71·80	71·05	69·80	68·80	67·80	67·30	67·45	68·90	70·05
27	68·55	68·05	68·05	71·90	71·05	69·80	68·80	67·80	67·40	67·45	68·80	69·95
28	68·65	68·05	68·15	71·95	71·05	69·70	68·80	67·65	67·45	67·45	68·80	69·90
29	68·95	......	68·20	72·05	70·95	69·70	68·80	67·70	67·55	67·45	68·80	69·90
30	68·90	......	68·20	72·20	70·95	69·55	68·80	67·65	67·65	67·40	68·80	69·80
31	68·95	......	68·40	......	71·15	......	68·80	67·65	......	67·55	......	69·90

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 436.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·55	69·40	68·95	68·65	71·65	69·95	68·90	69·45	68·40	68·15	67·80	68·65
2	68·95	69·20	68·80	68·80	71·55	70·40	68·90	69·45	68·40	68·15	67·80	68·65
3	69·20	69·30	68·70	69·55	71·55	70·80	68·95	69·40	68·30	68·15	67·90	68·65
4	69·65	69·55	68·90	69·80	71·40	70·95	68·95	69·30	68·30	68·15	67·90	68·70
5	70·05	69·20	69·15	70·05	71·30	70·80	69·05	69·20	68·20	68·15	67·90	68·95
6	69·70	69·05	69·15	70·45	71·20	70·65	68·95	69·15	68·20	68·15	67·90	68·95
7	69·40	69·30	69·20	70·80	71·05	70·45	68·95	69·30	68·20	68·15	67·90	68·95
8	68·90	69·40	69·40	71·15	71·05	70·30	69·05	69·30	68·15	68·15	67·90	68·95
9	69·20	69·05	69·30	71·40	71·05	70·20	69·20	69·30	68·15	68·20	67·90	68·95
10	69·40	68·90	68·45	71·15	71·05	70·15	69·20	69·30	68·05	68·15	67·90	68·95
11	69·45	68·90	68·65	70·80	71·05	70·15	69·30	69·20	68·05	68·05	67·80	68·95
12	69·55	68·65	68·70	70·45	71·05	70·15	69·40	69·15	67·95	68·05	67·80	68·90
13	69·30	68·65	68·90	70·15	70·95	70·05	69·45	69·05	67·95	68·15	67·80	68·80
14	69·45	68·95	69·20	69·90	70·80	69·90	69·55	68·90	67·95	68·15	67·80	69·05
15	69·55	69·40	69·15	69·95	70·80	69·80	69·55	69·05	67·95	68·20	67·80	69·40
16	69·55	69·65	69·20	70·05	70·70	69·65	69·65	69·05	68·05	68·20	67·80	69·40
17	69·20	69·80	69·30	70·05	70·70	69·65	69·80	68·95	68·05	68·20	67·80	68·95
18	68·95	69·80	69·95	70·05	70·70	69·65	70·05	68·95	68·15	68·20	67·95	68·70
19	68·95	69·65	68·90	70·40	70·90	69·55	70·20	68·90	68·15	68·15	68·05	68·65
20	68·90	69·70	68·55	70·90	70·80	69·40	70·20	68·80	68·15	68·15	68·30	68·45
21	68·90	69·90	68·40	71·15	70·80	69·20	70·15	68·80	68·15	68·15	68·80	68·45
22	69·30	69·45	68·55	71·30	70·70	69·20	69·95	68·70	68·15	68·15	69·45	68·40
23	68·80	69·05	68·40	71·45	70·65	69·20	69·90	68·65	68·15	68·05	69·45	68·20
24	68·65	68·70	68·40	71·70	70·65	69·15	69·80	68·65	68·20	67·95	69·55	68·20
25	68·80	68·45	68·55	71·80	70·45	69·15	69·80	68·55	68·20	67·95	69·15	68·30
26	68·80	68·15	68·65	71·80	70·40	69·05	69·65	68·45	68·20	67·95	68·95	68·30
27	68·80	68·30	68·45	71·95	70·30	69·05	69·55	68·45	68·20	67·95	68·65	68·45
28	69·05	69·05	68·30	71·80	70·20	69·20	69·45	68·45	68·15	67·90	68·45	68·40
29	69·40	......	68·30	71·80	70·05	69·20	69·45	68·45	68·15	67·90	68·45	68·45
30	69·40	......	68·40	71·80	69·95	69·20	69·55	68·40	68·15	67·90	68·45	68·95
31	69·55	......	68·45	......	69·95	......	69·45	68·40	......	67·90	......	68·90

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 437.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·80	68·95	68·20	69·40	71·95	70·55	69·55	68·40	67·95	67·45	67·30	67·40
2	68·55	69·05	68·15	69·20	72·20	70·65	69·45	68·40	67·95	67·45	67·40	67·40
3	68·80	69·30	67·80	69·40	72·20	70·70	69·40	68·30	68·05	67·55	67·40	67·40
4	68·95	69·30	67·55	69·45	72·15	70·90	69·30	68·30	68·05	67·45	67·40	67·40
5	69·15	69·30	67·30	70·45	72·15	71·05	69·05	68·30	68·05	67·45	67·30	67·40
6	69·65	69·40	67·45	71·45	72·15	71·05	68·95	68·20	67·95	67·45	67·30	67·30
7	69·80	69·40	67·70	71·90	71·95	70·95	68·95	68·20	67·95	67·55	67·20	67·45
8	69·95	69·40	66·90	72·40	71·80	70·95	69·05	68·20	67·90	67·45	67·15	67·90
9	69·70	69·40	67·30	72·80	71·70	70·95	69·05	68·20	67·80	67·45	67·15	68·05
10	69·30	69·40	67·30	72·90	71·70	70·90	68·95	68·20	67·70	67·45	67·15	67·80
11	68·95	69·40	67·30	72·80	71·55	70·90	68·90	68·20	67·70	67·55	67·20	67·45
12	69·15	69·20	67·30	72·40	71·55	70·90	68·90	68·20	67·70	67·45	67·30	67·55
13	69·30	69·20	67·30	72·05	71·45	70·80	68·80	68·20	67·70	67·45	67·40	67·55
14	69·65	69·05	67·30	71·90	71·45	70·65	68·80	68·15	67·70	67·45	67·40	67·55
15	69·40	69·05	67·30	71·80	71·30	70·55	68·80	68·15	67·70	67·45	67·45	68·45
16	69·45	68·95	67·45	71·70	71·20	70·30	68·70	68·15	67·90	67·45	67·40	69·45
17	69·05	68·80	67·45	71·40	71·05	70·05	68·65	68·05	68·05	67·55	67·40	69·45
18	69·20	68·55	67·45	71·20	70·95	69·95	68·55	68·05	67·95	67·55	67·40	69·65
19	69·20	68·30	67·55	71·15	70·95	69·90	68·45	68·05	67·90	67·80	67·30	69·65
20	69·40	67·80	67·30	71·15	70·95	69·90	68·40	67·95	67·80	67·80	67·20	69·65
21	69·40	67·80	67·15	71·20	70·95	69·80	68·40	67·95	67·70	67·80	67·15	69·65
22	69·40	68·05	67·40	71·40	70·95	69·80	68·40	67·95	67·70	67·65	67·15	69·70
23	69·55	67·95	67·55	71·90	70·95	69·90	68·40	67·95	67·70	67·65	67·15	70·20
24	69·55	67·90	67·90	72·15	70·90	69·90	68·40	67·95	67·65	67·55	67·15	70·20
25	69·90	67·80	67·95	72·65	70·90	69·90	68·30	67·95	67·45	67·55	67·05	69·80
26	69·80	67·80	68·30	72·80	70·80	69·90	68·30	67·95	67·45	67·40	67·05	68·80
27	69·65	67·70	68·80	72·55	70·65	69·80	68·20	67·95	67·40	67·40	66·95	68·55
28	69·20	68·05	69·30	72·45	70·65	69·70	68·20	67·95	67·30	67·40	66·90	68·40
29	69·05	......	69·55	72·30	70·55	69·65	68·15	67·90	67·30	67·40	67·15	68·40
30	68·90	......	69·45	72·20	70·55	69·55	68·15	67·90	67·30	67·30	67·30	68·30
31	68·95	......	69·30	......	70·55	......	68·20	67·95	......	67·30	......	68·20

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1902.

TABLEAU No. 438.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·05	69·15	66·95	71·70	70·80	70·40	69·80	69·20	68·55	68·05	68·20	68·90
2	68·55	69·15	68·30	71·80	70·90	70·40	69·70	69·20	68·55	67·95	68·20	68·90
3	69·15	69·05	68·95	71·65	70·95	70·40	69·80	69·20	68·55	67·95	68·20	68·90
4	69·65	68·95	69·15	71·55	70·95	70·45	69·70	69·40	68·55	67·95	68·20	68·90
5	69·45	69·05	69·65	71·40	70·90	70·45	69·70	69·45	68·55	67·95	68·20	68·95
6	69·80	68·65	69·65	71·30	70·90	70·45	69·70	69·45	68·55	67·95	68·20	69·15
7	69·95	68·30	69·65	71·15	70·90	70·45	69·70	69·40	68·45	68·05	68·20	69·30
8	69·95	68·20	69·45	71·05	70·90	70·45	69·70	69·30	68·65	68·05	68·20	69·45
9	69·90	68·05	69·15	70·80	70·90	70·55	69·70	69·30	68·65	68·05	68·20	69·65
10	69·90	67·95	69·05	70·55	70·90	70·55	69·70	69·20	68·45	68·05	68·20	69·80
11	69·70	67·80	68·90	70·55	70·90	70·55	69·70	69·20	68·45	68·05	68·30	70·05
12	69·55	67·90	69·15	70·70	70·90	70·55	69·65	69·15	68·40	68·05	68·30	70·05
13	69·45	67·95	69·40	70·70	70·90	70·40	69·55	69·05	68·40	68·05	68·40	70·05
14	69·30	67·95	70·40	70·70	70·90	70·40	69·55	69·05	68·40	68·05	68·40	70·15
15	69·15	68·05	70·65	70·70	70·70	70·40	69·55	69·05	68·30	68·05	68·45	70·20
16	69·15	67·90	70·70	70·70	70·55	70·20	69·55	68·95	68·30	68·15	68·55	70·40
17	69·05	67·65	70·95	70·70	70·55	70·15	69·55	68·95	68·30	68·15	68·65	70·15
18	69·15	67·65	71·95	70·70	70·55	70·15	69·55	68·90	68·30	68·15	68·65	69·70
19	69·05	67·55	72·05	70·65	70·40	70·15	69·55	68·80	68·20	68·15	68·65	69·65
20	69·30	67·45	71·80	70·55	70·40	70·05	69·55	68·80	68·20	68·15	68·80	69·55
21	69·20	67·70	71·45	70·45	70·30	70·05	69·45	68·80	68·20	68·15	68·90	69·70
22	69·15	67·45	71·40	70·40	70·15	70·05	69·40	68·80	68·20	68·05	68·90	69·55
23	69·15	67·45	71·55	70·40	70·15	69·95	69·40	68·80	68·20	68·15	68·95	69·20
24	69·15	67·30	71·55	70·40	70·15	69·95	69·40	68·80	68·20	68·05	69·05	69·45
25	69·30	67·30	71·65	70·40	70·15	69·90	69·45	68·80	68·15	68·15	69·05	69·65
26	69·30	67·15	71·45	70·40	70·20	69·90	69·45	68·80	68·05	68·05	69·05	70·20
27	69·40	66·95	71·30	70·45	70·20	69·90	69·40	68·80	67·95	68·05	69·05	70·20
28	69·30	66·95	71·20	70·70	70·20	69·90	69·40	68·80	67·95	68·05	68·95	70·20
29	69·20	......	71·55	70·70	70·30	69·90	69·30	68·65	68·05	68·05	68·90	70·45
30	69·05	......	71·70	70·70	70·40	69·90	69·30	68·55	68·05	68·15	68·90	70·40
31	69·15	......	71·70	......	70·40	......	69·20	68·55	......	68·15	......	70·30

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1903.

TABLEAU No. 439.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	70·45	68·95	68·80	71·15	70·45	69·15	70·40	69·40	68·80	68·55	68·55	67·80
2	70·15	69·20	69·15	70·95	70·40	69·95	70·55	69·40	68·90	68·65	68·45	67·80
3	69·80	69·30	69·70	71·05	70·40	69·95	70·65	69·45	68·90	68·65	68·45	67·80
4	68·90	69·05	69·70	71·15	70·30	69·90	70·80	69·45	68·90	68·65	68·45	67·80
5	68·80	68·90	69·45	71·20	70·30	69·90	70·65	69·45	68·90	68·65	68·45	67·80
6	68·80	68·90	69·20	71·30	70·40	69·80	70·45	69·40	68·90	68·55	68·30	67·80
7	68·90	68·90	69·15	71·45	70·45	69·80	70·45	69·40	68·70	68·55	68·30	67·80
8	68·90	68·90	69·20	71·65	70·65	69·80	70·40	69·30	68·70	68·55	68·15	67·80
9	69·05	68·90	69·45	71·55	70·80	69·80	70·20	69·30	68·65	68·80	68·20	67·80
10	69·05	68·90	69·70	71·40	70·80	69·70	70·15	69·40	68·55	68·80	68·20	67·80
11	69·30	68·95	69·95	71·20	70·70	69·70	70·05	69·40	68·55	68·80	68·20	67·55
12	69·30	68·95	70·40	71·15	70·70	69·70	69·90	69·40	68·55	69·15	68·20	67·65
13	69·30	69·15	70·90	71·05	70·80	69·80	69·90	69·40	68·55	69·05	68·30	67·80
14	69·55	69·30	71·15	70·95	70·80	69·95	69·80	68·30	68·55	69·05	68·15	68·20
15	69·95	69·45	71·20	70·80	70·80	69·95	69·70	69·30	68·55	69·05	68·15	68·40
16	69·80	69·80	71·20	70·65	70·80	70·05	69·65	69·30	68·55	68·90	68·15	68·55
17	69·45	69·70	71·20	70·65	70·80	70·15	69·65	69·15	68·55	68·90	67·95	68·40
18	68·95	69·65	71·30	70·65	70·80	70·15	69·65	69·15	68·55	68·90	67·95	68·40
19	68·95	69·65	71·40	70·65	70·80	70·05	69·55	69·15	68·55	68·95	67·80	68·55
20	68·70	69·65	71·70	70·65	70·80	70·05	69·45	69·15	68·55	69·05	67·80	68·55
21	68·80	69·55	72·15	70·65	70·80	70·05	69·45	69·15	68·55	69·15	67·80	68·55
22	69·15	69·55	72·20	70·70	70·80	70·05	69·40	69·15	68·55	69·15	67·80	68·55
23	69·55	69·55	72·30	70·70	70·65	70·15	69·40	69·15	68·55	69·15	67·80	68·55
24	69·40	69·05	72·45	70·70	70·65	70·20	69·45	69·05	68·55	69·15	67·55	68·55
25	69·20	68·45	72·55	70·65	70·45	70·30	69·45	68·95	68·55	68·80	67·55	68·55
26	69·05	68·45	72·45	70·65	70·45	70·30	69·45	68·80	68·65	68·80	67·55	68·90
27	69·05	68·45	72·30	70·65	70·45	70·40	69·45	68·80	68·65	68·80	67·70	68·90
28	69·05	68·45	72·15	70·65	70·45	70·40	69·40	68·80	68·65	68·80	67·80	68·90
29	69·30	......	71·65	70·65	70·45	70·45	69·40	68·80	68·65	68·55	67·80	68·90
30	68·70	......	71·45	70·65	70·30	70·30	69·40	68·80	68·55	68·55	67·80	68·55
31	68·70	......	71·30	......	70·30	......	69·40	68·70	......	68·55	......	68·90

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1904.

TABLEAU No. 440.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·80	68·80	68·80	71·15	72·05	72·65	71·05	69·95	69·20	69·20	69·55	68·45
2	68·80	68·80	68·90	71·70	72·30	72·80	71·05	69·95	69·05	69·30	69·55	68·45
3	68·80	68·80	68·90	71·95	72·45	72·95	70·95	69·80	69·15	69·30	69·55	68·40
4	67·80	68·80	68·80	72·15	72·55	73·30	70·95	69·80	69·45	69·40	69·45	68·30
5	67·95	68·20	68·20	72·15	72·70	73·30	70·95	69·65	69·65	69·45	69·45	68·30
6	67·95	68·80	68·20	72·15	73·80	73·30	70·95	69·65	69·45	69·45	69·40	68·30
7	68·15	69·20	67·90	72·15	72·95	73·30	70·70	69·65	69·45	69·40	69·40	68·40
8	68·05	69·20	68·40	72·05	73·05	73·40	70·70	69·70	69·40	64·45	69·30	68·45
9	68·30	68·80	68·45	72·20	73·30	73·30	70·55	69·65	69·30	69·45	69·20	68·40
10	68·80	68·90	68·55	72·40	73·30	73·15	70·45	69·45	69·20	69·40	69·15	68·55
11	68·80	69·20	69·05	72·80	73·30	73·15	70·65	69·45	69·20	69·45	69·05	68·90
12	68·80	69·45	68·95	72·80	73·30	73·15	70·65	69·40	69·20	69·45	69·05	69·55
13	68·80	68·90	68·90	72·65	73·40	73·20	70·65	69·30	69·20	69·20	69·05	69·45
14	68·80	68·95	68·90	72·40	73·30	73·20	70·65	69·30	69·05	69·20	68·95	69·45
15	68·80	68·95	68·80	72·20	73·30	73·15	70·65	69·40	68·95	69·20	68·80	69·55
16	68·90	69·40	68·65	71·65	72·95	72·95	70·65	69·45	69·05	69·20	68·90	69·90
17	68·80	69·40	68·55	71·40	72·95	72·90	70·55	69·40	69·15	69·20	68·90	69·90
18	68·80	68·90	68·45	71·40	72·95	72·65	70·55	69·30	69·15	69·40	68·70	69·95
19	68·90	69·05	68·55	71·20	72·80	72·45	70·55	69·20	69·15	69·40	68·70	69·95
20	68·80	69·05	68·45	71·20	72·80	72·20	70·40	69·20	69·15	69·55	68·70	69·80
21	68·90	69·05	68·40	71·20	72·80	72·05	70·30	69·40	68·95	69·65	68·70	69·70
22	68·90	69·05	68·30	71·05	72·80	72·15	70·30	69·45	68·90	69·80	68·70	69·55
23	68·20	69·05	68·30	70·95	72·80	71·80	70·20	69·45	68·90	69·80	68·65	69·45
24	68·40	69·55	68·55	70·95	72·80	71·80	70·15	69·40	69·05	69·70	68·55	69·40
25	68·80	69·45	68·90	70·95	72·80	71·80	69·95	69·40	69·20	69·70	68·55	69·30
26	68·80	68·80	69·40	71·20	72·80	71·65	70·15	69·40	69·45	69·70	68·45	69·05
27	68·15	68·80	70·80	71·15	72·70	71·55	70·05	69·45	69·30	69·70	68·45	68·90
28	67·90	68·80	71·15	71·20	72·70	......	69·95	69·40	69·30	69·70	68·45	68·45
29	67·90	68·80	70·95	71·40	72·70	......	70·05	69·40	69·30	69·65	68·45	67·95
30	67·95	......	70·65	71·70	72·70	......	69·95	69·30	69·20	69·65	68·45	67·30
31	68·80	......	70·70	......	72·55	......	69·95	69·20	......	69·65	......	67·20

Elévations de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1905.

Tableau No. 441.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·30	68·90	68·55	71·15	69·15	70·15	69·55	69·20	68·65	68·45	68·40	68·40
2	68·45	68·70	68·45	71·05	69·20	70·15	69·65	69·30	68·65	68·45	68·40	68·45
3	68·55	68·65	68·45	71·05	69·30	70·05	69·80	69·30	68·70	68·45	68·80	68·45
4	68·70	68·45	68·65	70·80	69·45	70·05	69·95	69·20	68·80	68·45	68·55	68·45
5	68·55	68·55	68·40	70·70	69·55	69·95	69·90	69·15	68·80	68·45	68·55	68·55
6	68·55	68·65	68·20	70·80	69·55	69·80	69·80	69·05	68·80	68·55	68·55	68·55
7	68·45	68·65	68·20	70·80	69·70	69·70	69·65	69·05	68·80	68·45	68·40	68·55
8	68·40	68·70	68·15	70·80	69·90	69·70	69·45	69·20	68·80	68·45	68·40	68·45
9	68·30	68·70	68·20	70·70	70·05	69·70	69·40	69·30	68·70	68·40	68·45	68·45
10	68·45	68·80	68·05	70·55	70·15	69·70	69·30	69·15	68·70	68·40	68·45	68·40
11	68·70	68·80	68·05	70·40	70·20	69·80	69·30	69·05	68·70	68·65	68·40	68·30
12	68·80	68·80	68·05	70·30	70·30	69·95	69·20	69·05	68·70	68·30	68·45	68·20
13	68·90	68·70	68·05	70·30	70·40	69·95	69·20	68·95	68·70	68·40	68·45	68·20
14	69·05	68·70	68·05	70·20	70·45	69·95	69·20	68·95	68·55	68·40	68·45	68·30
15	69·05	68·95	67·95	70·05	70·55	69·95	69·20	68·90	68·65	68·40	68·55	68·45
16	68·95	68·95	67·95	69·90	70·65	69·90	69·20	68·80	68·45	68·30	68·55	68·55
17	68·95	68·90	67·95	69·70	70·65	69·80	69·20	68·65	68·55	68·40	68·55	68·55
18	68·90	68·90	67·90	69·70	70·90	69·80	69·30	68·80	68·65	68·45	68·40	68·55
19	68·90	68·95	67·90	69·65	70·65	69·80	69·30	68·95	68·65	68·65	68·30	68·55
20	69·05	69·15	67·90	69·65	70·55	69·95	69·30	68·95	68·70	68·80	68·20	68·65
21	69·15	69·20	68·05	69·40	70·55	69·95	69·30	68·90	68·65	68·80	68·20	68·65
22	69·05	69·20	68·20	69·30	70·65	69·90	69·20	68·90	68·65	68·95	68·05	68·55
23	69·05	69·15	68·15	69·30	70·70	69·90	69·20	68·90	68·70	68·95	68·15	68·45
24	69·05	69·05	68·15	69·30	70·70	69·80	69·15	68·80	68·70	69·05	68·15	68·55
25	68·95	68·90	68·15	69·20	70·55	69·80	69·15	68·80	68·65	69·15	68·20	68·55
26	68·95	68·80	69·45	69·20	70·55	69·70	69·15	69·70	68·55	69·15	68·20	68·65
27	68·95	68·65	69·05	69·20	70·45	69·65	69·15	68·70	68·55	69·20	68·20	68·55
28	68·95	68·55	69·40	69·15	70·40	69·65	69·15	68·55	68·45	69·20	68·40	68·45
29	68·95	......	69·65	69·15	70·30	69·65	69·15	68·65	68·55	69·20	68·40	68·55
30	68·95	......	69·95	69·15	69·80	69·55	69·20	68·65	68·45	69·20	68·45	68·65
30	68·90	......	70·20	......	70·20	......	69·20	68·65	......	69·20	......	68·70

Elévations de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1906.

Tableau No. 442.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·70	69·55	69·05	69·55	69·90	70·40	69·95	68·55	67·80	67·65	67·65	67·90
2	68·70	69·40	69·65	69·45	70·05	70·40	69·90	68·55	67·80	67·55	67·70	67·90
3	68·80	69·05	69·55	69·30	70·05	70·30	69·80	68·45	67·90	67·55	67·65	67·90
4	68·80	69·30	69·05	69·30	70·05	70·20	69·70	68·45	67·95	67·55	67·65	67·90
5	68·95	69·70	69·20	69·20	70·05	70·20	69·70	68·40	67·90	67·55	67·65	67·55
6	69·15	69·70	69·15	69·20	70·15	70·20	69·65	68·40	67·80	67·55	67·80	67·40
7	69·45	69·70	68·90	69·15	70·15	70·20	69·65	68·45	67·90	67·55	67·55	67·80
8	69·70	69·45	68·65	69·05	70·15	70·65	69·65	68·45	67·90	67·65	67·55	68·05
9	69·95	69·55	68·45	69·05	70·15	70·95	69·65	68·40	67·90	67·65	67·70	68·55
10	69·95	69·70	68·40	69·05	70·30	71·20	69·45	68·40	67·90	67·65	67·70	69·15
11	70·05	69·70	68·45	69·05	70·30	70·95	69·40	68·30	67·90	67·65	67·80	69·20
12	70·45	69·80	68·65	69·15	70·40	70·70	69·20	68·30	67·70	67·65	67·80	69·40
13	70·55	69·90	68·80	69·20	70·45	70·70	69·20	68·20	67·65	67·65	67·80	70·15
14	70·40	69·55	68·80	69·30	70·80	70·55	69·20	68·20	67·80	67·65	67·55	70·15
15	70·55	69·05	68·70	69·30	70·90	70·55	69·20	68·20	67·80	67·65	67·55	69·95
16	69·20	68·70	68·70	69·40	70·90	70·45	69·15	68·15	67·80	67·70	67·45	69·65
17	69·30	69·20	68·20	69·55	70·80	70·40	69·05	68·15	67·80	67·55	67·45	69·30
18	69·40	69·15	68·30	69·55	70·80	70·40	68·95	68·05	67·80	67·65	67·45	69·30
19	69·30	68·95	68·55	69·55	70·90	70·30	68·80	67·95	67·70	67·95	67·55	69·40
20	69·30	68·80	68·40	69·65	70·90	70·20	68·80	67·95	67·65	67·65	67·80	60·55
21	69·15	68·65	68·15	69·65	70·90	70·20	68·80	68·05	67·65	67·70	67·65	69·55
22	69·05	68·95	68·40	69·65	70·90	70·20	68·80	67·95	67·65	67·70	67·65	69·55
23	69·30	68·90	68·55	69·65	70·80	70·20	68·80	68·30	67·55	67·70	67·80	69·55
24	69·95	68·90	68·55	69·70	70·80	70·20	68·80	68·15	67·45	67·70	67·95	69·65
25	70·55	68·90	68·40	69·65	70·70	70·20	68·70	68·05	67·55	67·40	67·95	69·70
26	70·30	68·90	68·20	69·90	70·70	70·20	68·70	67·95	67·55	67·90	67·95	69·65
27	69·95	68·95	68·55	69·90	70·65	70·05	68·65	67·95	67·65	67·95	67·95	69·65
28	69·80	69·20	69·15	69·90	70·65	70·05	68·65	67·90	67·65	67·90	68·05	69·40
29	69·95	......	69·45	69·90	70·55	70·05	68·65	67·90	67·65	67·90	68·05	69·30
30	70·05	......	69·70	69·90	70·40	69·95	68·65	67·80	67·65	67·95	67·80	69·15
31	69·80	......	69·65	......	70·40	......	68·65	67·80	......	67·90	......	68·45

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1907.

TABLEAU NO. 443.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·55	68·90	69·15	72·65	70·45	71·30	70·55	69·45	68·45	68·65	68·55	68·80
2	69·45	69·70	69·20	72·45	70·95	71·20	70·40	69·40	68·45	68·70	68·65	68·70
3	69·40	69·55	69·15	72·40	71·15	71·15	70·45	69·30	68·55	68·70	68·65	68·70
4	69·40	69·05	68·95	72·05	71·40	71·20	70·40	69·30	68·65	68·70	68·65	68·65
5	69·15	69·30	68·80	71·80	71·55	71·20	70·30	69·30	68·55	68·70	68·90	68·45
6	69·20	69·05	69·70	70·80	71·65	71·20	70·30	69·40	68·45	68·70	68·95	68·55
7	69·30	69·40	68·70	71·20	71·55	71·30	70·30	69·30	68·45	68·70	69·05	68·65
8	69·40	69·95	68·65	71·15	71·40	71·20	70·20	69·30	68·45	68·90	69·45	68·65
9	69·70	70·40	68·65	70·90	71·20	71·20	70·20	69·20	68·45	68·90	69·90	68·55
10	69·90	70·20	68·65	70·90	70·90	71·15	70·15	69·15	68·55	68·90	69·95	68·65
11	70·20	69·90	68·65	70·65	70·90	71·15	70·05	69·15	68·70	68·95	70·05	68·65
12	70·45	69·80	68·55	70·55	70·80	70·95	69·95	69·15	68·55	68·95	69·90	68·70
13	70·55	69·80	68·40	70·65	70·70	70·95	69·90	69·05	68·55	68·95	69·70	68·95
14	70·65	69·70	68·20	70·70	70·90	70·95	69·90	68·90	68·55	68·90	69·55	69·30
15	70·40	69·65	68·15	70·70	70·70	71·05	69·80	68·95	68·55	68·90	69·65	69·15
16	70·55	69·65	68·20	70·65	70·70	71·05	69·80	68·90	68·55	68·80	69·55	68·95
17	69·05	69·30	68·40	70·55	70·80	70·95	69·80	68·95	68·65	68·90	69·40	68·90
18	68·45	69·05	68·70	70·45	70·80	70·90	69·65	68·90	68·65	68·90	69·30	68·90
19	68·30	68·95	69·15	70·40	70·80	70·95	69·70	68·90	68·45	68·80	69·30	69·20
20	68·40	68·90	69·05	70·30	70·90	70·80	69·65	68·90	68·45	68·80	69·20	69·20
21	68·65	69·15	68·95	70·20	71·40	70·70	69·65	68·80	68·45	68·90	69·15	69·20
22	68·70	69·15	68·90	70·15	71·45	70·65	69·55	68·70	68·45	68·70	69·15	69·20
23	68·80	69·20	69·05	70·05	71·65	70·65	69·65	68·70	68·55	68·70	69·05	69·15
24	68·80	69·45	69·40	69·90	71·70	70·45	69·55	68·65	68·65	68·70	68·95	68 95
25	68·80	69·40	69·80	69·90	71·80	70·45	69·55	68·70	68·55	68·65	68·80	68·95
26	68·80	69·15	69·90	69·90	71·80	70·45	69·55	68·70	68·65	68·65	68·80	68·95
27	68·95	69·15	69·95	69·95	72·65	70·40	69·30	68·65	68·70	68·65	68·80	69·05
28	69·30	69·05	70·15	69·80	71·65	70·20	69·40	68·55	68·80	68·70	68·80	69·20
29	69·65	......	70·90	69·80	71·65	70·30	69·45	68·45	68·70	68·80	68·80	69·45
30	69·80	......	71·30	69·90	71·65	70·20	69·45	68·55	68·55	68·70	68·80	69·90
31	69·95	......	70·95	......	71·65	......	69·30	68·45	......	68·65	......	69·70

ELÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1908.

TABLEAU NO. 444.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·95	69·40	69·45	71·65	72·45	73·65	71·05	69·80	69·05	68·45	67·55	67·95
2	69·90	69·40	69·40	71·45	72·95	73·30	70·95	69·70	68·95	68·40	67·65	68·05
3	69·70	69·30	69·40	71·45	73·20	73·45	70·90	69·70	68·90	68·30	67·80	68·20
4	69·70	69·30	69·30	71·45	73·65	73·45	70·80	69·70	68·90	68·30	67·65	68·40
5	69·70	69·30	69·20	71·40	73·80	73·40	70·70	69·70	68·90	68·30	67·80	68·20
6	69·80	69·30	69·15	71·40	73·70	73·45	70·70	69·70	68·95	68·20	67·65	68·20
7	69·80	69·40	69·05	71·55	73·65	73·30	70·65	69·65	68·90	68·20	67·70	68·20
8	69·80	69·45	68·95	72·15	73·55	73·20	70·65	69·65	68·90	68·20	67·80	68·15
9	69·90	69·65	68·80	72·05	74·05	73·15	70·65	69·65	68·80	68·20	67·90	68·15
10	69·90	69·65	68·90	71·80	74·15	72·95	70·55	69·55	68·80	68·15	67·90	68·20
11	69·80	69·95	68·95	72·05	74·30	72·90	70·55	69·55	68·80	68·15	67·90	67·70
12	69·95	69·80	69·05	72·05	74·40	72·65	70·40	69·55	68·80	68·15	67·70	67·95
13	70·20	69·90	68·95	72·40	74·45	72·45	70·40	69·55	69·70	68·15	67·65	68·05
14	70·20	69·65	68·90	72·30	71·55	72·30	70·40	69·55	69·70	68·05	67·70	68·15
15	70·15	69·15	69·15	72·20	74·65	72·20	70·40	69·55	69·65	68·05	67·65	68·05
16	70·15	69·20	69·45	72·05	74·40	72·15	70·30	69·45	68·55	68·15	67·90	67·80
17	71·20	69·45	70·05	71·90	74·40	72·05	70·20	69·40	68·55	68·15	67·95	67·70
18	71·05	69·80	70·05	71·65	74·45	71·95	70·20	69·40	68·45	68·05	67·90	67·55
19	70·70	69·90	70·05	71·45	74·55	71·90	70·30	69·40	68·45	68·15	67·90	67·80
20	70·40	69·95	69·95	71·40	74·20	71·70	70·30	69·40	68·40	67·95	67·80	67·90
21	70·20	70·30	69·65	71·40	74·30	71·70	70·30	69·40	68·40	67·80	67·65	68·05
22	69·90	70·45	69·70	71·45	74·20	71·70	70·30	69·40	68·45	67·80	67·65	68·20
23	69·20	70·55	69·55	71·45	74·15	71·55	70·40	69·40	68·45	67·80	67·65	68·40
24	69·40	70·45	69·45	71·55	73·95	71·45	70·30	69·30	68·45	67·90	67·65	68·30
25	70·15	70·45	69·90	71·55	73·95	71·40	70·15	69·30	68·45	67·80	67·70	68·30
26	69·55	70·40	70·15	71·65	73·95	71·40	69·95	69·20	68·45	67·90	67·65	68·20
27	69·20	70·05	70·45	71·70	73·80	71·30	69·90	69·15	68·40	67·90	67·45	69·70
28	69·05	69·45	70·65	71·90	73·90	71·20	69·95	69·05	68·45	67·95	67·70	68·20
29	68·95	69·55	70·95	71·90	73·70	71·15	69·90	69·05	68·30	67·95	67·70	69·55
30	68·90	......	71·30	72·15	73·70	70·95	69·70	68·95	68·55	67·90	67·90	69·70
31	68·70	......	71·45	......	73·65	......	69·80	69·05	......	67·65	......	69·65

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 445.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·65	68·95	68·80	69·40	71·80	73·90	70·30	70·15	68·80	68·45	67·90	68·15
2	69·45	69·15	68·80	69·55	71·95	73·90	70·30	70·15	68·90	68·40	67·80	68·20
3	69·20	69·20	68·70	69·70	72·15	73·90	70·20	70·05	68·80	68·45	67·80	68·30
4	68·80	69·15	68·55	69·70	72·65	73·45	70·30	69·95	68·80	68·40	67·95	68·30
5	68·05	69·15	68·55	70·40	72·45	73·45	70·15	69·90	69·05	68·45	67·90	68·20
6	68·20	69·15	68·65	70·90	72·20	73·05	70·05	69·90	68·65	68·40	67·90	68·20
7	68·30	69·05	68·70	71·55	71·95	72·90	70·05	69·80	68·80	68·40	67·80	68·20
8	68·45	68·95	68·70	71·90	71·90	72·80	69·95	69·80	68·70	68·40	67·90	68·20
9	68·70	68·90	68·65	72·55	71·95	72·65	69·90	69·70	68·80	68·40	67·90	68·20
10	69·05	68·95	68·45	72·90	71·90	72·40	69·90	69·65	68·65	68·40	67·90	68·20
11	69·15	69·15	68·30	72·80	72·30	72·05	69·70	69·55	68·65	68·40	67·90	68·45
12	69·30	69·15	68·40	71·65	72·90	71·95	69·80	69·30	68·65	68·40	67·90	68·40
13	68·90	69·15	68·55	71·45	73·15	71·90	69·70	69·30	68·55	68·30	67·90	68·30
14	68·55	69·30	68·40	71·65	73·30	71·90	69·70	69·30	68·45	68·40	67·80	68·15
15	68·45	69·05	68·55	71·95	73·30	71·70	69·70	69·20	68·45	68·40	67·70	68·15
16	68·70	68·70	68·45	72·05	73·45	71·45	69·65	69·20	68·45	68·40	67·80	68·20
17	69·05	68·55	68·45	71·95	73·30	71·40	69·55	69·40	68·65	68·20	67·70	68·15
18	69·15	68·40	68·45	72·20	73·55	71·20	69·55	69·20	68·65	68·20	67·70	68·15
19	68·90	68·40	68·40	72·20	73·95	71·05	69·55	69·15	68·55	68·20	67·95	68·15
20	68·70	68·40	68·40	72·20	73·80	71·05	69·65	68·95	68·55	68·15	67·90	68·20
21	68·80	68·40	68·30	72·15	73·70	71·05	69·55	69·15	68·55	68·15	67·95	68·30
22	68·70	68·30	68·20	72·15	73·95	71·05	69·55	69·05	68·55	68·15	68·05	68·20
23	68·70	68·30	68·20	72·15	74·30	70·95	69·55	68·95	68·55	68·15	67·90	68·20
24	68·65	68·20	68·20	72·15	74·05	70·90	69·55	69·05	68·55	68·15	68·05	68·20
25	68·65	68·20	68·20	72·15	74·05	70·80	69·55	68·95	68·55	67·95	68·15	68·20
26	68·45	68·15	68·20	72·15	73·95	70·70	69·65	69·05	68·45	68·05	67·90	68·20
27	68·40	68·15	68·20	72·05	74·30	70·65	69·70	68·95	68·45	68·15	67·95	68·20
28	68·45	68·70	68·30	72·05	74·30	70·55	69·70	68·95	68·45	68·05	67·95	68·30
29	68·45	......	68·45	71·90	74·30	70·45	69·80	68·95	68·45	67·95	68·05	68·40
30	68·90	......	68·70	71·45	74·30	70·40	69·90	68·95	68·40	67·95	68·05	68·65
31	68·90	......	68·70	......	74·20	......	70·05	68·90	......	67·95	......	68·95

ÉLÉVATIONS de la rivière Ottawa au pied de l'écluse Sainte-Anne, Sainte-Anne, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 446.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	July.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·05	68·55	67·30	69·90	......	......	......	......	......	......	......	......
2	69·15	68·45	67·65	69·95	......	......	......	......	......	......	......	......
3	69·15	68·30	67·80	70·05	......	......	......	......	......	......	......	......
4	68·95	68·20	68·15	70·05	......	......	......	......	......	......	......	......
5	68·80	68·15	68·30	70·15	......	......	......	......	......	......	......	......
6	68·70	68·05	68·65	70·15	......	......	......	......	......	......	......	......
7	68·90	68·05	69·15	70·20	......	......	......	......	......	......	......	......
8	68·90	67·95	69·55	70·20	......	......	......	......	......	......	......	......
9	68·95	67·95	69·70	70·30	......	......	......	......	......	......	......	......
10	68·95	67·90	69·65	70·40	......	......	......	......	......	......	......	......
11	68·95	67·90	69·40	70·45	......	......	......	......	......	......	......	......
12	68·95	69·90	69·20	70·45	......	......	......	......	......	......	......	......
13	69·40	67·95	68·95	70·40	......	......	......	......	......	......	......	......
14	69·30	67·80	68·95	70·30	......	......	......	......	......	......	......	......
15	68·80	67·80	68·95	70·30	......	......	......	......	......	......	......	......
16	68·55	67·70	68·90	70·30	......	......	......	......	......	......	......	......
17	68·55	67·95	68·80	70·30	......	......	......	......	......	......	......	......
18	68·05	67·95	68·80	70·20	......	......	......	......	......	......	......	......
19	67·95	67·95	68·80	70·20	......	......	......	......	......	......	......	......
20	67·95	67·95	68·90	70·20	......	......	......	......	......	......	......	......
21	67·95	67·95	68·95	70·65	......	......	......	......	......	......	......	......
22	67·95	67·65	69·15	70·55	......	......	......	......	......	......	......	......
23	67·95	67·40	69·45	70·45	......	......	......	......	......	......	......	......
24	68·05	67·40	69·65	70·45	......	......	......	......	......	......	......	......
25	68·20	67·65	69·80	70·40	......	......	......	......	......	......	......	......
26	68·30	67·95	69·95	70·45	......	......	......	......	......	......	......	......
27	68·40	68·05	69·95	70·65	......	......	......	......	......	......	......	......
28	68·45	68·20	70·20	70·70	......	......	......	......	......	......	......	......
29	68·55	......	69·70	70·80	......	......	......	......	......	......	......	......
30	68·65	......	69·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......
31	68·70	......	69·80	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1871.

TABLEAU No. 447.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·85	66·90	66·85	68·60	70·85	70·00	68·50	67·85	67·40	66·75	66·65	66·00
2	67·85	66·65	66·85	68·60	71·00	70·00	68·50	67·85	67·40	66·65	66·75	66·00
3	67·60	66·75	66·90	68·60	71·00	69·85	68·40	67·75	67·35	66·75	66·65	67·00
4	67·40	66·75	67·00	68·50	71·00	69·85	68·35	67·75	67·35	66·90	66·40	67·25
5	67·35	66·65	67·25	68·50	71·00	69·75	68·50	67·90	67·35	66·85	66·40	66·85
6	67·35	66·75	67·15	68·60	71·50	69·65	68·50	67·75	67·40	66·65	66·40	66·10
7	67·15	66·65	67·15	68·85	71·60	69·75	68·65	67·65	67·35	66·65	66·40	66·35
8	66·90	67·25	67·35	68·60	72·10	69·75	68·50	67·60	67·15	66·75	66·40	66·75
9	66·90	67·25	67·35	69·60	71·90	69·85	68·40	67·90	67·10	66·65	66·40	66·65
10	66·85	66·75	67·35	69·60	71·90	69·65	68·35	67·65	67·00	66·65	66·25	66·85
11	66·75	66·75	68·10	69·65	71·90	69·40	68·35	67·75	67·00	66·90	66·35	66·85
12	66·75	66·65	68·50	69·75	71·75	69·60	68·25	67·50	67·10	66·90	66·35	66·65
13	68·40	66·65	68·50	69·75	71·65	69·35	68·25	67·40	67·10	66·85	66·35	66·50
14	68·15	66·65	68·50	69·85	71·65	69·40	68·25	67·35	67·00	66·65	66·10	66·35
15	68·10	67·15	69·50	69·85	71·50	69·40	68·25	67·35	66·85	66·10	65·85	66·15
16	68·10	67·10	69·35	69·65	71·50	69·40	68·15	67·35	66·75	66·90	66·15	66·65
17	66·90	67·10	69·00	69·65	71·35	69·35	68·15	67·40	67·00	66·75	66·50	66·90
18	66·50	67·00	69·00	69·65	71·25	69·15	68·15	67·60	66·90	66·60	66·60	67·10
19	66·85	66·75	69·15	69·50	71·10	69·15	68·10	67·60	66·85	66·60	66·50	66·65
20	66·85	66·75	69·00	69·85	70·90	69·35	68·10	67·35	66·75	66·75	66·40	66·60
21	66·85	66·75	69·00	69·85	70·60	69·25	68·00	67·10	66·75	66·65	66·65	66·25
22	67·65	66·75	69·00	70·00	70·85	69·10	68·15	67·10	66·75	66·75	66·75	66·00
23	66·75	66·85	69·00	70·15	70·50	69·10	68·10	67·15	66·75	66·75	66·75	66·35
24	66·60	66·75	69·00	70·15	70·40	69·00	68·00	67·25	66·90	66·65	66·50	66·35
25	66·40	66·75	69·00	70·15	70·40	68·85	68·00	67·25	66·85	66·35	66·85	66·50
26	66·15	66·85	68·85	70·25	70·40	68·90	67·85	67·15	66·85	66·35	66·60	66·25
27	66·15	66·85	68·85	70·10	70·35	68·85	68·00	67·10	66·85	66·65	66·40	66·25
28	66·85	66·65	69·00	70·15	70·15	68·85	67·90	67·15	66·90	66·65	66·35	65·90
29	67·00	......	68·40	70·35	70·35	68·85	67·85	67·10	66·90	66·65	66·35	66·00
30	67·15	......	68·60	70·65	70·25	68·75	67·75	67·35	66·85	66·60	66·35	66·00
31	67·10	......	68·60	......	70·15	......	67·75	67·50	66·75	66·65	......	65·90

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1872.

TABLEAU No. 448.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	65·65	65·50	65·50	65·15	67·90	69·35	67·75	66·85	66·50	66·75	66·90	66·25
2	64·60	65·60	65·65	64·85	68·25	69·25	67·75	66·75	66·50	66·75	67·00	66·35
3	63·35	66·00	65·50	64·90	68·15	69·15	67·75	66·75	66·50	66·65	67·00	66·40
4	63·40	65·75	65·50	64·85	68·25	69·15	67·65	66·85	66·40	66·60	67·00	66·50
5	66·75	65·85	65·10	64·85	68·50	69·25	67·60	66·75	66·35	66·50	66·90	66·35
6	67·25	65·60	65·25	65·00	68·60	69·25	67·60	66·75	66·35	66·50	66·85	66·35
7	65·35	65·25	66·40	65·00	68·75	69·25	67·60	66·75	66·35	66·65	66·85	66·25
8	64·85	65·00	66·65	65·25	68·90	69·25	67·40	66·75	66·40	67·00	66·85	66·25
9	65·15	65·35	66·75	65·60	69·00	69·25	67·35	66·75	66·40	67·25	66·85	66·50
10	65·40	65·50	66·65	66·15	69·15	69·25	67·35	66·85	66·35	67·35	66·75	66·15
11	67·10	65·50	66·75	66·60	69·10	69·35	67·40	66·60	66·35	67·25	66·50	65·85
12	66·75	65·50	66·00	66·90	69·35	69·35	67·40	66·50	66·35	67·15	66·65	65·85
13	66·25	65·35	65·90	67·00	69·25	69·35	67·25	66·50	66·40	66·90	66·85	66·35
14	65·15	65·15	65·60	67·35	69·35	69·15	67·15	66·50	66·50	66·90	66·75	67·10
15	65·40	64·75	65·40	67·35	69·40	69·15	67·10	66·65	66·40	67·10	67·15	67·65
16	65·15	64·75	65·25	67·35	69·60	69·00	67·10	66·50	66·35	67·10	66·90	67·60
17	65·25	64·75	65·40	67·10	69·60	68·90	67·10	66·50	66·35	67·00	67·15	67·50
18	66·00	64·85	65·40	67·10	69·60	68·90	67·10	66·50	66·40	67·10	66·90	67·50
19	66·25	64·85	65·40	67·10	69·60	68·65	67·15	66·50	66·50	67·10	66·85	67·60
20	67·15	64·75	65·00	67·15	69·60	68·60	67·10	66·50	66·75	67·15	66·85	67·65
21	65·90	64·85	64·40	67·35	69·60	68·60	67·00	66·40	66·85	67·00	66·75	67·25
22	66·60	64·60	64·75	67·65	69·60	68·50	67·00	66·75	66·85	67·10	66·60	67·60
23	66·50	64·60	65·60	67·75	69·50	68·35	67·00	66·75	66·65	67·15	66·60	67·25
24	65·35	64·90	65·35	67·90	69·40	68·15	66·90	66·75	66·75	67·00	66·60	67·15
25	65·35	65·00	65·25	67·90	69·50	68·15	66·85	66·60	66·75	66·90	66·50	66·00
26	65·35	64·65	65·25	67·85	69·50	68·00	66·90	66·60	66·85	66·65	66·50	66·10
27	65·50	64·40	65·15	67·90	69·35	67·90	66·90	66·60	66·90	66·50	66·50	66·00
28	66·00	64·40	65·10	67·90	69·35	67·90	66·85	66·50	66·75	66·85	66·40	65·50
29	67·00	64·50	65·25	67·90	69·35	67·90	66·85	66·40	66·65	66·75	66·40	65·50
30	65·65	......	65·25	67·90	69·35	67·85	66·90	66·60	66·75	66·75	66·60	65·75
31	65·60	......	65·10	......	69·25	......	66·90	66·60	......	66·75	......	65·90

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1873.

Tableau No. 449.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	66·00	66·25	65·65	66·65	70·00	72·10	69·00	68·15	67·25	67·35	68·10	67·50
2	66·40	66·25	65·75	66·90	69·90	71·90	69·00	68·15	67·50	67·35	68·00	67·15
3	66·65	66·00	65·75	67·35	69·90	71·65	69·00	68·15	67·35	67·15	68·15	67·25
4	66·00	66·65	65·65	67·75	70·00	71·50	69·00	68·10	67·25	67·00	68·10	67·75
5	65·85	66·15	65·65	68·15	70·35	71·50	69·10	68·10	67·35	67·35	68·00	68·35
6	65·85	66·00	65·75	68·35	70·40	71·40	69·10	68·10	67·35	67·40	67·90	68·40
7	65·40	66·10	65·90	68·35	70·50	71·25	68·90	68·00	67·25	67·50	67·75	68·25
8	65·60	65·85	65·60	68·40	70·50	71·10	68·90	68·00	67·25	67·40	67·75	67·85
9	66·10	66·00	65·65	68·60	70·65	70·90	68·90	68·00	67·15	67·50	67·90	67·65
10	66·15	65·00	65·90	69·00	70·85	70·75	68·75	67·85	67·15	67·50	67·90	67·65
11	66·15	64·85	66·10	69·50	71·00	70·85	68·75	67·75	67·10	67·50	67·75	67·65
12	66·40	65·40	66·15	69·85	71·15	70·65	68·65	67·75	67·10	67·60	67·60	67·60
13	66·40	66·35	65·90	69·85	71·40	70·50	68·60	67·60	67·35	67·60	67·85	67·25
14	66·10	66·35	65·90	69·90	71·65	70·35	68·60	67·50	67·15	67·65	67·60	67·35
15	66·00	66·15	65·90	70·10	71·75	70·25	68·50	67·60	67·00	67·50	67·40	67·25
16	66·00	66·40	66·00	70·10	71·85	70·15	68·50	67·60	67·40	67·50	67·25	67·00
17	66·25	66·40	65·90	70·25	72·00	70·25	68·25	67·65	67·00	67·40	67·35	67·75
18	65·90	66·10	66·40	70·35	72·10	69·90	68·25	67·50	67·00	67·25	67·15	67·50
19	66·25	65·85	66·25	70·75	72·00	69·90	68·35	67·50	67·00	67·40	67·35	67·25
20	66·10	65·60	66·25	70·90	72·00	70·15	68·60	67·50	67·15	67·60	67·35	67·35
21	66·75	65·00	66·15	70·85	71·90	69·85	68·50	67·50	67·15	67·60	67·35	67·15
22	66·75	65·15	66·10	70·65	71·90	69·75	68·50	67·50	66·90	67·65	67·25	67·00
23	66·40	65·25	66·40	70·60	71·85	69·60	68·40	67·50	67·00	67·90	67·15	67·50
24	66·40	65·50	66·25	70·50	71·90	69·85	68·40	67·40	67·00	68·10	66·90	68·15
25	66·10	66·00	66·50	70·40	71·90	69·35	68·25	67·40	67·00	68·10	67·10	67·75
26	66·40	66·00	66·50	70·35	71·85	69·35	68·25	67·35	67·15	67·90	67·15	67·00
27	67·10	66·25	66·35	70·25	71·75	69·25	68·25	67·35	67·10	67·85	67·00	66·75
28	67·15	65·85	66·10	70·15	71·90	69·15	68·10	67·25	67·10	67·90	67·15	66·85
29	66·50	......	66·15	70·15	71·90	69·15	68·25	67·25	67·35	68·10	67·25	66·50
30	66·00	......	66·25	70·10	72·00	69·00	68·25	67·35	67·25	67·90	67·35	67·10
31	66·65	......	66·50	70·00	72·00	......	68·15	67·25	......	67·85	......	67·10

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1874.

Tableau No. 450.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·50	68·40	68·25	68·65	68·90	71·40	70·60	68·90	67·40	67·10	66·90	66·35
2	68·15	68·60	67·85	68·65	68·90	71·50	70·25	68·85	67·40	67·00	66·90	66·40
3	68·15	68·35	67·90	68·85	68·85	71·40	70·35	68·65	67·35	67·15	66·85	66·50
4	67·65	68·35	68·40	68·35	68·75	71·35	70·10	68·50	67·40	67·15	66·75	66·60
5	67·85	68·35	68·60	68·50	68·75	71·35	70·00	68·40	67·35	67·10	66·75	66·40
6	68·10	68·40	69·10	68·40	68·85	71·25	69·90	68·35	67·60	66·90	67·00	66·40
7	68·25	68·90	69·00	68·35	68·85	71·15	69·90	68·35	67·40	66·90	66·90	66·50
8	68·10	68·75	67·85	68·25	69·00	71·35	69·85	68·35	67·35	66·85	66·75	66·50
9	68·50	68·50	67·75	68·15	69·10	71·10	69·75	68·35	67·25	67·00	66·75	66·40
10	68·75	68·90	67·50	68·10	69·15	71·15	69·75	68·25	67·35	67·00	66·85	66·40
11	68·90	68·75	68·00	68·15	69·35	71·00	69·60	68·25	67·25	67·25	66·85	66·50
12	69·00	68·65	67·90	68·35	69·50	70·90	69·40	68·15	67·15	67·15	66·85	66·50
13	68·90	68·50	67·85	68·50	69·65	71·15	69·35	68·15	67·10	67·10	66·65	66·40
14	68·85	68·35	68·00	68·35	69·85	71·10	69·40	68·10	67·10	67·10	66·60	66·15
15	68·75	68·60	68·25	68·60	69·85	71·10	69·40	68·10	67·15	67·10	66·50	66·15
16	68·40	68·35	68·35	69·10	70·00	70·90	69·40	68·00	67·25	67·00	66·50	66·35
17	68·10	68·10	68·15	69·35	70·35	71·00	69·25	67·90	67·00	67·10	66·50	67·15
18	69·10	67·75	68·00	69·15	70·35	71·00	69·15	68·00	66·90	67·00	66·75	67·10
19	69·85	68·00	68·15	69·15	70·85	70·90	69·10	68·00	67·10	67·00	66·65	67·10
20	69·35	68·50	68·15	69·10	71·00	70·85	69·10	68·00	67·15	66·90	66·50	67·50
21	69·15	68·40	69·25	69·35	71·15	70·85	69·00	67·90	67·25	66·90	66·60	67·35
22	69·15	68·40	69·35	69·40	71·50	70·90	68·90	67·85	67·25	66·90	66·60	67·40
23	68·85	68·00	69·15	69·25	71·50	71·00	68·90	67·75	67·25	66·75	66·15	67·40
24	68·50	67·40	69·10	69·25	71·65	71·15	68·75	67·60	67·10	66·65	66·75	67·00
25	68·65	68·00	69·50	69·10	71·50	71·15	68·75	67·60	67·15	66·75	66·90	66·75
26	68·40	68·10	69·15	69·00	71·85	70·85	68·65	67·60	67·10	66·65	66·65	66·85
27	68·35	67·85	69·00	69·35	71·65	70·75	68·65	67·50	67·10	66·85	66·50	67·75
28	68·10	68·10	69·00	69·15	71·60	70·75	68·60	67·50	67·10	65·75	66·60	67·60
29	68·10	......	69·85	69·10	71·40	70·60	68·60	67·50	67·10	66·65	66·75	67·15
30	68·35	......	69·00	69·15	71·35	70·65	68·65	67·70	67·15	67·00	66·40	66·10
31	68·35	......	68·85	......	71·35	......	68·65	67·70	......	66·90	......	65·35

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1875.

TABLEAU No. 451.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	65·65	66·10	64·60	65·65	67·90	70·40	68·25	67·40	67·10	66·75	67·35	66·35
2	66·25	65·60	65·15	66·00	68·10	70·25	68·15	67·15	67·00	66·85	67·00	66·60
3	67·00	65·50	66·00	66·50	68·60	70·10	68·00	67·10	66·90	66·75	67·00	67·50
4	66·75	65·35	66·15	66·85	68·60	70·10	67·90	67·10	67·15	66·75	66·85	68·10
5	67·40	64·25	65·65	66·90	68·50	69·90	67·85	67·25	67·10	66·65	66·85	68·00
6	66·65	63·90	65·85	67·25	68·40	69·90	67·85	67·10	67·10	66·50	66·85	67·85
7	65·00	63·25	65·60	67·25	68·50	69·65	67·85	67·15	67·00	66·75	66·75	67·60
8	66·15	63·50	65·40	67·10	68·65	69·60	67·85	67·15	67·00	66·75	66·75	67·40
9	65·60	63·75	65·40	67·00	68·75	69·50	67·85	67·25	66·90	66·85	66·65	67·40
10	66·40	63·35	65·40	67·00	69·25	69·35	67·35	67·35	67·00	66·75	66·65	67·25
11	66·10	63·65	65·25	67·35	69·65	69·25	68·00	67·15	67·00	66·85	66·75	67·50
12	65·75	64·35	65·35	67·50	69·90	69·15	67·85	67·10	66·75	66·85	66·75	67·40
13	65·75	64·15	65·40	67·50	70·35	69·25	67·65	67·35	66·75	66·90	66·75	66·90
14	65·25	64·40	65·40	67·50	70·40	69·25	67·65	7·25	66·75	66·65	66·60	66·75
15	65·00	64·25	65·25	67·60	70·65	68·90	67·65	67·15	66·75	66·75	66·35	66·40
16	65·10	64·35	65·35	67·65	71·00	68·90	67·65	67·15	66·60	66·85	66·50	66·60
17	65·90	65·25	65·35	67·85	71·40	68·65	67·60	67·25	66·65	67·35	66·85	67·00
18	65·35	65·85	65·65	68·10	71·50	68·50	67·50	67·35	66·65	66·75	66·50	66·85
19	67·00	66·10	65·75	68·10	71·50	68·50	67·50	67·35	66·65	66·85	66·65	66·75
20	66·85	65·75	66·50	68·00	71·60	68·50	67·50	67·40	66·60	67·10	66·85	66·35
21	66·40	65·75	66·85	67·65	71·60	68·40	67·60	67·40	66·85	67·00	66·85	66·75
22	66·10	65·65	66·50	67·60	71·60	68·35	67·50	67·40	66·85	66·90	66·65	67·15
23	65·85	65·65	66·10	67·50	71·50	68·35	67·50	67·35	66·85	66·85	66·60	67·00
24	66·10	65·40	66·25	67·50	71·35	68·25	67·60	67·25	66·85	66·85	66·85	67·40
25	65·75	65·10	66·50	67·60	71·25	68·35	67·50	67·15	66·75	66·85	66·65	67·60
26	65·35	65·00	65·85	67·65	71·15	68·25	67·40	67·10	66·75	66·60	66·60	67·75
27	65·35	64·60	65·90	67·65	71·10	68·25	67·40	67·15	66·65	66·85	66·75	67·85
28	65·40	64·65	65·85	67·65	70·85	68·25	67·50	67·15	66·75	66·85	66·60	68·10
29	65·85	......	65·75	67·60	70·65	68·15	67·50	67·15	66·60	66·75	66·75	68·15
30	67·00	......	65·75	67·00	70·65	68·25	67·50	67·10	66·60	66·40	66·50	68·10
31	66·90	......	65·40	......	70·60	......	67·50	67·10	......	67·10	......	67·00

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1876.

TABLEAU No. 452.

Jour 6u mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·25	68·00	67·15	67·85	72·00	73·15	70·90	69·15	68·15	......	67·65	67·65
2	67·15	67·75	67·15	67·90	71·75	73·00	70·85	69·10	68·35	......	67·65	67·60
3	67·25	66·65	67·10	67·90	71·50	72·90	71·10	69·00	68·25	......	68·00	67·65
4	67·25	66·90	67·15	67·90	71·65	72·65	70·65	69·00	68·15	......	67·90	67·85
5	68·00	67·00	67·25	67·90	71·85	72·75	70·60	69·00	68·15	......	67·90	67·75
6	68·15	67·15	67·10	68·35	72·00	72·50	70·60	69·00	68·10	......	67·85	67·90
7	68·15	67·75	67·15	68·65	72·15	72·25	70·60	69·00	68·00	......	67·85	68·00
8	68·35	67·60	68·25	68·90	72·40	72·10	70·50	68·90	68·00	......	67·75	67·90
9	68·40	67·40	68·60	69·00	72·75	72·00	70·50	68·85	67·90	......	67·85	67·90
10	68·40	66·85	68·65	68·85	73·10	71·85	70·60	68·85	68·00	......	67·85	67·65
11	68·10	67·15	68·50	68·75	73·50	71·85	70·50	68·75	67·90	......	67·85	67·60
12	68·15	67·35	67·90	68·90	73·75	71·75	70·50	68·65	67·85	......	67·90	67·85
13	68·35	67·60	68·15	69·15	74·00	71·60	70·40	68·75	67·75	......	67·90	68·25
14	68·10	67·60	67·60	69·60	74·15	71·60	70·25	68·65	67·65	......	67·85	68·10
15	68·00	67·50	67·60	70·10	74·25	71·65	70·25	68·75	67·75	......	67·85	68·00
16	68·00	67·50	68·35	70·50	74·25	71·65	70·15	68·50	67·75	......	67·75	68·35
17	68·10	67·65	68·10	70·75	74·15	71·65	70·10	68·50	67·60	......	67·85	67·40
18	68·10	67·85	67·85	70·85	74·25	71·65	69·90	68·40	67·35	......	67·85	67·15
19	68·10	68·15	67·85	70·85	74·15	71·65	69·85	68·50	67·40	......	67·85	67·40
20	68·35	68·40	68·00	70·85	74·15	71·65	70·00	68·60	67·65	......	67·65	67·40
21	68·25	67·60	67·85	70·85	74·15	71·75	69·75	68·50	67·65	......	67·65	67·75
22	67·90	67·90	67·60	71·10	74·10	71·85	69·60	68·40	67·60	......	67·65	68·15
23	68·25	67·50	67·50	71·15	74·10	71·75	69·50	68·35	67·60	......	67·90	68·25
24	68·15	67·10	67·60	71·25	74·00	71·65	69·50	68·35	67·60	......	68·00	68·35
25	68·15	67·25	68·00	71·15	74·00	71·60	69·40	68·25	67·65	......	68·00	68·25
26	68·10	67·65	68·00	71·25	73·90	71·40	69·35	68·25	67·75	......	67·90	68·85
27	68·25	68·15	67·60	71·35	73·90	71·25	69·35	68·40	67·90	......	67·85	68·85
28	68·60	67·85	67·60	71·50	73·75	71·35	69·40	68·35	68·10	......	67·85	69·00
29	68·60	67·25	67·65	71·60	73·60	71·15	69·35	68·15	67·90	......	67·85	69·15
30	67·15	......	67·60	71·65	73·50	71·00	69·35	68·15	67·90	......	67·75	68·75
31	67·65	......	67·75	......	73·25	......	69·25	68·15	......	......	......	68·40

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 453.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·10	......	66·90	67·90	69·75	68·75	68·10	67·60	67·35	66·75	66·75	67·60
2	68·40	......	67·35	68·25	69·85	68·60	68·25	67·50	67·35	66·60	66·50	67·60
3	68·40	......	67·00	68·60	69·65	68·60	68·10	67·65	67·35	66·50	67·00	67·65
4	68·00	......	67·10	68·60	69·60	68·60	68·10	67·65	67·25	66·40	67·00	67·60
5	67·85	......	67·25	68·50	69·50	68·50	68·10	67·60	67·25	66·60	66·90	67·60
6	68·40	......	67·35	68·60	69·50	68·35	68·10	67·60	67·15	66·65	66·90	67·90
7	68·40	......	67·40	68·75	69·25	68·35	68·00	67·60	66·90	66·65	66·85	67·90
8	68·65	......	67·50	68·75	69·10	68·25	68·15	67·50	66·85	66·60	66·65	68·00
9	68·50	......	67·50	68·60	69·00	68·25	68·10	67·50	67·00	66·60	67·00	68·00
10	68·35	......	67·10	68·50	68·90	68·50	68·10	67·60	66·90	66·75	67·00	67·60
11	68·15	.....	67·15	68·60	68·90	68·40	68·10	67·60	66·90	66·65	67·00	67·65
12	67·75	......	67·15	68·50	69·00	68·40	68·10	67·60	66·90	66·75	67·00	67·85
13	67·50	......	67·35	68·50	69·00	68·35	68·00	67·50	66·90	66·75	67·00	67·75
14	67·50	......	67·35	68·50	69·00	68·35	68·00	67·40	66·90	66·75	66·90	67·65
15	67·50	......	67·10	68·50	68·85	68·15	67·90	67·40	66·90	66·65	66·90	67·65
16	67·15	......	67·35	68·50	68·85	68·25	67·85	67·35	67·00	66·60	67·10	67·75
17	67·50	......	67·00	68·50	68·85	68·25	68·00	67·35	67·00	66·65	67·00	67·75
18	68·00	......	67·00	68·50	68·85	68·15	68·00	67·35	67·00	66·65	67·35	67·60
19	68·60	......	66·90	69·35	68·85	68·25	67·85	67·40	66·90	66·65	67·40	67·50
20	69·00	......	66·90	69·60	68·85	68·10	68·00	67·40	66·90	66·50	67·00	67·50
21	67·85	......	67·25	69·00	68·75	67·90	68·00	67·35	66·90	66·50	66·85	67·50
22	67·75	......	67·10	69·40	68·65	68·00	67·90	67·35	66·85	66·40	66·85	67·40
23	67·65	......	67·00	69·50	68·65	68·10	67·85	67·35	66·90	66·50	66·85	67·40
24	67·85	......	67·00	69·60	68·75	68·00	67·90	67·35	66·75	66·60	67·00	67·35
25	67·50	......	67·10	69·60	68·85	68·10	67·85	67·35	66·75	66·65	66·85	67·25
26	67·50	......	67·00	69·50	68·75	68·10	67·85	67·40	66·85	66·60	67·00	67·25
27	68·00	......	67·15	69·50	68·90	68·00	67·65	67·35	66·75	66·40	67·15	67·25
28	67·85	......	67·75	69·35	68·85	67·90	67·90	67·35	66·60	66·40	67·50	67·15
29	67·65	......	68·00	69·35	68·85	68·85	67·90	67·35	66·65	66·75	67·50	67·15
30	67·85	......	67·90	69·60	68·75	67·90	67·75	67·35	66·65	66·75	67·60	67·10
31	67·65	......	68·00	......	68·75	......	67·65	67·35	......	66·65	......	67·00

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 454.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	66·90	67·75	67·40	68·15	69·25	69·10	68·50	68·00	67·90	68·00	69·40	69·75
2	66·85	67·40	67·60	68·15	69·25	69·15	68·40	68·15	67·90	68·00	69·50	69·25
3	67·10	67·60	67·35	68·15	69·25	69·15	68·40	68·15	67·85	68·10	69·60	69·50
4	67·40	67·85	67·25	68·10	69·25	69·15	68·50	68·15	67·75	68·10	69·50	69·60
5	67·90	67·85	67·35	68·10	69·35	69·35	68·40	68·15	67·85	68·00	69·25	69·60
6	67·25	67·60	67·50	68·15	69·50	69·15	68·40	68·15	67·85	68·00	69·15	69·50
7	67·50	67·25	67·50	68·40	69·50	69·00	68·40	68·10	67·75	67·90	69·10	69·25
8	67·35	67·15	67·75	68·50	69·50	68·85	68·35	68·10	67·85	68·00	68·85	69·10
9	67·65	67·10	68·10	68·50	69·60	68·85	68·40	68·10	67·75	67·90	69·00	68·90
10	68·15	67·10	68·25	68·50	69·85	68·75	68·35	68·25	67·65	68·10	68·85	68·85
11	67·90	67·00	68·25	68·60	70·00	68·65	68·35	68·35	67·75	67·90	68·75	69·75
12	67·50	67·10	67·90	68·90	70·00	68·75	68·25	68·25	67·65	67·90	68·85	70·25
13	67·35	67·60	67·85	69·15	69·85	68·85	68·15	68·35	67·60	67·90	69·00	70·15
14	67·35	67·65	68·00	69·35	69·85	68·75	68·25	68·25	68·00	67·75	69·00	70·10
15	67·25	67·65	68·15	69·35	69·75	68·75	68·15	68·25	68·00	67·85	68·85	68·90
16	67·35	67·50	68·25	69·15	69·75	68·75	68·15	68·25	67·90	67·90	68·65	68·65
17	67·75	67·40	68·25	69·10	69·75	68·75	68·15	68·25	67·90	68·00	68·50	69·35
18	68·65	67·15	68·15	69·10	69·65	68·75	68·15	68·40	68·00	68·15	68·40	69·40
19	69·10	67·10	68·25	69·10	69·60	68·65	68·15	68·40	68·00	68·15	68·50	69·40
20	68·50	67·50	68·35	69·00	69·50	68·60	68·10	68·25	68·00	68·60	68·50	69·40
21	67·65	67·35	68·15	69·15	69·60	68·50	68·15	68·15	68·00	68·40	68·60	69·50
22	67·35	67·00	68·10	69·10	69·60	68·50	68·10	68·15	68·10	68·40	68·50	69·50
23	67·35	66·90	68·15	68·90	69·50	68·40	68·10	68·10	68·00	68·40	68·85	69·50
24	67·00	67·00	68·10	68·90	69·40	68·50	68·00	68·10	67·90	68·50	69·25	69·85
25	67·85	67·15	68·35	69·00	69·40	68·65	68·15	68·10	68·10	68·50	69·25	69·85
26	68·10	67·25	68·00	69·00	69·40	68·50	68·15	68·15	68·25	68·50	69·35	70·10
27	68·00	67·35	68·00	69·00	69·40	68·40	68·25	68·00	68·15	68·65	69·10	70·10
28	67·90	67·40	68·00	69·10	69·40	68·50	68·25	67·90	68·10	68·75	69·25	69·85
29	67·60	......	68·00	69·00	69·35	68·50	68·15	67·90	68·00	68·90	69·65	69·65
30	67·90	......	68·15	69·10	69·35	68·60	68·10	67·90	68·00	69·00	69·75	70·00
31	68·15	......	68·15	......	69·25	......	68·00	67·75	......	69·25	......	69·65

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1879.

TABLEAU NO. 455.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·85	69·50	68·00	68·15	70·75	71·00	69·00	68·40	67·40	67·35	67·10	66·90
2	70·00	69·00	68·15	68·25	70·85	70·85	69·00	68·40	67·40	67·25	66·75	66·85
3	70·00	68·65	68·15	68·35	71·00	70·60	68·90	68·35	67·40	67·40	66·40	66·90
4	70·00	68·90	68·00	68·40	71·10	70·50	68·85	68·25	67·35	67·25	66·60	66·90
5	70·00	68·65	67·60	68·50	71·15	70·50	68·85	68·25	67·35	67·35	66·60	66·75
6	69·75	68·40	67·50	68·35	71·25	70·50	68·75	68·35	67·60	67·25	66·60	66·65
7	69·50	68·35	67·60	68·35	71·35	70·50	68·65	68·10	67·60	67·15	66·50	67·15
8	69·40	68·00	67·65	68·35	71·35	70·40	68·65	67·90	67·40	67·15	66·50	67·35
9	69·25	68·25	67·50	68·35	71·40	70·15	68·65	67·90	67·40	67·15	66·65	67·25
10	68·90	68·10	67·40	68·35	71·35	70·10	68·65	67·85	67·40	67·00	66·65	67·25
11	68·75	68·35	67·60	68·35	71·25	70·00	68·65	67·85	67·40	67·10	66·60	67·50
12	68·75	68·40	67·75	68·35	71·35	70·00	68·60	67·85	67·40	67·10	66·60	67·60
13	69·00	68·25	68·00	68·50	71·35	69·90	68·60	67·75	67·40	67·00	66·40	67·60
14	69·25	68·25	68·00	68·75	71·35	69·85	68·60	67·90	67·40	67·00	66·40	67·60
15	68·90	68·65	68·00	69·00	71·35	69·65	68·65	67·85	67·50	67·00	66·75	67·50
16	68·65	69·00	68·00	69·25	71·40	69·50	68·75	67·60	67·35	67·00	67·00	67·50
17	68·65	68·90	68·15	69·60	71·65	69·65	68·65	67·50	67·65	66·85	67·10	67·50
18	68·90	68·65	68·15	69·85	72·00	69·60	68·60	67·90	67·60	67·00	66·90	67·50
19	68·60	68·65	68·10	69·90	72·10	69·60	68·50	67·60	67·50	67·15	66·85	67·50
20	68·60	68·50	68·00	69·90	72·25	69·50	68·50	67·60	67·50	67·10	67·00	67·50
21	69·00	68·50	68·00	70·15	72·35	69·50	68·50	67·60	67·50	67·00	67·10	67·50
22	69·00	68·35	68·00	70·15	72·25	69·50	68·40	67·65	67·40	67·00	66·85	67·50
23	69·00	68·35	67·85	70·25	72·25	69·50	68·40	67·65	67·40	67·15	67·00	67·75
24	69·10	68·00	67·75	70·10	72·15	69·40	68·50	67·85	67·40	67·10	67·10	67·75
25	69·00	67·85	67·75	70·10	72·10	69·35	68·40	67·65	67·40	66·90	67·00	67·75
26	68·60	67·75	67·65	70·15	71·90	69·25	68·35	67·60	67·40	66·90	67·00	67·75
27	68·60	67·60	67·75	70·15	71·65	69·25	68·40	67·50	67·35	66·90	66·85	67·75
28	68·75	67·60	67·85	70·15	71·60	69·15	68·50	67·40	67·35	66·90	66·85	68·85
29	69·10	......	67·85	70·35	71·35	69·10	68·50	67·40	67·35	67·00	67·10	69·15
30	69·35	......	68·00	70·50	71·15	69·10	68·50	67·40	67·35	67·15	67·10	69·60
31	69·65	......	68·10	......	71·10	......	68·40	67·40	......	67·15	......	68·35

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1880.

TABLEAU NO. 456.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·90	68·60	68·25	67·75	70·90	71·50	69·60	68·40	67·40	67·35	67·35	67·40
2	68·75	68·15	68·90	68·00	70·65	71·35	69·50	68·40	67·40	67·25	67·50	67·50
3	68·15	68·10	68·85	68·25	70·60	71·15	69·40	68·40	67·50	67·35	67·35	67·50
4	68·50	68·00	68·35	68·85	70·60	71·10	69·35	68·35	67·60	67·25	67·25	67·75
5	69·00	68·15	68·15	69·65	70·60	71·00	69·25	68·35	67·60	67·25	67·35	67·65
6	69·00	68·60	68·35	70·10	70·85	70·90	69·25	68·25	67·60	67·35	67·40	67·85
7	69·40	68·75	68·65	70·10	70·65	71·00	69·25	68·15	67·60	67·35	68·15	67·75
8	69·65	69·00	68·35	70·00	70·65	70·90	69·10	68·15	67·40	67·35	67·90	67·60
9	69·40	68·85	68·50	69·85	70·85	70·85	69·10	68·25	67·35	67·25	67·85	67·60
10	68·50	68·60	68·40	69·60	70·90	70·65	69·10	68·15	67·25	67·35	67·75	67·50
11	68·25	68·50	68·35	69·65	71·10	70·65	69·00	68·10	67·35	67·35	67·75	67·60
12	68·40	68·85	68·15	69·50	71·25	70·65	68·90	68·00	67·35	67·40	68·50	68·15
13	68·60	68·15	68·40	69·40	71·35	70·60	68·75	68·10	67·35	67·35	68·75	68·15
14	68·60	68·00	68·10	69·40	71·35	70·65	68·75	68·00	67·35	67·15	68·60	68·00
15	68·15	68·00	68·40	69·35	71·40	70·60	68·75	68·00	67·35	67·15	68·60	67·65
16	68·50	68·10	68·40	69·35	71·65	70·50	68·60	67·90	67·35	67·15	68·60	67·60
17	69·15	68·00	68·25	69·40	71·75	70·40	68·60	67·85	67·35	67·40	68·75	67·35
18	68·25	67·60	68·00	69·65	71·75	70·35	68·65	67·75	67·35	67·85	68·75	67·35
19	67·65	67·65	68·10	69·85	71·75	70·35	68·60	67·85	67·25	67·65	68·65	67·35
20	67·60	67·50	68·00	70·15	71·65	70·35	68·60	67·85	67·25	67·40	68·40	67·50
21	67·40	68·40	68·00	70·10	71·65	70·25	68·75	67·75	67·40	67·35	68·60	67·90
22	67·50	68·85	67·90	70·15	71·65	70·10	68·60	67·90	67·40	67·35	68·40	68·25
23	68·35	68·35	67·90	70·10	71·65	69·90	68·60	67·75	67·40	67·15	68·00	68·40
24	68·50	67·85	67·90	70·00	71·65	69·90	68·60	67·75	67·35	67·15	67·85	68·75
25	68·50	67·90	67·75	69·90	71·65	69·85	68·60	67·65	67·25	67·15	68·00	68·85
26	69·10	67·90	68·10	70·00	71·50	69·85	68·50	67·50	67·25	67·00	68·00	68·65
27	68·60	68·00	68·00	70·15	71·50	69·75	68·50	67·40	67·40	67·25	67·85	68·65
28	68·10	68·00	67·85	70·35	71·50	69·65	68·60	67·50	67·15	67·15	67·85	68·90
29	67·90	68·40	67·75	70·40	71·40	69·75	68·50	67·50	67·35	67·00	67·75	68·90
30	68·25	......	67·75	70·65	71·25	69·65	68·50	67·50	67·35	67·00	67·65	68·85
31	68·60	......	67·75	......	71·35	......	68·40	67·40	......	67·10	......	68·50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1881.

TABLEAU No. 457.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·40	67·00	66·65	67·50	69·10	69·85	68·15	67·75	67·10	66·65	66·65	66·90
2	68·15	66·35	66·35	67·75	69·35	69·85	68·15	67·65	67·00	66·75	66·65	66·85
3	68·35	66·25	66·50	68·15	69·50	69·65	68·25	67·65	67·00	66·75	66·75	66·85
4	67·75	66·50	66·35	68·15	69·50	69·65	68·15	67·65	67·10	66·60	66·75	66·75
5	67·50	67·10	66·15	68·10	69·40	69·60	68·15	67·65	67·10	66·65	66·75	66·75
6	67·85	67·40	66·15	67·90	69·60	69·60	68·15	67·65	67·15	66·60	66·75	66·85
7	68·15	67·50	66·15	67·75	69·60	69·40	68·10	67·65	67·25	66·60	66·65	66·90
8	68·10	67·40	66·35	67·65	69·60	69·35	68·00	67·60	67·10	66·60	66·75	67·35
9	68·60	66·60	66·50	67·65	69·60	69·15	68·00	67·65	67·00	66·65	66·75	67·10
10	68·40	66·10	66·50	67·75	69·65	69·10	68·00	67·65	66·85	66·60	66·75	66·90
11	68·25	65·90	66·65	67·90	69·75	68·90	67·85	67·65	67·15	66·50	66·90	66·90
12	68·10	66·10	66·50	67·90	69·90	68·90	67·85	67·60	67·10	66·35	66·65	66·75
13	68·15	66·50	66·75	67·85	70·00	68·85	67·90	67·60	66·85	66·60	66·85	67·10
14	68·10	66·25	66·65	67·75	70·00	68·85	67·90	67·50	66·90	66·50	67·00	67·10
15	67·90	66·85	66·65	67·75	70·00	68·90	67·90	67·50	66·75	66·50	67·10	67·15
16	67·65	66·65	66·75	67·85	70·00	68·90	67·90	67·35	66·60	66·60	67·00	67·00
17	67·60	66·60	66·90	67·90	70·10	68·65	67·90	67·25	66·75	66·35	66·85	67·10
18	67·40	66·60	67·15	67·90	70·40	68·65	67·85	67·25	66·75	66·50	67·10	67·25
19	67·65	66·60	67·35	67·90	70·50	68·65	67·85	67·25	66·75	66·50	66·90	67·25
20	67·85	66·50	67·65	67·85	70·60	68·60	67·85	67·25	66·75	66·50	67·00	67·25
21	67·90	66·50	67·75	67·85	70·65	68·60	67·90	67·25	66·60	66·65	66·90	67·10
22	67·75	66·60	68·75	67·85	70·75	68·50	67·90	67·25	66·50	66·65	66·90	67·10
23	67·60	66·25	69·00	67·90	70·75	68·50	67·85	67·15	66·50	66·65	66·75	66·75
24	67·50	65·90	68·85	68·00	70·75	68·35	67·85	67·15	66·50	66·50	67·00	66·65
25	67·25	66·25	68·75	68·00	70·50	68·35	67·65	67·15	66·65	66·50	67·00	66·65
26	67·00	66·90	68·60	68·10	70·35	68·35	67·85	67·15	66·85	66·50	67·00	67·00
27	66·75	67·15	68·40	68·35	70·35	68·15	67·85	67·10	66·75	66·50	67·00	67·10
28	66·25	66·90	68·25	68·60	70·25	68·35	67·85	67·10	66·85	66·50	67·00	67·15
29	66·25	......	68·10	68·85	70·10	68·35	67·85	67·10	66·75	66·50	66·75	67·00
30	66·75	......	68·00	68·85	70·10	68·35	67·75	67·10	66·65	66·65	66·90	67·50
31	66·75	......	67·60	......	70·00	......	67·75	67·10	......	66·75	......	67·65

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1882.

TABLEAU No. 458.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·65	69·00	67·65	68·85	69·75	71·50	70·35	69·15	68·75	68·35	67·75	67·40
2	67·60	69·00	68·40	68·60	69·75	71·50	70·50	69·10	68·65	68·35	67·65	67·40
3	67·15	68·00	69·10	68·40	70·00	71·50	70·50	69·10	68·75	68·35	67·65	67·35
4	67·40	68·85	69·15	68·40	69·85	71·35	70·40	69·00	68·75	68·35	67·60	67·15
5	67·85	67·75	69·15	68·40	69·85	71·60	70·35	69·00	68·65	68·10	67·40	67·40
6	68·50	68·00	69·00	68·35	69·65	71·65	70·35	69·00	68·65	68·10	67·35	67·65
7	68·65	68·60	68·75	68·50	69·65	71·65	70·35	69·00	68·60	68·15	67·35	68·00
8	69·00	68·40	68·85	69·10	69·65	71·65	70·35	68·75	68·50	68·15	67·40	67·65
9	68·65	68·65	68·65	69·00	69·65	71·65	70·15	68·85	68·50	68·10	67·50	67·40
10	68·15	68·65	68·35	69·00	69·65	71·60	70·25	68·85	68·40	68·10	67·40	67·85
11	68·15	67·85	68·35	69·00	69·60	71·50	70·25	69·00	68·35	67·90	67·40	67·65
12	68·35	67·75	68·35	69·00	69·50	71·35	70·25	69·15	68·10	67·75	67·40	67·85
13	68·50	67·50	68·25	69·10	69·65	71·25	70·15	69·00	68·15	67·65	67·50	67·75
14	68·85	67·50	68·25	69·00	69·50	71·10	70·00	68·75	68·35	67·65	67·90	68·15
15	68·15	67·75	68·50	68·85	69·75	71·00	69·90	68·85	68·35	67·85	67·85	68·35
16	69·10	67·75	68·40	68·85	70·10	70·85	69·85	68·85	68·40	67·85	67·85	68·15
17	68·75	68·00	68·25	69·00	70·15	70·85	69·65	68·85	68·40	67·90	67·85	68·40
18	69·00	67·90	68·25	69·00	70·25	70·85	69·65	68·85	68·35	67·90	67·85	68·40
19	69·40	68·25	68·15	69·00	70·25	71·00	69·75	68·90	68·35	67·85	67·65	68·40
20	69·15	68·15	68·10	69·25	70·40	71·15	69·75	68·90	68·35	67·75	67·65	68·50
21	69·10	68·15	68·15	69·60	70·40	71·10	69·65	68·90	68·35	67·65	67·65	68·50
22	69·00	68·10	68·15	69·85	70·40	71·10	69·60	68·90	68·25	67·75	67·75	68·90
23	68·35	68·15	68·00	69·75	70·75	71·00	69·50	68·90	68·35	67·65	67·75	69·00
24	68·00	68·00	68·15	69·65	70·90	71·00	69·50	69·00	68·50	67·85	67·90	68·15
25	67·85	67·85	68·35	69·65	70·90	71·00	69·35	69·00	68·50	67·75	68·00	67·65
26	68·10	68·00	68·35	69·85	70·90	70·85	69·35	68·75	68·35	67·75	67·85	67·75
27	68·15	67·65	68·15	69·50	71·00	70·85	69·35	68·75	68·15	67·75	67·50	67·40
28	67·85	67·65	68·35	69·50	71·10	70·75	69·35	68·75	68·10	67·60	67·40	67·50
29	68·00	......	68·75	69·50	71·10	70·65	69·35	68·85	68·15	67·85	67·35	67·65
30	68·15	......	68·75	69·65	71·15	70·65	69·35	68·85	68·35	67·85	67·35	67·50
31	68·50	......	69·10	......	71·15	......	69·35	68·75	......	67·75	......	67·40

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1883.

Tableau No. 459.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·65	67·00	67·15	66·75	69·40	71·35	70·85	70·00	68·75	68·25	68·40	69·00
2	67·65	66·90	67·00	66·50	69·35	71·25	70·85	69·90	68·65	68·15	68·35	69·00
3	67·65	67·40	66·75	66·50	69·35	71·25	70·85	69·90	68·60	68·50	68·35	69·00
4	67·85	67·15	67·00	66·50	69·25	71·25	71·00	69·90	68·65	68·50	68·35	69·00
5	67·85	67·15	66·50	66·65	69·50	71·10	71·00	69·90	68·60	68·40	68·40	68·90
6	67·85	67·25	67·10	66·65	70·00	71·00	71·00	69·90	68·85	68·40	68·50	68·90
7	67·75	67·60	67·15	67·15	70·10	70·90	70·90	69·85	68·50	68·35	68·50	68·75
8	67·75	67·40	66·75	67·50	70·10	70·85	71·15	69·65	68·60	68·25	68·40	68·75
9	68·00	67·35	67·15	67·35	70·00	70·75	71·00	69·65	68·60	68·15	68·35	68·75
10	68·65	67·25	67·40	67·90	70·00	70·60	70·90	69·65	68·60	68·25	68·40	68·90
11	67·50	67·10	67·25	68·65	70·15	70·65	70·85	69·50	68·50	68·35	68·50	68·90
12	67·35	67·00	66·65	69·35	70·25	70·75	70·65	69·40	68·50	68·25	68·65	68·85
13	67·25	67·25	66·85	69·65	70·35	70·90	70·65	69·40	68·40	68·35	68·65	68·90
14	67·65	67·25	66·90	69·85	70·15	70·90	70·40	69·35	68·40	68·35	68·75	69·00
15	67·65	67·25	66·60	69·90	70·10	70·65	70·40	69·25	68·50	68·15	68·75	69·00
16	67·75	67·00	66·25	69·90	70·15	70·65	70·40	69·15	68·50	68·15	68·75	68·60
17	68·00	66·50	66·85	70·10	70·15	70·75	70·40	69·15	68·65	68·15	68·75	68·50
18	67·40	66·50	66·75	70·35	70·15	70·75	70·50	69·15	68·60	68·15	68·65	68·75
19	67·40	66·60	66·25	70·60	70·10	71·00	70·60	69·15	68·50	68·25	68·60	68·75
20	67·50	67·00	65·90	70·50	70·00	71·00	70·60	69·15	68·40	68·35	68·50	69·35
21	67·60	67·10	66·00	70·50	69·60	71·00	70·50	69·15	68·40	68·25	68·50	69·50
22	68·25	66·90	66·25	70·40	69·50	71·00	70·50	69·15	68·35	68·10	68·65	69·25
23	67·10	66·75	66·50	70·25	69·90	71·00	70·50	69·10	68·35	68·00	68·65	69·10
24	67·25	66·50	66·50	70·15	70·50	70·90	70·40	69·10	68·35	68·00	68·50	69·25
25	67·35	66·65	66·50	70·15	70·60	70·65	70·35	69·00	68·65	68·10	68·50	69·50
26	67·60	66·40	66·35	69·85	70·85	70·65	70·15	69·00	68·60	68·10	68·40	69·90
27	67·90	66·35	66·35	69·85	70·85	70·65	70·15	69·00	68·60	68·10	69·00	69·85
28	68·00	67·00	66·25	69·85	70·90	70·65	70·15	68·85	68·60	68·10	69·25	69·15
29	68·15	......	66·35	69·60	71·00	70·65	70·15	68·75	68·50	68·15	69·10	68·75
30	68·15	......	66·50	69·50	71·00	70·65	70·10	68·75	68·40	68·25	69·00	69·25
31	67·65	......	66·60	......	71·35	......	70·00	68·75	......	68·40	......	69·60

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1884.

Tableau No. 460.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Aoûs.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·50	67·85	67·85	71·10	71·35	71·25	69·50	69·00	68·50	68·15	68·35	68·00
2	69·60	67·85	68·40	70·85	71·50	71·15	69·50	69·00	68·50	68·00	68·35	68·00
3	69·60	68·25	68·40	70·65	71·65	71·25	69·50	69·10	68·50	68·00	68·35	68·00
4	69·60	68·40	68·00	70·65	71·65	71·00	69·50	69·10	68·50	68·10	68·25	68·00
5	69·35	68·10	68·35	70·65	71·65	70·90	69·35	69·15	68·50	68·15	68·60	67·90
6	69·15	68·10	68·40	70·50	71·65	70·75	69·40	69·25	68·50	68·15	68·60	67·85
7	69·15	68·40	68·15	70·35	71·65	70·65	69·40	69·35	68·40	68·10	68·60	68·65
8	69·65	68·60	67·65	70·25	71·85	70·60	69·35	69·35	68·40	68·10	68·60	69·00
9	69·65	68·40	67·60	70·35	71·90	70·50	69·25	69·15	68·40	68·00	68·60	69·00
10	69·65	68·40	67·15	70·40	72·10	70·40	69·25	69·15	68·35	68·00	68·60	68·00
11	69·65	68·40	67·25	70·75	72·35	70·35	69·25	69·10	68·35	68·10	68·15	68·90
12	69·65	68·40	67·40	70·90	72·35	70·35	69·25	69·00	68·15	68·10	68·15	68·85
13	69·60	68·35	67·25	70·90	72·35	70·25	69·25	69·00	68·15	68·10	68·15	68·50
14	69·50	67·65	67·35	70·85	72·35	70·25	69·25	69·00	68·15	68·10	68·15	68·50
15	69·50	67·65	67·65	70·85	72·25	70·15	69·25	69·00	68·15	68·10	68·15	68·40
16	69·60	68·10	67·85	70·85	72·25	70·15	69·25	69·00	68·40	68·10	68·15	68·40
17	69·25	68·35	68·10	71·00	72·15	70·15	69·25	69·00	68·40	68·10	68·10	68·40
18	69·10	68·00	68·10	71·15	72·15	70·15	69·15	68·75	68·35	68·10	68·00	68·35
19	68·85	67·75	68·10	71·25	72·10	70·10	69·00	68·75	68·25	68·10	68·00	68·25
20	68·65	67·75	67·85	71·25	72·10	70·10	69·00	68·75	68·25	68·15	67·90	68·15
21	68·60	67·75	67·85	71·25	72·15	70·00	69·00	68·75	68·15	68·00	67·85	68·15
22	68·85	68·35	68·00	71·25	72·10	69·90	68·90	68·65	68·15	68·35	67·75	68·15
23	68·60	68·85	68·50	71·25	72·00	69·75	68·90	68·65	68·10	68·35	67·65	68·50
24	68·10	68·65	68·50	71·25	72·00	69·75	68·85	68·60	68·00	68·25	67·25	68·65
25	68·00	69·00	69·10	71·25	72·00	69·65	68·85	68·60	68·15	68·15	68·00	69·00
26	67·90	69·00	69·75	71·25	71·75	69·65	68·85	68·50	68·15	68·00	68·15	69·10
27	68·40	69·00	70·15	71·25	71·65	69·65	68·85	68·40	68·15	68·10	68·15	69·25
28	68·10	68·85	70·60	71·25	71·60	69·60	68·90	68·40	68·25	68·40	68·25	69·25
29	67·90	68·25	71·00	71·40	71·40	69·60	68·90	68·50	68·35	68·35	68·15	69·25
30	68·10	......	71·00	71·40	71·35	69·60	68·90	68·60	68·25	68·25	68·10	68·75
31	68·40	......	71·00	......	71·35	......	68·90	68·60	......	68·15	......	68·35

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1885.

TABLEAU No. 461.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·75	69·10	67·10	66·10	72·60	71·35	70·25	69·15	68·25	68·25	68·25	68·50
2	69·35	68·75	67·00	66·10	72·15	71·40	70·15	69·00	68·25	68·15	68·50	68·50
3	69·85	68·15	67·00	66·35	72·00	71·35	70·15	68·75	68·35	68·25	69·00	68·50
4	70·35	68·40	67·35	66·00	71·65	71·15	70·15	68·90	68·40	68·35	69·00	68·60
5	71·15	68·50	67·35	66·10	71·40	71·15	70·10	68·90	68·40	68·40	68·65	68·25
6	70·85	68·60	67·00	65·90	71·15	71·00	69·90	68·90	68·40	68·25	68·75	68·25
7	70·00	68·75	67·00	66·00	71·90	70·90	69·90	68·90	68·35	68·15	68·75	68·60
8	69·75	68·85	67·00	66·15	71·00	70·90	69·90	68·85	68·25	68·15	68·90	68·75
9	68·75	68·85	66·90	66·35	71·15	70·90	70·00	68·85	68·15	68·15	69·15	68·90
10	68·60	69·15	66·75	66·65	71·40	70·90	70·10	68·85	68·15	68·15	69·35	68·90
11	68·90	68·75	66·40	67·50	71·60	70·90	70·15	68·85	68·15	68·10	69·25	69·00
12	69·15	68·50	66·35	67·50	71·60	70·65	70·10	68·85	68·25	67·90	69·00	69·00
13	68·65	68·40	66·60	67·50	71·60	70·60	70·00	68·85	68·35	67·50	69·00	69·00
14	69·25	68·25	66·35	67·85	71·60	70·60	70·00	68·90	68·40	67·65	69·00	69·00
15	69·75	68·15	66·60	68·15	71·60	70·50	70·00	68·90	68·40	68·15	69·10	68·85
16	69·60	67·90	67·15	68·40	71·60	70·50	70·00	68·90	68·35	68·15	69·00	68·65
17	69·40	67·85	66·85	68·65	71·60	70·40	70·00	68·75	68·35	68·15	68·85	68·65
18	68·65	67·35	66·90	69·00	71·60	70·35	70·00	68·75	68·35	68·25	68·85	68·65
19	68·75	67·60	66·40	69·35	71·60	70·25	69·90	68·75	68·35	68·15	68·85	69·15
20	68·85	67·85	66·50	69·65	71·50	70·15	69·85	68·65	68·35	68·25	68·90	69·40
21	69·10	67·75	66·10	70·00	71·40	70·25	69·85	68·60	68·25	68·40	68·90	69·85
22	68·60	67·85	66·10	70·35	71·50	70·60	69·85	68·60	68·35	68·85	68·85	69·35
23	68·40	67·85	66·15	70·75	71·40	70·65	69·65	68·75	68·40	68·90	68·85	69·85
24	69·35	67·50	66·00	71·50	71·50	70·65	69·50	68·75	68·35	68·90	68·50	69·60
25	69·25	67·15	66·00	72·00	71·40	70·40	69·50	68·60	68·35	68·75	68·35	70·10
26	69·00	67·85	66·00	72·15	71·40	70·40	69·50	68·60	68·25	68·60	68·15	70·35
27	69·75	67·40	65·90	72·35	71·40	70·35	69·40	68·50	68·25	68·40	68·35	70·50
28	68·40	67·35	65·85	72·25	71·35	70·25	69·40	68·50	68·25	68·35	68·40	70·50
29	68·40	......	65·85	72·35	71·25	70·35	69·40	68·50	68·25	68·40	68·50	70·60
30	68·35	......	66·15	72·40	71·15	70·25	69·35	68·35	68·25	68·60	68·65	70·00
31	68·90	......	66·00	......	71·10	......	69·25	68·25	......	68·35	...	69·90

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1886.

TABLEAU No. 462.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·15	69·50	68·60	69·35	73·00	70·85	70·15	69·25	68·50	68·65	68·25	68·60
2	68·85	69·50	68·25	70·65	72·90	70·65	70·10	69·15	68·50	68·50	68·25	68·40
3	68·60	69·50	68·25	71·00	72·90	70·65	70·00	69·15	68·50	68·50	68·25	68·35
4	68·60	69·25	68·85	70·90	72·85	70·75	69·90	69·15	68·40	68·50	68·35	68·35
5	69·40	69·15	69·40	70·65	72·85	70·65	69·85	69·15	68·40	68·40	68·35	68·35
6	70·40	68·85	68·85	70·50	72·75	70·65	69·75	69·15	68·40	68·35	68·35	68·65
7	70·25	69·15	68·90	70·00	72·60	70·65	69·75	69·15	68·40	68·35	68·35	68·85
8	70·15	69·65	68·75	69·50	72·35	70·65	69·65	69·10	68·40	68·40	68·35	69·10
9	70·15	69·65	68·25	69·65	72·35	70·60	69·65	69·10	68·40	68·35	68·35	69·25
10	69·90	68·90	68·15	70·25	72·25	70·50	69·65	69·00	68·25	68·35	68·15	69·00
11	69·65	68·65	68·10	70·60	72·00	70·40	69·50	69·00	68·25	68·40	68·15	68·50
12	69·40	68·60	68·00	70·65	72·10	70·40	69·50	68·90	68·40	68·25	68·15	68·35
13	69·65	68·35	68·00	70·90	72·00	70·35	69·35	68·85	68·40	68·15	68·10	68·15
14	70·25	68·40	68·35	71·35	71·90	70·15	69·25	69·15	68·40	68·10	68·00	68·10
15	70·50	68·65	68·15	71·65	71·90	70·35	69·25	69·00	68·35	68·40	68·00	68·35
16	70·60	69·00	67·85	71·85	71·90	70·35	69·25	68·85	68·15	68·40	68·00	68·35
17	70·85	69·00	67·85	72·15	71·85	70·60	69·40	68·75	68·35	68·40	68·00	68·50
18	70·75	69·15	67·85	72·40	71·75	70·60	69·50	68·65	68·40	68·35	68·50	68·85
19	70·50	69·25	67·85	72·60	71·65	70·60	69·40	68·65	68·40	68·25	68·65	69·15
20	70·50	68·85	67·85	72·65	71·60	70·40	69·40	68·65	68·40	68·25	68·85	69·25
21	70·65	68·60	67·85	72·90	71·50	70·40	69·40	68·75	68·35	68·40	68·85	69·40
22	70·75	68·60	67·60	73·00	71·35	70·15	69·40	68·75	68·25	68·50	68·85	69·15
23	70·65	68·60	68·10	73·15	71·35	70·10	69·40	68·75	68·15	68·35	68·65	68·75
24	70·00	68·50	68·35	73·15	71·25	70·10	69·40	68·50	68·15	68·25	68·85	68·35
25	69·90	68·65	68·40	73·10	71·25	70·10	69·40	68·50	68·15	68·35	68·85	68·35
26	69·75	68·90	68·35	73·10	71·15	70·15	69·40	68·50	68·25	68·35	63·90	68·00
27	69·75	68·65	68·50	73·10	71·00	70·15	69·50	68·50	68·35	68·10	68·65	68·40
28	69·65	68·50	68·65	73·10	71·00	70·15	69·40	68·50	68·40	68·00	68·75	68·60
29	69·40	......	68·40	73·00	71·00	70·15	69·40	68·50	68·35	68·00	68·65	69·00
30	69·35	......	68·40	73·00	71·00	70·10	69·35	68·50	68·35	68·10	68·65	69·00
31	69·60	......	68·50	......	70·90	......	69·35	68·60	......	68·00	......	68·65

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1887.

TABLEAU No. 463.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·60	68·65	68·60	68·35	72·75	71·10	69·60	68·75	67·90	67·35	67·15	67·15
2	68·50	68·85	69·00	68·00	72·25	71·00	69·90	68·65	67·90	67·35	67·10	66·85
3	68·10	68·40	69·60	68·10	72·40	71·15	69·50	68·65	67·90	67·35	67·10	67·10
4	68·15	68·35	69·50	68·10	72·60	71·10	69·35	68·65	67·90	67·50	67·10	67·10
5	68·50	68·35	69·00	68·00	72·65	71·10	69·35	68·60	67·90	67·50	67·10	67·35
6	68·90	68·90	68·75	68·10	72·75	71·10	69·35	68·60	68·00	67·60	67·10	67·40
7	68·75	69·35	68·75	68·40	72·85	71·00	69·35	68·60	68·00	67·60	67·15	67·25
8	68·35	69·50	69·25	68·65	73·00	70·90	69·35	68·75	68·00	67·60	67·35	67·15
9	68·50	69·15	69·00	68·50	73·15	70·75	69·35	68·65	68·00	67·50	67·10	67·10
10	68·40	69·25	68·60	68·65	73·35	70·65	69·25	68·50	68·00	67·40	66·85	67·00
11	68·00	69·00	68·50	69·90	73·40	70·50	69·15	68·50	68·00	67·40	67·00	67·25
12	68·00	69·15	68·40	71·35	73·35	70·40	69·15	68·50	67·65	67·40	67·15	67·15
13	67·85	68·15	68·40	71·00	73·35	70·40	69·15	68·50	67·75	67·50	67·15	67·25
14	67·85	68·15	68·40	70·60	73·25	70·35	69·15	68·40	67·75	67·50	67·00	67·40
15	67·60	68·90	68·00	70·50	73·15	70·40	69·15	68·40	67·75	67·50	66·85	67·35
16	68·15	69·35	68·25	70·75	73·10	70·35	69·15	68·40	67·60	67·50	67·15	67·40
17	68·40	68·75	68·25	70·85	73·10	70·25	69·10	68·40	67·65	67·35	67·15	67·25
18	68·40	68·50	68·40	70·90	72·90	70·15	69·10	68·35	67·65	67·40	67·15	67·15
19	68·40	68·75	68·25	71·00	72·15	70·10	69·10	68·15	67·65	67·40	67·15	67·15
20	68·50	68·90	68·25	71·10	72·50	70·00	69·10	68·15	67·60	67·35	67·35	67·15
21	68·65	68·65	68·10	71·35	72·35	70·00	69·00	68·15	67·60	67·40	67·15	67·00
22	68·90	68·40	68·00	71·65	72·15	70·00	69·00	68·15	67·60	67·65	67·10	66·90
23	69·00	68·75	68·00	71·85	71·90	70·00	69·10	68·10	67·50	67·65	67·15	66·85
24	69·40	68·40	68·00	72·35	72·00	70·00	69·10	68·10	67·50	67·65	66·90	67·40
25	69·35	68·40	68·15	72·35	71·75	70·00	69·00	68·10	67·40	67·50	66·85	67·65
26	69·60	68·40	68·15	72·35	71·65	69·90	68·90	68·00	67·40	67·35	66·85	67·90
27	69·50	68·60	68·15	72·40	71·65	69·85	68·90	68·00	67·40	67·35	67·00	68·00
28	69·35	68·60	68·15	72·25	71·65	69·65	68·85	68·00	67·40	67·35	67·35	68·15
29	69·15	......	68·00	71·90	71·50	69·60	68·85	68·00	67·40	67·15	67·15	68·25
30	69·35	......	68·00	72·35	71·35	69·60	68·85	68·00	67·35	67·15	67·15	68·25
31	69·65	......	68·15	......	71·15	......	68·85	67·90	......	67·35	......	68·15

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1888.

TABLEAU No. 464.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·25	68·60	66·10	67·65	68·90	71·00	69·65	68·10	67·75	67·15	67·15	67·50
2	67·85	67·00	66·00	67·65	69·15	71·00	69·65	68·10	67·75	67·15	67·15	67·75
3	67·65	67·00	66·15	67·50	69·40	70·75	69·50	68·00	67·65	67·15	67·35	67·65
4	67·85	66·75	66·15	67·50	69·40	70·75	69·40	68·00	67·60	67·15	67·40	67·65
5	68·60	66·75	66·60	67·75	69·60	70·75	69·35	68·10	67·60	67·15	67·40	67·60
6	68·50	66·75	67·00	67·90	69·75	70·75	69·35	67·85	67·50	67·15	67·50	67·50
7	68·50	66·75	67·60	68·40	69·75	70·75	69·25	67·85	67·40	67·35	67·60	67·60
8	68·40	67·10	67·40	68·75	69·75	70·65	69·15	67·85	67·35	67·40	67·50	67·50
9	68·40	67·25	66·85	68·50	69·75	70·50	69·10	67·85	67·50	67·25	67·60	67·40
10	68·50	66·50	66·60	68·15	69·85	70·40	69·00	67·85	67·65	67·25	67·90	67·25
11	68·50	65·75	66·50	68·40	69·90	70·35	69·00	67·85	67·60	67·15	69·25	67·15
12	68·00	65·75	66·50	68·60	70·00	70·35	68·90	67·75	67·50	67·00	69·35	67·15
13	68·10	65·35	65·85	68·60	70·15	70·25	68·85	67·75	67·40	66·85	69·00	67·10
14	68·25	65·90	65·85	68·60	70·40	70·25	68·65	67·75	67·35	67·00	68·75	66·90
15	68·25	65·85	65·85	68·50	70·90	70·15	68·40	67·75	67·25	67·15	68·60	66·85
16	68·15	65·15	66·00	68·35	71·10	70·25	68·40	67·75	67·25	67·00	68·50	68·10
17	68·10	65·50	66·00	68·40	71·40	70·35	68·40	67·75	67·25	67·15	68·40	68·00
18	68·00	65·90	66·15	68·75	71·40	70·35	68·35	67·75	67·25	67·15	68·25	67·65
19	67·75	65·90	66·35	68·65	71·65	70·35	68·40	67·75	67·35	67·00	68·00	67·60
20	68·00	66·00	66·40	68·65	71·75	70·35	68·50	67·75	67·35	67·00	67·85	67·60
21	68·10	66·00	66·50	68·60	71·85	70·35	68·50	67·75	67·40	67·10	67·65	68·00
22	68·10	66·00	66·35	68·65	71·90	70·35	68·40	67·75	67·50	67·15	67·50	68·00
23	68·00	65·85	66·65	68·75	71·90	70·35	68·35	67·65	67·50	67·00	67·35	68·25
24	68·60	65·85	66·85	68·75	71·75	70·35	68·35	67·75	67·50	67·00	67·35	68·75
25	67·90	65·85	66·85	68·60	71·65	70·25	68·35	67·75	67·40	67·10	67·00	68·15
26	67·25	66·40	67·15	68·50	71·50	70·15	68·15	68·00	67·25	67·00	66·90	68·50
27	67·00	66·00	67·15	68·40	71·35	70·10	68·15	68·00	67·50	67·10	66·90	68·50
28	66·65	65·75	67·10	68·40	71·25	69·85	68·10	67·85	67·35	67·25	67·15	68·65
29	66·60	65·75	67·00	68·65	71·15	69·85	68·10	67·85	67·40	67·35	67·35	68·65
30	66·65	......	67·15	68·65	71·15	69·85	68·10	67·65	67·35	67·35	67·40	68·65
31	67·60	......	67·35	......	71·15	......	68·10	67·65	......	67·10	......	68·35

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1889.

TABLEAU No. 465.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·15	68·40	66·85	68·25	70·85	67·85	70·25	69·40	67·90	67·35	66·90	67·10
2	67·90	68·15	66·60	68·15	70·85	69·15	70·15	69·15	67·85	67·40	66·90	67·50
3	67·65	68·50	66·40	68·35	70·65	69·35	70·15	69·15	67·85	67·40	67·15	67·35
4	67·50	68·15	66·35	68·40	70·65	69·65	70·10	69·15	67·75	67·50	67·35	67·15
5	67·35	68·15	66·40	68·15	70·65	70·00	70·00	69·10	67·75	67·50	67·35	66·85
6	67·25	68·25	66·35	68·50	70·60	70·35	70·00	69·00	67·75	67·40	67·35	67·00
7	67·25	68·00	66·50	68·50	70·50	70·40	69·90	68·75	67·75	67·40	67·15	67·35
8	67·60	68·00	66·50	68·60	70·50	70·60	69·85	68·75	67·75	67·35	67·10	67·35
9	67·40	68·75	66·50	69·00	70·35	70·75	69·75	68·65	67·65	67·50	67·10	67·35
10	67·35	68·65	66·75	69·15	70·15	70·90	69·65	68·65	67·50	67·50	67·00	67·85
11	68·50	68·60	66·85	69·35	70·10	71·15	69·65	68·65	67·40	67·35	66·90	68·15
12	68·50	68·40	66·85	69·40	70·00	71·00	69·65	68·50	67·50	67·15	66·75	68·25
13	68·25	68·75	66·85	69·40	69·85	71·00	69·65	68·50	67·35	67·00	66·75	68·00
14	68·25	68·75	66·65	69·35	69·85	71·00	69·65	68·35	67·35	67·00	67·00	67·85
15	67·85	68·75	66·60	69·00	69·60	70·85	69·60	68·40	67·50	67·00	66·90	67·85
16	67·85	68·15	66·40	69·00	69·40	70·75	69·50	68·60	67·40	67·00	66·85	67·60
17	68·15	68·40	66·50	68·85	69·50	70·65	69·40	68·60	67·35	67·00	67·00	67·50
18	68·40	67·90	66·50	68·85	69·50	70·50	69·40	68·50	67·50	67·00	66·65	67·50
19	68·40	67·40	66·50	68·75	69·50	70·35	68·40	68·40	67·65	67·10	66·60	67·50
20	67·90	67·10	66·65	69·00	69·50	70·35	69·50	68·35	67·75	67·10	66·50	67·65
21	67·90	67·15	66·75	69·10	69·50	70·35	69·40	68·25	67·75	67·10	66·85	68·00
22	67·90	67·40	67·15	69·35	69·50	70·15	69·40	68·15	67·65	67·00	67·10	68·15
23	68·40	67·15	67·40	69·25	69·50	70·25	69·35	68·15	67·50	67·00	67·35	67·25
24	68·65	66·65	67·90	69·15	69·50	70·10	69·40	68·15	67·40	66·85	67·40	68·35
25	69·15	67·00	68·15	69·25	69·35	70·10	69·15	68·15	67·50	66·75	67·40	68·40
26	69·15	67·00	68·40	69·25	69·15	70·10	69·15	68·10	67·50	66·65	67·50	68·50
27	68·65	67·00	68·60	69·60	69·15	70·15	69·10	68·00	67·40	66·60	66·85	68·50
28	68·40	67·25	68·50	69·85	69·10	70·15	69·10	68·00	67·40	66·60	66·65	68·40
29	68·15	......	68·40	70·15	69·35	70·15	69·15	68·00	67·40	66·90	67·00	68·10
30	68·00	......	68·40	70·60	69·00	70·35	69·35	68·00	67·25	66·90	67·25	68·50
31	68·35	......	68·65	......	68·90	......	69·25	68·00	......	66·90	......	68·50

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1890.

TABLEAU No. 466.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·50	69·40	68·40	69·00	70·90	72·15	70·90	69·40	68·00	68·35	68·10	68·10
2	68·50	69·40	68·50	68·65	71·00	72·15	70·90	69·40	68·90	68·25	68·15	67·90
3	68·90	69·40	68·60	68·75	71·10	72·25	70·90	69·40	68·90	68·25	68·10	67·50
4	68·75	69·15	68·40	68·75	71·15	72·10	70·90	69·40	68·85	68·25	68·15	67·90
5	68·60	69·35	68·90	69·35	71·15	72·35	70·85	69·35	68·75	68·25	68·15	67·90
6	68·75	69·00	68·75	69·65	71·35	72·40	70·75	69·50	68·65	68·15	68·10	68·35
7	68·75	69·00	68·85	70·10	71·65	72·40	70·65	69·40	68·65	68·15	68·10	68·65
8	69·15	69·00	68·75	70·10	71·85	72·40	70·65	69·35	68·65	68·25	68·10	68·90
9	69·15	69·10	69·15	70·15	71·85	72·40	70·50	69·25	68·60	68·25	68·15	68·60
10	68·60	69·15	68·90	70·35	71·85	72·15	70·40	69·15	68·50	68·15	68·15	68·60
11	68·00	69·15	68·90	70·40	71·85	72·00	70·40	69·00	68·65	68·15	68·15	68·35
12	68·15	69·00	68·40	70·50	71·75	71·85	70·40	68·90	68·85	68·15	68·25	68·10
13	68·65	69·15	68·60	70·60	71·75	71·85	70·35	68·90	69·00	68·15	68·25	68·15
14	69·00	69·00	69·25	70·60	71·65	71·85	70·35	68·90	69·25	68·15	68·15	68·15
15	70·00	68·65	69·40	70·90	71·65	72·00	70·15	68·90	69·35	68·15	68·10	68·60
16	70·10	68·15	69·40	71·00	71·65	72·15	70·10	68·85	69·40	68·15	68·15	68·60
17	69·50	68·40	68·85	70·85	71·65	72·25	70·10	68·75	69·15	68·10	68·15	69·15
18	69·50	68·40	69·15	70·85	71·60	72·25	70·00	68·75	69·10	68·50	68·15	69·15
19	69·75	68·40	69·15	70·75	71·50	72·35	70·00	68·65	68·90	68·35	68·40	69·15
20	69·15	68·35	69·00	70·60	71·90	72·15	69·85	68·65	68·90	68·15	68·90	69·00
21	69·75	68·15	68·85	70·65	72·00	72·10	69·65	68·65	68·85	68·15	68·85	69·50
22	70·10	68·00	68·75	70·65	72·15	71·85	69·65	68·65	68·75	68·15	68·75	69·60
23	70·25	68·90	68·90	70·65	72·25	71·75	69·65	68·65	68·75	68·15	68·65	69·90
24	70·25	69·00	68·75	70·40	72·25	71·75	69·65	68·65	68·65	68·10	68·60	69·90
25	70·15	68·60	68·85	70·40	71·90	71·65	69·60	68·65	68·60	68·00	68·40	69·65
26	70·40	68·35	68·75	70·40	71·90	71·40	69·60	68·75	68·50	68·00	68·60	69·35
27	70·15	68·40	68·90	70·60	71·85	71·15	69·50	68·75	68·50	68·00	68·40	69·10
28	69·50	68·60	69·00	70·60	71·90	71·15	69·50	68·65	68·50	68·00	68·15	69·00
29	69·15	......	68·65	70·60	71·90	71·10	69·50	68·65	68·40	68·00	68·15	68·85
30	69·15	......	68·65	70·75	72·00	71·10	69·50	68·75	68·35	68·00	68·25	68·90
31	69·15	......	68·75	......	72·15	......	69·50	68·65	......	68·00	......	68·75

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1891.

TABLEAU No. 467.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·00	67·75	69·15	70·40	72·00	70·00	68·40	68·40	67·85	67·10	67·00	67·35
2	68·75	67·25	69·15	70·40	72·00	69·90	68·40	68·50	67·85	67·10	66·75	67·40
3	68·75	67·35	68·85	70·40	72·15	69·85	68·40	68·40	67·85	67·85	66·50	67·40
4	68·75	67·40	68·85	70·40	72·15	69·65	68·35	68·40	67·85	67·85	66·40	67·25
5	69·15	67·50	68·75	70·35	72·10	69·60	68·60	68·35	67·65	67·85	66·40	67·75
6	69·75	67·40	68·40	70·35	72·00	69·50	68·65	68·25	67·65	67·85	66·25	67·85
7	69·50	68·10	68·35	70·25	72·00	69·50	68·50	68·25	67·75	66·85	66·15	67·75
8	69·40	68·15	68·35	70·15	71·90	69·50	68·40	68·25	67·75	66·75	66·10	67·75
9	69·60	68·15	67·85	69·90	71·85	69·40	68·35	68·25	67·65	66·85	66·10	67·75
10	69·60	68·35	68·10	69·75	71·65	69·40	68·35	68·25	67·60	66·75	66·10	67·75
11	69·65	68·35	68·60	69·75	71·60	69·25	68·35	68·25	67·60	66·75	66·35	67·75
12	69·50	68·35	68·60	70·10	71·50	69·15	68·25	68·15	67·50	66·75	66·35	67·65
13	68·75	68·40	68·85	70·35	71·50	69·15	68·25	68·15	67·60	66·65	66·35	67·65
14	68·40	68·35	69·15	70·50	71·40	69·15	68·25	68·10	67·60	66·60	66·35	67·50
15	68·65	68·15	69·10	70·40	71·35	69·15	68·25	68·00	67·50	66·75	66·25	67·35
16	68·75	68·15	69·00	70·60	71·35	69·10	68·25	68·00	67·50	66·85	66·25	67·25
17	68·40	67·85	69·10	71·10	71·35	69·10	68·25	68·00	67·50	66·85	66·60	67·15
18	68·75	67·75	69·15	71·15	71·15	68·90	68·35	68·00	67·35	66·85	66·65	67·00
19	69·15	67·65	68·75	71·15	71·00	68·85	68·40	67·90	67·35	66·65	66·60	67·40
20	69·00	67·75	68·60	71·35	70·90	68·75	68·35	67·90	67·35	66·65	66·60	67·75
21	68·90	68·15	68·40	71·50	70·90	68·65	68·35	67·85	67·35	66·75	66·50	67·65
22	68·90	68·35	68·40	71·50	70·75	68·75	68·35	67·85	67·35	66·75	66·50	67·40
23	68·50	68·15	68·50	71·75	70·65	68·85	68·35	68·10	67·35	66·65	66·50	67·25
24	67·75	68·35	69·40	71·75	70·60	68·85	68·50	68·15	67·35	66·65	67·25	67·15
25	67·75	68·40	70·15	71·85	70·50	68·75	68·40	68·15	67·25	66·65	67·35	67·15
26	67·40	68·60	70·50	71·90	70·50	68·65	68·40	68·15	67·25	66·65	67·50	67·25
27	67·40	69·40	70·40	72·00	70·60	68·60	68·40	68·15	67·25	66·60	67·50	67·60
28	67·50	69·35	70·25	72·25	70·40	68·50	68·00	68·00	67·15	66·50	67·40	67·35
29	68·35	......	70·15	72·15	70·35	68·40	68·50	67·90	67·15	66·40	67·40	67·35
30	68·50	......	70·25	72·10	70·25	68·40	68·50	67·85	67·15	66·50	67·40	67·35
31	68·00	......	70·40	......	70·15	......	68·60	67·85	......	66·60	......	67·25

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1892.

TABLEAU No. 468.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·15	67·90	66·10	66·35	67·90	68·65	69·90	68·00	68·15	67·60	67·00	67·35
2	67·50	67·40	66·25	66·65	67·90	68·65	69·90	68·00	68·00	67·50	67·00	67·15
3	67·65	67·15	66·25	67·35	67·90	68·50	69·90	68·10	68·00	67·35	67·00	67·50
4	67·35	66·85	66·40	68·85	68·10	68·35	70·00	68·00	67·90	67·35	67·40	67·50
5	67·15	66·65	66·15	69·25	68·10	68·50	70·00	68·00	67·85	67·35	67·40	67·50
6	67·15	66·60	66·35	70·25	68·10	68·65	69·90	68·00	67·65	67·25	67·40	67·50
7	67·35	67·00	66·15	70·40	68·10	68·65	69·75	68·00	67·60	67·40	67·15	67·35
8	67·50	67·00	65·90	70·35	68·00	68·65	69·90	68·00	67·50	67·40	67·65	67·15
9	68·00	66·65	65·75	70·15	68·00	68·65	69·40	68·00	67·50	67·35	67·50	67·35
10	68·65	66·75	65·65	70·00	68·00	68·60	69·25	68·15	67·50	67·35	67·50	67·35
11	68·75	66·60	65·65	69·85	68·10	68·65	69·15	68·15	67·50	67·35	67·40	67·65
12	69·00	66·60	65·65	69·35	68·10	68·65	69·10	68·35	67·50	67·35	67·35	67·75
13	68·15	66·40	66·00	69·10	68·15	68·65	69·00	68·40	67·60	67·15	67·15	67·50
14	67·75	66·40	66·25	68·85	68·15	68·65	68·90	68·50	67·75	67·15	67·15	67·40
15	67·75	66·35	66·65	68·60	68·25	68·65	68·85	68·50	67·65	67·15	67·10	67·40
16	68·15	66·25	66·50	68·50	68·25	68·65	68·75	68·50	67·65	67·15	67·00	67·40
17	68·75	66·40	66·15	68·25	68·40	68·40	68·65	68·40	67·60	67·10	67·25	67·35
18	69·25	66·50	66·10	68·15	68·35	68·35	68·60	68·35	67·50	67·00	67·40	67·15
19	69·10	66·35	66·00	68·10	68·10	68·35	68·50	68·15	67·50	67·15	67·90	67·35
20	68·75	66·15	65·75	68·00	68·10	69·00	68·40	68·00	67·50	67·15	68·00	67·35
21	68·75	65·85	66·00	67·85	68·00	70·10	68·35	68·00	67·35	67·15	68·15	67·15
22	68·65	65·75	66·00	67·65	68·15	70·35	68·35	68·00	67·35	67·15	68·35	67·00
23	68·65	65·60	65·85	67·65	68·25	69·85	68·35	68·00	67·35	67·15	68·25	67·00
24	68·65	65·50	65·75	67·75	68·65	69·50	68·35	67·85	67·40	67·10	68·00	67·00
25	68·60	65·40	65·75	67·85	68·65	69·50	68·40	67·75	67·50	67·00	67·75	67·15
26	68·35	65·35	66·00	67·85	68·65	69·40	68·40	68·40	67·60	67·00	67·75	67·15
27	67·90	65·40	66·00	67·75	68·65	69·15	68·25	69·15	67·65	67·00	67·40	67·15
28	67·75	65·40	66·00	67·85	68·65	69·50	68·15	69·15	67·65	67·00	67·40	67·35
29	67·65	65·60	66·00	67·85	68·75	69·75	68·10	68·85	67·65	67·00	67·10	67·60
30	67·65	......	66·00	68·10	68·75	69·75	68·10	68·85	67·65	66·90	67·00	68·50
31	67·65	......	66·25	......	68·75	......	68·10	68·35	......	66·90	......	68·65

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1893.

TABLEAU No. 469.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·90	65·40	64·50	67·00	68·85	71·25	69·10	67·90	68·75	66·60	66·60	66·40
2	67·75	65·50	64·60	67·00	68·65	71·15	69·00	67·90	68·50	66·60	66·60	66·35
3	66·85	65·40	64·60	67·40	68·90	70·90	69·00	67·85	68·15	66·60	66·90	66·15
4	66·60	65·35	64·85	67·40	69·10	70·90	68·90	67·85	68·10	66·60	66·65	66·00
5	66·90	65·60	65·00	67·25	69·90	70·90	68·85	67·75	67·65	66·60	66·60	66·90
6	66·90	65·60	64·75	67·50	70·75	70·90	68·85	67·75	67·50	66·65	66·60	66·50
7	66·90	65·60	64·90	67·40	70·85	70·90	68·85	67·75	67·50	66·65	66·50	66·60
8	67·15	65·65	64·85	67·35	70·85	70·90	68·75	67·65	67·40	66·65	66·35	66·65
9	67·25	65·85	64·90	67·50	70·85	70·90	68·65	67·60	67·35	66·65	66·35	66·15
10	67·25	66·25	64·90	67·85	70·75	70·90	68·65	67·60	67·25	66·60	66·35	66·25
11	66·90	65·90	64·90	67·85	70·65	70·90	68·65	67·35	67·00	66·50	66·25	66·60
12	66·65	65·60	65·10	67·90	70·60	70·90	68·60	67·35	67·00	66·40	66·15	66·50
13	67·15	65·50	65·40	67·90	70·50	70·60	68·50	67·25	66·85	66·40	66·15	66·35
14	68·00	65·35	65·75	68·15	70·40	70·50	68·35	67·25	66·85	66·90	66·35	66·50
15	67·60	64·90	65·75	68·00	70·65	70·35	68·40	67·15	67·00	66·90	66·40	66·90
16	67·50	64·85	65·40	68·00	70·65	70·25	68·35	67·15	67·00	66·75	66·40	66·85
17	67·50	64·90	65·65	68·00	70·65	70·25	68·35	67·15	67·10	66·65	66·50	66·90
18	67·50	65·10	65·60	68·15	71·10	70·15	68·35	67·10	67·10	66·50	66·60	67·25
19	67·35	65·35	65·65	68·50	71·85	69·90	68·35	67·10	67·10	66·40	66·35	67·60
20	67·00	65·15	65·65	68·25	72·10	69·85	68·35	67·00	67·15	66·40	66·25	67·60
21	66·90	64·85	65·65	66·40	72·25	69·65	68·35	67·00	67·15	66·40	66·25	67·65
22	67·10	64·90	65·75	66·40	72·25	69·50	68·25	67·00	67·00	66·50	66·35	68·10
23	67·10	65·15	65·90	66·85	72·50	69·65	68·25	67·00	67·00	66·50	66·35	66·90
24	67·00	65·25	66·15	66·85	72·50	69·50	68·25	67·10	67·00	66·50	66·35	67·00
25	66·60	65·25	65·90	68·75	72·50	69·40	68·25	67·35	67·90	66·40	66·15	67·35
26	66·75	65·50	66·40	68·75	72·50	69·35	68·15	67·15	66·90	66·35	66·00	67·60
27	66·40	65·40	66·50	68·65	71·85	69·35	68·15	67·65	66·90	66·50	65·85	68·10
28	66·40	65·15	66·90	68·65	71·85	69·35	68·15	67·85	66·85	66·65	65·85	68·85
29	66·35	......	66·65	68·65	71·65	69·35	68·00	68·35	66·65	66·65	66·25	68·00
30	66·25	......	66·75	68·65	71·50	69·25	68·00	68·85	66·60	66·65	66·60	68·10
31	66·25	......	66·75	......	71·35	......	67·90	68·85	......	66·60	......	67·60

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1894.

TABLEAU No. 470.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·60	67·85	65·35	68·25	70·35	69·35	68·65	67·35	66·35	66·10	66·35	65·65
2	67·60	67·90	64·90	68·25	70·35	69·35	68·65	67·25	66·40	66·10	66·35	65·90
3	68·00	68·00	64·90	68·15	70·15	69·35	68·60	67·15	66·35	66·10	66·50	65·90
4	68·40	68·15	64·90	68·00	70·15	69·60	68·40	67·15	66·15	66·15	66·85	65·85
5	68·50	68·00	65·15	67·85	70·15	69·50	68·85	67·15	66·15	66·15	66·85	65·85
6	68·35	67·85	65·15	68·00	70·60	69·50	68·65	67·15	66·15	66·15	66·85	65·85
7	68·40	67·75	66·60	67·85	70·65	69·50	68·65	67·10	66·15	66·25	66·65	65·85
8	69·15	66·85	67·50	67·85	70·65	69·35	68·60	67·00	66·10	66·25	66·60	65·60
9	68·40	66·00	67·65	67·85	70·50	69·15	68·50	67·00	66·35	66·25	66·50	65·40
10	68·15	65·90	67·65	67·75	70·35	69·00	68·50	66·90	66·35	66·35	66·50	65·50
11	68·00	65·85	67·90	67·60	70·15	68·85	68·35	66·90	66·25	66·35	66·50	65·65
12	67·85	65·60	68·15	67·60	70·15	68·85	68·35	66·85	66·15	66·35	66·50	65·75
13	67·85	65·60	68·15	67·60	70·10	68·85	68·35	66·85	66·10	66·40	66·50	66·00
14	68·00	65·60	68·65	67·60	69·85	68·65	68·35	66·75	66·00	66·50	66·65	66·40
15	68·15	65·85	68·65	67·85	69·65	68·65	68·35	66·75	66·00	66·50	66·65	66·40
16	68·40	66·00	68·60	67·85	69·50	68·75	68·15	66·75	66·15	66·50	66·65	66·40
17	68·00	66·00	68·50	67·85	69·35	68·75	67·35	66·60	66·15	66·65	66·90	66·50
18	67·85	66·15	68·40	67·90	69·35	68·85	67·85	66·50	66·15	66·65	66·65	66·50
19	67·85	66·25	68·40	69·00	69·00	68·85	67·75	66·40	66·00	66·50	66·50	66·15
20	67·85	66·00	68·90	69·00	68·85	68·85	67·75	66·35	66·00	66·35	66·50	66·25
21	67·85	65·60	68·85	69·00	68·65	68·85	67·85	66·60	66·00	66·35	66·35	66·15
22	67·85	65·75	69·00	69·00	69·15	68·85	67·85	66·50	66·15	66·35	66·35	66·15
23	67·75	65·90	69·00	69·15	69·15	68·85	67·50	66·50	66·35	66·35	66·40	66·00
24	67·65	65·35	69·00	69·60	69·15	68·85	67·50	66·50	66·35	66·40	66·40	66·00
25	67·15	65·65	68·90	69·65	69·15	68·85	67·50	66·50	66·35	66·40	66·25	66·00
26	67·00	66·10	68·90	69·85	69·35	68·85	67·50	66·50	66·35	66·40	66·25	66·65
27	67·50	66·25	68·90	70·10	69·35	68·75	67·50	68·60	66·35	66·40	66·25	65·15
28	67·50	65·75	68·85	70·15	69·35	68·75	67·50	66·60	66·35	66·40	66·00	65·15
29	67·50	......	68·65	70·35	69·35	69·00	67·50	66·15	66·15	66·35	65·65	65·40
30	67·50	......	68·35	70·15	69·35	69·00	67·40	66·10	66·15	66·35	65·65	66·40
31	67·50	......	68·25	......	69·35	......	67·35	66·00	......	66·35	......	67·10

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1895.

TABLEAU No. 471.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·75	66·60	64·50	65·35	68·60	67·75	66·85	65·85	65·60	66·15	65·40	65·85
2	67·75	66·60	64·50	65·50	68·60	67·85	66·65	65·75	65·60	66·10	65·40	65·75
3	68·00	66·65	64·50	65·50	68·65	67·90	66·60	65·65	65·35	66·00	65·40	66·00
4	68·00	66·65	64·25	65·75	68·65	67·90	66·50	65·65	65·35	65·90	65·25	65·85
5	67·75	66·65	64·00	65·85	68·60	67·90	66·40	65·60	65·40	65·75	65·25	66·15
6	67·75	65·85	64·25	66·00	68·65	67·90	66·35	65·50	65·35	65·75	65·25	66·15
7	67·75	65·25	64·85	66·15	68·65	67·75	66·25	65·65	65·25	65·60	65·25	66·15
8	67·75	64·85	64·65	66·50	68·60	67·85	66·25	65·65	65·25	65·90	65·15	66·25
9	67·75	65·25	64·65	67·00	68·90	67·85	66·35	65·60	65 25	65·65	65·10	66·15
10	67·75	65·60	64·50	68·50	69·00	67·85	66·15	65·60	65·15	65·65	65·50	66·00
11	67·50	65·85	64·85	68·15	69·10	67·75	66·00	65·60	65·25	65·50	66·50	65·85
12	67·15	65·50	64·65	68·50	69·15	67·90	65·90	65·60	65·25	65·65	65·50	65·85
13	66·85	65·15	64·65	68·15	69·15	67·75	65·90	65·60	65·15	65·50	65·50	66·10
14	65·90	64·65	64·50	68·50	69·00	67·75	65·90	65·60	65·15	65·40	65·50	66·85
15	65·65	64·85	64·40	68·65	68·85	67·65	65·90	65·60	65·15	65·40	65·60	67·65
16	65·65	64·85	64·75	69·25	68·85	67·65	65·85	65·60	65·00	65·35	65·65	67·65
17	65·90	64·75	64·85	69·25	68·85	67·60	65·85	65·50	65·00	65·50	65·75	67·65
18	65·90	64·65	64·90	68·90	68·65	67·50	65·85	65·65	65·00	65·60	65·65	67·65
19	66·25	64·50	64·90	68·50	68·65	67·50	65·75	65·60	65·00	65·60	65·65	66·75
20	66·75	64·40	64·90	68·65	68·60	67·50	65·65	65·65	64·90	65·75	65·75	66·15
21	67·35	64·85	64·85	68·60	68·40	67·40	65·65	65·65	64·90	65·65	65·40	65·90
22	67·35	64·85	64·65	68·65	68·35	67·35	65·65	65·75	64·90	65·65	65·25	66·15
23	67·50	64·90	64·50	68·75	68·25	67·25	65·65	65·75	65·50	65·60	65·15	66·40
24	66·15	65·15	64·65	68·85	68·15	67·25	65·65	65·90	65·15	65·60	65·15	66·75
25	66·60	65·15	64·60	68·90	68·10	67·10	65·65	66·00	65·00	65·60	65·15	66·75
26	66·60	64·75	64·85	69·00	68·00	67·00	65·50	65·65	65·00	65·60	66·25	66·60
27	66·75	64·75	65·15	68·90	67·85	67·00	65·50	65·65	65·00	65·40	66·25	66·90
28	66·50	64·75	65·50	68·85	67·75	67·00	65·60	65·60	65·00	65·65	66·25	67·60
29	66·50	......	65·60	68·75	67·75	67·00	65·50	65·60	64·85	65·60	66·25	67·85
30	66·50	......	65·65	68·65	67·65	66·90	65·65	65·65	65·00	65·60	66·35	67·75
31	66·50	......	......	......	67·60	......	66·00	65·65	......	65·35	......	68·75

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1896.

TABLEAU No. 472.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·00	68·85	66·90	67·10	70·65	69·00	67·85	67·15	66·60	66·25	66·35	67·60
2	69·35	68·85	66·75	67·60	70·50	69·00	67·85	67·15	66·60	66·15	66·25	67·40
3	69·35	68·90	66·85	68·00	70·50	68·85	67·85	67·15	66·50	66·25	66·10	67·25
4	68·65	68·65	66·85	68·00	70·65	68·65	67·50	67·15	66·50	66·25	66·00	67·25
5	67·10	68·15	66·85	68·00	70·60	68·60	67·50	67·15	66·40	66·10	66·15	67·35
6	66·60	68·15	66·90	67·75	70·50	68·65	67·50	67·15	66·40	66·00	66·65	67·35
7	67·25	67·90	66·90	67·75	70·35	68·85	67·50	67·15	66·75	66·25	66·65	67·35
8	67·25	67·35	66·90	67·75	70·40	68·85	67·65	67·15	66·65	66·35	67·00	67·25
9	67·25	67·40	66·90	67·85	70·35	68·90	67·60	67·10	66·50	66·50	66·90	67·15
10	68·25	67·40	67·00	68·35	70·35	69·00	67·60	67·00	66·50	66·35	66·90	67·10
11	68·60	67·65	67·40	68·85	70·35	69·00	67·60	67·00	66·35	66·00	66·90	67·10
12	68·85	67·35	67·15	69·40	70·25	69·00	67·60	67·00	66·35	66·00	67·10	67·00
13	69·10	67·40	67·15	69·90	70·10	68·90	67·60	66·90	66·15	66·00	67·00	67·00
14	69·15	67·40	67·35	70·65	69·90	68·90	67·65	66·85	66·15	66·10	67·15	67·00
15	68·90	67·35	67·00	71·25	70·00	68·85	67·60	66·75	66·15	66·15	67·35	66·90
16	68·75	67·50	66·85	71·65	70·00	68·75	67·60	66·85	66·10	66·25	65·15	66·60
17	69·15	67·50	66·50	71·85	69·90	68·65	67·40	67·10	66·10	66·15	67·15	66·65
18	69·15	67·40	66·50	72·00	69·85	68·65	67·40	66·90	66·15	66·15	67·15	66·85
19	69·00	67·40	66·35	72·00	69·75	68·60	67·40	66·85	66·15	66·15	67·25	67·00
20	68·90	67·60	66·10	71·90	69·50	68·50	67·40	66·85	66·40	66·15	67·15	66·85
21	68·60	67·60	65·85	71·90	69·50	68·40	67·50	66·85	66·35	66·35	67·15	67·25
22	68·15	67·60	66·10	71·90	69·35	68·50	67·50	66·85	66·25	66·15	67·15	67·75
23	67·85	67·60	65·65	71·90	69·25	68·25	67·50	66·85	66·25	66·25	67·25	67·75
24	67·85	68·10	65·75	71·85	69·15	68·10	67·35	66·85	66·25	66·35	67·25	67·75
25	67·90	68·00	65·90	71·65	69·00	68·10	67·40	66·85	66·25	66·40	67·25	67·90
26	68·15	67·65	65·90	71·50	69·00	68·10	67·35	66·65	66·25	66·35	67·25	68·25
27	68·25	67·75	65·75	71·50	69·00	68·10	67·35	66·65	66·40	66·25	67·25	68·75
28	68·35	67·65	65·75	71·35	68·90	68·00	67·35	66·65	66·35	66·10	67·65	68·40
29	68·35	67·35	66·15	71·15	69·00	68·00	67·25	66·85	66·15	66·10	67·65	67·40
30	68·75	......	66·10	71·00	69·00	67·90	67·15	66·60	66·25	66·10	67·65	67·40
31	68·85	......	66·15	......	69·00	......	67·15	66·60	......	66·35	......	66·65

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1897.

TABLEAU No. 473.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	66·85	68·10	66·00	68·35	70·85	70·65	68·75	68·35	67·40	66·40	66·00	66·60
2	67·00	67·60	66·15	68·35	70·85	70·40	68·65	68·35	67·40	66·40	65·85	66·75
3	67·10	66·90	66·15	68·35	70·90	70·00	68·65	68·15	67·35	66·35	66·00	66·50
4	66·50	66·85	65·90	68·35	71·15	70·00	68·60	68·00	67·25	66·35	66·10	66·60
5	66·40	67·00	66·10	68·35	71·25	70·00	68·50	67·90	67·25	66·35	66·15	66·60
6	66·50	67·15	66·00	68·60	71·35	70·00	68·50	67·85	67·15	66·40	66·50	66·40
7	66·50	67·65	65·90	68·60	71·35	69·90	68·40	67·85	67·15	66·35	66·60	66·40
8	67·10	66·15	65·65	68·75	71·10	69·85	68·35	67·75	67·15	66·35	66·60	66·40
9	67·40	66·15	65·75	68·60	71·10	69·85	68·25	67·75	67·15	66·35	66·10	66·50
10	67·85	66·15	65·85	68·40	71·10	69·85	68·15	67·65	67·15	66·15	66·35	66·60
11	67·75	66·15	65·90	68·35	71·00	69·85	68·10	67·60	67·10	66·10	66·35	66·50
12	67·75	66·10	66·40	68·35	71·00	69·85	68·25	67·65	67·10	66·35	66·35	66·65
13	67·65	66·00	66·25	68·35	70·90	69·85	68·25	67·65	67·00	66·35	66·90	66·75
14	67·85	66·35	66·40	68·35	70·85	69·85	68·25	67·65	66·90	66·35	66·75	66·65
15	67·75	66·85	66·25	68·35	70·65	69·85	68·15	67·75	66·90	66·65	66·35	67·00
16	67·90	66·90	66·40	68·35	70·60	69·85	68·15	67·85	66·90	66·40	66·35	67·60
17	67·90	66·40	66·85	68·50	70·50	69·75	68·10	67·85	66·85	66·35	66·40	67·75
18	66·90	66·15	66·75	68·75	70·40	69·75	67·90	67·85	66·85	66·35	66·40	67·65
19	66·40	65·90	66·35	69·35	70·35	69·65	67·85	67·85	66·75	66·35	66·40	67·40
20	66·15	65·90	66·40	69·15	70·35	69·60	67·85	67·75	66·65	66·00	66·35	67·25
21	66·75	65·90	66·65	69·15	70·40	69·50	67·85	67·65	66·60	66·00	66·35	67·35
22	66·85	66·15	67·15	69·00	70·50	69·40	67·85	67·60	66·50	65·90	66·25	67·40
23	66·75	66·00	67·35	69·00	70·60	69·35	67·35	67·50	66·60	66·10	66·25	67·50
24	66·90	66·00	67·85	69·00	70·65	69·25	67·75	67·40	66·65	66·15	66·35	67·35
25	66·65	66·00	67·75	69·00	70·65	69·15	67·65	67·50	66·65	66·15	66·35	67·15
26	66·60	66·10	67·85	69·15	70·75	69·15	67·60	67·50	66·65	66·15	66·40	67·35
27	67·00	66·00	67·85	69·50	70·75	69·10	67·90	67·50	66·65	66·15	66·60	68·00
28	67·75	66·10	67·90	70·15	70·65	68·90	67·90	67·50	66·65	66·10	66·75	67·90
29	67·85	......	67·90	70·50	71·00	68·85	68·10	67·50	66·40	66·15	66·65	68·50
30	67·65	......	68·10	70·85	71·00	68·75	68·15	67·50	66·35	66·15	66·65	68·40
31	67·75	......	68·15	......	71·00	......	68·25	67·40	......	66·10	......	68·00

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1898.

TABLEAU No. 474.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·00	67·65	67·00	70·15	69·30	69·50	69·10	67·50	67·25	67·00	67·75	67·00
2	67·40	47·35	67·00	69·85	69·25	69·40	69·10	67·50	67·15	66·90	67·75	67·15
3	67·65	67·35	67·15	69·75	69·00	69·35	69·00	67·60	67·10	66·85	67·75	67·25
4	67·85	67·65	67·15	69·65	69·15	69·35	69·00	67·65	67·00	66·85	67·75	67·00
5	67·90	68·15	67·00	69·40	69·15	69·35	68·85	67·65	67·00	66·85	67·85	66·60
6	68·25	68·50	67·00	69·50	69·15	69·10	68·85	67·65	67·00	66·85	67·90	67·35
7	67·75	68·35	67·00	69·40	69·15	69·15	68·75	67·65	67·00	66·75	67·90	67·25
8	67·50	67·85	66·90	69·25	69·25	69·10	68·75	67·60	67·00	66·75	67·65	67·35
9	67·10	67·65	66·75	69·15	69·00	69·00	68·75	67·50	67·10	66·75	67·50	67·35
10	67·35	67·40	66·75	69·10	68·90	69·00	68·65	67·50	67·25	66·65	67·25	67·35
11	67·40	66·85	66·75	69·00	68·90	68·90	68·60	67·50	67·40	66·65	67·15	67·65
12	67·75	66·75	67·00	68·90	69·10	68·90	68·50	67·40	67·00	66·65	67·10	67·65
13	67·90	67·00	68·40	68·85	69·10	68·90	68·35	67·40	67·00	66·65	67·25	67·50
14	68·60	67·40	69·65	68·65	69·10	68·90	68·15	67·40	66·90	66·60	67·25	67·65
15	68·65	67·60	70·65	68·60	69·10	68·90	68·10	67·40	66·90	66·60	67·25	67·40
16	68·50	67·35	70·75	68·60	69·00	68·85	68·00	67·40	66·90	67·00	67·50	67·40
17	68·50	66·50	70·40	68·65	69·00	68·85	68·00	67·40	66·90	66·75	67·50	67·75
18	68·50	66·60	71·00	68·65	69·00	68·90	68·00	67·50	66·90	66·90	67·50	67·75
19	68·40	67·00	71·00	68·85	69·00	68·85	68·00	67·50	66·90	67·00	67·50	67·65
20	68·00	67·50	71·00	68·90	68·90	68·75	67·90	67·40	66·90	67·40	67·85	68·10
21	68·00	67·00	70·90	69·00	68·90	68·75	67·90	67·40	66·85	67·40	67·65	68·15
22	68·15	66·75	70·65	69·15	68·90	68·75	67·90	67·35	66·85	67·40	67·60	68·10
23	68·15	67·00	70·65	69·25	68·90	68·75	67·85	67·25	66·85	67·60	67·60	67·50
24	68·25	67·50	69·90	69·15	69·00	68·75	67·85	67·25	66·90	67·65	67·60	67·40
25	68·35	67·25	69·65	69·10	69·00	68·65	67·85	67·25	67·00	67·60	67·65	67·90
26	68·50	67·35	69·75	69·00	69·15	68·85	67·85	67·25	67·10	68·00	67·90	68·15
27	68·15	67·35	69·65	69·15	69·15	68·85	67·75	67·25	67·15	68·25	67·35	67·85
28	68·25	67·00	69·85	69·15	69·15	68·85	67·75	67·25	67·15	67·65	67·15	67·40
29	68·25	......	70·15	69·15	69·50	68·85	67·65	67·25	67·00	67·65	67·15	67·15
30	67·90	......	70·35	69·25	69·60	68·90	67·65	67·25	66·90	67·75	67·15	67·60
31	67·65	......	70·25	......	69·50	......	67·60	67·25	......	67·65	......	67·75

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1899.

TABLEAU No. 475.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·15	68·15	66·75	67·65	71·35	71.35	68·75	68·00	66·65	67·00	66·90	66·35
2	68·65	67·90	66·90	67·50	71·40	71·40	68·65	68·00	68·85	67·00	67·00	66·50
3	68·60	68·10	66·75	67·50	71·40	71·40	68·60	68·00	66·85	67·00	67·00	66·50
4	68·60	68·25	66·75	67·50	71·90	72·00	68·60	67·90	66·75	67·10	67·00	66·50
5	68·35	68·25	66·65	67·40	72·10	72·00	68·50	67·85	66·75	67·10	67·10	66·60
6	68·25	67·90	66·65	67·35	72·10	72·10	68·50	67·85	66·60	67·10	67·10	66·40
7	68·00	67·85	66·85	67·60	72·40	72·40	68·50	67·75	66·60	67·10	66·90	66·50
8	67·85	67·75	67·00	68·00	72·25	72·25	68·40	67·65	66·60	67·10	66·85	66·65
9	67·65	67·35	67·10	68·65	72·35	72·35	68·25	67·75	66·60	66·90	66·85	66·60
10	67·40	67·40	67·15	68·85	72·35	72·35	68·90	67·50	66·60	66·85	66·85	66·65
11	66·85	67·40	67·00	68·90	71·90	71·90	69·00	67·35	66·60	66·85	66·65	66·60
12	67·25	67·35	66·90	68·90	71·90	71·90	69·00	67·35	66·50	66·75	66·50	66·60
13	67·40	67·40	66·90	69·15	71·85	71·85	68·90	67·35	66·50	66·75	66·50	67·10
14	67·75	67·75	67·25	69·35	71·85	71·85	68·90	67·15	66·50	66·65	66·50	67·40
15	68·10	67·75	67·25	69·85	71·75	71·75	68·85	67·10	66·40	66·65	66·50	67·50
16	67·85	67·90	67·75	70·15	71·65	71·65	68·75	67·10	66·40	66·50	66·50	67·00
17	67·50	66·90	67·75	70·60	71·35	71·35	68·65	67·00	66·40	66·50	66·50	67·15
18	67·10	66·40	67·35	70·60	71·10	71·10	68·65	67·00	66·40	66·65	66·50	67·25
19	67·25	66·35	67·40	70·40	70·90	70·90	68·60	67·00	66·40	66·65	66·50	67·35
20	67·90	66·25	67·00	70·60	70·75	70·75	68·50	66·90	66·40	66·65	66·65	67·40
21	68·75	66·25	67·00	70·60	70·65	70·65	68·40	67·00	66·40	66·60	66·65	67·10
22	67·90	66·35	67·25	70·75	70·60	70·60	68·35	67·10	66·40	66·60	66·50	67·75
23	67·65	66·40	67·25	70·85	70·50	70·50	68·25	67·00	66·40	66·50	66·50	67·75
24	67·50	66·50	67·60	70·90	70·40	70·35	68·10	67·00	66·40	66·50	66·50	67·50
25	67·35	67·00	67·40	71·00	70·25	70·25	68·10	66·90	66·50	66·50	66·50	67·75
26	67·35	67·40	67·00	70·90	70·15	70·15	68·10	66·90	66·60	66·50	66·40	67·75
27	67·65	67·40	67·00	70·85	70·10	70·10	68·10	66·90	66·75	66·40	66·40	67·65
28	67·35	66·85	67·10	71·10	70·10	70·10	68·00	66·75	66·65	66·40	66·40	67·50
29	68·10	......	67·10	71·35	70·00	70·00	68·00	66·85	66·65	66·65	66·40	67·75
30	67·90	......	67·15	71·35	70·35	70·35	68·10	66·85	66·85	66·65	66·40	67·15
31	68·00	......	67·50	......	70·35	......	68·10	66·85	......	66·65	......	67·60

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 476.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·10	68·65	67·65	67·25	70·65	69·35	68·40	68·65	67·65	67·35	66·85	67·85
2	67·35	67·85	66·85	67·90	70·50	69·50	68·35	68·65	67·60	67·35	67·15	67·85
3	67·60	68·35	66·65	68·50	70·35	69·90	68·10	68·65	67·60	67·35	67·35	67·75
4	68·10	68·50	67·00	68·85	70·35	70·35	68·15	68·65	67·50	67·35	67·15	67·65
5	68·90	68·15	67·00	68·85	70·35	70·15	68·15	68·65	67·50	67·35	67·15	67·75
6	68·65	68·10	66·60	69·40	70·35	69·90	68·15	68·65	67·50	67·35	67·15	67·85
7	68·15	68·10	67·00	69·50	70·15	69·65	68·35	68·60	67·40	67·35	67·15	67·90
8	68·75	68·00	67·00	70·25	70·15	69·50	68·35	68·60	67·35	67·15	67·15	68·15
9	68·10	67·85	67·75	70·25	70·10	69·50	68·50	68·60	67·15	67·15	67·15	68·15
10	68·40	67·65	67·35	70·00	70·15	69·60	68·65	68·60	67·15	67·15	67·15	67·90
11	68·35	67·90	67·00	69·65	70·15	69·65	68·65	68·35	67·35	67·25	67·15	67·65
12	68·35	67·50	67·00	69·50	70·15	69·40	68·65	68·35	67·35	67·35	67·15	67·85
13	68·15	67·40	67·10	69·35	70·15	69·15	68·65	68·15	67·25	67·35	67·15	67·65
14	68·40	67·65	67·65	69·15	70·10	69·15	68·75	68·15	67·25	67·35	67·15	67·90
15	68·40	67·85	67·60	69·25	70·10	69·00	69·00	63·15	67·35	67·35	67·15	68·40
16	68·00	68·35	67·65	69·35	69·85	68·90	69·15	68·25	67·40	67·40	67·00	68·65
17	68·15	68·65	67·85	69·40	69·75	68·85	69·35	68·25	67·40	67·50	67·00	68·35
18	68·15	68·75	67·85	69·50	69·65	68·65	69·50	68·15	67·35	67·35	66·85	68·00
19	68·00	68·65	67·85	70·00	69·85	68·65	69·50	68·15	67·35	67·15	67·15	67·90
20	68·00	68·65	66·65	70·15	69·85	68·60	69·35	68·00	67·40	67·15	67·50	67·65
21	67·50	67·90	66·50	70·40	69·85	68·60	69·35	67·85	67·50	67·15	68·65	67·60
22	68·00	67·85	66·40	70·60	69·85	68·60	69·15	67·85	67·65	67·15	68·85	67·40
23	67·65	67·75	66·85	70·85	69·85	68·50	69·00	67·85	67·50	67·10	69·15	67·40
24	67·35	67·50	66·85	70·85	69·60	68·50	69·00	67·85	67·50	67·10	69·00	67·35
25	67·65	67·25	67·35	70·90	69·60	68·35	69·00	67·85	67·50	67·10	68·85	67·50
26	68·25	67·00	67·25	70·90	69·50	68·35	69·00	67·85	67·40	67·10	67·90	67·65
27	68·65	66·50	67·25	71·00	69·50	68·35	69·00	67·85	67·40	67·10	67·90	67·75
28	67·75	67·00	67·00	71·00	69·35	68·35	68·85	67·65	67·40	67·10	67·65	67·75
29	67·75	......	67·25	71·00	69·35	68·40	68·85	67·65	67·35	67·10	67·65	67·90
30	68·65	......	67·00	71·00	69·15	68·50	68·65	67·65	67·35	67·00	67·85	68·35
31	68·35	......	67·15	......	69·15	......	68·65	67·65	......	67·00	......	68·00

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 477.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·00	68·15	66·65	68·40	71·60	69·85	68·65	67·65	67·35	66·85	66·85	66·50
2	67·85	68·15	66·65	68·25	71·65	70·00	68·65	67·60	67·25	66·90	66·85	66·50
3	67·40	68·35	66·60	68·35	71·50	70·15	68·50	67·50	67·25	66·90	66·85	66·65
4	67·90	68·35	66·25	68·60	71·35	70·25	68·35	67·40	67·35	67·00	66·75	66·60
5	68·10	68·10	66·15	69·35	71·15	70·25	68·35	67·35	67·35	66·90	66·65	66·60
6	68·50	67·35	66·15	70·15	71·00	70·25	68·15	67·35	67·35	67·10	66·60	66·60
7	69·00	67·40	66·35	70·85	70·90	70·25	68·15	67·50	67·35	67·00	66·50	66·50
8	69·10	67·65	66·25	71·35	70·90	70·25	68·25	67·40	67·35	66·90	66·50	67·15
9	69·00	68·15	66·25	71·60	70·85	70·15	68·25	67·40	67·15	66·85	66·40	67·40
10	68·10	68·35	66·15	71·85	70·65	70·10	68·15	67·40	67·00	66·85	66·35	66·75
11	68·00	68·65	66·10	71·85	70·65	70·00	68·15	67·40	66·90	66·85	66·35	66·75
12	67·65	68·15	65·85	71·60	70·65	69·90	68·10	67·35	66·85	66·90	66·35	66·65
13	68·00	67·85	65·85	71·15	70·65	69·65	68·10	67·25	66·85	66·85	66·65	66·65
14	68·15	67·65	66·15	70·90	70·65	69·50	68·10	67·15	67·10	66·85	66·85	66·90
15	68·50	67·50	66·15	70·75	70·35	69·35	68·10	67·35	67·15	66·85	66·85	68·75
16	68·60	67·65	66·75	70·65	70·15	69·25	67·90	67·35	67·35	66·85	66·90	69·00
17	68·15	67·60	66·60	70·65	70·25	69·15	67·85	67·35	67·25	66·85	67·00	68·60
18	66·75	67·40	66·65	70·40	70·15	68·90	67·85	67·35	67·40	67·00	66·85	68·60
19	67·10	67·10	66·85	70·40	70·15	69·00	67·85	67·10	67·35	67·35	66·65	68·85
20	66·75	66·60	66·25	70·35	70·10	69·15	67·85	67·10	67·15	67·35	66·65	68·85
21	67·10	66·40	66·25	70·40	70·10	69·10	67·75	67·10	67·15	67·35	66·60	68·90
22	67·65	66·65	66·50	70·40	70·10	69·00	67·65	67·15	67·15	67·25	66·60	69·15
23	68·15	66·50	66·85	70·75	70·10	69·15	67·50	67·15	67·15	67·15	66·60	69·25
24	68·35	66·65	67·00	71·35	70·10	69·15	67·50	67·35	67·10	67·00	66·15	69·40
25	68·90	66·50	67·00	71·50	69·90	69·15	67·40	67·35	66·90	66·90	66·40	68·50
26	68·85	66·40	67·35	71·65	69·75	69·15	67·40	67·15	66·65	66·85	66·35	67·90
27	68·40	66·40	67·85	71·60	69·75	69·00	67·35	67·15	66·65	66·90	66·25	67·50
28	68·10	66·35	68·50	71·75	69·75	68·90	67·35	67·10	66·75	66·65	66·25	67·25
29	68·00	......	68·75	71·60	69·65	68·85	67·50	67·00	66·75	66·65	66·35	67·25
30	67·85	......	68·60	71·50	69·65	68·65	67·65	67·10	66·90	66·65	66·35	67·25
31	68·10	......	68·50	......	69·65	......	67·65	67·10	......	66·65	......	67·25

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1902.

TABLEAU No. 478.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	66·85	67·65	65·10	71·10	69·90	69·75	69·25	68·40	67·85	67·10	67·40	68·15
2	67·25	67·65	65·75	71·10	69·90	69·75	69·15	68·50	67·85	67·15	67·40	68·00
3	68·25	67·65	66·85	71·10	70·00	69·85	69·10	68·65	67·85	67·15	67·40	67·90
4	68·50	67·35	67·60	70·85	70·00	69·90	69·15	68·60	67·85	67·15	67·35	67·85
5	68·90	67·50	68·50	70·60	70·00	69·90	69·15	68·60	67·75	67·15	67·35	67·50
6	68·90	67·50	68·35	70·10	70·10	69·90	69·15	68·50	67·65	67·35	67·35	67·50
7	68·90	67·00	68·15	70·35	70·15	69·90	69·15	68·40	67·75	67·35	67·35	67·50
8	68·90	66·60	68·15	70·10	70·25	70·00	69·15	68·40	67·65	67·35	67·35	67·75
9	68·85	66·65	68·00	69·50	70·25	70·00	69·15	68·50	67·50	67·35	67·40	67·50
10	68·75	66·25	67·60	69·65	70·25	70·00	69·10	68·50	67·50	67·35	67·35	67·50
11	68·65	66·25	67·60	69·85	70·25	69·90	69·10	68·40	67·60	67·35	67·35	68·00
12	68·65	66·15	67·60	69·85	70·25	69·85	69·10	68·35	67·60	67·35	67·25	68·50
13	68·50	66·40	68·10	70·15	70·15	69·65	69·00	68·25	67·50	67·35	67·35	68·35
14	68·25	66·40	69·40	70·10	70·10	69·60	69·00	68·25	67·85	67·35	67·40	67·90
15	68·15	66·25	69·50	69·90	70·10	69·60	69·00	68·15	67·65	67·60	67·60	68·35
16	68·10	66·60	69·65	69·75	70·10	69·60	69·15	68·15	67·50	67·40	67·75	68·75
17	68·00	65·85	70·10	69·75	69·90	69·85	68·85	68·10	67·40	67·35	67·75	68·65
18	68·00	65·85	70·90	69·75	69·75	69·65	69·00	68·00	67·35	67·35	67·15	68·10
19	68·25	65·85	71·10	69·65	69·60	69·65	68·85	67·85	67·35	67·35	67·65	68·10
20	68·15	67·60	70·60	69·60	69·60	69·60	68·85	68·00	67·35	67·50	67·15	68·15
21	68·35	65·60	70·00	69·50	69·60	69·35	68·85	68·00	67·35	67·35	67·90	68·35
22	68·25	65·60	70·15	69·50	69·50	69·40	68·85	68·00	67·35	67·25	68·15	68·15
23	68·25	65·85	70·00	69·50	69·50	69·40	68·75	68·00	67·35	67·25	68·15	67·75
24	68·15	65·50	70·25	69·85	69·50	69·35	68·60	68·00	67·15	67·25	68·15	68·25
25	68·00	65·40	70·40	69·65	69·50	69·15	68·60	68·00	67·10	67·25	68·10	68·35
26	68·65	65·25	70·50	69·65	69·50	69·40	68·60	68·00	67·00	67·25	67·85	68·15
27	68·35	65·00	70·40	69·65	69·65	69·50	68·65	67·90	67·00	67·25	67·85	69·15
28	68·60	65·10	70·25	69·75	69·90	69·25	68·65	67·85	67·15	67·35	67·90	69·35
29	68·60	......	70·25	69·85	69·75	69·15	68·65	67·75	67·15	67·35	68·15	69·35
30	68·65	......	70·15	69·90	69·75	69·10	68·60	67·75	67·15	67·35	68·35	69·40
31	67·90	......	70·25	......	69·75	......	68·50	67·75	......	67·35	......	69·40

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1903.

TABLEAU No. 479.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·65	67·60	67·35	70·35	69·65	69·35	69·65	68·60	67·75	67·60	67·50	66·15
2	69·65	68·00	68·25	70·25	69·65	69·25	69·65	68·60	67·75	67·50	67·50	66·15
3	68·50	68·10	68·25	70·15	69·65	69·15	69·90	68·60	67·75	67·40	67·15	66·15
4	67·85	67·60	68·15	70·50	69·65	69·15	70·10	68·35	67·75	67·35	67·35	66·10
5	67·50	67·50	67·75	70·65	69·65	69·10	70·00	68·25	67·65	67·35	67·15	66·10
6	67·65	67·50	67·75	70·40	69·65	69·00	69·90	68·25	67·75	67·35	67·10	66·15
7	67·75	68·10	67·75	70·40	69·75	69·00	69·75	68·60	67·60	67·35	67·15	66·35
8	67·75	68·40	67·65	70·35	69·90	69·00	69·65	68·60	67·50	67·35	67·15	66·40
9	67·75	68·25	67·90	70·75	69·90	68·90	69·50	68·50	67·40	67·40	67·15	66·35
10	67·60	68·00	68·25	70·65	69·90	68·90	69·40	68·50	67·40	67·60	67·15	66·35
11	67·35	68·15	68·35	70·60	70·00	68·85	69·35	68·50	67·40	67·85	67·15	66·00
12	68·15	67·75	69·15	70·60	70·00	68·85	69·15	68·65	67·40	67·90	67·15	66·10
13	68·15	67·60	69·85	70·10	70·10	68·75	69·00	68·65	67·40	67·90	67·15	67·00
14	68·25	67·85	70·10	69·90	70·10	68·75	68·90	68·65	67·40	67·90	67·15	66·85
15	68·75	68·15	70·15	69·85	70·00	68·90	68·65	68·60	67·40	67·85	66·65	66·85
16	68·65	68·50	70·10	69·75	70·00	69·10	68·65	68·60	67·40	67·75	66·65	66·85
17	68·65	68·15	70·10	69·90	69·90	69·15	68·50	68·60	67·50	67·75	66·65	66·85
18	67·85	67·85	70·15	70·00	69·90	69·15	68·50	68·50	67·65	67·85	66·85	67·15
19	67·85	67·85	70·65	70·15	69·90	69·15	68·40	68·40	67·50	67·90	66·85	67·00
20	67·15	67·85	70·85	70·10	69·90	69·15	68·40	68·40	67·50	68·10	66·90	66·90
21	67·35	68·15	71·00	70·00	69·85	69·25	68·65	68·35	67·50	67·90	66·50	65·65
22	68·75	68·35	71·10	70·00	69·85	69·35	68·65	68·35	67·50	67·90	66·65	66·85
23	68·75	68·15	71·15	70·00	69·85	69·35	68·60	68·35	67·65	67·90	66·65	66·90
24	68·65	68·15	71·50	70·00	69·75	69·35	68·50	68·35	67·60	67·90	66·85	67·15
25	67·85	67·85	71·75	70·00	69·65	69·50	68·50	67·65	67·50	67·85	66·60	67·40
26	67·85	66·85	71·75	69·90	69·65	69·65	68·65	67·65	67·50	67·75	66·40	67·15
27	67·65	66·85	71·75	69·85	69·75	69·75	68·40	67·65	67·65	67·75	66·35	66·90
28	68·10	66·85	71·10	69·85	69·60	69·65	68·35	67·60	67·65	67·50	66·50	66·65
29	67·75	......	70·75	69·85	69·60	69·50	68·35	67·60	67·65	67·42	66·35	66·65
30	67·35	......	70·65	69·85	69·40	69·60	68·50	67·60	67·65	67·42	66·35	66·75
31	67·25	......	70·50	......	69·40	......	68·60	67·60	......	67·42	......	67·15

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1904.

TABLEAU No. 480.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	66·15	67·35	67·65	69·15	71·35	71·90	70·35	69·15	68·50	68·85	68·85	67·75
2	66·35	67·50	67·50	69·50	71·50	72·10	70·35	69·15	68·65	68·85	68·75	67·75
3	66·00	65·90	67·65	70·10	71·60	72·25	70·15	69·15	68·85	68·85	68·65	67·50
4	66·35	65·65	66·65	70·40	71·85	72·35	70·10	69·15	68·85	68·85	68·65	67·50
5	66·00	66·00	66·35	70·75	71·85	72·40	70·10	69·10	68·90	68·85	68·60	67·50
6	66·40	66·15	67·15	70·75	71·90	72·40	70·10	68·90	68·90	68·85	68·50	67·35
7	66·50	66·25	66·90	70·75	72·00	72·40	70·00	68·85	68·85	68·75	68·35	67·40
8	67·10	65·65	66·65	70·75	72·35	72·35	69·90	68·85	68·65	68·65	68·35	67·50
9	67·40	65·65	66·75	71·00	72·35	72·35	69·85	68·85	68·60	68·65	68·25	67·35
10	67·50	65·65	66·90	71·15	72·40	72·35	69·75	68·75	68·50	68·85	68·15	67·15
11	67·50	65·85	67·35	71·65	72·40	72·35	69·65	68·75	68·40	68·40	68·10	67·75
12	67·10	66·35	67·40	71·90	72·40	72·35	69·65	68·75	68·40	68·40	68·15	67·90
13	67·00	66·90	67·15	71·85	72·35	72·25	69·65	68·75	68·40	68·50	68·15	68·00
14	67·40	66·90	67·00	71·65	72·25	72·25	69·65	68·75	68·35	68·50	68·15	68·15
15	67·35	66·60	67·10	71·25	72·25	72·15	69·65	68·75	68·25	68·50	68·10	68·15
16	67·10	66·50	67·35	71·00	72·25	72·10	69·65	68·75	68·40	68·50	68·10	68·65
17	67·00	66·35	67·35	70·75	72·10	72·10	69·65	68·75	68·40	68·50	67·90	68·65
18	67·00	66·35	67·35	70·60	72·00	71·85	69·65	68·65	68·40	68·40	67·65	68·65
19	66·65	66·90	67·35	70·50	71·85	71·75	69·65	68·65	68·40	68·40	67·65	68·85
20	66·65	66·90	67·10	70·35	72·10	71·65	69·65	68·85	68·35	68·40	67·75	68·75
21	66·65	67·15	67·15	70·15	72·10	71·40	69·65	68·90	68·35	69·10	67·85	68·75
22	66·35	66·65	67·00	70·15	72·10	71·10	69·65	68·90	68·15	69·25	67·85	68·35
23	66·10	66·10	66·90	70·00	72·00	71·10	69·65	68·85	68·10	69·25	67·90	68·35
24	66·85	66·35	67·50	70·15	72·00	70·90	69·50	68·85	68·10	69·15	67·65	68·35
25	66·35	66·40	67·75	70·35	72·00	70·85	69·35	68·75	68·10	69·15	67·65	68·35
26	66·35	67·00	68·90	70·25	71·90	70·75	69·35	68·85	68·50	69·10	67·75	68·35
27	65·65	67·35	69·85	70·25	71·90	70·65	69·15	68·75	68·65	69·00	67·85	67·00
28	65·40	67·65	70·00	70·25	71·90	70·50	69·15	68·65	68·50	69·00	67·75	67·35
29	66.00	67·75	69·85	70·40	71·85	70·40	69·15	68·65	68·50	68·90	67·65	66·75
30	66·50	......	69·25	70·90	72·00	70·40	69·65	68·65	68·65	68·90	67·65	66·65
31	67·15	......	69·10	......	72·00	......	69·15	68·50	......	68·85	......	67·00

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1905.

Tableau No. 481.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·15	67·35	66·15	69·75	68·35	69·15	68·85	68·40	67·90	67·75	67·85	67·65
2	67·00	67·15	66·15	69·90	68·35	69·15	69·15	68·50	67·90	67·75	67·90	67·65
3	67·00	66·65	66·15	69·85	68·40	69·25	69·15	68·65	67·90	67·85	67·90	67·50
4	67·10	66·60	66·50	69·65	68·50	69·25	69·15	68·50	67·90	67·90	67·90	67·50
5	67·10	66·85	66·50	69·65	68·50	69·10	69·15	68·50	67·90	67·85	67·90	67·50
6	66·15	66·90	66·00	69·75	69·15	69·00	69·15	68·40	67·90	67·85	67·50	67·50
7	66·20	66·90	65·85	69·90	69·35	68·85	68·90	68·35	68·10	67·65	67·50	67·50
8	66·75	67·35	65·65	69·85	69·35	68·85	68·85	68·35	68·15	67·65	67·65	67·50
9	66·65	67·35	65·85	69·75	69·35	68·85	68·75	68·35	68·15	67·65	67·85	67·50
10	67·15	67·40	65·85	69·60	69·35	68·85	68·65	68·35	68·15	67·65	67·85	67·50
11	67·15	67·00	65·85	69·50	69·35	68·90	68·50	68·35	68·10	67·50	67·85	67·15
12	67·15	66·85	66·15	69·50	69·35	69·00	68·50	68·35	67·90	67·50	67·85	67·35
13	67·15	66·65	66·15	69·35	69·50	69·15	68·50	68·15	67·85	67·50	67·85	67·35
14	67·50	66·65	66·35	69·35	69·50	69·15	68·50	68·15	67·75	67·65	67·85	67·35
15	67·50	66·75	66·35	69·25	69·50	69·15	68·50	67·90	67·65	67·65	67·85	67·40
16	67·35	66·75	66·35	69·00	69·65	69·10	68·65	67·75	67·75	67·85	67·85	67·50
17	67·25	66·75	66·35	68·90	69·75	69·00	68·50	67·90	67·85	67·75	67·85	67·75
18	67·25	66·40	66·15	68·85	69·75	69·00	68·50	68·00	67·85	67·75	67·65	67·75
19	67·25	66·60	66·15	68·85	69·85	68·90	68·40	68·15	67·85	67·65	67·65	67·75
20	67·50	67·00	66·40	68·85	69·85	69·15	68·40	68·25	68·00	67·85	67·50	67·75
21	67·65	67·10	66·65	68·65	69·85	69·15	68·40	68·25	68·15	67·90	67·50	66·90
22	67·65	66·85	66·85	68·65	69·85	69·15	68·40	68·15	68·15	68·10	67·50	67·40
23	67·50	66·85	66·85	68·50	69·85	69·25	68·40	68·15	68·25	68·00	67·35	67·40
24	67·50	66·85	66·65	68·40	69·85	69·15	68·40	67·90	68·15	67·90	67·35	67·75
25	67·35	66·85	67·85	68·60	69·65	69·10	68·40	67·90	68·10	68·00	67·50	67·85
26	67·25	66·85	67·00	68·60	69·65	69·00	68·40	67·85	68·00	67·90	67·65	67·85
27	66·85	66·15	67·85	68·40	69·50	68·90	68·35	67·90	68·00	67·85	67·65	67·60
28	67·15	66·35	68·15	68·35	69·50	68·85	68·40	67·90	67·85	67·65	67·65	67·50
29	67·15	......	68·40	68·35	69·40	68·85	68·25	67·90	67·65	67·65	67·65	67·35
30	67·10	......	68·75	68·35	69·35	68·85	68·35	67·65	67·65	67·65	67·65	67·60
31	67·15	......	69·35	......	69·35	......	68·35	67·65	......	67·60	......	67·85

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1906.

Tableau No. 482.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·15	68·65	67·85	68·40	68·40	69·40	69·15	67·65	67·25	66·65	66·85	67·10
2	67·85	68·40	68·75	68·40	68·40	69·40	69·10	67·65	67·25	66·65	66·75	67·00
3	67·85	68·65	68·15	68·35	68·35	69·40	68·90	67·60	67·15	66·65	66·65	67·00
4	67·85	68·65	68·15	68·35	68·35	69·40	68·85	67·60	67·15	66·65	66·65	67·00
5	68·15	68·65	68·15	68·35	68·35	69·40	68·65	67·60	67·10	66·65	66·65	67·00
6	68·40	68·50	68·15	68·35	68·35	69·40	68·50	67·60	67·10	66·65	66·65	66·85
7	68·35	68·50	68·10	68·40	68·40	69·35	68·50	67·60	67·00	66·85	66·65	66·85
8	68·65	68·40	67·50	68·35	68·35	69·85	68·50	67·50	67·00	66·85	66·65	66·85
9	68·85	68·40	67·35	68·25	68·25	70·15	68·50	67·50	66·90	66·75	66·60	68·15
10	68·85	68·50	67·40	68·15	68·15	70·25	68·50	67·50	66·90	66·75	66·65	68·15
11	69·15	68·75	67·50	68·25	68·25	70·10	68·50	67·50	66·90	66·85	66·65	68·10
12	69·50	68·75	67·65	68·35	68·35	70·10	68·40	67·50	66·90	66·75	66·15	68·35
13	69·65	68·65	67·65	68·40	68·40	69·90	68·40	67·40	66·90	66·75	66·00	68·65
14	69·50	68·65	67·65	68·40	68·40	69·85	68·35	67·40	66·90	66·75	66·85	69·00
15	69·50	68·75	67·65	68·50	68·50	69·85	68·35	67·35	66·90	66·75	66·65	68·75
16	68·85	67·65	67·75	68·50	68·50	69·85	68·35	67·35	66·90	66·65	66·65	68·65
17	68·40	67·65	67·50	68·85	68·85	69·85	68·15	67·35	66·85	66·65	66·65	68·65
18	68·40	68·15	67·50	68·85	68·85	69·65	68·15	67·35	66·85	66·65	66·65	68·35
19	68·35	67·85	67·40	68·85	68·85	69·65	68·15	67·25	66·85	66·65	66·75	68·50
20	68·35	67·65	67·15	69·10	69·00	69·40	68·10	67·25	66·65	66·75	66·85	68·85
21	68·35	67·50	67·00	68·90	68·90	69·50	68·10	67·25	66·65	66·75	66·90	68·85
22	68·00	67·85	67·35	68·90	68·90	69·35	68·10	67·15	66·50	66·65	67·25	68·90
23	68·35	67·90	67·25	68·90	68·90	69·35	68·10	67·15	66·65	66·65	67·25	68·90
24	69·00	67·85	67·50	69·10	69·00	69·35	67·90	67·25	66·65	66·65	67·25	68·90
25	69·50	67·85	67·25	69·10	69·10	69·35	67·90	67·25	66·65	66·85	67·25	69·00
26	69·50	67·65	67·25	69·10	69·10	69·35	67·90	67·25	66·65	66·90	67·15	69·00
27	69·00	67·85	67·25	69·25	69·25	69·35	67·85	67·25	66·65	66·90	67·10	68·90
28	69·00	67·90	67·85	69·15	69·15	69·15	67·85	67·35	66·65	67·15	67·10	68·85
29	68·90	......	68·50	69·15	69·15	69·15	67·85	67·35	66·75	67·35	67·10	68·65
30	68·90	......	68·65	69·10	69·00	69·15	67·75	67·35	66·75	67·15	67·10	67·85
31	68·50	......	68·65	......	69·00	......	67·75	67·35	......	67·00	......	67·65

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1907.

Tableau No. 483.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	67·40	68·50	67·10	71·85	69·85	70·35	69·60	68·75	67·65	67·90	67·60	67·90
2	67·25	68·35	67·25	70·85	70·00	70·25	69·65	68·75	67·60	67·85	67·85	67·90
3	67·50	67·90	67·35	70·85	70·15	70·25	69·50	68·60	67·60	67·85	68·15	67·90
4	68·25	67·40	67·35	70·10	70·50	70·15	69·50	68·50	67·60	67·90	68·35	67·90
5	68·35	67·40	66·85	70·15	70·75	70·15	69·50	68·50	67·50	67·90	68·15	67·85
6	68·35	67·65	66·65	70·10	70·75	70·15	69·40	68·50	67·60	67·90	68·15	67·85
7	68·65	67·75	66·65	69·85	70·50	70·15	69·40	68·50	67·60	67·90	68·75	67·85
8	68·35	67·50	66·65	69·65	70·35	70·15	69·40	68·35	67·40	67·90	68·85	67·85
9	68·40	69·10	66·75	69·50	70·15	70·15	69·40	68·15	67·50	68·00	68·90	67·85
10	68·60	69·15	66·15	69·40	70·35	70·10	69·35	68·15	67·50	68·00	69·00	67·85
11	68·85	68·75	66·85	69·35	70·10	70·00	69·35	68·15	67·65	68·10	68·90	68·40
12	69·10	68·35	66·75	69·35	70·00	70·15	69·25	68·15	67·65	68·15	68·85	68·40
13	68·85	67·85	66·40	69·60	69·85	70·15	69·40	68·15	67·75	68·15	68·65	68·15
14	68·85	68·10	66·10	69·75	69·85	70·10	69·15	68·15	67·85	68·15	68·60	68·25
15	68·65	68·40	66·10	69·40	69·90	70·10	69·00	68·00	67·85	68·15	68·15	68·25
16	68·25	68·10	66·35	69·40	69·90	70·15	68·90	68·00	67·85	68·15	68·10	68·25
17	67·65	67·75	66·85	69·40	69·90	70·00	68·90	67·90	67·85	68·25	68·00	68·35
18	67·65	67·50	67·15	69·40	69·90	70·00	68·85	67·90	67·50	68·25	68·10	68·35
19	66·65	67·35	67·40	69·40	70·15	70·10	68·85	67·90	67·50	68·25	68·15	68·35
20	66·75	67·35	67·25	69·40	70·35	70·10	68·85	67·90	67·65	68·15	68·15	68·35
21	67·65	67·85	67·35	69·25	70·50	70·10	68·65	67·90	67·65	68·15	68·15	68·35
22	67·15	67·50	67·10	69·15	70·65	69·85	68·65	67·90	67·85	68·10	68·15	68·35
23	67·25	67·35	67·25	69·10	70·75	69·65	68·65	67·90	67·65	68·10	68·15	68·25
24	67·15	67·65	67·10	69·10	70·90	69·65	68·65	67·90	67·90	68·10	68·00	68·25
25	67·25	68·00	68·35	69·10	70·85	69·65	68·65	68·00	67·90	68·00	68·00	68·25
26	67·25	67·65	68·40	68·90	70·90	69·65	68·65	68·00	67·85	68·10	68·00	68·25
27	67·75	67·40	68·40	68·85	70·90	69·65	68·65	68·00	67·85	68·00	68·15	68·25
28	68·00	67·00	68·50	69·35	70·90	69·65	68·85	67·90	67·85	68·00	68·15	68·35
29	68·25	......	69·35	69·40	70·90	69·65	68·85	67·85	67·85	68·00	68·00	68·15
30	68·50	......	70·00	69·40	70·90	69·50	68·65	67·75	67·85	68·00	68·00	69·10
31	68·50	......	70·65	......	70·50	......	68·65	67·85	......	67·85	......	69·15

Elévations du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1908.

Tableau No. 484.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·15	67·40	68·40	70·40	72·25	72·75	70·00	69·15	68·35	67·85	67·10	67·15
2	69·10	67·65	68·35	70·40	72·50	72·65	70·25	69·15	68·35	67·85	67·10	67·25
3	69·00	67·75	68·35	70·40	72·60	72·65	70·15	69·10	68·15	67·85	67·10	67·00
4	68·85	67·85	68·35	70·40	72·60	72·65	70·10	68·90	68·15	67·60	67·10	67·00
5	68·85	67·75	68·15	70·50	72·90	72·60	70·00	68·90	68·15	67·50	67·15	67·00
6	68·85	67·50	68·00	70·50	72·85	72·50	69·90	68·85	68·15	67·40	67·15	67·00
7	68·85	67·85	67·90	70·50	72·60	72·40	69·90	68·85	68·15	67·35	67·15	66·65
8	69·25	67·85	67·75	70·85	72·60	72·35	69·90	68·85	68·10	67·35	67·15	66·85
9	69·25	67·85	67·65	70·85	73·15	72·35	69·85	68·85	68·10	67·40	67·15	66·85
10	68·50	68·15	67·35	70·85	73·65	72·15	69·85	68·85	68·10	67·40	67·15	66·85
11	68·50	68·85	67·65	71·35	73·60	72·10	69·85	68·85	68·10	67·40	67·15	66·90
12	68·90	68·50	67·75	71·35	73·60	71·90	69·85	68·85	68·10	67·40	67·10	66·90
13	69·15	68·50	67·85	71·50	73·50	71·85	69·85	68·85	68·10	67·40	67·10	67·00
14	69·15	68·10	67·85	71·40	73·50	71·65	69·85	68·85	68·00	67·40	67·10	67·00
15	69·75	67·75	67·85	71·40	73·40	71·50	69·75	68·85	67·90	67·40	67·10	67·00
16	70·15	67·90	68·25	71·35	73·40	71·35	69·65	68·85	67·85	67·40	67·10	66·85
17	70·10	68·15	68·65	71·15	73·40	71·15	69·65	68·85	67·85	67·25	66·85	66·50
18	69·65	68·90	68·85	71·00	73·35	71·10	69·65	68·85	67·75	67·15	66·90	66·40
19	69·65	68·90	68·85	70·90	73·35	71·00	69·65	68·85	67·75	67·10	66·90	66·65
20	69·25	69·00	68·85	70·85	73·25	70·90	69·60	68·75	67·75	67·10	67·10	67·15
21	69·00	69·00	68·65	70·65	73·15	70·85	69·60	68·65	67·75	67·10	67·10	67·15
22	68·85	69·75	68·40	70·40	73·15	70·85	69·65	68·60	67·75	67·10	67·00	67·10
23	67·90	69·35	68·40	70·50	73·10	70·85	69·65	68·50	67·75	67·10	66·85	68·00
24	67·85	69 40	68·40	70·40	73·10	70·85	69·50	68·50	67·65	67·10	66·85	68·00
25	68·65	69·35	68·50	70·40	73·10	70·85	69·40	68·50	67·65	67·10	66·65	68·00
26	68·65	69·35	68·85	70·40	73·10	70·75	69·40	68·40	67·65	67·10	66·65	68·10
27	68·65	68·90	69·15	70·65	73·10	70·65	69·35	68·35	67·65	67·10	67·15	68·15
28	67·65	68·40	69·50	70·85	73·00	70·60	69·35	68·35	67·65	67·10	67·25	68·35
29	67·35	68·25	69·85	71·15	72·90	70·40	69·25	68·35	67·85	67·10	67·25	68·60
30	67·25	......	70·00	71·60	72·85	70·35	69·25	68·35	67·85	67·10	67·00	68·65
31	67·25	......	70·00	......	......	......	69·15	68·35	......	67·10	......	68·85

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 485.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	69·35	68·15	66·75	68·60	71·90	73·85	69·85	69·65	68·65	68·35	67·65	67·40
2	69·35	68·00	66·90	68·85	72·15	72·50	69·85	69·65	68·75	68·25	67·65	67·40
3	69·00	67·50	67·35	69·15	72·35	73·40	69·85	69·65	68·75	68·15	67·65	67·35
4	68·15	68·00	67·25	69·50	72·15	73·15	69·75	69·65	68·75	68·15	67·65	67·35
5	67·50	68·85	67·35	67·75	72·00	72·90	69·75	69·65	68·85	68·15	67·60	67·50
6	67·35	68·85	67·35	70·50	72·00	72·65	69·65	69·40	68·90	68·15	67·60	67·65
7	67·25	69·00	67·90	70·50	71·85	72·50	69·65	69·40	68·60	68·10	67·50	67·60
8	67·65	68·40	67·90	71·50	71·65	72·40	69·50	69·35	68·40	68·15	67·50	68·25
9	68·00	68·00	67·60	71·85	71·65	72·35	69·40	69·35	68·50	68·15	67·50	68·00
10	68·50	67·60	67·25	72·15	72·00	72·15	69·40	69·15	68·15	68·15	67·50	67·65
11	69·00	67·90	67·25	71·35	72·15	71·85	69·40	69·00	68·35	68·15	67·50	67·40
12	68·15	68·15	67·10	70·90	72·65	71·65	69·40	69·00	68·25	68·15	67·50	67·15
13	68·35	67·60	67·35	70·75	72·85	72·50	69·40	69·00	68·25	68·00	67·50	67·00
14	68·15	67·65	67·50	70·85	73·00	71·40	69·40	68·90	68·35	68·00	67·50	67·15
15	68·15	68·15	67·50	71·00	73·00	71·35	69·35	68·90	68·40	68·00	67·60	67·60
16	68·00	67·65	67·50	71·15	73·00	71·35	69·35	68·90	68·40	68·00	67·60	67·65
17	67·75	67·65	67·40	71·15	73·15	71·25	69·40	68·90	68·40	68·00	67·60	67·60
18	67·65	67·35	67·40	71·15	73·35	71·15	69·35	68·85	68·50	68·00	67·60	67·60
19	67·50	67·15	67·40	71·35	73·35	71·00	69·25	68·85	68·25	67·85	67·60	67·60
20	67·65	67·15	67·40	71·40	73·40	70·85	69·15	68·65	68·25	67·75	67·40	67·60
21	68·25	67·25	67·40	71·40	73·40	70·75	69·15	68·65	68·15	67·65	67·60	67·60
22	68·35	67·35	67·40	71·40	73·40	70·65	69·15	68·65	68·10	67·65	67·65	67·60
23	67·60	67·15	67·40	71·40	73·60	70·65	69·35	68·65	68·10	67·75	67·60	67·60
24	67·50	67·15	67·35	71·40	73·60	70·60	69·40	68·65	68·10	67·75	67·50	67·60
25	66·65	67·10	67·40	71·35	73·60	70·60	69·40	68·65	68·15	67·75	67·50	67·65
26	67·15	66·75	67·65	71·35	73·60	70·50	69·40	68·65	68·25	67·65	67·35	67·65
22	67·50	67·65	67·90	71·25	73·60	70·40	69·50	68·65	68·50	67·65	67·35	67·60
28	67·85	68·15	67·90	71·25	73·60	70·35	69·50	68·65	68·50	67·65	67·50	67·60
29	67·85	......	68·25	71·15	73·60	70·25	69·65	68·65	68·65	67·65	67·65	67·60
30	68·15	......	68·60	71·35	73·60	70·00	69·65	68·65	68·75	67·65	67·65	67·65
31	68·40	......	68·85	......	73·60	......	69·65	68·65	......	67·65	......	67·65

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent à la tête du canal Lachine, Lachine, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 486.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	68·65	68·15	67·15	69·50	......	......	......	......	......	......	......	......
2	69·00	68·25	66·85	69·60	......	......	......	......	......	......	......	......
3	68·90	67·50	67·15	69·65	......	......	......	......	......	......	......	......
4	69·00	67·50	67·60	69·85	......	......	......	......	......	......	......	......
5	69·15	67·60	67·85	69·90	......	......	......	......	......	......	......	......
6	68·10	67·40	68·10	70·00	......	......	......	......	......	......	......	......
7	68·40	66·90	68·25	69·85	......	......	......	......	......	......	......	......
8	68·25	67·40	69·15	70·00	......	......	......	......	......	......	......	......
9	68·60	67·85	69·15	70·00	......	......	......	......	......	......	......	......
10	68·60	67·00	69·10	70·00	......	......	......	......	......	......	......	......
11	68·60	66·85	68·85	70·15	......	......	......	......	......	......	......	......
12	68·60	67·00	68·60	70·15	......	......	......	......	......	......	......	......
13	68·50	67·00	68·40	70·00	......	......	......	......	......	......	......	......
14	68·00	67·40	68·40	70·00	......	......	......	......	......	......	......	......
15	67·90	66·60	68·35	69·85	......	......	......	......	......	......	......	......
16	67·60	66·90	68·40	69·75	......	......	......	......	......	......	......	......
17	68·25	66·60	68·15	69·60	......	......	......	......	......	......	......	......
18	68·25	66·90	67·85	69·75	......	......	......	......	......	......	......	......
19	68·00	66·85	68·25	69·75	......	......	......	......	......	......	......	......
20	67·65	66·90	68·35	69·75	......	......	......	......	......	......	......	......
21	67·40	67·00	68·40	69·75	......	......	......	......	......	......	......	......
22	67·00	66·15	68·40	69·85	......	......	......	......	......	......	......	......
23	67·15	66·00	68·90	69·85	......	......	......	......	......	......	......	......
24	67·35	66·00	68·90	69·85	......	......	......	......	......	......	......	......
25	67·50	66·65	69·15	69·90	......	......	......	......	......	......	......	......
26	67·50	67·00	69·35	69·90	......	......	......	......	......	......	......	......
27	67·50	67·65	69·50	70·10	......	......	......	......	......	......	......	......
28	67·65	67·15	69·50	70·10	......	......	......	......	......	......	......	......
29	67·90	......	69·40	70·35	......	......	......	......	......	......	......	......
30	67·90	......	69·35	70·35	......	......	......	......	......	......	......	......
31	68·00	......	69·35	......	......	......	......	......	......	......	......	......

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1871.

TABLEAU No. 487.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	32·45	36·75	34·45	35·70	28·70	27·85	25·20	24·20	23·35	22·60	22·35	21·85
2	33·50	36·60	34·45	37·70	28·85	27·50	25·10	24·20	23·45	22·50	22·50	21·85
3	34·70	35·95	34·50	34·95	28·95	27·50	25·10	24·10	23·35	22·50	22·45	22·50
4	35·95	35·35	34·10	32·95	29·20	27·45	25·00	24·00	23·35	22·45	22·25	24·35
5	38·20	34·10	34·25	32·10	29·35	27·45	24·95	24·10	23·20	22·35	22·20	25·10
6	37·45	34·10	34·50	31·00	29·70	27·35	24·95	24·00	23·00	22·35	22·00	28·20
7	37·70	34·70	34·70	29·95	30·00	27·00	24·85	23·95	23·10	22·45	22·00	30·85
8	38·75	35·20	34·70	29·10	30·00	26·75	24·95	23·75	22·95	22·20	21·95	32·00
9	39·00	35·10	34·95	28·20	30·20	26·85	24·85	23·85	22·70	22·00	21·95	32·35
10	39·20	35·70	35·50	27·85	30·20	26·70	24·85	23·85	22·70	22·00	21·85	33·50
11	38·85	35·00	35·95	28·20	30·10	26·70	24·70	23·75	22·70	22·10	21·75	35·60
12	39·70	35·00	36·10	28·45	30·10	26·50	24·60	23·50	22·60	22·10	21·85	36·85
13	39·95	34·95	36·10	28·35	29·95	26·60	24·50	23·50	22·60	22·20	21·85	36·70
14	40·45	34·95	37·70	27·95	29·70	26·50	24·45	23·45	22·50	22·10	21·95	36·95
15	40·45	34·50	37·70	27·50	29·50	26·50	24·35	23·35	22·45	21·85	22·20	36·70
16	39·95	35·00	37·45	27·20	29·50	26·45	24·35	23·35	22·35	22·00	22·35	36·70
17	38·20	34·95	37·35	26·95	29·25	26·35	24·45	23·45	22·35	22·20	22·45	36·85
18	36·70	35·00	37·25	26·70	29·20	26·20	24·45	23·35	22·35	22·20	22·25	37·10
19	37·10	34·45	37·25	26·95	29·00	26·20	24·45	23·35	22·45	22·35	22·10	36·95
20	36·45	33·95	36·95	26·70	28·85	26·10	24·35	23·45	22·45	22·35	22·10	36·70
21	37·60	33·95	36·85	27·00	28·70	26·25	24·35	23·25	22·35	22·20	22·10	36·70
22	36·75	33·75	36·70	27·35	28·50	26·10	24·45	23·10	22·25	22·20	22·20	36·50
23	36·60	33·70	36·70	27·50	28·45	26·00	24·45	22·85	22·10	22·10	22·20	36·35
24	36·20	33·95	36·45	27·70	28·45	25·85	24·45	23·00	22·20	22·10	22·10	37·35
25	35·70	34·50	36·20	27·70	28·25	25·70	24·35	23·10	22·25	22·00	22·10	36·45
26	34·85	34·50	35·95	27·85	28·20	25·60	24·25	23·10	22·45	22·00	22·00	35·60
27	34·95	34·70	35·70	27·95	28·20	25·50	24·35	23·10	22·45	22·20	21·95	35·10
28	35·00	34·20	35·35	28·10	28·00	25·25	24·25	23·00	22·50	22·20	21·95	34·10
29	34·70	......	35·20	28·25	27·75	25·25	24·25	22·75	22·60	22·25	21·85	34·45
30	35·20	......	35·10	28·45	27·70	25·25	24·20	23·00	22·60	22·45	21·85	34·35
31	36·50	......	35·10	......	27·85	......	24·20	23·10	......	22·35	......	34·45

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1872.

TABLEAU No. 488.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc
1	34·25	31·50	30·70	32·45	26·50	26·75	24·10	22·75	22·25	22·70	23·45	21·95
2	33·00	31·35	30·95	32·20	26·50	26·75	24·00	22·70	22·45	22·60	23·45	21·95
3	33·00	31·50	31·70	31·95	26·50	26·70	24·00	22·75	22·35	22·50	23·50	22·10
4	32·70	31·70	32·00	32·20	26·50	26·70	23·85	22·75	22·35	22·50	23·35	22·10
5	33·00	32·10	31·35	32·00	25·75	26·60	23·85	22·70	22·20	22·45	23·35	22·00
6	33·35	31·85	30·70	32·20	25·75	26·70	23·75	22·70	22·20	22·25	23·25	22·00
7	33·10	31·45	30·10	32·25	26·00	26·70	23·75	22·70	22·35	22·70	23·20	22·00
8	32·95	31·20	30·45	32·45	26·45	26·85	23·70	22·60	22·35	23·20	23·20	21·95
9	32·35	31·00	30·85	32·75	26·70	26·70	23·70	22·60	22·50	23·60	22·95	21·95
10	33·00	30·95	31·35	33·50	26·85	26·50	23·50	22·50	22·45	23·60	22·95	21·95
11	34·25	30·85	31·95	34·10	27·10	26·50	23·50	22·50	22·25	23·45	23·00	21·85
12	34·70	31·00	31·60	34·45	26·95	26·35	23·35	22·50	22·20	23·35	23·00	21·95
13	34·45	31·20	32·35	34·70	27·20	26·35	23·35	22·35	22·20	23·35	23·20	22·10
14	33·45	31·00	31·75	34·85	27·35	26·20	23·20	22·35	22·25	23·50	23·00	22·45
15	32·35	30·75	31·35	34·95	27·50	26·10	23·10	22·35	22·25	23·60	22·95	22·45
16	31·70	30·70	31·00	34·75	27·50	25·85	23·10	22·45	22·35	23·60	22·85	23·20
17	31·35	30·70	31·50	34·45	27·35	25·85	23·20	22·35	22·35	23·60	23·10	23·50
18	32·00	30·50	32·20	34·20	27·35	25·70	23·20	22·35	22·50	23·70	23·10	24·20
19	32·95	30·50	31·70	34·50	27·25	25·70	23·20	22·35	22·75	23·85	23·00	24·95
20	33·10	30·70	31·25	35·50	27·25	25·50	23·25	22·50	22·75	23·70	22·95	25·20
21	33·25	30·95	31·00	34·95	27·35	25·50	23·25	22·50	22·85	23·60	22·95	25·45
22	33·20	31·00	31·35	35·45	27·45	25·35	23·45	22·50	22·85	23·45	22·60	26·20
23	33·95	31·00	31·70	36·00	27·45	25·25	23·45	21·70	22·85	23·45	22·45	27·85
24	32·95	30·95	32·20	36·20	27·25	25·10	23·45	22·60	23·00	23·25	22·35	30·20
25	32·70	30·95	31·50	35·70	27·25	24·85	23·25	22·60	23·00	23·25	22·25	32·95
26	32·45	30·70	32·35	34·20	27·20	24·70	23·25	22·45	22·95	23·20	22·25	32·85
27	32·20	30·35	32·35	33·10	27·10	24·50	23·20	22·45	22·95	23·00	22·25	32·85
28	32·20	30·00	32·45	31·10	27·00	24·25	23·10	22·35	22·85	23·00	22·20	31·75
29	32·10	30·50	32·60	28·45	26·85	24·20	23·00	22·25	22·75	22·95	22·00	31·95
30	31·95	......	32·70	26·95	26·85	24·00	23·00	22·20	22·75	23·10	22·00	31·95
31	31·70	......	32·70	......	26·75	......	22·85	22·20	......	23·25	......	31·50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1873.

TABLEAU No. 489.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	31·45	30·50	31·20	32·35	30·25	30·75	26·00	24·50	22·95	22·95	24·70	26·35
2	30·95	30·20	31·45	32·70	29·60	30·60	26·00	24·50	23·10	22·95	24·50	28·20
3	31·70	29·95	31·45	33·20	29·20	30·35	26·20	24·50	23·10	23·00	24·50	28·70
4	32·85	30·35	30·50	33·70	29·00	30·10	26·10	24·45	23·00	22·95	24·45	28·70
5	32·95	30·85	30·35	34·20	28·70	29·95	26·10	24·45	23·00	22·95	24·60	29·50
6	33·10	30·85	30·35	34·45	28·50	29·75	25·95	24·25	23·20	23·00	24·60	29·95
7	32·00	31·10	30·50	34·45	28·45	29·60	25·95	24·25	23·10	23·00	24·50	30·10
8	31·20	31·35	30·20	34·70	28·45	28·70	25·75	24·20	23·10	23·35	24·35	30·25
9	31·75	30·95	30·85	34·95	28·45	28·35	25·70	24·20	23·00	23·60	24·25	30·45
10	31·70	30·95	30·50	34·95	28·70	28·10	25·70	24·20	23·00	23·70	24·25	29·70
11	31·45	29·85	30·70	36·50	29·35	27·75	25·70	24·10	23·00	23·85	24·10	29·45
12	31·45	29·95	30·75	38·45	29·20	27·70	25·60	24·10	22·95	23·85	24·10	29·25
13	31·60	29·75	30·95	38·95	29·45	27·70	25·50	24·00	22·95	23·85	23·95	29·25
14	31·60	29·85	31·00	39·25	29·80	28·25	25·45	23·95	22·95	23·70	23·85	29·10
15	31·70	29·60	31·00	39·35	30·25	28·25	25·45	23·95	22·85	23·50	24·00	28·75
16	31·35	29·75	30·95	39·35	30·50	28·10	25·25	23·70	22·70	23·50	23·85	29·25
17	32·70	30·20	30·85	44·20	30·60	27·75	25·25	23·70	22·70	23·35	23·70	30·45
18	32·50	30·60	30·85	44·00	30·75	27·60	25·25	23·50	22·70	23·25	23·60	30·45
19	32·20	31·00	31·00	41·00	30·75	27·50	25·20	23·50	22·70	23·50	23·60	30·10
20	31·70	30·60	31·20	39·50	30·70	27·50	25·20	23·50	22·75	24·00	23·60	29·70
21	31·85	30·20	31·20	38·45	30·70	27·35	25·10	23·45	22·75	24·45	23·50	33·45
22	31·85	29·95	31·25	37·60	30·50	27·25	24·85	23·45	22·70	24·60	23·50	33·50
23	31·45	29·95	31·10	36·20	30·45	26·95	24·85	23·35	22·70	24·70	23·70	33·45
24	31·10	29·95	30·85	33·20	30·35	26·70	24·85	23·35	22·75	24·75	24·00	33·50
25	30·95	30·35	30·85	32·45	30·50	26·70	24·75	23·35	22·75	24·70	24·25	33·45
26	30·25	30·75	30·75	32·35	30·75	26·45	24·60	23·45	22·85	24·75	24·25	33·65
27	30·95	30·95	30·75	32·60	30·75	26·25	24·60	23·45	22·85	24·70	24·35	34·95
28	30·95	31·20	30·85	32·50	30·85	26·25	24·60	23·35	22·95	24·70	24·50	36·95
29	30·85	......	31·50	32·10	30·95	26·20	24·60	23·20	22·85	24·70	24·70	38·25
30	30·35	......	31·50	31·00	31·00	26·20	24·50	23·10	22·95	24·75	24·85	38·45
31	30·95	......	30·85	......	30·75	......	24·50	23·10	......	24·70	......	40·25

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1874.

TABLEAU No. 490.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	40·25	37·85	35·85	35·10	27·10	29·70	27·85	25·25	23·10	22·70	22·25	21·85
2	40·25	37·70	36·35	35·10	26·95	29·70	27·85	25·25	23·00	22·70	22·20	22·00
3	39·70	37·20	36·35	35·75	26·95	29·50	27·85	25·25	23·10	22·75	22·10	22·00
4	39·85	37·20	36·50	35·10	26·70	29·45	27·70	25·10	23·20	22·75	22·10	22·20
5	37·85	36·95	36·25	34·95	26·70	29·35	27·60	24·95	23·00	22·70	22·10	22·10
6	38·60	35·95	36·00	35·95	26·45	29·35	27·45	24·75	22·95	22·70	22·20	22·10
7	39·20	35·70	35·95	35·45	26·35	29·25	27·25	24·70	23·00	22·70	22·25	22·20
8	39·70	35·70	37·10	35·25	25·95	29·10	27·20	24·50	22·95	22·50	22·20	22·10
9	39·45	36·00	37·25	35·10	25·75	29·10	27·10	24·35	23·00	22·50	22·10	21·95
10	39·95	36·95	36·70	35·10	25·95	29·25	26·95	24·25	23·10	22·50	22·25	21·95
11	39·50	36·95	36·45	35·35	25·95	29·20	26·50	24·20	23·10	22·60	22·20	21·85
12	38·75	36·70	36·10	34·45	26·50	29·10	26·45	24·10	23·00	22·75	22·10	21·95
13	39·20	36·70	34·95	34·50	26·25	28·75	26·45	24·10	22·85	22·75	22·10	22·10
14	39·35	37·50	34·45	34·50	26·70	28·70	26·25	24·10	22·85	22·75	22·00	22·10
15	40·20	37·70	34·70	34·95	26·95	28·70	26·10	24·10	22·70	22·70	21·85	23·10
16	40·20	37·85	35·20	35·35	27·10	28·70	26·10	24·00	22·85	22·50	21·85	22·35
17	39·20	37·70	35·50	35·75	27·70	28·75	26·10	23·95	23·00	22·50	22·35	26·95
18	39·50	37·50	35·70	35·70	28·10	28·85	26·35	23·75	23·00	22·60	22·35	28·95
19	40·10	37·20	35·95	36·10	28·70	28·85	25·75	23·70	22·95	22·50	21·85	29·75
20	39·85	36·70	36·10	35·95	29·10	28·95	25·70	23·70	22·95	22·45	21·85	30·25
21	39·20	36·70	36·70	37·45	29·70	28·95	25·70	23·75	22·85	22·25	22·35	30·75
22	38·60	36·50	37·20	35·35	29·85	28·85	25·60	23·70	22·75	22·20	22·00	32·95
23	39·85	36·45	36·85	33·10	30·00	28·75	25·45	23·50	22·70	22·20	22·10	35·50
24	39·70	36·10	36·45	31·50	30·20	28·75	25·25	24·50	22·70	22·20	22·10	34·45
25	39·20	35·45	36·45	30·95	30·20	28·70	25·10	23·50	22·75	22·10	22·25	33·25
26	38·70	36·20	36·95	30·45	30·00	28·70	25·10	23·45	22·70	22·10	22·35	33·25
27	38·50	35·70	36·70	29·20	30·00	28·50	25·00	23·45	22·70	22·20	22·10	33·25
28	38·35	35·35	36·70	28·70	29·95	28·20	25·20	23·35	22·75	22·25	22·35	33·25
29	38·10	......	36·50	28·50	29·95	28·00	25·20	23·25	22·70	22·25	22·00	33·85
30	38·10	......	36·20	28·70	29·70	27·85	25·10	23·10	22·70	22·20	21·85	35·25
31	38·00	......	35·95	......	29·60	......	25·25	23·10	......	22·20	......	35·50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1875.

TABLEAU No. 491.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	34·95	33·60	31·50	32·35	28·50	28·60	24·50	23·45	22·95	22·50	23·20	24·85
2	35·25	32·25	30·20	32·75	27·35	28·20	24·45	23·25	22·85	22·70	23·25	27·45
3	35·25	31·70	30·85	33·50	27·35	27·95	24·10	23·20	22·95	22·60	23·10	29·20
4	35·50	31·10	31·20	33·85	26·50	27·75	24·10	23·25	22·95	22·70	22·85	30·50
5	35·70	29·95	30·45	34·00	26·25	27·60	24·20	23·20	22·95	22·75	22·70	31·20
6	35·35	29·70	30·85	34·35	26·20	27·45	24·20	23·20	22·85	22·75	22·60	31·70
7	34·25	29·70	30·85	33·95	26·00	27·25	24·35	23·10	22·85	22·45	22·50	31·70
8	34·25	29·50	30·95	34·10	26·35	27·00	24·20	23·10	22·70	22·35	22·50	31·85
9	33·95	29·20	31·20	33·95	26·20	26·75	24·00	23·10	22·70	22·50	22·45	33·20
10	33·70	28·95	31·20	33·95	26·70	26·75	23·85	23·20	22·85	22·35	22·35	34·45
11	33·95	28·70	31·45	34·00	27·25	26·50	23·85	23·10	22·60	22·45	22·35	34·35
12	33·20	28·95	31·60	34·20	27·85	26·20	23·75	23·00	22·35	22·50	22·25	34·70
13	33·50	28·95	31·45	34·35	28·20	26·00	23·70	23·10	22·25	22·35	22·25	35·00
14	33·70	29·10	31·50	34·35	28·70	25·75	23·60	23·10	22·35	22·25	22·25	36·10
15	33·20	29·25	31·45	34·35	29·20	25·50	23·60	23·10	22·35	22·35	22·35	38·50
16	33·10	29·20	32·45	34·45	29·85	25·45	23·70	23·20	22·50	22·20	22·35	37·25
17	32·45	29·35	31·70	34·70	30·00	25·45	23·70	23·25	22·70	22·95	22·35	38·00
18	32·95	29·70	31·45	34·70	30·25	25·20	23·70	23·25	22·85	22·95	22·20	37·50
19	33·20	29·95	30·50	34·85	30·50	25·00	23·60	23·50	22·85	23·00	22·10	36·70
20	33·70	30·50	30·85	34·45	30·50	24·85	23·60	23·45	22·75	23·00	22·20	35·95
21	33·45	30·10	31·10	34·35	30·50	24·75	23·45	23·60	22·70	22·85	22·20	36·95
22	33·50	29·95	31·85	34·20	30·25	24·70	23·45	23·60	22·70	22·60	22·25	37·70
23	33·20	30·95	32·20	34·10	30·25	24·60	23·50	23·50	22·50	22·70	22·25	37·10
24	32·95	30·85	31·95	33·95	30·20	24·70	23·50	23·25	22·25	22·60	22·20	35·95
25	32·95	30·85	32·20	34·45	29·70	24·75	23·60	23·25	22·20	22·60	22·10	37·20
26	32·10	30·50	32·20	35·75	29·70	24·70	23·60	23·10	22·20	22·70	22·20	36·50
27	31·45	29·95	32·45	36·45	29·50	24·60	23·50	23·10	22·25	22·50	22·25	36·25
28	31·60	29·85	32·35	32·85	29·25	24·60	23·50	23·00	22·35	22·60	22·25	35·55
29	31·85	......	32·35	31·25	29·20	24·45	23·45	23·00	22·25	22·85	22·25	34·75
30	32·35	......	32·25	29·10	28·95	24·45	23·45	22·95	22·45	23·00	22·85	35·25
31	32·85	......	32·35	......	28·75	......	23·45	22·95	......	23·20	......	35·75

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1876.

TABLEAU No. 492.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	35·70	32·95	33·10	34·85	32·70	32·50	28·10	25·35	23·95	......	23·60	23·45
2	35·45	32·70	33·10	34·75	31·95	32·10	27·95	25·35	23·95	......	23·60	23·45
3	35·20	32·20	32·95	34·60	30·75	32·00	27·75	25·00	23·85	......	23·70	23·50
4	35·00	31·85	32·85	34·95	31·35	31·75	27·75	25·10	23·95	......	23·85	23·50
5	34·10	31·85	33·25	34·95	31·25	31·35	27·70	25·00	24·00	......	23·85	23·45
6	34·00	32·20	33·50	33·25	30·10	31·20	27·70	25·00	24·00	......	23·95	23·45
7	34·20	32·75	33·85	35·50	31·25	30·95	27·70	24·85	23·95	......	23·85	23·50
8	34·00	33·25	34·75	35·70	31·50	31·20	27·60	24·75	24·00	......	23·85	23·95
9	34·20	32·50	35·25	35·95	31·85	30·70	27·60	24·60	23·95	......	23·95	24·45
10	34·50	31·85	34·95	35·95	32·20	30·25	27·60	24·60	23·95	......	24·00	25·00
11	33·70	32·50	34·75	36·00	32·75	30·25	27·70	24·50	23·85	......	24·00	25·50
12	33·20	32·85	34·95	35·95	33·10	30·20	27·60	24·50	23·70	......	23·85	27·00
13	32·10	32·95	35·00	36·20	33·70	29·85	27·60	24·45	23·70	......	23·95	27·35
14	32·10	32·50	34·45	36·25	34·10	29·70	27·45	24·25	23·50	......	24·00	28·70
15	32·50	32·50	33·60	36·55	34·35	29·60	27·25	24·25	23·50	......	24·00	29·10
16	33·00	32·85	33·95	37·10	34·35	29·45	26·85	24·20	23·45	......	24·00	30·50
17	33·45	32·85	34·45	37·60	34·35	29·00	26·75	24·35	23·50	......	23·95	30·95
18	33·70	32·95	34·20	38·70	34·10	29·00	26·75	24·25	23·70	......	23·95	34·20
19	35·20	32·85	34·10	39·35	34·20	29·50	26·60	24·25	23·75	......	23·85	38·45
20	35·50	33·00	34·25	38·95	34·10	29·70	26·45	24·45	23·75	......	23·85	40·60
21	35·35	32·50	34·45	38·70	34·00	29·50	26·45	24·60	23·85	......	23.95	40·20
22	33·25	33·45	34·35	39·35	34·00	29·50	26·10	24·70	23·85	......	23·95	40·50
23	33·10	33·25	34·50	39·50	34·25	29·50	26·10	24·60	23·70	......	24·00	40·50
24	32·95	32·85	34·35	39·85	34·10	29·45	26·00	24·50	23·60	......	24·00	40·10
25	32·45	32·35	35·10	37·70	34·10	29·25	25·95	24·35	23·45	......	23·95	39·45
26	32·45	32·00	34·95	35·85	33·75	29·25	25·95	24·25	23·50	......	23·85	39·70
27	32·70	31·85	34·95	35·25	33·70	28·75	25·85	24·10	23·60	......	23·85	39·45
28	33·10	31·85	34·95	34·75	33·45	28·70	25·75	24·00	23·50	......	23·70	39·25
29	34·20	33·50	34·95	33·95	33·35	28·45	25·75	24·00	23·45	......	23·60	39·25
30	33·00	......	34·75	32·60	33·25	......	25·50	24·00	23·50	......	23·70	39·10
31	32·50	......	34·95	......	32·70	......	25·45	23·95	......	......	......	39·00

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1877.

TABLEAU No. 493.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	37·70	......	33·85	35·50	26·95	24·95	23·85	23·60	22·85	22·20	22·10	23.50
2	37·70	......	33·85	35·75	26·95	24·75	23·95	23·45	22·75	22·20	22·25	23.50
3	37·20	......	34·00	35·85	26·85	24·75	24·00	23·25	22·85	22·10	22·45	23.45
4	37·20	......	34·20	36·00	26·70	24·85	24·00	23·20	22·75	22·25	22·35	23.45
5	36·95	......	34·20	36·20	26·45	24·70	23·95	23·10	22·75	22·20	22·45	23.35
6	37·00	......	34·00	36·10	26·35	24·60	23·85	23·10	22·95	22·10	22·45	23·45
7	37·00	......	34·00	36·25	26·20	24·25	23·85	23·25	22·75	22·10	22·60	23.60
8	37·75	......	33·95	36·25	26·10	24·45	23·75	23·10	22·70	22·00	22·50	23.60
9	38·00	......	33·95	36·10	26·20	24·35	23·75	23·20	22·60	22·20	22·60	23.50
10	37·00	......	33·95	36·25	25·95	24·20	23·85	23·35	22·50	22·35	22·45	23·50
11	37·10	......	34·00	36·50	25·85	24·20	24·00	23·35	22·60	22·45	22·60	23·60
12	36·95	......	33·95	36·75	25·75	24·20	24·00	23·45	22·60	22·45	22·60	23.60
13	36·70	......	33·75	37·00	25·45	24·10	23·95	23·35	22·50	22·50	22·50	23.50
14	36·20	......	33·60	34·95	25·35	24·10	23·95	23·35	22·60	22·50	22·45	23.50
15	35·00	.....	33·95	33·45	25·20	24·20	23·85	23·45	22·60	22·60	22·35	23.50
16	35·50	......	33·75	31·60	25·10	24·20	23·85	23·45	22·45	22·45	22·35	23.45
17	35·20	......	33·10	30·95	25·20	24·20	23·95	23·35	22·35	22·25	22·35	23.50
18	35·35	......	33·25	29·75	25·35	24·10	23·75	23·25	22·35	22·10	22·50	23.35
19	35·20	......	32·95	27·35	25·10	24·20	23·70	23·10	22·25	22·10	22·85	23.25
20	35·45	......	32·95	26·85	25·20	24·10	23·75	23·00	22·25	22·10	22·70	23.35
21	35·45	......	33·10	26·85	25·25	24·10	23·70	23·00	22·25	22·20	22·70	23·35
22	34·95	......	34·35	26·75	25·20	24·00	23·70	23·10	22·35	22·00	22·50	23.25
23	34·95	......	33·75	26·85	25·10	23·95	23·60	23·00	22·35	22·00	22·50	23.20
24	34·50	......	33·95	26·75	25·20	23·95	23·60	22·95	22·10	22·00	22·85	23·10
25	34·10	......	33·95	26·70	25·25	24·10	23·70	23·00	22·10	22·10	22·85	22,95
26	34·45	......	33·75	26·85	25·25	24·00	23·70	23·10	22·20	22·25	22·95	22.85
27	35·00	......	34·10	26·95	25·20	24·20	23·70	23·10	22·20	22·00	23·10	22.95
28	35·45	......	34·50	26·85	25·25	24·10	23·75	23·10	22·10	21·85	23·25	22.85
29	35·20	......	35·45	26·95	25·20	23·95	23·70	22·85	22·20	21·85	23·50	22.95
30	35·45	......	35·45	26·85	25·00	23·85	23·60	22·85	22·20	22·00	23·50	22.85
31	35·50	......	35·35	......	24·95	......	23·67	22·95	......	22·10	......	22·75

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1878.

TABLEAU No. 494.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	22·75	39·20	34·20	25·70	26·00	25·35	24·20	23·85	23·70	23·70	25·70	25·50
2	22·85	38·20	34·10	25·35	26·10	25·35	24·20	23·95	23·75	23·60	25·70	25·85
3	22·85	38·10	34·95	25·35	26·10	25·45	24·35	23·95	23·75	23·70	25·95	25·85
4	23·35	38·45	34·95	25·10	25·95	25·35	24·45	24·00	23·85	23·70	25·85	25·70
5	23·85	38·95	34·20	24·95	26·00	25·25	24·45	24·00	23·85	23·70	25·75	25·70
6	25·45	38·75	34·95	24·85	26·20	25·25	24·35	23·85	23·95	23·60	25·50	25·75
7	26·25	37·75	34·85	24·85	26·35	25·20	24·25	24·00	23·75	23·50	25·10	25·50
8	28·20	37·85	34·85	24·75	26·60	25·00	24·25	23·95	23·85	23·45	25·10	25·25
9	31·35	37·60	35·25	24·75	26·60	25·00	24·20	23·95	23·75	23·45	25·25	25·10
10	31·45	37·10	35·35	24·50	26·95	24·85	24·00	24·00	23·50	23·60	25·35	25·25
11	32·60	36·35	35·00	24·60	26·75	24·85	24·00	23·95	23·50	23·60	25·10	26·25
12	32·60	35·45	34·60	24·85	26·70	24·75	23·95	24·00	23·45	23·75	25·25	26·50
13	32·25	36·45	34·35	25·10	26·85	24·85	23·85	24·00	23·45	23·75	24·85	26·85
14	31·95	36·35	34·45	25·75	26·75	24·95	23·$5	24·10	23·25	23·70	25·20	26·85
15	31·95	36·10	34·50	26·10	26·70	24·75	23·95	24·20	23·25	23·70	24·95	26·60
16	31·95	36·00	34·50	26·00	26·45	24·70	23·85	24·25	23·35	23·60	24·95	26·10
17	33·95	35·70	34·45	25·85	26·45	24·70	23·85	24·25	23·35	23·70	24·75	26·00
18	34·60	35·50	34·85	25·70	26·35	24·60	23·95	24·25	23·25	23·85	24·75	25·70
19	36·70	34·95	35·35	25·85	26·20	24·60	23·85	24·35	23·25	24·00	24·70	26·10
20	36·50	34·95	32·85	25·75	26·00	24·50	23·85	24·25	23·45	24·00	24·70	26·25
21	35·70	35·35	30·50	25·70	25·75	24·50	23·75	24·35	23·45	23·95	24·60	26·20
22	36·10	35·60	29·45	25·70	26·00	24·20	23·75	24·25	23·45	24·25	24·85	26·50
23	36·45	35·45	28·85	25·75	25·75	24·35	23·75	24·10	23·50	24·25	25·10	27·50
24	37·10	35·45	28·45	25·70	25·95	24·35	23·70	24·00	23·45	24·50	25·45	27·50
25	39·00	35·50	28·10	25·45	25·75	24·50	23·85	23·85	23·25	24·70	25·45	27·35
26	38·85	35·35	27·95	25·50	25·70	24·50	23·70	23·85	23·25	24·85	25·60	27·50
27	39·70	35·10	27·70	25·50	25·70	24·35	23·75	23·75	23·45	25·00	25·45	27·50
28	39·20	35·20	27·25	25·45	25·60	24·25	23·75	23·75	23·60	25·10	25·70	26·70
29	39·95	......	26·95	25·60	25·60	24·35	23·85	23·75	23·50	25·35	25·50	26·85
30	39·70	......	26·70	26·00	25·50	24·25	23·85	23·70	23·70	25·50	25·25	26·95
31	39·50	......	26·00	......	25·50	......	23·85	23·70	......	25·70	......	27·50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1879.

TABLEAU No. 495.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	26·35	38·85	34·10	34·25	28·20	28·10	25·35	24·20	22·75	22·60	21·50	21·70
2	26·20	38·50	34·45	34·25	28·35	28·10	25·10	24·20	22·75	22·50	21·50	21·85
3	26·25	38·00	34·95	34·60	28·60	27·95	25·10	24·10	22·70	22·50	21·50	22·25
4	26·35	37·60	35·25	34·45	28·85	27·60	24·95	24·10	22·70	22·45	21·60	21·95
5	26·10	38·10	35·45	34·35	29·10	27·45	25·00	24·00	22·75	22·45	21·50	22·20
6	25·85	37·70	34·25	35·25	29·10	27·45	24·95	23·95	22·85	22·45	21·35	22·25
7	25·50	37·10	33·95	35·85	29·35	27·10	24·75	23·85	22·75	22·45	21·20	22·45
8	25·35	37·25	34·10	35·45	29·45	27·00	24·70	23·85	22·85	22·50	21·10	22·60
9	25·10	36·75	34·70	35·20	29·35	26·85	24·50	23·70	22·85	22·45	21·10	22·75
10	25·25	35·95	34·75	34·95	29·45	26·85	24·70	23·70	22·75	22·50	21·35	22·75
11	25·45	35·95	34·85	34·60	29·45	26·85	24·60	23·50	22·70	22·50	21·60	22·95
12	25·25	36·45	34·85	34·50	29·25	26·70	24·45	23·45	22·60	22·60	21·35	23·20
13	25·10	36·25	34·70	34·85	29·10	26·50	24·45	23·25	22·50	22·50	21·35	23·35
14	25·60	35·85	34·85	34·95	29·10	26·50	24·35	23·20	22·50	22·35	21·20	23·60
15	25·50	36·00	34·75	35·10	29·45	26·35	24·25	23·10	22·60	22·20	21·35	23·50
16	24·70	36·35	34·45	35·60	29·70	26·45	24·25	22·85	22·50	21·95	21·95	23·60
17	26·10	36·10	34·25	35·95	29·70	26·45	24·35	22·85	22·50	22·00	22·70	23·60
18	25·95	35·70	34·10	38·10	29·95	26·25	24·45	22·95	22·60	22·00	22·70	23·70
19	29·50	35·10	34·35	39·95	29·70	26·00	24·25	22·85	22·60	22·10	22·00	23·95
20	30·95	35·10	34·45	38·10	31·20	26·00	24·20	22·85	22·75	22·10	22·10	24·70
21	31·45	35·20	34·25	37·45	31·25	25·85	24·20	23·00	22·75	22·00	22·25	25·95
22	33·00	35·00	33·95	35·75	31·10	25·85	24·25	22·95	22·70	21·85	22·45	28·00
23	33·45	35·20	34·20	34·45	30·95	26·60	24·25	22·95	22·70	21·75	22·25	29·95
24	33·35	35·50	34·10	33·25	30·70	25·50	24·35	22·95	22·60	21·85	22·10	31·20
25	34·45	35·25	34·35	30·95	30·25	25·45	24·40	22·95	22·50	21·70	22·10	32·45
26	35·10	35·25	34·00	29·45	30·20	25·45	24·25	23·10	22·50	21·60	22·35	33·95
27	36·45	34·70	34·20	28·35	29·60	25·35	24·25	23·00	22·35	21·50	22·00	35·10
28	39·00	33·95	34·45	28·10	29·25	25·35	24·20	22·95	22·35	21·60	21·85	37·95
29	38·70	......	35·25	28·00	29·00	25·35	24·20	22·95	22·45	21·75	21·85	37·45
30	38·85	......	35·70	28·20	28·70	25·25	24·25	22·85	22·45	21·85	21·95	37·95
31	39·00	......	34·50	......	29·35	......	24·25	22·85	......	21·95	......	37·95

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1880.

TABLEAU No. 496.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	37·60	35·50	33·00	31·95	27·95	28·35	25·50	24·00	22·50	22·45	22·35	23·25
2	38·00	35·45	33·50	32·45	27·70	28·35	25·50	24·00	22·45	21·95	22·50	23·45
3	37·95	35·50	33·95	32·70	27·70	28·25	25.45	23·95	22·60	22·00	22·75	23·45
4	37·95	33·60	34·20	33·35	27·70	28·10	25·25	23·85	22·70	22·20	22·85	23·95
5	37·45	33·25	33·95	34·50	27·85	27·95	25·20	23·85	22·70	22·35	22·85	23·95
6	37·10	33·85	33·85	37·10	27·70	27·70	25·25	23·70	22·70	22·35	22·85	23·70
7	36·85	33·50	33·85	39·25	27·70	27·60	25·20	23·60	22·75	22·25	23·00	23·75
8	37·00	34·20	33·60	37·20	27·95	27·50	25·10	23·70	22·75	22·50	23·10	23·95
9	37·20	34·00	33·50	35·50	28·10	27·50	24·95	23·70	22·70	22·45	23·25	24·10
10	37·70	32·75	33·45	33·85	28·25	27·45	24·70	23·75	22·70	22·45	23·85	24·45
11	37·00	32·85	33·35	33·45	28·45	27·45	24·75	23·70	22·60	22·45	24·10	24·70
12	36·00	34·00	33·35	32·50	28·70	27·45	24·70	23·60	22·60	22·50	24·45	25·20
13	35·95	34·75	32·45	31·00	28·85	27·45	24·70	23·45	22·45	22·50	24·70	26·10
14	35·45	34·45	32·45	31·45	29·10	27·45	24·60	23·35	22·50	22·45	24·70	27·35
15	34·85	33·50	32·60	30·85	29·45	27·25	24·50	23·35	22·60	22·25	24·75	27·20
16	36·75	33·70	33·35	30·10	29·35	27·25	24·35	23·20	22·60	22·25	24·75	27·25
17	36·20	33·45	32·75	29·95	29·50	27·25	24·35	22·95	22·60	22·35	24·75	27·20
18	36·45	33·75	32·75	29·70	29·45	26·95	24·25	22·95	22·50	22·35	24·70	27·45
19	37·85	33·70	32·85	29·35	29·50	26·75	24·20	23·00	22·60	22·25	24·75	27·70
20	35·20	32·50	32·95	29·10	29·45	26·70	24·20	23·00	22·50	22·50	24·50	28·10
21	34·60	32·35	32·70	29·35	29·45	26·70	24·25	23·20	22·60	22·50	24·35	29·00
22	34·00	33·00	32·50	29·45	29·50	26·70	24·25	23·20	22·50	22·70	24·10	30·20
23	34·25	34·00	32·35	29·60	29·35	26·60	24·35	23·10	22·45	22·85	24·10	31·50
24	36·50	33·20	32·00	29·45	29·25	26·45	24·25	23·10	22·35	22·85	24·00	32·10
25	34·50	32·45	31·45	29·35	29·35	26·50	24·20	22·95	22·35	22·75	23·95	33·20
26	35·25	33·45	31·45	29·10	29·35	26·25	24·35	22·95	22·35	22·60	23·95	33·95
27	35·50	33·75	31·95	28·95	29·25	26·10	24·35	22·70	22·25	22·45	23·70	34·50
28	35·70	33·75	31·50	29·45	29·25	25·95	24·45	22·60	22·10	22·50	23·50	34·95
29	34·35	34·10	31·95	28·25	29·10	25·70	24·25	22·60	22·00	22·35	23·20	37·10
30	34·10	......	31·50	27·95	28·95	25·60	24·20	22·50	22·00	22·20	23·20	36·75
31	35·10	......	31·70	......	28·60	......	24·00	22·60	......	22·20	......	35·85

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1881.

TABLEAU No. 497.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	36·10	30·45	30·45	32·45	24·85	26·95	23·85	23·10	22·00	21·45	21·50	21·85
2	35·85	30·70	30·75	32·10	25·20	26·60	23·75	23·10	22·10	21·45	21·50	21·75
3	35·60	30·20	30·75	31·95	25·75	26·45	23·75	23·00	22·00	21·35	21·25	21·85
4	34·50	29·70	30·95	32·00	25·75	26·20	23·75	23·00	22·00	21·45	21·50	21·95
5	34·10	30·10	30·95	32·10	25·85	26·20	23·75	22·95	22·00	21·45	21·45	21·75
6	34·50	30·50	30·70	31·95	25·85	26·00	23·70	23·00	22·10	21·10	21·50	21·75
7	34·85	31·20	30·95	32·20	25·95	25·70	23·60	23·20	22·00	21·20	21·60	21·85
8	34·45	30·95	30·70	31·95	26·10	25·60	23·45	22·95	22·20	21·25	21·60	21·95
9	33·95	31·70	30·95	32·10	25·95	25·60	23·45	22·85	22·10	21·35	21·60	21·85
10	34·10	31·35	30·95	32·45	26·20	25·35	23·25	23·00	22·10	21·50	21·70	21·95
11	33·85	31·35	31·35	33·70	26·00	25·25	23·25	22·95	22·10	21·60	21·75	21·85
12	33·85	31·50	31·60	34·70	26·50	25·10	23·35	23·00	22·00	21·45	21·75	21·70
13	33·70	31·50	31·60	35·85	26·75	24·95	23·25	22·95	22·00	21·25	21·85	21·75
14	33·85	31·25	31·45	33·85	27·00	24·85	23·45	23·00	22·10	21·35	21·85	21·85
15	33·85	30·95	31·25	31·70	27·45	24·95	23·45	23·00	21·75	21·20	22·00	21·95
16	33·35	31·20	31·45	30·00	27·70	24·95	23·35	22·85	21·60	21·25	21·95	21·95
17	32·20	30·95	31·70	29·10	28·35	24·70	23·45	22·85	21·60	21·60	21·85	22·00
18	31·85	30·95	31·85	28·10	28·20	24·60	23·35	22·70	21·50	21·60	21·75	22·00
19	31·95	30·85	32·00	27·50	28·20	24·45	23·20	22·45	21·60	21·35	21·95	22·10
20	31·10	30·45	32·50	27·10	28·10	24·50	23·10	22·45	21·60	21·25	21·85	22·00
21	31·45	29·95	32·70	25·85	28·20	24·45	23·25	22·50	21·50	21·25	21·70	22·10
22	31·45	30·35	32·95	24·75	28·35	24·25	23·35	22·50	21·35	21·45	21·85	21·95
23	31·50	30·95	34·20	24·45	28·20	24·25	23·25	22·50	21·45	21·50	21·95	22·20
24	31·10	30·35	34·20	24·10	27·85	24·25	23·20	22·45	21·50	21·60	21·85	21·95
25	31·35	29·95	33·95	23·75	28·00	24·00	23·20	22·35	21·50	21·50	21·85	21·85
26	31·50	29·95	33·70	23·50	28·00	23·95	23·20	22·25	21·45	21·50	21·70	21·85
27	31·60	30·10	33·45	23·00	27·50	23·95	23·20	22·20	21·50	21·45	21·85	22·00
28	30·10	30·25	33·20	23·95	27·20	23·85	23·25	22·35	21·50	21·35	21·95	21·95
29	29·95	......	33·20	24·10	27·00	23·95	23·25	22·25	21·60	21·45	21·85	21·95
30	30·10	......	33·00	24·50	26·95	24·00	23·20	22·10	21·45	21·50	21·75	22·10
31	30·45	......	33·45	......	26·85	......	23·20	21·95	......	21·45	......	22·20

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1882.

TABLEAU No. 498.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	22·45	37·70	34·75	36·70	25·85	28·60	27·35	25·35	24·70	24·25	22·95	22·60
2	22·70	37·95	35·70	36·85	26·10	28·50	27·25	25·25	24·60	24·35	22·85	22·60
3	22·95	38·20	36·25	34·75	26·00	28·75	27·45	25·25	24·50	24·10	22·85	22·50
4	24·20	36·45	36·50	34·45	26·10	28·95	27·35	25·00	24·50	23·75	22·95	22·25
5	24·95	35·95	36·60	31·45	26·10	29·10	27·45	24·85	24·60	23·70	22·75	22·20
6	26·70	36·00	36·25	30·10	26·00	29·20	27·45	24·85	24·45	23·50	22·75	22·20
7	27·95	35·75	36·00	29·20	25·95	29·10	27·20	24·85	24·25	23·50	22·45	22·25
8	28·75	35·95	35·20	29·10	25·85	29·10	27·10	24·70	24·25	23·20	22·50	22·45
9	29·35	35·95	35·10	28·75	26·00	29·00	26·95	24·75	24·20	23·20	22·50	22·60
10	28·00	36·50	35·10	27·95	26·00	29·00	26·85	24·70	24·10	23·25	22·60	23·20
11	28·00	35·85	34·50	26·95	26·25	28·85	26·70	24·70	24·20	23·20	22·70	23·75
12	28·35	35·85	34·45	26·20	26·20	28·60	26·50	24·50	24·20	23·20	22·75	24·10
13	29·35	36·25	34·25	25·95	26·20	28·50	26·60	24·60	23·95	23·10	22·85	24·25
14	29·95	36·10	33·50	25·60	26·35	28·25	26·50	24·50	23·70	23·10	22·95	24·75
15	30·20	36·20	33·60	25·35	26·95	28·20	26·25	24·60	23·95	23·25	23·00	25·70
16	30·50	36·25	33·50	25·20	26·95	28·00	26·20	24·70	24·00	23·35	23·10	26·85
17	31·00	36·35	33·10	25·10	27·10	28·00	26·00	24·60	23·95	23·25	23·20	27·95
18	31·35	34·75	32·75	25·00	27·25	27·95	25·85	24·75	23·85	23·20	23·20	28·75
19	32·20	34·25	33·35	25·25	27·20	28·00	25·95	24·75	23·75	23·10	23·25	30·45
20	33·45	33·85	33·35	25·60	27·25	27·95	25·75	24·85	24·10	23·10	23·20	31·70
21	33·45	33·95	33·20	26·20	27·35	27·95	25·70	24·75	24·10	22·95	23·00	32·95
22	34·85	33·75	33·00	26·20	27·35	27·85	25·60	24·85	24·00	22·75	23·20	33·75
23	37·20	34·10	33·45	26·25	27·70	27·75	25·45	24·85	24·20	22·75	23·00	35·85
24	39·45	34·50	33·45	26·10	27·75	27·75	25·35	24·95	24·25	22·95	23·20	35·70
25	39·35	34·50	32·95	26·35	27·95	27·60	25·20	24·95	24·25	22·95	23·25	34·95
26	38·60	34·50	33·25	26·00	27·85	27·60	25·20	24·95	24·25	22·95	23·35	34·00
27	39·50	35·10	33·10	26·00	28·10	27·60	25·25	24·85	24·35	22·85	23·10	34·60
28	38·35	31·95	33·35	25·85	28·45	27·60	25·25	24·75	24·25	22·95	23·00	34·20
29	38·10	......	33·75	25·75	28·35	27·60	25·35	24·70	24·35	22·75	22·75	34·45
30	37·50	......	34·85	25·85	28·25	27·35	25·35	24·70	24·45	22·85	22·70	34·75
31	37·35	......	36·95	......	28·45	......	25·45	24·60	......	22·85	......	34·45

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1883.

TABLEAU No. 499.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	34·20	31·95	31·20	31·70	26·85	28·75	27·25	26·25	24·10	23·75	23·95	24·75
2	34·10	30·60	31·45	31·60	26·70	28·75	27·20	26·00	24·20	23·85	23·85	24·70
3	32·95	30·95	30·95	31·85	26·50	28·70	27·35	26·10	24·25	23·75	23·85	24·50
4	33·70	30·95	30·85	31·85	26·50	28·35	27·50	26·00	24·10	23·75	23·95	24·60
5	33·25	29·95	30·60	32·10	27·60	28·20	27·70	25·95	24·00	23·95	23·75	24·60
6	32·95	29·95	30·45	32·20	26·70	28·00	27·60	25·95	23·95	23·75	23·85	24·70
7	32·95	30·45	30·95	32·20	26·85	27·85	27·95	25·75	23·95	23·70	24·00	24·60
8	32·45	30·95	30·35	32·60	26·75	27·75	28·20	25·75	24·00	23·50	23·95	24·50
9	33·25	30·95	30·35	33·10	27·00	27·85	27·95	25·70	24·10	23·45	23·95	24·45
10	32·95	30·45	31·45	33·45	27·20	27·85	27·75	25·70	23·95	23·35	23·95	25·10
11	32·20	30·35	32·10	34·20	27·50	27·75	27·35	25·60	23·85	23·50	24·00	24·85
12	31·95	30·35	30·85	35·20	27·20	27·75	27·20	25·50	23·70	23·45	24·10	24·85
13	30·95	30·35	32·35	35·60	27·10	27·85	27·20	25·50	23·70	23·50	24·00	24·70
14	31·95	30·85	32·35	35·95	27·20	27·85	27·10	25·25	23·70	23·50	24·10	24·85
15	31·25	30·70	32·35	37·10	27·45	27·70	26·95	25·20	23·60	23·70	24·25	24·70
16	30.95	30·20	31·25	38·45	27·20	27·50	26·85	25·00	23·75	23·60	24·35	24·75
17	31·45	31.45	31·35	38·45	27·20	27·50	26·75	24·85	24·00	23·50	24·25	24·95
18	31·95	30·50	32·25	38·10	27·20	27·50	26·85	24·75	23·95	23·50	24·25	25·70
19	31·25	31·25	31·85	38·20	26·95	27·45	27·00	24·75	23·95	23·45	24·20	26·25
20	30·95	30·95	31·70	38·50	26·75	27·75	27·00	24·95	23·95	23·70	24·20	27·20
21	32·35	30·95	30·85	38·20	26·95	27·95	26·95	24·75	23·95	24·00	24·00	28·60
22	31·50	31·00	31·45	37·00	26·95	27·95	26·95	24·95	23·85	23·95	23·95	29·50
23	30·95	30·95	31·60	36·95	27·20	27·85	27·10	24·85	23·75	23·75	24·00	30·85
24	29·95	30·75	31·70	34·75	27·50	27·95	27·10	24·70	23·85	23·70	23·95	33·35
25	30·75	30·85	31·60	33·50	27·85	27·85	26·95	24·70	23·75	23·70	24·00	36·95
26	28·75	31·25	31·85	32·95	27·95	27·75	26·75	24·70	23·75	23·60	24·20	38·20
27	31·60	30·45	32·35	30·95	28·20	27·70	26·70	24·50	23·60	23·50	24·35	37·45
28	31·45	30·75	32·45	29·85	28·25	28·60	26·50	24·35	23·70	23·45	24·50	37·70
29	31·70	......	31·95	28·75	28·25	27·35	26·45	24·25	23·75	23·50	24·60	39·45
30	31·60	......	31·95	27·95	28·35	27·45	26·35	24·35	23·85	23·60	24·95	38·85
31	32·50	......	31·85	......	28·25	......	26·20	24·25	......	23·60	......	41·50

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1884.

TABLEAU No. 500.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	41·60	38·95	36·60	40·70	26·95	28·25	25·20	24·45	23·70	23·25	23·75	23·20
2	41·75	37·25	35·95	40·75	28·85	28·20	25·25	24·50	23·75	23·35	23·85	23·10
3	43·70	37·25	36·70	39·85	28·95	28·00	25·20	24·50	23·70	23·20	23·95	23·10
4	43·25	36·75	36·00	39·50	29·00	27·95	25·25	24·60	24·60	23·10	24·10	22·95
5	42·70	36·35	35·70	39·95	29·20	27·75	25·10	24·60	23·70	23·20	24·25	23·10
6	41·85	36·75	35·95	39·70	29·35	27·70	25·10	24·75	23·75	23·35	24·45	23·25
7	41·35	36.95	36·25	39·20	29·45	27·60	25·20	24·85	23·70	23·50	24·25	23·50
8	41·10	36·85	36·20	38·95	29·35	27·25	25·25	24·95	23·70	23·45	24·25	24·25
9	41·75	36·75	35·70	38·75	29·35	27·25	25·45	24·95	23·70	23·45	24·10	25·15
10	42·35	36·95	35·60	38·75	29·70	27·35	25·25	25·00	23·60	23·35	23·95	24·80
11	41·75	36·70	34·95	38·85	30·00	26·70	25·10	24·95	23·70	23·20	23·75	24·75
12	40·70	36·45	35·70	41·50	30·10	26·70	24·95	24·85	23·70	23·10	23·75	24·95
13	40·70	36·50	35·50	42·00	30·00	26·75	24·85	24·75	23·60	23·20	23·60	24·55
14	40·70	37·35	35·95	41·95	29·95	26·70	24·95	24·75	23·45	23·10	23·50	24·35
15	39·95	36·70	35·70	42·45	29·95	26·45	24·95	24·70	23·25	23·20	23·60	24·35
16	40·20	36·50	35·60	43·10	29·95	26·25	25·00	24·60	23·20	23·10	23·50	24·20
17	39·70	37·20	35·95	42·45	29·95	26·25	24·85	24·45	23·25	23·20	23·50	24·20
18	39·95	37·95	35·70	41·60	30·00	26·20	24·85	24·25	23·35	23·20	23·50	24·35
19	38·95	37·50	35·85	37·70	29·85	26·35	24·70	24·25	23·35	23·25	23·35	25·45
20	38·00	37·75	36·25	33·95	29·70	26·20	24·70	24·20	23·25	23·10	23·20	25·45
21	37·75	36·25	35·95	32·45	29·70	26·10	24·75	24·20	23·20	23·20	23·10	26·70
22	37·60	36·70	36·20	30·95	29·85	26·25	24·75	24·10	23·25	23·20	23·20	28·20
23	37·70	37·95	36·60	29·75	29·75	26·00	24·70	24·20	23·25	23·20	23·00	29·75
24	37·95	36·95	37·00	29·45	29·60	25·85	24·75	24·10	23·10	23·25	23·00	30·60
25	37·70	36·70	37·60	29·10	29·70	25·95	24·85	24·00	23·20	23·25	23·10	34·10
26	37·20	36·75	38·45	28·70	29·60	26·00	24·75	23·95	23·20	23·20	23·20	35·70
27	37·00	36·95	39·20	28·50	29·70	25·85	24·50	24·00	23·10	23·10	23·35	36·50
28	37·00	37·85	39·50	28·10	29·60	25·60	24·50	23·95	23·20	23·25	23·50	38·20
29	36·60	37·50	40·10	28·85	29·20	25·50	24·50	23·85	23·25	23·45	23·60	39·25
30	36·25	......	40·25	28·95	28·95	25·45	24·45	23·75	23·25	23·60	23·60	39·85
31	38·70	......	39·70	......	28·50	......	24·50	23·75	......	23·60	......	38·50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1885.

TABLEAU No. 501.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	37·75	35·60	33·70	32·60	39·70	28·60	27·00	25·00	23·85	23·75	24·35	24·35
2	38·50	35·10	33·75	31·85	39·75	27·85	27·10	25·20	23·95	23·60	24·50	24·25
3	37·25	34·35	32·75	32·35	37·10	28·75	27·10	24·95	23·75	23·50	24·70	24·10
4	39·35	34·10	32·75	32·25	34·25	28·70	27·00	24·95	23·70	23·50	24·75	24·10
5	39·25	34·35	33·20	32·50	32·25	28·60	26·85	24·85	23·70	23·45	24·85	24·00
6	40·85	33·95	32·60	32·60	30·35	28·35	26·95	24·85	23·60	23·45	24·75	23·95
7	40·95	33·85	32·45	32·45	29·50	28·10	26·70	24·75	23·50	23·50	24·95	23·85
8	40·10	33·95	32·50	33·20	28·85	28·10	26·70	24·75	23·60	23·45	25·20	23·75
9	39·60	34·10	32·00	32·85	28·95	27·95	26·50	24·70	23·70	23·45	25·45	23·85
10	38·95	34·70	32·95	33·00	28·75	27·85	26·60	24·75	23·75	23·35	25·60	23·95
11	38·50	34·75	31·75	34·20	29·00	27·70	26·75	24·75	23·70	23·35	25·60	23·95
12	39·60	33·85	32·10	34·45	29·10	27·60	26·85	24·75	23·75	23·20	25·70	24·20
13	37·60	34·10	31·75	34·75	29·25	27·35	26·75	24·60	23·85	23·20	25·70	24·35
14	37·35	33·50	31·75	35·10	29·25	27·35	26·70	24·60	23·95	23·20	25·60	24·45
15	37·95	33·70	31·70	35·25	29·45	27·20	26·75	24·70	23·85	23·25	25·50	24·45
16	37·70	32·50	32·10	35·75	29·45	27·10	26·70	24·60	23·75	23·35	25·25	24·75
17	37·60	34·25	31·95	36·00	29·35	27·00	26·70	24·50	23·75	23·45	25·10	25·20
18	37·20	33·25	31·25	36·45	29·45	26·85	26·60	24·45	23·70	23·25	25·20	25·70
19	36·45	33·20	31·60	36·75	29·50	26·75	26·45	24·50	23·70	23·25	25·20	26·60
20	35·75	33·35	31·70	37·20	29·45	26·70	26·25	24·45	23·60	23·20	25·10	27·95
21	34·95	33·85	31·25	37·70	29·35	26·75	26·25	24·25	23·50	23·50	25·00	28·60
22	35·35	33·20	30·70	38·20	29·25	26·70	26·10	24·20	23·70	24·45	25·10	28·95
23	34·60	33·20	31·50	39·25	29·25	26·50	25·95	24·20	23·85	24·60	25·25	29·85
24	34·50	32·35	31·85	43·10	29·10	26·60	25·75	24·10	23·85	24·85	25·25	31·95
25	35·70	32·70	32·70	43·70	29·10	26·85	25·75	24·10	23·70	24·50	25·20	32·25
26	36·25	33·35	31·70	44·20	29·00	26·75	25·75	24·00	23·75	24·45	25·25	32·75
27	35·60	33·25	32·60	43·60	28·85	26·75	25·70	24·00	23·85	24·25	24·95	33·70
28	35·20	33·50	32·50	41·75	28·95	26·85	25·60	23·95	23·75	24·35	24·70	34·45
29	35·00	......	31·70	41·20	28·70	27·00	25·45	23·75	23·85	24·35	24·45	34·45
30	34·75	......	32·10	41·20	28·50	27·10	25·45	23·75	23·75	24·45	24·45	35·60
31	35·60	......	32·60	......	28·60	......	25·35	23·85	......	24·50	......	36·45

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1886.

TABLEAU No. 502.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	June.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	35·45	39·45	34·00	36·60	30·75	27·35	26·25	25·20	23·95	23·95	23·70	23·75
2	33·70	38·45	34·00	38·35	30·70	27·35	26·10	25·10	23·95	23·95	23·60	23·70
3	34·00	38·70	34·20	38·95	30·50	27·25	26·00	25·10	23·85	23·85	23·60	23·75
4	33·70	38·50	34·50	38·60	30·45	27·10	26·10	25·10	23·85	23·85	23·60	23·85
5	33·95	38·00	34·95	38·70	30·20	27·10	26·20	25·10	23·75	23·95	23·35	23·95
6	35·45	37·25	35·95	38·45	30·20	27·20	26·00	25·00	23·85	23·85	23·45	24·50
7	38·95	37·50	35·95	37·85	30·25	27·00	26·00	24·95	23·70	23·75	23·50	25·60
8	40·50	37·95	35·70	37·10	30·35	26·95	25·95	24·85	23·60	23·60	23·45	27·50
9	41·60	38·75	35·25	36·75	30·00	26·85	25·70	24·75	23·70	23·50	23·35	29·35
10	44·85	38·35	34·95	37·45	29·95	26·95	25·75	24·50	23·60	23·50	32·50	29·75
11	45·20	37·50	34·60	37·60	29·70	27·00	25·50	24·50	23·60	23·50	23·70	30·25
12	44·25	38·20	35·45	37·85	29·60	26·95	25·45	24·50	23·50	23·60	23·70	30·25
13	43·70	37·95	35·45	38·35	29·35	26·95	25·35	24·35	23·50	23·60	23·60	30·20
14	43·35	38·10	34·85	38·45	29·60	26·85	25·35	24·45	23·50	23·50	23·50	30·35
15	43·10	38·00	34·50	39·10	29·35	26·75	25·20	24·35	23·60	23·60	23·35	30·35
16	42·50	37·95	35·20	41·20	29·10	26·75	25·20	24·35	23·50	23·75	23·35	30·70
17	41·85	37·25	35·00	45·50	28·95	26·70	25·10	24·50	23·60	23·70	23·35	31·60
18	43·25	37·75	34·95	48·80	28·75	26·85	25·20	24·45	23·60	23·60	23·50	32·20
19	41·95	37·35	34·35	48·70	28·70	26·75	25·25	24·25	23·70	23·60	23·50	33·70
20	41·75	38·10	34·75	44·70	28·60	26·70	25·20	24·20	23·70	23·45	24·00	33·85
21	41·25	36·60	34·85	35·75	28·35	26·75	25·25	24·00	23·75	23·50	24·20	34·45
22	41·10	36·60	35·20	33·95	28·10	26·60	25·20	23·95	23·70	23·50	24·35	35·10
23	40·95	36·95	35·35	32·45	28·20	26·50	25·10	24·00	23·60	23·70	24·20	34·95
24	40·45	36·25	35·50	32·20	28·20	26·35	25·10	24·00	23·50	23·60	24·20	34·95
25	39·95	35·45	35·25	31·95	28·00	26·35	25·00	24·00	23·50	23·60	24·35	34·50
26	40·00	35·35	35·85	31·70	27·85	26·25	25·00	23·85	23·60	23·85	24·45	34·95
27	39·85	34·75	35·25	31·70	27·75	26·25	25·25	23·75	23·70	23·75	24·35	37·25
28	39·70	34·35	35·20	31·45	27·75	26·35	25·25	23·85	23·75	23·60	24·20	39·20
29	39·45	......	35·25	31·35	27·70	26·20	25·20	23·75	23·95	23·60	23·95	38·95
30	39·10	......	35·85	31·10	27·75	26·35	25·20	23·75	23·95	23·70	23·85	39·00
31	38·95	......	35·95	......	27·60	......	25·20	23·85	......	23·85	......	38·20

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1887.

TABLEAU No. 503.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	38·10	34·95	34·95	35·35	32·45	28·25	25·25	24·25	23·00	22·10	21·75	21·95
2	37·35	34·10	34·75	35·35	31·70	28·10	25·20	24·25	23·00	22·20	21·70	21·85
3	37·10	33·75	34·60	35·45	31·95	28·10	25·20	24·20	23·10	22·10	21·85	21·75
4	36·70	33·25	35·25	35·75	30·95	28·25	25·10	24·10	23·10	22·25	21·75	21·70
5	36·60	33·75	35·25	35·70	31·50	28·10	25·10	24·10	23·00	22·50	21·85	21·75
6	37·35	33·25	35·10	35·20	31·95	27·95	25·10	24·20	22·95	22·60	21·95	21·95
7	37·95	33·25	34·85	35·50	32·35	27·85	25·00	24·10	22·75	22·50	21·85	22·10
8	36·85	33·70	35·35	35·75	32·35	27·60	25·00	24·10	22·85	22·45	21·75	22·00
9	36·60	35·45	35·50	35·95	32·45	27·50	25·10	24·00	22·75	22·35	21·85	21·95
10	36·50	35·00	35·95	36·10	32·60	27·45	25·00	23·85	22·95	22·45	22·00	22·00
11	35·45	35·35	35·20	37·10	32·50	27·35	25·10	23·75	22·85	22·45	22·10	22·20
12	35·60	35·10	35·20	38·60	32·70	27·00	25·20	23·95	22·70	22·25	22·20	22·20
13	35·35	34·10	35·50	38·95	32·70	26·95	25·10	23·85	22·70	22·35	21·95	22·20
14	35·20	33·95	35·35	38·75	32·50	27·00	25·20	23·70	22·60	22·45	21·85	22·20
15	34·85	34·70	35·45	38·60	32·35	26·70	25·00	23·60	22·70	22·25	21·95	22·25
16	34·60	35·70	34·95	38·85	32·10	26·60	24·85	23·50	22·70	22·20	22·00	22·35
17	34·70	35·95	35·50	39·00	31·95	26·50	24·95	23·60	22·75	22·25	22·10	22·25
18	34·50	34·70	35·95	39·10	31·70	26·50	24·95	23·60	22·60	22·35	21·95	22·35
19	34·25	35·20	35·85	39·10	31·35	25·70	24·85	23·50	22·70	22·45	22·00	22·25
20	34·75	34·50	35·60	39·35	31·20	26·20	24·75	23·60	22·50	22·25	22·10	22·20
21	35·75	35·20	35·25	39·70	30·75	26·10	24·85	23·60	22·60	22·35	22·10	22·20
22	35·45	35·10	35·20	46·20	30·45	26·10	24·75	23·70	22·70	22·35	22·00	22·10
23	34·10	35·20	35·45	46·60	30·00	26·00	24·85	23·75	22·60	22·25	21·85	22·50
24	35·60	35·10	34·60	45·70	29·85	26·00	24·75	23·60	22·50	22·10	21·75	23·20
25	35·50	34·10	35·50	44·35	29·70	26·00	24·85	23·45	22·45	22·20	21·50	24·25
26	35·20	34·35	35·10	44·20	29·60	25·95	24·70	23·35	22·35	22·20	21·60	25·50
27	34·95	34·75	34·50	42·50	29·50	25·85	24·70	23·35	22·25	22·25	21·50	27·75
28	34·70	35·00	35·20	40·10	29·60	25·70	24·60	23·20	22·25	22·10	21·70	29·45
29	35·60	......	35·00	35·85	29·20	25·50	24·50	23·00	22·20	22·20	21·85	31·95
30	35·95	......	34·75	33·25	28·95	25·35	24·50	23·10	22·25	22·10	22·00	35·25
31	36·00	......	34·85	......	29·45	......	24·35	23·20	......	21·95	......	36·50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1888.

TABLEAU No. 504.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	38·00	33·75	31·10	34·25	27·60	28·70	25·75	23·35	23·20	22·25	22·35	22·75
2	39·35	33·20	30·70	34·50	27·45	28·50	26·20	23·35	23·10	22·50	22·25	22·95
3	38·25	32·75	30·10	34·20	27·10	28·35	25·95	23·25	23·10	22·45	22·45	22·85
4	37·50	32·95	30·25	33·95	26·75	28·20	25·70	23·20	23·00	22·25	22·60	22·95
5	38·10	32·70	30·45	34·20	26·70	28·00	25·60	23·20	23·00	22·45	22·75	23·10
6	37·60	32·35	30·35	34·60	26·60	28·10	25·45	23·25	22·85	22·60	22·70	23·20
7	37·35	32·35	31·45	34·95	26·50	27·85	25·45	23·35	22·75	22·70	23·00	23·00
8	36·85	31·95	32·85	34·70	26·70	27·70	25·20	23·25	22·70	22·85	23·35	22·85
9	37·10	32·20	33·00	34·85	26·75	27·50	25·00	23·20	22·75	22·95	23·70	22·70
10	37·00	31·85	32·70	34·75	27·10	27·60	24·85	23·20	22·85	22·85	24·35	22·45
11	36·95	31·20	32·45	34·95	27·25	27·35	24·75	23·10	22·85	22·70	25·00	22·25
12	35·85	30·45	31·95	35·25	27·75	27·20	24·85	23·00	22·75	22·60	25·75	22·35
13	35·75	29·85	31·70	35·25	28·00	27·20	25·00	23·20	22·70	22·85	25·70	22·20
14	36·35	30·50	31·25	35·20	28·50	27·10	24·85	23·25	22·60	22·70	25·25	22·25
15	35·95	31·20	31·95	35·00	29·25	27·10	24·70	23·25	22·50	22·50	24·75	22·25
16	35·50	29·95	31·75	35·35	29·50	27·25	24·50	23·10	22·60	22·45	24·85	23·45
17	34·85	29·75	31·70	35·45	30·00	27·20	24·45	23·20	22·75	22·25	24·50	24·60
18	35·35	30·25	31·45	38·35	29·95	27·25	24·20	23·10	22·75	22·20	24·20	26·20
19	34·95	30·20	31·85	37·85	30·20	27·25	24·10	23·00	22·70	22·00	23·95	26·35
20	34·45	30·00	32·70	39·20	30·25	27·20	24·20	23·10	22·85	22·10	23·95	26·95
21	35·20	31·35	32·95	41·95	30·35	27·35	24·10	23·00	22·95	22·25	23·70	28·35
22	34·70	31·25	32·75	40·50	30·25	27·25	24·00	23·20	23·10	22·25	23·50	29·70
23	34·50	30·85	32·45	41·95	29·85	27·35	23·95	23·10	23·00	22·25	23·20	30·35
24	35·20	31·35	32·20	40·45	30·10	27·35	23·85	22·95	23·00	22·20	22·95	31·95
25	34·35	31·50	32·00	34·75	29·95	27·25	23·85	23·00	22·95	22·25	23·20	32·70
26	34·00	31·75	32·75	31·10	29·70	27·25	23·95	23·20	22·85	22·35	23·35	32·35
27	33·50	31·25	33·35	30·20	29·75	27·35	24·00	23·50	22·75	22·25	23·45	33·20
28	32·70	30·50	33·45	28·95	29·60	27·20	24·20	23·60	22·75	22·35	23·60	30·50
29	32·35	29·70	33·50	28·25	29·35	26·85	23·95	23·35	22·60	22·45	23·20	31·35
30	31·95	......	33·75	27·85	29·20	26·60	23·70	23·20	22·45	22·25	22·85	31·60
31	33·10	......	34·20	......	29·10	......	23·50	23·25	......	22·35	......	31·45

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1889.

TABLEAU No. 505.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	31·20	37·20	33·75	33·95	28·70	25·45	26·85	25·20	23·20	22·50	22·10	22·50
2	30·85	36·00	33·35	33·75	28·75	25·60	26·70	25·20	23·20	22·70	21·95	22·60
3	30·50	36·25	33·20	33·70	28·75	25·75	26·75	25·25	23·00	22·75	21·75	22·50
4	30·20	36·50	33·35	33·50	28·60	26·00	26·70	25·10	22·95	22·85	21·85	22·45
5	30·00	36·35	33·50	34·70	28·35	26·45	26·50	25·20	22·85	22·75	22·00	22·25
6	29·85	36·20	33·45	37·35	28·25	26·75	26·25	25·00	22·75	22·85	21·95	22·20
7	29·75	36·35	33·60	37·50	28·10	27·25	26·35	24·85	23·00	22·95	22·00	22·25
8	29·70	36·10	33·35	39·60	27·85	27·70	26·20	24·60	22·95	23·00	22·00	22·50
9	29·60	36·20	33·50	38·70	27·60	27·95	26·35	24·45	22·95	23·10	21·95	22·70
10	29·70	37·00	33·50	37·35	27·35	28·00	26·20	24·35	23·00	23·20	21·85	23·00
11	29·85	36·40	33·45	33·25	27·45	28·20	26·20	24·45	22·85	23·00	21·75	23·35
12	30·00	36·95	33·25	31·20	27·25	28·10	26·25	24·20	22·75	22·95	21·70	23·70
13	29·85	35·85	33·35	30·25	27·00	28·00	26·10	24·20	22·70	22·95	21·75	23·95
14	30·20	35·35	32·70	29·70	26·75	28·00	26·00	24·35	22·50	22·85	21·70	23·70
15	30·60	34·45	32·35	27·85	26·70	27·95	26·10	24·25	22·45	22·45	21·70	23·50
16	31·20	34·75	32·45	26·50	26·70	28·00	25·85	24·35	22·60	22·25	21·50	23·60
17	31·75	35·85	32·35	25·95	26·60	28·10	25·75	24·20	22·70	22·20	21·45	23·50
18	32·35	36·10	32·50	25·70	26·45	27·85	25·70	24·10	22·60	22·10	21·35	23·35
19	32·85	35·70	32·70	25·50	26·20	27·45	25·45	23·95	22·50	22·00	21·50	23·45
20	34·95	33·75	32·75	25·60	26·00	27·25	25·75	23·85	22·45	22·10	21·75	23·35
21	38·95	33·70	32·95	25·50	25·75	27·10	25·95	23·70	22·60	22·20	21·95	23·50
22	41·20	33·75	33·00	25·85	25·85	26·95	25·85	23·75	22·75	21·95	22·25	23·70
23	40·50	33·20	33·45	26·10	26·00	26·75	25·50	23·75	22·75	22·00	22·60	23·60
24	39·95	32·25	33·70	26·35	25·85	26·75	25·45	23·75	22·70	21·75	22·75	23·50
25	40·00	32·35	33·95	26·60	25·75	26·70	25·35	23·70	22·60	21·70	22·85	23·60
26	40·20	33·20	34·20	26·85	25·70	26·70	25·20	23·70	22·50	21·85	22·75	23·50
27	38·95	32·85	34·70	27·20	25·45	26·75	25·00	23·50	22·70	22·10	22·70	23·60
28	38·25	33·35	34·85	27·50	25·25	27·00	24·95	23·45	22·60	22·35	22·85	23·95
29	38·10	.....	34·50	27·75	25·25	26·95	24·85	23·45	22·70	22·45	22·70	24·00
30	36·70	......	34·20	28·00	25·35	26·85	25·00	23·35	22·50	22·35	22·60	24·20
31	37·00	......	34·10	......	25·25	......	25·25	24·45	......	22·20	......	24·35

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1890.

TABLEAU No. 506.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	24·50	39·20	38·60	35·35	27·75	29·95	27·95	25·20	25·00	23·85	23·35	23·20
2	24·60	39·70	38·45	35·20	27·85	30·00	27·75	25·20	24·85	23·75	23·50	23·10
3	24·85	39·95	38·50	35·35	27·75	29·95	27·70	25·10	24·85	23·70	23·70	23·25
4	24·95	40·20	38·35	35·25	28·00	29·85	27·75	25·00	24·70	23·75	23·50	23·60
5	25·00	40·45	38·50	36·75	28·35	29·95	27·70	25·00	24·60	23·85	23·20	24·95
6	25·00	40·00	37·85	38·95	28·95	29·95	27·50	25·10	24·45	23·75	23·35	26·20
7	25·20	39·50	37·10	39·75	29·45	29·85	27·45	25·00	24·35	23·70	23·25	26·75
8	26·00	39·35	36·75	37·70	29·50	29·95	27·25	24·95	24·25	23·60	23·20	27·95
9	25·85	39·10	37·00	35·85	29·45	29·95	27·20	24·75	24·35	23·50	23·45	29·35
10	27·50	38·70	37·10	35·00	29·60	29·70	27·10	24·85	24·60	23·45	23·60	30·45
11	29·00	38·20	37·25	34·45	29·50	29·50	26·95	24·75	24·85	23·50	23·70	30·75
12	32·70	38·10	37·10	33·85	29·45	29·60	26·75	24·70	25·25	23·45	23·60	30·70
13	34·70	37·95	37·20	32·95	29·25	29·50	26·70	24·60	25·70	23·35	23·50	31·10
14	32·20	38·75	37·45	31·45	29·20	29·60	26·50	24·50	25·75	23·45	23·50	31·70
15	32·70	39·45	37·70	30·95	29·25	29·60	26·60	24·45	25·85	23·50	23·60	32·25
16	33·95	38·20	37·50	30·50	29·10	29·50	26·50	24·45	25·70	23·60	23·50	32·60
17	34·45	37·70	37·45	31·00	28·95	29·50	26·45	24·50	25·85	23·60	23·45	33·70
18	35·60	37·85	37·25	30·95	28·85	29·60	26·25	24·45	25·70	23·70	23·60	34·70
19	36·70	37·95	36·95	30·70	28·85	29·75	26·35	24·25	25·25	23·95	24·00	35·75
20	37·10	37·50	36·75	30·25	29·10	29·60	26·20	24·45	25·10	24·00	24·50	37·70
21	37·85	37·20	36·70	29·35	29·70	29·35	25·95	24·25	24·85	23·85	24·35	38·95
22	38·10	37·00	36·85	28·70	30·20	29·25	25·70	24·20	24·60	23·70	24·20	38·70
23	39·45	37·20	36·75	28·10	29·00	29·10	25·60	24·25	24·50	23·60	23·95	37·50
24	39·70	38·25	36·50	28·20	30·25	28·85	25·50	24·35	24·35	23·45	23·75	38·75
25	40·20	38·70	36·45	27·95	30·10	28·95	25·60	24·45	24·20	23·35	23·60	37·25
26	41·10	38·50	36·25	27·50	29·85	28·75	25·50	24·50	24·10	23·45	23·75	36·60
27	42·45	38·60	36·35	27·50	29·85	28·60	25·45	24·60	24·20	23·50	23·70	37·10
28	41·70	38·70	36·20	27·60	29·75	28·35	25·25	24·60	24·00	23·45	23·50	36·85
29	40·45	......	35·85	27·35	29·85	28·20	25·35	24·50	23·85	23·50	23·45	36·45
30	39·95	......	35·70	27·50	29·75	28·10	25·20	24·70	23·85	23·60	23·25	36·10
31	38·85	......	35·45	......	29·95	......	25·10	24·95	......	23·45	......	35·75

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1891.

TABLEAU No. 507.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	35·20	33·95	34·50	37·45	29·95	26·50	24·00	24·00	23·45	21·95	21·20	22·75
2	35·50	33·20	34·00	37·10	29·75	26·60	23·95	23·95	23·25	21·85	21·25	22·85
3	36·10	33·50	33·85	37·85	29·70	26·70	23·75	24·00	23·20	21·75	21·20	22·95
4	35·00	32·20	33·70	38·20	29·50	26·45	23·85	23·95	23·10	21·95	21·10	23·00
5	35·35	31·70	33·60	37·95	29·60	26·00	23·95	23·95	23·20	21·85	21·10	22·95
6	35·00	31·45	33·45	37·35	29·70	25·95	24·10	24·00	23·10	21·95	21·00	23·20
7	34·70	31·95	33·50	37·20	29·75	25·85	24·00	23·95	23·00	21·75	20·85	23·35
8	34·95	32·20	33·70	36·95	29·70	25·70	24·10	23·95	23·10	21·85	20·95	23·10
9	34·70	32·60	33·75	36·75	29·60	25·60	23·95	23·85	23·00	21·70	20·75	22·85
10	34·75	32·50	34·10	36·50	29·50	25·60	23·85	23·85	22·95	21·70	20·60	23·00
11	34·85	32·70	34·35	39·50	29·60	25·45	23·75	23·70	22·85	21·60	20·75	23·10
12	35·10	32·45	34·95	37·70	29·45	25·25	23·70	23·75	22·75	21·70	20·75	22·95
13	34·60	32·60	35·25	36·50	29·35	25·10	23·60	23·60	22·60	21·60	20·85	22·85
14	34·20	32·45	35·60	34·45	29·20	24·95	23·50	23·45	22·70	21·45	20·85	22·75
15	34·00	32·20	35·50	33·95	28·95	24·85	23·60	23·35	22·85	21·50	20·75	22·85
16	34·35	32·35	35·70	33·70	28·75	24·70	23·50	23·35	22·70	21·70	20·60	22·95
17	33·85	33·20	35·00	33·50	28·60	24·85	23·45	23·25	22·50	21·85	20·50	22·85
18	33·60	32·75	35·25	31·85	28·45	24·70	23·50	23·35	22·45	21·70	21·10	22·70
19	33·25	32·50	34·85	31·60	28·35	24·50	23·60	23·25	22·50	21·60	21·20	22·60
20	33·60	32·60	34·20	31·35	28·20	24·45	23·70	23·20	22·70	21·75	21·35	22·95
21	34·00	32·50	34·10	30·95	28·10	24·35	23·75	23·10	22·60	21·95	21·25	23·35
22	34·25	32·85	34·25	30·60	28·00	24·45	23·70	23·25	22·70	21·85	21·25	23·50
23	34·85	32·70	34·75	30·45	27·85	24·50	23·60	23·45	22·50	21·75	21·35	23·45
24	34·75	32·75	35·35	30·00	27·70	24·60	23·70	23·70	22·35	21·70	21·45	23·35
25	34·50	33·85	35·70	29·85	27·50	24·50	23·85	23·60	22·25	21·50	22·25	23·50
26	34·20	34·25	36·95	29·75	27·60	24·60	24·00	23·70	22·20	21·35	22·95	23·25
27	33·45	34·85	37·35	29·95	27·45	24·70	24·10	23·75	22·10	21·45	23·00	23·00
28	32·50	34·60	37·20	29·85	27·10	24·60	24·10	23·60	22·00	21·35	23·10	22·95
29	32·75	......	37·00	30·00	27·00	24·45	24·20	23·50	21·95	21·20	22·85	22·60
30	33·45	......	37·10	29·85	26·95	24·25	24·25	23·60	22·10	21·20	22·75	22·70
31	33·70	......	37·25	......	26·70	......	24·20	23·50	......	21·20	......	22 50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1892.

TABLEAU No. 508.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	22·60	37·00	31·35	31·35	23·75	24·95	26·70	23·50	23·85	22·75	22·00	22·95
2	22·70	37·45	30·75	32·70	23·70	24·70	26·60	23·50	23·50	22·60	21·85	22·85
3	22·95	37·20	30·20	32·85	23·75	24·70	26·70	23·45	23·35	22·35	21·95	22·70
4	23·20	36·75	31·00	34·75	23·50	24·60	26·70	23·25	23·20	22·45	22·20	22·60
5	23·00	36·35	31·85	41·40	23·70	24·50	26·95	23·20	23·00	22·60	22·35	22·50
6	22·85	35·75	32·45	41·70	23·70	24·45	27·00	23·10	22·95	22·60	22·45	22·50
7	23·20	35·20	32·60	42·10	23·95	24·60	26·70	23·20	23·00	22·45	22·35	22·45
8	23·85	35·25	32·25	39·50	23·85	24·70	26·45	23·10	22·85	22·50	22·60	22·35
9	24·75	35·20	32·45	36·35	24·00	24·70	26·00	23·20	22·75	22·60	22·70	22·45
10	25·25	34·95	32·20	35·20	24·10	24·60	25·85	23·45	22·70	22·50	22·60	22·50
11	26·20	34·60	32·25	32·95	24·20	24·50	25·70	23·70	22·75	22·60	22·50	22·45
12	26·85	34·85	31·75	31·20	24·35	24·50	25·60	24·20	22·70	22·45	22·35	22·35
13	27·95	34·50	30·85	29·10	24·20	24·45	25·45	24·85	22·70	22·20	22·20	22·35
14	28·00	33·70	30·20	26·95	24·10	24·45	25·25	24·70	22·75	22·10	22·00	22·25
15	27·25	33·75	30·25	25·85	24·00	24·60	25·00	24·70	22·70	22·10	22·20	22·25
16	27·35	33·45	31·00	25·10	23·85	24·50	24·85	24·60	22·60	22·20	22·50	22·35
17	28·00	33·35	32·20	24·60	23·95	24·60	24·60	24·25	22·45	22·25	22·70	22·45
18	28·50	33·25	31·85	24·10	24·00	24·45	24·25	24·10	22·35	22·20	22·75	22·35
19	30·50	33·60	31·95	23·70	24·20	24·25	24·20	24·00	22·50	22·10	23·20	22·20
20	32·10	33·85	31·50	23·35	24·10	24·60	24·20	24·10	22·60	22·20	23·60	22·25
21	33·45	33·70	30·75	22·85	23·95	25·95	24·00	23·95	22·45	22·20	23·85	22·20
22	32·70	33·25	30·50	22·50	24·20	26·60	23·95	23·75	22·35	22·25	23·95	22·35
23	35·00	33·10	31·50	22·45	24·50	26·70	23·95	23·70	22·10	22·20	23·95	22·85
24	33·00	32·85	31·35	22·70	24·35	26·25	23·85	23·50	22·35	22·00	23·75	24·20
25	34·35	32·70	31·00	22·60	24·25	25·95	23·75	23·60	22·45	22·10	23·50	30·95
26	36·50	32·75	30·85	22·85	24·35	26·00	23·75	24·35	22·70	22·00	23·45	34·00
27	36·10	31·10	30·75	22·70	24·60	26·00	23·85	25·20	22·95	21·95	23·25	37·25
28	38·45	29·95	30·85	22·75	24·85	26·20	23·75	25·00	23·00	21·85	23·20	38·60
29	38·35	30·10	30·95	23·00	24·95	26·25	23·70	24·70	22·95	21·95	23·00	38·95
30	37·60	......	31·10	23·70	25·00	26·50	23·75	24·35	22·75	21·85	23·10	38·25
31	37·50	......	31·25	......	25·10	......	23·60	23·95	......	21·75	......	38·00

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1893.

TABLEAU No. 509.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	38·35	32·10	31·70	33·70	26·85	29·85	26·45	24·60	26·25	23·00	22·60	22·00
2	38·95	31·50	31·45	33·45	26·25	29·60	26·35	24·45	26·00	22·95	22·50	22·10
3	39·50	31·35	30·75	33·85	26·60	29·50	26·25	24·35	25·50	22·95	22·45	21·95
4	37·10	31·10	31·10	33·95	27·35	29·45	26·20	24·25	24·85	22·75	22·50	22·00
5	37·20	31·20	30·85	34·00	27·85	29·45	25·95	24·20	24·50	22·60	22·50	22·20
6	36·00	31·35	31·10	34·00	28·85	29·35	25·70	24·25	24·25	22·70	22·60	22·70
7	34·75	32·00	31·25	33·85	29·20	29·20	25·85	24·35	24·00	22·60	22·50	23·20
8	35·70	31·70	31·35	34·20	29·00	29·20	25·75	24·20	23·85	22·70	22·60	23·35
9	36·35	31·45	31·70	34·20	29·10	29·10	25·85	24·10	23·95	22·75	22·50	23·75
10	36·85	32·00	31·60	34·70	29·00	29·00	25·70	24·00	23·75	22·85	22·35	24·20
11	36·50	32·85	31·50	34·85	29·00	29·20	25·60	23·95	23·70	22·75	22·20	24·10
12	36·50	33·10	31·75	34·95	29·10	29·10	25·50	23·85	23·45	22·70	22·25	24·85
13	34·70	32·75	32·35	34·95	29·25	28·95	25·60	24·00	23·35	22·60	22·25	25·60
14	35·25	32·35	32·25	35·25	29·45	28·75	25·50	23·85	23·20	22·50	22·35	28·10
15	35·50	32·70	32·75	35·10	29·75	28·70	25·45	23·75	23·10	22·70	22·35	31·00
16	35·85	32·35	32·35	35·20	30·35	28·50	25·45	23·85	23·00	22·75	22·25	34·20
17	35·45	31·45	31·50	35·45	31·00	28·45	25·45	23·85	23·10	22·75	22·20	35·35
18	35·60	31·35	31·85	35·45	30·70	28·20	25·50	23·75	23·20	22·85	22·25	36·85
19	35·10	31·50	31·75	35·75	30·85	28·00	25·45	23·60	23·35	22·60	22·20	37·45
20	35·25	31·70	31·95	39·00	31·10	27·85	25·20	23·45	23·20	22·35	22·10	37·25
21	34·25	31·45	32·50	37·35	31·00	27·70	25·10	23·35	23·10	22·20	22·00	41·50
22	33·85	31·20	32·70	33·10	31·10	27·50	25·00	23·25	23·00	22·25	22·10	41·25
23	34·25	30·85	32·20	31·50	31·20	27·45	25·10	23·20	23·10	22·25	22·20	40·50
24	34·50	31·10	32·50	29·85	31·00	27·25	24·95	23·20	22·95	22·45	22·25	41·00
25	34·45	30·85	33·10	29·35	30·95	27·10	24·70	23·35	22·85	22·50	22·20	41·35
26	34·25	31·10	32·95	28·70	30·85	27·00	24·75	23·50	23·00	22·50	22·00	40·50
27	34·10	31·20	33·60	28·35	30·70	26·95	24·70	23·50	22·95	22·45	21·95	38·70
28	33·35	31·45	33·25	28·20	30·35	26·85	24·60	23·45	23·00	22·60	22·00	38·75
29	33·10	......	33·50	28·35	30·20	26·70	24·50	23·95	23·10	22·85	21·95	39·35
30	33·20	......	33·70	27·95	30·10	26·60	24·60	25·35	23·10	22·75	22·20	39·25
31	32·60	......	33·85	......	30·00	......	24·50	26·35	......	22·70	......	38·10

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1894.

TABLEAU No. 510.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	37·75	34·35	32·00	34·45	28·60	26·60	26·00	23·70	22·10	21·95	22·70	22·00
2	37·50	34·45	32·10	34·85	28·75	26·70	25·75	23·50	22·10	22·10	22·85	21·85
3	37·70	34·45	32·10	34·75	28·85	27·10	25·85	23·45	22·00	22·10	22·95	21·95
4	37·85	34·60	31·85	34·50	28·75	27·25	25·75	23·35	21·95	22·00	23·10	21·70
5	38·70	34·25	31·95	34·70	28·85	27·35	25·75	23·25	21·95	22·10	23·25	21·75
6	37·60	33·70	32·35	37·25	28·95	27·35	25·70	23·20	22·00	22·00	23·10	21·85
7	37·50	33·25	33·20	36·60	29·00	27·25	25·60	23·25	22·10	21·95	23·00	21·95
8	37·45	33·70	34·50	35·35	29·00	27·10	25·50	23·20	22·00	21·85	23·10	22·00
9	37·35	33·95	34·85	32·10	29·10	27·00	25·45	23·25	21·95	21·95	23·00	21·85
10	37·10	33·60	35·10	30·25	29·00	26·85	25·50	23·25	21·70	22·00	22·95	21·95
11	36·75	34·10	35·35	29·10	28·95	26·70	25·45	23·00	21·75	22·00	23·00	22·20
12	36·85	33·35	35·70	27·95	28·85	26·70	25·45	22·75	21·85	22·10	23·10	22·35
13	36·35	32·50	35·85	27·60	28·60	26·50	25·35	22·85	21·70	22·10	23·00	22·60
14	35·50	31·10	36·10	26·85	28·45	26·25	25·45	22·85	21·75	22·25	22·95	22·70
15	36·10	31·70	35·95	26·75	28·10	26·00	25·35	22·75	21·70	22·45	23·00	22·70
16	36·20	32·10	35·85	26·70	27·85	25·85	25·25	22·75	21·85	22·35	23·00	22·75
17	37·00	31·10	35·95	26·60	27·60	25·75	25·10	22·85	21·75	22·45	22·95	22·60
18	36·20	31·45	35·85	26·60	27·50	25·75	25·00	22·95	21·85	22·60	23·00	22·50
19	36·45	31·85	35·75	26·25	27·60	25·70	24·85	22·75	22·00	22·70	22·95	22·35
20	36·25	32·20	36·25	25·85	27·25	25·75	24·75	22·70	22·25	22·85	22·85	22·20
21	36·10	32·45	36·35	26·10	26·70	25·85	24·85	22·60	22·00	22·95	22·70	22·10
22	36·50	31·85	36·50	26·85	26·85	25·95	24·75	22·35	21·85	22·85	22·45	21·85
23	36·25	32·10	36·35	27·25	27·10	26·00	24·60	22·25	21·95	22·75	22·50	21·95
24	35·60	31·70	36·20	27·75	27·25	26·20	24·45	22·35	22·00	22·70	22·45	21·85
25	35·25	31·10	36·10	28·10	27·10	25·95	24·35	22·25	21·95	22·75	22·50	21·75
26	34·85	31·85	35·50	28·10	26·85	25·95	24·25	22·35	22·00	22·70	22·50	21·85
27	34·60	32·20	35·25	28·25	26·75	25·95	24·00	22·20	21·85	22·70	22·45	22·70
28	34·85	32·00	35·50	28·45	26·60	26·10	23·85	22·20	21·95	22·60	22·20	24·75
29	35·00	......	35·10	28·70	26·85	26·25	23·60	22·20	21·95	22·75	22·10	28·70
30	34·85	......	35·10	28·60	26·75	26·20	23·70	22·25	22·10	22·70	22·00	31·95
31	34·60	......	34·85	......	26·70	......	23·75	22·00	......	22·70	......	32·85

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1895.

TABLEAU No. 511.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	32·85	32·70	29·85	30·20	26·70	25·10	23·00	21·20	20·95	20·00	19·20	21·10
2	32·95	33·25	29·20	30·35	26·50	25·20	22·85	21·20	20·85	19·95	19·25	20·95
3	31·60	32·50	28·35	30·25	26·60	25·35	22·70	21·25	20·85	20·00	19·10	20·85
4	34·10	31·50	28·10	30·35	26·45	25·35	22·60	21·10	20·85	20·20	19·20	20·70
5	36·25	31·45	27·95	30·45	26·60	25·10	22·45	20·95	20·75	20·20	19·10	21·10
6	36·00	31·20	28·00	31·60	26·50	25·00	22·35	21·10	20·85	20·10	19·25	21·50
7	36·00	30·85	27·85	31·70	26·60	25·20	22·25	21·20	20·75	20·10	19·35	22·10
8	37·70	30·25	28·85	32·00	26·75	25·25	22·25	21·20	20·70	19·95	19·45	22·70
9	37·45	29·60	28·85	34·25	26·85	25·20	22·20	21·25	20·60	20·00	19·70	23·25
10	36·70	29·85	29·20	38·00	26·95	25·10	22·20	21·20	20·70	19·95	19·60	23·85
11	36·25	30·50	29·25	40·35	27·10	25·00	22·10	21·25	20·70	19·60	19·50	24·00
12	36·20	31·10	29·45	39·70	27·10	25·00	21·95	21·25	20·75	19·70	19·50	24·85
13	36·35	31·50	29·50	39·25	27·25	24·75	21·95	21·20	20·75	19·75	19·45	27·70
14	36·10	30·85	29·45	37·60	27·45	24·45	21·75	21·00	20·75	19·75	19·35	30·85
15	35·45	30·10	28·10	37·85	27·25	24·50	21·85	21·10	20·25	19·70	19·70	32·95
16	35·10	30·25	28·35	35·85	27·10	24·35	21·60	21·00	20·20	19·45	19·75	33·85
17	34·70	30·10	28·50	33·85	26·70	24·10	21·45	20·95	20·25	19·50	19·85	33·75
18	34·70	30·10	28·60	32·85	26·50	23·95	21·60	21·00	20·35	19·70	19·95	34·50
19	33·25	30·60	28·75	31·85	26·35	23·85	21·50	21·10	20·20	19·50	20·20	35·10
20	32·95	29·60	28·85	30·10	26·25	23·85	21·45	21·10	20·20	19·60	20·20	34·75
21	33·35	29·45	29·10	27·85	26·10	23·85	21·45	21·20	20·25	19·75	20·25	33·25
22	34·85	30·25	29·00	26·85	25·75	23·95	21·35	21·20	20·35	19·50	20·00	30·85
23	34·85	29·35	29·10	26·60	25·60	23·70	21·45	21·10	20·35	19·60	19·85	28·95
24	34·85	28·95	28·95	27·60	25·50	23·75	21·45	21·35	20·20	19·50	19·70	28·70
25	33·25	29·45	28·85	26·85	25·35	23·85	21·50	21·50	20·10	19·45	19·50	27·85
26	32·95	29·35	29·10	27·00	25·20	24·00	21·45	21·60	19·95	19·35	19·75	26·70
27	33·35	29·50	29·45	26·85	25·10	23·70	21·35	21·50	20·00	19·25	20·50	25·95
28	33·70	29·85	29·85	26·95	25·25	23·60	21·25	21·45	20·10	19·10	21·10	25·95
29	32·45	......	30·10	26·60	25·35	23·50	21·20	21·35	19·85	19·25	21·35	24·75
30	33·45	......	30·35	26·85	25·25	23·25	21·00	21·20	20·00	19·35	21·20	24·45
31	32·45	......	30·00	......	25·20	......	21·00	20·95	......	19·20	......	25·00

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1896.

TABLEAU No. 512.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	24·45	34·20	33·45	32·20	28·70	24·45	22·45	21·60	20·70	20·25	20·25	22·50
2	24·75	34·60	33·35	32·85	28·45	24·35	22·25	21·45	20·50	20·60	20·35	22·45
3	24·70	34·20	33·45	33·50	28·10	24·00	22·35	21·35	20·35	20·75	20·25	22·35
4	24·95	33·45	32·50	33·70	27·75	23·95	22·25	21·35	20·45	20·60	20·20	22·35
5	25·20	33·70	32·60	33·75	27·85	23·95	22·25	21·50	20·35	20·60	20·35	22·25
6	26·45	34·25	32·35	33·70	27·95	24·00	22·20	21·60	20·45	20·70	20·75	22·20
7	28·95	35·20	32·70	33·60	27·60	24·00	22·25	21·60	20·35	20·75	21·35	22·25
8	32·50	34·95	32·60	33·50	27·35	24·10	22·25	21·60	20·70	20·85	21·75	22·20
9	33·45	34·70	32·45	33·70	27·20	24·35	22·20	21·35	20·75	20·85	21·85	22·10
10	34·75	34·50	31·95	33·85	27·10	24·45	22·20	21·45	20·75	20·75	21·95	22·00
11	36·50	33·85	32·10	34·70	27·20	24·45	22·20	21·45	20·75	20·85	21·70	21·95
12	34·45	33·75	32·35	37·70	27·10	24·60	22·10	21·50	20·70	20·95	21·75	21·75
13	35·20	32·85	32·00	38·25	26·85	24·60	22·25	21·70	20·95	20·75	21·95	21·75
14	36·95	32·70	31·60	42·70	26·70	24·45	22·45	21·50	20·45	20·50	21·95	21·70
15	37·95	32·95	31·50	43·10	26·70	24·25	22·35	21·35	20·25	20·25	21·75	19·60
16	38·35	32·70	31·70	43·20	26·35	24·20	22·25	21·35	20·25	20·25	21·95	21·75
17	39·45	32·75	31·75	40·50	26·10	24·10	22·25	21·35	20·10	20·20	21·95	21·85
18	38·10	32·85	31·50	39·10	25·95	23·95	22·20	21·35	20·20	20·25	22·20	22·35
19	37·25	33·00	31·25	38·95	25·95	23·75	22·10	21·20	20·10	20·20	22·25	22·70
20	36·60	33·20	31·10	38·50	25·60	23·60	21·95	20·95	20·25	20·00	22·10	22·85
21	37·00	32·95	31·25	36·70	25·25	23·50	21·95	20·95	20·20	20·20	21·95	23·95
22	37·10	32·45	31·45	34·95	24·95	23·50	22·00	20·85	20·50	20·25	21·85	26·25
23	36·20	32·50	31·10	33·75	25·00	23·35	21·95	20·75	20·45	20·35	21·95	27·45
24	34·95	32·60	30·60	33·45	24·60	23·20	21·95	20·95	20·35	20·45	21·85	29·45
25	34·70	32·75	29·95	32·70	24·45	23·00	21·85	21·00	20·25	20·50	22·10	32·70
26	34·95	32·45	31·00	31·85	24·20	22·85	21·75	20·95	20·35	20·35	22·20	35·95
27	35·35	31·95	30·70	30·95	24·45	22·85	21·85	20·85	20·35	20·35	22·45	35·35
28	34·70	32·45	30·35	30·00	24·50	22·60	21·85	21·00	20·45	20·25	22·45	36·20
29	34·10	33·50	30·10	29·45	24·35	22·60	21·85	20·85	20·25	20·35	22·50	35·85
30	33·70	......	31·35	29·25	24·45	22·50	21·75	20·50	20·25	20·25	22·75	37·00
31	33·75	......	31·60	......	24·50	......	21·75	20·75	.....	20·25	......	35·20

Elévations du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1897.

Tableau No. 513.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	35·10	31·45	27·95	32·00	28·60	27·20	24·00	23·20	22·25	20·70	20·20	20·70
2	35·00	32·10	28·10	31·95	28·85	26·95	23·95	23·25	22·25	20·85	20·25	20·75
3	35·70	30·70	28·25	32·00	28·95	26·70	24·00	23·10	22·10	20·45	20·45	20·70
4	34·70	29·95	28·35	34·25	29·10	26·45	23·95	23·10	21·95	20·10	20·25	20·50
5	33·85	29·70	28·50	33·70	28·85	26·35	23·70	22·95	21·60	20·10	20·35	20·45
6	32·75	31·10	28·75	33·50	29·20	26·25	23·70	22·70	21·60	20·10	20·50	20·50
7	34·00	31·70	29·20	37·70	28·95	26·25	23·60	22·45	21·70	20·25	20·60	20·60
8	34·25	31·20	27·85	37·70	28·50	25·85	23·35	22·35	21·50	20·20	20·70	20·95
9	34·35	30·00	28·20	38·35	28·25	25·75	23·25	22·25	21·45	20·20	20·60	21·00
10	34·00	29·60	28·60	36·60	28·20	25·70	23·20	22·25	21·50	20·10	20·70	21·00
11	33·45	29·10	28·75	33·75	28·00	25·50	22·95	22·35	21·70	20·00	20·60	20·95
12	33·70	28·20	29·00	32·25	27·95	25·50	23·25	22·35	21·35	19·95	20·70	21·45
13	32·95	28·45	28·75	31·35	27·70	25·60	23·50	22·45	21·35	20·10	20·60	21·45
14	33·00	28·45	28·50	29·10	27·60	25·75	23·70	22·50	21·45	20·10	20·95	21·50
15	32·85	28·60	28·00	28·10	27·45	25·75	23·60	22·45	21·35	20·00	20·85	22·10
16	32·60	29·20	27·95	28·00	27·50	25·85	23·50	22·50	21·25	20·10	20·85	22·35
17	33·35	29·85	28·10	27·50	27·35	25·70	23·75	22·60	21·20	20·10	20·50	22·70
18	34·50	30·10	28·35	26·70	27·25	25·60	23·60	22·50	21·10	19·95	20·45	22·45
19	33·70	29·50	28·75	26·20	27·20	25·35	23·35	22·45	20·85	19·85	20·35	22·25
20	32·45	28·85	29·10	25·70	27·10	25·20	23·10	22·35	21·10	19·85	20·35	22·00
21	31·85	28·70	29·50	25·35	27·00	24·95	22·95	22·25	21·00	19·95	20·25	22·10
22	32·00	28·50	30·45	25·00	27·00	24·75	22·75	22·35	20·85	19·95	20·25	22·25
23	32·35	28·45	31·35	24·75	27·10	24·60	22·70	22·25	20·85	19·85	20·25	22·50
24	32·00	28·60	31·60	24·50	27·20	24·70	22·95	22·20	20·85	19·95	20·35	24·00
25	31·45	28·50	31·70	24·50	27·70	24·50	22·95	22·00	20·60	20·00	20·25	25·50
26	32·20	28·35	31·75	24·85	27·70	24·45	22·85	22·10	20·70	20·20	20·20	27·35
27	30·95	28·00	32·20	26·45	27·60	24·25	22·70	22·20	20·85	20·10	20·25	28·50
28	31·25	27·95	31·60	26·95	27·70	24·00	22·50	22·25	20·75	20·10	20·35	29·70
29	31·75	......	31·75	27·45	27·70	24·10	22·50	22·25	20·70	20·45	20·85	29·95
30	31·35	......	31·85	28·10	27·50	24·10	22·70	22·20	20·60	20·35	20·75	33·10
31	30·85	......	32·25	......	27·25	......	22·95	22·25	......	20·25	.....	32·95

Elévations du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1898.

Tableau No. 514.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Aug.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	33·00	33·25	32·20	29·70	25·10	25·20	24·35	22·20	21·60	21·50	22·75	21·50
2	34·35	32·95	32·25	29·35	25·20	25·25	24·45	22·10	21·50	21·45	22·45	21·60
3	36·25	32·85	32·25	29·25	25·25	25·25	24·35	22·10	21·70	21·25	22·50	21·45
4	37·10	32·70	32·00	28·85	25·20	25·25	24·45	21·95	21·50	21·20	22·45	21·50
5	37·45	32·85	31·85	28·45	25·00	25·10	24·60	22·00	21·45	21·35	22·35	21·60
6	37·85	33·10	31·70	27·50	25·00	25·00	24·35	22·00	21·35	21·20	22·20	21·50
7	38·60	33·00	31·75	27·10	24·95	24·95	24·10	21·95	21·25	20·95	22·00	21·35
8	37·70	33·20	31·95	26·20	24·85	24·70	23·85	21·95	21·35	20·85	21·95	21·20
9	36·95	33·45	32·10	25·60	24·75	24·60	24·00	21·95	21·45	20·95	22·10	21·25
10	36·10	33·50	31·95	25·20	24·85	24·50	23·85	22·00	21·50	20·70	22·00	21·10
11	35·70	33·35	32·00	24·95	24·75	24·35	23·70	21·85	21·25	20·45	21·85	21·25
12	35·00	33·10	32·20	24·70	24·70	24·25	23·45	21·70	21·20	20·50	21·85	21·70
13	35·60	32·95	32·95	24·45	24·60	24·20	23·25	21·70	21·20	20·70	21·70	22·25
14	35·35	33·10	34·45	24·35	24·50	24·20	23·10	21·60	21·10	20·85	21·85	23·70
15	35·70	33·20	36·20	24·45	24·35	24·25	23·00	21·70	21·00	21·20	22·10	25·00
16	35·45	33·10	37·25	24·25	24·25	24·10	22·95	21·50	20·95	21·70	22·10	26·35
17	35·20	33·00	37·50	24·35	24·25	24·10	22·75	21·75	21·10	21·70	22·35	27·70
18	35·00	32·60	37·85	24·35	24·25	23·95	22·70	21·95	21·20	21·50	22·45	28·10
19	34·70	32·20	42·50	24·45	24·20	24·00	22·70	21·95	21·20	21·25	22·60	27·70
20	34·50	32·00	46·50	24·60	24·35	23·95	22·70	21·75	21·10	21·45	22·60	28·00
21	34·45	31·95	45·35	24·50	24·25	23·95	22·45	21·75	20·95	21·60	22·50	28·95
22	34·35	31·75	45·25	24·60	24·20	24·00	22·75	21·75	20·75	21·70	22·45	29·70
23	34·50	32·00	44·75	24·85	24·00	23·85	22·60	21·85	20·95	21·85	22·35	29·85
24	34·70	32·50	43·00	25·20	24·20	23·70	22·45	21·75	21·70	22·00	22·35	29·45
25	34·25	32·95	40·85	25·10	24·25	23·70	22·35	21·75	21·35	22·10	22·25	29·25
26	34·35	32·85	37·85	25·20	24·60	23·75	22·50	21·70	21·20	22·35	22·20	29·85
27	34·35	32·70	34·75	25·10	24·85	23·95	22·45	21·70	21·45	22·35	22·10	29·70
28	34·10	32·60	34·10	25·20	24·95	24·00	22·25	21·60	21·45	22·45	21·85	30·35
29	33·95	......	32·50	25·25	24·95	24·20	22·20	21·50	21·35	22·60	21·70	32·45
30	33·75	......	31·20	25·20	25·00	24·20	22·20	21·60	21·35	22·70	21·60	33·95
31	33·60	......	30·25	......	25·10	......	22·25	21·75	......	22·75	......	34·70

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1899.

TABLEAU No. 515.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	33·45	33·35	31·25	33·00	29·00	26·25	23·45	22·50	21·00	21·20	21·20	20·10
2	36·60	33·20	31·20	33·25	29·45	26·35	23·35	22·45	20·95	21·45	21·35	20·35
3	36·50	33·00	31·25	33·50	29·85	26·25	23·35	22·45	20·75	21·60	21·35	20·45
4	37·20	32·75	31·10	33·45	29·95	26·20	23·25	22·35	20·95	21·70	21·35	20·50
5	42·10	32·70	30·95	33·25	30·00	26·20	23·25	22·35	20·70	21·75	21·45	20·70
6	39·00	32·70	30·75	33·45	30·10	26·10	23·35	22·45	20·75	21·60	21·50	20·85
7	38·70	32·75	30·70	33·45	30·10	26·45	23·35	22·35	20·75	21·50	21·45	20·60
8	38·20	32·20	30·85	33·85	30·20	26·25	23·25	22·25	20·70	21·60	21·35	20·50
9	38·35	32·00	30·60	34·25	30·10	26·25	23·60	22·10	20·70	21·70	21·20	20·60
10	37·50	31·77	30·95	34·85	29·95	25·95	23·95	21·95	20·60	21·50	21·25	20·45
11	35·95	31·20	31·10	34·70	29·50	25·75	24·00	21·85	20·45	21·35	21·20	20·25
12	35·20	30·85	31·35	36·45	29·25	25·50	24·20	21·85	20·50	21·20	21·10	20·20
13	34·75	30·50	31·60	36·20	29·20	25·25	24·10	21·75	20·45	21·25	21·00	21·00
14	35·20	30·95	31·60	35·45	28·95	25·35	24·00	21·75	20·50	21·20	20·95	22·20
15	36·35	31·10	32·00	36·10	28·75	25·45	23·95	21·85	20·45	21·00	20·85	21·85
16	36·95	31·35	34·95	36·95	28·60	25·25	23·85	21·70	20·35	20·95	20·75	21·45
17	36·70	32·20	33·75	39·20	28·45	24·95	23·70	21·50	20·45	20·75	20·70	20·95
18	36·20	31·95	33·45	42·45	28·10	24·75	23·60	21·45	20·50	20·70	20·75	21·10
19	35·20	31·70	33·70	41·85	27·70	24·70	23·50	21·25	20·60	20·75	20·85	21·35
20	35·00	31·25	33·95	42·00	27·60	24·95	23·35	21·25	20·95	20·85	20·85	21·60
21	36·20	31·75	33·20	36·85	27·45	24·70	23·45	21·35	20·70	20·95	20·75	21·85
22	36·35	31·70	33·35	34·85	27·20	24·60	23·45	21·50	20·60	20·75	20·70	22·20
23	35·35	31·60	33·20	33·10	26·85	24·35	23·35	21·75	20·50	20·70	20·75	22·10
24	36·20	30·95	33·35	31·20	26·70	24·25	23·20	21·70	20·25	20·75	20·60	22·20
25	34·75	30·25	33·50	29·85	26·45	24·25	23·10	21·60	20·10	20·70	20·50	22·10
26	34·50	30·70	33·45	29·10	26·25	24·25	23·20	21·45	20·45	20·70	20·35	22·00
27	34·10	31·20	33·35	28·60	26·35	24·20	23·00	21·35	20·70	20·75	20·20	22·00
28	33·75	31·35	33·45	28·70	26·25	24·10	22·95	21·20	20·85	20·70	20·20	21·85
29	33·60	......	33·50	28·70	26·20	24·00	22·45	21·10	21·00	20·60	20·20	21·95
30	33·45	......	33·50	28·85	26·00	23·75	22·50	21·10	20·95	20·70	20·10	21·85
31	33·25	......	32·85	......	26·20	......	22·60	20·95	......	20·85	......	21·70

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1900.

TABLEAU No. 516.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	24·70	32·50	32·00	32·75	28·00	24·70	22·75	23·45	21·75	21·60	20·75	21·75
2	25·70	32·25	32·45	33·00	27·85	24·70	22·70	23·35	21·60	21·45	20·70	22·35
3	28·00	32·45	32·25	33·70	27·70	25·35	22·60	23·25	21·45	21·45	20·95	22·35
4	29·35	32·35	32·45	34·50	26·95	25·85	22·70	23·10	21·60	21·35	20·95	22·45
5	29·95	32·20	32·25	34·60	27·10	25·70	22·85	22·75	21·60	21·35	21·10	22·60
6	30·50	31·85	32·35	34·50	26·85	25·60	22·75	22·95	21·45	21·45	21·20	22·75
7	31·20	31·70	32·60	34·85	26·70	25·20	22·85	23·00	21·50	21·60	21·35	22·60
8	32·00	32·20	32·85	35·50	26·45	24·95	22·95	23·20	21·45	21·70	21·35	22·35
9	32·75	33·70	33·20	39·70	26·60	25·00	23·00	23·10	21·35	21·85	21·50	22·25
10	33·00	33·20	33·95	39·35	26·45	24·70	23·35	23·20	21·35	22·00	21·75	22·20
11	33·85	33·00	33·10	38·25	26·45	24·50	23·35	23·20	21·35	21·95	21·45	23·00
12	35·20	33·10	32·20	43·45	26·25	24·60	23·50	23·20	21·45	21·85	21·45	24·10
13	35·95	33·50	31·95	41·35	26·20	24·45	23·70	23·10	21·50	21·75	22·35	24·85
14	36·35	36·95	32·60	40·35	26·10	24·20	24·00	23·20	21·35	21·70	21·25	26·10
15	35·50	36·35	33·00	39·20	26·00	24·10	24·10	23·10	21·35	21·75	21·20	27·70
16	35·20	35·95	32·45	38·95	25·95	24·00	24·10	23·00	21·25	21·60	21·20	27·70
17	34·70	35·70	31·95	39·20	26·00	23·95	24·20	23·10	21·25	21·70	21·00	28·95
18	34·45	35·00	32·20	34·75	26·20	23·95	24·70	22·95	21·70	21·45	21·20	30·10
19	34·10	34·50	32·70	32·35	26·35	23·75	25·00	22·70	21·35	21·50	21·45	30·50
20	34·50	33·70	33·20	31·20	26·25	23·50	24·95	22·70	21·25	21·45	21·70	30·75
21	35·00	34·25	32·45	30·10	26·10	23·25	24·70	22·50	21·35	21·20	22·50	31·00
22	34·45	34·20	31·95	28·95	25·95	23·45	24·50	22·35	21·60	21·20	23·60	30·75
23	35·20	33·95	32·50	28·45	25·75	23·25	24·35	22·25	21·70	21·25	24·35	30·85
24	34·50	33·70	31·85	28·60	25·95	23·00	24·20	22·20	21·70	21·35	24·25	30·85
25	32·95	33·50	31·70	28·45	25·70	22·95	24·20	22·10	21·75	21·35	24·10	30·20
26	33·45	33·10	31·85	28·50	25·60	22·95	24·10	22·20	21·70	21·25	24·10	29·70
27	33·20	31·95	32·70	28·50	25·50	23·00	23·95	22·10	21·75	21·20	23·70	30·25
28	32·50	31·70	32·60	28·35	25·60	23·10	23·75	22·00	21·85	21·10	22·95	31·25
29	32·70	......	32·45	28·20	25·10	23·00	23·70	21·95	21·70	21·20	22·70	31·70
30	32·95	......	32·60	28·10	24·75	22·95	23·50	22·00	21·70	21·25	22·50	32·45
31	32·95	......	32·70	......	24·70	......	23·50	22·00	......	21·20	......	34·95

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1901.

TABLEAU No. 517.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	34·10	32·35	30·20	32·70	28·25	24·95	23·20	21·95	21·35	20·25	19·85	19·70
2	33·25	31·95	30·50	32·50	28·10	25·00	23·20	21·95	21·25	20·00	20·00	20·20
3	32·45	31·70	30·95	32·45	28·50	25·10	23·10	21·85	21·35	20·35	19·85	20·85
4	33·45	31·85	31·00	32·70	28·25	25·35	23·00	21·75	21·25	20·35	19·95	21·10
5	33·20	31·70	31·20	33·50	28·10	25·50	23·10	21·75	21·20	20·25	19·95	21·20
6	33·25	31·25	30·50	34·70	27·95	25·50	23·20	21·85	21·20	20·35	19·85	21·35
7	33·70	30·70	30·10	36·95	27·70	25·45	23·20	21·75	21·10	20·20	19·70	22·10
8	34·00	30·75	30·20	36·85	27·50	25·35	23·25	21·70	20·85	20·00	19·70	23·85
9	34·85	30·95	30·00	38·20	27·45	25·45	23·25	21·50	20·70	19·95	19·70	24·50
10	34·35	31·10	29·95	39·70	27·10	25·45	23·20	21·70	20·50	20·10	19·75	24·60
11	33·95	30·95	29·70	39·70	27·00	25·45	23·10	21·70	20·60	20·20	19·85	24·95
12	33·50	31·25	29·50	38·95	26·70	23·35	22·85	21·75	20·60	20·20	19·85	25·45
13	33·20	31·50	29·35	42·95	26·60	25·35	22·50	21·75	20·70	19·95	20·10	25·25
14	32·95	31·20	29·60	43·95	26·25	25·10	22·20	21·70	20·75	20·10	20·20	24·35
15	33·20	30·85	29·75	45·35	26·20	24·95	22·20	21·60	20·75	20·10	20·20	24·70
16	33·60	30·45	29·50	44·25	26·10	24·50	22·20	21·45	20·50	19·95	20·25	24·95
17	33·45	30·85	29·25	41·70	26·00	24·50	22·45	21·35	20·60	20·20	20·00	25·35
18	33·50	31·20	29·45	31·75	26·10	24·20	22·45	21·45	20·70	20·25	19·95	25·45
19	33·00	31·45	29·20	29·35	26·20	24·00	22·45	21·35	20·75	20·25	19·95	27·60
20	31·95	32·50	29·35	29·20	26·25	23·95	22·20	21·35	20·70	20·10	19·85	29·20
21	31·45	31·95	29·20	28·70	26·10	23·95	22·35	21·00	20·70	20·60	19·60	30·35
22	31·70	31·70	29·45	28·50	26·00	23·85	22·50	20·75	20·45	20·45	19·60	34·25
23	32·20	31·45	29·60	28·45	25·70	23·95	22·45	20·60	20·35	20·25	19·70	33·85
24	32·35	30·95	29·75	28·75	25·95	23·85	22·25	20·70	20·35	20·35	19·70	32·85
25	32·70	30·70	30·00	29·20	25·60	23·70	22·35	20·70	20·25	20·25	19·60	32·45
26	32·95	30·85	30·50	29·00	25·35	23·60	21·95	20·75	20·20	20·00	19·70	33·85
27	33·00	30·25	31·20	28·85	25·00	23·45	21·70	20·85	19·95	20·10	19·75	32·85
28	32·85	30·10	32·20	29·20	25·20	23·35	21·50	20·95	19·85	20·10	19·75	32·45
29	32·70	......	32·75	29·10	25·25	23·35	21·60	20·60	19·95	20·00	20·10	32·00
30	32·00	......	32·70	29·00	24·95	23·20	21·85	20·60	20·20	19·95	20·25	31·60
31	31·95	......	32·70	......	25·00	......	21·85	21·10	......	19·95	......	31·00

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1902.

TABLEAU No. 518.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	33·70	30·70	28·75	34·25	25·60	25·45	23·70	22·60	21·45	21·00	21·25	22·10
2	34·10	30·85	29·70	32·45	25·85	25·35	23·70	22·85	21·50	21·10	21·20	22·25
3	35·85	31·25	30·60	30·70	26·35	25·10	23·60	22·95	21·45	20·95	21·25	22·35
4	36·45	30·85	31·10	28·50	26·25	25·45	23·70	23·10	21·50	21·00	21·35	22·45
5	35·85	30·75	31·85	27·45	26·20	25·60	23·70	23·10	21·60	20·85	21·20	22·50
6	36·70	30·85	32·20	27·10	26·00	25·85	23·75	23·00	21·50	20·75	21·10	23·70
7	36·20	30·95	32·35	26·70	26·10	25·70	23·70	22·95	21·45	20·85	21·00	21·70
8	35·35	30·50	31·85	26·50	26·25	25·85	23·70	22·85	21·45	21·00	21·00	22·10
9	34·85	30·25	31·75	27·20	26·35	25·95	23·70	22·75	21·20	20·85	20·95	22·70
10	34·50	29·45	31·70	26·70	26·45	25·95	23·75	22·70	21·25	20·85	21·10	23·70
11	34·20	28·85	31·25	26·50	26·35	26·00	23·45	22·50	21·10	20·70	21·00	23·70
12	33·70	29·10	31·60	26·35	26·45	25·70	23·20	22·70	21·10	20·70	21·20	26·25
13	33·60	29·25	31·85	26·00	26·35	25·45	23·00	22·60	21·10	20·70	20·20	28·35
14	32·85	29·35	32·45	26·00	26·20	25·25	23·10	22·60	21·00	20·75	21·75	30·35
15	32·75	29·50	33·50	25·75	26·00	25·25	23·00	22·35	20·95	20·85	21·75	32·50
16	32·60	29·20	33·85	25·70	25·70	25·35	23·00	22·20	21·00	20·95	22·00	32·25
17	32·35	28·85	34·70	25·50	25·35	25·10	22·95	22·10	21·00	20·85	22·25	34·25
18	32·25	28·75	35·25	25·35	25·25	24·95	23·00	22·00	21·00	20·95	22·25	33·95
19	31·75	29·20	40·00	25·25	25·25	24·70	23·10	22·00	21·20	20·95	22·25	33·25
20	31·35	28·60	38·60	25·00	25·00	24·45	23·00	21·95	21·10	21·10	22·25	32·95
21	31·35	28·10	37·85	25·00	24·85	24·45	23·35	22·00	21·00	21·20	22·25	32·75
22	31·10	28·35	37·70	25·25	24·60	24·20	23·20	22·10	21·10	21·10	22·20	34·70
23	31·45	28·45	37·85	25·10	24·50	24·20	23·10	22·20	21·00	21·20	22·25	33·35
24	31·85	28·75	38·35	24·95	24·45	24·10	23·10	22·20	21·10	20·95	22·25	32·70
25	31·10	28·95	40·20	25·00	24·50	24·10	23·00	22·00	20·75	21·00	22·45	34·20
26	31·10	28·85	40·50	24·95	24·60	24·00	22·95	21·95	20·60	21·20	22·70	35·35
27	31·60	28·70	41·60	25·10	24·85	24·00	22·75	21·95	20·70	20·85	22·50	36·50
28	32·10	28·75	40·50	25·25	25·10	24·10	22·85	21·75	20·95	21·00	22·45	40·85
29	31·35	......	38·45	25·35	25·25	23·95	22·85	21·70	20·95	21·20	21·85	38·60
30	30·50	......	36·85	25·20	25·45	23·85	22·75	21·35	20·95	21·20	21·75	38·10
31	30·85	......	36·25	......	25·50	......	22·70	21·45	......	21·25	......	36·95

Élévations du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1903.

Tableau No. 519.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	36·95	28·70	30·45	27·70	22·70	21·95	22·25	21·10	20·00	19·45	19·35	17·85
2	37·00	28·70	30·45	25·95	22·45	21·85	22·10	21·20	19·95	19·60	19·35	17·85
3	36·85	31·70	30·50	25·20	22·35	21·75	22·50	21·35	19·95	19·45	19·25	17·95
4	37·10	31·95	30·45	25·70	22·35	21·60	22·75	21·45	19·95	19·45	19·25	18·10
5	36·00	31·25	31·10	25·45	22·85	21·50	22·75	20·50	19·85	19·35	19·35	18·10
6	35·45	30·85	31·25	25·20	22·85	21·30	22·70	20·50	19·75	19·50	19·45	18·10
7	35·00	30·70	31·50	24·95	22·95	21·25	22·50	20·50	19·85	19·35	19·35	18·25
8	34·85	30·70	31·25	25·20	22·95	21·20	22·50	20·50	19·85	19·45	19·20	18·45
9	34·10	30·95	34·70	25·25	22·95	21·20	22·20	20·50	19·70	19·75	19·10	18·60
10	33·75	30·25	34·20	25·10	22·95	21·25	22·00	20·70	19·45	20·10	19·00	19·20
11	33·50	30·50	34·20	25·00	22·95	21·25	22·00	20·70	19·60	20·45	19·00	19·00
12	34·00	32·20	33·85	24·75	23·20	21·60	21·85	20·70	19·60	20·85	18·95	18·95
13	33·25	31·35	34·25	24·70	23·00	21·50	21·75	20·70	19·45	20·70	18·85	18·95
14	32·85	30·95	34·50	24·50	23·45	22·00	21·60	20·70	19·45	20·50	18·75	19·75
15	33·70	30·20	34·45	24·50	23·25	22·00	21·50	20·75	19·50	20·20	18·75	21·35
16	33·95	30·95	34·25	24·50	23·35	22·35	21·45	20·60	19·45	20·10	18·75	23·50
17	34·25	31·45	34·35	24·45	23·10	22·20	21·25	20·60	19·35	19·75	18·70	26·20
18	33·95	31·25	34·45	24·20	23·10	22·10	21·10	20·50	19·35	20·00	18·60	29·00
19	32·25	29·25	34·35	24·10	23·10	21·70	20·95	20·45	19·45	20·25	18·45	30·45
20	31·45	29·25	35·25	23·95	23·00	22·00	20·95	20·45	19·45	20·35	18·45	34·25
21	31·70	29·50	38·20	23·95	22·95	21·95	20·95	20·45	19·50	20·50	18·45	33·95
22	32·00	30·35	40·25	23·85	23·00	21·95	20·95	20·45	19·70	20·60	18·25	36·70
23	32·25	29·70	40·25	23·60	22·85	22·00	21·00	20·45	19·60	20·50	18·00	34·75
24	31·75	29·50	46·85	23·60	22·75	22·00	21·20	20·45	19·70	20·35	17·95	35·70
25	31·00	30·45	45·35	22·85	22·50	22·20	21·10	20·45	19·75	20·25	17·85	36·60
26	30·25	30·00	43·00	22·75	22·45	22·35	21·20	20·45	19·70	20·20	17·75	35·95
27	31·50	29·70	37·35	22·75	22·45	22·50	21·20	20·45	19·70	20·00	17·85	34·85
28	31·50	30·00	35·35	22·50	22·35	22·45	21·20	20·20	19·75	19·75	18·20	35·00
29	32·70	......	32·85	22·50	22·20	22·45	21·00	19·95	19·75	19·50	18·50	34·70
30	32·70	......	31·00	22·50	22·20	22·35	21·10	19·85	19·85	19·45	18·70	34·70
31	32·00	......	29·10	......	21·95	......	21·10	19·75	......	19·35	......	35·20

Élévations du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1904.

Tableau No. 520.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	34·50	31·60	29·45	33·85	25·85	26·10	23·35	21·35	20·75	23·25	23·25	19·50
2	34·45	31·00	29·50	34·00	25·85	26·20	23·35	21·45	20·85	23·25	23·00	19·50
3	34·25	30·35	30·60	34·75	26·20	26·45	23·25	21·45	21·00	23·25	22·95	19·35
4	33·60	29·85	29·35	35·10	26·35	25·75	23·10	21·20	21·25	23·25	23·10	19·20
5	33·10	29·10	28·70	35·45	27·35	26·75	22·85	21·00	21·45	23·20	23·10	19·00
6	33·20	29·60	28·85	37·70	26·95	26·95	22·95	21·00	21·60	23·10	22·85	19·20
7	33·70	29·60	30·45	37·70	27·20	26·95	22·85	20·85	21·70	23·00	22·75	19·25
8	33·35	29·45	31·10	37·70	27·20	27·00	22·60	20·85	21·85	22·95	22·85	19·35
9	33·75	29·60	31·00	39·85	27·20	27·00	22·50	20·85	22·10	23·00	22·85	20·00
10	34·00	28·75	30·50	44·25	27·45	26·75	22·35	20·75	22·25	22·95	22·75	20·45
11	33·20	28·45	30·35	43·25	27·35	26·75	22·35	20·70	22·35	23·45	22·50	21·25
12	32·75	29·20	30·60	43·20	27·35	27·60	22·35	20·85	22·50	23·70	22·20	24·10
13	32·45	29·85	30·35	42·85	27·35	27·45	22·45	20·75	22·50	23·20	22·20	26·60
14	32·85	30·45	30·50	42·75	27·20	26·35	22·50	20·75	22·25	23·10	21·70	29·20
15	32·70	30·50	30·20	41·35	27·00	26·20	22·50	20·85	22·35	23·10	22·20	30·35
16	33·10	30·20	30·00	40·35	27·00	25·85	22·50	20·85	22·25	22·95	22·20	33·35
17	32·25	29·45	30·85	40·00	27·00	25·45	22·50	20·85	22·10	22·85	21·95	34·95
18	31·75	28·35	30·35	37·45	27·35	25·35	22·50	20·85	22·25	23·00	21·95	34·60
19	32·70	29·25	30·70	36·85	27·35	24·70	22·45	20·70	22·25	23·00	21·60	35·20
20	31·70	29·50	31·00	34·75	27·25	24·95	22·35	20·70	22·10	22·95	21·60	35·85
21	31·00	30·50	30·35	34·00	27·20	24·70	22·25	20·75	22·00	23·10	21·60	35·20
22	30·95	30·95	30·50	32·25	26·95	24·35	22·20	20·75	21·85	23·60	21·60	35·20
23	30·70	30·20	30·85	30·45	26·85	24·20	22·00	20·95	21·75	23·70	21·60	34·75
24	31·00	29·85	30·85	28·75	25·70	23·95	21·75	20·75	21·75	24·25	21·85	34·45
25	31·00	29·85	31·45	26·70	25·70	24·00	21·70	20·75	22·45	23·70	21·85	34·00
26	31·10	28·70	32·20	26·35	26·00	23·95	21·70	20·75	22·85	23·70	21·50	32·50
27	30·45	29·10	32·85	25·70	25·95	23·95	21·60	20·75	23·10	24·25	21·45	31·95
28	29·10	29·20	34·20	25·00	26·20	23·60	21·50	20·70	22·95	23·60	21·45	31·95
29	29·20	29·25	34·25	24·95	26·00	23·50	21·50	20·70	22·70	23·45	21·25	31·95
30	30·20	......	34·00	25·10	26·10	23·45	21·50	20·60	22·95	23·50	21·25	31·25
31	31·10	......	33·85	......	26·25	......	21·35	20·60	......	23·25	......	31·25

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1905.

TABLEAU No. 521.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	33·10	29·60	29·50	34·45	20·10	21·95	20·95	20·45	19·60	19·50	19·50	19·10
2	33·25	29·95	29·00	35·60	20·25	21·85	20·75	20·50	19·70	19·50	19·35	18·95
3	32·50	30·45	29·10	35·10	20·45	21·75	20·95	20·60	19·70	19·50	19·35	18·95
4	31·25	28·45	29·45	35·25	20·75	21·70	21·20	20·50	19·75	19·50	19·35	19·35
5	30·25	28·50	29·45	34·95	20·95	21·70	21·25	20·50	19·95	19·50	19·35	19·10
6	30·00	28·50	29·85	37·85	21·10	21·95	21·25	20·25	19·95	19·45	19·35	19·20
7	30·20	28·85	29·20	36·75	21·10	21·60	21·20	20·45	20·00	19·25	19·25	19·00
8	31·25	28·45	29·85	36·95	21·50	21·35	21·20	20·45	19·95	18·85	19·25	19·10
9	30·20	29·50	29·45	37·75	21·70	21·35	20·85	20·35	19·70	19·10	19·35	19·00
10	30·95	29·45	29·70	36·85	22·10	21·25	20·75	20·35	19·50	19·10	19·45	18·95
11	30·35	29·35	29·35	36·00	22·35	21·25	20·70	20·25	19·50	18·85	19·35	18·95
12	30·35	29·45	29·20	36·25	22·70	21·35	20·50	20·10	19·50	19·20	19·35	19·45
13	30·50	28·50	29·50	34·45	22·70	21·35	20·35	20·10	19·70	19·20	19·45	19·85
14	30·35	28·25	29·75	33·10	22·70	21·35	20·35	20·10	19·50	19·20	19·45	20·50
15	30·45	28·00	29·70	32·50	22·85	21·45	20·50	19·95	19·35	19·20	18·95	21·00
16	31·25	28·85	29·60	28·60	22·95	21·35	20·50	19·95	19·25	18·95	19·20	21·95
17	31·00	28·70	29·85	27·10	23·35	21·45	20·50	19·85	19·35	19·20	19·35	23·50
18	31·00	28·95	30·00	25·20	23·45	21·60	20·50	19·85	19·45	19·20	19·20	24·50
19	31·25	27·70	30·00	23·70	23·35	21·85	20·50	19·85	19·50	19·20	18·95	25·35
20	31·50	27·85	29·50	22·70	23·45	21·85	20·70	19·85	19·50	19·45	18·85	25·50
21	31·10	29·20	29·45	22·35	23·35	21·85	20·70	19·85	19·50	19·35	18·70	26·10
22	31·10	28·85	29·70	21·70	23·35	21·85	20·60	19·85	19·50	19·35	18·70	26·50
23	30·50	27·95	29·85	21·25	23·45	21·85	20·70	19·85	19·50	19·35	18·85	27·00
24	30·00	28·50	29·85	20·70	23·00	21·70	20·25	19·75	19·45	19·35	18·95	27·25
25	29·25	29·10	29·85	20·70	22·95	21·25	20·35	19·70	19·45	19·35	19·00	27·35
26	29·00	29·45	30·00	20·35	22·70	21·35	20·35	19·60	19·50	19·35	19·00	27·45
27	28·70	29·45	30·70	20·50	22·60	21·25	20·25	19·50	19·35	19·35	19·20	27·60
28	29·75	29·25	31·75	20·35	22·45	21·20	20·20	19·50	19·35	19·45	19·20	27·10
29	30·10	......	32·00	19·85	22·25	21·00	20·20	19·45	19·45	19·45	19·10	26·25
30	29·45	......	32·45	20·00	22·25	20·95	20·20	19·45	19·60	19·45	19·35	25·50
31	29·85	......	33·00	......	22·20	......	20·35	19·60	......	19·50	......	24·70

ELÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1906.

TABLEAU No. 522.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	24·70	35·35	31·35	31·35	21·95	22·35	21·70	19·35	18·35	17·75	18·20	18·20
2	24·00	35·20	31·50	31·45	21·95	22·35	21·50	19·35	18·10	17·70	18·10	18·10
3	23·45	33·95	31·50	31·45	22·00	22·35	21·50	19·25	18·35	17·85	18·20	18·35
4	24·10	34·60	31·45	31·60	22·00	22·25	21·50	19·35	18·50	17·85	18·10	18·50
5	25·20	35·10	31·35	31·35	22·00	22·10	21·50	19·35	18·45	17·85	18·00	18·75
6	25·85	34·50	31·50	31·60	22·10	22·45	21·50	19·35	18·25	17·85	17·85	20·20
7	27·00	34·35	31·35	37·85	22·25	22·45	21·45	19·35	18·35	17·95	17·75	20·70
8	27·50	33·95	31·45	30·50	22·45	22·45	21·45	19·35	18·35	17·85	17·75	22·60
9	28·25	33·35	31·25	29·25	22·45	23·25	21·45	19·35	18·20	17·10	17·70	25·70
10	30·25	33·10	31·10	28·95	22·70	23·45	20·85	19·20	18·35	18·00	17·70	28·50
11	30·70	33·35	30·20	29·00	22·95	23·75	20·85	19·00	18·20	18·10	17·70	31·50
12	32·00	33·70	29·70	24·85	22·95	23·45	20·75	18·95	18·00	17·75	18·75	32·00
13	33·25	33·95	30·35	24·45	23·10	23·20	20·75	18·85	17·95	17·70	18·20	32·95
14	32·95	34·20	30·45	23·35	23·50	22·75	20·60	19·25	18·00	17·60	18·00	32·10
15	33·45	33·85	30·45	22·75	23·50	22·75	20·20	18·70	18·00	17·75	18·00	32·10
16	36·60	32·70	30·45	22·85	23·50	22·70	20·10	18·75	17·85	19·10	18·35	35·35
17	36·25	32·50	30·45	23·60	23·50	22·50	20·00	18·75	17·70	18·00	18·20	35·00
18	35·50	33·10	30·45	23·60	23·45	22·50	19·95	18·60	17·85	17·85	18·00	33·60
19	35·20	33·35	30·35	23·50	23·35	22·35	19·95	18·60	17·95	17·75	17·95	33·00
20	35·50	33·20	30·35	23·45	23·25	22·35	19·85	18·60	17·95	18·10	18·20	32·95
21	35·85	33·20	30·35	23·45	23·45	22·20	19·85	18·60	17·95	18·20	18·35	32·60
22	36·10	33·10	30·35	23·45	23·50	22·20	19·75	18·85	17·95	18·20	18·10	32·10
23	35·20	33·10	30·35	21·95	23·35	22·45	19·70	18·85	17·95	18·20	18·25	31·20
24	34·60	33·10	30·35	21·95	23·35	22·50	19·70	19·10	18·00	18·20	18·35	31·25
25	34·50	32·70	30·35	22·10	23·35	22·50	19·70	19·00	17·85	17·95	18·20	31·25
26	35·10	32·70	30·35	22·10	23·25	22·35	19·70	18·45	17·70	17·95	18·20	31·35
27	35·00	32·00	29·35	22·10	23·20	22·20	19·60	18·45	17·75	18·00	18·75	30·85
28	34·60	31·85	29·75	22·10	23·10	22·10	19·60	18·45	17·75	18·00	18·45	31·70
29	32·75	......	30·95	21·95	22·95	22·10	19·35	18·35	17·70	18·35	18·45	31·25
30	34·70	......	31·20	21·95	22·75	21·95	19·35	18·20	17·75	18·25	18·25	31·70
31	36·70	......	31·35	......	22·50	......	19·20	18·20	......	......	......	31·60

Élévations du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1907.

Tableau No. 523.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	July.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	31·55	29·05	29·70	34·55	23·60	23·95	22·55	20·95	18·95	19·45	19·45	19·55
2	31·20	29·05	29·95	34·70	24·20	23·70	22·35	20·70	18·85	19·45	19·20	19·55
3	30·55	29·20	30·80	35·55	24·30	23·60	22·55	20·55	19·20	19·55	19·35	19·60
4	31·05	28·45	30·80	34·35	24·55	23·55	22·35	20·55	19·35	19·45	19·80	19·55
5	31·80	28·20	30·85	34·05	24·70	23·30	22·30	20·55	19·20	19·55	19·95	19·35
6	31·60	28·60	30·60	33·55	24·70	23·55	22·15	20·35	19·10	19·55	20·15	19·35
7	31·20	28·30	30·05	33·30	24·45	23·55	21·95	20·35	19·15	19·60	22·05	19·30
8	30·85	28·80	30·05	33·05	24·35	23·55	21·85	20·30	19·30	19·95	21·70	19·35
9	30·70	29·70	30·20	32·95	24·05	23·55	21·85	20·35	19·35	19·95	21·85	19·20
10	29·85	29·95	30·20	33·45	23·60	23·60	21·80	20·30	19·20	19·95	21·85	19·35
11	30·55	30·05	30·45	32·70	23·60	23·55	21·80	20·20	19·35	20·10	21·85	20·20
12	30·55	29·30	30·35	32·45	23·60	23·30	21·70	20·05	19·20	20·30	21·70	20·55
13	30·55	28·35	30·70	32·60	23·30	23·20	21·60	20·05	19·30	20·20	21·35	20·20
14	30·20	28·80	30·35	33·30	23·30	23·05	21·45	20·05	19·20	20·10	21·30	20·05
15	30·20	29·60	30·20	34·45	22·95	23·05	21·35	19·85	19·05	20·05	21·05	21·35
16	28·55	29·70	30·20	33·80	22·85	23·05	21·20	19·70	19·20	19·85	20·85	21·10
17	28·55	30·70	30·10	33·30	22·95	22·85	21·20	19·60	19·30	19·80	20·70	21·10
18	28·30	29·55	29·70	33·05	23·05	22·80	21·10	19·70	19·20	19·85	20·45	21·05
19	27·30	29·10	30·35	31·10	23·20	22·85	20·95	19·60	19·05	19·70	20·45	20·95
20	27·30	29·05	30·85	29·80	23·35	22·70	20·85	19·45	19·15	19·70	20·45	20·80
21	29·45	29·60	30·95	28·70	23·70	22·50	20·80	19·55	19·20	19·70	20·45	20·85
22	28·80	29·05	30·85	27·75	23·95	22·35	20·85	19·35	19·20	19·70	20·15	20·45
23	28·80	28·80	30·85	27·30	24·20	22·20	20·85	19·55	19·35	19·70	20·20	20·45
24	28·20	28·95	31·30	26·70	24·35	22·05	20·85	19·05	19·35	19·80	19·05	20·35
25	27·85	30·20	31·30	25·55	24·45	22·20	20·85	19·35	19·55	19·60	20·30	20·35
26	27·70	29·45	31·30	24·95	24·35	22·45	20·85	19·55	19·55	19·60	20·05	20·35
27	27·95	30·30	31·85	24·20	24·30	22·55	21·05	19·45	19·55	19·35	19·05	20·35
28	27·85	29·80	32·20	23·35	24·20	22·45	20·85	19·35	19·55	19·70	19·20	20·35
29	28·55	......	32·80	22·80	24·35	22·45	21·05	19·30	19·45	19·80	19·60	20·80
30	29·10	......	34·60	23·05	24·35	22·70	20·95	19·20	19·30	19·60	19·70	21·20
31	29·10	......	34·20	......	24·30	......	20·95	19·15	......	19·60	......	21·35

Élévations du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1908.

Tableau No. 524.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	21·30	31·70	32·10	34·30	26·20	28·05	23·05	20·95	19·70	18·80	17·85	17·70
2	21·45	32·05	32·70	34·45	26·60	27·85	22·85	20·85	19·60	18·95	17·70	17·85
3	21·45	31·35	32·60	34·30	27·60	27·60	22·60	20·70	19·70	18·85	17·80	17·70
4	21·30	32·10	32·55	33·80	27·70	27·55	22·45	20·60	20·55	18·70	17·95	17·45
5	21·70	31·95	31·70	33·70	27·85	27·45	22·20	20·55	19·55	18·55	17·85	17·80
6	22·05	31·95	32·35	34·30	27·95	27·20	22·20	20·55	19·45	18·45	17·80	17·70
7	22·45	31·95	32·55	41·30	27·80	26·95	22·20	20·55	19·45	18·55	17·70	18·05
8	23·05	31·60	32·20	40·20	28·05	26·70	22·05	20·70	19·55	18·55	17·95	18·30
9	23·10	30·70	31·85	41·55	28·35	26·30	21·95	20·45	19·35	18·55	18·20	18·55
10	22·80	30·80	32·85	41·20	28·80	26·10	21·95	20·45	19·35	18·55	18·30	20·20
11	23·85	31·85	32·70	40·60	28·85	26·05	21·85	20·60	19·35	18·55	18·20	21·10
12	26·20	32·55	33·35	40·55	29·05	25·80	21·70	20·60	19·35	18·60	17·95	21·95
13	27·80	32·05	32·85	41·05	29·20	25·45	21·85	20·55	19·55	18·55	17·85	22·20
14	29·30	32·85	33·45	40·35	29·35	25·35	21·70	20·60	19·55	18·35	17·85	22·20
15	30·35	32·85	33·35	39·20	29·30	25·10	21·85	20·55	19·45	18·35	17·70	23·95
16	32·55	32·55	31·85	39·20	29·20	25·10	21·85	21·60	19·30	18·30	17·70	23·70
17	32·55	32·10	31·35	36·95	29·10	24·95	21·95	20·55	19·20	18·30	17·70	23·45
18	34·80	32·10	31·45	36·05	29·10	24·70	21·95	20·55	19·05	18·10	17·85	23·20
19	35·95	31·95	31·70	38·20	29·10	24·55	21·95	20·55	19·05	18·20	17·70	22·95
20	34·05	31·95	31·70	36·35	29·05	24·30	21·70	20·45	18·85	17·95	17·70	24·20
21	34·80	31·70	31·55	30·80	29·10	24·30	21·70	20·30	18·80	17·80	17·55	24·10
22	36·80	32·05	31·60	29·70	28·95	24·20	21·95	19·95	18·80	17·70	17·55	25·70
23	35·20	31·80	31·80	28·60	28·70	23·95	21·80	20·05	18·80	17·70	17·55	27·70
24	33·55	32·05	31·85	27·70	28·55	23·80	21·80	20·05	18·85	17·85	17·60	27·80
25	33·35	32·10	31·30	26·05	28·35	23·70	21·70	20·05	18·85	18·05	17·80	30·85
26	32·85	32·30	32·30	25·20	28·10	23·70	21·70	20·05	18·80	18·05	17·60	30·60
27	33·55	32·55	32·55	25·05	27·95	23·45	21·45	19·95	18·70	18·10	17·60	30·30
28	32·35	33·85	33·10	25·05	28·05	23·30	21·20	19·85	18·70	18·20	18·55	30·85
29	32·55	32·80	33·60	25·30	27·85	23·20	21·10	19·80	18·95	18·20	17·80	32·70
30	31·80	......	34·30	25·60	27·85	23·20	21·10	19·80	18·85	18·20	17·80	33·60
31	31·80	......	34·45	......	27·85	......	21·10	19·70	......	18·10	......	33·70

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1909.

TABLEAU No. 525.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	33·50	28·45	28·75	30·50	24·20	28·00	22·00	21·35	19·85	20·00	18·70	18·85
2	33·70	28·45	28·70	30·70	24·75	28·00	22·00	21·35	19·85	20·10	18·70	19·00
3	35·20	27·85	28·70	32·50	25·25	27·70	22·00	21·50	19·85	20·10	18·60	18·95
4	35·85	27·70	28·45	32·35	25·60	27·35	22·00	21·50	19·85	20·10	18·60	18·50
5	34·60	29·10	28·35	32·35	25·60	27·10	21·95	21·50	19·85	20·10	18·50	18·20
6	33·20	30·00	27·70	34·85	25·50	26·70	21·85	21·35	19·85	19·60	18·45	18·20
7	30·00	29·95	27·70	39·45	25·35	26·70	21·85	21·25	19·75	19·50	18·10	18·20
8	30·75	29·95	28·70	40·70	25·20	26·25	21·75	21·20	19·60	19·35	18·00	18·20
9	30·60	30·10	29·20	40·40	25·10	25·85	21·70	21·20	19·45	19·35	18·25	18·20
10	29·70	28·50	28·70	40·40	25·25	25·50	21·45	21·00	19·45	19·20	18·10	18·45
11	31·85	28·25	28·70	40·45	26·00	25·10	21·10	20·85	19·50	19·10	18·00	18·45
12	31·50	28·45	29·00	39·35	25·85	24·85	21·10	20·50	19·50	19·10	18·10	18·25
13	31·35	29·70	28·20	37·95	27·35	24·50	21·00	20·35	19·50	19·00	18·35	18·25
14	30·20	29·00	28·70	35·85	27·50	24·50	21·00	20·10	19·50	19·10	18·25	18·85
15	30·00	28·70	28·70	33·35	27·70	24·25	20·95	20·10	19·50	19·10	18·10	18·85
16	29·35	27·95	28·70	34·00	27·70	24·10	20·95	20·35	19·50	19·20	18·20	19·00
17	29·45	27·75	28·85	28·45	27·85	23·85	20·95	20·50	19·45	19·00	17·95	18·85
18	29·35	27·70	29·25	26·85	28·45	23·75	20·85	20·50	19·35	18·85	18·45	18·70
19	28·35	28·20	28·85	26·20	28·70	23·45	20·95	20·50	19·35	18·85	18·35	18·50
20	28·10	28·95	28·70	26·20	28·75	23·10	20·85	20·50	19·35	18·75	18·20	18·70
21	29·85	28·35	29·25	25·00	28·75	23·25	20·85	20·50	19·35	18·70	18·35	19·00
22	31·50	28·10	28·50	25·35	28·70	23·35	20·70	20·20	19·35	18·60	18·35	19·45
23	31·00	28·85	28·70	25·45	28·60	23·25	20·70	19·95	19·35	18·70	18·70	19·75
24	28·75	29·35	28·70	25·45	28·60	23·20	20·70	19·95	19·35	18·75	19·10	19·95
25	29·50	29·35	28·70	25·10	28·70	23·00	20·70	19·85	19·35	18·60	19·75	20·25
26	30·70	29·35	29·35	25·10	28·45	22·85	20·70	19·85	19·35	18·50	18·95	20·70
27	29·85	29·35	29·35	24·70	28·25	22·50	20·70	19·85	19·20	18·60	18·85	25·60
28	30·50	29·35	29·50	24·50	28·20	22·50	20·70	19·85	19·35	18·70	18·75	21·95
29	29·50	......	29·70	24·50	28·25	22·45	20·70	19·75	19·35	18·85	18·85	23·20
30	29·00	......	30·00	24·60	28·25	22·20	20·70	19·75	19·35	18·85	19·00	24·20
31	28·85	......	30·35	......	28·25	......	21·20	19·75	......	18·70	......	25·50

ÉLÉVATIONS du fleuve Saint-Laurent au pied du canal Lachine, Montréal, Qué., durant 1910.

TABLEAU No. 526.

Jour du mois.	Jan.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
1	28·00	31·00	29·60	27·85	......	......	......	......	......	......	......	......
2	29·60	31·00	29·75	25·70	......	......	......	......	......	......	......	......
3	30·20	31·10	30·00	25·00	......	......	......	......	......	......	......	......
4	32·20	30·70	30·35	24·70	......	......	......	......	......	......	......	......
5	31·85	30·70	30·85	24·45	......	......	......	......	......	......	......	......
6	34·35	31·10	31·25	24·35	......	......	......	......	......	......	......	......
7	34·60	29·35	31·95	24·35	......	......	......	......	......	......	......	......
8	35·00	29·45	32·95	24·85	......	......	......	......	......	......	......	......
9	35·20	30·50	33·10	24·95	......	......	......	......	......	......	......	......
10	35·50	31·10	32·70	25·20	......	......	......	......	......	......	......	......
11	34·70	29·85	32·45	25·25	......	......	......	......	......	......	......	......
12	34·45	29·35	32·00	25·35	......	......	......	......	......	......	......	......
13	34·85	29·25	31·70	25·20	......	......	......	......	......	......	......	......
14	34·35	29·20	31·50	25·00	......	......	......	......	......	......	......	......
15	33·70	30·10	31·20	24·95	......	......	......	......	......	......	......	......
16	32·70	29·85	31·00	24·75	......	......	......	......	......	......	......	......
17	32·70	28·85	30·10	24·20	......	......	......	......	......	......	......	......
18	32·95	28·45	30·20	24·00	......	......	......	......	......	......	......	......
19	34·25	28·20	30·20	24·00	......	......	......	......	......	......	......	......
20	33·20	28·00	30·45	24·25	......	......	......	......	......	......	......	......
21	32·60	28·10	30·35	24·35	......	......	......	......	......	......	......	......
22	32·85	28·10	30·95	24·50	......	......	......	......	......	......	......	......
23	32·45	28·10	31·20	24·70	......	......	......	......	......	......	......	......
24	32·35	27·45	33·20	24·85	......	......	......	......	......	......	......	......
25	32·50	27·45	32·70	24·85	......	......	......	......	......	......	......	......
26	31·70	28·20	39·70	24·95	......	......	......	......	......	......	......	......
27	31·85	27·85	39·00	25·00	......	......	......	......	......	......	......	......
28	32·00	28·85	28·10	25·35	......	......	......	......	......	......	......	......
29	31·45	......	35·70	25·35	......	......	......	......	......	......	......	......
30	31·35	......	32·70	25·00	......	......	......	......	......	......	......	......
31	30·75	......	29·20	......	......	......	......	......	......	......	......	......